Bibliothèque numérique
medic@

Moreau, Jacques-Louis (éd.).

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU

Paris : Vve Agasse, 1821.

PARIS biu Santé

Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)
Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?07410xM10

ENCYCLOPÉDIE METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT:

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & LA NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Mise en ordre, publiée par Vicq-d'Azyr, et continuée par M. Moreau (de la Sarthe).

TOME DIXIÈME.

A PARIS,

Chez Mme. veuve Agasse, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCXXI.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'OUVRAGE dont nous publions aujourd'hui le dixième volume, fut commencé à la fin du siècle dernier (1).

L'éditeur, l'un des savans les plus distingués du dix-huitième siècle (2), et ses principaux collaborateurs (3), qui tous, ou presque tous, appartenoient à la Société royale de médecine, n'ont pas vu la fin de cette entreprise, que les calamités générales de la France et nos malheurs particuliers ont retardée jusqu'à ce jour.

Plusieurs Dictionnaires de médecine ont été entrepris et terminés depuis cette époque. Il sera facile de s'apercevoir, avec un peu de réflexion, qu'ils diffèrent sous plusieurs rapports de celui que nous publions. On se persuadera aisément aussi, qu'il étoit utile, ou même nécessaire, pour une classe nombreuse de lecteurs, dans laquelle la plupart de nos souscripteurs se trouvent placés, d'achever la partie médicale de l'*Encyclopédie*, où l'on a si souvent puisé, sans la citer, et sans en reconnoître l'esprit, l'objet particulier, qui la feront toujours rechercher par les hommes éclairés de toutes les classes de la société.

Celui qui se trouve aujourd'hui chargé de terminer ce grand monument littéraire, a dû se demander quelle étoit la tâche qui lui étoit assignée pour coordonner son travail avec celui de ses prédécesseurs : ce qui devenoit d'une extrême difficulté, les sciences médicales ayant éprouvé de grands changemens, dans une période de trente années, sous le rapport des progrès réels qui les ont enrichies, et sous le point de vue des révolutions diverses qui se sont opérées dans les opinions et les doctrines des médecins les plus célèbres.

Il ne lui importoit pas moins de s'élever à quelques vues générales, et de savoir quel étoit l'objet en général d'un Dictionnaire de médecine, ou d'un Dictionnaire de sciences quelconque; quel étoit l'esprit en particulier d'un Dic-

(1) Le premier volume parut en 1787.

(2) Vicq-d'Azyr, membre de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, etc.

(3) Fourcroy, Mauduyt, Thouret, Doublet, Mahon, Goulin.

tionnaire de médecine, destiné à faire partie d'une *Encyclopédie*, et quelle route il falloit suivre pour donner à ce dernier un genre d'intérêt et un caractère d'utilité qui pût aisément le faire distinguer des ouvrages avec lesquels on seroit tenté de le confondre.

Ces différentes questions se sont nécessairement présentées à notre esprit, en acceptant la rédaction du *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, avec plus de zèle que de prudence, mais sans ignorer cependant les difficultés de tous genres que nous devions rencontrer dans une pareille entreprise.

Le plan que nous nous proposons de suivre pour terminer, le plus promptement et le plus utilement qu'il nous sera possible, un ouvrage aussi important, s'est formé et s'est développé insensiblement dans notre esprit, en donnant à ces différentes questions, toute l'attention qu'elles méritent.

Ce plan doit évidemment se rapporter aux conditions générales des Dictionnaires d'arts ou de sciences, et aux conditions particulières du Dictionnaire faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*; il doit être modifié par le genre de travail que l'on peut exiger de nous, soit pour remplir quelques lacunes qui se trouvent dans les volumes précédens, soit pour rapprocher l'ensemble de l'ouvrage, de l'état présent des connoissances, en revenant par des reprises et des renvois sur des articles qui s'en éloignent, et qu'il sera cependant toujours nécessaire de consulter, ne fût-ce que pour connoître la situation de la science à l'époque où ils ont été rédigés.

Un Dictionnaire a pour objet d'offrir, sous un grand nombre de titres, et par ordre alphabétique, les notions éparses, de l'art ou de la science, à laquelle ce recueil est consacré.

Les ouvrages de ce genre, entièrement inconnus aux Anciens, se sont multipliés sous toutes les formes, chez les Modernes, depuis la découverte de l'imprimerie. On chercheroit en vain dans les traités de littérature les plus complets, quelques traits concernant la poétique de ces sortes d'écrits. Il ne faut pas croire cependant que tout se borne, dans la confection d'un Dictionnaire, à réunir les détails et les principes généraux d'une science comme au hasard, et sans avoir d'autre guide qu'une nomenclature ou un vocabulaire.

Les auteurs qui se consacrent à un semblable travail, doivent être dans la classe moyenne des esprits, suivant une réflexion fort judicieuse de Diderot, et n'avoir pour but que d'exposer clairement l'état des connaissances à l'époque où ils écrivent. Dans une situation plus élevée, ils ne seroient point

à la portée du plus grand nombre des lecteurs, et dans une position trop inférieure, ils s'abandonneroient à des détails ou à des développemens par trop élémentaires, et qui feroient perdre un temps précieux aux bons esprits.

Il y a deux classes d'hommes qu'il faut également négliger, relativement à un Dictionnaire, ajoute le philosophe que nous venons de citer, les hommes de génie, les esprits transcendans, et les esprits par trop vulgaires, qui n'ont besoin de maîtres, ni les uns ni les autres.

La première condition qu'il faut d'ailleurs remplir dans la confection d'un Dictionnaire, c'est de réunir tous les mots qui forment la langue ou le Vocabulaire d'une science; savoir, les mots de cette science qui appartiennent à la langue commune ou générale, les mots particuliers, et les termes techniques, sans en excepter les plus bizarres, ni même ceux qui sont entièrement tombés en désuétude, parce que, d'une part, on ne consulte souvent un Dictionnaire que pour connoître la signification de ces termes techniques, et que, d'une autre part, l'étymologie de ces dénominations, et leurs acceptions diverses, se rattachent quelquefois à des points curieux et intéressans de l'histoire littéraire.

Cette condition générale, de n'oublier aucun des mots qui font partie du Vocabulaire d'une science, s'applique d'une manière particulière à un Dictionnaire de médecine, cette partie des sciences naturelles ayant un grand nombre de termes scientifiques, dont la plupart ne sont plus en usage à la vérité, mais qui ont été employés dans plusieurs ouvrages estimés, et que l'on ne peut d'ailleurs expliquer avec un peu de détail, sans développer plusieurs points de doctrine utiles à connoître, ou sans rappeler certaines découvertes, certaines opinions qui n'ont pas été sans intérêt ou sans influence.

D'après ces remarques, nous n'avons rien négligé pour faire entrer dans la portion du *Dictionnaire de médecine* qui nous reste à terminer, tous les mots anciens ou nouveaux du Vocabulaire des sciences médicales, depuis la syllabe MED jusqu'à la dernière lettre de l'alphabet.

Notre savant prédécesseur avoit apporté le même soin à cette partie de son travail; et trouvant la nomenclature de l'ancienne *Encyclopédie*, pour ce qui concerne la médecine, très-incomplète, il fit, pour y suppléer, des recherches très-étendues. Plusieurs mots lui ont cependant échappé, et un grand nombre de termes techniques ont d'ailleurs été introduits dans la langue des sciences médicales, depuis l'époque où Vicq-d'Azyr a écrit; de telle sorte, que le Vocabulaire qu'il parvint à former, avec autant de discernement que de zèle, est bien loin d'être complet dans l'état actuel des connoissances; ce qui nous a forcés à l'augmenter d'un grand nombre de dénominations nouvelles, sans oublier

quelques lacunes qui se trouvent dans les volumes déjà publiés, et que nous tacherons de remplir, en revenant sur les objets omis, ou négligés, dans de certains articles qui n'ont point encore trouvé leur place dans cet ouvrage (1).

La collection des faits ou des opinions qui peuvent se ranger sous un aussi grand nombre de mots, cette collection développée suivant de justes proportions, présente nécessairement beaucoup d'étendue, et surpasse, sous ce rapport, les traités généraux, quelque complets qu'on puisse les supposer (2). Un semblable travail sembleroit, au premier coup d'œil, n'exiger que des efforts et du zèle : il demande cependant des habitudes d'esprit beaucoup plus élevées, et présente certaines difficultés, auxquelles, peut-être, on n'a point fait assez d'attention : difficultés que nous avons recherchées avec soin; persuadés que leur examen étoit le seul moyen de triompher, au moins de quelques-unes, et d'éviter ainsi plusieurs fautes que des savans estimables ont commises, et qu'ils auraient aisément évitées, avec un peu de réflexion.

L'auteur, ou les auteurs d'un Dictionnaire d'arts ou de sciences, se trouvent nécessairement placés entre deux extrêmes, l'excès du laconisme ou de la précision, dans la crainte de se livrer à des développemens trop étendus; et l'abondance, la profusion des détails, en multipliant les doubles emplois et les répétitions, dans un grand nombre d'articles.

La destinée d'un Dictionnaire est d'être consulté, pour les besoins du moment, et d'après l'impulsion passagère de la curiosité. Tout en présentant l'universalité de l'art ou de la science qui en est l'objet, on doit donc offrir à chaque mot, sous chaque titre, les renseignemens que l'on desire obtenir dans l'article que l'on consulte, lors même qu'il auroit très-peu d'étendue ou d'importance. S'il en étoit autrement, si des articles de Vocabulaire étoient souvent substitués à des articles de Dictionnaire, la patience du lecteur seroit bientôt fatiguée par la multiplicité des renvois et par l'insuffisance des définitions.

---

(1) Comparer dans ce Dictionnaire l'article MÉDECINE et MALADIES MENTALES, avec l'article ALIÉNATION; les articles MER (hommes de), MEMBRANES MUQUEUSES, MÉSENTÉRIQUE (atrophie), MENINGO-GASTRIQUE (fièvre), PHLEGMASIES, PYREXIE, SOPOREUSES (maladies), avec les articles MARINS, CATARRHES, CARREAU, FIÈVRE BILIEUSE, INFLAMMATIONS, FIÈVRE, APOPLEXIE, etc.

(2) M. Pariset, auquel nous empruntons cette remarque, sans en tirer les mêmes conséquences, observe avec beaucoup de raison, que des Dictionnaires de médecine bien faits, sont particulièrement plus complets que les traités systématiques, surtout pour une infinité d'objets très-élevés, qui ne sauraient entrer dans ces traités, ou qui n'y sont jamais suffisamment développés, telles que les *épidémies*, les *contagions*, les *maladies héréditaires*, les *conversions des maladies*, etc. etc. *Voyez* le *Prospectus du Dictionnaire des Sciences médicales*, pag. viij et xix.

On a cité à ce sujet un trait qui nous paroît assez remarquable. Un honnête bourgeois, habituellement tourmenté par des crampes, acheta la traduction du *Dictionnaire de médecine*, de James : il n'eut rien de plus pressé que de lire l'article *Crampes*. Il trouve ce mot, à la vérité, avec un renvoi à *Convulsions;* il recourt à *convulsions*, d'où il est renvoyé à *muscles;* d'où il est renvoyé à *spasmes*, où il ne trouve rien sur la *crampe*.

Les articles fondamentaux plus étendus deviendroient aisément des traités ou des dissertations, si on leur donnoit tout le développement dont ils sont susceptibles; et cet inconvénient sera presqu'inévitable, lorsque les auteurs de ces articles ne seront pas animés d'un même esprit, ni pénétrés du desir de rapporter à un même but, la nature de leurs connoissances ou la direction particulière de leurs travaux. Chacun en général regarde trop son genre d'études ou de savoir comme une espèce de centre auquel il rattache tous les objets. Alors on juge bien moins les choses par elles-mêmes, ou dans l'intérêt, et suivant le goût du plus grand nombre des lecteurs, que d'après sa manière de voir ou de sentir : espèce d'égoïsme ou de personnalité inséparable chez les savans, de la préférence qu'ils ont accordée à certains genres de travaux ou de connoissances.

Je me souviens, disoit à ce sujet le philosophe Diderot, qu'un artiste à qui je croyois avoir exposé assez clairement ce qu'il avoit à faire pour *son art*, m'apporta, sur la manière de *tapisser en papier*, qui demandoit à peine un feuillet d'écriture et une demi-planche de dessin, trois cahiers épais, d'un caractère fort menu, propres à fournir deux volumes in-12 (1).

On doit être continuellement en garde contre de pareilles méprises; pour les éviter, un travail immense et le plus grand zèle ne suffisent pas; il importe en outre de connoître les hommes, au moins autant que les livres, et de se diriger d'après cette connoissance.

Cette science du cœur humain, et les vues de l'esprit le plus philosophique, sont plus particulièrement indispensables pour la combinaison des articles de détail, avec les grands articles, pour la juste proportion de ceux-ci, et la manière de faire usage des renvois, qui laissent découvrir à chaque instant de nouveaux rapports entre les différentes parties du travail, et qui servent, par cela même, à répandre sur l'ensemble de l'ouvrage, une lumière continuellement fournie par tous les points de la carrière, que l'on parcourt avec plus ou moins de rapidité.

(1) *Voyez* l'article ENCYCLOPÉDIE, dans l'édition de Genève, in-4°., pag. 303.

Les renvois sont pour les mots, ou pour les choses.

Les renvois des mots, les plus fréquens, ont lieu pour les termes de la science dont on s'occupe, et qui appartiennent en même temps, soit à la langue d'une science, soit à la langue vulgaire, comme on le voit par les mots Air, Atmosphère, Gaz, Lumière, etc., qui se rapportent également à la médecine et à la physique, ou pour les mots Abattemens, Affections morales, Délire, Folie, Mémoire, Passions, faisant partie du Vocabulaire général, et qui sont employés par les médecins, dans une acception particulière.

Une autre formule non moins fréquente, est celle qui fait renvoyer continuellement de ces mots communs ou généraux, à une dénomination technique correspondante, d'Abattement, par exemple, à Prostration, de Délire à Paraphrosyne, de Folie à Vésanie, de Fièvre à Pyrexie, d'Inflammation à Phlegmasie, de Gale à Psorique (*affection*).

On place encore également très-souvent des renvois pour toutes les dénominations dont la racine, ou les racines sont les mêmes que ceux d'un autre mot, qui doit fournir un article très-étendu; les renvois, par exemple, d'Accoucher, d'Accoucheur à Accouchement, de Monstres à Monstruosités, d'Adolescent à Adolescence, etc. Enfin, une autre sorte de renvoi est mise en usage pour les mots qui, sans être synonymes, ont une certaine analogie, tels que Ablactation et Sevrage, Abstinence et Jeune, Accès et Paroxismes, Accouchées et Femmes en couches, etc.

Du reste, les renvois pour les mots ne se bornent pas à une question purement grammaticale; l'art de les employer avec habileté, et dans les vues d'un esprit suffisamment étendu, donne sans cesse l'occasion de faire apercevoir toutes les nuances, toutes les variétés que peuvent offrir les faits ou les opinions qui appartiennent à une science.

Ces mêmes renvois ont aussi l'avantage de faire continuellement remarquer les liaisons qui existent entre tous les faits, toutes les vérités d'un genre de connoissances, et de faire revenir, à mesure que la science avance, sur des articles qui ne seroient plus au niveau de cette science. Lorsqu'on sera arrivé aux dernières lettres de l'alphabet, à l'aide de ces renvois, on doit aussi ajourner, ou reculer, avec une prévoyance philosophique, certains articles que l'état présent des connoissances rendroit trop incomplets ou trop difficiles, ce qui permet de jeter ainsi un grand nombre de pierres d'attente dans un Dictionnaire : méthode féconde et vraiment *Baconnienne*, d'après laquelle on laisse entrevoir les destinées ultérieures, les progrès espérés et probables de la science, tandis que d'une autre part, on reporte, sur l'espace déjà parcouru, une portion des lumières plus récemment acquises.

Dans l'emploi le plus habituel des renvois pour les choses, on va alternativement des objets de détail, aux parties les plus considérables de la science, et de ceux-ci aux objets de détail les moins susceptibles de développement. On s'attache surtout à montrer la liaison prochaine, ou la liaison plus éloignée de toutes ces choses, et les rapports du sujet que l'on traite avec ceux qui l'ont précédé, ou qui doivent le suivre; ce qui a fait dire sans doute à Diderot, et avec raison, que les renvois formoient la partie la plus importante d'un Dictionnaire, puisqu'ils servoient à la coordination de tous les articles.

Les renvois ont d'ailleurs plusieurs autres objets, qu'il importe de distinguer et de soumettre à la plus scrupuleuse analyse. Plusieurs, par exemple, ne sont mis en usage que pour éviter les doubles emplois et les répétitions, ainsi qu'on le doit faire, par exemple, pour les articles Air, Atmosphère, Climat, Aliment, Alimentation, Nutrition, Nourriture. D'autres, que l'on pourroit appeler des renvois de *confirmation* ou de *développement*, ont pour objet de traiter de nouveau, et sous un titre plus avancé dans l'ordre alphabétique, un sujet qui d'abord n'avoit pas été examiné avec assez de soin, ni avec un nombre suffisant de données et de connoissances : enfin, une autre sorte de renvoi pour les choses, que l'on pourroit appeler renvoi d'*élagation* ou plutôt d'*élimination*, permet aux auteurs d'un Dictionnaire, de retrancher, dans un article trop étendu, plusieurs objets de détail, qui doivent être examinés sous différens titres particuliers, et dans un grand nombre d'articles; c'est ainsi que dans les articles Fièvre ou Inflammation, on se borne à l'exposition de ce qui appartient en commun et en général à toutes les inflammations, et que l'on renvoie pour les détails aux différens genres ou aux différentes espèces de fièvres ou de phlegmasies, telles que les Fièvres bilieuses, les Fièvres inflammatoires, les Fièvres intermittentes, les Péritonites, la Pleurésie, la Péripneumonie, etc.

On devroit peut-être ajouter aux renvois que nous venons d'indiquer, les renvois de classification, ou de distribution, au moyen desquels on assigne, au commencement de chaque article, la place ou le rang de la matière qui en est le sujet, dans l'ordre de la science : classification qui n'a été indiquée régulièrement jusqu'à ce jour dans le *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie*, que pour ce qui concerne l'hygiène, et que nous nous proposons d'appliquer par la suite à toutes les parties des sciences médicales.

Ces renvois de toutes espèces deviennent de plus en plus importans, à mesure que l'on avance dans l'exécution d'un Dictionnaire, parce que, d'une part, les rapports que l'on veut saisir sont plus variés, plus nombreux, et que la lumière que l'on cherche à reporter sur l'espace déjà parcouru, se fortifie de plus en

plus, et acquiert d'autant plus d'éclat, que l'on est plus rapproché du terme de son travail, et de l'état le plus récent des connoissances.

Du reste, l'art de placer habilement les renvois est une opération de l'esprit très-délicate et très-difficile. Il exige beaucoup de méthode, beaucoup de réserve; c'est là surtout que les auteurs d'un Dictionnaire doivent montrer autant de sagacité que de goût, et autant de discernement que de savoir et d'érudition, pour ne dire que ce qu'il faut dire, pour se resserrer ou s'étendre au besoin, et pour revenir avec adresse sur des choses énoncées, et qui pourroient avoir déjà vieilli, lorsque l'on seroit arrivé aux dernières parties de l'ouvrage; la perfection de tous les articles dans un semblable travail ne pouvant manquer d'être subordonnée à toutes les chances d'un ordre alphabétique.

Les différentes conditions que nous venons de passer rapidement en revue, et qui se rattachent à des notions assez élevées de philosophie générale, doivent être remplies, autant qu'il est possible, dans l'exécution des différens Dictionnaires d'art ou de science.

Ces mêmes Dictionnaires, lorsqu'ils sont destinés à faire partie d'un système universel des connoissances humaines, se trouvent nécessairement soumis à toutes ces lois, mais avec des modifications assez nombreuses, et qui méritent toute notre attention.

Un Dictionnaire de médecine, par exemple, considéré comme une portion d'un système encyclopédique, s'éloigne nécessairement, sous plusieurs points de vue, des Dictionnaires spécialement et séparément consacrés aux sciences médicales.

En effet, les auteurs d'un *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique* ne s'adressent pas aux médecins en particulier, mais à tous les savans en général, ou même à l'universalité des hommes d'un esprit cultivé, dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société.

La méthode d'exposition dans un Dictionnaire particulier de médecine, est nécessairement dogmatique ou technique, sans rejeter entièrement les spécialités et les détails relatifs à la profession; cette méthode d'exposition doit être plutôt historique que technique dans un *Dictionnaire de médecine encyclopédique*, sans avoir rien de commun d'ailleurs avec les ouvrages insignifians, et souvent nuisibles, que l'on a publiés sous les titres de *Médecine usuelle*, *Médecine familière*, *Médecine domestique*.

Les auteurs d'un semblable Dictionnaire doivent avoir toujours présent à la pensée

pensée, que leur but particulier est de placer sous les yeux de leurs lecteurs un compte rendu de la science, et de faire connoître, avec beaucoup de réserve et de précision, le caractère, la marche de cette science, son état présent, ses vérités les moins contestées et ses applications les plus utiles; d'une autre part, il importe également à ces auteurs de présenter avec une sorte de développement, les parties élevées de cette même science, tout ce qui se rattache à sa philosophie ou à son histoire, et même les objets de détail qui peuvent inspirer un intérêt général, et qui se rapprochent davantage de l'éducation commune à tous les hommes instruits : considération qui nous a engagés, d'après l'exemple de nos plus savans prédécesseurs, à donner, toutes choses égales d'ailleurs, une place très-étendue à tout ce qui concerne la biographie des médecins les plus célèbres, les annales et les institutions de la médecine, la médecine légale, l'hygiène publique, la philosophie médicale, et le nouveau genre de connoissances que nous avons cru devoir établir sous le titre de MÉDECINE MENTALE et de MÉDECINE MORALE, qui se trouve confirmé aujourd'hui par l'établissement de la chaire dont il est l'objet, dans la Faculté de médecine de Paris.

Les auteurs d'un Dictionnaire, modifié, calculé dans l'ordre encyclopédique, soit pour la médecine, soit pour toute autre partie des sciences naturelles, s'attacheront donc nécessairement à ces objets d'un intérêt général, et aux régions supérieures de la science, dont ils exposent les notions éparses : ils doivent rappeler d'ailleurs, malgré les *brisemens* continuels de connexions qui résultent de l'ordre alphabétique, la liaison de ces notions, soit entr'elles, soit avec plusieurs autres parties d'un autre genre de connoissances : combinaison d'après laquelle on réalise, dans la méthode d'un semblable travail, l'idée de cette chaîne emblématique de Bacon, qui, repliée dans tous les sens, se porteroit alternativement des principes, du tronc d'une doctrine ou d'un art, à leurs conséquences et à leurs ramifications les plus éloignées, sans négliger le plus léger rapport, ni méconnoître aucun point de rapprochement ou de communication (1).

---

(1) Cette opinion sur le caractère particulier d'un Dictionnaire de médecine, faisant partie d'une Encyclopédie, expliquera aisément l'étendue et l'importance que nous avons données dans la première partie de ce volume, et dans la seconde du volume précédent, aux articles MÉDECINE MORALE, MÉDECINE NAVALE, MÉDECINE PUBLIQUE, MÉDECINS (existence civile des), MÉDECINS ANCIENS et MÉDECINS MODERNES, MÉDECINS EXPERTS ou MÉDECINS JURÉS, MÉDICO-LÉGAL, MEMBRANES, MER (hommes de), MESMÉRISME, MÉTHODES (médicales), MÉTHODISTES (secte des), MÉTIERS (influence des), MILITAIRE (médecine), MOMIE, MONSTRES et MONSTRUOSITÉS, MONTPELLIER (Faculté de), MORAL (rapport du physique et du), MORT, etc. etc.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 11 sur 787

Les sciences médicales présentent d'ailleurs beaucoup moins d'étendue dans un Dictionnaire spécial ou particulier de médecine. Elles appartiennent alors à cette troisième division des sciences naturelles, que M. Cuvier a désignée sous le titre de *Science d'application* (1), et embrassent plusieurs genres principaux de doctrines pour la médecine de l'homme, ou pour celle des animaux domestiques, savoir, I°. l'histoire de la science et des institutions médicales et sanitaires; II°. la pathologie, qui comprend la pathologie générale, la pathologie spéciale (2) et les arts qui s'y rapportent (3); III°. la thérapeutique; IV°. l'hygiène; V°. la médecine légale, etc.

La chirurgie elle-même, qui ne doit être regardée que comme une grande division de la thérapeutique, mais dont les détails sont de la plus grande importance, a été séparée de l'ensemble des sciences médicales, et exposée dans un Dictionnaire particulier (*le Dictionnaire de Chirurgie de l'Encyclopédie méthodique*), sur plusieurs articles duquel nous ne craindrons pas d'ailleurs de revenir, pour tout ce qui se rattache, soit à l'histoire de la science, soit à la thérapeutique ou à la pathologie générale.

Plusieurs branches des sciences naturelles, qui appartiennent bien moins à la médecine qu'à la chirurgie, font cependant partie de son enseignement; telles sont l'anatomie, l'histoire naturelle médicale, la chimie et la pharmacie, qui occupent une place distincte dans l'ordre encyclopédique, et qui ont été exposées dans plusieurs Dictionnaires particuliers et séparés de l'Encyclopédie méthodique; en conséquence nous ne nous arrêterons à aucun des articles relatifs à ces connoissances, nous réservant toutefois de faire une exception, pour un petit nombre d'objets qui se rapportent d'une manière trop directe à l'art de guérir, pour être entièrement omis dans son exposition ou dans son histoire; ce qu'il sera facile de voir pour les mots Morphine, Narcotine, Narcotiques, Noix vomique, Opium, Quinquina (ou écorce du Pérou), Strychnine, etc., etc.

D'après ces réflexions sur le caractère particulier et la physionomie bien prononcée du *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie*, nous nous proposons

---

(1) Les sciences naturelles d'application sont ramenées par M. Cuvier à quatre titres principaux, savoir, 1°. la médecine de l'homme, 2°. l'art vétérinaire, 3°. l'agriculture, 4°. la technologie.

(2) La médecine naturelle, la médecine des femmes et des enfans, l'*Obstetrique* ou l'art des accouchemens.

(3) Les arts de l'oculiste, du dentiste, du bandagiste, de l'orthopédiste.

de ne rien négliger pour rappeler cet ouvrage à sa forme primitive et spéciale, indiquée par Vicq-d'Azyr, en ne le considérant pas comme un répertoire isolé des sciences médicales, mais comme une partie aussi étendue qu'importante d'une exposition générale des connoissances humaines.

Dans cette manière de considérer les sciences médicales, nous attacherons un grand prix à les présenter, d'après l'état le plus récent de leurs progrès, pour les articles qui nous sont confiés. Plusieurs de ces articles seront en outre rédigés dans l'intention particulière de faire rejaillir, sur ce qui les précède, quelques traits, quelques rayons des connaissances actuelles, afin d'être toujours au niveau de ces connoissances : ce que la marche de l'esprit humain rendra d'ailleurs bien difficile, et souvent impossible : de telle sorte que dans le moment où nous croirons présenter, sur un point quelconque des doctrines médicales, leur état présent, elles se trouveront sur le point de subir une révolution, ou de s'agrandir ou de changer de forme par de nouveaux progrès.

Cette impossibilité de n'être pas devancés, pendant l'exécution d'un Dictionnaire, par la marche rapide des connoissances; cette impossibilité si décourageante, et les inégalités, les disparates qui en résultent, sont la suite inévitable de la nature de l'esprit humain, qui ne peut jamais demeurer stationnaire. Entraînée dans cette commune destinée, chaque partie des sciences varie, s'étend, s'agrandit, change au moins de direction ou de théorie, dans un espace de temps assez court; et vainement on voudroit espérer qu'un Dictionnaire qui lui est consacré, ne soit pas, au moment où il se termine, un ouvrage déjà fort ancien, ou très-arriéré, au moins pour ses premières parties.

Les opinions vieillissent et changent comme les mots d'une langue qui se forme successivement; certaines théories, qui avoient obtenu un grand crédit, sont modifiées dans plusieurs points, et perdent une grande partie de leur influence : l'intérêt que l'on prenoit même à certaines découvertes, plus singulières que fécondes, s'affoiblit et diminue de jour en jour.

« Qu'un homme consume une partie de sa vie à la description des arts, dit » le philosophe auquel nous empruntons ces remarques; que cet homme, » dégoûté de cet ouvrage fatigant, se laisse entraîner à des occupations plus » amusantes et moins utiles, et que son premier ouvrage demeure enfermé dans » ses porte-feuilles, il ne s'écoulera pas vingt ans, qu'à la place de choses nou- » velles et curieuses, piquantes par leur singularité, intéressantes par leurs » usages, par le goût dominant, par une importance momentanée, il ne retrou-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 13 sur 787

» vera que des notions incorrectes, des manœuvres surannées, des machines » ou imparfaites ou abandonnées. Dans les nombreux volumes qu'il aura com- » posés, il n'y aura pas une page qu'il ne faille retoucher; et dans la multi- » tude des planches qu'il aura fait graver, presque pas une figure qu'il ne faille » redessiner. Ce sont des portraits dont les originaux ne subsistent plus. Le » luxe, ce père des arts, est comme le Saturne de la Fable, qui se plaisoit à » détruires ses enfans.

» La révolution peut être moins forte et moins sensible dans les sciences et » dans les arts libéraux, que dans les arts mécaniques : mais il s'y en fait une. » Qu'on ouvre les Dictionnaires du siècle passé, on n'y trouvera à ABERRA- » TION, rien de ce que nos astronomes entendent par ce terme; à peine y aura- » t-il sur l'ÉLECTRICITÉ, ce phénomène si fécond, quelques lignes qui ne seront » encore que des notions fausses et de vieux préjugés. Combien de termes de » *minéralogie* et d'*histoire naturelle* dont on en peut dire autant! Si notre » Dictionnaire eût été plus avancé, nous aurions été exposés à répéter sur la » *nielle*, sur les maladies des grains, et sur leur commerce, les erreurs des » siècles passés, parce que les découvertes de M. Tillet et le système de M. Her- » bert sont récens.

» Quand on traite des êtres de la nature, que peut-on faire de plus que de » rassembler avec scrupule toutes leurs propriétés connues dans le moment où » l'on écrit? Mais l'observation et la physique expérimentale multipliant sans » cesse les phénomènes et les faits, et la philosophie rationnelle les comparant » entr'eux et les combinant, étendent ou resserrent sans cesse les limites de » nos connoissances, font en conséquence varier les acceptions des mots ins- » titués, rendent les définitions qu'on en a données inexactes, fausses, im- » complètes, et déterminent à en instituer de nouveaux. »

Ces changemens continuels, ces variations que rien ne peut arrêter, ces effets inévitables de la marche de l'esprit humain, qui n'est jamais stationnaire, ont été beaucoup plus marqués pour la médecine que pour aucune autre partie des sciences naturelles, dans la période qui s'est écoulée depuis la publication des premiers volumes de la partie médicale de l'*Encyclopédie*.

Les hommes les plus célèbres de cette époque, et en particulier Vicq-d'Azyr, et les premiers rédacteurs de l'ouvrage que nous devons terminer, ne furent pas sans doute étrangers à la révolution qui s'est opérée dans cette période (A). Mais ils n'ont pu la devancer, et un grand nombre de leurs articles a dû se

trouver et se trouve, en effet, à une grande distance de l'état des connoissances, vers lequel cette révolution a entraîné bien plus qu'elle n'a conduit les esprits, dans l'espace de quelques années.

La réforme, ou plutôt, la fondation sur de nouvelles bases des écoles de médecine de France; la réunion, dans l'enseignement, de la médecine proprement dite et de la chirurgie (B); l'esprit philosophique qui s'est introduit dans les écoles, et qui, après avoir dissipé les derniers vestiges de la philosophie scolastique, s'est opposé à l'esprit de système (C) et à l'invasion des théories tirées des sciences plus ou moins étrangères à l'art de guérir (D) (les mathématiques, la physique, la chimie et la philosophie spéculative); cette direction imprimée à tous les genres de travaux ou d'études; l'importance attachée aux institutions cliniques, et les chances pour les découvertes de détail, que le nombre et l'activité de ces institutions ont multipliées (E); le nouveau caractère et les progrès rapides de la physiologie, qui est devenue une science de fait, une étude expérimentale; une disposition semblable dans ce qu'on appeloit autrefois la *pathologie*, dont plusieurs branches ont été enrichies ou perfectionnées (F); l'anatomie générale, fondée, développée sous nos yeux par Bichat, et qui s'est associée à cette physiologie et à cette pathologie; l'étude des lésions organiques, dont cette même anatomie générale a changé la forme; cette dernière qui, après avoir été un simple recueil d'observations, s'est élevée au rang des sciences, et s'est placée parmi les doctrines, en même temps qu'elle s'est enrichie par un grand nombre de découvertes; les applications de cette dernière, non-seulement à la physiologie, mais à la théorie des maladies et des *médications*, qui n'a plus ressemblé en rien à ce que l'on désignoit autrefois sous le nom de *pathologie* et de *thérapeutique* (G); ces applications, une culture plus rationnelle et plus étendue de la médecine légale (H); enfin des vues entièrement nouvelles sur la nature ou le traitement des maladies mentales (I), et sur les rapports du physique et du moral de l'homme; tels ont été les points les plus saillans du nouvel état de choses qui s'est établi pour les sciences médicales, au commencement du dix-neuvième siècle, et dont nos prédécesseurs n'ont pu prévoir ni devancer le développement et les conséquences.

Par un effet nécessaire de ces grandes variations, plusieurs articles ont dû être et ont été réellement traités d'une manière incomplète, ou même oubliés, dans les volumes antérieurs à celui dont nous publions aujourd'hui la première partie. Tels sont, et pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, les articles Adhérences morbides, Agonie, Aliénation mentale, et même Aliment et Anatomie pathologique, malgré leur étendue, Anaemie, Anévrysmes internes, Anévrysmes externes, Anévrysmes spontanés, Angine de

POITRINE, ARTÈRES (maladie des), ASTHME, AUSCULTATION MÉDIATE, BLESSURES (sous le point de vue de la médecine légale), CAL, CANCER, CHLOROSE, CICATRICE, CICATRISATION, CORPS FIBREUX de l'utérus, CROUP, DARTRES, DÉLIRE, DÉMENCE, DIABÈTES SUCRÉ, DOCIMASIE pulmonaire, DYSSENTERIE, EAUX MINÉRALES NATURELLES et ARTIFICIELLES, ECROUELLES, ÉLÉPHANTHIASIS des Grecs et des Arabes, EMBRYOLOGIE (sous le rapport de la médecine légale), EMPHYSÈME, ENTÉRITE, EPILEPSIE, EXHALATION, FACE (sous le rapport de la séméiotique), FIÈVRES INTERMITTENTES en général, FIÈVRES BILIEUSES, FIÈVRES INFLAMMATOIRES, FIÈVRE PUERPÉRALE, FLUXIONS, GALVANISME, GANGRÈNE en général, GANGRÈNE HUMIDE des hôpitaux, GOÎTRE, GYMNASTIQUE, HALLUCINATION, HÉMORRAGIE, HÉMORROÏDES, HYDATIDES, HYDROCÉPHALE INTERNE, ILEUS, INFLAMMATION, LÈPRE, LÉSIONS ORGANIQUES, etc., etc.

Nous reviendrons autant qu'il nous sera possible, et au moins d'une manière historique, en profitant de toutes les ressources que peut offrir l'ordre alphabétique, sur ces différens articles, qui ont été omis, ou qui sont trop éloignés de l'état présent des connoissances : espèces de corrections ou de supplément dont la portion du volume que nous publions aujourd'hui, et la deuxième moitié du volume précédent, ont déjà présenté plusieurs exemples (1).

Telles sont les réflexions auxquelles nous avons pensé qu'il falloit d'abord nous arrêter, dans ces vues préliminaires, avec le dessein de nous faire une idée exacte de la nature du travail qui nous étoit confié.

Nous terminerons ici les réflexions qu'il nous a paru nécessaire de placer

(1) *Conférer* pour ces exemples dans les volumes cités, les articles MÉDECINS MODERNES, MÉDECINS ARCHIATRES, avec ANCIENS MÉDECINS et ARCHIATRES; MENINGO-GASTRIQUE (fièvre), avec FIÈVRE BILIEUSE; MÉDECINS JURÉS ou MÉDECINS EXPERTS, avec MÉDECINE LÉGALE, dont l'auteur s'était borné à quelques lieux communs, et n'avait pas conservé l'article de Lafosse dans la grande Encyclopédie, oubliant ou ignorant sans doute, que les rédacteurs de l'Encyclopédie méthodique, pour la *médecine*, avaient contracté l'engagement de prendre pour base de leur travail les articles publiés dans l'ancienne, ainsi qu'ils le déclarent dans l'avertissement que nous avons déjà cité. *Conférer* aussi MÉDICALES (sciences médicales), avec MÉDECINE EN GÉNÉRAL; MÉLÆNA, avec MALADIE NOIRE; MEMBRANES, avec plusieurs articles de détail, qui se rattachent à la considération pathologique des différens systèmes d'organes, telles que ADHÉRENCES, FAUSSES MEMBRANES, FŒTUS (membranes du), CADUQUE (membrane caduque), ÉPICHORION, de M. le professeur Chaussier, *membrana decidua*, de Hunter, MER (eau et bains de), avec BAINS et EAU DE MER; MÉSENTÈRE, MÉSENTÉRIQUE (atrophie mésentérique), avec CARREAU; MINÉRALES (eaux), avec EAUX MINÉRALES.

au commencement de ce dixième volume du *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique.*

Si notre but a été atteint, ces réflexions feront évidemment connoître que ce Dictionnaire, dont la terminaison et le complément nous ont été confiés, présente un caractère scientifique et un genre d'utilité qui lui sont propres; ce qui explique comment un grand nombre d'articles, à peine indiqués dans les autres Dictionnaires de médecine (1), sont très-développés dans la partie médicale de l'*Encyclopédie*, tandis que l'on a omis, dans cette dernière, ou présenté d'une manière très-abrégée, plusieurs autres articles qui occupent une grande étendue dans ces mêmes Dictionnaires (2).

Nous ne changerons rien d'ailleurs à l'esprit, aux intentions de notre illustre prédécesseur. Secondés comme lui par la collaboration de plusieurs hommes aussi laborieux qu'éclairés (3), nous espérons terminer, enfin, et d'une

---

(1) Plusieurs des articles que nous avons déjà indiqués, et qui se rapportent aux considérations les plus élevées des sciences médicales, et aux parties de ces sciences les plus remarquables par l'universalité de leur intérêt, ou la fécondité de leurs applications (un grand nombre d'articles d'hygiène, Affections de l'ame, par exemple, Air, Alimens, Afrique, Europe, etc., le mot Hygiène lui-même, plusieurs articles d'histoire de la médecine, ou de philosophie médicale, de médecine mentale, de médecine légale; Méthodes (méthodes médicales), Sciences (sciences médicales), Montpellier, Médecins modernes, comparés aux anciens, Méthodistes, Mentale, Moral, Médecins jurés ou experts, Monstres, etc.).

(2) Ces mêmes réflexions, si elles sont convenablement appréciées, préviendront la remarque de certains détracteurs, qui voudraient faire penser que, par cela même qu'il existe plusieurs Dictionnaires de médecine, l'achèvement de la partie médicale de l'Encyclopédie serait devenu inutile ou superflu, ou que les auteurs d'un pareil ouvrage ne peuvent manquer de mériter le reproche d'avoir mis à contribution, pour leur travail, les Dictionnaires de médecine les plus estimés.

(3) MM. Breschet, docteur en médecine, chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie royale de médecine (plusieurs articles d'Anatomie pathologique).

Chamberet, docteur en médecine, professeur à l'hôpital de Lille (différens articles de la Médecine pratique, la Médecine militaire).

Coutanceau, membre de l'Académie royale de médecine (plusieurs articles de Médecine proprement dite et d'Histoire des sciences médicales).

Désormeaux, professeur de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de médecine (quelques articles de la Médecine des femmes).

Desplas et Groonier (la Médecine vétérinaire).

Louyer-Villermay, docteur en médecine (quelques articles de Médecine pratique).

manière utile, le monument dont il a jeté les bases, et qu'il eût sans doute achevé d'une manière glorieuse, si une mort prématurée ne l'avoit enlevé aux sciences médicales, au moment où une nouvelle époque alloit commencer pour elles, sous l'influence de son génie, et par les travaux de ses contemporains les plus célèbres.

MAGENDIE, membre de l'Académie royale de médecine (divers articles sur la PATHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE et la THÉRAPEUTIQUE).

THILLAYE (Auguste), médecin attaché à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris (la DIRECTION TYPOGRAPHIQUE, et quelques articles de BIOGRAPHIE MÉDICALE).

VILLERMÉ, docteur en médecine (quelques articles concernant l'HYGIÈNE PUBLIQUE et la PATHOLOGIE).

NOTES

NOTES ET ADDITIONS.

A.

Page xij. *Ne furent pas étrangers à la révolution qui s'est opérée dans cette période.*

Les principaux membres de l'Académie de chirurgie, plusieurs médecins de l'ancienne Faculté de Montpellier, de la Société royale de médecine de Paris, peuvent être regardés comme les promoteurs des changemens qui se rattachent à la révolution dont nous parlons.

La nouvelle impulsion donnée à la pathologie positive, par l'Académie de chirurgie, le plan de constitution pour la médecine en France, présenté par la Société royale à l'assemblée constituante, les efforts de Desbois de Rochefort, de Desault, de M. Corvisart, pour établir à Paris les institutions cliniques, à l'exemple de celles de Leyde, de Vienne, de Pavie, etc.; le point de vue philosophique sous lequel Vicq-d'Azyr présenta l'anatomie et retraça l'histoire des sciences médicales, dans les biographies des médecins les plus célèbres du dix-huitième siècle, contribuèrent plus particulièrement à cette même révolution, qui n'eut d'ailleurs tout son développement qu'après la fondation des nouvelles écoles de médecine, par la loi du 14 frimaire an III.

B.

Pag. xiij. *La réunion dans l'enseignement, de la médecine proprement dite et de la chirurgie.*

Cette réunion et l'unité de l'art de guérir, établies, consacrées par l'exemple et par l'autorité des Anciens et de quelques hommes distingués qui apparurent à la fin du moyen âge, avoient été mises hors de doute par une longue suite de discussions relatives à ce point de philosophie médicale, et que Lamartinière, Quesnay, A. Petit, traitèrent d'une manière si convaincante et si lumineuse. Depuis cette époque, la nécessité de s'opposer à toute espèce de division des médecins par catégories distinctes ou séparées, n'a plus été mise en question, sous le rapport de l'enseignement de la science ou de l'exercice de la profession, que par des hommes incapables d'avoir une opinion sur un pareil sujet, et dirigés par des vues entièrement étrangères aux intérêts de la science et de l'humanité. Il n'en a pas été ainsi de la séparation de la médecine proprement dite et de la chirurgie, envisagées sous le point de vue des travaux académiques.

L'Académie royale de médecine, récemment établie, a même été partagée en trois sections particulières, la section de médecine proprement dite, celle de chirurgie et celle de pharmacie. Plusieurs hommes éclairés qui ont contribué à cette séparation, et dont l'opinion fait sans doute autorité dans les sciences, ont pensé que cette même division, beaucoup plus tranchée, beaucoup plus prononcée, auroit de grands avantages, et qu'il seroit utile de faire travailler à part, dans une communauté plus intime d'intérêt et d'occupation, les savans qui se sont consacrés à une branche particulière des sciences médicales. (*Voyez* le *Rapport sur un projet d'ordonnance, relatif à l'Académie royale de médecine, présenté dans sa séance du 4 mai* 1821, *par une commission chargée de la rédaction de son réglement, et composée de MM.* Portal, président d'honneur

perpétuel, Hallé, Petit, Leroux, Dalmas, Alibert, Richerand, Dupuytren, Dubois, Robiquet, Cadet de Gassicourt et Royer-Collard, rapporteur.

D'après l'opinion que nous rappelons ici, et que nous n'avons pas craint de combattre dans quelques remarques adressées à l'Académie, des objections très-graves peuvent être opposées aux partisans de l'unité ou de la réunion de l'art de guérir, sous le rapport des travaux académiques.

Suivant l'auteur du rapport que nous venons de citer, si tous les objets de la science étoient discutés en commun, c'est-à-dire, si les différentes parties des sciences médicales étoient réunies dans une seule Académie, comme elles le sont aujourd'hui dans les écoles les plus célèbres de l'Europe, il faudroit n'admettre dans cette Académie que des hommes capables de prendre part à ces sortes de discussions : et cette condition ne pourroit être remplie, parce que la science est trop vaste et trop étendue.

La réunion des médecins d'un esprit assez étendu pour embrasser l'universalité de la science, avec les médecins qui se sont le plus spécialement occupés de chacune de ses parties, présenteroit d'autres inconvéniens. On ne pourroit point en former un tout homogène, et les sujets qui seroient traités dans les séances d'une compagnie savante ainsi composée, n'intéresseroient qu'un très-petit nombre de personnes à la fois. Les mémoires, les observations, n'attireroient point assez l'attention générale, l'émulation ne pourroit être excitée ; enfin, les séances seroient vides et désertes, parce qu'il est dans la nature de l'esprit humain, de ne se remuer que pour ce qui touche à ses intérêts et à ses habitudes.

Ces argumens, en faveur de la séparation des grandes sections des sciences médicales, et des savans qui les cultivent, perdent sans doute beaucoup à se trouver réduits à leur plus simple expression, et privés de la dialectique serrée et pressante avec laquelle leur auteur les a présentés. En les produisant avec un pareil secours, sont-ils aussi convaincans, aussi décisifs que l'on pourroit d'abord le croire ? Nous ne le pensons pas, surtout en nous rappelant, qu'avec un peu d'expérience des choses humaines, on doit savoir que l'emploi le plus habile du raisonnement, et l'usage le plus savant des paroles, ne se sont pas toujours trouvés d'accord avec la force des preuves que l'on fait valoir, ou la bonté de la cause que l'on veut défendre.

Sans doute, tous les hommes ne sont pas également disposés, par l'universalité de leur savoir et l'étendue de leur expérience, à s'occuper avec le même succès, et pour les perfectionner, des différentes parties des sciences médicales ; mais tous, ou du moins presque tous, d'après l'état actuel de l'enseignement (1), doivent écouter avec intérêt, et comprendre tout ce qui concerne ces mêmes connoissances. Ils fréquenteront une Académie qui leur est consacrée, avec d'autant plus d'empres-

---

(1) Les différentes parties de la *médecine* se tiennent, et ne forment qu'une seule science, qu'un seul et même art ; lorsqu'on les considère, soit dans leur objet (l'étude, la connoissance très-étendue de l'organisation de l'homme et de ses dérangemens), soit dans leur but (le soulagement et la guérison des malades). Elles sont réunies aujourd'hui dans un seul et même enseignement, non-seulement en France, mais encore dans la plupart des autres écoles de l'Europe, à Édimbourg, Vienne, Gœttingue, Berlin, Pavie, etc. etc.

Il est même digne de remarque que, dans la Faculté de Gœttingue, une seule chaire de clinique est consacrée à la médecine et à la chirurgie ; disposition qui se rapproche d'ailleurs beaucoup de ce qui existe dans l'école de Paris, pour la clinique de perfectionnement, occupée avec tant de distinction par M. le professeur Dubois, qui donne également son attention et ses conseils dans les consultations attachées à cette clinique, pour les maladies dites *chirurgicales*, et pour les maladies internes, surtout les *maladies chroniques*.

sement, qu'ils seront plus assurés d'y trouver des objets plus variés ou plus nombreux d'entretien et de discussion : disposition d'esprit qui s'observe même dans la société, où chacun apporte continuellement, et pour l'instruction de tous, les résultats de méditations et de recherches si différens les uns des autres.

Placé dans une autre situation, resserré dans un domaine particulier de la science, chaque médecin seroit nécessairement privé d'une émulation suffisante et d'un desir bien entendu de renommée ; il craindroit, avec raison, de ne trouver parmi ses auditeurs que des confrères qui auroient déjà été trop long-temps occupés des objets dont il vient les entretenir, pour ne pas l'écouter le plus souvent avec tiédeur, prévention et même jalousie.

Un savant professeur qui partage notre opinion, M. Roux, a dit à ce sujet, et d'une manière très-ingénieuse, *que les comédiens ne joueroient pas bien la comédie, s'ils avoient seulement des comédiens pour spectateurs.* Cette remarque s'applique à toutes les professions. Les hommes valent mieux, font mieux quand on les regarde, et ils ne sont bien regardés que quand les spectateurs sont nombreux, variés, et un peu disposés à la curiosité ou à la surprise.

Si de cette manière de raisonner, qui porte sur la nature des choses, et qui s'éloigne autant qu'il est possible de la sévérité des doctrines ou de l'abstraction des théories, nous passons à l'expérience des compagnies savantes qui nous ont précédés, nous y trouverons des preuves non moins fortes en faveur de l'opinion que nous avons adoptée.

Ainsi l'Académie de chirurgie, qui n'étoit pas seulement une Académie de chirurgie, et qui se trouvoit, dans la réalité des choses, une Académie générale de médecine, embrassa dans ses travaux, au moins en grande partie, l'universalité des sciences médicales, comme on peut s'en convaincre en parcourant ses Mémoires, et les volumes de prix qu'elle a publiés : recueil dans lequel on trouve non-seulement plusieurs Mémoires qui appartiennent ou à la thérapeutique ou à la pathologie générale, mais aussi, et en très-grand nombre, des travaux qui se rapportent à des sujets relatifs à la médecine proprement dite, tels que les *métastases*, l'*esquinancie inflammatoire*, l'*action du sublimé corrosif*, l'*inoculation*, le *caractère des maladies scrophuleuses*, etc. etc. (1).

La Société royale, sans avoir entièrement négligé la chirurgie proprement dite et la pharmacie, ne leur a peut-être pas donné assez d'étendue dans les Mémoires qu'elle a publiés ; mais elle desiroit faire beaucoup mieux dans la suite, en exécutant, ainsi qu'elle le proposoit à l'Assemblée constituante, le projet de faire correspondre, dans l'intérêt de la science, tous les chirurgiens, les médecins, les pharmaciens français, et de former ainsi de tous les citoyens qui aiment et qui cultivent la médecine, un grand corps, animé du même esprit dans toutes ses parties, et toujours gouverné par les principes du bien public et de la raison (2).

---

(1) Nous n'indiquons à dessein, dans cette énumération, que les questions ou les sujets qui ont été traités dans les mémoires ou dans les prix de l'Académie de chirurgie, et qui se rapportent à la médecine proprement dite. Il auroit été également facile de faire entrer, dans cette citation, les excellentes remarques de J. L. Petit, sur *les tumeurs de la vésicule du fiel*, que l'on pourroit confondre avec les abcès du foie ; les mémoires de Louis, sur *la structure* et *les maladies de la langue* ; l'examen de la question de savoir, si l'*action du feu n'a pas été trop employée par les Anciens*, ou *trop négligée par les Modernes* : enfin plusieurs recherches et plusieurs observations du même genre, par Morand, Hévin, Foubert, Lapeyronie, Quesnay, David, sur divers points d'anatomie pathologique, ou de pathologie générale.

(2) *Voyez* le nouveau plan de constitution de la médecine en France, par la Société royale, page 145.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 21 sur 787

La Société de médecine du département de la Seine, la Société de médecine de la Faculté de Paris, la Société médicale d'émulation, ont cherché à se rapprocher autant qu'il étoit possible de ce noble but; elles ont compris, embrassé toutes les parties de la médecine dans une seule Académie, et si elles ont laissé beaucoup à desirer à la Société qui vient d'être instituée, celle-ci ne pourroit, sans injustice et sans mécompte, refuser de s'éclairer par leur exemple et par leurs traditions.

Si des Sociétés de médecine nous passons à d'autres Académies, nous verrons, sans prendre nos exemples chez les étrangers, l'ancienne Académie des sciences, la section des sciences naturelles de l'Institut, la Société philomatique, s'occuper en même temps de connoissances beaucoup plus étendues que les différentes parties de la médecine, et un seul secrétaire perpétuel préparer les séances de la compagnie, exposer ses travaux, et payer à la mémoire des membres qu'elle a perdus, un juste tribut d'éloges (1).

On nous pardonnera sans doute cette digression, motivée par un intérêt du moment, qui ne sera pas sans influence sur les destinées ultérieures de la science : digression qui d'ailleurs se rattache à une question assez neuve, la question de savoir s'il est *utile* ou *nuisible* de séparer ou de réunir les différentes parties de la médecine, sous le point de vue des travaux académiques, entièrement différent du point de vue de l'enseignement et de la pratique, sur lequel il ne reste plus rien à dire, après les auteurs que nous avons cités, et après les savans (2) qui s'en sont occupés de nouveau dans ces derniers temps, et à l'occasion de l'attaque si injustement et si indécemment dirigée contre les nouvelles écoles de France. *Voyez*, pour plus de détails, les remarques que nous avons citées, et qui ont été lues le 22 mai 1821, à la Société royale; *voyez* aussi le rapport de la commission, contre lequel ces attaques ont été dirigées (de la page 13 à la page 17).

C.

Page xiij. *Après avoir dissipé les derniers vestiges de la philosophie scolastique.*

Nous faisons ici allusion aux vestiges de la philosophie scolastique, qui se sont conservés dans quelques Universités, où l'on n'a point encore abandonné l'argumentation latine et l'usage des thèses, qu'il ne faut pas confondre avec les dissertations inaugurales : usage qui, pour le dire en passant, avoit été si justement et si judicieusement attaqué par Ramus, dans le seizième siècle.

D.

Page xiij. *Des théories fondées sur une application prématurée des sciences physiques ou chimiques, à la médecine.*

On sait que les systèmes des animistes, des Iatro-mécaniciens, des Iatro-chimistes, se sont disputés pendant long-temps l'empire de la médecine; qu'ils ont détourné ceux qui la cultivent, de l'esprit

---

(1) L'ancienne Académie des sciences en particulier, a compté parmi ses membres la plupart des médecins et des chirurgiens célèbres du dix-huitième siècle, qui n'y furent jamais écoutés avec distraction ou négligence. Ainsi Tauvry, Dodart, Poupart, Delafaye, Fagon, Mery, Littre, Duverney, etc., qui furent reçus dans cette Académie, se faisoient écouter avec intérêt par leurs plus savans collègues, et même par les gens du monde d'un esprit cultivé; comme on le voit en particulier pour Duverney, qui fut admis à parler d'anatomie devant le duc de Montausier, l'évêque de Meaux, le savant Huet, de Cordemoi, le duc de Chevreuse, etc. etc.

(2) MM. Prunelle, Richerand, Pelletan, etc.

d'observation qui avoit dirigé les médecins les plus célèbres de l'antiquité ; on sait aussi que la postérité a fait justice de ces vaines hypothèses.

Des nouvelles tentatives ont été faites cependant, dans les temps modernes, pour appeler les médecins dans les voies toujours si fréquentées de l'erreur et des spéculations ; ainsi qu'il seroit facile de le prouver, en citant seulement la doctrine de Brown, quelques explications de Fourcroy sur l'action des médicamens, la Nosographie de M. Baumes, le système de pathologie que l'on a voulu établir en Allemagne, sous l'influence des chefs des sectes modernes les plus fameux, tels que Fichté et le célèbre auteur de la *Nouvelle Philosophie* ou de la *Critique de la raison pure*.

L'histoire des sciences médicales rappellera sans doute ces vains et derniers efforts de l'esprit de système, mais elle ajoutera qu'ils ont eu peu de durée et d'influence.

Les médecins ont en général aujourd'hui une sorte de répugnance pour ces jeux d'esprit, qui furent si sérieux dans le dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Ils ne repoussent pas avec dédain les lumières qui peuvent leur être offertes par toutes les parties des sciences naturelles ; mais ils se rendent plus difficiles pour les explications que l'on voudroit tirer de ces sources un peu étrangères, et s'ils n'acceptent pas une pareille invasion, ils s'empressent d'une autre part d'adopter la marche de ces mêmes sciences, et de chercher, dans leurs communications avec les hommes qui les cultivent, un esprit plus sévère et une raison plus forte et plus étendue.

E.

Page xiij. *Les chances pour les découvertes de détail, que le nombre et l'activité de ces institutions* (*les institutions cliniques*) *ont multipliées.*

Plusieurs Traités, mais surtout un grand nombre de monographies, de dissertations, de mémoires, peuvent être justement attribués aux institutions cliniques ; et sans parler des grands ouvrages de Stoll, de J. Frank, ainsi que de plusieurs travaux moins étendus qui ont été publiés dans le cours d'un demi-siècle, en Italie, en Allemagne et en Angleterre ; sans parler, dis-je, de ces travaux, et en nous bornant à ce qui concerne la France, nous citerons le Journal et les Œuvres chirurgicales de Desault, son Traité des maladies des voies urinaires ; le Traité des maladies organiques du cœur, de M. le professeur Corvisart, son savant Commentaire sur la dissertation de Avenbrudger sur la percussion de la poitrine, considérée sous le rapport de la séméiotique ; le Traité de la phthisie de Bayle, son Mémoire sur l'œdème de la glotte, ses Observations sur le cancer ; l'exposition orale d'une Histoire et d'une Doctrine des lésions organiques, par M. le professeur Dupuytren, qui a été recueillie et qui doit être publiée par M. Breschet ; le Traité des phlegmasies chroniques de M. Broussais ; la Dissertation classique de Marandel sur les irritations ; le Traité de l'auscultation médiate de M. Laennec, son Mémoire sur les tubercules ; les Observations de MM. Bayle, Fouquier, Riobé et Rochoux sur l'apoplexie, et un grand nombre d'écrits du même genre, publiés dans les Bulletins de la Faculté de médecine de Paris, le Journal de médecine de M. Corvisart, Boyer et Leroux, les Mémoires et le Journal de la Société médicale d'émulation, le Dictionnaire des sciences médicales, son Journal complémentaire, etc. etc.

F.

Page xiij. *Ce qu'on appeloit autrefois la pathologie, etc. etc.*

La pathologie, qui fut long-temps enseignée dans les écoles et dans un grand nombre d'ou-

vrages, parmi lesquels on distinguera toujours le Traité de Gaubius, se bornoit à une suite de lieux communs et de distinctions subtiles, qui n'avoient le plus souvent aucun rapport avec la pratique, et qui ne se rattachoient le plus souvent que par des liens imperceptibles, à l'anatomie physiologique. Les choses commencèrent à être considérées sous un autre point de vue, dans plusieurs Mémoires de l'Académie de chirurgie; mais cette révolution ne se répandit pas dans les écoles; on peut même dire que ce n'est que de nos jours, et sous l'influence de l'anatomie générale et de l'anatomie pathologique, que la pathologie a été enfin présentée aux étudians comme une science de faits, comme une introduction aux études cliniques : introduction dont l'esprit de système, qui ne meurt jamais, a voulu s'emparer un moment, avec une apparence d'éclat et de succès.

Les branches de la pathologie qui ont été le plus enrichies et perfectionnées, sont la Nosographie, que M. le professeur Pinel a établie sur des bases nouvelles, et la Séméiotique, qui a été redevable d'un grand nombre de détails, à la percussion de la poitrine et de l'abdomen, à l'auscultation médiate, à l'emploi ingénieux du *Stethoscope*, de M. Laennec, et à la découverte du *speculum uteri*, pour quelques cas particuliers de maladies du rectum et de l'utérus, etc.

L'anatomie pathologique, que l'on pourroit regarder comme une branche de la pathologie, a surtout fait d'immenses progrès, et sous le rapport des faits qui ont été découverts ou mieux observés, et sous le rapport de leur exposition et de leur coordination, pour lesquelles M. Dupuytren a rendu de si grands services aux sciences médicales.

G.

Page xiij. *Ce que l'on appeloit autrefois la pathologie et la thérapeutique, etc.*

Voyez, pour la pathologie, la note précédente. Quant à ce qui concerne la pathologie, considérée comme la science des indications et l'*exposition dogmatique* ou *scientifique* des phénomènes constans qui résultent de l'action des médicamens, en faisant abstraction de leur effet curatif, qui n'est que la conséquence éloignée et souvent problématique, *voyez*, dans ce Dictionnaire, Médicamens, Médications, Thérapeutique.

H.

Page xiij. *Une culture plus rationnelle et plus étendue de la médecine légale.*

Cette application si importante et si délicate de la médecine, à des intérêts souvent plus *chers* que la propriété ou la vie, fut entièrement inconnue aux Anciens. On a voulu la faire remonter, chez les Modernes, jusqu'aux assises de Jérusalem et à l'institution des chirurgiens du Châtelet, dans le quinzième siècle. Quoi qu'il en soit, après avoir reçu une première et utile impulsion de Paré, de Severin Pineau, de Pigray, etc., elle fut cultivée en France, avec distinction, dans le dix-huitième siècle; savoir, par Lafosse, dans le supplément de l'Encyclopédie, et d'une autre part, à l'occasion de plusieurs procès célèbres, par Ant. Petit, Lorry, mais surtout par Louis, dont il est impossible de prononcer le nom sans se rappeler avec une profonde reconnoissance l'intérêt et les lumières qu'il répandit sur les malheurs de *Calas*, de *Mont-Bailly*, de *Sirven*, et de plusieurs autres victimes de l'ignorance et des vices sans nombre de la législation criminelle de cette époque.

Cette même médecine légale, sur laquelle les Allemands ont beaucoup écrit, se trouve enseignée aujourd'hui dans l'école de Paris, avec beaucoup de distinction, par M. Orfila. Son avantage d'être cultivée, dans l'état présent des connoissances, d'une manière plus rationnelle et plus étendue, doit être plus particulièrement attribué à M. le professeur Ch[illegible]assier, qui s'est si judi-

cieusement attaché à montrer, et par ses préceptes et par ses exemples, comment la médecine légale, considérée comme une *véritable expertise*, devoit être traitée par les médecins, pour l'honneur de la science et dans le plus grand intérêt de la société. (*Voyez*, dans cet ouvrage, MÉDECINS JURÉS.)

I.

Page xiij. *Sur le traitement des maladies mentales, et sur les rapports du physique et du moral de l'homme.*

Plusieurs médecins, entraînés par un goût particulier, ou dirigés par le sentiment de leurs devoirs et par le desir de faire contribuer aux progrès des sciences les emplois qui leur sont confiés, se sont plus particulièrement occupés de cette belle partie de la médecine, que nous désignons indifféremment sous les noms de *médecine morale* et *de médecine mentale*. M. Pinel et J. G. Cabanis ont été en France les promoteurs des études qui répandent tant d'intérêt et de savoir sur cette branche de la médecine pratique, dont l'état présent n'a plus rien de commun avec ce qu'il pouvoit être à l'époque des premières publications de l'*Encyclopédie méthodique*.

On distingue parmi leurs continuateurs, ou parmi leurs disciples les plus zélés, MM. ESQUIROL, PARISET; ROYER-COLLARD, médecins des principaux établissemens publics, pour le traitement des aliénés; M. DUBUISSON, directeur d'un établissement particulier, et M. ITARD, auquel on doit des observations si judicieuses sur le *Sauvage de l'Aveyron*, et sur le développement gradué du sens de l'ouïe chez certains sourds et muets, auxquels l'audition a été rendue par ce développement. Nous devons rappeler aussi dans cette espèce de commémoration, et sans affecter les dehors d'une fausse modestie, nos propres travaux sur les mêmes objets, mais principalement les ouvrages dans lesquels nous nous sommes proposé d'examiner les différentes questions de médecine mentale, qui se rapportent à la médecine pratique générale (toutes celles qui concernent le *délire* dans les maladies aiguës, les *rêves* et le *somnambulisme*, l'*ivresse*, les différentes espèces de *narcotisme*, l'effet des passions, ou de certaines impressions sur les différens organes, et les rapports du physique et du moral, pendant la durée d'un grand nombre de maladies). (*Voyez* dans ce Dictionnaire, MÉDECINE MORALE et MÉDECINE MENTALE.)

MÉSANGE. (*Hygiène.*) *Parus.*

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de *méſange* à des petits oiſeaux très-jolis, qui chantent très-agréablement, & dont on connoît différentes eſpèces qui ſont décrites dans les ouvrages d'hiſtoire naturelle. Sa tête eſt remarquable par ſes belles couleurs noires, jaunes & rouges. La femelle pond juſqu'à neuf œufs, d'un blanc-cendré, parſemé de points rougeâtres.

La chair de la méſange n'a rien d'agréable ni de très-ſucculent; cependant, quand elle eſt bien graſſe, elle donne un aliment ſain, & il y a des pays où l'on en mange beaucoup, comme dans la ci-devant Lorraine, où le peuple fait ſes délices de les prendre à la glu.

On a cru que la poudre de méſange avoit beaucoup de vertus, qu'elle pouvoit guérir l'épilepſie & les maladies des voies urinaires. C'eſt perdre du temps que de s'occuper de ces futilités.

(MACQUART.)

MÉSARAÏQUE, *meſaraïcus*, du mot grec μεσεντερον, *méſentère*. Qualification ſous laquelle on déſigne certaines parties qui appartiennent au méſentère, les veines, les artères méſaraïques. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (L. J. M.)

MESCLERIE. Ce mot eſt employé dans la même acception que ceux d'éléphantiaſis, de ladrerie, &c., que l'on donne à une maladie de la peau & des tiſſus ſous-cutanés, qui eſt caractériſée par des tubercules, une altération, un gonflement des tégumens que l'on comparoit aux rides & aux plicatures de la peau de l'éléphant. Les noſologiſtes ont diſtingué avec ſoin l'éléphantiaſis des Grecs de l'éléphantiaſis des Arabes. Pluſieurs notions importantes qui devoient ſe trouver dans les articles LÈPRE ou ÉLÉPHANTIASIS, ayant été omiſes à ces articles, nous croyons devoir remplir ici cette lacune.

L'éléphantiaſis des Grecs conſtitue ce que l'on a appelé *la lèpre tuberculeuſe*, lèpre qui n'a bien été décrite chez les Anciens que par Arétée, dont la deſcription peut être rapprochée aujourd'hui de pluſieurs obſervations authentiques recueillies par les voyageurs ſur les lèpres africaines ou aſiatiques, auxquelles on rapporte le mal rouge de Cayenne, l'yaws ou le pian, la ladrerie de Java, &c... (*Voyez* le mot LÈPRE; *voyez auſſi* ROUGE (Mal) de Cayenne & PIAN.)

L'éléphantiaſis des Arabes, que l'on appelle auſſi *la maladie glandulaire de Barbade*, quoique ſon ſiége ſoit plutôt dans la peau & le tiſſu cellulaire ſous-cutané que dans les glandes, paroît avoir été obſervée par Rhazès en Aſie & en Afrique; mais elle n'a été décrite avec exactitude & détail que chez les Modernes, principalement par les Anglais, & en particulier par Hendy, dont l'ouvrage a été traduit en français par M. Alard, avec un volumineux commentaire.

Pluſieurs obſervations importantes ont été recueillies dans cet ouvrage.

Le ſujet de l'une d'elles éprouva les premières atteintes de la maladie dès l'âge de ſept ans. Il reſſentit d'abord, à la ſuite de friſſons, un engorgement inflammatoire de la cuiſſe. Ce gonflement augmenta dans la ſuite, mais ſans inflammation, & par accès, juſqu'à l'âge de dix-neuf ans, époque à laquelle la groſſeur du membre étoit très-incommode.

Une femme que M. Alard a obſervée, & dont il a décrit la ſituation, eut à la jambe un gonflement ſemblable, avec inflammation, qui, dans les dernières années, s'étendit à l'abdomen & au ſein, du même côté, ſans altération dans l'état général de la ſanté. Cet engorgement dur, rénittent, n'offroit aucune altération dans la couleur de la peau, excepté vers le bas de la jambe, où l'on apercevoit des rugoſités très-ſenſibles. Cette partie avoit onze pouces de circonférence; le mollet, un pied ſix pouces; le genou, un pied cinq pouces; le bas de la cuiſſe, un pied ſix pouces cinq lignes. La maladie avoit auſſi augmenté graduellement & par accès. A l'époque où elle fut décrite par M. Alard, la malade étoit en proie à cette pénible infirmité depuis neuf ans, & chaque accès étoit précédé d'une ſoif inextinguible depuis quatre ans ſeulement.

Cette maladie que les Arabes ont connue, ainſi que nous l'avons remarqué, règne plus particulièrement en Egypte, dans l'île de Ceylan, au Japon, ſur la côte du Malabar, dans l'île de Barbade, &c. On l'a vue quelquefois en Europe, & M. Alard l'a obſervée & décrite d'après des exemples qu'il a eus ſous les yeux.

On aperçoit dans ſon invaſion, dans ſon développement, beaucoup d'analogie avec la marche que ſuit la pelagre. Voici la deſcription générale que M. le profeſſeur Pinel en a tracée dans ſa *Noſographie philoſophique.*

« L'invaſion de l'éléphantiaſis eſt bruſque & inattendue; elle n'eſt ordinairement annoncée par aucune diſpoſition particulière; cependant, après une durée de pluſieurs années, une ſoif inextin-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 26 sur 787

guible a lieu quelques jours avant leur accès, & leur ſert de prélude. On reſſent d'abord une douleur plus ou moins vive dans une glande ou ſur le trajet des principaux troncs des lymphatiques; preſque toujours une corde dure, noueuſe & tendue, reſſemblant tantôt à un amas de petites phlyctènes, tantôt à un chapelet de petites glandes tuméfiées, ſuit la même direction que les douleurs. Quelquefois cette corde eſt ſurmontée d'une trace rouge qui a la largeur d'un ruban de fil, & d'autres fois elle n'eſt ſenſible qu'au toucher. La partie affectée rougit, ſe gonfle, & prend une apparence éryſipélateuſe, &, dans certains cas, phlegmoneuſe; l'articulation voiſine eſt maintenue roide, & fléchie par la contraction des muſcles fléchiſſeurs; & ſi le bas-ventre eſt le ſiége du mal, cette contraction produit un ſentiment d'étouffement. La fièvre concomitante doit ſurtout fixer notre attention; elle préſente un friſſon prolongé qui a le ſingulier caractère de redoubler au moindre mouvement; ce friſſon eſt accompagné de nauſées & de vomiſſemens dont il ſemble inſéparable, ſurtout dans les accès un peu marqués: s'il ceſſe, on les voit s'arrêter tout-à-coup; s'il recommence, ils reprennent en même temps que lui. Ils ne font rejeter que les boiſſons qui ſe trouvent déjà dans l'eſtomac, ou ſi, malheureuſement, ce viſcère ne contient rien, leur violence fait quelquefois rendre du ſang. La bile ne vient qu'en petite quantité & après des efforts réitérés; ſon paſſage dans la bouche laiſſe un goût d'amertume, quoique la langue ſoit d'une belle couleur. Les nauſées fatiguent beaucoup les malades; ils ſentent le beſoin de vomir, quoiqu'ils ne rendent que de l'eau ou de la tiſane; & lorſqu'ils y parviennent après de violens efforts, leur malaiſe & leur anxiété diminuent. Le délire ſurvient quelquefois. Les malades ſont preſque toujours tourmentés d'une ſoif très-grande, &, dans quelques cas, inextinguible: la chaleur qui ſuccède eſt intenſe. Les ſueurs ſont tellement copieuſes, qu'elles traverſent des linges pliés en pluſieurs doubles: elles ſont tantôt générales, tantôt partielles, & ſouvent l'un & l'autre tour à tour. Cette chaleur & ces ſueurs ne ſont pas ſéparées du friſſon de manière qu'ils ne puiſſent jamais ſe confondre. On peut voir cette réunion toutes les fois que le malade ſe remue pendant le ſecond ſtade de l'accès; car les douleurs, le friſſon, le vomiſſement, qui étoient un peu appaiſés, ſe renouvellent auſſitôt, & ces ſymptômes ſe réuniſſent alors avec une chaleur intenſe de la peau, & une ſueur qui ruiſſèle du front & de tout le corps. Après une durée qui varie ſuivant les ſujets, cette ſorte de fièvre laiſſe dans la partie affectée un gonflement & une inflammation qui continuent pendant pluſieurs jours. L'inflammation ſe diſſipe, mais le gonflement, quoiqu'il diminue d'abord avec elle, augmente bientôt de jour en jour dans les deux ou trois mois qui ſuivent. Au commencement de la maladie, la tumeur paroît œdémateuſe; mais dans la ſuite elle devient très-dure, & ne cède pas à l'impreſſion du doigt. Lorſqu'une glande lymphatique a été engorgée, elle reſte quelquefois dure & comme ſquirrheuſe, ou bien tombe en ſuppuration, ſi le mal a trop d'intenſité: cette dernière circonſtance peut entraîner la gangrène, ou former dans la ſubſtance cellulaire des abcès qui donnent lieu à des ſuppurations abondantes ou à des ulcères très-rebelles. De pareils accidens n'arrivent pas toujours; aſſez ſouvent, au contraire, il n'y a qu'une légère rougeur éryſipélateuſe, un ſimple engorgement œdémateux; la partie n'enfle pas à meſure, & la ſanté n'eſt preſque pas altérée.

» Cette maladie peut ſe porter ſur toutes nos parties indifféremment; mais elle ſe fixe de préférence ſur quelques-unes. Lorſqu'elle attaque l'extérieur de la tête, l'engorgement qui en réſulte ſe diſſipe plus facilement que dans les extrémités inférieures, & il arrive alors un écoulement par le nez, par les yeux ou par la bouche; ou bien il paroît ſur la poitrine une éruption de boutons d'une nature particulière, qui rendent ſans douleur une ſérosité lymphatique. Quelquefois nous l'avons vue fixée à la face, & produire une tuméfaction permanente des paupières, des joues, du nez & des lèvres, ou d'un ſeul côté de la figure; ce qui donnoit un aſpect difforme. Si elle ſe préſente à la langue, elle la tuméfie horriblement, & peut devenir funeſte en produiſant la ſuffocation; elle peut auſſi cauſer l'hémiplégie & la mort ſi elle pénètre dans l'intérieur du crâne. La poitrine & le cou n'en ſont pas exempts: elle y eſt pourtant aſſez rare, quoiqu'on l'y ait vue donner naiſſance à des tumeurs épaiſſes à la nuque, ou bien à un ſentiment de peſanteur ſur le diaphragme qui gênoit la reſpiration & indiquoit un épanchement, rendu bientôt plus manifeſte par un hydrocèle ou l'œdématie des pieds, dont l'apparition ſoulageoit la poitrine. Cette maladie donne au ſein un tel volume, qu'il faut le ſoutenir avec des bandages paſſés derrière le cou, & qu'il devient quelquefois le ſiége de pluſieurs duretés ſquirrheuſes, de pluſieurs petits ulcères qui tiennent de la nature du cancer & reſtent incurables. Elle cauſe ſur le bas-ventre des accidens variés & tout-à-fait bizarres: aux douleurs vives, aux anxiétés qu'elle produit d'abord, ſuccèdent une énorme tuméfaction du ventre qui ſimule l'hydropiſie, ou des groſſeurs conſidérables à la marge de l'anus & aux grandes lèvres, ou des engorgemens du ſcrotum, quelquefois enfin des déjections & un vomiſſement copieux d'une matière tantôt viſqueuſe, tantôt ſéreuſe. Quand elle ſe fixe au ſcrotum, les douleurs ſont très-vives; l'inflammation peut ſe propager au teſticule; & ſi on ne dirige le traitement de manière à modérer les accidens, elle peut donner lieu à un ſquirrhe de cet organe; mais ſa ſuite la plus or-

dinaire eſt un épanchement qui donne à la partie un volume monſtrueux. Son voiſinage fait parfois éprouver à la vergé les mêmes accidens : elle peut devenir d'une grandeur déméſurée & tout-à-fait extraordinaire. C'eſt ſur les membres que le mal ſe fixe le plus volontiers ; mais quoiqu'il ait occaſionné dans les bras des gonflemens prodigieux, c'eſt aux membres inférieurs qu'il s'attache de préférence : il leur donne une forme ſi bizarre & une dimenſion tellement diſproportionnée avec les autres parties, qu'il eſt impoſſible de s'en faire une idée ſans en avoir vu, ou du moins ſans conſulter les deſſins que nous avons recueillis. Il fait naître quelquefois autour des malléoles de petits ulcères qui deviennent fiſtuleux, dégorgent la tumeur en laiſſant couler une grande quantité de ſérоſité, & diminuent beaucoup l'incommodité de ſon poids. Il eſt rare qu'il attaque les deux jambes à la fois : il ſe fixe le plus ſouvent ſur un ſeul côté. »

Les moyens de traitement que l'on a employés avec le plus de ſuccès pour rendre plus ſupportable l'horrible difformité que nous venons de décrire, ſont la compreſſion ſoutenue & ſeule, ou aidée de quelques ſédatifs ou de quelques répercuſſifs (l'acétate de plomb, le ſulfate de zinc). On a cherché ſurtout à rompre le mouvement périodique de la maladie, ſoit avec le quinquina ſeul, ſoit avec le quinquina aſſocié aux narcotiques.

Les naufées, la tendance au vomiſſement, qui ſe manifeſtent ſurtout pendant les accès, ſont preſque toujours ſymptomatiques & dépendent d'une irritation convulſive. On les calme avec les ſédatifs, mais ſurtout avec l'oxide de zinc.

Les ganglions & les vaiſſeaux lymphatiques ſous-cutanés peuvent être plus ou moins développés, plus ou moins altérés, dans la ſingulière déſorganiſation que préſente l'éléphantiaſis des Arabes, porté à ſon dernier période; mais le ſiége de la maladie paroît ſe trouver plus particulièrement dans le tiſſu lamineux ou cellulaire, dont la dégradation profonde & la dégénéreſcence conſommée peuvent être regardées comme les ſymptômes caractériſtiques de la cruelle infirmité que nous venons de décrire.

Du reſte, lorſque cette maladie, que l'on doit placer parmi les affections conſtitutionnelles ou générales, s'eſt concentrée ſur un membre, vainement on chercheroit à borner ſes progrès par l'amputation; la maladie ne tarderoit point à ſe déclarer de nouveau dans une autre partie, & même avec plus de gravité ou de danger que dans la première invaſion. (L. J. M.)

MÉSENTÈRE, ou plutôt Mésentères, *meſenterium*, du grec μεσος, *qui eſt au milieu*, & de εντερον, *inteſtin*. Dénomination ſous laquelle on déſigne l'expanſion membraneuſe, les vaiſſeaux & les ganglions lymphatiques qui ſe trouvent placés entre les gros inteſtins & les inteſtins grêles, en laiſſant à leurs différentes portions la liberté ſuffiſante pour exécuter les mouvemens & les ondulations néceſſaires à leurs fonctions. La partie de ce repli membraneux qui appartient à l'inteſtin grêle, conſtitue le méſentère proprement dit.

Le méſentère eſt un appareil organique très-compoſé & très-important par la nature de ſes fonctions & la gravité des maladies dont il peut être le ſiége. (*Voyez* Mésentère dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) Les maladies des méſentères ſont variées & nombreuſes.

Les auteurs ont décrit dans différens recueils d'obſervations, pluſieurs exemples de bleſſures accidentelles du méſentère qui ſont toujours de la plus funeſte gravité, non-ſeulement par elles-mêmes, mais par leur complication avec des plaies également dangereuſes des autres viſcères de l'abdomen.

L'inflammation des méſentères eſt déſignée ſous le nom de *méſentérite*. (*Voyez* ce mot & l'article Entéro-mésentérite qui le ſuit.)

Les adhérences, les abcès du méſentère, ſont des ſuites ſouvent inévitables de ſon inflammation. Les abcès parcourent leurs différens périodes d'une manière plus ou moins rapide, & leur ouverture, qui ſe fait le plus ſouvent d'une manière ſoudaine, & à la ſuite d'un effort un peu violent, détermine une mort ſubite, ainſi que l'on a eu l'occaſion de l'obſerver en pluſieurs circonſtances. Du reſte, dans le cas de ces abcès, les ganglions lymphatiques ſont quelquefois dans un état de ſuppuration, & d'autres fois le tiſſu lamineux eſt le ſiége de la maladie. Le pronoſtic de ces abcès ne peut être que très-fâcheux, ainſi que celui de la gangrène du méſentère, qui manque rarement de s'étendre à l'inteſtin. Les tubercules qui ne ſe développent pas ſeulement dans le tiſſu du poumon, ainſi qu'on l'a penſé pendant long-temps, ont été rencontrés pluſieurs fois dans les méſentères. Le ſquirrhe des mêmes organes a beaucoup d'analogie, au moins dans le trouble morbide qui en dépend, avec le carreau ou l'atrophie méſentérique. (*Voyez* Mésentérique (Atrophie).) Son développement ſe fait toujours d'une manière latente & obſcure, de telle ſorte qu'il eſt déjà fort avancé lorſqu'on commence à le reconnoître. Morgagni a décrit pluſieurs exemples d'une dégénéreſcence organique auſſi redoutable.

Ces ſquirrhes peuvent occaſionner la mort, lorſque, parvenus à leur dernier terme, ils déterminent les accidens les plus graves par leur compreſſion. Il n'eſt pas ſans exemple qu'ils occaſionnent la mort avant cette époque, & par les effets d'une dégénéreſcence véritablement cancéreuſe. Il n'eſt pas également ſans exemple de rencontrer dans le méſentère, chez les perſonnes qui ont ſuccombé à des maladies chroniques, des hydatides, des tumeurs enkyſtées & des con-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 28 sur 787

crétions calculeuſes. Les perſonnes dont le corps préſente, après leur mort, ces différentes altérations organiques, ſuccombent ordinairement à des maladies très-longues & très-douloureuſes, dont le diagnoſtic eſt ſouvent incertain ; maladies que l'on a ſouvent aggravées par des traitemens peu convenables, & qui ſont accompagnées, dans leur dernier période, de maraſme, de fièvre lente & de tous les ſignes d'une altération profonde dans la nutrition. Du reſte, ces maladies ont le plus ordinairement commencé par un déſordre dans les digeſtions, par des vomiſſemens, des nauſées, de l'inappétence ; lorſqu'elles ſont un peu plus avancées, elles amènent la dureté, le gonflement de l'abdomen & l'amaigriſſement des extrémités inférieures. (L. J. M.)

MESENTEREMPHRAXIS, du grec μεσεντεριον, *méſentère*, & du verbe εμφραττω, *j'obſtrue, j'embarraſſe*. Dénomination ſous laquelle quelques auteurs ont déſigné l'engorgement du méſentère. (*Voyez* MÉSENTÈRE.) (L. J. M.)

MÉSENTÉRIQUE (Atrophie), vulgairement CARREAU (*tabes infantium, contabeſcentia infantilis*). On a déſigné ſous ces différens noms l'engorgement des ganglions lymphatiques chez les ſujets ſcrophuleux dont l'enfance a été négligée, qui ont été nourris avec des alimens groſſiers, indigeſtes, ou expoſés à un air froid & humide, &c.

On a remarqué auſſi que cette maladie n'étoit pas ſans quelque connexion avec les ſuites de la rougeole, de la ſcarlatine, ou de la rétropulſion d'affections cutanées. Le plus ſouvent le mal commence par une phlegmaſie entéro-méſentérique latente & négligée ; l'abdomen des petits malades devient tout-à-coup plus volumineux, la digeſtion ſe dérange, & bientôt la nutrition s'altère ; il ſurvient des dévoiemens fréquens, des vomiſſemens glaireux, des urines lacteſcentes, une débilité progreſſive, une intumeſcence toujours croiſſante du bas-ventre, avec des indurations iſolées & ſenſibles au toucher. Il n'eſt pas rare de voir les glandes, les ganglions lymphatiques du cou s'engorger dans la première & la deuxième période de cette maladie.

Dans la troiſième période, la déſorganiſation du méſentère augmente de plus en plus, & avec elle l'altération des fonctions nutritives. Il ſurvient une fièvre lente de la nature de celles que l'on a déſignées ſous le nom de *fièvres hectiques*. L'amaigriſſement fait continuellement des progrès, & la maladie ſe termine, ſoit par le plus haut degré de maraſme & de conſomption, ſoit par une hydropiſie aſcite. Il n'eſt pas rare, à l'ouverture du corps, de rencontrer des tubercules ſuppurés ou non ſuppurés dans les méſentères, & les ganglions lymphatiques de ces mêmes méſentères beaucoup plus développés que dans l'état naturel, & offrant tous les ſignes d'une phlegmaſie chronique.

Les enfans les plus expoſés à cette maladie ſont nés ordinairement de parens ſcrophuleux ou rachitiques, ou d'une mère dont la conſtitution a été long-temps expoſée, pendant ſa groſſeſſe, à un concours déſaſtreux de cauſes débilitantes, telles que la miſère, une nourriture malſaine ou inſuffiſante, l'humidité, le découragement & le chagrin inſéparable d'une pareille ſituation.

Une nourrice malſaine, un lait qui n'eſt point aſſez abondant ni aſſez nutritif, une habitation obſcure & humide pendant la première enfance, doivent auſſi être placés au premier rang parmi les cauſes du carreau ou de l'atrophie méſentérique. On trouvera pluſieurs exemples de cette maladie aſſez bien expoſés dans un Mémoire de M. Baumes, ſur un ſujet de prix propoſé en 1787 par la Société royale de médecine. On doit craindre & ſoupçonner ces premiers développemens chez les ſujets qui, dans l'état de fœtus ou pendant la première enfance, ont été expoſés à quelques-unes des cauſes de débilitation que nous avons indiquées, dont les digeſtions ſe trouvent habituellement difficiles & irrégulières, avec des retours fréquens de colique, de diarrhée ; chez les enfans qui ont le ventre gros, ſouvent douloureux, qui paroiſſent plus diſpoſés que les autres enfans, à l'abattement, à la triſteſſe, mais ſurtout à une ſombre & profonde jalouſie, qui ſe manifeſtent chez ces petits malades par une réaction intérieure du phyſique ſur le moral dans leur pénible ſituation.

Dans certaines circonſtances, le carreau, ſans avoir été précédé de cauſes débilitantes, peut devenir la ſuite d'une péritonite latente, dont les ſymptômes n'échappent point à des yeux exercés, & que le gros des praticiens, ou plutôt des routiniers, exaſpère par une adminiſtration indiſcrète de toniques ſous les noms de *fondans*, de *dépuratifs*, qu'ils n'ont jamais mérités.

L'application de quelques ſangſues à l'anus, une nourriture moins abondante, un régime plus doux, l'emploi d'un émonctoire, s'il eſt indiqué, peuvent arrêter une maladie auſſi déſaſtreuſe, ſi on les adminiſtre à temps, ainſi que je pourrois le prouver par quelques obſervations priſes au haſard dans mon *Mémorial clinique*.

Du reſte, quoique le carreau ſoit placé avec raiſon parmi les maladies des enfans, on le rencontre parfois chez les adultes, mais ſurtout chez les femmes d'une complexion ſcrophuleuſe, & dont la ſanté a été préalablement altérée par des écarts de régime tournés en habitudes, & l'impreſſion ſoutenue d'un chagrin profond ou d'une grande inquiétude.

Il eſt bien rare que, dans cette occurence, l'atrophie méſentérique ne ſoit pas précédée & occaſionnée par une phlegmaſie latente qui eſt méconnue, & que l'on aggrave de la manière la plus rapide par un traitement peu convenable.

Madame D'..., dont mes ſoins n'ont pu qu'adoucir les derniers momens, s'étoit trouvée dans cette ſituation. A la ſuite de pluſieurs malheurs & d'affections morales très-pénibles, ſa ſanté s'étoit altérée, ſans exciter ſuffiſamment ſon attention. Elle éprouva pendant long-temps des douleurs vives dans différens points du bas-ventre, mais principalement à la région ombilicale; ſes digeſtions étoient laborieuſes, incomplètes, accompagnées le plus ſouvent de diarrhée, de vomiſſemens, d'inſomnie & d'une petite toux ſymptomatique, &c. Un ulcère ſcrophuleux qui ſe manifeſta à l'avant-bras, fit prodiguer, ſous le nom d'*antiſcorbutiques*, d'*antiſtrumeux*, les excitans les plus énergiques : & la maladie principale, ainſi développée, ne tarda point à ſe compliquer d'une atrophie méſentérique qui ne laiſſoit plus aucune chance de ſalut & de curation.

Madame D'.... étoit dans cet état lorſque je la vis pour la première fois à la fin de l'année 1818; déjà elle étoit preſqu'arrivée au dernier terme du maraſme. La plaie ſcrophuleuſe de l'avant-bras faiſoit tous les jours de nouveaux progrès, & ſe trouvoit parfois très-douloureuſe. La fièvre étoit continue avec des redoublemens nocturnes caractériſés par des accès de chaleur intolérables, commençant par les pieds : ſymptôme qui augmenta juſqu'au dernier moment de la vie. La langue étoit ſèche, la bouche chaude, irritée, douloureuſe, au point de rendre la parole difficile. On étoit frappé à la première vue d'une petite toux ſymptomatique, d'une maigreur extrême, de la coloration ardente des joues, de l'éclat & parfois de l'expreſſion douloureuſe des yeux, qui ſeuls auroient ſuffi pour annoncer un auſſi haut degré d'altération & de ſouffrance.

Les moyens les plus doux, & même des applications répétées de ſangſues à l'anus, l'emploi des demi-bains, des émolliens, celui des quarts de lavement mucilagineux & opiacés pour modérer la diarrhée & les douleurs abdominales, apportèrent beaucoup de ſoulagement, beaucoup de calme, mais ne purent rétablir dans les parties les plus eſſentielles de la vie une organiſation qu'elles avoient perdue, & madame D'.... ſuccomba à une maladie qu'il eût été facile d'arrêter dans ſon invaſion, c'eſt-à-dire, lorſque l'atrophie méſentérique ne s'étoit pas encore jointe à la péritonite chronique, dont elle devint la ſuite fâcheuſe & la terminaiſon funeſte. (L. J. M.)

Mésentérique (Fièvre entéro-). On a déſigné d'une manière aſſez peu convenable, ſous ce nom, une phlegmaſie qui préſente d'ailleurs dans ſon développement une marche & un enſemble de ſymptômes qui n'avoient pas été obſervés avec aſſez de ſoin avant MM. Petit, de l'Hôtel-Dieu, & Serres, qui s'en ſont occupés d'une manière ſpéciale. Cette affection ne ſe diſtingue, que par des nuances délicates, de pluſieurs autres maladies, avec leſquelles il eſt auſſi dangereux que facile de les confondre (les fièvres adynamiques). On a été redevable de la connoiſſance exacte de cette maladie, à l'attention avec laquelle on examine depuis quelques années, à l'Hôtel-Dieu, les trois cavités des cadavres, dans les recherches qui ſont faites à la ſuite des maladies aiguës. Dans cette fièvre, les premiers ſymptômes de léſion ſe manifeſtent du côté du canal inteſtinal. La plupart des malades dont la fièvre entéro-méſentérique s'eſt développée à l'Hôtel-Dieu de Paris, avoient été progreſſivement amenés à la néceſſité de ſuſpendre leurs occupations par un ſentiment général de foibleſſe; ils avoient eu de l'inappétence, des mouvemens irréguliers de fièvre & du dévoiement plus ou moins fréquent. Dans preſque tous les cas, les ſymptômes avoient ſenſiblement été aggravés par les vomitifs, les purgatifs, les fautes graves dans le régime; à leur arrivée, on remarquoit leur phyſionomie adynamique, une expreſſion générale d'accablement, la ſéchereſſe, l'aſpérité de la peau, l'engourdiſſement des facultés intellectuelles ſans délire. La fièvre preſque nulle ou très-obſcure ſe développoit vers le ſoir ſans augmentation de froid ou de chaleur, mais avec un peu de délire. La langue étoit ſuperficiellement recouverte d'un enduit griſâtre & ſombre; les déjections aſſez variables ne pouvoient motiver la proſtration générale des forces; on occaſionnoit une douleur aſſez marquée, en comprimant l'abdomen à ſa partie inférieure, ſurtout vers la droite, entre la crête de l'os des îles & l'ombilic, douleur qui ſe manifeſtoit par une rétraction ſpaſmodique des lèvres & des ailes du nez, ainſi que par une expreſſion générale de ſouffrance. A ce degré la maladie s'eſt quelquefois terminée favorablement; lorſqu'au contraire elle continuoit de faire des progrès, tous les ſymptômes acquéroient plus d'intenſité, ſurtout l'expreſſion adynamique, l'engourdiſſement, la fièvre & les douleurs abdominales. L'enduit de la langue étoit preſque toujours pulvérulent, mais preſque jamais noir & épais. A cette époque & auparavant, ſi la température étoit douce & ſèche, & ſi les forces vitales pouvoient encore être ranimées par un mode de traitement convenable, un peu d'amélioration ne tardoit point à ſe manifeſter : il étoit progreſſif comme la marche des ſymptômes. On a remarqué ſurtout que l'appétit reparoiſſoit dès les premières apparences d'amélioration, & qu'une ſueur chaude, abondante, & des urines dépoſant à pluſieurs reprifes un ſédiment griſâtre & pulvérulent, pouvoient être regardées comme des ſécrétions critiques. L'impreſſion du froid, le défaut de régime, une prolongation mal entendue des véſicatoires, troubloient ou arrêtoient la convaleſcence. Dans les cas mortels, les fonctions du cerveau s'embarraſſoient de plus en plus, l'œil ſe trouvoit tourné en haut & comme immobile dans cette direction; la langue tremblotante ne pouvoit ſortir de la bouche, qui exhaloit

une odeur infecte, &c. Dans les ouvertures de corps, le canal inteſtinal ne préſentoit rien de remarquable juſqu'au-delà de l'iléon. A partir de ce point, on apercevoit des taches de couleur vineuſe, dont le nombre augmentoit en approchant du cœcum. L'inteſtin, dans toute l'étendue occupée par ces taches, paroiſſoit avoir plus d'épaiſſeur. A l'intérieur, & dans cette même étendue, on obſervoit des plaques plus nombreuſes, plus larges, plus remarquables par leur couleur & leur ſaillie, lorſqu'on les examinoit près de la valvule iléo-cécale. MM. Petit & Serres ont fait deſſiner ces traces d'altération. Ils remarquent qu'elles étoient formées par un léger bourſoufflement de la membrane des inteſtins, & que dans le lieu où elles étoient plus développées, elles ſe trouvoient ſaillantes & confuſément accumulées, au point d'obſtruer preſqu'entièrement la cavité de l'inteſtin. Suivant les mêmes obſervateurs, les glandes du méſentère correſpondantes aux tuméfactions dont nous venons de parler, étoient gonflées, injectées, déſorganiſées. Le parenchyme de ces mêmes glandes, moins altéré, a offert auſſi beaucoup d'analogie dans ſa conſiſtance & dans ſa couleur, avec la ſubſtance du rein. Toutes les altérations organiques d'ailleurs étoient beaucoup moins ſenſibles lorſque la maladie avoit marché rapidement vers une terminaiſon mortelle.

Le traitement employé dans cette maladie doit avoir pour but d'entretenir, d'exciter les forces par des véſicatoires volans, ou toute autre irritation paſſagère de la peau, ainſi que par les excitans généraux, mais choiſis & dirigés de manière à ce qu'ils n'agiſſent point au-delà de l'eſtomac & des parties voiſines. D'après ces vues, on a fait uſage avec beaucoup de ſuccès à l'Hôtel-Dieu, du kina en teinture vineuſe ou en infuſion aqueuſe; de l'éther, de l'eſprit de Mindererus, des frictions alcooliques, des ſinapiſmes, des véſicatoires, &c.

Il eſt évident que la maladie que nous venons de décrire ne doit pas être regardée comme une fièvre eſſentielle ou primitive, & qu'elle appartient à cette claſſe de phlegmaſies obſcures & latentes, dont les effets conſécutifs ou ſymptomatiques ſont plus évidens que les phénomènes primitifs, dont la connoiſſance peut ſeule néanmoins faire aſſigner d'une part la place de cette maladie dans le cadre noſologique, & fournir d'une autre part les indications ſur leſquelles doit repoſer le mode de traitement le plus convenable & le plus efficace.

Les ſavans eſtimables que nous venons de citer ſeront ſans doute frappés comme nous de la juſteſſe de cette remarque, & ne pourront manquer d'en déduire des conſéquences ſur la néceſſité de changer, malgré l'apparence d'une eſpèce de ſuccès, le mode de traitement qu'ils avoient d'abord adopté (1). (L. J. M.)

(1) Conſultez M. Goguyer-Laprugue, *Diſſertation ſur le danger des ſtimulans & des toniques dans le traitement de la fièvre entéro-méſentérique.* Thèſe de Paris, tome IV, page 159, année 1813.

MÉSENTÉRITE. La méſentérite, dans l'état préſent des connoiſſances, conſiſte bien moins dans une inflammation primitive & immédiate des glandes du méſentère, que dans la phlegmaſie du péritoine, dont les duplicatures conſtituent les replis méſentériques : phlegmaſie qui commence d'ailleurs le plus ſouvent par une entérite aiguë ou chronique, & dont les premiers développemens ne ſe laiſſent pas toujours apercevoir par les obſervateurs les plus exercés.

La méſentérite n'eſt pas toujours annoncée par des phénomènes, des ſymptômes bien prononcés pendant la vie. Elle eſt ordinairement précédée d'une ſuite de déſordres dans les fonctions digeſtives, mais principalement chez les ſujets ſcrophuleux, & qui par concours de circonſtances malheureuſes s'éloignent ſenſiblement du régime & du mode de traitement que leur ſituation a rendu indiſpenſable. Lorſque la phlegmaſie eſt déclarée, les malades, quel que ſoit leur âge, reſſentent une douleur gravative à l'ombilic; ils rendent quelquefois des matières chymeuſes, ſoit par le vomiſſement, ſoit par des évacuations alvines; le pouls eſt ſerré & très-fréquent, ſymptôme qu'il ſeroit bien difficile de ne pas confondre avec ceux d'une péritonite quelconque. La méſentérite peut ſe terminer ſans doute, & ſe termine quelquefois par réſolution, mais le plus ordinairement par des abcès ou des engorgemens qui deviennent l'origine d'une longue ſérie d'infirmités chroniques.

A l'ouverture du corps des perſonnes qui ſuccombent à cette maladie, on découvre dans l'abdomen pluſieurs altérations organiques plus ou moins étendues, mais principalement des adhérences, des fauſſes membranes, différens points des méſentères en ſuppuration, l'endurciſſement de certaines portions de ces organes & le gonflement plus ou moins conſidérable des ganglions lymphatiques renfermés dans leur plicature.

L'atrophie méſentérique, ou vulgairement le carreau, ſe développe rarement ſans avoir été précédée d'une méſentérite ou d'une inflammation entéro-méſentérique, ou coïncide avec cette inflammation de telle ſorte qu'elle exige le même traitement.

Lorſque la méſentérite eſt devenue une affection chronique ou invétérée, ou ſi elle s'eſt terminée par différentes léſions organiques, on voudroit en vain lui oppoſer des moyens efficaces de traitement. Avant cette époque, on peut combattre utilement cette maladie par des ſaignées locales & dérivatives (1), par les fomentations ſur l'abdomen, par les moyens les plus propres à rétablir la perſpiration cutanée, le repos, le calme des organes de la digeſtion, & le régime le plus convenable.

Les toniques & les excitans que l'on oppoſe le

(1) Les ventouſes ſcarifiées ſur l'abdomen, l'application des ſangſues à l'anus.

plus ordinairement à ces maladies, ſous le nom de *fondans*, de *purgatifs*, &c., ſont preſque toujours dangereux, & ne pourroient convenir que dans le cas où la méſentérite étant complétement terminée, auroit laiſſé dans quelques points du tiſſu cellulaire des congeſtions ou des engorgemens contre leſquels un certain degré de ſtimulation pourroit ſe trouver indiqué. Dans ce cas, les eaux hydroſulfureuſes d'Enghien, de Barèges, de Cauterets, les préparations pharmaceutiques dans leſquelles on combine le ſavon, le ſavonule d'ammoniaque, l'extrait de ciguë, de piſſenlit, avec les hydroſulfures de ſoude & de potaſſe, ſont les médicamens que l'on peut employer avec le plus d'avantage. On ajoutera d'ailleurs beaucoup à leur effet, ſi l'on peut remplacer un genre d'exiſtence pénible par un genre de vie plus doux, plus ſalubre, de mauvais alimens par une nourriture bien choiſie, & ſurtout par une diète animale & l'uſage des boiſſons fermentées. (*Voyez* PÉRITONITE, MÉSENTÈRE, MÉSENTÉRIQUE (Atrophie).) (L. J. M.)

MESMÉRISME. L'auteur de l'article MAGNÉTISME UNIVERSEL, dans ce Dictionnaire, a laiſſé bien peu de choſe à deſirer ſur les opinions & les pratiques que l'on déſignoit alors, & que l'on a continué de déſigner ſous le nom de *meſmériſme*; c'eſt dans cet excellent article, que la nouveauté de cette prétendue doctrine ſe trouve attaquée avec le plus d'avantage, & qu'il eſt mis hors de doute que le meſmériſme n'a pas même le mérite de l'initiative dans les erreurs de l'eſprit humain. Toutefois cette opinion d'un magnétiſme univerſel n'eſt pas une idée renouvelée des Grecs; remontant à une ſource beaucoup moins pure & moins éloignée, elle ſe rattache d'une manière directe à la philoſophie du quinzième & du ſeizième ſiècle, à ces temps d'un demi-ſavoir, où les ſyſtèmes des pythagoriciens ou des platoniciens modernes, s'étant montrés en Europe à la fin du moyen âge, donnèrent une nouvelle forme à la magie, & firent naître tant d'opinions abſurdes, ſur les rapports ſympathiques, les génies, les archées, l'alchimie, l'aſtrologie, & enfin l'idée d'un magnétiſme univerſel.

Le magnétiſme, dans les ſyſtèmes de cette époque, étoit conçu comme l'ame du monde, l'eſprit de l'univers, un fluide émané de l'étoile polaire, ſe répandant des aſtres juſqu'à nous, dans tous les ſens, dans toutes les directions, pour donner à différens corps, & principalement à ceux des êtres vivans, des forces d'attraction & de répulſion qui expliquoient tous leurs phénomènes. On ſe borna d'abord à reconnoître ſeulement ce principe d'action dans les opérations de la nature; on ſe flatta enſuite de pouvoir en diſpoſer, de l'accumuler, de le diriger à ſon gré, d'en pénétrer certaines poudres ou certains fluides, de l'appliquer avec ſuccès au principe vital & au ſyſtème nerveux, avec leſquels on lui ſuppoſoit la plus grande analogie.

Meſmer, en rappelant ces idées d'une manière de guérir par irradiation & par influence, vers la fin du dix-huitième ſiècle, les rajeunit, les modifia & les produiſit dans le grand monde avec les formes les plus favorables à leurs ſuccès. Le magnétiſme ne fut plus alors une opinion expoſée dans quelques ouvrages, il devint le ſujet d'un intérêt général; paroiſſant enſuite avec toute l'importance d'une révolution politique ou d'une querelle religieuſe, il brouilla les amis, diviſa les familles, & donna à toutes les diſcuſſions dont il fut l'objet, une vivacité & une chaleur qui ſouvent excitèrent des reſſentimens implacables.

Le calme ſuccéda à la fin du ſiècle à cette agitation; cependant cette opinion du magnétiſme ne fut point abandonnée. Depuis quelque temps elle ſemble même vouloir reparoître dans le monde avec éclat, & compte aujourd'hui un aſſez grand nombre de partiſans, parmi leſquels on trouve, comme en 1780, quelques perſonnes recommandables par leur profeſſion, leur rang, leur mérite perſonnel & la pureté de leurs intentions. Le ſyſtème du fluide univerſel inſpire d'ailleurs toujours le même zèle & le même enthouſiaſme aux perſonnes qui s'en occupent.

Dans l'état préſent des connoiſſances, le magnétiſme animal n'eſt guère regardé, au moins par les ſavans de profeſſion, que comme une ſorte d'héréſie ou de ſuperſtition dans les ſciences, qui d'abord a régné ſur un grand nombre de perſonnes oiſives & frivoles, & qui dans la ſuite s'eſt porté pluſieurs fois ſur des hommes d'un eſprit plus cultivé. Cette opinion a prévalu dans le monde ſavant, depuis la publication de l'article que nous venons d'indiquer, & le rapport des commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté de Paris. Lors même qu'on l'adopteroit ſans reſtriction, on ne peut refuſer d'avouer que le magnétiſme préſente pluſieurs détails qu'il eſt important de connoître, & que ce qui concerne l'idée que s'en font ſes partiſans, leurs procédés plus ou moins compliqués, les phénomènes qu'ils lui attribuent, & qu'ils ont obſervés ou cru obſerver, doivent au moins être indiqués dans cet ouvrage.

Eloignant à deſſein toute eſpèce de diſcuſſion polémique, dans nos recherches ſur ce point aſſez curieux de l'hiſtoire de l'eſprit humain, nous conſidérerons d'abord le meſmériſme comme une partie de la médecine mentale, & nous tracerons enſuite d'une manière rapide & générale les principaux faits de ſon hiſtoire depuis un demi-ſiècle.

Ire. PARTIE. *Du meſmériſme enviſagé comme une partie de la médecine mentale.*

Il y a près d'un demi-ſiècle qu'on s'occupe en France avec activité du *magnétiſme animal*, & dans cette période un grand nombre d'ouvrages ont été publiés ſur ce ſyſtème; des recherches, des expériences variées ont été faites; des phé-

nomènes très-compliqués ont été provoqués. L'action nerveuſe, la ſenſibilité animale, tout ce qu'il y a de mobile & d'excitable dans l'organiſation, ont été vivement ébranlés par les effets, les influences qu'ont exercés les uns ſur les autres, dans leur rapprochement, leur communication phyſique & morale, un grand nombre d'individus apportant dans les modifications infinies de cette réaction toutes les différences de leur tempérament, de leurs maladies, de leurs paſſions. Ces faits dépendant du rapprochement & de l'influence réciproque des magnétiſeurs & des magnétiſés, ſoit qu'on les conſidère comme acceſſoires ou comme eſſentiels dans le magnétiſme, appartiennent à la médecine morale & à la phyſiologie. Il exiſte donc dans le magnétiſme un point de vue particulier & relatif aux effets de médecine morale dont il a été l'occaſion; c'eſt à ce point de vue, qui a été ſi bien ſaiſi, ſi bien expoſé dans le rapport des commiſſaires de l'Académie des ſciences, que nous nous propoſons de nous attacher dans cette première partie. Nous n'examinerons pas d'ailleurs de nouveau la queſtion qui attribue au ſeul pouvoir de l'imagination & de l'imitation les effets du magnétiſme. Il nous ſuffira, pour les rapporter à notre objet, que pluſieurs de ces effets aient préſenté avec une grande variété & une grande complication, des phénomènes dépendans de cette réaction dont nous avons parlé, & des exemples auſſi curieux que bien conſtatés de l'influence puiſſante & ſoutenue qu'exercent ſur les différens organes, & dans le traitement des maladies, l'imitation & les impreſſions extérieures, une attention forte & intéreſſée, l'attente d'un grand événement, les mouvemens réunis du deſir & de l'imagination.

« Le magnétiſme, diſoit Bailly (1), n'aura pas » été tout-à-fait inutile à la philoſophie qui le » condamne; c'eſt un fait de plus à conſigner dans » l'hiſtoire de l'eſprit humain, & une grande ex- » périence ſur le pouvoir de l'imagination. Ses ré- » ſultats les plus frappans concernent l'imitation » & l'imagination, deux de nos plus étonnantes » facultés; ce ſont des faits pour une ſcience en- » core neuve, celle de l'influence du moral ſur le » phyſique. »

Conſidéré ſous ce point de vue de la médecine morale, ſcience bien neuve en effet, le magnétiſme animal préſente une ſuite de phénomènes que le philoſophe & le médecin ſont également intéreſſés à bien connoître. Le rapport des commiſſaires de l'Académie des ſciences & de la Faculté de médecine réunis, dans lequel ces faits ſont démêlés & analyſés avec une ſi grande ſagacité, appartient d'ailleurs bien plus particulièrement à la médecine morale que les autres ouvrages dont le magnétiſme a été l'objet. Avant ce rapport, on n'avoit pas encore fait en France une application auſſi ingénieuſe de la philoſophie à la médecine, & de la connoiſſance approfondie du cœur humain à la recherche des phénomènes les plus déliés & les plus compliqués de l'organiſation : recherches que les Cabanis, les Pinel & pluſieurs de leurs diſciples ont faites depuis avec autant de méthode que de détail, & en reculant, de ce côté, les limites des ſciences médicales.

Ces ſavans commiſſaires, parmi leſquels on doit diſtinguer MM. Bailly, Francklin, Lavoiſier, Darcet, Leroy, ſuivirent la marche la plus rigoureuſe dans cet examen. Leur rapport, quelle que ſoit l'opinion que l'on adopte relativement à ſes concluſions, peut être regardé comme un modèle de logique expérimentale & de recherche de la verité, dans les circonſtances délicates & difficiles où elle paroît alternativement ſe cacher & ſe montrer, au milieu des ténèbres & des fauſſes lueurs dont l'environnent les prétentions de la théorie & les eſpérances de l'imagination. Ils cherchèrent d'abord à connoître les idées fondamentales du magnétiſme, & les diſpoſitions principales de l'appareil employé dans les expériences. Ils remarquèrent que pluſieurs de ſes malades avoient des mouvemens précipités & involontaires de tous les membres & du corps entier; qu'ils étoient agités & tourmentés de convulſions extraordinaires par leur nombre ou par leur durée; que ces convulſions étoient caractériſées par le trouble, l'égarement des yeux, par des cris perçans, des hoquets, des pleurs, des rires inconſidérés, ce qui étoit précédé ou ſuivi de langueurs, de rêveries, d'une ſorte d'abattement & même d'aſſoupiſſement. Le moindre bruit imprévu, diſent-ils, cauſe des treſſaillemens; & l'on a remarqué que le changement de ton & de meſure dans les airs joués ſur le *piano-forté* influoit ſur les malades; en ſorte qu'un mouvement plus vif les agitoit davantage, & renouveloit la vivacité de leurs convulſions.

Il y a, diſent MM. les commiſſaires, une ſalle matelaſſée & deſtinée primitivement aux malades tourmentés de ces convulſions : une ſalle nommée des *criſes;* mais M. Deſlon ne juge pas à propos d'en faire uſage; & tous les malades, quels que ſoient leurs accidens, ſont également réunis dans les ſalles du traitement public.

Les commiſſaires ajoutent, d'après ce qu'ils ont vu, que chez pluſieurs malades ſoumis au magnétiſme, des accidens variés ſe répètent, des ſympathies s'établiſſent, & qu'on ne peut méconnoître en eux l'effet d'une grande puiſſance, dont le magnétiſme ſemble être dépoſitaire. Ces ſituations forment ce que l'on appelle, d'une manière aſſez peu exacte, *une criſe;* c'eſt-à-dire, un état ou de convulſion, ou d'aſſoupiſſement en quelque ſorte léthargique, produit par les procédés du magnétiſme animal.

La cauſe préſumée de ces effets, le magnétiſme, avoit-il

(1) Voyez l'*Expoſé des expériences faites pour l'examen du magnétiſme animal*, lu par Bailly, en ſon nom & au nom de MM. Francklin, Leroy, de Bory, Lavoiſier, le 4 ſeptembre 1784, pag. 11 & 15.

avoit-il une exiſtence réelle & acceſſible à la portée des ſens & de l'expérience ? Telle fut la queſtion qui occupa enſuite MM. les commiſſaires. Ils reconnurent d'abord par diverſes tentatives, & même par la déclaration de M. Deſlon, que le fluide magnétique ne pouvoit être connu par le témoignage des ſens. L'odeur qu'on lui attribuoit, ſes émanations, qui, ſuivant quelques partiſans du magnétiſme, deviennent viſibles lorſqu'on promène le doigt devant le viſage & ſur la main, appartiennent à des cauſes naturelles & connues, indiquées par la commiſſion. Les effets ſalutaires du magnétiſme dans le traitement des maladies, étoient une autre preuve de ſon exiſtence, que MM. les commiſſaires ont diſcutée avec toute la ſévérité de l'analyſe médicale & du doute philoſophique. Ils rappellent à cette occaſion, que dans le plus grand nombre des maladies, les guériſons ſont ſpontanées, & que la médecine, plus ſouvent expectante qu'agiſſante, ſe borne le plus ordinairement à obſerver la nature, & n'emploie, que dans des circonſtances aſſez rares, des ſecours puiſſans & des remèdes énergiques. L'action d'un médicament introduit dans le corps humain, diſent-ils, eſt une force nouvelle combinée avec la force qui fait la vie. Si le remède ſuit les mêmes voies que cette force a déjà ouvertes pour l'expulſion des maux, il eſt utile, il eſt ſalutaire ; s'il tend à ouvrir des routes contraires & à détourner cette action intérieure, il eſt nuiſible. Mais combien il eſt difficile de reconnoître & de conſtater cette efficacité ! N'a-t-on pas vu les régimes les plus oppoſés conduire à une merveilleuſe longévité, & les remèdes les plus contraires produire en apparence la guériſon des mêmes maladies ? L'expérience médicale offre donc un grand nombre de circonſtances, & ſurtout, pour le vulgaire, quelqu'incertitude ; & lorſqu'il s'agit du magnétiſme, ajoutent MM. les commiſſaires, il y a une incertitude de plus : c'eſt celle de ſon exiſtence. Or, comment s'aſſurer par le traitement des maladies, de l'action d'un agent dont l'exiſtence eſt conteſtée, lorſqu'on peut douter de l'effet des médicamens, dont l'exiſtence n'eſt pas un problème ? Les commiſſaires appliquent ces réflexions à la cure d'un M. le baron de ....., que l'on cita le plus dans le temps, en faveur du magnétiſme ; & rejetant ce moyen d'épreuve, ils rappellent qu'en cela ils ſont de l'avis de Meſmer, qui répondit à un membre de l'Académie des ſciences, par qui elle étoit propagée, que c'étoit une erreur de croire que cette eſpèce de preuve fût ſans réplique ; rien, ajoutoit-il, ne prouve démonſtrativement que le médecin ou la médecine guériſſent les maladies.

Il reſtoit, pour démontrer le magnétiſme, une claſſe de preuves purement phyſiques, c'eſt-à-dire, les effets momentanés de ce fluide ſur le corps animal dégagé de toute autre influence. Pluſieurs expériences ont été faites pour conſtater ces preuves, ſur les commiſſaires eux-mêmes, & ſur quatorze malades, dont ſept furent magnétiſés à Paſſy, chez M. Franklin, en préſence de M. Deſlon, & de tous les membres de la commiſſion. Il ne réſulta de ces expériences que trois effets ſeulement qui parurent appartenir au magnétiſme, ſavoir, l'un produit ſur la femme Charpentier ; l'autre ſur François Grenet, & le troiſième ſur Joſeph Ennuyé.

La femme Charpentier, qui déclara avoir deux deſcentes & une ſenſibilité de ventre ſi grande qu'elle ne pouvoit ſupporter les cordons de ſes jupons, aſſura, lorſqu'elle fut magnétiſée par l'application & la preſſion des doigts, qu'elle éprouvoit de la douleur. Le doigt étant placé devant le viſage, elle a dit qu'elle perdoit la reſpiration. Au mouvement réitéré du doigt du haut en bas, elle avoit des mouvemens précipités de la tête & des épaules, comme dans une ſurpriſe mêlée de frayeur, & ſemblable à ceux d'une perſonne à qui on jetoit quelques gouttes d'eau ſur le viſage. Il ſembloit qu'elle éprouvoit les mêmes mouvemens ayant les yeux fermés. On lui a porté les doigts ſur le nez en lui faiſant fermer, & elle a dit qu'elle ſe trouveroit mal ſi on continuoit.

Joſeph Ennuyé a éprouvé des effets du même genre, mais moins marqués.

François Grenet, qui avoit les deux yeux malades, eut de la douleur & du larmoiement quand on magnétiſa l'œil gauche qui étoit le moins malade, & ne ſentit rien à l'œil droit pendant la même opération.

MM. les commiſſaires croient pouvoir attribuer à la preſſion de l'eſtomac, & à une action morale, mais principalement à l'effet de la ſurpriſe, de l'eſpérance, de l'attention vivement intéreſſée, ce qui s'eſt paſſé chez la femme Charpentier. Ils remarquent auſſi, qu'en diſant qu'elle éprouvoit des effets, elle croyoit ſatisfaire davantage les ſpectateurs.

Quant à François Grenet, les commiſſaires penſent que la douleur à l'œil gauche & le larmoiement qu'il a éprouvé, ont été occaſionnés parce qu'on a approché le pouce trop près de cet œil.

MM. les commiſſaires ont fait enſuite une nouvelle ſérie d'expériences, dans le deſſein de déterminer juſqu'à quel point l'imagination peut influer ſur nos ſenſations, & conſtater ſi elle peut être en tout ou en partie la cauſe des effets attribués au magnétiſme. En ſe ſoumettant eux-mêmes aux expériences, ils avoient déjà remarqué qu'il leur importoit de ſe dépouiller de toute influence morale, en ne s'obſervant pas avec trop d'intérêt, & que l'attention *qui ne ſemble qu'une ſuite de volontés dirigées conſtamment & ſans interruption vers le même objet,* peut modifier une partie intérieure du corps dont elle s'occupe, exciter de légers mouvemens, y porter de la chaleur, en changer l'état actuel & y produire de nouvelles ſenſations. Si le magnétiſme eſt une cauſe réelle & puiſſante, diſoient-ils, elle n'a pas beſoin qu'on y

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 34 sur 787

penſe pour agir & ſe manifeſter ; elle doit pour ainſi dire forcer l'attention, & ſe faire apercevoir d'un eſprit diſtrait même à deſſein. En effet, la deviſe *croyez & veuillez*, adoptée par les partiſans du magnétiſme, ne convient guère qu'aux perſonnes qui, cherchant des effets extraordinaires ou des ſenſations nouvelles au milieu des prodiges, aiment mieux ſe laiſſer perſuader par des opinions incertaines qui leur plaiſent, que d'être convaincues par la force de l'expérience & de la vérité, qui ſemble ne pouvoir éclairer leur raiſon ſans flétrir leur imagination ou affliger leur ſenſibilité.

Conduits par des idées différentes, MM. les commiſſaires ont ſoumis de nouveau onze perſonnes aux expériences magnétiques, ſous la direction de M. Jumelin : une ſeule de ces perſonnes, & c'étoit une femme, a paru ſenſible à l'effet magnétique ; mais pour n'avoir aucun doute ſur la réalité de cet effet, on a écarté M. Jumelin & bandé les yeux à cette femme, à laquelle on a fait accroire alors qu'elle étoit magnétiſée. Les effets ont été les mêmes ; elle a reſſenti la même chaleur, la même douleur dans les yeux & dans les oreilles, où elle venoit déjà d'en éprouver. Au bout d'un quart d'heure on a fait ſigne à M. Jumelin de la magnétiſer à l'eſtomac, où elle n'a rien éprouvé. Les ſenſations ont diminué au lieu d'augmenter. On a pu remarquer en outre que quand cette femme y voyoit, elle plaçoit ſes ſenſations préciſément à l'endroit magnétiſé, & que quand elle n'y voyoit pas, elle les plaçoit au haſard & dans des parties très-éloignées. Il étoit donc évident que l'imagination ſeule déterminoit ſes ſenſations.

MM. les commiſſaires ont obtenu le même réſultat de pluſieurs autres obſervations ; & ils reconnurent qu'il ſeroit inutile d'objecter que la manière de magnétiſer de M. Jumelin étoit mauvaiſe, puiſqu'on ne ſe propoſoit pas alors d'éprouver le magnétiſme, mais l'imagination. Dans toutes leurs expériences & leurs épreuves, ils n'ont vu d'autre différence que celle des imaginations plus ou moins ſenſibles.

Un jeune homme d'une conſtitution mobile, & que M. Deſlon lui-même avoit indiqué, fut ſucceſſivement conduit, les yeux bandés, à quatre arbres non magnétiſés qu'il embraſſa, & dont le contact lui fit éprouver différens effets, tels qu'une ſueur conſidérable, de la toux, de la douleur de tête, des convulſions, & enfin un évanouiſſement au quatrième arbre, quoique cet arbre, ainſi que les trois autres, ſe trouvât à une aſſez grande diſtance d'un abricotier bien iſolé, que M. Deſlon avoit magnétiſé avec le plus grand ſoin.

Il ſeroit inutile de rapporter ici pluſieurs autres épreuves qui furent faites par MM. les commiſſaires dans la même intention, & dont ils obtinrent conſtamment les mêmes réſultats. Nous citerons cependant le fait ſuivant, qui ſemble prouver, ſuivant leurs réflexions, que l'imagination répond à tous les ſens, & que ſa réaction doit être proportionnée au nombre des ſens & à celui des ſenſations.

M. Jumelin avoit parlé aux commiſſaires d'une demoiſelle âgée de vingt ans, à qui il a fait perdre la parole, par le pouvoir du magnétiſme ; les commiſſaires ont répété cette expérience chez lui, la demoiſelle ayant conſenti à s'y prêter & à ſe laiſſer bander les yeux.

On a d'abord tâché d'obtenir le même effet ſans la magnétiſer ; mais quoiqu'elle ait ſenti, ou cru ſentir les effets du magnétiſme, on n'a pu parvenir à frapper aſſez ſon imagination pour que l'expérience réuſsît. Quand on l'a magnétiſée réellément, en lui laiſſant les yeux bandés, on n'a pas eu plus de ſuccès, on lui a débandé les yeux ; alors l'imagination a été ébranlée à la fois par la vue & par l'ouïe, les effets ont été plus marqués ; mais quoique la tête commençât à s'appeſantir, quoiqu'elle ſentît de l'embarras à la racine du nez, & une grande partie des ſymptômes qu'elle avoit éprouvés la première fois, cependant la parole ne ſe perdoit pas. Elle a obſervé elle-même, qu'il falloit que la main qui la magnétiſoit au front deſcendît vis-à-vis du nez, ſe ſouvenant que la main étoit ainſi placée lorſqu'elle a perdu la voix. On a fait ce qu'elle demandoit, & en trois quarts de minute elle eſt devenue muette ; on n'entendoit plus que quelques ſons inarticulés & ſourds, malgré les efforts viſibles du goſier pour pouſſer le ſon, & ceux de la langue & des lèvres pour l'articuler. Cet état a duré ſeulement une minute : on voit que ſe trouvant préciſément dans les mêmes circonſtances, la ſéduction de l'eſprit & ſon effet ſur les organes de la voix ont été les mêmes. Mais ce n'étoit pas aſſez que la parole l'avertît qu'elle étoit magnétiſée, il a fallu que la vue lui portât un témoignage plus fort & plus capable de l'ébranler ; il a fallu encore qu'un geſte déjà connu réveillât ſes idées. Il ſemble que cette expérience montre merveilleuſement comment l'imagination agit, ſe monte par degrés, & a beſoin de plus de ſecours extérieurs pour être plus efficacement ébranlée.

Cette concluſion de MM. les commiſſaires eſt-elle bien fondée, & conforme aux phénomènes qu'elle paroît expliquer ? Il ſeroit difficile peut-être de l'admettre ſans dénaturer, à force de l'étendre, l'influence de l'imagination. Loin de dépendre de cette opération active de l'eſprit, le fait curieux que nous venons de rapporter n'appartiendroit-il pas plutôt à la claſſe aſſez nombreuſe des dérangemens nerveux qui ſont occaſionnés par une liaiſon automatique & involontaire de pluſieurs mouvemens organiques morbides, tels que le friſſon, le vomiſſement & différens tics, avec certaines idées ou certaines ſenſations particulières ? mode de léſion que l'on ne parvient à guérir qu'en faiſant adroitement ceſſer cette aſſociation vicieuſe. Dans une complexion plus mobile, une ſeule des trois

impreſſions dont parlent les commiſſaires, auroit produit le mutiſme, qui n'a pu avoir lieu chez la demoiſelle de *** qu'au moment où la ſenſation des doigts du magnétiſme qui l'ont touchée au front & à la racine du nez, a rappelé que la main étoit ainſi placée lorſqu'elle perdit la voix pour la première fois.

Dans un rapport ſecret & rédigé pour le Roi, les commiſſaires préſentèrent des remarques qui appartiennent également à la phyſiologie & à la médecine morale, en conſidérant le magnétiſme dans ſes rapports avec les mœurs, & ſa complication avec les impreſſions qui pouvoient dépendre de la différence des ſexes. Donnant peut-être trop d'importance à cette cauſe, ils en exigèrent les effets, & ſe laiſſèrent aller involontairement, dans l'excès de leur ſévérité, au plaiſir de tracer des travaux agréables. On en jugera par les citations ſuivantes : « La grande mobilité des nerfs fait que » les femmes ſont plus diſpoſées à l'imitation : il » ſuffit d'en mettre une en mouvement, toutes les » autres le partagent ; c'eſt ce que les commiſſaires » ont obſervé pluſieurs fois : dès qu'une femme » tombe en criſe, les autres ne tardent pas d'y » tomber. Cette organiſation fait comprendre » pourquoi les femmes ont des criſes plus fré- » quentes, plus longues, plus violentes que les » hommes ; & c'eſt à leur ſenſibilité des nerfs » qu'eſt dû le plus grand nombre des criſes : il en » eſt quelques-unes qui appartiennent à une cauſe » cachée, mais naturelle, à une cauſe certaine des » émotions dont toutes les femmes ſont plus ou » moins ſuſceptibles, & qui, par une influence » éloignée, en accumulant ces émotions, en les » portant au plus haut degré, peut contribuer à » produire un état convulſif que l'on confond avec » les autres criſes ; cette cauſe eſt l'empire que la » nature a donné à un ſexe ſur l'autre pour l'atta- » cher & l'émouvoir. Ce ſont toujours les hommes » qui magnétiſent les femmes ; les relations alors » établies ne ſont ſans doute que celles d'une ma- » lade à l'égard de ſon médecin ; mais ce mé- » decin eſt un homme ; quel que ſoit l'état de la » maladie, il ne nous dépouille point de notre ſexe, » il ne nous dérobe pas entièrement au pouvoir » de l'autre ; la maladie en peut affoiblir les im- » preſſions ſans jamais les anéantir. D'ailleurs, la » plupart des femmes qui vont au magnétiſme ne » ſont pas réellement malades ; beaucoup y vien- » nent par oiſiveté & par amuſement ; d'autres qui » ont quelques incommodités n'en conſervent pas » moins leur fraîcheur & leur force : leurs ſens » ſont tout entiers ; leur jeuneſſe a toute ſa ſenſi- » bilité. Elles ont aſſez de charmes pour agir ſur » le médecin ; elles ont aſſez de ſanté pour que le » médecin agiſſe ſur elles. »

Ces remarques & d'autres détails plus vifs, plus animés, dans leſquels entrent les commiſſaires, conviennent peut-être aux faits dont ils furent témoins ; mais on ne peut les rappeler aujourd'hui pour en conclure d'une manière générale que le magnétiſme ſeroit dangereux pour les mœurs. Les partiſans du magnétiſme auroient le droit de ſe plaindre de cet excès de ſévérité, qui ſeroit une véritable injuſtice, & pourroient oppoſer à cette vigoureuſe concluſion, qu'une femme ſuffit pour magnétiſer une autre femme ; que l'âge, les maladies, la ſituation morale du plus grand nombre des femmes qui ſe font magnétiſer, les mettent à l'abri de l'influence dont parlent les commiſſaires, ou qu'enfin la moralité ſévère & délicate des partiſans les plus connus du magnétiſme ne permet pas de les ſoupçonner de chercher à mêler un effet étranger aux intentions bienveillantes qui les dirigent.

IIe. PARTIE. *De l'état préſent du magnétiſme ou meſmériſme, & de ſon hiſtoire depuis la fin du dix-huitième ſiècle.*

Dans l'état préſent des connoiſſances, le magnétiſme animal n'eſt guère regardé, au moins parmi les ſavans de profeſſion, que comme une ſorte d'héréſie ou de ſuperſtition dans les ſciences ; comme une maladie qui d'abord a régné ſur un grand nombre de perſonnes oiſives ou frivoles, & qui enſuite a attaqué parfois pluſieurs hommes recommandables par la culture de leur eſprit & la gravité de leur profeſſion : cette opinion a prévalu dans le monde ſavant, depuis le rapport des commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté de médecine de Paris. Lors même qu'on l'adopteroit ſans reſtriction, on ne peut refuſer d'avouer que le magnétiſme préſente pluſieurs détails qu'il eſt important de connoître, & que ce qui concerne l'idée que s'en font ſes partiſans, leurs procédés plus ou moins compliqués, les phénomènes qu'ils lui attribuent & qu'ils ont obſervés ou cru obſerver, doivent au moins être indiqués dans l'hiſtoire de la phyſiologie.

Le magnétiſme ne ſe borne pas, comme pluſieurs autres ſyſtèmes, à des ſpéculations ſilencieuſes, à des conjectures littéraires ou philoſophiques ; il excite en outre ſes partiſans à l'action, au mouvement ; il a fait faire un grand nombre d'eſſais, d'expériences. Ainſi que nous l'avons déjà remarqué (1), il a mis en rapport, en communication ſympathique un grand nombre de perſonnes, & les a fait agir & réagir les unes ſur les autres avec toute la variété & la complication que pouvoit occaſionner dans ces phénomènes la différence de leurs tempéramens ou de leurs maladies. Les diſcuſſions que le magnétiſme a provoquées, ont fait en outre examiner pluſieurs queſtions très-importantes ; elles ont forcé en quelque ſorte la phyſiologie à conſidérer & analyſer dans toutes leurs circonſtances, & malgré leur complication,

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 21 avril 1813, pag. 430.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 36 sur 787

plusieurs phénomènes, soit constans, soit accidentels & particuliers des fonctions cérébrales ou du système nerveux, ainsi que l'influence si variée des sensations & des fonctions intellectuelles & morales sur l'état de l'organisation.

Un médecin philosophe a cherché à démontrer dans une dissertation académique, que les erreurs en médecine n'ont pas été sans utilité; que les hypothèses les plus téméraires, les fautes les plus graves, ont quelquefois conduit à des résultats dont la science s'est enrichie (1).

La théorie & les systèmes en général troublent à la vérité le calme & la paix, qui doivent régner dans l'empire des sciences; mais ils y portent l'activité, l'intérêt, le mouvement des grandes passions, & souvent ils ont contribué sous plusieurs rapports aux progrès de l'esprit humain. Nous ajouterons que les hommes à imagination vive, à sensibilité exaltée, découvrent parfois des faits curieux, en faisant des recherches & des expériences que des esprits plus sages n'auroient pas même tentées. Ces hommes pourroient être comparés à des instrumens de physique si délicats, qui se dérangent facilement, mais dont la finesse, la grande susceptibilité, font faire des observations qui auroient été impossibles avec des instrumens plus sûrs, mais moins sensibles.

Ces réflexions nous avoient engagés à lire avec attention les principaux ouvrages sur le magnétisme depuis 1784, dans le dessein d'en retirer ce qui nous paroîtroit devoir appartenir plus particulièrement à l'histoire des sciences médicales en France, & principalement à la section de cette histoire relative à la médecine morale & à la physiologie (2).

L'ouvrage que M. Deleuze vient de publier nous a paru offrir d'une manière à la fois plus méthodique & plus complète ce que nous cherchions dans ces nombreux écrits, dont le magnétisme a été l'objet à la fin du dix-huitième siècle & au commencement du dix-neuvième. Nous nous sommes dès-lors attachés à la lecture de cet ouvrage, & le considérant dans ses rapports avec notre travail, nous lui avons consacré cette notice historique, dans laquelle nous nous permettrons de loin en loin quelques réflexions avec tous les égards & la réserve que commandent la moralité distinguée de l'auteur, le mérite de ses ouvrages antérieurs & la pureté de ses intentions.

Son ouvrage n'est pas, comme il l'appelle, une histoire critique, mais une apologie raisonnée, une exposition complète, ou, si l'on veut, un traité théorique & pratique du magnétisme; on voit évidemment que l'auteur se plaît à donner & à justifier sa profession de foi dans cet ouvrage. Ecrivain élégant & sage, il cherche autant qu'il lui est possible à paroître impartial, & à se défendre d'un zèle indiscret, & de cette chaleur que l'on reproche en général aux membres des nouvelles sectes & aux partisans des nouveaux systèmes. Dans tout le cours de son ouvrage, M. Deleuze paroît très-éloigné d'une semblable disposition d'esprit; il montre moins l'enthousiasme d'une foi nouvelle, que le calme & la sécurité d'une croyance ancienne bien éprouvée & tout-à-fait inébranlable. Une introduction écrite avec élégance & simplicité fait connoître son objet & ses intentions. En venant un peu tard, il s'est proposé d'apprendre ce qu'il faut croire, d'être un témoin de plus, de payer son tribut, comme il le dit lui-même, de dire ce qu'il a vu, de rapporter ce qu'ont vu des hommes dignes de foi, de montrer l'accord de toutes les expériences, d'examiner les objections & d'y répondre, afin d'analyser les ouvrages qui ont précédé le sien, & de critiquer les auteurs que l'excès de leur zèle a portés trop loin.

M. Deleuze annonce aussi qu'il a désiré donner quelques *avis aux magnétiseurs*, sur la conduite qu'ils doivent tenir envers ceux qui *demandent à être éclairés*, & envers les incrédules : intention à laquelle il joint le projet de parler de l'utilité & des inconvéniens du magnétisme, ainsi que de ce qu'il faut penser sur une association avec les doctrines mystiques.

M. Deleuze ne s'est point dissimulé le genre d'inconvéniens & de dangers auxquels il s'est exposé en publiant son ouvrage, sans avoir rien à gagner ni pour sa réputation, ni pour aucun des avantages qu'on recherche dans le monde.

Ce qu'il dit dans cette même introduction des préjugés des savans & de leur opposition aux doctrines nouvelles, nous paroît exiger quelques remarques. « J'ai eu l'avantage, dit M. Deleuze, » de vivre avec les savans, & j'ai appris à res- » pecter le caractère moral de ceux qui s'occu- » pent de la recherche de la vérité, & qui, loin » des passions du monde, cultivent les sciences dans » la retraite; mais j'ai reconnu que s'ils sont » exempts des préjugés des autres hommes, ils ont » quelquefois des préjugés particuliers qui naissent » du trop d'étendue qu'ils donnent à certains prin- » cipes, & de la répugnance qu'ils éprouvent à » faire abstraction des opinions reçues pour exa- » miner des opinions nouvelles. » Bergasse, avant M. Deleuze, avoit observé, & d'une manière plus générale, que l'esprit a ses habitudes comme le cœur, & que les habitudes de l'esprit font ses opinions plus ou moins profondes, selon qu'elles sont plus ou moins travaillées. Il ajoutoit que les savans travaillent plus en général leurs opinions que les autres hommes. « Leur esprit, disoit-il, a donc » des habitudes plus profondes, plus difficiles à » détruire. A l'apparition d'un système nouveau,

(1) *Voyez* la Dissertation de Vandoeveren, publiée sous le titre : *Sermo de erroribus medicorum suâ utilitate non carentibus*, in-4°.

(2) *Voyez* pour l'annonce de ce travail, le n° 282 du *Moniteur*, année 1812.

» ils ont, pour l'adopter, plus de préjugés à vaincre. » Il en eſt peu parmi eux qui n'opèrent ſur la vé- » rité qui leur eſt préſentée avec toutes leurs ha- » bitudes, c'eſt-à-dire, avec tout ce qu'il faudroit » abandonner pour bien voir & bien connoître : » peu qui ne portent comme involontairement leur » opinion dominante dans l'examen auquel ils ſe » livrent, à peu près comme on mêle ſon carac- » tère partout & juſque dans les actions de la vie » où il devroit ſe montrer le moins. »

Pour affoiblir d'ailleurs l'autorité des ſavans & relever Meſmer par des rapprochemens honorables, Bergaſſe rappeloit à la ſuite de ces réflexions les perſécutions dirigées à différentes époques par Chriſtophe Colomb, Copernic, Harvée, Kepler, Deſcartes, Galilée, &c.

Ces remarques peuvent, juſqu'à un certain point, expliquer la réſiſtance que les ſavans oppoſent d'abord à un nouveau ſyſtème, ou même à une découverte, ſurtout lorſqu'elle leur eſt préſentée avec l'apparence du merveilleux, & par des hommes qui, comme la plupart des partiſans du magnétiſme, paroiſſent tout-à-fait étrangers à la culture des ſciences & à l'obſervation éclairée & attentive de la nature. Mais lorſque cette même oppoſition ſe ſoutient pendant près d'un demi-ſiècle, & qu'avec le temps elle ſemble plutôt ſe fortifier que s'affoiblir, elle ne peut plus s'expliquer par ces préjugés, par ces habitudes d'eſprit que l'on ſuppoſe aux ſavans ; elle devient une des préſomptions les plus fortes contre les doctrines ou les ſyſtèmes qu'elle déſavoue. C'eſt du moins ce qu'on apprend par une étude attentive & approfondie de l'hiſtoire des ſciences aux époques les plus remarquables de leurs progrès, & dans les circonſtances où d'importantes découvertes viennent tout-à-coup en reculer les limites : ainſi la découverte de la circulation, repouſſée d'abord avec violence par le plus grand nombre des médecins, ne tarda point à compter parmi ſes partiſans des ſavans du premier ordre, tels que Roger Drak, Higmor, Wallens Pecquet, &c., qui la ſoutinrent & la firent prévaloir malgré la réſiſtance de Riolan de Primeroſe, de Liceti, &c., même avant l'époque un peu plus récente où Bartholin & Vanhorne l'introduiſirent dans les écoles. De nos jours, le galvaniſme & la vaccine, qui dans leur commencement dûrent paroître auſſi extraordinaires que les effets du magnétiſme, ont été accueillis avec le plus grand empreſſement par tous les phyſiciens, & ont été depuis ce jour l'objet conſtant de leurs recherches & de leurs obſervations. Le magnétiſme, au contraire, n'a compté, au moins en France, depuis près d'un demi-ſiècle, parmi ſes partiſans, que des hommes preſque tous étrangers à l'étude des ſciences ; & cette circonſtance vraiment défavorable ne peut être atténuée par l'obſervation de Bergaſſe & de M. Deleuze, ſur la cauſe de l'eſpèce de réſiſtance que les ſavans oppoſent aux opinions nouvelles.

Quoi qu'il en ſoit, les opinions des magnétiſeurs, le développement de ces opinions, les procédés qu'ils emploient, ce qu'ils croient, ce qu'ils pratiquent, ce qu'il y a peut-être de réel, & à leur inſu, dans leurs expériences, &c. &c., eſt expoſé dans l'ouvrage de M. Deleuze, beaucoup mieux du moins que dans les nombreux écrits qui l'ont précédé, & qui furent principalement publiés à l'époque & à l'occaſion du rapport des commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté de médecine de Paris.

L'auteur commence par donner quelques détails hiſtoriques ſur le magnétiſme. Suivant lui, on employa avant Meſmer le magnétiſme ſans ſavoir ce qu'on faiſoit, ſans diſtinguer ce qui lui étoit dû, de ce qui dépend de circonſtances étrangères, ſans annoncer aux hommes qu'ils pouvoient le diriger de manière à le faire ſervir au ſoulagement & à la guériſon des maladies. Les obſervations de Meſmer, dit-il, le conduiſirent à ce réſultat, & c'eſt vraiment à lui que l'on doit la connoiſſance du magnétiſme (1). M. Deleuze nous le montre au milieu de ce premier ſuccès, *qui augmenta ſes forces ; il avoit cru reconnoître d'abord dans l'homme la faculté d'agir ſur les organes de ſes ſemblables par des moyens fort ſimples en eux-mêmes, mais dont l'efficacité, ſuivant lui, dépendoit de la volonté de celui qui les emploie.* Il lia ſes obſervations à une théorie qu'il avoit peut-être imaginée, & crut alors qu'en dirigeant d'après ſes procédés l'agent univerſel de la nature qu'il avoit découvert, il guériroit tous les maux, & pourroit même exercer une grande influence ſur la ſociété.

M. Deleuze ne diſſimule point ce qu'il peut y avoir de faux ou d'exagéré dans ces idées, & dans les premiers effets attribués au magnétiſme, accompagnés de pratiques puériles & dangereuſes, & aſſociés à une philoſophie occulte qui, dans ce qu'on en pouvoit connoître, ſe montroit contraire aux principes d'une ſaine phyſique. Ce fut alors que le gouvernement crut devoir ſoumettre le magnétiſme à la ſollicitude & à l'examen des ſavans. M. Deleuze rappelle cette circonſtance, ainſi que le rapport des Académies, qui condamnèrent le magnétiſme, & l'eſpèce de mouvement & d'intérêt que cet événement imprima dès-lors à ſon hiſtoire. Ce fut dans ces circonſtances difficiles pour Meſmer que s'ouvrit la fameuſe ſouſcription qui fut remplie, & qui fit verſer, à ce qu'on aſſure, entre ſes mains une ſomme de plus de 100,000 écus pour expoſer ſa doctrine. M. Deleuze fait connoître ces détails,

(1) Nous avons, dans un article précédent, énoncé une opinion différente ſur l'ancienneté du magnétiſme. Nous croyons inutile de la rappeler. Nous ajouterons ſeulement que, dès l'année 1696, il fut ſoutenu à la Faculté de médecine de Paris, ſous la préſidence de Préaux, une thèſe ſous ce titre : *An morborum dantur curationes magneticæ*, & dont la concluſion étoit : *Non ergo dantur morborum curationes magneticæ.*

la formation des ſociétés d'harmonie chargées de propager le magnétiſme ; la querelle qui s'engagea entre Meſmer & pluſieurs de ſes élèves, qui attaquèrent leur maître de la manière la plus violente ; l'aſſentiment général, au milieu de ces diſſentions ſur les effets du magnétiſme, & tous les moyens de le produire ; enfin, la ceſſation de toute cette polémique au moment de la découverte, de ce que les partiſans du magnétiſme appellent *le ſomnambuliſme*.

M. Deleuze, qui s'eſt d'abord montré hiſtorien, devient enſuite, & ſans s'en apercevoir, un apologiſte du magnétiſme, d'autant plus zélé qu'il veut faire triompher une doctrine qui lui paroît ſe lier de toutes parts aux plus grands intérêts du magnétiſme. Suivant lui, le nombre des témoins favorables au magnétiſme, dont les atteſtations ſont imprimées, va au-delà de mille, & plus de trois cents perſonnes, à ſa connoiſſance, s'occupent comme lui du magnétiſme, & en ont reſſenti plus ou moins les effets.

Il rappelle enſuite, pour les détruire, les rapprochemens qu'on a voulu établir entre Meſmer & Caglioſtro, & annonce qu'il faut rapporter au magnétiſme pluſieurs des phénomènes qui eurent lieu jadis à Saint-Médard, ſur le tombeau du diacre Pâris ; il ajoute que le magnétiſme, quoique ſuivi avec moins d'ardeur, n'a jamais été abandonné ; qu'un grand nombre d'hommes s'en occupent iſolément & en ſilence, & qu'il s'eſt formé dans pluſieurs villes de l'Europe des ſociétés conſacrées à ſa propagation & à ſes progrès.

Telle eſt l'expoſition abrégée des détails que M. Deleuze fait connoître, & qui ſont des matériaux pour l'hiſtoire du magnétiſme. On y voudroit peut-être plus d'exactitude & de développement pour ce qui concerne le rapport des Académies. Les lecteurs, dont l'auteur ambitionne le plus le ſuffrage, lui reprocheront auſſi d'avoir appelé Meſmer un homme de génie, un homme extraordinaire, & d'avoir parlé avec trop d'indulgence de ſa conduite à l'époque de la fameuſe ſouſcription, lorſqu'après avoir fait payer fort cher la révélation d'une vaine théorie, il ſe plaignit qu'on publiât ſes principes, voulant garder à la fois ſes découvertes & l'argent de ſes ſouſcripteurs.

L'auteur de l'article *Magnétiſme* de l'Encyclopédie méthodique a rappelé quelques circonſtances relatives au motif & aux premiers eſſais de Meſmer, perſuadé que c'eſt ſurtout dans ſes premiers élémens qu'il eſt plus ſûr, plus facile de juger un ſyſtème, & que c'eſt dans ſes premiers pas que les intentions d'un auteur ſont à découvert. Nous aurions deſiré que M. Deleuze eût rappelé, ne fût-ce que pour le réfuter, ce que l'on rapporte dans cet article ſur la croyance de Meſmer à l'influence des aſtres, ſur ſa thèſe ſoutenue en conſéquence de cette opinion en 1766 ; ſur l'emploi qu'il fit d'abord des aimans, que le P. Hell avoit mis en uſage avant lui, ainſi que ſur l'intention marquée de tirer parti de la diſpoſition où Gaſſner avoit trouvé les eſprits en Allemagne, & le rapprochement entre les exorciſmes, les procédés de ce Gaſſner & le principes du magnétiſme (1).

Nous aurions voulu encore que M. Deleuze, en parlant du rapport des commiſſaires de l'Académie, ne leur eût point ſuppoſé l'arrière-penſée, le motif de détourner les eſprits d'un agent qui avoit trop d'inconvéniens, & de laiſſer ſe cultiver lentement & en ſilence une prétendue découverte dont ils avoient ſi poſitivement nié la réalité. Cette politique ſubalterne, cette conduite timide & une manière de voir auſſi peu philoſophique ne peuvent ſûrement pas être attribuées à des hommes qui s'appeloient Bailly, Francklin, Lavoiſier, &c.

Après avoir expoſé les détails que nous venons de rappeler, M. Deleuze, qui porte dans ſon ſujet toutes les reſſources d'un eſprit cultivé, applique au magnétiſme les principes de la critique hiſtorique, indique les expériences à faire pour ſe convaincre, les procédés, les pratiques les plus convenables, l'emploi médical du magnétiſme & le phénomène du ſomnambuliſme. Suivant les témoignages qu'il réunit & les faits qu'il compare, il ne craint pas d'avancer que tout homme de bonne foi qui en aura pris connoiſſance, ſera convaincu qu'il exiſte dans le magnétiſme quelque choſe de réel, & qui ne peut être produit par aucune autre cauſe. Laiſſant d'ailleurs tous les raiſonnemens, toutes les opinions, toutes les théories, il veut que l'on faſſe ſoi-même les expériences magnétiques, & que dans le deſſein de réuſſir plus promptement, on ſe retire à la campagne ; que l'on n'excite point l'imagination des perſonnes miſes en expérience ; que l'on touche chaque jour, en continuant pendant une ſemaine, deux malades que l'on aura choiſis, ſans jamais oublier les conditions ſuivantes, qui ſont indiſpenſables :

Volonté active vers le bien ;
Croyance ferme en ſa puiſſance ;
La volonté dépend de vous ;

formules qui paroîtront peut-être extraordinaires ; cependant M. Deleuze remarque que la foi dont on a tant parlé n'eſt point eſſentielle au magnétiſme ; & il ajoute dans ſes avis aux magnétiſeurs : *ſoyez calmes & patiens ; ne détournez point votre attention ; penſez à ce que vous faites, ſans vous inquiéter de ce qui réſultera ; imaginez qu'il eſt en votre pouvoir de prendre le mal avec la main & de le jeter de côté.*

Il ne conſeille point du reſte d'avoir recours à la chaîne, au baquet, aux autres moyens employés par Meſmer, & aſſure que ſur un nombre donné de perſonnes bien portantes, les neuf

(1) Voyez *Encyclopédie méthodique, Dictionnaire de médecine*, tom. I, 2e. part. pag. 479 & ſuiv.

dixièmes ſont peu ou point ſenſibles au magnétiſme. Il décrit pluſieurs des phénomènes préſentés par les perſonnes magnétiſées, & principalement les ſenſations irrégulières de chaleur ou de froid, d'engourdiſſement des pieds, d'aſſoupiſſement, du mouvement d'un fluide qui coule ſur eux comme de l'eau, &c. Il penſe qu'on a le droit de regarder comme des viſionnaires tous les magnétiſeurs, ſi l'on n'obtient aucun effet après avoir paſſé ſix ſemaines à faire des expériences, en rempliſſant exactement les conditions qu'il a preſcrites. Il donne enſuite des conſeils ſur la conduite que les perſonnes convaincues doivent tenir avec les incrédules, après avoir remarqué que ce n'eſt pas *croyez* & *veuillez* qu'il faut dire, mais *veuillez* & *croyez*, & qu'en dernière analyſe les préceptes ſur le magnétiſme peuvent ſe réduire à celui-ci : touchez attentivement des malades, avec la volonté de leur faire du bien, & que cette volonté ne ſoit diſtraite par aucune autre idée.

M. Deleuze, qui d'abord avoit refuſé de s'engager dans toute diſcuſſion théorique, ſe croit obligé d'admettre un fluide magnétique, ainſi que les moyens de le communiquer, de l'accumuler, de le diriger. Ignorant ſans doute que les changemens morbides dans l'action nerveuſe qui ont le plus de rapport avec ce que le phyſiologiſte peut démêler de réel dans les effets du magnétiſme, occaſionnent un grand nombre de perceptions fauſſes & de ſenſations erronées, il eſt arrivé à cette ſingulière idée d'un fluide particulier, par le témoignage des ſomnambules, qui diſent voir un fluide lumineux & brillant ſortir avec force de la tête & des mains de la plupart des magnétiſeurs.

Ce qui ſuit fait connoître les procédés employés dans le magnétiſme ; on y apprend qu'il ſe partage déjà en trois écoles, celle de Meſmer, celle de M. Puyſégur & celle des ſpiritualiſtes. On y apprend en outre ce qu'il faut entendre en langue magnétique par *des paſſes*, *mettre en rapport*, *magnétiſer à grand courant*, ainſi que pluſieurs pratiques & pluſieurs objets de détail pour leſquels nous renvoyons à l'ouvrage même, que nous ne devons conſidérer dans cette notice que d'une manière générale, & ſous un point de vue hiſtorique.

Dans toute cette partie de ſon ouvrage, M. Deleuze montre avec tout le zèle du proſélytiſme le deſir de convaincre les perſonnes qui refuſent de croire au magnétiſme par leur propre expérience & par des obſervations qu'il les engage à faire elles-mêmes ſans appareil & en ſilence ; c'eſt dans ce deſſein qu'en praticien conſommé il décrit tout ce qu'il faut pour magnétiſer relativement à l'attitude du magnétiſeur & du magnétiſé, au mode du contact, à l'appoſition des mains, à la direction des mouvemens & des geſtes qu'il faut toujours faire de haut en bas, & en écartant les mains lorſque l'on revient vers la tête. L'auteur donne en outre les renſeignemens les plus étendus ſur pluſieurs particularités que ſa pratique lui a appriſes, ſur l'étendue des paſſes, l'inflexion des mains, la direction des doigts qui doivent être légèrement courbés, & l'état de l'eſprit, mais principalement la volonté, la confiance, & l'attention intéreſſée & ſoutenue qui réſulte de ces diſpoſitions.

M. Deleuze parle auſſi de la chaîne & du baquet, de leur utilité & de leurs inconvéniens, des arbres magnétiſés, de la muſique, de la voix du magnétiſeur, des forces & de l'inſtrument dont il joue.

Ce qu'il dit de l'eau magnétiſée & de ſes propriétés médicales paroîtra un peu extraordinaire, & l'on ſera même ſurpris qu'un homme comme M. Deleuze, qui a donné dans d'autres circonſtances des preuves de ſavoir & même d'eſprit philoſophique, ait laiſſé ſubjuger à ce point ſa raiſon & peut-être ſes ſenſations par des préventions ſyſtématiques. Les explications dans leſquelles il entre ſur l'influence de la volonté & de la foi dans les phénomènes du magnétiſme, ſont d'une certaine importance, relativement au point de vue hiſtorique qui nous occupe. Suivant M. Deleuze, la foi eſt néceſſaire au magnétiſeur, mais point à celui qu'on magnétiſe ; & ſi celui-ci n'éprouve des effets qu'autant qu'il eſt perſuadé d'avance qu'il va en éprouver, on pourroit attribuer ces effets à l'imagination. Il aſſure avoir magnétiſé des perſonnes tout-à-fait incrédules, qui éprouvèrent conſtamment des effets. Il croit que la volonté active vers le bien, qu'il ſubordonne à la foi & à la conviction, eſt néceſſaire, parce qu'il ſuffit d'obſerver que ſi la volonté tendoit au mal de celui ſur lequel on veut agir, elle ſeroit repouſſée par lui ſitôt qu'il en ſentiroit l'action. Du reſte, il ajoute que la volonté eſt indiſpenſable, puiſque l'on ne fait uſage de ſes facultés qu'autant qu'on le veut ; l'incrédulité pourroit toutefois empêcher ou affoiblir le magnétiſme, ſoit de la part du magnétiſeur, ſoit de la part du magnétiſé, en s'oppoſant à l'attention, à la concentration des forces, ce qui ſert à expliquer comment, en général, les ſavans deviennent plus difficilement magnétiſeurs que les hommes moins habitués à s'élever à de hautes connoiſſances, & à ne ſe livrer à ces ſentimens qu'après avoir vu des effets indubitables.

M. Deleuze eſt forcé d'avouer que cette diſpoſition d'eſprit eſt défavorable au ſuccès des expériences magnétiques : mêlant alors le moral & le phyſique d'une manière un peu ſingulière, il conclut que la croyance au magnétiſme ne peut ſe répandre comme les connoiſſances ſur le galvaniſme & la vaccine ; il faut, dit-il, que la conviction générale ſoit amenée par une foule d'individus, qui ſucceſſivement & en divers lieux chercheront en ſilence à opérer le bien, & trouveront dans la ſatisfaction qu'ils auront de l'avoir opéré, des motifs ſuffiſans pour engager d'autres perſonnes à tenter les mêmes moyens.

Les idées de M. Deleuze ſur les effets qui dépendent, dans le magnétiſme, de la force de la volonté, de la capacité d'attention, de la direction de la volonté, de la croyance & de la confiance en ſa puiſſance, lui ſervent à expliquer la différence de force entre les magnétiſeurs; c'eſt auſſi par une ſuite de ces mêmes idées que M. Deleuze admet & conçoit comment, dans les premiers traitemens magnétiques, on trouve des guériſons qui tiennent du prodige par la promptitude & l'intenſité des effets : « L'enthouſiaſme, dit-il, étoit alors » exceſſif; il donna une confiance ſans *bornes*, » une foi vive, & les magnétiſeurs firent ſans » aucun effort uſage de toutes leurs facultés, de » toute leur puiſſance; ils furent également ſe» condés par les ſujets qui ſe livroient à eux avec » un entier abandon. Ils réuſſirent, parce qu'ils » croyoient qu'ils vouloient, & que rien ne leur » paroiſſoit difficile; aujourd'hui, cette foi, cette » confiance, ſont bien plus rares. La plupart de » ceux qui magnétiſent ont une ſorte de crainte » de ne pas réuſſir : je l'ai cent fois éprouvé moi» même. Je ſuis bien convaincu de la réalité de » l'agent, mais malgré moi je doute de ma puiſ» ſance, & ce doute affoiblit mon action. Il y a » des jours où j'agis plus fortement, & c'eſt tou» jours lorſque je magnétiſe avec le plus d'abandon » & de confiance. Je m'aperçois auſſi que ma » force augmente lorſque j'ai produit un effet ſa» lutaire. La diminution de confiance n'empêche » point qu'on ne faſſe du bien, mais on en fait » moins; & il eſt eſſentiel d'en avertir, pour qu'on » ne ſoit pas étonné de ne pas produire d'abord » des effets ſemblables à ceux dont on trouve » dans les livres des écrits bien conſtatés. »

M. Deleuze avoue toutefois que dans tous les temps les bons magnétiſeurs ſont rares, & que l'on en trouve peu comme MM. Meſmer, Puyſégur, le P. Hervier. Il n'admet pas, avec Meſmer, qu'il y ait des hommes dont la préſence puiſſe détruire l'effet du magnétiſme, opinion que l'on regarderoit ſans doute comme deſtinée à ſervir d'excuſe dans le cas où ces expériences ne réuſſiroient pas. Il fait le portrait ſuivant du meilleur magnétiſeur. « C'eſt celui qui a un tempérament ro» buſte, un caractère à la fois ferme & tranquille, » le germe des paſſions vives, ſans être ſubjugué » par elles, une volonté forte ſans enthouſiaſme; » de l'activité réunie à la patience, la faculté de » concentrer ſon attention ſans efforts, & qui, en » magnétiſant, s'occupe de ce qu'il fait. »

A la ſuite de ces détails, M. Deleuze traite, d'après ſes propres expériences, des effets généraux du magnétiſme conſidérés comme des effets phyſiques qui prouvent une action, & comme des moyens que l'on peut appliquer à la guériſon des maladies. Le ſomnambuliſme, auquel il conſacre un article particulier, s'eſt préſenté rarement à ſon obſervation, & il avoue que ſur plus de trois cents perſonnes qu'il a magnétiſées, il n'a guère rencontré qu'une douzaine de ſomnambules qui lui aient offert des phénomènes curieux. Les ſymptômes, les ſenſations qu'éprouvent les malades ſoumis au magnétiſme, ſont très-variables; les plus remarquables dans les circonſtances indiquées par M. Deleuze, ſont une ſenſation de chaleur ou de froid, plus ſouvent de chaleur ſemblable à celle d'un fer chaud qui paſſe devant le viſage, l'aſſoupiſſement, les yeux appeſantis, la tête ſourde, l'engourdiſſement des jambes, l'impreſſion d'un poids ſur l'eſtomac par l'application de la main; le pouls plus élevé, plus vif, plus régulier; quelquefois une tranſpiration augmentée aux pieds & aux mains; un léger ſommeil, de la difficulté à ouvrir les yeux, un ſommeil plus profond qui a lieu ſubitement, & qui dure une heure ou plus, des ſpaſmes qu'il eſt néceſſaire de calmer, le retour d'une douleur ancienne, &c.

M. Deleuze dit avoir traité des eſquinancies par le magnétiſme, dont l'application, qu'il croit plus particulièrement indiquée dans les maladies inflammatoires, lui paroît convenir comme moyen auxiliaire dans la fièvre bilieuſe, la fièvre adynamique, la fièvre ataxique, &c.

Il croit avoir guéri ou vu guérir trois hydropiques jugés à peu près incurables par d'habiles médecins, pluſieurs fièvres d'accès, des maux d'yeux, des maux de dents, des maux d'oreilles, un catarrhe qui s'étoit annoncé d'une manière très-grave, & qui céda dans une ſeule ſéance, des ſuppreſſions menſtruelles plus ou moins anciennes, des *laits répandus*, des ſciatiques, des rhumatiſmes, des panaris & autres maux d'aventure, des migraines violentes & périodiques. Il penſe en outre que de nombreuſes expériences prouvent les bons effets du magnétiſme dans le traitement de l'épilepſie. D'après les faits qu'il rapporte, le même moyen pourroit être employé pour ſoulager ou conſoler dans les maladies incurables ou mortelles, & ſervir ainſi à l'art ſi peu avancé, ſi négligé, de rendre la mort douce, à cette enthanaſie ſur laquelle le chancelier Bacon appeloit avec tant d'éloquence l'attention des véritables amis de la philoſophie & de l'humanité. Nous ne craindrons pas d'avancer que les remarques ſi ingénieuſes & ſi ſages des commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté de médecine, ſur l'expérience médicale, s'appliquent d'une manière particulière à tout ce que rapporte M. Deleuze en parlant de l'application du magnétiſme, à la guériſon des maladies (1). Nous lui

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 21 avril 1813, page 431. Les commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté de Paris, dont nous avons parlé dans cet article, les vues *générales* ſur l'incertitude du plus grand nombre des expériences en médecine, s'appuyoient *auſſi* d'obſervations particulières. Ils ont cité entr'autres une obſervation curieuſe de M. Bourdois de la Mothe, alors médecin de charité de Saint-Sulpice. Le ſujet de cette obſervation étoit

reprocherons

reprocherons en outre d'avoir cité inutilement M. Corviſart, pour dire que l'hydropiſie eſt ſouvent la ſuite d'une maladie organique, d'admettre des faits répandus, & de montrer en général, en parlant des effets ſalutaires du magnétiſme, une confiance que l'on pourroit à peine avoir dans les médicamens les mieux connus, confiance d'ailleurs bien contraire à ce doute philoſophique que donnent une longue pratique de la médecine & une étude approfondie des phénomènes ſi variables de la vitalité.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, d'incroyable dans le phénomène appelé *ſomnambuliſme* par les magnétiſeurs, a engagé M. Deleuze à en faire le ſujet d'un article particulier. Suivant ce qu'il rapporte, il y a dans cet état une foule de nuances, &c.

« Le ſomnambule, dit-il, a les yeux fermés, & ne voit pas par les yeux; il n'entend point par les oreilles; il ne voit, n'entend que ceux avec leſquels il eſt en rapport, & ne regarde que les objets ſur leſquels on attire ſon attention : il eſt ſoumis à la volonté du magnétiſeur pour tout ce qui ne peut lui nuire, & pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de juſtice & de vérité;

» Il ſent la volonté du magnétiſeur;

» Il aperçoit le fluide magnétique;

» Il voit, ou plutôt il ſent l'intérieur de ſon corps & celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne ſont pas dans l'état naturel & qui en troublent l'harmonie;

» Il retrouve dans ſa mémoire le ſouvenir des choſes qu'il avoit oubliées pendant la veille;

» Il y a des *préviſions* & des *preſſenſations*, qui peuvent être erronées dans pluſieurs circonſtances, & qui ſont limitées dans leur étendue;

» Il s'énonce avec une facilité ſurprenante;

» Il n'eſt point exempt de vanité;

» Il ſe perfectionne de lui-même pendant un certain temps, s'il eſt conduit avec ſageſſe;

» Il s'égare s'il eſt mal dirigé;

» Lorſqu'il rentre dans l'état naturel, il perd abſolument le ſouvenir de toutes les ſenſations & de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de ſomnambuliſme; tellement que ces deux états ſont auſſi étrangers l'un à l'autre, que ſi le ſomnambule & l'homme éveillé étoient deux êtres différens. »

Cet oubli complet de ce qui s'eſt paſſé dans l'état du ſomnambuliſme eſt un phénomène régulier, conſtant, tandis que les autres circonſtances du même état ſont très-variables & très-irrégulières. M. Deleuze aſſure même qu'on a vu quelquefois des ſomnambules parler d'eux-mêmes, comme ſi leur individu, dans l'état de veille, & leur individu, dans l'état de ſomnambuliſme, étoient deux êtres différens. Une M^me^. N...., qu'il cite, étoit devenue malade, & ſomnambule, dans le moment où la perte de ſa fortune l'avoit portée à prendre la réſolution de ſe faire actrice; elle manifeſtoit, pendant ſon ſomnambuliſme, des vues entièrement oppoſées à cette réſolution : « Pourquoi donc voulez-vous entrer » au théâtre, lui diſoit ſon magnétiſeur? — Ce » n'eſt pas moi, c'eſt elle, répondit la ſomnam» bule. — Mais pourquoi ne l'en détournez-vous » pas? — Que voulez-vous que je lui diſe? c'eſt » une folle. »

M. Deleuze, qui rapporte ce fait, ne craint pas d'avancer qu'au lieu de recevoir les ſenſations par l'action de la lumière ſur les yeux, & celle des vibrations ſonores ſur l'ouïe, les ſomnambules les reçoivent immédiatement par l'action du fluide magnétique. Il penſe d'ailleurs qu'il n'eſt nullement prouvé que dans le ſomnambuliſme on ait des connoiſſances qu'on n'avoit point dans l'état de veille; il croit que les individus magnétiſés ont ſeulement alors des ſenſations plus délicates, un ſouvenir diſtinct de tout ce qu'ils ont ſu, de tout ce qui les a affectés, une grande facilité à faire des combinaiſons; enfin, toutes les facultés de l'homme éveillé, plus libres, plus étendues. *Un ſomnambule ſaiſit la volonté de ſon magnétiſeur; il exécute une choſe qui lui eſt demandée mentalement, & ſans proférer une parole.* Ce qui ſuppoſe qu'il ne ſe fait pas un mouvement dans le cerveau du magnétiſeur, ſans que ce mouvement ne ſe répète ou ne ſoit ſenti chez le ſomnambule.

Les ſomnambules reconnoiſſent & prévoient le développement d'une maladie, non-ſeulement chez eux-mêmes, mais encore dans un individu avec lequel ils ſont en rapport. Ils font quelquefois des diſſertations de médecine, de métaphyſique, de pſychologie, &c. Une demoiſelle de ſeize ans, que M. Deleuze a vue en état de ſomnambuliſme, lui dictoit de petits traités ſur quelques maladies qu'elle avoit éprouvées, ou dont elle avoit entendu parler. La faculté qu'ont les ſomnambules de voir les objets quand ils ſont très-éloignés, lui paroît un phénomène ſi ſurprenant, qu'il ne *demande à perſonne d'y croire* ſans l'avoir vérifié. L'idée qu'il ſe fait du fluide magnétique lui paroît toutefois propre à diminuer ce qu'on aperçoit d'abord de prodigieux & d'inconvenable dans cette faculté.

Les rapprochemens que M. Deleuze veut établir

---

une femme très-pauvre du Gros-Caillou, qui, attaquée, en 1779, d'une fièvre maligne très-bien caractériſée, refuſa tout ſecours, & reſta, pendant tout le cours de la maladie, tranquille ſur la paille qui lui ſervoit de lit, buvant de l'eau tout le jour, & ne faiſant rien autre choſe. La maladie paſſa ſucceſſivement par les diverſes périodes, & ſe termina par une guériſon complète. On trouve auſſi dans le même rapport, l'obſervation d'une demoiſelle qui, portant au ſein droit une glande ſuſceptible de réſolution, guérit ſpontanément au moment d'uſer d'un prétendu ſpécifique appelé l'*eau du peintre*, auquel on auroit rapporté cette cure merveilleuſe, ſi la malade en eût eſſayé l'uſage ſeulement pendant quelques jours.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 42 sur 787

entre les prévisions des somnambules & les rêves considérés comme symptômes précurseurs des maladies, ne sont nullement fondés, & prouvent seulement que l'auteur, qui s'est occupé avec succès des sciences naturelles, a négligé l'étude de la saine métaphysique & de la saine physiologie.

La clairvoyance des somnambules se perfectionne & augmente par l'expérience; elle diminue avec la maladie : elle n'est pas indépendante d'un mal accidentel, d'une crise, d'une impression morale. M. Deleuze avertit que lorsque l'état du somnambulisme a duré quelque temps, il se rapproche de l'état de veille, & qu'il ne faut pas trop compter sur les somnambules qui sont déchus du degré auquel ils étoient parvenus, & qui ont conservé la faculté de tomber en somnambulisme après leur guérison.

Il veut que l'on adresse les questions suivantes à un somnambule :

Dormez-vous ?
Combien de temps faut-il vous laisser dormir ?
Quand faudra-t-il vous remettre en crise ?
Voyez-vous votre mal ?
Quelle en est la cause ?
Voyez-vous le remède ?
Cherchez ce remède.
Quelle précaution à prendre pour conserver votre santé après guérison ?

L'état de somnambulisme, lorsqu'il est trop long, trop prolongé, avec excitement de l'imagination & direction de l'esprit sur des objets étrangers à la maladie, amène une sorte d'enthousiasme & d'irritabilité cérébrale que l'on doit éviter soigneusement, d'après les avis de M. Deleuze. Il occasionne, dans quelques circonstances particulières, des effets qui, s'ils étoient bien constatés, feroient dignes de toute l'attention du médecin philosophe & des physiologistes.

Un jeune somnambule, dont l'état offrit d'ailleurs plusieurs particularités curieuses, éprouva pendant son somnambulisme une augmentation de mémoire. Son magnétiseur lui demanda un jour s'il pouvoit se rappeler ce que c'étoit qu'un livre, qu'il disoit avoir lu à Candie : en éprouvant une vive impression, il répondit qu'il n'en savoit pas le titre; mais sur la demande d'en citer quelques passages, il récita, comme s'il lisoit, deux pages d'une nuit d'*Young*, ce qu'il ne put faire étant éveillé.

Une femme hémiplégique éprouvoit un genre d'altération mentale assez commun dans cette circonstance de maladie; elle n'employoit absolument que l'infinitif des verbes, & ne faisoit usage d'aucun pronom, ni d'aucune combinaison : elle ne pouvoit compter que jusqu'à trois; elle disoit *souhaiter bon jour*, pour, *je vous souhaite le bon jour; mari venir*, pour, *mon mari va venir*. Elle fut magnétisée, & dès le premier jour elle eut des picotemens, & au bout de quinze jours, le mouvement du bras. Elle reprit ensuite la faculté de compter; elle apprit à lire en épelant. Le magnétiseur fut forcé de la quitter lorsqu'elle pouvoit dire : *Auparavant pouvois pas dire je, vous, tu, il, à présent dire bien :* guérison qui nous paroît spontanée, & qui du moins présente beaucoup d'analogie avec ce que nous avons vu s'opérer sans le concours de la médecine dans de pareilles circonstances.

La clairvoyance des somnambules, l'augmentation, le développement plus facile de leurs facultés intellectuelles, l'espèce de délire & d'exaltation auxquels ils s'abandonnent quelquefois, ont en apparence beaucoup d'analogie avec l'excitement & l'extase des visionnaires, & on ne doit pas être étonné que les illuminés aient en général facilement adopté le magnétisme, & que cette opinion se soit associée, dans plusieurs parties de l'Allemagne, avec les doctrines mystiques.

M. Deleuze, qui s'attache d'ailleurs à séparer ces deux choses, avoue lui-même que les illuminés doivent être des somnambules plus étonnans, ou des magnétiseurs plus forts, parce que leur foi est plus ferme, plus ardente, leur confiance plus inébranlable; dispositions qui augmentent leurs forces, quoique l'opinion à laquelle ils sont redevables, soit une erreur & un véritable délire. M. Deleuze remarque à cette occasion, que les guérisons étonnantes, opérées par les solitaires dans les diverses religions, ont eu pour cause cette réunion de la volonté, de la croyance & de la confiance.

Ces rapports, cette espèce d'accord entre le magnétisme & l'illumination, ne s'étendent pas d'ailleurs à la nature des phénomènes propres à ces deux situations. Le magnétisme par lui-même est absolument étranger aux doctrines mystiques, ainsi que M. Deleuze s'est attaché à le prouver dans son ouvrage; & en ne craignant pas d'avancer que les *spiritualistes*, les membres de la société exégétique de Stockholm ont fait beaucoup de tort au magnétisme, en citant comme des oracles, & à l'appui de leurs idées mystiques, les folies que disoient leurs somnambules. Ces rapprochemens l'ont conduit à une forte & longue digression sur les doctrines mystiques, un peu étrangères à son sujet, & dans laquelle il avertit qu'il n'adopte point la doctrine des illuminés; qu'il ne prétend en aucune manière la proposer comme admissible, mais seulement examiner si elle est plus absurde que les systèmes métaphysiques de Platon, de Leibnitz, de Huet, de Mallebranche, qui, bien qu'on les juge dépourvus de vraisemblance, n'ont jamais empêché qu'on en respectât les auteurs.

Nous ne pouvons sans doute qu'applaudir à cette tolérance, à cette indulgente impartialité de M. Deleuze; mis il eût été peut-être plus philosophique & plus utile de montrer que ces théories mystiques, ces doctrines des illuminés, ont des inconvéniens que l'on ne peut reprocher aux spéculations isolées & paisibles des philosophes; que ces erreurs, comme une sorte de contagion superstí-

ſieuſe, ſe répandent avec une activité que les ſyſtèmes ſcientifiques ne peuvent jamais avoir; qu'elles contribuent, comme l'a prouvé Perfect pour les méthodiſtes anglais, à peupler les maiſons d'aliénés, & qu'elles ſe mêlent à la pratique de la vie, & même aux choſes humaines qui leur ſont les plus étrangères, avec toute l'audace & l'imprudence de la folie.

Ce que dit M. Deleuze, des miracles opérés à l'interceſſion de M. de Pâris, & du livre de Carré de Mongeron ſur ces miracles, n'appartient guère plus à ſon ſujet que ſa digreſſion ſur les doctrines myſtiques. La ſaine critique, malgré tous les raiſonnemens de M. Deleuze & l'authenticité, le nombre des témoignages, porte à ne point admettre la plupart de ces prodiges, auxquels s'appliquent les réflexions que Hume a développées dans ſa diſſertation ſur les miracles. La phyſiologie ne voit dans ceux de ces mêmes prodiges qui paroiſſent conſtatés, que les effets de l'extaſe, ou des concentrations intérieures de l'action nerveuſe, qui affoibliſſent ou ſuſpendent même le développement extérieur de la ſenſibilité : phénomènes dont il eſt facile de trouver des exemples dans l'hiſtoire des martyrs de toutes les religions.

M. Deleuze a d'autres idées : ſa tolérance d'abord va juſqu'au point de reſpecter l'opinion de ceux qui accordent une eſpèce de pouvoir aux prières. Trouvant enſuite que les faits rapportés par M. de Mongeron ſont revêtus de toutes les preuves imaginables, & que ſi on les rejette, on ébranle les fondemens de la phyſique & de l'hiſtoire, il refuſe de penſer avec Hume, que l'on peut oppoſer à cette foule de preuves & de témoignages, l'impoſſibilité abſolue, c'eſt-à-dire, la nature miraculeuſe des événemens qu'ils atteſtent. Les phénomènes opérés dans le cimetière de Saint-Médard ne lui paroiſſent point excéder les reſſources de la nature; & pour ſe diſpenſer d'en douter, *pour ne pas ébranler les fondemens de la phyſique & de l'hiſtoire*, il conçoit, il explique par la doctrine du magnétiſme, les guériſons opérées ſur le tombeau du diacre Pâris. Toutes les conditions pour magnétiſer & pour être magnétiſée ſe trouvent réunies dans ces circonſtances : *Foi vive, volonté forte, abandon, confiance*, &c. &c.

Le magnétiſme ayant d'ailleurs agi ſur le tombeau du diacre Pâris, à l'inſu de ceux qui l'employoient, a dû être mal dirigé, a dû exciter chez certains individus des *criſes nerveuſes*, des *convulſions*. La ſentence

De par le Roi, défenſe à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu,

ne paroît pas à M. Deleuze la véritable cauſe qui arrêta ces effets extraordinaires, attribués à l'interceſſion de M. de Pâris. « L'interceſſion du Saint, » dit-il, n'auroit pas été moins efficace quand on » l'auroit invoqué loin de ſon tombeau. » M. Deleuze penſe que l'on pourroit expliquer de la même manière pluſieurs guériſons ſurprenantes, rapportées chez les hiſtoriens, telles, par exemple, que celles d'un aveugle & d'un perclus par Veſpaſien, lorſqu'il étoit à Alexandrie.

L'extenſion de la doctrine du magnétiſme, que M. Deleuze porte bien loin, l'engage à vouloir l'appuyer par des faits ou des conſidérations tirés des ſyſtèmes, des théories des philoſophes, ou des obſervations des plus célèbres médecins. Il rappelle dans cette intention l'opinion d'Arétée, que dans les maladies nerveuſes, & ſurtout aux approches de la mort, il ſe manifeſte quelquefois une prévision étonnante. Il cite dans le même deſſein les diſſertations de Quelmatz (1), de Janitſch (2), d'Alberti (3), qui admettent, que les malades connoiſſent pluſieurs jours d'avance les criſes qu'ils doivent avoir, & les remèdes qui leur conviennent. Il croit pouvoir encore placer dans la même claſſe, pluſieurs phénomènes cités par Cabanis, ainſi que l'opinion de Deſèze (4), qui regarde comme inconteſtable, que lorſque certaines maladies augmentent l'action du cerveau, il s'y forme non-ſeulement des images nouvelles, mais encore des idées qui repréſentent l'avenir; ce qui n'arrive guère que dans l'extaſe, la frénéſie & l'apoplexie idiopathique.

On doit ſavoir gré à M. Deleuze de cette érudition, de ces recherches utiles, & même de ces rapprochemens qui ſe préſentent auſſi aux phyſiologiſtes : mais ſous un point de vue moins favorable aux partiſans du magnétiſme, on eſt d'ailleurs affligé de le voir, dans cette digreſſion, ſi près, & ſans les aborder, de pluſieurs vérités dont il eſt tout-à-coup éloigné par ſa croyance à un fluide magnétique, croyance qui lui fait admettre certaines viſions à *des diſtances très-éloignées*, certaines prévisions, ſans craindre d'énoncer l'opinion ſuivante.

« Nous pouvons ajourd'hui déterminer les cas » dans leſquels la prévision a lieu, & les limites » dans leſquelles elle eſt renfermée. Elle ne ſe manifeſte que dans un état de criſe nerveuſe; elle » ne s'étend point au-delà de ce que l'intelligence » peut conjecturer d'après la connoiſſance des » cauſes actuelles : elle eſt, le plus ordinairement, un développement de l'inſtinct, dont nous » ſommes doués pour notre conſervation. Elle ſuppoſe, ſans doute, que les nerfs ont acquis une » irritabilité qui les rend ſenſibles à des impreſſions imperceptibles dans l'état ordinaire; mais » pour l'expliquer, on n'a pas beſoin de recourir » à un ordre de choſes étranger à l'ordre naturel.

(1) *De divinationibus medicis.* Freib., 1723.
(2) *De ſomniis medicis.* Argentorati, 1720.
(3) *De vaticiniis ægrotorum.* Hal., 1724.
(4) *Recherches ſur la ſenſibilité.* Montpellier, 1786, in-8°.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 44 sur 787

» Si, comme le prétend Meſmer, un fluide » répandu dans la nature établit une communica- » tion entre les êtres, & pénètre tous les corps; » ſi, lorſque les ſens extérieurs ſont aſſoupis, ce » fluide continue d'agir ſur nos nerfs & devient le » ſeul véhicule des ſenſations; il n'y a rien d'éton- » nant qu'une perſonne dont les nerfs ſont dans » une irritabilité exceſſive, dont la faculté de » ſentir s'eſt retirée des organes extérieurs, pour » ſe concentrer (ſoit dans un point du cerveau, » ſoit à l'épigaſtre), puiſſe avoir la conſcience de » ce qui ſe paſſe dans un lieu éloigné, comme nous » avons celle de l'ébranlement des corps ſo- » nores. »

On penſe bien que *le démon familier* de Socrate doit revenir, à l'occaſion de cette doctrine, que M. Deleuze emploie en effet, de manière à faire croire, que ce mot de *démon* indique un principe d'inſpiration, & juſtifie ainſi l'homme le plus ſage de l'antiquité, *d'un ſoupçon qui a répandu des nuages ſur ſon caractère.*

Plotin, dans le troiſième ſiècle, Paracelſe, dans le ſeizième, auroient été, ſuivant M. Deleuze, dans le même cas que Socrate. On ſera ſûrement fort étonné de voir ce principe d'inſpiration, le démon de ces hommes célèbres, comparé par M. Deleuze à l'état fort ſingulier de maladie dans laquelle ſe trouva une demoiſelle le F...., maladie dont l'obſervation a été conſignée dans le Bulletin de la Société des ſciences médicales d'Orléans, & pour laquelle nous avons nous-mêmes été conſultés avec M. Pinel, il y a quelques années.

L'ouvrage de M. Deleuze, ſi on en conſidère le fond, les idées principales, les motifs, diffère très-peu de pluſieurs autres écrits publiés ſur le même ſujet; mais il ſe recommande par la clarté du ſtyle, l'authenticité des renſeignemens qu'il fournit ſur le magnétiſme, les intentions philantropiques de l'auteur, ſon érudition, la variété de ſes connoiſſances, les anecdotes piquantes qu'il raconte, les phénomènes plus ou moins extraordinaires qu'il rapproche, ainſi que par les faits de détail qu'il rapporte, & qui, ſans prouver ſon ſyſtème, n'en ſont pas moins du plus haut degré d'intérêt pour le phyſiologiſte.

Nous avouons avec reconnoiſſance que nous avons trouvé dans cet ouvrage, ainſi que nous l'avions eſpéré à une première lecture, tout ce que nous deſirions faire connoître ſur le magnétiſme dans notre ſection de l'hiſtoire de la médecine, ſpécialement conſacrée à la médecine morale.

Les réflexions que nous avons placées dans les différentes parties de cette notice, & la nature des faits, ou des opinions que nous avons fait connoître, prouvent aſſez qu'il nous ſemble que le magnétiſme appartient plutôt à l'hiſtoire des erreurs de l'eſprit humain, qu'au tableau de ſes progrès, & qu'il ne peut pas être véritablement regardé comme l'effet d'un fluide particulier, comme une découverte dans les ſciences, comme l'objet particulier d'une ſcience ou d'un art; ainſi que le voudroit M. Deleuze, dont nous approuvons d'ailleurs les excellentes intentions. Cependant nous avouerons que le magnétiſme nous paroît devoir intéreſſer le phyſiologiſte, ſous pluſieurs rapports. Parmi les phénomènes cités par M. Deleuze, & dans quelques effets de magnétiſme dont nous avons nous-mêmes été témoins, il y a des circonſtances qui, ſans devoir être expliquées par un fluide particulier, ne peuvent être excluſivement rapportées aux cauſes morales, dont les commiſſaires réunis de l'Académie des ſciences & de la Faculté ont ſi bien apprécié l'influence. Ces circonſtances qui, dans les effets attribués au magnétiſme, ne dépendroient pas de l'imagination, d'une attention ſoutenue & vivement intéreſſée, auroient quelque reſſemblance avec ce que l'on a obſervé dans certaines affections nerveuſes, dans certaines maladies extraordinaires, où le délire, le dérangement de l'eſprit ſe montre moins comme une altération, que comme une augmentation, un excitement des facultés morales; ſituations dans leſquelles il ſe formeroit tout-à-coup, ainſi que nous l'avons remarqué, des volitions, des appétits, des inſtincts accidentels, comme ſi des ſens nouveaux s'étoient ſubitement développés dans l'intérieur de l'organiſation.

Quelques-uns de ces phénomènes que citent les partiſans du magnétiſme, ne peuvent guère être révoqués en doute; on pourroit même les concevoir, les expliquer juſqu'à un certain point, en les attribuant à l'effet dont nous avons déjà parlé, & qui ſe produit par la communication de deux ſyſtèmes nerveux différens, dans des conditions déterminées de rapprochement, de poſition, d'attitude des ſujets mis en expérience. Dans leurs différentes recherches, les partiſans du magnétiſme ont dû faire à leur inſu un grand nombre de ces épreuves. Ce que M. Deleuze dit lui-même des illuminés, leur eſt tout-à-fait applicable. Ils auroient agi par une ſuite, ou même par une influence de l'erreur qui les dirigeoit, & des ſentimens exaltés qu'elle auroit fait naître. Une ſemblable ſituation morale ne doit pas être ſans rapport avec cette réaction de deux ſyſtèmes nerveux, & néceſſairement elle a fait rencontrer les chances les plus favorables aux développemens de cette réaction.

Suivant cette conjecture, ce qu'il y auroit de particulier & de vraiment nouveau dans le magnétiſme, ne dépendroit pas d'un agent univerſel, d'une action générale de la nature, mais bien d'une qualité individuelle, d'une particularité de conſtitution ou de tempérament, ſubordonnée à un état de maladie chez quelques individus, & qu'il faudroit peut-être claſſer parmi ces *anomalies*, ces *irrégularités*, que les médecins appellent *idioſyncraſies*, de trois mots grecs qui déſi-

gnent ce qu'il y a de propre & de ſpécifique dans la complexion de chaque perſonne. Alors les partiſans du magnétiſme, comme les alchimiſtes, auroient trouvé ce qu'ils ne cherchoient pas, des petits faits de détail, au lieu de phénomènes généraux; & à la place d'une loi, les effets d'une exception, que l'ignorance, l'eſprit de ſyſtème, ou même la mauvaiſe foi & la prévention, dans quelques circonſtances, auroient dénaturés & ſurchargés par le preſtige du menſonge; les mépriſes de la crédulité, ou l'inexactitude de l'obſervation. On n'en feroit pas moins redevable aux partiſans du magnétiſme éclairés & de bonne foi, de quelques obſervations phyſiologiques, ſur un *mode d'excitement*, dont l'effet a pu être utile dans quelques circonſtances; tandis que dans d'autres, il a dû provoquer des altérations du ſyſtème nerveux juſqu'alors inconnues, des maladies véritablement nouvelles, qui ſont auſſi pour la médecine, des richeſſes, des découvertes, puiſqu'elles étendent & augmentent pour elle le champ de l'expérience & de l'obſervation.

C'eſt peut-être accorder beaucoup au magnétiſme, que de s'arrêter à ces doutes & à ces conjectures. Ses partiſans n'en ſeront pas ſatisfaits, ſans doute; peut-être même en ſeront-ils bleſſés, & ſe plaindront-ils de voir leur doctrine rapportée ſuivant une ſaine érudition, à certains ſyſtèmes de la fin du moyen âge, dont les progrès des ſciences naturelles auroient effacé toutes les traces, s'il ne ſe rencontroit pas toujours à toutes les époques de la civiliſation, des hommes étrangers ou même oppoſés aux lumières de leur ſiècle, & dont les opinions rappellent une époque antérieure & moins avancée de l'eſprit humain.

D'un autre côté, la plupart des ſavans, ſévères dans leurs déciſions, inflexibles dans leurs jugemens, pourroient-ils admettre qu'une certaine latitude de croyance, ſemble juſtifiée par la variété infinie de la nature? conſentiroient-ils à ce que l'on fît de nouveau un examen ſérieux du magnétiſme animal, ou que la philoſophie pût encore s'occuper d'une opinion dont on a tant abuſé, & qui a été diſcréditée par le charlataniſme & le ridicule enthouſiaſme de pluſieurs de ſes partiſans? ne repouſſeroient-ils pas même avec l'expreſſion du mépris, les aperçus, les conjectures des phyſiologiſtes qui ſoupçonneroient, d'après quelques obſervations, que, dans certaines circonſtances, les ſyſtèmes nerveux de deux individus peuvent avoir l'un ſur l'autre une influence (1), & que, dans quelques maladies extraordinaires, on entrevoit qu'il ſe forme des voix intérieures, des appétits, des *volitions*, des inſtincts accidentels & ſpontanés, comme ſi tout-à-coup des ſens nouveaux s'étoient développés dans l'intérieur de l'organiſation?

Des faits de ce genre, des phénomènes qui ſe rattachent à une phyſiologie tranſcendante, ainſi que la doctrine des ſympathies, de l'aſſociation ou de l'imitation, expliquent comment des hommes éclairés, des médecins, des naturaliſtes, ont pu accorder quelque confiance au magnétiſme & prendre place parmi ſes partiſans. C'eſt ſurtout en Allemagne, & plus particulièrement en Pruſſe, que cette opinion, ſi généralement repouſſée en France par les ſavans de profeſſion, a été adoptée par pluſieurs hommes d'un eſprit cultivé, & connus par l'importance de leurs emplois ou par leurs dignités académiques.

M. Friedlander paroît cependant avoir une autre idée de ſes compatriotes, & d'après une note inſérée par lui dans la *Gazette de ſanté*, pour l'année 1817, on ſeroit porté à croire qu'en Pruſſe, comme en France, le magnétiſme compte très-peu de partiſans parmi les hommes inſtruits, & que les effets qu'on lui attribue, ſont rapportés par les ſavans au pouvoir de l'imagination. M. le docteur Oppert, qui paroît beaucoup mieux connoître la diſpoſition des eſprits en Pruſſe, que M. Friedlander, attaque ſon opinion. Les notes qu'il a publiées à ce ſujet, font connoître non-ſeulement les procédés, les appareils d'un M. Wolfar, le magnétiſeur le plus en crédit de Berlin; elles nous apprennent en outre que MM. Huſſeland, Heim, Formey, &c., montrent quelque confiance dans ces procédés, que le gouvernement les favoriſe, au point d'avoir nommé leur promoteur, profeſſeur ordinaire de la Faculté pour une clinique magnétique. Le même auteur nous fait ſavoir qu'à Vienne, l'arrêt prohibitif contre le magnétiſme a été rapporté par un décret du gouvernement, & par les ordres des empereurs d'Autriche, de Ruſſie, le roi de Suède. Des médecins ont viſité l'inſtitut de M. Wolfar, avec le deſſein d'en rapporter des connoiſſances utiles dans leur patrie (1).

(1) Il faut avouer, dit M. Cuvier, au ſujet de cette influence & de cette réaction, qu'il eſt très-difficile, dans les expériences, de diſtinguer l'effet de l'imagination de la perſonne miſe en expérience, d'avec l'effet phyſique produit par la perſonne qui agit ſur elle, & le problème ſe trouve ſouvent très-compliqué. Cependant les effets obtenus ſur les perſonnes déjà ſans connoiſſance avant que l'opération commençât, ceux qui ont lieu ſur les autres perſonnes, après que l'opération même leur a fait perdre connoiſſance, & ceux que préſentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux corps animés, dans certaines poſitions & avec certains mouvemens, n'ait un effet réel indépendant de toute participation de l'imagination de l'une des deux. Il paroît aſſez clairement auſſi que les effets ſont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs ſyſtèmes nerveux.

(1) Ces deux médecins ſont MM. Stoffreighen pour la Ruſſie, Malfatti pour la cour de Vienne, & M. Cederſchoeld pour la Suède. M. le comte de Loewenhielm, qui cite ces médecins dans ſa lettre à M. Oppert, aſſure, dans cette même lettre, que le roi de Pruſſe a fondé un hôpital de cent lits pour des bleſſés que l'on doit traiter excluſivement avec le magnétiſme.

M. Deleuze, depuis la publication de l'ouvrage dont l'extrait compoſe la plus grande partie de cet article, a donné un nouvel écrit ſous le titre de : *Réponſe aux objections contre le magnétiſme.* Ces objections, qu'il prétend réfuter, ſont au nombre de neuf. Aucune d'elles ne porte ſur le fond du ſyſtème ou de la doctrine du magnétiſme; tout s'y rapporte, ainſi que dans la réponſe, aux inconvéniens, aux avantages, à l'effet curatif & à la partie morale du magnétiſme; on y trouve, par exemple, cette objection : le magnétiſme eſt dangereux pour les mœurs; un traitement magnétique prolongé, ſurtout lorſqu'il eſt accompagné de ſomnambuliſme, donne au magnétiſeur une influence morale ſur le caractère, les opinions, les inclinations de la perſonne magnétiſée, &c. Il ſeroit tout-à-fait inutile de s'arrêter à démontrer que l'examen de queſtions ſemblables, eſt entièrement étranger à l'hiſtoire des ſciences, & que le danger ou les avantages d'un ſyſtème ne peuvent l'attaquer ni l'appuyer, en démontrer l'erreur, ou le rendre plus ou moins vrai, plus ou moins vraiſemblable. (L. J. M.)

MÉSOCÉPHALE, de μεσος, *milieu*, & κεφαλη, *tête*. Dans la langue anatomique de M. Chauſſier, on déſigne ſous ce nom la protubérance annulaire ſituée au milieu du cerveau, à ſa partie inférieure & poſtérieure. Ce n'eſt point une partie détachée de l'encéphale, & on pourroit la regarder comme l'origine du prolongement rachidien, ſi toutefois les différentes diviſions du ſyſtème nerveux n'avoient pas exiſté ſpontanément & devoient jamais être enviſagées ſous ce rapport, d'origine, de productions, les unes à l'égard des autres.

Les objets les plus remarquables que l'on aperçoit à la moelle alongée, après l'avoir renverſée, ainſi que le cerveau & le cervelet, ſont, 1°. les deux éminences mamillaires (éminences pyriformes de Chauſſier); 2°. les jambes antérieures (pédoncules du cerveau de Chauſſier); 3°. la protubérance annulaire (méſocéphale de Chauſſier).

Les obſervateurs ont rapporté un aſſez grand nombre d'exemples des léſions organiques diverſes de la moelle alongée. Ainſi on a trouvé par différentes recherches anatomiques, dans cette partie du cerveau, des indurations, un état ſquirrheux, des traces d'inflammation, de gangrène, &c.

Mésocéphale. M. Portal aſſure avoir rencontré pluſieurs fois la ſurface du pont de Varolie ſenſiblement endurcie, à la ſuite de la manie & des fièvres ataxiques.

Suivant le même obſervateur, on reconnut la même diſpoſition dans toute la moelle alongée, chez une jeune femme qui étoit devenue ſourde à ſa première couche, & qui, affectée de cécité dans la ſeconde, périt quelque temps après d'apoplexie.

Il n'eſt pas auſſi ſans exemple que l'on ait découvert ſur le corps des perſonnes qui étoient devenues ſourdes à une certaine époque de la vie, que la moelle alongée étoit ſenſiblement altérée du côté oppoſé à celui du corps qui avoit été affecté. (*Voy.* Nerveux (ſyſtème, appareil), Médullaire (centre).) Le *méſocéphale*, que l'on appelle auſſi *pont de Varolle*, a appelé de nouveau l'attention des anatomiſtes dans ces derniers temps. M. Gall a donné ſurtout une grande importance à cette partie du cerveau, dont il a voulu expliquer la formation par ſes idées ſur les *fibres* convergentes, avec leſquelles il a *eſſayé* de faire concevoir le développement des commiſſures en réunion, que l'on parvient à diſtinguer en différens points de l'encéphale : application que Tiedemann a rejetée, d'après de bonnes obſervations ſur l'*évolution du cerveau*, dans le fœtus.

Le méſocéphale n'eſt pas d'ailleurs une partie conſtante dans le cerveau des différentes eſpèces de vertèbres. Il manque dans les poiſſons, les reptiles, même les oiſeaux, & n'eſt autant développé dans aucun mammifère que dans l'homme. (*Voy.* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(L. J. M.)

MÉSOCÉPHALIQUE, qui ſe rapporte au méſocéphale. Dénomination ſous laquelle M. le profeſſeur Chauſſier a déſigné le tronc baſilaire formé par la réunion des deux vertébrales. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

MÉSOCHONDRIAQUE. Boerhaave a donné ce nom à deux plans muſculeux qui ſéparent les cartilages de la trachée-artère.

MÉSOCŒCUM. (*Voyez* Mésentère.)

(L. J. M.)

MÉSOCOLON, de μεσος & de κωλον. Expanſion du péritoine, dont la duplicature comprend le colon. (L. J. M.)

MÉSOCRANE. Le milieu de la tête ou le vertex, dans la nouvelle langue anatomique.

(L. J. M.)

MÉSOGLOSSE, mot à mot, milieu de la langue. Dénomination ſous laquelle on déſigneroit, avec quelques anatomiſtes, les muſcles génioglosſes.

(L. J. M.)

MÉSOLOBE, de μεσος, *milieu*, & λοβος, *lobe*. Dénomination que M. Chauſſier a ſubſtituée à celle de *corps calleux*.

Le *corps calleux* ou le *méſolobe* eut un moment une certaine importance, lorſque certains faiſeurs de théories eurent aſſez d'autorité dans les ſciences pour le faire regarder comme le ſiége de l'ame, *vu* les épanchemens purulens ou ſan-

guins qu'ils y avoient trouvés à la *suite* de l'apoplexie, d'un assoupissement léthargique, *désordre* qui n'est rien moins que constant, ainsi que le prouvent un grand nombre d'observations. Tiedemann, que nous avons déjà cité, s'est assuré, par des recherches très-délicates & très-difficiles sur le cerveau de l'embryon, du mode de développement des *corps calleux*, & il a *réfuté*, par la seule puissance des faits, les systèmes de Gall & de Reil, pour expliquer ce développement. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(L. J. M.)

MÉSOPIE, vue moyenne, s. f., de μεσος, moyen, *medius*, & de ωψ, *oculus*, *visus*. Cette espèce de vue appartient aux personnes qui, à l'instar des vues courtes, ne peuvent embrasser un vaste horizon, comme le font les presbytes, mais qui conservent la faculté de percevoir les objets à portée de leur main, sans avoir besoin de les regarder d'aussi près que les myopes. Ainsi la mésopie se compose de la privation de ces derniers, quant à l'étendue de l'horizon ou à la perception des objets éloignés, & de la portée de la vue ordinaire aux longues vues, pour saisir les objets voisins à une distance commode.

Il est des individus qui, par une conformation également naturelle, ont un œil myope & l'autre presbyte; ce qui les oblige, quand ils ont besoin de lunettes, à ajuster à chaque œil un verre différent. (R. Chamseru.)

MÉSORECTUM. Expansion du péritoine, qui répond à l'intestin rectum dans sa partie supérieure. (*Voyez* Mésentère.)

MÉSOTHÉNAR. On appelle ainsi le *muscle* qui rapproche le pouce de la paume de la main. (*Voy.* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

MÉSUÉ (Jean), fils d'un apothicaire, naquit à Nisabour, ville capitale de la Syrie. Il étoit chrétien, de la secte de Nestorim. Plein de goût pour les sciences, il se livra surtout à celle de la médecine, & devint médecin de l'hôpital de sa ville natale. De-là il passa à Bagdad, où il s'acquit une si grande réputation, que le calife Auron-al-Raschid, ayant donné à son fils Ebullach, surnommé Almamon, le gouvernement de la province du Khorasan, jeta les yeux sur lui pour accompagner le jeune prince & rester constamment auprès de sa personne. Mésué en profita pour inspirer à Almamon le goût des sciences; & en effet, à peine fut-il parvenu au califat, qu'il ordonna que l'on fît la recherche de tous les ouvrages des anciens qui n'avoient pas encore été traduits en arabe. Mésué fut chargé de revoir les versions des auteurs grecs qu'on avoit apportées de différentes contrées de l'Asie; & l'on donna alors, pour la première fois, les livres de médecine de Galien, & les ouvrages d'Aristote en langue arabe.

On met communément la mort de Mésué en 819, à la 80e. année de son âge; mais le docteur Freind la renvoie à l'an 845. Ce même historien conteste que la plus grande partie des ouvrages attribués à ce médecin soient réellement de lui. Il appuie son opinion sur des preuves assez convaincantes: voici cependant ceux qu'on lui attribue.

Opera omnia nempè: de medicamentorum purgantium delatu & castigatione, libri duo, quorum priorem canones universales, posteriorem de simplicibus vocant, &c. Venetiis, 1558, in-fol.; *ibid.* 1561, in-fol.

Canones universales de consolatione medicinarum simplicium, ex arabico in latinum translati. Venet., 1471, in-fol. Mediol., 1479, in-fol. Venet., 1484, in-fol.

Canones liber de simplicibus & antidotarium, Jacobo Sylvio interprete. Paris, 1542 & 1543, in-fol., en français, avec les commentaires de Tagault. Paris, in-8°. (R. Geoffroy.)

Mésué, que l'auteur de l'article précédent a oublié de désigner sous le nom de *Mesueh l'ancien*, porte, chez les Arabes, le nom de Jahiah-Ebn-Masawaih. Sprengel, qui paroît avoir pénétré dans l'histoire littéraire de la nation de ce médecin, beaucoup plus avant & avec beaucoup plus de philosophie que Freind, ne lui attribue point les traductions arabes du grec, que cite M. Geoffroy. Il remarque que nous ne possédons de cet auteur que quelques fragmens, qui sont épars dans les œuvres de Rhazès.

Le disciple de Mésué, Hhonain-Ebn-Izhak, est l'auteur laborieux des traductions dont on a fait aussi honneur à son maître; il étoit chrétien comme lui, & comme lui aussi attaché à la secte des nestoriens. Il fut porté au grade ou degré de maître, d'après l'usage des degrés académiques, apporté chez les Arabes par les savans, dont ils partageoient la doctrine religieuse. Hhonain possédoit à fond la langue grecque; il traduisoit, non pas sur des versions syriaques, mais sur des textes grecs, Hippocrate, Galien, Ptolémée, Paul d'Égine. On lui attribue aussi une introduction à la médecine, d'après les principes de Galien, dans laquelle il cherche à expliquer les fonctions des corps vivans, d'après les qualités élémentaires & les forces occultes, avec cette subtilité scolastique qui s'opposa si long-temps à la saine physiologie & à la médecine d'observation.

Du reste on pourroit, jusqu'à un certain point, regarder Mésué l'ancien, Hhonain & leurs disciples, comme une école ou une famille de médecins de la même secte & de la même nation, qui auroit beaucoup contribué à répandre la connoissance de la médecine grecque parmi les Arabes. (L. J. M.)

Mésuè le jeune.

Méſué le jeune, fils de Hamec, diſciple d'Avicenne, vécut au Caire, auprès du calife Alhaken. Ses ouvrages ſur la matière médicale & la médecine-pratique ſervirent de texte pour les leçons dans les écoles européennes juſque dans le ſeizième ſiècle. On les a publiés avec de nombreux commentaires à cette époque (1).

Ce Méſué a beaucoup mieux connu que ſes prédéceſſeurs, les propriétés directes ou immédiates de certains médicamens, le rapport de ces propriétés avec la nature du ſol dans lequel croiſſent les plantes, la préparation des extraits & le traitement rationnel de pluſieurs maladies.

Voyez SARRASINS (Médecine des), dans lequel ce qui concerne les Méſué & les Hhonain, ſera rappelé dans un article ſuffiſamment étendu, pour renfermer des détails hiſtoriques qui auroient dû ſe trouver à l'article ARABES (Médecine des).

(L. J. M.)

MESURES. (*Thérapeutique.*) Elles ſont généralement employées pour les liquides, & cependant quelquefois auſſi elles ſervent pour les matières ſèches. Les meſures médicinales varient, non-ſeulement ſuivant les différens pays, mais même encore dans les différentes provinces du même pays. C'eſt à ce défaut d'unité qu'il faut attribuer le peu de rapport qu'on remarque dans les doſes des ſubſtances qui entrent dans la compoſition de quelques médicamens décrits dans pluſieurs pharmacopées étrangères, & l'incertitude dans laquelle ſe trouvent les médecins lorſqu'ils veulent preſcrire ces ſortes de médicamens. Pour prouver combien peu ſe reſſemblent les meſures médicinales uſitées dans différens pays, il ſuffira de citer quelques exemples. Obſervons d'abord que la plupart des meſures ſe rapportent preſque toujours à des poids déterminés.

A Londres, la livre eſt, pour les ſolides, partagée en douze onces, l'once en huit gros ou drachmes, le gros en trois ſcrupules, le ſcrupule en vingt grains; mais pour les liquides, la même livre eſt diviſée en ſeize onces, l'once en huit gros, & le reſte comme on vient de le dire à l'égard des ſolides.

Il faut remarquer de plus que les liquides ſe meſurent toujours dans des vaiſſeaux diviſés de cette manière avec une livre d'eau.

La livre d'Edimbourg ſe partage, tant pour les ſolides que pour les liquides, de la même manière que nous venons de diviſer celle de Londres pour les ſolides.

C'eſt la livre de douze onces, employée à Londres pour les ſolides, dont on ſe ſert encore pour la médecine dans beaucoup d'endroits; à Paris & dans quelques départemens, la livre eſt de ſeize onces, l'once de huit gros, le gros de trois ſcrupule ou vingt-quatre grains, & le grain repréſente, à peu de choſe près, la peſanteur d'un grain d'orge de moyenne groſſeur.

La pinte de liquide, à Londres, à Edimbourg & à Paris, eſt de trente-deux onces.

Le *conge* des Anglais, qu'ils appellent *gallon*, eſt de huit livres.

Il eſt bon auſſi de dire quelque choſe des poids & des meſures des Anciens, afin de n'être pas embarraſſé quand on voudra lire les auteurs.

L'*ereol œnealus chalcus* des Grecs, étoit deux grains.

La *ſilique*, la *ceratron*, le *kiras* des Arabes, quatre grains.

Le *danich* des Arabes, huit grains.

L'*obole*, l'*onoloſat* des Arabes, huit grains.

Le *denier*, confondu par les Romains avec la drachme, eſt la ſeptième partie d'une once ſuivant quelques médecins, & la huitième ſuivant d'autres.

Aureus exagium, *ſextula ſolidum*, mêmes poids qui faiſoient chacun quatre ſcrupules.

Silicus ou *aſſarius*, deux gros.

Duella, huit ſcrupules.

Dupondium, demi-once ou quatre gros.

Seſcunx, *ſeſcuncia*, une once & demie.

Sextuns, deux onces.

Triens, trois onces.

Quadrans, quatre onces.

Quincunx, cinq onces.

Sexcuns, ſix onces.

Septunx, ſept onces.

Octunx, huit onces; auſſi *bes* & *beſſis*.

Dodrans, neuf onces.

Dextans, dix onces.

Deunx, deux onces.

Les meſures des Anciens étoient le *conge*, dix livres.

Le *diconge*, vingt livres, &c.

Le *chus*, huit livres de vin ou ſept livres & un quart d'huile.

Le *chenix*, quarante-quatre onces de vin ou quarante onces d'huile.

Le *ſextier* ou ſixième partie du *conge*.

Le *chiſt* des Arabes, une livre & huit onces de vin, ou une livre ſix onces d'huile.

L'*hemine cotyla hemiaſton*, le demi-ſeptier.

Le grand *myſtre*, trois onces & huit ſcrupules de vin ou huit onces d'huile.

L'*acétable*, deux onces & demie de vin ou deux onces & deux gros d'huile.

La *quartarus*, deux acétables.

Le *cyathe*, une once cinq gros & un ſcrupule de vin ou une once & demie d'huile.

Le *chene*, deux petites cuillerées.

L'*urne*, quarante livres de vin ou environ trente-cinq livres d'huile.

L'*amphare*, deux onces.

Le

(1) *Meſuæ Opera quæ extant omnia. Edente Mar.* Veniſe, 1502, in-fol.

Le *cade*, le *ceanion* des Grecs, le *metrates*, trois onces.

Le *culeus*, quarante onces, &c. &c.

La comparaiſon de toutes ces meſures peut ſeule faire connoître le rapport qu'elles ont entre elles; mais cette comparaiſon eſt longue, difficile & embarraſſante : c'eſt auſſi pour cela, ſans doute, que de tout temps on a ſenti de quelle utilité il ſeroit de n'avoir qu'un ſeul poids & qu'une ſeule meſure.

Grâces au gouvernement français, toutes les difficultés que préſentoit l'exécution du travail qu'il s'agiſſoit de faire pour arriver à ce but, ſemblent être levées; auſſi a-t-on lieu d'eſpérer qu'avant peu le nouveau ſyſtème qu'il a propoſé pour les poids & meſures ſera généralement adopté, & qu'on aura d'autant moins de répugnance à s'y conformer, qu'il eſt fondé ſur des baſes ſolides & invariables.

Les meſures & les poids médicinaux étant, par ce moyen, aſſujettis aux mêmes règles que toutes les meſures & les poids employés pour les uſages ordinaires, n'offriront plus d'incertitudes aux médecins, & il ne leur reſtera plus d'autre ſoin que de fixer d'une manière préciſe la doſe des médicamens qu'ils auront à preſcrire. (*Voyez* les mots Doses & Posologie.)

MÉTABOLÉLOGIE. (*Pathologie générale.*) Mot formé du grec μεταβολη, *mutatio*, & λογος, *ſermo*. C'eſt une partie de la pathologie qui traite de la converſion des maladies les unes dans les autres, & des diverſes apparences qu'elles peuvent alors offrir dans une pareille circonſtance. La métabolélogie offre nombre de faits de la plus grande importance dans la pathologie, tant médicale que chirurgicale, mais dont l'enſemble a pu être conſidéré par les praticiens, quoiqu'il mérite ſans contredit de former doctrine dans l'enſeignement. En effet, pour bien connoître, diſois-je dans mes *Inſtitutions de médecine*, la nature intime des maladies & le genre de guériſon qui leur convient, il ne ſuffit pas de donner toute ſon attention à leurs différences, leurs ſymptômes, leurs cauſes & leurs ſignes, il faut encore prévoir, comme le dit Hippocrate, *quæcumque ſiant morborum viciſſitudines & ex quibus in quos ſuccedant*. En effet, la conſidération de ces changemens eſt de la plus grande importance; car, comme l'obſerve Baglivi : *Morborum naturam & cauſas tenere, eſt hoc ſanè aliquid vel potiùs multùm; at eorum ſucceſſiones quo ſe illi vertant veluti è ſpeculâ providere profectò eſt artificis fulgore ſuo utentis arteſque infrà ſe poſitos prægravant iis.* Pour ſe convaincre de la vérité de ceci, il ſuffit de conſidérer ce que ſont les maladies en elles-mêmes, quand, abandonnées à leur propre cours, elles ne ſont nullement dérangées par l'opération d'aucun remède. L'obſervation fait voir que bien qu'elles paroiſſent le réſultat d'un déſordre apparent, elles n'en ſont pas moins le produit d'une cauſe première, dont l'influence eſt réglée ſur les lois de l'organiſme, & qui agiroit également de la même manière chez les divers individus, en les ſuppoſant tous dans les mêmes circonſtances. Mais ce principe ſimple de maladies, cette cauſe morbigène identique, contrarié ſouvent dans ſes opérations, occaſionne des actions en apparence irrégulières, & dans leſquelles cependant on aperçoit de la régularité pour peu qu'on les étudie. Ici, lorſque tout paroiſſoit aller ſelon le type de la maladie, une nouvelle ſcène ſe préſente tout-à-coup, les ſymptômes ſont autres, il faut tenir une toute autre conduite dans le traitement, & encore la terminaiſon n'en eſt-elle pas moins funeſte. Là, au milieu du combat de la nature contre la cauſe morbigène, lorſque les eſpérances ſont encore incertaines, une autre ſuite de phénomènes vient ſe mêler à ceux déjà exiſtans, & font une maladie qui complique la première. Ailleurs, lorſque tout paroît être dans le plus fâcheux état, naît un rayon d'eſpérance, que vient apporter un ſymptôme qui ſe manifeſte ſouvent bien loin du lieu primitivement affecté, & dans le moment où l'on s'y attendoit le moins. Chaque circonſtance alors eſt accompagnée de ſignes qui indiquent ce qu'on a lieu de craindre, & ce qu'on peut eſpérer. L'obſervation qui a éclairé ſur tous ces faits, a donné lieu de les ranger ſous trois dénominations différentes; ſavoir : l'*épigénèſe*, la *métaptoſe* & la *mélaſtoſe*. Nous traiterons ici de la première, renvoyant les autres à leurs articles particuliers.

De l'épigénèſe.

L'épigénèſe eſt une affection morbifique, qui ſurvient à une autre affection déjà formée, & qui en change plus ou moins la nature; on peut la regarder en quelque façon comme une greffe morbifique, en la comparant avec ce qui a lieu dans l'économie végétale, lorſqu'on ente une tige ſur un tronc d'eſpèce différente. La même coalition a lieu ici, avec néanmoins cette différence, que les phénomènes reſtent toujours les mêmes qu'ils étoient avant dans les greffes végétales, au lieu qu'ils deviennent communs dans les greffes morbifiques. Entr'autres exemples propres à éclaircir cette matière, nous nous en tiendrons à un que l'on trouve dans la ſeconde partie du *Ratio medendi* de de Haen. Une petite fille eut une péripneumonie qui, laiſſée à elle-même, paſſa le dixième jour à la ſuppuration. A cette époque parurent au viſage de légères efflorescences, qui avoient un grand rapport avec la ſcarlatine. Quatre jours après, la fièvre devint très-forte; elle étoit accompagnée d'un flux dyſſentérique & d'une éruption ſcarlatine très-copieuſe, au milieu de laquelle on découvrit, avec la loupe, de petites élévations qui étoient le millet blanc. Ainſi, cette petite infortunée éprouvoit en

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 50 sur 787

même temps quatre maladies très-graves, la suppuration du poumon, la dyssenterie, la scarlatine & la miliaire. Mais bientôt vint s'en joindre une cinquième, c'étoit la petite-vérole, dont les pustules bien caractérisées couvrirent, le lendemain, le visage, le cou & les bras; mais l'enfant ne pouvant suffire à ce déchaînement de maux, y succomba.

L'épigénèse peut avoir lieu dans les maladies aiguës & dans les maladies chroniques; elle est même pour beaucoup de celles-ci, un moyen de guérison auquel on a peu pensé, & qui cependant méritoit beaucoup de considération. Hippocrate, notre modèle en pratique, n'a point été aussi indifférent sur ce point : on trouve dans nombre de ses aphorismes une mention expresse de l'épigénèse, envisagée comme signes dans les maladies aiguës & chroniques; ainsi, dans la sixième section, il dit :

Longo alvi profluvio detento sponte accedens vomitus, alvi profluvium solvit.

Morbo laterali aut pulmonum inflammatione conflictato, succedens alvi profluvium, malum.

Quibus ad præcordia dolores citra inflammationem oriuntur, iis febris succedens, dolorem solvit. Ce qui s'est offert au père de la médecine s'est également présenté à d'autres, & ici l'observation a peut-être plus fait que les raisonnemens les plus profonds. On a vu des enfans attaqués d'épilepsie, de gourmes, de maux d'yeux & de tintemens d'oreilles, être guéris par une fièvre continue, par l'éruption de la rougeole, de la petite-vérole. En falloit-il davantage pour exciter l'attention des praticiens sur les conversions & changemens formés dans l'organisme par ces maladies nouvelles, que l'augmentation des symptômes qu'on en attendoit faisoit redouter ? Cependant peu s'en sont occupés d'une manière particulière, excepté Prosper Alpin, dont le livre *de variis Morborum mutationibus* est perdu. Le docteur Lorry, dans un petit ouvrage posthume, intitulé *de præcipuis Morborum mutationibus & conversionibus*, a rapporté diffusément tout ce qu'on peut dire sur cette importante matière; aussi nous y avons puisé nos principaux points de division.

L'épigénèse naît de la maladie, en sorte qu'elle en peut être regardée comme la continuation; ou elle provient de circonstances extérieures non prévues, & qui, par cette raison, ne pouvoient être évitées. Considérons chacune séparément, pour avoir une notion plus parfaite.

Art. I. *De l'épigénèse qui provient du caractère de la maladie.*

Ce genre d'épigénèse dérive tellement du caractère de la maladie, qu'on peut, d'après l'intime connoissance de sa cause, le prévoir, & même l'éviter d'une manière assez certaine : telle est l'œdématie qui survient aux hémorrhagies qui se répètent souvent; la paralysie de la langue qui succède à l'apoplexie; l'amaurose, la cophose, le bombement d'oreille qui se manifestent dans la frénésie, le coma, & la péripneumonie qui survient à l'angine. L'épigénèse provient le plus souvent d'un développement de la cause morbifère, soit qu'elle parcoure les routes de la circulation, mêlée à la masse des humeurs, ou que, fixée dans le tissu des solides, elle en augmente ou énerve les forces. Les acrimonies ou crudités étant alors en excès dans l'organisme, & suffoquant de plus les efforts qui cherchent à les expulser, elles font naître des mouvemens qui n'ont aucun rapport à eux, & que l'on peut, par cette raison, regarder comme autant d'actions contre nature ou symptômes de complication. En effet, la coction est fondée sur les lois de l'assimilation immorale; trop de forces, comme point assez, lui sont également contraires : dans le premier cas, les humeurs, trop agitées, passent bientôt à un point d'assimilation voisin de l'acrimonie. Plus tranquilles dans le second, elles cherchent, en se combinant, à former des mixtions qui répugnent aux opérations de l'économie, & qui, dans l'un comme dans l'autre, tendent à devenir cause de complication morbifique.

Ce qui a lieu en santé arrive également en maladie, avec une différence néanmoins dans la nature de l'affection qui cherche à se développer. Si elle est du genre inflammatoire, l'épigénèse paroît plutôt sous cette forme que sous toute autre, ainsi qu'on l'observe dans l'inflammation du pharynx ou du larynx qui survient souvent aux fièvres inflammatoires dont sont attaqués les jeunes gens. On en a également un exemple dans les éruptions des parotides, des bubons, des charbons, des phlictaines, du pourpre, des dépôts & éryspèles gangréneux, qui, survenant les uns ou les autres dans le cours d'une fièvre aiguë, forment autant de symptômes ou signes secondaires qui indiquent un caractère prochain de malignité. La fièvre disparoît pour l'ordinaire, & avec elle tous les symptômes dont elle étoit accompagnée; mais le foyer inflammatoire, une fois mis en activité, continue toujours & devient par lui-même une maladie nouvelle qui semble ne rien tenir du caractère de la première. C'est le contraire quand elle est par congestion; l'épigénèse se présente alors sous une forme chronique qui est d'autant plus rebelle aux remèdes, que la maladie première est plus difficile à combattre : telles sont l'hydropisie qui succède à l'engorgement du foie; l'atrophie, la paralysie, qui surviennent à la rachialgie. L'épigénèse paroît de préférence sur les parties foibles & sur celles qui ont déjà souffert après quelques maladies; elle sévit également sur les parties qui ont été affectées les premières, même sur celles dont la texture n'est pas fort vasculaire : ainsi, lorsqu'à la suite de la céphalite, la stase a été portée au plus haut point

où elle puiſſe aller, ſans occaſionner le ſphacèle, le ton des vaiſſeaux étant ſi affoibli que les racines voiſines des nerfs ne ſont plus émovibles, il ſuccède une *fatuité* que l'on peut regarder comme épigénèſe, & qui, quelquefois, ceſſe avec le temps. On peut conſidérer comme autant d'épigénèſes, les accès d'épilepſie chez les enfans qui ont eu la frénéſie, les douleurs de poitrine qui ſuccèdent à la guériſon de la péripneumonie, les palpitations qui ſuccèdent aux fortes convulſions, nombre d'engorgemens du bas-ventre qui terminent les fièvres intermittentes, & la tympanite qui s'ente ſur l'ictère.

L'épigénèſe a quelquefois ſa cauſe dans le trop grand ton de la fibre, ainſi qu'on a lieu de l'obſerver chez les hommes vigoureux qui ont atteint le milieu de la vie, & de-là s'enſuit une convaleſcence longue & ſouvent pleine de danger. En effet, lorſqu'à cet âge on eſt pris de quelque maladie inflammatoire, la chaleur convertit le ſang en une couenne denſe & comme réſineuſe; les fibres du lieu primitivement affecté, s'il y a quelques maladies locales, deviennent plus ſolides; les canaux ſe rétréciſſent & même s'oblitèrent, d'où s'enſuit une immuabilité plus grande, qui, par un mécaniſme différent de celui qui vient d'être conſidéré, occaſionne des engorgemens & des ſquirrhes dont les ſuites ſont très-fâcheuſes quand ils occupent les poumons, le foie, le cerveau & autres viſcères intéreſſans pour la vie; de-là la raiſon pourquoi les journaliers, les ſoldats & tous ceux qui vivent de travaux forcés, relèvent ſi difficilement des maladies inflammatoires lorſqu'elles ſont portées à un certain point. L'épigénèſe qui a lieu chez les vieillards a des ſuites encore plus opiniâtres & plus difficiles à vaincre, & rend en général leurs maladies moins curables que celles des enfans & des adultes. C'eſt ce qu'avoit déja obſervé Celſe, qui, en parlant des maladies auxquelles ils ſont ſujets, dit que, comme chez eux, *lenta eſt nec integra victoria naturæ, ita etiam convaleſcentiam ſummè difficilem & labore plenam eſſe.* Mais comme, dans le cas d'une plus grande force de la fibre, on a plus à craindre la ſuppuration, on aura dans celui-ci, par une raiſon contraire, beaucoup plus à redouter l'œdématie & le ſquirrhe; car ici la ſtaſe ſe fait lentement, l'engorgement ſe forme dans des viſcères doués de ſenſibilité, d'où ſurviennent des maladies d'un tout autre caractère, & que l'on peut prendre pour autant d'épigénèſes.

Art. II. *De l'épigénèſe qui provient des cauſes accidentelles non prévues.*

Ces cauſes ſont extérieures, & conſéquemment étrangères à l'organiſme tant qu'elles n'ont point été ſoumiſes à ſon action; elles dérivent la plupart de l'influence des ſix choſes non naturelles, & plus encore de la manière d'agir des médicamens donnés dans l'intention de remplir une indication quelconque. Les ſix choſes non naturelles agiſſant, par elles-mêmes, ſur le corps en ſanté, de manière à en déranger le mécaniſme, peuvent à plus forte raiſon, dans l'état de maladie, occaſionner des changemens qui ne ſont point entrés dans le plan de la nature. Leur influence ajoute alors au caractère primitif de la maladie, beaucoup de qualités qui lui ſont étrangères, & ſelon la manière dont elle eſt dirigée, elle augmente la maladie radicale en ajoutant à ſa cauſe, comme auſſi à l'organe qui eſt en ſouffrance: ainſi une fièvre épidémique offre, ſelon la différence des temps, des variétés qui annoncent tantôt une métaptoſe & tantôt une ſimple épigénèſe; ainſi une même ſynoque putride prend le caractère de pleuréſie l'été, & celui d'une dyſſenterie l'automne, ou d'une angine gangréneuſe au printemps: & ces épigénèſes ſouvent diſparoiſſent, quoique la maladie première continue. Souvent encore, en certaines ſaiſons oppoſées, comme l'été & l'hiver, une maladie épidémique s'appaiſe pour reprendre une force nouvelle le printemps & l'automne; & changeant ſeulement de type, elle offre le même caractère & les mêmes indications, comme Sydenham l'a obſervé, & comme on l'obſerve encore journellement dans la pratique.

La chaleur, ainſi que le fond de l'atmoſphère, ſont avec raiſon regardés comme une des cauſes les plus ordinaires de l'épigénèſe. Le froid particulièrement ajoute à l'irritation de la cauſe morbifère, une certaine criſpation qui s'oppoſe au travail de la nature, & nuit à la dépuration qu'elle tente dans ces circonſtances ſi peu favorables: auſſi voit-on les acrimonies morbifères intérieures, empêchées dans leurs actions pendant l'hiver, paroître au dehors pendant le printemps, & couvrir le corps de boutons, d'éryſipèles & de furoncles, par un mécaniſme qu'on a fauſſement comparé à celui de l'ébullition. Sydenham en offre nombre d'exemples dans l'*Hiſtoire de ſes conſtitutions.* La chaleur paroît avoir moins de puiſſance, mais ſes effets n'en ſont pas moins réels; elle donne aux humeurs un caractère d'alcaleſcence qui les fait facilement paſſer à la putridité: ainſi l'on voit des petites véroles, d'abord bénignes, paſſer, par cette ſeule cauſe, à une ſepticité évidente, & diverſes épigénèſes, tels que des flux diarrhéïques, hémorroïques, ſe développer, leſquels diſparoiſſant, par le ſeul uſage d'un air frais convenablement adminiſtré, l'éruption revient à ſon état premier. Les anxiétés, les convulſions, les vomiſſemens, l'éruption qui accompagnent certaines maladies, ſe diſſipent ou s'appaiſent également beaucoup par ce ſimple moyen. Les autres qualités de l'atmoſphère, dont il a été fait mention comme cauſes morbifères, peuvent également contribuer à faire naître l'épigénèſe, & avec d'autant plus ou moins d'intenſité, que ces qualités ſont plus ou moins malfaiſantes.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 52 sur 787

Mais, de toutes les cauſes extérieures qui peuvent la favoriſer, il n'en eſt point qui ſoient généralement plus évidentes que le défaut dans le régime ou la nourriture. Hippocrate avoit obſervé il y a long-temps que l'élément eſt un poids ajouté aux forces du corps, mais qui doit leur être proportionné, en ſorte qu'il puiſſe être digéré ſans trouble, ſans peine & même ſans ſentimens quelconques. Or, ce poids ou cette matière étrangère, en demandant des organes occupés ailleurs, une élaboration qui eſt au-deſſus de leurs forces, non-ſeulement les détourne, mais même ſouvent leur ôte toute leur action. Auſſi Hippocrate, pour ne point déranger la nature dans les affections les plus graves, recommandoit-il la diète la plus ſévère, & avoit-il ſoin de ſe relâcher dans les moindres maladies, proportionnément au ſurcroît ſurvenu de force, juſqu'à ce que, convenablement rétabli, le corps fût revenu à ſa vigueur première. Les trop grandes veilles, comme le ſommeil trop profond, favoriſent également l'épigénèſe, ſoit par eux-mêmes, ſoit par les excrétions qu'ils accélèrent ou ralentiſſent, notamment quand celles-ci tiennent à quelque choſe de délétère. Tant que ces excrétions ſe font convenablement, rien n'eſt à craindre pour la rechute; mais pour peu que quelques-unes des conditions favorables à leur mécaniſme viennent à manquer, la cauſe morbifère reparoît avec tous ſes phénomènes, & c'eſt ce qu'on voit fréquemment dans les affections dartreuſes, les fleurs blanches & autres cas avec excrétion morbifique. Enfin, les paſſions de l'ame, les excitantes comme les déprimantes, font également naître beaucoup d'épigénèſes qui paroiſſent auſſi inopinément que les cauſes qui les occaſionnent; ainſi l'on a vu la convulſion, à la ſuite d'un accès de colère, s'enter ſur la fièvre intermittente; & lorſque l'émotion étoit appaiſée, la ſomnolence & la catalepſie lui ſuccéder, comme il en eſt des exemples dans quelques obſervations inſérées dans les *Mémoires de l'Académie des ſciences.*

La mauvaiſe adminiſtration des remèdes eſt ſans contredit la cauſe qui produit, le plus ſouvent & le plus promptement, les épigénèſes : on pèche communément ſur ce point, pour n'avoir point aſſez combiné la quantité & la qualité proportionnelle qui doivent être entre les médicamens & les maladies auxquelles ils doivent remédier, ou pour les avoir données dans un temps peu convenable & peu propre à en favoriſer les bons effets. La pratique, combinée à la théorie, donne une telle certitude ſur cette maladie, que ce qui étoit poſſibilité pour l'homme ſans principes & ſans expérience, devient vérité pour celui qui réunit ces deux qualités. Il faut, en effet, changer l'état maladif du corps, mais il faut auſſi que ce changement ſoit proportionné à la cauſe qui l'a occaſionné. Le remède ne doit donc point être ſupérieur à cette cauſe, ſinon la matière ennemie & étrangère du remède, pour parler le langage d'Hippocrate, ſurpaſſeroit toujours ſon effet, & ne pourroit par elle-même qu'agir en mal, comme il arrive dans l'uſage inconſidéré du quinquina, de l'opium, du mercure & de tous les autres remèdes qu'on appelle communément *héroïques.*

Art. III. *De l'épigénèſe occaſionnée par le développement du virus.*

Telles ſaines que paroiſſent nos humeurs, conſidérées dans toute leur maſſe, elles n'en contiennent pas moins quelquefois des principes de virulence qui, cachés, attendent les circonſtances favorables à leur développement. Ces principes ne ſe manifeſtent point par eux-mêmes, mais bien par leurs effets, qui varient à raiſon de la nature différente des virus. Ces principes ſemblent avoir une ſingulière affinité avec la lymphe coagulable, ou du moins on peut le penſer des virus vénérien, ſcrophuleux, pſorique & dartreux; cependant le virus vénérien paroît, quand il eſt ancien, ſe porter de préférence ſur le ſyſtème des ſolides; il peut même tellement ſe combiner à eux, qu'il ne donne aucun ſigne de ſa préſence : il eſt en quelque ſorte neutraliſé & incapable, ſous cette nouvelle forme, d'aucune action quelconque. Les maladies inflammatoires ont la ſingulière propriété de développer les virus, ſurtout quand elles ſe jugent par un dépôt ou une ſuppuration locale. Le mouvement alors imprimé à tout le ſyſtème, donne une activité nouvelle aux principes de virulence, & les contraint en quelque ſorte à ſe porter avec toute leur force vers le lieu où l'irruption s'eſt faite; mais ſouvent auſſi ils ſe portent dans l'intime ſubſtance des os, & y produiſent des déſordres ſi évidens, qu'il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer à en reconnoître la cauſe : ainſi l'on voit ſouvent les bubons ſecondaires, les exoſtoſes, les caries, les ulcères vénériens de la gorge paroître comme ſpontanément vers la fin des fièvres qui ont duré un certain temps; une affection ſcorbutique décidée ſuccéder à la péripneumonie chez les vieillards, & être annoncée par des crachats ſtriés, livides, même noirs, & par des taches lenticulaires répandues çà & là ſur la peau. On a obſervé que ces changemens étoient ordinaires, vers le Nord, chez ceux qui avoient été long-temps tourmentés de la fièvre. Sydenham, qui avoit déjà fait la même remarque, penſoit que la cauſe en étoit le long uſage du quinquina; mais une obſervation plus attentive l'a fait reporter à une certaine conſtitution du corps propre à la favoriſer. On ne ſait point encore quelle eſt la nature du virus ſcorbutique; quelques-uns vont même juſqu'à nier ſon exiſtence, & conſéquemment la poſſibilité de ſa communication; & les expériences qui appuient leurs ſentimens ſemblent ſi concluantes, que l'on peut regarder comme fauſſe l'opinion où étoit Boerhaave, que le ſcorbut, dans ſon dernier état, étoit contagieux; *contagium celere.*

Mais ſi un virus, quelle que ſoit la manière dont il ſe développe, peut produire par lui-même un genre d'épigénèſe, la guériſon apparente des effets qu'il produit, peut en occaſionner d'autres dont la nature ne ſera bien connue qu'à celui qui peſera ſoigneuſement toutes les circonſtances précédentes, avec celles qui exiſtent actuellement. Il arrive aſſez ſouvent, par exemple, que des efflorescences pſoriques ou dartreuſes diſparoiſſent dans le cours d'une fièvre inflammatoire; le virus ſe jetant alors ſur les poumons, y excite un éréthiſme qui eſt ſuivi de la toux & autres ſymptômes apparens de la phthiſie, & ces ſymptômes perſiſtent juſqu'à ce que le virus revienne occuper ſon premier ſiége avec la même apparence. Les maux de gorge, l'aſthme, les ophthalmies ſurviennent auſſi vers la fin des fièvres éryſipélateuſes, & perſiſtent juſqu'à ce que cette dernière affection ſoit radicalement guérie : c'eſt le propre de tous les virus, de ne donner aucun ſigne d'eux tant que la maladie aiguë qui leur ſurvient continue, & de reparoître vers la fin, plus ou moins ouvertement, ſelon l'intenſité de la force qui leur reſte encore.

Les maladies inflammatoires, celles qui ſont générales ou fébriles, qui durent un certain temps, & dans leſquelles ſe développent des germes d'une ſepticité manifeſte, ont une grande influence dans la deſtruction des virus cutanés; ainſi des dartres anciennes ont été guéries par des ſynoques putrides, telles que celles qui règnent ordinairement entre les tropiques, après les pluies chaudes qui ont duré long-temps. Ces faits, confirmés par mon expérience & celle de quelques autres voyageurs, pourroient avoir leur utilité dans les affections herpétiques anciennes, s'il étoit permis de tenter une guériſon pareille dans les cas qui, par eux-mêmes, ne ſont pas ſans danger. Quelques praticiens ont eu l'occaſion de faire la même remarque à l'égard du virus arthritique, & peut-être que ſi l'on obſervoit mieux, on la trouveroit applicable à d'autres virus. On ſait que le virus ſcrophuleux, quand il n'eſt point enraciné, eſt un des plus dociles aux efforts de la nature; ceux qui ont lieu à l'âge de puberté, pour porter les organes à leur plus grande perfection, ſuffiſent ſouvent pour opérer une criſe favorable & en produire l'expulſion.

(PETIT-RADEL.)

MÉTACARPE, de *μετά* & de *καρπὸς*. Dénomination ſous laquelle on déſigne la portion de la main qui ſe trouve entre le poignet & les doigts, eſſentiellement formée de cinq os qui s'uniſſent par leur partie ſupérieure avec le carpe, dont les oſſelets préſentent le mode d'articulation le plus favorable pour rompre les chocs dans les divers mouvemens d'exploration, ou même de percuſſion & de réſiſtance. On a compoſé ſur ce mot pluſieurs dénominations très-ſignificatives dans la nouvelle nomenclature anatomique, telles que celles de *métacarpophalangien* proprement dit, *métacarpophalangien* du pouce, *métacarpophalangiens* latéro-palmaires (muſcles interoſſeux internes de la main), *métacarpophalangiens* latéro-ſuſpalmaires (muſcles interoſſeux externes), &c.

MÉTACHORÈSE, de *μεταχωρεω*, *je paſſe d'un endroit dans un autre*. Dénomination ſous laquelle on a indiqué la tranſlation ſuppoſée de la maladie d'un lieu qu'elle occupoit d'abord, dans un autre qu'elle viendroit occuper enſuite, par une eſpèce de déplacement ou de révolution. (*Voyez* MÉTASTASE.)

MÉTAL, MÉTAUX, ſubſtances métalliques. Ce que l'on a appelé pendant long-temps & dans un ſens générique *le règne minéral*.

Dans l'état préſent de la médecine, pluſieurs métaux & leurs différentes préparations ſont employés & conſtituent même les moyens les plus efficaces de la thérapeutique.

Des ſubſtances du même genre furent auſſi employées par les Anciens; ainſi, d'après l'obſervation de Leclerc, déjà au temps d'Hippocrate, ce que l'on appeloit *le plomb brûlé, la céruſe, le vert-de-gris, l'oxyde d'antimoine, le cinabre, la litharge, le pompholix*, entroient dans certains emplâtres, dans certains collyres, & dans pluſieurs autres préparations médicamenteuſes externes.

Long-temps avant Dioſcoride on donna auſſi des ſubſtances métalliques intérieurement, & dans certaines vues thérapeutiques (1); mais cet emploi des métaux par les médecins anciens étoit en général très-borné, ce ne fut que dans le moyen âge, mais ſurtout dans le quinzième & le ſeizième ſiècle, que la matière médicale minérale prit tout-à-coup une très-grande étendue; ce qui fit alors établir, en oppoſition avec la médecine galénique, la médecine chimique ou ſpagyrique, qui trouva une réſiſtance ſi violente dans l'eſprit de corps & dans ce reſpect pour les Anciens, d'après lequel on regardoit le degré de ſavoir auquel ils étoient arrivés dans tous les genres, comme le *nec plus ultrà* où le dernier terme des connoiſſances humaines. (*Voyez* MÉDICALE (Matière).) (L. J. M.)

MÉTALLIQUE (Colique). On donne ce nom générique en le particulariſant, à la maladie des ouvriers qui ſont expoſés, dans l'exercice de leurs métiers, à l'action délétère du plomb, tels que les peintres, les faïenciers, les plombiers, les potiers de terre, les broyeurs de couleur, &c.

(1) La rouille de fer, les eaux minérales, ce que l'on appeloit la *fleur* & l'*écaille d'airain*, le *chalcitis*, le *cinabre*, pluſieurs eſpèces de terre, pluſieurs ſels, principalement le ſel artificiel, qui, au rapport de Pline, ſe préparoit dans l'Ombrie.

(*Voyez* Plomb (colique de), maladie ſur laquelle M. le docteur Mérat a publié, dans ces derniers temps, une excellente monographie.)

MÉTAPOROPOIÈSE. Cette dénomination, qui tient à l'ancien ſyſtème d'Aſclépiade ſur la formation des corps, s'étoit conſervée dans la pathologie ſcolaſtique, où elle avoit la même ſignification que le nom également pédanteſque de *métaſyncriſe*, qui indique d'une manière générale tout changement dans la manière d'être & de ſe combiner de leurs molécules conſtituantes. (*Voyez* Métasyncrise, de συνκρινω, *j'amaſſe*.)

MÉTAPTOSE. (*Pathologie générale.*) Mot emprunté du grec μεταπτωσις, en latin *degeneratio*, pour déſigner toute converſion d'une maladie en une autre ſi diſſemblable, qu'il n'eſt plus poſſible de reconnoître la première.

(Petit-Radel.)

Le mot *métaptoſe* s'emploie ordinairement dans un ſens beaucoup moins étendu que celui qui paroîtroit devoir réſulter de l'acception étymologique. Il ſe borne à indiquer la converſion d'une maladie qui ne change point de place, mais de nature, & en ſe montrant avec des ſymptômes qui ſont la conſéquence ou la ſuite d'un état antérieur de maladie. C'eſt ainſi que le paſſage de la péripneumonie à la phthiſie, celui d'une phlegmaſie à l'induration, & aux diverſes affections chroniques qui peuvent réſulter de ce mode d'altération, ſont des changemens ou des ſucceſſions de maladie par métaptoſe. Ils diffèrent de l'épigénèſe, autre mode de changement dans lequel des ſymptômes nouveaux viennent ſe joindre à une maladie déjà exiſtante, qui n'en continue pas moins ſon cours avec cette complication. (L. J. M.)

Métaptose. (*Médecine pratique.*) Ce mot eſt emprunté du grec μεταπτωσις, qui ſignifie tranſition d'une eſpèce en une autre. On l'a reçu en médecine pour indiquer cette ſuite d'actions particulières qui, changeant le mode morbifique d'une maladie première, produit une ſuite de phénomènes étrangers à ſon caractère primitif de l'affection première; une péripneumonie qui, dans ſon premier temps, ſe convertit en pleuréſie; la répercuſſion d'une gale qui eſt ſuivie d'un empième, d'une aſcite, d'une manie, une ophthalmie à la ſuite d'une ſuppreſſion de la blennorrhagie. Comme il en eſt nombre d'exemples chez les obſervateurs, on peut bien ici fixer l'eſprit ſur les phénomènes que nous cherchons à développer. Mais, pour mieux encore faire connoître la choſe, entrons dans quelques détails à ce ſujet. L'obſervation, diſois-je dans mes *Inſtitutions de médecine*, prouve que, quoique les maladies ſemblent être le réſultat d'un déſordre apparent, elles n'en ſont pas moins le produit d'une cauſe première dont l'influence eſt réglée ſur la loi de l'organiſme, & qui agiroit généralement de la même manière chez les divers individus, en les ſuppoſant tous dans les mêmes circonſtances. Mais ce principe ſimple de maladie, ce morbigène identique, contrarié ſouvent dans ſes opérations, à raiſon de l'idioſyncraſiſme & autres circonſtances ſouvent éventuelles, occaſionne des actions en apparence diſparates, & dans leſquelles cependant on aperçoit encore de la régularité, pour peu qu'on les étudie avec quelqu'attention. Ici, lorſque tout paroiſſoit aller ſelon le type de la maladie, une nouvelle ſcène ſe préſente tout-à-coup, les ſymptômes prennent toute autre apparence; il faut alors tenir une conduite différente dans le traitement, & encore ſouvent la terminaiſon n'en eſt-elle pas moins funeſte : c'eſt ce que démontre ſouvent, dit Leroi dans ſon *Traité du Prognoſtic*, la ſucceſſion des ſymptômes que préſentent les maladies quand elles menacent de ſe terminer par la mort. Dans quelques-unes, c'eſt un délire frénétique, dans d'autres une affection ſoporeuſe, quelquefois des mouvemens épileptiques qui caractériſent ſa funeſte influence ſur le cerveau ou ſes méninges; d'autres fois, c'eſt un point de côté très-douloureux, une grande difficulté de reſpirer, qui annoncent une action nouvelle fixée ſur les poumons ou ſur la plèvre, un météoriſme du bas-ventre, une humeur douloureuſe qui affecte telle ou telle partie de cette capacité. La métaptoſe diffère de l'épigénèſe, dit Lorry dans ſon livre *de Morborum converſionibus*, en ce que, dans l'épigénèſe, une maladie eſt ajoutée à une autre; une cauſe nouvelle eſt entée ſur une ancienne & lui allie ſes propres ſymptômes, au lieu que dans la métaptoſe, la maladie première change & prend un caractère abſolument diſſemblable du premier; auſſi, lorſque cette dernière eſt régulièrement traitée, arrive-t-il ſouvent que la ſanté eſt entièrement rétablie par le nouveau travail que comporte la maladie ſecondaire : c'eſt ce qui a lieu dans les cas où des ſpaſmes remplacent une intermittente, où une ſynoque ſuccède à la répercuſſion d'une humeur dartreuſe fixée à l'extérieur; mais ces ſortes de métaptoſes ſont ordinairement beaucoup plus fâcheuſes. Schenckius, dans ſes *Obſervations médicales*, parle d'une femme qui, après la rentrée d'une teigne, ſouffrit long-temps d'une céphalée qui lui fut funeſte. A l'ouverture de ſon crâne on trouva une portion du cerveau ſphacélée, avec une collection de ſérofité d'un jaune-citron. Baillou, dans ſes *Conſilia medica*, cite auſſi un diabétès qui ſurvint à la ſuppreſſion des fleurs blanches.

La métaptoſe s'obſerve ſouvent dans le cours des affections ſyphilitiques & récentes; elle eſt alors d'une gravité d'autant plus grande, que l'organe affecté en ſecond eſt doué d'une ſenſibilité plus vive. L'organe de la vue, celui de l'ouie,

l'arrière-bouche, les articulations ſont les parties où le mal détone ſouvent avec une telle violence, qu'il faut toute la ſagacité du praticien pour lui oppoſer des bornes. (*Voyez*, pour de plus grands détails, les articles OPHTHALMIE & SURDITÉ, & tout ce que j'ai dit ſur cette matière au premier volume de mon *Cours de maladies ſyphilitiques.*)
(M. PETIT-RADEL.)

Les maladies où l'on a occaſion d'obſerver les métaptoſes les plus fâcheuſes, ſont celles qui dérivent d'un hétérogène rhumatiſmal, arthritique ou pſorique, qui ſéviſſant depuis plus ou moins de temps, ſont répercutées d'une manière ſubite ſur l'eſtomac ou les entrailles, & y excitent des douleurs les plus violentes. La pratique journalière offre des cas de ce genre, & les obſervateurs n'ont point paſſé ſous ſilence les ſtimulans, dont l'application à l'intérieur peut être ſuivie d'un favorable ſuccès.

MÉTASCHÉMATISME. Dénomination ſcolaſtique tout-à-fait tombée en déſuétude, que l'on employoit pour déſigner de la manière la plus généra e, la terminaiſon d'une maladie par une autre maladie, qui lui ſuccédoit d'une manière plus ou moins heureuſe & plus ou moins favorable, de σχημα, *forme*, & de la prépoſition μετα, qui marque un changement.

Certaines dénominations ont été employées pour indiquer les principales variétés dont ce genre de terminaiſon eſt ſuſceptible; ainſi, le mot διαδοχη, *ſucceſſion*, indiquoit une eſpèce de converſion dans une maladie nouvelle, & le mot *métaſtaſe*, le paſſage d'une maladie du lieu qu'elle occupoit d'abord, dans une autre partie de l'organiſation, du verbe μεταβιτημι, *je transfère*.

On a auſſi employé le mot *métaptoſe* pour indiquer cette tranſlation d'une manière plus générale, afin de prendre le *métaſtaſe* dans un ſens défavorable, c'eſt-à-dire, pour tout changement qui ſe fait d'une manière fâcheuſe; reſtriction dont l'uſage n'a pas été conſervé. (*Voyez* MÉTAPTOSE & MÉTASTASE.) (L. J. M.)

MÉTASTASES. (*Pathologie générale.*) Métaſtaſe, dans le ſens étymologique & littéral, déplacement, tranſport d'une maladie quelconque, du lieu qu'elle occupoit, dans une autre partie de l'organiſation plus ou moins éloignée. La pratique de la médecine a fait reconnoître un grand nombre de ces déplacemens ou tranſlations de maladies, qui ont été, qui ſont encore mal compris par le gros des médecins, comme par les garde-malades, & ſur leſquels il reſte beaucoup de connoiſſances à acquérir, malgré les progrès de l'anatomie phyſiologique & médicale.

Tantôt ces tranſlations s'opèrent de telle ſorte, que la maladie, ou plutôt les ſymptômes les plus apparens d'un état morbide, quittent tout-à-coup une région quelconque d'un ſyſtème d'organes pour occuper une autre région du même ſyſtème; déplacement dont il exiſte des exemples nombreux. Ainſi, il n'eſt pas rare de voir l'ophthalmie ſuccéder tout-à-coup à la gonorrhée ſyphilitique, le catarrhe pulmonaire au catarrhe des foſſes naſales, le même catarrhe pulmonaire ou le catarrhe inteſtinal au catarrhe utérin (fleurs blanches), &c.

On voit également, dans certains cas, l'inflammation aiguë ou chronique de l'arachnoïde remplacer tout-à-coup une pleuréſie latente; & une ſorte de névralgie des nerfs du cœur, du diaphragme ou de l'eſtomac, ſurvenir ſubitement, & ſous la forme d'une goutte remontée, à la ſuite d'une attaque de goutte, artificiellement ou ſpontanément interrompue; enfin, des déplacemens du même genre ont encore plus ſouvent lieu dans le tiſſu cellulaire. Dans toutes ces circonſtances on peut, juſqu'à un certain point, expliquer ces déplacemens ou métaſtaſes par l'analogie de ſtructure & de propriété des parties engagées, leur eſpèce de ſolidarité, la facilité avec laquelle celles qui ſont plus foibles ou plus ſenſibles peuvent être affectées, ſoit par ſympathie, ſoit parce que l'irritation eſt interrompue ou lentement épuiſée dans la partie qui d'abord avoit été le ſiége de la maladie.

Dans pluſieurs autres cas, les déplacemens métaſtatiques ſont beaucoup plus compliqués; certaines mélancolies, différentes névroſes abdominales ou cérébrales ſe montrent tout-à-coup après les affections cutanées; l'inflammation ſuppuratoire des parotides, après certaines fièvres malignes; l'hydropiſie, l'apoplexie même après la guériſon imprudente d'ulcères chroniques, à l'entretien deſquels il eſt quelquefois raiſonnable d'attribuer la conſervation de la vie & de la ſanté.

Dans ces occurences il eſt bien plus important de chercher à conſtater les faits que de les expliquer d'une manière hypothétique. On doit en réunir le plus grand nombre poſſible, ſuivre leur développement, les analyſer dans leurs moindres circonſtances, n'oublier jamais qu'une coïncidence ou une ſucceſſion d'événemens, n'eſt pas toujours une relation de cauſes & d'effets; qu'enfin, ce que l'on a déſigné ſous le nom de *métaſtaſe*, comprend ſouvent des phénomènes très-différens les uns des autres; ajoutons que les médecins ont quelquefois regardé comme de véritables métaſtaſes, des périodes plus avancées d'une même maladie, qui, après avoir occupé certains organes, s'étendoit enſuite en ſe portant à l'intérieur ou à l'extérieur, ce qu'il ſera facile de concevoir par des exemples, en parcourant l'hiſtoire des ſcrophules & des maladies goutteuſes (1), ou ce

(1) Il n'eſt pas rare de voir l'inflammation tuberculeuſe du poumon ſuccéder, dans la jeuneſſe, à des affections ſcrophuleuſes du cou ou du viſage.

Il n'eſt pas rare auſſi de rencontrer chez des perſonnes

qui deviendra dans la ſuite beaucoup plus clair, beaucoup plus ſuſceptible d'applications pratiques, lorſque l'on aura mieux étudié & mieux connu, par de bonnes obſervations, le développement des conſtitutions morbides.

Quoi qu'il en ſoit, l'auteur de l'article MÉTASTASE de l'ancienne Encyclopédie, dans lequel on trouve à chaque ligne la manière originale & le cachet indélébile de Bordeu, nous paroît mériter encore aujourd'hui l'attention des médecins les plus éclairés. Nous avons cru en conſéquence, & dans l'intérêt de nos lecteurs, devoir reprendre & conſerver cet article ſans y rien changer, & en nous bornant à y placer, de loin en loin, quelques notes, lorſque les opinions de l'auteur s'éloignent par trop de l'état préſent des connoiſſances, ou s'en rapprochent, mais avec des formes de langage qui pourroient empêcher d'apercevoir cette concordance.

MÉTASTASE. Ce mot eſt entièrement grec (*metaſtaſis*), dérivé & formé de μεταιθημι, qui ſignifie *tranſporter, changer de place*. Il déſigne, ſuivant le ſens littéral & le plus reçu en médecine, un tranſport quelconque d'une maladie, d'une partie dans une autre, ſoit qu'il ſe faſſe du dehors en dedans, ſoit au contraire qu'il ait lieu du dedans au dehors. Quelques auteurs reſtreignent la ſignification de *métaſtaſe* au changement qui ſe fait en mal, lorſque la maladie paſſe dans une partie plus noble que celle où elle étoit auparavant; ils en font une eſpèce de métaptoſe (*metaptoſis*), qui, ſuivant eux, eſt le mot générique, qui ſignifie tout changement en mal ou en bien, donnant le nom de *diatheſis*, au tranſport ſalutaire qui arrive, lorſque la maladie va d'une partie noble à une autre qui l'eſt moins; mais le nom de métaſtaſe eſt le plus uſité; il eſt pris indifféremment dans preſque tous les ouvrages de médecine, pour exprimer un changement quelconque fait dans le ſiége d'une maladie. Galien dit exactement, que la métaſtaſe eſt le tranſport d'une maladie d'une partie dans une autre (*Comment. in Aphor. 7, lib. V*), & Hippocrate, dans cet Aphoriſme, s'en ſert pour marquer un changement ſalutaire ou même une entière diſſolution, lorſqu'il dit que les affections épileptiques, ſurvenues avant l'âge de puberté, ſouffrent une métaſtaſe, mais que celles qui viennent à l'âge de vingt-cinq ans, ne ſe guériſſent jamais.

Les ſymptômes qui accompagnent la métaſtaſe varient extrêmement, ſuivant l'eſpèce, la gravité de la maladie, l'état, la diſpoſition, la ſituation, l'uſage des organes que la maladie abandonne, les parties où elle va ſe dépoſer, & le dérangement qu'elle y occaſionne. Si la métaſtaſe ſe fait du dedans en dehors, les ſymptômes de la maladie primitive ceſſent, les fonctions des viſcères affectés ſe rétabliſſent, & l'on aperçoit à l'extérieur, des abcès, ulcères, éruptions cutanées, tumeurs, &c. (1).

On voit ſouvent des maladies invétérées de poitrine, ſe terminer par des tumeurs aux teſticules, par des abcès aux jambes, des évacuations de pus par les urines; des migraines, des coliques néphrétiques ſe changer en goutte (2): à la mélancolie ſuccèdent quelquefois des éruptions cutanées, des parotides jugent des fièvres malignes, &c. Lorſqu'au contraire la métaſtaſe ſe fait du dehors en dedans, les tumeurs diſparoiſſent, s'effacent entièrement, les ulcères ſe ferment, les éruptions rentrent, les abcès ſe diſſipent, la goutte *remonte*, &c. Mais à l'inſtant on voit ſuccéder des ſymptômes très-multipliés, & pour l'ordinaire très-preſſans. Il y a beaucoup d'obſervations, qui font voir qu'en pareil cas, les métaſtaſes ont déterminé des attaques d'apoplexie, d'épilepſie, des gouttes ſereines, des toux opiniâtres, des aſthmes ſuffocans, des dépôts dans la tête, la poitrine, le bas-ventre, l'hydropiſie, l'ictère, la cachexie, le maraſme, &c. Il eſt inconcevable avec quelle rapidité ces métaſtaſes ſont ſuivies des accidens les plus graves, & de la mort même. J'ai vu un homme qui avoit un vieil ulcère à la jambe; peu ſatisfait de quelques applications indifférentes que je lui conſeillois, & qui entretenoient toujours l'écoulement de l'ulcère, il s'adreſſa à un chirurgien qui lui promit des ſecours plus efficaces; il réuſſit en effet à cicatriſer l'ulcère: mais à peine eut-il ceſſé de couler, que le malade tombe comme apoplectique, avec une reſpiration ſtertoreuſe; les forces paroiſſent épuiſées, le pouls eſt petit, foible, fuyant ſous le doigt; appelé de nouveau pour voir ce malade, je fais à l'inſtant rouvrir l'ulcère, appliquer un cauſtique puiſſant ſur les deux jambes,

dont la complexion eſt éminemment caractériſée par une diſpoſition goutteuſe, des névralgies temporales ou gaſtriques, formant pendant long-temps les préludes ou la première période d'un état goutteux qui ſe montre plus tard, en ſe portant avec plus ou moins de violence ſur les articulations.

(1) Cette idée d'un déplacement de dedans en dehors, quoiqu'elle porte ſur des faits pratiques, ſur des réſultats d'obſervations, a quelque choſe de trop vague dans ſon expoſition. La manière dont elle eſt énoncée par Bordeu ſera beaucoup mieux conçue, ſi l'on ſe rappelle les rapports qui uniſſent les membranes muqueuſes avec la peau, & la liaiſon non moins intime du tiſſu lamineux ou cellulaire, qui contribue au parenchyme des viſcères, avec le tiſſu lamineux ſous-cutané, plus ou moins abondant dans l'épaiſſeur des membranes.

(2) Les migraines, les coliques néphrétiques, ne ſe changent pas en goutte; mais une diathèſe ou plutôt une complexion goutteuſe, préſente dans ſes premiers développemens des migraines, qui ne ſont autre choſe que des névralgies temporales, primitives ou conſécutives, ou une néphrite calculeuſe, & dans leurs développemens plus avancés, une fluxion inflammatoire ſur les articulations. Ce n'eſt pas alors une maladie qui remplace une autre maladie; mais deux périodes d'une affection de même nature qui y ſuccèdent à des époques très-éloignées.

mais

mais en vain ; le malade mourut deux heures après. A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes le poumon rempli d'une matière purulente (1).

» La manière dont ces métaſtaſes s'opèrent eſt aſſez ſurprenante & aſſez obſcure, pour fournir matière à bien des diſputes & des diſcuſſions. Elle a beaucoup exercé les eſprits des médecins diſſertateurs ; la plupart, ſuivant par habitude la théorie vulgaire, qu'ils ont la pareſſe de ne pas approfondir, ont cru bonnement qu'il y avoit toujours un tranſport réel de la matière, qui avoit excité premièrement la maladie dans la partie où elle établiſſoit ſon nouveau ſiége ; & qu'ainſi une tumeur extérieure diſparoiſſant, le ſang coagulé qui la formoit, étoit porté dans la poitrine, par exemple, & excitoit dans les poumons une ſemblable tumeur. Ils ont avancé que ce tranſport étoit opéré par un repompement de cette matière morbifique, par les vaiſſeaux abſorbans qui la tranſmettoient aux vaiſſeaux ſanguins, d'où elle étoit portée par le torrent de la circulation aux différentes parties du corps ; & qu'en chemin faiſant, elle s'arrêtoit dans la partie la plus diſpoſée à la recevoir. D'autres, frappés de la promptitude de cette opération, plus inſtruits des véritables lois de l'économie animale, moins embarraſſés pour en expliquer les phénomènes, n'ont pu goûter un tranſport inutile, un repompement gratuit & ſouvent impoſſible ; ils ont fait jouer aux nerfs tout le mécaniſme de cette action : ainſi le tranſport d'un abcès, d'une partie du corps à l'autre, leur a paru opéré par un ſimple changement dans la direction du ſpaſme ſuppuratoire (2).

» Il eſt très-certain que, pendant que la ſuppuration ſe forme, il y a dans toute la machine, & ſurtout dans la partie affectée, un état de gêne, d'irritation, de conſtriction qui eſt très-bien *peint* dans le pouls, où l'on obſerve alors une roideur & une vibratilité très-marquées. La conſtriction ſpaſmodique qui détermine dans la partie engorgée la ſuppuration, eſt formée & entretenue par un ſpaſme particulier du diaphragme, qui changeant, & de place & de direction, produit le même effet dans une autre partie, & fait ainſi changer un abcès de place.

» Ce changement eſt beaucoup plus ſimple dans les maladies ſans matière, qui ſont exactement nerveuſes. Cette idée iſolée & priſe ſéparément eſt ici dénuée des preuves qui réſultent de l'enſemble de toutes les parties de l'ingénieux ſyſtème, que ſon auteur a propoſé dans l'idée de l'homme phyſique & moral, & dans les *Inſtitutiones ex novo medicinæ conſpectu.* Elle pourra paroître par cela même vraiſemblable ; mais pour en apercevoir mieux la liaiſon & la juſteſſe, le lecteur peut conſulter les ouvrages cités. Je ne diſſimulerai cependant pas qu'elle ne peut guère s'appliquer à une obſervation faite à l'hôpital de Montpellier. Un malade avoit un abcès bien formé au bras ; on apercevoit une fluctuation profonde, obſcure ; on néglige cependant de donner iſſue au pus : dans la nuit, le malade tombe dans un délire violent ; il meurt le matin ; on l'ouvre, on trouve le cerveau inondé de pus ; on diſſèque le bras où l'on avoit aperçu l'abcès, on n'y voit qu'un vide aſſez conſidérable entre les muſcles & l'os du bras. Il paroît par-là qu'il y a eu un tranſport réel de matière, mais rien n'empêche que les nerfs n'y aient concouru ; la manière dont ils l'ont fait eſt fort difficile à déterminer. On voit auſſi quelque choſe de fort analogue dans les vomiques qui ſe vident entièrement par les urines ; mais ce qui favoriſe encore l'idée que nous venons d'expoſer, c'eſt une eſpèce d'uniformité qu'on obſerve dans quelques métaſtaſes, qui a donné naiſſance aux mots vagues de ſympathie, ſi ſouvent employés, ſi rarement définis & jamais expliqués : ainſi des douleurs néphrétiques ſe changent communément en goutte ; des dartres répercutées portent ſur la poitrine ; une gale rentrée donne lieu à des hydropiſies ; un abcès à la poitrine ſe vide par les jambes ; une tumeur aux teſticules, ſurvenant à la toux, la diſſipe & diſparoît à ſon tour, quand la toux ſurvient. Il y a bien d'autres exemples ſemblables qui mériteroient d'être examinés ; & ce ſeroit un point d'une grande importance en médecine que de bien conſtater & claſſer la correſpondance mutuelle des parties.

» Les métaſtaſes qui ſe font du dedans au dehors, ſont des eſpèces de criſes, ouvrages de la nature ; les cauſes qui les déterminent & leur manière d'agir ſont tout-à-fait inconnues. On voit un peu plus clair ſur les métaſ-

---

(1) On ne peut ſe refuſer à croire que, dans certains cas, la diſparition de différens ulcères, l'affaiſſement de différentes tumeurs, paroiſſent occaſionner des léſions intérieures très-graves de l'encéphale ou des organes principaux de la poitrine & du bas-ventre ; mais en faiſant cette conceſſion, il eſt néceſſaire d'obſerver que, dans beaucoup de circonſtances, ces mêmes affections extérieures ne diſparoiſſent que par l'effet même de la maladie, que l'on attribue à leur déplacement : ce qui eſt évident pour les ulcères, les cautères ou les véſicatoires, dont la ſuppuration diminue ou eſt ſuſpendue, ſoit aux approches, ſoit au début d'une maladie aiguë. Il eſt évident que, dans ces circonſtances, on prend la cauſe elle-même pour l'effet, en négligeant d'apercevoir qu'une infirmité chronique, faiſant fonction d'émonctoire, n'eſt pas un préſervatif contre l'apoplexie, la pleuréſie, ou toute autre maladie grave, & que ſi une de ces affections morbides vient à ſe manifeſter, elle doit ſuſpendre le mouvement périphérique des forces vitales, & faire ceſſer ainſi, tout-à-coup, certaines maladies externes, habituelles & chroniques, dont la diſparition eſt priſe alors pour la cauſe du phénomène, qui l'a directement & poſitivement occaſionnée.

(2) Cette idée d'un ſpaſme ſuppuratoire s'éloigne bien moins pour le fonds que pour la forme, de l'état préſent des connoiſſances ſur cette queſtion de pathologie. Subſtituez à ce mot, celui d'irritation ſuppuratoire, employé & compris dans les idées de l'ingénieux auteur de l'article Aiguillon de ce Dictionnaire ; vous énoncerez un fait, au lieu d'avancer une hypothèſe.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 58 sur 787

taſes qui ſe font des parties externes à l'intérieur ; on ſait qu'elles ſont ſouvent la ſuite de l'application imprudente des répercuſſifs, du froid, des remèdes qui empêchent l'écoulement d'un ulcère, la formation des exanthêmes ; elles ſont auſſi quelquefois excitées par des cardialgies, par des foibleſſes, par des défaillances, par des remèdes internes qui changent la direction du ſpaſme, d'où dépendent ces affections extérieures, par un excès dans le manger, qui, en augmentant le ton de l'eſtomac, produit les mêmes effets, &c. &c. (1).

» On peut déduire de-là quelques *canons* pratiques ſur les métaſtaſes :

» I. Qu'il faut ſeconder, autant qu'il eſt poſſible, celles qui ſe font au dehors ; il eſt même des occaſions où il faut tâcher de les déterminer. Pour en venir plus ſûrement à bout, il faudroit connoître la manière de faire changer de direction aux forces phréniques, & les détourner vers l'organe extérieur, ou vers quelque couloir approprié ; au défaut de cette connoiſſance, nous ſommes obligés d'aller à tâtons, guidés par un empiriſme aveugle, ſouvent inſuffiſant. Dans les maladies de la tête, la métaſtaſe la plus heureuſe eſt celle qui ſe fait par les ſelles ; les purgatifs ſont les plus propres à remplir cet objet : dans celles qui attaquent la poitrine, ſurtout les chroniques, la voie des urines & les abcès aux jambes ſont les plus ſalutaires ; on peut par les diurétiques, & ſurtout par les véſicatoires, remplir la première vue, & imiter, par l'application des cautères, l'abcès aux jambes. Dans les affections du bas-ventre, le flux hémorroïdal eſt le plus avantageux ; on peut le procurer par les fondans hémorroïdaux, aloëtiques : dans quelques cas, les maladies éruptives ont été une heureuſe métaſtaſe. Ici, le haſard ou la nature peuvent plus que les remèdes.

» II. Dans toutes les affections extérieures qui dépendent d'une cauſe externe, il faut éviter les remèdes répercuſſifs, ou autres qui puiſſent empêcher la formation & l'étendue de la maladie ; & ſi, par quelque cauſe imprévue, la maladie ſouffre une métaſtaſe toujours dangereuſe, il faut auſſitôt tâcher de la rappeler.

» 1°. En attaquant, s'il y a lieu, la cauſe qui l'a excitée ; la foibleſſe, par les cordiaux ; les excrétions oppoſées, par les aſtringens appropriés ; le poids des alimens dans l'eſtomac, par l'émétique.

» 2°. Par des remèdes topiques qui puiſſent renouveler l'affection locale ; ainſi on rappelle la goutte par des applications chaudes, par des épiſpaſtiques & les véſicatoires ; ſi un ulcère fermé a donné lieu à la métaſtaſe, il ne faut que le rouvrir par un cautère mêlé avec du ſuppuratif ; l'application des ventouſes peut faire revenir une humeur, un abcès répercuté ; les bains & les ſudorifiques conviennent dans les maladies exanthématiques rentrées : pour ce qui regarde la gale, l'expérience m'a appris qu'il n'y avoit pas de meilleur remède que de la faire reprendre.

Une jeune fille qui, à la ſuite d'une gale rentrée, étoit devenue hydropique, fut par ce moyen guérie en peu de jours ; il eſt très-facile de reprendre la gale en couchant avec une perſonne qui en eſt attaquée : le même expédient pourroit, j'imagine, réuſſir dans les cas ſemblables de dartres, qui étant répercutées, font à l'intérieur beaucoup de ravages ; perſonne n'ignore avec quelle facilité elles ſe communiquent en couchant enſemble. »

Pour traiter la grande queſtion des métaſtaſes, avec plus de détail ou de méthode que ne l'a fait l'auteur de cet article, il faudroit y faire rentrer, preſqu'en totalité, les queſtions les plus compliquées de la médecine pratique & de la phyſiologie médicale. Il importeroit d'abord d'établir, d'une manière poſitive, ce qui conſtitue une métaſtaſe bien caractériſée, & diſtincte d'une ſimple déliteſcence ou d'une réſolution, ainſi que de l'eſpèce de révolution qui s'opère dans un individu affecté d'une maladie chronique qui, s'aggravant tout-à-coup au milieu d'une maladie aigüe, ſe termine alors d'une manière funeſte. Il n'eſt pas moins néceſſaire de reconnoître & d'aſſigner les maladies les plus expoſées aux métaſtaſes, celles dont il eſt même difficile de ſuſpendre les principaux ſymptômes, ſans s'expoſer à une révolution métaſtatique. Enfin, on doit réunir auſſi tous les moyens de l'obſervation clinique & de l'analyſe médicale, pour apercevoir comment s'opèrent les métaſtaſes, & quelles ſont les cauſes de celles qui ſont le plus à craindre dans le cours des maladies.

On ne doit prononcer qu'il exiſte véritablement une métaſtaſe, que dans le cas où une maladie ſe porte d'un lieu à un autre ſans être terminée, & en ſuivant une marche telle, que l'on ne puiſſe pas ſuppoſer que c'eſt une maladie nouvelle qui ſuccède à une maladie antérieure, ou le redoublement, l'exaſpération d'une affection chronique, qui de latente ou d'obſcure qu'elle étoit, devient tout-à-coup plus vive, plus évidente, & qui ne peut ſe préſenter avec les apparences d'une maladie nouvelle, qu'aux regards d'un praticien qui n'eſt point aſſez familiariſé avec l'habitude de l'analyſe & l'eſprit d'obſervation.

On ne regardera donc point, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, comme une métaſtaſe, l'apparition d'une maladie aiguë quelconque, telle que la pleuréſie, l'apoplexie, une fièvre d'accès, &c., qui ſuccède à une dartre, à un ulcère, à une maladie externe quelconque qui, ſe ſuſpendant tout-à-coup, & par l'effet même du nouvel état

(1) La lecture de ce paragraphe conduit mieux qu'aucune autre conſidération, à l'idée qu'une maladie comprend le plus ſouvent un certain enſemble de phénomènes, d'événemens, qui ſe ſuccèdent dans un ordre déterminé, & qu'il ſuffit d'en troubler, d'en déranger quelques-uns dans pluſieurs circonſtances, pour occaſionner une terminaiſon funeſte.

morbide, ne peut en paroître la cauſe, qu'à des obſervateurs très-peu éclairés. On ſera également éloigné de prendre pour une métaſtaſe, le développement plus marqué, l'extenſion ſubite dans le cours d'une maladie aiguë, d'une phlegmaſie latente quelconque, ou d'une léſion organique du cœur ou des gros vaiſſeaux, qui exiſtoit avant cette maladie, & qui en paroîtroit la ſuite ou la terminaiſon, ſi l'on ne comprenoit que la ſituation actuelle du malade, dans ſes obſervations.

Toutes choſes égales d'ailleurs, les métaſtaſes ne ſe manifeſtent pas également dans toutes les maladies, & n'ont même ordinairement lieu, que pour les affections dont la cauſe paroît dépendre d'un principe d'irritation, inconnu & mobile, comme celui de la goutte, du rhumatiſme goutteux, &c., & d'un grand nombre de maladies aiguës, & attribuées à des cauſes d'irritation intérieures & toujours très-compliquées. Ainſi, on ne cite aucun exemple de la métaſtaſe d'une pneumonie, ou d'une hépatite, occaſionnée par une bleſſure, tandis qu'il n'eſt pas ſans exemple, qu'une phlegmaſie, à la vérité moins intenſe, & avec une léſion organique moins forte, vienne à ceſſer tout-à-coup, du quatrième au cinquième jour, pour faire place à une autre phlegmaſie plus ou moins forte, ou même à une ſimple irritation que l'on dit être alors la criſe de la maladie.

Il ne faut donc pas être étonné ſi les fièvres éruptives, les exanthèmes, les fluxions douloureuſes, les rhumatiſmes, la goutte, les névralgies, &c., préſentent plus ſouvent que les autres maladies, des exemples de métaſtaſes. La plus légère imprudence, la perturbation, en apparence la plus inſenſible, ſuffiſent, comme on ſait, pour troubler la marche de ces maladies, les interrompre bruſquement, les déplacer, & leur faire abandonner un ſiége, qu'elles pouvoient occuper impunément, pour les porter vers des parties plus eſſentielles à la vie, & qu'elles ne peuvent envahir ſans offrir toutes les chances d'une terminaiſon funeſte.

Pluſieurs maladies chroniques, & dont la durée eſt indéterminée, ſont auſſi le plus ſouvent remplacées par des maladies beaucoup plus graves, ſi on interrompt bruſquement leur cours par une médication perturbatrice ou révulſive. Telles ſont la plupart des maladies, qu'un ſavant médecin du dix-huitième ſiècle a réunies ſous un même point de vue, dans un traité particulier, ſous le titre de *Maladies qu'il eſt dangereux de guérir*, avec cette épigraphe :

Egreſſitque medendo !....

maladies parmi leſquelles il comprend non-ſeulement pluſieurs affections bien déterminées, telles que les dartres, les teignes, la goutte, certaines fièvres d'accès, mais en outre, de ſimples indiſpoſitions, des ſueurs fétides, certaines perſpirations locales très-abondantes, les ulcérations cutanées, &c. &c.

Les annales de la médecine pratique ſont remplies d'exemples qui ſembleroient appuyer cette idée, & d'après leſquels on voit que des affections très-graves & ſouvent funeſtes ont ſuccédé tout-à-coup à des infirmités, à des indiſpoſitions que l'habitude avoit rendues preſqu'indifférentes ou du moins plus ſupportables. Ainſi, la ſuſpenſion d'une hémorragie naſale, ou d'hémorroïdes, dont les retours périodiques s'étoient convertis en habitude, ou qui remontoient même à des diſpoſitions héréditaires, ont donné lieu à des affections beaucoup plus graves, & par une révolution véritablement métaſtatique.

Des ſueurs partielles très-abondantes, la perſpiration odorante de quelques parties, une irritation herpétique quelconque, la douleur ou la turgeſcence goutteuſe d'une ou de pluſieurs articulations, &c. &c., ſont également ſuivies d'accidens quelquefois très-dangereux, ſi l'on n'apporte pas dans leur traitement les attentions les plus délicates, & les moyens les plus éloignés de toute eſpèce de révulſion & de perturbation. Ajoutons qu'il n'eſt pas ſans exemple, qu'une de ces légères indiſpoſitions, telle que la tranſpiration fétide de quelques parties, ſuccède auſſi, & d'une manière métaſtatique, à des maladies beaucoup plus graves & qui pouvoient devenir funeſtes. Tel fut le changement heureux qui s'opéra inſenſiblement dans la ſituation de M. D***, auquel je donnois depuis long-temps des ſoins pour le traitement d'une névroſe abdominale qui avoit donné lieu à une irritation conſécutive & ſympathique très-grave de la poitrine.

Les ſymptômes principaux de cette maladie, dont la manifeſtation ſe ſuſpendoit quelquefois pendant quelques heures, étoient l'intermittence du pouls, des pulſations très-fortes dans la région épigaſtrique, des palpitations fréquentes, des accès d'oppreſſion ou même de ſuffocation, une propenſion imminente à la ſyncope, correſpondante à l'intermittence du pouls, ſurtout lorſque celle-ci étant très-marquée, paroiſſoit dépendre de la foibleſſe du cœur.

Les toniques les plus doux & les antiſpaſmodiques, qui ſembloient indiqués dans le traitement de cette maladie, furent inutilement eſſayés ſous toutes les formes, & parurent même occaſionner plutôt une ſorte d'exaſpération dans les ſymptômes les plus incommodes, qu'un ſoulagement véritable.

On fut obligé de ſe borner aux émolliens les plus directs, aux bains & aux demi-bains, à la ſuſpenſion ou à la diminution des ſtimulans domeſtiques, méthode de traitement qui fut combinée avec les avantages d'une habitation à la campagne, & d'un genre de vie beaucoup plus actif & moins ſédentaire.

Dans ce concours de circonſtances, l'état de

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 60 sur 787

M. D** s'améliora promptement de jour en jour : d'abord les palpitations, la tendance aux ſyncopes diminuèrent ſenſiblement ; l'intermittence du pouls & les palpitations épigaſtriques s'affoiblirent également, & bientôt il ne reſta plus de l'enſemble de la maladie, que la mobilité nerveuſe qui l'avoit précédée, & qu'on auroit pu en regarder comme le prélude & le premier degré ; mais alors il ſe manifeſta un ſymptôme bien digne d'attention ; M. D**, dont les cheveux n'avoient jamais eu aucune odeur remarquable, s'aperçut tout-à-coup qu'ils en avoient une très-fétide, & que les coſmétiques les plus forts parvenoient à peine à la maſquer ; cette exaltation dans la perſpiration cutanée ſe ſoutint pendant pluſieurs mois, parut même quelquefois augmenter ou diminuer, ſuivant l'état des forces & de la ſanté, & nous ne balançons pas à la regarder comme l'effet d'un genre de métaſtaſe, dont il ne ſeroit pas impoſſible de trouver d'autres exemples dans les recueils d'obſervations.

Il importe toutefois de remarquer que l'hiſtoire de ces différentes révolutions morbides n'a pas toujours été écrite par des hommes ſuffiſamment éclairés, & avec cet eſprit de critique, cet emploi philoſophique qui, diſtinguant la vérité du doute, du merveilleux, la réalité, des apparences, reconnoît que des événemens qui ſe ſuccèdent ne ſont pas néceſſairement liés par des rapports de cauſes & d'effets : rapports que l'on a ſi ſouvent confondus avec la coïncidence ou la ſucceſſion pure & ſimple de ces phénomènes.

Dans le cours des maladies aiguës, les métaſtaſes ont le plus ordinairement lieu vers le moment de la coction ou de la criſe, ou même lorſque ces phénomènes ont déjà commencé à ſe manifeſter, comme au moment d'une apparition éryſipélateuſe, ou du genre d'éruption propre à la ſcarlatine & à la rougeole. Parmi les cauſes qui peuvent contribuer davantage à une pareille révolution, les unes ſont inhérentes au ſiége, à la nature même de la maladie, à la conſtitution du ſujet qui l'éprouve, tandis que les autres ſont évidemment occaſionnelles, & dépendent ſurtout du mode de traitement.

Les cauſes de métaſtaſes que l'on peut rapporter à un abus, à un emploi intempeſtif des moyens thérapeutiques, ſont les plus évidentes & les plus directes. Ainſi, il n'eſt pas ſans exemple de voir les effets les plus funeſtes ſuccéder, dans une attaque de goutte, à des applications émollientes ou révulſives, qui avoient interrompu ſubitement l'irritation & la douleur d'une articulation.

De bonnes obſervations conſignées dans pluſieurs ouvrages de médecine pratique, ont également fait reconnoître que l'abus de la ſaignée, dans pluſieurs angines inflammatoires, leur avoit fait ſuccéder, après les avoir diſſipées, des péripneumonies qui enlevèrent les malades, du ſixième au ſeptième jour. Van-Swieten a vu & décrit pluſieurs exemples de métaſtaſes du même genre ; mais c'eſt principalement dans la rougeole, dans la fièvre ſcarlatine, dans l'éryſipèle, dans l'œdême ou les fluxions rhumatiſmales des nouvelles accouchées, que l'on rencontre de pareilles métaſtaſes, ſi l'on s'écarte dans le traitement, d'une ſage expectation, ou d'une action rationnelle & motivée d'après les données les plus poſitives & les plus évidentes de la médecine pratique. (*Voyez*, pour plus de détails, les articles CRISES, COCTIONS, MUTATIONS, PERSPIRATIONS CRITIQUES, SÉCRÉTIONS, TERMINAISON DES MALADIES, &c.)

(MOREAU DE LA SARTHE.)

METASYNCRISE. (*Thérapeutique.*) Mot adopté par les méthodiſtes pour déſigner les procédés par leſquels, lorſqu'une maladie réſiſtoit aux procédés ordinaires qu'ils avoient adoptés, ils cherchoient, à l'aide d'autres, à opérer une diverſion ; effet qu'ils nommoient *récorporation*. Le ſuccès de cette pratique étoit entièrement fondé ſur la philoſophie corpuſculaire établie par Démocrite, & fort en vogue dans les premiers ſiècles de la médecine. Tous les mouvemens intérieurs, chez les êtres organiſés, étoient alors fondés ſur la correſpondance des atomes avec les pores ou eſpaces vides ; les maladies qui étoient autant de déviations de cette juſte correſpondance, ne pouvoient ſe diſſiper d'après cette doctrine, qu'en établiſſant la réciprocité entre les atomes & la poroſité qui devoit les admettre. Cette philoſophie corpuſculaire, appliquée au corps humain, préſente des difficultés inſurmontables dans l'état actuel où ſont portées nos connoiſſances, & ſeroit en continuel conflit avec nos principes, ſi l'on vouloit encore la faire revivre. Son application avoit lieu dans les maladies aiguës comme dans les chroniques, mais particulièrement dans celles-ci ; ils y préparoient alors les malades par une ſuite de procédés qu'ils appeloient *cycle analeptique* ou *réſumptif*. On s'occupoit, dans ce cycle, à régler la nourriture du malade ; on lui en donnoit peu d'abord, puis on la lui retranchoit entièrement ; on preſcrivoit, au deuxième jour, un exercice léger, des frictions avec de l'huile, puis on lui accordoit un tiers de ſes alimens, qui conſiſtoient en pain bien levé, en ſoupe, œufs, légumes légers, poiſſon & viandes blanches : ce régime ſe continuoit pendant deux ou trois jours, époque à laquelle on ajoutoit un tiers de plus ; on lui preſcrivoit alors du poulet & divers oiſeaux pris à la chaſſe. Après trois ou quatre jours, la nourriture étoit encore plus forte, tel que lièvre rôti & autres fortes viandes. C'étoit lorſque le malade avoit été ainſi diſpoſé, qu'on paſſoit à la grande opération de la métaſyncriſe ; elle conſiſtoit à revenir ſur la diète, puis aux exercices, aux onctions, aux bains ; on entremêloit la nourriture, qui conſiſtoit en viandes ſalées & rôties, aſſaiſonnées avec les câpres, la moutarde, les olives ; on donnoit le vin à doſe modérée. Trois jours après, on augmentoit du

double la dose d'alimens, qui d'abord avoit été donnée à un tiers, & trois jours après le dernier. On prescrivoit les frictions, qui se pratiquoient tous les jours. Ce premier cycle fini, on en prescrivoit un autre qui commençoit par les vomitifs tirés du raifort, & pour en modérer les effets, on prescrivoit le sommeil. On accordoit une grande confiance, pour opérer directement la métasyncrise, à la moutarde, au poivre, à l'oignon de scilles & autres irritans. Dans les maladies chroniques, notamment l'hydropisie, on insistoit sur les rubéfians appliqués extérieurement, la cendre chaude; dans les maladies aiguës, on avoit recours aux bains, aux douches, aux ventouses, à un topique irritant, *cerotarium*. On peut voir dans Cœlius Aurelianus & Paul d'Egine, qui ont traité de la méthode métasyncritique, combien toutes ces idées de la médecine ancienne sont hasardées, & combien non-seulement elles seroient d'une difficile, mais encore d'une dangereuse application au siècle où nous sommes, siècle où les médecins méticuleux vantent tant les avantages de la médecine expectante. (PETIT-RADEL.)

MÉTASYNCRITIQUE, de *métasyncrise*. On donnoit ce nom, d'après les idées de la secte des méthodistes, à certains médicamens auxquels on supposoit la propriété particulière d'opérer la réparation ou la régénération du corps vivant, ou de ses différentes parties, soit dans un cas de maigreur extrême, de véritable marasme, soit à la suite des plaies ou mutilations, avec une perte de substance très-considérable.

Le cycle métasyncritique étoit, d'après cette singulière pathologie, un cours, une succession continue d'actions médicamenteuses, pour arrêter ou faire rétrograder une destruction commencée, & rétablir les particules du corps dans l'ordre & le nombre qui constituent la santé. (L. J. M.)

MÉTATARSE, de *μετα*, *après*, & de *ταρσος*, *le tarse*, mot à mot, *après le tarse*. On indique sous ce nom, la partie du pied qui se trouve entre le tarse & les orteils, & qui est essentiellement composée de cinq petits os, désignés par leurs noms numériques, le 1er., le 2e., le 3e., le 4e. & le 5e., en commençant par le côté externe. On a combiné ce mot avec plusieurs autres dans la nouvelle nomenclature anatomique, pour en former des noms plus ou moins composés, & qui indiquent très-bien la position & les rapports des parties auxquelles on les a donnés : tels sont les mots *métatarso-phalangiens* en général, *métatarso-phalangiens* du petit doigt & du pouce, *métatarso-phalangiens latéraux*, *métatarso-sous-phalangiens*, &c. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) (L. J. M.)

MÉTATHÈSE, l'opposé de *métastase*. Cette expression s'emploie pour désigner la transposition d'une cause matérielle de maladie, d'un lieu où elle se trouvoit, en occasionnant un dérangement plus ou moins grave, dans un lieu où sa présence est moins nuisible.

MÉTEL. (*Hygiène.*) C'est un arbrisseau qui croît abondamment au Mexique, que l'on plante & cultive à peu près de la même manière que la vigne. Les feuilles, suivant leur âge, servent à différens usages : très-jeunes, on les confit, puis on en fait du papier, des étoffes, des nattes, des souliers, des cordes, du vin, du vinaigre, de l'eau-de-vie, & même des scies propres à scier du bois, tant leurs épines sont fortes.

Lorsque la plante a six ans, on en ôte les feuilles du milieu de la tige; il se forme un creux, où l'on recueille chaque jour, de grand matin, une liqueur douce comme le miel, dont on tire une espèce de vin nommé *puleré* ou *pouleré*, dont les Indiens boivent avec excès. (MACQUART.)

MÉTÉORES, s. m.; *meteora;* du grec *μετεωρος*, *haut*, *élevé*, dérivé de *μετα*, *au-dessus*, & de *αιρειν*, *élever*. Corps qui s'élèvent dans l'air; ou, en d'autres termes, phénomènes qui se développent, soit dans les régions supérieures de l'atmosphère, soit même au-delà de ses limites.

Les anciens physiciens distinguoient quatre sortes de météores : 1°. les météores lumineux; 2°. les météores aqueux; 3°. les météores aériens; 4°. les météores ignés. Sous le nom de *météores lumineux*, ils rangeoient *l'arc-en-ciel*, les *halos* ou couronnes que l'on aperçoit quelquefois autour du soleil & de la lune, les *parhélies*, les *parasélènes*, la *lumière zodiacale* & les *aurores boréales*. Ils nommoient *météores aqueux*, ceux dans lesquels l'eau paroît être le principal agent : de ce nombre étoient la *rosée*, le *serein*, la *gelée blanche*, les *nuages*, les *brouillards*, la *pluie*, la *neige* & la *grêle*; les *vents* & les *trombes* étoient pour eux des météores aériens. Enfin, ils appeloient *météores ignés*, les *comètes*, les *bolides* ou globes de feu, les *étoiles tombantes* ou *filantes*, le *tonnerre*, le *feu Saint-Elme* & les *feux follets*.

Cette classification, uniquement basée sur les apparences sous lesquelles se manifestent les météores & sur les effets qu'ils produisent, est généralement adoptée par les Modernes; seulement il est bien reconnu que parmi ces nombreux phénomènes atmosphériques, il s'en trouve quelques-uns dont l'étude n'appartient point à la météorologie : tels sont, par exemple, la plupart de ceux que les Anciens rapportoient à la classe des météores ignés. Nous savons en effet, aujourd'hui, que les comètes se meuvent autour du soleil, à l'instar des planètes, en décrivant des orbites dont l'excentricité est considérable; que les bolides eux-mêmes paroissent avoir une origine étrangère à notre atmosphère, & qu'enfin ce sont des masses solides, animées d'un mouvement de translation très-rapide, qui s'enflamment en traversant l'air, & tombent à la surface de la terre,

après avoir consommé la viteſſe dont elles étoient animées. Les feux follets paroiſſent évidemment dus à la combuſtion du gaz hydrogène, & l'on peut croire que leur inflammation ſpontanée dépend, ſoit du phoſphore que le gaz tient en diſſolution, ſoit d'une influence électrique; d'ailleurs, les lieux dans leſquels on les aperçoit ordinairement, les époques de l'année où ils ſont plus fréquens, & les apparences ſous leſquelles ils ſe manifeſtent, ne laiſſent aucun doute à cet égard. Maintenant, ſi quelques phyſiciens ont rangé les *étoiles filantes* ou *tombantes*, au nombre des phénomènes électriques; ſi d'autres, enfin, les ont attribuées à des combuſtions qui ſe développent au ſein de l'atmoſphère, « il faut avouer que ces » différentes aſſertions ſont toutes également ha» ſardées, & que les diverſes circonſtances qui » accompagnent la plupart de ces effets atmoſphé» riques, ne ſont point ſi clairement expliquées, » qu'on ne puiſſe conſerver encore quelqu'incerti» tude, ſur ce qu'on pourroit nommer leur théorie. »

Après cette énumération rapide des principaux phénomènes connus ſous le nom de *météores*, il nous paroît convenable de jeter un coup d'œil ſur chacun d'eux en particulier.

Des météores lumineux. De ſimples notions d'optique ſuffiſent pour expliquer la plupart de ces effets; auſſi devons-nous regarder l'arc-en-ciel, les halos, les parhélies, les paraſelènes, la lumière zodiacale & les aurores boréales, comme des réſultats dont, à l'aide du calcul, on peut aiſément ſe rendre compte, en ſe fondant ſur les lois auxquelles obéit l'agent des phénomènes lumineux.

Pendant long-temps on avoit cru que la lumière zodiacale étoit produite par l'atmoſphère du ſoleil. M. Laplace vient de lever tous les doutes à ce ſujet, en prouvant tout récemment, que cette ſuppoſition ne s'accorde pas avec la forme que préſente ordinairement ce météore; d'où il réſulte que nous pouvons, juſqu'à un certain point, l'enviſager ſous le même aſpect que les autres météores lumineux; d'ailleurs, quelle que puiſſe être la cauſe qui produiſe la lumière zodiacale, il eſt certain que les effets qu'elle détermine, ne peuvent exercer ſur notre atmoſphère aucune influence appréciable. (*Voyez* LUMIÈRE ZODIACALE.)

Les phénomènes impoſans que préſentent les aurores boréales, paroiſſent tous auſſi difficiles à expliquer que ceux de la lumière zodiacale; & ſi les voyageurs qui ont parcouru les contrées voiſines du pôle auſtral, nous ont laiſſé de brillantes deſcriptions de ces météores, nous devons avouer qu'il règne encore aujourd'hui une grande incertitude relativement à la cauſe qui les produit. Néanmoins tout porte à croire qu'il exiſte des relations plus ou moins éloignées, entre ce phénomène & le magnétiſme du globe terreſtre. Des phyſiciens recommandables, parmi leſquels nous citerons MM. Dalton & Robiſon, ont obſervé, en effet, que le ſommet de l'arc lumineux de l'aurore boréale étoit entièrement dirigé dans le plan du méridien magnétique. Pluſieurs obſervations conſignées dans l'ouvrage de M. de Mairan, ſemblent confirmer cette ſuppoſition; & dans ces derniers temps encore (le 1er. février 1817), M. Arago a reconnu l'exactitude de ces réſultats; dès-lors, il paroît probable, ſuivant la remarque de ce phyſicien, que ce météore eſt un phénomène de poſition. Eſpérons que de nouvelles obſervations pourront donner un plus grand degré de probabilité à ce premier aperçu.

Nous ignorons encore la région de l'atmoſphère où ſe développent les aurores boréales; ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que ces phénomènes atmoſphériques ne ſont point particuliers à notre hémiſphère, comme on le croyoit autrefois; car les voyageurs qui ont le plus approché du pôle auſtral, ont eu l'occaſion de remarquer, vers cette partie de notre globe, des effets très-analogues à ceux que l'on aperçoit vers le pôle oppoſé. Quelquefois, dans nos climats, on a obſervé la même choſe vers le nord & vers le ſud.

Les aurores boréales ne ſe montrent néanmoins dans toute leur ſplendeur, que près du cercle polaire ou même au-delà; & lorſque, par haſard, on en voit paroître dans les climats tempérés, elles ſont toujours bien inférieures, tant pour leur durée que pour leur éclat, à celles que l'on a coutume d'obſerver en Laponie, en Sibérie ou aux îles de Shetland.

On aſſure que, vers ces régions glacées, les aurores boréales ne ſe bornent point à de ſimples apparences lumineuſes, & que ſouvent, au rapport des navigateurs, elles ſont accompagnées d'un fort ſifflement ou d'un bruit particulier ſi effrayant, que lorſqu'il ſurprend les chaſſeurs ſur les confins de la mer Glaciale, les chiens ſe couchent par terre, & refuſent de ſe mouvoir, juſqu'à ce que le bruit ait entièrement ceſſé. Un très-petit nombre d'obſervateurs font mention de ce ſifflement ſingulier; quelques-uns, cependant, prétendent l'avoir entendu. Dans tous les cas, cet effet, s'il eſt vrai, peut être regardé, ſinon comme la portion du phénomène la plus difficile à expliquer, du moins comme le plus extraordinaire de ceux qui accompagnent ces météores. (*Voyez* AURORE BORÉALE.)

Des météores aqueux. Le ſerein, la roſée, la gelée blanche, les brouillards, les nuages, la pluie, la neige & la grêle forment, comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'enſemble des phénomènes que l'on range ordinairement ſous ce titre : ces différentes modifications atmoſphériques ſont d'autant plus importantes à connoître, qu'elles jouent un très-grand rôle dans la nature, & qu'elles ont une influence directe ſur la ſanté des hommes; ſous ce dernier rapport, les météores aqueux ont toujours dû exciter notre attention. Comme nous ne pouvons en parler ici que d'une manière très-ſuccincte, nous renverrons le lecteur à ces différens articles, qui ont été traités avec

tout le détail & toute l'exactitude dont ils étoient ſuſceptibles. (*Voyez* GELÉE BLANCHE, ROSÉE, SEREIN, &c. &c.)

De la roſée, du ſerein & de la gelée blanche. La roſée, le plus fréquent & le plus ſimple, en apparence, des météores aqueux, n'eſt rien autre choſe que des vapeurs légères qui, s'étant formées durant la chaleur du jour, ſe condenſent plus ou moins rapidement, pour venir enſuite ſe dépoſer à la ſurface de la terre, lorſque, vers le coucher du ſoleil, celle-ci ſe refroidit. Un air pur, un ciel calme & ſans nuages, paroiſſent être les conditions les plus favorables à la formation de ce météore, qui, vers le ſoir, prend le nom de *ſerein*, & celui de *roſée* lorſque le phénomène ſe continue juſqu'au matin. Si le refroidiſſement deſcend juſqu'à un ou deux degrés au-deſſous de zéro, l'eau précipitée ſe ſolidifie, & conſtitue ce que les phyſiciens ont appelé GELÉE BLANCHE. (*Voyez* ce mot.)

Les anciens philoſophes avoient bien reconnu & obſervé les conditions les plus convenables au développement de la roſée. Cependant nous ne poſſédions encore aucune explication ſatisfaiſante de ce météore. Un médecin anglais, le docteur Wells, vient, dans ces derniers temps, de nous en faire entrevoir la véritable théorie, & il attribue ce phénomène atmoſphérique, aux actions qui développent le calorique. On peut lire, à cet égard, ſon ouvrage ayant pour titre : *Eſſai ſur la roſée*, qui fut publié & traduit en français, en 1814; on y trouvera non-ſeulement des notions préciſes ſur ce ſujet, mais encore une ſérie d'obſervations auſſi exactes que démonſtratives.

Ces différens météores ne paroiſſent avoir d'influence ſenſible que ſur les végétaux; au reſte, ſi nous voulons les conſidérer ſous un point de vue médical, nous dirons que leurs effets ſur l'homme doivent être ceux d'une humidité exceſſive : c'eſt principalement dans les pays chauds, & dans les circonſtances où la précipitation de la vapeur eſt la plus abondante, que ſe font reſſentir les influences malfaiſantes du *ſerein* & de la *roſée*. Il eſt hors de doute que, dans ce cas, l'extrême différence entre la température du jour & celle de la nuit doit agir d'une manière générale ſur toute notre organiſation, & très-probablement auſſi d'une façon toute ſpéciale ſur quelques-uns de nos organes.

Des brouillards. Les phénomènes dont il s'agit ici, ſont formés par une portion d'eau imparfaitement diſſoute, qui ne s'élève dans l'air qu'à une certaine hauteur, & s'étend uniformément dans la partie baſſe de l'atmoſphère, en troublant d'une manière plus ou moins ſenſible ſa tranſparence. M. de Sauſſure, pour expliquer cette eſpèce de ſuſpenſion, avoit cru néceſſaire d'admettre des vapeurs *véſiculaires*, qui donnoient à l'eau une légèreté ſpécifique ſuffiſante pour l'élever dans l'air; mais la théorie admiſe par ce phyſicien eſt peu probable, & les nouvelles connoiſſances que nous avons acquiſes ſur l'évaporation, nous diſpenſent de recourir à un mécaniſme auſſi peu vraiſemblable, & ſurtout auſſi difficile à concevoir.

C'eſt particulièrement durant l'hiver des contrées voiſines de la mer, que les brouillards ſe montrent en plus grande abondance : ces météores ſe manifeſtent aſſez ordinairement vers le lever ou un peu avant le coucher du ſoleil; ils durent deux ou trois heures, au bout duquel temps l'atmoſphère reprend ſa tranſparence ordinaire. On a vu quelquefois, dans nos climats, le brouillard durer toute la journée; c'eſt ſurtout en Angleterre & en Hollande, que l'on a été plus à même de faire cette remarque. (*Voyez* BROUILLARD.)

Les brouillards ſont plus ou moins nuiſibles, ſelon que les lieux où l'on eſt ſoumis à leur influence ſont bas ou humides, ou que ces météores ſont mêlés avec des exhalaiſons de mauvaiſe nature. L'odeur infecte qu'ils portent avec eux la plupart du temps, annoncent en effet qu'ils doivent contenir autre choſe que de l'eau vaporiſée.

On a ſouvent eu l'occaſion d'obſerver que les brouillards froids & glacés de l'hiver étoient preſque toujours préjudiciables à la ſanté; chacun ſait que lorſque l'on s'expoſe pendant un certain temps à leur influence, on éprouve un ſentiment de froid qui, en diminuant ou en ſupprimant la tranſpiration inſenſible, produit des accidens que l'on a cru devoir rapporter, pendant long-temps, aux qualités malfaiſantes de ces météores.

Mais eſt-il donc néceſſaire d'attribuer ce dérangement dans nos fonctions, à une cauſe différente de celle que nous venons d'énoncer, & faut-il regarder certains brouillards comme le véhicule de ſubſtances malfaiſantes ?

Des nuages. On appelle *nuages* ou *nuées*, un amas aſſez conſidérable de vapeurs qui ſe tiennent à des hauteurs plus ou moins grandes au-deſſus de la ſurface de la terre, & dont la formation & l'accroiſſement paroiſſent entièrement dus à un abaiſſement ſenſible dans la température; les couleurs & les formes infiniment variées qu'ils préſentent, ſont des conſéquences, l'une de leur épaiſſeur plus ou moins conſidérable, & du rapprochement de leurs particules; l'autre de l'extrême mobilité dont jouiſſent néceſſairement les différentes portions d'une maſſe de vapeurs légères.

Tranſportés par les vents dans toutes les directions, les nuages, en ſe condenſant ſur le ſommet des plus hautes montagnes, deviennent ainſi l'origine de toutes les eaux qui coulent à la ſurface de la terre; ils interceptent les rayons du ſoleil, & préſervent, par conſéquent, le globe de ſes atteintes trop vives, & en garantiſſant de cette manière le ſol d'un prompt deſſéchement, ils répandent d'une manière à peu près uniforme, une humidité ſalutaire qui favoriſe la végétation.

Quelle influence les nuages proprement dits peuvent-ils exercer ſur nous ? Cette queſtion eſt encore à réſoudre. Quoi qu'il en ſoit, ſi ces mé-

téores ſont ſuſceptibles d'agir ſur nos organes, ce n'eſt que lorſqu'ils ſont chargés d'électricité, ou qu'ils ſe changent en pluie plus ou moins abondante. On peut leur rapporter alors toutes les affections qui ſe manifeſtent lorſqu'il règne une atmoſphère chaude & humide.

De la pluie. Lorſque les molécules aqueuſes diſſéminées dans l'atmoſphère ſe rapprochent, elles deviennent trop peſantes pour reſter ſuſpendues dans l'air; elles forment alors des petites ſphères ou gouttes d'eau, qui tombent, en raiſon d'une peſanteur ſpécifique plus grande que celle du milieu qui les environne, & c'eſt ce phénomène que les phyſiciens ont nommé *pluie*. Les vents paroiſſent être la principale cauſe de la pluie, & ſoit qu'on les conſidère comme véhicule de l'humidité, ſoit enfin qu'on les regarde comme des agens deſtinés à produire des changemens de température, il eſt inconteſtable que dans l'un ou l'autre cas, ils jouent un rôle très-important dans les phénomènes que nous offre ce météore.

La pluie a une influence bien manifeſte ſur notre économie: lorſqu'elle dure long-temps, on éprouve comme une eſpèce d'ennui, de torpeur dont il eſt difficile de ſe rendre compte; avec les forces on perd la gaîté, ſouvent même l'abattement eſt général. Pluſieurs auteurs ont regardé la pluie comme le fléau des armées: on ſait, en effet, que les militaires mouillés pendant pluſieurs jours, perdent bientôt l'énergie néceſſaire pour ſupporter les fatigues attachées à leur état; alors règnent les dyſſenteries, le ſcorbut, les diarrhées, & généralement toutes les maladies qui appartiennent à une conſtitution atmoſphérique conſtamment humide.

Malgré les déſavantages des pluies prolongées, elles ne ſont pas ſans produire quelques bons effets; non-ſeulement elles modèrent la chaleur du jour, mais encore elles purifient l'atmoſphère en la dépouillant d'une foule de ſubſtances étrangères qui en altèrent la ſalubrité. Après la pluie, l'air nous paroît plus léger; il ſemble que l'on reſpire avec une plus grande facilité.

De la grêle & de la neige. Nous ne nous propoſons point de donner ici l'hiſtoire de ces deux météores; ces développemens appartiennent excluſivement aux mots (Grêle & Neige): ſeulement nous dirons que l'idée la plus ſimple que l'on puiſſe s'en former, conſiſte à les regarder comme de la vapeur gelée, à raiſon de la température peu élevée qui règne pendant l'hiver dans les hautes régions de l'atmoſphère: en effet, lorſque les molécules aqueuſes qui s'étoient élevées dans l'air en forme de vapeurs, retombent en bruine ou en pluie, il arrive ſouvent que le froid eſt aſſez conſidérable pour les geler; alors elles ſe changent en grêle ou en neige: en grêle, ſi les particules d'eau ont le temps de ſe joindre avant que d'être priſes en gelée (*voyez* Grêle); en neige, ſi la congélation les ſaiſit avant qu'elles ſe ſoient réunies en gouttes. (*Voyez* Neige.)

Ce dernier météore tombe ordinairement ſur la terre en petits flocons fort rares, très-légers, & qui ſont d'autant moins larges que le froid eſt plus intenſe; car ſi l'air devient plus chaud & que le temps ſe radouciſſe, ces flocons ſont alors plus gros, quelquefois même ils tombent en même temps que la pluie. La neige devient tellement abondante à meſure que l'on ſe rapproche des cercles polaires, que, dans l'intervalle d'une nuit, il en tombe quelquefois aſſez pour recouvrir & cacher entièrement des habitations.

La neige contribue ſingulièrement à l'accroiſſement d'un grand nombre de végétaux, & ſelon quelques phyſiciens, les années dans leſquelles il en tombe une grande quantité ne ſont jamais ſtériles; on ſait que les montagnes qui en ſont continuellement recouvertes, ſont chargées à leur baſe, ſur leur adoſſement & dans les prairies, des plantes les plus vertes & les mieux nourries: ce que d'ailleurs on pourroit conſidérer ſoit comme le réſultat de l'abondante humidité que la neige répand à la ſurface du globe, ſoit comme une conſéquence de l'influence qu'elle exerce, en le préſervant d'un abaiſſement trop conſidérable de température.

Autant la neige eſt favorable à la végétation, autant ſa trop grande quantité influe ſur la ſanté des hommes. Elle eſt, ſuivant quelques médecins, la principale cauſe de cette difformité connue ſous le nom de *goître*, qui règne d'une manière endémique dans pluſieurs des vallées compriſes dans les longues chaînes de montagnes du Tyrol, de la Suiſſe & de la Savoie. Les alimens groſſiers dont les habitans de ces contrées ſe nourriſſent, les eaux provenant de la fonte des neiges, qui leur ſervent de boiſſon, doivent, d'après ces auteurs, contribuer à faire naître cette ſingulière maladie.

Quoique pluſieurs perſonnes recommandables à plus d'un titre, aient voulu expliquer de cette manière le développement & l'endémicité du goître, nous ſommes bien loin aujourd'hui d'avoir les mêmes idées à cet égard. Les obſervations faites par de Sauſſure (*Voyage dans les Alpes*), les remarques de Cullen, & ſurtout les preuves accumulées par M. Fodéré (*Traité du goître & du crétiniſme*), ſont plus que ſuffiſantes pour prouver que l'opinion émiſe par ces auteurs, à ce ſujet, eſt entièrement fauſſe & doit être abandonnée. Certaines contrées, il eſt vrai, ſont favorables à cette maladie, mais le goître eſt connu partout: on rencontre des goîtreux en Bavière, en Eſpagne, au Thibet, dans certaines provinces de la France, & c'eſt aux qualités de l'air environnant que tout le monde attribue aujourd'hui l'endémicité des goîtres: « d'ailleurs, » les obſervations les plus exactes & les plus multi» pliées, les expériences hygrométriques & ther» mométriques ont conſtaté, ſans exception, l'ex» trême fréquence de cette difformité, ſous l'in» fluence d'un air à la fois chaud & humide. » (*Dict. des Sciences méd.*, article *Goître.*)

Lorſque

Lorſque la neige ſéjourne long-temps ſur la terre, ce qui arrive le plus ordinairement en Laponie ou en Sibérie, elle réfléchit une lumière ſi vive, que les habitans de ces froides contrées en ſupportent difficilement l'éclat : ils parent néanmoins à cet inconvénient, en plaçant devant leurs yeux des pupilles artificielles.

Appliquée à l'extérieur, la neige eſt un ſpécifique, dont les peuples du Nord font ſouvent uſage pour rappeler la chaleur & la vie dans les membres gelés. Nous avons plus d'une fois reconnu l'efficacité de ce moyen, & c'eſt ſous forme de frictions que ſon emploi nous a paru le plus avantageux.

Des météores aériens, des vents & des trombes. Les mouvemens dont l'atmoſphère eſt ſuſceptible, occaſionnent les phénomènes connus ſous le nom de *vents*. Quelle peut être la cauſe de ces développemens ſi rapides, & qui s'étendent quelquefois à des diſtances ſi conſidérables? Les phyſiciens n'ont point encore réuſſi à en rendre raiſon, & ce qu'il y a de plus probable, c'eſt que les vents dépendent des changemens de température qui arrivent bruſquement, & rompent l'équilibre atmoſphérique. Nous ne chercherons point néanmoins à diſcuter juſqu'à quel point on peut, dans cette hypothèſe, ſatisfaire à toutes les conditions des réſultats fournis par l'obſervation.

Les dénominations ſous leſquelles les Anciens indiquoient les différentes eſpèces de vents, étoient peu nombreuſes. Les Grecs n'admirent d'abord que quatre directions, répondant à ce que nous nommons aujourd'hui les *points cardinaux ;* plus tard ils en formèrent quatre intermédiaires, qui répondoient aux directions ſuivant leſquelles ſe lève & ſe couche le ſoleil à l'époque des ſolſtices ; & lorſque, pour ſatisfaire au beſoin d'une navigation plus étendue, les Romains ſe virent forcés de multiplier ces ſortes d'indications, ils comptèrent juſqu'à vingt-quatre *rumbs* ou *aires* de vents. Ce n'eſt que dans les temps les plus modernes que leur nombre a été porté juſqu'à trente-deux. (*Voyez* Boussole, Rose de vents.)

Il eſt facile de prévoir quelles ſont les modifications auxquelles peut donner naiſſance le mouvement de tranſlation de l'atmoſphère. Empêcher la ſtagnation de l'air, entretenir par conſéquent la ſalubrité, répandre uniformément l'eau à la ſurface de la terre : tels ſont les avantages les plus apparens dont nous ſommes redevables à ces météores.

Conſidérée ſous le point de vue médical, l'étude des vents exigeroit pour elle ſeule un traité particulier ; dès-lors on conçoit que les détails dans leſquels nous ſerions obligés d'entrer, deviendroient beaucoup trop longs pour cet article : nous dirons ſeulement ici, en thèſe générale, que l'action des vents ſur notre économie, eſt toujours relative à la qualité de l'air mis en mouvement, & que ces météores agiſſent ſur nos organes d'une manière différente, ſelon qu'ils ſont froids ou chauds, ſecs ou humides, ou plus ou moins altérés par des exhalaiſons qu'ils enlèvent du ſol ſur lequel ils paſſent. On ſait en effet que les vents qui traverſent les marais à l'époque où ſe dégagent les effluves marécageux, acquièrent les qualités les plus funeſtes, & qu'ils ont ſouvent été, dans des pays éloignés, les cauſes des maladies les plus déſaſtreuſes.

Les vents ſont une ſource continuelle de viciſſitudes atmoſphériques, dont les effets varient ſuivant un grand nombre de circonſtances, & l'hygiène nous apprend tous les jours qu'il exiſte entre ces météores des qualités différentes, ſuivant les points ou les lieux d'où ils ont coutume de ſouffler. Le vent du nord, par exemple, lorſqu'il eſt continu, nous donne de la vigueur & de l'activité ; celui du midi produit de l'accablement & de la foibleſſe ; les vents d'eſt donnent de la gaîté & de la légèreté, tandis que celui du couchant produit des effets entièrement oppoſés.

Quant à l'influence que certains vents exercent ſur le moral, elle eſt généralement reconnue de tout le monde. On ſait en effet que le *ſirroco* plonge les habitans de Meſſine dans un abattement général, & qu'en Angleterre le ſuicide eſt plus commun en hiver, particulièrement lorſque le vent du nord vient à ſouffler. On n'a point été ſans remarquer que, quand le vent d'eſt règne en Andalouſie pendant l'automne, il cauſe une frénéſie qui rend les aſſaſſinats plus fréquens. (*Bourgoin, Voy. en Eſp.* tom. II, pag. 264.) Nous renverrons au mot Vents tout ce qui a rapport à des notions plus étendues, ſur leurs diviſions, leur intenſité, leur durée, leur direction, &c.

Des trombes. Ces météores ont de tous les temps exercé l'attention des phyſiciens ; nous n'avons néanmoins ſur la manière dont ils ſe développent, que des renſeignemens très-inexacts : on les attribue le plus généralement à l'action ſimultanée des vents qui, venant à ſe mouvoir en ſens contraire, produiſent des tourbillons, dans l'intérieur deſquels l'eau de la mer & même des corps ſolides s'élèvent en décrivant une ſorte d'hélice. Ces eſpèces de colonnes mobiles, dont le diamètre varie autant que la viteſſe, ſont animées d'un mouvement de tranſlation & de rotations tel, qu'il eſt ſouvent difficile de ſe garantir de leurs terribles effets. En général, les trombes ſont preſque toujours accompagnées de grêle & de tonnerre, & lorſqu'elles crèvent, elles répandent une énorme quantité d'eau, circonſtance qui avoit ſans doute engagé quelques phyſiciens à les mettre au nombre des météores aqueux.

Les trombes ſont plus fréquentes ſur terre que partout ailleurs : on en a cependant quelquefois obſervé ſur les lacs, les rivières, & même ſur terre : dans ce dernier cas elles ſont *sèches*, & conſtituent ce que nous appelons en phyſique *tourbillons*. (*Voyez* Trombe.)

Des météores ignés. Nous avons déjà fait preſſentir, en parlant de la diviſion des météores en général, combien peu nombreux devoient être

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 66 sur 787

les météores ignés ; & ſi des faits multipliés peuvent nous engager à regarder le fluide électrique comme la cauſe principale des viciſſitudes atmoſphériques, le tonnerre doit ſans doute être placé au premier rang, ne ſeroit-ce qu'eu égard à l'intenſité des effets qu'il produit, & aux modifications qu'il imprime à l'atmoſphère. Si nous ne ſavons pas tout ce qui eſt relatif au développement de cet agent, il eſt du moins fort probable que l'évaporation en eſt la principale ſource ; c'eſt au reſte ce que ſemblent annoncer les conditions atmoſphériques dans leſquelles on voit ſe développer ce météore ; ainſi un temps ſec & chaud provoque une évaporation rapide, qui eſt aſſez ordinairement ſuivie de tonnerre.

Naturellement répandue autour de nous, l'électricité doit néceſſairement faire partie des influences auxquelles nous ſommes expoſés ; ſes effets, comme tous ceux des grands météores qui en impoſent par les phénomènes qu'ils préſentent, paroiſſent ſe porter ſur le ſyſtème nerveux. En général, le tonnerre imprime une ſorte de crainte & de terreur dont certaines perſonnes ont peine à ſe défendre. « Quelques-unes, dit M. Hallé, ſont affectées long-temps avant les orages, & les prévoient par le malaiſe qu'elles éprouvent ; d'autres, plus ſenſibles, ſont dans un état violent, & dans ces altérations pénibles on reconnoît aiſément l'effet des *atmoſphères électriques.* » Nous pourrions entrer ici dans une foule de conſidérations auxquelles l'électricité atmoſphérique peut donner lieu ; mais nous croyons devoir nous en abſtenir, pour éviter l'inconvénient des répétitions ; d'ailleurs, de ſemblables développemens appartiennent plus particulièrement aux mots Air, Atmoſphère, Electricité & Galvanisme, auxquels nous renvoyons le lecteur.

Des détails plus étendus ſur l'hiſtoire des météores, & ſur les effets qu'ils produiſent, ſeroient une ſorte d'anticipation relativement à des conſidérations plus générales & plus importantes qui ont naturellement dû trouver leur place au mot Climat, & qui ſe préſenteront encore ſous un nouveau point de vue, lorſqu'il ſera queſtion des *topographies médicales ;* & ſi, en parlant des météores, nous n'avons pas cru devoir nous borner à une ſimple énumération, il nous a au moins paru convenable de ne point nous abandonner à des diſcuſſions qui appartiennent de droit au *Dictionnaire de Phyſique* de l'Encyclopédie.

(Aug^te. Thillaye.)

MÉTÉORISATION (Réflexions critiques ſur la). *Meteoriſmus ;* ſ. maſ. (*Art vétérinaire.*) J'entends par *météoriſme*, une accumulation extraordinaire de différens airs ou gaz, ou d'un ſeul, qui ſe dégagent dans les premières voies, pendant la digeſtion vicieuſe des alimens, chez les animaux ruminans ou non ruminans, leſquels vivent de végétaux ſecs ou verts ; ces derniers en fourniſſent beaucoup plus que les alimens ſecs.

Cette opération ne peut avoir lieu que pendant la digeſtion ; car, ſans alimens ſoumis dans les premières voies à une décompoſition chimique, il ne ſauroit y avoir de dégagement de gaz.

Il y a donc toujours une indigeſtion dans toute exploſion aériforme des premières voies : l'une n'exiſte jamais ſans l'autre.

Les gaz ſe dégagent quelquefois en ſi grande quantité & ſi promptement, ſurtout chez les animaux ruminans, qu'ils leur donnent la mort en peu de temps, ſi l'on n'emploie aſſez tôt les moyens indiqués par l'art, pour leur donner une iſſue à l'extérieur.

Je ne puis adopter l'aſſertion de M. Huzard (*voyez* article Indigestion, *pathologie vétérinaire*), qui nous aſſure que l'on diſtingue par le tact, la météoriſation méphitique ſimple, dans la météoriſation méphitique compliquée de la dureté de la panſe. J'ai déjà poſé en principe qu'il n'y a point de météoriſation ſans alimens dans la panſe ; ainſi, dans tous les cas, on doit ſentir en preſſant, d'abord l'air qui s'en dégage, puis en preſſant un peu plus fort, on trouve les alimens contenus dans la panſe, que l'on reconnoît à la réſiſtance qu'ils oppoſent. Ces deux indigeſtions ne diffèrent que par la quantité des alimens, qui font gonfler la panſe du côté gauche ; or, le tact peut nous induire en erreur.

Ce ſavant artiſte a diviſé en cinq claſſes ou eſpèces, les digeſtions. En comparant la ſeconde, qu'il nomme *météoriſation méphitique*, compliquée de la dureté de la panſe, avec la quatrième, qu'il appelle *indigeſtion putride*, accompagnée de la dureté de la panſe, on voit qu'elles ſe reſſemblent beaucoup par leurs ſignes & par leurs effets, de ſorte qu'il étoit inutile d'en faire deux eſpèces, car on ne peut les diſtinguer l'une de l'autre.

Ce même artiſte vient de donner au public une troiſième édition de l'*Inſtruction pour les bergers*, par M. Daubenton, à laquelle il a ajouté des notes très-judicieuſes. M. Daubenton, en rapportant les différentes cauſes qui font périr les agneaux, nous dit que certains meurent, parce que tétant leur mère, ils lui arrachent la laine qu'elle a autour du pis. Cette laine qu'ils avalent, forme, avec le temps, des boules dans la caillette, que les bergers appellent *des gobbes ;* elles bouchent l'entrée des inteſtins, & arrêtent le cours des alimens, ce qui les fait mourir. Il me ſemble que cette mortalité des agneaux devroit former une ſixième claſſe d'indigeſtion. Je ſuis ſurpris que M. Huzard n'y ait pas fait attention. Il s'eſt occupé à traiter les indigeſtions de la volaille ; quoique ſon traitement n'ait pas eu tous le ſuccès qu'il en attendoit, ſon zèle n'eſt pas moins louable. L'on doit deſirer qu'il cherche à le perfectionner, car ces animaux ſont d'une grande utilité. Il me ſemble que s'il eût employé l'eau tiède aiguiſée de quelques gouttes d'eau-de-vie, il eût mieux réuſſi qu'avec l'eau ferrée. Cette dernière étoit un ſtimulant trop actif dans cette cir-

conſtance; elle agiſſoit trop vivement contre les parois du jabot déjà trop diſtendu, & mis en ſpaſme par le grain dont l'animal s'étoit gorgé. L'inciſion qu'il a faite au jabot en ligne perpendiculaire, ſuivant la direction des fibres, étoit une idée lumineuſe.

Quoique les traitemens & les opérations chirurgicales que l'auteur propoſe, ſoit pour diſſiper les météoriſmes, ſoit pour délivrer les eſtomacs des alimens qui les ſurchargent, ſoient puiſés dans les vrais principes de l'art vétérinaire, ils doivent néanmoins opérer rarement des effets ſalutaires. Les ouvertures des cadavres qu'il rapporte, en fourniſſent la preuve; elles nous montrent partout les plus grands déſordres dans les viſcères les plus eſſentiels à la vie; partout on découvre des traces d'inflammation ou de gangrène. Comment ſeroit-il poſſible de remédier à des maux auſſi graves par les ſecours de l'art ?

Les eaux ſtagnantes, car il ne peut y en avoir d'autres, chargées de cadavres diſſous des mouches cantharides, ſont un poiſon corroſif des plus violens, contre lequel il n'y a point de remède, l'animal n'en eût-il bu qu'un verre. Le lait en abondance, les délayans mucilagineux, propoſés dans ce cas par l'auteur, ſont certainement les meilleurs remèdes que l'art vétérinaire puiſſe employer; malheureuſement ils ſont inſuffiſans lorſque la doſe de cantharides eſt conſidérable.

Il réduit à deux eſpèces les indigeſtions des animaux herbivores non ruminans. Il compte parmi ces derniers, le cheval, l'âne & le mulet. Le cheval y eſt le plus ſujet, parce qu'il eſt moins ſobre.

1°. L'indigeſtion accompagnée de météoriſation de l'eſtomac & des inteſtins. Il la combat de trois manières; par les remèdes qui empêchent le dégagement des gaz, par ceux qui les neutraliſent lorſqu'ils ſont dégagés, & enfin par ceux qui peuvent en faciliter l'évacuation. Si les deux premières eſpèces de remèdes ſont inſuffiſantes, il conſeille d'avoir recours à la ponction des gros inteſtins.

2°. L'indigeſtion accompagnée de la dureté ou de l'amplitude de l'eſtomac & des inteſtins, doit être traitée comme il ſuit :

Par les infuſions amères, aromatiques, purgatives, les ſpiritueux, l'exercice au pas, le bouchonnement ſous le ventre, les lavemens émolliens, la vidange du rectum, le cachte, le nios, &c. Tous ces remèdes peuvent trouver leur application. Il me paroît ſurprenant qu'il n'y conſeille point la ponction, comme pour la première eſpèce d'indigeſtion.

Suivant M. Vitet, dont j'adopte l'opinion, la ſaignée eſt préférable, en même temps que l'on vide le rectum de l'animal, & qu'on lui donne des lavemens avec la fumée de tabac.

L'indigeſtion vertigineuſe ou chronique eſt encore, ſelon M. Huzard, une maladie particulière au cheval; elle eſt quelquefois une épizootie meurtrière, qu'il diſtingue du vertige eſſentiel. Ses accès ſont périodiques. Elle ſe forme peu à peu & par gradation; elle produit ſur le cerveau les effets de l'apoplexie & du vertige, elle eſt accompagnée de conſtipation.

Il eſt bien ſingulier que l'auteur appelle *indigeſtion chronique*, une maladie qui tue l'animal quelquefois dans vingt-quatre heures, & dont la plus longue durée eſt de cinq ou ſix jours. N'eſt-ce point dénaturer la ſignification des mots ? ſurtout quand on prouve, par l'ouverture des cadavres, que cette maladie eſt inflammatoire au ſuprême degré, puiſqu'elle ſe termine quelquefois par le ſphacèle.

La digeſtion des alimens dans l'eſtomac du cheval, ainſi que dans ceux des animaux ruminans, s'opère de la même manière que dans l'homme; c'eſt une opération chimique. Que M. Huzard conſulte les bons auteurs de ſon temps, ſur le mécaniſme de la digeſtion, il verra qu'il s'eſt trompé lorſqu'il a dit : « qui ne ſait pas, en effet, que les » nerfs jouent le plus grand rôle dans les phéno- » mènes de la digeſtion ? qui ne connoît point » l'influence de la nature des eſprits animaux » ſur la diſſolution & la chilification des ali- » mens ? » Qu'il conſulte la phyſiologie de Cullen, il y trouvera que les fonctions des nerfs ſe réduiſent à entretenir la ſenſibilité & l'irritabilité de l'eſtomac & du canal alimentaire; c'eſt par cette dernière que le mouvement périſtaltique s'exécute.

Quant aux eſprits animaux, leur exiſtence eſt révoquée en doute par des auteurs célèbres. Ceux qui les admettent, annoncent que leur nature eſt inconnue, ainſi que leur manière d'agir.

Pour guérir l'animal, il faut nettoyer les premières voies; pour y réuſſir, on conſeilla le tartre antimonié. On a cependant dit, quelques lignes auparavant, que le cheval ne pouvoit point vomir: c'eſt ſans doute comme purgatif qu'on l'ordonne.

La ſaignée ſoulage l'indigeſtion dans l'homme, ajoute-t-on; elle eſt mortelle au contraire au cheval, parce que la ſtructure de ſon eſtomac s'oppoſe au vomiſſement. Néanmoins ſi les yeux ſont enflammés, ſi les vaiſſeaux extérieurs de la tête & du cou ſont gonflés, il faut pour lors ſaigner.

Lorſque les ſignes extérieurs indiquent que le ſang s'eſt porté à la tête, il faut certainement avoir recours à la ſaignée; mais en ſuivant cette indication, on diminue le ton de l'eſtomac, & l'on rend l'évacuation des premières voies plus difficile.

L'indigeſtion, chez les animaux carnivores & omnivores, tels que le chien, le chat, le cochon, &c., ſe guérit par le vomiſſement, qu'on excite facilement par la boiſſon de l'eau chaude pure ou aiguiſée avec le tartre ſtibié.

Si ces animaux conſervent l'habitude de vomir peu après avoir mangé, on la fera ceſſer par la ſaignée, la diète, l'uſage du petit lait, des boiſſons émollientes & des lavemens de même eſpèce.

Nota. Je crois que la ſaignée eſt nuiſible au cochon, dont la fibre eſt lâche.

Dans l'indigeſtion ſymptomatique, dans toutes

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 68 sur 787

les maladies inflammatoires des bêtes à cornes & des chevaux, les fonctions des estomacs & du canal alimentaire sont viciées ou suspendues.

L'indigestion accompagne aussi les maladies nerveuses, convulsives, les chutes, les coups violens, les efforts, &c.

Il faut, dans tous ces cas, commencer par nettoyer les premières voies par les boissons abondantes & les lavemens émolliens.

Ces dernières règles de clinique sont très-sages, elles sont imitées de la thérapeutique humaine. Il y a cependant des cas où les émétiques & les purgatifs seroient nuisibles au commencement.

En rendant compte de la manière dont la ponction doit être faite au cheval, dans l'indigestion accompagnée de météorisation, M. Huzard a fait des observations qu'il n'est pas possible de passer sous silence. « Lorsqu'on pratique cette » opération la nuit, ou dans une écurie sombre, » il faut éloigner la lumière au moment de l'opé- » ration; le gaz des alimens est souvent inflam- » mable; sa déflagration vive & subite peut être » suivie de dangers, non-seulement pour l'artiste » vétérinaire & pour ceux qui l'aident, mais en- » core pour l'animal lui-même; l'inflammation » pénètre quelquefois jusque dans l'intérieur par » la canule; on trouve dans les animaux morts » dans ce cas, les intestins constamment noirs & » gangrénés. Les bords de la plaie faite par le » trocart, le sont toujours, & elle est difficile » & longue à guérir. D'ailleurs encore cette dé- » flagration peut, en se portant jusqu'aux corps » combustibles environnans, y mettre le feu & » incendier ainsi le bâtiment. »

Voilà donc trois sortes de dangers qui peuvent être les suites de cette opération : 1°. l'opérateur ou ses aides peuvent être brûlés & suffoqués par le gaz inflammable, que la lumière, trop rapprochée de l'explosion, peut allumer. Ce cas est dans l'ordre des chances possibles : je doute néanmoins qu'il soit arrivé, attendu le nombre de circonstances qui doivent être réunies. Il faut qu'il sorte du gaz inflammable, que la lumière soit assez près pour l'enflammer, ce qui est très-difficile, car le courant d'air doit l'éteindre avant qu'elle ait pu enflammer le gaz. Il faut d'ailleurs que l'opérateur, que l'on doit supposer un peu instruit, soit bien maladroit s'il s'expose à respirer le gaz ou à l'enflammer en approchant de trop près la lumière.

2°. L'auteur suppose que le gaz inflammable étant enflammé, va brûler l'intérieur de l'animal météorisé en pénétrant par la canule; il prétend le prouver par l'inflammation que l'on découvre à l'ouverture des cadavres. Il a donc oublié que toutes les ouvertures de cadavres qu'il rapporte, montrent des traces d'inflammation, sans que le gaz inflammable les ait occasionnées. L'inflammation ne peut donc point servir de preuve pour l'intromission du gaz enflammé.

3°. La combustion des corps combustibles environnans, & l'incendie du bâtiment où se fait l'opération, par le gaz inflammable, me paroît une exagération qu'aucun chimiste un peu instruit n'auroit osé hasarder. On voit chaque jour de semblables explosions dans les laboratoires de chimie, sans qu'il y arrive d'incendie.

4°. Il seroit à souhaiter que quelque habile médecin clinique voulût appliquer nos connoissances chimiques actuelles à la pratique de la médecine humaine, & nous donner un traité de pneumatologie qui nous manque; pour lors la médecine vétérinaire pourroit en former un, dont elle puiseroit les élémens dans ce premier ouvrage. Elle seroit en état d'expliquer la météorisation des animaux par le spasme ou l'atonie du canal alimentaire, ou par les différens gaz que les alimens fourniſſent pendant la digestion. (BRIEUDE)

MÉTÉORISME. On désigne sous ce nom l'élévation, la distension gazeuse de l'abdomen, considérée comme un symptôme plus ou moins grave dans les maladies aiguës, & principalement dans les fièvres putrides ou adynamiques.

Le météorisme se manifeste aussi dans certaines affections chroniques, & principalement dans l'hystérie & l'hypochondrie.

Dans certains accès hystériques, il acquiert surtout un développement très-considerable; tout l'abdomen se distend soudain, comme si l'intestin, privé de son élasticité & de sa contractilité, cessoit de pouvoir expulser ou de pouvoir comprimer suffisamment les différens gaz qu'il contient dans une proportion plus ou moins considérable. Cette espèce de distension fait desirer ordinairement une compression extérieure, dont l'emploi occasionne un soulagement, un bien-être manifeste. C'étoit pour l'obtenir, & en se laissant d'ailleurs subjuguer par les idées les plus folles & les plus superstitieuses, que certaines femmes vaporeuses ou hystériques venoient réclamer sur le tombeau du diacre Pâris, ce que l'on appeloit, dans le langage mystique, *les grands secours*, c'est-à-dire, les coups de bûche, les coups de pied, le marcher de plusieurs hommes sur le bas-ventre, ou toute autre espèce de choc ou de commotion qui faisoit crier au miracle. Ce genre de météorisme est ordinairement désigné sous la dénomination particulière de *tympanite*, qui, dans un cas de gravité extrême, s'accroît d'une manière progressive, en effaçant tous les autres symptômes de la maladie, & en se terminant d'une manière funeste. (*Voyez* TYMPANITE.)

Une distension non moins funeste se manifeste chez les animaux herbivores pendant la première digestion, soit à l'occasion & par un effet de la section des nerfs pneumogastriques, soit par le gaz acide carbonique qui se dégage d'une trop grande quantité de substances végétales en fermentation. (*Voyez* MÉTÉORISATION DES ANIMAUX.)

Les différentes espèces de météorisme qui attirent le plus l'attention des médecins, arrivent

dans les fièvres eſſentielles & dans les inflammations.

La fièvre gaſtrique compliquée d'adynamie ou d'ataxie, la fièvre putride & la fièvre maligne, préſentent le plus ſouvent ce redoutable ſymptôme, qui ſurvient d'une manière encore plus conſtante & plus eſſentielle dans les phlegmaſies abdominales. Dans cette dernière circonſtance, il eſt probable que l'inteſtin grêle eſt le ſiége principal du météoriſme : le gaz, dont l'accumulation l'occaſionne, ſe trouvant alors compris, & comme renfermé entre la valvule du cœcum & le pylore.

Lorſque le ventre eſt météoriſé, il eſt diſtendu d'une manière uniforme, élaſtique, rénitent, réſonnant comme un tambour, & quelquefois ſenſible au toucher.

Il n'eſt pas ſans exemple de rencontrer une ſorte de météoriſme avec atonie des inteſtins, ſans fièvre, ſans inflammation, ſans irritation ſpaſmodique, & que l'on combat avec avantage par la compreſſion, un régime ſec & tonique, & l'emploi d'un genre particulier d'excitans diffuſibles, que l'on ſuppoſe plus particulièrement appropriés à cet uſage (1).

On rencontre auſſi, dans le cours de certaines fièvres eſſentiellement putrides ou adynamiques, un météoriſme atonique, indolent, tout-à-fait étranger à une irritation quelconque, directe ou indirecte, & ne pouvant être combattue avec efficacité que par des médications aſſez énergiques.

Dans le météoriſme inflammatoire ou phlegmaſique, la contractilité de l'inteſtin n'eſt pas diminuée, mais ſon développement eſt comme ſuſpendu, & loin de ſe rétablir par des irritans, ne s'exécute, ne reprend ſon cours que par une heureuſe combinaiſon d'émolliens & d'antiſpaſmodiques : tel eſt le météoriſme qui ſurvient quelquefois à la ſuite de l'opération de la taille (météoriſme des taillés), & dans lequel on emploie avec tant d'avantage le camphre à hautes doſes dans un liniment.

Dans certains cas déſeſpérés de météoriſme, ſurtout à la ſuite des différentes bleſſures, lorſque les médications rationnelles ou empiriques les plus propres à les combattre avoient été épuiſées (2), on a propoſé d'avoir recours à l'acuponcture de l'inteſtin, qui a été miſe aſſez ſouvent en uſage, pour les animaux, dans l'eſpèce de tympanite dont nous avons parlé. Ambroiſe Paré ſemble avoir eu le premier, ou l'un des premiers, une idée auſſi hardie, relativement au météoriſme qui ſurvient à la ſuite de certaines plaies pénétrantes de l'abdomen ; il aſſure du moins avoir piqué pluſieurs fois les inteſtins avec une aiguille, pour en expulſer l'air qui occaſionnoit une diſtenſion dangereuſe. Des expériences aſſez récentes de M. le profeſſeur Beclard, ſur la poſſibilité de traverſer impunément avec une aiguille la plupart des viſcères des animaux & même le cerveau, portent naturellement à penſer qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'employer utilement l'acuponcture dans le météoriſme fébrile ou inflammatoire, porté au plus haut degré, & pouvant avoir alors les ſuites les plus funeſtes.

Dans l'état préſent des connoiſſances, il reſte pluſieurs queſtions à décider & pluſieurs doutes à éclaircir, pour ſe faire des idées exactes du météoriſme & de la nature & de la formation des différens états des gaz que contiennent les inteſtins. Quels ſont ces fluides élaſtiques, comment parviennent-ils à ſe former, quelles en ſont leurs ſources principales, les différens modes de production & de dégagement, &c. ? N'exiſteroit-il pas dans certains cas, & par une irritation, un développement convulſif, une turgeſcence ſpaſmodique, ſans diſtenſions gazeuſes ? ce que paroîtroient prouver quelques obſervations recueillies par les pathologiſtes.

Des recherches récemment faites par MM. Magendie & Chevreul, ſur le corps de quatre ſuppliciés, immédiatement après la mort, nous ont appris que l'on trouve ordinairement du gaz oxygène dans l'eſtomac, de l'azote & de l'acide carbonique dans toute l'étendue du canal inteſtinal, & ſeulement du gaz hydrogène ſulfuré ou carboné dans les gros inteſtins. On paroît s'accorder pour reconnoître que les gaz des inteſtins ne proviennent pas ſeulement des alimens, mais qu'une portion d'air aſſez conſidérable s'introduit par la déglutition. On a voulu auſſi admettre une fermentation, un dégagement de gaz dans l'économie animale, par une ſorte de ſécrétion (1) ou d'exhalation, d'après un appareil de recherches, dont les réſultats ſont en ce moment, de la part d'un ſavant chimiſte, le ſujet d'un nouvel examen & de nouvelles expériences, qui n'ont pas encore été publiées, & que nous nous empreſſerons de faire connoître dans les articles PNEUMATOLOGIE & TYMPANITE (2).

En nous bornant à ce qui concerne la pratique, nous penſons que l'on doit attacher quelqu'importance aux conſidérations qui précèdent & aux réſultats d'expériences médicales qui ſe trouvent conſignés dans les principaux recueils d'obſervations (3). (L. J. M.)

(1) Les carminatifs, tels que les ſemences aromatiques d'anis étoilé, la coriandre, le cumin, preſque toutes les plantes de la famille des labiées.

(2) Les fomentations émollientes, les demi-bains, l'application des ventouſes & des ſangſues ; mais ſurtout l'application des ſangſues à l'anus.

(1) Cette opinion a été ſoutenue en 1812 par M. Gaſpard, dans une diſſertation inaugurale préſentée à la Faculté de médecine de Paris. On doit conſulter auſſi une diſſertation inaugurale de M. Auguſte Gérardin, ſur les gaz inteſtinaux, n°. 15, ann. 1814.

(2) M. Chevillot, eſſayeur des mines à la Monnoie.

(3) On peut conſulter ſur la tympanite conſidérée ſous le rapport de la pratique médicale, pluſieurs diſſertations eſtimées, principalement celles de SACHSE, élève de Richter, *de tympanitide*, *Gœtting.* 1793 ; KADELBACH, *tympanitidis pathologia*,

MÉTÉOROLOGIE, ſ. f.; *meteorologia*; du grec μετεωρον, *météore*, λογος, *traité*, *diſcuſſion*, *diſcours*. Partie de la phyſique qui s'occupe de toutes les modifications que peut éprouver l'atmoſphère, dans ſon poids, ſa température, ſa ſéchereſſe, ſon humidité, ſon état électrique & dans ſes mouvemens, ſoit que l'on conſidère dans ceux-ci leur intenſité, leur direction ou leur durée. (A. T.)

MÉTÉOROLOGIQUE, adj.; *meteorologicus*. Qui concerne les météores, & en général tous les changemens & altérations qui arrivent dans l'atmoſphère. Cet adjectif a été auſſi employé pour déſigner les inſtrumens & les obſervations de météorologie : ainſi l'on dit, *des inſtrumens, des obſervations météorologiques*.

Inſtrumens météorologiques. On appelle *inſtrumens météorologiques*, ceux qui ſont deſtinés à faire connoître les variations atmoſphériques, notamment celles qui ſont relatives à la peſanteur, à l'humidité, à la température de l'air, à la quantité d'eau tombée à la ſurface de la terre, &c. &c. Dans cette claſſe ſont compris les baromètres, eudiomètres, hygromètres, thermomètres, udomètres, &c.

On a inventé, dans ces derniers temps, une foule d'inſtrumens de météorologie : tels ſont, par exemple, les *anémoſcopes*, qui ſervent à faire connoître la force & la direction des vents; le *pluviométographe* ou *udomètre*, au moyen duquel il eſt facile d'apprécier la quantité d'eau tombée dans un temps donné. Nous renvoyons le lecteur, pour ces différens mots, à tous les Traités de phyſique modernes; il y trouvera les diverſes améliorations que ces nouveaux inſtrumens ont ſubies, d'après les modifications néceſſitées par les progrès que les ſciences phyſiques font tous les jours. (*Voyez* dans ces différens ouvrages, ANÉMOSCOPE, BAROMÈTRE, HYGROMÈTRE, THERMOMÈTRE, UDOMÈTRE, &c.)

Obſervations météorologiques. On appelle encore *obſervations météorologiques*, toutes celles que l'on fait journellement ſur les différentes eſpèces de météores, tels que l'arc-en-ciel, la pluie, la neige, la grêle, les brouillards, les vents, le tonnerre, &c. Ces ſortes de recherches conſtituent la météorologie proprement dite, & leur importance eſt telle, que nous croyons devoir entrer ici dans quelques détails ſur leur utilité & la manière de les recueillir. La marche que nous allons ſuivre ſera relative aux diverſes propriétés de l'atmoſphère, conſidérée d'après ſa peſanteur, ſa température, ſon humidité, ſes mouvemens de tranſlation, &c. &c.

Peſanteur de l'air. L'invention du baromètre, dont l'hiſtorique & la conſtruction ont été déjà développés en parlant de cet inſtrument (*voyez* BAROMÈTRE), eſt entièrement due à Torricelli; & ſi Galilée ſoupçonna, ou pour mieux dire découvrit la peſanteur de l'air, ce fut encore Torricelli qui, en 1643, mit cette propriété en évidence, & nous fit connoître que le poids de l'atmoſphère étoit variable. Une ſemblable découverte dut néceſſairement exciter l'émulation parmi les phyſiciens : auſſi, dès cet inſtant, chacun chercha à ſe rendre compte de ces différentes modifications atmoſphériques, & ſous la dénomination d'*obſervations barométriques*, on rangea l'enſemble des faits qui ſervirent à conſtater ces ſortes de changemens. Bien que les tentatives des obſervateurs aient donné naiſſance à des inventions plus ou moins ingénieuſes, nous nous abſtiendrons d'en parler dans cet article : on trouvera dans l'ouvrage de Deluc (*Recherches ſur les modifications de l'atmoſphère*) & dans celui du P. Cotte (*Traité de Météorologie*), la deſcription exacte de tous les inſtrumens qui furent ſucceſſivement imaginés.

Le ſimple tube de Torricelli, lorſqu'il a été convenablement diſpoſé, paroît être néanmoins le ſeul appareil propre à faire des obſervations rigoureuſes; & ſi l'on ſe rappelle que la colonne de mercure éprouve deux ſortes de variations, l'une dont la cauſe eſt conſtante, & que l'on nomme *influence horaire*, l'autre qui dépend de modifications accidentelles, on verra qu'il eſt toujours néceſſaire d'obſerver le baromètre à des heures fixes; à cet égard l'heure de midi paroît être la plus convenable, ſurtout lorſque, par des circonſtances particulières, il a été impoſſible de faire plus d'une obſervation barométrique en un jour. Si l'on vouloit, à la rigueur, une grande préciſion, il faudroit corriger la hauteur barométrique obſervée, de manière à faire diſparoître l'influence capillaire que peut exercer le tube, & celle qui réſulte de l'influence de température. Ces ſortes de conſidérations n'ont point été oubliées à l'article AIR de ce Dictionnaire, lorſqu'il a été queſtion de l'emploi que l'on pouvoit faire du baromètre pour meſurer la hauteur des montagnes.

La forme de tableau eſt la plus convenable de toutes celles que l'on peut employer pour recueillir des obſervations de météorologie; elle donne la facilité de conclure les preſſions moyennes répondantes à une période quelconque, ſoit, par exemple, à un mois, à une ſaiſon, à une année; néanmoins il eſt quelquefois plus avantageux d'avoir recours au *tracé graphique*, qui permet de ſaiſir, au premier aſpect, la diverſité des variations atmoſphériques, qui peuvent ſimultanément ſe manifeſter dans des lieux plus ou moins diſtans. Nous ne décrirons point ici la ſérie des opérations qu'il faut exécuter pour obtenir de ſemblables réſultats; on ſaiſira facilement ces diverſes indications, en jetant un coup d'œil ſur les tableaux météorologiques publiés chaque mois d'après les obſervations faites à l'Obſervatoire de Paris. Leur rédaction, qui eſt

---

Lipſiæ, 1772; *tympanitidis therapia*, 1773; conſultez auſſi un très-bon Mémoire de M. MARC, dans le *Recueil de la Société médicale d'émulation*, tome VI, page 342.

conforme à la méthode adoptée par les phyſiciens les plus exacts, nous paroît renfermer l'enſemble des conſidérations dont l'étude peut contribuer à perfectionner la phyſique de l'atmoſphère.

Obſervations thermométriques. Les changemens de température ſe meſurent ordinairement au moyen d'un inſtrument dont la découverte paroît avoir été ſimultanément faite par Sanctorius & Drebbel, environ vingt-cinq ans avant celle du baromètre, & dont l'invention remonte au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Nous paſſons à deſſein ſous ſilence tout ce qui eſt relatif à ſa conſtruction (*voyez* THERMOMÈTRE); ſeulement nous croyons devoir obſerver que cet inſtrument, lors de ſon invention, étoit loin de fournir des réſultats ſur l'exactitude deſquels on pût compter, mais que ſucceſſivement perfectionné, il paroît avoir atteint aujourd'hui la plus grande préciſion.

Les obſervations thermométriques peuvent avoir deux buts différens: ou de conſtater la rapidité des changemens qui ſurviennent dans un laps de temps donné, ou bien elles peuvent être deſtinées à fournir des indications ſur l'intenſité variable de la température dans différens lieux de la terre. Sous le premier rapport il ſuffit de comparer l'indication thermométrique à diverſes époques plus ou moins rapprochées; dans le ſecond cas on eſt obligé de prendre une moyenne, qui eſt d'autant plus exacte qu'elle réſulte d'un plus grand nombre d'obſervations, & c'eſt, à proprement parler, cette dernière évaluation qui conſtitue le climat, enviſagé eu égard à la température. Les conſéquences définitives auxquelles on eſt déjà parvenu, ont fait connoître que la latitude des lieux n'étoit qu'un des élémens de leur température, & qu'une foule de circonſtances acceſſoires pouvoient modifier les effets que ſembloit devoir produire l'influence ſolaire : telles ſeroient, par exemple, la ſituation d'un lac au milieu des terres, la proximité de maſſes d'eau plus ou moins conſidérables, la nature du ſol, &c. &c.

Obſervations hygrométriques. Une multitude d'indications nous ont de bonne heure appris que l'atmoſphère étoit tantôt plus, tantôt moins humide, & de toutes les modifications dont elle eſt ſuſceptible, ſon *hygrométricité* eſt peut-être celle qui doit plus particulièrement nous intéreſſer. Il eſt hors de doute, en effet, qu'un degré plus ou moins grand de chaleur ou d'humidité, modifie ſingulièrement la manière dont s'exécute la tranſpiration, & que certains états atmoſphériques influent d'une manière particulière ſur toutes les fonctions qui ſont en rapport avec elle : dès-lors on ne ſera point étonné ſi les premières notions hygrométriques ont été recueillies par un médecin recommandable à plus d'un titre. Leroy, de Montpellier, eſt en effet celui qui démontra le premier l'influence que peut exercer une température variable de l'atmoſphère, ſur ce qu'il nommoit *la faculté diſſolvante de l'air.*

La théorie qu'il avoit établie à cet égard, fut long-temps adoptée par les phyſiciens, & elle le ſeroit peut-être encore, ſi les expériences de MM. Deluc & de Sauſſure ne nous avoient appris que le paſſage de l'eau à l'état de vapeur dépendoit uniquement de l'action du calorique.

Parmi les nombreux hygromètres que l'on a ſucceſſivement inventés, deux ſeulement méritent de fixer l'attention des obſervateurs : ils ont été imaginés par MM. de Sauſſure & Deluc. Les principes ſur leſquels ſont établis ces inſtrumens, la manière dont on doit interpréter les réſultats qu'ils indiquent, appartenant aux mots HYGROMÈTRE & VAPEURS (*voyez* ces deux mots), nous croyons inutile de les rappeler ici.

Les obſervations dont ſont ſuſceptibles les phénomènes que l'on a particulièrement déſignés ſous le nom de *météores aqueux*, & dont nous avons donné l'énumération au mot MÉTÉORES, ſe réduiſent à déterminer le nombre de jours de pluie & la quantité d'eau tombée, ſoit durant chacun des mois de l'année, ſoit durant une année entière. Les réſultats auxquels on eſt parvenu, montrent d'une manière évidente que ſi, à partir de l'équateur juſqu'aux pôles, le nombre de jours de pluie, pendant une année, va toujours en augmentant, la quantité d'eau tombée ſuit une marche inverſe, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt très-grande dans les régions équatoriales, & diminue à meſure que l'on approche des pôles. (*Voyez*, pour plus de détails, l'article EUROPE.)

On eſtime ordinairement la quantité d'eau tombée du ciel (quelle que ſoit d'ailleurs la forme ſous laquelle elle ſe précipite), au moyen d'un appareil connu ſous le nom d'*udomètre* ou *pluviométographe;* ſa conſtruction eſt dirigée de manière à pouvoir faire connoître la quantité d'eau qui tombe ſur différens points de la terre. (*Voyez* PLUVIOMÉTOGRAPHE.)

Ce qui eſt relatif aux météores aériens, ſe rapporte ſeulement à la force & à la direction dans laquelle les vents ſoufflent : ce que l'on exprime en indiquant de quelle partie de l'horizon le vent paroît ſouffler. (*Voyez* ANÉMOMÈTRE, ANÉMOSCOPE, ROSE DES VENTS.) Quant aux obſervations magnétiques, elles ſont en général trop délicates pour pouvoir être faites par toutes les claſſes d'obſervateurs; il n'y a guère que ceux qui en font une étude particulière, qui puiſſent avec ſuccès recueillir ces ſortes d'indications, & aux mots AIMANT & BOUSSOLE, on a donné les renſeignemens qui peuvent intéreſſer, ſoit eu égard à la déclinaiſon ou à l'inclinaiſon de l'aiguille aimantée.

De tous temps on a recueilli des obſervations de météorologie, & ſi l'on remonte juſqu'à l'origine de cette ſcience, on voit que les anciens phyſiciens encouragèrent par de pompeux éloges ces recherches importantes, qu'ils regardoient comme une découverte précieuſe & un moyen infaillible d'étendre la ſphère des ſciences naturelles. Dès 1666, on s'occupa de ce genre d'obſervations; en 1668, l'Académie des ſciences entreprit de leur donner

une forme régulière, & quelques autres aſſociations non moins diſtinguées ſuivirent bientôt ſon exemple. On prévoit d'avance combien ces premières obſervations faites avec des inſtrumens conſtruits ſans règles & ſans méthode, dûrent être variables & défectueuſes; elles furent néanmoins telles juſqu'en 1730, époque à laquelle Réaumur imagina le thermomètre, inſtrument qui, fait d'après un même procédé, devoit donner les mêmes réſultats dans toutes les températures ſemblables, & mettoit les ſavans à portée de comparer toutes les obſervations faites dans tous les points du globe. Ce ne fut donc que vers la fin du dernier ſiècle & au commencement de celui-ci, que l'on put retirer de ces ſortes d'expériences des réſultats auſſi exacts qu'avantageux. Dès-lors le goût pour les obſervations météorologiques devint général : les uns voulant ſe rendre compte des viciſſitudes que l'atmoſphère éprouve, cherchèrent, à l'aide de ces obſervations, à découvrir la cauſe des météores; d'autres voulurent en tirer parti pour la navigation; les cultivateurs y eurent recours pour perfectionner la théorie de l'agriculture; les médecins enfin, à l'exemple d'Hippocrate, de Baillou, d'Huxam, de Sydenham, qui déjà avoient fait attention aux conſtitutions atmoſphériques, voulurent auſſi les mettre à profit pour concourir au bien & au ſalut de l'humanité. Ce fut en effet Malouin, de l'Académie des ſciences, qui, en 1746, appliqua le premier la météorologie à la médecine, & compara les effets des variations de l'air dans les différentes maladies. Déjà, en 1741, Duhamel avoit fait entrevoir les avantages que peut préſenter cette ſcience, à l'agriculture.

Un grand nombre d'obſervateurs ſe ſont livrés à ce genre de recherches, & les médecins nous ont toujours fourni les obſervations les plus propres à donner des renſeignemens utiles ſur les diverſes modifications atmoſphériques : faiſant partie de toutes les expéditions lointaines, & ne devant être étrangers à aucune branche de la phyſique, ils peuvent multiplier à l'infini les obſervations météorologiques; & le paſſage d'une ſaiſon à une autre, une grande humidité qui ſuccède à une grande ſéchereſſe, la peſanteur de l'air que nous reſpirons, deviennent alors pour eux le ſujet de quelques réflexions. Placé dans des circonſtances favorables, le médecin vraiment obſervateur tient compte des plus légères variations atmoſphériques; à l'aide de bons inſtrumens, il entre dans tous les détails que néceſſitent des recherches d'autant plus importantes qu'elles s'appliquent à l'art de guérir; & s'il fait attention à l'extrême ſenſibilité de certaines organiſations, s'il conſidère enfin l'effet que peut produire la continuité ou l'interruption fréquente d'une influence légère, il obtient des réſultats ſatisfaiſans, & hâte, par ce moyen, les progrès de la médecine d'obſervation.

L'utilité des obſervations météorologiques n'eſt donc plus un problème aujourd'hui; & ſi elles offrent de grands avantages à la médecine & à l'agriculture, elles ne ſont pas moins importantes pour la navigation, par les notions exactes qu'elles nous donnent ſur la force & la direction des vents & ſur l'inclinaiſon de l'aiguille aimantée.

On ne ſauroit donc trop multiplier ces ſortes d'obſervations; elles intéreſſent d'ailleurs toutes les claſſes de la ſociété, & ce motif ſeul doit engager les phyſiciens à ſe livrer avec zèle à ce grand travail, qui exige dans la méthode de ſa rédaction autant de patience que d'exactitude. (Aug^te. Thillaye.)

METHEMERINE (Amphimérine). Dénomination ſous laquelle les Anciens, après Galien, déſignoient une fièvre dont les accès revenoient chaque jour.

MÉTHODES. Littéralement, dans l'acception étymologique & primitive, l'action d'aller par voies, par chemins réguliers, de *μετὰ*, *par, à travers*, & de *ὁδὸς*, *chemin*. En effet, la méthode a pour objet de tracer la route qui conduit le plus promptement & le plus ſûrement au but, dans les différentes actions ou les différentes opérations de l'eſprit humain.

De la diverſe manière de conſidérer les objets, dans le deſſein de les connoître, réſultent les différentes méthodes analytiques, ſynthétiques, & les méthodes de claſſification, qui prennent le titre de claſſification botanique, zoologique, minéralogique, noſologique ou noſographique. (*Voyez* pour cette dernière, dans ce Dictionnaire, les articles Nosographie & Nosologie, dans leſquels nous nous propoſons d'établir, d'après l'état préſent de la ſaine philoſophie, les principes ſuivant leſquels on doit comparer & rapporter à un petit nombre de titres ou de diviſions, les nombreux phénomènes des maladies.)

Méthode (d'études). *Methodus ſtudii medici.*

C'eſt la méthode appliquée en particulier aux études nombreuſes & difficiles que doit embraſſer l'inſtruction du médecin. Elle conſtitue ce que l'on appeloit autrefois, dans les écoles, la Propædeutique (*voyez* ce mot), & n'a pas ſeulement pour but de faire acquérir des connoiſſances, mais de les faire acquérir dans un certain ordre qui en rende la poſſeſſion plus aſſurée & l'application moins difficile : initiation véritablement médicale, qui devroit ouvrir la carrière aux élèves, y rendre leur marche plus rapide, moins incertaine, de telle ſorte qu'en la parcourant, leur courage ſe ſoutienne, leur jugement ſe forme, leur mémoire s'enrichiſſe, leur raiſon s'étende & ſe fortifie!

Cette direction des études, cet enſeignement normal, appliqués à l'éducation du médecin, nous les avons préſentés avec une certaine étendue & comme l'objet d'un enſeignement particulier, ſous le titre de *Philoſophie* & de *Littérature médicales*, dans les leçons que nous ſommes chargés de faire chaque

chaque année à la Faculté, ſur l'hiſtoire littéraire & l'hiſtoire générale de la médecine.

Nous allons retracer ici, mais d'une manière rapide, le but & les motifs, le plan & les principales diviſions de cet enſeignement, que quelques auteurs ont voulu déſigner ſous le nom de *méthodologie :* dénomination à laquelle nous avons préféré le titre de *philoſophie* & de *littérature médicales*, qui indique mieux ſon étendue & ſes rapports les plus directs avec la philoſophie de l'eſprit humain.

Le mot *philoſophie* réunit à ſon acception générale d'amour de la ſageſſe ou de la vérité, pluſieurs ſens particuliers, ſuivant les qualifications qui y ſont jointes, comme on le voit dans les locutions *philoſophie univerſelle, philoſophie générale, philoſophie de l'eſprit humain, philoſophie morale, philoſophie documentale ou normale.*

Cette dernière, dont la philoſophie médicale n'eſt qu'une diviſion particulière, ſe place naturellement à l'entrée des ſciences, pour en tracer rapidement l'hiſtoire, en montrer les routes, & en donner l'itinéraire à ceux qui veulent ſe livrer à leur étude. Nul autre genre de connoiſſance n'exige plus que la médecine une ſemblable introduction, cette méthode de travail, ce choix d'inſtrumens & de ſecours, ſans leſquels les progrès des étudians ne peuvent manquer d'être moins aſſurés & plus difficiles.

Cet heureux emploi de la philoſophie, pour former le dépôt des connoiſſances & le tranſmettre enſuite, par la voie de l'enſeignement, peut ſans doute être regardé comme l'un des uſages auxquels on doit le plus s'attacher, depuis que Bacon nous a appris, que ce qui eſt propre au philoſophe, c'eſt d'être comme un guide qui connoît toutes les routes de l'eſprit humain, & qui compte parmi ſes principaux devoirs, le ſoin de ceux qui veulent s'inſtruire. Les leçons & les exemples de cette philoſophie générale & documentale, ſes conſidérations les plus élevées, ſe trouvent ſans doute dans les ouvrages de Bacon, dans ceux de Hobes ſon élève, de Dugald-Stwart en Angleterre, de Fontenelle, de Buffon, de Condillac & de d'Alembert en France : noms à jamais illuſtres, auxquels nous devons ajouter ceux de Bailly, Lavoiſier, Vicq-d'Azyr, & plus près de nous, les noms également hiſtoriques de M. Delambre, ainſi que de M. Cuvier, dont nous aurons ſi ſouvent occaſion de rappeler les éloges hiſtoriques & le tableau du progrès des ſciences naturelles, depuis la fin du dix-huitième ſiècle, juſques & y compris le commencement du dix-neuvième.

Pour embraſſer dans toute ſon étendue un cours de littérature & de philoſophie médicales, on doit porter d'abord ſon attention ſur les prolégomènes ou les généralités de la médecine : ce qui comprend une première idée de cette ſcience, de ſon but, du ſujet dont elle s'occupe ; du caractère d'une ſemblable étude, de ſa place dans le tableau des connoiſſances humaines, de ſa néceſſité ou du moins de ſon utilité chez tous les peuples civiliſés, de ſon degré de probabilité, & des objections ou des attaques que l'on a ſi ſouvent dirigées contre la médecine aux différentes époques de ſon hiſtoire. (*Voyez* SCIENCES MÉDICALES & PROLÉGOMÈNES DE MÉDECINE.) Nous appelons enſuite l'attention des jeunes médecins ſur l'introduction particulière & ſpéciale à cette même étude, ſur ce qui conſtitue eſſentiellement le *methodus ſtudii medici.* Nous indiquons alors l'enſemble des préceptes qui ont pour but de diriger les travaux ſcholaires, d'en marquer l'époque & l'étendue, dans la période de l'inſtruction ; de tracer la manière d'étudier en général, de donner la méthode qui convient le mieux pour ſuivre les cours des différens profeſſeurs avec un grand avantage, & d'indiquer pour chaque partie des connoiſſances médicales, le petit nombre d'ouvrages claſſiques, dont la lecture doit marcher de front avec l'inſtruction orale & la rendre plus ſolide & plus étendue.

Tels ſont, au premier aperçu, les différens objets qui appartiennent à un cours de philoſophie médicale. Nous penſons qu'il importe d'y joindre quelques vues générales ſur diverſes queſtions qui ſe rapportent à la médecine, conſidérée comme art ou comme profeſſion, mais principalement ſur les devoirs du médecin, ſa méthode, les principes qui le dirigent dans le genre d'obſervations qui lui eſt propre. Nous croyons même qu'il conviendroit de faire également entrer dans la philoſophie médicale, quelques vues ſur l'expérience propre au médecin, ſa morale pratique, ſa logique, & cette politique médicale ſi délicate, ſi déliée, qui n'eſt pas un coupable charlataniſme, un art de tromper les hommes, mais un moyen de les aider à ſouffrir & même à mourir ; de prévenir continuellement, de calmer les effets toujours ſi funeſtes de l'imagination ou de la crainte : conduite bien difficile ſans doute, & qui exige, pour y parvenir, les qualités, les diſpoſitions qui ſont en apparence le plus incompatibles ; la ſenſibilité & l'habitude de voir ſouffrir, la commiſération la plus douce & le ſang-froid le plus imperturbable, l'adreſſe de l'eſprit le plus fin & la droiture de l'ame la plus auſtère, l'amour des hommes, & la connoiſſance approfondie du cœur humain.

La table ſynoptique ci-jointe préſente dans un réſumé méthodique, & d'une manière toute intuitive, ces différentes ſéries de préceptes & de réflexions, qui nous paroiſſent appartenir à la philoſophie médicale.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 74 sur 787

TABLE SYNOPTIQUE

DE LA LITTÉRATURE ET DE LA PHILOSOPHIE MÉDICALES, ET DE LEURS DIFFÉRENTES DIVISIONS.

LA LITTÉRATURE et LA PHILOSOPHIE MÉDICALES

Compriſes dans l'enſeignement & appliquées à la direction des études, ont pour objet deux points de vue principaux ; ſavoir :

1°. LA MÉDECINE conſidérée comme SCIENCE.

1°. Introduction générale ayant pour objet. . . . . .
- 1°. La fin, le but de la médecine.
- 2°. Ses diviſions & ſon rang parmi les connoiſſances humaines.
- 3°. Sa néceſſité.
- 4°. Son genre de certitude.
- 5°. Les objections de ſes détracteurs.

2°. Introduction particulière qui comprend.

1°. La manière d'étudier en général. . . . . .
- 1°. Préparations, études préliminaires.
- 2°. Claſſification, gradation des études.
- 3°. Manière d'apprendre, de lire en général, de profiter de l'inſtruction orale & des lectures.

2°. La direction ſpéciale des études du médecin, dans l'ordre ſuivant. .
- 1°. Philoſophie & littérature de la médecine (*Introduction à l'étude des ſciences médicales*).
- 2°. Anatomie et phyſiologie.
- 3°. Hiſtoire naturelle médicale.
- 4°. Chimie animale.
- 5°. Pathologie générale, *noſographie externe & interne, anatomie pathologique*, &c.
- 6°. Thérapeutique, diviſée en trois ſections principales, *la thérapeutique proprement dite, la matière médicale & la chirurgie.*
- 7°. Hygiène.
- 8°. Médecine légale.
- 9°. Hiſtoire de la médecine (*Compléments des études médicales*).

2°. LA MÉDECINE conſidérée comme PROFESSION.

Les habitudes pratiques.
- Études, inſtruction cliniques.
- Logique médicale, ou principes de l'expérience en médecine.

La conduite morale. . .
- 1°. Qualités & caractère du médecin.
- 2°. Ses devoirs.
- 3°. La politique médicale ou la médecine morale pratique.

Les méthodes d'études ſur leſquelles on a publié ſeulement quelques diſſertations, n'ont pas été conſidérées comme un ſujet particulier d'enſeignement & de connoiſſances, avant la fin dix-huitième ſiècle.

Le Traité de Boerhaave, développé par Haller, ſous le nom de *Methodus ſtudii medici*, eſt bien moins un ſyſtème raiſonné des connoiſſances médicales, & l'indication des habitudes d'eſprit & des différens travaux auxquels il faut ſe livrer pour s'occuper de leur étude, qu'un catalogue volumineux d'ouvrages de médecine, par ordre de matières ou de doctrine. L'auteur n'a pas même ouvert, dans ce catalogue, un compte particulier aux auteurs qui ſe ſont occupés de philoſophie médicale en général, ou de méthodographie en particulier. Il n'a cependant pas oublié les écrits de ces auteurs, mais il les a confondus avec ceux dont l'hiſtoire littéraire de la médecine a été l'objet.

Parmi les anciens qui ſe ſont occupés de la manière d'étudier ou d'exercer la médecine, & qui ſont cités par Haller, ſe trouvent principalement Galien & Hippocrate : Galien pour pluſieurs des Traités que Chartier a réunis ſous le titre d'*Iſagoges*, & Hippocrate pour *le livre du Serment*, que pluſieurs commentateurs ne regardent pas comme un de ſes ouvrages légitimes ou authentiques.

Ce traité, quel qu'en ſoit l'auteur, eſt peut-être le ſeul monument littéraire de l'antiquité parvenu juſqu'à nous, qui appartienne directement à la méthodographie ou à la propædeutique, & dans lequel on trouve d'ailleurs à la fois des documens hiſtoriques ſur la manière d'apprendre la médecine chez les Anciens, & des conſeils ſur ſon étude & ſon exercice, qui ſe rapporteront dans tous les temps aux parties les plus élevées de la philoſophie médicale. Il eſt évident, d'après ce Traité, que chez les Anciens, dans les colléges des Aſclépiades de Gnide & de Cos, l'étude de la médecine ſe bornoit à un apprentiſſage purement domeſtique, fondé ſur la tradition ou ſur l'imitation, en tout ſemblable à ce qui ſe pratique encore aujourd'hui pour les arts mécaniques. La conduite d'Hippocrate, qui ſe trouve conforme aux préceptes renfermés dans ce livre du ſerment, préſente elle-même, ſoit dans ſa biographie, ſoit dans ſes propres écrits, pluſieurs traits qui mériteroient d'être rappelés dans une hiſtoire des études médicales, & qui en caractériſent la première époque, c'eſt-à-dire, la tranſmiſſion des connoiſſances médicales par apprentiſſage & par tradition : ce qui n'a point échappé à l'ingénieux auteur du *Voyage du jeune Anacharſis*.

Une ſeconde époque eſt caractériſée par l'influence des ſectes médicales ſur l'étude de la médecine, dans les écoles d'Alexandrie, d'Athènes, de Laodicée, mais principalement dans les écoles des Neſtoriens, dans le ſixième & le ſeptième ſiècle.

Quelques ouvrages de cette époque, & ſurtout dans les premiers temps, ont eu pour objet les généralités les plus élevées de la médecine. Telle eſt principalement la belle préface de Celſe. Nul autre ouvrage, parmi ceux des Anciens, n'a offert dans un ſi petit nombre de pages, avec autant d'éloquence que de conciſion, les prolégomènes les plus intéreſſans de la médecine. Cette préface de Celſe, ſi juſtement, ſi ſouvent citée, a principalement pour objet de retracer à grands traits l'origine, les premiers développemens de cette partie des connoiſſances, les principaux ſyſtèmes, les différentes ſectes qui ont été alternativement utiles ou contraires à ſes progrès. Rien de plus éloquent que cette vue générale des ſituations diverſes de la médecine.

L'auteur, partant de l'origine des choſes, conſidère d'abord la médecine chez les peuples qui, dans l'état preſque ſauvage, emploient quelques plantes ou des ſecours quelconques contre les bleſſures & les maladies accidentelles; il la montre enſuite chez les premiers Grecs, ſimple & bornée, toujours plus étendue & plus variée dans ſes moyens & dans ſes ſujets d'obſervation chez les Grecs & les Romains, à meſure que les arts & le luxe font des progrès. Les premiers noms qui ſe trouvent dans cette eſquiſſe de la médecine, ſont ceux des philoſophes dont l'hiſtoire de cette ſcience réclame les noms, tels que Pythagore, Empedocle, Démocrite; viennent enſuite Dioclès de Caliſte, Chryſippe, Praxagore, Erophile, & avant eux Hippocrate de Cos « le premier parmi les plus mémorables, dit » Celſe, le plus diſtingué par l'élocution & la pra» tique, & qui le premier ſépara la médecine de la » philoſophie. »

Arrivé à cette époque, Celſe rapporte comment la médecine fut alors diviſée en *chirurgie, pharmacie, diététique*; il dit auſſi comment elle ſe partagea en deux ſectes, les méthodiſtes & les empiriques, dont il examine & balance les motifs d'opinion, en concluant avec l'élévation d'un eſprit ſupérieur, que tous les argumens pour ou contre ſont aſſez inutiles; que ſi l'expérience eſt le fondement de la médecine, l'étude de la nature, & les ſciences, qui ſont diſtinctes de la médecine, diſpoſent à l'exercer avec plus d'habileté & de diſtinction, ſurtout dans pluſieurs circonſtances qui ne ſe rencontrent pas dans la pratique ordinaire, & qui exigent toutes les reſſources du raiſonnement & de l'expérience. On pourroit encore rapporter à la philoſophie & à la littérature médicales, la préface particulière du ſeptième livre de Celſe, dans laquelle il parle de la chirurgie en général, des hommes diſtingués qui ſe ſont livrés à cette partie de la médecine, & principalement des devoirs, des qualités de cette claſſe de médecins. Nous devons rappeler auſſi, & d'après la remarque de l'un de nos plus ſavans compatriotes, que Celſe auroit employé le premier le mot *chirurgie* dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui, le détournant de ſa ſignification pri-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 76 sur 787

mitive & étymologique, *œuvre de la main*, qui le faiſoit employer plus particulièrement pour les artiſtes, tels que les peintres, les ſtatuaires, ceux qui pratiquoient un art quelconque.

Les Traités de Galien que nous avons déjà indiqués, ſe rapportent, comme la préface de Celſe, à la ſeconde des époques, que l'on peut ſaiſir dans le progrès & les révolutions des études médicales; ils ſont du reſte d'un genre mixte, & appartiennent le plus ſouvent à l'hiſtoire littéraire, tout en contenant des préceptes, des remarques ſur la manière d'étudier, ce qu'aucun auteur n'avoit fait, avant Galien, avec le même ſoin & le même détail.

Ces écrits ſont indiqués dans l'ordre ſuivant par Haller.

1°. Le livre, qu'un très-bon médecin doit être philoſophe (*quod optimus medicus ſit quoque philoſophus*), publié ſéparément. Paris, 1541, in-4°.

2°. Le livre de la meilleure doctrine (*de optimâ doctrinâ*).

3°. Le livre du meilleur mode d'enſeignement, avec le diſcours ſur les beaux-arts (*de optimo docendi genere, cum exhortatione ad bonas artes*), *ab Eraſmo interprete*. Baſileæ, edit. 1526, in-8°.

4°. Le livre de la conſtitution de l'art médical (*de medicâ artis conſtitutione*, cum Fr. Valleriolæ commentario). Genève, 1577, in-8°.

5°. Définitions de la médecine (*definitiones medicæ*), eſpèce de Vocabulaire dont il a paru une édition à Paris, en 1528.

6°. L'introduction ou le médecin (*introductio ſeu Medicus*), ouvrage qui n'eſt pas authentique, & qui forme une eſpèce de *compendium*, publié à Bâle en 1537, in-8°.

7°. L'explication des mots inuſités dans Hippocrate (*explicatio linguarum obſoletarum Hippocratis*), ouvrage dont Henri Eſtienne a donné une édition en le réuniſſant au Vocabulaire d'Erotien. 1564, in-8°. (1).

8°. Le livre ſur ſes propres ouvrages (*liber propriis libris*), dans lequel Galien, déjà très-avancé en âge, ſe plaît à faire le catalogue de ſes propres écrits, indique les occaſions qu'il a eues de les compoſer, & ſe rappelle pluſieurs autres circonſtances de ſa vie. Ce Traité a été publié par Caïus, avec un autre ouvrage du même auteur, ſur l'arrangement de ſes livres.

9°. Le Traité *de ſectis, ad eos qui introducuntur, &c.*, & celui *de ſubfiguratione empiricâ*, dans leſquels, comme dans celui de la meilleure doctrine, l'auteur rapporte & réfute les opinions des empiriques & des méthodiſtes.

10°. Les neuf livres ſur Hippocrate & ſur Platon (*de Hippocratis & Platonis decretis*), qui contiennent pluſieurs choſes importantes ſur les opinions des anciens philoſophes.

11°. Des fragmens de commentaires ſur le Timée de Platon.

On regarde comme ſuppoſé, le livre de l'Hiſtoire philoſophique (*Hiſtoria philoſophica*) (1).

L'enſeignement de la médecine dans les écoles arabes conſtitue une troiſième époque des études médicales, qui diffère très-peu, ſous ce rapport, de l'organiſation & de la diſcipline, de la manière d'étudier dans l'époque précédente, mais qui ſe trouve caractériſée par l'état des connoiſſances en général, & de la médecine en particulier, ſous l'empire & dans les écoles des Arabes.

Du reſte, ſi l'on excepte quelques fragmens de Rhazès (2), & l'*Iſagoge* de Johannitius, ſur l'origine de la médecine & la diviſion de ſes différentes parties, aucun ouvrage relatif à la manière d'étudier ne fut publié dans le cours de cette époque.

L'époque ſuivante, celle de la fondation des premières univerſités, à laquelle ſe rattache, dans l'hiſtoire de la médecine, une période qui s'étend juſqu'à la fin du dix-huitième ſiècle, nous offre un aſſez grand nombre d'écrits ſur la propædeutique, la direction, mais ſurtout la réforme des études médicales. Ainſi, dès la fin du quinzième ſiècle, Gabriel Zerbus, à l'exemple de quelques Arabes, demandoit que l'on fît entrer la pratique de l'art dans l'enſeignement. Placotomus & Caſtellan faiſoient les mêmes réclamations, & Memmius s'adreſſant aux magiſtrats d'Utrecht, pour en obtenir des réformes importantes dans la médecine, les exhorte à faire établir des études, des exercices cliniques, comme un complément néceſſaire dans l'inſtruction (3).

D'autres médecins propoſèrent également, dans le dix-ſeptième & dans le dix-huitième ſiècle, de voyager, de viſiter les hôpitaux, & de porter davantage l'attention des étudians vers la pratique de l'art, qui leur étoit preſqu'entièrement étrangère pendant tout le cours de leurs études (4).

Thurianus, de Gênes, qui écrivoit au commencement du dix-ſeptième ſiècle, expoſa des vues du même genre, mais d'une manière particulière : non-ſeulement il indiqua, dans ſes réclamations, la néceſſité de ſe former à la pratique dans la première inſtruction, avant de s'abandonner à ſon expérience perſonnelle, mais il entre en outre dans les détails les plus intéreſſans pour analyſer ſes vues. « Je voudrois, dit-il, qu'il y eût, pour préparer les jeunes méde-

(1) On a réuni dans une même édition, les livres : *Oratio ad artes*, &c.... *Quod optimus medicus philoſophus, de ſectis, de optimâ ſectâ*, &c. Lond. 1640, in-4°., d'après la traduction & la réviſion de Georges Goulſton.

On regarde comme ſuppoſés, les livres *de partibus artis medicinæ* & *de ponderibus & menſuris*.

(1) Haller, *Op. citatum*, pag. 961.
(2) *Cautela medicorum*. Padoue, 1491.
(3) *De recto medico uſu*.
(4) Rhodius, Thomas Bartholin, &c. &c.

cins à l'exercice de leur profeſſion, dans les grandes villes, un hôpital & une académie, où tout ſeroit diſpoſé pour cet uſage. A l'académie, les diſciples (*tyrones*) reprendroient, dans leurs conférences, & ſous la direction de quelques profeſſeurs, les parties les plus importantes de leur inſtruction médicale; ils s'exerceroient en même temps à conſulter, d'après l'expérience journalière, & à ſuivre dans un hôpital un petit nombre de malades choiſis par le profeſſeur, comme des modèles & des ſujets d'obſervation. Ces exercices, ajoute l'auteur, devroient recevoir la ſanction du prince, & aucun médecin ne pourroit obtenir le droit d'exercer, ſans les avoir ſuivis. Privés de tels établiſſemens, nous conſeillons aux élèves de ſe réunir, de conſulter entr'eux, & de chercher toutes les occaſions de voir des malades, & de ſe livrer à des obſervations cliniques. »

Des conſeils auſſi utiles, l'exemple d'un véritable enſeignement clinique, donné en 1643, par Guillaume Stratens, à Utrecht, le même enſeignement repris avec éclat par Sylvius, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle; à Leyde, par Boerhaave, au commencement du dix-huitième, & à Rome par Lancifi, demeurèrent ſans influence ſur la forme des anciennes écoles, dont, il faut l'avouer, la conſtitution ne pouvoit s'améliorer ni ſe placer à cette époque au niveau des connoiſſances, ſans être entièrement refondue & débarraſſée des entraves de la ſcholaſtique. On voit même que dans tout le cours de cette époque, tous les bons eſprits ſe plaignent plus que jamais de l'inſuffiſance de l'inſtruction & de ſa preſque nullité pour tout ce qui concerne la pratique; & ces bons eſprits, ce ſont Sydenham en Angleterre, Baglivi en Italie, le janſéniſte Hamon, Lefrançois & pluſieurs autres en France; le premier a décrit d'une manière auſſi naïve que piquante (1) l'embarras dans lequel il ſe trouva lorſque, *chargé des belles connoiſſances* qu'il avoit acquiſes à Oxford, il commença à exercer la médecine à Londres. Rien ne peut égaler la ſurpriſe & le mécompte qu'il éprouva & qu'il exprime par cette penſée :

Hanc ſilicet artem, haud rectiùs perdiſcendam eſſe, quàm ab ipſius artis exercitio & uſu.

Baglivi, qui a fait à peu près les mêmes remarques, ne s'eſt pas élevé avec moins de force contre l'état des études de ſon temps, & ne parvint à y ſuppléer pour ſon propre uſage, qu'en s'attachant, dans les hôpitaux, à obſerver comme des types ou des modèles un certain nombre de maladies, ce qui lui fit faire en peu de temps des progrès dont il fut lui-même étonné (2).

Les réclamations de Lefrançois ont beaucoup plus d'étendue, & on ne pourroit, ſans injuſtice, leur refuſer d'avoir donné en France la première impulſion, les premières idées qui ont contribué à des projets de réforme plus étendus, & à une organiſation des études entièrement nouvelle.

Avant cette organiſation, pluſieurs ouvrages ont été publiés dans le deſſein de la provoquer, de diriger les études où les lectures des élèves, ou de traiter des points quelconques de philoſophie médicale. Parmi les ouvrages de ce genre, nous trouvons, dès le ſeizième ſiècle, un diſcours d'Eraſme en l'honneur de la médecine; le traité intitulé *Doctor verus*, de Jean Cornarius; la diſſertation de Gaſpard Pencer, ſur la dignité de la médecine; d'autres diſſertations d'Honoré Caſtel, de Placotomus, &c... Déjà nous avons eu l'occaſion de citer quelques-uns de ces écrits, relativement à l'impulſion que leurs auteurs voulurent donner aux études pratiques & cliniques.

Un des plus remarquables, celui de Mercurialis, contient en outre différens préceptes ſur le genre d'inſtruction qui convient au véritable médecin. L'auteur recommande en particulier de ne choiſir dans la foule des ouvrages, que les écrits les plus eſtimés & les plus conſtamment feuilletés par les hommes éclairés de tous les temps (*probatiſſimi & per multa ſæcula à viris doctis pertriti.....*).

Il veut qu'on les liſe ſans leurs commentaires, qui ne font qu'embarraſſer le jugement & rendre les eſprits moins actifs dans la recherche de la vérité.

Il engage en outre à fuir, à regarder comme très-dangereux les compendium & les abrégés, au moyen deſquels certains auteurs promettent une inſtruction prompte & facile.

Thomas Bartholin ne donna pas des avis moins ſages à ſes enfans, ſur la manière de voyager, & de faire tourner leur voyage au profit de leur inſtruction médicale (*de peregrinatione medici*, 1672).

Kyper, dans une inſtruction plus étendue & plus importante, a fait connoître le premier enſeignement clinique complet & régulier, compoſé de la viſite des malades dans un hoſpice, & d'une ſéance ou conférence publique ſur les objets que cette viſite a préſentés à l'obſervation du maître & des diſciples (*medicinam diſcendi & exercendi methodus*).

La préface de Baglivi, que nous avons citée, ſe trouve auſſi au premier rang parmi les ouvrages qui appartiennent à la philoſophie médicale.

On doit porter le même jugement ſur l'introduction à la pratique de la médecine par Boerhaave, & ſur ſon diſcours concernant l'étude d'Hippocrate (*de commendando ſtudio Hippocratis*), ainſi que ſur les remarques d'Hoffmann, ſur la difficulté que préſente l'étude de la médecine (*de difficult. in medic. addiſc.*), & ſur un excellent diſcours de Lancifi pour l'inauguration d'un enſeignement clinique à Rome, dans le vaſte hôpital du Saint-Eſprit, conſacré à cet uſage avec la plus grande munificence.

(1) Sydenham, *Epiſtola dedicatoria.*
(2) *Praxis medica, Præfat.*

L'auteur de ce dernier écrit, Lancisi, avoit été élevé à cet emploi après quarante années de méditations & d'expériences. Son discours porta tout entier sur la nécessité d'étudier la médecine au lit des malades, dans les hôpitaux, pendant la jeunesse, & avec le dessein de recueillir une suite d'observations particulières sur toutes les maladies. L'esprit philosophique dicte évidemment les vues & les conseils qu'il y ajoute sur l'érudition & le choix des livres ou des connoissances, blâmant leur trop grand nombre & leur étendue, parce que, dit-il, plus nous entassons de connoissances, moins nos idées sont claires ou distinctes, moins on est propre à les appliquer aux choses usuelles & pratiques, l'esprit se trouvant embarrassé par une multitude de notions différentes.

On doit aussi à Lancisi un discours sur la manière de philosopher & de conduire sa raison dans l'étude de la médecine (1).

En parcourant le catalogue nombreux de Haller, où ces différens ouvrages se trouvent cités, il est difficile de n'y pas remarquer encore les titres de quelques écrits du même genre, de Heister, Nenter, Samuel Carl, disciples de Stahl, de Stahl lui-même, &c.....

Les petits traités de Heister ont pour objet l'erreur & le danger des hypothèses en médecine (2), que certaines découvertes dans les sciences physiques ont fait naître (3).

On doit aussi au même auteur une bonne dissertation sur la réunion indispensable de la médecine & de la chirurgie (4).

On a formé à différentes époques des réunions de plusieurs de ces écrits, dont les auteurs ont eu pour objet de diriger les élèves dans leurs travaux.

La première de ces collections fut publiée en 1607, par Schenckius, dans l'intention d'éclairer l'autorité publique, qui s'occupoit alors de quelque réforme dans les études médicales. Cette collection a pour titre : *Enchiridion de formandis studiis medicis & scholâ medicâ instituendâ.*

Les auteurs de la plupart des écrits contenus dans ce recueil, n'indiquent aucune amélioration importante dans les études. Ils prennent ordinairement pour texte ce passage du livre du médecin, attribué à Hippocrate, dans lequel il exige, pour l'étude & l'exercice de l'art de guérir, des dispositions naturelles, un esprit cultivé, des mœurs pures, de la jeunesse, beaucoup de temps, & l'amour du travail.

Développant les mêmes lieux communs, le même fond d'idées, ces auteurs commentent d'abord le texte. Ils donnent ensuite quelques vues générales sur la manière de profiter des leçons ou des lectures, conseillant tous, pour chaque partie, un certain nombre d'écrits regardés comme classiques, tandis que quelques-uns surchargent cette liste sans mesure, & donnent plutôt un index bibliographique, que des préceptes sur le choix & la direction des lectures.

L'étoile de Haller s'est arrêtée sur cette collection de Schenckius, estimée aussi par Kestner, & qui contient principalement les traités de Jacob Sylvius, de Placotomus, d'Honoré Castel, de Wimpinæus, &c. &c.....

Un autre recueil du même genre a été publié par Schelhammer, en 1687, & ensuite par Hoffmann, en 1726, avec une édition très-soignée de l'*Introduction générale & particulière à l'étude de la médecine*, par Conringius.

A l'époque où cette introduction parut, mais surtout lorsque le savant commentaire de Haller, sur le *Methodus studii medici* de Boerhaave fut publié, les sciences naturelles, mais principalement la botanique, la zoologie, l'anatomie, étoient cultivées avec une grande activité, & attiroient l'attention des médecins les plus célèbres de cette époque, qui contribuèrent tous & presque tous à leurs progrès.

Les ouvrages sur la manière d'étudier, qui furent publiés dans cette circonstance, annoncent évidemment cette disposition des esprits. La médecine n'y est point présentée comme un art, comme une science dont il importe plutôt de circonscrire les limites que d'étendre les rapports avec les connoissances humaines.

Les auteurs de ces écrits, sans en excepter Haller, dont le *Methodus studii* ne répond point à son titre, & appartient plutôt à l'érudition médicale qu'à une direction élémentaire des études, surchargent leur plan d'instruction, & semblent demander au médecin une connoissance approfondie de toutes les branches de la physique particulière. « Se plaçant dans un point de vue illusoire & tout-à-fait contraire à l'objet qu'ils se » proposent, ils font moins considérer la méde» cine, dit M. Bruté, comme une science propre, » qui peut avec succès emprunter de plusieurs » autres, que comme un composé de ces autres » sciences, qu'il faut que la médecine embrasse » & approfondisse au-delà des forces réunies de » plusieurs savans; manière de voir bien funeste, » qui exposoit la médecine à n'avoir dans son sein » que des anatomistes, des physiologistes, des » chimistes, des botanistes, des mathématiciens, » & très-peu de médecins. »

Quelques ouvrages du même genre, mais plus élémentaires, ont été publiés dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, & se bornent également à de simples indications biographiques. On doit distinguer parmi ces écrits, celui de

(1) *Del modo di filosofar nell' arte medica.*
(2) *De med. fallaciâ & pernicie.*
(3) *De difficultate veritatis juveniendi in physic. & medic.* in-8°., 1710.
(4) *De chirurgiâ cum medicinâ necessario conjungendâ*, 1732.

Blumenbach, ayant pour titre : *Introductio in hiſtoriam medicinæ litterariam.* Gœtting., 1746.

Parmi les ouvrages de la même époque, dans leſquels on s'eſt occupé de l'origine, des progrès des connoiſſances & de l'application de la philoſophie aux ſciences en général, & à la médecine en particulier, nous devons plus particulièrement remarquer les vues générales, les ſavans préambules de Bacon, Fontenelle, Buffon, d'Alembert, &c....., & quelques écrits non moins remarquables ſur les principes de l'obſervation & de l'expérience, & la réforme des études médicales.

Dans ce genre d'ouvrages qui appartiennent d'une manière directe à la philoſophie médicale, nous devons placer au premier rang l'excellent Traité de Zimmermann ſur l'expérience, la Préface de l'Académie de chirurgie, par Queſnay, ſon Mémoire ſur la réunion de la médecine proprement dite & de la chirurgie, pluſieurs paſſages de Bordeu, les éloges hiſtoriques de Vicq-d'Azyr, &c. &c.....

Nous placerons ſur la même ligne les obſervations de Clifton ſur l'état des études en Angleterre, les vues, les projets de réforme par Lefrançois, l'Eſſai de Tiſſot, ſur les moyens de perfectionner les études, & l'ouvrage plus étendu de Thiery, ſur une nouvelle organiſation de la médecine en France, & la réforme des abus qui s'étoient inſenſiblement introduits dans ſon enſeignement & dans ſon exercice, depuis la fondation des univerſités.

Ces différens écrits, qui tous avoient plutôt pour objet de faire introduire des réformes devenues indiſpenſables dans la médecine, que de diriger les premiers travaux des étudians d'après une ſaine logique & des vues tirées de la connoiſſance pratique de l'eſprit humain, préparèrent d'ailleurs un degré plus avancé de ces mêmes études; leur cinquième époque caractériſée par l'extenſion de l'enſeignement académique, & par ſa réunion aux inſtitutions cliniques.

L'ouvrage le plus important qui ait jamais été publié ſur la méthode & le ſyſtème des connoiſſances médicales, dans le cours de cette dernière époque, nous eſt offert dans le plan de conſtitution, pour la médecine en France, propoſé à l'Aſſemblée conſtituante par la Société royale.

C'eſt dans ces ouvrages que l'on préſenta pour la première fois la direction des études & le choix des lectures pour le médecin, comme le ſujet d'un cours particulier, & d'après des vues qui ont enfin été réaliſées dans l'enſeignement qui nous eſt confié.

Thouret & Cabanis rappelèrent & développèrent dans la ſuite ces vues de la Société royale, & ces deux hommes ſi regrettables propoſèrent en conſéquence des réflexions & des idées d'un grand intérêt, ſur la néceſſité de préſenter aux élèves, dans la première partie de leurs études, un art d'apprendre ſuffiſamment étendu pour les diriger & les familiariſer de bonne heure avec les parties les plus élevées & les plus importantes de la philoſophie médicale.

La diſſertation de l'un de ces écrivains, ſur le degré ou plutôt ſur le genre de certitude de la médecine, appartient éminemment à cette philoſophie médicale, ainſi que le diſcours de M. Caillot, de Strasbourg, ſur les rapports de la médecine avec le développement des facultés intellectuelles & morales de l'homme, & les réflexions de M. Prunelle, de Montpellier, concernant l'influence de la médecine ſur la renaiſſance des lettres. Nous placerons encore dans la même claſſe, pluſieurs diſſertations inaugurales des Ecoles de Paris, de Montpellier, mais principalement celle de M. Guyon ſur l'analyſe, &c.....; l'Eſſai de M. Rigolo ſur les méthodes, d'après des vues, des idées, fournies en grande partie par M. le profeſſeur Duméril; l'expoſition hiſtorique des inſtitutions cliniques, par M. Bruté; d'utiles réflexions de Bayle, ſur la noſographie; travaux des diſciples, qu'il ſeroit injuſte de citer ſans rappeler en même temps à la mémoire & à la reconnoiſſance quelques écrits du même genre, publiés par de ſavans profeſſeurs, mais principalement par Fouquet (1), Barthez (2), Pinel (3), MM. Prunelle (4), Duméril (5), Royer-Collard (6), & l'auteur de ces réflexions (7).

Méthode thérapeutique, Méthode de traitement, *ratio medendi.* On devroit déſigner ſous ce titre les différentes manières de traiter les diverſes maladies, rapportées à un petit nombre de chefs ou de diviſions, ou même le plan que l'on a ſuivi pendant un temps donné, dans ſa conduite médicale, ce qui répond au titre de *ratio medendi,* admis par Stoll, pour l'expoſition de cette conduite, tracée par trimeſtre clinique.

Les différentes méthodes de traitement, conſidérées ſous le point de vue le plus général, ſe rapportent naturellement à deux titres :

La médecine du ſymptôme, ou la médecine palliative.

La médecine de la maladie, ou la médecine curative.

---

(1) *Diſcours ſur la clinique.* Montpellier, 1803, in-4°.

(2) *Diſcours ſur le génie d'Hippocrate,* prononcé pour l'inauguration de ſon buſte dans l'école de Montpellier, 1818, in-4°.

(3) *Méthode d'étudier en médecine,* ſervant de frontiſpice à la noſographie philoſophique, in-8°.

(4) *De l'influence exercée par la médecine ſur la renaiſſance des lettres.* Montpellier, 1809, in-4°.

— *Des études du médecin, de leur connexion & de leur méthodologie.* Montpellier, 1816, in-8°.

(5) Duméril, Séance publique de la Faculté de Paris, pour l'ouverture de ſes cours. Paris, 1816, in-4°.

(6) *Idem.* Paris, 1818, in-4°.

(7) *Voyez* l'article Médecine clinique, dans ce Dictionnaire.

La médecine du ſymptôme, ainſi que ſon nom l'indique, a pour objet d'arrêter ou de calmer quelques ſymptômes graves ou incommodes, ſans rien changer aux phénomènes principaux & primitifs de la maladie : telles ſont les différentes méthodes thérapeutiques que l'on oppoſe pendant une phthiſie tuberculeuſe, ou pendant une pneumonie ou une pleuréſie latente ou chronique, à une toux *opiniâtre*, qui aggrave ces affections ſans en faire eſſentiellement partie. Tels ſont auſſi les modes de médication que l'on oppoſe au teneſme dans la dyſſenterie, à la douleur dans les maladies cancéreuſes, &c.... Quelles ſont, du reſte, les données principales auxquelles il faut s'attacher dans la médecine du ſymptôme? dans quels cas cette médecine doit-elle être employée ? quelles ſont ſes indications générales & ſes contre-indications, ſes avantages & ſes inconvéniens ? Ces queſtions ſeront examinées à l'article SYMPTÔME (Médecine du), d'après un excellent Mémoire de M. Royer-Collard, & d'après nos réflexions & le réſultat de notre expérience particulière ſur cette partie importante de la thérapeutique.

Quant aux méthodes curatives ou aux différens modes de traitemens dirigés contre les phénomènes principaux des maladies, elles ont directement pour but d'arrêter ou de faire ſe terminer de la manière la plus heureuſe, les maladies qui, abandonnées à elles-mêmes, auroient le plus ſouvent une terminaiſon funeſte.

Les ſaignées répétées, l'application des ſangſues ou des ventouſes ſcarifiées, le concours d'une abſtinence abſolue, l'obſcurité, le ſilence, en un mot, la réunion de ce que nous avons appelé *ſédations ſpoliatives*, ſont les méthodes curatives de traitement d'une maladie aiguë, ou d'une péripneumonie, d'une hépatite, &c..... On peut regarder auſſi comme une méthode curative, le traitement d'une fièvre pernicieuſe par le quinquina, ou celui d'une maladie ſyphilitique, par l'emploi rationnel & méthodique du mercure.

En s'attachant à des notions abſtraites, en conſidérant les choſes comme elles devroient être, plutôt que comme elles ſont ou comme elles ont été, l'école moderne de Montpellier (1), ſon illuſtre chef, le ſavant Barthez, a rapporté à trois chefs principaux de diviſion, les différentes méthodes de traitement; ſavoir :

1°. Les méthodes naturelles.
2°. Les méthodes analytiques.
3°. Les méthodes empiriques.

« Ces dénominations, dit l'auteur, ſeroient inſignifiantes, ſi elles ſe bornoient à déſigner les méthodes de traitement qui opèrent la guériſon par les mouvemens de la nature; celles qui embraſſent & comparent les indications, préſentent les élémens de chaque maladie, & celles qui emploient des remèdes dont les vertus ſont connues par l'expérience : car il n'eſt pas de méthode de traitement qui ne réuniſſe ces trois caractères, & ſous ce rapport on pourroit croire que toutes les méthodes de traitement ſont pareillement naturelles, analytiques & empiriques.

» Mais cette diſtinction des trois claſſes générales, dans leſquelles je dis qu'il faut placer toutes les méthodes du traitement des maladies, devient une diſtinction réelle & utile, en tant qu'elle fait connoître que chacune de ces méthodes doit être rapportée directement à l'un des trois chefs ou objets eſſentiels que je vais indiquer.

» 1°. Les méthodes *naturelles* du traitement d'une maladie ont pour objet direct, de préparer, de faciliter & de fortifier les mouvemens ſpontanés de la nature, qui tendent à opérer la guériſon de cette maladie. Ces méthodes ſont généralement indiquées dans les maladies où la nature a une tendance manifeſte à affecter une marche réglée & ſalutaire.

» 2°. Les méthodes *analytiques* de traitement d'une maladie ſont celles où, après l'avoir décompoſée dans les affections eſſentielles dont elle eſt le produit, ou dans les maladies plus ſimples qui s'y compliquent, on attaque directement ces élémens de la maladie par des moyens proportionnés à leurs rapports de force & d'influence.

» Ces méthodes ſont d'autant plus indiquées, qu'il exiſte une plus grande complication dans les élémens d'une maladie (1).

(1) *Voyez* la préface de la diſſertation ayant pour titre : *Nova doctrina de functionibus naturæ humanæ*, 1774. Conſultez auſſi la préface du *Traité des maladies goutteuſes*, tom. I, pag. 8 & ſuivantes.

(1) Au ſujet de la complication des élémens d'une maladie, Barthez remarque avec raiſon dans une note, & contre l'opinion de Hunter, que l'exiſtence des maladies compliquées ne peut être miſe en doute; mais la coïncidence, l'aſſociation de deux maladies dans un même ſujet, conſidérées comme des élémens morbides, qui préſentent des indications ſéparées de traitement, ſont des circonſtances pathologiques aſſez rares; le plus ordinairement même, dans ces circonſtances, l'état morbifique qui détermine la complication, doit être plutôt regardé comme une complexion, comme un tempérament morbide, que comme une véritable maladie : telles ſont, par exemple, les diſpoſitions goutteuſes, ſcrophuleuſes, ſcorbutiques, dans un certain nombre de ſujets qui ſe trouvent affectés tout-à-coup de ſyphilis, ou même d'une maladie aiguë plus ou moins grave. On ne traite pas dans ces cas les deux maladies, mais on modifie le traitement de celle qui préſente le plus d'urgence, d'après les notions acquiſes ſur la complexion morbide individuelle, & d'après des vues ſemblables à celles qui feroient prendre en conſidération le tempérament ſanguin, ou le tempérament lymphatique, dans la curation des mêmes maladies.

Si des réflexions auſſi ſimples & qui ne demandent qu'un ſens droit, s'étoient préſentées, ſoit à Barthez, ſoit à Dumas ou à leurs diſciples, ils ſe ſeroient épargné beaucoup d'efforts, & un emploi véritablement diſtingué de réflexions & de méditations dans leur doctrine des maladies chroniques.

» Dans

» Dans la méthode analytique qui eſt propre à chaque complication, il faut faire dominer le traitement qui convient à chacune des affections ou maladies compoſantes, à proportion de ce qu'elle a plus d'importance reſpective. Cette importance doit être eſtimée ſuivant qu'elle eſt plus urgente, ou d'un danger plus preſſant, & ſuivant ſon influence ſur les autres affections ou maladies combinées.

» Dans les méthodes *empiriques* du traitement d'une maladie, on s'attache directement à en changer la forme entière par des remèdes qu'indique le raiſonnement, fondé ſur l'expérience de leur utilité dans des cas analogues.

» Ces méthodes conviennent ſurtout aux maladies dans leſquelles on a lieu de craindre que les mouvemens ſpontanés de la nature, ne ſoient impuiſſans pour opérer la guériſon, & dans celles qu'on ne peut décompoſer en des élémens bien déterminés, dont on puiſſe être aſſez ſûr de remplir les indications.

» Il eſt abſolument néceſſaire d'y avoir recours, dans ces maladies que la nature ſeule ne guérit point; comme ſont la fièvre intermittente maligne, & la maladie vénérienne portée à un haut degré. »

L'auteur de ces diviſions abſtraites, que la force de ſon eſprit pouvoit ſans doute appliquer aux détails pratiques avec une facilité, une promptitude de diſcernement & de conception que l'on ne doit pas exiger dans le plus grand nombre des médecins, a très-bien ſenti que les méthodes empiriques offroient de grandes différences entr'elles, & les a rapportées en conſéquence à trois chefs de diviſion; ſavoir :

1°. Les méthodes empiriques perturbatrices.

2°. Les méthodes empiriques imitatives.

3. Les méthodes empiriques ſpécifiques.

Dans les méthodes perturbatrices, ſuivant Barthez, *on tend à ſubſtituer aux affections conſécutives d'une maladie, d'autres affections fortes, qu'on eſpère qui peuvent les diſſiper;* tels que les modes de traitement que l'on a employés quelquefois dans les maladies ſyphilitiques, ou la curation de certaines fièvres intermittentes d'automne, en provoquant, avant l'accès, des ſueurs ou des déjections : mode de médication dont Sydenham & Boerhaave ont préſenté des exemples.

Dans les méthodes empiriques imitatives, on ſe propoſe de provoquer des phénomènes, des mouvemens analogues à ceux que l'on a vus ſe produire ſpontanément & avec avantage, dans des maladies ſemblables.

Les méthodes empiriques ſpécifiques conſiſtent, ſuivant le même auteur, dans l'emploi de procédés & de médicamens dont l'effet eſt conſtant, mais inconnu dans ſes circonſtances phyſiologiques, & caractériſé par une diſpoſition antimorbifique ou antidotique, qui ne ſe rattache, dans l'état préſent des connoiſſances, à aucune loi de l'organiſation.

Cette diviſion des méthodes thérapeutiques, qui a excité une eſpèce d'enthouſiaſme parmi les principaux diſciples de Barthez, & que quelques-uns ont même regardée comme la baſe de ſa médecine pratique (1); cette claſſification permettoit ſans doute à une tête forte & dogmatique de réunir, ſous un petit nombre de chefs, pluſieurs notions éparſes de médecine pratique & de pathologie théorique, à une époque où les données phyſiologiques & une manière de philoſopher moins ſcholaſtique, n'avoient pas encore amené les eſprits à des comparaiſons & à des rapprochemens plus naturels & plus faciles. Il étoit d'ailleurs de notre devoir de la faire connoître, au moins ſous un point de vue hiſtorique, en plaçant à la ſuite de ſon expoſition, les doutes, les réflexions qu'elle nous a fait naître, & les diviſions qui nous paroiſſent plus claires & plus rapprochées des habitudes de la pratique, que ces formules abſtraites & ſubtiles de claſſification.

Les méthodes naturelles nous offrent d'abord, dans leur nomenclature, une impropriété de ſens & de termes qui doit frapper tous les bons eſprits. En effet, toutes les méthodes ne ſont-elles pas naturelles, & peut-on ſérieuſement en qualifier ainſi quelques-unes, en ſuppoſant qu'elles ont eſſentiellement pour but d'agir concurremment avec la nature *perſonnifiée*, & à laquelle on ſuppoſe des *mouvemens ſpontanés*, des *opérations*, &c. ?

Ces prétendues méthodes naturelles de traitement ne ſont rien autre choſe que ce que les praticiens entendent d'une manière moins ſavante & moins pédanteſque, ſous le titre de *médecine expectante*, & d'après les idées que Voulonne a juſtement attachées à cette dénomination, dans ſon Mémoire couronné par la Société royale de médecine (2). Toute autre manière de les concevoir ne s'accorde point avec l'état préſent des connoiſſances, à une grande diſtance duquel le paſſage ſuivant de M. Lordat ſe trouve véritablement placé.

« Les méthodes naturelles ſont celles qui ont pour objet de favoriſer, d'accélérer ou de régulariſer la marche des maladies qui tendent ſpontanément à une ſolution heureuſe. Leur nom fait alluſion au but qu'on s'y propoſe, de ſeconder la nature & de rendre ſes opérations plus ſûres, ſoit en les retardant, ſoit en les hâtant, ſoit en changeant la proportion des actes élémentaires dont elles ſe com-

(1) Cette doctrine (celle des méthodes thérapeutiques), cette doctrine, dit M. Lordat, qui eſt un des grands ſervices rendus à la médecine dans les temps modernes, & l'un des plus beaux fleurons de la couronne de Barthez, commence à être aſſez généralement connue pour qu'il ſuffiſe ici d'en rappeler les idées principales. (*Expoſition de la doctrine de Barthez*, pag. 293.)

(2) *Voyez*, pour le précis de ce Mémoire, le mot EXPECTANTE (médecine), par Vicq-d'Azyr, & les réflexions de M. Pinel dans ſa *Médecine clinique*.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 82 sur 787

poſent. Elles ſont préférées par les praticiens prudens, dans tous les cas où la tendance à une terminaiſon naturelle n'offre pas des inconvéniens graves, lors même que d'autres méthodes donneroient l'eſpérance de plus de célérité dans la cure; parce qu'il eſt rare que ces dernières inſpirent la même ſécurité, & ne ſoient pas plus pénibles pour les malades: ils ne ſe laiſſent pas aller, par exemple, au plaiſir d'*égorger une fièvre ſynoque* dès ſon premier début, au moyen d'une ſaignée perturbatrice, malgré les ſuccès que Galien obtint de cette méthode, parce que cette maladie, contenue dans certaines bornes, n'a pas plus de chances défavorables que l'affoibliſſement introduit par le remède. Ils ne déploient pas de grands moyens pour s'oppoſer à la ſuppuration des phlegmaſies, qui n'intéreſſent point les organes eſſentiels; ils tâchent ſeulement, quand la nature eſt impuiſſante, ou quand elle agit avec trop d'impétuoſité, de maintenir la maladie dans un degré modéré qui prévienne les dégénérations dont elle eſt ſuſceptible; mais les méthodes naturelles ſont de rigueur, lorſque la maladie peut être conſidérée comme une fonction deſtinée à combattre une cauſe morbifique qu'il n'eſt pas en notre pouvoir de détruire, à moins que cette fonction, par ſon anomalie, ne riſque de devenir ruineuſe pour les forces. »

L'idée des méthodes analytiques ſe rattache plus particulièrement aux notions qui ſervent de baſe à la doctrine pathologique de Barthez, & doit par cela même exciter beaucoup plus d'attention. « L'auteur, d'après le plus ſavant de ſes » biographes, ne ſe contente pas de diſtinguer, » comme l'ont preſcrit Galien, Fernel, Hoffmann, » tous les *inſtitutiſtes*, & preſque tous les praticiens anciens & modernes, les maladies complètes qui peuvent ſe trouver réunies en plus » ou moins grand nombre dans tel exemple, qui » fait le ſujet d'un problème clinique: il va plus » loin.

» D'abord il ne veut pas que le médecin confonde la ſimple coïncidence de deux maladies » qui marchent concurremment, ſans exercer l'une » ſur l'autre une influence réciproque, avec la » réunion intime & la preſque confuſion, qui fait » que l'une de ces maladies a une correſpondance » conſtante d'accroiſſement, d'état de déclin, » avec l'autre, & que tous les phénomènes des » deux ſont coordonnés comme s'ils appartenoient » à une ſeule. Il ne faut pas gliſſer légèrement ſur » ces deux cas de co-exiſtence; la ſeconde ſeule » mérite le nom de complication. La préſence » ſimultanée du ſcorbut & de la ſyphilis conſtitutionnelle dans le même individu, fournit ſouvent » l'occaſion de conſtater cette différence: tantôt » ces deux maladies reſtent indépendantes l'une » de l'autre, ont leurs ſymptômes bien diſtincts, » ſuivent chacune leur marche, cèdent ſéparément aux traitemens reſpectifs qu'on leur oppoſe, » ſans que les variations de l'une influent ſur l'autre; » tantôt elles s'uniſſent pour marcher enſemble, » au point qu'il n'eſt plus poſſible de les guérir » iſolément, & que chacune retient ou rappelle » l'autre quand on l'attaque ſeule. La complication proprement dite eſt d'autant plus digne d'attention, qu'elle embarraſſe ſingulièrement la » marche des maladies connexes, comme les fièvres » périodiques doubles, triples, en offrent la » preuve journalière.

» Pour donner un exemple de la décompoſition » d'une maladie dans la plupart des catarrhes, » particulièrement dans ceux qui reviennent périodiquement, Barthez trouve:

» 1°. Surabondance d'humeurs féreuſes.

» 2°. Mouvement fluxionnaire qui les porte ſpécialement ſur les membranes muqueuſes du nez » ou des poumons.

» 3°. Modification de l'action vitale de ces » membranes, qui les met en harmonie avec les » autres actes élémentaires & les fait concourir au » même but (c'eſt-à-dire, à l'excrétion des matières redondantes), mais qui peut dégénérer » en une irritation exceſſive ou en atonie.

» Cette décompoſition eſt l'idée pour laquelle » montrent le plus de répugnance, ceux qui ſe » repréſentent tous les ſymptômes d'une maladie » comme les effets néceſſaires d'un dérangement » de la conſtitution du corps, ou bien de l'exaltation ou de l'affoibliſſement d'une faculté vitale, » comme de l'irritabilité, de la ſenſibilité, de » l'excitabilité; en un mot, comme les réſultats » co-exiſtans indiſpenſables d'une cauſe unique. » Mais ce préjugé ne tient pas contre l'examen » comparatif de l'univerſalité des faits. »

Nous ne ſoumettrons pas tout ce paſſage à une critique détaillée; mais pour le faire apprécier à nos lecteurs, pour former leur opinion ſur les idées de l'auteur concernant la pathologie en général & les méthodes thérapeutiques en particulier, il nous ſuffira de remarquer que Barthez & M. Lordat, préoccupés par leur idée fixe de puiſſance vitale, produiſant des actes qui s'enchaînent par les liens de la ſynergie, perdent de vue le changement, l'altération des organes & de leurs fonctions, à l'obſervation & à l'analyſe deſquelles il faut néceſſairement s'attacher pour ſe faire des notions exactes d'une maladie.

Quant à la ſurabondance d'humeur féreuſe & au mouvement fluxionnaire, &c., on croiroit entendre un diſciple de Sennert, de Schneider, ou du moins un phyſiologiſte qui, dominé par d'anciennes habitudes d'eſprit, oublie que la ſurabondance d'humeur féreuſe n'eſt point une cauſe, mais un effet, & qu'elle dépend toujours d'une activité augmentée dans les organes qui ſécrètent cette humeur, & que cette activité morbide, cette irritation ſécrétoire, forment la circonſtance principale de la maladie.

Du reſte, les méthodes analytiques, en ad-

mettant cette dénomination, devroient avoir eſſentiellement pour but de ſoumettre un mode de traitement quelconque à l'inveſtigation attentive, à l'étude véritablement analytique de l'organiſation, dans un état quelconque de maladie, afin de diſtinguer les phénomènes purement ſympathiques ou ſymptomatiques, des phénomènes eſſentiels ou primitifs, & qui ſeuls peuvent fournir les indications d'une médication curative, comme il eſt facile de le voir dans pluſieurs phlegmaſies du cerveau, des reins, de l'utérus, qui occaſionnent de la toux, des palpitations, des nauſées, des vomiſſemens, avant que l'on ait pu apercevoir d'une manière directe le genre de trouble ou de léſion qui leur eſt propre.

Les méthodes empiriques abſolues, rentrent toutes dans la ſous-diviſion que Barthez déſigne ſous le titre de *méthodes empiriques ſpécifiques*. La curation directe, évidente de la maladie, par un changement de l'organiſation qui n'avoit pu ſe prévoir, & qui demeure inexpliqué, même dans l'état préſent des connoiſſances, eſt le ſeul & unique phénomène que l'on provoque dans l'emploi de ces méthodes, dont pluſieurs ſe ſont conſervées par des traditions populaires, & ſont encore partie aujourd'hui d'un fonds de connoiſſances ou de notions que l'on retrouve chez les peuplades ſauvages & dans les dernières claſſes de la ſociété.

Les méthodes de traitement, moins éloignées des idées phyſiologiques & de la manière de voir de la plupart des médecins, peuvent être rapportées à un petit nombre de diviſions beaucoup plus ſimples & plus rapprochées de la pratique médicale.

Ces méthodes peuvent être rapportées à deux modes principaux de médecine ou de médications; ſavoir :

1°. La médecine expectante. (*Voyez* ce mot.)

2°. La médecine agiſſante.

La médecine agiſſante ſe partage à ſon tour en deux claſſes de méthodes thérapeutiques, que nous avons déjà indiquées ; ſavoir :

1°. La médecine de ſymptôme ou la médecine palliative.

2°. La médecine de la maladie, ou la médecine curative.

Les méthodes que comprend cette dernière claſſe, & qui méritent plus particulièrement le nom de *thérapeutiques*, peuvent être rangées ſans effort ſous deux principaux titres :

1°. Les méthodes ſcientifiques ou dogmatiques.

2°. Les méthodes empiriques.

1°. Méthodes scientifiques ou dogmatiques.

Toutes les maladies, ou du moins preſque toutes les maladies que nous connoiſſons, ſe rapportent à une très-longue & très-ancienne expérience de l'humanité ; elles ont été obſervées, reconnues, traitées long-temps avant l'époque, où la connoiſſance de l'organiſation étoit aſſez avancée pour faire découvrir *à priori*, & par une induction tranſcendante ou ſcientifique, les moyens les plus propres à les combattre. Ainſi donc, quoique la plupart des méthodes de traitement aujourd'hui en uſage ne ſoient pas purement empiriques, & que l'on puiſſe même en expliquer quelques-unes par une application judicieuſe de certaines données phyſiologiques, les méthodes dogmatiques ſont néceſſairement en très-petit nombre, ſurtout ſi on n'accorde ce nom qu'à celles que l'on a trouvées *à priori*, & en ſe faiſant une idée exacte de l'altération vitale & du changement organique qui en réclame l'uſage.

Nous citerons pour exemple de ces méthodes, le traitement général de pluſieurs phlegmaſies latentes & chroniques, long-temps confondues avec des fièvres eſſentielles ; le traitement particulier de pluſieurs irritations cérébrales, par la combinaiſon de l'application de la glace ſur la tête, avec les dérivatifs les plus énergiques; le traitement également particulier de l'apoplexie, du croup, de la gravelle, d'après des inductions phyſiologiques & anatomiques ; l'emploi de l'extrait de noix vomique dans certaines paralyſies, celui de l'acide pruſſique dans la plupart des toux ſympathiques & convulſives, &c. &c.

2°. Méthodes empiriques.

Les méthodes empiriques ſont le fondement ou du moins la partie la plus étendue de la pratique médicale ; nous les réunirons ſous deux chefs, ſavoir :

1°. *Les méthodes empiriques rationnelles ou philoſophiques.*

2°. *Les méthodes empiriques abſolues ou populaires*, que nous devons à la tradition, & que les médecins éclairés emploient ſans doute avec plus de diſcernement que les charlatans ou les médicaſtres, mais ſans être plus inſtruits ſur le mode d'action des moyens que l'on met en uſage dans ces méthodes.

Si l'on vouloit traiter des méthodes thérapeutiques avec plus de détail, & dans le deſſein d'y rattacher des vues de pratique médicale & des notions ſuffiſamment étendues de thérapeutique, il faudroit reprendre ſous ce point de vue les différentes eſpèces de médications que nous avons établies, en faiſant abſtraction de l'effet indirect ou curatif des médicamens, & dont chacune, ſi on l'enviſage ſous ce dernier rapport, peut être regardée comme une méthode thérapeutique qui préſente ſes indications particulières, & dont l'application exige ſouvent le concours de pluſieurs circonſtances, dont il importe de faire connoître l'influence & la combinaiſon.

En s'attachant à ces idées de détail ou de pratique, on paſſeroit ſucceſſivement en revue les

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 84 sur 787

ſédations ſpoliatives, mais principalement l'uſage des ſaignées locales ou générales, les excitations phlegmaſiques internes ou externes, les excitations non ſécrétoires & purement toniques, les excitations ſécrétoires en général, les médications vomitives & purgatives en particulier; enfin, les excitations antidotiques ou révulſives, ſoit ſpécifiques ou déterminées, qui répondent en grande partie à l'emploi des médicamens qui ſont l'objet des méthodes perturbatrices & ſpécifiques de Barthez. (*Voyez*, dans le volume précédent, notre article MÉDICATIONS, p. 575.) (J. L. M.)

MÉTHODIQUES (Secte, Ecole des).

Le nom de *médecin méthodique* ne rappelle guère aux eſprits ſuperficiels & preſqu'étrangers à la marche que l'eſprit humain a ſuivie dans les ſciences médicales, que l'idée du reſſerrement & du relâchement, *ſtrictum* & *laxum*, conſidérés comme deux manières d'être générales du corps humain, auxquelles on pouvoit rapporter en dernière anayſe, les diverſes manières d'être malade & les différentes méthodes thérapeutiques.

Cependant cette hypothèſe conſtitue bien moins le dogmatiſme des méthodiſtes, ſi on le conſidère avec un peu plus d'attention, que la manière de philoſopher des médecins de cette ſecte. Ce qui les caractériſe, c'eſt la force d'eſprit avec laquelle ils ſentirent le beſoin de rejeter dans les théories médicales, les puiſſances ſurnaturelles, les forces occultes des péripatéticiens, les cauſes finales, les cauſes éloignées, ſans doute pour ſe rapprocher davantage de la pratique, pour tenir un juſte milieu entre les empiriques & les dogmatiſtes, & pour s'attacher aux cauſes directes & prochaines qu'ils auroient dû ſeulement conſidérer d'une manière moins générale.

Du reſte, en déſignant la ſecte de ces médecins, ſous le nom de *méthodiſtes*, on fit beaucoup moins attention à leurs dogmes qu'à leur pratique, au mode de traitement, au régime qu'ils ſuivoient jour par jour dans les maladies, avec une conſtance & une rigueur qui leur étoient propres; d'où ce nom de *méthodiſtes* qui leur fut donné (1).

Cælius d'Aurélie eſt le ſeul médecin méthodique dont les ouvrages ſoient arrivés juſqu'à nous dans toute leur intégrité, & d'après leſquels nous puiſſions connoître d'une manière poſitive la théorie & la pratique de cette ſecte médicale.

Themiſon & Theſſale ſont regardés généralement comme ſes fondateurs; mais on peut en découvrir le point de départ & l'origine dans la première application de la philoſophie corpuſculaire à la médecine, dans l'idée vraiment philoſophique de négliger, dans les maladies, les cauſes occultes, pour s'attacher aux cauſes prochaines, aux changemens phyſiques & matériels des maladies; idée que l'on fait remonter à Aſclépiade, dont les opinions s'étoient elles-mêmes formées d'après le ſyſtème d'Epicure : comme s'il avoit été dans la deſtinée de l'eſprit humain, que chaque ſyſtème dominant de philoſophie eût dû ſubjuguer & détourner la médecine de ſon veritable but, aux différentes époques de ſon hiſtoire !

Déjà & long-temps avant Epicure, l'école éléatique avoit cru expliquer le monde par des atomes inviſibles, dont la rencontre & le mélange faiſoient naître tous les corps de la nature, ſecondés dans la ſuite d'ailleurs dans leurs mouvemens par des génies, des eſprits, une chaleur intégrante.

Epicure s'attacha excluſivement à la rencontre fortuite, au mélange ſpontané des atomes, ſans admettre l'idée des cauſes finales, ce qui le porta à négliger la dialectique, pour donner toute ſon attention aux cauſes véritablement agiſſantes & aux réſultats de ſon expérience. Tout parut ſe concevoir & s'expliquer ſuivant Aſclépiade dans la ſtructure & les fonctions du corps humain, dans l'état de ſanté & de maladie, par le mouvement régulier & le mouvement irrégulier de ces atomes, n'admettant ni force primitive dans l'organiſation, ni opérations ſalutaires de la nature, ni ſympathie entre les organes (1).

Du reſte, Aſclépiade n'admettoit comme une ame, que le ſouffle & le pneuma, ou les atomes les plus déliés, les plus ſubtils, dont il ſuppoſoit la ſource, ſoit dans les alimens, ſoit dans l'air atmoſphérique.

La digeſtion, les ſécrétions, la ſenſibilité, lui paroiſſoient également s'expliquer par la même hypothèſe, dont les applications lui étoient d'autant plus faciles qu'il n'étoit point embarraſſé dans leur uſage par des notions exactes d'anatomie & de phyſiologie, que Galien lui reproche d'avoir négligées (2).

Suivant la déduction tirée du même principe, toutes les maladies devoient ſe produire par le changement des rapports qui exiſtent naturellement entre les atomes & leurs pores ou vacuoles, ce qui conduiſit à jeter les baſes du ſolidiſme, & à ne regarder l'altération des humeurs que comme la cauſe occaſionnelle & éloignée des maladies, n'admettant dans les mêmes vues ni les mouvemens, ni les jours critiques, ni les mouvemens ſalutaires de la nature.

Il paroîtroit, d'après le témoignage de Cælius

(1) Cette méthode uniforme & rigoureuſe de régime & de traitement forme ce que l'on a appelé dans l'hiſtoire de la médecine, *le cycle analeptique des Grecs*, κυκλος ἀναλεπτικός, *circulus reſumptivus* des Latins.

(1) *Voyez* Galien, *paſsim* Cælius Aurelianus, l. c., pag. 42, mais ſurtout Sprengel, traduction françaiſe, tom. II, pag. 9.

(2) Aſclépiade & ſon école méconnoiſſoient la véritable différence qui exiſte entre les artères & les veines. Il croyoit, ainſi que la plupart des médecins de l'antiquité, que l'air pénètre du poumon dans le cœur, & confondoit les nerfs avec les ligamens.

Aurelianus, qu'Aſclépiade auroit le premier diſtingué les maladies aiguës des maladies chroniques, & l'hydropiſie aiguë ou fébrile en particulier, de l'hydropiſie chronique ou apyrexique (1).

Du reſte, ſuivant les auteurs anciens qui nous ont fait connoître Aſclépiade, ce médecin auroit fait quelques obſervations importantes ſur les fièvres doubles-tierces de Rome, ſur la luxation ſpontanée du fémur (2), ſur des méthodes de traitement plus douces & plus rationnelles, ſur un emploi plus reſtreint, plus modéré des vomitifs & des purgatifs, enfin ſur l'uſage aſſez fréquent de la ſaignée, modifié d'ailleurs d'après la connoiſſance du tempérament & du climat (3).

Les différens moyens, les divers procédés de l'hygiène, mais principalement les douches, qu'il paroît avoir employées le premier, les bains froids, différens exercices, & même la déclamation, le chant, la muſique, &c., faiſoient partie de la médecine d'Aſclépiade.

Aſclépiade compta pluſieurs hommes célèbres parmi ſes partiſans & ſes diſciples, entr'autres Nicon d'Agrigente, dont Cicéron a cité le livre ſur la polyphagie; Artorius, ami & médecin d'Auguſte, qui mourut dans un naufrage, peu de temps après la bataille d'Actium (4).

Les médecins qui ſuivirent cette carrière ouverte par Aſclépiade & par ſes diſciples, & que l'on a plus particulièrement déſignés ſous le nom de *médecins de l'école méthodique*, ſont principalement Themiſon de Laodicée, Theſſale de Tralles, regardés comme les fondateurs de cette ſecte; leurs nombreux diſciples (5) Soranus d'Ephèſe, qui ſe livra à l'anatomie; Moſchion, juſtement célèbre par ſes recherches ſur les maladies des femmes & l'éducation phyſique, & Cælius Aurelianus, que ſes ouvrages, malgré l'imperfection & la négligence du ſtyle, ont placé au premier rang parmi les médecins les plus célèbres de l'antiquité. Tels ſont les principaux médecins que l'on comprend ſous le nom collectif ou générique de *médecins de la ſecte méthodique*. Galien, qui ſouvent en a parlé ſans impartialité, leur reproche très-injuſtement d'avoir négligé l'anatomie, pluſieurs d'entr'eux s'étant occupés avec diſtinction de ſon étude & de ſes progrès (1). Toutefois les méthodiſtes, qui s'attachoient principalement à découvrir des indications générales, ne donnèrent pas autant d'importance que les dogmatiſtes, à l'étude détaillée de l'organiſation. Suivant leur doctrine, on devoit regarder la ſanté comme l'état naturel ou habituel des organes, & la maladie, comme le trouble ou le déſordre des fonctions.

L'étiologie ou la connoiſſance des cauſes, paroiſſoit ſuperflue dans les opinions de cette ſecte. Les cauſes occaſionnelles, telles que l'impreſſion ſubite du froid, & même les poiſons, ſuivant la même théorie, ne fourniroient les indications principales du traitement, que dans la circonſtance où leur effet prolongé exigeroit leur expulſion: comme dans le cas d'un corps étranger ou de certaines ſubſtances vénéneuſes; autrement la cauſe prochaine, c'eſt-à-dire, le mode d'altération ou de changement d'où réſulte la maladie, & qui ne ceſſe que lorſque la ſanté eſt rétablie, doit ſeule occuper le médecin & ſervir de baſe à une méthode rationnelle de régime & de traitement. Nous venons de voir qu'Aſclépiade avoit eſſayé de déterminer ce *comment*, ces cauſes prochaines des maladies, d'après le ſyſtème d'Héraclide & d'Epicure, & par des changemens dans les rapports des atomes avec leurs vacuoles, & des obſtacles à la circulation.

Themiſon, voulant donner plus de préciſion à cette théorie, & s'attacher à des diſpoſitions plus faciles à reconnoître, crut pouvoir rapporter en dernière analyſe les nombreuſes altérations dont le corps de l'homme eſt ſuſceptible, à deux modes principaux de léſions : un excès de force ou de tenſion, & un défaut d'énergie, le *ſtrictum* & le *laxum*, dont ſi ſouvent on a parlé ſans avoir approfondi l'eſprit & les intentions de la ſecte, qui en avoit fait un des principes de ſa doctrine.

Theſſale, en adoptant ces idées du *ſtrictum* & du *laxum*, revint d'une manière marquée aux opinions d'Aſclépiade, & chercha, au défaut du *reſſerrement* ou du *relâchement*, une indication qui avoit pour objet de rétablir le rapport naturel des pores & des atomes, ce qui fut déſigné ſous le nom de *métaſyncriſe*, qui répond à la *métaporopoïèſe* de Galien & à la récorporation (*recorporatio*) de Cælius Aurelianus. Du reſte les méthodiſtes, en donnant ainſi une généralité ſans limite à leurs notions des grandes analogies & des cauſes prochaines de la maladie, attachoient peu d'importance aux affections locales, & méconnoiſſoient l'effet particulier de la plupart des médicamens.

Quelques-uns croyoient principalement apercevoir dans la ſuppreſſion ou la diminution des évacuations, des ſignes du *ſtrictum*, & dans leur augmentation, dans leur abondance, des ſignes

(1) Cælius Aurelianus, *Chron.*, lib. III, c. 8, p. 469.

(2) Nicetas, *Scriptores chirurgiæ*, pag. 154.

(3) Aſclépiade, dans l'angine violente, ſaignoit des deux bras.

(4) On lui attribue un livre ſur l'hydropiſie, & un autre ſur la longévité.

(5) On cite parmi les diſciples de Themiſon, Antonius Muſa, affranchi & médecin d'Auguſte, un certain Eudème & Vectius Valens, connu, l'un par ſes intrigues amoureuſes avec une belle-fille de Tibère, & l'autre par un commerce du même genre avec la fameuſe Meſſaline; Charmis de Marſeilles, qui, à l'exemple d'Antonius Muſa, fit un grand uſage des bains froids dans ſa pratique; enfin, Megès de Sidon, qui s'occupa plus particulièrement de la chirurgie.

Les principaux élèves de Theſſale ſont: Appollonide de Chypre, Philomænas, à qui l'on doit de bonnes obſervations cliniques.

(1) Principalement Soranus, Moſchion, Cælius Aurelianus, &c.

du *laxum ;* l'augmentation ou la diminution de volume des parties avoient la même ſignification pour quelques autres ; mais on ne peut guère douter d'ailleurs que le détail de la pratique, qui ne leur étoit pas étranger, ne leur ait fait reconnoître des rapports plus variés, plus étendus, entre les diſpoſitions générales ou internes des parties, le *ſtrictum* ou le *laxum*, & la phyſionomie des malades ou les ſymptômes, les phénomènes extérieurs des maladies.

Ajoutons que lorſque les indications générales manquoient aux méthodiſtes, ils s'attachoient alors aux indications chirurgicales, qu'ils rapportoient à des corps étrangers ou hoſtiles, ou à des changemens morbides dans le volume & la ſituation des parties. Les médecins de la même ſecte s'occupèrent ſéparément des maladies mentales, que l'un d'eux a beaucoup mieux connues que tous les médecins qui l'avoient précédé (1) ; ils donnèrent beaucoup d'importance au rapport ſympathique des différens organes, & en firent ſouvent d'heureuſes applications à l'étude & au traitement des maladies. Ce traitement, ainſi que nous l'avons déjà énoncé d'une manière générale, conſiſtoit dans certains médicamens, & dans un régime dont l'uſage étoit déterminé rigoureuſement par le jour ou les périodes des maladies, & ſurtout des maladies aiguës. Ainſi, dans le premier période de l'une de ces maladies, on ſuſpendoit l'uſage des alimens, ou du moins on ne permettoit que des alimens très-légers.

Dans le période ſuivant (l'*augment*, l'état de la maladie), on s'attachoit d'une manière plus particulière aux indications tirées du *ſtrictum* ou du *laxum ;* plus tard, on employoit les calmans ou quelques légers toniques, & plus tard encore, c'eſt-à-dire, dans le *déclin*, on rendoit les alimens aux malades.

Les médecins de la ſecte méthodique perfectionnèrent évidemment la doctrine des indications (2) ; ils employèrent utilement les ſaignées, les narcotiques, & pluſieurs préparations toniques & ſtimulantes. On pourra du reſte ſe faire une idée beaucoup plus exacte de leur méthode thérapeutique, en liſant dans Cælius Aurelianus la deſcription & le traitement de quelques maladies particulières, aiguës ou chroniques, telles que la péripneumonie & l'hydropiſie, que Sprengel a judicieuſement choiſies pour exemple. (*Voyez* Sprengel, traduction françaiſe, tome II, pages 44 & 45.) (Moreau de la Sarthe.)

MÉTHODISME, MÉTHODISTES. On a donné ce nom, en Angleterre, à une ſecte religieuſe caractériſée par l'exagération avec laquelle elle s'attache à la ſévérité déjà outrée de la religion anglicane & aux pratiques les plus minutieuſes du culte. Cette ſecte a fait plus particulièrement des progrès dans la dernière claſſe de la ſociété, & ce n'eſt pas ſans raiſon que quelques philoſophes, quelques médecins, l'ont accuſée d'avoir contribué plus qu'aucune autre cauſe, à l'augmentation du nombre des aliénés en Angleterre, depuis un demi-ſiècle. (*Voyez*, dans ce Dictionnaire, l'article Médecine morale, page 416 & ſuivantes.) (J. L. M.)

MÉTIERS (Inſalubrité des). (*Hygiène publique.*) Les magiſtrats chargés de la conſervation de la ſanté publique doivent compter au nombre de leurs plus importans devoirs, les ſoins relatifs à la raréfaction de l'atmoſphère, à la ſalubrité des villes & des campagnes ; ils doivent prendre toutes les meſures pour que les citoyens ne ſe nuiſent pas mutuellement dans l'exercice de leurs droits reſpectifs. Je parcourrai rapidement cette matière intéreſſante, mais je ne ferai qu'indiquer les précautions convenables, renvoyant aux ouvrages *ex-profeſſo* qu'il eſt toujours néceſſaire & utile de conſulter : tels ſont les excellens articles d'hygiène renfermés dans ce Dictionnaire, & dont on doit le travail au ſavant profeſſeur Hallé ; tel eſt le bon *Traité de police médicale* du docteur Frank, dont il ſeroit ſi avantageux d'avoir une traduction françaiſe ; tel eſt l'intéreſſant *Traité de médecine légale* du docteur Fodéré. J'emprunterai de ces derniers ſavans juſqu'à leurs expreſſions : les rédacteurs d'un ouvrage encyclopédique devant, à mon avis, s'occuper moins de fournir de leur propre fonds, que de préſenter aux lecteurs le réſumé ou l'analyſe raiſonnée de ce qui a été le mieux écrit & le plus profondément penſé, ſur les diverſes parties de la ſcience dont ils ſont chargés de tracer le tableau.

L'homme, en s'écartant de l'état de nature, a-t-il gagné au change ? C'eſt une queſtion difficile à réſoudre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a acheté les bienfaits de la civiliſation au prix de ſa ſanté & de ſon repos. Les arts qui ſont le charme de la vie, en abrègent la durée ; les métiers devenus néceſſaires à l'homme pour ſon logement, ſon vêtement, la préparation de ſes alimens, pour tous ſes beſoins & toutes ſes jouiſſances, ne s'exercent qu'au détriment de la ſanté des individus conſacrés à de pénibles travaux, & ſouvent même nuiſent à ceux dans le voiſinage deſquels ces travaux ſe préparent, s'achèvent & ſe perfectionnent. C'eſt dans ce dernier cas que les lois de police médicale doivent déterminer les lieux deſtinés à l'exercice de certaines profeſſions, en éloignant des villes, des hameaux, des habitations réunies, toutes celles qui peuvent devenir nuiſibles à la ſanté publique. C'eſt le plus ſouvent par la viciation de l'air atmoſphérique, ou par ſon imprégnation de ſubſtances délétères,

(1) Cælius Aurelianus. (*Voyez* dans le volume précédent notre article Médecine morale, pag. 393 et ſuiv.)

(2) Ils avoient défini la méthode, la ſcience des indications générales qui tombent ſous les ſens, celle qui a pour objet de guérir les maladies.

que les métiers deviennent préjudiciables à la ſanté des citoyens qui habitent le voiſinage des ateliers, des uſines, des manufactures; c'eſt par la nature non reſpirable de certaines ſubſtances gazeuſes, ou par les qualités malfaiſantes de certaines émanations, que ſe produiſent la plupart des accidens.

Examinons donc ce qui ſe paſſe dans l'exercice des métiers, dans leſquels on prépare ou travaille les diverſes ſubſtances fournies par les deux règnes organique & inorganique. Parcourons les uſines deſtinées à la fonte des métaux, les laboratoires où s'opèrent en grand les décompoſitions & les recompoſitions chimiques; les ateliers des manufactures & des arts, les fabriques de verre, de poteries, de ſoufre, des acides & des ſels, des ſavons, du tabac, les raffineries de ſucre; portons-nous vers les marais, les lacs, les amas d'eaux ſtagnantes, les mares où pourriſſent les fumiers, où rouiſſent les chanvres, où ſe macèrent les ſubſtances végétales ou animales; recherchons les cauſes d'inſalubrité des métiers où l'on prépare les matières diverſes, les fabriques de chandelles, d'amidon, les boucheries, les tanneries, les mégiſſeries; reconnoiſſons l'influence pernicieuſe du voiſinage des cimetières, des voiries, des amoncelemens de fumiers dans les campagnes & des boues dans les villes; réuniſſons enfin, dans le cadre le plus reſſerré, tous les cas où l'intervention des lois & les réglemens de police médicale ſe trouvent néceſſaires. Je n'ai point à parler ici du danger de l'exercice des arts & des métiers en ce qui concerne les artiſtes & les ouvriers eux-mêmes. Le médecin Ramazzini a traité cette matière avec autant d'intérêt que d'exactitude & de vérité. Fourcroy a traduit, dans ſa jeuneſſe, cet ouvrage, & y a ajouté d'excellentes notes. Il eût été à deſirer que les occupations de ce profeſſeur célèbre lui euſſent permis de donner une nouvelle édition de ſon travail; il l'auroit ſans doute enrichi des brillantes découvertes de la chimie & de la phyſique modernes. Un ouvrage de cette nature, pour être bien traité, demande un auteur également verſé dans toutes les parties des ſciences naturelles.

Mines & travaux du métallurgiſte. Les mines où s'exécutent les travaux du métallurgiſte, & particulièrement les fontes de métaux, peuvent être préjudiciables à la ſanté de ceux qui occupent les habitations voiſines, ſoit par la trop grande quantité de gaz acide carbonique qui ſe mêle à l'atmoſphère, en raiſon de la conſommation plus ou moins conſidérable du charbon, ſoit par la volatiliſation des matières métalliques qui y ſont traitées. Il eſt donc important d'iſoler les uſines où les métaux ſe traitent en grand par le feu, & particulièrement les laboratoires où ſe préparent les ſels mercuriels, le muriate mercuriel doux, le muriate ſuroxigéné de mercure, la calcination du cobalt pour l'évaporation de l'arſenic, &c. &c.

Soufre acide ſulfurique. Les procédés néceſſaires à l'extraction du ſoufre, des pyrites qui le contiennent, la ſublimation du ſoufre, la fabrication de l'acide ſulfurique, celle des ſulfates de fer, de cuivre & de zinc, la compoſition de différens ſels par l'intermède des ſulfates métalliques, tels ſont les travaux en grand dans leſquels le gaz acide ſulfureux ſe dégage en quantité plus ou moins conſidérable. Les vapeurs de cette nature qui ſe répandent dans l'atmoſphère, peuvent devenir, en paſſant dans l'économie animale, par la reſpiration, très-dangereuſes aux habitans des lieux voiſins de ces ateliers. Ramazzini rapporte l'hiſtoire d'un procès intenté à un fabricateur en grand de ſublimé corroſif, par un citoyen qui habitoit une maiſon voiſine du laboratoire; la demande, en partie, tendoit à faire transférer la fabrique hors de l'enceinte de la ville, attendu que les vapeurs du vitriol en combuſtion incommodoient tout le voiſinage; on prouvoit que la mortalité étoit devenue plus grande, depuis l'époque de cet établiſſement, & que les maladies de poitrine étoient très-communes dans tous les lieux voiſins dont l'atmoſphère pouvoit contenir des émanations ſulfureuſes. Le jugement rendu, maintint le fabricateur dans ſon établiſſement; Ramazzini s'élève avec raiſon contre cet arrêt. De pareilles manufactures, dit M. Fodéré, doivent être éloignées des habitations communes, & lorſque l'on veut en établir de nouvelles, les magiſtrats doivent, avant de le permettre, faire faire, par des médecins inſtruits, des informations exactes de *commodo & incommodo*.

Verreries. L'air atmoſphérique peut être également altéré dans ſa compoſition par la quantité de gaz acide carbonique qui ſe dégage des matières combuſtibles ou des ſubſtances ſalino-terreuſes, dans la vitrification de la ſilice par la potaſſe ou la ſoude. Si l'on fabrique en grand des verres colorés ou achromatiques, le voiſinage a de plus à craindre la volatiliſation des matières métalliques en fuſion qui ſont néceſſaires à cette eſpèce de verre. Les fabriques de poteries pourroient devenir dangereuſes, leurs couvertes étant compoſées de plomb & d'étain fondus enſemble & réciproquement oxidés, ſi ces travaux étoient aſſez conſidérables pour qu'il y eût une grande & abondante volatiliſation de ces ſubſtances métalliques.

Savonnerie. Les émanations qui ſe dégagent des matières propres à la fabrication des ſavons, peuvent devenir très-préjudiciables à la ſanté des individus qui ſont expoſés à reſpirer les miaſmes avec l'air atmoſphérique. Ce ſont des vapeurs lixivielles très-fétides, réſultats du mélange de la ſoude avec la chaux vive délayée dans l'eau; des molécules huileuſes, volatiliſées par la chaleur pendant la combuſtion du ſavon, devenues très-empyreumatiques par la même action du feu, répandant au ſein de l'atmoſphère une odeur tout-à-fait rebutante & nau-

ſéabonde, & des vapeurs très-âcres, qui donnent de grands maux de tête & affectent très-facilement les poitrines délicates.

Raffineries de ſucre. La raffinerie du ſucre conſiſte à le faire bouillir dans de l'eau de chaux avec du ſang de bœuf. Cette opération en grand donne lieu à des exhalaiſons dans l'atmoſphère environnante, de ſubſtances gazeuzes très-délétères, qui paroiſſent provenir de la volatiliſation de l'acide pyro-muqueux mêlé aux produits que peut fournir le mélange de la chaux, du ſang de bœuf & de l'eau. Ces fabriques doivent donc, autant qu'il eſt poſſible, être éloignées du ſein des villes & des habitations réunies; & toutes les fois que des plaintes ſont portées à ce ſujet, des informations doivent être exactement faites, & les magiſtrats doivent appeler à la rédaction des rapports & procès-verbaux, à cette occaſion, des médecins inſtruits dans la théorie & dans la pratique des ſciences & des arts chimiques.

Fabriques de ſuif. Le ſuif fondu exhale des émanations qui révoltent l'odorat & le goût, ſe portent rapidement ſur le ſyſtème nerveux, ſoulèvent le cœur, peuvent exciter des vomiſſemens, des défaillances & pluſieurs autres accidens. L'air qui eſt imprégné de ces molécules huileuſes ne peut ſe reſpirer impunément. L'atmoſphère intérieure des ateliers de ces fabriques n'eſt, pour ainſi dire, qu'un air empeſté par une vapeur graſſe, âcre & puante. On voit combien il ſeroit dangereux que l'air extérieur que reſpirent les individus occupant les habitations voiſines, fût imprégné de ces vapeurs que l'habitude fait à peine ſupporter aux ouvriers de cette profeſſion. Ces conſidérations puiſſantes déterminèrent, en 1780, le lieutenant-général de police de Saint-Germain-en-Laye, à proſcrire les fonderies de ſuif du ſein de la ville, & à ordonner à tous bouchers, épiciers, chandeliers & autres particuliers fondant le ſuif en branches, de tranſporter leurs ateliers hors de la ville, en des lieux aſſez éloignés des autres habitations, 1°. pour éviter le malheur de l'incendie, qui n'eſt que trop commun dans la conflagration des graiſſes; 2°. pour préſerver le voiſinage de la reſpiration de cet air infect. Cette ſentence fut homologuée par le parlement de Paris. (*Voyez* la *Collection des cauſes célèbres*, vol. XXIII, 199°. cauſe.) Qui croiroit que des médecins ont dernièrement propoſé la reſpiration habituelle de l'atmoſphère des fonderies de ſuif pour la guériſon des maladies de poitrine?

Fabrique de cordes à boyaux, tanneries, &c. Il convient également d'écarter du ſein des villes les fouleries, les fabriques de cordes à boyaux, les ateliers des tanneurs, des corroyeurs, des mégiſſiers, & toutes manufactures où l'on emploie des matières animales dans un état de décompoſition plus ou moins avancée. L'odorat en eſt d'abord affecté déſagréablement; les communications nerveuſes entre les organes intérieurs & ceux de l'odorat & du goût ne tardent pas à faire éprouver des accidens de toute eſpèce. Il faut lire l'élégante diſſertation de Platner, profeſſeur en médecine à Leipſick, ſur les maladies produites par les immondices & les émanations infectes. A Rome, les ateliers, les manufactures, les laboratoires de toutes les profeſſions dont l'exercice & les travaux pouvoient préjudicier à la ſanté publique, étoient ſitués au-delà du Tibre. Ce n'étoient pas des citoyens romains qui exerçoient ces profeſſions préjudiciables à la ſanté publique, c'étoient des Juifs, des eſclaves, des peuples vaincus. (*Voyez* la *Topographie de Rome*, par Marliani, & l'ouvrage d'Alexandre Donatus ſur le même ſujet.)

Il n'eſt pas moins eſſentiel à la ſalubrité publique, d'éloigner du ſein des habitations des campagnes, les mares, les eaux croupiſſantes, les étangs artificiels & les flaques d'eaux ſtagnantes deſtinées au rouiſſage des lins & des chanvres, les foſſes des tanneurs & des chamoiſeurs, &c.; de tous ces lieux s'élèvent des émanations dangereuſes, lorſque ſurtout leur action délétère eſt miſe en activité par la chaleur & l'humidité de l'atmoſphère.

Boues & immondices. L'enlèvement des boues & des immondices dans les villes n'eſt pas un objet de moindre importance. On ſe rappelle avec douleur les temps où les maladies épidémiques renaiſſoient tous les ans par ces cauſes. Les rues de Paris n'ont été pavées que dans le douzième ſiècle. Philippe-Auguſte fut excité à ordonner cette opération, par l'horrible puanteur qui s'exhala d'un bourbier ſous ſes yeux; mais cette précaution ſage ne fut réellement miſe à exécution que dans le quatorzième ſiècle. Un réglement de police du 6 novembre 1778 ordonna aux particuliers de faire balayer tous les jours le devant de leurs maiſons. (*Voyez* le *Dictionnaire de police* de Delamarre, articles *Boues*, *Nettoiement*, &c.)

Foſſes d'aiſance. L'établiſſement des foſſes d'aiſance en France eſt très-moderne, & la plupart des villes du Midi donnent encore à cet égard l'exemple de la malpropreté la plus préjudiciable à la ſanté publique. Une ordonnance de François Ier. en 1539, confirmée par Henri II en 1550, renouvelée par un arrêt du parlement de Paris en 1605, enjoint à tous les propriétaires de pratiquer des foſſes d'aiſance dans leurs maiſons, & de faire enlever les matières fécales aux heures de la nuit & en des lieux éloignés des villes, & d'où les émanations ne peuvent être portées dans les cités par les vents les plus ordinaires au canton..... La négligence de ces meſures & de ces précautions a plus d'une fois donné occaſion au développement des maladies putrides les plus dangereuſes; car on ſait que le gaz azote, le gaz hydrogène, l'hydrogène ſulfuré, ſont tous de nature ſédative & propres à la production des fièvres du plus mauvais caractère.

Inhumations des citoyens. La relégation des cimetières

cimetières hors des villes, qui n'a commencé à avoir lieu en France qu'en 1776, enſuite de la déclaration du Roi, du 10 mars de la même année, eſt une des meſures les plus importantes d'hygiène publique. Il y a lieu de s'étonner qu'une précaution ſi ſage & ſi utile ait été priſe ſi tard; depuis long-temps elle étoit ſollicitée par tous les bons eſprits : il a fallu des exemples terribles pour déterminer d'une manière ſérieuſe & efficace, cette utile tranſlation. Il faut avoir le ſoin de les placer de manière à ce que les vents dominans du pays ne portent pas ſur la ville les émanations cadavéreuſes qui peuvent s'élever dans l'atmoſphère. Il eſt avantageux de faire des plantations à l'entour, parce que ces grands végétaux abſorbent le gaz azote, en débarraſſent l'atmoſphère & y répandent des torrens de gaz oxygène. Les cadavres doivent être enfouis à une certaine profondeur, & dans les temps des maladies épidémiques, lorſque les inhumations ſont nombreuſes, il eſt néceſſaire de répandre dans les foſſes une quantité ſuffiſante de chaux.

Voiries. Des précautions analogues doivent être priſes pour les voiries. Depuis long-temps des réglemens de police, très-ſages, ont été rendus : leur exécution eſt nulle. Dans la plupart des lieux, les voiries ſont à l'air libre; les gaz que laiſſent exhaler les ſubſtances animales à l'état de décompoſition, ſe répandent dans l'atmoſphère qui leur ſert de véhicule pour les porter dans les lieux voiſins, juſqu'à ce que leur diſſémination ſoit opérée; les animaux s'emparent des membres épars des cadavres, les traînent çà & là, & répandent au loin une odeur infecte. On ne ſauroit croire à quel point ces immondices peuvent préjudicier à la ſanté des êtres qui en reſpirent les miaſmes, ou qui ſe trouvent dans la ſphère de leur activité. (Gilbert.)

Nota. L'article qui précède, & que nous avons trouvé dans les archives de l'*Encyclopédie méthodique* pour la partie médicale, renferme pluſieurs réflexions & pluſieurs obſervations utiles; mais la queſtion qui vient d'être traitée, ne s'y trouvant pas conſidérée avec aſſez d'étendue, & ſous les points de vue divers que l'on doit y découvrir, nous avons cru devoir y joindre les réflexions ſuivantes, dans une eſpèce d'appendice ou de ſupplément.

Métiers (Conſidération phyſiologique & médicale des).

Métier, de *miniſterium*, exprime, dans un ſens détourné de l'acception étymologique & primitive, l'exercice d'une profeſſion quelconque, & plus ordinairement des profeſſions & des arts mécaniques.

Les métiers, conſidérés relativement à la médecine & à la phyſiologie, préſentent deux objets principaux de recherches & d'obſervations; ſavoir :

1°. Les effets des profeſſions ou des métiers ſur l'organiſation, les caractères extérieurs, la phyſionomie propre aux différentes claſſes de la ſociété qui les exercent, le mode de complexion ou de tempérament qui réſulte de cet exercice. (Conſidérations phyſiologiques.)

2°. Le danger, l'inſalubrité de pluſieurs profeſſions, les maladies qui ſont comme attachées à leur exercice, & contre leſquelles il n'eſt pas toujours impoſſible d'employer des moyens préſervatifs & une prophylactique ſpéciale. (Conſidérations médicales.)

I. Considération physiologique.

§. Ier. *Idée générale de l'influence des métiers & des profeſſions, conſidérée comme une cauſe principale d'inégalité & de variété parmi les hommes.*

L'exercice varié des métiers nombreux dans leſquels ſe déploie la vie laborieuſe & active de l'homme en ſociété, modifie ſenſiblement l'extérieur du corps, & produit à la longue, dans l'organiſation, des diverſités aſſez prononcées, aſſez profondément établies, pour devenir des caractères de race, & ſe communiquer par une tranſmiſſion héréditaire. Cette circonſtance doit être regardée comme la cauſe la plus énergique & la plus ſoutenue des grandes inégalités & des grandes différences parmi les hommes, chez les nations policées.

En général, on peut regarder tout métier, toute profeſſion, comme une condition particulière de la vie, qui fait dominer, ou qui du moins rend permanentes certaines habitudes phyſiques ou morales, certaines directions de l'eſprit, dont l'expreſſion profonde & ſans ceſſe renouvelée, donne à tous les hommes d'un même état un air de famille.

Si la profeſſion & le métier ſont exercés en commun, il ſe joint à leur effet la puiſſance incalculable de l'imitation, une ſorte d'action ſympathique de l'homme ſur l'homme.

Rien, en général, ne tend plus fortement à donner à la phyſionomie & à l'eſprit un caractère uniforme & commun, comme d'être ſous le même joug, de porter les mêmes fers, de travailler & de vivre enſemble dans une même atmoſphère, dans un eſpace reſſerré, dans une uſine, dans un bagne, ſur un vaiſſeau, dans un cloître, dans un atelier, dans une manufacture.

Godwin, dans le roman de Fleetwood, a très-bien décrit cette uniformité de phyſionomie, dépendant d'un métier exercé dans le même local, par un grand nombre de perſonnes.

Un perſonnage épiſodique de ſon roman, Ruſigny, eſt frappé de cet effet profond & général de la même occupation, dans une filature de ſoie à Lyon : « Là, dit-il, toutes les phyſionomies des hommes, des femmes & des enfans occupés à la filature, avoient la même expreſſion, c'eſt-à-dire, l'air d'une attention ſtupide, d'une contrainte dou-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 90 sur 787

loureuſe, d'un emploi machinal & monotone de leurs forces, & d'une intelligence peu développée. »

Cet effet du rapprochement, qui favoriſe ſi puiſſamment les tendances ſympathiques & la faculté d'imitation, ſe montre encore d'une manière plus remarquable dans la phyſionomie des moines des différens Ordres, & ſurtout des Chartreux, des Carmélites, &c.

L'influence d'une même occupation & d'une réaction continuelle des phyſionomies, eſt ſi puiſſante qu'elle ne laiſſe preſque plus de phyſionomie individuelle. Le caractère particulier eſt en quelque ſorte maſqué & enveloppé par le caractère général de la profeſſion. C'eſt ſans doute par un effet de la même cauſe, que les habitans d'un village ou d'une petite ville, ont un air de famille bien plus marqué que les habitans des grandes villes, où, indépendamment de la diverſité des exercices & des paſſions, le principe de l'imitation agit avec moins de force.

Une profeſſion exercée pendant long-temps, & que l'on abandonne enſuite, laiſſe ſouvent un caractère *indélébile*, un certain air, une habitude de corps, une tournure particulière, qui n'échappent point à l'œil pénétrant & exercé d'un obſervateur habile.

Un de mes amis qui voyageoit en Italie, à l'époque où un grand nombre de moines ſéculariſés s'y trouvoient, manquoit rarement de les reconnoître, non-ſeulement à cette phyſionomie d'uniforme que l'on remarque particulièrement chez les moines des différens Ordres, mais à une certaine manière de ſe tenir & de marcher, déterminée par l'habitude de porter la robe longue.

M. Deſtutt de Tracy, qui réunit à un eſprit éminemment philoſophique, une grande délicateſſe de tact & d'obſervation, m'a dit qu'étant colonel au régiment de Penthièvre, il reconnoiſſoit à la première vue, ſi un homme qui ſe préſentoit pour s'engager avoit déjà ſervi, quel que fût d'ailleurs ſon coſtume, & dans le cas même où cet homme auroit quitté le ſervice depuis long-temps. Pluſieurs déſerteurs furent reconnus de cette manière & forcés d'avouer leur déſertion. Un de ces hommes ſe préſenta un jour au moment d'une parade. M. de Tracy le reconnut auſſitôt & fit part de ſon obſervation au major du régiment; celui-ci répondit qu'en effet il étoit évident que cet homme avoit déjà ſervi, mais qu'en outre il ſortoit des galères. Un mouvement habituel de la paupière, dont les galériens contractent l'habitude en travaillant au ſoleil avec un ſimple bonnet, avoit fait une auſſi rédoutable révélation au clairvoyant major.

L'homme qui vouloit s'enrôler, confirma par ſes aveux les ſoupçons des deux officiers auxquels il s'étoit adreſſé, & dont l'art de deviner lui donna autant d'effroi que de ſurpriſe.

Pluſieurs métiers, pluſieurs profeſſions ne bornent pas d'ailleurs, comme on ſait, leur influence à des changemens dans les traits du viſage. Les différentes attitudes que pluſieurs de ces profeſſions exigent, l'emploi inégal des forces de la vie, dans leur exercice, la manière dont les organes extérieurs ſont modifiés dans cet emploi, l'éducation, le développement, l'augmentation du volume des uns; l'oiſiveté, la foibleſſe, l'appauvriſſement des autres; tous les changemens de forme, d'allure, de phyſionomie, de caractère qui dépendent de ces différences, occaſionnent dans l'eſpece humaine des variétés & preſque des races particulières d'hommes, que l'obſervateur philoſophe ſe plaît à remarquer & à reconnoître au milieu d'une grande population, comme celle de Londres ou de Paris.

Des effets auſſi remarquables pourroient être étudiés ſous pluſieurs points de vue très-importans; ſavoir :

1°. L'examen des organes des différentes parties du corps, des divers genres de facultés qui ſont le plus employés dans l'exercice de chaque profeſſion.

2°. La conſidération des localités & des milieux où certaines claſſes d'artiſans ſont obligées de travailler dans un état d'iſolement ou de ſociété.

3°. L'idée générale du genre d'induſtrie, des mœurs & des paſſions particulières qui paroiſſent inſéparables de pluſieurs métiers, & qui ajoutent à leur influence & à leur expreſſion.

Les différentes portions de la ſociété, ſi on les conſidéroit ſous ces différens rapports, donneroient néceſſairement lieu à un grand nombre de remarques auſſi utiles que curieuſes, & de ſemblables obſervations deviendroient bientôt la partie la plus riche & la plus attachante du genre de connoiſſances que l'on a commencé à cultiver en Allemagne, dans ces derniers temps, avec autant de zèle que de ſuccès, ſous le nom d'*Anthropologie*, ou d'*Hiſtoire naturelle des facultés phyſiques & morales de l'humanité*. Ce ſeroit là une carrière nouvelle que nous apercevons, mais ſans oſer tenter de la parcourir. Tout en reconnoiſſant ſon importance, ſon étendue, nous nous bornerons à un petit nombre de remarques, qui ſeront préſentées avec le deſſein d'appeler l'attention des médecins philoſophes ſur ce genre d'obſervations, & de faire apercevoir combien l'étude comparative des variétés de l'eſpèce humaine qui ſont ſous nos yeux, & que produiſent & reproduiſent ſans ceſſe les différentes habitudes de la vie ſociale, pourroient étendre le domaine de la phyſiologie.

On a bien obſervé & bien décrit les grandes variétés de l'eſpèce humaine; il ne ſeroit pas moins curieux & moins utile d'étudier les variétés de détail, qui ſont ſi nombreuſes, & qui dépendent de la diverſité des conditions chez les peuples policés. L'organiſation humaine, ſoumiſe chez ces peuples à tant de cultures différentes, ployée à tant d'uſages divers, appliquée à une ſi grande multitude de ſervices & d'emplois, & changée, altérée ou perfectionnée par toutes ces cauſes de modification, doit préſenter & préſente en effet une

foule de variétés de formes & de phyſionomies, qui ſeroient encore bien plus remarquables & plus profondes, ſans le changement perpétuel & le croiſement de toutes les conditions.

Un naturaliſte philoſophe a ſouvent remarqué combien la puiſſance de l'homme apportoit de variété dans l'hiſtoire de la nature. Et en effet, les animaux, les plantes, envahis, ſubjugués par la toute-puiſſance de l'homme, ont éprouvé des tranſformations continuelles. Les animaux domeſtiques entraînés, pour ainſi dire, par les révolutions & les viciſſitudes humaines, ont changé de forme en changeant de climat, de nourriture, d'habitudes; quelques-uns, plus particulièrement tourmentés & travaillés ſans ceſſe par l'homme, ont perdu entièrement leur caractère originel; des déformations éventuelles, des empreintes profondes de ſervitude, des ſtigmates de douleur & d'altération ſe ſont tranſmis par hérédité; & après avoir été des changemens individuels, ſont devenus des diſpoſitions propres à l'eſpèce, comme on le voit par le cochon domeſtique, la chèvre d'Angora & le chameau.

L'homme n'a pas exercé une moindre influence ſur lui-même, par la variété de ſes occupations, à meſure que la civiliſation a fait des progrès; & ſi, chez les peuples modernes, les profeſſions étoient héréditaires, comme dans l'antique Egypte, on conçoit aiſément qu'il ſe formeroit au milieu des grandes villes, des races d'hommes qui différeroient les unes des autres, de manière à ce qu'il fût impoſſible de les méconnoître.

Chaque métier, chaque profeſſion doit être regardée en général comme une éducation ſpéciale prolongée & de toute la vie, qui développe, qui exerce, qui fortifie quelques organes, & établit un rapport particulier de l'homme avec la nature.

Que de différences & de variétés dans les effets de cette éducation! Ici c'eſt l'œil qui domine & qui eſt parvenu à un degré de juſteſſe, de fineſſe & d'activité inconcevables : ici ce ſont l'oreille & toutes les actions, toutes les combinaiſons de mouvement & d'idées qui ſe rapportent à ce ſens; dans d'autres cas, ce ſont l'odorat, la main, le bras, le tronc, les jambes, le larynx; chez d'autres, enfin, le cerveau, qui lui ſeul ſe prête à tant de cultures & de modifications différentes dans les phénomènes de la mémoire, de l'obſervation, du calcul, de la méditation, de l'imagination, &c. &c.

C'eſt de toutes ces diverſités, dans l'emploi de l'organiſation & la direction de la vie, que réſultent néceſſairement parmi les hommes tant d'inégalités, de diſſemblances. De grands avantages, certains genres de ſupériorité paroiſſent réſulter de ces cultures inégales & diverſes; mais ces eſpèces de perfectionnemens ſont tout-à-fait illuſoires, & du moins partielles & incomplètes.

Ce n'eſt même qu'aux dépens des autres organes, que la partie du corps ou le genre de facultés le plus employé, acquiert une prédominance marquée.

Dans la petite économie vivante de l'individu, comme dans la grande organiſation ſociale, l'empire ne s'acquiert que par des ſacrifices; & le luxe, la force, la richeſſe de certaines parties, produiſent l'appauvriſſement & la débilité générale : on diroit qu'il n'y a pour toute l'organiſation, qu'une quantité donnée de force vitale, & qu'*éduquer* plus particulièrement & perfectionner par l'apprentiſſage & l'exercice d'une profeſſion quelconque, un genre d'organes & de facultés, c'eſt affoiblir les autres en accumulant, par une forte d'uſurpation, les puiſſances de la vie dans quelques régions privilégiées de l'organiſation. Ne va-t-on pas même quelquefois juſqu'à ſacrifier des organes, pour en perfectionner d'autres? & c'eſt ainſi que l'on mutile les hommes pour les faire mieux chanter, & que l'on dénature les plantes pour avoir des fleurs doubles, aux dépens des organes de la reproduction.

Si l'on vouloit trouver la véritable cauſe de l'inégalité parmi les hommes, il faudroit la chercher dans cette diverſité d'emplois & d'uſages, auxquels les progrès de l'art ſocial ont inſenſiblement façonné l'organiſation.

Les conditions, les profeſſions dans leſquelles les forces de la vie ſe dirigent plus particulièrement du côté de l'organe intellectuel, tout en affoibliſſant l'organiſation, doivent faire obtenir les premiers rangs; ils ſont annoncés par les ſignes de nobleſſe les moins équivoques, par une phyſionomie morale bien marquée, & par tous les ſignes du développement & de l'empire de la vie intellectuelle, aux dépens de la vie animale.

Les conditions, les profeſſions qui n'exigent que des facultés phyſiques, & qui laiſſent à la vie animale toute ſon activité, marquent néceſſairement les dernières places; & entre ces deux extrêmes, ſe trouvent diſtribués les autres profeſſions & métiers, où les forces phyſiques ſont combinées avec un développement intellectuel qui augmente inſenſiblement, depuis les arts & métiers les plus ſimples, juſqu'aux beaux-arts, dont l'exercice exige à la fois un eſprit cultivé & une éducation particulière des ſens & de la main.

§. II. *Des principales variétés de l'organiſation qui dépendent de l'influence phyſique ou de l'exercice mécanique des métiers ou des profeſſions.*

Chaque métier, chaque profeſſion a une influence bien marquée, non-ſeulement ſur la phyſionomie, mais ſur la forme du corps & ſur l'enſemble de l'organiſation. Lichtemberg, dans ſon Commentaire curieux & piquant de l'œuvre d'Hogarth, a très-bien remarqué que ce célèbre peintre des vices & des ridicules, a donné l'air d'un cordonnier au tailleur, qui ſe trouve dans l'une de ſes gravures, dont la ſérie préſente dans

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 92 sur 787

ſes différentes époques & ſes différentes révolutions, la *vie du libertin*.

Parmi les arts & métiers, ou les profeſſions qui ont une influence phyſique auſſi remarquable, les uns agiſſent ſur l'enſemble du corps, d'autres ſur quelques-unes de ſes parties, dont l'altération & le perfectionnement entraînent enſuite des variétés générales.

Les métiers qui agiſſent plus particulièrement ſur l'enſemble du corps, ſont ceux de ſoldat, de tireur d'armes, &c. Les ſoldats ont en outre la poitrine ſaillante, le ſternum ſenſiblement élevé, les muſcles pectoraux volumineux, & les épaules reculées & rapprochées l'une de l'autre en arrière.

D'autres habitudes de métiers donnent plus de force & de volume à la partie poſtérieure du corps, & l'emploient d'une manière prédominante; d'autres augmentent le volume, l'énergie, la flexibilité des jambes & des cuiſſes, des bras & des avant-bras, des hanches & des omoplates.

Tous les hommes qui portent des fardeaux, ſont en général faciles à diſtinguer par leur dos un peu voûté, la largeur de leurs épaules, la force & la maſſe de tout l'appareil muſculaire dorſal & lombaire, & le rétréciſſement de la poitrine. Les vignerons, les cultivateurs, dans tous les pays où l'on travaille à la houe, ſe courbent avant l'âge, & plutôt par la nature que par le nombre de leurs travaux.

Les faiſeurs de tours, & principalement les danſeurs de corde, n'ont pas les muſcles des jambes & des cuiſſes auſſi développés que les danſeurs & les coureurs. L'éducation particulière qu'ils donnent à leurs muſcles, a conſtamment pour objet, ſurtout chez les danſeurs de corde, de maintenir le centre de gravité dans les poſitions les plus difficiles, ce qui doit donner & ce qui donne en effet, aux muſcles des lombes, du baſſin & de la cuiſſe, une force & une flexibilité caractériſtiques. Dans ces profeſſions & dans toutes celles qui s'en rapprochent, la colonne dorſale acquiert une ſoupleſſe & une extenſibilité que l'on conçoit à peine.

L'habitude des révérences & des inflexions que multiplie une politeſſe ſans meſure & ſans vérité, donne auſſi, à la longue, une molleſſe & une docilité de corps qui ſont caractère, & à l'occaſion deſquelles un ſatyrique a dit avec beaucoup d'eſprit, qu'il falloit ranger certains courtiſans parmi les animaux ſans vertèbres. Les danſeurs ſont facilement reconnoiſſables à l'étendue des mouvemens de la cuiſſe ſur le baſſin; à leur corps toujours ſenſiblement porté en arrière, à leurs pieds tournés en dehors; enfin, au volume & à la force de tous les muſcles extenſeurs des extrémités inférieures.

Les maîtres à danſer, qu'il ne faut pas confondre avec les danſeurs, ont ordinairement quelque choſe de gêné dans les manières, d'affecté, d'académique, tourné en ridicule par Hogarth, & ſur lequel Diderot revient ſouvent dans ſes obſervations.

Les tailleurs ont un peu les pieds tournés comme ceux des danſeurs; leur poitrine eſt étroite, enfoncée; l'air commun de leurs attitudes & de leurs mouvemens les font aiſément reconnoître, même à travers le coſtume ſouvent élégant, dont quelques-uns affectent de ſe parer.

Les cordonniers ont encore à un degré plus marqué, ce reſſerrement de la poitrine que l'on obſerve chez les tailleurs, & ſont bien ſignalés par ces attitudes roides & ces mouvemens qui ne ſont jamais décrire aux membres qui les exécutent, ces lignes ondoyantes, propres aux évolutions & aux attitudes gracieuſes & diſtinguées.

Une ſemblable phyſionomie de profeſſion ne peut guère ſe méconnoître, & il falloit ſans doute toute l'expérience de la jeune fille dont parle la Bruyère, pour regarder comme un amant tout prêt à lui faire une déclaration d'amour, l'homme habillé de noir, qui ſe mit à ſes pieds pour en prendre la meſure.

Ramazzini, qui a publié un excellent ouvrage ſur les maladies des artiſans, a attribué une influence beaucoup plus déformatrice aux métiers de tailleur & de cordonnier. Suivant cet obſervateur, les cordonniers (*ſutores*) & les tailleurs (*ſarcinatores*), ainſi que les ouvriers & toutes les ouvrières qui travaillent à l'aiguille, ſont expoſés à ſe courber avant l'âge, & ont une démarche gauche, embarraſſée; c'eſt un ſpectacle vraiment curieux, ajoute Ramazzini, que de voir, à certaines fêtes de l'année, les communautés de cordonniers, de tailleurs, aller en proceſſion, en bon ordre, deux à deux, ou bien aſſiſter au convoi de quelques-uns de leurs confrères.

Les cordonniers ont en outre, dans l'expreſſion morale & la phyſionomie, quelque choſe de caractériſtique, des traits, un certain air, que Lavater avoit décrits dans l'édition allemande de ſon ouvrage, ce qui lui attira des remontrances aſſez ſévères de ſon gouvernement.

La manière de marcher des marins & leur attitude habituelle ne ſont pas moins caractériſtiques que toutes les variétés qui viennent d'être indiquées. Les hommes de cette profeſſion ſe tiennent & marchent toujours les jambes très-écartées, & les pieds tournés en dedans : poſture qu'ils ont évidemment priſe par l'habitude des mouvemens néceſſaires pour maintenir leur équilibre au milieu des oſcillations du vaiſſeau.

Le métier de tiſſerand, auquel Montaigne a attribué une influence ſi ſingulière (1), & dont les effets ont d'ailleurs été pris en conſidération par les médecins qui ont écrit ſur les maladies des artiſans, ne paroît pas modifier l'extérieur du

(1) Montaigne attribue à cette influence une diſpoſition plus marquée aux plaiſirs de l'amour, mais d'après des motifs qui ne paroiſſent pas appuyés ſur l'obſervation.

corps assez fortement pour former un caractère de profession. Les cavaliers ont dans la forme des jambes, une tournure particulière, une configuration qui les fait aisément reconnoître, comme on peut le remarqner en observant avec attention les courriers & les postillons.

Les métiers qui exercent plus particulièrement les extrémités supérieures, & dont on reconnoît l'influence au développement des bras, sont ceux de boulanger, de tanneur & de batelier, &c.

Si je voulois peindre Caron, dit Hogarth, je lui donnerois des jambes grêles & de larges épaules, dussé-je ne pas avoir pour moi l'autorité du plus petit bas-relief.

Il y a des métiers & des professions paisibles & sédentaires, qui, sans changer en aucune manière la forme du torse ou des membres, se manifestent par des altérations du visage.

Ainsi, par exemple, l'habitude de fumer rend la lèvre inférieure un peu plus grosse & pendante, ce que l'on peut aisément remarquer chez les personnes qui font usage de la pipe.

Les souffleurs en verre, les musiciens qui donnent du cor, de la trompette, ont, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, les joues plus volumineuses, par un effet nécessaire de l'extension forcée & souvent renouvelée des muscles buccinateurs. Les joueurs de flûte, de hautbois, de clarinette, ont au contraire le milieu des joues serré & un peu creux, par une suite nécessaire de la contraction fréquente & vive des muscles buccinateurs.

Les horlogers, & en général tous les ouvriers en petits objets, les naturalistes, mais principalement les botanistes & les faiseurs d'observations microscopiques, ont, toutes choses égales d'ailleurs, le front inégalement ridé, & des rides rayonnantes plus marquées à l'angle externe de l'œil gauche, qu'ils tiennent habituellement fermé,

La profondeur & l'étendue des rides inter-sourcilières annoncent l'habitude de la méditation. On pourroit remarquer que le même chiffre physionomique est quelquefois gravé par d'autres habitudes étrangères à la pensée, comme chez les ouvriers employés à la soudure.

Chez les forgerons, les ferruriers, les verriers, les émailleurs, & tous les artisans qui sont constamment exposés à une chaleur rayonnante, on aperçoit assez ordinairement, & d'une manière plus sensible que chez les autres hommes, des rides autour de chaque œil, ce qui dépend de la contraction habituelle de l'orbiculaire des paupières.

Ces emplois si différens de la force musculaire, qui s'annoncent ainsi par des caractères extérieurs & par des variétés dans la forme humaine, produisent dans la force musculaire, comparée chez un grand nombre d'individus, des diversités & des variations qui ont beaucoup moins de latitude dans le genre de vie uniforme des sauvages.

Voici, à ce sujet, les résultats aussi curieux qu'intéressans de quelques expériences faites avec le dynamomètre de Régnier, par Péron, chez plusieurs peuplades très-peu avancées dans l'état social.

A la terre de Diemen, dont les habitans sont encore dans le premier âge de la civilisation, aucun sauvage n'a pu faire, par la pression des mains, qu'un effort égal à soixante myriagrammes, & indiqué par le degré 60.

A l'île Maria, Péron fit usage du même instrument devant plusieurs habitans, pour les engager à l'imiter; aucun d'eux ne put porter l'aiguille aussi loin que lui; mais l'un de ces sauvages, humilié par cette différence, fit les plus grands efforts pour avoir plus de succès : irrité par son impuissance, & voulant donner un démenti à l'instrument, il s'avança sur Péron & saisit fortement son poignet avec les deux mains, en le défiant de se dégager.

Quoique troublé par le ton de colère du sauvage, Péron lui fit bientôt lâcher prise, & le saisissant à son tour, il résista à tous ses efforts, en prouvant ainsi que l'instrument avoit raison.

A la Nouvelle-Hollande, où la civilisation est un peu plus avancée, il y eut un sauvage qui fit marcher l'aiguille jusqu'au soixante-deuxième degré.

A Timor & chez les Malais, l'aiguille fut portée un peu plus loin, mais toujours beaucoup moins que par les Français & les Anglais, soit par la pression avec les mains, soit par la force des lombes. Ce qui est d'ailleurs plus remarquable dans ces expériences, c'est le caractère de leur résultat d'uniformité & de rigueur chez les sauvages, opposé aux variations & aux diversités de ces mêmes résultats chez les Européens, ce qui ne peut dépendre que de l'inégalité des conditions, des différences & des modifications sans nombre de l'organe musculaire, par les métiers & les professions.

Si nous voulions suivre l'organisation humaine à travers tous les changemens que lui impriment l'apprentissage & l'exercice des arts & métiers, nous verrions que plusieurs de ces changemens ne se bornent pas à l'extérieur du corps & à des variations dans les formes.

Plusieurs de ces conditions de la vie ont une influence profondément nuisible, & agissent en dérangeant la santé & en altérant sensiblement l'organisation.

Les professions dangereuses, souvent mortelles, sont malheureusement trop nombreuses, & les gens du monde qui jouissent en paix des avantages d'une haute civilisation, sont loin de savoir à combien de maux & de dangers sont exposés les hommes qui leur procurent une partie de ces avantages.

Des recherches sur un pareil sujet sont bien affligeantes; elles ne portent pas sans doute à calomnier les sciences, ou à se plaindre avec l'élo-

quent philoſophe de Genève, des progrès de l'art ſocial, mais elles jettent involontairement dans une mélancolie philantropique, qui diſpoſe à porter ſur les derniers rangs de la ſociété un coup d'œil moins indifférent. Elle engage ſurtout à s'occuper avec le zèle d'une humanité plus fervente & plus généreuſe, des moyens & des reſſources les plus propres à diminuer le nombre des maux & des dangers attachés à un ſi grand nombre de conditions.

Les ſignes les plus apparens de ces métiers inſalubres & dangereux, ſont des altérations des traits & de la couleur du viſage, qui appartiennent plutôt à une hiſtoire des maladies qu'à un traité de phyſiognomie.

Qui pourroit analyſer & ſignaler toutes ces altérations, & la multitude des dégénéreſcences de la carnation naturelle que préſente la teinte jaunâtre & rembrunie, ou les divers degrés d'étiolement du grand nombre d'artiſans qui exercent leur métier au milieu des entours les plus inſalubres, à l'ombre & à l'humidité, &c. ?

Il y a quelques années, tous les ouvriers d'une galerie de charbon, près Valenciennes, furent attaqués d'une maladie dont pluſieurs moururent, & qui parut aſſez grave & aſſez extraordinaire pour exciter l'attention & la ſollicitude du gouvernement, au point de l'engager à faire envoyer à Paris, dans l'hoſpice de l'Ecole de médecine, quatre de ces malades. J'ai examiné pluſieurs fois, avec le ſentiment d'une vive commiſération, les malheureuſes victimes d'une profeſſion auſſi inſalubre. Leur phyſionomie, toute l'habitude extérieure de leur corps, laiſſoient voir aiſément l'étendue & la profondeur du dérangement de leur organiſation.

La décoloration de la peau étoit univerſelle, & non-ſeulement leur teint étoit blafard & jaunâtre, mais la conjonctive, le revers des paupières, l'intérieur de la bouche, & juſqu'à la langue, étoient également privés de leur couleur naturelle. Le viſage étoit bouffi & d'un jaune blafard, non pas comme dans la jauniſſe, mais de ce jaune que préſente la cire blanche quand elle a été gardée.

Cette altération de la couleur peut être regardée comme un degré extrême, dont ſe rapprochent, par une foule de nuances plus ou moins fortes, d'autres altérations également produites par les arts & métiers; de tels ſignes annoncent bien évidemment un dérangement intérieur, dépendant du milieu dans lequel l'artiſan travaille, ou des ſubſtances qu'il manie; une influence profonde, qui a occaſionné de véritables dégénéreſcences de l'eſpèce humaine : altérations dont on ne trouvera malheureuſement que trop d'exemples, ſi, ſe conſacrant à l'obſervation particulière des dernières claſſes du peuple, avec cet eſprit qui conduiſit le vertueux Hogarth dans les priſons & dans les hôpitaux, on viſitoit avec ſoin les mines, les foſſes, les réduits, les laboratoires, les ateliers inſalubres, où tant d'ouvriers & d'artiſans ſont renfermés & paſſent ſouvent une grande partie de leur vie, ſans éprouver l'action vivifiante de la lumière.

§. III. *De certaines variétés qui ſont produites dans l'homme par l'influence morale des métiers & des profeſſions.*

L'exercice des différens métiers fait dominer dans le caractère de celui qui s'y livre, certaines facultés intellectuelles ou certaines paſſions dont l'expreſſion habituelle donne néceſſairement à la phyſionomie quelque choſe de caractériſtique.

Cette influence morale des diverſes conditions de la vie n'eſt pas toujours, il faut l'avouer, auſſi marquée que l'influence phyſique de la même cauſe; ſouvent même cette influence morale eſt ſi délicate, ſi légère, que le phyſionomiſte le plus habile a peine à la ſoupçonner ou du moins à la reconnoître.

Les phyſionomies des métiers & des profeſſions les plus faciles à reconnoître, ſont d'ailleurs celles qui dépendent, ſoit d'une paſſion modérée, mais continue & en quelque ſorte abſorbante & excluſive; ſoit de paſſions & d'émotions plus variées, mais violentes, cruelles & déformatrices.

Dans les diverſes phyſionomies qui réſultent de la profeſſion ou d'une habitude dominante quelconque, on reconnoît ou une ſenſibilité très-exercée & un empire bien marqué, une direction particulière de la vie intellectuelle, ou une ſenſibilité morale très-obſcure & une prépondérance déſagréable de la vie animale. C'eſt à ce dernier genre de phyſionomie qu'appartiennent les phyſionomies qui ſe trouvent multipliées dans l'œuvre d'Hogarth, & dont la rencontre dans quelque rue écartée, ou ſur un grand chemin, ne pourroit manquer de nous être infiniment déſagréable.

Parmi les phyſionomies remarquables par l'empire de la vie intellectuelle & la direction particulière des idées & des ſenſations, ſuivant la profeſſion & la conduite ſociale, il y en a quelques-unes bien caractériſées, dont un peintre habile peut combiner avec plus ou moins d'effet les élémens. Nous citerons comme exemples, les gens d'affaires dans les caricatures d'Hogarth, & ceux du médecin & du notaire dans le teſtament d'Eudamidas, par le Pouſſin, ſi toutefois on peut rapprocher les noms d'Hogarth & du Pouſſin ſans blaſphème.

Il y a des types de profeſſion preſque convenus, arrêtés & non moins d'uniforme que l'habit, la décoration ou la livrée de certaines conditions. Pourroit-on nier, par exemple, qu'il n'y a pas des phyſionomies miniſtérielles, diplomatiques, auliques, militaires, ſacerdotales, médicales, académiques, &c..... ?

Un léger mouvement, une ſimple grimace, peut

faire la révélation la plus terrible, comme nous l'avons vu dans l'exemple du galérien qui, après avoir fait ſon temps, ſe préſentoit à M. de Tracy pour ſervir dans ſon régiment.

J'ai entendu dire pluſieurs fois à un obſervateur plein de ſagacité, que les chirurgiens habiles & très-exercés, ont dans la phyſionomie un trait particulier & dominant, qui dépend du mouvement habituel d'élévation de la lèvre ſupérieure, que l'on peut attribuer à l'effort qu'ils font ſur eux-mêmes, pour réſiſter à l'impreſſion que tend à leur faire éprouver le ſpectacle de la ſouffrance & de la douleur qu'ils ont ſous les yeux pendant les grandes opérations.

L'attention de l'homme qui écoute, ne modifie pas la phyſionomie comme celle de l'homme qui regarde; & il faudroit être bien peu obſervateur pour ne pas avoir été frappé ſouvent du genre de phyſionomies propres aux ſourds-muets & aux aveugles.

Un ſemblable ſujet de recherches ſeroit inépuiſable; il nous offre non-ſeulement de grands traits, des indications bien marquées, mais auſſi des nuances très-délicates & des variations que l'obſervateur le plus exercé peut ſeul reconnoître. Un même genre de phyſionomie eſt ſouvent ſuſceptible de pluſieurs modifications. Le type ſacerdotal eſt dans ce cas : il y a des phyſionomies *ſacerdotales ſubalternes*, *populaires*, & des phyſionomies *pontificales*.

Les phyſionomies ſacerdotales d'une claſſe inférieure ſont remarquables, en général, par quelque choſe de réſigné, de calme, qui annonce un eſprit borné, croyant : expreſſion dans laquelle on démêle auſſi trop ſouvent des ſignes de diſſimulation, d'une modeſtie affectée & d'une humilité qui eſt moins dans l'ame que dans les manières.

Les phyſionomies ſacerdotales d'un ordre plus élevé, s'annoncent à l'obſervateur exercé, par des marques d'un effort plus ſoutenu & d'une diſſimulation plus raffinée. Elles rentrent dans les phyſionomies diplomatiques. Ce ſont des viſages faits & imperturbables, des maſques qu'une volonté forte & éclairée & de grands interêts oppoſent comme une barrière, à l'effet extérieur des mouvemens de l'ame & des orages des paſſions. Nous trouvons des exemples de ce genre de phyſionomie dans les portraits de Ximenès, Léon X, Loyola, Boſſuet, Jules II, &c. Quelques phyſionomies ſacerdotales ſont remarquables par un certain air de fanatiſme non équivoque, mêlé à la ſévérité cruelle & à l'entêtement opiniâtre d'un eſprit borné: tel eſt le caractère que l'obſervateur le plus ſuperficiel ne peut guère s'empêcher de remarquer dans les différens portraits du Père Letellier, gravés par Nanteuil.

Les prêtres de chaque nation réuniſſent au type ſacerdotal quelque choſe de particulier qu'il eſt plus facile d'apercevoir que de décrire. Cette obſervation a déjà été faite par Lavater pour les prêtres berlinois; elle s'applique encore peut-être plus directement aux prêtres italiens ; & par exemple, qui pourroit ne pas reconnoître un air de parenté entre les deux prélats peints il y a plus de deux ſiècles par Raphaël, dans le tableau de Léon X, & les eccléſiaſtiques qui formoient le cortége du pape Pie VII pendant ſon ſéjour à Paris ?

Les moines des différens Ordres ont leurs phyſionomies particulières preſqu'auſſi prononcées que celle d'un peuple iſolé & formant une grande variété de l'eſpèce humaine. On a dû faire ſouvent cette réflexion, en admirant les tableaux de Leſueur : comme ces moines qu'il a peints ſont bien caractériſés ! comme toutes ces phyſionomies montrent bien, & avec la plus grande propriété d'expreſſion, l'ame de ces pieux ſolitaires ! Il y a dans ces figures quelque choſe de calme, de repoſé, d'étranger à la terre, qui ſe reproduit ſous mille formes, ſans fatiguer par l'uniformité. Si les ſolitaires de la Thébaïde, les Bénédictins, les Cordeliers, les Capucins, avoient eu un Leſueur pour les peindre, nous ne ſerions pas moins frappés du caractère particulier de leur phyſionomie, & du double effet produit ſur les traits du viſage de ces hommes raſſemblés par le pouvoir de l'imitation & l'action ſans ceſſe renouvelée d'habitudes & de penſées ſemblables.

Dans la ſociété, les phyſionomies que l'on reconnoît le plus aiſément ſont celles des marchands en détail, des gens d'affaires. Les petites paſſions, & principalement l'avarice & toutes ſes modifications, donnent à preſque tous les hommes qui exercent ces profeſſions, quelque choſe de meſquin, de reſſerré, de commun & d'antipathique pour tout homme accoutumé à de grandes penſées & à de généreux ſentimens; le ſavant, l'homme de lettres, le philoſophe, qui ſe rencontrent par haſard dans un tel monde, s'y trouvent à l'étroit, & dans un état de gêne & d'oppreſſion.

En général, les différentes profeſſions s'annoncent, ou par l'état du front & de l'œil, ou par l'état & les traits des ailes du nez & de la bouche, ſuivant que, dans l'exercice de ces profeſſions, dominent les hautes méditations, l'obſervation, les ſentimens profonds & durables, ou l'attention ſuperficielle, les perceptions rapides, & les petites paſſions des gens du monde.

Il eſt à remarquer ſurtout que les gens du monde, les courtiſans, tous les hommes qui cultivent beaucoup leur extérieur, qui font métier d'être aimables, ont une mobilité très-remarquable dans les ailes du nez & dans la lèvre ſupérieure, dont il eſt évident que l'appareil muſculaire eſt plus développé que chez les autres hommes.

Les gens de lettres diffèrent entr'eux, ſuivant le genre de vie & d'étude qu'ils ont adopté, ſuivant qu'ils vivent dans la ſolitude ou qu'ils ſe répandent dans la ſociété.

Il eſt à remarquer que Virgile & Racine, les

deux poëtes les plus corrects & les plus élégans, avoient un très-beau profil, & quelque chose même d'idéal dans la physionomie.

Il est impossible de ne pas entrevoir quelque liaison entre la profession, le talent, le caractère de plusieurs grands-hommes, & les traits de leur visage. J'ai fait souvent cette réflexion en contemplant avec une admiration religieuse un grand nombre de portraits de savans, de poëtes, d'artistes du premier ordre, mais principalement deux profils rapidement esquissés de l'Arioste & d'Annibal Carrache, qui font partie de la belle collection de gravures & de dessins que M. Lebreton avoit rassemblée pour servir à un grand travail sur l'état des arts en France.

Il est impossible de ne pas apercevoir la même liaison dans le buste de Molière, par Houdon; dans les beaux portraits de Ducis & de Corvisart, par Gérard; dans celui de Fox, par Reynolds; dans les têtes de Bossuet, Montesquieu, Raynal, Franklin, Diderot, &c.....

II. Considération médicale.

La position la plus heureuse de l'homme dans l'état de société, la plus favorable à la santé, est celle où tous les organes, toutes les facultés & les puissances de la vie sont également employés. Quelques professions & quelques conditions se rapprochent d'une situation aussi desirable; tout ce qui s'en éloigne, est plus ou moins contraire à la plénitude de la vie & à la conservation de la santé. Tout métier, toute profession qui tend à exercer plutôt un ordre particulier d'organes & de facultés, est nuisible, indépendamment de la salubrité ou de l'insalubrité du lieu où il s'exerce.

On a traité des maladies des gens de lettres, des gens du monde; il faudroit également traiter des maladies des agriculteurs, des porte-faix, des hommes de peine de toutes les classes, des artisans en général: c'est ce que Ramazzini a essayé de faire au commencement du dernier siècle.

On se trompe, on s'abuse, en général, pour ménager sa sensibilité & sa charité, lorsque l'on suppose une grande mesure de force, de santé & de longévité aux gens du peuple. Buffon a attaqué cette erreur & en a fait sentir les conséquences. C'est assurémment en connoissant les maux du peuple dans toute leur étendue, que l'on peut desirer davantage de les soulager, & ce n'est pas à la science qu'il convient de partager & de répandre des préjugés & des erreurs propres à encourager l'insouciance dédaigneuse de l'insensibilité.

La richesse, la grande aisance, dont on abuse souvent pour abréger sa vie & détruire sa santé, ne devroient être & ne se trouvent le plus souvent, lorsque l'on fait en faire usage, que des moyens de conservation & de bonheur qu'il est impossible de méconnoître. Un grand seigneur très-avancé en âge, & que l'un de mes plus estimables confrères soignoit dans ses dernières années, lui fit souvent l'aveu de tout ce qu'il croyoit devoir à son heureuse situation, & combien elle avoit contribué à lui donner une vieillesse sans infirmités.

Plus on s'éloigne de cette situation heureuse où la richesse permet de se placer, pour tirer le plus grand parti de la vie & réunir tous les moyens de longévité, plus on voit se multiplier les accidens ou les causes d'insalubrité, d'où résulte une vieillesse précoce ou une mort prématurée. Malheureusement le plus grand nombre des professions & des métiers ne se borne pas à nuire à la santé par un emploi forcé, ou par une distribution inégale des forces de la vie; plusieurs sont en outre accompagnés, dans leur exercice, de causes d'insalubrité très-actives, & de dangers qui apportent de grandes différences dans le bonheur, la santé & la durée moyenne de l'existence; ces inconvéniens, inséparables de la société, ne prouvent sûrement pas plus contre elle, que les volcans & les tempêtes contre la nature. Mais tout en faisant cette réflexion, comment ne pas s'affliger des maux réels & nombreux, attachés à la pratique de plusieurs arts & de plusieurs métiers qui empoisonnent ou abrègent la vie des hommes qui les exercent? Comment ne pas former des vœux sincères pour améliorer la condition de ces artisans, & en retirer au moins tout ce que l'indifférence, l'ignorance & les préjugés y laissent d'inconvéniens & de dangers?

Les métiers & les professions, considérés sous le rapport de leur danger & de leur insalubrité, peuvent être rapportés d'abord à deux grandes classes ou divisions; savoir:

1°. Les métiers ou les professions dont l'exercice n'est accompagné qu'accidentellement de dangers ou de circonstances nuisibles, qu'il est souvent possible d'éviter, au moins pour quelques-unes de ces professions: (le métier ou la profession de marin, de soldat, de pompier, de maçon, de couvreur, &c. &c. *Voyez* ces mots.)

2°. Les métiers ou les professions dont l'exercice est constamment ou habituellement accompagné d'un certain danger & de causes permanentes d'insalubrité. Ce sont principalement les professions & les métiers de cette classe qui modifient sensiblement la santé, & qui font naître parmi ceux qui les exercent, des maladies particulières. Elles se rangent naturellement dans deux grandes sections; savoir:

1°. Les métiers ou professions qui exercent inégalement nos différens organes, qui peuvent en déformer, en affoiblir quelques-uns & déranger sensiblement l'ordre des fonctions: tels sont les arts mécaniques, ceux de jardinier, de vigneron, de coureur, de danseur, de tailleur, de cordonnier (1), dont Ramazzini a très-bien signalé les principaux dangers.

(1) Voir Stoll, tom. I, pag. 221.

Telles

Telles ſont auſſi pluſieurs parties des beaux-arts ou des profeſſions libérales, celles d'orateur, de prédicateur (*voyez* ces mots), de comédien, de chanteur (1), la ſituation des gens de lettres, des gens du monde (2).

Du reſte, il eſt facile de rapporter au petit nombre de titres ſuivans ces différentes profeſſions :

1°. Les Professions qui demandent un exercice immodéré, ou un emploi continuel des *membres ſupérieurs ou thorachiques*.

(Les métiers de rameur, de boulanger, de boucher, de tiſſerand, de cordonnier, de tailleur, &c.)

2°. Les Métiers qui demandent un emploi diſproportionné des *membres inférieurs ou abdominaux*.

(Les métiers de frotteur, de tourneur, les profeſſions de danſeur, de coureur, de chaſſeur, &c.)

3°. Les Professions dans leſquelles on fait principalement uſage des *organes de la voix*.

(Les profeſſions de chanteur, d'orateur, de prédicateur, de crieur de journaux, &c.)

4°. Les Professions dans l'exercice deſquelles on fait un uſage continuel, & ſouvent forcé, du *ſens de la vue*.

(Les ouvriers en petits objets, mais principalement les horlogers, les peintres en miniature, les graveurs, ſurtout les graveurs ſur pierres fines.)

5°. Les Professions qui exigent un emploi immodéré ou du moins trop long-temps continué, *du cerveau* conſidéré comme organe de facultés intellectuelles.

(Les profeſſions d'homme de lettres, de ſavant, d'artiſte, des gens du monde, des gens d'affaires, &c.)

On pourroit admettre un ſixième genre de profeſſions, caractériſé par la diſpoſition oppoſée à celle des profeſſions du genre précédent, c'eſt-à-dire, par le défaut d'exercice, la nullité des facultés mentales, d'où réſulte néceſſairement un état très-voiſin de la démence ſénile, ou qui diſpoſe à cette démence dans un âge encore très-peu avancé.

(L'état de berger, d'ouvriers employés aux machines, &c.)

Les métiers ou profeſſions qui s'exercent dans une atmoſphère nuiſible, au milieu des matières pulvérulentes & très-diviſées, ou de gaz & de vapeurs inſalubres.

Ces profeſſions, comme les précédentes, ſe rangent naturellement ſous un petit nombre de titres, d'après des caractères tirés des différences du milieu où on les exerce; différences que nous rapportons aux articles ſuivans :

I. Ouvriers qui travaillent au milieu des matières pulvérulentes plus ou moins *irritantes*, mais *non vénéneuſes*.

(Les plâtriers, les chaufourniers, les lapidaires, les graveurs ſur verre, les tailleurs & ſcieurs de pierre, les charbonniers, les meuniers, les amidonniers, les cardeurs de laine, les plumaſſiers (1).)

II. Ouvriers qui travaillent dans une *atmoſphère nuiſible par ſon humidité*.

(Les pêcheurs, les marins, les bateliers, les déchargeurs de bois, les blanchiſſeurs.)

III. Ouvriers qui travaillent dans une atmoſphère nuiſible par un excès de *chaleur rayonnante ou latente*.

(Les forgerons, les maréchaux-ferrans, les verriers, les chaufourniers, les émailleurs, les faïenciers, pluſieurs des artiſans employés dans les ateliers de porcelaine, les baigneurs, les couſiſeurs, les diſtillateurs, les moiſſonneurs.)

Les effets d'une chaleur exceſſive, mais ſurtout d'une chaleur latente, à laquelle pluſieurs ouvriers ſont expoſés, doivent être à la longue, & par habitude, beaucoup moins incommodes, ſurtout pour certains individus; ils peuvent même devenir, avec le temps, la condition d'une exiſtence meilleure & d'une ſanté plus parfaite. En voici un exemple tiré de mon journal de médecine pratique.

Un homme d'environ quarante ans, me fut adreſſé dans le mois de juillet 1811, par M. Lebreton, alors ſecrétaire de la quatrième claſſe de l'Inſtitut. C'étoit un ouvrier en apparence très-robuſte, & dont l'état d'indiſpoſition ou de maladie me parut mériter toute mon attention. Cet homme étoit foible, abattu; rien ne pouvoit le réchauffer ou le ranimer, & l'on auroit dit qu'il avoit conſtamment une ſorte de friſſon fébrile, quoique ſon pouls donnât à peine cinquante-ſix ou cinquante-huit pulſations par minute. Cet homme paſſoit toutes les parties de la journée à chercher les lieux les plus expoſés au ſoleil; & lorſqu'il ſe trouvoit à l'ombre ou dans une température au-deſſous de 18 à 20 degrés, il éprouvoit une ſenſation de froid qui ſe manifeſtoit par le tremblement de tous ſes membres. Un changement très-brufque & très-conſidérable dans ſa manière d'exiſter, me parut la véritable cauſe d'un état de maladie auſſi extraordinaire.

Cet ouvrier s'étoit trouvé le ſeul ſur quinze à vingt, que l'on avoit ſucceſſivement éprouvés, qui pût réſiſter ſans aucune eſpèce d'effort ou de ſouffrance à la température de plus de 50 degrés, d'un atelier, dans lequel on préparoit un vernis imperméable, dont l'uſage & les applications ſont

(1) *Voyez* Mimique.

(2) *Voyez*, dans l'art. Médecine mentale, nos obſervations ſur les effets de la contention d'eſprit.

Voyez auſſi *paſſim*, l'article Monde (Gens du).

(1) Diemerbroeck s'eſt occupé en particulier des maladies des tailleurs de pierre, & des eſpèces d'incruſtations pierreuſes que l'on trouve dans leurs poumons. Les maladies des ouvriers employés dans les carrières de Fontainebleau ont donné lieu auſſi à quelques obſervations.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 98 sur 787

aujourd'hui très-répandus. Il reſta expoſé pendant pluſieurs mois, preſque ſans jamais ſortir, à cette température, que l'habitude lui rendit à la longue preſque néceſſaire. La préparation de ce même vernis ayant été ſuſpendue, cet ouvrier ſe trouva contraint de ſortir de ſon eſpèce d'étuve, & quoiqu'il fît alors très-chaud, cette tranſition devint évidemment pour lui une cauſe de maladie.

Les boiſſons rendues ſudoriſiques & toniques avec l'ammoniaque & l'uſage de quelques ſtimulans diffuſibles, qui furent employés pendant huit à dix jours, changèrent très-peu cette ſituation.

L'emploi ſucceſſif d'un vomitif & de quelques purgatifs aſſociés aux toniques, qui paroiſſoient indiqués par un embarras gaſtrique & inteſtinal, eut un effet en apparence beaucoup plus efficace. Plus tard, l'état naturel fut à peu près rétabli, ſans doute par l'effet d'une nouvelle habitude, & peut-être auſſi par l'uſage ſuivi & prolongé du quinquina que j'adminiſtrai dans cette circonſtance, avec l'intention de rappeler à ſon mode d'action le développement des propriétés vitales, qui me parurent chez cet ouvrier dans un état habituel de déviation & d'aberration.

IV. Ouvriers qui travaillent dans un milieu rempli de vapeurs ou de molécules vénéneuſes, ſoit acides, ſoit alcalines, ſoit végétales, minérales ou animales.

Ouvriers qui ſont expoſés aux vapeurs mercurielles, les doreurs au feu & ſur métaux, les chapeliers, les étameurs de glaces.

Les ouvriers qui manient les préparations de plomb, les plombiers, les broyeurs de couleur, les artiſans qui ſont expoſés à des vapeurs acides, nitriques, ſulfuriques, hydrochloriques, les fabricans d'acides, les blanchiſſeurs, les pharmaciens, les chimiſtes, les ouvriers employés dans les manufactures de lainage.

V. Les Ouvriers qui travaillent dans un milieu où ils peuvent reſpirer des gaz délétères.

(Les mineurs, les braſſeurs, les vidangeurs, &c.)

Nous avons déjà obſervé dans un de nos précédens articles (Tremblement mercuriel), combien il étoit important d'appliquer au perfectionnement de certains métiers, dans l'intérêt de ceux qui les exercent & avec le ſentiment de la plus ſincère philanthropie, les réſultats & les données les plus récens & les plus poſitifs des ſciences naturelles.

Il ne ſeroit pas entièrement impoſſible d'oppoſer, au moins en partie, des moyens de ſecours ou de protection non moins efficaces, à pluſieurs métiers ou profeſſions qui ſe placent naturellement dans la même ſection que celle des doreurs, des metteurs en œuvre, & en général de tous les ouvriers qui ſont le plus expoſés aux vapeurs mercurielles.

Un jeune médecin, M. Goſſe, de Genève, s'eſt occupé avec autant de zèle que de ſuccès, de cette partie importante de l'hygiène des profeſſions. Ayant obſervé long-temps les différens appareils que l'on a propoſés pour les ouvriers les plus expoſés à des émanations irritantes ou vénéneuſes, il s'eſt décidé pour un maſque compoſé avec le tiſſu réticulaire élaſtique des éponges uſuelles (*ſpongiæ uſitatiſſimæ*), auſſi peu diſpendieux qu'il eſt facile à mettre en uſage.

Cet appareil ſpongieux doit ſe rapprocher de la forme conoïde, & ſe trouver aſſez large à ſa baſe pour recouvrir le ſommet du nez, la bouche & même le menton. Il importe qu'il ſoit appliqué de la manière la plus directe à toutes les parties du viſage, ce que l'on obtient avec deux longs rubans de fil attachés en dehors ſur les côtés de l'éponge, & qui, après s'être croiſés derrière la tête, ſont ramenés & liés au-devant de la bouche.

Dans les profeſſions qui s'exercent au milieu de matières pulvérulentes, il ſuffit d'humecter l'éponge avec de l'eau pure.

Les métiers de la même ſection, contre le danger deſquels l'appareil de M. Goſſe peut également s'employer avec avantage, préſentent deux ſous-diviſions; ſavoir :

1°. Les métiers que l'on exerce dans un air d'une température trop baſſe ou trop élevée.

2°. Les métiers qui expoſent les ouvriers à des gaz ou à des vapeurs délétères.

Dans la première ſous-diviſion nous trouvons tous les métiers, toutes les profeſſions qui expoſent conſtamment au froid ou à l'humidité, & celles qui forcent à ſupporter la chaleur des étuves, ou la réverbération d'un foyer ardent (les doreurs au feu & ſur métaux, les étameurs de glaces, les laveurs de cendres, les conſtructeurs de baromètres, les verriers, les eſſayeurs, les fondeurs, les émailleurs, &c. &c.)

Dans la deuxième ſous-diviſion, on range aiſément les fabricans d'acide nitrique, hydrochlorique, de chlore, d'eau de javelle, les blanchiſſeurs, les graveurs à l'eau-forte, les chimiſtes, les anatomiſtes, les foſſoyeurs, les vidangeurs, &c.

Le même appareil convient dans tous ces cas. On ſubſtitue à l'eau une diſſolution de carbonate de potaſſe, dans le cas de vapeurs acides, & l'eau acidulée dans le cas de vapeurs ammoniacales ou hydroſulfurées. La diſſolution d'acétate de plomb dans la proportion d'une once & demie pour deux livres d'eau, auroit des avantages particuliers pour les vidangeurs.

M. Goſſe propoſe en outre des montures de lunettes en éponge, pour ſe défendre contre le danger des profeſſions qui attaquent d'une manière particulière les organes de la vue.

Ce jeune médecin, auſſi courageux que ſavant, n'a pas craint de faire ſur lui-même les expériences néceſſaires pour ſe convaincre de l'avantage de ces différens appareils. Placé volontairement, pendant deux heures, dans le réduit inſalubre de l'un des ouvriers que l'on déſigne ſous le nom de *faiſeur de galle* (galleux), il put, à l'aide de ſes lunettes &

de ſon maſque d'éponge, voir, reſpirer ſans aucune ſouffrance, au milieu de la pouſſière épaiſſe & irritante qui rempliſſoit cette miſérable habitation, & dont le contact, lorſqu'il eut ôté cet appareil pendant un ſeul inſtant, détermina auſſitôt l'inflammation des foſſes naſales & de l'arrière-bouche.

Il a trouvé ſes expériences non moins concluantes, non moins poſitives, au milieu des vapeurs mercurielles, ſulfureuſes, &c.

Le maſque d'éponge imbibé d'une ſolution d'acétate de plomb, & les lunettes d'éponge, le défendirent victorieuſement dans une autre circonſtance, contre les foudroyantes émanations du plomb, dans une foſſe d'aiſance, où il eut le courage de deſcendre au moment où deux ouvriers venoient d'en reconnoître le méphitiſme.

Une ſeconde épreuve ſemblable, faillit un peu plus tard, devenir funeſte à ce courageux phyſicien; le préſervatif dont il s'étoit muni, s'étant détaché au milieu du plus grand danger, & n'ayant pu être replacé d'une manière aſſez exacte.

M. Goſſe, dans cette circonſtance vraiment périlleuſe, éprouva tout-à-coup un léger vertige, ne put crier ni s'enfuir, & tomba aſphyxié. Heureuſement pour les ſciences & pour l'humanité, qu'il fut retiré à temps de cet abîme, & reprit connoiſſance à l'air libre. La foſſe d'aiſance où il fit cette redoutable épreuve, étoit au troiſième jour de ſa vidange, & lorſqu'il y deſcendit, trois ouvriers venoient d'en être retirés, au moyen du bridage, dans un commencement d'aſphyxie.

Les molécules du plomb, dont le terrible effet occaſionne, provoque la maladie particulière que l'on a déſignée ſous le nom de *colique ſaturnine* ou *colique des peintres*, paroiſſent s'introduire dans quelques circonſtances par les voies pulmonaires, & l'on pourroit alors s'en préſerver au moyen des appareils de M. Goſſe; mais le plus ſouvent ces molécules ſont avalées : car les ouvriers qui manient les oxides de plomb, portent ſouvent, par diſtraction, à leur bouche ou à leurs narines, leurs doigts ou tout autre objet pénétrés de ces molécules. (*Voyez* Plomb (Colique de).) (L. J. M.)

MÉTIS. (*Anthropologie.*) De l'eſpagnol *meſtizo*, venant lui-même du latin *mixtus*. Dénomination qui devroit appartenir à tout produit du croiſement des races dans l'homme ou dans les animaux, & qui s'applique d'une manière plus particulière aux individus nés d'un Européen & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Européenne.

L'anthropologie, ou l'hiſtoire du genre humain, ne poſſède pas encore, dans l'état préſent des connoiſſances, un enſemble d'obſervations & de recherches ſuffiſamment étendu, ſur les variétés, les qualités nouvelles d'organiſation qui peuvent réſulter du croiſement des races, & fournir des données poſitives pour s'occuper quelque jour du perfectionnement phyſique de l'homme.

Quelles que ſoient du reſte nos eſpérances à ce ſujet, & dans la ſuppoſition du développement le plus étendu de la perfectibilité de l'homme, il eſt bien conſtaté, dans l'état préſent des connoiſſances, que non-ſeulement les races diverſes, mais auſſi les différentes nations, les diverſes caſtes ou familles ne peuvent être arrachées avec trop de ſoin, relativement au mariage, à l'iſolement, que le préjugé ou l'habitude voudroient maintenir, & que l'extenſion toujours croiſſante des lumières & du commerce doit faire ceſſer entièrement.

Quant au croiſement de ces nombreuſes diviſions & ſous-diviſions de la grande famille humaine, il offrira des réſultats que l'on peut prévoir juſqu'à un certain point, d'après quelques faits déjà recueillis dans l'hiſtoire des animaux domeſtiques, & même dans l'hiſtoire de l'homme & dans la phyſiologie végétale.

Ainſi chacun des ſexes, contribuant à ſa manière à la génération, devra exercer une influence différente ſur de pareils réſultats. Les produits des béliers mérinos d'Eſpagne, par exemple, ſi on les accouple avec des brebis ſuédoiſes, ſont couverts d'une laine très-longue & très-fine; ce qui n'a pas lieu ſur le produit du mélange des béliers de Suède avec les brebis de race eſpagnole.

On a auſſi obſervé que les lapins mâles, de couleur cendrée, avoient une progéniture du même poil, ſi on les accouploit avec des femelles blanches ou tachetées de noir : obſervation qui, réunie à pluſieurs faits analogues, avoit fait penſer à Buffon que la couleur du pelage, chez les mâles, ſe tranſmet conſtamment par génération, ainſi que les formes & les diſpoſitions extérieures.

Les belles recherches de Linné ſur les plantes hébrides, paroiſſent étendre & confirmer cette loi de la nature vivante. En effet, ce célèbre naturaliſte a reconnu & confirmé, par pluſieurs expériences, que ces plantes qui tenoient conſtamment de leur mère pour les organes du premier ordre, recevoient de l'influence maſculine les attributs moins eſſentiels, la forme, la couleur des fleurs & du feuillage ou des autres parties extérieures. On ſait de plus que la dégradation des eſpèces commence à s'effectuer particulièrement par les femelles; que, parmi les maladies héréditaires, celles qui ſont plus dangereuſes & plus funeſtes paroiſſent ſe tranſmettre par la mère, & qu'enfin, dans les haras & dans toutes les circonſtances où l'on cherche à perfectionner une eſpèce quelconque, le mâle eſt particulièrement chargé de donner la beauté du poil, la perfection des formes, la force & le reſſort dans toutes les parties, l'activité & l'heureuſe conformation des ſens externes; en un mot, toutes les qualités qui ſe rapportent à l'extérieur & à la vie de relation.

Dans l'eſpèce humaine, les pères paroiſſent également influer davantage ſur les mêmes qualités, ſur la beauté, ſur l'élégance de toutes les parties, tandis que la mère donne le tempérament,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 100 sur 787

la conſtitution phyſique, les penchans, les paſſions & tous les attributs qui émanent de la diſpoſition des organes intérieurs & des principaux foyers de la vitalité.

Ces influences diverſes ſont en outre ſoumiſes à une foule de modifications, & varient peut-être ſuivant les circonſtances dans leſquelles ſe trouvent les époux pendant les inſtans rapides de leur union. Les cauſes de ces différences dans le cas où pluſieurs femelles d'animaux ſont tyranniquement livrées à un ſeul époux, n'ont point échappé à Buffon, qui les a regardées comme nuiſibles à la vigueur & à la perfection des eſpèces. « C'eſt peut-être, comme le remarque cet illuſtre naturaliſte, c'eſt peut-être par cette raiſon qu'il ſe trouve plus de monſtres dans les animaux domeſtiques que dans les animaux ſauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération eſt auſſi grand que celui des femelles; d'ailleurs, lorſqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de conſulter leur goût: la gaîté, les plaiſirs libres, les douces émotions leur ſont enlevés; il ne reſte rien de piquant dans leurs amours; elles ſouffrent de leurs feux; elles languiſſent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choiſi, qui ſouvent ne leur convient pas, & qui toujours les flatte moins qu'un autre qui ſe ſeroit fait préférer; de ces triſtes amours, de ces accouplemens ſans goût, doivent naître des productions auſſi triſtes, des êtres auſſi inſipides, qui n'auront jamais le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque eſpèce qu'en laiſſant à tous les individus les facultés tout entières, & ſurtout la liberté du choix, & même le haſard des rencontres (1). »

Ces diverſités qui réſultent d'un plaiſir plus ou moins vif, & de la deſtruction d'un amour ſans énergie, doivent avoir une influence encore plus marquée & plus ſenſible chez les mâles. En effet, l'emploi des organes maſculins étant une ſécrétion, ſes réſultats, comme tous ceux des opérations du même genre, dépendent néceſſairement de la ſenſibilité des ſiltres actifs & animés, qui les effectuent; & ſi la ſalive eſt plus pénétrante, lorſque la faim ou la préſence d'un aliment deſiré en détermine une plus abondante ſécrétion; ſi les larmes ſont brûlantes lorſqu'une douleur très-vive ou une irritation mécanique les fait couler; ſi pluſieurs autres ſécrétions s'exaltent ou changent de nature, lorſque les organes ſont plus vivement excités, pourroit-on ſe refuſer à penſer que l'élaboration de la ſemence n'eſt pas ſoumiſe aux mêmes lois? que la liqueur prolifique qui eſt formée & verſée pendant l'émotion rapide d'une volupté ſans énergie, jouit des mêmes propriétés & exercera la même influence ſur le germe, que celle qui s'élabore & qui eſt lancée dans les circonſtances d'une irritation vive, d'une ardeur ſans bornes & d'un ineffable plaiſir? La quantité de matière que fournit le mâle, paroît auſſi devoir apporter quelque différence dans l'influence paternelle, ſurtout en ſuppoſant que la liqueur ſéminale agiſſe à la fois comme aliment & comme ſtimulant (1); & ſi, après avoir confirmé le réſulat des expériences de Kohlreuter, on penſe qu'il eſt poſſible de l'étendre à la génération de l'homme & des animaux (2).

(L. J. M.)

(1) Buffon, *Diſcours ſur la génération des animaux.*

(1) Bonnet & le profeſſeur Chauffier ont admis cette opinion.

(2) Kohlreuter a forcé ou diminué les reſſemblances paternelles dans les plantes hybrides, en augmentant la quantité de la pouſſière fécondante.

MÉTONOMASIE, ſ. f., de *μετα*, prépoſition qui indique le changement, & d'*ὄνομα*, *nom, changement de nom*. Pluſieurs médecins du dix-ſeptième ſiècle ſe livrèrent, comme les autres ſavans, à la métonomaſie, & changèrent ou dénaturèrent leur nom, pour lui donner une apparence plus ſcientifique: c'eſt ainſi que Dubois s'appela *Sylvius*, Duchêne, *Quercetanus*. Les membres de la Société des Curieux de la Nature portèrent beaucoup plus loin cette folie pédanteſque, & ſubſtituèrent à leur nom propre, des noms anciens qui avoient plus ou moins d'analogie avec la direction de leurs travaux ou de leurs connoiſſances. (L. J. M.)

MÉTOPE, ſ. f, du grec *μετα*, *au-deſſus*, & de *ὠψ*, *œil*. La partie ſupérieure du viſage, compoſée de parties oſſeuſes ou immobiles, & de parties molles, ſavoir, des muſcles & de la peau, dont les mouvemens, les rides, les plicatures, les lignes, ſe rattachent à la phyſionomie en général, & à la phyſiognomie médicale en particulier.

MÉTOPOSCOPIE, de *μετωπον*, *front*, & de *σκεπτομαι*, *je regarde*. On a déſigné ainſi l'art prétendu de connoître les hommes & leur tempérament, par la conformation, les traits, les différens aſpects du front, dans un temps où l'on portoit, dans ce genre d'obſervations, toutes les ſuperſtitions & les abſurdités du myſticiſme & de la philoſophie corpuſculaire. (L. J. M.)

MÉTOSCOPIE, ſ. f., *metoſcopies*, de *μετωπον*, *front*, & *σκεπτω*, *je regarde*. L'art de connoître le caractère des perſonnes par les différens aſpects du front, que l'on prend ſouvent alors, & d'une manière figurée, pour l'enſemble du viſage, comme dans ces vers:

Faut-il que ſur le *front* d'un profane adultère
Brille de la vertu le ſacré caractère?

Ou dans ces deux vers:

Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont ſu ſe faire un *front* qui ne rougit jamais.

L'étude phyſionomique du front, à laquelle on s'eſt livré ſous ce nom technique de *métoſcopie*, avoit bien moins pour objet d'ailleurs de reconnoître, par l'obſervation, les véritables rapports des altérations ou des changemens quelconques de cette partie du viſage, avec les maladies ou avec la prédominance de certaines affections morales, que la connexion chimérique de ſa configuration, de ſes plis, du nombre & de la direction de ſes lignes, avec la longévité & les événemens heureux ou malheureux que l'on vouloit rattacher à ces indications trompeuſes. (*Voyez* MÉTOPOSCOPIE.)

Lavater lui-même, qui ne ſut pas toujours reſpecter les limites de l'expérience ou de l'obſervation, convient qu'il y auroit de la folie à vouloir prédire, par les linéamens du front, les maladies & les mariages, l'amitié & la haine, ou les événemens les plus éloignés; tout en reprochant du reſte à Buffon, d'avoir confondu la *phyſiognomie* avec la *métopoſcopie*.

La diſpoſition générale du front, ſa ſtructure, l'emploi de ſes muſcles dans l'expreſſion de certaines paſſions, & ſon altération, ſes changemens dans pluſieurs maladies, tels pourroient être les différens objets dont il faudroit ſucceſſivement s'occuper dans une métopoſcopie poſitive ou phyſiologique. (L. J. M.)

MÉTOSE, ſ. f., *metoſis*. Les oculiſtes ont déſigné ſous ce nom le premier degré de la conſtriction ſpaſmodique de l'iris, qui augmentant progreſſivement, finit par s'oppoſer à l'accès des rayons lumineux. (M.)

MÉTRALGIE, ſ. f., *metralgia*, du grec μητρα, *matrice*, & de αλγος, *douleur*. Baldinger, qui le premier a fait uſage de cette expreſſion, l'emploie pour déſigner indifféremment toute eſpèce de douleur de l'utérus, dans les différentes maladies qui peuvent attaquer cet organe, ou même dans l'exercice trop laborieux de ſes fonctions.

Les douleurs qui ſe font reſſentir à différens degrés dans ce dernier cas, ſurviennent à l'époque des règles, pendant la groſſeſſe, au moment & à la ſuite de l'accouchement. Pendant les règles, ces douleurs, que les femmes déſignent ſouvent ſous le nom de *coliques*, ſont quelquefois très-vives, & donnent lieu à différens phénomènes ſympathiques. Lorſqu'elles ne dépendent pas d'une phlegmaſie chronique, ou d'une autre maladie de l'utérus quelconque, ces douleurs cèdent preſque toujours au repos, à la poſition horizontale, à des applications émollientes ſur l'abdomen, mais ſurtout à l'emploi de lavemens par quart, avec de l'eau ſimple, à chaque verre ou à chaque taſſe de laquelle on ajoute, ſoit une demi-once de ſirop diacode, ſoit dix à douze gouttes de laudanum, ou un grain d'extrait gommeux d'opium. J'ai vu ſouvent, dans ma pratique, ces mêmes douleurs prévenues ou ſenſiblement diminuées, tantôt par l'application de huit à douze ſangſues ſur la région des lombes, tantôt par une ſaignée du bras d'une ou deux palettes, quatre ou cinq jours avant l'époque des règles.

Les douleurs pendant le travail de l'accouchement, qui ſont évidemment le réſultat des contractions de l'utérus, n'ont point reçu de nom particulier; on appelle *tranchées*, celles que les femmes éprouvent pour l'expulſion du placenta, & qui ſont en général beaucoup plus vives dans une fauſſe couche que dans un accouchement.

Dans les cas de maladies, les douleurs de l'utérus ont différens caractères, différens degrés d'intenſité dont l'expreſſion fait partie des ſymptômes de ces maladies, comme on peut le voir aux mots HYSTÉRIE, MÉTRITE AIGUE, MÉTRITE CHRONIQUE & NYMPHOMANIE, &c.

Dans certains cas d'hyſtérie, ſurtout à l'époque des règles, la métralgie acquiert ſouvent une grande intenſité, & paroît dépendre d'une contraction vive & ſoudaine de l'utérus, qui s'étend au rectum, à la veſſie & au canal de l'urètre; pluſieurs femmes diſent alors qu'elles éprouvent une grande difficulté pour uriner, & qu'elles ont du teneſme; elles croient ſentir une action, un mouvement comme pour accoucher, ce qui eſt éprouvé auſſi dans la métrite.

Dans un plus grand nombre de cas, la douleur qui ſemble dépendre d'un corps étranger, d'une boule qui diſtendroit ou comprimeroit fortement l'utérus, remonte, ſoit ſous la gorge, ſoit vers la poitrine, & ſemble faire craindre l'étranglement ou la ſuffocation.

On a cru pouvoir être dirigé par la douleur, pour diſtinguer dans certains cas la métrite chronique de l'utérus avec ulcération, du ſquirrhe ou du cancer; diſtinctions d'ailleurs bien difficiles, & qui ne peuvent acquérir une certaine valeur que lorſqu'elles ſont confirmées par le toucher.

Dans l'état préſent des connoiſſances, on devroit peut-être reſtreindre davantage le ſens du mot *métralgie*, & ſe borner à employer ſeulement cette dénomination pour déſigner une réunion de ſymptômes qu'il ſeroit poſſible d'attribuer à une véritable névralgie utérine.

Quelques obſervations que j'ai recueillies dans ma pratique particulière, me portent à penſer que cette névralgie, qu'il ne faut pas confondre avec une névroſe partielle de l'utérus, n'eſt pas ſans exemple, & que les phénomènes qui en dépendent dans un petit nombre de circonſtances, auront ſans doute été attribués à d'autres maladies. Nous appelons l'attention des médecins qui s'occupent ſpécialement de la médecine des femmes, ſur ce point difficile & délicat de pratique, dont la diſcuſſion pourroit conduire ſans doute à des réſultats très-utiles. Du reſte, parmi les femmes tourmentées de ſymptômes *métralgiques* indéterminés, toutes ne pourroient pas également être ſuppoſées atteintes de névralgie utérine; mais bien celles

qui ont éprouvé des affections rhumatiſmales chroniques, quelques accès de goutte, une ſciatique ou un tic douloureux, & dont les parens ont été cruellement tourmentés par des affections goutteuſes.

Celui qui fait ces remarques, a rencontré dans ſa pratique pluſieurs de ces ſymptômes chez des femmes de complexion évidemment goutteuſes, nées de parens affectés de rhumatiſmes conſtitutionnels ou de diſpoſitions arthritiques, ou qui avoient éprouvé elles-mêmes antérieurement quelques atteintes de névralgie extérieure ou de rhumatiſme. Madame la comteſſe de ***, née d'un père d'une complexion profondément altérée par des maladies ſyphilitiques, ainſi que par des traitemens mercuriels répétés, & dont les autres enfans avoient ſuccombé avant le temps à différentes affections organiques, avoit éprouvé au côté droit du bas-ventre, à la partie inférieure, & à pluſieurs repriſes, une inflammation du tiſſu cellulaire ſous-cutané, s'étendant juſqu'au péritoine, avec une violence qui rendit toujours l'emploi des ſaignées indiſpenſable. Du reſte, après la guériſon, le côté étoit demeuré beaucoup plus ſenſible, plus irritable, & paroiſſoit même le plus ſouvent dans un état de phlegmaſie chronique, qui étoit un motif continuel de précaution de tout genre & des plus vives ſollicitudes. Madame *** avoit alors à peine vingt-deux ans. Ayant quitté la France pour habiter un pays très-éloigné & beaucoup plus froid, ſa complexion éprouva de grands changemens; un rhumatiſme chronique ſurvint dans cet état de choſes; il ſe porta ſucceſſivement d'abord ſur pluſieurs parties, & finit par ſe fixer ſur l'épaule gauche, avec des alternatives d'impotence, ſimulant la paralyſie, & de douleur très-vive, avec élancement, formication, & plutôt névralgique que rhumatiſmal.

Cette affection ayant diſparu tout-à-coup & ſpontanément, madame *** ne tarda point à éprouver des douleurs très-vives à l'utérus, plus fortes au moment des règles, ſans écoulement, & toujours avec des exacerbations périodiques. Cette eſpèce d'irritation ſe calma dans la ſuite, mais il y ſuccéda une impotence, une foibleſſe telle, dans les ligamens ſuſpenſeurs de la matrice, que cet organe ſe trouva ſenſiblement abaiſſé au point de rendre tout exercice, mais ſurtout la ſtation, impoſſible, ou du moins très-pénible. Madame *** étant revenue alors en France, ſe trouva de nouveau confiée à mes ſoins; l'abaiſſement de l'utérus & la foibleſſe de ſes ligamens étoient alors au point d'exiger, pour ſoutenir cet organe, l'emploi d'une éponge; mais ce moyen devint bientôt inutile, lorſqu'après un traitement convenable, dont les douches aſcendantes avec l'eau de Barèges furent la partie principale, les organes dont l'impotence devoit être attribuée à l'affection névralgique ou rhumatiſmale, eurent recouvré toute leur force, & de telle façon que l'utérus ſe trouva replacé & maintenu dans ſa poſition naturelle. Dès ce moment toutes les inquiétudes que l'on avoit pu avoir de ce côté, ſe diſſipèrent; mais l'ancienne affection rhumatiſmale revint, en alternant avec une céphalalgie frontale, dont la nature étoit évidemment névralgique. J'ai obſervé dans beaucoup d'autres cas, pluſieurs ſymptômes de ſouffrances qui, ſans pouvoir être attribués à une névroſe locale de l'utérus, ſembloient dépendre d'une fluxion rapide & douloureuſe ſur les nerfs de cet organe, éminemment liée à une affection chronique ou à une complexion morbide de nature goutteuſe; fluxion dont je ne ſuis jamais parvenu à éloigner ou à abréger les retours preſque toujours périodiques, que par les moyens de traitement qui ont été employés avec le plus d'avantage contre les névralgies externes (la teinture alcoolique de ſtramonium, les pilules d'aconit mercuriel, mais ſurtout les pilules dites *de Méglin*, compoſées d'extrait de juſquiame noire, de fleur de zinc & d'extrait de valériane). (L. J. M.)

MÉTREMPHRAXIS, ſ. m., de *μητρα*, *matrice*, & du verbe *εμφραττω*, *j'obſtrue*. Engorgement, obſtruction de l'utérus, & principalement de ſon col, le plus ordinairement par un état ſquirrheux, qui paſſe à l'état ulcéreux. (*Voyez* UTÉRUS (Cancer, altération cancéreuſe de l').)

MÉTRENCHYTE, ſ. f., *metrenchytes*, de *μητρα*, *matrice*, de *εν*, *dans*, & de *χυω*, *je verſe*.

Galien déſignoit ſous ce nom, un inſtrument particulier, une eſpèce de ſeringue deſtinée à faire des injections dans la matrice. (*Methodus medend.* chap. V, lib. 5.)

Cet inſtrument, dont Scultet a donné un bon deſſin, ne pourroit d'ailleurs être employé que dans le cas où l'utérus auroit acquis une certaine ampliation dans un état morbide. On lui ſubſtitue, ſous le nom de *douches aſcendantes*, avec avantage, dans les cas où ce développement n'exiſte pas, & pour calmer une affection douloureuſe ou inflammatoire, un bain intérieur, une lotion permanente ou prolongée: moyen dont on fait un grand uſage dans l'établiſſement des bains d'eaux minérales factices de MM. Paul & Triayre, de Paris.

METRETES, *metreta*, *genus vaſis conſtans ex duobus batis*; de *μετρητης*. Expreſſion employée par Galien, pour déſigner une ſorte de meſure contenant, ſuivant l'évaluation du ſavant Budée, ſoixante ſetiers. (*Voyez* lib. II *de Aſſe*.)

MÉTRIOPATHIE, de *μετριος*, *modéré*, & de *παθος*, *paſſion*, *affection*. On a donné, dans la ſéméiotique, ce nom, qui n'eſt plus employé, à un individu qui retient ou modère ſa paſſion & ſes ſouffrances,

MÉTRITE, s. f., *metritis*, de μητρα, *matrice*, auquel la terminaiſon *ite* ajoute la ſignification d'une douleur *vive* & preſſante.

C'eſt le nom que l'on donne en médecine à l'inflammation du tiſſu propre de l'utérus, pour la diſtinguer de l'inflammation de ſa ſurface interne, avec augmentation de ſécrétion muqueuſe (catarrhe utérin) & de la péritonite.

Le ſiége de la maladie que l'on s'attache à caractériſer ſous le nom de *métrite*, n'eſt pas indiqué d'une manière exacte dans un grand nombre d'obſervations & de deſcriptions antérieures à l'époque actuelle des connoiſſances. Le plus ordinairement, la ſurface interne & le tiſſu propre ſont affectés, ſans qu'il ſoit poſſible d'indiquer celle de ces deux parties qui a été la première le ſiége de l'irritation. L'affection de la face interne eſt plus évidente dans la métrite chronique, ou même dans la métrite aiguë, qui n'eſt pas ſubite & qui ſe montre dans un concours de circonſtances propres à favoriſer le développement des affections catarrhales : opinion que nous aurons inceſſamment l'occaſion de rappeler, en parlant de l'écoulement & des fauſſes membranes de l'utérus, dans les cas d'inflammation chronique & latente de cet organe.

Les recherches anatomiques qui répandent beaucoup de lumière ſur le ſiége de la métrite, préſentent en outre pluſieurs réſultats fort inſtructifs ſur ſon étendue, le nombre & la gravité des léſions qui ſont les ſuites de la maladie : ils font connoître en général, que dans la métrite très-intenſe, les parois de l'utérus ſont plus gonflées, plus remplies de ſang, mais d'une manière inégale dans les différens points de ſon tiſſu, tandis qu'il préſente d'autres ſignes de léſion, des trous, des déchirures, des adhérences, des taches noirâtres ou charbonneuſes, ſuivant que la métrite s'eſt terminée par ſuppuration immédiate ou par gangrène.

La métrite ne peut être convenablement connue que par un examen de ſa marche & de ſes formes dans l'état aigu, & dans l'état chronique, qui ſuccède quelquefois à l'état aigu.

La *métrite aiguë* ſurvient quelquefois ſans cauſe connue, ou à la ſuite de cauſes légères ou indéterminées qui auroient pu exciter toute autre maladie inflammatoire. Ainſi, dans certains cas, elle ſe manifeſte à la ſuite d'une impreſſion ſubite de froid ſec ou de froid humide, de l'ingeſtion d'un liquide glacé, le corps étant échauffé & en ſueur, d'une émotion vive & ſoudaine, d'un accès de frayeur ou de colère. Quelquefois auſſi l'interruption intempeſtive d'un état hémorroïdaire, d'un catarrhe utérin ou d'une affection dartreuſe, eſt ſuivie d'une métrite, ſans qu'il ſoit poſſible de prononcer rigoureuſement ſur le rapport de cauſe & d'effet entre ces deux ordres de phénomènes. Les cauſes plus directes ſont : l'irritation, l'excitement de l'utérus, les injections aſtringentes ou ſtimulantes par la vulve, l'uſage intempeſtif, exagéré des relations conjugales, ſurtout ſi la matrice eſt un peu baſſe & s'il exiſte une diſproportion entre les organes de l'homme & ceux de la femme, les coups, les chutes ſur la région de l'hypogaſtre (Forestus, *de uteri inflammatione*), les déchirures plus ou moins conſidérables de l'utérus, les léſions pour extirper les polypes, enfin l'irritation mécanique du même organe, ſoit pour provoquer l'avortement dans les vues les plus répréhenſibles, ſoit pour extraire l'enfant dans le cas d'un accouchement artificiel, qui ne peut ſe terminer qu'avec le forceps ou les crochets.

Les médecins & les chirurgiens qui ſe ſont ſpécialement occupés de l'art des accouchemens & des maladies des femmes, ont rapporté pluſieurs exemples de métrite évidemment provoquée par les cauſes directes & immédiates d'irritation que nous venons d'énumérer. Les exemples de cette maladie, dans un concours de cauſes prédiſpoſantes & de cauſes extérieures, mais éloignées, ſont beaucoup plus rares ; voici une obſervation tirée de notre pratique particulière, qui paroît mériter quelqu'attention.

Madame ***, âgée de cinquante ans, d'une complexion lymphatique, qui depuis quelque temps s'étoit ſenſiblement développée, en préſentant tous les caractères d'un état morbide, avoit eu alternativement, depuis ſix mois, des engorgemens lymphatiques du ſein très-étendus & des fleurs blanches très-abondantes, que l'on paroiſſoit traiter avec ſuccès par les préparations toniques que l'on déſigne vulgairement ſous le nom d'*antiſcorbutiques*. Ayant été expoſée au froid humide pendant quelque temps, elle éprouva tout-à-coup des douleurs très-vives dans toute l'étendue du bas-ventre, des naufées, des vomiſſemens. Appelé alors pour lui donner mes ſoins, j'obſervai ce qui ſuit :

La malade éprouvoit une douleur gravative très-forte au-deſſus du pubis ; il lui ſembloit continuellement que l'utérus étoit vivement porté en bas & avec des douleurs & des mouvemens comme pour accoucher. Il y avoit en même temps du teneſme, de la difficulté pour uriner, une douleur très-vive avec impreſſion de chaleur à la région du ſacrum, des tiraillemens, des pulſations muſculaires dans toute l'étendue des lombes ; enfin, un ſpaſme conſécutif dans toutes les parties de l'abdomen, mais ſurtout de l'eſtomac, dont la ſenſibilité & l'irritabilité étoient augmentées au point de faire croire qu'il étoit le ſiége de la maladie, ſi l'on n'avoit pas apporté la plus grande attention dans la marche & la combinaiſon des ſymptômes. Tous ces phénomènes augmentoient d'ailleurs par la ſtation, par le plus léger mouvement, mais ſurtout par ſuite d'efforts, ſoit pour uriner, ſoit pour aller à la garde-robe. On reconnut par le toucher, qui fut très-douloureux, beaucoup de chaleur, de gonflement au vagin, une tuméfaction très-prononcée & une augmentation de conſiſtance & de ſenſibilité du col de l'utérus, qui étoit évidemment le ſiége de

l'inflammation qui occupoit la paroi poſtérieure du même organe.

Madame *** fut auſſitôt ſaignée du bras, avec une apparence de ſoulagement qui fut augmenté par une application de vingt ſangſues aux grandes lèvres, douze heures après la ſaignée; on joignit à ce moyen les applications émollientes, le repos, la poſition horizontale, & l'emploi des bains renouvelés deux fois par jour & ſoutenus chaque fois pendant deux heures.

Dès le quatrième jour les ſymptômes, mais ſurtout les ſymptômes conſécutifs, eurent beaucoup moins d'intenſité; le ſixième, les douleurs locales devinrent auſſi beaucoup moins vives, & il ſurvint un écoulement ſéreux qui augmenta de conſiſtance le jour ſuivant, & qui ceſſa du onzième au quatorzième jour, époque à laquelle la maladie fut entièrement terminée.

Dans d'autres circonſtances j'ai vu la métrite réſulter de l'eſſai, quoique très-modéré, des relations conjugales chez les femmes d'une complexion morbide, qui avoient eu antérieurement des fleurs-blanches, des erruptions fréquentes de furoncles, des ophthalmies très-opiniâtres, & toujours dans certaines conditions où l'organe le plus excité ſemble devenir tout-à-coup le centre d'une fluxion acrimonieuſe & conſtitutionnelle.

La métrite aiguë ſe manifeſte tout-à-coup dans certains cas, & ſans cauſes bien connues; dans d'autres circonſtances elle ſurvient au contraire progreſſivement, avec de longs préludes, & ſous l'influence d'une cauſe bien connue & dont les effets ne ſe développent entièrement qu'après avoir occaſionné quelques indiſpoſitions aſſez équivoques. Lorſque la maladie ſe termine par réſolution, elle ne va guère au-delà du quatorzième jour; elle ſe prolonge indéfiniment, lorſqu'elle ſe termine par ſuppuration, ou lorſqu'elle ſe prolonge ſous la forme de métrite *chronique* ou de métrite *latente*, en donnant lieu, dans ce dernier cas, à un appareil, à une combinaiſon d'infirmités & de ſouffrances, ſur la véritable nature deſquelles il eſt quelquefois bien difficile d'établir une opinion.

Les phénomènes conſécutifs ou ſympathiques ſont obſervés quelquefois les premiers, ſurtout chez les femmes très-nerveuſes & très-irritables; ce qui peut donner lieu à des mépriſes très-dangereuſes de la part des médecins aſſez peu éclairés, ou aſſez peu exercés pour ne pas découvrir la véritable origine de ces ſymptômes.

Ces ſymptômes conſécutifs ſont principalement l'état fébrile, caractériſé par un pouls fréquent & dur, qui ſe développe par la ſaignée, le froid des extrémités, une irritabilité extrême de l'eſtomac, des nauſées, des vomiſſemens, des diſtenſions gazeuſes de cet organe.

Madame la vicomteſſe *** me fit appeler il y a deux ans, pour lui donner des ſoins; elle éprouvoit une partie de ces ſymptômes depuis quinze jours; ſon eſtomac ne pouvoit recevoir aucune eſpèce de nourriture ſans lui donner des angoiſſes, des envies de vomir, des renvois d'alimens & beaucoup d'oppreſſion. Un médecin auquel on avoit déjà demandé du ſecours, n'avoit vu dans ces différens ſymptômes, qu'une débilité & un embarras gaſtrique; il avoit adminiſtré un vomitif & du quinquina ſous différentes *formes*: ce qui avoit aggravé la maladie au point de faire deſirer d'autres conſeils à madame de ***. A ma première & à ma ſeconde viſite, je portai toute mon attention du côté de l'eſtomac, qui me parut toutefois plus irrité qu'affoibli & embarraſſé par un réſultat de ſécrétion morbide. Je preſcrivis en conſéquence un bain chaud de deux heures, l'eau de chaux à la doſe de deux cuillerées dans un véhicule adouciſſant, & les alimens liquides très-légers pour toute nourriture. Ce traitement eut quelqu'apparence de ſuccès; je fis alors un examen plus étendu de la maladie, & reconnoiſſant que la région du pubis étoit très-douloureuſe, que cette douleur s'étendoit au-delà de l'ombilic, aux lombes, à la partie ſupérieure des cuiſſes, avec des tiraillemens, des pulſations muſculaires, & une ſenſation de peſanteur très-incommode, ſurtout dans la ſtation; je demandai une conſultation avec un médecin accoucheur, pour reconnoître d'une manière poſitive l'état du vagin & de l'utérus. Ce que j'avois ſoupçonné en faiſant cette démarche, fut bientôt confirmé, & le toucher nous fit connoître, à M. Gardien & à moi, un engorgement inflammatoire très-conſidérable du vagin, engorgement qui s'étendoit au col de l'uterus & à la paroi poſtérieure de cet organe, en donnant lieu aux différens phénomènes conſécutifs auxquels on avoit voulu rapporter toutes les indications. La malade fut traitée dès-lors en conſéquence de cet examen; l'inflammation n'ayant pas d'ailleurs beaucoup d'intenſité, on ſe borna aux applications émollientes, aux bains, aux injections prolongées par la vulve, que l'on déſigne ſi improprement ſous le nom de *douches aſcendantes*: l'eau de chaux fut d'ailleurs continuée, & on y joignit avec ſuccès quelques doſes de magnéſie; dès le troiſième jour, les ſymptômes avoient ſenſiblement diminué; le quatrième, il y eut un écoulement très-abondant de matière glaireuſe: écoulement qui ſe prolongea pendant quelques jours, qui diminua enſuite graduellement, avec les autres phénomènes de la maladie, dont il ne reſta aucune trace, dix à douze jours après l'emploi du traitement établi ſur notre conſultation.

Symptômes primitifs ou essentiels.

Les ſymptômes primitifs ou eſſentiels qui ſe montrent d'une manière moins équivoque dans la plupart des autres cas de métrite, ſont principalement des douleurs gravatives fortes, avec ſentiment de contraction de l'utérus, & comme pour accoucher; une tenſion, une chaleur, une ſenſi-

bilité

bilité augmentée dans la région hypogaſtrique, un écoulement ſanieux ou rougeâtre par les parties ſexuelles, précédé de douleurs aux lombes & à l'hypogaſtre, dépendant des contractions de l'utérus, & que les femmes comparent aux tranchées pour l'expulſion du délivre. Du reſte, la ſouffrance & l'irritation s'étendent plus ou moins, ſuivant la partie de la matrice qui eſt le ſiége de l'inflammation. Elles ſe font reſſentir aux lombes, à la vulve, au périnée, & quelquefois à toute l'étendue des membres abdominaux. Il y a du teneſme, des épreintes, une grande difficulté d'uriner; les mamelles, quoique plus ſouvent douloureuſes ou du moins très-ſenſibles, s'affaiſſent le plus ordinairement. Lorſque la douleur ſe propage juſque dans la région ombilicale, & que cette région acquiert un degré de ſenſibilité telle qu'on ne puiſſe la toucher, il eſt probable que la métrite affecte plus particulièrement le fond de l'utérus.

Dans la circonſtance où la paroi poſtérieure ſeroit principalement le ſiége du même état morbide, il y auroit conſtamment peſanteur, douleur dans les lombes, affection conſécutive du rectum, difficulté ou preſqu'impoſſibilité d'aller à la garde-robe. Dans le cas contraire, l'émiſſion des urines ſeroit très-difficile; il y auroit ſtrangurie & douleur conſtante à la région du pubis. On reconnoît par le toucher, la chaleur plus ou moins vive de l'utérus, le développement de cet organe, ſa dureté & ſon extrême ſenſibilité.

Diagnoſtic. Tous les phénomènes que nous venons d'énumérer, & l'ordre ſuivant lequel ils ſe ſuccèdent ou ſe combinent, paroiſſent ne laiſſer aucun doute ſur le caractère de la maladie dont ils ſont les ſymptômes. Il exiſte cependant quelquefois beaucoup d'obſcurité & d'incertitude dans certains cas de métrite moins prononcée, ce qui arrive ſurtout lorſque l'inflammation n'eſt pas très-forte, lorſqu'elle eſt compliquée, ou qu'elle ſe développe chez des ſujets peu irritables ou trop irritables, avec un défaut ou une exagération de phénomènes conſécutifs qui peuvent aiſément égarer l'obſervateur. Les maladies avec leſquelles on ſeroit d'ailleurs plus expoſé à la confondre, ſont l'hyſtérie, la péritonite puerpérale & le catarrhe utérin.

Dans la péritonite, le toucher ne fait reconnoître ordinairement aucun changement notable dans les diſpoſitions du vagin, du col de l'utérus & de la matrice elle-même. Les phénomènes conſécutifs ont plus d'étendue & une apparence de gravité plus marquée, comme on le voit par l'anxiété, les nauſées, les vomiſſemens, le hoquet.

La douleur gravative, comme pour aller à la garde-robe, ou comme pour accoucher, n'a pas lieu; d'une autre part, cette même douleur ne ſe manifeſte pas dans un ſimple catarrhe utérin, dont l'intenſité, la marche, les effets conſécutifs ſont ordinairement aſſez marqués pour diſſiper toute incertitude. Il ne faudroit cependant pas s'attacher d'une manière trop excluſive à ce défaut de douleur gravative dans le catarrhe utérin, pendant la durée duquel pluſieurs femmes ne l'ont éprouvée que lorſque le catarrhe avoit une certaine intenſité, & ſurtout lorſqu'il avoit été augmenté par des injections toniques ou aſtringentes, ſans donner lieu néanmoins à aucun ſymptôme de métrite; anomalie dont ma pratique particulière m'a fait rencontrer différens exemples.

L'hyſtérie, qui ſuccède quelquefois aux ſuites de couches, ſeroit la ſeule variété de cette maladie que l'on pourroit confondre avec la métrite; mais on évitera aiſément toute mépriſe à cet égard, en obſervant que, dans le cas d'hyſtérie, la compreſſion, l'attouchement du bas-ventre, ne ſont pas douloureux.

Les développemens de la métrite aiguë ſont plus ou moins rapides; il n'eſt pas ſans exemple qu'elle ſoit devenue mortelle du troiſième au quatrième jour: lorſque cette maladie ſe termine par réſolution, c'eſt ordinairement du treizième au quatorzième jour: dans le cas où l'on peut s'attendre à cette terminaiſon, les ſymptômes, après être parvenus à un haut degré d'intenſité, reſtent ſtationnaires ou ſe calment. Les phénomènes conſécutifs ſurtout, diminuent ſenſiblement, les urines deviennent moins rouges, & ſi la maladie s'eſt développée chez une femme en couche, les lochies ſe rétabliſſent, tandis que les mamelles d'abord affaiſſées, deviennent plus ſenſibles, ſe gonflent & ſécrètent une certaine quantité de lait.

On trouve dans les traités généraux & dans les recueils particuliers d'obſervations, pluſieurs exemples de terminaiſon de la métrite par ſuppuration; ce que l'on doit craindre lorſque la maladie conſerve toute ſon intenſité, après avoir duré plus de quatorze jours, ſurtout ſi le bas-ventre eſt balonné & comme empâté, & s'il ſurvient des douleurs *pulſatiles*, des *élancemens* vifs, que l'on peut attribuer à l'accumulation du pus dans l'utérus.

On reconnoîtra du reſte que le ſiége de la douleur & des élancemens ſe trouve, ſoit au pubis, ſoit au rectum, ſoit du côté de l'ombilic, ſoit ſur les côtés, & juſqu'à l'aine, ſuivant que la ſuppuration ſe formera à la partie antérieure de l'utérus, à ſon fond ou ſur quelques points de ſes parties latérales.

Le pus s'écoule, ſoit par le vagin, après s'être ouvert une iſſue par l'intérieur même de l'utérus, ſoit par le rectum, la veſſie, l'urètre, ſuivant qu'il s'établit des adhérences entre ces parties & la matrice.

Les auteurs qui ont écrit ſur les maladies des femmes, citent des exemples d'abcès formés dans les cas de métrite, ſur les différens points de l'abdomen, à l'aine, du côté du nombril, ce qui arrive lorſque le pus dont il s'eſt fait une collection, parvient à ſe porter au dehors de l'utérus. Le cas le plus fâcheux eſt celui dans lequel le pus ſe répand dans l'intérieur de l'abdomen.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 106 sur 787

On conçoit aiſément que la métrite, en ſe terminant par ſuppuration, & même de la manière la plus favorable, donne lieu à une ſérie de ſymptômes qui ont une certaine durée, & qui ſe préſentent avec toutes les apparences d'une nouvelle maladie.

La terminaiſon par gangrène, qui ſurvient le plus ordinairement depuis le quatrième juſqu'au douzième jour, dépend bien moins de la violence de l'inflammation, que de ſa nature & de l'état général des forces chez la malade. C'eſt ſurtout à la ſuite d'un accouchement dont le travail a été long & difficile, lorſque la matrice a été diſtendue outre meſure, & ſurtout ſi, pour calmer un état nerveux, on a abuſé des narcotiques, que l'on doit craindre cette terminaiſon par gangrène. Elle s'annonce le plus ordinairement pour le médecin éclairé, avec des ſymptômes qui paroîtroient d'ailleurs donner de la ſécurité ſur la ſituation de la malade.

Tel eſt le cas dont Levret a fait connoître toutes les circonſtances. Une femme qu'il avoit accouchée, & qui le fit appeler neuf jours après ſon accouchement, commençoit à trouver une grande diminution dans l'état de ſouffrance & de douleur qu'elle avoit éprouvé, ayant d'ailleurs une ſuppreſſion de lochies, avec météoriſme, & avec écoulement d'une matière ſanguinolente, d'une odeur cadavéreuſe. Le ſavant accoucheur porta le pronoſtic le plus funeſte, contre l'opinion des aſſiſtans, & la malade mourut en effet le lendemain, après un accès de délire.

On a auſſi admis une terminaiſon par induration, dont les ſignes préſentent en général beaucoup d'incertitude; une terminaiſon beaucoup plus fréquente eſt celle de la métrite aiguë en métrite chronique. Nous manquons de données phyſiologiques & d'obſervations cliniques & complètes, par des ouvertures de corps, pour reconnoître juſqu'à quel point différentes léſions organiques de l'utérus, mais ſurtout les ſquirrhes, les polypes, l'hydropiſie, les hydatides, les moles, &c., ont des rapports avec une inflammation antérieure de l'utérus, ſoit aiguë, ſoit chronique.

Le traitement que réclame la métrite aiguë, doit être modifié comme celui de toutes les autres maladies graves, d'après une foule de circonſtances particulières qu'il eſt impoſſible d'indiquer dans des conſidérations générales; les évacuations ſanguines forment d'ailleurs la partie eſſentielle du traitement; on ſaigne d'abord du bras, & pluſieurs fois, à des époques même très-rapprochées ſi la malade eſt forte, ſanguine, ſi la maladie eſt très-violente, & ſi le pouls, loin de s'affoiblir, ſe développe pendant la ſaignée ou après la ſaignée; Hoffmann, dans ces cas, préféroit à la ſaignée du bras, la ſaignée du pied, qui du reſte ne ſeroit plus particulièrement indiquée que dans un cas de coïncidence de métrite avec la ſuppreſſion des règles.

Les ventouſes ſcarifiées, & dont Aetius faiſoit uſage, l'application des ſangſues à la vulve, ſurtout dans le cas de métrite à la ſuite des couches; à l'anus, dans le cas d'hémorrhoïdes ſupprimées; ſous les mamelles, pour opérer une eſpèce de dérivation, ne conviennent pas moins que la ſaignée générale, ſurtout lorſque cette dernière a été employée avec avantage. On joint à ce moyen les bains, les demi-bains, les fomentations émollientes ſur le bas-ventre; les bains de vapeurs, les lavemens émolliens par quart (*fractis doſibus*), le régime le plus ſévère, enfin le repos le plus abſolu & la poſition horizontale. Lorſque ce ſpaſme augmente par toute eſpèce de mouvemens & par la plus légère émotion, on ajoute avec un grand ſuccès une demi-once, ou même une once de ſirop diacode, dans cinq à ſix onces d'une décoction mucilagineuſe, donnée en lavement, pour être gardée au moins pendant une ou deux heures; ce que l'on peut renouveler deux & même trois fois dans les vingt-quatre heures, avec la précaution de faire ſuccéder immédiatement un de ces petits lavemens au premier, ſi celui-ci avoit été rendu preſqu'auſſitôt qu'il avoit été pris.

Quelques praticiens n'ont pas employé ſans quelque ſuccès, chez les femmes très-affoiblies, les véſicatoires placés ſur différens points de l'abdomen, ſeulement dans le deſſein de changer le foyer d'irritation.

Lorſque la métrite, mais ſurtout la métrite des femmes en couche, s'étend au-delà de douze à quinze jours, en conſervant une grande intenſité, & ſi en même temps les forces de la femme s'épuiſent dans un concours de circonſtances propres à faire croire à un épanchement de pus dans l'utérus, les maîtres de l'art conſeillent l'application de deux véſicatoires aux jambes, & même de cataplaſmes ſinapiſés aux pieds, dans l'eſpoir toutefois bien incertain, d'opérer une dérivation. Dans les cas de complication avec une fièvre bilieuſe ou muqueuſe, ſoit avec une fièvre putride ou une fièvre ataxique, pluſieurs indications fondamentales ſe tirent de la nature de ces maladies.

La complication de la métrite avec la péritonite, ce qui n'a guère lieu que chez les femmes en couche, ou à la ſuite d'une fauſſe couche, ou dans le cas d'un avortement provoqué par des cauſes mécaniques, la maladie eſt beaucoup plus grave, ſans offrir de nouvelles indications.

Dans les cas de terminaiſon par ſuppuration, & ſi l'abcès ſe préſente vers les parois du ventre, on donne le conſeil de l'ouvrir avant ſa complète maturité, afin de s'oppoſer ainſi à un épanchement de pus dans la cavité abdominale; on recommande les injections déterſives, lorſque le pus s'étant frayé une route de dehors en dedans, s'échappe, ſoit par l'inteſtin, ſoit par la veſſie, ſoit par le vagin & la cavité même de l'utérus.

La métrite chronique peut être la ſuite d'une métrite aiguë qui s'eſt terminée d'une manière incomplète, ſoit par l'effet d'un traitement peu rationnel, ſoit par une diſpoſition inhérente à la femme atteinte de cette maladie. Dans l'une & l'autre circonſtance, la métrite chronique parcourt lentement ſes périodes, quelquefois même d'une manière latente, & peut être ſuivie d'affections ſquirrheuſes & cancéreuſes. Il ſe préſente à ce ſujet une queſtion que l'état des connoiſſances ne permet pas de réſoudre, & vers l'examen delaquelle il importe d'appeler l'attention des praticiens.

La métrite chronique peut-elle indifféremment, & par l'effet d'un traitement irrationnel, amener des affections ſquirrheuſes ou cancéreuſes de l'utérus? La phlegmaſie qui eſt ſuivie de ces affections, n'a-t-elle pas un caractère particulier, ne doit-elle pas conduire d'une manière preſque certaine à ce triſte dénouement, par l'effet inévitable d'une prédiſpoſition cancéreuſe, ſoit héréditaire, ſoit acquiſe, qui n'attend pour ainſi dire qu'une occaſion pour s'emparer d'un organe quelconque, au moment où il devient un centre d'irritation ou de fluxion?

Nous avouerons que nous ſerions portés à répondre par l'affirmative, d'après un certain nombre de faits qui toutefois ne nous paroiſſent pas ſuffiſans pour établir une opinion. Quoi qu'il en ſoit, nous ferons remarquer que c'eſt principalement au moment de l'âge critique, & chez les femmes que l'on peut ſuppoſer entachées d'une prédiſpoſition cancéreuſe, ſur laquelle on a déjà porté ſon attention, que la métrite chronique, loin de ſe terminer par un traitement convenable, dégénère inſenſiblement en un carcinôme de l'utérus; nous ajouterons que dans ces circonſtances, comme dans le développement du cancer de la mamelle, les femmes attribuent une altération auſſi grave à des cauſes légères & ſouvent aſſez éloignées, à des coups, à une chute, à des douleurs, à un écoulement muqueux ou ſéreux, à des ſuites de couches, &c. &c.

Du reſte, la métrite chronique reconnoît les mêmes cauſes immédiates ou directes que la métrite aiguë, dont il ſeroit inutile de faire une nouvelle énumération. On peut regarder en outre comme des cauſes qui la produiſent plus ſouvent que la métrite aiguë, une infection ſyphilitique négligée & dégénérée en conſtitution morbide, des fleurs blanches très-âcres & entretenues par une irritation habituelle, l'abus des aſtringens & des toniques en injection; l'interruption bruſque & intempeſtive d'une dartre, de la gale, & enfin cette prédiſpoſition cancéreuſe dont nous avons parlé, & dont les premiers développemens doivent amener néceſſairement une métrite particulière & caractériſée par ſon incurabilité, du moins dans l'état préſent des connoiſſances médicales.

Dans le cas où la métrite chronique ſuccède à la métrite aiguë, celle-ci peut, juſqu'à un certain point, être regardée comme la cauſe de la première. Dans certaines circonſtances, une métrite d'abord très-vive ſe prolonge au-delà du terme d'une maladie aiguë, & devient une affection chronique, preſque ſans rien perdre de ſa primitive intenſité: je donne des ſoins à une dame qui s'eſt trouvée dans cette ſituation.

Cette dame, madame de C***, âgée de 35 ans, d'une complexion rachitique, & remarquable par une mobilité nerveuſe exceſſive, avoit eu aſſez habituellement un retour de règles tous les quinze jours, depuis une fauſſe couche qu'elle avoit faite il y avoit environ quinze ans; ce retour de règles, beaucoup plus douloureux que les règles elles-mêmes, duroit deux ou trois jours, & conſiſtoit dans un écoulement féreux & ſanguin, accompagné de douleurs dans les lombes & dans toute l'étendue de la partie interne des cuiſſes. Il manquoit quelquefois, lorſque la ſanté devenoit tout-à-coup meilleure, ſurtout à la campagne & pendant les voyages. Au commencement de février dernier, cette dame fit une fauſſe couche, environ quinze ans après celle dont nous avons parlé; à la ſuite de cette fauſſe couche, qui fut très-longue, très-pénible, il ſurvint une hémorrhagie éminemment active, & qui ne fut arrêtée que par la ſaignée.

Madame de C*** continua enſuite de ſouffrir; elle avoit de l'inſomnie, un état fébrile qui augmentoit le ſoir, & un trouble nerveux, ſurtout dans l'étendue du bas-ventre. Un demi-lavement émollient ayant été adminiſtré, on s'aperçut que le poids du liquide dépoſé dans l'inteſtin augmentoit ſenſiblement ce trouble, & qu'en outre la malade éprouvoit conſtamment de la douleur, de la chaleur à la région du ſacrum, de la douleur, mais ſans chaleur à l'hypogaſtre, une ſenſibilité extrême dans toute cette région: enſemble de ſymptômes qui augmentoit à l'approche des règles, & que la ſtation, les mouvemens même dans le lit, les efforts pour aller à la garde-robe, rendoient parfois inſupportables.

On reconnut par le toucher une légère procidence de l'utérus, qui fut attribuée aux ſpaſmes de l'abdomen, une fluxion inflammatoire de cet organe & du vagin, enfin un gonflement également inflammatoire & beaucoup plus conſidérable du rectum.

Pendant trois mois la maladie a parcouru ſes périodes, tantôt avec des exacerbations, tantôt avec des rémiſſions ſenſibles, ſurtout dans les phénomènes généraux ou conſécutifs.

A la ſuite de la dernière menſtruation (vers le milieu du mois de mai), la même maladie, qui, depuis quelques jours, étoit beaucoup moins vive, ſe montra avec un redoublement très-fort, & qui ſembla dès-lors éloigner toute idée d'une guériſon prochaine.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 108 sur 787

Un nouvel emploi des bains très-prolongés & répétés, concurremment avec des quarts de lavemens opiacés, & donnés soir & matin, éloignaces craintes & rétablit l'état naturel des choses. Les quarts de lavemens opiacés, loin d'occasionner la constipation comme on devoit s'y attendre, favorisèrent, en diminuant le spasme abdominal, une excrétion très-abondante de matières glaireuses & muqueuses, & même de portions de fausses membranes, qui ne permirent pas de douter que le catarrhe inflammatoire du rectum s'étoit étendu jusque dans les autres parties du gros intestin. Cette excrétion a été comme critique, & depuis ce moment madame C*** a pu marcher, se tenir debout, aller à la garde-robe, sans occasionner aucun redoublement sensible dans les douleurs, générales & locales, dont nous avons parlé.

Dans le plus grand nombre des cas, la métrite chronique est plus latente, plus insidieuse, ou ne paroît s'annoncer que par des phénomènes consécutifs, dont il est facile & fréquent de méconnoître la véritable nature : ses phénomènes consécutifs & plus fréquens, sont la constipation, les urines troubles, l'irritabilité de l'estomac, un développement exagéré de sensibilité & de mobilité nerveuses, ou quelques symptômes d'hystérisme, tels que le météorisme actif, l'oppression, le sentiment d'un corps étranger qui se place au milieu de la poitrine, ou s'élève jusqu'à la région du col, les battemens nerveux du cœur, les palpitations épigastriques : symptômes que l'on ne rencontre pas toujours à la vérité dans les hôpitaux, mais qui se montrent le plus ordinairement en totalité ou en partie, chez les femmes d'une classe plus élevée, & par cela même plus disposées, par la délicatesse de l'organisation & l'étendue de l'existence morale, au développement des phénomènes sympathiques. Les symptômes qui peuvent faire reconnoître la véritable origine de ces phénomènes consécutifs, & porter l'observateur à ne les placer que sur le deuxième plan du tableau de la maladie, sont principalement la douleur gravative à la partie inférieure du bas-ventre, se propageant vers le rectum & le col de la vessie, des douleurs sourdes aux lombes, à l'aine, aux hanches, aux cuisses, l'irrégularité dans la menstruation, quelquefois même des hémorrhagies, &c. &c.

Dans ces cas il est difficile de ne pas reconnoître une métrite; on se confirme dans ce diagnostic par le toucher qui est toujours très-douloureux, & qui fait découvrir une augmentation de volume de l'utérus, beaucoup de sensibilité & de chaleur à son col, mais moins de consistance & beaucoup plus de douleur que dans le carcinôme de cette partie.

La maladie, dans cette situation, parcourt plus ou moins lentement ces différentes périodes; les symptômes qui lui sont propres deviennent de plus en plus évidens; ils sont beaucoup plus vifs lorsque les règles ont manqué, ou si elles ont été moins abondantes; ils augmentent aux approches de la menstruation; quelquefois aussi ils semblent se suspendre ou abandonner les voies utérines, & la maladie ne se manifeste plus que par des phénomènes consécutifs, tels que des douleurs vives à la région hypogastrique, une autre douleur au larynx, le clou hystérique, une névrose gastrique qui permet à peine de prendre quelques alimens. Lorsque la maladie est plus avancée, l'utérus est assez développé pour faire saillie à la partie inférieure du bas-ventre, qui est beaucoup plus tendu & plus douloureux.

La métrite chronique se prolonge quelquefois pendant plusieurs mois, & même pendant quelques années. J'ai donné mes soins à une jeune dame créole, & d'une complexion scrophuleuse, chez laquelle une semblable affection, qui avoit été l'effet des premières relations conjugales, ne s'est entièrement terminée qu'après quatre années de souffrances & d'infirmités, qui auroient eu sans doute l'issue la plus funeste, si on ne les avoit pas combattues pendant tout ce temps par un traitement efficace, & fondé sur les notions les plus exactes de la nature de cette maladie. Plusieurs indications doivent servir de base à un pareil traitement, dans les différens cas de métrite; celles qui portent à conseiller la saignée du bras, quelque temps avant les règles, ou les sangsues, soit à l'anus, soit à la vulve, si la menstruation n'a pas été assez abondante, peuvent être placées au premier rang.

Les bains, & surtout les bains gélatineux, les fomentations, les applications émollientes, les ablutions intérieures & prolongées, à l'aide d'un appareil particulier, & désigné vulgairement sous le nom de *douche ascendante*, sont également indiqués; on a proposé en outre des injections narcotiques par le vagin, dans les cas où les douleurs seroient trop vives, & accompagnées de tenesme & d'une commotion spasmodique plus ou moins forte de l'abdomen; mais ce moyen produit en général beaucoup plus d'effet dans ces cas, sous forme de lavemens à petites doses (*fractis dosibus*), ainsi que la pratique nous l'a souvent démontré.

Lorsque les symptômes inflammatoires sont dissipés en grande partie, & que l'affection morbide de l'utérus persiste sans douleurs vives, il convient de faire usage des eaux hydrosulfureuses sous forme de bains généraux & de bains intérieurs & particuliers, appelés *douches ascendantes;* c'est principalement dans cette circonstance que l'on a le plus vanté les eaux minérales de Greouls en Provence. Le traitement du reste doit être modifié dans les cas de complexion morbide, rhumatismale, dartreuse, syphilitique, cancéreuse, &c. &c.

Nous pourrions borner notre article sur la métrite à ce petit nombre de considérations, mais il nous paroîtroit incomplet si nous n'y faisions

pas entrer quelques remarques ſur la métrite *latente*, qui s'étend le plus ordinairement à la ſurface interne de l'utérus, avec une augmentation d'exalation qui donne lieu à des concreſſions molles, & même à de fauſſes membranes, dont les praticiens qui les ont obſervées les premiers, étoient loin de ſoupçonner la véritable ſource & la véritable nature.

Un médecin de Lyon (Collomb), dont les œuvres médico-chirurgicales furent imprimées en 1798, décrivit ces fauſſes membranes qui ſe préſentèrent à ſon obſervation, ſous le titre de *renverſement de la membrane interne de la matrice & de ſon orifice*. Une dame âgée de trente-deux ans, dit cet auteur, au lieu du *ſphincter de la matrice, avoit une tumeur oblongue, flottant dans le vagin, dont le corps étoit de la groſſeur d'un œuf de pigeon, compacte & uni à ſa baſe. Le col de cette tumeur étoit alongé & ſouple, & on diſtinguoit, dans l'épaiſſeur de ſes parois, un grand nombre de fibres tendineuſes & ligamenteuſes.*

« Cette tumeur, continue l'auteur, ſortoit en partie de la vulve, lorſque la malade ſe tenoit quelque temps ſur ſes pieds : elle reſſentoit alors un poids inquiétant, des douleurs vives dans le bas-ventre, des maux de cœur & un abattement général de ſes forces; elle n'éprouvoit aucun mal lorſqu'elle étoit étendue ou dans ſon lit; enfin, elle avoit une perte blanche très-abondante, ſouvent ſanguinolente, & ſes règles tous les mois.

» Collomb penſa que cette tumeur étoit formée par le renverſement de la membrane interne de la matrice : Pouteau fils & Flurant, qui furent auſſi conſultés, n'adoptèrent pas cette opinion, & ils regardèrent la tumeur comme une excroiſſance polypeuſe qu'il falloit extirper.

» L'opération fut faite par la ligature, avec un fil d'argent, ſuivant le procédé de Levret. La malade reſſentit alors une petite douleur qui ſe renouveloit toutes les fois qu'on reſſerroit la ligature, & cette douleur s'étendoit dans le bas-ventre & ſur la partie latérale externe des cuiſſes, avec des maux de cœur & des mouvemens ſpaſmodiques dans les membres, pendant deux ou trois heures.

» La tumeur étoit entièrement tombée le dix-neuvième jour après l'opération; on en fit l'ouverture en préſence de Pouteau fils & Flurant, & ils furent convaincus, dit l'auteur, que la partie extirpée n'étoit point un polype, mais une tumeur formée par le renverſement de la membrane interne de la matrice, & de ſon orifice dédoublé comme je l'avois annoncé.

» La malade rétablit parfaitement, n'eut plus de perte blanche, ni ſes règles, & elle a joui d'une bonne ſanté.

» Dans la ſeconde obſervation, il s'agit d'une jeune dame d'un tempérament vif, mariée depuis cinq ans, ſans avoir fait d'enfans. Après avoir pris beaucoup de bains domeſtiques, elle alla à Aix en Savoie, où on lui adminiſtra des douches, non-ſeulement ſur la région lombaire, mais encore dans l'utérus, par le moyen d'une eſpèce d'entonnoir. Après la douzième douche, cette dame s'aperçut de la chute de la tumeur ſur le bord de la vulve; elle y reſſentit un poids incommode, des douleurs dans le bas-ventre, & un mal-aiſe général lorſqu'elle agiſſoit; il lui ſurvint auſſi une perte blanche abondante, ſouvent ſanguinolente, & des accès de vapeurs dont elle étoit vivement affectée. Cet état duroit depuis environ deux ans, lorſqu'elle conſulta Collomb. En l'examinant, *il trouva dans le vagin*, au lieu du ſphincter de la matrice, une tumeur oblongue, dont la baſe étoit de la groſſeur d'un œuf de pigeon, arrondie, compacte & unie, le col épais, alongé & ſouple, & on y diſtinguoit ſenſiblement des filets tendineux & ligamenteux dans l'épaiſſeur de ſes parois.

» Pouteau père & Garnier, qui furent appelés, reconnurent, dit l'auteur, le renverſement de la membrane interne de la matrice & de ſon orifice, & l'impoſſibilité d'en faire la réduction; enfin, la néceſſité de l'extirpation étant bien conſtatée, l'auteur fit la ligature de la tumeur; la malade éprouva, comme dans le cas précédent, quelques accidens qui ceſſèrent le dix-neuvième jour, par la chute de la tumeur, & depuis ce temps elle n'eut plus de vapeur ni perte blanche, & quoiqu'elle n'eût plus ſes règles, la ſanté n'a point été altérée.

» Enfin, dans la troiſième obſervation, il s'agit d'une jeune dame qui, après un accouchement long & laborieux, éprouvoit un poids incommode à l'entrée de la vulve, lorſqu'elle étoit quelque temps ſur ſes pieds; elle avoit en outre des douleurs dans le bas-ventre, de petits maux de cœur & une perte blanche abondante, ſouvent ſanguinolente, & cet état duroit depuis environ deux ans. En l'examinant avec M. Boucher, l'auteur trouva dans le vagin, à la place du ſphincter de la matrice, une tumeur oblongue, de la groſſeur d'une moyenne noix, compacte & unie à ſa baſe. Le col étoit épais, alongé & ſouple, tenant au corps de la matrice; on diſtinguoit ſenſiblement entre ſes parois, les filets tendineux & ligamenteux qui formoient auparavant le ſphincter de la matrice avant qu'il fût dédoublé. Quoi qu'il en ſoit, on fit la ligature de la tumeur comme dans les cas précédens; l'opération eut les mêmes ſuccès; la malade n'eut plus de perte blanche ni ſes règles, & elle a joui d'une bonne ſanté.

» Tel eſt, dit M. le profeſſeur Chauſſier (1), qui a exhumé en quelque ſorte ces obſervations pour faire connoître la véritable nature des phéno-

(1) Chauſſier, *Nouveau Traité des hémorrhagies de l'utérus*, par Mme. Boivin.

mènes qui en ſont l'objet ; tel eſt le précis des faits rapportés par Collomb. Nous n'en conteſtons pas la véracité, mais ils ſont incomplétement décrits, & l'explication qu'il en donne ne nous paroît pas conforme à la texture, à la véritable diſpoſition des parties. En effet, comme nous avons tâché de le faire voir, la cavité de l'utérus n'eſt point, comme celle des autres viſcères creux, tapiſſée par une membrane diſtincte de ſon tiſſu propre, & que l'on puiſſe en ſéparer, par la diſſection ou la macération ; en admettant même, comme on le croit encore aſſez généralement, l'exiſtence de cette membrane intérieure, quelle cauſe, quelle puiſſance pourroit en déterminer la ſéparation ? Si l'on admet, comme ſemble l'indiquer Collomb, que les contractions lentes & graduelles de l'utérus peuvent opérer le dédoublement & l'expulſion de ſa membrane interne, la tumeur qui ſe prolonge dans le vagin doit conſerver le caractère, les propriétés de la membrane qui la forme : ainſi elle doit être ſenſible, douloureuſe, ſurtout par le toucher, la preſſion des doigts ; on doit auſſi y apercevoir des traces d'organiſation, des ramifications vaſculaires. Enfin, le prolongement membraneux tel qu'on le ſuppoſe, forme néceſſairement un ſac conoïde, adhérent par ſon ſommet au col de l'utérus, & dont la cavité doit contenir un fluide, ſoit ſanguin ou ſéreux ou puriforme : & toutes ces circonſtances ſi importantes pour déterminer la nature de la tumeur, ont échappé à Collomb ; du moins il n'en fait aucune mention, ce qui laiſſe quelques incertitudes ſur cet objet.

» Cependant, en rapprochant les circonſtances principales, énoncées dans les cas rapportés par Collomb, en les comparant avec ce que nous avons eu l'occaſion d'obſerver, il nous paroît que ces tumeurs appendues à l'orifice de l'utérus, étoient uniquement des concrétions couenneuſes, accidentelles. Toutes ſe reſſemblent par la forme, le volume, la conſiſtance, le mode d'implantation à l'orifice de l'utérus. Il eſt cependant une différence que nous devons remarquer. »

Il eſt probable, ſuivant le même obſervateur (1), qu'une prétendue occluſion de l'utérus qui ſe ſeroit oppoſée à l'accouchement, & que l'on auroit été obligé de détruire par une inciſion, devoit être attribuée à une concrétion membraniforme, qui ſe ſeroit formée dans l'utérus pendant la groſſeſſe & en auroit fait adhérer les bords. Quoi qu'il en ſoit, l'état de phlegmaſie latente qui donne lieu à ces membranes, ſe prononce davantage à chaque menſtruation, & alors produit des douleurs très-vives : ce qu'on a obſervé quelquefois chez pluſieurs femmes, qu'une pareille diſpoſition rend le plus ordinairement ſtériles.

Les femmes dont nous parlons, & dont l'exiſtence eſt ſi péniblement modifiée par les effets d'une inflammation latente de l'utérus, éprouvent habituellement un ſentiment vague & obſcur de ſouffrance dans toute l'étendue du baſſin, accompagné de phénomènes conſécutifs, qui détournent le plus ſouvent les obſervateurs de la véritable cauſe de ces phénomènes. Ce même ſentiment devient beaucoup plus incommode au moment des règles, qui ſont habituellement précédées, accompagnées, ſuivies de peſanteur dans le baſſin, de tiraillemens dans les lombes & à l'aine de chaque côté, de douleurs aiguës à la région de l'utérus, & d'une ſécrétion morbide à la ſurface interne de cet organe. Le plus ordinairement, le produit de cette ſécrétion, après avoir acquis une légère conſiſtance, eſt mêlé & entraîné avec l'excreſſion menſtruelle, qui préſente quelquefois, dans cette circonſtance, des flocons & des lambeaux membraniformes. Dans d'autres cas, qui ſont beaucoup moins nombreux, & lorſque la phlegmaſie latente a plus d'intenſité, le produit de la ſécrétion morbide a plus de conſiſtance, & ſe montre ſous les différentes formes que nous venons d'indiquer, & dont la nature ne fut pas reconnue par les obſervateurs qui en firent l'objet de leur attention. « Alors, dit M. le profeſſeur Chauſſier (1), la concrétion couenneuſe, formée & modelée dans la cavité de l'utérus, peut ſe détacher, être expulſée en entier, ou bien cette concrétion couenneuſe, décollée de la cavité de l'utérus, mais encore adhérente à ſon col, & pouſſée par le ſang qui s'accumule à chaque époque menſtruelle, s'inſinue dans l'orifice, ſe prolonge dans le vagin & y forme une tumeur plus ou moins ſaillante, qui a l'apparence d'un polype. Nous en avons vu un cas très-remarquable. »

« Une jeune femme, d'un tempérament ardent, après quelques abus erotiques, ſe crut enceinte, parce que ſes menſtrues étoient ſupprimées depuis deux mois. Parvenue au troiſième mois, elle éprouva les ſymptômes qui lui annonçoient ordinairement le retour des menſtrues ; cependant il n'y eut aucune excrétion, & comme elle ſe plaignit beaucoup de douleurs, de ſpaſmes, & ſurtout d'un ſentiment de peſanteur inaccoutumé, je fus appelé avec un de mes collègues. En examinant l'état des parties, nous trouvâmes l'utérus abaiſſé dans l'excavation pelvienne ; ſon orifice ouvert, élargi, donnoit paſſage à une ſorte de tumeur molle, liſſe, indolente, qui avoit la forme, la groſſeur d'une figue ordinaire, dont le ſommet alongé, rétréci, paroiſſoit adhérent, implanté au pourtour intérieur du col & de l'orifice de l'utérus ; mais, en tirant légèrement cette tumeur, que l'on pouvoit facilement ſaiſir avec deux doigts, elle s'alongea peu à peu & ſe détacha tout-à-coup entièrement, & ſans cauſer aucune douleur. Nous reconnûmes alors de la manière la plus évidente, que ce corps n'étoit

(1) Chauſſier, *Traité des hémorrhagies utérines*, par Mme. Boivin.

(1) *Traité des hémorrhagies de l'utérus*, par Mme. Boivin.

qu'un ſac couenneux, épais d'un millimètre, dont la cavité étoit remplie d'un ſang brunâtre à demi fluide; ſa forme étoit exactement celle de l'utérus, mais renverſé. Sa baſe, ou la portion ſaillante dans le vagin, étoit large, arrondie; ſon pédicule, ou la portion adhérente au col ou à l'orifice de l'utérus, étoit alongé, tubulé & garni à ſon extrémité, de franges ou petits lambeaux de forme inégale; enfin, ſon tiſſu denſe, compacte, blanchâtre, uniforme dans toute ſon étendue, ne préſentoit aucune apparence fibreuſe ni aréolaire, aucune trace de ramifications vaſculaires, & ſe diſſolvoit entièrement dans une liqueur alcaline. Il nous parut donc que cette concrétion couenneuſe, après s'être d'abord formée, modelée dans la cavité de l'utérus, en avoit été peu à peu décollée ou détachée: 1°. par l'humeur perſpiratoire qui ſe forme & s'exhale ſans ceſſe à la face interne de l'utérus; 2°. par l'impulſion & l'accumulation du ſang qui devoit s'écouler à chaque époque menſtruelle; & comme, lors de notre viſite, la tumeur ne tenoit plus qu'au col & à l'orifice de l'utérus, les tractions légères que nous fîmes dans cet examen, en ont achevé la ſéparation: opération que la nature auroit peut-être faite par la ſuite.

» Auſſitôt après l'extraction ou décollement de ce ſac membraneux, il s'écoula quelques cuillerées de ſang brunâtre; les douleurs, les ſpaſmes ont entièrement ceſſé, les menſtrues ont repris leur cours habituel, & la jeune femme n'a éprouvé aucun accident. »

Pluſieurs de nos lecteurs penſeront peut-être que l'enſemble des phénomènes que nous venons de décrire, auroit trouvé plus convenablement ſa place dans l'article CATARRHE UTÉRIN. Toutefois la maladie que l'on déſigne ſi improprement ſous ce nom, affecte principalement la membrane muqueuſe du vagin, & en s'étendant à peine juſqu'au col de l'utérus, au-delà duquel on n'a découvert juſqu'à ce jour aucune trace de membrane muqueuſe; cette maladie diffère aſſez de celle que nous venons de décrire, pour qu'il ſoit inutile de comprendre cette dernière dans cette hiſtoire.

Quoi qu'il en ſoit, cette maladie préſente, & ſeulement à un plus foible degré, toutes les indications qu'il importe de remplir dans le traitement de la métrite chronique, ſavoir: quelques évacuations ſanguines, ſix à huit jours avant la menſtruation; une petite ſaignée du bras, par exemple; ſi la femme eſt jeune & ſanguine, les applications de ſangſues ou de ventouſes ſcarifiées, dans la région des lombes, les bains, les demi-bains, le régime le plus doux, l'éloignement de toutes les cauſes d'irritation, mais ſurtout le ſéjour prolongé à la campagne, dans le cas où l'infirmité dont nous parlons paroîtroit entretenue, ou du moins augmentée, par le trouble des paſſions & le déſordre d'une vie trop mondaine & trop agitée.

(L. J. M.)

MÉTROMANIE. Ce mot qui ſert à déſigner, dans l'acception la plus ordinaire, la fureur poétique, le goût paſſionné pour la verſification, a d'abord été employé par les médecins, & indique dans ſon ſens primitif & étymologique, la fureur utérine ou la nymphomanie. (*Voyez* ces mots.)

MÉTROPROPTOSE. Mot à mot, *procidence de l'utérus*, μητροπτωσις, *id eſt procidentia uteri*, ſuivant Caſtelli. (*Voyez* PROCIDENCE & UTÉRUS.)

MÉTRORRHAGIE, ſ. f., de μητρα, *matrice*, & de ῥηγνυμι, *je romps*: cette affection ne doit pas être confondue avec la *ménorrhagie*. On déſigne ſous ce dernier nom un écoulement de règles trop abondantes, trop fréquentes ou trop prolongées, ſans avoir un véritable caractère hémorrhagique, ſans fournir un ſang véritablement artériel & coagulable.

La métrorrhagie, avec laquelle il ne faut pas la confondre, indique au contraire toute hémorrhagie de l'utérus interne ou externe, produite par des circonſtances liées à l'accouchement & déſignées alors ſous le nom de *pertes* (*voyez* ce mot), ou indépendantes de cette fonction.

Les différentes eſpèces d'hémorrhagies utérines ont été diviſées par quelques médecins, d'après des vues beaucoup plus ſpéculatives que pratiques. C'eſt ainſi que les uns ont voulu reconnoître des hémorrhagies utérines, actives, paſſives & ſpaſmodiques; d'autres, des hémorrhagies de même nature, par pléthore générale & par pléthore locale; d'autres enfin, des hémorrhagies pléthoriques, ſymptomatiques, accidentelles, latentes, lochiales (1).

Les hémorrhagies utérines, ſans y comprendre les pertes ou les hémorrhagies qui dépendent de la groſſeſſe ou de l'accouchement, forment elles-mêmes une véritable maladie, ou doivent être regardées comme le ſymptôme, l'effet conſécutif d'une autre affection morbide quelconque, mais principalement des polypes utérins & des affections cancéreuſes.

On peut donc les ramener à deux diviſions principales, ſavoir: les métrorrhagies eſſentielles & les métrorrhagies ſymptomatiques ou conſécutives.

Chez les femmes qui ſuccombent à des hémorrhagies utérines qui ne paroiſſent avoir aucun rapport avec une léſion organique antérieure, ſouvent on n'aperçoit aucune altération de tiſſu dans l'utérus; quelquefois ſeulement la ſurface interne de cet organe eſt plus rouge que dans l'état naturel, comme injectée, ſpongieuſe, mais ſans rupture ni écartement de ſes fibres.

Quelle eſt la ſource, quel eſt le mode de l'écoulement ſanguin dans les hémorrhagies utérines?

(1) *Voyez* la *Noſologie naturelle* de M. Alibert.

Le vulgaire ne conçoit pas ordinairement un pareil écoulement ſans une rupture, une déchirure des vaiſſeaux ſanguins. Cette léſion n'eſt pas impoſſible ſans doute, & lorſqu'elle arrive, elle occaſionne des hémorrhagies particulières & par léſion phyſique des vaiſſeaux (1). Quelquefois auſſi ce même écoulement peut avoir lieu, lorſqu'à la ſuite de l'accouchement, les ſinus utérins ne ſe reſſerrent pas comme il convient pendant les contractions de la matrice, ce qui occaſionne une métrorrhagie paſſive & dépendante des lochies, dont nous aurons l'occaſion de parler. Mais, le plus ordinairement, les hémorrhagies utérines, comme toutes les hémorrhagies, ſont le produit d'une véritable exhalation ſanguine, pouvant dépendre en même temps d'une irritation vaſculaire ou d'une pléthore, ſoit partielle, ſoit générale.

Ce petit nombre de conſidérations nous paroît convenir d'une manière générale aux différentes eſpèces de ménorrhagies qu'il importe d'étudier ſéparément, & en les rapportant aux diviſions principales que nous avons indiquées; ſavoir :

1°. Les hémorrhagies utérines eſſentielles.

2°. Les hémorrhagies utérines, ſymptomatiques ou conſécutives.

Les hémorrhagies utérines eſſentielles peuvent être diſtinguées, comme toutes les hémorrhagies, en *paſſives* & en *actives*.

Les hémorrhagies actives ſont produites par toutes les cauſes qui peuvent occaſionner ſubitement, ou entretenir avec plus ou moins de durée une irritation vive & une congeſtion ſanguine du côté de l'utérus. L'impreſſion du froid peut être au nombre de ces cauſes, parmi leſquelles on doit compter au premier rang, la ſuppreſſion d'une hémorrhagie habituelle, la guériſon intempeſtive des hémorrhoïdes, mais ſurtout la ceſſation des règles chez les femmes de quarante à cinquante ans, l'excitement local des parties génitales, par l'abus & l'aberration des plaiſirs.

On compte parmi les cauſes de ces mêmes hémorrhagies, l'effet ſtimulant du gaz acide carbonique, la chaleur, les odeurs ſtimulantes ou *flagrantes*, principalement pour les femmes nerveuſes ou ſe trouvant dans l'âge critique, la compreſſion de l'abdomen, l'irritation intérieure de l'utérus dépendante d'un catarrhe utérin, l'irritation du même organe par des cauſes mécaniques, par la préſence d'un peſſaire, par exemple, l'injection de ſubſtances irritantes, l'uſage des plaiſirs ſolitaires, l'introduction & le frottement d'un corps étranger dans ce deſſein, l'abus ou l'uſage prématuré des plaiſirs de l'amour (2).

Nous devons dire encore qu'il n'eſt pas ſans exemple, que des cauſes morales, un accès de colère, une terreur ſoudaine, ou même une joie également exceſſive & ſubite, aient occaſionné une métrorrhagie active.

La marche de cette hémorrhagie eſt le plus ordinairement aiguë & rapide, quelquefois plus lente, moins forte, & pouvant occaſionner, lorſqu'elle n'eſt pas convenablement traitée, une péritonite, ſur la nature de laquelle il eſt facile de ſe méprendre. Cette même hémorrhagie arrive quelquefois d'une manière bruſque; quelquefois elle eſt précédée ou accompagnée de friſſons, d'horripilations, de la concentration ou de l'accélération du pouls. Les femmes diſent alors qu'elles éprouvent une douleur gravative à la région de l'utérus, la ſenſation d'un gonflement aux hypochondres, d'engourdiſſement à l'aine de chaque côté, un ſentiment de chaleur dans le baſſin. Le plus léger excitement phyſique ou moral augmente d'ailleurs ces hémorrhagies.

On traite avec ſuccès les hémorrhagies actives de l'utérus, par la ſaignée du bras, l'application des ventouſes ſur la région des lombes ou de l'abdomen, l'application des ſangſues à la partie inférieure de l'avant-bras de chaque côté, pour opérer une dérivation, que l'on augmente par l'immerſion des mêmes parties, dans une eau très-chaude & légèrement ſtimulante. On favoriſe l'uſage de ces moyens, & on pourroit même les remplacer juſqu'à un certain point, par la diète la plus ſévère, le repos le plus abſolu, la ſuſpenſion de toutes les impreſſions, la poſition horizontale, les dérivatifs, mais ſurtout les bains de bras, dont nous venons de parler.

Ni l'expérience, ni la théorie, ne paroiſſent appuyer le conſeil que l'on attribue à Hippocrate, d'employer l'application des ventouſes ſur le ſein, dans les hémorrhagies utérines, comme un moyen très-efficace. La ligature des membres, recommandée par Galien, nous paroît ſans utilité. Les vomitifs, que Stoll dit avoir employés avec ſuccès dans certains cas de complications d'hémorrhagie active de l'utérus, avec l'embarras gaſtrique, ne peuvent agir, dans ce cas, qu'à la manière des autres dérivatifs, & en changeant à la fois le centre de fluxion & d'irritation.

Les hémorrhagies eſſentielles de l'utérus, qui ſurviennent pendant le temps critique, chez les femmes ſanguines ou nerveuſes, préſentent quelques indications particulières : elles ſe manifeſtent quelquefois avec les apparences d'une ſimple métrorrhagie, & peuvent être traitées alors ſans l'uſage de la ſaignée : dans d'autres circonſtances, elles exigent l'emploi de ce moyen.

Lorſque l'on peut craindre leur retour, & qu'elles tendent à la périodicité, on doit chercher à les prévenir par le régime, l'éloignement de toutes les cauſes ſtimulantes, même les ſaignées de précaution, les purgatifs ſalins & qui s'appliquent à une ſurface très-étendue de la membrane muqueuſe inteſtinale.

Il

(1) Voyez *Thèſes de Paris*, in-4°., 1817 : le n°. 22, la *Diſſertation de M. Boux.*

(2) Tiſſot a cité l'exemple d'une jeune fille qui ſuccomba à une hémorrhagie provoquée par un ſemblable excès.

Il ſeroit poſſible que les hémorrhagies actives de l'utérus préſentaſſent une grande intenſité par l'effet de leurs complications avec un état ſpaſmodique; ce qui indiqueroit, ſi l'on parvenoit à le reconnoître, l'aſſociation du muſc, de la valériane ou même de l'opium, avec les évacuations ſanguines; ce fut ſans doute dans le cas d'une pareille complication, qu'Hoffmann employa cette méthode avec beaucoup d'avantage, & que l'on pourroit ſuivre le conſeil donné d'ailleurs par Robert Thomas, d'une manière trop générale.

Les *hémorrhagies paſſives*, ou plutôt les hémorrhagies adynamiques, n'ont pas lieu ſans doute par l'inertie, par le relâchement atonique de l'orifice des vaiſſeaux capillaires de l'utérus, mais ſont accompagnées ou précédées d'un état de foibleſſe qui les entretient, & qui indique l'emploi des toniques les plus efficaces. Les femmes qui s'y trouvent le plus expoſées, ont éprouvé pendant long-temps l'effet de pluſieurs cauſes débilitantes. Leur complexion s'eſt affoiblie, dégradée; l'appareil vaſculaire ſanguin ſurtout, eſt dépourvu de réaction & d'énergie comme on le reconnoît par la foibleſſe du pouls, la pâleur du viſage, la flaxidité des chairs & toutes les apparences d'une adynamie ſcorbutique. Ces hémorrhagies ſurviennent ordinairement ſans aucune cauſe occaſionnelle, ſans aucun ſigne d'indiſpoſition générale ou de réaction; elles ſont en général très-opiniâtres, & augmentent ſenſiblement par les évacuations ſanguines, auxquelles on a trop ſouvent recours, ſurtout dans les cas de complication ou d'incertitude. Lorſqu'on ne parvient pas à les arrêter, elles augmentent néceſſairement la foibleſſe générale, & amènent à la longue une adynamie partielle & un ramolliſſement de l'utérus qui peut ſe terminer par la gangrène.

Nous évitons à deſſein, dans ces conſidérations rapides, de traiter la grande queſtion de ſavoir ſi l'on doit admettre dans toute la rigueur de l'expreſſion, des hémorrhagies véritablement *paſſives;* renvoyant ce point de théorie, ſur lequel M. Brouſſais a récemment appelé l'attention des médecins, à l'examen général des hémorrhagies. *Voyez* Sang, Sanguines (Maladies), Vasculaire (Léſions du ſyſtème).

Les hémorrhagies adynamiques de l'utérus ſont celles qui indiquent plus particulièrement les toniques aſtringens, l'eau de Rabel, l'alun, la gomme kino, la noix de galle, le cachou, en un mot, tous les médicamens contenant du tannin & des principes aromatiques.

Dans l'écoulement ſanguin qui ſurvient deux ou trois jours après l'accouchement, d'une manière trop conſidérable, & avec tous les caractères d'une métrorrhagie adynamique, j'ai employé pluſieurs fois, avec ſuccès, l'eau de Rabel, juſqu'au point d'une acidité, ſoit acerbe, ſoit agréable ou développée, dans une eau de riz, ou dans une décoction de grande conſoude aromatiſée avec la canelle. Dans pluſieurs cas analogues, & lorſque la métrorrhagie étoit éminemment adynamique & ſans aucune complication, j'ai fait ſouvent uſage, avec ſuccès, de la potion préparée d'après la formule ſuivante:

℞. Eau de menthe..... } a~a.... ℥iij
de méliſſe..... }
Teinture de canelle..... ℥ß
Sirop de menthe..... ℥j
Pierre hématite ..... ℈ij

Donner de ce mélange trois cuillerées tous les quarts d'heure.

On pourroit ajouter, au beſoin, quelques gouttes d'eau de Rabel ou d'alcool de tannin.

La racine de rathania donnée en ſubſtance, en décoction, en teinture & pour remplir les mêmes indications, a produit ſouvent les effets les plus prompts & les plus efficaces.

Dans le cas où l'hémorrhagie paroîtroit prolongée, & par adynamie & par une ſorte d'aberration des propriétés vitales, tournée en habitude, le quinquina rouge, ſoit ſeul, ſoit combiné avec l'opium, pourroit conduire à des réſultats que l'on n'auroit pas obtenus de toute autre médication; enfin, les lotions froides, glacées, mais ſurtout l'application ſoutenue d'une certaine quantité de glace, renfermée avec ſoin dans une veſſie, ſur la partie inférieure du bas-ventre ou ſur le périnée, ont fait ceſſer des hémorrhagies paſſives que l'on avoit eſſayé vainement d'arrêter par d'autres moyens de traitement, ainſi que peut l'aſſurer l'auteur de cet article, d'après ſa pratique particulière.

Dans les hémorrhagies paſſives de l'utérus, qui ſont exceſſives ou qui réſiſtent aux moyens de traitement les plus énergiques, quelques praticiens ont fait uſage d'injections toniques & aſtringentes. On cite à ce ſujet l'exemple de Galien, qui employa ſous cette forme la décoction de feuilles de plantain, & celui de Proſper Alpin qui mit en uſage la décoction vineuſe de l'*acacia* d'Arabie. M. Koock, de Bruxelles, a inſiſté, dans ces derniers cas, ſur l'uſage de ce moyen, qui du reſte doit être employé ſix à huit fois par jour, & de manière à faire parvenir le liquide injecté juſque dans l'utérus. (*Voyez* Métrenchytes.)

Hémorrhagies conſécutives de l'utérus.

Ces hémorrhagies conſécutives ou ſymptomatiques ſont aſſez fréquentes; il eſt de la plus haute importance de ne pas ſe méprendre ſur leur véritable nature.

La métrite aiguë, mais ſurtout la métrite chronique, ou même le gonflement inflammatoire de la membrane muqueuſe du vagin ou du rectum, ont occaſionné pluſieurs fois ces hémorrhagies conſécutives. J'ai donné récemment des ſoins à une femme de quarante à cinquante ans, chez laquelle

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 114 sur 787

une hémorrhagie de l'utérus s'étoit prolongée pendant pluſieurs mois dans une de ces circonſtances, c'eſt-à-dire, avec une inflammation chronique de l'utérus, dont le col adhéroit, dans toute ſa circonférence, avec les parois du vagin, à la ſuite de cette inflammation.

Plus récemment j'ai été conſulté ſur un cas de métrorrhagie qui ſe prolonge depuis le mois de juillet dernier, & qui paroît également dépendre d'une cauſe analogue, d'une affection de l'utérus, dont le diagnoſtic préſente toutefois quelqu'incertitude, mais qui ſemble cependant ſe rapporter à une affection plutôt inflammatoire que cancéreuſe : des douleurs très-vives, des ſymptômes conſécutifs très-étendus s'étant manifeſtés dès le commencement de la maladie, ce qui n'arrive pas ordinairement au début des léſions cancéreuſes du même organe. Dans d'autres circonſtances dont je pourrois également citer des exemples, une hémorrhagie utérine ſe montre avec toutes les apparences d'une hémorrhagie active, au début d'une phlegmaſie, ſoit de la ſurface interne de l'utérus, ſoit de la membrane muqueuſe du rectum, à la ſuite d'une fauſſe couche, dont le travail a été très-long & très-difficile.

On a obſervé quelquefois des hémorrhagies conſécutives de l'utérus, dans les fièvres inflammatoires ou dans d'autres maladies aiguës, avec toutes les apparences d'une véritable criſe. Quelquefois ſeulement, & dans ce cas, les règles avancent de pluſieurs jours, ſont beaucoup plus abondantes, & paroiſſent contribuer à terminer la maladie.

La métrorrhagie ſymptomatique, dans la circonſtance d'ulcération de l'utérus, eſt ordinairement plus abondante, & ſe montre ſous la forme d'un écoulement de matières ſanguinolentes & purulentes, accompagné d'une grande débilité.

Un écoulement analogue peut dépendre auſſi du ſquirrhe de l'utérus; quant aux hémorrhagies utérines, qui ſont occaſionnées par des fongoſités polypeuſes, elles ſe renouvellent & varient continuellement, ſuivant le ſiége & le caractère de ces fongoſités; leur traitement eſt évidemment ſubordonné aux indications que préſente cette maladie. (*Voyez* Cancer de l'utérus, Fongosité polypeuse, Hémorrhagies, Métrorrhagie, Squirrhes.) (L. J. M.)

METS. On déſigne ſous ce nom, des préparations alimentaires plus ou moins compliquées, qui ont bien moins pour objet de nourrir, de répondre, ſous ce rapport, aux beſoins de la nature, que d'exciter les organes digeſtifs, de ranimer ou de ſatisfaire le ſens du goût, & de développer par ce moyen un ordre de ſenſations plus ou moins agréables, mais preſque toujours aſſez nuiſibles pour être placées au premier rang parmi les cauſes des maladies qui paroiſſent affecter plus particulièrement les premières claſſes de la ſociété. *Comptez les cuiſiniers*, diſoit Boerhaave, lorſqu'on l'interrogeoit ſur cette foule d'affections chroniques qui ſemblent propres aux gens du monde, & qui n'apparoiſſent du moins que très-rarement parmi les gens du peuple.

En effet, l'excitement continuel des organes digeſtifs par une nourriture auſſi abondante qu'irritante, l'eſpèce de ſurcharge ou de répreſſion qui réſulte de ce genre de vie, l'embarras, la gêne de la circulation, une activité continuellement augmentée dans les vaiſſeaux capillaires, la réaction d'un pareil état ſur les forces nerveuſes & ſur les fonctions cérébrales, doivent être regardées comme une ſituation violente, peu naturelle; & la force, la flexibilité de l'organiſation humaine, peuvent ſeules faire concevoir comment un pareil état de choſes n'occaſionne pas encore des maladies plus graves & plus nombreuſes. *Voyez* Monde (Gens du), Morbide (Complexion), Nourriture, conſidérée ſous le rapport pathologique, auquel l'auteur d'un ouvrage récemment publié, ſur la goutte & le rhumatiſme, M. Charles Scudamore, a donné toute l'importance qu'il mérite.

Conſulter auſſi un excellent ouvrage d'Abernetty, ayant pour titre : *On the conſtitutional origin and treatment of local diſeaſes.*

La lecture de ces ouvrages, & mieux encore les détails de la médecine pratique dans les grandes villes, mais ſurtout dans les hautes claſſes de la ſociété, confirmeront nos réflexions & conduiront à cette vérité générale, que les médecins perdroient une grande partie de leur aſcendant & de leur importance, ſi les hommes vouloient s'aviſer quelque jour de devenir plus ſobres, plus tempérans & plus ſages. (L. J. M.)

MEUM. (*Æthuſa meum.*) Plante de la famille des ombellifères, dont les ſemences & les racines ont des propriétés ſtimulantes.

MEUNIER. (*Hygiène.*) *Cyprinus oblongus.*

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le meunier ou menge eſt un poiſſon de rivière à nageoires molles, du genre de la carpe, qui vit près des moulins & aſſez ſouvent dans la fange; qui a une très-groſſe tête, des écailles luiſantes, point de dents. Il a dans la tête un os entouré de pointes comme une châtaigne.

La chair du meunier eſt blanche, molle, d'un goût fade, pleine d'arêtes; elle n'eſt pas d'une très-facile digeſtion; on l'apprête avec des ſauces piquantes pour la rendre plus agréabe. Il y a des meuniers qui pèſent juſqu'à quarante à cinquante livres. (Macquart.)

MEURTRE. (L'action de meurtrir.) (*Voyez* MEURTRISSURE.)

MEURTRIER. (Celui qui commet le meurtre.)

MEURTRISSURE. On ne devroit appliquer ce mot, dans une acception rigoureuſe & étymologique, qu'au réſultat du meurtre, qu'à ce qui l'annonce, le caractériſe à la ſuite des bleſſures ou offenſes & léſions par violence extérieure (1). Du reſte, on donne généralement le nom de *meurtriſſure* à des taches livides ou noirâtres, dépendantes de diſpoſitions bien différentes, de la contuſion, par exemple, de l'ecchymoſe, & même du paſſage du ſang dans les vaiſſeaux blancs : phénomène qui ſe manifeſte quelquefois pendant la vie, mais qui ſurvient le plus ordinairement comme un effet conſécutif de la mort, avec les apparences & ſous le nom de *lividités*.

Les trois articles CONTUSION, ECCHYMOSE & LIVIDITÉ, ayant été omis dans ce Dictionnaire, nous allons nous occuper, ſous le titre de *meurtriſſure*, des objets qui s'y rapportent; ce qui paroîtra d'autant moins déplacé, que ce mot *meurtriſſure* eſt moins technique, & que ſon emploi dans la langue commune, qui pourroit le faire rejeter d'un Vocabulaire ſpécial de la médecine, doit porter à le conſerver dans une expoſition générale & encyclopédique des connoiſſances humaines.

Ces trois expreſſions, *contuſion*, *ecchymoſe* & *lividité*, qui répondent, dans l'acception vulgaire, au mot *meurtriſſure*, appartiennent, comme nous venons de l'indiquer, à trois ordres particuliers de phénomènes.

La contuſion exprime, en médecine légale comme en chirurgie, une bleſſure plus ou moins étendue, dans le tiſſu des parties, produite par un corps contondant, ſans diviſion ou entamure de la peau, ce qui la diſtingue de la plaie ou même de la plaie contuſe, dans leſquelles cette diviſion a toujours lieu.

Dans la contuſion, les parties placées ſous la peau ſont écraſées, avec infiltration de ſang dans une plus ou moins grande étendue; mais la peau eſt intacte, circonſtance qui diſtingue la contuſion de la plaie (2).

La contuſion eſt toujours accompagnée d'ecchymoſe, mais l'ecchymoſe peut exiſter ſans contuſion, & elle n'eſt pas toujours l'effet d'une violence extérieure. Il ne faut donc pas confondre ces deux expreſſions, ainſi qu'on le voit faire dans un grand nombre de rapports juridiques, dans leſquels les ecchymoſes, les lividités cadavériques ſont indiſtinctement déſignées ſous le nom de *contuſion* ou de *meurtriſſure*; inattention qui peut induire le magiſtrat en erreur, & avoir les ſuites les plus funeſtes.

M. Le profeſſeur Chauſſier rapporte à trois points principaux les degrés extrêmement variables de l'altération ou léſion des parties, dans les différentes eſpèces de contuſions; ſavoir :

1°. Le ſimple froiſſement des tiſſus, avec rupture de quelques vaiſſeaux capillaires.

2°. La dilacération des tiſſus, qui préſente une multitude de petites plaies rapprochées, qui diffèrent ſuivant la nature des parties compriſes dans la ſolution de continuité.

3°. Enfin l'attrition, déſorganiſation complète des parties molles, qui paroiſſent comme mâchées, c'eſt-à-dire, *comminuées*, réduites en une ſorte de ſubſtance pultacée, comme on l'obſerve lorſque le boulet, dans les derniers temps de ſa courſe, frappe obliquement, & par une portion de ſa circonférence, quelque point de la ſurface du corps.

La ſenſibilité naturelle de la partie, l'état dans lequel elle ſe trouve lors de la percuſſion, produiſent de grandes différences dans les ſuites. Une percuſſion ſur le teſticule, ſur la mamelle, donne ſouvent lieu à un ſquirrhe, à un cancer; un coup léger à la tête eſt quelquefois ſuivi d'une ſuppuration à la ſurface de la méninge (pie-mère), ou entre ſes deux lames. Les faiſceaux d'un muſcle qui eſt frappé pendant ſa contraction, ſont plus facilement dilacérés que s'il étoit dans le relâchement; la contuſion qui s'étend aux troncs, aux cordons nerveux qui ſe diſtribuent à une partie, eſt accompagnée d'un engourdiſſement, & quelquefois de paralyſie; celle qui intéreſſe les vaiſſeaux ſanguins peut être accompagnée ou ſuivie d'hémorrhagies internes ou d'anévryſmes. Lorſque la violence s'eſt portée juſqu'aux os, elle peut en déterminer la fracture, la carie, la nécroſe; celle qui attaque les viſcères eſt ſuivie d'accidens plus ou moins graves, & quelquefois de la mort dans l'inſtant de la percuſſion, ſuivant la nature de l'organe affecté. Enfin, quoique bornée à une partie d'un membre, la contuſion peut être accompagnée de commotion, ou déterminer, par la ſuite, un trouble qui donne lieu aux maladies les plus graves.

L'ecchymoſe qui devient le plus ſouvent la ſuite de la contuſion, indique l'effuſion du ſang dans les mailles ou aréoles du tiſſu lamineux, par la rupture de quelques capillaires, ce qu'indique le verbe grec *ecchumo*, je répands.

Le mot *ſugillation*, que quelques auteurs ont voulu regarder comme ſynonyme d'*ecchymoſe*, ne doit être employé que dans ſon acception étymologique, & pour exprimer l'ecchymoſe légère & particulière que produit la *ſuccion*, ce qu'on

(1) M. le profeſſeur Chauſſier définit la *meurtriſſure*, l'eſpèce de contuſion produite dans une rixe & par une violence extérieure.

(2) Bohn, *de renuntiatione vulnerum.*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 116 sur 787

appelle *fuçon* en terme vulgaire. (*Voyez* SUGILLATION.)

L'ecchymoſe accompagne ordinairement la percuſſion, les contuſions, les plaies, mais ſurtout les plaies dans les cas où la diviſion eſt étroite, la direction oblique, ce qui empêche l'écoulement du ſang.

L'ecchymoſe externe & ſuperficielle préſente dans ſa durée une ſérie de phénomènes très-remarquables. C'eſt d'abord une tache qui paroît plus ou moins rouge, plus ou moins bleuâtre, formée par le ſang infiltré dans les mailles du tiſſu lamineux; un peu plus tard, cette tache devient noirâtre, plombée; elle s'éclaircit enſuite par degrés, devient violette, jaunâtre, citronée, & finit par diſparoître entièrement, de manière qu'il n'en reſte plus aucun veſtige; mais en prenant ces nuances ſucceſſives, l'ecchymoſe s'étend, s'élargit peu à peu, & ſa circonférence eſt toujours d'une teinte moins foncée que le centre ou le point primitivement affecté. On trouvera la cauſe de cette ſérie de phénomènes dans la nature du ſang, la diſpoſition & les propriétés du tiſſu lamineux. En effet, dès que le ſang ceſſe d'être ſoumis à l'action circulatoire, il perd, par le repos, ſa couleur vive, devient brunâtre & tend à ſe coaguler; mais comme il ſe fait continuellement dans les aréoles du tiſſu lamineux une ſécrétion vaporeuſe, ſes molécules ſont ſucceſſivement délayées, puis diſperſées peu à peu par l'action tonique du tiſſu dans les aréoles circonvoiſines, ce qui produit en même temps la diffuſion de la tache ecchymoſée, ainſi que le changement de couleur que l'on y remarque, & qui diminue chaque jour par l'abſorption ſucceſſive du liquide épanché.

Cette réſolution ne s'opère jamais ſans que la tache produite par l'infiltration du ſang ne s'étende & ne préſente cette dégradation ſucceſſive de couleur que nous avons indiquée; circonſtance qui, réunie aux conſidérations ſur la forme de l'ecchymoſe, ſur l'état du ſujet, peut ſervir à déterminer, au moins d'une manière approximative, depuis quel temps l'ecchymoſe exiſte; ce qui peut être utile dans quelques cas de viſite juridique, comme on le verra par le fait ſuivant.

« Une jeune femme d'une bonne conſtitution, ſe plaignoit en juſtice d'avoir, huit jours auparavant, reçu un coup à la mamelle gauche, & demandoit à être viſitée, pour conſtater ſon état & la vérité de ſa plainte. Un médecin & un chirurgien nommés d'office pour viſiter la plaignante, trouvèrent à la mamelle gauche, ſous la peau délicate de cet organe, deux ecchymoſes ſuperficielles, ſans gonflement, ſans douleur diſtincte, & ſéparées par l'intervalle d'un pouce; l'une étoit ſituée un peu au-deſſus du mamelon, & l'autre à la partie ſupérieure & interne de la mamelle. Chacune avoit une forme elliptique bien circonſcrite, de la longueur de dix lignes ſur huit de largeur; leur contour étoit d'un rouge-brunâtre dans toute leur étendue, ſans diffuſion ou teinte jaunâtre à leur circonférence. D'après l'état de ſanté de la perſonne, & cet enſemble de circonſtances recueillies avec ſoin, les experts déclarèrent dans leur rapport, que les deux ecchymoſes qu'ils avoient trouvées à la mamelle gauche, n'étoient point l'effet d'un coup reçu à cette partie huit jours auparavant leur viſite; que, d'après leur couleur uniforme dans toute leur étendue, ces ecchymoſes ne pouvoient exiſter depuis huit jours, comme le diſoit la plaignante, mais ſeulement depuis vingt-quatre à quarante-huit heures au plus; que leur forme régulière, circonſcrite, en tout ſemblable, paroiſſoit indiquer qu'elles avoient été produites non par un coup, mais par une ſuccion faite avec la bouche; enfin, ils appuyoient leur opinion ſur ce que, dans la viſite, ils avoient trouvé à la mamelle droite deux taches ſuperficielles jaunâtres, diffuſes, qui étoient évidemment la ſuite d'ecchymoſes qui avoient été faites à cette partie ſept à huit jours auparavant, & les éclairciſſemens fournis par la ſuite de l'inſtruction de l'affaire, confirmèrent entièrement la juſteſſe de cette aſſertion. »

L'ecchymoſe, lors même qu'elle eſt produite par ſévices ou violences, ne préſente pas toujours les phénomènes que nous venons d'indiquer; elle peut même exiſter très-profondément ſans léſion apparente à la ſurface du corps.

Dans d'autres circonſtances, cette léſion, & la lividité ſous-cutanée, ne ſe manifeſtent que pluſieurs jours après la bleſſure; dans le cas, par exemple, d'une percuſſion ſur la partie moyenne & externe de la cuiſſe, avec contuſion des muſcles ſous-jacens.

D'autres léſions plus graves, des ruptures, des déchirures de viſcères, des épanchemens dans les cavités ſplanchniques, peuvent également exiſter ſans aucune trace extérieure de léſion. Il ne faut donc pas, dit M. le profeſſeur Chauſſier dans ſes leçons ſur l'ecchymoſe, recueillies par M. Rieux (1); il ne faut donc pas, lorſque l'on fait la viſite du corps d'un homme qui eſt mort plus ou moins promptement après une rixe, ſe borner à un examen extérieur, & conclure d'abord qu'il n'y a aucune violence, parce qu'il n'en exiſte aucune trace apparente à la ſurface de la peau; on doit s'en aſſurer en faiſant l'ouverture des cavités ſplanchniques, en pratiquant de longues & profondes inciſions à la face ſpinale du dos, aux cuiſſes, à toutes les parties qui ſont recouvertes d'une forte aponévroſe.

(1) *Diſſertation inaugurale ſur l'ecchymoſe, &c.* Paris, 1814, n°. 63 : ouvrage dans lequel nous avons puiſé en grande partie les matériaux de cet article, avec le reſpect & la confiance que nous aurons ſouvent occaſion d'exprimer pour le ſavant profeſſeur, auquel le fonds de cette diſſertation appartient, & que l'on peut regarder comme l'un des promoteurs les plus zélés & les plus utiles de la médecine légale en France.

« Des obſervateurs ſuperficiels, ajoute le même auteur, pourroient confondre de légères ecchymoſes, à la ſurface de l'eſtomac, à la ſuite de vomiſſemens ou de convulſions, avec des taches gangréneuſes; mais on évitera cette erreur, ſi l'on fait attention à la nature des eſcharres qui, dans ces organes, ſont toujours molles, peu réſiſtantes, ſe détachent facilement, & s'enlèvent en les frottant ou en les ratiſſant légèrement. Dans les taches formées par une ecchymoſe récente, le ſang eſt extravaſé entre les membranes, & elles conſervent la conſiſtance qui leur eſt propre; enfin, pour s'en aſſurer d'une manière poſitive, on fait ſur la tache une inciſion qui pénètre juſqu'au foyer de l'extravaſion, puis on plonge la partie dans de l'eau, on la lave; on délaye ainſi les molécules de ſang extravaſé, & la partie reprend ainſi ſa couleur naturelle. »

Dans pluſieurs circonſtances, l'ecchymoſe eſt indépendante de la contuſion ou d'une plaie quelconque, & doit être attribuée à l'état même de l'individu, à une diſpoſition morbide particulière. Il ſe forme quelquefois tout-à-coup, & ſans cauſe bien connue, des ecchymoſes plus ou moins conſidérables; ce qui arrive toutefois bien plus ſouvent chez les ſujets ſcorbutiques ſenſiblement affoiblis, & dans une diſpoſition adynamique générale, avec fluidité exceſſive du ſang, & débilité, ramolliſſement de toutes les parties ſolides de l'organiſation: manière d'être que l'on obſerve ſouvent à la ſuite de l'uſage habituel & immodéré des boiſſons ſpiritueuſes & alcooliques. On ne peut donner trop d'attention à cette diſtinction entre les ecchymoſes ſpontanées ou par cauſes internes, & les ecchymoſes provoquées ou produites par des violences extérieures. C'eſt un défaut de ſoin & de ſavoir dans une pareille queſtion, qui fit condamner au dernier ſupplice l'infortuné Montbailly, comme atteint & convaincu de parricide.

L'accuſé, que l'excès de ſon malheur a rendu célèbre, avec des circonſtances dont l'atrocité & l'injuſtice excitèrent ſi vivement l'indignation & les remontrances de Voltaire, vivoit avec ſa mère âgée de ſoixante ans, d'un embonpoint extraordinaire, & connue par l'habitude de s'enivrer avec de l'eau-de-vie. Cette femme, après quelques débats domeſtiques, ſe retira un ſoir dans ſon appartement, où elle fut trouvée morte le lendemain, dans un état d'apoplexie que l'on ne ſut pas reconnoître: genre de mort aſſez commun dans le pays qu'elle habitoit, pour tous ceux qui ſe livrent à leur malheureux penchant pour les boiſſons ſpiritueuſes. Il ne s'élève d'abord aucun ſoupçon; mais bientôt, & d'après des rumeurs populaires, on imagina que Montbailly & ſa femme avoient pu aſſaſſiner leur mère pour ſe venger. Ne pouvant les accuſer d'avoir voulu en hériter, puiſque cette femme laiſſoit plus de dettes que de bien, on arrange, on combine contre toute vraiſemblance & toute raiſon, pluſieurs circonſtances qui ſembloient appuyer une pareille conjecture, & que les juges de Saint-Omer, qui connoiſſoient les mœurs de Montbailly, déclarèrent ſans fondement. Mais le procureur du Roi, ayant appelé de cette ſentence au conſeil ſupérieur d'Arras, Montbailly, malgré le premier jugement qui le déclaroit innocent, fut livré d'abord au ſupplice de la queſtion ordinaire & extraordinaire, puis condamné à mourir ſur la roue, après avoir eu le poing coupé, comme parricide. « Voilà, dit Voltaire, tout ce que je ſais de » cette horrible aventure, qui exciteroit les cris » de toute la France, ſi elle regardoit quelque » famille conſidérable par ſes places ou par ſon » opulence, & qui a été long-temps inconnue, » parce qu'elle ne concerne que des pauvres. »

Les réclamations éloquentes de ce philoſophe obtinrent, malheureuſement trop tard, la réviſion du procès de Montbailly, entre les mains d'un nouveau conſeil établi dans Arras. Ce nouveau tribunal le déclara, lui & ſa femme, innocens. L'avocat qui avoit pris leur défenſe, « dit le grand » homme qui fit réparer cette grande injuſtice, » ramena en triomphe la veuve dans ſa patrie; » mais le mari étoit mort par le plus horrible ſup» plice, & ſon ſang crie encore vengeance (1).

Le ſavant & le judicieux ſecrétaire de l'Académie de chirurgie, Louis, dont les travaux ont répandu tant de lumière ſur pluſieurs queſtions de médecine légale, fut conſulté dans la réviſion du procès de Calas. Il attaqua avec toute la force de ſon expérience & de ſon érudition le rapport de Saint-Omer, comme ne pouvant conſtater l'aſſaſſinat de la veuve Montbailly, qui avoit évidemment ſuccombé à une attaque d'apoplexie, dont le penchant à l'ivrognerie eſt une cauſe occaſionnelle ſi fréquente, ainſi que le prouvent pluſieurs faits décrits par Lanciſi & par Morgagni.

Quant à ce qui regarde l'ecchymoſe, ce qui nous intéreſſe plus particulièrement dans ces conſidérations, Louis s'exprime de la manière ſuivante:

« Les actes des médecins de Berlin font mention d'un ſoldat invalide, nommé Fiſcher, de petite taille & de tempérament ſanguin, qui, jouiſſant d'une bonne ſanté, mourut ſubitement. A l'ouverture du cadavre on vit que toute l'habitude du corps étoit livide par la ſuffuſion du ſang. Qu'on juge du rapport fait à Saint-Omer, en 1770, d'après ce cas obſervé à Berlin en 1720. Quelle conſéquence peut-on tirer des ecchymoſes de la poitrine, ſi la couleur ſeule a déterminé le médecin & le chirurgien à les croire produites par des violences extérieures? A l'ouverture des tégumens de la tête du ſoldat pruſſien, il ſortit de deſſous la peau une quantité conſidérable de ſang fluide; s'il étoit tombé accidentellement ſur une pierre, ſur l'angle d'une table, d'un coffre, la commotion,

(1) Voltaire, ſes Œuvres, édition de Paliſſot, t. XXXV, pag. 148.

dans cette disposition des vaisseaux, auroit pu donner lieu à une hémorrhagie considérable par les narines, telle qu'elle est arrivée à la femme de Saint-Omer; elle est bien prouvée par le sang qu'il y avoit dans le nez, suivant le rapport même, quoiqu'on y attribue la mort, à l'hémorrhagie d'une petite plaie contuse à la paupière supérieure, ce qui n'est pas possible.

» Les ecchymoses, les marques livides qu'on a observées sur la poitrine & sur les bras de la femme de Saint-Omer, sont regardées dans le rapport comme des meurtrissures faites par des coups ou des chutes; mais ces marques sont ordinaires à tous ceux qui meurent ayant les liqueurs en effervescence.

» Un mendiant s'étant couché ivre, mourut subitement dans la nuit, à la fin de janvier 1746. Il fut porté le soir au collége de Padoue pour les leçons d'anatomie; on le trouva encore chaud le troisième jour, dit Morgagni, auteur de cette observation. Cette chaleur, conservée au mois de janvier, est une preuve bien décisive de la fermentation des humeurs dans cet homme. On lui trouva le scrotum ecchymosé, d'un rouge-violet, & la face remplie de sang, non pas seulement sous la peau, mais tous les muscles, les membranes qui les séparent, & les glandes parotides en étoient comme imprégnées. Cette observation de Morgagni n'eût-elle pas dû être appliquée à la femme en question? Mais on n'a fait aucune distinction entre la contusion, les meurtrissures proprement dites, & les ecchymoses; cependant, faute de cet examen particulier, & qui doit être exprimé dans un rapport, le rapport ne peut être concluant sur ces marques.

» Le sujet fort replet, dont les fluides étoient en turgescence, est mort de plénitude & de suffocation sanguine, dans la saison la plus chaude de l'année, à la fin du mois de juillet; il n'a été soumis au jugement des experts que trente-deux heures après la connoissance avérée de la mort, laquelle pouvoit avoir une date plus reculée. Or, il est très-probable que la chaleur putréfactive interne & externe, dans cette saison & dans ce sujet, a eu des effets dont on a méconnu la vraie cause, tels que le gonflement de la tête, les lividités de la poitrine & autres phénomènes consécutifs très-naturels dont on n'a pas désigné le caractère distinctif. Il paroît donc démontré que le rapport n'a pas été fait avec soin & exactitude, que les grandes connoissances de l'art n'ont point influé dans sa rédaction, & que l'on ne peut trouver la moindre preuve que la personne ait été assassinée. »

Eclairé par des connoissances aussi positives, le conseil supérieur d'Arras réhabilita la mémoire de Montbailly, en terminant ainsi sa déclaration solennelle & mémorable.

« Enjoint à tous les médecins & chirurgiens » nommés pour la visite des cadavres, de faire » l'ouverture de toutes les parties du corps, par » l'état desquelles il seroit possible de reconnoître » les causes prochaines ou éloignées de la mort, » de les exprimer, ainsi que les motifs & les raisons » de science, sur lesquelles ils établissent leurs » opinions ou leurs conjectures : le tout à peine » d'interdiction (1). »

Quelques personnes avec des intentions ordinairement répréhensibles, cherchent à imiter par différens moyens, les phénomènes de l'ecchymose ou de toute autre espèce de meurtrissure, & les médecins jurés sont quelquefois appelés pour prononcer sur ce genre de tromperie & de fraude. On a même été jusqu'à se faire appliquer des sangsues ou à produire violemment des contusions & des ecchymoses pour exciter la compassion, ou se plaindre d'une violence extérieure; l'artifice, dans tous ces cas, peut se découvrir avec plus ou moins de facilité. Ainsi, lorsque l'on s'est borné à frotter une partie avec un morceau de plomb, ou de sulfure d'antimoine, cet artifice grossier se reconnoît sans peine; il suffit de frotter légèrement la partie avec le doigt, ou de la laver avec de l'eau pour en faire disparoître la lividité. La morsure triangulaire au centre d'une ecchymose produite par la sangsue, est aussi facile à constater, & l'ecchymose que l'on auroit provoquée de toute autre manière pourroit être rapportée à sa véritable cause & reconnue pour l'effet de la fraude, en observant par ses apparences, qu'elle est plus ou moins ancienne que ne l'indique la demande de la partie plaignante.

L'ecchymose sur le cou, l'ecchymose des lombes & sur l'un des côtés du thorax doivent fixer l'attention d'une manière particulière dans les visites juridiques, d'après les remarques suivantes de M. le professeur Chaussier.

« Pour déterminer la véritable cause de l'ecchymose sur le cou, il faut observer avec soin la situation de cette ecchymose, si elle se trouve placée à la partie supérieure, moyenne ou inférieure du cou; il faut observer l'étendue, la forme extérieure, l'état des parties situées sous la peau, & rapprochant toutes les considérations que fournit l'examen des parties, on pourra déterminer la nature, l'espèce de violence qui aura été intentée. Nous rendrons ceci sensible par un exemple qui, en 1736, a beaucoup occupé le tribunal d'Aix.

» Un jeune homme est trouvé suspendu à une branche d'arbre, par une corde passée autour du cou; la face est livide, violacée, les yeux saillans, &c., mais aucune trace apparente de violence; & si l'on se fût borné à cette inspection, on auroit dit avec le peuple, que le jeune homme s'étoit lui-même pendu. Mais l'expert chargé de la visite, après avoir disséqué avec soin les tégumens, examiné l'état des parties qui y sont situées,

(1) *Causes célèbres*, tom. Ier.

ne trouva aucune ecchymoſe, aucune altération à la partie ſupérieure; mais il voit à la partie inférieure une ecchymoſe circulaire & profonde, lividité des muſcles, aplatiſſement, rougeur de la trachée-artère, déchirement de quelques faiſceaux fibreux, & d'après cet enſemble de circonſtances & de quelques autres qu'il ſeroit trop long de rapporter, il prononce que le jeune homme ne s'eſt point pendu, mais qu'il a d'abord été étranglé par un lien circulaire placé à la partie inférieure du cou & ſuſpendu enſuite à la branche d'arbre; & les informations que l'on fit, confirmèrent le jugement de l'expert. »

« L'ecchymoſe des lombes, à un des côtés du thorax, après une plaie qui a intéreſſé les parois de cette cavité; ou pénétré juſqu'aux organes qui y ſont contenus, eſt toujours, à ce que prétend Valentin (1), un ſigne certain d'un épanchement de ſang dans le thorax; mais ſouvent cette ecchymoſe ne ſurvient point quoiqu'il y ait épanchement, & quand on la rencontre, elle ne dépend point de la tranſſudation du ſang à travers la pleure; car, dans la vie, quelque minces & poreuſes que paroiſſent les membranes, elles ne permettent point la tranſſudation des fluides qu'elles contiennent. L'expérience nous a fourni un cas particulier, propre à faire connoître la manière dont ſe forment ces ſortes d'ecchymoſes lombaires à la ſuite des plaies pénétrantes de la poitrine. Un homme, en ſe battant, fut bleſſé à la partie latérale droite du thorax, entre la quatrième & la cinquième des côtes ſternales, par une pointe de ſabre qui pénétra dans le thorax. Les bords de la plaie, qui avoient à peu près vingt-ſept millimètres (un pouce), furent rapprochés, mis en contact par des bandelettes de taffetas adhéſif, ſoutenues par des compreſſes & un bandage de corps. Bientôt la plaie extérieure fut conſolidée, mais l'oppreſſion, la dyſpnée, l'anxiété, augmentoient chaque jour & indiquoient une léſion intérieure. Le dixième jour après la bleſſure, on remarqua une ecchymoſe fort large à la région lombaire; mais les accidens étoient portés à un haut degré, & le bleſſé mourut le douzième jour.

» A l'ouverture du cadavre, qui fut faite avec beaucoup de ſoin, on trouva dans le côté droit du thorax, une grande quantité de ſang en partie fluide; & quoique la plaie fût à l'extérieur bien conſolidée, elle reſtoit béante entre les deux côtés, & l'on reconnut de la manière la plus évidente, que le ſang épanché dans la cavité du thorax refluoit par la diviſion qui reſtoit ouverte entre les côtes, & que de-là il s'infiltroit dans le tiſſu lamineux qui ſe trouve ſous le muſcle lombo-huméral (grand dorſal), & s'arrêtoit à la région lombaire qui, dans la ſituation que le malade conſervoit, étoit la partie la plus déclive. Après avoir enlevé, abſtergé tout le ſang contenu dans le thorax, on examina la pleure, & on reconnut évidemment par ſa texture, ſa couleur, qu'il ne s'étoit fait aucune tranſſudation à travers ſon épaiſſeur. Le ſigne indiqué par Valentin eſt donc illuſoire. N'a-t-on pas vu plus d'une fois, à la ſuite d'une plaie uniquement bornée aux parois du thorax, ſurvenir une ecchymoſe aux lombes, aux aines, s'étendre même plus loin, ſuivant la quantité de ſang qui s'infiltre dans l'interſtice des muſcles? »

Les lividités que l'on ne pourroit confondre, ſans les inconvéniens les plus graves, dans un rapport médico-légal, avec les contuſions & les ecchymoſes, ont été également déſignées pluſieurs fois par les auteurs, ſous le nom de *meurtriſſures*; elles ſe préſentent ordinairement ſous la forme de taches ſuperficielles, qu'il n'eſt pas rare de voir ſe former dans les derniers momens de la vie, chez des perſonnes qui ſuccombent à des maladies chroniques, mais qui ſe montrent plus ordinairement après la mort, & que l'on a déſignées ſous les noms de *ſugillationes ſpuriæ*, *maculæ mortuæ*, *maculæ a morte productæ*.

Suivant M. le profeſſeur Chauſſier, qui a donné une grande attention à ce phénomène, la lividité eſt bornée au dos, aux feſſes, aux parties ſur leſquelles le corps étoit couché lorſqu'il fut refroidi. Quelquefois elle s'étend plus particulièrement à la tête, au cou, aux parties génitales; enfin, d'autres fois elle eſt diffuſe à toute la ſurface du corps, & diſpoſée, ſoit par des taches lenticulaires ponctuées, ſoit, ce qui eſt le plus ordinaire, par plaques irrégulières plus ou moins larges; ſouvent la lividité de la peau eſt entrecoupée, traverſée par des lignes ou ſillons blanchâtres & profonds, que l'on a comparés à l'impreſſion que produiſoit ſur la peau la percuſſion faite avec des verges, ce qui fait diſtinguer cet état ſous le nom de *vergeture* (1). Mais ces vergetures apparentes, qu'il faut bien diſtinguer de l'impreſſion qui ſeroit produite par la percuſſion avec des verges, ſont uniquement l'effet des ligatures qui exiſtent à la ſurface du corps, des plicatures faites par les vêtemens dont il eſt enveloppé, ou des ſaillies & inégalités du ſol ſur lequel il eſt appuyé.

Les lividités cadavériques diffèrent eſſentiellement des ecchymoſes; elles dépendent uniquement de la congeſtion du ſang qui s'arrête dans les réſeaux capillaires, les remplit, les diſtend, lorſqu'ils perdent leurs propriétés vitales, & produit ainſi cette teinte brunâtre & violacée que l'on remarque à la peau; mais jamais il n'y a effuſion ou infiltration de ſang dans les aréoles du tiſſu lamineux ſous-

(1) *Recherches critiques ſur la chirurgie moderne.*

(1) *Cutis ſugillatio ex verberibus*, *vibex* ou *vibix*, expreſſion, que quelques auteurs de médecine légale ont tranſportée dans la langue françaiſe ſous la dénomination de *vibices*.

cutané. Auſſi, lorſqu'on fait l'ouverture juridique d'un cadavre, en préſence de perſonnes qui pourroient regarder ces taches comme des ecchymoſes, des marques de violence extérieure, il convient, pour prévenir & arrêter tous les propos abſurdes de l'ignorance, de couper, dans l'endroit de ces lividités, une lame mince de la peau, d'y faire une inciſion pour démontrer que cette couleur livide eſt bornée à la ſurface de la peau, qu'elle ne s'étend point aux parties ſous-jacentes; enfin, qu'il n'y a pas d'infiltration du ſang, mais ſeulement congeſtion dans les réſeaux capillaires.

La forme, l'étendue, la ſituation, la couleur plus ou moins foncée de ces lividités cadavériques, dépendent d'un grand nombre de circonſtances qui ne doivent point échapper à l'attention des experts chargés des viſites juridiques.

Le plus ordinairement, la lividité de la peau ne commence à paroître que quelques heures après la mort, lorſque le cadavre commence à ſe refroidir, & que les membres, en devenant roides, expriment le ſang encore fluide dans ſes vaiſſeaux capillaires; mais, dans quelques cas, la lividité commence même avant que la mort ſoit complète. Ainſi, dans l'agonie de diverſes maladies, les ongles, les mains, les pieds, le nez, les lèvres, les lobes des oreilles, prennent une teinte livide violacée; d'autres fois, ce qu'il faut bien remarquer, les lividités ne ſurviennent que deux, trois ou quatre jours après la mort, quelquefois même plus tard. On obſerve principalement ce phénomène lorſque le ſang a perdu ſa conſiſtance, qu'il eſt accumulé dans l'oreillette droite du cœur, le tronc des veines caves, & que l'abdomen ſe diſtend par les gaz qui s'y développent; dans ce cas, & d'après la diſpoſition anatomique des parties, le ſang contenu dans l'oreillette droite & les veines caves eſt exprimé, repouſſé dans les veines de la tête; les vaiſſeaux du cerveau s'engorgent; la face prend ſucceſſivement une teinte foncée; les yeux, qui auparavant étoient ternes, affaiſſés, paroiſſent ſe remplir, prendre de l'éclat, la pupille ſe reſſerre; ſouvent, quelques vaiſſeaux de la membrane naſale ſe rompent, & il ſe fait par les narines un écoulement plus ou moins abondant, d'un ſang clair & brunâtre; dans ce cas auſſi, on voit parfois le ſang être repouſſé des troncs veineux aux parties génitales, le ſcrotum, le pénis prendre en peu de temps une teinte noirâtre, qui, comme cela eſt arrivé, a été regardée comme une preuve de violence exercée ſur ces organes pendant la vie de l'individu.

La ſtaſe, la congeſtion du ſang n'eſt point bornée aux vaiſſeaux capillaires de la peau, mais elle peut avoir lieu dans tous les organes qui admettent dans leur compoſition un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins & de réſeaux capillaires. On l'obſerve ſurtout aux poumons, On en apercevra facilement la raiſon, ſi l'on ſe rappelle que le ſang qui revient de toutes les parties du corps, doit traverſer les poumons pour y éprouver des changemens, une dépuration néceſſaire à l'entretien de la vie; mais lorſque les propriétés vitales s'anéantiſſent, le ſang, pouſſé par les derniers efforts du cœur, remplit les vaiſſeaux des poumons, les diſtend, les engorge, augmente ainſi le poids, la denſité de l'organe, & lui donne une teinte livide plus ou moins foncée & étendue; quelquefois même la couleur des poumons eſt, dans certains endroits, entièrement noire, & ces organes paroiſſent affectés de gangrène; mais cette apparence eſt illuſoire, & on le reconnoîtra facilement ſi l'on examine la conſiſtance des poumons, ſi, après en avoir coupé une portion, on la lave ou l'exprime dans l'eau: mais quelquefois l'engorgement, la teinture des poumons, ces altérations cadavériques, ne s'obſervent pas également dans toute l'étendue de l'organe, elles diffèrent ſelon la ſituation dans laquelle le corps s'eſt refroidi. Ainſi, lorſqu'un homme meurt couché ſur le dos, ce qui eſt le plus ordinaire, l'engorgement, la couleur livide des poumons ſe trouvera à la portion dorſale; s'il meurt dans une autre attitude, les lividités de la peau & des poumons ſe remarquent ſpécialement aux ſurfaces ſur leſquelles le corps appuyoit lorſqu'il a perdu le mouvement & la chaleur.

Il n'eſt pas rare auſſi de trouver aux viſcères de l'abdomen, des taches diffuſes, ſuperficielles, rougeâtres ou diverſement colorées; auſſi preſque toujours on aperçoit ſur la portion droite & aſcendante de l'inteſtin colon, une tache jaunâtre, verdâtre, qui s'étend parfois à une partie de l'eſtomac, de l'épiploon, & qui toujours correſpond à la ſuite de quelques affections; on trouve à la ſurface de l'eſtomac une large tache ſuperficielle d'une couleur rougeâtre ou d'un brun clair qui correſpond à la portion du foie ou de la rate qui appuie ſur ce viſcère, & en trace exactement la forme; mais ces altérations cadavériques dépendent uniquement du contact réciproque des viſcères, de la tranſſudation qui ſe fait après la mort, à travers les poroſités de leurs tiſſus, de leurs membranes conſtitutives.

L'âge, la conſtitution du ſujet, les affections qui ont précédé & accompagné la mort; la ſaiſon plus ou moins éloignée où l'on fait l'examen du corps, déterminent des changemens plus ou moins remarquables dans la forme, l'étendue, la coloration de ces lividités; l'attitude dans laquelle le corps ſe refroidit, la ſituation de ces diverſes parties y produiſent auſſi des différences. Ainſi, lorſque la tête ou les membres ſont dans une ſituation déclive, le ſang s'arrête en plus grande quantité dans les vaiſſeaux de cette partie, les diſtend, les engorge & y détermine une lividité plus ou moins remarquable.

(Extrait de la thèſe de M. Renard, ayant pour titre: *de la manière de procéder à l'ouverture des cadavres*, rédigée avec des matériaux tirés des leçons

leçons de M. le professeur Chaussier. Paris, 1814, n°. 10.)

Tel est le résultat des excellentes remarques de ce savant professeur, sur les lividités.

Un des médecins les plus éclairés du dix-huitième siècle, Antoine Petit, ayant à prononcer, dans une accusation d'assassinat, sur plusieurs effets consécutifs de la mort, que l'on attribuoit à des sévices, caractérisa ces effets avec une grande attention, mais en les indiquant sous le nom très-impropre d'*ecchymoses* (1).

MEURTRISSURE DES TESTICULES. (*Chirurgie vétérinaire.*) L'étonnante sensibilité des testicules rend très-dangereuse la moindre lésion qui peut les atteindre. La meurtrissure ou l'engorgement douloureux produit par une contusion, est l'accident auquel ces organes sont le plus exposés. Un coup, une forte pression, peuvent les meurtrir; cette lésion est quelquefois le résultat d'un coït fatigant : l'opération par laquelle on tord le cordon spermatique, & qui est connue sous le nom de *bistournage*, produit souvent des accidens qui simulent la meurtrissure. Indépendamment des dangers qu'offre cette pratique, elle ne remplit pas toujours le but qu'on se propose, puisque le sujet bistourné conserve encore une partie de son sexe, & qu'il est dangereux de le laisser au milieu des femelles de son espèce, comme un eunuque dont on n'auroit rien à craindre.

Les symptômes de la meurtrissure des testicules sont la douleur, l'engorgement sanguin de ces parties, la fièvre générale, quelquefois la rétention d'urine : les accidens à redouter sont une inflammation vive des testicules, la suppuration & même la gangrène ou le squirrhe. Les épiphénomènes de cette maladie peuvent être si violens, qu'ils entraînent la mort du sujet.

Le traitement curatif de la meurtrissure des testicules consiste à appliquer des resserrentifs froids aussitôt après l'action du corps contondant. Ces resserrentifs sont l'eau froide, l'eau saturée de sel marin, l'alun pilé & humecté, l'extrait de saturne. Si l'inflammation s'est développée, on emploira les émolliens, tels que les fumigations adoucissantes sous le ventre, les cataplasmes de mauve, de pommes cuites, de graines de lin : les émolliens chalastiques & le lait seroient très-dangereux s'ils étoient appliqués dans cette circonstance.

La saignée & le régime antiphlogistique sont nécessaires pour combattre cette maladie, dont les effets se réfléchissent sur tout le système, à cause de la sensibilité exquise des testicules & de la sympathie qui les lie à tous les organes.

Lorsque les symptômes inflammatoires se seront calmés, on remplacera les topiques émolliens par des applications de substances résolutives, telles que l'infusion de fleurs de sureau aiguisée de sel ammoniac, le vin chaud aromatisé, l'eau-de-vie, la teinture d'aloës. Un excellent résolutif à employer sur la fin des inflammations glanduleuses, pour prévenir le squirrhe, c'est un liniment composé d'un mélange à parties égales d'huile d'olives & d'ammoniaque ou alcali volatil. Si on n'a pu éviter cette terminaison, l'extraction du testicule est indispensable pour prévenir les fongosités cancéreuses. Les vétérinaires ne devroient-ils pas se refuser à pratiquer cette opération autrement que pour obéir à des indications curatives? Lorsqu'il faut châtrer des animaux destinés à la boucherie, cette manœuvre doit être abandonnée à des bouchers. (GROONIER.)

MEUS. (Eaux minérales de). C'est un bourg chef-lieu du pays de Trièves, à deux lieues de Lamur & à huit de Grenoble. La source minérale est entre ce bourg & Tremeni : elle est froide & gazeuse.

Dans l'extrait d'un Mémoire sur les eaux minérales du Dauphiné, par Nicolas, *Gazette salutaire*, 1774, il n'est parlé de l'eau de Meus, que pour dire qu'on prétend que le Père Dominique en a fait l'analyse & y a trouvé du mercure. (MACQUART.)

MEYNES (Eaux minérales de). Meynes est un village près de la rive droite du Gardon, à une lieue & demie O. N. O. de Beaucaire, où l'on trouve une source froide.

Raulin dit, pag. 293, que ces eaux sont peu chargées de principes minéraux, à l'exception du fer qui y est dissous.

En 1774, Amoreux fils a lu à l'assemblée publique des sciences de Montpellier, un Mémoire d'après lequel il paroît que les eaux de Meynes ne sont point minérales, mais très-semblables à l'eau commune. (MACQUART.)

MEZEREUM (Daphné). Cette plante, comme plusieurs autres espèces du même genre, tels que le *daphne gnidium*, le *daphne laureola*, le *daphne thymelea*, &c. &c., est ordinairement employée à l'extérieur, ainsi que la clématite brûlante, le poivre noir, l'euphorbe, pour exciter une inflammation acrimonieuse & ardente de la peau, avec rubéfaction & sans irritation suppuratoire.

On choisit pour cet usage l'écorce des jeunes pousses des branches ou même des racines, qui sont préférées par les Anglais. Cette écorce & les semences, ou les baies, sont très-irritantes, & produiroient même des effets vénéneux, si on les avaloit. Il n'est pas sans exemple que leur application ait donné lieu, soit par absorption, soit par des effets sympathiques, à des éruptions miliaires rougeâtres & à la tuméfaction érysipélateuse du visage. Pour employer l'écorce, lorsqu'elle est récente, on la fait macérer dans le vinaigre; on l'applique

(1) Voyez *Causes célèbres*, tom. XIV, cause 105.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 122 sur 787

enſuite par petits morceaux ſur les différens points du corps où l'on veut établir un centre de fluxion & d'irritation, en renouvelant cette application ſoir & matin, juſqu'à ce qu'elle ait produit ſon effet, & dès ce moment le panſement n'a plus lieu que de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, ou même après un plus long intervalle.

Cette application du garou étoit en quelque ſorte une pratique populaire de médecine dans l'Aunis, lorſqu'en 1767, un médecin d'ailleurs aſſez peu éclairé (Agathange Leroy) la fit connoître, & ſuppoſa beaucoup trop d'importance & d'étendue aux effets qu'il eſt poſſible d'en obtenir.

On a propoſé d'ailleurs l'uſage du daphné mezereum ſous différentes formes, dans le traitement de pluſieurs maladies chroniques, mais principalement des ſcrophules, des affections ſyphilitiques invétérées. Ruſſel employoit dans ce dernier cas, & avec quelque ſuccès, une préparation de cette plante ſuivant la formule ci-indiquée :

℞. Ecorce récente de garou..... ʒj.
Eau commune..... ℔ iij.
Réduiſez par la coction à une pinte.
Ajoutez réglisſe effilée..... ʒj.

A prendre quatre onces de cette décoction deux & même quatre fois le jour.

Le daphné thymelea peut être employé de la même manière & aux mêmes uſages.

Du reſte, les empoiſonnemens par les différentes variétés de mezereum ne ſont pas ſans exemple. Linné a rapporté celui d'une jeune fille qui mourut pour avoir pris douze baies de la thymélée. Hennermann prétend que le camphre eſt l'antidote du mezereum. Notre expérience & nos lectures ne nous fourniſſent aucun réſultat, ſoit pour affirmer, ſoit pour appuyer ces aſſertions. (*Voyez* Bois gentil, Daphné, Garou, Thymélée, &c.)

MIASMATIQUE, adject.; *miaſmaticus*. Qui vient des miaſmes; qui eſt produit par les miaſmes. Sauvages, qui ne s'étoit pas attaché à un petit nombre de phénomènes comparables & de même nature, dans ſa diſtribution noſologique, a fait une claſſe de *maladies miaſmatiques* (*morbi miaſmatici*), qui n'a pas été conſervée par ſes ſucceſſeurs.

MIASME, ſ. m., du grec μιασμα, littéralement *ſouillure, infection*. On a circonſcrit, dans ces derniers temps, la ſignification de ce mot, en l'appliquant ſeulement aux émanations des hommes ou des animaux dans un état de maladie ou d'altération, & douées d'une activité délétère, & en quelque ſorte vénéneuſe & contagieuſe. Toutefois on a étendu le ſens du même mot aux effluves des ſubſtances animales ou végétales en putréfaction, & principalement aux effluves marécageuſes. Il importe, tout en accordant cette latitude de ſignification au mot *miaſme*, de ne point l'étendre juſqu'au virus ni au venin, ni aux différens gaz délétères, qui agiſſent comme de véritables poiſons. (*Voyez* Mofettes, Méphitisme, Souffle, &c.)

En effet, les virus, les venins n'ont rien d'accidentel ou de temporaire comme les miaſmes, mais ſont le produit conſtant de certaines ſécrétions, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans l'état de maladie, comme on le voit dans la morſure de la vipère ou des ſerpens, la propagation de la variole, de la vaccine, de la rougeole, de la ſyphilis, de l'hydrophobie. Nous traiterons d'abord, dans cet article, des miaſmes dont la formation doit être attribuée à une altération indéterminée de la ſanté, ou à un état poſitif de maladie. Nous nous occuperons enſuite des miaſmes des marais.

Parmi les miaſmes dépendant d'un état morbide, les plus déſaſtreux ſont ceux qui ſe forment tout-à-coup & ſans le concours d'une maladie déterminée au milieu d'un certain nombre de perſonnes raſſemblées, ou plutôt entaſſées dans un local étroit & mal aéré, ſur un vaiſſeau, dans les hôpitaux, dans les priſons, dans les dépôts de mendicité. Les émanations de cette multitude, réunies, rapprochées, & ne pouvant ſe diſſéminer dans l'atmoſphère à meſure qu'elles ſe forment, acquièrent bientôt au plus haut degré, des propriétés délétères; c'eſt ainſi que ſe produit une des maladies les plus redoutables, la *fièvre noſocomiale* (fièvre des priſons, typhus).

L'origine de ces miaſmes, la formation d'un principe morbide, d'une cauſe qui altère tout-à-coup & profondément les puiſſances de la vie; cette formation par le ſeul fait de l'accumulation d'un grand nombre d'individus dans un lieu trop reſſerré, eſt un des fléaux les plus fréquens & les plus déſaſtreux chez un peuple civiliſé, celui qui prouve le mieux la néceſſité d'accorder au moins un peu d'air & d'eſpace, aux hommes les plus infortunés & les plus coupables. En effet, ſi les hommes doivent former des ſociétés pour le bonheur commun, pour l'accompliſſement des hautes deſtinées de leur eſpèce, ils ne ſe ſont jamais impunément réunis au milieu d'habitations trop rapprochées ou trop reſſerrées.

Les villes mal diſtribuées, mal expoſées, les places-fortes pendant les ſiéges, les bagnes, les pontons ſur leſquels on entaſſe les malheureux priſonniers, ſont de vrais gouffres pour l'eſpèce humaine; & lorſque l'on eſt témoin de ce qui ſe paſſe au milieu de circonſtances ſemblables, on peut bien s'écrier avec Rouſſeau (1) : « Non, ſans doute, les hommes ne ſont pas faits pour être entaſſés en fourmilière; les infirmités du corps ainſi que les vices de l'ame, ſont l'infaillible effet d'un concours trop nombreux..... L'haleine de l'homme eſt mortelle à ſes ſemblables, cela n'eſt pas moins vrai au propre qu'au figuré..... »

(1) Rouſſeau, *Emile*, tom. I, pag. 48.

Les hommes dont la ſanté n'étoit pas même altérée, engendrent des principes de maladies auſſi actifs de deſtruction, lorſque leurs haleines, confondues, amaſſées, ſe corrompent par leur mélange & par leur ſtagnation.

Les perſonnes atteintes par ces cauſes délétères, qui épargnent quelquefois les malheureux au milieu deſquels elles ſe ſont formées, deviennent à leur tour le foyer d'une véritable infection, & propagent la maladie dont elles ſont affectées, quoique d'ailleurs ce mode de contagion ait échappé juſqu'à ce jour à toutes les recherches, & ne ſoit connu que par l'évidence des effets & la réalité des exemples.

Le corps de l'homme, dans pluſieurs autres maladies, exhale ſouvent des miaſmes qui agiſſent, provoquent, chez d'autres individus, une maladie analogue à celle qui les a produits, ſans qu'il ſoit poſſible d'ailleurs de les attribuer à une ſécrétion particulière, & de les comparer, ſoit aux venins, ſoit aux virus. L'humidité de l'atmoſphère, mais ſurtout l'humidité chaude, favoriſe ſenſiblement l'action des miaſmes dont nous parlons. Il n'eſt pas ſans exemple qu'une maſſe d'air imprégnée de miaſmes, ait été entraînée ſous forme de tourbillon dans un lieu très-éloigné de l'origine de ces miaſmes, & de manière à répandre ainſi à une grande diſtance, les malheurs de cette eſpèce de contagion.

Les miaſmes dont nous parlons, ne nous ſont connus ni par le témoignage de nos ſens, ni par les moyens eudiométriques. On a cru cependant, lorſqu'ils étoient fort concentrés, & que l'air étoit très-humide, que l'on reconnoiſſoit leur préſence à une odeur fade, nauſéabonde, fétide, ou quelquefois acide & comme alcaline. Il eſt probable que les miaſmes provenant d'un état morbide n'agiſſent dans le plus grand nombre des cas ſur les corps ſoumis à leur impreſſion, qu'après qu'ils ont été abſorbés; mais leur effet, dans quelques circonſtances, eſt ſi rapide, que l'on peut bien ſuppoſer que ces cauſes délétères ont affecté directement & comme d'emblée, les expanſions des nerfs ſans le concours d'aucune abſorption.

Dans la plupart des épizooties, dans pluſieurs maladies épidémiques de l'homme, mais principalement dans certaines dyſſenteries, les miaſmes ne ſe forment qu'au moment où la maladie a le plus d'intenſité, & lorſqu'un plus grand nombre d'individus s'en trouvent atteints en même temps. Au commencement de cette maladie, ces miaſmes ne ſe produiſent pas encore, & ils diminuent graduellement à meſure qu'elle devient moins grave & moins générale.

Le chlore en vapeur, détruit, neutraliſe, comme on ſait, les émanations formées par des ſubſtances animales en putréfaction; mais l'efficacité de ce moyen eſt loin d'être prouvée pour les miaſmes dont les individus malades ſont le foyer: comme on l'a appris par des exemples fréquens pour le typhus dont pluſieurs infirmiers ont été atteints à différentes repriſes à la Salpêtrière, tout en faiſant les fumigations de Guyton de Morveau; moyen dont la connoiſſance doit être rangée parmi les découvertes les plus utiles du dernier ſiècle, mais en reconnoiſſant que l'on a un peu exagéré leur importance, & que pluſieurs des effets qu'on leur a attribués n'ont véritablement exiſté que dans l'imagination de l'auteur & ſur le papier.

Il paroît démontré par un aſſez grand nombre de faits, que les miaſmes d'origine animale peuvent adhérer aux ſurfaces d'un très-grand nombre de corps, mais principalement au tiſſu laineux & cotonneux: ce qui explique comment, pendant les épidémies du typhus, le veſtiaire dans un hôpital, eſt toujours le local où l'on eſt le plus expoſé à cette maladie.

Les miaſmes d'origine végétale prennent ordinairement naiſſance dans les lieux marécageux; ils produiſent des effets particuliers, mais principalement les fièvres intermittentes, les fièvres pernicieuſes de différentes eſpèces, & même, ſuivant quelques auteurs, la fièvre jaune, dans les lieux récemment défrichés, & ſur les côtes inſalubres & marécageuſes d'une grande étendue.

M. Rigaud de l'Iſle, qui s'eſt occupé en dernier lieu de cette importante queſtion, a fait conſtruire un inſtrument avec lequel il eſt parvenu à recueillir avec ſoin, dans les marais du Languedoc, des miaſmes, qui furent analyſés à Paris par M. Vauquelin.

Suivant les obſervations de ce phyſicien, les miaſmes s'élèvent dans l'atmoſphère avec la vapeur aqueuſe des marais; ils ſe condenſent ou ſe précipitent comme elle; ils y ſont ſimplement mélangés; ils s'en ſéparent par le plus ſimple obſtacle, ce qui fait qu'ils n'arrivent pas dans les appartemens fermés à l'accès direct des vents; ils s'en ſéparent encore par leur peſanteur, qui ne leur permet pas de s'élever à plus de trois ou quatre cents mètres: ce qui fait qu'au milieu des contrées les plus inſalubres, les habitations élevées offrent un réfuge aſſuré contre les maladies. Ainſi, cet air que l'on jugeoit toujours le même, varie néceſſairement dans ſes qualités d'un moment à l'autre, la nuit ou le jour, le ſoir ou le matin, par le vent ou par la pluie, par la chaleur ou par le froid; dans tel lieu abrité ou élevé, ou dans tels autres qui ne le ſont pas, dans telle rue, en dedans ou au dehors de telle habitation ou de telle cité défendue ou non défendue par des vents directs.

« Frappé de l'analogie parfaite qui exiſte dans les circonſtances des fièvres ſimples, & du plus mauvais renom, j'ai donné dans mes Mémoires, dit M. Rigaud (1), quelques exem-

(1) Mémoires lus à la première claſſe de l'Inſtitut en 1813 & 1814.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 124 sur 787

ples de la facilité avec laquelle il étoit poſſible d'expliquer, à l'aide de ces principes, des faits raiſonnablement inexplicables de toute autre manière : faits qui avoient été repréſentés par d'habiles médecins, comme des anomalies. J'avois cru devoir alors garder quelques ménagemens, & laiſſer ſimplement préſumer que je ne croyois pas à la contagion de certaines fièvres; mais ces ménagemens ſont inutiles, puiſque, dans le moyen que je propoſe pour s'en garantir, je ne ceſſe d'inſiſter ſur la néceſſité de ne proſcrire aucune des précautions uſitées en pareil cas, & que je recommande comme un préalable indiſpenſable & comme un guide néceſſaire, l'uſage de l'inſtrument auquel on pourroit donner le nom de *condenſateur des miaſmes*.

» Je ne dis pas : croyez ſur parole; je dis : éprouvez & cherchez, l'expérience eſt plus propre que tous les raiſonnemens du monde à réſoudre ces queſtions embrouillées par la diſpute, & je vous préſente les moyens de vous en convaincre. La maladie eſt-elle dans l'air ? en vingt-quatre heures il eſt probable que vous pourrez vous en convaincre. Une fois produite & développée, a-t-elle le pouvoir de ſe régénérer indépendamment du vice primitif de l'atmoſphère ? Des illuſions pourroient vous égarer dans cette recherche, je vous offre les moyens de les reconnoître & de les éviter. »

« Les moyens de ſe préſerver de l'action des miaſmes de tous pays où ils ſont à craindre, ſe réduiſent à un petit nombre de titres :

» 1°. Eviter, pour ſortir en plein air, le moment de la précipitation de la vapeur aqueuſe, & de tout refroidiſſement bruſque dans l'atmoſphère. Si l'on ne peut pas faire autrement, interpoſer une toile, une ſimple gaze entre les organes de la reſpiration & l'air que l'on reſpire.

» 2°. Interdire dans les habitations tout accès direct aux vents qui apportent les miaſmes, ſans quoi la réclusion elle-même devient inutile.

» 3°. Neutraliſer ces miaſmes par des fumigations acides, quand on ſoupçonne qu'ils ont été introduits quelque part.

» 4°. Conſerver ſes forces, en évitant tous les excès qui affoibliſſent; les entretenir, & peut-être même les augmenter par une nourriture plus reſtaurante (1). » (L. J. M.)

MICHELOTTI (Pierre-Antoine), médecin, natif de Trente, étoit de la Société royale de Londres, de l'Académie des ſciences de Berlin & de l'Inſtitut de Bologne; il étoit encore du Collége des médecins de Veniſe, où il pratiqua avec beaucoup de réputation dès le commencement de ce ſiècle; ce fut auſſi dans cette ville qu'il fit imprimer les ouvrages que nous avons de lui. On remarque parmi eux un écrit en italien, contenant ſes conjectures ſur la nature, les cauſes & la cure de la maladie qui attaqua le gros bétail dans l'Etat de Veniſe, vers l'automne de l'an 1711 : l'édition eſt de Veniſe, 1712, in-8°. On remarque encore :

De ſeparatione fluidorum in corpore animali, Diſſertatio phyſico-mechanico-medica, Venetiis, 1721, in-4°. A l'exemple de Bellini, de Pitcairn & de Keill, il applique les mathématiques à la médecine, & il prouve qu'on peut en tirer un grand parti à pluſieurs égards; mais il recommande très-fort de n'en point abuſer.

Epiſtola ad Bernardum Fontenellum, in quâ, an aër pulmones influens cogat ne, an ſolvat ſanguinem eorum canales permeantem, inquiritur, Lutetiæ Pariſiorum, 1724, in-4°. Le ſentiment que Claude-Adrien Helvétius avoit avancé dans ſon Mémoire de 1718, ſur la condenſation du ſang dans les poumons de l'homme, a mérité l'attention de Michelotti. Il ſoutient une opinion contraire, & prétend que l'air, en ſe mêlant avec le ſang, le raréfie & lui donne une couleur plus rouge.

Rari ac propè inauditi ex utero morbi hiſtoria, una cum neceſſariis medicis animadverſionibus, Venetiis, 1726. Il s'agit d'une longue abſtinence d'alimens & de boiſſons. *Apologia in quâ Bernouillium motricis fibræ in muſculorum motu inflatæ curvatorum ſupputaſſe defenditur*, Venetiis, 1727, in-4°. (*Extr. d'Eloy.*) (R. GEOFFROY.)

MICHON (Pierre), connu ſous le nom de l'*abbé Bourdelot*, étoit fils de Maximilien Michon & d'Anne Bourdelot, petite nièce de Marie Bourdelot, mère du fameux Théodore de Bèze, miniſtre de Genève. Pierre naquit à Sens, en 1610; ſon père étoit chirurgien : il apprit ſous lui les premiers principes de cet art, & quelques élémens de pharmacie & de chimie. Se ſentant du goût pour la médecine, il ſe rendit à Paris, auprès de ſes oncles maternels, dont l'un, Edme Bourdelot, étoit médecin du roi Louis XIII. Dès qu'il ſe fut mis ſur les bancs de la Faculté de médecine, ſon oncle deſira qu'il portât ſon nom, en obtint l'agrément du Roi, & depuis on ne connut Michon que ſous le nom de Bourdelot.

En 1635 il ſuivit le comte de Noailles, qui ſe rendoit comme ambaſſadeur à Rome. Revenu à Paris, il s'attacha à Henri II, prince de Condé, qui le prit comme médecin, quoique Bourdelot ne fût pas encore reçu docteur, ce qui n'arriva qu'en 1642.

La même année il fut reçu médecin du Roi, quoique toujours attaché à la maiſon de Condé. En 1651, la reine Chriſtine de Suède étant tombée malade, Bourdelot fut appelé : elle fut ſi ſatisfaite de ſes avis, qu'elle demanda & obtint pour lui l'abbaye de Macé, vacante par la mort de M. de Châteauneuf, garde-des-ſceaux de France. Lors de ſon ſéjour à Rome, il avoit obtenu des diſpenſes d'Urbain VIII, qui lui avoit permis de poſſéder des bénéfices, ſous la condition d'exercer la médecine gratuitement.

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 14 novembre 1819.

Il mourut en 1685, d'un accident funeſte, à l'âge de ſoixante-ſeize ans. Un domeſtique mit inconſidérément un morceau d'opium dans le pot *de roſes muſcates*, dont il ſe ſervoit ordinairement pour ſe purger : il en prit un matin, & ayant reconnu l'opium au goût, il en rejeta une partie. Il ne laiſſa pas de demeurer près de vingt-quatre heures dans un tel aſſoupiſſement, qu'il étoit tout-à-fait inſenſible. Comme dans cet état on s'empreſſoit de l'échauffer, il fut brûlé au talon par une baſſinoire, & il n'en ſentit rien qu'après être revenu de ſon ſommeil. Peu de temps après, la gangrène s'y mit & il en mourut. Il a publié quelques ouvrages peu importans.

Recherches & obſervations ſur les vipères, Paris, 1670, in-12; *Hiſtoire de la maladie & de la mort de M. de.....*, Paris, 1684, in-12. M. Galoys a recueilli trois volumes de ſes conférences.

(R. Geoffroy.)

MICROCOSME, ſ. m., de *μικρος*, *petit*, & de *κοσμος*, *monde*. Dénomination qui fut donnée à l'homme, dans les vues d'une philoſophie excentrique, & pour préſenter ſa ſtructure comme un abrégé des merveilles de l'Univers, la meſure de toutes choſes, l'archétype univerſel.

Un article d'une certaine étendue & ſous un pareil titre, appartient bien moins à un dictionnaire des ſciences médicales, qu'à l'hiſtoire des erreurs de l'eſprit humain. Pour le développer convenablement, il ne faudroit rien moins que rappeler les relations imaginaires de l'homme, avec le feu & la lumière, les planètes, les étoiles fixes, leurs différentes influences, la comparaiſon des mouvemens généraux de l'Univers, la révolution diurne de la terre, de la ſucceſſion des ſiècles, avec le mouvement de la vie humaine, la liaiſon de cette exiſtence avec les cauſes nombreuſes qui la modifient, enfin l'harmonie de tous les êtres, la ſomme & l'enchaînement de toutes les exiſtences, & les fluides incoherſibles qui établiſſent cette relation. Nos lecteurs ſans doute n'exigeront pas de nous une pareille tâche, & nous ſauront gré de les renvoyer, relativement à cette philoſophie occulte, à *ſaint Thomas d'Aquin*, à *Marſile Ficin*, à tous les médecins, aſtrologues ou nécromanes, dont les ſyſtèmes rappellent une des plus triſtes époques de la phyſiologie.

(L. J. M.)

MICROCOUSTIQUE, adject., de *μικρος*, *petit*, & du verbe *ακουω*, *j'entends*.

On a déſigné ſous ce nom tous les moyens, tous les inſtrumens qui ont pour objet de faire entendre les ſons les plus foibles, les moins appréciables ou les plus éloignés, en s'oppoſant à la divergence des rayons ſonores : le porte-voix, les cornets acouſtiques ſont des inſtrumens de ce genre, & dont l'examen appartient évidemment à l'hygiène conſidérée ſous le point de vue le plus étendu & dans ſon application aux moyens d'établir des compenſations & des allégemens, à tous les genres de privations ou d'infirmités dont la vie humaine eſt ſuſceptible. (*Voyez* Microphone, Porte-voix, &c.) (L. J. M.)

MICROGRAPHIE, ſ. f., de *μικρος*, *petit*, & de *γραφειν*, *écrire* ou *peindre*. Deſcription des petits objets, des tiſſus les plus déliés de nos organes, des animalcules, des corpuſcules animaux ou végétaux, à l'hiſtoire deſquels un ſi grand nombre d'hommes laborieux & célèbres ont attaché leur nom. (*Voyez* Microscope.) (L. J. M.)

MICROPHONE, ſ. m. & adject., de *μικρος*, *petit*, & de *φωνη*, *voix*. On déſigne ſous ce nom les inſtrumens qui, comme le porte-voix, augmentent l'intenſité des ſons, & les font percevoir à une plus grande diſtance. (L. J. M.)

MICROPHTHALMIE, ſ. f., de *μικρος*, *petit*, & de *οφθαλμος*, *œil*; littéralement, *petit œil*, & ſuivant une expreſſion populaire, *œil de cochon*.

Les oculiſtes, qui ont été en général très-prodigues de mots techniques, ont déſigné par cette dénomination ſavante l'état morbide de l'œil, dans lequel cet organe, à la ſuite de douleurs plus ou moins vives, diminue inſenſiblement de volume.

(L. J. M.)

MICRORCHIDE, ſ. m.; *μικρόρχιδης*; littéralement, *petit teſticule*, en adoptant la définition de Caſtelli.

L'affoibliſſement, la diminution indiquée par cette dénomination technique, arrive au point que l'organe affecté paroît preſqu'entièrement ſe détruire. On a vu quelquefois le *microrchide* réſulter des longues fatigues de pluſieurs campagnes, des privations qui les ont accompagnées, de l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, & ſurtout de l'eau-de-vie préparée avec les dattes, ou chargée dequelques principes narcotiques.

Ce fut ſans doute à des circonſtances ſemblables, qu'il faut attribuer le *microrchide* par atonie, dont M. Larrey a rapporté pluſieurs exemples, & qui ſe manifeſta chez pluſieurs ſoldats, après la campagne de 1799 (1). (L. J. M.)

MICROSCOPE, de *μικρος*, *petit*, & de *σκεπτω*, *je regarde*. C'eſt le nom d'un inſtrument de dioptrique, au moyen duquel on parvient à conſidérer une foule d'objets que leur exiguité ſembloit ſouſtraire à jamais à notre obſervation; tels que les animalcules, ou pluſieurs détails de la ſtructure, ſoit animale, ſoit végétale.

Avec le ſimple ſecours de l'œil, la viſion ne peut être nette & diſtincte, ſi les objets ne ſont pas au moins à huit pouces de l'organe; avec le mi-

(1) *Voyez* Larrey, *Mémoires de chirurgie militaire*, tom. II, pag. 62.

croſcope on augmente l'angle optique ſous lequel on aperçoit un corps, en ne conſervant toutefois à chaque faiſceau lumineux, que le degré de divergence néceſſaire. Le verre de l'inſtrument eſt appliqué contre l'œil, l'objet que l'on veut regarder ſe trouvant derrière la lentille, à une diſtance qui égale la longueur de ſon foyer principal, de telle ſorte que la lumière réfractée pénètre dans l'œil, & ſe conduit comme ſi elle partoit d'un point réellement plus éloigné; ce qui ne groſſit les objets qu'en permettant de les voir de plus près.

On reconnoît des microſcopes ſimples, des microſcopes compoſés & des microſcopes ſolaires. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire de Phyſique.*)

La découverte du microſcope, & l'application de cet inſtrument aux obſervations phyſiologiques, ont fait époque dans l'hiſtoire de l'anatomie de l'homme & des animaux. On leur doit plus particulièrement les réſultats curieux des recherches de Rédi & de Valiſneri en Italie, ſur les points les plus délicats & les plus difficiles des ſciences naturelles. Les obſervations de Lewenoeck & d'Harſtoeker en Hollande, ſur les animalcules des infuſions; les travaux de Swamerdamm & Lyonnet, ſur l'organiſation des inſectes; de Malpighi & de Grew, ſur la compoſition des tiſſus organiques, & plus récemment de Hewſon, ſur la configuration des globules du ſang & de pluſieurs autres fluides, &c. (*Voyez* MICROCOSPIQUES (Obſervations, recherches), dans les Dictionnaires d'anatomie.) (L. J. M.)

MICROSCOPIQUES (Animaux). On a déſigné ſous ce nom un grand nombre d'animalcules, dont quelques-uns ont été regardés comme la cauſe néceſſaire ou l'effet conſtant de certaines maladies; tel eſt principalement l'*acarus* de la gale (*acarus ſcabiei*), auquel on a voulu attribuer, dans ces derniers temps, le développement de cette maladie. (*Voyez* PSORIQUE (Maladie).)

Quelques auteurs ont prétendu étendre cette idée d'un effet irritant & vénéneux de quelques animalcules, au développement de pluſieurs autres maladies; telles que la ſyphilis, la dyſſenterie, les dartres. Ce ſyſtème qui n'eut pas moins de crédit que pluſieurs autres théories, & qui compta comme elles des partiſans enthouſiaſtes & de violens antagoniſtes, régna ſurtout à la fin du dix-ſeptième ſiècle & au commencement du dix-huitième.

Les médecins, les phyſiologiſtes, qui furent les promoteurs, ou les partiſans les plus célèbres de cette théorie des animalcules, ne craignirent point de lui donner toute l'étendue d'un ſyſtème général de pathologie. L'organiſation de l'homme & des animaux, dans les différens états morbides dont elle eſt ſuſceptible, devint pour eux un monde nouveau, peuplé d'animalcules ayant des formes, des mœurs différentes, qu'ils prétendirent voir ou avoir vus, à l'aide du microſcope, qu'ils décrivirent ſans oublier d'enrichir ou de compléter leurs deſcriptions par des gravures. Un des hommes des plus éclairés du dernier ſiècle, Peyrilhe, avoit adopté, pour l'appliquer à quelques maladies, une partie de cette théorie, qu'il préſentoit toutefois avec la forme du doute, mais en lui donnant une grande apparence de probabilité, par une foule d'obſervations piquantes & de rapprochemens ingénieux. (L. J. M.)

MIDI. (*Hygiène.*) Midi, ou la douzième heure, s'eſt trouvé long-temps chez les peuples modernes, ſurtout pour les claſſes inférieures de la ſociété, la partie du jour que l'on conſacroit au repas le plus nourriſſant, & à quelques momens de repos, d'où la *méridienne*, ſur laquelle nous croyons devoir revenir dans cet article.

On appelle *méridienne*, le ſommeil que l'on prend après midi, ſurtout après un travail exceſſif, & chez les peuples du Midi : preſque tous les animaux dorment dès qu'ils ſont raſſaſiés : c'eſt l'effet d'un inſtinct qui ne les trompe jamais. L'uſage de ce ſommeil eſt très-ancien; on peut en juger par le paſſage de l'*Odyſſée* d'Homère, où il eſt dit que Neſtor dormoit après avoir mangé; cet uſage étoit très-commun à Rome. Auguſte, au rapport de Suétone, dormoit à la ſuite de ſon dîner; Varron dit qu'il n'auroit pu vivre s'il n'eût partagé les jours de l'été par la *méridienne*.

Tous les peuples orientaux & méridionaux dorment après le dîner, & pluſieurs fondateurs d'Ordres religieux preſcrivent ce ſommeil à leurs diſciples. On pourroit encore citer en faveur de la *méridienne*, l'exemple de pluſieurs perſonnes très-éclairées, qui ont éprouvé qu'elle contribuoit à leur ſanté : tel étoit Dumoulin, médecin célèbre, qui, malgré les fatigues auxquelles l'expoſoit la confiance de la ville la plus peuplée (Paris), eſt parvenu à un âge très-avancé.

Cependant l'utilité de ce ſommeil eſt devenue un problème, & pluſieurs médecins très-éclairés l'ont regardée comme chimérique; ils ſont même allés juſqu'à blâmer ce ſommeil comme dangereux : mais des préjugés ne les ont-ils pas égarés? on a lieu de le préſumer quand on réfléchit aux effets que doit produire ce ſommeil, & quand on voit que pour éloigner les inconvéniens qu'il peut avoir, il ne faut que le renfermer dans de juſtes bornes, & ne le permettre qu'à certaines perſonnes, & dans des circonſtances faciles à déterminer.

Ceux qui blâment la *méridienne*, prétendent qu'elle nuit à la digeſtion; ceux qui l'approuvent, croient au contraire qu'elle la favoriſe : & pour ſe convaincre de ſon utilité, il ne faut donc que s'aſſurer de l'effet qu'elle produit relativement à cette fonction.

La digeſtion qui commence dans l'eſtomac, ſe perfectionne dans le duodenum & les inteſtins, & s'achève dans la maſſe humorale, même par l'aſſimilation du chyle. (*Voyez* DIGESTION.)

S'il eſt évident que la *méridienne* peut favoriſer l'une de ces trois digeſtions, & qu'en la renfermant dans de juſtes bornes, elle ne peut nuire à aucune des autres, il le ſera également que, loin de devoir être proſcrite, elle doit être admiſe comme très-avantageuſe.

La première digeſtion, celle qui ſe fait dans l'eſtomac, eſt, ſelon Boerhaave, l'effet de la diſſolution des alimens par les liqueurs gaſtriques, par la ſalive, & ſurtout par le mélange du fluide nerveux, qui y aborde en grande quantité. La chaleur du lieu rend cette diſſolution facile, & la pâte alimentaire éprouve dans l'eſtomac un commencement de fermentation putride & acide.

Tout ce qui pourra entretenir dans l'eſtomac une chaleur modérée, y favoriſer l'abord du fluide nerveux & la fermentation néceſſaire, contribuera donc à la perfection de cette digeſtion. Or, pendant le ſommeil, la circulation, ſurtout dans les gros vaiſſeaux, ſe fait avec liberté, & la chaleur intérieure augmente en même proportion. La ſituation de l'eſtomac le fait participer à cette augmentation de chaleur, & la *méridienne*, en tant que le ſommeil, entretiendra dans ce viſcère la chaleur néceſſaire à la digeſtion.

Le fluide nerveux eſt employé pendant la veille à tant de fonctions, qu'il en réſulte une déperdition conſidérable; & comme dans le ſommeil il s'en fait une moindre conſommation, il s'en dépoſe alors une plus grande quantité dans l'eſtomac. La *méridienne*, en économiſant ce fluide précieux, ſera encore, ſous ce rapport, favorable à la première digeſtion.

Le repos eſt une condition ſi néceſſaire à la fermentation, qu'elle n'a que difficilement lieu dans les vaiſſeaux continuellement ballotés. La *méridienne* qui procurera ce repos important à l'eſtomac, favoriſera donc ce mouvement inteſtin ſans lequel la digeſtion ſeroit imparfaite.

Mais il ſeroit à craindre que la fermentation ne fût portée trop loin; il faut que la pâte alimentaire, après avoir éprouvé un commencement de ce mouvement inteſtin, paſſe dans le duodenum, où le mélange du ſuc pancréatique & de la bile lui fait éprouver une autre modification. Quoique ce paſſage ſe faſſe par le ſeul mouvement organique de l'eſtomac, il eſt avantageux qu'une légère agitation le facilite; cette agitation eſt encore néceſſaire pour que le chyle parcoure les petits inteſtins, & ſe préſente aux orifices des vaiſſeaux qui abſorbent le chyle; pour que ce chyle parcourant le ſyſtème des glandes & des vaiſſeaux lactés, ſe porte dans la ſouclavière; enfin, pour que cette liqueur nourricière, introduite dans la maſſe humorale, s'y aſſimile par le jeu des vaiſſeaux. Si la *méridienne* étoit continuée trop longtemps, elle nuiroit à la ſeconde & à la troiſième digeſtion.

Sa durée doit donc être limitée au temps néceſſaire pour opérer la première, ou tout au moins pour la porter au point où elle puiſſe s'achever facilement, & ſans le concours de toutes les circonſtances dont la néceſſité eſt preſqu'indiſpenſable dans les premiers momens. Il n'eſt pas poſſible de déterminer cette durée avec une préciſion mathématique, parce que les données de cette eſpèce de problème ſont trop multipliées; mais heureuſement que cette préciſion n'eſt point d'une néceſſité abſolue: qu'on pourroit, ſans de grands inconvéniens, faire *une méridienne*, ou un peu trop courte, ou un peu trop longue, & même s'y refuſer, & que l'expérience a répandu ſur cet objet des lumières ſuffiſantes; elle a fait connoître que les perſonnes affoiblies par les maladies, par l'âge ou par les fatigues de l'eſprit, digèrent plus lentement que celles qui jouiſſent d'une ſanté vigoureuſe, qui ſont à la fleur de leur âge, & exercent plus leur corps que leur eſprit; que pendant l'hiver & dans les pays froids, la digeſtion ſe fait plus facilement qu'en été, & dans les climats chauds; qu'un eſtomac, toutes choſes étant égales, digère plus promptement une petite quantité d'alimens qu'une grande; enfin, que ſi, dans quelques tempéramens & dans quelques circonſtances, la première digeſtion exige, pour être faite en partie, une ou deux heures & même plus, il en eſt d'autres dans leſquelles cette fonction s'exécute avec tant de célérité, qu'avant la première heure, la pâte alimentaire paſſe pour la plus grande partie dans les inteſtins; qu'ainſi la *méridienne* ne doit jamais dépaſſer deux heures; que ſouvent même il ſuffit d'y donner une heure, & même un temps moins long. La ſaiſon, le climat, l'état des forces, la nature du travail auquel on ſe livre, la quantité & la qualité des alimens; voilà ce qui doit décider la durée de la *méridienne*.

D'ailleurs, tous les hommes n'en ont pas un égal beſoin; elle n'eſt pas également néceſſaire dans tous les climats & dans toutes les ſaiſons, & l'habitude en rend l'uſage plus ou moins important.

Il eſt des hommes qui donnent tous les jours au ſommeil plus de ſix à ſept heures, eſpace de temps que la raiſon permet d'y employer, & la *méridienne* n'eſt point faite pour eux, parce que l'excès du ſommeil eſt dangereux; il en eſt qui, après avoir ſacrifié une grande partie de la nuit à l'étude ou aux plaiſirs, ne s'éveillent que lorſque le ſoleil a déjà parcouru une partie de ſa carrière, & ils ne doivent point dormir après le dîner, à moins que ce repas ne ſoit beaucoup retardé, encore alors ce ſommeil ne leur conviendra-t-il que très-rarement, parce qu'il ſera trop rapproché de celui que l'on eſt diſpoſé à prendre la nuit.

L'indigence, l'ambition, le louable deſir de ſe rendre utile à la ſociété, mille autre motifs auſſi preſſans, forcent la plupart des hommes à ſe refuſer à ce ſommeil, & l'habitude qu'ils en ont contractée le leur rend moins néceſſaire. Tous peuvent cependant s'y livrer ſans inquiétude, tous le doivent

lorſque la chaleur exceſſive affoiblit conſidérablement leurs forces, lorſqu'ils ont ſurchargé leur eſtomac d'une grande quantité d'alimens, lorſque le ſommeil de la nuit n'a été ni aſſez tranquille, ni aſſez long; & il en eſt pour leſquels la *méridienne* eſt d'une importance qui leur impoſe l'obligation de la faire, ſous peine de vivre dans la langueur & de ſuccomber à leurs maux.

De ce nombre ſont les enfans, les vieillards & les valétudinaires : les uns, ſurtout dans le premier âge, ont beſoin de croître, il leur faut un chyle très-parfait; les autres ont ſi peu de chaleur, ſi peu de fluide nerveux, que ſans la *méridienne*, leur digeſtion ſeroit très-difficile.

Le défaut de chaleur intérieure rend la *méridienne* très-utile aux phlegmatiques & aux pituiteux; elle eſt néceſſaire aux gens de lettres, aux vaporeux & aux mélancoliques, à raiſon de la ſéchereſſe de leurs fibres, à raiſon de la prodigieuſe déperdition d'eſprits animaux qu'ils font pendant la veille; ce dernier motif doit engager également les voluptueux à y avoir recours.

Quelqu'avantageux cependant que le ſommeil, pris après le repas, puiſſe être à ceux à qui il convient, les avantages qu'il eſt capable de procurer ne dépendent pas ſeulement de ſa durée, mais encore du lieu dans lequel on s'y livre, de la ſituation que l'on garde pendant le ſommeil, & même de la manière dont on eſt habillé ou couvert.

L'eſtomac a deux ouvertures; l'une donne entrée aux alimens, l'autre leur livre paſſage dans les inteſtins : ce n'eſt qu'après avoir été atténués par la fermentation & par les autres agens de la digeſtion, qu'ils doivent pénétrer dans le canal inteſtinal. Il faut donc qu'ils ne s'échappent point avant que cette atténuation ne ſoit faite; & l'eſtomac, pendant qu'elle s'opère, doit être dans une poſition qui oblige les alimens à y ſéjourner. L'orifice par lequel ils ſortent de ce viſcère, eſt un peu ſupérieur à ſon fond : ſi l'on ſe couchoit horizontalement, la pâte alimentaire en ſeroit trop rapprochée, elle pourroit entrer dans le canal inteſtinal avant d'être aſſez digérée; d'ailleurs, l'eſtomac peſeroit trop ſur les gros vaiſſeaux. La ſituation horizontale eſt donc à craindre; la perpendiculaire ſeroit beaucoup plus favorable, mais elle auroit l'inconvénient d'occaſionner un tiraillement incommode, une compreſſion nuiſible : on doit lui préférer la poſition dans laquelle le corps eſt un peu incliné à l'horizon, parce qu'alors les alimens ſont retenus dans le fond de l'eſtomac par leur propre poids, & que la peſanteur de ce viſcère n'eſt plus fatigante.

Ceux qui voudront faire la *méridienne* ne doivent donc pas ſe coucher ſur un lit & parallèlement à l'horizon, mais s'aſſeoir ſur une chaiſe ou ſur un ſopha, la tête haute, le corps légèrement penché en arrière, & même un peu tourné ſur le côté gauche.

Dans cette ſituation, l'eſtomac ne pèſe point ſur les gros vaiſſeaux qui rampent le long des vertèbres, le cours du ſang n'eſt point gêné; la liberté de la circulation eſt même ici d'une néceſſité ſi indiſpenſable, qu'il faudra ôter ou relâcher tous les liens dont la mode & l'uſage nous embarraſſent : il faut encore être modérément couvert, & choiſir, pour ſe livrer au ſommeil, un endroit ni trop chaud, ni trop froid.

On ſent aiſément les motifs de ce conſeil : on ſent que, dans un moment où une chaleur modérée eſt néceſſaire, il ſeroit également dangereux de s'expoſer à l'affoiblir ou à la trop augmenter.

On trouve dans le Traité de Valverdus, *de Sanitate tuendâ*, édit. de Paris, 1551, & que Caſtor Durante a preſque copié entièrement dans un ouvrage qui a pour titre *Teſoro della ſanita*, & dans les dialogues latins de Georges Pictorius, édit. de Paris, 1555, des détails précieux ſur les précautions avec leſquelles on doit ſe livrer au ſommeil de l'après-dîner; il en eſt même une bien importante ſur laquelle ils inſiſtent également, & qui mérite qu'on y ait égard, c'eſt de ne pas éveiller bruſquement ceux qui font la *méridienne*. On ſent l'importance de ce conſeil, quand on réfléchit à l'eſpèce de commotion que donne la ſurpriſe.

En s'aſtreignant à ſuivre les règles preſcrites pour l'uſage de la *méridienne*, on n'aura nulle peſanteur, nulle douleur de tête, nul engourdiſſement à craindre, accidens que l'on a quelquefois éprouvés en les négligeant, & qui ont autoriſé pluſieurs médecins à la proſcrire. (L. J. M.)

MIEL, ſ. m.; *mel, mellis; μελι*, des Grecs. On donne ce nom à une ſubſtance liquide & ſucrée, formée par les abeilles, & pouvant être employée, ſoit comme nourriture, ſoit comme aſſaiſonnement, ſoit comme médicament.

Le miel exiſte-t-il déjà tout formé dans le calice des fleurs, ou doit-il ſes propriétés conſtitutives à un travail ſécrétoire & opéré par les organes des abeilles? Nous renvoyons, pour cette intéreſſante queſtion, à l'article Miel, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*. Nous nous bornerons dans cet article à quelques remarques ſur le miel, conſidéré comme aliment & comme médicament.

Le miel conſidéré comme aliment, eſt plus ou moins recherché, & plus ou moins facile à digérer ſuivant les lieux qui le fourniſſent. Ainſi, toutes choſes égales d'ailleurs, les miels parfumés & légèrement toniques de Narbonne, de Minorque, de Mahon, du Mont-Hymet, doivent être placés au premier rang.

Le miel de l'île de Bourbon, que l'on appelle auſſi le *miel vert*, a une ſaveur particulière, tonique & aromatique, qui le fait rechercher & comme aliment & comme médicament.

Le miel de Bretagne, qui eſt d'une couleur brune & d'une odeur déſagréable, qu'il doit aux fleurs

fleurs de ſarrazin, eſt d'une qualité ſenſiblement inférieure.

Le miel que l'on recueille au printemps, quel que ſoit d'ailleurs le lieu qui le fournit, eſt de beaucoup préférable à celui qui reſte dans la ruche juſqu'à l'automne. La cupidité, qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de faire naître ou d'exciter l'induſtrie, s'eſt appliquée à la ſophiſtication du miel; ce qui s'opère, ſoit avec la farine, ſoit avec la pulpe des châtaignes, pour gagner environ un ſeizième. Dans le cas où l'on pourroit ſoupçonner un ſemblable mélange, il ſeroit facile de s'en aſſurer, en faiſant chauffer le miel, qui, loin de ſe liquéfier, deviendroit plus conſiſtant s'il étoit falſifié.

Quelques perſonnes ne digèrent pas auſſi bien le miel que le ſucre, & ſoit qu'elles en aient fait uſage comme aliment, ou comme le véhicule de quelques médicamens, elles éprouvent, après en avoir pris, des tranchées, des coliques qui peuvent être ſuivies d'évacuations aſſez conſidérables. On attribue principalement ces effets à une matière épaiſſe, de la conſiſtance d'une pâte récente & d'apparence granuleuſe, formant à peu près onze quatorzièmes d'une quantité donnée de miel, & dont il ſuffit de faire l'extraction, pour que le miel puiſſe être employé comme le ſucre dans toutes eſpèces de préparations alimentaires & pharmaceutiques. En faiſant fermenter le miel, en le mêlant avec le vin, l'alcool, le vinaigre, on en forme pluſieurs préparations auſſi ſalubres qu'agréables.

On a ſouvent parlé, ſur l'autorité de Xénophon, d'un prétendu miel vénéneux de *la Colchide*, regardé comme tel d'après des effets que l'on peut admettre, ſuivant cet hiſtorien, mais qui prouveroient ſeulement que les ſoldats qui avoient mangé avec excès de ce miel, auroient eu une eſpèce d'indigeſtion, accompagnée, comme la plupart des affections abdominales, de délire & de foibleſſe indirecte. On pourroit du reſte ranger parmi les fables que pluſieurs auteurs anciens ont recueillies d'après les traditions populaires, ce que Dioſcoride & Pline-le-Jeune ont raconté, d'un miel vénéneux qui jetoit dans le délire ou la folie quelques perſonnes qui mangeoient d'un certain miel d'*Héraclée*. Toutefois il ne faudroit pas entièrement rejeter cette aſſertion ſans examen, ſi, à l'époque où l'on recueille ce miel prétendu vénéneux, les abeilles qui le fourniſſent, ont récolté le pollen de plantes malfaiſantes, & principalement de l'*azalea pontica*, ainſi que Tournefort l'a rapporté d'après des traditions très-anciennes, & qui ſubſiſtent encore parmi les habitans des bords de la Mer-Noire.

Les Anciens employoient le miel ſimple ou ſes différentes préparations, pour un grand nombre d'uſages auxquels les Modernes ont ſubſtitué le ſucre, ſurtout pour les médicamens qui ſe donnent ſous la forme ſirupeuſe. On conſerve cependant encore dans les pharmacies & ſous différens noms, pluſieurs miels pharmaceutiques (les *mellites*), tels que le miel de concombre ſauvage, aſſez ſouvent employé par les Anciens comme purgatif; le miel cuivreux (onguent égyptiac) n'eſt employé qu'à l'extérieur; le miel mercurial compoſé, qui eſt plutôt une eſpèce d'elixir qu'un véritable mellite; le miel de nénuphar, tombé à peu près en déſuétude; le miel roſat, ſouvent conſeillé pour les gargariſmes, & formant en particulier la baſe d'une préparation contre les aphtes, mélangé, ſoit avec l'acide ſulfurique, ſoit avec le borax; le miel ſcillitique, auquel on préfère l'oxymel du même nom. (*Voyez* Miel & Oxymel, dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*)

(L. J. M.)

MIER (Eaux minérales de). Mier eſt un village près de Nudet, où ſe trouve une ſource minérale froide, appelée fontaine de Saint-Félix; elle eſt dans le pré de Saint-Michel de Bagnères. Raulin, pag. 293, regarde les eaux de Mier comme vitrioliques. En 1624, Fabri a vanté ces eaux, & a donné quelques obſervations de maladies guéries par leur fait. Dans le *Dictionnaire hydrologique*, &c., ces eaux ſont préſentées comme purgatives, rafraîchiſſantes, utiles dans les obſtructions des viſcères, des voies urinaires, dans les affections hyſtériques, les fièvres intermittentes rebelles & les fleurs blanches. (Macquart.)

MIGRAINE. La migraine eſt ordinairement conſidérée ſous un point de vue purement pratique, & d'après l'obſervation des ſymptômes qu'elle préſente le plus ſouvent chez les perſonnes qui en ſont affectées. Cette maladie peut être enviſagée en outre ſous un rapport plus étendu, ſoit en mettant à contribution les archives de la médecine pratique, ſoit en s'appuyant de quelques aperçus de phyſiologie médicale, qui ont pour objet d'en faire connoître la nature, le ſiége & le traitement.

Dans l'article ci-joint que nous avons trouvé dans les archives de l'*Encyclopédie méthodique* pour le *Dictionnaire de Médecine*, l'auteur s'eſt attaché à ce premier point de vue. Nous tâcherons de développer le deuxième dans un article aſſez étendu, pour offrir tous les caractères d'une monographie médicale. (L. J. M.)

La Migraine, *hemicrania*, eſt définie par Sauvages, Linné, Vogel & Sagar, *une douleur aiguë qui occupe un côté de la tête.* Cullen n'en fait point mention dans ſes claſſes de maladies. Le mot d'*hemicrania* exprime la même idée. Il eſt formé de deux mots grecs, ἡμι, *moitié*, κρᾶνον, *crâne* ou *deſſus de la tête*, comme qui diroit, maladie qui affecte la moitié du crâne ou de la tête.

Les ſymptômes caractériſtiques de cette affection ſont une douleur vive, des élancemens qui ordinairement n'occupent qu'un côté de la tête & principalement du front au-deſſus de l'œil, dont la violence eſt ſi grande, qu'il ſemble aux malades

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 130 sur 787

que leur crâne va ſe fendre : dans cet état ils ne peuvent qu'avec peine ſupporter la lumière, le bruit augmente les élancemens qu'ils éprouvent, & pendant le cours de l'accès, la force du mal leur ôte l'appétit. Quelques perſonnes croient que le côté gauche de la tête eſt le plus ſujet à être attaqué par ces douleurs : c'eſt ce que je n'ai pu obſerver. On prétend auſſi que les femmes ſont plus ſujettes que les hommes à la migraine. Je croirois avoir remarqué le contraire, à moins qu'on ne confonde avec cette infirmité les douleurs de tête nerveuſes & hyſtériques, auxquelles bien des femmes ſont ſujettes.

Quoique la migraine ſoit toujours accompagnée d'une vive douleur dans un côté de la tête, on y obſerve cependant des différences. D'abord, cette douleur n'eſt pas continue, ſans quoi on ne pourroit la ſupporter; elle prend par accès, & ces accès ſont plus ou moins fréquens; quelquefois ils reviennent deux ou trois fois par ſemaine, ce qui eſt rare; dans d'autres circonſtances ce n'eſt que toutes les trois ſemaines, tous les mois, & même après des intervalles plus conſidérables que les malades en ſont attaqués. La durée de ces accès varie également. J'ai connu des perſonnes qui ne les éprouvoient que pendant cinq ou ſix heures, d'autres, pendant vingt-quatre heures, & quelques-unes, durant deux ou trois jours de ſuite. Il en eſt de même de la force & de la violence des douleurs pendant l'accès : chez quelques perſonnes elles ſont extrêmes, tandis que chez d'autres elles ſont ſupportables. Au reſte, quelles que ſoient ces différences, les accès n'ont aucune marche réglée, aucun type uniforme.

Il n'eſt pas aiſé d'aſſigner les cauſes de la migraine, & de connoître pourquoi certaines perſonnes y ſont ſujettes, tandis que beaucoup d'autres ſont exemptes de cette maladie. On voit bien que certaines cauſes peuvent déterminer plus ou moins le retour des accès, telles que l'impreſſion d'un air froid, un coup de vent dont un côté de la tête aura été ſubitement ſaiſi, quelques excès dans la boiſſon ou les alimens, un mouvement vif de paſſion, tel que la colère, la ſuppreſſion de quelques évacuations, &c. Toutes ces cauſes peuvent déterminer les accès de migraine & les rendre plus violens & plus longs, mais elles ne produiſent pas le même effet chez ceux qui n'y ſont pas ſujets. Il faut qu'il y ait une certaine diſpoſition à cette infirmité, ſoit qu'elle ſoit héréditaire ou qu'elle dépende du tempérament, ſoit qu'elle ſoit la ſuite de quelque maladie. En effet, j'ai connu quelques perſonnes devenues ſujettes à la migraine, à la ſuite de maladies graves, tandis que d'autres en ont été délivrées après avoir eſſuyé une longue fièvre quarte. Il y a donc une diſpoſition ſoit naturelle, ſoit dépendante d'un changement dans le tempérament, qui donne lieu à la migraine. Mais, quelle eſt cette diſpoſition? c'eſt ſur quoi il faut avouer notre ignorance.

La migraine n'eſt point une maladie dangereuſe par elle-même, quelques opinions qu'aient avancées Spigel, Bartholin, Wepfer & quelques autres médecins & anatomiſtes, qui veulent faire dépendre cette affection d'un vice particulier dans l'intérieur du crâne. Cependant, ſi l'on abuſe de la ſanté, ſi l'on donne dans des excès, non-ſeulement les accès deviennent plus rapprochés & plus vifs, mais ils peuvent dégénérer en des maladies aiguës ou en des maux de tête habituels & fatigans. Il en eſt de même ſi on entreprend de la guérir par l'uſage de topiques répercuſſifs : l'humeur qui ſe portoit ſur les nerfs des membranes de la tête & les irritoit, ſe trouvant déplacée, peut ſe jeter ſur quelqu'autre partie & y produire des ravages. On rapporte dans l'*Encyclopédie* l'exemple d'une femme qui, après s'être débarraſſée de la migraine par ce moyen, eut des douleurs vives au fond de l'œil qui ſe terminèrent par la cécité. Enfin, quand la migraine, ſans aucun remède, parvient à ſe diſſiper d'elle-même, il y a encore à craindre que l'humeur âcre qui lui donnoit naiſſance, ne faſſe irruption ſur quelques viſcères eſſentiels à la vie, ce qui peut avoir des ſuites funeſtes. J'ai connu un homme qui, après avoir été ſujet pendant plus de trente ans à des migraines vives & aſſez fréquentes, ſe félicitoit d'en avoir été délivré naturellement, lorſqu'il fut pris d'une violente péripneumonie qui ſe termina par un abcès au poumon & le conduiſit au tombeau.

Ne connoiſſant point la véritable cauſe de cette maladie, il eſt difficile d'y apporter les remèdes curatifs; on ne peut que pallier la migraine, en éloigner les accès & diminuer la violence des accidens qui les accompagnent. Cependant, ſi l'on fait attention que la migraine eſt le plus ſouvent la ſuite du mauvais état de l'eſtomac; que les malades qui, durant l'accès, ont des vomiſſemens, en ſont en général plutôt débarraſſés; que pluſieurs, en prenant une taſſe de café un peu fort & ſans ſucre, mettent fin à leurs accès; enfin, que les antiſpaſmodiques toniques & ſtomachiques, tels que le quinquina, donnent en général du ſoulagement dans cette incommodité : on en conclura que le moyen, ſinon de guérir, au moins de modérer la migraine, doit conſiſter à vider l'eſtomac des mauvais levains qu'il contient, à le fortifier enſuite en facilitant la digeſtion, & enfin à calmer l'irritation du genre nerveux & particulièrement des nerfs de l'eſtomac, par les antiſpaſmodiques. Ainſi, le véritable traitement de cette maladie, celui qui ſoulage le plus dans cet état, conſiſte à donner d'abord un vomitif : l'émétique dans ce cas n'agit pas ſeulement ſur l'eſtomac comme évacuant, mais la ſecouſſe qu'il excite dans toute la machine, donne un ébranlement à tout le genre nerveux, change la direction & l'influx du fluide qu'il charie, & l'on ſait combien eſt grande la correſpondance ſympathique de l'eſtomac avec la tête. Après cette

première opération, l'uſage des amers eſt propre à rétablir les digeſtions & à faciliter le travail de l'eſtomac. Parmi ces amers, il en eſt un auquel on doit donner la préférence, quoi qu'en diſe J. Fordyce dans ſa diſſertation *de hemicraniâ*, imprimée à Louvain, 1765; c'eſt le quinquina, qui eſt en même temps antiſpaſmodique & qui convient d'autant mieux, que le ſyſtème des nerfs paroit particulierement affecté dans la migraine. On peut y joindre les martiaux, quelques amers toniques, & même la racine de valériane ſauvage, recommandée par Fordyce; mais le quinquina doit être la baſe & le principal de ces remèdes. Enfin, les perſonnes ſujettes à cette fâcheuſe incommodité, feront bien de ſe purger de temps en temps avec des purgatifs amers, tels que la rhubarbe & ſes préparations, pour rétablir le ton de leur eſtomac, en faiſant uſage, dans la ſaiſon convenable, des eaux minérales martiales. Par ces moyens on parviendra à modérer, à éloigner les accès de migraine, & peut-être à les guérir tout-à-fait. Mais il faut en même temps obſerver un régime convenable, éviter toute eſpèce d'excès, ſurtout dans le manger, n'uſer que d'alimens de facile digeſtion & point échauffans, avoir ſoin d'entretenir la liberté du ventre, éviter les impreſſions d'un air froid principalement ſur la tête, en un mot, s'obſerver ſur l'uſage des ſix choſes non naturelles.

Dans le fort de l'accès on peut chercher à en diminuer la violence par le moyen de l'odeur de quelques eſprits volatils ou d'eſſences aromatiques, & même, chez les femmes, par l'uſage de quelques potions antiſpaſmodiques & antihyſtériques : attendu que chez les perſonnes du ſexe, dont les nerfs ſont très-ſenſibles, le genre nerveux joue ſouvent ſon rôle dans leurs accès de migraine. Mais le plus ſûr, & ce qui ſoulage le plus, c'eſt le régime joint aux précautions propoſées ci-deſſus.

(GEOFFROY père.)

MIGRAINE, ſ. f.; *hemicrania* (1). On range ſous ce nom, pluſieurs indiſpoſitions & pluſieurs états morbides d'une nature très-différente, ayant pour ſymptôme commun une douleur très-vive, qui occupe un côté de la tête, avec des eſpèces de rémiſſions ou d'accès le plus ſouvent périodiques, douleur qui eſt accompagnée du ſpaſme de la peau, d'une ſécrétion d'urine très-abondante & très-limpide (urines hyſtériques), d'une irritation à la région de l'eſtomac, qui s'annonce quelquefois par des naufées ou par des vomiſſemens, enfin d'une exaltation morbide des ſens, qui fait deſirer le repos, l'obſcurité, & ne permet pas de ſupporter ſans une augmentation de ſouffrances, le mouvement, le bruit, la lumière.

Sauvages, auquel on reproche avec raiſon d'avoir ſouvent conſidéré comme des maladies diſtinctes, pluſieurs ſymptômes généraux que l'on rencontre également dans quelques ſituations morbides très-différentes, a non-ſeulement accordé une place aſſez étendue à la migraine, dans ſon tableau noſologique, mais a reconnu en outre, dans ce même tableau, onze eſpèces diſtinctes de migraines, la *migraine ophthalmique*, la *migraine odontalgique*, la *migraine catarrhale*, la *migraine hémorrhoidale*, &c. &c. (1).

Quelques autres noſographes ayant obſervé que le plus ſouvent la migraine eſt une affection purement ſymptomatique, ont donné dans un excès oppoſé, & ne l'ont pas compriſe dans le dénombrement des maladies.

En s'appuyant ſur les réſultats & les conſéquences les plus directes de la pratique médicale, on ne peut admettre la concluſion de ces derniers, & ne pas reconnoître que l'enſemble des ſymptômes qui conſtitue la migraine, lors même qu'ils dépendroient le plus ſouvent d'une autre maladie, doit occuper une place diſtincte dans un ſyſtème complet de noſographie; cette place, du reſte, ne peut être aſſignée que parmi les névralgies dont la migraine préſente pluſieurs caractères, ſans avoir d'ailleurs la durée & la violence des névralgies les plus caractériſées, tels que le tic douloureux, la névralgie frontale, la ſciatique, &c. &c.

Il eſt probable que de ſimples ramifications nerveuſes & quelques tiſſus fibreux ſont affectés dans la migraine, & d'une manière très-variable, ſi l'on en juge d'après les ſymptômes de cette maladie. En effet, le plus ſouvent le ſiége de la migraine paroît aſſez profondément ſitué, & de telle ſorte que la douleur diminue par la compreſſion dans certaines migraines opiniâtres, & qui paroiſſent dépendre d'une complexion goutteuſe; on diroit que ce même ſiége s'étend juſqu'à la dure-mère: dans d'autres circonſtances il eſt tout-à-fait ſuperficiel, & paroît ſe borner aux nerfs ſous-cutanés & au tiſſu fibreux de la peau, ce qui rend la douleur beaucoup plus lancinante, beaucoup plus vive, plus ſuſceptible de s'augmenter par le plus léger attouchement, & de telle ſorte qu'au plus fort de l'accès, les malades ne peuvent reſter couchés, & ſe trouvent obligés de demeurer aſſis & comme immobiles, en ſoutenant leur tête légèrement inclinée.

Madame la comteſſe D**, à laquelle je donne des ſoins depuis quelques années, m'a préſenté l'exemple de l'une de ces migraines qui me paroiſſent ainſi avoir le ſiége dans les nerfs ſous-cutanés & le tiſſu fibreux de la peau. Les retours de cette migraine, dans la jeuneſſe de madame D**,

(1) De ἡμι & de κρανιον, *moitié du crâne*. Galien a connu cette maladie, dont il rapportoit le ſiége ſuivant la différence des ſymptômes, tantôt dans la membrane qui couvre le cerveau, tantôt dans celle qui adhère au crâne.

(1) Sauvages, VIII^e. *claſſ.* (*de doloribus*), art. III.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 132 sur 787

étoient beaucoup plus fréquens. Depuis quelques années, ils ſurviennent rarement ſans le concours d'une cauſe occaſionnelle très-évidente, tels que l'action de pleurer, un violent chagrin, l'inſomnie, une conſtipation opiniâtre & prolongée : ils durent alors pendant trois, quatre, cinq & même ſix jours; ils diminuent un peu la nuit, & permettent quelquefois de dormir, mais ils ſont intolérables pendant le jour; la douleur devient même ſouvent aſſez vive pour arracher des cris & des plaintes à madame D**, qui montre en général beaucoup de courage & de réſignation dans ſes ſouffrances : elle augmente & devient intolérable par la plus foible compreſſion, par l'attouchement de la coeffure, par l'appui de la tête ſur le couſſin le plus flexible.

Dans cette ſituation, madame D** ſe tient aſſiſe, ſans aucune action, & inclinant légèrement ſa tête, & en la ſoutenant de temps en temps avec l'extrémité des doigts de la main droite ou de la main gauche, ſuivant le côté qui ſe trouve affecté; elle n'a jamais eu d'ailleurs aucun ſymptôme de goutte, mais cette maladie eſt profondément établie dans ſa famille, & M. le comte de L**, ſon père, a ſuccombé à ſes atteintes.

On a voulu dans ces derniers temps, & d'une manière excluſive, fixer le ſiége de la migraine dans les ſinus qui ſervent de développement aux foſſes naſales, & principalement les ſinus frontaux (1). Il eſt vraiſemblable qu'en effet, & dans pluſieurs circonſtances, le tiſſu très-muqueux & très-ſerré qui tapiſſe les ſinus frontaux & les ramifications nerveuſes de ce tiſſu, eſt affecté dans pluſieurs cas de migraine, tels que les exemples d'après leſquels l'auteur dont nous venons de rappeler l'opinion, a tracé l'hiſtoire de cette maladie. Quoi qu'il en ſoit, on doit reconnoître, & contre l'opinion du même auteur, & d'après les réſultats d'une pratique ſuffiſamment étendue, deux ſortes de migraines bien diſtinctes les unes des autres; ſavoir, des migraines eſſentielles & des migraines conſécutives ou ſymptomatiques.

Il ſeroit difficile de donner une meilleure deſcription des principaux ſymptômes des migraines eſſentielles, que celle qui a été tracée par l'auteur de l'ouvrage que nous venons de citer, & auquel nous allons emprunter cette deſcription, ſans d'ailleurs adopter l'opinion *que les cauſes de cette maladie ne conſiſtent pas quelquefois dans un état morbide des voies digeſtives, ou dans une autre maladie dont la migraine n'eſt alors qu'un effet conſécutif ou ſymptomatique.*

« La plupart des individus qui ſont habituellement expoſés à des migraines, ont un bon appétit, digèrent bien, ont le ventre libre, & jouiſſent de la meilleure ſanté : de temps à autre, plus ou moins fréquemment, l'accès commence par une ſéchereſſe dans l'une ou l'autre des narines, ou dans toutes les deux enſemble; immédiatement après, ils éprouvent une légère douleur ſur l'un & l'autre ſourcil, ſouvent ſur les deux en même temps, vers le grand angle de l'œil. La preſſion avec le doigt ſur la branche frontale du nerf ophthalmique, paroît la calmer alors, mais momentanément; bientôt une douleur gravative s'annonce au-deſſus de la racine du nez; elle s'étend enſuite ſur l'un & l'autre bord orbitaire, elle devient plus forte, plus conſtante, & s'empare de toute la partie antérieure de la tête, d'une tempe à l'autre; les yeux ſe ferment preſque malgré le malade; s'il vient à ſe baiſſer devant, il éprouve alors des pulſations vives, douloureuſes & redoublées; s'il ſe redreſſe, ſes pulſations continuent encore pendant quelques ſecondes, s'appaiſent par degrés, & il n'éprouve plus alors que la chaleur brûlante qu'il ſentoit auparavant. Le jour, la lumière, le bruit, les odeurs mêmes & le mouvement lui ſont inſupportables à cauſe des vives douleurs qu'il ſouffre; d'autres s'imaginent recevoir des coups de marteau, d'autres croient que leur tête ſe fend; d'autres enfin reſſentent des douleurs juſqu'au fond de l'orbite, ils cherchent la tranquillité, l'obſcurité & le lit, auquel ils ont recours pour ſe livrer au ſommeil. *Ut neque ſtrepitum, neque vocem vehementiorem, neque luminis ſplendorem, neque motum tolerare poſſit, infirmus: ſed tranquillitatem, obſcurumque cubiculum quærat, idque ob doloris vehementiam. Quippe nonnulli veluti malleo ſe percuti arbitrantur: alii caput contundi diſtendique ſentiunt: non paucis ad oculorum quoque radices dolor extenditur, &c.* Galenus, claſſis IV, lib. III, pag. 20, litt. E.

» Si l'accès va en augmentant, ils éprouvent des bâillemens, une légère augmentation de ſalive, des nauſées, & bientôt le vomiſſement ſe déclare, mais ils n'en ſont point ſoulagés; un profond ſommeil s'empare d'eux, ce qui eſt le plus ordinaire. Le plus ſouvent, après ſept à huit heures de repos, quelquefois plus, ils s'éveillent, mouchent une matière épaiſſe, tenace, & ſe lèvent dans un état d'ivreſſe qui ſe diſſipe quelques heures après leur lever; bientôt l'appétit les avertit du beſoin de manger, & ils le font avec plaiſir : ainſi l'accès ſe termine pour reprendre dans un temps plus ou moins éloigné.

» Chez un aſſez grand nombre de perſonnes, chez celles particulièrement qui ſont ſujettes aux rhumatiſmes fugaces, légers & de peu de durée, l'accès commence par un froid aux pieds, même dans les chaleurs de l'été, & par pluſieurs éternuemens; il parcourt enſuite les mêmes degrés que ceux dont il vient d'être parlé.

(1) Voyez une *Diſſertation ſur les maladies des foſſes naſales & de leur ſinus*, par M. G. L. Deſchamps, d'après un fond d'idées & d'obſervations que l'on attribue généralement à M. le profeſſeur Dupuytren.

» Chez d'autres, tous les accès qu'ils éprouvent n'ont pas la même intenſité; ſouvent ils ſe diſſipent par l'exercice & par la diſſipation, ſouvent même par le manger; il n'eſt pas étonnant d'obſerver qu'un commencement de migraine diſparoiſſe après le dîner : *de-là cet adage vulgaire*, mal de tête veut paître. *Et in dolore capitis vocato hemicrania, ſeu hemicranea*, dit Galien, *meracius vinum ſumptum confeſtim quidem manifeſtè juviſſe, accedente deindè ſumno in totum dolorem ſuſtuliſſe videretis: vidiſtis autem me non illicò, jejuno, ſed ab aſſumpto cibo exhibere : ad hoc loco Hippocrates utrinquè miſcuit & cibum & potum, &c.* Galenus, claſſis III, *de Morbis vulgaribus*, com. VI, p. 196, litt. E. F.

» Cette maladie que l'on obſerve quelquefois chez les enfans de huit à douze ans, eſt beaucoup plus commune de vingt à trente; chez ceux-ci elle diſparoît à un certain âge; quelques perſonnes en ſont attaquées toute leur vie; mais on obſerve alors que les accès ſont plus courts, moins violens & plus éloignés les uns des autres. Le retour de ces accès n'eſt point périodique; ils n'ont point tous la même intenſité chez la même perſonne; ils laiſſent quelquefois pluſieurs mois d'intervalle; ſouvent ils ſont très-rapprochés pendant un temps: j'en ai vu les éprouver juſqu'à deux ou trois fois dans une ſemaine, mais alors les accès ne ſont pas violens & ſe diſſipent dans la nuit; quelquefois ils s'annoncent au lever du malade, & diſparoiſſent, comme je l'ai obſervé, pendant le dîner, ou peu après. Cette maladie, par ſes retours fréquens, eſt très-incommode, & dans ces forts accès elle eſt inſupportable, mais elle ne tire à aucune conſéquence. Galien dit : *Si quis hanc paſſionem habuerit, & nullum cibum ſumere quœrit, & dormire nequiverit; nauſeare iterùm non valuerit, & nullum ſuſpirium fecerit, & poteſtatem in linguâ non habuerit ut debet, ſed hæſitaverit ut icterícus, iſta ſigna mortem ſignificant.* Galien, *ſpurii de hemicraniâ*, alter dynam. pag. 23, litt H.

» D'autres ont répété depuis, que ſi celui qui a la migraine ne peut ni manger, ni dormir, ni vomir, ni reſpirer, ni parler, c'eſt un ſigne de mort. J'obſerverai pour la tranquillité des malades ſujets à la migraine, que ceux dont parle Galien ne ſont point morts de la migraine, mais de quelques autres maladies, avec leſquelles on n'a point ceſſé de la confondre. »

Les migraines, & même les migraines eſſentielles, les ſeules dont nous parlons dans ce moment, ſuivent le plus ordinairement la marche qui vient d'être décrite, mais s'en écartent cependant quelquefois, & en préſentant des variétés aſſez remarquables. Ainſi, dans pluſieurs cas, la douleur de tête eſt plutôt lancinante que gravative; elle occupe tantôt une région temporale en totalité ou en partie, tantôt un côté du front, & ſe montre alors avec tous les caractères d'une névralgie bien prononcée, & dont elle ne diffère que par ſa durée. Dans cette circonſtance toute eſpèce de mouvement eſt preſqu'impoſſible; mais la penſée ſe montre alors, au moins chez quelques individus, avec un nouveau degré d'activité, les odeurs les plus indifférentes deviennent incommodes ou agréables, on les perçoit ainſi que les plus légers bruits, à une très-grande diſtance; le ſens de la vue n'eſt pas moins exact, & ſe trouve alors bleſſé par la plus foible lumière; en même temps toute la ſurface du corps paroît plus irritable, & les petits muſcles ſont agités parfois de mouvemens convulſifs.

D'autres migraines également eſſentielles ſont précédées d'une indiſpoſition aſſez prolongée, avec toutes les apparences d'une légère congeſtion ſanguine vers la tête; la veille ou l'avant-veille du jour où elles doivent arriver, les perſonnes qui s'y trouvent expoſées ont une propenſion continuelle à s'endormir pendant le jour; tous les mouvemens, toutes les actions de la vie leur paroiſſent difficiles; elles manquent de courage & de réſolution, ſont effrayées des plus petites difficultés ou des moindres obſtacles, ſe fatiguent en marchant, ſont d'ailleurs plus ſenſibles au froid, ſurtout aux extrémités. Après ces préludes, la migraine ſe déclare enfin, à la ſuite d'un ſommeil profond & d'un réveil douloureux & difficile; on ſe trouve bien moins tourmenté alors par une douleur vive & circonſcrite, que par un poids, une peſanteur de tête, avec ſéchereſſe & chaleur de la peau, inappétence, excrétion incommode & fatigante d'une mucoſité viſqueuſe, ſentiment d'une profonde triſteſſe, & redoublement de tous les ſymptômes qui avoient précédé l'accès. Vers le milieu de la journée, la peſanteur de tête diminue; le malade éprouve une douleur plus violente à la région temporale du côté droit, ou à la région ſus-orbitaire du même côté. Cette douleur, ſans être vive, ſe prolonge quelquefois pendant pluſieurs jours, avec des exacerbations même pendant la nuit, & en modifiant le ſommeil qui ſe trouve alors agité, ou ſouvent interrompu par des rêves pénibles, dont le ſujet eſt le plus ordinairement ſans aucune eſpèce de rapport avec les idées habituelles du malade.

Certaines migraines ſont périodiques, au moins pendant la jeuneſſe & le commencement de l'âge mûr, de vingt juſqu'à quarante ans. Dans d'autres circonſtances elles paroiſſent preſque toujours excitées par des cauſes occaſionnelles, telles que l'impreſſion ſubite du froid ou de l'humidité, l'expoſition à un ſoleil trop vif, l'influence du vent du nord ou du vent de nord-eſt, le changement le plus indifférent en apparence dans les habitudes. J'ai été conſulté, il y a quelques années, par un peintre célèbre qui ne pouvoit éprouver un certain degré de froid aux pieds, ſans être pris tout-à-coup d'une migraine ſi violente, qu'il lui étoit impoſſible d'exécuter aucune eſpèce de mouvement, non-ſeulement par la violence de la céphalalgie,

mais en outre par suite d'une immobilité cataleptique & convulsive qui se manifestoit à mesure que la douleur, d'abord légère, augmentoit progressivement, au point d'avoir toute l'intensité du tic douloureux ou d'une névralgie frontale bien caractérisée. Dans cette situation le malade ne pouvoit même pas se coucher, & se faisoit placer sur le bord de son lit, la tête légèrement appuyée & la partie postérieure du corps soutenue par des coussins appuyés contre un plan inflexible direct : il suffisoit, pour faire cesser très-promptement cet accès violent de migraine, de réchauffer les pieds en les exposant à un feu assez vif pour y déterminer une rubéfaction presque douloureuse.

Le plus grand nombre des migraines essentielles ne paroît pas dépendre, dans son développement, de circonstances aussi éventuelles & de causes aussi légères ; on peut même les regarder le plus souvent comme héréditaires, ou du moins les considérer comme l'effet d'une disposition constitutionnelle, le plus souvent douteuse & quelquefois rhumatismale. Dans ces deux dernières circonstances, il n'est pas rare de voir certaines migraines habituelles pendant une grande partie de la vie, cesser tout-à-coup, & se trouver remplacées par un accès de goutte, une impotence rhumatismale, quelques symptômes de gravelle & plusieurs autres maladies ; ce qui explique comment Tissot a été conduit à penser que la migraine étoit susceptible, comme beaucoup d'autres affections morbides, de déplacement ou de métastase. Quoi qu'il en soit, plus les migraines essentielles sont violentes & prolongées, & plus il est rationnel de les attribuer à une disposition goutteuse.

Mon répertoire de médecine pratique me fournit un exemple bien remarquable d'une de ces migraines. La personne qui fait le sujet de cette observation, & pour laquelle j'ai été plusieurs fois consulté, avoit tous les trois mois des migraines qui se prolongeoient pendant huit, dix & même quinze jours, & à la suite desquelles le malade étoit très-affoibli & à peine reconnoissable. Il étoit digne de remarque du reste, que pendant toute la durée de l'accès, la douleur n'étoit pas superficielle, & que loin de se porter, comme dans les autres migraines, sur une des régions temporales ou le grand angle de l'œil, elle occupoit toute la partie antérieure de la tête, en donnant au malade l'idée d'une compression douloureuse qui augmentoit par intervalles, en gênant alors le développement des facultés intellectuelles, ou occasionnoit quelques légers symptômes de délire ; douleur qui s'étendoit d'ailleurs à tout le globe de l'œil, sans atteindre les autres sens, & en paroissant affecter plus particulièrement la sclérotique : ce que j'ai observé dans quelques autres migraines dont le siége pouvoit être rapporté à la dure-mère.

Cette cruelle infirmité se prolongea pendant plusieurs années. Vers l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, il survint un violent accès de goutte, & dès ce moment les migraines n'ont plus reparu ; mais les accès de goutte ont toujours augmenté de force, & le malade a succombé après quatre années de souffrances, au dépérissement, à l'espèce de consomption qui en ont été la suite.

Je ne crois pas qu'il existe de médecin exercé, qui ne trouve dans sa pratique plusieurs exemples de ces disparitions subites de la migraine, à la suite d'un état goutteux bien prononcé, & dont le développement permet alors de reconnoître la véritable nature des migraines qui l'avoient précédé.

On trouve toutefois dans les recueils d'observations, la description de plusieurs migraines qui, loin de se rattacher de cette manière à des dispositions constitutionnelles, ont dépendu d'irritations accidentelles & passagères. Ainsi, dans plusieurs circonstances, le catarrhe chronique des fosses nasales & des sinus frontaux, les collections purulentes dans ces sinus (1), leur exostose, la présence de plusieurs vers qu'on y a trouvés après la mort (2), la carie des dents, &c., ont paru, dans certains cas, la cause de quelques migraines très-opiniâtres & très-douloureuses. Le plus souvent, d'ailleurs, les causes occasionnelles se trouvent réunies aux causes prédisposantes, dans le développement de la migraine, comme on le voit pour quelques personnes qui ne peuvent éprouver le plus léger dérangement dans leur santé, ou la plus foible irritation de la tête ou des yeux, &c., sans être exposées à cette douloureuse maladie.

Les personnes qui sont sujettes aux migraines essentielles, présentent quelques différences assez remarquables dans la constitution, à laquelle cette infirmité paroît se rattacher. Les unes, par exemple, sont d'une constitution éminemment lymphatique & catarrhale, combinée le plus souvent avec une force musculaire très-remarquable ; elles supportent impunément, soit les purgatifs, soit les vomitifs, dont quelques-unes font un emploi très-fréquent, ou pour prévenir leurs migraines, qui sont le plus ordinairement périodiques & héréditaires, ou pour en abréger la durée par une forte dérivation : moyens que nous sommes loin toutefois de conseiller, mais qu'il importe d'employer lorsque l'on veut y avoir recours avant le moment où l'irritation sympathique de l'estomac commence à se manifester ; d'autres personnes, dont les migraines paroissent avoir une origine rhumatismale ou goutteuse & un certain caractère névralgique très-prononcé, sont d'une complexion très-irritable, caractérisée par la maigreur sans dépérissement, la sécheresse des formes, la vivacité, l'état presque convulsif des traits du visage, &c, &c., qui s'altère à la longue, surtout lorsque les migraines sont violentes & très-rapprochées, &c.

Les migraines consécutives les plus fréquentes & les mieux observées dépendent de l'état de

(1) *Voyez* Darwin, *Zoonomie*.
(2) Sauvages, vol. III, pag. 345 & 346.

l'eſtomac & des inteſtins chez les hommes, des mêmes diſpoſitions chez les femmes, mais plus particulièrement d'un déſordre, d'un trouble de l'action nerveuſe de l'utérus, au moment ou à la ſuite de la menſtruation.

La migraine que Sauvages a appelée *migraine hémorrhoïdale*, & celle que Baglivi a déſignée ſous le nom de *migraine névralgique*, ſont auſſi des migraines purement ſymptomatiques. La marche de ces migraines, dont il importe beaucoup dans la pratique de remarquer le point de départ ou l'origine, diffère peu, lorſqu'elle eſt développée, de la marche des migraines eſſentielles, & ſe prolonge quelquefois lorſque l'affection qui l'avoit provoquée a ceſſé ou revient enſuite, ou par une ſorte d'habitude, ſans le concours de cette affection. La diſtinction que nous cherchons à établir ici n'en eſt pas moins fondée, & doit fournir les principales indications du traitement.

Les migraines ſymptomatiques ou conſécutives ſont ordinairement précédées, du moins dans le commencement, de pluſieurs affections des voies digeſtives. Les perſonnes qui les éprouvent ſe ſont écartées auparavant de leur régime habituel; elles ont fatigué leur eſtomac par des excès de table ou par un changement quelconque de vin & de nourriture; elles ont laiſſé ſe prolonger, & ſans chercher à le combattre par une diète ſévère ou par de légers purgatifs, un état ſaburral aſſez incommode, une conſtipation aſſez opiniâtre, ou tout autre ſymptôme de digeſtion incomplète & difficile. Souvent alors il ſuffit, pour diſſiper certaines migraines aſſez fortes, qui dépendent d'une pareille diſpoſition, d'un peu d'abſtinence, de légers purgatifs & d'une nourriture mieux appropriée à la fatigue ou à l'irritabilité des organes de la digeſtion.

L'application des ſangſues à l'anus, ou ſur la région des lombes, qui ſouvent a prévenu ou fait ceſſer certaines migraines très-violentes, ſe trouve indiquée lorſque l'on peut ſuppoſer que la maladie, dont ces migraines dépendent, ſe rattache à quelques congeſtions ſanguines de l'abdomen, mais ſurtout à une diſpoſition hémorrhoïdale.

Les migraines conſécutives les plus violentes ſont d'ailleurs celles que les femmes éprouvent à l'époque ou à la ſuite de leurs règles, avant le mariage ou dans un état forcé de continence & de viduité. Parmi ces migraines, celles qui ſont le plus fréquentes, ſurviennent quelques jours avant l'époque menſtruelle, dont elles annoncent le travail embarraſſé & difficile. Chez les femmes d'une complexion nerveuſe & ſanguine, ces migraines ſont ordinairement très-fortes & accompagnées le plus ſouvent de ſymptômes hyſtériques. Elles reviennent quelquefois vers le milieu du mois, & ſont alors plus violentes: chez pluſieurs femmes dont la vie ſe prolonge dans un pénible célibat, ces migraines deviennent une eſpèce d'affection chronique qui augmente vers l'âge de quarante à quarante-cinq ans, & ne deviennent un peu tolérables que lorſqu'il ſurvient alors des pertes aſſez conſidérables; chez d'autres femmes qui ont eu des enfans, & dont l'état hyſtérique, tout-à-fait indépendant de la continence, réſulte d'une ſorte d'ataxie originelle ou acquiſe, les migraines qui coïncident avec la menſtruation, ſont encore plus violentes que chez les femmes célibataires, ſurtout ſi leur complexion eſt modifiée en même temps par une diſpoſition goutteuſe.

La migraine eſt aſſez généralement regardée comme une maladie qui réſiſte à tous les moyens de la médecine: elle eſt même rangée, par quelques médecins, parmi les maladies qu'il eſt dangereux de guérir; cependant on a cherché dans tous les temps à la combattre par un grand nombre de médicamens, chez les Anciens & chez les Modernes.

Le faux Galien, par exemple, accordoit, dans le traitement de cette maladie, de grandes propriétés à une application, dans les narines, du ſuc de lierre mêlé à l'huile & au vinaigre: *item ſucco foliorum hederæ, cum oleo & aceto ungueo nares, & ſtatim dolor ſedatur.*

Des médecins moins anciens, mais principalement les Arabes & quelques praticiens d'ailleurs célèbres du ſeizième & du dix-ſeptième ſiècle, n'ont pas craint de propoſer contre la migraine, des ſcarifications & des cautériſations auſſi cruelles qu'inutiles, le ſéton, le véſicatoire, l'artériotomie (1) ou différens remèdes, ſans aucune eſpèce d'efficacité; l'inſpiration des eaux ſpiritueuſes & aſſoupiſſantes, l'application de compreſſes trempées dans l'oxycrat, & différens topiques opiacés ou acides.

D'autres ont ajouté une grande confiance aux vomitifs (2), au quinquina, dans le cas de périodicité (3), au trèfle d'eau & à la magnéſie (4), au café uni à l'opium (5), enfin à l'application de plaques aimantées.

Linné raconte qu'il ſe guérit lui-même d'une migraine qui avoit réſiſté à une grande variété de traitemens, en buvant tous les matins, à jeun, une livre d'eau fraîche, & en faiſant de l'exercice avant dîner. Nous voyons dans les Mémoires de Marmontel, que ce littérateur célèbre parvint à triompher, à auſſi peu de frais, d'une ſemblable indiſpoſition; & d'après le conſeil d'un maréchal-ferrant,

(1) Albucaſis.
Voir auſſi les obſervations de Schenckius, pour les cures qu'il attribue à un médecin de Bologne, qui prétendoit avoir guéri, par ce moyen, une migraine très-opiniâtre chez un grand prince. Pluſieurs autres médecins anciens & modernes ont auſſi conſeillé de faire uſage de l'artériotomie dans la même circonſtance.
(2) Cælius Aurelianus chez les Anciens, Van-Swieten & Tiſſot chez les Modernes.
(3) Balme, *Journal de médecine*, 1799.
(4) Tiſſot.
(5) Lentin.

s'il faut s'en rapporter à ſon récit, auquel il a voulu donner tout le piquant d'une anecdote. Dans d'autres circonſtances, on a vu la guériſon ſpontanée de pluſieurs migraines, ſe préſenter comme la ſuite ou comme l'effet d'une hémorrhagie, d'un changement de régime, de l'arrachement d'une dent cariée, &c. &c.

Jean-Louis Petit a rapporté, en particulier, un exemple aſſez remarquable d'une guériſon de la migraine dans ces dernières circonſtances. Une jeune demoiſelle, que madame la princeſſe de Condé aimoit beaucoup, fut amenée par elle à Paris, pour la faire guérir d'une migraine dont elle étoit tourmentée depuis cinq ans : la médecine de Molière ne lui fut point épargnée, on la purgea abondamment; Jean-Louis Petit fut appelé dans cette occurence pour faire une ſaignée de la jugulaire, qui avoit été conſeillée par les médecins de la malade : avant d'opérer, le ſavant chirurgien ſe permit quelques queſtions, & s'étant aviſé de regarder avec ſoin la bouche de la malade, il reconnut que la deuxième dent molaire de chaque côté étoit trop ſerrée & faiſoit une eſpèce d'effort ſur les dents voiſines. Il propoſa en conſéquence de ſuſpendre la ſaignée & d'extraire ces deux molaires, qu'il regardoit comme la cauſe de la maladie. Son conſeil fut ſuivi, la ſaignée de la jugulaire ne fut point pratiquée, & la migraine ceſſa de revenir.

Pour s'arrêter à quelques idées exactes ſur le traitement des migraines, ſans négliger d'ailleurs les expériences les plus populaires, il importe beaucoup d'avoir égard à la nature de chacune d'elles, & à la différence des cauſes qui paroiſſent les avoir occaſionnées. En général, les migraines eſſentielles ſe guériſſent difficilement; cependant on parvient quelquefois à les faire ceſſer ou du moins à les rendre moins fréquentes & moins fortes, ſoit par des antiſpaſmodiques bien placés, ſoit par une irritation légère & dérivative, que l'on entretient ſur le canal inteſtinal pour éviter toute conſtipation, ou pour provoquer même de temps en temps une purgation aſſez forte : on favoriſe d'ailleurs l'effet de ces moyens, en les combinant dans les temps humides & pour des perſonnes d'un tempérament lymphatique, avec l'uſage du quinquina ſeul, ou mêlé ſoit avec l'opium, ſoit avec l'éther, ſoit avec les ſtimulans diffuſibles & aromatiques.

La magnéſie paroît d'ailleurs convenir d'une manière particulière, dans le cas où l'on peut rapporter la migraine à une diſpoſition goutteuſe. On peut la donner dans ce cas, depuis un, deux & même trois gros, ſoir & matin; les doſes peuvent être même beaucoup plus foibles.

M. de F. R...., qui me conſulta il y a quelques années pour des migraines de cette nature, dont les retours étoient très-rapprochés, les a vus s'affoiblir & s'éloigner, en prenant ſeulement tous les ſoirs, & pendant quelque temps, douze grains de magnéſie, qui excitoient le lendemain pluſieurs évacuations alvines.

Les pilules de juſquiame noire compoſées, *dites de Méglin*, & adminiſtrées ſuivant la méthode de ce médecin (1), m'ont paru auſſi affoiblir ſenſiblement une diſpoſition très-prononcée à des migraines eſſentielles; dans d'autres cas j'ai obtenu des ſuccès encore plus évidens de l'huile de Dippel, rectifiée ſuivant le procédé de Payen, & donnée à la doſe de dix à douze gouttes, dans un véhicule convenable, ſavoir, quatre fois par jour dans l'intervalle des accès, & en alternant deux fois en potion, & deux fois par quart de lavement.

Dans les cas d'une légère congeſtion ſanguine vers la tête ou dans les ſinus, ou lorſque l'on peut ſuppoſer une relation de la migraine avec une diſpoſition hémorrhoïdale, comme embarraſſée ou gênée dans ſon développement, on obtient beaucoup plus de ſuccès des ventouſes ſcarifiées entre les épaules, derrière les oreilles, ſur les parties latérales du cou, ſur la région des lombes & à l'anus.

Dans les circonſtances où la migraine dépend évidemment d'un état morbide des voies digeſtives, ou d'une névroſe utérine & menſtruelle, il eſt évident que le traitement doit être ſubordonné à ces diſpoſitions; quant aux moyens qu'il convient d'employer pendant la durée des accès, quelle que ſoit d'ailleurs la nature de la migraine, on peut les négliger ſi les douleurs ſont ſupportables, & ſe borner dans ce cas au repos & à la plus profonde obſcurité; dans une autre circonſtance, & lorſque les douleurs ſont preſqu'intolérables, on eſt parvenu quelquefois à les calmer, tantôt par des applications de ſangſues derrière les oreilles, tantôt par l'application d'un emplâtre opiacé, aſſez étendu pour couvrir en totalité la région douloureuſe, tantôt par une compreſſion aſſez forte que l'on fait plus particulièrement porter ſur la branche frontale du nerf ophthalmique. J'ai obtenu en dernier lieu, & dans un cas de migraine qui paroiſſoit avoir ſon ſiége dans le tiſſu fibreux de la peau, de très-bons effets des fomentations analogues à celles que M. Scudamore recommande dans le traitement de la goutte (2).

Enfin, dans quelques cas où la migraine paroît avoir une origine rhumatiſmale, il ne ſeroit pas

(1) Ces pilules ſont compoſées d'un grain de juſquiame noire, de deux grains d'extrait de valériane, & d'un grain de fleurs de zinc. On en donne d'abord une chaque jour, ſoir & matin : on en augmente progreſſivement le nombre juſqu'à ſix, huit, douze & même plus par jour, en ayant ſoin de s'arrêter & de diminuer la doſe, lorſque le médicament occaſionne quelques-uns des ſymptômes du narcotiſme qui lui ſont propres, tels que la foibleſſe, le trouble de la vue, une diſpoſition vertigineuſe.

(2) Ces fomentations ſont faites avec un mélange compoſé d'une livre d'alcool à trente degrés, & de deux livres d'eau diſtillée, à laquelle on a mêlé une émulſion contenant quatre gros de camphre.

inutile

inutile d'eſſayer l'uſage d'un liniment dans lequel on feroit entrer à haute doſe l'huile eſſentielle de térébenthine, ſi d'ailleurs la ſuſceptibilité de l'odorat permettoit cette application. (L. J. M.)

MILHAUD (Eaux minérales de). C'eſt une ville ſur la rive droite du Tarn, à ſix lieues de Vabres, à côté de laquelle ſe trouve une ſource minérale froide, appelée la *Fontaine du chant du prieur*. Il y avoit encore une autre ſource appelée *Cheiran*, qui eſt perdue aujourd'hui. (MACQUART.)

MILIAIRE (Éruption). On déſigne ſous ce nom de petites puſtules reſſemblant, comme leur nom l'indique, à des grains de millet plus ou moins gros, & auxquelles on a donné différens noms, ſuivant les maladies dans leſquelles on les a obſervées. En effet, ces puſtules ſe remarquent comme épiphénomènes dans un grand nombre de maladies. Ainſi on les a vues apparoître dans pluſieurs épidémies, ſurtout depuis celle de Leipſick, en 1652, à laquelle les obſervateurs attachèrent avec raiſon beaucoup d'importance, & qu'ils décrivirent ſous le nom de *fièvre miliaire*. Il a ſuffi quelquefois d'une grande chaleur dans l'été, d'un exercice violent pendant cette ſaiſon, pour provoquer des puſtules miliaires chez des perſonnes d'une conſtitution molle & lymphatique. Des éruptions ſemblables ſe ſont auſſi manifeſtées pluſieurs fois chez les femmes en couche, ſans aucun trouble, ſans aucun mouvement fébrile, en paroiſſant d'ailleurs favoriſées par la chaleur du lit, les qualités acrimonieuſes & l'abondance des ſueurs, ou par un régime, ou par quelques autres diſpoſitions inconnues, ainſi que de Brieude l'a remarqué dans la haute Auvergne.

On a encore obſervé certaines éruptions miliaires & comme complication, dans pluſieurs fièvres ataxiques ou putrides, dans pluſieurs fièvres catarrhales, & dans les cas d'empoiſonnement par l'arſenic, ou par toute autre ſubſtance corroſive dont le contact avoit excité une gaſtrite ou une entérite. Quoi qu'il en ſoit, les éruptions miliaires ont leur ſiége dans le tiſſu réticulaire de la peau, & ne paroiſſent pas réſulter, en général, d'une irritation ſpéciale & primitive de cet organe. (L. J. M.)

MILIAIRE. (*Pratique médicale.*) La miliaire, ou fièvre miliaire, eſt une fièvre exanthématique, le plus ſouvent continue, rémittente, accompagnée d'une éruption de petites véſicules, principalement ſur le cou, la poitrine & les bras, & quelquefois ſur tout le corps, à l'exception cependant du viſage. Cette maladie inconnue aux anciens médecins, ou que du moins ils n'ont pas remarquée ni décrite, parut d'abord en Allemagne il y a près de deux cents ans, & de-là ſe répandit en Europe, ſurtout dans les contrées du Nord. On lui a donné le nom de *miliaire*, parce que ſon éruption reſſemble, pour la forme & la groſſeur, à des véſicules qui s'élèvent ſur la peau, à des grains de millet : on l'a auſſi appelée *véſiculaire*, & elle ne paroît pas différer de la fièvre de Hongrie, décrite par quelques auteurs, ni de la ſuette de Picardie.

Les ſentimens ſont fort partagés ſur la nature de cette maladie : les uns veulent que ce ſoit une eſpèce particulière de fièvre éruptive, comme la rougeole, la petite-vérole, une maladie *ſui generis*, dont l'éruption eſt véritablement critique ; & tel paroît être le ſentiment de Sauvages, de Cullen, de Vogel, & des autres auteurs de noſologies méthodiques, d'après les définitions qu'ils en ont données : tandis que d'autres, & en particulier de Haen & Withe, ſoutiennent que la miliaire n'eſt qu'une maladie factice, purement ſymptomatique, due à l'uſage d'un régime incendiaire & de médicamens échauffans ; d'autres la regardent tantôt comme critique, tantôt comme ſymptomatique, & comme une ſuite de ſueurs âcres & abondantes. Pluſieurs aſſurent que cette maladie eſt toujours jugée par une criſe, ſoit par l'éruption miliaire qui ſurvient, ſoit par les ſueurs ou quelques autres évacuations qui y ſuppléent, tandis que d'autres prétendent qu'elle ſe guérit ſans aucune criſe. Il n'y a pas plus d'accord dans les opinions, ſoit à l'égard des tempéramens ſujets à cette maladie, ſoit par rapport à ſes périodes & à ſa durée, ſoit au temps de l'éruption, que pluſieurs regardent comme variable & incertain. Tâchons, s'il eſt poſſible, de débrouiller ce chaos.

Réellement cette maladie eſt un véritable protée, d'après les différentes formes ſous leſquelles elle ſe préſente. Tantôt la miliaire commence d'une manière lente & preſqu'inſenſible, & le malade eſt pluſieurs jours dans un léger malaiſe, avant qu'elle ſe déclare ; tantôt, au contraire, elle attaque tout-à-coup les malades, & déploie toute ſa violence dès le premier inſtant. Souvent elle ſe cache ſous l'aſpect de maladies tout-à-fait différentes, telles que les fièvres rémittentes, intermittentes, malignes, la pleuréſie, l'angine, &c ; en ſorte qu'il eſt quelquefois très-difficile de la reconnoître dans ſon invaſion.

En général, pendant pluſieurs jours, les malades ne ſe croient que légèrement indiſpoſés ; ils éprouvent un peu de peſanteur, moins d'appétit, des alternatives de chaud & de froid, que l'exercice ou la chaleur diſſipent promptement, & une eſpèce de tenſion ſur toute l'habitude du corps. Quoique les vents, les borborygmes ſe joignent à cette eſpèce de malaiſe, les perſonnes dans cet état y font peu d'attention, & ne ſe croient point malades juſqu'à ce que la fièvre ſurvienne. Ce prélude de la maladie dure plus ou moins de temps, ſuivant le tempérament du ſujet, & le plus ou moins d'activité des cauſes qui produiſent la miliaire.

Mais d'autres fois, ſurtout lorſque la miliaire

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 138 sur 787

eſt épidémique, dès le ſecond ou le troiſième jour la maladie ſe déclare par une fièvre continue rémittente, quelquefois par une intermittente, qui bientôt devient continue double-tierce. Les malades éprouvent des maux de tête, des douleurs de côté, ſurtout du côté gauche; ils rendent des crachats épais, muqueux, abondans, quelquefois teints de ſang; ils ſont triſtes, accablés; leur urine eſt pâle, décolorée; ils ont des anxiétés, un poids ſur le ſternum, & des envies de vomir qui ſe renouvellent à chaque redoublement; leur langue, preſque dans l'état naturel, ſe charge vers ſa pointe de quelques petites puſtules, ſigne caractériſtique de cette maladie, & avant-coureur de l'éruption qui ſe prépare. Enfin, le pouls n'eſt point ſerré, il eſt foible, & pour peu qu'on le preſſe, il ſe perd ſous les doigts avec un certain frémiſſement. Si la maladie eſt fort grave, à ces accidens ſe joignent des ſoubreſauts dans les tendons, quelques mouvemens convulſifs, ſurtout à la mâchoire inférieure, des hoquets, des foibleſſes & une toux ſèche & importune. Tel eſt le commencement de la maladie pendant lequel ſe fait la coction de l'humeur morbifique : cet état ou première période dure juſqu'au cinquième, ſeptième ou neuvième jour, où ſe fait l'éruption, qui arrive toujours à la fin du redoublement d'un jour critique.

Au moment où l'éruption va ſe faire, le malade éprouve des picotemens par tout le corps, des fourmillemens douloureux dans les doigts; ſon ſommeil eſt interrompu par des rêves effrayans, & les ſueurs qui ſe montroient à la fin de chaque redoublement, deviennent plus abondantes & univerſelles; elles ont, ainſi que la tranſpiration des malades, une odeur aigre, piquante, déſagréable. Alors le pouls ſe dilate, il eſt plein, mou & véritablement excrétoire; & ſi les ſueurs n'ont pas été trop conſidérables, ou provoquées les premiers jours, la peau devient molle & ſouple; ſi, au contraire, le malade a déjà beaucoup ſué, ſoit forcément, ſoit naturellement, il ſe fait une tenſion dans les tégumens, qui rend tous les mouvemens douloureux.

Enfin, l'éruption ſe fait ſur la fin du redoublement d'un jour critique; elle arrive plus tôt ou plus tard, depuis le troiſième ou cinquième jour, juſqu'au quatorzième ou vingt-unième, tantôt blanche, tantôt rouge, ou, ce qui eſt d'un mauvais augure, accompagnée de pétéchies & de taches pourprées; elle paroît ſur différentes parties, principalement ſur le cou & la partie ſupérieure & antérieure de la poitrine : du moins c'eſt dans ces endroits où elle commence. On aperçoit ſur la peau quelques efflorescences rougeâtres plus ou moins grandes, au centre deſquelles s'élèvent de petites véſicules tranſparentes, d'abord preſqu'imperceptibles. Ces véſicules augmentent, elles acquièrent la forme & la groſſeur d'un grain de millet; de tranſparentes qu'elles étoient, elles prennent une couleur jaunâtre, & ſi on les crève, il en ſort une humeur limpide & viſqueuſe, qui file & s'attache aux doigts; enſuite cette humeur s'épaiſſit dans les véſicules, qui deviennent plus dures & plus obſcures, juſqu'à ce que, en ſe ſéchant, elles acquièrent la dureté d'un grain de ſable.

Mais cette éruption ne ſe fait pas toujours complétement en une ſeule fois; ſouvent elle ne s'achève que par parties, ſe réitérant & ſe renouvelant pendant pluſieurs jours. Chaque redoublement ſous la forme de double-tierce fournit une nouvelle éruption, juſqu'à ce que l'humeur ſoit totalement épuiſée, & chacune de ces éruptions eſt accompagnée des mêmes ſymptômes que nous avons décrits ci-deſſus.

L'éruption totalement achevée, tous les accidens ceſſent, la deſſiccation ſe fait; elle eſt ſuivie de la deſquammation, la peau ſe lève en farine, la langue elle-même ſe dépouille par écailles, en commençant par la pointe, & ſucceſſivement juſqu'à ſa baſe, & le malade entre plus tôt ou plus tard en convaleſcence.

Tel eſt le tableau de la miliaire, qui, ſemblable à un protée, prend toutes ſortes de formes & de caractères. Cette fièvre eſſentiellement putride s'annonce dans ſon principe avec des ſignes d'inflammation : ſemblable aux maladies inflammatoires dans le printemps, elle prend en automne la forme des maladies automnales & putrides : plus aiguë dans les pays ſecs, elle imite la pleuréſie, l'angine, &c., tandis que dans les endroits bas & humides, elle s'annonce comme une fièvre rémittente.

Quant aux différences de la fièvre miliaire, la première & la principale, eſt celle par laquelle on diſtingue cette maladie en *eſſentielle* & en *ſymptomatique*. De Haen, Withe & quelques autres modernes nient l'exiſtence de la première, & prétendent que l'éruption miliaire, toujours accidentelle & ſymptomatique, n'eſt due qu'au régime chaud du malade, ou aux remèdes incendiaires qu'on lui a donnés. Il eſt vrai que dans les campagnes, où les payſans ne connoiſſent dans les maladies aiguës d'autres remèdes que le vin, le ſucre & la canelle, ou bien l'eau-de-vie, il ſurvient des éruptions miliaires purement ſymptomatiques, ſuite de ce régime échauffant, & nous voyons fréquemment de pareilles miliaires dans les maladies inflammatoires. Mais outre ces éruptions ſymptomatiques, il exiſte des fièvres miliaires véritablement eſſentielles, qui ſurviennent ſpontanément ſans être produites par un régime échauffant. Stork, Collin, Stoll, Quarin & pluſieurs autres font mention de fièvres miliaires, dans leſquelles les malades avoient uſé d'un régime antiphlogiſtique, & avoient reſpiré un air frais & renouvelé. Dans l'épidémie qui parut en Picardie en 1779, le docteur Marteau rend compte des fièvres miliaires, qu'il a combattues au commencement de la maladie par les ſaignées & les

acides, ce qui n'a point empêché l'éruption. Le docteur Boyer avoit employé la même méthode en 1747 & 1750, ainsi que Mezeray dans l'épidémie de Dourdan, & cependant l'éruption miliaire a paru. Depuis plus de soixante ans, la miliaire est fréquente & presqu'endémique en Normandie. Le célèbre Lepecq de la Cloture l'a toujours traitée avec les antiphlogistiques. On trouve dans le *Journal de Médecine*, l'histoire de trois épidémies de cette maladie en Provence, décrites par le docteur Bouteille, qui a employé le même traitement; enfin, dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, Baraillon a prouvé que la miliaire étoit souvent essentielle dans le Bourbonnois, tant par son universalité & sa contagion, que parce que semblable aux autres fièvres exanthématiques, elle étoit d'autant plus douce, que son éruption se faisoit facilement & complétement; plus dangereuse lorsqu'elle avoit de la peine à se faire, & enfin très-grave & même mortelle, quand on faisoit rentrer & disparoître l'éruption par des remèdes violens. Nous pourrions citer encore nombre d'autres preuves; mais nous croyons que celles-ci peuvent suffire.

1°. Il y a donc une miliaire vraiment *essentielle*, dont les remèdes ne peuvent empêcher l'éruption sans mettre les malades dans le plus grand danger, & une simplement *symptomatique*, qui n'est pas rare dans les maladies inflammatoires, lorsqu'on emploie un régime incendiaire. Cette dernière s'observe assez souvent à Paris, où la première n'est pas fréquente, tandis qu'elle est commune dans la Picardie, la Normandie & le Bourbonnois.

2°. La miliaire est quelquefois *épidémique* & *contagieuse*, passant successivement d'un pays à un autre par le moyen des vents ou par la communication des individus, comme le prouvent les observations d'Hamilton & de Fordyce en Angleterre, de Fantoni & d'Allioni en Italie, de Weisch & de Frédér. Hoffmann en Allemagne, de Lepecq, Baraillon, Marteau, &c., en France. D'autres fois elle est *sporadique*, n'attaquant que quelques individus, ce qui arrive principalement dans les pays où précédemment elle a été épidémique. C'est par cette raison qu'elle est encore assez fréquente en Normandie, surtout parmi les femmes en couche.

3°. La miliaire peut être *rouge* ou *blanche*. Dans la première il y a d'abord de petites taches rouges, & du milieu de chaque tache s'élève une petite pustule ou véficule. Dans la seconde, que l'on nomme aussi *cristalline*, les véficules blanches s'élèvent sur la peau sans changement de couleur : ces dernières, souvent symptomatiques, s'observent assez fréquemment dans les fièvres malignes & putrides. Je les ai même vues paroître dans la petite-vérole, qui cependant se termina heureusement. Outre ces deux variétés de miliaires, M. Gastellier, médecin à Montargis, en admet une troisième, qui paroît tenir le milieu entre la rouge & la blanche.

4°. La miliaire est ordinairement une maladie *aiguë*; mais quelquefois, quoique plus rarement, elle devient *chronique*. On cite des exemples de personnes qui, pendant plusieurs mois & même des années de suite, en ont été tourmentées, chez lesquelles elle reparoissoit à la moindre impression de froid, & qui n'en ont été délivrées que par quelque maladie aiguë ou par une évacuation critique.

5°. Enfin, la miliaire peut être *benigne* ou *maligne*.

Quant à la cause qui donne naissance à cette éruption de véficules, nous croyons devoir admettre, avec le savant Jaubert (*Mémoires de la Société royale de médecine*), pour cause *prochaine* & immédiate de la miliaire, une acrimonie tendante à dissolution dans la partie séreuse du sang. Dans cet état, cette sérosité, quand elle se sépare du sang, irrite les fibres de la peau : devenue plus âcre encore par son séjour dans le tissu cellulaire, elle se réunit par son analogie avec le corps muqueux, qu'elle infecte & vicie, & portée au dehors avec lui, elle fait soulever, par son âcreté, les véficules qu'on observe sur la peau.

Dans cette disposition âcre & caustique de la sérosité, il faut peu de choses pour déterminer la miliaire à paroître. Ces causes *déterminantes* sont en grand nombre; mais les principales sont l'habitation & le séjour dans un endroit humide, la constitution de l'air & de la saison également humide, soit qu'elle soit froide ou chaude, avec cette différence que, lorsque le temps est chaud & que le vent souffle du midi ou du couchant, la miliaire prend un caractère plus marqué de putridité, au lieu qu'elle semble inflammatoire, au moins dans son premier abord, lorsque l'humidité est froide. En général, dans les pays secs, cette maladie est moins fréquente, plus courte & plus benigne. La miliaire paroît donc quelquefois inflammatoire dans son début; elle s'annonce sous l'aspect d'une angine, d'une pleurésie ou autre maladie aiguë, mais bientôt elle reprend le caractère de putridité qui lui est propre & particulier, ainsi que l'ont remarqué Jaubert & le docteur Bellot, dans une thèse soutenue aux écoles de médecine de Paris, en 1733.

Il est difficile de reconnoître la fièvre miliaire les premiers jours de son invasion : le malade éprouve les mêmes symptômes qui accompagnent & précèdent les fièvres éruptives en général, les anxiétés, un poids sur le sternum, les défaillances, les oppressions, & quelquefois des convulsions; ses yeux sont rouges & douloureux, tous signes qui annoncent une fièvre exanthématique quelconque. D'ailleurs cette maladie se masque sous toutes sortes de formes, soit de fièvre intermittente ou rémittente, soit de pleurésie ou d'angine, ce qui la rend méconnoissable. Mais ce qui peut faire soupçonner la miliaire, ce sont les alternatives

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 140 sur 787

de froid & de chaud que le malade a éprouvées pendant quelque temps auparavant, le malaise qu'il a reſſenti, ſon ſommeil inquiet, interrompu par des rêves effrayans, & ſurtout ſi l'on aperçoit ſur le bout de ſa langue, qui d'ailleurs paroît ſaine & naturelle, quelques boutons, des commencemens de véſicules, ſigne certain de cette maladie. Au moment de l'éruption il eſt plus aiſé de reconnoître ſa nature; les ſueurs graſſes ont une odeur aigre, déſagréable; le malade éprouve des fourmillemens dans les doigts, un picotement dans toute la peau, qui annoncent que l'éruption va ſe faire : cependant, malgré ces ſignes, elle manque quelquefois, ſoit à cauſe d'un mauvais traitement, ſoit parce que l'humeur aura pris ſon cours par une tranſpiration abondante, ou par quelques autres voies, & alors il y aura fièvre miliaire ſans éruption, comme on l'a dit de la petite-vérole, ſoit enfin parce qu'au lieu de la miliaire, il ſurvient des aphtes qui ont été obſervés par Hamilton & Monro, & qui en tiennent lieu, ce qui rend cette maladie plus longue & plus dangereuſe.

Si le diagnoſtic de la miliaire n'eſt pas aiſé, ſurtout dans ſon commencement, ſon pronoſtic n'eſt pas plus facile. Cette maladie inſidieuſe s'annonce quelquefois avec les ſymptômes les moins effrayans, & fait périr promptement le malade au moment que l'on concevoit les meilleures eſpérances, tandis que d'autres réchappent d'une miliaire qui paroiſſoit la plus orageuſe. Cependant il y a quelques règles détaillées par un obſervateur exact, le ſavant Baraillon, d'après leſquelles on peut tenter de fonder ſon jugement.

1°. En général, la miliaire attaque plutôt les femmes & les hommes foibles & délicats, que les gens forts & vigoureux; mais auſſi la maladie, chez ces derniers, eſt-elle plus grave, ſurtout s'ils ſont d'un tempérament vif, ou s'ils ſont adonnés au vin & aux liqueurs.

2°. Souvent mortelle pour les femmes en couche, la miliaire fait fréquemment avorter les femmes groſſes, tandis que les nourrices en ſont la plupart exemptes. On a remarqué que les exutoires & les cautères des perſonnes attaquées de cette maladie rendent une odeur infecte, preſque cadavéreuſe.

3°. Les enfans & les vieillards ſont moins expoſés à gagner la miliaire; elle prend ordinairement depuis l'âge de quinze ans juſqu'à trente-cinq.

4°. On peut avoir eſpérance, lorſque l'éruption ſe fait promptement & en une ſeule fois, & que les accidens ne reparoiſſent plus; pour lors la maladie ſe termine en peu de temps : ſi l'éruption ne ſe fait qu'à pluſieurs repriſes, & qu'à chaque fois les accidens diminuent, il y a encore lieu d'eſpérer, mais la maladie ſe prolongera; ſi, au contraire, les ſymptômes augmentent après l'éruption, c'eſt un très-mauvais ſigne.

5°. Si, après les ſignes avant-coureurs de l'éruption, celle-ci n'a pas lieu, il eſt à craindre que l'humeur ne ſe porte ſur quelque partie intérieure, ce qui devient très-dangereux.

6°. Lorſque l'éruption ſe fait trop promptement dès le premier ou le ſecond jour, elle n'eſt pas ſans danger, & quelquefois le malade périt le cinquième; mais elle eſt très-ſalutaire vers le ſeptième.

7°. En général, la miliaire benigne ſe termine au quatorze ou au plus tard au vingt-un, & il eſt rare que paſſé le dix-ſept, les malades en périſſent; dans la miliaire maligne, le malade meurt du dix au quatorze, ſouvent plus tôt.

8°. On a cependant obſervé que certaines circonſtances, comme le défaut de régime, ou quelques imprudences, ont enlevé des malades le dix-neuvième jour, & même plus tard.

9°. On doit s'attendre à une éruption abondante, ſi les fourmillemens à la peau & la douleur pongitive des doigts ſont conſidérables.

10°. La langue noire & ſèche, ainſi qu'une grande ſoif, ſont des ſymptômes dangereux.

11°. L'éruption faite & les accidens calmés, les malades doivent ſe tenir quelque temps ſur leurs gardes : les alimens pris trop tôt ou en trop grande quantité, l'impreſſion d'un air froid, des purgatifs donnés trop promptement, peuvent rappeler la fièvre, qui ſera ſuivie d'une nouvelle éruption, ce qui prouve qu'il exiſte encore pendant long-temps un reſte du levain miliaire dans les humeurs.

Les cadavres des perſonnes qui périſſent de la fièvre miliaire ſe corrompent promptement, à cauſe de la diſſolution du ſang & des humeurs, & la plupart rendent, après leur mort, quantité de ſang par le nez, quand même ils en auroient beaucoup perdu par les ſaignées & les hémorrhagies. En ouvrant la tête, on y trouve du ſang diſſous, fluide, ichoreux & de très-mauvaiſe odeur. Si l'humeur extrêmement mobile de la miliaire s'eſt portée ſur quelque viſcère, on y découvre les ravages qu'elle y produit. Mais ce n'eſt pas ſeulement ſur les parties externes, telles que la peau & la langue, que l'on trouve des puſtules, on en découvre à l'intérieur, dans l'œſophage, la trachée-artère & les poumons.

Dans le traitement de la fièvre miliaire eſſentielle, la ſeule dont il s'agit en ce moment, le médecin a deux indications à remplir : il doit favoriſer & ſoutenir l'éruption critique, & en même temps ne pas perdre de vue l'état de la ſérofité, qui eſt altérée & viciée, & qui tend à la diſſolution & à la putridité; en un mot, il doit regarder la miliaire comme une fièvre putride, & la traiter en conſéquence. Cependant, comme dans les premiers moment de ſon invaſion, cette fièvre a ſouvent quelques caractères d'une fièvre inflammatoire, on doit d'abord mettre en uſage les antiphlogiſtiques, & revenir enſuite aux remèdes propres à combattre la putridité.

Ainſi, au moment de l'invaſion on pratiquera, s'il eſt néceſſaire, la ſaignée plus ou moins répétée, ſuivant les forces, le tempérament du malade & ſuivant le degré de la fièvre; on preſcrira une diète légère & antiphlogiſtique, & après avoir déſempli les vaiſſeaux, on ſe hâtera de vider les premières voies par l'émétique. Par ce moyen on évacue le levain contenu dans l'eſtomac, qui, paſſant dans la maſſe des humeurs, les infecteroit, & quelquefois on parvient, ainſi que l'a obſervé le docteur Jaubert, à étouffer la maladie dans ſon principe. Après ces préliminaires il ſera bon d'évacuer légèrement avec des laxatifs doux & acidulés, tels que la caſſe, les tamarins, la crême de tartre, le petit-lait, qui, en tempérant l'ardeur du ſang & prévenant les ſueurs trop copieuſes, évacuent le reſte du levain que l'émétique n'a pu entièrement emporter. Cela fait, ſi la miliaire eſt benigne, la nature ſeule fait le reſte de l'ouvrage, & il ne reſte à l'art que de l'aider par l'uſage d'apozèmes délayans, compoſés avec les plantes chicoracées jointes aux acides & au quinquina, & par celui de boiſſons tièdes, un peu diaphorétiques; ces acides corrigent la putridité, que les miaſmes introduits dans le ſang ont pu faire contracter aux humeurs ſéreuſes On peut encore joindre à ces remèdes l'application des véſicatoires, pour détourner au dehors une partie de l'humeur morbifique. Du reſte, il faut employer fort peu de remèdes, & ſi la maladie ſuit heureuſement ſon cours, le médecin n'eſt que ſpectateur du travail de la nature; mais ſi la maladie ne marche qu'à pas lents, & ſi l'éruption ne ſe fait qu'avec peine, on peut l'aider par le moyen du kermès minéral, du camphre, des gouttes d'Hoffmann, ſans aucuns cordiaux échauffans : on peut auſſi employer les friction, les fomentations, & même les bains tièdes & les ſinapiſmes, qui favoriſent la ſortie des véſicules. Tel eſt le traitement des fièvres miliaires benignes.

Mais il y en a d'autres plus rebelles : ſouvent, après une première éruption, l'humeur trop abondante n'a pas été toute évacuée, il en reſte une portion conſidérable dans la maſſe du ſang, la fièvre & ſes accidens ſe renouvellent, & on voit reparoître les ſignes avant-coureurs d'une nouvelle éruption. Dans ce cas, les légers diaphorétiques, les fomentations & les autres moyens que nous avons précédemment propoſés, ne ſuffiſent pas; mais outre le régime antiphlogiſtique, il faut recourir à un émético-cathartique, pour détourner par bas les humeurs, & empêcher le ſang de ſe porter au cerveau. La ſaignée, qui dans le commencement pouvoit être indiquée, ne convient plus; elle appauvriroit le ſang qui tend à ſe décompoſer : on ne doit alors l'employer que dans la plus grande néceſſité, lorſque la chaleur eſt vive & le pouls dur & tendu, encore faut-il beaucoup ménager ce moyen. Il vaut mieux avoir recours à des potions tempérantes, compoſées avec les abſorbans, la poudre d'yeux d'écreviſſes, le corail préparé, ſaturés d'acide de citron & étendus dans un véhicule convenable. Ces abſorbans joints aux acides, ainſi que l'uſage d'une boiſſon fraîche, acidulée, empêchent la diſſolution du ſang & des humeurs.

Quelquefois le pouls foible & déprimé annonce que les forces de la nature ſont trop languiſſantes pour que l'éruption puiſſe ſe faire : on ne voit point paroître les véſicules. Dans ce cas il faut ranimer les forces, non par des cordiaux & des remèdes chauds, mais par l'application des véſicatoires, qui ſollicitent l'action de la nature & attirent au dehors le levain âcre de la maladie. Son âcreté eſt quelquefois ſi forte & ſi active, que les plaies des véſicatoires ſe couvrent d'une croûte gangréneuſe qu'on eſt obligé de ſcarifier.

Lorſque malheureuſement il ſurvient, dans la miliaire, des pétéchies, des taches pourprées, qui annoncent la décompoſition du ſang, le danger eſt extrême, & l'on doit employer les antiputrides les plus énergiques, tels que le quinquina, dont Monro a démontré l'efficacité dans cet état, le contra-yerva, la ſerpentaire de Virginie, le camphre, &c., & toujours les acides, ſoit minéraux, ſoit végétaux.

Il arrive aſſez fréquemment que le commencement de la fièvre miliaire ſe maſque ſous l'apparence d'une pleuréſie. Le malade rend des crachats teints de ſang, & il ſe plaint d'un point de côté vif, aſſez ordinairement du côté gauche. Rien ne réuſſit mieux dans ce cas, que l'application d'un véſicatoire ſur le point douloureux : ce topique calme la douleur & facilite l'expectoration, ce qui ſoulage beaucoup le malade.

Il eſt bon d'obſerver que dans les éruptions miliaires, ſoit benignes, ſoit malignes, il ne faut jamais forcer les ſueurs, ne point charger les malades de couvertures, & ne pas trop échauffer ſa chambre. D'un autre côté il ne faut point expoſer le malade à un courant d'air froid qui pourroit faire rentrer l'éruption, mais s'en tenir à un juſte milieu, & n'entretenir qu'une température douce & modérée.

En général, la convaleſcence de cette maladie eſt longue; on a ſouvent à craindre des rechutes, & il eſt prudent, même après la guériſon, de continuer quelque temps les remèdes, d'obſerver le régime & d'uſer de précautions, ſans quoi les reſtes de la matière féreuſe & âcre de la miliaire produiſent des rechutes & de nouvelles éruptions, ou donnent naiſſance à d'autres maladies, telles que des fièvres intermittentes rebelles, des dépôts, des infiltrations & des hydropiſies.

Tel eſt le traitement de la fièvre miliaire eſſentielle. Nous ne parlerons pas ici de la miliaire ſymptomatique, qui ſe rencontre aſſez ſouvent dans pluſieurs maladies aiguës, mais qui ne demande pas un traitement différent de celui de la maladie dont elle dépend. (GEOFFROI père.)

Addition. Il ſera facile de reconnoître dans l'article que l'on vient de lire, l'exactitude, la clarté qui réſultent d'une grande expérience chez un médecin auſſi ſage qu'éclairé. Nous n'ajouterons en conſéquence qu'un très-petit nombre de remarques à cet article. A l'époque à laquelle il fut écrit, & qui déjà eſt aſſez éloignée, on n'avoit pas mis en queſtion l'exiſtence des fièvres eſſentielles, & l'on regardoit d'ailleurs comme telles, & d'après des vues pratiques, certaines fièvres miliaires, & les fièvres éruptives en général, que l'on a voulu, dans ces derniers temps, déſigner comme des phlegmaſies de la peau. Toutefois l'éruption miliaire peut ſe rencontrer ſans doute dans un grand nombre de maladies différentes, & dépendre tantôt d'une irritation des voies digeſtives ou de l'appareil pulmonaire, tantôt d'un état particulier de la peau, & peut-être d'un excitement morbide, occaſionné par la ſueur ou par l'humeur perſpiratoire, altérées dans leur ſécrétion; ce qui devoit arriver, & ce qui advint en effet très-ſouvent, lorſque, dans le cours de différentes maladies aiguës, on prodiguoit les ſudorifiques, & lorſqu'en même temps les malades ſe trouvoient dans une température trop élevée. (*Voyez* MILIAIRE (Eruption).) Dans certains cas, la fièvre miliaire eſſentielle ou ſymptomatique s'eſt montrée à la ſuite de pluſieurs autres fièvres, ou des maladies aiguës de la poitrine. En voici un exemple qui me paroît aſſez remarquable pour être conſigné dans cet article.

M. le marquis de Ch***, d'une complexion très-irritable & d'un tempérament ſanguin, modifié cependant par une tendance particulière aux affections catarrhales, éprouva tout-à-coup, & ſans cauſe occaſionnelle, une douleur vive au côté gauche, avec fièvre, & accompagnée de tous les ſymptômes qui caractériſent la pleuréſie.

Le traitement indiqué fut oppoſé à cette maladie, qui ſe termina du cinquième au ſeptième jour par des ſueurs ſpontanées qui furent précédées de quelques crachats rouillés, mais offrant tous les ſignes d'une eſpèce de maturité. Le neuvième jour, & lorſque l'on devoit penſer que M. de Ch*** alloit entrer en convaleſcence, la fièvre, qui avoit ceſſé, revint tout-à-coup & avec plus de violence que dans les premiers jours de la maladie, mais ſans oppreſſion, ni toux, ni douleur de côté. Le pouls développé & fréquent avoit environ de quatre-vingt-dix à cent pulſations par minute; le viſage étoit très-coloré, l'œil ardent & ne pouvant ſe fixer, la tête douloureuſe, & les ſens de l'ouïe & de la vue dans un véritable état d'exaltation. Du deuxième au troiſième jour de cette nouvelle ſituation, il ſurvint pluſieurs ſymptômes nerveux aſſez effrayans, des ſoubreſauts dans les tendons, des crampes très-fréquentes & très-fortes, un reſſerrement remarquable de la pupille, & une altération mentale très-rapprochée du délire, ſans en avoir cependant les caractères. En effet, M. de Ch*** reconnoiſſoit toutes les perſonnes qui l'environnoient, & ne déraiſonnoit ſenſiblement ſur aucun point; mais ſon caractère étoit évidemment changé & beaucoup plus irritable. Une garde dont juſqu'alors les ſoins aſſidus & éclairés lui avoient été agréables, lui devint tout-à-coup & ſans motif, incommode & inſupportable; une ancienne femme de chambre de madame ſa mère, à laquelle peut-être il n'avoit pas penſé depuis dix ans, ſe préſenta vivement à ſon eſprit dans cette occurence, comme la ſeule perſonne capable de le ſoigner à ſon gré, & on ne parvint à le calmer qu'en découvrant cette femme qui fut ſa garde depuis ce moment juſqu'à la fin de ſa maladie.

Je n'étois pas ſans inquiétude ſur l'enſemble de ces différens ſymptômes, & Bayle, que je fis appeler en conſultation, les partagea, en penſant ainſi que moi, qu'il étoit à craindre que l'inflammation latente des meninges n'eût ſuccédé à la pleuréſie, par une ſorte de déplacement ou de métaſtaſe, dont les faſtes de la médecine pratique préſentent aſſez d'exemples. Aucune indication poſitive ne s'offrant toutefois à nos inveſtigations, nous nous bornâmes à une médecine, ſinon entièrement expectante, du moins très-peu active, & qui ſe réduiſit à un emploi alternatif & répété, de trois heures en trois heures, des bains de bras & des pédiluves dans l'eau très-chaude & un peu ſtimulante, dont nous cherchâmes à favoriſer l'effet, d'une part par des boiſſons antiſpaſmodiques, & d'une autre part au moyen d'une potion calmante dans laquelle on fit entrer l'huile animale de Dippel rectifiée, & la liqueur minérale d'Hoffmann. A la fin du quatrième jour, tous les ſymptômes dont nous avons parlé ſe montrèrent avec beaucoup plus d'intenſité; il y eut en outre beaucoup d'oppreſſion, des envies de vomir, de la cardialgie, & quelques ſignes fugaces de divagation & de délire. La nuit fut très-mauvaiſe; mais dans la matinée du cinquieme jour, on aperçut à la région du cou, au front, ſur quelques points du viſage & ſur toute la partie antérieure de la poitrine, une éruption miliaire bien caractériſée, dont l'apparition, qui fut complète avant la fin de la journée, fit ceſſer entièrement tous les ſymptômes qui nous avoient alarmés.

Du ſixième au neuvième jour de cette nouvelle invaſion, la maladie fut entièrement terminée, ſans aucun autre phénomène critique que l'éruption, & ſans rien changer au moyen de traitement que nous avions mis d'abord en uſage pour attendre & reconnoître les motifs d'une médication plus énergique.

Les fièvres miliaires analogues à celles dont nous venons de rapporter un exemple, doivent ſe trouver compriſes dans une noſographie eſſentiellement pratique, dans la grande famille des affections aiguës, que l'on devroit rapprocher & déſigner ſous le nom de *fièvres exanthématiques*

& *éruptives*, ayant pour caractère commun un état général de trouble & d'irritation qui précède l'éruption, le plus ſouvent accompagné d'anxiété, d'angoiſſe, d'une grande irritation de la poitrine ou de l'épigaſtre, & de quelques ſymptômes particuliers ſuivant le caractère de la maladie; d'angine, par exemple, dans la fièvre ſcarlatine; d'ophthalmie, de toux dans la rougeole, de diſpoſition bilieuſe dans l'éryſipèle, &c.

Ces fièvres offrant ainſi l'éruption miliaire comme une de leurs circonſtances principales, ont-elles été obſervées, décrites par les Anciens, ou doivent-elles être regardées comme des maladies récentes, ou du moins comme des maladies qui n'auroient été décrites avec détail que par les Modernes? Les auteurs ſont partagés ſur cette importante queſtion; il nous paroîtroit inutile de vouloir les accorder. Il nous ſuffira de remarquer que quelle que ſoit l'antiquité de cette maladie, elle n'a commencé à être décrite & obſervée avec beaucoup de ſoin qu'en 1652, dans l'épidémie de Leipſick, qui fut aſſez déſaſtreuſe pour être regardée comme une ſorte de peſte ou de contagion, à laquelle on ſuppoſoit, comme à tous les fléaux de ce genre, une origine éloignée & étrangère.

Dans cette épidémie & dans la plupart de celles qui lui ont ſuccédé, il paroîtroit du reſte que l'éruption miliaire n'auroit pas été un ſymptôme eſſentiel, mais un ſimple épiphénomène; mais doit-on en conclure enſuite, ou qu'il n'exiſte point de fièvre miliaire eſſentielle, ou que l'on doit admettre une ſemblable fièvre?

La queſtion ſeroit bientôt décidée ſi on avoit généralement une idée exacte de ce qu'il faut entendre par fièvre eſſentielle. Quelques novateurs ont voulu que l'on donnât ſeulement ce nom à une perturbation générale des propriétés vitales, à une réaction générale de l'organiſme, qui ſeroit partout ſans avoir aucun point de départ fixe, ni aucun centre déterminé de mouvement.

Dans cette ſuppoſition, ni la fièvre miliaire, ni aucune autre eſpèce de fièvre, ne doit être regardée comme une fièvre eſſentielle. Il faudra au contraire reconnoître pluſieurs fièvres eſſentielles, ſi l'on fait dépendre le mouvement fébrile, d'après les vues phyſiologiques & pratiques, d'un changement morbide dans l'*inervation* & la circulation: fonction dont es organes ne ſont pas atteints plus tard, ni moins ſouvent, dans les maladies aiguës, que l'eſtomac ou les inteſtins, ſur les phlegmaſies deſquels on chercheroit vainement à fonder un nouveau ſyſtème de pathologie, en généraliſant, à la manière des anciens faiſeurs de théories, quelques obſervations judicieuſes, & dont les auteurs eux-mêmes avoient fait d'abord un très-bon uſage. Nous dirons plus: pluſieurs fièvres ſont eſſentielles, lors même qu'elles ont été précédées & occaſionnées par une phlegmaſie locale, par une irritation partielle, ſi ces dernières venant à ceſſer, la fièvre perſiſte ſuivant une marche régulière, comme on le voit pour la fièvre bilieuſe, la fièvre inflammatoire, certaines fièvres ataxiques.

En appliquant ces remarques à l'exemple de fièvre miliaire que nous avons rapporté, & à pluſieurs faits analogues & conſignés dans les annales de médecine pratique, nous croyons pouvoir admettre une fièvre miliaire eſſentielle, caractériſée par la marche, la combinaiſon, la ſucceſſion de ces ſymptômes, tout en reconnoiſſant que dans le plus grand nombre des cas, l'éruption du même nom peut avoir lieu comme un ſimple épiphénomène, dans pluſieurs autres fièvres & dans certains cas d'inflammation, ou même réſulter d'une irritation locale & particulière de la peau, comme chez les femmes en couche qui ont des ſueurs trop abondantes, & que l'on tient dans une atmoſphère trop échauffée.

La fièvre épidémique de Wetzelar, qui régna en 1606, nous paroît offrir un des exemples dont nous parlons; la maladie avoit du moins les caractères, la marche des fièvres éruptives; elle avoit ſuccédé à une ſcarlatine, & peut-être n'étoit-elle rien autre choſe que cette maladie altérée ou dénaturée. Les malades avoient d'abord de la fièvre, beaucoup de malaiſe & d'anxiété, de tremblement, des horripilations: ſymptômes qui augmentoient du deuxième au troiſième jour, époque à laquelle ſe faiſoit ordinairement une éruption miliaire un peu rougeâtre; la fièvre augmentoit enſuite, en s'accompagnant d'une angine aſſez conſidérable, & dont les progrès quelquefois devenoient funeſtes. Du reſte, la maladie offrit un grand nombre de variétés & de complications.

L'épidémie de Louviers, obſervée en 1778 par Lepecq de la Cloture, nous paroît auſſi rentrer dans les fièvres miliaires eſſentielles: l'éruption étoit précédée du moins d'une fièvre, & d'une fièvre très-grave, accompagnée de pétéchies, & ne ſe montroit que du troiſième au cinquième jour, en paroiſſant critique lorſqu'elle ſe prolongeoit, & lorſque le développement des puſtules ſe ſoutenoit pendant un certain temps. (L. J. M.)

Miliaire. (Fièvre miliaire des femmes en couche.) La plupart des médecins qui ſe ſont occupés de cette maladie, n'ont guère montré plus de diſcernement, plus de lumières que les ſages-femmes & les gardes-malades, avec leſquelles ils l'attribuent d'un commun accord, à un reflux de la matière laiteuſe dans la maſſe des humeurs, à une matière acrimonieuſe venant de cette humeur laiteuſe, ou des lochies qui ſe ſont ſupprimées. Cette ſuppreſſion des lochies, la diminution ou l'interruption de la ſécrétion laiteuſe, qui ſont bien plutôt les premiers ſymptômes, les premiers effets d'une maladie quelconque des femmes en couche, ne ſont jamais conſidérées ſous ce point de vue par le vulgaire. Ces dérangemens étant beaucoup plus remarquables que ceux qui les précèdent & les ac-

cafionnent, on leur attribue tout ce qui fuit, d'après le funeſte adage : *poſt hoc, ergo, propter hoc.*

Quoi qu'il en ſoit, les femmes en couche, & ſurtout celles qui ne nourriſſent pas, & que l'on tient dans une atmoſphère très-échauffée, ſont expoſées à des éruptions miliaires, ſouvent ſans fièvre, mais le plus ſouvent annoncées par un certain prurit, des picotemens, des démangeaiſons, ſurtout lorſque les ſueurs ſont très-abondantes. Lorſque la fièvre ſe joint à l'éruption miliaire, on déſigne alors cette complication ſous le nom de *fièvre miliaire des femmes en couche.*

Cette fièvre, que l'on a obſervée quelquefois chez des femmes que l'on n'avoit pas ſoumiſes à un régime échauffant & ſtimulant, paroît dépendre cependant, dans le plus grand nombre des cas, de ce régime, ainſi que de Haen, White & pluſieurs autres médecins éclairés l'ont prétendu d'après leurs obſervations. Il eſt rare qu'elle ne ſoit pas compliquée avec un embarras gaſtrique; ce ne ſeroit même, juſqu'à un certain point, que la fièvre de lait prolongée, & modifiée par la double circonſtance d'un embarras gaſtrique & du mouvement fluxionnaire qui ſe fait à la ſurface du corps. Dans ce cas, la fièvre eſt aſſez forte; les malades ſe plaignent d'une chaleur incommode à la peau, & d'une démangeaiſon inſupportable. Les ſueurs abondantes ne tardent point alors à ſe montrer, & ſont accompagnées tantôt de puſtules blanches ou criſtallines (*miliaire blanche*), & tantôt de puſtules également blanches, mais offrant une aréole rougeâtre (*miliaire rouge*). L'éruption commence par le cou; les puſtules ſe montrent enſuite au poignet, à la poitrine, & ſouvent ſur toutes les parties du corps, & pendant l'éruption la fièvre devient beaucoup plus forte; la langue eſt humide, & le plus ſouvent chargée d'un enduit jaunâtre ou blanchâtre très-épais.

La maladie eſt beaucoup plus grave ſi les lochies ſe ſuppriment promptement & entièrement; elle peut d'ailleurs le devenir davantage encore ſi elle ſe joint à un embarras gaſtrique plus prononcé, à une diſpoſition adynamique, à une irritation morbide de la membrane muqueuſe des inteſtins & de la peau, qui ſe manifeſte par une grande proſtration, le météoriſme, les vomiſſemens de matières bilieuſes & verdâtres, des excrétions fétides; enfin, des ſueurs abondantes & d'une odeur inſupportable.

Dans ces cas, l'éruption miliaire n'eſt pas complète & n'apporte aucun ſoulagement. Pluſieurs médecins qui ſe ſont principalement occupés des maladies des femmes, ont penſé, d'après ces différentes complications, que la fièvre miliaire n'avoit rien de conſtant ou de régulier, & que l'éruption de ce nom ſe manifeſtoit à une période indéterminée de la maladie, & dans pluſieurs fièvres de nature très-différente. Il eſt probable auſſi que la même éruption s'eſt rencontrée avec une péritonite, avec une gaſtrite ou une métrite, dans pluſieurs des cas qui ont été décrits par les obſervateurs ſous le nom de *fièvre miliaire putride*, de *fièvre putride maligne*. Quoi qu'il en ſoit, le traitement de la fièvre des femmes en couche, accompagnée d'éruptions miliaires, doit être ſubordonné à une foule de circonſtances particulières.

Dans le plus grand nombre de cas, & lorſque la maladie offre peu de gravité, on fait vomir utilement avec l'ipécacuanha; on donne enſuite de légers purgatifs ou boiſſons adouciſſantes légèrement aromatiſées, tout en ſecondant ces médications d'un régime ſévère, d'une propreté recherchée, & d'une température douce & ne s'élevant pas à plus de douze ou quinze degrés dans la chambre de la malade. Dans les cas beaucoup plus graves, le traitement ſe rapporte aux moyens qu'il convient d'employer, ſoit dans la péritonite, vulgairement appelée *fièvre puerpérale*, ou dans toute autre phlegmaſie obſcure qui ſuccéderoit à l'accouchement, ou dans les fièvres ſoit ataxiques, ſoit putrides; ce qui préſente ſouvent, dans l'application, des difficultés qu'il eſt impoſſible de ſurmonter ſans les notions les plus exactes ſur ce qui appartient à ces différentes eſpèces de maladies, même dans les circonſtances où elles ne ſe montrent que d'une manière inſidieuſe, & avec des apparences qui entraînent preſque toujours les médecins vulgaires dans les mépriſes les plus funeſtes. (J. L. M.)

MILITAIRE. (*Médecine, Hygiène, &c.*)

L'article MÉDECINE MILITAIRE, qui a été inſéré dans le volume précédent, eſt très-loin, malgré ſon étendue, de répondre à ces deux titres. Il doit être regardé comme une hiſtoire détaillée de la partie adminiſtrative du ſervice de ſanté dans les armées, & non comme une expoſition hiſtorique & dogmatique des principaux objets de la médecine militaire, conſidérée comme une des grandes diviſions des ſciences médicales. L'auteur de cet article a mérité malheureuſement un reproche beaucoup plus grave, celui d'avoir mêlé à des détails ſcientifiques, aux intérêts de la ſcience & de l'humanité, des intérêts d'amour-propre, des conſidérations perſonnelles qui l'ont rendu injuſte envers des hommes auſſi recommandables par leur zèle que par leurs lumières, & dont la conduite, au milieu des calamités de la guerre, a été ſi honorable pour la médecine en général, & pour la médecine militaire en particulier.

L'auteur de l'article en queſtion, & dont il eſt de notre devoir de ſignaler ici les mépriſes & de redreſſer les torts, a voulu voir dans l'adminiſtration de la guerre, pour l'année 1803, une influence très-étrangère au bien du ſervice, & des motifs entièrement démentis par le caractère des hommes diſtingués qu'il attaque dans cet article.

Tous ceux qui connoiſſent les ſuccès ſolides & brillans, les ſacrifices pénibles & multipliés de ces hommes, c'eſt-à-dire, des anciens chefs de notre

notre médecine militaire, MM. Desgenettes, Percy & Larrey, ont dû voir avec autant de surprise que de chagrin, l'attaque que nous venons de rappeler, & le point de vue défavorable sous lequel on cherche à présenter l'institution de l'inspection générale du service de santé en 1804, & supprimée au commencement de 1816. On va même jusqu'à faire à ces hommes si respectables un reproche de leur éloignement pour la vie paisible, en donnant à entendre qu'ils étoient effrayés de la fatigue des bureaux, en leur faisant presque un crime d'avoir suivi long-temps nos armées dans leurs triomphes, & de ne les avoir point abandonnées dans leurs revers. On voudroit même laisser planer quelques soupçons sur leur desir d'acquérir des honneurs ou de la fortune, lorsque les étrangers, beaucoup plus justes, ont proclamé leur désintéressement.

Depuis l'époque où ces fautes, qu'il étoit de notre devoir de relever, ont été écrites, le gouvernement français a su apprécier comme il le devoit des insinuations aussi peu fondées. M. le professeur Desgenettes a déjà été rappelé au conseil de santé de la guerre, & l'on doit espérer que la même justice sera nécessairement rendue à MM. Percy & Larrey, dont la postérité, quelle que soit la conduite des contemporains, n'oubliera point les travaux & les services. (L. J. M.)

Militaire (Profession). A l'article Militaire de ce Dictionnaire, M. Biron & moi avons traité des qualités physiques & morales propres au soldat, de sa nourriture, de ses vêtemens, des habitations qui lui sont destinées, soit en temps de paix, soit pendant la guerre, des marches, des manœuvres, des bivouacs & des différens exercices militaires auxquels il est soumis, & des événemens divers auxquels il est exposé dans la carrière des armes. Tous ces objets ont été spécialement envisagés sous le rapport de l'hygiène; nous y avons ajouté diverses considérations générales sur les causes des *maladies de troupes*, sur le caractère qui leur est propre, sur les difficultés qui accompagnent leur traitement, & sur les règles de thérapeutique qui leur conviennent. Aujourd'hui nous avons à nous occuper de la *profession militaire* considérée en elle-même. Cet article sera donc consacré à l'examen des changemens que cette profession opère sur les fonctions & l'organisation, sur les facultés intellectuelles, les habitudes & les passions, sur la santé & les maladies; ou, en d'autres termes, il aura pour objet l'étude de l'influence de la profession militaire sur le physique & le moral de l'homme.

S'il est une profession susceptible d'exercer une influence profonde & durable sur l'économie animale, c'est sans contredit celle dont nous nous occupons. La plupart des autres professions, en effet, se bornent à modifier certains organes, certaines fonctions, un petit nombre ou une seule de nos facultés; elles n'agissent en quelque sorte, pour la plupart, que sur une fonction de l'homme. Les unes portent plus particulièrement leur action sur le cerveau, les autres sur la poitrine, d'autres sur les membres, & quelques-unes sur tel ou tel de nos sens. Il y en a qui fortifient le corps & d'autres qui l'affoiblissent; on en voit qui impriment une grande activité aux fonctions de l'entendement; d'autres qui exaltent la sensibilité, & d'autres qui donnent une grande énergie aux mouvemens. Il en est enfin qui sont plus ou moins favorables à la conservation de la santé, quelques-unes qui la détériorent, & plusieurs, comme on sait, sont la source de diverses maladies spéciales. Mais la profession militaire, en soumettant les hommes à un régime particulier (*voyez* la dernière partie de l'article Médecine militaire), à des vêtemens uniformes & aux mêmes exercices du corps; en les réunissant dans des habitudes communes; en les soumettant aux mêmes usages & aux mêmes habitudes; en leur inspirant les mêmes sentimens, les mêmes passions, les mêmes idées; en les assujettissant enfin aux mêmes actions & à la même discipline, exerce à la fois son action sur toutes les parties du corps, sur tous les organes; elle modifie simultanément toutes les facultés de l'homme, elle exerce une influence puissante sur tout son être sensible, & amène ainsi dans l'économie animale des changemens extrêmement remarquables.

Le maniement continuel des armes, les promenades, les revues, les manœuvres & autres exercices qui se partagent le temps, & en quelque sorte l'existence des militaires; les soins journaliers que réclame l'entretien de leurs armes, les corvées & les gardes qu'on en exige en temps de paix comme en temps de guerre; & dans ce dernier cas, les marches & contre-marches, les attaques, les bivouacs, les campemens & tous les travaux qui leur sont imposés, sont autant de circonstances qui les tiennent dans une activité continuelle. Par ce moyen toutes les parties du corps, simultanément ou alternativement exercées, acquièrent un degré de force & de développement aussi éloigné de l'excès que les travaux excessifs de certaines professions mécaniques impriment à divers organes, que de l'espèce de maigreur & d'atrophie, soit générale, soit locale, que produisent certaines professions sédentaires, ainsi que la vie molle & voluptueuse des opulens citadins. Aussi, comparez une troupe de militaires de tous grades, avec un nombre égal d'individus du même âge également bien conformés, mais pris dans une autre profession. D'un côté vous trouverez une juste proportion entre toutes les parties du corps, une égale répartition de forces entre les différens organes, & d'un autre côté vous serez surpris de rencontrer un organe très-fort à côté d'un organe très-foible, une disproportion manifeste entre les diverses parties du corps; en un mot, vous observerez une grande analogie dans la constitution, les formes & la physionomie des premiers, & les seconds vous éton-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 146 sur 787

neront par la variété des différences & les anomalies de leur organisation.

La constitution physique qui caractérise en général les militaires, est marquée par un développement & une vigueur modérée, par une égale répartition des forces dans tous les organes, par le juste équilibre des solides & des fluides, par l'aisance & la régularité des actions vitales, & par le libre exercice de toutes les fonctions corporelles. Dans cette profession, les exercices continuels & variés donnent au tronc & aux membres une consistance & une vigueur modérée, aux muscles une énergie convenable, aux articulations de la solidité & de la souplesse, & à tous les mouvemens une solidité remarquable. La sobriété, dont l'exiguité de leur solde fait aux militaires une loi sévère, entretient la digestion dans une activité modérée, & maintient par suite toutes les autres fonctions intérieures ou nutritives dans la même activité & la même régularité. Toutes ces circonstances, & particulièrement leur vie active, sont plus propres à modérer qu'à exciter les desirs vénériens; en outre, la vie en commun rendant parmi eux le vice de l'onanisme fort rare, il arrive que la profession militaire expose moins aux excès vénériens qu'elle ne le semble faire au premier abord. D'un autre côté, & la constante uniformité & l'éternelle monotonie à laquelle les militaires sont généralement condamnés par une discipline en quelque sorte monacale, émousse la sensibilité, engourdit les sens, ralentit & affoiblit l'action nerveuse : la nécessité de n'agir & de ne penser que par ordre, l'habitude de ne se mouvoir en quelque sorte qu'en vertu d'une impulsion étrangère, ôtent tout ressort à l'ame, toute activité à l'esprit, resserrent les bornes de l'intelligence & plongent généralement les militaires dans l'insouciance, l'incurie & la torpeur. En tarissant ainsi la source des plus nobles affections du cœur humain, cette disposition morale, triste fruit de la profession des armes, rend les hommes étrangers pour la plupart à l'équité naturelle, aux sentimens de l'égalité & de la justice, & aux charmes de la liberté, à cet ardent amour de l'humanité qui constitue la charité & la philantropie, & à l'amour de la patrie. Elle fait trop souvent dominer en eux le goût de la servitude, l'amour du pouvoir & le penchant pour la tyrannie. Je sais qu'il y a d'honorables exceptions à cette règle; je n'ignore pas que Washington & Pélopidas ont eu plus d'un imitateur parmi les militaires; je sais qu'à diverses époques, & tout récemment encore, on a vu paroître, dans la profession des armes, des hommes dont les noms immortels figureront à jamais parmi les plus illustres & les plus vertueux défenseurs de la liberté; mais ces exceptions, en général fort rares, n'ont été présentées que par des hommes qui avoient acquis toutes les vertus du citoyen avant de devenir militaires. Elles tiennent à des habitudes morales antécédentes, & surtout à une bonne éducation première, dont l'influence chez quelques ames privilégiées est plus forte encore que celle de la profession des armes: de sorte que cette profession, en général, tend à développer le physique aux dépens du moral de l'homme. Elle donne de l'énergie, de la force, de la régularité à toutes nos fonctions corporelles, mais elle affoiblit & engourdit nos facultés morales & intellectuelles, en un mot elle fortifie & développe le corps, en même temps qu'elle comprime & rétrécit l'esprit.

Du reste, en favorisant le développement & l'activité de tous nos organes, elle répand uniformément la vie dans tous nos tissus, & semble établir entre nos différens appareils ou systèmes organiques, cette sorte d'harmonie qui est la source de la santé & le propre du tempérament sanguin regardé à juste titre, par les Anciens, comme le tempérament par excellence. Tous les attributs de ce tempérament se retrouvent en effet chez les militaires. Ainsi, ils ont en général la peau assez souple, un teint médiocrement coloré, un tronc robuste, une poitrine bien développée, des membres bien proportionnés, des formes très-prononcées sans être dures, des chairs fermes, des muscles bien dessinés & des mouvemens faciles. Leurs sens, généralement peu actifs, sont d'une médiocre sensibilité, leur sommeil est modéré, & leur aptitude pour les exercices du corps est remarquable; au besoin du changement ils joignent beaucoup d'insouciance, un singulier penchant pour l'oisiveté, un petit nombre de passions quelquefois fougueuses, ordinairement peu durables, & des facultés intellectuelles peu actives & généralement très-bornées.

Par suite des dispositions organiques qui résultent de ce tempérament, le militaire est porté par instinct au mouvement, à l'activité & à la gaité; il aime le bruit, les rixes, les disputes, les jeux bruyans, les combats, les expéditions hasardeuses. Malgré son penchant pour l'oisiveté, la gêne de la discipline & la monotonie du régime auquel il est soumis, lui font saisir avec une incroyable avidité toutes les occasions de braver les dangers & de surmonter des obstacles, & même de prodiguer son sang. Peu propre aux sensations modérées & aux affections douces & paisibles de l'ame, la sensibilité émoussée par la monotonie, mère de l'ennui, lui fait en quelque sorte un besoin des sensations fortes : aussi le militaire, en général, recherche les alimens épicés, les boissons aigres & stimulantes, le tabac & autres substances susceptibles de faire une impression forte & vive sur ses sens, ainsi que les situations de la vie propres à ébranler puissamment son être. Telle est la source de sa fureur pour les jeux de hasard, pour le duel, pour le pillage & la dévastation; on connoit aussi son déplorable penchant pour les excès de tous genres, pour les orgies, l'ivrognerie & la débauche la plus crapuleuse. Le sentiment de sa force qui le rend ordinairement facile, obligeant, brave,

confiant & généreux, lui inſpire ſouvent un orgueil, une dureté inſupportables, & le remplit parfois de forfanterie & de jactance. Souvent irrité par des beſoins qu'il ne peut ſatisfaire, fatigué de ſa dépendance, de l'abjection & des injuſtices, que dans les grades inférieurs on ne lui épargne pas, il devient brutal, groſſier, inſolent, colère, & d'un égoïſme révoltant. Tout entier à la ſenſation du moment & incapable de diſſimuler, il ſe montre tel qu'il eſt, & paroît alternativement ſouillé des vices les plus révoltans, & doué des qualités les plus brillantes. Tantôt en proie à une cupidité inſatiable qui paroît être, dans certains cas, la ſource impure de ſa valeur; tantôt d'une libéralité ſans exemple & d'un déſintéreſſement héroïque, il va pour la cauſe la plus légère, & ſouvent ſans aucun motif, verſer le ſang d'un ami, pour lequel, un moment auparavant, il auroit ſacrifié mille fois ſa vie : aſſemblage vivant de tous les contraſtes, il eſt franc, inſouciant & loyal par caractère; ſobre, induſtrieux, patient par néceſſité; vain, orgueilleux & querelleur par beſoin; doux & brutal, féroce & humain, égoïſte & généreux par occaſion; enfin, il eſt dominé tour à tour par l'amour de la gloire, qu'il confond quelquefois avec le mépris de la vie, & par la crainte des châtimens preſque toujours arbitraires, & ſouvent aviliſſans, que partout des chefs capricieux & des codes barbares lui infligent à tout propos.

Etranger en quelque ſorte à la ſociété, dont on lui interdit toutes les douceurs, dont il ne pratique point les devoirs, dont il viole ſouvent les uſages; placé hors de la civiliſation, dont il eſt à ſon inſu un des plus redoutables fléaux; ne connoiſſant de la religion que quelques pratiques ſuperſtitieuſes, de la morale qu'un petit nombre de principes obſcurs qu'il ſe fait ſouvent gloire de violer, le plus ſouvent étranger à toute eſpèce de culture intellectuelle; n'admettant d'autre vertu que le courage d'un moment qui fait ſupporter la mort avec décence; d'autres devoirs que l'obéiſſance paſſive; ſa raiſon, en général peu exercée, & par conſéquent très foible, reſte conſtamment ſubordonnée à ſes paſſions. Celles-ci, dans la profeſſion militaire, ſe rapportent bien plus ſouvent aux beſoins inſtinctifs qu'aux ſentimens ſociaux; c'eſt dire qu'elles n'ont pas toujours pour principe ce qu'il y a de plus grand & de plus noble dans le cœur de l'homme, & que l'égoïſme ou l'intérêt individuel les caractériſent très-ſouvent. Mais un fait qui eſt digne de remarque, c'eſt que ſes paſſions communicatives, telles que le courage & la peur, ſe manifeſtent chez les militaires avec une extrême intenſité, & ſe tranſmettent parmi eux avec une rapidité étonnante & proportionnée en général à l'étendue de leurs réunions. C'eſt ainſi que la gaîté & la triſteſſe, l'audace & le découragement, ſont ſi faciles & ſi prompts à ſe développer dans les grands raſſemblemens de troupes. Dans une foule de circonſtances, on a vu un ſeul homme courageux, en ſe montrant à leur tête, leur inſpirer inſtantanément l'ardeur & la paſſion qui l'animent, & exciter avec la rapidité de l'éclair, dans une armée entière, ces élans ſubits de courage qui aſſurent la victoire : comme auſſi il n'eſt pas rare que la ſimple vue d'un ſeul individu, dont tous les traits reſpirent la frayeur, ſoit la cauſe de ces frayeurs ſubites qui s'emparent inſtantanément de toute une armée, & de ces terreurs paniques, dont les troupes les mieux organiſées donnent quelquefois des exemples.

La profeſſion militaire ne ſe borne pas à modifier puiſſamment la conſtitution phyſique & le moral de l'homme; elle agit encore ſur ſon organiſation, de manière à le diſpoſer à diverſes maladies qui, par leur fréquence dans cette profeſſion, peuvent être regardées comme la conſéquence.

Sur quatre mille ſix cent quatre-vingt-ſept malades que j'ai obſervés dans différens hôpitaux militaires en France, en Eſpagne & en Italie, & dont j'ai ſoigneuſement noté les affections à leur entrée à l'hôpital, il s'eſt préſenté :

Fièvres intermittentes de tous types.	1400
Gaſtro-entérites.	963
Entérites.	729
Bronchites.	325
Gaſtrites.	303
Rhumatiſmes divers.	277
Scorbuts.	96
Phthiſie pulmonaire.	83
Pleuréſies.	83
Aſcites.	64
Anaſarques.	52
Angines.	36
Pneumonies.	35
Stomatites.	29
Ictères.	27
Ophthalmies.	26
Otites.	19
Exanthêmes divers.	18
Eryſipèles.	17
Héméralopies.	17
Hydrothorax.	12
Hémoptyſies.	11
Névralgies diverſes.	9
Paralyſies.	8
Epilepſies.	7
Dartres.	6
Péritonites.	5
Convulſions.	5
Zona.	4
Anévriſmes du cœur.	4
Scrophules.	3
Manies.	2
Apoplexies.	2
Hépatites.	2
Méningites.	2
Splénite.	1
Total.	4682

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 148 sur 787

Suite de l'autre part.....	4682
Mélancolie.....	1
Epiſtaxis.....	1
Hématémèſe.....	1
Catalepſie.....	1
Aſthme.....	1
Total.....	4687

Ce tableau, où les maladies obſervées dans les hôpitaux militaires, ſont diſpoſées dans l'ordre de leur fréquence reſpective, donne pour réſultat :

1°. Que les fièvres intermittentes de tous types forment environ le tiers des maladies auxquelles les militaires ſont expoſés.

2°. Que les fièvres continues & rémittentes, muqueuſes, adynamiques, ataxiques, & les typhus réunis dans ce tableau, ſous le titre de *gaſtro-entérites*, comme n'étant que des modifications ou des variétés de l'inflammation de la membrane *muqueuſe de l'eſtomac & de l'inteſtin*, en forment plus du quart.

3°. Que la diarrhée & la dyſſenterie, également compriſes ſous la dénomination commune d'*entérite*, comme appartenant à la phlegmaſie de la membrane muqueuſe du gros inteſtin, en conſtituent un peu moins du ſixième.

4°. Que les bronchites ou catarrhes pulmonaires en forment une fraction encore moins grande.

5°. Enfin on voit par ce tableau, que les embarras & les fièvres gaſtriques, ſoit continues, ſoit rémittentes, réunies ici ſous le titre de *gaſtrites*, comme tenant à l'irritation ou à l'inflammation de l'eſtomac, dans une plus petite proportion que les bronchites, ſont cependant beaucoup plus communes dans la profeſſion militaire, que la plupart des autres maladies.

En conſidérant les affections dont nous venons de donner la liſte, relativement aux grandes cavités du corps, où elles ont leur ſiége, on en trouve appartenant à l'abdomen. 2068
—— au thorax. 554
—— à la tête.. 132 } 4687
et de répandues dans tout le corps, ou ſans ſiége fixe & déterminé... 1933

Sous le rapport des ſyſtèmes d'organes qu'elles affectent, elles peuvent être diſpoſées dans l'ordre ſuivant :

Maladies réputées générales, ou dans leſquelles preſque tous les ſyſtèmes paroiſſent être affectés, dont le ſiége par conſéquent eſt indéterminé, à..... 1519

Maladies du ſyſtème muqueux. .	2424		
— des ſyſtèmes fibreux & muſculaires.	277		4687
— du ſyſtème ſéreux.	166		
— des tiſſus parenchymateux. .	125	3168	
— du ſyſtème dermoïde.	72		
— du tiſſu cellulaire.	52		
— du ſyſtème nerveux.	49		
— du ſyſtème lymphatique. . .	3		

Relativement aux appareils des fonctions qui ſont eſſentiellement léſés dans les maladies des militaires, on en trouve appartenant indiſtinctement à tous, ou à la plupart des appareils, ou ſans ſiége bien déterminé..... 1581

Appartenant à l'appareil de la digeſtion.	2024		4687
— de la reſpiration.	550		
— de la locomotion.	277		
— des émanations.	181	3106	
— des ſécrétions glandulaires. .	29		
— des ſenſations.	38		
— de la circulation.	4		
— de l'abſorption.	3		

Eu égard enfin aux organes particuliers qui ſont le plus fréquemment affectés chez les militaires, leurs maladies peuvent être diſpoſées dans l'ordre ſuivant :

Maladies dont le ſiége eſt douteux ou indéterminé.	1504		
— affectant à la fois l'eſtomac & l'inteſtin.	963		
— de l'inteſtin.	729		
— des poumons.	550		
— de l'eſtomac.	303		4687
— des muſcles & de leurs dépendances.	277		
— de la peau (y compris vingt-ſept ictères ſimples). . . .	72		
— du péritoine.	69		
— du tiſſu cellulaire.	52	3183	
— des yeux.	43		
— du pharynx & du voile du palais.	36		
— de la bouche.	29		
— des nerfs.	29		
— de l'oreille.	19		
— de l'encéphale.	4		
— du cœur.	4		
— du foie.	2		
— de la rate.	1		
— du nez.	1		

En ajoutant à cette liſte la gale & les maladies vénériennes, qui ſont très-communes parmi les militaires, on aura une idée exacte des affections auxquelles ils ſont plus particulièrement expoſés. La gale, en effet, règne conſtamment parmi eux : mais elle eſt beaucoup plus fréquente lorſque les troupes ſont en marche ou campées, que lorſqu'elles occupent des garniſons pourvues de caſernes. La malpropreté des habitations où les ſoldats ſont ordinairement logés, dans le premier cas, eſt la principale cauſe de cette différence. Les affections ſyphilitiques, au contraire, ſont beaucoup plus communes dans les garniſons des villes, que parmi les troupes qui ſont en campagne & campées, & l'on en ſent parfaitement la raiſon. Mais je n'ai pas eu l'occaſion d'obſerver le rapport de la fréquence de ces maladies avec celles dont j'ai donné la liſte.

Quoique le typhus ſoit en général très-fréquent parmi les militaires, & même aſſez commun pour avoir mérité depuis long-temps le titre de *fièvre des caſernes, des camps & des hôpitaux*, je n'ai point

fait une mention ſpéciale de cette maladie, parce qu'au début elle ſe rapproche tellement de la gaſtro-entérite, qu'il eſt preſque toujours impoſſible de la diſtinguer de cette dernière à la première viſite, époque à laquelle j'ai coutume de ſignaler ſur mes cahiers, les affections des malades qui ſont ſoumis à mon obſervation. Cependant cette maladie redoutable & éminemment contagieuſe, ſévit très-ſouvent dans les hôpitaux militaires, & dans beaucoup de cas elle complique dangereuſement les maladies pour leſquelles les militaires ont été reçus dans ces établiſſemens. C'eſt ſurtout dans les hôpitaux que le typhus prend ſa ſource; il s'y déclare toutes les fois qu'ils ſont encombrés de malades ou de bleſſés, qu'ils manquent de fournitures, que le déſordre règne dans leur adminiſtration, que la propreté eſt négligée, qu'ils manquent de fournitures, que l'air des ſalles n'eſt pas fréquemment renouvelé par une ventilation convenable. Dans toutes ces circonſtances, les fournitures, & l'air lui-même, imprégnés des émanations ou miaſmes inviſibles, impondérables & délétères qui s'élèvent des hommes réunis dans des lieux trop étroits ou mal aérés, où par cette raiſon le typhus s'eſt développé ſpontanément, le tranſmettent, ſoit par contagion, ſoit par infection à tous les malades qui uſent des mêmes fournitures ou qui reſpirent le même air.

Si l'encombrement, la malpropreté & le défaut de ventilation rendent le typhus endémique en quelque ſorte dans les hôpitaux militaires, l'inſalubrité de l'air qu'on reſpire dans ces établiſſemens, la monotonie du régime auquel les malades & les convaleſcens y ſont ſoumis, le défaut d'exercice, l'ennui & la triſteſſe qui en ſont la ſuite, y engendrent continuellement le ſcorbut. Auſſi cette affection ſe préſente parmi les militaires beaucoup plus fréquemment que ne l'indique le rang qu'elle occupe dans le tableau que j'ai mis ſous les yeux du lecteur. Ce tableau, en effet, ne fait mention que des affections ſcorbutiques primitives, développées antérieurement à l'entrée des malades à l'hôpital, & nullement de celles qui ſe ſont manifeſtées chez eux pendant leur ſéjour dans ce genre d'établiſſemens, où le nombre de ces dernières eſt infiniment plus conſidérable que celui des autres; & c'eſt ſurtout dans le cours, ou à la ſuite des phlegmaſies chroniques ou de leurs rechutes, des rhumatiſmes anciens, de la phthiſie, de la noſtalgie, que le ſcorbut ſurvient ainſi dans les hôpitaux.

La noſtalgie elle-même, bien plus commune encore que le ſcorbut, & non moins meurtrière que le typhus, peut être conſidérée comme un des plus triſtes attributs de la profeſſion des armes. Si le nom de cette redoutable névroſe ne ſe trouve pas dans la liſte précédente des maladies des troupes, cela tient à ce que les jeunes ſoldats qui en ſont affectés, ne ſont envoyés à l'hôpital que pour quelqu'autre affection concomitante, qu'on ſe borne à noter ſur les cahiers, à la première viſite, en attendant que l'on puiſſe reconnoître la noſtalgie, que certains individus diſſimulent avec beaucoup de ſoin.

Ainſi le ſcorbut, le typhus & la noſtalgie, par leur fréquence, peuvent être conſidérés en quelque ſorte comme endémiques parmi les militaires; & les deux dernières ſurtout, par leur gravité & la mortalité qui en eſt la ſuite, peuvent être regardées à juſte titre comme une des plus funeſtes conſéquences de la profeſſion des armes.

Du reſte, ces maladies, ainſi que celles qui ont été précédemment déſignées, ſe préſentent rarement chez les militaires dans l'état de ſimplicité ou d'iſolement; preſque toujours elles s'aſſocient pluſieurs entr'elles, & ſe compliquent les unes les autres, au nombre de deux, trois, quatre & même en plus grand nombre. Ainſi rien n'eſt plus commun que de rencontrer dans les hôpitaux militaires, une fièvre intermittente, un rhumatiſme ancien, ou toute autre affection de vieille date, chez les ſujets qui ſont en même temps affectés d'une angine, d'une bronchite, d'une pleuréſie, d'une pneumonie, de la dyſſenterie ou d'ictère, & quelquefois même de pluſieurs de ces affections réunies. La gaſtrite & l'entérite ſont bien plus ſouvent réunies que ſéparées chez les militaires, & leurs nombreuſes modifications, ſi communes dans cette profeſſion, ſe montrent bien plus rarement dans l'état de ſimplicité, que diverſement aſſociées à l'ophthalmie, aux aphtes, à l'éryſipèle, & à l'inflammation de la bouche ou des poumons. Chaque jour on voit, dans les hôpitaux militaires, une phlegmaſie muqueuſe marcher ſimultanément avec celle de la plèvre & du péritoine, & avec un rhumatiſme, ſoit muſculaire, ſoit articulaire; enfin, à la ſuite du typhus, d'une gaſtrite, d'une dyſſenterie, ou d'une gaſtro-entérite, ou de toute autre phlegmaſie, ſoit aiguë, ſoit chronique. Combien n'obſerve-t-on pas de malades ſimultanément atteints de phthiſie pulmonaire, d'hydropiſie, de ſcorbut & de noſtalgie! redoutable & funeſte complication qui les conduit lentement au tombeau, après leur avoir fait douloureuſement parcourir tous les degrés de la cachexie; en un mot, ſi, dans la profeſſion militaire, les maladies affectent un caractère particulier, c'eſt ſans contredit celui de l'extrême fréquence de leurs complications.

On ne connoîtroit toutefois qu'imparfaitement les maladies de cette profeſſion, ſi l'on ne faiſoit entrer en ligne de compte *les maladies ſimulées* & *les maladies diſſimulées* qui ſe préſentent à chaque inſtant dans l'exercice de la médecine militaire. D'après ce caractère généralement franc & loyal des ſoldats, on ne pourroit jamais croire, ſi l'expérience n'en donnoit la preuve chaque jour, combien certains individus parmi eux, même en apparence les plus obtus & les plus groſſiers, emploient d'aſtuce, de ruſes & d'artifices, pour en impoſer ſur les maladies qu'ils éprouvent réel-

lement, ou dont ils ſe prétendent atteints. Les uns, quoique profondément affectés de diverſes phlegmaſies chroniques très-graves du poumon, de l'eſtomac & de l'inteſtin, fatigués de l'abſtinence qui leur eſt preſcrite & du traitement qu'exigent leurs maladies, plus ſouvent encore ennuyés de leur long ſéjour dans un triſte & ennuyeux hôpital où ils ſont comme empriſonnés, aſſurent qu'ils n'éprouvent aucune douleur ni aucune gêne, qu'ils ont beaucoup d'appétit, qu'ils dorment parfaitement bien, qu'ils ne reſſentent plus ni ſoif, ni chaleur, ni aucun autre ſymptôme fébrile, & proteſtent qu'ils ſe portent bien, en demandant à grands cris des alimens en abondance, ou leur ſortie de l'hôpital; & il n'y a pas d'efforts qu'ils ne faſſent pour tromper ainſi, ſur leur état, les perſonnes intéreſſées à le reconnoître. Or, c'eſt ſurtout dans les phlegmaſies chroniques exemptes de fièvre, qu'il eſt facile de s'en laiſſer impoſer & de tomber dans l'erreur à cet égard; car dans les autres maladies, une obſervation attentive peut faire éviter l'erreur, pourvu qu'on ſoit ſur ſes gardes.

Il n'en eſt pas toujours de même à l'égard des maladies ſimulées, dont certains militaires ſe prétendent affectés, dans la vue d'obtenir une exemption de ſervice, un congé ou leur réforme. En effet, les uns atteſtent que dès long-temps ils ſont atteints d'une affection de poitrine; ils ſe plaignent d'inſomnie & d'oppreſſion; ils imitent aſſez bien le genre de la reſpiration, la toux & la phyſionomie d'un homme ſouffrant; ils ont ſoin de ſe faire maigrir, de mêler du ſang à leurs crachats, & prétendent qu'ils s'affoibliſſent de jour en jour; d'autres ſe plaignent de douleurs dans la tête, au ventre ou dans d'autres parties du corps; ils ſupportent pluſieurs jours l'abſtinence qu'on leur impoſe, ſe diſent dévorés par la ſoif, & trouvent même les moyens d'augmenter en eux la chaleur & la fréquence du pouls, & de ſimuler ainſi des mouvemens fébriles. Quelques-uns ont ſoin de ſe frotter la langue avec leur drap ou leur couverture, de manière à la rendre rouge, ſèche, aride & écailleuſe comme dans les variétés les plus graves de la gaſtro-entérite, de la fièvre ataxo-adynamique par exemple. Pluſieurs imitent à s'y méprendre, les phénomènes de l'épilepſie & des convulſions, & ſurmontent avec un courage imperturbable les épreuves les plus douloureuſes ſans ſe démentir. Il y en a qui, ſe prétendant atteints d'incontinence d'urine, ont la conſtance de lâcher continuellement ce liquide, & d'en abreuver leur couche & leurs vêtemens pendant des années entières, ſans qu'aucune meſure de rigueur puiſſe les déterminer à renoncer à une pareille impoſture. On rencontre bien plus ſouvent encore de jeunes ſoldats qui imitent les manières, prennent toutes les allures du ſourd, & en jouent le rôle avec une adreſſe & une conſtance véritablement étonnantes. On en voit, nouveaux ventriloques, qui, doués d'une poitrine bien développée & d'une conſtitution robuſte, prétendent avoir perdu la voix depuis long-temps; ils ont l'art de l'affoiblir & de la modifier au point d'imiter celle des individus atteints de phthiſie laryngée ou d'une véritable aphonie. Il y en a qui, par des irritations mécaniques ou des applications âcres & corroſives, s'oppoſent à la cautériſation d'ulcères, ſoit naturels, ſoit artificiels, qu'ils préſentent comme ayant réſiſté à tous les traitemens. Enfin, on en rencontre qui affectent la claudication ou une contracture permanente de quelque membre, & ſoutiennent l'impoſture avec tant d'adreſſe & d'opiniâtreté, qu'ils mettent ſouvent l'obſervateur le plus attentif dans une ſorte d'incertitude ſur la réalité de leurs infirmités prétendues. Toutefois, avec le temps & une attention ſoutenue, on parvient, dans la plupart des cas, à reconnoître la fraude. Quelle que ſoit en effet l'habileté d'un individu, pour feindre les principaux phénomènes d'une maladie, il ne peut imiter aſſez exactement les ſymptômes qui la caractériſent, ſans laiſſer paroître tôt ou tard, entr'eux, un défaut d'enſemble & d'harmonie, qui finit par le trahir & par dévoiler l'impoſture. La choſe eſt plus difficile à l'égard de certaines douleurs rhumatiſmales, que les militaires, par cette raiſon, ſe plaiſent à ſimuler par-deſſus tout. On ſait en effet que des douleurs muſculaires & articulaires, quelquefois même aſſez fortes pour s'oppoſer à la locomotion & aux mouvemens de la partie affectée, exiſtent ſans aucun ſiége apparent, ſi ce n'eſt l'augmentation de la douleur que détermine la compreſſion, le tiraillement ou un mouvement ſubit imprimé à la partie malade; ou ſi le ſujet a aſſez d'adreſſe pour manifeſter cette augmentation de douleur chaque fois qu'on preſſe le lieu qu'il dit être le ſiége précis de ſon mal, il laiſſe néceſſairement l'expérimentateur dans le doute ſur la vérité de ſes aſſertions. Il eſt en outre certaines douleurs, telles que celles auxquelles on a donné le nom d'*oſtéocopes*, qui n'augmentent nullement par la preſſion, le tiraillement & le mouvement communiqué, qui n'ont par conſéquent aucun ſigne à l'aide duquel on puiſſe s'aſſurer de leur exiſtence, ſur leſquelles on eſt par conſéquent forcé de reſter dans le doute, ou de s'en rapporter au dire des malades.

On a cherché à déterminer le nombre des malades que fournit en général une armée d'une force connue, dans un temps donné; & l'on penſe généralement qu'en Europe, ce nombre égale ordinairement le dixième du nombre des combattans, dans le cours d'une année; de ſorte que, ſuivant ce calcul, une troupe de dix mille hommes, auroit mille malades au bout d'un an, ſans compter les bleſſés. Cependant rien n'eſt moins variable ni moins conſtant que ce réſultat; car on ſait très-bien qu'une foule de circonſtances diverſes peuvent faire varier à l'infini le nombre

des malades, dans un raſſemblement armé : tels ſont entr'autres le climat, la ſaiſon, les viciſſitudes atmoſphériques, les localités, les alimens & les boiſſons, l'abondance & la diſette, les défaites, les victoires, le déſordre & la diſcipline. Ainſi, toutes choſes égales d'ailleurs, une armée fournit plus de malades dans un climat froid que dans un climat chaud, dans un pays ſec que dans les contrées humides, & dans des régions découvertes & élevées, que dans des pays couverts, bas & marécageux. J'ai conſtamment vu à l'armée plus de malades l'hiver que l'été, même dans le midi de l'Europe, & l'expérience a dès long-temps prouvé que les armées victorieuſes en donnent beaucoup moins que celles qui ſont vaincues. Il en eſt de même d'une armée qui obſerve une exacte diſcipline, & dans laquelle les troupes ſont bien nourries & vêtues convenablement, relativement à celle où règnent le déſordre & l'indiſcipline, & qui manque des choſes les plus néceſſaires.

La mortalité produite par les maladies des militaires n'eſt pas plus conſtante que la quantité de ces maladies elle-même : elle varie également ſelon une foule de circonſtances. En général, je l'ai toujours trouvée plus conſidérable en hiver qu'en été. On ſait qu'elle eſt portée au maximum parmi les troupes qui occupent des contrées marécageuſes, telles que la Zélande, & ſurtout parmi celles qui ſe trouvent dans des pays à la fois chauds & humides, comme dans les régions équatoriales. Toutes choſes égales d'ailleurs, elle eſt infiniment moins conſidérable dans les hôpitaux militaires d'une médiocre étendue, où les fournitures ſont en bon état & en quantité ſuffiſante, où l'ordre & la propreté ſont bien obſervés, que dans ceux qui ſont d'une grande étendue, où la malpropreté, le déſordre & la pénurie exercent leur funeſte influence. Sous ce dernier rapport, la différence de la mortalité entre différens hôpitaux eſt immenſe. Ainſi, dans le même pays, dans la même année, dans des ſaiſons analogues, & ſous le règne des mêmes maladies, j'ai vu la mortalité s'élever quelquefois juſqu'au tiers du nombre des malades, & d'autres fois ne pas même en atteindre le quarantième. Or, entre ces deux extrêmes, la mortalité peut préſenter (ſelon les circonſtances qui influent ſur les malades) une foule de degrés : toutefois, en généraliſant les réſultats des notes journalières que j'ai priſes dans les hôpitaux militaires, je trouve 185 morts ſur 4687 malades; ce qui porteroit la mortalité moyenne à $\frac{185}{4687}$, ou environ $\frac{1}{25}$.

D'après les liſtes de mortalité dreſſées par les Anglais, pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique ſeptentrionale, il périt huit fois plus de ſoldats par les maladies, qu'immédiatement par les bleſſures reçues dans les combats. Or, ſi l'on obſerve une auſſi grande quantité de maladies mortelles parmi les troupes d'un peuple auſſi ſoigneux de la ſanté de ſes ſoldats que le peuple anglais, combien plus grande encore doit être la mortalité dans les armées des autres nations de l'Europe, lorſqu'on réfléchit que la plupart des gouvernemens qui pourvoient avec une prodigalité ſans exemple à l'entretien d'un nombre immenſe d'états-majors, & d'une foule d'objets de luxe ſans utilité pour leurs ſoldats, & propres tout au plus à jeter un éclat éphémère dans une parade, apportent une odieuſe & révoltante parcimonie dans les dépenſes les plus urgentes que réclame la ſanté des aveugles & malheureux inſtrumens de leurs haines & de leurs vengeances! (CHAMBERET.)

MILLE-FEUILLE. (*Achillea millefolium.*) Cette plante, indiquée dans la plupart des matières médicales, ne paroit avoir aucune propriété bien conſtatée. La mille-feuille des Alpes, que l'on appelle auſſi & improprement *la petite abſinthe*, mérite beaucoup plus d'être employée par les médecins. Elle jouit d'une grande réputation comme vulnéraire, & dans pluſieurs cantons de l'Helvétie on en fait une infuſion théiforme qui ſe trouve indiquée dans pluſieurs affections catarrhales, & dans certaines atonies des voies digeſtives. (L. J. M.)

MILLE-PERTUIS. (*Hypericum*, Linn.) Les mille-pertuis qui ſe trouvent dans la petite famille des hypéricées de Juſſieu, contiennent, comme toutes les familles de cette plante, un ſuc gommo-réſineux & jaunâtre, auquel elles doivent ſans doute leurs propriétés purgatives & vermifuges. Pluſieurs de ces plantes exhalent une odeur très-pénétrante, qui eſt due à une huile volatile que renferment des glandes pellucides.

Les vertus vulnéraires que l'empiriſme populaire accorde à cette plante, ſont loin d'être prouvées, ſans doute; mais nous ne craignons pas d'aſſurer, d'après notre propre expérience, que la macération des feuilles de mille-pertuis dans l'huile (huile de mille-pertuis), peut être employée dans le panſement des piqûres, des plaies contuſes très-douloureuſes, avec beaucoup plus d'avantage que les emplâtres ou les onguens les plus vantés. (L. J. M.)

MILLERIE (Eaux minérales de la). La Millerie eſt une terre près de Ville-Dieu, où nous ſavons ſeulement qu'on trouve une ſource d'eau minérale froide, que Polinière a dit martiale, & qui eſt à côté du château. (MACQUART.)

MILLERY (Eaux minérales de). C'eſt un village diſtant de Nancy de deux lieues & demie, à droite de la Moſelle, où ſe trouve une ſource d'eau minérale froide que l'on dit ferrugineuſe. (MACQUART.)

MILLOT, MILLET. (*Pathologie.*) Ce ſont de petites ébullitions répandues ſur toute la peau, & quelquefois ſeulement à certaines régions, & qui bientôt formant de petites veſſies pleines d'une lymphe plus ou moins limpide, s'offrent alors ſous

l'apparence & le volume du millet blanc. Le millet peut ſurvenir à tout âge comme chez tous les ſexes; il paroît cependant plus communément chez les enfans & les femmes que chez les vieillards, ainſi qu'on le verra dans les articles ſuivans. (*Voyez* MUGUET (*Pathologie*).) (PETIT-RADEL.)

MILPHOSE. Nom qui a été donné par Aétius à la dépilation des paupières.

MINADOUS (Jean-Baptiſte), médecin du ſeizième ſiècle, étoit de Ferrare. Il a laiſſé un Traité *De abuſu miſſionis ſanguinis in malignâ febri, etiam apparentibus peticulis.* Venet. 1597, in-4°.

Il eut deux fils qui embraſſèrent la même profeſſion, & dont l'un, nommé Aurèle, a publié un Traité, *De virulentiâ venereâ*, Venet. 1596, in-4°., où il s'attache à prouver la réalité de l'exiſtence de la vérole, choſe dont on ne doute plus aujourd'hui.

L'autre frère, appelé Jean-Thomas Minadous, a laiſſé pluſieurs petits ouvrages, dont voici les principaux :

De ratione mittendi ſanguinis in febribus. Venet. 1587, in-4°.

Medicarum diſputationum liber. Tarviſii, 1590, 1610, in-4°.

De humani corporis turpitudinibus cognoſcendis & curandis libri tres. Ibid. 1600, in-f°.

De arthritide liber unus. Ibid. 1602, in-4°.

De variolis & morbillis liber unicus. Patav. 1603, in-4°.

De febre malignâ libri duo. Ibid. 1604, in-4°.

(R. GEOFFROY.)

MINDERER (Raïmond), médecin de la ville de Hambourg, ſa patrie, ſe fit un nom vers le commencement du dix-ſeptième ſiècle, par ſon attachement à la ſecte chimique. Les ſuccès de ſa pratique lui méritèrent l'eſtime & la confiance de l'officier & du ſoldat; ils ſe répandirent même ſi avantageuſement dans les cours de Vienne & de Munich, qu'il y fut ſouvent appelé par les perſonnes de la première diſtinction. C'eſt à lui que l'on doit une compoſition fort uſitée, & connue ſous le nom d'*eſprit de Mindererus*. Les obſervations que ce médecin avoit faites ſur les maladies régnantes dans les armées, lui ont fourni la matière d'un ouvrage écrit en allemand; il fut traduit en latin ſous ce titre :

Medicina militaris, ſeu liber caſtrenſis, expoſita & facile parabilia medicamenta continens. Aug. Vind., 1620, in-8°. Norimb., 1668, in-8°., en anglais. Lond., 1674, in-8°.

De peſtilentiâ liber unus. Aug. Vind., 1608, 1619, in-8°.

Alœdarium marocoſtinum. Ibid., 1616, in-8°.

De calcantho ſeu vitriolo, ejuſque qualitate, virtute & viribus. Ibid., 1617, in-4°.

Threnodia medica, ſeu ſplanctus medicinæ lugentis. Ibid., 1619, in-8°. (*Extrait d'Eloy.*)

(R. GEOFFROY.)

MINÉRALES (Eaux). On devroit appeler *eaux minérales*, & dans l'acception la plus étendue de ce mot, toutes les eaux qui contiennent des matières inorganiques en quantité ſuffiſante, pour exercer non-ſeulement une action ſur l'économie animale, mais auſſi pour avoir des propriétés particulières, qui les diſtinguent des eaux naturelles. Dans ce ſens, l'eau de la mer, & même la plupart des eaux employées dans l'économie domeſtique, les eaux de neige & de pluie; quelques eaux de ſources exceptées, ſeroient des eaux minérales. Voici, d'après M. Chevreul, l'énumération des différens corps qu'on a trouvés en diſſolution dans celles de ces différentes eaux, que l'on ne regarde pas comme des eaux minérales :

- Gaz ſimples.. { Oxygène, Azote.
- Acides qui s'y trouvent, ſoit libres, ſoit à l'état de ſel..... { Acide carbonique, Acide ſulfureux, Acide ſulfurique, Acide nitrique, Acide hydroſulfurique, Acide borique, Silice.
- Alcalis libres... Soude.
- Sels..... { *Borates* — de ſoude. *Carbonates* — de ſoude, — de potaſſe, — de chaux, — de magnéſie, — d'alumine, — de protoxyde de fer, — de protoxyde de manganèſe, — d'ammoniaque. *Sulfates* — de ſoude, — de chaux, — de magnéſie, — d'alumine, — de fer, — de cuivre, — de manganèſe. *Nitrates* — de potaſſe, — de chaux, — de magnéſie. *Hydrochlorates* — de baryte, — de chaux, — de magnéſie, — d'alumine, — de manganèſe. — d'ammoniaque. *Hydroſulfates* — de ſoude, — de chaux;

enfin, des matières organiques.

Ou

On désigne du reste plus particulièrement sous le nom d'*eaux minérales* ou d'*eaux médicinales*, & dans le sens que nous y attachons dans cet article, plusieurs sources dont les eaux possèdent des propriétés médicales, soit par leur chaleur très-élevée (thermales), soit par des gaz qu'elles renferment (eaux gazeuses), soit par des oxydes ou des sels qui s'y trouvent en dissolution (eaux salines), soit enfin par la réunion de ces divers élémens (eaux mixtes).

Ce qui concerne les différentes sources d'eaux minérales en particulier, a été ou sera indiqué, sous le titre qui lui est propre, dans ce Dictionnaire. Nous devons nous borner ici à quelques considérations générales qui ont été négligées dans la plupart des traités de matière médicale, ou même dans les dictionnaires de chimie, de médecine, d'histoire naturelle; considérations que l'on a plus particulièrement le droit d'exiger dans une encyclopédie, dont les auteurs, en donnant toute l'attention nécessaire à la partie technique de leur travail, ne doivent jamais oublier les points de vue philosophiques & littéraires, qui lui donnent un intérêt général & le rattachent à l'ensemble des connoissances humaines. Nous rapporterons ces considérations aux quatre articles suivans :

1°. Considérations historiques;
2°. Considérations géographiques & physiques;
3°. Analyse chimique & classification;
4°. Emploi thérapeutique.

Considérations historiques.

L'usage des eaux minérales remonte à une époque très-éloignée dans l'histoire de la médecine. Plusieurs sources d'eaux minérales sont même déja indiquées dans les auteurs grecs les plus anciens. Les avantages qu'elles offroient aux malades, déterminèrent souvent à placer dans leur voisinage plusieurs temples d'Esculape : ainsi, près d'un temple que ce dieu avoit à Athènes, se trouvoit une source d'eau thermale suivant Xénophon, & l'on voyoit jaillir une source d'eau salée & chaude, qui baignoit les murailles d'un temple d'Epidaure.

Le génie poétique qui ne méconnoissoit pas l'utilité de ces grandes ressources, fournies si immédiatement à la médecine par la nature, plaça à la source de ces eaux des divinités particulières, dont l'idée sans doute ajoutoit à la réalité de leur effet, par l'empire de la superstition.

Du reste, les écrits des Grecs renferment quelques traces de connoissances relatives aux eaux minérales. Ainsi Hippocrate, dans son *Traité des airs, des eaux & des lieux*, fait mention de quelques eaux chaudes, & chargées de molécules d'argent, de cuivre, d'or, de soufre, &c.

Aristote semble avoir entrevu que certaines vapeurs pouvoient se trouver mêlées dans différentes sources d'eaux minérales, ce qui leur donneroit des propriétés particulières.

Strabon a parlé d'une autre source dont les eaux auroient eu, suivant son récit, des vertus lithontriptiques.

Les Romains donnèrent toutefois beaucoup plus d'attention que les Grecs, aux vertus attribuées aux eaux minérales; & pour peu, dit M. Bertrand, que l'on se figure l'état où les Romains trouvèrent la Germanie, on ne peut s'empêcher d'admirer l'infatigable persévérance avec laquelle ils ont marché à la découverte de ces sources thermales, dans les forêts les plus sombres, dans les réduits les plus cachés de nos montagnes. Il n'en est peut-être pas une de quelque renom dont l'histoire ne remonte à ces maîtres du Monde, pas une où les traces de leur séjour ne soient marquées par des monumens de leur munificence.

Les auteurs qui ont plus particulièrement parlé de l'usage des eaux minérales chez les Romains, sont Pline, dans plusieurs endroits de son immense ouvrage, Vitruve, Sénèque le philosophe, & plus tard, l'excellent ami de l'empereur Julien, Oribase, ainsi qu'Aétius d'Amide, qui ont donné l'un & l'autre différens préceptes sur l'emploi des eaux minérales, dans le traitement de plusieurs maladies du foie & de l'estomac, des affections rhumatismales, & de ces maladies cutanées qui, d'abord concentrées chez les Barbares, s'étoient répandues de plus en plus chez les Romains, à mesure que leur civilisation & leur empire s'étoient affoiblis.

Dans les premiers siècles du christianisme & pendant le moyen âge, les eaux minérales furent négligées nécessairement, par des causes qui montrent dans toute sa force l'influence de l'état général de l'esprit humain & de la société, sur la marche des sciences médicales : rapport qu'il est si intéressant de démontrer dans l'histoire, & que Bordeu a traité d'une manière à la fois si piquante & si philosophique. Empruntons ici quelques fragmens de l'ouvrage de ce médecin philosophe, sur un sujet aussi digne de notre intérêt & de notre attention.

« Les Romains s'arrêtoient à toutes les sources chaudes. Pline en est le témoin : il y en a où ces païens avoient placé des divinités particulières; il reste des traces de leur *ex voto*. Les nymphes, les naïades & les dieux guérisseurs étoient très-bien logés dans ces lieux alors solitaires, & où s'opéroient des cures miraculeuses, à l'ombre d'antiques forêts, dans le creux des rochers, d'où les échos portoient au loin les merveilles.

» Les chrétiens, fixant ces objets du côté de la mondanité, & songeant qu'ils appartenoient aux rêveries du paganisme, les trouvoient déplacés. Ils n'aimèrent point à se baigner pêle-mêle, suivant la liberté romaine : leurs femmes fuyoient cette soldatesque impie & mal morigénée. Ils se concentroient dans leurs ménages, & s'occupoient peu de la propreté & de la santé du corps;

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 154 sur 787

ils ne penſoient qu'à celle de l'ame. Ils trouvoient trop de douilletterie dans les enfans du ſiècle, qui mettoient tant de prix à leur ſanté. Les valétudinaires alloient enſevelir leurs infirmités dans des maiſons religieuſes, devenues l'objet principal des ſenſations dans ces ſiècles. On cachoit ſes maux au lieu d'en faire parade; on ſe mortifioit en gardant ſes douleurs; leurs ſouffrances mêmes leur étoient chères.

» A qui ſe ſeroit-on confié dans ces temps d'innocence & de ſimplicité ? Les Juifs que l'on haiſſoit, s'étoient emparés de la médecine, & ils la réduiſoient à l'uſage des médicamens qu'ils vendoient & mangoniſoient. Les Arabes, autres ennemis des chrétiens, étoient en poſſeſſion des grands principes de l'art de guérir. Les chrétiens ſuſpectoient tout ce qui venoit de la part des infidèles. Les moines attiroient le monde dans leur retraite, où ils avoient placé des hoſpices & des hôpitaux à côté des égliſes, & des vignes qu'ils cultivoient. Le vin, & long-temps après, l'eau-de-vie, devinrent la panacée générale des couvens, & de tout le peuple humble, dévot & ſerf.

» La lèpre fixa l'attention de l'Europe, & on la traita en ſéqueſtrant de la ſociété ceux qui en étoient affectés, & par des remèdes propres aux pays où les croiſés avoient été la chercher. Les baumes de la Mecque & celui de Judée, les bézoards & autres médicamens orientaux faiſoient oublier ceux qui croiſſent en Europe. Les commerçans vénitiens favoriſoient ces idées & plaçoient partout leur thériaque.

» Les grands chemins étoient peuplés de coureurs & de mauvais garnemens. Le commun des hommes ſe cantonnoit dans ſes maiſons : on ſe rapprochoit des égliſes & des châteaux pour être en ſûreté; on vivoit dans des réduits ſuffiſans pourvu qu'ils miſſent à l'abri des voleurs & des frimats; on aimoit à vivre, à mourir, à ſe faire inhumer dans ſa paroiſſe, dans ſon égliſe, à côté des ſiens, & le plus près poſſible des fondateurs de ces lieux qui rappeloient les catacombes des premiers ſiècles. Toutes les ſenſations étoient pour ainſi dire concentrées & reſſerrées par la piété naiſſante, par l'amour de ſes foyers. On ne penſoit qu'à vivre en paſſant, pour mourir bientôt. Qu'auroit pu, dans de pareilles diſpoſitions, la médecine qui aime & conſeille les diſtractions, la propreté, l'éloignement des lieux infects, la gaîté, les voyages, le changement d'air & de nourriture ?

.....
.....
.....

» Aix-la-Chapelle, lieu chéri des Romains à cauſe de ſes ſources chaudes & abondantes, devenu le centre de l'empire d'Occident, auroit pu fixer particulièrement l'attention des médecins qui donnoient leurs leçons dans les palais des rois, dans les égliſes & dans les maiſons religieuſes; ils auroient pu uſer de ces eaux comme les Romains en uſoient; mais l'horreur & la crainte du paganiſme continuoient à captiver les ſuffrages. La médecine, toute théologique, toute eccléſiaſtique, s'occupoit principalement à rappeler les peuples aux mœurs, aux dogmes & aux pratiques approuvées par les canons. L'amour & le goût de la retraite duroient encore chez le commun des catholiques. Quelques courtiſans ne faiſoient point la loi aux peuples; au contraire, ils les fortifioient dans leurs opinions.

» La pratique des bains étoit trop mondaine, ſurtout pour les femmes, qui entraînèrent toujours dans leurs goûts, le gros de la nation françaiſe, & qui ont influé ſur la médecine en France comme partout.

» Aix en Savoie, autre ſource connue des Romains, devenoit déſerte. Aix en Provence, Bourbonne-les-Bains, & autres lieux de cette eſpèce, ne fourniſſoient plus de reſſources aux malades, ni d'objet de diſtraction aux valétudinaires. Plombières étoit à peine connu à la cour de Lothaire. Le midi de la France étoit ſous le joug des Arabes & des Goths, plus occupés de leurs conquêtes & de leurs héréſies, que du profit qu'il y avoit à tirer du grand nombre de ſources de l'Aquitaine, ſi connues ſous l'Empire romain, ſi agréables, & où les païens venoient de loin chercher leur ſanté & ſe délaſſer des fatigues de la guerre.

» La manière de penſer des Eudes & autres princes de l'Aquitaine, plus favorables aux Arabes & aux Goths qu'aux catholiques, formoit une barrière impénétrable aux Français, aux Eſpagnols, aux Normands. Les grandes guerres de la ſucceſſion de Charlemagne bouleverſoient l'Empire. Comment auroit on pénétré juſqu'aux eaux des Pyrénées ? Ces montagnes étoient habitées par les deſcendans de ces Cantabres qui réſiſtèrent au joug romain : peuples ſobres & libres, circonſcrits dans leurs vallées : peuples un peu ſauvages, qui affectoient de laiſſer dépérir dans leur voiſinage les travaux faits par les Romains à quelques ſources minérales; qui regardoient les grands chemins comme des ſignes de ſervitude, comme des préparatifs pour des conquêtes & des prétextes pour la tyrannie.

» La magie, les ſonges, l'aſtrologie judiciaire (enſuite les fées), les ſorcières, les ſorts, les enchantemens, occupoient les eſprits frappés de quelques traits de lumière encore mal aperçue. La ſorcellerie & la féerie avoient ſuccédé aux idées poétiques des nymphes, des naïades, des faunes & des chèvre-pieds. De languiſſantes rêveries, effets d'un crépuſcule de raiſon qui commençoit à prendre le deſſus, entretenoient un fond de mélancolie & de timidité qui faiſoient voir des loups-garoux & des ſabbats, partout où les ennemis de la religion avoient porté leurs pas, & dans tous les lieux ſombres & retirés. Les *broxes* eſpagnoles tenoient leurs aſſemblées dans les Pyrénées, qu'Her-

cule avoit parcourues, que les dieux païens avoient brûlées. On trembloit au seul récit de ces rêveries. Cette espèce de maladie, cette sorte d'épidémie, qui étoit, comme les autres, du ressort des médecins, étoit aussi trop enracinée pour être combattue par une méthode bien fixe & bien raisonnée.

. . . . . .

» Ce que nous venons d'exposer suffit, quant à présent, pour notre histoire des eaux minérales, d'autant mieux que c'est à peu près vers le dix-septième siècle que nos rois donnèrent l'intendance générale & la sur-inspection de ces eaux à leurs premiers médecins : on commença enfin à sentir l'importance de ce secours.

» Il est aisé de juger pourquoi on y a pensé si tard. La foi naissante de nos peuples les dégoûtoit de tout ce qui se ressentoit du luxe des Gentils, grands partisans des bains & des eaux minérales. Les Juifs ne pensoient qu'au commerce des drogues. Les moines attiroient les malades à leurs hospices, aux hôpitaux qu'ils fondoient, & qu'ils desservoient comme médecins & comme prêtres. Les cœurs se tournoient du côté de la retraite : on s'assembloit sans cesse auprès des églises, d'où procédoient toutes sortes de consolations. Les pélerinages faisoient un exercice commun, utile & décent pour les valétudinaires. Les médecins ecclésiastiques s'occupoient autant des moyens moraux que physiques, pour policer les peuples & adoucir les mœurs. Ils copioient les manuscrits des Grecs & des Arabes, & conseilloient seulement les remèdes qui s'y trouvoient; ils s'occupèrent ensuite de traductions, & créèrent en France une médecine grecque & arabe. Les bains publics étoient regardés comme des pratiques peu honnêtes aux chrétiens, qui se fourniſſant peu à peu de linge, avoient moins besoin de s'occuper de lotions à la manière des païens & des Mahométans. Ils préféroient des bains d'eau douce à ceux des eaux minérales, qu'il étoit dangereux d'aller chercher au loin, à cause des mauvais chemins. Ce n'étoit pourtant pas sans quelque sorte de scandale qu'on voyoit Louis XI se baigner avec toute sa cour, au milieu de la Seine & en plein jour, en sortant des spectacles pieux que donnoient alors les confrères de la passion.

» Les chimistes mépriſoient les eaux naturelles, & ne vouloient user que d'eaux artificielles, d'élixirs & de quintessences. Le sel de Glauber, que la nature fourniſſoit dans les eaux minérales, ne fut d'abord connu que comme une opération de l'art. La pharmacie galénique & la chimique se partageoient tous les suffrages ; les remèdes préparés par la nature étoient oubliés. L'Amérique cependant en avoit singulièrement imposé par ses drogues nouvelles, parce qu'elles venoient de loin. Les médecins ne pensoient qu'à disséquer, à égorger des animaux, à faire des expériences ; les guerres civiles empêchoient la liberté du commerce ; la médecine ne s'occupoit que de se parer à la française, & tout le monde prétendoit l'entendre.

» Les lieux des eaux étoient le rendez-vous des joueurs, des farceurs, des baladins & des garnemens des provinces. On connoît des eaux dans les Pyrénées qui se nomment encore *engrosseuses* (*enpreignaderes*) ; il y en a où les souverains & leurs courtisans alloient se faire baigner & faire des parties de plaisir. Marguerite de Valois le reprochoit à Henri IV son époux. Tout cela faisoit fuir les gens graves, timides, dévots & modestes. Les fées s'étoient emparées de quelques sources : il y en a aussi dans les Pyrénées que l'on nomme encore *fontaine des fées* (*hon de las hades*). Les sorcières, broxes & loups-garoux y faisoient, comme nous l'avons rémarqué, leurs sabbats. Il n'y a pas un siècle que l'on voyoit encore dans ces lieux escarpés & éloignés de toute habitation, où la nature fit jaillir les eaux minérales, des boucs & des chèvre-pieds de mauvais présages pour les devins & les astrologues. C'étoit à peu près le temps où la *Galilai* révéloit au parlement de Paris le vrai secret de la sorcellerie & de la magie.

» Toutes ces causes concouroient à détourner l'attention des médecins de l'emploi des eaux, & donnoient aux peuples une impulsion contraire aux voyages & aux essais de ces eaux. Tout a changé de face dans notre siècle, & plaise au ciel que des excès contraires à ceux de nos pères ne nous rendent pas moins heureux qu'ils ne l'étoient. Quelques-uns de leurs timides préjugés les font regarder souvent avec dédain & pitié : notre peu de retenue pourroit, si on ne s'arrête à propos, nous rendre plus mépriſables aux yeux de la postérité. Notre liberté, notre fureur d'aller, notre *cosmopolitisme* en tout genre, peuvent devenir excessifs & entraîner bien des inconvéniens. » (Bordeu, *Traité des maladies chroniques.*)

Si l'on veut suivre l'histoire des eaux minérales d'une manière plus spéciale & plus scientifique, on n'y trouvera rien de positif & qui appartienne à la géologie ou à la chimie avant le dix-septième siècle. A la fin du seizième parut le premier ouvrage *ex professo* sur les eaux, par Baccius, qui, du reste, ne parla pas de leur analyse, ainsi que Jean Théodore, dans une énumération des eaux minérales d'Allemagne.

Avant ces deux auteurs, & à la fin du quinzième siècle, Savonarola avoit publié un Traité des eaux, dont la seconde partie étoit consacrée aux eaux thermales. La surintendance des eaux minérales en France, sous Henri IV, attira l'attention des premiers médecins de ce côté. Fagon entr'autres, médecin de Louis XIV, s'occupa des eaux de Bonnes & de Barèges, relativement à la fistule de Sa Majesté, dont Mery le guérit bien plus sûrement par une opération. Chirac, d'une autre part, s'occupa beaucoup des eaux de Balaruc, à

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 156 sur 787

l'occaſion d'une bleſſure du Régent, dont il étoit le médecin. Par l'influence de ces archiatres, & par pluſieurs autres cauſes, le crédit des eaux minérales augmenta beaucoup vers le commencement du dix-huitième ſiècle, époque à laquelle différens médecins parlèrent avec enthouſiaſme des eaux minérales de leur patrie.

Boyle en 1663, Duclos en 1670, commencèrent à s'occuper de leur analyſe. (*Voyez* le mot EAUX MINÉRALES dans le *Dictionnaire de Chimie*.)

Un peu plus tard, Geoffroy, Boulduc, Leroy de Montpellier, Margraff, travaillèrent à une analyſe partielle de quelques ſources, analyſe qui ſe lie aux découvertes de la dernière portion du dix-huitième ſiècle ſur le même objet. L'idée d'une imitation des eaux minérales s'étoit préſentée à l'eſprit de Bacon, comme un de ces aperçus que les hommes de génie ſaiſiſſent ſans avoir le temps de les confirmer. Cette même idée fut repriſe & ſuivie par Venel, de 1750 à 1760, & devint alors le ſujet de pluſieurs recherches qui ont fait époque dans les ſciences naturelles. Le même chimiſte fut chargé dans la ſuite avec Bayen, & par ordre du Roi, d'examiner ſur les lieux toutes les eaux minérales de France. L'attention que la Société royale de médecine accorda, un peu plus tard, aux différens travaux ſur les eaux minérales, doit être regardée comme une nouvelle époque dans l'hiſtoire de cette partie de la thérapeutique.

La nature des eaux minérales fut exactement connue à peu près dans le même temps par Black, dans ſes travaux ſur l'air fixe (gaz acide carbonique), & par l'enſemble des recherches des autres ſavans qui ont appris à diſſoudre cet acide dans l'eau, & à l'en retirer par divers procédés.

Bayen, Monnet, Bergman, Rouelle, Fourcroy, n'ont pas moins fait pour les eaux hépatiques ou ſulfureuſes.

L'état préſent des connoiſſances chimiques promet ſans doute pluſieurs découvertes ſur la compoſition & la décompoſition des eaux, eſpérances dont quelques-unes ſont déjà réaliſées (1) par différens progrès de détail, qui ne peuvent manquer de s'étendre & de s'accroître, ſi l'adminiſtration accorde aux divers établiſſemens d'eaux minérales, toute l'attention qu'ils méritent de la part d'un gouvernement éclairé.

La connoiſſance des parties conſtituantes des eaux minérales ne pouvoit pas être ſtérile entre les mains des chimiſtes & des médecins qui ont attaché le plus de prix à cette partie des ſciences naturelles. Elle éclaira beaucoup ſur leur uſage & ſur leurs effets, dans le traitement de pluſieurs maladies, pour leſquelles on conſeilla différentes eaux particulières, d'une manière moins vague & moins empirique. Cette même connoiſſance donna l'idée de compoſer de toute pièce, & dans le laboratoire des chimiſtes, pluſieurs eaux minérales : idée que l'on a voulu faire remonter juſqu'au chancelier Bacon, qui paroît avoir en effet indiqué, ſous forme d'aperçu, cette imitation.

Vers le milieu du dix-huitième ſiècle, Venel (en 1755) réaliſa cette eſpérance du philoſophe anglais, pour les eaux gazeuſes de Seltz. Un peu plus tard, Bergman, dans ſes diſſertations, s'étendit avec détail ſur la préparation des eaux froides artificielles. En 1779, un ouvrage particulier, celui de Duchanoy, eut pour objet l'imitation de la plupart des eaux minérales : cette imitation fut enſuite repriſe plus tard par MM. Paul, Nicolas & Tryaire, qui fondèrent le grand établiſſement des eaux minérales factices, ſi connu aujourd'hui ſous le nom de *bains* & d'*eaux minérales de Tivoli*.

Conſidérations géographiques & phyſiques des eaux minérales.

Différentes eaux minérales, très-renommées & très-actives, thermales ou non thermales, ſe trouvent répandues avec plus ou moins d'abondance, dans preſque tous les lieux de la terre, mais principalement dans le voiſinage des volcans, ou ſur les territoires volcaniſés, près des montagnes, ou dans leurs vallées, &c. &c. Ainſi on trouve à Aſtracan & ſur les bords du Tigre, des eaux qui contiennent des matières bitumineuſes. L'Italie vante avec raiſon ſes eaux de Gurgitelli, de Citara, de Capoue, de Piſciarelli; l'Angleterre, celles de Bath, de Briſtol, de Townbridge; les Pays-Bas & l'Allemagne, celles de Pyrmont, de Carlsbad, de Saint-Charles, de Tœplitz; la Suiſſe, celles de Loueſche, de Bade; enfin la France poſſède les ſources ſi juſtement célèbres de Barèges & celles du département de l'Allier & du Mont-d'Or, qui ne ſont guère moins recommandables.

Il ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, de comprendre dans un ſeul Traité l'hiſtoire de ces différentes ſources, & les médecins de chaque pays doivent néceſſairement ſe borner à donner toute leur attention aux différentes eaux minérales que renferme le territoire de leur patrie. D'après cette remarque, nous nous ſommes occupés & nous continuerons de nous occuper plus particulièrement des eaux minérales de la France. Leurs ſources ſont inégalement diſtribuées dans nos différens départemens; on diroit même qu'elles ſont preſqu'excluſivement renfermées dans nos provinces méridionales les plus voiſines de l'Eſpagne, & dans nos départemens de l'Allier, des

(1) *Voyez* principalement le Catalogue des principaux écrits ſur les eaux minérales, par Carrère; — l'analyſe des eaux d'Enghien, par Fourcroy; — les recherches de Bayen, publiées en 1766 et 1770, pour les eaux de Bagnères de Luchon; — celles de Bergman & de Rouelle ſur le gaz hépatique, qui a été appelé depuis *le gaz hydroſulfureux*. — Enfin les Annales de chimie, le Journal de pharmacie & la Monographie de M. Bouillon-Lagrange, publiée en 1811 : travaux dans leſquels on s'eſt excluſivement attaché à l'analyſe des différentes eaux minérales.

Vosges & du Puy-de-Dôme. M. Gaultier de Claubry, qui a dressé une très-bonne carte, dans laquelle on est frappé de ces dispositions, va nous fournir une énumération géographique, dans laquelle nous nous bornerons toutefois à l'indication des sources les plus connues & les plus efficaces. Nous rapporterons cette nomenclature à trois titres principaux; savoir : 1°. les sources de nos provinces méridionales; 2°. les sources des provinces mitoyennes; 3°. enfin, les eaux des provinces septentrionales, dans la direction de l'ouest à l'est, depuis la source à peine connue de Lanion, dans le Finistère, aux sources les plus célèbres du Bas-Rhin & de la Moselle.

Art. Ier. Eaux minérales du Midi. Ces eaux se trouvent dans la direction de l'ouest à l'est, dans les départemens des Pyrénées, dans les départemens des Hautes & des Basses-Pyrénées, Haute-Garonne, Arriège, Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var & Basses-Alpes. Nous nous bornerons à citer les sources de Bonnes, de Bagnères de Bigorre, de Saint-Sauveur, de Barèges, de Cauterets, de Bagnères de Luchon, d'Audinac, de la Preste, de Balaruc, d'Arles, de Nimes, d'Aix en Provence, & enfin la source de Greoulx, qui n'est point assez connue, & qui devroit attirer une grande affluence de malades, si elle avoit eu pour l'illustrer ou pour en diriger l'emploi, des médecins aussi distingués que ceux qui ont été ou qui sont attachés aux établissemens de Barèges, de Vichi, du Mont-d'Or, &c.

Art. II. Dans les provinces moyennes de la France, dans la direction de l'ouest à l'est, on ne trouve que quelques sources d'eaux minérales ferrugineuses assez peu connues, excepté dans les départemens de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de Saône & Loire, de la Nièvre, de la Haute-Marne & des Vosges.

Ces divers départemens contiennent plusieurs sources très-renommées & très-fréquentées, principalement celles de Bourbon-l'Archambault, de Néris, de Vichi, dans le département de l'Allier; du Mont-d'Or, de Bar, de Chateldon, dans le département du Puy-de-Dôme; de Pougues, dans le département de la Nièvre; de Bourbon-Lancy, dans le département de Saône & Loire; de Bourbonne-les-Bains, dans la Haute-Marne, & enfin de Luxeuil, de Bussang, de Plombières, de Contrexeville, dans le département des Vosges.

Art. III. Dans les provinces du Nord, nous citerons seulement les eaux de Provins; dans le département de Seine & Marne, celles de Passy ou d'Enghien près Paris; celles de Forges dans le département de la Seine-Inférieure, & de Saint-Amand dans le département du Nord; de Pont-à-Mousson, dans le département de la Meurthe; enfin de Seltz, dans le département du Bas-Rhin.

La minéralisation des eaux qui les rend salines, & l'échauffement qui les rend thermales, sont des phénomènes de géologie encore très-peu connus, & qui attireront sans doute, par la suite, l'attention des savans les plus capables de répandre quelque lumière sur cette partie importante de l'histoire naturelle. En général, aussi long-temps que les eaux souterraines n'ont été en contact qu'avec des roches siliceuses qu'elles sont incapables d'attaquer, elles se rapprochent beaucoup, par leur pureté, des eaux pluviales; elles ont une limpidité & quelquefois une fraîcheur qui les rend très-agréables à boire; mais si ces eaux sont placées dans des circonstances qui leur permettent de se charger plus ou moins de gaz, de sels, de substances organiques mêmes, & d'acquérir par-là une saveur ou d'autres propriétés que ne possèdent pas les eaux naturelles qui s'approchent de l'état de pureté, on les nomme *eaux minérales*.

Plusieurs eaux souterraines privées du contact de l'oxygène & circulant dans des canaux, ou contenues dans des cavités qu'elles rempliſſent en totalité, peuvent éprouver deux sortes de changemens quand elles sont parvenues à la surface de la terre. Le premier de ces changemens est relatif à la proportion du gaz qu'elles tiennent en dissolution. Comme la quantité de gaz qu'une eau peut absorber, estimée en poids, est d'autant plus considérable que ce gaz est plus comprimé, il doit nécessairement arriver que, quand une eau souterraine aura dissous un poids de gaz plus grand que celui qu'elle pourroit dissoudre sous la simple pression de l'atmosphère, cette eau, parvenue à la surface de la terre, en perdra une portion, qui s'en dégagera avec bouillonnement. Le second changement se rapporte à certains corps, qui sont altérables par le contact du gaz oxygène : ainsi les hydrosulfates contenus dans plusieurs eaux, se décomposent à l'air : le carbonate de protoxyde de fer s'y décompose également; la base, en se suroxydant, se dépose à l'état d'hydrate, & l'acide carbonique mis à nu se dégage, au moins en partie, dans l'atmosphère.

Les eaux de la mer doivent être considérées comme des eaux minérales; car, outre qu'elles contiennent plusieurs espèces de sels en dissolution, & en assez grande quantité, on rencontre dans le sein de la terre, des eaux qui ont les plus grandes analogies avec elles; & nous devons faire observer que les eaux de la mer & certaines eaux qui se trouvent dans le sein de la terre, sont les moins pures que l'on connoisse.

Les eaux des fleuves, sans être entièrement pures, ne contiennent jamais une assez grande quantité de gaz ou de matières inorganiques en dissolution, pour être regardées comme minérales ou comme médicinales. En effet, d'une part, une partie des matières qu'elles contiennent est continuellement rejetée sur leurs rives, & d'une autre part, la simple pression de l'atmosphère n'est pas suffisante pour y tenir en dissolution une simple quantité de gaz; & d'ailleurs l'action de la lumière

tend ſans ceſſe à faire reprendre au gaz diſſous l'état aériforme.

Les eaux placées à de très-grandes profondeurs, & traverſant des terrains de nature différente, ſe trouvent dans toutes les circonſtances les plus propres à les faire ſe charger de divers gaz, & d'un grand nombre de ſubſtances inorganiques, ſalines, métalliques; ce qui arrive en effet dans les ſources dont on a le mieux étudié les principaux phénomènes. Quelques ſources contiennent auſſi même des ſubſtances volcaniques, du pétrole & des matières bitumineuſes, comme on le voit pour les eaux de Monte-Zebio, obſervées par Spallanzani dans le Modénois, celles d'Aſtracan & celles du Tigre, qui renferment une ſi grande quantité de ces matières, qu'il ſuffit d'approcher une torche de ces eaux pour les enflammer dans une grande étendue de leur ſurface.

Il ne peut pas entrer dans nos intentions, ſans doute, de donner une théorie ſur la formation des eaux minérales, & ſur les phénomènes qui accompagnent cette formation. Mais nous aurions penſé laiſſer une véritable lacune dans ces conſidérations générales, ſi nous avions négligé entièrement d'y faire entrer quelques aperçus élémentaires d'hydrologie; les eaux thermales auroient du reſte un droit particulier à notre attention, & nous nous en occuperions avec quelques détails, ſi l'état de la ſcience nous fourniſſoit à ce ſujet un nombre ſuffiſant de connoiſſances poſitives.

Ces eaux thermales ſont répandues dans un grand nombre de contrées différentes. Un de leurs principaux phénomènes, c'eſt la conſtance de leur température, qui paroît ne point avoir changé depuis pluſieurs ſiècles: ce qui ne peut ſuppoſer rien d'éventuel ou d'accidentel dans la cauſe d'un ſemblable phénomène. Quelques ſources paroiſſent bouillir, apparence qui s'explique par le dégagement du gaz qu'elles contiennent, la plus chaude de ces eaux n'ayant pas plus de ſoixante-dix degrés au thermomètre de Réaumur (celle d'Olette, dans le département des Pyrénées-Occidentales).

Du reſte ces eaux thermales, malgré leur exceſſive chaleur, ne bouillent par plus vîte que l'eau commune, ſi on les chauffe; elles ſe refroidiſſent très-lentement, tiennent davantage aux gaz qui s'y trouvent, & loin de brûler ou de flétrir le tiſſu délicat des végétaux, elles augmentent ou rétabliſſent ſa fraîcheur.

Ces faits ſont ſi curieux qu'ils paroiſſent à peine admiſſibles, s'ils n'avoient pas été conſtatés par un grand nombre d'obſervations.

Ces particularités des eaux thermales ont attiré vivement l'attention de l'ingénieux auteur des Lettres ſur l'hiſtoire des eaux du Béarn.

« Le thermomètre, dit Bordeu, n'agit ſur l'eau » thermale que comme ſur l'eau commune échauffée au même degré, mais l'eau commune fait plus » d'effet ſur nos ſens & ſur certains corps que nous y » plongeons; elle ſe refroidit plus vîte, l'expérience » le démontre, il n'y a rien à dire: quel champ » pour un phyſicien éclairé! Comment trouver le » nœud de toutes ces difficultés? & comment rendre raiſon, d'où vient qu'une eau minérale chaude » n'a pas plus de diſpoſition pour bouillir, que l'eau » commune froide? cela paroît incroyable: il faut » pourtant autant de temps pour faire bouillir l'une » que l'autre; on a ſouvent fait l'expérience, & j'ai » expoſé à un feu égal la même quantité d'eau minérale refroidie, de la chaude, & de l'eau commune, elles ont bouilli en même temps, à peu de » choſe près. » (Bordeu, *Lettres ſur les eaux minérales*, pag. 27.)

« Mais ce qui me paroît encore plus difficile à » expliquer, ajoute le même auteur, c'eſt que les » eaux minérales ne font pas ſur les organes du » goût & du tact, les mêmes effets que l'eau commune chaude au même degré d'un thermomètre » connu: d'où vient cette différence? eſt-ce que » les parties du feu contenues dans l'eau minérale » ſont trop ſubtiles? & ne devroient-elles pas par » cela même être plus pénétrantes? Cependant » il y a des matières très-tendres, comme l'oſeille, » qui réſiſtent à l'action de ces particules, qui en » ſont flétries à peine, & qui ſont bientôt cuites » dans l'eau commune chaude au même degré, » avec ceci de ſingulier, que cette eau commune » ſe refroidit beaucoup plus tôt que l'eau minérale.

» Elle perd plus vîte une chaleur plus active; » elle a une chaleur plus âpre, qui s'évapore, qui » ſe diſſipe, & celle de l'eau minérale ſe concentre, & l'abandonne avec peine, comme s'il » y avoit quelque lien qui l'y retînt, & qui ne la » laiſſât agir que pour ſe montrer pour ainſi dire, » pour ſe faire connoître, ſans faire des effets que » l'on attend: quels paradoxes! »

Ces effets, énoncés d'une manière générale par Bordeu, ſont conſtatés chaque jour aux différentes eaux, & par une grande variété d'exemples. On boit les eaux de Bourbon-l'Archambault à quarante-huit, à cinquante degrés, ſans ſe brûler.

Les bains des eaux thermales de Balaruc, du Mont-d'Or, d'Aix, ſont toniques; pluſieurs ſources d'eaux minérales offrent quelquefois des circonſtances qui ne ſont peut-être pas étrangères aux conſidérations géologiques, qui pourroient répandre quelque lumière ſur la *calorifation* de ces eaux.

Ainſi il n'eſt pas ſans exemple, ſuivant l'obſervation de l'auteur que nous venons de citer, « de voir, dans les Pyrénées, de petits feux follets » qui voltigent vers les fontaines; des éclairs que » l'on voit la nuit, & qui ne ſont rien autre » choſe que le bitume & le ſoufre des eaux, qui » prennent feu: phénomènes que le peuple attribue toujours à des enchantemens.

» Dans le voiſinage des mêmes eaux, on » voit ſouvent, ſurtout pendant le mois d'août, » des couleuvres d'une groſſeur énorme, qui » ſe gliſſent juſque dans les appartemens les

» plus retirés ; on compte mille hiſtoires ſur » ces animaux : le peuple les croit enchantées » par une ancienne magicienne. On parle de » pluſieurs perſonnes du ſexe qui en ont trouvé » dans leurs lits ; on ſe ſouvient auſſi d'une » pauvre fille qui avoit le timbre un peu fêlé, & » qui s'imagina, en ayant ſenti un qui s'entortil- » loit à ſa jambe, qu'elle étoit tentée ; elle fai- » ſoit un vacarme étonnant, elle imploroit tout » ſecours ; on eut toutes les peines du monde à la » convaincre qu'elle n'étoit ni la ſeule ou la pre- » mière femme : elle regardoit tous les aſſiſtans » comme des animaux à ſon ſervice, & le ſerpent » comme un ennemi fort à craindre. On ne dit » pas ſi les eaux guérirent le dérangement de ſon » cerveau ; je ne ſais qu'en croire. »

D'autres phénomènes plus liés ſans doute à la théorie des eaux thermales, ſe manifeſtent dans quelques ſources. Pluſieurs baſſins d'eau minérale bouillonnent, éprouvent une eſpèce d'intumeſcence avant ou pendant le plus violent orage, ce qui a été obſervé par M. Bertrand, pour le grand bain au Mont-d'Or, dont l'eau devient alors plus chaude : on a cru apercevoir auſſi à différentes époques, un rapport entre le bouillonnement de pluſieurs eaux thermales & des tremblemens de terre, ou des éruptions volcaniques à des diſtances très-grandes de ces eaux.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt impoſſible d'admettre avec Bordeu, pour expliquer ce qu'il y a de particulier dans la chaleur des eaux thermales, deux eſpèces de *feu* ou de *calorique*. Il eſt bien plus rationnel de ſuppoſer, dans un concours de moyens que la nature emploie en grand, & que l'art ne peut imiter, un mode particulier d'échauffement de l'eau, tel que chacune des molécules intégrantes du liquide ſoit réunie au calorique, & avec un degré d'adhérence qui rend le refroidiſſement plus lent & plus difficile, ce qui n'arrive pas dans nos manières artificielles d'échauffer, qui ſe bornent à introduire du calorique dans l'eau, ſans l'attacher fortement à ſes molécules.

Quelle peut être d'ailleurs la ſource de ce calorique des eaux minérales, & les moyens qui ſont mis en uſage pour l'enchaîner auſſi puiſſamment à ſes molécules ?

L'hypothèſe d'une chaleur centrale, modifiée enſuite dans la ſuppoſition d'un refroidiſſement progreſſif de la terre, a été propoſée pluſieurs fois pour ſervir à l'explication de ces phénomènes. Elle a eu pluſieurs partiſans depuis Empédocle, à qui on l'attribue, juſqu'à Buffon, qui s'attacha à la ſoutenir & à la développer dans ſa théorie générale de la terre (1).

(1) *Diſcours ſur la théorie de la terre. — Epoque de la nature.*

D'autres hypothèſes ont été admiſes plus tard, mais ſans répondre à l'enſemble des phénomènes qu'elles prétendent expliquer, ſans en excepter la théorie des hydrologues, qui ont voulu appliquer à ce grand phénomène des eaux thermales, l'influence du fluide électrique. Quoi qu'il en ſoit, on doit voir dans les eaux thermales & ſalines, comme dans les volcans & les tremblemens de terre, l'effet très-évident d'un agent ou de pluſieurs agens intérieurs, dont les travaux ultérieurs de la philoſophie découvriront peut-être quelque jour & la nature & l'influence.

Ces agens ou cet agent, que le globe terreſtre recèle dans ſon ſein, ne doivent pas être probablement rapportés, pour ce qui concerne les eaux thermales, à un principe unique d'action. Les remarques que M. Bertholet a faites à ce ſujet, ſur la cauſe qui allume & qui entretient le feu volcanique, s'appliquent complétement à la queſtion qui nous occupe en ce moment.

« Cette cauſe, dit ce célèbre chimiſte, eſt très-vraiſemblablement différente de celle qui produit nos feux & nos combuſtions ordinaires ; elle eſt probablement un effet de l'action chimique que certains corps exercent les uns ſur les autres, dans les entrailles de la terre. Le mélange d'acide ſulfurique & d'eau, l'extinction de la chaux vive, &c., nous offrent des exemples d'une chaleur produite par une pareille action.

» Les chimiſtes hollandais, en combinant des métaux avec du ſoufre, ont obtenu, même ſans le contact de l'air & de l'eau, la production d'une grande chaleur, ſans le contact de l'air & de la lumière. » (Bertholet, *Statique chimique*, tome I, pag. 225.)

Une pareille diſpoſition peut contribuer ſans doute, dans pluſieurs circonſtances, à la chaleur de quelques eaux minérales. Mais en voyant les eaux thermales ſortir du ſein de la terre, & depuis un temps immémorial, avec le même degré de chaleur, il eſt impoſſible de concevoir un ſemblable phenomène, ſans admettre, pour l'expliquer, une chaleur ſouterraine, dont les foyers ſe rattachent peut-être à la conſtitution primitive du globe, & à des ſources de chaleur d'autant plus fortes, qu'elles ſeroient placées à de plus grandes profondeurs, ainſi que l'on eſt porté à le penſer, d'après quelques obſervations qui ont été faites avec le plus grand ſoin, ſur la température aſſez conſidérable de pluſieurs mines.

Les volcans ſous-marins, les volcans actuels, les volcans éteints, ne ſeroient peut-être pas d'ailleurs ſans quelqu'influence ſur cette chaleur : influence qui paroîtra d'autant plus probable, que, dans quelques tremblemens de terre, on a reconnu par leur extenſion, des communications ſouterraines à de très-grandes diſtances, de Lima, par exemple, à différentes contrées de l'Europe, de Conſtantinople à Saint-Pétersbourg, de Liſbonne

aux rives ſeptentrionales de l'Afrique, &c. (1).

La chaleur ſouterraine, qui ne ſeroit plus aſſez forte pour opérer ou pour continuer les tremblemens de terre & les éruptions volcaniques, ſuffiroit peut-être pour l'échauffement des eaux thermales, qu'il eſt difficile de ne pas rapprocher de ces grandes cataſtrophes de la nature. Quoi qu'il en ſoit de l'importance ou de l'exactitude de ces aperçus, il reſtera toujours une grande difficulté dans la manière de concevoir l'échauffement des eaux thermales : échauffement tout-à-fait différent de ce qui ſe paſſe dans nos foyers, puiſque les eaux thermales naturelles ſe refroidiſſent beaucoup plus lentement que les eaux dont nous élevons artificiellement la température, & qu'elles ne paroiſſent pas agir comme les premières, par le dégagement du calorique libre, mais par l'application de leurs molécules, pénétrées & comme ſaturées de ce fluide : phénomène qui dépend, dans la formation de ces eaux, de circonſtances que la ſcience ignore entièrement, que notre induſtrie, par conſéquent, ne reproduit pas à volonté, & qui ne permettront jamais de regarder, du moins dans l'état préſent des connoiſſances, les eaux ſalines & thermales artificielles, comme véritablement analogues aux différentes eaux naturelles, ſous le nom deſquelles on les a ſi improprement déſignées.

Claſſification & analyſe des eaux minérales.

Ces deux objets d'examen ſont inſéparables : l'analyſe chimique des eaux minérales ayant fourni les baſes de leur claſſification, & cette claſſification favoriſant à ſon tour les procédés ultérieurs que l'on voudra employer pour ſe livrer à de nouvelles analyſes.

L'analyſe chimique des eaux, dans les premiers temps, avoit été bien incomplète, bien inſuffiſante, même dans le ſein de l'Académie des ſciences, qui ſentit de bonne heure toute l'importance qu'il falloit attacher à cette partie des ſciences naturelles (1670 & 1671). Ce fut-déjà un grand pas de fait, lorſque de la ſimple diſtillation, d'abord miſe en uſage pour les analyſes, on paſſa à l'évaporation dans des capſules de verre évaſées, idée dont on fut redevable à Geoffroy (1707). Dans l'état préſent des connoiſſances, ces procédés d'analyſe, & l'ordre dans lequel on les emploie, leur méthode, ont été portés à un haut degré de perfection.

On commence d'abord par l'hiſtoire naturelle, l'examen phyſique de l'eau ou des eaux que l'on veut analyſer. Ainſi, on s'occupe ſucceſſivement de leur chaleur, de leur tranſparence, de quelques autres diſpoſitions, de leur ſaveur, de leur poids, enfin de leur température. Voici, à ce ſujet, le réſultat des obſervations de M. Chevreul.

Couleur. « Les eaux ſont preſque toujours incolores; car parmi les ſubſtances qui s'y trouvent, on ne connoît guère que les ſulfates de fer & le ſulfate de cuivre qui peuvent les colorer, les premiers en verdâtre ou en jaunâtre, ſuivant l'état d'oxydation du fer; le dernier en bleuâtre. Mais faiſons obſerver que ces ſels ne ſont pas très-communs dans les eaux, & qu'ils peuvent y exiſter ſans les colorer, lorſqu'ils y ſont en foible quantité. Ajoutons que des ſubſtances organiques colorent quelquefois les eaux en jaunâtre ou en brun; ſouvent cette dernière couleur eſt le réſultat de l'action de l'acide gallique ſur des oxydes de fer; l'acide gallique provient d'écorces ou de feuilles tombées dans les eaux, & les oxydes de fer, du ſol baigné par ces eaux. »

Tranſparence. « La plupart des eaux ſont tranſparentes; lorſqu'elles ne le ſont pas, c'eſt par une cauſe qui n'agit que momentanément; ainſi des matières argileuſes ou calcaires, enlevées à un ſol meublé par des eaux en mouvement, en altèrent la limpidité; mais ces eaux, par le repos, reprennent leur tranſparence, parce que les parties ſuſpendues ſe précipitent. Des eaux ſulfureuſes qui ſortent très-limpides du ſein de la terre, dépoſent du ſoufre par le contact de l'air, & deviennent laiteuſes. Des eaux de ſources contenant des ſous-carbonates de fer & de chaux, ſe troublent lorſqu'elles perdent l'acide qui tenoit ces ſels en diſſolution; enfin, des matières organiques rendent ces eaux plus ou moins opaques en s'y décompoſant; les eaux troublées par cette cauſe, ſont celles qui mettent le plus de temps à s'éclaircir. »

Odeur. « L'eau pure eſt inodore; celle qui eſt ſurchargée d'acide carbonique eſt piquante à l'odorat; celle qui contient de l'acide hydroſulfurique, a l'odeur des œufs pourris. L'eau qui contient des matières organiques devient plus ou moins fétide lorſque ces matières ſe décompoſent. Enfin, il exiſte des eaux dont l'odeur participe de celles du ſoufre & du fer métallique humide, dans leſquelles la chimie n'a pu encore ſaiſir le principe de cette propriété.

» Les eaux qui ſe rapprochent de l'eau pure, n'ont pas de ſaveur que l'on puiſſe définir, mais celles qui contiennent de l'acide hydroſulfurique ont un goût de ſoufre; celles qui contiennent de l'acide carbonique libre, ont une ſaveur acidule. Les ſubſtances qui ont le plus d'influence pour donner de la ſaveur aux eaux, ſont le ſulfate de magnéſie qui les rend amères, le chlorure de ſodium qui les rend ſalées, les ſels de fer qui leur donnent de la ſtypticité, le ſulfate de cuivre qui leur imprime une ſaveur ſtyptique naufeabonde, le ſulfate d'alumine qui leur en imprime une ſaveur ſucrée & aſtringente. »

Poids

(1) *Voyez* Bertrand, *Mémoires ſur les tremblemens de terre*, & la *Collection académique*, tome VI, partie françaiſe.

Poids ſpécifique des eaux. « Pour le déterminer, on prend un flacon bouché à l'éméri, dont le col eſt étroit, & dont la capacité eſt de 25 à 30 centimètres cubiques; on le remplit de l'eau que l'on veut examiner; on le bouche, en ayant ſoin de ne pas laiſſer d'air entre le bouchon & le liquide; on le met en équilibre dans une balance; on le vide; on le ſèche intérieurement; on le remet dans la balance, & l'on ajoute des poids juſqu'à ce que l'équilibre ſoit rétabli : on a ainſi le poids de l'eau. On remplit le même flacon d'eau diſtillée, ayant la même température que l'eau naturelle; on en prend le poids avec les mêmes précautions que celui de la première eau, puis on diviſe le premier poids par le deuxième. Le quotient exprime le poids ſpécifique de l'eau naturelle. »

Température. « On ne prend, en général, la température des eaux que quand celles-ci ſortent de la terre. C'eſt ſurtout la température des eaux qui ſervent à la médecine, que l'on s'attache à bien connoître; on la détermine en y tenant un thermomètre plongé juſqu'au ſommet de la colonne de mercure, pendant un temps ſuffiſant pour que la colonne reſte conſtante. On doit faire cette obſervation à l'ombre, & la répéter dans le même temps ſur un thermomètre placé dans l'air & pareillement à l'ombre. Il eſt bon de faire les obſervations une demi-heure avant le lever du ſoleil, ou à deux heures de l'après-midi & au ſoleil couchant, & de les répéter dans les différentes ſaiſons de l'année.

» Enfin, il exiſte d'autres obſervations à faire pour que l'examen des eaux ſoit complet. Ces obſervations ſont relatives à la ſituation géographique & géognoſtique du lieu où les eaux ſe trouvent; à la nature des corps qui ſont en contact avec elles; au mouvement de ces eaux ou à leur état de repos; à leur volume. Si elles ſourdent de la terre, on doit décrire tous les phénomènes qu'elles préſentent, tels que le dégagement d'un gaz, le dépôt d'une matière ſulfureuſe calcaire, ſiliceuſe, ferrugineuſe ou organique. On doit auſſi faire mention des êtres organiſés qui peuvent vivre dans les eaux. » (Chevreul, *Dictionnaire des ſciences naturelles.*)

Quant à la méthode proprement dite d'analyſe chimique, elle n'exige qu'un très-petit nombre d'eſſais, & conſiſte, ſuivant M. Thenard, à déterminer la proportion des différens gaz ou matières volatiles, qui peuvent être contenus dans l'eau minérale; à évaporer enſuite une aſſez grande quantité de cette eau, pour ſe procurer quinze ou vingt grammes de réſidu; à traiter ce réſidu par l'eau diſtillée, pour diſſoudre tous les corps qui peuvent y être très-ſolubles; à évaporer enſuite la nouvelle diſſolution juſqu'à ſiccité, & à mettre en contact la matière reſtante, avec l'alcool, à une douce chaleur : par ce moyen on partage ce réſidu en trois parties; & comme il eſt rare qu'il contienne plus de cinq à ſix ſubſtances, il en réſulte que chaque fraction en contient au plus deux ou trois qu'il eſt toujours facile de reconnoître, & que l'on peut iſoler, ou du moins dont on peut apprécier le poids. On rend ainſi très-ſimple une analyſe très-compliquée.

Les eaux minérales, d'après les analyſes nombreuſes & variées qui en ont été faites, en grande partie, ſuivant cette méthode, peuvent être rangées en quatre grandes claſſes, que l'on diviſera enſuite, ſuivant qu'elles ſont thermales ou froides, ou que certaines ſubſtances s'y trouvent dans une plus grande proportion. Ces claſſes ſont : 1°. les eaux ſalines; 2°. les eaux acidules; 3°. les eaux ferrugineuſes; 4°. les eaux ſulfureuſes.

Les eaux ſalines ſe rangent naturellement ſous deux titres principaux : 1°. les eaux ſalines thermales; 2°. les eaux ſalines froides.

A ce premier titre appartiennent pluſieurs ſources. Celles de Plombières (Voſges), dont la température eſt de 56 à 74°; les eaux de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), de 46 à 69°; l'eau de Chaudes-Aigues (Cantal), de 88°; les eaux d'Encauſſe (Haute-Garonne), de 23°,75. (*Voyez* Bourbonne, Chaudes-Aigues, Encausse, dans ce Dictionnaire.)

Parmi les eaux ſalines froides, on a remarqué principalement les eaux de Jouhe (Jura), l'eau de Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées), l'eau de mer elle-même, qui doit être regardée comme une eau minérale, dont MM. Marcet & Murray ont fait récemment une très-bonne analyſe. (*Voy.* Mer (Eau de la).)

IIe. Claſſe. Eaux acidules.

« Ces eaux n'ont point l'odeur de l'acide hydroſulfurique : elles ſont aigres au goût; elles dégagent beaucoup de bulles de gaz acide carbonique par l'agitation; elles rougiſſent la teinture de tournefol; elles ne contiennent pas de quantité notable d'oxyde de fer. C'eſt donc l'abſence de l'acide hydroſulfurique & de l'oxyde de fer, & la préſence de l'acide carbonique libre, qui caractériſent ces eaux. Mais faiſons obſerver que la diſtinction des eaux acidules d'avec les eaux ſulfureuſes, qui eſt très-bonne pour la médecine, n'eſt nullement rigoureuſe pour le chimiſte, puiſqu'il exiſte dans la plupart des eaux ſulfureuſes de l'acide carbonique, & que l'acide hydroſulfurique libre que ces eaux peuvent contenir, leur donne un goût acide & la propriété de rougir la teinture de tournefol. Les eaux acidules contiennent, en général, une aſſez grande quantité de ſels. » (*Chevreul.*)

Ces eaux, comme les précédentes, ſe ſous-diviſent en Eaux acidules thermales & en Eaux acidules froides.

L'eau de Balaruc (Hérault) eſt une eau acidule thermale, dont la température s'élève à 47°,5. (*Voyez* Balaruc, & ſurtout l'excellente

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 162 sur 787

analyſe de cette eau, par MM. Brongniart & Figuier.)

Les eaux acidules froides, & le plus ſouvent acidules & ſalines, ſont très-nombreuſes. Les plus renommées ſont celles de Pougues (Nièvre), de Seltz (Bas-Rhin), de Seydchutz (Hongrie), de Sedlitz (Bohême), d'Alfter (près de Cologne).

IIIe. Claſſe. Eaux ferrugineuses.

Ces eaux ſeront encore diviſées en eaux thermales & en eaux froides. Parmi les eaux ferrugineuſes thermales, ſe trouvent quelques-unes des ſources de Vichi, principalement la ſource dite de la *grande grille*, à 46°; l'eau de la Campagne (Aude), 27°,5; l'eau de Bourbon-l'Archambault (Allier), de 58 à 60°.

Les eaux ferrugineuſes froides ſont aſſez répandues, & l'on diſtingue, pour les placer au premier rang, les eaux de Spa, celles de Pyrmont, de Forges, de Buſſang, qui, toutes ou preſque toutes, contiennent une certaine quantité d'acide carbonique qui leur donne une ſaveur plus ou moins piquante.

Les eaux de Contrexeville, que l'on a rangées auſſi parmi les eaux ferrugineuſes, devroient plutôt être rapportées aux eaux ſalines.

Les eaux ſulfureuſes, beaucoup plus efficaces, beaucoup plus employées que les précédentes, ſont très-remarquables; elles ont l'odeur de l'acide hydroſulfurique, la propriété de dorer d'abord, puis de brunir l'argent métallique qu'on expoſe à leur contact; elles précipitent l'acétate de plomb, ainſi que le nitrate d'argent, en brun plus ou moins foncé,

D'après les analyſes des eaux ſulfureuſes que l'on a faites en différens temps & dans différens pays, on pourroit conclure qu'il faudroit diſtinguer trois genres de ces eaux, ſans avoir égard à leur température, qui peut être froide ou plus élevée que celle de l'atmoſphère; mais preſque toutes les analyſes d'eaux ſulfureuſes manquent de la préciſion qui ſeroit néceſſaire pour les diſtribuer dans ces groupes, ſoit que leurs auteurs n'aient point eu de connoiſſances chimiques ſuffiſantes, ſoit qu'ils aient travaillé à une époque où la ſcience de l'anatomie n'étoit point aſſez avancée. Quoi qu'il en ſoit, nous allons expoſer ce que l'on ſait ſur la compoſition des eaux ſulfureuſes les plus connues. Nous prendrons pour cette claſſe d'eaux & les ſuivantes, dans l'article Eaux minérales du *Dictionnaire des ſciences naturelles*, les réſultats des analyſes dont nous n'avons pu nous procurer les originaux.

Les eaux ſulfureuſes ſont preſque toutes thermales; les plus renommées ſont: 1°. celles des Pyrénées; les eaux de Barèges, de Bonnes, de Saint-Sauveur, de Bagnères de Luchon; 2°. les eaux & les boues de Saint-Amand; 3°. les eaux d'Aix-la-Chapelle, celles de Bade, de Wisbaden; 4°. celles d'Aix en Savoie. (*Voyez* ces différens noms.)

On ne cite parmi les eaux ſulfureuſes froides, que les eaux d'Enghien.

D'après l'analyſe des eaux ſulfureuſes, qui eſt très-avancée, on peut, avec M. Chevreul, en reconnoître trois genres principaux.

Ier. Genre. *Eaux minérales qui contiennent de l'acide hydroſulfurique libre, ſans hydroſulfate ni ſulfure.*

« Ces eaux, agitées avec du mercure, perdent la totalité de leur ſoufre, & celui-ci ſe combine au métal, tandis que l'hydrogène qui lui étoit uni eſt mis en liberté; elles perdent leur acide hydroſulfurique par une courte ébullition. D'après l'analyſe des eaux d'Aix-la-Chapelle, il paroîtroit que quand l'acide hydroſulfurique eſt mêlé à une certaine quantité d'azote, les acides nitreux & ſulfureux ne le décompoſeroient pas, quoique cette décompoſition ait lieu avec précipitation de ſoufre, lorſque l'on verſe ces mêmes acides dans de l'eau diſtillée, qui contient de l'acide hydroſulfurique pur. »

IIe. Genre. *Eaux qui contiennent un hydroſulfate.*

« Elles ne perdent pas, du moins en totalité, leurs propriétés ſulfureuſes par l'ébullition opérée ſans le contact de l'oxygène: agitées avec le mercure, il n'y a que l'acide hydroſulfurique libre, qu'elles peuvent contenir, qui ſulfure le métal; d'un autre côté, en y verſant de l'acide ſulfurique étendu, de l'acide hydrochlorique, on n'en précipite pas de ſoufre au moment du mélange des liquides. Le ſeul phénomène qui arrive quelques minutes après, c'eſt la manifeſtation d'un léger trouble, ſemblable à celui que l'on obſerve lorſqu'on diſſout de l'acide hydroſulfurique dans l'eau diſtillée aérée. »

IIIe. Genre. *Eaux qui contiennent un ſulfure hydrogéné.*

« Elles ne perdent point leurs propriétés ſulfureuſes quand on les fait bouillir en vaiſſeaux clos. L'acide hydrochlorique en dégage de l'acide hydroſulfurique, mais en même temps il en précipite du ſoufre. Agitées avec du mercure, le ſulfure hydrogéné eſt réduit en hydroſulfate.

» Ce genre n'eſt établi que ſur des analyſes qui manquent de préciſion; il eſt permis de penſer, d'après ce qui eſt arrivé, que la plupart des eaux qu'ils renferment, rentreront dans le genre précédent quand elles auront été mieux examinées. »

En s'occupant de l'analyſe des eaux, on cherche d'abord à connoître les ſubſtances qu'elles tiennent en diſſolution; on s'occupe enſuite de dé-

couvrir la quantité de ces substances, ce qui exige de la part du chimiste plusieurs procédés délicats & compliqués, dont l'exposition appartient à diverses parties du *Dictionnaire encyclopédique*. (*Voyez* EAUX MINÉRALES, dans le *Dictionnaire de Chimie*.)

Nous nous bornerons ici à l'indication de quelques résultats trop importans pour être omis dans cet article, sans y laisser une lacune que l'on seroit en droit de nous reprocher.

On doit faire deux parts des matières trouvées dans les eaux minérales : 1°. les matières volatiles & les gaz ; 2°. les matières fixes.

Parmi les matières gazeuses & volatiles, se trouvent l'air atmosphérique lui-même, l'oxygène, l'azote, le gaz acide carbonique, l'hydrogène sulfuré, l'acide sulfureux, &c.

Les moyens de découvrir ces matières, sont d'un emploi assez facile. Du reste, on trouve rarement autant d'air atmosphérique dans les eaux minérales que dans les eaux qui ne le font point. L'acide carbonique est, au contraire, très-répandu dans ces eaux ; le gaz hydrogène sulfuré domine également dans plusieurs, & l'acide sulfureux ne se rencontre guère que dans celles qui avoisinent les volcans.

Parmi les matières fixes qui se trouvent dans les eaux minérales, & qui contribuent plus ou moins à leurs propriétés médicinales, les unes sont insolubles dans l'eau & l'alcool très-concentré ; d'autres solubles seulement dans l'eau.

Parmi les premières, se trouvent principalement les carbonates de chaux, de fer, de magnésie, les sulfates de chaux, &c.

Dans la première section, c'est-à-dire, parmi les matières solubles dans l'eau & dans l'alcool, on rangera plusieurs muriates : ceux de chaux, de magnésie, d'ammoniaque, de soude & la soude elle-même.

Parmi les matières qui ne sont solubles que dans l'eau, & qui sont les plus nombreuses, on compte les sulfates de soude, de magnésie, d'ammoniaque, de fer, de cuivre, d'alumine, le nitrate de potasse & de soude, le sous-borate de soude & l'acide borique.

Il a existé une époque dans l'histoire des sciences chimiques, où les avantages de l'analyse des eaux minérales, relativement à la médecine, furent beaucoup exagérés.

Bergmann lui-même pensoit alors que l'analyse d'une de ces eaux ne devroit être réputée exacte, que lorsqu'en dissolvant les principes de cette eau, on pouvoit les employer avec quantité suffisante d'eau distillée, pour en former une eau minérale toute semblable.

Monnet porta plus loin ces idées, & voulut que l'on ne pût juger de l'efficacité des eaux minérales, que d'après les résultats de leur analyse.

Aucune de ces opinions ne prévalut. Les médecins les plus éclairés, & les chimistes eux-mêmes, savent très-bien que des propriétés, une action très-efficace, dans certaines eaux, comme dans celles de Forges, de Villiers, de Bourbonne, ne peuvent être attribuées aux principes que l'analyse y a fait découvrir. Il y a toujours quelque chose de particulier qui échappe à ces savantes recherches, dont l'organisation, bien plus sensible, bien plus parfaite que les instrumens les mieux faits d'un laboratoire, démontre la présence par les effets qu'elle en reçoit dans l'état de santé & dans l'état de maladie. Le temps, l'espace, ne sont pas combinés dans les appareils de l'art, comme dans les grands laboratoires de la nature. Le calorique surtout, se refuse, au milieu de tous les efforts du chimiste, aux dispositions & aux combinaisons qu'il subit pour produire la thermalité des eaux, ce qui suffiroit dans un petit nombre de cas pour faire voir jusqu'à quel point on peut raisonnablement désigner les eaux factices, sulfureuses ou salines, sous les noms d'*eaux de Barèges, de Plombières, de Vichi, de Balaruc, &c.* (*Voyez* MINÉRALES (Eaux minérales factices).)

Effets médicinal & thérapeutique des eaux minérales.

Un des médecins le plus justement célèbre du dix-septième siècle, Stahl, regardoit les eaux minérales comme le dernier refuge de l'ignorance des médecins, & le dernier asyle des malades.

Stahl étoit injuste ; on doit accorder à ce moyen souvent si puissant de la thérapeutique, une confiance éclairée, limitée même par le doute philosophique, & aussi éloignée d'une crédulité populaire, que d'un scepticisme scientifique.

Les effets thérapeutiques de quelques eaux doivent même leur être exclusivement attribués, sans faire presqu'aucune part à l'influence des déplacemens, des voyages, d'un changement très-étendu dans le genre de vie & des habitudes. Dans le plus grand nombre des cas, ces diverses causes secondaires, la durée, l'époque de la maladie, la disposition à une guérison spontanée, & toutes les circonstances nécessaires qui peuvent modifier la partie essentielle de son traitement, se joignent à l'action d'une eau minérale & la compliquent.

« L'effet médical d'une eau minérale, même très-» efficace, doit nécessairement & le plus souvent » paroître bien incertain, bien obscur aux yeux » des hommes éclairés, & qu'une grande expé-» rience a rendus difficiles sur tout ce qui concerne » la liaison des effets & des causes, dans la succes-» sion de plusieurs phénomènes.

» Il en est des eaux minérales comme des autres » agens les plus puissans de la thérapeutique. Pour » savoir si elles guérissent, & comment elles guéris-» sent, il faudroit bien connoître d'abord, & en fai-» sant abstraction de tout effet curatif, le genre » d'action qu'elles développent dans l'économie ani-» male. Il seroit également nécessaire d'indiquer

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 164 sur 787

» avec plus de précision, le genre ou l'espèce de » maladie qui se guérit ou qui change de forme, à » la suite d'un traitement, par les eaux minérales.

» Une méthode aussi rigoureuse est indispen- » sable dans l'examen de toute espèce de médica- » ment énergique; néanmoins elle n'a pas encore » été employée pour les eaux minérales, qui l'exi- » gent peut-être plus encore qu'aucun autre » moyen de la thérapeutique. Il n'est donc pas » étonnant que la plupart des médecins, étran- » gers à la pratique de ces eaux, & que l'on con- » sulte sur leur emploi, reconnoissent combien il » est difficile de répondre alors à la confiance & » aux demandes des malades. On voit également, » par l'omission de la même méthode, comment » on trouve, même aujourd'hui, dans plusieurs » écrits d'ailleurs recommandables, ces phrases » inexactes & banales. *On a administré les eaux* » *de Barèges dans le traitement des maladies* » *vénériennes, les affections catarrhales chroni-* » *ques, les scrophules, les maladies laiteuses, les* » *engorgemens du vagin & de l'utérus.*

» *M. Labat, inspecteur des eaux de Cauteret,* » *louoit leur efficacité dans les affections les plus* » *graves de la poitrine, telles que l'hémoptysie,* » *les toux anciennes & rebelles, la phthisie tuber-* » *culeuse.*

» Quelle inexactitude & quel langage! & malheu- » reusement la plupart des Traités les plus estimés » de matière médicale, & les monographies con- » sacrées aux eaux minérales, sont écrits dans ce » style, avec ce défaut de précision; en vain on y » chercheroit quelques indications positives & suf- » fisantes pour conseiller aux malades une des » eaux minérales les plus connues, pour en res- » treindre ou pour en étendre l'usage, en se » décidant par un calcul de probabilité très-éloi- » gné sans doute de la certitude, mais bien supé- » rieur toutefois à une vague & dangereuse con- » jecture. »

Quoi qu'il en soit, aussi long-temps que l'on ne sera pas éclairé sur les eaux minérales par des observations rigoureuses, & dont tous les bons esprits sentent le besoin, on continuera de les conseiller au hasard, si on ne s'adresse pas directement aux médecins chargés de l'administration des sources minérales les plus efficaces, & qui méritent une grande confiance, quand, à l'exemple de ceux de Vichi & du Mont-d'Or, ils ne sont pas moins recommandables par leur désintéressement que par leurs lumières.

On croit d'ailleurs d'une manière trop générale, & d'après une opinion qui doit être modifiée par l'état présent des connoissances médicales, que les eaux minérales sont indiquées dans le traitement de toutes maladies chroniques. Malheureusement un grand nombre de maladies est incurable, d'autres exigent un traitement particulier & spécifique, & d'autres se rattachent à des inflammations chroniques, insensibles & latentes.

Dans ce cas de phlegmasies chroniques de différens viscères, qu'il seroit aussi dangereux d'exagérer que de méconnoître, certaines eaux, celles de Vichi, de Plombières, par exemple, ne doivent pas être prescrites sans exception; elles pourroient même devenir d'une grande efficacité dans plusieurs de ces phlegmasies anciennes & en quelque sorte constitutionnelles, soit en opérant des dérivations salutaires, soit en favorisant la résolution d'engorgemens invétérés, & diverses résorptions devenues indispensables.

Du reste, les maladies chroniques indépendantes de toute lésion organique permanente, & que l'on traite avec un succès particulier dans plusieurs établissemens d'eaux minérales, sont assez nombreuses: telles sont toutes celles que l'on peut rationnellement rapporter à une altération profonde de la nutrition ou de quelques sécrétions, les tumeurs, les engorgemens morbides divers, que l'on a si souvent désignés sous le nom d'*obstructions*, toutes les formes & les variations sous lesquelles peuvent se masquer le rhumatisme, la goutte, les scrophules, l'irritation herpétique.

Beaucoup de médecins ajouteroient sans doute à cette énumération, le squirrhe, la phthisie tuberculeuse, la paralysie générale, l'hémiplégie, la paraplégie, les paralysies & les impotences partielles, qui sont l'effet inévitable de certaines apoplexies.

L'état présent des connoissances pathologiques ne peut admettre de semblables effets pour ces maladies. Les premières sont malheureusement incurables; les autres sont au-dessus de toutes les ressources de l'art, & quand l'altération morbide n'est pas très-étendue, se guérissent seulement avec le temps, & par l'admirable résorption de la sérosité & du sang épanché, qui est la cause matérielle & prochaine de ces états morbides.

On s'est aussi occupé, dans le siècle dernier, d'une question assez importante de thérapeutique: la question de savoir si la fièvre ne pourroit pas être utilement excitée pour favoriser la curation de plusieurs maladies chroniques. Si cette question pouvoit jamais se décider d'une manière positive, ce seroit sans doute par l'expérience des médecins attachés aux principaux établissemens d'eaux minérales, & d'après quelques-unes des vues de Bordeu, modifiées, restreintes par l'état actuel des connoissances pathologiques.

Cet homme si justement célèbre, & qui avoit sans doute encore plus de génie que de savoir, trouva dans les traditions de sa famille, & dans son expérience autant que dans ses méditations, le germe des idées qu'il a énoncées dans les réflexions suivantes, qui s'appliquent si bien à la question qui nous occupe.

« Les vrais enfans d'Hippocrate, contemplateurs » curieux de la nature comme lui, se plairont seuls

» à mettre à côté de l'hiſtoire des *Meton*, des *Pytion*, » des *Silene* & autres malades des épidémies, celle » des maladies chroniques, rapprochées des ma- » ladies aiguës ; ils ſauront ce qu'ils ont à faire de » ces hiſtoires, & à quoi elles ſont utiles en méde- » cine, en quoi elles peuvent ſervir à un médecin » philoſophe.

» Déjà quelques beaux génies ont ouvert la » carrière & laiſſé des eſquiſſes propres à ſervir » de modèles. Le cours entier de la vie a été re- » gardé comme une ſorte de maladie qui a ſes » diverſes phaſes & périodes, ſes mouvemens » variés, ſes criſes. Les âges, leurs révolutions, » ont été calculés ſur le pied de mouvemens ou » d'efforts critiques, accompagnés d'accidens plus » ou moins actifs, douloureux, *maladifs*. La pul- » monie a été partagée en trois temps ou degrés » notables ; on a ſuivi la goutte, la néphrétique, » les hémorroïdes, dans leurs périodes ; les » écrouelles ont été examinées ſuivant le même » plan, &c.

» D'après ces idées, on voudroit mettre en évi- » dence, dans le cours de *ces recherches*, la » marche ou les progrès des maladies chroniques ; » eſſayer de diſtinguer dans cette marche, les » temps d'irritation, de coction & d'évacuation ; » ſuivre les métaſtaſes ou les changemens des » maladies chroniques, non moins aſſujettis à une » règle fixe, que ceux des maladies aiguës. On » deſireroit pouvoir ſurprendre la nature prépa- » rant une maladie chronique, la développant, & » faiſant des efforts pour la terminer. On vou- » droit aſſigner les momens favorables pour agir, » & ceux où il faut ſe livrer à l'expectation ; prou- » ver juſqu'à quel point il eſt vrai qu'une ma- » ladie chronique doit, pour ſe terminer, devenir » aiguë, & qu'ainſi que les plus aiguës, les chro- » niques ont leurs criſes, leurs redoublemens, leurs » évacuations, leurs temps de calme, de repos, » d'intermittence, de rémittence, leurs momens » de réſiſtance aux remèdes, leurs temps de matu- » ration, de douceur, de facile *réductibilité*, leur » *curabilité* & leur *incurabilité* ; leur ſujétion à la » nature des tempéramens & aux grandes ſecouſſes » des âges, des ſaiſons, des variations de l'atmoſ- » phère ; leurs rhythmes particuliers du pouls, » leurs urines, leurs évacuations, leur admi- » rable dépendance des paſſions. On inſiſteroit » beaucoup ſur ces cauſes morales, plus efficaces » ſouvent que les phyſiques, plus difficiles à ſaiſir, » plus importantes à obſerver que les révolutions » purement corporelles.

» Il n'eſt, dans le corps vivant, aucun effort » particulier qui ne ſoit dû à l'influence de toutes » les parties mobiles & ſenſibles ; c'eſt ce qu'ap- » prend l'hiſtoire des fonctions naturelles : en con- » ſéquence, l'ébranlement, la maturation, les » criſes, les détentes néceſſaires pour vaincre les » maladies, exigent plus ou moins une révolution » générale dans toute la machine, un accord heu- » reux entre le phyſique & le moral, &, ſi on peut » le dire, un *renforcement* & un *remontement* de » tous les reſſorts, de tous les mouvemens. Les » effets des ſpécifiques les plus décidés ſont ſujets » à ces lois ; ils ont lieu dans les maladies aiguës, » & plus encore dans les chroniques, qui ne ſont, » à les bien prendre, que des maladies aiguës » prolongées, des aiguës qui vont ſe préparant, » & que le temps va faire éclore.

» Le traitement des eaux minérales employées » à leur ſource, dit Bordeu, eſt, ſans contredit, » de tous les ſecours de la médecine, le mieux » en état d'opérer, pour le phyſique & le moral, » toutes les révolutions néceſſaires & poſſibles » dans les maladies chroniques : tout y concourt ; » le voyage, l'eſpoir de réuſſir, la diverſité des » nourritures, l'air ſurtout qu'on reſpire, & qui » baigne & pénètre les corps, l'étonnement où l'on » ſe trouve ſur les lieux, le changement de ſen- » ſations habituelles, les connoiſſances nouvelles » qu'on fait, les petites paſſions qui naiſſent dans » ces occaſions, l'honnête liberté dont on jouit ; » tout cela change, bouleverſe, détruit les habi- » tudes d'incommodités & de maladies auxquelles » ſont ſurtout ſujets les habitans des villes.

» On ne peut le nier, ils ſont tous plus ou moins » affectés de quelque paſſion qui tient en échec » les mouvemens de l'économie animale. Il ſeroit » permis de les comparer à des eſpèces de ſom- » nambules, dont les goûts pour les fonctions na- » turelles ſont diſtraits & mal dirigés, qui ne » reſpirent, n'entendent, ne voient & ne digèrent » qu'à demi, qui ſont perpétuellement preſſés, » tiraillés, irrités, & du côté de la tête, & du » côté du cœur & de celui de l'eſtomac ; qui ſont » ſans force, ſans ſommeil, ennuyés, épuiſés, en- » gorgés de ſucs étrangers à la ſanté, dans un » orage perpétuel ſur le fait des ſenſations, agi- » tés par des projets forcés, écraſés par des » pertes & des malheurs que leur exceſſive ſenſi- » bilité leur groſſit. Ces détraquemens habituels » de la partie ſenſible énervent les fonctions, » entretiennent & aggravent les maladies longues & » lentes ; elles les multiplient & les rendent rebelles » en ôtant le courage, l'eſpoir, la patience, cette » heureuſe indifférence, cette précieuſe inſenſi- » bilité qui font naître le bon ſens, la paix de » l'ame & la bonne ſanté. »

Bordeu, qui connoiſſoit bien d'ailleurs l'action énergique & indépendante des eaux minérales, ne pouvoit manquer de faire aux circonſtances acceſſoires qui fortifient cette action, une part trop étendue, ſes obſervations ayant été recueillies en grande partie ſur des malades qui appartiennent aux claſſes les plus élevées de la ſociété.

Du reſte, ſi la médecine a jamais dû paroître puiſſante, efficace & même impoſante dans ſes moyens de traitement, c'eſt dans l'adminiſtration des eaux minérales. Ce ne ſont plus des ſoins mi-

nutieux, des arcanes, des potions, des ſirops, en un mot, un appareil de formules, une réunion de ſecours renfermés dans les bornes de l'induſtrie pharmaceutique; c'eſt l'emploi en grand des reſſources mêmes de la nature, que l'on applique aux malades par tous les points, par toutes les voies de leur organiſation, ſous forme de boiſſons, de bains, d'étuves, de douches ou même de fomentations actives & prolongées ſur toute la ſurface du corps (dans les boues de Saint-Amand).

Le temps où une ſemblable médecine peut & doit être miſe en uſage, n'eſt pas ſans doute indifférent, ſoit que l'on conſidère ſon activité, ſoit que l'on conſidère ſeulement la ſituation des eaux minérales, qui ſont preſque toutes placées dans un climat un peu froid & dans le voiſinage des montagnes: ainſi on n'eſt plus arrêté, pour l'emploi de ces eaux, par des préjugés ſur les influences malfaiſantes & ſpécifiques de la canicule, mais on recommande de les ajourner, de les modérer ou de les ſuſpendre ſi la chaleur eſt trop forte, & on regarde d'ailleurs comme le temps le plus favorable à leur adminiſtration, la fin du printemps, l'été & le commencement de l'automne, en partageant cet intervalle, pour le plus grand nombre des eaux, en deux ſaiſons. Il ne ſera pas inutile de remarquer, d'une autre part, que le plus grand nombre des maladies qui font recourir aux eaux minérales, ſe rattachent à des altérations morbides, conſtitutionnelles ou habituelles, qui éprouvent au commencement du printemps, & même dès la fin de février, une tendance à s'exaſpérer ou à ſe montrer avec une apparence d'irritation & de turgeſcence, oppoſée à l'emploi d'une médecine auſſi efficace que les eaux minérales.

On recommande pluſieurs précautions hygiéniques aux perſonnes qui ſuivent le traitement des eaux. Je ne ſais ſi cette ſollicitude n'eſt pas un peu ſuperflue, la plupart de ces perſonnes ayant un penchant à l'hypocondrie, qui les engage ſouvent à porter trop loin ces précautions, ſans avoir remarqué, dans le cours de leur vie, qu'il eſt plus utile & plus ſûr d'habituer inſenſiblement ſon organiſme à ſe défendre lui-même par le bon uſage de ſes forces, que de réunir & multiplier autour de ſoi une foule de ſecours qui manquent rarement de ſe trouver en défaut, ſi l'oiſiveté & le luxe, pouſſés trop loin, ont laiſſé le principe de la vie ſans énergie & ſans réaction.

Toutefois nous ſommes loin de ne pas attacher beaucoup d'importance, pour les perſonnes qui prennent les eaux, à une grande ſobriété, à l'uſage des vêtemens de laine ſur la peau, aux frictions ſèches & avec une broſſe, aux moyens propres à prévenir la conſtipation. Nous attachons également beaucoup de prix pour les mêmes perſonnes, aux avantages que l'on peut retirer d'un exercice modéré, à pied ou à cheval, ſuivant l'état des forces & la nature des maladies, des occupations faciles & agréables, des diſtractions les plus propres à détourner des préoccupations mélancoliques, & auſſi éloignées des ennuis d'une dangereuſe oiſiveté, que des plaiſirs turbulens & des émotions tumultueuſes, dont le goût & l'habitude ſuivent trop ſouvent les malades à pluſieurs ſources d'eaux minérales.

Quant à la manière de prendre les eaux & aux détails pratiques que comprend leur adminiſtration journalière, on trouve dans chaque lieu des uſages que l'expérience & d'anciennes traditions ont établis. Nous dirons ſeulement ici, & d'une manière générale, qu'il faut avoir beaucoup de prudence dans cette adminiſtration, & préférer, parmi les manières de les boire, celles qui paroiſſent permettre aux eaux de paſſer plus facilement.

L'âge, le ſexe, la complexion individuelle, la nature de la maladie, mais ſurtout l'état particulier des organes de la digeſtion, apportent de grandes différences dans la manière de prendre les eaux, & dans les doſes qu'il eſt convenable de prendre.

Les verres ſont ordinairement de cinq à ſix onces, & on les renouvelle de demi-heure ou même de quart d'heure en quart d'heure, à la ſource, autant qu'il eſt poſſible, & quelquefois dans le lit, pour trouver dans le repos & une chaleur égale, une circonſtance propre à la faire paſſer avec moins de peine.

Les exemples d'un empreſſement mal entendu & d'une ſorte d'intempérance dans l'uſage des eaux ne ſont que trop fréquens parmi les malades, qui croient guérir d'autant plus vîte, qu'ils boivent davantage. Les médecins des établiſſemens les plus fréquentés ont eu ſouvent à ſe plaindre de cette inſubordination, & on ne pourroit, ſans injuſtice, leur attribuer les funeſtes effets qui en ont été la ſuite, ſurtout dans les cas de phlegmaſies chroniques ou d'engorgemens coïncidant avec ces inflammations, qui exigeroient la plus grande circonſpection & toute la délicateſſe de l'exploration médicale, pour l'emploi d'un moyen auſſi énergique; « & ce qu'il y a de ſingulier, dit » Bordeu à ce ſujet, dans ſes Lettres ſur les eaux » du Béarn, c'eſt que cette façon de penſer » s'étend chez le vulgaire le plus groſſier: j'ai vu » une femmelette qui, après avoir fait dix lieues à » pied, par un temps très-chaud, alla tout de » ſuite boire vingt ou vingt-cinq gobelets d'eau » minérale très-chaude & très-purgative; elle eut » une dyſſenterie des plus opiniâtres: une autre » ſe mit dans l'eſprit de plonger ſa tête dans un » bain très-chaud, & d'y reſter juſqu'à ce qu'elle » crachât le ſang. Combien n'y a-t-il pas de pau» vres gens qui crèvent pour ſe trop gorger » d'eau, qu'ils paient, diſent-ils, aſſez chèrement » pour en boire une bonne doſe!

» Il me ſemble qu'il ſeroit à propos que les ma» giſtrats attentifs réformaſſent des abus pareils; » pourquoi permettre que qui que ce ſoit prenne

» des remèdes ſans le conſeil d'un médecin ? J'ai » vu quelquefois avec compaſſion, les funeſtes » effets qu'ont produits la crédulité ou la forte » envie de guérir, chez des malades qui ſe ſe- » roient fort bien rétablis s'ils euſſent été traités » comme il faut. » (Bordeu, *Lettres ſur les eaux minérales.*)

L'effet des eaux, quelle que ſoit la manière de les employer, ſeroit beaucoup plus utile ſi les médecins qui les conſeillent, pouvoient avoir quelque jour des idées plus exactes ſur cette branche ſi importante de la thérapeutique.

Ce n'eſt pas ſeulement le degré, la nature de la maladie, toutes les particularités conſtitutionnelles du malade, qu'il faut prendre en conſidération dans l'uſage des eaux minérales : dans quelques cas, il faudroit en outre préparer, diſpoſer l'organiſation à leur effet curatif. Il en eſt du moins, je penſe, d'un agent auſſi puiſſant comme de certains médicamens très-énergiques : on ne peut, on ne doit pas, dans certaines circonſtances, les employer *ex abrupto* & d'emblée, & ſans avoir modifié profondément l'état des propriétés vitales : queſtion très-délicate, qui n'a peut-être encore attiré l'attention des praticiens, que pour le traitement de certaines dégénéreſcences de la ſyphilis, & qui pourroit s'étendre à quelques-unes des altérations morbides qui font recourir aux eaux minérales.

Certaines eaux, peut-être, produiſent un effet qui pourra diſpoſer à l'action de quelques eaux plus fortes & plus efficaces. Dans d'autres circonſtances, l'effet des eaux ſe trouve ſubordonné à une médication antérieure, à des traitemens altérant, antiſcorbutique, antiherpétique, antiſtrumeux, antiſyphilitique. Queſtions d'une haute & difficile pratique, qui ne peuvent être décidées que par des hommes qui joignent beaucoup de ſavoir à une expérience conſommée.

Dans tous les cas, on doit diſtinguer avec ſoin, dans l'action des eaux, l'effet immédiat ou direct, de l'effet ultérieur ou curatif. L'*effet immédiat* ou *direct*, auquel on n'a pas donné toute l'attention qu'il mérite, & qu'il faudroit conſidérer, ainſi que nous l'avons remarqué, indépendamment de ſes conſéquences curatives ; cet effet ſe manifeſte par une modification univerſelle des propriétés vitales, ou par des changemens particuliers dans les fonctions de différens organes. Ainſi, dans pluſieurs cas, le pouls devient plus fréquent ; il s'établit même, & progreſſivement, une eſpèce d'état fébrile, non morbide, qui ſe prolonge pendant quelque temps après la ſaiſon des eaux, ainſi que je l'ai obſervé chez des perſonnes qui revenoient des bains d'Aix en Savoie, de Barèges, du Mont-d'Or, &c. Dans d'autres cas, & dans le plus grand nombre de circonſtances, pour les eaux hydroſulfureuſes thermales, la peau, le tiſſu cutané, ſous-cutané, ſont vivement excités, ainſi que les organes urinaires & la membrane muqueuſe inteſtinale, ce qui va juſqu'à déterminer des éruptions, des ſueurs critiques, de l'augmentation dans la reſpiration cutanée ou pulmonaire, la ſécrétion des urines & des mucoſités inteſtinales.

Il n'eſt pas également ſans exemple de voir ſurvenir auſſi par l'action des eaux, une fièvre ſymptomatique, un embarras gaſtrique, une irritation qui pourroient rappeler ou augmenter une phlegmaſie chronique ; effets qui doivent néceſſairement faire modérer quelquefois, ou faire ſuſpendre le traitement ; on voit auſſi pendant l'uſage des eaux, des douleurs, des ſouffrances habituelles s'exaſpérer, ce qui ordinairement annonce une criſe favorable ; une ſenſation de froid, une impreſſion de peſanteur ſe manifeſter, ainſi que des vomiſſemens, des diarrhées, ſurtout à la fin du traitement ; des congeſtions ſanguines vers la tête, ou des contractions ſpaſmodiques dans différentes parties du corps, ſurtout pendant l'uſage des eaux ferrugineuſes (1).

L'effet curatif peut être quelquefois direct ou immédiat, lorſque les eaux s'appliquent ſous forme de bains, de douches, d'étuves, de boues, pour combattre les tremblemens aſthéniques partiels, une fauſſe ankyloſe, la roideur ou l'impotence qui ſuccèdent à certaines bleſſures, mais principalement aux plaies d'armes à feu, aux fractures, aux entorſes, aux luxations.

Dans le plus grand nombre des cas, l'effet curatif ne ſe manifeſte que progreſſivement ou conſécutivement, & comme une ſuite de la révolution qui s'eſt opérée par l'action des eaux. Souvent même, cet effet curatif n'eſt complet ou même ſenſible, qu'après pluſieurs ſaiſons. De plus longs détails ſeroient aſſurément ſuperflus ici ſur cette matière. L'article que nous lui avons conſacré, nous a offert pluſieurs difficultés, qu'il nous a été impoſſible de ſurmonter, mais ſur leſquelles nous croyons avoir ſuffiſamment appelé l'attention de MM. les médecins des principaux établiſſemens d'eaux minérales, à qui il appartient d'éclairer, par leur expérience, cette partie importante & encore ſi peu avancée de la thérapeutique. (J. L. M.)

Eaux minérales factices.

L'induſtrie de l'homme, qui eſt parvenu à contrefaire & à fabriquer en quelque ſorte de toute pièce dans ſes laboratoires, les vins les plus déli-

(1) Madame ***, à laquelle j'ai conſeillé pluſieurs fois ces eaux, pour combattre une névroſe abdominale aſſez grave, fut entièrement délivrée, pendant toute la ſaiſon des eaux, de tous les ſymptômes de cette maladie : ils furent remplacés par une douleur conſtante & parfois intolérable de la région de l'épigaſtre, avec impoſſibilité de prendre aucune eſpèce de nourriture pendant cinq à ſix jours, ſans éprouver d'ailleurs le plus léger ſentiment de foibleſſe ou d'indiſpoſition quelconque, par cette longue abſtinence.

cats & les plus recherchés, ne s'eſt pas appliqué avec moins d'activité & de ſuccès à l'imitation des eaux minérales les plus énergiques.

L'idée de cette imitation, que l'on fait remonter à Bacon, ne fut exécutée que par Venel, en 1755, pour les eaux de Seltz. Ce célèbre chimiſte penſa d'ailleurs à cette époque, que le gaz de ces eaux étoit de l'air condenſable : opinion, dit Fourcroy, qui étoit encore une erreur, tandis que le procédé de Venel étoit le premier pas aſſuré qui eût été fait parmi les hommes, pour l'imitation de ces produits de la nature.

Les travaux ſucceſſifs de pluſieurs chimiſtes célèbres, dont M. Duchanoy fit connoître les procédés & les découvertes, dans un ouvrage particulier, donnèrent beaucoup d'extenſion à la préparation artificielle des eaux minérales. On peut aſſurer, diſoit, au commencement du dix-neuvième ſiècle, un auteur que nous venons de citer, dans ſon rapport (1) à l'Inſtitut national, ſur les eaux minérales artificielles, fabriquées à Paris, par les ſieurs Nicolas, Paul & compagnie, ayant eu pour collaborateurs & pour ſucceſſeurs, MM. Tryaire, Jurine & Audeoud; « on peut aſſurer » que l'art d'imiter les eaux eſt pouſſé maintenant » au dernier degré, & que les chimiſtes habiles » dans les reſſources & les procédés de leur mani- » pulation, ne rencontrent plus d'obſtacles dans la » préparation de ces liquides. Auſſi les pharmaciens » inſtruits ont-ils répondu, depuis vingt ans, » dans ce genre de travail, aux vœux des méde- » cins aſſez éclairés pour ne pas ſe défier de l'art » chimique, & pour croire que cet art a trouvé » le ſecret de la nature. Dans les pharmacies bien » tenues, on fabrique des eaux de Seltz, de Sed- » litz, de Spa, de Balaruc, de Barèges; on les » fabrique plus fortes ou plus foibles que celles » de la nature; on les prépare au degré d'énergie » ou de douceur que les indications médicinales » réclament. Mais, outre que cette fabrication » ne peut avoir lieu avec la même facilité ou la » même certitude dans toutes les pharmacies, » parce que leurs emplacemens, les moyens mêmes » de ceux qui les dirigent, ne ſuffiſent pas tou- » jours pour remplir ce but, elle n'auroit jamais » pu acquérir cette généralité, cette grandeur » utile de ſes réſultats, capable de remplacer » l'uſage des eaux naturelles, & de fournir aux » beſoins des malades d'une grande & populeuſe » cité, ſi des hommes également habiles dans la » connoiſſance des procédés chimiques & de la » mécanique néceſſaire pour donner à ces derniers » toute l'extenſion, la promptitude & la ſimplicité » qu'exige une abondante production, n'avoient » conçu & exécuté le projet d'établir des ateliers » en grand, de véritables manufactures d'eaux mi- » nérales artificielles. Parmi quelques-uns de ces » établiſſemens, formés depuis quelques années » en France & à Paris, on doit ſurtout diſtinguer » celui qui vient d'être élevé au ci-devant hôtel » d'Uzez, rue Montmartre, par la ſociété de » M. Paul & compagnie (1).

» Ce chimiſte, qui a fabriqué les mêmes eaux » à Genève, avec un grand ſuccès, depuis » dix années, & qui, d'abord en ſociété avec » M. Goſſe, habile pharmacien de cette ville, » connu par pluſieurs travaux utiles, a débité par » année juſqu'à quarante mille bouteilles d'eau » de Seltz artificielle, a préſenté, dans la ſéance de » la claſſe du 26 brumaire dernier, ſur la fabrica- » tion des eaux minérales, un Mémoire dont nous » allons d'abord rapporter les principaux traits : » nous donnerons enſuite la deſcription des moyens » ingénieux que nous avons vus employer dans » l'établiſſement où ſe fait ſa fabrication. Nous » paſſerons de-là à l'examen des eaux artificielles » qui en réſultent; nous y joindrons quelques ob- » ſervations ſur leur nature & ſur leurs propriétés » comparées, quelques remarques ſur certaines » améliorations dont elles nous paroiſſent ſuſcep- » tibles; enfin, nous terminerons ce rapport par » les réſultats que les faits précédens nous auront » fournis, & par les concluſions que nous propoſe- » rons à la claſſe. »

Notice du Mémoire de M. Paul & compagnie.

« L'expoſition des avantages que Genève a » déjà retirés de l'établiſſement d'une fabrique » d'eaux minérales artificielles, fait depuis dix » ans dans ſon enceinte, forme la première partie » de ce Mémoire; à l'imitation ſimple de ces » eaux, par laquelle M. Paul a commencé, ont » ſuccédé des modifications dictées par les méde- » cins de cette ville, & ſurtout la préparation » d'eaux gazeuſes plus chargées que celles de la » nature. Cet établiſſement peut être regardé » comme une pharmacie pneumatique, en raiſon » de l'extenſion & de la variété des produits que » les propriétaires y ont ſucceſſivement ajoutés. On » n'apporte preſque plus à Genève d'eaux minéra- » les, & celles de la manufacture ont déjà été expor- » tées. Quarante à cinquante mille bouteilles de $\frac{3}{5}$ » de litre, en ſortent annuellement. Ce premier » ſuccès a engagé la ſociété à former un établiſſe- » ment pareil à Paris. On y prépare neuf eſpèces » d'eaux minérales artificielles. Les réſultats des » obſervations déjà faites ſur chacune de ces eſ- » pèces, ſe réduiſent aux données ſuivantes :

(1) Au nom d'une commiſſion compoſée du rapporteur (Fourcroy), & de MM. Pelletan, Portal, Chaptal & Vauquelin.

(1) Cet établiſſement a été tranſporté depuis, avec de nouveaux développemens, dans la rue Saint-Lazare, où il eſt devenu ſi juſtement célèbre, ſous le nom d'*établiſſement pour les eaux minérales factices de Tivoli*, dirigé aujourd'hui par MM. Jurine & Audeoud.

» 1°. Le

» 1°. Les eaux de Seltz ont été utilement employées dans les catarrhes, les rhumatiſmes, » l'aſthme, les maladies bilieuſes & putrides; elles » agiſſent comme diurétiques & antiſeptiques, » même à l'extérieur. Elles réuſſiſſent dans les » ſpaſmes de l'eſtomac; elles facilitent la digeſtion; on les boit avec du ſirop, du lait, du vin. » Le ſieur Paul les prépare de deux manières, » relatives à l'extraction de l'acide carbonique: » dans l'une il eſt dégagé de la craie par l'acide » ſulfurique; dans l'autre il eſt ſéparé par le feu. » Le premier donne à l'eau une âpreté due à la » petite portion de l'acide ſulfurique, & une propriété irritante. Le ſecond ne communique rien » de ſemblable à l'eau, & permet de l'adminiſtrer » dans les maladies où l'irritation ſeroit à craindre. » Il fabrique de plus, avec l'un ou avec l'autre de » ces gaz, des eaux de Seltz fortes ou foibles, ſuivant la proportion d'acide qu'il introduit.

» 2°. Les eaux de Spa, chargées, comme celles de » Seltz, d'une grande proportion d'acide carbonique, ſont diſtinguées par la préſence du fer » qu'on y ajoute: aux propriétés des premières, » elles réuniſſent la qualité tonique & ſtomachique » de ce métal.

» 3°. Les eaux alcalines gazeuſes, très-recommandées en Angleterre dans la gravelle & le » calcul, apportent en effet, dans les douleurs qui » accompagnent l'un & l'autre de ces maux, » un ſoulagement très-marqué qui pourroit être » attribué, ſuivant les auteurs du Mémoire, à la » qualité diſſolvante que ces eaux communiquent » aux urines. Ils les croient propres à remplacer » l'alcali cauſtique & le remède de Stephens. Les » malades doivent en prendre tous les matins, » deux ou trois verres, coupés avec le lait.

» 4°. Les eaux de Sedlitz, les plus faciles à » imiter, ont les propriétés purgatives & fondantes parfaitement ſemblables à celles de la » nature.

» 5°. Les eaux oxygénées contenant à peu » près la moitié de leur volume de gaz oxygène, » ſans ſaveur particulière, & que le ſieur Paul a le » premier fabriquées d'après les vues des médecins » de Genève, ont répondu parfaitement à leur attente & méritent la plus grande attention de la part » des gens de l'art; elles raniment l'appétit & les » forces, excitent les urines, rappellent les règles, » calment les ſpaſmes de l'eſtomac & les accès » hyſtériques. Le *Journal britannique* contient une » ſuite intéreſſante d'obſervations ſur leurs bons » effets.

» 6°. Les eaux hydrogénées contenant le tiers » environ de gaz hydrogène, ſont calmantes, » utiles dans les fièvres avec quelques ſymptômes » inflammatoires, diminuant alors la fréquence » du pouls, dans les douleurs des voies urinaires, » dans quelques affections nerveuſes & dans les » inſomnies.

» 7°. Les eaux hydrocarbonées ne diffèrent » pas eſſentiellement des précédentes.

» 8°. Les eaux hydroſulfureuſes préparées avec » le gaz hydrogène, mêlé de gaz hydrogène ſulfuré en petite quantité, ont l'odeur & le goût » d'œufs pourris, & reſſemblent aux eaux thermales ſulfureuſes; elles ſont diaphorétiques, » fondantes, réſolutives, très-avantageuſes dans » les obſtructions, les jauniſſes, les affections du » méſentère. On peut les varier beaucoup par la » proportion du gaz. Leur uſage extérieur mérite » autant d'attention de la part des médecins, que » leur emploi à l'intérieur: chargées de beaucoup » de gaz hydrogène ſulfuré, elles deviennent précieuſes en lotions & en bains, dans les maladies » ſoriques: en douches, elles réuſſiſſent dans les » ulcères de mauvais caractère; elles remplacent » très-avantageuſement l'uſage des eaux thermales » pour les malades dont les moyens ne permettent » pas des voyages diſpendieux.

» Les auteurs du Mémoire le terminent par » deux conſidérations également importantes: » l'une a pour objet le point de vue économique, » l'argent exporté pour le prix des eaux, retenu » en France, & celui des étrangers, attiré dans notre » pays; l'autre eſt relative aux réſultats utiles à la » ſcience, que les procédés employés à la fabrication des eaux leur paroiſſent ſuſceptibles de » fournir. Telle eſt la ſubſtance du Mémoire préſenté à l'Inſtitut: il eſt écrit avec la ſimplicité » & la préciſion qui conviennent à un pareil » ſujet. »

Procédés ſuivis pour la fabrication artificielle des eaux: deſcription de l'établiſſement où on les prépare, &c. &c.

« La commiſſion, ſur l'invitation de la compagnie de M. Paul, s'eſt tranſportée dans l'atelier où l'on prépare ces nouvelles eaux artificielles, & qui eſt ſitué maiſon d'Uzez, rue » Montmartre. Elle a d'abord été frappée de la » ſimplicité des appareils, de l'ordre qui règne » dans les diſpoſitions reſpectives, des moyens » ingénieux employés pour ſe procurer l'eau, pour » la filtrer entre le premier réſervoir & celui d'où » elle eſt puiſée pour être minéraliſée, de la perfection des machines pour obtenir les gaz & ſurtout l'acide carbonique, ſoit par la calcination » du carbonate de chaux, ſoit pour ſon dégagement par le moyen de l'acide ſulfurique, & » ſurtout du mécaniſme rapide par lequel les gaz » ſont comprimés & condenſés dans le liquide qui » les reçoit. Partout elle a reconnu les reſſources » d'une mécanique éclairée, aſſociées à l'exactitude des procédés chimiques: partout elle a été » frappée de la différence qui exiſte entre cette » fabrication en grand & la petiteſſe, on pourroit » même preſque dire la meſquinerie des pra-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 170 sur 787

» tiques employées juſqu'à préſent, pour la pré-
» paration de ces liquides. Les machines de l'ate-
» lier que nous décrivons, ſont diſpoſées de ma-
» nière à fabriquer à la fois pluſieurs centaines
» de litres d'eaux minérales, & à leur donner la
» plus forte comme la plus uniforme énergie.

» L'auteur de ces procédés & de ces manipu-
» lations utiles, entièrement au courant de toutes
» les variétés d'appareils employés dans les labo-
» ratoires français, pour découvrir & montrer
» toutes les propriétés des fluides élaſtiques & leur
» influence ſur les phénomènes chimiques de la
» nature, ſemble avoir conſacré l'enſemble de ces
» machines à des recherches exactes; tant il a mis
» de ſagacité dans l'invention & de préciſion dans
» l'exécution de ſes moyens ! Sans vouloir décrire
» ici en détail les machines employées dans l'ate-
» lier de fabrication des eaux, machines dont l'au-
» teur deſire réſerver la connoiſſance à ſa com-
» pagnie, ſurtout par rapport au mécaniſme de
» compreſſion, qui fait le principal appareil de
» ſon invention, & qui nous eſt reſté caché : la com-
» miſſion croit devoir au moins donner une idée
» générale des principaux procédés mis en uſage
» dans cet atelier, afin de faire connoître à la
» claſſe les ſoins & les lumières qui dirigent cette
» importante fabrication : ce qu'elle va entendre
» ſuffira pour en faire juger le mérite & l'avantage,
» mais ne ſuffira pas pour en permettre ou en dicter
» l'exécution. La commiſſion remplira donc ainſi
» & ce que la claſſe attend d'elle, & ce qu'elle
» doit à l'auteur du mécaniſme dont le réſultat
» l'occupe.

» Deux genres d'appareils également ſimples,
» ingénieux, & pouſſés juſqu'à une perfection qui
» deviendra très-utile, même dans nos labora-
» toires de recherches, ſont deſtinés à l'extrac-
» tion & au dégagement des gaz, l'un pour
» ceux que le feu doit développer, l'autre pour
» les fluides dégagés par l'efferveſcence. Le pre-
» mier eſt un cylindre métallique traverſant un
» fourneau, & muni à ſes deux extrémités de
» tous les ajutages néceſſaires, ſoit pour voir ce
» qui ſe paſſe dans ſon intérieur à tous les temps
» de l'opération, ſoit pour recueillir, tranſporter,
» meſurer, laver & purifier les gaz une fois
» dégagés. La vue & la marche de cet appareil
» montrent à l'obſervateur tout ce que la chimie
» moderne a imaginé de plus exact & de plus utile
» pour l'extraction & la connoiſſance des fluides
» élaſtiques. De l'extrémité de cet appareil, ſéparé
» en deux par une cloiſon, & offrant d'un côté
» le fourneau & le cylindre, de l'autre les réci-
» piens munis de tout ce qui aſſure le recueille-
» ment, la meſure & la purification des gaz;
» partout des tuyaux mobiles, que l'on peut alon-
» ger, raccourcir, élever, deſcendre, diriger à
» volonté, & qui portent les gaz dans une pompe
» d'où ils ſont refoulés dans des tonneaux ſolides,
» où la diſſolution dans l'eau filtrée, qui arrive
» d'un autre atelier voiſin, par une conduite par-
» ticulière, s'opère à l'aide de la preſſion & de
» l'agitation. Ce premier appareil eſt appliqué à
» l'extraction des gaz acides carbonique, oxy-
» gène & hydrogène.

» Le ſecond genre d'appareil, conſacré aux dé-
» veloppemens des fluides élaſtiques par l'effer-
» veſcence, eſt encore plus ſimple que le premier.
» Quoique ſemblable à ce que l'on connoît déjà
» dans nos laboratoires, & conſiſtant en un vaſe
» muni de tubes & de robinets, le ſieur Paul
» y a porté une perfection, une ſimplicité, une
» commodité, qui rendent cette opération &
» plus facile, & plus prompte, & plus ſûre qu'elle
» ne l'a encore été juſqu'ici. Sa fabrication eſt ſi
» exacte, qu'il ne ſe perd rien; que tout le gaz
» eſt recueilli; que les matières en efferveſcence
» ne ſe bourſoufflent jamais aſſez pour arriver
» juſque dans la première eau traverſée par le
» gaz; que tout, juſqu'au temps & à l'eſpace, eſt
» employé à profit. Le mécaniſme qui produit cet
» effet, eſt en même temps d'une ſimplicité qui
» étonne, & qui annonce dans ſon auteur une
» grande habitude des procédés, & une con-
» noiſſance auſſi profonde des inconvéniens re-
» connus dans les machines uſitées, que de ce qui
» reſtoit à y ajouter. Le gaz fourni par ce pro-
» cédé eſt aſpiré par la même pompe, & porté
» dans les mêmes tonneaux de diſſolution, que
» celui qui eſt le produit du feu.

» Quant à la machine de compreſſion, dont la
» ſtructure & le mécaniſme ne nous ont point été
» communiqués, & dont l'auteur & ſa compagnie
» ſe réſervent entièrement le ſecret, nous nous
» contenterons de dire qu'elle remplit ſon but de
» la manière la plus deſirable, puiſque les eaux
» gazeuſes diverſes, fortes ou foibles, que nous
» avons vu préparer, contiennent plus de fluides
» élaſtiques, même de ceux que l'on fait n'être
» pas diſſolubles dans l'eau, au moins ſans preſ-
» ſion, que toutes celles que l'on a fabriquées juſ-
» qu'aujourd'hui.

» Nous avons vu préparer en moins de deux
» heures, deux petits tonneaux d'eau de Seltz, ſoit
» avec le gaz acide carbonique extrait par le feu,
» ſoit avec le même gaz retiré par l'acide ſulfu-
» rique. Cette opération, ſimple dans toutes ſes
» parties, n'entraîne ni difficulté, ni irrégularité,
» ni perte de temps. La propreté la plus grande
» règne dans toute ſa continuité. Les matières ſalines
» & fixes, qui doivent faire partie de quelques-unes
» de ces eaux, & ſurtout de celles de Seltz, de
» Sedlitz, de Spa, &c., ſont placées toutes doſées,
» bien mêlées & en poudre fine, dans chaque
» bouteille, avant de remplir celle-ci de l'eau
» gazeuſe, au moment où l'on va la tirer du ton-
» neau de fabrication : l'art même de tirer le liquide
» gazeux de ces tonneaux, eſt auſſi perfectionné
» qu'il peut l'être. Le ſifflement & le bruit, ainſi
» que la fracture de quelques-unes de ces bou-

» teilles, à l'inſtant où l'on y enfonce le bouchon, » annonce aſſez que l'eau gazeuſe y eſt ſurchargée » de ce gaz, & que, malgré la perte inévitable qui » s'en fait, le liquide en contient beaucoup plus » qu'aucune eau artificielle n'en a contenu juſ- » qu'ici. » (*Inſtitut national des arts, extrait des regiſtres de la claſſe, ſéance du 21 frimaire an 8.*)

Telle étoit la manière de s'exprimer de Fourcroy, au commencement du dix-neuvième ſiècle, ſur la grande manufacture des eaux minérales factices de l'hôtel d'Uzez, plus connue aujourd'hui ſous le nom d'*établiſſement de Tivoli*. On avoit ſuivi, pour la fabrication de ces eaux, les réſultats des belles analyſes de Bergman & de quelques analyſes plus récentes, opérées à la demande de la compagnie Paul, par M. Vauquelin.

Ces eaux, à l'époque du rapport, ſe bornoient aux eaux de Seltz & de Spa, fortes & foibles; l'eau de Sedlitz & pluſieurs eaux hydrocarbonées, & des eaux hydroſulfurées foibles & hydroſulfurées fortes. On y a joint dans la ſuite, & d'après les données fournies par les meilleures analyſes, l'eau de Vichi, l'eau de Buſſang, de Pyrmont, les eaux de Vals, de Contrexeville, de Balaruc, de Plombières, de Barèges, & enfin l'eau ſulfureuſe de Naples, ſi active, ſi efficace, lors même qu'elle n'eſt qu'imitée, & qui paroît devoir ſes propriétés à la réunion de l'acide hydroſulfurique & de l'acide carbonique, dans une même eau minérale. La compagnie Paul ne ſe borna point à ces différentes fabrications, dont l'idée étoit priſe dans la nature; elle compoſa auſſi, & pour répondre à des indications particulières, l'eau oxygénée, l'eau hydrogénée, l'eau alcaline gazeuſe.

On pourroit regarder encore comme une eſpèce d'eau minérale nouvelle, l'eau de Seltz douce ou préparée avec l'acide carbonique extrait par le feu, & qui n'eſt point ſtyptique, ſtimulante comme celle qui eſt fabriquée par l'acide carbonique dégagé par effervescence.

Le ſavant rapporteur, dont nous empruntons en grande partie les remarques dans cet article, s'étoit fait de l'eau oxygénée une idée trop favorable, & qui ne s'eſt point réaliſée, ni dans la médecine pneumatique, ni dans les applications que l'on croyoit pouvoir faire de cette découverte, aux arts & à l'agriculture. Les rédacteurs de la *Bibliothèque britannique* avoient partagé ces flatteuſes eſpérances, & publièrent, pour les appuyer, les obſervations de Cruikshank, de Rollo, de Beddoes, qui n'ont pas été confirmées. Fourcroy n'attachoit pas, avec raiſon, la même importance à l'eau hydrogénée. Quant à l'eau alcaline gazeuſe, que l'on continue de trouver à l'établiſſement de Tivoli, elle ne paroît avoir été préparée que dans le deſſein de reproduire exactement l'eau méphytique alcaline de Home, ſi recommandée en Angleterre par Ingen-Houtz, dans le traitement des affections calculeuſes, quoique, ſuivant l'auteur du rapport, on ne puiſſe guère leur accorder la propriété qui leur eſt attribuée, ſavoir, de diſſoudre les calculs, dont le plus grand nombre, en effet, eſt formé par de l'acide urique, ou par du phoſphate de chaux, qui ne peuvent être attaqués par un carbonate alcalin.

Depuis le rapport de MM. les commiſſaires de l'Inſtitut, l'établiſſement des eaux minérales factices de M. Paul & compagnie s'eſt continuellement agrandi & perfectionné : il n'a plus ſeulement aujourd'hui pour objet la préparation & la diſtribution des eaux minérales qui doivent être employées en boiſſons; il renferme, en outre, des bains compoſés avec les mêmes eaux, ou avec des eaux plus énergiques, des appareils pour les bains de vapeurs ſèches ou humides, des bains de vapeurs à l'oriental, des douches ſous toutes les formes (douches ordinaires, douches en arroſoir), bains d'immerſion, bains par ondée, douches dites *aſcendantes*.

Le rapport dont nous avons parlé, celui de la Société de médecine de Paris, les rapports ſucceſſifs de l'inſpecteur du Gouvernement, ont fait ſuffiſamment connoître cette grande & nouvelle branche de l'induſtrie françaiſe, & l'on voit, en les parcourant, qu'un grand nombre d'affections diverſes ont été traitées avec autant de ſuccès qu'elles auroient pu l'être aux eaux minérales naturelles les plus renommées.

Il ſe préſente maintenant une queſtion qu'il ſeroit important de traiter, & dans l'intérêt de la ſcience, & dans celui de l'humanité. Les eaux minérales factices offrent-elles, relativement à la médecine, une imitation exacte des eaux naturelles, & ſurtout de quelques eaux, dont l'activité n'eſt pas ſuffiſamment expliquée par le réſultat de leurs analyſes, telles que celles de pluſieurs ſources de Vichi, celles de Plombières, du Mont-d'Or, de Spa? Nous ſommes bien loin de partager dans la manière de décider une pareille queſtion, l'opinion de Bergman & de Fourcroy; ſans doute le nouvel établiſſement d'eaux minérales préſente un grand appareil de reſſources à la médecine : « En effet, ce ne ſont plus les petits » moyens ordinaires des laboratoires de chimie, » ce n'eſt plus une expérience reſſerrée & gênée en » quelque ſorte par d'autres expériences; c'eſt une » véritable pharmacie pneumatique, une manu- » facture où les mêmes obſervations faites avec » beaucoup de ſoin, & en grand, conduiſent conſ- » tamment à un réſultat identique. Enfin, cette » préparation d'eaux minérales artificielles faites » aſſez en grand pour en fournir à un grand nom- » bre d'individus à la fois, eſt propre à créer pour » Paris & pour la France une nouvelle branche » d'induſtrie utile tout à la fois aux habitans, par » les médicamens qu'elle leur fournit, au com- » merce, par les ſommes dont elle prévient l'ex- » portation, par les ſommes qu'elle doit attirer

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 172 sur 787

» de l'étranger, & enfin, à la proſpérité nationale, » par les produits de tous genres qu'elle y fait » naître. »

Nous ſouſcrirons ſans héſiter à ces éloges, mais nous ne dirons point avec Fourcroy, qui malheureuſement étoit trop étranger aux queſtions de médecine pratique, que M. Paul & compagnie ont parfaitement rempli l'objet qu'ils s'étoient propoſé, celui de fournir à la médecine des médicamens comparables, & ſouvent même ſupérieurs aux eaux minérales naturelles. Sans doute les eaux de Seltz ou quelques autres eaux acidules gazeuſes, les eaux de Sedlitz, quelques eaux hydroſulfureuſes froides, peuvent être fabriquées dans nos laboratoires juſqu'à un certain point; mais comment imiter les eaux ſalines thermales, celles de Vichi, par exemple, de Plombières, qui ont une ſi grande efficacité ſur les lieux mêmes où on les prend, tandis que les eaux artificielles que l'on déſigne ſous le même nom, ne peuvent leur être comparées ſous ce rapport? Les commiſſaires de l'Inſtitut n'ont pas même ſpécifié dans leur rapport, relativement aux eaux de Vichi, quelle étoit la ſource dont on avoit analyſé les eaux pour les imiter, & l'on ſait cependant combien ces eaux ſont différentes, combien celles de la ſource dite *de la grande grille* agiſſent plus puiſſamment que celles de la ſource dite *de l'hôpital*, & combien celles des *Céleſtins* ont peu d'analogie avec les deux premières.

L'établiſſement des eaux minérales factices de Tivoli, en le conſidérant ſous ſon véritable point de vue, doit être enviſagé comme un vaſte enſemble de moyens thérapeutiques; il a ſon objet particulier, & répond aux intentions des médecins pour pluſieurs indications ſpéciales; il peut convenir même, ou réuſſir, dans le traitement de quelques maladies qui ont réſiſté à l'action des eaux minérales naturelles (pluſieurs affections herpétiques très-invétérées), ſans pouvoir toutefois n'être comparé que d'une manière très-éloignée, aux ſources juſtement renommées de Vichi, de Spa, du Mont-d'Or, de Barèges, de Cauterets, de Plombières, &c.

Le dégagement très-conſidérable de l'acide hydroſulfurique, qui s'opère dans l'emploi de pluſieurs eaux minérales factices, préſente en particulier, dans le traitement des maladies cutanées, des avantages que l'on ne rencontreroit peut-être pas dans les eaux minérales naturelles hydroſulfureuſes. On adminiſtre dans les établiſſemens dont nous parlons, le ſoufre en vapeurs, le cinnabre: moyens que l'on a utilement employés dans le traitement de certaines paralyſies, d'impotences rhumatiſmales très-invétérées, de dartres non moins opiniâtres, & de ſyphilis dégénérée & conſtitutionnelle. (*Voyez* VAPEURS (Bains de).)

(L. J. M.)

MINES. (*Fodinæ.*) On déſigne ſous ce nom pluſieurs excavations ſouterraines, dans l'intérieur deſquelles différens ouvriers ſont employés pour en retirer diverſes eſpèces de métaux, & quelques foſſiles non moins importans dans l'économie ſociale. Nous pourrions conſidérer ce qui concerne les mines, d'abord ſous le point de vue de leur hiſtoire naturelle, & enſuite ſous le rapport de leur inſalubrité pour la claſſe particulière des artiſans qui s'y trouvent renfermés. Le premier point de vue, ſans être entièrement étranger aux études de la médecine, nous écarteroit trop de notre objet particulier, pour qu'il nous ſoit poſſible de nous y arrêter. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie.*) Nous dirons ſeulement ici, & ſous forme de digreſſion, que la température des mines, qui vient d'attirer tout récemment l'attention des phyſiciens d'une manière toute particulière, paroît répondre à leur profondeur: l'idée d'un *feu central* avoit déjà porté de Mairan & Buffon à différentes recherches ſur la température des excavations les plus profondes de la terre, comparée à celle de ſa ſurface.

Le beau travail de M. Fourier, ſur la chaleur, l'a ramené ſans aucun intérêt de théorie ou de ſyſtème, vers les mêmes objets de ſpéculation. Pluſieurs obſervations ont été faites en même temps avec beaucoup d'exactitude dans différens lieux; & d'après l'enſemble de leurs réſultats, il eſt difficile de ne pas convenir que les températures en tous les lieux ſont conſtantes, à chaque profondeur un peu conſidérable, mais qu'elles augmentent à meſure que l'on deſcend.

Ainſi, à une profondeur de 433 mètres dans les mines de Giromagny, le thermomètre centigrade s'eſt trouvé à 22°,7, tandis qu'il s'élève ſeulement à 12°,5, à la profondeur de 101 mètres dans les mêmes mines.

Dans une autre mine, dans celle de Kühſchacht, qui eſt regardée comme la plus profonde des mines de Fryberg, le thermomètre s'eſt trouvé à 16°,3, à une profondeur de 271 mètres, lorſqu'il ne marquoit que 2°,5 centig. en plein air, en dehors de la mine; enfin, des réſultats analogues ont été préſentés dans la mine Jungbohebirke, qui a été exploitée juſqu'à une profondeur de 350 mètres, dans celles de Huelgoat de Cornouailles, ainſi que dans les principales mines de la Nouvelle-Eſpagne, d'après les obſervations de M. le baron de Humboldt (1).

Les mines ont été, chez pluſieurs nations modernes, l'objet d'une induſtrie très-active & très-développée: telles ſont les mines de la Saxe, de la Bohême, de la Hongrie, de tout le nord de l'Europe en général, de la Suède & de la Ruſſie en particulier, où les ordonnances qui concernent l'exploitation des mines, forment une partie eſſentielle de la légiſlation. Malheureuſement ces

(1) Voyez *Annales de chimie*, tom. XIII, pag. 183.

travaux ont eu bien plutôt pour objet le plus grand parti que l'on pouvoit tirer des mines, que les moyens qui ont pour but d'en diminuer l'insalubrité.

Cette insalubrité, les dangers de tout genre auxquels se trouvent exposés les infortunés mineurs, surpassent peut-être tout ce que l'on pourroit imaginer.

Cette insalubrité, ces périls sont communs à presque toutes les mines, & plusieurs appartiennent en outre en particulier, à quelques mines, telles que celles d'arsenic, de mercure, de charbon de terre, &c.

La respiration, les fonctions de la peau sont continuellement menacées & troublées dans la plupart des mines; tous ceux qui les ont visitées, s'accordent sur la profonde altération de l'air dans les plus grandes excavations; ce qu'on appelle *l'airage* en terme de mineurs, a pour objet, afin de corriger cette altération, de multiplier & de disposer le plus convenablement possible les *percemens*, de les établir en ligne droite autant qu'il est possible, & de tenir enfin sur le haut des puits, une espèce de brasier, pour produire un courant d'air de bas en haut.

Pour se faire une idée du degré auquel l'industrie humaine est arrivée dans ces précautions, il faut visiter les principales mines d'Angleterre, mais surtout celle de Newcastle, où les machines à vapeurs & toutes les ressources de la mécanique pratique la plus avancée ont été employées pour rendre l'exploitation des mines le plus productive & le moins insalubre qu'il étoit possible (1).

D'autres dangers menacent les mineurs, non-seulement par l'humidité du milieu dans lequel ils vivent, mais encore par l'afflux des eaux pluviales, au milieu desquelles ils seroient souvent inondés, si de grands efforts n'étoient pas continuellement employés pour détourner ces eaux par des *galeries d'écoulement*, ou pour les épuiser par différens procédés très-pénibles.

On est en outre exposé, dans les mines, à l'action de plusieurs émanations nuisibles & de plusieurs gaz délétères. Les simples exhalaisons ou vapeurs sont moins dangereuses, en général, que les gaz dont nous parlons. Quelques-unes néanmoins ont occasionné les plus grand désastres : telles sont les vapeurs appelées par les mineurs le *feu brisou* ou *terrou*, le *ballon*, la *mouphète* ou *pousse*.

Le *feu brisou* se dégage avec sifflement des souterrains; il paroit dans les mines sous la forme d'une toile d'araignée, & s'allume avec une violente explosion s'il se trouve en contact avec la lampe des mineurs. Pour prévenir un semblable effet, un homme enveloppé de linge mouillé, & portant, au bout d'une longue perche, une torche allumée, descend dans la mine, se couche à plat ventre, & enflamme la vapeur en lui présentant sa lumière du plus loin qu'il lui est possible.

Le *ballon* consiste dans une espèce de globe formé par une vapeur circonscrite, & suspendue dans l'atmosphère : aussitôt que les ouvriers aperçoivent ce phénomène, ils prennent la fuite; & si le ballon crève avant qu'ils aient eu le temps de se sauver, ils sont tous ou presque tous frappés de suffocation.

La *mouphète* ou *pousse* éteint les lumières, & les mineurs sont avertis de sa présence à cette propriété. Lorsque son action est très-légère, elle occasionne une toux convulsive qui peut être suivie d'une pneumonie chronique, & de la consomption qui en est l'effet nécessaire, lorsque cette maladie n'est pas traitée par des moyens convenables. Si cette même action est plus forte, elle occasionne une asphyxie, à la suite de laquelle on vomit des matières noirâtres & sanguinolentes.

La plupart des gaz délétères qui rendent le séjour des mines si dangereux, ne s'y trouvent pas habituellement, mais s'y dégagent tout-à-coup, comme dans les fosses d'aisance, lorsque les ouvriers viennent à communiquer, par leur travail, avec d'anciens puisards, ou lorsqu'ils brisent des substances dont peuvent se dégager des vapeurs meurtrières.

La plupart de ces gaz délétères, sont le gaz acide carbonique, le gaz oxyde de carbone, le gaz hydrogène carboné, le gaz hydrogène sulfuré. Souvent les ouvriers, surpris par leur dégagement subit, sont frappés de mort avant qu'il soit possible de leur donner le moindre secours : dans le cas contraire, on cherche à les sauver, en les arrosant d'eau & de vinaigre, ou en les enveloppant à l'air libre, suivant un usage adopté en Angleterre, de houille mouillée : procédé que sans doute on pourroit rendre plus utile & mieux adapté à une situation aussi dangereuse.

Plusieurs autres causes de souffrances ou d'insalubrité menacent encore la santé des ouvriers qui travaillent dans les mines; différentes matières corrosives, irritantes, se portent souvent sur les jambes, sur les mains, sur les yeux, & occasionnent des plaies ou des ulcères qu'il est difficile de guérir. Les insectes dont parle Agricola, que l'on a appelés *les lucifuges*, & qui se trouvent plus particulièrement dans les mines d'argent, ne sont guère moins incommodes & moins nuisibles. Ce que Galien raconte de la caverne de Chypre, porte à la regarder comme une mine de vitriol.

Du reste, l'industrie humaine a opposé plusieurs moyens de défense à ces nombreux fléaux qui menacent la santé des mineurs; nous en avons déjà indiqué quelques-uns. Les Anciens donnèrent assez d'attention à cette partie de l'hygiène publique; on connoît, d'après Jules Pollux, leurs gantelets & leurs bottines, pour défendre les ouvriers d'un grand nombre d'irritations mécani-

(1) Voyez *Bibliothèque universelle de Genève*, 1817 & 1818.

ques. Pline a parlé en outre de différens masques de verre dont ils faisoient usage pour se préserver des émanations les plus dangereuses.

Les onctions huileuses, les masques d'éponges mouillées, proposés par M. Josse pour les vidangeurs & pour tous les ouvriers qui travaillent au milieu des matières les plus dangereuses, offriroient de grands avantages dans l'intérieur de plusieurs mines.

Dans plusieurs des mines très-profondes, on a eu recours, pour purifier l'air, à une flabellation très-forte, à différens moyens de ventilation, & même à des fumigations préparées avec le nitre : on a cherché aussi à boucher avec de la terre glaise, les fissures qui pouvoient laisser passer les émanations nuisibles. On sent aisément tout le parti que l'on pourroit tirer d'une distribution des mineurs suivant leur santé ou leurs forces, & de l'usage de vêtement ou de chaussure imperméable dans plusieurs mines.

La lampe proposée récemment par M. Davy, & qu'il appelle *lampe de sûreté*, a pour objet de prévenir les détonations qui sont quelquefois si redoutables dans l'intérieur des mines.

Plusieurs autres mines réunissent à la plupart des dispositions nuisibles que nous venons d'indiquer, des causes particulières d'insalubrité qui résultent de leur nature, ou que l'on doit attribuer au dégagement de certains gaz, sur la composition desquels nous sommes encore très-peu avancés. Nous placerons au premier rang les mines d'arsenic (*voyez* ARSENIC), les mines de cuivre, de mercure, de plomb. (*Voyez* ces différens mots.)

Les mines de houille ou de charbon de terre présentent aussi quelques causes particulières d'insalubrité très-actives. Les ouvriers qui s'y trouvent employés, sont continuellement placés dans l'atmosphère la plus insalubre & au milieu de molécules pulvérulentes, qui salissent, embarrassent leur peau, irritent leurs poumons ; ce qui occasionne, pour cette classe d'artisans, les nombreuses maladies qui dépendent d'une altération grave & prolongée de la respiration & de la perspiration.

Une nouvelle maladie s'est manifestée en outre au mois de germinal an 11, sur tous les ouvriers qui se trouvoient dans la galerie d'une mine de charbon de terre, exploitée à Fresnes près Condé, située comme les autres à 120 toises au-dessus du sol, & ne paroissant en différer par aucune particularité remarquable. L'atmosphère de ce souterrain a une température de dix-sept à vingt degrés au thermomètre de Réaumur. Les lumières y brûlent avec moins de vivacité, & l'on y respire difficilement ; le charbon qu'on en retire exhale une odeur sulfureuse très-marquée ; les eaux qui filtrent à travers la mine sont transparentes, mais un peu jaunâtres, & produisent une espèce d'érysipèle ou plutôt d'érythème, lorsque quelques gouttes de cette eau se trouvent appliquées sur la peau. Lorsque les ouvriers, qui jusqu'alors n'avoient rien éprouvé de particulier, ressentirent différens symptômes de maladies très-graves, plusieurs d'entr'eux vinrent les uns après les autres consulter le médecin de l'établissement : ces malades avoient une grande difficulté de respirer, des coliques fort douloureuses, un mal de tête, des palpitations, une prostration effrayante ; le pouls étoit petit, accéléré, le ventre météorisé, mais insensible au toucher.

Ces différens symptômes augmentèrent bientôt de la manière la plus alarmante, & lorsqu'enfin ils étoient calmés, après dix ou quinze jours de souffrance, ces malheureux ouvriers n'étoient pas complétement guéris, & passoient d'un état aigu, à une maladie chronique très-grave. Cette influence désastreuse se prolongea, malgré plusieurs travaux qui furent entrepris pour assainir la galerie où elle avoit lieu ; cette galerie fut alors fermée, mais plusieurs ouvriers qui avoient été exposés à ces émanations, & qui d'abord ne paroissoient pas en avoir ressenti les funestes effets, tombèrent malades trois & quatre mois après avoir été soumis à cette influence, en éprouvant toutefois des symptômes moins violens que ceux qui viennent d'être décrits. Quatre de ces nouveaux malades furent conduits à l'hospice de perfectionnement de l'école de Paris, qui déjà avoit été consultée, & dont l'instruction n'avoit eu aucuns résultats utiles jusqu'à cette époque (1). M. le professeur Hallé, auquel l'observation & le traitement d'une maladie aussi intéressante furent confiés, a rendu compte de cette tâche aussi délicate que difficile, dans un rapport que nous nous empresserons d'employer en grande partie.

Lorsque ces ouvriers malades arrivèrent à l'hospice de l'Ecole de médecine, « ils étoient jaunes, » blafards, dit M. le professeur Hallé, non pas » tels que des hommes affectés de jaunisse, mais » du jaune que présente la cire blanche quand elle » a été long-temps gardée : ils étoient œdematiés ; » le visage surtout étoit bouffi, ainsi que les extré- » mités supérieures : les inférieures l'étoient aussi, » mais la fatigue du voyage pouvoit y avoir con- » tribué. En effet, après deux jours de repos, les » jambes sont devenues moins œdémateuses, & ont » fini par être aussi maigres que dans l'état naturel. » La décoloration de la surface du corps étoit uni- » verselle, & non-seulement la peau étoit blafarde » & jaunâtre, mais la conjonctive, le revers des » paupières, l'intérieur des lèvres & de la bouche, » la langue même, étoient privés de leur couleur » naturelle. Aucune ramification de vaisseaux ca-

(1) *Voyez* la thèse de M. Caudron de Condé, ayant pour titre : *Tableau historique & description générale de la maladie décrite sous le nom d'anémie des ouvriers d'une galerie de mine de charbon de terre en exploitation à Fresnes, département du Nord.* Paris, 1818, in-8°., n°. 168.

» pillaires ne paroiſſoit ſur la conjonctive, non » plus qu'au dedans des paupières & des gen- » cives, & en général aucune veine ne ſe rendoit » ſenſible, ni par ſa couleur, ni par ſa ſaillie dans » l'épaiſſeur de la peau, ſoit au bras, ſoit à l'inté- » rieur de l'avant-bras & au dos de la main.

» Le ventre ne préſentoit aucun embarras ſen- » ſible au toucher; ſeulement le méſentère paroiſ- » ſoit faire un paquet aſſez volumineux, quoique » ſouple. Les hypochondres paroiſſoient libres.

» Le pouls étoit habituellement accéléré, bat- » tant quatre-vingt-dix & cent fois par minute, » ſans qu'il y eût pour cela une chaleur ſenſible à » la peau. Cependant, dans les momens où il s'éta- » bliſſoit une fièvre ſenſible, la peau devenoit » fort chaude, le pouls s'accéléroit encore, & » d'autres ſymptômes annonçoient auſſi un chan- » gement dans la meſure habituelle des fonc- » tions: outre cela, le pouls étoit fréquemment » altéré par des palpitations, & le cœur même, » lorſqu'il ne palpitoit pas, battoit très-fortement » contre les parois de la poitrine.

» Un autre ſymptôme non moins conſtant, & » différent des palpitations, quoiqu'on pût ima- » giner qu'il en étoit une ſuite, étoit l'impoſſi- » bilité où étoient ces malades de marcher ſans » être obligés de s'arrêter au bout de quelques » pas & de s'aſſeoir; ils ne pouvoient égale- » ment monter un étage ſans être forcés de s'aſſeoir » pluſieurs fois ſur l'eſcalier; la percuſſion de la » poitrine n'indiquoit cependant aucun engorge- » ment des viſcères de cette cavité, ni aucune » quantité d'eau épanchée.

» Les mains étoient fréquemment humides dans » leur partie interne, & ils ſuoient aſſez habituelle- » ment la nuit.

» D'ailleurs ces hommes, un d'eux excepté, » avoient de l'appétit, mangeoient avec avidité les » alimens qui étoient de leur goût, n'aimoient pas » la viande de boucherie, & avoient d'autres goûts » qui paroiſſoient être l'effet de l'habitude plus que » de la maladie: ils digéroient ſans peine, mais » leurs excrétions n'annonçoient pas une digeſtion » parfaite ni égale; elles étoient ſouvent demi-li- » quides, quelquefois liquides, brunes, jaunes & » quelquefois vertes. Les urines, dont on en a fait » l'analyſe, étoient en général de couleur ordi- » naire.

» Ainſi les ſymptômes caractériſtiques étoient la » décoloration univerſelle, la teinte jaune de la » peau, la bouffiſſure, l'impoſſibilité de marcher » ſans ſuffoquer, les palpitations, les ſueurs ha- » bituelles.

» Au bout de quelques jours de l'arrivée de ces » hommes, & quand ils furent familiariſés avec » tout ce qui les environnoit, on s'occupa de régler » leur régime en leur donnant des alimens ſubſtan- » tiels, des viandes telles qu'ils les deſiroient, le » plus ſouvent rôties; d'abord d'excellente bière, » puis du bon vin, du pain parfaitement cuit. On » ſatisfaiſoit leur appétit & leurs deſirs autant que la » prudence le permettoit, & autant que cette con- » deſcendance pouvoit s'accorder avec la néceſſité » de choiſir leurs alimens d'une manière convena- » ble; enfin, on n'a rien négligé pour qu'aucune » affection morale ne pût aggraver leur état.

» Déterminé par le rapport du médecin qui les » avoit conduits, & le ſuccès préſumé des frictions » mercurielles, on les leur adminiſtra d'abord à la » doſe d'un gros, à deux jours d'intervalle, & en » même temps on donnoit une tiſane amère, faite » avec le houblon & la petite centaurée; on leur » donnoit auſſi le vin antiſcorbutique: ces derniers » moyens répondoient, d'une part, à l'indication » apparente tirée des ſymptômes, de l'autre à l'in- » convénient qu'il étoit naturel de redouter de l'u- » ſage du mercure.

» Au milieu de ce traitement, l'un des malades » a ſuccombé à ſon mal: il avoit toujours paru plus » languiſſant que les autres, & avoit moins d'appé- » tit. Dans les premiers jours de ſon arrivée, il » avoit été atteint d'un rhume de courte durée; les » frictions avoient été commencées ſur lui ainſi que » ſur les autres, le 15 meſſidor; elles furent diſ- » continuées le 25, parce qu'on s'aperçut alors qu'il » avoit un mouvement de fièvre très-ſenſible tous » les deux jours. La fièvre continua, & le 6 thermi- » dor elle prit un caractère grave; elle étoit con- » tinue, avec douleur dans tous les membres, & » une céphalalgie aiguë; le pouls même étoit dur. » Malgré la violence de la fièvre, ainſi que la séche- » reſſe & l'ardeur de la peau, aucune partie ne ſe co- » loroit, ni la langue, ni les lèvres, ni la conjonc- » tive. La langue étoit parfaitement nette, ainſi » que celle des autres malades; le ventre étoit tu- » méfié & douloureux au toucher. On ſentoit le long » du bord inférieur des côtes, du côté droit, une » rénittence qu'on rapportoit au foie. Au bout de » deux fois vingt-quatre heures, la fièvre tomba, » le pouls devint foible, il y eut des efforts pour » vomir, qui n'amenèrent que quelques glaires, & » que l'on chercha inutilement à ſeconder par une » potion cordiale émétiſée; une forte oppreſſion, » un pouls foible & intermittent, le froid des extré- » mités, ſuccédèrent. Un véſicatoire ſur le côté, » appliqué & réitéré comme ſtimulant, fit lever une » ampoule, mais ne releva le pouls que pour quel- » ques heures. L'intermittence augmenta, ainſi que » le froid des extrémités & l'oppreſſion de la poi- » trine, & le malade mourut.

» On l'ouvrit, & voici l'état dans lequel ſe pré- » ſenta le cadavre.

» Le ventre étoit un peu tuméfié; la peau ne pré- » ſentoit aucune vergeture, & la couleur étoit, en » général, la même que dans le cours de la ma- » ladie.

» Le bas-ventre ne contenoit point de ſérosité » épanchée; les inteſtins ſe montrèrent diſtendus, & » ſurtout le colon; la graiſſe contenue entre les mem- » branes de l'épiploon étoit très-jaune, & l'on re-

» marqua la même couleur dans celle qui eſt entre » les lames & à l'origine du méſentère, & dans » celle qui occupe le tiſſu graiſſeux ſous-cutané. » Le foie étoit petit, ne ſailloit point au-delà des » côtes; il étoit ſouple & mollet dans toute ſon » étendue, d'une couleur blonde, tant à l'extérieur » que dans ſa ſubſtance, qui étoit molle & onc- » tueuſe au toucher. La véſicule étoit à demi pleine » d'une bile de la couleur du jaune d'œuf, & dont » on a fait l'analyſe : on y a trouvé beaucoup d'al- » bumine coagulable, & des particularités dont » nous ne ferons pas mention ici; la rate étoit pe- » tite, plus molle qu'à l'ordinaire, & le liquide qui » s'en écouloit par l'inciſion, étoit d'un rouge lie de » vin foncé, à peu près comme à l'ordinaire.

» L'eſtomac ouvert s'eſt trouvé à moitié plein » d'une liqueur de couleur lie de vin; le duodénum » & le jéjunum étoient enduits d'une mucoſité de » couleur ſemblable : cette mucoſité enlevée, la » membrane muqueuſe parut intacte & blanche » dans toute ſon étendue, tant dans l'eſtomac que » dans les inteſtins; le rectum contenoit des ma- » tières épaiſſes, moulées & d'un brun-verdâtre; » tous les autres viſcères étoient ſains.

» Dans la cavité de la poitrine, le poumon droit » adhéroit preſqu'en entier, mais ſurtout dans ſa » partie antérieure, à la plèvre coſtale; le poumon » gauche étoit preſqu'entièrement libre; les deux » cavités ne contenoient aucune quantité notable » de ſéroſité; l'un & l'autre poumons étoient légers, » crépitoient ſous les doigts, n'étoient engorgés » dans aucun point, étoient extérieurement blancs » & parſemés de quelques points d'un bleu foncé, & » par les inciſions ils répandoient une ſéroſité écu- » meuſe & jaunâtre, qui s'échappoit de tous les » points du parenchyme, & ne ſortoit d'aucune » collection particulière contre nature.

» Le cœur étoit d'un volume très-ordinaire; ſa » chair étoit pâle comme une chair muſculeuſe qui » auroit été macérée & lavée; ſes parois étoient » mollaſſes, & les colonnes charnues, grêles; au- » cune altération n'affectoit ſa ſtructure : il ne s'eſt » écoulé de ſes cavités aucune goutte de ſang » rouge : on remarquoit dans le ventricule gauche, » un caillot pâle comme la chair du cœur elle- » même, & qui ne contenoit aucune portion appré- » ciable de partie colorante. Le péricarde ne con- » tenoit point de ſéroſité.

» Le cerveau étoit blanc; la ſubſtance extérieure » étoit peu cendrée, & ſe diſtinguoit peu de la ſubſ- » tance blanche. Trois à quatre grammes de séro- » ſité ſeulement ſe trouvoient dans la partie poſté- » rieure de la cavité du ventricule gauche : le » plexus choroïde étoit rouge, mais aſſez pâle.

» Dans les trois cavités, tous les vaiſſeaux arté- » riels & veineux étoient encore vides de ſang co- » loré, & ne contenoient qu'un peu de liquide ſé- » reux. On ne trouvoit de ſang ni dans l'aorte, juſ- » qu'aux ſubdiviſions crurales, ni dans les axil- » laires, juſqu'aux ſubdiviſions brachiales, ni dans » les veines congénères, ni dans le ſyſtème des vaiſ- » ſeaux hépatiques, ni dans aucun des ſinus du cer- » veau. En incifant profondément les cuiſſes dans » l'épaiſſeur des chairs muſculaires, il s'écouloit un » ſang liquide & noir en petite quantité; en toute » autre partie il ne s'en écouloit point; les chairs » des muſcles qui recouvrent le thorax étoient aſ- » ſez rouges; celles des extrémités l'étoient moins.

» Il eſt à remarquer que cette abſence du ſang » s'eſt également rencontrée dans les ouvertures » qui ont été faites ſur les lieux mêmes où la ma- » ladie s'eſt déclarée, qu'elle eſt d'accord avec la » décoloration générale, obſervée dans toutes les » parties naturellement rouges, & ſur toutes les » ſurfaces où le ſyſtème capillaire reçoit évidem- » ment le ſang rouge; on peut donc la regarder » comme un état ſpécialement dépendant de la » maladie, ſe démontrant par des ſignes évidens » dans tous ſes temps, & arrivant à ſon comble lorſ- » que le mal eſt à ſon terme & à ſon dernier période.

» Frappé de ce phénomène, ainſi que de l'état » généralement ſain de tous les organes, conſi- » dérés dans leur ſubſtance propre, nous penſâmes » auſſitôt que l'uſage des martiaux eût été peut-être » plus convenable au traitement de cette maladie, » que celui des amers ſimples, des antiſcorbuti- » ques, & ſurtout des mercuriaux. Nous ſavions que » le quinquina lui-même avoit été donné ſans ſuc- » cès; nous nous déterminâmes donc auſſitôt à » changer le traitement, & ſans abandonner les to- » niques que fourniſſent les amers, les antiſcorbu- » tiques & le kina, nous nous propoſâmes de donner » le *fer* à forte doſe; nous preſcrivîmes un opiat » d'un gros de quinquina comme tonique, d'un gros » de muriate d'ammoniaque comme ſtimulant, & » d'un gros de limaille de fer porphyriſée. Cette » doſe devoit être conſommée en un jour par cha- » que malade. Ayant depuis obſervé que les mala- » des éprouvoient de temps en temps des douleurs » déchirantes dans les entrailles, nous avons ſup- » primé le muriate d'ammoniaque, & les douleurs » ont ceſſé.

» Nous craignions que le triſte ſort de ce premier » malade n'influât ſur les diſpoſitions morales de » ſes camarades. Nous n'eûmes aucun obſtacle à » vaincre à cet égard; l'eſpoir que l'ouverture du » corps feroit découvrir la nature du mal & met- » troit ſur la voie d'un traitement plus heureux, » ſans leur ôter le regret de la perte de leur com- » pagnon, l'emporta de beaucoup ſur ce dernier » ſentiment, & ſans doute cette diſpoſition d'eſprit » leur fut favorable.

» En effet, le traitement ayant été établi ſur les » baſes que nous venons d'indiquer, nous ne pûmes » pas méconnoître, au bout de huit jours, les ſignes » d'un changement heureux; les premiers indices » de ce changement ont été d'une part, la ſaillie » évidente des veines du bras bien au-delà du vo- » lume qu'elles avoient précédemment; puis dans » la face palmaire du poignet, les traces colorées

» des

» des vaiſſeaux qui devenoient ſenſibles à travers la » peau; d'une autre part, la faculté de monter » l'eſcalier de l'hoſpice, ſans avoir beſoin de s'ar- » rêter. Les malades nous montroient chaque jour » comme une découverte, de nouveaux vaiſſeaux » qu'ils prétendoient n'avoir point vus la veille, & » réellement la conjonctive, le revers des pau- » pières, l'intérieur des lèvres, les gencives & la » langue ſe coloroient évidemment; l'appétit de- » venoit plus franc, & les digeſtions encore va- » riables, ſe ſont ſucceſſivement régulariſées. Un » dévoiement calmé par le diaſcordium, ne fut » pas un accident de longue durée. Aujour- » d'hui ces hommes font, dans Paris, des courſes » très-éloignées, ſans éprouver de fatigues: ſeu- » lement les battemens du cœur leur ont été » long-temps incommodes, & n'ont pas encore » entièrement diſparu.

» Il en eſt cependant un dont le rétabliſſement » n'a pas ſuivi la même progreſſion, & qui, tour- » menté de maux de tête fréquens, nous paroiſ- » ſoit menacer d'une iſſue peu favorable. Nous » avons appris, & nous nous ſommes convaincus » par nous-mêmes, qu'il exiſtoit chez lui des » cauſes étrangères à la maladie commune, & dont » la nature étoit telle, qu'elles pouvoient à elles » ſeules amener de grands accidens. Nous croyons » être parvenus à les écarter: depuis ce temps, en » effet, ce jeune garçon a repris de l'appétit, de » l'activité; & quoique moins avancé que ſes com- » pagnons, il ſuit aujourd'hui la même progreſſion » qui a amené les autres au point d'amélioration au- » quel ils ſont parvenus. Ces hommes aujourd'hui » ſont d'une coloration peu différente de celle qui » leur eſt naturelle, & la face palmaire de l'avant- » bras, dont la peau eſt plus tranſparente que celle » des autres parties viſibles de l'extérieur du corps, » a maintenant une couleur de chair très-ſembla- » ble à ce qu'elle doit être dans l'état de ſanté. Il y » a trois mois que ces hommes ſont à l'Ecole de » médecine.

» D'après ces phénomènes & d'après l'état phy- » ſique auquel nous ne doutons pas qu'ils correſ- » pondent, il nous ſemble que l'on pourroit donner » à cette maladie le nom d'*anæmie*, ou privation » de ſang, imaginée par Lieutaud, & la diſtinguer » alors de l'anæmie chlorotique, de l'anæmie con- » ſécutive, ſuite de différentes maladies; des anæ- » mies qui dépendent des diverſes cauſes dont » Lieutaud fait mention, & de pluſieurs autres ſur » leſquelles quelques-uns de nos confrères nous » ont fait part de leurs idées, & dont ils nous ont » promis de nous communiquer les détails; mais » ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans une diſcuſſion » approfondie à cet égard; nous eſpérons être dans » le cas de pourſuivre nos obſervations ſur plu- » ſieurs autres ouvriers également affectés par les » mêmes cauſes, & dans le même lieu, & peut- » être alors pourra-t-on prononcer avec plus de » certitude, ſur ce que nous ne préſentons ici que » comme des probabilités. » (L. J. M.)

MINEURS (Maladies des). (*Hygiène.*) On déſigne, en général, ſous le nom de *mineurs*, les ouvriers qui ſont employés dans les mines à une grande variété de travaux dont pluſieurs ſont auſſi dangereux que pénibles.

Ces travaux ont pour objet, en général, de former la galerie & les puits pour extraire le *minerai* de ſon *gîte*, dans les ouvrages à gradins, pour le tranſporter hors de la mine, pour le préparer par des treillages, des bocardages, des lavages; d'autres travaux ſont dirigés pour lutter ſans ceſſe contre les obſtacles & les dangers dont le mineur eſt environné; pour ſoutenir, par exemple, les parois des excavations de la mine, par de la charpente ou de la maçonnerie, pour favoriſer la circulation de l'air, & pour épuiſer les eaux qui ſe raſſemblent continuellement au-deſſus de la tête des travailleurs, ou dans le fond des ſouterrains. On conçoit aiſément le danger d'une pareille condition; les Anciens, qui en avoient été frappés, ne forçoient que les eſclaves & les criminels au travail des mines. On ſe rappellera ſans doute que les premiers chrétiens y furent ſouvent condamnés, & l'on n'a point oublié la lettre que ſaint Cyprien leur adreſſe pour les engager à conſerver leur foi & leur courage dans une ſi pénible épreuve.

Les mineurs ſont expoſés à toutes les cauſes de ſouffrance & de maladie, qui dépendent de l'exercice des autres profeſſions inſalubres, ſoit par le milieu particulier dans lequel les ouvriers qui les exercent ſont obligés de vivre, ſoit par la violence & le danger des mouvemens, des efforts auxquels ils ſe livrent, ce qui produit pour eux un grand nombre d'accidens & de bleſſures. Ils ont en outre des maux, des dangers qui ne ſont que pour eux, & qui rendent leur exiſtence auſſi précaire que miſérable.

L'inſalubrité propre aux mines, réſulte ſurtout d'une privation très-prolongée de lumière, de l'humidité, de l'action d'un grand nombre de gaz & d'émanations délétères. (*Voyez* Mines.)

On manque entièrement de documens exacts ſur la mortalité des mineurs; mais on s'accorde en général, pour la regarder comme beaucoup plus forte que celle des autres profeſſions.

Agricola prétend avoir vu au mont Crapax des femmes de mineurs qui avoient eu juſqu'à ſept maris.

On ne trouve guère dans Ramazzini que des lieux communs & des généralités aſſez peu inſtructives ſur les maladies des mineurs. Ce ſavant, dont les intentions étoient d'ailleurs ſi eſtimables, manquoit malheureuſement de données poſitives & d'obſervations exactes ſur ce ſujet, & ſur les maladies des artiſans en général. Il attribue

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 178 sur 787

plus particulièrement aux mineurs, ſans en indiquer la cauſe, l'aſthme, la phthiſie, l'apoplexie, la cachexie, l'enflure des pieds, la chute des dents, les ulcères des gencives, les douleurs & le tremblement des membres, en concluant de cette énumération, que les poumons & le cerveau ſont principalement affectés chez les mineurs.

Il y a auſſi, ajoute l'auteur, des ſpectres qui épouvantent, qui attaquent les mineurs, & qui, au rapport d'Agricola, ne ſont chaſſés que par les prières & par les jeûnes.

Nous venons de remarquer, en général, que la plupart des dangers & des cauſes d'inſalubrité qui menacent les mineurs, rentrent dans l'inſalubrité de pluſieurs autres profeſſions : toutefois ces cauſes, ces périls, ſont en bien plus grand nombre dans les mines que dans les autres ateliers ou les autres milieux où travaillent les différentes claſſes d'ouvriers : quant aux cauſes d'inſalubrité qui attaquent plus particulièrement les mineurs, ce ſont l'humidité, divers miaſmes, l'obſcurité, divers gaz délétères, mais principalement l'azote, le gaz acide carbonique, le gaz oxyde de carbone, le gaz hydrogène ſulfuré. Il eſt certain, d'une autre part, que le plus grand nombre de ces cauſes dérangent plus particulièrement les fonctions de la peau, & affectent les organes de la reſpiration & de la circulation, ce qui produit en effet les maladies les plus communes parmi les mineurs, ſavoir, le ſcorbut, la leucophlegmatie, différentes eſpèces d'hydropiſie, pluſieurs variétés de phthiſie & de phlegmaſies chroniques de différens viſcères, &c.

Certaines mines renferment en outre différentes cauſes d'inſalubrité qui leur ſont propres. (*Voyez* Arsenic, Cuivre, Mercure, Mines de charbon de terre, &c. &c.) (L. J. M.)

MINIUM. Mot emprunté du latin pour indiquer une chaux de plomb colorée en rouge par le fer, vulgairement le *vermillon* (deutoxyde de plomb rouge des chimiſtes modernes).

Dès l'année 1770 on découvrit en France des procédés pour préparer le minium que les Anglais & les Hollandais avoient fabriqué ſeuls, & fourni au commerce pendant long-temps (1).

Le minium eſt plus employé dans les arts que dans la médecine; on lui donne ordinairement la forme d'emplâtre, & il n'eſt pas inutile de remarquer qu'il entre dans l'emplâtre de Nuremberg & dans l'onguent brun, ſi ſouvent mis en uſage pour favoriſer la cautériſation des ulcères ſyphilitiques.

Les artiſans qui fabriquent le minium, & ceux qui ſont employés à des préparations dont il fait partie, tels que le *flint-glaſs*, la compoſition de la couverte de pluſieurs poteries, ſont ſujets à la colique métallique, ou colique de plomb. (*Voyez* Plomb.) (L. J. M.)

MINORATIF. Du verbe *minorare* de la baſſe latinité, qui exprime l'idée d'amoindrir, d'affoiblir, &c.

On a déſigné ſous ce nom une claſſe particulière de purgatifs inconnus aux Anciens, & que l'on introduiſit dans la matière médicale à deux grandes époques, ſavoir, au moment des relations très-étendues des Arabes avec l'Europe, & après la découverte du Nouveau-Monde & du Cap de Bonne-Eſpérance.

On a déſigné auſſi les mêmes médicamens ſous le nom de *laxatifs*, & l'on comprend dans cette catégorie, ſans pouvoir les diſtinguer entièrement des autres purgatifs plus forts, la manne, *manna*, la caſſe, *caſſia fiſtula*, le tamarin, *tamarindus indica*, & même l'huile de ricin, lorſqu'elle eſt bien préparée & mêlée à une petite quantité d'huile d'amandes douces & d'éther.

Les minoratifs ont cela de remarquable, que, dans tous ou preſque tous, l'élément purgatif ſe trouve aſſocié à une ſubſtance alimentaire, & que, d'une autre part, ces médicamens provoquent plutôt des déjections muqueuſes que féreuſes, ſans exciter de douleurs, excepté dans les cas de ſuſceptibilité exceſſive des inteſtins, ou de l'adminiſtration d'une doſe trop forte du médicament. Un auteur moderne d'ailleurs eſtimable, M. Barbier d'Amiens, nous paroît s'être trompé, en donnant une théorie aſſez compliquée ſur le mode d'action des minoratifs (1), qui, ſuivant cet auteur, relâcheroient le tiſſu de l'eſtomac & agiroient enſuite comme un corps étranger lorſqu'ils ſeroient parvenus dans le canal inteſtinal : ce qui rentre dans l'opinion vulgaire, que la manne & les laxatifs du même genre purgent par indigeſtion.

La plupart de ces minoratifs ne produiſent guère des effets ſemblables que dans un petit nombre de cas particuliers, & lorſqu'ils ne ſont pas indiqués. Les travaux les plus récens des chimiſtes ont fait d'ailleurs découvrir dans le plus grand nombre, des parties conſtituantes aſſez actives pour augmenter la ſécrétion inteſtinale : nous penſons, en conſéquence, que ſans doute l'appareil de la digeſtion ſe conduit avec les minoratifs comme avec les ſubſtances alimentaires, mais que leur digeſtion eſt accompagnée d'une excrétion féroſo-muqueuſe beaucoup plus abondante, ce qui doit être attribué aux parties excitantes que ces médicamens contiennent, & dont l'effet eſt ſurtout bien évident dans la manne & dans l'huile de ricin.

(1) *Voyez* les Mémoires de l'Académie des ſciences, année 1670.

(1) *Voyez* l'article *Laxatif* du *Dictionnaire des ſciences médicales*, tome XXVII, page 334 *& ſuiv.*

On emploie, en général, les minoratifs à la fin & pendant le traitement des maladies aiguës, dans tous les cas où l'indication de purger se rencontre avec des symptômes d'irritation, telles que la soif, la sécheresse, la rougeur de la langue, &c.

Dans les simples indispositions, mais surtout dans les convalescences de plusieurs maladies chez les enfans, un de ces purgatifs, la manne, est donné avec le plus grand succès à plusieurs reprises, soit pour opérer une douce dérivation, soit pour exciter une sécrétion intestinale trop languissante, soit enfin pour débarrasser le canal intestinal des mucosités qui s'y sont amassées à la suite des coqueluches, d'un embarras gastrique, ou même de petites indigestions ou de digestions laborieuses répétées, en donnant lieu à différens symptômes de dérangement, dont la véritable cause est le plus souvent méconnue.

Du reste, la plupart des minoratifs s'administrent à des doses assez fortes, à la dose d'une once, de deux, de trois onces même. On peut en supporter l'usage pendant plusieurs jours de suite, comme on le voit pour la manne & pour l'huile de palma-christi, employées chez les enfans, dans le traitement de plusieurs affections catarrhales, ou données comme un puissant dérivatif pour combattre une ophthalmie du deuxième ou du troisième degré. (L. J. M.)

MIRABELLE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

La mirabelle est une espèce de petite prune jaune, d'un suc excellent.

On en distingue deux espèces, des grosses & des petites. On en fait des confitures où il faut très-peu de sucre quand elles sont bien mûres, & qui valent presque celles d'abricots. On en fait sécher pour avoir des pruneaux. Cette prune se digère très-facilement, parce qu'elle est très-sucrée, & je crois qu'on n'en fait pas tout-à-fait autant de cas qu'elle le mérite, parce qu'elle ne présente qu'un petit individu. (MACQUART.)

MIRAGE. Les marins désignent sous ce nom un phénomène d'optique, suivant lequel les objets qui sont vus très-près de l'horizon paroissent quelquefois doubles, circonstance dont le savant Monde parvint à découvrir la véritable cause dans le terrain de la Basse-Egypte. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Physique.*)

MIREBEAU (Eaux minérales de). Mirebeau est une petite ville, capitale du Mirebalais, à cinq lieues de Poitiers. Il y a près de cette ville une source minérale, que M. Gallot, d'après le témoignage de M. Airaut, médecin à Mirebeau, dit sulfureuse. (MACQUART.)

MIROBOLAN. (*Voyez* MYROBOLAN.)

MIROITIERS (Maladies des). Les maladies des miroitiers sont toutes celles des artisans qui se trouvent exposés à l'action du mercure. On trouve aussi les miroitiers dans la liste des ouvriers que l'on a le plus souvent occasion de traiter à la Charité de la colique de plomb, maladie à laquelle ces artisans ne pourroient être exposés qu'autant que l'étain qui sert dans l'alliage pour mettre au tain, seroit mêlé à quelques parcelles saturnines. Du reste les miroitiers qui emploient le mercure à froid, ou plutôt les étameurs de glaces, sont bien moins exposés au tremblement mercuriel que les doreurs. (*Voyez* MERCURE & TREMBLEMENT MERCURIEL.) (L. J. M.)

MIRON (Marc) étoit des environs de Tours. Il fut reçu docteur en la Faculté de Paris, en 1558, & devint médecin de Henri III, lorsqu'il n'étoit encore que roi de Pologne. Lorsque ce prince quitta cette couronne pour aller prendre possession de celle de France, Miron lui fut fort utile en le supposant malade, & lui donnant le temps de s'évader.

Henri III le récompensa en le nommant premier médecin de sa personne, & en lui donnant sa confiance dans des circonstances délicates.

Miron est le premier qui ait été revêtu du titre de *Comes archiatrorum à sanctioribus consiliis.* Il mourut en 1608, étant doyen d'âge de l'école. (R. GEOFFROY.)

MIRTE. (*Voyez* MYRTE.)

MIRTILLE. (*Voyez* MYRTILLE.)

MIRTILLE, AIRELLE, RAISIN DE BOIS, MORETTE. (*Matière médicale.*) Le goût des fruits de mirtille est assez agréable, quoiqu'aigrelet. On conseille d'en faire un rob utile contre les cours de ventre bilieux. On a aussi vanté ses fruits séchés & réduits en poudre, à la dose d'un gros jusqu'à deux, ou en décoction, depuis une demi-once jusqu'à une once, contre la dysenterie; mais nous avons des remèdes bien plus éprouvés & plus sûrs que celui-ci. (*Voy.* AIRELLE, MYRTILLE, &c.) (MACQUART.)

MISANTHROPE, du grec *μισέω, je hais,* & de *ἄνθρωπος, homme;* mot à mot, celui qui hait les hommes. (*Voyez* MISANTHROPIE.)

MISANTHROPIE. Mot à mot, & d'après l'étymologie, *haine des hommes.*

C'est bien plutôt un travers d'esprit, un caractère particulier, qu'une véritable maladie: toutefois la misanthropie la plus farouche peut se présenter & se présente en effet assez souvent au début de la mélancolie: elle se rattache alors aux sentimens d'un orgueil exagéré, ou à une impression habituelle & prolongée d'inquiétudes imagi-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 180 sur 787

naires, ou de crainte, ou de terreur. Du reſte, dans cette ſituation, on fuit bien plutôt les hommes & la ſociété qu'on ne les redoute, ſoit d'après des idées fauſſes, des perceptions erronées, ſoit, & malheureuſement trop ſouvent, d'après des épreuves, des procédés qui ont conduit aux préventions les plus triſtes & les plus défavorables : telle fut la mélancolie de Rouſſeau, que l'on a ſi injuſtement regardé comme un miſanthrope, & qui craignit les hommes ſans les haïr, mais tout en renfermant dans le fond de ſon ame, le deſir paſſionné d'exercer, par ſes écrits, un haut degré d'influence ſur le bonheur de ſes ſemblables. (*Voyez* MÉLANCOLIE, MONOMANIE.)

(L. J. M.)

MISERERE. *Miſere mei*, ἐλέησον. Mot employé par les Anciens, mais juſtement critiqué, pour exprimer un état de douleur extrême dans lequel le malade invoque la pitié de Dieu & des aſſiſtans. Ce terme a été pris adjectivement & d'une manière vicieuſe, pour déſigner certaines coliques dans leſquelles des douleurs déchirantes jettent les malades dans des angoiſſes & une anxiété inexprimables.

Ce mot *colique de miſerere* doit être banni d'une langue médicale bien faite. Il ne peut peindre que la torture du malade, ſans faire connoître le ſiége ou la nature de l'affection.

En ne le conſidérant que comme le ſynonyme d'*ileus* ou de *volvulus*, *iliaca paſſio*, *chordapſus*, il ne devroit pas être conſervé, car ces expreſſions ſont elles-mêmes fort impropres, & déſignent des maladies très-différentes. Dans ces coliques, les douleurs de l'abdomen ſont très-vives, continues ou rémittentes, avec conſtipation, ſenſibilité au toucher, dépreſſion ou balonnement du ventre, mouvement anti-périſtaltique des inteſtins & vomiturition de matières alimentaires, puis d'une bile jaune, verdâtre, porracée, enfin des matières fécales, &c.

Galien paroît avoir indiqué la *colique de miſerere* lorſqu'il a dit : *ileus eſt phlegmone inteſtinorum, ita ut nec flatus nec ſtercora exeant, tormina ſequuntur vehementia & cruciatus intolerabiles* (1).

Ces divers ſymptômes peuvent appartenir à des maladies très-différentes, & dans leſquelles le traitement ne doit pas être le même. On ſait que la néphrite calculeuſe ou vermineuſe, les concrétions dans les voies biliaires, les entérites, les gaſtrites, ſuites d'empoiſonnement, la colique ſaturnine, la colique de Poitou, la péritonite, la métrite, les ruptures ou déchirures des inteſtins, de la véſicule biliaire, de la veſſie; les plaies pénétrantes de l'abdomen, avec la léſion des organes & l'épanchement dans le péritoine, de la bile, de l'urine ou des excrémens, peuvent produire des effets analogues. Les hernies étranglées, les étranglemens internes & tous les obſtacles au libre cours du réſidu alimentaire dans les voies digeſtives, déterminent des accidens que le vulgaire des médecins appelle *miſerere*, *ileus*, *paſſio iliaca*, mais dont les eſprits rigoureux & obſervateurs s'appliquent à étudier les cauſes, & ne traitent rationnellement qu'après en avoir découvert la nature en s'éclairant du flambeau de l'analyſe.

Quelques-unes de ces cauſes ſont encore peu connues, & leurs effets ont été mal décrits dans les auteurs : c'eſt pourquoi nous nous efforcerons d'en tracer une hiſtoire complète à l'article VOLVULUS. (*Voyez* ce mot, ainſi que celui ILEUS.)

C'eſt ſous le nom d'*ileus*, *eileos*, ειλεος, qu'Hippocrate a indiqué les ſymptômes dont nous parlons (1). Les traducteurs l'ont rendu par le mot *volvulus vel chordapſus*, & ſuivant Celſe, *à barbaris miſerere mei*. Quelques Anciens ont employé comme ſynonyme le mot *colica* (2).

Il eſt des Modernes qui ont rendu le terme *ileus*, *volvulus*, *paſſio iliaca*, *chordapſus*, *miſerere mei*, par le mot *iſchocoilia*, ισχοκοιλια, *alvus*, & de ἰσχω, *retineo*, *alvi retentio*. Ils le regardent auſſi comme ſynonyme d'*epiſtaſis* (επισταση, Hipp.), *alvi obſtructio rebellis*, *obſtipatio* de Cullen, *ſtypſis* de Ploucquet, *dolor* & *ſpaſmus iliacus* de F. Hoffmann, *cholera ſicca* de quelques autres.

(G. BRESCHET.)

MISLA. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le miſla eſt une boiſſon que font les Indiens ſauvages qui habitent la terre-ferme de l'Amérique, vers l'iſthme de Panama. Il y en a de deux ſortes. La première ſe fait avec le fruit des plantes fraîchement cueilli. Après l'avoir rôti dans ſa gouſſe, on l'écraſe, on ôte la peau, & on met le jus qui en ſort avec une certaine quantité d'eau.

Le miſla de la ſeconde eſpèce ſe fait avec le fruit du platane ſéché, & dont on a formé une eſpèce de gâteau. Pour cet effet on cueille le fruit dans ſa maturité, on le fait ſécher à petit feu, ſur un gril de bois, & l'on en fait des gâteaux qui ſervent de pain aux Indiens. (MACQUART.)

MISOGAME, de μισος, *haine*, & de γαμος, *mariage*.

Cette diſpoſition ne pouvoit appartenir à la médecine en général, ou à un vocabulaire de la médecine mentale en particulier, que dans le cas

(1) *Definit. medic.* n°. 273. — Charter, tom. II.

(1) *Aphor.* ſect. III. — *Aphor.* 22.

(2) Scribon. n°. 116. — Sylv. l. I. *Pr. medic.* c. 15. — P. Barbette, l. 4, c. 7.

où elle ſe manifeſteroit d'après quelques perceptions erronées, & avec une exagération véſanique qui n'auroit aucun rapport avec les idées acquiſes, & le caractère reconnu de l'individu qui éprouveroit accidentellement une pareille averſion.

MISOGYNIE, de *μισος*, *haine*, & de *γυνη*, *femme*. Averſion pour les femmes, ce qui ſuppoſe un ſentiment tout-à-fait oppoſé, un vice de cœur, une erreur d'imagination qui pourroit bien ſe rattacher par des liens ſecrets, dans certaines circonſtances, à une imperfection phyſique ou organique. (L. J. M.)

MISUM. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section III. Aſſaiſonnemens.

C'eſt le nom que les Chinois & les Tartares tonguſiens donnent à une liqueur dont ils font une ſauce à certains alimens.

On choiſit une eſpèce de choux rouges à feuilles minces, on les ſale fortement, & on les conſerve dans une étuve, juſqu'à ce qu'ils commencent à s'aigrir & à dépoſer de l'eau. On décante cette eau & on la fait bouillir fortement, juſqu'à ce qu'elle ait une conſiſtance épaiſſe comme celle de la bière qui n'a point fermenté. Quand cette liqueur eſt refroidie, on la met dans des bouteilles que l'on expoſe au ſoleil pendant l'été, & que l'on met ſur un poêle pendant l'hiver : par-là elle devient de plus en plus épaiſſe. (*Voyez* Gmelin, *Voyage en Sibérie.*) (Macquart.)

MITHRIDATE. Préparation très-compoſée, comme la thériaque, tombée en déſuétude.

Mithridate VI, roi de Pont, s'étoit tellement habitué au poiſon, à ce que dit l'hiſtoire, qu'il ne put s'empoiſonner. Il avoit inventé un contre-poiſon qui, au rapport de Serenus Samonicus, étoit compoſé de vingt feuilles de rhue, d'un grain de ſel, de deux noix & de deux figues ſèches. L'on voit, d'après cela, qu'il n'eſt point l'auteur de l'antidote qui porte encore aujourd'hui ſon nom. (R. Geoffroy.)

MITRE. (*Facia capitalis.* Capeline.) Eſpèce de bandage pour les plaies de tête, employé & décrit par Hippocrate.

MITTE. (*Ophthalmie des vidangeurs.*) On a donné auſſi ce nom aux émanations alcalines & irritantes qui produiſent cette ophthalmie. L'irritation que ces vapeurs occaſionnent eſt très-vive, & s'étend aux foſſes naſales, ſouvent avec une cécité qui dure pendant deux ou trois jours. L'obſcurité la plus profonde & l'application ſur les yeux de compreſſes imbibées d'eau froide, forment le traitement de la mitte.

M. le profeſſeur Hallé, dans ſon rapport ſur les foſſes d'aiſance, avoit eu ſur la mitte des idées exactes, qui s'éloignent un peu de l'opinion que Lavoiſier avoit adoptée ſur la cauſe de cette maladie, & qui ſe ſont trouvées confirmées depuis par les expériences fondamentales de M. le profeſſeur Dupuytren. (*Voyez*, pour plus de détails, Méphitisme, Vidangeurs (Maladies des).)

MIVA. On trouve déſigné ſous ce nom, dans le *Lexicon* de Caſtelli, un médicament compoſé, qui s'adminiſtroit ſous la forme ſirupenſe.

MIXTE. On donne ce nom à toutes les ſubſtances compoſées de différentes parties.

MIXTION. Synonyme de mélange. (*Voyez* Mélange.)

MIXTURE. (*Matière médicale.*) La mixture eſt un remède magiſtral qui doit être formé ſur-le-champ, & par le ſimple mélange, c'eſt-à-dire, ſans décoction, ſans infuſion, &c.

Gaubius diſtingue trois eſpèces de mixtures : la mixture étendue, la mixture moyenne & la mixture concentrée. La première n'agit qu'à grandes doſes & même à doſes réitérées; la deuxième, à doſes moindres; enfin, la troiſième à très-petites doſes. On peut conſidérer la première eſpèce comme la compoſition plus connue ſous le nom de *julep* (*voyez* Julep); la ſeconde eſt tout ſimplement une potion; la troiſième n'eſt autre choſe que ce qu'on nomme *goutte*. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*) (Macquart.)

MIZAUD (Antoine), natif de Mont-Luçon dans le Bourbonnois, fit une partie de ſes études à Bourges & les acheva à Paris, où il mourut en 1578. Ne s'étant occupé que d'aſtrologie judiciaire, de mathématiques & de jardinage, la plupart de ſes ouvrages prouvent ſa folie & ſon goût pour une ſcience vaine & chimérique, & ne méritent pas même la peine d'être cités.

(R. Geoffroy.)

MNÊME, MNÉMONEUTIQUE, de *μνημη*, *mémoire.* On pourroit déſigner ſous ce titre, tout ce qui ſe rapporte à la mémoire, conſidérée dans l'état de ſanté & de maladie, les moyens d'hygiène philoſophique & de la haute thérapeutique, qui ont pour objet d'en favoriſer l'exercice, d'en aſſurer les opérations; ce que l'on a appelé *la mnémonique, l'art de la mémoire*, qui ne paroît pas avoir été étranger aux Anciens, & dont l'invention a été attribuée à un certain baron d'Arétin, qui en fit un myſtère, ainſi que ſes initiés & ſes diſciples les plus fameux.

On a donné auſſi l'épithète de *mnême* à un baume céphalique, dans une ancienne édition de la pharmacie de Schroeder. (*Voyez* Caſtelli, *Lexicon*, pag. 505. 1746.)

MNÉMÉCÉPHALIQUE. On a désigné sous ce titre un baume auquel on attribuoit la propriété merveilleuse, & dans un langage hyperbolique, de rendre perpétuel le souvenir des choses que l'on avoit apprises : arcane qui fut acheté, dit-on, dix mille florins à un docteur anglais, par Charles, duc de Bourgogne. Cette préparation a été décrite par Sennert & par Schroeder, qui lui a donné ce nom. (L. J. M.)

MNÉMON, médecin natif de Sidé en Pamphilie, vécut dans le trente-huitième siècle du monde. On lui a anciennement attribué d'être l'auteur des caractères qui se trouvent à la fin de quelques histoires des maladies dont Hippocrate fait mention dans son troisième livre des *Epidémiques*. Galien le rapporte d'après d'autres écrivains. Il dit que Mnémon prit un exemplaire des Œuvres d'Hippocrate, dans la bibliothèque de Ptolémée Evergète, sous prétexte de vouloir expliquer le troisième livre des maladies épidémiques, & qu'il y ajouta les caractères dont il est question. Ce trait est cependant rendu différemment par certains auteurs. Ils conviennent que l'exemplaire des ouvrages d'Hippocrate dans lequel se trouvoient ces caractères, étoit dans la bibliothèque d'Alexandrie ; mais ils ajoutent qu'il y avoit été apporté de Pamphilie en Egypte par Mnémon, qui l'avoit vendu à Ptolémée. Ils assurent même qu'il étoit écrit au titre de cet exemplaire, que Mnémon Sidite l'avoit corrigé & qu'il avoit été envoyé par mer. (*Extrait d'Éloy.*)

(R. Geoffroy.)

MNÉMONIQUE, du grec μνήμη, *mémoire*. Cet art, qui se rattache sous plusieurs rapports à la physiologie & à l'hygiène, est fondé sur l'association purement mécanique de certains mots, de certaines consonnances, soit mécaniques, soit rationnelles, avec de longues séries de perceptions ou d'idées que l'on y attache.

Chaque homme laborieux se fait en quelque sorte une mnémonique particulière & à son usage, & il paroît que les anciens orateurs en général, & Cicéron en particulier, portèrent assez loin cette espèce d'industrie : on a voulu toutefois attribuer la mnémonique spéciale comme une découverte au baron de l'Arétin, qui eut des disciples, des initiés plus ou moins célèbres. Nous voyons toutefois que dès le seizième siècle & le dix-septième, Pierre de Ravenne, Schenkel, firent des expériences publiques de mnémonique, en France & à à Paris.

Une certaine application très-délicate & très-difficile de la mnémonique ne seroit peut-être par inutile pour exciter la mémoire, souvent profondément altérée à la suite d'une commotion du cerveau, ou d'un certain degré d'apoplexie.

(L. J. M.)

MNÉSITHÉE (qui se souvient de Dieu). Il paroîtroit que l'on auroit désigné sous ce nom, dans quelques anciens ouvrages, une espèce particulière de visionnaires qui auroient mêlé intempestivement aux choses les plus indifférentes de la vie, le souvenir de la divinité, & chez lesquels cette perception exclusive & dominante auroit été un symptôme évident d'aliénation.

Mnésithée, de μνησιθεος. Galien a désigné sous ce nom un médecin d'Athènes. (*Voyez* Galien, *de Arte curandi ad Glauconem.*) Dioscoride a donné aussi ce nom à une plante.

Mnésithée étoit d'Athènes, & vivoit, à ce que l'on croit, dans le trente-huitième siècle du Monde. Galien en parle comme d'un célèbre anatomiste, & Celse le met au rang des plus habiles médecins. Oribase fait mention d'un autre Mnésithée qui étoit Cyzicénien. (*Extrait d'Eloy.*)

(R. Geoffroy.)

MOBILE. Expression que les médecins emploient comme les gens du monde, pour indiquer la disposition, l'aptitude aux mouvemens, à l'émotion, considérées comme un trait principal du tempérament & du caractère, & d'où résulte le plus souvent une inconstance, une variation dans les goûts, dans les impressions, l'impossibilité d'être fixé, &c.

La pratique de la médecine fait rencontrer souvent dans les hautes classes de la société plusieurs exemples de ces complexions & de ces caractères ; la mobilité se rattache à la disposition que M. le professeur Hallé fait rentrer dans les constitutions dépendantes du système nerveux, & qu'il désigne sous le titre de *susceptibilité* rapide ou augmentée. Cette manière d'être, devenue habituelle, & portée à un certain excès, exclut absolument, dit ce savant professeur, par l'impossibilité d'une attention suffisante, le rapport exact de la sensation avec son objet, la netteté dans les idées & la justesse dans les jugemens.

C'est le caractère particulier & le mode de complexion le plus commun des enfans, des femmes, des peuples du Midi, mais surtout des Italiens.

(L. J. M.)

MOBILITÉ, s. f. La propriété, l'habitude d'être mobile : on l'emploie aussi pour désigner la faculté de se mouvoir, le principe du mouvement dans les animaux, dont le ton ou la tonicité, la contractilité, &c., ne sont que des modifications. (*Voyez* Motilité.)

La mobilité, considérée dans sa première acception, pourroit aisément devenir le sujet d'une suite de lieux communs & de considérations générales qui nous paroissent très-étrangères à notre sujet, & pour lesquels nous renvoyons à certains auteurs qui écrivent sans penser, ou qui, du moins, sont aussi pauvres d'idées que prodigues de

citations & de paroles. Du reſte, ſous cette dénomination que l'on prodigue peut-être trop ſouvent, les médecins déſignent, ainſi que les gens du monde, la ſuſceptibilité que développent, dans une haute civiliſation, l'étendue de l'exiſtence, les raffinemens du luxe : ſuſceptibilité qui rend toutes les impreſſions, ſoit extérieures, ſoit intérieures, ſoit phyſiques, ſoit morales, plus vives, plus promptes, plus communicatives qu'elles ne devroient être.

On s'accorde aſſez généralement, pour attribuer cette manière d'être, à une délicateſſe d'organiſation qui exagère l'influence de l'action nerveuſe, & d'où réſulte en même temps une ſenſibilité plus vive & une diſpoſition convulſive, mode de complexion qui ne paroît pas avoir été obſervé chez les Anciens avant le ſiècle d'Auguſte, & qui n'eſt devenu aſſez général chez les Modernes, pour attirer l'attention des obſervateurs, que vers la fin du dix-ſeptième ſiècle & au commencement du dix-huitième. Un état incomplet d'hyſtérie & d'hypocondrie, & cette variété de ſouffrances & de perturbations que l'on a déſignées ſous le titre de *vapeurs*, de *maux de nerfs*, ſont les ſymptômes les plus prononcés & les effets les plus fréquens de la mobilité nerveuſe chez les adultes. Cette mobilité chez les enfans ſe rattache à des diſpoſitions différentes, & ſe manifeſte principalement à certaines époques par les convulſions, dont le traitement n'a rien de commun avec celui des vapeurs & des névroſes abdominales dont nous venons de parler.

Une mobilité perpétuelle, un tremblement plus ou moins fort, préſentent des ſymptômes qui appartiennent à pluſieurs affections nerveuſes ou convulſives, telles que le tremblement ſénile, le tremblement des doreurs ou tremblement mercuriel, la danſe de Saint-Guy, le tarentuliſme. (*Voyez* ces mots.)

Un penchant extraordinaire à l'imitation, une diſpoſition involontaire & ſans aucune eſpèce d'émotion ou d'affection, à pleurer en voyant pleurer, à s'irriter ou s'agiter à la vue d'un homme en colère, à éprouver enfin momentanément les ſentimens que l'on voit fortement exprimés, ou répéter les mouvemens dont on eſt témoin, juſqu'au point de pouvoir contracter ainſi des habitudes déſordonnées & des maladies convulſives, ſe rapportent auſſi à une mobilité nerveuſe, mais à une mobilité nerveuſe exagérée & morbide. Un des exemples les plus remarquables de cette manière d'être, a été cité par Boerhaave; c'étoit celui d'un vieillard qui répétoit fidèlement, & ſans pouvoir s'en empêcher, tous les mouvemens, toutes les actions des autres hommes, qui ſe paſſoient ſous ſes yeux, & qui éprouvoit un ſentiment très-pénible & une véritable oppreſſion, lorſque l'on s'oppoſoit à ſes geſticulations convulſives.

(L. J. M.)

MOCHLIE, de *mochlos*, levier. C'eſt le nom employé par Hippocrate pour la réduction de certaines luxations. (*Voyez* le Traité *De fracturis & articulis.*)

MOCHLIQUE, de μοχλεω, *j'ébranle, je ſecoue.* Dénomination ſous laquelle on a déſigné une méthode de traitement très-violente par les purgatifs, & principalement dirigée d'une manière empirique, & dans les vues d'une médecine perturbatrice, dans la colique des peintres.

Voyez, dans ce Dictionnaire, le mot vulgaire ou populaire MACARONI, dont les religieux de la Charité ſe ſervirent pour déſigner la préparation qu'ils employèrent les premiers pour cette médication. (*Voyez* PLOMB, COLIQUE PAR LE PLOMB, ainſi que le petit Traité d'Hippocrate, ayant pour titre *Mochlitus ;* il ſe trouve placé dans l'édition latine de Haller, à la ſuite du Traité *De fracturis & articulis*, dont il n'eſt en quelque ſorte qu'un abrégé qui n'eſt pas cependant à négliger. Voyez *Artis medicæ principes, ed. Hallero*, tom. I^er., pag. 408.)

MOCHLIQUES ou DRASTIQUES. On a déſigné ſous ce nom, & d'une manière générique, les purgatifs les plus forts, tels que ceux que l'on tire des baies du nerprun, de la coloquinte, de la gomme-gutte, &c., ſans remarquer d'ailleurs que d'autres purgatifs plus doux, tels que le ſéné ou la rhubarbe, peuvent agir comme mochliques ou draſtiques, lorſque l'irritabilité du canal inteſtinal eſt très-développée, & qu'il eſt preſqu'impoſſible de la ſolliciter ſans exciter des douleurs très-vives & d'abondantes évacuations. Du reſte, les ſubſtances déſignées ſous ce titre de *mochliques* ne ſont plus guère employées aujourd'hui que dans quelques médicamens compoſés, & que l'on adminiſtre dans le traitement des hydropiſies. (*Voyez* PURGATIFS.) (L. J. M.)

MODE, du latin *modus*, manière d'être. Ce mot qui, dans ſon acception générale, n'appartient point à la médecine, eſt employé cependant quelquefois d'une manière technique dans les locutions *mode d'action, mode d'organiſation*, &c. (*Voyez* ORGANISATION.)

MODES. Uſages. Ce mot eſt employé pour indiquer les habitudes, les goûts plus ou moins durables de certaines nations, dans ce qui concerne plus particulièrement les vêtemens & la parure. La mode, conſidérée ſous le point de vue de l'hygiène, a fourni dans tous les temps des ſujets d'obſervations & des motifs de remarques plus ou moins importantes aux médecins & aux philoſophes. (*Voyez* COSMÉTIQUES, CORPS A BALEINE, PARURE, POURPOINT, VÊTEMENS, &c.)

La mode quelquefois auſſi s'eſt étendue à des objets beaucoup plus graves que les habillemens ou la parure. La médecine elle-même n'a pas toujours été à l'abri de ſes caprices, comme il ſera

facile de s'en convaincre en parcourant le tableau mobile de cette partie des connoiſſances.

(L. J. M.)

MOEBIN (Godefroi), de Lauche en Thuringe, où il naquit en 1611, fut reçu docteur en médecine à Jena en 1640, & devint médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguſte, duc de Saxe, & de Guillaume, duc de Saxe-Weimar. Il mourut à Hall en 1664, à cinquante-trois ans, laiſſant quelques ouvrages qui ne ſont que des compilations.

(R. Geoffroy.)

MOELLE, *medulla*. (*Hygiène.*)

Partie III. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

La moelle eſt une ſubſtance graſſe, oléagineuſe, que l'on trouve en maſſe au milieu des os longs, & qui remplit les cellules des extrémités ſpongieuſes des mêmes os.

La ſaveur agréable & douce du ſuc médullaire, fait croire que c'eſt un extrait des parties les plus délicates & les plus fines de la portion huileuſe du ſang, qui ſe trouve continuellement filtrée dans le tiſſu véſiculaire.

La moelle abonde dans les jeunes animaux; elle s'oblitère ou ſe deſſèche à meſure qu'ils arrivent à un âge avancé, ce qui rend alors les os plus faciles à caſſer.

La moelle donne un aliment très-ſain, très-ſubſtantiel & très-délicat. Elle doit être mangée chaude, ſans quoi elle eſt déſagréable au goût. Les perſonnes qui ne digèrent pas bien les corps gras, doivent s'en abſtenir, ainſi que les bilieux & les mélancoliques. (Macquart.)

Moelle alongée. C'eſt le nom ſous lequel on a improprement & ridiculement déſigné cette partie du cerveau qui en forme le centre, par le concours ou la réunion de ſes différentes parties (le méſocéphale ou méſencéphale de M. le profeſſeur Chauſſier, des mots grecs μεσος, *milieu*, & κεφαλη, *tête*). Par ſa ſituation, ſa compoſition, le méſocéphale, dit ce ſavant profeſſeur, eſt en quelque ſorte la partie moyenne & centrale de l'organe encéphalique, le nœud qui réunit les différens faiſceaux dont il eſt compoſé, & il comprend uniquement la portion qui ſe trouve entre le cerveau, le cervelet, & forme la paroi antérieure du quatrième ventricule. Son étendue eſt par conſéquent peu conſidérable; elle eſt limitée en haut, du côté du cerveau, 1°. par un ſillon ou un enfoncement circulaire, large & profond en devant, ſuperficiel & peu marqué en arrière; 2°. par la commiſſure poſtérieure du cerveau; ſur les côtés, par la baſe des pédoncules du cervelet; en bas, ou du côté de l'occipital, par un rétréciſſement demi-circulaire, en manière de collet, qui donne naiſſance au prolongement rachidien.

On évalue à la ſoixantième ou à la ſoixan e-cinquième partie du poids total du cerveau, la quantité du méſocéphale ou de la moelle alongée, d'ailleurs beaucoup plus conſiſtante, & formée preſqu'entièrement de ſubſtance blanche. Les différentes portions que l'on diſtingue dans la moelle alongée ſont le pont de Varole (protubérance annulaire), à la face antérieure ſur la baſe du crâne, les tubercules quadrijumeaux de Winſlow (tubercules du méſencéphale, M. *Chauſſier*). La ſubſtance jaune & plus colorée, que l'on a aperçue entre les fibres blanches de la moelle alongée, paroiſſent lui appartenir en propre, & en former un des principaux caractères. On a auſſi remarqué que la lame externe de la méningine eſt toujours ſéparée de l'interne, & que les artères fournies par un tronc qui forme l'union anaſtomotique des deux artères cérébrales poſtérieures ſont petites, mais très-nombreuſes. (*Voyez* le Traité *de l'Encéphale*, par M. Chauſſier, pag. 106 & ſuivantes.)

On auroit du reſte une idée bien peu exacte de la moelle alongée ou du méſocéphale, ſi on le regardoit comme une partie diſtincte ou ſéparée du cerveau: elle n'en eſt qu'une continuation, ainſi que la moelle épinière & le prolongement rachidien. Les expériences de Lorry, publiées dans le troiſième volume des *Savans étrangers de l'Académie des ſciences*, ont eu pour objet de prouver que le principe de la vie avoit principalement ſon ſiége dans la moelle alongée. Des expériences plus récentes, & faites avec le plus grand ſoin par Legallois, qu'une mort prématurée a enlevé aux ſciences phyſiologiques, ont démontré, d'une part, en quoi les recherches de Lorry étoient défectueuſes, & comment, d'une autre part, la cauſe des mouvemens du cœur ſe trouvant dans la moelle épinière, ſurtout après la naiſſance, cette partie de l'encéphale devroit être regardée comme le ſiége principal de la vie chez les animaux vertébrés. Les léſions organiques que les recherches anatomiques ont fait découvrir dans la moelle alongée, ſont principalement les altérations ſquirreuſes & ſtéatomateuſes, différens états de ramolliſſement & d'induration.

La privation de l'odorat (*anoſmie*), celle de la vue (*amauroſe* ou *goutte ſereine*), ont été la ſuite des altérations de cette partie. M. Portal dit en particulier avoir obſervé une induration dans toute la moelle alongée, mais principalement au pont de Varole, à l'ouverture du corps d'une jeune fille qui, après avoir montré un développement prématuré des facultés intellectuelles, devint ſtupide & ſuccomba dans un état de conſomption qui préſentoit toutes les apparences d'une fièvre lente nerveuſe.

Moelle épinière. On donne ce nom à la partie de

de l'encéphale qui, de l'extrémité inférieure, la base du cerveau, s'étend dans le canal vertébral, jusqu'à la hauteur de la première ou de la deuxième vertèbre des lombes, en fournissant dans son trajet un grand nombre de nerfs. C'est le prolongement, la continuation de la moelle alongée, dont elle n'est distincte que par un enfoncement transversal beaucoup plus visible dans l'homme que dans les animaux. Les formes, la structure, la disposition, en un mot, les détails descriptifs concernant la moelle épinière, appartiennent à l'anatomie; nous nous bornerons en conséquence à un petit nombre de remarques sur les résultats de ce genre d'études, qui tiennent de trop près à la physiologie médicale & à la médecine pratique, pour être omis dans ce Dictionnaire.

On remarque une grande analogie entre la composition de la moelle épinière & celle de la moelle alongée. La consistance de la première, très-prononcée dans l'homme adulte, s'affoiblit promptement après la mort, surtout chez les personnes qui succombent à la suite des fièvres adynamiques ou ataxiques, & des maladies chroniques. M. Chaussier croit pouvoir avancer, d'après plusieurs dissections sur des sujets de différens âges, que, chez l'enfant nouveau-né, le prolongement rachidien a plus de consistance que dans l'adulte. On évalue la moelle épinière à la vingt-cinquième partie du poids total du cerveau dans l'homme adulte, & à la quarantième dans l'enfant nouveau-né, disproportion qui est beaucoup moins grande dans la plupart des animaux. L'extrémité supérieure (queue de la moelle alongée, & mieux, bulbe rachidien) est renfermée dans le crâne, & se porte directement au trou occipital pour se prolonger ensuite dans toute l'étendue du canal vertébral. C'est par l'ébranlement, la dilacération violente de cette partie, qu'un certain mode de pendaison rendoit la mort des suppliciés beaucoup plus prompte, & tout-à-fait différente de celle qui est produite par la simple strangulation. Les petites saillies du bulbe rachidien, au nombre de six, sont en devant, d'une part, les éminences médiales (corps pyramidaux antérieurs), d'une autre part, les éminences latérales ou olivaires, & en arrière les éminences postérieures (colonnes inférieures du cervelet de quelques anatomistes).

Le corps du prolongement rachidien, d'abord un peu aplati de devant en arrière, présente ensuite une forme cylindrique dans toute son étendue, mais en formant deux renflemens dont l'un répond à l'origine des nerfs brachiaux, & l'autre à l'origine des nerfs lombaires. Cette partie de l'encéphale est fixée dans la position qui lui est propre, par l'arachnoïde qui la recouvre, & s'unit aux parties voisines; on y découvre d'espace en espace de petits sillons transversaux que Monro regardoit comme des articulations, disposition qui paroit se prêter avec un grand avantage aux mouvemens de la colonne vertébrale. On remarque aussi que chacune des faces de la moelle épinière a un sillon médian qui en partage l'étendue en deux parties égales.

Ce que l'on regarde comme les racines des nerfs, se trouve à une certaine distance de ce sillon, disposé régulièrement à chaque face sur deux lignes, sous la forme de filamens blanchâtres, qui se réunissent en faisceaux distincts, pour former des cordons qui sortent par les trous inter-vertébraux. Il importe de remarquer avec Reil & M. Chaussier, que chaque filament nerveux se montre sous la figure d'un tube cylindrique formé par l'arachnoïde, & traversé dans sa cavité par de petites lames dont tous les espaces se trouvent remplis par la pulpe molle & blanche de l'encéphale. A son extrémité, chacun de ces filamens présente une sorte de bulbe grisâtre que M. Chaussier appelle le *bulbe radical des nerfs*.

Nous omettrons de parler ici du sillon d'implantation, des sillons collatéraux & de la commissure longitudinale, qui attirent avec raison l'attention des anatomistes.

L'observation des maladies & le résultat de plusieurs expériences sur les animaux, semblent ne laisser aucun doute sur l'entre-croisement des nerfs de la moelle épinière; mais en admettant cet entre-croisement, il reste à savoir s'il se fait réellement à la base de l'organe encéphalique. M. le professeur Chaussier remarque judicieusement que les démonstrations anatomiques sont loin de décider positivement cette question.

La préparation de la moelle épinière & l'ouverture du canal vertébral ou rachidien ne sont pas des procédés exclusivement relatifs à l'étude de l'anatomie; ils peuvent, dans certaines circonstances, jeter beaucoup de lumières sur des questions de médecine légale, & demander alors une attention toute particulière. On recommande surtout d'observer avec le plus grand soin, dans cette préparation, s'il n'existe point dans l'épaisseur des muscles, des ecchymoses, des contusions; s'il n'y a point de fractures, de déplacement ou de mobilité contre nature, de quelques-unes des vertèbres, & si leurs ligamens se trouvent dans toute leur intégrité. On ne donne pas moins d'importance à l'état des membranes, aux vaisseaux, aux tissus graisseux qui l'environnent, au prolongement rachidien lui-même, en n'oubliant pas d'ailleurs qu'il n'est pas rare de voir les veines rachidiennes gorgées de sang, & une sérosité plus ou moins colorée dans la gaine vertébrale: ce qui doit être attribué aux suites de la mort, aux symptômes qui l'ont précédée, & à la situation dans laquelle le corps a été conservé.

Des expériences récemment faites par MM. Magendie & Delille, d'abord avec l'extrait de l'upas tieuté, & ensuite avec l'extrait alcoolique de noix vomique, ont prouvé qu'il existoit un genre de poison caractérisé par son effet en quelque sorte exclusif sur la moelle épinière, soit que le poison

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 186 sur 787

s'introduiſe par une plaie dans les veines ou dans les voies digeſtives.

D'autres expériences aſſez nombreuſes & aſſez compliquées, & dont peut-être l'importance a été exagérée, ont paru prouver à Legallois que le principe des mouvemens du cœur réſidoit excluſivement dans la moelle épinière; il eſt du moins certain, ainſi que M. Lallemand l'a très-bien obſervé, que dans certains fœtus acéphales, la vie, & par conſéquent les mouvemens du cœur, ont continué juſqu'au moment de la naiſſance, malgré la deſtruction du cerveau, du cervelet & de la moelle épinière; & la queſtion ſe réduit alors, dans ce cas, ſuivant l'auteur que nous venons de citer, à ſavoir ſi les mouvemens du cœur ſe ſont exercés par une force ſpéciale indépendante de l'encéphale, ou s'ils ont dépendu d'une puiſſance nerveuſe qui avoit ſa ſource ailleurs que dans le cervelet & la moelle épinière. On ſait aujourd'hui, d'après les travaux de Scarpa, que le cœur a ſes nerfs comme les autres viſcères, qu'il eſt par conſéquent modifié par leur action, par leur influence, & qu'il n'eſt pas poſſible d'attribuer ſon action à une circulation énergique régulière, à une irritabilité locale & indépendante de cette influence. Quant à la ſource de cette même puiſſance nerveuſe dans les fœtus acéphales, dont nous venons de parler, il faut bien admettre qu'elle exiſte dans les ganglions du grand ſympathique, qu'elle a ſurvécu à la deſtruction de la moelle épinière, quoique la deſtruction ſubite de cet organe, dans les animaux, occaſionne un déſordre & un trouble qui rendent la mort inévitable. (*Voy.* M. Lallemand, *Obſervations pathologiques pour éclairer pluſieurs points de phyſiologie*, thèſes de Paris, 1818, n°. 165.) (L. J. M.)

MOELLENBROECK (Valentin-André), d'Erfurt, ſe fit recevoir médecin à Jena, en 1650. Il profeſſa d'abord dans ſa patrie, paſſa enſuite à Hall en Saxe, où il mourut en 1675. Il fut membre de la Société des curieux de la nature, & donna les ouvrages ſuivans:

Medullæ totius praxeos aphoriſtica. Erfurti, 1656, in-4°. Cet ouvrage, qui eſt de Tobie Dorncrell, a été enrichi de notes par Moellenbroeck.

De variis ſeu de arthritide vagâ ſcorbuticâ. Halæ, 1662, in-8°. Lipſiæ, 1663, 1672, in-8°.

Cochlearia curioſa cum figuris & indice locupletiſſimo. Lipſiæ, 1674, 1746, in-8°., mauvaiſes figures. (R. Geoffroy.)

MŒURS, ſ. f. pl. (*Médecine.*) Burlamaqui, dans ſon ouvrage ſur les principes du droit naturel, donne le nom de *mœurs* « aux actions libres, » en tant que l'eſprit les conſidère comme ſuſceptibles de règles. De-là vient, ajoute-t-il, qu'on » appelle *morale*, l'art qui nous enſeigne ces » règles de conduite, & les moyens d'y conformer nos actions. »

Le même auteur ajoute au chapitre XI, pag. 126: « la loi étant la règle des actions humaines, ſi » l'on compare ces actions avec la loi, on y remarque ou de la conformité, ou de l'oppoſition, » & cette ſorte de qualification de nos actions, par » rapport à la loi, s'appelle *moralité*.

» Le terme de *moralité* vient de celui de » *mœurs*.... & l'on appelle *morale*, l'aſſemblage des » règles que nous devons ſuivre dans nos actions. »

Ces principes, poſés par l'auteur, apprennent à diſtinguer les mœurs pures des mœurs vicieuſes. (*Voyez* ce que nous dit Monteſquieu ſur le même ſujet.)

Les mœurs ſont différentes dans les monarchies, les républiques & les états deſpotiques. Les lois du commerce perfectionnent les mœurs par la même raiſon qu'elles perdent les mœurs; le commerce corrompt les mœurs pures. Dans les pays où l'on n'eſt affecté que de l'eſprit de commerce, on trafique de toutes les actions humaines & de toutes les vertus morales.

L'empire du climat eſt le premier de tous les empires ſur l'homme & ſur les animaux. Les manières repréſentent les mœurs, &c.....

Examinons à préſent quelle eſt l'influence des mœurs ſur la vie & la ſanté de l'homme. Non-ſeulement les climats & les gouvernemens divers influent ſur les mœurs, ainſi que l'obſerve Monteſquieu, mais l'on doit ajouter encore l'action de la religion, celle de l'éducation, qu'il faut conſidérer parmi nous ſous trois rapports, ſavoir, l'éducation paternelle & maternelle, celle des maîtres, & enfin la dernière que l'on apprend en entrant dans la ſociété.

Preſque toutes les religions aſſujettiſſent l'homme à un culte extérieur & à des pratiques plus ou moins auſtères. Elles lui promettent une vie future heureuſe, s'il ſe conforme à ce qu'elles lui ordonnent, & le menacent des malheurs éternels, s'il ne ſe ſoumet point. La crainte & l'eſpérance le tourmentent tour à tour, elles altèrent ſa vie & ſa ſanté, & ſont ſouvent le thermomètre de ſes mœurs.

Les nations civiliſées ſont diviſées par claſſes. Ces claſſes ſont plus ou moins ſubdiviſées, ſuivant le degré de civiliſation; il a fallu néceſſairement les multiplier en raiſon des beſoins naturels ou factices des individus, parce qu'il a fallu pourvoir au bonheur de tous. Ces beſoins trop multipliés influent ſur les mœurs; ils altèrent la ſanté & diminuent la population, ſurtout dans les villes. Les arts mécaniques y uſent le corps. Les arts libéraux corrompent les mœurs des artiſtes; ils exaltent leur imagination au point qu'il y en a qui ont des diſpoſitions à devenir maniaques.

Ceux qui cultivent les ſciences ſont portés à la mélancolie; elles détruiſent les fonctions de l'eſtomac. La claſſe des ſavans eſt celle des goutteux.

Nombre de médecins célèbres ont décrit les maladies des artiſans, ainſi que celles des autres

claſſes de citoyens; elles ſont occaſionnées par leurs métiers, leurs études, leur nourriture, leurs mœurs, l'air & les atomes qu'ils reſpirent dans leurs ateliers.

J'aurois dû dire, en parlant des religions, que celles qui conſeillent le célibat, nuiſent à la ſanté & s'oppoſent à la population en contrariant la nature.

Les gouvernemens doivent ſurveiller l'éducation de la jeuneſſe ſous le rapport de la ſanté, lorſque, pour ſon inſtruction, elle quitte la maiſon paternelle. Sa conſtitution phyſique forte & robuſte, eſt préférable à l'inſtruction, ſoit pour le bonheur de l'individu, ſoit pour l'utilité publique, ſoit pour les générations futures. Ces deux derniers motifs doivent faire la ſollicitude de tous les gouvernemens ſages. Ils doivent faire un choix ſcrupuleux des maîtres que l'on donne aux enfans dans les penſions; c'eſt là ſurtout où les mœurs ſe corrompent dans l'ombre & le ſilence.

Les plaiſirs vénériens exceſſifs, ou leur privation abſolue après l'âge de puberté, nuiſent aux mœurs & à la ſanté. Cette réflexion ſouffre peu d'exceptions.

Les boiſſons ſpiritueuſes, priſes avec excès, changent le phyſique & le moral; elles nuiſent ſouvent aux militaires & aux marins.

Les peines & les chagrins nous rendent mélancoliques; ils portent le déſordre dans les mœurs, & occaſionnent des maladies graves.

On eſt perſuadé que les peuples ichtyophages multiplient beaucoup plus. Il eſt bien certain que la population eſt plus nombreuſe dans les manufactures.

Si les mœurs des villes ſont dépravées, celles des campagnes ſont pures, ſurtout ſi ces campagnes ſont éloignées des grandes routes & des moyens de commerce, ce qui vérifie l'obſervation de Monteſquieu. Les mœurs des campagnes ſont douces, officieuſes; les familles ſont nombreuſes, fortement conſtituées, ne redoutant point l'intempérie des ſaiſons.

Preſque toutes les actions de la vie ſe font par habitude: ce ſont les habitudes louables qui forment les bonnes mœurs, d'où réſulte une bonne ſanté.

La nourriture, les boiſſons, l'exercice, le ſommeil, toujours pris dans la même meſure, ne ſont point la meilleure règle pour la ſanté. Il vaut mieux ſuivre ſes beſoins journaliers, dans leſquels je comprends ceux de l'âge, du ſexe, du climat, &c.

Les peuples paſteurs ont moins de travail à faire que les peuples agriculteurs; ceux-ci en ont moins que les vignerons. Ces différentes meſures de travaux portent des différences ſenſibles dans leurs mœurs & leurs tempéramens.

(Brieude.)

MOFETTE ou MOUFETTE, ſ. f., du toſcan *mopheta*, que quelques philologues font venir d'un verbe ſyriaque, qui ſignifie mot à mot, *ſouffler*.

On a déſigné ſous ce nom, & en terme de mineur, les vapeurs, les gaz délétères qui ſe trouvent habituellement ou accidentellement dans la plupart des mines métalliques & des houillères. Il y a auſſi des moſettes dans les foſſes d'aiſances, les puiſards, les puits dans leſquels on ne prend de l'eau que très-rarement. (*Voyez* Méphitisme.)

Les moſettes ſont de diverſes natures, les unes: qui ſont formées d'azote, ne peuvent ſervir ni à la combuſtion, ni à la reſpiration; elles déterminent l'aſphyxie, mais ſans occaſionner aucune altération morbide; d'autres cauſent également l'aſphyxie, mais avec des ſymptômes plus ou moins pénibles, ſurtout dans la partie la moins élevée du lieu où elles ſe trouvent. Elles ſont eſſentiellement formées de gaz acide carbonique: telle eſt la moſette de la fameuſe grotte du Chien, dans les environs du lac d'Agnano, près de Naples.

Pluſieurs moſettes produiſent leurs redoutables effets avec une exploſion violente. (*Voyez* Mineurs.)

D'autres paroiſſent encore plus éminemment délétères: telles ſont les moſettes que forment le gaz hydrogène carboné, le gaz hydrogène ſulfuré, &c. (L. J. M.)

MOGILALISME, de *μογιλαλια*, *parler avec peine*. C'eſt le bégaiement dans le ſens le plus général, & en particulier l'impoſſibilité de prononcer les lettres *b*, *p*, *m*, c'eſt-à-dire, les labiales, comme dans le bec de lièvre, ſurtout avec privation des inciſives. On prononce la lettre *v* à la place de la lettre *f*, & la lettre *f* à la place de la lettre *p*, ſi la lèvre inférieure eſt privée de mouvement. Le mogilaliſme n'eſt d'ailleurs qu'une eſpèce de pſelliſme ou de bégaiement & de paraphonie. (*Voyez* ces mots.)

MOINICHEN (Henri de), médecin danois qui, après avoir étudié à Padoue, ſous Antoine Molinetti, & à Veniſe, ſous Michel-Ange Rota, revint dans ſa patrie, où il reçut le bonnet de docteur à Copenhague. Il vivoit dans cette ville en même temps que Thomas Bartholin, c'eſt-à-dire, au milieu du dix-ſeptième ſiècle, & il étoit intimement lié avec lui. Comme il avoit recueilli différentes obſervations en Italie ſur des cas rares, & qu'il en avoit amaſſé d'autres dans ſa pratique, il les raſſembla en un volume, qu'il dédia à ſon ami Bartholin, ſous ce titre:

Obſervationes medico-chirurgicæ XXIV. Hafniæ, 1665, in-8°.; *ibid.* 1678, in-8°., avec le *Culter anatomicus* de Michel Lyſer. Francof. 1769, in-8°. Dreſdæ, 1691, in-12. L'auteur ſe récrie contre l'abus des eſcarrotiques dans le traitement des carnoſités de l'urètre. Les ſondes ou bougies dont on ſe ſervoit de ſon temps, étoient compoſées de cauſtiques violens. (*Extrait d'Eloy.*)

(R. Geoffroy.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 188 sur 787

MOÏSE. (*Hiſtoire de la médecine.*) Le chef, le légiſlateur des Hébreux.

Ses livres, qui ſont regardés comme les monumens littéraires les plus anciens, embraſſent toutes les parties des connoiſſances acquiſes ou cultivées à cette époque parmi les Egyptiens, chez leſquels Moïſe avoit reçu ſon inſtruction. Ils renferment en particulier pluſieurs documens, pluſieurs indications qui appartiennent à l'hiſtoire de la médecine & à la médecine légale.

Nous voyons dans ces livres & dans les réglemens qu'ils établiſſent, que, chez les Juifs comme chez les Egyptiens, les parties les plus importantes de la médecine ſe trouvent être entre les mains des prêtres. Suivant Sprengel, on trouveroit, même dans les lois & les pratiques établies par Moïſe, une preuve de connoiſſance aſſez exacte & aſſez détaillée ſur la lèpre, les taches qui annoncent ſon invaſion, les ſymptômes de ſon exiſtence bien confirmée, ſon traitement, ſa terminaiſon, ſa complication avec la lèpre ulcérée (1); du reſte, la lèpre, comme toutes les autres grandes maladies, étoit attribuée à la colère céleſte, & ne pouvoit être guérie que par des moyens propres à la calmer, ſous la direction & avec le ſecours des lévites deſcendans de Jacob.

Quelques indications ou quelques traits épars font d'ailleurs reconnoître dans les lois de Moïſe quelques notions & quelques uſages qui ſe rapportent à la médecine légale : ainſi, par exemple, Moïſe parle de quelques ſignes d'après leſquels on pouvoit reconnoître légalement la virginité; il ordonne la viſite des perſonnes bleſſées, & celle des femmes qui ſe plaignent de viol; il fait auſſi mention, dit Bordeu, des coups qu'une femme groſſe auroit reçus, de la fauſſe couche qui peut s'enſuivre, & de la punition due à ce crime. Ce qu'il dit de Joſeph, qui ordonna à ſes médecins d'embaumer le corps de Jacob, ne ſe rapporte point, comme on l'a penſé, à une première mention de la médecine, conſidérée comme art ou comme profeſſion, mais doit s'appliquer à des eſclaves chargés de quelques ſoins relatifs à la propreté ou à la ſanté.

L'Ecriture elle-même nous conſole, dit à ce ſujet, & d'une manière très-ingénieuſe, le médecin que nous venons de citer, de ce que peut avoir d'offenſant cette dénomination d'eſclaves médecins. « L'Eternel prend le nom de médecin du peuple d'Iſraël dans l'Exode, & c'eſt la deuxième fois qu'il ſoit fait mention des médecins dans l'Ecriture. »

Nos livres ſont d'ailleurs ornés de ſentences de l'Eccléſiaſte, que nos prédéceſſeurs ont appris à tout le monde. « Honorez le médecin à cauſe de la » néceſſité, car c'eſt le Très-Haut qui l'a créé; » toute la médecine vient de Dieu, & elle recevra » des préſens du roi. La ſcience du médecin l'éle- » vera en honneur, & il ſera loué devant les » grands; c'eſt le Très-Haut qui a produit de la » terre tout ce qui guérit, & l'homme ſage n'en » aura pas d'éloignement. »

Je crois qu'il ne faut pas ſéparer ces paſſages de ceux qui les précèdent dans le même endroit de l'Ecriture, & qui me paroiſſent au moins auſſi favorables à la médecine. « Ne ſoyez point avide dans un feſtin, & ne vous jetez point ſur toutes les viandes, car la quantité de viande cauſe des maladies, & le trop manger cauſe la colique : l'intempérance en a tué pluſieurs, mais l'homme ſobre vit plus long-temps. »

Voilà des leçons qu'on ne peut révoquer en doute; elles appartiennent ſans contredit à la médecine réunie à la théologie, qui les conſacre & les ennoblit. Elles ſont la baſe contre la gourmandiſe & la gloutonnerie.

Les patriarches, ſuivant un hiſtorien moderne, & les princes du peuple juif..... devoient continuellement veiller ſur ceux qu'ils gouvernoient..... les ſoigner même dans leurs plus grandes néceſſités, & remédier à leurs maux. C'étoit une raiſon d'excluſion du commandement & de la couronne, lorſqu'on n'avoit aucune connoiſſance des maladies & de leurs remèdes (dit Iſaïe, chap. III, verſ. 7). Votre roi, je ne ſuis point médecin.

Il n'eſt point douteux que les princes du peuple juif ne duſſent veiller ſur ceux qu'ils gouvernoient; mais il ne paroît pas certain que ces princes fuſſent exclus du trône, lorſqu'ils n'avoient aucune connoiſſance des maladies & des remèdes. Il ſeroit aſſurément glorieux pour nous, que les héritiers du trône, parmi les Juifs, euſſent été obligés d'étudier la médecine & d'en faire un cours complet. L'auteur qui l'aſſure ne donne point de preuves de ce fait important.

Le paſſage d'Iſaïe ne le prouve point : ce paſſage eſt même tronqué, & le voici dans ſon entier. « Je ne ſuis pas médecin, il n'y a point de pain » dans ma maiſon, il n'y a point de vêtemens. » En raiſonnant comme l'hiſtorien dont il eſt queſtion, il y auroit lieu de conclure, d'après Iſaïe, que c'étoit une raiſon d'excluſion du commandement & de la couronne, lorſqu'on n'avoit pas de pain dans ſa maiſon, & lorſqu'il n'y avoit point de vêtemens, ou bien, ce qui revient au même, qu'il falloit, pour être roi, être boulanger ou tailleur.

Du reſte on trouvera, ſuivant le même auteur, ſoit dans l'Eccléſiaſte, ſoit dans pluſieurs autres livres de Moïſe, pluſieurs paſſages qui annoncent des obſervations judicieuſes ou des remarques ſouvent exactes ſur les phénomènes de l'organiſation : telle eſt en particulier la deſcription ſuivante de la vieilleſſe.

« Lorſque les gardes de la maiſon commen- » ceront à trembler, les forts s'ébranleront; ceux » qui avoient accoutumé de moudre ſeront ré-

(1) Ces détails ſe trouvent principalement dans le *Lévitique*.

» duits en petit nombre & deviendront oiſifs, » & ceux qui regardoient par les trous, ſeront » couverts de ténèbres.

» Lorſque les bras, qui ſont vos gardiens naturels, manqueront de force, vos jambes, qui ſont faites pour vous ſoutenir, ne pourront plus vous porter: elles fléchiront ſous le poids de votre corps affoibli. Le nombre de vos dents, qui ſont deſtinées à moudre la nourriture, ſera ſenſiblement diminué; celles qui reſteront ſeront ébranlées & auront perdu leur émail; vos yeux, qui ſont des ſentinelles placées à portée de vous avertir à propos, ſeront obſcurcis; ils ſeront chaſſieux, larmoyans & ſans vivacité.

» Les portes des rues ſeront fermées; la voix de celle qui avoit accoutumé de moudre, ſera baſſe; on ſe lèvera au chant de l'oiſeau; les filles de l'harmonie deviendront ſourdes.

» Les voies naturelles par leſquelles le corps ſe nettoie, ſe fermeront ou perdront leur reſſort; les organes de la voix n'auront plus leur ſoupleſſe, & l'uſage même de la parole ſera interdit; vous ne pourrez jouir du ſommeil néceſſaire, vous ſerez réveillé dès le point du jour, ſans pouvoir vous livrer à la tranquillité de la nuit. Les oreilles qui vous amuſoient par les ſons agréables qu'elles faiſoient paſſer juſqu'à votre ame, comme les inſtrumens de muſique les plus mélodieux, ne vous amuſeront plus; vous ſerez plongé dans un morne & triſte ſilence.

» Les lieux les plus élevés ne ſeront point épargnés, & ils trembleront dans le chemin. L'amandier fleurira, la ſauterelle s'engraiſſera, le câprier ſe deſſéchera.

» Le corps ſe courbera & ſe fléchira d'autant plus qu'il aura été plus droit & plus élevé; il ne pourra plus ſe remuer ſans danger. Les cheveux blanchiront; la taille, qui fut déliée, s'épaiſſira; le ventre, qui fut ſouple, groſſira; la barbe, qui eſt le ſigne de la force & de la chaleur, tombera.

» Avant que la chaîne d'argent ſoit rompue, avant que la bandelette d'or ſe retire, avant que la cruche ſe briſe ſur la fontaine & que la roue ſe détruiſe ſur la citerne, la pouſſière reviendra à la terre d'où elle étoit venue..... L'homme s'en ira dans la maiſon de l'éternité, & les pleureurs le pleureront dans les places publiques.

» La moelle de l'épine, qui eſt une colonne blanche & déliée qui s'étend dans toutes les parties où elle entretient le ſentiment, n'aura plus de ſenſibilité, la foibleſſe & la paralyſie s'enſuivront bientôt; le ſang qui ſuit les vaiſſeaux comme ſes routes naturelles, pour aller revivifier les différentes parties & leur porter la chaleur & la couleur vermeille qui dénote la vie & la ſanté, ſera arrêté & ſe figera dans les vaiſſeaux; le cours des urines ſera ſuſpendu, ſoit que la veſſie, qui eſt comme la cruche deſtinée à les recevoir, ne puiſſe les contenir, ſoit que les reins, qui ont quelque rapport aux roues ou aux poulies au moyen deſquelles on tire l'eau des citernes, ne puiſſent plus tirer du ſang; l'urine y croupira & le ſera tomber en corruption.

» Le corps reprendra ſa première exiſtence de terre & d'un peu de boue, dont il fut formé; l'ame rentrera dans le ſein de l'Eternel; vos amis s'entretiendront quelques inſtans de l'hiſtoire de votre vie, ils ſe tairont bientôt, & vous feront leurs derniers adieux. »

Nous ne parlerons point ici, & avec deſſein, des témoignages du ſavoir de Moïſe, par leſquels il ſurpaſſa les magiciens de l'Egypte, dont il étoit le diſciple, tels que la réduction en poudre du veau d'or, le moyen de rendre l'eau de mer potable, qui doivent être regardés comme des miracles, dont l'examen eſt tout-à-fait étranger à l'hiſtoire des ſciences naturelles. (L. J. M.)

MOISISSURE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section IV. Leur préparation.

La moiſiſſure eſt une végétation très-fine, très-déliée, qui ſe multiplie de ſemences, cinq ou ſix heures après avoir été produite; elle ſe manifeſte ſur les corps humides qui commencent à ſe décompoſer & à entrer en putréfaction. Suivant la nature des corps où elle s'applique, ſa couleur varie. Rien n'eſt plus curieux à examiner que la végétation de la moiſiſſure, qui donne une vraie plante, mais rien n'eſt plus nuiſible que ſes effets: c'eſt ordinairement le pain qui ſouffre le plus de la moiſiſſure, par pluſieurs raiſons, ſoit parce que l'eau ſurabonde dans la farine, ſoit parce que la pâte n'eſt ni aſſez pétrie, ni aſſez élevée, ſoit parce que le four eſt trop ou trop peu chaud, ſoit parce qu'étant cuit, on porte le pain dans un endroit humide. Lorſqu'on s'aperçoit de ce défaut, il faut couper les pains, ôter la moiſiſſure, & faire ſécher le reſte au four; on s'en ſervira pour les animaux. On a tort, dans les campagnes, d'appliquer les pains les uns ſur les autres, tandis qu'avec des bâtons on devroit les ſéparer. Il n'eſt pas beſoin de recommander de ne pas manger les ſubſtances priſes de moiſiſſure; car, indépendamment qu'elles ſont très-inſalubres, elles répugnent encore généralement au goût. (MACQUART.)

MOITEUR. (*Hygiène.*) On donne le nom de *moiteur* à une tranſpiration légèrement excitée, & plus forte que la tranſpiration inſenſible, qui eſt la ſuite de quelqu'exercice ou d'un bain, ou d'une boiſſon aqueuſe ou diaphorétique un peu abondante.

Il y a encore des criſes de maux particuliers qui s'opèrent ainſi quand la nature a choiſi la peau pour émonctoire. En général, la moiteur dont nous venons de parler eſt très-favorable, & l'on ne doit rien faire pour en arrêter le cours; ſans

cela on riſqueroit l'atteinte des maux qui ſont toujours la ſuite de la ſuppreſſion de la tranſpiration. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

On donne encore le nom de *moiteur* à une humidité froide, quelquefois chaude, qui ſe répand ſur le corps, dans les ſyncopes, les défaillances & autres états facheux.

La pratique médicale l'obſerve journellement. (MACQUART.)

MOLAIRES ou MEULIÈRES. On déſigne ſous ce nom les dents ſituées à la partie poſtérieure des mâchoires, & qui ſervent à broyer les alimens. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

La dernière dent molaire, que l'on appelle auſſi *dent de ſageſſe*, quoique plus petite que les autres, ne ſe montre que dans l'âge adulte, & ſon éruption eſt quelquefois accompagnée de ſymptômes très-pénibles. (*Voyez* DENTITION.)

MOLAIRES (Glandes). Les glandes molaires ſont formées de l'aſſemblage de pluſieurs corps glanduleux, dont les conduits excréteurs s'ouvrent à la face interne de la joue, vers ſa partie poſtérieure; elles peuvent, ainſi que les autres glandes buccales, être le ſiége de différentes fluxions ou de différentes phlegmaſies; en outre, leur ſtructure n'eſt pas à l'abri de pluſieurs dégénéreſcences. (*Voyez* SALIVAIRES (Glandes) ou APPAREIL SALIVAIRE.) (L. J. M.)

MOLDAVIQUE. Plante de la famille des labiées. (*Voyez* MÉLISSE.)

Une eſpèce de ce genre, le *dracocephalum virginianum* de Linné, eſt remarquable par ſes fleurs, qui conſervent la poſition qu'on leur donne : phénomène qui a fait donner le nom de *cataleptique* à cette plante, & qui paroît avoir été obſervé pour la première fois par de la Hire (1). (*Voyez* MOLDAVIQUE, dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

MOLE. (*Médecine légale.*)

Conſultation de Zacchias. — Marianus Albentius avoit une femme qu'il aimoit extrêmement, & dont il n'avoit point d'enfans. A ſa mort il la conſtitua, par teſtament, unique héritière de tous ſes biens, à la condition qu'elle ne ſe marieroit pas, & que la régularité de ſa conduite ne donneroit jamais lieu à aucun ſoupçon injurieux à ſa pudeur; que ſi elle ſe remarioit, ou que ſa conduite ceſſât d'être régulière, elle ſeroit privée de ſes biens, qui paſſeroient alors à un monaſtère qui fut déſigné. Deux ans après la mort de ſon mari, cette veuve fut appelée en juſtice, comme vivant irrégulièrement & ayant ainſi perdu ſes droits aux clauſes du teſtament en ſa faveur; les biens furent revendiqués par les religieux qui l'avoient citée. Dans le nombre des preuves que l'on alléguoit de ſa mauvaiſe conduite, la principale fut l'apparence de groſſeſſe caractériſée par le volume du bas-ventre; elle la nioit, en proteſtant n'avoir connu aucun homme depuis la mort de ſon mari. Les religieux voyant approcher le terme préſumé de ſa groſſeſſe, demandèrent qu'elle fût gardée ſous leurs yeux, ce qui ne put leur être refuſé. Pluſieurs mois ſe paſſèrent, & vers le terme ordinaire de la geſtation, cette femme, à la ſuite de quelques douleurs, rendit par la matrice une certaine quantité d'eau & de ſang coagulé; le ventre tomba, elle recouvra une ſanté parfaite. Les religieux ſoutinrent qu'elle avoit été enceinte & qu'elle étoit accouchée d'une *môle*, produit irrégulier, mais inconteſtable de la conception, & preuve indubitable de ſa mauvaiſe conduite. Les débats qu'entraîna cette affaire n'ayant rien préſenté ſur quoi on pût établir le peu de ſageſſe de cette femme, les juges prononcèrent que les médecins ſeroient conſultés ſur la queſtion de ſavoir ſi l'accident qu'avoit éprouvé cette veuve étoit l'effet d'une groſſeſſe, ſi la môle qu'elle avoit rendue étoit un vrai produit de la conception.

La première preuve au procès contre cette femme, étoit qu'elle avoit rendu par la matrice une maſſe coagulée, paroiſſant charnue, & ne pouvant conſéquemment être confondue avec les concrétions ſanguines que peuvent rendre dans les ſuppreſſions des menſtrues, des femmes & des filles dont on ne peut pas ſoupçonner la vertu; quelques parties membraneuſes, adhérentes à cette maſſe, ajoutoient encore à la préſomption qu'elle ne pouvoit être autre choſe qu'une *môle* ou *faux germe*.

La ſeconde preuve ſe fondoit ſur les accidens qu'avoit éprouvés cette femme, & qui préſentoient une groſſeſſe réelle vraie ou fauſſe; tels étoient la ſuppreſſion des menſtrues, la tuméfaction du bas-ventre, la ſécrétion laiteuſe dans les mamelles, divers autres accidens particuliers aux femmes enceintes, & le temps ordinaire de la geſtation, ſymptômes dont la réunion n'a donc pas eu pour cauſe la préſence d'une maſſe ſanguine, par ſuite de ſuppreſſion des règles, mais bien plutôt une môle, produit dégénéré d'une véritable conception.

D'autres raiſons militoient en faveur de la veuve, & ſembloient prouver, ou qu'elle n'avoit pas été enceinte d'une môle réelle, ou que, quand même elle eût porté dans ſon ſein une môle réelle, produit indubitable de la conception, on n'en pouvoit pas conclure que cette conception fût poſtérieure à la mort de ſon mari, & conſéquemment on n'en pouvoit arguer aucune preuve de ſa mauvaiſe conduite.

La groſſeſſe d'une môle, que l'on peut regarder comme un produit réel de la conception, n'étant qu'une dégénéreſcence de cette concep-

(1) Voyez *Mémoires de l'Académie des ſciences*, année 1712.

tion, n'eſt pas ſoumiſe aux lois & aux temps de la vraie groſſeſſe. Hippocrate, Avicenne, Sennert, Roderic de Caſtro & pluſieurs autres médecins célèbres ſoutiennent que la geſtation d'une môle n'a point de temps déterminé. Ces obſervations prouvent que des femmes en ont porté pendant pluſieurs années, d'autres pendant toute leur vie. Il eſt donc poſſible que la môle rendue par cette veuve, deux ans après la mort de ſon mari, eût été le produit d'une vraie conception pendant la vie de ſon mari; ce qui réduit à le penſer, c'eſt que cet homme n'a jamais eu d'enfans ni de cette femme, ni d'une autre qu'il avoit épouſée avant elle, & que les ſuites de la cohabitation ont pu être des produits informes de germes avortés. La conduite de cette veuve ne peut donc être ſoupçonnée par le ſeul fait de l'accident qu'elle a éprouvé.

On objecta que cette femme n'eut pendant la vie de ſon mari, aucun accident ſenſible de groſſeſſe fauſſe ou vraie, & que ſi la môle avoit été conçue pendant le mariage, ſa préſence dans la matrice & ſon accroiſſement ſe fuſſent manifeſtés par quelques ſymptômes; on ajoute qu'il eſt au moins bien extraordinaire, que deux ans après la mort de ſon mari, les accidens de la groſſeſſe ſe ſoient prononcés & terminés par l'accouchement d'une môle.

Zacchias répond à cette objection que les ſymptômes d'une conception réelle ſont quelquefois, par des cauſes particulières, trois, quatre, cinq, ſix mois & plus, ſans être manifeſtes, & que cet événement eſt aſſez ordinaire dans les conceptions avortées, c'eſt-à-dire, dans celles qui n'ont pour produits que des môles. La veuve n'ayant jamais eu d'enfans, quoiqu'ayant pluſieurs années cohabité avec ſon mari, n'a pu raiſonnablement attribuer à un état de groſſeſſe les divers accidens qu'elle a éprouvés par la conception de la môle; elle a dû au contraire regarder ces accidens comme les effets du dérangement des menſtrues, dérangement qui étoit preſque habituel chez elle: or, la ſuppreſſion ou l'irrégularité des menſtrues, préſentent des phénomènes qui reſſemblent beaucoup à ceux de la groſſeſſe.

A ces preuves, Zacchias ajoute celles de fait. Les médecins & les ſages-femmes qui ont viſité cette femme, & d'après la môle qu'elle a rendue, ont déclaré qu'elle eſt accouchée de morceaux de ſang coagulé, qui reſſembloient à de la chair; mais on ſait que des concrétions ſanguines préſentent quelquefois une reſſemblance ſingulière avec la chair, & qu'elles en ont même la conſiſtance. Or, la môle, d'après l'opinion de la plupart des auteurs qui ont traité cette matière, eſt tellement compacte & ferme, qu'elle ſe laiſſe couper avec peine. Il n'y a donc nulle certitude que la môle rendue par cette femme ait été une véritable môle; on peut même aſſurer que ce n'en étoit pas une. En effet, la môle, produit de la conception, doit préſenter dans ſes débris, des traces de ſes adhérences avec un placenta, ſeul moyen qu'elle puiſſe avoir de ſe nourrir & de s'accroître: or, le rapport ne préſente qu'une maſſe informe ſans veſtiges quelconques de liaiſon antérieure avec un autre corps dans la matrice; il n'y a donc rien de prouvé dans ce que l'on peut appeler le *corps du délit*.

Mais quand bien même ce ſeroit une môle, ajoute Zacchias, il n'eſt nullement prouvé que la cohabitation de l'homme ſoit abſolument néceſſaire à la production de ces maſſes ſingulières, dont la génération & l'organiſation ne ſont pas aſſez connues; & du moment où cette queſtion eſt encore indéciſe, il eſt impoſſible que des juges prononcent d'après une hypothèſe, quelqu'ingénieuſe & vraiſemblable qu'elle puiſſe être.

Que ſi l'on ajoute que cette maſſe étoit revêtue de portions membraneuſes qui annonçoient aſſez qu'elles avoient renfermé un germe avorté, & qu'elle étoit conſéquemment un produit de la conception, on répond que des maſſes purement ſanguines peuvent revêtir un caractère membraneux; la formation de ces fauſſes membranes étant le produit preſque néceſſaire des développemens de l'albumine concrète, & ce phénomène ſe reproduiſant dans un grand nombre d'affections morbifiques; la préſence de ces membranes n'annonce donc point une véritable môle.

D'après ces motifs, Zacchias conclut qu'il n'y a rien de prouvé contre la bonne conduite de cette veuve, & qu'elle doit reſter en poſſeſſion tranquille des biens de ſon mari.

J'ai préſenté cette conſultation après en avoir éloigné tout ce qui appartenoit au temps où écrivoit Zacchias; on voit aſſez, après avoir lu tous ces détails, qu'il peut reſter des doutes ſur la vertu de cette veuve, mais que ces doutes ne peuvent influencer l'opinion des juges qui avoient à prononcer dans un cas ſemblable.

Les opinions des médecins légiſtes les plus célèbres ſur cette matière, préſentent les réſumés ſuivans, qui peuvent ſervir de règles de conduite dans les cauſes analogues.

La médecine légale s'occupe des môles dans les circonſtances ſuivantes:

Une fille, une veuve, une femme ſéparée de ſon mari, rendent une môle à la ſuite d'accidens de groſſeſſe; elles ſoutiennent que ce n'eſt point un produit de conception, & qu'elles n'ont eu aucune cohabitation charnelle.

Une femme accuſée d'*avortement prémédité* ſoutient qu'elle n'eſt accouchée que d'une môle ou faux germe.

On entend en général, par môle, une maſſe ſolide qui s'échappe de la matrice à la ſuite de quelques douleurs; cette définition n'eſt pas exacte. Il faudroit ne donner le nom de *môle* ou de *faux germe*, qu'au produit conſtaté d'une conception dégénérée.

La môle, ſuite de la conception, eſt ordinairement un corps qui a la groſſeur & la forme d'un

œuf, & qui eſt rempli de ſérosité; ſon tiſſu eſt blanc, fibreux, compacte & ſerré : il eſt facile de la diſtinguer des concrétions ſanguines. Si cette môle contient l'embryon, Plenk lui donne le nom de *môle embryonnée*. Elle prend de l'accroiſſement & du développement dans les membranes qui environnent l'œuf détaché de l'ovaire, & dans lequel le germe a péri; elles occaſionnent une fauſſe groſſeſſe qui ſe ſignale par des ſymptômes ſemblables à ceux de la vraie, de manière que l'on ne peut guère diſtinguer cet état avant le cinquième mois, époque à laquelle le toucher peut fournir quelques lumières. Hippocrate préſente les ſignes qui annoncent ce phénomène : ſelon lui, le ventre ſe tuméfie, mais on ne ſent point remuer le fœtus au terme ordinaire; les mamelles prennent du volume, mais il ne s'y forme point de lait.

La *môle non embryonnée* eſt celle qui ſe préſente ſous forme de maſſe ſpongieuſe, ou *hydatideuſe*, ou *véſiculaire*; elle peut avoir pour cauſe un œuf fécondé dont le germe a péri, & qui a dégénéré en cette môle.

Une *fauſſe môle* peut être produite par les débris du placenta reſté dans la matrice; ce peut être un polype dégénéré & ſans pédicule. Un auteur célèbre, Walter, a avancé, dans une très-bonne diſſertation qui a paru à Berlin en 1776, qu'il eſt poſſible que, ſans cohabitation charnelle, un œuf non fécondé ſe détache de l'ovaire par l'action d'une paſſion vive qu'accompagnent des idées très-voluptueuſes, paſſe dans la matrice & y dégénère en *fauſſe môle*.

Enfin, on rencontre de *fauſſes môles* ſanguines; ce ſont de vraies concrétions de la fibrine; leur baſe & leur corps préſentent une texture ferme avec une enveloppe membraneuſe; leur ſommet eſt d'une molleſſe particulière. Elles ſont le produit de la ſuppreſſion des menſtrues & de la rétention dans la matrice du ſang menſtruel. Elles peuvent donc appartenir, chez des filles, des femmes ſéparées de leurs maris & chez les veuves, ſans qu'il y ait eu union des ſens.

Ces détails prouvent aſſez avec quelle circonſpection l'homme de l'art appelé par les magiſtrats pour des rapports & des conſultations dans des cas de cette eſpèce, doit ſe conduire pour ne pas flétrir injuſtement la pudeur, & accuſer témérairement l'innocence. (GILBEAT.)

L'article qui précède, & que nous avons trouvé dans les archives de l'*Encyclopédie* pour le *Dictionnaire de Médecine*, nous a paru mériter d'être conſervé pour les obſervations qui en forment la première partie. Dans les réflexions que l'auteur y a jointes, il eſt évident qu'il n'avoit pas de notions exactes ſur ce genre de phénomènes, & que la diſſertation de Walter lui étoit tout-à-fait inconnue. Du reſte, les conſidérations médico-légales dont les môles peuvent être l'objet, rentrent dans la queſtion plus étendue & plus générale de la viabilité & du droit des monſtres. Nous ne devons pas oublier cependant de rappeler que la forme régulière & bizarre de pluſieurs môles, d'ailleurs mal obſervées par des ſages-femmes ſuperſtitieuſes ou des accoucheurs ignorans, a fait croire pluſieurs fois que des femmes étoient accouchées de différens animaux vivans ou morts, de taupes, de rats, de tortues, &c., merveilles & prodiges dont Lemnius & Thomas Bartholin ont rapporté des exemples, & ce qui pourroit encore donner lieu aujourd'hui, dans pluſieurs pays, à des accuſations de magie ou de ſorcellerie. Nous dirons encore que, dans quelques circonſtances particulières, il pourroit être important de diſtinguer, par des recherches anatomiques, une môle de toute autre eſpèce de tumeur, afin de déclarer qu'elle provient ou qu'elle ne provient pas d'une relation conjugale ou d'une véritable groſſeſſe, contre l'opinion des auteurs qui, confondant le faux germe avec la môle, ont penſé que cette dernière pouvoit ſe former ſans le concours de l'homme, chez les vierges & les femmes évidemment célibataires (1).

MÔLE. Corps organiſé, végétation qui ſe forme & ſe développe dans l'utérus, & s'en trouve expulſé à une certaine époque, par une eſpèce d'accouchement. Ces maſſes ou tumeurs, dont le mécaniſme n'a été bien connu que par les Modernes, ont été obſervées pluſieurs fois par les Anciens, mais ſouvent confondues avec des hydatides, des tumeurs ſanguines, le polype, le ſquirrhe.

Le caroncule que la femme de Gorgias rendit quarante jours après être accouchée d'une fille vivante & à terme, paroît appartenir aux môles (2). Ariſtote, Pline, ont également parlé de tumeurs de l'utérus qui rentrent dans la même catégorie. Avant Wrisberg, qui écrivit au commencement du dix-huitième ſiècle, & Levret, qui eſt plus moderne, on ne paroît pas avoir eu des idées exactes ſur la véritable nature & la formation des môles.

Levret ſurtout s'attacha, d'après de bonnes obſervations, à l'idée que les môles ſont toujours le produit d'une groſſeſſe qui ne peut parvenir à terme. Dans ce cas, le fœtus périt plus tôt ou plus tard, tandis que le placenta qui lui ſurvit continue de ſe développer avec des circonſtances propres à ſon mode d'organiſation & à la privation du cordon ombilical.

Toutes les cauſes qui peuvent occaſionner des môles ſont donc celles dont l'action eſt aſſez forte pour attaquer la frêle exiſtence du fœtus & troubler la geſtation.

(1) Buffon a ſoutenu cette opinion.
(2) *Maladies populaires*, liv. IV.

Ces

Ces cauſes ſont très-nombreuſes, & la vie intra-utérine, ce premier temps de l'exiſtence, n'eſt pas moins expoſé à une mort accidentelle & prématurée, que la vie extra-utérine qui s'affermit même à meſure que l'on s'éloigne du moment de l'exiſtence.

D'une autre part, les cauſes ſont toutes les maladies qui peuvent atteindre le fœtus, & qui ſont aſſez graves pour menacer ſon exiſtence; & d'une autre part, tous les genres d'accidens capables de troubler la geſtation.

Quelques circonſtances particulières paroiſſent d'ailleurs contribuer davantage à ce genre d'accidens: telle eſt entr'autres la fréquence ou l'excès des relations conjugales pendant les premiers mois de la groſſeſſe.

Il n'eſt pas ſans exemple de trouver un fœtus avec une ou pluſieurs môles, ou des débris de fœtus dans la ſubſtance de ces dernières; il n'eſt pas ſans exemple auſſi, qu'après la mort du fœtus, ſes annexes ſurvivent & continuent de végéter, ce qui donne à la môle qui ſe développe dans cette circonſtance, une apparence & une ſtructure particulières.

La môle reſſemble d'autant plus au placenta, qu'elle eſt moins ancienne; elle ſe nourrit par le ſang qu'elle reçoit des ſinus utérins, & qui ſe trouve dépoſé dans un tiſſu cellulaire ſpongieux, ſans aucune eſpèce de circulation, le cordon ombilical ayant été détruit; ce qui occaſionne néceſſairement des pertes de ſang aſſez fréquentes dans cette eſpèce de groſſeſſe.

Le poids des môles varie depuis une once juſqu'à quarante & plus: quelques-unes ſont très-volumineuſes, d'autres très-petites.

Nous ne parlerons pas des ſignes propres à faire reconnoître la groſſeſſe d'une môle, parce qu'en général ils méritent peu de confiance.

L'abſence du balotement à quatre ou cinq mois, conduit toutefois à quelques préſomptions ſur une pareille groſſeſſe.

La durée de cette groſſeſſe varie de deux à neuf mois, & même à pluſieurs années, ſi l'on s'en rapporte aux obſervations de quelques auteurs (1).

L'expulſion d'une môle ne diffère du mécaniſme de l'accouchement que par l'intenſité & la durée des contractions utérines. Dans l'état préſent des connoiſſances, on ne cherche point à la provoquer pas des ſecours étrangers, ainſi que les Anciens l'avoient conſeillé.

Les pertes très-fortes ſont les ſeuls accidens qui peuvent rendre la groſſeſſe d'une môle très-dangereuſe; hors ce cas, leur pronoſtic n'offre rien d'alarmant. Dans le cas d'une perte, il faut ſuivre le conſeil & la pratique de Puzos, c'eſt-à-dire, terminer l'accouchement. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (L. J. M.)

(1) Ambroiſe Paré cite un exemple de groſſeſſe d'une môle de dix-neuf ans.

MOLÈNE. *Verbaſcum*, Linn. Genre de plantes de la famille des ſolanées, dont il exiſte pluſieurs eſpèces que l'on vend indifféremment chez les herboriſtes, ſous le nom vulgaire de *bouillon blanc.*

Les feuilles, les ſommités de cette plante ſont données en infuſion théiforme, que l'on emploie dans le traitement des affections catarrhales, ainſi que pluſieurs autres préparations déſignées ſous le nom populaire de *tiſane pectorale.* (L. J. M.)

MOLINETTI (Antoine), né à Veniſe, célèbre profeſſeur d'anatomie de l'univerſité de Padoue, & habile praticien, fut appelé par le duc de Bavière & le duc de Parme, & revint à Padoue comblé de leurs préſens. Il mourut à Veniſe en 1675. Il a donné un très-bon ouvrage, intitulé:

Diſſertationes anatomicæ & pathologicæ de ſenſibus & eorum organis. Patav., 1669, in-4°. Venet., 1675, in-4°. Molinetti croit que c'eſt le pont de Varole qui fournit les nerfs aux organes des ſens, & que c'eſt dans cette partie que réſide la perception. Il ajoute un ſeptième muſcle aux moteurs des yeux, ſous le nom de *trochléateur*, & il dit l'avoir découvert en 1666, avec François Boldini ſon protecteur. Il a combattu l'ancienne erreur ſur la diſtinction des nerfs propres au mouvement & d'autres à la ſenſation. Il a ſoupçonné que l'humeur cryſtalline eſt le ſiége de la cataracte. (R. Geoffroy.)

MOLITX (Eaux minérales de). Molitx eſt un village à trois lieues de Prade & de Perpignan, où ſe trouvent des eaux que Carrère, dans ſon *Traité des eaux minérales du Rouſſillon*, regarde comme ſulfureuſes, d'après leurs qualités ſenſibles & leur analyſe.

La douce chaleur de ces eaux lui fait regarder les bains qu'on y prend comme des bains de délices. Il les croit fondantes, vulnéraires, déterſives, pectorales & antinéphritiques.

(Macquart.)

MOLY. Tel eſt le nom d'une plante dont parle Homère dans l'*Odyſſée*, & dont Ulyſſe devoit faire uſage pour ſe préſerver des enchantemens. Pluſieurs érudits ſe ſont livrés, à ce ſujet, à des recherches qui ne peuvent appartenir qu'à une hiſtoire minutieuſe & détaillée des ſciences naturelles, en reſtant d'ailleurs entièrement étrangère à l'hiſtoire philoſophique & générale de ces mêmes connoiſſances. Du reſte, Sprengel a rapporté cette plante, dans ſes ſavantes énumérations, aux alliacées, & croit du moins y reconnoître tous les caractères de l'*allium nigrum*, dont la racine & les fleurs ont en effet beaucoup d'analogie avec les traits qu'Homère attribue au moly, la plus célèbre

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 194 sur 787

des herbes, ainſi que Pline l'a appelée, *clariſſima herbarum* (1). Cette opinion eſt d'autant plus probable, que les traditions anciennes attribuoient à pluſieurs plantes de la famille des alliacées, la propriété d'écarter les maléfices, & que l'une d'elles, l'*allium magicum*, doit ſon nom à cette prétendue propriété. (L. J. M.)

MOLLESSE, ſ. f. Habitude d'un luxe exagéré, genre de vie qui affoiblit l'organiſation & la rend plus ſuſceptible, en faiſant abus des ſtimulans domeſtiques, & en réuniſſant autour de l'homme riche, des moyens de protection & de ſecours qui privent inſenſiblement les différens organes, & ſurtout l'appareil de la reſpiration & la peau, d'une réaction ſuffiſante pour changer impunément de température, de régime, de climat, &c. (*Voyez* Monde (Gens du), Riches (Maladie des gens).) (L. J. M.)

MOLLET. *Sura*. Le gras de jambe, la partie poſtérieure & ſaillante dont le développement eſt principalement marqué par les muſcles jumeau & ſolaire : diſpoſition qui appartient excluſivement à l'homme, & qui fait partie de l'enſemble des moyens, qui ſert à ſa ſtation perpendiculaire. (*Voyez* Station.) (L. J. M.)

MOLLETTES. (*Chirurgie vétérinaire.*) La mollette eſt une tumeur qui ſurvient au boulet, & qui tire ſon nom de la molleſſe de ſa conſiſtance. Cette tumeur varie dans ſon étendue & dans ſa ſituation : tantôt elle circonſcrit le boulet, tantôt une de ſes parties latérales. Quelquefois elle eſt placée à la partie inférieure du canon, d'autres fois elle occupe la partie ſupérieure du paturon; enfin, elle peut être externe, & ſur les tégumens, ou logée entre le tendon du muſcle ſublime & les os dont l'union forme le boulet. Lorſqu'elle ſurvient aux deux côtés du tendon, on lui donne le nom bizarre de *mollette ſoufflée*. Si elle eſt ſituée à la partie poſtérieure du tendon, on la nomme *mollette ſimple* ou *mollette nerveuſe*. On donne quelquefois le nom de *loupes* aux mollettes : cette expreſſion eſt impropre. J'ai dû énoncer cette ſynonymie pour être entendu de tout le monde.

La mollette eſt particulière aux ſolipèdes; on la voit rarement au boulet de l'âne & du mulet. Les chevaux d'un tempérament flegmatique, ceux qui pâturent dans les marécages, ſont ſujets à cette mollette qui circonſcrit le boulet, & qui eſt une véritable hydropiſie de l'articulation. Ceux qui ſont livrés à des travaux forcés, les chevaux de poſte, les chevaux de roulage, connus ſous le nom de *limoniers*, ſont plus ſouvent atteints de mollettes externes & circonſcrites, qui occupent l'une ou l'autre face du boulet. La compreſſion d'une corde, d'un bandage, peut déterminer cette tumeur indolente. Les chevaux dont l'articulation du boulet eſt foible & mince, dont le tendon eſt peu détaché, ſe fatiguent davantage, & par conſéquent ſont plus expoſés à la mollette. Cette tumeur ne paroît par immédiatement après de longues fatigues, mais le boulet eſt atteint d'un engorgement douloureux & inflammatoire qui diſparoît bientôt, & la mollette ſe montre à ſa place.

La mollette n'eſt d'abord qu'une hydropiſie locale, due à l'exhalaiſon de la ſérioſité qui n'eſt point repompée par les abſorbans. Cette humeur épanchée peut acquérir de la conſiſtance, & un engorgement ſéreux ſe change en une tumeur lymphatique; elle peut quelquefois s'éclaircir davantage & acquérir la ſolidité d'une induration ſquirrheuſe, & même celle d'une exoſtoſe.

La mollette conſerve peu l'impreſſion des doigts lorſqu'elle eſt devenue lymphatique : cette impreſſion s'efface lentement, & elle eſt douloureuſe. Lorſque la tumeur acquiert une conſiſtance oſſeuſe, elle eſt facile à reconnoître par le tact, & elle occaſionne la claudication de l'animal.

La mollette eſt aſſez facile à guérir lorſqu'elle eſt récente & ſéreuſe; lorſqu'elle a acquis la dureté d'un ſquirrhe, on peut encore la faire diſparoître; mais ſi elle a pris une nature crétacée, aucun topique ne peut la diſſoudre.

Le traitement de la mollette récente conſiſte dans l'application des reſtrinctifs les plus ſtyptiques, tels que la fomentation d'extrait de ſaturne, par l'application d'une argile molle ſaupoudrée d'alun, la noix de galle pilée, ou l'écorce de chêne pulvériſée & légèrement humectée, & retenus au moyen d'un bandage approprié. Si ces moyens ne ſuffiſent pas, ou ſi la tumeur eſt invétérée lorſque l'on commence le traitement, il faut, ſans balancer, lui oppoſer l'aduſtion. On placera dans ce cas les pointes de feu ſur la tumeur même, ſi elle eſt externe; on ſe contentera d'en brûler les côtes, ſi elle eſt placée entre l'os & le tendon.

Un exercice modéré ſecondera le traitement topique, & pourra ſuffire ſeul lorſqu'un trop long repos aura occaſionné les mollettes & qu'elles ne ſeront pas anciennes Il eſt inutile de faire obſerver que ce moyen ſeroit nuiſible ſi elles ſont le réſultat de travaux outrés.

Si les mollettes ſont dues à un état cachectique du ſyſtème, ſi elles ne ſont que des œdèmes ſymptomatiques, il eſt évident que le traitement intérieur eſt indiſpenſable. Les toniques, les aſtringens, les diurétiques, les frictions locales, trouvent ici leur indication. Les mollettes dégénérées

(1) Euſtathe, l'un des plus célèbres commentateurs d'Homère, Saumaiſe, Triller, Wedel, &c., ſe ſont principalement occupés de ce point d'érudition, & que M. Virey, toujours prodigue de ſavoir & de paroles, a repris de nouveau pour adopter, ſans y rien ajouter, l'opinion de Sprengel. (*Voyez* principalement ce dernier, *Hiſtor. Rei herbariæ*, tom. I, pag. 24.)

en exoſtoſes, celles qui tiennent à un vice de conformation, ſont incurables. (GROONIER.)

MOLLUSCUM. M. Bateman, dans ſon Abrégé pratique des maladies de la peau, déſigne ſous le nom de *molluſcum*, certains tubercules ſeſſiles, dont l'accroiſſement eſt aſſez lent, & qui ſe prolongent quelquefois pendant toute la durée de la vie, & ſans paroître dépendre d'ailleurs d'une maladie chronique quelconque, ni même d'une conſtitution morbide. (L. J. M.)

MOMIE. *Mumie* ou *momie*. (Hiſtoire naturelle de l'homme, anthropologie, anatomie, hiſtoire des ſciences médicales.)

C'eſt principalement ſous ce dernier rapport que les momies ſont conſidérées dans cet article, & que leur examen peut appartenir à ce Dictionnaire. (*Voyez*, pour les autres points de vue, les mots EMBAUMEMENT & MOMIE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

MOMIE, de l'arabe *mum*, cire, ſuivant l'opinion la plus généralement adoptée. On déſigne ſous ce nom les cadavres de l'homme ou des animaux, deſſéchés ou conſervés d'une manière accidentelle ou artificielle, par une combinaiſon de circonſtances ou de conditions qui en ont modifié la texture, & les ont défendus contre les cauſes les plus générales de putréfaction, telles que l'humidité, le contact de l'air, l'action de la lumière, la preſſion atmoſphérique, &c. &c. (1).

Les momies naturelles ou accidentelles ſe trouvent ordinairement dans les parties les plus arides & les plus ſablonneuſes de l'Afrique; elles ſont attribuées à des molécules de ſable très-fin, très-diviſé, qui s'introduiſent dans toutes les poroſités du corps de l'homme ou des animaux, ſans en former d'ailleurs un véritable foſſile.

Les momies accidentelles les plus nombreuſes ſont celles que l'on trouve dans les déſerts, & qui atteſtent que des caravanes entières d'hommes & d'animaux ont été enſevelies au milieu des ſables de l'Arabie.

La nature particulière du ſol, & le concours de quelques circonſtances qui n'ont pas été convenablement appréciées, ont fait rencontrer quelquefois des momies formées par la ſimple deſſiccation, dans les contrées les plus tempérées de l'Europe.

Les momies du caveau de l'égliſe des Cordeliers de Toulouſe pourroient être citées ici comme exemple : quelquefois la conſervation eſt même beaucoup plus entière, ainſi que nous avons eu l'occaſion de l'obſerver, il y a quelques années, dans l'exhumation d'un cimetière, au milieu duquel on trouva le corps d'une jeune femme qui étoit morte, depuis un ſiècle, de la petite-vérole, dans une intégrité ſi parfaite, que les puſtules n'étoient pas mêmes effacées, & fournirent une quantité ſuffiſante de matière pour inoculer des ſinges (1).

Il exiſte auſſi des exemples très-remarquables de conſervations d'hommes ou d'animaux, par le froid & au milieu de maſſes de glace, principalement celles de pluſieurs grands quadrupèdes qui paroiſſent avoir été ainſi ſouſtraits à la putréfaction, depuis la grande cataſtrophe que le globe terreſtre a éprouvée (2). Dans d'autres circonſtances, & ſurtout dans les grandes exhumations, on a trouvé au milieu d'un grand nombre de débris, quelques corps conſervés ou momifiés par des cauſes tout-à-fait inconnues.

L'exhumation à jamais mémorable du cimetière des Innocens, à la fin du dix-huitième ſiècle, fit reconnoître d'autres exemples de momies accidentelles; les momies adipocireuſes ſur leſquelles Thouret & Fourcroy ont publié d'excellentes obſervations.

Ces momies ſe forment plus particulièrement dans un ſol déjà imprégné & ſurchargé de ſubſtances animales. Dans cette condition particulière, les différens tiſſus organiques, tels que les muſcles, le tiſſu lamineux, la matière encéphalique, paſſent, comme on le dit, *au gras*, ſe transforment en *adipocire*, & dans ce cas l'enſemble, ou du moins pluſieurs parties du cadavre, ont les apparences d'une maſſe de ſuif bien conſervée.

Les momies artificielles réſultent de différentes préparations ou procédés que l'homme lui-même a employés pour ſouſtraire les débris de ſes ſemblables à la putréfaction. Les plus anciennes & les plus célèbres ſont celles des Egyptiens, que des circonſtances particulières paroiſſent avoir conduits à ne pas reconnoître d'autres modes de ſépulture : circonſtance dont le pouvoir auroit d'ailleurs été augmenté par pluſieurs notions ſuperſtitieuſes, mais ſurtout par ce deſir d'immuabilité, qui forme l'un des principaux traits du caractère de cette nation. On a cité auſſi les momies des Guanches ou des Iles fortunées, & les momies péruviennes.

Les momies égyptiennes ont été, pour les auteurs qui ont écrit ſur les antiquités en général, & ſur les antiquités ou l'hiſtoire de la médecine en particulier, le ſujet de pluſieurs récits qu'il n'eſt

(1) D'après les obſervations de MM. Bocoyran de Montpellier (1811) & de M. Davy dans ſes *Élémens de chimie* appliqués à l'agriculture.

(1) On voit dans le muſéum de la Faculté de médecine de Paris, la main de cette momie, modelée en cire, & qui eſt encore couverte de puſtules varioliques.

(2) Voyez *Hiſtoire des animaux foſſiles*, par M. Cuvier, *diſcours préliminaire*.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 196 sur 787

pas inutile de rappeler, & à la ſuite deſquels nous placerons les réſultats des obſervations & des recherches les plus récentes ſur cette importante queſtion.

Les plus anciennes notions relatives aux momies, ſe trouvent dans la *Genèſe*, dont le ſavant auteur rapporte que Joſeph fit embaumer ſon père pour le conduire en Canaan, & que, lorſque lui-même il eut terminé ſa carrière, il fut embaumé à ſon tour, & conſervé dans un coffre pendant un ſiècle & demi, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'époque où il fut emporté par Moïſe, dans la ſuite des enfans d'Iſraël. Hérodote, qui viſita l'Egypte environ dix ſiècles après le ſéjour de Moïſe dans cette contrée, a donné une attention toute particulière à l'embaumement & aux momies. « Il y » a, dit-il, en Egypte, certaines perſonnes que la » loi a chargées des embaumemens, & qui en font » profeſſion. Quand on leur apporte un corps, » elles montrent aux porteurs des modèles en bois » peints au naturel. Le plus recherché repréſente, » à ce qu'ils diſent, celui dont je me fais ſcrupule » de dire le nom (1); ils en font voir un qui eſt » inférieur au premier, & qui ne coûte pas ſi » cher; ils en montrent encore un troiſième qui » eſt au plus bas prix : ils demandent enſuite ſui- » vant lequel de ces trois modèles on ſouhaite que » le mort ſoit embaumé. Après qu'on eſt convenu » du prix, les parens ſe retirent : les embau- » meurs travaillent chez eux, & voici comment » ils procèdent à l'embaumement le plus précieux.

» D'abord ils retirent la moelle par les narines, » en partie par le moyen des drogues qu'ils intro- » duiſent dans la tête; ils font enſuite une inciſion » dans le flanc, avec une pierre d'Ethiopie tran- » chante; ils tirent par cette ouverture les in- » teſtins, les nettoyent & les paſſent au vin de pal- » mier; ils les paſſent encore dans les aromates » broyés; enſuite ils rempliſſent le ventre de » myrrhe pure broyée, de canelle & d'autres » parfums, l'encens excepté; puis ils le recouſent; » lorſque cela eſt fini, ils ſalent le corps & le » recouvrent de natrum pendant ſoixante-dix » jours : il n'eſt pas permis de le laiſſer ſéjourner » plus long-temps dans le ſel; ces ſoixante-dix » jours écoulés, ils lavent le corps & l'enveloppent » entièrement de bandes de toile de coton, en- » duites de gomme, dont les Egyptiens ſe ſervent » ordinairement comme de colle. Les parens re- » tirent enſuite le corps; ils font faire en bois un » étui de forme humaine, & le mettent dans une » ſalle deſtinée à cet uſage; ils le placent droit » contre la muraille. Telle eſt la manière la plus » magnifique d'embaumer les morts.

» Ceux qui veulent éviter la dépenſe, choiſiſſent » cette autre ſorte. On remplit des ſeringues d'une » liqueur onctueuſe qu'on a tirée du cèdre; on en » injecte le ventre du mort ſans y faire aucune » inciſion, & ſans en tirer les inteſtins. Quand on » a introduit cette liqueur par le fondement, on » le bouche pour empêcher la liqueur injectée » d'en ſortir; enſuite on ſale le corps pendant le » temps preſcrit. Le jour, on fait ſortir du ventre » la liqueur injectée : elle a tant de force qu'elle » diſſout le ventricule & les entrailles, & les en- » traîne avec elle. Le natrum conſume les chairs, » & il ne reſte du corps que la peau & les os; cette » opération finie, ils rendent le corps ſans y faire » autre choſe.

» La troiſième eſpèce d'embaumement n'eſt que » pour les pauvres. On injecte le corps avec la » liqueur nommée *ſurmaïa*, on met le corps dans » le natrum pendant ſoixante-dix jours, & on le » rend enſuite à ceux qui l'ont apporté. »

Diodore de Sicile, moins ancien qu'Hérodote d'environ quatre ſiècles, ajoute quelques traits à ſon récit, ſans en rien dire d'ailleurs qui lui ſoit oppoſé : c'eſt lui qui nous apprend, à ce ſujet, une circonſtance bien oppoſée aux progrès de l'anatomie, celle de l'inciſion des cadavres qui devoient être embaumés, confiée à un inciſeur de profeſſion, le *paraſchiſte*, qui, lorſque ſon opération étoit terminée, devenoit en horreur aux aſſiſtans, & n'évitoit d'être lapidé que par la fuite.

Les *taricheutes*, qui font les embaumeurs proprement dits, ne partagent point, ſuivant Diodore, cette animoſité populaire, & ſe livrent avec ſécurité aux différens procédés de l'embaumement. Ces témoignages d'Hérodote & de Diodore, qui paroiſſent établis ſur de bonnes obſervations, ne juſtifient en aucune manière l'opinion de ceux qui ont voulu voir dans la pratique des embaumemens des Egyptiens, des connoiſſances d'anatomie & d'hiſtoire naturelle qui leur étoient tout-à-fait étrangères. Tout ſe réduit, dans cette pratique, dit un de nos ſavans contemporains (1), à deux opérations très-groſſières, l'une pour retirer le cerveau par les narines, l'autre pour inciſer le bas-ventre, afin d'en extraire les viſcères. « Le pro- » cédé des femmes qui inciſent le ventre des jeunes » coqs & qui en retirent les teſticules pour les » chaponner, eſt en vérité bien plus délicat, & ce- » pendant ces femmes ne prétendent pas être » anatomiſtes. »

Quoi qu'il en ſoit, il paroît que la pratique des embaumemens ſe conſerva pendant long-temps en Egypte, & qu'elle ſubſiſtoit encore dans le cinquième ſiècle, à l'époque de ſaint Auguſtin, parmi les Egyptiens qui avoient embraſſé le chriſtianiſme (2). Cette coutume avoit même conſervé

(1) Celui qu'Hérodote, initié dans les myſtères égyptiens, ſe fit ſcrupule de nommer, étoit Oſiris ou Bacchus, d'après les ſuppoſitions de Heyne, *Spicilegium antiquitatis mumiarum.* (Voyez *Commentat. Gœtting.* III, 82.)

(1) *Voyez* Lauth, *Op. cit.*, pag. 15.

(2) *Voyez* Walch, *de mumiis chriſtianis*, *in Commentat. Gœtting.* III, 46.

toute ſa force dans le premier ſiècle de l'ère chrétienne; & lorſqu'Auguſte viſita l'Egypte, on lui montra le corps d'Alexandre-le-Grand & celui de Ptolémée, ſi bien conſervés, que les os & même la peau paroiſſoient dans toute leur intégrité. Cet uſage ſe perdit inſenſiblement, & un médecin arabe, qui écrivoit dans le treizième ſiècle, range les momies parmi les antiquités, & donne quelques détails ſur l'eſpèce de commerce qui en eſt l'objet, & l'habitude qui s'étoit établie de piller les catacombes pour s'en procurer un plus grand nombre (1).

Des momies venant de pluſieurs lieux différens, & pour pluſieurs deſquelles ſans doute les mêmes procédés d'embaumement n'avoient pas été employés, ſe ſont trouvées placées dans différens muſées de l'Europe, & ſoumiſes à l'examen de pluſieurs ſavans, qui n'ont pas dû s'accorder toujours dans leurs opinions; il paroîtroit même que des momies falſifiées auroient pu tromper les obſervateurs, & jeter beaucoup d'obſcurité dans leurs diſcuſſions. On voit que, dès l'année 1681, le cabinet de la Société royale de Londres poſſédoit déjà quelques modèles de l'embaumement des Egyptiens. On fait mention, dans la deſcription de ce cabinet, d'une momie dont la matière balſamique avoit pénétré les parties molles & même les os, de manière à paroître noirâtres & calcinés. Nemias Grew en tira la concluſion qui ſe rapprochoit d'un paſſage de Diodore, que dans certains embaumemens on ſoumettoit les corps à une ſorte de coction, dans une eſpèce de baume liquide.

Caylus & Rouelle, en France, s'occupèrent de l'examen des momies, dans la première moitié du dix-huitième ſiècle; le premier veut élever des doutes ſur le paſſage dans lequel Hérodote a parlé de l'extraction d'une partie du cerveau par les narines, & prenant, dans une momie qu'il examinoit, la fente ſphéno-maxillaire du côté droit, pour une ouverture artificielle, il prétendit qu'elle avoit été faite pour opérer cette extraction, ce qui prouve ſeulement que quelques notions d'anatomie ne ſont pas inutiles même pour un antiquaire (2).

Rouelle les ſoumit à une eſpèce d'analyſe chimique, pour en tirer les motifs d'une critique d'Hérodote, qui n'eſt pas mieux fondée que celle du ſavant académicien que nous venons de citer.

Le célèbre voyageur Shaw, dans la relation de ſon voyage publié en 1756, a très-bien décrit une momie de la Baſſe-Egypte. Il trouva la cloiſon du nez briſée, les parties muſculaires détruites, à l'exception des muſcles de la cuiſſe qui tombèrent en pouſſière lorſque l'on y toucha. Suivant le récit du même auteur, on déroula plus de cinquante aunes de bandes dont le corps étoit immédiatement enveloppé, & qui parurent d'abord très-fermes, & que l'on déchira facilement enſuite lorſqu'elles eurent été expoſées à l'air.

On trouve dans le cabinet de Goëttingue une momie qui a été examinée par Wrisberg & décrite par Heyne, qui ont penſé l'un & l'autre, d'après leurs obſervations, qu'il auroit exiſté en Egypte un mode de momification ſuivant lequel on auroit enlevé toutes les parties molles, pour ne conſerver qu'un ſquelette qui n'auroit eu enſuite la forme d'une momie, qu'au moyen des bandes dont il auroit été enveloppé.

Pluſieurs ſavans attachés à la grande expédition d'Egypte, ont donné de nouveau leur attention à l'examen des momies: ils ont obſervé, non-ſeulement dans la baſſe Egypte, les fameuſes catacombes de Saqqârha, mais dans la haute, dans les vaſtes hypogées de la Thébaïde: tels ſont principalement MM. Rouyer (1), Jomard (2) & Larrey (3), auquels nous devons, ſur cette importante queſtion, les vues les plus judicieuſes & les documens les plus authentiques. On doit auſſi pluſieurs renſeignemens inſtructifs ſur le même ſujet, à M. Savigny, ainſi qu'à M. Villeteau, dont pluſieurs recherches ont été citées & employées par M. Sylveſtre de Sacy, dans la traduction de l'ouvrage arabe ſur l'Egypte, dont nous avons déjà parlé. Les renſeignemens fournis par ces différens auteurs, loin d'élever des doutes ſur le récit d'Ariſtote, le confirment, & donnent ſur l'embaumement des Egyptiens, des idées très-exactes & très-étendues, que l'on chercheroit vainement dans les écrits de leurs prédéceſſeurs.

Les momies que ces ſavans ont décrites, ont préſenté du reſte une aſſez grande variété, ce qui paroît annoncer qu'il auroit exiſté pluſieurs différences remarquables dans les procédés de l'embaumement: ainſi, dans pluſieurs momies, on a trouvé la déchirure des parois du nez & la briſure de l'os ethmoïde, opérées ſans doute pour extraire le cerveau par cette ouverture; dans d'autres momies, au contraire, ces mêmes parties étoient bien conſervées, ce qui paroît démontrer que l'extraction du cerveau n'étoit pas toujours regardée comme indiſpenſable; il eſt évident auſſi que dans pluſieurs cadavres momifiés, les viſcères du bas-ventre ont été détruits en partie, au moyen d'injections corroſives, introduites par l'anus, ſous forme de lavemens, tandis que dans pluſieurs autres, ces mêmes viſcères ont été extraits par l'inciſion confiée aux paraſchites.

Parmi ces derniers, M. Rouyer diſtingue, relativement aux matières qu'elles contiennent, pluſieurs variétés, ſavoir: 1°. les unes de couleur

(1) *Voyez* la *Religion de l'Egypte*, traduite de l'arabe en français par M. Sylvestre de Sacy, pag. 268.
(2) Voyez *Acad. des inſcript.*, tom. XXIII.

(1) Sur les embaumemens des anciens Égyptiens.
(2) Sur les hypogées de la Thébaïde.
(3) Sur la conformation phyſique des différentes races qui habitent l'Egypte.

olivâtre, remplies de réſines aromatiques, ayant la peau comme tannée, faiſant corps avec les fibres & avec les os, attirant promptement l'humidité lorſqu'elles ſont expoſées à l'air; 2°. les momies remplies d'aſphalte pur (baume de momie), de couleur rougeâtre, d'une grande peſanteur, ne ſubiſſant à l'air que très-peu d'altération; 3°. les momies qui ont été préparées par une ſorte de ſalaiſon, & remplies en même temps de ſubſtances réſineuſes, dont la peau eſt noire, dure, tendue comme le parchemin.

Les momies formées avec les cadavres dont les inteſtins n'ont point été extraits par une inciſion abdominale, ſont très-nombreuſes, mais mal conſervées.

Parmi les momies qui n'ont été que ſalées & déſſéchées, quelques-unes ont paſſé *au gras* dans différens points du corps; elles contiennent beaucoup de ſulfate de ſoude, & quelquefois des morceaux d'adipocire très-conſidérables.

Les momies de la haute Egypte paroiſſent avoir été préparées avec beaucoup plus de ſoin, & ſont beaucoup mieux conſervées que toutes celles qui avoient été connues en Europe avant l'expédition françaiſe.

M. Jomard a obſervé que, dans pluſieurs de ces momies, on trouve entre la peau & les os une pouſſière brunâtre dont la nature eſt tout-à-fait inconnue, & qui, lorſqu'on la jette ſur le feu, fuſe & s'enflamme comme la poudre à canon.

Les momies des Iles fortunées ou des Gouanches paroiſſent avoir été préparées ſuivant les procédés les moins recherchés & les moins diſpendieux des Egyptiens; on en trouve pluſieurs dans les différens muſées de l'Europe: deux de ces momies, que l'on voit au Muſéum d'hiſtoire naturelle de Paris, s'y trouvent depuis l'année 1776. Elles viennent de l'une des plus célèbres catacombes de Ténériffe, qui renfermoit plus de mille cadavres. On a parlé auſſi des momies du Pérou, ou du moins de celles de quelques Incas, qui auroient été parfaitement conſervées, ſuivant le récit d'Acoſta & de Garcilaſſo de la Vega.

Momies (Matière médicale, uſage médical des).

L'uſage des ſubſtances fournies par les momies eſt entièrement tombé en déſuétude. On a cependant attribué, dans pluſieurs anciens traités de matière médicale, des propriétés merveilleuſes à ces ſubſtances: celles d'être *incarnatives*, *roborantes*, *réſolutives*, *déſobſtruantes*, de convenir particulièrement dans le traitement de l'aménorrhée, de l'aſthme, de la phthiſie, &c.

On déſigne auſſi en matière médicale, ſous le nom de *mumie*, l'aſphalte ou le bitume de Judée. Van-Helmont, d'autre part, donnoit, dans ſon langage figuré, le nom de *mumie* des os (*mumia medullæ*) à la moelle, de *mumia tranſmarina* à la manne, & de *mumia elementorum* à la compoſition fantaſtique & imaginaire des anciens alchimiſtes.

Les matières, ou la ſubſtance des momies, ont été auſſi employées dans les arts, & il n'eſt pas étonnant qu'elles aient été l'objet d'un commerce aſſez étendu pour les Arabes. (L. J. M.)

MONANTHEUIL (Henri de), né à Reims, vers l'an 1536. Il fit ſes premières études dans l'Univerſité de cette ville, y prit le degré de maître ès-arts, & y profeſſa les humanités pendant quatre années. Il vint enſuite à Paris, & ſuivit les leçons du célèbre Ramus, à la philoſophie duquel il fut depuis fort attaché. Ce fut à l'étude de la médecine & des mathématiques qu'il ſe voua avec plus de zèle. Il eut pour élèves dans l'arithmétique & la géométrie, le célèbre hiſtorien Jacques-Auguſte de Thou, & le ſavant Pierre Lamoignon, oncle du premier préſident. Monantheuil fut reçu docteur en médecine le 11 octobre 1568; il devint doyen le 8 novembre 1578, & poſſéda cette magiſtrature juſqu'au mois de novembre 1580. Il fut nommé profeſſeur de pharmacie en 1582, & continué en 1583, de nouveau, en 1590 juſqu'en 1594. Il avoit été nommé profeſſeur des écoles en 1573 & 1574. Ses leçons de médecine étoient très-ſuivies, & ſa réputation comme praticien le fit ſouvent rechercher.

Monantheuil étant doyen, traduiſit au Parlement Roch-le-Baillif, Edelphe, médecin ſpagirique. Il harangua devant le Parlement contre ce célèbre empirique, & fit une telle impreſſion, que Baillif fut chaſſé de Paris en 1579, par un arrêt de la Cour. Sa harangue avoit pour titre: *Oratio in ſenatu habita, anno* 1579, *adverſus famoſum empiricum Rivierum, dictum Roch-le-Baillif, qui decreto ſenatûs expulſus eſt urbe.*

Charles IX érigea pour Monantheuil une chaire de profeſſeur de mathématiques au collége royal. A la mort de ce prince, cette nomination fut confirmée par ſon ſucceſſeur Henri III. Monantheuil ouvrit ſes leçons par un diſcours dans lequel il prend la défenſe des mathématiques, & qu'il fit imprimer la même année (en 1574). *Oratio pro mathematicis artibus*, in-4°., à Paris, chez Denis Dupré. Amiot, grand-aumônier de France, avoit prétendu qu'il ne falloit pas nommer à une chaire royale un profeſſeur qui avoit déjà un autre emploi, & que Monantheuil poſſédoit la médecine. L'orateur s'attacha, dans ce diſcours, à contredire ce ſentiment, & à démontrer qu'un médecin peut enſeigner les mathématiques avec utilité, & allier enſemble deux profeſſions, ſans que l'une nuiſe à l'autre. Son goût pour les mathématiques ſe fait remarquer dans tout ce diſcours. Cette ſcience étoit négligée, malgré la fondation de Ramus, dont l'orateur rapporte toute l'hiſtoire. Il exhorte Amiot à en renouveler l'étude, à en bannir les dampeſtres & les autres ignorans de cette trempe; il le preſſe de maintenir toutes les conditions de la

fondation de Ramus, & l'excite à nommer des hommes capables pour remplir des places qui étoient alors vacantes. Il reconnoît que le Roi l'avoit nommé pour enseigner les mêmes sciences; mais il ne craint point d'ajouter qu'il est prêt de céder sa place, quelqu'attachement qu'il ait pour elle, si l'on choisit quelqu'un qui ait plus de capacité que lui. Il faut croire que Monantheuil eut des ennemis puissans, puisqu'il fut dépossédé de sa place quelques années après, & fut rayé de l'état de professeur & de celui des gages. Cette injustice fut reconnue par ses collègues; ils s'en plaignirent, présentèrent au Roi une requête, où les services & l'assiduité de Monantheuil étoient rappelés, & demandèrent que le Roi rétablît ce professeur dans sa place & dans l'état de sa maison. Henri III accueillit favorablement cette requête, & Monantheuil fut rétabli avec tous ses émolumens & prérogatives. Cet heureux succès le combla de joie. Il la témoigna publiquement par le discours qu'il prononça sur son retour au collége royal, *pro suo in cathedram regiam reditu*, & qu'il fit imprimer à Paris en 1585, in-12. Dans ce discours, il témoigne sa reconnoissance au Roi, au chancelier de Cheverni, au secrétaire d'Etat Pierre Brulart de Genlis, & à tous ses amis & protecteurs qui s'étoient intéressés pour cette affaire.

Monantheuil demeura toujours fidèlement attaché à Henri IV durant les troubles de la Ligue; souvent même on s'assembloit chez lui, sous prétexte de discourir de sciences, pour aviser aux moyens de rétablir la paix & de remettre la ville de Paris sous l'obéissance de son roi légitime. Quand cette soumission eut lieu, Monantheuil en félicita publiquement Henri IV, au collége de Cambrai. *Panegyricus ditus Henrico IV; statim à feliciſſimâ & auſpicatiſſimâ urbis reſtitutione, latinè habitus in aulâ Cameracenſi, & poſteà Galliâ verſus. Pariſ. apud Frederic. Morel.* 1596. — Ce discours avoit été imprimé en latin, en 1594, & fut traduit en français. — Monantheuil fit aussi un autre discours, le 14 novembre 1595, dans lequel il engage Henri IV à exécuter le projet de François Ier. Ce discours a pour titre : *Quale eſſe deberet Collegium regium ut ſit perfectum?* Il fut imprimé en 1596, in-8°., & dédié à Achilles de Harlay, premier président du parlement de Paris.

Monantheuil mourut subitement à Paris, en 1606, âgé de 70 ans, regretté de tous les savans de son temps. Il fut inhumé à Saint-Benoît.

Outre les harangues de Monantheuil, on a encore de lui : *Admonitio ad Jacobum Peletarium, de angulo contactus.* Paris, 1574, in-4°.

Commentarius in librum Ariſtotelis περι ſων μηχανικων, cum græco textu Ariſtotelis emendato, & novâ in latinum verſione. Paris, 1599, in-4°. — Monantheuil prétend que ce livre est d'Aristote.

Ludus intro mathematicus, muſis factus ad averruncandum tres Academiæ perniciosſimos hoſtes, πόλεμον, λιμον, λοιμον, ſeu oratio quâ oſtenditur non ſolùm utilis, ſed etiam omninò neceſſaria ſeptem artium mathematicarum cognitio medico Hippocrateo & Galenico, habita per quatuor dies continuos in aulâ Cameracenſi. Paris, 1597, in-8°., avec une épître dédicatoire à Jean Rivière, premier médecin de Henri IV. — It. *ibid.* 1700, in-8°.

De puncto primo geometriæ principio liber. Lugduni Batavorum, 1600, in-4°.

Problematis omnium quæ à duo decentis annis inventa ſunt nobiliſſimi demonſtratio. Paris, 1600.

On a aussi de lui une lettre française à Joseph-Juste Scaliger, pour le remercier d'un exemplaire que celui-ci lui avoit envoyé de son édition de *Manilius*. Cette lettre se trouve pag. 137 des *Épîtres françaises* écrites à Scaliger.

Monantheuil a laissé plusieurs manuscrits, entr'autres un Traité intitulé : *Commentarius in juſjurandum Hippocratis.* Guï-Patin & Mentel s'étoient chargés de publier cet ouvrage, mais ils ne tinrent promesse ni l'un ni l'autre.

Monantheuil avoit aussi composé l'*Apologie contre ce qui eſt écrit de lui au livre du manent & du maheutre.*

On eut de grandes obligations à Monantheuil pour les réglemens salutaires qu'il prescrivit pendant la maladie pestilentielle qui affligea la capitale en 1580, réglemens qui furent observés & couronnés d'un heureux succès. (Andry.)

MONARDES (Nicolas), médecin du seizième siècle, étoit de Séville. Il fit son cours de médecine à Alcala de Henarez, & alla ensuite pratiquer cette science dans sa patrie, où il mourut en octobre 1578. L'histoire naturelle fut le principal objet de ses études; c'est sur elle que roulent une partie de ses ouvrages.

De ſecandâ venâ in pleuritide inter Græcos & Arabes concordia. Hispali, 1539, in-4°. Antuerpiæ, 1564, in-8°.

Dos libros de las coſas que ſe traen de las Indias occidentales, que ſirven al uſo de medicina. Séville, 1565, in-12. L'édition in-4°. est augmentée d'un troisième livre. Charles de l'Escluse a mis les deux premiers livres en latin, sous ce titre : *Simplicium medicamentorum ex novo orbe delatorum, quorum in medicinâ uſus eſt, hiſtoria.* Antuerpiæ, 1574, 1579, in-8°. La traduction du troisième, par le même auteur, a paru à Anvers en 1582, in-8°.; en français, par Colin, apothicaire de Lyon. Lyon, 1619, in-8°.

Libro de dos medicinas eccelentiſſimas contro todo veneno, la piedra Bezaar, y la yerra eſcorſonera. Séville, 1569, 1580, in-8°.

Libro que trata de la nieve. Séville, 1571, in-8°. Il loue beaucoup la boisson à la glace, & il assure que les Espagnols n'en font jamais incommodés. (*Extrait d'Eloy.*) (R. Geoffroy.)

MONASTIQUES (Ordres). On a désigné sous

ce nom différentes réunions d'individus soumis à certains réglemens, & formant, au milieu de la société, des nations à part, & comme des variétés particulières de l'espèce humaine.

L'état monastique, comme les autres professions, présente aux médecins qui ont pu l'observer dans le détail de ses pratiques, & dans le genre de vie qui lui est propre, des maladies particulières, des changemens dans l'organisation, d'autant plus étendus, que plusieurs des usages & des habitudes dont ils sont les effets, s'éloignent, dans quelques circonstances, des besoins de la vie les plus impérieux, ou des mouvemens les plus naturels de l'organisation. Nulle autre situation, nulle autre profession, ne montre sans doute à l'observateur philosophe, des exemples aussi remarquables des transformations & des changemens qui se sont opérés dans l'homme, lorsqu'il a tourné sur lui-même le pouvoir de modifier l'ouvrage & les lois de la nature, qu'il a si fortement & si généralement exercés sur tout ce qui l'entoure.

Les ordres monastiques doivent être considérés sous différens points de vue particuliers relativement à la médecine.

Un premier point de vue auquel il importe de s'attacher, a pour objet de considérer les ordres monastiques dans leurs fondations successives, sous le rapport de leurs institutions, soit avec l'état des connoissances en général, soit avec l'étude & la pratique de la médecine en particulier.

Il n'est pas moins nécessaire ensuite de chercher à saisir les résultats que peut offrir un coup d'œil rapide sur les caractères & les changemens de l'homme, dans les différentes situations où l'humanité s'est trouvée, suivant les réglemens & le genre de vie propre aux divers ordres monastiques.

Des ordres monastiques sous le point de vue historique.

Les institutions monacales ne furent pas entièrement étrangères aux Anciens. Les fakirs de l'Inde, les colléges de prêtres chez les Égyptiens, chez les Grecs & chez les Romains, peuvent être regardés, jusqu'à un certain point, comme des ordres monastiques, qui différoient toutefois des moines d'Occident, en ce qu'ils n'étoient pas gouvernés par des intérêts souvent opposés à ceux des peuples au milieu desquels ils vivoient, soumis dans tous les lieux, avec le dévouement d'une obéissance passive, à l'autorité d'un chef éloigné.

La ferveur du zèle, l'ardeur de l'enthousiasme, les impulsions de la charité & les intérêts de la politique firent successivement établir chez les nations modernes un grand nombre d'institutions monastiques.

On regarde en général la secte des thérapeutes ou des Esséniens chez les Juifs, dans le premier siècle, comme l'origine & le modèle de ces institutions. On les appeloit *ascètes*, de *askein*, s'exercer (ασκειν), s'éprouver, dont nous avons fait *ascétique* (vie, habitude, contemplation).

Les premiers moines, qui étoient en effet des *ascètes*, des *anachorètes*, s'établirent au troisième siècle dans la Basse-Egypte, sous la direction de saint Antoine, remarquable par une ignorance qui étoit tout-à-fait semblable à ce que nous avons appelé depuis le vandalisme, dont elle eut souvent l'aveuglement & la barbarie. D'autres institutions furent fondées dans l'Orient au quatrième siècle, & reçurent leurs règles de saint Basile. On reporte aussi à cette époque la première institution d'un hôpital destiné aux lépreux, dans un faubourg de Césarée, & pouvant être comparé à une ville par son étendue, suivant saint Grégoire de Naziance. Ce fut aussi à la fin du quatrième siècle & au commencement du cinquième, que l'on vit se présenter en si grand nombre les *parabolins*, espèce de moines ou de missionaires, dont l'institution avoit pour objet de porter des secours aux malades, dans les pays désolés par la peste ou par des épidémies. Ces parabolins étoient soumis à la juridiction de l'évêque d'Alexandrie. Poussés par l'ambition de l'un d'eux, de Cyrille, dont le nom demeure à jamais déshonoré par l'assassinat juridique de la savante Hypacie, ils excitèrent au théâtre une espèce d'émeute, dans le dessein de compromettre le dépositaire de l'autorité civile, qui étoit opposé aux vues du saint évêque. Ils occasionnèrent des scènes non moins turbulentes, & l'empereur Théodose lui-même fut obligé de prendre des mesures contre ces fanatiques, qu'il réduisit à cinq cents, & dont il enleva les nominations aux évêques.

Depuis le sixième siècle, plusieurs ordres monastiques furent attachés aux hôpitaux, dont les fondations commençoient à devenir nombreuses. (*Voyez* MÉDECINE CLINIQUE.)

Des moines qui se vouèrent dans la suite aux travaux de l'érudition & à la culture des sciences, furent établis au Mont-Cassin par saint Benoît, au commencement du sixième siècle, & leur règle se répandit plus tard dans les autres Etats de l'Europe. Dans le onzième siècle, d'autres ordres monastiques s'établirent, tels que ceux des camaldules, des trapistes, réformés plus tard par Jean de Ranse, des chartreux établis par saint Bruno, des trinitaires pour la rédemption des captifs, & des nombreuses institutions établies par saint Vincent de Paule, que les sœurs de la charité, en particulier, regardent comme leur fondateur.

Les premières institutions des moines furent très-éloignées de tout travail scientifique, mais surtout de la médecine, dont leur austérité repoussoit les études & les secours : mépris qui s'étendoit à toutes les choses mondaines, à toutes les cultures rationnelles & littéraires ; dans plusieurs ordres même, beaucoup plus sévères que les autres, il n'étoit pas permis d'appeler les médecins dans un état de maladie ; en se conduisant ainsi,

ainſi, on eût manqué de réſignation & de courage. Le fataliſme des Orientaux égale à peine cette inſouciance, cet abandon de ſalut de pluſieurs ordres monaſtiques. « Dieu vous guérira s'il lui » plaît (diſoit ſaint Pacôme à ſaint Théodore), » ſouffrez & ne penſez pas qu'il arrive des maux » qu'il n'a pas voulu : notre vie n'eſt-elle pas me- » ſurée & pouvons-nous y ajouter? » Telles étoient les paroles ſouvent adreſſées aux moines & aux chrétiens. « Il eſt vrai (diſoit ſaint Baſile) que » Dieu a donné des propriétés aux racines, aux » fleurs, aux fruits de pluſieurs végétaux ; mais » les maladies ne ſont-elles pas les châtimens na- » turels de nos intempérances? » Cependant, & dans la ſuite, pluſieurs ordres monaſtiques ſe conſacrèrent aux ſoins des malades & à une médecine populaire. Ils attiroient les hommes, dit Bordeu, dans leurs retraites, où ils avoient placé des hoſpices & des hôpitaux à côté des égliſes, & de la vigne qu'ils cultivoient, & dont les produits, qu'ils ſavoient préparer, le vin & l'eau-de-vie, devinrent la *panacée* générale des couvens & de tout le peuple humble, dévot & ſerf.

Nous avons déjà parlé des parabolains & de la première léproſerie; les autres moines qui s'occupèrent de la médecine ou du ſoin des malades, mêlèrent aux traditions d'un empiriſme populaire, les conjurations, les prières & toutes les pratiques ſuperſtitieuſes; tels furent les frères de Saint-Antoine, à Vienne en Dauphiné, les Alexiens, les Cellites, les Béguines, les Sœurs noires, &c. &c. Ce fut le temps des prodiges, des miracles, du pouvoir des reliques de toute eſpèce. Différens lieux & différens ſaints étoient plus particulièrement célèbres par ces dernières : ainſi les cendres de S. *Deus dedit* de Bénévent guériſſoient infailliblement les fièvres intermittentes; les reliques de ſaint Ida, de ſaint Martin de Tours opéroient les cures les plus ineſpérées : Salerne, Montpellier, paroiſſent même avoir été redevables à la réputation de leurs reliques, du commencement de leur célébrité médicale; ces miracles, ces prodiges, ſe faiſoient ſurtout en faveur des rois, des princes & des grands de la terre. Un des plus remarquables eut pour objet la guériſon de l'empereur Henri II, qui vint, au commencement du onzième ſiècle, chercher au Mont-Caſſin des ſecours contre une affection calculeuſe; ſaint Benoît ſe fit voir à lui en ſonge dans une chapelle où il avoit couché, fit l'opération, & mit la pierre tirée de la veſſie dans la main du malade, qui ſe trouva entièrement guéri à ſon réveil. « Le deſir de voir partout des prodi- » ges, dit M. Prunelle, qui rapporte ce trait d'a- » près Leibnitz (1), étoit tel, que ſi l'on trouvoit » une ſource minérale douée d'une propriété ſa- » lutaire, on la plaçoit ſur-le-champ ſous l'invo- » cation de quelque ſaint; & ce n'étoit plus l'eau » minérale, c'étoit le ſaint lui-même qui poſſé- » doit les vertus apéritives, diurétiques, &c. Les » moines abandonnoient à l'envi leurs monaſtères » pour ſe livrer à l'exercice de la médecine, qui » leur fut à la fin expreſſément interdit par les » décrets de la plupart des conciles du douzième » ſiècle. Toutes nos légendes étoient remplies de » relations de cures merveilleuſes, avant que » Mabillon & les ſavans auteurs des Actes des ſaints » euſſent dévoilé les menſonges, dont une piété » mal entendue les avoit ſurchargées. La fraude » étoit même allée ſi loin, relativement aux guéri- » ſons opérées par ceux que l'on vouloit faire placer » au rang des ſaints, que les papes déclarèrent » qu'ils n'admettroient plus aucun miracle de cette » eſpèce, dans les actes d'enquête pour la cano- » niſation. » (Prunelle, *De l'influence exercée par la médecine ſur la renaiſſance des lettres*, pag. 93.)

Parmi les moines qui ſe livrèrent à la médecine, quelques-uns montrèrent cependant un peu plus de ſavoir & moins de ſuperſtition; ainſi il eſt évident que quelques-uns d'entr'eux étudièrent les ouvrages de Celſe (1), & que quelques autres, d'après les conſeils de Caſſiodore, avoient pris Cælius Aurelianus pour guide dans le traitement des maladies, tandis que le plus grand nombre s'en rapportoit aux compilations informes de Marcellus d'Apullée.

Quelques-uns de ces médecins, attachés aux ordres monaſtiques, obtinrent & méritèrent une certaine célébrité : tels furent, par exemple, Théodore de Cantorbéry & pluſieurs autres membres du clergé anglican (2); tels furent auſſi pluſieurs médecins de Salerne, qui ſe trouvèrent attachés à divers princes, depuis le neuvième juſqu'au onzième ſiècle.

Les religieuſes elles-mêmes ſe livrèrent à la médecine, en la regardant comme un exercice de piété & de charité. Une d'elles fut même élevée au rang des ſaintes par ſes guériſons & ſes miracles (3).

L'exercice populaire de la médecine par les moines, ne leur ayant pas attiré une grande conſidération, il fut défendu aux membres du haut clergé, tandis que d'une autre part, un ſynode particulier, tout en conſervant le droit de prati-

(1) *Vita ſancti Meinwerci apud Leibnitz ſcript. Brunſw.* I, 525.

(1) *Voyez* les Lettres de Gerbert d'Auvergne, plus connu ſous le nom de *Silveſtre*, *epiſt. XV*, pag. 832.

(2) Théodore donna lui-même des inſtructions aux moines, qui exerçoient la médecine.

(3) Hildegarde, abbeſſe d'un couvent près de Bengen, née en 1098 & morte en 1180. On lui doit une eſpèce de matière médicale, rédigée ſuivant l'eſprit du temps, & dans laquelle on trouve pluſieurs preſcriptions aſſez bizarres : celle de la fougère mâle, par exemple, contre toutes les eſpèces de diableries ; la cendre de mouches contre toutes les affections de la peau, & la graine de zédoaire contre la ſalivation & les maux de tête. (Voyez *Hiſtoire de la médecine de Sprengel*, trad. franç., tom. II, pag. 352.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 202 sur 787

quer la médecine, leur interdit de la manière la plus rigoureuſe, toutes les opérations de la chirurgie (1).

Le plus grand nombre des ordres monaſtiques fut encore plus oppoſé dans ſa primitive inſtitution, à toute eſpèce de culture littéraire ou ſcientifique, qu'à l'étude ou à la pratique de la médecine. En général, les premiers chrétiens, mais ſurtout les moines du troiſième ſiècle, les ſolitaires de la baſſe Thébaïde, ceux de la haute, que dirigea ſaint Pacôme, les cénobites de la Paleſtine, les anachorètes de la Géorgie, de la Mingrélie & de l'Arménie, traitèrent les ſciences profanes des païens avec le plus grand mépris, & cherchèrent ſouvent dans la ferveur de leur enthouſiaſme, à détruire ces plus beaux monumens. Ainſi pluſieurs chrétiens d'Epheſe vinrent brûler leurs livres après une prédication de ſaint Paul qui en blâmoit la lecture. Les canons, les conciles défendirent même quelquefois aux évêques l'étude des auteurs païens, & ſaint Jérôme reprochoit à ſes prêtres, comme une eſpèce de délit, ou du moins comme une faute très-grave, d'avoir lu avec complaiſance les œuvres de Virgile. Des bibliothèques entières furent enveloppées dans l'incendie & la deſtruction des temples où elles étoient placées. Ce fut ainſi qu'à la demande du patriarche Théophile, & par les ordres inſenſés du crédule Théodoſe, la bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée avec le temple de Sérapis: dévaſtation qui ne laiſſa rien ou preſque rien à faire aux Arabes, beaucoup moins barbares dans leur enthouſiaſme religieux, que les premiers chrétiens. Il eſt malheureuſement probable que pluſieurs chefs-d'œuvre de l'antiquité, dont nous avons été privés, ſeroient arrivés juſqu'à nous, ſi les chrétiens & les premiers ordres monaſtiques n'avoient pas compris dans leurs proſcriptions les monumens des ſciences & des arts, parmi les objets du culte & de la religion des Anciens. Alcyonius, ſuivant Ginguené, fait dire au cardinal Jean de Médicis (depuis Léon X), dans ſon dialogue *De exilio* : « J'ai ouï dire dans mon » enfance, à Démétrius Chalcondyle, homme très-» inſtruit de tout ce qui regarde la Grèce, que les » prêtres avoient eu aſſez d'influence ſur les empe-» reurs de Conſtantinople, pour les engager à brû-» ler les ouvrages de pluſieurs anciens poëtes grecs, » & en particulier de ceux qui parloient des amours, » des voluptés, des jouiſſances des amans, & que » c'eſt ainſi qu'ont été détruites les comédies de » Ménandre, Diphile, Apollodore, Philémon, » Alexis, & les poéſies lyriques de Sapho, Corinne, » Anacréon, Mimnerme, Bion, Alcman & Alcée: » qu'on y ſubſtitua les poëmes de ſaint Grégoire » de Nazianze, qui, bien qu'ils excitent nos cœurs » à un amour plus ardent de la religion, ne nous » apprennent pas cependant la propriété des » termes attiques & l'élégance de la langue » grecque. Ces prêtres, ſans doute, montrèrent une » malveillance honteuſe envers les anciens poëtes, » mais ils donnèrent une grande preuve d'inté-» grité, de probité & de religion (1). » (Ginguené, *Hiſtoire littéraire de l'Italie*, chap. I, pag. 32.)

Les ordres monaſtiques qui portèrent d'abord, & beaucoup plus loin que les autres chrétiens, le mépris des choſes ſavantes & mondaines de l'antiquité, s'adoucirent, ſe civiliſèrent un peu dans la ſuite; pluſieurs d'entr'eux empêchèrent même la conſommation de la barbarie, en ſe conſacrant à la tranſcription des manuſcrits, dans un temps où les bons copiſtes étoient devenus fort rares, & lorſque d'ailleurs les manuſcrits anciens tomboient de vétuſté, ou ſe trouvoient réduits à un très-petit nombre d'exemplaires, par le bouleverſement de la guerre & les calamités des conquêtes.

Cette tranſcription faiſoit partie des travaux manuels qui étoient impoſés aux moines dans pluſieurs ordres; l'excellent Caſſiodore en faiſoit lui-même ſon plus grand plaiſir, & l'enſeigna à ſes religieux avec autant d'habileté que de patience. Les moines les plus inſtruits ne ſe bornèrent pas à ces travaux d'une manière purement mécanique; ils s'attachèrent à perfectionner les caractères de l'écriture & à cultiver avec beaucoup de ſoin l'art particulier de la calligraphie. On attribue d'ailleurs, & principalement ces utiles réformes, à l'abbaye de Fontenelle, à l'égliſe de Saint-Remi de Reims, aux moines de Corbie, dont l'heureuſe influence contribua ſi puiſſamment à faire établir en France le grand caractère romain, tel qu'il étoit dans les beaux temps de la littérature ancienne. (*Voyez* M. Prunelle, *Op. cit.*)

Cette heureuſe habitude donna le deſir & le moyen de former des bibliothèques dans pluſieurs couvens; d'une autre part, les miſſionnaires envoyés en Angleterre par ſaint Grégoire, étoient des hommes inſtruits, & conſervèrent quelques traces de ſavoir dont le goût ſe répandit enſuite dans pluſieurs autres parties de l'Europe.

Théodore de Cantorbéry, dont nous avons déjà parlé, Colombe, Erigène, Tobie de Roſa, appartenoient à cette ſavante inſtitution, ainſi que le célèbre Alcuin, dont les ſervices ſont demeurés ſi honorablement unis à la gloire & aux grandes entrepriſes de Charlemagne.

Les ordres monaſtiques eurent évidemment alors une part très-active aux établiſſemens d'inſtruction qui furent formés par ce grand prince, &

(1) Le ſynode de Reims, de 1131.

(1) *Turpiter quidem ſacerdotes iſti in veteres Græcos male-voli fuerunt, ſed integritatis, probitatis & religionis maximum dedere teſtimonium.* (*Alcyonius, medices legatus prior. pag.* 69, *edent. de Mencken.* Leipſick, 1707.)

d'où réſultèrent les écoles des cathédrales ou des monaſtères, ainſi que les académies carlovingiennes, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait trop ſouvent, avec les univerſités, dont la fondation, beaucoup plus récente, ne remonte pas même, pour les plus anciennes, au-delà du douzième ſiècle. Il ne nous appartient pas de rappeler ici avec détail l'hiſtoire de ces ſavantes inſtitutions; nous nous arrêterons ſeulement ſur ce qui concerne la médecine, qui fut enſeignée ſous le nom de *phyſique*, d'après les Capitulaires de Thionville, en 805, dans pluſieurs de ces écoles, dont quelques-unes furent très-célèbres (1). Un des hommes les plus ſavans de cette époque (2) rapportoit que, parmi les arts libéraux qu'il avoit appris dans une de ces écoles, ſe trouvoient la médecine & l'agriculture. On voit auſſi par les lettres de Gerbert, que pluſieurs perſonnes attachées aux ordres monaſtiques cultivoient la médecine, au moins comme une branche de la philoſophie.

Cependant, parmi les médecins qui ſe formèrent dans ces écoles, & qui appartenoient en général au ſacerdoce, on en trouve à peine quelques-uns dont le nom ait mérité d'être tranſmis à la poſtérité : ce fut beaucoup plus tard, dans le onzième ſiècle, & lorſque les relations avec les écoles arabes s'établirent, que pluſieurs hommes, ſortis des cloîtres pour acquérir des connoiſſances, fournirent à l'Occident des ſavans en général, ou des médecins en particulier beaucoup plus recommandables, tels que Lupit de Barcelonne, Campano de Novarre, Gérard, qui traduiſit Galien, enfin Conſtantin dit *l'Africain*, que l'étendue de ſes connoiſſances fit pourſuivre comme ſorcier, & le célèbre Gerbert, que les honneurs de la tiare défendirent à peine contre cette accuſation. Dans les temps plus modernes, pluſieurs ordres monaſtiques ſe ſont rendus de nouveau recommandables par le goût de l'étude & même par des travaux littéraires d'une grande étendue, tout en ceſſant de s'occuper d'une manière ſpéciale de la médecine, dont la pratique leur fut interdite par pluſieurs conciles.

Des ordres monaſtiques relativement à leur influence ſur l'organiſation.

L'état monaſtique, conſidéré ſous le point de vue de l'influence des habitudes & du genre de vie qui lui ſont propres, doit être claſſé parmi les profeſſions qui ont cela de remarquable, qu'elles s'exercent en commun, & qu'il ſe joint aux différentes particularités de leurs effets, ſur les diſpoſitions phyſiques ou morales, la puiſſance incalculable de l'imitation, toujours inſéparable de la néceſſité de travailler & de vivre continuellement enſemble, d'être ſous le même joug, de porter les mêmes fers, & de ſe trouver dans la même atmoſphère. Dans l'expoſition des variétés de l'eſpèce humaine, & dans l'examen de l'effet des profeſſions, ſur la diſpoſition de la ſanté & la différence des maladies, on n'a point aſſez apprécié peut-être toute l'importance d'une ſituation auſſi remarquable dans la vie monaſtique, de cette réunion d'un grand nombre d'individus de l'un ou de l'autre ſexe, raſſemblés dans un même local, ſoumis à un même régime, quelquefois très-extraordinaire, gouvernés par les mêmes opinions, & livrés à des travaux ou à des loiſirs ſemblables. D'une autre part, les obſervateurs ont manqué le plus ſouvent à ce genre de faits, aux remarques délicates & importantes qu'il étoit poſſible de faire dans un pareil état de choſes, ſur les changemens de l'organiſation & les développemens des maladies. Quoi qu'il en ſoit, pluſieurs effets de la vie monaſtique ſont trop remarquables pour avoir entièrement échappé aux obſervateurs. Ce qui frappe ſurtout, & au premier coup d'œil, dans la poſition particulière & ſi ſouvent violente où elle ſe trouvoit pour pluſieurs ordres, ce ſont des changemens à peine croyables dans la nature de l'homme, la répreſſion de tous les penchans, des impulſions, des directions nouvelles dans les idées & dans les ſentimens; enfin pluſieurs exemples d'auſtérité, de ſouffrances, d'épreuves dans leſquelles on diroit que l'homme a voulu faire ſur lui-même, & pour arriver à quelques vérités importantes, pluſieurs de ces expériences, auxquelles les phyſiologiſtes ont ſoumis les animaux vivans, dans les vues & dans l'intérêt de la ſcience qu'ils cultivent.

Les fakirs de l'Inde avoient déjà donné l'exemple de ces ſupplices volontaires, de ce mépris toujours ſi impoſant, de la douleur & de la vie. Les uns paſſoient des mois, des années, dans une attitude forcée & difficile; d'autres ſe déchiroient par des cilices ou par les coups redoublés du martinet, ou ſe couchoient ſur un plan hériſſé de pointes de fer; d'autres ſe plaçoient ſur un braſier, ſe brûloient & ſe couvroient de bleſſures, ſe mutiloient, ſe condamnoient à des jeûnes, à des abſtinences, à des efforts de tous genres. Les premiers anachorètes, les cénobites de la baſſe & de la haute Thébaïde ne montrèrent pas moins d'enthouſiaſme & de fanatiſme; pluſieurs vivoient nus ou preſque nus dans leur ſolitude, où ils ſe condamnoient aux pénitences les plus cruelles & aux privations les plus extraordinaires. L'un d'eux, ſaint Dorothée, vécut ſoixante ans dans une caverne, avec ſix onces de pain par jour, de l'herbe & un peu d'eau. Les femmes elles-mêmes, telles que ſainte Marie l'Egyptienne, ne montroient pas moins de zèle, & pluſieurs ne vouloient prendre

(1) Les écoles de Lyon, de Metz, de Fulde, d'Oſnabruck.

(2) L'abbé de Corbie. (*Voyez* la grande *Collection des hiſtoriens de France*, tom. II, pag. 334.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 204 sur 787

pour aliment que les racines & les herbes de quelques plantes non cultivées. Saint Jérôme ſe condamnoit lui-même à des tourmens, à des abſtinences ſemblables, mais ſans pouvoir éteindre l'ardeur de ſes ſens, ni repouſſer le ſouvenir & l'image des dames romaines, qui le pourſuivoient ſans ceſſe dans les horreurs de ſa ſolitude. Saint Jean Climaque, qui fut témoin de ces auſtérités des premiers cénobites, les a décrites avec une vérité effrayante. « J'en vis, dit-il, dans ces priſons, qui paſſoient les nuits debout pour forcer » la nature, & ſe reprochoient le ſommeil; d'autres, » les mains liées derrière le dos, frappant la » terre de leur front, & à genoux ſur la cendre, » s'écrioient qu'ils n'étoient pas dignes de regarder le ciel. Quelques-uns, aſſis & froiſſés par un » cilice, ſe battoient ſi fort la poitrine, en pouſſant » des ſoupirs, qu'ils ſembloient s'arracher l'ame : » cependant ils ſe reprochoient de ne pas faire plus » de pénitence, & de ne pas répandre aſſez de » larmes. J'en vis qui paroiſſoient hors d'eux-» mêmes, endurcis par la douleur, & comme in-» ſenſibles; d'autres branlant la tête, rugiſſant » comme des lions. Nous ſavons, diſent-ils, qu'il » n'y a pas de ſupplice dont nous ne ſoyons très-» dignes : vous n'entendiez que ces paroles, *mal-» heur, malheur à moi! pardon, pardon, Sei-» gneur, miſéricorde; faites-nous grâce, s'il eſt » poſſible.* Vous en auriez vu la langue aride, brû-» lante, hors de la bouche, ſe priver de boire; » d'autres, abattus de triſteſſe, & dont les corps » étoient couverts de puſtules & de vermine, faute » d'en prendre ſoin, oublioient toute nourriture » ou mangeoient de la cendre avec du pain : leur » peau, attachée aux os, étoit deſſéchée comme » de l'herbe : tous avoient ſans ceſſe la mort de-» vant les yeux, & ſe récrioient en tremblant : » quelle ſera la ſentence ? puis ils s'entre-deman-» doient : frères, avançons-nous en perfection ? » frappons à la porte juſqu'à la fin : il faut » courir ſans épargner cette malheureuſe chair. »

« Ils avoient, dit encore ſaint Jean Climaque, » les yeux creux, les joues rouges & ſillonnées de » larmes, & toutefois un teint hâve, livide, exté-» nué de jeûne, la poitrine meurtrie, & ſouvent » ils crachoient du ſang; leurs genoux étoient en-» durcis & calleux; ils ignoroient l'uſage des lits » & toute propreté, en ſorte que leurs vêtemens » déchirés ſe rempliſſoient d'inſectes; ils reſſem-» bloient à des criminels dans des cachots, ou à » des *poſſédés*. Mettez-nous les fers aux pieds & » aux mains, pour ne les en tirer qu'à la mort, » crioient-ils quelquefois à leur abbé; & quand ils » ſe croyoient près de mourir, ils le conjuroient » de les jeter comme une charogne de bête, ſans » ſépulture. »

Les cénobites d'Occident, établis dans le onzième ſiècle, les ermites de Vallonbreuſe, les trapiſtes, les chartreux, ſans ſe livrer à des auſtérités auſſi dégoûtantes, ne portèrent pas moins loin le mépris de la douleur ou de la vie, & l'étendue, les efforts qu'ils oppoſèrent aux penchans & aux beſoins les plus impérieux de la nature. Dans la ſuite, les différens ordres monaſtiques ſe ſont éloignés d'une auſtérité auſſi exagérée, auſſi contraire au véritable eſprit de la religion; mais le ſentiment moral qui les anime, la continence forcée, le régime ſévère de quelques ordres, ont conſervé aſſez de force pour modifier ſenſiblement l'organiſation, pour imprimer, par exemple, un caractère particulier aux traits du viſage, & donner lieu à différentes maladies.

Les ſentimens qui dominent dans la vie monaſtique, tels que l'obéiſſance paſſive, le myſticiſme, la réſignation, donnoient néceſſairement, à la longue, un caractère remarquable & preſqu'indélébile à l'habitude du corps & à l'enſemble de la phyſionomie.

Les phyſionomies ſacerdotales d'une claſſe inférieure ſont remarquables en général par quelque choſe de réſigné, de calme, qui annonce un eſprit borné & crédule : expreſſion dans laquelle on démêle parfois, avec quelque ſagacité, pluſieurs ſignes de diſſimulation, de modeſtie affectée, & d'une humilité qui eſt moins dans l'ame que dans les manières.

Les moines de pluſieurs ordres offrent en outre, dans leurs poſes, dans leurs attitudes, dans leur expreſſion, quelque choſe de particulier, & qui les feroit reconnoître preſqu'auſſi facilement que le coſtume qui leur eſt propre. On a dû faire ſouvent cette réflexion, en admirant les tableaux de Leſueur. Comme ces diſciples de ſaint Bruno, qu'il a peints, ſont bien caractériſés ! & combien leurs différentes phyſionomies expriment avec une grande propriété d'expreſſion, la dévote abnégation & le dévouement religieux de ces pieux ſolitaires ! Il y a dans ces figures quelque choſe de calme, de repoſé, d'étranger à la terre, qui ſe reproduit ſous mille formes, ſans fatiguer par l'uniformité.

Si les ſolitaires de la Thébaïde, les ermites de Vallonbreuſe, les trapiſtes & les autres ordres monaſtiques avoient eu un Leſueur pour les peindre, nous ne ſerions pas moins frappés du caractère particulier de leur phyſionomie, & du double effet que produit à la longue, ſur ces hommes raſſemblés, le pouvoir de l'imitation & l'action ſans ceſſe renouvelée d'occupations & de penſées ſemblables & uniformes.

Du reſte, la vie monaſtique préſente dans ſon régime & ſes habitudes phyſiques, pour les différens ordres, des diverſités qui ne permettent pas d'attribuer aux moines, comme à des perſonnes d'une même profeſſion, une hygiène ſpéciale & un développement particulier de maladie.

Ce qui eſt commun ſeulement dans ce genre de vie, & ce qui, dans pluſieurs circonſtances, a modifié ſenſiblement la ſanté, c'eſt la continence forcée, le célibat ſouvent laborieux & difficile

auxquels des hommes & des femmes, dans la force de l'âge, ſe trouvoient également condamnés dans tous les ordres monaſtiques.

L'irritation continuelle de la peau par des vêtemens groſſiers, un état continuel d'exaltation, le mépris des ſoins de propreté, conſidérés comme un vain luxe & une délicateſſe mondaine, étoient bien plus propres d'ailleurs à faire ſentir péniblement les inconvéniens de cette continence, qu'à les affoiblir & à les diminuer.

Ceux qui vivent dans le célibat, hommes & femmes, diſoit Bordeu, ne prennent point aſſez garde que leur négligence & la malpropreté dans laquelle ils ſemblent ſe plaire, ne ſont pas les meilleurs moyens de repouſſer les tentations..... la nature ſe fortifie & l'amour germe ſous la haire.

« Nos anciens ſolitaires s'écartoient à cet égard » de leur objet principal, en dédaignant les bains » & la propreté..... Les calomniateurs de ſaint » Jérôme trouvoient mauvais qu'il paſſât ſa vie avec » quelques dames romaines : il répondoit qu'elles » étoient trop dégoûtantes pour inſpirer des deſirs. » Cette réponſe étoit foible & peu concluante. « On » ne me reproche, dit-il, que mon ſexe..... je » n'ai jamais donné dans le luxe au ſujet de la » parure; je ne connois ni l'uſage des perles, ni » celui des habits de ſoie, non plus que celui de » peindre mon viſage : j'aurois pu, étant à Rome, » m'attacher à des femmes bien différentes de » celles qui paſſent leur vie dans le jeûne & les » pleurs, qui ſont très-malpropres, maigres & » décharnées, & que le ſoleil trouve faiſant leurs » prières. La continence eſt leur unique plaiſir, » elles ne penſent qu'à pleurer; on ne les voit » jamais manger..... Ainſi vivoient Paule & Mé- » lanie. On ne parleroit point d'elles, ſi elles » alloient aux bains publics, & ſi elles uſoient de » la liberté de leur état..... Telles qu'elles ſont, » on les accuſe de vouloir paſſer pour belles, & » de perdre leur ame en macérant leur corps..... » D'autres ſe plaiſent à la parure & à la toilette; » elles mépriſent ces ſortes de propretés recher- » chées; d'autres ne parlent que de leurs repas » ſomptueux..... nous vivons de féves. J'aime » mieux Paule & Mélanie courbées ſous la péni- » tence, & pleurant leurs péchés, que tous ces » beaux cercles où l'on ne fait que babiller & mé- » dire..... elles ne boivent que de l'eau fraîche, » tandis que d'autres ſe gorgent de vins préparés » & miellés..... » Il n'y a pas à ſe méprendre ſur la pureté des intentions de ſaint Jérôme; mais nous parlons en médecins, & nous pouvons mettre en théſe, que toutes ces macérations, cette diète & cette malpropreté de Paule & de Mélanie n'étoient point les ſecours les plus efficaces auxquels elles auroient pu avoir recours : au contraire, elles ſe trompoient dans le choix des moyens, & ſaint Jérôme avec elles. (*Voyez* Bordeu, *Recherches ſur les maladies chroniques*, pag. 425.)

Des migraines violentes, des palpitations habituelles, des menaces fréquentes de ſuffocation, les nombreux déſordres qui peuvent réſulter de l'irritation & des névroſes abdominales, ſe manifeſtoient ſouvent dans les deux ſexes, à la ſuite de cette continence intempeſtive & difficile. La raiſon même ſuccomba pluſieurs fois dans une ſituation auſſi contraire aux vœux de la nature. Buffon entr'autres a cité un exemple bien remarquable d'une aberration occaſionnée par une cauſe ſemblable, & dont les détails lui furent tranſmis par le malheureux eccléſiaſtique qui en fut la victime (1).

Les effets de ce même célibat ſur des hommes robuſtes, & que les auſtérités du cloître ou les progrès de l'âge n'avoient pas encore affoiblis, ont été regardés auſſi comme la cauſe des ſentimens d'indépendance & de liberté qui ſe réveillèrent parfois dans l'ame de ces hommes, & qui occaſionnèrent, dans différentes circonſtances, des troubles ſi violens dans pluſieurs maiſons religieuſes.

Les travaux corporels exceſſifs, la qualité peu nourriſſante des alimens, des jeûnes extraordinaires, des abſtinences prolongées, avoient évidemment pour objet de calmer cette activité des ſens & ce ſentiment d'énergie phyſique qui portoient néceſſairement à l'inſubordination & à la déſobéiſſance. Tel paroît être du moins l'eſprit des réglemens ſomptuaires de pluſieurs ordres monaſtiques. Quelques fondateurs de ces ordres ont même été plus loin, dit Cabanis; ils ont preſcrit des ſaignées plus ou moins fréquentes..... Cette pratique eſt ce qu'ils appellent, dans leur latin barbare, *minutio monachi*; & ſuivant la température & l'état phyſique du pays, ſuivant le régime & les travaux habituels des communautés, ſuivant le tempérament & le caractère de chaque moine, ils ordonnent d'éloigner ou de rapprocher les ſaignées, de les rendre plus ou moins abondantes, en un mot, d'*amoindrir le moine* (*minuere monachum*), ſuivant l'exigence des cas.

De quoi s'agiſſoit-il en effet, ajoute le même philoſophe? « de plier au joug une réunion d'hom- » mes dans toute la force de l'âge, que la retraite » & l'uniformité de leur vie ramenoient ſans ceſſe » aux mêmes impreſſions, & qui peſoient longue- » ment ſur leurs moindres circonſtances; à qui la » méditation contemplative & l'inexpérience du » monde, en leur offrant ſans ceſſe des peintures » chimériques de ce qu'ils avoient perdu, de- » voient néceſſairement inſpirer les idées les plus » bizarres, les penchans les plus fougueux. Il s'a- » giſſoit de ranger ces êtres dégradés, à des lois » encore plus abſurdes qu'eux-mêmes, à des lois » qui violoient & fouloient aux pieds tous les » droits & tous les ſentimens de la nature humaine.

(1) Edit. du Louvre, in-12, ſupplément.

» Il falloit faire plus : il falloit, s'il étoit poſſible, » leur faire approuver & chérir la barbarie elle-» même de ces lois.

» Ces eſprits ardens & mélancoliques, ces » jeunes gens, dont les erreurs de l'imagination, » l'inquiétude aventurière, des goûts ſinguliers, » des eſpérances folles déçues, où l'indolence & » la fainéantiſe peuploient les cloîtres; ces hommes » dévoués au malheur, dont tout concouroit à » troubler de plus en plus la tête, à faire fer-» menter les paſſions, avoient beſoin d'être ré-» primés ſans ceſſe, d'être rabaiſſés au-deſſous » d'eux-mêmes. Leur exiſtence toute entière n'eût » été qu'un tourment pour eux. Mais on peut juger » en outre, d'après les relations les plus exactes » qui nous ont été tranſmiſes de la vie intérieure » des cloîtres, que les ſéditions & les révoltes » étoient toujours près d'éclater (1) dans ces lieux » de déſeſpoir, & que la ſûreté des ſupérieurs leur » paroiſſoit demander la diminution directe des » forces phyſiques de leurs infortunés eſclaves (2). » (Cabanis, *Rapports du phyſique & du moral de l'homme*, tom. II, pag. 61, 2e. édit.)

Les habitudes diététiques les plus ſévères des différentes corporations monaſtiques avoient auſſi, & il faut l'avouer, un autre objet; elles ſe rattachoient à des obſervations aſſez exactes, relativement à l'influence de certain régime ou de certaines nourritures, ſur les habitudes de l'eſprit ou les affections de l'ame, la pratique plus facile de certaines vertus, la diſpoſition à la vie contemplative, le penchant à l'enthouſiaſme & au beſoin, l'exaltation & les fureurs du fanatiſme. Du reſte, ces jeûnes ſi ſévères, ces régimes en apparence ſi mal proportionnés avec l'entretien des forces, & les pertes régulières qu'entraînent la nutrition, n'étoient pas auſſi contraires à la ſanté & à la longévité, que l'on ſeroit tenté de le croire.

Un tableau comparatif de la durée de la vie, tiré des biographies d'un certain nombre d'académiciens, & des ſolitaires les plus célèbres de la Thébaïde, a même donné comme réſultat, une vie moyenne plus étendue pour ces derniers, que pour les hommes qui cultivent les ſciences ou les lettres.

(1) Les perſonnes au fait de l'intérieur des couvens, ſurtout de ceux d'ordres très-ſévères, ſavent que la guerre y régnoit continuellement entre les particuliers, & que les ſupérieurs étoient ſouvent menacés du *fer* ou du *poiſon*.

(2) Dans les coutumes d'un des généraux des Chartreux, appelé Guigues, on trouve l'article de la ſaignée, ou *de minutione : minuimur in anno quinquies*. Sans cela, ces malheureux tomboient dans de violens délires, ou le couvent étoit en proie aux ſcandales & aux mêmes fureurs qui éclatent dans les bagnes & dans les priſons.

Ce Guigues gouverna depuis 1109 juſqu'à 1136. (Voyez les *Annales de l'ordre des Chartreux*, par dom Maſſon, qui dit que dès ſon temps, c'eſt-à-dire, dans le dix-ſeptième ſiècle, on ſaignoit les moines avec plus de réſerve.)

Il importera cependant de remarquer que la règle particulière ou les devoirs, les exercices, les habitudes de certains ordres monaſtiques, expoſent à une mort prématurée, à certaines maladies ou à certaines infirmités plus ou moins graves : tels ſont, relativement aux chances d'une mort accidentelle, & avant le terme ordinaire de la vie, les ordres dont l'inſtitution charitable & vraiment philantropique a pour but de porter des ſecours dans les maladies contagieuſes, de protéger les voyageurs au milieu des glaces & dans les paſſages les plus difficiles des Alpes, ou de faire pénétrer les germes de la civiliſation & les principes de la morale religieuſe chez les ſauvages, dans l'exercice auſſi difficile que périlleux des miſſions.

Les ordres dont la diſcipline expoſe davantage à des maladies ou à des infirmités particulières, ſont ceux parmi leſquels tous les genres d'auſtérités & de pénitences ſont exagérés, où l'on eſt privé en partie du ſommeil ou de nourriture, livré à des travaux exceſſifs, forcé de demeurer long-temps debout ou à genoux, de chanter, de prier dans cette attitude : poſition dont l'effet occaſionne ſouvent des hernies, qui étoient ſi communes chez les trapiſtes, & qui, abandonnées à elles-mêmes avec toute la réſignation & l'inſouſiance aſcétiques, étoient ſuivies des accidens les plus graves & des terminaiſons les plus funeſtes.

(L. J. M.)

MONCHAUSSON (Eaux minérales de). C'eſt un lieu ainſi nommé, entre Saint-Chéles & Saint-Flour, où ſe trouvent des eaux minérales froides peu connues. (Macquart.)

MONDE (Régime des gens du). (*Hygiène.*)

Partie III. Moyens de l'hygiène.

Claſſe I. Règles générales.

Ordre I. Principes généraux de régime.

On pourroit diviſer la ſociété générale en individus qui ne ſont pas riches & en ceux qui le ſont. L'hygiène, en s'occupant également de la ſanté des uns & des autres, obſerve que les premiers, qui forment la maſſe d'une nation, préſentent ſouvent des malheureux auxquels la fortune a refuſé les beſoins de première néceſſité, qui, privés des lumières perſonnelles, qui ſont la ſuite d'une bonne éducation, trouvent difficilement, pour les guider, des perſonnes inſtruites, aux avis deſquelles ils ne demandent pas mieux que de déférer dans les différentes infirmités auxquelles ils ſont ſujets.

Les ſeconds, bien moins nombreux, offrent des individus à qui rien ne manque, & qui, malgré les lumières qu'ils doivent à une inſtruction ſoignée, ne ſemblent vivre que pour hâter leur deſtruction. Quand, au milieu des jouiſſances flatteuſes d'un luxe effréné, la douleur vient leur donner une leçon de tempérance, s'ils implorent le ſecours

des perſonnes les plus éclairées dans l'art de les calmer, ils voudroient les forcer à les guérir preſqu'à leur inſu; ils ont tout fait pour ſe rendre malades, & à peine veulent-ils faire quelque choſe pour ſe rétablir.

C'eſt leur rendre un ſervice important que de leur faire ſentir l'impoſſibilité d'un arrangement qui contrarie les lois de la nature, qui ne ſait faire acception de perſonne. Le mal qui les fait rentrer dans la claſſe générale, exige le ſecours de pluſieurs volontés, pour trouver plus ſûrement & plus commodément une fin prochaine.

Il faut convenir que la grande aiſance ſe plie difficilement à l'eſpèce de gêne qu'impoſe le ſoin de la ſanté; c'eſt pourquoi il eſt bien moins aiſé d'aſtreindre au régime les gens du monde, que ceux qui y ſont forcés pour la vie. En ſuivant le plan de Tiſſot, qui, parmi le peu d'auteurs qui ont écrit ſur la ſanté des gens du monde, eſt celui qui s'en eſt le plus particulièrement occupé, nous démontrerons, par comparaiſon ſuivie, que plus on s'éloigne des mœurs & de la tempérance des gens de la campagne, plus on eſt expoſé au danger des grandes civiliſations, ſurtout quand on peut y porter un grand luxe & une grande dépenſe.

Entre le riche & le campagnard, il exiſte la même différence qu'il y a entre un enfant ſain & un enfant malade; le premier s'amuſe de la moindre choſe, le ſecond ſe trouve aigri par quelque peu d'amuſement qu'on lui procure. Quand nous aurons eſquiſſé le tableau de l'abondance & celui de la frugalité, ſi l'homme du monde perſiſte dans les goûts qui lui ſont nuiſibles, il ne pourra s'en prendre qu'à ſa propre foibleſſe.

L'abondance reçoit pour nourriture ſolide & pour boiſſon, toutes les ſubſtances âcres, de haut goût & finement aſſaiſonnées, tels que les jus, les coulis, les aromates de toute eſpèce, les vins les plus chauds, les plus pétillans, les liqueurs les plus fines, c'eſt-à-dire, les plus fortes, ſouvent preſqu'éthérées, puis le café, le thé, &c. &c.; on mange d'autant plus, que le goût eſt plus attaché par la délicateſſe des mets qui ſont offerts, & qu'on ne s'aperçoit pas dans le moment des inconvéniens qui réſulteront par ſuite de l'exceſſif travail qu'on donne journellement à l'eſtomac.

La frugalité ſe contente de pain, de lait, de beurre, d'un peu de viande, de légumes, de farineux, dont l'aſſaiſonnement ſe fait avec le ſel, le poivre, le perſil, l'ail & le cerfeuil. L'eau fait ſa boiſſon la plus habituelle; ſi l'on ſe permet du vin, c'eſt en petite quantité, mêlé à l'eau, & ſans en changer l'eſpèce dans un même repas. Jamais l'eſtomac n'eſt fatigué par ce régime, qui, n'exigeant que ce qu'il faut pour ſatisfaire au beſoin, laiſſe toujours de l'appétit. C'eſt ainſi qu'ont vécu des hommes dont l'exiſtence a vu celle de tout un ſiècle, & ceux-là n'ont pas pris pour deviſe: *courte & bonne.*

L'air des grandes villes eſt toujours infect & malſain; les ſpectacles, les ſociétés nombreuſes, où il y a beaucoup de lumières, les boues, les égoûts, tout cela ne peut ſoutenir la comparaiſon avec l'air pur qu'on reſpire à la campagne, où le cultivateur mal logé, mais toujours frais & actif, ſe rend bien moins acceſſible aux viciſſitudes du chaud, du froid & de l'humidité, que le citadin pâle & paſſif, quoique bien mieux logé & bien clos. C'eſt poſitivement la différence qu'il y a entre une plante qui croît en plein air, & celle que l'on cultive à l'ombre ou ſur une fenêtre.

Si l'exercice eſt une des grandes baſes de la ſanté, qu'on voie ce qui ſe paſſe dans un grand cercle, où des perſonnes même délicates reſtent inactives toute une journée, pour ſe donner la nuit des mouvemens mal combinés.

A la campagne on repoſe la nuit, on veille tout le jour, on ne s'étiole pas, & la force, qui eſt la ſuite de ce régime, eſt le bénéfice de l'exercice & la récompenſe des plus utiles travaux.

Mais ſi le phyſique fait peu d'exercice dans le grand monde, on s'en dédommage bien ſur le moral; nulle part on ne trouve autant de paſſions en jeu, autant de ſenſibilité, autant de tourmens.

En effet, ſouvent les paſſions ont une influence plus marquée ſur la ſanté de l'homme que l'air & les alimens. Les affections fortes, ſans en excepter les plus agréables, uſent & minent inſenſiblement l'exiſtence; quelquefois même elles tuent ſur-le-champ. A cet égard, la comparaiſon eſt bien en faveur de l'habitant des campagnes. L'homme du monde a ſans ceſſe l'imagination frappée d'une grande variété d'objets & d'intérêts différens, tandis que l'autre, occupé d'un petit nombre de choſes qui ſe repréſentent ſucceſſivement & dans le même ordre, ſe conduit en automate. Cette économie d'idées eſt pour lui un des plus ſûrs préſervatifs de la ſanté, qui ſe trouve d'autant plus aſſurée, qu'il réfléchit moins.

C'eſt ce qu'indiquent les vers ſuivans, de la belle épître à M. de Montuté :

> La nature a voulu ſans doute en mère ſage,
> Entre tous ſes enfans faire un égal partage;
> Aux brutes n'accorder qu'un inſtinct limité,
> Mais en place d'eſprit leur donner la ſanté.

A ce titre, le potentat éclairé qui eſt chargé du peſant & précieux fardeau de rendre les peuples heureux, doit, quand il s'en occupe eſſentiellement, rencontrer une foule d'obſtacles à la conſervation de ſa précieuſe ſanté. Si ſa ſanté s'altère en penſant beaucoup & fortement, quels ſeront ſes dangers ſous l'empire des paſſions? L'ambition des honneurs & de la fortune, que le luxe rend néceſſaire, tient l'une dans une agitation qui ſuffit ſeule pour détruire la ſanté, qui ne peut tenir contre les revers, les mortifications, les dépits,

les diſſimulations, les jalouſies & les chagrins de toute eſpèce qui en ſont inſéparables.

Le laboureur n'ambitionne que des récoltes abondantes, à l'aide des ſaiſons favorables ; tous ſes vœux ſe tournent de ce côté, ce ſont ceux de ſes voiſins, & ils ne ſe croiſent pas, car il n'attache point ſon bonheur à une multitude d'objets qui, étant auſſi enviés par les autres, deviennent un ſujet de rivalité, ou un prix que chacun ſe diſpute. Il ne recherche ni honneurs, ni faveurs, ni vanité. Seul artiſan de ſa petite fortune, entouré des ſiens & de ſes égaux, qui penſent comme lui & ſe prêtent aiſément à toutes ſes volontés, il n'eſt la victime d'aucune paſſion profonde & deſtructrice. S'il en éprouve quelquefois, ſa ſenſibilité étant moins grande, elles ſont bien plus foibles & bien plus paſſagères. Il n'eſt jamais mu que par le préſent, au lieu que l'homme du monde a toutes les inquiétudes de l'avenir.

Combien de femmes (ſans parler des autres cauſes), par cette ſucceſſion continuelle de terreurs, qui ſont la ſuite de leur mobilité, ſe trouvent dans des états violens qui dérangent habituellement leur organiſation!

Un ſouffle, une ombre, un rien, tout leur donne la fièvre,

a dit Lafontaine.....

Cette grande ſenſibilité rend les gens du monde victimes de leurs affections, même les plus honnêtes. Les malheurs de leurs parens, de leurs amis, ceux de l'humanité & de la vertu ſouffrante, ſont pour eux des maux cruels qui les troublent ſouvent plus que les leurs propres, & nuiſent eſſentiellement à leur ſanté; & de ce côté, puiſqu'ils ſont plus ſenſibles à toutes les impreſſions que l'homme des champs, il eſt de toute néceſſité qu'ils ſouffrent davantage.

Une ſuite des paſſions, c'eſt de troubler le ſommeil; auſſi à la ville, le jeu, les dettes, les inquiétudes, les ſoins de toute eſpèce, & par-deſſus tout cela les indigeſtions, viennent ſouvent éveiller l'exiſtence qui ſoupire après le repos.

Le payſan, qui ne connoît ni les erreurs de l'ame ni celles du régime, entrevoit à peine l'intervalle entre ſon coucher & ſon lever; l'inquiétude & le mal-aiſe ne ſommeillent point avec lui; il ne connoît point les cauchemars, n'eſt point troublé par des rêves bruſques & effrayans, & ne s'échauffant pas au lieu de ſe rafraîchir, il eſt toujours ſûr de trouver dans le repos la force qui doit ſuffire aux travaux du lendemain.

La manière de vivre des gens du monde, laiſſant difficilement à l'eſtomac & aux autres viſcères le jeu qui leur convient, les ſécrétions & les excrétions ſe font imparfaitement; la tranſpiration eſt ſouvent inégale & quelquefois ſupprimée; c'eſt cependant une fonction qu'il faut redouter infiniment de voir déranger, puiſqu'elle eſt toujours la cauſe la plus commune des maux qui affectent l'humanité.

Pourquoi faut-il que malheureuſement on ne ſe perſuade bien ces vérités que quand les maladies & les infirmités précoces viennent en avertir les mortels imprudens? Ils ſont bien forcés de chercher alors, dans les bras de la médecine, des ſecours capables de réparer des fautes auſſi volontaires. Heureux quand elle arrive à temps, & quand on ne lui donne pas à récrépir des édifices qu'il n'eſt plus donné à l'homme de rebâtir!

Lorſque des alimens âcres, des boiſſons échauffantes, des aſſaiſonnemens brûlans, ont dérangé la ſécrétion de l'humeur gaſtrique, qui ſe ſépare dans l'eſtomac, pour ſervir à la digeſtion des alimens, cette dernière fonction ſe faiſant mal, la bile s'enflamme, les conſtipations ſuccèdent, les engorgemens naiſſent, le ſommeil diſparoît, la ſanté ſe fane, & la porte eſt ouverte à toutes les maladies chroniques.

On doit auſſi mettre au rang des excrétions les plaiſirs de l'amour, & ici tout l'avantage reſte encore à l'homme de la nature. Accoutumé de bonne heure à une vie active & fatigante, à l'abri des lectures dangereuſes & des objets de ſéduction qui fourmillent dans les grandes villes, il ne connoît que tard le beſoin d'une compagne. Lorſque ſon accroiſſement a acquis toute ſa perfection, ce n'eſt plus qu'un excédant de ſanté qu'il met à ſa diſpoſition, ſans éprouver jamais dans ſes deſirs cette impétuoſité qui naît d'une imagination échauffée & paſſe le but de la nature.

Le jeune citadin ſe trouve dans des circonſtances tout-à-fait différentes : chez lui, le libertinage devance toujours de quelques années l'âge de la force; la lecture des livres inutilement défendus, puiſqu'on en permet la publication & la vente, l'inſpection des tableaux & des eſtampes libres, la vue des femmes publiques, la liberté dangereuſe qu'on leur donne de trop bonne heure, le mauvais choix qu'on lui laiſſe faire dans ſes liaiſons, tout cela, ſans contredit, ſuffit bien pour lui donner des habitudes fâcheuſes, qui bientôt ſeront ſuivies, ou de maladies qui tiennent à la débauche, ou de celles qui ſont la ſuite des excrétions prématurées, qui ne manquent jamais de mener à un véritable dépériſſement dès la fleur de l'âge.

Nous avons fait connoître dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire, les déſavantages qui réſultent de différentes parties de l'habillement, ſurtout des corps baleinés, des différentes ligatures ſous le jarret, au bas-ventre, aux aiſſelles, au cou, au poignet, qui toutes apportent une grande gêne dans la circulation & dans le jeu des parties.

Si les habitans des villes ſe ſont en partie corrigés de l'habitude cruelle des corps baleinés, qui étoit encore générale vers le milieu du ſiècle dernier, ils ont acquis d'un autre côté, avec les modes nouvelles, de nouveaux moyens de deſ-

truction,

traction, qui certes ne feroient pas pencher la balance en faveur des modernes. On va voir juſqu'à quel point les femmes de nos jours ont pouſſé l'oubli de ce qu'elles ſe doivent à elles-mêmes & à la ſociété dont elles ſont l'ornement, par l'inconvenance de leur habillement.

On pouvoit, il y a quelque temps, conſidérer les robes des femmes comme leur vêtement principal; celles d'aujourd'hui n'en ſont plus qu'une ombre légère.

Les Françaiſes ont cru que la révolution ſeroit incomplète ſi elle ne s'étendoit juſque ſur les modes; elles en ont donc fait une à leur manière, qui, dans ſon genre, n'a pas été plus heureuſe que l'autre. Pour nous dépayſer, c'eſt dans la Grèce qu'elles ont été chercher les modèles de leurs coſtumes. Comme les Grâces étoient du voyage, on ſe contenta de combiner l'agréable, ſans s'inquiéter de l'utile; ce qui cauſe quelques erreurs de calcul relatives aux ſaiſons & aux températures. On ne fit pas attention que ſi les gens n'ont jamais ſongé à ſe vêtir comme les habitans du Nord, on pourroit en France paroître au moins imprudent en adoptant les habillemens des pays chauds.

En effet, les draperies dont ſe couvrent nos jolies femmes ſont ſi aériennes, qu'elles ne peuvent les garantir, même dans les plus belles ſoirées de l'été, du ſerein & de l'humidité pernicieuſe qu'exhale abondamment la terre privée des rayons bienfaiſans de l'aſtre du jour.

Que dire de la température froide qui, dans l'hiver, vient les ſaiſir à demi nues à la porte de ces ſpectacles tumultueux, où elles attendent, en grelottant, le phaéton bruyant, dont la courſe rapide, en fendant l'air, ne fait qu'ajouter à ſa rigueur?

C'eſt peu d'avoir été plongées pendant quatre ou cinq heures dans un bain d'air vicié par la tranſpiration & la reſpiration de la multitude, par la combuſtion de l'huile & des autres lumières; elles paſſent ſubitement d'une température de 15 à 20 degrés de chaleur, à une autre de 8 à 10 degrés de froid, & c'eſt beaucoup encore quand un ſchall doublé ou bien une douillette ennemie des yeux, viennent, en couvrant la beauté, amortir le ſaiſiſſement qu'elle éprouve. C'eſt ainſi qu'une jeuneſſe imprudente oſe braver l'inflexible nature, qu'elle voudroit faire plier ſous le joug des goûts frivoles du moment.

Mais ces précautions elles-mêmes ſont inſuffiſantes, parce qu'elles ne ſont pas d'ailleurs aſſez vêtues pour paſſer ſubitement du chaud au froid. C'eſt encore un inconvénient aſſez grave pour les femmes, même bien vêtues, d'avoir la gorge & la poitrine alternativement découvertes & très-couvertes. Il eſt probable que, dans les grandes villes, ces viciſſitudes dans des températures différentes peuvent cauſer des maux de poitrine plus ou moins dangereux, & dont les femmes de la campagne, qui ont toujours la poitrine couverte, ſont exemptes. Ce qui le prouve invinciblement, c'eſt la foule de maux & de victimes qui ont eu lieu à la ſuite de pareils dénûmens. Les moindres accidens qui ſe ſont manifeſtés, ont été des criſpations ſubites, cauſées par le reſſerrement des pores de la peau & des véſicules pulmonaires, des rhumatiſmes univerſels, des catarrhes ſuffocans, des ſuppreſſions fâcheuſes, des crachemens de ſang, des coliques, des oppreſſions, des toux convulſives, la phthiſie & l'ulcération des poumons.

Grâces aux modes grecques, une quantité effrayante de jeunes femmes auſſi agréables que ſenſées, ont été, dans la capitale, les triſtes victimes de la vanité & de l'amour-propre mal combiné. Celles qui n'ont pas ſuccombé ont perdu la ſanté, & celle-ci a entraîné dans ſa chute la perte des attraits & des agrémens dont on avoit ſi mal combiné l'emploi. On peut aſſurer qu'au moins la moitié des femmes qui, vêtues à la légère, ſe ſont expoſées aux différentes variations atmoſphériques, ou dans les promenades de nuit, ou dans les ſpectacles d'hiver, a été punie par quelques-unes des maladies dont nous venons de faire l'énumération.

Après avoir relevé un ſi funeſte abus, après avoir fait ſentir aux jeunes & jolies femmes les riſques qu'elles ont à courir en cherchant à ravir nos ſuffrages, nous leur donnerons un avis ſalutaire pour les circonſtances où elles auroient été ſaiſies vivement par le froid, ſoit en ſortant du ſpectacle, ſoit après des promenades nocturnes, ſoit après la danſe, &c.: il faut qu'au lieu de retourner chez elles, elles ſe faſſent ſur-le-champ conduire chez un baigneur, où elles prendront un bain d'eau tiède, avec quelques taſſes de thé ou un verre de bon vin. Ce moyen eſt infaillible & il diſſipera les craintes qu'on auroit pu concevoir légitimement, relativement aux ſuites cruelles du refoulement de la tranſpiration qui aura été interceptée. Celles qui auroient aſſez d'aiſance pour pouvoir ſe procurer un bain dans leur intérieur, auront ſoin de commander qu'on leur en tienne un tout prêt pour leur retour.

Un déſavantage de la toilette des hommes & des femmes qui n'ont pas des têtes à la grecque, c'eſt que la poudre & la pommade, en bouchant les pores du cuir chevelu, arrêtent ſa tranſpiration, & produiſent ſouvent des maladies des paupières, des yeux & des oreilles, qui prennent auſſi très-ſouvent pour cauſe l'application du rouge & du blanc, dont l'uſage eſt toujours dangereux, & d'autant plus inutile, qu'au lieu de rendre de la fraîcheur & de la jeuneſſe, ils ne font que hâter la ſéchereſſe & les rides de la peau. (*Voyez* Cosmétique.)

Une belle femme qui, à l'âge de quarante ans, inſpira la paſſion la plus forte à un roi qui en avoit dix-huit, Diane de Poitiers, ne ſe lavoit qu'avec de l'eau froide & n'uſa jamais d'aucune

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 210 sur 787

pommade : on aſſure qu'à ſoixante-dix ans elle étoit encore charmante.

La tête inégalement couverte, dans les changemens de temps ſurtout, peut encore cauſer une ſuppreſſion fâcheuſe de la tranſpiration. Plempius accuſe même les éventails d'être nuiſibles, en arrêtant la tranſpiration du viſage, & de cauſer des maux d'yeux, de dents & des éruptions dartreuſes.

Chez les femmes du monde qui ne nourriſſent pas, la ſécrétion du lait devient une cauſe de divers accidens auſſi ſérieux que rebelles. (*Voyez* ALLAITEMENT.)

On leur reproche encore un goût très-vif pour les odeurs, qui pluſieurs fois ont agi aſſez puiſſamment ſur des cerveaux foibles, pour en déranger l'organiſation. On ſait que des femmes en couches ſont devenues folles par l'effet ſeul des odeurs. (*Voyez* ODEURS.)

Après avoir indiqué rapidement ce qui cauſe le plus communément les maladies des gens du monde, nous jetterons un coup d'œil ſur les maladies elles-mêmes, qui réſultent le plus généralement de l'action continuée de ces différentes cauſes, en obſervant que ſouvent elles influent ſur les générations, de manière à prouver une dégénéreſcence véritable de race en race : ainſi,

> Nos pères, bien moins forts que n'étoient nos aïeux,
> Ont fait des héritiers beaucoup plus foibles qu'eux.

C'eſt un accident auquel on peut remédier par le croiſement des races. (*Voyez* RACE.)

Si la première éducation de l'homme du monde étoit bien raiſonnée, on le rendroit aſſez vigoureux pour ſoutenir, en entrant dans le monde, les chocs qu'il doit y eſſuyer; mais par une éducation molle & efféminée, dès l'aurore de ſa vie on commence à ruiner ſa ſanté; ainſi il lui reſtera peu de choſes à faire pour la perdre tout-à-fait, quand il pourra en diſpoſer à ſon gré.

Il réſulte de ces inſtitutions, une délicateſſe & une ſenſibilité prodigieuſes aux impreſſions de l'air, dont les moindres variations incommodent. L'homme délicat, du fond de ſon alcove, eſt ſûr que c'eſt le vent du nord qui règne; une inſomnie & un mal-aiſe général le lui apprennent. Les brouillards lui donnent la migraine; un temps de pluie l'oppreſſe; celui qui eſt froid le fait touſſer ou lui donne des coliques. On ſe rappelle que le chancelier Chiverni prédit au préſident de Thou, que ſi le duc de Guiſe irritoit l'eſprit mobile de Henri II, pendant la gelée, il le feroit expédier ſans forme de procès.

Les migraines ſont une maladie très-fréquente chez les gens du monde, & elles ſont une ſuite d'un vice dans l'eſtomac ou dans les nerfs, ſouvent de tous les deux. On a vu des paralyſies, des convulſions, des aſthmes, des crampes d'eſtomac & des dyſuries très-fortes ſuccéder à des migraines ceſſantes.

Un autre effet peu conſidérable en lui-même, mais qui eſt une ſource de maux, ou par l'inquiétude qu'il donne, ou par les remèdes qu'on fait pour s'en débarraſſer, ce ſont les dartres & les boutons qui viennent au viſage; ils ſont la ſuite d'une humeur âcre due à l'irrégularité de la tranſpiration, & qui eſt bien rarement l'apanage des gens de la campagne, chez qui la gale, qui eſt auſſi due à une ſorte d'acrimonie des humeurs, préſente bien moins de déſagrémens.

La goutte, fruit des mauvaiſes digeſtions, de l'inaction, d'un goût exceſſif pour Bacchus & la déeſſe de Paphos, eſt encore un acolyte des citadins opulens, & malheureuſement elle paſſe des pères qui l'ont méritée, à des enfans qui ſont innocens. Elle devient très-dangereuſe quand elle ne ſe fixe pas, & peut produire des ſpaſmes, des angoiſſes, des paralyſies, des obſtructions, des calculs, des nodoſités, quelquefois même la mort par ſuffocation.

Le poumon eſt un des organes qui ſouffre le plus de la diſpoſition âcre & inflammatoire des humeurs, chez des perſonnes foibles & naturellement délicates. De-là, la toux, l'oppreſſion, les chaleurs de poitrine, l'aſthme, les catarrhes, les tubercules & la phthiſie. Les mets ſucculens, les vins forts & les liqueurs, l'abus des femmes, y conduiſent par des chemins d'autant plus dangereux qu'ils ſont ſemés de fleurs.

L'eſtomac eſt un des organes dont les fonctions ſont le plus dérangées par le genre de vie qui caractériſe l'opulence. De-là ſes ſpaſmes, ſes aigreurs, le dégoût, la bouche ſèche & mauvaiſe, les vomiſſemens, la conſtipation, les coliques, les hémorrhoïdes, qui font plus ou moins ſouffrir.

Les obſtructions des différens viſcères, ſurtout du foie & du méſentère, naiſſent ſouvent de l'inaction, plus ſouvent encore des troubles, des ſécrétions & de celle de la bile, par le fait des paſſions vives. De ces engorgemens & de l'âcreté des humeurs naiſſent des fièvres lentes, qui, petit à petit, minent les individus & finiſſent par les enterrer.

Outre les maladies dont nous venons de faire l'énumération, il en eſt encore une plus fréquente & plus particulière aux gens du monde; je veux parler des maux de nerfs, qui ſont évidemment l'effet de leurs mœurs & de leur régime habituel.

La délicateſſe de la conſtitution, la grande mobilité phyſique & morale, ſont les principales cauſes de ces maux, qui ſont encore facilement augmentés par les veilles, l'âcreté des alimens, les mauvaiſes digeſtions, le défaut d'exercice, ſurtout par l'effet des paſſions, &c. Il en réſulte une ſenſibilité ſi conſidérable qu'elle va juſqu'au ſpaſme, parce que la réaction des nerfs ou l'irrégularité de leur action n'eſt jamais proportionnée à l'action

que produit l'impreſſion : de-là le mot ridicule de *vapeurs ;* de-là de véritables affections nerveuſes qui rendent la vie ſi fâcheuſe à tant de perſonnes à qui d'ailleurs tout rit, qui ſont déchirées par tout ce qui ne les flatte pas, & continuellement déſolées par des idées fâcheuſes qu'il n'eſt pas en leur pouvoir d'éloigner.

Les femmes du beau monde ont encore à ajouter aux maux précédens quelques affections qui ſont bien plus communes à la ville que dans les campagnes, parce que le genre de vie y eſt bien différent; ce ſont l'irrégularité des règles, les fauſſes couches, les ſuites fâcheuſes des couches, & les pertes blanches.

Si les règles paroiſſent tard chez les femmes de la campagne, elles ſe maintiennent bien plus régulièrement qu'à la ville, où elles ſont précoces, mais les retards, même ſans cauſe apparente, arrivent fréquemment. Ils ſont la ſuite de la délicateſſe, du régime, du peu d'exercice, de la langueur & de l'inquiétude des jeunes perſonnes. De-là les maux de nerfs & les coliques atroces qui les font cruellement ſouffrir.

La foibleſſe des fibres de l'utérus, qui en rend les évacuations ſi irrégulières, entraîne néceſſairement des diſpoſitions aux fauſſes couches, parce que l'adhérence de l'arrière-faix eſt bien plus foible, parce que l'abord du ſang étant irrégulier, s'il eſt trop abondant, il cauſe des hémorrhagies; s'il ne l'eſt pas aſſez, il ne fournit pas une nourriture ſuffiſante au fœtus, qui ſe flétrit dans ſes enveloppes. Les fauſſes couches épuiſent les femmes, & la première ſuffit quelquefois pour empêcher les enfans de jamais venir à bien.

Il n'eſt que trop commun, dans les grandes ſociétés, de voir les couches ſuivies d'accidens plus ou moins fâcheux par la complication de fièvres putrides, d'inflammation de la matière, de lait épanché & d'autres affections nerveuſes, & ces maux, dans de pareilles circonſtances, portent ſouvent à la ſanté des coups dont elle ne peut point ſe remettre.

C'eſt à la ville qu'on entend parler des ravages cauſés par le lait, maux ſi rares autrefois qu'ils ſont à peine indiqués par les anciens médecins, & dont on n'eſt pas encore parvenu à expliquer les cauſes matérielles d'une manière bien ſatisfaiſante. Toujours eſt-il vrai que les femmes qui nourriſſent leurs enfans en ſont ordinairement exemptes. Elles n'ont point à craindre que le lait reſtant dans la maſſe des humeurs, cauſe une fièvre lente qui, détruiſant toutes les fonctions, ne manque pas de conduire au trépas; ou que n'ayant pu être évacué par les ſelles, les urines ou la peau, il donne naiſſance à des dépôts plus ou moins dangereux, ſelon l'importance des parties où il ſe fixe. Si les femmes ſavoient ce qu'il doit leur en coûter de douleurs pour s'être oppoſées au vœu le plus formel de la nature, il n'en eſt preſque pas, même des plus délicates, qui ne s'aſtreigniſſent à remplir un devoir auſſi impérieux.

Les pertes blanches ſont une autre maladie bien déſagréable, qui, preſqu'inconnue à la campagne, eſt infiniment commune dans les grandes villes. Il en réſulte une foibleſſe preſque continuelle, du dégoût, de la pâleur, de la maigreur, de la triſteſſe, un ſentiment fréquent d'angoiſſe au creux de l'eſtomac, qui, ſi l'on n'y remédie pas de bonne heure, amènent des maux de nerfs & ruinent la ſanté. Elles ſont conſtamment l'effet du genre de vie paſſif & irritant tout à la fois, dont nous avons fait ſentir plus d'une fois les dangers.

Ce n'eſt point aſſez de connoître les maux dont la ſanté des gens du monde eſt affoiblie, ainſi que les cauſes qui les ont fait naître, il faut encore chercher les moyens de les y ſouſtraire, ou au moins d'en diminuer l'intenſité.

Une ſanté foible & douloureuſe, qui abrège les jours, rend malheureux tout ce qui entoure, & infecte les enfans d'un germe de langueur & de maux, eſt un objet bien digne de toute notre attention; mais toute ſeule elle ſeroit inſuffiſante, ſi le malade n'y concouroit de toutes ſes facultés. Il faut que le ſentiment de ſon mal lui donne une volonté fixe d'en guérir; il faut enfin qu'il ſe détermine à chaſſer les cauſes de ſa maladie, en changeant abſolument ſon genre de vie.

L'homme du monde cherchera efficacement la ſanté, quand il aura bien calculé qu'on aura beau avoir de l'eſprit, des talens, des vertus, des grâces, des richeſſes, tout cela ne peut être avantageuſement employé que quand le phyſique jouit de tous ſes avantages. Voltaire a dit :

Il a tout : il a l'art de plaire ;
Mais il n'a rien s'il ne digère :

Quand l'homme ſouffre, à quoi lui ſervent ſes talens & ſes lumières !

Et dans un corps mal-ſain qu'importe la raiſon ?
C'eſt un cocher adroit, aſſis ſur le timon,
D'un char tout fracaſſé ſans ſoupente & ſans roue,
C'eſt un pilote expert ſur un vaiſſeau ſans proue.
Dans un corps tout ſouffrant, l'eſprit n'a point d'effort:
Le mal, le mal l'enchaîne, &c.
Epître à Montuté...

Ce rayon lumineux de l'eſſence ſuprême,
Uni avec nos ſens, croît, s'affoiblit comme eux.

C'eſt donc un point eſſentiel de commencer par ſe ſouſtraire à toutes les cauſes qui mènent de la douleur au trépas, ſurtout quand le bonheur qu'elles offrent eſt purement imaginaire; car il faut bien diſtinguer le plaiſir de ce qui en eſt l'abus, quand il s'agit de conſerver ou de rappeler la ſanté. Lorſque le ſang froid prendra la place de l'effervescence & de l'exaltation, on verra que les jouiſſances véritables portent l'empreinte de la

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 212 sur 787

nature, & qu'elles ſont complétement ennemies de l'oiſiveté & de l'inaction, &c. &c.

Pour ne pas effrayer l'homme du monde, qui vit dans le luxe & l'opulence, par un changement total de régime qui lui paroîtroit inſupportable, nous ne lui ordonnerons pas de quitter ſubitement ſes habitudes, mais d'arriver à ce point par des gradations inſenſibles qui puiſſent mitiger ſes privations.

S'il ſe perſuade bien que, ſans l'exercice & l'air pur, il ruinera ſa ſanté, il ne balancera pas à quitter la ville pendant le beau temps, pour jouir modérément de l'un & de l'autre. Il ne faut pas perdre de vue que les petites impreſſions altèrent bien plus une ſanté délicate que les grandes n'incommodent une ſanté vigoureuſe, & que plus on veut ſe ſouſtraire à l'action des agens qui nous entourent, pour l'avantage de notre conſervation, plus on en eſt incommodé. On ſait que les Sybarites chaſſèrent les coqs de leur ville pour n'en pas être réveillés, & que le pli d'une feuille de roſe les empêchoit de dormir. Celui qui craint de ſortir de ſon appartement & de s'expoſer en plein air, quand le vent du nord ſouffle, s'expoſe à en être incommodé, même lorſqu'il ne ſort pas de ſon lit.

Sans ſe coucher avec le ſoleil, on peut bien ne pas faire du jour la nuit & de la nuit le jour; comme ſi le riche ne pouvoit avoir de plaiſir que quand le reſte de la nature dort! de telles habitudes privent de la jouiſſance de l'air pur & procurent une ſorte d'étiolement.

On ne réduira pas le citadin opulent à vivre de pain bis, de laitues, de lard, de pois & de choux, qui conviennent aux organes vigoureux des cultivateurs. Quand le genre de vie eſt ſi différent, la nourriture ne peut être la même. Il y a un juſte milieu compatible avec la ſanté, qui peut réunir la légèreté, la délicateſſe & l'agrément du goût. Ce n'eſt que dans une juſte ſimplicité qu'on peut trouver un plaiſir conſtant. Tout ce qui irrite les organes, émouſſe le ſentiment & néceſſite des ſubſtances encore plus piquantes. Le buveur d'eau la trouve toujours bonne; il eſt à l'abri du dégoût qui accompagne des jouiſſances plus délicates.

A l'égard des paſſions, nous avons déjà touché cet article. Nous conviendrons qu'il eſt difficile d'en corriger les ſiniſtres effets, tant que les cauſes exiſtent, car on ne fixe point un vaiſſeau ſur une mer agitée par la tempête. Mais les affections ſont bien moins actives ſur les conſtitutions fermes & robuſtes, dont les humeurs ſont douces & homogènes, que ſur celles qui ſont foibles, délicates & nerveuſes.

Malheur aux perſonnes qui ſont parvenues à un degré d'indolence tel, qu'il les porte non-ſeulement à renoncer à l'exercice, mais même à le craindre! elles ſe privent du conſervateur le plus certain de la force & de la ſanté; & lorſqu'on peut s'en occuper, il faudroit y employer au moins deux heures par jour, ſoit à pied, ſoit à cheval, ſoit en voiture.

Le dérangement des ſécrétions dépendant de toutes les erreurs du régime, elles ſe feront mieux à meſure que l'on commettra moins de ces erreurs. Bon air, bons alimens, de l'exercice, du ſommeil, moins de paſſions, l'ordre ſe maintiendra ou ſe réparera.

Quant aux moyens qui n'ont pour but que de réparer des ſantés abſolument délâbrées des gens du monde, il faut avoir recours à chacun des articles de ce Dictionnaire, qui traitent des maux dont ils ſont affectés. (MACQUART.)

MONDÉ, adj., MONDER, employé en pharmacie & en chirurgie pour ſignifier, dans ſon acception la plus étendue, l'action de nettoyer, de purifier, en ſéparant d'une choſe quelconque tout ce qui lui eſt étranger. C'eſt dans ce ſens que l'on dit monder, mondifier une plaie, un ulcère, c'eſt-à-dire, le nettoyer, le déterger.

L'orge mondé n'eſt autre choſe que l'orge entièrement débarraſſé de toute ſubſtance hétérogène, en quoi il diffère de l'orge perlé, qui ſe trouve ſéparé de ſon tégument, & qui, par cela même, produit d'autres effets thérapeutiques.

(L. J. M.)

MONDIFICATIF, ſub. & adj. Ce qui nettoie, ce qui purifie : adjectif que l'on prend ſouvent dans la même acception que celle de déterſif. Les chirurgiens du dix-ſeptième ſiècle donnoient cependant une acception plus étendue à ce mot, & regardoient comme mondificatif tout ce qui écarte les obſtacles à la cicatriſation, en attachant cette propriété, d'après des vues hypothétiques ou des obſervations inexactes, à certains médicamens très-compoſés & qui ne ſont plus maintenant en uſage.

L'onguent mondificatif d'ache, qui ſe trouvoit dans cette catégorie, pouvoit réuſſir quelquefois dans le traitement des ulcères atoniques. Il n'a pas été compris dans le nouveau Codex.

(L. J. M.)

MONDO. (*Matière médicale.*) Le mondo eſt un gramen du Japon, dont la racine eſt bulbeuſe & fibreuſe. On fait prendre aux malades les petits tubercules qui terminent les plantes, après les avoir fait confire au ſucre. (A. E. MACQUART.)

MONEINS (Eaux minérales de). Moneins eſt une petite ville entre celles de Pau & de Navarens, à deux lieues oueſt de la première. La ſource minérale, qui porte le même nom que la ville, eſt dans un bois. C'eſt tout ce que nous en ſavons. (M.)

MONFIN (Eaux minérales de). C'eſt un village au bord du Rhône, à quatre lieues d'Avignon & de Nîmes, où ſe trouve une ſource minérale froide : elles ſont préſentées dans une diſſertation de Gaſtaldi, 1715, comme contenant un ſel pénétrant & réſolutif. (M.)

MONGOL. (*Anthropologie* ou *Hiſtoire naturelle de l'eſpèce humaine.*)

MONGOLS, MONGOLIQUES, adj. Blumenbach a déſigné ſous ce nom l'une des cinq races principales de l'eſpèce humaine, dont les branches occupent ou ont occupé le nord de l'Aſie, la zône glaciale des deux continens. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*, & dans celui d'*Hiſtoire naturelle.*)

MONNÉ (Eaux minérales de). Monné eſt un village qui eſt à cinq lieues de Perpignan, où des eaux minérales froides ſe trouvent à un quart de lieue de l'endroit. Il y a pluſieurs ſources, parmi leſquelles on en diſtingue deux principales, la Houſſe & la Mène, du nom des lieux où elles ſont placées. Carrère, dans ſes *Eaux minérales du Rouſſillon*, 1756, parle des eaux de Monné, qu'il regarde comme paſſablement chargées de fer. C'eſt tout ce que nous en ſavons. (M.)

MONOCLE, ſub. & adj. (*Anthropologie, chirurgie.*) On appelle ainſi, en hiſtoire naturelle, certains animaux dont les yeux très-rapprochés paroiſſent n'en former qu'un ſeul.

On a déſigné également ſous ce nom un bandage particulier & propre à maintenir un topique quelconque ſur les yeux. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

MONOCOTYLÉDONES, ſ. f. pl., de μονος, *ſeul*, & de κοτυλιδων, *cavité*. Nom que les botaniſtes ont donné aux parties principales de l'embryon ou de la jeune plante, parce qu'elle préſente la forme d'une calotte ſphérique.

On déſigne en conſéquence ſous le nom de *monocotylédones*, une grande ſérie de plantes rapprochées entr'elles par cette circonſtance, de n'avoir qu'un ſeul cotylédon ou feuille ſéminale : diſpoſition à laquelle ſe rattachent pluſieurs autres traits d'analogie ou de reſſemblance. « En effet, dit M. De» candolle, quoique les monocotylédones ren» ferment des familles très-diverſes par leurs for» mes, on peut cependant y reconnoître pluſieurs » caractères communs dans l'organiſation. La » chimie obſerve de même que, dans le plus grand » nombre des monocotylédones, les racines & les » tiges contiennent une quantité de mucilage aſſez » conſidérable ; que ces même organes, & ſurtout » les graines, donnent une grande quantité de fé» cule ; que leur épiderme & les nœuds qui ſe trou» vent à l'intérieur, ſont preſqu'entièrement for» més, dans la plupart, par des dépôts de terre » ſiliceuſe. A ces caractères chimiques on peut en» core ajouter que, ſelon l'obſervation de Four» croy, les fruits d'aucune monocotylédone ne » contiennent d'huile fixe ; qu'on ne trouve de » ſuc propre laiteux dans aucune des plantes de » cette claſſe ; que les acides végétaux y ſont très» rares ; que le caoutchouc, le ſuber & peut-être » le camphre, le tannin, n'y ont pas été déco» verts juſqu'à préſent. De même ſi nous tentions » de nous former une idée de leurs propriétés » générales, nous remarquerions que la plupart » des monocotylédones peuvent être employées, » ſoit comme matières nutritives, ſoit comme ſubſ» tances douces & réſolvantes ; mais il convient, » ſous ce point de vue, d'obſerver chaque famille » en particulier. » (Decandolle, *Propriétés médicales des plantes.*)

Les quatre premières familles de cette claſſe, en ſuivant l'énumération de l'auteur que nous venons de citer, ne préſentent aucunes propriétés médicales bien connues ; la cinquième, les Aroïdes, renferme pluſieurs plantes qui ſont utiles par leurs racines épaiſſes & charnues, contenant une fécule douce & nourriſſante, mêlée à un principe ſtimulant très-âcre & très-diſſuſible. Le pied-de-veau, *arum maculatum*, appartient à cette famille (*voyez* ce mot). D'autres aroïdes, les *arum mucronatum*, *eſculentum*, *violaceum*, &c., ont été employés comme alimens dans pluſieurs provinces.

Les Indiens de Démérari font uſage des feuilles fraîches du *dracontium partuſum*, pour produire une véſication légère & univerſelle dans le traitement de l'anaſarque. On pourroit remplir les mêmes indications avec les feuilles récemment cueillies de preſque toutes les aroïdes. On a penſé en outre que la décoction de la racine d'*arum triphyllum* dans le lait, formoit une préparation alimentaire légèrement tonique, qui pouvoit convenir dans certaines conſomptions ; enfin, les pelottes ou les égagropyles marines, qui ſe forment avec les poils écailleux d'une autre aroïde, le *zoſtera marina*, ſont employées dans le traitement du goître, à peu près comme l'éponge brûlée. (*Voyez* Zostera marina.)

La famille ſuivante, celle des Orchidées, nous offre le ſalep & la vanille (*voyez* ces mots). Un grand nombre de médicamens & d'aſſaiſonnemens appartiennent à une autre famille de la même claſſe, celle des drymyrhizées, mot à mot, racines aromatiques : tels ſont le gingembre, le galanga, le coſtus, le curcuma, la zédoaire, &c.

Le haran-kaha de Herman, dont la racine ſent le camphre, appartient à la même famille, & paſſe, chez les Indiens, pour un médicament efficace dans les maladies les plus graves.

L'arrow-root, dont l'uſage, comme aliment très-léger, s'eſt répandu depuis quelque temps en France & en Angleterre, eſt auſſi une aroïde, la *maranta indica*.

On trouve dans la même claſſe pluſieurs autres familles qui intéreſſent le médecin, ſoit ſous le rapport de l'hygiène, ſoit ſous le point de vue de la matière médicale, ſavoir :

1°. Les iridées ; 2°. les amaryllidées ; 3°. les ſmilacées ; 4°. les liliacées ; 5°. les colchicacées ; 6°. les palmiers ; 7°. les cypéracées ; 8°. les graminées ; 9°. les fougères.

Les racines de pluſieurs IRIDÉES ont une odeur de violette aſſez développée. On peut les employer comme de légers ſtimulans. Les *iris verſicolor* & l'*iris verna* ſont employés comme un cathartique dans l'Amérique ſeptentrionale.

Le crocus ou ſafran, qui a des propriétés particulières, les doit principalement à ſes pétales remarquables par un arôme qui leur eſt propre. (*Voyez* SAFRAN.)

Les AMARYLLIDÉES ont preſque toutes des bulbes qui renferment une petite quantité de fécule & un extractif gommo-réſineux très-abondant, analogue à celui que l'on obtient de l'oſeille.

Le narciſſe poétique, *narciſſus poeticus*, qui appartient à cette famille, paroît avoir été employé comme émétique par les Anciens. (*Voyez* ce mot.)

Les SMILACÉES ſont connues par leurs propriétés diaphorétiques très-développées dans la ſquine & la ſalſepareille. (*Voyez* SALSEPAREILLE, SMILACÉES, SMILAX, SQUINE.)

Les LILIACÉES nous offrent pluſieurs groupes que l'on peut conſidérer comme des familles diſtinctes.

Le premier groupe qui ſe préſente, les aſparagées, a de grands rapports avec le ſmilax le plus connu dans nos climats. Les *aſparagées* ſervent comme légume nourriſſant : uſage qui paroît commun à toutes les plantes du même groupe. Le ſang-dragon, que l'on rapporte proviſoirement au même groupe, a d'autres propriétés (*voyez* ce mot); mais ſon origine, ſuivant M. Decandolle, eſt couverte de trop d'obſcurité pour qu'il ſoit poſſible de le conſidérer comme faiſant exception aux lois générales de cette famille.

Un autre groupe, celui des *trilliacées*, eſt remarquable par ſes racines, qui ſont violemment émétiques. (*Voyez* ce mot.)

Un troiſième, celui des *aſphodelées*, renferme des plantes dont les bulbes contiennent un ſuc gommo-réſineux remarquable par des propriétés ſtimulantes très-prononcées, ſurtout dans la ſcille marine (*voyez* ce mot), l'aloës & les aulx. Obſervons, relativement à ces deux dernières, avec M. Decandolle, que ſi elles ſont une exception dans les propriétés de la famille, il faut convenir que du moins toutes les eſpèces de ces deux genres ont des vertus tellement ſemblables, qu'on les ſubſtitue fréquemment l'une à l'autre, & que chacun de ces genres ſe diſtingue de tout le reſte de la famille par un caractère très-prononcé, tel que l'inſertion immédiate des étamines dans les aloës, & la diſpoſition des fleurs en ombelle dans les aulx. Les propriétés excitantes & l'odeur alliacée ſont communes à toutes les eſpèces d'ail ſans exception, & la plupart peuvent être ſubſtituées les unes aux autres, ſoit comme condimens, ſoit comme diurétiques, ſoit comme aphrodiſiaques : leur célébrité eſt fort ancienne, car le *moly* d'Homère eſt bien certainement une eſpèce de ce genre. (*Voyez* ce mot.) Seroit-il inutile d'ajouter, dit le même auteur, que quelques-unes des propriétés qui ſemblent les plus particulières à ces plantes, ſe retrouvent dans d'autres eſpèces de la même famille ? Ainſi les habitans des Pyrénées emploient comme purgatif le bulbe du *ſcilla liliohyacinthus;* ceux des Landes ſe ſervent comme purgatif de la racine de l'*anthericum bicolor*, Deſfontaines, qui ſe rapprochent auſſi de l'aloës & de la ſcille; ceux du royaume de Valence en Eſpagne, retirent de l'*agave americana* un extrait tout-à-fait ſemblable à celui des véritables aloës.

Deux autres groupes intéreſſent encore le médecin dans la grande famille des liliacées : celui des broméliées & des tulipacées.

Les BROMÉLIÉES ne renferment que des eſpèces hétérogènes. Le fruit de l'ananas s'écarte de toute la famille par ſon parfum aromatique & ſon principe aſtringent; quant aux tulipacées, *voyez* ce mot dans ce Dictionnaire.

Les COLCHICACÉES ſe diſtinguent par leurs propriétés vénéneuſes, plus connues dans les racines des colchiques & des vérâtres, ſurtout dans les premières, à l'époque du printemps : le principe ſucré qu'elles contiennent en automne, ſe transformant plus tard en matière âcre.

Le vérâtre paroît être l'ellébore blanc des Anciens. (*Voyez* VÉRATRE ou VERATRUM.) La racine de l'*helonias dioica* eſt employée comme vermifuge, ſi on la prépare par infuſion aqueuſe, & comme tonique amer, lorſqu'on la fait macérer dans l'alcool.

Les feuilles des colchiques & des vérâtres, moins dangereuſes que les racines, ne peuvent pas être impunément mangées par les herbivores, & leurs graines participent à leurs propriétés vénéneuſes, quoique l'on puiſſe les employer à petites doſes comme vermifuges, propriétés bien connues dans la cévadille.

Le périſperme, dans les plantes de cette famille, préſente d'abord une matière ſucrée plus connue dans le cocotier, quoiqu'elle ſe trouve également dans les jeunes graines de pluſieurs palmiers, que fournit le ſagou. (*Voyez* ce mot & SAGOUTIER.)

On obtient en outre de la plupart des tiges de ces plantes, une liqueur limpide, que l'on peut faire fermenter pour en obtenir du vin ou de l'alcool; leurs ſommets, connus ſous le nom de *choux palmiſtes*, ſont employés comme alimens dans tous les lieux où croiſſent les palmiers.

Le palmier ceroxylon, découvert dans les montagnes de Quindiu par MM. de Humboldt & Bonpland, fournit de la cire, ainſi que le palmier du Bréſil, que les naturels appellent *carnauba*.

(L. J. M.)

MONOCULE. (*Voyez* MONOCLE.)

MONŒCIE, ſ. f., de μονος, *ſeul*, & de οἰκια, *maiſon, habitation*. Dénomination ſous laquelle

Linné a désigné la vingt-unième classe de plantes dont les fleurs mâles & femelles sont placées séparément sur le même individu. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

(L. J. M.)

MONOGAMIE, s. f. Section, de la dix-neuvième classe de Linné, dont les plantes ont des étamines réunies par leurs anthères. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

On entend aussi par monogamie, l'état des animaux que leur nature dispose à vivre dans une espèce de mariage, & avec une seule femelle. Buffon s'est attaché à prouver que l'espèce humaine se trouvoit dans ce cas, & que la bigamie, regardée justement comme un délit, n'étoit pas moins contraire aux vues de la nature qu'aux lois de la société. (L. J. M.)

MONOGASTRIQUES, adj. Animaux qui n'ont qu'un seul estomac, par opposition aux ruminans qui en ont plusieurs. (*Voyez* ces mots dans les *Dictionnaires d'Histoire naturelle, d'Anatomie* & *de Physiologie.*) (L. J. M.)

MONOGRAPHIE, s. f., de *μονος, seul*, & *γραφειν, écrire.* Description séparée d'une espèce particulière d'animaux ou de plantes. (*Voyez* ces mots dans les *Dictionnaires d'Histoire naturelle* & *de Botanique.*)

On désigne sous le même nom, en médecine, l'histoire particulière & complète, ou du moins très-détaillée, d'une espèce ou d'un groupe déterminé de maladies, ou de lésions organiques.

Les meilleures monographies sont celles des maladies publiées par des médecins qui ont eu l'occasion d'observer ces maladies dans tous leurs développemens, & avec une grande variété de symptômes dans une épidemie ou dans toute autre circonstance : telles sont l'*Histoire des fièvres bilieuses de Lausanne*, par Tissot; les descriptions des mêmes fièvres dans l'épidémie de Teklenbourg, par Finke; celle de la fièvre muqueuse par Wagler, du scorbut par Lind, du typhus par Hildenbrand, & de l'aliénation mentale, par M. Pinel.

On devroit peut-être, & par extension, donner aussi le nom de *monographie* à l'exposition particulière des maladies propres à certaines professions ou à certaines situations de la vie, ou à quelques organes, tels que les Traités sur les maladies des mineurs, des marins, des soldats, de la vieillesse, des femmes enceintes, des femmes à l'époque de l'âge critique, &c. &c.

On ne paroît avoir commencé à donner quelqu'attention aux monographies médicales, que depuis Hoffmann & depuis les écoles allemandes de Halle, de Goettingue, dont les dissertations inaugurales présentent plusieurs ouvrages de ce genre vraiment classiques. Les recueils des nouvelles écoles de médecine de France n'ont pas été moins riches sous ce rapport, & plusieurs des dissertations que renferment leurs recueils sont justement regardées comme d'excellentes monographies.

Nous ne nous arrêterons pas à vouloir prouver l'utilité des monographies, qui est généralement sentie; en effet, ce genre de travail, & les observations particulières, sont regardés aujourd'hui comme les véritables bases de la médecine.

Une monographie suffisamment détaillée doit se composer de trois parties bien distinctes; savoir : 1°. l'introduction, c'est-à-dire, l'examen de la maladie ou des maladies que l'on se propose de décrire sous un point de vue historique & bibliographique, ce que quelques auteurs allemands ont désigné sous le nom de *partie littéraire;* 2°. les matériaux ou la série d'un certain nombre de faits particuliers ou d'observations, dont les détails font ressortir les principaux symptômes de cette maladie; 3°. le résumé ou le tableau général des symptômes essentiels & constans d'après les faits particuliers, ce qui conduit à une suite de développemens sur le siége, le pronostic de cette maladie, sur ses causes, son traitement. M. Double a placé à la tête de son Traité du croup, un discours sur la monographie, qui mérite d'être médité par les praticiens, & que l'on doit regarder comme un excellent article de philosophie médicale. (L. J. M.)

MONOGYNIE, s. f., de *μονος, seul*, & de *γυνη, femme* ou *femelle.* Dénomination employée par Linné, pour réunir dans un seul ordre les plantes dont la fleur ne renferme qu'un pistil. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

MONOÏQUES, adj. On désigne sous ce nom, dans le système de Linné, des plantes dont les organes sexuels se trouvent placés séparément sur le même individu. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

MONOMANIE, s. f., de *μονος, seul*, & de *μανια, délire* ou *folie.* Délire sur un seul objet, ou sur une seule série d'objets.

M. Esquirol a indiqué le premier, sous ce nom, l'état d'aliénation que nous avons désigné sous celui de *délire exclusif & chronique*, répondant à la mélancolie des auteurs qui, en écrivant sur la médecine mentale, ont donné à ce mot une acception trop étendue & trop éloignée de sa signification dans la langue générale ou vulgaire. Toutefois M. Esquirol a peut-être trop resserré l'idée de la monomanie, en voulant n'y rapporter que le délire partiel qui dépend des passions excitantes, expansives, gaies, & qui se trouve ainsi placé entre la manie & la mélancolie. Il nous paroît bien convenable d'accorder à ce même mot toute l'étendue de

fon acception étymologique, afin d'y rattacher les différentes eſpèces de délires excluſifs, ſavoir : 1°. le délire des hypochondriaques (1); 2°. le délire mélancolique (2); 3°. le délire excluſif indéterminé, ou la monomanie proprement dite.

C'eſt pour cette dernière ſeulement que M. Eſquirol a voulu employer le mot *monomanie*.

Suivant cet obſervateur auſſi éclairé que laborieux, la monomanie proprement dite s'annonce par des idées exagérées & des paſſions très-énergiques. Lorſque la maladie ſe déclare, ceux qui l'éprouvent ſont ordinairement dominés par des idées de grandeur, de richeſſes, de félicité & de puiſſance imaginaire. Les uns ſe croient rois, dieux, interprètes ou miniſtres d'un pouvoir céleſte; d'autres ont la ferme conviction de ſe trouver des ſavans diſtingués, de grands poëtes, de grands orateurs; ils penſent avoir fait les plus belles découvertes, & en parlent avec autant de chaleur que d'abondance. Certaines hallucinations qui ſont le plus ſouvent l'origine ou la cauſe de leur délire, ſubjuguent entièrement ces malades, après avoir été quelquefois modérées ou combattues par un reſte de raiſon. Ces malades paroiſſent, en général, dans un état d'excitement cérébral très-prononcé; ils ont le viſage animé, le pouls développé & ſouvent très-fort, la peau chaude, le ſommeil léger & preſque toujours interrompu.

Les cauſes de la monomanie ſont toutes celles qui peuvent occaſionner les autres eſpèces d'aliénations; ſa marche eſt rapide, ſa terminaiſon inattendue & ſans criſes; dans l'état aigu, l'aberration eſt renfermée dans la ſphère du délire excluſif; mais lorſqu'elle ſe prolonge, elle dégénère en démence, mais après avoir paſſé par un état intermédiaire, que M. Eſquirol croit avoir obſervé le premier. (L. J. M.)

MONOPAGIE ou MONOPÉGIE, ſ. f., de *μονος*, *ſeul*, & de *πηγνυω*, *je fixe*. Valeſcus de Tarente a employé ce mot comme ſynonyme d'hémicranie ou de migraine. Il répondroit cependant plutôt à celui de clou hyſtérique.

MONOPÉTALE. Nom que l'on donne aux fleurs qui n'ont qu'une fleur ou pétale.

MONOPHAGE, adj. Ce mot, qui eſt très-peu uſité, pourroit s'employer pour caractériſer les perſonnes qui, par beſoin ou par caprice, ne feroient uſage que d'une ſeule eſpèce d'alimens : habitude dont il exiſte quelques exemples dans les Annales de la médecine.

(1) *Voyez* dans ce Dictionnaire notre article MÉDECINE MENTALE, vol. IX, pag. 199.

(2) *Voyez* MÉLANCOLIE & l'article MÉDECINE MENTALE, *op. cit.*, pag. 148.

MONOPHTHALME. (*Voyez* MONOCLE.)

MONOPHYLLE, adj. Le calice des fleurs compoſé d'une ſeule pièce ou d'une ſeule feur.

MONOPTÈRE, ſ. m., de *μονος*, *ſeul*, & de *πτερον*, *aile*. Les naturaliſtes donnent ce nom à un genre de poiſſon dont le caractère eſt de n'avoir d'autres nageoires que celles de la queue, comme on le voit dans les gades & les ſcombres.

MONOPYRÈNE. Fruit qui ne renferme qu'un noyau.

MONORCHIDE, adj., de *ορχις*, *teſticule*, & *μονος*, *ſeul*. On a déſigné ſous ce nom certains individus que l'on ſuppoſoit n'avoir qu'un teſticule, parce que celui qui ne ſe montroit pas à l'extérieur avoit été arrêté derrière l'anneau ou dans l'anneau lui-même; ce qui paroît avoir exiſté pour Sylla, ſuivant le témoignage d'Arien.

On pourroit plus exactement appeler *monorchides*, les perſonnes qui ſont privées d'un teſticule par un accident, ou à la ſuite d'une opération de chirurgie. Ce que quelques voyageurs ont rapporté des Hottentots, qui ſe priveroient volontairement de l'un de ces organes, ſe trouve démenti par Sparmann, dans ſon *Voyage au Cap de Bonne-Eſpérance*.

Le traitement des hernies des enfans, d'après le procédé employé par des opérateurs ambulans, & connu ſous le nom d'*opération par le point doré*, faiſoit aſſez ſouvent rencontrer autrefois dans les campagnes, lorſqu'il étoit mis en uſage, pluſieurs individus monorchides.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à développer ni à combattre l'opinion des auteurs anciens ou modernes qui ont penſé que les monorchides n'avoient pas dans toute leur plénitude la faculté d'engendrer; que les monorchides du côté gauche, par exemple, ne peuvent avoir que des filles, & les monorchides du côté droit que des garçons, parce que, ſuivant Ambroiſe Paré, le teſticule de ce côté eſt plus chaud & plus ſolide; « partant » plus édoine à engendrer mâle. » (*Voyez* Paré, *ſes Œuvres*, lib. XXIV, chap. 12.) (L. J. M.)

MONOSITIE, ſ. f. L'uſage de ne faire qu'un ſeul repas, que quelques perſonnes ont adopté par goût, par habitude ou par néceſſité. (M.)

MONOSPERME, de *μονος*, *ſeul*, & de *σπερμα*, *ſemence, graine*. On appelle ainſi les fruits qui ne renferment qu'une ſemence. (M.)

MONRO (Alexandre). Cette famille, féconde en hommes célèbres, a fait faire à la ſcience des progrès qui ne ſeront jamais oubliés.

Monro le père, profeſſeur d'anatomie à Edimbourg, fut membre de la Société royale de cette ville

ville & de celle de Londres. Demours a publié une traduction de plusieurs Mémoires de cet auteur, contenus dans le Recueil de la Société d'Edimbourg.

Monro a donné un Traité ayant pour titre : *Anatomy of human bones.* Edimb., 1729, 1732, &c. Cet ouvrage, déjà estimé par lui-même, a reçu un nouveau lustre par la belle édition que Sue en a donnée en français, sous le titre de *Traité d'ostéologie*, traduit de l'anglais de M. Monro, professeur d'anatomie & de la Société royale d'Edimbourg, auquel l'on a ajouté des planches en taille-douce qui représentent au naturel tous les os de l'adulte & du fœtus, avec leurs explications. Paris, 1759, 2 vol. in-folio.

Tentamina anatomica circa methodum injiciendi. Leidæ, 1741, in-8°.

Médecine d'armée, ou *Traité des maladies les plus communes parmi les troupes ; dans les camps & les garnisons.* Trad. de le Begue de Presle.

An account of the inoculation of small pox in Scotland. Edimb., 1765, in-8°.

Donald Monro, fils d'Alexandre, a publié :

Dissertatio de hydrope. Edimb., 1753, in-8°., en français. Paris, 1760, in-8°., par Savari.

Enfin, Alexandre Monro le fils a donné pour thèse inaugurale : *De testibus & de semine in variis animalibus.* Edimb., 1755, in-8°., avec fig.

Dissertatio de venis lymphaticis valvulosis & de earum imprimis origine. Berolini, 1757, in-8°. ; Lipsiæ, 1760, in-8°. Il révoque en doute l'existence des artères lymphatiques, & n'admet que les veines de ce genre, qu'il regarde comme les vrais vaisseaux absorbans qui reportent dans le torrent de la circulation le liquide déposé dans les viscères & les principales cavités du corps. C'est au moyen de ce système qu'il explique les métastases dont il cite plusieurs exemples.

Anatomical and physiological observations, &c. Edimb., 1758, in-8°. (R. Geoffroy.)

MONSTRŒIL (Jean de), de Paris, docteur le 21 novembre 1640, fils & petit-fils de médecins de la Faculté. Il fut attaché de bonne heure à la maison de Condé, fit ses études avec distinction, & s'adonna particulièrement à l'anatomie & à la chimie. Il suivit le duc d'Enghien (le Grand Condé) dans ses campagnes, & soigna avec une égale activité & un égal succès la santé des chefs de l'armée & des soldats. Tant de fatigues altérèrent sa santé ; une fièvre violente termina ses jours au mois d'août 1647. Il fut universellement regretté. La Faculté fit prononcer son oraison funèbre par Charles Lebreton, qui lui succéda dans la chaire des écoles.

Monstrœil, quoique très-occupé, composa deux ouvrages, l'un *de l'Art de la dialectique*, qui a été imprimé en français, selon Charles Lebreton ; l'autre, qu'il avoit intitulé *Euclides medicus*, & qui, à ce qu'on croit, est demeuré manuscrit.

(Andry.)

MONSTRES, s. m., de *monstrum, monstrando*, suivant l'acception vulgaire, qui se montre, se fait voir, fait spectacle, par des dispositions qui s'écartent des lois générales de la nature, & qui excitent, par cela même, la curiosité & l'attention.

Horrendum & dictu video, mirabile monstrum.

Énéid.

L'onde approche, se brise & vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.

Racine.

Dans l'acception scientifique, le mot *monstres* a plus d'étendue, & s'applique à tous les êtres qui présentent des monstruosités, c'est-à-dire, des anomalies, des dérangemens de conformation organique, plus ou moins contraires à un exercice de la vie, mais antérieurs à la naissance, & ne réunissant pas toujours, dans leurs apparences, la singularité ou l'horreur du spectacle, qui semble inséparable de l'idée des monstres ou des monstruosités, suivant l'acception vulgaire. (*Voyez* Monstruosité, Organisation vicieuse ou défectueuse, Vice de conformation.)

Une conformation bizarre dans quelques dispositions d'organes peu importans, qui ne pourroit opposer aucun obstacle à la vie individuelle & à la faculté reproductive, ne devroit pas être regardée comme un monstre, lors même que ce qu'elle a d'étrange ou d'extraordinaire exciteroit un certain degré de surprise : telles sont, par exemple, les divisions ou les réunions insolites de quelques parties, leur défaut ou leur augmentation, leur déplacement.

La transposition des viscères de la poitrine & du bas-ventre, d'ailleurs bien conformés & propres à la longévité, ne devroit pas être considérée comme une monstruosité. Le sujet qui donna pour la première fois l'occasion de faire cette remarque, étoit un invalide qui vécut jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, & chez lequel on trouva, après sa mort, le cœur à droite, le foie à gauche, & en général, tous les viscères de la poitrine & de l'abdomen transposés, mais sans aucune altération de forme ou de structure, capables de nuire à leurs fonctions. Lemery, qui donna toute son attention à cette singularité de structure, refusoit de la comprendre dans la catégorie des monstres, & distinguoit avec raison les simples variétés de formes extérieures chez des animaux, des lésions & des altérations du fœtus, intérieures, profondes & formées dans le premier temps de son développement ; de telle sorte que les fœtus se présentent au moment de leur naissance, avec des figures bizarres, & tout-à-fait éloignées du type propre à leur espèce. C'est là, dit l'auteur, ce que l'on appelle vulgairement *monstres* ; c'est-à-dire des productions dans lesquelles la structure naturelle des parties se trouve toujours plus ou moins altérée, & dont le caractère

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 218 sur 787

conſiſte toujours dans un vice de conſtruction d'une ou de pluſieurs parties. Il y a tel de ces vices, dont les ſuites ne tardent guère à être très-funeſtes pour le malheureux fœtus dans lequel ils ſe rencontrent; d'autres ſont moins fâcheux, mais il n'y en a aucun qui ne produiſe un dérangement plus ou moins grand dans les fonctions; de manière qu'à proprement parler, les monſtres préſentent tous l'exemple des différentes maladies organiques qui peuvent ſurvenir à un fœtus qui ne fait que de naître, & qui n'a point encore vu le jour. (*Mémoires de l'Académie des ſciences*, 1738, pag. 305.)

En effet, ſuivant la remarque de Lemery, il ſuffit de parcourir rapidement une certaine ſuite d'obſervations ſur les monſtres, pour ſe convaincre que tous ne ſont tels, que par des léſions organiques, & qu'il faut les regarder comme de grands malades, comparables, ſous tous les rapports, à ceux qui le deviennent dans le cours de la vie, en préſentant des ſingularités & des altérations de ſtructure plus ou moins remarquables. Certaines défectuoſités de ſtructure ne peuvent à la vérité ſe développer avant la naiſſance, que par des accidens de la geſtation ou de l'incubation, ce qui ne peut empêcher de les regarder comme des léſions & des maladies organiques : diſons même avec le ſavant académicien dont nous rappellerons ici la ſaine doctrine, que les monſtres proprement dits, ſont au contraire tout au moins auſſi malades que les malades que nous leur comparons, & que ſi l'on conſidère exactement la choſe, ils le ſont ordinairement davantage; ce qui en fait des malades à part, vient de leur ſituation particulière, & deux germes, par exemple, preſſés l'un contre l'autre, par les parois de la matrice, qui eſt leur habitation, pourront par un effet de la molleſſe, de la flexibilité & le peu de réſiſtance de leurs parties, s'unir en différens ſens, & produire des compoſés monſtrueux, que des corps organiſés & plus ſolides, preſſés de la même manière les uns contre les autres, ne ſeroient jamais capables de produire. (*Voyez* MONSTRUOSITÉS.)

MONSTRUEUX. Dénomination, qualification qui indique, dans les individus auxquels on l'applique, le plus grand développement poſſible de monſtruoſité. Dans l'eſpèce humaine, les ſujets monſtrueux ſont non-ſeulement des individus malades, mais bien des individus très-malades. Leur exiſtence ne va guère au-delà de leur vie extra-utérine. Le plus grand nombre du moins meurt en naiſſant, ou quelque temps après la naiſſance, & préſente dans l'imperfection ou les défectuoſités de ſon organiſme, des obſtacles invincibles à une longévité plus étendue & à la faculté de ſe reproduire. (*Voyez* MONSTRES, MONSTRUOSITÉS.)

MONSTRUOSITÉS. (*Conſidérations générales.*) Ce qui conſtitue les corps monſtrueux, les monſtres, les diſpoſitions irrégulières & inſolites des parties, les maladies, les léſions organiques, qui ſe manifeſtent au moment de la naiſſance. Les monſtruoſités ſont plus ou moins incompatibles avec la vie extra-utérine, & toujours contraires à ſon exercice, à la longévité.

Les monſtruoſités, que l'on n'a pas obſervées peut-être avec autant de ſoin que les léſions organiques qui ſe développent plus tard, & dans le cours de la vie extra-utérine, ne ſont pas moins variées, & préſentent en outre certaines altérations de formes, de ſtructure, qui ne pourroient ſe développer avant la naiſſance, & qui réſultent de certains dérangemens dans la geſtation ou l'incubation; tout ce qui eſt poſſible, & même les combinaiſons que l'eſprit le plus pénétrant n'auroit pu prévoir, s'eſt réaliſé dans ces combinaiſons. Il ſera facile de ſe convaincre de cette vérité en parcourant la collection des *Mémoires de l'Académie des ſciences*, depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle juſqu'à la fin du dix-huitième, ou en jetant un coup d'œil ſur différentes parties de la riche collection anatomique du Muſéum de la Faculté de médecine de Paris.

L'expoſition de ce qui concerne les monſtres, conſidérée dans toute ſon étendue, préſente un grand intérêt, ſoit qu'on l'enviſage dans ſes rapports avec les ſciences naturelles, ſoit qu'on la ſuive dans ſes détails & dans ſes relations particulières avec la médecine légale, la pathologie, l'anatomie & la phyſiologie : connoiſſances dont pluſieurs points très-obſcurs & pluſieurs queſtions très-difficiles & très-conteſtées ſe ſont trouvés éclairés par ce genre d'obſervations.

A une époque où une application auſſi philoſophique de l'étude des monſtres n'avoit pas encore été eſſayée, Bacon paroît en avoir preſſenti l'importance & les avantages. Dans ſes rapides énumérations des connoiſſances acquiſes & à acquérir, il n'oublie pas l'hiſtoire de ce qu'on appeloit alors *les écarts & les accidens de la nature*; il croit même que ce genre de faits, préſenté comme l'objet d'une ſcience régulière, ſerviroit beaucoup à la philoſophie, en nous apprenant à généraliſer nos obſervations avec une ſage lenteur.

Ajoutons à cette remarque, qu'en faiſant entrer dans l'hiſtoire naturelle les êtres extraordinaires & monſtrueux, on ſuivroit dans un horizon moins reſſerré, les opérations variées, les mouvemens faciles & libres de la nature, qui réaliſant tous les poſſibles, & ſortant de l'eſpace étroit où notre ſavoir incomplet & nos petites méthodes prétendent la renfermer, ſe plaît à varier ſes productions, & à réaliſer ſouvent des combinaiſons de formes, dont l'imagination la plus hardie n'auroit pu ſoupçonner l'exiſtence.

Les autres productions, les autres phénomènes, ſont les faits communs & habituels de la nature,

qui n'intéreſſent que les hommes inſtruits. Les monſtres, les monſtruoſités en ſont les accidens, dont la ſingularité toujours ou preſque toujours ſurprenante, excite la curioſité & l'attention du vulgaire.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi les obſervateurs de tous les temps & de tous les pays, ont recueilli avec tant d'empreſſement un ſi grand nombre d'exemples de monſtruoſités, non-ſeulement dans les formes de l'homme, mais dans les formes & la conſtitution des animaux & des plantes. On a publié des faits de ce genre, dans des Traités particuliers (1), ou dans des Traités généraux d'hiſtoire naturelle (2); on les a conſignés dans des recueils d'obſervations ou dans pluſieurs journaux de ſcience (3). Tous ces ouvrages préſentent, à différens intervalles, des deſcriptions très-détaillées, & ſi variées, ſi nombreuſes de monſtruoſités de tout genre, que lorſqu'on les a parcourus, on eſt preſque tenté de croire que même dans ſes jeux & dans ſes écarts, la nature a épuiſé toutes ſes combinaiſons, qu'elle a fait & exécuté tout ce qui pouvoit être produit & réaliſé; qu'elle ne peut plus que s'imiter, ſe répéter, ſe reproduire.

Nous avons fait cette remarque en nous occupant, il y a quelques années, de recherches relatives au genre de monſtruoſités que préſenta alors un jeune homme, dans le corps duquel on trouva un fœtus extraordinaire attaché à ſes entrailles, & paroiſſant avoir contribué à ſa mort prématurée. Lorſque l'on publia ce fait, le premier ſentiment fut celui du doute, le premier cri celui de l'incrédulité. C'étoit bien évidemment l'un des exemples les plus extraordinaires de monſtruoſités; mais lorſqu'un examen attentif eut ſuccédé à la première ſurpriſe, non-ſeulement on fut obligé de croire à la réalité de toutes les circonſtances les plus ſingulières de ce cas de geſtation ſecondaire & prolongée chez un jeune homme, mais on apprit bientôt, par différentes recherches, que cette eſpèce de prodige du dix-neuvième ſiècle, pouvoit être claſſé dans un tableau, au milieu duquel il paroiſſoit d'abord iſolé & ſéparé de tous les faits déjà connus & recueillis. Les collections académiques générales ou particulières ſont d'ailleurs les ouvrages où l'on a raſſemblé un plus grand nombre de faits relatifs à l'hiſtoire des monſtres. Nous citerons ſeulement les *Actes des curieux de la nature*, les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, les *Commentaires de Saint-Pétersbourg*, les *Tranſactions philoſophiques*, les *Medical facts and obſervations*, les *Commentaires d'Edimbourg*, les *Actes de la Société de Mancheſter*, l'*Hiſtoire de la Société royale de médecine*, les *Recueils académiques de la Société de Copenhague* (*Soc. med. Haff.*), &c. &c. En parcourant ces riches collections de faits curieux & de travaux importans, on eſt comme accablé par les récits multipliés des merveilles & des prodiges qui s'y trouvent conſignés par les obſervateurs de temps & de pays différens. Mais en conſidérant enſuite tous ces phénomènes ſous un point de vue philoſophique, on ne tarde pas à voir qu'ils peuvent rentrer dans un petit nombre de diviſions aſſez naturelles.

Arrêtons-nous un inſtant à ce catalogue méthodique des jeux & des aberrations les plus remarquables de la nature. Nous eſſaycrons enſuite de reconnoître les cauſes de ce genre de phénomènes, au moins dans quelques-unes de leurs circonſtances, & autant qu'il eſt permis à la ſcience de le faire, en ſoulevant le voile dont la nature s'enveloppe ſouvent, & d'une manière d'autant plus impénétrable, qu'elle ſemble déroger à ſes règles habituelles & changer l'eſprit de ſes lois.

Buffon avoit cru pouvoir faire entrer dans trois claſſes tous les exemples de monſtruoſités, ſavoir: 1°. les monſtres par excès; 2°. les monſtres par défaut; 3°. les monſtres par renverſement.

Cette diviſion nous paroiſſant inſuffiſante, nous lui préférons celle que M. le profeſſeur Chauſſier a expoſée dans ſes cours d'anatomie & de phyſiologie, à laquelle nous nous ſommes permis toutefois de faire quelques modifications.

Suivant M. Chauſſier, les monſtruoſités ſont des organiſations vicieuſes ou accidentelles, ou de naiſſance, dans une ou dans pluſieurs parties du corps; elles peuvent ſe ranger ſous ſept titres, ſavoir:

I. Les Monstruosités *relatives à la grandeur; d'où les nains, les géans.*

II. Les Monstruosités *par augmentation de parties; d'où les corps doubles ou à deux têtes ſeulement, ou les corps à quatre bras, à quatre ou à trois jambes, à ſix doigts, à parties génitales doubles, &c.*

III. Monstruosités *par défaut; d'où les enfans ſans tête ou les acéphales, les manchots, les cyclopes, &c.*

IV. Les Monstruosités *relatives à la poſition;*

---

(1) Evonymus, *de Naturâ & Monſtris.* Vitel. 1595.
Uliſſe Aldrovande, *monſtrorum Hiſtoria cum paralipomenis.*
Licetus, *de Monſtror. cauſis, naturâ & differentiis.* Amſterdam, 1664, in-4°.
Bartholinus, *de Monſtris in naturâ & arte.* Baſ. 1645, in-4°.
Huber, *Obſervationes & cogitata nonnulla de monſtris.*
Eichſtat. *Diſſertatio de generatione imperfectâ & monſtris*, 1558, in-4°.
Jacobi, *de Monſtris quoad medicinam forenſem.* Hal. 1779.

(2) Ariſtote, Pline, Buffon, Ambroiſe Paré, Kerckringius, Hieremberg, Palfyn, Primeroſe, Prochaska, &c.

(3) Bartholin. *Anat. hiſt.*
Boehmer, *Obſ. anat. rar. faſc.* vol. 2, pag. 45.
Borelli, *Cent. caltieri, Obſ. commercium.*
Van Doeveren, *Specimen Obſ. acad. gentleman's magazin.*
Haller, *Opera minora.*
Les journaux de médecine & de phyſique.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 220 sur 787

d'où les pieds-bots, les tranſpoſitions d'un grand nombre de parties, les changemens dans la ſituation naturelle de différentes parties, principalement de l'appareil des organes générateurs, dans les deux ſexes, &c.

V. Les Monstruosités *par la réunion contre nature de pluſieurs parties; d'où une foule d'agglutinations ou d'imperfections qui ſont plus ou moins nuiſibles, ſelon le lieu de l'organiſation où elles ſe trouvent.*

VI. Les Monstruosités *ſuperficielles & relatives à la couleur; d'où les envies, les ſignes, &c.*

VII. Les Monstruosités *dans la texture & la conſiſtance des parties.*

Les différentes altérations de formes & de ſtructure, qui conſtituent les monſtres, & qui peuvent être rapportées aux titres que nous venons d'énoncer, doivent être conſidérées ſucceſſivement ſous un point de vue purement *hiſtorique* & ſous un point de vue *théorique*, qui rentre néceſſairement dans la phyſiologie, dont il n'eſt qu'un très-grand & très-important chapitre.

Un grand nombre d'ouvrages, mais ſurtout les Collections académiques & les Recueils d'obſervations médicales, renferment, ainſi que nous l'avons déjà énoncé, des exemples de monſtruoſités très-variées : choiſiſſons dans cette foule de faits, & pour les rapporter ſucceſſivement à chacune de nos catégories, les phénomènes les plus ſaillans & les plus remarquables.

Expoſition hiſtorique & claſſification des monſtruoſités relatives à la grandeur.

Les monſtres de cette claſſe ſont les géans, & les nains ; on pourroit auſſi y rapporter les individus que leur développement & leur volume exceſſifs rendent extraordinaires, & dont Buffon a cité pluſieurs exemples dans ſes ſupplémens, ſi, pour ne pas donner une extenſion illimitée à la queſtion déjà ſi étendue des monſtres, on n'étoit pas forcé de la borner aux conformations bizarres & défectueuſes qui ſe ſont formées ou développées avant la naiſſance.

Il ſeroit plus convenable d'ailleurs de rapporter aux monſtruoſités relatives à la grandeur, le développement exceſſif, le volume ou la longueur extraordinaire de certaines parties. Haller, en particulier, a cité pour la tête des exemples de ces monſtruoſités, qui ne peuvent être attribuées qu'à l'hydrocéphale.

M. Chauffier, dans ſon immenſe pratique à l'hoſpice de la Maternité, a eu l'occaſion d'obſerver un côté de la tête beaucoup plus développé que l'autre. D'autres ont vu des bras, le pied, la main ou ſeulement les doigts, le coccix, l'enſemble ou pluſieurs parties de la génération, avoir un volume aſſez conſidérable pour devoir être regardés comme une monſtruoſité. Ce ſeroit peut-être ici l'occaſion de parler, en ſuivant les monſtruoſités juſque ſur les limites des variétés de l'eſpèce humaine, de la *Vénus hottentote* qui eſt venue mourir à Paris.

Parmi les géans les plus extraordinaires dont le ſouvenir eſt parvenu juſqu'à nous, ſont principalement Gilly, de Trente, de la taille de huit pieds deux pouces huit lignes.

Un garde pruſſien ayant huit pieds huit lignes. Margrath, montré à Londres.

Un nain que quelques circonſtances particulières ont rendu plus fameux que ces géans, c'eſt Bébé, connu ſous le nom de *nain du roi de Pologne*. A l'époque de ſa naiſſance, il peſoit douze onces; il fut allaité par une chèvre, & eut un ſabot rembourré pour berceau; il ne marcha qu'à deux ans; ſes premiers ſouliers n'avoient pas dix-huit lignes de long; de deux à ſix ans, il eut pluſieurs maladies graves; à cinq ans il avoit vingt-deux pouces, & paroiſſoit entièrement formé. Cet être extraordinaire par toutes ces circonſtances, ne put jamais s'élever au-delà de l'intelligence d'un chien aſſez paſſablement dreſſé.

Un autre nain dont on a conſervé l'hiſtoire, & qui s'appeloit *Borwilaski*, jouiſſoit de toutes les facultés accordées aux hommes d'une taille ordinaire & bien conformés.

Le nain d'Auguſte, dont la ſtatue a été conſervée, n'avoit que deux pieds.

Sous Domitien on vit des nains gladiateurs.

On a cité un grand nombre d'exemples de monſtruoſités par excès de volume du corps ou par le développement prématuré des forces phyſiques. Un des plus ſinguliers, que j'ai décrit dans le *Journal de Médecine* de MM. Leroux, Corviſart & Boyer, eſt celui d'un jeune homme âgé de douze ans, remarquable par le volume de ſa tête, la groſſeur & la force de ſes membres. On n'obſerva rien de remarquable pendant les deux premières années de la vie de ce jeune homme. A l'âge de trois ans on crut s'apercevoir que les teſticules étoient beaucoup plus gros qu'ils ne le ſont ordinairement à cet âge. A ſix ans, ce volume avoit quelque choſe de monſtrueux, & alors cette circonſtance étoit accompagnée d'une force phyſique extraordinaire. La voix étoit grave, & pluſieurs régions du corps étoient couvertes de poils auſſi épais & auſſi forts que chez l'adulte le plus vigoureux. A ſept ans, ce petit homme fut obligé de faire ſa barbe. Il étoit preſqu'auſſi grand, auſſi fort qu'il eſt aujourd'hui, & pouvoit conduire une charrue & ſe livrer à des exercices très-pénibles. La dégénéreſcence & le volume des teſticules ſont d'ailleurs ce qu'il y a de plus remarquable chez ce jeune homme. Ces parties ont pris plus tard un accroiſſement qui a conduit à une dégénéreſcence morbide, dont les ſuites ont exigé l'opération de la caſtration.

Monſtruoſités par augmentation de parties.

Les monſtres par addition & augmentation de parties, appartiennent à une claſſe dans laquelle on trouve les exemples les plus extraordinaires de cette grande liberté, avec laquelle nous avons dit que la nature réaliſoit les poſſibles que l'imagination la plus active & la plus bizarre auroit pu à peine concevoir. Les monſtres à deux têtes, à trois jambes ou à trois bras, appartiennent à cette diviſion, ainſi que les corps doubles.

Parmi ces derniers, on en cite un, dont Buffon a donné l'hiſtoire, & qui a vécu vingt-un ans. Il étoit né à Troni en Hongrie : c'étoit une réunion de deux filles, d'ailleurs bien conformées & ſe trouvant jointes par la région des reins, de manière à ne pouvoir ſe voir qu'en tournant la tête. On les vendit à neuf ans pour être offertes à la curioſité publique. L'une s'appeloit *Judith*, c'étoit la plus foible; l'autre *Hélène*, beaucoup plus forte & mieux conſtituée. A voir chacune par-devant, lorſqu'elles étoient arrêtées, on ne voyoit rien de différent des autres femmes. Il n'y avoit qu'un ſeul anus pour ces deux êtres ainſi accolés & réunis dans la fonction relative à cet organe, mais pour l'émiſſion des urines il en étoit tout autrement. Chacune avoit ſes beſoins, ce qui occaſionnoit de fréquentes querelles, parce que quand le beſoin prenoit à la plus foible & que l'autre ne vouloit pas s'arrêter, celle-ci l'emportoit malgré elle; pour tout le reſte elles s'accordoient, car elles paroiſſoient s'aimer tendrement. Judith devint infirme à ſix ans. Hélène étoit belle, gaie, avoit de l'intelligence & même de l'eſprit. Elles ont eu en même temps la petite vérole & la rougeole; mais toutes les autres maladies ou indiſpoſitions leur arrivoient ſéparément. A ſeize ans leurs règles parurent preſqu'en même temps, & ont toujours continué de paroître ſéparément à chacune. Vers l'âge de vingt-deux ans, Judith eut la fièvre, tomba dans une eſpèce de léthargie & mourut. Hélène fut obligée de ſuivre ſon ſort. Trois minutes avant la mort de Judith, elle ſe trouva mal & mourut preſqu'en même temps (1).

On trouve dans les auteurs un aſſez grand nombre de faits analogues à celui que nous venons de rapporter. Un monſtre de la même catégorie, cité par Haller, étoit double dans preſque toutes ſes parties; cependant il n'avoit qu'un ſeul cœur au milieu du thorax, avec deux ventricules correſpondant à chacun des deux jumeaux, & une ſeule oreillette, qui recevoit les veines caves & pulmonaires des deux fœtus. Arrangement ſingulier, d'où il ſeroit réſulté que ſi ces jumeaux avoient vécu, il eût ſuffi que l'un des deux eût mangé, pour ſervir à la nourriture de tous les deux, ſi toutefois la vie avoit pu ſe prolonger pendant quelque temps, avec un mélange auſſi complet du ſang des veines & du ſang des artères, dans un même réſervoir.

Le même auteur a cité plus de trente exemples de monſtres à corps doubles, dans ſon excellente *Diſſertation ſur les monſtres*. On trouve également la deſcription de quelques faits analogues & non moins ſinguliers, dans pluſieurs ouvrages qui ont paru depuis Haller, mais principalement dans une diſſertation de Meckel (1), & dans les *Bulletins de la Faculté de médecine de Paris*.

Un corps double encore plus extraordinaire, eſt celui qui a été annoncé, il y a deux ans, avec tant de bruit & d'éclat, à la curioſité publique, ſous le titre d'un fœtus monſtreux trouvé dans le corps d'un jeune homme de Verneuil, âgé de quatorze ans.

Ce jeune homme, auquel la bizarrerie de ſon malheur & de ſa mort a donné une ſorte de célébrité, ſe nommoit *Biſſieu*. Son enfance fut pénible, & dès qu'il balbutia, il ſe plaignit de douleurs au côté. Il avoit le ventre très-gros, mais variable dans ſon volume. Son corps, par la ſuite, reſta grêle; ſa figure étoit maigre & pâle. A douze ans, ſa ſanté parut devenir un peu meilleure, mais bientôt il reſſentit au côté des douleurs vives avec fièvre. Une tumeur large & ſaillante ſe manifeſta à l'hypochondre gauche, & le malade mourut avec toutes les apparences d'une phthiſie, le 23 prairial an XII.

Des recherches exactes ſur ſon cadavre y ont fait découvrir un fœtus monſtrueux, ou plutôt un corps organiſé, du même âge que celui aux entrailles duquel il étoit attaché. Lorſque la nouvelle d'un phénomène auſſi nouveau fut annoncée, on fut d'abord tenté de la révoquer en doute.

Un examen attentif & les recherches les plus exactes n'ont plus laiſſé aucune incertitude par la ſuite. Le fœtus de Biſſieu étoit ſon frère, comme Hélène étoit la ſœur de Judith. Par un défaut d'eſpace ſuffiſant, le germe de ce fœtus, plus foible d'ailleurs, plus lent dans ſon développement que le fœtus ſon frère, ou même peut-être fécondé plus tard & produit par une ſuperfétation, a dû être développé à la ſurface des entrailles de l'individu plus fort, & dont, à cette époque de réunion, les tégumens de l'abdomen n'étoient pas encore formés. On l'a trouvé renfermé dans une poche membraneuſe qui a fait fonction de matrice, & qui s'étoit formée dans l'épaiſſeur du méſocolon tranſverſe, auquel adhéroit un cordon ombilical fort court. Cet être monſtrueux, qui s'étoit développé dans le ſein de ſon frère, étoit d'ailleurs doué d'un organiſme dont il étoit impoſſible de douter. La diſſection y fit découvrir quelques traces d'organes des ſens, un cerveau, une

(1) *Voyez* Buffon.

(1) *De duplicitate monſtroſâ, Commentarius*, 1815.

moelle épinière, des nerfs très-volumineux, des muſcles transformés en une matière fibreuſe, un ſquelette préſentant une colonne vertébrale & une partie ſupérieure que l'on pouvoit regarder comme une tête déformée; enfin, une ébauche aſſez imparfaite des membres : enſemble de diſpoſitions bien ſuffiſant pour établir l'individualité de cette maſſe organiſée.

La peau qui recouvroit ce corps étoit épaiſſe & ridée, parſemée de pluſieurs prolongemens qui annonçoient, ainſi que le développement de pluſieurs dents & la pouſſe d'une grande quantité de cheveux (1), que la vie reſſerrée dans un eſpace trop étroit étoit exercée à la ſurface, dans l'altération & même dans la transformation d'une partie, qu'elle n'avoit pu développer ni étendre.

Tel eſt, ſur un phénomène que l'on pourroit appeler la *merveille du dix-neuvième ſiècle*, le réſultat de nos propres obſervations & d'un excellent Mémoire de M. Dupuytren, inſéré par extrait dans le premier volume des *Bulletins de la Faculté de Paris*.

On voit aiſément qu'une partie du merveilleux qui environne ce fait, à l'époque où il fut rendu public, & devint l'objet général de la curioſité & des conjectures, auroit diſparu ſi, au lieu de le donner ſous le titre de fœtus trouvé dans le corps d'un jeune homme de quatorze ans, on l'eût auſſitôt claſſé dans la diviſion des monſtruoſités auxquelles il appartient; ce genre de phénomène doit être déſigné ſous le nom de *monſtre à deux corps*, dont l'un intérieur plus foible, s'eſt développé au dedans du ſecond, ſous la forme d'une maſſe complétement organiſée; cette monſtruoſité ainſi énoncée auroit paru moins extraordinaire, moins iſolée, dans l'hiſtoire des faits déjà connus, & ſe ſeroit rattachée d'une part aux monſtres à corps double, comme celui dont nous avons donné l'hiſtoire d'après Buffon, & d'une autre part aux exemples de groſſeſſe extra-utérine.

Les monſtres par augmentation de parties, dont nous venons de citer les exemples les plus remarquables & les plus extraordinaires, ont néceſſairement pour origine la réunion plus ou moins complète de deux jumeaux; & cette réunion s'opère ſuivant des combinaiſons différentes, depuis la jonction par quelques points de deux jumeaux entiers, ayant leur *moi*, leur exiſtence diſtincte, juſqu'à une pénétration ſi complète que cette double exiſtence ne ſoit plus rappelée que par quelques débris, quelques parties iſolées, & comme greffées ſur différens points de l'individu plus fort, qui s'eſt développé dans ce concours de circonſtances.

Les variétés placées entre ces deux termes ſont nombreuſes & comme inépuiſables; on peut cependant les rapporter à trois combinaiſons principales :

1°. La ſimple juxta-poſition ou jonction de deux ovules, qui ſe ſont développés ſéparément dans l'enſemble de leurs parties.

2°. La jonction de deux ovules ou de deux embryons, avec fuſion ou pénétration de pluſieurs parties; ce qui produit les monſtres à corps double, *acéphales* ou *anencéphales*, mutilés, dépourvus de différentes portions de membres.

3°. La réunion des ovules & des embryons contemporains ou d'âges différens, ou dont l'un plus foible, plus jeune ou plus tardivement développé, ſe trouve renfermé dans l'embryon du fœtus plus avancé, & attaché à ſes entrailles avant ou après la formation de l'enceinte abdominale.

Le cas de Biſſieu, dont nous avons parlé avec quelques détails, ſe rapporte à cette dernière combinaiſon; quoique très-rare & très-extraordinaire, il n'eſt point iſolé dans le tableau des monſtres. Pluſieurs faits analogues ou ſemblables ſe ſont préſentés à différens obſervateurs, & viennent naturellement ſe ranger dans la même catégorie. Ainſi, on trouve dans le *Journal de Verdun*, année 1711, un fait entièrement analogue à celui de Biſſieu; l'exemple d'une petite chienne de deux mois, de l'intérieur de laquelle on retira un petit chien. Un autre exemple, qui s'en rapproche encore davantage, a été décrit dans les *Tranſactions médicales de Londres*, par M. Young, pour 1809. L'individu qui le préſenta étoit un enfant mâle de dix mois, qui avoit dans ſon intérieur un autre fœtus, ayant pour matrice un kyſte placé dans l'épaiſſeur du méſocolon tranſverſe : aberration, déviation ſingulières de la nature, qui ne permettent pas de regarder comme impoſſible la circonſtance dans laquelle une jeune fille offriroit tous les ſignes de la maternité, ſans avoir ceſſé d'être vierge.

En choiſiſſant ces exemples à une diſtance plus ou moins éloignée de l'homme, on doit regarder auſſi comme analogue aux phénomènes qui nous occupent dans ce moment, les œufs à deux jaunes, un œuf contenant un autre œuf dans ſon intérieur, différens fruits renfermant d'autres fruits, comme on l'a obſervé pluſieurs fois pour des ceriſes, pour des oranges.

Lorſque les parois de l'abdomen ne ſont pas encore entièrement formées, l'embryon qui s'eſt développé plus tard, & aux dépens & à l'intérieur d'un autre fœtus, montre à l'extérieur, & comme une eſpèce d'appendice, la portion plus ou moins étendue de ſon corps, qui a paru ſe développer; diſpoſition dont nous trouvons pluſieurs exemples dans les recueils d'obſervations médicales & dans les collections académiques.

(1) On avoit trouvé dans les poches faiſant fonction de matrice, une quantité aſſez conſidérable de cheveux, & l'on remarquoit à la partie ſupérieure du corps organiſé, & dans l'épaiſſeur d'un rebord couvert d'une membrane liſſe, cinq dents implantées dans des alvéoles, & annonçant par leur développement qu'elles appartenoient à un ſujet âgé de pluſieurs années.

Les monſtres avec augmentation de parties, qui ne préſentent pas un corps double, mais ſeulement une portion de ce corps, ou quelques membres ou quelques portions de membres, rentrent naturellement dans notre ſeconde catégorie, c'eſt-à-dire, dans les combinaiſons monſtrueuſes qui ſe forment lorſque de deux fœtus, un ſeul ſe développe en totalité.

Parmi les autres monſtruoſités avec excès ou augmentation de parties, dont les obſervateurs ont recueilli des exemples, on rencontre toutes les combinaiſons poſſibles de forme & de ſtructure, plus ou moins contraires, ſoit à l'exercice plein & entier de la vie, ſoit à ſa durée naturelle ou à la longévité; ainſi on a vu des monſtres à corps double, mais incomplets, n'ayant que trois bras, dont l'un ſe montroit comme une eſpèce d'appendice ou de partie ſurnuméraire, quoiqu'il fût porté par une double omoplate; ce qui annonçoit bien évidemment qu'il étoit le réſultat de la fuſion ou de la pénétration des deux bras primitifs (1); dans d'autres circonſtances on a vu les mêmes corps doubles, ayant d'ailleurs quatre bras, n'avoir cependant que trois ou deux membres inférieurs. On a conſigné auſſi, dans les recueils d'obſervations, des exemples de monſtres qui, doubles dans la partie ſupérieure du corps, devenoient ſimples depuis le baſſin; entr'autres l'exemple cité dans le *Journal des ſavans* pour l'année 1665, d'un enfant ayant toute la partie ſupérieure du corps double, & qui reçut en conſéquence un double baptême. L'une des moitiés de ce monſtre vraiment ſingulier fut appelée *Marc* & l'autre *Marce*.

Ambroiſe Paré a cité deux cas analogues. On multiplieroit inutilement les pages & même les volumes, ſi l'on vouloit citer & décrire toutes les autres combinaiſons qui ſe rapportent aux monſtruoſités par excès ou par augmentation de parties, & dont les obſervateurs ont fait connoître divers exemples.

Il n'exiſte guère moins de variétés dans les monſtres par excès, dont certaines parties ſe ſont trouvées augmentées, ſans qu'il ſoit poſſible d'apercevoir exactement l'origine de cette augmentation. Ainſi on a cité pluſieurs exemples de cet excès pour les os en général, pour les muſcles, les différens viſcères, & principalement pour les organes de la génération : augmentation d'où eſt réſulté, relativement à ces dernières, ce que l'on a déſigné ſous le nom d'*hermaphrodite*; lorſque les organes des deux ſexes, ou du moins une grande partie de ces organes, ſe trouvoient réunis dans cette ſingulière combinaiſon.

Arrêtons-nous un moment ſur ce dernier phénomène, qui ſi ſouvent a manqué d'obſervateurs éclairés, & qui ſi fréquemment a donné lieu à des mépriſes, à des erreurs, qu'un peu de ſavoir ou d'attention auroit pu aiſément prévenir.

La nature, dont la puiſſance ne peut être ſans doute ni bornée ni calculée, a-t-elle confondu quelquefois les attributs de l'homme & de la femme dans un même individu, & formé un *androgyne* humain, un véritable *hermaphrodite?* Cette queſtion nous paroît mériter toute l'attention des philoſophes & des phyſiologiſtes. Il ſeroit ſans doute bien facile d'y répondre, ſi l'on vouloit recevoir ſans critique les traditions fabuleuſes, ou même les faits rapportés ſérieuſement par les hiſtoriens & les naturaliſtes. Ainſi Favorin d'Arles, un certain Phyloſtrète, rhéteur de ſon métier & contemporain de l'empereur Adrien, réuniſſoient les attributs des deux ſexes. Les ſavans, les anatomiſtes, ont auſſi avancé qu'ils avoient connu des deſcriptions & des exemples authentiques d'une réunion complète dans le même individu. Cette réunion paroît même dans l'ordre naturel, pour pluſieurs eſpèces qui ſe trouvent placées en dehors de la grande ſérie des animaux vertébrés, en commençant par les plantes. Le limaçon eſt dans ce cas. Des organes mâles & femelles bien conformés ſont réunis dans le même individu; mais cet animal ſingulier ne peut pas néanmoins ſe féconder ſeul & ſans le ſecours d'un excitement qui détermine le détachement de l'ovule.

Il en eſt autrement dans les eſpèces d'un ordre plus élevé; les organes des deux ſexes peuvent ſans doute ſe réunir & ſe ſont réunis en effet, & d'une manière imparfaite, dans certaines conformations monſtrueuſes. Mais l'hermaphrodiſme complet, qui, en thèſe générale, n'eſt pas impoſſible, ne paroît pas cependant avoir été obſervé.

Des déplacemens d'organes, des vices organiques, de véritables monſtruoſités, ont pu ſouvent tromper des témoins peu éclairés, qui ſont demeurés perſuadés enſuite qu'ils avoient vu réellement des hermaphrodites.

L'eſprit de critique fait apprécier à leur juſte valeur ces ſingularités, dont la crédulité & l'amour du merveilleux ont ſi ſouvent déduit les conſéquences les plus ridicules. Souvent même on a pris pour un exemple d'hermaphrodiſme, l'indication équivoque ou mal exprimée des parties de l'un ou de l'autre ſexe; plus tard cette incertitude diſparoiſſoit, ſurtout lorſque ces diſpoſitions ſingulières étoient obſervées par des hommes vraiment inſtruits; & dans ce cas, comme dans pluſieurs autres, le merveilleux s'évanouiſſoit à la lumière d'un examen approfondi & d'une judicieuſe obſervation. C'eſt ce que l'on vit arriver pour la prétendue fille italienne, qui devint homme du temps de Conſtantin, au rapport d'un père de l'Egliſe, & à Marie Germain, qui, ſuivant Ambroiſe Paré, devint homme tout-à-coup, après avoir ſauté un foſſé.

Les prétendus hermaphrodites qui ont eu l'écou-

(1) *Voyez* la collection des monſtres & des animaux, peints par Regnault.

lement menſtruel n'étoient, d'après Colombo, que des véritables filles, en s'attachant avec une ſcrupuleuſe exactitude à l'examen des parties génitales.

L'hermaphrodite nègre, d'Angola, qui fit tant de bruit à Londres dans le dix-huitième ſiècle, n'étoit rien autre qu'une femme en tout ſemblable à l'individu décrit par Colombo.

Marguerite Malaure ſe trouva auſſi à peu près dans le même cas, & auroit pu paſſer auſſi comme hermaphrodite, ſi elle avoit échappé à l'examen médico-légal de Saviard. Elle vint à Paris, en 1693, en habit de garçon, l'épée au côté, le chapeau retrouſſé, & ayant tout le reſte de l'habillement de l'homme; elle croyoit elle-même être hermaphrodite. Elle diſoit qu'elle avoit les parties naturelles des deux ſexes, & qu'elle étoit en état de ſe ſervir des unes & des autres. Elle ſe produiſoit dans les aſſemblées publiques & particulières de médecins & de chirurgiens, & elle ſe laiſſoit examiner, pour une légère gratification, à ceux qui en avoient la curioſité.

Parmi les curieux qui l'examinèrent, il y en eut ſans doute pluſieurs qui, manquant de lumières ſuffiſantes pour bien juger de ſon état, ſe laiſſèrent entraîner à l'opinion la plus commune qu'elle leur inſpiroit, de la regarder comme un hermaphrodite. Il y eut même des médecins & des chirurgiens d'un grand nom, qui aſſurèrent hautement qu'elle étoit réellement ce qu'elle ſe diſoit être, & juſtifièrent, par leurs certificats, que l'on peut avoir acquis beaucoup de réputation en médecine & en chirurgie, ſans avoir un grand fonds de connoiſſances ſolides & de véritables capacités.

Enfin, Saviard ſe trouvant preſque le ſeul homme de l'art qui fût incrédule, ſe rendit aux preſſantes ſollicitations que lui firent ſes confrères d'examiner ce prodige en leur préſence. Il ne l'eut pas plutôt vu, qu'il leur déclara que ce garçon avoit une deſcente de matrice; en conſéquence il réduiſit cette deſcente & la guérit parfaitement. Ainſi, l'énigme d'hermaphrodiſme, dans ce ſujet, ſe trouva développée plus clair que le jour. Marguerite Malaure, rétablie de ſa maladie, préſenta au Roi ſa requête très-bien écrite, pour obtenir la permiſſion de reprendre l'habit de femme, malgré la ſentence des capitouls de Toulouſe, qui lui enjoignoit de porter l'habit d'homme.

Dans pluſieurs circonſtances, certaines conformations, où les types ordinaires ſont beaucoup plus altérés, de véritables monſtruoſités, ſimulent davantage l'hermaphrodiſme, & préſentent une ébauche, un exemple imparfait d'un double appareil d'organes de reproduction. Le ſexe mâle prédomine néanmoins dans ces ſortes d'individus, & l'ambiguité dépend ordinairement d'une ſéparation des teſticules, du dérangement de quelques autres pièces de l'appareil maſculin, & quelquefois de l'addition d'une cavité cellulaire, d'une ſorte de poche qui paroît répondre au vagin & à l'utérus. On a rencontré auſſi dans l'intérieur de l'abdomen un aſſemblage bizarre d'organes mâles & d'organes femelles, ſans que les apparences extérieures fiſſent ſoupçonner de monſtruoſité. Tel eſt l'exemple du ſoldat obſervé par Petit de Namur. Cette eſpèce de prodige offroit l'apparence d'un hermaphrodiſme intérieur, & une diſſection ſoignée y fit découvrir des teſticules qui n'étoient pas ſortis de l'abdomen, une apparence d'utérus, de vagin & de trompes utérines; enfin des rudimens, un ſimulacre d'appareil féminin.

Ces conformations vicieuſes, ces monſtruoſités qui préſentent toutes les apparences d'une réunion bizarre d'attributs ſexuels, ſe préſentent plus ordinairement à l'extérieur, où elles occaſionnent des mépriſes, & déguiſent le type, dont elles ſont un accident & une dégradation. Parmi ces cas, un des plus fréquens eſt celui où le prétendu hermaphrodite n'eſt qu'un mâle impuiſſant, dont le canal de l'urètre a ſubi une déviation & vient s'ouvrir à la région du périnée, pour s'y terminer par une fente tendre, rouge & aſſez étendue pour avoir quelqu'analogie avec un des caractères extérieurs de l'autre ſexe. (*Hiſtoire naturelle de la femme.*)

Un jeune homme obſervé par Buffon, quoiqu'entièrement dépourvu de la moindre partie du ſexe féminin, offroit auſſi quelques apparences d'hermaphrodiſme. Le membre viril avoit peu de développement; les teſticules formoient deux éminences au côté du pubis; le ſcrotum vide ſe trouvoit diviſé par une fente, offrant toutes les apparences d'une vulve, dans laquelle on auroit vainement cherché quelques traces de clitoris, de nymphes ou de vagin; le canal de l'urètre s'ouvroit au fond de cette fente. Il eſt bien naturel, diſoit Buffon à ce ſujet, que des perſonnes qui n'ont point de connoiſſances préciſes en anatomie, ſe ſoient mépriſes ſur le caractère véritable de cet individu, & l'on ne doit pas être ſurpris qu'il ait porté des habits de femme avant d'arriver à Paris, pendant qu'il a pris des habits d'homme dans la capitale. Toutefois, & dans certains cas, on a rencontré la réunion, le mélange des deux ſexes, mais ſuivant une combinaiſon telle, que l'individu qui préſentoit ce monſtrueux aſſemblage étoit condamné à l'impuiſſance ou à la ſtérilité.

Maret, de Dijon, a cité un exemple de cette monſtruoſité par augmentation de parties.

Un individu décrit par Giraud, dans le *Journal de la Société de médecine*, ſe rapprochoit aſſez de cet exemple; cependant il étoit plutôt mâle que femelle, & n'étoit pas monſtrueux par une augmentation dans le nombre de ſes organes, mais ſeulement par une diſtribution vicieuſe des parties d'un ſeul & même ſexe. Il paſſa long-temps dans la ſuite pour une femme, & ſe trouva uni par un lien volontaire avec un homme qui a rempli long-temps auprès de lui les fonctions de mari. Ce ſingulier perſonnage vint au grand hoſpice d'humanité, pour s'y faire traiter d'une maladie dont il mourut.

mourut. Livré alors aux recherches anatomiques, il offrit à l'extérieur un assemblage monstrueux de parties des deux sexes. Le buste étoit entièrement masculin ; des poils durs & très-analogues à la barbe couvroient le menton ; le cou étoit gros, la poitrine large, le sein légèrement renflé, & les mamelons parfaitement semblables à ceux des hommes.

L'autre moitié du corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, faisoit contraste avec le buste ; les formes de toute l'extrémité moins exprimées & plus délicates, les fesses mieux arrondies, le bassin plus évasé & les cuisses plus écartées, présentoient un assemblage de caractères féminins très-marqués. Les parties extérieures de la génération offroient un membre viril imperforé, deux testicules, une apparence de vulve qui conduisoit à un vagin, dont l'entrée étoit garnie de tubercules qui sembloient former les débris de l'hymen.

En se bornant à cet examen superficiel, on auroit pu conclure que l'individu qui en faisoit le sujet étoit complétement hermaphrodite. L'observation de Maret présente un phénomène analogue.

Une recherche plus approfondie donna pour résultat que les testicules étoient bien organisés, que les véficules séminales manquoient d'une partie importante (1), que le vagin se terminoit par un cul-de-sac, & qu'enfin toutes les parties de cette conformation monstrueuse, loin de donner un double sexe à l'individu qui le présentoit, le condamnoient au contraire à une triste neutralité (2).

Dans les monstruosités moins éloignées d'un idéal d'hermaphrodisme, les parties des deux sexes se sont trouvées à la vérité réunies, mais dans un état d'ébauche ou d'imperfection ; de telle sorte que l'individu qui présente cette réunion ne pourroit pas même remplir tour à tour les fonctions de l'homme & de la femme, ni même, & le plus souvent, l'une de ces fonctions.

L'exemple le plus complet d'une pareille association a été décrit, dans ces derniers temps, dans les *Bulletins de la Société de médecine de Paris*. La personne qui l'a présenté avoit vingt-huit ans ; elle avoit le visage mâle, le teint brun & un peu de barbe. Quoique pourvue des organes masculins, elle avoit un appareil du sexe féminin bien conformé, en fit usage, à deux époques différentes : conformation dont les détails ne seront exactement connus qu'après la mort de cet individu, & lorsqu'à la suite d'un examen anatomique, il ne restera aucun doute sur la véritable nature des testicules & de leurs conduits excréteurs.

Nous ne terminerons pas cette espèce de digression, qu'il seroit facile de prolonger par un grand nombre de faits ou d'observations, sans faire remarquer que chez plusieurs individus regardés comme des hermaphrodites, ou traités successivement comme hommes ou comme femmes, l'habitude & l'éducation ont développé quelquefois des penchans & des sentimens en opposition avec la véritable nature de ces individus : disposition évidemment acquise, & dont l'observation démontre que l'on doit attribuer une part assez considérable à l'éducation & aux premières directions de la sensibilité, dans le caractère moral & la nature des affections de l'homme & de la femme.

Du reste, dans ces augmentations & ces déviations monstrueuses, ainsi que dans les exemples des autres organes doubles, en totalité ou en partie, on doit avoir soin de ne pas confondre ce qui peut dépendre d'une simple variété, d'une simple anomalie constitutionnelle, & entièrement étrangère à une disposition morbide, avec ce qui se rapporte à ces mêmes dispositions.

Les monstruosités par augmentation de parties, dans le premier cas, devroient plutôt être regardées comme des accidens ou des variétés de structure, que comme de véritables monstruosités. Tels sont tous les cas dont nous avons déjà parlé, & dans lesquels on a trouvé un plus grand nombre d'os, de muscles, ou de parties dans certains viscères ; tel est même le cas des sex-digitaires, qui s'est présenté quelquefois comme un trait de famille, & se transmit du père aux enfans comme certaines maladies héréditaires (1).

Quant aux autres monstruosités, soit dans l'homme, soit dans les autres mammifères, on peut, sans hésiter, les regarder comme de véritables monstruosités, que l'on doit attribuer à un second fœtus qui a été détruit en grande partie, & dont il ne reste que ses portions plantées & comme greffées sur le fœtus qui a survécu, & aux dépens duquel elles ont végété & continué de végéter après la naissance.

Cette observation s'applique également aux monstruosités avec excès dans les organes de la génération, soit que les parties appartenant à un seul sexe soient doubles, soit qu'elles tiennent des deux ; ce qui constitue alors l'hermaphrodisme dont nous venons de parler avec quelques détails.

---

(1) Les utricules.

(2) *Voyez* le *Journal de médecine* rédigé par Sédillot, tom. II, pag. 317 & suiv.

(1) Un des principaux exemples de cette transmission, est celui que cite Réaumur, d'un certain Gratio Kaleia de Malte, qui étoit sex-digitaire des mains & des pieds, & dont les enfans eurent tous quelque chose de cette conformation, principalement l'aîné, dont la femelle a été sex-digitaire à son tour. (*Voyez* aussi les *Œuvres de Maupertuis*, tome II, pag. 275, pour l'histoire de Jacob Ruhe, de Berlin, analogue à celle de Gratio Kaleia.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 226 sur 787

Monſtres par défaut ou avec diminution de parties.

Les monſtres par défaut ou par diminution de parties, ne préſentent pas moins de variétés que les monſtres avec excès ou augmentation d'organes. On place au premier rang les *acéphales*, c'eſt-à-dire, les fœtus entièrement dépourvus de tête & réduits à une eſpèce de torſe ou de tronc, & les *anencéphales* ou fœtus dont le cerveau a été détruit à une époque déjà aſſez avancée de la vie intra-utérine, pour qu'il reſte quelques débris de cet organe, ou des parties dont l'exiſtence paroît dépendre de la ſienne.

Les acéphales le ſont à différens degrés : les uns ſont dépourvus de la tête & du cou, d'autres de ces parties, des bras & même du thorax; ce qui les réduit à une eſpèce de torſe incomplet ou de tronçon, dans lequel l'œil de l'anatomiſte ſeul peut découvrir encore quelques traces de l'organiſation de l'homme.

Le phénomène de l'acéphalie, quoique très-extraordinaire en apparence, eſt aſſez fréquent; & les collections académiques, les relations de voyages, les deſcriptions de cabinets, en font connoître pluſieurs exemples. En les conſidérant ſeulement à l'extérieur, on eſt frappé de la conformation bizarre de ces monſtres, que quelques diſpoſitions, quelques parties mal obſervées ont fait rapporter quelquefois pour l'homme, à différentes eſpèces d'animaux. Si de l'extérieur on paſſe enſuite à l'intérieur, pour découvrir au milieu de ce déſordre apparent quelques traces d'une marche régulière, on eſt moins étonné de la ſingularité de ces eſpèces de prodiges, que de l'eſpèce de coïncidence ou de rapport de leurs circonſtances les plus remarquables.

En effet, ce n'eſt pas ſeulement la tête, ou une portion plus ou moins étendue de la colonne vertébrale, qui manque dans les monſtres de cette claſſe, ainſi que M. le profeſſeur Béclard l'a fait remarquer dans un très-bon Mémoire ſur les fœtus acéphales (1). Pluſieurs autres parties manquent également & en même temps. Lors même que ces monſtres ſont dépourvus ſeulement de la tête ou du cou, ils ont des défectuoſités plus ou moins nombreuſes à l'extérieur, & demeurent privés de membres thorachiques; du cœur, du poumon, de la plupart des autres viſcères : ceux qui n'ont à la fois ni tête ni thorax, ne préſentent ordinairement qu'une maſſe informe dans le tronçon qui a ſurvécu.

En outre, dans preſque toutes les hiſtoires & les figures d'acéphales, dit l'auteur que nous venons de citer, on remarque à la ſurface du corps incomplet, des inégalités, des veſtiges, des ruines qui ſemblent indiquer que quelque choſe de plus a exiſté autrefois; dans la plupart des obſervations & des figures, ajoute M. Béclard, on trouve expreſſément indiqués des cicatrices, des ouvertures priſes pour une bouche, des yeux, des oreilles, des poils au voiſinage de l'extrémité ſupérieure du tronçon, des rudimens plus ou moins grands des membres ſupérieurs dans ceux qui ont encore une partie du col; enfin, & dans pluſieurs, des os irréguliers fixés dans les chairs, aux environs des inégalités de la peau. En parcourant rapidement les cauſes principales des monſtruoſités, nous verrons, & en continuant de nous éclairer par les ſavantes recherches de M. Béclard, que ces défectuoſités de détail, ces privations de membres & de viſcères, ſont des effets néceſſaires de l'abſence des différentes portions de l'appareil nerveux que préſentent les acéphales, & que nulle autre partie de l'hiſtoire des monſtres ne répand autant de lumière ſur la phyſiologie, que ce qui concerne ces acéphales. Du reſte, les organes du mouvement, ceux de la nutrition, de la génération, préſentent dans les monſtres de la même claſſe, des diſpoſitions que le même obſervateur a ſu rattacher à des lois conſtantes & régulières.

Les muſcles qui reſtent dans ces corps mutilés, ſont ceux qui reçoivent des nerfs, de la portion de la moelle épinière qui n'a pas été détruite; quelquefois ils ſont blanchâtres, & d'autres fois ils paroiſſent s'être transformés en une maſſe qui reſſemble à un tiſſu cellulaire infiltré, ce qui répond à une altération morbide ou à une demi-nutrition de leurs foyers nerveux; les os des membres inférieurs exiſtent même quand il n'y a pas de muſcles dans ces parties du corps; ordinairement les pieds ſont contournés en dedans & difformes, & quelques orteils manquent en totalité ou en partie (1).

Le tiſſu cellulaire eſt preſque toujours le ſiége ou d'une hydropiſie très-conſidérable, ou d'un engorgement avec induration. Les propriétés, la compoſition de tiſſu, ſont altérées au point que la chair muſculaire paroît ſouvent méconnoiſſable, ou ſe déchire avec une facilité ſingulière. Le foie, la rate, manquent toujours ou preſque toujours, & les reins, quand la colonne vertébrale eſt détruite dans une grande partie de ſon étendue.

Les organes de la génération, même la veſſie, ne manquent preſque jamais; ils forment, avec le rectum, & ſouvent avec les reins ou avec l'un des reins, tous les viſcères des acéphales, dont la mutilation s'étend juſqu'à la portion de la moelle épinière.

Les fonctions des fœtus acéphales, ſuivant le même auteur, « ſont bornées à la nutri- » tion, à différentes ſécrétions. » Chez les individus moins mutilés, il exiſte en outre quel-

(1) *Bullet. de la Faculté de Paris*, 1815, nos. IX & X, & 1817, nos. IX & X.

(1) Béclard, *op. cit.* (*Bullet. de la Faculté de Paris*, tom. V, pag. 495.)

ques traces d'une action muſculaire. Dans la plupart de ces cas, dit M. Béclard, même dans ceux que nous avons obſervés nous-mêmes, l'abſence du cœur, mais ſurtout la diſpoſition inſolite & l'abſence des vaiſſeaux, laiſſent beaucoup d'obſcurité ſur la manière dont la circulation s'eſt faite. L'innervation eſt inconteſtablement néceſſaire à la nutrition, puiſque, avec l'abſence d'une certaine étendue des centres nerveux, ſe trouve conſtamment celle des organes des ſens, des muſcles & même des membres entiers, auxquels ces centres fourniſſent des nerfs; cette innervation proportionnée ſans doute à la quantité de parties nerveuſes, & ſurtout de centres qui exiſtent, doit être très-foible, quand les appareils des ſens, la moelle alongée & une partie de la moelle épinière proprement dite, n'exiſtent point. La nutrition aſſez régulière dans les os qui exiſtent, & dans la peau, l'eſt beaucoup moins dans les muſcles. Les ſécrétions muqueuſes du canal inteſtinal paroiſſent ſe faire comme dans les cas ordinaires; enfin l'action muſculaire paroît, ſuivant quelques obſervateurs, s'être exercée pendant quelques inſtans après la naiſſance.

Les anencéphales ne ſont pas, comme les acéphales, dépourvus d'une région entière du corps; chez le plus grand nombre on trouve la moelle épinière & ſes nerfs, ſon bulbe ſupérieur, & les nerfs qu'il fournit. Les ſens externes, ſuivant M. Béclard, exiſtent ordinairement tous, de manière que ces monſtres ne ſont privés que des lobes du cerveau & des os qui les recouvrent. Ils vivent quelques heures, quelques jours même : les cas de ce genre ſont nombreux, & on les trouve indiqués dans des livres, ſous le titre d'*Hiſtoire d'un enfant ſans tête qui a vécu.*

Chez les anencéphales, que l'on a déſignés ſous le nom de *monopſes* ou *cyclopes*, il ne manque, ſuivant le ſavant anatomiſte dont nous empruntons ici le travail, que le nerf olfactif, ou le proceſſus ciliaire dans les animaux; abſence avec laquelle coïncide le défaut de l'ethmoïde; ce qui entraîne la *coalition* plus ou moins intime des deux yeux (1).

L'anencéphalie, qui eſt toujours ou preſque toujours l'effet d'une hydropiſie, ſuivant l'obſervation de Morgagni, eſt plus ou moins étendue, plus ou moins complète, ſuivant l'époque de cette maladie : quand l'hydropiſie ſurvient plus tard & ſe manifeſte ſous la forme d'une hydrocéphale, elle écarte ſeulement les os du crâne, ou ne les détruit que très-incomplétement.

La deſtruction du cerveau, par l'épanchement d'un liquide qui ſe fait le plus ordinairement dans les ventricules, s'étend quelquefois juſqu'à la moelle épinière, & l'on cite l'exemple de fœtus qui, n'ayant ni cerveau, ni cervelet, ni moelle épinière, ont vécu cependant pluſieurs heures après leur naiſſance.

Morgagni a décrit avec beaucoup de détail un de ces exemples. Le corps de l'individu qui le préſentoit, étoit bien conformé; il n'avoit aucune apparence extérieure de col; les os du crâne, les apophyſes épineuſes, la courbure de la portion cervicale de l'épine ne pouvoient être reconnus que par l'œil exercé de l'anatomiſte.

On trouve dans les recueils d'obſervations pluſieurs cas analogues, dont le plus remarquable eſt celui d'un fœtus mâle, décrit par Mery, & qui, dépourvu de cerveau & de moelle épinière, vécut vingt-une heures, & prit même quelque nourriture (1).

Des monſtruoſités par défaut ou par diminution de parties.

M. Lallemand, de Metz, a décrit tout récemment, & avec beaucoup d'exactitude, un exemple d'anencéphale que l'on pourroit appeler *complet*, & qui paroît avoir évidemment ſurvécu à la deſtruction de la moelle épinière. Les nerfs qui, dans ces ſortes de monſtres, n'avoient pas été examinés avec aſſez de ſoin par les anatomiſtes, attirèrent toute ſon attention. Tous ceux de la face lui parurent dans l'état naturel. Les nerfs qui ſe rendoient aux eſpaces inter-vertébraux du cou, étoient grêles, & n'avoient le volume ordinaire de ces nerfs qu'après avoir traverſé les trous de conjugaiſon. « Je diſſéquai ſurtout avec ſoin, ajoute » l'auteur, les nerfs cardiaques; les moindres filets » étoient très-apparens. J'ai pu ſuivre très-diſtinc- » tement ceux qui ſont fournis par le ganglion cer- » vical ſupérieur, le pneumogaſtrique, le récur- » rent, le ganglion cervical inférieur, & j'avoue que » dans l'adulte, je n'ai jamais mieux vu les plexus » cardiaques; j'ai même pu ſuivre juſque dans la » ſubſtance du cœur quelques filets du plexus » coronaire antérieur. Les nerfs dorſaux n'ont » rien offert de remarquable; les ganglions tho- » raciques étoient moins nombreux que de cou- » tume, mais très-gros; il y en avoit à gauche » cinq ou ſix; à droite on n'en trouvoit que trois; » un très-gros au milieu; deux autres plus petits » très-rapprochés, l'entouroient de nombreux ra- » meaux; il en partoit en dehors des filets de » communication avec les nerfs intercoſtaux. Le » tronc du grand ſplanchnique étoit auſſi volu- » mineux que le nerf médian du même fœtus; il » partoit du ganglion le plus volumineux, & ſe » terminoit dans le plexus ſolaire, qui fourniſſoit » au plexus hépatique, rénal, pulmonaire, coro-

(1) M. Béclard, en ſe bornant à cette indication dans ſon ſecond Mémoire, *op. cit.*, pag. 492, annonça qu'il publieroit quelques notes ſur cette défectuoſité ſingulière; engagement qu'il n'a pas encore rempli, & dont ſans doute il a été détourné par d'autres devoirs & d'autres travaux.

(1) *Voyez* les *Mémoires de l'Académie des ſciences.*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 228 sur 787

» naire, ſtomachique, des filets auſſi diſtincts & » preſqu'auſſi gros que ceux de l'adulte. Du côté » gauche, les rameaux fournis par les ganglions » thoraciques étoient, ainſi que ces ganglions, » moins gros & plus nombreux; les nerfs des mem- » bres n'offrirent rien de particulier, non plus » que les muſcles ni les os de ces parties (1). »

La mère de cet acéphale étoit hydropique : deux jours avant d'accoucher, elle déclara qu'elle ſentoit diſtinctement les mouvemens du fœtus, mais qu'ils étoient moins forts que dans ſes groſſeſſes précédentes. Dans le travail de l'accouchement, elle rendit une quantité prodigieuſe de liquide : ſon enfant du ſexe mâle avoit les chairs fermes, la peau recouverte d'un enduit très-abondant, & l'épiderme adhérant dans tous ſes points au tiſſu de la peau; il n'avoit ni cervelet, ni moelle épinière. La poitrine, le ventre, les membres thoraciques & abdominaux étoient beaucoup plus gros, mais plus courts que dans un fœtus à terme, ce qui devoit être attribué à une grande quantité de graiſſe rougeâtre, qui rempliſſoit partout les aréoles du tiſſu lamineux.

M. Béclard élève des doutes ſur les obſervations des auteurs qui prétendent n'avoir trouvé ni cerveau, ni cervelet, ni moelle épinière dans les fœtus acéphales qui avoient conſervé les membres & la totalité du tronc. Il lui paroît du moins que, dans ces circonſtances, on s'eſt mépris, ou que l'on a exagéré ce que l'on avoit vu. « Ainſi, » dit-il, dans certains cas, on n'a conſtaté l'ab- » ſence de la moelle qu'en introduiſant un ſtylet » dans le canal; mais d'autres obſervateurs plus » attentifs ayant ouvert le canal, y ont trouvé de » la moelle (2). Dans d'autres cas où le rachis » étoit biſide, on n'a trouvé, à la place de la » moelle, qu'une membrane vaſculaire d'où pro- » venoient les nerfs. N'eſt-il pas évident que cette » ſubſtance, priſe pour la pie-mère, eſt la moelle » altérée dans ſa forme, changement peu impor- » tant dans un organe dont les fonctions ne ſont » point mécaniques, & que la connoiſſance de la » ſtructure de la moelle rend aiſé à concevoir ? Les » faits rapportés par Soemmerring & Reil, qui » diſent avoir trouvé des nerfs dans l'abſence » de la moelle, & j'ai vu auſſi ce cas dans des » anencéphales dont le rachis étoit biſide : ces » faits n'infirment pas la remarque qui précède. »

L'abſence des membres ſupérieurs ou d'une partie du tronc, celle du cœur, du diaphragme, ou de pluſieurs autres viſcères, réſultent néceſſairement, comme nous aurons bientôt l'occaſion de le remarquer, d'une acéphalie plus ou moins étendue. Il exiſte toutefois pluſieurs autres monſtruoſités par défaut, qui ne paroiſſent pas dépendre de la même cauſe. Ainſi on a cité des exemples d'abſence de l'oreille, de la langue, de la veſſie & de différentes parties des organes de la génération, même de l'utérus; le défaut des membres ou d'une partie des membres, eſt d'ailleurs beaucoup plus fréquent. Une des variétés les plus communes de ces combinaiſons, eſt celle où les mains ou les pieds paroiſſent comme attachés à l'épaule & à la hanche, par le défaut des bras, des avant-bras, des cuiſſes, des jambes : tel étoit le monſtre que l'on a long-temps montré à Paris, en 1757 & 1758, ſous le nom du *petit Pépin*.

(1) M. Lallemand, *Obſervations pathologiques* propres à éclairer pluſieurs points de phyſiologie. *Thèſe*. Paris, 1818.
(2) *Philoſ. Tranſact.*, n°. 226.

Des monſtruoſités relatives à la poſition.

Les différentes tranſpoſitions des viſcères du bas-ventre ou de la poitrine, dont il exiſte pluſieurs exemples (1), ſeroient au premier rang dans cette quatrième catégorie, s'il n'étoit pas plus convenable de les regarder, avec Mery, comme un ſimple accident & une variété indifférente de l'organiſation, que comme de véritables monſtruoſités.

Les déplacemens, les hernies, les renverſemens d'organes, les déviations quelconques de parties, qui précèdent la naiſſance, & qu'il faut, par cette raiſon, ranger parmi les monſtruoſités, ſe ſont préſentés avec une grande variété de circonſtances; ils entraînent d'ailleurs des diſpoſitions d'autant plus défectueuſes, plus extraordinaires, plus monſtrueuſes, qu'ils ont eu lieu à une époque moins avancée de l'incubation, & de manière à entraîner à meſure que le développement s'opère, des changemens notables dans la forme & la ſtructure du fœtus.

Les exemples de cette claſſe, qui rentrent pour la plupart dans la noſographie chirurgicale, ſont très-nombreux; on en trouve non-ſeulement pour les viſcères du bas-ventre, mais auſſi pour ceux de la poitrine & même du cerveau.

Tantôt pluſieurs viſcères de l'abdomen ſont placés en dehors & dans une enveloppe particulière, ſoit à l'aine, ſoit à l'ombilic; tantôt quelques-uns de ces mêmes viſcères du thorax ſe trouvent hors de cette cavité : double déplacement, dont M. le profeſſeur Chauſſier a décrit deux exemples (2).

Dans une autre circonſtance, on a vu encore un déplacement plus extraordinaire chez un fœtus

(1) *Voyez* Mery, *Mémoires de l'Académie des ſciences*. Blégny, *Zodiacum gallicum*, 2e. année, obſerv. IX, pag. 129. Riolan, *Opuſcula anatomica*, in-12, 1652. M. Dupuytren, *Bullet. de la Faculté*.

(2) *Bullet. de la Faculté*, tom. II & IV. L'exemple rapporté dans ce dernier, a pour objet la poſition du cœur hors de la poitrine & dans la partie ſupérieure de l'abdomen, chez des ſujets qui, pour la plupart, ne purent vivre, quoique l'un d'eux fût âgé de 27 ans, lorſque l'on obſerva cette particularité ſi remarquable de ſon organiſation.

ayant une exomphale dans laquelle ſe trouvèrent en même temps pluſieurs organes de l'abdomen & du thorax, avec une ouverture au centre du diaphragme, pour la ſortie du cœur (1).

Il a ſuffi d'ailleurs, dans pluſieurs circonſtances, de déplacemens beaucoup moins conſidérables, d'une ſimple déviation dans les parties génitales de l'un ou de l'autre ſexe, pour conſtituer les cas d'impuiſſance ou de ſtérilité, ou pour offrir des apparences d'hermaphrodiſme qui diſparoiſſent à la vue de l'homme ſuffiſamment éclairé, pour reconnoître & pour apprécier des diſpoſitions ſemblables.

Des monſtruoſités par la réunion contre nature de pluſieurs parties.

Toutes les monſtruoſités de cette catégorie, au premier rang de laquelle on doit placer les imperforations, ſont preſque toujours l'effet d'une altération pathologique, & n'offrent que très-rarement cet aſpect extraordinaire & bizarre, qui ſemble inſéparable de l'idée des monſtres, au moins pour le vulgaire. La même remarque s'applique aux monſtruoſités relatives à la couleur, ainſi qu'à la texture & à la conformation des parties.

Conſidérations phyſiologiques ſur les cauſes & le développement des monſtruoſités; ſyſtèmes, hypothèſes ſur les monſtres.

On a voulu rapporter les monſtruoſités de différens ordres à pluſieurs cauſes, & les expliquer par des théories & des hypothèſes plus ou moins fondées.

L'influence de l'imagination des mères eſt une des circonſtances que l'on a le plus ſouvent miſe en jeu; des médecins d'ailleurs eſtimables ont même admis cette influence dans certains cas, pour expliquer différentes monſtruoſités qui ne devoient être conſidérées alors que comme des altérations morbides.

L'imagination, les ſenſations, les paſſions vives de la mère, exercent ſûrement une influence notable ſur le fœtus renfermé dans ſon ſein, & peuvent devenir la cauſe éloignée d'un tempérament particulier ou d'une conſtitution morbide; mais admettre que les penſées, les idées de la mère, puiſſent opérer ſur différens points du corps de l'enfant une altération déterminée & conforme à la nature de ces idées & de ces penſées, & vouloir expliquer ainſi les ſignes, les envies & les difformités de pluſieurs individus, c'eſt une opinion qui n'a jamais été appuyée que par des obſervations controuvées, ou par des faits qui n'avoient été vus que par des témoins entièrement étrangers à la connoiſſance des véritables rapports que la nature a établis entre le fœtus & les organes de la geſtation.

Des maladies, différentes altérations que le fœtus a éprouvées pendant la groſſeſſe, ſont bien ſouvent la cauſe de toutes les variétés de formes, de couleurs, que l'on croit expliquer par l'effet de l'imagination de la mère. Les phyſiologiſtes citent à cette occaſion l'exemple d'une dame qui, pendant ſa groſſeſſe, s'étoit beaucoup occupée de l'ange Gabriel, & qui accoucha d'un fils en tout ſemblable à un petit ange, & muni de deux ailes.

On cria au miracle; mais un obſervateur un peu plus attentif, ayant examiné le fait, trouva que les deux ailes n'étoient rien autre choſe que deux tumeurs écrouelleuſes très-conſidérables, & que l'enfant, loin d'avoir été rapproché par les penſées de ſa mère, d'une nature angélique, étoit une pauvre créature dont la maladie avoit commencé preſqu'avec la vie, & qui étoit condamnée par la nature à une longue infirmité.

Suivant une autre théorie beaucoup plus plauſible, les monſtruoſités ſeroient toujours le produit des maladies & des altérations accidentelles que l'embryon ou le fœtus auroit éprouvées depuis la conception juſqu'à la naiſſance : c'eſt ce que l'on a appelé le *ſyſtème des cauſes occaſionnelles*, auquel on ne pourroit reprocher qu'une généralité trop étendue & contraire, ſous ce rapport, à pluſieurs faits qu'il ne peut comprendre. Une autre théorie plus reſtreinte, & dont les partiſans admettent d'ailleurs les cauſes éventuelles dans un grand nombre de circonſtances, rapporteroit pluſieurs monſtruoſités à une altération primitive dans les germes ou plutôt dans la ſécrétion propre aux ovaires & aux teſticules : opinion à laquelle on peut oppoſer pluſieurs objections, dont les plus foibles ſeroient ſon incompatibilité dans le ſyſtème des cauſes finales.

La connoiſſance des monſtres, conſidérée ſous ſon véritable point de vue, ſe rattache d'une part aux principales données de l'anatomie pathologique, qui peuvent d'ailleurs répandre beaucoup de lumière ſur pluſieurs points très-importans de phyſiologie, & d'une autre part à l'hiſtoire de la reproduction & des accidens des variantes dont cette fonction eſt ſuſceptible.

C'eſt avec cet enſemble de notions, & en agrandiſſant le ſujet de ces recherches pour en mieux apercevoir les détails, ſans l'obſcurcir ou l'embarraſſer par de vaines hypothèſes, qu'il eſt poſſible de reconnoître, au moins pour un grand nombre d'exemples, les cauſes des monſtruoſités qui ſe rangent ſous les différens titres que nous venons d'indiquer; ſans vouloir d'ailleurs les expliquer toutes ni les rapporter à une même origine, en s'attachant excluſivement à un ſeul genre d'idées ou d'explications.

(1) *Voyez* la deſcription détaillée de cette monſtruoſité, par M. Béclard. (*Bulletins de la Faculté*, tome III, pag. 293.)

De grandes difficultés ſe préſentent ſans doute dans cette recherche; en effet, pluſieurs circonſtances de la génération nous ſont tout-à-fait inconnues. L'exiſtence primitive, la végétation de l'ovule, ſes altérations ou ſes dégénéreſcences, ſon animation, les premiers momens de la vie intra-utérine, l'état de l'embryon pendant tout le temps où il n'eſt encore attaché par aucun lien à l'utérus, la conformation de ſes membranes, celle du placenta, les développemens ſucceſſifs des tiſſus & des organes du fœtus, toutes ces choſes nous ſont encore très-peu connues; cependant tout n'eſt pas entièrement obſcur ou ignoré dans un pareil ſujet de recherches & de réflexions. Dans l'état préſent des connoiſſances, une doctrine, une conſidération théorique ou dogmatique des monſtres peut même être envisagée en dernière analyſe, comme l'anatomie pathologique du fœtus & l'hiſtoire médicale de la vie intra-utérine, dégagées de toutes vues ſyſtématiques; & excluſivement appuyées ſur l'obſervation.

Nous ne nous engagerons pas toutefois dans cette étude approfondie & détaillée des différentes monſtruoſités, dont pluſieurs parties doivent être renvoyées à différens articles de ce Dictionnaire & à celui d'*Anatomie & de Phyſiologie* (1).

Il nous ſuffira de paſſer rapidement en revue, & dans un petit nombre d'articles, les circonſtances qui peuvent contribuer, le plus ſouvent, aux différentes eſpèces de monſtruoſités, tels que le fait même de l'embryon, le plus léger changement dans les conditions indiſpenſables de l'incubation, les maladies, les altérations ſpontanées ou occaſionnelles de l'ovule ou du fœtus, l'abſence ou la léſion des organes qui ſe montrent les premiers, & qui paroiſſent exercer une influence remarquable ſur les autres parties du fœtus.

Le fait même de l'incubation & du développement du produit de la conception doit être placé au nombre de ces circonſtances; trois conditions ſont indiſpenſables pour ce premier temps de la vie des animaux, ſavoir, la chaleur, l'eſpace & la nourriture; il ſuffira de déranger, de modifier une ſeule de ces conditions, pour apporter le plus grand trouble dans le développement du fœtus, & changer la diſpoſition naturelle de ces organes.

Dans les mammifères & dans les oiſeaux, les moyens de protection qui environnent l'embryon aſſurent davantage le maintien de ces mêmes conditions, & les monſtruoſités doivent être & ſont en effet moins faciles & moins nombreuſes que dans les poiſſons & les quadrupèdes ovipares, dont les œufs, qui ne ſont point renfermés dans une matrice, ou diſtendus par une enveloppe ſolide, ſe trouvent continuellement expoſés à des cauſes de deſtruction ou de perturbation. Quelques phyſiciens paroiſſent avoir tiré parti de cette circonſtance, pour produire à volonté différentes monſtruoſités dans les animaux de ces claſſes & dans les plantes. Les chances de ce genre d'accidens, quoique beaucoup moins reſſerrées dans les mammifères & dans l'homme, ont encore beaucoup d'étendue.

Un poëte philoſophe, Lucrèce, a ſuppoſé que dans le premier âge du monde, à l'origine des choſes, la nature moins aſſurée dans ſa marche, plus incertaine, plus inhabile dans ſes opérations, avoit créé un grand nombre de formes bizarres & de monſtres qui n'avoient pu ſe reproduire.

Multaque tum Tellus, etiam portenta creare
Conata eſt, mirâ facie membriſque coorta,
(Androgynum neutrum, inter utrumque, ab utroque;)
Orba pedum partim, manuum viduata viciſſim;
Multa ſine ore etiam, ſine voltu cæca reperta,
Vinctaque membrorum per totum corpus adhæſu,
Nec facere ut poſſent quicquam, nec cedere quoquàm,
Nec vitare malum, nec ſumere quod foret uſus:
Cetera de genere hoc monſtra, ac portenta creabat.

LUCRÈCE, *de Rerum naturâ* (lib. V, pag. 476).

Cette fiction du poëte, cette ſuppoſition du philoſophe, s'eſt bien ſouvent réaliſée pour l'homme & pour les animaux dans les premiers temps de leur exiſtence, c'eſt-à-dire, au moment de l'incubation & de la vie intra-utérine; c'eſt l'âge des changemens rapides & des métamorphoſes, le moment le plus propre à l'altération des types primitifs, au développement des conformations défectueuſes, en un mot, aux aberrations, aux écarts, aux monſtruoſités de tous genres: en effet, dans ces temps primitifs, à cette origine des choſes, le fœtus, très-peu conſiſtant & preſque liquide ou fluxile, peut être aiſément modifié dans ſa ſtructure, par les cauſes les plus légères d'altération, ſoit que déjà il ſe trouve fortement attaché à l'utérus, ſoit que les liens qui doivent établir cette union n'aient pas encore été formés. L'aſyle déjà ſi étroit qui le renferme, ne peut être momentanément reſſerré ou agité, ſans menacer ſon exiſtence, ſans troubler ſa nutrition ou lui imprimer des formes, des diſpoſitions plus ou moins bizarres, plus ou moins contraires par la ſuite à un exercice plein & entier de la vie. D'une autre part, l'accroiſſement, la formation des différens organes, s'exécutent alors avec une grande rapidité; c'eſt un changement continuel d'état ou de formes, une exiſtence plus remplie de révolutions & d'événemens purement phyſiques ou organiques: & combien, dans ces différens paſſages, dans ces diverſes révolutions, la marche de la nutrition & de l'accroiſſement ne peut-elle pas être accélérée ou retardée, embarraſſée ou contrainte, de manière à donner lieu à des anomalies, à des accidens de

(1) *Voyez* ORGANES, ORGANES EN GÉNÉRAL, ORGANIQUES (vices, défectuoſités, léſions, dégénéreſcences, maladies), FOETUS, DÉVELOPPEMENT, EMBRYON (phaſes, accroiſſement des fœtus), ACÉPHALES, DYCÉPHALES, GÉANS, NAINS, TRANSPOSITIONS DES VISCÈRES, &c.

ſtructure ou de conformation, dont il faudroit s'étonner peut-être que les exemples, quoique très-fréquens, très-ſinguliers, ne ſoient pas encore plus extraordinaires & plus nombreux !

Ajoutons que, dans l'organiſation de l'embryon & du fœtus, les rapports mutuels d'action & de réaction des parties n'étant pas encore fortement établis, chaque organe peut végéter ou ſe développer iſolément, & avec cette activité de nutrition que l'on a trouvée ſi favorable, dans ces derniers temps, à des léſions de ſtructure, à des tranſformations & à des développemens de tiſſus qui, dans le cas de la vie intra-utérine, compliquent aiſément le réſultat d'une aberration primitive, & ſe ſurchargent de monſtruoſités nouvelles.

Telles ſont les réflexions qui ſe préſentent naturellement à l'eſprit, lorſque l'on conſidère les monſtruoſités *à priori*, comme une ſuite du fait même de l'incubation & des chances de la vie intra-utérine.

Des conditions de l'incubation & des monſtruoſités que le défaut ou l'altération de ces conditions peut occaſionner.

Trois conditions que nous avons déjà indiquées ſont néceſſaires pour que cette vie intra-utérine, cette incubation s'accompliſſe avec régularité, ſavoir, l'eſpace, l'aliment & la température. Tout ce qui pourra gêner l'embryon ou le fœtus dans ſes enveloppes, diminuer, reſſerrer l'eſpace qui lui eſt néceſſaire, amènera différentes eſpèces de monſtruoſités que l'on pourra même prévenir ou déterminer à volonté, ainſi que le prouvent les expériences de Swammerdamm ſur les chryſalides, & celles d'un académicien de Berlin, ſur les ovules des poiſſons.

Cette diminution accidentelle de l'eſpace exigé pour l'évolution des différentes parties de l'ovule, eſt une des cauſes les plus fréquentes de monſtruoſités chez les eſpèces monogames, dans les groſſeſſes de deux ou de trois jumeaux, & M. Béclard n'a pas craint d'avancer, dans ſon excellent Mémoire ſur les acéphales, que les monſtres de ce genre ſont tous formés dans la circonſtance d'une ſemblable groſſeſſe (1).

En effet, chez la femelle des eſpèces, dont l'organe n'a été calculé ou combiné que pour l'incubation d'un fœtus unique, le développement régulier de deux ou trois jumeaux doit être aſſez difficile.

Dans cette condition, les chances pour les embryons, d'un reſſerrement dans l'eſpace qui leur eſt néceſſaire, d'une gêne, d'une compreſſion, d'un rapprochement, ſont du moins très-nombreuſes, & c'eſt ainſi que l'on conçoit la formation des monſtres par excès, dont il exiſte un ſi grand nombre d'exemples.

La gêne, la compreſſion qui doivent réſulter pour un fœtus, de la préſence d'un autre fœtus co-utérin dans la même cavité, ces circonſtances, dit l'auteur que nous venons de citer, doivent être auſſi une des cauſes fréquentes d'atrophie d'une partie auſſi molle, auſſi peu prolongée que l'eſt la moelle alongée, au moment où elle ſe développe.

L'aliment, cette autre condition de l'incubation, qui n'eſt pas moins néceſſaire que l'eſpace, ſera fortement altéré ou dérangé par l'épuiſement ou les maladies très-graves de la mère, & d'une manière plus directe, par la compreſſion du cordon ombilical, ou par une difficulté, une gêne quelconque dans la circulation.

Pluſieurs monſtruoſités ſe ſont formées ſans doute par des cauſes de ce genre, & Littre a décrit un exemple d'anencéphalie avec ſpina bifida, dans toute l'étendue de la moelle épinière, chez un fœtus dont le cordon étoit entortillé d'une manière remarquable. Le plus ſouvent, du reſte, l'embarras dans les mouvemens de la circulation du fœtus à la mère, agit moins dans la production des monſtres, en portant atteinte à la condition de l'aliment, que par l'hydropiſie qui réſulte naturellement d'une ſemblable diſpoſition.

Une autre condition, le degré de température néceſſaire pour l'incubation, paroît aſſurée à la vérité chez les mammifères, & ne peut éprouver du moins que des changemens très-peu conſidérables; mais dans les poulets que l'on fait éclore par une incubation artificielle, il ſuffit de ne pas échauffer également les différentes parties des œufs, pour produire des monſtres.

Du ſyſtème des cauſes accidentelles des différentes eſpèces de monſtruoſités.

L'opinion, d'après laquelle on admet comme cauſe de monſtruoſité, les circonſtances diverſes qui peuvent altérer plus ou moins les conditions de l'incubation, ainſi que les différentes maladies ſpontanées ou provoquées de l'embryon & du fœtus, cette opinion conſtitue ce que l'on a appelé le ſyſtème des cauſes accidentelles des monſtres, par oppoſition avec l'hypothèſe des cauſes néceſſaires adoptées par les phyſiologiſtes, qui vouloient faire dépendre les mêmes phénomènes d'une défectuoſité originaire & primitive des germes.

Cette grande queſtion de la formation des monſtres attira vivement l'attention des ſavans en France, dans le milieu du dix-huitième ſiècle, à l'occaſion d'un monſtre à corps double, dont

(1) Les fœtus acéphales, dit M. Béclard, ſont tous des jumeaux. Parmi les hiſtoires particulières, il y en a preſque la moitié qui font mention expreſſe de cette circonſtance : la plupart de celles qui n'en parlent pas ſont incomplètes : aucune n'indique la circonſtance oppoſée. (Voyez *Bulletins de la Faculté de médecine de Paris*, tom. V, pag. 490 & 497.)

l'examen particulier conduisit bientôt à des considérations générales.

Du Verney & Winslow combattoient pour l'hypothèse de l'altération originaire ou primitive des germes, & Lemery, pour le système des causes accidentelles. Cette importante discussion ayant fait époque dans l'histoire des sciences anatomiques, nous croyons devoir la rappeler avec quelques détails, mais sans rien changer à son exposition ni à la rédaction des pièces officielles les plus importantes qui s'y rapportent.

« Je fus appelé, dit Winslow, il y a quelques » années, à l'hôpital général, pour voir une fille » malade que l'on disoit avoir deux corps, & pour » délibérer si l'on administreroit l'extrême-onction » à une seule ou à deux. Cette fille, âgée de douze » ans, étoit assez grande pour cet âge, & d'ailleurs » bien formée, excepté qu'elle avoit à la région » épigastrique, un peu vers le côté gauche, la » moitié inférieure, c'est-à-dire, le bas-ventre & » les extrémités inférieures d'un autre corps, qu'on » prenoit aussi pour celui d'une fille.

» Ce demi-corps étoit beaucoup plus petit, à » proportion, que le corps entier; n'ayant qu'en- » viron les deux tiers du volume de la pareille » portion du grand. La situation étoit telle, que » le ventre du petit corps regardoit le ventre » du grand. On n'apercevoit dans le petit aucun » vestige de tête, ni de bras ni de poitrine, ex- » cepté une rangée de vertèbres, dont on sen- » toit assez distinctement la portion supérieure, » qui paroissoit être attachée & comme soudée à la » moitié inférieure du sternum du grand corps, » de manière que leurs apophyses épineuses étoient » tournées en devant, & que leurs portions arron- » dies regardoient le sternum de la grande fille. » Le reste de cette rangée de vertèbres ou épine » du dos, s'avançoit peu à peu sur le devant, en » s'éloignant de plus en plus du corps entier.

» La partie inférieure du dos & la partie supé- » rieure de l'épigastre du corps imparfait, ou pe- » tit corps, paroissoient confondues avec la partie » inférieure de l'épigastre du grand corps. Au reste, » les deux bas-ventres étoient tout-à-fait séparés » l'un de l'autre, & tournés l'un vers l'autre avec » les bassins & les extrémités inférieures.

» On ne distinguoit pas les vertèbres lombaires » du demi-corps, au lieu desquelles on sentoit, en » y touchant, une espèce de ligament plat très- » fort, qui paroissoit attaché par une extrémité » au bas des vertèbres du dos, & par l'autre à l'os » sacrum & aux parties voisines des os des han- » ches, appelés communément *os innominés*, de » sorte que par le moyen de ce ligament, le demi- » corps étoit comme suspendu sur le devant du » corps entier. La pauvre fille étoit même obligée » de le soutenir continuellement dans une espèce » d'écharpe pour se soulager du fardeau, & pour » empêcher le ballotement qui lui étoit fort in- » commode, surtout quand elle étoit debout & » faisoit quelques mouvemens ou marchoit. Elle » étoit encore obligée de tenir les fesses du petit » corps toujours enveloppées de linges, à cause » de l'écoulement des matières fécales.

» Les extrémités inférieures, c'est-à-dire, les » cuisses, les jambes & les pieds du petit corps, » étoient toujours en attitude de flexion & ne » donnoient aucune marque de mouvement. D'ail- » leurs, la conformation externe ou superficielle du » bas-ventre, des fesses & de toutes les autres » portions des extrémités inférieures, étoit très- » naturelle. Toutes ces parties paroissoient même » bien nourries, grasses & dans un état ordinaire » d'embonpoint. La peau dont elles étoient cou- » vertes, étoit comme une vraie continuation de » la peau du grand corps.

» La connexion de ces deux sujets paroissoit » d'abord, à la première inspection, comme s'il y » avoit eu dans le grand corps une grande ou- » verture au-dessus du creux de l'estomac, par » lequel le petit corps auroit fourré sa tête, ses » bras, ses épaules & la poitrine, dans la cavité » de la poitrine du grand corps; de sorte que le » bas-ventre avec les extrémités inférieures, au- » roient resté dehors, & la peau de l'un auroit été » entièrement unie & comme incorporée avec celle » de l'autre par leur rencontre mutuelle.

» C'est ce qui avoit donné lieu de soupçonner à » quelques-uns que la moitié ou portion supé- » rieure du petit corps pourroit être réellement » cachée au dedans du grand, & que, par consé- » quent, il pourroit y avoir deux sujets entiers, » dont chacun en particulier seroit capable de » recevoir le même sacrement. Mais ne voyant » qu'une étendue ou capacité très-médiocre de la » poitrine & du bas-ventre de la grande fille, & » ayant considéré très-attentivement la connexion » particulière de l'épine du dos du petit sujet » avec le sternum du grand, j'opinai que le petit » n'avoit ni tête, ni bras, ni même quelqu'appa- » rence de cœur, & qu'on ne pouvoit pas le re- » garder comme un sujet animé en particulier.

» Le soupçon qu'on en auroit formé auparavant, » auroit encore pu être poussé plus loin par l'obser- » vation suivante. Je remarquai pendant cet exa- » men, que la fille portoit de temps en temps ses » mains sur les fesses & sur les cuisses du petit » corps, & qu'elle les grattoit. Je demandai pour- » quoi elle le faisoit, & si elle sentoit les impres- » sions qui en arrivoient à ce petit corps : elle me » répondit qu'elle les sentoit très-bien & que cela » lui faisoit plaisir.

» Cette observation me fit souvenir d'une pa- » reille que j'avois faite sur un Italien âgé d'environ » dix-huit ans, à la foire de Saint-Laurent, l'an » 1698. Il avoit immédiatement au-dessous du » cartilage de la troisième côte du côté gauche, » une autre tête beaucoup plus petite que la sienne. » L'inscription vénitienne de son portrait, que » j'ai toujours gardé depuis, marquoit que les

» deux

» deux têtes avoient été baptisées sous des noms » différens, savoir : la sienne, sous celui de *Jacques*, & l'autre sous celui de *Mathieu*. La petite » tête étoit située comme si un enfant, caché dans » le bas-ventre, l'en avoit poussée au dehors, » pour regarder quelque chose. Elle étoit fort » adhérente au grand corps par la moitié inférieure » de la partie latérale du côté droit de la face ; de » sorte que l'oreille droite & les parties circonvoisines de cette oreille étoient cachées. Tout le » reste de la tête & de la face, avec les cheveux » & la plus grande partie du cou, étoit entièrement dehors, & on y voyoit le front, les yeux, » le nez, la bouche, les dents & le menton, très-» distinctement. Je lui demandai s'il sentoit quand » on touchoit à la petite tête, & m'ayant répondu » qu'oui, je cherchai une occasion favorable pour » en être bien assuré. Je ne fus pas long-temps » sans y réussir, car pendant que j'examinois toutes » les parties de cette tête, je me saisis du moment » qu'un certain objet fit détourner le visage du » grand garçon, & je pinçai avec mes ongles, la » peau derrière l'oreille de la petite tête. Le grand » cria dans l'instant que je lui faisois mal, & je » lui marquai que je l'avois fait exprès. Ainsi voilà » deux expériences que j'ai faites moi-même, de » la communication du sentiment du toucher » entre deux corps joints ensemble contre nature.

» Pour revenir à l'histoire de la fille, comme elle » étoit très-malade, je priai qu'en cas de mort, on » me fît avertir, & qu'on me permît d'en faire la » dissection. Elle mourut quelques jours après, » & en ayant été averti, je me transportai à l'hôpital. Feu M. du Verney le professeur s'y trouva » aussi, de même que M. Dupont, chirurgien-major des maisons de cet hôpital. Le sujet étoit » déjà très-altéré, & presque corrompu par la » grande chaleur de la saison, ce qui nous empêcha de faire ce que nous aurions souhaité, & » nous obligea à nous contenter des observations » suivantes, d'autant plus qu'on étoit fort pressé » pour l'enterrement, à cause de la puanteur.

» L'estomac étoit unique & situé à l'ordinaire, » mais d'un grand volume ; il étoit flasque & très-» médiocrement rempli : l'intestin duodénum en » partoit comme de coutume, suivi naturellement de l'intestin jéjunum, & à peu près d'un » tiers de l'intestin iléum, qui ensuite faisoit une » bifurcation, & produisoit le reste de deux » intestins iléums, l'un pour le grand sujet, l'autre » pour le petit. Chacun de ces deux iléums aboutissoit à de gros intestins ordinaires.

» Le foie paroissoit d'abord simple, excepté que » le lobe gauche, qui ordinairement est petit, » étoit fort épais. La convexité ou face supérieure » de toute la masse du foie, étoit uniforme & sans » apparence d'un foie double. La face inférieure » portoit deux vésicules du fiel bien formées, l'une » ordinaire & dans sa situation naturelle, sous le » lobe droit, l'autre extraordinaire & placée sous » le lobe gauche. Ces deux vésicules alloient séparément au duodénum, à peu de distance l'une de » l'autre.

» Dans le petit sujet, l'intestin colon, au lieu » d'aboutir à celui qu'on appelle *rectum*, paroissoit se confondre avec la vessie & en former » une espèce de cloaque avec les uretères, qui s'y » terminoient aussi à l'ordinaire. Ce réceptacle » commun de la matière fécale & de l'urine » n'avoit qu'une issue, dont l'extérieur étoit en » manière d'anus confondu avec une petite portion de la partie naturelle externe du sexe féminin. Au reste il n'y avoit dans ce petit sujet, » ni au dedans, ni au dehors, aucun vestige d'organe de la génération ou marque de sexe.

» Dans ce même petit sujet, toutes les parties » inférieures étoient à l'extérieur très-bien conformées ; les lombes, le siége, les hanches, les » cuisses, les jambes, les pieds, avec toutes les » articulations, paroissoient être dans leur état » naturel, & même les fesses, comme aussi ce qu'on » appelle communément le *mollet* ou *gras de* » *jambe*, marquoient très-bien la forme & la » consistance ordinaire de ces parties. Je voulus, » nonobstant la grande puanteur subitement arrivée par la chaleur de la saison, examiner particulièrement le dedans de ces mêmes parties, » dont j'avois vu & expérimenté si évidemment la » communication de sensibilité qu'elles avoient » avec le corps du grand sujet pendant leur vie. » M. du Verney me dit que je pourrois y rencontrer ce qu'il avoit vu autrefois dans un sujet à » peu près semblable, savoir, qu'il n'y avoit pas » de muscles. Cela augmenta ma curiosité, & » ayant moi-même disséqué ces parties d'un bout » jusqu'à l'autre, je n'y trouvai aucun muscle, ni » même la moindre fibre charnue ; ce n'étoit » que la seule graisse avec une distribution de » vaisseaux sanguins & de nerfs, qui rempliſſoit » l'intervalle de la peau & des os.

» Ayant depuis, en différens temps & à tête » reposée, fait plusieurs réflexions sur ces phénomènes, j'ai trouvé de très-grandes difficultés » dans le système de ceux qui nient les germes » originairement monstrueux, & n'attribuent la » formation des monstres qu'au dérangement acci-» dentel de la structure naturelle des germes originaires, soit par confusion de deux ou de plu-» sieurs germes entiers, soit par destruction, chan-» gemens, adhérences, &c., de quelque portion » des germes naturels, selon les différens degrés » & les différentes manières de compression par les » parties voisines. Ces difficultés, que j'avois en-» suite abandonnées pendant quelque temps, se » sont encore renouvelées à l'occasion d'un faon » de biche à deux têtes, dont je fis la dissection » & la description par ordre du Roi, comme je le » dirai ci-après.

» Ayant à cette occasion parcouru, dans les *Mé-*» *moires de l'Académie*, toutes les observations

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 234 sur 787

» qui s'y trouvent ſur les monſtres, les mêmes » difficultés ſe ſont beaucoup augmentées. Elles » m'ont paru enfin inſurmontables, après avoir » comparé ces obſervations les unes avec les » autres; n'en ayant d'abord examiné que les deux » les plus détaillées, dont l'une eſt employée pour » le ſyſtème des monſtres originaux, dans les Mé- » moires de l'année 1706, par M. du Verney, & » l'autre pour le ſyſtème des monſtres accidentels, » dans les Mémoires de l'année 1724, par M. Le- » mery.

» Voici l'hiſtoire du faon à deux têtes, dont il » eſt fait mention ci-deſſus, & que je reçus le » 22 mai 1729, de M. d'Onz-en-Bray, à qui M. le » cardinal de Fleury l'avoit envoyé de la part du » Roi, pour en faire faire la diſſection & la deſ- » cription. Ce faon, conſidéré comme étant de- » bout ſur les quatre pattes, avoit quatorze pouces » de hauteur & autant de longueur. Le cou & les » deux têtes étoient d'une dimenſion proportionnée » à cette meſure. L'une des deux têtes étoit poſée » ſur le cou, preſque dans l'attitude ordinaire, » mais tant ſoit peu inclinée ſur le côté droit. » L'autre tête étoit unie par la partie latérale in- » férieure du côté gauche de l'occiput, avec la » partie latérale inférieure, du côté droit de l'occi- » put de la tête ſupérieure. La même tête latérale ou » inférieure étoit poſée de manière que la tête ſupé- » rieure étant vue de profil, on voyoit la tête laté- » rale directement de front : elle paroiſſoit un peu » plus groſſe que l'autre.

» Il y avoit trois oreilles, une au côté droit de » la tête ſupérieure, une au côté gauche de la tête » latérale, & une commune aux deux têtes. Cette » oreille commune & mitoyenne, étoit un peu plus » large que les autres; par ſa convexité elle étoit » fort égale & ſimple, mais au fond de ſa concavité, » s'élevoit une ligne ſaillante qui partageoit ce » fond comme en deux conques, & enſuite conti- » nuoit le long de la concavité de l'oreille, où elle » ſe perdoit entièrement. Le bord de la concavité » de chacune des deux autres oreilles, ou oreilles » propres, étoit garni d'un poil blanc vers l'extré- » mité de l'oreille, lequel poil blanc environnoit » le poil noir, dont le milieu de la concavité étoit » médiocrement couvert. Le bord blanc de l'o- » reille mitoyenne ou commune, jetoit de ſa » pointe une raie blanche qui alloit gagner la » ligne ſaillante mentionnée ci-deſſus, & diviſoit » la portion voiſine du milieu noir en deux.

» Les deux têtes étoient jointes par dehors, » juſque vers le milieu des joues voiſines, de ma- » nière qu'elles avoient chacune ſéparément leurs » deux yeux à l'ordinaire, excepté que l'un des » deux yeux de la tête latérale étoit un peu plus gros » & un peu plus ſaillant que les autres yeux. Chaque » tête avoit ſon nez, ſes narines, ſon muſeau, ſa » bouche, ſes mâchoires, ſon palais, ſa langue & ſa » gorge : la mâchoire inférieure de l'une ou de l'au- » tre tête étoit également mobile, pour pouvoir » ſervir à brouter, & les deux mâchoires étoient » également garnies de dents à l'ordinaire.

» Le cou qui portoit ces deux têtes, de la ma- » nière qu'il eſt dit ci-devant, étoit plus courbé » qu'à l'ordinaire, & tant ſoit peu incliné à droite; » tout le reſte du corps n'avoit rien de ſingulier à » l'extérieur; les deux côtés du cou & du tronc ou » corps, étoient légèrement jaſpés de taches blan- » ches, comme le ſont pour l'ordinaire ces animaux » dans le premier âge.

» Je me ſuis contenté d'examiner par la diſſec- » tion les deux têtes, & de m'attacher principa- » lement dans cet examen, à ce que je trouvai de » ſingulier dans les parties communes à ces deux » têtes, en les comparant avec celles qui y avoient » rapport dans chaque tête en particulier. » (Winſ- low, *Mémoires de l'Académie des ſciences*, année 1733, pag. 366 & ſuiv.)

Le ſujet de la queſtion, & les faits qui portoient à s'en occuper, ſe trouvent très-bien expoſés dans le Mémoire de Winſlow, dont nous venons de rapporter quelques paſſages. Un phénomène analogue fut décrit plus tard par du Verney (1706); c'étoit un nouvel exemple d'un monſtre à corps double, & compoſé de deux enfans mâles qui ſe trouvoient réunis juſqu'à la partie inférieure du bas-ventre : rien n'étoit extraordinaire dans cet exemple, juſ- qu'à l'endroit de la jonction; là ſeulement com- mençoit la monſtruoſité. Du Verney vouloit expli- quer, comme Winſlow, ce rapprochement bizarre de deux ſtructures différentes dans une grande partie de leur étendue, par des germes eſſentiel- lement & primitivement monſtrueux, avec la per- ſuaſion que les parties monſtrueuſes exiſtent déjà dans leur germe, comme les parties régulières ou naturelles d'un autre corps vivant dans le ſien; les unes & les autres n'ayant beſoin que de déve- loppement, & d'un développement produit par les mêmes cauſes, pour paroître telles qu'on les voit enſuite.

Préoccupés par cette théorie, les deux ſavans académiciens prétendoient que ces monſtruoſités, par augmentation de parties, ne ſont point l'ou- vrage du haſard ni l'effet d'un dérangement for- tuit dans les mouvemens naturels; que depuis les enveloppes juſqu'au plus profond des entrailles, tout annonce un deſſein conduit par une intelli- gence libre dans ſes vues, puiſſante dans ſon exé- cution, & toujours ſage dans les moyens qu'elle met en uſage; ils ajoutoient, au ſujet des monſtres dont nous parlons, « que cette intelligence a réelle- ment voulu produire ces monſtruoſités; que la preuve de cette intention eſt l'accompliſſement même du fait, & qu'enfin l'inſpection de ces monſ- tres, ſuivant Lemery, qui réſume cette opinion pour la combattre enſuite, fait voir la richeſſe de *la mé- canique du créateur*, au moins autant que les pro- ductions les plus réglées, puiſqu'à toutes les preuves que nous en avons, elle ajoute encore celle-ci, d'autant plus forte & d'autant plus con-

vaincante, qu'étant hors des règles communes, elle montre mieux la liberté de la nature, si féconde & si variée dans ces sortes d'ouvrages.

Un autre fait, l'exemple d'un monstre avec diminution de parties, se trouva compris plus tard dans la même discussion; il fut communiqué à l'Académie par Winslow. L'enfant qui en présentoit toutes les circonstances que l'on reconnut par des recherches anatomiques, étoit né sans tête, sans cou, sans cœur, sans poumons, sans estomac, sans rate, sans foie, sans pancréas & sans une partie des premiers intestins (1). Il étoit le frère jumeau d'un autre enfant bien conformé, dont la naissance avoit précédé celle de ce monstre; celui-ci n'avoit guère plus que sept à huit pouces de longueur; il étoit très-gros, surtout à la région des hanches; il n'y avoit à chaque pied que le pouce & deux orteils, avec un appendice qui répondoit au cinquième doigt. Le cordon ombilical étoit placé un peu plus bas que de coutume. Ce petit corps étoit très-gras, & son tissu cellulaire rempli de beaucoup de sérosité; on ne découvrit de traces d'un tissu musculaire qu'entre la peau & le tissu graisseux. Tous les viscères dont nous avons parlé manquoient, ainsi que la vésicule du fiel, l'épiploon & l'intestin duodénum; le reste des intestins présentoit des circonvolutions & un mésentère comme dans l'état naturel. Tous les vaisseaux que l'on put découvrir, ne contenoient qu'une sérosité lymphatique, & on n'apercevoit aucune apparence de sang dans toute l'étendue de ce monstre. On voyoit sortir du reste, par les échancrures des vertèbres lombaires, & par les trous de l'os sacrum, plusieurs filets de nerfs qui ne tardoient pas à se perdre ou à s'effacer dans la sérosité dont tout l'organisme étoit pénétré. Les vertèbres des lombes, l'os sacrum, le bassin, les fémurs, les tibias, les péronés, les tarses, se trouvoient à peu près dans l'état naturel. Les rotules manquoient; toutes les parties osseuses étoient dépourvues de muscles, excepté les extrémités supérieures des os fémur, autour desquels se trouvoient quelques faisceaux charnus très-pâles.

Winslow, après avoir fait connoître avec beaucoup de détail, d'après sa propre observation, cet exemple de monstruosités dont nous avons seulement indiqué les principales dispositions, rapporte plusieurs faits analogues tirés pour la plupart des *Mémoires de l'Académie des sciences* (2), & tous relatifs aux monstruosités par *diminution de parties*.

A la suite de cette exposition, l'auteur s'attache à reproduire les idées qu'il avoit déjà émises dans ses Mémoires précédens, pour expliquer par des œufs ou germes primitivement dégénérés, ces différentes monstruosités avec diminution ou défaut de parties; opinion que du Verney avoit également adoptée, ainsi que nous venons de le remarquer.

Lemery, moins connu dans l'histoire des sciences que du Verney & Winslow, attaqua leur explication, d'après des idées plus exactes, plus conformes à l'expérience.

« J'ai beau chercher, dit encore le même auteur, » j'ai beau chercher dans les monstres dont il » s'agit, j'avoue que je ne saurois y découvrir ce » qui a pu donner lieu à M. du Verney de se ré» crier si fort sur le bel arrangement de cet ou» vrage, dans lequel, ainsi que dans ce qui carac» térise tous ceux de cette nature, je ne vois que » bouleversement, désordre, dérangement, con» fusion, exécutions manquées. Pour s'en con» vaincre, il n'y auroit d'abord qu'à jeter les yeux » sur les suites ordinaires de l'union de deux » fœtus, moyennant laquelle des parties destinées » à obéir, par leurs mouvemens, aux volontés de » l'ame, & qui ont souvent pour cela la confor» mation requise, & telle que l'auroient deux en» » fans qui ne tiendroient pas l'un à l'autre, ne » peuvent cependant le faire, ou le font très-mal » en vertu de cette union. Les jambes, par exem» » ple, du monstre de M. du Verney avoient tout » ce qu'il falloit pour marcher, & cela aussi bien » que d'autres enfans non unis; cependant ils » n'eussent pu le faire en avant, par rapport à » leur union; ils ne l'eussent guère pu que de » côté, & encore eût-il fallu que celui qui auroit » eu envie de marcher, eût attendu que l'autre » l'eût voulu aussi : mais tout ceci n'est rien en » comparaison de ce qui suit.

» Il est bien vrai que deux enfans qui font par» tie d'un même monstre, viennent originaire» ment du créateur; mais en sortant de ses mains, » ils étoient séparés; leur construction étoit alors » suivant l'ordre naturel : c'est l'action fortuite » & immédiate de quelques-unes des causes acci» dentelles auxquelles les deux fœtus ont été mal» heureusement exposés, qui a corrompu & défi» guré deux ouvrages de la nature & en a fait un » monstre; car, comme ces sortes de causes sont » par elles-mêmes aveugles & dispensées d'avoir » un dessein, des vues saines & de les suivre, elles » ne jouissent que trop souvent de leurs droits, en » agissant inconsidérément sur tout ce qu'elles trou» vent, en faisant des alliages bizarres & dérai» sonnables, & donnant lieu à des constructions » folles & extravagantes, qui s'accordent parfai» tement avec des agens qui ne voient ni ne savent » ce qu'ils font, mais qui jurent & ne sauroient » jamais être d'accord avec la cause respectable

(1) *Voyez* les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1740, pag. 586.

(2) 1701, Observation de Littre, concernant deux acéphales.

Autre observation par M. Antoine, dans les mêmes Mémoires, pour l'année 1703, concernant un agneau acéphale dépourvu en outre de cœur, de foie, de rate, de vessie.

1720, Observation de Méry, sur un autre acéphale, dépourvu de cou, d'omoplate, de clavicule, de tarses, &c.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 236 sur 787

» à laquelle le ſyſtème des œufs originairement » monſtrueux, les attribue immédiatement. »

S'attachant moins à ce qui eſt poſſible, qu'aux choſes effectives ou réelles, l'auteur dont nous venons de citer le paſſage qui précède, fit voir qu'il importoit plutôt de connoître la manière dont les monſtruoſités qui étoient le ſujet de la queſtion s'étoient formées, que de la manière dont elles pouvoient arriver; ce qui lui fit adopter ſans reſtriction le ſyſtème des cauſes accidentelles.

Ne ſe plaçant pas d'abord dans un point de vue général, il ſe borna à l'analyſe du monſtre décrit par du Verney, & ne craignit pas d'avancer qu'il lui paroiſſoit évidemment produit par la preſſion réciproque de deux germes ſimultanément fécondés, en rappelant, pour appuyer cette opinion, les phénomènes de la greffe, & quelques monſtruoſités végétales. Ces deux germes ſéparés ſe ſont rencontrés dans les trompes ou dans l'utérus, dans le ſens qui a pu produire le monſtre à corps double qui fait le ſujet de la diſcuſſion: rapprochement qui auroit pu également ſe faire, & qui s'eſt fait ſouvent par d'autres points: ce qui produit les différentes variétés dont les monſtres par augmentation de parties ſont ſuſceptibles.

Lemery remarque avec beaucoup de raiſon, que le lieu de la jonction de deux fœtus eſt le ſeul qui contienne des parties monſtrueuſes; que partout ailleurs les organes conſervent leur état naturel, ayant été à l'abri de toute eſpèce de compreſſion: c'eſt pour cela, ajoute-t-il, que dans le monſtre de M. du Verney, où toute la preſſion mutuelle des deux fœtus n'avoit vraiſemblablement porté que ſur le bas de leurs troncs, & ne les avoit auſſi unis qu'en cet endroit, on n'a trouvé de parties monſtrueuſes que dans l'hypogaſtre, & c'eſt par la même raiſon que dans les fœtus joints par les côtés, depuis le cou juſqu'au bas du tronc, il n'y a de parties monſtrueuſes que dans la poitrine & dans le bas-ventre, & ces parties ſont différemment monſtrueuſes, & le ſont en plus grand nombre ſuivant que les deux fœtus ſe ſont pénétrés & approchés de plus près & en différens ſens; par exemple, dans les uns, telles parties ſont reſtées doubles & diſtinctes, qui, dans les autres, ſe ſont réunies, & de deux n'en ont fait qu'une.

Dans un troiſième Mémoire, le même auteur, pour expliquer les monſtres avec augmentation de parties, développe avec une ſurabondance de raiſonnement & de preuves qui convenoient alors, le ſyſtème des cauſes accidentelles, de perturbation de la vie intra-utérine, en l'oppoſant à celui des cauſes néceſſaires, établi ſur l'hypothèſe des œufs primitivement ou eſſentiellement monſtrueux, & donnant lieu, par leur ſimple évolution, aux différentes eſpèces de monſtruoſités poſſibles ou réaliſées (1).

(1) Voyez *Mém. de l'Acad. des ſciences.* M., pag. 260, année 1738, & l'année 1740. M., pag. 210 & 324.

Dans un autre Mémoire, abandonnant enfin la queſtion ſi longuement débattue des monſtres à corps double, ce ſavant académicien, dont nous nous plaiſons à rappeler les vues avec quelques détails, préſente des réflexions très-philoſophiques ſur les monſtres, conſidérés ſous un point de vue plus général, en les prenant pour ce qu'ils ſont en effet, c'eſt-à-dire, pour des individus malades, très-malades, & ne pouvant vivre très-ſouvent après la naiſſance; ce qui le conduit à rejeter de la catégorie des monſtruoſités, les ſimples tranſpoſitions de viſcères, qui ne s'oppoſent ni à la reproduction, ni à la longévité.

Une nouvelle & dernière ſérie de réflexions par le même auteur, a pour objet d'appliquer aux monſtruoſités avec abſence ou défaut de parties, le même ſyſtème, les cauſes accidentelles de perturbation. Un exemple des monſtruoſités de cette claſſe, dont nous avons déjà parlé, & dans lequel l'individu qui le préſentoit ſe trouvoit réduit à une eſpèce de torſe incomplet, ſans cœur ni poumons, ni eſtomac, &c., fut le ſujet de cette nouvelle diſcuſſion. Lemery ne crut pas devoir lui donner beaucoup d'étendue, & il remarque avec raiſon que ſes obſervations précédentes renverſent d'avance l'application que l'on voudroit faire des cauſes néceſſaires à ce cas particulier de monſtruoſité.

L'eſpèce de conceſſion de Winſlow, qui lui faiſoit reconnoître quelques cauſes violentes de monſtruoſité, telles que les chutes, les coups ſur l'abdomen pendant la groſſeſſe, les attitudes gênantes, les mouvemens extraordinaires, paroît inſuffiſante à ſon antagoniſte, qui ſe montre juſtement perſuadé, *que les cauſes accidentelles dont l'action eſt ſourde, imperceptible, mais continue, contribuent bien plus efficacement à la formation des monſtres que celles qui agiſſent plus fortement & avec plus grand fracas.*

Tout ce que nous venons de dire relativement à la formation des monſtres, & en rappelant avec quelques détails, vu ſon importance, la diſcuſſion qui occupa ſi vivement l'Académie des ſciences, il y a près d'un ſiècle, ſe rapporte plus particulièrement aux cauſes extérieures de monſtruoſités, qui agiſſent en reſſerrant ou diminuant l'eſpace néceſſaire au développement du fœtus. Elles ſont les ſeules dans l'incubation indépendante & iſolée des ovipares, ſoit que les ovules aient un teſte qui les protège, ſoit qu'ils ſe trouvent abandonnés ſans enveloppe, ſans protection, à des cauſes nombreuſes de dérangemens, & aux chances de la deſtruction prématurée ſans laquelle une ſeule de ces eſpèces, livrée à toute ſa fécondité, ſe trouveroit bientôt gênée dans l'immenſité des mers ou ſur la ſurface de la terre.

Chez les mammifères dont l'incubation des ovules s'opère dans le ſein même de l'individu qui les a formés, ces mêmes cauſes extérieures de dérangement ſont beaucoup plus reſtreintes & beau-

coup plus limitées ; mais d'une autre part le réservoir qui les contient, étant lui-même une partie vivante & susceptible d'un grand nombre d'altérations directes ou indirectes, qui peuvent agir sympathiquement ou consécutivement sur le fœtus, celui-ci est nécessairement plus exposé, surtout dans l'espèce humaine, que chez les animaux d'un ordre moins élevé, à des dégénérescences morbides, à des déformations & à des monstruosités.

De l'état de la mère pendant la gestation, & des altérations primitives de l'ovule, relativement aux monstruosités.

Les lésions durables ou passagères de l'utérus, les autres maladies dont les suites peuvent s'étendre jusqu'à cet organe, en déranger la nutrition & les mouvemens, & faire aborder une quantité trop grande ou trop petite de sang, sont autant de causes qui peuvent rendre les développemens de l'ovule imparfaits. Différentes causes morales peuvent même contribuer au même effet, ou du moins occasionner un très-grand trouble dans la vie intra-utérine : telles sont l'imagination de la mère, le trouble de son ame, les aberrations de son esprit, la force de ses passions, la violence de ses sentimens, dont il est impossible de ne pas admettre l'influence sur l'embryon ou sur le fœtus, sans la concevoir ni l'expliquer dans le sens & avec les idées du vulgaire.

Une autre classe de causes ou d'accidens qui se rapportent d'une manière moins directe à l'utérus, peut également contribuer au développement de plusieurs lésions organiques qui constituent différentes espèces de monstruosités. Il est même probable que l'état primitif de l'ovule, & les changemens qu'il éprouve au moment de la fécondation, ne sont pas entièrement sans influence sur la santé du fœtus, la perfection ou l'imperfection de sa structure, la régularité ou l'irrégularité de ses transformations. Le fait des maladies héréditaires donne un haut degré de probabilité à cette conjecture, soit que ces maladies viennent de la mère, ce qui suppose une dégénérescence primitive de l'ovule, soit qu'elles viennent du père, & par une transmission trop évidente pour en rejeter les exemples, dont plusieurs conduisent à faire soupçonner, de la part des mâles, quelque chose de plus qu'un simple excitement, dans la reproduction.

La situation des époux dans les momens rapides de leur union, l'énergie ou la foiblesse de leurs organes ; l'intensité ou la langueur de leurs penchans, ne paroissent pas même sans résultats sur le produit de la conception. C'est peut-être par cette raison que, comme le remarque Buffon, il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération, est aussi grand que celui des femelles. « Lorsqu'il n'y a qu'un mâle, pour un grand nombre » de femelles, dit ce philosophe, elles n'ont pas la » liberté de consulter leur goût. La gaîté, les » plaisirs libres, les douces émotions leur sont » enlevés ; il ne reste rien de piquant dans leurs » amours ; elles souffrent de leurs feux ; elles languissent en attendant les froides approches d'un » mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne » leur convient pas, & qui toujours les flatte moins » qu'un autre qui se seroit fait préférer. De ces » tristes amours, de ces accouplemens sans goût, » doivent naître des produits aussi tristes, des êtres » aussi insipides, qui n'auront jamais le courage, » ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu » propager dans chaque espèce qu'en laissant à » tous les individus leurs facultés tout entières, » & surtout la liberté du choix & même le hasard » des rencontres (1). »

Ces diversités, ajouterons-nous en développant l'idée de Buffon, ces diversités qui résultent d'un plaisir plus ou moins vif, & de la distraction d'un amour sans énergie, doivent avoir une influence encore plus sensible & plus marquée chez les mâles. En effet, l'emploi des organes masculins étant une sécrétion, ses résultats, comme tous ceux des opérations du même genre, dépendent nécessairement de la sensibilité des filtres actifs & animés qui les effectuent ; & si la salive est plus pénétrante, lorsque la faim ou un aliment desiré en détermine une plus abondante sécrétion, si les larmes sont brûlantes, lorsqu'une douleur très-vive ou une irritation mécanique les fait couler ; si plusieurs autres sécrétions s'exaltent ou changent de nature lorsque les organes sont plus vivement excités, pourroit-on se refuser à penser que l'élaboration de la semence n'est pas soumise aux mêmes lois ? que la liqueur prolifique qui est formée & versée pendant l'instant rapide d'une volupté sans énergie, jouit des mêmes propriétés & éprouvera la même influence sur le germe, que celle qui s'élabore & qui est lancée dans les circonstances d'une irritation vive, d'une ardeur sans bornes & d'un ineffable plaisir ? La quantité de matière que fournit le mâle, paroît aussi devoir apporter quelque différence dans l'influence paternelle, surtout en supposant que la liqueur séminale agisse à la fois comme aliment & comme stimulant (2) : ce qui confirmeroit les expériences de Koelreuter, dont les physiologistes pensent étendre les résultats à la génération de l'homme & des animaux (3).

---

(1) Buffon, *Discours sur la dégénération des animaux.*

(2) Bonnet & M. le professeur Chaussier ont admis cette opinion.

(3) Koelreuter a forcé ou diminué les ressemblances paternelles dans les plantes hybrides, en augmentant la quantité de la poussière fécondante.

Des maladies du fœtus conſidérées comme cauſe de monſtruoſités.

Quel que ſoit l'effet des cauſes éloignées que nous venons d'indiquer, & ſur leſquelles il reſtera toujours beaucoup d'obſcurité, certaines diſpoſitions plus directes, des altérations plus évidentes, des maladies mieux caractériſées ſe développent le plus ſouvent avant la naiſſance, & peuvent laiſſer après elles des traces, des ſtigmates, des léſions organiques aſſez étendues pour produire de véritables monſtruoſités. C'eſt ainſi que l'on conçoit du moins l'origine des taches, des tumeurs, des déformations, en un mot, des configurations bizarres, que l'on appelle *envies*, en les attribuant avec le vulgaire à une cauſe entièrement étrangère à leur formation. Ces accidens de ſtructure & de forme ſont évidemment l'effet & comme l'empreinte de pluſieurs altérations morbides qui ſe ſont développées pendant la geſtation.

Les monſtruoſités relatives à la grandeur, les nains, les géans, ne ſont preſque jamais que des rachitiques, de petits ou de grands malades, qui l'étoient déjà au moment de leur naiſſance. Les ſcrophules ſeules ou combinées avec le rachitiſme, ne ſont pas moins propres à faire naître dans le fœtus des altérations aſſez graves, aſſez prononcées, pour être rangées parmi les monſtres. D'une autre part, les anencéphales (fœtus ſans cerveau) deviennent rarement tels ſans une hydropiſie de la tête, qui s'eſt formée graduellement & qui a fini par entraîner la deſtruction du cerveau.

L'hydropiſie, que l'on doit placer au premier rang parmi les maladies qui peuvent occaſionner des monſtruoſités, eſt très-fréquente pendant le cours de la vie intra-utérine; il ſuffit, pour qu'elle ſurvienne, que la progreſſion du ſang du fœtus à la mère ſoit gênée ou embarraſſée à une époque quelconque de la geſtation, mais ſurtout dans ſon premier période (1). En outre, la carie, les diverſes inflammations ſuivies de gangrène, ont occaſionné également des mutilations, des léſions organiques, qui ſe montrent avec toutes les apparences d'une véritable monſtruoſité. M. le profeſſeur Chauſſier décrit avec beaucoup de ſoin l'exemple d'une ſéparation entière & ſpontanée du bras, pendant la geſtation. L'enfant qui fait le ſujet de cette obſervation étoit né avec un moignon, & l'on trouva les os de l'avant-bras implantés dans le placenta.

Un fait analogue, l'exemple d'une ſéparation commencée & non achevée d'un membre, a été décrit avec beaucoup de ſoin par M. Béclard.

Un fœtus hydrocéphale très-difforme, dit ce ſavant anatomiſte, fut envoyé, il y a quelques années, à la Faculté de médecine, par madame *Ador*, ſage-femme de Paris; ce fœtus avoit les doigts médius & annulaire de la main droite mutilés, mais l'extrémité du médius tenoit encore au moignon par un filament; les jambes étoient couvertes de phlyſtènes rouſſâtres; la gauche avoit dans ſa partie ſupérieure une ſciſſure tranſverſale pénétrant juſqu'aux os, ſemblable à celle qu'auroit produite une ligature ſerrée, & dont les deux ſurfaces preſque contiguës étoient cicatriſées. Il eſt évident que ſi ce fœtus étoit encore reſté quelque temps dans le ſein de ſa mère, il en ſeroit ſorti avec une jambe amputée & cicatriſée, dont on auroit pu retrouver les reſtes dans l'eau de l'amnios.

Si nous voulions rappeler ici toutes les maladies, toutes les altérations morbides, dont l'embryon ou le fœtus ſe trouve paſſible, & qui peuvent déranger ſa ſtructure au point de la rendre monſtrueuſe, il ne faudroit rien moins que paſſer en revue la plupart des léſions organiques qui ont été reconnues juſqu'à ce jour, & que l'on a eſſayé, dans ces derniers temps, de rapporter à un certain nombre de titres, afin de donner à leur étude le caractère d'une ſcience ou d'une doctrine.

Des monſtruoſités de détail, qui réſultent de l'abſence ou des organes les plus eſſentiels à la vie en général, ou de l'appareil nerveux en particulier.

Le différens genres de cauſes que nous venons d'énumérer rapidement dans les conſidérations qui précèdent, peuvent agir ſéparément; mais le plus ſouvent il y a concours, complication d'influence dans leurs effets.

La nature, l'importance des organes qui peuvent être altérés ou détruits par ces cauſes, rendent d'ailleurs les monſtruoſités beaucoup plus graves, plus conſidérables & plus incompatibles avec la vie intra-utérine.

Ainſi, la privation & les léſions du cœur, des poumons, du cerveau, de quelques viſcères de l'abdomen, entraîneront les conſéquences plus ou moins graves ſur le développement des autres parties, & ſe manifeſteront par des monſtruoſités beaucoup plus conſidérables que la mutilation de quelques membres ou le déplacement de quelques viſcères.

Cette influence eſt ſurtout bien remarquable pour l'appareil nerveux qui ſe forme l'un des premiers, & qui exerce ſur les autres parties une influence ſi conſtante & ſi générale : influence que M. Béclard n'a point héſité à regarder comme une loi, dans ſon excellent Mémoire ſur les acéphales, où il explique par cette correſpondance, les défectuoſités de détail que l'on obſerve dans les monſtres de cette claſſe, & que l'abſence de certaines portions du cerveau & de la moelle épi-

(1) *Voyez* M. Béclard, *op. cit.* (*Bullet. de la Faculté de médecine de Paris.*)

nière rend comme indiſpenſables dans les acéphales. Suivons donc littéralement les vues ingénieuſes & motivées de cet habile obſervateur.

« Dès que la moelle épinière, dit-il, commence » à être diſtincte, & c'eſt, dans l'eſpèce humaine, » environ un mois après la conception, elle exiſte » dans toute ſa longueur, y compris le bulbe ſupérieur ou queue de la moelle alongée; mais » à cette époque le cerveau & le cervelet n'exiſtent » point encore. A deux mois, ce qui exiſte du cerveau eſt, ou paroît être, un liquide albumineux; » à trois mois on en diſtingue déjà quelques parties, » ſurtout celles qui avoiſinent le plus l'extrémité » ſupérieure de la moelle, & ſurtout après avoir » durci le fœtus, par l'immerſion dans l'acool ou » dans une liqueur acidulée. Dans les mois ſuivans » on voit ſucceſſivement les lobes du cerveau & du » cervelet ſe compléter par une ſorte d'épanouiſſement de la partie ſupérieure de la moelle, ou » plus exactement par une addition ou dépoſition » ſucceſſive de la matière nerveuſe, par la membrane vaſculaire du cerveau, dont la couleur » rouge eſt, comme celle du périoſte autour du » parenchyme des os, une ſorte de précurſeur de » la nutrition. Ces diverſes parties ſemblent ſe » former creuſes, ou du moins elles ont plus ou » plutôt de la conſiſtance à l'extérieur qu'à l'intérieur. Lorſque le cerveau n'exiſte point encore, » & quand il commence à ſe former, la partie » ſupérieure de la moelle & la baſe du cerveau » & du cervelet ſont évaſées en entonnoir incomplet, dont le bord aminci indique le point où le » cerveau eſt déjà devenu ſolide. Il paroît auſſi » qu'à meſure que le fœtus avance en âge, ſon » cerveau reſſemble ſucceſſivement à celui des » poiſſons, des reptiles, des oiſeaux & des mammifères, & qu'enfin il acquiert par ſon développement le caractère qui appartient à l'eſpèce » humaine. »

Si les centres nerveux viennent à être détruits plus ou moins complétement, on verra en réſulter divers phénomènes, & ces phénomènes qui ſont tous ceux de l'encéphalie, montreront des rapports entre les centres nerveux & diverſes parties plus ou moins éloignées. « Ainſi, la deſtruction » du proceſſus mamillaire dans les animaux ou du » nerf olfactif de l'homme, déterminera l'atrophie » de l'ethmoïde, d'où le rapprochement, la conſuſion des orbites, & la coalition plus ou moins » complète des deux yeux, &c. &c.

» Ainſi, la deſtruction plus ou moins complète » des circonvolutions du cerveau & du cervelet, » diminuera conſécutivement l'atrophie des os de » la voûte du crâne.

» Ainſi, la deſtruction de la moelle alongée qui » inclut plus ou moins complétement celle des » nerfs des quatre ſens de la face, des organes jugulaires & de quelques autres, déterminera la » perte de la face, des organes jugulaires, &c.; » & le développement du cerveau & du cervelet » étant empêché, par la deſtruction de leurs racines, le crâne manquera auſſi.

» Dans un très-petit nombre de cas rapportés » à la fin de la première partie de ce Mémoire, la » moelle alongée n'ayant pas été toute détruite, » des débris des ſens plus ou moins défigurés, une » petite partie du cerveau ou du cervelet & du » crâne ont perſiſté; ce qui conſtitue une ſorte » d'acéphalie incomplète, dans laquelle la plus » grande partie de la face & des organes jugulaires manquent, avec la plus grande partie de » la moelle alongée.

» C'eſt la deſtruction complète de cette partie » de l'encéphale qui détermine tous les phénomènes eſſentiels de l'acéphalie.

» Quand la deſtruction s'étend plus bas & comprend l'origine du nerf diaphragmatique, le » diaphragme manque. Si elle s'étend un peu plus » bas encore, les bras manquent plus ou moins complétement, quoique le thorax perſiſte; enfin, ſi » elle s'étend davantage, on voit manquer les parois du thorax, celles de l'abdomen, les muſcles » des membres inférieurs & diverſes parties des » pieds, &c.

» La deſtruction de ces diverſes parties du » corps, ſavoir, des ſens & des muſcles, eſt dans » un rapport admirable par ſa conſtance & ſa régularité avec l'abſence plus ou moins étendue » des centres nerveux. Il eſt difficile de ne pas regarder celle-ci comme la cauſe de la première. » Le rapport eſt un peu différent, mais non moins » conſtant & régulier dans l'altération & la deſtruction des autres organes.

» Le cœur manquant dans tous les acéphales, » quoique dans un aſſez grand nombre les parois » de la poitrine perſiſtent en grande partie ou en » totalité même, cela exclut l'idée d'une deſtruction conſécutive à ſon déplacement. Quelques » obſervations même ſemblent indiquer poſitivement qu'il ſe détruit par atrophie. Son abſence » coïncidant toujours avec la deſtruction de la » moelle alongée, & ſa préſence ayant été conſtatée dans des cas d'acéphalie incomplète, où » la moelle alongée exiſtoit ainſi que le nerf pneumogaſtrique, on doit conſidérer ſa deſtruction, » ainſi que celle des ſens & des muſcles, comme » une conſéquence de celle du centre d'où part » ſon nerf, ſavoir, celle de la moelle alongée & » du nerf de la huitième paire; il n'eſt pas probable auſſi que dans une deſtruction très-étendue » de la moelle, qui entraîne à ſa ſuite celle des parois du thorax, ſa deſtruction ne puiſſe dépendre » de ſon déplacement.

» Il eſt difficile de trouver la loi à laquelle ſe » rattache la deſtruction des poumons & la manière dont elle s'effectue. Eſt-ce par l'abſence » du nerf de la huitième paire, ou bien eſt-ce par » celle du cœur, qui en eſt la conſéquence, que » le poumon ſe détruit, & dans l'un comme dans » l'autre cas il ſe détruiroit par atrophie? ou

» bien eſt-ce par la deſtruſtion des parois & par » le déplacement qu'il diſparoît? Cette dernière » cauſe n'eſt pas la vraie, car on l'a trouvé dans » des cas où les parois étoient entières : on l'a » même vu exiſter dans des cas où il n'y avoit pas » de cœur; ce qui indique, d'une part, qu'il peut » exiſter ſans cet organe, &, d'un autre côté, que » les cauſes qui produiſent l'abſence du cœur, » n'agiſſent pas néceſſairement ſur les poumons.

» Il n'en eſt pas de même du foie & de la rate : » leur abſence coïncide ſi conſtamment avec celle » du cœur, dans des cas même où les parois de la » poitrine ſont entières, & même auſſi dans des » cas où le cœur manquant, la moelle alongée » n'eſt pas ſenſiblement altérée, qu'on peut re- » garder leur abſence comme une conſéquence de » celle du cœur; & ſi, dans ces cas, l'on ne rencon- » troit ordinairement quelques autres glandes dans » l'abdomen & dans le baſſin, l'on ſeroit tenté de » rattacher ce fait à la loi générale d'anatomie » comparée des animaux, d'après laquelle on peut » conclure, *à priori*, de l'abſence du cœur à » celle de tout organe ſécrétoire glanduleux.

» Faute de deſcriptions exactes, il eſt difficile de » dire ſi l'abſence de l'eſtomac coïncide avec celle » du nerf de la huitième paire ſeulement, ou » avec celle d'une partie plus ou moins longue de » la moelle épinière en général; c'eſt ſuivant » cette dernière loi qu'on voit en général man- » quer les diverſes parties du canal inteſtinal, les » organes urinaires & les organes génitaux, ſans » qu'ils paroiſſent liés à un point déterminé de la » moelle, ſi ce n'eſt à un point plus ou moins élevé » relativement à leur propre ſituation, & ſous ce » rapport le teſticule & l'ovaire paroiſſent liés à » un point de la moelle auſſi élevé que celui qui » influe ſur le rein, plus élevé que celui qui régit » la fin du canal inteſtinal, la veſſie & les autres » organes génitaux. Aſſez ſouvent, ſinon dans les » faits qui commencent ce Mémoire, du moins » dans divers autres cas de difformité, j'ai eu l'oc- » caſion de voir la défectuoſité attaquer tout un » côté du corps, & le rein & le teſticule partici- » per aux effets de l'influence latérale. Cette ob- » ſervation ſemble indiquer l'action d'un organe » pair comme les centres nerveux.

» Outre les altérations communes à tout le corps, » que l'on rencontre dans les membres inférieurs » comme ailleurs, & qui portent ſurtout ſur les » muſcles, & beaucoup moins ſur les os & ſur la » peau, on rencontre ſouvent dans les pieds des » difformités particulières, qui ſont : 1°. la kyl- » loſe interne ou le pied-bot en dedans; 2°. des » mutilations plus ou moins étendues. Elles ſe rat- » tachent très-bien à la même cauſe que les autres » phénomènes. La kylloſe interne, très-fréquente » chez les enfans qui ne ſont point acéphales, dé- » pend toujours chez eux d'un affoibliſſement de » l'action nerveuſe : affoibliſſement qui, quand il » eſt général, ſe manifeſte, comme on le ſait, » principalement dans les nerfs poſtérieurs du » tronc & des membres inférieurs, & dans les » muſcles auxquels ils donnent l'irritabilité. Cet » affoibliſſement ne doit point ſurprendre lorſ- » qu'il ne reſte qu'une partie plus ou moins al- » térée de la moelle épinière. Quant aux mutila- » tions des orteils, elles s'expliquent & par la di- » minution de l'action nerveuſe, qui doit être » plus marquée dans les parties qui reçoivent le » plus de nerfs, & par la diminution de la circula- » tion, qui doit ſurtout ſe faire ſentir ſur les par- » ties les plus éloignées du centre. »

Bulletins de la Faculté de médecine de Paris, tom. V, pag. 502 & ſuivantes.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

Monstruosités. (*Médecine légale.*) L'application des notions renfermées dans l'article précédent, la conſéquence directe mais ſuffiſamment étendue de ces notions, ſuffiront ſans doute pour répondre à toutes les queſtions, pour éclairer toutes les difficultés ſur leſquelles les médecins pourront être conſultés, relativement aux monſtres conſidérés ſous le point de vue de la médecine légale : toutefois nous croyons devoir conſacrer quelques remarques à cette application particulière, & dans ce deſſein nous avons jugé convenable d'employer l'article Monstre (*médecine légale*), publié dans la grande Encyclopédie par Lafoſſe, moins connu peut-être, mais non moins eſtimable que Louis, & qui mérite également d'être regardé comme le promoteur des travaux dont la médecine légale a été l'objet en France, dans la ſeconde moitié du dix-huitième ſiècle.

« Si jamais le pyrrhoniſme fut utile dans une queſtion phyſique, c'eſt ſans doute dans celle qui conſidère l'exiſtence & l'origine des *monſtres*. A ne conſidérer que l'immenſe variété des faits ou des hiſtoires rapportées par une foule d'auteurs, on ſeroit tenté de croire qu'il n'y a point de limite entre les eſpèces les plus diſſemblables; que les règnes de la nature ſe confondent, & que l'ordre primitif eſt ſouvent perverti par les pures combinaiſons du haſard. (Bartholin, Licetus, Paré, Zacchias, Rivière, &c., les Recueils des journaux ou de quelques Académies.) On aſſure qu'il eſt ſorti des hommes bien formés du ſein de différens animaux (1) (Bartholin, *Hiſtor. anat.*, cent. V; Schenckius, *Hiſtor. monſtror.*; Ælian, *de Animal. miſcell. natur. curioſ.*; Licetus, *de Monſt.*; Gaſpar a Reies, *Campus elyſius jucund. quæſt.*), & réciproquement on a vu des animaux plus ou moins difformes, & même très-connus & bien caractériſés, engendrés par des femmes (2). On a pouſſé le ridicule juſqu'à rechercher les cauſes

(1) Bartholin, *Hiſt. anatom., &c.*
(2) Stalpart Vander-Wiel, *Obſervat. rarior.* Paullini, *Obſervat. phyſic. med.* Paré, Rivière, *Obſervat. medic.*, cent. II.

phyſiques

phyſiques ou ſurnaturelles de ces prétendues productions; & ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que l'on a ſouvent allumé des bûchers pour exterminer les malheureux que l'opinion publique, ſi ſouvent téméraire & cruelle, déclaroit auteurs d'une choſe impoſſible. Le délire ſuperſtitieux de ces temps de barbarie rendoit tout poſſible par l'entremiſe des démons; & de graves ignorans, qui ſe croyoient phyſiciens, accumuloient les diſſertations & les preuves pour expliquer comment la choſe s'étoit faite. Grâces aux connoiſſances des derniers ſiècles, nous ne voyons plus, depuis long-temps, ces ſcènes abſurdes & ſanguinaires; mais ſi nos progrès vers l'équité & l'humanité ſont avancés ſur cet objet, il faut avouer que la raiſon qui les dirige eſt bien lente à pénétrer dans les eſprits. Il ne faudroit pas remonter bien haut pour trouver des exemples de cette crédulité qui préſidoit à tant de meurtres. Il n'y a pas long-temps qu'une femme fit croire à un médecin de réputation, que ſa ſœur étoit accouchée d'un poiſſon. Rœderer, *Diſſertat. couronn. à Pétersbourg.*

» Ce n'eſt pas du détail de ces abſurdités que je prétends groſſir cet article; je ne conſidère ſous le nom d'*accouchemens monſtrueux*, que ces productions qui s'écartent plus ou moins de la forme ordinaire de l'homme, tant qu'elles préſentent une organiſation qui ſe rapproche en partie de celle de l'eſpèce humaine, & qu'elles ont vie. On ſent bien que je ſuppoſe ici la reſſemblance qui ſe trouve dans les parties extérieures, car l'organiſation des viſcères nous eſt commune avec pluſieurs animaux.

» Toutes les parties du corps peuvent être mutilées ou défigurées au point de ne préſenter aucune reſſemblance à leur état ordinaire. Le volume, le nombre, la ſituation & la conformation des organes ſouffrent des variétés qu'il eſt impoſſible d'aſſigner, & c'eſt par de bonnes obſervations bien conſtatées, que nous ſavons qu'il exiſte des exemples de productions monſtrueuſes : il n'eſt perſonne qui n'ait vu des fœtus ou des accouchemens monſtrueux; les *Mémoires de l'Académie des ſciences* en préſentent mille exemples, & les meilleurs journaux en rapportent aſſez ſouvent. Les organes intérieurs deſtinés aux principales fonctions de la vie ne ſont pas à l'abri des viciſſitudes qui déforment l'extérieur. Le cerveau, le cœur, les poumons & les autres viſcères, varient par le ſiége, le nombre ou le volume; & l'on peut même ajouter, ſans craindre d'exagérer, que la même variété qui s'obſerve dans la proportion des membres & la diſpoſition des traits dans chaque individu, peut encore s'obſerver dans la conformation ou l'arrangement de ſes parties intérieures. M. Enguenhard, fameux médecin de Paris, n'ayant pas ſenti le battement du cœur d'un malade dans l'Hôtel-Dieu, & l'ayant quitté après en avoir témoigné un mauvais pronoſtic, un garçon chirurgien courut après lui, & dit qu'il venoit de trouver le battement, non pas ſous la mamelle gauche, mais ſous la droite. (Winſlow, *Mém.* de 1743.) J'ai vu la poſition de l'eſtomac varier conſidérablement ſur différentes perſonnes. Tout le monde connoît la variété de la diviſion des vaiſſeaux de quelques muſcles, la multiplication ou la diminution des côtes, quelquefois des vertèbres, &c. Ces différens jeux de la nature ont ſouvent arrêté les phyſiciens les plus éclairés, lorſqu'ils ont voulu en rechercher la cauſe; & nous ne ſommes pas vraiſemblablement ſur le point de pénétrer encore ce myſtère. Nous connoiſſons une foule de cauſes accidentelles qui peuvent s'oppoſer aux développemens de l'embryon, qui peuvent en défigurer les parties; mais la réunion partielle de deux embryons à la fois, la duplication de quelques organes ſeulement, tandis que tout le reſte eſt dans l'état naturel, préſentent des difficultés infinies lorſque l'on veut les expliquer par la même voie. L'inſuffiſance des cauſes accidentelles a fait penſer à quelques phyſiciens anatomiſtes, que le germe de ces derniers *monſtres* étoit primitivement formé, & qu'il ſe développoit par le même mécaniſme qui développe les germes ordinaires. Du Verney fut le premier qui conçut cette idée hardie, d'un genre monſtrueux préexiſtant. Winſlow, dont l'exactitude & l'habileté ſont ſi connues, adopta ſon opinion, & combattit long-temps Lemery, qui ſoutenoit que le fœtus monſtrueux ne devenoit tel, que par les accidens qui lui arrivent dans le ſein de la mère. (*Voyez* les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, années 1738, 1740, 1742 & 1743.)

» L'opinion des germes primitivement monſtrueux (dit de Mairan), tranche tout d'un coup la difficulté peut-être inſurmontable, de concevoir que les débris de deux corps organiſés & compoſés de mille millions de parties organiſées, puiſſent en produire un troiſième par cette voie. Mais l'opinion commune a auſſi cet avantage, que ceux qui la regrettent ſont contraints d'avouer qu'il y a des *monſtres* & des parties monſtrueuſes dont la formation eſt viſiblement due au contact accidentel, ou que du moins on explique aſſez heureuſement par-là, & ſans remonter juſqu'à l'œuf. Les plantes en fourniſſent encore des exemples, & c'eſt ici que l'analogie, en faveur du ſyſtème des accidens, eſt portée par Lemery au plus haut degré de vraiſemblance dont elle étoit ſuſceptible.

» Laiſſons les ſavans ſe combattre ſur les explications des phénomènes naturels; & en attendant que du choc des opinions il réſulte, s'il ſe peut, quelque lueur qui nous éclaire, bornons-nous à l'examen des conſéquences qui découlent de l'obſervation, & qui ont quelques rapports à la juriſprudence.

» Preſque tous les auteurs de juriſprudence médicale qui ont parlé des *monſtres*, n'accordent

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 242 sur 787

l'humanité qu'à ceux qui ont une tête qui préſente une forme humaine; la mutilation des autres parties, leur nombre ou leur conformation extraordinaire, ne ſuffiſent pas, ſelon eux, pour les déclarer indignes de la qualité d'animaux raiſonnables, pourvu néanmoins qu'on aperçoive une reſſemblance frappante quant à la tête. Il en eſt encore dans ce nombre, qui n'étendent pas cette grâce ſi loin, car ils refuſent d'aſſocier à l'eſpèce humaine les individus monſtrueux qui, n'ayant d'humain que la tête ou le viſage, ſe rapprochent par la conformation de quelques autres parties de différentes eſpèces d'animaux. La grande raiſon des premiers, c'eſt que le ſiége de l'ame étant dans la tête, il eſt clair que ceux qui ſont ſans tête, ne jouiſſent point de la prérogative accordée à l'homme, & que d'ailleurs, ſi l'on ſuppoſe qu'ils ont une tête, & qu'elle ne reſſemble en rien à celle de l'homme, il n'eſt pas probable qu'une ame raiſonnable & penſante ſoit dégradée au point d'être unie à un individu ſi différent de nous. La divine Providence ſemble, ſelon les derniers, ſe refuſer à cette aſſociation; & par une pétition de principe bien commune, ils concluent qu'il ne ſeroit pas digne de la ſageſſe, d'unir une ame faite à ſon image, avec un corps ſi difforme, & conſéquemment que de pareilles *monſtres* ne ſont point hommes.

» Il eſt aiſé de ſentir le vide & l'inconſéquence de ces raiſonnemens. Perſonne ne conteſte que l'ame immatérielle dont l'exiſtence eſt prouvée par la raiſon, & ſurtout par la révélation, ne ſoit le moyen de diſtinction entre l'homme & les bêtes: mais a-t-on dit ce qu'étoit l'ame? peut-on donner des idées claires au point de ne pouvoir ſe méprendre? Si nous admettons que les opérations auxquelles elle préſide ſuffiſent pour l'annoncer, ne ſera-t-on pas forcé de convenir que dans un homme qui vient de naître, ces opérations ſont encore trop obſcures, & qu'il n'y a rien dans ce moment qui le diſtingue des autres animaux? Suppoſons même que ces raiſons ne ſuffiſent pas pour détruire un des principaux argumens, quel eſt le ſiége de cette ame? eſt-on bien d'accord ſur le lieu ou la partie du corps qu'elle habite? Les uns la font réſider dans le corps calleux; d'autres dans la glande pinéale; pluſieurs la mettent dans le cœur & la font circuler avec le ſang; d'autres, peut-être plus raiſonnables ou mieux fondés, la placent dans le centre épigaſtrique ou vers le diaphragme; enfin, l'eſtomac & les organes des ſens ont été ſucceſſivement regardés comme le point de réunion vers lequel toutes les ſenſations alloient aboutir. Les uns & les autres s'appuient ſur des raiſonnemens plauſibles, ſur l'obſervation, ſur l'expérience; eſt-on en droit, dans cette incertitude, d'affirmer dogmatiquement que l'ame doit être dans la tête, & qu'elle manque dans un individu ſans tête? N'eſt-il pas vraiſemblable (puiſqu'elle eſt indiviſible, qu'elle s'étend toute entière partout) de croire qu'elle ne manque qu'avec la vie, & que tant que cet individu eſt vivant, il as comme nous, une ame immatérielle, puiſqu'il la tire d'une même ſource? Qu'importe la forme extérieure dans cette queſtion? Trouve-t-on deux individus qui ſe reſſemblent parfaitement en tout? On ne s'eſt pas encore aviſé de nier que les géans, les nains, que les triorchides, monorchides, anorchides, que ceux qui ont deux corps, deux têtes ou pluſieurs membres, que ceux qui naiſſent ſans pieds, ſans mains, &c., fuſſent privés d'une ame, parce qu'ils ne nous reſſemblent pas parfaitement. Quelle prodigieuſe diſtance de l'Européen à l'Africain, de celui-ci au Lapon ou aux Eſquimaux! Nous ignorons juſqu'où peuvent ſe porter les variétés de la nature; ſa fécondité eſt inépuiſable à cet égard, & des millions de circonſtances ignorées peuvent rendre les individus d'un même genre entièrement méconnoiſſables. Nous n'avons que l'obſervation & l'expérience pour dévoiler ces obſcurités; tout autre guide eſt infidèle, & notre imagination, qui s'impatiente de la lenteur de nos progrès, eſt le plus grand ennemi que les ſciences aient à combattre. *Homo naturæ miniſter & interpres, tantùm facit & intellegit, quantùm de ordine naturæ opere vel mente obſervaverit, nec ampliùs ſcit aut poteſt.* (Bacon.)

» N'eſt-il pas téméraire d'intéreſſer la ſageſſe de Dieu pour des choſes de controverſe? Peut-on ſe flatter de pénétrer dans ſes vues? & peut-on demander une preuve plus poſitive de ſa volonté, que l'origine humaine de ces êtres ſi diſſemblables de l'homme en apparence? Reſpectons les décrets de la Providence, & en humiliant notre foible raiſon qui ne peut le concevoir, imitons la retenue de l'Egliſe, qui accorde à ces êtres le privilége du baptême, donné ſous condition.

» Un enfant monſtrueux qui a vie, peut donc, d'après ces conſidérations, jouir des priviléges que la loi accorde à tout citoyen; il a droit de réclamer en ſa faveur la protection qu'elle accorde à l'homme foible. Il peut donc hériter & faire caſſer toutes les diſpoſitions teſtamentaires qui s'oppoſeroient à ce droit. Sa vie eſt un dépôt contre lequel on ne peut attenter ſans crime; & s'il parvient à l'âge où les lois conviennent qu'il peut prêter ſerment ou expliquer ſes volontés, je ne vois pas ce qui pourroit s'oppoſer à ce qu'elles fuſſent exécutées. Il ſuit encore que la mère de cet enfant doit jouir des priviléges attachés à l'enfantement; ce droit eſt plus clair (s'il eſt poſſible) que celui de ſa progéniture.

» L'organiſation difforme d'un enfant monſtrueux, le rend cependant moins propre à remplir certains devoirs de la ſociété, que le commun des hommes; auſſi les lois qui l'écartent des emplois publics & quelquefois du mariage, n'ont rien d'injuſte, puiſqu'elles n'ont pu prévenir la cauſe de ſon inaptitude, & que le bien général de la ſociété eſt leur

premier objet. (*Article de M. Lafoſſe, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*)

(L. J. M.)

MONTAGNANA (Barthélemi). Il y a eu pluſieurs Montagnana, dont celui-ci profeſſa la médecine à Padoue, ſa patrie, en 1446. Il a laiſſé l'ouvrage ſuivant :

Selectiorum operum, in quibus ejuſdem conſilia, variique tractatus alii, tum proprii, tum aſcititii, continentur, liber unus & alter. Venet., 1497, 1567, in-fol. Lugd., 1520, in-4°. Francof., 1604, in-fol. Noribergæ, 1652, in-fol.

(R. Geoffroy.)

MONTAGNE, ſ. f. *Mons.* Éminence plus ou moins conſidérable, ou partie ſaillante du globe, qui s'élève plus ou moins au-deſſus des terrains contigus & domine les contrées voiſines.

Les diverſes proéminences dont la ſurface du globe eſt irrégulièrement hériſſée, & auxquelles on donne le nom de *montagnes*, s'élèvent à des hauteurs plus ou moins grandes au-deſſus du niveau de la mer. Leurs flancs, quelquefois à pic, le plus ſouvent inclinés, ſont diverſement expoſés aux aſpects du ſoleil : elles préſentent des pointes plus ou moins ſaillantes, des crêtes plus ou moins aiguës, de larges plateaux, des gorges, des enfoncemens, des déchirures, des cavités, des baſſins; elles ſont parſemées de ſources, ſillonnées par des ruiſſeaux & traverſées par des rivières ou par des torrens. D'énormes maſſes de glaces amoncelées par les ſiècles, giſſent éternellement ſur leurs ſommets les plus élevés; des neiges temporaires & annuelles recouvrent périodiquement leurs flancs, & par leur fonte régulière, deviennent la ſource intariſſable des rivières qui vont fertiliſer les plaines, & des fleuves qui reſtituent ſans ceſſe à l'Océan l'immenſe quantité d'eau qui lui eſt ſans ceſſe enlevée par l'évaporation. Enfin, de tous les points de l'horizon, les montagnes attirent ſans ceſſe les nuages qui, avec des échanges continuels d'électricité, y apportent la grêle & le tonnerre, & qui parfois ſe précipitent avec fracas dans leurs anfractuoſités, y verſent des torrens de pluie & y développent les vents, les orages & les tempêtes.

Les géologues diviſent les montagnes en *primitives* & en *ſecondaires;* les premières ont une ſtructure généralement homogène : elles ſont compoſées de granits, de porphyres, de marbres auſſi anciens que la terre, & autres roches primitives, contemporaines de la formation du globe. En s'uniſſant entr'elles, elles forment de vaſtes chaînes qui traverſent les continens en différens ſens; elles ſont ſouvent eſcarpées, s'élèvent à de grandes hauteurs & ſe terminent par des rochers nus & arides qui projettent dans l'atmoſphère leurs pointes & leurs crêtes dépouillées. Les montagnes ſecondaires, ainſi nommées parce qu'elles ſont d'une origine poſtérieure à celle du globe, ont une ſtructure hétérogène; elles ſont compoſées de matières calcaires ſchyſteuſes, carboneuſes & ſulfureuſes, de pierres-ponce, de laves, de grès, de trapp & autres ſubſtances diverſes, ſoit irrégulièrement entaſſées, ſoit diſpoſées en couches régulières & ſuperpoſées, dans leſquelles on trouve les débris de toutes ſortes de corps organiſés; elles ſont parfois iſolées, le plus ſouvent groupées d'une manière irrégulière, aux pieds des montagnes primitives; jamais elles ne forment de chaînes comme ces dernières, & leur élévation eſt conſtamment beaucoup moins grande.

Ces parties ſaillantes de la terre ſont conſidérées par les géographes ſous le point de vue de leur ſituation & de leurs rapports, ſoit entr'elles, ſoit avec les autres parties du globe. Les naturaliſtes les étudient relativement aux minéraux, aux foſſiles qu'elles renferment, & aux productions, ſoit végétales, ſoit animales, qui s'y développent; enfin, ſous le rapport des nombreux phénomènes météoriques dont elles ſont le théâtre, elles fixent ſpécialement l'attention des phyſiciens. Pour nous, qui dans nos études avons conſtamment l'homme pour objet, nous devons enviſager les montagnes ſous le rapport de l'influence qu'elles exercent ſur l'économie animale, & principalement ſur la vie & ſur la ſanté.

De tous temps, les naturaliſtes, les médecins & les voyageurs ont ſignalé la bonne conſtitution, la ſtructure vigoureuſe, la force, l'énergie & l'agilité des montagnards. Leur tempérament, dans lequel on trouve toutes les modifications organiques compatibles avec la prédominance du cœur & des vaiſſeaux ſanguins; la facilité & la régularité avec leſquelles s'exercent toutes leurs fonctions; la vivacité de leurs mouvemens, l'activité de leurs ſenſations, la rectitude de leurs facultés intellectuelles, ainſi que l'énergie de leurs paſſions, ſont connues. La ſimplicité de leurs mœurs agreſtes, leur gaîté, leur ſobriété, leur induſtrie & leurs vertus hoſpitalières ne ſont pas moins célèbres que leur cordialité & leur franchiſe, quelquefois voiſine de la rudeſſe. Un caractère qui les diſtingue encore, & qui n'a point échappé aux obſervateurs, c'eſt leur attachement inviolable à leur pays, & leur ardent amour pour la liberté. Tels furent les anciens Spartiates, & tels ſont encore de nos jours les modernes habitans de la Laconie, dont l'invincible perſévérance & le courage héroïque n'ont jamais pu être domptés par les féroces Muſulmans; tels ſont encore parmi nous, les Suiſſes, les Biſcayens, les Ecoſſais, les Irlandais & autres peuples qui n'ont jamais ſubi complétement le joug de la ſervitude, ou qui ont ſu du moins conſerver quelques veſtiges de leur liberté, malgré la force, l'aſtuce, la perfidie & tous les moyens de corruption qui ont été ſans ceſſe dirigés contr'eux. Or, la ſource de toutes ces qualités propres aux montagnards doit être recherchée naturellement dans les conditions phy-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 244 sur 787

ſiques, ſous l'influence deſquelles ils ſont placés au ſein des montagnes, & plus particulièrement, 1°. à la pureté de l'air qu'on y reſpire; 2°. à la température qui y règne; 3°. aux phénomènes hygrométriques auxquels on y eſt expoſé; 4°. à l'état électrique qu'on y éprouve; 5°. aux aſpects ſolaires; 6°. enfin, aux impreſſions diverſes qu'on y reçoit.

La pureté de l'air des montagnes eſt connue; de tous temps elle a été chantée par les poëtes & conſtatée par les phyſiciens. Il n'y a pas de doute qu'elle ne ſoit une des principales cauſes de la ſalubrité des lieux élevés. Ce n'eſt pas que l'oxygène, ainſi que quelques chimiſtes l'avoient ſuppoſé, ſoit plus abondant dans les couches ſupérieures de l'atmoſphère, que dans les couches inférieures. D'après les expériences poſitives de MM. de Humboldt & Gay-Luſſac, l'air atmoſphérique, quelle que ſoit la hauteur à laquelle on le prenne, contient les mêmes proportions de gaz oxygène et de gaz azote. Mais en s'élevant au-deſſus du niveau de la mer, les montagnes s'éloignent néceſſairement dans le même rapport, des matières pulvérulentes, des vapeurs aqueuſes, des gaz, des ſubſtances odorantes, des exhalaiſons, des miaſmes & de toutes les émanations diverſes qui ſe dégagent ſans ceſſe de la ſurface de la terre, du ſein des eaux, des nombreux produits des arts ou de l'induſtrie, & de cette innombrable multitude de végétaux & d'animaux qui vivent, meurent & ſe décompoſent continuellement ſur le globe. Toutes ces exhalaiſons minérales, végétales & animales, toutes ces émanations, ſoit pondérables, ſoit impondérables, cette foule de ſubſtances ſolides, liquides ou gazeuſes, ne s'élèvent en effet, pour l'ordinaire, qu'à une foible hauteur; ſouvent même elles ne dépaſſent pas les couches les plus inférieures de l'atmoſphère. C'eſt ainſi que les brouillards épais & plus ou moins irritans qui enveloppent ſouvent Paris, ſurtout en automne, reſtent ordinairement au-deſſous de la coupole du Panthéon, dont la hauteur n'eſt que de ſoixante-dix-neuf mètres au-deſſus du niveau de la mer; les nuées de pouſſière & de ſable pénétrant qui parfois obſcurciſſent l'air & menacent de ſuffoquer les voyageurs dans les vaſtes déſerts de l'Afrique & dans certaines plaines arides, dépouillées de végétaux, ne s'élèvent pas à une plus grande hauteur. Les miaſmes délétères qui, dans la ſaiſon des chaleurs, ſe dégagent des parties baſſes & fangeuſes du littoral de l'Amérique & des Antilles, & deviennent la ſource de la fièvre jaune, n'atteignent point à la hauteur des mornes ou montagnes les plus voiſines; de ſorte que, ſuivant la remarque des obſervateurs, les individus qui y habitent ou qui s'y réfugient, ſont exempts de cette terrible maladie (à moins qu'elle n'y ſoit introduite par des objets infectés), lors même qu'elle fait les plus grands ravages dans les plaines environnantes. On ſait enfin que les fièvres intermittentes, généralement endémiques dans les contrées marécageuſes de l'Europe, ſont extrêmement rares ſur les montagnes. Or, cette circonſtance tient indubitablement à ce que les exhalaiſons impondérables auxquelles elles ſont dues, reſtent dans les couches inférieures de l'atmoſphère, ſans jamais s'élever juſqu'à la hauteur des montagnes, dont l'air conſerve ainſi toute ſa pureté & toute ſa ſalubrité. On objectera peut-être que les fièvres dont je parle, ne ſont point auſſi rares ſur les montagnes que je le prétends. Mais je ferai remarquer que ſi elles ſe manifeſtent en effet dans les montagnes, ce n'eſt jamais que dans les gorges & dans les vallées profondes, où la ſtagnation des eaux, le défaut de ventilation & l'influence des ombres épaiſſes qu'y projettent ſans ceſſe les pics & les crêtes environnans, placent les hommes dans des conditions analogues à celles dans leſquelles ſe trouvent les habitans des contrées humides & marécageuſes, & qu'on ne les rencontre réellement point ſur les coteaux, les flancs découverts & les parties aérées des montagnes, où nous reconnoiſſons ſeulement les circonſtances de ſalubrité dont il eſt queſtion.

La différence de température des montagnes & de celle des lieux voiſins, eſt encore une des cauſes de leur influence les plus dignes de fixer l'attention des médecins. On ſait que l'atmoſphère reçoit ſa température du globe qu'elle enveloppe & des vapeurs qui ſont ſuſpendues dans ſon ſein, leſquelles, ainſi que nous venons de le voir, ſe bornent aux couches inférieures de l'air. Or, il réſulte de cette double circonſtance, que la température s'abaiſſe, & par conſéquent que la chaleur diminue à meſure qu'on s'élève; auſſi, à la même latitude, & toutes choſes égales d'ailleurs, la température à laquelle on eſt expoſé ſur les montagnes, eſt conſtamment inférieure à celle qu'on éprouve dans les plaines. C'eſt ce qui fait que, dans les ſaiſons les plus chaudes & dans les contrées les plus brûlantes, il règne une fraîcheur délicieuſe, ſouvent même un froid très-intenſe ſur des montagnes même d'une hauteur médiocre, & que ces proéminences terreſtres qui mettent à l'abri des exhalaiſons malfaiſantes, offrent en même temps un aſyle aſſuré contre les ardeurs du climat & de la ſaiſon.

En général, le froid des montagnes eſt proportionné au degré de leur élévation; de ſorte que celui qui règne ſur celles qui ſont les plus élevées, eſt tel que les neiges n'y fondent jamais; l'hiver y règne perpétuellement dans toute ſa rigueur; la végétation y eſt entravée, la vie des animaux ſuſpendue, tous les mouvemens organiques s'y arrêtent en quelque ſorte; & lorſque la curioſité & l'activité indomptable de l'homme le portent à viſiter ce ſéjour éternel de frimats, il n'y trouve que le néant & l'effrayant ſilence de la mort. Cependant cette température des montagnes eſt modifiée, comme nous le verrons bientôt, par la diverſité des aſpects ou expoſitions ſolaires, & ſur-

tout par la latitude à laquelle elles ſont ſituées. C'eſt ainſi que ſous l'équateur, la limite inférieure des neiges perpétuelles ſe trouve à 4800 mètres au-deſſus du niveau de la mer, tandis qu'à la latitude de 20°, elle n'eſt que de 4600 mètres; à 45°, de 2500 mètres, & ſeulement de 1500 mètres à la latitude de 65°.

L'état hygrométrique de l'air des montagnes eſt encore un des élémens de l'influence qu'elles exercent ſur l'organiſation de l'homme. Par ſuite de leur inclinaiſon toujours plus ou moins favorable à l'écoulement rapide des eaux, le ſol des montagnes, abſtraction faite de ſa ſtructure géologique & de ſa compoſition chimique, eſt toujours beaucoup plus ſec, toutes choſes égales d'ailleurs, que celui des plaines. Sous ce rapport on y eſt plongé dans une atmoſphère naturellement plus ou moins ſèche, puiſque ſon hygrométricité dépend en grande partie de celle du ſol. Toutefois cette ſiccité eſt ſouvent détruite par la fonte des neiges, par la fréquence des orages & par la grande quantité d'eau qu'y verſent, ſous toutes les formes, les nuages ſans ceſſe attirés par elles; de ſorte que, plus que partout ailleurs, on eſt expoſé ſur les montagnes, à de fréquentes alternatives de ſec & d'humidité, & à de grandes & rapides viciſſitudes ſous ce rapport. Or, ces fréquens changemens & ces grandes variations hygrométriques que nous offrent les montagnes, ſont favorables à beaucoup d'égards aux hommes robuſtes: elles exercent fréquemment, & dans une grande latitude, leur force de réſiſtance, & par-là concourent à donner en quelque ſorte une trempe plus vigoureuſe à leur conſtitution; mais ils ſont généralement déſavantageux aux ſujets foibles & délicats, dont la force de réſiſtance ne peut s'élever à la hauteur de l'influence de ſemblables viciſſitudes, & qui, par cette raiſon, y puiſent ſouvent le principe de diverſes maladies, telles que les rhumatiſmes & les affections catarrhales. Peut-être auſſi ſont-ils la principale ſource des ſcrophules, du goître & du crétiniſme, qu'on attribue mal-à-propos à l'uſage de l'eau de neige pour boiſſon.

Ces conſidérations s'appliquent ſpécialement aux parties découvertes des montagnes, & à celles qui ſont pleinement expoſées aux vents & à l'influence de la lumière ſolaire. A l'égard de celles de leurs parties qui manquent de cette dernière condition, & ſurtout relativement aux vallées étroites & aux anfractuoſités profondes où l'air eſt toujours humide & ſtagnant, à cauſe du ſéjour des eaux d'une part, & par le défaut de ventilation de l'autre, il y règne une humidité permanente qui, aſſociée parfois à une exceſſive chaleur, & le plus ſouvent au défaut d'inſolation, amène à la longue l'altération profonde de la conſtitution, l'engorgement des glandes lymphatiques, des fièvres intermittentes rebelles, des empâtemens ou phlegmaſies chroniques de l'abdomen, des ſcrophules, la leucophlegmatie, les goîtres, le crétiniſme, une vieilleſſe précoce, & autres déſordres organiques qui règnent endémiquement dans les vallées & dans les gorges des Alpes & des Pyrénées.

Une circonſtance non moins ſuſceptible d'agir ſur l'économie animale, & qui ne concourt pas moins que celle que nous venons d'examiner, à l'influence que les montagnes exercent ſur la ſanté & les maladies, c'eſt l'électricité. Sans ceſſe développée ſur les montagnes par le frottement des nuages qui s'y précipitent de tous les points de l'horizon; à chaque inſtant miſe en feu par les fréquentes viciſſitudes du chaud & du froid, du ſec & de l'humidité qui s'y manifeſtent, ſurtout par les décharges, ſoit inſenſibles, ſoit foudroyantes des nuages; les courans électriques auxquels elle donne lieu, à une certaine hauteur qui n'eſt autre choſe que celle des nuages elle-même, expoſent ſouvent à tous les dangers de la foudre. Cependant en deçà & au-delà de cette hauteur, loin d'avoir à redouter un ſemblable inconvénient, on n'eſt expoſé qu'à un léger excès d'électricité qui, à raiſon de l'excitation modérée qui en réſulte dans l'économie animale, a généralement des effets ſalutaires. Dans l'état le plus ordinaire, cette excitation, en effet, augmente modérément l'action des organes, régulariſe toutes nos fonctions, facilite les mouvemens vitaux, concourt à rendre plus vif le ſentiment de l'exiſtence, & paroît conſtituer une des cauſes du calme, du bien-être & de la gaîté, qui caractériſent la ſanté, & que la plupart des hommes éprouvent ſur les montagnes.

Toutefois leur influence ſur le corps de l'homme dépend en outre de la diverſité des aſpects ſolaires, ou, ce qui revient au même, de l'expoſition des lieux & du degré de leur inſolation.

Sous ce rapport il exiſte une différence totale entre le revers nord & le revers ſud de la même montagne. A la même latitude, au même degré d'élévation perpendiculaire, le côté ſud étant ſans ceſſe expoſé aux rayons ſolaires, la végétation y eſt plus variée & plus vigoureuſe; les animaux y ſont mieux développés, plus grands, plus forts & plus vigoureux; une bonne conſtitution, la beauté des formes, l'éclat du teint, une grande fécondité, la longévité, & tous les attributs de la ſanté & de la vigueur, y caractériſent l'eſpèce humaine. En un mot, on y retrouve toutes les qualités phyſiques & morales qui ſont propres aux montagnards. Les revers ſeptentrionaux, au contraire, où l'ombre, l'humidité & le froid règnent conſtamment à la place de la lumière, du ſec & de la chaleur, ne préſentent qu'un ſol ſtérile, des végétaux rabougris, des plantes ſans ſaveur, ſans arôme & peu colorées; la population clair-ſemée y eſt en proie à la malpropreté, à la miſère; les hommes pâles & blafards y vivent dans l'incurie, & ſont plongés dans la pareſſe & dans les vices qui en ſont la ſuite. Les femmes flaſques & d'un viſage triſte, y ſont peu fécondes; leurs couches

ſont difficiles & ſouvent accompagnées d'accidens; les rides de la vieilleſſe s'y montrent en quelque ſorte dès le printemps de la vie; l'eſpèce humaine y dégénère rapidement, & y eſt conſtamment en proie aux fièvres intermittentes rebelles, aux engorgemens du foie & de la rate, aux catarrhes chroniques, à la leucophlegmatie, aux ſcrophules & au dégoûtant crétiniſme.

La même différence exiſte entre les flancs & les parties découvertes des montagnes & leurs enfoncemens ou anfractuoſités, dont ſe compoſent les gorges & les vallées. C'eſt là particulièrement que l'accumulation des eaux qui réſultent de la fonte des neiges, la ſtagnation de l'atmoſphère due au défaut de courant d'air, & à l'épaiſſeur des ombres qu'y projettent les hautes chaînes qui les entourent, font régner endémiquement, & dans toute leur force, toutes les maladies que nous venons d'indiquer, & dont le voyageur eſt affligé de rencontrer des traces profondes ſur preſque tous les individus qui frappent ſa vue dans les triſtes villages du Valais & de la Savoie. D'un autre côté, lorſque, pendant l'été, le ſoleil eſt au zénith, les rayons plongeant perpendiculairement dans la profondeur de ces étroites vallées, en élèvent momentanément, au milieu du jour, la température à une hauteur prodigieuſe. Or, ce paſſage journalier, pendant l'été, de la chaleur exceſſive du milieu du jour, au froid vif du ſoir & de la nuit, contribue encore puiſſamment à produire le relâchement de tous les tiſſus, à produire le ſcorbut, le rachitis, l'idiotiſme, des hydropiſies, & toutes ſortes de vices de conformation : il diſpoſe en outre aux irritations muqueuſes, aux phlegmaſies gaſtro-inteſtinales & putrides ou adynamiques qui ravagent trop ſouvent ces parties inſalubres des montagnes, dont nulle part encore les miſérables habitans n'ont joui, ſous ce rapport, des bienfaits de la civiliſation. Cependant, ſi jamais les nations conſentent à employer à des choſes utiles à l'humanité & à l'amélioration de leur état phyſique & moral, les efforts & les dépenſes qui, juſqu'à ce jour, ont été appliquées uniquement à leur deſtruction réciproque, & ſi les conducteurs des peuples remplacent un jour leurs guerres ſanguinaires & inſenſées par les paiſibles & glorieuſes conquêtes du génie de l'homme ſur la nature, on doit eſpérer que le premier & un des plus utiles réſultats de ce changement ſeront l'aſſainiſſement de ces contrées & l'amélioration phyſique de leurs triſtes habitans.

D'après ce qui vient d'être dit, on peut apprécier à ſa juſte valeur l'opinion généralement répandue, ſuivant laquelle on attribue à l'eau de neige, dont les habitans des vallées ſont habituellement uſage en boiſſon, les goîtres, les engorgemens lymphatiques & le crétiniſme qui y ſont endémiques. Ces accidens, ainſi que la détérioration de l'eſpèce, qui marchent de front, ne ſe rencontrent en effet ſur les montagnes, que dans les fonds, dans les gorges, dans les vallées profondes & ſur les revers nord très-ombragés, où l'accumulation des eaux, le défaut de ventilation, la rareté de l'inſolation & la préſence habituelle de l'ombre condamnent la population à végéter à l'ombre dans une atmoſphère non renouvelée, ſaturée d'humidité, & expoſée aux excès oppoſés du froid & du chaud.

Il faut donc ſéparer les effets des montagnes, conſidérées comme lieux élevés, ſecs, vivement frappés par la lumière ſolaire & ſans ceſſe battus par les vents, de ceux de leurs vallées & de leurs enfoncemens généralement ſombres, humides, privés de ventilation, & dont l'air ſtagnant ſe ſature de toutes ſortes d'exhalaiſons malfaiſantes. Ces derniers ſont la cauſe active de la plus déplorable détérioration de l'eſpèce humaine, & d'une foule de maladies hideuſes déjà plusieurs fois énumérées. Les autres, au contraire, conſtituent les conditions les plus favorables au parfait développement du corps & de ſes facultés, & les plus utiles à la conſervation & à la reſtauration de la ſanté.

Enfin, l'étude des impreſſions diverſes & plus ou moins profondes que nous recevons, ſoit au phyſique, ſoit au moral, de cette multitude d'objets variés qui frappent à chaque inſtant nos ſens, ſur les montagnes, ne doit pas être négligée, ſi l'on veut apprécier avec exactitude les influences qu'elles ſont ſuſceptibles d'exercer ſur nous. Le premier fait qui réſulte de cette étude, c'eſt l'impreſſion que les montagnes ſont à la longue ſur les hommes qui les habitent. Soit que cette impreſſion ſoit due aux accidens variés que la nature multiplie à l'infini dans les montagnes, accidens ſuſceptibles, par leur nature, de frapper vivement l'imagination, ſoit qu'elle ait pour cauſe leurs maſſes impoſantes, elle eſt tellement vive & tellement profonde, qu'elle ne s'efface jamais. L'habitude de vivre en préſence de ces impoſantes parties du globe, au milieu de leurs effroyables rochers, ſur les bords de leurs épouvantables précipices, ſemble lier notre exiſtence à ces grands objets d'une manière tellement indiſſoluble, que que ſi nous venons à en être ſéparés, nous éprouvons un vide affreux, une langueur indéfiniſſable, une ſorte d'impoſſibilité de vivre qui trouble toutes nos fonctions & porte le déſordre dans tous nos organes, & ſemble atteindre le principe de la vie juſque dans ſa ſource. Cette ſéparation agit ſur nous à la manière de la ſouſtraction ſubite de tout ſtimulus qu'une longue habitude a rendu néceſſaire à l'exercice de nos fonctions, & ſans l'action duquel la vie ne peut continuer; lorſqu'elle a lieu, il en réſulte la noſtalgie, de toutes les monomanies la plus terrible, puiſque ſous ſon influence le corps maigrit, le viſage devient pâle, l'appétit ſe perd, toutes les fonctions s'affoibliſſent, les forces muſculaires ſe détruiſent entièrement, les facultés intellectuelles s'oblitèrent, toutes les ſécrétions ſe dénaturent, la fièvre hec-

tique ſurvient, & le malade, parvenu rapidement au dernier degré de maraſme, & conſumé de tendres regrets, meurt les yeux tournés vers le pays qu'il ne doit plus revoir. Ce funeſte délire, accompagné de conſomption qui caractériſe la noſtalgie, eſt beaucoup plus rare parmi les habitans des plaines & parmi les citadins, parce que les impreſſions variées qu'ils reçoivent d'une foule innombrable de petits objets, ſont trop foibles & trop variables pour que leur ceſſation influe ordinairement, au moins d'une manière auſſi ſenſible, ſur les phénomènes de la vie.

Si l'on conſidère enſuite les impreſſions qu'éprouvent ſur les montagnes, ceux qui les graviſſent pour la première fois, on obtient de nouveaux réſultats également dignes d'attention. A meſure qu'on s'élève, ſans dépaſſer toutefois les limites inférieures des neiges perpétuelles, la plupart de nos fonctions ſemblent acquérir une nouvelle activité ; l'appétit augmente, la digeſtion ſe fait mieux, on éprouve même quelquefois la boulimie ou faim canine; la circulation devient plus fréquente, on reſpire plus librement, les mouvemens muſculaires s'exercent avec plus de facilité, nos ſenſations paroiſſent plus vives, & pour l'ordinaire nos idées acquièrent plus d'étendue, de force & de profondeur; nos penſées ſemblent s'agrandir & s'étendre dans la proportion de la vaſte étendue de l'horizon qui s'offre alors à la vue. Placés dans de nouveaux rapports avec les objets terreſtres, nous ne les voyons plus avec les mêmes yeux; les provinces, les continens, les cités populeuſes, les étonnans produits de l'induſtrie, les plus admirables monumens des arts, tant de choſes variées qui nous donnent habituellement une haute idée de la puiſſance humaine, nous ſemblent tout-à-coup déchus de leur grandeur paſſée, & ne nous paroiſſent que de ſimples atomes qui ſe diſputent avec un riſible acharnement une multitude d'inſectes éphémères. Tous ces grands travaux des peuples, ces expéditions lointaines, ces guerres, ces conquêtes, ces invaſions, ces découvertes, ces ſyſtèmes ingénieux, ces créations du génie, ces miracles des arts, tous ces intérêts ſociaux, toutes les grandeurs humaines en un mot, s'abaiſſent devant la majeſté immuable de la nature, & ne nous paroiſſent plus dignes que d'occuper une bien petite place dans l'économie de l'Univers. En nous dégageant des liens qui nous tiennent attachés à la terre, il ſemble que le ſéjour des montagnes calme les paſſions, épure le cœur, agrandit l'eſprit, fortifie la raiſon, & que l'ame, rendue à elle-même, ſe remplit d'un ſentiment religieux qui ſemble nous rapprocher du créateur, & nous inſpire une ſainte admiration pour l'impoſante majeſté de ſes œuvres.

Auſſi le ſéjour des montagnes doit-il être conſidéré comme un des plus puiſſans moyens dont la philoſophie & la médecine puiſſent diſpoſer, pour ramener le calme dans une ame oppreſſée par le malheur, tourmentée par des paſſions furieuſes ou déchirée par des regrets amers. Les maladies de l'ame ne ſont cependant pas les ſeules cauſes pour leſquelles ce moyen ſoit un remède efficace. On l'emploie avec le plus grand avantage, & quelquefois même avec un ſuccès ineſpéré, dans le traitement d'un grand nombre d'affections pathologiques contre leſquelles échoue la toute-puiſſance des drogues de la pharmacie. Mais c'eſt ſurtout contre les maladies chroniques & dans les affections nerveuſes en particulier, que l'on peut en retirer de grands avantages.

En général, les voyages dans les montagnes ſont très-ſalutaires aux individus d'un tempérament lymphatique, bilieux ou nerveux; aux perſonnes d'une conſtitution lâche, à celles qui ſont ſurchargées de graiſſe ou diſpoſées à l'obéſité; ils ſont extrêmement avantageux aux convaleſcens, aux ſujets affoiblis par la vie ſédentaire des études forcées & des travaux du cabinet. Ceux qui ſont épuiſés par l'abus des plaiſirs énervans, des veilles prolongées, des chagrins profonds ou des paſſions dépreſſives, en retirent le même avantage. On s'en trouve bien à la ſuite des maladies catarrhales de longue durée & après de longues ſuppurations. Chaque jour on voit le ſcorbut, les ſcrophules & des fièvres intermittentes rebelles, guérir radicalement par ce ſeul moyen, après avoir réſiſté opiniâtrément à toutes les méthodes curatives; mais c'eſt ſurtout dans l'hypochondrie, l'hyſtérie, la mélancolie & autres névroſes pulmonaires, gaſtro-inteſtinales & génitales, que le ſéjour & les voyages dans les montagnes offrent un avantage précieux. Ils ne ſont point à beaucoup près auſſi avantageux aux individus affectés de goutte & de rhumatiſme. La pureté extrême de l'air qu'on reſpire ſur les montagnes, eſt plus nuiſible qu'utile aux phthiſiques, aux perſonnes diſpoſées aux phlegmaſies aiguës, aux hémorragies actives. On ſait auſſi que leur ſéjour eſt ſpécialement dangereux pour celles qui ſont ſujettes à l'hémoptyſie.

Pour que les individus auxquels le ſéjour des montagnes eſt utile, puiſſent en retirer les avantages qu'ils ont droit d'en attendre, il ne faut pas qu'ils y apportent la molleſſe & les mœurs efféminées de la ville. Il faut qu'ils renoncent à leurs habitudes ſédentaires, à leur gloutonnerie, à leurs excès accoutumés; il faut qu'ils y faſſent uſage de leurs bras & ſurtout de leurs jambes; qu'ils remplacent le luxe de leur table & leurs mets recherchés & ſucculens, par les alimens ſimples du montagnard, qu'ils imitent ſa ſobriété, ſa tempérance, ſon activité modérée & la ſimplicité de ſes mœurs agreſtes.

Il eſt reconnu que les habitans des montagnes s'acclimatent plus difficilement que les autres hommes dans les contrées équatoriales. Tranſportés dans les climats chauds & humides, ils réſiſtent beaucoup moins aux pernicieuſes influences

que ces climats exercent ſur les Européens, que les habitans des plaines, & deviennent auſſi beaucoup plus ſouvent que ces derniers, victimes de la fièvre jaune, du choléra-morbus, de la dyſſenterie, qui dévorent les étrangers dans les contrées brûlantes de la zône torride. On a remarqué auſſi qu'en Europe même, les montagnards tranſportés dans les lieux marécageux, à bord des vaiſſeaux, dans les hôpitaux & les priſons, y ſont plus facilement affectés de fièvres intermittentes & de typhus, que les autres individus. Cette circonſtance eſt due, ſans doute, à ce que, habitués à vivre dans un air extrêmement pur & loin de toutes les cauſes d'inſalubrité, leurs organes, doués d'une vive ſenſibilité, ſont plus ſuſceptibles que ceux des perſonnes qui ſont dès long-temps accoutumées à l'action des émanations dangereuſes, de recevoir l'impreſſion des miaſmes qui ſont la ſource de ces maladies. Mais ce léger mouvement que préſente le ſéjour des montagnes, eſt amplement compenſé par les nombreux avantages que nous avons ſignalés.

Auſſi ce ſont les montagnes qui furent le berceau du genre humain; ce ſont les montagnes qui, à l'époque des grandes inondations qui ont bouleverſé la terre, ont ſervi d'aſyle aux hommes échappés à ces terribles cataſtrophes: c'eſt ſur les montagnes que le corps de l'homme acquiert la beauté des formes, la force, la ſoupleſſe & la vigueur dont il eſt ſuſceptible; que ſon tempérament ſe développe ſans obſtacle, que ſes facultés prennent ſans efforts la direction voulue par la nature; c'eſt là que la ſanté eſt auſſi robuſte que floriſſante; que l'homme, obligé de lutter ſans ceſſe contre les viciſſitudes atmoſphériques, acquiert cette force de réſiſtance qui le met à l'abri des maladies; qu'obligé de combattre ſans ceſſe contre les élémens, ſa voix devient ſonore, ſon ouïe très-fine, ſa vue étendue & perçante, & que tous ſes mouvemens acquièrent beaucoup d'exactitude, de force & de préciſion; c'eſt là que le travail aſſidu qu'exige un ſol ſtérile, rend l'homme laborieux; que la néceſſité de ſurmonter ſans ceſſe de nouveaux obſtacles, de braver de nouveaux dangers, le rend patient, actif & courageux; que la modicité des récoltes l'inſtruit à être ſobre & économe, & que la néceſſité de ſuppléer à leur inſuffiſance, le rend induſtrieux. C'eſt là que des beſoins peu nombreux & faciles à ſatisfaire, rendent l'homme gai, doux, obligeant, ennemi de la ſervitude & hoſpitalier.

Enfin, tandis que l'aſpect continuel de ces maſſes impoſantes, antiques témoins des révolutions du globe, grave profondément dans l'ame des montagnards l'image chérie du pays natal; que la vaſte étendue de l'immenſe tableau qu'elles déroulent aux pieds du voyageur, nous porte au recueillement, fortifie en nous le ſentiment religieux & ſemble nous rapprocher du créateur; la facilité que donnent les montagnes à leurs habitans, pour réſiſter à l'oppreſſion, leur fait aimer l'indépendance, & les charmes d'une vie ſimple & d'une nature ſévère, âpre & ſauvage, leur font chérir la liberté. (CHAMBERET.)

MONTAIGU (Eaux minérales de). C'eſt une commune du Cotentin, à une lieue de Ville-Dieu. On y trouve dans une prairie qui appartient au château, une ſource minérale froide, que Polinière dit martiale. (MACQUART.)

MONTALBANI (Ovidio), médecin de Bologne, où il profeſſa avec réputation pendant trente-deux ans. Ce ſavant s'étant beaucoup plus occupé de botanique que de médecine, nous ne donnerons point la notice de ſes nombreux ouvrages. (R. GEOFFROY.)

MONT-BOSC (Eaux minérales de). C'eſt une commune à trois lieues de Vire, qui a une ſource minérale froide, au milieu d'une bruyère, ſur le revers de la montagne dite *Butte du Mont-Boſc*. On croit ces eaux ferrugineuſes: on y a trouvé une terre rouſſe, du ſel qui avoit une ſaveur de ſel commun & un goût ferrugineux (Duclos, p. 129). Cette analyſe eſt à refaire.

MONTBRISON (Eaux minérales de). Montbriſon eſt la ville capital du Forez. On y trouve trois ſources minérales: 1°. la romaine, voiſine d'un ancien temple de Cérès; 2°. celle de l'hôpital ou des ladres; 3°. celle de la rivière, près de la Vezize. Ces eaux ſont froides. Richard de la Prade, qui les examina en 1778, les regarde comme apéritives, réſolutives, abſorbantes & laxatives. (MACQUART.)

MONTBRUN (Eaux minérales de). Montbrun eſt un village ſitué à quatre lieues de Carpentras nord-nord-eſt, & à quatre nord-eſt de Saint-Saturnin. Il y a près de ce lieu pluſieurs ſources d'eaux minérales froides, qui ſourdent dans une petite plaine, au bas de la montagne. M. Empereur les dit purgatives, & a aſſuré qu'elles dépoſent du ſoufre dans tous les endroits où elles paſſent. (MACQUART.)

MONT-CENIS. (*Voyez* CREUSOT.)

MONTCONTOUR (Eaux minérales de). Montcontour eſt une ville à cinq lieues ſud-ſud-oueſt de Saint-Brieux, à quatre également de Lamballe, où ſe trouve une eau minérale nommée *bonite*, qui eſt froide, & qui ſourde dans une prairie marécageuſe, à une lieue de cette ville. On la croit légèrement martiale. (MACQUART.)

MONT-DAUPHIN (Eaux minérales de). C'eſt une ville de guerre, ſur une montagne, à quatre lieues

lieues d'Embrun, dont on ſait ſeulement que les eaux ſont tièdes & gazeuſes. (MACQUART.)

MONT-DE-MARSAN (Eaux minérales de), ſitué à cent quatre-vingt-douze lieues de Paris: elles ſont priſes pour boiſſon, à la doſe d'une pinte chaque matin, principalement dans les cas d'atonie gaſtrique, d'engorgemens du foie ou de la rate, à la ſuite de certaines fièvres quartes; enfin dans l'altération de la ſécrétion urinaire, qui eſt caractériſée par la préſence de graviers dans l'urine. (*Voyez* la Diſſertation de M. Betbeder, in-12, ſur ces eaux. Bordeaux, 1750.) (M.)

MONT-D'OR (Eaux minérales du). Ces eaux, qui ſont aſſez ſouvent conſeillées, & dont l'effet ne peut jamais être indifférent, ont été, au commencement de ce ſiècle, le ſujet d'un excellent ouvrage publié par M. Bertrand, médecin du Gouvernement pour leur adminiſtration. C'eſt d'après l'expérience éclairée & les judicieuſes obſervations de ce ſavant, que nous traiterons de ces eaux d'une manière abrégée, & ſous le point de vue qui convient à un ſimple dictionnaire.

La réputation des eaux du Mont-d'Or paroît fort ancienne: un auteur qui écrivoit à la fin du ſeizième ſiècle, a conſacré quelques recherches à l'examen d'un monument dont quelques parties ſe retrouvent encore au Mont-d'Or, & que l'on attribue aux Romains. L'auteur d'une thèſe ſoutenue à Paris à la même époque, parle avec un éloge exagéré de ces mêmes eaux, dont Chomel fait la deſcription avec plus de détail, dans ſon *Traité des eaux de Vichi*, imprimé en 1754.

D'autres écrivains, & principalement Lemmonier, de l'Académie des ſciences, l'auteur d'une thèſe ſoutenue à Montpellier en 1768 (*de aquis Montis aurei*), Raulin, Macquart, M. de Brieude, M. Moſſier, médecin de Clermont, &c., ont conſacré quelques recherches & quelques conſidérations à l'analyſe & aux effets de ces mêmes eaux. Peyronnet, qui a été le prédéceſſeur immédiat de M. Bertrand, lui a tranſmis le réſultat d'une expérience très-étendue & d'excellentes traditions, dont notre ſavant confrère ſe plaît à lui faire hommage.

M. Bertrand, dans l'ouvrage que nous venons de citer, s'occupe d'abord, & dans une première partie, de la topographie de la vallée & du village où les eaux du Mont-d'Or ſe trouvent ſituées, expoſant à ce ſujet des recherches & des obſervations dont le ſimple extrait, quoique très-intéreſſant, nous éloigneroit néceſſairement du but que nous devons nous propoſer dans cet article; il s'occupe enſuite, & dans une ſeconde partie, de l'analyſe des ſources principales, ſavoir, de la fontaine de *Sainte-Marguerite*, du bain *de Céſar*, du grand bain & de la fontaine de *la Magdelaine*, qui toutes ſortent de la baſe de la montagne, & traverſent le village en ſe portant du nord au ſud-oueſt.

La fontaine de la Magdelaine donne quatre-vingt-huit litres d'eau par minute, en été comme en hiver, ſans aucune variation: ſes eaux ſont limpides, inodores, ſapides & chaudes, montent d'une manière conſtante à quarante-deux degrés au thermomètre centigrade; elles contiennent de l'acide carbonique, du carbonate de chaux, du carbonate de ſoude, du carbonate de magnéſie & du carbonate de fer.

D'après les expériences nombreuſes que M. Bertrand a faites ſur ces mêmes eaux, on peut conclure que vingt-huit litres d'eau de la Magdelaine, à vingt-huit pintes de Paris, contiennent:

	gram.	millig.	grains.
1°. Acide carbonique libre.	6	905	ou 130
2°. Carbonate de ſoude. .	10	040	189
3°. Sulfate de ſoude. . . .	3	028	57
4°. Muriate de ſoude. . .	7	602	145
5°. Alumine.	3	293	62
6°. Carbonate de chaux. .	6	162	116
7°. Oxyde de fer.	0	584	11
8°. Carbonate de magnéſie.	2	018	58
	gram.	millig.	grains.
	39	632	768

Total de tous les principes minéraliſateurs, tant fixes que volatils, trouvés dans les vingt-ſix litres d'eau.

Les eaux du bain de Céſar ont une température beaucoup plus élevée que celles de la Magdelaine; elles s'adminiſtrent rarement en bains entiers, mais par bains partiels. Lorſque l'intérieur de la grotte eſt dans cet état que l'on appelle *mauvais* ou *ſoufré*, on éprouve, en y entrant, un ſentiment de chaleur, de formication, de preſſion ſur les jambes, ce qui paroît dépendre d'une diſpoſition analogue à celle de la grotte du Chien à Naples. Le bain de Céſar eſt d'ailleurs ſoufré, tantôt avec beaucoup d'agitation, & lorſque les orages ſe préparent; tantôt ſoufré & non bruyant, dans les temps chauds, & lorſque les vents méridionaux dominent. Cette ſource fournit quarante litres d'eau par minute.

Les ſources réunies du grand bain produiſent trente-huit litres d'eau par minute. Leur température diffère dans les quatre cuves, mais d'une manière peu importante; elles contiennent une plus grande quantité de ſilice que dans les eaux de la ſource des bains de Céſar ou dans celles de la Magdelaine, qui ſont beaucoup plus chargées d'acide carbonique & de fer en diſſolution: différence qui n'eſt pas ſans rapport avec celle que l'on a remarquée entre les propriétés médicinales de ces eaux.

Les eaux de la fontaine Sainte-Marguerite contiennent 850 milligrammes de gaz acide carbonique par litre; elles forment une boiſſon agréable avec le vin: elles ſont ſtimulantes, légèrement

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 250 sur 787

toniques, & convenables dans le cas de débilité gaſtrique.

Les eaux du grand bain adminiſtrées en bain, ſont éminemment ſudoriſiques, & paroiſſent, en excitant directement la peau, le tiſſu cellulaire & les lymphatiques ſous-cutanés, provoquer différens phénomènes ſympathiques très-étendus : la fréquence du pouls, la perſpiration, augmentent ſenſiblement dans ces bains, où l'on a peine à ſe plonger la première fois ; on y reſſent un état de congeſtion ſanguine, temporaire, bien manifeſte, & des effets généraux proportionnés à la ſenſibilité de la peau & à l'irritabilité générale de l'individu.

Ce que l'on appelle les bains tempérés eſt un mélange d'eau de rivière avec l'eau du grand bain, à la température de bains tièdes, & pour préparer à une immerſion plus énergique. La douche ajoute beaucoup à l'effet du bain & doit le précéder ; elle eſt employée ſeule dans le cas de paralyſie qui ſuccède à l'apoplexie ; cette douche a de ſix à dix lignes de diamètre, cinq pieds de chute. On doit à Peyronnet d'en avoir rendu l'uſage plus fréquent au Mont-d'Or, & de l'avoir fait contribuer utilement au traitement de la conſomption & de l'épuiſement qu'entraînent l'onaniſme ou les jouiſſances intempeſtives & immodérées.

Les eaux de la Magdelaine ſont plus particulièrement employées dans le traitement de pluſieurs affections de poitrine : la doſe peut en être portée à trois, quatre & cinq verres, qu'il faut boire, autant qu'il eſt poſſible, à l'endroit même où elles ſourdent, en les coupant, s'il eſt néceſſaire, avec un dixième de lait, d'eau gommée ou de toutes autres boiſſons analogues. On met une demi-heure & plus d'intervalle entre chaque verre.

Pendant les deux ou trois premiers jours, cette médication diminue l'appétit, augmente les ſécrétions muqueuſes, occaſionne quelques naufées, des bouffées de chaleur, affoiblit les jambes, porte à la tête & accélère le pouls. Le plus léger embarras gaſtrique eſt ſenſiblement augmenté par leur uſage, qu'il doit faire différer ou ſuſpendre.

Du quatrième au ſeptième jour, les buveurs de ces eaux à qui elles conviennent, les prennent avec plaiſir & avec un ſentiment de bien-être. La perſpiration cutanée & la ſécrétion des urines, ſont augmentées ; il ſurvient quelquefois des dépôts critiques ſous les aiſſelles, un flux hémorroïdal, un retour de règles, des éruptions de boutons ou de plaques dartreuſes.

L'état de la tranſpiration, des urines, de l'expectoration, éprouve d'ailleurs en particulier des changemens, & une ſorte de coction qui attire principalement l'attention des médecins. La durée d'un traitement eſt de quinze à vingt-cinq jours au plus. On eſt averti du moment où il importe de le ſuſpendre, par la répugnance des malades, leur ſenſation de chaleur à la poitrine, une difficulté douloureuſe de reſpiration, leur inappétence, leur agitation, leur inſomnie.

La même indication, ſi elle dépaſſe certaines limites, ſe manifeſte avec les caractères d'une irritation qui peut avoir les ſuites les plus dangereuſes.

Sur la fin du traitement, & quelque temps après, on continue les eaux à petites doſes pendant quelque temps, pour ne pas priver tout-à-coup l'eſtomac d'un excitant auquel il s'eſt accoutumé. On met au moins un mois & demi d'intervalle, après le traitement ; lorſque le deuxième eſt néceſſaire, ce dernier peut être fait à domicile, avec des eaux bouchées & tranſportées avec le plus grand ſoin, & dont il importe de faire plutôt uſage dans un temps mou & pluvieux, que dans un temps ſec & froid.

Dans une phthiſie déjà avancée, on reconnoît que les eaux réuſſiſſent, ſi les ſueurs générales diminuent, ſi la peau prend plus de reſſort, ſi, d'une autre part, les ſueurs colliquatives ſont modifiées, tandis que les ſueurs partielles ſe transforment en une douce moiteur. Dans les cas de ſuppreſſion des ſueurs colliquatives, il n'eſt pas rare de voir ſurvenir une congeſtion du poumon ou une diarrhée ſéreuſe très-fétide & très-abondante.

M. Bertrand ne craint pas d'avancer d'une manière plus générale, que les eaux de la ſource de la Magdelaine, convenablement adminiſtrées, augmentent l'expectoration pendant les premiers jours, &, un peu plus tard, la tranſpiration ; qu'elles ſont toniques pour tous les viſcères, mais pour le poumon en particulier, & que ce dernier eſt ramené d'autant plus facilement à ſon état naturel, que la dérivation par la peau eſt plus complète, comme on le voit ſurtout dans le phthiſies, qui paroiſſent avoir des rapports avec les diſpoſitions catarrhales, rhumatiſmales, dartreuſes, &c.

Lorſque la maladie eſt plus avancée, & lorſque l'on aperçoit des ſignes de purulence dans les crachats, les mêmes eaux doivent être données avec beaucoup plus de circonſpection, en commençant par un verre, pour arriver à deux ou trois, du huitième au neuvième jour.

Les bains dits *tempérés* ſe joignent aſſez ordinairement à l'uſage des eaux de la Magdelaine.

M. Bertrand, après avoir préſenté ces différentes conſidérations générales, a placé à leur ſuite, & dans pluſieurs chapitres diſtincts, pluſieurs obſervations ſur différentes altérations morbides, dans le traitement deſquelles les eaux du Mont-d'Or des diverſes ſources ont été employées avec plus ou moins de ſuccès ; d'après le réſumé qui termine ſon travail, il conclut ce qui ſuit, de l'enſemble de ſon expérience & de ſes recherches.

Les eaux du Mont-d'Or fortifient les viſcères, l'eſtomac & les poumons particulièrement, déterminent des criſes ſalutaires qui ſe manifeſtent au médecin par l'augmentation de la chaleur & du mouvement, des ſécrétions & de quelques excrétions.

Elles rappellent au dehors les différentes affections cutanées qui ſe ſont portées à l'intérieur, rétabliſſent les évacuations habituelles déviées, diminuées ou ſupprimées, décèlent les maladies vénériennes maſquées ou mal guéries; de-là leur efficacité dans les maladies internes, qui dépendent de certaines métaſtaſes, des dartres, de la gale, des rhumatiſmes ou du virus vénérien, de la diminution ou ſuppreſſion de la tranſpiration, des menſtrues, des hémorroïdes.

Leur uſage convient dans la foibleſſe générale du ſyſtème, dans les maladies chroniques des organes de la reſpiration, dans la phthiſie muqueuſe, nerveuſe ou métaſtatique, pourvu que les malades ne ſoient pas dans un grand état de dépériſſement; dans les affections catarrhales chroniques du poumon, des inteſtins & de la veſſie; dans les fleurs blanches qui ne ſont point compliquées de vices organiques de l'utérus; dans les dartres dont la cauſe eſt due à l'altération des fonctions de la peau; dans les rhumatiſmes chroniques muſculaires, fibreux, goutteux; dans les paralyſies dont la cauſe ne réſide point dans le cerveau ou ſes dépendances; dans la foibleſſe & les nombreux déſordres que la maſturbation & l'abus des plaiſirs vénériens entraînent à leur ſuite; dans les hydropiſies qui ne ſont point compliquées de vices organiques de quelque viſcère; dans les rétractions & les foibleſſes muſculaires, les gonflemens articulaires, & dans quelques luxations conſécutives de col du fémur.

Ces eaux, dont la ſaiſon commence le 25 juin & dure juſqu'au 20 novembre, ne ſe prennent ordinairement que pendant quinze ou vingt jours: elles ſont la baſe & la partie la plus eſſentielle du traitement. « Je les adminiſtre, dit M. Bertrand, à l'excluſion de tout autre remède, à moins qu'il ne ſoit éminemment indiqué. Néanmoins il eſt beaucoup de cas où on leur aſſocie des ſubſtances pharmaceutiques. J'aurai à parler de l'action des eaux, combinée avec celle de ces remèdes, & à examiner plus particulièrement leurs effets dans les affections ſcorbutiques; c'eſt vers ces différens points que je dirigerai principalement mes recherches, ſans négliger néanmoins de recueillir de nouvelles obſervations & de nouveaux faits, ſur les maladies dont j'ai parlé. Je continuerai mon journal avec exactitude; enfin, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour diminuer l'imperfection de ce premier eſſai, & répandre encore plus de lumière ſur les propriétés médicinales des eaux du Mont-d'Or. »

(L. J. M.)

MONTÉLIMART (Eaux minérales de). Montélimart eſt une petite ville ſur le Roubion & le Jabron, à une lieue de Viviers & à cinq du Pont-Saint-Eſprit. On trouve à une demi-lieue de cette ville, ſur la rive auſtrale du Jabron, une ſource minérale qui ſe nomme *la Sainte-Fontaine.*

Menuret a donné, dans un *Recueil d'obſervations de médecine des hôpitaux militaires*, t. II, pag. 121, l'hiſtoire médico-topographique de la ville de Montélimart, où il dit que les eaux de la Sainte-Fontaine contiennent un type ſpiritueux ou aérien très-actif & très-abondant, un peu d'alcali fixe, une terre abſorbante ſoluble, une eſpèce de ſel d'Epſom à baſe terreuſe; & du fer qui y eſt retenu par l'air ſurabondant ou par ſon extrême diviſion.

Selon ce médecin, les eaux de Montélimart ſont efficaces dans les obſtructions légères du foie, les pâles couleurs, contre la bile ſurabondante. Il avance qu'elles ſont analogues aux eaux de Vals, qu'elles pourroient ſuppléer en cas de beſoin.

(MACQUART.)

MONTENDRE (Eaux minérales de). C'eſt un bourg à cinq lieues de Blois & à neuf de Saintes, où ſe trouve une ſource d'eau minérale, dont Duclos a parlé en peu de mots (pag. 122); conſéquemment peu connue quant à ſes principes & à ſes vertus. (MACQUART.)

MONT-FERRAND (Eaux minérales de). (*Voyez* BAINS DE RENNES.) C'eſt un bourg à deux lieues de la Flèche, où l'on trouve une ſource minérale tout à côté, qui porte le nom de *la Courière*, & que Linacier regarde comme très-ferrugineuſe. (MACQUART.)

MONTI (Jean-Baptiſte), né à Vérone en 1498, d'une famille illuſtre en Toſcane, fut deſtiné à l'étude de la juriſprudence par ſon père; mais ſon goût le portant vers la médecine, il s'y livra contre la volonté de ſes parens, qui lui refuſèrent tout ſecours en argent. Ce contre-temps ne fit que redoubler ſon zèle, & il parvint en peu de temps à ſe faire recevoir docteur à Padoue. Il ſe préſenta alors à ſon père qui le reçut fort mal: il en fut dédommagé par une réputation brillante & les faveurs de la fortune. Différens princes cherchèrent à l'envi à l'attirer dans leurs Etats, mais il préféra ſa tranquillité aux honneurs dont on vouloit le combler. Les douleurs de la pierre vinrent troubler ſon bonheur & furent la ſuite de ſes longs travaux. Il ſe retira près de Vérone, eſpérant voir diminuer ſon mal; il redoubla, & mourut en 1551. Il laiſſa une quantité immenſe d'ouvrages qui ont été publiés par ſes diſciples.

Interpretatio latina librorum quatuor medicinæ ex veteribus contractæ Ætii amideni. Baſil., 1535, in-fol.

Tabulæ in tres libros artis parvæ Galeni. Venet., 1546, in-fol. Patav., 1558, in-fol.

De alimentorum differentiis. Venet., 1553, in-8°.

Libellus de gradibus & facultatibus medicamentorum. Witebergæ, 1553, in-8°.

De excrementis, fœcibus, urinis libri duo.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 252 sur 787

Patav., 1554, in-8°. Par., 1555, in-16, avec un traité *de Morbo gallico*.

Conſultationes de rariorum morborum curationibus. Venet., 1554, in-8°.

De cauſis & accidentibus pulſibus & urinis. Ibid., 1557, in-8°.

Opuſcula varia & præclara, in quibus tota ferè medicina methodicè explanatur. Baſil., 1558, 1565, in-8°.

Medicina univerſa ex lectionibus Montani cæteriſque opuſculis collecta. Francof., 1587, in-fol. On en doit l'édition à Martin Weindrich.

Il eſt encore un grand nombre d'autres Traités publiés par divers de ſes diſciples, ainſi que pluſieurs commentaires ſur les anciens auteurs grecs & arabes; mais tous reſpirent la théorie qui étoit alors en vogue, & qui depuis eſt tombée dans l'oubli, ainſi que les ouvrages qui la renferment.

(R. Geoffroy.)

MONTIGNÉ (Eaux minérales de). Ces eaux ſont regardées comme ferrugineuſes; elles ſont peu en uſage.

MONT-LOUIS (Eaux minérales de). C'eſt une ville & place-forte du col de la Perche, à vingt lieues de Perpignan, où ſe trouve une ſource d'eau minérale froide, près le pont de Cerdague. Carrère la regarde comme ferrugineuſe.

(Macquart.)

MONTMORENCY ou ENGHIEN (Eaux minérales de). Enghien eſt une petite ville ſituée ſur une des collines les plus élevées des environs de Paris, à trois lieues de cette capitale, au nord-oueſt. Dans la vallée qui porte le même nom, au-deſſous de l'étang de Saint-Gratien, on trouve des eaux ſulfureuſes que l'odorat fait facilement reconnoître lorſqu'on en approche.

S'il eſt vrai que l'efficacité de cette claſſe d'eaux a été bien reconnue dans une foule de circonſtances, il faut convenir que c'eſt un grand bonheur pour une ville auſſi peuplée que Paris, d'avoir à ſa porte une reſſource d'autant plus aſſurée, que la proximité ne donne pas à ces eaux le temps de perdre une grande partie de leurs propriétés, qui ſont dues le plus ſouvent à un principe fugace & incoërcible promptement décompoſable. D'ailleurs, beaucoup de perſonnes qui n'auroient pu entreprendre des voyages longs & diſpendieux, pour aller prendre ces eaux à leur ſource, trouveront à Enghien, ſans ſe déplacer en quelque ſorte, l'avantage de jouir de toutes leurs propriétés.

La Société royale de médecine, frappée de ces conſidérations, a cru devoir nommer pluſieurs de ſes membres, pour faire un examen de ces eaux, tel qu'il ne reſtât plus rien à deſirer pour la connoiſſance de leur nature intrinſeque.

Elle a nommé en conſéquence le chimiſte Fourcroy, auquel elle a adjoint Laporte, pour lui rendre compte des travaux qu'ils auroient faits. Il réſulte de leurs recherches & de l'analyſe de ces eaux, qu'on peut les regarder comme un modèle en ce genre; que les principes qui caractériſent l'eau d'Enghien ſont, en général, de trois natures: ce qui comprend, 1°. des êtres fugaces qui s'en exhalent facilement, tels que le gaz hépatique & l'acide carbonique, auxquels l'eau doit les propriétés médicinales dont elle jouit; 2°. les principes qui ne ſont ſolubles qu'à la faveur des précédens, & qui s'en précipitent à meſure que ceux-ci s'exhalent naturellement ou qu'ils ſont abſorbés par les réactifs appropriés : (telles ſont les terres calcaire & magnéſienne, que l'acide carbonique y tient diſſoutes, & qui en troublent la tranſparence lorſque cet acide ſe volatiliſe par le contact de l'atmoſphère); tel eſt auſſi le ſoufre qui, faiſant le principal élément du gaz hépatique, ſe dépoſe en partie comme indiſſoluble, quand le gaz inflammable qui le tenoit ſuſpendu eſt abſorbé peu à peu par l'air pur contenu dans l'atmoſphère, ou dans les acides qui en ſont ſurchargés, ou enfin dans les chaux métalliques; 3°. les matières ſalines très-diſſolubles, par leſquelles les principes précédens n'ont aucune réaction, qui reſtent diſſous dans cette eau pendant que ceux-ci s'en ſéparent, & qu'on ne peut en dégager que par l'évaporation plus ou moins avancée. Ces ſels ſont : 1°. la ſélénite; 2°. le ſel d'Epſom; 3°. le muriate de ſoude; 4°. le muriate de magnéſie.

Réſultat total de l'analyſe donnée ſur cent livres d'eau d'Enghien :

700 pouces cubiques de gaz hépatique fixe, ou 84 grains de ſoufre.

Vitriol de magnéſie criſtalliſé.	2 gros	14 grains.
Muriate de ſoude.....	»	24
Vitriol de chaux.....	4	»
Craie.....	2	70
Craie de magnéſie.....	»	13 $\frac{1}{3}$
Acide crayeux.....	2	41

Matière extractive, terre ſiliceuſe, quelques grains inappréciables.

Il faut voir dans l'analyſe complète des eaux d'Enghien, ce que peuvent les moyens chimiques entre des mains auſſi habiles. (Macquart.)

MONTPELLIER (Médecins, École, Faculté de). Nulle autre ville peut-être n'a été auſſi redevable de ſa célébrité à la médecine, que la ville de Montpellier, & ce n'eſt pas ſans raiſon que quelques écrivains l'ont appelée *la ville d'Hippocrate, la cité médicale* (1).

Les habitans du Midi en général, & ceux de Montpellier en particulier, paroiſſent même avoir eu de temps immémorial, un penchant, une apti-

(1) Louis XIV l'appeloit la mère des plus anciennes Facultés de l'Europe, la pépinière des archiatres.

tude pour l'exercice de la médecine; ce qui explique leur ſupériorité juſqu'à l'époque où les ſciences médicales ont été aſſez avancées pour donner tout l'avantage, ſoit dans la ſpéculation, ſoit dans la pratique, à la force de la raiſon & à l'étendue des connoiſſances. « Je trouve la raiſon de ce fait, dit Bordeu (1), dans la conſtitution naturelle des habitans. Huarte, qui naquit dans nos vallées, non loin de l'Océan, & qui fut ſans doute un des plus ſubtils philoſophes de ſon temps, a très-bien défini, à mon gré, quelle eſt la conſtitution naturelle la plus propre à la médecine. Ses traducteurs ont appelé *aſtuce* & *malice*, ce qu'il appeloit *ſagacité*, *vivacité*, *induſtrie* & *ſurabondance d'imagination*.

» Or, les habitans des divers cantons d'Aquitaine ſont plus ou moins fournis de ces qualités qu'ils doivent à leur climat, à leurs mœurs, à leur façon de vivre, aux peuples anciens dont ils deſcendent. Il ne faut donc pas être étonné que pluſieurs d'entr'eux ſe deſtinent à la médecine. »

L'auteur d'un Eſſai ſur l'hiſtoire de la médecine en France, dont ces remarques n'ont pas ſuffiſamment attiré l'attention, oublia entièrement Montpellier dans ſon tableau, pour n'admettre aucun détail relatif à la Faculté de Paris, dont les plus modeſtes bedeaux ont figuré dans ſon hiſtoire : « & que doit-on penſer à ce ſujet, dit Bordeu, » d'une hiſtoire de la médecine en France, dans » laquelle on affecteroit de garder le ſilence ſur » l'école de Montpellier (2) ? »

Pour ne pas mériter un ſemblable reproche, nous donnerons toute l'attention qu'elle mérite, à cette antique & illuſtre école, à laquelle on ne pourroit refuſer, ſans injuſtice, une place aſſez étendue dans un Dictionnaire dont les différens rédacteurs ont eu conſtamment pour objet de réunir à l'expoſition dogmatique de la médecine, la biographie des médecins & l'hiſtoire de la ſcience & des inſtitutions qui ont été conſacrées à ſon enſeignement ou à ſes progrès.

Nous croyons devoir diſtinguer pluſieurs époques dans l'exiſtence de l'illuſtre compagnie dont nous allons rapidement tracer les différentes ſituations, depuis ſon origine juſqu'à la fondation de nouvelles écoles de médecine en France, à la fin du dix-huitième ſiècle; nous rapporterons ces époques à cinq titres; ſavoir :

1°. Les temps antérieurs & primitifs de la Faculté de Montpellier, avant l'établiſſement des Facultés ou des Univerſités en France.

2°. La fondation de l'Univerſité de Montpellier, d'après la bulle obtenue par le cardinal Conrard, en 1220.

3°. L'état de la même Faculté après la renaiſſance des lettres.

4°. La promotion, dans la même Faculté, de l'étude philoſophique de l'homme & des animaux, dans les phénomènes particuliers & les lois ſpéciales de l'organiſation.

5°. Fondation de l'école actuelle de Montpellier d'après la loi du 14 frimaire an 3, qui établit ſur des baſes communes cette même école, l'école de Paris & l'école de Strasbourg.

(1) *Recherches ſur l'Hiſtoire de la médecine*, pag. 466.
(2) *Recherches ſur différens points de l'Hiſtoire de la médecine*, pag. 107 & 117.

Première époque.

Temps primitifs ou antérieurs de l'école de Montpellier.

La période qui répond à cette première époque, comprend un eſpace d'environ deux ſiècles, depuis le onzième juſqu'au commencement du treizième.

L'expoſition favorable de Montpellier, la ſalubrité, la beauté de ſon climat, les relations commerciales, les cures miraculeuſes attribuées à ſon égliſe de Notre-Dame de la Table, attirèrent de bonne heure, dans une cité auſſi floriſſante, un grand nombre de malades & pluſieurs médecins, dont les ſuccès avoient déjà acquis beaucoup de célébrité dans les onzième & douzième ſiècles.

Pluſieurs villes du Languedoc, en général, avoient été favoriſées d'une manière fort remarquable pour tout ce qui concerne un commencement de culture intellectuelle, & l'étude rationnelle de l'art de guérir, par leur relation avec les Juifs & avec les Arabes. Ces derniers occupoient encore une partie des provinces méridionales les plus voiſines de la France au onzième ſiècle; ils apportoient les objets de leur commerce à Montpellier, où, ſuivant un ancien auteur (Benjamin de Tudèle), l'on venoit de toutes parts pour le négoce de Lombardie, du royaume de Rome la grande, de toute la terre d'Egypte, du pays d'Iſraël, de Grèce, de France.

Dans un concours de circonſtances auſſi favorables, la médecine fut ſans doute exercée, ou du moins pratiquée par un grand nombre de perſonnes dans la ville de Montpellier.

Pluſieurs documens hiſtoriques ne permettent pas de douter de cette exiſtence des médecins de Montpellier, un ou deux ſiècles avant l'inſtitution qui prit le nom de *Faculté*. On voit d'après ces documens, que les étrangers venoient en grand nombre à Montpellier, ſoit pour s'inſtruire, ſoit pour rétablir leur ſanté.

Saint Bernard, en particulier, cite l'exemple d'un archevêque de Lyon (Héraclius de Montboiſſier), qui, s'étant trouvé malade à Saint-Gilles, s'étoit fait tranſporter à Montpellier pour ſe faire traiter (1).

(1) Aſtruc, *Hiſtoire de la Faculté de médecine de Montpellier.*

Jean de Salisbury, cité par le même auteur, Jean de Salisbury, qui précéda de plusieurs siècles Montaigne & Molière, dans une critique aussi spirituelle que judicieuse de la médecine, assure aussi que de son temps on se rendoit en foule à Montpellier, pour apprendre la médecine, quoiqu'on en revint chargé seulement de mots barbares, & d'un appareil stérile & pédantesque de savoir.

Un autre écrivain un peu moins ancien, Mathieu Paris, en décrivant le retour de saint Louis, parle de Montpellier comme d'une ville où la médecine étoit florissante.

L'ordonnance de 1180, octroyée par Guillaume, seigneur de Montpellier, relativement à l'exercice de la médecine, qui avoit donné lieu à de grands abus, est plutôt une mesure de police, qu'une disposition qui mérite d'entrer dans l'histoire littéraire.

M. Prunelle suppose, sans appuyer sa conjecture par aucun document authentique, qu'il seroit possible que l'on se fût servi à Montpellier, dans les leçons publiques, de la langue arabe, & qu'un grand nombre de médecins auroient été formés dans l'école de Montpellier, pour se répandre ensuite dans nos provinces méridionales, que l'on connoissoit alors sous le nom général de *Provence* (1).

Tel étoit l'état des choses concernant la médecine & les premières cultures intellectuelles à Montpellier, lorsque les troubles excités dans le Midi, à l'occasion des Albigeois, y attirèrent comme légat, le cardinal Conrard. Alors parut, par l'intervention de ce prélat, la bulle d'Honorius III, à la date de 1220, qui établit d'une manière régulière l'école de Montpellier, & d'après une organisation qui nous a paru assez remarquable pour y rapporter notre deuxième époque.

Deuxième époque.

Établissement de l'Université de Montpellier par la bulle d'Honorius III, demandée par le cardinal Conrard.

Cette époque s'étend du treizième au quinzième siècle.

La bulle qui donna à l'école de Montpellier le caractère d'une Université ou d'un corps ecclésiastique, parut en 1220.

Cette Université eut cela de remarquable, qu'à l'exemple de l'école de Salerne, elle se trouva d'abord exclusivement livrée à la médecine.

Cette Académie, comme tous les établissemens du même genre, adopta l'usage de conférer les degrés académiques, & plusieurs autres points de la discipline des écoles Nestoriennes : elle se trouva d'ailleurs, ainsi que les autres Universités, sous la dépendance & protection des papes : subordination qui caractérisoit les corps ecclésiastiques consacrés aux études, en leur assurant des priviléges & un patronage qu'aucune autre autorité n'auroit pu leur accorder.

Lorsque la seigneurie de Montpellier fut réunie à la couronne de France, son Université obtint différens priviléges de plusieurs de nos rois, mais principalement de Philippe-le-Bel & de Philippe-le-Valois.

Plusieurs événemens mémorables du treizième siècle ne furent point étrangers à l'école de Montpellier.

La persécution des Albigeois, que nous avons déjà rappelée, & qui attira le cardinal Conrard en Languedoc, lui fut favorable sous ce rapport, en lui faisant obtenir une existence régulière & académique.

Plusieurs des maladiees épidémiques ou pestilentielles du quatorzième siècle, qui furent alors si fréquentes & si désastreuses, attirèrent l'attention des médecins de cette Faculté, entr'autres de Gui de Chauliac & de Raimond-Chalin de Vinario, dont les descriptions ne ressemblent en rien aux écrits des autres médecins à cette époque.

Les travaux d'Arnaud de Villeneuve, que l'on aperçoit déjà dans le siècle précédent, commencèrent à donner beaucoup d'éclat à la nouvelle Université. Ce philosophe, qui ne put repousser entièrement quelques erreurs de son siècle, possédoit des connoissances très-étendues, & avoit beaucoup vu, beaucoup observé. On lui doit le perfectionnement ou la découverte de plusieurs appareils pour distiller, la connoissance de la térébenthine, de l'esprit-de-vin, de la préparation de plusieurs remèdes chimiques, & surtout d'un grand nombre de teintures & d'eaux distillées. C'est lui, dit un écrivain moderne, qui fit connoître le premier les eaux de *senteur*, dont la préparation, presqu'exclusive à la ville de Montpellier, s'est perpétuée jusqu'à nos jours..... Il porta surtout très-loin la construction des vaisseaux distillatoires, & l'art de s'en servir dans la fabrication des eaux-de-vie : en rendant cette dernière opération d'un usage plus familier, il créa pour son pays la source la plus constante de sa prospérité & de ses richesses.

Les travaux de Gui de Chauliac ne font pas moins époque dans l'histoire de Montpellier, que ceux d'Arnaud de Villeneuve; on les conçoit à peine, les uns & les autres, dans l'époque à laquelle ils appartiennent, & avec les formes, les caractères de l'instruction dans les Universités : tout s'y bornoit, d'après un usage commun & général, à la lecture & aux commentaires d'un petit nombre d'ouvrages anciens, mal traduits, ou de Traités arabes d'un foible intérêt; système d'étude qui d'ailleurs étoit asservi à divers régle-

(1) *Influence de la médecine sur la renaissance des lettres*, in-4°., pag. 60 & 61.

mens, divers ſtatuts, dont l'appareil pédanteſque attira ſi juſtement ſur la médecine, la cenſure & les ſarcaſmes des philoſophes & des poëtes ſatyriques.

Aſtruc n'a point dédaigné de nous faire connoître ces vaines formalités & l'hiérarchie, la combinaiſon des pouvoirs & des dignités académiques qui appartenoient en propre à la Faculté de Montpellier. On voit par ſon récit, que le chef de cette compagnie étoit un chancelier, le ſous-chef un doyen. Le même document fait connoître les attributions des procureurs de la Faculté, des ſyndics, du tréſorier, du ſecrétaire & même des bedeaux; enfin des patrons de la même compagnie, l'évêque & le ſénéchal, protecteurs & conſervateurs des *uſes*, priviléges & immunités. Il paroît du reſte, que tout l'enſeignement portoit ſur huit Traités, que l'on ſe propoſoit d'expliquer après en avoir réglé le choix, à la Saint-Luc, dans une aſſemblée appelée *congregatio per fidem*.

Les examens étoient de deux ſortes, ſavoir: 1°. les magiſtraux, comprenant le *baccalauréat*, les *points rigoureux* & le *doctorat;* 2°. les examens *per intentionem* & les *triduanes*.

L'écrivain auquel nous empruntons ces détails, & qui paroît ſe complaire dans une deſcription auſſi puérile, n'y a point oublié l'influence & l'indiſcipline des écoliers, leur uſage de ſe choiſir un roi, qu'il a comparé au roi de la Bazoche des clercs de procureurs.

Il traita auſſi, & très-longuement, du privilége de ſcholarité, aſſez étendu d'ailleurs, des épreuves pour les différentes dignités académiques, ſoit avec la robe de drap ordinaire, ſoit avec la robe de drap rouge, les grandes manches & le petit capuchon; ce qui rappelle à l'hiſtorien comme à ſes lecteurs, la *fameuſe robe de Rabelais*, connue dans toute l'Europe, & regardée comme le ſymbole du doctorat de Montpellier.

Les cérémonies du doctorat, ajoute le même hiſtorien, conſiſtent, 1°. à donner le bonnet; 2°. à mettre au doigt une bague d'or; 3°. à ceindre le docteur avec une ceinture d'or; 4°. à lui préſenter le livre d'Hippocrate; 5°. à le faire aſſeoir dans la chaire, à côté du profeſſeur; 6°. à l'embraſſer; 7°. enfin, à lui donner la bénédiction.

S'il faut en croire certaines relations, on diſoit enſuite au nouveau docteur, & par une eſpèce d'acclamation, *vade & occide Caïm* (1).

Bordeu, qui a parlé de ces anciennes coutumes, dans les vues d'un eſprit philoſophique, n'a point oublié l'uſage des médecins de la Faculté de Montpellier, d'avoir pris ſaint Luc pour leur patron, & de ſe déſigner eux-mêmes ſous le nom de *médecins orthodoxes*, ſans doute pour ſe diſtinguer & ſe ſéparer des médecins juifs & arabes de la même époque. Il eſt une autre coutume plus ſingulière, ajoute le même auteur, & qui duroit depuis pluſieurs ſiècles.

La Faculté de Montpellier, après avoir, au frontiſpice de ſes thèſes, invoqué Dieu, la Vierge & ſaint Luc, patron des médecins orthodoxes, terminoit le titre de ces thèſes par cette bizarre période: *Cette thèſe ſera ſoutenue dans le ſacré temple d'Apollon*. Etrange & barbare formule, qui confondoit le ſacré & le profane, & qui a pris fin de nos jours.

La pratique de la médecine répondoit dans pluſieurs points au cérémonial d'une initiation auſſi frivole; quelques médecins en particulier, parmi leſquels on cite Bernard Gordon (ou plutôt de Gordonio), Gérard de Solo, Jean de Tornemire, donnèrent en particulier dans la folie de l'*uromantie* (1), que Fernel a ſi vivement attaquée, ſans pouvoir entièrement s'en défendre.

L'exercice de la chirurgie ne fut point ſéparé de celui de la médecine dans les premiers temps de l'Univerſité de Montpellier; mais il faut aller juſqu'à Gui de Chauliac, que nous avons déjà cité, pour apercevoir une époque remarquable de progrès dans le traitement des bleſſures & la pratique des opérations. Cet homme célèbre & ſi juſtement regardé comme le promoteur de la grande chirurgie en Occident, avoit acquis, malgré l'inſuffiſance des études de ſon temps, des connoiſſances d'anatomie aſſez étendues. On lui doit une bonne deſcription de l'humérus, & des obſervations judicieuſes ſur la dure-mère, qu'il avoit pu voir après le trépan: il pratiqua, du reſte, la plupart des grandes opérations, celles de la cataracte, de la taille, de la fiſtule par la ligature, de l'empyème, de la ligature des artères dans les hémorrhagies.

L'ordonnance de Louis d'Anjou (de 1376), permettant la diſſection publique du cadavre d'un criminel, doit faire ſans doute époque dans l'hiſtoire de la Faculté de Montpellier, mais ne put exercer qu'une influence bien foible ſur le progrès des études.

Cette diſſection, autoriſée par les lois, trouva, même dans les mœurs ou les opinions populaires, les plus grands obſtacles. On s'y livroit pendant la nuit, à la lueur des flambeaux, & pendant le plus grand ſilence.

Avant l'ordonnance que nous venons de citer, le moyen le plus généralement employé, pour acquérir quelques notions d'anatomie, conſiſtoit en une démonſtration à l'aide de treize planches, que Henri de Hermondaville avoit deſſinées pour faire connoître les parties principales du corps.

(1) *Voyez* Aſtruc, *Hiſtoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, pag. 88.

(1) Médecins qui prétendoient reconnoître les maladies à l'inſpection des urines, ce que nous appelons aujourd'hui, dans une acception défavorable, les *jugeurs d'eau*, les *médecins d'urines*.

humain. Dans les diſſections clandeſtines, on enſeignoit l'anatomie en quatre leçons, ſavoir : la première pour les viſcères du bas-ventre, la deuxième pour les viſcères de la poitrine, la troiſième pour le cerveau, la quatrième pour les membres (1).

L'ordonnance du duc d'Anjou n'apporta que de bien foibles changemens à cette culture de l'anatomie, & il faut s'avancer aſſez dans l'époque ſuivante, après la renaiſſance des lettres, pour découvrir un commencement de progrès dans cette partie des connoiſſances.

Troisième époque.

Renouvellement des connoiſſances & changement dans les études, après la renaiſſance des lettres dans le quinzième ſiècle.

Cette époque répond à une période de près de trois ſiècles. Les traductions des Anciens, faites de la deuxième main & ſur des verſions arabes, furent remplacées dès le commencement de cette époque, à Montpellier comme dans les autres Univerſités, par des traductions directes & plus exactes. On donna en même temps plus de ſoin au diagnoſtic des maladies, un peu moins d'importance à l'aſtrologie, qu'Arnaud de Villeneuve lui-même avoit adoptée dans toutes ſes folles applications. D'une autre part, la matière médicale eut plus d'étendue, de régularité, mais elle continua de tendre à la polypharmacie, à la multiplication des ſpécifiques & des antidotes, comme il eſt facile de le voir en parcourant les écrits de Rondelet, Laurent Joubert, André du Laurens, Varandé, &c. On doit d'ailleurs rappeler à ce ſujet, & pour lui donner les éloges qu'elle mérite, la conduite des médecins de Montpellier, relativement à la grande diſcuſſion concernant les remèdes chimiques. « Les médecins, dit Aſtruc, n'eurent garde de les approuver en aveugles, comme les empiriques, mais ils n'entreprirent point non plus de les proſcrire ſans les avoir examinés ; ils les eſſayèrent avec prudence, & quand ils en eurent reconnu les propriétés & les vertus, ils s'en ſervirent avec ſageſſe. Les ménagemens qu'ils gardèrent dans cette épreuve, méritent de ſervir d'exemple pour la manière dont on doit employer les remèdes nouveaux. On pourra s'en inſtruire amplement dans les ouvrages de Turquet de Mayerne, de Lazare Rivière, auxquels la France eſt principalement redevable de l'introduction des remèdes chimiques dans la pratique de la médecine (2). »

Cette affaire des remèdes chimiques fit alors une grande ſenſation ; elle ne doit pas être en conſéquence indiquée trop ſuperficiellement dans l'hiſtoire de Montpellier, ſurtout pour ce qui concerne le procès intenté à Renaudot, médecin de cette Faculté, par celle de Paris, qui paſſa dans cette circonſtance toutes les bornes de la juſtice & de la modération. « Ce médecin, dit Aſtruc, natif de Loudun, & docteur de la Faculté de Montpellier, avoit établi à Paris, ſous l'autorité du Roi, & en vertu des lettres-patentes qu'il avoit obtenues, un bureau public des conſultations charitables pour les pauvres. C'étoit le rendez-vous des docteurs de Montpellier établis à Paris, & pour ainſi dire leur maiſon commune ; ils s'y aſſembloient toutes les ſemaines pour donner gratuitement des conſeils & des remèdes aux pauvres qui en demandoient, & dont le concours étoit toujours fort grand. »

La Faculté de Paris trouva avec raiſon que cet établiſſement choquoit ſes anciens priviléges, & ſe détermina à en pourſuivre la ſuppreſſion : elle attaqua pour cela en juſtice Renaudot & ſes conforts en 1644, & ſe fit appuyer par le corps de l'Univerſité de Paris. Renaudot, de l'autre côté, demanda & obtint l'intervention de la Faculté de Montpellier. La cauſe fut plaidée ſolennellement au Parlement de Paris. On fit valoir contre les docteurs de Montpellier une ordonnance de Charles VI, de 1390, & l'article 87 de l'ordonnance de Blois, de 1579, qui ne regardent que les gens qui entreprennent de pratiquer la médecine ſans titre ; quelques ſtatuts que la Faculté avoit faits, & qui n'avoient aucune autorité contre celle de Montpellier, & quelques arrêts du Parlement rendus contre des empiriques & gens ſans aveu. Ce qu'on allégua de plus fort, fut l'exemple même de la Faculté de Montpellier, qui prétendoit empêcher les médecins des autres Facultés de pratiquer à Montpellier, à moins qu'ils n'y priſſent de nouveaux degrés.

Renaudot perdit ſon procès, & il fut défendu par un arrêt du 1er. mars 1644, tant à lui qu'aux autres docteurs unis d'intérêt avec lui, de pratiquer la médecine à Paris. Mais nonobſtant cet arrêt, les docteurs de Montpellier ne laiſſèrent pas de ſe maintenir dans Paris, ſous la protection du Grand-Conſeil, qui leur accorda pluſieurs arrêts favorables, le 10 mars 1648, le 30 décembre 1668, le 15 octobre 1672, &c. ; ils réuſſirent même à obtenir, au mois d'avril 1673, des lettres-patentes portant érection d'une communauté ou chambre royale, où ils ſe réunirent tous, & à laquelle les nouveaux docteurs de Montpellier étoient agrégés après quelques épreuves, & par où ils acquéroient le droit de pratiquer dans Paris. Ces lettres furent enregiſtrées au Grand-Conſeil, où ces médecins prétendoient avoir leurs cauſes commiſes.

« Cette chambre a porté le nom de *Chambre royale*

(1) *Voyez* la *Chirurgie de Gui de Chauliac*, pag. 35 & ſuiv.

(2) *Voyez* Aſtruc, *Hiſtoire de la Faculté de Montpellier*, pag. 93.

royale de Montpellier, parce qu'elle étoit principalement composée de docteurs de cette Faculté. On y a pourtant reçu quelquefois des docteurs des autres Facultés, dont on connoissoit le mérite & la capacité; mais ceux-là même faisoient gloire de porter dans la suite le nom de *docteurs de Montpellier*, comme il y en a beaucoup encore aujourd'hui qui portent la même qualité avec moins de raison encore.

» La chambre royale a fourni quelques bons médecins à la ville de Paris, & elle a subsisté jusqu'à l'année 1694; elle fut détruite alors par une déclaration du Roi, donnée au mois de mai, qui défendit l'exercice de la médecine dans Paris & ses faubourgs, à tous ceux qui ne seroient pas du corps de la Faculté de cette ville, & qui n'excepta d'une règle aussi générale, que les médecins employés auprès de sa personne ou auprès du premier prince du sang. » (Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, pag. 101 & suivantes.)

Cette question des remèdes chimiques tenoit évidemment à des points de pratique médicale de la plus haute importance. Quant à la théorie de la médecine, elle se modifia naturellement par les découvertes qui furent faites en physique, & par les systèmes de Gassendi & de Descartes.

Le système de Willis prévalut toutefois dans l'école de Montpellier; tout parut s'expliquer alors pour les docteurs de cette école, par explosion & par effervescence; par l'action, le combat de l'acide & de l'alcali, du soufre & du nitre.

Jusqu'alors, la même Faculté avoit eu une grande étendue de juridiction, & l'on n'a point ignoré que, dans les priviléges accordés par les papes & par les rois de France, les docteurs pouvoient exercer en tout lieu, *ubique terrarum*. Le système des aggrégations pour les grandes ou même pour les petites villes, & l'établissement de plusieurs Facultés d'un ordre inférieur, portèrent atteinte à ces priviléges; ce qui eût été sans inconvénient; mais il multiplia en même temps l'occasion & les moyens d'obtenir aux moindres frais d'instruction possibles, & même sans aucune instruction, le titre de docteur: abus véritablement dangereux, & que plusieurs médecins, entièrement étrangers à l'histoire de leur profession & aux véritables principes de la jurisprudence médicale, ont essayé de rétablir dans ces derniers temps, avec autant de mauvaise foi que d'ignorance. Cette question, qui a été si bien examinée par Thiery, dans ses *Vœux sur la médecine en France*, se presentoit nécessairement à l'auteur de l'Histoire de la Faculté de Montpellier, qui n'a pas craint de l'attaquer, & dont les excellentes vues à ce sujet méritent d'être rappelées.

« Il ne faut pas se flatter, dit cet auteur, que » l'étude de la médecine puisse jamais fleurir dans » toutes les Facultés du royaume, dont la plupart » sont désertes & sans aucun exercice. Le remède » le plus utile seroit de réduire ces Facultés à un » plus petit nombre; *car*, pour me servir des » termes d'un auteur célèbre, *si l'on pratiquoit ce* » *moyen, l'on verroit toujours une grande af-* » *fluence d'écoliers dans les Universités, qui, par* » *une honnête émulation, qui se plaît toujours* » *dans la multitude, s'exciteroient les uns les* » *autres à se rendre capables de leur profession.* » *De-là il arriveroit encore*, continue le même » auteur, *un bien inestimable; c'est que les écoliers* » *étant enseignés par des mêmes professeurs, sous* » *des mêmes lois & des mêmes maximes, il s'en-* » *suivroit partout une conformité de doctrine, qui* » *est la chose que l'on doit le plus desirer en toutes* » *sortes de professions & de sciences; joint*, pour- » suit-il, *que plusieurs jeunes hommes de diverses* » *provinces, y étant nourris ensemble dès leur* » *premier âge, ils apprendroient les mœurs les uns* » *des autres, & contracteroient des habitudes,* » *dont le public pourroit recevoir puis après beau-* » *coup de fruit & d'utilité; & c'est pourquoi* » *les empereurs Théodose-le-Jeune & Valenti-* » *nian III ordonnèrent que l'on n'enseigneroit la* » *jurisprudence en Orient, qu'aux Universités de* » *Constantinople & de Berithe, comme il est porté* » *par la Loi I.* (*Cod. de studiis. Liberal. urb. Rom.* » *& Constant.*)

» A suivre ce projet, trois Facultés pourroient » facilement suffire pour tout le royaume. Paris » pour la France septentrionale, Montpellier pour » la France méridionale, & Douai pour la Flandre. » Ce sont les Facultés les plus célèbres du royaume; » cependant il faudroit, pour y ramener l'étude » encore davantage, & pour prévenir toute sorte » d'abus, assigner à ceux qui les rempliroient des » gages honnêtes, pareils à ceux dont on jouit » dans les Facultés étrangères, & qui pussent at- » tacher à leurs devoirs ceux qui en jouiroient. Il » faudroit même établir des pensions plus fortes » pour ceux qui se distingueroient par leur mérite » ou par leur assiduité, afin d'exciter tout le monde » à bien faire, par l'espoir de la récompense. Il » faudroit enfin ordonner que l'on conférât des » degrés sans aucune rétribution. Par ce moyen on » auroit attention à bien instruire les écoliers; & » comme on ne pourroit plus être porté à user » d'indulgence par l'attrait d'un vil gain, qu'on » tire de leurs degrés, on examineroit avec sévé- » rité, & l'on ne recevroit que des docteurs d'une » capacité reconnue.

» Je comprends que les Universités, dont il » faudroit supprimer les Facultés de médecine, » crieront contre un pareil projet, & regarderont » la suppression que l'on conseille, comme une » mutilation de leur corps; mais si elles sont an- » ciennes, elles n'ont qu'à examiner leurs titres, » pour savoir que les Facultés qui les composent » n'y ont pas été érigées toutes à la fois, mais en » différens temps & souvent même long-temps les » unes après les autres. Celle de médecine, en

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 258 sur 787

» particulier, eſt très-nouvelle, dans toutes les » Univerſités du royaume, hors celles de Paris & » de Montpellier. Quel tort feroit-on donc à ces » Univerſités quand on les réduiroit à l'état où » elles ont été à leur origine, & qu'on y ſuppri- » meroit des Facultés qui y languiſſent & qu'on » ignore, pour y laiſſer ſubſiſter les autres Fa- » cultés qui y fleuriſſent, ou qui y ſont au moins » plus recommandables (1) ? ».

Ces détails qui ſemblent, au premier coup d'œil, appartenir plutôt à la chronique d'un corps qu'à l'hiſtoire d'une ſcience, nous ont paru mériter d'être rappelés, parce qu'ils ſe rattachent à des points de diſcipline & de police médicale, qui ne peuvent être étrangers à l'exercice de l'art de guérir, & aux progrès des ſciences médicales.

En portant de nouveau notre attention ſur la conſtitution de la Faculté de Montpellier, pour y découvrir les cauſes de ſa juſte célébrité, nous y trouvons au premier rang l'établiſſement de quatre régences fixes, ſollicité par Honoré Piquet, & confirmé par des lettres-patentes de 1498.

Cet établiſſement eut une influence très-étendue. En rendant la condition des profeſſeurs moins dépendante, moins précaire, il contribua ſous ce rapport aux progrès de l'inſtruction; il ne fut même point étranger à l'état floriſſant de la Faculté de Montpellier, dans le milieu du dix-huitième ſiècle, c'eſt-à-dire, à l'époque où une diſpoſition contraire (la movibilité des profeſſeurs) contribua ſi puiſſamment, avec pluſieurs autres cauſes, à la décadence de la Faculté de médecine de Paris.

Cette inſtitution des régences fixes fut augmentée, dans le ſeizième ſiècle, de deux chaires, l'une pour l'anatomie & l'autre pour la botanique, d'une place de démonſtrateur d'anatomie, que Cabrol exerça avec diſtinction; enfin, d'un jardin de botanique, & d'un nouvel enſeignement pour la chirurgie & la pharmacie. A la fin du même ſiècle, à la ſuite de ces améliorations, l'enſeignement éprouva alors des changemens aſſez conſidérables: la doctrine qui en faiſoit la baſe dans les premiers temps, avoit été priſe en totalité chez les Arabes; elle fut remplacée par le galéniſme & par la lecture de quelques écrits d'Hippocrate. Cette eſpèce de révolution ne paroît pas d'ailleurs avoir été très-favorable d'abord à la gloire de l'école de Montpellier; il faut aller du moins juſqu'à Guillaume Rondelet, vers le milieu du ſeizième ſiècle (1566), afin de pouvoir trouver, pour l'époque qui nous occupe, dans la faſtidieuſe nomenclature d'Aſtruc, le nom d'un médecin de cette Faculté, qui mérite d'être remarqué dans l'hiſtoire des ſciences médicales. Il faut en excepter toutefois Baleſcon, dont nous avons fait Valeſius, Honoré Piquet & Gabriel Miron.

(1) Aſtruc, *op. cit.* pag. 97 & ſuiv.

Baleſcon vécut dans les quatorzième & quinzième ſiècles. Son ouvrage, publié ſous le nom de *Philonium*, eſt un traité général de médecine en neuf livres, que l'on peut conſulter pour s'inſtruire de l'état des connoiſſances à cette époque, ſoit pour recueillir quelques faits que l'auteur avoit obſervés, & qu'il déſigne conſtamment ſous le titre de *déclarations* (*declarationes*). On a donné d'une manière générale, mais ſans preuve ſuffiſante, le titre de premier médecin de Charles VI, roi de France, à Baleſcon, qui déſigne ce roi ſous le titre de *Carolus albricus*, dont on ignore entièrement la ſignification.

Honoré Piquet n'a laiſſé aucun ouvrage pour honorer ou pour aſſurer ſa mémoire; mais on lui attribue d'avoir obtenu de Charles VIII & de Louis XII l'établiſſement des quatre régences fixes dont nous avons parlé, en le conſidérant comme une des circonſtances qui ont été le plus favorables à cette Faculté.

Les médecins de Montpellier citent encore avec honneur, parmi les médecins qui ont appartenu à leur Faculté, le fameux Michel Noſtradamus & l'ingénieux & cynique curé de Meudon, dont on a tant parlé ſous le nom de *Rabelais*.

Rondelet, dont l'exiſtence eſt raportée à l'année 1566, s'occupa en même temps des ſciences naturelles & de la médecine. Ce ſavant, qui fut attaché comme médecin au cardinal de Tournon, fit pluſieurs voyages avec lui, ſurtout en Italie, où il recueillit les matériaux d'un ouvrage très-étendu ſur l'hiſtoire naturelle des poiſſons. Il donna en même temps beaucoup de ſoins à l'étude de l'anatomie, qu'il cultiva avec un courage qui inſpire bien moins l'admiration que le ſentiment d'une ſurpriſe mêlée d'horreur, lorſque l'on ſe rappelle que ce courage, cet enthouſiaſme philoſophique, furent portés au point de l'engager à faire lui-même, du cadavre de ſon fils, le ſujet d'une démonſtration publique. Il fit du reſte pluſieurs découvertes de détail, & principalement celles de la valvule du cœcum, des fonctions des veines mézaraïques, des valvules des veines de la cuiſſe, des ventricules & des oreillettes du cœur, &c. &c.

L'anatomie comparée avoit d'ailleurs entré dans ſes recherches ſur l'hiſtoire naturelle des poiſſons, & on lui doit d'avoir fait connoître la ſtructure de pluſieurs organes dans les différens genres de cette grande claſſe d'animaux, & dans pluſieurs autres claſſes: travaux dans leſquels il a eu pour ſucceſſeurs trois de ſes diſciples, Louis Gyllus qui s'occupa des poiſſons marins, le célèbre voyageur Bellon, qui s'attacha à l'anatomie des oiſeaux, & J. Heroald, auquel on doit une oſtéologie comparée du cheval & de l'homme.

Rondelet porta auſſi ſon attention vers la botanique, qu'il enſeigna toutefois d'après Ruelle, dont le commentaire parut vers le milieu du ſeizième ſiècle.

On a donné une édition du *Journal de mé-*

decine de Rondelet, en 1728, in-8°. Rabelais a parlé de ce médecin, dans le livre III de ſon *Pantagruel*, ſous le nom de *Rondilis*, faiſant ainſi alluſion à ſon nom, à ſa petite taille & à ſon embonpoint.

Jacques Dubois, dont les pédans ont fait Sylvius, fut reçu docteur de Montpellier, dans la ſeconde moitié du ſeizième ſiècle. Ce fut un des galéniſtes les plus paſſionnés : diſpoſition d'eſprit qui l'engagea dans une diſcuſſion très-vive contre Veſale, dont les découvertes anatomiques ne s'accordoient pas toujours avec les aſſertions du philoſophe de Pergame. Il ne devoit point ſe porter à ces excès, dit Aſtruc, mais il mérite du moins d'être loué d'avoir ſu ſe déſabuſer de la crédulité de l'aſtrologie, dont on étoit de ſon temps ſi infatué; cela fait qu'il étoit au-deſſus de ſon ſiècle, du moins à cet égard.

Sylvius fut profeſſeur au collége de France; il eut une grande célébrité comme profeſſeur, & parmi ſes ouvrages, dont la collection a été publiée en 1630, on doit diſtinguer un excellent traité ſur l'ordre qu'il importe de ſuivre pour lire les ouvrages d'Hippocrate & de Galien.

Vieuſſens (Raymond). Ce médecin appartient bien plus évidemment à la Faculté de Montpellier que Sylvius. Il s'eſt rendu célèbre par ſes travaux anatomiques, mais principalement par ſes Traités ſur les nerfs, ſur la ſtructure du cœur & les cauſes de ſon mouvement, ſur la ſtructure de l'oreille, &c. Il a été membre de la Société royale de Londres.

François Rouſſet, qui paroît avoir le premier pratiqué l'opération céſarienne ſur les femmes vivantes, eſt compris par Aſtruc, & comme Sylvius, parmi les médecins de Montpellier.

Dalechamp & de l'Ecluſe, dont on a fait *Cluſius*, appartiennent, comme les précédens, à la Faculté de Montpellier; ils contribuèrent à ſa célébrité, par la manière dont ils ont cultivé les ſciences naturelles.

Laurent Joubert, beaucoup moins recommandable, & cependant auſſi célèbre que Rondelet, nous eſt principalement connu par ſon livre ſur les erreurs populaires, dont on a publié ſucceſſivement pluſieurs éditions.

André Dulaurens, en faveur duquel on créa la charge de médecin ordinaire du Roi, & qui fut enſuite premier médecin, eſt plus connu par ſes fonctions que par ſes écrits. Chargé de négocier à la cour, en faveur de ſa compagnie, il écrivoit qu'il avoit parlé pluſieurs fois au Roi, de l'augmentation des gages des profeſſeurs; que le Roi y étoit porté, mais que M. de Roſny a refuſé; ce qui paroît s'accorder avec ce que l'hiſtoire nous a fait connoître, ſur le caractère facile du bon Henri & ſur la ſévérité judicieuſe de ſon miniſtre.

Pierre Dortoman, moins célèbre ſans doute que Dulaurens, mérite cependant d'être cité, ne fût-ce que pour avoir rempli le premier, la chaire de chirurgie & de pharmacie, qui fut inſtituée à la fin du ſeizième ſiècle.

Varandé ou Varandal, profeſſeur de la même Faculté, écrivit le premier ou l'un des premiers, avec goût & méthode, pluſieurs ouvrages conſacrés à l'enſeignement des différentes parties de la médecine, & à quelques points de médecine pratique.

Turquet de Mayerne. Ce médecin a dû une célébrité aſſez étendue, à la part qu'il prit dans la grande diſcuſſion ſur les préparations chimiques. Il fut redevable à l'habileté avec laquelle il employoit ſes préparations, d'une renommée qui le conduiſit à être ſucceſſivement premier médecin du roi Jacques & de Charles Ier. ſon fils : ſituation élevée, dans laquelle il amaſſa une très-grande fortune.

Renaudot, dont nous avons déjà parlé, & qui vivoit en 1640, fut redevable, comme Turquet de Mayerne, d'une certaine célébrité, à la manière dont il prit parti pour les remèdes chimiques, contre la Faculté de Paris.

Lazare Rivière, qui obtint parmi ſes contemporains, comme Varandé, beaucoup de célébrité, publia également pluſieurs écrits, que l'on ne conſulte plus guère que pour y chercher quelques documens relatifs à l'hiſtoire de la médecine (1).

Pierre Magnol, botaniſte juſtement célèbre, ſuccéda à Tournefort dans l'Académie des ſciences. On lui doit pluſieurs écrits eſtimables ſur la partie des ſciences naturelles, qu'il étoit chargé d'enſeigner à Montpellier (2).

La peſte de Marſeille, qui eſt juſtement regardée comme un des événemens le plus déſaſtreux & le plus mémorable de la première moitié du ſeizième ſiècle, ſe rattache à l'hiſtoire de la Faculté de Montpellier, par le dévouement des médecins de cette Faculté qui furent chargés de la combattre. Ces médecins, dont le courage ne doit pas être oublié dans l'hiſtoire de la médecine, étoient au nombre de trois; ſavoir : Chicoyneau (François), Verny & Didier. On n'oubliera jamais ſans doute le dévouement & le zèle qu'ils montrèrent dans une circonſtance auſſi pénible; mais on ſe rappellera en même temps que ces hommes, aſſez courageux pour s'expoſer à la contagion, furent aſſez foibles pour ne pas la reconnoître & la proclamer avec tout ſon danger, par égard pour le premier médecin Chirac, qui l'avoit niée d'après des vues paradoxales & d'après une hypothèſe, qu'il étendoit juſqu'aux affections ſporiques & à la variole.

Ce médecin, qui appartient également à la Faculté de Montpellier, lui donna beaucoup d'éclat

(1) Ses écrits aſſez nombreux ont été réunis dans un ſeul volume in-fol., à Lyon en 1663. (*Edit. princeps.*)

(2) *Botanicum monſpelienſe*, 1686, in-8°.
Prodromus hiſtoriæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas diſponuntur. Monſp., 1689, in-8°.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 260 sur 787

par ſon enſeignement & quelques écrits, mais ſurtout par les ſuccès d'une vie active, qui fut trop ſouvent employée dans les intrigues de cour, & pour des intérêts tout-à-fait étrangers aux progrès de la ſcience.

Du reſte on doit conſulter, pour ce qui concerne la biographie de ce médecin, l'article qui lui eſt conſacré dans ce Dictionnaire; nous rappellerons ſeulement ici, & comme un trait honorable pour la Faculté de Montpellier, que Chirac d'une part eut le premier l'idée d'une ſociété royale, qui n'eut ſon exécution qu'à la fin du dix-huitième ſiècle, & que d'une autre part on lui doit d'avoir eſſayé de réunir la médecine & la chirurgie, en faiſant recevoir, dans la Faculté, des docteurs chirurgiens; ce qui ne put s'exécuter qu'en réformant les ſtatuts de cette compagnie.

Barbeyrac avoit été le maître de Chirac; Bordeu lui donne de juſtes éloges & le compare à Sydenham, dont il étoit le contemporain : ces deux médecins, dit ce philoſophe, n'étoient point ſavans, mais ils étoient ſages, ce qui vaut beaucoup mieux pour l'exercice journalier de l'art. Leur eſprit ſemble avoir été formé d'une étincelle de celui d'Hippocrate, avec quelque mélange de celui d'Aſclépiade, un peu de reſſemblance avec celui de Van-Helmont, non ſans quelques légères teintures de la phyſique des modernes. Du reſte, & en nous appuyant toujours des mêmes témoignages, Chirac fut véritablement chef de ſecte : il ſe déclara à Paris en faveur de la ſaignée, & publia ſa théorie, qui captiva les Français de même que ſa pratique. Il effaça tous les autres médecins de Montpellier qui avoient obtenu ſucceſſivement la confiance des rois de France, depuis Henri Ier. juſqu'à Louis XV.

Sylva, Duret & bien d'autres appeloient Chirac *notre maître ;* ceux qui l'avoient le moins goûté, & même pourſuivi, adoptèrent ſes opinions avec le plus de vivacité. Les enfans de ſes ennemis ſoutiennent encore ſon ſyſtème, qui a déplu en bien des points aux enfans de ſes amis, & qui méritoit de leur déplaire, ajouterons-nous, par l'exagération avec laquelle on y applique aux phénomènes de l'organiſation, le ſyſtème de Deſcartes, & la théorie que l'on a déſignée depuis ſous le nom d'*iatro-mathématique.*

La pratique, appuyée ſur une pareille théorie, fut malheureuſement auſſi active, auſſi turbulente qu'elle étoit peu fondée : ce fut l'époque où l'on prodigua les émiſſions ſanguines, & où l'on eut la prétention de faire des ſaignées *déplétives, ſpoliatives, dérivatives.* Un médecin de cette époque ne craignit même pas d'avancer qu'il aſſujettiroit la petite-vérole à ſes lois, ou bien qu'il l'accoutumeroit à la ſaignée.

Ce médecin, dirons-nous avec un philoſophe qui a répandu tant d'éclat ſur la Faculté de Montpellier, n'a pas été le ſeul à mettre ainſi en avant *les ſentimens décidés* qu'il ſavoit faire paſſer à la faveur de quelques bons mots, moyennant leſquels le public ſe ſeroit même livré à des expériences.

. . . . . .

. . . . . .

C'eſt ainſi qu'en ſuivant leur principe, ils ont ſouvent eſſayé d'éteindre la fièvre, à force de ſaignées : il y en a même qui n'ont pas eu la patience d'attendre trois ou quatre jours, pour laiſſer uſer la rougeole ; ils ont prétendu la vaincre, l'étouffer par de fréquentes ſaignées ; il y en a enfin qui ont porté leurs projets juſqu'à vouloir détruire & ſupprimer le venin de la petite-vérole, ou le rendre impuiſſant ſur le ſujet qui le porte, à force de ſaignées & de lavages (1).

Il paſſe pour certain, ajoute ingénieuſement le même auteur, que nos remèdes, notre émétique, notre quinquina, nos ſaignées, nos véſicatoires, nous donnent ſur les anciens médecins le même avantage que les armes à feu donnent aux militaires pour le ſiége des places. Nous avons changé la médecine comme on a changé la guerre.

Fizes, dont s'honore la Faculté de Montpellier, porta très-loin cette pratique turbulente & active de la médecine, & d'après des procédés qui permettent de ſuppoſer qu'il ne voyoit partout que des matières peccantes à combattre, ou des humeurs à faire couler par des purgatifs. On a du reſte beaucoup vanté la grande expérience de ce médecin, la rapidité de ſon coup d'œil, & nous dirions preſque de l'infaillibilité de ſes pronoſtics. Ce médecin a publié quelques écrits qui ſont peu eſtimés : il avoit eu pour concurrent dans ſes épreuves académiques, Ferrein qui devint dans la ſuite membre de l'Académie des ſciences.

Nul autre praticien, peut-être, n'a donné lieu à un plus grand nombre de ces petits traits & de ces anecdotes, qui appartiennent plutôt à des recueils d'*ana* qu'à l'hiſtoire d'une ſcience auſſi grave & auſſi impoſante que la médecine.

Aſtruc & Sauvages appartiennent encore à la deuxième époque de la Faculté de Montpellier : on doit au premier pluſieurs ouvrages juſtement eſtimés, mais principalement ſon Traité des maladies ſyphilitiques, dont le premier volume peut être regardé comme un modèle de recherches & de diſcuſſions ſur les points les plus obſcurs & les plus difficiles de l'hiſtoire de la médecine.

Quatrième époque.

Étude de l'homme & de la médecine dans les phénomènes particuliers & les lois ſpéciales de l'organiſation.

Au commencement du 18e. ſiècle, la Faculté de médecine de Montpellier avoit obtenu deux nouvelles chaires avec des honoraires fixes, les

(1) *Voyez* Bordeu, *op. cit.*, pag. 141.

chaires de chimie & de médecine pratique, ce qui n'exiſtoit pas pour la Faculté de Paris.

Cette circonſtance des régences fixes, dont nous avons déjà indiqué les avantages, l'uſage du concours auquel on dérogeoit quelquefois ſans l'abandonner entièrement, les accroiſſemens progreſſifs du Jardin de botanique, l'émulation entre les profeſſeurs, tout ſe réuniſſoit pour donner à la Faculté de Montpellier, dès la première moitié du 18e. ſiècle, une grande & juſte célébrité.

Sauvages ouvrit en quelque ſorte une nouvelle carrière de gloire & de progrès pour cette compagnie, non-ſeulement parce qu'il avoit eſſayé & beaucoup mieux qu'on ne l'avoit fait avant lui, de jeter les baſes de la noſographie, mais parce qu'en même temps, il commença dans l'étude de la phyſique animale, une révolution qui devoit s'achever plus tard, & à laquelle des hommes plus célèbres ont attaché leur nom & leurs travaux. En effet, Sauvages, ſans abandonner le langage des mécaniciens, que Boerhaave appuyoit de toute la force d'une raiſon ſupérieure & de l'eſprit le plus exercé, avoit menacé les points fondamentaux de leur théorie, & fait connoître la doctrine de Stahl. « Sauvages, dit à ce ſujet M. Prunelle, eſt le premier médecin français qui ait attaqué Boerhaave, en démontrant que l'obſtruction des vaiſſeaux capillaires ne peut pas être la cauſe néceſſaire & immédiate de l'inflammation, puiſque cette obſtruction, loin d'augmenter la force du cœur & la viteſſe du ſang, comme le prétend Boerhaave, tend au contraire à diminuer l'une & l'autre. Sauvages, en examinant enſuite particulièrement chaque ſymptôme de l'inflammation, ſe trouvoit amené à conclure qu'une force motrice indépendante de l'action du cœur & de celle des artères, détermine le ſang à affluer dans telle ou telle partie, & devient la cauſe des phénomènes de l'inflammation. Ainſi, quoique le profeſſeur de Montpellier cherchât à expliquer, d'une manière mécanique, tous les mouvemens qui ont lieu dans l'économie animale, il en retrouvoit la cauſe première dans l'ame penſante; & c'eſt ainſi qu'il cherchoit à allier la théorie de Stahl avec celle des mécaniciens. Sauvages, en ſuivant cette méthode, s'eſt oppoſé ſouvent aux théories mécaniques qui étoient généralement admiſes de ſon temps. Il me paroît donc que l'on ſe trompe généralement, en regardant Sauvages comme partiſan excluſif de ces dernières théories (1). »

Du reſte, ce ne fut pas ſeulement cette nouvelle direction de connoiſſances phyſiologiques & médicales, dont nous devons parler avec quelques détails, qui répandit un grand éclat ſur la Faculté de médecine de Montpellier dans le 18e. ſiècle. La chimie, les ſciences naturelles, la médecine pratique n'y furent pas cultivées avec moins de ſuccès par des hommes qui méritoient d'être regardés comme les ſucceſſeurs d'Arnaud de Villeneuve, Guï de Chauliac, Rondelet, &c.

Ainſi Gouan, plus célèbre encore par ſes diſciples (1) que par ſes écrits (2), & qui fut lui-même élève du grand Linné, avoit rempli avec autant de zèle que de gloire la chaire de botanique.

Venel avoit joui également, & avec raiſon, d'une plus grande célébrité, en portant dans la chimie les vues d'une raiſon élevée & les habitudes de l'eſprit philoſophique, que l'on retrouve ſurtout dans ſon article Chimie de l'*Encyclopédie*.

Leroy de Montpellier, dont la vie entière fut conſacrée à la médecine, jeta, comme en paſſant, un coup d'œil ſur une portion de la phyſique, qui avoit le plus de rapport avec cette ſcience, l'hygrométrie, dont il prépara les progrès par des expériences auſſi importantes qu'ingénieuſes, ſur les véritables cauſes de l'humidité & de la ſéchereſſe de l'atmoſphère. Il eut dans l'enſeignement un ſuccès dont il fut redevable à ſes connoiſſances très-étendues & à l'uſage de profeſſer en français. On lui doit de bonnes obſervations ſur les eaux de Bolduc, pluſieurs mémoires qui ont été recueillis en partie dans ſes Mélanges de phyſique, & ſon Traité du pronoſtic dans les maladies aiguës.

Les ſavans profeſſeurs dont nous venons de rappeler les ſervices, furent à peu près étrangers, ſi l'on en excepte Sauvages, à la révolution qui s'opéra dans la doctrine de Montpellier, & que l'on doit rapporter aux ſyſtèmes de Van-Helmont & de Stahl. Il n'en fut pas ainſi de Delamure, dont les connoiſſances étoient fort étendues, & qui s'occupa de phyſiologie expérimentale, d'anatomie, de médecine pratique, &c.

Ce ſavant ne craignit pas de ſe montrer contraire à Boerhaave, & d'adopter quelques-unes des idées de Stahl : Bordeu porta plus loin ſes hautes & importantes ſpéculations. Livré de bonne heure à la médecine pratique & à l'étude des Anciens, il ne put voir ſans un eſprit d'oppoſition, les applications intempeſtives & prématurées que ſes plus illuſtres contemporains faiſoient continuellement de la phyſique ou de la chimie, aux phénomènes de l'organiſation, dans l'état de ſanté & dans l'état de maladie. Ennemi des dogmatiſmes, & avec *connoiſſance de cauſe*, il paroît, dans la ſuite, n'avoir compoſé l'un de ſes ouvrages les plus

(1) *Voyez* M. Prunelle, *Eloge de Dumas.*

(1) *Commerſon*, le compagnon de Bougainville dans le voyage autour du Monde, *de Lamartinière*, qui accompagna Lapeyrouſe, *Riche*, *Labillardière*, *Brouſſonnet*, &c.

(2) *Illuſtrationes botanicæ.* — *Hiſtoria piſcium.* — *Flora monſpelienſis.*

originaux & les plus attachans, ſes *Recherches ſur quelques points de l'Hiſtoire de la médecine*, que pour le pourſuivre ſous toutes les formes qu'il a préſentées depuis ſon origine, & faire reſſortir les avantages d'un empiriſme rationel, ou même, dans pluſieurs cas, d'un empiriſme populaire.

Ces idées, cette manière de philoſopher, devoient l'éloigner ſans doute d'un ſyſtème quelconque. Elles l'engagèrent à obſerver, à comparer avec plus de ſoin, & dans ce qui leur étoit propre, ſurtout au milieu des mouvemens des révolutions qui conſtituent les maladies, l'état des organes, leur ſtructure, leur propriété, l'action ou la réaction de chacun d'eux, enfin leur manière d'être ou de vivre, ainſi que le réſultat d'un mouvement auſſi compliqué, & dont les cauſes premières ſont ſi éloignées, du moins dans l'état de nos connoiſſances, de ce qui ſe paſſe dans les corps inorganiſés.

Van-Helmont & Stahl donnèrent néceſſairement une grande impulſion à l'eſprit de Bordeu, lorſque des petits faits de la pratique, ou des détails de la maladie, il s'élevoit à ces hautes ſpéculations, ſans avoir jamais le deſir ou l'ambition d'en former un ſyſtème.

Sa prédilection pour ces deux grands chefs de ſectes a été ſouvent exprimée dans ſes écrits. Voici, fait-il dire à ſon docteur des Pyrénées, dont l'entretien eſt au moins auſſi attachant, & beaucoup plus animé, plus inſtructif, que la confeſſion tant vantée du vicaire ſavoyard, dans l'*Émile* de Rouſſeau : « Voici, dit-il, mes manuſ» crits & ceux de mes pères ; c'eſt un corps de » médecine propre à notre pays ; je le deſtine pour » mon fils : il m'a emporté de très-bons morceaux » de Stahl que je regrette beaucoup : Stahl eſt, à » mon avis, le roi des modernes, qui me paroiſ» ſent avoir un peu trop loué Sydenham. »

« Il s'éleva, dit Bordeu dans le même écrit, » une ſecte qui attribua tous les phénomènes du » corps vivant à l'ame ſpirituelle & raiſonnable. » Stahl fut auteur de cette ſecte renouvelée des » Anciens ; il eut beaucoup de partiſans, & il lui » en reſte encore. L'action de l'ame ſur le corps ; » les révolutions que cette action opère dans les » maladies, les effets ſinguliers des paſſions ; tout » cela bien exactement combiné & établi par les » faits que la pratique journalière apprend aux » médecins, entraîne aiſément dans les opinions » de Stahl (1). »

Le penchant de Bordeu pour Van-Helmont n'eſt pas moins vivement exprimé dans ſon dialogue avec le vieux docteur de la montagne.

« Ce Van-Helmont, ſelon ce vieillard, eſt le vainqueur de l'ancienne école : il fait mes délices : je le prends ſouvent le ſoir pour m'endormir gaîment.

(1) Bordeu, *op. cit.*

» Il n'eſt pas poſſible de pénétrer un peu avant dans l'étude de la phyſique du corps vivant, dit ailleurs Bordeu, ſans rencontrer les traces de Van-Helmont, & ſans être étonné de l'étendue des routes qu'il s'eſt ouvertes. Cet homme, moins éloigné de nous, & moins incompréhenſible que Paracelſe, n'en fut pas pour cela moins extraordinaire. Il vécut, je dirois preſque, il régna dans le ſeizième ſiècle.

» Emporté par ſon enthouſiaſme, piqué des lenteurs & des vaines promeſſes de la médecine galénique, dont il éprouva l'impuiſſance ſur lui-même, aiguillonné par le ſentiment de ſupériorité que ſon génie lui donnoit ſur tous les autres médecins, il jura la perte du galéniſme, & il acheva de réduire en pouſſière le monſtre abattu par Paracelſe. . . . . .

. . . . . .

» Ses bouillantes ſorties contre l'école, ſes analyſes des ſyſtèmes de Galien et des Arabes, ſes obſervations ſur les léſions des parties, ſes archées ou ſes êtres particuliers qu'il établit pour ſurveillans de chaque organe, ſon maître-archée qu'il plaça dans l'eſtomac, pour de là régir tout le corps, ou pour diriger les mouvemens de la ſanté & ceux des maladies : tous ces aperçus & tant d'autres de la même eſpèce, ſont autant de preuves de ſon génie créateur ou vraiment obſervateur.

» Il eſt certain que le ſtahllianiſme dut ſa naiſſance à Van-Helmont ; on ne peut nier que ceux qui font de chaque partie du corps un organe, ou une eſpèce d'être ou d'animal, qui a ſes mouvemens, ſon action, ſon département, ſes goûts & ſa ſenſibilité particulière, n'aient puiſé dans la même ſource que les ſtahlliens.

» Van-Helmont s'eſt bien mieux expliqué ſur tous ces points que les Anciens, quoiqu'ils euſſent regardé la matrice comme un véritable animal, ce qu'il étoit aiſé d'appliquer à tous les autres viſcères.

» Ceux qui penſent que l'eſtomac, le diaphragme & les autres parties de cette région, influent d'une manière particulière ſur toutes les fonctions de l'économie animale, doivent au moins à Van-Helmont d'avoir aperçu mieux que tous ſes prédéceſſeurs, les faits & les obſervations qui démontrent cette influence, & qui lui avoit fait imaginer ſon archée réſidant à la partie ſupérieure de l'eſtomac.

» Ceux qui ſont pénétrés, comme on doit l'être, des effets ſinguliers que l'ame fait ſur le corps, tant dans l'état de ſanté que dans celui de maladie : ceux à qui la pratique de la médecine & l'étude de l'homme apprennent que le phyſique eſt eſſentiellement lié au moral dans la plupart des fonctions de la vie, ces médecins philoſophes peuvent mettre Van-Helmont à leur tête, & eſpérer qu'en ſuivant le fil de ſes opinions, ils parviendront à établir, ſur l'économie animale, un

ſyſtème beaucoup plus raiſonnable que tous ceux que l'on a publiés juſqu'à préſent (1). »

Bordeu ſe deſſine, s'expoſe lui-même dans ces paſſages; ſe montre encore plus à découvert dans le paſſage ſuivant, où, tout en paroiſſant avoir ſeulement en vue la doctrine de l'école de Montpellier, il fait en quelque ſorte, & comme à ſon inſu, une profeſſion de foi phyſiologique, & une déclaration du petit nombre d'idées fécondes, auxquelles il rapportoit les parties les plus élevées & les plus délicates de la ſcience de l'homme.

« Cette école (l'école de Montpellier) ſe diſtingua toujours, dit Bordeu, par la liberté qu'elle laiſſe à ſes membres, au ſujet de toutes les diſputes qui s'élèvent en médecine; elle ſouffre des diſcuſſions fort éloignées des principes uſuels & journaliers. C'eſt de cette liberté de penſer que ſont nées, il y a quelque temps, bien des diſſertations au ſujet de l'opinion de Stahl, ou celle des Anciens, ſur l'action de l'ame.

» On y eſt parvenu peu à peu à l'établiſſement d'une opinion mixte, également éloignée des excès de Stahl, & de ceux qui avoient penſé que les corps vivans ſe conduiſoient par les lois ordinaires du mouvement. On y a ſoutenu, & pluſieurs des membres de la Faculté y ſoutiennent encore, que le corps animal contient un principe de vie & d'action dépendant de ſon eſſence.

» Cette vie & cette action ne ſont, à proprement parler, que la vertu de ſentir propre aux organes & aux nerfs des animaux; les nerfs ſont les principes de tout mouvement & d'une ſorte de ſentiment néceſſaire à toutes les actions de la vie.

» L'ame ſpirituelle, jointe au corps vivant, a ſes fonctions particulières : elle agit ſur le corps, & elle en reçoit des modifications; mais la vie corporelle eſt due à l'être animal ou vivant, être diſtinct, par ſa nature ou par ſes diſpoſitions eſſentielles, de tous les autres corps, être duquel les bêtes approchent beaucoup plus que les plantes, qui jouiſſent pourtant d'une nuance ou d'une portion de vie corporelle.

» Les ſavans ont reçu avec empreſſement les expériences & les réflexions d'un médecin philoſophe des plus diſtingués de ce ſiècle, Haller : il a pris l'irritabilité des parties du corps vivant pour un principe général, & il l'a mis à la place de la ſenſibilité, qui avoit de même été regardée comme un principe général dans l'école de Montpellier, avant qu'il fût queſtion de l'irritabilité conſidérée ſous ce point de vue.

» Or la ſenſibilité paroît plus aiſée à comprendre que l'irritabilité, & elle peut très-bien ſervir de baſe à l'explication de tous les phénomènes de la vie, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans l'état de la maladie. Au reſte, ces deux opinions ſe reſſemblent beaucoup, & elles ont eu de grands partiſans en Angleterre.

» Telle eſt donc la façon de conſidérer le corps vivant de la part de ceux qui, parmi les Modernes, ont porté leurs ſpéculations au-delà de la médecine pratique & des ſyſtèmes reçus dans les écoles du commencement du ſiècle. Tel eſt l'eſſor que prend la médecine philoſophique dans ce qui concerne les fonctions purement matérielles du corps. Les médecins anciens n'ont pas fait de moindres efforts pour développer la cauſe & les phénomènes de la vie & de ſes fonctions.

» Cette opinion ſur les élémens du corps vivant, ſenſibles par leur eſſence, & qui ne ceſſent d'être les principes de la vie juſqu'à ce qu'ils aient perdu, par la pourriture ou autrement, la diſpoſition qui les caractériſe ou qui les conſerve dans leur état d'être vivant; cette opinion, dis-je, ſe joint fort aiſément à celle dont il a été queſtion au chapitre III.

» Il y eſt parlé d'une claſſe d'obſervateurs qui ramènent tous les mouvemens du corps au développement de l'action des nerfs : ſuivant eux, cette action a deux ſources principales, la tête & la région moyenne du corps attenant le cœur, l'eſtomac, le diaphragme & les entrailles.

» Ces deux ſources ſemblent être dans un contre-balancement perpétuel, & ce contre-balancement entretient les fonctions, d'autant que ces dernières ne ſont, pour ainſi dire, que des traînées ou des développemens de l'action qui ſe répand à la faveur des nerfs, depuis les deux centres d'actions juſqu'aux extrémités.

» Mais comme l'eſſence de la vie du corps animal conſiſte dans une ſorte de mouvement & de ſentiment, ou bien dans une diſpoſition à ces deux modifications, il eſt néceſſaire que chaque fonction de la vie ſoit mêlée de mouvement & de ſentiment; c'eſt en effet ce que l'expérience démontre : il y a des fonctions dans leſquelles le ſentiment domine, & alors l'ame, unie au corps vivant, tient, par ſon action ſur le corps, le premier rang dans ces fonctions; d'autres, au contraire, ſemblent ne dépendre que de la ſenſibilité purement vitale, ſans que l'ame paroiſſe y entrer pour quelque choſe.

» Il en eſt de même des fonctions caractériſées par ce mouvement : dans les unes il eſt très-ſenſible & l'ame le dirige; dans les autres il eſt ſenſible auſſi, mais il ſemble indépendant de l'ame; il en eſt dans leſquelles le mouvement paroît à peine ſenſible. Cette viciſſitude de mouvemens évidens, de ſenſations évidentes, de mouvemens obſcurs & de ſenſations obſcures, fait la chaîne des fonctions de la vie & en entretient l'uſage & la durée.

» Le regne du ſentiment ou de la ſenſibilité eſt des plus étendue, le ſentiment revient dans toutes les fonctions; il les dirige toutes, il domine ſur les maladies, il conduit l'action des remèdes; il devient quelquefois tellement dépendant de l'ame,

(1) Bordeu, *op. cit.*, pag. 388 & ſuiv.

que ſes paſſions prennent le deſſus ſur tous les changemens du corps; il varie & ſe modifie différemment dans preſque toutes les parties.

» Il règne principalement ſur l'eſtomac, dont les fonctions dépendent d'un fonds de ſenſibilité trop méconnu par tous les faiſeurs de phyſiologie ordinaire; ils n'ont conſidéré ce viſcère que comme un réſervoir preſque paſſif, ou tout au plus un peu mobile : au lieu qu'il eſt doué de beaucoup de ſenſibilité, dont les divers degrés (ou les divers goûts) ſe manifeſtent à chaque inſtant, & entretiennent ou bouleverſent la marche & l'accord de toute l'économie animale.

» Ainſi, l'eſtomac ou ſes appartenances, qui ſont un centre principal pour les mouvemens du corps, le ſont de même pour ſes divers degrés de ſentiment. Telle eſt la matière & l'étendue des ſpéculations des médecins philoſophes les plus modernes, eu égard aux principes de la vie & à l'organiſation de ſes fonctions, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. » (*Bordeu.*)

Il ſuffiroit, pour compléter l'expoſition de ce que l'on peut regarder comme la doctrine de Bordeu, d'ajouter à ces conſidérations quelques aperçus ſur l'exiſtence particulière des différens organes, leur département reſpectif ou leur ſphère d'activité, l'importance, l'étendue des communications du tiſſu cellulaire, la ſtructure & le mode d'action des glandes, & l'influence de la ſenſibilité dans toutes les ſécrétions & excrétions ſubſtituées, d'après les données les plus poſitives de la médecine & de l'anatomie, à l'explication mécanique de ſes phénomènes.

« Au reſte, diſoit l'auteur lui-même, après avoir retracé les principaux traits de ſa doctrine dans le paſſage que nous venons de citer, l'organiſme moderne laiſſe bien loin de lui les copiſtes & les commentateurs des Hecquet, Baglivi & autres de cette eſpèce, qui ont tant parlé de reſſorts, d'élaſticité, de battemens, de fibrilles. Ces phyſiciens légers furent auſſi éloignés des vrais principes d'obſervation qui conduiſent dans les détours des fonctions de l'économie animale, que des enfans qui jouent avec des morceaux de cartes pour bâtir de petits châteaux, ſont éloignés des belles règles d'architecture.

» Qu'on nous faſſe donc grâce, une fois pour toutes, de ces reſſorts, de ces leviers, de ces pelotons de vaiſſeaux, de ces fibrilles, de ces preſſions comme de ces globules, de ces épaiſſiſſemens, de ces pointes, de ces lymphes, de ces marteaux, & tant d'autres petits meubles des ateliers mécaniques dont le corps vivant a été rempli, & qui furent pour ainſi dire les joujoux de nos pères. » (*Bordeu.*)

Bordeu, dont les idées & les aperçus ſont reſſerrés & comme réduits dans ces fragmens, les a développés ſucceſſivement dans une ſuite d'écrits dont nous devons une édition récemment publiée & juſtement eſtimée, à M. le profeſſeur Richerand.

Cette chaîne féconde de penſées & d'obſervations ſur les différens points de laquelle l'auteur eſt ſouvent revenu pour les fortifier & les étendre, ſe rattache à ſa diſſertation ſur la ſenſibilité conſidérée en général (*de ſenſu genericè conſiderato*), qu'il publia lorſqu'il avoit à peine atteint ſa vingtième année. Les idées énoncées dans cette diſſertation parurent avec un nouvel éclat, avec une extenſion & des applications qui ajoutoient beaucoup à leur prix, d'abord dans les *Recherches anatomiques ſur les glandes*, puis dans le *Traité des recherches ſur les maladies chroniques & l'analyſe médicinale du ſang :* ouvrage que l'auteur offrit en quelque ſorte au public, comme le réſumé & le réſultat de tout ce qu'il avoit penſé, vu, examiné comme anatomiſte, comme praticien, & ſurtout comme médecin philoſophe : titre honorable & qu'il ne mérita que trop bien, puiſque dans ſon exiſtence médicale & dans les tribulations de ſa vie privée, il fut plus à portée qu'aucun autre de voir de trop près, pour ſon bonheur, les reſſorts les plus mépriſables & les myſtères les plus honteux du cœur humain (1).

Pluſieurs médecins qui ont été, comme Bordeu, l'honneur de l'école de Montpellier, ſe ſont rangés parmi ſes diſciples; tels ſont principalement Fouquet, Lacaſe, Rouſſel, Robert Deſeze &, juſqu'à un certain point, Cabanis, dont le bel ouvrage ſur *le rapport du moral & du phyſique de l'homme* eſt plus rapproché des ſpéculations ingénieuſes de Bordeu, que de l'état préſent des connoiſſances phyſiologiques & médicales.

Bordeu, que nous ne craindrons pas de repréſenter comme le médecin français qui a montré le plus de cette vivacité d'eſprit & de cette fécondité d'aperçus qui conſtituent le génie, n'avoit pas voulu devenir un chef de ſecte, ni ajouter un nouveau ſyſtème aux différentes hypothèſes qui ſe ſont ſuccédées en médecine depuis les premiers dogmatiques, quatre ſiècles avant l'ère chrétienne, juſqu'aux théories chimiques, iatro-mathématiques & aſcétiques du dix-huitième ſiècle.

Il n'en fut pas ainſi de Barthès, qui, avec beaucoup moins de génie & d'eſprit d'obſervation que Bordeu, n'en a pas moins de célébrité. Plus ſavant, plus érudit, mais beaucoup moins livré à cette méditation ſilencieuſe, à cette étude contemplative de ſoi-même & des autres, qui conduit à l'eſprit véritablement philoſophique, il voulut porter dans l'etude des phénomènes de l'organiſation, les procédés, les méthodes d'après leſquels, dans les ſciences moins compliquées, on groupe autour d'un ſeul ou dernier fait, que l'on

(1) Voir l'article Bordeu dans ce Dictionnaire : conſulter auſſi ſon *Eloge hiſtorique*, par Rouſſel, & la notice auſſi ingénieuſe que philoſophique dont M. Richerand a enrichi l'édition de Bordeu que nous venons de citer.

appelle

appelle *principe*, les faits qui se trouvent alors enchaînés & ordonnés de manière à former une véritable science ou un corps de doctrine.

Les physiciens, conduits par Newton, étoient parvenus à rapporter à ce dernier fait, qu'ils ont appelé *gravitation universelle*, les phénomènes astronomiques. D'une autre part, suivant la manière ancienne & générale de concevoir les phénomènes intellectuels & moraux de l'homme, on les avoit rattachés également à un seul principe, l'ame.

Barthez, qui n'avoit jamais complétement abandonné les idées des anciens philosophes sur les causes occultes, suivant la remarque de M. Prunelle (1), voulut à son tour disposer en corps de science, tous les phénomènes de la vie, dans l'hypothèse d'un principe vital, sans s'apercevoir qu'en substituant ainsi ce principe aux propriétés des organes, il travailloit sur des faits trop compliqués pour les faire dépendre d'une cause unique : son hypothèse se montra bientôt avec toute son inexactitude, lorsque l'auteur & ses partisans, tout en répétant que ce principe n'étoit qu'une abstraction, le personnifioient sans cesse, & parloient des actions, des opérations du principe vital, comme des affections ou de l'existence d'un être distinct de l'ame & du matériel de l'organisation.

Ce principe étoit évidemment hypothétique; le système auquel il sert de base, étoit donc lui-même dans la classe de ceux que Condillac a rangés sous ce titre, & que la saine philosophie ne peut admettre. A l'époque où il parut, on n'avoit pas encore été aussi frappé qu'on l'a été depuis, de la nécessité de tout rattacher, en pathologie, à la physiologie, à l'anatomie physiologique & médicale, c'est-à-dire, à la structure des organes, aux propriétés de ces organes, toujours modifiées par leur structure, ou aux fonctions dépendantes de ces propriétés; enfin au dérangement ou à l'altération de ces mêmes propriétés, de ces mêmes fonctions; désordre qui ne peut se concevoir sans un changement appréciable ou non appréciable des parties du corps vivant : ce qui exige toujours des explications, des connoissances de détail qui peuvent rendre, à la vérité, l'étude de la médecine moins abstraite, mais beaucoup plus compliquée, plus longue & plus difficile.

Un système où tout s'expose, tout s'explique par la synthèse, comme dans celui de Barthez, devoit être jugé sévèrement, & même paroître obscur à la lecture; mais il devoit exciter en même temps un véritable enthousiasme dans les écoles : ce qui arriva aussi, & d'une manière d'autant plus remarquable, que le professeur présentoit les développemens de son hypothèse avec toute la dialectique & l'éloquence des anciens philosophes, & les ressources d'une érudition à laquelle aucune partie des sciences naturelles n'étoit étrangère.

« Du reste, ce principe vital, dit un disciple de Barthez, qui voulut à son tour devenir chef de secte, ce principe est régi par des lois qui n'ont rien de commun avec celles de la mécanique, de l'hydraulique, de la physique & de la chimie. Il est bien distinct de l'ame pensante, & il opère d'une manière également active sur les solides & sur les fluides, par l'intermède des facultés sensitives & motrices, qui sont inhérentes à chaque partie du corps qu'il anime. Barthez développa l'action de ces deux forces dans le tissu des organes & dans la masse des humeurs; il établit les caractères qui les distinguent, les rapports d'influence qu'elles ont l'une sur l'autre, & les changemens qu'elles éprouvent dans les différentes circonstances d'âge, de sexe, de tempérament & de maladie. Il évalua les proportions de ces forces dans chaque système d'organes, & la nécessité pour la permanence de leur exercice, que les principaux organes communiquent ou sympathisent entr'eux & avec leurs systèmes respectifs (1). » (Dumas, *Physiologie*, tom. I, pag. 151.)

L'intérêt, le succès de cette nouvelle doctrine, augmentèrent lorsque le célèbre professeur en étendit les applications, & que par elles il jeta souvent un nouveau jour sur les maladies nerveuses; la doctrine des sympathies & des tempéramens, des fluxions, des méthodes thérapeutiques.

Quelle que soit d'ailleurs la destinée de l'hypothèse de Barthez, à laquelle il a dû tant de renommée pendant sa vie, il seroit injuste de la regarder comme la source unique de sa gloire personnelle & de l'éclat que ce philosophe a répandu sur la Faculté de Montpellier. Sa biographie n'ayant pu entrer à son article, dans ce Dictionnaire, nous demandons qu'il nous soit permis de lui consacrer ici quelques traits, que nous regardons comme inséparables de l'histoire de la Faculté, qui le compte avec raison parmi ses membres les plus célèbres.

Barthez étoit né en 1734, & reçut sa première éducation à Narbonne, avec des circonstances qui pourroient lui donner le droit d'entrer dans l'histoire des enfans célèbres. Après avoir terminé cette éducation, il étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu médecin à l'âge de dix-neuf ans; il s'annonça ensuite dans la carrière littéraire, en méritant, par deux dissertations très-savantes, deux prix à l'Académie des inscriptions.

Le sujet d'un ouvrage beaucoup plus important pour lui & pour l'humanité, lui fut offert dans la maladie régnante du Cotentin, en 1756, où il crut reconnoître les symptômes de l'érysipèle du poumon des Anciens, & qu'il traita d'après cette idée, par l'emploi successif ou sagement combiné des saignées plus ou moins abondantes, au début de la

(1) *Eloge de Dumas*, 1re. partie.

(1) *Orat. de princip. vital. homin. nov. doctrina, &c. Nouveaux élémens de la science de l'homme.*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 266 sur 787

maladie, avec l'application des véficatoires après les ſaignées, & l'emploi ſuivi de l'oxyde d'antimoine du troiſième au quatrième jour, de quelques purgatifs pour favoriſer la convaleſcence.

Ses obſervations ſur le traitement de cette maladie, que l'on pourroit regarder comme le début de Barthez dans la médecine pratique, furent préſentées à l'Académie royale des ſciences, & publiées dans le tome III des *Savans étrangers*. Ce premier ſuccès le conduiſit à être employé, avec le titre de *médecin conſultant*, à l'armée de Hanovre, où il fut atteint lui-même d'une fièvre ſoporeuſe, dont il fut traité par Werloff; ce qui établit entre lui & ce médecin célèbre, une liaiſon qui ne s'eſt jamais altérée. A ſon retour de l'armée, Barthez obtint par le concours une place de profeſſeur dans la Faculté de Montpellier, & fut inſtallé le 17 avril de l'année 1761.

Ce fut alors ſurtout qu'il voulut embraſſer, dans une vue très-élevée, & malheureuſement trop abſtraite, les phénomènes de l'organiſation; ce qui le conduiſit à publier ſucceſſivement ſa Diſſertation ſur le principe vital (1), ſes Spéculations ſur les fonctions de la nature humaine (2); enfin ſon *Traité de la ſcience de l'homme*, dont le premier volume parut dès 1778, quoique l'édition entière, mais nouvelle, n'ait été publiée qu'en 1806.

Cette doctrine, dont les ouvrages que nous venons de citer ne renferment que les baſes ou le ſquelette, fut expoſée par l'auteur, dans ſes leçons, pendant vingt années conſécutives. « Que » ceux qui l'ont entendu, dit à ce ſujet l'un de » ſes panégyriſtes, nous apprennent comment » cette doctrine étoit commentée dans ſes cours, » & enrichie de tous les détails qu'elle pouvoit » comporter. Ne devoient-ils pas, ajoute le même » auteur, mettre une différence entre des lecteurs » inſtruits & des diſciples qu'il falloit inſtruire? » Des idées bien généraliſées euſſent ſuffi, dans » ſon eſprit, aux premiers : des développemens » lumineux convenoient aux ſeconds. Pour les » uns, il eût préféré l'art de bien enchaîner les » faits; pour les autres, il ſentoit que les aperçus » n'étoient utiles qu'autant qu'ils étoient ſuivis » par les conſéquences. Comme celles-ci avoient » leurs applications, c'eſt alors que ſa théorie » recevoit la ſanction de l'expérience, & que ſes » phraſes aphoriſtiques perdoient toute leur ambiguité. Une érudition immenſe venoit prêter ſa » richeſſe & ſon éclat à tout ce qu'il tiroit de ſon » propre fond. Voilà le profeſſeur; ſon talent ne » conſiſte pas toujours à dire ce qu'il penſe, mais » à parler au nom de ceux qui l'ont devancé : c'eſt » l'état de la ſcience qu'il faut qu'il trace; c'eſt » l'hiſtoire des maux qui pèſent ſur l'homme, qu'il » doit faire; les erreurs même qui, ſi ſouvent nous » apprennent à les éviter, demandent à être ſi» gnalées par lui; & ce qui, par une ſorte d'exa» gération, pourroit prendre les formes du pé» dantiſme pour celui qui n'a que ſon eſprit à or» ner, devient, pour quiconque eſt chargé de » l'enſeignement, une tâche qui, pour être au» deſſus de bien des gens, n'en eſt pas moins, » lorſqu'elle eſt remplie, une des conditions aux» quelles le génie s'attache pour mettre en évi» dence & ſes reſſources & ſes moyens (1). »

Pluſieurs des diſciples de Barthez, mais principalement Ponſart & Thibault, défendirent, pour leurs épreuves inaugurales, différentes thèſes que le maître avoit compoſées; une de ces thèſes traitoit *de la mort*, & ſous un point de vue auſſi philoſophique que médical.

Un trait particulier de la vie de Barthez avoit attaché pour lui un grand prix au ſujet de cette diſſertation. Une grande dame à laquelle il donnoit habituellement des ſoins, les réclama au moment où, malade lui-même, il ne pouvoit lui montrer ſon empreſſement & ſon zèle. Il apprend bientôt que cette dame a ſuccombé à ſon mal, que ſes amis la pleurent, & que ſon appareil funéraire ſe prépare. Il s'arrache alors de ſon lit, perſuadé, d'après quelques données particulières, qu'un ſimple accès de léthargie hyſtérique a été pris pour une ceſſation abſolue d'exiſtence. Il arrive dans cette idée auprès de la prétendue morte, & faiſant couvrir de glace toute la ſurface de ſon corps, il la rappelle ainſi à la vie, en paroiſſant opérer une véritable réſurrection (2).

Quelques autres diſſertations compoſées par Barthez, ont été défendues à différentes époques par ſes diſciples; quant aux divers ouvrages qu'il a publiés ſucceſſivement ſous ſon nom, ce ſont, & dans l'ordre chronologique, 1°. le Mémoire que nous avons cité, & qui ſe trouve dans la collection des *Mémoires de l'Académie des ſciences des ſavans étrangers*; 2°. *les nouveaux Elémens de la ſcience de l'homme*, première édition & premier volume; 3°. *la nouvelle Mécanique pour les mouvemens de l'homme & des animaux*; 4°. *le Traité des maladies goutteuſes*, 2 volumes in-8°.; 5°. quelques mémoires dans les *Recueils de la ſociété médicale d'émulation*; 6°. le deuxième volume des *Elémens de la ſcience de l'homme*, & une deuxième édition du premier, ou plutôt une nouvelle édition de la totalité de l'ouvrage.

Dans la pratique de la médecine, Barthez s'attacha d'une manière toute particulière au traitement des maladies chroniques. « Pluſieurs de ſes méthodes curatives, dit M. Baumes, étoient auſſi neuves que ſa doctrine, dont elles étoient le complément; il les a ſi ſavamment appliquées au traitement des affections nerveuſes, des fièvres inter-

(1) *De principio vitali hominis*, 1772.
(2) *Nova doctr. de fonct. naturæ humanæ*, 1774.

(1) Baumes, *Eloges académiques*.
(2) *Eloge de Barthez*, par M. Baumes, pag. 48.

mittentes ou rémittentes pernicieuſes, des fièvres malignes & autres maladies, qu'il n'eſt pas aujourd'hui de méthode curative pour les combattre, mieux perfectionnée. Qui a plus utilement montré la néceſſité d'alterner ou de combiner les remèdes toniques & nervins, avec les excitans & les ſédatifs, pour attaquer ces affections dans leſquelles les léſions organiques, permanentes ou ſucceſſives de la ſenſibilité, déterminent de ſi grands déſordres par l'action de cauſes même légères? Qui avoit vu, avant lui, l'utilité de l'opium adminiſtré ſeul & à forte doſe, pendant les accès de fièvres rémittentes graves, & l'efficacité de cette ſubſtance, aſſociée au quinquina, hors des accès de ces mêmes fièvres? C'eſt par les reſſources que lui fournirent ces méthodes curatives ſi fécondes & généralement heureuſes, que Barthez ſe guérit d'une fièvre qui tour à tour avoit emprunté les diverſes formes connues, & dont il fut attaqué à Narbonne. Il avoit été ſingulièrement flatté d'un ſuccès qui confirmoit la bonté de ſes vues, & il aimoit à répéter qu'il s'étoit guéri lui-même. »

La réputation & les ſuccès de Barthez attirèrent d'abord les étrangers, qui accouroient des points les plus éloignés, réclamer ſes ſoins & préſenter à ſon obſervation toutes les chances, & les exemples des maladies les plus dignes de l'attention d'un médecin auſſi éclairé. Arrivé à Paris en 1775, & pour des objets étrangers à la pratique médicale, Barthez y fut bientôt reconnu & apprécié : il fut alors nommé médecin du duc d'Orléans, ſituation qui fit valoir fortement tous ſes autres avantages, & lui procura, dans l'exercice de ſa profeſſion, les relations les plus brillantes & les plus honorables. Après neuf ans de l'exiſtence la plus heureuſe, ou du moins la plus enviée, il revint dans ſa patrie pour rétablir ſa ſanté, qui avoit beaucoup ſouffert, & retrouver dans le calme de la ſolitude, le moyen de ſe livrer ſans diſtraction à ſes travaux. Ce fut dans cet aſyle de la paix & de l'étude, qu'il mit en ordre pluſieurs matériaux qu'il avoit amaſſés depuis long-temps, & qu'il publia la plupart des ouvrages dont nous avons donné la nomenclature.

Dans la ſuite, Barthez ne fut pas compris dans la promotion des profeſſeurs de la nouvelle école de Montpellier; mais plus tard il fut attaché à cet établiſſement ſous le titre de *profeſſeur honoraire*.

Un grand chagrin & le beſoin d'en affoiblir l'impreſſion par de nouveaux objets d'attention & d'intérêt, le ramenèrent, au commencement du dix-neuvième ſiècle, à Paris, où des infirmités déjà anciennes augmentèrent & ne tardèrent pas à ſe montrer avec le caractère d'une affection de veſſie: maladie à laquelle il a ſuccombé, à la ſuite de longues ſouffrances, & après avoir été pour lui-même, avec une grande fermeté d'ame, un ſujet d'obſervation & de réflexion, que la violence de ſes douleurs ne détourna jamais de leur véritable objet (le deſir de ſavoir & l'amour de la vérité) (1).

Grimaud, qui avoit été élève de Barthez, voulut devenir à ſon tour chef de ſecte, & fondateur d'un nouveau ſyſtème de phyſiologie & de médecine ſpéculative. Perſonnifiant certaines propriétés générales, comme l'avoit fait ſon maître, à l'exemple des anciens philoſophes, il voulut rapporter, avec Stahl, tous les phénomènes de l'organiſation à un ſeul principe (l'ame, le principe intellectuel), & à deux grandes claſſes de forces, au moyen deſquelles ce principe opère (les forces motrices & les forces digeſtives ou altérantes).

Doué d'une érudition très-étendue, d'une imagination brillante & forte, d'une facilité, d'une rapidité de conception qui n'appartient qu'au génie, le ſavant diſciple de Barthez s'égara ſouvent dans ſes hautes ſpéculations : mais ſouvent auſſi il fut conduit par elles à quelques vues nouvelles, & ſurtout à des rapprochemens ingénieux, entre la forme, la diſpoſition & l'uſage, la nature des différens organes; rapprochement que lui fourniſſoit à la vérité le dogme des cauſes finales qu'il avoit adopté dans toute ſon étendue, & dont les développemens lui ſervirent à jeter les baſes d'une anatomie philoſophique, dans ſes leçons publiques de phyſiologie.

On compte parmi les principaux écrits de Grimaud, ſes deux mémoires ſur *la nutrition*, ſes leçons ſur *les fièvres*, 4 vol. in-8°. (1791), & un ouvrage poſthume publié ſous le titre de *Leçons de phyſiologie*. Deux de ſes diſciples ne l'ont pas moins honoré que ſes écrits : ce ſont Dumas & M. Richard jeune, dont la diſſertation inaugurale préſente avec beaucoup d'intérêt le développement de pluſieurs points de doctrine de ſon maître.

Cinquième époque.

École actuelle de Montpellier.

La Faculté de Montpellier fut compriſe dans une de ces lois de proſcription qui, atteignant les choſes comme les perſonnes, ſupprima toutes les corporations ſcientifiques & les académies; elle fut rétablie ſous le titre d'École de ſanté par la loi du 14 frimaire an 3, qui créa en même temps les écoles de Paris & de Strasbourg.

L'école de Montpellier, dans ſa nouvelle organiſation, ne ſe trouva point auſſi éloignée du ſyſtème d'enſeignement de la Faculté à laquelle elle ſuccédoit, que les écoles de Strasbourg & de Pa-

(1) *Voyez* l'*Eloge de Barthez*, par Baumes, dans lequel nous avons puiſé, en grande partie, les principaux traits de cette notice biographique; l'*allocution* de M. le baron Deſgenettes, & *les obſervations* de M. Cernin, ſur la maladie & les derniers momens de Barthez. (*Journal de Sédillot.*)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 268 sur 787

ris. Il ne lui avoit manqué à la fin du dix-huitième siècle, que des institutions cliniques. Les hommes les plus distingués, qui lui donnèrent alors tant de renommée, furent attachés pour la plupart au nouvel établissement; ce nouvel établissement différa donc très-peu de l'ancien; il lui succéda avec très-peu de changement; rappela souvent sa renommée pour s'en faire un titre de gloire, & conserve encore aujourd'hui, au milieu d'une nouvelle génération médicale, des prétentions appuyées sur une illustration qu'il regarde comme son héritage. Nous devons ajouter, & en comparant l'école de Montpellier à l'école de Paris, que la première étoit bornée par son institution à des fonctions documentales, tandis que l'école de Paris, qui réunissoit la double attribution d'un corps enseignant & d'un corps académique, devoit continuer les travaux de l'Académie de chirurgie, & de la Société royale de médecine. Toutefois l'école de Montpellier n'est demeurée étrangère à aucun des grands événemens qui ont intéressé la médecine en France depuis sa fondation; mais nous ne pourrions, sans dépasser les bornes de cet article, rappeler tous les droits que cette savante compagnie s'est acquis, au souvenir & à l'estime de la postérité, dans une période de plus de vingt années d'enseignement & de travaux.

Les bases, la discipline de l'Ecole de santé de Montpellier, lui furent communes avec les deux autres établissemens, qui eurent d'abord un objet entièrement relatif à la gravité des circonstances dans notre malheureuse patrie; au besoin de repeupler nos hôpitaux militaires à cette époque, & d'attacher un nombre suffisant de médecins éclairés au service des armées.

L'école de Montpellier fut donc organisée d'abord dans cette intention; & comme les écoles de Strasbourg & de Paris, elle eut également des élèves salariés, une discipline beaucoup plus sévère que celle des anciennes Facultés, & un enseignement calculé, disposé pour former le plus promptement possible un certain nombre d'élèves instruits: enseignement dont la nouvelle école publia bientôt le programme, qui offrit à la jeunesse studieuse plusieurs noms déjà connus, ou même célèbres, mais principalement ceux de MM. Chaptal, Fouquet, Petiot & Dumas, &c.

Dès l'an 5 & l'an 6 (1797), la nouvelle école de Montpellier fit connoître, par des rapports officiels, sa situation, ses travaux, les progrès & la classification de ses élèves. Au commencement de l'an 9, elle avoit déjà perdu un de ses membres, M. Petiot, auquel M. Berthe consacra une notice historique, dans une séance publique & destinée pour l'ouverture des cours de la Faculté.

A peu près à la même époque, la même Faculté s'enrichit de deux nouveaux professeurs, savoir, Barthez & Auguste Broussonet, qui ont associé leur gloire à sa juste célébrité. Plusieurs travaux avoient d'ailleurs été publiés par différens membres de la nouvelle école, depuis sa fondation, savoir, un *Essai sur la nomenclature & la classification des muscles*, par Dumas; une troisième édition des *Elémens de chimie*, par M. Chaptal; un *Tableau de la constitution des six premiers mois de l'an V*, par Fouquet; un *Tableau élémentaire de séméiotique*, par M. Victor Broussonet, &c.

Au commencement de l'an 10, & pour la rentrée des études, M. Gouan prononça un discours sur les *causes du mouvement de la sève dans les plantes*, & M. Victor Broussonet un autre discours sur les *travaux de l'école de Montpellier*, dans le cours de l'année précédente.

Plusieurs faits remarquables & différens ouvrages estimés avoient ajouté dans les années précédentes plusieurs traits à l'antique célébrité de l'école de Montpellier. Une commission avoit été nommée pour aller observer & décrire la fièvre jaune d'Andalousie, sur laquelle M. Berthe rédigea dans la suite un excellent rapport; en même temps, plusieurs disciples de la nouvelle école donnèrent une preuve éclatante de leur desir d'acquérir des connoissances, & de montrer leur dévouement, les uns en faisant partie de la première expédition d'Egypte, & les autres, en demandant au Gouvernement l'insigne & dangereux honneur de porter des secours à l'armée d'Orient.

A peu près dans la même période, l'école de Montpellier commença à faire publier par ses élèves différentes dissertations inaugurales, & obtint l'établissement d'un nouvel amphithéâtre d'anatomie, des encouragemens pour son jardin de botanique, & le don d'un buste antique d'Hippocrate, honneur dont elle consacra le souvenir par une inauguration solennelle (1).

Une nouvelle séance publique, pour la rentrée des études, fut principalement remplie en l'an XI, par d'excellentes réflexions de Fouquet sur l'*enseignement clinique*, dont il avoit été chargé dans la nouvelle école, & auquel il avoit imprimé une impulsion & une direction qu'il se plaît à rappeler dans ses Considérations.

Au commencement de l'année 1807, la Faculté de Montpellier fit une perte nouvelle & bien douloureuse, celle de Fouquet, qui, après avoir répandu tant d'éclat sur l'ancienne Faculté, avoit tout à la fois honoré & éclairé la nouvelle, qui le comptoit avec un juste orgueil parmi ses membres.

L'éloge de ce grand médecin, qui avoit été à la fois un des hommes les plus lettrés de son temps & l'un des praticiens les plus savans & les plus

(1) Ce fut à l'occasion de cette solennité que Barthez composa & prononça son discours sur le *génie d'Hippocrate*.

conſommés, fut prononcé par Dumas, dans une ſéance publique de l'école, pour la rentrée des études, au commencement de l'année 1807.

La perte de Fouquet avoit été précédée de celle de Barthez, dont M. Baumes fit ſentir toute l'étendue, dans une biographie que nous avons déjà citée, où il a rapproché les principaux traits de la vie de Barthez, le caractère & la ſérie de ſes travaux.

La même compagnie éprouva plus tard une nouvelle perte par la mort d'Auguſte Brouſſonet, dont M. Decandolle prononça l'éloge hiſtorique dans une ſéance de la Faculté. La même compagnie a fait dans la ſuite des pertes ou des acquiſitions, ſoit par mort, ſoit par des déplacemens, qui ont bleſſé les amis des ſciences & ceux de la liberté, en ſe rattachant à des circonſtances dont nous-mêmes avons été trop affligés pour pouvoir les rappeler ici, ſans une émotion dont l'expreſſion ſeroit auſſi inconvenante que déplacée dans cet article.

Les ſéances publiques de la même compagnie, pour la rentrée des études en 1814 & 1815, furent principalement remplies par la lecture de deux ouvrages de M. Prunelle : ouvrages d'un grand intérêt, relatifs à l'objet de ſon enſeignement, ſavoir, 1°. un diſcours ayant pour titre : *De la Médecine politique en général, & de ſon objet, ainſi que de la Médecine légale en particulier, de ſon origine & de ſes progrès ;* 2°. *Des Études du médecin & de leur connexion.*

Le même profeſſeur avoit prononcé antérieurement, & toujours dans les intérêts de la Faculté, dans ſes aſſemblées publiques, deux autres écrits non moins recommandables, ſavoir, 1°. des réflexions auſſi ſavantes que philoſophiques, concernant l'*Influence exercée par la médecine ſur la renaiſſance des lettres ;* 2°. l'*Eloge funèbre de Charles-Louis Dumas*, qu'une mort inopinée enleva à la Faculté de Montpellier, au commencement de l'année 1815.

Pour compléter cette notice, pour y raſſembler du moins les principaux traits concernant la Faculté de Montpellier, qui doivent entrer dans l'hiſtoire des ſciences médicales, il nous reſteroit à parler avec quelques détails de la vie littéraire & des travaux de ſes profeſſeurs, de la part que cette ſavante compagnie a priſe aux progrès de la médecine, de ſes efforts pour perfectionner ſes inſtitutions médicales, de ſes rapports avec le Gouvernement, dans les différentes circonſtances où il a réclamé le témoignage de ſon zèle ou le tribut de ſes lumières. Nous devrions auſſi faire connoître les écrits, les recherches, les obſervations des différens médecins qui appartiennent à cette ſavante compagnie, leurs diſſertations inaugurales, & les ſervices qu'ils ont déjà rendus à la ſociété, dans pluſieurs circonſtances auſſi importantes que difficiles.

Tel ſeroit peut-être notre devoir ; mais une tâche auſſi étendue ſe trouve au-deſſus de nos forces, ou ne pourroit pas même ſe concilier avec le caractère d'un article de Dictionnaire. Nous l'abandonnons de bon cœur, après l'avoir indiquée, à l'écrivain qui en feroit l'objet d'un travail particulier, & qui pourroit d'ailleurs raſſembler, pour la remplir, un certain nombre de documens qu'il nous ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible de réunir (1).

(Moreau de la Sarthe.)

Montpellier. On trouve à une demi-lieue de cette ville très-connue, une ſource minérale appelée *Foucaude* ou fontaine chaude, parce qu'elle eſt thermale. Monnet y a rencontré un peu de terre ſavonneuſe & encore moins de ſel marin. (M.)

Montpellier (Juriſprudence médicale de). Montpellier, à cent ſoixante lieues de Paris, eſt le chef-lieu du département de l'Hérault, qui forme la partie occidentale & méridionale de la province ci-devant connue ſous le nom de *Languedoc*. Cette ville, comme ſon nom *Mons Peſſulanus* le fait aſſez ſentir, eſt avantageuſement ſituée ſur une hauteur, entre la mer à ſon midi, & une petite chaîne de montagnes au nord. La rivière du *Lez*, qui prend ſa ſource au pied d'une de ces montagnes, coule du nord au midi, arroſe cette ville, reçoit au-deſſous, à droite, le ruiſſeau *le Pezouillet*, & ſe perd enſuite dans la Méditerranée. Cette ville eſt le chef-lieu d'un tribunal d'appel & d'un ſiége épiſcopal.

L'air y eſt pur & ſain, mais vif & pénétrant, très-ſec dans le règne des vents du nord, qui ſoufflent fréquemment ; plus humide quand le vent de mer reprend le deſſus. Les vents intermédiaires ſont aſſez rares ; il en eſt un qui ſe fait ſentir quelquefois au printemps : on l'appelle dans le pays *aura rouſſe*. Sa chaleur porte ſur le viſage des impreſſions ſi vives, qu'on pourroit les comparer à des traits de flamme. Le vent de la mer eſt accablant dans toutes les ſaiſons, mais ſurtout en été ; il ôte à l'air atmoſphérique ſon élaſticité, & jette l'économie animale dans une énervation ſingulière ; il ne ſe diſſipe que par le retour du vent du nord ou des montagnes.

Le territoire de Montpellier eſt très-découvert ; fort peu d'arbres ; terres maigres, ſèches, légères ; beaucoup de ſilex ; des coquilles pétrifiées en grand nombre ; cependant il eſt très-fertile ; tout ce

(1) Ces déplacemens ont fait perdre à la Faculté deux hommes également recommandables, MM. Decandolle & Prunelle.

(1) M. Bérard, qui a commencé un journal ſur la *doctrine de Montpellier*, nous paroît réunir en particulier toutes les conditions qui ſeroient néceſſaires pour préſenter convenablement l'hiſtoire littéraire de cette ſavante compagnie.

qu'on y recueille eſt parfait; excellent blé, vignobles brillans & multipliés, raiſins exquis & ſalutaires; campagnes couvertes d'oliviers fourniſſant une huile qui le diſpute, pour la bonté, à celle qui eſt ſi connue ſous le nom d'*huile de Provence*. L'eau que l'on boit à Montpellier eſt celle des fontaines, des puits ou des citernes. La fontaine de Saint-Clément a coûté des travaux immenſes; elle coule près des murs de la ville; on en fait uſage: elle eſt cependant moins limpide que celle Saint-Gilles. L'eau de puits eſt le produit des filtrations; elle eſt preſque toujours chargée de ſels terreux qui la rendent louche, lourde, lui donnent un goût douceâtre, fade & rebutant. On a pratiqué dans différentes maiſons des citernes: réſervoirs vaſtes & commodes qui conſervent, purifient les eaux de pluie & les rendent potables.

Les productions du pays fourniſſent conſidérablement à ſon commerce. Il y a beaucoup de fabriques d'étoffes en laine & en ſoie, de mouchoirs, de ſiamoiſe, de toiles de coton. Il s'y trouve des tanneries qui ont de l'activité & de la réputation. On y fait beaucoup de liqueurs, de confitures, de parfumerie. Il s'y fabrique une grande quantité de vert-de-gris.

La ville de Montpellier eſt nouvelle dans l'hiſtoire, & n'a commencé à être connue que ſur la fin de la ſeconde race des rois de France; elle s'agrandit beaucoup dans le huitième ſiècle; ſur la fin du dixième elle tenoit déjà un rang entre les villes les plus importantes de la Septimanie. C'eſt à peu près à cette époque que l'on peut faire remonter celle de l'établiſſement de médecins formant une eſpèce de corps en cette ville. Ces médecins étoient tous Arabes ou Juifs; ces deux races étant alors les ſeules nations ſavantes, ſurtout en hiſtoire naturelle & en médecine. L'école de médecine a ſans doute ſon origine à la même époque. Les monumens hiſtoriques prouvent du moins qu'elle étoit déjà floriſſante à la fin du douzième & au commencement du treizième ſiècle, & c'étoit la ſeule qui exiſtât dans le royaume. La bulle du cardinal Conrard, datée du 15 août 1220, doit être regardée comme le ſceau de l'établiſſement légal de la Faculté de médecine à Montpellier. C'étoit ſans doute, avant cette bulle, un corps fort ancien, mais ſans forme & ſans caractère; il exiſtoit une école médicale, mais formée par la ſeule émulation des médecins, & cette école étoit ſans diſcipline & ſans lois. Alors elle fut une organiſation régulière & fut ſoumiſe à des ſtatuts établis par une autorité légitime. Cette époque a été fixée comme la première des faſtes de cette école célèbre, par le médecin Prunelle, dans l'intéreſſante brochure qu'il a publiée en l'an 9, ſous le titre de *Fragmens pour ſervir à l'hiſtoire des progrès de la médecine dans l'Univerſité de Montpellier*. Le fameux Arnaud de Villeneuve, ancien régent de cette Faculté, honore cette époque; eſprit vaſte & pénétrant, dont l'érudition étoit immenſe, dont les connoiſſances étoient preſqu'univerſelles, mais que la paſſion de tout ſavoir plongea dans des erreurs qui ternirent ſa réputation & l'ont rangé dans la claſſe des enthouſiaſtes inſenſés de l'aſtrologie judiciaire, de la magie & des héréſies religieuſes.

Les chroniques de ces temps concourent à prouver que la Faculté de médecine établie à Montpellier, en 1220, a long-temps conſtitué ſeule l'Univerſité; qu'elle a joui en particulier des prérogatives qui n'ont été accordées qu'aux Facultés réunies; que celle de droit civil & canonique a une origine beaucoup plus récente, & qu'une bulle du pape Nicolas, en 1209, a réuni à la Faculté de droit qu'elle établiſſoit, celles de médecine & des arts qui étoient déjà fort anciennes; quant à celle de théologie, elle ne date en cette ville que du commencement du quinzième ſiècle. La Faculté de médecine de Montpellier a donc un rang d'ancienneté ſur toutes les autres, celle de Paris même n'ayant fait un corps ſéparé qu'en 1270, & paroiſſant n'avoir eu d'organiſation légale que vers le milieu du douzième ſiècle, puiſque ſes plus anciennes chartes ne remontent qu'au temps de Philippe de Valois, en 1336, & du roi Jean, en 1353. Cependant, on ne peut diſconvenir que les formes & l'organiſation publique de l'enſeignement de la médecine ont une origine plus ancienne à Paris.

Voyez, à cet égard, les notes de M. Leroy ſur l'hiſtoire de la Faculté de médecine, par le docteur Aſtruc.

Les rois de France ont donné dans tous les temps, à cette illuſtre école, des témoignages d'affection particulière, en l'honorant de priviléges nombreux. L'exemption des droits d'entrée, d'impôts & de contributions de guerre a été accordée aux docteurs en médecine & à leurs écoliers, en 1364. Ce privilége fut confirmé par Charles-le-Sage, en 1379, Charles VI, en 1437, Charles VIII, en 1484 & 1496. Les travaux & le zèle des profeſſeurs, l'émulation & le concours nombreux des élèves, la doctrine médicale qui y étoit enſeignée, bien que la forme d'enſeignement fût encore dans ſa naiſſance, la réputation méritée des praticiens de cette Faculté, y attirèrent de toute part une foule d'étrangers qui venoient y puiſer les connoiſſances qu'ils devoient enſuite répandre dans leurs patries reſpectives. Ce fut ſurtout vers le milieu du quatorzième ſiècle qu'elle commença à briller d'une lumière plus vive & plus pure. Ce fut alors que parurent pour la première fois en Europe les ouvrages immortels d'Hippocrate & de Galien; ils furent d'abord traduits de l'arabe en latin, qui étoit la ſeule langue des ſavans & qui devroit l'être encore. Les découvertes ſur l'anatomie de l'homme ſe multiplièrent, & de ſiècle en ſiècle parurent à Montpellier des hommes célèbres dans cette partie première de la médecine. Sylvius, Rondelet, Cabrol, Olaüs Wormius, Dulau-

rens, Piquet, Vieuſſens, Deidier, Ferrein, Brizard, Bordeu, Lamure, Dumas, honorèrent, par leurs talens, l'Univerſité qui les reçut dans ſon ſein. La botanique ne dut pas moins à Dalechamp, Cluſius, les Bauhin, Lobel, Richer de Belleval, Magnol, Tournefort, Seguier, les Juſſieu, Sauvages, Creſſon, Commerſon, qui ont étudié ou profeſſé dans cette école. La chimie fut éclairée, perfectionnée par les travaux ſucceſſifs de médecins célèbres, Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Dortoman, Matte-la-Faveur, Venel, Leroy, juſqu'à l'époque ſi glorieuſe pour cette ſcience, où elle fut pour ainſi dire révérée & placée au rang des ſciences exactes, par l'eſprit philoſophique qui préſida à ſes brillantes découvertes & qui en dirigea l'application utile vers l'étude de l'homme vivant, dans l'état de ſanté ou de maladie.

Le nombre des praticiens qui ont illuſtré cette école eſt immenſe; de pareils détails s'éloigneroient trop de mon ſujet. Le médecin Aſtruc n'a rien laiſſé à deſirer à cet égard, & l'excellent ouvrage qu'il a publié doit être ſouvent conſulté par les médecins qui veulent connoître l'hiſtoire littéraire de la médecine.

Tandis que la Faculté de médecine de Montpellier rectifioit la théorie, perfectionnoit la pratique & agrandiſſoit le domaine de la ſcience médicale, la chirurgie floriſſoit avec éclat dans la même école. Le célèbre Gui de Chauliac, médecin du pape Clément VI, en 1348, exerçoit en même temps la médecine externe avec le ſuccès le plus brillant: En 1363 il publia à Montpellier ſa grande Chirurgie, ouvrage excellent ſi on le rapporte au temps où vivoit ſon auteur, ouvrage utile dans tous les temps, par la méthode & l'ordre qu'il établit le premier dans toutes les parties de la ſcience chirurgicale: matière alors obſcure & difficile, parce que la barbarie & la routine aveugle des ſiècles précédens l'avoient couverte d'épaiſſes ténèbres. C'eſt dans cet ouvrage que l'on trouve la première bonne deſcription de la peſte. Laurent Joubert, chancelier de la même Univerſité & praticien très-renommé, publia la traduction françaiſe de ce grand ouvrage & l'enrichit de commentaires très-intéreſſans. Il eſt à remarquer que ce fut à cette époque que furent faites à Montpellier les premières démonſtrations anatomiques: les médecins ayant enfin obtenu des rois de France & des ſeigneurs de cette ville, la permiſſion de prendre chaque année un ou deux cadavres des criminels exécutés.

Cependant le zèle, les talens, la réputation de la Faculté de médecine de Montpellier n'avoient pu encore fixer ſur elle, d'une manière utile, les regards & l'attention des rois: ſi l'on en excepte les priviléges qui lui avoient été accordés, elle n'avoit ni établiſſement aſſigné, ni autre caractère que celui de l'inſtruction gratuite. On n'avoit point encore penſé que des hommes qui conſacroient leur vie à répandre ſur un grand nombre d'élèves les connoiſſances qu'eux-mêmes avoient acquiſes à grand prix, avoient des droits particuliers à la bienveillance du Gouvernement; que les ſervices qu'ils rendoient à leur patrie leur devenoient même préjudiciables, en leur enlevant un temps dont ils auroient pu diſpoſer pour l'intérêt de leur famille. La gloire ſeule & quelques légers émolumens, fournis par les élèves, ſoutenoient les écoles & récompenſoient les profeſſeurs. Charles VII, informé de cet état de l'inſtruction de la médecine à Montpellier, voulut la relever; il établit quatre docteurs régens, chargés de faire des leçons annuelles, & leur aſſigna à chacun *cent francs* d'appointemens; ſomme qui pouvoit ſuffire pour un honnête entretien (au quinzième ſiècle); il accorda auſſi un fonds annuel de *cent francs* pour l'entretien & les réparations de l'école, mais ſa mort l'empêcha de donner une forme ſtable à cette fondation.

C'eſt à Louis XII que l'on doit le véritable établiſſement des charges de profeſſeurs de Montpellier. Ce prince, par lettres-patentes de 1498, confirma la dotation annuelle de cinq cents francs pour les gages des docteurs régens & les réparations de l'école. François Ier., Henri II, Charles IX, donnèrent à cette Faculté des témoignages d'une bienveillance ſpéciale. Ce dernier ajouta douze cents francs aux cinq cents francs de l'inſtruction. Henri IV fixa la ſomme de ſix cents francs pour chaque profeſſeur; ce qui a ſubſiſté juſqu'à préſent. A ce traitement, trop modique ſans doute, à cauſe de l'augmentation du prix des denrées & de la valeur de l'argent, les rois ajoutèrent dans la ſuite l'immunité des tailles, aides, octrois, logement de gens de guerre & de toutes autres impoſitions de cette nature. Les priviléges accordés d'abord à tous les docteurs de la Faculté de médecine, furent enſuite reſtreints à ceux qui enſeignoient; ceux-ci ſe trouvèrent alors ſeuls chargés de tous les ſoins, de tous les travaux relatifs à l'école & aux réceptions. C'eſt ainſi que, dès le milieu du ſeizième ſiècle, la Faculté de médecine, qui avoit été juſqu'alors compoſée de tous les docteurs, ſe trouva réduite aux ſeuls profeſſeurs royaux. Bientôt de jeunes médecins, avides de recevoir & de communiquer l'inſtruction, aidèrent leurs maîtres dans l'enſeignement. Cette forme nouvelle, créée d'abord par l'émulation, fut régulièrement organiſée, & les profeſſeurs nouveaux obtinrent le titre légal de *docteurs agrégés*. Ils étoient d'abord en nombre égal à celui des docteurs régens: un édit de Henri IV, en 1610, les réduiſit à deux. Il avoit créé, en 1592, deux charges nouvelles de profeſſeurs, l'une d'anatomie, l'autre de botanique, ainſi qu'une charge de chirurgien anatomiſte pour les diſſections & démonſtrations qui devoient toujours ſuivre les leçons du profeſſeur. Cabrol fut le premier démonſtrateur; Richer de Belleval eut la première chaire

de botanique, avec des fonds particuliers pour la conſtruction d'un jardin royal des plantes. Ce ne fut qu'en 1626 que Louis XIII établit celui de Paris. La chaire de chirurgie tarda beaucoup à s'établir à Montpellier, à raiſon des diſſenſions qui s'élevèrent entre les praticiens & les chimiſtes, & des prétentions exagérées de ces derniers ſur l'uſage en médecine des préparations chimiques. Elle fut cependant érigée, en 1673, pour Jean Matte, chimiſte habile & expérimenté; mais les médecins refuſèrent de l'agréger dans la Faculté, parce qu'il étoit illétré & qu'ils ne le regardoient que comme un artiſte exercé dans les manipulations.

On diſtinguoit quatre différentes charges entre les profeſſeurs royaux de Montpellier, celles de chancelier, de doyen & de procureurs de la Faculté. Les deux premières étoient à vie, les deux autres, biſannuelles. Le chancelier étoit chef, préſident, recteur, modérateur de l'école; il avoit le droit de faire exécuter les ſtatuts, ſuivant leur forme & teneur; de ſigner les lettres de gradués, d'aſſembler les profeſſeurs, de préſider à la réception des maîtres chirurgiens & apothicaires de cette ville; de viſiter les pharmacies. Depuis 1664, le Roi nommoit ſeul à cette charge.

Le doyen de la Faculté avoit le ſecond rang; il régloit le temps & la durée des vacances; preſcrivoit la matière des cours & des examens; dirigeoit le régime intérieur des écoles. Les places des profeſſeurs qui ſe trouvoient vacantes ſe donnoient au concours, mais on y dérogeoit ſouvent en donnant des proviſions en ſurvivance. Un arrêt du Conſeil de 1660, ordonna de nouveau qu'elles ne ſeroient à l'avenir données qu'au concours.

Je ne dois pas oublier ici une ſingularité dans la réception des docteurs de Montpellier. Lorſque l'on étoit reçu pour le baccalauréat, le récipiendaire revêtoit à la fin de l'acte une robe de drap rouge, avec de grandes manches, un large rochet & un petit capuchon ſemblable à celui de la robe de cérémonie des profeſſeurs. C'étoit la fameuſe *robe de Rabelais*, ſi connue dans toute l'Europe, & regardée à Montpellier comme le ſymbole extérieur du doctorat. On continuoit de la porter aux examens ſuivans juſqu'à la licence, après quoi on reprenoit la robe ordinaire. On prétend que la première robe de cette eſpèce fut ordonnée vers le milieu du ſeizième ſiècle, par François Rabelais, célèbre docteur de la Faculté de Montpellier, dont elle prit le nom. Elle fut renouvelée, en 1612, par François Ranchin, docteur & doyen de la Faculté. On en a fait une troiſième en 1720.

Cet abrégé chronologique de l'hiſtoire de la Faculté de Montpellier, prouve que depuis ſon origine, juſqu'à l'époque de la révolution, elle a répandu non-ſeulement en France, mais dans l'Europe même juſque dans les pays étrangers, l'éclat d'une juſte célébrité; qu'elle a fourni dans tous les ſiècles des profeſſeurs habiles, des praticiens d'une expérience conſommée, & des élèves dignes de tels maîtres. On ſait avec quel empreſſement les jeunes gens ſe portoient à cette école; on ſait qu'ils formoient dans cette ville une corporation vaſte & intéreſſante, par les lois particulières & le régime d'étude & d'émulation qu'ils avoient adopté. On ſait que les médecins qui voyageoient pour leur inſtruction, ne manquoient pas d'aller rendre hommage à cette Faculté pour y recevoir le perfectionnement de leur inſtruction médicale.

Quant à la méthode d'enſeignement, elle a toujours été obligée de ſe conformer aux ſyſtèmes reçus. L'on ne peut diſconvenir que cette méthode purement ſcholaſtique n'ait retardé les progrès de l'inſtruction, & ne lui ait même quelquefois imprimé une marche rétrograde, lorſque l'on a vu les écoles de médecine profeſſer tour à tour les opinions prédominantes & les hypothèſes d'une médecine tour à tour & excluſivement livrée aux chimiſtes, aux animiſtes, aux ſolidiſtes, aux mécaniciens. Mais on doit à la Faculté de médecine de Montpellier la juſtice de reconnoître qu'elle a été preſque toujours la première à ſecouer les préjugés, qu'elle a toujours favoriſé la médecine d'obſervation, & qu'elle s'eſt toujours défendue de l'enthouſiaſme & de l'innovation. Enfin, l'eſprit philoſophique, la méthode d'analyſe ont été ſubſtitués au langage de l'école, & la ſcience médicale a fait dès-lors des progrès rapides. La loi du 14 frimaire an 3, en inſtituant des écoles cliniques, en plaçant partout la pratique à côté de la théorie, en répandant une noble & louable émulation parmi les élèves, a commencé l'ouvrage de la régénération de l'art de guérir. La loi du 19 ventôſe an 11, ſur l'exercice, l'enſeignement & la police de la médecine dans la république, établiſſant un mode uniforme dans les écoles, facilitera encore à celle de Montpellier les moyens d'ajouter chaque jour à ſon antique gloire. (*Voyez* l'article JURISPRUDENCE DE LA MÉDECINE.) (GILBERT.)

MONT-PEZAT (Eaux minérales de). C'eſt un bourg à huit lieues de Viviers, où ſe trouve, dit-on, une ſource d'eau minérale. (MACQUART.)

MONTRICHART (Eaux minérales de). (*Voy.* PONT-A-MOUSSON.)

MONTRIGUGNY. (*Voyez* SARBOURG.)

MONTUUS ou DE MONTEUX (Sébaſtien), ou DUMONT, ſelon Georges Mathias, naquit à Rieux en Languedoc. Les ouvrages qu'on lui attribue font voir le temps où il a paru.

De mediçis ſermones ſex, quorum I de ſectis medicorum, II de diſciplinis quæ dogmaticis neceſſariæ, III de dogmaticorum officio, IV de excellentiâ dogmaticorum, V de conſiliis eorum, VI de ſtipendiis eorumdem. Ejuſdem de humorum

humorum differentiis atque indiciis epitome. Lugd., 1534, in-8°.

Dialexeon medicinalium libri duo. Adjectus eſt de his quæ ad rationalis medici diſciplinam, munus, laudes, conſilia & præmia pertinent, libellus. Lugd., 1537, in-4°. De Monteux fut encore l'éditeur de pluſieurs autres ouvrages. Jérôme ſon fils, docteur en médecine de Montpellier & conſeiller médecin de Henri II, publia pluſieurs ouvrages eſtimés ſur la chirurgie.

(R. GEOFFROY.)

MONT-VÉNUS, ou plutôt MONT-DE-VÉNUS. Région du corps humain qui ſe trouve placée au-deſſus des parties génitales; expreſſion qui n'eſt point employée dans la langue ſcientifique, & qui répond à la dénomination de *pénil* ou de *pubis*, plus convenable à la gravité des médecins & des anatomiſtes.

L'odeur de cette région, l'état varié des poils qui la recouvrent, les inſectes particuliers qui ſemblent s'y attacher dans quelques circonſtances; enfin, certaines douleurs, certaines léſions organiques de la même région, ſont autant de circonſtances qui méritent d'attirer l'attention du médecin. L'odeur propre au mont-de-vénus dépend d'une ſécrétion opérée par des cryptes ou follicules qui ſe trouvent quelquefois aſſez abondans pour rendre les poils de cette région mous & humides, ou aſſez acrimonieux pour occaſionner les démangeaiſons les plus incommodes.

Les inſectes que cette onctuoſité attire ſans doute ou retient, lorſqu'une certaine incurie ou malpropreté l'ont augmentée, ſe répandent quelquefois juſqu'à l'aine, ſous les aiſſelles & même dans les ſourcils, où leur préſence devient tout-à-fait inſupportable.

Les poils qui recouvrent le mont-de-vénus ſont plus ou moins abondans, plus ou moins foncés, plus ou moins longs, plus ou moins friſés, plus ou moins élaſtiques, ſuivant le tempérament, l'âge ou certaines diſpoſitions individuelles.

La plique n'a pas toujours épargné ces mêmes poils, dont le développement eſt parvenu dans ce cas juſqu'à la longueur d'une aune ou d'une aune & demie; de telle ſorte que cette chevelure ainſi augmentée, auroit touché le ſol, ſi l'individu qui étoit atteint de cette infirmité, n'avoit pas pris quelque précaution pour la diſſimuler.

Levret, qui avoit donné une profonde attention à pluſieurs points de la pathologie ſpéciale des femmes, penſoit avec raiſon que les douleurs tenſives ou pongitives, au plis de l'aine & au mont-de-vénus, ſans altération locale de ces parties, devoient être regardées comme des phénomènes conſécutifs ou ſymptomatiques, dont l'examen pouvoit conduire un obſervateur éclairé à reconnoître une léſion plus ou moins grave de quelques viſcères de l'épigaſtre. Il n'eſt pas ſans exemple de voir au mont-de-vénus des tumeurs très-conſidérables & peſant pluſieurs livres (1).

L'excroiſſance que portent quelques femmes chez les Coptes, & dont Sonnini fait mention, en la comparant à l'eſpèce de caroncules pendantes dont le bec du coq d'Inde eſt chargé, ne paroît être autre choſe qu'une de ces tumeurs ou productions morbides, dont le retranchement conſtitue d'ailleurs ce que l'on appelle *la circonciſion des femmes*: opération qui s'eſt conſervée chez cette nation, ſuivant le même voyageur.

Ce que l'on a nommé *le tablier des femmes hottentotes*, ne doit pas être confondu avec ces tumeurs, & n'appartient pas du reſte aux naturels de l'Afrique, dont il porte le nom, mais excluſivement ou ſeulement à une peuplade particulière, celle des Boſchiſmans, qui s'eſt réfugiée dans les montagnes. (*Voyez* VÉNUS HOTTENTOTE.)

Dans certaines défectuoſités organiques que l'on pourroit renvoyer à l'hiſtoire des monſtruoſités, on a vu quelquefois, & par ſuite d'un écartement du pubis & des muſcles droits, une hernie de veſſie qui ſe manifeſtoit par une tumeur aſſez conſidérable, placée immédiatement ſous la peau.

Une tumeur rouge plus ou moins volumineuſe, offrant deux petites ouvertures par leſquelles l'urine avoit ſon cours, s'eſt montrée auſſi chez quelques enfans au moment de la naiſſance, & dépendoit à la fois de la hernie & du renverſement de la veſſie en dehors. (Conſulter à ce ſujet l'article *Extroverſion* de M. Breſchet, dans le quatorzième volume du *Dictionnaire des ſciences médicales.*) (L. J. M.)

MOOR (Barthélemi de), profeſſeur de médecine à Handerwick, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, attaqua la ſecte chimique qui dominoit alors en Hollande, fit voir les vices de ſon influence ſur la pratique, & s'efforça de ramener ſes contemporains à l'étude des Anciens, chez qui l'obſervation ſert de baſe à la pathologie. C'eſt pour remplir ces différens points de réforme qu'il publia les ouvrages ſuivans:

Cogitationum de inſtauratione medicinæ, ad ſanitatis tutelam, morbos profligandos, necnon vitam prorogandam, libri tres. Amſtel., 1695, in-8°. La deſtruction des ſyſtèmes mis au jour par François Sylvius & Corneille Bontekoe, eſt le principal objet de l'auteur. Il en propoſe lui-même un autre qui n'a pas fait plus de fortune. Il veut que la preſſion que le ſang exerce ſur les artères toujours pleines, à la ſortie du cœur, ſoit la cauſe de preſque tous les phénomènes que l'on obſerve dans l'homme ſain ou malade. Il aſſigne cependant une cauſe particulière pour le ſommeil, & il la déduit du

(1) *Voyez*, dans les *Annales de médecine de Montpellier*, l'obſervation de M. Freteau de Nantes, ſur une de ces tumeurs qui peſoit trente livres.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 274 sur 787

mélange du chyle qui retarde le cours du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau.

Veteris œconomiæ animalis, ſeu potiùs humanæ, principiis innixæ pathologiæ cerebri delineatio practica, in quâ morborum ſoporoſorum per notas characteriſticas diſtinctio, necnon ſpaſmorum accuratior diſtributio traditur. Amſtel., 1704, in-4°. Il établit la ſource des maladies dans les vices de la preſſion du ſang combinée avec la ſtructure de chaque partie du corps.

Oratio de hypotheſibus medicis. Ibid., 1706, in-4°.

Oratio de methodo diſcendi medicinam. Ibid., 1707, in-4°. (*Extr. d'Eloy.*) (R. Geoffroy.)

MORAL. (Le moral, le ſyſtème moral de l'homme.) L'enſemble des facultés intellectuelles & des affections de l'ame, conſidéré comme un état oppoſé à l'état matériel ou phyſique, comme une manière d'être diſtincte & ſéparée dans la nature humaine, un homme dans l'homme, ſuivant l'acception la plus généralement répandue, & d'après l'habitude ſi familière à l'eſprit humain, de perſonnifier les notions abſtraites & générales.

Moral. *Influence réciproque, rapports du phyſique & du moral de l'homme.*

Un philoſophe moderne a déſigné ſous ce titre, & en le préſentant comme un corps de doctrine, les points de vue les plus élevés & les plus importans de l'hiſtoire phyſiologique & médicale de l'homme. L'intérêt d'un pareil ſujet, la belle imagination de l'écrivain qui s'en eſt emparé, ſon eſprit étendu, ſes connoiſſances variées, ſa juſte célébrité, tout s'eſt réuni pour donner un grand éclat à ce nouveau genre d'études.

Depuis cette époque, le nom de cet écrivain, P. J. G. Cabanis, & l'expoſition des rapports du phyſique & du moral de l'homme, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans l'état de maladie, ſont devenus inſéparables dans la penſée de tous les hommes d'une raiſon ſupérieure & d'un eſprit cultivé.

Ne diviſant point ce qui ſe trouve rapproché par une aſſociation auſſi remarquable, nous ferons entrer dans cet article les principaux traits de la biographie de Cabanis, & l'expoſition abrégée du nouveau genre de connoiſſances dont il a jeté les baſes : ce qui doit comprendre l'extrait très-étendu de ſes remarques ſur la liaiſon du ſyſtème intellectuel ou moral de l'humanité, avec les affections phyſiques ou corporelles que l'on rapporte aux différens organes.

Première partie, ou *Notice ſur la vie & les ouvrages de Cabanis.*

Celui qui va tracer rapidement cette notice, s'eſt livré pendant long-temps, & avec le ſentiment d'une préférence très-marquée, aux parties attachantes & élevées de la médecine & de la phyſiologie, qui avoient attiré toute l'attention & tout l'intérêt de Cabanis. Il a eu l'avantage d'être précédé & guidé dans une pareille carrière, par ce philoſophe. Il en fut accueilli à l'époque du plus grand éclat de ſon talent & de ſa renommée; il vécut enſuite dans ſon intimité, pendant les dernières années d'une vie qui, toute incertaine & languiſſante qu'elle étoit devenue, après une maladie grave, ſuffiſoit encore aux affections les plus tendres & au développement du plus noble caractère. Il devint plus tard l'ami de ſes amis, de ſa famille, de tout ce qui lui fut cher, & c'eſt en leur nom, comme au ſien, qu'il exprime ici des ſentimens trop bien motivés, pour ne pas s'accorder avec la juſtice & l'impartialité de l'hiſtoire.

Pierre-Jean-Georges Cabanis étoit né en 1757, dans une petite ville du département de la Corrèze : ſon aïeul & ſon père avoient été hommes de loi ; mais ce dernier s'occupa en même temps des travaux de l'agriculture, & dans ſon propre domaine : ſon fils a rappelé cette circonſtance dans quelques notes biographiques qu'il avoit rédigées, avec le deſſein de recueillir, dans ſa propre famille, pluſieurs traits qui ne lui paroiſſoient pas ſans intérêt & ſans utilité.

On apprend dans ces mémoires que Cabanis père donna beaucoup d'étendue, beaucoup d'activité à ſes travaux agricoles; que le miniſtre Turgot employa utilement ſon zèle, & qu'il lui accorda une amitié que le fils eut le bonheur d'obtenir dans la ſuite, comme la meilleure partie de ſon héritage.

L'enfance & les circonſtances de la vie ſcolaire de Cabanis ne préſentèrent rien de remarquable ; il penſoit toutefois, que ſi on l'avoit obſervé avec un peu de ſagacité à cette époque, on auroit pu découvrir les principaux traits, & comme le fond de ſon caractère : une grande ténacité dans les habitudes, *un eſprit de ſuite*, une irritabilité que des rigueurs déplacées portèrent au plus haut point, enfin une roideur & une âpreté, dont il ne parvint à triompher dans la ſuite que par le ſentiment habituel du bonheur & de la bienveillance.

A l'âge de quatorze ans, Cabanis fut conduit à Paris & livré à lui-même par ſon père, qui croyoit pouvoir tenter utilement une pareille épreuve, à la ſuite d'une première éducation, qui n'avoit eu que très-peu de ſuccès, du moins en apparence. Le réſultat de l'expérience fut complet ; & dans l'état de liberté & même d'abandon, auquel on l'avoit livré, Cabanis ſe reconnut tout-à-coup, & ſans aucune impulſion étrangère, un goût pour l'étude, qui ſe montra bientôt avec tous les caractères de la paſſion & de l'enthouſiaſme ; de telle ſorte que l'on pourroit faire remonter juſqu'à cette époque, le commencement de ſa vie littéraire.

Deux ans s'étoient à peine écoulés, au milieu

d'une ſuite non interrompue de travaux pleins d'activité & de charmes, lorſqu'il ſe vit obligé de les interrompre, ou du moins de les ſuſpendre, par un retour prématuré dans ſa famille, ou par un voyage en Pologne, avec la qualité de ſecrétaire d'un évêque de Wilna (1), qui s'y rendoit comme agent diplomatique.

Ce voyage eut lieu dans l'année 1773. Il fit connoître à Cabanis, & dans les moindres détails, la trop célèbre diète, où tous les moyens de l'intrigue & de la corruption furent mis en uſage, pour faire adopter & conſommer, par des Polonois, la honte & le démembrement de la Pologne. Les impreſſions qu'il en reçut, quoiqu'âgé à peine de ſeize ans, furent décourageantes & pénibles : il vit de près des crimes révoltans & des vices honteux ; l'oppreſſion du peuple, l'aviliſſement des grands ſeigneurs, inutilement rachetés par le courage de la petite nobleſſe; l'abus de la force, la honte de la foibleſſe, mais ſurtout la facilité d'effrayer ou de corrompre les hommes ; & ces impreſſions éprouvées par une imagination vive, portèrent dans ſon ame une diſpoſition ſévère & mélancolique, qui ſeroit devenue dans la ſuite une véritable miſanthropie, ſans la bonté naturelle de ſon caractère.

Après ce voyage, qui dura deux ans, Cabanis eut l'occaſion de ſe lier à Paris, d'une manière intime, avec pluſieurs hommes de lettres recommandables, & en particulier avec Roucher, auquel il communiqua pluſieurs fragmens d'une traduction en vers de l'*Iliade*. Il fut préſenté à peu près dans le même temps au miniſtre Turgot, qui l'accueillit avec une grande bienveillance, mais au moment où une injuſte diſgrace venoit d'arrêter tout-à-coup ce miniſtre citoyen, au milieu d'une adminiſtration qui devoit porter au plus haut point la gloire induſtrielle & la proſpérité agricole de la France. Ces honorables liaiſons, le ſuccès de ſes premiers travaux littéraires, & l'exiſtence pleine de charmes qui en fut la ſuite, n'avenglèrent point Cabanis; malgré ſon extrême jeuneſſe, ces avantages ne purent le retenir longtemps parmi ſes nouveaux amis. Une mélancolie dont il ne pouvoit ſe défendre, & le dérangement de ſa ſanté, que ſon voyage & ſes études avoient altérée, l'éloignoient du monde, & lui firent chercher, dans les environs de Paris, un genre de vie plus calme & un air plus ſalutaire.

Ce fut à cette époque & dans ſa retraite qu'il eut le bonheur de ſe lier avec l'un des hommes les meilleurs & les plus éclairés, avec Dubreuil, l'ami de Pemejac, qui ne put ſurvivre à ſa perte. Dans cette douce intimité, il ſentit le beſoin de choiſir une profeſſion, & ſe décida pour la médecine. Il en reçut les premières leçons de ſon ami, qui dès ce moment devint ſon maître; il étudia & obſerva avec lui, le ſuivit dans ſon hôpital & au lit de ſes malades; recueillant ſes paroles, ſe dirigeant par ſes exemples : trouvant ainſi dans la plus douce intimité, tous les avantages de cette éducation domeſtique, que le grand Hippocrate avoit reçue de ſes ancêtres, qu'il tranſmit lui-même à ſes diſciples, & que tout le ſavoir de nos écoles modernes ne peut remplacer que d'une manière très-incomplète, du moins pour certaines parties.

Cabanis n'oublia rien pour ſe rendre digne des ſoins & de l'attachement de ſon excellent maître. Ses premiers travaux littéraires, qui avoient eu tant de charmes pour lui, ſon goût pour la poéſie, & l'attrait, les ſuffrages d'une ſociété aimable & choiſie qui avoit admiré & encouragé ſes premiers ſuccès : tout fut ſacrifié ſans reſtriction, comme ſans partage, à l'étude ſévère & grave de la médecine.

Les perſonnes qui ont bien connu Cabanis, ne ſeront pas étonnées ſans doute de cette ſévérité & de ce dévouement. Dirigé par ſes réflexions, par ſa bienveillance naturelle, & par les exemples de vertu qu'il avoit trouvés dans ſa famille, il adopta de bonne heure, comme principe de conduite, l'idée que tout homme, quel qu'il ſoit, doit faire, dans la poſition où il ſe trouve placé, le plus de bien qu'il lui eſt poſſible, le meilleur emploi pour les autres, & dans l'intérêt de la ſociété toute entière, de ſon travail, de ſes connoiſſances & de ſes facultés : opinion auſſi ſage que généreuſe, qu'il appliqua d'abord à l'étude de la médecine, & qui devint dans la ſuite, le principe, la véritable ſource, de ce déſintéreſſement, dont ſa vie publique & ſa vie privée ont offert de ſi touchans & de ſi nombreux exemples.

Malheureuſement pour Cabanis, & plus malheureuſement encore pour la médecine, à laquelle ſa manière ſi délicate de ſentir & la pénétration naturelle de ſon eſprit le rendoient infiniment propre, les premiers travaux qu'il lui conſacra, furent plutôt littéraires & ſpéculatifs que pratiques. Les ſciences naturelles, l'anatomie, la chirurgie, la clinique, dans les grands hôpitaux, n'y eurent alors que très-peu de part.

L'étude des livres l'occupa preſqu'excluſivement; & pendant cinq ou ſix années conſécutives, il s'attacha à connoître dans un ordre chronologique, les claſſiques des différens âges de la médecine, depuis Hippocrate, Celſe, Arétée, chez les Anciens, juſqu'aux plus célèbres médecins du dix-huitième ſiècle, en accordant une prédilection marquée aux membres de la Faculté de Montpellier, les plus illuſtres de cette époque.

Les connoiſſances qu'il puiſa dans ces différentes ſources, ces connoiſſances réunies à quelques notions de chimie & de médecine pratique, compoſèrent dans la ſuite le fond très-incomplet ſur lequel Cabanis travailla, lorſqu'il vint à s'oc-

(1) Maſſalsky, qui fut pendu dans l'inſurrection de 1794, comme une des créatures de la Ruſſie.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 276 sur 787

cuper de ſes recherches ſur les *rapports du phyſique & du moral de l'homme :* ouvrage que lui ſeul peut-être étoit capable d'établir ſur des baſes auſſi étroites & auſſi incertaines. Il paroît avoir ſenti lui-même, & de bonne heure, l'inſuffiſance de cette première éducation médicale; & c'eſt ainſi du moins que l'on peut expliquer la réſolution qu'il prit de ſe rapprocher de Paris, afin de donner plus d'activité à ſes travaux & plus d'étendue à ſes connoiſſances.

« C'eſt là, dit-il, qu'il fit connoiſſance de la veuve d'Helvétius, de cette excellente & reſpectable femme, qui depuis lui ſervit toujours de mère, & qu'il a chérie comme un fils tendre & dévoué. »

En cultivant cette nouvelle relation, qui eut bientôt pour lui l'intimité & le charme de la famille, Cabanis vit ſouvent Turgot, d'Holbach, Franklin, Jefferſon, Condillac, Thomas, Diderot, d'Alembert, & pluſieurs autres hommes diſtingués, que la France poſſédoit encore à cette époque.

Au moment du dernier voyage de Voltaire à Paris, Cabanis lui fut préſenté par Turgot, & lut en ſa préſence quelques morceaux de ſa traduction d'Homère. L'illuſtre vieillard, quoique très-fatigué & déjà malade, l'écouta avec tous les ſignes de l'intérêt & de la bienveillance; il loua beaucoup ſa traduction, en laiſſant voir cependant qu'il n'admiroit pas l'original ſur parole, & avec ce reſpect religieux de tous les ſiècles, trop ſemblable pour lui aux ſuperſtitions qu'il avoit combattues avec tant de conſtance & de force, pendant plus d'un demi-ſiècle.

Cabanis, qui parloit de lui-même, des hommes ou des choſes de ſon temps avec le plus grand intérêt, éprouvoit un plaiſir particulier à raconter les différentes particularités de cette entrevue avec Voltaire.

La phyſionomie expreſſive & ſpirituelle de cet homme célèbre, l'éclat de ſes yeux, que les glaces de l'âge n'avoient pas encore éteints, ſon regard d'aigle; la mobilité ſi expreſſive de ſa phyſionomie & la vivacité de ſon eſprit, qui ſe faiſoit apercevoir dans les actions les plus indifférentes : toutes ces choſes étoient conſtamment préſentes à Cabanis; il aimoit encore à les raconter dans les derniers temps de ſa vie. Alors il étoit facile de remarquer qu'il n'avoit pas moins le deſir d'intéreſſer les autres, que de ſe donner à lui-même un véritable plaiſir. On voyoit ſon viſage devenir plus animé, plus expreſſif; & rarement il manquoit de faire paſſer dans l'ame des autres, le charme, la force des impreſſions qu'il avoit ſi vivement reçues, & qu'il avoit ſi bien conſervées.

Le ſéjour de Cabanis à Auteuil, ſes entretiens avec les hommes les plus diſtingués qui venoient continuellement viſiter madame Helvétius de tous les points du monde civiliſé, donnèrent rapidement à ſon eſprit un mouvement, une étendue qui manquent ordinairement aux gens de lettres & aux ſavans, quand ils n'ont pas vécu de bonne heure dans le grand monde, & qu'ils n'ont point habité, au moins pendant quelque temps, les régions ſupérieures de la ſociété.

Une intimité auſſi douce & auſſi diſtinguée ſervit en même temps à développer de plus en plus ſes qualités les plus naturelles & les plus aimables: c'eſt-à-dire, la vivacité de l'imagination, la ſimplicité & la grâce des manières, l'heureux mélange de la candeur & de la pénétration, le goût le plus exquis, le talent d'obſerver les nuances les plus légères ou les circonſtances les plus délicates des objets; enfin, une aptitude admirable à donner ou à recevoir des impreſſions, & une élégance facile & continue de langage, qui répandoit un ſi grand charme dans ſa converſation, & que nul autre de ſes contemporains n'a peut-être portée au même degré.

Avec des diſpoſitions ſemblables, Cabanis auroit néceſſairement obtenu beaucoup de ſuccès dans la pratique de la médecine, qui ſe borne le plus ſouvent à une manière adroite & bienveillante de traiter avec les hommes, & de gouverner dans leur plus grand intérêt leur imagination & leurs paſſions, dans les circonſtances les plus affligeantes & les plus difficiles. Il eût ſans doute rempli cette tâche, & fait ainſi un uſage très-utile de ſes qualités & de ſes connoiſſances, ſi les premiers orages de la révolution n'avoient pas changé tout-à-coup le cours de ſes idées & la direction de ſes études. Alors, comme il le dit lui-même dans ſon *Journal biographique*, « alors chacun ſe trouva jeté hors de ſes occupations habituelles, & il ne fut permis à perſonne de ſe tenir à l'écart, tandis que de ſi grands intérêts appeloient aux fonctions publiques toutes les lumières & tous les efforts. »

Conduit par une ſemblable opinion & par des vues étrangères à tout ſentiment perſonnel, Cabanis ne craignit point de compromettre ſa ſécurité ou ſes intérêts en s'engageant dans la nouvelle carrière qui venoit de s'ouvrir, & où ſe précipitèrent avec lui un ſi grand nombre d'hommes éclairés & généreux, qui ne tardèrent pas à devenir les victimes de leur enthouſiaſme ou de leur dévouement. Il n'étoit connu dans le monde littéraire, à cette époque, que par ſes fragmens d'une traduction d'Homère, & par le *Serment du médecin*, opuſcule dans lequel l'auteur fit ſes adieux à la poéſie, au moment où il vouloit ſe conſacrer excluſivement à la médecine.

Ses obſervations ſur les hôpitaux, qui furent publiées en 1789, ouvrirent la ſérie des écrits en proſe, qu'il a ſucceſſivement conſacrés à la philoſophie & aux ſciences médicales, dans une période de vingt années. Il avoit principalement pour objet, en publiant cet ouvrage, d'introduire pluſieurs réformes importantes dans l'adminiſtration des ſecours publics, & de faire ſubſtituer,

dans l'intérêt de l'humanité, les hoſpices aux grands hôpitaux.

Les liaiſons de Cabanis avec Mirabeau, l'ayant engagé, ainſi que pluſieurs gens de lettres, à lui conſacrer ſes travaux avec le déſintéreſſement le plus abſolu, il s'occupa de pluſieurs autres queſtions d'économie ſociale, & c'eſt au deſir de cette généreuſe coopération, que l'on a été redevable de ſon travail ſur l'éducation publique.

Les derniers momens de l'homme célèbre dont il étoit à la fois l'ami & le médecin, lui fournirent dans la ſuite le ſujet d'une notice qu'il publia ſous le titre de *Journal de la maladie & de la mort de Mirabeau.*

Cet écrit, qui produiſit une ſi grande ſenſation lorſqu'il parut, ne reſſemble en rien aux oraiſons funèbres des grands perſonnages, ni aux éloges des gens de lettres. Il faut le rapporter au genre des mémoires hiſtoriques, qui auroient ſouvent un nouveau degré d'intérêt, s'ils étoient rédigés par des médecins plus à portée que les autres hommes, dans pluſieurs circonſtances, de recueillir ſur les perſonnes & les choſes mémorables de leur temps, des détails & des particularités qui manquent preſque toujours à l'hiſtoire.

Le journal de Cabanis donne parfaitement l'idée des avantages que pourroit offrir ce nouveau genre de Mémoires hiſtoriques : les impreſſions qu'il éprouve, les ſentimens dont il eſt pénétré, les faits qu'il obſerve, les circonſtances qu'il rapproche & qu'il enchaîne, les réflexions qui lui ſont ſuggérées, rien n'eſt oublié dans ſon attachante narration. Après l'avoir lue, & quelle que ſoit d'ailleurs l'opinion que l'on adopte ſur la conduite politique de Mirabeau, que Cabanis jugeoit encore avec l'enthouſiaſme de l'admiration & l'aveuglement de l'amitié, on voudroit qu'il eût tranſmis de ſemblables documens ſur ceux de ſes contemporains qu'il avoit été à portée de bien connoître, & dont le caractère public ou la vie privée méritoit d'avoir un obſervateur auſſi judicieux & un hiſtorien auſſi éclairé. On regrette ſurtout qu'il n'ait rien publié ſur Condorcet ; avec lequel il avoit été également lié, dont il épouſa la belle-ſœur, mademoiſelle Charlotte de Grouchy, qui eut le malheur de lui ſurvivre.

Dans les temps affreux où Cabanis fut privé d'une manière ſi déplorable des deux hommes qu'il avoit le plus aimés, c'eſt-à-dire, pendant les années 1792 & 1793, il n'échappa lui-même, que par une eſpèce de miracle, à la perſécution révolutionnaire, qui le fit trembler un moment pour les jours de madame Helvétius : perſécution qui continua de ſe porter ſur ſes amis les plus chers, principalement ſur M. Deſtutt de Tracy, avec lequel il venoit de former un attachement fondé ſur les baſes les plus ſolides, une mutuelle eſtime, & l'accord le plus parfait dans les ſentimens & les opinions.

Cabanis ayant été appélé, dans ces momens difficiles, à la commiſſion des hôpitaux de Paris, préſenta à cette occaſion les obſervations dont nous avons déjà parlé, & quelques rapports d'où il a extrait dans la ſuite ſes conſidérations ſur les *ſecours publics :* ouvrage dans lequel il avoit principalement pour objet de s'élever contre le fléau de la mendicité, qui ne peut être détruit, ainſi qu'il en étoit convaincu, que dans ſa ſource, c'eſt-à-dire, dans les lois défectueuſes, dans les opinions erronées, ou dans les vices d'adminiſtration, qui l'ont engendré & qui le perpétuent chez les peuples modernes.

Un ouvrage de Cabanis d'un autre genre, les *Mélanges de littérature allemande,* eut pour objet d'occuper un moment madame Helvétius, qui, profondément affligée des crimes & des malheurs de 1793, s'étoit abandonnée à une mélancolie aſſez grave pour avoir inſpiré des inquiétudes à ſes amis.

« Ceux de vos amis, lui dit Cabanis en lui adreſ» ſant cet écrit, ceux de vos amis qui ne vous » avoient pas été enlevés par les brigands révolu» tionnaires, cherchoient à détourner doucement, » & comme à votre inſu, vos regards de ces ta» bleaux qu'ils ne pouvoient vous dérober. Leurs » tendres ſoins, ſeul genre de conſolation auquel » vous fuſſiez reſtée acceſſible, ſont parvenus plus » d'une fois à calmer l'horreur & l'indignation » dont vous étiez ſaiſie.

» Les traductions qui compoſent le volume ſui» vant, ſont du nombre de ces lectures que vos » amis faiſoient avec vous & pour vous. »

Ces fragmens de Cabanis ſont traduits en grande partie de Meiſsner & de Goëthe ; l'auteur y a ajouté ſa traduction de la célèbre élégie de Gray, *le Cimetière de campagne,* & *l'idylle grecque de Bion ſur la mort d'Adonis.*

Preſque dans le même temps, Cabanis fut occupé d'un ſujet bien différent, mais plus analogue à la nature de ſes travaux habituels, de la queſtion de ſavoir s'il exiſte une perte abſolue de la ſenſibilité, & une conſommation de la mort après le *ſupplice de la guillotine.*

Ces doutes élevés tout-à-coup, dans un moment où cet horrible ſupplice venoit de moiſſonner de ſi auguſtes & de ſi intéreſſantes victimes, avoient vivement ébranlé les imaginations déjà ſi émues & ſi effrayées. Il falloit les diſſiper entièrement, ou faire ſupprimer, ſi la queſtion demeuroit indéciſe, un genre de ſupplice entièrement oppoſé, dans cette hypothèſe, à l'eſprit d'une légiſlation humaine & judicieuſe.

On doit à Cabanis d'avoir porté dans une pareille diſcuſſion, & pour la négative, toute la clarté & toute la conviction dont elle étoit ſuſceptible, d'après des vues que l'état préſent des connoiſſances a d'ailleurs étendues ou confirmées.

Toutefois, en terminant ſon Mémoire, l'auteur n'en formoit pas moins des vœux pour l'abolition

du ſupplice de la guillotine, qui lui paroiſſoit contraire au but d'une ſaine légiſlation, & trop capable d'ailleurs de rappeler les temps affreux dont on doit vouloir effacer juſqu'aux dernières traces.

Un autre écrit de Cabanis, ſa *Diſſertation ſur le degré de certitude en médecine*, auroit dû paroître, comme il l'annonce, dès l'année 1788, & ne fut publié que dans le cours de l'année 1808.

Dans cette Diſſertation, comme dans ſes autres écrits, l'auteur étoit dirigé par les intentions les plus généreuſes & par des vues d'utilité publique.

Du reſte, ſans traiter d'ailleurs le fond de cette queſtion, il s'eſt borné à diſcuter les principales objections que les eſprits forts de ſon temps & de tous pays ont employées pour attaquer la médecine ou les médecins, avec plus ou moins de force & d'avantages.

La partie la plus importante de ces conſidérations a été reproduite dans la ſuite par Cabanis, à la tribune légiſlative, ſoit pour motiver, ſoit pour conſolider l'organiſation des trois grandes écoles de Paris, Montpellier & Strasbourg, ſoit pour agrandir l'école de Paris en particulier. On lui doit en outre d'avoir jeté les baſes des écoles ſecondaires de médecine, dans les départemens, d'après des vues qui n'ont été réaliſées que longtemps après ſa mort, mais qu'il ſeroit injuſte de ne pas attribuer au promoteur éloquent de ces inſtitutions.

A l'époque où parurent les différens ouvrages que nous venons de rappeler, Cabanis avoit ſucceſſivement obtenu pluſieurs emplois & pluſieurs titres littéraires & académiques : d'abord une place de profeſſeur à l'école centrale, une chaire dans l'école de médecine de Paris, & dans la ſuite ſon admiſſion à l'Inſtitut pour la claſſe des ſciences morales & politiques.

Un peu plus tard il fut nommé membre du conſeil des *Cinq-Cents*, & prit, en cette qualité, une part très-active au grand événement du 18 brumaire, entraîné par les malheurs du temps, & ſubjugué par une illuſion qu'il ne s'eſt jamais pardonnée ; trop éclairé qu'il étoit dans ſon amour des hommes & de la patrie, pour penſer que l'éclat de la gloire, ou les avantages de la conquête, puiſſent jamais faire accepter, par des ames généreuſes, le fléau de la guerre & l'établiſſement du deſpotiſme.

Afin d'échapper, au moins par intervalle, aux préoccupations douloureuſes & aux regrets amers qui le pourſuivirent depuis cette époque juſqu'à ſa mort, Cabanis ſe livra avec un nouveau zèle à ſes études chéries & aux travaux littéraires. Alors commencèrent à paroître ſes premiers mémoires ſur les rapports *du phyſique & du moral dans l'homme*, qu'il lut à la deuxième claſſe de l'Inſtitut. Nulle autre queſtion ne pouvoit attirer plus vivement l'attention, ni trouver dans l'eſprit des lecteurs éclairés une curioſité plus empreſſée que le ſujet d'un ſemblable ouvrage.

Un très-petit nombre de perſonnes, à la vérité, attache des idées exactes à ces mots, *phyſique & moral* de l'homme : mais chacun croit avoir une ame ; ſe reconnoît des facultés intellectuelles, des penchans, des paſſions, & une liaiſon de toutes ces choſes avec les variations de la ſanté & les ſymptômes de pluſieurs maladies.

Cette admirable alliance de l'eſprit & du corps ne peut avoir entièrement échappé, dans certains momens de mélancolie & de ſouffrance, aux perſonnes qui joignent une grande délicateſſe dans la manière de ſentir, à l'habitude de la réflexion : tel eſt le fond ſur lequel Cabanis a travaillé, & les parties ſecrètes du cœur humain qu'il s'eſt propoſé de découvrir en publiant ſes obſervations : il ne faut donc pas s'étonner que ce ſoit là celui de ſes ouvrages dont on a le plus parlé, & dont on parle le plus dans le monde, & celui qui par cela même a contribué davantage à la célébrité de l'auteur, quoiqu'il n'ait été donné qu'à un très-petit nombre de lecteurs de l'apprécier, ou même de le comprendre, de le louer, de le critiquer ſans prévention, avec le ſentiment d'une judicieuſe impartialité.

Un auſſi grand ſuccès n'avoit peut-être jamais été accordé à un ouvrage auſſi grave & auſſi excluſivement deſtiné aux perſonnes éclairées. En effet, cet écrit de Cabanis fut en même temps critiqué avec violence, admiré avec enthouſiaſme, traduit en pluſieurs langues, répandu dans toutes les parties du monde civiliſé, & juſque dans la demeure ſouterraine d'un pauvre Polonais, chez lequel un voyageur français le trouva, avec autant de ſurpriſe que de plaiſir, ſur les frontières de la Pruſſe & de la Ruſſie.

Cet ouvrage, ſi juſtement célèbre, doit être conſidéré ſous le rapport du ſtyle, & dans le fond même des idées, ſous le point de vue de la doctrine de l'auteur, qui, nous ne craignons pas de l'affirmer, a véritablement enrichi la médecine & la philoſophie, d'un nouveau genre de connoiſſances.

On trouve dans les Recherches ſur les rapports du moral & du phyſique dans l'homme, comme dans les autres écrits de Cabanis, toutes les qualités qui diſtinguent ſa manière d'écrire, mais peut-être à un plus foible degré, l'auteur s'étant placé dans une poſition aſſez défavorable ; en effet, dans ces recherches, qui ſont rédigées ſous la forme de mémoire, Cabanis s'adreſſant à ſes collègues de l'Inſtitut, pour la claſſe des ſciences morales & politiques, ne ſe trouve pas dans l'état de recueillement d'un homme qui écrit, mais bien plutôt dans la ſituation d'un homme qui parle, qui développe ſes idées avec tout le charme de la converſation, ou l'abondance de l'enſeignement. Cette poſition véritablement défavorable, amène continuellement des développemens quelquefois très-étendus, des préparations, des formules oratoires ; des répétitions ;

des réſumés, qui pouvoient convenir ſans doute dans une communication orale, & la rendre même plus attachante, ſans produire le même effet dans un livre; de telle ſorte que cette belle ſuite de mémoires, rédigés avec les formes du ſtyle de la chaire ou de la tribune, reſſemble plutôt à une ſuite de leçons, qu'à des diſſertations académiques.

Quant au fond, à la doctrine du même ouvrage, ils ſont tout ce qu'ils pouvoient être, à l'époque où l'auteur a écrit, & ſans le ſecours de pluſieurs connoiſſances, de pluſieurs documens auxquels il a été obligé de ſuppléer par ſes aperçus, en faiſant uſage de tout ce qu'il a pu tirer de ſon expérience perſonnelle ou de ſes méditations; & nous l'avouerons, lorſque l'on a donné aux Conſidérations ſur la liaiſon du phyſique & du moral dans l'homme, toute l'attention qu'elles méritent, on ne peut ſe défendre d'un certain regret, en voyant tout ce qu'un pareil ouvrage auroit pu devenir, ſi l'auteur avoit poſſédé des connoiſſances plus exactes en phyſiologie, ou s'il avoit eu à ſa diſpoſition un plus grand nombre de faits tirés d'une pratique très-étendue de la médecine, & telle qu'elle peut être, en traitant, avec les hommes de toutes les claſſes, de tous les rangs, de tous les états, dans une grande ville, comme Londres ou Paris.

Du reſte, les idées les plus neuves & les plus importantes de l'auteur, que l'on pourroit regarder comme le fond de ſa doctrine, ſont développées dans ſon deuxième & ſon troiſième mémoire, conſacrés à l'hiſtoire *des ſenſations*: expreſſion qu'il emploie dans l'acception la plus étendue, en l'appliquant à tous les organes qui, ſe trouvant liés entr'eux & avec le cerveau, par le ſyſtème nerveux, doivent être regardés comme des organes des ſens: ce qui répond à cette penſée ingénieuſe de Montaigne, « que toutes les » parties ont leurs paſſions qui les éveillent & les » endorment. »

Les ſenſations intérieures & générales que Locke & Condillac avoient entièrement oubliées dans leurs ſavantes analyſes, ont leur ſiége dans tous les organes, mais principalement dans tous les viſcères. Elles ſe développent dans l'exercice plus ou moins facile des fonctions, ſous l'influence des maladies, à l'époque des changemens ou des révolutions qui conſtituent les âges; enfin, dans tous les cas où pluſieurs cauſes occaſionnelles de trouble, d'irritation, ſont aſſez puiſſantes pour modifier l'état des ſentimens, les opérations de l'eſprit, la marche & le cours des idées.

Après avoir expoſé cette première partie de ſa doctrine, Cabanis demande quels ſont les genres de penſées ou d'affections qui dépendent d'une manière plus directe, des ſenſations intérieures: & cette queſtion le conduit à trouver dans l'application la plus heureuſe de la phyſiologie à la philoſophie de l'eſprit humain, la théorie de l'inſtinct, des ſympathies, des penchans primitifs, & des déterminations primordiales de la ſenſibilité.

Il s'occupa enſuite, & d'une manière auſſi nouvelle qu'ingénieuſe, de pluſieurs phénomènes qui permettent de ſuppoſer une action ſpontanée & primitive du cerveau, dans pluſieurs modifications de l'entendement: queſtion importante, & dont l'examen répand une vive lumière ſur les cauſes de la catalepſie, de certains délires, de l'aliénation, & de l'effet de pluſieurs narcotiques ou des ſpiritueux, lorſqu'ils agiſſent à un foible degré.

Les mêmes queſtions ſont examinées de nouveau, mais avec développement, & ſous pluſieurs autres points de vue, dans le dixième mémoire, qui eſt conſacré à des recherches *ſur la vie animale*, ſur les premières déterminations de la ſenſibilité, de l'inſtinct, de la ſympathie, & ſur les phénomènes du ſommeil & du délire: ſujets de méditations très-importans, ſans doute, mais qui trop ſouvent ont entraîné Cabanis dans pluſieurs digreſſions purement théoriques, & dans une ſphère de ſpéculations qui ne ſe rattachent que par des liens à peine ſenſibles à ſon objet principal, la connoiſſance des rapports du phyſique & du moral dans l'homme.

Cette grande queſtion, dont l'examen ſe rapporte dans ſes développemens, aux parties les plus délicates de la morale, & aux ſujets les plus élevés & les plus inacceſſibles de la phyſiologie, a dû l'entraîner & l'entraîna en effet dans certaines idées, dans certaines opinions qui ont paru contraires aux points de dogme & de croyance religieuſe les plus répandus parmi les hommes. En faire un reproche à l'auteur, l'accuſer vaguement d'athéiſme & de matérialiſme, & affecter de croire qu'il a eu pour but principal d'attaquer les baſes actuelles de la morale, ſeroit une injuſtice; & malheureuſement cette injuſtice a été commiſe, & avec toute la partialité de la haine & le zèle de l'intolérance. Nous ne croyons pas devoir la combattre: il nous ſuffira de remarquer que ceux qui s'en ſont rendus coupables, ne paroiſſent pas avoir aperçu que le caractère des auditeurs & des lecteurs auxquels Cabanis s'eſt adreſſé, la gravité de la diſcuſſion, les formes impoſantes de ſon ſtyle, enfin la nature des queſtions dont il s'eſt occupé, & qui toutes ou preſque toutes ne ſont pas à la portée des eſprits vulgaires, lui ont permis d'avancer ſans péril comme ſans imprudence, quelques aſſertions hardies & contraires en apparence aux croyances religieuſes. Nous ajouterons que les détracteurs de Cabanis, pour être conſéquens & complets dans les hoſtilités dirigées contre lui, devroient y comprendre, ſans exception, les philoſophes qui, depuis Galilée juſqu'aux ſavans les plus illuſtres de notre âge, ont rencontré, ſoit dans l'étude générale de la nature, ſoit dans l'étude particulière de l'homme, des faits & des vérités qui ſemblent en

opposition avec les idées religieuses les plus généralement admises & les plus révérées.

Des plaintes, des reproches aussi peu fondés, & sur lesquels peut-être nous aurions dû garder le silence, ne troublèrent en rien la gloire & le bonheur de Cabanis; mais le malheur & la plus profonde tristesse lui arrivèrent d'un autre côté, & le frappèrent à l'endroit le plus sensible. Madame Helvétius, qui occupoit une si grande place dans ses affections, lui fut enlevée, & sans doute il n'auroit jamais été consolé d'une perte semblable, si l'attachement de ses autres amis, & le bonheur dont il étoit comblé dans sa famille, ne l'avoient protégé contre les suites d'une si grande infortune.

Depuis cette époque, Cabanis publia quelques ouvrages, qui se rapportent d'une manière directe à la médecine, quelques *observations médicales*, & un autre écrit, ayant pour titre; *Révolution de la médecine;* tableau animé & rapide de cette partie des connoissances humaines, aux différentes époques de son histoire.

Quelques autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés & qui font partie de ses manuscrits, sont relatifs à différens devoirs académiques : tel est *un éloge historique de Vicq-d'Azyr*, dont il avoit été chargé par l'Académie française, & dont la lecture nous a paru aussi attachante qu'instructive. Tels sont encore deux discours, un discours d'ouverture & un de clôture, pour les leçons d'*histoire de la médecine*, dont il étoit chargé à la Faculté de Paris.

Le discours d'ouverture est une savante & éloquente allocution, consacrée en totalité à la mémoire d'Hippocrate; on y distingue, parmi plusieurs aperçus très-ingénieux, cette opinion que les savans, les philosophes, les poëtes, les grands orateurs & les grands artistes de l'antiquité ont tous excellé également dans l'observation assidue & la contemplation éclairée de la nature : ce qui explique leur supériorité, & donne à leurs ouvrages ce caractère, cet air de famille que tous les hommes de goût savent aisément reconnoître dans leurs productions.

Dans le discours de clôture, l'auteur s'attachant à une question plus générale, à un objet plus étendu, retrace d'une manière rapide, mais éloquente, les devoirs du médecin dans la société. Nous avons plus particulièrement remarqué dans ce discours, un passage sur la transition de la vie scolaire, pour les jeunes médecins, à leur existence active & compliquée dans le grand monde. Il nous a paru également impossible de ne pas donner notre attention à une digression sur le caractère du médecin, qui doit se former essentiellement par l'étendue des connoissances, l'élévation, la pureté des sentimens, l'indépendance de l'esprit & le mépris des idées populaires.

Parmi les autres manuscrits de Cabanis que nous avons parcourus, se trouvent la biographie de son père, dont nous avons déjà parlé, sa traduction en vers de l'*Iliade*, & une lettre fort remarquable sur les *causes premières*, adressée à M. F**., qui s'occupoit alors de l'histoire du stoïcisme. Rien ne pouvoit inspirer un intérêt plus vif à Cabanis, que cette philosophie si imposante des Epictète & des Marc-Aurèle; de ces hommes si vertueux & si sages, qu'il faut admirer lorsqu'ils nient la douleur & qu'ils refusent d'admettre la réalité du mal & du plaisir physique, parce qu'ils avoient évidemment pour objet, dans cette exagération de leur doctrine, de subjuguer les affections corporelles par l'empire de l'intelligence, & de développer chez l'homme, une puissance intérieure assez forte, pour maîtriser, dans toutes les occurrences de la vie, les accidens de la nature & les caprices de la fortune.

Ces philosophes s'étoient occupés, dans leurs spéculations, des causes premières & de la destinée de l'ame humaine.

L'examen de leurs idées, sur ces grandes questions, parut important à Cabanis, & c'est de-là qu'il est parti pour s'en entretenir avec son savant ami, en lui adressant une suite de réflexions; dans lesquelles différentes concessions, échappées à la plus haute philosophie, ne peuvent être regardées comme le désaveu des opinions & des principes que l'auteur a exposés dans ses autres ouvrages.

Les philosophes modernes, dont il a partagé d'ailleurs le sentiment sur les véritables bases de la morale, & les sources du bonheur & de la vertu parmi les hommes; ces philosophes ne s'étoient guère occupés que de ce qui leur avoit paru erreur ou vérité, dans les opinions & les croyances religieuses, pour rejeter les unes & conserver les autres.

Cabanis s'est placé dans un point de vue beaucoup plus élevé; il s'est bien moins occupé de la réalité de ces opinions ou de ces croyances, que de leur filiation & de leur origine : s'attachant dans cette intention à découvrir la marche que l'esprit humain a suivie à travers mille détours, pour trouver la liaison des effets & des causes, & pour se faire une notion plus ou moins judicieuse de la puissance ou des puissances créatrices de la nature, & du principe universel qui gouverne les mondes.

Ces premières notions, sur les causes premières de l'esprit humain, se sont perfectionnées avec le temps : elles ont évidemment servi de base aux différentes religions, & furent l'objet des plus célèbres systèmes des anciens philosophes.

Ces premières notions ont exercé une grande influence, par elles-mêmes, & par leurs rapports avec la morale pratique, que l'on a voulu y rattacher dans tous les temps, en méconnoissant la véritable source, la nature même de l'homme & les rapports mutuels qu'elle établit entr'eux, par leurs besoins & par leurs facultés : rapports constans, universels, parce que l'organisation humaine est fixe, ou que du moins les changemens dont elle est susceptible, ne

ne peuvent modifier ces rapports d'une manière remarquable.

Après avoir développé ces premiers aperçus, Cabanis eſt conduit à reconnoître, à proclamer ce qui a pu être véritablement utile, dans les inſtitutions ou dans les croyances religieuſes, non-ſeulement à l'origine des ſociétés, mais encore à une époque très-avancée de la civiliſation, & lorſque leur influence s'exerce plus particulièrement ſur les eſprits timides qui ont beſoin d'appui, & ſur les ames ardentes, ſur les imaginations paſſionnées qui ont beſoin d'alimens.

Du reſte, les réflexions de ce genre ne ſont qu'acceſſoires dans ſon ſujet; ce qui l'occupe d'une manière principale, c'eſt la queſtion de ſavoir, *ſi ce qu'on appelle les idées religieuſes, qui ſe rattachent aux notions les plus anciennes ſur les cauſes premières, ne tient point eſſentiellement dans l'homme, à ſa manière de ſentir, & à l'opinion qui réſulte de cette manière de ſentir, relativement aux forces motrices de l'Univers?*

Cette recherche eſt plutôt hiſtorique que dogmatique; elle n'a rien moins pour but que de ſaiſir, que de ſuivre la notion des cauſes premières, depuis le *fétichiſme* le plus groſſier, juſqu'au *déiſme* le plus rationnel, au milieu de toutes les modifications qu'elle a éprouvées, à meſure que la curioſité des hommes a été plus active & plus éclairée : diſcuſſion qui convenoit éminemment à un eſprit auſſi étendu, auſſi élevé que celui de Cabanis, auſſi habitué ſurtout à pénétrer, par de ſavantes analyſes, dans les parties les plus ſecrètes & les plus profondes du cœur humain.

La rédaction & la publication ſucceſſive des différens ouvrages de Cabanis, que nous venons de paſſer en revue, furent, à la fin du dix-huitième ſiècle & au commencement du dix-neuvième, les ſeuls événemens mémorables de ſa vie, qui fut alors excluſivement remplie par ſes occupations littéraires & le bonheur de la vie domeſtique. Pour goûter plus complétement une exiſtence auſſi douce, & pour fuir, autant qu'il étoit poſſible, le ſpectacle de l'aſſerviſſement de ſon pays, auquel il avoit ſi involontairement contribué, il ſe retira à Auteuil, dans l'habitation où il avoit paſſé une partie ſi heureuſe de ſa jeuneſſe, & dont le teſtament de ſon excellente amie, madame Helvétius, lui avoit aſſuré la jouiſſance pendant ſa vie.

Juſqu'à la première atteinte de la maladie, qui le fit périr dans la ſuite, il habita cette charmante retraite, dont il conſerva la célébrité, & que tous les hommes éclairés de tous les pays & de toutes les claſſes continuèrent de viſiter avec empreſſement; attirés, les uns par les ſouvenirs attachés à cette habitation, les autres par le deſir de voir un philoſophe éloquent, & l'un des plus habiles écrivains de ſon ſiècle, tous par l'eſpoir de s'inſtruire dans ſa converſation, qui étoit auſſi lumineuſe, auſſi profitable, & peut-être encore plus attachante que la lecture de ſes ouvrages.

Je n'oublierai jamais cette demeure charmante d'Auteuil, dans laquelle, bien jeune encore, je fus accueilli avec tant de bienveillance, où je rencontrai les contemporains de Cabanis les plus recommandables, M. Deſtutt de Tracy, MM. Garat, Ginguené, Gallois, Laromiguière, Thurot, Saint-Aubin, Foriel, Jacquemont, Andrieux, Richerand, Pariſet, Alibert, qui lui ont ſurvécu, & qui, après l'avoir admiré pendant ſa vie, ont conſacré un reſpect religieux à ſa mémoire.

Son genre de vie, dans un pareil état de choſes, n'offrit pas l'iſolement d'un ſolitaire, mais la retraite ſouvent fréquentée d'un ſage, qui auroit pu ſe paſſer des hommes pour ſon propre compte, mais qui avoit conſervé l'habitude de les aimer, & qui trouvoit plus conforme à ſes devoirs, à ſa miſſion philanthropique, de s'en rapprocher, ou pour les ſervir, ou pour les inſtruire.

Dans cette diſpoſition d'eſprit, & ne ſe croyant pas le droit de ſe montrer miſanthrope, parce que certains hommes qu'il avoit eſtimés s'étoient laiſſé corrompre, & que le crime d'un ambitieux avoit trahi ſes vœux & ſes eſpérances, Cabanis fit deux parts de ſon temps : la première, celle d'une vie ſtudieuſe & méditative; la ſeconde, celle d'une vie active & conſacrée aux devoirs qui lui ſembloient impoſés par ſa ſituation & par la nature de ſes connoiſſances.

Le commencement du jour étoit ordinairement conſacré à cette première part, à cette douce habitude de cultiver ou d'exercer ſon eſprit, & d'arrêter, dans une rédaction définitive, le réſultat des idées & des réflexions auxquelles il s'étoit livré pendant la nuit ou dans le cours de la journée précédente. Quant à la ſeconde, celle des devoirs & de la vie active, Cabanis, malgré ſon goût pour l'étude, lui donna toujours une grande étendue; & nul autre ſavant, nul autre homme de lettres ne fut auſſi diſpoſé que lui, à accorder ſon temps au profit de tous ceux qui en réclamoient l'uſage, & à ſuſpendre ſes occupations chéries, pour les ſervir ou pour les entendre; perſuadé, comme il l'étoit, que l'importance des ſpéculations les plus élevées ne peut jamais être un prétexte pour refuſer de rendre un bon office, & pour employer ſon activité dans l'exercice d'une bienveillance journalière.

Son grand principe de morale, que nous avons déjà rappelé, cette opinion que tout homme, quel qu'il ſoit, doit faire dans ſa poſition le plus de bien qu'il lui eſt poſſible, le meilleur emploi pour tous, de ſon temps & de ſes facultés; ce principe, Cabanis ne l'appliqua pas ſeulement aux devoirs de la vie publique, aux choix, à la direction de ſes travaux, il l'étendit ſcrupuleuſement aux plus minces détails de la vie privée, & aux rapports les moins importans, en apparence, avec la ſociété. C'eſt à une ſource auſſi pure, à un

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 282 sur 787

mouvement auſſi droit de ſon eſprit, qu'il faut rapporter ſon humanité ſi conſtante, ſon deſir ſi vrai d'être utile & de ſe rendre agréable; mais ſurtout ſa tendreſſe de cœur pour tous les genres de ſouffrances, & ſon empreſſement déſintéreſſé pour les pauvres malades, par leſquels il aimoit à être conſulté, même dans les derniers temps d'une exiſtence, dont il vit approcher le terme, ſans ſe replier avec effroi ſur lui-même, & ſans ſe laiſſer atteindre par le découragement & la perſonnalité.

C'étoit ſans doute au même principe, à la même cauſe, que ſe rattachoient peut-être, par un lien plus délicat & moins viſible, chez Cabanis, les qualités que l'on eſtimoit & que l'on recherchoit le plus dans ſa ſociété; le charme & la ſimplicité des manières, une obligeance ſi aimable, ſi ſoutenue, une politeſſe ſi affectueuſe, & un reſpect pour la dignité humaine, qu'il portoit dans ſes moindres relations avec les hommes, au point de n'avoir jamais laiſſé ſans réponſe l'offrande d'un ſimple opuſcule ni la demande d'un conſeil ou d'un ſervice.

Sa tolérance extrême pour toutes les façons de penſer ou de ſentir, & ſon indulgence ſans bornes, ſa commiſération pour les coupables, ne pouvoient d'ailleurs être attribuées chez lui, ni à l'égoïſme ni à l'indifférence, mais à des vues très-délicates, à des aperçus très-élevés ſur les motifs ſouvent inaperçus des actions des hommes, ſur la liaiſon ſecrète de leur tempérament, de leurs fautes, de leurs maladies & de leurs vices.

« Vous vous étonnez, diſoit-il un jour à l'un de ſes amis, de cette indulgence de mon caractère; & s'il en étoit autrement, à quoi m'auroit ſervi de m'être conſacré à l'étude & à la pratique de la médecine? »

Cabanis concilioit cette indulgence ſi remarquable pour les fautes ou les travers des hommes, avec une admiration paſſionnée pour toutes les actions bienfaiſantes & généreuſes.

Il poſſédoit également deux ordres de qualités qui paroiſſoient s'exclure; la candeur, la ſimplicité, la confiance d'une part, & d'une autre part, une connoiſſance approfondie du cœur humain, une fineſſe d'eſprit, une délicateſſe de goût, que nul autre homme peut-être n'a porté au même degré : heureux aſſemblage qu'un obſervateur exercé pouvoit aiſément découvrir dans ſa phyſionomie, d'ailleurs ſi expreſſive, ſi mobile, toujours ſi bien d'accord avec toutes les manifeſtations de ſes ſentimens & de ſes penſées, ou avec les modulations, les inflexions de ſa voix & la variété de ſes intonations.

Du reſte, ſon organiſation en apparence ſi parfaite, ſi favorable au développement de la vie intellectuelle, appartenoit cependant aux complexions défectueuſes & morbides, & devoit, après avoir gêné ſa vie par des ſouffrances habituelles, en abréger le cours, & amener pour lui, dans la force de l'âge & du talent, une mort ſoudaine & prématurée.

Cette diſpoſition malheureuſe de ſes organes qui ne fut bien connue qu'après ce funeſte événement, étoit caractériſée par un défaut de proportion entre le cerveau, qui ſe trouvoit dans un état naturel, & le cœur qui avoit un excès de volume & de force; d'où devoient réſulter néceſſairement une irritation habituelle, une congeſtion ſanguine vers les parties ſupérieures, & un ſentiment pénible de l'exiſtence qui reſſembloit à la foibleſſe.

Une pareille ſituation, qu'il auroit fallu modifier par un régime particulier, & dont quelques hommes célèbres avoient déjà préſenté l'exemple, auroit dû être ſoupçonnée, juſqu'à un certain point, pendant la vie de Cabanis, ſi l'on avoit conſidéré, ſous leur véritable point de vue, & d'après les données d'une ſaine phyſiologie, différens ſymptômes qu'il obſervoit habituellement ſur lui-même. La dureté habituelle & la vibratilité de ſon pouls, par exemple; la coloration animée & preſqu'ardente de ſon viſage, ſes inſomnies fréquentes, ſurtout à Auteuil, dont l'air étoit évidemment trop vif pour ſa complexion; enfin, un ſentiment de proſtration illuſoire, de foibleſſe indirecte, ſur leſquels il ſe trompa, & trompa les autres juſqu'à ſon dernier moment.

Cette impreſſion de foibleſſe & d'accablement, qui ne s'étoit jamais préſentée à lui comme l'effet d'une oppreſſion de forces & d'un obſtacle dans les mouvemens de la vie, lui paroiſſoit plus inſupportable que la ſouffrance; & toutes les particularités, toutes les directions de ſon régime, qu'il combinoit dans le deſſein de la combattre, tendoient néceſſairement à l'augmenter & à développer de plus en plus l'état morbide de ſon organiſation.

Une première attaque d'apoplexie, évidemment liée à cette cauſe, ne lui fut point attribuée, & ne parut à Cabanis lui-même que le premier degré de l'une de ces apoplexies nerveuſes, que la nature accorde quelquefois aux philoſophes, comme une récompenſe de leurs travaux.

Cette première attaque eut lieu au mois d'avril 1807, d'une manière incomplète, & au moment où Cabanis ſe promenoit à Auteuil avec M. Richerand, qui lui fit adminiſtrer les ſecours les mieux indiqués & les plus convenables.

L'attaque avoit été foible en apparence, & Cabanis, qui en avoit bien jugé la gravité, parut cependant diſpoſé à ſe rétablir; mais au moment où les ſuites de cette première atteinte commencèrent à ſe diſſiper & à laiſſer ſa famille & ſes amis ſe livrer à de douces eſpérances, une ſeconde attaque ſurvint au commencement de l'automne, avec paralyſie, & fut bientôt ſuivie d'une troiſième.

Depuis cette époque, la vie ne fut plus pour lui qu'un bien toujours prêt à s'échapper, & que ſa famille & ſes amis ſembloient retenir par les ſoins les plus empreſſés; trop perſuadés de ne pou-

voir le conſerver qu'à ce prix encore quelques inſtans, & en ménageant & en ſoutenant, par les attentions les plus délicates, une exiſtence auſſi fragile.

Au mois de mai de l'année 1808, une nouvelle attaque qui fut mortelle, arriva pendant la nuit, à la ſuite d'une journée pendant laquelle Cabanis s'étoit entouré de ſa famille, avec un redoublement de tendreſſe, comme ſi de triſtes preſſentimens l'avoient averti qu'il jouiſſoit de ce bonheur pour la dernière fois, & qu'il devoit employer toutes les forces de ſon ame pour en jouir ſans diſtraction & ſans partage.

L'eſpace ſi court d'une année, qui ſépara cette dernière & funeſte attaque de la première, eſt une des parties de la vie de Cabanis, dans laquelle on a vu le mieux, combien cet excellent homme méritoit d'être aimé & eſtimé.

Pendant tout ce temps, il obſerva alors ſur lui-même, avec la curioſité d'un ſavant & le ſtoïciſme d'un ſage, toutes les variations, toutes les nuances de ſa ſituation nouvelle, & leur liaiſon avec l'état de ſon eſprit & les habitudes de ſon ame; faiſant à ce ſujet, & au milieu de ſes amis, les obſervations les plus ſpirituelles & les remarques les plus judicieuſes. Sa raiſon, qui ne fut pas moins inaltérable que ſa bonté, s'attachoit à cette étude, à cette contemplation, & ſans jamais en être détournée ou troublée par l'idée du danger attaché à ſa poſition.

Il ſentoit très-bien d'ailleurs la néceſſité de renoncer à ſes études chéries, & à tous les efforts un peu ſuivis d'attention ou de méditation; mais dans quelques circonſtances, l'intérêt de ſa conſervation ne fut pas aſſez fort pour l'empêcher de ſe livrer furtivement à quelques travaux qui lui paroiſſoient néceſſaires pour mettre la dernière main à ſa traduction d'Homère. Ces écarts du régime, qui pouvoient être ſi dangereux, furent toutefois aſſez rares, & ce que la crainte d'avancer le terme de ſa vie n'auroit pu faire, la tendreſſe de ſa famille réunie aux prières de ſes amis, l'obtint, & lui fit conſentir à ménager ſa fragile exiſtence, dans leur intérêt & pour goûter plus long-temps le bonheur de les aimer & d'en être aimé.

La mort vint le frapper ſans le ſurprendre dans ſes diſpoſitions, & au milieu d'une retraite qu'il avoit choiſie près de Meulan, ſur le territoire du petit village de Reuil, où il lui a ſuffi de ſéjourner pendant pluſieurs mois pour y faire chérir à jamais ſa mémoire.

Ceux qui furent ſes amis, a dit un de ſes plus éloquens panégyriſtes, dont nous emprunterons les paroles pour terminer cette notice; « ceux qui furent ſes amis, ſavent quelle généroſité, quel déſintéreſſement il portoit dans le ſentiment de l'amitié; mais qui peut mieux atteſter ſes vertus privées que la douleur profonde de l'épouſe qui lui fut ſi chère, que la tendreſſe inaltérable de cette femme, douée de toutes les perfections & de toutes les vertus de ſon ſexe; que le culte touchant & pieux qu'elle a voué à ſa mémoire..... : digne compagne d'un excellent homme ! Ah ! puiſſe au moins le ſouvenir de tout le bonheur dont elle l'a environné juſqu'au dernier moment, adoucir l'amertume de ſes regrets ! Puiſſent ſes aimables enfans être toujours par leurs vertus, les vivantes images d'un père ſi chéri, & la conſolation d'une mère adorée !

» Retiré dans une campagne éloignée, depuis ſon premier accident, & forcé de s'interdire toute occupation ſuivie, tout travail qui eût exigé une application ſoutenue, Cabanis conſerva du moins l'habitude des ſentimens affectueux & des actes de bienfaiſance. Il étoit ſans ceſſe occupé à ſoulager les malheureux habitans des villages voiſins du lieu où il avoit fixé ſa demeure. Combien de fois il les aida dans leur détreſſe ! combien de fois le payſan pauvre & couché ſur le lit de douleur, le vit apparoître dans ſa chaumière, comme un ange de paix & de conſolation, à la voix duquel les ſouffrances ſembloient s'appaiſer, & les vaines terreurs ſe diſſiper ! Auſſi, à la nouvelle du coup qui l'a enlevé, ces hommes ſimples & reconnoiſſans ſont accourus de toutes parts : ils ne pouvoient ſe ſéparer de lui; ils l'ont reconduit loin de leurs demeures, & leurs larmes ſincères avoient long-temps arroſé le cercueil de l'être bienfaiſant & bon, avant qu'une pompe ſolennelle n'accompagnât à leur dernier aſyle les reſtes révérés du ſavant illuſtre, du grand écrivain & du magiſtrat élevé à l'une des premières dignités de l'Empire. »

(*Voyez* le diſcours de réception à l'Académie françaiſe, de M. de Tracy, in-4°., pag. 21.)

Deuxième partie.

Rapports du moral & du phyſique de l'homme, conſidérés dans ce qui concerne les ſenſations & les premières déterminations de la ſenſibilité.

Les rapports du phyſique & du moral de l'homme ſont aujourd'hui le ſujet d'un nouveau genre de connoiſſances dont Cabanis a véritablement enrichi les ſciences morales & la médecine, & leur expoſition, d'après ſon ouvrage, nous a paru inſéparable, dans un Dictionnaire encyclopédique, d'un hommage rendu à la mémoire de ce philoſophe. Après avoir rempli cette tâche, nous croyons devoir donner à cette expoſition toute l'importance, toute l'étendue qu'un pareil ſujet exige, ſans oublier de rappeler à nos lecteurs que nous allons leur faire parcourir une carrière que Cabanis a ouverte, & dans laquelle la médecine & la philoſophie continuellement rapprochées l'une de l'autre, s'éclairent & s'agrandiſſent par leurs mutuelles communications.

Les rapports du moral & du phyſique, conſidérés ſous le point de vue le plus étendu & le plus général dont ils ſoient ſuſceptibles, embraſſent l'hiſtoire philoſophique des ſenſations & tout ce qui concerne les déterminations de la ſenſibilité.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 284 sur 787

Ce point de vue très-étendu fut le ſujet de pluſieurs mémoires de Cabanis, qui renferment en grande partie les fondemens de ſa doctrine, & ſur leſquels nous arrêterons d'abord notre attention.

Le premier de ces mémoires a pour objet particulier, la partie la plus vaſte de cette queſtion, *l'hiſtoire phyſiologique des ſenſations;* il nous paroît former comme l'introduction d'une ſuite de réflexions du même auteur, ſur la vie animale, les premières déterminations de la ſenſibilité, l'inſtinct, la ſympathie, le ſommeil & le délire : réflexions qui ne ſe trouvent rejetées à la fin de ſon travail, que parce qu'elles ſe préſentèrent plus tard à ſon eſprit, & comme le dernier réſultat de ſes méditations.

Nous rapprocherons ici, & pour en faire reſſortir les réſultats principaux, ces différentes diſcuſſions qui portent ſur le même fonds d'idées, & qui tendent à répandre une lumière nouvelle ſur un même genre de phénomènes.

Pour le phyſiologiſte, l'ame, le moral, ne ſont rien autre choſe qu'un ordre particulier de fonctions, qu'un genre particulier de phénomènes, dont il lui importe de développer les différentes circonſtances, ſans vouloir d'ailleurs comprendre leurs cauſes premières, dans ſes inveſtigations.

La ſenſibilité qui ſe montre comme le point de départ & comme la véritable origine de ces fonctions, ouvre pour nous, dans ſes développemens ſucceſſifs, la vaſte carrière de l'obſervation & des connoiſſances. Lorſque déjà on a pu s'aſſurer que les cauſes qui exercent, qui développent cette ſenſibilité, ſe trouvent placées en dehors de l'organiſation, on a fait le premier pas dans la nature, & l'exiſtence humaine eſt déjà très-avancée.

Cet exercice de la ſenſibilité dans les organes particuliers que l'on a déſignés ſous le nom de *ſens* ou d'*organes des ſenſations*, a été, depuis Locke, le ſujet d'une ſuite d'obſervations & de remarques que l'on a regardées, du moins en France, comme les véritables baſes d'une ſaine métaphyſique; en reconnoiſſant ainſi ces deux philoſophes comme les promoteurs de la pſychologie d'obſervation, on ne peut s'empêcher de voir avec Cabanis, qu'ils ont trop reſſerré les idées que l'on doit attacher aux mots *ſens* & *ſenſations*.

Toutes les parties qui ſont liées, ſoit entr'elles, ſoit avec le cerveau, ſont des organes des ſens, & contribuent ſouvent, par des impulſions ſpontanées & involontaires, à nos déterminations. Le jeu, l'action, les fonctions plus ou moins difficiles, les léſions plus ou moins graves des différens organes, donnent lieu à une foule d'impreſſions diverſes, & Montaigne a dit avec raiſon, *que toutes les parties ont leurs paſſions qui les éveillent & les endorment;* penſées que nous avons déjà citées, & qui répondent à celles de Lucrèce.

Senſus jungitur omnis
Viſceribus, nervis, venis, quæcumque videmus
Mollia, mortali conſiſtere corpore creta?

Les faits, les preuves de tous genres, dont Cabanis appuie cette doctrine, ne laiſſent aucun doute; ainſi, à l'époque de la puberté, lorſqu'un appareil d'organes, qui s'eſt fait remarquer à peine depuis ſa naiſſance, ſort tout-à-coup de ſon engourdiſſement, & que les opérations cachées dans ſa ſtructure délicate ont retenti de toutes parts, des idées nouvelles, d'autres déterminations naiſſent en foule; & ſi la nature n'a point été précipitée dans ſa marche, on voit ſe former, indépendamment de toute expérience, un nouveau moral & un nouvel ordre de ſentimens & de penſées.

« L'adoleſcent, dit Cabanis, cherche ce qu'il ne connoît pas; mais il le cherche avec l'inquiétude du beſoin, il eſt plongé dans de profondes rêveries; ſon imagination ſe nourrit de peintures indéciſes, ſource inépuiſable de ſes contemplations.

» Son cœur ſe perd dans les contemplations les plus douces, dont il ignore encore le but; il les porte en attendant ſur les objets qui l'environnent. Chez les jeunes filles, le paſſage eſt encore plus bruſque, & le changement plus général, quoique marqué par des traits plus délicats. C'eſt alors que l'Univers commence véritablement à exiſter; que tout prend une ame & une ſignification pour elles; c'eſt alors que le rideau ſemble ſe lever tout-à-coup aux yeux de ces êtres incertains & étonnés; que leur ame reçoit en foule tous les ſentimens, toutes les penſées relatives à une paſſion, l'affaire principale de leur vie, l'arbitre de leur deſtinée, & dont elles répandent quelquefois ſur la nôtre, le charme & les douleurs. »

Des changemens moins remarquables produiſent ſouvent une foule de différences dans les idées. L'état des entrailles, les maladies des organes abdominaux, troublent quelquefois les ſentimens & les penſées, donnent d'autres penchans, font naître dans l'eſprit des images inconnues. De tous ces faits, & d'un grand nombre d'obſervations analogues, il faut donc conclure avec Cabanis, que les idées & les déterminations morales ne dépendent pas uniquement de ce que l'on nomme *ſenſations*, mais que les impreſſions réſultantes des fonctions de pluſieurs organes y contribuent plus ou moins, &, dans certains cas, paroiſſent les produire impunément.

Quelles ſont enſuite les idées & les affections qui tiennent à chacun des deux genres d'impreſſions qu'il faut diſtinguer dans les ſenſations ?

Cabanis répond à cette queſtion, avec beaucoup de détail; & par un enchaînement de faits & d'obſervations du plus grand intérêt, il arrive à conclure : 1°. que les idées dépendent plus particulièrement des ſenſations proprement dites ou externes; 2°. que les déterminations confuſes, impérieuſes, qui portent le nom d'*inſtinct*, dépendent des impreſſions internes; 3°. que le ſentiment & le mouvement ſont liés l'un

à l'autre; 4°. que, pour ſentir, l'organe nerveux paroît réagir ſur lui-même (1), tandis que pour mouvoir, il réagit ſur d'autres parties; 5°. que les facultés inſtinctives peuvent ſe développer preſque ſans le concours du cerveau; 6°. que la formation de la penſée eſt dépendante de cet organe, qu'elle s'y rapporte, que ce viſcère en eſt le théâtre & l'inſtrument.

Le ſyſtème nerveux en général, & le cerveau en particulier, ſollicités, mis en action par les impreſſions internes & externes, peuvent-ils éprouver des impreſſions directes, par l'effet des changemens qui s'opèrent dans leur intérieur? Cabanis croit pouvoir répondre affirmativement à cette queſtion, & admettre des ſenſations qui ſe développent uniquement dans le ſein du ſyſtème cérébral, & qui ont ſouvent une grande énergie. Les exemples les plus curieux des effets produits par la méditation & la contemplation, pluſieurs folies produites par les maladies du cerveau; les ſymptômes ſi extraordinaires de l'hypochondrie & de la mélancolie, ſont les preuves dont Cabanis appuie cette ſeconde partie de ſa doctrine: genre de faits dont la ſimple indication ſuffiroit pour mettre hors de doute, que l'étude des rapports du phyſique & du moral de l'homme eſt véritablement une phyſiologie tranſcendante, & appliquée à des objets que le double flambeau de la médecine & de la philoſophie peut ſeul éclairer d'une manière convenable. On fera les mêmes remarques dans le paſſage très-étendu que Cabanis conſacre encore à l'examen des ſens, & dans lequel, répandant le charme de ſon ſtyle ſur quelques détails d'anatomie & de phyſiologie, il prouve évidemment que ces ſciences, ſous la plume d'un écrivain auſſi habile, pourroient aiſément inſpirer le plus vif intérêt, à tous les lecteurs d'un eſprit cultivé.

L'orgaſme particulier du cerveau, les ſentimens intérieurs & les impreſſions diverſes qui réſultent des changemens de la ſenſibilité & de la diſpoſition des organes propres aux différens âges, & dans les différens modes de tempérament & de complexion, ſont regardés avec raiſon comme un des objets qui importe le plus dans une hiſtoire phyſiologique de ces différentes ſituations de la vie. Saiſiſſons les points les plus ſaillans de ce beau ſujet, dans une rapide analyſe des conſidérations du philoſophe que nous venons de citer.

Chaque ſaiſon de la vie eſt caractériſée par des changemens & des révolutions trop remarquables dans l'organiſation, pour ne pas modifier le ſyſtème des facultés intellectuelles & des affections. Ainſi, dans l'enfance, une grande mobilité, des opérations tumultueuſes, des déterminations rapides, une activité de ſenſation infatigable, ſont naturellement une ſuite de l'action vive & prompte du ſyſtème nerveux ſur les autres organes; de la prédominance de l'irritabilité, de la flexibilité & de la ſoupleſſe qui réſultent du développement des vaiſſeaux lymphatiques, du tiſſu cellulaire & des glandes.

La même liaiſon entre le phyſique & le moral s'obſerve de ſept à quatorze ans, & ſon expoſition conduit Cabanis à parler ainſi de J. J. Rouſſeau, qui a ſi bien obſervé & décrit cet âge.

« J. J. Rouſſeau s'eſt attaché particulièrement, dans ſon plan d'éducation, à tracer l'hiſtoire & à montrer la véritable direction de cette époque importante de la vie. Il en a ſuivi le développement avec une attention ſcrupuleuſe; il l'a peinte avec la plus grande vérité, & les leçons pratiques dont il a donné des exemples, ſont des modèles d'analyſe; on ne retrouve cette méthode, portée au même point de perfection, dans aucun autre de ſes écrits; à peine pourroit-elle même avoir quelque degré de préciſion de plus, entre les mains des philoſophes les plus exacts, & l'admirable talent de l'auteur prête aux vérités qu'elle lui dévoile, une vie, un charme & même une lumière qui les font paſſer tous enſemble dans l'eſprit & dans les cœurs. »

Arrivé à l'époque de la jeuneſſe, Cabanis s'attache plus particulièrement au nouveau foyer de chaleur & d'énergie, qui répand alors ſes irradiations, en montre les premières étincelles, l'éclat, la plénitude, & remarquant l'énergie & l'abondance des ſentimens qui rempliſſent cette période de la vie, il laiſſe entrevoir toute l'influence de cet âge ſur les âges ſuivans.

» Cette adoleſcence, cet âge où l'on ſent le plus, où l'imagination jouit de la plus grande activité, eſt ſans contredit auſſi celui où ſe recueillent le plus de ces idées & de ces ſentimens, qui ne ſont encore, pour ainſi dire, que de vagues impreſſions, mais qui forment la collection la plus précieuſe pour l'avenir; & quand la réflexion vient enfin prédominer ſur toutes les opérations de l'organe cérébral, elle s'exerce principalement ſur les matériaux qui lui ont été fournis à cette époque intéreſſante. »

(1) Cette notion, ce mouvement prétendu du ſyſtème nerveux ſur lui-même, dans la ſenſibilité, ſont bien loin d'être démontrés: en adoptant de ſemblables idées, Cabanis s'eſt laiſſé entraîner à ſon inſu, par des réminiſcences de la doctrine de Cullen, que les phyſiologiſtes modernes n'ont point adoptées. L'action d'où réſulte la manifeſtation de la ſenſibilité, & qui entraîne néceſſairement l'exercice d'un mode de contractilité, ou de motilité, ne peut être révoquée en doute; mais nous ignorons complétement ſa nature, c'eſt-à-dire, la modification matérielle ou corporelle, dont une ſemblable action eſt la conſéquence habituelle & inévitable.

La réaction du ſyſtème nerveux pour produire le mouvement muſculaire, n'offre pas moins de doutes & d'obſcurités, & ſi l'on eſt porté à la ſuppoſer, dans les mouvemens volontaires, & dans tous les phénomènes qui montrent les rapports de l'action nerveuſe avec les grands mouvemens de locomotion, on ne peut s'empêcher de reconnoître en même temps, que pluſieurs autres exercices de la contractilité s'exercent, ſoit dans les animaux, ſoit dans les plantes, ſans l'influence de cette même réaction nerveuſe.

Des ſenſations moins actives, des paſſions moins naturelles, l'ambition & l'avarice, d'autres habitudes intellectuelles, la ſageſſe & la circonſpection, la triſteſſe & l'inquiétude, &c. &c., ſe ſuccèdent dans les autres âges, & par une ſuite de différentes révolutions dans les organes, mais principalement dans les organes de l'abdomen & dans les vaiſſeaux à ſang noir ou *veineux*.

La mort, qu'amènent néceſſairement toutes ces révolutions, & qui les précède ſouvent, eſt ordinairement accompagnée de divers genres de ſenſations, ſuivant l'âge auquel elle arrive & le caractère des maladies.

« Dans la mort *ſénile*, dont la deſcription doit former le dernier trait de l'eſquiſſe que nous venons d'offrir, le malade n'éprouve que cette difficulté d'être, dont le ſentiment fut en quelque ſorte la ſeule agonie de Fontenelle. On a beſoin de ſe repoſer de la vie, comme d'un travail que les forces ne ſont plus en état de prolonger. Les erreurs d'une raiſon défaillante ou d'une ſenſibilité qu'on égare, en la dirigeant vers des objets imaginaires, peuvent ſeules, en ce moment, empêcher de goûter la mort comme un doux ſommeil. »

Dans l'enfance, on diroit que les deux ſexes ne ſont que deux exemplaires d'un même modèle. C'eſt en avançant en âge, que l'homme & la femme acquièrent de la phyſionomie, & qu'ils préſentent cette ſérie d'oppoſitions & de contraſtes, que la civiliſation augmente, & qui donne tant de puiſſance à l'amour. Cette marche de la nature dans la femme, a été expoſée avec autant de charme que d'exactitude par Jean-Jacques & par Rouſſel; & Cabanis avoue que l'on ne peut plus rien ajouter de bien important à leurs obſervations ſur la véritable place que la femme doit occuper dans le monde, & ſur l'emploi de ſes facultés les plus propres à faire ſon bonheur & celui de l'homme.

L'aſcendant, l'empire des organes de la reproduction dans l'autre ſexe, fixent également ſa deſtinée : & ſes caractères phyſiques & moraux de tout genre, & les ſuites de leur privation, laiſſent aſſez voir combien cette influence eſt puiſſante & étendue.

Narſes, dit Cabanis, eſt peut-être la ſeule exception remarquable que l'on puiſſe oppoſer à cette règle, d'ailleurs véritablement générale. C'eſt du moins le ſeul grand-homme parmi les eunuques, dont le nom vive encore dans l'hiſtoire.....

.....

Quand la deſtruction des facultés génératrices eſt le produit tardif des maladies ou de l'âge, elle n'a pas, à beaucoup près, la même influence; la diſpoſition des fibres & la ſenſibilité de l'individu ſont déjà modifiées profondément par les habitudes de ſon ſexe particulier, &c.

Ces réflexions, que nous rappellerons en les eſquiſſant à peine, ces réflexions & pluſieurs autres conſidérations générales ſont terminées par une concluſion dans laquelle on cherche à diriger ſur l'art uſuel de la vie, quelques traits de la lumière qui a été répandue ſur les objets précédemment expoſés. On diſtinguera ſans doute dans cette concluſion, un paſſage ſur l'amour qui nous a vivement frappés, & qui reſpire partout la ſageſſe & le ſentiment. En voici quelques fragmens.

« L'amour tel que le développe la nature, n'eſt pas ce torrent effréné qui renverſe tout; ce n'eſt pas ce fantôme théâtral qui ſe nourrit de ſes propres éclats, ſe complaît dans une vaine repréſentation, & s'enivre lui-même des effets qu'il produit ſur les ſpectateurs; c'eſt encore moins cette froide galanterie qui ſe joue d'elle-même & de ſon objet, dénature, par une expreſſion recherchée, les ſentimens tendres & délicats, & n'a pas même la prétention de tromper la perſonne à laquelle ils s'adreſſent.....

.....

non ce n'eſt rien de tout cela..... l'amour ſera la conſolation & non l'arbitre de la vie, il l'embellira, mais il ne la remplira pas..... » Bacon diſoit de ſon temps que cette paſſion eſt plus dramatique qu'uſuelle, *plus ſcenæ quàm vitæ proderit*. Il faut eſpérer que dans la ſuite on dira le contraire, &c.

Le Mémoire ſur la liaiſon des tempéramens & la formation des idées & des affections morales, offre un auſſi bel accord de la philoſophie & de l'éloquence, & une application peut-être plus ſavante & plus approfondie des vérités phyſiologiques à la métaphyſique.

Cabanis admet ſix tempéramens, quatre tempéramens des Anciens, & deux autres tempéramens qu'il rapporte à la force ſenſitive du ſyſtème nerveux & à ſa réaction ſur les muſcles; addition que nous devons faire reſſortir, & qui eſt un des points remarquables de la doctrine de l'auteur. On doit porter le même jugement ſur l'extenſion des rapports qu'il attribue au tempérament mélancolique, & qu'il peint avec autant de vérité que d'éloquence.

« Les appétits, ou les deſirs du mélancolique prennent plutôt le caractère de la paſſion que celui du beſoin; ſouvent même le but véritable ſemblera totalement perdu de vue; l'impulſion ſera donnée avec force pour un objet, elle ſe dirigera vers un objet tout différent. C'eſt ainſi, par exemple, que l'amour, qui eſt toujours une affaire ſérieuſe pour le mélancolique, peut prendre chez lui mille formes diverſes qui le dénaturent, & devenir entièrement méconnoiſſable pour des yeux qui ne ſont pas familiariſés à le ſuivre dans ſes métamorphoſes. Cependant le regard obſervateur ſait le reconnoître partout; il le reconnoît dans l'auſtérité d'une morale exceſſive, dans les extaſes de la ſuperſtition, dans ces maladies extraordinaires qui jadis conſtituoient certains individus de l'un & l'autre ſexe, prophètes, augures ou pythoniſſes,

& qui n'ont pas encore ceſſé d'attirer autour de leurs tréteaux, le peuple ignorant de toutes les claſſes; il le retrouve dans les idées & les penchans qui paroiſſent les plus étrangers à ſes impulſions primitives; il le ſignale juſque dans les privations ſuperſtitieuſes ou ſentimentales qu'il s'impoſe lui-même, &c. &c. »

Ces divers rapports entre l'organiſation & le ſyſtème intellectuel ont été développés avec autant de ſagacité que d'éloquence par Cabanis, & ſon ouvrage, conſidéré relativement à cet objet, préſente de riches matériaux pour la médecine morale; cependant, en faiſant uſage de ce travail, il ſera néceſſaire d'en reſtreindre & d'en étendre quelques parties, d'entrer plus avant dans la réalité des choſes, & de frapper le lecteur par ces réſultats que l'on tire d'une connoiſſance pratique de l'humanité; il importeroit ſurtout de compléter cette partie par quelques remarques ſur les caractères de l'eſpèce humaine & ſes variétés, ſes particularités individuelles, enviſagées dans leur liaiſon avec le caractère moral & les habitudes intellectuelles.

Pluſieurs philoſophes dans le dernier ſiècle, tels que Daubenton, Camper, Blumenbach, Vicq-d'Azyr, ont donné une grande attention aux caractères extérieurs qui diſtinguent l'eſpèce humaine, des animaux, avec leſquels on a voulu quelquefois la confondre, ſous le rapport corporel ou phyſique, en croyant faire mieux reſſortir ainſi dans toute la force, l'éminence de la nature ſpirituelle, comme ſi jamais on pouvoit ceſſer de dire avec Montaigne : « *Ce n'eſt pas une ame, ce* » *n'eſt pas un corps, c'eſt un homme. Il n'en faut* » *pas faire à deux.* »

Cette conſidération des caractères extérieurs de l'homme, doit s'étendre aux diſpoſitions, aux particularités intérieures de ſon organiſation, qui ſont également propres à le ſéparer, par un immenſe intervalle, des différentes eſpèces d'animaux les plus voiſines de la ſienne en apparence, & dont l'obſervation détaillée fait reſſortir les principaux traits de ſa nature. (*Voyez* dans ce Dictionnaire, NATURE HUMAINE, NATURE DE L'HOMME.)

Les méditations auxquelles Cabanis s'étoit livré, en conſidérant les ſenſations ſous le point de vue général & nouveau qu'il a ſi bien développé, conduiſirent néceſſairement un eſprit auſſi actif & auſſi étendu que le ſien, vers les queſtions les plus hautes, & peut-être les plus inacceſſibles de la phyſiologie. C'eſt ainſi du moins que l'on conçoit qu'après avoir expoſé les idées & les aperçus que nous venons de faire connoître, il ſe trouva entraîné très-loin & vers d'autres objets, pour développer ſes idées ſur l'étude de l'inſtinct, de la ſympathie, du ſommeil, du délire & ſur la formation des divers penchans. Nous allons le ſuivre dans cette excurſion, pendant laquelle nous aurons ſouvent à regretter qu'il ait manqué de ces données poſitives qui ne peuvent ſe trouver que dans la médecine pratique & dans l'étude de la phyſiologie, dégagée de toute eſpèce d'hypothèſe, & conſidérée comme une partie des ſciences naturelles.

Dans toutes ſes conſidérations ſur la vie animale, Cabanis s'eſt jeté bien loin de ces données, pour ſe placer dans une ſphère de ſpéculations qui ne ſe rattache que par des liens à peine ſenſibles avec ſon point de vue principal, l'étude du rapport du phyſique & du moral dans l'eſpèce humaine.

Il s'écarte enſuite de ce point de vue, mais pour s'en rapprocher plus tard dans l'examen des premières déterminations de la ſenſibilité.

Lorſque Cabanis s'occupoit de cette queſtion, les nouvelles vérités qui ſemblent ſervir aujourd'hui de baſe aux ſciences chimiques, & par cela même à l'hiſtoire générale de la nature, n'avoient pas encore été établies; alors régnoit encore la doctrine de l'attraction élective, qui s'étoit maintenue dans les ſciences phyſiques par l'influence inaperçue d'un myſticiſme philoſophique. On ne ſera donc pas ſurpris que l'éloquent promoteur de l'étude des rapports du phyſique & du moral de l'homme, admette cette attraction, & que, ſous ſa plume, elle devienne un principe fécond qui s'étend & paroît s'appliquer aux formations, aux reproductions, ſoit végétales, ſoit animales, au jeu de la vie dans tous les corps organiſés, & à ſes différences ſuivant la diverſité des ſtructures organiques. Quoi qu'il en ſoit de cette hypothèſe, ſentir, & par ſuite de la ſenſation ou de l'impreſſion, ſe trouver porté à tel ou tel genre de mouvement, eſt une manière d'exiſter qui eſt propre à toutes les parties d'un corps vivant.

On ne peut ſans doute refuſer d'admettre cette façon d'être dans les plantes, ni dans les derniers rangs de l'animalité, ſans pouvoir d'ailleurs la rapporter à un organe particulier.

Dans les animaux vertébrés, elle eſt conſtamment aſſociée à un ſyſtème nerveux, dans lequel on diſtingue pluſieurs centres ou foyers d'irradiations.

On ne peut refuſer d'admettre dans les détails des fonctions de la vie, pluſieurs impreſſions qui, ſans avoir le caractère d'une véritable ſenſation, c'eſt-à-dire, d'une impreſſion perçue, n'en excite pas moins des actions, des mouvemens dont les animaux n'ont pas la conſcience, qui ſont indépendans de la volonté de l'homme, & qui échappent à ſon obſervation.

Les ſécrétions diverſes, la nutrition, le mouvement, la tranſlation, la circulation d'un grand nombre de ſubſtances liquides ou fluides, répondent à ces impreſſions locales, dont la faculté eſt véritablement une ſenſibilité ſans ſenſations proprement dites. Ces phénomènes ſont bien loin d'ailleurs d'être étrangers aux opérations de l'intelligence & à la formation des penchans. « La » manière, dit Cabanis, dont la circulation mar-

» che, dont la digeſtion ſe fait, dont la bile ſe » filtre, dont les muſcles agiſſent, dont l'abſorp- » tion des petits vaiſſeaux ſe conduit; tous ces » mouvemens, auxquels la conſcience & la volonté » de l'individu ne prennent aucune part, & qui » s'exécutent ſans qu'il en ſoit informé, modifient » cependant d'une manière très-ſenſible & très- » prompte, tout ſon être moral, ou l'enſemble de » ſes idées & de ſes affections. »

L'exercice de la ſenſibilité, les beſoins & les inſtincts, ſe développent avec le ſyſtème nerveux & dans l'ordre ſuivant : 1°. *l'inſtinct de la conſervation ;* 2°. *l'inſtinct de la nutrition ;* 3°. *l'inſtinct du mouvement.*

Au moment de la naiſſance, le cerveau déjà ſollicité & mis en exercice par les ſenſations intérieures, n'eſt *pas table raſe* comme on l'a ſuppoſé; ce qu'il importe de remarquer dans les analyſes pſychologiques, & ce qui force en même temps à voir que rien ne reſſemble moins à la nature que ces ſtatues dont on anime ſucceſſivement les ſens & les facultés.

Ces vues ſont ſuivies d'un examen de l'inſtinct, de la ſympathie, du ſommeil & du délire. L'inſtinct n'eſt autre choſe que l'enſemble de certaines habitudes, de certains appétits qui ſe manifeſtent & ſe développent dans les animaux, indépendamment de toute expérience. Ces penchans originels & les déterminations qui en dépendent, ſe manifeſtent à deux époques : 1°. au moment de la naiſſance, d'où l'inſtinct primitif; 2°. par la ſuite & par un effet des changemens organiques, réguliers ou accidentels, d'où l'inſtinct conſécutif ou ſecondaire. Les déterminations des cailleteaux ou des perdreaux, qui, traînant encore les débris de l'œuf dont ils viennent de ſortir, courent après les grains & les inſectes, appartiennent à l'inſtinct primitif; les nouveaux penchans que développent la puberté, ou les appétits accidentels quelquefois ſi bizarres des femmes enceintes, ſe rapportent à l'inſtinct ſecondaire. Comme tendance d'un être vivant vers d'autres êtres, la ſympathie rentre dans le domaine de l'inſtinct & tient aux beſoins de l'animal, à ſon organiſation. Elle dérive d'ailleurs en général du ſentiment *du moi*, de la conſcience au moins vague de la volonté; elle eſt même inſéparable de cette conſcience & de ce ſentiment : & pour nous aſſocier à un être quelconque, il faut ſuppposer qu'il ſent & lui prêter un moi.

« Quand les poëtes veulent nous intéreſſer plus vivement aux fleurs, aux plantes, aux forêts, ils les douent d'inſtinct & de vie; quand ils veulent peupler une ſolitude d'objets qui parlent de plus près à nos cœurs, ils animent les fleurs, les montagnes & les grottes de leurs rochers. »

Quoiqu'indépendantes, dans leur origine, de toute expérience, les ſympathies s'exercent par le moyen des organes des ſens auxquels elles ſont liées d'avance par les lois primordiales de l'organiſation; elles s'aſſocient à leurs impreſſions, & s'éclairent & ſe dirigent par eux. Il en eſt de même de l'inſtinct. Ainſi dans l'oiſeau, dont la vue eſt le ſens qui prédomine, les déterminations de l'inſtinct ſe rapportent plus particulièrement à l'œil; chez la plupart des autres animaux, les déterminations paroiſſent beaucoup plus liées avec l'odorat, & il n'eſt pas douteux qu'il ne ſe forme autour de chaque être animé, une atmoſphère particulière qui attire ou repouſſe d'une manière ſympathique.

A l'ouïe ſe rapportent également pluſieurs impreſſions purement inſtinctives. Le toucher eſt moins lié aux ſympathies, & n'y contribue que pas l'impreſſion de la chaleur animale, qui ne doit pas être confondue avec une autre chaleur quelconque.

Les ſympathies & toutes les habitudes inſtinctives s'aſſocient donc aux opérations des ſens, & par ſuite avec celles de l'entendement, qu'elles modifient, & par leſquelles elles ſont modifiées à leur tour; & bientôt on ne peut plus ſéparer ce qui n'eſt que ſimplement organique dans la ſympathie, de ce que viennent y mêler ſans ceſſe les relations de l'individu avec ſes ſemblables & avec tous les êtres de l'Univers.

La grande difficulté de rapporter à cette époque de développement, les ſympathies à leur cauſe première & organique, a pu en faire attribuer les effets à des cauſes inconnues. Ces tendances ſympathiques ou antipathiques ont fourni alors ce que l'on a appelé *la ſympathie morale*, principe célèbre dans la philoſophie écoſſaiſe, dont Smith a fait une analyſe pleine de ſagacité, mais cependant incomplète, & que madame de Condorcet, par de ſimples conſidérations rationnelles, a ſu tirer en grande partie du vague où le laiſſoit encore la théorie des ſentimens moraux.

Du reſte, cette ſympathie morale conſiſte dans la faculté de partager les idées & les affections des autres, ainſi que dans le deſir de les intéreſſer à ſa propre ſituation, & dans le beſoin d'agir ſur leur volonté; tendance qui ſuit à peu près les mêmes lois que la ſympathie originelle ou purement inſtinctive. Il y a cependant quelque choſe de plus dans la ſympathie morale, & qui dépend de la faculté d'imitation qui caractériſe toute nature ſenſible, & plus particulièrement la nature humaine. Par un effet de cette faculté, on ne ſe borne pas à une ſimple aſſociation, on répète toutes les opérations intellectuelles qui s'y rapportent, à peu près comme on répète certains geſtes, certains mouvemens à la vue des perſonnes qui exécutent ces mouvemens & ces geſtes : imitation qui eſt d'autant plus impérieuſe, que l'on eſt doué d'une conſtitution très-mobile & très-nerveuſe.

La ſympathie morale exerce ſon action par les regards, par la phyſionomie, par les mouvemens extérieurs, le langage articulé, &c. Produiſant ſon effet par tous les ſignes, elle agit ſur tous les ſens,

ſens, & il reſte toujours dans les impreſſions qui la font naître, ſurtout dans les regards, un mélange d'influence organique, qui ſemble indépendant de la réflexion.

Les phénomènes du délire & du ſommeil ſe rattachent à ce qui précède par leurs circonſtances les plus importantes. Le jugement, l'eſprit, peuvent être troublés d'une manière directe, par un déſordre, par une maladie des organes des ſens. Une ophthalmie, l'inflammation d'une partie quelconque de l'œil, une congeſtion ſanguine vers la tête, troublent néceſſairement l'ordre, la nature des ſenſations de la vue, & il en réſulte des erreurs qui, reconnues pour telles, n'occaſionnent point le délire. Une perturbation conſécutive du même ſens, ou de ceux de l'ouïe ou de l'odorat, dans pluſieurs névroſes abdominales, a beaucoup plus d'influence, s'étend juſqu'au cerveau & devient quelquefois une cauſe de délire ou d'aliénation; les différens narcotiques ont un effet analogue à ce genre de perturbation, & l'action de quelques-uns d'entr'eux eſt le plus ſouvent accompagnée de quelques déſordres particuliers dans les ſenſations. Ainſi, par exemple, la juſquiame trouble immédiatement la vue; le napel & l'extrait de chanvre, la vue & le toucher; la digitale, les ſenſations de l'ouïe dans certaines circonſtances. Du reſte, dans tous ces cas, le déſordre, l'incohérence dans les ſenſations, ainſi que le développement des perceptions morbides ou erronées, doivent être bien plutôt rapportés à l'état du cerveau qu'à celui des organes des ſenſations.

L'effet primitif des irritations nerveuſes, des concentrations ſpaſmodiques, des perturbations de ſenſibilité dans quelques viſcères du bas-ventre, mais principalement dans les gros inteſtins chez les hommes, dans la matrice chez les femmes; cet effet peut occaſionner les nombreux ſymptômes de l'hypochondrie, chez les êtres foibles ou mobiles, & même chez les hommes d'un eſprit ſupérieur, d'une raiſon forte, lorſque ces altérations de la ſenſibilité ſe prolongent & prennent le caractère de maladies chroniques. Dans ces cas, quelques malades deviennent tout-à-coup ſenſibles aux odeurs, ou croient en ſentir de nouvelles, & qui leur avoient été juſqu'alors inconnues; d'autres ſont continuellement tourmentés par le bourdonnement le plus incommode, comme ſi les oreilles étoient malades ou remplies de corps étrangers.

Un plus grand déſordre, une plus grande perturbation a fait croire quelquefois auſſi à pluſieurs perſonnes, qu'elles avoient tout-à-coup *une légèreté ſingulière*, au point de craindre d'être emportées dans les airs; à d'autres, que tous les objets ſe déroboient ſous leurs mains, qu'il n'exiſtoit aucun rapport entr'elles & les objets environnans; que leur nez ou leurs lèvres avoient acquis tout-à-coup un volume conſidérable; qu'une odeur déſagréable & dangereuſe les pourſuivoit ſans ceſſe: variété inépuiſable de ſymptômes, dont la conſidération particulière appartient à l'hiſtoire détaillée des maladies ſecondaires ou conſécutives de l'entendement.

Portés juſqu'à un certain degré, ces égaremens de la raiſon & les perceptions erronées qui les produiſent, conſtituent différens délires chroniques, ſurtout lorſque, quel que ſoit d'ailleurs le ſiége primitif de l'irritation, le cerveau ſe trouve profondément affecté.

On a du reſte beaucoup exagéré l'influence des léſions organiques de ce viſcère, conſidérée comme cauſe de maladies mentales; Cabanis lui-même ne s'eſt pas défendu de cette exagération, & on peut lui reprocher d'avoir accordé trop d'importance aux réſultats des obſervations de Morgagni, qui prétend avoir preſque toujours vu dans ſes nombreuſes diſſections du cerveau des fous, augmentation, diminution, ou plus ſouvent grande inégalité de conſiſtance dans cet organe: *ce qui ſembleroit expliquer directement le défaut d'harmonie des fonctions, par celui des forces toniques, propres aux diverſes parties de leur organe immédiat.* Sans doute il n'eſt pas impoſſible que les léſions organiques du cerveau bien déterminées, telles que différentes altérations de tiſſus, diverſes tumeurs ſquirreuſes, des concrétions variées, n'altèrent avec le temps les facultés intellectuelles; mais le plus ſouvent on les a rencontrées ſur le cadavre de perſonnes dont la raiſon n'avoit jamais éprouvé aucune atteinte; & le cancer du cerveau lui-même, ſur lequel on a fait d'excellentes obſervations depuis quelques années, n'occaſionne pas une maladie mentale caractériſée, & ne commence à produire l'abolition graduelle de l'entendement, que lorſqu'il eſt déjà très-avancé.

Dans les folies eſſentielles ou primitives, & qui ſont plus directement intellectuelles, ſuivant la remarque judicieuſe de Cabanis, on ne peut méconnoître quelque choſe de général ou de conſtitutionnel, dans les différentes fonctions du cerveau, qui ne paroiſſent altérées ou dérangées que par des habitudes vicieuſes, par des mouvemens à contre-ſens, qui remontent ſouvent à des impreſſions violentes, à des aberrations ou à des penchans que le concours de circonſtances défavorables a fait naître: eſpèce de folie plus intellectuelle que les autres, dit judicieuſement notre auteur, & dont le traitement ſe réduit à changer la manière d'être du malade, & à rompre ſoudain, par des commotions, par des impulſions vives, la ſérie déſordonnée de ſes penſées & de ſes affections. Telles ſont, ajoute-t-il, les folies qu'on a guéries dans tous les temps par les voyages & par les déplacemens de toute eſpèce; par l'emploi de tous les moyens d'impreſſion ſur les organes des ſens & ſur l'imagination: enfin par la ſérie plus étendue & plus régulière des pratiques ou des procédés qui conſtituent un nouveau mode d'éducation, c'eſt-à-dire, le *traitement moral* des aliénés, dont l'application convient du

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 290 sur 787

reſte à tous les genres de folies ou de véſanies, quelles que ſoient d'ailleurs leur nature & les léſions plus ou moins évidentes de l'organiſation qui paroiſſent les occaſionner.

Cette manière de conſidérer l'aliénation conduit naturellement Cabanis à ſe livrer, ſans pouvoir les écarter de ſon ſujet, à quelques réflexions ſur le ſommeil & ſur les rêves. Certaines idées de Cullen, qu'il étend & qu'il modifie, l'amènent à vouloir reconnoître une ſorte de gradation dans le ſommeil : ces mêmes idées lui font admettre un ſommeil particulier pour chacun des ſens, qui ne lui paroiſſent pas s'endormir ni ſe réveiller au même inſtant, ni de la même manière : opinion qu'il veut étendre à tous les organes, mais principalement aux viſcères du bas-ventre & de la poitrine.

Les cas particuliers des ſomnambules, des cataleptiques, des perſonnes qui dorment en parlant ou en marchant ; ces phénomènes que l'on ne doit pas embraſſer dans une hiſtoire naturelle du ſommeil, & que Cabanis veut y comprendre, lui font admettre un reſte de volonté dans le ſommeil, & attribuer à cette diſpoſition pluſieurs actions que l'on exécute ſouvent en dormant, quoiqu'elles s'expliquent plus directement par une aſſociation mécanique, entre ces actions & les impreſſions qui les occaſionnent ; ce qui eſt évident pour pluſieurs mouvemens qui s'exécutent en dormant (les mouvemens pour ſe couvrir, pour chercher une meilleure ſituation, pour prendre un vaſe de nuit, ou pour ſe livrer même à des opérations beaucoup plus compliquées).

En ne rapportant pas ces différentes actions à une cauſe auſſi ſimple & auſſi naturelle, & en les confondant avec les effets de pluſieurs diſpoſitions morbides, telles que les irritations nerveuſes ou inflammatoires du bas-ventre, qui occaſionnent des pollutions, Cabanis paroît oublier que pendant le ſommeil, comme pendant la veille, différens états d'indiſpoſition ou de maladies déterminent différens phénomènes, que le ſommeil modifie, & qu'il ne convient pas de lui attribuer d'une manière générale ou excluſive, comme on le voit dans pluſieurs rêves.

« Les ſpaſmes des inteſtins, ſuivant Cabanis, ceux du diaphragme & de toute la région épigaſtrique, la plénitude des vaiſſeaux & de la veine-porte, ou les angoiſſes d'une digeſtion pénible, enfantent d'autres images dans le cerveau, pendant le ſommeil & pendant la veille. »

Mais, en outre, cette fixité, cette prédominance excluſive de certaines impreſſions & de certaines ſenſations, que l'on a regardées, avec raiſon, comme formant le trait caractériſtique d'un genre d'aliénations mentales, s'obſervent également, & pendant le ſommeil, & dans le cours de différentes maladies, ou même dans quelques états particuliers qui s'éloignent ſimplement de l'ordre naturel. Les viſcères, dont la diſpoſition à partager l'aſſoupiſſement des ſens extérieurs eſt le plus manifeſte, peuvent devenir eux-mêmes le foyer de cette action ſurabondante. Il eſt des affections nerveuſes qui impriment, dans le temps du ſommeil, à l'eſtomac & aux inteſtins, une activité que ces organes n'ont pas dans tout autre temps. J'ai connu pluſieurs perſonnes qui ſe trouvoient dans cette ſituation. Les individus qui ne prennent pas une quantité ſuffiſante de nourriture, ont preſque toujours, en dormant, le cerveau rempli d'images relatives au beſoin qu'elles n'ont point ſatisfait. Trenck rapporte que, mourant preſque de faim dans ſon cachot, tous ces rêves lui rappeloient chaque nuit les bonnes tables de Berlin ; qu'il les voyoit chargées des mets les plus délicats & les plus abondans, & qu'il ſe croyoit aſſis au milieu des convives, prêt à ſatisfaire enfin le beſoin importun qui le tourmentoit.

« On voit donc, ſuivant Cabanis, que des trois genres d'impreſſions dont ſe compoſent les idées & les penchans, il n'y a dans le ſommeil que celles qui viennent de l'extérieur, qui ſoient entièrement ou preſqu'entièrement endormies ; que celles des extrémités internes conſervent une activité relative aux fonctions des organes, à leur ſympathie, à leur état préſent, à leurs habitudes ; que les cauſes dont l'action s'exerce dans le ſein même du ſyſtème nerveux, n'étant plus diſtraites par les impreſſions qui viennent des ſens, doivent ſouvent, lorſqu'elles ſe trouvent alors miſes en jeu, prédominer ſur celles qui réſident ou qui agiſſent aux diverſes extrémités ſentantes internes. Ainſi, l'on rêve quelquefois qu'on éprouve une douleur à la poitrine & dans les entrailles, & le réveil prouve que c'eſt une pure illuſion. L'on peut rêver auſſi qu'on a faim, même dans les momens où l'eſtomac eſt ſurchargé ; & ſi l'excitation directe des organes de la génération eſt ſouvent la véritable ſource des tableaux voluptueux qui ſe forment dans le cerveau pendant le ſommeil, c'eſt auſſi très-ſouvent de ces tableaux ſeuls que l'excitation des mêmes organes dépend. »

Peut-on véritablement admettre l'opinion exprimée dans ce paſſage, & les conſéquences que l'auteur prétend en déduire ?

Il n'exiſte d'abord aucune parité entre les impreſſions qui ſont éprouvées pendant le ſommeil, & les impreſſions qui ſont éprouvées pendant la veille. On ne peut donc pas les comparer, relativement à leur effet ſur les fonctions intellectuelles. Il eſt également contraire à l'obſervation d'admettre, avec Cabanis, que les impreſſions & les idées qui viennent de l'extérieur, ſont les ſeules qui ſe trouvent ou preſqu'entièrement endormies pendant le ſommeil, puiſque le plus ſouvent les rêves n'ont d'autres cauſes, d'autre origine que ces impreſſions, qui agiſſent alors ſur l'entendement par une ſimple aſſociation mécanique, &

ſans exciter l'attention. Toute l'erreur vient ici, de n'avoir pas vu que le ſommeil dépend eſſentiellement d'un changement dans la manière d'être du cerveau : changemens auxquels les différens états des autres organes ſont ſubordonnés ; de telle ſorte, que les actions de chaque ſens & les mouvemens des différentes parties ne ſe ſuſpendent, qu'à meſure qu'une façon d'exiſter nouvelle pour eux s'établit, comme une ſuite de la nouvelle ſituation du cerveau, qui la produit & la précède.

Certaines folies, mais principalement celles qui ont des rapports avec la catalepſie ou avec l'extaſe, ſe rapprochent à la vérité de la manière d'être de l'entendement pendant un ſommeil morbide, & d'un genre particulier de rêves que l'on doit raiſonnablement attribuer à l'irritation du cerveau, ſans les confondre avec les rêves les plus fréquens ou les plus habituels, dont la marche & le développement n'ont rien de commun avec les phénomènes de l'aliénation & du délire.

Cabanis ſe retrouve ſur le chemin de la ſaine phſychologie & de l'obſervation, lorſque ſe demandant quel peut être l'état de l'économie animale, qui occaſionne les rêves en général, il accorde une très-grande part dans le développement de ces phénomènes, à l'aſſociation des idées.

Suivant ſa remarque à ce ſujet, « les aſſociations des idées qui ſe forment pendant la veille, » ſe reproduiſent auſſi pendant le ſommeil. Voilà » pourquoi telle idée en rappelle ſi facilement & ſi » promptement beaucoup d'autres ; pourquoi telle » image en amène à ſa ſuite un grand nombre, » qui lui ſemblent tout-à-fait étrangères. Des » impreſſions très-fugitives ſe lient également à » de longues chaînes d'idées, à des ſéries étendues » de tableaux. Il ſuffit que l'aſſociation ſe ſoit faite » une fois, pour qu'elle puiſſe ſe reproduire en » tout temps, ſurtout lorſque le ſilence des ſens » externes diminue conſidérablement les probabi- » lités de nouvelles aſſociations.

» Une impreſſion particulière venant à retentir, » pendant le ſommeil, dans l'organe cérébral, ſoit » qu'elle ait été reçue par lui directement, au » ſein même de ſa pulpe nerveuſe ; ſoit qu'elle » arrive des extrémités ſentantes qui vivifient les » organes extérieurs ; il peut s'enſuivre auſſitôt » de longs rêves très-détaillés, dans leſquels des » choſes qui ſembloient preſqu'effacées du ſou- » venir, ſe retracent avec une force & une viva- » cité ſingulière. La compreſſion du diaphragme, » le travail de la digeſtion, l'action des organes » de la génération, rappellent ſouvent, ou des » événemens anciens, ou des perſonnes, ou des » raiſonnemens, ou des images de lieux qu'on » avoit entièrement perdus de vue ; car il n'eſt pas » vrai que les rêves ne ſoient relatifs qu'aux ob- » jets dont on s'occupe habituellement pendant la » veille. Sans doute, les aſſociations de ces objets » avec des impreſſions dont l'accoutumance rend » le retour plus probable, fait qu'ils doivent eux- » mêmes ſe repréſenter plus facilement à l'eſprit. » Mais il eſt certain que les rêves nous tranſportent » ſouvent loin de nous-mêmes & de nos idées, ou » de nos ſentimens habituels.

» Ce n'eſt pas tout : nous avons quelquefois en » ſonge des idées que nous n'avons jamais eues. » Nous croyons converſer, par exemple, avec un » homme qui nous dit des choſes que nous ne ſa- » vions pas. On ne doit pas s'étonner que, dans » des temps d'ignorance, les eſprits crédules aient » attribué ces phénomènes ſinguliers à des cauſes » ſurnaturelles. J'ai connu un homme très-ſage & » très-éclairé, qui croyoit avoir été pluſieurs fois » inſtruit, en ſonge, de l'iſſue des affaires qui l'oc- » cupoient dans le moment. Sa tête forte, & d'ail- » leurs entièrement libre de préjugés, n'avoit pu » ſe garantir de toute idée ſuperſtitieuſe, par rap- » port à ces avertiſſemens intérieurs. Il ne faiſoit » pas attention que ſa profonde prudence & ſa rare » ſagacité dirigeoient encore l'action de ſon cer- » veau pendant le ſommeil, comme l'on peut l'ob- » ſerver ſouvent, même pendant le délire, chez » les hommes d'un moral exercé. En effet, l'eſprit » peut continuer ſes recherches dans les ſonges, » il peut être conduit par une certaine ſuite de » raiſonnemens, à des idées qu'il n'avoit pas ; il » peut faire à ſon inſu, comme il le fait à chaque » inſtant durant la veille, des calculs rapides qui » lui dévoilent l'avenir. Enfin, certaines ſéries » d'impreſſions internes, qui ſe coordonnent avec » des idées antérieures, peuvent mettre en jeu » toutes les puiſſances de l'imagination, & même » préſenter à l'individu une ſuite d'événemens, » dont il croira quelquefois entendre, dans une » converſation régulière, le récit & les détails. »

Nous ne ſuivrons pas plus loin Cabanis dans ſes recherches délicates & profondes ſur les rapports entre l'intelligence & les différens organes pendant le ſommeil : rapports qui ſont ſi difficiles à ſaiſir ou à comprendre dans une pareille ſituation, & qui vont nous paroître beaucoup plus ſenſibles, beaucoup plus évidens, pendant la veille, au milieu des diſpoſitions ou des révolutions qui caractériſent les différens âges, ou qui ſe rattachent aux diverſités de conſtitutions propres aux tempéramens, au ſexe, à pluſieurs maladies, à l'effet du régime & du climat.

Troisième partie.

De l'influence de l'état moral ſur l'état phyſique.

L'état moral, quels que ſoient les organes dont il dépend directement, n'agit pas avec moins de puiſſance ſur l'état phyſique, ſurtout lorſqu'il ſe manifeſte ſous la forme d'émotions énergiques & de paſſions vives ou concentrées, que l'état phyſique ſur l'intelligence & les différentes affections

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 292 sur 787

de l'ame. Cabanis, qui ne s'eſt pas attaché à ſuivre cette influence dans ſes détails, & relativement à la part ſi fréquente & ſi variée qu'il faut lui reconnoître dans le développement d'un grand nombre d'infirmités & de maladies, n'a conſacré qu'un ſeul mémoire aſſez peu étendu, à ce ſujet important de recherches & de méditations.

Un enſemble particulier d'organes, le viſage, les organes de la phyſionomie, paroît plus particulièrement deſtiné à recevoir, à manifeſter cette influence (1), & la phyſionomie, conſidérée ſous ce point de vue & rapportée à la phyſiologie, doit être regardée comme une branche de l'étude des rapports du phyſique & du moral dans l'homme : genre de connoiſſances qui devroit ſe trouver placé dans une bonne table encyclopédique, entre les ſciences morales & les ſciences phyſiques, dont il remplit l'intervalle (2). On regrette que cette réflexion ne ſe ſoit pas préſentée à l'eſprit de Cabanis. La conformation du crâne, les caractères de l'eſpèce humaine qui s'y rapportent, la ſtructure du viſage, la délicateſſe & la multiplicité de ſes muſcles, les ramifications de ſes vaiſſeaux, le nombre de ſes nerfs, leur liaiſon avec le cerveau, les caractères mêmes du tiſſu cellulaire & de la peau, l'arrangement des organes des ſens ; enfin, la réaction de toutes ces parties, les changemens qu'elles éprouvent, ſoit par l'influence immédiate des paſſions, ſoit par l'effet que ces mêmes paſſions ont préalablement exercé ſur les viſcères du bas-ventre & de la poitrine : tous ces objets, conſidérés ſous le point de vue de l'expreſſion morale, de l'influence des paſſions ou des opérations de l'eſprit, ſur l'organiſation, méritoient d'être traités par un écrivain auſſi ingénieux & auſſi éloquent.

L'influence du moral ſur le phyſique, examinée par ce philoſophe, ſous un point de vue beaucoup plus élevé & beaucoup plus général, ne lui paroît qu'une conſéquence, qu'une ſuite de l'eſpèce de commerce ou d'aſſociation qui lie tous les organes. « En effet, dit-il, nous voyons les organes » partager les affections les uns des autres, entrer » en mouvement de concert, s'exciter mutuellement, ou ſe balancer ou ſe contrarier dans leurs » fonctions reſpectives. Un lien commun les unit ; » ils font partie du même ſyſtème. Le degré de » leur ſenſibilité, la nature & l'importance de » leurs fonctions, certains rapports de ſituation, » de ſtructure, de but ou d'uſage, déterminent le » caractère & fixent les limites de cette influence » réciproque. Mais, en outre, des liens acci- » dentels & particuliers peuvent s'établir entr'eux : » des ſympathies, qui ne ſont pas communes à » tous les individus, peuvent réſulter fortuite- » ment d'une différence proportionnelle, ou de » force ou de ſenſibilité reſpective des organes, » ſoit que cette différence dépende de l'organiſa- » tion primitive, ſoit que certaines maladies ou » d'autres circonſtances éventuelles l'y aient intro- » duite poſtérieurement. Or, les lois qui régiſſent, » par exemple, tous les viſcères abdominaux, leur » ſont évidemment communes avec les organes de » la penſée ; ces derniers y ſont également ſoumis, » & cela ſans aucune reſtriction. Si le ſyſtème de » la veine-porte influe ſur le foie & la rate, la rate » & le foie ſur l'eſtomac, l'eſtomac ſur les organes » de la génération, les organes de la génération » ſur les uns & ſur les autres, & réciproquement ; » l'organe cérébral, conſidéré comme celui de » la penſée, & par l'état habituel ou paſſager qui » réſulte pour lui de cette fonction, n'eſt pas lié » par des rapports d'influence réciproque avec le » foie, la rate, l'eſtomac ou les parties de la géné- » ration ; & ſi quelquefois les ſymptômes des viſ- » cères préſentent divers phénomènes entière- » ment nouveaux, ſi ces organes agiſſent les uns » ſur les autres, à des degrés très-différens, & même » s'il s'établit entr'eux des rapports rares & ſingu- » liers, quelquefois auſſi leur influence ſur l'organe » penſant, & la ſienne ſur eux, eſt totalement in- » tervertie ; de ſorte que, tantôt le même viſcère » ſemble faire tous les frais de la penſée, & tantôt » il n'y prend aucune part : voilà des faits conſ- » tans qui s'offrent ſans ceſſe à l'obſervation.

» La grande influence de ce qu'on appelle le » *moral*, ſur ce qu'on appelle le *phyſique*, eſt un » fait général inconteſtable : des exemples ſans » nombre le confirment chaque jour ; & tout homme » capable d'obſerver en a retrouvé mille fois les » preuves en ſoi-même. Pluſieurs auteurs de phy- » ſiologie & pluſieurs moraliſtes, ont recueilli les » traits les plus capables de mettre dans tout ſon » jour cette puiſſance des opérations intellec- » tuelles, & des paſſions ſur les divers organes » & ſur les diverſes fonctions du corps vivant. Il » n'eſt aucun de nous qui ne puiſſe ajouter de nou- » veaux traits à ces recueils. Les hommes les plus » groſſiers & les plus crédules parlent eux-mêmes » des effets de l'imagination ; s'ils en ſont plus » ſouvent que d'autres les jouets & les victimes, » ils ſavent du moins quelquefois les obſerver & » les reconnoître dans autrui.

» Il eſt de fait que, ſuivant l'état de l'eſprit, » ſuivant la différente nature des idées & des af- » fections morales, l'action des organes peut tour » à tour être excitée, ſuſpendue ou totalement in- » tervertie.

» Un homme vigoureux & ſain vient de faire un » bon repas ; au milieu de ce ſentiment de bien- » être que répand alors dans toute la machine la » préſence des alimens au ſein de l'eſtomac, leur » digeſtion s'exécute avec énergie, & les ſucs di-

(1) *Voyez* PHYSIONOMIE, VISAGE.

(2) *Voyez* la *Phyſiognomonie*, par Lavater, nouvelle édition, par L. J. Moreau de la Sarthe, & Vincent, peintre de l'Inſtitut national. (Diſcours préliminaire de l'éditeur, pag. 39, 40.)

» geſtifs les diſſolvent avec aiſance & rapidité. Cet » homme reçoit-il une mauvaiſe nouvelle, ou des » paſſions triſtes & funeſtes viennent-elles à s'é- » lever tout-à-coup dans ſon ame? auſſitôt ſon eſ- » tomac & ſes inteſtins ceſſent d'agir ſur les ali- » mens qu'ils renferment. Les ſucs eux-mêmes, » par leſquels ces derniers étoient preſqu'entière- » ment diſſous, demeurent comme frappés d'une » mortelle ſtupeur; & tandis que l'influence ner- » veuſe, qui détermine la digeſtion, ceſſe entière- » ment, celle qui ſollicite l'expulſion de ces réſidus, » acquérant une plus grande intenſité, toutes les » matières contenues dans le tube inteſtinal ſont » chaſſées au dehors en peu de momens.

» On ſait qu'il n'eſt point d'organes plus ſoumis » au pouvoir de l'imagination que les organes de » la génération. L'idée d'un objet aimable les excite » agréablement; une image dégoûtante les glace. » La paſſion peut preſque toujours accroître beau- » coup la puiſſance phyſique de l'amour, même » dans les individus les plus foibles. Cependant » ſon excès peut auſſi quelquefois, comme l'avoit » obſervé Montagne, la détruire ou la paralyſer » momentanément, chez les hommes même les » plus forts.

» Ces deux effets contraires ne ſont pas les ſeuls. » J'ai connu un jeune étudiant en médecine, qui, » dans un violent accès de jalouſie, éprouva pen- » dant pluſieurs heures le priapiſme le plus invin- » cible & le plus douloureux, accompagné tour à » tour de pertes de ſemence & d'émiſſions d'un » ſang preſque pur.

» La crainte abat & peut anéantir les forces » muſculaires motrices. La joie, l'eſpérance, les » ſentimens courageux en décuplent les effets; la » colère peut les accroître en quelque ſorte indé- » finiment.

» Mais l'action même de la ſenſibilité n'eſt pas » moins ſoumiſe à l'empire des idées & des affec- » tions de l'ame. Sur un homme attriſté d'idées » chagrines, agité de ſentimens cruels, les objets » extérieurs produiſent d'autres impreſſions, que » ſi le même homme étoit doucement occupé d'i- » mages agréables, & ſon ame dans un état de ſa- » tisfaction & de repos.

» Les impreſſions ſont dans nous-mêmes & non » dans les objets; ceux-ci n'en peuvent être que » l'occaſion. La manière de ſentir leur préſence & » leur action, tient ſurtout à celle dont on eſt diſ- » poſé. La volonté peut même quelquefois déna- » turer entièrement les effets qu'ils produiſent ſur » l'organe ſentant. Enfin, mettant à part ces illu- » ſions des ſens, ſi communes chez les hommes à » imagination, & que les ennemis de la philoſo- » phie de Locke ont ſi ſouvent préſentées comme » une objection puiſſante; mettant ſurtout à part » cette autre influence, bien plus ſingulière encore, » de l'imagination de la mère ſur le fœtus renfermé » dans la matrice (influence atteſtée par une foule » d'obſervations dignes de foi, & dont il eſt auſſi peu » philoſophique de nier abſolument la réalité, que » d'admettre aveuglément tous les exemples rap- » portés dans leurs écrits): la connoiſſance la » plus ſuperficielle de l'économie animale, ſuffit » pour montrer l'empire très-étendu qu'exerce » l'état moral ſur tous les organes & ſur toutes » leurs fonctions. »

Cabanis réduit à ce petit nombre de conſidé- rations, l'expoſition du fait même de l'influence du moral ſur le phyſique; il n'a eu ſans doute d'autre objet, dans l'examen d'une queſtion auſſi importante & auſſi étendue, que d'expoſer, d'une manière générale, comment toutes les parties du corps humain communiquent par des ſympathies & par des aſſociations multipliées, & comment le cerveau en particulier ſe diſtingue par des ſym- pathies & une ſphère d'actions plus étendue, ſoit dans la part qu'il prend à la vie générale, ſoit dans les fonctions ſpéciales qu'il exerce, comme organe de la penſée, comme point de départ des idées & des affections. « Nous ne pouvons donc plus être embarraſſés, dit l'auteur dans ſes concluſions, pour déterminer le véritable ſens de cette expreſſion, *influence du moral ſur le phyſique*. Nous voyons clairement qu'elle déſigne cette même influence du ſyſtème cérébral, comme or- gane de la penſée & de la volonté, ſur les autres organes, dont ſon action ſympathique eſt capable d'exciter, de ſuſpendre, & même de dénaturer toutes les fonctions: c'eſt cela, ce ne peut être rien de plus.

» S'il en étoit beſoin, cette concluſion pourroit être confirmée encore par la conſidération des cir- conſtances qui donnent quelquefois accidentelle- ment à l'influence du ſyſtème cérébral, un ſur- croît d'étendue & d'intenſité. On peut en effet réduire toutes ces circonſtances: 1°. à ſon ac- croiſſement d'action ou de ſenſibilité; 2°. à ſa dé- bilitation; 3°. à ſes maladies; & par conſéquent il eſt, dans tous ces cas-là mêmes, ſoumis à des lois qui lui ſont communes avec toutes les autres parties du corps vivant.

» Ainſi donc, tous les phénomènes de la vie, ſans nulle exception, ſe trouvent ramenés à une ſeule & même cauſe; tous les mouvemens, ſoit généraux, ſoit particuliers, dérivent de cet unique & même principe d'action.

» Telle eſt partout la ſimplicité de la nature; elle prodigue les merveilles, elle économiſe les moyens; mais l'eſprit hypothétique de l'homme, partout où les effets lui paroiſſent compliqués ou différens, croit toujours, au contraire, devoir mul- tiplier les reſſorts: c'eſt ainſi que le cours des aſtres, les météores aériens, le mouvement des eaux de l'Océan, la germination, la fructification des végétaux, en un mot tous les phénomènes de l'Univers, furent d'abord ſoumis à autant de cauſes différentes. Apollon conduiſit le char du ſoleil; Diane, celui de la lune: Jupiter gouverna l'Em- pirée, déchaîna les orages, alluma la foudre:

Neptune ſouleva les mers, & Pan, Cérès, Flore, Pomone ſe partagèrent l'empire des troupeaux, des moiſſons, des fleurs & des fruits : il fallut un temps fort long pour arriver à n'admettre dans la nature qu'une ſeule force : peut-être faudra-t-il un temps plus long encore pour bien reconnoître que ne pouvant la comparer à rien, nous ne pouvons nous former aucune idée véritable de ſes propriétés, & que les vagues notions que nous avons de ſon exiſtence, étant uniquement formées ſur la contemplation des lois qui gouvernent toutes choſes autour de nous, la foibleſſe de nos moyens d'obſervation doit reſſerrer éternellement ſes notions, dans le cercle le plus étroit & le plus borné. »

La même queſtion, l'influence du moral ſur le phyſique, en admettant même les vues ſpéculatives de Cabanis, qui ſe trouvent d'ailleurs bien éloignées de l'état préſent des connoiſſances phyſiologiques; cette queſtion, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, n'a donc pas été traitée par ce philoſophe, ſous le point de vue qui intéreſſe le plus tous les hommes ſenſibles & éclairés, ſous le point de vue expérimental ou empirique, dont quelques parties appartiennent du reſte à pluſieurs articles de ce Dictionnaire, l'article MÉDECINE MENTALE, la cinquième partie ayant pour titre : *De l'influence de la contention d'eſprit ſur le ſyſtème phyſique de l'homme;* les articles AFFECTION DE L'AME, dans le même Dictionnaire; PASSIONS, PHYSIOGNOMIE, SENTIMENS.

QUATRIÈME PARTIE.

Rapports des ſituations morales avec l'état de l'organiſation, ſuivant les âges, les tempéramens, l'effet du régime ou des climats, &c. &c.

Un grand nombre de circonſtances nouvelles & divers changemens dans l'organiſation, qui arrivent ſouvent à notre inſu, quoique l'analyſe phyſiologique ou la ſimple habitude de l'obſervation parvienne parfois à les ſaiſir, modifient pendant un certain temps la ſenſibilité intérieure & l'intelligence, les affoibliſſent ou les exaltent, changent leurs cours, leurs objets, leurs directions : de telle ſorte que le même homme, dans ſes diverſes mutations, paroiſſe ſe ſuccéder à lui-même, & préſenter tour à tour différens caractères. Des recherches ſur ces révolutions qui arrivent dans l'exiſtence humaine, pendant le cours de la vie, & quelquefois dans l'eſpace d'une même journée, ſont principalement l'objet d'une étude ſuffiſamment étendue, des rapports du phyſique & du moral dans l'homme.

Les divers âges, les différentes eſpèces de complexions ou de tempéramens qui les caractériſent, doivent être placés au premier rang parmi les cauſes qui donnent aſſez d'expreſſion à ces rapports, pour frapper à la fois les intelligences les plus communes & les eſprits les plus exercés. Ces phénomènes ſi curieux & ſi faciles à conſtater, ſe préſentent d'abord à l'analyſe de Cabanis, qui porte dans leurs recherches & leur expoſition toute la ſagacité de ſon diſcernement & la richeſſe de ſa belle imagination.

Ces complexions, ces tempéramens propres aux différens âges ſont trop étendus pour ne pas embraſſer le ſyſtème des facultés intellectuelles & des affections morales; ainſi dans l'enfance, une grande mobilité, des opérations tumultueuſes, de rapides déterminations, une activité infatigable, ſont une ſuite néceſſaire de la ſuſceptibilité nerveuſe, de l'irritabilité ſurabondante, de la ſoupleſſe & de l'élaſticité de tous les organes. Il ſeroit à ſouhaiter que Cabanis ſe fût borné à développer & à démontrer cette relation par des exemples, ſans arriver d'une manière aſſez peu directe à cet objet de ſes méditations, par des vues un peu détournées, ſur la fluctuation continuelle des corps, les formes, les métamorphoſes qu'ils préſentent ſucceſſivement, la durée de leur exiſtence, la nature, les élémens de l'organiſation dans les plantes & dans les animaux (1).

Quoi qu'il en ſoit, l'auteur s'étant livré à ces conſidérations, qui s'éloignent de ſon ſujet, & à d'autres vues phyſiologiques du même genre, ſur l'*accroiſſement* & la *nutrition* pendant le premier âge, arrive enfin à ce qui devoit l'intéreſſer, & à ce qui nous intéreſſe le plus dans cette partie de ſon travail, à l'hiſtoire naturelle de l'enfant, lorſque les parties ſouples & dociles de ſon corps commencent à eſſayer la vie, & à en confirmer l'exercice par des mouvemens vifs, rapides, peu durables, mais fréquemment renouvelés.

« Au milieu d'impreſſions qui ſont toutes également neuves pour lui, l'enfant ſemble courir rapidement de l'une à l'autre. Quand il ne dort pas, ſes muſcles excités par les plus foibles ſtimulans, par l'acte le plus fugitif de ſa volonté naiſſante, ſont dans un mouvement continuel, & ſoit qu'il dorme ou qu'il veille, les fibres muſculaires des organes vitaux ſe contractent avec la même viteſſe; ces organes exécutent des mouvemens toujours également rapides & précipités.

» Avide de ſentir & de vivre, ſon inſtinct lui fait prendre toutes les attitudes, dirige ſon atten-

(1) Ces épiſodes que l'on trouve trop ſouvent dans l'ouvrage de Cabanis, n'auroient pas eu lieu ſans doute, ſi, traitant directement ſon ſujet, il n'avoit pas été obligé de s'en écarter dans des digreſſions continuelles, par cela même qu'il rédigeoit ſes mémoires pour une claſſe particulière de perſonnes très-éclairées ſans doute, mais qui ſe trouvoient pour la plupart tout-à-fait étrangères à des diſcuſſions phyſiologiques & médicales. (La claſſe des ſciences morales & politiques, qui faiſoit encore partie de l'Inſtitut national à cette époque.)

tion vers tous les objets; ſes ſens encore embarraſſés, incertains, ſe développent de moment en moment, ſe familiariſent avec leurs propres opérations. C'eſt en réitérant ſes obſervations & ſes tentatives, c'eſt en revenant ſans ceſſe ſur les objets auxquels elles s'appliquent, qu'il apprend à ſe ſervir des inſtrumens qu'elles mettent en uſage, qu'il perfectionne ces inſtrumens eux-mêmes. Or, de la ſeule multiplicité des impreſſions, doivent réſulter alors néceſſairement des déterminations tumultueuſes, changeantes, embarraſſées, pour ainſi dire, les unes dans les autres. Mais en même temps l'organe cérébral, dans lequel les principes mêmes de la vie ſe préparent & s'élaborent, moins raffermi par ſes membranes cellulaires qui l'embraſſent, ou qui ſe gliſſent dans ſes diviſions, entre facilement en jeu. Les moindres impreſſions qui lui viennent de ſes extrémités ſentantes, les moindres ſtimulans dont il éprouve l'action directe dans ſon ſein, excitent de ſa part des opérations d'autant plus faciles & plus promptes, qu'elles tiennent encore de près à celles de l'inſtinct, & d'autant plus favorables au développement de tout le corps, qu'elles ſont plus générales & diffuſes, qu'elles ſe fixent plus rarement dans un point particulier; de ſorte que la vie s'exerçant partout & ſans ceſſe d'une manière égale, y prend chaque jour une nouvelle conſiſtance.

» En conſéquence, on voit qu'à ces impreſſions vives, nombreuſes, ſans ſtabilité, doivent correſpondre des idées rapides, incertaines & peu durables. Il y a quelque choſe de convulſif dans les paſſions, auſſi bien que dans les maladies de l'enfant. Les objets de ſes beſoins & de ſes plaiſirs ſont ſimples, immédiats: il n'eſt point diſtrait de leur étude par des penſées qui ne peuvent exiſter que plus tard dans ſon cerveau, par des paſſions qui lui ſont entièrement étrangères. Tout ce qui l'environne éveille ſucceſſivement ſon attention. Sa mémoire neuve reçoit facilement toutes les empreintes, & comme il n'y a pas de ſouvenirs antérieurs qui puiſſent les affoiblir, elles ſont auſſi durables que faciles; c'eſt le moment où ſe forment les plus importantes habitudes. Les idées & les ſentimens les plus généraux de la nature humaine ſe développent, pour ainſi dire, à l'inſu de l'enfant, pendant cette première époque; ils ſe développent par le même artifice que pluſieurs déterminations inſtinctives l'ont déjà fait pendant ſon ſéjour dans le ventre de la mère, & ils acquièrent dans l'enſemble de l'organe nerveux, leur conſiſtance & leur maturité, de la même manière que la vie s'ébauche & ſe conſolide dans les organes particuliers par la répétition fréquente des impreſſions & des mouvemens. »

La période de la vie, à laquelle tous les traits de cette manière d'être appartiennent, ſe termine à l'apparition des dents de ſept ans, avec une étendue ſuffiſante pour embraſſer un développement aſſez avancé des facultés intellectuelles; & ſi tous les peuples civiliſés, dit Cabanis, placent à cette même époque l'âge de la raiſon, il ne faut pas croire que ce ſoit au haſard & ſans motif. Du reſte, la même liaiſon entre le phyſique & le moral s'obſerve de ſept à quatorze ans, c'eſt-à-dire, dans la ſeconde période climatérique adoptée par les Anciens, & dont le tableau, plus animé que régulier, conduit Cabanis à parler ainſi de J. J. Rouſſeau, qui a ſi bien obſervé & ſi bien décrit cet âge.

Le régime, ſans agir auſſi puiſſamment ſur l'état moral que certaines maladies, modifie cependant, lorſqu'il eſt employé long-temps, & dans une direction bien déterminée, les mœurs, l'intelligence des individus, & la deſtinée politique ou le caractère national des différens peuples. On déſigne ſous cette dénomination de régime avec les Anciens, la gymnaſtique, & l'uſage des alimens & des boiſſons combinés avec des vues particulières, & d'après des habitudes douces, des réglemens qui ont fait ſouvent partie des inſtitutions les plus mémorables des différens peuples. On fait auſſi rentrer dans le régime, tout ce qui tient aux habitations, aux vêtemens, & même à une ſorte de médecine diététique, ainſi que cela ſe pratiquoit chez les Egyptiens & dans quelques ordres religieux.

Les grands effets du régime ſur le ſyſtème intellectuel de l'homme, ſont bien évidens pour celui qui s'eſt familiariſé avec la connoiſſance de la vie privée ou des mœurs chez les nations les plus célèbres, chez les certaines ſectes philoſophiques, & dans les ordres monaſtiques les plus connus par l'auſtérité de leurs privations. (Les Hébreux, les peuples de l'Egypte ou de Lacédémone, les Romains, la ſecte de Pythagore, les ſolitaires de la Thébaïde, de la Trappe, &c. &c.)

La règle, les obſervances dans la meſure, la quantité des alimens & l'ordre des repas, avoient évidemment pour objet d'exercer une influence morale, d'augmenter la confiance ou l'enthouſiaſme, d'exalter l'imagination & le courage, d'adoucir le caractère, de diſpoſer à une ſorte de myſticiſme, ou même de rendre la pratique de certaines vertus plus aſſurée & plus facile. On ne peut méconnoître en outre, dans les fondateurs de pluſieurs ordres religieux, le deſſein d'affoiblir certains hommes ſouvent trop robuſtes, & que différentes circonſtances forçoient à la vie monacale dans la force de l'âge & la plénitude des paſſions.

On ne ſe bornoit pas alors à interdire l'uſage de la chair; on défendoit le poiſſon, tous les produits quelconques tirés des animaux, même ceux qui ſont moins employés comme aliment que comme aſſaiſonnement; on alloit même plus loin, & pour réprimer une ſurabondance d'énergie, on preſcrivoit des ſaignées à différentes époques, ce qui s'appeloit *amoindrir le moine*. (*Minuere monacum.*)

En parcourant d'une manière rapide les différentes actions ou habitudes hygiéniques, il ſera facile de ſe convaincre pour chacune d'elles, ou par des faits de détail, ou par de grands exemples tirés de l'hiſtoire, qu'elles exercent une influence ſenſible ſur les affections de l'ame ou ſur les opérations de l'entendement. Par exemple, la peſanteur de l'air ne peut même pas diminuer d'une manière notable, ſans que la ſanté & le ſentiment, ainſi que toutes les autres propriétés de la vie, en ſoient modifiés, ſurtout à l'approche des changemens de temps & des grandes agitations météorologiques. Le froid ou la chaleur de l'atmoſphère agiſſent encore d'une manière plus évidente, ſoit par leur effet habituel ou prolongé, ſoit lorſqu'ils ſe ſuccèdent rapidement & par des tranſitions bruſques & peu ménagées.

Les obſervateurs ont recueilli en outre pluſieurs exemples frappans de l'influence particulière des ſaiſons & de certains vents, qui changent tout-à-coup les diſpoſitions morales de pluſieurs hommes, dont la complexion mobile ou malade ne peut réſiſter à ces impreſſions ſoudaines.

Les peuples dans le régime deſquels dominent les nourritures animales, diffèrent éminemment des hommes qui vivent de laitage ou de végétaux.

Nous venons d'indiquer l'effet particulier que l'on ſe propoſoit par le régime maigre & débilitant dans pluſieurs ordres religieux. Les alimens groſſiers, de difficile digeſtion, nuiſent, à la longue, à l'activité de l'eſprit ou à la délicateſſe des ſenſations. Ainſi les habitans des provinces où l'on ſe nourrit preſqu'excluſivement de châtaignes, de blé ſarrazin, ſont beaucoup plus ſtupides, plus inertes, plus reculés dans tous les genres d'induſtrie & de civiliſation, ſurtout s'ils ne font pas uſage de boiſſons fermentées.

Les habitudes morales des peuples ictyophages & des peuples chaſſeurs, ſont bien moins l'effet de leur nourriture que de leur genre de vie, de leurs exercices & de leurs impreſſions. La diète laiteuſe dans les cas particuliers de maladies ou d'indiſpoſitions qui en indiquent l'uſage, paroît produire un calme particulier, rendre les idées plus nettes, mais moins actives, & diminuer ſenſiblement l'énergie des caractères les plus irritables. Il ne faut pas oublier que certains alimens comme certains médicamens ou certains poiſons, agiſſent d'une manière plus directe ſur certaines parties de l'organiſation; que les uns, par conſéquent, donnés dans une certaine meſure, tels que le café ou le vin à petites doſes, excitent le cerveau, tandis que quelques autres, les ſubſtances amères, par exemple, ou les ſubſtances aromatiques, porteront leur action ſpéciale ſur les fonctions digeſtives.

Les narcotiques en général, & l'opium en particulier, qui, après avoir excité le cerveau, troublent ou épuiſent ſon action, quand ils ſont donnés trop ſouvent ou à des doſes trop fortes, produiſent à la longue cette apathie, cette indolence, cette vague rêverie des Orientaux, qui perdent, dans un pareil uſage, le beſoin d'une activité morale & du développement de toute eſpèce d'induſtrie.

Les liqueurs fermentées occaſionnent l'ivreſſe par leur excès, & d'une manière qui n'eſt pas ſans analogie avec le narcotiſme; l'ivreſſe cependant eſt beaucoup plus paſſagère que le narcotiſme, & ſi elle n'eſt pas ſouvent répétée, elle ne laiſſe qu'un léger déſordre dans le ſyſtème nerveux; il faut même que l'abus du vin ſoit porté juſqu'au dernier terme, pour donner une atteinte profonde aux facultés mentales. L'effet modéré de la même liqueur a paru ſuffiſant à pluſieurs obſervateurs, pour expliquer certaines différences nationales, auxquelles pluſieurs autres circonſtances pouvoient avoir contribué; on a penſé auſſi que le réſultat extrême de ces mêmes boiſſons s'étoit le plus ſouvent aſſocié avec une férocité extraordinaire de caractère, & que les plus grands ſcélérats, naturellement très-robuſtes, très-ardens, l'étoient devenus davantage par un uſage immodéré des ſtimulans alcooliques; on a remarqué encore que ce genre d'influence phyſique, ſur le ſyſtème moral des peuples, étoit aſſez puiſſant pour que la découverte de l'Amérique, qui l'a ſenſiblement affoiblie, en lui ſubſtituant des boiſſons excitantes d'un autre genre, doive être comptée par cela même parmi les événemens qui ont le plus contribué à changer les mœurs & la tournure d'eſprit des nations. Parmi les nouvelles boiſſons dont cette grande circonſtance a répandu l'uſage, on a placé, avec raiſon, le café au premier rang. Qui n'a pas connu par une douce expérience, l'effet heureux de cette infuſion ſur les diſpoſitions de l'ame? « Ce n'eſt pas ſans raiſon, dit notre auteur, que » quelques écrivains ont appelé le café, *une boiſ-* » *ſon intellectuelle*. L'uſage pour ainſi dire général qu'en font les gens de lettres, les ſavans, » les artiſtes, en un mot, toutes les perſonnes » dont les travaux exigent une activité particulière de l'organe penſant; cet uſage ne s'eſt » établi que d'après des obſervations multipliées » & des expériences très-ſûres. Rien n'eſt plus » propre, en effet, à faire ceſſer les angoiſſes d'une » digeſtion pénible. L'action ſtimulante de cette » boiſſon, qui ſe porte également ſur les forces » ſenſitives & ſur les forces motrices, loin de » rompre leur équilibre naturel, le complète & » le rend plus parfait. Les ſenſations ſont à la » fois plus vives & plus diſtinctes, les idées plus » actives & plus nettes, & non-ſeulement le café » n'a pas les inconvéniens des narcotiques, des » eſprits ardens, ni même du vin; il eſt au con- » traire le moyen le plus efficace de combattre » leurs effets pernicieux. »

Le thé, bien inférieur au café ſous ce rapport, prit d'abord faveur chez les Hollandais, mais plutôt par calcul de la part de ce peuple, que par enthouſiaſme, comme on le voit par la munificence

munificence avec laquelle les États récompenſèrent Boutekoé, dont la Diſſertation en faveur du thé, exerça une ſi grande influence.

Le développement de l'action muſculaire & ſa prédominance par des exercices violens, par un genre de vie qui demande un grand emploi de forces phyſiques, établiſſent une manière d'être contraire à l'exercice facile de l'intelligence, & ſurtout aux travaux littéraires, principalement chez les perſonnes robuſtes & d'une complexion habituellement athlétique.

Une locomotion très-active, l'exercice en plein air, peuvent ſans doute donner un certain mouvement à l'eſprit, ainſi que Pline & Montaigne l'ont remarqué, mais ſans favoriſer la réflexion & la méditation. Chez quelques perſonnes, à la vérité, certaines ſéries de mouvemens muſculaires ſemblent exciter, par aſſociation, des idées & des impreſſions d'un ordre aſſez élevé; mais cette manière d'être s'applique bien plutôt à des objets d'imagination ou de ſentiment, qu'à des ſujets ſur leſquels il faut raſſembler tous les efforts d'une profonde méditation. Il ne faut pas oublier que la prééminence de la force phyſique ou muſculaire émouſſe la ſenſibilité morale; que le ſentiment de cette prééminence n'eſt guère propice au recueillement, à la ſympathie; que cette même diſpoſition occupe d'une manière exagérée, ſans proportion, l'action cérébrale; & que, conſidérée ſous ce rapport même, elle eſt contraire à la longévité; remarque qui, d'ailleurs, ne s'applique point à l'habitude que certaines perſonnes ont contractée de penſer en marchant ou en ſe livrant, d'une manière quelconque, à des opérations corporelles. La diſpoſition oppoſée, un genre de vie languiſſant, un état habituel d'engourdiſſement & de repos, peuvent éteindre toute eſpèce de facultés intellectuelles chez les perſonnes d'une complexion molle ou lymphatique. Elle peut auſſi occaſionner ou favoriſer chez les ſujets d'un tempérament nerveux & d'une ſenſibilité très-développée, le trouble des entrailles, la concentration ſpaſmodique dans pluſieurs points : concentration qui n'eſt pas quelquefois ſans rapport avec l'éclat des talens, la force de l'imagination, l'élévation & la délicateſſe des ſentimens. La pratique de la médecine fait rencontrer quelques perſonnes, qu'il ſuffiroit de guérir & de fortifier, pour leur enlever une grande douceur de caractère & les qualités les plus attachantes (1).

Le ſommeil, lorſqu'il augmente l'inertie de l'eſtomac, s'oppoſe, par ſa trop grande durée, au libre exercice de l'entendement.

En général, ſi l'excès de force que développe une gymnaſtique particulière eſt contraire à la ſanté & à la raiſon, les habitudes laborieuſes, le développement d'une heureuſe induſtrie, les favoriſent, & font occuper au peuple qui s'y livre, un rang très-élevé parmi les nations. Du reſte, la partie mécanique & manuelle des travaux de l'homme, conſidérée dans le détail des opérations propres aux différens métiers, préſente de nombreuſes variétés dans ſon influence morale ou intellectuelle, ſoit lorſque ces occupations s'exécutent en plein air ou dans l'intérieur des ateliers, ſoit lorſqu'elles ſont ſédentaires ou actives, pénibles, faciles, douces, & exigeant moins de force que d'induſtrie; cette dernière différence eſt la plus importante, en ce qui concerne les rapports du phyſique & du moral dans l'homme. On peut placer ſur la même ligne les diverſités qui ſe rapportent au caractère des inſtrumens, à la nature des impreſſions; ce qui paroît ſurtout remarquable pour les profeſſions qui ont pour objet de verſer le ſang des hommes ou celui des animaux, en admettant d'ailleurs les nombreuſes reſtrictions dont une pareille remarque eſt ſuſceptible.

L'habitude de la chaſſe, ſurtout pour les peuples dont elle fait le principal moyen d'exiſtence, ſe prête, plus qu'aucun autre genre de vie, à la férocité du caractère; & quelques philoſophes n'ont pas craint d'avancer que l'anthropophagie étoit beaucoup plus fréquente chez les peuplades qui s'étoient trouvées forcées à ce genre de vie. Les peuples chaſſeurs, les nomades eux-mêmes n'ont pas des mœurs beaucoup plus douces. « Certaines tradi-» tions, dit notre auteur, prétendues hiſtoriques, » les fictions des poëtes, les rêveries même de » quelques philoſophes, ont repréſenté la vie paſ-» torale comme le modèle des vertus & du bon-» heur. Mais ces brillans tableaux ne ſont que des » illuſions démenties par tous les faits. Les peuples » purement paſteurs n'ont été & ne ſont encore » aujourd'hui que des hordes de brigands & de » pillards. Dans leur vie vagabonde, ils regardent » tous les fruits de la terre comme leur apparte-» nant de droit. Ils n'ont aucune idée, ni de la » propriété territoriale, dont les lois ſont la ſource » de preſque toutes nos lois civiles; ils ignorent » ſurtout ces conventions poſtérieures, qui ſont » venues bientôt, dans les ſociétés agricoles & » commerçantes, conſacrer indiſtinctement, & » d'une manière égale, tous les genres de propriété. » Dans leur ſéparation forcée des autres peuples, » les peuples paſteurs s'habituent à traiter en » ennemi tout ce qui leur eſt étranger. Cette haine » conſtante & générale de leurs ſemblables, fomente » néceſſairement dans leurs cœurs des ſentimens » iniques, cruels & malheureux. C'eſt unique-» ment ſur quelques coins de terre favoriſés de » la nature & d'ailleurs très-bien cultivés, c'eſt » au ſein de quelques fortunés vallons, dont les » habitans riches & tranquilles pouvoient donner » un ſoin particulier à l'éducation de leurs trou-» peaux, que la vie paſtorale, tournant les eſprits » vers la culture de la poéſie ou vers l'obſervation » des aſtres, put réellement donner aux goûts de

(1) *Optimos nos eſſe dùm infirmi ſumus* dit Pline, d'une manière trop générale, dans ſa lettre à Maxime.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 298 sur 787

» l'homme ſocial plus d'élégance, à ſes mœurs plus » de pureté ; encore même faut-il retrancher des » images ſous leſquelles on aime à ſe repréſenter les » paſteurs babyloniens, & ceux de l'Arcadie ou de » la Sicile, tout ce que l'enthouſiaſme des poëtes » bucoliques n'a pas craint d'ajouter à la vérité de » la nature, & tout ce que l'imagination des lec- » teurs ajoute encore elle-même ordinairement » aux inventions de ces poëtes. Peut-être alors » ces charmantes peintures pourroient-elles ſe » rapporter à quelques objets véritables. Mais, au » reſte, ce n'eſt point de cette manière qu'il faut » aujourd'hui louer la campagne ; la vie paſtorale » n'eſt pas la vie qu'on y retrouve, n'eſt pas celle » qu'on doit vouloir y retrouver ; & de faux ta- » bleaux ne peuvent qu'en faire méconnoître les » véritables charmes à ſes habitans.

» Les peuples agriculteurs ne ſont pas ſeule- » ment ceux dont la ſubſiſtance eſt le mieux aſſurée ; » ils ſont encore, & par la même raiſon, ceux qui » jouiſſent d'un état ſocial plus ſtable, chez leſ- » quels on trouve plus de bon ſens, plus de vertus. » Lorſqu'enſuite le commerce vient effacer peu à » peu les préjugés, & multiplier les lumières ; lorſ- » qu'il éveille tous les talens, en offrant à l'homme » induſtrieux de nouvelles ſources de richeſſe, à » l'homme riche de nouveaux moyens de puiſſance ; » qu'en rendant le premier tous les jours plus indé- » pendant du ſecond, il fait naître & développe » toutes les idées, tous les ſentimens, toutes les ha- » bitudes de la liberté, alors dis-je, la nature hu- » maine voit s'ouvrir devant elle une belle & vaſte » carrière d'amélioration, de bonheur véritable : » alors il ne reſte plus au philanthrope qu'un vœu à » former, c'eſt que la conſolidation d'un gouverne- » ment ſoumis à l'influence de la raiſon publique, » faſſe toujours paſſer immédiatement dans les lois » tous les progrès réels des idées ; que les légiſla- » teurs & les premiers magiſtrats de la nation » ſoient toujours auſſi ſoigneux à recueillir les » fruits des lumières, & à les propager elles- » mêmes de plus en plus, que les deſpotes & les » charlatans le ſont à les étouffer, à les calomnier. » Et pour le dire en paſſant, cette ſeule conſidé- » ration ſuffit pour montrer quels ſont les avan- » tages d'un ſyſtème de gouvernement fondé ſur » l'égalité & la liberté ; c'eſt donc bien en vain » que les tyrans & les déclamateurs qu'ils tiennent » à leurs gages, s'efforcent de renverſer ou de » flétrir ces principes éternels. »

La puiſſance des différens climats, conſidérée comme la cauſe principale des variétés de l'eſ- pèce humaine, eſt une vérité de fait qui n'auroit jamais dû être miſe en queſtion. Depuis les belles obſervations d'Hippocrate, l'influence de cette même cauſe ſur les habitudes morales des peu- ples, cette influence admiſe par ce philoſophe n'eſt pas auſſi généralement reconnue, ſurtout de- puis le milieu du dix-huitième ſiècle. Ainſi, par exemple, Monteſquieu parmi nous a partagé l'opi- nion d'Hippocrate, tandis qu'Helvétius s'eſt at- taché, dans la même queſtion, à une opinion contraire. Cette différence ne ſe ſeroit peut- être pas établie, ſi l'on s'étoit accordé pour comprendre dans l'acception des climats, non- ſeulement les degrés de latitude ou de longitude, mais l'action des airs, des eaux & des lieux, & ſi en même temps on avoit regardé les habitudes morales comme le produit des impreſſions re- çues dans un concours quelconque de circonſ- tances ou de localités, & finiſſant par établir des ſéries d'affections ou de penchans d'idées, d'opi- nions & de déterminations : alors perſonne ne s'avi- ſeroit de douter de toute l'influence que peuvent exercer ſur l'homme, le milieu dans lequel il vit, les choſes dont il ſe nourrit, les objets qui s'ap- pliquent à la ſurface de ſon corps, les réſiſtances qui ſollicitent ſon induſtrie, les grands phéno- mènes qui excitent diverſement ſon intérêt ou ſon attention.

« L'opinion de Buffon, qui regardoit les va- » riétés de l'eſpèce humaine, dans les différens » climats, comme accidentelles, me paroît beau- » coup plus vraiſemblable, dit Cabanis, 1°. parce » que d'un climat à l'autre on voit les races » qui leur ſont propres, s'unir par une chaîne » d'intermédiaires, dont les nuances ou les dégra- » dations inſenſibles ſe confondent toujours au » point de contact ; 2°. parce que la même lati- » tude préſente ſouvent divers climats, c'eſt-à-dire, » de grandes variétés dans l'enſemble des circonſ- » tances phyſiques, propres à chaque canton ; & » qu'alors, non-ſeulement chaque nature de ſol » produit ſa race particulière, mais que, ſi par » haſard, quelques cantons reſſemblent exacte- » ment à des régions éloignées, les hommes des uns » paroiſſent même être formés ſur le modèle de » ceux des autres, & que l'analogie de climat » triomphe de l'influence du voiſinage, & de cette » confuſion du ſang & des habitudes, qu'amène » inévitablement la fréquence des communica- » tions ; 3°. parce qu'on obſerve chaque jour, dans » les pays dont le climat a des caractères prononn- » cés, qu'au bout d'un petit nombre de géné- » rations, les étrangers reçoivent plus ou moins ſon » empreinte (1) ; 4°. enfin, parce que les défen- » ſeurs de cette théorie ſont obligés, pour la ſou- » tenir, de ſe livrer à une foule de conjectures. » J'ajoute que preſque tous les argumens ſont né- » gatifs, & que la ténacité de quelques caractères » propres à certaines races, qui paroiſſent réſiſter » à leur tranſplantation & à leur diſſémination

(1) Je citerai ici le fait atteſté par pluſieurs voyageurs, touchant ces familles portugaiſes établies dans les îles du Cap-Vert, depuis la fin du quinzième ſiècle tout au plus, leſquelles, dans cet eſpace de temps que nous devons re- garder comme très-court, ſont devenues preſqu'entièrement ſemblables aux nègres indigènes du pays, & à ceux du con- tinent voiſin. Ce fait ſemble fournir une preuve directe con- tre la théorie de la diverſité des eſpèces.

» parmi les autres peuples, ne prouve abſolument » rien. En effet, les obſervations & les expériences » néceſſaires pour rendre cette remarque ſolide & » concluante n'ont point été faites. La courte » durée des individus permet trop rarement d'ap- » précier au juſte, la part que peut avoir le temps, » dans toutes les opérations de la nature ; & rien » cependant ne ſeroit plus néceſſaire : car, diſpo- » ſant à ſon gré de cet élément, comme de tous » les autres moyens, la nature l'emploie auſſi bien » qu'eux tous avec une étonnante prodigalité. »

Du reſte, ce n'eſt pas ſeulement d'une manière directe, immédiate, que les différens climats exercent leur influence ſur l'homme; les productions du ſol, qui ſont employées comme alimens, comme boiſſons, comme médicamens, ajoutent indirectement à cette influence. La claſſe peu aiſée, qui dans tous pays eſt toujours la plus nombreuſe, ne pouvant guère ſe nourrir que de productions indigènes, eſt plus particulièrement dépendante, ſous ce rapport, de la nature du ſol & de la différence des localités. Nous avons déjà fait cette remarque pour les habitans des provinces où l'on fait preſqu'excluſivement uſage d'alimens farineux.

On ne peut méconnoître un caractère national bien marqué chez les habitans des autres provinces riches en vignobles, & qui produiſent plutôt une grande abondance de vin, que des vins précieux & recherchés; il en eſt ainſi des habitans de pluſieurs contrées de l'Aſie & de l'Afrique, relativement à l'effet de l'opium & même du café, quoique cette dernière ſubſtance exotique ſoit aujourd'hui généralement répandue chez tous les peuples civiliſés.

La nature, le genre des travaux, des occupations, nous offre un autre effet immédiat ou indirect du climat ſur les habitudes morales. La preuve de cette influence des travaux ſur les mœurs, ſe trouve pour ainſi dire à chaque page de l'hiſtoire des peuples; ainſi, on la rencontre dans tout ce qui concerne le genre de vie des Spartiates, des Romains, des Grecs, des Phéniciens, des Carthaginois. Si l'on vouloit pourſuivre dans le détail de toutes ſes influences l'action du climat, il faudroit reprendre, & ſous un point de vue ſemblable à celui qui vient de fixer notre attention, les différens effets du régime. Du reſte, cette influence de climat n'eſt pas ſans doute la même pour les différentes claſſes de la ſociété, le degré de civiliſation, les riches & les pauvres, les hommes attachés à des profeſſions différentes.

D'une autre part, ſi des hommes très-éclairés ont refuſé d'admettre cette influence, leur conduite ne peut être expliquée ou motivée que par l'exagération des philoſophes qui avoient admis une opinion contraire.

Hippocrate, aux belles obſervations duquel il faut faire remonter le ſentiment de ces derniers, tout en admettant que l'effet des climats, c'eſt-à-dire, *des airs*, *des eaux* & *des lieux* ſur l'homme, ſoit une des cauſes les plus actives ou les plus générales des différences que l'on obſerve dans le caractère, le gouvernement, les mœurs des nations, n'avoit point méconnu, tout ce qu'une force ſemblable pouvoit recevoir d'accroiſſement du caractère national lui-même & des inſtitutions.

Après avoir décrit le climat de l'Aſie & déterminé les effets moraux qui en réſultent néceſſairement, il pourſuit en ces mots : « Mais ici, les » inſtitutions politiques ont ſecondé puiſſamment » l'action des circonſtances locales; elles en ont » ſingulièrement aggravé les mauvais effets.

» La plus grande partie de l'Aſie vit ſous la » domination des rois. Or, des hommes qui n'ont » point contribué aux lois d'après leſquelles ils » ſont régis, qui ne s'appartiennent point à eux- » mêmes, dont la tête eſt courbée ſous un joug » deſpotique, n'ont aucun motif de cultiver les » arts militaires; ils ont au contraire de trop bonnes » raiſons pour ne point paroître belliqueux. Rien » de commun entr'eux & leurs chefs; ni les tra- » vaux & les dangers que les premiers ſuppor- » tent ſeuls, ni les avantages & la gloire qui de- » vroient en revenir aux uns comme aux autres, » mais auxquels le ſimple ſoldat n'a preſqu'aucune » part. Lorſque ces malheureux eſclaves, forcés » de quitter leurs foyers, leurs femmes, leurs en- » fans & leurs amis, vont chercher dans les camps » les fatigues & le carnage, toutes les victoires » obtenues par leurs efforts ne ſervent qu'à groſſir » les richeſſes de leurs maîtres avides, & pour » eux, les périls, les bleſſures, la mort, ſont les » ſeuls fruits qu'ils en recueillent. Ainſi donc, » indifférens ſur le ſuccès de la guerre, ils ſont » incapables de la ſoutenir; ils ſont même abſolu- » ment inhabiles à cultiver un ſol, où nulle jouiſ- » ſance certaine, nulle eſpérance vraiſemblable, » n'excitent leur activité. De tels hommes laiſſent » tomber en friche, & ſe dépeupler à la longue, » la terre ingrate qu'ils habitent; ou s'il ſe trouve » parmi eux quelques ames douées par la nature » de quelque courage & de quelqu'énergie, elles » maudiſſent & rejettent des lois qui ne méritent » que leur haine.

» Un autre grand fait vient à l'appui de ce que » j'avance. Les peuples les plus belliqueux de » l'Aſie ſont des Grecs ou des barbares, qui, fou- » lant aux pieds toute eſpèce de pouvoir deſpo- » tique, conſervent encore leur indépendance » naturelle. Comme ils ne forment que des entre- » priſes de leur choix, ils en recueillent tous les » fruits. S'ils affrontent les dangers, c'eſt pour » eux-mêmes, c'eſt pour eux ſeuls. Ils reçoivent » donc toujours la récompenſe de leur courage, » & toujours ils portent la peine de leur lâcheté. »

Les conſidérations qui précèdent, & qui ont eu pour objet, de retracer rapidement l'influence de l'organiſation & de ſes modifications éven-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 300 sur 787

tuelles sur l'état moral ; ces considérations & l'ouvrage lui-même, dont elles ne sont que l'abrégé, laissent beaucoup de questions à décider & ne contenteront pas entièrement les lecteurs, qui ne peuvent être satisfaits que par des idées positives & des notions complètes sur les sujets que l'on a soumis à leurs méditations. Cette remarque a dû se présenter naturellement à notre esprit, & sans doute elle a été faite par Cabanis. Nous l'exprimons avec franchise, mais en reconnoissant, que c'étoit beaucoup, en faisant les premiers pas dans une carrière aussi vaste & aussi nouvelle, d'avoir saisi avec justesse, quelques traits généraux, quelques aperçus féconds, qui engageront dans la suite à réfléchir sur les mêmes questions, & à porter dans leur examen, les lumières que l'on doit attendre, soit d'observations plus nombreuses, soit d'un progrès plus avancé dans les sciences physiologiques & médicales.

(Moreau de la Sarthe.)

MORAND (Jean-François-Clément), fils du célèbre chirurgien Sauveur Morand, naquit à Paris en 1726, fut reçu docteur dans la Faculté de cette ville en 1750, & fut chargé d'y professer l'anatomie, qui fit toujours une de ses principales occupations. Son mérite lui valut le titre de médecin ordinaire du roi Stanislas, & son agrégation à plusieurs sociétés savantes, telles que l'Académie des sciences de Paris, celle de médecine de Madrid, la Société royale de Londres, &c. Il a publié les ouvrages suivans :

Histoire de la maladie singulière & de l'examen d'une femme devenue en peu de temps contrefaite par un ramollissement général des os. Paris, 1752, in-12. Il est question de la femme Supiot, dont le squelette est conservé dans le Muséum anatomique de l'Ecole de médecine de Paris.

Recueil pour servir d'éclaircissement détaillé sur la maladie de la fille de Saint-Geosme près de Langres. Paris, 1754, in-12.

Lettre sur l'instrument de Roonhuysen. Paris, 1755, in-12.

Lettre sur la qualité des eaux de Luxeuil en Franche-Comté. Journ. de Verdun, mars, 1756.

Il a encore donné quelques autres petits traités moins importans (1). (R. Geoffroy.)

MORATE. On désigne sous ce nom les sels que l'acide du mûrier ou *acide morique*, découvert par Klaproth en 1803, forme avec différentes bases salifiables. Ces sels ne paroissent avoir aucune propriété médicale bien reconnue. (*Voyez* Morique (acide).) (L. J. M.)

(1) Morand est l'auteur du rapport qui fit fermer le charnier des Innocens, & cesser les miracles attribués à feu M. de Pâris.

MORBIDE, adj. Qui se trouve disposé à la maladie, qui en manifeste l'effet habituel, les suites, les traces, en s'éloignant sensiblement de l'acception du mot morbidesse, *morbidessa*, qui appartient à un vocabulaire des beaux-arts, sans être absolument étranger aux sciences médicales.

Cette dénomination de morbide, qui n'est guère en usage que depuis quelques années, a été plus particulièrement employée par M. le professeur Chaussier, dans les locutions suivantes :

Etat morbide d'un organe ; *habitude, disposition morbide* générale ; *changement, altération morbide* des propriétés vitales.

Une acception plus importante & plus étendue de ce même mot, est celle de complexion ou de constitution morbide, considérée comme une dégénérescence, acquise ou primitive, qu'il est nécessaire de ne pas confondre avec l'ensemble des différences organiques, qui constituent, parmi les hommes, les diverses espèces de tempéramens, dont l'exagération peut à la vérité disposer à certaines maladies, quoiqu'il soit de leur essence, dans l'état naturel, de se concilier avec le genre de santé propre à chaque individu.

Les constitutions morbides présentent de nombreuses variétés, & sont pour la plupart susceptibles de se transmettre par voie de génération. Dans l'état présent de la société, dont les habitudes impriment des directions & des modifications si diverses aux différens organes, suivant le genre de vie, le caractère des métiers ou des professions, ces complexions morbides sont nécessairement la manière d'être la plus fréquente parmi les hommes. On peut les rapporter à deux titres principaux ; savoir : 1°. les dégénérescences ou altérations générales (complexions scrophuleuses, goutteuses, ataxiques, syphilitiques, cancéreuses, herpétiques, &c.) ; 2°. les défectuosités partielles (la constitution anévrysmatique, la phthisie pulmonaire, &c.), qui rentrent dans les lésions organiques, soit congéniales, soit acquises & secondaires. (*Voyez* ces mots.)

Lorsque l'on veut employer l'expression morbide dans une grande sévérité de langage, & sans la regarder comme synonyme des mots *maladif* & *morbifique*, il faudroit ne s'en servir que pour exprimer la disposition, l'aptitude, la tendance à la maladie, l'état des organes ou de l'organe dont cette maladie est nécessairement la conséquence.

(L. J. M.)

MORBIDESSE, s. f., de l'italien *morbidezza*. Les artistes attachent à ce mot l'idée d'une souplesse, d'une douceur de carnation, que l'on desire surtout dans les figures des femmes & des enfans, & dont l'expression donne un si grand charme aux tableaux du Corrége.

Le marbre lui-même peut offrir cette heureuse

apparence, comme on le voit plus particulièrement dans les chefs-d'œuvre de Canova.

Le mode de complexion, dans lequel la morbideſſe ſe rencontre le plus ordinairement & le caractériſe, ſe rapproche ſenſiblement du tempérament qui réſulte d'un développement égal du ſyſtème ſanguin & des vaiſſeaux lymphatiques. Il ſe reconnoît à l'extérieur, par une certaine apparence de foibleſſe & de flexibilité qui, en excluant l'idée de tout effort, de toute réſiſtance, exprime de la manière la plus gracieuſe le beſoin de l'amour & de la protection.

Dans la réalité des choſes, la morbideſſe doit être plutôt réprimée qu'augmentée, pour ne pas rentrer dans les conſtitutions morbides. Une vie régulière, un régime tonique, les bains froids, particulièrement les bains de mer convenablement employés (*voyez* MER (bains de), un exercice modéré, mais ſurtout les habitudes de la famille & les occupations les plus propres à prévenir le trouble & la vivacité de certaines paſſions, ſont les moyens les plus convenables pour s'oppoſer à la mobilité & à la foibleſſe des organes, inhérentes à la morbideſſe, & dont la plus légère augmentation deviendroit néceſſairement une cauſe de maladie. (L. J. M.)

MORBIFIQUE. Expreſſion que l'on prend ſouvent dans la même acception que celle de morbide, mais dans un ſens un peu moins étendu. (*Voyez* MORBIDE, MORBILLEUX, ROUGEOLE.) (L. J. M.)

MORBUS (Cholera-), ſ. m. Le nom barbare de *cholera-morbus*, compoſé de deux mots grecs χολη, *bile*, & ῥεω, *je coule*, & du mot latin *morbus*, maladie, a été appliqué à une affection de l'appareil digeſtif, qui ſe manifeſte par des vomiſſemens & d'abondantes évacuations alvines, accompagnés d'anxiété extrême & de l'abattement rapide des forces.

Les diverſes dénominations de *paſſio cholerica, diarrhœa cholerica, cholere, débordement de bile, miſerere, trouſſe-galant*, &c., qui lui ont été impoſées, dérivent ſoit de la nature bilieuſe des évacuations qui en ſont le principal caractère, ſoit du danger imminent qui l'accompagne, & de la funeſte rapidité avec laquelle elle enlève ſouvent les malades.

Le cholera-morbus eſt quelquefois précédé de malaiſe, de perte de l'appétit, d'une ſoif inſolite. D'autres fois il s'annonce quelques jours à l'avance, par la céphalalgie, un ſentiment de chaleur ou de l'anxiété à l'épigaſtre, l'amertume de la bouche, des éructations nidoreuſes, des borborygmes & des naufées. Le plus ſouvent il ſurvient inopinément ſans aucun ſigne précurſeur.

Alors il ſe manifeſte tout-à-coup, & débute par de violens vomiſſemens bilieux & de fréquentes évacuations alvines, accompagnés des plus grands efforts & d'une proſtration rapide des forces. Le ventre eſt tendu, chaud & très-douloureux, ſurtout aux hypocondres & à l'épigaſtre; la région précordiale en particulier, eſt le ſiége d'une ardeur brûlante & d'une douleur profonde plus ou moins vive. Le malade eſt en proie à une ſoif très-intenſe; il éprouve des cardialgies, des tranchées violentes, & ſouvent un ténеſme conſidérable. Au milieu des efforts douloureux & ſans ceſſe répétés qui accompagnent les vomiſſemens & les ſelles, le pouls devient petit, fréquent, inégal & ſouvent même intermittent; la reſpiration eſt irrégulière. Il ſurvient des tintemens d'oreilles, des éblouiſſemens, des vertiges, des défaillances; beaucoup de malades éprouvent le hoquet, des grincemens de dents, des crampes douloureuſes, des torſions & des contractions ſpaſmodiques des membres, & même de violentes convulſions, ſoit générales, ſoit locales. La peau, qui d'abord étoit ſèche & brûlante, ſe couvre de ſueurs; les membres deviennent froids; l'ardeur des entrailles, l'anxiété & les angoiſſes ſont inexprimables; le viſage pâlit, les traits éprouvent une profonde altération, les formes s'affaiſſent, l'abattement des forces eſt porté au dernier degré; & ſi l'irritation violente de l'eſtomac & de l'inteſtin, qui eſt la ſource de ce trouble univerſel de toutes les fonctions, n'eſt pas promptement calmée, le malade eſt conduit rapidement au tombeau.

Les matières évacuées, ſoit par les vomiſſemens, ſoit par les ſelles, ſont loin d'offrir conſtamment le caractère bilieux que ſemble indiquer la dénomination de *cholera-morbus;* le plus ſouvent elles préſentent un mélange de ſéroſité, de bile, de mucoſités, de réſidus alimentaires, & quelquefois d'une plus ou moins grande quantité de ſang noir. La nature de ces matières, dans certains cas, eſt tellement âcre, qu'elle irrite ou enflamme & corrode même à ſon paſſage les parties du goſier, de la bouche & de l'anus, avec leſquelles elle ſe met en contact.

Le cholera-morbus peut donner la mort dans l'eſpace de quelques heures; toutefois il ſe termine rarement avant la fin du ſecond jour, & quelquefois il ſe prolonge juſqu'au ſeptième.

En général, plus il débute avec violence, plus ſes ſymptômes parviennent rapidement au plus haut point d'intenſité, & plus il eſt de courte durée. Au contraire, lorſque ſes ſymptômes ſont modérés, il a pour l'ordinaire une durée plus longue.

On peut eſpérer qu'il ſe terminera favorablement, lorſque les vomiſſemens diminuent de fréquence & d'intenſité, & que les ſelles deviennent plus rares & s'opèrent avec moins d'efforts. La diminution ſucceſſive de la douleur épigaſtrique, des coliques & de l'anxiété générale, ſont auſſi des ſignes qui annoncent une heureuſe terminaiſon; il en eſt de même de la régularité du pouls & de l'abſence des lypothimies. Au contraire, la fréquence des évacuations, la violence des efforts qui les accompagnent, la cardialgie, l'intermittence du

pouls, ſont des ſignes d'un pronoſtic fâcheux; la fréquence & la longueur des ſyncopes, les ſueurs froides, le froid des extrémités, l'altération profonde des traits de la face, la couleur noire & l'odeur fétide des déjections, annoncent une mort prochaine.

Chez les ſujets qui ſuccombent à cette redoutable maladie, on trouve la tunique interne de l'eſtomac & de l'inteſtin parſemée de taches ou de larges plaques rouges, brunes ou noirâtres, & quelquefois même une véritable gangrène de diverſes parties de ces organes; alors les veines entériques, gaſtriques & hépatiques ſont ordinairement très-dilatées & remplies d'un ſang noir. Dans certains cas, une grande quantité de bile brunâtre afflue dans le duodénum, remplit les canaux cholédoque, cyſtique & hépatique: quelquefois même le foie préſente des traces plus ou moins profondes d'inflammation.

A tous ces traits, qui pourroit méconnoître dans le cholera-morbus une violente irritation de l'eſtomac & des inteſtins? qui pourroit ſe refuſer à admettre cette irritation gaſtro-inteſtinale, comme cauſe directe & immédiate des ſymptômes locaux & pathognomoniques de cette redoutable affection, & à conſidérer comme autant de phénomènes ſympathiques qui en découlent indirectement, cette foule de ſymptômes ſecondaires & d'accidens variés & plus ou moins généraux qui en forment l'effrayant cortége?

Ainſi, les vomiſſemens & les déjections alvines, la chaleur des hypocondres, la tenſion du ventre, les vives douleurs de l'épigaſtre, les tranchées, les ténеſmes & les épreintes douloureuſes du malade, réſultent immédiatement de l'irritation violente dont l'eſtomac & les inteſtins ſont le ſiége. L'étroite ſympathie qui tient les fonctions de ces impuiſſans organes avec le cerveau, le cœur, la peau & les muſcles, & leur influence prodigieuſe ſur l'économie animale toute entière, expliquent de la manière la plus ſatisfaiſante la céphalalgie, l'atténuation du pouls, les ſyncopes, la chaleur de la peau & les ſueurs, ainſi que les tremblemens muſculaires, les crampes & les convulſions, & autres accidens conſécutifs qui ne ſont évidemment que des phénomènes ſympathiques, réſultat de l'irritation gaſtro-inteſtinale. La tranſmiſſion également ſympathique de cette irritation, qui peut être portée quelquefois juſqu'à l'inflammation la plus aiguë & même juſqu'à la gangrène: cette tranſmiſſion étendue juſqu'aux radicules des canaux biliaires, par la continuité de la membrane muqueuſe qui tapiſſe le duodénum & les canaux hépatiques, donne également la raiſon des évacuations bilieuſes qui ſe manifeſtent dans le cholera, & de l'inflammation concomitante du foie, qu'on y a ſouvent obſervée.

Les cauſes qui produiſent le cholera-morbus, & leur manière d'agir, concourent encore à prouver que cette maladie n'eſt qu'une ſimple modification de la gaſtro-entérite, ou inflammation de l'eſtomac & de l'inteſtin. Toutes ces cauſes, en effet, portent, ſoit directement, ſoit ſympathiquement, leur action ſur l'appareil de la digeſtion.

Ainſi, remarquez que le tempérament bilieux, l'âge adulte, les climats chauds, la ſaiſon des chaleurs, l'uſage des alimens excitans & des boiſſons ſtimulantes, l'ivrognerie & l'habitude de la gourmandiſe, ſont les cauſes prédiſpoſantes les plus ordinaires de la maladie qui nous occupe.

Au rang de ces cauſes excitantes, il faut placer l'impreſſion d'une température froide & humide, qui ſuccède rapidement à une chaleur vive, comme on le voit dans les contrées brûlantes de l'équateur, & en Europe, à la fin de l'été, lorſque des ſoirées & des nuits froides ſuccèdent à la vive chaleur qui a régné pendant le jour; une ondée de pluie, un bain froid immodérément pris pendant que le corps eſt en ſueur; une boiſſon très-froide, des alimens aqueux, pulpeux & réfrigerans, pris en trop grande quantité, dans l'intention de ſe rafraîchir lorſqu'il fait très-chaud; un repas trop copieux, des alimens difficiles à digérer, quoique pris en petite quantité, & plus particulièrement les champignons, les melons, les concombres & autres cucurbitacées, les ananas, les pêches, les prunes & les abricots, le lait & la viande de porc frais, ainſi que les œufs de poiſſons, l'occaſionnent ſouvent; une courſe immodérée, des fatigues extrêmes, des veilles prolongées, une forte contention d'eſprit, un accès de colère, & les excès vénériens, y donnent lieu dans beaucoup de circonſtances.

L'abus des vomitifs, des purgatifs, des toniques & de tous ces prétendus ſtomachiques, qu'un dégoûtant empiriſme prodigue en tous lieux & de toutes parts, en ſont encore très-ſouvent la cauſe occaſionnelle.

Cette maladie peut ſe manifeſter ſporadiquement dans tous les pays & dans toutes les ſaiſons de l'année: mais le plus ſouvent elle affecte un caractère épidémique; c'eſt plus particulièrement ſous cette forme que Sydenham l'a obſervée: alors elle ſe manifeſte vers la fin de l'été, au mois d'août & dans les premiers jours de ſeptembre, & diſparoît ordinairement avec les chaleurs de l'été. Elle paroît être endémique dans certaines contrées de l'Inde; mais c'eſt épidémiquement qu'elle ſe manifeſte pour l'ordinaire dans ces contrées brûlantes, ainſi que dans les autres pays chauds, où elle fait quelquefois de ſi épouvantables ravages.

Dire que les vomitifs & les purgatifs, les aſtringens & les ſpiritueux, le diaſcordium de Fraſcator, la thériaque d'Andromaque, les prétendues poudres abſorbantes & autres monſtruoſités pharmaceutiques, ont été tour à tour employés & préconiſés contre le cholera-morbus, c'eſt rappeler la funeſte influence que des hypothèſes énoncées & un empiriſme aveugle ont exercée long-temps ſur les doctrines médicales, & ſignaler les maux incalculables qui en ſont réſultés pour l'humanité.

Il étoit réſervé à Sydenham de ſouſtraire le

cholera-morbus au funeſte empire de la polypharmacie. Uniquement dirigé par l'expérience & la raiſon, ce grand obſervateur reconnut que les purgatifs & les laxatifs, qui de ſon temps étoient les principaux moyens employés contre cette maladie, ne faiſoient que l'aggraver, la rendre plus meurtrière, & devoient par conſéquent être complétement exclus de ſon traitement. Il vit que la choſe la plus importante, la ſeule utile à faire dans cette maladie, étoit d'abord de calmer l'irritation des organes digeſtifs & de faciliter l'expanſion des matières qu'ils contiennent, par des boiſſons délayantes & adouciſſantes, & d'avoir enſuite recours aux potions opiacées pour calmer l'exaltation de la ſenſibilité de l'eſtomac & des inteſtins, & arrêter leurs mouvemens déſordonnés.

D'après ces vues judicieuſes, dans le premier temps de la maladie, il ſe bornoit à adminiſtrer une ample boiſſon adouciſſante & de fréquens lavemens de même nature; & après que le malade avoit pris, pendant pluſieurs heures, une grande quantité de cette boiſſon & beaucoup de lavemens, ſi les accidens ne ſe calmoient pas, il adminiſtroit la préparation liquide d'opium, qui a conſervé le nom de *laudanum liquide de Sydenham*.

Il ne ſe départoit de cette méthode que dans les ſeuls cas où les vomiſſemens & les déjections alvines, ayant eu lieu déjà pendant pluſieurs heures avant l'arrivée du médecin, la proſtration des forces, le froid des extrémités, l'altération des traits de la face & les ſueurs froides annonçoient le plus grand danger. Alors, ſans renoncer préalablement aux boiſſons délayantes, il ſe hâtoit d'adminiſtrer le laudanum, dont il continuoit même l'uſage pendant quelques jours après la ceſſation des accidens, afin de prévenir leur retour.

Les ſuccès de cette méthode curative, dans le traitement du cholera-morbus, ont été ſi ſouvent conſtatés par les praticiens, ſoit en Europe, ſoit aux Indes, qu'on doit à juſte titre la conſidérer comme devant ſervir de règle dans la maladie qui nous occupe. Toutefois l'étude des phlegmaſies de l'eſtomac & de l'inteſtin, dont le cholera n'eſt qu'un cas particulier, beaucoup mieux approfondie aujourd'hui qu'elle ne l'étoit du temps de Sydenham, permet d'aſſocier aux remèdes, dont l'utilité eſt ſuffiſamment conſtatée, différens moyens dont l'action eſt également avantageuſe, & quelquefois même plus énergiquement efficace.

La boiſſon que Sydenham preſcrivoit au début, & dans tout le cours du cholera-morbus, étoit une ſimple décoction d'un jeune poulet dans ſept pintes d'eau, ou, à ſon défaut, du petit-lait; il faiſoit prendre ces boiſſons tièdes, & à très-grande doſe. On peut, comme on le voit, remplacer ſans inconvénient l'eau de poulet par un foule de boiſſons analogues également adouciſſantes, ſouvent plus agréables aux malades, & pour l'ordinaire plus faciles à ſe procurer ſur-le-champ. Ainſi, l'on peut preſcrire une légère décoction d'orge, d'avoine ou de gruau, ou bien une diſſolution de gomme arabique, ſoit ſimples, ſoit légèrement acidulées, ſoit édulcorées avec le ſucre ou un ſirop quelconque. L'eau de rivière ſeule, aſſociée avec le lait, unie à l'acide du citron, édulcorée avec un ſirop agréable, peuvent remplir la même indication. On donnera en lavemens un mélange d'eau & de lait, une décoction de racines de guimauve ou une infuſion de graines de lin.

Lorſque le malade eſt jeune, fort, robuſte, d'un tempérament ſanguin, il eſt utile, au début de la maladie, d'aſſocier aux boiſſons adouciſſantes & aux lavemens émolliens, une forte application de ſangſues à l'épigaſtre, ſur les parois du ventre ou à l'anus, ſelon que l'irritation paroît plus particulièrement fixée ſur l'eſtomac ou les inteſtins, de manière à opérer une abondante ſaignée capillaire. Si le ſujet étoit très-fort & très-pléthorique, une ou pluſieurs ſaignées générales ſeroient même néceſſaires. Mais c'eſt ſurtout dans les premières heures de la maladie que ces moyens peuvent avoir un grand avantage.

L'application des ſangſues à l'épigaſtre & à l'abdomen eſt encore très-utile dans les cas où l'anxiété épigaſtrique & la douleur d'entrailles ſont extrêmes. Dans ces cas auſſi, les bains chauds, & à leur défaut les fomentations tièdes & émollientes ſur le ventre, ſont d'un très-grand avantage, & doivent être aſſociés à l'emploi des boiſſons & des lavemens adouciſſans.

On peut également recourir avec fruit à l'uſage des bains, lorſqu'il ſurvient des convulſions, des contractions ſpaſmodiques & des crampes. Mais alors ils doivent être tièdes, comme dans les circonſtances précédentes. Quelques auteurs, il eſt vrai, les preſcrivent froids, ſoit dans le cas qui nous occupe, ſoit dans le cas de tranchées violentes & de cardialgie intolérable. Mais l'expérience n'a pas définitivement prononcé ſur la préférence à donner alors aux uns ou autres.

Souvent l'excitation de l'appareil digeſtif eſt telle, que les boiſſons & les lavemens compoſés avec les ſubſtances les plus douces ſont expulſés à l'inſtant par les vomiſſemens & les ſelles. La plupart des auteurs, pour s'oppoſer aux vents, recommandent alors l'adminiſtration de l'acide carbonique, que l'on dégage inſtantanément du carbonate de potaſſe, à l'aide du ſuc de citron; mais, ſauf erreur, j'ai peine à croire qu'un eſtomac aſſez irritable pour repouſſer l'eau de poulet, l'hydrogala, &c., puiſſe ſupporter un ſemblable mélange.

Il eſt beaucoup plus certain, dans cette circonſtance, à l'exemple de Sydenham, d'adminiſtrer le laudanum à doſes fractionnées, dans une petite quantité de véhicule approprié.

Lorſque la maladie exiſte déjà depuis pluſieurs heures, au moment où l'on eſt appelé; ſans perdre un temps précieux en donnant des adouciſſans, il faut à l'inſtant chercher à arrêter les évacuations par l'adminiſtration de l'opium. On peut

donner vingt à vingt-cinq gouttes de laudanum liquide de Sydenham, dans quatre onces d'eau édulcorée, ou tout autre liquide analogue, à doſes fractionnées & répétées à de courts intervalles.

Si, après avoir diminué l'intenſité de la maladie, les ſelles & les vomiſſemens ſe prolongeoient du quatrième au ſeptième jour, il faudroit donner des boiſſons moins abondantes & plus concentrées, s'en abſtenir même, ſi le malade n'a pas de ſoif, inſiſter ſur les lavemens à l'eau tiède, & continuer l'uſage du laudanum. Dans ce cas on peut auſſi avoir recours avec avantage à l'application des ventouſes ſèches ou ſcarifiées ſur le ventre; quelquefois même à celle des rubéfians.

Sydenham continuoit ordinairement l'emploi du laudanum pendant pluſieurs jours après la ceſſation des vomiſſemens & des ſelles. Je crois que lorſque ces ſymptômes ont ceſſé, & que les autres accidens du cholera-morbus ont diſparu avec eux, on doit ſurtout compter ſur le régime pour prévenir le retour de cette redoutable maladie : il importe ſurtout de régler les rapports du malade avec tout ce qui l'entoure, pour le prémunir contre les influences qui pourroient arrêter directement ou ſympathiquement l'appareil de la digeſtion, & pour éviter les cauſes de la maladie. (Chamberet.)

P. S. Le laudanum donné à une doſe trop forte, & pour faire ceſſer le vomiſſement ſpaſmodique, ſuffiroit pour prouver contre l'opinion de l'auteur de l'article qui précède, que le cholera-morbus eſt bien moins une modification de la gaſtro-entérite, qu'une irritation convulſive de tout l'appareil nerveux abdominal. (L. J. M.)

MORCEAU DU DIABLE. (*Voyez* Trompes de Fallope, Trompes utérines, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*)

MORDEHI. (*Noſographie, médecine pratique.*) On déſigne ſous ce nom une maladie qui paroît endémique, ou du moins très-fréquente aux Indes orientales, & qui eſt caractériſée par un dérangement des fonctions digeſtives.

MORDEXIN. (*Noſographie, médecine pratique.*) Maladie endémique, ou même aſſez fréquente parmi les habitans de Goa; elle ſe manifeſte tout-à-coup par des naufées ſuivies promptement de vomiſſemens opiniâtres, qui ſont très-ſouvent funeſtes. (*V.* Sauvages, tom. II, p. 349, *Mémoires de la Chine.* Hoffmann, tom. VI, p. 207.)

MORDICANT, MORDICANTE (Chaleur). (*Pathologie générale, ſéméïotique.*)

MORDICATION. Picottement, ſenſation incommode qui ſe trouve exprimée par les mots *chaleur, douleur mordicante.* (*Voyez* Mordicant.)

MORDRE. Action de bleſſer en ſerrant, preſſant avec les dents, ſoit de la part de l'homme, ſoit, & plus particulièrement, de la part des animaux, qui dépoſent dans la bleſſure une humeur, un virus qui la rend plus ou moins grave. (*Voyez* Morsure.)

MOREAU DU MOULIN (Réné), né à Montreuil-Bellay, en Anjou, de Mathieu Moreau, médecin du duc d'Alençon, & docteur en médecine de l'Univerſité d'Angers.

Réné Moreau prit de bonne heure du goût pour la profeſſion de ſon père; il étudia avec diſtinction les belles-lettres & la philoſophie, & ſe livra à l'étude de la médecine. Il vint à Paris pour ſe perfectionner dans cette ſcience, ſuivit les leçons de Simon Prêtre & de Claude Charles, qui jouiſſoient alors de la plus haute réputation. Moreau ſe mit ſur les bancs en 1616, & fut reçu bachelier le 16 avril, licencié au mois de mai 1618, & docteur le 29 novembre de la même année.

En 1616 il prononça les paranymphes de la Faculté de théologie & celles de médecine; en 1618 il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu; il devint doyen de la compagnie en 1630 & 1631, & en 1632 il fut nommé profeſſeur royal en chirurgie. Son diſcours d'inſtallation fut imprimé la même année, in-4°., chez Jean Libert. Il eſt intitulé : *De manu regiâ oratio panegyrica & inauguralis habita in collegio Cameracenſi regio, die jovis 21 aprilis, à Renato Moreau, medicinæ & chirurgiæ profeſſore regio.* — Ce diſcours eſt un panégyrique de Louis XIII, & ce panégyrique a le mérite d'être vrai, quoique la flatterie n'y ſoit pas épargnée. Moreau y parle auſſi avec honneur de ſes collègues au Collége royal. Le 2 ſeptembre 1631, Moreau fut mandé au Châtelet, en qualité de doyen de la Faculté, pour donner ſon avis, aux magiſtrats aſſemblés, ſur la maladie peſtilentielle qui régnoit alors dans la capitale; & le 10 ſeptembre ſuivant, d'après l'avis de la compagnie, il préſenta un Mémoire ſur les cauſes qui entretenoient cette maladie, & ſur les moyens d'y remédier. Ce mémoire eſt intitulé : *Remontrance de M. Moreau, doyen de la Faculté de médecine, à M. le lieutenant civil, touchant les défauts de police qui fomentent & augmentent la maladie contagieuſe, tels que ſont les boues & les égouts, qui, à faute d'être nettoyés, corrompent l'air; la vente des mauvais fruits, melons, concombres, qui ſervent de matière à allumer le feu de tant de fièvres que nous voyons dégénérer en peſtilentielles & contagieuſes; la foule des pauvres aux égliſes & aux rues, qui ſortent le plus ſouvent mal guéris de la maiſon de ſanté; un nombre infini de charlatans qui ſont de la médecine avec des drogues peſtilentielles, & autres abus & manquemens, deſquels ils ſont prêts de dreſſer les avis.*

Moreau s'acquit l'eſtime & l'amitié de tous ſes confrères pendant ſon décanat, & ſoutint avec zèle & dignité les droits de ſa compagnie. Il eut une

une égale réputation dans la pratique de ſon art & dans la littérature. Il poſſédoit la plupart des langues étrangères & avoit des connoiſſances très-étendues en chirurgie, en botanique & en pharmacie. Guy-Patin, qui en parle beaucoup dans ſes lettres, en fait les plus grands éloges. Il lui reproche de trop travailler. « Son immodération » à l'étude, dit-il, l'a fait paroître vieux avant le » temps. » *Immodicis brevis eſt ætas & rara ſenectus.*

Moreau mourut le 17 octobre 1656, âgé de ſoixante-neuf ans, & de ſoixante-douze ſuivant Guy-Patin.

Il poſſédoit une bibliothèque magnifique & beaucoup de manuſcrits curieux ; entr'autres, un exemplaire des ouvrages de Henri de Mondeville (V. Naudé, p. 61, *de antiqu. & dignit. ſcholæ med. Pariſ.*). Toutes ces richeſſes littéraires furent enlevées après ſa mort par différens libraires ; & Fouquet, alors procureur-général, depuis ſurintendant des finances, acheta dix mille livres tout ce qui avoit rapport à la médecine.

Moreau étoit lié avec tous les ſavans de ſon temps. Gabriel Naudé étoit en correſpondance avec lui : le recueil de ſes lettres, dans leſquelles il en parle avec honneur, fut imprimé à Genève en 1667, chez Widerhold, petit in-12. — Bayle, dans ſon Dictionnaire, article *Sylvius*, fait l'éloge de la vie de ce médecin, donnée par Moreau. « Cette vie, dit-il, eſt d'une ſi bonne main, qu'il » ſeroit à ſouhaiter que l'ouvrage d'où elle eſt tirée » fût imprimé. »

Les imprimeurs des *Œuvres de Sennert*, édition de 1641, lui firent la dédicace de cet ouvrage. — L'édition latine de Durenou lui fut auſſi dédiée. C'eſt dans cette dédicace qu'il eſt fait mention des voyages que Moreau fit en Allemagne, en Pologne & en Danemarck, pour s'inſtruire dans la botanique & dans la connoiſſance des corps naturels. — Guy-Patin lui dédia, en 1631, l'édition grecque & latine qu'il donna des *Aphoriſmes & des pronoſtics d'Hippocrate.* — Et François Landrey, docteur en médecine, ſon *Hiſtoire notable ſur les effets merveilleux de la ſaignée.* Ce petit ouvrage fut imprimé in-4°. à Paris, chez Variquet, en 1748. Il eſt précédé d'une lettre de Moreau à l'auteur.

Guy-Patin fit graver le portrait de Moreau, avec ces vers :

Exprimit ars, Morelle tuam ſub imagine frontem
Exhibet ingenium bibliotheca tuum.

Les ouvrages donnés par Moreau ſont en très-grand nombre.

1°. Il fit paroître, étant encore fort jeune, un poëme latin contre l'uſage de porter la calotte, qu'il prétendoit malſain. Ce poëme eſt intitulé : *Renati Morelli molinæi, andegavenſis anti-callota, ad Joannem ſcholæ remenſis gymnaſiarcham, poetamque laureatum.* Paris, Jean Libert, in-4°., p. 16. Il oppoſa ce petit poëme à celui de Jean Morel, en faveur de la calotte. La réponſe de Moreau eſt ſuivie de quelques vers de Pierre Citois, poitevin, & de François Pomain d'Angers.

2°. Deux *Paranymphes*, l'un pour les licenciés en théologie, l'autre pour les licenciés en médecine, 1616.

3°. *Avertiſſement à Théophraſte Renaudot, contenant les mémoires pour juſtifier les anciens droits & priviléges de la Faculté de médecine de Paris*, 1641, in-4°. de cinquante-huit pages. — *La défenſe de la Faculté de médecine de Paris contre ſon calomniateur, dédiée à monſeigneur l'éminentiſſime cardinal duc de Richelieu.* Paris, 1641. — Ibid. *Defenſio Facultatis medicæ pariſienſis adverſùs calomniatorem, per Renatum Moreau, doctorem medicum*, in-4°.

4°. *Remercîment à Michel Le Meſle, abbé des Roches* (qui avoit donné trente mille livres pour le rétabliſſement de la Faculté de médecine), 1643, in-4°.

5°. *Petri Briſſoti doctor. medicis pariſienſis præſtantiſſimi apologetica diſceptatio, in quâ docetur per quæ loca ſanguis mitti debeat in viſcerum inflammationibus, præſertim in pleuritide. Editio nova, à Renato Moreau, doctore medico pariſienſi, illuſtrata qui διάλεξιν de miſſione ſanguinis in pleuritide ſubjunxit. Adjuncta eſt Petri Briſſoti vita, cum duplici indice auctorum & rerum memorabilium.* — Le Traité *De ſanguinis miſſione*, dans lequel Moreau rapporte l'avis de tous les auteurs qui ont écrit ſur le choix qu'il faut faire du côté où il faut ſaigner dans la pleuréſie, eſt rempli d'érudition. La vie de Briſſot eſt très-bien faite. Moreau a dédié l'ouvrage en entier à MM. les adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, dont il étoit médecin depuis quatre ans. Ce bon ouvrage fut imprimé à Paris en 1622, chez Abraham Pacard, in-8°. Il promet à la page 80 du Traité *De ſanguinis miſſione*, un Traité de la dérivation & de la révulſion, mais cet ouvrage n'a pas paru. Les additions de René Moreau & la vie de Briſſot ont été imprimées ſéparément à Hales, in-8°., 1742. *De miſſione ſanguinis in pleuritide, ubi demonſtratur ex quâ corporis parte detractus ille fuerit à duobus annorum millibus, ex omnium penè medicorum græcorum, latinorum, arabum, barbarorum exactâ enumeratione juxta temporum quibus floruere ſeriem inſtructa. Adjuncta eſt vita Petr. Briſſoti, doctoris medici pariſienſis, auctore Renato Moreau, doctore medico pariſienſi. Ad exemplum Pariſiis, apud Samuelem Celerium*, 1630. *Recuſum Halæ*, 1742, *impenſis Carol. Henn. Hemmerde*, in-8°.

6°. *Scholæ Salernitana, hoc eſt de valetudine tuendâ opus, nova methodo inſtructum, infinitibus verſibus auctum, commentariis Villanovani, Curionis Crellii & Coſtanſoni illuſtratum. Adjectæ ſunt animadverſiones novæ & copioſæ,*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 306 sur 787

Renati Moreau. Parisiis, Thomas Blaise, 1625, in-8°., & 1672, apud J. Billaine. — Cet ouvrage est dédié au cardinal de Richelieu. Outre le commentaire qui est fort ample, Moreau a donné aussi des prolégomènes, dans lesquels il fait connoître le but de Jean de Milan (qu'on en regarde comme l'auteur), la forme de son livre, l'antiquité & la dignité de l'école de Salerne, &c. Patin dit qu'il pensoit à donner un second volume de son école de Salerne; mais la mort l'en empêcha.

7°. La *Vie de Jacques Sylvius d'Amiens.* Cette vie se trouve à la tête des ouvrages de ce médecin, avec son portrait, Genève, 1630, in-fol. Moreau a dédié cette édition à Charles Bouvard. *Jacobi Sylvii Ambiani, opera medica, jam demùm in sex partes digesta, vestigata, & indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita & jam opera & studio Renati Morœi, doctoris medici parisiensis.* Genevæ, 1630, in-fol.

8°. *La vie de Guillaume Baillou*, à la tête des ouvrages de cet auteur. Paris, 1635, in-4°. *Guillelmi de Baillou vita.*

9°. *Epistola exegetica ad Clarissi. Baldum de affecto loco in pleuritide.* Paris, Cramoisy, 1641, in-8°. — Romæ, apud Fr. Caballum, 1643, in-8°., avec l'ouvrage de Baldi, médecin & professeur en l'Université de Rome. L'ouvrage de Baldi est adressé à René Moreau, & est intitulé: *Baldi de loco affecto in pleuritide disceptationes.* L'épître de Moreau est du 1er. septembre 1640.

10°. *Epistola de laryngotomiâ.* Paris, chez Olivier de Varennes, 1646, in-8°. Elle se trouve avec l'ouvrage de Th. Bartholin: *De anginâ puerorum Campaniæ Siciliœque epidemicâ.* La lettre de Moreau est du premier mars 1646. — Il dit dans cet ouvrage, que l'on peut guérir la plupart des esquinancies par le moyen des saignées répétées au bras; & lorsqu'elles ne réussissent pas, il veut qu'on ait recours à la bronchotomie. Il recommande l'usage de plusieurs opérations, telles que celle de la taille, trop négligée de son temps, & la saignée à la jugulaire, à laquelle on ne recouroit que très-rarement; il assure que cette saignée n'est ni plus difficile à pratiquer, ni plus dangereuse que celle du bras ou du pied. (*Voyez* Mercklein. Goëlicke, *Histor. chirurgiæ*, p. 162. Portal, *Histoire naturelle de l'anatomie*, t. II.)

11°. *Du Chocolate.* Discours curieux, divisé en quatre parties, par Antoine Colmenero de Ledesma, médecin & chirurgien de la ville d'Ecija de l'Andalousie; traduit de l'espagnol en français, sur l'impression faite à Madrid, l'an 1631, & éclairée de quelques annotations par René Moreau, professeur du Roi, en médecine, à Paris. Plus, est ajouté un *Dialogue* de Barthélemy Marrandon, médecin de la ville de Morchena (bourg de l'Andalousie), touchant le même *Chocolate* (entre un médecin, un Indien & un bourgeois), dédié au cardinal de Lyon (Alphonse-Louis de Richelieu), grand-aumônier de France. Paris, Sébastien Cramoisy, 1643, in-4°. L'épître dédicatoire est du dernier octobre 1642.

12°. *Prælectiones in librum Hippocratis Coï, medicorum principis, de morbis internis: auctore M. Joanne Martino, doctore medico parisiensi, professore regio, &c. Editore M. Renato Morello, doctore medico parisiensi, &c.* Paris, Joann. Libert, 1639, in-4°. Moreau dédia cet ouvrage à Pierre Seguin. Dans l'avis de l'imprimeur, on voit que Moreau promettoit de donner les annotations de Jean Martin: 1°. sur le livre *De aere, aquis & locis*, qu'il a donné en 1646; 2°. sur le livre *Des plaies de la tête;* 3°. sur les *Aphorismes d'Hippocrate.* Ces deux derniers traités n'ont pas paru.

13°. *Prælectiones in librum Hippocratis Coï, medicorum principis, de aere, aquis & locis: auctore M. Joanne Martino.* Paris., apud Petrum & Matthæum Guillemot, 1646, in-4°. Cet ouvrage est dédié à Jacques Cousinot.

14°. *Centonis* Κακορραφιας *diffibulatio, in quâ pleraque diplomata Academiæ Monspelliensis falsa convincuntur.* Paris, 1646, in-4°. de trente-une pages. Moreau y relève les anachronismes de Siméon Courtaud, neveu d'Héroard, & docteur de Montpellier. Il est aussi auteur de l'ouvrage suivant: *Appendix ad Centonis* Κακορραφιας *diffibulationem*, in-4°. de onze pages, 1746, *mense junio.*

15°. *Bartholomæi Perdulcis vita.* Cette vie se trouve au commencement des œuvres de Perduleis, & parut dans l'édition des ouvrages de ce médecin, publiée par G. Sauvageon, médecin de Lyon. Paris, Jean Bessin, 1639, in-4°.

16°. *Gabrielis Naudei, parisini musagetæ epitaphium æternitati sacrum*, en prose, dans le *Tumulus Naudei*, 1659. Moreau étoit lié d'amitié avec Naudé, qui lui avoit dédié quelques ouvrages, & étoit aussi avec lui en commerce de lettres. Il perdit cet ami le 19 juillet 1653. Il avoit entrepris son éloge; cet ouvrage étoit même fort avancé, mais la mort l'empêcha de le finir.

17°. *Medicina practica, in quatuor libros digesta, Francisci Feynei, doctoris & professoris regii Monspelliensis, nunc primùm è bibliothecâ Cl. V. Renati Morœi, studiosorum usibus benignè concessa.* Lugduni, apud Joann. Antonium Huguetau, 1650, in-4°. (*Voyez* Riolan, p. 277 de ses curieuses Recherches.)

18°. *Tabulæ methodi generalis curandorum morborum, quæ septem sectionibus explicantur; à viro clarissimo M. Renato Moreau, saluberrimæ Facultatis medicinæ Parisiensis doctore celeberrimo, & professore regio, in gratiam & utilitatem* φιλιατρων *exaratæ. Parisiis, prostant exemplaria apud Nicolaum Brisset*, 1753, in-4°. — On voit d'après le titre, que cette table, qui avoit été dictée au Collége royal par René Moreau, ne fut pas publiée par lui: ce fut un de ses disciples qui la fit imprimer.

Moreau avoit eu l'idée de publier la vie des médecins illuſtres de la Faculté de Paris, mais il changea enſuite d'avis. Cependant une partie de l'ouvrage exiſte à la Bibliothèque du Roi. Les ſeuls articles qui parurent, furent les vies de Briſſot, de Sylvius, de Baillou & de Perdulcis. Naudé fit ces vers en l'honneur de Moreau, à l'occaſion de cet ouvrage.

Illuſtres medicâ proavos dùm pingis in arte,
Geſtaque tot procerum nobiliora doces :
Sic tibi par meritis reddatur gratia, vitæ
Tot tibi debentur quot tua penna dabit.

(ANDRY.)

MORELLE, ſ. f. *Solanum nigrum.* Ce genre de plantes, qui fait partie de la grande famille des ſolanées, poſſède, à un foible degré à la vérité, les propriétés narcotiques ou ſédatives qui caractériſent cette famille. M. Dunal a remarqué en outre, que pluſieurs *ſolanum*, de la ſection des morelles, avoient de l'analogie dans leurs effets, avec l'action de la belladone, *atropa belladona.*

Les parties uſitées de cette plante ſont principalement ſes feuilles employées comme cataplaſmes, ou préparées pour des décoctions, des eaux diſtillées.

L'odeur de ce médicament eſt légèrement oléacée. On emploie la morelle avec avantage dans les inflammations très-intenſes, en cataplaſmes, en lotions, fomentations, ſoit ſeule, ſoit avec des émolliens.

La douce-amère, qui eſt auſſi une morelle (*ſolanum dulcamara*), a des propriétés beaucoup plus étendues que la morelle noire. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

Il eſt probable, du reſte, que la plupart des empoiſonnemens occaſionnés par la morelle noire, doivent être attribués aux fruits de la belladone, que l'on avoit pris pour ceux de cette plante. Il faut cependant ſavoir que l'extrait aqueux de cette dernière agit comme poiſon ſur les animaux, en la donnant à des doſes aſſez fortes (1).

Les feuilles de morelle ne ſont plus guère employées qu'à l'extérieur; leurs décoctions, leurs fomentations, leurs cataplaſmes, conviennent plus particulièrement dans les cas d'hémorrhoïdes, de catarrhe inflammatoire du vagin, de fluxion rhumatiſmale très-douloureuſe, &c. &c.

Les mêmes feuilles entrent encore dans la compoſition du baume tranquille & dans l'onguent populeum.

La pomme de terre, les tomates, le mélongène & pluſieurs autres plantes ſont rapportés à la ſection des morelles, & fourniſſent des alimens ou des médicamens. (*Voyez* ces mots, ſoit dans le *Dictionnaire de Médecine* ou dans celui de *Botanique*, & particulièrement l'article SOLANUM, dans lequel on trouvera l'abrégé des excellentes obſervations que M. Dunal a conſignées dans ſa diſſertation ayant pour titre : *Hiſtoire naturelle médicale & économique des* ſolanum, in-4°. Montpel., 1813.) (L. J. M.)

(1) *Toxicologie générale* de M. Orfila, vol. II, pag. 194.

MORÈNES, ſ. f. *Hydrocharidæ.* On déſigne ſous ce nom une famille de plantes de la claſſe des monocotylédones, qui croiſſent dans les eaux tranquilles. Aucune eſpèce de cette famille n'a été employée juſqu'à ce jour en médecine. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*) (L. J. M.)

MORFONDURE, ſ. f. (*Médecine vétérinaire.*) La morfondure eſt une inflammation catarrhale de la membrane pituitaire; tous les animaux domeſtiques, & principalement le cheval, ſont expoſés à cette maladie. Les ſignes qui la caractériſent ſont l'écoulement, par les naſeaux, d'une matière d'abord limpide, & qui, en très-peu de temps, acquiert de la denſité; la rougeur de la membrane pituitaire, de fréquens ébrouemens, une toux graſſe, quelqu'altération dans le pouls. Si ces ſymptômes ont peu d'intenſité, on doit en conclure que la maladie eſt récente & qu'elle cédera facilement aux ſecours de l'art. Si, au contraire, ils offrent un caractère plus grave, ſi le pouls eſt vîte & dur, la reſpiration laborieuſe, le flanc très-altéré, ſi les naſeaux donnent iſſue à une matière épaiſſe & abondante, & que l'animal éprouve une toux fatigante, le pronoſtic eſt beaucoup plus fâcheux. On doit craindre, dans ce cas, que l'affection ne devienne chronique; il eſt même poſſible qu'elle dégénère en morve. Lafoſſe prétend que la morfondure qui ſubſiſte plus de quinze jours, donne lieu à l'engorgement des glandes ſituées ſous la ganache, dont l'adhérence à l'os maxillaire inférieur peut faire confondre cette maladie, ſurtout d'après les autres ſignes, avec la morve proprement dite. Ce qui les diſtingue néanmoins, c'eſt la marche des deux affections, qui eſt très-différente; l'altération ſenſible de la ſanté qui accompagne la morfondure, caractériſée par la fièvre, la toux & le défaut d'appétit. La morfondure d'ailleurs n'a aucun caractère contagieux.

Les cauſes de la morfondure ſont : l'action ſubite d'un air froid ſur un animal échauffé, le contact d'une eau très-froide ſur la membrane de Schneider. Dans le cheval, l'organe pituitaire étant l'égout du tiſſu cellulaire, il en réſulte que la ſuppreſſion de la tranſpiration eſt preſque toujours ſuivie d'une augmentation de l'excrétion muqueuſe du nez : telle eſt d'ailleurs l'idioſyncraſie de ce quadrupède, que preſque toutes ſes maladies s'accompagnent d'un flux naſal, plus abondant & d'une autre nature que celui qui coule dans l'état naturel.

La morfondure n'eſt ſouvent qu'une légère indiſpoſition, un rhume éphémère, qui ſe diſſipe

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 308 sur 787

ſans remède ; mais l'intenſité ou la continuité de l'action des cauſes qui l'ont déterminée, un traitement contr'indiqué, ou certaines diſpoſitions du ſyſtème, peuvent aggraver cette fluxion catarrhale, au point de la faire dégénérer en des maladies très-rebelles, telles que la fauſſe péripneumonie, la phthiſie pulmonaire ; il n'eſt pas impoſſible que le ſyſtème lymphatique ne ſubiſſe des altérations aſſez profondes pour produire le farcin ou la morve.

Les maréchaux ne ſavent traiter la morfondure que par un traitement incendiaire, l'adminiſtration des aromatiques & des ſpiritueux, qui conviennent dans ce cas preſque toujours aux bêtes à cornes, & très-rarement aux chevaux. Au lieu de cette méthode aveugle, le ſage praticien conſulte l'état du ſyſtème : ſi l'inflammation eſt vive, le pouls violent, il débute par la ſaignée. Ordinairement cette opération n'eſt pas néceſſaire ; il ſuffit le plus ſouvent de rappeler à la ſurface l'humeur perſpirable par des fumigations émollientes, & en tenant l'animal dans une température chaude. On lui fera prendre encore des breuvages tièdes d'infuſion de fleurs de ſureau, de tilleul ou de violette, édulcorés de miel, pour calmer la toux. Les gargariſmes d'hydromel ſeront adminiſtrés pluſieurs fois par jour dans le cours de la maladie. On diminuera la quantité des alimens ſolides, on ſubſtituera la paille de froment au foin, on donnera du ſon cuit avec du miel.

Si la matière muqueuſe acquéroit un mauvais caractère, que le pouls s'affoiblît, que les glandes s'engorgeaſſent, on ſe hâteroit de placer les ſétons ou les véſicatoires, & de combattre la diſpoſition prédominante par la méthode fortifiante & tonique : ainſi la décoction de gentiane, de germandrée, les baies de genièvre, données avec du ſon, rempliront cette indication.

Les moyens diététiques, tels que les frictions ſèches, un exercice modéré, la reſpiration d'un air pur, ſeconderont puiſſamment la méthode curative. (GROONIER.)

MORGAGNI (Jean-Baptiſte), l'un des plus habiles anatomiſtes & des plus ſavans médecins du dix-huitième ſiècle, doit être mis au nombre de ces hommes rares, dont l'apparition marque une grande époque dans l'hiſtoire des ſciences. Né à Forli, dans la Romagne, le 25 février 1682, il manifeſta dans ſa jeuneſſe un ardent deſir de s'inſtruire, & les ſuccès qu'il obtint dans ſes premières études préſagèrent ceux qui l'attendoient dans les ſciences médicales.

En 1698, âgé ſeulement de ſeize ans, il ſe rendit à Bologne, où l'enſeignement de la médecine brilloit du plus vif éclat, & bientôt il devint l'inſéparable ami de H. F. Albertini & de Valſalva, qui l'initia à l'étude de l'anatomie, avec un ſoin particulier. Malgré ſon aſſiduité à méditer les ouvrages des grands médecins, parmi leſquels il devoit un jour occuper une des premières places, le jeune Morgagni trouvoit encore le moyen de profiter des leçons de pluſieurs profeſſeurs de philoſophie. Dans ce temps, où le nom des auteurs célèbres avoit plus d'autorité que les faits, les canditats ne ſe préſentoient, pour ſoutenir leur thèſe, que munis d'une foule de notes couvertes de citations. La mémoire prodigieuſe de Morgagni lui permit de s'affranchir de cet uſage, & lui mérita le titre de docteur en philoſophie & en médecine, qu'il obtint, après trois ans d'étude, dans le cours de l'année 1701.

Une ophthalmie, qui fut le produit d'une application trop aſſidue à des lectures pénibles & multipliées, le détermina à ſe rendre pour quelque temps dans ſa ville natale, où le repos & le régime le rétablirent promptement. De retour à Bologne, il devint l'aide infatigable de Valſalva, & ce fut lui qui prépara preſque toutes les pièces anatomiques qui ſervirent de baſe à la compoſition du Traité *De aure humanâ*. Valſalva le chargea même de profeſſer en ſon abſence, pendant un voyage qu'il fit à Parme, & lui fournit ainſi l'occaſion de ſe préparer à l'enſeignement de l'anatomie.

A l'âge de vingt-deux ans, Morgagni fut nommé préſident de l'Académie *Degli inquieti*, dont il étoit membre depuis plus de cinq ans : trop éclairé pour trouver des charmes aux diſcuſſions oiſeuſes qui faiſoient alors retentir les chaires ſavantes, il imprima la plus heureuſe direction aux travaux des académiciens qui l'avoient placé à leur tête ; il leur peignit avec force l'inutilité des diſputes de mots, & des diſcuſſions ſubtiles qui tenoient encore la place des diſcuſſions baſées ſur les faits ; & joignant à ces bons préceptes un meilleur exemple, il commença la publication des innombrables remarques qu'il avoit faites dans ſes recherches anatomiques.

Pour ajouter à ſes connoiſſances, déjà fort étendues, Morgagni ſe rendit à Veniſe, puis à Padoue, & pendant ſon ſéjour dans ces deux villes il ne ceſſa d'étudier la chimie, la phyſique, l'hiſtoire naturelle & la pharmacie. Ainſi, ces voyages ne furent pas pour lui une de ces courſes vagabondes deſtinées ſeulement à ſatisfaire la curioſité. Partout il travailla, & partout il devint l'élève des maîtres qu'il eut occaſion de rencontrer. Peu de temps après ſon retour à Forli, théâtre trop reſſerré pour ſes vaſtes talens, il revint à Padoue, où il obtint, en 1711, la chaire que Valliſnieri venoit de quitter pour occuper celle de Gulielmini, mort en 1710. Il ſe lia d'amitié avec Lanciſi, & l'aida dans l'explication des fameuſes tables anatomiques d'Euſtachi. Il fut appelé, en 1715, à la première chaire d'anatomie de la Faculté de Padoue, en remplacement de M. A. Molinetti.

Morgagni fut ſucceſſivement nommé membre de l'Académie des curieux de la nature, en 1708, de la Société royale de Londres, en 1724, de

l'Académie royale des ſciences de Paris, en 1731, en remplacement de Ruyſch, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, en 1735, de l'Académie de Berlin, en 1754. En même temps que l'aménité de ſon caractère & l'agrément de ſon commerce lui faiſoient des amis de tous ceux qui l'approchoient, la célébrité la moins conteſtée devint la juſte récompenſe de ſes immenſes travaux; il fut l'objet des attentions les plus délicates de pluſieurs ſouverains, du roi de Sardaigne Emmanuel III, de l'empereur Joſeph II, des papes Clément XI, Clément XII & Benoît XIV; il fut loué par Lanciſi, Heiſter, Ruyſch, Boerhaave, Leclerc, en un mot, par tous les grands médecins qui furent ſes contemporains, & l'équitable poſtérité n'a rien retranché des éloges qui lui furent accordés pendant ſa vie. En 1763, ſes concitoyens placèrent ſon buſte dans l'hôtel-de-ville de Forli, avec cette inſcription : *Effigiem adhuc viventis.* Il jouit donc de ſon vivant de toutes les diſtinctions que ſouvent l'envie diſpute au mérite, même après la mort.

Morgagni étoit d'une ſtature élevée; la douceur de ſes traits annonçoit celle de ſon caractère. Il fut expoſé à deux grands périls dans ſon enfance; une fièvre grave expoſa ſes jours, & plus tard il tomba dans un canal & fut ſauvé par un homme qu'avertit le bruit de ſa chute. Sa conſtitution, originairement foible, s'étoit fortifiée, malgré ſon ſéjour habituel dans les amphithéâtres. Il vécut ſans maladies & ſans infirmités, & mourut en 1771, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans neuf mois & dix jours. Il avoit eu quinze enfans, dont huit vivoient encore à l'époque de ſa mort.

Les ouvrages de Morgagni ſont nombreux, & malgré ſes travaux importans ſur les ſciences médicales, qui ont occupé toute ſa vie, il ſut encore trouver quelques momens de loiſir pour ſe livrer à diverſes recherches de philologie & d'archéologie (1). La collection complète de ſes écrits a été imprimée ſous le titre d'*Opera omnia*, par les ſoins de A. Larber, à Baſſano, 1764, 3 vol. in-fol. Elle comprend :

1°. *Adverſaria anatomica prima.* Bologne, 1706, in-4°.; Leyde, 1714, in-8°.; Padoue, 1719, in-4°.; Leyde, 1723, in-4°., 1741, in-4°.

Dans cet ouvrage, qui fut ſon début dans la carrière, Morgagni annonça ce qu'il devoit être un jour, & l'on y trouve déjà tout ce qui a caractériſé ſes autres écrits : expoſition lumineuſe de ce qui a été dit avant lui ſur le ſujet qu'il traite; judicieuſe critique des opinions des auteurs, miſes en parallèle avec les faits; deſcriptions remarquables par une exactitude ſcrupuleuſe; réfutation ſolide des erreurs échappées à pluſieurs anatomiſtes; indication d'un grand nombre de particularités qui n'avoient pas encore été obſervées. Ce travail a été exploité avec beaucoup d'avantage & de profit, par tous les anatomiſtes qui ont écrit après Morgagni & qui l'ont trop peu cité.

2°. *De lumbricis epiſtola*, imprimée dans l'ouvrage de Vallisnieri, intitulé : *Conſiderationi e eſperienze intorno generazione de' Vermi nel corpo umano*, Padoue, 1711, in-4°., & dans la collection des œuvres de ce naturaliſte, Veniſe, 1703, in-fol.

3°. *Nova inſtitutionum medicarum idea.* Padoue, 1712, in-4°.; Leyde, 1740, in-4°., & avec la collection des *Adverſaria*, Padoue, 1741.

Dans cet opuſcule académique, Morgagni s'attache ſurtout à relever l'importance de l'anatomie dans l'étude & la pratique de la médecine.

4°. *De anatomicis Euſtachii tabulis epiſtolæ, ed. Lanciſio.* Rome, 1714, in-fol. — Genève, 1717, in-fol., dans le *Théâtre anatomique* de Manget. Rome, 1728, in-fol.

5°. *De lacrymalibus ductibus eorumque obſtructione epiſtola*, imprimée avec l'ouvrage d'Anel, intitulé : *Suite de la nouvelle méthode de guérir les fiſtules, &c.* Turin, 1714, in-4°.

6°. *De vitâ & ſcriptis D. Gulielmini commentariolum*, dans les Ephémérides des curieux de la nature. Nuremberg, 1715, IVe. centurie; avec les écrits de Gulielmini, Genève, 1717; dans la *Bibliotheca ſcriptorum medicorum* de Manget.

7°. *Adverſaria anatomica altera & tertia.* Padoue, 1717, in-4°. — Leyde, 1723, in-4°. — *Ibid.*, 1741, in-4°.

Cet écrit eſt en grande partie un examen critique & ſévère du théâtre anatomique de Manget, dont Morgagni relève les nombreuſes erreurs, en même temps qu'il ajoute une foule de remarques intéreſſantes ſur un grand nombre d'organes.

8°. *De acu intrà veſicam intruſâ & de excreſcentiâ membranæ adipoſæ epiſtola*, dans les Ephémérides des curieux de la nature. Nuremberg, 1717, Ve. centurie.

9°. *Adverſaria anatomica quarta, quinta & ſexta.* Padoue, 1719, in-4°. — Leyde, 1723, in-4°. — *Ibid.*, 1741, in-4°.

Dans ces trois diſſertations, Morgagni continue à réfuter Manget. La collection complète des *Adverſaria* a été imprimée avec le titre d'*Adverſaria omnia*, ſous les yeux de l'auteur. Padoue, 1741.

10°. *De glandulis epiſtola*, imprimée dans l'ou-

(1) *De genere mortis Cleopatræ epiſtolæ duæ*; ſe trouve dans l'appendice de Lanciſi, *an Metallotheca vaticana* de Mercatus; Rome, 1719, in-fol.

De ordinario Frontini conſulatu epiſtolæ duæ; Padoue, 1722, in-4°.

De quâdam librorum M. Varronis particulâ, ut legitur in veteri codice epiſtola; dans *Raccolta d'opuſcoli ſcientifici e filologici*, Veniſe, 1730, in-12.

In Vitruvii locum, ad tempus quo is ſcripſit, attinentem & in alterum veteris auctoris compendii architectura epiſtola; dans la collection des œuvres de Morgagni.

Laudationes habitæ olim à Morgagno quum gymnaſiarchos alioſve doctoris inſignibus ornaret.

vrage de Michellotti, intitulé : *De ſeparatione fluidorum.* Veniſe, 1721, in-4°.

11°. *In A. E. Celſum & Q. Serenum Samonicum epiſtolæ quatuor.* Padoue, 1721, in-8°.

12°. *De venæ cavæ varicibus epiſtola,* publiée par A. C. Cocchi, avec ſes *Epiſtolæ phyſico-medicæ.* Rome, 1725, in-4°.; Veniſe, 1762, in-fol.

13°. *Epiſtolæ anatomicæ duæ.* Leyde, 1728, in-4°.

Morgagni traite dans ces lettres de la ſtructure du foie & de ſes attaches; il admet l'exiſtence des conduits hépato-cyſtiques, indique la manière de les trouver, & ſe livre à des recherches hiſtoriques du plus haut intérêt ſur les canaux demi-circulaires, le canal thorachique, la capſule dite *de Gliſſon,* la cloiſon du ſcrotum & les muſcles tranſverſes du périnée.

14°. *De calculis felleis epiſtola,* dans le tome ſecond des Ephémérides des curieux de la nature. Nuremberg, 1730.

15°. *De iis quæ à Valſalva in Bononienſis Academiâ inſtituti ſcientiarum recitata fuerant epiſtola.* Bononiæ, 1731, in-4°.

16°. *Reſponſum medico-legale circà obſtetricium judicium de mulieris virginitate.* Rome, 1739, in-4°.

Reſponſum medico-legale alterum ſuper ſeminis emittendi impotentiâ;

Reſponſum medico-legale tertium : an poſt ſeptem à conceptione menſes infans naſci poſſit vitalis & perfectus?

Ces deux dernières conſultations ne ſe trouvent que dans la collection complète des Œuvres de Morgagni.

17°. *De philologo Ravennate & de Angelo Bolognino epiſtola,* dans le tome ſecond de la deuxième édition de l'ouvrage d'Aſtruc, *de morbis venereis.* Paris, 1740, in-4°.

18°. *De vitâ & ſcriptis Antonii Mariæ Valſalvæ commentariolum,* dans la collection des Œuvres de Valſalva. Veniſe, 1740, 1741, in-4°.

19°. *Epiſtolæ anatomicæ vigenti quæ ad ſcripta pertinent celeberrimi viri A. M. Valſalvæ;* avec les œuvres de Valſalva; Veniſe, 1740, 1741, in-4°.

Ces lettres ſont la ſuite des écrits anatomiques de Morgagni. Onze de ces lettres forment le commentaire du Traité de Valſalva, *De aure humanâ;* mais ce commentaire n'a rien de l'eſpèce de ſervilité que l'on remarque ordinairement dans les ouvrages de ce genre. Morgagni confirme les découvertes de ſon maître par l'expoſé de ſes propres travaux; il rectifie avec franchiſe les erreurs échappées à cet homme célèbre, & concilie ainſi les droits de la reconnoiſſance avec l'amour de la vérité. Parmi ces onze lettres, quatre ſont relatives aux muſcles de la luette & du pharynx, aux glandes qui avoiſinent ces parties & à l'œſophage. Dans les neuf dernières lettres, Morgagni commente les découvertes de Valſalva, relatives aux inteſtins, aux artères & au cœur, aux nerfs & au grand ſympathique en particulier, à l'œil, à la cataracte & aux capſules ſurrénales.

20°. *De viâ atque ordine in tradendâ publicè medicinâ & anatome, epiſtola;*

Præmia quædam anatomicarum prælectionum;

De veſicæ calculis à fratre J. Beaulieu Patavii exſectis & de caſu Corneliæ Bandiæ epiſtola;

Experimenta circà aquam calcis vivæ;

De Proſpero Alpino epiſtolæ duæ.

Tous ces opuſcules ont été imprimés pour la première fois dans la collection complète des Œuvres de Morgagni.

21°. *De ſedibus & cauſis morborum per anatomen indagatis libri quinque.* Cet ouvrage eſt celui qui a mérité à Morgagni la gloire impériſſable que cet habile anatomiſte s'eſt acquiſe; & malgré les progrès récens de l'anatomie pathologique, c'eſt encore aujourd'hui le Traité le plus complet que nous poſſédions ſur cette matière. Il ne reſſemble en rien aux écrits qui ont été publiés ſur le même ſujet. En vain y chercheroit-on un plan bien combiné, tel qu'on en trouve dans un grand nombre d'ouvrages modernes, remarquables par leur médiocrité : celui de Morgagni eſt ſimplement diviſé en cinq parties conſacrées à des recherches d'anatomie & de phyſiologie, ſur les maladies de la tête, du tronc & des membres.

Le premier livre ſe compoſe de douze lettres qui traitent de la douleur de tête, de l'apoplexie & des autres affections ſoporeuſes, de la frénéſie, de la parafrénéſie & du délire, de la manie, de la mélancolie & de l'hydrophobie, de l'épilepſie, des convulſions, de la paralyſie, de l'hydrocéphale & de l'hydrorachis, du catarrhe & des maladies des yeux, des maladies des oreilles & des narines, & du bégaiement. Le deuxième livre renferme l'examen des maladies du thorax, les dyſpnées, les calculs du poumon, l'hydro-péricarde, les anévryſmes du cœur & des gros vaiſſeaux, la ſuffocation, la toux, la douleur de poitrine, du dos, du côté; le crachement de ſang, le crachement de pus, l'empyème & la phthiſie; les palpitations & la douleur du cœur, la lypothimie, la ſyncope, la mort ſubite par rupture du cœur ou des gros vaiſſeaux. Le troiſième livre comprend des recherches ſur les affections morbides qui ont leur ſiége dans le bas-ventre. Les fièvres, les tumeurs, les plaies, les ulcères, les maladies des os, la maladie vénérienne, font la matière du quatrième livre, & le cinquième eſt rempli par des additions importantes aux quatre premiers.

La ſimple énumération des divers ſujets ſur leſquels Morgagni a porté ſes vues, étonne par ſon étendue, & paroît plus étonnante encore quand on réfléchit qu'il n'y a pas un ſeul de ces objets auquel il n'ait attaché ſon nom pour toujours. Nous allons eſſayer de donner une idée de la manière dont il a procédé à l'occaſion de chaque maladie,

ne pouvant donner ici une analyſe détaillée de ſon immortel ouvrage.

Morgagni avoit bien vu que l'anatomie pathologique ne conſtitue pas, à proprement parler, une ſcience, & il n'a pas penſé un inſtant à iſoler les déſordres que les maladies laiſſent dans les organes, & que l'on trouve après la mort, de l'expoſition des ſymptômes, & par cette méthode il a enviſagé ſon ſujet ſous un rapport tout-à-fait pratique; on ne le voit pas débuter par la deſcription d'un tiſſu morbide, puis gliſſer rapidement ſur les phénomènes maladifs qui en font préſumer l'exiſtence. Il procède toujours, au contraire, du connu à l'inconnu, du ſymptôme ou changement apparent, à la léſion cachée qui le produit, & c'eſt en remontant philoſophiquement de l'effet à la cauſe, qu'il eſt parvenu à de ſi beaux réſultats. Ainſi, par exemple, dans la ſeconde lettre du livre premier, il s'applique d'abord à réſoudre la queſtion de ſavoir ſi l'apoplexie étoit plus commune de ſon temps qu'elle ne l'avoit été auparavant; & ſans nier que cette maladie eût été très-fréquente au commencement du ſiècle où il écrivoit, il fait la judicieuſe remarque que les conditions atmoſphériques, la nature & la diſpoſition du ſol, le genre de vie des individus, & d'autres circonſtances qui ſont ſuſceptibles de devenir cauſes de maladies, peuvent ſe montrer dans tous les temps, & qu'on auroit tort, par conſéquent, de tirer des concluſions trop générales, relativement à une eſpèce de maladie en particulier, de l'apparition ſubite de cette maladie à une certaine époque qui pourroit être fertile en maladies de pluſieurs ſortes. Morgagni voulant enſuite déterminer ſi la diviſion de l'apoplexie en ſéreuſe & en ſanguine eſt fondée en raiſon & doit être admiſe, commence par citer les divers auteurs qui, depuis Hippocrate juſqu'à lui, ont ſucceſſivement admis ou rejeté cette diviſion. Elle ne lui paroît pas inadmiſſible, car l'ouvrage de Bonet prouve que dans certains cas on trouve du ſang dans les ventricules, & que dans d'autres cas on y trouve de la ſérоſité. Pour venir à l'appui de l'autorité de Bonet, Morgagni cite pluſieurs auteurs qui diſent avoir trouvé du ſang dans les ventricules; il fouille même dans les annales de l'hiſtoire, & rappelle qu'au rapport de Sextus Aurelius Victor, de Julius Capitolinus & d'Egnatius, la mort de l'empereur Verus fut conſidérée comme ayant été produite par un coup de ſang. Il réſulte de-là qu'aux troiſième & quatrième ſiècles, l'apoplexie ſanguine étoit déjà connue.

Après avoir ainſi invoqué les autorités avec une érudition étonnante par ſa ſolidité & par ſon étendue, ſurtout chez un médecin qui paſſoit les jours & les nuits dans les amphithéâtres ou au lit des malades, Morgagni a recours au témoignage plus important des faits: ceux dont il donne l'hiſtoire ſont puiſés dans ſes propres obſervations & dans les écrits de Valſalva, ou dans ceux des autres médecins connus par leur exactitude. En général, cet ouvrage immortel n'a d'autre défaut que d'être écrit d'un ſtyle peu correct, quelquefois même obſcur, & d'offrir quelques traces des théories généralement reçues à l'époque où l'auteur écrivoit; mais quel autre ouvrage pourroit lui diſputer l'honneur d'être cité comme le plus beau monument d'érudition & d'obſervation médicale qu'on ait élevé depuis la renaiſſance des lettres?

Lorſque Morgagni parut, tout ſembloit favoriſer le développement de ſon génie. Sorties enfin de l'état d'abaiſſement où elles étoient trop longtemps demeurées, les ſciences phyſiologiques commençoient à fleurir en Europe; l'Italie ſembloit s'être conſolée de ſa grandeur déchue, par la gloire des lettres, & dans ce mouvement général des eſprits, les ſciences n'avoient par été dédaignées. Mais le rôle de commentateurs & de traducteurs de l'antiquité auquel s'étoient bornés d'abord les Italiens, ceſſa bientôt de plaire à leur imagination vive; ils voulurent partager la célébrité des grands hommes qu'ils faiſoient connoître aux autres nations, & de l'étude de la médecine antique, ils paſſoient à un examen attentif & plus fructueux de la nature elle-même. En parcourant le champ encore vierge de l'obſervation, ils s'aperçurent que les Grecs, leurs devanciers, privés des moyens d'étudier les parties intérieures du corps humain, & obligés de s'en tenir à la diſſection des animaux, n'avoient pu s'élever à la connoiſſance exacte de la ſtructure & des fonctions des organes de l'homme. L'examen approfondi de pluſieurs cadavres fit promptement découvrir à Benivieni & à Mundini une foule de particularités inconnues aux Anciens, ou mal décrites par eux. Dès-lors commença à décliner ce reſpect ſuperſtitieux qu'on leur avoit voué; on vit qu'ils avoient, comme tous les hommes, payé tribut à l'erreur, & c'eſt de cette époque que date en Europe l'ère du ſcepticiſme dans les ſciences.

Les abondantes moiſſons de faits recueillis par les deux anatomiſtes que nous venons de citer, enflammèrent d'une vive ardeur leurs contemporains; & bientôt on vit les Bérenger de Carpi, les Montagnana, les Benedetti, les Falloppe, les Euſtachi, les Aranzi, les Varoli, les Piccolhuomini, animés d'un zèle infatigable, pourſuivre dans les cadavres humains des connoiſſances nouvelles. Le reſte de l'Europe ne demeura pas étranger à ce grand mouvement; la France eut ſes Rondelet, ſes Riolan, ſes Simon Piètre, ſes Dulaurens; la Suiſſe, Plater & Bauhin; la Hollande, Ruyſch, Pechlin, Cabrol; en Allemagne, Dodoens, Plater, Schenck, Fabrice de Hilden, agrandirent le domaine de l'anatomie; Thomas Bartholin, Rhodion, Olaüs Borrich, Brunner, contribuèrent, en Danemarck, aux progrès de cette ſcience. En Angleterre, le célèbre Harvey mit hors de doute la circulation du ſang, preſſentie par Michel Servet & par Céſalpin. Tous les ana-

tomiſtes que nous venons de citer excitoient l'attention de l'Europe par le nombre & l'importance de leurs découvertes, tandis qu'en Eſpagne l'anatomie au berceau étoit encore enſeignée d'après la méthode de Galien, malgré les travaux de Lacuna, de Collado & de Valverda.

Les recherches anatomiques ont été loin cependant de porter dans la pathologie les lumières qu'on en attendoit : quelques médecins finirent même par en dédaigner l'étude comme inutile, & ce préjugé ſe fortifia de l'autorité impoſante de Stahl. Mais ſi l'anatomie fut long-temps étrangère aux progrès de la médecine, ſi même elle a fourni fréquemment un aliment fâcheux à l'imagination des mécaniciens, c'eſt qu'ils ont voulu, hors de propos, appliquer au corps vivant les calculs dont on fait uſage avec ſuccès dans l'appréciation des forces phyſiques & du mouvement conſidérés dans les produits de l'art.

Mais quelques eſprits judicieux dédaignant les hypothèſes prodiguées pour remplir les vides nombreux que laiſſera dans toute théorie l'obſervation la plus attentive, & ſatisfaits de coordonner des phénomènes ſenſibles ſans chercher à en pénétrer les cauſes cachées & conjecturales, ſe mirent à étudier ſoigneuſement la conformation des organes, remarquèrent les variétés ſingulières que leur ſtructure peut quelquefois offrir, & de l'étude de ces cas de conformation extraordinaire, ils paſſèrent à celle des traces que les maladies laiſſent dans les organes après la mort. On alla même juſqu'à rechercher la liaiſon qui pouvoit exiſter entre l'état des organes altérés dans le cadavre, & les dérangemens obſervés dans les fonctions pendant la vie : ce point de vue nouveau devoit changer la face de la ſcience; il a donné naiſſance à l'anatomie & à la phyſiologie pathologiques, entièrement inconnues aux Anciens. Là finit la médecine antique & commence la médecine moderne, fondée en grande partie ſur les profondes recherches de Morgagni.

Juſqu'à ce grand-homme, pluſieurs anatomiſtes avoient publié des remarques iſolées ſur l'état pathologique des organes; aucun n'avoit encore offert le tableau général des altérations morbides que préſentent les cadavres. Morgagni oſa entreprendre cet immenſe travail, & après ſoixante ans de recherches, ſoit dans les hôpitaux, ſoit dans les amphithéâtres, après les méditations les plus profondes ſur la correſpondance établie entre les léſions organiques & les phénomènes extérieurs des maladies, il termina ſon immortel Traité *De ſedibus & cauſis morborum*, qui marque une époque ſi importante de l'art. De tous les anatomiſtes, Morgagni eſt donc celui qui a fait le plus pour l'avancement de la médecine; c'eſt lui qui a jeté les premiers fondemens de la pathologie moderne, &, ſous ce dernier rapport, ſon nom doit être placé avant les noms des anatomiſtes de tous les ſiècles & de tous les pays. (COUTANCEAU.)

On vient de publier récemment, & par ſouſcription, une nouvelle édition de Morgagni, dirigée par MM. Chauſſier & Adelon, & une traduction françaiſe du même auteur, par MM. Déſormeaux & Deſtouet.

MORGELINE, ſ. f. On emploie les feuilles & les tiges de cette plante en décoction, en cataplaſme, pour calmer les douleurs des hémorroïdes & de certaines ophthalmies. L'uſage interne de la même plante, qui fut quelquefois recommandé dans les crachemens de ſang, eſt tombé en déſuétude. (L. J. M.)

MORGUE, ſ. f. Vieux mot français qui ſignifie *viſage*. On a donné d'abord ce nom, par figure, à l'entrée ou veſtibule d'une priſon, où l'on retient momentanément les criminels que l'on écroue, afin que les guichetiers puiſſent ſaiſir leur ſignalement. Le même nom a été enſuite appliqué plus tard à un local dans lequel on expoſe en public les cadavres des perſonnes qui ont ſuccombé à une mort violente ou accidentelle, afin qu'on puiſſe les reconnoître.

Quoique la Morgue ne reçoive que des corps dont la mort eſt évidente & même déjà ancienne, elle eſt cependant pourvue des principaux appareils néceſſaires pour rappeler les noyés & les aſphyxiés à la vie. Les gardiens de cet établiſſement, qui s'y trouvent employés depuis long-temps, ont fait pluſieurs obſervations de détails, qui ne ſont pas ſans intérêt ſous le rapport de la médecine légale. (L. J. M.)

MORIBOND, adj., de *moribundus*. Qui eſt ſur le point de mourir, à la ſuite d'une longue infirmité, d'une maladie chronique quelconque. (*Voyez* MOURANT.) (L. J. M.)

MORIENUS, ancien alchimiſte qui étoit de Rome, & ſe retira à Jéruſalem pour y vivre en ermite. Il paſſe pour un des meilleurs écrivains qui nous reſtent, ſur la métallurgie. Les adeptes ont toujours fait beaucoup de cas de ce qu'il a laiſſé ſur la tranſmutation des métaux. Suivant Boerhaave, ſes ouvrages ont été traduits de l'arabe en latin, en 1182. Le docteur Shaw fait mention des deux ſuivans :

Liber de diſtinctione mercurii aquarum.

Liber de compoſitione alchemiæ. Bibl. chim. de Manget, tom. I, pag. 509. (*Extrait d'Eloy.*)

(R. GEOFFROY.)

MORILLES, ſ. f. pl. *Morchellæ*. Les morilles, qui appartiennent à la famille des champignons, diffèrent beaucoup des phallus, avec leſquels on les avoit long-temps confondues. Ces derniers ſont vénéneux & fétides, & ſont pourvus d'une eſpèce de *volva* ou d'un liquide gluant & fétide qui recouvre leur chapeau. Les morilles ſont dépourvues de l'une & de l'autre; elles ont en outre

outre une odeur agréable, & ſont toutes ſalubres & comeſtibles.

On fait un uſage fréquent de la morille ſucculente (*morchella eſculenta*), dans la plus grande partie de l'Europe. (*Voyez* le mot Morille dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

MORIN (Jean-Baptiſte), né à Villefranche en Beaujolois, en 1583, fut reçu docteur en médecine à Valence, donna dans l'aſtrologie judiciaire, & gagna par ce moyen la confiance des cardinaux de Richelieu & Mazarin. Il dut ſa grande réputation à quelques prédictions qui ſe trouvèrent juſtifiées par le haſard. L'on prétend qu'il ne ſe trompa que de peu de jours dans le pronoſtic de la mort de Guſtave-Adolphe; qu'il rencontra, à dix heures près, le moment de celle du cardinal de Richelieu; que, ſans connoître Cinqmare, il prédit ſur ſa phyſionomie qu'il auroit la tête tranchée.

Baſſoué & pourſuivi par Gaſſendi, il lui prédit qu'il mourroit à la fin de juillet ou au commencement d'août 1650. Gaſſendi étoit parti pour la Provence, fort malade : l'air du pays rétablit ſa ſanté, & jamais il ne ſe porta mieux que cette année. L'aſtrologue tomba en diſcrédit & mourut en 1656, à ſoixante-treize ans. Il a donné :

Aſtrologia gallica.

Nova mundi ſublunaris anatomia. Par., 1619, in-8°.

Epiſtola pro reſtituendâ aſtrologiâ. Par., 1628, in-8°.

Refutatio libri de præadamitis. Par., 1656, in-12. (R. Geoffroy.)

MORIN (Nicolas), du diocèſe de Châtillon-ſur-Indre, en Touraine, docteur en médecine de Montpellier, bachelier le 28 mars 1654, licencié le 3 juillet 1656 & docteur le 9 janvier de l'année ſuivante. Il devint médecin des princes de Condé & de Conti. Morin étoit très-verſé dans les langues grecque & latine, & grand partiſan de la doctrine d'Hippocrate, dont il ſavoit tous les ouvrages par cœur. Il fut un des plus célèbres praticiens de ſon temps, & laiſſa beaucoup de richeſſes. Il mourut l'ancien de la Faculté, le 18 juillet 1659, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. On a de lui les ouvrages ſuivans :

1°. *Panegyris ſeu agon ſtudii pariſienſis, heroico carmine deſignatus, & in ſcholis medicorum propoſitus die IX januarii, anni MDCLVII, à N. Morino è Caſtellione ad Indrum Biturigum, dùm rude donatus eſt.* Pariſiis, ex typographiâ Edmundi Martini, MDCLVII. in-4°. — Ce poëme latin eſt dédié à la Faculté de médecine, & l'auteur fait cette apoſtrophe à ſon ouvrage :

Incipe parve liber cantu cognoſcere matrem,
Et fac ad cantum rideat illa tuum.
Nam cui naſcenti non arriſere parentes
Huic nec Juno tulit, nec deus alter opum.
Vade nec incultus quòd ſis vereare, decentes
Natorum nævos mater amica putat.

Ce poëme bien fait, & dans lequel Morin fait l'éloge de Rainſſant, de Mentel, de Riolan, de Lecomte, de Tullone, de Landrieu & d'Allain, eſt ſuivi d'un autre poëme que l'auteur prononça à Montpellier lorſqu'il y reçut le bonnet.

2°. *Soteria, ſive poema euchariſticon ob reſtitutam invictiſſ. Galliarum regi Ludovico XIV ſanitatem : ad illuſtriſſimum virum D. Franciſcum Guenaltum, doctorem medicum pariſienſem, regis non ſemel ſoſpitatorem, Nicolaus Morin, doctor medicus pariſienſis.* Pariſiis, MDLVIII, in-4°. — Morin, après l'éloge de Louis XIV & de ſes victoires, parle de la maladie dont ce prince fut attaqué à Calais, en 1658, & de la douleur des Français. Tout y eſt peint de main de maître. Morin parle enſuite de Valot, d'Eſprit, d'Ivelin, de Daguin & de Duſſauſſoy, médecin d'Abbeville. Enfin Guenault arrive de Paris, raſſure les eſprits, & change le traitement; il propoſe l'émétique : le Roi le prend & guérit.

Guy-Patin parle ſouvent de Morin dans ſes lettres, & entr'autres, dans la trois cent ſoixante-quinzième, t. III, p. 164. (Andry.)

MORINGA. (*Hygiène & matière médicale.*) Le moringa eſt un arbre des Indes orientales, qui reſſemble au lentiſque par ſa grandeur & par ſes feuilles. Il eſt noueux, a peu de branches & eſt très-caſſant. Ses fleurs ſont d'une couleur verdâtre & brune, avec le goût du navet.

Cette plante donne un fruit de la groſſeur d'une rave; il a un pied de longueur, eſt blanc, moelleux en dedans, & renferme de petites ſemences vertes & âcres. Ce fruit ſe mange cuit. La racine de l'arbre eſt regardée comme un puiſſant contre-poiſon dans la morſure des bêtes venimeuſes, & comme un remède dans les maladies contagieuſes.

(Macquart.)

MORIQUE (Acide). Klaproth a donné ce nom à l'acide que l'on tire du mûrier blanc, *morus albus*, qu'il avoit voulu appeler *acide moroaxilique*. On le retire du morate de chaux, que contiennent certaines concrétions noirâtres, formées dans l'écorce du mûrier.

Cet acide ſe préſente ſous la forme de criſtaux légèrement colorés. Il eſt ſoluble dans l'eau & dans l'alcool. Il n'eſt d'aucun uſage en médecine.

(L. J. M.)

MORISOT-DESLANDES (Pierre-Joſeph) naquit à Waſſi en Champagne, le 2 janvier 1716. Il ſe préſenta en licence en 1754, & ſoutint, le 13 novembre 1755, une thèſe en faveur de l'inoculation. *An Pariſinis variolarum inoculatis?* et conclut pour l'affirmative.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 314 sur 787

Cette thèſe, dit l'auteur du *Recueil des pièces concernant l'inoculation de la petite-vérole*, eſt écrite avec autant d'énergie que de ſolidité; elle met dans un grand jour les avantages de l'inoculation; elle eſt digne d'être lue de tous ceux qui cherchent ſincèrement à ſe déterminer ſur ce ſujet avec connoiſſance de cauſe. Deux éditions réitérées ſont une preuve de l'accueil qu'elle a reçu du public, & donnent lieu d'aſſurer qu'elle a fait beaucoup de partiſans dans cette ſalutaire pratique. (*Voyez* auſſi le *Journal de Médecine*, t. IV, 1756, p. 153 & ſuiv., & le *Journal économique*, déc. 1755, p. 113 & ſuiv.)

Moriſot eut le premier lieu de ſa licence le 9 août 1756. Dans ces temps, le chancelier de l'Univerſité préſidoit à la diſtribution des lieux; il faiſoit enſuite une queſtion à celui qui avoit obtenu la première place. Thierry, chancelier de l'Univerſité, propoſa la queſtion ſuivante: *An peſtis ſit contagioſa?* & Moriſot y répondit avec beaucoup d'érudition & d'éloquence, & conclut pour l'affirmative.

Le 29 octobre ſuivant, il reçut le bonnet de docteur.

Le 14 novembre 1765, Moriſot prononça, comme profeſſeur de chirurgie, un diſcours dans lequel il prouva combien les médecins & les chirurgiens ont contribué aux progrès & à la perfection de la chirurgie.

En 1759, Moriſot fut l'éditeur du *Traité des accouchemens* de Paros. C'eſt à lui que le public eſt redevable de cet excellent ouvrage, qui, ſans les corrections qu'il y a faites, ſeroit tombé dans l'oubli. Cet ouvrage eſt précédé d'une diſſertation de l'éditeur ſur un point intéreſſant, relatif aux accouchemens, & ſuivi d'une traduction d'une diſſertation latine du célèbre Crantz, médecin allemand, ſur la rupture de la matrice.

Moriſot n'a rien publié depuis ce temps: il s'occupa entièrement de la médecine; il eut des ſuccès brillans, acquit en peu de temps la confiance d'une quantité de malades, & fut bientôt obligé de refuſer honnêtement ceux qui s'adreſſoient à lui, dans la crainte qu'il avoit de ne pas donner aſſez de temps aux malades qui l'appeloient. Il ſe maria au bout de quelques années, & employoit à l'étude le temps qui lui reſtoit: ſa ſeule récréation étoit de cauſer au repas avec ſa famille. Il étoit humain, charitable, généreux envers les pauvres; il donnoit avec plaiſir ſon avis aux jeunes médecins qui venoient le conſulter, & a été utile à pluſieurs. Il ne ſe démentit jamais des principes de vertu qu'il avoit puiſés dès l'enfance. Il avoit une grande idée de ſa profeſſion, & répétoit ſouvent ce mot de Cicéron:

Homines ad Deos nullâ in re propiùs accedunt, quàm ſalutem hominibus dando.

Cic. pro Ligario.

Moriſot eſt mort âgé de ſoixante-ſeize ans, en 1792. Il avoit épouſé N. Langlois, dont il eut une fille.

MORNE. Ce mot s'emploie ordinairement en médecine pour indiquer un caractère de triſteſſe ou d'accablement, qui annonce une proſtration extrême ou la contention d'eſprit la plus profonde, la ſéparation des choſes extérieures, indifférente à tout ce qui peut arriver de ce côté. Les grands écrivains, les grands poëtes emploient cette expreſſion à peu près dans le même ſens, comme dans ces beaux vers de Racine:

Ces ſuperbes courſiers,
L'œil *morne* maintenant & la tête baiſſée,
Sembloient ſe conformer à ſa triſte penſée.

Cette même expreſſion ne doit pas s'employer indifféremment en ſéméiotique, comme ſynonyme de *ſombre*, de *triſte*, de *chagrin* (*moleſtus*, *moroſus*).

L'idée de *morne* ſemble toujours entraîner avec elle l'idée du découragement, de la foibleſſe, ou d'un défaut d'activité ou de couleur, incompatible avec la violence des grands caractères. On a quelquefois l'air triſte & la contenance *morne*: l'air d'un tyran eſt ſombre, farouche; celui de l'eſclave, accablé, *morne*; enfin, on eſt *morne* dans le malheur & ſombre dans le crime.

Le médecin doit connoître plus qu'aucun autre toutes ces nuances, toutes ces fineſſes de langage, ſans leſquelles il ſeroit ſouvent difficile de tracer les ſymptômes, ou les effets des ſymptômes & des maladies. (L. J. M.)

MOROSE, MOROSITÉ. (*Pathologie générale, noſographie.*) On déſigne ſous cette dénomination, qui ſe trouve plus employée dans le langage du monde que dans celui des médecins, les perſonnes triſtes ou chagrines, avec une ſorte de taciturnité & de bizarrerie, qui dépend ordinairement, ſoit d'un caractère particulier, ou de certaines affections excluſives, & même d'un état de maladie. Pluſieurs aliénés ſont alternativement moroſes & joyeux dans le même accès; quelques-uns préſentent au contraire une diſpoſition habituelle & conſtante à la moroſité, que l'on doit regarder comme un caractère principal de leurs véſanies. (*Voyez* MÉLANCOLIE, MONOMANIE.) (L. J. M.)

MOROSITÉ. L'habitude d'être moroſe. Sauvages a déſigné ſous le nom de *moroſité* ou de *bizarrerie*, le deuxième ordre de ſes véſanies, en donnant à cette dénomination une acception trop étendue, & en conſidérant, comme des maladies eſſentielles, différens ſymptômes qui ſe rencontrent dans un grand nombre de maladies mentales & corporelles, telles que la faim exagérée ou canine (*bulimia*), la ſoif exceſſive (*polydipſia*), l'antipathie, la panophobie ou frayeur nocturne (*voyez* ce mot), le ſatyriaſis, la nymphomanie,

le tarentulisme, l'hydrophobie. (*Voyez* ces différens mots.)

La nostalgie ou mélancolie helvétique mériteroit seule d'être désignée sous le nom de *morosité*. (*Voyez* Sauvages, tome II, édit. lat.)

La morosité purement symptomatique se rencontre dans plusieurs maladies, soit mentales, soit corporelles; elle est souvent inséparable de la vieillesse, surtout dans les cas de surdité, de certaines maladies chroniques, & principalement des affections abdominales, des digestions lentes ou laborieuses, de la tension douloureuse des hypochondres ou de l'hypogastre, du catarrhe de la vessie, des maladies du foie, d'une menstruation difficile ou laborieuse.

Toute morosité brusque accidentelle, & sensiblement opposée au caractère habituel des individus, doit être attribuée à l'une de ces influences de l'état physique ou corporel, dont la médecine pratique fait si souvent rencontrer des exemples.

On pourroit même dire qu'une morosité semblable, si elle se prolonge, après s'être manifestée avec le caractère d'une espèce d'accès ou de paroxysme, annonce une altération profonde de l'organisation, le début, l'augmentation, ou la transformation d'une maladie quelconque.

(L. J. M.)

MORPHÉE. *Morphœa*. Ce mot, qui paroît avoir été employé pour la première fois au douzième siècle, par Henri Etienne, indique une maladie de la peau, de l'ordre des maculations (*maculæ*) de Sauvages.

La morphée, ou *vitiligo morphœa*, est caractérisée par un assemblage de petites taches de la peau avec dépression, disposées en corymbe, & pouvant se manifester indistinctement sur toutes les parties du corps.

Le même nosographe comprend dans ce genre le *vitiligo alphus*, le *vitiligo leuce*, le *vitiligo melas* & le *vitiligo hepatica* (éphélide hépatique de M. Alibert). (*Voyez* VITILIGE, VITILIGO.)

Il paroît du reste que, dans le moyen âge, on reconnut deux principales espèces de morphée, savoir, la morphée blanche & la morphée brune.

La morphée blanche, appelée *alguada* par Avicenne, & *alunda* par Lanfranc, a été bien décrite par plusieurs auteurs du treizième & du quatorzième siècle, mais principalement par Balescont & Guy de Chauliac. Elle se montroit sur différens points de la surface de la peau, sous la forme de gouttelettes éparses & laiteuses, sans aucune altération sensible au toucher; c'étoit *alphée* des Grecs, *alphos*, la vitiligue blanche de Celse, qui fut quelquefois appelée *lèpre de l'épiderme*, & que M. Alibert désigne comme le premier degré de la lèpre squammeuse.

L'histoire de la morphée blanche appartient, dans ses détails, au tableau des affections lépreuses du moyen âge. La peau étant ordinairement insensible dans le lieu occupé par cette maladie, l'*anasthésie* étoit regardée comme un de ses principaux symptômes, & on constatoit ce symptôme par l'épreuve de l'épingle.

La morphée brune n'a pas été décrite aussi exactement que la morphée blanche: il paroîtroit qu'elle n'étoit distinguée de cette dernière que par une couleur plus sombre, une chaleur désagréable, un picotement ou des démangeaisons à la peau. C'est la *vitiligo melas* de Celse.

(L. J. M.)

MORPHINE, de μορφή, *forme*. Apparences, songes, rêves.

On est toujours frappé, quand on étudie l'histoire de la matière médicale, de la diversité prodigieuse d'opinions qui a régné sur chaque substance. Qu'on parcoure les fastes de la science, on ne trouvera pas de médicamens qui n'aient été le sujet de contestations plus ou moins longues, & même à l'époque où nous vivons, je ne sais si l'on en pourroit citer un seul sur les propriétés duquel les médecins soient absolument d'accord.

Si cette indécision n'avoit porté que sur des médicamens peu actifs, ou du moins sur ceux dont les effets ne doivent être appréciés qu'à la longue, on auroit sans doute moins de sujets de s'étonner. Dans tous ces changemens qui s'opèrent si lentement, il est bien difficile de déterminer précisément quelle a été l'influence du traitement, & tel imputera à l'action du remède, les effets qu'un autre, avec non moins d'apparence de raison, attribuera aux seuls efforts de la nature. Mais pour ces médicamens énergiques, dont l'action presqu'instantanée produit dans notre organisation, sous l'œil même de l'observateur, les changemens les plus manifestes, conçoit-on qu'on ait disputé si long-temps, & que, pendant deux mille ans, on ait pu rester dans le doute?

Tel a été pourtant le sort des substances les plus énergiques, & tel a été celui de l'opium en particulier. Est-il un médicament dont il semble plus facile d'observer l'action & de constater les effets? & pourtant en est-il un qui ait donné lieu à des assertions plus opposées?

Vanté d'abord à l'excès par la secte des empiriques, les méthodistes le rejettent avec dédain, & Galien balance pour en permettre l'emploi dans les cas même où il ne reste plus aucune autre ressource. En vain, après la chute de cette école, les Arabes essayent de le remettre en honneur; la doctrine de Galien l'emporte, & pendant plusieurs siècles l'opium reste dans la défaveur à laquelle il l'avoit condamné. Paracelse vient, & par cela seul qu'il le voit dédaigné, il l'adopte & le classe au premier rang. Chassé de son pays, ce fougueux médecin va prononcer par toute l'Europe & ses nouvelles idées & son nouveau remède, son laudanum dont il fait un mystère.

Van-Helmont célèbre l'opium comme un des

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 316 sur 787

plus beaux dons du créateur. Sylvius jure que ſans lui il renonceroit à la médecine. Boerhaave, Dehaën, repouſſent, par des expériences, les vaines théories de ceux qui veulent le proſcrire, & Van-Swieten démaſque leur chalartaniſme en montrant l'opium dans un grand nombre de leurs remèdes ſecrets.

Cependant les anciennes préventions contre l'opium ne ſont point encore détruites, & dans les différens pays cette ſubſtance trouve de nombreux antagoniſtes. A Leyde, Etmuller en condamne l'emploi dans tous les cas : il ôte la douleur, dit-il, mais c'eſt en tuant & non en guériſſant.

Stahl, ſon diſciple, ne ſe montre pas moins paſſionné; il rejette indiſtinctement tous les narcotiques, remèdes d'autant plus pernicieux, dit-il, que, donnant au malade comme au médecin la joie d'une fauſſe guériſon, ils font perdre le moment favorable pour agir. Partout, dans ſes ouvrages, il exprime le deſir & l'eſpérance de les voir proſcrire entièrement de la médecine, & il ne craint pas d'invoquer contre ceux qui les emploient, l'intervention de l'autorité. Cependant en Angleterre, on a de l'opium une bien autre opinion. Alſton, Pringle, Mead, le vantent comme le plus efficace des remèdes. Sans lui, dit Sydenham, la médecine eſt *boiteuſe & manchotte.* Freind, en convenant des mauvais effets qui ont ſuivi quelquefois ſon adminiſtration, ne balance pas à les attribuer, dans tous les cas, à la faute du médecin.

En France, Hecquet plaide la cauſe de l'opium avec d'autant plus de chaleur, qu'il avoit alors contre lui preſque tous les médecins de Paris; il voit en lui cette panacée univerſelle que Pitcarne avait miſe en problème: car, dit-il, *qu'eſt-ce que maladie? trouble, fougue, emportement; l'opium eſt donc le remède certain, puiſqu'il en bride & en arrête les cauſes.*

Cependant la plupart des médecins continuent à regarder l'opium comme un médicament illuſoire, dangereux même dans le ſoulagement qu'il procure. Tiſſot, Lorry, trouvent cette opinion établie, & dans le cours d'une longue & heureuſe pratique, ils parviennent non-ſeulement à ramener les médecins, mais encore à détruire en partie, chez les gens du monde, ces antiques préventions contre l'opium, qui s'étoient tranſmiſes d'âge en âge depuis le ſiècle de Galien.

Il eſt bien remarquable que dans toutes ces alternatives de faveur & de diſcrédit, ce n'eſt point aux effets ſenſibles que ſe ſont attachés les fauteurs comme les antagoniſtes de l'opium. Leurs raiſons pour l'admettre comme pour le rejeter, ont preſque toujours été fondées ſur les vaines théories qu'ils lui ont appliquées. Et quelles différences dans la manière dont ils ont enviſagé ſon action & ſes effets ſur l'économie animale!

Suivant Van-Helmont, l'opium eſt chaud de ſa nature; ſuivant Galien, il eſt froid au quatrième degré. Haller en fait un cardiaque, & Barbier un débilitant; Sydenham, Freind, Boerhaave, le regardent comme excitant; Brown même va juſqu'à lui refuſer toute propriété ſédative, & prononce le fameux *opium me hercle non ſedat;* tandis que Hecquet ne voit en lui qu'un calmant d'un effet immanquable, quels que ſoient l'âge, la ſaiſon, la maladie. Suivant Geoffroy, il agit ſur le ſang, & ſuivant Etmuller ſur les eſprits animaux. Quelques-uns penſent qu'il affecte directement les extrémités nerveuſes; d'autres, qu'il n'agit qu'après avoir été abſorbé. Enfin, l'un ne veut reconnoître en lui qu'une action locale, tandis que l'autre fait dépendre tous ſes effets de la ſeule modification qu'il imprime au cerveau.

Avec des idées ſi diſſemblables ſur la nature d'un médicament, il n'eſt pas étonnant que les médecins aient différé beaucoup dans la manière de l'adminiſtrer. Auſſi voit-on que l'un, pour corriger ſa froideur, le combine avec des aromates, tandis que l'autre, qui craint ſon action débilitante, l'aſſocie aux vins les plus généreux; celui-ci le fait macérer dans l'eau, celui-là bouillir dans le lait. Le chemiatre veut qu'il fermente, & l'unit au levain, au miel, au ſuc de coing; enfin, les préparations varient, & ſuivant les divers ſyſtèmes particuliers, & ſuivant les théories générales en faveur aux différentes époques; elles ſe ſont ainſi multipliées à tel point, qu'il n'eſt pas à préſent de praticien un peu connu, qui n'ait ſa recette particulière, qu'il emploie excluſivement, & au moyen de laquelle il eſpère enlever à l'opium toute propriété malfaiſante.

Grâces à ces divers procédés, l'uſage de l'opium eſt maintenant général en Europe, où nous le voyons donner comme le plus efficace des calmans. Si maintenant nous voulons ſavoir ce qu'on en penſe dans le pays où on le recueille & où l'on s'en ſert de temps immémorial, nous reconnoiſſons que l'opinion n'a jamais varié ſur la nature de ſes effets : partout on l'emploie comme ſtimulant, & l'excitation qu'il produit, remplace, pour les Orientaux, celle qu'en Occident nous obtenons des liqueurs alcooliques.

Par l'uſage de l'opium, le Muſulman recouvre pour quelques inſtans les forces qu'il a perdues; il oublie ſes peines, il devient acceſſible à la gaîté, ſes forces ſont accrues & ſon courage augmenté.

A ce premier degré, les effets de l'opium ne préſentent rien que de doux & d'agréable, mais bientôt ils augmentent d'intenſité, & ſemblent changer de nature; la gaîté, qu'ils ont provoquée, va juſqu'à la folie, l'audace ſouvent devient fureur.

Un état ſi violent ne peut être de longue durée, & bientôt l'économie animale, épuiſée par cet effort, retombe dans l'anéantiſſement le plus profond. La loquacité a diſparu pour faire place à un ſilence moroſe; à ces bruyans éclats de gaîté, ſuccède une ſtupidité morne; au lieu de cet homme ſi fier, ſi audacieux, on ne trouve plus qu'un être

triſte, ſouffrant, puſillanime, & qui ſemble avoir acheté bien cher ce bonheur dont il a joui ſi peu de temps.

Comme les changemens opérés par l'opium ſont plus grands que ceux qui ſont produits par les liqueurs fermentées, les traces qu'ils laiſſent dans l'économie ſont auſſi plus profondes, & ne ſe bornent pas, comme pour ceux-ci, aux premiers momens qui ſuivent l'ivreſſe. Une pâleur habituelle, un air triſte & ſtupide, & ſouvent une eſpèce de rachitiſme qui leur eſt particulier, rendent faciles à reconnoître les hommes qui en font abus; leur intelligence s'affoiblit de plus en plus, & leur eſprit devient ſi languiſſant, qu'ils n'oſent plus ſe montrer qu'après avoir pris de l'opium. Cette vieilleſſe anticipée, pleine de douleurs & d'infirmités, ne leur permet guère d'atteindre à un âge avancé, & l'on en voit très-peu vivre au-delà de cinquante ans.

Au reſte, ſi leur vie eſt plus bornée que celle des autres hommes, elle eſt d'un autre côté moins expoſée, & c'eſt un fait qui ſemble bien conſtaté, que les maladies peſtilentielles qui déſolent ſi ſouvent ces contrées, épargnent preſque toujours les teriakis (c'eſt ainſi qu'on nomme ceux qui font abus de l'opium).

On a vu quelquefois en Europe l'opium produire les mêmes effets qu'en Orient. Ainſi Van-Swieten raconte que pour en avoir pris un ſeul grain, il paſſa la nuit entière ſans dormir, & dans un état parfait de béatitude. Cependant il faut avouer que dans preſque tous les cas où les phénomènes d'excitation ont paru, ils ſe ſont manifeſtés d'une manière peu agréable & ſouvent peu utile pour le malade.

C'étoit en parlant d'effets de cette nature, que triomphoient les antagoniſtes de l'opium, & ſes plus zélés partiſans, quelqu'aveuglés qu'ils fuſſent par la paſſion, ne pouvoient s'empêcher de remarquer parfois dans leur pratique quelques-uns de ces phénomènes ſi différens de ceux qu'ils annonçoient: témoins chaque jour des bons effets de ce médicament, & pourtant ne pouvant ſe diſſimuler la vérité des faits qu'on leur oppoſoit, ils furent conduits à ſoupçonner que l'action de l'opium n'étoit point une. Ce point une fois reconnu, il étoit naturel qu'il cherchaſſent à y remédier; mais alors, privés de moyens d'analyſes, ils ne pouvoient marcher qu'en tâtonnant. On devoit donc peu s'attendre à voir leurs efforts couronnés par le ſuccès.

A cette époque, deux propriétés différentes, oppoſées même dans un médicament, ne faiſoient point naître l'idée de deux ſubſtances diſtinctes: auſſi, d'abord on n'imagina point, pour remédier aux mauvais effets de l'opium, de le priver de quelques-uns de ſes élémens, mais de *tempérer* ſon action par des *correctifs*. Ces premières tentatives ne donnèrent aucun réſultat ſatisfaiſant.

Cependant ſon odeur vireuſe avoit frappé, & ſans trop ſavoir pourquoi, on déſira l'en dépouiller. On y parvint après quelques tentatives, mais on obtint en même temps un réſultat qu'on n'avoit point cherché, & qu'on ignora même encore long-temps après. Dans les manipulations auxquelles on le ſoumettoit, on lui enlevoit une partie de ſes élémens, & on le dépouilloit ainſi plus ou moins complétement de ſon principe excitant. L'opium préparé de cette manière avoit donc réellement un grand avantage ſur l'opium brut; mais comme on n'en connoiſſoit pas la raiſon, on ne s'en tint pas là, on le travailla encore en mille manières, & l'on ne parvint à rien faire de mieux juſqu'au temps où la chimie put venir éclairer ces recherches.

On avoit pluſieurs fois cherché à connoître quels étoient ſes principaux élémens. Neuman, Wedelius, Hoffmann & Tralles, avoient parlé d'un ſel bien cryſtalliſé, qu'ils obtenoient de l'opium. Le dernier de ces auteurs aſſuroit que ce ſel étoit acide, & qu'il faiſoit effervеſcence avec les carbonates alcalins. Tous encore faiſoient mention d'une eſpèce de graiſſe qu'on trouvoit conſtamment, mais qu'ils croyoient introduite par la ſophiſtication.

Baumé, en préparant l'extrait gommeux par la longue digeſtion, procédé dont la connoiſſance étoit due au chimiſte Hombert, fit de l'opium une analyſe plus exacte; il y reconnut une matière attractive gommeuſe, une réſine, un ſel eſſentiel terreux, tantôt aiguillé, tantôt micacé, une huile & une fécule.

Voici les proportions qu'il aſſigna à ces diverſes ſubſtances:

Fécule & débris de végétaux	265
Réſine qui ſe précipite pendant la digeſtion	188
Extrait gommeux à la conſiſtance ordinaire	482
Sel eſſentiel	2
Huile eſſentielle & matières volatiles qui diſparoiſſent pendant la digeſtion	63
	1000

En 1803, M. Deroſne entreprit de nouvelles recherches ſur l'opium. Quoique ſes procédés différaſſent en pluſieurs points de ceux de Baumé, il y reconnut les mêmes élémens & dans des proportions ſemblables, à l'exception toutefois du ſel eſſentiel, dont il trouva quarante parties où Baumé n'en avoit reconnu que deux. Le Mémoire qu'il publia à ce ſujet, contient des recherches fort intéreſſantes ſur la nature & les propriétés de ce ſel. Tout en lui donnant ce nom, M. Deroſne reconnoît qu'il n'a d'autres caractères ſalins que la faculté de criſtalliſer, & ne ſe ſert de ce mot que pour éviter les circonlocutions. Il penſe que la manière dont il ſe conduit dans diverſes circonſtances où on le place, doit le faire regarder comme une

ſubſtance particulière & un nouveau principe immédiat des végétaux.

M. Deroſne ayant donné cette ſubſtance en poudre, à la doſe de quarante-quatre grammes, à pluſieurs chiens, obſerva des vertiges, des convulſions, des vomiſſemens. Il penſa que cette ſubſtance ſi énergique étoit la ſeule cauſe de l'action médicamenteuſe de l'opium. On a lieu de s'étonner qu'il ait une telle idée, puiſqu'il reconnoiſſoit que l'extrait aqueux, qui eſt la préparation dont on ſe ſert avec le plus d'avantage, eſt toujours dépouillé plus ou moins de ce principe, & produit d'ailleurs des effets tout différens.

Un an après la publication de ce travail, M. Seguin lut à l'Inſtitut un Mémoire qui n'a été imprimé que long-temps après (en 1814); il ſignaloit dans l'opium cinq ſubſtances fort diſtinctes : 1°. de l'acide acétique; 2°. une matière cryſtalline non encore obſervée; 3°. un acide nouveau qui jouit de propriétés particulières; 4°. une matière inſoluble dans l'eau, ſoluble dans l'alcool, les acides, les alcalis; 5°. une ſubſtance ſoluble dans l'eau & dans l'alcool, qui n'eſt précipitée par aucun réactif.

A peu près à la même époque, un jeune pharmacien de Hanovre, M. Sertuerner, s'étant auſſi occupé de la compoſition de l'opium, obtint des réſultats qui, très-différens de ceux de M. Deroſne, ſe rapprochent ſous pluſieurs points de ceux de M. Seguin. Il reconnut comme celui-ci la préſence d'un nouvel acide, qu'il nomma *acide méconique;* il décrivit d'ailleurs, avec beaucoup de ſoin, une ſubſtance que M. Seguin n'avoit fait qu'entrevoir, & qu'il déſigna par le nom de *morphine*. Cette ſubſtance, qu'il annonçoit comme une baſe alcaline végétale, eût dû dès-lors attirer l'attention des chimiſtes, puiſqu'on ne connoiſſoit encore rien de ſemblable; cependant ce travail fit peu de ſenſation, & quelques perſonnes même ayant entrepris de répéter ces expériences, ne parvinrent pas à obtenir les réſultats qui avoient été annoncés. M. Sertuerner, bien convaincu de leur exactitude, recommença à opérer ſur des quantités plus conſidérables d'opium; il confirma preſque tout ce qu'il avoit d'abord avancé, & découvrit encore pluſieurs propriétés nouvelles. Cette ſeconde partie de ſon travail n'eut pas le ſort de la première, elle fut connue de toute l'Europe, & excita un intérêt général. M. Robiquet, qui s'occupa de vérifier ces réſulfats, confirma tout ce qui avoit rapport à la morphine; il rectifia quelques erreurs relativement à l'acide méconique, & entr'autres il fit voir que la ſubſtance obſervée & décrite par M. Deroſne n'étoit point un méconate de morphine, comme l'avoit cru M. Sertuerner; il la déſigna ſous le nom de *narcotine*, & y reconnut toutes les propriétés que M. Deroſne avoit annoncées.

M. Robiquet, outre l'acide méconique, trouva dans l'opium un autre acide dont il traça les principaux caractères.

D'après les travaux de ces derniers pharmaciens, on doit conſidérer l'opium comme compoſé : 1°. d'une huile fixe; 2°. d'une matière analogue au caout-chouc; 3°. d'une ſubſtance végéto-animale qui n'a pas encore été étudiée; 4°. de mucilage; 5°. de fécule; 6°. de réſine; 7°. de débris de fibres végétales; 8°. de narcotine; 9°. d'acide méconique; 10°. de l'acide découvert par M. Robiquet; 11°. de morphine.

Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire les propriétés de ces diverſes ſubſtances; la dernière ſeule doit nous occuper.

Préparation.

Pour l'obtenir, M. Robiquet emploie la méthode ſuivante : il fait bouillir une diſſolution très-concentrée d'opium, avec une petite quantité de magnéſie (dix grains par livre d'opium); il ſoutient l'ébullition pendant un quart d'heure; il ſe forme un dépôt griſâtre aſſez abondant, qu'il filtre & lave à l'eau froide; il traite le précipité bien ſéché par l'alcool foible, qu'il laiſſe quelque temps macérer à chaud, ſans porter à l'ébullition; il enlève ainſi très-peu de morphine & beaucoup de matière colorante; il filtre & lave avec un peu d'alcool froid; le dépôt eſt enſuite repris par une plus grande quantité d'alcool rectifié, qu'il pouſſe juſqu'à l'ébullition bien ſoutenue, & filtre de nouveau la liqueur encore bouillante, & par le refroidiſſement il obtient la morphine, qu'il dépouille de la matière colorante par pluſieurs criſtalliſations.

Propriétés.

La morphine pure eſt ſolide, incolore, inodore, plus peſante que l'eau, criſtalliſable, tranſparente. Chauffée dans des vaiſſeaux clos, elle ne donne point de carbonate d'ammoniaque; ſoluble en très-foible proportion dans l'eau bouillante; très-ſoluble, ſurtout à l'aide de la chaleur, dans l'alcool & dans l'éther, ſe dépoſant en partie par le refroidiſſement. Ses diſſolutions ſont d'une ſaveur très-amère; elles rougiſſent le papier de curcuma & ſurtout celui de rhubarbe, verdiſſent le ſirop de violettes, & ramènent au bleu le papier de tourneſol rougi par les acides.

La morphine, en ſe combinant avec les acides, forme différens ſels, dont trois ſeulement nous occuperont, parce qu'ils ſont les ſeuls qu'on ait employés juſqu'ici en médecine. Ces ſels ſont : l'acétate, le ſulfate & l'hydrochlorate de morphine.

Acétate de morphine.

On le forme directement en ſaturant la morphine avec un léger excès d'acide acétique affoibli, & en faiſant évaporer avec précaution pour chaſſer

l'excès d'acide; on concentre la diſſolution juſqu'à conſiſtance de ſirop, & on achève à l'étuve la deſſiccation du ſel, qui, ſelon M. Sertuerner, criſtalliſe en petits rayons & eſt très-ſoluble.

Le ſulfate de morphine s'obtient auſſi directement & criſtalliſe en ramifications.

L'hydrochlorate de morphine s'obtient plus difficilement, parce que l'acide agit plus lentement. C'eſt le plus ſoluble de tous les ſels de morphine. Si on pouſſe l'évaporation trop loin, il ſe prend, par le refroidiſſement, en une maſſe brillante d'un blanc argenté. M. Thomſon vient de publier (*Annal. of Philoſophy*, juin 1820) la compoſition élémentaire de la morphine, & de faire connoître en même temps une méthode qui lui paroît facile, pour ſe procurer cette baſe à l'état de pureté. Il précipite une infuſion forte d'opium, par l'ammoniaque cauſtique; ſépare, au moyen du filtre, le précipité blanc-brunâtre qui ſe forme, évapore l'infuſion au ſixième de ſon volume & y mêle une nouvelle quantité d'ammoniaque; il obtient par-là un nouveau précipité de morphine pure; il laiſſe ſe former le dépôt qu'il reçoit ſur un filtre, & le lave à l'eau froide: lorſqu'il eſt bien égoutté, il l'aſperge avec un peu d'alcool & laiſſe paſſer le liquide alcoolique à travers le filtre. Ce fluide enlève une grande partie de la matière colorante & auſſi un peu de morphine. Il diſſout enſuite la morphine dans l'acide acétique, & afin de décolorer la diſſolution, il la traite avec un peu de noir d'ivoire. Le mélange eſt fréquemment agité pendant vingt-quatre heures, & il eſt enſuite jeté ſur un filtre. Le liquide paſſe dans le vaſe tout-à-fait décoloré; il le traite alors par l'ammoniaque, & la morphine ſe diſſout ſous la forme d'une poudre blanche. Si alors on diſſout cette baſe dans l'acool & que l'on laiſſe évaporer ſpontanément la diſſolution, la morphine criſtalliſe ſous forme de beaux criſtaux réguliers.

M. Thomſon annonce que ces criſtaux ſont d'un blanc parfait, d'une tranſparence légèrement opaline, tout-à-fait privés d'odeur, mais d'une ſaveur très-amère & repréſentant des priſmes rectangulaires à quatre pans.

Un grain de morphine pure, chauffée au rouge, dans un tube rempli de peroxide de cuivre, ne donne que de l'eau & de l'acide carbonique. La quantité d'eau obtenue, dans quatre expériences différentes, a toujours été de 0,5 92. Celle de gaz acide carbonique s'élevoit à 3,58 pouces cubiques, ſuppoſant le baromètre à 30 pouces & le thermomètre à 60° F.

Maintenant 0,5 gr. d'eau contenant.....	0,0555 gr. d'hydr.
3,58 pouc. cub. de gaz ac. car.	0,4528 gr. carb.
Total.....	0,5083
Ce qui fait un déficit de.....	0,4917 gr.
ſur le poids original de morphine.....	1,0000 gr.

que l'on trouve ſoumis à l'expérience. Cette perte ſe retrouve en l'attribuant à une quantité égale d'oxigène contenue dans la morphine.

Il ſuit de-là que les principes conſtituans de la morphine peuvent être repréſentées ainſi qu'il ſuit :

Hydrogène.....	0,0555
Carbone.....	0,4528
Oxigène.....	0,4917
Total.....	1,0000

Maintenant, ſi on change les poids en volumes, on a les rapports ſuivans :

18 volumes	d'hydrogène,
24	carbonate,
10	d'oxigène,

ce qui équivaut à

18 atomes	d'hydrogène. =	2,25...	5,59
24	de carbone.. =	18,00...	44,72
20	d'oxigène... =	20,00...	49,69
		40,25...	100,00

Si les réſultats des analyſes précédentes ſont exacts, le poids d'une molécule intégrante de morphine doit être de 40,25.

On apercevra facilement que cette ſubſtance peut être conſidérée comme compoſée de la moitié ſeulement du nombre précédent d'atomes, ou de

9 atomes	d'hydrogène. =	1,125
12	de carbone.. =	9,000
10	d'oxigène... =	10,000
		20,125

D'après cette ſuppoſition, le nombre équivalent de l'atome ſeroit ſeulement de 20,125: peut-être cette dernière eſtimation eſt-elle plus correcte; mais les analyſes des ſels de morphine, publiées par MM. Robiquet, Pelletier & Caventou, donnent un nombre équivalent pour la morphine, qui n'eſt pas au-deſſus de quarante. C'eſt ce qui a porté M. Thomſon à conſidérer cette baſe comme un compoſé de 62 atomes, plutôt que 31, quoique l'un ou l'autre de ces nombres ſoient également indiqués par ces analyſes.

Action de la morphine ſur l'économie animale.

Les effets de la morphine ſur l'économie animale, quelque faciles qu'ils ſoient à obſerver, l'ont été pourtant d'abord aſſez mal, & les premiers qui s'en ſont occupés ne ſe ſont point généralement accordés ſur l'opinion qu'il en falloit avoir, tandis que les uns l'annonçoient comme une ſubſtance extrêmement active, qu'on ne devoit donner qu'à très-petites doſes & avec les plus grandes précautions; les autres ſoutenoient qu'elle n'avoit qu'une action très-foible & qu'on pouvoit la donner impunément à doſes bien plus fortes que l'opium. Cette diſcordance d'opinions vient ſans

doute de ce qu'on n'a point tenu compte de la nature de l'excipient & de l'influence qu'il exerce pour la production des effets. La morphine étant, comme nous l'avons dit, très-peu soluble dans l'eau, ceux qui l'ont administrée avec un véhicule aqueux, n'ont pas dû observer d'action bien sensible, tandis que ceux qui la donnoient avec les acides, voyoient se produire tous les effets & étoient à portée de les bien apprécier.

La morphine portée pure & sans excipient dans l'estomac, se dissout lentement dans les sucs qui s'y trouvent, & produit son effet à mesure qu'elle est absorbée. On conçoit que son action, dans ce cas, doit être bien moins tranchée que si, au moment même de l'ingestion, la substance toute entière se trouvoit dans les circonstances nécessaires à l'exercice de l'absorption.

M. Sertuerner ayant pris en trois fois, dans moins d'une heure, un grain & demi de morphine, éprouva bientôt les symptômes d'un véritable empoisonnement. Il imagina, pour y remédier, d'avaler six à huit onces de vinaigre, qui le firent vomir violemment & à plusieurs reprises. A partir de ce moment, les phénomènes d'empoisonnement cessèrent d'augmenter d'intensité, & bientôt décroissant progressivement, ils finirent par disparoître entièrement. M. Sertuerner conclut de ce fait, un peu légèrement peut-être, que le vinaigre étoit l'antidote de la morphine. Cette opinion, qu'il avoit émise en passant, fut adoptée par un M. Ridolphi, qui, voulant y joindre quelque chose du sien, avança (*Journal de Brugnatelli*, décembre 1817) qu'on pouvoit faire avaler à des animaux des combinaisons de morphine & d'acide acétique nitrique ou hydrochlorique, sans qu'il en résultât pour eux aucun inconvénient. De pareilles assertions, qui ne sont le résultat d'aucune expérience, mais qui sont bien évidemment des spéculations de cabinet, ne valent pas la peine qu'on les réfute. Il n'en est pas de même de l'opinion de M. Sertuerner; elle s'appuie sur un fait bien constant & demande à être discutée.

Il faut observer d'abord, que de toute la morphine qui avoit été avalée, la première partie seulement, dissoute dans l'alcool, étoit dans les conditions nécessaires pour pouvoir être absorbée, & qu'elle seule produisoit ces effets généraux que M. Sertuerner observoit avec tant d'inquiétude. Quand il eut avalé le vinaigre, les deux dernières parties qui n'avoient point encore été attaquées, furent dissoutes subitement, &, agissant toutes alors à la fois sur les parois de l'estomac, elles déterminèrent le vomissement par une action locale, analogue sans doute à celle qu'exercent les acides concentrés.

Par l'effet du vomissement, les deux derniers tiers de la morphine furent rejetés, & peut-être en même temps une grande partie du premier. Il n'y eut donc réellement à agir que la petite quantité qui avoit déjà été absorbée, & les effets qui avoient été d'abord produits dûrent bientôt, la cause ne pouvant plus s'en renouveler, diminuer d'intensité & disparoître enfin entièrement.

Il est donc vrai de dire, quelque paradoxal que cela puisse paroître d'abord, que si, dans cette circonstance, le vinaigre a produit d'heureux effets, ce n'a pas été en diminuant l'activité du poison, mais bien en l'augmentant & excitant ainsi le vomissement d'une manière plus efficace.

Les sels de morphine étant plus ou moins solubles dans l'eau, sont d'un usage bien plus facile que la morphine pure : aussi sont-ils bien plus souvent employés. Jusqu'ici on ne s'est servi que de trois de ces sels; je crois les avoir déjà indiqués : ce sont l'acétate, le sulfate & l'hydrochlorate de morphine.

Des expériences nombreuses, variées de toutes les manières sur les animaux d'espèces différentes, m'ayant convaincu que ces sels, administrés à dose convenable, procuroient un sommeil profond & exempt des inconvéniens qui accompagnent le sommeil produit par l'opium, je dus songer à substituer l'une à l'autre dans le traitement des maladies. Voici le compte que je rendis de mes premiers essais, en janvier 1818.

Note sur l'emploi de quelques sels de morphine comme médicamens.

Si, dans la plupart des cas, le médecin doit être très-réservé quand il s'agit d'essayer sur un malade un médicament nouveau, il existe aussi des circonstances où le malade & le médecin sont également intéressés à faire de semblables essais.

Quel praticien n'a pas rencontré, dans la classe aisée de la société, de ces êtres malheureux, doués d'une imagination active, d'un esprit cultivé, & attaqués d'une maladie chronique qui les mène à la mort par des progrès à peine sensibles? Pendant les premières années de leur mal, leur confiance se place successivement dans plusieurs médecins, qui tentent chacun des moyens différens de traitement. L'inefficacité des remèdes fait encore choisir d'autres médecins, dont les conseils n'ont pas plus de succès. Plusieurs années s'écoulent de cette manière, & la maladie n'en continue pas moins sa marche progressive. Les malades rebutés se livrent aux charlatans, qui ne manquent pas de promettre une prompte guérison, & qui, après avoir échoué, sont chassés comme ils auroient dû l'être avant d'avoir agi. Viennent ensuite les remèdes de famille, les recettes, les pratiques magnétiques, les plaques aimantées, &c. Enfin, les malades tourmentés par les douleurs aiguës & autres accidens graves qui accompagnent l'accroissement de leur maladie, en reviennent à prendre les avis d'un médecin.

C'est alors que la conduite de celui-ci est difficile! Quel traitement mettra-t-il en usage? Toute espèce de moyens hygiéniques, d'eaux minérales, de

de médicamens, de préparations pharmaceutiques, ont été déjà employés ſans ſuccès & ont perdu toute confiance de la part du malade ; cependant il faut calmer les accidens qu'il éprouve, ou du moins tenter de le faire ; il faut s'emparer de ſon eſprit & fixer, s'il eſt poſſible, ſon imagination, dont les écarts ſont preſqu'auſſi douloureux que le mal lui-même.

Ne ſera-t-on pas heureux d'avoir à eſſayer ſur un tel malade une ſubſtance dont on puiſſe raiſonnablement attendre quelques bons effets ?

Telle eſt la poſition où je me ſuis trouvé l'année dernière, pour une demoiſelle âgée de vingt-quatre ans, & atteinte depuis dix ans d'une maladie que je crois être un anévryſme de l'aorte pectorale.

Traitée tour à tour par des médecins inſtruits & par d'autres qui devroient l'être, par des commères, des charlatans, des pharmaciens, des magnétiſeurs, des herboriſtes, &c., elle a, rigoureuſement parlant, épuiſé toutes les reſſources de l'art & de l'empiriſme, &, qui pis eſt, il n'en eſt aucune ſur laquelle ſon opinion ne ſoit arrêtée, & qu'elle ne regarde comme inſignifiante ou nuiſible.

Cependant, cette demoiſelle étoit tourmentée par des inſomnies continuelles, des douleurs extrêmement vives dans la région du diaphragme & dans les membres inférieurs, qui ſont en partie atrophiés.

J'employai d'abord l'acide pruſſique avec quelqu'avantage, mais je fus obligé de le ceſſer après environ ſix ſemaines, parce qu'il occaſionnoit des rêves pénibles & fatigans.

Je me décidai alors à eſſayer les ſels de morphine, que les expériences ſur les animaux m'avoient fait connoître comme puiſſans narcotiques ; je fis préparer chez M. Planche, pharmacien, quatre pilules contenant chacune un quart de grain d'acétate de morphine, avec quantité ſuffiſante d'excipient. Je conſeillai d'en prendre une le ſoir en ſe mettant au lit, & une ſeconde le matin, au moment de ſon lever.

Dès le ſoir elle prit une pilule en ſe couchant ; mais n'éprouvant pas de ſoulagement ſenſible au bout d'une demi-heure, elle crut pouvoir en prendre une ſeconde. Quelques minutes après l'avoir avalée, elle s'endormit profondément, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis pluſieurs mois. Son ſommeil fut paiſible pendant trois ou quatre heures ; vers le milieu de la nuit elle ſe réveilla, ſe plaignit d'avoir des nauſées, mais ſe rendormit auſſitôt. La même choſe arriva pluſieurs fois. Vers les ſix heures, elle fit quelques efforts de vomiſſement & rejeta une petite quantité de mucoſité & de bile ; elle ne dormit plus, mais elle reſta plongée dans un état de calme & de bien-être qu'elle n'avoit pas encore éprouvé. J'omets de dire qu'elle ne reſſentit aucune douleur pendant la nuit.

Je la vis dans la matinée ; elle étoit, ainſi que ſes parens, dans une ſatisfaction fort grande du ſommeil & du calme de la nuit, & de l'état paiſible qui duroit encore.

Toutefois je ne me mépris pas ſur les effets du ſel de morphine. Il étoit évident que la doſe en avoit été pouſſée trop loin, & que la malade avoit éprouvé un véritable narcotiſme ; mais je reconnus en même temps, qu'on pourroit retirer de bons effets de cette ſubſtance, en graduant la quantité, d'une manière convenable.

En conſéquence, je fis faire des pilules où entroit ſeulement $\frac{1}{8}$ de grain d'acétate de morphine, & je recommandai d'en prendre tout au plus deux en vingt-quatre heures. De cette manière j'obtins des effets ſédatifs tels que je pouvois les deſirer.

La malade fait uſage de ces pilules depuis ſix mois, & toujours avec avantage ; elle en détermine elle-même maintenant le nombre, d'après les effets produits ; &, ce qui pourra paroître remarquable, c'eſt qu'elle n'en voit pas l'action s'affoiblir ; aujourd'hui même, elle n'en pourroit pas prendre au-delà de quatre en vingt-quatre heures, ſans éprouver quelqu'inconvénient, tels qu'une céphalalgie violente ou des nauſées.

J'ai eſſayé ſur cette même perſonne de remplacer l'acétate de morphine, dont je viens de parler, par le muriate à la même baſe ; mais je n'ai pas eu à me louer de cet eſſai, car il a fallu juſqu'à un grain & demi de ce ſel pour produire un effet narcotique, encore étoit-il très-imparfait ; auſſi la malade n'a-t-elle pas voulu en continuer l'uſage.

Le ſulfate de morphine, que j'ai auſſi eſſayé ſur la même perſonne, a une action plus foible que l'acétate, mais beaucoup plus forte que celle du muriate ; ſa puiſſance narcotique eſt auſſi plus complète. Le ſommeil qu'il procure eſt plus exempt de rêves ; en un mot, ſa manière d'agir ſe rapproche de celle de l'acétate, bien évidemment moins énergique.

La malade continue d'en faire uſage depuis plus de quatre mois, concurremment avec les pilules d'acétate. Elle nomme celles-ci les pilules fortes, & celles de ſulfate les pilules foibles. Les unes & les autres contiennent, comme je l'ai dit plus haut, chacune un huitième de grain de ce ſel & quantité ſuffiſante d'excipient : ſelon qu'elle ſouffre plus ou moins, qu'elle a plus de peine à s'endormir, elle prend les pilules fortes ou les foibles, & quelquefois elle en combine l'uſage.

Il y a environ trois ſemaines que la malade, preſſée par ce deſir de changer de remède, qui s'obſerve ſi fréquemment dans le cours des maladies chroniques, me pria de lui donner d'autres pilules. Je lui propoſai l'extrait gommeux d'opium, dont j'aurois été bien aiſe de comparer les effets avec ceux des ſels de morphine. Mais elle s'y refuſa formellement, m'aſſurant, ce qu'elle m'avoit déjà dit pluſieurs fois, que les préparations d'opium lui avoient toujours été nuiſibles & ne lui

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 322 sur 787

avoient procuré aucun ſoulagement. Soupçonnant que ſon imagination pouvoit l'avoir trompée à cet égard, je lui propoſai le ſel eſſentiel de Deroſne, ſans lui dire que ce fût une ſubſtance opiacée. Elle conſentit à en faire uſage; mais je pus me convaincre qu'elle avoit dit vrai relativement à l'opium, car un demi-grain de ſel eſſentiel, qu'elle prit en quatre pilules, dans le courant de vingt-quatre heures, excita une agitation extrême & une céphalalgie des plus intenſes; la malade prit le parti de revenir aux pilules de morphine, & les continue dans ce moment.

Ayant acquis ces données ſur les propriétés des ſels de morphine, je les ai employés en diverſes autres occaſions avec un avantage marqué. J'ai pu conſtater auſſi les différences indiquées dans le mode & l'intenſité de leur action. Je citerai entr'autres une dame qui eſt atteinte d'un ſquirrhe à la mamelle droite, & qui a le bon eſprit de ſe refuſer à toute eſpèce d'opérations : elle prend depuis deux mois un quart de grain d'acétate de morphine par jour, & ne fait d'ailleurs aucun autre remède. Les douleurs lancinantes très-vives & très-fréquentes qu'elle éprouvoit ſe ſont calmées en grande partie, & ne ſe montrent plus qu'à des intervalles aſſez longs.

Je penſe donc que l'acétate & le ſulfate de morphine peuvent être employés avec avantage comme médicamens. (Magendie.)

MORPION, ſ. m. C'eſt le nom vulgaire de la variété particulière du pou qui s'attache au pubis, où ſon développement & ſa nutrition paroiſſent être favoriſés par une malpropreté extrême, ou par une cauſe quelconque d'irritation, qui change le mode de perſpiration de cette partie. (*Voyez*, pour plus de détails, le mot Pou.) (L. J. M.)

MORSURE, ſ. f. Mot à mot, le réſultat de l'action de mordre. On déſigne ſous ce nom les différentes eſpèces de plaies qui ont été faites par les animaux venimeux ou non venimeux.

Les morſures ſont ſimples & diffèrent peu des autres plaies contuſes, lorſque l'animal qui les a faites n'eſt point irrité, qu'il eſt dans l'état ſain, & qu'il n'a point verſé dans la plaie un virus particulier, que l'on déſigne le plus ordinairement ſous le nom de *venin* ou de *poiſon animal*. (*Voy.* Morsure dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

Les morſures compliquées, ou plutôt les morſures qui ſont faites par les animaux enragés ou venimeux, ſont rangées avec raiſon parmi les maladies les plus graves & les plus dangereuſes.

Dans le premier cas, & lorſque la morſure eſt faite par des animaux enragés, le virus qui ſe trouve verſé dans la plaie, & dont l'effet occaſionne un véritable empoiſonnement, eſt accidentellement formé par l'influence d'une irritation morbide, qui change le mode de ſécrétion de la ſalive, au point de lui imprimer des qualités vénéneuſes. (*Voyez* Hydrophobie, Rage.)

Dans les autres circonſtances, le poiſon que l'animal verſe dans la plaie ne ſe trouve point ainſi formé par une irritation accidentelle & morbide, mais par une ſécrétion habituelle ou régulière, dont le produit eſt ordinairement renfermé dans un réſervoir particulier.

La vipère dans nos climats, & pluſieurs ſerpens dans différentes contrées de l'Amérique, poſſèdent cette ſingulière propriété, de former & d'avoir toujours en réſerve un venin pour attaquer ou pour ſe défendre. (*Voyez* Serpent, Vipère.)

(L. J. M.)

MORT (*Hiſtoire naturelle & phyſiologique*), ſ. f. *Mors*. Fin, ceſſation de la vie ou des propriétés qui la caractériſent, dont elle eſt le dernier terme, ou la *dernière nuance*, ſuivant Buffon.

Chap. Ier. *Conſidérations générales.*

Il y a deux grandes claſſes d'êtres ou de corps : les uns non vivans, dits *inorganiques*; les autres vivans ou *organiſés*. La durée des premiers n'a point de bornes que l'on puiſſe aſſigner. Réſultats des agrégations chimiques, ces corps perſiſtent dans le même état auſſi long-temps que de nouvelles attractions ne viennent pas combiner autrement leurs élémens, ou que des agens mécaniques n'en ſéparent point les parties.

Au contraire, aucun des végétaux & des animaux, en un mot des corps vivans que nous voyons, ne peut compter au-delà d'un certain nombre d'années d'exiſtence, & la mort les dévorera tous avant qu'un même nombre d'années ſe ſoit écoulé. Si leurs générations ne ſuccédoient à leurs générations, bientôt tous les ſignes de la vie diſparoîtroient de deſſus la terre : mais les eſpèces ſont éternelles; c'eſt une des lois de la nature qui a voulu que tout ce qui vit mourût, mais auparavant ſe reproduiſît. Les eſpèces foſſiles dont on n'obſerve plus d'individus vivans, n'y ſont pas d'exception réelle.

« On ne jette point l'ancre dans le fleuve de la vie; il emporte avec la même rapidité celui qui lutte contre ſon cours & celui qui s'y abandonne (1). »

Unus interitus eſt hominis, & jumentorum, & æqua utriuſque conditio : ſicut moritur homo, ſic & illa moriuntur : ſimiliter ſpirant omnia, & nihil habet homo jumento amplius. Telles ſont les pro-

(1) *Bernardin de Saint-Pierre*, Étude de la nature : ouvrage qui peut-être ne devroit pas ſe trouver cité dans un Dictionnaire de médecine, & par un auteur qui s'eſt conſacré à des études rigoureuſes & à des connoiſſances poſitives. (L. J. M.)

pres paroles de l'Ecriture (*Eccléſiaſte*, chap. III, verſ. 19); elles ſont dignes d'être recueillies par la philoſophie, car elles ſont conformes à l'obſervation ou à ce qui tombe ſous les ſens. C'eſt ainſi que nous devons enviſager la mort : conſidérée autrement, elle ceſſeroit d'être du domaine de la médecine.

On attribue aux Anciens d'avoir dit que la vie eſt la mère de la mort, & que la mort, à ſon tour, enfante & éterniſe la vie. Cette ingénieuſe métaphore doit s'entendre des principes matériels continuellement employés à la nourriture de nouvelles créations ou à des corps vivans. Ainſi l'animal ſe nourrit des animaux ou des plantes, les plantes s'accroiſſent de l'humus, qui n'eſt autre choſe que les débris décompoſés & entaſſés à la ſurface du globe, de plantes & d'animaux qui ont ceſſé de vivre; ainſi, par la putréfaction, des principes ſe diſperſent dans les airs, entrent dans de nouvelles combinaiſons, & vont enſuite nourrir pareillement d'autres animaux & d'autres végétaux. C'eſt là la métempſycoſe de la matière, qui paſſe ſucceſſivement d'un état, d'une transformation à une autre, de la vie à la mort, & de la mort à la vie; c'eſt le cercle d'éternel mouvement, dans lequel il n'y a de mort que pour les individus.

Mais ſi je dois énoncer ces choſes, je ne dois pas m'y arrêter : mon objet eſt l'hiſtoire de la mort de l'homme. Avant de montrer celui-ci à ſon dernier moment, perdant ſans retour la penſée, le ſentiment, le mouvement, la chaleur, l'exercice de toutes ſes fonctions, tous les attributs, tous les caractères de la vie, il faut diſtinguer la mort *ſénile* de la mort *anticipée*. La première, & ſouvent la ſeconde, ſont appelées *naturelles*. Mais la mort, qu'elle ſoit dite *naturelle*, *ſubite*, *violente*, ou qu'elle ſoit amenée plus ou moins lentement par une maladie, doit toujours être conſidérée comme un réſultat des lois de l'organiſme : ſeulement rien ne la précipite, lorſqu'à proprement parler elle eſt ſénile.

Chap. II. *De la mort sénile.*

§. 1. *Age auquel arrive la mort ſénile.*

Il n'eſt donné qu'à un très-petit nombre d'hommes de parvenir au bout de la carrière phyſiologique, c'eſt-à-dire, de vivre auſſi long-temps que peut le permettre leur conſtitution, ſans maladie ou accident qui rapproche l'époque de la mort de celle de la naiſſance : une grande vieilleſſe eſt même un phénomène très-rare; car ſur un million d'individus qui naiſſent en France, il n'y en a que 15,175 qui atteignent 84 ans, & 207 qui aillent juſqu'à 100 ans; ce qui fait, terme approché, des premiers, 1 pour 66, & des ſeconds, 1 pour 4831.

Encore, dans cette proportion, il y en a beaucoup qui ſuccombent à toute autre choſe qu'au poids des ans. Parmi ceux chez leſquels la mort arrive, ou ne paroît arriver que par cette ſeule cauſe, le plus grand nombre n'achève pas la révolution ſéculaire. Il en eſt même qui, avec l'apparence d'une bonne conſtitution, meurent de décrépitude dès leur ſoixante-quinzième année. Quoi qu'en diſent certaines perſonnes peu au fait de la vraie phyſique, & qui croient que ce monde vieillit à la longue & ſe détériore comme chacun de nous, la durée de la vie paroît avoir toujours été communément eſtimée de 70 à 80 ans : les exemples de longue vie que Pline produit comme très-extraordinaires, ne le ſeroient pas davantage aujourd'hui, & l'hiſtoire atteſte que Platon, qui mourut, il y a plus de vingt-un ſiècles, le jour même qu'il eut 81 ans, étoit regardé comme un vieillard favoriſé des dieux.

Si l'on cite des hommes qui ont vécu 120, 130, 140, 150 & même 160 ans, on peut en citer d'autres dont la vieilleſſe précoce s'eſt éteinte à un âge où à peine l'homme eſt ordinairement dans ſa force & dans ſa vigueur. Pour n'en rapporter qu'une preuve, le nain Nicolas Féry, connu ſous le nom de *Bébé*, étoit déjà un vieillard, dès ſa vingt-deuxième année. Cinq luſtres, liſoit-on ſur ſon épitaphe, furent un ſiècle pour lui : en effet, il mourut avec tous les ſignes de la caducité la plus avancée, à 24 ans. J'ajouterai à cela que j'ai vu & touché pluſieurs fois, dans le cabinet d'anatomie comparée de Paris, le ſquelette de ce nain, & que, outre les traces de rachitiſme qu'il offre, j'ai reconnu dans la plupart des pièces de ce ſquelette, & particulièrement dans les os des membres & des mâchoires, les courbures, les ſaillies & d'autres caractères que l'on remarque dans les os des vieillards très-avancés en âge. On a négligé de conſigner les exemples plus ou moins analogues de *brévivité* dans les archives de l'obſervation, mais ils ſont conſtans. Il y a dans la ſociété plus de jeunes vieillards qu'on ne penſe. P. J. G. Cabanis dit avoir eu l'occaſion d'obſerver deux ou trois fois la mort ſénile *ſur des ſujets d'un âge peu avancé*, qui ſuccombèrent, du moins en apparence, à l'abolition, ſurvenue graduellement, des fonctions nerveuſes, comme on le voit dans toutes les morts ſéniles, mais ſans que les cadavres aient enſuite préſenté aucun veſtige d'oſſification extraordinaire ou d'endurciſſement des ſolides. (*Rapports du phyſique & du moral de l'homme.*)

Toujours eſt-il que quand la mort ſurvient, ſans bleſſure, ſans maladie, ſans accident qui la hâte, à une époque peu avancée de la vie pour la plupart des hommes, il faut en accuſer la conſtitution primitive; comme c'eſt auſſi à leur conſtitution que les centenaires doivent le privilége de doubler quelquefois le nombre des années que la nature concède aux autres vieillards. Il ſeroit curieux d'examiner quels ſont les climats, les genres de vie & les conditions de tempérament & de conformation favorables à une longue exiſtence,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 324 sur 787

comme auſſi d'examiner les circonſtances qui conſument ou paroiſſent conſumer promptement notre vie; mais ce ſeroit ſortir du domaine légitime de cet article que d'en parler ici. (*Voyez* LONGÉVITÉ & PROBABILITÉS DE LA VIE.)

§. 2. *Signes précurſeurs de la mort ſénile.*

Ce ſont ceux de la décrépitude ou du dernier degré de la vieilleſſe, pendant laquelle la vie commence à s'éteindre, long-temps avant l'époque marquée pour qu'elle s'éteigne entièrement. Ainſi, ſans citer la chute des poils & des dents, on obſerve chez les vieillards un affoibliſſement des forces toujours progreſſif; celles des ſens, du cerveau, des nerfs & des muſcles, qui conſtituent la vie animale de Bichat, diminuent & ceſſent les premières. Les yeux perdent peu à peu la vivacité & le feu du génie; ils deviennent ternes & comme affaiſſés; leur criſtallin devient opaque; ils diſtinguent à peine, ou même il y a cécité. L'ouïe ſe perd, ou ſon organe perçoit difficilement les ſons. La peau ſèche, plus denſe, rude, écailleuſe, ſillonnée de rides, collée aux os ou aux chairs, & laiſſant ſaillir d'une manière déſagréable à la vue les os, les tendons, les veines, n'eſt plus le ſiége d'un toucher délicat, que d'ailleurs des mains tremblantes & des doigts ſans dextérité rendent encore plus imparfait. L'odorat eſt obtus, mais moins cependant que les ſens dont je viens de parler. Le ſeul goût ſe ſoutient, parce que ſans doute ce ſens eſt néceſſaire à la fonction de la digeſtion: auſſi, dit Bichat, lorſque toutes les ſenſations agréables fuient le vieillard, celle-ci lui reſte encore; elle eſt le dernier fil auquel eſt ſuſpendu le bonheur d'exiſter.

Les ſens n'étant plus ſuſceptibles que de trop foibles impreſſions, les facultés intellectuelles s'émouſſent auſſi: le caractère perd ſon énergie, ſe rapetiſſe pour ainſi dire; nous devenons égoïſtes, nous craignons la mort, nous faiſons tout pour prolonger notre exiſtence. C'eſt peut-être dans cet amour de la vie, autant que dans les autres circonſtances de l'organiſation, qu'il faut chercher la ſource du plaiſir qu'ont les vieillards à boire du vin ou à prendre des ſubſtances qui ſemblent les rajeunir, en les faiſant jouir momentanément de plus de vigueur. Quoi qu'il en ſoit, la mémoire nous quitte peu à peu, la raiſon nous abandonne, nous tombons dans un état de radotage & d'apathie; nous deſcendons à une ſeconde enfance, bornés à quelques ſouvenirs qui, bientôt confus, finiſſent même par diſparoître. Quelques vieillards cependant, quoique très-avancés en âge & preſque décrépits au phyſique, paroiſſent encore, par une heureuſe exception, dans la virilité pour les facultés de l'ame. Tel étoit Fontenelle mourant à cent ans moins un mois, n'ayant jamais eu de la vieilleſſe que la ſurdité & l'affoibliſſement de la vue. Tel encore, ſi l'on peut le citer pour exemple, le vieux Neſtor qu'Homère nous repréſente, au ſiége de Troye, préſidant les conſeils, & le plus éloquent de l'armée des Grecs.

L'obſervation des anatomiſtes ſemble établir qu'avec ces altérations progreſſives du moral, le cerveau devient plus conſiſtant. Quelques-uns ſoutiennent encore que le névrilème de tous les nerfs devient plus dur, & les ganglions nerveux plus ſolides & moins volumineux.

En même temps, les muſcles, ſuivant la belle obſervation de Haller (*Elementa Phyſiologiæ*, t. VIII, lib. 30), diminuent de volume, ſe décolorent, deviennent plus mous, plus flaſques, moins ſuſceptibles de contractions, & ſurtout de fortes contractions. Auſſi nos mouvemens ſont chaque jour plus lents, plus rares, plus débiles, plus mal aſſurés, & tout tend à nous ramener de plus en plus au repos. Le vieillard, accablé par les années, déjà plus ou moins abandonné par ſes ſens, a peine à ſe ſoutenir; ſes muſcles ne s'équilibrent plus, ſon dos ſe courbe toujours davantage lorſqu'il eſt debout ou qu'il marche, le baſſin fléchit ſur les cuiſſes, celles-ci ſur les jambes, & les jambes ſur les pieds; il eſt perché en avant: ſon cou ſemble ſe refuſer à ſoutenir le poids de ſa tête vacillante, comme les membres inférieurs à ſoutenir le tronc: ſon menton s'appuie ſur la poitrine. Il ſort difficilement de l'attitude dans laquelle il ſe trouve; il reſte immobile & paiſible; il ne paroît guère ſenſible qu'à l'action du froid; il ne ſupporte bien l'air extérieur que par un temps chaud & ordinairement au ſoleil.

« Aſſis près du feu qui le réchauffe, il y paſſe » les jours concentré en lui-même: étranger à » ce qui l'entoure, privé de deſirs, de paſſions, de » ſenſations, parlant peu, parce qu'il n'eſt déter» miné par rien à rompre le ſilence, » ou, lorſqu'il répond aux queſtions qu'on lui adreſſe, c'eſt, autant qu'il le peut, par monoſyllabes Tout décèle ordinairement en lui la ſatiété, le dégoût, l'ennui, l'indifférence & l'inſenſibilité; il peut même perdre très-ſouvent la conſcience de ſon être. Circonſtances heureuſes, qui lui cachent qu'il deſcend dans la tombe!

Cet état s'accompagne d'engourdiſſement & du beſoin de dormir; mais le ſommeil n'eſt ni bien continu, ni réparateur, comme il étoit à un âge moins reculé. Haller cite l'exemple d'un vieillard de 88 ans qui, dans la dernière année de ſa vie, dormoit vingt heures par jour. (*Elem. Phyſiol.*, lib. XXX, §. 12.)

L'homme a preſque ceſſé de vivre au dehors ou dans ſes rapports avec ce qui l'environne, dans ſa volonté, dans ſes fonctions dites *du ſyſtème nerveux* (je ne parle pas de celles des organes de la reproduction, qui depuis long-temps n'en exécutoient aucune), qu'il vit encore fréquemment avec une ſorte de plénitude dans ſes autres fonctions, ou au dedans de lui; toutefois la décompoſition continue à l'emporter ſur la com-

position; la nutrition eſt en moins ce qu'elle étoit en plus dans l'enfance; la poitrine diminue de capacité, les membres perdent de leur épaiſſeur & de leur embonpoint, la face & le crâne ſe rétréciſſent, les dimenſions & le poids des os diminuent (Thomas Soemmerring, *De fabricâ corporis humani, de oſſibus.*)

Tous les organes, à l'exception des reins peut-être, & avec eux le corps entier, ſe rapetiſſent ou ſemblent ſe rapetiſſer; le cœur bat chaque jour avec plus de foibleſſe & plus de lenteur, & ſouvent avec irrégularité & intermittence. C'eſt ſurtout dans les veines, qui augmentent de calibre, principalement celles des parties inférieures, que la circulation paroît être moins rapide, ou s'exécuter avec plus d'embarras. Beaucoup d'artérioles & de vaiſſeaux capillaires s'oblitèrent ou ſemblent s'oblitérer. L'abſorption dans les membranes ſéreuſes paroît être plus difficile, & les hydropiſies y ſont plus communes. D'un autre côté, les ſurfaces ſynoviales ſont moins humectées de ſynovie, & le tiſſu cellulaire plus ſec; on diroit même ſouvent que ces parties accroiſſent par une ſorte de rigidité la difficulté des mouvemens. Ce dernier effet ſe renforce encore par l'état des ligamens, des parties fibreuſes, des cartilages, des fibro-cartilages, des parois des artères, qui deviennent de plus en plus dures, moins flexibles, & dans leſquels il ſe dépoſe du phoſphate calcaire; &, par un phénomène contraire, mis hors de doute & bien développé dans ces dernières années par mon ami M. Ribes (*Mém. de la Soc. méd. d'émulation de Paris*, tom. VIII; *voyez* encore le travail commun à M. Breſchet & à moi, ſur l'oſſification du cou), la ſubſtance oſſeuſe diminue de quantité dans les os, dont les cavités médullaires deviennent chaque jour plus amples.

En même temps qu'un vieillard avance dans la décrépitude, ou même long-temps auparavant, la membrane muqueuſe de l'appareil urinaire s'affecte ſouvent de catarrhe chronique. Après les poils & les dents, la veſſie eſt communément l'organe par lequel nous commençons à vieillir.

Les digeſtions ſont longues, bientôt laborieuſes, & d'autres fois faciles; &, dans tous les cas, par le défaut de dents & par la difficulté de rapprocher les mâchoires, ſi ce n'eſt par la partie antérieure & moyenne des bords alvéolaires, la maſtication & l'inſalivation ne s'opèrent plus que d'une manière lente & même imparfaite. Le foie & les reins ſont peut-être les ſeuls organes importans qui n'ont rien perdu & ne perdent rien de leur activité.

La diminution des forces peut parvenir à un tel point, que l'aiguillon des beſoins les plus fréquens ne ſe faſſe plus ſentir, & que les plans muſculeux des organes digeſtifs & de la veſſie participent, par les ſeuls progrès de l'âge, à l'inaction des muſcles de la locomotion. Alors les matières contenues dans les cavités de la veſſie & du rectum ſont difficilement expulſées: il y a, ou bien des rétentions; les ſphincters paralyſés ne retiennent plus l'urine ni les féces, & les matières s'échappent ſans qu'on s'en aperçoive: enfin, les ſeuls mouvemens volontaires, mais comme automatiques, qui perſiſtent, ſont ceux de la mâchoire inférieure; le vieillard tout-à-fait décrépit, qu'on eſt obligé de faire manger, ne demande plus d'alimens; il ouvre la bouche à tout ce qu'on lui préſente, ou quand il reconnoît qu'on s'occupe de lui.

C'eſt là le dernier terme de notre dégradation. Dans cet état, l'homme eſt réduit à une condition qui le ravale au-deſſous de celle des moindres animaux; ſes organes ſont uſés; ce n'eſt qu'à force de ſoins que l'on peut prolonger de quelques mois, de quelques jours, de quelques heures, ſon exiſtence; il a épuiſé, pour ainſi dire, tous les matériaux de ſa vie; il faut bien qu'il meure comme une lampe s'éteint faute d'aliment: telle eſt la loi immuable de la nature. Il faudroit, pour empêcher la mort, empêcher auſſi les vaiſſeaux d'un vieillard de s'oblitérer, en un mot, empêcher tous les organes de paſſer par la ſérie d'altérations, de modifications qu'ils éprouvent inévitablement.

Que croire donc de cette opinion préſentée d'une manière ſi abſolue, qui veut expliquer la mort des vieillards ſeulement par l'endurciſſement, la ſéchereſſe & la rigidité progreſſive de tous ces organes, dont, à la fin, ils arrêtent le jeu? On peut conſulter, à ce ſujet, les ouvrages de Galien (*De ſanitate tuendâ*, lib. VI), de Bacon (*Hiſt. vit. & mortis*), de Van-Swieten (*Comment. in.* Herm. Boerhaave, *Aphor.*, tom. I, pag. 68 de la troiſième édit.), de Buffon (*Hiſt. nat. de l'homme*, chap. intitulé: *De la vieilleſſe*), de Haller (*loc. cit.*), de Fiſcher (*lib. de Senio*), de Guillaume Seiler (*Anat. corp. humani ſenilis ſpecimen*), &c. &c., de MM. Delſeriès (*Organiſme des vieillards; Collect. des thèſes*, in-8°., Paris, an 10), Eſparron (*Eſſai ſur les âges de l'homme; Collect.*, id., an XI), &c. &c.

On remarque que la détérioration que ſubiſſent les vieillards, eſt, pour l'ordinaire, lente d'abord, & qu'à meſure qu'ils s'avancent vers l'époque fatale, elle s'accroît rapidement. Il eſt à noter, d'après les obſervations de pluſieurs auteurs, & particulièrement de quelques-uns de ceux que je viens de nommer, que cette détérioration progreſſive s'arrête ſouvent, pour ainſi parler, tant elle ſe ralentit, lorſque le vieillard a franchi le terme ordinaire de la vie humaine. (*Voyez* DÉCRÉPITUDE.)

§. 3. *Phénomènes de la mort ſénile.*

Quand l'homme qui ſuccombe au poids des années eſt à ſon heure dernière, la pâleur couvre ſon viſage, ſes yeux ſont obſcurcis, ſa pupille eſt

dilatée, ſa cornée comme flétrie, ſes paupières ſe ferment, ſes tempes ſont affaiſſées, ſon nez effilé, ſes lèvres ſans coloris; ſa voix s'éteint; les pieds, les mains, les oreilles ſe refroidiſſent; la reſpiration s'embarraſſe; le pouls devient encore plus foible, plus lent, plus irrégulier, plus intermittent; il ſe réfugie dans les artères voiſines du cœur; enfin, les battemens de cet organe & les mouvemens du diaphragme ceſſent, & avec eux les fonctions cérébrales, & ſucceſſivement toutes les autres. On croit que, quelques inſtans avant la mort, la circulation commence à s'arrêter dans les vaiſſeaux capillaires, ſurtout dans ceux qui ſont éloignés du centre (phénomène que le refroidiſſement des extrémités montreroit aſſez), & que ce n'eſt que progreſſivement qu'elle ſe ſuſpend dans les troncs au voiſinage du cœur. Quoi qu'il en ſoit de cette opinion, dans les dernières minutes de la vie, le pouls n'exiſte plus aux endroits où on le cherche ordinairement, & aux efforts impuiſſans du diaphragme, ſuccède une grande & ſouvent bruyante expiration, le dernier ſoupir.

C'en eſt fait, le flambeau de la vie eſt éteint; mais ne ſuppoſons rien : ne diſons que ce que nos ſens perçoivent, c'eſt-à-dire, que les fonctions ont ceſſé.

Le corps de l'homme n'eſt plus dès-lors qu'un cadavre qui ſera froid & livide dans quelques heures, & dont la putréfaction fera bientôt après diſſoudre les chairs avec une affreuſe puanteur, diſſipera dans l'air une portion de ſes élémens matériels, & réduira le reſte à quelques principes terreux & ſalins. (*Voyez* PUTRÉFACTION.)

La mort ſénile ne ſurvient pas ordinairement auſſi paiſiblement; preſque toujours elle eſt précédée, durant quelques jours, durant quelques heures, par une ſorte de petite fièvre erratique, qui n'eſt peut-être elle-même que l'effet de l'uſure de la vie, ſi je puis m'exprimer ainſi, au lieu d'être la cauſe de la mort : ce ſeroit alors un genre d'agonie. D'autres fois auſſi, des viellards qui ne paroiſſent ſuccomber qu'à leur âge extrêmement reculé, ne ſubiſſent pas toutes les détériorations dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent; mais, pour cela, ils ne voient pas plus la mort, à l'inſtant où elle les atteint, lors même qu'ils conſervent leurs facultés intellectuelles juſqu'au dernier jour. Ils deſcendent dans la tombe comme les autres, ou la plupart des autres, ſans douleurs, ſans angoiſſes, ſans en avoir la conſcience; comme les autres ils ſemblent moins mourir que s'endormir d'un ſommeil tranquille. *Mors miſera non eſt, aditus autem ad illam miſer.*

C'eſt ainſi que nous nous éteignons de vieilleſſe. « Quand la faux de la Parque, dit Buffon, eſt » levée pour trancher nos jours, on ne la voit » point, on n'en ſent point le coup.... Cet état de » choſes nous effraie de loin; mais quand il ſe » prépare, nous ſommes affoiblis par les gradations » qui nous y conduiſent, & le moment déciſif » arrive ſans qu'on s'en doute & ſans qu'on y ré» fléchiſſe. » Qu'on interroge, dit encore le même écrivain, les médecins des villes & les miniſtres de l'Egliſe, accoutumés à obſerver les mourans; ils conviendront qu'à l'exception d'un petit nombre de maladies aiguës, dans toutes les autres on meurt doucement & ſans douleur; & même, ces terribles agonies effraient plus les ſpectateurs qu'elles ne tourmentent les malades; car, combien n'en a-t-on pas vus, qui, après avoir été à cette dernière extrémité, n'avoient aucun ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé! Ces aſſertions ſont vraies : des perſonnes qui avoient été ſur le point de mourir de maladie, & ſurtout de fièvre dite *ataxique*, de typhus, &c., les ont très-ſouvent confirmées. Dans l'ordre ordinaire, la mort n'eſt donc pas auſſi formidable que nous nous l'imaginons : « C'eſt un ſpectre qui nous épou» vante de loin & qui diſparoît lorſqu'on y » touche. » Il eſt plus cruel d'appréhender la mort que de la ſouffrir, ont dit beaucoup d'auteurs. Parmi les médecins qui ſe ſont attachés à vouloir le prouver, je dois citer principalement Barthez.

Laiſſons cette digreſſion, & concluons que la mort ſénile paroît marcher de la circonférence vers le centre, au contraire de ce qui a lieu dans la mort ſubite ou violente, qui frappe le centre avant les extrémités. Une autre remarque non moins importante, qui paroît devoir être commune à la mort ſénile comme à la plupart des autres morts, c'eſt que ce ſont les parties dans leſquelles la vie ſe manifeſte d'abord chez l'embryon, qui la perdent les dernières. Ainſi, les battemens du cœur, & particulièrement de l'oreillette droite, qui ſemblent la commencer, la finiſſent. Ainſi, la nutrition & quelques fonctions ſubſiſtent encore quelque temps après que toutes nos fonctions de relation & de ſenſibilité ſont conſidérablement diminuées ou même anéanties.

Une autre concluſion : dans la mort ſénile, on finit de vivre comme on commence, c'eſt-à-dire, par degrés.

Je ne développerai point, dans ce paragraphe, la manière dont l'arrêt de la circulation (en admettant, ſur la foi des auteurs, ce qui eſt aſſez vraiſemblable, que ce ſoit par lui que commence la mort ſénile) entraîne la ceſſation des autres fonctions. Les faits qui ſe rattacheroient à ce ſujet, à la diſcuſſion des derniers phénomènes de la vie & à l'hiſtoire des premières ſuites de la mort, n'ont guère été bien étudiés que quand la mort eſt ſubite ou preſque ſubite. C'eſt dans le chapitre ſuivant (§. 1) qu'on doit les chercher.

CHAP. III. *De la mort anticipée ou accidentelle.*

Les maladies, les accidens, nous font mourir à tout âge, & même le jour de la naiſſance.

La mort peut auſſi atteindre le fœtus dans le ventre de ſa mère. Je n'examinerai point ici quel eſt, dans une quantité donnée de perſonnes qui viennent au monde, le nombre de celles qui meurent à tel âge, le nombre de celles qui vont juſqu'à tel autre, &c. C'eſt à l'article MORTALITÉ ou à celui PROBABILITÉS DE LA VIE (*voyez* ces mots), que ces détails ſeront mieux placés.

La mort non ſénile arrive lentement, graduellement, ou par une maladie qui l'annonce aſſez long-temps, ou tout-à-coup & de manière à mériter l'épithète de *ſubite* qui lui a été donnée. Je crois devoir commencer par cette dernière.

SECTION Ire. *De la mort ſubite.*

Le cœur, le poumon & l'encéphale ont été nommés *le trépied de la vie*. En effet, toutes les fonctions s'enchaînent tellement à la fonction de chacun de ces organes, qu'il n'y a point pour nous de ſanté ſans leur intégrité d'action, & de vie avec l'interruption tant ſoit peu prolongée, ſoit de la circulation, ſoit de la reſpiration ou de l'action cérébrale. Nos autres fonctions peuvent ceſſer momentanément, & notre exiſtence n'eſt point compromiſe; mais qu'on ſuſpende pendant très-peu d'inſtans l'une de ces trois fonctions principales, les deux autres ſeront ſubitement arrêtées, & ſucceſſivement toute la vie. Telle eſt la manière ſuivant laquelle la mort ſubite paroît toujours s'accomplir. Je vais examiner les cauſes qui la produiſent & l'ordre de la ceſſation des fonctions, ſelon que ces cauſes portent, ou ſur le cœur, ou ſur les poumons, ou ſur le cerveau. Les travaux de Bichat (*Recherches phyſiologiques ſur la vie & ſur la mort*), de qui j'adopte les diviſions, ſont ceux que je mettrai le plus à contribution pour la rédaction de ce chapitre. En réduiſant la queſtion à reconnoître lequel de ces organes, le cœur, l'encéphale ou le poumon, ceſſe le premier ſes fonctions, il a, pour ainſi dire, poſé trois centres autour deſquels doivent venir ſe ranger toutes les eſpèces de mort.

§. I. A. *Mort ſubite dont les cauſes portent directement ſur le cœur & ſur la circulation.*

La connexion étroite & néceſſaire du cœur avec l'encéphale, ou de la circulation avec l'action cérébrale, ſe démontre parfaitement par la ligature des deux artères carotides & des deux artères vertébrales. L'animal, qui paroît peu affecté lorſqu'on n'a lié que les uns ou les autres de ces vaiſſeaux, tombe à l'inſtant qu'on les lie tous quatre, & meurt au bout de quelques ſecondes. Un ſemblable effet eſt produit par la ligature du tronc même de l'aorte aſcendante. Le ſang que le cœur pouſſe au cerveau, ou l'action du premier organe ſur le dernier, eſt donc indiſpenſable pour l'entretien de la vie. Quel eſt le mode de cette action? Nous n'en avons & ne pouvons en avoir aucune idée; mais, ce qui eſt bien certain, il eſt dû à la nature du ſang artériel, & la mort, dans les cas qui nous occupent, vient de l'interception de ce ſang. L'action de celui-ci doit-elle être attribuée en outre aux ſecouſſes, aux chocs que le ſang, pouſſé par les contractions du cœur, communique à la maſſe encéphalique? Bichat le ſoutenoit, & M. Richerand (voyez *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, 3e. année, p. 296 & ſuiv.) prétend le contraire. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt encore par le ſang, mais par le ſang veineux, que s'exerce l'influence directe du cœur ſur la reſpiration. (*Voyez*, pour les preuves de cette aſſertion, le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*)

Quand, par une hémorrhagie, tant interne qu'externe, par une ſyncope, &c., l'action du cœur diminue conſidérablement tout-à-coup, celle du cerveau diminue dans la même proportion, ou quand l'action du cœur ceſſe, celle du cerveau ceſſe également. L'action du dernier n'étant plus entretenue par l'afflux du ſang en aſſez grande quantité, il y a à l'inſtant ceſſation de la ſenſibilité, de toutes les fonctions de relation, de la voix, des mouvemens volontaires & de ceux du diaphragme; par-là même, les phénomènes mécaniques de la reſpiration ſont interrompus d'une manière ſoudaine, quoiqu'indirecte, & cette interruption des phénomènes mécaniques occaſionne inévitablement celle des phénomènes chimiques.

Cet ordre eſt changé dans le cas où c'eſt une partie principale du ſyſtème circulaire à ſang noir ou veineux, comme l'oreillette & le ventricule droits, ou l'artère pulmonaire, dont la fonction ſe trouve arrêtée la première: alors le ſang n'arrivant plus au poumon, les phénomènes chimiques de la reſpiration ceſſent; & c'eſt conſécutivement lorſque le cerveau, qui ne reçoit plus de ſang, n'excite plus les muſcles intercoſtaux & le diaphragme, que les phénomènes mécaniques ceſſent à leur tour.

Tel eſt le lien réciproque qui maintient la fonction du cœur unie à celle de l'encéphale & des poumons, que ce lien ne peut être coupé en quelqu'endroit que ce ſoit, ſans qu'auſſitôt les trois fonctions ſoient anéanties. La mort générale ſe continue enſuite, mais d'une manière graduée, par la ceſſation des ſécrétions, des exhalations, de l'abſorption & par la perte de toutes les propriétés vitales.

C'eſt dans l'un ou dans l'autre ordre que je viens d'indiquer, que s'enchaînent les phénomènes de la mort produite par une plaie au cœur, par la déchirure d'une partie de cet organe, par une plaie aux gros vaiſſeaux, par les ligatures qu'on applique ſur ces derniers, par des dégénéreſ-

cences de leur tiſſu, des anévryſmes ou d'autres maladies qui amènent à la longue des ruptures, par des compreſſions, par des ſyncopes prolongées, &c. &c.

Si l'on excepte les maladies qui viennent d'être nommées, dans toutes les autres les fonctions du cœur finiſſent après celles des poumons, de l'encéphale, des ſens, des nerfs & des muſcles qui ſont ſous l'empire de la volonté.

Des expériences ſur les animaux & ſur les ſuppliciés, ont appris que le cœur eſt encore le ſiége de quelques contractions après la mort apparente, & que, dans tous les cas où une bleſſure ou bien une rupture ſpontanée ne vide point les cavités droites du cœur & l'artère pulmonaire, ces cavités ne ceſſent de battre qu'après les gauches, parce que, ainſi que l'a fait voir Haller, elles ſont plus long-temps ſtimulées par la préſence du ſang, qui, leur arrivant de toutes parts & ne pouvant traverſer les poumons, s'y accumule. Dans tous les cas, l'oreillette du côté droit conſerve ſes contractions un peu plus long-temps que les autres parties du cœur; c'eſt donc très-juſtement que, ſous ce rapport, on l'a déſignée comme l'*ultimum moriens*. Galien & Harvey lui avoient déjà donné ce titre (Vid. Haller, *Elem. Phyſiol.* t. I, *de cordis motu;* & le *Supplément du premier Mémoire ſur la cauſe du mouvement du cœur,* imprimé à Lauſanne.) Les veines caves paroiſſent auſſi, d'après les mêmes expériences, ſe contracter ſur le ſang auſſi long-temps que l'oreillette droite.

Beaucoup de phyſiologiſtes & de médecins ont fait une application des expériences dont je viens de parler, à la mort ſénile; mais j'avoue que j'ignore abſolument juſqu'à quel point cette application eſt exacte. Seulement je rappellerai ici que la mort ſénile paroît commencer par le cœur; je dis, paroît, car ſi l'on a ſouvent obſervé l'agonie de ce genre de mort & examiné, ſous le rapport qui nous occupe actuellement, les cadavres de ceux qui y avoient ſuccombé, on a négligé d'en mentionner les détails dans les faſtes de la ſcience.

Quant à la manière dont l'action du cœur, conſidérée en elle-même & ſans les conditions qui l'entretiennent, finit dans le plus grand nombre des cas, Louis paroît en avoir tracé un tableau fidèle. Si cette action eſt très-foible, dit-il, le ſang ne pourra être pouſſé dans les vaiſſeaux de la circonférence du corps, & le diamètre de ces vaiſſeaux diminue: de-là le froid & la pâleur des extrémités. Le ſang ſe concentre donc dans les parties intérieures; il y eſt refoulé, & ſi les vibrations du cœur ne peuvent ſurmonter la réſiſtance de ſon poids, le cœur ſera bientôt opprimé; il ceſſera d'agir, & dès-lors la machine ceſſera d'être animée. (Voyez *IV^e. Lettre ſur la certitude des ſignes de la mort.*)

§. 2. B. *Mort ſubite dont les cauſes portent directement ſur les poumons ou ſur la reſpiration.*

Je viens de dire qu'il y a deux ordres de phénomènes dans l'acte de la reſpiration: la mort eſt également le réſultat de l'interruption des phénomènes chimiques.

La ceſſation des phénomènes mécaniques arrête les autres en ne permettant plus au ſang de traverſer les poumons. Ce fluide ſtagne alors dans l'artère pulmonaire, le ventricule droit & les principaux troncs veineux, d'où il n'eſt plus tranſmis dans les cavités gauches du cœur, ou ne l'eſt que dans une quantité beaucoup trop petite. D'un autre côté, l'encéphale n'étant plus ſtimulé par le ſang artériel, les muſcles intercoſtaux & le diaphragme ne peuvent plus ſe contracter, & pour quelques inſtans que cet état dure, lors même que la cauſe vient à ceſſer, la mort en eſt l'effet. C'eſt ainſi qu'elle arrive dans les compreſſions très-fortes exercées en même temps ſur le thorax & ſur l'abdomen, lors de la rupture du diaphragme, & quand la poitrine ſe trouvant ouverte de l'un ou de l'autre côté, les poumons s'affaiſſent, parce que l'air contenu dans ces organes ne peut faire équilibre avec l'air qui les preſſe au dehors.

Si nous cherchons à ſavoir comment le cœur ceſſe d'agir par l'interruption des phénomènes mécaniques de la reſpiration, nous trouverons que c'eſt ſurtout d'une manière indirecte par l'anéantiſſement des phénomènes chimiques « Si » donc, dit Bichat, nous parvenons à déter- » miner comment, lorſque ces derniers phéno- » mènes ſont anéantis, le cœur reſte inactif, nous » aurons réſolu une double queſtion. »

Or, diverſes expériences de cet anatomiſte & de Haller, prouvent que la cauſe de la ſuppreſſion de l'action du cœur n'eſt pas uniquement, comme le croyoit Godwin & comme le penſent beaucoup de perſonnes, le ſimple contact du ſang noir, ou non reſpiré, avec la ſurface interne du ventricule à ſang rouge. Ce que je dirai un peu plus loin des cauſes de mort ſubite éclairera ce ſujet. La cauſe aſſignée par Godwin exiſte bien en partie, mais ſeule, elle ne ſuffiroit pas, du moins dans les premiers momens. Pourtant, il eſt bien certain que le ſang noir, pouſſé dans le tiſſu de tous les organes, y porte l'affoibliſſement & la mort, ou, pour parler plus exactement, qu'il eſt très-impropre à entretenir les fonctions; en ſorte que ce n'eſt pas faute de recevoir du ſang, mais faute d'en recevoir du ſang artériel, que les organes ceſſent alors d'agir. Il en ſeroit probablement de même du cœur, qui ne recevroit dans ſon tiſſu, par les artères coronaires, que du ſang noir, indépendamment de ce qu'il n'eſt plus ſoumis à l'influence du cerveau & des nerfs.

Dès que les phénomènes chimiques de la reſpiration ſont interrompus, le ſang noir ou veineux arrête auſſitôt l'action de l'encéphale, en pénétrant

pénétrant dans ſon tiſſu. Des expériences multipliées établiſſent ce fait, que démontreroient d'ailleurs facilement les ſymptômes de l'aſphyxie produite par le gaz hydrogène ſulfuré, ou par tout autre gaz qui frappe tout-à-coup d'anéantiſſement toutes les forces, toutes les fonctions de la vie.

Mais l'expérience la plus concluante que l'on puiſſe citer à l'appui de ce que je viens de dire, eſt celle qui conſiſte à ſuppléer à la reſpiration naturelle (ſur un animal dont on vient de couper la moelle épinière, ou ſur la tête duquel on vient d'aſſener un violent coup, &c.), par l'inſufflation de l'air dans les poumons. On fait renaître ainſi, dans le premier cas, & parvenir à un degré prononcé, & cela à pluſieurs repriſes, l'apparence du ſentiment & le mouvement qui ont ceſſé, & de plus, dans les deux cas, l'on rétablit la circulation arrêtée. C'eſt ainſi que Fontana, M. Brodie, Legallois, M. A. P. Wilſon Philip, & tout récemment M. Charles Choſſat, ont vu, chez des animaux qu'ils venoient de tuer autrement qu'en faiſant écouler le ſang, l'action du cœur devenir à volonté languiſſante ou active, ceſſer & ſe renouveler, ſuivant que l'on interrompoit ou que l'on recommençoit l'inſufflation pulmonaire ou la reſpiration artificielle.

On peut donc conclure, lorſque la reſpiration commence à s'arrêter par les phénomènes mécaniques ou par les phénomènes chimiques, que c'eſt toujours l'interruption des derniers qui fait ceſſer la vie.

Lorſque ce ſont les phénomènes chimiques de la reſpiration qui ceſſent les premiers, on trouve, après la mort, l'artère pulmonaire, le ventricule à ſang noir, ſon oreillette, les veines caves & les troncs qui ſe rendent à ces dernières, remplis, gorgés de ſang, tandis qu'il n'y en a preſque point dans les voies de la circulation deſtinées au ſang rouge ou reſpiré, parce que c'eſt dans l'artère pulmonaire ou les poumons que cette fonction s'eſt d'abord arrêtée, & que de proche en proche, le ſang ne circulant plus, s'accumule dans le ſyſtème veineux. Cette aſſertion eſt pleinement juſtifiée par les ouvertures de cadavres, & principalement à la ſuite de l'aſphyxie. Cependant les réſultats de ces ouvertures varient ſuivant que la mort a eu lieu plus ou moins rapidement : ainſi, chez les animaux que nous faiſons mourir par une aſphyxie lente & graduée, chez les hommes qui ont été quelque temps dans un état de gêne & d'angoiſſes avant la ceſſation de la reſpiration, le poumon eſt extrêmement engorgé de ſang & comme carnifié, diſpoſition analogue à ce qu'il offre après les péripneumonies intenſes.

Voici l'ordre dans lequel Bichat décrit la ceſſation ſucceſſive des fonctions qui commencent par les phénomènes mécaniques de la reſpiration : 1°. plus de phénomènes mécaniques; 2°. plus de phénomènes chimiques, faute d'air qui les entretienne; 3°. plus d'action cérébrale, faute de ſang rouge qui excite le cerveau; 4°. plus de vie animale, de ſenſation, de locomotion & de voix, faute d'excitation dans les organes de ces fonctions, par l'action cérébrale & par le ſang rouge; 5°. plus de circulation générale; 6°. plus de circulation capillaire, de ſécrétions, d'abſorption, d'exhalation, faute d'action exercée par le ſang rouge, ſur les organes de ces fonctions; 7°. plus de digeſtion, faute de ſécrétion & d'excitation des organes digeſtifs, &c. &c.

Les phénomènes de la mort s'enchaînent différemment lorſque ce ſont les phénomènes chimiques qui ſont interrompus les premiers. Alors, dit Bichat, à la ceſſation des phénomènes chimiques, ſuccède : 1°. celle de l'action cérébrale; 2°. de la vie animale, des ſenſations, des mouvemens, & par conſéquent de la voix & des phénomènes mécaniques de la reſpiration; 3°. de l'action du cœur & de la circulation générale; 4°. de la circulation capillaire, de l'exhalation & de l'abſorption; 5°. de la chaleur animale qui eſt le réſultat de toutes les fonctions, & qui n'abandonne le corps que lorſque tout a ceſſé d'y être en activité.

Il réſulte de pluſieurs obſervations, qu'aux approches de la mort, l'air ſort des poumons avec une très-grande partie de ſon oxygène, & tel, à peu près, qu'il étoit entré.

On a regardé comme probable, que le dernier effort des muſcles reſpirateurs, lorſque la mort eſt produite par une aſphyxie, une orthopnée ou un accès d'aſthme, en un mot lorſqu'elle commence par le poumon, eſt pour opérer l'inſpiration, & qu'au contraire la mort s'accomplit toujours dans l'expiration lorſqu'elle eſt amenée par d'autres cauſes. Ce que j'ai rapporté, d'accord avec l'opinion générale, porte bien à croire que nous finiſſons conſtamment, ou preſque conſtamment, par une expiration. Cette opinion que Nathanaël Hyghmor a peut-être le premier voulu établir (*Diſquiſ. anat.*, lib. II, *corp. hum.*), eſt auſſi la conſéquence naturelle des ouvertures de cadavres, qui font toujours voir le diaphragme faiſant ſaillie vers la poitrine, comme dans l'expiration. Cependant il me ſemble que cette dernière circonſtance ne lève pas tous les doutes, parce qu'à la mort, les viſcères abdominaux, dans leſquels d'ailleurs il ſe dégage des gaz, doivent refouler plus ou moins le diaphragme ſur les poumons, qui ſont incapables, par leur tiſſu très-mou & par leur communication avec l'extérieur, de réſiſter à cette preſſion.

§. 3. C. *Mort ſubite dont les cauſes portent directement ſur l'encéphale & le prolongement rachidien, ou ſur les fonctions nerveuſes.*

Les cauſes de mort ſubite qui portent directement ſur l'encéphale & ſur ſon prolongement rachidien, non moins néceſſaire à l'entretien de la vie, ſont les fortes commotions de ces parties,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 330 sur 787

produites par des chutes de haut, par des coups ſur la tête, &c., qui en affaiſſent, en déchirent ou en lèſent le tiſſu; des plaies profondes, des compreſſions diverſes qui ont lieu par une apoplexie, par un épanchement ſanguin dû à une autre cauſe, par une eſquille lors d'une fracture, &c.; le ſaiſiſſement, encore mal étudié, qu'on éprouve en tombant dans une eau très-froide, qui jette tout-à-coup dans une ſtupeur générale, & ſuſpend toutes les puiſſances de la vie; les exceſſives douleurs qui font mourir quelquefois les malades dans les opérations qu'on leur pratique, ou très-peu d'inſtans après; la ſection de la moelle épinière, ſa deſtruction, &c., certains poiſons ou principes délétères, tels que ceux qui produiſent le narcotiſme, l'aſphyxie, avec des ſymptômes ſpaſmodiques & nerveux, &c. &c. C'eſt par l'abſorption dans le torrent de la circulation, & en privant le ſang de ſa qualité propre à exciter les organes, à entretenir la vie, ou en altérant ſubitement cette qualité, que ces principes agiſſent ſur le ſyſtème nerveux. Il y a des cas cependant où les poiſons & les gaz délétères produiſent la mort avec une telle rapidité, qu'on diroit d'abord que l'abſorption & la circulation n'y ſont pour rien.

Nous avons vu que le cerveau ſe trouve placé directement ſous l'influence du cœur, ou du moins ſous l'influence du ſang rouge, & par conſéquent des phénomènes chimiques de la reſpiration. Lorſque l'action cérébrale & les fonctions nerveuſes ſont tout-à-coup anéanties par l'une de ces cauſes énoncées, la fonction des poumons ou la reſpiration eſt auſſitôt arrêtée par la paralyſie des muſcles qui y ſervent, & la circulation paroît l'être principalement par l'intermédiaire de la reſpiration, & ainſi qu'il a déjà été dit.

Voici l'ordre ſuivant lequel Bichat aſſigne la ceſſation des fonctions quand la mort commence par le cerveau :

1°. Anéantiſſement de l'action cérébrale; 2°. ceſſation ſubite des ſenſations & de la locomotion; 3°. paralyſie ſimultanée des muſcles diaphragme & intercoſtaux; 4°. interruption des phénomènes mécaniques de la reſpiration, &, par conſéquent, de la voix; 5°. annihilation des phénomènes chimiques; 6°. paſſage du ſang noir dans le ſyſtème vaſculaire à ſang rouge; 7°. ralentiſſement de la circulation par le contact de ce ſang avec le cœur & les artères, & par l'immobilité abſolue où ſe trouvent toutes les parties, la poitrine en particulier; 8°. mort du cœur & ceſſation de la circulation générale; 9°. interruption ſimultanée de la *vie organique*, ſurtout dans les parties où pénètre habituellement le ſang rouge; 10°. abolition de la chaleur animale, qui eſt le produit de toutes les fonctions.

Quelques-unes des idées de Bichat paroiſſent devoir être modifiées. Néanmoins il ſe place, avec Haller, au premier rang parmi les phyſiologiſtes qui ont cherché à connoître l'ordre ſuivant lequel nos divers organes ceſſent d'agir, ou comment la ceſſation d'une fonction entraîne celle d'une autre, & la perte ſucceſſive de ce qu'on nomme les *propriétés vitales*. Les travaux les plus importans qui viennent enſuite, ſont ceux de MM. Brodie, de Londres (*The croonian lecture, &c.* Voyez les *Tranſact. philoſophiques* de 1811), A. P. Wilſon Philip (*An experimental inquiry into the laws of the vital functions, with ſome obſervations on the nature and treatment of internal diſeaſes*), & de feu Legallois (*Expériences ſur le principe de la vie, notamment ſur celui des mouvemens du cœur*).

Selon ce dernier, qui eſt antérieur de quelques années à M. Philip, la puiſſance nerveuſe (le ſiége conſtitue à lui ſeul l'individu comme être animal), la puiſſance nerveuſe, dis-je, & en particulier celle du cerveau, eſt due à une impreſſion du ſang artériel ſur l'encéphale & ſur la moelle épinière : la mort réſulte de la ceſſation de cette impreſſion.

Cette donnée étant appuyée ſur l'opinion de Legallois, diſons comment il a vu des léſions de la moelle épinière, qu'il déterminoit lui-même, amener la mort. Ses expériences ont été faites ſur des animaux de toutes les claſſes; mais comme il ne doit être parlé dans cet article que de la mort de l'homme, ou de faits qui répandent du jour ſur elle, je vais rapporter brièvement les ſeules expériences pratiquées ſur quelques eſpèces de quadrupèdes, & en particulier ſur des lapins, auxquels Legallois a coupé, aux uns, la moelle épinière entre l'occipital & la première vertèbre cervicale; aux autres, tranché entièrement la tête; à ceux-ci, détruit toute la moelle épinière, au moyen d'une tige de fer qu'il enfonçoit dans toute la longueur du canal vertébral; à ceux-là, détruit ſeulement la moelle cervicale, la moelle dorſale ou la moelle lombaire.

Expériences.	Ages des animaux.	*Réſultats.*
Section de la moelle épinière à la ſortie du crâne.	1 jour..... 10 jours..... 20 jours.....	La circulation continue quelque temps.
Décapitation.....	1 jour..... 10 jours..... 20 jours.....	La circulation continue quelque temps dans le tronc & dans les membres ſeulement.

Expériences.	Ages des animaux.	Résultats.
Deſtruction de toute la moelle épinière.	1 jour. 10 jours. 20 jours.	Circulation ſubitement arrêtée.
Deſtruction de la ſeule moelle cervicale.	1 jour. 10 jours. 20 jours.	Circulation ſubitement arrêtée.
Deſtruction de la ſeule moelle dorſale.	1 jour.	La circulation continue.
	10 jours.	Elle s'arrête au bout de deux minutes.
	20 jours.	Circulation ſubitement arrêtée.
Deſtruction de la ſeule moelle lombaire.	1 jour.	La circulation continue.
	10 jours.	*Idem.*
	20 jours.	La circulation ceſſe au bout de deux minutes.

A un âge plus avancé, les réſultats ſont les mêmes qu'à vingt jours.

Notre ingénieux expérimentateur, croyant avoir ranimé avec le plus grand ſuccès, par l'inſufflation de l'air dans les poumons, c'eſt-à-dire, par la reſpiration artificielle, un lapin décapité, détruiſit la moelle épinière dans toute ſa longueur avec la tige de fer, & tous les phénomènes de la vie diſparurent à l'inſtant même, ſans qu'il fût poſſible de les rappeler par aucun moyen; la ſeule contractilité muſculaire ſubſiſta encore quelques inſtans. Les réſultats ſont les mêmes ſi, au lieu de décapiter l'animal, on fait ſimplement une ouverture au canal vertébral près l'occiput, & ſi l'on détruit toute la moelle épinière. Dans ce dernier cas, ſelon Legallois, la vie ſubſiſte encore, mais ſeulement dans la tête, comme l'indiquent les bâillemens. Déjà MM. Ælſner, Sœmmerring & quelques Français, notamment Sue, avoient penſé que dans la décapitation, la tête, ſéparée du corps, ſurvit au ſupplice, & éprouve, durant quelques momens, les douleurs les plus atroces; mais, d'un autre côté, Cabanis & M. Léveillé ont combattu ce ſentiment, & comparé les mouvemens comme convulſifs que l'on remarque dans une tête qui vient d'être coupée, à ceux qu'on obſerve quelquefois dans un membre nouvellement amputé. (Voyez *Mém. de la Soc. médic. d'émulation*, t. I, p. 266 à 302.)

Quoi qu'il en ſoit de ces opinions, toutes les fois que l'on décapite un animal, ou que l'on commence près l'occiput la deſtruction de la moelle épinière, les mouvemens inſpirateurs du thorax ſont anéantis à l'inſtant où la moelle eſt déſorganiſée, avant que la circulation ſoit arrêtée; & il ſemble réſulter des expériences de Legallois, diſent les ſavans auteurs d'un Rapport fait à la Société de la Faculté de médecine de Paris, « 1°. que la ſection de la moelle épinière produit » des phénomènes analogues à ceux de l'aſphyxie; » 2°. que dans cette ſection de la moelle épinière, » le ſeul défaut de reſpiration arrête les phéno- » mènes de la ſenſibilité & des mouvemens volon- » taires, puiſque la reſpiration artificielle peut » les rétablir (ou du moins leur apparence) pen- » dant un temps conſidérable; 3°. que l'on peut » commencer par détruire à volonté la vie dans » la tête ou dans le tronc, en détruiſant la moelle » épinière dans l'une ou dans l'autre de ces parties; » 4°. que le principe du ſentiment & du mouve- » ment, pour le tronc, réſide dans la moelle épi- » nière, &, en général, pour chaque partie, dans » cette portion de la moelle, d'où naiſſent les nerfs » de cette partie; mais que ceux des nerfs qui » préſident aux phénomènes mécaniques de la » reſpiration, empruntent leur principe d'action » de la moelle alongée; 5°. enfin, que pour faire » vivre iſolément la tête, le tronc ou un ſegment » quelconque du corps, ayant la portion correſ- » pondante de la moelle épinière intacte, il ſuffit » qu'un ſang doué de qualités artérielles porte » ſon influence ſur ce ſegment, & principale- » ment ſur la moelle. » (*Rapport de MM. Chauſſier & Duméril ſur le Mémoire de Legallois. Bulletins de la Faculté de médecine de Paris*, cahier n°. IV, 1809.)

J'ajouterai cette autre concluſion: une portion quelconque de la moelle épinière a ſur la vie deux modes d'action bien diſtincts: par l'un elle paroît conſtituer eſſentiellement la vie dans toutes les parties auxquelles elle fournit des nerfs; par l'autre, elle contribue à l'entretenir dans toutes celles qui reçoivent les leurs, non-ſeulement du reſte de la moelle, ſuivant Legallois, mais encore de l'encéphale. Selon le même phyſiologiſte, par exemple, quand on détruit la moelle lombaire dans un lapin de vingt jours, c'eſt en vertu du premier mode d'action que la mort paroît avoir lieu inſtantanément dans le train de derrière, & c'eſt en vertu du ſecond qu'elle tarde environ trois minutes à arriver dans le reſte du corps.

Il faut obſerver que ce que j'ai dit ne doit s'appliquer d'une manière abſolue qu'à l'homme & aux animaux à ſang rouge & chaud, qui s'en rapprochent par leur organiſation.

On n'élevoit aucun doute ſur les faits obſervés par Legallois, & ſur les conſéquences qu'il en avoit tirées; mais M. Wilſon Philip, ayant répété

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 332 sur 787

les expériences de Legallois, ou fait d'autres expériences analogues, il a cru pouvoir annoncer aux phyſiologiſtes que, contre leur opinion, *la puiſſance du cœur & celle des vaiſſeaux ſanguins ſont indépendantes de l'encéphale & de ſon prolongement rachidien.* (Ouv. cité, deuxième concluſion.).

Les raiſons qu'il donne, méritent bien qu'on les rapporte. Je vais les expoſer.

Il a privé d'abord des lapins de tout ſentiment & de tout mouvement volontaire, en leur aſſenant ſur l'occiput un grand coup qui faiſoit ceſſer ſubitement les mouvemens de la reſpiration; &, enſuite, il mettoit à nu la moelle épinière depuis l'occiput juſqu'aux vertèbres dorſales, & il l'emportoit ou bien il la traverſoit dans cette étendue, ou même dans toute ſa longueur, avec une petite verge métallique, chauffée & pouſſée dans le canal rachidien. Après ces opérations préalables, il ouvroit la poitrine, découvroit l'artère carotide ou la fémorale, & il voyoit ces vaiſſeaux & le cœur qui continuoient à battre. La circulation duroit encore long-temps, & ſi l'on entretenoit artificiellement la reſpiration au moyen de l'inſufflation pulmonaire, le cœur battoit *avec régularité & beaucoup de force.* (*Exp.* 1, 2, &c., p. 70, 71, &c.)

Après tous ces eſſais, la maſſe entière du cerveau fut même enlevée une fois à l'aide d'une ouverture pratiquée au crâne, & le cœur ne continua pas moins à battre avec plus ou moins de force, ſuivant que l'on recommençoit ou qu'on arrêtoit la reſpiration artificielle. (*Exp.* 1, p. 70.) Une demi-heure après avoir vidé le crâne de la maſſe cérébrale, & aſſez long-temps après avoir interrompu l'inſufflation pulmonaire, les ventricules ceſſèrent de battre; mais en recommençant l'inſufflation, on rendoit leur action manifeſte.

Quand, dans toutes ces expériences, on ouvroit des groſſes artères, le ſang en jailliſſoit par *ſaltum*, avec les caractères veineux ſi l'on n'entretenoit pas la reſpiration artificielle, & d'un beau rouge, ou avec l'apparence artérielle, ſi l'on pratiquoit l'inſufflation (*exp.* 6 & 7, p. 72 & 73), ou bien alternativement brun & rouge, ſuivant qu'on interrompoit & qu'on reprenoit cette inſufflation. (*Exp.* 8, p. 74.) Une demi-minute de celle-ci ſuffiſoit pour redonner au ſang ſa couleur vermeille.

Déjà Haller avoit annoncé que le mouvement du cœur paroît *à peu près indépendant* de l'influence nerveuſe. « L'irritation des nerfs qui vont » au cœur, aſſure-t-il, celle de la moelle de l'é» pine, le retranchement de la tête, ne changent » pas le mouvement du cœur, ne le détruiſent » pas, & ne le réveillent pas quand il a ceſſé » d'agir. Il arrive quelquefois que l'irritation de la » moelle de l'épine cauſe une ſecouſſe dans les » muſcles, qui, pour un moment, troublent la » circulation; mais cette ſecouſſe ne dure pas, & » le mouvement du ſang reprend bientôt ſa régu» larité. » (*Supplément à l'art.* Sang *de l'Encyclopédie de Diderot & d'Alembert.*)

M. Brodie avoit auſſi annoncé, en rendant compte d'expériences qui confirment ces obſervations & celles de Kruikshank & de Bichat, que le cerveau n'eſt pas directement néceſſaire à l'action du cœur, & que quand les fonctions du premier organe ſont détruites, la circulation ne s'arrête qu'en conſéquence de la ceſſation de la reſpiration.

M. Philip, qui a vu les mêmes phénomènes durer plus long-temps dans les grenouilles (*exp.* 10 & 11, p. 75 & 76), ne les a pas toujours obſervés pourtant ſur les lapins; car il a vu très-ſouvent, au contraire, la circulation ceſſer entièrement dès que la moelle épinière avoit été tout-à-coup déſorganiſée (*exp.* 9, p. 74). Il attribue cette ceſſation de la circulation à la perte du ſang dans les opérations, & à l'exceſſive chaleur, & lorſqu'on n'a pas préalablement détruit la ſenſibilité par un coup porté ſur l'occiput. Il penſe que c'eſt au peu de groſſeur de la verge métallique dont il ſe ſervoit, qu'eſt due la différence des réſultats obtenus par Legallois (*exp.* 22, p. 88), & il rapporte des faits à l'appui de cette opinion (p. 89 & 94).

M. Philip ſe trouve quelquefois en contradiction avec lui-même. C'eſt ainſi qu'après avoir écarté la privation ſubite de l'influence de l'encéphale & de ſon prolongement rachidien, pour expliquer la ceſſation de la puiſſance du cœur & de celle des vaiſſeaux, il affirme & conclut tout de ſuite que, *cependant l'influence nerveuſe eſt ſuſceptible d'agir comme un ſtimulus de ces derniers organes* (3e. concluſ.), & encore *comme ſédative, même juſqu'au point de détruire leur puiſſance* (4e. concluſ.). (*Voyez* d'ailleurs les *exp.* 14 — 23 *incluſiv.*, p. 80 — 90, & 26 — 28, *incluſ.*, p. 92 — 94.) Parmi les faits que rapporte notre auteur, pour prouver ces dernières aſſertions, je ne citerai que les ſuivans, parce qu'ils paroiſſent jeter du jour ſur la mort ſubite produite par certains principes extrêmement délétères. Des lapins ayant été privés des ſenſations & des mouvemens volontaires par un coup porté ſur l'occiput, & l'action du cœur étant entretenue alors par la reſpiration artificielle, le cerveau & la portion cervicale de la moelle épinière ou même toute la moelle épinière ſe trouvant à nu, & le thorax ouvert, on vit le cœur battre avec force & régularité; on appliqua alors de l'eſprit-de-vin, d'abord ſur la portion dépouillée de la moelle épinière, enſuite ſur la ſurface du cerveau, & l'action du cœur fut *immédiatement* beaucoup augmentée, ſans qu'elle le parût plus dans un cas que dans un autre: ſeulement elle l'étoit moins lorſque l'application ſe faiſoit ſur la portion lombaire de la moelle épinière (*exp.* 14 & 15). On obtient un réſultat tout auſſi marqué en agiſſant ſur la ſeule par-

tie antérieure du cerveau. Mais ſi l'on enlève l'eſprit-de-vin, pour appliquer une ſolution aqueuſe d'opium ou de tabac, l'on obſerve que l'augmentation d'action du cœur a lieu à un bien moindre degré. Cette augmentation d'action eſt plus ſenſible quand elle eſt l'effet de l'opium que quand elle eſt celui du tabac; *mais auſſitôt ou preſqu'auſſitôt, l'action du cœur devient plus languiſſante que dans l'état ordinaire, ſurtout lorſqu'on emploie la dernière ſubſtance.* Il ſuffit, pour redonner de l'activité au cœur, d'enlever, au moyen d'une éponge humide, la diſſolution de deſſus la ſurface cérébrale. (*Exp.* 16.)

Une expérience bien remarquable par ſon réſultat, impoſſible à concilier avec les obſervations de Legallois, eſt celle-ci : le prolongement rachidien étant coupé près de la tête, & détruit dans toute ſa longueur, au moyen de la verge métallique, l'eſprit-de-vin appliqué à la ſurface du cerveau, avec les mêmes précautions que dans les expériences précédentes, produit ſur l'action du cœur un effet tout auſſi prompt & tout auſſi marqué que ſi le prolongement rachidien étoit dans ſon état d'intégrité. (*Exp.* 23, p. 90.)

Depuis quelques années, pluſieurs phyſiologiſtes croient que, lors de la mort, les ſécrétions s'arrêtent autant par la privation de l'influence nerveuſe que par toute autre cauſe, & qu'il ſuffit même d'interrompre cette influence dans un organe, pour en faire ceſſer la ſécrétion. Comme les faits ſur leſquels on veut fonder cette conjecture, éclairent la manière dont s'enchaînent les phénomènes de la mort quand ſes cauſes portent directement ſur l'encéphale & le prolongement rachidien, je vais les énoncer ſuccinctement, & je laiſſe au lecteur le ſoin de juger par lui-même.

Si on lie ou ſi l'on coupe les nerfs qui ſe diſtribuent à une partie où la circulation, entretenue par une reſpiration libre, conſerve encore ſon activité, les ſécrétions de cette partie, ſa température propre & la plupart des phénomènes regardés comme chimiques diminuent ou s'affoibliſſent. M. Brodie, de Londres, a particulièrement remarqué l'influence de la décapitation ſur les ſécrétions & ſur la chaleur propre des animaux; & M. Charles Choſſat, qui vient de répéter en partie les expériences du chirurgien anglais, & d'en vérifier, dit-il, l'exactitude, annonce pour réſultat général des obſervations qu'il a pu faire à cet égard, que toutes les léſions du ſyſtème nerveux qui affoibliſſent le dégagement de la chaleur animale, agiſſent ſur les ſécrétions d'une manière analogue. (*Mémoire ſur l'influence du ſyſtème nerveux ſur la chaleur animale. Collection des thèſes, in-4°, de la Faculté de Paris,* 1820.)

Willis, Baglivi, Valſalva, Legallois, MM. Brodie, Dupuy, &c. &c., ont vu que la ſection ou la ligature des nerfs de la huitième paire (pneumogaſtrique), anéantit ou diminue la faculté de digérer, lorſque la ſection ou la ligature eſt pratiquée au col, au-deſſus des rameaux qui vont aux organes reſpiratoires; car, ainſi que l'a découvert M. Magendie, & que l'a vu depuis M. Brodie, la digeſtion s'effectue très-bien encore quand on a eu la précaution de couper les nerfs ou de les lier dans le thorax, au-deſſous de ces mêmes rameaux; de ſorte que la ceſſation de la digeſtion, dans le cas qui nous occupe, pourroit n'être qu'une ſuite de la léſion de la reſpiration. Quoi qu'il en ſoit, M. Dupuy fait mention particulière d'une abolition des ſécrétions dans le canal alimentaire. (Voy. *Bulletins de la Société médicale d'émulation,* déc. 1816.) M. Wilſon Philip rapporte auſſi avoir coupé les nerfs de la huitième paire, & trouvé chez les animaux, après la mort, les alimens non digérés & diſtendant l'eſtomac & la portion voiſine de l'œſophage; mais ce qui doit ſurprendre, c'eſt qu'il prétend qu'on peut établir, au moyen du galvaniſme, la fonction de la ſécrétion abolie dans un organe par le fait de la ſection des nerfs. (Ouv. précité, *concluſ.* XX.) Il faut, dit-il, pour obtenir ce réſultat, après avoir coupé les nerfs de la huitième paire, que l'adminiſtration du galvaniſme ſoit ménagée avec beaucoup de ſoin : alors les alimens ſont trouvés, au bout de quelques heures, beaucoup mieux digérés qu'au bout de quelques jours, quand on a coupé un ſeul nerf; alors la dyſpnée eſt bien moins forte que dans les animaux que l'on abandonne, & la membrane muqueuſe des poumons, trouvée plus rouge, plus injectée que dans les cas ordinaires, l'eſt moins cependant que dans les animaux qu'on n'a pas ſoumis au galvaniſme. (*Exp.* 71 à 74.) Mais ces faits, s'ils ſont bien exacts, prouvent-ils que l'influence nerveuſe ſoit produite par le fluide galvanique raſſemblé par le cerveau & la moelle épinière, & envoyé dans les nerfs qui en faiſoient les véritables conducteurs ? J'avoue que j'ai de la peine à me le perſuader, en admettant même qu'il exiſte un fluide galvanique. Pourtant je ſais que le galvaniſme réveille la contractilité muſculaire après la mort, & je croirai ſur la foi de M. Philip, que cet agent fait développer du calorique dans les animaux, & que M. Brodie, qui a répété, ſans en obtenir les mêmes réſultats, les expériences relatives à l'influence du galvaniſme ſur la digeſtion d'animaux auxquels on a coupé les nerfs de la huitième paire à la région cervicale, n'a point ſuivi en tous points le procédé de M. Wilſon Philip. (Voyez *The medico-chirurgical Journ. of London, &c.; conducted by James Johnſon. April* 1820, *vol.* 2, *p.* 657 *& ſuiv.*)

Quoi qu'il en ſoit, la ſection ou la ligature des nerfs de la huitième paire, pratiquée au col, occaſionne la mort par la léſion de toutes les fonctions des organes dans leſquels ces nerfs ſe diſtribuent, & en particulier parce que l'hématoſe ne ſe fait plus ou ne ſe fait que très-imparfaitement. Telle eſt du moins la concluſion qu'il faut tirer des expériences faites par les auteurs que j'ai nommés, par

M. Dupuytren, & par un grand nombre d'autres phyſiologiſtes.

On croyoit depuis long-temps que la température propre des animaux, qui eſt en raiſon de l'activité de leur reſpiration, dépendoit de la reſpiration. Mais M. Brodie a combattu ce ſentiment par une ſuite d'expériences qui ſemblent y former une objection formidable, & dont l'exactitude a été vérifiée depuis par pluſieurs phyſiologiſtes. Il annonce que lorſqu'on décapite un animal, & que, par des moyens artificiels, on maintient la reſpiration, il ſe forme dans les poumons la même quantité d'acide carbonique, & que cependant la chaleur ne ſe produit plus, & diminue plus vîte dans cet animal que dans un autre de la même eſpèce qui a été tué de la même manière, mais dans lequel on n'a pas entretenu artificiellement la reſpiration. Enfin, il me ſemble bien réſulter des expériences de M. Brodie & de celles de MM. Wilſon Philip & Choffat, que la température propre des animaux eſt plus intimement liée avec l'influence nerveuſe ou de l'encéphale, qu'avec celle de tous les autres organes. Néanmoins on ne peut admettre que la chaleur animale ſe trouve ſous la dépendance unique du cerveau ou de la ſubſtance nerveuſe. (*Voyez* CHALEUR ANIMALE.)

§. 4. D. *Mort ſubite dont les cauſes portent à la fois ſur deux au moins de ces organes, le cœur, le poumon & l'encéphale.*

Quand on obſerve la mort des animaux ſacrifiés pour nos tables, ou celle des hommes qui ſuccombent très-rapidement, il eſt aiſé de ſe convaincre, par les phénomènes qui ſe développent, lorſqu'on peut les diſtinguer & en ſuivre la ſucceſſion, qu'il n'y a qu'un petit nombre de cas où la mort commence excluſivement par la ceſſation de la fonction de l'un de ces trois organes déſignés. Toujours, avant la mort, l'atteinte portée à l'action de l'un, eſt reſſentie par les deux autres; &, par une influence réciproque, ſur laquelle nous ne nous ſommes pas arrêtés juſqu'ici, elle s'en trouve fortifiée, & accroît d'autant l'atteinte portée aux derniers.

Je m'explique. Suppoſons une aſphyxie produite par un gaz très-peu reſpirable, c'eſt-à-dire, qui n'a point la propriété de donner au ſang veineux, par l'acte de la reſpiration, les caractères & les qualités du ſang artériel. Après avoir traverſé les poumons & le cœur, le ſang, dont l'élaboration a été très-imparfaite, n'eſt plus un ſtimulus ſuffiſant pour le cerveau & les nerfs. Ces organes, à leur tour, ne permettent que des mouvemens de reſpiration beaucoup trop foibles, & le cours du ſang, embarraſſé dans les poumons, en eſt conſidérablement ralenti. De cette manière le cerveau ne reçoit plus qu'un ſang moins capable encore de l'exciter, qui, en le traverſant lentement & en s'y ſaturant, ſi je puis m'exprimer ainſi, des qualités veineuſes, paralyſe tout-à-fait ſon action : dès-lors ceſſe tout mouvement de la reſpiration, & la mort s'effectue par la perte ſimultanée des influences nerveuſes & artérielles. Voilà comment l'une des trois fonctions ſur leſquelles repoſe à chaque inſtant la vie, ne s'exécutant pas avec plénitude, les deux autres peuvent être tout-à-coup conſidérablement affoiblies, d'où la première l'eſt encore davantage, &c.

Je pourrois ſingulièrement multiplier les exemples, mais cet aperçu ſuffit à mon objet; d'ailleurs ils ont été indiqués dans les paragraphes précédens. Les fonctions du cœur, des poumons & du cerveau ne ſont pas les ſeules qui ſoient dans une telle dépendance l'une de l'autre, que la ſuppreſſion de celle-ci entraîne la perte de celle-là : chaque fonction ſe trouve ainſi liée à une autre, & la ceſſation d'une première en atteint une ſeconde qui, à ſon tour, fait bientôt ſur une troiſième un effet analogue, juſqu'à la perte de toutes les fonctions ou la mort complète. Ce lien eſt facile à concevoir quand on ſe rappelle que, dans l'état de ſanté, les alimens ſont néceſſaires pour que la digeſtion ait lieu, que celle-ci prépare l'hématoſe, l'hématoſe la nutrition, &c. &c. Les organes qui ſont ſoumis à la triple influence, 1°. du cerveau par les nerfs qu'ils en reçoivent; 2°. du cœur, par la manière dont celui-ci leur envoie le ſang, & 3°. du poumon, par le degré variable d'élaboration que ſubit le ſang dans ſon tiſſu, ont auſſi une influence ſur le cerveau par les nerfs, ſur le cœur & ſur le poumon gauche par le ſang, en vertu de laquelle ils modifient les trois organes principaux & en ſont enſuite modifiés eux-mêmes.

La concluſion de cette ſection du chapitre, eſt que la vie ne peut ſubſiſter que par l'influence du ſang artériel & par celle de l'encéphale.

SECTION II. *Mort accidentelle non ſubite.*

C'eſt celle qui n'eſt ni mort ſubite, ni mort ſénile. Elle n'eſt point le réſultat des progrès de l'âge comme la première, ni, comme la ſeconde, elle ne ſurprend pas tout-à-coup quand la ſanté paroît affermie ou le danger éloigné; mais elle eſt la ſuite ou la terminaiſon de différentes maladies, & elle arrive lorſque les ſymptômes & les accidens de celles-ci ſont parvenus progreſſivement & ordinairement à un haut degré. Je dis ordinairement, parce que, dans un anévryſme de l'aorte, par exemple, il n'eſt point très-rare qu'elle ſurvienne par la rupture du ſac anévryſmal, lorſqu'on pouvoit encore ne pas la regarder comme imminente. Elle doit être alors autant attribuée à l'anévryſme qu'à la joie vive, qu'à l'accès de colère, &c., qui a déterminé la rupture. Néanmoins, dans ce cas, la mort qui eſt produite comme il a été dit dans le chapitre précédent, doit être rapportée aux morts ſubites dont les cauſes agiſſent directement ſur le cœur.

La mort qui termine les maladies aiguës a lieu fréquemment dans le temps qui ſuit immédiate-

ment le période assigné aux crises, ou du moins elle commence à s'annoncer pour le médecin, à cette époque de la maladie, lorsque celle-ci, extrêmement grave de sa nature, ne marche point vers la guérison. Selon les partisans de la doctrine des crises, on observe souvent que la mort arrive lorsqu'il ne se fait aucune crise : *Est primum & maximum in morbis lethalibus signum, quod sine crisi mors sit subsecutura, virium imbecillitas;.... secundum verò, si nullum adsit signum vel minimum coctionis; & præter hæc si magnus sit morbus atque malignus, atque etiam celeriter moveatur : quum enim hæc adfuerint, omninò absque crisi mors sequetur.* (Galien, *De crisib.*, lib. III, cap. 10.)

Dans les fièvres intermittentes, c'est pendant le frisson que la mort survient presque toujours. Quelquefois néanmoins c'est durant la chaleur; mais alors cette chaleur ne parvient jamais à un degré considérable. Si Lind a vu arriver la mort dans ce dernier stade des fièvres pernicieuses, Cullen n'a vu mourir aucun malade lorsque l'accès de chaud étoit complétement formé; ce qui confirme, dit Bosquillon, l'observation des Anciens, qu'il n'y a pas de danger tant que le pouls est plein & fort, comme on le remarque dans l'accès du chaud. (Voyez *Elém. de méd. pratique*, traduits par Bosquillon, n°. 23.) Les Anciens avoient aussi remarqué que dans les maladies dont les accès ou redoublemens reviennent à des époques périodiques, c'est à l'heure de ces accès ou de ces redoublemens que les malades sont le plus exposés à périr.

J'ai observé que, dans les maladies marquées par une exaspération régulière ou irrégulière des symptômes, c'est, en général, dans le paroxysme même que la mort arrive, au commencement si le malade est tout-à-fait épuisé, au milieu ou vers la fin s'il l'est moins.

Toutefois les maladies aiguës peuvent se terminer heureusement ou d'une manière funeste à toutes leurs périodes; & la justesse de cet aphorisme d'Hippocrate, *morborum acutorum non omninò tutæ sunt prædictiones, neque salutis, neque mortis*, se trouve confirmée par la pratique journalière des médecins.

Il n'en est point de même pour les maladies chroniques; elles se terminent presque toujours par la mort dans les périodes avancées, & l'on peut prononcer cette fin quand la maladie, parvenue au terme de sa plus grande intensité, est le résultat d'une lésion organique connue. On voit fréquemment la mort arriver, lorsque les symptômes redoublent ou viennent de redoubler, & lorsque l'affection a repassé au caractère aigu. Telle est du moins la marche ordinaire dans les inflammations chroniques ou les maladies dans lesquelles l'inflammation entre comme élément principal; tandis que, dans plusieurs autres, les malades paroissent être continuellement entraînés par la même pente vers le tombeau, & ne succombent qu'après un long épuisement des forces, qui marche chaque jour, pour ainsi parler, d'un pas égal, sans qu'aucun mouvement apparent précipite ou retarde la funeste terminaison.

Parmi les maladies chroniques, il y en a plusieurs dans lesquelles la mort arrive brusquement, par une circonstance qui vient compliquer & aggraver considérablement la première affection, ou bien quelquefois qui arrête la respiration & la circulation. J'en ai déjà cité des exemples, en parlant de la rupture d'un anévrysme de l'aorte, du cœur, &c.

Dans presque tous les cas de la mort accidentelle non subite, la respiration est la fonction qui cesse la première, même lorsque la mort est produite par ces maladies, telles que le typhus, qui paroît consister principalement dans une atteinte profonde de la puissance nerveuse. Aussi, dans l'agonie, un des phénomènes qui annoncent le plus sûrement les derniers efforts d'une vie qui va succomber, est le râle qui se fait entendre dans les mouvemens d'inspiration & d'expiration, & dont le son est produit par le passage de l'air à travers des mucosités qui obstruent les voies aériennes. L'obstacle mécanique que ces mucosités apportent au passage de l'air, rend toujours de plus en plus difficile l'entrée de celui-ci dans les poumons, & sa sortie de la poitrine. (*Voyez* Rale, Stertoreux.) En même temps toutes les forces diminuent, les extrémités se refroidissent, les poumons se gorgent de sang, celui-ci ne les traverse plus avec la même facilité qu'auparavant : dès-lors le pouls est foible, ralenti, irrégulier, intermittent; les mouvemens de la respiration sont tantôt lents & petits, & d'autres fois grands & convulsifs. Dans le dernier cas, ils peuvent faire disparoître momentanément la suffocation, en chassant avec l'air une partie des mucosités; mais bientôt de nouvelles mucosités s'amassent, des mêmes efforts ont lieu pour les expulser, & ainsi de suite jusqu'à ce que ces efforts soient insuffisans, & que, tout-à-coup, après ordinairement une grande & bruyante expiration (le dernier soupir), le cœur paroisse avoir cessé de battre, tout sentiment & tout mouvement soient perdus, & le visage qui, pendant les convulsions de la respiration, pouvoit être rouge & injecté, se couvre de la pâleur de la mort.

Le râle se manifeste principalement dans la pneumonie, le catarrhe suffocant & dans une violente apoplexie. Il n'est point très-rare que, dans la première de ces maladies, il se développe, lorsqu'on ne remarque encore aucun autre signe fâcheux, & qu'au bout de quelques heures cependant, la mort ait lieu. Lorsque le râle reconnoît pour cause une forte attaque d'apoplexie, il paroît tenir à la foiblesse des mouvemens respiratoires; peut-être tient-il aussi à une paralysie plus ou moins complète des muscles du larynx. Quoi qu'il en soit, il est alors un des symptômes les plus redoutables,

& précède de peu la mort. Enfin, le râle ou la reſpiration ſtertoreuſe qui n'eſt point ſpaſmodique, & qui s'accompagne de la ſuppreſſion de l'expectoration, annonce ordinairement une mort très-prochaine.

Dans tous les cas dont je viens de parler, l'ouverture des cadavres prouve, en montrant du ſang accumulé dans les veines, dans les cavités droites du cœur & l'artère pulmonaire, que la ceſſation de la reſpiration a précédé la ceſſation de l'action du cœur.

Il eſt encore des maladies qui occaſionnent la mort, ſans qu'on puiſſe dire quel eſt celui des trois organes principaux par lequel elle commence à s'effectuer, ou celui qui ſe trouve principalement attaqué; il ne faut pas conclure, par exemple, que dans tous les cas d'apoplexie, la mort commence par l'encéphale, ou même qu'elle a lieu parce que cet organe eſt principalement attaqué. Je ne reviendrai pas à cet égard ſur ce qui a été dit ailleurs. J'ajouterai ſeulement que ſur ce point, comme ſur tant d'autres, il faut reſter très-ſouvent dans le doute.

Il ſe préſente ici une queſtion importante. La mortalité qui eſt la conſéquence de nos maladies, eſt-elle uniforme à toutes les époques de l'année & à toutes celles du jour? C'eſt à l'article PROBABILITÉS DE LA VIE (*voyez* ce mot) que ſera examinée la première partie de cette queſtion; mais la ſeconde rentre néceſſairement dans mon ſujet, & je dois dire qu'on a reconnu que la mortalité eſt toujours plus conſidérable le matin, après le lever du ſoleil, enſuite le ſoir, aux heures de ſon coucher; qu'en été elle augmente un peu vers deux à trois heures après midi; qu'on meurt moins ſouvent de dix heures du ſoir à trois heures du matin; & enfin qu'il meurt plus de perſonnes le jour que la nuit. Cette dernière circonſtance doit être en partie attribuée aux accidens indépendans de la marche de nos maladies, & qui nous font périr ſubitement. On peut conſulter à ce ſujet la thèſe inaugurale de M. Virey, laquelle eſt intitulée: *Ephémérides de la vie humaine*, ou *Recherches ſur la révolution journalière & la périodicité de ſes phénomènes dans la ſanté & dans les maladies* (in-4°., Paris, 1814).

On croit avoir obſervé ſur les côtes de l'Océan continental, que la plupart des malades qui ſuccombent à leurs affections, expirent dans le temps du reflux ou des marées deſcendantes.

Conclusion.

Il faut toujours conſidérer la mort comme produite par un changement dans les conditions nombreuſes voulues par la nature, pour l'intégrité des organes & l'entretien des fonctions ou propriétés qui caractériſent la vie. Ainſi, dans l'aſphyxie, les organes ceſſent leurs fonctions parce que le ſang noir, qui les pénètre alors, les prive d'une condition néceſſaire à l'exercice de ces fonctions. Si le ſang rouge ou reſpiré leur eſt rendu à temps, elles recommencent, parce que les organes ſe trouvent replacés dans les conditions néceſſaires pour qu'elles puiſſent avoir lieu. Ce ſont donc les actions organiques qui ſe réveillent, ſe raniment, & non cet être abſtrait fantaſtique, nommé *principe vital*, ſuppoſé cauſe unique, première de tous les phénomènes de la vie, & imaginé pour les expliquer. Ainſi lorſque, pour ſecourir un aſphyxié, on l'expoſe au grand air, on exerce ſur lui des frictions, on lui inſuffle de l'air dans ſes poumons, on remet le ſang dans les conditions preſcrites pour que ce fluide excite & entretienne l'action des organes, particulièrement celle du cerveau & des nerfs: voilà pourquoi les phénomènes de la vie recommencent. Si, dans les cas de mort apparente, produite par la ſtrangulation ou par une congeſtion ſanguine vers l'encéphale, ſans extravaſation de ſang dans la ſubſtance de celui-ci, la ſaignée de la jugulaire, employée de ſuite, eſt plus efficace que celle du bras ou du pied, c'eſt parce qu'elle remet plus promptement le cerveau dans les conditions ſans leſquelles il ne peut exercer ſes fonctions. Si la léſion eſt trop grave, & pour peu qu'on attende, il eſt impoſſible de rétablir ces conditions, & la mort eſt irrévocable.

« Il eſt rare qu'un accès fébrile ſoit ſuivi de » ſyncope; cependant, le cœur auroit autant lieu » d'être fatigué qu'après une palpitation; mais la » ſyncope n'a pas lieu, parce que, dans la fièvre, » le ſyſtème capillaire, auſſi actif que le cœur, lui » renvoie autant de ſang qu'il en avoit reçu. Les » frictions, les claques dans les mains, &c., em» ployées dans la ſyncope, ne peuvent rien pour » ranimer l'action du cœur, & cependant leur ſuccès » eſt ſouvent évident; c'eſt qu'elles raniment l'ac» tion des capillaires, & que, conſécutivement, » le cœur recevant plus de ſang, recouvre peu à » peu ſa contractilité; il pourroit bien être même » que la ſyncope qui ſuit un bain froid, &c., dépen» dit primitivement d'un manque d'action des ca» pillaires, &, par ſuite, de l'inaction du cœur. » (*De la vie*, par Ph. Lorot, in-8°., Paris, 1818.) » Je cite avec plaiſir, ſans cependant l'adopter abſolument, ce paſſage d'un jeune médecin, prématurément enlevé à la vie & à la ſcience, & qui penſoit que beaucoup de ſyncopes qui ſuivent certaines palpitations ne dépendent pas, comme on le dit, de la fatigue de cet organe, mais bien de ce qu'il ne reçoit plus par les veines autant de ſang qu'il vient d'en envoyer par les artères.

Je pourrois rapporter ici un très-grand nombre d'autres faits, deſquels il réſulteroit toujours que la mort eſt produite par un changement dans les conditions voulues par la nature pour l'intégrité des organes, & qu'elle ne dépend pas, comme on le répète partout, de ce que le corps eſt abandonné par le principe vital.

CHAP. IV.

Chap. IV. *Effets ou suites de la mort.*

Dès que la circulation, la respiration & la puissance nerveuse ont cessé d'animer le corps d'un animal, ou, en d'autres termes, dès que les fonctions du cœur, des poumons, de l'encéphale & de ses dépendances (ou bien des parties qui, dans les animaux inférieurs, représentent ces organes) viennent de s'éteindre, l'animal est mort : toutes les autres propriétés qui caractérisent la vie cessent entièrement dans un laps de temps très-court. Il n'a été parlé jusqu'ici que de l'ordre dans lequel s'arrêtent les phénomènes de la vie ; maintenant déterminons la progression suivant laquelle les dernières traces de celle-ci disparoissent.

On peut diviser les suites de la mort sous deux titres, 1°. les phénomènes qui commencent immédiatement après la cessation de la circulation, de la respiration & de la puissance nerveuse, & offrent en quelque sorte la diminution graduelle d'un restant de propriétés vitales, inhérentes à divers tissus ; & 2°. les phénomènes qui se manifestent plus tard, & sont le résultat de causes purement chimiques.

§. 1. *Sur la contractilité musculaire.*

Quoique tous les phénomènes nerveux & cérébraux cessent instantanément & simultanément lors de la mort, la contractilité musculaire néanmoins peut toujours être rappelée durant quelque temps. P. H. Nysten a entrepris une série d'expériences, afin de connoître l'état & la durée de cette propriété après la mort. (Voy. *Expér. galvaniques sur les org. musculaires ; Collect. des thèses in-8°. de la Faculté de Paris, an XI, & Recherches de Physiol. & de Chimie pathologiques*, in-8°. Paris, 1811.) Il résulte de ses expériences, que chez l'homme sain, soumis au supplice de la guillotine ou de la décapitation, les organes musculaires ou présumés tels, cessent de se contracter, sous les stimulans galvaniques, dans l'ordre suivant :

1°. Le ventricule aortique du cœur.

2°. Les intestins & l'estomac. Le gros intestin perd sa faculté contractile quarante-cinq à cinquante-cinq minutes après la mort ; l'intestin grêle, quelques minutes plus tard ; l'estomac, peu de temps après l'intestin grêle.

3°. La vessie urinaire, qui quelquefois, cependant, perd sa contractilité aussitôt que l'estomac.

4°. Le ventricule pulmonaire du cœur, dont les contractions se continuent, en général, plus d'une heure après la décapitation.

5°. L'œsophage, qui cesse de se contracter environ une heure & demie après la décapitation.

6°. L'iris.

7°. Les muscles de la locomotion. En général, ceux du tronc perdent leur contractilité avant ceux des membres, & les muscles des membres abdominaux avant ceux des membres thoraciques. Mais cette propriété s'anéantit dans ces organes d'autant plus tard qu'ils ont été moins exposés au contact de l'air. Lorsqu'ils ont été à l'abri de celui-ci, ils ne perdent leur contractilité que plus de quatre heures après la mort, & quelquefois qu'après sept à huit heures. L'air extérieur diminue aussi beaucoup, quoique d'une manière moins marquée, la contractilité des autres organes musculeux.

8°. Les oreillettes, & particulièrement l'oreillette pulmonaire ou droite. La portion de la veine cave qui avoisine cette dernière, se contracte aussi par le galvanisme, & quelquefois pendant aussi long-temps que l'oreillette elle-même.

Nysten a étendu ses expériences à plusieurs espèces de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles & de poissons, qu'il décapitoit, ou chez lesquels il coupoit le prolongement rachidien, entre l'occipital & la première vertèbre. L'ordre dans lequel les organes ont perdu leur contractilité, différoit peu, si l'on excepte les oiseaux à gésier : cet estomac cessoit de se contracter avant les intestins. Dans toutes les classes, le conduit alimentaire perdoit sa contractilité avant les muscles de la volonté, & l'oreillette pulmonaire ou la seule oreillette, quand elle est unique, étoit l'*ultimum moriens*.

Il résulte des recherches du même médecin, assez conformes dans leur résultat à des recherches précédemment faites par M. le professeur Hallé, que l'asphyxie par le gaz acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) porte à la contractilité une atteinte très-forte, surtout à celle du cœur. M. Hallé avoit aussi constaté que l'asphyxie occasionnée par le gaz ammoniac & la vapeur du charbon, affoiblit sensiblement la contractilité des organes musculeux, plus que l'asphyxie par strangulation, par privation d'air, & par les gaz hydrogène, hydrogène carboné, acide muriatique oxygéné, &c. Un des phénomènes les plus constans, observé par mon ami F. Delaroche, chez les animaux qui venoient de succomber dans une étuve, a été l'extinction presque complète de la contractilité du cœur, des intestins & des muscles soumis à l'empire de la volonté. (Voyez *Expér. sur les effets qu'une forte chaleur produit sur l'économie animale ; Collect. des thèses in-4°. de la Faculté de médecine de Paris*, 1806.) John Hunter avoit remarqué la même chose chez des animaux *renâus* à la course, & depuis, cette observation a été confirmée par beaucoup d'auteurs. Il a été impossible à M. Magendie de trouver aucune trace de la contractilité musculaire dans les muscles locomoteurs d'un chien vigoureux qu'il fit tomber roide mort, en touchant sa langue avec l'extrémité d'un petit tube de verre trempé légè-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 338 sur 787

rement dans un flacon contenant quelques gouttes d'acide pruſſique pur.

Un réſultat général & important des expériences de Nyſten, eſt que la durée de l'excitabilité après la mort, eſt, pour les diverſes claſſes d'animaux, en raiſon inverſe de l'énergie muſculaire développée pendant la vie : ainſi, les oiſeaux, par exemple, perdent leur excitabilité très-peu de temps après la mort, & les reptiles & les poiſſons, long-temps après.

Nyſten eſt encore le ſeul qui ait examiné avec beaucoup de ſoin l'influence des maladies ſur la contractilité muſculaire de l'homme après la mort. Il a cru pouvoir tirer des faits qu'il a obſervés, les concluſions ſuivantes :

1°. Les maladies influent ſur la contractilité muſculaire, plutôt par leur marche & leur durée que par leur nature.

2°. Plus les maladies ſont longues, moins cette propriété dure après la mort; &, parmi les maladies chroniques, ce ſont celles dans leſquelles la nutrition eſt le plus léſée, qui y portent la plus forte atteinte : telles ſont ſurtout les phthiſies pulmonaires, les ſquirrhes de l'eſtomac, &c., qui épuiſent lentement & progreſſivement les forces, & font périr dans le maraſme. Lorſque la pleuréſie, une fièvre grave, &c., viennent accélérer la terminaiſon funeſte de ces maladies, la contractilité eſt beaucoup plus forte après la mort, & perſiſte bien plus long-temps que dans le cas où ces mêmes maladies ſuivent la marche lente qui leur eſt ordinaire.

3°. L'infiltration qui accompagne beaucoup de maladies n'a aucune influence ſenſible ſur la contractilité, lorſqu'elle n'occupe que le tiſſu cellulaire ſous-cutané ou étranger aux muſcles ; mais, lorſqu'elle s'étend entre les fibres muſculaires elles-mêmes, elle peut être plus nuiſible, ſi elle eſt conſiderable, à la force & à la durée de la contractilité, que le marafme lui-même.

4°. A la ſuite des maladies les plus funeſtes à la nutrition, & par conſéquent à la contractilité, celle-ci ne ſe conſerve ſouvent que pendant une ou deux heures après la ceſſation de la vie générale; mais lorſque la mort eſt déterminée par des maladies très-aiguës, comme les hémorrhagies, l'aſthme convulſif dans l'hydrothorax, &c., la contractilité ſe conſerve auſſi long-temps qu'après des morts violentes.

5°. Il y a des maladies qui portent une atteinte particulière à la contractilité des diverſes parties du cœur. Nyſten a vu, dans quelques cas où la tendance des cadavres à la putréfaction permet de les ouvrir plus promptement que de coutume, les mouvemens de cet organe ceſſer ſous l'influence du galvaniſme, lorſque les muſcles de l'appareil locomoteur ſe contractoient encore avec force.

6°. Les ſujets dont les muſcles ſont les plus volumineux ne ſont pas, en général, ceux qui conſervent le plus long-temps leur contractilité après les maladies très-aiguës qu'une mort, pour ainſi dire ſubite, a terminées. Dans ces ſujets on ne peut ordinairement ranimer l'action muſculaire douze à treize heures après la mort, tandis qu'on le peut ſouvent au bout de quinze à vingt heures dans les cadavres des perſonnes qui ont ſuccombé à des maladies beaucoup moins aiguës, dans leſquelles il y a eu un commencement d'amaigriſſement.

7°. A la ſuite des maladies dites *fièvres adynamiques*, la contractilité préſente beaucoup d'énergie, & perſiſte auſſi long-temps que chez des ſujets morts d'autres maladies aiguës, qui n'avoient pas été accompagnées de la proſtration des forces : concluſion oppoſée à l'opinion générale.

8°. A la ſuite des apoplexies, les organes contractiles, ſans en excepter ceux qui reçoivent directement leurs nerfs du cerveau, ſont auſſi ſenſibles au galvaniſme du côté paralyſé que du côté ſain.

Cette dernière obſervation, que la théorie n'auroit pas fait préſumer, eſt une des plus intéreſſantes. Ce phénomène rapproché de l'énergie des contractions, après les fièvres dites *putrides* ou *adynamiques ;* de la longue durée des contractions que déterminent des ſtimulans mécaniques appliqués aux muſcles, de la très-courte durée des contractions, qui réſultent des mêmes ſtimulans portés ſur les nerfs, &c. &c., & enfin de la ſenſibilité au galvaniſme, que l'on dit avoir obſervée dans la fibrine du ſang; cette dernière obſervation, dis-je, tend à prouver que la contractilité eſt une propriété inhérente à la fibre muſculaire.

Quelle que ſoit la maladie à laquelle ait ſuccombé une perſonne, c'eſt en vain que l'on voudroit réveiller la faculté contractile, lorſque le temps néceſſaire pour le développement de la roideur cadavérique s'eſt écoulé. (*Voyez* MORT APPARENTE.) Nyſten a remarqué que cette faculté s'anéantit plus promptement dans un milieu humide & froid, que dans un milieu ſec & d'une température moyenne. Mais on ne peut encore, à cet égard, poſer des règles générales fixes : la dépendance mutuelle de la contractilité dans les cadavres & de la chaleur ſenſible des organes, ſeroit un objet nouveau de recherches. Toutefois on peut avancer, comme vérité générale, que l'aptitude des muſcles à ſe contracter, ſubſiſte tant que le corps conſerve ſa chaleur & ſa molleſſe naturelles.

On croit que la contractilité muſculaire ſe conſerve en général plus long-temps dans les cadavres des enfans que dans ceux des adultes, & dans ces derniers plus que dans ceux des vieillards. Ce qui vient d'être dit ne confirme pas cette conjecture, du moins pour ce qui concerne les enfans, dont le corps, après la mort, ſe refroidit plus vite que celui des grandes perſonnes.

§. 2. *Sur la circulation.*

La circulation eſt-elle arrêtée d'une manière ſoudaine & abſolue dans tout le cercle circulatoire, par la ceſſation des contractions du cœur? Pluſieurs phyſiologiſtes, qui regardent cet organe comme le ſeul mobile de la circulation, le penſent; d'autres, au contraire, veulent que dans les vaiſſeaux capillaires, le mouvement du ſang ſoit indépendant de l'action du cœur, & même que ces vaiſſeaux conſervent quelque temps leur action après la mort.

La vérité de cette dernière opinion ſemble démontrée pour les reptiles, tels que les grenouilles & les ſalamandres, dont on arrache le cœur & dont on voit néanmoins le cours du ſang avoir toujours lieu pendant aſſez long-temps, non-ſeulement dans les capillaires, mais encore dans des artères & des veines d'un certain calibre. On ne penſe pas qu'il en ſoit de même chez les mammifères. Toutefois, M. Wilſon Philip rapporte avoir lié ſur un lapin, les troncs vaſculaires au voiſinage du cœur, & avoir enſuite fait l'avulſion de cet organe : au bout de cinq quarts d'heure, aſſure-t-il, on voyoit diſtinctement, à l'aide du microſcope, le ſang ſe mouvoir *librement* dans quelques vaiſſeaux très-déliés du méſentère retiré de l'abdomen. (*Ouv. cité, expér.* 63, p. 195.)

M. Philip a-t-il bien obſervé ce qu'il raconte? Cela étant, on eſt bien porté à croire que la durée du phénomène varie ſuivant le genre de mort & les circonſtances qui l'accompagnent & la ſuivent. Ainſi l'on doit préſumer que la circulation capillaire ne dure pas auſſi long-temps après la mort ſénile ou après la mort qui termine le ſcorbut & les maladies d'épuiſement, ſuppoſé qu'elle perſiſte alors quelques inſtans, qu'après la mort ſubite; & encore, lors de cette dernière, certaine aſphyxie, une hémorrhagie, la ſouſtraction rapide du calorique, &c. &c., doivent faire ceſſer plus tôt le phénomène.

§. 3. *Sur l'abſorption, la tranſſudation & l'imbibition.*

L'abſorption ſe continue-t-elle quelque temps après la mort? Morgagni, Cruikshank, Maſcagni, Bichat, M. le profeſſeur Deſgenettes, &c., ont obſervé, au voiſinage des cavités hydropiques, ſur des ſujets morts depuis quelques heures, des vaiſſeaux lymphatiques remplis ou qui ſe rempliſſoient d'un fluide tranſparent ſemblable à celui qui formoit l'amas de ſérolité. Mais de pareils faits, auxquels on pourroit ajouter qu'il eſt plus aiſé d'apercevoir & d'injecter les vaiſſeaux lymphatiques ſur des cadavres un peu infiltrés que ſur d'autres, prouvent-ils que l'abſorption s'exécute abſolument par les mêmes forces & de la même manière que pendant la vie?

Quoi qu'il en ſoit, M. Magendie vient de lire, à l'Inſtitut de France, un Mémoire extrêmement curieux, duquel il réſulte que, même pendant la vie, l'abſorption générale, & en particulier celle des veines, ſe fait en partie par le mécaniſme de l'attraction capillaire ou par imbibition. Quelque temps auparavant, M. Edwards avoit tiré, de ſes expériences ſur les Batraciens, la concluſion que, dans ces animaux vivans, tous les tiſſus mous ſont ſuſceptibles d'une ſemblable abſorption. J'ai très-ſouvent vérifié ſur des ſalamandres aquatiques, qu'elles fuſſent vivantes ou qu'elles fuſſent mortes, qu'on peut à volonté voir augmenter ou diminuer conſidérablement le volume de leur corps, en les plongeant dans l'eau ou en les retirant pour les mettre dans un air ſec : en moins d'une heure, la différence eſt très-ſenſible.

M. le profeſſeur Chauſſier admet que la tonicité perſiſte quelque temps après la mort, dans les ſuçoirs abſorbans & dans les réſeaux capillaires; ce qui, dit-il, les rend ſuſceptibles d'exercer encore quelque action ſur la progreſſion des fluides. (*Table ſynoptique des phénomènes cadavériques.*)

Il paroît donc réſulter de ce qui précède, que l'abſorption (conſidérée abſtraction faite de ſon mécaniſme) continue à s'exercer quelque temps après la mort; mais, en réſumé, il s'en faut de beaucoup que nous ayons ſur ce point des données ſatisfaiſantes.

Les fluides renfermés dans des vaiſſeaux ou réſervoirs ne paroiſſent pas en tranſſuder pendant la vie, & en ſuintent cependant auſſitôt après la mort. Ainſi, lorſque la vie eſt anéantie, la bile colore bientôt en jaune-verdâtre la portion de l'inteſtin colon, qui eſt en contact avec la véſicule biliaire. Moins d'un jour ſuffit quelquefois pour produire le phénomène, qui eſt purement cadavérique, puiſqu'on le cherche en vain dans les animaux vivans & dans ceux qu'on vient de tuer. On obſerve encore quelquefois ſur l'eſtomac des cadavres, une large tache d'une couleur rougeâtre ou d'un brun clair, qui correſpond à la portion du foie ou de la rate qui appuie ſur ce viſcère & en trace exactement la forme. Mais ces effets & tous ceux analogues, dus à la poroſité des tiſſus, trouvent dans la vie un obſtacle à leur production. On les remarque principalement lors de la putréfaction commençante. Avant que cette dernière ſe manifeſte, le trajet des veines ſuperficielles eſt ſouvent déjà indiqué par des lignes rougeâtres ou brunâtres.

La flaccidité des yeux qui commence très-ſouvent à ſe manifeſter très-peu d'heures après la mort, eſt auſſi un effet de la tranſſudation des humeurs de ces organes à travers leurs membranes. Il en eſt de même des épanchemens ſéreux ou ſanguinolens qui ſe font dans le tiſſu cellulaire des parties les plus déclives, ou dans les cavités ſplanchniques des cadavres : ils ſont

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 340 sur 787

l'effet de l'imbibition des tiſſus & de la peſanteur des fluides, qui tendent toujours à ſe porter dans les parties les plus baſſes. On ſait que, pendant la vie, beaucoup d'infiltrations de ſérosité dans le tiſſu cellulaire des membres, ſont dues aux mêmes cauſes.

§. 4. *Chaleur animale ou température propre.*

Elle diminue progreſſivement à dater de l'inſtant de la mort, & bientôt elle eſt tout-à-fait diſſipée. Dans quelques cas, la diminution de température, dont il ſera auſſi parlé à l'article MORT APPARENTE (*voyez* ce mot), s'obſerve déjà dans les derniers inſtans de la vie, ainſi que j'en ai rapporté des exemples. Eſt-il vrai que les jeunes gens conſervent plus long-temps que les autres, après leur mort, des reſtes de chaleur vitale? M. Richerand l'aſſure, & il cherche à l'expliquer en diſant que la tonicité s'éteint moins rapidement chez eux dans les vaiſſeaux capillaires, & que les combinaiſons, d'où naît le dégagement du calorique, ſe continuent encore quelque temps après que la vie eſt éteinte. La même cauſe, ajoute-t-il, fait que les cadavres des perſonnes mortes ſubitement ſont encore chauds, tandis qu'un froid glacé a ſaiſi ceux qu'une longue maladie a conduits à la mort, par la deſtruction lente, graduée & enfin totale des propriétés vitales. (*Nouv. Elém. de Phyſiol.*, t. I, p. 429 de la 7e. édit.)

La chaleur ſe produiroit donc encore quelque temps, mais toujours à un moindre degré, après que les fonctions du cerveau, du poumon & du cœur ſont éteintes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt bien certain que, toutes choſes égales d'ailleurs, les cadavres de ceux qui ont ſuccombé à une apoplexie, à une aſphyxie par ſtrangulation, par la vapeur du charbon, & l'on prétend, à la peſte & à certaines fièvres, perdent leur chaleur bien moins vîte que les autres. C'eſt le contraire pour les animaux qui meurent d'hémorrhagie.

Selon MM. Brodie (*Tranſact. philoſoph.*, année 1811 ou 1812), Wilſon Philip (*Ouv. précité*) & Charles Choſſat (*Mém. ſur l'influence du ſyſt. nerv. ſur la chaleur animale; Collect. des thèſes in-4°. de la Faculté de Paris*, 1820), qui regardent la chaleur animale comme placée ſous l'influence immédiate du cerveau & des nerfs, les animaux qui périſſent par la décapitation, par la ſection de la moelle épinière, par un coup violent porté ſur le crâne, par le narcotiſme, ſe refroidiſſent très-promptement après la mort, & d'autant plus vîte que celle-ci eſt moins ſubite. M. Choſſat a même cru obſerver, dans ces derniers cas, que les animaux périſſent avec tous les caractères de la mort par le froid.

Ce dernier médecin a cherché à déterminer la marche du refroidiſſement après la mort, pendant toute la durée duquel il plaçoit à demeure, dans le rectum, un thermomètre centigrade enfoncé à une profondeur de quinze à dix-huit centimètres. Les réſultats d'une expérience faite ſur un vieux chien de vingt-quatre pouces de long, tué par une ſyncope à la ſuite d'une ſection de la moelle épinière, entre les deuxième & troiſième vertèbres dorſales, ont été les ſuivans :

	Température de l'animal.	Température du lieu.
A l'inſtant de la mort	40°,5	16°,5
Fin de la 1re. heure	38°,7	18°,7
—— 2e	36°,1	19°,5
—— 3e	33°,9	20°,0
—— 4e	31°,7	20°,7
—— 5e	29°,7	20°,7
—— 6e	28°,3	20°,9
—— 7e	27°,4	20°,8
—— 8e. & 9e	25°,7	20°,0
—— 10e. & 11e	23°,9	19°,8

Ce tableau offre donc une grande différence dans la viteſſe du refroidiſſement, entre les premières & les dernières heures de l'expérience. En partageant en deux parties à peu près égales la totalité de l'abaiſſement, on trouve que pour s'abaiſſer de 40°,3 à 31°,7 (= 8°,8), il a fallu 3 heures 30′, & de 31°,7′ à 23°,9 (= 7°,8), il a fallu 7 heures.

§. 5. *Sur le ſang.*

Immédiatement après la mort on trouve encore du ſang liquide dans le cœur, les artères & les veines; mais, à meſure que les cadavres perdent de leur chaleur & de leur ſoupleſſe, la quantité du ſang diminue & il ſe coagule; enfin, lorſque le corps eſt refroidi & roide, on ne peut guère apercevoir de ſang, excepté toutefois dans les ventricules, les oreillettes & les veines caves, où il eſt en caillots.

Tels ſont, en général, les changemens qui arrivent au ſang dans les quinze premières heures après la mort. Ils ſont loin d'être uniformes, car ils offrent des différences dans tous les ſujets. On peut avancer, à cet égard, que l'état du ſang participe toujours de celui dans lequel il étoit

pendant les derniers momens de la vie, & de la tendance qu'il a à perdre ſa couleur vive, à devenir brunâtre & à ſe coaguler dès qu'il ceſſe d'être ſoumis à l'action circulatoire.

Je vais indiquer les divers états ſous leſquels il ſe préſente dans les cadavres d'homme qu'on ouvre vingt-quatre heures après la mort.

A. Si la mort a été produite par de longues maladies, qui avoient amené la diathèſe féreuſe, on trouve dans les cadavres un ſang très-fluide & décoloré. Il eſt également fluide, mais noir, aſſure-t-on, chez les perſonnes mortes avec le ſcorbut ou de maladies dites *fièvres putrides*. On diroit, dans tous ces cas, qu'appauvri, dégénéré par la maladie, l'eſpèce de diſſolution a toujours été déterminée par elle. Ce qui tend encore à confirmer cette idée, trop repouſſée peut-être aujourd'hui, c'eſt qu'on voit très-fréquemment, à l'ouverture des perſonnes qui ont ſuccombé à une maladie de courte durée, ſurtout à une violente inflammation & ſi la mort a eu lieu dans les premières périodes, tout le ſang pris en caillots conſiſtans comme couenneux. (*Voyez* particulièrement Morgagni, *De ſedibus & cauſ. morb. epiſt.* VII, art. 13; XX, 11, 41; XXI, 19, 27, 31, 33, 45, &c.) *Sanguis robuſtorum denſus, debilium autem tenuis*, eſt un axiome en médecine. On prétend que le ſang eſt plus épais dans les cadavres de ceux qui ſont morts durant le friſſon de la fièvre, qu'à une autre période de maladies fébriles. J'ai lu quelque part, que Schwilgué avoit reconnu que l'uſage des alcalis fixes donnoit au ſang une liquidité telle qu'il ne ſe concrétoit plus par le refroidiſſement, ni dans les cadavres ni dans le vaſe qui l'avoit reçu pendant la ſaignée. Quoi qu'il en ſoit de ces deux dernières aſſertions, les médecins obſervent fréquemment de l'analogie entre l'état du ſang dans les cadavres qu'ils ouvrent, & celui du ſang qu'ils avoient fait couler de la veine ou vu ſortir par différentes hémorrhagies, dans les derniers temps de la maladie.

Dans la plupart des vaiſſeaux ſanguins, particulièrement des artères, on ne voit plus ou preſque plus de ſang : une ſorte de roſée ou d'humidité féreuſe lubrifie ſeulement la ſurface interne vaſculaire. On trouve toujours cependant du ſang accumulé dans les groſſes veines, dans les cavités droites du cœur & dans toutes les branches de l'artère pulmonaire, où il s'eſt arrêté durant les derniers inſtans de la vie, & où il préſente très-ſouvent des caillots mous & tremblotans, ſur leſquels je reviendrai un peu plus loin. Toutes les fois que l'agonie eſt longue, avec dyſpnée & ſuffocation, il y a, ainſi que l'a obſervé M. Chauſſier, infiltration dans les veines de l'encéphale & du rachis. Mais dans tous ces cas le ſang eſt ordinairement en ſi petite quantité, relativement à ſa quantité totale pendant la vie, qu'il faut bien admettre qu'une portion de ſa partie la plus fluide, la plus aqueuſe, ſon ſérum, ſi l'on veut, a paſſé à travers les membranes des vaiſſeaux. Néanmoins le tiſſu cellulaire environant n'en offre pas d'abord de traces certaines; plus tard, ſurtout lorſque l'emphyſème & la putréfaction ont commencé, ce tiſſu eſt rougeâtre autour des veines, & l'on trouve ſouvent, dans les cavités ſplanchniques, une ſéroſité comme ſanguinolente.

La couleur du ſang, ſi différente pendant la vie, dans les ſyſtèmes vaſculaires à ſang reſpiré & à ſang non reſpiré, c'eſt-à-dire, à ſang rouge & à ſang noir, n'y offre point de différence ſenſible bien conſtante après la mort. Il eſt même fréquent de voir du ſang caillé avec des couleurs variées dans le même vaiſſeau; mais en général, caillé ou non caillé, ſa couleur eſt brunâtre ou noirâtre.

B. Si la mort eſt ſubite, l'état ſous lequel ſe préſente le ſang dépend principalement de l'eſpèce de maladie ou d'accident qui cauſe la mort. Eſt-ce une hémorrhagie? le cadavre eſt, pour ainſi parler, ex-ſanguin. Eſt-ce une apoplexie ſans épanchement? les vaiſſeaux du cou, de la tête, mais ſurtout de l'encéphale, artères & veines, ſont diſtendus d'un ſang ordinairement pris çà & là en maſſes molles, de conſiſtance de gelée, & diſſuentes entre les doigts. Eſt-ce une aſphyxie? J'ai dit plus haut, dans cet article, que le ſang ſe trouve accumulé en grande quantité dans l'artère pulmonaire, les cavités droites du cœur, les veines caves & celles qui s'y rendent. On peut alors en trouver dans toutes les parties. Si l'aſphyxie a été produite par les gaz oxyde de carbone & hydrogène ſulfuré, il eſt très-noir & très-fluide, &c.

On a, depuis long-temps, ſignalé la mort ſubite par la foudre, comme n'étant point ſuivie de la coagulation du ſang.

Eſt-il vrai, ainſi que l'aſſure J. Hunter (*Traité ſur le ſang, l'inflammat., &c.*, traduit de l'anglais par J. Dubar, t. I, p. 45), qu'il en ſoit de même à la ſuite d'une mort ſubite cauſée par un coup violent porté ſur l'épigaſtre? J'en doute; mais le célèbre chirurgien anglais a fait une belle obſervation, en conſtatant la correſpondance qui exiſte, d'un côté, entre la fluidité du ſang après la mort, l'état de relâchement des muſcles & l'impoſſibilité de réveiller la contractilité des organes, & de l'autre côté, entre l'état contraire des muſcles & l'état concret du ſang. (T. cité, p. 156 & 157.)

Après les affections qui font périr ſubitement, autres cependant que l'aſphyxie par le gaz hydrogène ſulfuré, &c., le ſang paroit toujours moins diſſous qu'à la ſuite des maladies de quelque durée, & il préſente des caillots aſſez conſiſtans dans les gros vaiſſeaux & le cœur. Celui qui engorge le foie & la veine-porte eſt ſouvent comme ſirupeux, même lorſque la mort n'a pas été ſubite.

Enfin, après les morts ſubites qui n'ont pas été occaſionnées par une hémorrhagie, ni par l'apo-

plexie, la ſtrangulation, l'aſphyxie, on trouve ordinairement beaucoup de ſang dans les veines & les voies du ſyſtème circulatoire à ſang noir, & point ou peu dans les artères. On remarque que les caillots ſont plus conſiſtans dans ces derniers vaiſſeaux que dans les autres. Mais les faits varient tellement, qu'il n'en eſt preſqu'aucun que l'on puiſſe donner comme conſtant.

C. Pour réſumer, diminution bien notable de la quantité du ſang, abſence dans la plupart des vaiſſeaux, & principalement des artères, couleur brune-noirâtre générale partout où il eſt accumulé, & coagulation, tels ſont les premiers changemens que nous voyons qu'il préſente après la mort.

D. Les caillots du ſang, après la mort, s'offrent dans les vaiſſeaux ſous des apparences & avec une conſiſtance très-différentes. Quand ils ont une certaine denſité, on les a nommés *polypes*, ou mieux *concrétions polypiformes*, parce qu'ils ont ſouvent alors des prolongemens comme rameux, qu'on a comparés aux branches des polypes. Les médecins ont beaucoup diſputé pour ſavoir ſi ces dernières concrétions ſe ſont formées pendant la vie, ou ſi elles ſont au contraire un effet de la mort. Quant aux caillots très-mous & très-faciles à écraſer, comme les caillots du ſang tiré des vaiſſeaux par une ſaignée, on les a toujours regardés comme l'effet purement cadavérique d'un ſimple épaiſſiſſement du fluide ſanguin.

M. Corviſart a diviſé tous les caillots qu'on trouve dans les voies de la circulation, en trois eſpèces, dont la diſtinction eſt loin d'être toujours tranchée à l'inſpection, mais qui ſemble néanmoins ſouvent confirmée par la pratique.

1°. Caillots ou concrétions d'une date plus ou moins ancienne, reconnoiſſables à leur couleur de chair pâle, à leur denſité, à leur organiſation comme fibreuſe ou fibrineuſe, & enfin à la force de leur adhérence à quelques parties du cœur.

2°. Caillots ou concrétions formés dans les derniers jours, les dernières heures de la vie des malades, reconnoiſſables à leur couleur lymphatique jaunâtre, quelquefois rougeâtre, à une diſpoſition tant ſoit peu fibrineuſe par place, mais eſſentiellement coagulée, à des adhérences infiniment foibles d'application légère plutôt que d'implantation. Ces concrétions ſont moins denſes, moins opaques, & ordinairement moins alongées, moins rameuſes que les premières. (*Voyez* POLYPIFORME (Concrétion).)

3°. Coagulations formées, après la mort, par le repos & le refroidiſſement, ou produites tout au plus pendant l'agonie, molles, tremblantes, qu'on peut comparer à de la gelée de groſeille, qui s'écraſent ſous les doigts, qui ne tiennent à rien, qui n'ont rien de fibreux ou d'apparence analogue. (Voyez *Eſſai ſur les maladies & ſur les léſions organiques du cœur & des gros vaiſſeaux*. Voyez encore le *Traité de l'auſcultation médiate*, par M. Laennec, t. II, p. 529 & ſuiv.; Van-Swieten, *Comment. in Herm.* Boerhaave, *Aphoriſm.* §. 1010, &c.)

Ce ſont ces derniers caillots qu'on a vu quelquefois oblitérer entièrement la veine cave inférieure, dans une longueur de pluſieurs travers de doigt, la veine cave ſupérieure, l'artère aorte, les cavités du cœur, &c. Les maſſes qu'ils forment ont ordinairement leurs couches extérieures plus conſiſtantes que leur centre qui s'écraſe alors comme le caillé récent du lait; & d'autres fois on obſerve le contraire.

Je terminerai ce qui eſt relatif aux premiers changemens que manifeſte le ſang dans les cadavres, en diſant que M. J. Davy prétend avoir obſervé que les membranes muqueuſes & même les ſéreuſes, rougiſſent quelque temps après la mort, & que les organes parenchymateux s'engorgent, deviennent plus ou moins livides & acquièrent plus de poids, par la concentration du ſang dans les vaiſſeaux capillaires, & par l'exſudation & l'infiltration d'une ſérosité ſanguinolente à travers les parois des petits vaiſſeaux. (Voyez *Revue médicale*, 1re. an., 5e. livraiſon, pag. 71.) Ce phénomène, préſenté d'une manière beaucoup trop générale, du moins dans l'extrait cité, doit ſe rapporter, en grande partie, au ſujet du paragraphe ſuivant & à celui qui fait la fin de celui-ci.

E. Lorſque la roideur cadavérique ceſſe, & avant la putréfaction bien prononcée, le ſang & ſes caillots les plus mous ſe liquéfient. Cette liquéfaction peut être conſidérée comme le commencement de la putréfaction. Il ſuffit ici de rappeler ce fait, que quelques médecins confondent avec les premiers phénomènes de la ſéparation ſpontanée du ſérum, & ont regardé à tort comme l'une des ſuites les plus immédiates de la mort. Quand le ſang reprend ſa fluidité, il n'eſt plus qu'une ſorte de ſanie rouge-brunâtre; il ſuinte alors à travers les parois des vaiſſeaux, colore particulièrement les veines & peut ſe raſſembler en tumeurs molles au-deſſous de la peau des parties les plus déclives, ou au pourtour de celles ſur leſquelles porte le cadavre. Alors on voit très-ſouvent les vaiſſeaux, particulièrement les veines, diſtendus çà & là par des gaz, dont les bulles, quelquefois abondantes, peuvent faire jaillir le ſang par des plaies ou des inciſions faites après la mort.

§. 6. *Taches, lividités & vergetures.*

L'hiſtoire de ces effets de la mort ſe place naturellement à la ſuite du paragraphe précédent, car ils ſont dus à la concrétion du ſang arrêté dans les petits vaiſſeaux de la peau. Les lividités qui nous occupent ſont de larges taches ſuperficielles de la peau, plus ou moins étendues, d'une couleur brune, rougeâtre ou violacée, qui ſe forment plus ou moins promptement après la

mort. On les obſerve le plus ordinairement au dos, aux feſſes, aux parties ſur leſquelles le corps étoit couché lorſqu'il s'eſt refroidi. Les lividités cadavériques s'étendent ſouvent au cou, à la tête, & quelquefois aux parties génitales; elles peuvent être diffuſes à toute la ſurface du corps, & diſpoſées, dit-on, comme par taches lenticulaires. Souvent elles ſont marbrées, & ſouvent auſſi elles ſont entrecoupées par des raies blanchâtres enfoncées, produites par des plis des linges qui enveloppent le cadavre, ou par des ſaillies du plan ſur lequel il eſt poſé, raies que l'on a comparées, à tort, à l'impreſſion que feroit ſur la peau la percuſſion avec des verges, & qu'à cauſe de cela on a nommées *vergetures*.

« Le plus ordinairement la lividité de la peau » ne commence que quelques heures après la mort, » lorſque le cadavre commence à ſe refroidir, & » que les membres, en devenant roides, expriment » le ſang encore fluide dans les vaiſſeaux capil- » laires; mais, dans quelques cas, la lividité com- » mence même avant que la mort ſoit complète. » Ainſi, dans l'agonie de diverſes maladies, les » ongles, les mains, les pieds, le nez, les lèvres, » les lobes des oreilles, prennent une teinte livide » violacée; d'autres fois, ce qu'il faut bien re- » marquer, les lividités ne ſurviennent que deux, » trois ou quatre jours après la mort, quelquefois » même plus tard. On obſerve principalement » ce dernier phénomène lorſque le ſang a perdu » ſa conſiſtance, qu'il eſt accumulé dans l'oreil- » lette droite du cœur, le tronc des veines caves, » & que l'abdomen ſe diſtend par les gaz qui s'y » développent; dans ce cas, & d'après la diſpo- » ſition anatomique des parties, le ſang contenu » dans l'oreillette droite & les veines caves eſt » exprimé, repouſſé dans les veines de la tête; » les vaiſſeaux du cerveau s'engorgent; la face » prend ſucceſſivement une teinte foncée; les » yeux, qui auparavant étoient ternes, affaiſſés, » paroiſſent ſe remplir..... Dans ce cas auſſi, on » voit parfois le ſang être repouſſé des troncs vei- » neux aux parties génitales; le ſcrotum, le penis » prendre en peu de temps une teinte noirâtre. » (*Conſidérations medico-légales ſur l'ecchymoſe, la ſugillation, &c.*, par J. J. Germ. Rieux; *Collect. des thèſes in-4°. de la Faculté de Paris*, 1814.)

Ce n'eſt pas dans les ſeuls réſeaux capillaires de la peau que le ſang fait congeſtion après la mort: rempliſſant les vaiſſeaux des poumons où il eſt pouſſé pendant l'agonie par les derniers efforts du cœur, il les diſtend, il engorge la partie la plus déclive de l'organe, dont il augmente la conſiſtance, & à laquelle il donne une teinte livide plus ou moins foncée & quelquefois comme noire. Ces altérations diffèrent de ſiége, ſelon la ſituation dans laquelle le corps s'eſt refroidi. Ainſi, ſi un homme meurt étant couché ſur le ventre, les lividités de la peau & l'engorgement des poumons ſe r'ouvriront du côté antérieur; ſi c'eſt la tête ou un membre qui ſoit dans une ſituation déclive, les vaiſſeaux de cette partie ſe rempliſſent, s'engorgent de ſang, & on y obſerve une lividité plus ou moins marquée, &c. Lorſque la mort ſemble être l'effet d'une ſyncope prolongée, quelle que ſoit la cauſe de celle-ci, les vaiſſeaux du poumon ſont très-ſouvent trouvés comme dans un état de vacuité, ſurtout après de grandes hémorrhagies.

§. 7. *Pâleur de la peau & altération de la face.*

§. 8. *Couleur jaunâtre de la paume des mains & de la plante des pieds. Défaut de demi-tranſparence des chairs, &c.*

§. 9. *Affaiſſement & obſcurciſſement de la cornée.*

§. 10. *Roideur cadavérique.*

Ces derniers effets devant être diſcutés avec plus de détails qu'ici, à l'article MORT APPARENTE, je renvoie à ce mot.

§. 11. *Diminution du poids du corps.*

M. le profeſſeur Chauſſier indique juſtement cet effet dans ſa Table des phénomènes cadavériques. Dans les circonſtances ordinaires, il devient toujours plus marqué à meſure que le cadavre s'éloigne de l'heure de la mort. Il dépend uniquement de l'exhalation, de la vaporiſation qui ſe fait à la ſurface du corps, ſoit par le calorique, ſoit par l'air, ſoit par les ſubſtances environnantes. On conçoit qu'une atmoſphère ſèche & chaude, & des corps abſorbans, peuvent le rendre promptement très-ſenſible.

§. 12. *Diſtenſion de l'abdomen par des gaz. Écume muqueuſe qui s'échappe par la bouche & les narines, &c.*

Je réunis ces phénomènes, parce qu'ils tiennent à une même cauſe, le dégagement du gaz, « ſoit dans le péritoine, ſoit, ce qui eſt le plus » ordinaire, dans l'eſtomac, l'inteſtin; dégage- » ment qui dépend ſouvent de matières alimen- » taires, fermenteſcibles, contenues dans ces » viſcères. » Cette eſpèce de tympanite ne ſe remarque pas dans tous les cadavres, à moins toutefois que la putréfaction ne ſoit déjà avancée. Dans tous les cas, elle refoule le diaphragme & les viſcères thoraciques vers les clavicules, & donne ainſi lieu, 1°. à une écume muqueuſe qui s'échappe par la bouche, les narines du cadavre, & provient des poumons; 2°. au reflux du ſang contenu dans les veines caves, dans les veines du cou & de la tête, d'où réſulte une teinte plus foncée de la face, & quelquefois une ſorte de plénitude des yeux; 3°. à une excrétion, par l'anus,

de gaz & de matière fécale; 4°. au reflux du ſang de l'abdomen dans les organes génitaux, dont il remplit les plexus veineux en déterminant la lividité & une ſorte d'érection. M. le profeſſeur Chauſſier, que j'ai cru devoir en grande partie copier dans ce paragraphe, ajoute encore aux effets de la diſtenſion gazeuſe de l'abdomen, l'excrétion de ſang & de mucoſités par les narines; le reflux, par l'œſophage, de matières ſaburrales ou alimentaires contenues dans l'eſtomac, &, parfois, entrée de ces matières dans le larynx, les bronches, ſurtout ſi la tête eſt élevée & le menton incliné ſur le cou; un certain nombre d'accouchemens après la mort, & enfin la préſence de vers obſervés plus d'une fois dans la bouche, dans les foſſes naſales & même dans les bronches. (*Table des phénomènes cadavériques.*)

§. 13. *Putréfaction.*

Tout corps animal, une fois privé de la vie, eſt ſous l'empire abſolu des lois phyſiques & chimiques : il ſe décompoſe ou ſe putréfie conformément à ces lois.

Ici devroit peut-être ſe terminer l'hiſtoire de la mort : elle eſt pleinement conſommée. Mais, cependant, ſi l'on fait attention que la putréfaction a pour fin de faire diſparoître toutes les traces de la mort, dont elle eſt une ſuite néceſſaire, l'on conviendra que l'hiſtoire de la putréfaction forme naturellement le dernier chapitre de l'hiſtoire de la mort.

La putréfaction ne commence que lorſque la roideur cadavérique ſe diſſipe. Son premier degré eſt l'altération & la perte des propriétés de tiſſu. Elle eſt annoncée par une légère odeur fade & de *relent*. Elle ſe montre preſque toujours, d'abord, par le gonflement de l'abdomen & par la couleur bleue-verdâtre de la ligne blanche, & quelquefois par un emphyſème général, particulièrement après les morts promptes & violentes. Mais bientôt il s'y joint la fétidité cadavéreuſe & tous les autres ſignes.

La putréfaction ne s'établit que par l'action de l'air, de l'humidité & d'une chaleur modérée. On ne l'obſerve que dans les ſubſtances mortes, c'eſt-à-dire, qui ont été animées par la vie. Lorſqu'elle ſe développe dans un membre d'un animal vivant, il ne faut pas la confondre avec la gangrène, ou la privation de la vie de cette partie, qui toujours la précède. Ainſi la putréfaction ne peut s'opérer qu'après la mort, de même que celle-ci ne peut avoir lieu qu'après la vie. Les caractères qui diſtinguent la gangrène de la putréfaction ſont évidens : dans la première, phlyctènes remplies de ſérosité, cercle inflammatoire qui la borne, &c.; dans la ſeconde, ni phlyctène, ni tenſion, ni rougeur, l'épiderme ſe ride, une teinte bleue qui devient bientôt verte, puis noirâtre, ſe manifeſte, &c.

Dans tous les cas, la putréfaction reſulte d'actions chimiques extrêmement nombreuſes, modifiées par une foule de circonſtances extérieures. En diſſolvant nos chairs, en diſſipant dans l'air une partie de nos élémens matériels, & en réduiſant le reſte à quelques principes terreux & ſalins, elle a pour réſultat d'effacer à la longue tout ce qui peut rappeler l'idée de notre exiſtence. Comme elle ſera le ſujet d'un article important de ce Dictionnaire, & que d'ailleurs je ne devrois la conſidérer ici que ſous des rapports moins étendus que dans ce même article, j'y renvoie le lecteur. (*Voyez* Putréfaction. *Voyez* auſſi Momie & Saponification.) (L. R. Villermé.)

Mort apparente. Etat dans lequel les fonctions & les propriétés qui font reconnoître la vie, ſont ſuſpendues ou affoiblies au point de faire croire à la mort.

Dans cet état, la vie échappe ou peut échapper aux ſens de ceux qui ne regardent pas aſſez attentivement, ou qui ſont étrangers à la connoiſſance de l'économie animale. Tantôt les organes ſont encore propres à recommencer leur jeu; tantôt auſſi cet état eſt véritablement le paſſage de la vie à la mort : la première n'eſt pas entièrement anéantie, mais elle ne peut être rappelée. Malouin (non *Malvinus* & *Malovinus*, comme on le lit dans pluſieurs ouvrages compoſés en latin ou d'après ceux-ci, ſans conſulter les ſources), Malouin & quelques autres, ont donné à l'apparence de la mort, la vie continuant toujours d'avoir lieu, le nom de *mort imparfaite*, par oppoſition avec la mort proprement dite, qu'ils ont appelée *mort abſolue*, *mort parfaite*. (Voyez *Encyclopédie* de Diderot & de d'Alembert, édit. de Genève, tom. XXII, pag. 273.)

§. 1. *Perſonnes vivantes priſes pour mortes & traitées comme telles.*

Il ſemble qu'il ne ſoit pas poſſible de ſe méprendre aux ſignes de la mort. Cependant la plupart de ceux qui ont écrit ſur ce ſujet, ſoutiennent qu'elle n'a d'autre ſigne certain que la putréfaction non partielle, mais générale. Ainſi, ſelon Paul Zacchias, Winſlow, Bruhier, Barthez, Portal, &c., la pâleur du viſage, le froid du corps, la roideur des membres, la ceſſation de tout mouvement &, en apparence, de tout ſentiment, &c., en ſont des ſignes équivoques. On cite, à l'appui de cette opinion, une multitude de faits deſquels il réſulte que des perſonnes que l'on croyoit mortes, ont été enterrées vivantes, ou ſont revenues à la vie, ſoit au moment où l'on alloit les enſevelir, ſoit même quand elles étoient déjà dans le tombeau. On frémit ſurtout en parcourant le *Traité ſur l'incertitude des ſignes de la mort*, par Bruhier, où cet auteur a accumulé, dans deux volumes, des exemples pour prouver que chaque jour,

jour, pour ainſi dire, on enterre des perſonnes dans un état de mort apparente. Sans ajouter foi à tout ce qu'il raconte, parce que ſa crédulité perce à chaque page, toujours eſt-il vrai qu'il y a eu & qu'il y aura encore beaucoup de victimes des inhumations précipitées. On en trouve même des preuves dans les Anciens : témoin le Traité περὶ τῆς ἄπνου, cité par Galien, par Pline, &c., & qui fut fait, dit-on, à l'occaſion d'une femme qui reprit l'uſage de la vie après avoir été ſept jours ſans en donner la moindre marque; témoin encore ce que rapporte Celſe, & ce qu'il dit d'Aſclépiade rencontrant le convoi funèbre d'un homme qui n'étoit pas mort. (*De re medicâ*, lib. II, cap. 1, ſect. 5.) Pline a écrit un chapitre intitulé, *De his qui elati revixerunt*, dans lequel il prétend que de toute antiquité & chez toutes les nations, on a rendu les honneurs funèbres à des perſonnes qui n'étoient pas encore deſcendues chez les morts. Entr'autres faits, il parle d'un certain Acilius Aviola, qui, ayant été jugé bien mort & placé ſur le bûcher, fut ranimé par les flammes & étouffé par elles avant qu'on pût le ſauver (lib. VII, cap. 52. *Voyez* encore Valerius Maximus, lib. I, cap. 8), &c. &c.

Quel horrible ſupplice que celui d'un malheureux mis vivant dans un cercueil! Eh! qui ne s'affligeroit pas en penſant que toutes ces réſurrections que l'on raconte n'ont été l'effet que du haſard? Ainſi fut ſauvé l'homme dont je viens de parler d'après Celſe. Ainſi, ſi nous croyons Bruhier ou les auteurs qu'il cite, une pauvre femme étant expoſée ſur de la paille, le feu prit à celle-ci, & au moment même, la morte, qui vécut encore long-temps, ſe ranima en pouſſant un cri perçant; une jeune fille regardée également comme morte, revint à la vie, parce que le bedeau qui la portoit laiſſa tomber la bière, dont les ais ſe déſaſſemblèrent; pluſieurs perſonnes enterrées avec des bijoux, échappèrent à la mort par l'avidité de foſſoyeurs ou de domeſtiques, deſcendus dans leurs tombeaux pour les dépouiller. (*De l'incertitude des ſignes de la mort*, tom. I, pag. 53, 61, 68, 98, 134, 153, 170.) Une jeune dame déterrée par ſon amant la nuit du jour qu'elle fut inhumée, vécut enſuite un grand nombre d'années (*ibid.*, tom. II, p. 60), &c. &c. On peut encore trouver des exemples nombreux de malheureux enfermés dans le cercueil, lorſqu'avec des ſoins on auroit pu les rappeler à la vie : les ouvrages de Pechlin (*De aeris & aliment. defect.*), de Kirchmann (*De funeribus Romanor.*), de Bacon (*Hiſt. vit. & mort.*), de Kornmann (*De miraculis mortuor.*), de Garmann (*De mirac. mort.*), de Lanciſi (*De morte ſubit.*, lib. I, cap. 15), de Winſlow (*An mortis inerta à chirurgicis quàm ab aliis experimentis?*), &c., en contiennent un grand nombre.

On eſt épouvanté, ſurtout en apprenant qu'on a quelquefois ouvert des perſonnes vivantes en croyant ouvrir des cadavres, & que ces perſonnes ont perdu la vie ſous le couteau anatomique.

Ainſi, ſans fonder cette aſſertion ſur l'hiſtoire peu certaine du cardinal d'Eſpinoſa, premier miniſtre de Philippe de Caſtille, qui, lorſqu'on l'ouvrit pour l'embaumer, porta, dit-on, la main au raſoir du chirurgien, je puis citer celle du célèbre abbé Prévôt, l'auteur de l'*Hiſtoire générale des voyages*, trouvé ſans ſentiment & ſans mouvement dans la forêt de Chantilly, le 23 octobre 1763, & qu'on ouvrit par ordre de juſtice. A peine le ſcalpel fut plongé dans le corps du malheureux Prévôt, qui avoit été frappé d'apoplexie, qu'un cri, arraché par la douleur, arrêta l'inſtrument & glaça d'effroi les ſpectateurs. Mais le coup mortel étoit déjà porté! L'infortuné ne rouvrit les yeux que pour voir l'appareil qui l'environnoit, & ſentir toute l'horreur du genre de mort par lequel on lui arrachoit la vie. Tous les médecins ſavent que Véſale, le plus grand anatomiſte de ſon temps, eut à ſe reprocher une mépriſe non moins funeſte, & combien cruellement il en fut puni. Phil. Peu, habile accoucheur, étant appelé pour pratiquer l'opération céſarienne à une femme que l'on croyoit morte depuis quelques inſtans, & qu'il jugea morte lui-même, la vit trembler & grincer des dents ſous ſon biſtouri. (Winſlow, *ouv. précité.*)

Je ne me ſens pas le courage de faire un plus grand nombre de citations; j'ajouterai ſeulement que Winſlow raconte qu'il avoit été deux fois jugé comme mort, & deux fois enſeveli vivant, la première dans ſon enfance & la ſeconde dans ſa jeuneſſe; & que c'eſt ſurtout dans les temps calamiteux où une épidémie extrêmement meurtrière répand l'effroi avec la dépopulation, & après les batailles, qu'on enterre des perſonnes regardées comme mortes quoiqu'elles ne le ſoient pas. Ce que rapporte Paul Zacchias d'un jeune homme attaqué de la peſte à Rome, tombé deux fois en ſyncope & porté *deux fois* au Tibre, parmi des cadavres, puis revenu à la vie & à la ſanté (*Quæſt. med. leg.*, t. III), a dû ſe renouveler plus d'une fois, au moins dans les premières circonſtances de cette hiſtoire. C'eſt ainſi qu'à Haguenau, en 1813, j'ai reconnu à côté d'un cadavre que je voulois ouvrir, & étendu ſur la même table, un homme encore vivant : il rendit le dernier ſoupir dans l'intervalle néceſſaire pour le tranſporter dans une ſalle de l'hôpital.

Mais c'eſt trop de ſemblables faits. S'il eſt un ſujet digne de la ſollicitude des médecins, des philantropes & des gouvernemens, c'eſt ſans doute celui qui a pour but de les prévenir. Diminuons un peu la douleur que leur lecture occaſionnera, en diſant que dans la multitude des hiſtoires compilées, rapportées par Bruhier, on n'en voit que deux ou trois qui prouvent que des médecins aient quelquefois jugé à tort, par ignorance ou plutôt

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 346 sur 787

par précipitation, qu'une perſonne étoit morte. Néanmoins les apparences de la mort ont donné lieu à trop d'erreurs, & quoiqu'elles aient été commiſes preſque toujours par des gens ſans diſcernement, ſans capacité & étrangères à la médecine, je n'en apporterai pas moins d'attention à mettre en garde contr'elles.

Rapportons encore, particulièrement dans cette vue, un exemple de ſuſpenſion des fonctions, qui en a impoſé pour la mort. Il eſt extrait du *Journal des ſavans* (janvier 1749), où Bruhier l'a inſéré; & il eſt dans ſon genre le fait le plus remarquable.

Rigaudeaux, chirurgien de Douay, fut appelé le 8 ſeptembre 1745, pour accoucher une femme qui demeuroit aux environs de cette ville. On étoit venu le chercher à cinq heures du matin, mais il n'arriva chez la malade qu'à huit heures & demie. On lui dit, lorſqu'il entra, qu'elle étoit morte, & qu'on n'avoit pu trouver de chirurgien pour lui faire l'opération céſarienne; que dès quatre heures du ſoir de la veille, la morte avoit commencé à reſſentir les douleurs d'enfantement; que pendant la nuit les douleurs avoient été ſi violentes, qu'il en étoit réſulté des foibleſſes & des convulſions, & qu'enfin, vers ſix heures du matin, il étoit ſurvenu une nouvelle convulſion avec écume à la bouche, & que la malheureuſe femme y avoit ſuccombé. Rigaudeaux demande à voir ſon corps, qui étoit déjà enſeveli; il fait ôter le ſuaire; il tâte le pouls au bras, ſur le cœur, au-deſſus des clavicules, & il ne ſent aucun battement; il préſente un miroir à la bouche, qui contenoit beaucoup d'écume, & le miroir n'eſt point terni; il trouva le ventre prodigieuſement gonflé. Obéiſſant à un heureux preſſentiment, Rigaudeaux porte la main dans le vagin, trouve l'orifice de la matrice très-dilaté & la poche des eaux formée: alors il perce celle-ci, & ſent la tête de l'enfant dans une bonne poſition. Ayant mis ſon doigt dans la bouche de l'enfant, qui ne donne aucun ſigne de vie, il le retourne, l'amène par les pieds avec aſſez de facilité, le remet entre les mains des femmes qui ſont préſentes, &, quoique cet enfant paroiſſe mort, il les exhorte cependant à le réchauffer & à lui jeter du vin chaud ſur tout le corps. Déjà, au bout de trois heures de ſoins continus & en apparence inutiles, on alloit enſevelir l'enfant, lorſqu'une femme s'écrie qu'elle lui a vu ouvrir la bouche; auſſitôt le zèle ſe ranime, le vin, le vinaigre, l'eau de la reine de Hongrie ne ſont pas épargnés, & l'enfant ne tarde pas à donner des ſignes de vie bien manifeſtes. On court avertir Rigaudeaux qui étoit chez le curé du village, & en moins d'un quart d'heure, après ſon arrivée, l'enfant pleure avec autant de force que s'il étoit né heureuſement. Rigaudeaux voulut voir la mère une ſeconde fois; on l'avoit encore enſevelie & même *bouchée*. Il fait enlever tout l'appareil funèbre, il examine bien cette femme, & la juge morte comme la première fois. Cependant il eſt ſurpris que, bien qu'elle fût morte depuis près de ſept heures, *les bras & les jambes fuſſent reſtés flexibles*. Il fait quelques tentatives inutiles pour ranimer la vie, & il repart pour Douay, après avoir recommandé aux femmes préſentes de n'enſevelir la morte que quand les bras & les jambes auroient perdu leur ſouplеſſe, & de la laiſſer dans ſon lit. Il étoit une heure lorſque Rigaudeaux partit, & à trois heures & demie ces ſoins avoient reſſuſcité la prétendue morte. L'enfant & la mère étoient tous deux pleins de vie le 10 août 1748; mais la mère reſta paralytique, ſourde & muette.

Cet exemple prouve combien, dans certaines circonſtances, une lypothimie ſemblable à la mort peut durer, & combien la conduite du médecin, dans ce cas, peut être rendue difficile. Ce trait eſt beaucoup plus vraiſemblable & beaucoup plus curieux, ſous le rapport des ſignes de la mort, que l'hiſtoire également répétée partout de lady Rouſſel, qui, pendant un voyage, paſſa pour morte & fut huit jours entiers ſans que ſon corps préſentât le moindre ſigne d'altération, mais auſſi ſans qu'il donnât ſigne de vie. On raconte que durant tout ce temps, ſon mari s'oppoſa à ſon enterrement, & qu'enfin, au ſon des cloches d'une égliſe voiſine, ou du moins pendant qu'elles ſonnoient, lady Rouſſel ſe réveilla comme en ſurſaut, & dit en ſe levant ſur ſon ſéant: *Voilà le dernier coup de la prière, il eſt temps de partir.* L'hiſtoire, de la vérité de laquelle on ne s'eſt pas aviſé de douter, ajoute que cette dame guérit parfaitement & vécut encore beaucoup d'années.

Ce ſont les exemples que j'ai rapportés, & d'autres analogues, qui ont fait admettre, particulièrement par les médecins dits *légiſtes*, une mort *véritable* & une mort *apparente*. Je n'examinerai pas ſi, en bonne logique, on peut diſtinguer deux ſortes de mort, la vraie & la fauſſe: je dirai ſeulement quels ſont les ſignes de la mort, & ce qui les a fait admettre quelquefois avec trop de précipitation.

La mort étant la ceſſation de la vie, ſes ſignes doivent ſe tirer principalement de l'abolition des propriétés & des fonctions vitales. L'abſence, parmi ces propriétés & ces fonctions, du ſentiment, du mouvement, de la reſpiration, de la circulation, de la chaleur animale; la roideur dite *cadavérique*, & enfin une altération des yeux qui ſe couvrent d'une ſorte de toile glaireuſe, deviennent mous & flaſques, ſont aiſément juger, par leur enſemble, qu'une perſonne eſt réellement morte. Les autres ſignes indiqués, tels que la dilatation de la pupille, qu'une lumière vive ne fait plus contracter, la pâleur de la peau, &c., ſont, à l'exception de la putréfaction, beaucoup trop illuſoires. Chacun de ces premiers ſignes, conſidéré ſeul, n'indique, pour le plus grand nombre, rien d'une manière poſitive; mais ils ſont tellement certains par leur réunion, que, dans les

cas où la vie peut être regardée d'abord comme problématique, un médecin inſtruit ne courra jamais le riſque de ſe tromper, s'il uſe de prudence & d'attention.

On peut conclure de ce que je viens de dire, que non-ſeulement les ſignes de la mort diffèrent par leur valeur, mais encore par l'époque à laquelle on peut commencer à les obſerver. Sous ce dernier rapport, il y en a de deux ſortes : les uns, tels que l'abolition du ſentiment, du mouvement, &c., ſont immédiats, primitifs ou manifeſte dès l'inſtant de la mort; & les autres, comme la roideur cadavérique, la putréfaction, ſont conſécutifs.

§. 2. *Maladies qui peuvent ſimuler la mort.*

Je démontrerai dans la ſuite de cet article, que la mort peut toujours être reconnue par le médecin, & que l'opinion de l'incertitude de ſes ſignes eſt erronée. Néanmoins beaucoup de maladies entraînant la ſuſpenſion ou une diminution conſidérable des fonctions auxquelles tout le monde attache l'idée de la vie, on a ſouvent cru à la mort lorſque l'événement a enſuite prouvé qu'on s'étoit trompé. Les maladies qui en ont ainſi impoſé à des yeux peu éclairés ou peu attentifs, ſont ordinairement, ainſi que le prouvent les faits déjà cités, celles qui, portées à un haut degré, cauſent les morts ſubites.

Parmi elles, il ſemble qu'on ne devroit pas compter l'apoplexie, la catalepſie, l'extaſe, le narcotiſme, le *cataphora coma* & l'épilepſie, parce que la reſpiration & la circulation ſont encore manifeſtes & que la chaleur continue : toutefois les auteurs rapportent que ces affections ont donné lieu à plus d'une mépriſe. Les ſeules maladies qui excuſent l'erreur, ſont la ſyncope & les diverſes eſpèces d'aſphyxie.

Aucune maladie ne produit plus parfaitement les apparences de la mort, qu'une ſyncope très-intenſe : plus de ſentiment, plus de mouvement, plus de reſpiration, plus de circulation, du moins ſenſible; la chaleur paroît éteinte, la peau eſt décolorée; c'eſt une véritable image de la mort, & celle-ci devient inévitable ſi l'accident ſe prolonge. Pourtant les muſcles conſervent leur ſoupleſſe, les membres toute la flexibilité poſſible; la pâleur de la peau n'eſt pas terne, & les traits du viſage ne ſont pas profondément décompoſés. Mais dans cet état on ne peut ſe tromper long-temps; il faut qu'il ceſſe, ou la mort le remplace. Il y a cependant, du moins on l'aſſure, des cas d'hyſtérie dont l'accès dure un jour ou même pluſieurs, & ſe complique, pendant tout ce temps, d'une ſyncope dans laquelle la circulation, la reſpiration, tous les ſens & tous les mouvemens, ſe trouvent ſuſpendus ou comme ſuſpendus. (*Voyez* Hystérie & Syncope.)

L'aſphyxie par ſubmerſion, celle par privation d'air, par ſtrangulation, par divers gaz non reſpirables ou délétères, enfin l'aſphyxie des nouveau-nés, offrent également le tableau de la mort, lorſque les accidens ſont pouſſés juſqu'à la ſuſpenſion complète des fonctions. Que cette ſuſpenſion ſe continue, & la mort ou l'abolition ſans retour des fonctions, en ſera l'effet immanquable. Ici le paſſage de la vie à la mort dépend d'un inſtant très-court; mais quand la dernière eſt arrivée, la chaleur du corps diminue, les traits du viſage paroiſſent davantage altérés, & la roideur cadavérique ſe manifeſte. (*Voyez* Asphyxie.)

Le froid extrême amène, avant la mort, toutes les apparences de celle-ci. Mais il en eſt de ce cas comme des précédens : les apparences ne peuvent durer un peu ſans l'anéantiſſement de la vie; ſeulement il paroît que le degré d'intenſité du froid, & pluſieurs circonſtances individuelles, feront que la mort irrévocable ſera produite plus ou moins lentement : ainſi, des individus preſque gelés, tout-à-fait engourdis & roides, & comme tels jugés morts, ont été rendus à la vie, dit-on, après des ſoins bien dirigés & continués pendant vingt-quatre heures ou même deux jours.

Après ceux qui, par le froid, offrent les apparences de la mort, viennent, pour la longue durée de ces apparences, les noyés : ainſi, ſans nous autoriſer de ces exemples d'autant plus répétés dans beaucoup de livres, qu'ils ſont plus incroyables, il paroît bien certain que des malheureux qui étoient reſtés dans l'eau durant trois heures, & l'on dit même durant ſix, ont pu être rappelés à la vie, & ſouvent il a fallu de deux à quatre heures de ſoins adminiſtrés avec beaucoup d'intelligence, d'activité & d'adreſſe, pour obtenir cet heureux réſultat. (*Voyez* Noyés.) Je ne dois point examiner ici ſi ceux qu'on a ſauvés de cette manière, avoient été aſphyxiés par l'eau, ou s'ils avoient éprouvé, à l'inſtant d'y tomber, une ſorte de ſyncope par ſaiſiſſement, qui avoit ſuſpendu toutes les fonctions ſenſibles à nos ſens, en conſervant cependant une vie latente.

Examinons maintenant chaque ſigne de la mort en particulier.

§. 3. *Abſence du ſentiment.*

La perte de toute ſenſibilité extérieure a particulièrement été obſervée dans l'apoplexie, la catalepſie, l'extaſe, l'épilepſie, le narcotiſme, l'aſphyxie, la ſyncope, l'hyſtérie. Mais je viens de le faire voir, il eſt peu de cas où, dans ces maladies, on puiſſe regarder cette perte comme une preuve de la mort. Dans la ſuppoſition du doute, on a, pour réveiller la ſenſibilité, conſeillé diverſes épreuves, telles que les inciſions, les brûlures, les véſicatoires, les ventouſes, &c. On conçoit tout ce qu'ont ſouvent d'inhumain & de barbare ces épreuves, parmi leſquelles le véſicatoire n'agit

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 348 sur 787

jamais d'une manière inſtantanée, & peut d'ailleurs, ainſi que les ſinapiſmes, ne produire aucun effet ſenſible dans beaucoup de maladies très-intenſes, lors même que deux ou trois jours après avoir été enlevé comme inutile, ſon action accoutumée aura lieu par ſuite d'une amélioration dans l'état du malade.

On a quelquefois multiplié les inciſions avant que de pouvoir rappeler les ſignes de la vie. On parle d'un négociant qui, revenant d'un voyage deux jours après la *mort* de ſa femme, la trouva expoſée à ſa porte au moment où le clergé alloit l'enterrer, & qui, pour mieux s'aſſurer de ſa *mort*, lui fit faire des ſcarifications & appliquer des ventouſes; déjà il y en avoit eu vingt-cinq ſans le moindre ſuccès, lorſqu'une vingt-ſixième fit crier à celle que l'on croyoit morte : *Ah ! que vous me faites mal !*

La brûlure, conſidérée comme agent de douleur, n'eſt peut-être pas un meilleur moyen; car elle a, ſelon pluſieurs auteurs, été miſe en uſage nombre de fois ſans que ce ſoit elle qui ait rappelé le ſentiment. Peut-être même ſeroit-ce en rougiſſant immédiatement la peau, phénomène qui ne peut être produit ſur les cadavres, qu'elle ſeroit particulièrement utile pour reconnoître la vie : dans ce cas, c'eſt avec de l'eau bouillante qu'il faudroit preſque toujours brûler.

Les piqûres, les ventouſes, ne ſont pas plus efficaces. On répète en pluſieurs endroits que Rhaſès rappela à la vie un homme de Cordoue que la mort paroiſſoit avoir abattu ſubitement, en le faiſant frapper de verges ſous la plante des pieds. Je m'occuperai tout-à-l'heure, en parlant de l'abſence des mouvemens muſculaires, de l'effet de l'électricité & du galvaniſme.

On conçoit que quand il s'agit, dans les cas qui nous occupent, de réveiller la ſenſibilité par la douleur, il faut préférer les moyens qui en cauſent le plus, mais auſſi éviter avec le même ſoin tous ceux qui pourroient être de quelque danger ſi le ſujet étoit encore vivant. « Les » épreuves chirurgiques, dit Louis, ſont moins » certaines que les autres épreuves. Des femmes » hyſtériques, des noyés, &c., qui n'avoient pu » être rappelés à la vie par elles, l'ont été par » d'autres. On ne peut pas même, ajoute-t-il, conclure de leur inefficacité, l'inſenſibilité des ſujets; » car ils pourroient être ſenſibles aux douleurs que » ces épreuves occaſionnent, & être hors d'état » de le témoigner par aucun ſigne. » (*Quatrième lettre ſur la certitude des ſignes de la mort.*)

C'eſt ici le lieu de prouver que ce ne ſont pas toujours les moyens les plus violens qui réuſſiſſent le mieux. On cite des guerriers qui n'avoient point donné de marque de ſenſibilité à toutes les irritations portées ſur la peau, & qui ont été rappelés à la vie par le ſon du tambour. Dans une de ſes *Lettres ſur la certitude des ſignes de la mort*, Louis rapporte une hiſtoire aſſez curieuſe pour trouver place dans cet article : un chirurgien attaqué d'une maladie comateuſe, ayant été ſecoué pluſieurs fois & appelé par ſon nom ſans donner ſigne de ſenſibilité, quelqu'un qui connoiſſoit ſa paſſion pour le jeu de piquet, s'aviſa de prononcer vivement ces mots : *quinte, quatorze & le point ;* le malade en fut tellement frappé, que dès cet inſtant il ſortit de ſa léthargie. Louis tenoit cette hiſtoire de Ledran. On lit dans la diſſertation inaugurale de M. Auguſte Durand, l'obſervation d'une dame que l'on tira d'une affection ſoporeuſe qui duroit déjà depuis quelque temps, en faiſant jouer ſur le piano des airs chéris de la malade. (*Influence de la muſique conſidérée dans ſes rapports avec la médecine ; Collect. des thèſes* in-4°. de Paris, 1819.)

Ces exemples, auxquels je pourrois en ajouter beaucoup d'autres, prouvent la juſteſſe de cette remarque, que fréquemment l'ouïe ſe conſerve dans les lypothimies, & qu'il ſeroit imprudent de haſarder alors quelques propos indiſcrets qui, entendus par le malade, pourroient aggraver ſon état. Calmet parle, dans ſa *Diſſertation ſur les revenans*, d'une femme qui ne donna aucune marque de vie durant trente-ſix heures, & qu'on vouloit enſevelir malgré ſon mari; quand elle fut revenue à elle, elle dit avoir tout entendu ſans pouvoir ſe remuer (p. 393). Entr'autres faits preſque pareils, je rapporterai les ſuivans, parce que ce ſont des médecins eux-mêmes qui racontent ce qu'ils ont éprouvé, & je citerai textuellement leurs propres paroles : *Cùm poſt copioſum ſanguinis è naribus effluvium*, dit le docteur F. C. F. Anſchel, *in ſyncopem incidiſſem, repentè ejulatus audivi & vocem : FILI ! — REVIVISCIT ! — ſenſim poſteà me colligens, totam me circumeuntem familiam, hominumque coetum cognovi, atque matrem, me pro mortuo habito, in iſto luctu acerbo exclamaſſe percepi, patrem autem corpus meum manibus ſuis tenentem motus aliquos iterùm expertum, filium ſuum reviviſcere, dixiſſe.* (*Thanatologia, ſive in mortis naturam, cauſas, &c., diſquiſitiones.* Goettingæ, 1795, in-8°., p. 53.) M. le profeſſeur Richerand dit, en parlant d'une défaillance qu'il éprouva, & dans laquelle la ſyncope n'étoit pas complète : « Je conſervois encore la » mémoire & la faculté de ſentir ; j'entendois diſtinctement les perſonnes qui étoient autour de » moi, dire : *il s'évanouit*, & s'agiter pour me faire » ſortir de cet état, qui, ajouta-t-il, n'étoit pas » ſans douceur. » (*Nouv. élém. de phyſiologie*, VII^e. édit. tom. II, p. 558.) Bruhier rapporte l'obſervation d'un homme de ſoixante ans, qui, regardé mort & gardé par deux curés, raconta enſuite ce qui s'étoit paſſé entre ces derniers, qui ſe diſputèrent à côté de lui. (*Ouv. précité*, II^e. partie, pag. 504 & ſuiv.)

Ces faits, parmi leſquels ceux qui ont été publiés par MM. Anſchel & Richerand méritent toute notre confiance, doivent être rapprochés de l'obſerva-

tion faite par beaucoup de médecins, que ſouvent, dans l'agonie, l'ouïe devient très-fine.

Je termine ce qui eſt relatif aux moyens de réveiller la ſenſibilité, qu'on ne peut reconnoître par la ſimple inſpection, en rappelant qu'on a obtenu d'heureux ſuccès d'une très-vive lumière approchée des yeux, & qu'on fait encore tous les jours ceſſer une ſyncope, en mettant ſous le nez des ſubſtances volatiles très-irritantes, telles que l'ammoniaque.

Les hiſtoires que j'ai rapportées, d'hommes qui furent ouverts tout vivans, ſemblent atteſter combien eſt ſage cette règle établie par les médecins légiſtes, lorſqu'on ouvre le corps d'un homme avant que la putréfaction s'en ſoit emparée, ou avant le délai preſcrit par la loi pour l'inhumation, de porter les premiers coups de ſcalpel de telle manière qu'ils ne puiſſent compromettre la vie, ſi l'on avoit eu le malheur de ſe tromper dans l'appréciation des indices de la mort. Les mêmes hiſtoires, dans leſquelles il eſt dit que le cœur à été trouvé encore palpitant, doivent faire recommander auſſi, d'après l'abbé Desfontaines (*voyez* l'ouvrage de Bruhier, tom. II, pag. 3), &c., une précaution miſe autrefois en uſage par Foubert, alors chirurgien-major de l'hôpital de la Charité à Paris; ce chirurgien faiſoit préalablement une inciſion entre deux côtes du côté gauche, à l'endroit où ſe pratique l'opération de l'empyème; il portoit enſuite un doigt ſur le cœur pour s'aſſurer ſi cet organe avoit abſolument perdu ſes mouvemens. Quand la roideur cadavérique a commencé à ſe développer, ſemblables précautions ſont inutiles.

§. 4. *Abſence du mouvement.*

Ce ſigne n'eſt pas plus caractériſtique de la mort, que l'abolition apparente de la ſenſibilité. Il s'obſerve dans les mêmes circonſtances, & ſimultanément avec cette dernière : les mêmes épreuves lui ſont applicables. C'eſt ſurtout pour conſtater l'abſence irrévocable des mouvemens muſculaires, qu'on a propoſé l'emploi de l'électricité & du galvaniſme. On penſe que cette opinion a pour elle toutes les probabilités, que, dans un cas douteux de mort, on pourroit mettre à découvert un muſcle locomoteur, & le ſoumettre au galvaniſme; ſon inſenſibilité à l'influence de cet agent autoriſeroit à prononcer que la vie eſt éteinte. Dans un ouvrage publié dernièrement à Londres, M. Jean Aldini inſiſte ſur l'emploi du galvaniſme pour les cas d'aſphyxie, & propoſe un appareil particulier. (Voyez *General views on the application of galvaniſme to medical purpoſes*. London, 1819.) Je ne ſais juſqu'à quel point l'électricité ou le galvaniſme ſeroit utile; mais ce qui eſt certain, c'eſt que les uns ont trop vanté ces moyens, & les autres les ont trop dépréciés. Dans tous les cas, on ne ſauroit trop ſe hâter, s'ils ſont néceſſaires, & il faudroit, en les appliquant, beaucoup de prudence, & ſe rappeler que, même dans la ſuppoſition de la mort, ils feront obtenir des ſignes de contractilité muſculaire, ſi l'on ne tarde pas à les mettre en uſage; mais que ces ſignes ceſſent dès que les mêmes agens n'agiſſent plus, & qu'ils finiſſent par diminuer & ne plus ſe renouveler ſous leur influence. (*Voyez* à l'article Mort (Hiſt. naturelle & phyſiologique de la), ce qui a été dit de la contractilité muſculaire.)

§. 5. *Abſence de la reſpiration.*

C'eſt à l'abſence de tout mouvement muſculaire que ce ſigne doit être rapporté. Conſultez à ce ſujet l'article Mort, cité dans le paragraphe précédent.

Il eſt des cas où la reſpiration continue encore ſeulement par les contractions lentes, peu étendues du ſeul diaphragme, & n'eſt cependant pas ſenſible. On a propoſé diverſes épreuves pour s'éclairer alors. « Les uns préſentent la flamme d'une bougie » à la bouche & aux narines; ſi la flamme vacille » ſans qu'on puiſſe attribuer ce vacillement à » quelqu'autre cauſe, ils jugent que la vie » n'eſt point entièrement éteinte; ils penſent le » contraire ſi la flamme n'eſt agitée en aucun » ſens. D'autres font la même expérience avec un » brin de laine cardée ou de coton. Il n'y a perſonne qui ne puiſſe ſe convaincre de l'inſuffiſance de cette épreuve en modérant ſa reſpiration. Ces ſignes ne ſont donc rien moins que certains. Nous en diſons autant de l'épreuve » avec le miroir, puiſqu'il s'exhale de la bouche » & des narines d'un cadavre encore chaud, des » vapeurs capables de ternir la glace. Quelques-» autres placent un verre rempli d'eau ſur le » cartilage xyphoïde, le ſujet étant couché ſur le » dos; & s'ils aperçoivent du mouvement dans » l'eau, ils jugent que la perſonne n'eſt pas morte. » Cette expérience réuſſiroit mieux, au dire de » Winſlow, ſi l'on mettoit le ſujet ſur le côté, & » ſi l'on plaçoit le verre ſur le cartilage de l'avant-» dernière côte. » (M. F. E. Fodéré, *Traité de méd. lég. & d'hyg. publique*, tom. III, p. 358 de la IIe. édit.)

Les exemples de beaucoup de perſonnes aſphyxiées, chez leſquelles toute reſpiration a bien certainement été ſuſpendue durant pluſieurs heures, même après qu'on les avoit retirées des milieux aſphyxians, devroient toujours empêcher de conclure de ſemblables épreuves, qu'une perſonne a ceſſé de vivre. Galien, qui avoit obſervé des femmes hyſtériques & des noyés, regardoit déjà l'apnée comme un ſigne équivoque de mort. (*De locis affect.*, lib. VI, cap. 5.) Quant aux perſonnes que l'on aſſirme être reſtées durant un jour, même trois jours ſous l'eau, ſans mourir, & même, comme ſi ces faits n'étoient pas encore aſſez extraordinaires, durant huit jours, au bout duquel temps

on les a retirées, & elles ſont revenues à la vie, il faut avoir une bien grande crédulité pour admettre de ſemblables hiſtoires, quels que ſoient d'ailleurs les perſonnages qui en aient atteſté la vérité.

Un moyen fort bon de reconnoître la mort dans les cas d'aſphyxie, ſeroit l'inſufflation pulmonaire. Qui ne ſait qu'on a ſouvent ranimé la reſpiration des aſphyxiés, par conſéquent leur vie, par cette épreuve, qu'il faut quelquefois prolonger durant quelque temps avant qu'on puiſſe la regarder comme déciſive?

§. 6. *Abſence de la circulation.*

Il ne faut pas croire à la mort parce qu'on ne ſent battre ni les artères, ni le cœur, & parce qu'en ouvrant une veine, le ſang ne coule pas; l'obſervation prouve fréquemment que la vie n'eſt pas toujours éteinte, lorſqu'il paroît que la circulation a ceſſé : ainſi dans la ſyncope, l'aſphyxie, &c., la mort n'eſt qu'apparente. Morgagni rapporte beaucoup d'exemples de la ceſſation de toute pulſation ſenſible des artères, dans des maladies autres que celles que je viens de nommer & que l'hyſtérie. (*De ſed. & cauſ. morb.*, epiſt. IV, art. 8; XIV, 3; XXIV, 6; XLII, 13; XLIX, 14.) On prétend que Ramazzini (*Conſtitut. epidem. Mutinenſis*, §. 23), Luc. Schroeck (*Ephem. nat. curioſ.*, dec. I, ann. 9), Pechlin (*Obſ. phyſ. med.*, lib. XI, obſ. 5), &c., en ont également rapporté. Je n'ai point fait de recherches dans les ouvrages de ces derniers, mais je puis aſſurer qu'il m'a quelquefois été impoſſible de ſentir le plus foible battement du cœur comme des artères, même aſſez long-temps avant la mort. On ne peut donc toujours affirmer que tel individu ſur lequel on vient de jeter le drap mortuaire, a réellement ceſſé d'exiſter, quoique certainement il ſoit privé de l'uſage de ſes ſens & qu'il ne penſe plus, ne ſe meuve plus, ne parle plus, ne reſpire plus, & paroiſſe ſans circulation.

Lorſqu'on a cherché à s'aſſurer de l'exiſtence ou de l'abſence de cette fonction, il faut appliquer les mains ou les doigts ſur la région du cœur & ſur le trajet des artères, principalement de celles où ſe réfugie le pouls dans les derniers inſtans de la vie. Ainſi, ſi l'on ne ſent pas battre l'artère radiale, on explorera le pouls aux artères axillaires crurales & carotides. Ces dernières, ſuivant Legallois, pourroient fournir, en pratiquant une inciſion ſur leur trajet, des ſignes qui méritent une grande attention, ſurtout chez les jeunes ſujets, chez leſquels il ſeroit plus aiſé de reconnoître la plénitude ou la vacuité de ces vaiſſeaux. Il aſſure que la vacuité des carotides eſt une preuve infaillible de la mort, lors même que les battemens du cœur ſont encore diſtincts à travers les parois de la poitrine (*Exp. ſur le principe de la vie*, p. 155). D'où il s'enſuivroit que le dernier terme de la vie ne s'étendroit pas, comme on l'a dit, juſqu'à l'abolition complète de la contractilité du cœur.

Les expériences du phyſiologiſte que je viens de nommer, celles de Nyſten, de Bichat, de Haller, de Senac, &c. &c., prouvent aſſez que chez les perſonnes qui ont pu être rappelées à la vie, malgré les apparences de la mort, le cœur n'a jamais ceſſé de battre, quoiqu'on n'ait ſenti ſur ces mêmes perſonnes aucune pulſation des artères, aucun frémiſſement dans la région du cœur. Ce que j'avance ici a particulièrement été ſoutenu par Louis, dans ſa quatrième Lettre ſur la certitude des ſignes de la mort. « Dans un grand » nombre de cas, dit-il, le ſang ne pourra être » pouſſé dans les vaiſſeaux de la circonférence du » corps : alors..... le diamètre des vaiſſeaux dimi- » nue : de-là le froid & la pâleur des extrémités. » Le ſang eſt pour ainſi dire concentré dans les » parties intérieures, où un reſte de chaleur en- » tretenue par les frémiſſemens du cœur, empêche » l'immobilité parfaite des liqueurs. Si les vibra- » tions du cœur ne ſe réveillent point, s'il n'ac- » quiert pas un mouvement néceſſaire pour ſur- » monter la réſiſtance du poids du ſang, il ſera » bientôt opprimé par cette force rénitente; & » dès qu'il ceſſera d'agir, la machine ceſſera d'être » animée. Mais comme le cœur peut reſter aſſez » de temps dans cet état languiſſant, & avec des » mouvemens imperceptibles, il ne faudra pas » conclure qu'une perſonne eſt morte, parce que » toutes les recherches pour s'aſſurer de l'état des » organes qui ſervent à la circulation du ſang, » auront été infructueuſes. »

Lorſque l'on fait de ſemblables recherches, il peut être néceſſaire d'appliquer la main ſur toute la poitrine, un empyème, une tranſpoſition des viſcères, faiſant quelquefois que le cœur eſt à droite. Pour rapprocher autant qu'il eſt poſſible le cœur de la main & en rendre les pulſations ſenſibles, on doit faire pencher le corps ſur le côté que l'on touche.

Quelques individus poſſèdent-ils la ſingulière faculté de ſuſpendre à volonté les mouvemens du cœur, ou du moins de les diminuer de telle ſorte qu'ils ne puiſſent être reconnus? Je ne le crois pas, ſans cependant nier de tous points une hiſtoire citée dans une foule d'ouvrages, & rapportée, dit-on, par Cheyne. La voici : le colonel Townshend, malade depuis fort long-temps, fait un jour appeler Cheyne & Baynard, & Shrine ſon apothicaire, pour être témoins de l'expérience étonnante de ſe faire mourir & de renaître en leur préſence. Ils viennent : le colonel ſe couche ſur le dos; Cheyne met les doigts ſur le pouls, Baynard ſur le cœur, & Shrine préſente un miroir à la bouche. Un moment après on ne ſent ni pulſation de l'artère, ni battement de cœur, & la glace n'eſt point ternie. Cet étrange phénomène dura au-delà d'une demi-heure, & déjà les ſpectateurs étoient ſur le point de ſe retirer, perſuadés

que le malade avoit pouſſé trop loin ſon expérience, lorſqu'en l'examinant de plus près, ils aperçoivent un mouvement. On ſentit alors les battemens du pouls & du cœur revenir par degrés, ainſi que la reſpiration. Enfin, le malade parle & eſt reſſuſcité. Quand ils ſont ſortis, il fait venir un notaire, ajoute un codicile à ſon teſtament, & il meurt paiſiblement huit heures après l'expérience. D'autres exemples d'individus qui commandoient juſqu'à un certain point aux mouvemens de leur cœur, ont été cités; mais il y a loin de ces faits à celui préſenté par le colonel Townshend.

Pour réſumer, lorſqu'on ne ſent pas les battemens des artères, ni même ceux du cœur, on ne peut, par cela ſeulement, aſſurer que la circulation eſt éteinte, ni même qu'elle eſt ſuſpendue.

Toutefois on a obſervé des hémorrhagies ſur les cadavres de perſonnes qui venoient de ſuccomber à une apoplexie, à une aſphyxie, à des bleſſures, &, dit-on encore, à des fièvres malignes ou peſtilentielles, &c. Mais le ſang, rendu ſpontanément par la bouche, le nez, l'anus, ou même par la petite plaie d'une ſaignée, eſt toujours facile, dans ce cas, à diſtinguer du ſang de ceux qui vivent encore, ſoit par ſon état comme de diſſolution, ſoit par ſon défaut ou ſon peu de chaleur, ſoit par ſa couleur, ſoit parce qu'il n'eſt point lancé, &c. Je lis dans le *Traité de médecine légale* de M. Fodéré, qu'il y a quelques années, une ſemblable hémorrhagie eut lieu par la veine ouverte du bras du prince royal de Suède, mort quelques heures auparavant d'une apoplexie foudroyante (II^e. édit., t. III, §. 585 & 597). On peut voir dans l'ouvrage de Garmann (*De miraculis mortuorum*, p. 541 & ſeq.), que ſi de pareilles hémorrhagies ſe ſont quelquefois montrées, on a ſouvent pris pour telles, ou même pour des ſueurs de ſang, ce qui étoit un effet de la putréfaction, ou du moins d'un dégagement de gaz. (*Voyez* l'article Mort (Hiſt. naturelle & phyſiologique de la), chap. VI, §. 5.)

Les recherches ſur l'état du ſang pourroient offrir des données auſſi conſtantes que celles que l'on tire de l'examen de l'exiſtence ou de la non-exiſtence de la circulation. Ce qui a été dit à l'article Mort, le prouve aſſez; mais l'épreuve la plus ſimple eſt peut-être celle qui conſiſte à reconnoître la fluidité ou bien la concrétion du ſang: pendant la vie, les chairs & la peau ont une demi-tranſparence roſée que leur donne le ſang fluide qui les parcourt; après la mort, ces parties ſont, au contraire, opaques. (*Voyez* le paragraphe 9.)

§. 7. *Abſence de la chaleur.*

Les cadavres de ceux qui ont ſuccombé à une apoplexie, à une aſphyxie par ſtrangulation, par la vapeur du charbon, & l'on prétend, à la peſte & à certaines fièvres, perdent leur chaleur bien moins vite que les autres. Quelques heures ſuffiſent quelquefois pour produire le refroidiſſement du corps, comme on le voit chez les noyés & chez ceux qui périſſent d'hémorrhagie, ou dans un état d'émaciation extrême; mais, le plus ordinairement, il n'eſt complet, pour les cadavres d'adultes, que dans l'eſpace de vingt heures. On répète partout que Samuel Ledelius a vu un cadavre qui reſta chaud pendant quatre jours; mais il eſt bien probable que la mort n'avoit pas eu lieu auſſitôt que le croyoit Ledelius. La chaleur ne ſeroit donc pas un ſigne certain de vie?

D'une autre part, le froid extérieur ne ſuffit pas toujours pour caractériſer la mort. Ainſi, les noyés peuvent être ranimés lorſqu'ils ſont déjà très-froids: l'obſervation en a recueilli de nombreux exemples. Elle nous apprend également que beaucoup de perſonnes, ſurpriſes par les neiges, &c., & trouvées ſans mouvement, les membres roides & le corps comme glacé juſqu'à la région précordiale, ont néanmoins été rappelées à la vie. Enfin, dans certaines ſyncopes, le froid eſt extrêmement remarquable.

Quel degré de refroidiſſement eſt encore compatible avec la vie? On n'en ſait rien; ſeulement il eſt certain que ce degré eſt variable & dépend de circonſtances antécédentes & actuelles, telles que la ſanté habituelle, l'eſpèce de milieu dans lequel on ſe trouve, &c. &c. M. Charles Choſſat a vu, dans le bain froid, périr un chien, lorſque le thermomètre centigrade, plongé dans ſon rectum, marquoit 26° (la température des chiens eſt repréſentée par 40°); &, dans des expériences d'un autre genre, la mort n'eſt ſurvenue que quand le même inſtrument étoit deſcendu à 17°. (*Mémoire ſur l'influence du ſyſt. nerv. ſur la chal. animale; Collect. des thèſes in-4°. de la Faculté de Paris*, 1820.)

Si le froid de la ſurface du corps faiſoit naître quelques doutes ſur l'exiſtence de la vie, on pourroit aiſément s'aſſurer de la température intérieure, à l'aide d'un thermomètre enfoncé dans le rectum. A défaut de thermomètre, on pourroit mettre le doigt dans cette partie, ou même dans l'arrière-bouche. C'eſt dans la cavité abdominale que la chaleur ſe conſerve le plus long-temps.

Dans tous les cas, lorſque la mort eſt réelle, la chaleur du corps va toujours en diminuant. (*Voyez* Mort (Hiſt. nat. & phyſiol. de la), chap. VI, §. 4.)

La concluſion à tirer de ce que j'ai rapporté, eſt que la grande diminution de la chaleur propre, je ne dis point le manque abſolu, eſt un ſigne équivoque de la mort. Mais, quelqu'illuſoire qu'il ſoit, il peut cependant, dans preſque toutes les circonſtances, aider à porter un jugement certain. Il faut, pour cela, ſe rappeler, 1°. que la chaleur perſiſte quelque temps après l'anéantiſſement de la vie, ou après le dernier ſoupir; 2°. qu'elle s'éteint graduellement en ſuivant la marche indiquée dans l'article Mort, précité; 3°. enfin, qu'elle n'eſt

entièrement dissipée que quand le cadavre est dans sa plus grande roideur. Si le corps est mou & a la température de l'atmosphère, on ne peut élever aucun doute sur la mort : c'est ce qui sera bientôt prouvé à l'examen de la roideur cadavérique, §. 10 de ce chapitre.

La considération du degré de chaleur, comparé avec la masse du cadavre, avec la matière sur laquelle celui-ci est étendu, avec l'état d'embonpoint du sujet, avec le temps qui s'est écoulé depuis la mort, avec la maladie qui a fait mourir, avec la température de l'atmosphère, &c., peut quelquefois devenir d'une grande importance en médecine légale, pour la question qui nous occupe. Dans tous les cas, elle pourra fournir des résultats plus ou moins fidèles.

§. 8. *Obscurcissement, affaissement de la cornée & dilatation de la pupille.*

Quelques instans après la mort, les yeux ont presque toujours perdu leur brillant; ils s'obscurcissent alors par la formation d'une espèce de couche ou d'enduit, appelée communément *toile glaireuse* ou *muqueuse*. Cette couche est très-mince, elle se fend dès qu'on y touche, & elle s'enlève par un léger frottement. Winslow la croyoit produite par les humeurs du globe oculaire, transsudant à travers les pores de la cornée. Quoi qu'il en soit, on commence déjà à l'apercevoir aux yeux de la plupart des agonisans; c'est même un signe qui fait regarder la mort comme imminente. J'ai quelquefois observé l'œil se ternir & offrir, au premier aspect, comme le premier degré de cette toile, dans la syncope prolongée. On cite des exemples d'un enduit comme glaireux sur la cornée, dans certaines maladies des paupières, & chez des malades qui, paroissant sur le point de mourir, ont recouvré la santé. D'un autre côté, on voit des personnes mortes d'apoplexie, de phthisie, d'asphyxie par la vapeur du charbon, &c., qui ont les yeux aussi brillans que pendant la vie, & cela, durant un, deux ou même trois jours : c'est ce que nous attestent d'ailleurs P. Camper, J. P. Frank, F. C. F. Anschel, M. Portal, &c. &c. J'ai souvent fait la même remarque sur les champs de bataille. L'obscurcissement de la cornée, par la formation de la couche glaireuse ou muqueuse, est donc un signe qui n'existe pas constamment; mais il n'est point pour cela aussi illusoire qu'on veut bien le dire. Quelques jours après la mort, la couche est plus ou moins fendillée, ce qui donne à l'œil un aspect comme pulvérulent : dès ce moment la mort ne peut être douteuse; mais on enterre les cadavres avant que le phénomène soit bien manifeste. J'ai quelquefois déterminé cet état comme pulvérulent en quelques minutes, sur des cadavres qui n'étoient point encore avancés, par les mouvemens répétés que j'imprimois aux paupières.

La pupille est toujours dilatée dans les cadavres, mais aussi elle l'est fréquemment dans l'agonie & dans l'amaurose. On observe souvent, dans les apoplexies, la dilatation extraordinaire d'une seule pupille, tandis que l'autre reste resserrée; mais dans ce cas, à l'instant de la mort, la dernière pupille se dilate comme la première.

Une autre altération des yeux, produite par la mort, est leur affaissement, leur flaccidité, qu'on peut aisément reconnoître au bout de quelques heures, & qui paroît due entièrement à la transsudation cadavérique qui vide les globes. Louis, qui a fait ses observations durant plusieurs années sur un grand nombre de sujets morts de maladies différentes & dans toutes les saisons, regardoit ce signe comme une preuve certaine de la mort, & Barthez, comme un de ceux qui la rend le plus probable. M. Desgranges, de Lyon, prétend au contraire qu'on a rappelé à la vie des noyés & d'autres asphyxiés qui l'avoient présenté (*IIe. Mémoire sur les noyés*, pag. 58). Je puis assurer avoir connu des vieillards, dont les yeux presque ternes offroient une demi-flaccidité, comme celle qu'on observe d'ordinaire quelques heures après la mort. Quand la cornée est tellement flasque, qu'elle est enfoncée ou comme enfoncée dans le globe oculaire, phénomène qu'on remarque parfois vingt-quatre ou trente six heures après la mort, il n'est plus possible de douter de celle-ci; mais alors d'autres signes, aussi ou encore plus frappans, la font aisément reconnoître.

§. 9. *Pâleur, couleur plombée ou livide de la peau; expression cadavéreuse de la face; relâchement des sphincters; vergetures; lividités; couleur jaunâtre de la paume des mains ou de la plante des pieds; défaut de demi-transparence des chairs; disparition des exanthèmes; pouce qui se dirige vers le creux de la main, &c.*

La pâleur de la peau, mise au nombre des signes de mort par plusieurs auteurs, ne mérite aucune confiance. Dans la syncope, elle se joint au froid & à des phénomènes qui pourroient aisément tromper, tandis que d'autres fois, comme chez ceux qui meurent d'apoplexie, qui périssent subitement ou qui succombent à une maladie très-courte, quand ils sont dans un état de pléthore extrême, la face reste injectée malgré la mort. Néanmoins, immédiatement après celle-ci, & même quelque temps auparavant, dans l'agonie, la pâleur, mais une pâleur jaunâtre, est communément très-remarquable.

Je lis dans la dernière Lettre de Louis, sur la certitude des signes de la mort, qu'Ambroise Paré ayant été appelé pour deux hommes réputés morts, qui étoient sans sentiment, sans apparence de pouls, avec une froideur universelle & la face livide, fut déterminé principalement par *la face teinte de couleur plombée*, à s'informer si ces hommes

hommes n'avoient point été expoſés à la vapeur du feu du charbon, ce qui étoit effectivement, & que Paré les rappela à la vie. La teinte livide s'obſerve dans toutes les aſphyxies, & même après la mort qui en eſt l'effet; mais on voit ſouvent auſſi, qu'à l'inſtant de la mort elle diminue tout-à-coup, & que la pâleur augmente dans la même proportion.

L'*expreſſion cadavéreuſe de la face*, l'*écume qui ſort de la bouche*, le *relâchement des ſphincters*, les *vergetures*, les taches d'un rouge-brun, nommées *lividités cadavériques*, qui ſe manifeſtent à la peau de la région ſur laquelle s'eſt refroidi un cadavre, ſont des phénomènes qui, par eux-mêmes, ne méritent non plus aucune confiance pour établir la certitude de la mort. Ils peuvent tous ſe remarquer dans les derniers inſtans de la vie, & ils ont été obſervés ſur des perſonnes noyées, aſphyxiées, apoplectiques ou en ſyncope, qui offroient les apparences de la mort, & qui ont cependant recouvré l'uſage des ſens. D'un autre côté, on a vu le viſage conſerver, durant un jour ou deux, ſon expreſſion naturelle, comme ſi la vie l'animoit encore, quand la mort a été ſubite. On a prétendu, & cette opinion eſt au moins vraiſemblable, que quand les ſphincters de l'anus & de la veſſie laiſſent ſortir l'urine & des matières fécales, quelque temps après qu'il n'y a plus de ſigne de vie, on doit conſidérer celle-ci comme éteinte ſans retour.

On a dernièrement, dans les journaux de médecine, attaché beaucoup d'importance à deux ſignes : ce ſont, 1°. la *couleur jaunâtre* que prennent la paume des mains & la plante des pieds, & qui, au dire de quelques perſonnes, eſt très-différente de la lividité & de la pâleur des autres parties du corps; 2°. le défaut de la demi-tranſparence roſée qu'on obſerve, ſur une perſonne vivante, aux bords des doigts rapprochés les uns des autres, ou à toute autre partie mince que l'on place entre l'œil de l'obſervateur & une lumière. On peut conſulter, ſur ces moyens de diſtinguer la mort réelle de la mort apparente, une notice de M. Mahol, de Toulouſe (voyez *Journ. général de méd.*), & une autre de Bonnafox de Malet. (Voy. *Journ. de méd., chirurg., &c.*, t. XL, pag. 29.) Mais le premier des ſignes dont je parle, ſe remarque dans l'ictère, & eſt loin d'être toujours ſenſible. La plupart des médecins reconnoîtroient bien mieux la *lividité des ongles & celle de l'extrémité des doigts des pieds & des mains*. Quant au ſecond, il eſt un effet conſtant de ce que le ſang s'eſt retiré de la ſurface ou s'eſt concrété dans ſes vaiſſeaux. On ne ſauroit nier ſon utilité quand il s'agit de prononcer ſur la mort. On eſt donc étonné qu'il n'ait pas été indiqué plus tôt.

Bonnafox parle auſſi, dans la note citée, d'un autre moyen de reconnoître la mort. Lorſqu'on brûle, dit-il, une partie de la peau d'un animal vivant, cette brûlure eſt ſuivie de phlyctènes, phénomène qu'on n'obſerve pas ſur le cadavre; car ce phénomène eſt le produit d'une réaction, & un cadavre ne réagit pas. Louis avoit entrevu la valeur de ce ſigne, puiſqu'il dit que ſi un véſicatoire, appliqué ſelon les règles de l'art, excite des *veſſies*, la vie exiſte; car, ajoute-t-il, le véſicatoire n'agit point ſur des parties mortes. Il paroît, au ſurplus, qu'un certain Prévot, médecin de Padoue, regardoit les moyens de véſication comme les plus certains de ceux qu'on pouvoit mettre en uſage; & l'on ne peut aſſez s'étonner de l'eſpèce d'oubli dans lequel ils ſont tombés. Le meilleur, le plus ſimple de tous ces moyens, ſeroit d'appliquer ou de laiſſer tomber de l'eau bouillante ſur la peau. Si des phlyctènes & la rougeur qui accompagnent celle-ci en étoient les réſultats, point de doute ſur la vie. Il arriveroit même ſouvent que la vie exiſtant encore, mais étant prête à s'éteindre, la phlyctène & la rougeur commençantes, qui auroient été produites inſtantanément, diminueroient & diſparoîtroient, ſurtout la dernière, avant la mort. J'ai eu le malheur d'obſerver particulièrement ce dernier fait chez des perſonnes que j'aimois le plus.

M. le profeſſeur Foderé regarde comme décidant complétement la mort, ſans qu'il ſoit beſoin d'attendre d'autres ſignes, les deux ſuivans : « 1°. au lieu d'acquérir une température plus » élevée & de ſe colorer un peu, le corps du noyé » qui eſt mort (cela eſt applicable à tous les ca» davres récens) devient toujours plus froid, » même ſous les frictions, & ſe rembrunit de plus » en plus des couleurs cadavéreuſes; 2°. ſi l'indi» vidu avoit été marqué de la goutte roſée & » d'autres rougeurs au nez & au viſage, leſquelles » ont évidemment leur ſiége dans le ſyſtème capi» laire des parties, ces couleurs ſe conſerveront *tant* » *que la mort ne ſera qu'apparente*, tandis que le » reſte du corps ſe décolorera; elles diſparoîtront » dès que la mort ſera réelle (*Dict. des ſc. méd.*, » tom. XXXVI, art. Noyés, pag. 449 & 450). » M. Foderé cite un exemple fort remarquable en faveur du dernier ſigne, qui avoit déjà été reconnu & ſignalé, puiſque l'on ſavoit que les exanthèmes diſparoiſſent fréquemment à l'inſtant de la mort.

J'ajouterai que quand la mort eſt réelle, les quatre derniers doigts de la main ſont rapprochés & fléchis, & le pouce recouvert par eux, preſque toujours dirigé dans le creux de la main, vers la racine du petit doigt, & que les deux phalanges, dont la première ſe trouve ſeule dans la flexion, ſont ordinairement étendues l'une ſur l'autre. Lorſqu'une force extérieure accidentelle a écarté le pouce des autres doigts ou étendu ceux-ci, ils n'offrent plus cette diſpoſition. J'avois obſervé le ſigne que j'indique, mais ſans y attacher d'importance; c'eſt mon ami M. Breſchet qui a appelé mon attention ſur ſa valeur. Les

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 354 sur 787

peintres n'ont donc pas consulté la nature, quand ils représentent des cadavres dont les doigts, & surtout le pouce, sont écartés & étendus.

§. 10. *Roideur cadavérique.*

Peu de temps après la mort de l'homme & des animaux, leur corps devient constamment roide. Louis avoit toujours remarqué ce phénomène (voyez *quatrième Lettre sur la certitude des signes de la mort*); mais c'est Nysten qui a fait voir, de la manière la plus positive, par une série d'observations nombreuses faites sur l'homme, sur des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles, des poissons, des mollusques & des vers, que cette roideur doit être considérée comme un signe caractéristique de l'anéantissement de la vie, pourvu toutefois qu'on sache la distinguer de celle qu'on observe quelquefois lorsque la mort n'est qu'apparente. (*Recherches de Physiol. & de Chim. pathol.*, pag. 384 & suiv.) Ce que je vais dire, sera extrait, en très-grande partie, du travail de ce physiologiste.

« La roideur commence toujours, dans l'homme, » par le tronc & le cou, gagne ensuite les membres » thoraciques, & de-là se porte aux membres abdominaux; de manière que ceux-ci sont encore » souples lorsque les autres parties sont déjà roides. » Elle suit la même marche en se dissipant, qu'en se » développant : ainsi elle diminue & cesse d'abord » au tronc & au cou, ensuite aux membres thoraciques, enfin aux membres abdominaux; & » ceux-ci demeurent encore souvent roides un » grand nombre d'heures après que les autres parties » ont entièrement repris leur souplesse. »

Cette roideur se produit toujours dans l'attitude que l'on donne au corps. L'époque où elle commence, celle où elle cesse, sa durée & son énergie, varient d'après des circonstances qui sont assez bien déterminées. Ainsi, chez des hommes dont le système musculeux est complétement conservé, on n'a éprouvé que peu d'altération au moment de la mort, particulièrement chez des hommes d'une constitution athlétique, & chez ceux qui périssent d'une manière violente, par le glaive de la loi, à la suite de certaines asphyxies, de l'ouverture d'une grosse artère, du narcotisme, de l'empoisonnement par des substances corrosives, d'une ataxie, d'un tétanos, d'une apoplexie, d'une fièvre aiguë, la roideur commence très-tard, quelquefois seize à dix-huit heures après la mort : elle parvient à un grand degré d'intensité, diminue ensuite graduellement, & peut ne cesser tout-à-fait que six à sept jours après la mort. Au contraire, chez les sujets qui succombent épuisés par une maladie chronique, qui a porté une forte atteinte au système musculaire & à la nutrition des organes, la roideur survient très-promptement, acquiert peu de force & dure peu de temps, comme on l'observe sur les cadavres de ceux qui meurent dans le marasme le plus complet, ou d'une phthisie pulmonaire, d'une affection cancéreuse de l'estomac, du scorbut, &c. Cela est surtout remarquable lorsqu'il y a molleſſe, pâleur, humidité des solides : la roideur commence souvent alors une heure ou deux après la mort & ne dure que quelques heures; tandis que si l'atteinte à la nutrition musculaire a été moindre, cette roideur est plus énergique & peut durer trente-six à quarante-huit heures, même lorsqu'il y a infiltration, pourvu cependant que celle-ci n'occupe pas les muscles eux-mêmes ou les interstices des fibres charnues.

La roideur cadavérique survient rapidement & dure très-peu de temps chez les animaux asphyxiés par le gaz hydrogène sulfuré, ou qui meurent d'une fatigue excessive, tels que ceux qui sont *rendus* à la course. On a dit que les corps des individus qui sont frappés par la foudre, conservent la flexibilité des membres. Quoi qu'il en soit de cette assertion, vraisemblablement hasardée, une observation curieuse, c'est que, dans les cadavres des personnes qui ont succombé à l'apoplexie, elle devient aussi forte du côté de l'hémiplégie que de l'autre. La destruction ou la section même de la moelle épinière ne l'empêche pas de se développer, & n'apporte aucune modification dans sa force ni dans sa durée.

Le siége exclusif de cette roideur est dans les muscles. Pour s'en assurer, Nysten a enlevé la peau des membres où elle étoit bien développée, a coupé les ligamens de leurs articulations, & poussé de l'eau tiède dans les cavités de celles-ci, pour rompre l'adhésion que la synovie épaissie auroit pu avoir déterminé entre les surfaces articulaires : la roideur a persisté avec la même énergie. Il a fait la section transversale des muscles, & elle a cessé. Ces expériences, dont j'ai constaté l'exactitude, prouvent, de concert avec la dureté & la rigidité des muscles, que c'est bien à ces organes qu'il faut rapporter la roideur qui s'empare du corps après la mort. Tous les muscles y participent : quand la roideur est survenue dans la plus forte flexion ou extension d'un membre, dans le premier cas les fléchisseurs, dans le second les extenseurs, sont raccourcis & épaissis comme lorsque la volonté les tient en contraction pendant la vie.

Ce phénomène de la roideur cadavérique, que Nysten a attribué à un mode de contractilité organique insensible, indépendante de l'influence nerveuse, commence, dit-il, au moment où la chaleur vitale paroît s'éteindre. J'observerai néanmoins que c'est presque dans les parties où la chaleur persiste le plus, que la roideur commence; que c'est dans celles où la chaleur se perd le plus vite qu'elle se montre en dernier lieu, & que, d'après les observations de Louis, la chaleur artificielle n'empêche pas la roideur des cadavres de se développer. (*Quatrième lettre précitée.*) Il résulte des expériences de Nysten, que le moment où commence la roideur, correspond, dans les

mammifères & dans les oiseaux, avec celui où la contractilité des muscles locomoteurs perd ou est sur le point de perdre la faculté d'être mise en jeu d'une manière sensible par les stimulans artificiels.

L'apparition & la durée de la roideur cadavérique sont plus ou moins subordonnées à l'influence de l'atmosphère : ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, un cadavre deviendra plutôt roide, & le sera plus long-temps dans un air froid & sec, que dans un air chaud & humide. Ceux qu'on laisse dans leur lit, sous leurs couvertures, deviennent roides plus tard que ceux qu'on en a sortis aussitôt après leur dernier soupir.

Les auteurs qui ont regardé la roideur cadavérique comme un signe incertain de mort, se sont fondés sur ce que ce phénomène peut être confondu avec la rigidité qu'on observe quelquefois lorsque la mort n'est qu'apparente. Nous allons voir qu'avec de l'attention on ne peut confondre les deux espèces de roideur, si l'on a suivi leur marche & leur développement.

Les circonstances qui peuvent occasionner la rigidité du corps pendant la vie, sont la congélation; quelques affections graves du système nerveux, telles qu'un état ataxique, l'inflammation cérébrale, l'apoplexie, le tétanos & autres maladies convulsives; enfin, l'asphyxie.

Lorsque la roideur dépend de la congélation, on la reconnoîtra au froid glacial du corps & des membres, à ce que toutes les parties, même les plus molles, les plus imprégnées de liquides, sont également dures; à ce que la peau est très-rouge; à ce que les tégumens conservent l'impression du doigt d'une manière fort apparente & beaucoup plus durable que dans l'œdème, & à un petit bruit comparable au cri de l'étain, qu'on entend lorsque l'on meut un membre. Si tout le corps est devenu ainsi par le froid, nul doute sur la mort; s'il n'y a que les extrémités, on peut espérer de rappeler à la vie par des moyens que je ne dois pas rapporter ici. (*Voyez* CONGÉLATION.)

Lorsque, dans les affections nerveuses graves, les membres deviennent roides, le corps reste toujours pourvu, ainsi que Louis l'avoit déjà remarqué, d'un certain degré de chaleur très-sensible au thermomètre, & la roideur précède toujours la mort réelle ou apparente; tandis que la roideur cadavérique est constamment précédée de l'anéantissement de tout mouvement vital. Dans les affections dites *nerveuses*, la roideur est beaucoup plus forte que celle qui survient après la mort, & tous les muscles n'en sont pas ordinairement le siége, comme lors de la dernière. « Quand on parvient » à faire exécuter à un des membres devenus » roides par les convulsions, un mouvement op- » posé à la direction dans laquelle il s'est roidi, » ce membre retourne promptement, & souvent » avec violence, à la même direction. Si l'affection » est assez grave pour déterminer la mort, la roi- » deur convulsive peut persister après l'extinction » de la vie; mais dans ce cas elle cesse au bout » d'une heure ou deux..... On observe parfaite- » ment le caractère particulier aux deux espèces » de roideur chez les personnes qui meurent de » tétanos. En effet, dans cette maladie, la pre- » mière roideur persiste malgré les efforts qu'on » peut faire pour la vaincre; si elle paroît céder » un instant à ces efforts, elle reprend bientôt » toute l'énergie qu'elle avoit auparavant : elle » cesse avec la vie ou peu de temps après; le » corps reste souple pendant quelques heures; » enfin, la seconde espèce de roideur s'en empare, » c'est-à-dire, celle qui ne se développant qu'après » la mort....., ne paroît plus dès qu'on a em- » ployé une force suffisante pour la faire cesser. » Lorsqu'on est parvenu à vaincre cette dernière, le membre reste souple, & devient indifférent à tel ou à tel mouvement. On avoit déjà proposé, pour s'assurer de la mort, d'abaisser la mandibule, qui, si la mort n'est qu'apparente, se rapproche spontanément, disoit-on, de la mâchoire supérieure.

Une affection morale très-vive, une saignée, &c., déterminent quelquefois une syncope, & en même temps une roideur remarquable du corps & des membres, que l'on pourroit peut-être confondre avec la roideur cadavérique. Mais quand la roideur est syncopale, lorsque les phénomènes qui l'ont précédée se sont succédés avec la plus grande rapidité; le moment où les membres deviennent roides, n'est séparé que par un intervalle extrêmement court de celui où l'action du cerveau, du cœur & des poumons, a été suspendue ou considérablement diminuée; la chaleur est très-sensible au tronc, & les membres sont froids; la roideur acquiert tout-à-coup le degré de force que comporte l'état convulsif des muscles; enfin, cette roideur disparoît bientôt avec la syncope. Si cette dernière amenoit la mort, la roideur ne tarderoit pas non plus à cesser, les membres resteroient souples pendant quelques heures, & ensuite la roideur cadavérique se développeroit progressivement.

On ne peut non plus s'en laisser imposer pour la roideur qui accompagne l'asphyxie, car cet accident détermine très-promptement la mort, & nous avons vu que la roideur cadavérique se développe d'autant plus tard, que la mort a été plus rapide. Il faut pourtant, jusqu'à un certain point, excepter les cas d'asphyxie par l'hydrogène sulfuré. On peut manquer absolument de données sur l'heure précise à laquelle la respiration a été arrêtée; « alors, » si l'asphyxie a été produite par des gaz non » respirables ou par la strangulation, & que le » corps soit froid, c'est-à-dire, que sa tempé- » rature soit descendue au degré de celle de l'at- » mosphère, on est autorisé à conclure que l'acci- » dent est arrivé depuis long-temps, & que le prin- » cipe de vie est anéanti : car un corps qui a suc- » combé à ces sortes d'asphyxies, conserve encore

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 356 sur 787

» beaucoup de chaleur douze heures après la » mort réelle ; & un homme aſphyxié depuis douze » heures eſt abſolument hors d'état d'être rappelé » à la vie. Au reſte, en faiſant abſtraction de la » chaleur du corps, on reconnoîtroit toujours la » roideur convulſive au caractère que nous lui » avons aſſigné..... On feroit donc prendre à un » des membres roides une direction oppoſée à » celle dans laquelle il s'eſt roidi : ſi la roideur » étoit convulſive, le membre reprendroit ſur-le- » champ ſa première direction, & ſi la roideur dé- » pendoit de la mort, ce membre reſteroit ſouple.

» On auroit recours au même moyen quand » l'aſphyxie a été produite par ſubmerſion : car » un corps que l'on ſort de l'eau dans un état com- » plet de ſuſpenſion des fonctions vitales, ſe trouve » à peu près à la température du liquide avec » lequel il a été en contact. »

Ainſi, la roideur cadavérique, ſigne certain de la mort chez l'homme, pourra être facilement reconnue par le médecin : tant que les membres ſont flexibles, ſi leur flexibilité n'a pas ſuccédé à la roideur, on peut préſumer un reſte de vie.

§. 11. *Putréfaction commençante.*

A meſure que la roideur cadavérique abandonne les parties, celles-ci ceſſent de réſiſter aux forces chimiques, & la putréfaction, c'eſt-à-dire, la décompoſition ſpontanée, commence à s'en emparer. Cette putréfaction, dont je ne dois examiner ni les agens ni les circonſtances qui la facilitent, s'annonce d'abord par une odeur fade, naſéabonde, qui n'eſt point ce qu'on appelle ordinairement *putride*, mais *de relent*, & par une altération légère dans la couleur de la peau & dans la conſiſtance des chairs. Le ventre ſe gonfle, & préſente de larges taches bleuâtres qui deviennent rapidement verdâtres ; il en eſt de même des parties qui étoient ecchymoſées ou contuſes ; l'épiderme ſe détache, les chairs ſe ramolliſſent, ſe gonflent ; en même temps une puanteur très-prononcée s'exhale, la couleur de la peau devient livide, les traits du viſage ſe déforment, &c. &c. (*Voyez* PUTRÉFACTION.)

Il n'eſt pas ici poſſible de méconnoître la mort, & ce ſeroit ſortir de mon ſujet que de parler avec plus d'étendue de la putréfaction. Je ferai remarquer cependant que des perſonnes étrangères à la médecine pourroient être trompées par la mauvaiſe odeur qu'exhalent quelques malades, par l'apparition de taches livides ou plombées que préſente quelquefois la peau, & (prenant ces phénomènes pour un commencement de putréfaction) faire enſevelir vivans des individus que des ſoins bien adminiſtrés rendroient à la vie.

Ainſi qu'il a déjà été dit, les circonſtances qui amènent promptement la putréfaction font ceſſer promptement la roideur cadavérique : tel eſt ſurtout un air humide marquant 25 à 30 degrés de chaleur au thermomètre centigrade. Si la congélation a ſurpris un corps, n'importe à quelle époque après la mort, dès que le dégel s'opère, quel que ſoit le degré de congélation, la putréfaction s'en empare.

Beaucoup de médecins regardant la putréfaction comme le ſeul ſigne caractériſtique de la mort, ont recommandé d'attendre la manifeſtation de ce phénomène pour donner la ſépulture. C'eſt ce qui a lieu chez pluſieurs peuples. Mais moins reſpectueux qu'eux pour les dépouilles mortelles de nos ſemblables, moins attachés aux triſtes reſtes de nos parens ou de nos amis, nous nous empreſſons de les éloigner comme des objets importuns ; dans pluſieurs contrées de l'Europe même, auſſitôt qu'un malheureux paroît avoir expiré, un uſage barbare fait tamponner ſes narines, ſa bouche, en un mot toutes ſes ouvertures, fait garotter ſes membres, envelopper tout ſon corps d'un linceul ſerré, & on l'abandonne ſur le carreau dans cet état, quelle que ſoit la rigueur de la température. Certes, ſemblable manœuvre a plus d'une fois arraché un reſte de vie ; mais faut-il pour cela attendre la putréfaction pour rendre aux morts les derniers devoirs ? Non, dans les villes où des hommes inſtruits peuvent conſtater le décès, pourvu que d'ailleurs on ſe conforme à notre loi, qui veut que l'inhumation ne puiſſe être faite que vingt-quatre heures après.

Mais dans les campagnes dénuées de médecin ou de chirurgien, il faudroit peut-être exiger de l'officier civil qu'il attendît un commencement de putréfaction, &, dans tous les cas, défendre d'étouffer ceux qui ne ſeroient pas tout-à-fait morts, en empêchant non-ſeulement de leur tamponner la bouche & les narines, mais encore de leur couvrir le viſage.

§. 12. *Concluſions.*

La certitude des ſignes & l'infaillibilité des moyens que nous avons paſſés en revue, dépendent ſurtout de leur réunion & de leur durée. Ainſi, tel ſigne qui eſt douteux quand on le conſidère iſolément & pendant un inſtant, ceſſe de l'être s'il ſe préſente avec tels autres & depuis quelque temps. Suppoſons, par exemple, que l'on ne faſſe aucune attention à la température du corps, à l'obſcurciſſement & à l'affaiſſement des yeux, à la roideur du tronc & des membres, & à la putréfaction : la ſeule durée prolongée de tous les autres ſignes dont il a été parlé ſuffiroit, ſi l'on pouvoit les examiner ſans aucun de ceux nommés, pour faire prononcer affirmativement ſur l'extinction de la vie : quand, indépendamment des ſignes équivoques, on reconnoît encore un ou deux des derniers, la mort ne peut être incertaine. Les circonſtances commémoratives, telles que celles qui ſe tirent de l'état qui a précédé la mort ou ſeulement ſes apparences, peuvent aider encore à porter un jugement.

Je crois pouvoir conclure :

1°. Que ſi la mort a été précédée des circonſtances qui la font dire ſénile, il ne peut y avoir que bien rarement des doutes ſur ſa réalité. Néanmoins il paroît que dans ces cas même, des erreurs ont été commiſes : je lis dans l'ouvrage déjà cité de F. C. F. Anſchel (*Thanatologia, &c.*, p. 215), qu'un vieillard de cent un an qui étoit en léthargie, mais que l'on croyoit mort, revint à la vie pendant ſes obſèques, & qu'un autre de cent ans fut tiré du cercueil & vécut encore quatre années. Notre auteur cite ces faits d'après Pineau (*Mém. ſur les inhumat. précipitées*) & Prévinaire (*Traité ſur les aſphyxiés*).

2°. Que ſi la mort eſt la ſuite d'une maladie qui a peu à peu amené une grande détérioration, un épuiſement extrême du corps, ſurtout ſi cette maladie eſt une léſion organique, on doit, pour les mêmes raiſons, regarder également la mort comme réelle ou définitive, dès qu'il n'y a plus ſigne ſenſible de vie. Mais cependant n'oublions pas qu'il n'y a point de maladies, point de circonſtances dans les maladies où la ſyncope ne puiſſe arriver, & qu'il n'y a point de cas, par conſéquent, où l'on ſoit diſpenſé de faire toutes les recherches néceſſaires pour s'aſſurer de la mort.

3°. Que lors des apparences de la mort ſubite, ou même de celle qui termine beaucoup de maladies aiguës, de maladies dites *convulſives*, *hyſtériques*, *hypochondriaques*, la manifeſtation des ſignes qui caractériſent indubitablement la mort, tarde ſouvent quelque temps. Auſſi, dans ces cas, on ne doit jamais ſe hâter de conclure que la mort eſt véritable : avant de prononcer affirmativement, on mettra en uſage tous les moyens pour s'en aſſurer.

4°. Enfin, que loin de devoir admettre l'incertitude des ſignes de la mort, parce que des perſonnes chez leſquelles la vie n'étoit pas encore éteinte, ont été regardées comme mortes & traitées comme telles, la mort ou l'état de cadavre offre, au contraire, des ſignes certains au moyen deſquels, en quelques heures, & avec de l'attention, on peut toujours la reconnoître, ſans qu'il ſoit beſoin d'attendre le développement de la putréfaction; la perte de la chaleur intérieure, dont on peut s'aſſurer par un thermomètre pouſſé dans le rectum, l'obſcurciſſement & l'affaiſſement de la cornée portés à un certain point, le défaut de demi-tranſparence roſée de la peau, la flexion & le rapprochement des doigts de la main recouvrant le pouce, & la roideur cadavérique, ſeroient toujours ſuffiſans dans cette circonſtance.

Diſons, avec Louis, que l'opinion de l'incertitude des ſignes de la mort eſt trop injurieuſe à la médecine pour être vraie. L'obſervation, l'expérience, les faits ſur leſquels on a voulu appuyer cette opinion, démontrent que ſi tant d'erreurs funeſtes ont été commiſes, c'eſt parce qu'on a décidé ſur des fauſſes apparences & ſans examen. La médecine eſt trop ſouvent incertaine : ne la rendons pas plus incertaine encore en admettant des erreurs groſſières pour des preuves, & des faits ſans application pour règle de notre conduite.

Je terminerai ce qui concerne la mort apparente par les conſidérations ſuivantes :

1°. Le terme de vingt-quatre heures exigé par la loi pour les inhumations, ſuffit quand la mort eſt ſénile ou produite par une longue & grave maladie; mais il peut être quelquefois trop court quand la mort eſt ſubite, comme dans les cas de ſubmerſion, d'aſphyxie par le froid, &c. L'adminiſtration publique qui doit veiller à ce que jamais la ſanté des perſonnes ne ſoit compromiſe en conſervant un mort dont la putréfaction s'empare, doit auſſi, dans les cas qui paroiſſent douteux, prolonger pendant tout le temps néceſſaire ce délai de vingt-quatre heures.

Mais il y a des cas où il faut conſtater l'état du cadavre ſur lequel on trouve des bleſſures, & qui ne permettent pas d'attendre un commencement de décompoſition, parce qu'ordinairement celle-ci ſe manifeſte d'abord aux plaies, & que ces plaies en ſeroient changées & dénaturées. Alors il faut évaluer tous les ſignes qui peuvent faire croire à la mort, peſer toutes les circonſtances qui ont accompagné & ſuivi les bleſſures, & prendre une détermination d'après ces données.

2°. On a émis le vœu (Bruhier) d'élever des dépôts publics pour la conſervation des morts, pendant un certain temps, & de les entourer de toutes les précautions que réclame l'hygiène. Sans doute ce projet pourroit être mis à exécution dans les villes; mais il eſt inexécutable dans la plupart des bourgs, & à plus forte raiſon dans les villages. Je lis dans le *Dictionnaire des ſciences médicales*, à l'article Noyés, de M. Foderé, qu'à Dresde & dans quelques autres villes, on a établi une maiſon dans laquelle ſont tranſportés tous ceux que l'on croit avoir expiré, & où, après les avoir dépoſés dans des chambres où l'on entretient en hiver une douce température, on leur fait paſſer chaque doigt dans des anneaux ſuſpendus à des fils de fer qui aboutiſſent à une ſonnette, de manière que le gardien peut accourir au moindre mouvement. La même inſtitution, ajoute-t-on, va avoir lieu à Francfort; & à Strasbourg, ville qui a adopté pluſieurs des bons uſages de l'Allemagne, il y a des hommes chargés de conſtater la réalité des décès, & il n'eſt permis d'enterrer qu'au bout de quarante-huit heures ou même plus tard, ſuivant le genre de maladie auquel le ſujet a ſuccombé. Ce dernier uſage, qui eſt ſuivi dans beaucoup de villes d'Allemagne, & généralement en Angleterre, a été établi à Genève par Calvin.

3°. Il faudroit partout, ainſi que l'avoit propoſé Bruhier, des inſpecteurs chargés ſpécialement de la viſite des morts; & comme ces fonctions ſont répugnantes, on devroit y attacher de la conſidération ou des avantages qui puſſent engager les hommes habiles à les accepter. De ſem-

blables inſpecteurs exiſtent bien dans la plupart des grandes villes d'Europe; mais il doit en être dans beaucoup d'endroits comme à Paris, où, ſi l'on compte parmi eux des médecins recommandables & d'un mérite diſtingué, ils ſont en général peu inſtruits, ſe contentent d'aller dans la maiſon du défunt porter le certificat demandé par ſa famille, & négligent très-ſouvent de s'aſſurer par toutes les recherches convenables ſi la mort eſt réelle. Non-ſeulement il faudroit attendre l'autoriſation de ces inſpecteurs pour enterrer un mort, mais même pour l'enſevelir : juſque-là il devroit toujours être tenu le viſage découvert. On empêcheroit ainſi quelques malheureux d'être étouffés par un uſage mal entendu & barbare, quoique ſouvent reſpectueux, & l'on auroit une garantie de plus contre le crime. Quant aux campagnes, rien ne pourroit ordinairement prévenir les funeſtes mépriſes que cauſe parfois la précipitation à inhumer & à enſevelir celui qu'on croit privé de la vie; c'eſt pourquoi, dans celles où il ne peut y avoir d'inſpecteurs des morts, il faudroit toujours attendre un commencement de putréfaction non équivoque. (*Voyez* Sépulture.)

Beaucoup de perſonnes penſent que les femmes offrent plus ſouvent que les hommes les apparences de la mort lorſqu'elles ſont encore vivantes. Ceux qui partagent cette opinion diſent que Galien fait mention d'une femme dont on n'oſoit affirmer ni la vie, ni la mort; Foreſtus parle d'une autre qui fut dans un état de ſyncope pendant vingt-quatre heures, à la ſuite d'un accès de nymphomanie; Ambroiſe Paré cite l'exemple d'une femme dont l'aſphyxie dura trois jours, &c., &c. Ce ſont de ſemblables obſervations rapportées par les auteurs, ajoute-t-on, qui ont fait recommander à Avicenne, à Alexandre Benedict & à quelques autres, d'attendre ſoixante-douze heures après la mort pour enterrer les femmes. S'il étoit vrai que des ſyncopes euſſent duré ſix jours, ſans que les malades donnaſſent le moindre ſigne de vie, & des léthargies huit jours & plus, il n'y auroit d'autre marque certaine de la mort que la putréfaction; mais on ne peut, dans un ſujet auſſi grave, s'autoriſer de faits auſſi mal obſervés que ces derniers.

4°. C'eſt ici le lieu de dire que les médecins ne doivent pas toujours croire à la mort de ceux qu'ils traitent, ſur la parole des parens ou des gardes. Plus d'une fois, en découvrant le viſage de celui qu'on avoit caché avec le drap, ils ont aperçu des ſignes de vie. Je pourrois nommer quelques médecins de cette capitale qui ont eu le bonheur de voir guérir des perſonnes dont ils avoient voulu viſiter le corps après qu'on leur en avoit annoncé la mort. On peut lire à ce ſujet, dans l'ouvrage de Bruhier, une obſervation intéreſſante du médecin Falconet. (*Sec. part.*, pag. 71.)

C'eſt encore ici le lieu de dire que dans la plupart des hôpitaux, dès qu'un malade paroit avoir exhalé le dernier ſoupir, on s'empreſſe, ſans avoir conſtaté avec aſſez de ſoin ſon décès, de le porter dans la *ſalle des morts*, où on l'étend ſur une table ou bien ſur le pavé, entouré d'un ſeul drap. Or, je demande s'il y a un moyen plus infaillible, ſurtout en hiver, d'achever de faire mourir. C'eſt avec raiſon qu'on a avancé qu'en ſe preſſant ainſi d'éteindre un reſte de chaleur, on pouvoit éteindre quelquefois un reſte de vie dont elle eſt un attribut, un ſigne eſſentiel. Il ſeroit aiſé de prévenir les dangers d'un auſſi barbare uſage, en dépoſant pendant quelque temps, & juſqu'au développement de la roideur cadavérique, les corps de ceux que l'on croit morts, dans une pièce ſuffiſamment chauffée.

Dans un ouvrage dicté par la philantropie, ſon reſpectable auteur révérend Walter Whiter, vient de ſoutenir, avec Bruhier, qu'on doit eſſayer pendant long-temps de rappeler à la vie ceux qui paroiſſent morts, ſurtout quand la cauſe du décès, réel ou apparent, eſt une de celles qu'on nomme *violentes*. (Voyez *A diſſertation on the diſorder of death; or that ſtate of the frame under the ſigns of death, called ſuſpended animation, &c.*, in-8°., London, 1819.) Je crois avoir aſſez indiqué, dans le cours de cet article, le terme au-delà duquel il n'eſt plus permis à un médecin inſtruit, de continuer une ſemblable tentative.

(L. R. Villermé.)

Mort (Signes de la). (*Voyez* l'article Mort apparente, où ils ont été expoſés.) (L. R. V.)

Mort (Priorité ou non priorité de la), dans les cas qui peuvent donner lieu à une diſcuſſion juridique. (*Voyez* Survie.) (L. R. V.)

MORTAGNE (Eaux minérales de). C'eſt un bourg à deux lieues de Chollet, dans la ci-devant Bretagne. A un demi-quart de lieue on trouve une ſource minérale froide, que Gallot, d'après l'analyſe, regarde comme contenant très-peu de fer, peu d'alcali & de gypſe, & encore moins de muriate de ſoude. Il vante ſes bons effets dans la cachexie & les obſtructions. (Macquart.)

MORTAIN (Eaux minérales de). C'eſt une ville ſur la petite rivière de Lances, à quatre lieues de Vire & de Domfront, où ſe trouve une fontaine d'eau minérale dite *Barbe-Rouge*, qui eſt froide, & que l'on croit ferrugineuſe. Collet de Sainte-James, qui a établi tout près des uſines de fer très-importantes & très-utiles, doit me mettre à portée de rendre un compte plus exact de ces eaux. (Macquart.)

MORTALITÉ, ſ. f. *Mortalitas, lethalitas*. Ce mot a pluſieurs ſignifications bien diſtinctes. Il exprime, 1°. la condition commune à tous les êtres vivans qui, comme tels, ſont ſujets à la

mort ; 2°. la circonſtance d'une maladie, d'un accident, &c, qui les rend cauſes de mort ; 3°. la mort de quantité d'hommes ou d'animaux qui ſuccombent à la même maladie ; 4°. enfin, la quantité proportionnelle des individus qui, ſur une population donnée, meurent dans un intervalle de temps également donné. C'eſt ſeulement dans les deux derniers ſens que nous devrions conſidérer ici la mortalité. Mais *voyez* PROBABILITÉS DE LA VIE. (L. R. V.)

MORTALITÉ DES BLESSURES. (*Médecine légale.*) Dans le langage médical, une bleſſure eſt la ſolution de continuité des parties molles ; en médecine légale on entend par *bleſſure*, toute eſpèce de violence exercée ſur le corps humain, ſoit qu'il en ait réſulté plaie ou contuſion, fracture, brûlure, dilacération, torſion, luxation, &c..... Je n'entrerai point ici dans les détails relatifs au diagnoſtique & au pronoſtic des bleſſures, à leur claſſification judiciaire, aux rapports & procès-verbaux d'ouvertures de cadavres qui peuvent être ordonnés par les magiſtrats ; tous ces objets ont été traités aux articles BLESSURE, CONTUSION, &c., de ce Dictionnaire. Mon deſſein eſt de préſenter ici un travail plus circonſcrit, mais non moins important.

La mortalité des bleſſures en matière judiciaire, c'eſt-à-dire, la détermination préciſe des cas dans leſquels une violence exercée ſur un individu lui a néceſſairement cauſé la mort, eſt une des matières les plus importantes de la médecine légale. L'homme de l'art appelé auprès des tribunaux pour des faits de cette eſpèce, doit bien ſe pénétrer de cette idée effrayante, qu'il va prononcer ſans appel ſur la fortune, la vie, l'honneur de ſes ſemblables, & que ſi ſa déciſion peut établir la conviction du coupable, elle doit auſſi conduire l'innocence au ſupplice. Que de vertus lui ſont néceſſaires pour remplir dignement ce miniſtère ſacré ! que de connoiſſances profondes pour faire ſortir la vérité du ſein des nuages dans leſquels la perverſité humaine ou de fatales circonſtances l'enveloppent ſi ſouvent ! En effet, il doit examiner avec la plus ſcrupuleuſe attention, & dans les plus minutieux détails, l'eſpèce de violence exercée, toutes les circonſtances qui l'ont accompagnée, tous les effets qui l'ont ſuivie de jour en jour ; l'âge, la force, les paſſions de l'agreſſeur & du bleſſé, la ſituation mutuelle lorſque le coup a été donné & reçu, la nature de l'arme, ſa forme, ſa compoſition, ſa matière, ſa pureté ou ſon mélange avec des ſubſtances étrangères. Le concours de tous ces faits ſert de baſe au raiſonnement qui doit établir entre la cauſe & les effets une connexion telle, que l'événement qui a ſuccédé au délit ne puiſſe être attribué qu'à ce dernier : c'eſt ce raiſonnement qui ſervira de motif à l'application des lois. Les criminaliſtes s'accordent à déclarer qu'en pareille matière, pluſieurs témoins dépoſeroient inutilement qu'un individu eſt mort de la bleſſure qu'il a reçue ; le rapport négatif de deux hommes de l'art rend nulles toutes les dépoſitions, & détermine le jugement du magiſtrat.

Les docteurs en médecine & en chirurgie n'ont pas ſeulement alors à prononcer ſur la nature mortelle ou non mortelle, mortelle au *premier chef* ou mortelle *par accident*, d'une violence exercée ; ils doivent encore faire connoître ſi la mort qui a ſuivi la bleſſure n'a pas été l'effet, ſoit par la faute du malade ou des circonſtances, ſoit par la négligence ou l'impéritie de l'homme de l'art, ſoit par la non-exécution des moyens qui, convenablement employés, auroient pu ſauver la vie du bleſſé : nouveau genre de délit qu'ils ſont obligés de caractériſer & de préciſer.

Zacchias rapporte à ce ſujet un cas qu'il eſt utile de conſigner ici ; il ſera connoître la ſagacité & la juſte ſévérité de ce médecin légiſte.

Un jeune homme, inſulté par un individu, le frappa à la tête d'un coup de ſabre ; il tomba ſous le coup : un chirurgien appelé reconnut une ſolution de continuité des parties molles, avec fracture de l'os. Son rapport déclare la bleſſure mortelle, & l'agreſſeur eſt traduit devant les tribunaux comme coupable d'homicide ; cependant le malade ſe trouve de mieux en mieux chaque jour, ſans fièvre, ſans douleur, ſans accidens quelconques. Le chirurgien laiſſe la plaie ſe fermer ; elle marche vers une prompte cicatrice. Le quatorzième jour, des convulſions ſurviennent, une fièvre forte s'allume ; l'homme de l'art dilate alors la plaie pour traiter la fracture de l'os ; il étoit trop tard ; le malade meurt le dix-huitième jour. Le procès continue à s'inſtruire ; l'agreſſeur eſt ſur le point de ſe voir condamné : ſon défenſeur expoſe que la bleſſure n'étoit pas néceſſairement mortelle au premier chef, puiſque le malade a paſſé pluſieurs jours ſans aucune eſpèce de danger, & que ſi la mort eſt ſurvenue, elle peut être plus vraiſemblablement attribuée à l'impéritie ou à la négligence de l'homme de l'art qui a traité cette maladie. Le tribunal ſuſpendit ſon jugement & conſulta le médecin Zacchias : voici le réſumé de ſa réponſe.

Une plaie, quoique très-dangereuſe par elle-même, peut n'être pas mortelle de ſa nature & le devenir par l'erreur de l'homme de l'art. Les bleſſures de la tête ſurtout en impoſent ſouvent à cet égard aux hommes les plus exercés ; elles marchent inſidieuſement, dit Hippocrate ; elles préſentent, dit Galien, la plus favorable apparence, & tuent au moment où l'on y penſe le moins. Fortunatus Fidelis préſente pluſieurs exemples funeſtes de ce genre. Que dis-je ? le légiſlateur de l'art de guérir, le divin Hippocrate, n'avoue-t-il pas lui-même avec une ſorte de candeur admirable, s'être trompé dans un cas ſemblable, en prenant une fracture pour une ſuture

du crâne, & laiſſant périr, le ſeizième jour de la bleſſure, un malade qu'il auroit pu ſauver s'il avoit reconnu la léſion ?

La bleſſure à la tête que l'individu a reçue, ne paroît pas avoir été mortelle de ſa nature, mortelle *néceſſairement* ou au premier chef. En effet, aucun accident grave ne s'eſt manifeſté au moment où le coup a été porté, & quoiqu'il y ait eu fracture, il y a lieu de penſer que ni les membranes qui enveloppent le cerveau, ni cet organe, n'ont été léſés; nul ſigne, ni de commotion, ni d'épanchement; le malade n'a point vomi à l'inſtant du coup, il n'a point perdu connoiſſance, il ne s'eſt déclaré aucun phénomène d'inflammation, aucune douleur, aucun accident nerveux; la fièvre ne s'eſt pas montrée; il n'y a eu, en un mot, aucun ſymptôme primitif alarmant. Du reſte, la douceur de la ſaiſon, la conſtitution de l'air de Rome, favorable en général aux plaies de la tête, la qualité de l'arme qui a porté le coup, qui n'étoit qu'un ſimple inſtrument tranchant, la jeuneſſe, le bon tempérament & la ſanté du bleſſé, le régime convenable qu'il a obſervé pendant ſon ſéjour à l'hôpital, tels ſont les renſeignemens dont le concours ſemble prouver que cette bleſſure, quoique très-grave, n'étant pas néceſſairement mortelle, n'a eu cette terminaiſon malheureuſe que par quelque circonſtance étrangère à la gravité de l'accident. Or, tout porte à croire que cette circonſtance eſt l'erreur de l'homme de l'art: il a été trompé par les apparences, & les faſtes de la médecine ne préſentent que trop d'exemples de pareilles mépriſes; il n'a pas ſuivi le traitement convenable à cette eſpèce de bleſſure; il devoit cependant y faire d'autant plus d'attention, que lui-même avoit déclaré la bleſſure mortelle. Son art lui preſcrivoit de prévenir les accidens conſécutifs, en dilatant la plaie, en favoriſant la ſuppuration, en aviſant aux moyens de traiter la fracture elle-même, ſans négliger le ſecours des remèdes internes, ſi néceſſaires en pareil cas. Je me trouve donc dans la cruelle néceſſité de déclarer que je regarde la mort du bleſſé comme l'effet de l'erreur de l'homme de l'art. Si la bleſſure avoit été mortelle néceſſairement, le malade n'eût pas ſurvécu ſi long-temps. C'eſt donc en vain que le défenſeur du bleſſé s'appuie ſur la déclaration du chirurgien qui, dans ſon rapport, a jugé la maladie mortelle, pour en conclure que l'homme qui a porté le coup eſt coupable d'homicide; en vain pourſuit-il la punition de cette mort, ſur ce que le bleſſé a tombé ſous le coup au moment où il a été porté : ſi cette chute avoit été l'effet d'une léſion ſubite au cerveau ou à ſes membranes, cet accident n'eût pas été le ſeul; d'autres non moins alarmans ſe ſeroient ſur-le-champ prononcés, comme le vertige, l'obſcurciſſement de la vue, le vomiſſement bilieux, la ſyncope, la perte de la voix, les hémorrhagies par les narines, par les oreilles ou la bouche, accidens primitifs qui accompagnent toujours les bleſſures de tête, mortelles au premier chef.

Par tous ces motifs, le docte Zacchias conclut & eſtime que la mort de ce bleſſé ne peut pas être regardée comme un homicide par le fait; il appuie ſon prononcé ſur la loi Aquilia, *Si quis ex plagis, &c.*; ſur pluſieurs rapports en juſtice de Fortunatus Fidelis; ſur la Gloſſe, ſur le Digeſte, *Si ab hoſtibus, &c.*

L'accuſé fut abſous.

Lorſqu'une bleſſure eſt déclarée mortelle au premier chef, les circonſtances acceſſoires, telles que l'impéritie ou la négligence de l'homme de l'art, les imprudences du malade, les fautes des aſſiſtans, le malheur des circonſtances, ne peuvent atténuer le délit ni excuſer le coupable; ainſi l'ont déclaré la plupart des criminaliſtes, & la raiſon qu'ils en donnent, c'eſt que la préſomption de la mort du bleſſé eſt toujours contre l'agreſſeur volontaire.

Mais ſi la bleſſure n'eſt pas mortelle au premier chef, ſi elle n'eſt mortelle que par accident, & que cependant la mort ait ſuivi la bleſſure, ſoit par la faute du malade, ſoit par celle des hommes de l'art ou des circonſtances, il n'y a point lieu à accuſation homicide, parce que la préſomption eſt toute entière alors en faveur de l'accuſé. (*Voyez* les ouvrages des plus ſavans criminaliſtes.) Le rapport des gens de l'art doit donc ſpécialement déſigner le genre de mortalité de la bleſſure.

Dans le cas où le procès-verbal rejette ſur l'homme de l'art qui a traité de la bleſſure, la mort qui l'a ſuivie, il eſt eſſentiel d'obſerver qu'il faut que la négligence ou l'impéritie ſoient circonſtanciées, préciſées, prouvées de manière à ne laiſſer aucun doute à cet égard, & l'on ne peut ſe diſſimuler que le talent le plus reconnu ſuffit à peine pour prononcer une déciſion auſſi importante, & qui ne tend à rien moins qu'à couvrir d'opprobre & qu'à faire citer devant les tribunaux, comme coupable, un homme entièrement innocent.

La mortalité au premier chef, d'une bleſſure, ne doit pas ſe fonder ſur le plus ou moins de temps qui s'eſt écoulé entre la violence exercée & la mort qui l'a ſuivie, & l'homicide n'en peut tirer aucune indication en ſa faveur; il ſuffit que la conſervation de la vie du bleſſé ait été reconnue abſolument au-deſſus des ſecours de l'art. Une plaie eſt mortelle, dit Celſe, quand elle eſt preſque néceſſairement ſuivie de la mort. Ce *preſque néceſſairement* eſt un hommage rendu à la puiſſance de la nature, qui opère quelquefois des miracles; mais ces exceptions ſi rares n'appartiennent point à l'art, *rara non ſunt artis*, elles ne peuvent ſervir d'excuſe légitime au meurtrier. Cependant les hommes chargés de rapporter des procès-verbaux ſur des objets auſſi importans, doivent être impaſſibles comme la loi; ils ne doi-

vent

vent pas oublier qu'une négligence, une réticence, une inexactitude, même la plus légère, dans l'obſervation des faits & dans l'expoſé des conſéquences qu'ils entraînent, peuvent ſacrifier l'innocent. Il y a plus : des bleſſures le plus ſouvent mortelles, ne peuvent pas toujours être déclarées mortelles au premier chef, s'il n'eſt pas de toute impoſſibilité que le malade eût ſurvécu, ou puiſſe ſurvivre. L'ouverture de la carotide externe eſt mortelle de ſa nature; cependant cette plaie a été guérie par la ligature. (*Voyez* la *Juriſprudence médicale* d'Alberti, p. 445.....) Heiſter rapporte avoir ſauvé la vie par le même moyen à un individu qui avoit l'artère crurale ouverte dans une aſſez grande étendue.

D'un autre côté, la mort ſurvient très-promptement à la ſuite d'un violent exercice : il ne faut pas toujours en conclure que cette mort a été l'effet de la bleſſure. On eſt ſurtout obligé de différer ſon prononcé à cet égard, lorſque l'on croit pouvoir obſerver que les effets qui ont ſuivi la bleſſure, ne répondent pas entièrement à l'eſpèce, à la gravité, à la nature de la cauſe qui ſemble les avoir produits, lorſque ſurtout l'inſpection légale du cadavre ne préſente point de liaiſon très-marquée entre l'acte de la violence & l'état des organes qui ont été atteints. Combien d'individus, immédiatement après une bleſſure, ſont morts par des cauſes tout-à-fait étrangères à cette bleſſure ! La colère, l'ivreſſe, la frayeur ne peuvent-elles pas imprimer ſur l'individu bleſſé des mouvemens propres à cauſer la mort ? Ces individus ſont-ils à l'abri des morts ſubites qui frappent tous les hommes, à tous les âges, dans toutes les circonſtances ? Les officiers de ſanté chargés de rapports judiciaires en crime, doivent avoir toutes ces réflexions préſentes à la penſée. Ils ſe rappelleront auſſi qu'il y a des bleſſures légères en apparence, qui, par les circonſtances qui les environnent, ſont vraiment mortelles au premier chef, & doivent être déclarées telles ; mais dans la plupart de ces cas, l'ouverture du cadavre peut ſeule confirmer le diagnoſtique & motiver le rapport. Ainſi, une plaie légère au ſcrotum, chez un homme qui a un oſchéocèle, devient tout-à-coup mortelle par cette circonſtance. Une bleſſure à peine ſenſible à l'extérieur, entre dans l'orbite, pénètre le cerveau & occaſionne une mort prompte. Un coup d'épée dans le ventre, déchire la portion tendineuſe des muſcles droits, met le diaphragme en convulſion & eſt ſuivi d'une mort prompte ; mais il eſt vrai que les actes de violence exercée de deſſein prémédité, ne préſentent jamais de cas de cette eſpèce.

Il y a des circonſtances particulières qui ſembleroient devoir atténuer la nature du delit, & conſéquemment le degré de la peine qui le ſuit. Deux hommes reçoivent du même adverſaire un coup appliqué avec une égale violence ſur la poitrine; mais l'un, d'une conſtitution robuſte, en éprouve à peine un crachement de ſang léger, tandis que l'autre, foible ou déjà malade, meurt par l'effet de cette bleſſure. L'agreſſeur eſt ici coupable d'homicide de fait. Un individu en frappe un autre à la poitrine ; le bleſſé meurt : l'inſpection du cadavre prouve que ſa mort a été l'effet d'une vomique qui s'eſt ouverte par l'effet du coup. Bohnius croit que dans cette circonſtance, l'agreſſeur n'eſt pas coupable d'homicide, puiſqu'il n'eſt que la cauſe médiate de la mort du bleſſé. Cette opinion n'a point été adoptée par les criminaliſtes ; ils ſoutiennent qu'une violence, quelle qu'elle ſoit, exercée contre un individu foible, cacochyme, malade, eſt un acte homicide, quelque légère qu'elle ſoit en apparence, ſi la mort en eſt l'effet, bien que de ſa nature elle ne fût pas néceſſairement mortelle. (*Voyez* Damhroud, *Encheirid. rerum criminal.*, cap. 87, n°. 40.) Ils ſe fondent ſur ce que, dans cette circonſtance, l'agreſſeur a véritablement été la cauſe de la mort du bleſſé. Zacchias ne ſe prononce point ſur ce cas difficile, & en abandonne la ſolution à la ſageſſe des magiſtrats.

Comme il arrive très-ſouvent que les accuſés d'homicide, ou leurs défenſeurs, ſont des dénégations formelles de la mortalité au premier chef, de la bleſſure, & rejettent la mort ſur des cauſes étrangères, telles que la mauvaiſe ſanté du bleſſé, ſes imprudences, un traitement mal entendu, la négligence à appeler les premiers ſecours, &c., les juriſconſultes ont penſé qu'il étoit prudent d'établir à cet égard une ſérie de préſomptions propres à diriger l'homme de l'art dans ſes rapports & le magiſtrat dans ſes jugemens. Farinacius eſt entré dans des détails intéreſſans à cet égard (*Queſt.* 127, §. 2). Zacchias s'eſt arrêté à la conſidération des objets les plus importans ; & tous les ouvrages de médecine légale qui ont paru depuis cet homme célèbre, ont été calqués ſur le ſien.

Parmi les préſomptions, celle qui naît du temps écoulé entre la bleſſure & la mort qui l'a ſuivie, doit être mûrie par la réflexion avant d'être établie. Les déciſions de cette nature ſont toujours d'une extrême difficulté. La mort ſe rapproche plus ou moins de l'acte de violence exercée, non-ſeulement en raiſon de la bleſſure elle-même, comme je l'ai déjà dit, mais par une foule de circonſtances & de moyens qui peuvent avoir plus ou moins de rapport avec la bleſſure, & qui retardent ou accélèrent l'époque fatale. Les médecins ne ſe ſont point trouvés, ſur ce point, d'accord avec les criminaliſtes; ceux-là mettent, pour ainſi dire, en principe l'impoſſiblité d'établir une préſomption ſur la détermination de la mortalité au premier chef, en raiſon du temps de la mort plus ou moins rapproché de celui de la bleſſure; ceux-ci ne conſultant que l'expérience commune, ſans approfondir la queſtion, établiſſent des données. Ils penſent que dans les plaies de tête, par exemple, lorſque la mort ne ſurvient pas dans les qua-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 362 sur 787

rante ou quarante-ſix premiers jours qui ſuivent la bleſſure, il n'y a plus lieu à accuſation d'homicide pour ce fait; d'autres ont porté ce temps à cent trente jours; d'autres à huit mois, un an; quelques-uns à trois ans. L'indétermination de ces époques prouve aſſez combien ces opinions ſont vagues & peu propres à établir une préſomption. Auſſi, Farinacius ne craint-il pas d'avancer que le temps n'établit aucune induction favorable ou défavorable à la cauſe, & que ſi, à la ſuite d'une bleſſure infligée à deſſein prémédité, la ſérie des accidens s'eſt continuée ſans interruption juſqu'à la mort, quelle que ſoit l'époque de celle-ci, il y a homicide. Quelques juriſconſultes veulent que dans ces cas difficiles le juge ſeul prononce; mais comment le magiſtrat oſera-t-il ſe décider pour ou contre l'accuſé, dans ces circonſtances, où les connoiſſances les plus approfondies du médecin le plus conſommé peuvent à peine établir une préſomption légitime? Voilà pourquoi les Facultés de médecine ont preſque toujours été conſultées en corps par les tribunaux dans les faits de cette eſpèce. (*Voyez* les Conſultations de Zacchias, d'Alberti, de Valentin, & les excellens Mémoires de J. L. Petit & de pluſieurs autres médecins-légiſtes français.)

Les médecins & les juriſconſultes ſe ſont cependant accordés pour établir que ſi la mort arrive dans le terme de trois jours après la bleſſure, elle peut en être conſidérée, dans les tribunaux, comme l'effet, pourvu que dans cet eſpace de temps aucune cauſe étrangère à la bleſſure ne ſe ſoit manifeſtée.

La raiſon qu'ils donnent de leur opinion à cet égard (*Conſtitut. criminal.* 100, n°. 6), c'eſt qu'il n'eſt pas naturel de penſer que dans ce court intervalle, une maladie étrangère à la bleſſure ſe déclare, ſuive ſon cours & ſe termine par la mort, ſans s'être manifeſtée par des phénomènes qui lui ſoient propres. Zacchias prolonge ce terme juſqu'au ſeptième jour; il ſe fonde ſur ce que l'hémorrhagie qui ſurvient ordinairement après les bleſſures, les ſoins que néceſſite le traitement, la diète & le régime que le bleſſé doit ſuivre, ſont des moyens propres à écarter les maladies aiguës qui pourroient ſurvenir, ou du moins à les rendre bénignes, tandis que celles qui ſe préſentent malgré les ſecours, annoncent la gravité ou la mortalité de la bleſſure & lui ſont ſpécialement attachées. Cette opinion de Zacchias eſt très-ſage ſans doute, & doit ſervir de guide aux gens de l'art dans la rédaction de leurs rapports; cependant elle a peut-être beſoin d'être circonſcrite, dans la crainte de confondre une ſeule fois l'homme malheureux emporté par la paſſion, avec l'aſſaſſin. Ne ſait-on pas qu'une fièvre inflammatoire, une fièvre nerveuſe, des accidens convulſifs peuvent ſe déclarer à tous les momens de la vie, & ſont quelquefois impoſſibles à diſtinguer des fièvres inflammatoires vulnéraires, des mouvemens convulſifs dépendans de la bleſſure? Dans les trois, & à plus forte raiſon dans les ſept premiers jours d'une bleſſure, qui de ſa nature n'eſt pas mortelle au premier chef, les circonſtances ne peuvent-elles donc développer tout-à-coup des cauſes de mort, étrangères à la bleſſure? Les juriſconſultes français (dit Foderé) ont reconnu depuis long-temps le néant de cette légiſlation, relative au temps qui s'écoule entre la bleſſure & la mort qui la ſuit. Lacombe & Serpillon, parlant de la coutume établie en France, qui fixoit cette époque à quarante jours, l'appellent un préjugé. Le préſident Faber penſe qu'à quelqu'époque que ce ſoit, pourvu que les ſecours aient été appliqués à temps, ſi les accidens ont continué juſqu'à la mort, on peut la regarder comme l'effet de la bleſſure & condamner l'auteur du délit, comme coupable d'homicide. (*Cod. leg.* IV, liv. 1, tit. 1, défin. 64.)

La préſomption de la mortalité au premier chef, d'une bleſſure, doit donc ſe fonder d'abord ſur la gravité apparente de cette bleſſure & ſur l'importance des fonctions de l'organe bleſſé pour la conſervation de la vie. (*Voyez* l'article BLESSURE.)

D'autres fois elle ſe fonde ſur ce que l'on appelle *la rumeur publique*, & le témoignage d'un grand nombre d'hommes préſens. Combien de fois elle a ſauvé le coupable & fait périr l'innocent! On apporte ſur la place publique un homme bleſſé, ſans connoiſſance & baigné dans ſon ſang; l'agreſſeur eſt connu & pourſuivi: ſi le bleſſé meurt quelques jours après, perſonne ne doute de l'aſſaſſinat, & cependant l'inſpection cadavérique peut préſenter d'autres cauſes de mort, telles qu'elles n'aient aucune liaiſon avec la bleſſure qu'on aura reconnue n'être pas mortelle au premier chef. Quelle carrière ouverte contre les hommes de l'art, rapporteurs, par la juſte douleur de la famille du mort, les paſſions & la rumeur publique!

La préſomption de la mortalité d'une bleſſure ſe fonde encore ſur l'apparition, au bout d'un certain temps, d'accidens qui ne s'étoient pas encore montrés, & qui ont une liaiſon directe avec la bleſſure. Telles ſont les douleurs vives, les fièvres d'irritation, les ſpaſmes, les convulſions, les ſyncopes, les vomiſſemens, &c. Ces phénomènes ne ſe préſentant jamais dans les bleſſures qui ne ſont pas mortelles, rendent la préſomption légitime en pareil cas. Ces événemens arrivent particulièrement à la ſuite des plaies de tête, lorſque l'inflammation du cerveau ne s'eſt formée que peu à peu, lorſqu'un épanchement qui ne ſe faiſoit que goutte à goutte s'eſt augmenté au point de ſuſpendre des fonctions organiques néceſſaires à la vie.

La mort ſuccédant à une maladie aiguë ou chronique qui ſe trouve être un effet immédiat de la bleſſure, eſt encore une préſomption de ſa mortalité & donne lieu à l'accuſation d'homicide. Telle eſt l'étiſie, mortelle à la ſuite d'une hémorrhagie conſidérable; telle eſt la phthiſie pulmonaire à la ſuite d'une plaie de poitrine, &c.

Je pourrois étendre ces détails, mais les généralités ſuffiſent ici. Les différens articles BLESSURES, INFANTICIDE, &c., de ce Dictionnaire, fourniront tout ce qu'on peut deſirer à cet égard. Je me permettrai de terminer cet article par l'expoſition analytique de la marche de la juriſprudence françaiſe ſur cet objet.

« S'il eſt prouvé que l'accuſé en vouloit à la vie » de celui qu'il a bleſſé, il eſt puni comme aſſaſſin, » quoique la mort n'ait pas ſuivi la bleſſure; s'il » n'y avoit pas de deſſein prémédité & que la mort » n'ait pas eu lieu, il n'y a que la partie civile à » pourſuivre; ſi la mort s'enſuivoit, il falloit des » lettres de grâce pour être relevé de l'homicide; » mais dans ce cas il étoit néceſſaire de prouver » auparavant que le bleſſé étoit mort de ſa bleſ- » ſure; qu'il n'y avoit eu ni de ſa part, ni de celle » des perſonnes qui l'avoient entouré, ni faute ni » négligence, c'eſt-à-dire, que la bleſſure étoit » mortelle au premier chef. S'il en étoit autre- » ment, on ne pouvoit condamner comme homi- » cide l'auteur du délit. Il ſuffiroit ainſi que le » traitement mal entendu ou le défaut de ſoins » fuſſent légalement conſtatés, pour ſouſtraire le » prévenu, même en cas de bleſſure mortelle par » elle-même : car on doit préſumer équitable- » ment, diſent les juriſconſultes, que la bleſſure » eût été guérie ſi elle eût été bien traitée. (*Collec- » tion de Juriſprudence*, de Camus & Bayard, » article *Bleſſures*, §. 1.) »

Lorſque la mort ne ſuit pas la bleſſure, les lois françaiſes ont fixé le temps pendant lequel le bleſſé eſt hors d'état de vaquer à ſes affaires ordinaires.

Lorſqu'il eſt conſtaté par les atteſtations légales des gens de l'art, que la perſonne maltraitée ſe trouve, par l'effet de la bleſſure, rendue incapable de vaquer, pendant plus de quarante jours, à aucun travail corporel, le coupable de cette violence ſera puni de deux années de détention.

Lorſque, par l'effet deſdites bleſſures, la perſonne maltraitée aura eu un bras, ou une jambe, ou une cuiſſe caſſée, la peine ſera de trois années de détention.

Lorſque la perſonne maltraitée aura perdu l'uſage d'un œil, d'un membre, ou éprouvé la mutilation de quelque partie de la tête ou du corps, la peine ſera de quatre années de détention.

Elle ſera de ſix années de fers, ſi la perſonne maltraitée s'eſt trouvée, par l'effet des bleſſures, privée de l'uſage abſolu de la vue, ou des deux bras ou des deux jambes. (*Code pénal*, 2e. partie, titre II, ſect. 1.) (GILBERT.)

L'article que l'on vient de lire & que nous avons trouvé dans les archives du *Dictionnaire de Médecine* de l'*Encyclopédie*, renferme pluſieurs vues & pluſieurs obſervations très-importantes, non-ſeulement pour les médecins, mais pour les citoyens qui peuvent être appelés à remplir les fonctions de jurés, ou à méditer utilement ſur l'inſuffiſance & la réforme de pluſieurs diſpoſitions du Code pénal. Toutefois, cet article n'ayant pas embraſſé toute l'étendue de la queſtion, nous croyons devoir y joindre les remarques ſuivantes, ſans nous attacher trop rigoureuſement au ſujet unique de la *mortalité des bleſſures*, qui eſt tout-à-fait inſéparable de leur gravité, conſidérée relativement à leur nature ou relativement aux cauſes accidentelles qui peuvent l'augmenter, & cela d'une manière tout-à-fait étrangère à la nature du délit dont elles ont été la ſuite.

MORTALITÉ DES BLESSURES, ou plutôt, & d'après une manière de s'exprimer plus exacte, *léthalité des bleſſures*, article qui a été omis dans les premiers volumes de ce Dictionnaire.

Les bleſſures ſont mortelles pour le vulgaire, lorſqu'elles ont été ſuivies de la mort, & ſans avoir égard à une foule d'accidens ou de diſpoſitions particulières qui peuvent en avoir aggravé les effets phyſiques, tels qu'un état antérieur de maladie chez le bleſſé ou même une léſion organique déjà très-ancienne, une diſpoſition extraordinaire des viſcères de la poitrine ou du bas-ventre, une tranſpoſition de viſcères ou une ſituation extraordinaire de l'eſtomac, de la veſſie, des reins, une hernie, le défaut de ſecours ou l'effet d'un traitement peu convenable, &c. : circonſtances qui ne peuvent être convenablement appréciées que par des médecins très-inſtruits, & non moins familiariſés avec les principes les plus élevés de la ſcience, qu'avec les détails de la pratique. Ce qui concerne la mortalité ou la léthalité des bleſſures, ne fait qu'une partie de la queſtion relative à leur gravité, ſuivant les effets phyſiques qui en ſont la ſuite directe & néceſſaire. La conſtitution Caroline en Allemagne, ayant établi des peines proportionnées à cette gravité des bleſſures, l'attention des médecins de cette nation ſe porta naturellement ſur un ſujet de recherches, dont les diſpoſitions du Code criminel augmentent l'importance.

Sebizius établit le premier ou l'un des premiers, à ce ſujet, une diſtinction entre les bleſſures mortelles par elles-mêmes, & les bleſſures mortelles par accident (1).

Welſch traita enſuite, *ex profeſſo*, de la léthalité des bleſſures (2), qui devint bientôt, pour un auteur plus célèbre, le ſujet d'un ouvrage demeuré claſſique (3).

Pluſieurs écrivains ont continué, ſoit en Allemagne, ſoit en Italie, de s'occuper de la même

(1) *Examen vulnerum, pro ut lethalia ſunt, vel ſanabilia, vel incurabilia*, 1638, in-4°.
(2) *Rationale vulnerum lethalium judicium*, 1660, in-8°.
(3) Bohn, *de vulnerum renuntiatione*. Leipſick, 1689, in-8°.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 364 sur 787

queſtion, qu'ils ont trop ſouvent embarraſſée par des diviſions & des ſous-diviſions ſcolaſtiques ou ſpéculatives.

L'établiſſement des jurés en France, & l'uſage de prononcer ſur la queſtion intentionnelle des féviſmes, plutôt que ſur l'effet phyſique des bleſſures, expliquent comment les médecins ſont moins ſouvent conſultés ſur ce genre de phénomènes. Toutefois quelques articles particuliers du Code pénal en France exigent encore, ſoit pour être corrigés, ſoit pour être appliqués, l'intervention des médecins, qui n'ont jamais ceſſé d'élever de juſtes réclamations contre pluſieurs titres de ce Code; & les déciſions des plus célèbres criminaliſtes, relativement à l'eſpace de temps qui s'écoule entre une bleſſure, ſa guériſon & ſa terminaiſon funeſte, conſidérés comme la meſure de la gravité de cette bleſſure & de l'étendue du délit qui l'a occaſionnée (1). Il n'eſt donc pas indifférent ni inutile de s'occuper encore aujourd'hui de la mortalité des bleſſures & de leur gravité, dont cette léthalité n'eſt que le plus haut degré. Nous demandons en conſéquence qu'il nous ſoit permis de nous arrêter ici à quelques conſidérations qui ont échappé à l'auteur, aux articles Blessures & Mortalité des blessures de ce Dictionnaire, & qui ſeront tirées en grande partie d'une diſſertation préſentée à la Faculté de Paris par M. Huard, & qui eſt attribuée à M. le profeſſeur Chauſſier.

La mortalité ou la gravité des bleſſures ne peut être bien reconnue que par une application, & le développement de quelques vues que l'on doit attacher en médecine légale au mot *bleſſure* & aux différentes dénominations ſous leſquelles on a déſigné les principales différences ou variétés dont les bleſſures ſont ſuſceptibles.

Le mot *bleſſure*, dit le ſavant profeſſeur que nous venons de citer, « ce mot a une acception bien plus étendue dans la médecine légale que dans la chirurgie proprement dite, tandis que dans la chirurgie, ce mot exprime une ſolution de continuité, une entamure faite dans le tiſſu des parties molles du corps, par quelque inſtrument piquant, coupant ou contondant; ce mot, en médecine légale, eſt une expreſſion collective, déſignant toute altération locale de quelqu'organe ou tiſſu, produite immédiatement, ſoit par des coups, des percuſſions, des tractions, torſions, ſecouſſes, piqûres, coupures ou autres actes de violence, ſoit par l'application extérieure du feu, des corps brûlans ou cauſtiques. Sous ce titre ſont donc compris pluſieurs genres de léſions très-différentes, que l'on confond ſouvent dans le public, mais que dans les rapports juridiques, le médecin expert doit exactement ſpécifier & déſigner par le nom qui leur eſt propre. »

Ces léſions diverſes, qui ſont compriſes ſous le titre ou nom collectif de *bleſſures*, ſont, d'après le même maître que nous venons de citer, rapportées à ſept genres, ſavoir : la *contuſion*, la *commotion*, la *fracture*, la *luxation*, l'*entorſe*, la *brûlure* & la *plaie*. Voici les traits qu'il aſſigne comme caractères à chacun d'eux.

« La *contuſion* conſiſte dans le froiſſement, l'écraſement, l'attrition du tiſſu d'une partie, avec rupture d'une certaine quantité de ſes vaiſſeaux, de ſes fibres, mais ſans entamure à la peau. Toujours accompagnée d'ecchymoſes, parfois de thrombus ou d'épanchement de ſang, cette léſion eſt produite par la percuſſion, le choc d'un corps dur & obtus; par l'impulſion, la preſſion, la chute d'une maſſe peſante; & il ne faut pas la confondre avec la rupture totale ou partielle d'un muſcle, d'un tendon, d'une aponévroſe, ou la crevaſſe d'un viſcère creux ou muſculeux, qui peut être produite tout-à-coup par une contraction violente, incomplète, inégale, ou ſa diſtenſion exceſſive par un fluide accumulé dans ſa cavité.

» La *commotion* eſt un état d'engourdiſſement, de ſtupeur, immédiatement produit par une ſecouſſe, un ébranlement, un choc de la tête, une chute ſur les feſſes, les talons, les genoux, les lombes, & même par une percuſſion violente aux membres ou à quelque partie du torſe. Cette léſion, qui arrête ou ſuſpend tout-à-coup l'action nerveuſe, ne laiſſe pas de trace apparente de ſes effets dans le tiſſu des organes; elle eſt ſeulement caractériſée par la ſuſpenſion ou interruption de la ſenſibilité : interruption qui peut être momentanée, plus ou moins perſiſtante, locale, générale & même abſolue & mortelle dans l'inſtant même. Ainſi, ce genre de léſion peut ſe rapprocher des ſyncopes ou morts ſubites, qui, dans certains cas, ſont produites par une ſurpriſe, une frayeur exceſſive.

» La *fracture* eſt la rupture d'un os, d'un cartilage en deux ou pluſieurs morceaux, parfois avec eſquilles ou éclats plus ou moins volumineux; toujours produite par un coup, par un effort, une chute, une violence extérieure qui agit ſur les ſolides en les pliant, les courbant, les portant au-delà du degré d'élaſticité, de flexibilité qui leur eſt propre; eſt accompagnée de phénomènes qui ſurviennent plus ou moins promptement, ſelon la cauſe, le ſiége, le mode de fracture; ſavoir, de changement dans la forme de la partie fracturée, de flexibilité dans cette partie, qui étoit auparavant inflexible, de crépitation, &c.

» La *luxation* eſt la disjonction, ou déplace-

(1) Les diſpoſitions qui établiſſent que les féviſmes pour caſtration, & les offenſes ſur les agens de l'autorité publique, entraînent la peine de mort, ſi le bleſſé périt dans l'intervalle de quarante jours des ſuites de ſes bleſſures. *Voyez* l'art. 309 du *Code*, & l'art. 311 ajoute :

« Lorſque les bleſſures ou les coups n'auront occaſionné aucune maladie, ou incapacité de travail perſonnel, mentionné à l'art. 309, le coupable ſera puni d'un empriſonnement d'un mois à deux ans, & d'une amende de 16 francs à 200 francs. »

ment des furfaces articulaires, un changement dans la poſition naturelle, le contact mutuel des os, immédiatement produit par un coup, une chute, une violence extérieure & toujours accompagnée de douleur, d'une altération plus ou moins grande de la forme, de la longueur de la partie, de l'impoſſibilité ou difficulté de ſes mouvemens. Ainſi, par ſa cauſe, ce genre de léſion diffère eſſentiellement de cette affection chronique que l'on nomme *luxation conſécutive* ou *ſpontanée*.

» L'*entorſe* ſe rapproche de la luxation; c'eſt un genre de léſion qui eſt caractériſé par un gonflement douloureux, la gêne, la difficulté des mouvemens de la partie, & qui réſulte d'une torſion, renverſement ou autre violence ſubite quelconque, qui diſtend, force, tiraille les ligamens, les capſules d'une articulation, lâche & détermine parfois la rupture de quelques vaiſſeaux, de quelques fibres ligamenteuſes; qui d'autres fois enfin, dans les articulations ferrées, produit la diaſtaſe, la diduction ou léger écartement des ſurfaces, qui auparavant étoient en contact.

» La *brûlure* eſt l'altération du tiſſu des parties, qui eſt produite par le feu ou les cauſtiques. Cette léſion préſente de grandes différences ſuivant la nature de l'agent, la durée, l'étendue de ſon application : quelquefois elle eſt bornée à la rubéfaction, à la véſication, à l'inflammation; d'autres fois, elle eſt accompagnée d'eſcharres plus ou moins larges & profondes, de la carboniſation ou de la deſtruction totale des tiſſus.

» Enfin, la *plaie* eſt une ſolution de continuité extérieure & accidentelle, une entamure apparente, produite par une cauſe mécanique; qui, de la ſurface du corps, s'étend plus ou moins profondément dans le tiſſu des parties ſous-jacentes, & eſt accompagnée de phénomènes qui diffèrent ſuivant la cauſe vulnérante, la nature, les uſages ou fonctions des parties léſées; la ſituation, la forme, l'étendue, le nombre des plaies, leur complication ou aſſociation avec les autres genres de bleſſures. Du reſte, les différences des plaies ſont nombreuſes, & M. Chauſſier les rapporte aux articles ſuivans : 1°. relativement à la cauſe vulnérante, à ſon mode d'action : elles ſont des *coupures* quand elles ſont faites par des inſtrumens tranchans, coupans; des *piqûres* quand elles ſont faites par un inſtrument aigu, étroit, enfoncé dans le tiſſu d'une partie; des *égratignures*, lorſqu'elles conſiſtent en des entamures linéaires, faites par un corps dont l'action a été bornée à la ſurface de la peau; des *plaies contuſes*, c'eſt-à-dire, faites par le choc d'un corps contondant, qui diviſe le tiſſu des parties en les écraſant, les déchirant; des *plaies d'armes à feu*, quand elles ſont faites par une balle, un boulet, tout corps dur lancé par la poudre à canon, & qui, dans ſon exploſion, écraſe, déchire, emporte le tiſſu des parties; des *morſures*, lorſqu'elles ſont produites par les dents d'un animal; des *arrachemens*, lorſqu'elles le ſont par la diſtenſion, la rupture avec ſéparation par une cauſe mécanique quelconque; des *excoriations*, quand leur cauſe eſt un corps dur, qui, en gliſſant ſur la ſurface de la peau, en détache l'épiderme; enfin des *plaies vénéneuſes*, quand elles ſont faites par un corps imprégné d'un poiſon ou d'une ſubſtance délétère : toutes ces diſtinctions ne ſont point indifférentes; & ces dénominations diverſes ayant toutes un ſens précis, ne doivent pas être indiſféremment employées dans les rapports; 2° relativement à la ſituation, les plaies peuvent être à la tête, au cou, au thorax, à l'abdomen, aux membres thoraciques ou abdominaux, à la partie antérieure, aux parties latérales ou poſtérieures de ces régions; 3°. relativement à leur étendue, elles ſont *grandes*, *moyennes*, *petites*, *longues*, *larges*, *ſuperficielles*, c'eſt-à-dire, bornées aux tégumens : *profondes*, ou comprenant le tiſſu des parties ſous-jacentes; *pénétrantes* dans une cavité ſplanchnique, avec ou ſans léſion des organes qui y ſont contenus, avec ou ſans iſſue & déplacement de ces organes, avec épanchement de ſang ou non; *perforantes*, c'eſt-à-dire, traverſant de part en part l'épaiſſeur d'un membre, d'une cavité ſplanchnique; 4°. relativement à la direction : les plaies conſidérées ſous ce rapport, ſont *longitudinales*, *tranſverſales*, *obliques*, &c.; 5°. relativement à leur forme & figure, il en eſt de *longues* ou *linéaires*, *cruciales*, *triangulaires*, *rondes*, *irrégulières* : les unes ſont avec lambeaux; d'autres avec perte de ſubſtance, ou ſéparation totale ou incomplète d'une partie; 6°. relativement aux parties léſées; les plaies attaquent la *peau*, les *nerfs*, les *artères*, les *os*, les *veines*, les *muſcles*, les *viſcères*; 7°. relativement à leurs temps ou périodes; les plaies peuvent être *récentes*, *ſanglantes*, *enflammées*, *ſuppurantes*, &c.

» Du reſte, & ſuivant toujours le même auteur, c'eſt ſurtout relativement aux ſuites ou effets qui réſultent des plaies, que ces plaies ont donné lieu d'établir, en médecine légale, des diſtinctions nombreuſes & variées, & qui cependant doivent toujours être exprimées d'une manière claire & préciſe dans les rapports juridiques. Ainſi, d'abord les plaies ſont *mortelles* ou *non mortelles*. Dans le premier cas, elles ſont *mortelles néceſſairement* (*de neceſſitate lethalia abſolutè aut per ſe*), ou bien elles ne ſont qu'*accidentellement mortelles* (*lethalia per accidens, ut plurimùm lethalia*). Lorſqu'elles ſont mortelles, tantôt elles le ſont ſur-le-champ, tantôt elles ne le ſont qu'après quelques jours, ou même après un long temps; lorſqu'elles ne ſont pas *mortelles*, elles ſont *curables* ou *incurables* (*inſanabilia, aut incurabilia*). Les premières ſont celles qui ſont ſuſceptibles de guériſon; elles peuvent encore offrir mille différences que le médecin expert doit mentionner dans ſes rapports : ainſi elles peuvent être *graves* ou *dangereuſes*, lorſque la guériſon en eſt incer-

taine; ou bien, au contraire, *légères*, lorſqu'elles ſont preſque certainement, & en peu de temps, *guériſſables*. Ainſi elles peuvent être *facilement, promptement* & *complétement curables*, ſoit par les ſeules forces de la nature, le repos, par exemple, la ſeule ſituation convenable de la partie; ſoit par les moyens les plus ſimples de l'art, comme la ſeule agglutination des lèvres de la plaie : telles ſont, par exemple, les plaies ſimples de la peau dans un ſujet ſain, une conſtitution ſaine, les inciſions du tiſſu graiſſeux ſans aucune complication; ou bien, au contraire, elles peuvent être *difficilement, lentement* ou *incomplétement curables*, telles que le ſont par exemple les plaies compliquées de contuſions, d'hémorrhagies, de corps étrangers, de pertes de ſubſtance : en effet, ſouvent alors il peut y avoir ſuppuration; des opérations plus ou moins difficiles peuvent devenir néceſſaires à la cure; divers accidens peuvent venir l'embarraſſer.

» La guériſon peut être accomplie en vingt jours, ou exiger un temps plus long : & nous faiſons remarquer cette différence, parce que c'eſt ſur elle que la loi fait porter la différence des peines dont elle frappe l'auteur de la bleſſure. La guériſon eſt *complète*, ou elle n'eſt qu'*incomplète*, c'eſt-à-dire, qu'alors la plaie laiſſe après elle, ou des difformités ou des incommodités qui peuvent être permanentes ou temporaires, ou la perte de quelques fonctions. Quant aux plaies incurables, elles le ſont ou par elles-mêmes, d'une manière abſolue, ou par accident, & le plus ſouvent cela ne s'entend que des infirmités qu'une bleſſure peut laiſſer après elle. Enfin, les plaies diffèrent encore par leur eſſence : elles peuvent être *ſimples* ou *compliquées*, c'eſt-à-dire, avec hémorrhagies, préſence de corps étrangers; ou *aſſociées*, c'eſt-à-dire, accompagnées de quelques-unes des autres léſions qui ſont compriſes ſous le nom générique de *bleſſures*.

» Tel eſt le tableau des nombreuſes léſions que comprend la loi ſous ce nom collectif *bleſſures* : & l'on voit de ſuite à combien de conſidérations doit avoir égard le médecin expert qui eſt appelé à prononcer dans un rapport ſur les effets phyſiques d'un acte de violence quelconque. On voit à combien de diſcuſſions délicates peut conduire la ſeule expoſition d'un fait de ce genre, quelque ſimple qu'il paroiſſe d'abord. Nous avons cru devoir préſenter cette énumération rapide de tous les objets qui ſe rapportent aux bleſſures, afin de donner plus de force aux réflexions que nous allons nous permettre ſur les articles des lois qui les concernent; & encore une fois, c'eſt à M. le profeſſeur Chauſſier, à ce maître ſi célèbre par tant de travaux divers, que nous avons emprunté tout ce détail : qu'il nous ſoit permis de lui demander ici excuſe de notre plagiat. Revenons maintenant aux deux articles du Code pénal que nous avons cités.

» Ces articles décident la peine qui doit être appliquée à l'auteur d'une bleſſure, d'un acte de violence quelconque. Nous ferons à ce ſujet deux ſortes de remarques, les unes ſur ces articles conſidérés en eux-mêmes, les autres relatives à la difficulté dans laquelle on eſt ſouvent d'en faire l'application. Notre première remarque ſera donc relative à la baſe, d'après laquelle le légiſlateur a fixé la nature & la quotité de la peine : cette baſe eſt l'effet phyſique de la bleſſure : ſelon que la bleſſure a occaſionné une maladie, ou incapacité de travail perſonnel, qui a duré plus ou moins de vingt jours, l'auteur de cette bleſſure eſt puni de la réclusion, ou de l'empriſonnement, c'eſt-à-dire, d'une peine infamante, ou ſimplement afflictive. Nous penſons que cette baſe eſt mal choiſie. On nous arrêtera peut-être de ſuite, ſur le prétexte, que nous n'avons pas ici à réformer la loi, & que cette loi étant conſacrée, il ne reſte plus qu'à s'y ſoumettre. Mais il nous ſemble que, ſans manquer au reſpect que l'on doit à la loi, il eſt permis d'appeler l'attention des citoyens & des légiſlateurs ſur les parties de notre légiſlation qui peuvent paroître vicieuſes, & réclamer des modifications, tout en ſe montrant ſoumis à cette loi, juſqu'à ce qu'elle ſoit conſtitutionnellement changée. Or, encore une fois, la baſe d'après laquelle on a fixé, dans les articles précités du Code pénal, la peine à appliquer à l'auteur d'une bleſſure, d'un acte de violence quelconque, nous paroît mauvaiſe.

» En effet, parmi les léſions diverſes qui ſont compriſes ſous le titre générique de *bleſſures*, déjà il en eſt pluſieurs qui ne peuvent jamais être guéries en moins de vingt jours, & qui, conſéquemment, réclament l'application de l'article 309. Telles ſont, par exemple, les fractures, les fortes contuſions, ſouvent les entorſes, les fortes commotions, & un grand nombre de plaies, & cependant ces léſions peuvent dépendre du même acte de violence qui aura produit une bleſſure qui aura été guérie en moins de vingt jours, & qui, dès-lors, ne ſera paſſible que de l'article 311. La faute étant moralement la même dans les deux cas, comment la loi peut-elle y appliquer des peines ſi différentes, & vouloir que dans l'un, le coupable ſoit jugé par une cour d'aſſiſes & puni d'une peine infamante; & que, dans l'autre, il ſoit jugé par un ſimple tribunal correctionnel? On ne peut nier que parmi les déſordres qui réſultent d'un acte de violence, il eſt beaucoup de particularités qui ſont indépendantes de la volonté & de l'intention de ſon auteur. Dans un accès de colère, tout-à-coup provoqué dans une rixe ſoudaine & imprévue, un individu en frappe un autre, & un haſard malheureux peut faire qu'une des parties délicates du corps humain ſoit atteinte, & qu'il réſulte de cet acte de violence, des déſordres dont la gravité & la durée ne ſoient pas en rapport avec la violence légère qui avoit été exercée. Le même coup, par exemple, peut, ou n'occaſionner qu'une

légère contuſion, ou, en renverſant le bleſſé, lui cauſer une fracture; & encore une fois, dans les deux cas, la culpabilité eſt la même; pourquoi donc la loi inflige-t-elle des peines différentes, ou au moins ſi grandement diſproportionnées? Il nous ſemble qu'il ne devroit pas ſuffire d'apprécier les effets d'un acte de violence quelconque pour en régler la peine, mais qu'il faudroit encore avoir égard à toutes les circonſtances concomitantes, & ſurtout à tout ce qui fonde le caractère moral de l'action.

» On objectera peut-être que l'appréciation de la volonté, de l'intention de l'auteur d'une bleſſure, ne changent rien aux effets malheureux qui en ſont le réſultat. Cela n'eſt que trop vrai, ſans doute; mais de même que la loi ne frappe que de peines légères les bleſſures qui ont été faites involontairement & par accident, & même l'homicide; de même il nous ſemble qu'elle auroit pu ici avoir plus d'égard à ce qui eſt de volonté, de l'intention du coupable; & en ſéparant ce qui eſt de ſon fait perſonnel ſtrictement, de ce qui eſt d'un haſard malheureux, établir plus de gradation dans les peines. Eſt-il de la juſtice, par exemple, qu'un individu ſoit pour le même acte frappé de deux peines différentes? & cependant cela pourra être, ſi un homme exerçant lui-même une violence ſur deux individus, a fait à l'un une ſimple contuſion qui ſera guérie en quelques jours, & produit chez l'autre une fracture dont le cal ne ſera fait qu'après un mois. A la vérité nous reconnoiſſons que la moralité de l'action ne devoit pas à elle ſeule ſervir de baſe à la fixation de la peine, & que celle-ci devoit auſſi être un peu proportionnée à la gravité du déſordre produit: mais nous penſons auſſi que ce déſordre ne devoit pas non plus à lui ſeul conſtituer cette baſe, mais qu'il falloit que la loi eût à la fois égard à ces deux circonſtances, & qu'elle eût, d'après elle, gradué convenablement la peine.

» Ce que nous diſons eſt ſi vrai, que ſouvent des jurys ont trouvé l'article 309 trop ſévère, & ont été affligés de frapper d'une peine infamante l'auteur d'une bleſſure qui, à la vérité, étoit condamné par la lettre de la loi, mais qui, par des conſidérations morales & des circonſtances atténuantes, étoit d'autre part abſous en partie dans leur conſcience. Souvent même alors, effrayés par un excès de ſévérité qu'ils trouvoient injuſte, ces jurys ont préféré ne pas croire aux faits, pour échapper au texte de la loi, & ne pas trop punir un homme qui leur paroiſſoit plus malheureux que coupable. Nous en liſons l'exemple ſuivant dans l'ouvrage de médecine légale de M. Foderé. « Un honnête laboureur du département de l'Ain avoit déjà prié pluſieurs fois une de ſes voiſines de ne plus mettre le pied dans ſa maiſon, parce qu'elle donnoit de mauvais conſeils à ſa femme, & l'empêchoit de remplir ſes devoirs; la voiſine n'en avoit pas moins continué ſes viſites. Un jour que le laboureur étoit aux champs, ſon dîner ne lui fut pas apporté ſelon la coutume, & il ſe détermina à l'aller chercher. En entrant chez lui, il trouve ſa femme à table avec la voiſine, & l'une & l'autre occupées à boire & à manger. Cet homme, dans un mouvement de colère, prit la voiſine par le bras, & la pouſſa dehors en lui donnant un coup de pied dans le derrière; malheureuſement la voiſine, en recevant le coup, alla heurter du front contre un des angles de la porte, d'où réſulta une plaie avec effuſion de ſang. Elle porte ſa plainte en aggravant l'offenſe comme de coutume, & ſe met entre les mains d'un chirurgien qui fait durer le traitement pendant deux mois, & qui déclare dans ſon rapport, que cette femme a été empêchée de tout travail corporel pendant plus de vingt jours; d'où une demande de 10,000 francs de dommages & intérêts. La cauſe, par ſuite du rapport du chirurgien, eſt portée au criminel, & jugée par la cour d'aſſiſes du département de l'Ain, dans la ſeſſion de janvier 1812. Le jury, conſidérant qu'il s'agiſſoit d'un accident malheureux qui alloit faire condamner un citoyen honnête à cinq années de réclusion, &, d'après l'audition de quelques témoins qui avoient déclaré avoir vu la plaignante ſortir de nuit pendant les vingt premiers jours de ſa maladie, infirma le rapport du chirurgien, & déclara *que la femme n'avoit pas été malade & incapable de travail perſonnel pendant plus de vingt jours.* La cauſe, en conſéquence, fut portée au correctionnel, & le laboureur fut condamné à un mois de priſon, à 300 francs de dommages & aux dépens. » Sans doute on ne peut blâmer moralement le ſubterfuge qu'employa ici le jury: mais néanmoins ce fut toujours une tranſgreſſion à la loi, & on ne peut nier que ce ſoit un malheur que la loi ſoit faite de manière à ce que l'on ait quelquefois le deſir & comme raiſon de la violer.

» Dans ce cas, le jury trouva l'article 309 trop ſévère: dans beaucoup d'autres, au contraire, il trouva l'article 311 trop doux, à juger d'après la moralité de l'action, & n'ayant malheureuſement à en punir que les effets.

» Nous concluons donc à ce que les articles 309 & 311 du Code pénal, qui ne prennent pour baſe de la fixité des peines à appliquer à l'auteur d'une bleſſure, que le temps qu'a duré la maladie qui en eſt réſultée, auroient beſoin d'être modifiés & de contenir quelques clauſes qui euſſent trait à la partie morale de l'action. »

En nous attachant toujours à la même autorité, nous affirmerons que l'on ne peut prononcer ſur la gravité & la durée des ſuites de certaines bleſſures, ſans avoir égard aux diverſes circonſtances qui peuvent prolonger les effets d'une léſion au-delà du terme naturel où ils devoient aller. « Savoir, ou à ce que le bleſſé portoit en lui-même quelque diſpoſition matérielle & organique qui

a donné à ſa bleſſure plus de durée, ou à ce que la ſaiſon, la conſtitution atmoſphérique régnante, ont déterminé l'exploſion d'accidens qui ont retardé la guériſon, ou à ce que l'on n'a pas oppoſé, dès le principe, à la bleſſure, un traitement rationnel & propre à en déterminer la guériſon auſſi promptement que poſſible; ou bien enfin, à ce que le bleſſé, dans la vue de faire infliger à ſon ennemi une peine plus forte, & pour en obtenir des dommages & intérêts plus conſidérables, s'eſt livré ſecrètement à des pratiques qui ont prolongé la durée de ſon mal. »

D'après un grand nombre de faits, & ſuivant les conſidérations judicieuſes de M. le profeſſeur Chauſſier, on doit conclure « que très-ſouvent une bleſſure peut ſe prolonger un temps conſidérable par ſuite de diſpoſitions organiques que le bleſſé porte en lui; & que, toutes les fois qu'on eſt appelé à juger des ſuites d'une bleſſure, il faut faire la part de ce qui tient à la bleſſure d'une manière abſolue, & de ce qui tient à la conſtitution particulière du bleſſé. Mais d'abord cela ſuppoſe déjà que ce médecin expert eſt habile, & trop ſouvent les magiſtrats ſont peu judicieux dans le choix qu'ils font des hommes de l'art auxquels ils demandent des rapports. En ſecond lieu, il faudroit que le bleſſé voulût bien ſe prêter à l'examen que l'on fait de ſa conſtitution propre, qu'il répondît avec franchiſe aux queſtions qui lui ſont faites ſur ſa vie paſſée; & trop ſouvent, par ſentiment de vengeance contre l'auteur de ſa bleſſure, il diſſimule tout ce qui peut venir de ſon fait, pour charger davantage ſon adverſaire. En troiſième lieu, le plus ſouvent les débats de ce genre s'agitent après que le bleſſé eſt guéri, & lorſqu'on n'a plus ſous les yeux qu'un rapport écrit, & qui, preſque toujours, eſt imparfait; enfin il faut convenir que quelquefois rien n'annonce à l'extérieur, dans un bleſſé, le germe de la maladie qui va ſe développer en lui, & qu'on ſera diſpoſé à attribuer à ſa bleſſure, parce qu'elle coïncide avec elle : & en effet, les maladies ne ſurviennent-elles pas ſouvent au milieu de la ſanté la plus parfaite en apparance? Lorſque, par exemple, un éryſipèle ou une éruption cutanée quelconque éclate, n'eſt-ce pas ſouvent au milieu de la plus parfaite ſanté, & lorſque rien n'annonçoit dans l'économie le beſoin de la dépuration qui va ſe faire? Qui peut dès-lors aſſurer qu'un bleſſé dont la guériſon ſe fait attendre plus qu'on ne pouvoit raiſonnablement le ſuppoſer, ne ſe trouve pas dans cette diſpoſition ſecrète?

» Nous aurions pu ajouter beaucoup d'autres conſidérations à ce premier point, mais celles-là ſuffiſent pour prouver que quelquefois c'eſt une queſtion fort délicate de ſavoir, ſi le temps pendant lequel a duré une bleſſure, doit être attribué à la bleſſure elle-même, ou à quelque diſpoſition conſtitutionnelle du bleſſé. Toutefois c'eſt un précepte de rigueur pour le médecin expert, que de chercher toujours à apprécier dans les effets d'une bleſſure, ce qui tient à l'une & à l'autre de ces deux cauſes.

2°. » Le médecin expert doit auſſi avoir égard à la ſaiſon dans laquelle la bleſſure a été faite, aux circonſtances atmoſphériques dans leſquelles s'eſt trouvé le bleſſé au moment où il a reçu ſa bleſſure, & pendant tout le temps qu'il a employé à ſe guérir. Très-ſouvent il trouvera dans ces circonſtances extérieures, la cauſe des phénomènes qui ont aggravé le mal & retardé ſa guériſon. Ainſi, ſuppoſez qu'un bleſſé ſoit apporté dans un hôpital où règne la gangrène d'hôpital, & que ce bleſſé en contracte la contagion : le mal ſera conſidérablement aggravé, & aura ſurtout plus de durée; ſeroit-il juſte dès-lors d'en rapporter les ſuites à l'auteur de la bleſſure? De même ſuppoſons que la bleſſure ait été faite dans le cours d'une ſaiſon chaude, à l'époque de l'année où la conſtitution atmoſphérique prédiſpoſe aux affections bilieuſes, ſeroit-il bien extraordinaire alors de voir la maladie ſe compliquer d'un éryſipèle bilieux, & avoir alors une durée qu'elle n'auroit pas eue ſans cette complication? Il eſt mille remarques de ce genre qui doivent être faites, & qui viennent compliquer la queſtion que l'on doit réſoudre.

» Cette obſervation a été faite par Paré : Pour bien juger des ſuites d'une bleſſure, a dit cet auteur, & aſſurer ſi elle doit être conſidérée comme légère, grave, mortelle, ou ſi le traitement en ſera long & difficile, il faut conſidérer: 1°. la nature de la bleſſure; 2°. ſes complications; 3°. ſa cauſe; 4° les accidens dont elle a été accompagnée dans les premiers inſtans. Il faut plus encore, il faut conſidérer l'état de la ſaiſon & des maladies qui règnent alors. Pour faire ſentir l'importance de cette obſervation, Paré ajoute *qu'au temps de la bataille de Saint-Denis & au ſiége de Rouen, pour l'indiſpoſition & malignité de l'air, ou pour la cacochymie des corps & perturbation des humeurs, preſque toutes les plaies, ſurtout celles faites par armes à feu, étoient mortelles. Ainſi, en conſidérant la conſtitution actuelle, nous pouvions prononcer que les hommes bleſſés étoient en danger de mort.*

3°. » Ce qui n'eſt pas moins important à conſidérer, c'eſt de ſavoir ſi l'on a oppoſé à la bleſſure le traitement convenable, & cela non-ſeulement au moment même où elle a été faite, mais encore dans tout le cours de la maladie qui en a été la ſuite. Avons-nous beſoin de dire que s'il eſt telle bleſſure qui ne réclame en quelque ſorte aucun ſoin, & qui peut guérir d'elle-même, il en eſt beaucoup, au contraire, qui réclament des ſoins appropriés, & dont la guériſon eſt conſidérablement hâtée par le ſecours de ces ſoins? Un individu, par exemple, reçoit un coup de ſabre ſur la tête : il en réſulte une plaie énorme en apparence, ſurtout pour les gens du monde, & cependant

dant cette plaie, réunie par première intention, c'eſt-à-dire, par l'approximation de ſes bords, peut être guérie en quelques jours. Si, au contraire, on ne lui applique pas les procédés de l'art, cette plaie ſuppurera, & ſa cautériſation dépaſſera le terme de vingt jours, au-delà duquel le coupable eſt paſſible de l'article 309 du Code pénal. Or, eſt-il juſte de faire porter à celui-ci la peine d'un retard qui eſt dû à ce qu'on n'a pas oppoſé à la plaie le traitement convenable ? Ceci eſt donc un troiſième ordre de conſidérations auxquelles il faut avoir égard lorſqu'on eſt appelé à juger le temps qui a été néceſſaire à la guériſon d'une bleſſure. Mais s'il y eût eu de l'injuſtice à rapporter à l'auteur d'une bleſſure le retard qui eſt dû à ce qu'on n'a pas employé le traitement approprié, combien n'y en auroit-il pas davantage à lui attribuer tout le mal qui auroit réſulté de l'emploi d'un traitement mauvais ! Suppoſons une fracture, par exemple. S'il eſt évident que la fracture, quoique facile à réduire & à maintenir, n'a été ni réduite, ni maintenue; ſi aucun chirurgien n'a été appelé, ou bien que ce chirurgien inhabile ait fait l'oppoſé de ce que ſon art lui preſcrit dans cette circonſtance; ſi conſéquemment le cal eſt bien plus long-temps à ſe former, & que, par ſuite, le bleſſé, non-ſeulement ſoit plus long-temps à guérir, mais encore reſte eſtropié & difforme, on conçoit de ſuite qu'il y auroit de l'injuſtice à rapporter à l'auteur de la bleſſure toutes ces ſuites fâcheuſes, & qu'il faut encore ici faire la part de ce qui tient à la bleſſure elle-même, & de ce qui appartient au vice du traitement. De même que dans les cas précédens, il falloit analyſer la part qu'avoient à la production des effets obſervés, & la bleſſure en elle-même, & les diſpoſitions individuelles du bleſſé, & les circonſtances extérieures dans leſquelles il eſt placé : de même encore ici il faut ſe repréſenter ce qui ſeroit vraiſemblablement arrivé ſous l'influence d'un traitement rationnel, & quels déſordres nouveaux, quel retard a dû amener un traitement intempeſtif & dangereux.

» Non-ſeulement les reproches à faire au traitement peuvent tenir à l'ignorance, à l'inhabileté du chirurgien qui a été appelé, mais ils peuvent auſſi être dus au malade lui-même. Ce malade peut n'avoir pas voulu ſe ſoumettre, dans l'origine de ſa maladie, à certaines opérations qui auroient hâté de beaucoup ſa guériſon, ou bien il peut n'avoir pas voulu ſuivre les règles de conduite qui lui étoient impoſées. Ainſi, qu'il y ait une bleſſure, une plaie avec préſence de corps étrangers, par exemple ; mais que l'extraction de ces corps étrangers ne puiſſe pas ſe faire ſans quelques débridemens, un malade timide peut s'y refuſer ; le corps étranger par ſa préſence amène la formation de pluſieurs abcès qu'il faut ſucceſſivement ouvrir ; & la maladie acquiert ainſi une durée qu'elle n'auroit pas eue, ſi on avoit fait de ſuite les inciſions néceſſaires. De même un individu, à la ſuite d'un acte de violence, a eu une entorſe, une foulure : le repos lui eſt impérativement preſcrit ; mais il ne veut pas s'y ſoumettre ; il ſurvient une maladie de l'articulation, & une léſion qui n'étoit que légère, & ſurtout peu durable, eſt ainſi devenue très-grave. Un homme a reçu un coup de ſabre qui lui a fendu une des lèvres : on en tente la réunion par la ſuture entortillée ; mais on lui preſcrit en outre le ſilence ; le malade ne veut pas s'y ſoumettre ; l'inflammation développée oblige de couper la pointe de ſuture, la plaie ne ſe guérit plus que par la voie lente de la ſuppuration, & ſurtout laiſſe après elle une énorme difformité. Qui accuſer dans tous ces cas, de l'auteur de la bleſſure, ou du bleſſé ?

» La meſure dans laquelle le bleſſé s'eſt montré docile à ce qu'exigeoit ſa bleſſure, pour la guériſon la plus prompte poſſible, peut s'étendre à bien d'autres points : il ne s'agit pas ſeulement de ſavoir ſi les moyens chirurgicaux convenables ont été employés, mais ſi le régime intérieur a été obſervé, ſi le bleſſé ne s'eſt pas livré à des excès de table, s'il n'a pas abuſé des travaux de l'eſprit, s'il n'a pas été en proie à quelques affections morales un peu vives, &c. Tout concourt en effet dans l'économie animale ; & que pourroit eſpérer l'homme de l'art, ſi, tandis qu'il agit dans un ſens, le malade agiſſoit dans un autre ? Suppoſons, par exemple, un individu avec une forte contuſion, dans une partie quelconque du corps : le chirurgien, dans la vue de prévenir l'inflammation, pratique des ſaignées, recourt à des émolliens ; mais réuſſira-t-il, ſi en même temps le bleſſé uſe de liqueurs fortes, ou eſt ſans ceſſe excité par l'exploſion de paſſions haineuſes & colériques ? Combien ne voit-on pas de ſimples plaies tarder à ſe cicatriſer, par cela ſeul que le bleſſé mange trop, & que l'eſtomac dérive à ſon profit les forces que la partie entamée a beſoin de développer pour ſa cicatriſation ?

» Cette appréciation du traitement qui a été oppoſée à la bleſſure, eſt donc très-importante auſſi, &, comme on voit, il faut, pour la faire équitablement, raſſembler un aſſez grand nombre de données. Il faudroit en quelque ſorte qu'on eût pu viſiter le bleſſé chaque jour & à des heures imprévues, de manière à ce qu'on ne pût rien ignorer de ſa conduite. C'eſt ainſi que cette indication ſeule du temps qu'a mis une bleſſure quelconque à guérir, lorſque cette indication eſt matière à procès criminel, devient un problème aſſez délicat à réſoudre, & qui va en ſe compliquant de plus en plus, à chaque conſidération nouvelle ſur laquelle nous diſons que doit ſe porter l'attention.

4°. » Enfin, ce n'eſt pas ſeulement par ſuite des diſpoſitions morbides dans leſquelles peut être le bleſſé, ou à raiſon des circonſtances atmoſphériques défavorables dans leſquelles il eſt placé, ou parce que le bleſſé n'a pas été ſoumis au traitement convenable, ou n'a eu ni le courage ni la

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 370 sur 787

fageſſe de ſuivre les préceptes qui lui ont été donnés, qu'une bleſſure quelconque ſe prolonge au-delà du terme auquel elle auroit guéri naturellement. Il peut arriver encore que le bleſſé, dans la vue d'obtenir des dommages & intérêts plus conſidérables, & de faire infliger une peine plus forte à l'ennemi qui l'a offenſé, entretienne ſecrètement ſon mal. On a vu quelquefois des chirurgiens indignes de ce beau titre, ſervir ainſi la vengeance des bleſſés, & retarder la guériſon des bleſſures par l'appât d'une rétribution & d'honoraires plus conſidérables. Il eſt du devoir du magiſtrat, peut-être plus encore que du médecin expert, de rechercher ſi une pareille fraude n'eſt pas commiſe; & pour y échapper, il faudroit en quelque ſorte que le chirurgien expert fût autoriſé à viſiter le bleſſé à différentes époques pendant le cours de ſon traitement, & toujours à des inſtans où il ne ſeroit pas attendu. Le profeſſeur qui préſide à cet acte public, nous a dit avoir vu pluſieurs fois, dans le cours de ſa longue pratique, des bleſſés recourir à des applications d'acide nitrique ou de cantharides, dans le but de prolonger la durée de leurs plaies, & il reconnut la fraude à ce que, dans le cas de l'emploi de l'acide nitrique, toute la ſurface de la plaie étoit entachée d'une couleur jaune particulière, avec puſtules éryſipélateuſes dans le pourtour.

» Telles ſont les différentes conſidérations auxquelles il faut avoir égard, quand il s'agit de prononcer ſur le temps qu'a duré la maladie d'un bleſſé, & pour ſavoir s'il y a lieu d'appliquer à l'auteur de la bleſſure l'article 309 ou 311 du Code pénal. On voit que le nombre des données à embraſſer eſt conſidérable, & que ſouvent alors la queſtion ne peut être réſolue que d'une manière approximative. Pourroit-il en effet en être autrement, puiſqu'il s'agit de faits médicaux? & dans ces queſtions où il s'agit d'indiquer d'une manière rigoureuſe quelle eſt la cauſe inconteſtable de l'effet qu'on obſerve, peut-on n'être pas embarraſſé à préciſer la part que nous offre dans la reproduction de cet effet, chacune des nombreuſes cauſes qui agiſſent toujours en même temps ſur l'homme? Du reſte, toutes ces conſidérations s'appliquent de même à tous effets quelconques qui peuvent réſulter de bleſſures. Nous étant attachés ſurtout aux articles 309 & 311 du Code pénal, nous les avons appliqués ſurtout au temps qu'emploie une bleſſure quelconque à guérir: mais il eſt important auſſi d'y avoir égard lorſqu'il s'agit de prononcer ſi la mort a été la ſuite d'une bleſſure, ſi la difformité qu'a laiſſée après elle une bleſſure quelconque, en a été une ſuite néceſſaire & inévitable, &c. Ce qui ajoute à la difficulté qu'on trouve ſurtout à répondre à ces diverſes queſtions, c'eſt que le plus ordinairement, quand on les agite, on n'a plus le bleſſé ſous les yeux, on n'a pour baſe de ſon opinion qu'un rapport écrit, qui preſque toujours eſt incomplet, & laiſſe beaucoup de points dans l'ignorance & dans le doute. »

Le fait ſuivant, rapporté dans la même Diſſertation, ſemble ajouter un nouveau poids & un nouvel intérêt aux conſidérations dont elle ſe compoſe.

« Le 31 décembre 1814, le nommé *Jenquin* revenoit tranquillement à ſon domicile en ſuivant le ſentier le plus battu & le moins mauvais de la route, lorſqu'il fut rencontré par un homme à cheval qui avoit pris le même ſentier. Quoique la route fût large, l'homme à cheval, au lieu de ſe détourner, ce qu'il auroit pu faire facilement, voulut que Jenquin lui cédât le pas, & pour l'y forcer, il lui donna un coup de bâton noueux, qui porta ſur la partie gauche & ſupérieure du front, & y fit une plaie de la longueur de deux pouces. Le cavalier s'enfuit auſſitôt, & le pauvre Jenquin, enſanglanté, grièvement bleſſé, & déjà ſouffrant de la tête, regagna lentement ſon logis; &, au lieu de réclamer les ſecours de l'art, cet homme vigoureux & plein de courage ſe panſa lui-même, & continua chaque jour ſes travaux ordinaires. Cependant les douleurs de tête & les accidens augmentèrent à un tel point, que le quinzième jour il fut obligé de s'aliter & mourut le dix-huitième. »

On apprend par ce rapport, que la preſſion de la tête avoit donné lieu à une plaie du cuir chevelu, à la fêlure du crâne, & à un épanchement entre les membranes du cerveau. Il nous paroît démontré, diſoient les médecins experts, que ces léſions étoient l'effet de la même cauſe. Il eſt reconnu, ajoutoient-ils, « qu'une ſimple fêlure au crâne eſt plus dangereuſe qu'un fracas plus grand de ſes os, parce que la commotion a été plus forte & l'iſſue des fluides épanchés impoſſible. Il demeure également conſtant qu'un épanchement entre les membranes du cerveau eſt preſque toujours mortel, ſi l'on n'y fait l'application des ſecours de l'art. Il eſt certain que toutes les parties ont été conſtatées & reconnues par nous dans un état abſolument ſain, excepté quelques légères adhérences de la plèvre au poumon droit.

» Conſidérant enfin que cet individu n'a oppoſé à ſon état ni précaution, ni traitement méthodique, nous déclarons que nous ne pouvons attribuer ſa mort à d'autre cauſe qu'à l'épanchement conſécutif produit dans le cerveau par ſuite du coup qu'il reçut le 31 décembre.

» Nous obſervons cependant qu'un traitement régulier & commencé à temps, auroit peut-être prévenu la mort.

» En foi de quoi, &c. »

Les conſidérations qui précèdent, & qui ſont relatives à la durée des effets phyſiques des bleſſures, conſidérée comme la meſure de leur gravité, s'appliquent également à toutes les circonſtances dans leſquelles les magiſtrats & les jurys doivent être éclairés ſur leur léthalité.

Les bleſſures dont les effets phyſiques ſont enviſagés ſous ce rapport, peuvent être rapportées à trois titres principaux; ſavoir : 1°. les bleſſures abſolument ou néceſſairement mortelles, quelles que ſoient d'ailleurs la promptitude & l'efficacité des ſecours que l'on prodigueroit aux bleſſés; 2°. les plaies effectivement & conſtamment mortelles, ſans le ſecours de l'art; 3°. les plaies qui ne ſont mortelles que d'une manière accidentelle & par des cauſes étrangères à leur gravité.

Les documens que nous venons d'expoſer d'après M. le profeſſeur Chauſſier, concernant les accidens nombreux & variés qui peuvent abréger ou prolonger la durée des effets phyſiques d'une bleſſure, ſerviront également pour évaluer les cauſes purement éventuelles capables de les rendre mortelles, ſans rien ajouter à la gravité du délit.

Les bleſſures abſolument mortelles ſont toutes celles qui ſeroient faites avec des armes imprégnées d'un poiſon rapidement délétère, tel que le poiſon de pluſieurs ſauvages, l'extrait de la noix vomique, ou d'une autre plante de la famille des *ſtrychnos*; mais en s'en rapportant à l'expérience, on comprend dans cette claſſe les léſions du poumon, du cœur, du diaphragme, du cerveau, du prolongement rachidien, ayant pour réſultat la commotion ou l'épanchement, les hémorrhagies, ſoit que le ſang s'écoule à l'extérieur, ſoit qu'il s'épanche dans l'une des cavités ſplanchniques ou dans le parenchyme d'un organe; les plaies pénétrantes du bas-ventre, enfin toutes les léſions qui n'ont pas ſeulement pour effet inévitable l'extinction rapide des fonctions vitales, mais l'épanchement intérieur, l'inflammation, la gangrène, dont les ſecours de l'art ne peuvent arrêter les progrès.

Une mort ſoudaine & ſpontanée n'eſt pas d'ailleurs toujours la ſuite de ces bleſſures. Soemmerring cite l'exemple d'une fracture & d'une luxation de la colonne vertébrale, auxquelles le bleſſé ſurvécut cinq mois entiers, en proie à des douleurs horribles. Dans pluſieurs circonſtances il devient très-difficile, comme en toutes choſes égales d'ailleurs en apparence, de concevoir comment un bleſſé ſuccombe ſoudain à une léſion, tandis qu'une léſion analogue n'eſt pas immédiatement ſuivie de la mort dans une autre circonſtance; la plus petite diverſité dans ce cas peut contribuer toutefois à des réſultats auſſi différens. « Lorſ-» qu'une bleſſure de l'eſpèce de celle que reçut » monſeigneur le duc de Berry, n'attaque pas » des parties eſſentielles a la vie, dit M. Dupuy-» tren (dans l'examen d'une queſtion qui ſe rat-» tache au ſujet qui nous occupe), cette bleſſure » peut encore devenir dangereuſe de cent ma-» nières; mais ce n'eſt ordinairement qu'après » quelques jours, & lorſque les accidens inflam-» matoires ont eu le temps de ſe développer. Au » contraire, lorſqu'elle attaque les parties eſſen-» tielles à la vie, elle entraîne preſqu'immédia-» tement la mort. C'eſt ainſi que mourut Henri IV.

» La bleſſure de monſeigneur le duc de Berry » n'avoit ſuivi exactement ni l'une ni l'autre de ces » marches; il avoit ſurvécu trop peu de temps, en » admettant qu'elle n'eût affecté que les parties » communes; il ne ſembloit pas qu'il eût pu vivre » auſſi long-temps, en admettant qu'elle eût affecté » des organes très-eſſentiels à la vie.

» L'ouverture du corps éclaircit tous les doutes : » les parois de la poitrine étoient diviſées entre la » cinquième & la ſixième côtes droites : le pou-» mon, qui, par l'effet d'une variété aſſez com-» mune, n'avoit que deux lobes, étoit traverſé à » ſa partie antérieure. Ces deux léſions n'ont eu » preſqu'aucune influence ſur la production des » accidens; mais le péricarde & l'oreillette droite » du cœur étoient ouverts; cette dernière étoit » traverſée de part en part, & l'inſtrument qui, » pour pénétrer à une ſi grande profondeur, avoit » dû faire fléchir les parois de la poitrine, s'étoit » arrêté dans le centre nerveux du diaphragme, » ſans le traverſer entièrement. Deux livres de » ſang étoient épanchées dans le côté droit de la » poitrine.

» Telles étoient les véritables cauſes des acci-» dens qu'avoit éprouvés le prince, & de la mort » qui les avoit terminés. La bleſſure de l'oreillette » avoit donné lieu au trouble de la circulation, » l'épanchement, à l'oppreſſion & à la gêne de la » reſpiration, la léſion du centre nerveux du dia-» phragme, aux vomiſſemens.

» Il ne fut trouvé aucune autre cauſe de mort. » Celles qui viennent d'être expoſées avoient » plus que ſuffi pour la produire. Il ne fut pas » même trouvé un ſeul germe de maladie. La » nature ſembloit s'être complue à répandre dans » l'organiſation du prince, les élémens de la » ſanté, de la force & de la longévité. Toutes ces » choſes ont été détruites par le fer d'un aſſaſſin!

» Que ſi l'on demandoit pourquoi le cœur ayant » été bleſſé, la vie a pu ſe prolonger auſſi long-» temps, on pourroit dire, peut-être, qu'il exiſte » dans cet organe, des parties plus ou moins eſſen-» tielles, & dont la léſion entraîne un danger plus » ou moins prochain; que, parmi ces cavités, les » unes reçoivent le ſang qui revient des poumons, » lequel eſt rouge, circule avec rapidité, eſt ac-» tuellement, & dans tous les temps, indiſpen-» ſable à la vie; que les autres reçoivent le ſang » ramené des diverſes parties du corps par les » veines; que celui-ci eſt noir, qu'il circule avec » lenteur, & qu'il eſt actuellement moins néceſ-» ſaire à la vie : de telle ſorte que, portée ſur les » ventricules du cœur ou ſur les groſſes artères qui » en partent, ou bien encore ſur le côté gauche » du cœur, ſans diſtinction des parties, la bleſſure » eût été, toutes choſes égales d'ailleurs, plus » promptement funeſte, & eût pu entraîner im-» médiatement la mort.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 372 sur 787

» Henri IV, frappé comme monſeigneur le duc » de Berry, par un fanatique, expira immédia- » tement & ſans avoir proféré une ſeule parole. » Le fer aſſaſſin avoit pourtant traverſé chez tous » deux les parois de la poitrine, le poumon & une » oreillette du cœur; mais chez le grand & le bon roi, » le coup, porté au côté gauche de la poitrine, avoit » atteint l'oreillette de ce côté; tandis que, chez » monſeigneur le duc de Berry, le coup, porté au » côté droit de la poitrine, avoit atteint l'oreillette » droite. Cette différence, la ſeule qu'on trouve » entre deux bleſſures d'ailleurs ſi analogues, eſt » peut-être ce qui a permis à la vie du prince » de ſe prolonger aſſez long-temps pour que le » monde n'ait pas été privé du ſpectacle d'une » fin héroïque! (1) »

Dans ces derniers temps, un anatomiſte célèbre, Soemmerring, a élevé des doutes ſur la ceſſation rapide & abſolue de la vie, dans la décapitation; cette queſtion ne peut pas être regardée comme indifférente pour la médecine légale, puiſque, ſuivant qu'elle ſeroit décidée pour l'affirmative ou la négative, les conſéquences de ſon examen porteroient à conſerver ou à ſupprimer, pour la peine capitale, le mode de ſupplice qui a été adopté en France depuis la fin du dix-huitième ſiècle. Du reſte, cette même queſtion ne laiſſe plus de doute aujourd'hui aux phyſiologiſtes les plus éclairés, qui s'accordent tous à regarder l'action du cerveau & la circulation, qui ſont également détruites dans la décapitation, comme des fonctions éminemment vitales, & dont l'abolition en conſéquence doit être irrévocablement ſuivie d'une mort prompte & certaine (2).

Les bleſſures effectivement mortelles ſont toutes les hémorrhagies des membres, qui font infailliblement périr le bleſſé s'il n'eſt promptement ſecouru; les grandes fractures, pluſieurs plaies de tête, quelques plaies pénétrantes de la poitrine ou du bas-ventre, &c.

La mort, dans le cas de léthalité abſolue ou de léthalité effective, n'a point d'époque fixe, & les médecins éclairés ne ceſſeront jamais d'élever de juſtes réclamations contre les diſpoſitions des juriſconſultes, qui ont porté les uns à deux ou trois jours, les autres à neuf, & le plus grand nombre à quarante, le terme au-dela duquel commençoit la léthalité accidentelle.

Les plaies de tête ſurtout préſentent, ſous ce rapport de la durée, des différences très-remarquables, & dont l'obſervation ne peut ſe concilier avec des diſpoſitions légiſlatives ſemblables; ainſi, Vater a cité l'exemple d'une plaie de tête, abſolument mortelle, aux ſuites de laquelle le bleſſé ne ſuccomba que le quarante-deuxième jour.

M. Noël, profeſſeur de Strasbourg, rapportoit ordinairement dans ſes leçons, la circonſtance d'une plaie de tête, par un coup de ſabre ſur le pariétal gauche, dont la léthalité ne s'effectua que quinze jours après la bleſſure, & lorſque le ſoldat qui l'avoit reçue ſortoit de l'hôpital avec une apparence de guériſon.

Haller cite un fait beaucoup plus remarquable, celui d'un général qui mourut après un an & un jour, des ſuites d'une plaie de tête qu'il avoit preſqu'oubliée.

Si l'on vouloit donner plus détail au ſujet qui nous occupe, en épuiſant en quelque ſorte la mortalité ou la léthalité des bleſſures, il ne faudroit rien moins que paſſer ſucceſſivement en revue, & pour en évaluer la gravité, les différentes eſpèces de léſions ou de bleſſures; les diverſités qui réſultent des organes qu'elles ont affectés, de l'étendue & de l'importance des fonctions de ces mêmes organes. (*Voyez*, à ce ſujet, les *Principes de médecine légale* de Metzger, traduits de l'allemand par M. Ballard, in-8°. Paris, 1813.)

(L. J. M.)

MORT-CHIEN. Nom vulgaire du colchique automnal (*colchicum autumnale*). (M.)

MORTEL, MORTELLES, adj. (bleſſures, plaies). (*Médecine légale.*) *Voyez* MORTALITÉ DES BLESSURES. (A.)

MORTIFÈRE, adj. Qui porte la mort. Expreſſion peu employée & tombée en déſuétude.

(L. J. M.)

MORTIFICATION, ſ. f. On déſigne par ce nom l'état d'une partie du corps qui a perdu ſa chaleur naturelle, ſa ſenſibilité, ſa couleur, dans laquelle la circulation du ſang & des humeurs ne ſe fait plus, & où le principe vital eſt éteint, ou prêt à s'éteindre. D'après cette définition, on voit qu'on doit diſtinguer deux degrés dans la mortification: dans le premier, elle n'eſt que commençante & imparfaite, & on la diſtingue par le mot de *gangrène*; tandis que dans l'autre, elle eſt parfaite & confirmée, & alors elle a reçu le nom de *ſphacèle*.

Dans la gangrène, la partie affectée de ce mal eſt plus molle, elle a perdu ſa chaleur naturelle, ſa couleur eſt changée, elle eſt livide, violette ou noire, & il s'élève ſur la peau des véſicules ou phlyctènes, d'où s'écoule une ſéroſité ichoreuſe de mauvaiſe odeur. Cependant la vie n'eſt pas tout-à-fait éteinte dans la partie malade, il y ſubſiſte encore un reſte de vitalité, qui peut être ranimé.

(1) Triller a rapporté l'exemple d'une bleſſure du cœur qui ne fut mortelle qu'au quatorzième jour (le précieux *de cordis vulnere poſt XIV dies lethali*).

(2) *Voyez* à ce ſujet l'excellente diſſertation de Cabanis, volume titré, *degré de certitude de la médecine*, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée de pluſieurs autres écrits du même auteur.

Mais dans le ſphacèle ou mortification parfaite, outre la perte de la couleur, de la chaleur, de la ſenſibilité, & les autres ſignes de la gangrène, les liqueurs ne circulant plus, ſe corrompent & tournent à la putréfaction, le tiſſu des ſolides s'altère & ſe décompoſe, la vie eſt totalement éteinte dans la partie, qui tombe en pourriture; elle eſt tout-à-fait morte, ſans aucune eſpérance de ſe ranimer. (*Voyez* GANGRÈNE & SPHACÈLE.)

(GEOFFROY père.)

MORTIFICATION, ſ. f. L'état des parties tombées en gangrène. A peu près ſynonyme de GANGRÈNE SÈCHE, ou, par extinction, abolition des propriétés vitales dans une partie. (*Voyez* GANGRÈNE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (L. J. M.)

MORT-NÉ EN APPARENCE, adj. (*Méd. prat.*) On appelle de ce nom l'enfant qui ne donne aucun ſigne de vie au moment où il eſt né; cet état exclut de la qualité d'héritier; il eſt donc bien eſſentiel de faire connoître les caractères qui déſignent une mort certaine d'avec une mort apparente, 1°. pour ſavoir quels ſont les cas où l'enfant peut être conſervé; 2°. pour connoître dans quelles circonſtances la loi le conſtitue héritier: c'eſt ſurtout de ce dernier objet dont je vais m'occuper dans cet article.

L'enfant comme l'adulte ne manifeſte ſa vie que par des mouvemens volontaires ou involontaires, la reſpiration & les cris. Les mouvemens volontaires s'exécutent plus ſenſiblement par les extrémités; mais, en matière de juriſprudence, l'atteſtation de ces mouvemens doit être préciſe & exempte de toute erreur. On ne peut donc être aſſuré de la réalité des mouvemens volontaires, que quand un nouveau-né, placé dans une attitude commode, changera une extrémité de ſituation, en ſorte qu'elle ne préſente plus les mêmes rapports avec le corps. J'ai dit qu'il étoit néceſſaire que l'enfant fût placé dans une attitude commode, parce qu'autrement le poids des membres pourroit les entraîner d'un lieu à un autre: ce qui ne ſeroit rien moins que la preuve d'un mouvement volontaire. L'action mécanique morte, a ſon principe dans la gravitation: par conſéquent on ne pourra bien déterminer cette queſtion, que lorſqu'un enfant, couché ſur un plan horizontal, changera l'attitude de ſon corps ou celle d'une extrémité quelconque; à condition encore, que les bras comme les jambes & les cuiſſes ne ſoient pas poſés de manière à ce que les uns ou les autres puiſſent gliſſer en ſuivant les lois de la gravitation. Je ne parlerai point des mouvemens de tout le corps, parce qu'ils ne laiſſent aucun doute ſur la vie.

On appelle *volontaires*, les mouvemens qui ſont exécutés dans l'état de ſanté, par les organes eſſentiels à la vie: tels ſont le cœur & les artères, les poumons & le cerveau; on pourroit y joindre ceux des viſcères de la digeſtion, dont l'examen ne contribue point à donner des éclairciſſemens ſur la queſtion préſente. Si le cœur ſe meut ſenſiblement, l'enfant vit; mais les mouvemens de cet organe peuvent être inſenſibles, malgré que la vie ſe continue: il ne reſte donc alors que l'examen des artères. Si l'on diſtingue leurs pulſations, le nouveau-né eſt vivant. Quel que ſoit le vaiſſeau artériel qui batte pendant l'examen, il offre un ſigne manifeſte de la vie, & on doit comprendre au nombre des artères celles qu'on nomme *ombilicales.*

Les mouvemens de la reſpiration, l'abaiſſement & l'élévation alternative du thorax, ſont un ſigne de vie. Quant aux cris & aux gémiſſemens, ils ſont la preuve d'une fonction qui exige le ſecours de pluſieurs autres pour être exécutée; il faut donc une force de vie conſidérable pour que cette fonction ait lieu.

L'action du cerveau étant inſenſible (ſi on en excepte les mouvemens qu'il reçoit de la reſpiration), nous n'avons rien à dire ſur cet objet.

Il exiſte une autre ſorte de mouvemens involontaires, qui peuvent ſe manifeſter ſans le ſecours d'aucun autre, qui ſont quelquefois les dernières agitations de l'être vivant: je parle en ce moment des contractions convulſives, puiſqu'elles ne peuvent avoir lieu que par l'influence du ſyſtème nerveux: elles ſuppoſent donc encore, au moment où elles ſe manifeſtent, la continuation de la vie. Quand même le cœur & les artères n'auroient plus d'action ſenſible, quand la reſpiration n'auroit pas été commencée, un mouvement convulſif ſuffit pour conſtater la vie. Comme l'irritabilité à laquelle ils doivent leur origine ſubſiſte long-temps après la mort, & que cette faculté ne s'éteint qu'avec la chaleur de l'animal, il ne faudroit pas croire qu'un enfant eſt vivant, ſi on avoit employé un agent mécanique pour ſuſciter des contractions dans les chairs. Peut-être que la vie s'étend plus loin qu'on ne le croit communément; mais, quand elle ſubſiſteroit, ou paroîtroit ſubſiſter encore dans une partie qui reſteroit irritable, la loi fixe la mort au moment où un enfant ne donne plus de ſigne de vie, qui ſoit le réſultat de l'enſemble des fonctions. En effet, puiſqu'une portion de muſcle ſéparée du corps ſe contracte viſiblement quand elle eſt agacée, elle n'eſt pas moins privée de la vie, puiſqu'elle ne reçoit plus l'influence du liquide qui anime toute la machine, & qu'elle eſt ſouſtraite à ſon action.

Il eſt donc certain, d'après les réflexions qu'on vient de lire, qu'un mouvement convulſif ſuppoſe une cauſe capable d'agacer le muſcle ou les muſcles qui l'exécutent; & quand un agent extérieur ne peut être ſoupçonné de lui avoir donné naiſſance, on doit en rapporter l'origine à l'action du fluide nerveux: or, le mouvement de ce fluide eſt une fonction qui ſuppoſe néceſſairement l'exiſtence de la vie.

On peut objecter que les animaux à ſang chaud, dont on a tranché la tête, ſe meuvent encore après la mutilation du tronc, & que le ſiége de la vie étant placé à l'origine des nerfs, le corps ſe meut après qu'elle n'exiſte plus; que, par conſéquent, des mouvemens tumultueux, exécutés par les organes, ne ſont point une preuve de la vie actuelle de l'animal. Pour que cette objection eût quelque ſolidité, il faudroit ſuppoſer, 1°. que le principe actif qui nous anime réſidât ſeulement dans l'origine des nerfs; 2°. que les contractions muſculaires dépendiſſent auſſi de toute autre cauſe que de l'action du fluide nerveux, ſans le concours d'une cauſe externe. Il eſt prouvé par l'obſervation, que la compreſſion de la moelle alongée interrompt ou anéantit la plupart des fonctions; mais ſi quelques-unes ſubſiſtent, malgré que les organes qui les exécutent ne reçoivent plus l'eſprit animal des nerfs qui partent de la tête, il faut en conclure que ceux qui tirent leur origine des ganglions cervicaux, coſtaux, & autres, ſont ſoumis à l'influence de ces corps qu'on peut regarder comme autant de cerveaux particuliers, qui font vivre & agir à leur manière les parties auxquelles ils communiquent une certaine action. Or, cette propoſition eſt prouvée par la deſtruction de certains nerfs, dont la privation anéantit les fonctions des organes auxquels ils ſont diſtribués, quoique ces mêmes organes reçoivent des nerfs étrangers.

C'eſt ainſi qu'on peut expliquer pourquoi la reſpiration ſe continue chez les apoplectiques, & pourquoi la circulation n'eſt nullement interrompue chez les mêmes malades; c'eſt ainſi que la ligature ou la ſection du nerf diaphragmatique rend la reſpiration difficile en paralyſant le diaphragme, quoique ce muſcle reçoive d'autres nerfs dans toute ſon étendue; c'eſt ainſi que les troncs & les filets nerveux qui partent des ganglions ſemi-lunaires & des plexus du bas-ventre, font continuer la digeſtion malgré la compreſſion de la moelle alongée chez les perſonnes attaquées de maladie comateuſe.

Chaque eſpèce de nerf a donc une influence particulière ſur les parties dont il doit ſuſciter les fonctions: or, cette influence n'eſt autre choſe que la vie, puiſqu'elle ſuppoſe pluſieurs actions réunies qui ſont la circulation des eſprits, celle du ſang, la ſenſibilité des organes, leur irritabilité, &c. D'ailleurs il n'y a point de comparaiſon à faire entre un animal dont la tête a été ſéparée du corps, avec celui qui n'eſt point mutilé, parce que ſi l'action du cerveau ne ſe manifeſte pas ſenſiblement chez ce dernier, on ne peut pas conclure qu'elle n'exiſte pas. La preuve de ceci ſe tire des ſymptômes de la mort apparente de quelques nouveau-nés, auxquels on rend la ſanté, quoique toute eſpèce d'action ſoit abſolument interrompue.

Il ne ſuffiroit donc pas, dans l'ordre de la nature, de conſtater l'exiſtence de la vie d'un nouveau-né par les ſignes qui la manifeſtent; il faut encore ſavoir s'il peut être rappelé à la vie: car un état morbifique peut interrompre l'exécution des fonctions ſans les détruire, & quand on n'eſt pas aſſuré de la mort des fœtus, par les preuves qui la conſtatent, & dont j'ai donné le détail en parlant des *fœtus morts dans l'utérus avant leur naiſſance*, on n'eſt pas diſpenſé de leur donner les ſecours convenables.

J'appellerai cet état, *mort apparente des nouveau-nés*.

L'inſtant de la naiſſance eſt un temps de troubles pour les nouveau-nés, & les cauſes qui ſe réuniſſent pour opérer leur deſtruction paroiſſent bien multipliées Cependant, je vais encore donner un nouveau ſujet de crainte ſur leur ſort, parce que la mort a preſque toujours enlevé ceux qui ont été expoſés aux ſuites de l'état dont je vais préſenter le tableau. J'avertis d'avance que ces cauſes ont une grande activité, & qu'il eſt indiſpenſable d'apporter de bonne heure obſtacle à leur effet funeſte. Il tue avec une promptitude étonnante, parce que les ſoins qu'on prend ordinairement des enfans attaqués de la maladie que je vais décrire, hâtent encore leur trépas. Je n'ai pas encore dit tout ce qu'il doit inſpirer de frayeur. Les mères les mieux conſtituées ſont celles qui doivent redouter que ce genre de mort, ſur lequel je cherche à fixer aujourd'hui l'attention de phyſiciens, ne les prive de leurs deſcendans.

En 1766, la femme d'un particulier de Brevannes, village ſitué dans le Baſſigny, fit appeler mon père au moment de ſon accouchement. Il examina ſa ſituation & laiſſa à une accoucheuſe exercée le ſoin de ce travail, parce qu'il ne préſentoit aucune difficulté. Il fut en effet terminé promptement & ſans accident de la part de la mère. On fit à l'enfant la ligature du cordon ombilical, mais il ne donna pas le plus léger ſigne de vie.

L'accoucheuſe apprit cet événement à mon père le lendemain. Incertain ſur la cauſe d'un accident auſſi ſingulier, il en inſtruiſit ſes amis, en les priant de lui communiquer ce qu'ils pourroient ſavoir de relatif à un cas auſſi extraordinaire. Il leur fit obſerver que ce même enfant, au moment qui avoit précédé ſa naiſſance, avoit donné des ſignes de vie qui conſtatoient ſa ſanté. Ils ne lui apprirent rien. Tel fut le ſort du troiſième enfant de cette accouchée, & les deux premiers étoient morts de la même manière.

La mère devint groſſe une quatrième fois. Mon père fut témoin de la terminaiſon de l'accouchement. L'enfant n'éprouva aucune manœuvre fatigante; il étoit parfaitement bien conformé; il avoit donné des ſignes de vie, &, comme les premiers, il ne fit aucun mouvement après ſa naiſſance. Mon père prit le parti de le laiſſer entre les cuiſſes de ſa mère, avant de faire l'extraction du

placenta, ſans couper le cordon ombilical. Quelque temps après, l'enfant fit quelques mouvemens, mais à peine étoient-ils ſenſibles ; cependant ils acquirent plus de force. On entendit des cris, d'abord très-foibles. On ne fit la ligature du cordon que quand les mouvemens & les cris prouvèrent que les fonctions s'exécutoient avec beaucoup de liberté dans ce nouveau-né.

Pour concevoir la cauſe de cette mort apparente, nous ne pouvons nous diſpenſer de conſidérer ici ce qui ſe paſſe dans la groſſeſſe & lors de l'accouchement. Le mouvement qui entretient la vie des animaux varie, comme on ſait, ſuivant le tempérament & la manière de vivre de chaque individu. Dans la campagne, l'enfance ſe paſſe dans le travail. La fréquence des mouvemens fait éventer les fluides avec plus de rapidité : il y a donc de plus grands frottemens, d'où une cohéſion plus grande entre les molécules qui compoſent la fibre élémentaire, parce qu'elles ſe trouvent plus rapprochées ; les vaiſſeaux ſont donc d'un tiſſu plus ſerré, plus dur & plus élaſtique.

L'action des vaiſſeaux du placenta, & le mouvement des fluides qui les parcourent, ſeroient-ils ſoumis à d'autres lois ? La communication des artères hypogaſtriques avec les veines du placenta eſt trop bien prouvée aujourd'hui pour que perſonne puiſſe en douter. Ce fait admis, il s'enſuit que le placenta contiendra une ſomme de fluides relative à la quantité qui circulera dans le corps de la mère, & que la viteſſe avec laquelle il ſera mû, ſera auſſi proportionnée à celle qui le fait parcourir les canaux de l'utérus. Maintenant, ſi nous faiſons connoître comment la femme qui fait en partie le ſujet de ce Mémoire, étoit devenue pléthorique pendant ſa groſſeſſe, nous aurons prouvé en même temps l'exiſtence de la pléthore de la matrice & de celle du placenta, & par conſéquent de celle du fœtus.

Cette femme étoit couturière ; mais, comme preſque toutes les autres femmes, elle s'occupoit des travaux de la campagne quand les ſaiſons exigent qu'ils ſoient faits avec célérité. Elle jouiſſoit de la meilleure ſanté, & la groſſeſſe ne lui procuroit pas d'autres incommodités que l'embarras inſéparable du volume du ventre dans les derniers temps, qui gêne la liberté des grands mouvemens. Il eſt eſſentiel d'obſerver une coutume généralement ſuivie parmi les particuliers qui vivent avec quelqu'aiſance dans cette province : elle conſiſte à donner à leurs femmes une nourriture plus abondante & mieux choiſie ſur la fin de leur groſſeſſe, & de ne leur permettre alors que de légers exercices. Il arrive de-là qu'une nourriture plus ſucculente, chez des ſujets dont la ſanté inaltérable s'entretenoit avec des alimens d'une médiocre valeur, donne lieu à une pléthore exceſſive qui deviendroit funeſte à la mère & au fœtus, ſi on ne pratiquoit pas des ſaignées abondantes. Malgré cette précaution, la pléthore ſubſiſte toujours, parce que la quantité de ſang perdue ſe répare avec une viteſſe incroyable.

Quand la matrice entre en contraction pour chaſſer le fœtus au dehors, elle exerce ſur lui des preſſions violentes & douloureuſes. Le premier effet qui s'opère dans toute l'habitude du corps de l'enfant, eſt une contraction vive de la part des ſubſtances irritables. Il doit donc y avoir une impulſion des fluides de la ſurface vers les grandes cavités. Les viſcères les plus mous ſe trouvent ainſi ſurchargés de toute la quantité de ſang qui devoit circuler librement dans le reſte des vaiſſeaux. Le cerveau eſt le viſcère qui réſiſte le moins ; c'eſt auſſi ſur lui que ſe porte l'effort du liquide.

Les enfans ne ſont pas plutôt ſouſtraits aux contractions de la matrice, qu'ils ſe trouvent expoſés au contact de l'air. Cet élément augmente la violence du ſpaſme qui les tourmentoit. Son action a lieu par deux cauſes : 1°. par la rigidité de ſes molécules, qualité qui lui eſt eſſentielle comme air ſimple, ce qui cauſe une ſorte d'irritation qui dépend de la différence du contact de l'air, comparé avec celui des eaux dans leſquelles l'enfant a été retenu précédemment ; 2°. par la froidure. Les médecins qui ont obſervé les effets du froid, ont toujours trouvé le cerveau & les poumons remplis d'une grande quantité de ſang. Dans les nouveau-nés, le ſang ne traverſe pas la maſſe des poumons, comme dans l'adulte ; c'eſt donc la tête qui doit être opprimée par l'abord du fluide, d'où les maladies comateuſes & l'apoplexie ſanguine, &c.

J'ai prouvé par ce qui vient d'être dit, que certaines mères devenoient pléthoriques pendant la groſſeſſe, que cet état ſe communiquoit au fœtus, que celui-ci étoit expoſé par-là aux ſuites d'une pléthore générale & particulière ; que la pléthore générale exiſtoit avant l'accouchement, mais que la ſeconde dépendoit de l'effet des contractions de l'utérus & de l'irritation de l'air, qui déterminoient le ſang à paſſer au cerveau.

Cependant le quatrième enfant a été rendu à la vie en le laiſſant entre les cuiſſes de ſa mère. Le cordon ombilical étoit encore une voie de communication entr'elle & lui ; mais quel pouvoit être ſon uſage ? c'eſt ce qu'il faut conſidérer maintenant.

Les deux artères par leſquelles le ſang paſſe du fœtus au placenta, naiſſent près de la biſurcation de l'aorte ; elles ont un diamètre très-conſidérable relativement au volume du corps du fœtus ; il n'y a, au contraire, qu'un vaiſſeau pour porter le ſang de la mère à l'enfant, & ce vaiſſeau eſt ſans action ; c'eſt une veine, un cylindre paſſif qui ne peut ni retarder ni accélérer la marche du fluide qu'il contient. Quand on vient à conſidérer l'ordre de ces diverſes parties & leur arrangement reſpectif,

on ne peut pas douter que la nature ne nous indique qu'il eſt des circonſtances dans leſquelles le fœtus, expoſé aux ſuites funeſtes des amas de liquides dans les viſcères eſſentiels à la vie, ne pouvoit éviter le danger inſéparable de cet état, que par une voie de décharge active & facile.

Quoique l'engorgement du cerveau ait été porté au point de priver le nouveau-né de l'exercice ſenſible des fonctions, l'irritabilité du cœur & des artères qui ſubſiſte même après la mort, n'a pas ceſſé de continuer la circulation des fluides. Si vous joignez à cet effet celui de l'élaſticité dont la force s'augmente à proportion que la chaleur animale diminue, vous aurez les deux cauſes qui ont pu rapprocher les parois des vaiſſeaux artériels, en faiſant paſſer le liquide qui les engorgeoit par le canal ombilical dans le placenta. D'une autre part, les membranes qui enveloppent le fœtus, laiſſées en liberté dans l'utérus, après ſa ſortie de ce viſcère, ne s'y trouvant plus comprimées d'une manière auſſi violente, n'envoient pas au nouveau-né une quantité de ſang qui pût égaler celle qui ſortoit par les artères ombilicales. Les cauſes du ſpaſme avoient perdu une partie de leur énergie par la perte du ſentiment. Les premières contractions muſculaires avoient chaſſé le ſang de la ſuperficie vers le centre; le cœur & les artères n'en recevoient dans les inſtans ſuivans, qu'une quantité toujours moindre chaque fois qu'il ſe préſentoit au paſſage. L'aorte débarraſſée de la ſurabondance, n'envoyoit aux extrémités du corps qu'une quantité que les veines recevoient ſans réſiſtance; ce fluide ne dilatoit plus leurs parois au-delà de leur diamètre accoutumé. C'eſt ainſi qu'on doit concevoir le mécaniſme par lequel l'équilibre ſe rétabliſſoit dans toutes les parties.

Pour donner à cette explication le degré de croyance dont elle eſt ſuſceptible, j'ajouterai le récit abrégé d'un fait que je tiens d'un célèbre profeſſeur. M. Petit reçut un enfant qui ne donnoit aucun ſigne de vie; ſon cœur, ſon poumon, ne battoient point. Ce praticien laiſſa l'enfant attaché au cordon, & quelque temps après il ſentit le mouvement du cœur; il lia le cordon, & au même inſtant le cœur ceſſa de ſe mouvoir; il défit la ligature, & le cœur reprit enſuite ſes mouvemens, mais avec quelque difficulté. Preſſé par les parens, il lia une ſeconde fois le cordon, & le mouvement ceſſa encore. Enfin il attendit, pour faire la ligature du cordon une troiſième fois, non-ſeulement que les mouvemens du cœur euſſent acquis de la force, mais que l'enfant criât, afin qu'après avoir reſpiré, il n'y eût plus à craindre pour ſa vie.

Il ſuit de ces obſervations deux choſes eſſentielles à conſidérer : 1°. prévenir la naiſſance de cette maladie, quand les cauſes qui peuvent la faire naître exiſtent; 2°. s'oppoſer à ſes ſuites quand elle a lieu. On la prévient par les ſaignées que néceſſitent une conſtitution ſanguine de la part de la mère, & les accidens qui accompagnent la pléthore. Ils ſont aiſés à connoître, & les auteurs qui ont parlé de cet objet n'ont rien laiſſé à deſirer. Quand le nouveau-né eſt privé de ſentiment & de mouvement ſans aucune cauſe manifeſte, il faut examiner ſi cela n'eſt pas la preuve d'une apoplexie ſanguine. Elle ſe reconnoît par les ſignes ſuivans : le fœtus eſt bien nourri, ſa couleur eſt plus foncée qu'elle ne l'eſt à cette époque chez les enfans; elle eſt d'un rouge violet quelquefois tirant ſur le noir par ſon intenſité; la face donne des indices aſſurés de la ſurcharge du ſang. D'ailleurs, tout ce que j'ai dit du tempérament de la mère, des accidens de ſa groſſeſſe, des preuves de ſa pléthore, rendent le diagnoſtique certain. Le pronoſtic n'eſt pas fâcheux ſi l'accouchement a été facile, ſi l'enfant a fait des mouvemens fréquens avant la naiſſance, ſi on n'a pas fait promptement la ligature du cordon ombilical, & s'il ne s'eſt pas écoulé un temps conſidérable depuis ſa naiſſance : dans le cas contraire, la mort eſt aſſurée.

Quoique les deux exemples de guériſon que je viens de citer nous prouvent qu'elles ont été opérées en partie par les ſeules forces de la nature, cependant il ne ſeroit pas prudent de lui confier entièrement ce ſoin. Le ſecours le plus prompt doit être mis en uſage, parce qu'il eſt des circonſtances dans leſquelles l'engorgement auroit pu cauſer trop d'atonie pour que les vaiſſeaux puſſent d'eux-mêmes ſe débarraſſer du ſang qui les rempliroit. Il faut couper le cordon ombilical, laiſſer couler une certaine quantité de ſang, dont la nature des accidens qui auront accompagné ſa maladie réglera la quantité. L'effuſion du ſang peut ſe faire à différentes repriſes, parce qu'on eſt maître de comprimer le cordon à volonté. Les mouvemens doux, les frictions avec des linges chauds, ranimeront la circulation interrompue; les ſubſtances qui réveillent l'action des eſprits animaux ſeront auſſi un ſtimulus utile, mais il ne faudra pas les prendre dans l'ordre de ceux qui auroient trop d'énergie, parce qu'ils irriteroient violemment les nouveau-nés; on frottera les tempes avec des petits linges imbibés d'eaux ſpiritueuſes. L'inſufflation d'un air pur dans la poitrine, eſt ſans contredit le ſecours le plus efficace qu'on puiſſe employer; il ouvrira une nouvelle route au ſang qui comprimoit le cerveau, en facilitant inſenſiblement le développement des poumons. Il ſera néceſſaire d'envelopper l'enfant dans des linges chauds, pour rappeler le ſang du centre à la circonférence, & pour diminuer par ce moyen l'obſtruction des viſcères. Tels ſont les conſeils dont l'exécution nous a parfaitement réuſſi dans une maladie ſemblable à celles dont j'ai donné l'hiſtoire.

(CHAMBON.)

MORTON

MORTON (Richard), de la province de Suffolck en Angleterre, fut reçu bachelier ès-arts à Oxford, & devint enſuite chapelain de la famille de Foley, dans la province de Worceſter; mais comme il étoit non-conformiſte, il fut forcé d'abandonner cette place, & s'appliqua à l'étude de la médecine. Il fut reçu docteur en 1670: il ſe fit alors agréger au collége royal de Londres, & ne tarda pas à s'acquérir une grande réputation, ſurtout dans le traitement de la phthiſie pulmonaire.

Phthiſiologia, ſive exercitationes de phthiſi. Lond., 1689, in-8°.

Exercitationes de morbis univerſalibus acutis. Lond., 1692, in-8°.

De febribus inflammatoriis. Ibid., 1694, in-8°.; Bremæ, 1693, in-8°. L'on reproche à cet auteur ſon attachement au régime chaud dans la cure des maladies aiguës.

Opera omnia. Amſtel., 1696, 2 vol. in-8°.; Lugd. Bat., 1697, in-4°.; Lugd., 1737, in-4°.

(R. Geoffroy.)

MORTS (Soins relatifs aux). *Voyez* Sépulture. (L. R. V.)

MORUE. (*Hygiène.*) *Morrhua.*

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

La morue eſt un genre de poiſſon de mer à nageoires molles, qui eſt extrêmement connu. Nous laiſſons aux naturaliſtes le ſoin de faire connoître les différentes eſpèces qu'on en peut décrire; nous ne nous occuperons ici que de la plus commune.

La morue vulgaire a trois ou quatre pieds de long, le corps gros, arrondi; ſon dos eſt tacheté, d'une couleur olivâtre, ſale ou brune: elle a de très-grands yeux, qui ne voient pas aiſément, à ce que l'on dit; pluſieurs rangées de dents garniſſent ſes mâchoires. Elle fait une grande conſommation de poiſſons, & ſurtout de harengs.

La morue, ou cabeliau, eſt peu commune dans nos mers; leur rendez-vous le plus conſidérable que nous connoiſſions eſt au grand banc de Terre-Neuve, vers le Canada: c'eſt là que ſe raſſemblent des pêcheurs de toutes les nations, qui les pêchent en abondance. M. Anderſon, dans ſon *Hiſtoire de l'Iſlande*, dit que ce poiſſon fait preſque la ſeule nourriture des habitans de ce pays, que ſa chair y eſt d'un goût exquis, & qu'elle y paſſe généralement pour un mets délicieux.

La morue eſt peut-être le poiſſon qui ſert le plus abondamment à la nourriture des hommes de tous les pays. On la trouve beaucoup plus communément ſéchée que fraîche: elle eſt en général très-nourriſſante, convient à toute conſtitution, & produit de très-bons ſucs, ſurtout lorſqu'elle n'a pas été deſſéchée & ſalée. Quand elle eſt deſſéchée, on lui donne le nom de *merluche* ou de *ſtock-fish*. L'aliment qu'elle préſente alors eſt bien moins ſalubre que l'autre; ſa qualité dure, coriace, muriatique, la rend bien plus difficile à digérer que la morue fraîche, & elle ne convient plus en cet état aux tempéramens délicats, aux eſtomacs foibles, ni aux perſonnes qui ne font pas de violens exercices; c'eſt pourquoi il faut la tenir très-long-temps dans l'eau pour la ramollir & la deſſaler autant qu'il eſt poſſible.

On fait peu d'uſage de la morue en médecine: on a dit avec aſſez peu de fondement que ſes dents avoient une vertu abſorbante; que porphyriſées elles pouvoient arrêter les cours de ventre & les crachemens de ſang.

On a donné les mêmes vertus à des eſpèces de pierres qui ſe trouvent dans la tête de ce poiſſon. On a auſſi vanté ſa ſaumure, comme réſolutive & deſſicative à l'extérieur, & comme irritante & laxative adminiſtrée en lavemens. (Macquart.)

MORVE. (*Médecine vétérinaire. Noſographie.*) La morve eſt une affection contagieuſe du ſyſtème lymphatique, caractériſée par l'engorgement des glandes conglobées, par l'ulcération de la membrane pituitaire & par le flux d'une matière muqueuſe par les naſeaux; elle tire ſon nom de ce dernier ſymptôme. Les ſignes généraux de la ſanté ſubſiſtent long-temps au milieu de ces ſymptômes; c'eſt principalement par ce caractère que la morve ſe diſtingue d'un grand nombre d'autres maladies inflammatoires ou catarrhales auxquelles ſont expoſés les animaux ſolipèdes. La morve eſt particulière au cheval, à l'âne & au mulet; on ne peut pas lui comparer une affection analogue par quelques ſignes, qui attaque les moutons, ni le catarrhe des chiens. La ſyphilis de l'eſpèce humaine eſt liée par des rapports plus frappans avec la morve des ſolipèdes.

Pour mettre de l'ordre dans cet article important, je le diviſerai en onze paragraphes.

Dans le premier je donnerai une notion ſuccincte des principaux auteurs qui ont traité de la morve.

Dans le ſecond je tracerai les ſignes & les ſymptômes qui l'annoncent.

Les différences qu'elle offre dans le cheval, l'âne & le mulet, feront le ſujet du troiſième paragraphe.

Le quatrième préſentera le tableau comparatif de la morve & des autres affections analogues des ſolipèdes.

Le cinquième offrira les points d'analogie qui lient la morve avec des maladies lymphatiques obſervées dans d'autres eſpèces.

Le ſixième contiendra l'expoſé des cauſes de cette affection.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 378 sur 787

Le pronoſtic & la contagion de la morve feront le ſujet du ſeptième paragraphe.

Le huitième contiendra les obſervations faites à l'ouverture des cadavres.

Dans le neuvième je parlerai des moyens prophylactiques.

J'expoſerai dans le dixième la méthode curative.

Dans le dernier, enfin, j'offrirai les procédés les plus ſûrs de déſinfection, & ferai connoître les lois qui ont été rendues ſur la morve.

I. On a prétendu que la morve avoit été connue des Anciens; cependant ſi l'on parcourt les ouvrages que nous ont laiſſés les vétérinaires grecs, tels qu'Abſyrte, Theſumeſte & Hippocrate, le médecin des chevaux, on n'y trouve aucune deſcription qui puiſſe ſe rapporter à la morve. Ariſtote parle d'une maladie particulière aux ânes; il la nomme *mélide*. Elle attaque, dit-il, la tête; l'animal jette par les narines des phlegmes roux & épais; lorſqu'elle deſcend ſur le poumon, il périt; tant que la tête ſeule eſt affectée, la maladie n'eſt pas mortelle. La réflexion qu'ajoute Ariſtote à cette deſcription aſſez vague, prouve que c'eſt de la morfondure qu'il veut parler : *Impatiens frigoris maximè hoc animal eſt.* Pline décrit une maladie des animaux qu'il nomme *pituita jumentorum*, dont le ſymptôme pathognomonique eſt la difficulté d'uriner. Le traitement qu'il preſcrit eſt l'adminiſtration de l'orge, mêlée avec de la poudre de guimauve ſèche. Il ſeroit difficile de reconnoître la morve dans cette deſcription. Végèce, qu'on a cité ſi ſouvent pour prouver que la morve étoit connue des Anciens, s'étend beaucoup ſur une maladie qu'il nomme *morbus humidus, profluvium atticum, malleus humidus.* Il donne pour ſymptôme de cette affection, l'écoulement par les naſeaux d'une humeur puante, épaiſſe, blanchâtre; la peſanteur de la tête, le larmoiement, le battement du flanc, le hériſſement du poil, la triſteſſe, &c. De tous ces ſymptômes, les ſeuls qu'on puiſſe rapporter à la morve, ſont le flux par les naſeaux & le larmoiement, encore lui ſont-ils communs avec un grand nombre d'autres maladies.

On ne découvre dans les ouvrages de Caton, de Celſe, de Varron, de Columelle, aucune deſcription de maladies, que l'on puiſſe comparer à la morve. On eſt obligé de deſcendre juſqu'au temps de Ruini, qui écrivoit ſur la fin du quinzième ſiècle, pour trouver un expoſé reconnoiſſable des ſymptômes pathognomoniques de la plus remarquable des maladies du cheval.

Quoique les Anciens nous aient laiſſé bien peu de faits poſitifs ſur la médecine vétérinaire, eſt-il permis de croire, qu'une affection contagieuſe qui cauſe de ſi effrayans ravages, ait échappé à leurs recherches, s'il eſt vrai qu'elle exiſtât de leur temps? Au reſte, les bibliographes qui veulent que tout ſe trouve chez les Anciens, n'ont pas encore cité textuellement une hiſtoire de maladie qui ſoit antérieure à Ruini, & qui appartienne plutôt à la morve qu'à un grand nombre d'autres affections du cheval. Depuis le ſénateur de Bologne juſqu'à Lafoſſe père, les maréchaux, les écuyers, les agriculteurs, les médecins, qui ont écrit ſur l'hippiatrique, n'ont pas oublié la morve. Aucun de ces auteurs n'a donné de vrais principes ſur ce ſujet; les uns ont placé le ſiége de cette maladie dans le cerveau, d'autres dans le foie, d'autres dans la moelle épinière, &c. Le traitement qu'ils indiquent eſt analogue à leur théorie.

Lafoſſe le père, établit dans un Mémoire célèbre, que la morve eſt une maladie inflammatoire & locale, dont le véritable & ſeul ſiége eſt la membrane pituitaire, & que la meilleure manière de la guérir conſiſte dans des injections déterſives pratiquées à la faveur du trépan. Ce Mémoire parut en 1749; il eut une foule d'éditions & fut traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. L'illuſtre Buffon adopta le ſyſtème de Lafoſſe; il l'appuya par une obſervation erronée, empruntée de Pline, ſavoir, que les chevaux enfoncent, en buvant, les naſeaux dans l'eau froide. Buffon en conclut qu'ils ſont par-là très-expoſés au rhume, qui peut dégénérer en morve, & qu'on pourroit écarter cette maladie redoutable en ne les abreuvant jamais d'eau froide, & en leur eſſuyant toujours les naſeaux quand ils ont bu. En 1751, Lafoſſe publia, ſous le titre d'*Obſervations & de découvertes faites ſur les chevaux*, une ſuite d'expériences & de faits de pratique, parmi leſquels un grand nombre ſont relatifs à la morve. L'Académie des ſciences avoit nommé auparavant deux commiſſaires pour examiner le ſyſtème de Lafoſſe. Morand & Bouvard furent déſignés; ce dernier fut, quelque temps après, remplacé par Ténon. Lafoſſe père étant mort, ſon fils hérita de ſon ſyſtème. Les commiſſaires de l'Académie ſe livrèrent à un grand nombre d'expériences, deſquelles ils conclurent que la morve n'eſt pas une maladie locale de la membrane pituitaire, & que les topiques ne peuvent pas ſuffire pour la guérir. Lafoſſe fils n'en publia pas moins la grande découverte du ſiége de la morve, dans une foule d'ouvrages qui ne diffèrent guère entr'eux que par le titre. Cet hippiatre diviſe la morve en un très-grand nombre d'eſpèces : il reconnoît une morve contagieuſe, une morve non contagieuſe; il diſtingue celle qui eſt primitive, celle qui eſt ſecondaire, celle qui eſt ſimple, celle qui eſt compoſée; il la diviſe encore en morve proprement dite & en morve improprement dite, &c. Lafoſſe père & fils ont été copiés par la plupart des compilateurs qui ont écrit ſur la morve. Le docteur Mallouin eſt l'auteur de pluſieurs Mémoires ſur cette maladie, qui furent imprimés parmi ceux de l'Académie royale des ſciences pour les années 1761 & 1762. Ce médecin prétend qu'on doit diviſer la morve en deux eſpèces, à raiſon des cauſes qui la produiſent, dont l'une, dit-il, eſt interne & l'autre externe. Le traitement qu'il indique, conſiſte dans l'adminiſtration

de l'æthiops antimonial, de la pervenche & des purgatifs réitérés : il traita par cette méthode trois chevaux morveux, & il en guérit un seul. A peu près dans le même temps, le baron de Sind annonça sous le nom d'*électuaire*, un spécifique *infaillible* contre la morve. Cette prétendue panacée a été rejetée parmi les secrets des charlatans, dont cet écuyer distingué ne craignit pas de prendre le ton & le langage.

Browne Landrigh indiqua l'eau distillée de laurier-cerise comme *antimorveux* : l'expérience n'a pas confirmé l'efficacité de ce remède.

Bourgelat s'est beaucoup occupé de la morve. Il essaya un très-grand nombre de remèdes, & après avoir reconnu qu'aucun ne méritoit une grande confiance, il annonça l'eau de chaux comme un médicament qui laissoit entrevoir quelqu'espérance de succès. Il est prouvé par l'expérience que l'eau de chaux est, sinon nuisible, du moins inutile, donnée à l'intérieur ; elle peut servir pour déterger les ulcères morveux, & tous les ulcères malins.

Vitet rejette toutes les divisions de Lafosse ; il n'admet qu'une morve qui est une & contagieuse. Il vante, pour la guérir, les fumigations d'orpiment, déjà recommandées en pareil cas par Laurent Ruse. Ce dernier s'exprime ainsi : *Item ad idem valet, si acceperis auripigmentum & sulphur, & posueris super carbones, & in naribus equi feceris fumigium, &c.* Vitet conseille pour préservatif, des linimens d'huile essentielle de térébenthine à l'orifice externe des naseaux. La méthode curative du docteur Vitet est très-dangereuse ; sa méthode préservative est insignifiante, & la description qu'il donne de la maladie est inexacte.

Dutz, vétérinaire hollandais, auteur d'un ouvrage intitulé l'*Antimaréchal*, ou *le vrai Miroir de la maladie des chevaux*, conseille contre la morve une méthode perturbatrice, composée de béchiques en fumigations & en injections, de purgatifs mercuriels & de sudorifiques. Un pareil traitement ne peut que rapprocher le terme fatal de la maladie. Dutz met en problème si elle est contagieuse ou non.

Brugnone, professeur vétérinaire à Turin, a distingué judicieusement l'ozène de la morve ; il a puisé, au reste, ses idées sur cette maladie dans les écrits des auteurs français.

MM. Chabert & Huzard ont tracé le véritable diagnostic de la morve ; les premiers ils l'ont parfaitement distinguée de toutes les autres maladies. Les travaux de ces vétérinaires recommandables me sont très-utiles dans la composition de cet article.

Gilbert étoit d'avis que la gourme, la fausse gourme & la morve ont en général le même caractère ; que l'on ne peut s'empêcher de regarder la morve comme une dégénération de la gourme, comme une gourme imparfaite : il fonde son opinion sur l'identité de ces deux maladies, sur l'observation de chevaux morveux qui font jeter la gourme aux poulains, tandis que les poulains gourmeux donnent la morve aux vieux chevaux. Il avance encore que les maladies pforiques, le farcin, &c., sont dus à un levain gourmeux retenu dans le corps, & que c'est pour cette raison qu'elles peuvent se transformer en morve.

II. Les signes & les symptômes, auxquels on reconnoît l'existence de la morve, sont tracés d'une manière si claire & si méthodique par MM. Chabert & Huzard, dans une instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de cette maladie, que je ne puis me dispenser de transcrire le diagnostic qu'ils en ont offert. Ils reconnoissent trois périodes dans la durée de cette maladie. Les signes du premier période sont :

1°. L'écoulement par un seul naseau d'une humeur blanchâtre & fluide, qui n'est bien sensible que lorsque l'animal a été exercé pendant quelque temps ;

2°. L'engorgement & l'inflammation, caractérisés par la rougeur de la membrane qui tapisse l'intérieur du nez, surtout près de la cloison qui sépare les deux naseaux ;

3°. Le gonflement des vaisseaux sanguins de la membrane pituitaire, qu'on n'aperçoit dans l'animal sain que lorsqu'il est échauffé par l'exercice ;

4°. L'engorgement d'une ou de plusieurs glandes de la ganache du côté du naseau par lequel l'écoulement a lieu ;

5°. Le poli, le brillant du poil qui est dû au défaut de transpiration ;

6°. Le bon état apparent de l'animal avec les signes précédens ;

7°. La crudité & la transparence des urines.

Ces signes appartiennent essentiellement à la morve la plus commune, qui est celle due à la communication. La morve spontanée s'accompagne des effets de l'altération pathologique qui lui a donné naissance.

Le deuxième période s'annonce par les signes suivans :

1°. L'épaississement, la couleur jaune ou verdâtre du flux, sa viscosité, son adhérence au bord de l'ouverture du naseau ;

2°. Le froncement & le retroussement du bord du naseau infecté dans sa partie supérieure ;

3°. Enfin, la sensibilité des glandes engorgées & leur adhésion aux os de la mâchoire postérieure.

Lorsque la maladie est parvenue à son troisième période, elle présente les signes que je vais tracer :

1°. La couleur grisâtre ou noirâtre du flux morveux ;

2°. L'écoulement qui a lieu par les deux naseaux ;

3°. Les traînées de sang qu'on aperçoit ordinairement dans le mucus ;

4°. Les hémorragies fréquentes de la membrane interne du nez ;

5°. Les ulcères chancreux qui corrodent la membrane pituitaire ;

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 380 sur 787

6°. La ſenſibilité exceſſive des glandes tuméfiées & leur adhérence plus intime à l'os maxillaire inférieur ;

7°. La chaſſie des yeux qui étoit moins abondante dans les autres périodes ;

8°. La tuméfaction de la paupière inférieure ;

9°. La ſaillie contre nature des os du nez & du chanfrein ;

10°. Le dégoût, l'abattement, la toux, l'enflure des jambes & des teſticules ;

11°. La claudication ſans cauſe externe ; lorſqu'elle ſurvient après les ſymptômes que nous venons de tracer, elle annonce la mort prochaine de l'animal.

III. La morve de l'âne & du mulet n'a point un caractère eſſentiellement différent de celle du cheval ; les mêmes ſymptômes pathognomoniques les ſignalent dans ces trois ſolipèdes, mais ils n'ont pas la même intenſité, la maladie n'a pas la même durée ; elle n'eſt pas également fréquente chez les uns & chez les autres. La morve, dans le cheval, parcourt ſes périodes lentement & avec régularité : abandonnée à elle-même, ſa durée eſt communément de trois ou quatre ans ; ſon cours peut être plus long. On a vu des chevaux garder la morve huit à neuf ans ; d'autres qui l'avoient contractée à quatre ou cinq ans, mourir de vieilleſſe.

Il exiſte dans les environs de Lyon une jument qui a, depuis neuf ans, une morve conſtatée. On a eu ſoin de l'iſoler pour qu'elle ne communiquât pas la contagion, & on en a retiré juſqu'ici un excellent ſervice. On s'eſt haſardé à la faire couvrir par un cheval entier de vil prix ; elle a conçu & a mis bas un poulain morveux. Depuis ſon part elle eſt ſenſiblement mieux, tous les ſymptômes s'adouciſſent de jour en jour, & on ne déſeſpère pas de la voir guérir.

La morve du mulet eſt beaucoup plus rapide dans ſa marche que celle du cheval ; elle arrive ordinairement à ſon terme fatal au bout de quatre ou cinq mois. Les exceptions à cette règle ſont rares.

La rapidité de la morve de l'âne eſt beaucoup plus remarquable ; cette affection préſente, dans cette eſpèce, le caractère d'une maladie aiguë : elle ſe termine le plus fréquemment par la mort dans le court eſpace de deux mois.

Le mucus qui découle du nez de l'âne & du mulet eſt beaucoup moins abondant que celui du cheval dans l'état de ſanté ; les ſinus frontaux & maxillaires des premiers ſont plus étroits, l'orifice des naſeaux plus reſſerré, leur tempérament eſt plus ſec & plus bilieux. Il doit réſulter de ces diſpoſitions phyſiologiques de très-grandes différences dans la pathologie de ces divers animaux. L'âne & le mulet étant moins expoſés aux affections catarrhales, les cauſes qui les occaſionnent éprouvent une réaction vitale aſſez vive pour leur donner un caractère aigu ; ſi la fièvre ne peut triompher de ces cauſes, l'animal ſuccombe en peu de temps. Il ſuit de cette idioſyncraſie ſpécifique, comme il eſt facile de le voir, que la morve de l'âne & du mulet n'offrira point, comme dans le cheval, ſes ſymptômes au milieu des ſignes de la ſanté. Il y aura, dès le commencement, altération du flanc, fièvre, toux, flux par les deux naſeaux, d'une matière ſordide extrêmement fétide, reſpiration ſonore, amaigriſſement, larmes abondantes & épaiſſes, hériſſement remarquable des poils du front ; tous ces ſymptômes s'exaſpèrent promptement, & il ſurviendra des exoſtoſes ſur différentes parties, & principalement aux os de la tête ; la table du frontal ſe ſoulevera, la reſpiration deviendra ſtertoreuſe, l'haleine d'une puanteur inſupportable, & l'animal ſuccombera dans le dernier degré de l'atrophie.

Si la morve de l'âne & du mulet eſt beaucoup plus effrayante que celle du cheval, ſi elle n'offre pas le moindre eſpoir de guériſon, elle eſt auſſi infiniment plus rare. L'âne & le mulet réſiſtent plus que le cheval à toutes les contagions, & peut-être ne prennent-ils jamais la morve ſpontanément.

Le farcin, la gourme, les eaux aux jambes, une foule d'autres maladies qui dégénèrent en morve, ou n'attaquent jamais l'âne & le mulet, ou du moins les attaquent très-rarement. Ces animaux, durs à la fatigue, extrêmement ſobres, ſupportant avec facilité les erreurs de régime, toutes les intempéries des ſaiſons, ſont peu ſenſibles à l'influence des cauſes dont l'action lente & prolongée rend les chevaux morveux.

IV. La grande confuſion qui règne dans les écrits des auteurs qui ont traité de la morve, vient ſurtout du vice de ſa dénomination, qui la fait voir dans toutes les maladies accompagnées d'un flux par les naſeaux ; telles ſont l'ozène, la gourme, la fauſſe gourme, la morfondure, la courbature, la pulmonie, la pouſſe humide.

L'*ozène*, diffère de la morve, par des caractères ſi frappans qu'on ne conçoit pas comment un praticien renommé a pu établir une ſynonymie entre ces deux termes. L'ozène n'eſt qu'un ulcère fétide de l'intérieur du nez ; il eſt borné aux parties où il eſt fixé, & s'étend tout au plus aux parties les plus voiſines. Il n'eſt pas contagieux ; il eſt commun à tous les animaux domeſtiques & à l'homme : ce n'eſt quelquefois qu'un ulcère ſimple, benin, dont le pus n'a pas la moindre cauſticité.

La *gourme* n'attaque que les jeunes chevaux ; elle eſt caractériſée par la triſteſſe, le dégoût, l'abattement, la fièvre ; l'écoulement ſe fait par les deux naſeaux ; le gonflement des glandes de la ganache eſt beaucoup plus conſidérable que dans la morve ; elles ſont douloureuſes & s'abcèdent facilement. Cette maladie, qu'on a comparée à la variole de l'eſpèce humaine, a ordinairement peu de durée.

Dans la *fauſſe gourme*, le cheval ne jette preſque point ; le flux naſal eſt ſéreux ou ſanguinolent ; la reſpiration eſt laborieuſe. Le cours de cette mala-

die n'eſt pas long; elle guérit difficilement; la morve ou la mort en eſt la terminaiſon la plus fréquente.

La *morfondure* eſt une inflammation catarrhale de la membrane de Schneider; elle eſt accompagnée de l'altération du pouls, de la toux, de l'écoulement par les deux naſeaux, d'une matière d'abord limpide, & enſuite épaiſſe. La morfondure invétérée offre la plupart des caractères de la morve, mais elle ne ſe transforme jamais dans cette maladie, comme on l'a prétendu : elle ſe diſtingue de la morve principalement en ce qu'elle altère viſiblement la ſanté, qu'elle ne ſe communique point, & que le flux a lieu dès le principe par les deux naſeaux.

La *courbature* eſt une véritable péripneumonie inflammatoire. Le cheval qui en eſt affecté touſſe, ſes naſeaux donnent iſſue à une matière glaireuſe, quelquefois ſanguinolente; tous les ſymptômes inflammatoires ſont intenſes, tels ſont une fièvre violente, une douleur vive, une chaleur brûlante, la diſpnée. Cette maladie eſt toujours aiguë.

La *pulmonie* a beaucoup de rapport avec la phthiſie pulmonaire de l'eſpèce humaine & avec la pommelière des vaches. C'eſt une affection organique du poumon, dans laquelle le cheval jette par la bouche & par les naſeaux, une matière purulente & muqueuſe, mêlée de ſtries ſanguines. L'animal dépérit, il éprouve des ſueurs colliquatives; il a la fièvre hectique.

La *pouſſe humide*, enfin, eſt une autre affection organique des poumons, formée par un embarras quelconque fixé ſur ce viſcère. Les ſignes de cette maladie, qui ne permettent pas de la confondre avec la morve, ſont l'irrégularité conſtante du mouvement des flancs, l'émiſſion d'une matière épaiſſe par les naſeaux quand l'animal boit, s'ébroue, expectore. La pouſſe n'eſt nullement contagieuſe; on la guérit rarement, mais on peut en adoucir les ſymptômes par des moyens diététiques.

D'après cet expoſé des maladies qui ont paſſé pour être la morve, il eſt facile d'apprécier les grands ſuccès dont ſe ſont vantés tant de praticiens qui ont guéri, ſous le nom de *morve*, des affections très-curables.

V. La morve des ſolipèdes a des points d'analogie avec la maladie déſignée ſous le nom de *morve des brebis*, avec le catarrhe des chiens & avec la ſyphilis de l'eſpèce humaine.

La morve des bêtes à laine eſt une maladie éminemment contagieuſe, qui s'annonce par l'écoulement d'une humeur qui flue des naſeaux : cette matière, d'abord muqueuſe, devient bientôt purulente; à ce période de la maladie, la brebis eſt triſte, foible, dégoûtée; elle maigrit, il s'exhale de ſon corps une odeur fétide; elle meurt. Quelquefois la matière viſqueuſe eſt ſi abondante & ſi épaiſſe, qu'elle intercepte les voies de la reſpiration & que l'animal périt ſuffoqué. Cette maladie, qui peut dans très-peu de temps dévaſter un troupeau, ne ſe communique nullement au cheval. On a eſſayé vainement la cohabitation, l'inſertion même du mucus-virus dans les naſeaux de ce ſolipède; la mucoſité morveuſe du cheval jouit de la même innocuité à l'égard de la brebis. La morve de la brebis offre le même pronoſtic que celui de la morve des chevaux. Lorſqu'on reconnoît qu'une ou deux brebis en ſont atteintes, le plus ſûr parti eſt de les aſſommer ſur-le-champ, & de les enterrer à une grande profondeur.

On appelle encore morve, ou ſimplement maladie des chiens, une affection catarrhale, pituiteuſe, à laquelle ces animaux ſont ſujets depuis environ un demi-ſiècle. Les ſymptômes qui l'annoncent ſont la triſteſſe, la peſanteur de la tête, le gonflement de la conjonctive, le larmoiement, l'obſcurciſſement de la vue, ſurtout l'écoulement d'une matière puriforme, dont la conſiſtance & la couleur varient prodigieuſement; l'animal conſerve ou perd l'appétit; il a ſouvent la marche chancelante; quelquefois il eſt ſi foible qu'il ne peut pas ſe tenir ſur ſes jambes. Il n'eſt pas rare que le train de derrière ſe paralyſe, ou s'habitue à des mouvemens convulſifs. Les humeurs de l'œil ſe troublent au point que l'animal perd l'uſage de la vue. Quelquefois des chancres ſe fixent ſur la cornée tranſparente & la dévorent. Le catarrhe des chiens eſt éminemment contagieux; il règne épizootiquement; les jeunes chiens y ſont expoſés d'une manière ſpéciale. Le pronoſtic eſt toujours fâcheux; néanmoins un grand nombre guérit ſans remèdes, & beaucoup de ceux qui ſont traités guériſſent malgré des méthodes contradictoires. Il n'eſt pas rare de voir la maladie dégénérer en une affection nerveuſe abſolument ſemblable à la danſe de St.-Guy de l'eſpèce humaine. On voit, d'après ce tableau de la morve des chiens, que cette maladie a quelques rapports avec la morve des ſolipèdes, & qu'elle en diffère par un grand nombre de caractères eſſentiels, tels que les anomalies nerveuſes, la cécité, le défaut d'engorgemens glanduleux & ſon degré de curabilité.

La nature eſſentielle de la morve n'eſt pas la même que celle de la maladie vénérienne de l'homme. L'homme & le cheval diffèrent ſi profondément dans leur organiſation & leur idioſyncraſie, que les maladies des deux eſpèces qui paroiſſent les plus identiques, offrent cependant des diſſemblances marquées. Les maladies qui tiennent à un virus ſpécifique, & dont la nature eſt ignorée, ſont celles qui préſentent le moins d'analogie quand on les conſidère dans des eſpèces différentes. On a donc eu tort d'établir un parallèle rigoureux entre la morve des ſolipèdes & la ſyphilis de l'homme; on peut cependant remarquer, entre ces deux affections, pluſieurs rapports frappans, tels que l'écoulement d'un fluide viſqueux par les naſeaux, & le flux gonorrhoïque; l'inflammation de la membrane pituitaire & celle de la membrane de l'urètre (on ſait juſqu'à quel point ces deux tiſſus membraneux

ſe reſſemblent par leur ſtructure & leurs fonctions); l'engorgement glanduleux produit par la morve & le bubon vénérien ; la rénitence, la dureté de ces tumeurs dans les deux eſpèces; l'aſpect des ulcères qui corrodent la membrane pituitaire du cheval ; l'aſpect des chancres vénériens. Même cauſticité dans les uns & les autres, ils rongent & carient les cartilages & les os; même embonpoint, même apparence de ſanté dans la morve & la ſyphilis, lorſque les deux maladies ne ſont pas trop anciennes ; chronicité dans les deux affections, celle de l'homme n'eſt plus durable qu'à cauſe de ſa longévité. L'autopſie cadavérique découvre les mêmes ravages dans l'intérieur de l'organiſation des chevaux morveux & des hommes vénériens, morts victimes de l'affection qui les a rongés pendant long-temps. La grande différence entre ces deux maladies ſe tire de ce que le traitement n'eſt pas le même. La ſyphilis cède aiſément aux remèdes qu'on lui oppoſe lorſqu'on la ſaiſit dans ſon principe; elle n'eſt pas ſupérieure aux reſſources de l'art, même lorſqu'elle eſt très-invétérée. La morve ſe guérit rarement, même dès les premiers ſymptômes; elle eſt abſolument incurable lorſqu'elle a fait des progrès. On a enfin eſſayé vainement contre la morve le traitement antiſyphilitique.

VI. Les cauſes éloignées de la morve ſont, en général, tous les écarts de régime auxquels les chevaux ſont expoſés. Telle eſt la grande prédiſpoſition de ces quadrupèdes à cette maladie formidable, que toutes les cauſes capables d'altérer profondément leur organiſation peuvent donner naiſſance à la morve ſpontanée ; elle marche ſouvent à la ſuite de quelques affections externes dont la nature ſembloit n'avoir aucun rapport d'analogie avec elle : il n'eſt pas étonnant, par conſéquent, que toutes les affections lymphatiques puiſſent prendre le caractère de la morve.

Ainſi, les chevaux ſont expoſés au danger de devenir morveux lorſqu'ils ſouffrent de la diſette d'alimens ; qu'ils ſont nourris de foins rouillés ou avariés, d'avoine qui fermente & germe; lorſqu'on les abreuve d'eaux croupiſſantes ; qu'ils ſont ſoumis à un exercice immodéré ; quand on les fait paſſer ſubitement d'une température chaude à une température froide, &c. ; lorſqu'on néglige le panſement de la main. Doit-on être étonné, après ce que je viens de dire, que la morve ſoit ſi commune, principalement dans les armées, où les animaux, ainſi que les hommes, ſont ſoumis à l'influence de tant de cauſes de maladies? Que de propriétaires dont les écuries ſont dévaſtées par cette contagion, en cherchent le principe dans l'introduction d'un animal étranger, tandis qu'ils pourroient le trouver dans l'incurie des palefreniers, ou dans leur infidélité qui les porte à diminuer à leur profit, la ration des animaux qu'on leur donne à ſoigner !

Les maladies qui dégénèrent le plus fréquemment en morve, ſont toutes celles qui s'accompagnent d'un écoulement muqueux par le nez, & dont j'ai parlé dans un des paragraphes précédens. Le profeſſeur Gilbert, conduit par quelques analogies, n'admettoit qu'une ſeule cauſe de la morve ſpontanée ; il l'attribuoit à un levain de gourme mal jetée. Une pareille aſſertion doit être rangée parmi les hypothèſes. Les ulcères profonds & anciens de l'extérieur du corps, qui ne paroiſſent atteints d'aucune complication de malignité, donnent ſouvent lieu à la morve; tels ſont la taupe, le mal de garrot, les ulcères du dos, le javart, &c. C'eſt de la même manière que ſe forme la morve à la ſuite d'une ulcération de la membrane pituitaire. Ainſi l'ozène n'eſt pas la morve, mais une des nombreuſes cauſes de cette maladie : on explique par-là pourquoi ce vice eſt quelquefois contagieux & quelquefois ne peut ſe communiquer. D'après le ſyſtème de Lafoſſe, l'affection peut reſter locale de même qu'un javart ou un mal de garrot ; alors elle n'eſt point communicative, ou elle peut influer ſur tout le ſyſtème & produire la véritable morve.

Les maladies pſoriques, dans l'ordre deſquelles quelques auteurs rangent la morve, ſe transforment aiſément les unes dans les autres ; il n'eſt pas rare de voir la gale, les dartres puſtuleuſes, le farcin, les eaux aux jambes diſparoître & faire place à la morve, ou ſe compliquer avec elle. Le farcin eſt preſqu'identique avec ce virus; c'eſt au point qu'il eſt très-commun de voir l'une de ces deux maladies donner naiſſance à l'autre. Ne pourroit-on pas regarder le farcin comme une morve en quelque ſorte aiguë, c'eſt-à-dire, accompagnée d'une réaction vitale ?

La morve, dans le cheval, eſt peut-être plus ſouvent due à la contagion que ſpontanée. La contagion peut être médiate ou immédiate ; cette dernière a lieu par la communication intime d'un animal ſain avec un animal malade ; l'autre ſe propage par les harnois ou autres corps infectés du virus morveux. Il eſt prouvé que l'air n'en eſt jamais le véhicule.

La cauſe prochaine de la morve eſt évidemment une altération ſpécifique de la lymphe. L'épaiſiſſement & la coloration de cette humeur, l'embonpoint factice qu'acquièrent quelques chevaux infectés, le développement des organes du ſyſtème lymphatique, la lenteur de la marche de la maladie, ne laiſſent aucun doute à cet égard. Quand on en a fait une maladie locale, on a volontairement fermé les yeux ſur les phénomènes que préſente l'autopſie cadavérique. Je reviendrai ſur ce ſujet dans le paragraphe VIII, qui traite de l'ouverture des cadavres.

VII. En traitant du pronoſtic de la morve, il eſt inutile de faire obſerver que je n'entends parler que de l'affection profonde & lymphatique qui mérite réellement ce nom. Le pronoſtic de celle-là eſt rarement ſatisfaiſant ; il n'offre quelques chances de curabilité, que lorſque la maladie dont

il préſage l'iſſue, eſt extrêmement récente. Les conditions d'un pronoſtic moins défavorable ſont encore la force de l'âge, un bon tempérament, l'abſence de toute autre maladie.

On a remarqué que la morve dégénérée en farcin, eſt ordinairement curable, tandis que le farcin qui ſe complique de morve, n'offre pas le plus léger eſpoir de guériſon.

La morve, réſultat de la contagion, donne un pronoſtic ordinairement plus grave que celle qui ſurvient ſpontanément. Ne pourroit-on pas en conclure que cette dernière n'eſt ſouvent qu'une prétendue morve? On pourroit la guérir par des remèdes appropriés, mais on n'oſe pas ſe livrer à un traitement incertain, pendant lequel on auroit trop à craindre des effets de la contagion: c'eſt cette puiſſante conſidération qui ne permet pas de traiter la morve, même lorſqu'elle offre le pronoſtic le moins fâcheux, à moins que le cheval ne ſoit d'un prix très-élevé, & que le propriétaire ne ſoit réſolu à de grands ſacrifices. Dans les armées on abat ſouvent tous les chevaux jeteurs, comme dans les villes on extermine tous les chiens vagabonds pour prévenir la contagion de l'hydrophobie.

Le vétérinaire chargé de l'inſpection des chevaux de troupes, ne doit condamner que les chevaux dans leſquels il trouve les ſignes pathognomoniques de la morve. Les chevaux ſains qui ont communiqué avec des morveux, ceux qui préſentent quelques ſymptômes équivoques de morve, doivent être ſequeſtrés & ſoumis, les uns au traitement prophylactique, & les autres à un traitement curatif. Pour que cette meſure importante produiſe les bons effets qu'on a droit d'en attendre, il faudroit qu'elle fût confiée à des vétérinaires inſtruits & déſintéreſſés.

La morve de l'âne & du mulet pouvant être réputée incurable, il ſeroit abſurde de diriger contre elle un traitement.

La contagion de la morve, atteſtée par tant d'expériences déſaſtreuſes, a cependant pluſieurs fois été miſe en problème par des vétérinaires dont l'autorité eſt d'un grand poids. On lit dans le Mémoire de MM. Chabert & Fromage, *ſur la garantie des animaux*, ce qui ſuit:

Des chevaux réuniſſant les trois ſymptômes de la morve, ont été guéris de cette maladie dans une écurie conſacrée à l'habitation des chevaux morveux, dans laquelle beaucoup d'autres n'ont pas guéri.

On a mis du flux de la morve ſur la membrane pituitaire de chevaux ſains deſtinés aux expériences, & ils n'ont pas contracté la maladie.

Un cheval ſain n'eſt pas devenu morveux après avoir failli des jumens infectées de morve.

On a inoculé du mucus dans des plaies, on en a introduit dans les jugulaires, on en a fait prendre en breuvage, en lavement, & la maladie ne s'eſt pas déclarée.

Le premier fait prouve, que l'on peut guérir d'une maladie contagieuſe dans une infirmerie où l'on traite ſans ſuccès des individus affectés de la même maladie. S'il en étoit autrement, il faudroit, dans toutes les maladies contagieuſes, une habitation pour chaque malade.

Les autres faits prouvent qu'aucune maladie contagieuſe ne peut envahir un animal ſain, ſi celui-ci n'eſt prédiſpoſé à la recevoir. Si l'on rejetoit ce principe, la ſyphilis de l'homme, la gale, la clavelée, ne ſeroient pas des maladies communicatives.

Au reſte ces vétérinaires ne croient pas avoir raſſemblé aſſez de preuves pour que la police ſoit tenue de ſupprimer les meſures coërcitives dirigées contre la morve.

VIII. L'ouverture des cadavres des chevaux morveux fait découvrir des léſions plus ou moins graves, ſelon le degré de la maladie.

Lorſque l'animal a été abattu dans le premier degré de la morve, toutes les léſions organiques ſemblent ſe borner aux naſeaux. Cependant un examen plus attentif fait découvrir que tout l'appareil lymphatique eſt plus développé; les ſinus de l'os frontal, du ſphénoïde, de l'ethmoïde & du maxillaire, contiennent une humeur viſqueuſe qui n'exhale aucune mauvaiſe odeur; la membrane de Schneider eſt un peu engorgée.

Dans le ſecond degré, l'humeur qui remplit les ſinus, eſt épaiſſe, jaunâtre & fétide; la membrane pituitaire eſt enflammée & rongée par de petits ulcères profonds, ronds ou ovales, dont les bords ſont ſaillans, déſignés ſous le nom de *chancres*. Les glandes conglobées ſont gonflées ou ſquirrheuſes; les glandes méſentériques ſont d'un volume plus conſidérable que dans l'état naturel, ainſi que les glandes conglobées des aines & des aiſſelles. Le diamètre des vaiſſeaux lymphatiques eſt ſenſiblement augmenté; ils charient une lymphe épaiſſe & d'une légère teinte jaunâtre.

Il eſt rare d'obſerver le troiſième degré de la morve; on tue l'animal long-temps avant qu'il n'arrive. Dans les chevaux parvenus à ce période de la morve, & dont j'ai exploré les cadavres, j'ai trouvé une matière ſordide d'une puanteur inſupportable, rempliſſant les ſinus; la membrane de Schneider dévorée par une vaſte ulcération chancreuſe dont l'aſpect avoit les plus grands rapports avec les vieux ulcères vénériens; la cloiſon intermédiaire du nez percée d'outre en outre, les cornets & les cartilages cariés; toutes les glandes lymphatiques ſquirrheuſes, les vaiſſeaux abſorbans variqueux & remplis d'une matière jaune qui a quelque rapport avec le mucus naſal. Cette injection pathologique du ſyſtème lymphatique, en facilite ſingulièrement l'étude, le ſquelette préſentant, dans différens points de ſon étude, & ſurtout vers les articulations, des exoſtoſes, des caries profondes, & ſouvent des effets de l'oſtéo-malaxie.

Les altérations obſervées dans l'organiſation des

viſcères, ne m'ont offert rien de conſtant. J'ai vu dans les trois périodes, des taches pétéchiales ſur le poumon, des concrétions calculeuſes, des vomiques dans le parenchyme de ce viſcère; le foie m'a offert dans d'autres circonſtances des ulcères & des duretés. Le cerveau a quelquefois plus de conſiſtance que dans l'état naturel, d'autres fois il en a ſenſiblement moins; les ventricules ſont aſſez ſouvent remplis de ſéroſité; la plèvre & le péricarde en contiennent plus que dans l'état naturel. Ces altérations ſont ſi peu conſtantes, qu'on ne peut les conſidérer que comme des épiphénomènes.

La nature eſſentielle de la morve eſt conſtatée, comme il eſt facile de le voir, par l'autopſie cadavérique; tel eſt l'avantage dont jouiſſent les vétérinaires, qu'ils peuvent immoler à leurs expériences, les animaux atteints d'affections réputées incurables; ils peuvent ainſi parfaitement reconnoître l'état de la maladie dans ſes différens périodes. Si le diagnoſtic a été obſcur, il eſt éclairci par cette exploration. Comment peut-il ſe faire que, malgré toutes ces lumières, quelques perſonnes s'obſtinent encore à regarder la morve comme une affection locale de la membrane de Schneider? Une pareille opinion eſt bien au-deſſous des connoiſſances actuelles ſur le ſyſtème lymphatique. On ſait que les vaiſſeaux abſorbans, les glandes conglobées, les membranes muqueuſes, les membranes diaphanes, les os, appartiennent à ce ſyſtème. On explique par-là pourquoi tous ces organes ſont affectés ſimultanément dans la morve des ſolipèdes.

IX. La méthode de traitement contre la morve eſt préſervative ou curative; on n'eſt jamais ſûr d'avoir préſervé des animaux expoſés à cette contagion, parce qu'on ignore s'ils en ont abſorbé le virus, & dans le cas où il a été introduit, on n'a aucun moyen de s'aſſurer qu'il y avoit ſuffiſante prédiſpoſition à ſon développement.

Je ne crois pas qu'il exiſte de moyens prophylactiques autres que ceux qui ſont puiſés dans l'hygiène.

La morve eſt, comme je crois l'avoir prouvé, une maladie pituiteuſe; elle attaque néanmoins les ſolipèdes de tous les tempéramens; elle règne dans toutes les ſaiſons & ſur tous les climats: on prétend avoir obſervé qu'elle eſt plus rare dans les pays ſeptentrionaux, & il eſt certain que les jeunes animaux n'en ſont preſque jamais affectés. Ce n'eſt donc pas en s'oppoſant à la prédominance pituiteuſe par des remèdes échauffans, qu'on pourra prévenir l'invaſion de la morve; les médecins qui n'ont admis que deux ſortes de maladies, deux ordres de médicamens, les fortifians & les débilitans, ne peuvent pas placer dans leur ſyſtème les affections virulentes, ni les remèdes qu'on doit leur oppoſer. Comme nous ne connoiſſons pas l'action du virus morveux, nous ignorons les moyens qui peuvent empêcher ſon développement en le neutraliſant; il nous ſuffira de mettre en uſage un régime analogue au tempérament de l'animal & aux diverſes circonſtances qui l'entourent: régime qui aura pour but de maintenir les fonctions de ſon économie dans l'équilibre le plus parfait, & de les rapprocher le plus près poſſible du type de la ſanté la plus indélébile. Ainſi les moyens prophylactiques à diriger contre la morve, doivent varier ſuivant la ſaiſon, le climat, le tempérament, & ſurtout ſuivant la diathèſe de l'individu, &c. Ainſi les chevaux qui auront communiqué avec des chevaux morveux, ſeront ſaignés s'ils ſont pléthoriques; on leur donnera des toniques & des analeptiques s'ils ſont foibles & maigres. Dans tous les cas, on n'oubliera point de faciliter les excrétions par les frictions, par l'exercice, &c. On ajoutera à ces moyens l'application de deux fétons ſur les parties latérales de l'encolure.

Les maladies qui s'accompagnent d'un flux par les naſeaux, dont nous avons offert le tableau, peuvent être regardées comme cauſes prédiſpoſantes de la morve; leur cure ſera donc miſe au nombre des premiers moyens préſervatifs.

On a cru qu'il étoit poſſible de pallier la morve; on s'eſt fondé ſur ce qu'on peut, pour quelques inſtans, en faire diſparoître les ſymptômes; ces prétendus palliatifs exaſpèrent conſtamment la maladie en la repouſſant à l'intérieur, & en rapprochent la terminaiſon fatale. Au reſte, on ne peut céler les ſignes de cette maladie qu'aux yeux des perſonnes inattentives ou abſolument étrangères aux connoiſſances vétérinaires. Exiſte-t-il des remèdes curatifs certains contre la morve? La néceſſité d'aſſommer les chevaux qui en ſont infectés, répond à cette queſtion.

Depuis long-temps on a fait juſtice d'un grand nombre de remèdes prétendus ſpécifiques contre la morve, tels que les pillules de Larché, l'électuaire du baron de Sind, les tablettes de Dubuiſſon, &c. Tous ceux qui ont ſuivi l'opinion de Lafoſſe, regardant la morve comme une affection purement locale, ne lui ont oppoſé que des moyens topiques, des fumigations, des injections introduites dans les ſinus, par le trépan pratiqué ſur le frontal. On a varié ſur les ſubſtances à injecter; les uns ont propoſé l'eau de chaux, d'autres la décoction d'ariſtoloche, quelques autres des injections adouciſſantes. Quelle que ſoit la propriété déterſive de ces ſubſtances, s'il faut les introduire au moyen du trépan, elles ne feront jamais aſſez de bien pour contre-balancer les inconvéniens d'une opération qui produit une irritation auſſi prolongée. Il réſulte de-là que ſi le trépan facilite l'évacuation du mucus, il attire la fluxion ſur la membrane de Schneider, par l'eſpèce d'épiſpaſtique mécanique qu'il détermine.

Ceux qui ont conſidéré la maladie comme générale, ne ſont pas plus d'accord que les premiers ſur le mode de traitement. On en a ſucceſſivement tenté un très-grand nombre, & l'on a cité des cures à l'appui de tous, même de ceux qui ſont les

les plus opposés. Les remèdes les plus célèbres qu'on ait administrés contre la morve, sont les purgatifs hydragogues & principalement la scammonée; les puissans apéritifs, tels que les mercuriaux, les antimoniaux & le sel ammoniac; les narcotiques les plus forts, comme la belladone & la pomme épineuse. J'ai plusieurs observations qui constatent, que ce dernier remède a quelquefois éliminé les symptômes de la morve; mais par je ne sais quelle propriété singulière de ce végétal, le foie de la plupart des animaux soumis au traitement, s'est enflammé, & ils sont morts de l'hépatitis. Le muriate d'ammoniaque a pareillement fait disparoître les signes de la morve, mais il a introduit dans le système une disposition cachectique dont on n'a pu triompher. D'un autre côté, des chevaux morveux, abandonnés à la nature, ont guéri sans aucun médicament.

On doit conclure de ce que je viens de dire, qu'il n'existe aucun spécifique contre la morve. La méthode qui me paroît mériter la préférence, est l'administration sagement ménagée des apéritifs secondés par les exutoires. On donnera intérieurement à l'animal morveux, le muriate de mercure corrosif, dans une décoction de buis ou de gaïac; on graduera la dose du sublimé corrosif, depuis dix-huit grains jusqu'à cinquante. On placera huit sétons, quatre de chaque côté de l'encolure, & l'on soutiendra la suppuration avec l'onguent basilicum saupoudré de cantharides. Cette pratique est fondée sur l'observation, qui nous fait voir les bons effets produits par les boutons que la nature jette quelquefois sur les parties latérales de l'encolure. On tâchera de faire suppurer, par tous les moyens possibles, les glandes de la ganache; si les topiques irritans sont inutiles, on y appliquera quelques pointes de feu.

Le régime auquel on soumettra l'animal, consiste à supprimer un tiers de sa nourriture, à lui donner de l'avoine en plus grande quantité que dans l'état de santé, à le faire travailler presqu'autant que s'il se portoit bien, à le frictionner rudement plusieurs fois par jour; enfin, à le défendre avec soin de l'impression de l'humidité.

X. Il me reste à parler des moyens de désinfecter les écuries, les ustensiles & les meubles des écuries. On renouvellera entièrement la surface des écuries infectées; les fenêtres, le plafond, seront lavés avec de l'eau bouillante; on râclera avec soin ce que l'eau n'emporteroit pas; on défoncera le sol à un pied de profondeur; on remplacera la terre humide qu'on aura enlevée, avec du plâtras ou du mâche-fer. Si l'écurie est pavée, on se contentera de la laver avec un balai rude; on nettoiera aussi la face extérieure du mur; on fera chauffer les anneaux de fer auxquels on assujettit la longe des chevaux, en les soumettant à la flamme d'un brandon de paille; on ne ramenera les chevaux dans l'écurie désinfectée, que lorsqu'elle sera absolument sèche. Dans la désinfection des ustensiles & des meubles de l'écurie, on aura l'attention de passer au feu, d'étamer ou de bronzer tout ce qui est de métal, de lessiver tout ce qui est de fil, de râcler, de laver & d'oindre avec de l'huile grasse ce qui est de cuir; de blanchir au rabot tout ce qui est de bois. Toutes ces précautions prises, on achevera de purifier l'écurie par les fumigations d'acide muriatique simple ou d'acide muriatique oxygéné. L'eau de chaux, tant recommandée pour la purification des écuries & des étables, ne sera jamais employée à cet usage; elle ne décompose pas, comme on le croyoit, le virus contagieux; les émanations ne sont pas favorables à la cure, elle masque le mucus, & lorsque l'enduit qu'elle forme s'écaille, ce mucus reste à nu, & les chevaux sont de nouveau exposés à la contagion. (GROONIER.)

La morve a été, dans ces derniers temps, l'objet de plusieurs recherches & de plusieurs expériences, exécutées avec l'intention de faire mieux connoître la nature & le traitement de cette maladie.

M. Dupuy, médecin vétérinaire & professeur à l'école royale d'Alfort, s'est plus particulièrement occupé de cette affection morbide, qu'il désigne, dans l'ouvrage qu'il lui a consacré, sous le nom d'*affection tuberculeuse*. Les lésions organiques qu'il est parvenu à découvrir; & qu'il a décrites dans plusieurs observations qui sont la base de son travail, sont nombreuses.

La membrane muqueuse des fosses nasales, qui se trouve le siége principal de la morve dans les chevaux, est ordinairement recouverte d'une mucosité épaisse & quelquefois purulente: au-dessous de cette couche de mucosité, elle paroît enflammée. On croit qu'elle est garnie d'une quantité plus ou moins grande de tubercules miliaires ou lenticulaires, plus ou moins avancés dans leur dégénérescence, suivant le degré de la maladie. Ces tubercules ne suppurent pas avant la deuxième ou troisième période, pendant lesquelles la membrane muqueuse se trouve criblée par un assez grand nombre d'ulcérations profondes & lenticulaires sur leurs bords.

Ces ulcérations contiennent quelquefois une matière qui a l'apparence de plâtre, qui remplit souvent une partie des fosses nasales, & qui n'est autre chose que du carbonate & du phosphate de chaux, mêlés à une petite quantité de matière animale.

Cette altération organique s'observe rarement dans les sinus frontaux: elle est plus prononcée du côté gauche que du côté droit dans les fosses nasales; les glandes gutturales sont plus ou moins altérées dans la même maladie, ainsi que le pharynx, les membranes muqueuses du larynx & des bronches; ce qui d'ailleurs est encore plus constant dans la morve, ce sont les tubercules des poumons, plus ou moins gros, tantôt enkystés, tan-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 386 sur 787

tôt ſans kyſtes, & toujours ramollis & en ſuppuration dans la dernière période de la maladie.

M. Dupuy a obſervé auſſi différentes ulcérations dans pluſieurs points de la membrane muqueuſe du canal inteſtinal. Ses recherches, qu'il a étendues aux membres, à l'appareil oſſeux, lui ont fait auſſi reconnoître des traces d'altération tuberculeuſe dans ces parties. Le même obſervateur a indiqué en outre, pluſieurs autres léſions organiques qu'il croit également ſe rattacher à la maladie qui fait le ſujet de ſon travail. Il penſe que l'on a confondu quelquefois, dans la pratique, diverſes maladies des foſſes naſales avec la morve, ce qui a répandu beaucoup de confuſion dans les opinions ſur le traitement.

La morve, ou l'affection tuberculeuſe des animaux domeſtiques, paroît dépendre, dans ſes développemens, du froid & de l'humidité; elle eſt héréditaire, à en juger du moins d'après pluſieurs obſervations. L'affection tuberculeuſe des vaches ne s'étend pas du reſte, comme dans le cheval, juſque dans les foſſes naſales, & ſe trouve caractériſée d'ailleurs par le volume très-conſidérable des tubercules: elle n'eſt pas moins héréditaire que la morve, ainſi que M. Huzard l'avoit déjà remarqué, d'après des obſervations qui ſont confirmées par celles de M. Dupuy. Cette même affection ne ſemble pas contagieuſe, & il faudroit également admettre cette non-contagion pour la morve, ſi l'on vouloit s'en rapporter à l'opinion de M. Dupuy & aux différens faits ſur leſquels il appuie cette opinion.

L'affection tuberculeuſe dans les moutons eſt preſque toujours accompagnée de vers inteſtinaux.

Les idées du même médecin vétérinaire ſur le traitement, ont en général pour but les moyens hygiéniques, & en particulier, les réſultats que l'on pourroit obtenir, par le croiſement des races, pour le perfectionnement des animaux domeſtiques.

L'intention toute ſpéciale qui l'a dirigé dans ſon Traité, a été de prouver, par un grand nombre de faits, que la morve ne diffère point eſſentiellement des autres affections tuberculeuſes des animaux domeſtiques, de la pomelière des vaches, par exemple, & de quelques maladies du mouton. Il paroît avoir atteint ſon but; mais il eût été déſirable, dans l'intérêt de l'auteur & pour le bien de la ſcience, qu'il eût apporté plus de ſoin & mis beaucoup plus d'ordre dans un travail deſtiné à faire ſentir au médecin vétérinaire tout le prix, toute l'importance qu'il doit attacher à l'anatomie pathologique, pour le perfectionnement d'une noſographie zoonomique. (L. J. M.)

Morve. (*Hygiène.*) (Sécrétion.)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe IV. *Excreta.*
Ordre II. Evacuation journalière.

La morve eſt un fluide viſqueux, qui, après avoir été ſéparé par la membrane pituitaire qui tapiſſe le nez, le gêne ſouvent & l'embarraſſe, ce qui force à employer les mouchoirs. Ce mucus eſt très-utile, en ce qu'il humecte les nerfs olfactifs qui préſident au ſens de l'odorat. Lorſque ſon évacuation eſt trop abondante, alors la membrane pituitaire ſe relâche & la ſenſation s'affoiblit. Sans la morve, ſouvent les nerfs de l'odorat ſeroient trop vivement mus, & il pourroit en réſulter quelquefois des ſpaſmes & des étourdiſſemens fâcheux.

Dans les rhumes, la membrane pituitaire eſt enflammée; avec les poudres ſternutatoires elle eſt irritée. Ainſi, en ne s'expoſant pas trop à un air vif & froid, on peut éviter la phlogoſe de la membrane pituitaire, & une trop grande excrétion de la morve. Mais auſſi, quand on a des raiſons de dégager les ſinus du cerveau, dans les maux de tête opiniâtres, on voit que les poudres ſternutatoires, en augmentant la ſécrétion de ce mucus, peuvent débarraſſer la tête & porter du ſoulagement.

On doit, quand on a chaud, éviter de ſe découvrir la tête dans un endroit froid; ſans cela il arrive des pléthores momentanées, qui cauſent les engorgemens de ces parties & des rhumes. Il faut, dans les temps brumeux & de brouillard, mettre ſon mouchoir devant le nez & la bouche, pour diminuer d'autant, l'impreſſion qui pourroit être portée ſur la membrane pituitaire.

(Macquart.)

MORXY. (*Médecine pratique. Noſographie.*) Nom populaire ſous lequel on déſigne, dans le Malabar & dans quelques autres parties des Indes orientales, une maladie qui règne fréquemment & d'une manière peſtilentielle. (L. J. M.)

MOSCATELLE ou Moscatelline, ſ. f. *Moſcatellum.* Plante de la famille des ſaxifragées de de Juſſieu, & dont les fleurs ont une odeur de muſc fort agréable, qui les fait reconnoître d'aſſez loin.

La moſcatelle n'a jamais été employée qu'à l'*extérieur*, & dans le deſſein d'en obtenir les prétendus effets que l'on déſigne ſous les noms de *déterſifs*, de *réſolutifs* & de *vulnéraires.* (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire de Botanique de l'Encyclopédie.*) (L. J. M.)

MOSCHIFÈRE, adj. (*Voyez* Musc.)

MOSCHION. (*Biograph. médic.*) On trouve déſignés ſous ce nom, pluſieurs auteurs dans les écrits des Anciens: 1°. *Moſchion*, diſciple d'Aſclépiade, qui modifia quelques opinions de ſon maître; 2°. *Moſchion*, cité par Soranus, qui lui attribue quelques écrits ſur la coſmétique; 3°. un autre *Moſchion*, dont Pline paroît ſeul avoir parlé; 4°. *Moſ-*

chion, que Leclerc a placé parmi les derniers méthodiſtes, ſans pouvoir fixer d'ailleurs, d'une manière préciſe, l'époque à laquelle il appartient. L'ouvrage qui nous eſt parvenu, & que l'on attribue à ce Moſchion, a pour titre : *De mulieribus affectibus, lib. unus.* Wolf (Gaſpard) & Haller penſent que ce livre fut d'abord écrit en latin & traduit enſuite en grec. Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage de Moſchion fait partie de l'eſtimable collection publiée ſous le titre de *Gynæciorum libri*, Bâle, 1566. Une édition ſéparée fut donnée en 1538, in-8°., en grec & en latin, par Wolf.

Pluſieurs auteurs penſent avec Leclerc, que ce traité n'eſt qu'un extrait d'un ouvrage d'un autre ou de pluſieurs autres Moſchion.

Le Traité de Moſchion eſt écrit avec aſſez de méthode. L'auteur y rapporte ſon ſujet à deux chefs principaux, ſavoir : 1°. tout ce qui concerne la conception, & la groſſeſſe ; 2°. les indiſpoſitions ou les maladies des femmes en général, qui ſe rapportent à la groſſeſſe. Il a traité longuement des cauſes de la ſtérilité ; & il eſt digne de remarque que malgré la corruption des mœurs de ſon temps, Moſchion ait parlé avec une grande ſévérité de mœurs, de l'avortement volontaire & des moyens qui peuvent tromper le vœu de la nature, dans les relations conjugales.

Le livre de Moſchion eſt curieux & même inſtructif, relativement à ce qui concerne les connoiſſances & les coutumes des Anciens, concernant le foin, les précautions qu'exige la groſſeſſe, le devoir & les fonctions des ſages-femmes ; l'époque de la naiſſance, les moyens à employer pour favoriſer le travail de l'accouchement ; quelques précautions ſuperſtitieuſes relatives à la ligature du cordon ombilical ; les cauſes des accouchemens difficiles, ſoit qu'elles viennent de la mère, ſoit qu'elles viennent de l'enfant, &c. ; les différentes manœuvres à employer dans le cas de ces accouchemens, l'extraction de l'enfant mort, la délivrance. Il paroît, d'après ce qui eſt relatif à cette dernière, que les Anciens attachoient une grande importance à ne pas abandonner le travail de la délivrance à la nature ; Moſchion a parlé, avec aſſez de détail, des ſoins qu'exige le nouveau-né, des hémorragies utérines, de la méthode de tamponner dans ces hémorragies ; de ce qu'il appelle les *hémorrhoïdes des parties génitales*.

Le même auteur chercha à répandre quelque lumière ſur les ſignes qui peuvent faire diſtinguer la chute de l'utérus, de ſon renverſement. Il fut guidé par les écrits de Soranus relativement à cet objet, & relativement à la hardieſſe avec laquelle il propoſe d'amputer une portion de l'utérus, tombée en gangrène. Moſchion a traité aſſez longuement de la fureur utérine. On trouve, dans ſes écrits, l'indication d'une coutume bien extraordinaire chez les Anciens, celle d'arrêter le développement du ſein par des applications ſtupéfiantes de ciguë & d'opium : mutilation dont le motif ne nous eſt pas connu. (L. J. M.)

MOSCHUS. (*Biograph. médic.*) Cet auteur eſt cité par Celſe, liv. V, chap. 18, mais ſeulement pour donner ſous ſon nom, la compoſition d'une eſpèce d'emplâtre que les Anciens appeloient *malagme ;* compoſition qui avoit beaucoup moins de conſiſtance que les emplâtres ordinaires, & que l'on employoit, comme l'indique ce nom, pour ramollir & déterger. (L. J. M.)

MOSCOUADE, ſ. f. (*Hygiène.*) On donne ce nom au ſucre brut, lorſqu'il ſe trouve encore coloré par la mélaſſe ou par d'autres ſubſtances étrangères au corps ſucré. (L. J. M.)

MOSQUITES, ſ. p. (*Noſographie.*) On a déſigné ſous ce nom, des boutons rougeâtres dont l'éruption eſt ſuivie d'une démangeaiſon inſupportable. (*Voyez* le *Dictionnaire de Médecine de* JAMES.) (L. J. M.)

MOTELLE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

La motelle eſt un petit poiſſon de rivière & de lac principalement. Il eſt le plus ſouvent gros comme l'éperlan : il a la peau viſqueuſe, ſans écailles ; il eſt commun en Suiſſe & du côté d'Auxerre. Sa chair, quoique viſqueuſe, eſt affermie par ſon goût, mais ne convient pas aux eſtomacs pareſſeux. (MACQUART.)

MOTHE. (*Biograph. médic.*) Premier médecin de Frédéric III, mort en Danemarck en 1670. On lui doit deux ouvrages qui méritent d'être conſultés : *De pleuritide legitimâ, diſputatio ;* Bâle, 1637. *Caſus chirurgicus perforati thoracis ;* Hafniæ, 1656, 1658 & 1661, in-4°. (L. J. M.)

MOTEUR, MOTRICE, adj. Qui ment, qui remue, qui imprime le mouvement. Les muſcles ſont les organes *moteurs* des os, & ſans leur action il n'y a pas de mouvement. De-là les expreſſions de *muſcle moteur, puiſſance motrice.* Les anatomiſtes ont encore donné le nom de *nerfs moteurs communs des yeux*, ou *moteurs oculaires communs*, aux nerfs de la troiſième paire (oculo-muſculaires communs de M. Chauffier), & celui de *moteurs externes* à ceux de la ſixième paire (oculo-muſculaires externes de M. Chauffier). (A. J. T.)

MOTILITÉ. (*Phyſiologie & pathologie générale.*) *Vis movens ; κινητικος δυναμις* de Galien. L'une des grandes propriétés vitales, la faculté du mouvement organique dans toutes les

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 388 sur 787

parties, dont le développement consiste, suivant M. le professeur Chaussier, dans une tension des solides, dans une tendance permanente à la contraction, au resserrement, au raccourcissement; développement qui produit, entretient dans toutes les fibres, dans tous les vaisseaux, une rénitence, une action d'où résulte la progression des fluides.

Cette propriété n'est pas développée au même degré, ni de la même manière dans les divers organes; différences qui paroissent dépendre de la variété des structures.

Cette diversité dans la manifestation de la motilité, a conduit Bichat, par un abus de l'analyse, à reconnoître plusieurs espèces de motilité ou de contractilité, savoir : la contractilité animale, la contractilité organique sensible, & la contractilité de tissu.

Ces distinctions subtiles, si peu d'accord avec les vues élevées de ce physiologiste, se sont maintenues contre l'opinion & les représentations des hommes les plus éclairés, par l'espèce d'ascendant que conservent toujours les divisions & les formules scholastiques, quand elles sont mises en crédit par un homme qui exerce une grande autorité sur la direction des premières études.

Toutefois ces différentes espèces de contractilité ou de motilité, commencent à n'être plus regardées par les esprits exacts, comme des propriétés distinctes & séparées, mais comme différens modes, différens degrés de développement d'une seule & même propriété, qui varient & se modifient suivant la nature des parties où on les observe, & suivant la qualité des stimulans qui les mettent en jeu. M. le professeur Chaussier, dont la saine doctrine doit prévaloir dans l'examen de cette importante question, rapporte à deux modes principaux, ces divers degrés de la motilité, savoir : 1°. la tonicité ou contractilité fibrillaire; 2°. la myotilité.

Nous ne pouvons rien faire de mieux que de rapporter ici son propre texte, dont la concision & la force ne pourroient qu'être altérées par une analyse ou par un commentaire.

I°. « La Tonicité (tension vitale, contractilité staminale fibrillaire, force tonique, *vis telæ cellulosæ*. (Blum.)

Ce genre de motilité, commun à tous les solides organiques, est caractérisé par un ton général & permanent, c'est-à-dire, par un certain degré de tension, de rénitence habituelle, qui rapproche les molécules constitutives des organes, en affermit la cohésion, en resserre le tissu; d'où résulte, par l'impulsion des fluides, un mouvement alternatif qui entretient, hâte ou retarde leur progression dans les réseaux les plus fins. Cette propriété s'observe spécialement dans les tissus lamineux, aréolaires, parenchymateux; dans les membranes, dans les papilles ou expansions nerveuses, dans les réseaux capillaires, les veines, les lymphatiques, enfin dans tous les tissus où il n'entre point de fibre musculaire. La tonicité se manifeste par une contraction lente, graduelle, quelquefois par un resserrement, une sorte de frémissement; d'autres fois par le gonflement, la rigidité, l'érection de la partie. Ainsi l'on doit y rapporter l'action de l'iris, l'érection du penis, du mamelon, des papilles nerveuses, la corrugation du scrotum, le froncement de la peau, la contraction de la rate, de la vésicule pulmonaire, le mouvement vermiculaire des canaux membraneux, des points lacrymaux, des suçoirs absorbans. Les degrés, l'énergie de cette propriété, diffèrent beaucoup, suivant la constitution primitive, les passions, le régime, la saison, &c.; elle augmente par divers irritans, diminue dans les parties paralysées, cesse entièrement à la mort. Ainsi elle tient essentiellement à la force vitale. Son état ordinaire est nommé *ton, eutonie;* son augmentation, *orgasme, érethysme, crispation, hypertonie;* sa diminution, *atonie, laxité, flaccidité* (1).

II°. « La Myolité ou Myotilité (dérivée de μυσ, μυον), contractilité musculaire, irritabilité Hallérienne, *vis musclaris*. (Blum.)

Cette propriété aperçue depuis long-temps, nommée par Glisson, *irritabilité*, observée dans la suite avec plus de soin & démontrée par Haller, appartient uniquement à la fibre musculaire, aux organes qui en sont composés, tels que le cœur, l'estomac, l'intestin, la vessie, &c. Elle est caractérisée par une contraction prompte, rapide; sa privation est *paralysie;* son excès, *spasme* ou *convulsion*, que l'on distingue en *tonique* & *clonique*.

1°. Cette propriété subsiste quelque temps après la mort, même dans des parties détachées du corps; mais sa durée n'est pas la même dans toutes les parties musculeuses : elle est plus grande, plus durable dans les organes qui reçoivent leurs nerfs des plexus, & varie par plusieurs circonstances.

2°. Elle persiste plus long-temps dans les animaux à sang froid, dans ceux qui périssent en peu de temps par une hémorragie.

3°. Elle est plus grande, plus durable, dans la jeunesse & chez la femme.

4°. Elle est excitée par le galvanisme, par l'étincelle électrique, par une irritation (mécanique ou chimique) faite sur le muscle même, ou sur le nerf qui s'y distribue, ou sur la partie de l'encéphale à laquelle il correspond.

5°. Elle s'épuise peu à peu par la continuité des expériences, s'éteint promptement par les gaz hydrogènes carboné, sulfuré, par l'opium, &c., &c.

6°. Elle est peu considérable, peu durable dans

(1) On ne doit pas confondre ce mot de *contractilité vitale*, avec l'*élasticité* des tissus, ni avec la *roideur* qui survient quelque temps après la mort, ou avec la *dessiccation*, le *racornissement* des parties cadavériques par la chaleur, leur *gonflement*, par les acides, &c.; propriétés qui dépendent uniquement du mode de tissure, de la disposition fibrillaire, de la stase, de la condensation des humeurs dans les aréoles, de leur évaporation ou d'une imbibition particulière.

les cadavres de ceux qui périſſent par la phthiſie, par des affections gangréneuſes, ſcorbutiques, peſtilentielles, par un excès d'irritation ou de fatigues, ou par la chaleur, &c.

7°. Elle eſt détruite tout-à-coup, dans un animal vivant, par une commotion électrique. (*Van Marum.*)

8°. Elle eſt diminuée & même détruite entièrement & très-promptement dans les parties d'un animal vivant, par la ſection, par la ligature des nerfs, par quelqu'affection de l'encéphale, moins promptement par la ligature ou par la ſection des vaiſſeaux ſanguins.

Ainſi elle ne dépend ni du *gluten*, ni de la *gélatine*, mais dérive eſſentiellement du principe vital, eſt intimement liée à l'action du cœur, & ſurtout à celle de l'encéphale ou des nerfs : diſpoſition d'où dépend la LOCOMOTION VOLONTAIRE, propre aux animaux. » (L. J. M.)

MOTTE (Guillaume Mauqueſt de la) (*Biograph. médic.*), appartient au dix-ſeptième ſiècle & au commencement du dix-huitième : il fit ſes études cliniques à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il commença à ſe livrer aux accouchemens, en s'attachant d'une manière ſpéciale au département qui s'y trouvoit conſacré à cette partie de la médecine. De la Motte avoit eu pour précurſeur dans cette carrière, le ſavant & judicieux Mauriceau, qu'il n'a pas craint de cenſurer. Il a plus cherché d'ailleurs à recueillir & à publier des faits inſtructifs, qu'à ſe livrer à des ſpéculations ou à des théories. Sa diſſertation, en réponſe au livre d'Hecquet, ſur l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, n'a pas toutefois excluſivement pour objet cette queſtion : l'auteur s'y eſt occupé en outre de ce qui concerne la génération en général, l'opinion des ovariſtes en particulier, le ſyſtème des animalcules qu'il combat également, & la ſuperfétation, qu'il refuſe d'admettre. Le traité juſtement eſtimé de la Motte ſur les *accouchemens naturels, non naturels & contre nature, &c.*, parut pour la première fois en 1715. L'édition de 1722 fut donnée par Devaux, qui l'a enrichie de pluſieurs notes & de pluſieurs obſervations. On trouve dans cet écrit, le réſultat d'une expérience auſſi judicieuſe qu'étendue. On poſſède auſſi un *Traité de Chirurgie* de Mauqueſt de la Motte, dont il exiſte pluſieurs éditions, ſavoir : l'édition de 1722, 3 vol. in-12 ; une autre de 1732 ; une troiſième de 1763 ; enfin, une quatrième de 1765.

Sabatier, qui eſtimoit cet ouvrage, en publia une nouvelle édition en 1771, 2 vol. in-8°. avec un commentaire.

La Motte, comme tous les hommes qui ont beaucoup vu, beaucoup obſervé, & qui croient, par cela même, ſe trouver redevables de leur ſavoir bien plutôt à leurs méditations qu'à leur lecture, parle trop de lui peut-être dans ſes écrits, & ne rend pas aſſez de juſtice aux autres. *Laudes ſuas non negligit*, a dit Haller de cet auteur, *non perindè famæ collegarum, ſtudioſus.* (L. J. M.)

MOU, MOL, adj. (*Anatomie & phyſiologie.*) Les anatomiſtes déſignent ſous le nom de *parties molles*, l'enſemble des chairs qui recouvrent directement le ſquelette. Ce que les peintres & les ſculpteurs appellent le revêtement ou le deſſus du corps humain, par oppoſition à ſes parties dures & au ſquelette qui les ſupportent, peut être regardé comme la partie fondamentale du corps humain. (L. J. M.)

MOUCHES. (*Pathologie.*) Nom vulgaire ſous lequel on déſigne les premières douleurs que la femme éprouve avant le travail de l'accouchement, & que l'on peut regarder comme l'effet des premières contractions de l'utérus. (L. J. M.)

MOUCHES. (Inſectes.) (*Hygiène.*) MORT AUX MOUCHES, &c. La ſubſtance que l'on emploie avec le plus d'efficacité pour tuer les mouches, eſt un oxyde noir d'arſenic, dont la plus légère évaporation ſuffit pour faire périr ces inſectes, lorſqu'ils volent au-deſſus du vaſe qui contient ce redoutable poiſon. On ne ſauroit employer cette ſubſtance avec trop de circonſpection, ni en permettre le débit ſans des garanties ſuffiſantes, puiſqu'elle doit être regardée comme un poiſon des plus dangereux, ſoit pour l'homme, ſoit pour les animaux domeſtiques. (L. J. M.)

MOUCHETURES. (*Chirurgie miniſtrante ou petite chirurgie.*) (*Voyez* SCARIFICATION.) Les états morbides dans leſquels on pratique le plus ordinairement les mouchetures, ſont l'œdématie, l'anaſarque, quelques inflammations, & différentes fluxions ſanguines. Ce qu'on appelle vulgairement les ventouſes ſcarifiées, n'eſt autre choſe que des ventouſes, dont l'effet eſt augmenté par des mouchetures plus ou moins nombreuſes & d'autant plus efficaces, qu'elles ſont produites ſpontanément avec un inſtrument deſtiné pour cet uſage. (*Voyez* SCARIFICATEUR.)

Une moucheture ou l'application d'une ou de deux ſangſues dans l'intérieur du nez, eſt indiquée dans pluſieurs céphalalgies, qui dépendent d'une congeſtion ſanguine dans les foſſes naſales, ou dans les ſinus de la face.

Les oculiſtes exécutent avec beaucoup de dextérité ſur la conjonctive, de petites mouchetures, dans les cas d'ophthalmie chronique, avec dilatation & atonie des vaiſſeaux engorgés.

L'acupuncture des Japonois & des Chinois, qui a été expoſée à ſon article & avec un détail ſuffiſant dans ce dictionnaire, ne doit être regardée que comme une moucheture, quand elle ne va pas au-delà des ligamens. (L. J. M.)

MOUCHOIR, ſ. m. (*Hygiène.*) (*Voyez* VÊTEMENS.) Partie du mobilier chez les nations policées, qui a pour objet de recueillir dans les vues d'une grande délicateſſe & d'une grande propreté, le produit de la ſécrétion des foſſes naſales, ſoit naturel & preſque ſans couleur, ſoit provoqué & plus ou moins coloré par les molécules du tabac, dont l'uſage étoit entièrement inconnu aux Anciens.

Ce que les Anciens appeloient les *épicrates*, ne paroît pas être l'analogue de nos mouchoirs, & relativement à cet objet, la queſtion qui nous occupe dans ce moment, & qui paroiſſoit frivole ou indifférente, prend tout-à-coup un certain degré d'importance, puiſqu'elle ſe rattache à des conſidérations d'anatomie & de médecine comparée, ſur la complexion phyſique des Anciens & la conſtitution des peuples modernes.

En général, l'excrétion habituelle & ſouvent abondante des foſſes naſales, ne doit pas être regardée comme inhérente à la nature de l'homme. Les perſonnes robuſtes & chez leſquelles les fonctions de la peau ſont très-actives & très-étendues, mouchent très-rarement & ſeulement d'une manière accidentelle : tels ſont les ſauvages, mais ſurtout les individus que certains événemens particuliers & merveilleux ont ſéparés pendant leur enfance, ou pendant leur jeuneſſe, de la ſociété, ſans le ſecours de laquelle ils n'ont pu qu'exiſter avec beaucoup de peine, & dans un concours de circonſtances, qui a rapproché leur organiſation de celles des peuplades de l'Amérique ou de la Nouvelle-Hollande. Les Anciens eux-mêmes, qui ſe trouvoient bien éloignés d'une pareille enfance de la civiliſation, différoient beaucoup des modernes relativement à l'action de ſe moucher, & à l'excrétion des narines, qu'ils regardoient comme une infirmité. En vain du moins chercheroit-on dans les nomenclatures grecques & latines, des noms, pour les ſoins, ou l'entretien du viſage, & pour les tiſſus particuliers que nous appelons *mouchoirs* : dénomination que l'on paroît devoir faire dériver du latin barbare *muccinium*, employé par Arnobe.

Le beau climat des Grecs & des Latins, mais ſurtout leur genre de vie, leurs nombreux exercices, la ſolidité de leur complexion, devoient rendre les fonctions de la peau plus actives, ralentir par cela même les fonctions des membranes muqueuſes, & prévenir ainſi les diſpoſitions éminentes aux affections catarrhales, que l'on a juſtement regardées comme un trait remarquable, dans la complexion des nations modernes.

L'uſage du tabac a beaucoup ajouté à cette prédominance des ſécrétions muqueuſes, ſoit pour les narines, ſoit pour l'intérieur de la bouche, depuis la découverte de l'Amérique ; du reſte quelques préceptes d'hygiène relativement à la manière de ſe moucher dans l'état préſent des choſes, ne ſeroient pas inutiles pendant les rhumes un peu vifs des foſſes naſales, après l'opération de la fiſtule lacrymale, ou de la hernie, dans les cas d'hémoptyſie, d'anévryſme du cœur ou des gros vaiſſeaux, des phlegmaſies des poumons, &c.

Nous ne parlerons pas d'ailleurs ici, ni des mouchoirs bénis, ni des mouchoirs médicamenteux, parce qu'ils ſont également tombés en déſuétude, & que ce qui les concerne appartient plutôt à l'hiſtoire des folies humaines & des erreurs populaires, qu'à l'étude des uſages & des pratiques qui méritent d'être rappelés & conſervés.

Les tiſſus de chanvre, qui n'ont commencé à être connus en Europe que vers la fin du treizième ſiècle ; ces tiſſus & les tiſſus de lin ſont les plus généralement employés, & les plus convenables pour l'action de ſe moucher.

Cette même action de ſe moucher & l'excitement de la ſécrétion muqueuſe des foſſes naſales par le tabac, altèrent le viſage, & déforment le nez par l'abus que l'on peut en faire : mais dans pluſieurs cas il ne ſeroit pas ſage de ſupprimer bruſquement une pareille habitude, qui, à tout prendre, peut être regardée comme un émonctoire qui a ſes indications & ſes avantages. (*Voyez* NASALE (Exécrétion des foſſes naſales), STERNUTATOIRES, TABAC.) (L. J. M.)

MOUFETT (Thomas), médecin anglais du ſeizième ſiècle, qui n'a pas été ſans-quelque célébrité. Après avoir exercé ſa profeſſion avec beaucoup d'activité & de ſuccès, il paſſa les dernières années de ſa vie à la campagne, & dans un loiſir dont il uſa d'une manière véritablement philoſophique. On cite de lui les ouvrages ſuivans :

1°. *Inſectorum, ſeu, minimorum animalium theatrum iconibus ſuprà quingentis illuſtratum.* Londini, in-fol.

2°. *De jure et præſtantiâ chimicorum medicamentorum dialogus apologeticus. Acceſſerunt epiſtolæ quædam medicinales ad medicos aliquot conſcriptæ.* Francofurti, 1584, in-8°.

3°. *Noſomantica hippocratica, ſeu Hippocratis prognoſtica cuncta.* Francofurti, 1588, in-8°.

4°. *Health's improvement, or rules concerning the nature, method, and manner of preparing all ſorts of food.* 1655. (A. J. T.)

MOUFLE. On a donné ce nom à des machines ou appareils que les Anciens mettoient en uſage dans la réduction des fractures. (*Voyez* ce mot & le mot MACHINE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (L. J. M.)

MOULE. *Mytilus edulis.* L. (*Hygiène.*) Ce mollusque, qui appartient à la famille des mytilacées (1), eſt ſouvent employé comme aliment. On trouve les moules ſur nos côtes, & leur pêche a lieu depuis le mois de ſeptembre juſqu'au printemps.

(1) Cuvier, *Règne animal*, tome II, page 470.

Cet aliment eſt beaucoup plus difficile à digérer & ſouvent même il eſt nuiſible pendant les mois de juin, juillet & août; ce qui a été attribué par des médecins modernes (1) à des étoiles de mer, qui ſont vraiment vénéneuſes, & que l'on rencontre très-communément dans les moules pendant les temps les plus chauds de l'année. Dans tous les temps, pluſieurs perſonnes ne peuvent manger des moules ſans en être gravement incommodées: l'accident qu'elles éprouvent eſt une eſpèce d'indigeſtion. On reſſent d'abord un malaiſe général, une douleur gravative à la région de l'eſtomac, des nauſées, la gêne de la reſpiration, une ſuffocation convulſive, la tuméfaction des paupières, le gonflement général de la face, enfin une éruption de véſicules ou de taches blanchâtres & ſaillantes, qui eſt précédée d'une démangeaiſon très-vive. Si les malades ſuccombent, ils ont du délire, des ſueurs froides & une angoiſſe inexprimable. Werlhoff a cité des exemples d'une iſſue auſſi funeſte par l'indigeſtion des moules.

Un vomitif donné au commencement d'une ſemblable indigeſtion, a paru avoir quelquefois des avantages; mais le moyen le plus efficace, le véritable antidote dans cette eſpèce d'empoiſonnement, c'eſt l'éther (2) donné à très-forte doſe, dans une potion convenable. (L. J. M.)

MOULINS (Eaux minérales de). Moulins eſt la capitale du ci-devant Bourbonnois, ſur la rive gauche de l'Allier; on rencontre près des portes de cette ville une ſource minérale appelée *Bardon*. On trouve dans le *Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France*, une analyſe de ces eaux par l'évaporation, de laquelle on infère qu'elles contiennent du vitriol, du nitre, du bitume, du fer & du ſoufre.

On les annonce comme réſolutives & apéritives, comme utiles dans les gonflemens d'eſtomac, les coliques, la jauniſſe, la paſſion hyſtérique, les engorgemens, & les maladies de la peau. Leur analyſe mériteroit bien d'être refaite, pour donner plus de créance à toutes les vertus qu'on préconiſe.

(MACQUART.)

MOULIN-LACOSTE (Eaux minérales de). C'eſt un hameau à une demi-lieue d'Arſac en Vivarais. On y trouve une ſource minérale froide.

(MACQUART.)

MOULIN-LE-COMTE (Eaux minérales de). C'eſt une ferme entre Paſſi-Greniers & Vaudriers, où l'on trouve une ſource minérale froide, à une lieue & demie de Châtillon-ſur-Marne.

Lallement, dans ſa table raiſonnée des trente premiers volumes du *Journal de Médecine*, Paris, 1774, indique cette ſource comme ferrugineuſe, & comme étant utile dans les mêmes cas que celle de Bourſault, que l'on recommande dans les obſtructions & les bouffiſſures, ainſi que dans la phthiſie, en les coupant avec le lait.

(MACQUART.)

MOULINS-LA-MARCHE (Eaux minérales de). C'eſt un bourg à quatre lieues de Laigle, où ſe trouve une ſource minérale froide, au bas d'une petite côte, à une demi-lieue de l'endroit.

Le médecin Terrede, dans l'*Examen analytique des eaux minérales de Laigle, en haute Normandie*, Paris, 1776, donne l'analyſe de ces eaux, par les réactifs & l'évaporation. Il leur attribue les propriétés des eaux minérales ferrugineuſes ſimples, mais peu énergiques.

(MACQUART.)

MOULINS. (*Hygiène.*)

Partie III. Moyens de l'hygiène.

Claſſe I. Règles pour la conſervation de l'homme.

Ordre II. Règles relatives aux alimens.

Quand on manque de moulins, il eſt bon de ſavoir employer le blé, & de la manière la plus avantageuſe. Dans le département de la Côte-d'Or, il y a des endroits où il n'exiſte point de moulins à vent, & où l'on fait griller le froment, pour le concaſſer enſuite dans des mortiers, & en faire, à l'eau ou au lait, une bouillie qui eſt très-agréable. Cette méthode eſt infiniment préférable à celle qui a été employée dans pluſieurs cantons, où, faute de moulins, on a fait crever le blé dans l'eau pour en faire une bouillie. Il faut diviſer le mucilage du blé par la torréfaction; autrement on a une nourriture lourde & indigeſte, qui ne laiſſe pas d'avoir des inconvéniens.

Il ſeroit bien eſſentiel que le Gouvernement prît en conſidération ſérieuſe le projet de M. Boncerf, qui conſiſtoit à employer les moulins à bras de M. Durand, dans les priſons & les maiſons de force. Un ſeul de ces moulins peut occuper ſucceſſivement ſix ou huit perſonnes dans vingt-quatre heures, & elles pourront moudre juſqu'à ſept ſetiers par jour. La moûture de la France revient à plus de ſoixante millions, en eſtimant qu'un ſetier coûte un franc & demi.

Il y a moitié des moulins à eau qui ſont nuiſibles, parce que les digues facilitent des inondations & produiſent des marais qui ſont enlevés à l'agriculture, & deviennent des pépinières de fièvres. Le peuple pourroit, avec le moyen propoſé, gagner la moitié de la ſomme; on ſauveroit des terrains précieux, on occuperoit des bras oiſifs, & on aſſureroit la ſalubrité & l'abondance des farines. (MACQUART.)

(1) De Brennie, *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, tome Ier., page 209.
Durondeau, dans les mêmes Mémoires, tome II.

(2) *Voyez* dans la *Gazette de ſanté*, de mars & d'octobre 1812, & mars 1813, pluſieurs obſervations qui tendent à prouver l'efficacité de l'éther dans le cas d'empoiſonnement par les moules.

MOURANT. Un mourant, a dit Cabanis, eſt un être ſacré qu'on ne peut voir avec indifférence : ne fuyons pas ſon agonie, & que l'idée de notre bienfaiſance vienne animer encore ſa dernière penſée. On ne peut que partager de tels ſentimens; le médecin ſurtout, chargé par ſon noble miniſtère d'acquiter la ſociété envers l'homme qui va payer le dernier tribut à la nature, doit être dirigé par eux. D'ailleurs, un motif qui n'exiſte pas pour les autres a beaucoup de force pour lui : la contemplation des phénomènes que préſentent les mourans, eſt une des ſources les plus fécondes de ſes connoiſſances.

Je diviſerai ce que j'ai à dire ici en deux chapitres : le premier traitera des ſignes qui annoncent que la mort va s'effectuer, & le ſecond des devoirs du médecin envers les mourans.

Chap. I. *De l'agonie.*

§. 1er. *De l'agonie, conſidérée dans les différentes ſenſations dont elle peut être accompagnée ou immédiatement précédée.*

Si l'on examine l'agonie d'une manière générale, ſuivant l'âge & la maladie que la mort termine, on reconnoît la vérité des obſervations de Cabanis. Ce célèbre médecin philoſophe a vu que la mort eſt ſouvent convulſive dans l'enfance & dans les maladies aiguës, & aſſez ordinairement accompagnée d'un ſentiment habituel d'eſpérance & de bien-être dans les fièvres lentes phthiſiques, qui ſemblent plus ſpécialement réſervées à la jeuneſſe. En général, à cette époque de la vie, ainſi qu'il le fait remarquer, la mort n'affecte point l'ame de regrets puſillanimes ou de vaines terreurs; & même dans certains cas où l'activité du cerveau ſe trouve augmentée par l'effet de la maladie, l'eſprit acquiert une énergie & une élévation, les ſentimens de courage & d'enthouſiaſme prennent un aſcendant, dont l'effet eſt de donner à cette dernière ſcène quelque choſe de ſurnaturel aux yeux des aſſiſtans émus.

J'ai vu mourir des milliers de ſoldats ſur les champs de bataille, & le plus ſouvent leur agonie offroit le ſpectacle, extraordinaire dans preſque toutes les autres circonſtances, d'hommes qui calculoient froidement les progrès de la mort ſur leur vie, & qui paroiſſoient non moins occupés du ſuccès de la bataille que de leur propre ſort. Ainſi, il eſt plus d'une paſſion qui élève l'homme au-deſſus de la grande loi ſans laquelle, comme l'a dit J. J. Rouſſeau, toute eſpèce mortelle ſeroit bientôt détruite, je veux dire, la crainte de la mort.

La mort porte une terreur invincible dans l'âge mûr, & particulièrement dans les affections hypocondriaques & mélancoliques qui lui ſont propres, où elle ſe multiplie, pour ainſi dire, en préſentant ſans ceſſe ſon image à des regards qui n'oſent plus la fixer. Mais je ne puis croire, avec Cabanis, que telle eſt l'agonie des maladies dites fièvres malignes nerveuſes; & je penſe que ce n'eſt que dans la vieilleſſe très-avancée, dans la caducité & dans les maladies qui lui appartiennent, que la mort eſt calme, & l'ame preſqu'indifférente à ſon approche. Le vieillard qui n'eſt point encore ramené à cet état, craint au contraire beaucoup la mort : il ſent que bientôt il ne pourra plus la repouſſer, & tous ſes efforts, toutes ſes penſées tendent à en éloigner l'inſtant. Mais lorſque cet inſtant eſt arrivé, ainſi qu'il a été dit à l'article Mort (*Hiſtoire naturelle & phyſiologique de la*) (*voyez* ce mot), il ne l'aperçoit point ordinairement, & elle ſe conſomme ſans douleur pour lui comme pour les autres.

C'eſt principalement dans les affections chroniques que le courage s'évanouit : auſſi, dans leur agonie, il n'y a que la continuité de douleurs très-fortes qui faſſe deſirer la mort, ou bien leur abſence qui cache le danger. Dans les autres cas de longues maladies, l'inquiétude, l'accablement moral, le regret d'abandonner la vie, ſont empreints ſur la phyſionomie, marqués ſur les rides du front, dans les geſtes & par les diſcours. Il en eſt très-ſouvent de même à la fin des affections aiguës qui ont duré quelque temps, quand la diète ſévère & les ſaignées répétées ont épuiſé les forces. Une remarque importante, c'eſt que dans les maladies chroniques (autres que celles du cerveau cependant), l'on conſerve l'intégrité des facultés intellectuelles; mais, hélas! c'eſt pour empoiſonner davantage nos derniers jours, en nous privant de toutes les heureuſes illuſions qui cachent le tombeau. Il y a même des malades attaqués d'affections chroniques, dont les facultés intellectuelles acquièrent, aux approches de la mort, un grand développement, & tel qu'elles ſont toujours reſtées inférieures à ce qu'elles ſe montrent alors.

On peut dire, en général, que dans les affections lentes des poumons, l'agonie, & l'époque qui la précède, ne ſont point accompagnées de la grande anxiété morale qu'on obſerve dans les maladies de l'abdomen & dans l'anévryſme du cœur. Le découragement qu'on remarque dans ces dernières maladies, a lieu juſqu'au dernier inſtant.

En général, cependant, la mort n'arrive point ſans être précédée de délire, ſurtout dans les maladies aiguës & inflammatoires. Dans celles-ci, le délire eſt loin d'être toujours mortel; mais dans les maladies chroniques autres que les folies, le délire ne s'obſerve guère que dans la dernière heure de l'exiſtence. Il paroît n'être communément alors qu'une ſorte d'extinction de nos ſenſations & de notre intelligence, ſans grand trouble. C'eſt le contraire dans le délire des maladies aiguës.

Ainſi donc, ſuivant les âges, le genre & le ſiége des maladies, l'agonie offre, en général, & indépendamment

indépendamment d'une imagination vicieuſement excitée, des différences très-diſtinctes relativement à l'état de l'eſprit & de l'ame; & par conſéquent « les âges exercent encore, même dans » ce moment fatal, qui ſemble pourtant les égaliſer tous & les confondre, une influence dont » on reconnoit aiſément la trace dans les idées » & dans les affections morales des agoniſans. » (P. J. G. Cabanis, *Rapports du phyſique & du moral de l'homme*, 4e. mém.) »

Avant d'examiner l'agonie dans ſes phénomènes phyſiques, citons un paſſage de MM. Double & Sernin, lequel ſe rattache à l'état moral des moribonds.

« C'eſt une choſe, diſent-ils, à laquelle on ne » fait peut-être pas aſſez d'attention dans la pratique, que l'influence d'une vive & forte excitation de la volonté pour réſiſter à la mort..... » Ce n'eſt pas la première fois que nous avons » l'occaſion de nous livrer à ces réflexions, & » nous penſons qu'un des moyens de ne pas ſuccomber dans les maladies, ſeroit ſouvent une » volonté aſſez fortement prononcée de ne pas » mourir. Ceci peut s'appliquer également au développement des maladies. Dans les méditations » auxquelles nous nous ſommes livrés ſur leur » imminence, nous avons vu ſur nous-mêmes & » ſur d'autres individus, que l'on peut prévenir » ou empêcher la naiſſance d'un grand nombre » d'affections, par une volonté ferme & conſtante » de n'être pas malade. C'eſt par l'action de cette » volonté, jointe à la ſécurité, que les médecins » évitent les funeſtes influences de la contagion, » en s'expoſant cependant continuellement aux » miaſmes délétères par leſquels les maladies ſe » propagent.

» On peut juſqu'à un certain point trouver le » germe ou du moins la preuve de cette opinion, » dans les ouvrages de Barthez, principalement » dans ſes *Nouveaux élémens de la Science de l'homme*.

» L'ame, a-t-il dit (*tom. II, p.* 33), qui poſſède ſon intelligence naturelle, peut quelquefois, quoique très-rarement, être affectée de » fortes paſſions dans les derniers temps de la » vie; & l'on a des exemples ſinguliers de l'influence que ces paſſions peuvent avoir pour retarder la mort.

» Il cite à ce ſujet une obſervation de Pechlin » (*lib.* 3, *obſ.* 3), d'après laquelle il eſt très-probable qu'un grand deſir de voir, avant de mourir, une perſonne qui nous eſt très-chère, peut » prolonger l'agonie & retarder la mort de quelques jours.

» Il a cité auſſi, avec une ſorte de complaiſance, » le fait de Robinſon, rapporté par Gaubius (*De regim. mentis, orat* 2, *p.* 66). Robinſon a vu » un homme moribond & manquant déjà de pouls, » chez qui un accès de colère releva les forces » pendant une heure, & qui mourut très-promptement, après que cette agitation de ſon ame » eut été calmée. » (Voyez *Hiſtoire de la maladie & de la mort*, *de* Paul-Joſeph De Barthez, publiée dans le *Journal général de Médecine*, tom. XXVII.)

J'ai eu l'occaſion d'obſerver, chez des agoniſans, que le pouls, la reſpiration & les forces, ſe relèvent momentanément par l'effet de paſſions vives, ou par la préſence attendue ou inattendue de perſonnes extrêmement deſirées; je ſais que Sénèque écrivoit à Lucius : « Tout ce qui élève » l'ame fortifie le corps....; c'eſt à la philoſophie » que j'attribue mon rétabliſſement & ma convaleſcence, je lui dois ma vie. » Je ſais encore, pour l'avoir obſervé ſur une foule de perſonnes, ce que peuvent, d'un côté, le courage & la tranquillité d'ame, pour préſerver de certaines maladies; & ce que peuvent de l'autre, le chagrin, & une imagination frappée, pour les faire développer, & même pour leur donner une terminaiſon funeſte : mais je crois néanmoins, tout en accordant beaucoup de valeur à l'opinion de MM. Double & Sernin, qu'il l'ont préſentée avec exagération.

§. 2. *De l'agonie conſidérée dans ſes phénomènes phyſiques.*

Si l'on conſidère l'agonie dans ſes phénomènes phyſiques, on reconnoit encore, comme dans les ſenſations qui l'accompagnent, l'influence de l'âge. Ainſi, chez les enfans attaqués de maladies aiguës, elle eſt en général bien plutôt ſuivie de la mort que chez les adultes & que chez les vieillards. Lorſque ces derniers ſont arrivés à la caducité, quand la conſtitution ſe trouve profondément détériorée, épuiſée depuis longtemps, l'agonie ſe termine auſſi très-rapidement par la mort, & n'offre point ordinairement cet aſpect convulſif & ſi terrible qu'on remarque ſouvent dans d'autres circonſtances. Quand la mort eſt produite par une cauſe qui porte ſur l'encéphale ou ſur la puiſſance nerveuſe, ſans que celle-ci ſoit tout-à-coup anéantie, l'agonie eſt ordinairement longue, & s'accompagne plus particulièrement du délire, quand la maladie eſt une arachnitis, une céphalite; ou bien de torpeur, de coma, d'aſſoupiſſement plus ou moins profond, de convulſions, d'immobilité des yeux & de leurs pupilles, ſouvent de la dilatation conſidérable de l'une d'elles, d'une reſpiration ſtertoreuſe, d'une dyſphagie paralytique, de l'abolition des fonctions intellectuelles & des ſens, en un mot des fonctions de relation, ſurtout dans les cas de commotion cérébrale, ou dans ceux de compreſſion cauſée par une diſtenſion des vaiſſeaux, par des épanchemens ſanguins, purulens, par l'enfoncement de pièces oſſeuſes, &c. J'ai vu, dans l'apoplexie, cet état durer plus de 34 heures. M. H. F. Ragonneau a obſervé des malades empoiſonnés par l'opium,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 394 sur 787

dont l'agonie a été de 36 à 48 heures (*Conſidérations ſur l'agonie ; Collect. des thèſes*, in-4°. de Paris). « Quoique, dans tous ces cas, dit M. Ra» gonneau, l'agonie offre une ſcène déchirante » qui ſemble annoncer des ſouffrances inouies de » la part des malades, il paroît probable qu'ils » ſouffrent ſouvent beaucoup moins qu'on ne pour» roit le ſuppoſer, à cauſe de la compreſſion du » cerveau qui détermine une ſorte de paralyſie, » & par conſéquent émouſſe beaucoup la ſenſibi» lité, déjà rendue obtuſe par l'état de maladie. »

Dans les affections des poumons, excepté lorſque, dans l'aſphyxie, la mort arrive auſſi par la diminution progreſſive de l'influence cérébrale ou nerveuſe, l'agonie eſt preſque toujours très-courte & peu douloureuſe. Dans les maladies du cœur, elle eſt ordinairement auſſi de très-peu de durée, ſans perte des ſens, mais caractériſée par les douleurs & les angoiſſes les plus affreuſes : toutefois, les ſyncopes font une exception remarquable. Dans les maladies aiguës des viſcères de l'abdomen, l'agonie eſt ordinairement ſans perte des facultés de l'eſprit, ſi ce n'eſt à l'inſtant de mourir, & elle eſt longue & douloureuſe : c'eſt particulièrement alors que la face offre tous les traits tirés en bas, ou cette expreſſion de douleur, déſignée ſous le nom de *figure grippée*.

Tels ſont les réſultats généraux de mon obſervation & de celle d'un grand nombre de médecins. Je ſais que des recherches nouvelles ſur l'agonie, qui ſont dues à notre ſavant confrère M. Bricheteau, qui ne les a pas encore publiées, confirment ces réſultats. Ainſi donc, non-ſeulement dans les divers âges, mais même dans chaque groupe de maladies, l'agonie préſente des phénomènes particuliers & pour ainſi dire caractériſtiques. Je ne puis ici conſidérer ſes différences dans toutes les eſpèces d'affections mortelles ; ce ſeroit, d'ailleurs, faire une répétition de ce qui ſe lit ou ſe lira à l'article de chacune de ces maladies ; mais je crois devoir néanmoins entrer dans quelques détails, ſur les phénomènes qui précèdent immédiatement l'abolition de la vie.

Je rappellerai d'abord que ces phénomènes, qui varient ſuivant celui ou ceux des trois organes principaux ſur leſquels la cauſe de mort porte, ou par leſquels la mort commence à s'effectuer, dépendent auſſi de tous les autres organes.

La poſition la plus ordinaire des agoniſans, & qui préſage le plus ſûrement la mort comme devant s'effectuer auſſitôt, ou preſqu'auſſitôt, eſt celle dans laquelle le corps eſt peſamment couché ſur le dos, les bras & les jambes écartés ou pendans hors du lit, ſurtout ſi le corps ſe porte toujours de lui-même vers les pieds, & ſi la mâchoire inférieure s'écarte de la ſupérieure & tombe, pour ainſi parler, ſur le haut de la poitrine. Le mourant qui ſuccombe aux maladies de cette cavité, eſt obligé de reſter ſur ſon ſéant, & d'avoir la tête fortement renverſée en arrière.

S'il y a des poſitions, des attitudes qui annoncent une mort très-prochaine, il y a auſſi des mouvemens qui ne ſont pas d'un augure moins fâcheux : tels ſont les mouvemens convulſifs des globes oculaires, ceux des paupières, dans leſquels un œil paroît plus petit que l'autre ; les agitations de la peau du menton qui ſe relève vers la bouche ; les tremblemens, les mouvemens irréguliers des membres qui repouſſent ſans ceſſe les couvertures, lors même que le malade a froid ; la carphologie, le crocidiſme, &, en général, les mouvemens automatiques. Enfin, la proſtration la plus extrême, l'abſence des mouvemens, joints aux autres ſignes funeſtes, annoncent que la mort va ſe conſommer.

Parmi ces ſignes, il faut ſurtout énumérer les caractères de la face cadavéreuſe, appelée communément & improprement *face Hippocratique* : nez aigu, yeux enfoncés, tempes creuſes, oreilles froides & retirées, peau du front dure, tendue, ſèche, couleur du viſage d'un pâle verdâtre, ou noirâtre, ou livide, ou plombée. (*Prænot. ſect.* 1, n°. 7.)

Tel eſt le tableau hideux & frappant de vérité, de la figure d'un homme qui ſuccombe à une maladie de quelque durée. A cette deſcription on peut joindre d'autres traits, qu'Hippocrate a également indiqués pour la plupart, & qui, réunis avec les premiers, ſont les avant-coureurs trop certains de la mort. C'eſt ainſi que l'on doit conſidérer les paupières à demi fermées, ſans mouvement ; les yeux dont on ne voit que le blanc, qui ſont ternes, noyés de larmes, & qui ſe couvrent d'une couche glaireuſe ; la pupille dilatée, qui ne ſe reſſerre plus par une vive lumière ; le reſſerrement d'un côté à l'autre des narines ; les lèvres tremblantes, froides, pendantes, comme flétries, ou fortement collées ſur les arcades alvéolaires & dentaires ; une ſorte de pouſſière qui couvre le viſage, & particulièrement les paupières & les poils des cils & des narines ; la peau comme terreuſe, ſèche ou couverte d'une ſueur froide & viſqueuſe ; les traits grippés ; les lèvres en convulſion, & ſurtout quand leurs commiſſures y participent, en s'ouvrant & en ſe portant alternativement en haut & en bas.

Ajoutons encore la lividité des pommettes ou leur pâleur extrême avec refroidiſſement, dans les maladies aiguës inflammatoires, particulièrement dans celles des poumons ; la couleur noirâtre ou plombée que prend tout-à-coup l'enſemble de la figure, dans les mêmes maladies, dans les aſphyxies & dans les hydropiſies ; la ſéchereſſe & comme le racorniſſement de la langue, qui eſt tellement diminuée de volume, qu'elle n'occupe plus qu'une petite place dans la bouche entr'ouverte ; la couleur ſuligineuſe du même organe, des dents, des gencives & des lèvres dans les maladies conſomptives ; le grincement des dents & les autres convulſions dans le délire ; la rétrac-

tion des oreilles, dont la conque ſe trouve portée en avant; la ſenſibilité ſurprenante de l'organe de l'ouïe; la cécité; le refroidiſſement extrême des membres ſans qu'on puiſſe les réchauffer; celui de tout le corps, dans les hydropiſies & les phthiſies; le refroidiſſement comme glacial, & la couleur plombée, livide des pieds, des mains, des doigts & des ongles.

A tous ces phénomènes de l'agonie, à tous ces indices certains d'une mort imminente, lorſqu'on les obſerve réunis en certain nombre, il faut encore ajouter, pour compléter l'énumération des grands traits du tableau, le râle ou la reſpiration ſtertoreuſe, ſurtout dans les apoplexies fortes, dans les inflammations de poitrine & dans les maladies dites fièvres nerveuſes; la reſpiration intermittente, principalement quand elle devient très-rare & qu'elle ſe fait ou paroît ſe faire par les ſeuls muſcles de l'abdomen; celle qui devient à chaque inſtant plus petite & plus obſcure, & dans laquelle les mouvemens d'inſpiration ſont lents & prolongés, tandis que ceux d'expiration ſont bruſques, très-courts, ou entrecoupés & comme recommencés avant que de finir (M. Double); la reſpiration qui devient ſubitement petite & rapide, ſurtout lors de l'inflammation des viſcères, & particulièrement des poumons; la reſpiration qui ſe fait avec un bruit remarquable dans la gorge; celle dite ſuffocante, exécutée ſi péniblement par tous les muſcles qui s'inſèrent aux côtes, laquelle s'accompagne des mouvemens comme convulſifs des lèvres & de la houppe du menton dont il a déjà été parlé, & de mouvemens très-étendus d'élévation & d'abaiſſement du larynx; le hoquet, qui ſe joint à ces derniers états de la reſpiration, à la face dite cadavéreuſe; l'aphonie; le pouls intermittent dont les intermittences ſont très-prolongées; celui qui ſe réfugie dans les gros troncs artériels ou vers le cœur; la paralyſie de la déglutition, celle dans laquelle les liquides ſurtout tombent dans l'œſophage comme dans un tube inerte; le priapiſme ou l'érection du pénis dans certaines maladies aiguës; les déjections involontaires; & enfin, des ſueurs froides, viſqueuſes, qui coulent comme par expreſſion à meſure que le malade ſe refroidit, que la face devient cadavéreuſe, la reſpiration embarraſſée, & que l'œil s'obſcurcit par la toile glaireuſe. Ces ſueurs couvrent principalement les parties ſupérieures des agoniſans, leur front & leur poitrine.

C'eſt ici le lieu de dire que l'on a quelquefois, quoique rarement, obſervé un état qui ſimuloit l'agonie, ou plutôt une véritable agonie caractériſée par la plupart des ſymptômes qui annoncent une mort imminente, ſans que cette dernière ſoit arrivée. Ainſi, M. le docteur Polinière, médecin à Lyon, a publié l'obſervation d'une pleuropneumonie bilieuſe, compliquée d'une fièvre intermittente pernicieuſe, dont les accès offroient les ſignes les plus ſiniſtres: ſtrabiſme; yeux ternes, renverſés, inégalement ouverts, ne laiſſant plus apercevoir que le blanc; grincement de dents, convulſions des muſcles de la face, rire ſardonique; figure comme cadavéreuſe; ſoubreſauts des tendons ſi fréquens, que l'on diſtingue à peine le pouls, qui diſparoît ſous les doigts; ſueurs froides, partielles; râle; gliſſement du malade vers les pieds de ſon lit; extrémités froides. Le malade a eu pluſieurs accès ſemblables, & a néanmoins guéri.

Conſidérée par rapport à ſes phénomènes, l'agonie a été diviſée par quelques auteurs en deux ſortes: 1°. celle qui termine paiſiblement la vie, dans laquelle la mort eſt douce & ſemble le réſultat de la proſtration & de l'affoibliſſement de toutes les forces; 2°. celle qui eſt caractériſée par le délire, par des convulſions, des ſymptômes d'un grand trouble, des phénomènes qui annoncent de grandes ſouffrances. J'ai aſſez fait entendre les cas où ſe remarque l'un ou l'autre genre de mort: le premier a été nommé *euthanaſie*, & le ſecond *dyſthanaſie*.

C'eſt principalement dans les maladies aiguës que l'agonie peut ſe rapporter à la *dyſthanaſie*. Mais quelque violens que ſoient les phénomènes, preſque toujours, comme on l'obſerve plus particulièrement lorſqu'une inflammation intérieure très-étendue, ou qui affecte des organes importans, ſe termine par la déſorganiſation ou la gangrène, le paſſage à cette terminaiſon eſt marqué par la ceſſation des douleurs, par un calme trompeur ſuccédant tout-à-coup aux ſymptômes orageux. Alors l'état du pouls, de la reſpiration, &c., annoncent au praticien expérimenté une mort certaine.

L'état de calme dont je viens de parler, qui précède immédiatement la mort, eſt probablement dû à la ceſſation de la douleur & à une eſpèce de détente générale. C'eſt alors que, dans les maladies aiguës, les convulſions ceſſent; que les malades, interrogés ſur leur état, répondent, lorſqu'ils le peuvent, qu'ils ſe trouvent bien; que la juſteſſe de raiſonnement & une force de liberté d'eſprit, remplacent quelquefois ſubitement le délire & la ſtupeur; que, dans les maladies des poumons & des voies aériennes, la reſpiration devient quelquefois, dit-on, tout-à-coup comme naturelle, de pénible & angoiſſeuſe qu'elle étoit; que le pouls, qui offroit les plus mauvais caractères, devient égal, ſouple, & peut même s'élever; que la chaleur remplace le froid dans quelques cas; que l'expreſſion grippée de la face diſparoît, & que les traits n'expriment plus la ſouffrance. Je tiens de M. Petit, l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, que, outre ces phénomènes qu'il a très-ſouvent obſervés comme les autres praticiens, il a auſſi vu pluſieurs fois la figure des agoniſans qui ſuccomboient aux maladies dites communément *fièvres adynamique, ataxique & ataxo-adynamique*, prendre, à l'inſtant de mourir, un coloris roſé, une expreſſion très-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 396 sur 787

remarquable de tranquillité & même de bonheur : on auroit dit le calme du ſommeil, & tout faiſoit croire que loin d'être ſur le point de mourir, les malades étoient au contraire en bonne ſanté.

La concluſion à tirer des obſervations ſur la mort (il n'eſt point ici queſtion de certaines morts violentes), c'eſt qu'à l'inſtant où elle va ſe conſommer, bien que la vie ne ſoit pas encore équivoque, il paroît qu'il y a toujours ou preſque toujours abſence de douleur. (*Voyez* l'article MORT, chap. 2, §. III.)

J'aurois pu m'étendre bien davantage ſur l'agonie conſidérée dans ſes phénomènes; mais j'ai dû m'impoſer des bornes, & ne point répéter inutilement ce qui eſt dit dans l'article MORT, & dans celui qui traite de chaque maladie ou ſymptôme mortel.

CHAP. II. *Devoirs des médecins envers les mourans.*

Le plus grand devoir impoſé aux médecins envers les mourans, eſt de leur cacher le coup terrible qui va les frapper. N'a-t-on pas vu d'ailleurs des malades, dans un état déſeſpéré, être rappelés à la vie? Le chevalier Bacon regardoit, dit-on, l'art de rendre la mort douce, comme le complément de celui qui en retarde l'époque, & l'a recommandé aux médecins. C'eſt à cela, & à prolonger autant qu'il eſt poſſible la vie des agoniſans, que ſe réduit notre devoir envers ceux-ci.

Nous devons annoncer aux parens d'un malade près de mourir, qu'ils vont le perdre. Mais quant à lui en faire part à lui-même, rien ne nous y oblige : nous ſerions ſes bourreaux ſi nous le faiſions. Nous devons au contraire tout faire pour éloigner de lui l'idée de la mort : lui manifeſter des craintes, ſeroit précipiter le moment fatal, ou le déterminer, ſi la nature pouvoit encore le retarder ou l'empêcher. Il arrive ſouvent que celui qui n'a qu'une maladie légère, ſe frappe de l'idée qu'il doit en mourir, que nous l'y condamnons, & il meurt par cela même, lorſque par un zèle indiſcret on lui recommande de ſe confeſſer à Dieu & de mettre ordre à ſes affaires. Laiſſons aux autres ce triſte ſoin tout entier : nous ſommes des miniſtres de la nature pour ſauver le corps, & non des miniſtres de la religion pour ſauver l'ame. Si ces derniers ſe préſentent chez des gens à qui la religion ne peut apporter ſes conſolations qui rendent le calme à une conſcience troublée, il eſt même de notre devoir de les faire repouſſer : l'appareil impoſant qui les accompagne, ou mieux les craintes qu'ils peuvent faire naître, ayant été plus d'une fois les uniques cauſes de la mort. Comme médecins, notre première religion eſt de guérir nos malades; ſi nous ne le pouvons pas, nous devons chercher à prolonger leur exiſtence autant qu'il eſt en notre pouvoir de le faire.

Il eſt des circonſtances où la poſition du médecin eſt bien délicate, bien pénible. Il s'agit du ſort d'une épouſe, de celui d'enfans que leur père n'a point encore reconnus. On vous confie ce ſecret important, on vous conſulte. D'autres fois, c'eſt le malade lui-même qui demande votre avis pour mettre ordre à ſes affaires : il vous le demande au nom de ſes enfans qui entourent ſon lit de douleur; il vous aſſure que l'idée de les laiſſer ſans fortune eſt mille fois plus déchirante pour lui que l'idée de la mort; il a raſſemblé ſes forces, il vous parle avec toute l'éloquence du cœur. Vous, médecin, ſi vous répondez que ce qu'il veut faire eſt prudent, vous avez prononcé ſon arrêt, ſa figure change, ſon mal empire, &, lorſqu'il auroit pu guérir, il périt; & c'eſt vous qui lui avez porté le coup mortel. Quelque habile que vous ſoyez à vous introduire dans le cœur humain, à reconnoître tous les genres de ſentimens & de penſées qui l'agitent, vous avez été trompé : combien ne vous en coûte-t-il pas pour avoir dit la vérité!

O vous qui entrez dans la carrière de la médecine, vous qui ne voyez que le noble but d'arracher des hommes à la mort, que de ſoulager vos ſemblables, vous ne ſavez pas quelle reſponſabilité vous vous préparez.

Suppoſez encore le cas d'une agonie affreuſe, par la violence & par la longueur des tourmens; que ferez-vous pour arracher un malheureux à des angoiſſes horribles, alors même que vous êtes certain qu'il va ſuccomber?..... Je ne me ſens pas la force de donner un autre conſeil que celui de calmer, s'il eſt poſſible, ſes douleurs, mais ſans s'expoſer à abréger ſa vie d'une minute. Seulement je réclame pour moi, du médecin qui ſera appelé à mes derniers momens, ſi je dois avoir une agonie auſſi redoutable, de ne point balancer à abréger mes ſouffrances. Au reſte, ces agonies ſi douloureuſes, ſont, ainſi qu'il a été dit à l'article MORT (*Hiſt. nat. & phiſiologiq. de la*), bien plus rares qu'on ne le penſe.

Quand il y a quelque lueur d'eſpoir, ou quand la certitude de la mort n'eſt pas, ſi je puis m'exprimer ainſi, auſſi *abſolue* qu'il eſt poſſible, alors tout eſt différent, & tous nos efforts doivent tendre à conſerver le malade à la vie, à quelque prix que ce puiſſe être pour lui.

(L. R. VILLERMÉ.)

MOURON, ſ. m. (*Matière médicale.*) *Anagallis*, Linn. Genre de plantes dicotylédones de la famille naturelle des primulacées. On compte environ douze eſpèces de cette plante. On a attribué au mouron des propriétés médicamenteuſes, que l'expérience n'a pas confirmées, ſurtout dans le traitement du cancer, de la rage & de pluſieurs véſanies.

L'eau de mouron eſt tombée en déſuétude depuis long-temps, & quelques expériences de

M. Orfila portent à penſer, que l'extrait de la même plante, donné à une doſe aſſez forte pour produire un effet ſenſible, agit plutôt comme poiſon que comme médicament. (*Voyez* MORGELINE ou MOURON DES OISEAUX.) (L. J. M.)

MOUSSE DE CORSE (*Mat. médic.*), HELMINTHOCORTON, CORALLINE ou MOUSSE DE CORSE ROUGE. Cette eſpèce de plante fait partie du genre *fucus*; on lui attribue avec raiſon, ainſi qu'aux différentes eſpèces du genre *ceramium*, de la famille des algues, des effets anthelmentiques très-efficaces. « Avant de regarder cette propriété comme une anomalie, dit M. DE CANDOLE, pour des plantes appartenant à ce genre *ceramium*, il faudroit déterminer ſi toutes les algues marines ne ſont pas plus ou moins vermifuges, ou ſi la propriété anthelmentique ne tient pas à la nature des ſédimens marins qui pénètrent le tiſſu de ces plantes. J'ai démontré, ajoute le même auteur, dans un Mémoire ſur la mouſſe de Corſe, que ce médicament n'eſt jamais pur dans les pharmacies; on n'y trouve preſque jamais qu'une très-petite portion, & une portion très-variable de ſon poids, de vrai fucus *helminthocorton*; le reſte eſt occupé par des corallines, des ſertulaires, des ceramium, au nombre de près de vingt eſpèces (1). » Quoi qu'il en ſoit, la ſubſtance appelée *mouſſe de Corſe* eſt employée en médecine, comme un vermifuge très-efficace, ſurtout depuis 1775, & depuis la confirmation, en France, des expériences que Stéphanopoli avoit faites à l'hôpital militaire d'Ajaccio. L'odeur de ce médicament eſt marécageuſe, & ſa ſaveur ſalée. On en obtient de la gélatine, d'abord colorée, enſuite blanche & tranſparente, du muriate de ſoude, des ſulfates, des phoſphates & des carbonates de chaux.

La mouſſe de Corſe s'adminiſtre en ſubſtance, à la doſe de 12 à 30 grains, ſelon les âges. On la fait entrer auſſi dans différens véhicules, ſous la forme de ſirops, de confitures, de confections, de gâteaux, &c., &c., & l'on prépare avec le même médicament une gelée plus ou moins agréable. (L. J. M.)

MOUSSERON (*Matière médic.*), MOUSSERON BLANC, CHAMPIGNON MUSCAT. (*Agaricus albellus.*) Le mouſſeron fait partie du groupe des gymnopes, qui eſt le plus nombreux du genre Agaric. On le regarde avec raiſon comme l'un des champignons comeſtibles le plus eſtimé. (L. J. M.)

MOUSSES (*Mat. médic.*). *Muſci.* Cette famille contient quelques plantes auxquelles on a attribué, d'après les vues les moins motivées, des propriétés médicales très-développées : c'eſt ainſi que l'on a aſſuré que l'application d'une décoction de *polytric* ou de *funaire*, ſur le crâne, empêchoit la calvitie. On a du reſte obſervé d'une manière générale, qu'aucune eſpèce de mouſſe n'étoit vénéneuſe. (L. J. M.)

MOUSTIQUE, ſ. m. (*Hiſt. natur. médic.*) Inſecte dont la piqûre eſt fort incommode, ſurtout dans les colonies eſpagnoles & portugaiſes de l'Amérique. Les morſures, ou plutôt les piqûres de cet inſecte, ſont imperceptibles; on en eſt averti par la démangeaiſon, qui porte à ſe gratter, & à faire naître ainſi du gonflement & de la rougeur. La douleur inſupportable & la tuméfaction quelquefois très-étendue, qui réſultent de la piqûre des mouſtiques, ne ſe conçoivent que par la préſence d'un venin ou liqueur acrimonieuſe, que ces inſectes dépoſent dans la plaie qu'ils ont faite. L'alcali volatil affoibli ou l'eau de Luce, que l'on fait arriver au moyen d'un tube de verre capillaire, eſt le moyen le plus efficace dans le traitement de ces morſures vénéneuſes. (L. J. M.)

MOUTARDE, ſ. f. (*Matière médicale. Hygiène.*) *Sinapis nigra & alba.* Genre de plantes qui appartient à la famille des crucifères. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

La moutarde, conſidérée ſous le point de vue qui doit nous occuper, ſe rapporte à l'hygiène & à la matière médicale.

L'emploi de la moutarde comme aſſaiſonnement, remonte à une époque aſſez éloignée, & quelques auteurs ne l'ont pas ſeulement regardée comme un ſtimulant digeſtif; quelques-uns lui ont attribué des propriétés beaucoup plus étendues, entr'autres la propriété d'augmenter la mémoire.

Les feuilles de la moutarde, comme celles de pluſieurs autres crucifères, mais principalement les feuilles de la moutarde d'Egypte & de pluſieurs parties de l'Aſie occidentale, ſont regardées comme un légume & ſe mangent en ſalade. Les Japonais tirent de la graine d'une eſpèce de moutarde, une huile qui eſt analogue à celle de navette, & qu'ils emploient pour l'éclairage. Les Chinois mangent comme une plante potagère, une autre eſpèce de moutarde dont la culture a produit pluſieurs variétés (*ſinapis chinenſis*). La moutarde des champs (*ſinapis arvenſis*) ſe multiplie quelquefois parmi les céréales, au point de mêler ſa graine à leurs ſemences, ce qui donne au pain que l'on prépare avec le grain ainſi mélangé, une ſaveur un peu âcre & amère. L'aſſaiſonnement employé ſous le nom vulgaire de *moutarde*, varie beaucoup dans ſa préparation, qui ſouvent eſt très-compoſée, & avec des intentions tout-à-fait étrangères à l'hygiène. La manière la plus ſimple & la plus convenable d'employer cet aſſaiſonnement, conſiſte à ſe ſervir de graines de moutarde pulvériſée à ſec, dont on forme, pour l'uſage, une pâte plus ou moins épaiſſe. Préparée de cette manière, ou mêlée avec une

(1) Propriétés médicales des plantes, comparées avec leur claſſification naturelle, pag. 348.

certaine quantité de vin, la moutarde ainſi préparée n'eſt pas ſeulement un condiment, c'eſt en outre un de ces toniques fixes & généraux, que l'on a déſignés avec raiſon ſous le nom d'*antiſcorbutiques*. La vertu fébrifuge qu'on lui a attribuée, n'a pas été confirmée par l'expérience.

On a propoſé auſſi l'uſage de la moutarde comme vomitif, en la donnant à la doſe d'une cuillerée dans un verre d'eau. La même ſubſtance a été conſeillée dans le traitement de la paralyſie, ou plutôt dans celui de l'impotence atonique & ſans léſions cérébrales.

L'uſage médicinal de la moutarde le plus commun, conſiſte dans une application extérieure, ſoit dans certains pédiluves ſtimulans, ſoit ſous la forme d'une pâte plus ou moins compoſée. (Sinapiſmes & cataplaſmes, auxquels on mêle ſeulement une certaine quantité de moutarde, cataplaſmes ſinapiſés.) (*Voyez* SINAPISME.)

La moutarde eſt employée ſous différentes formes: en gargariſmes, pour les angines tonſillaires chroniques; comme maſticatoire, ſurtout, dans la paralyſie de la langue; & comme liniment que l'on prépare avec l'huile eſſentielle, toujours très-ſtimulante; liniment qui eſt préférable à l'application externe des cantharides dans le traitement de l'anaphrodiſie. (*Voyez* RUBÉFIANS.)

(L. J. M.)

MOUTON. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

Tout animal qui peut en même temps nourrir & vêtir ſon maître, doit être pour lui d'un grand prix; tel eſt le mouton. Sa chair ſucculente eſt très-propre à reſtaurer; elle fournit un aliment facile à digérer, lorſque l'animal n'eſt pas trop dur ni trop vieux. Néanmoins cette viande étant naturellement ferme, a beſoin d'être attendrie & mortifiée pour être agréable & légère.

Les meilleurs moutons ſont ceux qui vivent ſur les bords de la mer, dans les montagnes où les plantes aromatiques ſont communes. On vante beaucoup ceux du Berri, de Provence & des Ardennes, mais on prétend que ceux de l'Amérique les ſurpaſſent pour la fineſſe du goût.

La chair du mouton eſt ſerrée & compacte: elle ne convient pas dans le commencement d'une convaleſcence. Dans nos climats, on prépare la laine de mouton pour les étoffes qui ſervent à nos habillemens; dans le Nord, on paſſe la peau de mouton avec ſon poil, & le peuple en fait ſes habits; ce ſont les plus chauds que l'on puiſſe porter, conſéquemment les plus convenables à ce climat.

MOUTON. (*Médecine vétérinaire.*) Le mouton, conſidéré ſous le point de vue de l'anatomie comparée & de la médecine vétérinaire, donneroit néceſſairement lieu à un grand nombre d'articles que l'on doit trouver dans différentes parties de ce Dictionnaire ou de celui d'Anatomie & de Phyſiologie. (*Voyez* CLAVELÉE, EPIZOOTIE, RUMINATION, TOURNIL, &c.)

Nous ferons ſeulement obſerver ici, d'une manière générale, que le mouton doit être regardé comme celui de tous les animaux qui ſe trouve le plus anciennement aſſervi à l'homme, celui dont la nature a été le plus altérée, & qu'en outre nulle autre eſpèce ne poſſède moins d'énergie vitale; remarque qui doit toujours être préſente dans le traitement des maladies du mouton, ou dans les opérations chirurgicales que l'on fait ſubir à cet animal. (*Voyez* PLAIES DANS LES ANIMAUX, POURRITURE, VACCINATION DES MOUTONS, &c.) (L. J. M.)

MOUVEMENT, ſ. m. *Motus.* Ce mot déſigne un acte par lequel les corps changent de rapports. Le mouvement préſide à toutes les fonctions de notre corps; on peut en établir deux ordres bien tranchés. Le premier ordre comprend les mouvemens internes qui dépendent de l'action & de la réaction des molécules diverſes dont l'économie eſt compoſée. C'eſt à ceux-ci qu'appartiennent les mouvemens de la vie de nutrition: ils ont lieu dans l'univerſalité des organes, mais ſont bornés à l'économie. Leurs agens paroiſſent tirer du triſplanchnique leur faculté motile, & cette faculté entre en action auſſitôt que les organes ſont mis en rapport avec leurs ſtimulans propres. Le ſecond ordre de mouvement, dont celui de *maſſe* conſtitue la majeure partie, appartient à la vie de relation & s'étend en conſéquence aux objets qui nous environnent. Soumis à l'empire de la volonté, les mouvemens de cette claſſe ont pour condition indiſpenſable à leur manifeſtation, le cerveau, la moelle épinière & les nerfs qui partent de ces organes; pour agens ſecondaires & actifs, les muſcles; enfin pour organes paſſifs, les tendons, les os, &c.

La première claſſe de ces mouvemens eſt liée à toutes les fonctions de la vie intérieure; elle les conſtitue eſſentiellement, elle ne peut en être ſéparée, & ſe rattache tout-à-fait à leur étude.

La ſeconde claſſe, qui va ſeule nous occuper, ne doit être conſidérée dans cet article que ſous le point de vue hygiénique.

MOUVEMENT. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe V. *Geſta.*
Ordre III. Mouvemens & locomotion.

L'appréciation exacte de l'influence exercée par le mouvement ſur l'état général des forces de l'économie, avoit été faite dès la plus haute antiquité; l'hiſtoire de la gymnaſtique nous en fournit la preuve.

Diviſion du mouvement, conſidéré comme conſtituant une des branches de l'hygiène.

Galien paroît être le premier qui ait diviſé les mouvemens en *actifs* & en *communiqués*, & qui ait remarqué que l'équitation étoit un exercice mixte. M. le profeſſeur Hallé, dans le plan tracé à la ſuite de l'article HYGIÈNE de cet ouvrage, établit deux grandes diviſions des mouvemens, qu'il comprend ſous les dénominations de *mouvement général* & de *mouvement partiel*. Il ſubdiviſe enſuite le premier en *mouvement ſpontané, imprimé & mixte*, & le ſecond en *mouvement des membres, des organes de la voix, de la parole*, &c. Comme nous ne devons pas, dans cet article, examiner l'influence exercée par chacune des ſéries ſi différentes de mouvemens, qui compoſent les exercices uſités tant chez les Anciens que chez les Modernes, nous réduirons tous ces mouvemens aux trois diviſions ſuivantes, & nous déterminerons enſuite l'influence générale de chacune d'elles.

1°. *Mouvemens actifs :* ce ſont ceux dans leſquels le corps ſe meut de lui-même, en totalité ou en partie, mais dans leſquels il eſt toujours le ſeul agent du mouvement ; par exemple, la courſe, le ſaut, &c.

2°. *Mouvemens communiqués :* ceux dans leſquels notre corps eſt mu par un autre corps, ou mieux, ceux dans leſquels notre corps, placé dans un réceptacle quelconque, eſt mu avec ce réceptacle par une force étrangère ; par exemple, la promenade en voiture, le bercement, &c.

3°. *Mouvemens mixtes :* ceux qui tiennent à la fois des premiers & des ſeconds, & dans leſquels, quoique notre corps ſoit mu par un autre, quelques-unes de ſes parties n'en entrent pas moins d'elles-mêmes en action : tel eſt l'exercice du cheval ; tel eſt celui que l'on prend dans une nacelle lorſqu'on en dirige le cours en agitant les avirons.

Claſſe première. *Mouvemens actifs. — Leurs effets.*

Effets locaux. Pour nous faire une idée juſte du réſultat des mouvemens actifs, conſidérons les phénomènes qui ſe paſſent lorſque nous exerçons un membre. Nous le voyons d'abord ſe gonfler par l'afflux plus fréquent & plus conſidérable du ſang ; la chaleur vitale s'y développe avec plus d'abondance. Si les mouvemens y ſont répétés pendant quelque temps, nous le ſentons s'engourdir, nous y éprouvons un ſentiment pénible connu ſous le nom de *laſſitude* (premier degré de la douleur muſculaire), & une difficulté de contraction qui en eſt le réſultat. Il eſt bien certain que ſi le mouvement étoit exceſſif & que les propriétés vitales fuſſent appelées dans l'organe au-delà de toutes les lois phyſiologiques, il y ſurviendroit une véritable inflammation, & ſes fonctions ſeroient entièrement interrompues. Mais ſi, au contraire, après certains intervalles de repos, nous répétons pluſieurs fois les mêmes mouvemens, nous voyons ſe développer dans la partie qui en eſt le ſiége, une perfection d'action dont elle ne jouiſſoit pas auparavant ; il s'y manifeſte en outre un ſurcroît de nutrition & d'énergie dû à l'aſſimilation plus active des matériaux nutritifs. Ce qui a lieu pour ce membre, trouve ſon application dans tous les organes du corps, &, quelle que ſoit la partie exercée, elle devient le ſiége des phénomènes que nous venons d'expoſer.

Effets généraux. Mais en outre, ſi l'augmentation phyſiologique des propriétés vitales, due au mouvement, ſe trouve montée à un degré un peu élevé dans un organe, ou ſe paſſe dans pluſieurs à la fois, alors elle ſe répète dans tous les autres en vertu du *conſenſus unus* qui règne dans l'économie. Leurs fonctions ſont alors modifiées, ainſi que nous pourrons en juger en étudiant l'influence des mouvemens actifs ſur chacune d'elles.

Effets des mouvemens actifs ſur les fonctions de l'économie, pendant ou hors le temps de leur exécution, & ſur les organes auxquels elles ſont confiées.

1°. *Sur les fonctions de la vie nutritive ou organique, en général.*

Les fonctions de la vie nutritive n'ont beſoin d'aucune eſpèce d'éducation pour ſe perfectionner ; mais leur ſphère d'activité peut être étendue par certains actes de la vie de relation (les mouvemens), comme elle peut être limitée par d'autres (l'exercice outré des facultés intellectuelles).

Les ſtimulans propres des organes, ſuffiſent pour faire entrer en action la faculté qui eſt inhérente à leur mode d'organiſation. Ainſi les alimens placés dans l'eſtomac déterminent l'exercice de la faculté digeſtive, de même que, dans la vie de rélation, les ſenſations arrivées au cerveau, déterminent l'exercice des facultés intellectuelles ou locomotives ; cependant la nature ſemble nous avoir donné des moyens d'agir d'une manière appréciable, quoiqu'indirecte, ſur quelques fonctions nutritives, & de tous ceux qui ſont en notre pouvoir, les mouvemens actifs muſculaires ſont loin d'être les moins efficaces. Examinons-en donc les effets.

Sur la digeſtion. Les mouvemens actifs des membres, exécutés hors le temps de la digeſtion, excitent la faculté de l'eſtomac & déterminent le beſoin ; c'eſt avec beaucoup de raiſon que de tout temps on a regardé l'exercice pris avant le repas comme l'aſſaiſonnement le plus propre à exciter l'appétit.

Les mouvemens actifs (s'ils ſont violens), exécutés pendant que les alimens ſont dans l'eſtomac, pervertiſſent l'exercice de la fonction. Si la digeſ-

tion s'exécute mieux chez les perſonnes ordinairement livrées aux travaux d'eſprit, lorſqu'elles ſont, après leur repas, une promenade, ou prennent quelqu'exercice modéré, c'eſt parce que les fonctions gaſtriques ſont loin d'être auſſi dérangées par ces mouvemens qu'elles le feroient par l'exercice des facultés intellectuelles.

Sur l'abſorption. Lorſque le mouvement précède le temps pendant lequel cette fonction s'exécute, il jouit d'une influence marquée ſur la rapidité avec laquelle ſeront enlevés les matériaux nutritifs aux ſurfaces muqueuſes inteſtinales. C'eſt lui qui, réveillant l'action des vaiſſeaux abſorbans, empêche que le ſéjour trop prolongé des alimens ſur la membrane muqueuſe de l'inteſtin, n'en exalte la ſenſibilité, comme cela a lieu chez les perſonnes dont les digeſtions ſont ſouvent interrompues par des affections morales ou des travaux intellectuels.

L'abſorption interſtitielle eſt également rendue plus énergique par le mouvement.

Sur la circulation. La circulation artérielle & veineuſe devient plus active par le mouvement. Si, d'un côté, les battemens du cœur lancent dans un temps donné une plus grande quantité de ſang artériel aux muſcles qui en ont beſoin pour leurs contractions, ceux-ci, à leur tour, en ſe contractant, expriment plus parfaitement le ſang veineux de leurs tiſſus & lui communiquent une progreſſion plus vive.

Le tiſſu du cœur eſt doué d'une plus grande force chez les individus habituellement livrés aux mouvemens muſculaires violens, & ceux-ci; prolongés juſqu'à la fatigue, rendent le ſang plus concret & plus facilement coagulable, comme je m'en ſuis convaincu par pluſieurs expériences.

Sur la reſpiration. Les phénomènes mécaniques & chimico-vitaux qui conſtituent cette fonction, ſe ſuccèdent avec plus de rapidité pendant les mouvemens violens. Pluſieurs de ceux-ci modifient la reſpiration d'une manière bien puiſſante: tels ſont ceux, par exemple, qui ſe paſſent dans la courſe; d'autres, par leur mode d'agir, y déterminent des changemens d'un ordre qui leur eſt propre: tels ſont certains modes du nager.

Sur la calorification. Quels que ſoient les appareils où ſe paſſe la calorification, que nous rangeons ici parmi les fonctions; ſous quelque point de vue qu'on la conſidère, nous la voyons prodigieuſement augmentée par la force, la durée, & ſurtout par la fréquence des mouvemens actifs.

Sur les ſécrétions. Un bien petit nombre des ſécrétions intérieures eſt influencé par les mouvemens actifs. La ſécrétion des membranes ſynoviales eſt la ſeule qu'ils augmentent bien manifeſtement; la ſurface ſéreuſe de ces membranes, en contact ſeulement avec elle-même, à l'abri de tous les agens extérieurs, ne paroît en effet avoir d'autre ſtimulant propre pour entrer en action, que les mouvemens divers qui ſe paſſent dans ſon voiſinage. Preſque toutes les autres ſécrétions intérieures ſont diminuées. Il n'en eſt pas de même de celles qui ſe paſſent à la périphérie du corps, de l'exhalation cutanée, par exemple; celle-ci reçoit, des mouvemens actifs, une influence bien évidemment excitante.

Sur la nutrition. Des mouvemens actifs modérés activent la nutrition dans tous les organes de l'économie; car il n'en eſt aucun qui ne partage plus ou moins les agitations moléculaires que déterminent les mouvemens dans toute la machine humaine. C'eſt particulièrement néanmoins dans les agens de la locomotion que la nutrition eſt le plus marquée.

2°. *Sur les fonctions de la vie de relation ou animale, en général.*

Les fonctions de la vie de relation réclament pour leur perfectionnement, l'exercice méthodiquement dirigé ſur les divers organes qui les exécutent. L'application des mouvemens variés, à quelques-uns des appareils de cette vie, comprend la majeure partie de l'éducation phyſique, & nous renverrons, pour tout ce qui a rapport à l'influence qu'exerce en particulier ſur l'économie, chaque ſérie de mouvemens dont ſe compoſe ordinairement un exercice, aux articles qui ſont ſpécialement conſacrés à leur deſcription. Nous nous bornerons à examiner ici d'une manière générale les effets du mouvement muſculaire actif ſur les fonctions encéphaliques.

Sur les fonctions encéphaliques. Les mouvemens actifs font perdre à la plupart de ces fonctions (j'en excepte celle qui préſide à la locomotion) une partie de ſon énergie & de ſon activité. Ce que nous diſons des fonctions de l'encéphale s'applique non-ſeulement aux facultés intellectuelles, mais encore aux qualités affectives, toujours beaucoup moins développées chez les gens livrés aux grands mouvemens muſculaires, que chez ceux qui vivent dans le repos.

Claſſe II. *Mouvemens communiqués. — Leurs effets.*

Parallèle entre les effets de cette claſſe & ceux de la première. Nous avons diviſé les mouvemens actifs en locaux & en généraux; cette diviſion ne ſauroit plus être admiſe dans les mouvemens communiqués, dont l'effet n'irradie jamais comme dans les premiers de certains organes en action vers d'autres avec leſquels ils ont des communications, mais, au contraire, ſe fait ſentir à la fois à la totalité de l'économie dont aucune partie ne peut ſe ſouſtraire à la répercuſſion du mouvement. Nous avons vu que le premier effet des mouvemens actifs ſe portoit d'abord ſur les organes de la vie animale, qui en étoient auſſi les principaux agens; qu'enſuite ces mouvemens augmentoient l'action & l'énergie de

de ceux de la vie intérieure, parce que les organes de la vie de relation enlevoient avec plus de promptitude aux viſcères, les matériaux nutritifs, & redoubloient leur travail en exigeant d'eux plus ſouvent & plus abondamment de quoi fournir à leur développement. Mais dans les mouvemens communiqués, c'eſt un autre ordre de circonſtances, ce ſont d'autres réſultats; l'accroiſſement de toutes les parties eſt dans une proportion plus exacte; les muſcles, exempts de contractions, ne détournent plus à leur profit les ſucs deſtinés au développement des viſcères; leur nutrition n'eſt plus favoriſée que par l'ébranlement qu'ils partagent avec le reſte du corps, & dont ils ne reçoivent que la moindre portion à cauſe de la décompoſition de mouvement, principalement opérée dans les quatre grandes articulations qui uniſſent les membres au tronc: alors les viſcères ſemblent prédominer ſur les muſcles, le tiſſu lamineux ſe développe, la graiſſe s'accumule en grande quantité dans l'économie.

Nous avons avancé, en parlant des mouvemens actifs, qu'un membre ne peut être le ſiége de contractions réitérées, ſans que les phénomènes que ces contractions y déterminent ne fuſſent bientôt, en vertu du *conſenſus* qui établit des relations entre toutes nos parties, réfléchis dans les principaux viſcères de l'économie. Or, ces phénomènes auxquels donne lieu le mouvement répété des muſcles ſoumis à l'empire de la volonté, tendent tous à accélérer d'une manière prodigieuſe les actes de la vie. Leurs effets ſont des ſtimulations durables, dans les ſyſtèmes nerveux, circulatoire & muſculaire, & c'eſt des agens qui déterminent les mouvemens actifs & volontaires de nos muſcles, qu'émane cette cauſe d'excitation. Les mouvemens actifs, en effet, ne peuvent avoir lieu ſans que les muſcles ne ſoient influencés par les nerfs de la vie animale & le ſang artériel, & ces nerfs étant au cerveau, ce que les artères ſont au cœur, doivent recevoir de l'organe de la volition une ſomme plus grande d'influx nerveux, comme celles-ci reçoivent de celui de la circulation une quantité plus conſidérable de ſang. Le cerveau comme le cœur eſt donc, dans les mouvemens actifs, le ſiége d'une action plus conſidérable, qui ſe manifeſte pendant leur durée & après leur ceſſation, par tous les ſignes d'excitation qu'ils ont provoqués dans l'économie; ainſi: accélération de la circulation, chaleur plus grande, mobilité extraordinaire, &c. Or, les mouvemens communiqués ne nous offrent plus cette cauſe d'activité émanée des centres nerveux & circulatoire; les fibres de nos organes ne ſont plus le ſiége que de tiraillemens indépendans de la volonté, & qui n'ont aucun rapport d'origine avec les contractions auxquelles préſide celle-ci; ces tiraillemens peuvent même avoir lieu ſur des membres paralyſés ou pendant le ſommeil, &c., ſans que leur effet en ſoit moins marqué.

Effets des mouvemens communiqués ſur les fonctions de l'économie, &c.

1°. *Sur les fonctions de la vie nutritive ou organique.*

Digeſtion. Cette fonction, que nous avons vue troublée par les mouvemens actifs, ne l'eſt plus par les mouvemens imprimés.

Abſorption. Les mouvemens communiqués donnent lieu, comme les mouvemens actifs, à une augmentation manifeſte dans l'abſorption qui a lieu à la ſurface des muqueuſes inteſtinales.

Circulation. Nous venons de voir que le cœur, ſur lequel les mouvemens actifs portent une influence ſi excitante, n'eſt pas dérangé par les mouvemens communiqués dans le rhythme ordinaire de ſes contractions: celles-ci ne ſont en effet ni plus rapprochées ni plus vives.

Reſpiration. Les mouvemens actifs dérangent la reſpiration; la plupart provoquent des inſpirations & des expirations plus fréquentes. Quelques-unes, ſoit à cauſe d'efforts violens qui exigent la fixité des côtes, ſoit à cauſe d'actions particulières qu'ils ont pour objet de faire produire aux organes de la voix, ſoit enfin pour déterminer une peſanteur ſpécifique moins conſidérable de la totalité du corps, commandent une longue ſuſpenſion dans les expirations. Or, ces anomalies ne ſe rencontrent plus dans les mouvemens communiqués: ceux-ci doivent néceſſairement réfléchir ſur l'appareil reſpiratoire, les ſecouſſes imprimées aux autres organes, favoriſer la nutrition du parenchyme des poumons, &c.; mais ils ne portent aucune influence particulière ſur ces derniers, & ſurtout ils n'accélèrent point les phénomènes de la fonction qui leur eſt confiée.

Calorification. La calorification eſt toujours en rapport direct de développement avec l'énergie des mouvemens actifs. Le degré d'activité des cauſes productrices de la chaleur animale eſt proportionné à la force & ſurtout à la fréquence des mouvemens volontaires; au contraire, la production & le dégagement de calorique ne ſont pas plus conſidérables pendant les mouvemens communiqués que dans l'état ordinaire.

Sécrétions. La plupart des ſécrétions intérieures (j'en excepte celle des membranes ſynoviales), diminuée par les mouvemens actifs qui appellent les fluides dans les muſcles & dans les vaiſſeaux exhalans cutanés, eſt un peu augmentée par les mouvemens communiqués qui ne tranſmettent pas pour cette raiſon une influence excitante aux organes ſécréteurs, mais qui laiſſent la nature libre ſur le choix de la ſécrétion par laquelle elle doit ſe débarraſſer de ce qu'il lui eſt convenable de perdre. Les mouvemens communiqués n'étant pas doués de propriétés excitantes, ne ſuſcitent ni diaphorèſe, ni ſécrétion plus abondante d'urine, de ſalive, &c.; mais l'économie ayant beſoin de ſe débarraſſer de

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 402 sur 787

ce qui lui eſt ſuperflu, choiſit, comme elle le fait dans l'état de repos, la voie qui lui convient. Or, comme dans l'inaction c'eſt le rein qu'elle rend le plus ordinairement ſupplémentaire des autres organes, c'eſt auſſi lui que pendant les mouvemens communiqués elle pouſſe d'elle-même à une ſécrétion plus active. Les perſonnes qui vont en voiture, ſurtout en hiver, ſavent combien eſt impérieux & ſe fait ſouvent ſentir, le beſoin de rendre leurs urines.

Nutrition. Nous ſommes arrivés à une fonction ſur laquelle les mouvemens communiqués ont véritablement une action remarquable. Cette fonction qui n'eſt, pour ainſi dire, que le complément de toutes celles de la vie organique, eſt ſingulièrement favoriſée par les ſecouſſes réfléchies ſur tous les points de la machine animale, ſecouſſes qui ſemblent, en pénétrant les molécules les plus intimes de nos tiſſus, y donner entrée à une ſomme de vitalité & y faciliter l'intercalation d'une quantité de matériaux nutritifs qui n'y euſſent point pénétré ſans ce petit dérangement moléculaire & expanſif du canevas de nos organes. Sans chercher, d'ailleurs, à expliquer comment & pourquoi cette fonction ſe fait avec plus d'énergie & devient, pour ainſi dire, plus générale par l'emploi des mouvemens communiqués, il nous ſuffit de citer l'exemple des perſonnes qui voyagent habituellement en voiture & y acquièrent une complexion riche en ſucs nourriciers, & des organes dont les tiſſus ſont parfaitement nourris, de rappeler que ſi, dans les mouvemens actifs, la nutrition eſt répartie de manière que plus certaines parties ſont exercées, plus elles acquièrent de prépondérance relativement à d'autres qui perdent dans la proportion de ce que les premières gagnent en puiſſance, dans les mouvemens communiqués où la diſtribution a lieu d'une manière égale, c'eſt auſſi dans la plus parfaite égalité que s'opère la nutrition.

2°. *Sur les fonctions de la vie de relation ou animale.*

Les mouvemens communiqués ne peuvent avoir ſur les mouvemens de la vie de relation qu'une influence négative. Ils agiſſent comme le repos; & ſi beaucoup d'entr'eux jouiſſent d'une influence marquée ſur les fonctions ſenſoriales, avouons que celle-ci eſt preſqu'uniquement due aux circonſtances dans leſquelles eſt ordinairement exécutée cette claſſe de mouvemens.

Claſſe III. *Mouvemens mixtes. — Leurs effets.*

D'après la définition donnée des mouvemens mixtes, il eſt aiſé de voir qu'ils ſe compoſent des deux ordres précédens; leurs effets ne ſeront donc que ceux des mouvemens actifs réunis à ceux des mouvemens communiqués. Ces effets, conſidérés d'une manière générale & dans leurs derniers réſultats, ſeront toujours la production d'une certaine ſomme de forces organiques, aſſociée à plus d'aptitude & de forces locomotrices. Ils ne tendront jamais à rompre l'équilibre qui doit avoir lieu entre le développement des organes de la vie de relation & celui des organes de la vie de nutrition. Quant à leur action immédiate, il ſuffira, pour l'apprécier, de ſe rappeler ce que nous avons dit de celle des exercices précédens. Ce n'eſt guère, en effet, que dans l'étude particulière des exercices mixtes que l'on peut déterminer l'influence qu'ils ont ſur les fonctions, puiſque celle-ci varie en raiſon du nombre plus ou moins grand de mouvemens actifs qui, par leur aſſociation avec les mouvemens imprimés, compoſent le mouvement mixte. Il eſt facile de concevoir qu'en général leur influence ſera d'autant plus excitante, qu'on exécutera des mouvemens actifs plus nombreux & plus intenſes, & *vice verſâ*. (Ch. Londe.)

MOXA. (*Thérapeutique.*) Ce mot paroît être emprunté, ſuivant M. Percy, du mot portugais *metchia* ou *motzchia*, mèche, parce que, dans l'origine, les Européens qui employèrent la cautériſation lente & progreſſive, à l'exemple des Chinois & des Japonais, ſe ſervoient de petites cordes ou mèches diſpoſées comme les cigares. Chacun avoit une proviſion de ces eſpèces de cordon, & lorſqu'on vouloit s'en ſervir, on en coupoit une portion qu'on appliquoit ſoi-même, ou que l'on faiſoit enflammer par des médecins *brûleurs* du pays (*xin-kieu*).

L'application du feu, d'après un procédé analogue, eſt déſignée, chez les Chinois & chez les Japonais, ſous la dénomination de *kieu*. On s'accorde aujourd'hui, pour déſigner ſous le même nom de *moxa*, une pyramide armée d'un tiſſu cotoneux que l'on met en uſage pour opérer l'aduſtion. Le même nom de *moxa* eſt devenu dans la ſuite preſque ſynonyme de *cautériſation*, par l'extenſion de ſa ſignification primitive, d'après une figure qui n'eſt pas moins ſouvent employée dans la langue des ſciences, que dans le langage vulgaire. (*Voyez* le mot Aduſtion dans ce Dictionnaire, & les articles Feu, Moxa, &c., dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

Le moxa, ou la cautériſation lente & progreſſive, doit être rapporté, en thérapeutique, à l'emploi général du feu ou l'aduſtion, qui forme la partie principale de la médecine primitive & de la médecine ancienne. Cet emploi du feu a été négligé pendant long-temps, & a été repris enſuite avec confiance par pluſieurs praticiens modernes, pour remplir un grand nombre d'indications thérapeutiques.

On emploie en particulier la cautériſation lente, ou l'uſtion par le moxa, ſur preſque toute la ſurface du corps, excepté cependant au crâne, aux paupières, au nez, à la région des oreilles, ſur le trajet du larynx, de la trachée-artère, ſur le ſein,

ſur la région antérieure de l'abdomen, & ſur les trajets des tendons ſuperficiels & des articulations.

On n'a pas craint, dans des engorgemens ſquirrheux & chroniques du canal de l'urètre, d'appliquer le moxa vers l'origine de ce canal & ſur le périné. On s'accorde à regarder les effets du moxa comme beaucoup plus étendus que ceux de la cautériſation par le fer rouge, dont les Anciens faiſoient uſage; & comme plus profonds, plus ſtimulans, plus capables d'opérer un ébranlement général & une dérivation puiſſante ou une forte révulſion. Quelques médecins peu éclairés, & entre les mains deſquels le moxa eſt devenu en quelque ſorte un moyen de traitement univerſel, ont propoſé vaguement de l'employer dans les altérations de la vue, de l'odorat, du goût, de l'ouie, de la parole.

Les circonſtances dans leſquelles le moxa paroît d'ailleurs produire des effets très-efficaces, ſont les différentes affections chroniques qui peuvent dépendre d'un état ſcrophuleux ou rhumatiſmal, & la paraplégie, ſurvenue à la ſuite d'un ébranlement ou d'une commotion de la portion lombaire du prolongement rachidien, ou à la ſuite d'une maladie quelconque de cette même portion du ſyſtème nerveux.

L'aſthme adynamique ou atonique, les catarrhes très-anciens, pluſieurs phlegmaſies latentes & chroniques, peuvent exiger également, dans beaucoup de circonſtances, l'emploi du moxa.

Pouteau, de Lyon, qui a tant contribué à porter l'attention & la confiance des médecins modernes vers l'emploi du moxa, en a fait plus particulièrement uſage, ainſi que Deſault, dans le traitement du rachitiſme. La maladie que Pott a ſi bien décrite ſous le nom de *mal vertébral*, eſt également combattue avec avantage par le même moyen. (*Voyez* RACHIALGIE; VERTÉBRAL (Mal).)

Un grand nombre de ſubſtances ont été miſes en uſage, pour l'emploi du moxa, chez les différens peuples. Il paroît qu'Hippocrate ſe ſervoit, pour cette préparation, de lin cuit ou d'une eſpèce de tiſſu de lin préparé par une leſſive, que l'on faiſoit brûler au moyen de la flabellation: on a conſervé à peu près cet uſage dans pluſieurs contrées de l'Aſie, en préférant toutefois les tiſſus de coton aux tiſſus de lin.

La cautériſation, d'après les procédés actuels du moxa, a été apportée en Europe par Ten-Rhine d'après les expériences qu'il avoit vu faire au Japon & à la Chine. Ces procédés furent connus beaucoup plus tard par les Français que par les Portugais & les Eſpagnols; Pouteau, en France, fut le premier ou l'un des premiers, à reconnoître & à proclamer les avantages de cette nouvelle médication. Il s'en tint du reſte à l'uſage des moxas par le coton, qui peut ſouvent être remplacé avec ſuccès par d'autres ſubſtances. Il ſuivit dans cette circonſtance, le procédé des Egyptiens, décrit par Proſper Alpin, en diminuant toutefois la hauteur du cylindre incandeſcent, qu'il porta ſeulement à un pouce de hauteur, ſur un diamètre plus ou moins étendu.

Depuis ce célèbre praticien, on a toujours cherché à rétrécir cette baſe, en préférant appliquer, ſoit ſimultanément, ſoit ſucceſſivement, pluſieurs moxas très-étroits, afin de multiplier ainſi les points d'irritation. Du reſte, la ſubſtance lanugineuſe doit être modérément ſerrée dans l'eſpèce d'enveloppe ou de cylindre qui ſert à la contenir. Après avoir diſpoſé convenablement cette ſubſtance, on allume le moxa avec une bougie: il faut avoir ſoin que le tiſſu s'enflamme à la fois dans toute ſon étendue; on doit maintenir d'ailleurs & invariablement en place, la mèche ou la colonne incandeſcente pendant tout le temps de la combuſtion, que l'on accélère juſqu'à la fin, ſoit par la flabellation, ſoit avec un petit ſoufflet, ſoit à l'aide du chalumeau, quand, à force d'expérience, on eſt parvenu à manier cet inſtrument avec beaucoup d'adreſſe. A meſure que l'ignition fait des progrès, le malade éprouve des douleurs plus vives, & lorſque la combuſtion approche de ſa fin, la peau ſe gerce & ſe rompt quelquefois avec une eſpèce de pétillement ou d'éclat. On aperçoit alors une tache noire au centre, jaunâtre à la circonférence, mais ſans aucune apparence de cautériſation, ſi le moxa a été convenablement appliqué.

Pluſieurs praticiens, mais principalement M. le profeſſeur Percy, préfèrent en général la cautériſation ſpontanée ou tranſcurrente, à l'action du moxa. On peut cependant, & d'après les réſultats d'un grand nombre de faits, regarder ce dernier comme mieux indiqué & plus convenable, lorſque la peau n'eſt pas entamée, & que, loin de vouloir détruire un tiſſu organique pénétré d'un virus ou d'un liquide délétère, on ſe propoſe au contraire de détourner une irritation profonde, par une irritation extérieure beaucoup plus forte.

(L. J. M.)

MOYEN-MOUTIER (Eaux minérales de). C'eſt un village à huit lieues de Lunéville, où l'on trouve une ſource minérale froide & acidule.

(MACQUART.)

MUCATES, ſ. m. p. (*Matière médicale.*) Les chimiſtes déſignent ſous ce nom, les ſels qui réſultent de la combinaiſon des terres, des alcalis ou des oxydes métalliques, avec l'acide mucique ou ſaccho-lactique.

Ces différens ſels n'ont pas été formés par la nature; aucun d'eux n'eſt employé en médecine.

(L. J. M.)

MUCHUCUNDA. (*Matière médicale.*) On déſigne ſous ce nom une eſpèce de pentapetes, qui appartient à la famille des malvacées, & dont le ſuc mucilagineux & réfrigérant eſt employé par les Indiens, dans le traitement de certaines gonorrhées. (L. J. M.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 404 sur 787

MUCILAGE. *Mucilago.* (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

On déſigne ſous ce nom, la gomme liquide, & mêlée le plus ordinairement avec d'autres ſubſtances dans les végétaux. On obtient le mucilage par la preſſe, la contuſion, les décoctions d'un grand nombre de ſubſtances végétales (la racine de guimauve, la graine de lin, &c.).

Le mot *mucilage* peut être pris dans un ſens général, & comme ſynonyme de corps muqueux, mot adopté par les nouveaux nomenclateurs; mais dans une acception plus particulière, on peut le regarder comme le *muqueux*, gluant, filant, viſqueux, fade au goût, ſans cependant en avoir la conſiſtance, de la gelée, dont il eſt très-voiſin; c'eſt poſitivement l'état mucilagineux des chairs des jeunes animaux, ſurtout dans l'intervalle des muſcles.

Le degré de combinaiſon du mucilage, dans toutes les ſubſtances où on le trouve, le rend plus ou moins nourriſſant; lorſque le mucilage animal eſt parvenu à l'état de gelée, de quelque manière qu'il y ſoit arrivé, il nourrit très-bien, & ne fournit preſque plus d'excrémens; avant de parvenir à ce point, il ſe digère ſouvent avec difficulté, & relâche plus ou moins le canal inteſtinal. Ces effets ſont d'autant plus marqués, que le mucilage eſt plus éloigné du point où il devient parfaitement gélatineux.

La troiſième claſſe des alimens a pour baſe, ainſi qu'il a été dit au mot ALIMENT, les ſubſtances mucilagineuſes, gommeuſes, gélatineuſes, douces, & ſans ſaveur étrangère : une partie de ces alimens eſt très-nutritive.

Ce que les chimiſtes ont nommé *muqueux*, paroît donc former les mucilages, les gommes & les gelées. On diſtingue les mucilages, des gommes & des gelées, parce qu'ils ont différentes eſpèces de ténacité ou de viſcoſité. On les diſtingue encore en mucilages végétaux, & en mucilages animaux.

Les gommes ſont bien moins viſqueuſes que les mucilages. Elles peuvent s'étendre en aſſez grande quantité dans l'eau, ſans la rendre très-collante. Quand leur diſſolution eſt fort rapprochée, elle colle, ou ne file pas, ou file très-peu. Les gommes ſe deſſèchent parfaitement, & ſont alors fort tranſparentes.

Il y a très-peu de ſubſtances dans les animaux, auxquelles l'on puiſſe donner le nom de gommes. On les diſtingue en celles qui n'augmentent pas beaucoup de volume en s'humectant, ou qui, en le faiſant, ſe gonflent conſidérablement, & ſe rapprochent par-là des fécules ou gelées ſèches.

Les gelées, quoique plus ou moins collantes, n'ont pas une longue viſcoſité; celles qui ſont parfaites, filent moins que les gommes, & quelquefois elles ne filent point du tout. Quand elles ſont étendues dans l'eau, lorſqu'on les fait évaporer à un certain point, en les laiſſant refroidir, elles ſe prennent en une maſſe tremblante & demi-tranſparente, qui ſe diviſe en morceaux. On les diſtingue en gelées animales & en gelées végétales; ces dernières ſont rarement dépourvues d'une combinaiſon ſaline, dans l'état de ſuc ou de liquide : quand elles ſont ſèches, on doit les ranger parmi les fécules.

Les mucilages végétaux contiennent plus ou moins de viſcoſité; les plantes douces en ont beaucoup : ce qui exige qu'on les cuiſe d'autant plus, pour les rendres moins peſantes & plus digeſtives, comme les chairs des jeunes animaux. Sans cela ces alimens produiroient des glaires, qui ne manquent pas d'incommoder. Il eſt poſſible que dans les mucilages animaux, la décoction continuée de la chaleur, & peut-être ſa combinaiſon, forment des ſubſtances gélatineuſes, avec des mucilages dont la viſcoſité eſt très-grande. Le mélange & la combinaiſon de certains corps diminuent cette viſcoſité; tel eſt le mélange de l'eau, des acides, du ſucre, des alliacées, des crucifères, des aromates & des parties extractives ſavonneuſes de preſque toutes les plantes. Il eſt bon d'entrer dans quelques détails ſur ces propriétés.

Parmi les plantes, celles qui contiennent le ſuc le plus viſqueux, ſont les malvacées, qui renferment beaucoup d'eau, un peu d'extrait & de ſubſtance colorante verte. Nous ne les employons pas comme alimens. L'arroche, la bette, la blette & l'épinard préſentent un mucilage plus délayé que les mauves; dans l'épinard, la partie colorante ne paroît pas ſe diſſoudre dans les humeurs, & comme il n'y a que les excrémens qui en ſoient teints, on a cru très-mal-à-propos que l'épinard étoit indigeſte; au contraire, ces alimens cuits ſont adouciſſans & très-faciles à digérer : on prétend qu'il y a des endroits où l'ortie eſt employée de la même manière, comme aliment.

Après les arroches, viennent les pourpiers, les ficoïdes, l'épinard d'Ethiopie, *tetragonia herbacea*, dont M. Amoreux a indiqué l'uſage dans le *Journal de Phyſique* d'octobre 1789. Le mucilage de ces plantes eſt encore plus étendu d'eau que celui des précédentes. Elles ont une ſaveur douce, aſſez agréable. On les aſſaiſonne avantageuſement avec le bouillon, le lait, la crême & le beurre.

Les chicorées viennent enſuite; on ſait que par l'étiolement (*voyez* ce mot) on empêche l'extrait & la partie colorante verte de ſe former. Leur mucilage eſt très-délayé, & leur ſuc très-doux. La vertu calmante de ces ſubſtances, ſi elle exiſte, eſt infiniment peu de choſe.

Parmi les laitues, celles que l'on nomme *vireuſes*, ne ſont cependant pas dénuées d'une propriété calmante & narcotique : ce qui prouve que les ſubſtances narcotiques, quoique portant

une action vive sur les nerfs, peuvent échapper au sens de l'odorat & du goût.

Les laitues, avec l'âge, acquièrent une âcreté qui est due au suc laiteux qu'elles renferment. Les laitues crues en salade, se digèrent aisément : la décoction les rend encore plus douces & plus digestibles.

Après ces plantes, viennent celles qui doivent leur douceur à leur jeunesse; telle est l'asperge, dont il émane, dans les urines, un principe odorant si désagréable, & qui mériteroit bien quelques recherches particulières. Son mucilage est fort doux, & cette plante ne peut être regardée comme échauffante. Dans les pommes de terre, le mucilage visqueux est uni à la fécule.

Après les racines farineuses, viennent celles que l'on nomme improprement charnues, c'est-à-dire, qui, n'étant ni fibreuses ni farineuses, sont tendres, succulentes & susceptibles d'être réduites en pulpe ou en marmelade. Tels sont les scorsonères, les salsifis, les topinambours; leur mucilage est peu visqueux, mais celui des topinambours est propre à faire naître des vents; on trouve à ces plantes une saveur légèrement sucrée, mais leur vertu échauffante & diaphorétique n'est pas démontrée.

Les réceptacles des fleurs d'artichauts sont fort analogues aux racines dont nous venons de parler. Le chou-palmiste peut tenir ici sa place.

Tous ces alimens nourrissent beaucoup moins que ceux qui ont pour base des fécules, parce que leur mucilage est très-pénétré d'humidité, & non condensé sous un petit volume. L'oseille nous donne l'exemple d'un aliment dont la base est un mucilage combiné avec l'acide oxalique. Nous en usons avec une abondance qui seule seroit une preuve de son utilité, si la raison & une expérience éclairée ne nous apprenoient pas combien est utile l'usage de cet acide combiné & corrigé avec les bettes, &c. La base de l'acide oxalique est en effet d'autant plus propre à s'unir à nos alimens, qu'elle leur est commune, ainsi qu'à tous nos organes.

Les végétaux présentent des mucilages visqueux, combinés avec plus ou moins de substance sucrée. La figue & la datte en sont des exemples frappans, & donnent beaucoup de glutinosité à l'eau. Ces fruits sont très-nourrissans, parce que le mucilage y est très-rapproché, & que la partie sucrée est aussi nourrissante par elle-même.

Le miel offre bien parfaitement l'union d'un mucilage visqueux, uni à beaucoup de sucre. La figue & la datte, quand on en mange beaucoup, passent pour donner des rapports brûlans; ce qui est probablement dû à ce que le mucilage visqueux, épaissi jusqu'à un certain point, se dissout & se digère avec peine en fermentant dans l'estomac.

Le mélange du sucre avec le mucilage, est assez fréquent dans les racines; mais en général il est uni à une assez grande quantité d'eau qui lui fait perdre sa viscosité. La carotte en est un exemple; elle a une partie aromatique qui en facilite encore la digestion, & en fait un très-bon aliment. Le panais, qui est de la même famille, contient, outre le mucilage sucré & une partie odorante & sapide qu'il perd aisément par la décoction, une substance qui approche de la nature des fécules. La substance sucrée se trouve en plus grande abondance dans la betterave que dans toutes les autres racines, & Marggraff en a retiré une grande quantité de sucre en nature; mais comme elle contient plus d'eau que la carotte & le panais, elle est moins nourrissante.

Les navets contiennent également un mucilage sucré, mais uni à beaucoup d'eau, & à un principe actif particulier à toutes les crucifères. Ils produisent dans les intestins un dégagement de gaz hydrogène sulfuré. Les pulpes du radis & de la rave de la même famille, sont pleines d'eau de mucilage sucré, mais leur écorce renferme particulièrement le principe âcre dont nous venons de parler. Leur grande quantité d'eau les rend peu nourrissantes, & propres à donner des rapports, quoiqu'en général elles pèsent peu sur l'estomac.

Le raifort est le végétal de la famille qui a le plus de ce principe âcre & stimulant, ce qui fait qu'on ne peut s'en servir que comme assaisonnement. Ce principe, qui est échauffant, est un des meilleurs remèdes dans les dispositions glaireuses.

Dans les choux, ce principe volatil se développe modérément, surtout dans ceux qui sont pommés, dans les choux-fleurs & les brocolis, qui donnent des alimens agréables, quoique peu substantiels. Ils procurent aisément des vents d'une odeur hépatique, mais sans troubler en aucune manière la digestion.

Le suc mucilagineux de ces plantes, qui, d'après ce que nous venons de dire, est surchargé d'eau, est susceptible de fermenter; c'est par ce moyen que l'on prépare le *sawer-kraut* des Allemands, dans lequel il se forme un acide très-développé, qui cependant ne détruit pas la partie mucilagineuse & sucrée du végétal, & ne fait que lui donner une propriété de plus, qui la rend stimulante, tonique, & surtout anti-scorbutique. (*Voyez* Chou.) Les autres plantes crucifères sont plutôt des assaisonnemens que des alimens. Tels sont les cressons, les cochléarias, la graine de moutarde, & même la capucine, qui est d'une famille différente.

Une chose singulière, c'est la promptitude avec laquelle le mélange du sel amortit cette partie volatile, & semble la neutraliser : le vinaigre la change & la modère aussi.

Dans les bulbes des alliacées, on remarque que le mucilage visqueux, mucilagineux & sucré, est

uni à une ſubſtance volatile très-particulière, qui frappe à la fois les organes du goût & de l'odorat, & picote vivement les yeux, quand on les expoſe à ſes émanations. C'eſt ce qu'on remarque dans l'ail, l'échalotte, la ciboule, la rocambole, l'oignon & le poreau : mais, comme dans la claſſe précédente, la décoction enlève une grande partie de ce principe, & il ne reſte preſque que le mucilage ſucré, d'où il réſulte que ces plantes ne ſont pas déſagréables dans les aſſaiſonnemens où on les emploie tous les jours.

Les aulx ſont auſſi de très-bons correctifs de la diſpoſition glaireuſe ; ils accélèrent la digeſtion, & donnent aux vents une fétidité pareille, & encore plus grande que celle des crucifères ; ce qui les différencie le plus, c'eſt leur activité ſupérieure, & leur propriété de pénétrer dans les voies de la tranſpiration, ce que ne font pas les autres.

Quoique ces plantes paroiſſent perdre dans l'eau toute leur odeur, & ſe réduire à un mucilage ſucré, ſi on les cuit à la chaleur de l'huile ou de la graiſſe, la décompoſition développe un empyreume des plus âcres & des plus piquans, comme on le remarque dans l'oignon rouſſi ; quoiqu'alors beaucoup de perſonnes l'aiment, il en eſt beaucoup, à l'eſtomac deſquelles il nuit, & donne des rapports très-durables. Ces faits doivent attirer l'attention des chimiſtes médecins : & les opérations de la cuiſine, ſource de beaucoup de maux, méritent bien qu'ils s'en occupent.

Les plantes dans leſquelles le mucilage ſe joint à un principe aromatique, ſervent le plus ſouvent pour aſſaiſonner les alimens ; le perſil, le cerfeuil, le thym, l'eſtragon, la farriette, l'anis, &c., en ſont des exemples. Le céleri crud offre auſſi une ſaveur très-agréable, mais la décoction lui en enlève une partie. Ce végétal n'en eſt pas moins un très-bon aliment, dont le mucilage ſucré eſt encore légèrement aromatiſé. (MACQUART.)

MUCILAGINEUX, adj., *mucilaginoſus*. Qui contient, ou qui eſt de la nature du mucilage. (*Voyez* MUCILAGE.) (A. J. T.)

MUCIQUE (Acide). (*Mat. médic.*) Acide végétal qui eſt toujours le produit de l'art, & que l'on obtient en traitant des matières mucilagineuſes ou gommeuſes, par l'acide nitrique. On le retire de la gomme, de la manne graſſe, & ſurtout du ſucre de lait : c'eſt en effet de cette dernière ſubſtance que Schéele l'obtint pour la première fois en 1780 ; ce qui lui fit d'abord donner le nom d'acide *ſaccho-lactique* ou *ſachlactique*, puis celui d'*acide mucique*, qui a enfin prévalu dans la nouvelle nomenclature chimique.

Cet acide, qui n'exiſte pas tout formé dans les végétaux, ſe préſente ſous la forme de paillettes blanches, rudes au toucher, & d'une ſaveur légèrement acide. Il eſt inſoluble dans l'alcool, peu ſoluble dans l'eau, & juſqu'à préſent ſans uſage. (A. J. T.)

MUCOSITÉ, ſ. f. (*Pathologie générale.*) On déſigne plus particulièrement ſous ce nom, un liquide viſqueux & plus ou moins conſiſtant, qui lubrifie dans toute leur étendue, les membranes muqueuſes ou villeuſes, & qui peut s'obſerver accidentellement dans pluſieurs autres parties de l'organiſation. Sa véritable ſource doit être rapportée à l'exhalation continuelle des nombreuſes villoſités de ces membranes, & à la ſécrétion de leurs cryptes ou follicules. Lorſque la perſpiration eſt très-active, très-abondante, les mucoſités ſont beaucoup plus liquides, beaucoup moins conſiſtantes : ce qui peut être produit par certains purgatifs, ou ſe manifeſter ſpontanément dans certains états morbides, dans leſquels on rejette, ſoit par le vomiſſement, ſoit par les déjections, une quantité très-conſidérable de ſéroſités.

Si la ſécrétion folliculaire l'emporte dans une autre diſpoſition, ſur la perſpiration, les mucoſités ſont beaucoup plus épaiſſes, plus viſqueuſes, & ſe montrent avec les apparences de matières ou de produits que l'on a déſignés vulgairement ſous le nom de *glaires*. Cette diſtinction que nous avons tirée de la pratique de la médecine, & qui ne paroît pas avoir attiré l'attention des phyſiologiſtes, nous paroît très-importante. Elle conduit ſurtout & par des conſéquences plus ou moins faciles à déduire, à des conſidérations ſouvent très-utiles, ſur la nature de pluſieurs affections muqueuſes, & ſur le choix des purgatifs, qu'il importe d'employer dans pluſieurs cas, où il n'eſt pas indifférent d'augmenter l'exhalation muqueuſe, plutôt que la ſécrétion folliculaire, ou celle-ci, plutôt que l'exhalation muqueuſe.

Les mucoſités ſont très-abondantes, ſurtout dans les premiers temps de la vie. Quel que ſoit le lieu où on les obſerve, elles peuvent être conſidérées relativement à la ſéméiotique & à la pathologie ; ou plutôt ſous ces deux rapports réunis, dans un même point de vue, avec le deſſein de ne jamais ſéparer ce qui concerne la cauſe de leur changement, de leurs diverſes apparences, & des ſymptômes que ces apparences conſtituent pour le praticien.

Dans l'état naturel ou habituel, les mucoſités ne ſont pas très-abondantes, & leur produit ne ſe préſente pas ſous la forme de matières excrémentitielles : on aperçoit évidemment qu'elles ont pour objet de préſerver pluſieurs ſurfaces très-ſenſibles, du contact des corps étrangers, de lubrifier le plus grand nombre des organes, de favoriſer leur mouvement, leurs actions diverſes, comme on le voit dans les phénomènes de la reſpiration & de la voix, dans l'excrétion des matières fécales, & dans pluſieurs autres phé-

nomènes de l'économie animale. Dans divers états morbides, & même dans l'état ſain, chez les nations civiliſées, la ſécrétion des mucoſités eſt beaucoup plus abondante; les narines ſurtout, & la ſurface des voies aériennes, s'en trouvent continuellement ſurchargées, ce qui donne lieu aux actions de moucher & de cracher, preſque inconnues chez les ſauvages. Dans la même ſituation, les mucoſités du canal inteſtinal ne ſont pas moins abondantes, & contribuent pour beaucoup, chez certains individus foibles & lymphatiques, à l'augmentation des matières fécales; dans ce dernier cas, les mucoſités ſuivent pour leur expulſion, un mouvement périſtaltique, une direction de haut en bas, depuis l'œſophage juſques à l'anus. Elles ſuivent un mouvement oppoſé pour leur expulſion dans les voies aériennes, qui ne s'en débarraſſent que par une progreſſion & un effort plus ou moins difficiles qui ſe font de bas en haut.

Il exiſte certaines complexions ou certains états morbides, dans leſquels la ſécrétion muqueuſe a très-peu d'activité : ce qui donne lieu à l'aridité, à la ſéchereſſe des parties; indiſpoſition qui s'accompagne ſouvent, lorſqu'elle augmente, de chaleur, de fièvre, de trouble dans toutes les fonctions en général, ou d'une gêne, d'une difficulté dans quelques fonctions en particulier. L'opium, les toniques aſtringens, les réſines, quelques médicamens compoſés, tels que la thériaque, augmentent ſenſiblement cette aridité des membranes muqueuſes, & peuvent occaſionner ainſi les conſtipations les plus opiniâtres.

L'augmentation de ſécrétion des membranes muqueuſes dépend plus ordinairement, du moins à ſon origine, d'une véritable irritation, ou même d'un état inflammatoire; quelquefois auſſi, cette même augmentation ſe préſente comme l'effet d'une véritable atonie, d'un changement d'action, qui n'a rien de phlegmaſique. Dans un plus grand nombre de circonſtances, cette même augmentation de ſécrétion muqueuſe, après s'être manifeſtée comme l'effet d'une véritable inflammation, perſiſte lorſque cette dernière eſt entièrement diſſipée, & doit être combattue par certains toniques. Le conduit auditif, la conjonctive, les voies olfactives, l'intérieur de la bouche, de la trachée-artère, du poumon, du tube inteſtinal, de la veſſie, du canal de l'urètre, de l'utérus & du vagin, peuvent être le ſiége de ces augmentations de mucoſités, par atonie ou par irritation, dans un grand nombre de maladies différentes. Leurs diverſes qualités, leurs différens aſpects, ſont d'une grande importance dans la ſéméiotique, & font apercevoir ſouvent aux praticiens, des nuances, des modifications d'état morbide, qu'aucun autre phénomène ne pourroit leur offrir.

Les mucoſités que l'on rejette par l'expectoration ſont plus particulièrement remarquables relativement à la ſéméiotique. On concevra très-bien, qu'elles paroîtront plus ou moins liquides, ſuivant qu'elles auront ſéjourné moins ou plus long-temps dans les bronches, dans la trachée-artère & dans les véſicules pulmonaires, ou qu'elles dépendront plutôt d'une augmentation dans l'exhalation muqueuſe, que d'un excitement des follicules.

L'époque d'un catarrhe, ſes diſpoſitions particulières chez certains individus, ſa complication avec le rhumatiſme, ou avec d'autres états morbides, occaſionnent auſſi des différences fort remarquables dans les mucoſités. On a voulu rapporter ces principales variétés dans les mucoſités pectorales ou crachats, à deux titres principaux, ſavoir : 1°. les crachats ſéreux; 2°. les crachats muqueux.

Les crachats ſéreux paroiſſent annoncer que l'exhalation muqueuſe eſt ſenſiblement augmentée : ils offrent des mucoſités, qui ſont comme noyées dans un liquide très-abondant; ils ſe forment le plus ordinairement dans la première période de la maladie, ou même pendant toute ſa durée, chez les perſonnes dont les affections catarrhales, ne ſuivant jamais une marche franche & régulière, paroiſſent ne pouvoir arriver à aucune ſorte de coction ou de maturité.

Les crachats muqueux ont une conſiſtance plus marquée, & qui augmente à meſure que la maladie paroît vouloir ſe terminer. Ils deviennent épais, jaunâtres, quelquefois un peu ſanguinolens, d'une expulſion facile, lorſque la péripneumonie, ou le catarrhe pulmonaire, doit ſe terminer d'une manière favorable. Si, après avoir préſenté cette conſiſtance, ils deviennent de nouveau clairs & ſéreux, il faut en conclure au moins que la maladie ſe diſpoſe à la chronicité.

On ne parvient guère à diſtinguer les crachats muqueux & purulens, des véritables pus, que par des obſervations judicieuſes ſur la marche, l'enſemble des ſymptômes, & ſur quelques phénomènes particuliers, tels que la fièvre hectique, les ſueurs nocturnes & partielles, la diarrhée, &c.

En général, les ſimples mucoſités ſont viſqueuſes, cohérentes, preſque ſans odeur, tandis que le pus eſt plus diffluſible, & preſque toujours un peu fétide. Le moyen d'exploration & d'analyſe que l'on emploie dans ces circonſtances, pour arriver à des réſultats moins incertains, eſt celui que Graſmeyer a propoſé : il conſiſte à mêler les crachats ſuſpects avec de l'eau diſtillée, dans laquelle on verſe une ſolution de potaſſe, en remuant bruſquement ce mélange. Si le liquide en expérience contient du pus, il ſe forme bientôt une eſpèce de gelée, pure & tenace, ſi le pus eſt louable & foible; parſemée d'un grand nombre de filamens opaques, ſi le pus eſt de mauvaiſe qualité.

Le ſang qui colore les mucoſités pectorales dans un grand nombre de cas, provient d'une véritable exhalation : c'eſt d'un fâcheux préſage, lorſqu'il ſe montre en abondance au commencement des péripneumonies, ou dans le cours des

maladies chroniques de la poitrine. Les crachats écumeux annoncent assez que l'expectoration n'a été déterminée que par des efforts de toux réitérés; on doit les attribuer au mélange d'une quantité assez considérable d'air, avec les mucosités.

Les diverses couleurs des crachats fournissent aussi des indications souvent très-remarquables sur la nature, l'époque & le caractère de la maladie, qui occasionnent ces variantes. En général, dans les maladies aiguës de la poitrine, les crachats qui, après avoir été striés ou rouillés, deviennent promptement jaunes & mêlés d'un peu de sang, sont salutaires. Les crachats verdâtres ne peuvent donner quelque sécurité que lorsqu'ils se montrent au commencement de la maladie. Les mucosités noirâtres que certaines personnes rejettent par l'expectoration, ne sont pas toujours de la même nature; celles qui se dissolvent dans l'eau chaude, en la colorant comme feroit l'encre, proviennent des glandes bronchiques & ne doivent inspirer aucune inquiétude.

On rejette souvent & pendant très-long-temps une semblable matière, sans éprouver la moindre altération dans la santé. Lorsque ces mêmes mucosités noirâtres ne colorent point l'eau chaude, & qu'elles paroissent avoir de l'analogie avec les matières fuligineuses qui sont rejetées dans le mélæna, elles indiquent une altération profonde du poumon. Les mucosités brunâtres, sanieuses, semblables à la lie de vin, annoncent une ulcération gangréneuse du poumon, & une terminaison prochaine & funeste de la maladie.

La saveur douceâtre, salée, acrimonieuse, indique différens modes d'irritation dans la formation des mucosités. L'odeur fétide de ces mêmes mucosités annonce toujours un mode de lésion très-profond dans la structure des poumons. Les crachats blancs, visqueux, lactiformes, que l'on observe quelquefois chez les hommes, mais plus souvent chez les nouvelles accouchées, n'indiquent pas une lésion aussi grave chez ces dernières. L'abondance trop considérable des mucosités pectorales peut entraîner, comme les autres déperditions de substances, une véritable consomption, & doit être réprimée par les moyens les plus efficaces; par le goudron administré sous forme de vapeurs, par les opiacés, combinés convenablement avec les balsamiques, enfin par l'usage des semences du *phellandrium aquaticum*, dont les effets ont été exagérés par quelques auteurs allemands, dans le traitement de la phthisie: effets qui, pour le dire en passant, ne nous ont paru efficaces que dans le cas d'une surabondance muqueuse, toujours défavorable chez les personnes qui ont beaucoup d'embonpoint, & dont le poumon a été sensiblement affoibli par plusieurs maladies antérieures. Il n'est pas rare de voir dans les derniers temps de la vie, & chez les personnes qui succombent à des maladies chroniques, sans aucune complication avec une affection pectorale, des crachats épais, jaunâtres, que l'on rend sans efforts, presque sans tousser, & qui paroissent en tout semblables à la matière de l'expectoration, vers la fin d'une affection catarrhale qui s'est convenablement terminée.

Les crachats d'un blanc opaque & fale, semblables à des fragmens de matières caséeuses, doivent toujours faire craindre un état tuberculeux, & par conséquent la terminaison la plus funeste de la maladie.

En général, soit en état de santé, soit en état de maladie, la quantité de mucosités est d'autant plus considérable, que la perspiration cutanée est moins active & moins abondante. Il existe toutefois quelques maladies, dans lesquelles l'augmentation & le changement de ces mêmes mucosités se manifestent comme un symptôme principal, ainsi qu'on le voit dans les fièvres muqueuses. Quelques enfans foibles, bouffis, & comme empâtés, présentent aussi, mais par une autre cause, une surabondance de mucosités qui s'oppose à la nutrition, & qui devient toujours funeste, lorsqu'on ne parvient pas à corriger une disposition aussi fâcheuse.

Dans plusieurs autres circonstances de la vie, certains individus, chez lesquels la sécrétion muqueuse s'effectue d'une manière fort irrégulière, sont continuellement occupés à chercher du secours, ou un soulagement dans les *anti-pituiteux* & les *anti-glaireux* de toute espèce, qui augmentent le plus ordinairement leur infirmité, à laquelle il ne faudroit opposer, dans le plus grand nombre des cas, qu'un régime mieux entendu, une vie plus active, & tous les moyens capables de donner plus de réaction & d'énergie aux fonctions de la peau.

La sécrétion inflammatoire qui produit les mucosités dans la trachée-artère, constitue une maladie particulière, le croup, dont le principal caractère consiste dans la formation d'une fausse membrane, au dépens de ces mêmes mucosités épaissies; symptôme qui devient alors la circonstance principale & dangereuse de la maladie. (*Voyez* TRACHÉALE (Angine).)

Cette formation d'une fausse membrane n'appartient pas exclusivement à la surface muqueuse de la trachée-artère: on l'a vue se manifester à la conjonctive, dans le tube intestinal, dans la vessie, dans le canal de l'urètre & dans l'utérus. (*Voyez* MEMBRANES (Fausses membranes), MUQUEUSES (Membranes muqueuses).)

(L. J. MOREAU DE LA SARTHE.)

MUCUS, s. m. (Muqueux animal, mucilage animal.) *Mucus*. Substance très-analogue au muqueux végétal, soluble en toute proportion dans l'eau, avec laquelle elle est le plus souvent unie dans l'économie animale. Le mucus se forme à la surface des membranes muqueuses, qu'il paroît destiné à lubrifier: on le trouve constamment

ment dans les foſſes naſales, la bouche, l'arrière-bouche, l'œſophage, l'eſtomac, les inteſtins, &c. Auſſi dit-on dans le langage médical : le mucus *naſal*, *buccal*, *inteſtinal*. (*Voyez* MUQUEUSES (Membranes muqueuſes) & MUQUEUX.)

(A. J. T.)

MUE, ſ. f. (*Phyſiologie & médecine vétérin.*), de l'ancien verbe *muer*, & du verbe latin *mutare*, changer, éprouver une eſpèce de métamorphoſe.

La chute des feuilles pour les plantes vivaces eſt une véritable mue, la mue végétale. La métamorphoſe des inſectes, la chute des plumes dans les oiſeaux, le changement de peau des reptiles, ſont auſſi une eſpèce de mue. Ce phénomène, conſidéré ſous le point de vue de la phyſiologie, eſt un des ſujets le plus curieux & le plus important de l'anatomie comparée & de la zoonomie. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Nous ne nous occuperons ici de la mue que dans ſes rapports avec l'hygiène & la médecine des animaux domeſtiques.

La chute des poils d'hiver au printemps, celle des poils d'été à l'automne, & l'évolution des germes qui accompagnent ce phénomène, appartiennent à une fonction qui, dans pluſieurs circonſtances, n'eſt pas moins laborieuſe que difficile. En général la mue eſt moins longue, moins ſenſible pour les chevaux déjà vieux, que pour les chevaux beaucoup plus jeunes ; mais tous, ou preſque tous, ſuent davantage, ſont plus faciles à fatiguer pendant ſa durée ; il importe alors de leur demander beaucoup moins de travail, de les nourrir, de les panſer avec plus de ſoin, de les ſoumettre même à un régime particulier, ſi on deſire leur donner un poil plus beau & ajouter à la force ou à la bonté de leur complexion. C'eſt dans de ſemblables vues que l'on donne ſouvent aux chevaux, avec beaucoup d'avantage & pendant quelque temps, une certaine quantité de carottes coupées ou hachées, ce qui devient ſurtout très-utile quand ces animaux ont été précédemment épuiſés par de grandes fatigues, ou que leur complexion a été affoiblie. On a auſſi retiré de grands avantages, de l'uſage du vin dans les cas de l'adynamie qui accompagne quelquefois la mue de certains chevaux, & qui eſt ſi grande qu'elle ne permet pas de retirer aucun ſervice de ces animaux.

L'enſemble des tégumens, tout l'organiſme de la peau, doit attirer ſans doute plus particulièrement l'attention dans les phénomènes de la mue. C'eſt là en effet où ſe paſſe l'eſpèce de révolution qui ſe manifeſte à cette époque, & qui s'étend le plus ſouvent à tous les autres organes.

Etriller trop fortement les animaux dans ce moment, & comme on le fait d'après des routines & des opinions populaires, ne peut avoir que de grands inconvéniens, en irritant un organe qui ſe trouve déjà très-excité, & vers lequel s'opère une fluxion très-remarquable. Il en eſt pour les animaux, comme chez l'homme, dans le traitement des fièvres éruptives les plus graves. (La rougeole, la petite-vérole, la ſcarlatine, &c. &c.)

La ſituation, le bon état de la peau, la ſoupleſſe, une irritation modérée, rendent la maladie, ou plutôt la criſe de la maladie plus ou moins dangereuſe & moins difficile.

La négligence dans le panſement aura d'autres inconvéniens qu'il eſt facile d'apercevoir. Le panſement avec ſoin, avec beaucoup de ménagement ſurtout, & par une eſpèce de maſſage, comme cela ſe pratique en Angleterre pour les chevaux d'un grand prix, diminuera ſenſiblement le temps de la mue, & en éloignera toutes les complications.

L'uſage de faire ſaigner les chevaux au moment de la mue, d'une manière banale, & ſans indication particulière, doit être combattu par tous les cultivateurs inſtruits & par les médecins vétérinaires.

C'eſt là encore une de ces erreurs & une de ces pratiques populaires que l'on retrouve en tout temps & en tout pays, & dont il eſt ſi important de faire ſentir l'abſurdité.

La même remarque s'applique aux purgatifs de précaution, au changement bruſque de régime, à l'uſage de mettre les chevaux au verd & de les affoiblir par un pareil traitement.

La mue en général, & la mue du printemps en particulier, pourroient ſe trouver aſſociées à différentes maladies conſtitutionnelles ou accidentelles. (L. J. M.)

MUET (*Phyſiol. pathol.*), de *mutus*, qui ne parle pas, qui ne peut parler. Muet de naiſſance, muet par accident ou par maladies développées dans le cours de la vie.

Cet état prolongé, qui conſtitue une manière d'être conſtante, une infirmité habituelle, ne dépend pas ſeulement d'une altération morbide des organes de la voix, il peut auſſi être occaſionné par l'atonie plus ou moins complète, par l'inertie, la paralyſie du ſens de l'ouïe. Dans ce dernier cas, il a ſuffi à M. Itard de rétablir & d'exciter ce ſens chez quelques ſourds & muets de naiſſance, pour leur rendre la faculté de parler, ce qui ſera facilement compris par tous ceux qui ſavent très-bien que l'éducation des organes de la voix, d'où réſulte la parole, eſt intimement liée à l'action de l'oreille, & que l'on n'apprend d'ailleurs à parler, que comme on apprend à danſer ou à jouer d'un inſtrument : opérations qui exigent le concours & le perfectionnement d'un grand nombre de muſcles très-peu exercés & très-peu développés dans la plupart des hommes. Dans ce ſens on n'eſt véritablement muet que parce qu'on eſt ſourd, & ces deux infirmités ne peuvent être conſidérées ſéparément. (*Voy.* SOURDS ET MUETS.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 410 sur 787

MUETS (*Hygiène.*) (Art d'*inſtruire*, d'*éduquer*, *de faire parler les*). Cet art doit être conſidéré ici comme une des principales attributions de l'hygiène pratique, & ſans entrer dans les obſervations de détail qui le conſtituent. Ce qui concerne l'éducation, l'exiſtence intellectuelle & morale des ſourds & muets en France, eſt devenu inſéparable du ſouvenir de l'abbé de l'Epée; il le rappellera toujours, par une aſſociation auſſi juſte qu'honorable.

Les Anciens ne nous ont rien tranſmis de poſitif à ce ſujet : il paroît même que chez eux comme chez les premiers chrétiens, on refuſa d'accorder une exiſtence civile aux malheureux ſourds & muets. Le premier eſſai qui fut tenté en leur faveur ne remonte pas au-delà du quinzième ſiècle. Il eut pour objet une choſe plus extraordinaire qu'utile, l'art de faire parler les ſourds & muets, par des ſignes & des configurations diverſes, qui leur indiquoient les différens mouvemens des organes de la parole; eſpèce de difficulté vaincue, qui excite l'admiration du vulgaire, mais qui ne répond pas entièrement aux intentions du philoſophe. L'indication de l'art de faire parler les ſourds & muets a été conſeillée par le célèbre médecin italien Paul Zacchias, dans ſes *Queſtions médico-légales*.

Le premier ouvrage publié ſur le même objet, & qui nous ſoit connu, ne fut même publié qu'au commencement du dix-ſeptième ſiècle, par Aſſinate, qui paroît avoir eu d'ailleurs aſſez peu de célébrité. Le Père Ponce, Juan-Paolo Bonnet, ſecrétaire du connétable de Velaſco, & deux autres Eſpagnols, Ramirez de Cortone & Pierre de Caſtro, ſont beaucoup plus connus. Il paroît qu'ils s'attachèrent avec un ſuccès fort remarquable à l'art vraiment prodigieux de faire parler les ſourds & muets, ſans s'occuper d'ailleurs de développer leur intelligence par le ſecours des ſignes naturels; ce qui ne pouvoit guère convenir que pour un petit nombre d'éducations particulières. Wallis, qui fut le précurſeur de l'abbé de l'Epée, s'occupa du même art, qu'il perfectionna, mais ſans y attacher autant d'importance que ceux qui l'avoient précédé; il dédaigna même ſouvent d'apprendre à parler à pluſieurs de ſes élèves; mais avec le ſecours des ſignes par leſquels les ſourds & muets expriment naturellement leurs idées, il parvenoit en peu de temps à leur apprendre à lire, à comprendre ce qu'ils liſoient, & à former ainſi leur intelligence. Conrad Ammann, médecin ſuiſſe, s'occupa du même objet, mais en réuniſſant tous ſes efforts & ſes obſervations ſur l'application du mécaniſme de la parole à l'éducation des ſourds & muets. Son Traité intitulé *Surdus loquens*, imprimé en 1692, & ſa *Diſſertation ſur la parole*, qui parut en 1700, renferment une foule de détails qui appartiennent à la phyſiologie, & que Haller a ſouvent rappelés dans ſon grand ouvrage.

Les recherches de Mercure van Helmont, de beaucoup antérieur à celles d'Ammann, méritent les mêmes éloges. Il les publia ſous le titre de *Deſcription abrégée de l'Alphabet vraiment naturel de la langue hébraïque*. Sulzbac, 1672.

« Dans cet ouvrage, l'auteur ne ſe propoſe pas » ſeulement de fournir aux *ſourds & muets* les » moyens de recouvrer l'uſage de la parole; ſon » projet ne tend à rien moins qu'à fixer pour toujours la prononciation d'une langue, & par conſéquent ſon orthographe; en ſorte qu'elle pourroit traverſer tous les ſiècles, parcourir tous les » pays, être parlée par tous les peuples, ſans jamais éprouver la moindre altération dans cette » partie.

» Van Helmont penſoit que pour obtenir quelques ſuccès dans l'art de faire parler les *muets*, il » falloit leur figurer la parole, & ſon ouvrage » renferme trente-ſix gravures, chacune repréſentant une tête dont les joues découpées mettent » à découvert tout l'intérieur de la bouche & laiſſent apercevoir le jeu de la glotte, du larynx, » de la langue, des dents & des lèvres dans l'articulation des lettres & des ſyllabes ſimples & » compoſées. C'eſt avec ces tableaux, exécutés » en relief, & un miroir, que ſes élèves s'exerçoient eux-mêmes à articuler des ſons, en plaçant leurs organes dans la poſition qu'ils avoient » ſous les yeux.

» Mais pour un eſſai de ce genre, van Helmont » croyoit avoir beſoin d'une langue dont la prononciation n'exigeât que des mouvemens faciles » à exécuter; c'eſt pourquoi il avoit choiſi la langue hébraïque, comme celle qui lui avoit paru » la plus naturelle & la plus propre à expliquer » les divers mouvemens des organes de la parole, » & comme ayant été formée dans un temps où » les hommes, ignorant abſolument toute eſpèce » de langage, & preſſés par le beſoin de découvrir les penſées des autres & de manifeſter leurs » propres idées, donnèrent à leurs voix des inflexions ſimples, à leurs organes des mouvemens faciles, capables de former des ſons » diſtincts, mais ſuſceptibles, quoiqu'en petit » nombre, d'une infinité de combinaiſons.

» L'idée de van Helmont étoit grande & ſublime, » & elle auroit mérité qu'on en eût fait l'application aux langues modernes; mais ſon exécution » auroit exigé la réunion des talens de l'anatomiſte, du peintre, du ſculpteur, du grammairien, &, ce qui eſt plus rare encore, un zèle » ſoutenu, une patience à toute épreuve, & un » amour ardent & déſintéreſſé de l'humanité. Voilà » pourquoi ſon ouvrage eſt reſté dans le plus profond oubli. » (LUNIER, *Dictionnaire des Sciences & des Arts.*)

Antonio Pareires, Portugais, & Ernaud, qui uſurpèrent le nom d'inventeurs ou promoteurs de l'art de faire parler les ſourds & muets, firent connoître les premiers cet art en France. L'abbé

de l'Epée, qui rencontra Wallis bien plutôt qu'il ne l'imita, trouva dans une méditation profonde sur le développement de l'intelligence humaine, que l'application raisonnée des signes naturels (l'art des signes méthodiques) offriroit de plus grands avantages dans l'enseignement d'un grand nombre de sourds & muets, que l'art prodigieux de leur faire prononcer des sons qu'ils ne pouvoient entendre, & qui, par cela même, se trouvoient bien plus éloignés de leur entendement que le langage des gestes. La vie, la fortune entière de l'abbé de l'Epée furent entièrement consacrées à cette entreprise philantropique, qui trouva un assez grand nombre de détracteurs.

On peut ajouter que sa méthode eut beaucoup plus de succès en France qu'à l'étranger. Du moins est-il certain, dit Lunier (*Op. cit.*), que » quelle que soit l'opinion particulière de ceux » qui dirigent maintenant les établissemens des » *sourds & muets*, qui existoient avant, ou qui » se sont formés depuis la création du nouveau système, il n'en est presqu'aucun qui » ne considère l'usage de la parole comme la » base principale de l'instruction des *sourds & muets*.

» On compte actuellement en Europe une vingtaine d'établissemens de cette nature; les uns sont » encore d'une date trop récente pour qu'on puisse » en porter un jugement; mais on en cite cinq » ou six dans lesquels l'art de faire parler les *muets* » est poussé à un très-haut degré de perfection.

» L'Institut de Vienne, dirigé par M. May, est » composé de plus de soixante élèves, qui tous » sont instruits à parler, & dont le plus grand » nombre parlent d'une manière très-distincte.

» L'école de Prague, fondée par M. Stœhr, n'est » composée que de quinze ou seize élèves; mais » ils parlent presque tous.

» L'établissement de Leipsick, l'un des plus anciens de l'Europe, dirigé maintenant par madame Heinecke, contient dix-sept élèves qui » parlent assez bien.

» L'Institut de Kiel, en Holstein, dirigé par le » modeste & laborieux M. Pfingsten, ne renferme » qu'un très-petit nombre d'élèves, mais qui parlent tous distinctement, & sa réputation, bien » méritée, lui en attire du fond des Etats-Unis » de l'Amérique.

» L'école de Berlin, fondée par M. Eschke, » contient un assez grand nombre d'élèves, tous » instruits à parler, & exercés sous les yeux du » maître, par M. Habermass, jeune homme d'un » talent extraordinaire, le *Massieu* de Berlin, mais » qui a sur le Massieu de Paris l'avantage de parler très-distinctement.

» Tel est l'état actuel de l'art de faire parler *les* » *muets*. L'Espagne a été son berceau; l'Angleterre, la Hollande & l'Italie ont été le théâtre » de ses progrès. La France paroissoit être destinée à être le trône de sa perfection; un déplorable esprit de système l'en a banni. C'est en » Allemagne qu'il est maintenant cultivé avec le » plus de succès: les savans & les instituteurs de » ce pays s'entendent & réunissent leurs talens & » leurs lumières pour avancer ses progrès. Tous » les jours les papiers publics renferment d'excellentes observations sur l'instruction des *sourds* » *& muets*. Déjà M. Kempelé a fait paroître un » ouvrage sur le *mécanisme de la voix humaine*, » & l'on annonce en ce moment un *Traité encyclopédique sur l'éducation physique, morale &* » *civile des sourds muets*. » (L. J. M.)

MUFFLIER. (*Histoire naturelle médicale.*) *Anthirrinum*. L. Plante de la famille naturelle des personnées, dont elle présente les dispositions principales, & à laquelle on a supposé assez gratuitement des propriétés médicales contre les hémorrhoïdes. (L. J. M.)

MUGNAIO. (*Matière médicale.*) *Agaricus eburneus*. C'est un champignon du genre *agaric*, que l'on recherche beaucoup en Italie. Il appartient, ainsi que les mousserons, aux groupes des gymnopes, qui ne présentent que des espèces comestibles. (L. J. M.)

MUGUET, Millet, Blanchet. (*Pathologie.*) On a donné ces noms à des aphthes qui surviennent à la bouche des enfans nouveau-nés, souvent les premiers jours après leur naissance, qui se déclarent par des petites pustules ou des petits points blancs, & qui les font périr en deux ou trois jours; d'autres fois un peu plus tard. Cette maladie n'attaque que les enfans à la mamelle; ceux qui sont sevrés en sont exempts, & elle règne principalement dans les hôpitaux, où elle est beaucoup plus dangereuse que dans les maisons particulières.

En général les aphthes sont plus communes chez les enfans à la mamelle, comme le remarque Galien dans son *Commentaire sur le troisième livre des épidémies*; & Hippocrate range cette maladie parmi celles auxquelles sont plus sujets les enfans. (*Aphor. XXIV*, sect. 3.) Mais ces deux princes de la médecine, non plus qu'Oribase, Paul d'Egine, Actuarius & les autres anciens médecins qui ont parlé des aphthes, & même de celles qui surviennent aux enfans, ne donnent aucune description qui puisse convenir au muguet. Harris & Rosen, qui ont traité particulièrement des maladies des enfans, n'en ont point parlé. Il en est de même des auteurs français avant l'année 1739, époque à laquelle on l'observa d'abord dans l'hospice des Enfans-Trouvés à Paris. Depuis, cette maladie a été décrite par Raulin dans son *Traité de la conservation des enfans*, & il en est question dans l'ancien *Journal de médecine* (juin 1785).

Le muguet se déclare souvent entre le troisième & le sixième jour après la naissance; d'autres fois

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 412 sur 787

il ne paroît que le vingtième jour, & même quelquefois plus tard. Avant l'éruption des aphthes, le petit malade pâlit, puis ſon viſage devient terne & livide; ſon ſommeil, quoique profond, eſt agité, ſa reſpiration eſt gênée, ſon pouls foible, preſque imperceptible : quelquefois il lui ſurvient des vomiſſemens, & quelques taches rouges ſe montrent vers l'anus. Dix-huit ou vingt heures après, il paroît autour des lèvres, près le frein de la langue, ou ſur les gencives, un ou deux points blancs. Bientôt ces mêmes points blancs gagnent la commiſſure des lèvres & l'intérieur des joues, tandis que le pouls s'élève. Enfin, au bout de vingt-quatre heures, toute la langue eſt couverte de ces mêmes petites taches blanches, qu'on peut enlever aiſément, mais qui repullulent de nouveau, reparoiſſent plus épaiſſes & plus nombreuſes, & gênent la déglutition. Pendant ce temps l'enfant éprouve du mal-aiſe, il ſe plaint perpétuellement, il eſt tourmenté par la ſoif, par une chaleur vive d'eſtomac, par une diarrhée ſéreuſe, verdâtre, quelquefois ſanguinolente; il s'agite & ne prend que difficilement le ſein. Le mal cependant augmente promptement, il gagne le goſier & l'œſophage; les points blancs dégénèrent en aphthes de couleur cendrée, qui ſouvent ſe ſèchent & bruniſſent; l'anus & les parties voiſines ſe couvrent de puſtules, & la couleur éryſipélateuſe de la marge de l'anus gagne les reins. L'enfant alors s'affoiblit de plus en plus & ne tarde pas à périr. Telle eſt la marche de cette maladie, qui ſouvent enlève les malades en trois ou quatre jours, quelquefois plus tard, ſuivant ſon degré d'activité.

Si l'on ouvre les cadavres des enfans qui périſſent de cette maladie, on trouve que les aphthes occupent non-ſeulement la bouche & le goſier, mais qu'elles ſe propagent le long de l'œſophage, dans l'eſtomac & les inteſtins juſqu'à l'anus, formant dans l'intérieur une eſpèce de bouillie blanche.

Quelque dangereux que ſoit le muguet, il n'eſt cependant pas toujours mortel, & on y remarque des différences qui dépendent du plus ou moins d'intenſité de la maladie. Quelquefois les puſtules ſont en petite quantité, larges & ſuperficielles; il y a peu de diarrhée, la couleur de la bouche eſt à peine changée, & les aphthes, après avoir été enlevées, ne reparoiſſent point. Dans cet état, le lait d'une bonne nourrice, celui de chèvre, l'eau ſucrée, ou une décoction d'orge un peu aromatiſée, ſuffiſent quelquefois pour déterger ces ulcères & nettoyer les parties affectées. Mais ſi elles ſont petites, nombreuſes, s'il ſuccède à ces puſtules des eſcarres brunes & gangréneuſes avec une diarrhée verdâtre; ſi les rougeurs de l'anus ſont vives, ſi les ſymptômes décrits ci-deſſus, l'abattement, la foibleſſe, le changement du viſage, &c., ſe joignent à cet état, la maladie eſt des plus dangereuſes, & les petits malades périſſent s'ils ne ſont ſecourus promptement.

Quelques médecins modernes attribuent cette maladie au mauvais état des humeurs des parens, & regardent comme cauſe *déterminante*, la mauvaiſe qualité du lait de la nourrice; ce qui peut être vrai juſqu'à un certain point, & rendre les enfans plus ſuſceptibles d'en être attaqués. Si l'on conſidère cependant que cette maladie eſt très-fréquente dans les hôpitaux, & plus rare dans les maiſons particulières, il faut en rechercher quelques autres cauſes propres à ces hoſpices. Dans ces établiſſemens, les enfans ſont réunis en grand nombre, leurs lits ſont près les uns des autres; les émanations que répandent leurs déjections ont une odeur aigre, preſque putride, toutes cauſes qui tendent à vicier & à corrompre l'air des ſalles où ils ſont ramaſſés. Cette atmoſphère dangereuſe agit d'autant plus efficacement ſur ces enfans, que leur peau tendre & ſpongieuſe abſorbe facilement ces miaſmes putrides. A cette première cauſe il s'en joint une autre qui n'eſt peut-être pas moins active, c'eſt le froid qu'endurent ces enfans. Nous voyons que les oiſeaux, & même les animaux quadrupèdes, réchauffent leurs petits les premiers jours de leur naiſſance en ſe tenant ſur eux. Les nouveau-nés n'ont pas moins beſoin d'être réchauffés par la chaleur du ſein de leur mère ou de leur nourrice, pour que cette chaleur entretienne leur tranſpiration, & en même temps les ranime & les fortifie : c'eſt ce qui ne ſe rencontre pas dans les hôpitaux, où ces enfans ſont iſolés dans leurs lits. D'ailleurs, ils ſont ſouvent apportés de loin, & ils ont enduré le froid dans le tranſport. Il ne ſeroit donc pas étonnant que cette alternative de froid & de chaud, jointe à la qualité de l'atmoſphère dans laquelle ils ſe trouvent, contribuât à vicier leurs humeurs, à affoiblir leur eſtomac & à troubler leurs digeſtions; en ſorte que le lait tournât d'abord à l'aigre, ce qui eſt fréquent chez les enfans, & par ſon ſéjour ne dégénérât enſuite en une acrimonie capable de pervertir toutes les humeurs. Ce qui prouve encore que le froid peut beaucoup contribuer à cette maladie, c'eſt l'obſervation faite par pluſieurs médecins, que le muguet eſt beaucoup plus fréquent dans les pays froids que dans les climats méridionaux, & c'eſt peut-être par cette raiſon que les Anciens, d'ailleurs obſervateurs très-exacts, n'ont point décrit cette maladie, qui pouvoit être très-rare dans les pays chauds qu'ils habitoient. Enfin, une dernière cauſe, qui peut auſſi concourir à rendre le muguet plus fréquent dans les hoſpices, eſt le défaut d'évacuation ſuffiſante du *meconium*, de cette matière noire, poiſſeuſe, que rendent les enfans après leur naiſſance, qui ſouvent a été négligée chez ceux qu'on apporte dans ces maiſons. On ſait combien cette matière, ſéjournant dans les inteſtins des enfans, peut prendre un caractère de putridité, & leur cauſer une infinité de maux en altérant & en corrompant leur ſang & leurs humeurs. La nature a pourvu à cet inconvénient en donnant aux accouchées un premier lait ſéreux & laxatif,

qui a reçu le nom de *coloſtrum*. Ce lait détrempe la matière épaiſſe du méconium & la fait évacuer. Les enfans qu'on apporte à l'hoſpice ſont privés de cet avantage ; les nourrices qu'on leur donne ont un lait plus ou moins ancien, qui n'a plus cette qualité laxative du nouveau lait. Il faut donc y ſuppléer en évacuant le méconium par les moyens qui ſeront indiqués dans le traitement.

Ce traitement eſt de deux ſortes, préſervatif ou curatif : 1°. on cherche à prévenir la maladie & à empêcher que les enfans n'en ſoient attaqués, lorſque le muguet règne dans un hôpital ; c'eſt le traitement *préſervatif ;* 2°. lorſque la maladie eſt ſurvenue, on emploie les moyens propres à la guérir ; c'eſt ce qui forme le traitement *curatif.*

Quant au premier article, 1°. comme le froid & la ſuppreſſion de la tranſpiration paroiſſent contribuer pour beaucoup à rendre les enfans ſuſceptibles de gagner le muguet, on aura ſoin qu'au moment de leur naiſſance, ils ne ſoient point expoſés à un air froid, que la température de la chambre ſoit toujours égale, & on les tiendra couverts de linges ſecs & chauds. En même temps on nettoiera exactement leurs corps de cet enduit glutineux qui les couvre en naiſſant, afin que par ces différens moyens, la tranſpiration ſe faſſe également & ne puiſſe ſe ſupprimer.

2°. Souvent les reſtes du méconium, lorſqu'il n'eſt pas bien évacué, peuvent, ſinon produire la maladie, au moins l'aggraver, ou rendre l'enfant plus ſuſceptible de la gagner : il faut donc, dans le premier temps de la naiſſance, évacuer ſuffiſamment cette mauvaiſe matière. Pour cet effet on donnera à l'enfant, toutes les trois ou quatre heures, ſoit un ſcrupule ou un demi-gros de magnéſie, du ſel d'Epſom, avec égale quantité de ſucre, ſoit une petite cuillerée de ſirop de chicorée compoſé de rhubarbe, & pour boiſſon une eau d'orge ou de riz légèrement aromatiſée, ce qui empêchera le lait de tourner à l'aigre, en fortifiant l'eſtomac. C'eſt par ces précautions ſimples que le docteur Sanponts a préſervé & même guéri nombre d'enfans. (*Mémoires de la ſociété royale de médecine*, année 1787, pag. 47.)

Mais lorſque la maladie eſt ſurvenue, il faut chercher à la guérir, & c'eſt alors que le traitement curatif devient néceſſaire. Ce traitement doit varier ſuivant la nature & le degré du muguet, qui peut être benin, confluent ou malin. Dans tous les cas, il faut commencer par déſinfecter l'air que reſpire le petit malade, au moyen de la vapeur du vinaigre dont on parfume les chambres ; on imbibe de la même vapeur les linges & les lits des malades.

1°. Si le muguet eſt léger & benin, & s'il y a fort peu d'aphthes, il ſuffira quelquefois, pour le guérir, d'avoir ſoin que la bouche du malade ſoit perpétuellement humectée, tant par la ſuccion du lait, qu'en la lavant ſouvent avec un pinceau trempé dans un gargariſme d'eau d'orge & de miel roſat, acidulé avec quelques gouttes d'acide ſulfurique, ou en la nettoyant avec le doigt, entouré d'un linge trempé, ſoit dans ce même gargariſme, ſoit dans une diſſolution d'un gros de borax dans une once & demie de miel roſat : quelque gargariſme que l'on emploie, il eſt eſſentiel d'étuver très-fréquemment. Quant aux rougeurs & aux excoriations de l'anus, on les ſaupoudre, ſoit avec l'amidon, ſoit avec la magnéſie.

2°. Mais ſi les aphthes ſont abondantes, & que le muguet ſoit confluent, on commencera par évacuer le malade avec un grain ou deux d'ipécacuanha, puis on corrigera le mauvais état de l'eſtomac en donnant ſix ou huit grains de magnéſie deux ou trois fois par jour, dans les boiſſons, ou dix ou douze grains de ſavon amygdalin, mêlé avec du ſucre. Il faut dans ce cas, comme dans le précédent, que la bouche ſoit toujours humectée, tant par la ſuccion du lait, qu'en la nettoyant avec un gargariſme acidulé, comme ci-deſſus, ou avec un liniment doux, auquel on joint le borax, dont l'expérience a démontré l'efficacité dans cette circonſtance, ou avec une légère diſſolution de camphre : ſur la fin de la maladie, on nettoiera la bouche avec une décoction fortifiante & aſtringente de ſauge, de plantain ou de roſes, à laquelle on mêlera du miel roſat & un peu d'acide ſulfurique. S'il eſt poſſible de faire avaler quelque choſe au malade, on lui fera paſſer quelques cuillerées de looch camphré ; & lorſque les aphthes ſeront tombées, on le purgera avec une petite doſe de ſirop de chicorée compoſé, dans une légère décoction de quinquina.

3°. Si le muguet eſt d'une mauvaiſe nature, on inſiſtera encore plus ſur les mêmes remèdes, & ſurtout ſur l'uſage de la magnéſie, du ſel d'Epſom & du ſavon ; on y joindra quelques cordiaux, tels que la teinture amère de Whitt, compoſée de quinquina, de racine de gentiane & d'écorce d'orange dans l'eau-de-vie, qui eſt bonne dans ce cas, & qu'on étend dans quelque eau diſtillée, pour en former une potion, en y ajoutant le ſirop d'œillet ou celui de fleurs d'oranger. Si les aphthes prennent une couleur brune, on les étuvera avec les décoctions de quinquina, ou avec celle de racine d'ariſtoloche, acidulée. Outre ces gargariſmes & ces linimens, les auteurs modernes ont publié un grand nombre d'autres préparations qui peuvent avoir leur utilité, tels que le rob de mûres, la décoction & le ſuc de raves, l'eau roſe avec le miel, la décoction de grande joubarbe avec le miel & l'alun, &c., dont on peut compoſer différens gargariſmes ; mais en général il eſt eſſentiel de les aciduler.

Lorſque les aphthes gagnent l'anus, & qu'il y a ſur cette partie des rougeurs ou des excoriations, ainſi qu'il arrive ſouvent dans le muguet abondant & malin, il faut éviter tous les topiques répercuſſifs, toutes les préparations de plomb,

qui feroient rentrer l'humeur âcre que la nature dépose sur la peau, & ne tarderoient pas à faire périr le malade en déterminant la gangrène à l'intérieur. Au contraire, on doit soutenir cette éruption, qui peut être critique, par une boisson de bourrache ou de scorsonère, ce qui n'empêchera pas de donner, s'il est possible, des lavemens adoucissans de décoction de graine de lin, de son, avec un peu de gomme arabique, pour nettoyer les aphthes qui sont dans le canal intestinal.

Une autre précaution bien nécessaire & très-essentielle, c'est de séparer les enfans malades de ceux qui sont sains, de leur donner une nourrice bien portante, qui les réchauffe souvent dans ses bras; & lorsqu'ils ne peuvent absolument téter, il faut les soutenir par des bouillons acidulés & des cordiaux antiseptiques. Néanmoins, malgré toutes ces précautions, il est rare que l'on puisse sauver ces enfans, lorsque la maladie est portée à un certain degré de malignité. (Geoffroy.)

N. B. Le muguet a été le sujet de plusieurs monographies, & d'un assez grand nombre d'observations recueillies dans divers hospices d'enfans, pendant le règne de plusieurs épidémies.

L'aphorisme xxiv de la 3e. section d'Hippocrate, paroît se rapporter bien plutôt aux aphthes accidentelles & symptomatiques, qu'à l'espèce d'éruption qui constitue le millet ou *blanchet*. Il faut aller jusqu'à François-des-Bois, dans le dix-septième siècle, pour trouver une distinction positive entre ces deux maladies. En 1744 cette même maladie ayant régné de la manière la plus désastreuse dans la maison des Enfans-Trouvés, attira vivement l'attention du Gouvernement, & plusieurs médecins célèbres furent consultés pour en arrêter les progrès.

Les Mémoires de la Société royale de médecine renferment plusieurs détails importans concernant le muguet. Cette savante Académie engagea même, d'une manière spéciale, les médecins à porter de ce côté leurs recherches, en proposant son étude comme sujet de prix : appel aux savans qui ne fut point inutile, & qui fit adresser à cette Société plusieurs Mémoires qu'elle a publiés dans ses Annales.

Il s'est élevé dans ces derniers temps une question assez oiseuse, la question de savoir s'il n'étoit pas convenable de placer le muguet parmi les phlegmasies des membranes muqueuses. Sans doute cette maladie est toujours symptomatique ou consécutive; elle ne survient presque jamais que chez les enfans primitivement très-foibles, très-lymphatiques, mais plus encore chez les enfans qui ont continuellement à souffrir de l'air, de mauvais alimens, & dont la nutrition est profondément altérée dans un concours défavorable de circonstances. En la considérant sous son véritable point de vue, on doit la regarder comme un exanthème, qui n'a rien d'ailleurs de véritablement inflammatoire, & qui, loin de pouvoir être guéri par des débilitans, ne peut cesser que par un changement de régime & l'heureuse combinaison d'un air plus pur, & d'une nourriture plus saine, avec un traitement tonique.

Nous n'ajouterons rien d'ailleurs à la description de cette maladie, qui a été tracée avec beaucoup de soin dans l'article précédent, que nous avons trouvé dans les archives du *Dictionnaire de Médecine* pour l'*Encyclopédie*. On concevra, d'après cette description, combien cette maladie peut offrir de degrés différens.

Le muguet simple, & qui se montre quelquefois malgré toutes les ressources de la propreté & du luxe, & au milieu des familles les plus riches, est rarement une maladie grave; il se guérit le plus souvent avant qu'on ait eu le temps de le reconnoître. Toutefois il peut devenir très-grave dans les mêmes circonstances, s'il est occasionné par une disposition morbide de la nourrice : il se joint nécessairement alors à une affection adynamique dont l'enfant devient la victime, si la cause du mal n'est pas reconnue & détruite avant d'avoir fait de grands progrès.

Dans deux circonstances différentes, l'auteur de cette remarque a vu un nourrisson de cinq à six mois succomber à une pareille maladie, dont la cause & l'origine avoient échappé à la sagacité ou du moins à la surveillance d'un médecin, auquel on attribuoit, dans un certain monde, un grand savoir & une grande expérience pour tout ce qui concerne les maladies des enfans. Dans d'autres circonstances, le muguet est comme constitutionnel chez certaines familles remarquables par une complexion lymphatique, & l'atonie des voies digestives; une bonne nourrice, quelques légers évacuans, auquel on fait succéder l'usage du sirop de quinquina magnésien, suffisent toujours pour dissiper le muguet dans cette occurrence particulière.

Le muguet qui ne se manifeste pas dans les hôpitaux, paroît le plus ordinairement occasionné par l'état morbide de la mère ou de la nourrice qui la remplace. Il n'est pas sans exemple, d'une autre part, que cette espèce d'exanthème provoque, par une suite de la succion, une espèce d'éruption miliaire locale, sur le sein de la mère ou de la nourrice; éruption que j'ai eu l'occasion d'observer plusieurs fois dans le cours de ma pratique, qui peut se prolonger assez longtemps, & provoquer à son tour le muguet chez le nourrisson, lorsque ce dernier s'en trouvoit débarrassé depuis quelque temps.

Le muguet confluent des hospices & des contrées très-humides, telles que la Zélande, la Hollande, la Flandre, est rarement sans complication, soit avec l'état scrophuleux, soit avec l'adynamie, l'ataxie, & l'altération muqueuse qui dispose à la fièvre de ce nom. Les boutons très-serrés, jau-

nâtres, bruns ou livides, & tirant ſur le noir, ſont du plus funeſte préſage : ſi l'éruption ſe propage & s'étend du côté de la trachée-artère & des bronches, cette circonſtance ajoute beaucoup à ſa gravité. On combat cette maladie en grand, dans les hoſpices, par une adminiſtration dirigée & combinée dans les vues d'une philantropie auſſi active qu'éclairée, & par le changement de nourrice, ſi l'enfant eſt en bas âge; ſon changement de régime, s'il eſt plus âgé, ſuffit, dans les cas particuliers, ou pour l'arrêter, ou pour prévenir toute récidive. Le miel roſat, ſeul ou acidulé, ou mêlé à une certaine quantité de borax, préſente de grands avantages lorſque la diſpoſition aphteuſe ſe joint aux aphthes & paroît les déterminer. (L. J. M.)

Muguet, ſ. m. (*Matière médicale.*) *Convallaria.* L. Genre de plantes de la famille des liliacées, à un groupe particulier de laquelle elle doit être rapportée (le groupe des aſparagées), dont elle poſſède quelques propriétés, & qui pourroit au beſoin offrir un aliment analogue aux ſommités de l'aſperge cultivée. Les fleurs de cette plante ont une odeur qui reſſemble beaucoup à celle de la fleur d'orange. Elles ont joui pendant quelque temps, ſurtout en Allemagne, d'un certain crédit, pour remplir différentes indications; cette plante ne ſe trouve plus rappelée aujourd'hui dans la matière médicale, que ſous un point de vue hiſtorique. (L. J. M.)

MULATRE, ſ. m. (*Anthropologie phyſiolog.*), de l'eſpagnol *mulato.* Nom donné aux individus qui proviennent d'un mariage entre des individus de races différentes, & principalement entre le nègre & le blanc.

Les mulâtres ſont déſignés ſous différentes dénominations, ſuivant le degré de mélange & la race des individus qui les ont engendrés. (*Voyez* le mot Mulatre dans le *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* & dans celui d'*Anatomie.*)

(L. J. M.)

MULES, ſ. f. plur. (*Noſographie.*) Nom vulgaire que l'on a donné aux engelures. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

Mules (traverſières). (*Médecine vétérinaire.*) On déſigne ſous ce nom certaines tumeurs qui ſe forment ſur le boulet des chevaux, à l'endroit des plis qu'elles entourent, & ſouvent au-deſſus de ces plis.

MULET, ſ. m. *Mulus.* Mulet, Ane & Jumart. (*Art vétérinaire.*) Il naît ordinairement de l'accouplement de l'âne avec la jument, ou du cheval avec l'ânesſe.

Il paroît certain que le mulet peut engendrer, & la mule devenir prolifique; le climat y influe beaucoup, car ces exemples les plus fréquens arrivent dans les pays chauds.

Lorſque l'étalon ou baudet & la jument ſont d'une belle taille, les mulets qui en proviennent ſont d'une haute taille : ſi la mère eſt de petite taille, le mulet eſt petit.

La jument qui a été couverte par le baudet, porte douze ou treize mois.

Il me paroît utile de détruire ici quelques erreurs inſérées au mot Ane, fourni dans la nouvelle *Encyclopédie médicale,* par M. Huzard.

1°. « L'âne avec la jument produit les grands mulets, ou mulets proprement dits. Le cheval avec l'ânesſe produit les petits mulets ou bardeaux, différens des premiers à pluſieurs égards; quelques auteurs ont prétendu encore que de l'union de l'âne avec la vache, ou du taureau avec l'ânesſe, il réſultoit une autre eſpèce de mulet nommé *jumart;* mais il paroît que cette ſorte de mulets n'exiſte point, & que ces prétendus *jumarts* ne ſont que des bardeaux réſultant de l'union du cheval avec l'ânesſe. »

Nota. L'âne produit les grands mulets ſi la jument eſt d'une grande taille; il produit des petits mulets ou bardeaux ſi la jument eſt petite. Je ſuis certain de ce fait, étant originaire d'Auvergne, où nous élevons beaucoup de mulets. Il eſt auſſi néceſſaire de ſavoir que nous n'accouplons jamais le cheval avec l'ânesſe; cet uſage eſt inconnu dans le département du Cantal.

C'eſt encore une erreur de ſoutenir que le jumart n'exiſte point. Il eſt rare à la vérité dans le département du Cantal, je n'en ai vu que deux; pluſieurs de mes compatriotes m'ont aſſuré en avoir rencontré quelques-uns : c'eſt le fruit de l'union du taureau avec la jument, ou de la vache avec le cheval. Cet animal eſt plus fort que le mulet à taille égale; il ſert ordinairement de bardeau à la ſuite des troupes de mulets deſtinés au tranſport. Celui qui conduit la troupe, le monte.

Il eſt bien ſurprenant que M. Huzard nie l'exiſtence du jumart dans l'*Encyclopédie médicale,* & qu'il la reconnoiſſe dans la *Traduction du traité des haras,* de M. Hartmann.

Les baudets en uſage dans le département du Cantal, pour ſervir d'étalons, viennent du Poitou, d'Eſpagne, ou du département de l'Aveyron. Ce n'eſt que depuis peu d'années qu'on en élève avec ſuccès dans ce dernier département.

Les mulets de haute taille ſont employés, dans les départemens méridionaux, au charroi ou au labourage. Il n'y a que ceux du Cantal qui labourent avec des bœufs; nous vendons nos mulets aux Eſpagnols.

On ſe ſert auſſi des mulets de haute taille dans les pays méridionaux, pour le tranſport des marchandiſes d'un département à l'autre, que l'on fait voyager à dos de mulet dans les pays montueux

& difficiles, où les grands chemins ne ſont point ouverts.

Le mulet, plus fort que le cheval, peut porter des fardeaux plus peſans. Sa marche eſt à la vérité plus peſante & plus lente, mais auſſi elle eſt beaucoup plus ſûre; lorſqu'il gravit des chemins pierreux & difficiles à travers les montagnes, il eſt rare qu'il bronche & qu'il faſſe un faux pas, même dans les ſentiers étroits & tortueux.

Le mulet eſt d'un caractère capricieux, méconnoiſſant quelquefois celui qui le panſe & qui le conduit. Il lui détache une ruade ſouvent dans le moment où il paroît paiſible.

Il eſt dangereux lorſqu'il rencontre des jumens ſur ſon paſſage pendant la ſaiſon des chaleurs.

La mule eſt plus tranquille, plus douce, par conſéquent moins dangereuſe; ſes allures approchent de celles du cheval. On monte les mules pour voyager, pour la chaſſe, &c.; on les attèle aux voitures. Les Eſpagnols s'en ſervent beaucoup.

Les ânes que M. Huzard a vus dans les départemens de Vaucluſe, du Var & des Bouches-du-Rhône, viennent des départemens de la Corrèze & du Cantal.

J'ajouterai ici un mot ſur les haras, relativement au département du Cantal, & au reſte de la chaîne des montagnes d'Auvergne; nous n'avons point de haras ſauvages, ni de haras privés dans le ſens de M. Hartmann.

Nos propriétaires ont des fermes dans les vallées compoſées de prairies, de pâturages & de terres labourables; les prairies fourniſſent le foin pour la nourriture de l'hiver; les pacages ſont deſtinés à la nourriture des beſtiaux de labour, aux jumens poulinières, aux poulains & aux jeunes chevaux, pendant la fin de l'automne, les beaux jours de l'hiver & le commencement du printemps.

Les propriétaires ont en outre des vaches laitières au nombre de 30, 40, 50, juſqu'à 80, uniquement deſtinées à faire des veaux & des fromages. On les nourrit l'hiver à la ferme; elles vont paître tout l'été ſur les montagnes: on y envoie avec elles quelques jumens poulinières & des poulains, qui y reſtent quatre ou cinq mois, nuit & jour en plein air.

Les propriétaires n'avoient point d'étalons chez eux. Les chevaux & les baudets étalons étoient confiés à des propriétaires particuliers, auxquels chacun envoyoit ſes jumens dans le temps de la monte. Tels étoient les réglemens de l'ancien régime. Depuis la révolution, chacun eſt libre d'avoir chez ſoi des étalons. Il y en a qui font couvrir leurs jumens par les jeunes chevaux qu'ils élèvent.

D'après ce détail, on peut juger juſqu'à quel point notre éducation ſe rapproche des haras à demi ſauvages. (Brieude.)

Mulet ou Cabot. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section I, II. Animaux.

Le mulet eſt une eſpèce de poiſſon de mer, écailleux, & de la famille des muges. On le trouve dans les étangs formés par la mer, & il remonte les rivières. Ce poiſſon paſſe pour ne vivre que de boue, & ſa chair n'en eſt pas meilleure.

Les mulets de mer ſont les moins mauvais; ceux des étangs ſont plus gras, mais d'un goût plus fade. Ce n'eſt pas un poiſſon d'un manger agréable, quoiqu'on en faſſe uſage. (Macquart.)

MULLER (Godefroid-Guillaume). On ne connoît ce médecin, que par ſa diſſertation ſur l'obliquité de la matrice dans les femmes groſſes, & ſur la difficulté de l'accouchement qui en réſulte. *De ſitu obliquo uteri, in gravidis & ex eo ſequente partu difficili.* Argentinæ, 1731, in-4°.

Muller (Jacques), né à Torgau en 1594. Ce ſavant, après avoir étudié d'abord les mathématiques, ſe conſacra enſuite à la médecine. En 1637 il fut nommé médecin du landgrave de Heſſe & de ſon armée. On lui doit deux petits écrits ayant pour titre: *De coalitu partium genitalium.*

De naturâ motûs animalis & voluntarii, in-4°. 1628; avec les Obſervations de Grégoire Horſtius.

Muller (Jean), né à Hambourg, à la fin du dix-ſeptième ſiècle, & mort en 1725. On ſait ſeulement de ce médecin, qu'il fut médecin de la cour de Saxe-Eiſnach, & qu'il enſeigna alternativement la phyſique & la poéſie.

Muller (Jean-Mathias), de l'Académie des curieux de la Nature. Ce médecin a publié pluſieurs obſervations dans le recueil de cette Académie. Il donna en outre ſéparément, l'hiſtoire particulière d'une plaie de tête fort grave. *Caſus medico-chirurgicus de effractûrâ cranii & ſubſecutis graviſſimis ſymptomatibus, ex voto curatis.* Hallæ, 1712, in-8°.

Muller (Philippe), médecin du ſeizième & du dix-ſeptième ſiècle, de l'Univerſité d'Hertzberg, mort en 1659.

Muller (Théophile), né à Dreſde en 1680, auteur de l'ouvrage ſuivant:

Commentationum biga, quarum prima de oleis variis ea extrahendi modis; ſecunda de alchymiâ. 1688.

Muller, de Leipſick. On doit à ce dernier un ouvrage qui ne peut plus être conſulté que pour l'hiſtoire des erreurs de l'eſprit humain. *Miracula chimica, & myſteria medica*, 1614, 1re. édit., qui

qui a été suivie d'un grand nombre d'autres éditions jusqu'en 1660.

Muller, comme tous les autres adeptes, consacra sa vie presque toute entière, à la recherche de la pierre philosophale & des arcanes. On lui doit toutefois une dissertation assez estimée, sur l'usage des muscles. *De usu musculorum*, in-4°. 1628. (L. J. M.)

MULTIFIDE (*Hist. nat. médic.*), *à plusieurs cordes ou divisions*. Ce mot, dont les botanistes se servent pour indiquer une division par plusieurs incisions aiguës, pourroit être employé jusqu'à un certain point par les anatomistes. (L. J. M.)

MULTIMAMMES, adj. (*Anatomie.*) Femmes qui ont plus de deux mamelles : espèces de monstruosités, ou de conformations singulières, dont on a cité plusieursexemples, pour lesquels il faut renvoyer au recueil publié pour amuser les oisifs, sous le nom de *Dictionnaire des merveilles de la Nature*. (L. J. M.)

MULTIMANNES, adj. (*Anatomie.*) Individus qui ont plusieurs mains; variété de monstruosités qui appartient aux monstres par excès, dont il existe un grand nombre d'exemples, & qui ont été décrits dans les collections académiques. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie*, & l'article Monstres, dans ce Dictionnaire.) (L. J. M.)

MUNDANELLA (Louis) (*Biograh. médic.*), médecin, né à Bresse, vers l'an 1540, se distingua à Padoue, par ses connoissances en botanique, & par la préférence qu'il donna aux ouvrages des médecins grecs sur ceux des Arabes, alors les seuls estimés. Il a donné :

Epistolæ medicinales variorum quæstionum & locorum Galeni difficiliorum expositionem continentes. Basil., 1538, in-8°. Venet., 1545. Lugd., 1557, in-fol.

Dialogi medicinales decem. Tiguri, 1551, in-4°.

Theatrum Galeni, hoc est, universæ medicinæ à Galeno diffusæ, sparsimque traditæ promptuarium. Basil., 1551, 1568, in-fol. Colon., 1587, in-fol.

Epistola ad Jos. Valdanium, quâ tractatur quæstio, utrum in lienis affectibus secanda sit vena quæ ad annularem digitum sinistræ manûs. Patav., 1567, in-8°. (R. Geoffroy.)

MUNDINUS (*Biograph. médic.*), médecin du quatorzième siècle, étoit de Milan. Il fut l'un des premiers qui, parmi les modernes, s'occupa d'anatomie: c'est à ce titre, plutôt qu'aux progrès qu'il a fait faire à la science, qu'on lui doit de la reconnoissance. Il mourut à Boulogne en 1318. Le grand nombre d'éditions qui furent données, de son Traité d'anatomie, prouve la réputation dont il a joui dans son siècle.

Anatome omnium humani corporis interiorum membrorum. Papiæ, 1478, in-folio; 1512, in-4°., &c. (R. Geoffroy.)

MUNGO. (*Hygiène.*) Garcias dit que le mungo est une graine des Indes orientales, de la grosseur de celle de la coriandre sèche, noire dans sa maturité, & si commune à Guzarate & à Décan, qu'on la donne à manger aux chevaux. Il n'a point décrit la plante qui produit cette graine; mais il paroît que c'est une sorte de *phaseolus*, que Ray nomme *phaseolus octocaulis*, dont la tige est droite & haute de trois pieds, portant des feuilles & des fleurs semblables à celles de notre haricot. Ses gousses contiennent les graines dont parle Garcias, & les Orientaux font cuire ce légume avec du beurre. (Macquart.)

MUNIER (Jean-Alcide). (*Biograph. médic.*) On rapporte l'existence de ce médecin au seizième siècle. On lui doit une espèce de compilation sur les veines lactées & lymphatiques : *De venis tam lacteis, quàm lymphaticis novissimè repertis sylloge anatomica*. Genève, 1648 & 1654. (L. J. M.)

MUQUEUSE (Fièvre). (*Nosographie.*) On désigne assez généralement sous ce nom, une *fièvre* qui n'a rien de commun avec les affections catarrhales partielles, inflammatoires & non inflammatoires. Les principaux caractères de cette fièvre, ou du moins les plus apparens, consistent dans une prédominance séreuse, dans une sorte de pléthore lymphatique, accompagnée d'un embarras pituiteux ou muqueux des voies digestives : disposition qui se rattache d'une manière éloignée à une foiblesse remarquable dans la nutrition.

Un état vermineux, différentes inflammations aiguës & latentes de la membrane muqueuse de l'estomac ou des intestins, & de tout autre viscère creux, sont des événemens fréquens dans la fièvre muqueuse; mais ils n'en sont pas inséparables. Ils ne la précèdent pas : ils s'y montrent comme des épiphénomènes, & ne peuvent être rapportés à aucune cause primitive d'inflammation. Rien ne s'oppose donc, dans l'état présent des connoissances, à ce que l'on puisse regarder la fièvre muqueuse, d'après les auteurs qui l'ont décrite avec le plus de soin, comme une fièvre essentielle ou primitive : maladie qui a ses causes assez régulières, ses symptômes, sa marche toujours très-lente, & une aptitude à un genre particulier de complication, tels que l'état vermineux, les inflammations des différentes régions des voies digestives avec une congestion muqueuse & dépendante de l'excitement morbide des follicules.

Le sixième malade du premier livre des épidémies, Cléonacte, présente, suivant la remarque judicieuse de M. Pinel, un exemple de fièvre muqueuse, qu'il est impossible de méconnoître. « Il

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 418 sur 787

» fut tout-à-coup pris d'une fièvre qui n'avoit » point d'heure, ni de marche fixes pour le re- » tour des paroxyſmes. Dans les premiers jours, » céphalalgie & douleur contuſive des membres : » quelquefois des ſueurs, d'autres fois point du » tout : retour des paroxyſmes ordinairement les » jours critiques ; froid des mains vers le vingt- » quatrième jour : ce qui eſt ſuivi de vomiſſement » d'une matière bilieuſe, d'abord jaune, puis ver- » dâtre, & d'un ſoulagement marqué. Vers le » trentième jour, commencement d'une hémor- » rhagie de l'une & l'autre narine, dont le retour » eſt variable, & ſe renouvelle à diverſes épo- » ques juſqu'à la criſe : point d'averſion pour les » alimens, ni de ſoif durant tout le cours de la » maladie, ni de rêves turbulens : urine claire, » mais colorée. Vers le quarantième jour, urine » rougeâtre, avec beaucoup de ſédiment rouge : » rémiſſion des ſymptômes : l'urine offre enſuite » des variations pour le ſédiment, qui manque » par intervalles. Le ſoixantième jour, ſédiment » copieux, blanc & léger : rémiſſion de tous les » ſymptômes, intermiſſion de la fièvre, urine » claire, mais bien colorée. Le ſoixante-dixième » jour, apyrexie qui continue pendant dix jours. » Le quatre-vingtième jour, friſſon, fièvre ai- » guë, ſueur copieuſe, ſédiment rougeâtre & » léger de l'urine ; ce qui termine la maladie... »

On a cru pouvoir rapporter à la fièvre muqueuſe, la ſérie, la ſucceſſion des ſymptômes que Huxham a déſignée ſous le nom de *fièvre lente nerveuſe* : mais les obſervateurs, les praticiens que l'on peut regarder comme les hiſtoriens les plus exacts, & comme les véritables monographes de cette maladie, ſont ceux qui l'ont décrite, dans les circonſtances où elle s'eſt montrée avec tout ſon développement, & pendant le règne d'une épidémie.

Sarcone eſt au premier rang parmi ces hiſtoriens, par ſa deſcription de l'épidémie de Naples, qui avoit tous les caractères d'une fièvre muqueuſe, & qui fut tantôt ſimple, tantôt compliquée de différentes phlegmaſies locales ; telles que l'angine, la péripneumonie, la gaſtrite (1).

Plenciz, Roederer & Wagler ont également tiré parti des avantages que leur ont préſentés pour l'étude de la fièvre muqueuſe, deux épidémies, qui ſe manifeſtèrent, l'une pendant le ſiége de Prague (2), l'autre pendant le blocus de Gœttingue, en 1760 (3).

Nous allons tracer rapidement les principaux traits de la fièvre muqueuſe, en faiſant uſage, d'une part, de la deſcription de ces excellens obſervateurs, & en nous ſervant, d'une autre part, du réſultat de notre expérience & de nos ſouvenirs concernant cette maladie, que nous avons obſervée pluſieurs fois, & dans un concours remarquable de circonſtances.

La fièvre muqueuſe eſt toujours une maladie ſporadique, c'eſt-à-dire, une maladie qui ſe manifeſte au milieu de circonſtances & de conditions individuelles ou particulières, dont le concours eſt néceſſaire à ſon développement. Elle peut devenir enſuite épidémique, ſi ces cauſes ont une grande intenſité, & ſi elles agiſſent à la fois ſur un grand nombre d'individus reſſerrés dans le même lieu, rapprochés par les mêmes habitudes diététiques, ainſi qu'il arrive dans un atelier, dans une priſon, mais ſurtout dans une ville aſſiégée. Pluſieurs cauſes ou conditions, qui peuvent contribuer à faire naître cette affection morbide, & diſpoſer à ſon invaſion, ſont intérieures ou inhérentes aux individus : telles ſont certaines ſituations, certaines époques de la vie, la complexion phyſique que l'on a déſignée ſous le nom de *tempérament lymphatique*, les ſuites de couches, l'âge critique, les conſéquences de certaines maladies, tels que les rhumatiſmes chroniques, le ſcorbut, la ſyphilis, les hydropiſies, les maladies ſcrophuleuſes. J'ai vu pluſieurs fois ces cauſes ſimplement prédiſpoſantes, faire naître la fièvre muqueuſe preſque ſans le concours de cauſes occaſionnelles ; telle fut une mademoiſelle J., âgée de ſeize ans, d'une complexion très-lymphatique, dont les habitudes devinrent plus ſédentaires & le régime plus débilitant au moment de la puberté.

Des exemples du même genre m'ont été offerts par madame de M**., à la fin d'une fièvre de lait, qui fut troublée d'une manière accidentelle ; & par meſdames de B**. & ſurtout par madame d'A**., dont la complexion avoit été profondément altérée par de violens chagrins au commencement de l'âge critique : malades ſur leſquelles je reviendrai dans la ſuite, en rappelant d'une manière abrégée l'hiſtoire de leur maladie.

Les cauſes occaſionnelles ou externes de la fièvre muqueuſe, appartiennent à différens genres de circonſtances. La ſaiſon, le climat, les diſpoſitions locales de certaines régions, ſont placés au premier rang parmi ces cauſes : ainſi l'on voit plus ordinairement la fièvre muqueuſe régner, dans les lieux bas & humides, dans les habitations mal expoſées, privées de lumière, dans les ateliers où un grand nombre d'ouvriers travaillent en commun, & d'une manière ſédentaire. La malpropreté, la miſère, la réunion des habitudes qui nuiſent aux fonctions de la peau, & déterminent l'atonie de cet organe, contribuent également au développement de la fièvre muqueuſe. L'inſuffiſance ou la mauvaiſe qualité des alimens, l'uſage excluſif des ſubſtances végétales, pour des individus qui ne ſont pas accoutumés à ce genre d'alimens, paroiſſent encore plus propres à faire naître cette maladie, que l'on a vue ſi ſouvent ſe manifeſter, pendant les ſiéges ou les blocus des villes,

(1) Sarcone a déſigné la fièvre muqueuſe, ſous le nom de *fièvre glutinoſo-gaſtrique*. (*Voyez* le Recueil de ſes obſervations ſur les épidémies de Naples.)

(2) *Voyez* Joſeph de Plenciz, *Acta & obſervata medica*.

(3) *Tractatus de morbo mucoſo*. Gœtting. 1783. *Edente Wrisberg*.

que par la diſette preſque toujours inévitable dans cette circonſtance. On a cru auſſi remarquer, & comme une conformation de cette influence de la nourriture, ſur la fièvre muqueuſe, que cette fièvre étoit beaucoup plus fréquente dans les pays catholiques, ſurtout à la fin du carême.

Symptômes. La fièvre muqueuſe eſt caractériſée en général, par la lenteur, par l'embarras de ſa marche, l'étendue de ſa durée, par la fréquence de ſes complications. Ses préludes ſont ordinairement aſſez prolongés.

Madame d'A**., que j'ai déjà citée, fut pendant près de douze jours dans un état équivoque de ſanté, que l'on pouvoit regarder comme le prodrome de la fièvre muqueuſe, qui ne fut terminée que le cent unième jour de la maladie, & avec une marche, un enchaînement de ſymptômes, qui me rappelèrent ſouvent l'hiſtoire de Cléonacte.

Les préludes ou prodromes de la fièvre muqueuſe ſont en général caractériſés par l'inappétence, les rapports acides, un ſentiment habituel de gêne, de langueur, de contrainte dans l'exiſtence; la maladie débute dans la plupart des cas par un friſſon, une horripilation ſans tremblement, qui ſe reproduit enſuite aſſez ſouvent dans le cours de cette fièvre, en alternant avec des bouffées de chaleur, des vertiges, des palpitations. Ce début ſurvient plus ordinairement vers le ſoir; circonſtance que Werlhof a bien appréciée, & qui lui a fait admettre des rapprochemens entre la fièvre muqueuſe continue, la fièvre quarte & la fièvre quotidienne, & que M. Pinel a exagérés en les conſidérant d'une manière trop excluſive & trop générale.

Le ſpaſme ou tremblement, qui eſt très-rare au début des fièvres muqueuſes, au moment de l'invaſion de pluſieurs autres affections fébriles, & des inflammations, a lieu cependant dans quelques circonſtances. Madame de M**. l'éprouva avec une violence extraordinaire, & ſous les apparences d'une attaque de nerfs, non-ſeulement au début de la maladie, mais au renouvellement de chaque paroxyſme, pendant les vingt premiers jours.

Du reſte, le friſſon & la ſenſation de chaleur, dans la fièvre muqueuſe, ſont loin d'affecter en même temps toutes les parties du corps. Le plus ſouvent même, certaines parties ſont brûlantes, tandis que les autres ſont froides & glacées; ce qui arrive le plus ſouvent pour les extrémités inférieures. D'une autre part, la chaleur fébrile eſt peu marquée, & l'on ne reconnoît ſon âcreté que par un toucher prolongé; circonſtance aſſez importante, & que Galien avoit très-bien remarquée.

Pendant le développement de la fièvre muqueuſe, l'habitude générale du corps & de la phyſionomie, change de diſpoſition; les chairs ſe ramolliſſent, le viſage préſente la décoloration & la pâleur, qui caractériſent l'étiolement. Il ſurvient une altération profonde, une ſorte de dégénéreſcence dans la ſécrétion des membranes muqueuſes de la bouche, de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins; ce qui produit l'inappétence, le dégoût, l'averſion pour les boiſſons fades & muqueuſes, les nauſées, le vomiſſement ou l'expectoration de matières viſqueuſes, & quelquefois une ſalivation incommode & fatigante, qui paroît avoir plutôt ſon ſiége dans les cryptes ou follicules de la membrane buccale, que dans les glandes ſalivaires. Les malades que l'on conſulte ſur ce qu'ils éprouvent, ſe plaignent ſurtout de cette ſalivation, & de la ſenſation incommode de mucoſités nauſéabondes qui les fatiguent continuellement, & dénaturent la ſenſibilité de l'odorat & du goût.

L'embarras gaſtrique eſt aſſez ordinairement accompagné d'une irritation vive, ainſi que l'annoncent l'anxiété, l'angoiſſe qu'éprouvent les malades, la ſenſibilité de l'épigaſtre & de l'abdomen, tous les ſymptômes d'accablement & de foibleſſe indirecte, qui ſont inévitables dans toutes les irritations du bas-ventre, & ſur leſquels il eſt ſi important de ne pas ſe méprendre. La langue, qui reſte habituellement humectée, devient bientôt ſèche & même noirâtre, ſuivant la remarque judicieuſe de Sydenham, lorſque méconnoiſſant la nature de la maladie, & s'en laiſſant impoſer par l'état apparent de foibleſſe & de langueur des malades, on fait uſage d'un régime & d'un traitement toniques.

Le pouls eſt peu changé dans la fièvre muqueuſe; il n'eſt bien ſenſiblement fébrile que chez les jeunes ſujets. Chez mademoiſelle J**., il fut conſtamment plus fréquent, plus ſerré que dans l'état naturel, pendant ſa maladie, qui dura cinquante jours, & qui étoit compliquée d'un rhumatiſme articulaire.

Le dégoût, l'inappétence, l'averſion pour certaines ſubſtances végétales ou animales, & les différens ſymptômes qui ſe rapportent à l'abdomen ou à la poitrine, préſentent de grandes variétés dans la fièvre muqueuſe.

Cette fièvre eſt quelquefois continue, & ne s'étend pas ordinairement alors au-delà du vingt-unième jour; on l'a ſouvent déſignée dans ce cas, ſous le nom de *fièvre catarrhale*. Le plus ſouvent cette même fièvre eſt rémittente, ſes paroxyſmes n'ont rien de régulier, & reviennent cependant plutôt le ſoir & dans la nuit qu'à aucune autre époque de la journée. Pluſieurs malades paroiſſent ſeulement alors éprouver un état véritablement fébrile, le pouls étant très-peu accéléré dans cette maladie. Cette évidence de la fièvre n'a pas lieu toutefois chez tous les malades au moment du paroxyſme, qui ſe manifeſte dans un grand nombre de cas, par l'augmentation ou l'apparition de quelques ſymptômes particuliers, tels que le mal de tête, la nauſée, la *vomiturition*, la toux, une douleur contuſive des membres, &c.

Chez les jeunes ſujets, les choſes ſe paſſent autrement, & la fréquence du pouls eſt ſenſi-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 420 sur 787

blement augmentée. Mademoiſelle J**., dont le pouls dans l'état naturel donne de 80 à 86 pulſations par minute, en eut conſtamment 90 & 95 hors des accès, & 100 & même 110 pendant les paroxyſmes; ce qui coïncidoit du reſte avec la coloration plus vive du viſage, la gêne de la reſpiration, & les palpitations qui furent aſſez incommodes, pour exiger l'emploi de médications particulières.

La fièvre muqueuſe rémittente ceſſe rarement avant le quarantième jour, & va bien ſouvent au-delà de ce terme. En effet, la maladie de Cléonacte, comme nous l'avons vu, ne ſe termina que le quatre-vingtième jour. Chez madame d'A**., la même maladie, qui ne ſe trouva terminée que le cent unième jour, fut ſuivie d'une convaleſcence qui dura plus de quatre mois.

Différens phénomènes, que l'on regarde comme des ſymptômes critiques, ſe montrent dans le cours de la fièvre muqueuſe pendant un temps plus ou moins long, & à diverſes époques de ſa durée; telles ſont les urines qui dépoſent un ſédiment tantôt briqueté, tantôt pulvérulent, blanchâtre, muqueux, & même quelquefois d'apparence purulente, du neuvième au vingt-troiſième jour, lorſque la fièvre n'eſt pas rémittente.

Les urines, dont le dépôt eſt muqueux & comme chargé d'un ſédiment pulvérulent & blanchâtre, ſe manifeſtent quelquefois dans la fièvre muqueuſe rémittente dès le douzième ou le quinzième jour de la maladie, dont elles deviennent alors un des principaux ſymptômes: elles peuvent perſiſter dans cet état, avec une conſtante régularité, pendant plus de vingt, trente & même quarante jours. La maladie dès-lors ne fait plus de progrès, les paroxyſmes même diminuent, mais elle ne s'en prolonge pas moins pendant pluſieurs ſemaines. La diſparition momentanée du ſédiment eſt toujours l'effet d'un dérangement, d'une perturbation, & ſe trouve accompagnée de quelques ſymptômes défavorables, ou de la ſimple augmentation des paroxyſmes, ce qui change tout-à-coup lorſque le ſédiment pulvérulent commence à reparoître. J'ai vu ce même ſédiment, enveloppé dans une mucoſité d'apparence puriforme qui trompa pluſieurs conſultans, ſe manifeſter pendant plus de ſoixante jours, chez une malade dont la fièvre muqueuſe, occaſionnée par des chagrins violens & prolongés, avoit d'ailleurs été précédée d'un catarrhe aigu & inflammatoire de la veſſie.

La diarrhée, une eſpèce de dyſſenterie pituiteuſe, terminent aſſez ſouvent la fièvre muqueuſe chez les enfans. Dans d'autres circonſtances, cette même terminaiſon eſt précédée, & comme amenée, par une éruption miliaire, du ſixième au vingt-unième jour; par des ſueurs nocturnes d'une odeur aigre, avec gonflement des malléoles, du onzième au dix-ſeptième jour, & par une expectoration muqueuſe, ou une ſalivation, du neuvième au onzième. Des vomiſſemens ſpontanés, un développement conſidérable de boutons aphtheux, & même une ulcération gangréneuſe de la région lombaire, ſe ſont montrés auſſi comme des phénomènes critiques dans la fièvre muqueuſe.

La fièvre muqueuſe peut devenir une maladie très-dangereuſe, & ſe terminer d'une manière funeſte; ce qui dépend de ſon intenſité, des développemens de cette fièvre dans la circonſtance où elle a régné d'une manière épidémique; des phlegmaſies locales qui s'y ſont jointes dans ces circonſtances; enfin, des complications diverſes qui ont ajouté alors à ſa gravité; telle fut le plus ſouvent la marche de cette maladie dans l'épidémie de Gœttingue, dont nous avons parlé. Avant ſon apparition, cette ville avoit déjà ſouffert depuis long-temps tous les maux inſéparables d'un ſiége prolongé. L'air, les alimens avoient manqué; toutes les conditions néceſſaires à l'entretien de la vie furent négligées; le découragement, l'inquiétude, les ſouffrances morales de tous genres avoient aggravé le malheur d'une pareille ſituation. Depuis le mois de juillet juſqu'au mois de novembre, le ciel fut preſque toujours couvert, pluvieux, avec des alternatives du vent de nord; une dyſſenterie épidémique s'établit dans cet état des choſes, & fit place, en novembre, à une épidémie de fièvres muqueuſes, qui occaſionna une grande mortalité, ſoit par l'exagération de ſes ſymptômes, ſoit par ſes complications.

Dans tous les cas où les ſymptômes de la maladie furent portés à un haut degré, l'altération & l'augmentation de la ſécrétion muqueuſe offrit une grande intenſité, à la bouche, aux gencives, à la ſurface interne de l'eſtomac & du duodenum. Chez les malades qui ſuccombèrent dans cette occurrence, on reconnut les traces de ce déſordre morbide, à des congeſtions plus ou moins abondantes, de matière viſqueuſe parfois très-épaiſſe, & qui avoit été évidemment ſécrétée par les cryptes ou follicules; ces follicules eux-mêmes étoient beaucoup plus développés que dans l'état naturel, & ſe laiſſoient aiſément apercevoir à la ſurface du duodenum & de l'eſtomac, lorſque l'on avoit écarté la couche de mucoſité qui les recouvroit, & qu'ils avoient formée (1).

Dans tous les cas où cette prédominance muqueuſe s'eſt manifeſtée, les malades furent tourmentés par différentes eſpèces de vers, dont l'atonie des voies digeſtives, & peut-être une altération particulière des mucoſités, parurent favoriſer le développement. Un genre de vers regardé comme nouveau, le *trichuride*, & que l'on trouve aſſez conſtamment dans le cœcum, attira ſurtout l'attention des hiſtoriens de l'épidémie de Gœttingue. Les recherches anatomiques firent auſſi

(1) *Voyez* pour ce genre d'altération dans Roederer & Wagler, *de morbo mucoſo*, les différentes figures des planches 1 & 2, dans leſquelles le développement des follicules ſe trouve indiqué avec beaucoup de ſoin.

reconnoître chez les perſonnes qui ſuccombèrent à la maladie muqueuſe, & comme une diſpoſition qui en rappeloit l'intenſité, une grande quantité de granulations dans la ſubſtance du foie, & dans tout le conduit inteſtinal, une teinte bleuâtre, juſtement regardée comme l'effet d'une inflammation de ſa membrane muqueuſe. Il eſt probable que chez un grand nombre de ſujets on prit ſouvent, pendant l'épidémie de Gœttingue, pluſieurs gaſtrites & pluſieurs affections entéro-gaſtriques, pour la fièvre muqueuſe, & que ces phlegmaſies, d'une autre part, ſe développèrent & ſe montrèrent comme des épiphénomènes pendant le cours de cette maladie. (*Voyez* les obſervations de Rœderer ſur la dyſſenterie qui avoit précédé cette épidémie.)

Cette maladie, que l'auteur obſerva avec un ſi grand nombre de variétés & de modifications dépendantes d'une foule de cauſes individuelles, ſe termina ſouvent ſous ſes yeux, d'une manière funeſte, par des ulcérations ou la gangrène des inteſtins. L'engouement des poumons, les ſueurs de la nuit & du matin, du neuvième au dix-ſeptième jour, furent des événemens favorables, ainſi que les vomiſſemens ſpontanés ou provoqués, les déjections d'urines ſédimenteuſes, l'éruption aphtheuſe, la tuméfaction inflammatoire des gencives, les différens exanthêmes, & même les ulcérations au ſacrum & au trochanter.

Les complications qui ajoutèrent beaucoup à la gravité de la maladie, indépendamment de ſon intenſité primitive, ces complications donnèrent des formes nouvelles à la fièvre muqueuſe, que Wagler & Rœderer préſentèrent d'une manière aſſez peu philoſophique, comme des eſpèces particulières & diſtinctes de cette fièvre.

Une des plus fréquentes fut la préſence des vers, qui, en la conſidérant ſous ſon véritable point de vue, n'auroit été regardée que comme un effet immédiat de la maladie, ou du moins comme un effet de différentes cauſes particulières & accidentelles, qui avoient amené des complications, en altérant le mode de ſécrétion de la membrane muqueuſe inteſtinale & des voies digeſtives.

Du reſte, dans la fièvre muqueuſe, ainſi que dans pluſieurs autres maladies aiguës, on doit ſoupçonner la complication vermineuſe, lorſque l'on voit ſurvenir différentes affections irrégulières, qui pourroient aller quelquefois juſqu'à pouvoir être priſes pour des ſymptômes de malignité & d'ataxie, ſi une obſervation judicieuſe de l'enſemble de la maladie ne tenoit pas en garde contre une ſemblable mépriſe. Nous avons déjà remarqué que l'épidémie de Gœttingue offrit, comme une de ces circonſtances mémorables, le développement d'un nouveau genre de vers inteſtinaux, les *trichurides*, eſpèce de vers ronds que l'on trouva principalement dans le cœcum, & ſur laquelle Wrisberg a longuement & inutilement différé ſans en reconnoître la véritable nature ni les véritables effets, qui paroiſſent n'avoir rien de nuiſible. Il n'en fut pas ainſi des *aſcarides vermiculaires*, qui furent auſſi très-fréquens dans la première épidémie. Suivant M. le profeſſeur Pinel, la rémittente vermineuſe de Selle, & la fièvre putride vermineuſe maligne de Lepecq de la Cloture, doivent être rapportées à la fièvre muqueuſe. (*Voyez* VERMINEUSES (Affections) & VERS.)

Les autres complications qui augmentent la gravité de la fièvre muqueuſe, & qui ne ſont pas auſſi directement liées à la nature de l'affection morbide qui la caractériſe, ſont différentes phlegmaſies locales. Dans les circonſtances d'une épidémie déſaſtreuſe, on conçoit très-bien que les ſymptômes de l'adynamie la plus effrayante, & ceux de l'ataxie la plus variée, peuvent ſe développer aux différentes époques de la maladie. Chez mademoiſelle J**., qui eſt à peine convaleſcente en ce moment d'une fièvre muqueuſe, fièvre qui a été aſſociée, depuis ſon début juſqu'à ſa terminaiſon, à un rhumatiſme articulaire qui attira d'abord toute mon attention, ce ne fut que du ſeptième au neuvième jour que je reconnus une fièvre muqueuſe rémittente; cette fièvre ſuivit une marche très-régulière, & ne fut entièrement terminée que vers le cinquantième jour après la diſparition ſoutenue du dépôt pulvérulent & muqueux des urines dont j'ai parlé. Il eſt probable que cet état des urines n'a pas été le ſeul phénomène critique de cette maladie, & qu'il ſe fit en outre, & peut-être ſous l'influence d'une phlegmaſie latente, une congeſtion ſéreuſe dans toute l'étendue du côté droit de la poitrine. Je fus conduit du moins à cette idée, par ce qui arriva au commencement de la convaleſcence: on vit alors avec autant de ſurpriſe que de chagrin, que la taille de cette jeune perſonne avait été déformée entièrement; que ſes épaules ſe portoient en avant, que le côté droit de la poitrine étoit beaucoup plus développé; que l'épaule gauche étoit plus élevée que celle du côté droit, & qu'enfin l'épine dorſale offroit en outre une déviation remarquable. La poitrine ayant été ſoigneuſement percutée dans cette exploration, on s'aperçut que le côté droit rendoit un ſon mat dans toute ſon étendue, & qu'il étoit difficile de ne pas rapporter ces ſymptômes à une congeſtion ſéreuſe de ce côté; genre de complication qui, d'ailleurs, n'eſt pas ſans exemple dans les rhumatiſmes articulaires chez les ſujets d'un tempérament lymphatique très-prononcé.

Quoi qu'il en ſoit, le ſon mat dont je viens de parler a paru beaucoup moins ſenſible dans la ſuite à un nouvel examen. Il eſt probable qu'avant deux mois une réſorption complète aura eu lieu, & que la poitrine réſonnera de ce côté comme du côté gauche; amélioration que favoriſera l'emploi des moyens que l'on met d'ailleurs en uſage pour arrêter la gibboſité.

Le traitement de la fièvre muqueuſe eſt entiè-

rement subordonné à l'intensité, aux complications de la maladie, à la nature des causes qui l'ont amenée avec plus ou moins de lenteur, en agissant sur la peau ou sur les voies digestives.

Tout ce qui peut exciter l'action de cet organe & rétablir la perspiration, les frictions sèches, les bains de vapeur, les bains stimulans, & que l'on pourroit faire à domicile avec addition de savon sulfuré gélatineux, sont indiqués à toutes les époques de cette maladie, & doivent être mis en usage dans tous les cas où le médecin peut disposer avec liberté de toutes les ressources thérapeutiques.

Les vomitifs avec le tartre antimonié de potasse, donnés d'abord avec discernement, sans l'emploi ou avec l'emploi préalable d'une émission sanguine, locale ou générale, m'ont paru souvent très-utiles dans ma pratique. Dans le plus grand nombre de cas, les malades, dans la fièvre muqueuse, ne peuvent supporter les émulsions animales, ni les émulsions & décoctions végétales, mucilagineuses.

On leur substitue avec succès, dans cette circonstance, l'eau vineuse, les infusions amères ou un peu aromatiques, & quelques *forbitions* alimentaires légèrement stimulantes. J'ai vu plusieurs malades ne supporter, pendant tout le cours de cette maladie, que de l'eau de tilleul pour boisson, & deux jaunes d'œufs crus & acidulés pour tout aliment pendant chaque journée.

Les symptômes nerveux qui se renouvellent à chaque paroxysme chez quelques personnes, doivent être l'objet d'une médication particulière pour une des maladies déjà citées. J'ai employé constamment avec succès la potion suivante, dont on prenoit la moitié au premier signe d'horripilation, & le reste par cuillerée à bouche de moment en moment.

℞. Eau distillée de laitue..... ℥ iv.
Eau de menthe poivrée..... ℥ j.
Sirop de karabé..... ℥ ß.
Extr. de jusquiame blanche.... 1 grain.
Mêlez selon l'art pour potion.

Tout sert ou tout nuit, suivant l'occurrence & les particularités individuelles. Une demoiselle âgée de quarante ans ne put prendre pendant les vingt premiers jours de la maladie qui nous occupe, que du lait à la glace, son estomac rejetant tout autre aliment avec les plus douloureuses angoisses. La langue fut rouge à sa pointe, vers ses bords, & dépouillée dans toute son étendue, comme dans les fièvres scarlatines les plus prononcées. Vers le trentième jour, le desir de calmer l'irritation gastrique, que je supposois se rattacher à une disposition rhumatismale antérieure de la maladie, me fit administrer sous forme d'essai, & avec l'idée d'un bien foible succès, une poudre composée d'un demi-gros de magnésie décarbonatée & de six grains de poudre tempérante. Le résultat fut beaucoup au-delà de mes espérances & de mes conjectures : dès la première prise de ces poudres, l'état morbide de l'estomac fut sensiblement calmé, & mademoiselle de V***. put prendre du bouillon, sans d'ailleurs abandonner le lait. Des évacuations critiques s'établirent & furent entretenues par le même moyen renouvelé deux & trois fois en vingt-quatre heures. Il ne fut d'ailleurs employé aucun autre médicament pendant tout le cours de la maladie, qui dura environ cinquante jours.

Dans le plus grand nombre des cas, les purgatifs énergiques sont indiqués vers la fin & au commencement de la convalescence des fièvres muqueuses, surtout lorsque l'on peut supposer des engorgemens pituiteux ou féreux, des inflammations chroniques & latentes, qui ne peuvent se dissiper que par les dérivatifs ; telle m'a paru la position particulière d'une mademoiselle de J***., qui depuis sa convalescence a été déjà purgée trois fois assez fortement, avec l'huile de ricin, dans l'espoir qui me parut très-fondé, de favoriser la résorption de la collection féreuse du côté droit de la poitrine.

Du reste, si l'on pouvoit s'arrêter à des maximes, à des vues générales, dans le traitement d'une maladie où tout doit être rapporté aux variétés individuelles des malades, ce seroit pour proscrire, dans le plus grand nombre de ces expectations rationelles, l'éloignement des excitans un peu énergiques, qui sont si rarement indiqués, même dans tous les cas qui se montrent avec l'apparence d'une adynamie ; ce seroit encore pour recommander en même temps la médecine appropriée à tous les cas particuliers, la médecine rationelle du symptôme, la seule peut-être qui seroit véritablement utile lorsqu'elle est faite par des hommes qui unissent à une grande expérience, des données positives d'anatomie & de physiologie médicales.

La fièvre quarte & la fièvre quotidienne, qui ne peuvent se rapporter à la fièvre muqueuse, se rattachent à la vérité, dans un grand nombre de circonstances, à une disposition morbide analogue; mais cette circonstance d'être périodiques, de pouvoir être prévenues dans leurs retours ultérieurs, & de mettre en évidence, sous ce rapport, les propriétés presque spécifiques & comme antidotiques du quinquina; cette circonstance, dis-je, est si importante, qu'il est presqu'impossible, en s'attachant aux vues pratiques, de ne pas faire une catégorie à part des fièvres intermittentes, lors même que ces fièvres n'auroient pas été observées plusieurs fois dans une indépendance absolue des états morbides auxquels on attribue les fièvres bilieuses & la fièvre muqueuse. (*Voyez* Périodique, Tierce (Fièvre), & les articles particuliers Quarte, Quotidienne (Fièvre).) (L. J. M.)

Muqueuse, adj. (Fluxion). (*Nosographie.*) Synonyme de catarrhe, qui a été omis dans ce Dictionnaire, & que l'on traduit dans la langue vul-

guère, par le mot *rhume*, auquel on n'attache toutefois que l'idée d'un catarrhe récent & paſſager, en regardant comme catarrhe proprement dit, tout rhume ou toute fluxion muqueuſe qui devient chronique ou qui ſe montre avec des caractères inflammatoires.

Les catarrhes ou fluxions muqueuſes, que nous croyons devoir diſtinguer des phlegmaſies des membranes muqueuſes ou folliculaires, conſiſtent dans une ſimple augmentation de ſécrétions dans certaines régions de ces membranes, & principalement dans les foſſes naſales, dans la trachée-artère, par exemple, dans les bronches, les voies pulmonaires & digeſtives, dans le vagin, la veſſie, le canal de l'urètre.

Les plus fréquentes ſont celles des foſſes naſales & des voies pulmonaires, qui peuvent ſurvenir par la ſeule impreſſion du froid, & lorſque la perſpiration cutanée eſt dérangée par cette impreſſion : alors la ſécrétion muqueuſe de quelques points de ces organes eſt tout-à-coup augmentée, le plus ſouvent ſans inflammation, & quelquefois il ſuffit, pour arrêter une pareille fluxion, de faire uſage d'une puiſſante dérivation, d'un bain de jambes très-chaud & très-excitant, d'un purgatif ou d'un ſudorifique très-énergique.

La ſécrétion muqueuſe, & ſurtout l'exhalation, peuvent également ſe trouver augmentées tout-à-coup, & d'une manière conſidérable. J'ai rencontré quelquefois, dans l'exercice de la médecine, certaines perſonnes tellement ſenſibles à cette impreſſion, qu'il leur étoit impoſſible de l'éprouver, ſans avoir tout-à-coup, les unes, un flux inteſtinal très-abondant, & les autres, un catarrhe utérin non moins conſidérable, ſans caractère inflammatoire d'ailleurs, & pouvant aiſément ſe guérir dans l'eſpace de deux ou trois jours, avec la chaleur du lit, aſſociée à un traitement dérivatif & tonique.

L'action des purgatifs très-doux, & ſurtout l'action des purgatifs qui ſemblent exciter plus particulièrement l'exhalation muqueuſe, ſans rien changer à la ſécrétion folliculaire, doit être regardée comme un phénomène analogue à ces fluxions accidentelles, qui préſentent une augmentation de ſécrétion non inflammatoire.

La nature des affections catarrhales, comme celle du plus grand nombre des phénomènes morbides, a été pendant long-temps tout-à-fait méconnue, dans certaines théories aſſez peu ſcientifiques d'ailleurs, & que l'on retrouve entièrement conſervées dans la manière populaire de concevoir ces maladies. L'apparence ayant détourné les eſprits de la réalité, dans ces phénomènes, l'effet a été pris pour la cauſe, & alors on n'a vu dans les différentes fluxions muqueuſes, que la pituite ou l'humeur catarrhale, ſans ſoupçonner même qu'elle pouvoit être ſubordonnée à un changement dans l'action des parties qui la rejettoient, ou dont elle dérangeoit les fonctions par ſa formation ou ſa préſence : mépriſe à laquelle les praticiens éclairés n'ont pu ſe ſouſtraire, avant l'époque où les progrès de l'anatomie & de la phyſiologie médicales ont conduit à quelques idées exactes ſur la nature des ſécrétions & des excrétions.

Hippocrate, dont toutes les connoiſſances anatomiques & phyſiologiques ſe trouvoient réduites aux ſimples aperçus des apparences extérieures du corps, & aux petits nombres de corollaires qu'il eſt poſſible d'en déduire, faiſoit venir la pituite ou l'humeur catarrhale, des membranes du cerveau, ne connoiſſant en aucune manière la ſtructure interne des foſſes naſales & des ſinus de la face : erreur, ignorance, qui ſe ſont perpétuées parmi les perſonnes entièrement étrangères aux ſciences naturelles, & qui continuent & continueront ſans doute pendant long-temps, d'appeler *rhume de cerveau*, la fluxion muqueuſe des narines, qui s'étend quelquefois aux ſinus frontaux & aux ſinus maxillaires.

Galien & ſa nombreuſe école s'éloignèrent de plus en plus de la véritable nature des choſes, dans leurs opinions ſur les nombreuſes altérations de la pituite, auxquelles ils rapportoient un ſyſtème général de pathologie.

Schneider, qui reprit ces vaines & puériles queſtions avec un détail ſi faſtidieux, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, traita très-ſérieuſement de l'origine ou de la ſource du catarrhe, qu'il continua de rapporter au cerveau ; examinant la queſtion de ſavoir, *ſi la tête ne doit pas être comparée à un chapiteau d'alambic, réuniſſant toutes les conditions néceſſaires pour attirer de ſon côté les humeurs du reſte du corps* (1).

M. le profeſſeur Pinel fut le premier, ou l'un des premiers, qui porta des vues plus ſaines dans l'examen du flux muqueux ou des affections catarrhales, mais en négligeant de diſtinguer celles de ces fluxions qui réſultent néceſſairement d'une véritable inflammation, dont elles deviennent alors le principal ſymptôme, des fluxions qu'un excitement plus modéré provoque, dans pluſieurs circonſtances, & ſans ſe manifeſter autrement, que par une augmentation de ſécrétion.

Du reſte, les fluxions muqueuſes ne peuvent être traitées ſous un point de vue général, & nous devons renvoyer, pour l'examen particulier de ces fluxions les plus fréquentes, aux articles Morve, Nasal (Catarrhe), Pulmonaire (Catarrhe), Utérus (Catarrhe de l'), Vagin (Catarrhe du), Vessie.

L'embarras gaſtrique, ſans fièvre, doit auſſi être regardé comme une augmentation de ſécrétion muqueuſe, accompagnée, ſans doute dans le plus grand nombre des cas, d'une altération plus ou moins grande du fluide ſécrété, qui occaſionne l'inappétence, des digeſtions laborieuſes,

(1) Schneider, *de catarrhis*, ann. 1672, 5 vol. in-4°.

ou même pluſieurs ſymptômes plus étendus, plus généraux, ſi le dérangement ſécrétoire eſt plus conſidérable. Chez quelques perſonnes, cet embarras gaſtrique ſe montre ſouvent avec les caractères d'une fluxion muqueuſe beaucoup plus marquée, & ſe manifeſte dans les mêmes circonſtances avec les mêmes préludes, la même marche, la même durée qu'un rhume ordinaire de la trachée-artère ou du poumon, qu'elle paroît quelquefois remplacer dans ces circonſtances.

Cette remarque s'applique à l'embarras inteſtinal, mais ſurtout à la diarrhée dite *diarrhée catarrhale*, qui, quoique très-douloureuſe, n'a ſouvent rien d'inflammatoire, & ſe guérit très-promptement par l'uſage du médicament qui réunit au plus haut degré, la propriété calmante ou hypnotique, à la propriété de réprimer & même de faire ceſſer les ſécrétions morbides lorſqu'elles ne dépendent pas évidemment d'une phlegmaſie. (L'opium & ſes différentes préparations.)

Les affections catarrhales & les phlegmaſies des membranes muqueuſes, paroiſſent avoir été beaucoup moins communes chez les Anciens que chez les Modernes. Les médecins & les philoſophes qui ont été frappés de cette différence dans la complexion phyſique de l'homme, ont voulu l'expliquer de diverſes manières.

Il ne peut entrer dans nos vues d'expoſer ni de diſcuter leurs opinions. Le climat, les mœurs, l'état de la ſociété, certaines particularités dans le régime, les habitudes diététiques, nous paroiſſent expliquer aſſez naturellement ces diverſités.

Le petit nombre de nations que nous appelons les *Anciens*, vivoit en général ſous un ciel plus doux, dans un climat ſurtout moins froid, moins humide que le climat & la patrie de la *plupart* des peuples modernes. La manière de faire la guerre, les exercices variés en plein air, ce qui comprenoit la gymnaſtique; l'uſage plus fréquent, plus général des bains & de la natation, ſe réuniſſoient à cet heureux effet du climat. Il en réſultoit un ordre de choſes qui rendoit néceſſairement la peau moins irritable, moins ſuſceptible, moins inébranlable en quelque ſorte, au milieu des intempéries atmoſphériques : ce qui devoit néceſſairement diminuer le nombre & la fréquence des affections catarrhales; ajoutons que les Anciens appliquoient les tiſſus de laine ou de coton, aux uſages pour leſquels les Modernes emploient les tiſſus de chanvre & de lin : diſons auſſi que les Anciens ne portoient pas, comme les Modernes, ſur différens points des membranes muqueuſes, cette multitude de ſtimulans qui ont étendu la ſphère de leur activité & de leurs fonctions. Il ne paroît pas même qu'ils aient connu l'uſage particulier de nos mouchoirs, & cette ſeule circonſtance, qui ſemble au premier aperçu ſi peu importante, ſe rattache à l'une des principales diſpoſitions de leur complexion phyſique. L'uſage de fumer, d'appliquer du tabac en poudre à la ſurface des narines, cet uſage qui leur fut également étranger, a beaucoup contribué à rendre certaines affections muqueuſes beaucoup plus fréquentes & plus fortes.

La ſyphilis & l'uſage très-fréquent du mercure, dans la pratique de la médecine, ont été admis auſſi parmi les cauſes qui ont pu concourir à donner une véritable prédominance aux fonctions & aux maladies des membranes muqueuſes chez les Modernes; ce qui paroît tout-à-fait hypothétique : une circonſtance ſemblable ne pouvant avoir, ſous ce rapport, qu'un effet très-incertain & très-éloigné.

Voyez, pour le développement de cette opinion, le *Traité des fièvres* de Grimaud, & ſon *Mémoire ſur la nutrition*.

Conſultez auſſi, pour l'enſemble de la même queſtion, Cabanis, ſur les *affections catarrhales*, & un Mémoire de M. Gaillard, couronné par l'Académie de Dijon, *ſur les cauſes qui ont modifié la conſtitution phyſique & médicale, chez les peuples anciens & modernes* (1805).

Le traitement des fluxions muqueuſes ne pourroit être que très-difficilement ramené à des indications générales : pluſieurs de ces fluxions, ſoit dans les foſſes naſales, ſoit dans les voies pulmonaires, ſont toujours accompagnées, ſurtout à leur début, d'une irritation quelquefois inflammatoire, ou même d'un état fébrile. On ne peut alors leur oppoſer que les purgations douces & dérivatives, un régime plus ſévère, la chaleur du lit, & tout ce qui peut favoriſer ou rétablir la perſpiration cutanée, les boiſſons calmantes & mucilagineuſes.

Un catarrhe ſubit des foſſes naſales ou même des voies pulmonaires, eſt ſouvent arrêté & comme enrayé dans ſa marche, par un ou deux purgatifs très-rapprochés, & des pédiluves très-chauds & très-ſtimulans, répétés juſqu'à trois ou quatre fois par jour : moyen que l'on fait précéder avec avantage, de quelques évacuations ſanguines pour les ſujets plus irritables.

La magnéſie, donnée ſous forme d'opiat, & combinée avec un tiers de fleurs de ſoufre, doit être préférée comme purgatif, dans cette eſpèce de médication, lorſque le catarrhe ſurvient chez un individu qui a ſouvent éprouvé des affections rhumatiſmales, ou dont ſes aſcendans paternels ou maternels ont eu beaucoup à ſouffrir de la goutte & de ſes affections.

Dans tous les cas où la toux eſt fréquente, forte, convulſive, & ſans rapport avec l'expectoration, il importe de la combattre, ſoit avec différentes préparations d'opium, ſoit avec la juſquiame, ſoit enfin avec l'acide pruſſique préparé pour l'uſage médicinal, & ſuffiſamment étendu dans une certaine quantité d'eau diſtillée. Ces moyens donnés ſeuls, demeurent quelquefois ſans ſuccès, & dans quelques cas il ſuffit de les combiner avec quelques autres médicamens pour les rendre

rendre très-efficaces. Dans un de ces cas, & après avoir inutilement essayé, presque sous toutes les formes, les moyens les plus propres à combattre une toux convulsive, qui revenoit par des accès tellement violens, que la vie du malade en paroissoit menacée, je la fis entièrement cesser avec des pilules composées chacune de quatre grains de la masse pilulaire, dite de *cynoglosse*, & d'un grain de musc, données à la dose de deux ou trois, & même de quatre pilules, dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les narcotiques, mais surtout les préparations d'opium, sont contre-indiqués, en général, dans les fluxions muqueuses peu abondantes de la trachée & des voies pulmonaires, chez les individus d'une constitution sèche & bilieuse, qui expectorent & crachent très-peu dans l'habitude de la vie, qui paroissent exister sous l'influence d'une irritation morbide, sensiblement acrimonieuse, & dont les catarrhes, en général, ne peuvent se terminer que par une expectoration qu'il importe bien moins d'arrêter, que de rendre plus facile & plus abondante.

Ces mêmes moyens, seuls ou combinés avec les résineux (la térébenthine cuite, le baume du Canada, le baume du Péron), conviennent au contraire, dans les circonstances où l'abondance de la fluxion muqueuse, qui se trouve le symptôme principal de la maladie, contribue évidemment à détruire les forces & à diminuer l'embonpoint du malade.

Les semences de *phellandrium*, associées à l'extrait de ciguë, paroissent avoir une utilité particulière, & que nous avons quelquefois reconnue, dans les affections catarrhales pulmonaires, qui se joignent avec une certaine gravité, à la phthisie tuberculeuse.

La thériaque, quelle que soit sa nature, ses effets & l'opinion des détracteurs de ce vieil arcane, est le moyen peut-être le plus efficace que l'on puisse employer, soit pour modérer le catarrhe chronique, soit pour en prévenir les redoublemens, surtout pendant les temps humides, chez les sujets foibles, plus irritables que sanguins, & dont la peau trop sensible est continuellement dérangée dans ses fonctions. Celui qui fait cette remarque, a éprouvé sur lui-même ces heureux effets de la thériaque, pendant plusieurs années, dans un catarrhe pulmonaire chronique, qu'il n'a pas entièrement détruit, mais qu'il a continué de combattre & d'affoiblir chaque jour, par le même moyen & avec le même avantage.

L'habitation pendant plusieurs heures de la journée, au milieu d'une atmosphère chargée de vapeurs de goudron, que l'on entretient par l'évaporation prolongée de cette substance, produit également des effets très-utiles contre le catarrhe pulmonaire. (*Voyez* PULMONAIRE (Catarrhe).)

Toutes les diarrhées simples, les dyssenteries qui ne sont plus à leur début ou qui se prolongent sans fièvre, sans inflammation, qui sont augmentées tout-à-coup, après l'ingestion des alimens, doivent être attribuées à une augmentation morbide de sécrétion : affection que l'on fera toujours cesser promptement, en ramenant la sécrétion à son rhythme naturel, d'abord par l'abstinence, & ensuite par les opiacés, mais surtout par les opiacés associés aux résines & aux stimulans diffusibles.

J'ai vu rarement la potion suivante manquer d'efficacité dans ces occurrences.

℞. Eau distillée..... ℥ vj
Sirop d'œillet..... ℥ ij
Laudanum liquide..... 24 gout.
Elixir de propriété blanc de Paracelse..... ℥ j

Pour prendre avant le repas, à la dose de deux ou trois cuillerées à bouche, seules, ou dans un petit verre de vin d'Espagne.

On connoit les avantages du baume de Copahu, dans les blennorrhagies chroniques sans ulcération & sans inflammation, mais entretenues par une simple augmentation morbide de la sécrétion muqueuse du canal de l'urètre. On sait aussi que la térébenthine n'a pas été essayée avec moins d'avantage, & même à des doses très-considérables dans le traitement du catarrhe de la vessie, également indépendant de toute inflammation, de toute lésion organique, ce qui est assez rare. (*Voyez* TÉRÉBENTHINE), & *consultez* la Dissertation de M. Avisard, qui a recueilli, au sujet de ce médicament, des observations faites à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de clinique de M. le docteur Husson.

Les fluxions muqueuses, constitutionnelles ou chroniques, exigent souvent un traitement préservatif très-efficace.

Les bains de mer, les eaux hydrosulfureuses artificielles ou naturelles, quelques toniques diffusibles, font la base de ce traitement, qui doit avoir essentiellement pour objet, de rendre la peau moins susceptible & plus propre à une forte de réaction régulière, au milieu des changemens de l'atmosphère.

Voyez, pour plus de détail, pour ce qui concerne les fluxions muqueuses ou catarrhales, les mots FOSSES NASALES (Catarrhe des), OPHTHALMIE ATONIQUE; OREILLE (Catarrhe de l'); PULMONAIRE (Catarrhe pulmonaire simple), SINUS DE LA FACE; URÈTRE (Catarrhe de l'), VAGIN (Catarrhe du), improprement *catarrhe utérin*, VESSIE (Catarrhe de la), &c. &c.

MUQUEUSES (Membranes). (*Anatomie générale. Pathologie.*) Grande division des *membranes folliculeuses* de M. Chaussier; *membranes villeuses*, du même auteur; *tuniques spongieuses des différens viscères creux*, des anciens anatomistes.

Les médecins français, vers la fin du dix-huitième siècle, ont commencé à désigner sous le nom de *membranes muqueuses*, l'ensemble des tuniques

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 426 sur 787

qui recouvrent, en y adhérant par un tiſſu lamineux, la ſurface interne des viſcères creux & de pluſieurs autres organes, à peu près comme la peau revêt l'extérieur du corps, en lui ſervant d'enveloppe générale.

L'identité, ou du moins une grande analogie entre les phlegmaſies qui ſe manifeſtent dans les différentes régions du ſyſtème muqueux, & que l'on regardoit comme des maladies très-différentes les unes des autres, paroît avoir été aperçue pour la première fois par M. le profeſſeur Pinel. Cette identité conduiſit à l'idée d'une ſimilitude non moins remarquable entre la ſtructure, les fonctions de ces membranes, & bientôt les recherches anatomiques & phyſiologiques donnèrent à cet aperçu tous les caractères d'une véritable démonſtration. (*Voyez* le *Traité des membranes*, de Bichat.)

L'hiſtoire des membranes muqueuſes doit être regardée, dans l'état préſent des connoiſſances, comme une des parties de l'anatomie & de la phyſiologie qui préſente un plus grand nombre d'applications à l'étude détaillée & poſitive des phénomènes pathologiques. Ainſi, la diverſité de ſtructure de ces membranes, dans les différentes régions du corps, les parties qui les conſtituent, & principalement ce que l'on peut regarder comme leur chorion ou derme; la continuité, les rapports de ce derme avec les tuniques muſculeuſes dans pluſieurs viſcères; les follicules ou cryptes placés au-deſſous ou dans l'épaiſſeur du chorion, & qui ſont ſi développés à la ſurface des bronches, du palais, de l'œſophage, & des inteſtins; les papilles nerveuſes, qui ſont également plus apparentes dans certaines parties; enfin, une multitude de nerfs, une multitude de vaiſſeaux ſanguins qui préſentent des diſpoſitions particulières, nous offrent différens points d'anatomie générale, dont le développement doit toujours être préſent à l'eſprit, lorſque l'on veut approfondir pluſieurs queſtions importantes de phyſiologie médicale & de pathologie générale. (*Voyez* ce mot, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*)

Du reſte, ces différentes parties conſtituantes des membranes muqueuſes, ont préſenté ſouvent pluſieurs altérations morbides qui méritent d'être remarquées avec le plus grand ſoin.

Les irritations prolongées, ſur différens points de la ſurface de ces membranes, ont ſouvent occaſionné le développement de pluſieurs tiſſus morbides; du ſquirre, par exemple, de différentes fongoſités; de fauſſes membranes. On attribue auſſi à la même cauſe, des mucoſités partitulières que l'on peut regarder comme des diſpoſitions vermineuſes, puiſqu'elles coïncident conſtamment avec la préſence de différens vers inteſtinaux, & qu'elles ſont détruites par les médicamens, qui changent ce mode de ſécrétion morbide. Le chorion s'épaiſſit ſenſiblement à la ſuite des inflammations, & ſurtout des inflammations chroniques; il s'amincit progreſſivement & ſe détruit, ainſi que les autres tiſſus des viſcères membraneux dont il fait partie, dans les éroſions qui amènent les perforations ſpontanées de l'eſtomac: phénomène morbide qu'il eſt ſi important de ne pas confondre avec les effets des empoiſonnemens.

L'irritation de la tunique muqueuſe dans la dyſſenterie, & la communication de cette irritation à la tunique muſculeuſe, expliquent les commotions, les contractions du colon, ainſi que le teneſme, ſouvent ſi incommode & aſſez grave pour qu'il ſoit néceſſaire de porter de ce côté des moyens de traitement, en faiſant uſage des opiacés en potion, en lavement, en applications extérieures.

Les cryptes ou follicules muqueux de la bouche ſe flétriſſent & perdent leur faculté ſécrétoire par l'abus de la pipe, par l'uſage de mâcher du tabac; ils peuvent, en outre, devenir le ſiége d'une altération particulière, ſurtout aux amygdales où ils s'enflamment, en donnant lieu à des douleurs plus ou moins vives, & à une ſécrétion morbide dont le réſultat ſe détache & eſt rejeté tantôt ſous la forme d'une matière pulvérulente, & tantôt ſous la forme d'une fauſſe membrane.

Les aphthes, qui ont beaucoup d'analogie avec cette affection, & que l'on pourroit regarder juſqu'à un certain point comme la dartre ou l'*herpes* des membranes muqueuſes, ſe couvrent après une première période, ou période d'irritation, d'une pellicule blanchâtre, que Jurine de Genève a rapportée aux fauſſes membranes.

La ſécrétion de ces mêmes follicules dans les voies digeſtives & l'exhalation muqueuſe, paroiſſent ſuſceptibles, d'une autre part, d'un grand nombre d'altérations & de variétés qui coïncident tantôt & ſeulement avec de ſimples indiſpoſitions, avec des anomalies conſtitutionnelles, & tantôt avec un état prononcé de maladie. La conſtipation en particulier eſt ſouvent l'effet d'une ſécrétion inſuffiſante des mucoſités inteſtinales; ce qui eſt ſurtout très-évident dans la conſtipation qui ſuccède chez le plus grand nombre des individus à l'uſage des réſineux, des ſubſtances balſamiques & opiacées.

Les différentes eſpèces de purgatifs ne paroiſſent pas, d'ailleurs, agir également ſur l'exhalation muqueuſe & ſur la ſécrétion folliculaire des inteſtins: les uns, par exemple, excitent plus particulièrement l'exhalation & déterminent une excrétion très-abondante de ſéroſités; tels ſont pluſieurs eaux minérales ſalines, & quelques draſtiques, principalement ceux que l'on a déſignés ſous le nom d'*hydragogues*. Les autres paroiſſent, au contraire, exciter avec une ſorte de préférence la ſécrétion folliculaire, ainſi que l'annoncent les déjections plus épaiſſes qui ſuccèdent à leur action, ce qui eſt plus particulièrement remarquable pour l'aloës & la rhubarbe.

Les vaiſſeaux ſanguins qui ſont plus ou moins nombreux dans les différens points des membranes

muqueuſes, paroiſſent beaucoup plus développés dans ces membranes, à la ſurface des gros inteſtins, de l'eſtomac, des inteſtins grêles, &c., ce qui explique la rougeur de ces parties. On conçoit aiſément par ces diſpoſitions, combien les congeſtions ſanguines doivent être faciles & fréquentes à la ſurface de ces viſcères, & comment, d'une autre part, ces réſeaux vaſculaires des membranes muqueuſes, privés de points d'appui, ſont expoſés à ſe rompre facilement dans les efforts pour touſſer ou pour vomir, & dans la fluxion catarrhale inflammatoire qui conſtitue la dyſſenterie. Le nombre de ces vaiſſeaux dans les mêmes membranes, la multitude, la délicateſſe des nerfs qui accompagnent ces vaiſſeaux, l'activité de compoſition qui en réſulte, & qui ſe manifeſte par une exhalation & une ſécrétion preſque continuelles, quelquefois très-abondantes; ces diſpoſitions font aiſément concevoir comment, dans le cas d'irritation prolongée, un ſi grand nombre de tiſſus morbides ſe développent dans l'intérieur des foſſes naſales, de l'eſtomac, des inteſtins, de la veſſie, &c. &c.

Nous avons déjà indiqué pluſieurs de ces tiſſus. Parmi les plus fréquens, on doit placer les fauſſes membranes ou pſeudomembranes : il paroîtroit même que dans certaines circonſtances il ſe formeroit *à poſteriori*, des membranes muqueuſes accidentelles, dont l'analogie avec les membranes muqueuſes naturelles, fut aperçue d'abord par Hunter, repriſe enſuite & démontrée par M. Dupuytren dans ſes leçons. Bayle s'étoit également occupé du même objet (1), & M. Villermé s'exprime ainſi qu'il ſuit, ſur ce point ſi important de l'anatomie pathologique.

Membranes muqueuſes accidentelles.

« C'eſt dans certains kyſtes, dans certains dépôts purulens, au milieu des ſurfaces muqueuſes » naturelles elles-mêmes, mais ſurtout dans les » trajets fiſtuleux, qu'on obſerve les membranes » muqueuſes accidentelles.

» A. *Dans les fiſtules.* Lorſqu'une voie accidentelle eſt ouverte au dehors ou dans quelqu'une » des cavités muqueuſes, à un liquide, & que ce » liquide, habituellement charrié par la voie inſolite, l'entretient, celle-ci prend les caractères » des conduits muqueux naturels. Aux bourgeons » charnus, produits d'abord par l'inflammation, » ſuccèdent une ſurface, un tiſſu muqueux, puis » une véritable membrane de ce genre, qui peut » perſiſter enſuite indépendamment de la cauſe » qui l'a amenée.

» On diroit que l'économie eſt aſſujettie aux » mêmes lois, dans l'état pathologique, qui nous » occupe actuellement, que dans l'état de ſanté, » puiſqu'en effet il ſuffit d'une excrétion conſtante » pour donner à ſon conduit les caractères des » tuyaux excréteurs. Mais prouvons ce que nous » avançons.

» La ſurface interne des fiſtules, outre les fluides qu'elle ſépare, eſt en contact avec des matières qui lui ſont étrangères. Ces matières ſont » ici de la lymphe, là de la ſalive, en cet endroit » de l'urine, en cet autre des excrémens, &c.; » ou bien, & c'eſt ce qui arrive le plus ſouvent, » c'eſt du pus qui provient d'un foyer. (*Voyez* FISTULE.) Elle eſt continuellement humide, & » comme veloutée au toucher, excepté où il y a » des calloſités. La couleur de cette ſurface n'eſt » pas la même pour tous les trajets fiſtuleux : roſée, plus ou moins vermeille lorſqu'elle préſente » l'apparence d'un état inflammatoire & qu'elle » eſt récente, on la voit, au contraire, finir par » prendre une couleur plus pâle lorſque la fiſtule » a livré paſſage, pendant quelque temps, à un liquide ou ſubſtance qui n'eſt pas du pus ni des matières ſtercorales. Entr'autres faits que je pourrois rapporter, qu'il me ſuffiſe de citer un homme » qui, par ſuite de l'opération de la taille, avoit » une fiſtule urinaire directement étendue du fond » de la veſſie au périnée. La plaie, rouge d'abord, » a pâli peu à peu, & trois mois & demi après » l'opération, la ſurface interne de la fiſtule, du » moins la portion de ſon trajet que l'on pouvoit » apercevoir à l'aide d'une certaine poſition que » prenoit le malade, étoit déjà blanchâtre & offroit preſque l'apparence intérieure des uretères.

» Ce que je viens de rapporter ſuffit, ce me » ſemble, pour établir que le trajet des fiſtules » offre très-ſouvent, quand elles ſont anciennes, » ſinon une membrane, au moins une ſurface » comme muqueuſe. Dans les premiers temps, ou » lorſque l'inflammation, l'irritation, continuent, » il y a une ſurface muqueuſe & non une membrane diſtincte; car alors ſon tiſſu ſe confond » avec les parties ſous-jacentes ſous l'apparence » d'une ſubſtance comme lardacée, plus ou moins » rougeâtre, ordinairement traverſée par un grand » nombre de vaiſſeaux rouges & déliés.

» Plus tard, lorſque les fiſtules ſont anciennes, » non accompagnées d'inflammation & de calloſités, elles ont véritablement une membrane » qui offre la plus grande analogie avec les muqueuſes naturelles, & qui eſt bien diſtincte, » comme ces dernières, des parties qu'elle traverſe, par un tiſſu cellulaire, comme fibrillaire, » dans lequel je n'ai jamais aperçu ſenſiblement » de graiſſe.

» Dans un cas de fiſtule ſalivaire ancienne, j'ai » trouvé que la membrane pouvoit être iſolée » avec beaucoup de facilité des parties voiſines, » auxquelles l'uniſſoit aſſez lâchement un tiſſu » ſemblable à celui dont je viens de parler.

(1) Bayle, *recherches ſur la phthiſie pulmonaire*, obſervation 43.

Voyez auſſi Laennec, *Dictionnaire des ſciences médicales*, tome VIII, page 206, & le *Journal de médecine & de chirurgie* de M. le Roux, tome IX, page 368.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 428 sur 787

» M. le professeur Dupuytren m'a dit avoir vu » plusieurs fois la membrane du trajet fistuleux » des dépôts par congestion, être partout bien » distincte des parties environnantes : il a pu quel- » quefois renverser en dedans la membrane de » ces conduits, & en la poussant à la manière » d'un doigt de gant, la détacher & la séparer des » parties qui l'embrassoient, avec presqu'autant » de facilité que l'on enlève la peau de certains » animaux.

» La membrane que je décris peut devenir très- » mince dans les conduits fistuleux qui ne livrent » passage ni à du pus, ni à des matières irritantes.

» Elle est le siége d'une exhalation marquée. La » matière de cette exhalation est du pus dans les » fistules récentes, dont la membrane n'est pas en- » core bien formée ; mais plus tard c'est souvent » un fluide semblable, au premier examen, en » quelque sorte, à ce que l'on appelle des glaires. » Quel chirurgien n'a vu les mucosités qui s'é- » chappent quelquefois d'une fistule à la marge » de l'anus, être augmentées, diminuées ou chan- » gées d'apparence ou de nature par l'introduction » de certaines substances ? Je pourrois multiplier » les exemples de variations dans la perspiration » des conduits fistuleux, & ils porteroient égale- » ment à croire qu'il seroit très-aisé d'y déterminer » des espèces de catarrhe.

» Il me semble que l'on peut conclure de tous » les faits que je viens de rapporter :

» 1°. Que les bourgeons charnus qui résultent » du développement inflammatoire de la trame » cellulo-vasculaire aux surfaces des solutions de » continuité (lesquels sont partout identiques dans » leur origine), forment avec le temps, dans les » trajets fistuleux, une surface analogue à celle » des membranes muqueuses naturelles, & peu- » vent même se transformer en une véritable » membrane muqueuse bien distincte des tissus » sous-jacens ;

» 2°. Que cette membrane muqueuse acciden- » telle se rapproche particulièrement, dans beau- » coup de cas, de la membrane intérieure des » conduits excréteurs.

» Ces conclusions pourroient encore être ren- » dues plus péremptoires par l'examen de l'énorme » différence qui se remarque entre la membrane » d'une fistule & celle d'une autre, & par la con- » sidération de la difficulté d'obtenir l'oblitéra- » tion des fistules anciennes, lorsque la seule cause » qui paroît les entretenir a été enlevée.

» Ajoutons à ces raisons, l'usage de donner pas- » sage aux fluides qui se forment au fond ou dans » le trajet des fistules, & que, conformément à » la loi générale, qui veut que l'habitude d'un » contact émousse les impressions qui en résultent, » l'on peut considérer jusqu'à un certain point la » membrane des conduits fistuleux, comme une » limite que la nature a placée sur le chemin des » fluides ou matières irritantes, pour préserver » l'organisation des atteintes fâcheuses qu'elle » pourroit en ressentir.

» Croiroit-on que la membrane des conduits » fistuleux puisse, dans certaines circonstances, » être transformée en membrane séreuse ? Lors- » qu'une fistule, qui est occasionnée par la pré- » sence d'une balle ou d'un petit plomb, se tarit » & se cicatrise, le corps étranger restant tou- » jours au milieu des parties, l'espèce de kyste » qui l'enveloppe prend les caractères des mem- » branes séreuses. Je me suis assuré que le corps » étranger, souvent embrassé assez étroitement, » se trouve alors au milieu d'une matière ordi- » nairement peu abondante, & qui a quelqu'ap- » parence de celle des stéatomes : j'ai cru recon- » noître l'apparence d'une membrane séreuse dans » la membrane (originairement muqueuse) d'un » kyste formé par l'oblitération d'un conduit ex- » créteur de la glande sublinguale.

» B. *Au milieu des surfaces muqueuses natu- » relles, ou dans les conduits muqueux eux- » mêmes.* A la suite des ulcérations de la bouche, » de la gorge, &c., & de certaines opérations » chirurgicales qui ont détruit une trop grande » étendue de membrane muqueuse pour que » celle-ci puisse revenir par le rapprochement » vers le centre sur toute la surface qui en a été » dépouillée, les bourgeons se convertissent à la » longue en une membrane muqueuse, qui se » continue & se confond avec la muqueuse pri- » mitive. On trouve deux exemples de cette » transformation dans l'*Essai sur l'anatomie pa- » thologique* de M. J. Cruveilhier (t. II, p. 170 » & suiv.). Le paragraphe précédent éclaire ce » phénomène.

» C. *Dans certains dépôts purulens.* L'intérieur » des dépôts par congestion & des trajets qui y » charrient le pus, a une membrane accidentelle » bien évidente, même avant que le pus ne se » soit fait jour, ou qu'on le lui ait donné. Cette » membrane est ordinairement fort mince avant » l'ouverture du dépôt ; après, elle rentre dans la » classe de celles des fistules dont il vient d'être » parlé. »

Quoique les fausses membranes se développent le plus ordinairement à la surface des tissus séreux & dans certaines circonstances très-variées d'inflammation, on les voit aussi se former à la surface des membranes muqueuses, plus rarement à la vérité, & avec des caractères moins évidens d'organisation. Parmi ces membranes, celle qui a été le plus fréquemment observée se rencontre dans le croup (*voyez* TRACHÉALE ANGINE). On a trouvé aussi des fausses membranes à la surface interne des voies digestives, du larynx & de la trachée-artère, de la vessie, de l'utérus & du vagin. Ainsi, on trouve en particulier un exemple rapporté par Nysten dans les bulletins de la Faculté de Paris, de la formation d'une fausse membrane, dans le larynx & les bronches ; phénomène qui avoit suc-

cédé à une inflammation provoquée par l'inſpiration de l'ammoniaque pendant un accès d'épilepſie.

Les fauſſes membranes des voies digeſtives ſont rendues dans les déjections ou par le vomiſſement, ſous la forme de lambeaux ou de fragmens, que l'on prendroit pour des tubes inégalement déchirés, ce que le vulgaire & les médecins ont pris, pendant long-temps, pour des portions de la membrane interne des inteſtins. On trouve dans les *Annales de la Médecine pratique* un aſſez grand nombre de faits de ce genre, dont la véritable nature paroît n'avoir point échappé à la ſagacité de Morgagni (Voyez *Épit. xxxi*). C'eſt principalement dans le cas d'empoiſonnement par des ſubſtances irritantes & corroſives, que les concrétions membraniformes du tube digeſtif ſe ſont développées, comme on pourra s'en convaincre en parcourant l'excellente Diſſertation de M. Tartra, ſur l'*empoiſonnement par l'acide nitrique*. Il paroîtroit même que la couleur de ces concrétions ne ſeroit pas ſans analogie, ſous quelques rapports, avec la nature du poiſon, & qu'elle pourroit offrir, ſous ce point de vue, des indications qui ne ſeroient pas à négliger dans les recherches médico-légales.

La ſurface des foſſes naſales & celle de l'œil, ne ſont pas plus exemptes que les voies digeſtives ou pulmonaires, du développement d'une pſeudomembrane dans le cas d'une inflammation intenſe ou prolongée : on a obſervé ſurtout, & aſſez ſouvent, de pareilles concrétions à la ſuite de certaines ophthalmies. Le catarrhe des foſſes naſales amène rarement un ſemblable phénomène ; mais s'il eſt très-vif, très-inflammatoire, comme il peut arriver lorſque l'on a été expoſé à la vapeur du chlore, il n'eſt pas impoſſible qu'il ſurvienne alors une concrétion membraniforme très-étendue. « On a » vu, il y a pluſieurs années, un chimiſte qui, ſe » trouvant tout-à-coup expoſé à une maſſe conſi- » dérable de vapeur d'acide muriatique oxygéné, » éprouva d'abord une toux très-vive, une excré- » tion abondante de larmes, de ſérоſité lympide » & viſqueuſe, qui s'écouloit par le nez, ou pro- » venoit du pharynx & de la trachée. Quelques » heures après l'accident, ces excrétions s'arrêtè- » rent, mais la voix devint enrouée, la vue s'obſ- » curcit & l'odorat ſe perdit entièrement. Il s'étoit » formé à la ſurface des yeux une couche opaque, » blanchâtre, membraniforme, qui interceptoit » le paſſage de la lumière ; & il y avoit de ſem- » blables concrétions dans les cavités du nez, du » pharynx, & ſans doute dans le larynx & la tra- » chée. Quelques jours de repos & l'uſage des » adouciſſans mucilagineux firent ceſſer tous les » accidens ; les yeux ſe dépouillèrent d'abord de » la couche lymphatique, qui s'étoit formée à leur » ſurface, l'expectoration fit rendre quelques lam- » beaux membraniformes, & toutes les fonctions » furent promptement rétablies. » (*Pyrétologie* de Selle, traduct. de Nauche. Notes.)

La membrane caduque ou l'épichorion devroit peut-être ſe trouver compriſe parmi les fauſſes membranes du tiſſu muqueux ; mais la conſtance, la régularité de ſa formation, ſon développement même dans les cas de groſſeſſe extra-utérine, ne permettent guère de la comprendre parmi les effets d'une irritation morbide. Ce qui concerne les cauſes, les conditions du développement des fauſſes membranes, conſidérées en général, convient en particulier pour les pſeudomembranes du tiſſu muqueux : une inflammation très-vive ou très-prolongée & l'épanchement d'un liquide puriforme, paroiſſent les premières conditions de ces développemens morbides.

Ce développement préſente, d'ailleurs, différens degrés ou périodes qui ont été plus particulièrement obſervés avec beaucoup de ſoin dans pluſieurs ſéries d'expériences ſur les animaux. (*Voyez* Phlegmasies & Pseudomembranes.)

Les fongus, dont la formation ſe rattache ſans doute, comme celle des fauſſes membranes, à un principe d'irritation morbide développé & ſuivi dans toutes ſes conſéquences, ont été obſervés comme elles ſur différens points des membranes muqueuſes.

Ces fongus, qui ſe montrent ſous la forme de tumeurs ou d'exubérances charnues, ne ſont pas ſans quelque reſſemblance de formes avec des eſpèces de végétations. Les fongus de la membrane muqueuſe ont été principalement obſervés dans les foſſes naſales & dans les ſinus maxillaires ſous le nom de *polypes*. (*Voyez* ce mot.)

L'encanthis peut être regardé comme une eſpèce de fongus ou de fongoſité, à la ſuite d'une tuméfaction de la caroncule lacrymale, à la ſuite d'une brûlure, d'une ophthalmie, ou d'un état variqueux de la conjonctive. Ce fongus a quelquefois le volume d'une noiſette, & ne permet pas aux paupières de ſe fermer. On trouve indiqué dans les Obſervations de Baillie, l'exemple d'un fongus implanté ſur la membrane interne du pharynx & de l'extrémité ſupérieure de l'œſophage ; ce qui, du reſte, eſt très-rare, & que l'on pourroit peut-être regarder, avec M. Breſchet, moins comme un fongus que comme un polype fibreux.

Les tumeurs ſongueuſes ſont beaucoup plus fréquentes à la ſurface des voies digeſtives. On les a vues ſe préſenter ſous différentes formes, fermer le pylore, ſe montrer, dans d'autres cas, avec l'apparence de tumeurs pédiculées, d'excroiſſances, de verrues, de prolongemens variés, & quelquefois de tubes longs de pluſieurs pouces, ayant toute l'apparence d'un nouvel organe qui ſe ſeroit développé à la ſurface interne de l'eſtomac. M. le docteur Huſſon m'a fait voir un de ces tubes long de pluſieurs pouces, qui s'étoit formé dans la grande courbure de l'eſtomac, & dont le développement ou la préſence n'avoit été annoncé par aucun ſymptôme particulier pendant la vie (1).

(1) Cette pièce ſe trouve conſervée dans le Muſéum ana-

Il n'eſt pas ſans exemple que quelques fongoſités pédiculées ſe ſoient détachées & qu'elles aient été rejetées avec les déjections. Un fait de ce genre fut offert à mon obſervation, il y a quelques années, par M. V***., chez lequel je fus conduit par feu Jeanroi neveu, dont il étoit le malade.

M. V***., qui ſe trouvoit depuis long-temps dans un état de maladie chronique indéterminée, étoit arrivé au dernier degré du maraſme. Les boiſſons les plus douces, les plus légères, n'étoient plus ſupportées depuis quinze jours par ſon eſtomac, qui les rejetoit avec des efforts de vomiſſement très-pénibles, quelque temps après les avoir reçues. Dans une ſemblable occurrence, & lorſque le malade, qui avoit accepté avec une courageuſe réſignation l'idée d'une mort prochaine, Jeanroi lui propoſa un vomitif comme dernière tentative, & dans la vue d'une médecine perturbatrice, en l'avertiſſant de tout le danger attaché, dans ſa ſituation, à l'emploi d'un moyen auſſi énergique.

M. V***. qui, malgré ſa réſignation, avoit cependant quelque deſir de vivre & de guérir, ne balança point, & prit dès le lendemain une boiſſon émétiſée. Il eut bientôt à s'applaudir de cette expérience & de ſon courage : après quelques vomiſſemens qui n'avoient rien de très-pénible, il éprouva tout-à-coup & avec une douleur déchirante, le beſoin d'aller à la garde-robe; cette ſenſation eut quelque durée, devint progreſſivement de plus en plus vive, & ſe termina enfin par une forte déjection, pendant laquelle il ſembla au malade que quelque choſe s'étoit détaché de ſes entrailles & avoit été entraîné au dehors, d'une manière extraordinaire. En effet, les ſecouſſes occaſionnées par les vomiſſemens, & l'action de la boiſſon émétiſée qui étoit devenue purgative, briſèrent le pédicule d'un fongus gros comme une petite poire, qui fut entraîné avec les matières fécales, & dont l'expulſion eut les ſuites les plus heureuſes. M. V***., qui a préſenté ce ſingulier phénomène, vit encore aujourd'hui & jouit d'une parfaite ſanté. Toutes les circonſtances de ſon ancienne maladie ſont très-préſentes à ſa mémoire, & il aime à les raconter; ce qu'il fait ſouvent avec un intérêt naturellement attaché au plaiſir de trouver dans un événement de ſa vie, une ſingularité curieuſe, & comme une eſpèce de prodige.

Les fauſſes membranes, les fongoſités ou les fongus, les poches, les kyſtes, certaines tumeurs anomales qui ſe développent à la ſurface du tiſſu muqueux ou dans ſes différentes régions, peuvent être regardées comme une altération, une ſorte de dégénéreſcence de ce tiſſu, ſans le concours ou avec le concours d'un état de maladie. Le même tiſſu peut éprouver pluſieurs autres léſions, qui le dénaturent, & peuvent lui faire offrir toutes les apparences du tiſſu cutané. Il ſuffit même qu'une portion de membrane muqueuſe ſoit expoſée à l'air, ou au contact de corps étrangers, pour qu'elle ſubiſſe cette eſpèce de transformation, ainſi qu'il arrive quelquefois, à la ſuite du renverſement du vagin. On a vu ſe développer en outre, dans différens points des mêmes membranes, certains tiſſus morbides, qui ne reſpectent d'ailleurs aucune partie de l'organiſation; (le tubercule, le tiſſu cancereux, &c.)

Différentes affections morbides plus générales, plus évidentes, qui ſe développent, & ſe manifeſtent pendant la vie, ſont judicieuſement rapportées par les pathologiſtes à certains dérangemens dans la ſtructure & dans les fonctions des membranes muqueuſes. Nulle autre partie de l'organiſation n'eſt peut-être plus expoſée aux cauſes occaſionnelles des maladies aiguës, que ces membranes, dans les foſſes naſales, dans l'appareil de la reſpiration, & dans les voies digeſtives. Le développement de leurs propriétés vitales, la délicateſſe de leur ſtructure, l'activité non interrompue de leurs ſécrétions, leur connexion ſymphatique avec la peau, enfin la multitude des ſtimulans qui, dans ſes régions, ſont appliqués ſans ceſſe à leur ſurface, expliquent aſſez comment le catarrhe pulmonaire, l'entérite, la gaſtro-entérite & la dyſſenterie, l'emportent par leur fréquence ſur preſque toutes les autres maladies. Une circonſtance particulière doit être, d'ailleurs, remarquée parmi les cauſes d'une ſemblable diſpoſition; je veux parler de la facilité avec laquelle la ſécrétion des membranes muqueuſes eſt augmentée ou dérangée d'une manière quelconque, chez un grand nombre d'individus, par l'impreſſion du froid, & lorſque la perſpiration cutanée ſe trouve tout-à-coup ſuſpendue ou diminuée par cette impreſſion.

Les maladies qui ſurviennent dans cette circonſtance ont été regardées, tout récemment, mais d'une manière trop générale, comme des affections qui ſeroient toujours inflammatoires. Souvent, en effet, ces maladies offrent ce caractère, comme on le voit pour l'angine, le croup, le catarrhe pulmonaire aigu, la dyſſenterie, mais ſurtout pour la gaſtrite & l'entérite aiguës & chroniques, dont les ſymptômes, ſi ſouvent méconnus, au milieu des nombreux effets ſympathiques qui les enveloppent, ont ſi utilement attiré l'attention des praticiens à la fin du dix-huitième ſiècle. D'une autre part, & dans pluſieurs circonſtances, les affections ſporadiques, qui attaquent plus particulièrement les membranes muqueuſes, ſe bornent à une ſimple augmentation de ſécrétion, quelquefois temporaire, quelquefois très-prolongée, & véritablement chronique, avec la forme

---

tomique de la Faculté de médecine de Paris. (*Voyez* pour les détails qui concernent ce fait curieux, une obſervation recueillie par un des diſciples de M. Huſſon, & publiée, ainſi que le rapport dont elle a été l'objet, dans les Bulletins de la Faculté.) (*Bulletins de la Faculté de Paris*, 1819.)

de fluxions, que peut-être on devroit exclusivement désigner sous le nom de *catarrhes*, en y joignant, comme dans la manière populaire de voir & de parler, l'épithète d'inflammatoires, lorsque l'inflammation, qui ne leur est pas inhérente, vient s'y joindre ou comme épiphénomène, ou comme complication. En négligeant une pareille distinction, en partant de l'idée, qu'affections catarrhales & phlegmasies des membranes muqueuses sont synonymes, on se trouve véritablement entraîné par la spéculation, à une grande distance des vues pratiques; ce qui devient très-préjudiciable aux jeunes médecins.

Sans doute l'inflammation se joint à un grand nombre de catarrhes; certaines fluxions muqueuses paroissent même inséparables d'un état de phlegmasie, comme on le voit pour l'otite, l'ophthalmie aiguë, le catarrhe pulmonaire; mais en revanche, & dans un grand nombre de cas, le catarrhe des fosses nasales, certains catarrhes pulmonaires chroniques, le catarrhe gastrique & le catarrhe intestinal que l'on désigne sous le nom d'*embarras gastrique*, n'ont rien d'inflammatoire & doivent être traités par des médications propres à faire cesser la fluxion muqueuse en rappelant à son rhythme habituel, la sécrétion de l'organe malade.

Ce qui concerne l'inflammation des membranes muqueuses, dans l'état présent des connoissances, doit être rapporté à deux titres; savoir: 1°. les phlegmasies évidentes & déterminées de ces membranes dans différens organes; 2°. leur inflammation ou leur simple irritation symptomatique dans les voies digestives pendant le développement de plusieurs maladies fébriles.

Les phlegmasies déterminées des membranes muqueuses sont, principalement, celles de l'oreille & des yeux (*otite* & *ophthalmie*), l'angine, qui est si rarement une maladie simple, le croup ou l'angine trachéale, le catarrhe pulmonaire inflammatoire, la gastrite, l'entéro-gastrite, &c. (*Voyez* ces mots, dans ce Dictionnaire.) Ce qui concerne l'inflammation indéterminée des membranes muqueuses dans les voies digestives, & la doctrine qui a pour objet de rapporter à cette inflammation le plus grand nombre de fièvres regardées comme essentielles ou primitives, seront examinés avec l'importance & l'attention qu'ils méritent, dans les articles PHLEGMASIE & PYREXIE, de ce Dictionnaire.) (MOREAU DE LA SARTHE.)

MUQUEUX. (*Hygiène.*) Mot à mot, ce qui contient, ce qui renferme du mucus, ce qui abonde en mucosités. On a donné plus particulièrement ce nom à celui des matériaux immédiats des végétaux qui se rapproche le plus de la gélatine, & qui contient comme elle des propriétés alimentaires. (*Voyez* ALIMENS.)

On a aussi employé la même dénomination, dans la langue anatomique & physiologique, ainsi que les locutions, *tissu muqueux*, *système muqueux*, souvent mises en usage par Bordeu, comme synonymes de *tissu cellulaire*, de *tissu lamineux*. (*Voyez* TISSU CELLULAIRE.)

MUQUEUX. (*Anatom. physiolog.*) Corps muqueux de Malpighi. Fluide albumineux qui environne les papilles nerveuses de la langue & de la peau, en les attachant à l'épiderme. Le corps muqueux est incolore chez l'Européen, & plus ou moins noir chez le nègre; il subit différentes altérations dans plusieurs maladies, parmi les individus de ces deux grandes races de l'espèce humaine.

MUQUEUX (Fluides). (*Physiologie.*) Les fluides muqueux de l'économie animale se trouvent principalement à la surface des membranes dont ils portent le nom. Ils forment ce que l'on appelle le mucus animal; on les a trouvés aussi dans les cheveux, les poils, la laine, les plumes, les ongles, les cornes, dans les parties les plus épaisses de la peau, mais sans avoir reconnu une identité de composition dans ces différentes parties. (*Voyez* MUCUS, dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*)

Les fluides muqueux de l'économie animale qui intéressent le plus le médecin, sont principalement ceux sécrétés par les follicules: ils sont incolores, visqueux, à la fois excrémentitiels & récrémentitiels; ils se dissolvent facilement dans l'humeur perspiratoire qui leur donne des propriétés nouvelles, & qui rend leur absorption plus prompte & plus facile. (*Voyez* ce qui concerne les fluides folliculaires, dans la *Table synoptique des fluides animaux*, par M. le professeur Chaussier.)

Les fluides muqueux exposés à l'air ou agités par les mouvemens alternatifs de dilatation & de constriction des parties, à la surface desquelles ils se trouvent, deviennent écumeux & se réduisent en globules. Leur sécrétion & celle de l'humeur perspiratoire qui ne peut être séparée de ces fluides, éprouvent de nombreux changemens dans les maladies; leur aspect, leur différence extérieure, doivent donc nécessairement présenter, & présentent en effet, une multitude de variétés auxquelles on attache avec raison une grande importance dans la séméiotique. (*Voy.* MUCOSITÉ, MUCUS, &c.)

Il existe toutefois une altération morbide dans la sécrétion du fluide muqueux, beaucoup plus remarquable que toutes les autres, sous le point de vue de la pathologie, quoiqu'elle ne soit annoncée par aucun signe, par aucun phénomène extérieur, & qu'elle se manifeste seulement par les effets qui lui sont justement attribués; je veux parler du changement qui s'opère dans la sécrétion du mucus salivaire chez les animaux carnivores, sous l'influence de la rage; changement qui donne alors & si évidemment à ce fluide, toutes les qualités d'un virus non moins déterminé que celui de la syphilis ou de la petite-vérole. (*Voyez* MUCOSITÉ, MUCUS, SALIVAIRE (*mucus salivaire*), &c.)

MUR, adject., *maturus*, ce qui eſt à l'état de maturité. On dit qu'un abcès eſt *mûr* lorſque l'on peut en faire l'ouverture, c'eſt-à-dire, lorſque le pus a acquis toutes les qualités qui lui ſont particulières. (A. J. T.)

MUR DE BARRÈS (Eaux minérales de). C'eſt un village de Rouergue, à une lieue du Salt, où ſe trouve une ſource minérale appelée *Combilou*. On la dit froide & gazeuſe. (MACQUART.)

MURAL, adj. Qui reſſemble à la mûre (*morus niger*. Linn.) Les lithotomiſtes donnent le nom de calculs muraux ou de pierres murales à ceux qui ſont hériſſés de tubercules ou d'aſpérités qui leur donnent l'apparence d'une mûre. (*Voyez* PIERRES, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'Encyclopédie.) (A. J. T.)

MURALT, OU DE MURALTO (*Biograph. méd.*) (Jean), natif de Zurich, étudia la médecine à Montpellier & à Lyon, ſuivit à Paris les cours d'accouchement de Mauriceau & de Gayant. De retour en ſa patrie, il y remplit à la fois, avec diſtinction, les fonctions de médecin, d'accoucheur & de chirurgien. Ses ouvrages contribuèrent encore à augmenter ſa réputation; celui qui porte le titre d'*Hippocrate helvétique* renferme des obſervations rapportées au climat de la Suiſſe, au tempérament & aux uſages des peuples. Le *Recueil des curieux de la nature* contient pluſieurs mémoires dont il eſt l'auteur. On a encore de lui :

Vademecum anatomicum, ſive, clavis medicinæ. Tiguri, 1677, in-12. Amſt., 1688, in-12.

Collegium anatomicum. Norimbergæ, 1687, in-12.

Phyſices ſpecialis quatuor partes, ſive, Helvetiæ Paradiſus. Tiguri, 1710, in-8°.; ouvrage dans lequel il donne la deſcription des plantes les plus rares de la Suiſſe, mais ſouvent avec une nomenclature fautive. (R. GEOFFROY.)

MURES. (*Hygiène.*) *Morus*.

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Parmi les différentes eſpèces de mûriers qui fourniſſent les mûres, & qui ſont connues, nous ne parlerons que des mûriers noirs & blancs.

1°. *Morus fructu nigro*. C. B. 6. (*Morus foliis cordatis hiſpidis*. Linn.)

Le mûrier a un tronc gros, noueux, tortu, l'écorce dure; le cœur de l'arbre eſt dur; les feuilles ſont larges, terminées en pointe, velues, d'une ſaveur viſqueuſe & douceâtre.

Ses racines ſont nombreuſes, grandes & fortes; ſes chatons ſoutiennent pluſieurs fleurs à quatre pelotes, entre leſquelles il s'élève quelques étamines; ſes fruits ſont d'abord verts, puis ils prennent une couleur d'un rouge-noir foncé. Les ſemences contenues dans ce fruit ſont très-arrondies. Le mûrier noir a été tranſporté de la Chine en Italie, d'où il fut répandu par toute l'Europe.

2°. Le mûrier blanc.

Morus alba. (*Morus fructu albo minori ex albo purpuraſcente*.)

Cet arbre s'élève plus haut que le précédent; il a des racines plus grandes & plus étendues. Ses feuilles ſont oblongues, plus étroites, plus tendres, dentelées, & quelquefois découpées comme celles de la vigne; ſes fruits ſont petits, blancs & purpurins dans leur maturité, d'une ſaveur aſſez fade & nauſéabonde.

Les mûres du mûrier noir, dans leur primeur, ſont acerbes & auſtères, mais enſuite elles deviennent douces & agréables au goût; auſſi ſont-elles en uſage dans beaucoup de pays. Leur ſuc eſt pectoral, humectant & rafraîchiſſant; mais elles nourriſſent peu, elles ſont fort aqueuſes, & font mal, comme le melon, lorſqu'on en mange abondamment. Les Romains en faiſoient cas, ce que prouve ce paſſage d'Horace :

. . . . *Ille ſalubres*
Æſtates peraget, qui nigris prandia moris
Finiet, antè gravem quæ legerit arbore ſolem.

A l'égard des mûres qui naiſſent ſur le mûrier blanc, elles ſont mauvaiſes & indigeſtes.

(MACQUART.)

MURES. (*Pathologie ſpéciale.*) Excroiſſances ſyphilitiques, qui paroiſſent ſur les parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe, ou dans le voiſinage de ces mêmes parties : elles ſont ainſi appelées à raiſon de leur reſſemblance avec le fruit que l'on déſigne ſous ce nom; elles ont un grand rapport avec d'autres excroiſſances vénériennes du même genre, & ſont toujours les indices d'une infection ſyphilitique ancienne. (*Voyez* ces articles dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

(M. PETIT-RADEL.)

MURIATES. (*Matière médicale.*) On a déſigné ſous ce nom différens ſels qui réſultent de la combinaiſon d'un grand nombre de baſes diverſes, ſoit avec l'acide muriatique ſimple (acide hydrochlorique), ſoit avec le chlore lui-même.

Ceux de ces ſels qui ſe trouvent employés en médecine, ont été indiqués ſous leur nom officinal ou ſous leur nom vulgaire dans ce Dictionnaire, ou dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie* de cet ouvrage.

Voici une nomenclature de quelques-uns de ces ſels ſuivant l'ordre alphabétique :

Muriate d'ammoniaque, ſel ammoniac (*hydro-chlorate d'ammoniaque*).

Muriate d'ammoniaque & de fer (*hydro-chlorate de fer & d'ammoniaque*).

Muriate d'antimoine au minimum d'oxydation (*hydro-chlorate de protoxyde d'antimoine*), poudre d'algaroth

d'algaroth (*sous-hydro-chlorate d'antimoine*), beurre d'antimoine (*chlorure d'antimoine*).

Muriate de baryte, terre pesante (*hydro-chlorate de baryte*).

Muriate de chaux (*hydro-chlorate de chaux*).

Muriate de cuivre (*hydro-chlorate de cuivre*).

Muriate d'étain au minimum, ou au maximum d'oxydation (*chlorate, ou chlorure d'étain*).

Muriate de fer (*hydro-chlorate de fer*).

Muriate de mercure (*hydro-chlorate de mercure*).

Muriate de potasse (*hydro-chlorate de potasse*).

Muriate de soude (*hydro-chlorate de soude*).

(L. J. M.)

MURIATIQUE. (*Matière médic.*) On a désigné pendant assez long-temps sous ce nom, un mélange de chlore & d'hydrogène, qui jouit d'une grande activité, & qui se combine avec différentes bases salifiables, pour former divers sels que l'on appelle *hydro-chlorates*.

L'acide muriatique, ou l'acide hydrochlorique, peut être employé, ainsi que le chlore lui-même, comme moyen de désinfection.

Les pédiluves préparés avec l'acide nitro-muriatique forment ce que l'on a appelé les bains de Gondran. On a proposé dans ces derniers temps; & d'après la méthode de son inventeur, M. Scott, une espèce d'ablution & de friction avec la même substance, pour opérer la médication lente & progressive d'une phlegmasie latente du foie, accompagnée d'engorgement dans ce viscère. (*Voyez* NITRO-MURIATIQUE (acide).

MURIATIQUE OXYGÉNÉ. Les chimistes modernes désignèrent d'abord sous ce nom, un gaz dont la nature leur étoit inconnue, & qu'ils supposèrent composé, comme son nom l'indique, d'une base hypothétique & de l'oxygène. On a reconnu plus tard que ce prétendu gaz acide muriatique oxygéné n'étoit autre chose qu'un corps simple, le *chlore*, qui se trouve, comme l'oxygène, constamment à l'état de gaz, lorsqu'il est séparé des composés qui le renferment.

Le chlore, considéré sous le point de vue de l'hygiène, de la pathologie & de la thérapeutique, présente toutes les propriétés que l'on a attribuées à l'acide muriatique oxygéné. (*Voyez* ce mot, dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie* de l'Encyclopédie.)

Une des propriétés du chlore, que l'on a le plus vantée dans ces derniers temps, & avec un peu d'exagération, c'est la propriété de désinfecter une atmosphère altérée par des miasmes putrides, & par les effluves que répandent dans l'air les personnes affectées de maladies contagieuses.

Le chlore est souvent employé, sous ce rapport, sur les bagnes, dans les prisons, dans les hôpitaux & dans les lazarets. Alors, & pour une chambre de cent mètres cubes, on prend dix gros & demi de muriate de soude (hydro-chlorate de soude), & deux gros d'oxyde de manganèse, que l'on mêle après les avoir pulvérisés : on introduit ensuite ce mélange dans une capsule de verre ou de poterie très-dure; on ajoute alors successivement un mélange de quatre gros d'eau & de six gros d'acide sulfurique, que l'on verse ou en totalité ou à plusieurs reprises, selon l'intensité de l'effet que l'on veut obtenir.

Les vapeurs du chlore excitent la toux, & déterminent une affection catarrhale très-grave, qui peut être suivie d'une phthisie laryngée. Ce dernier cas s'est présenté deux fois dans ma pratique, & il n'a fallu rien moins qu'un traitement très-efficace, & suivi pendant plus d'une année, pour guérir complètement la maladie. M. Breathwell assure avoir employé le chlore à l'état liquide, & à la dose de deux gros dans huit onces d'eau, pour le traitement de la scarlatine; ce qui ne pourroit, au reste, convenir que dans la circonstance d'une complication de cette fièvre éruptive avec l'angine gangréneuse. On a proposé aussi d'employer le chlore dans le traitement des fièvres adynamiques & des diarrhées atoniques. Une propriété plus évidente & mieux constatée est celle que MM. Thenard & Cluzel ont reconnue au chlore liquide, employé par immersion, sur les mains, pour guérir la gale la plus invétérée. (L. J. M.)

MURIER, MÛRIER NOIR. *Fruit du mûrier; mûres; écorce de sa racine.*

Ces différentes parties du mûrier ont été employées en médecine. On donne encore le sirop de mûres, étendu d'eau & pour gargarisme, dans les angines inflammatoires. Ce médicament n'est cependant ni plus ni moins efficace que beaucoup d'autres préparations peu énergiques, & que l'on emploie pour aciduler certaines boissons en usage pendant les maladies aiguës. L'usage de l'écorce de la racine de mûrier, considérée comme purgative & comme vermifuge, a été abandonné, malgré l'autorité de Dioscoride.

Le mûrier appartient à la famille des urticées, & plus particulièrement à l'un des principaux groupes de cette famille, celui des artocarpées, dont plusieurs genres sont remarquables comme le mûrier, par la propriété vomitive ou purgative de l'écorce & de la racine. (Voyez l'*Essai sur les propriétés médicinales des plantes*, par M. de Candole, pag. 266.) (L. J. M.)

MUSC. (*Matière médicale & hygiène.*) Le musc est un nom que l'on donne également au parfum & à l'animal dont on le tire.

L'habitude, l'imagination & la mode exercent tellement un empire arbitraire sur nos sens, que le musc a été rejeté & recherché successivement dans tous les siècles & chez toutes les nations. Il y a des peuples qui l'ont mis au rang de ce qu'ils avoient de plus précieux en odeurs; d'autres l'ont

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 434 sur 787

négligé. On eſt encore aujourd'hui partagé entre l'amour & l'averſion pour le muſc. Les Italiens l'eſtiment beaucoup, tandis que les Français le décrient.

On n'avoit que de fauſſes idées ſur l'animal & ſur le corps odorant qui le fourniſſent, juſqu'au moment où de la Peyronie publia ſon Mémoire ſur le muſc, dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* (année 1731). Aujourd'hui les voyageurs s'accordent à dire, que l'animal qui donne le muſc, eſt une ſorte de chevreuil aſſez ſemblable au daim pour la grandeur : il porte le muſc ſous le ventre, dans une bourſe placée entre le nombril & les parties génitales. On a cru remarquer en outre une certaine analogie entre la ſubſtance graſſe & onctueuſe contenue dans une veſſie du chevreuil muſqué, & la ſtructure ſingulière de l'organe qui en opère la ſécrétion.

Comme on a coutume de ſophiſtiquer le muſc en Aſie, il faut être bien ſur ſes gardes, le prendre ſec, onctueux & odorant, bien conſervé dans une boîte de plomb s'il eſt ſéparé des veſſies. Alors il doit être gras, mais ſec, ſans mélange, d'une couleur tannée, d'une odeur forte & inſupportable, d'un goût amer. Sur le feu il doit ſe conſommer en entier ſans réſidu.

Le muſc de Moſcovie eſt moins recherché que celui de Tunquin & du Bengale, dont le parfum eſt preſque tout huile & ſel volatil; ſes particules odorantes ſont en effet en ſi grand nombre dans un petit volume, qu'un grain peut encore fournir de l'odeur au bout de cent ans, & que l'odeur acquiſe par les vaſes dans leſquels on l'a placé, eſt preſqu'indélébile. Les parfumeurs emploient beaucoup le muſc dans leur coſmétique, & dans les préparations avec l'ambre. Les perſonnes qui ont naturellement le malheur d'exhaler quelque mauvaiſe odeur, n'en peuvent prendre une qui la maſque plus ſûrement; mais elles ſeront toujours très-mal accueillies avec cette odeur, chez les perſonnes qui ſont très-nerveuſes ou très-ſenſibles. Au moins ſeront-elles très-prudemment, de ne jamais ſe préſenter chez les femmes en couches, auxquelles l'odeur du muſc peut cauſer des accidens fâcheux. Le muſc paſſe pour un grand antiſpaſmodique; cependant ce que nous venons de dire ſemble s'oppoſer à cette idée.

(MACQUART.)

N. B. Le muſc, employé comme médicament, s'adminiſtre ſeul, ou combiné avec d'autres ſubſtances, qui modifient ou développent ſes propriétés calmantes ou antiſpaſmodiques. Lorſque le haut prix de ce médicament ne s'oppoſe pas à ſon emploi, on peut le donner à la doſe de dix à douze grains, & même plus, dans vingt-quatre heures.

L'habitude, les détails d'une pratique conſommée, dans les hautes claſſes de la ſociété, apprennent ſeuls au médecin, à ſaiſir les indications qu'il peut remplir avec le muſc, dans une foule de cas où pluſieurs autres hypnotiques ont échoué, & paroiſſent même nuire aux malades : nous dirons ſeulement ici, que le muſc n'eſt pas contre-indiqué comme l'opium, dans tous les cas où il eſt dangereux d'exciter le cerveau & de déterminer de ce côté une congeſtion ſanguine : il produit ſouvent, du reſte, en l'uniſſant avec ce dernier, des effets que l'on n'auroit pas obtenus de chacun d'eux, employé ſéparément, comme on pourroit le prouver par différens exemples.

Le muſc fait partie de pluſieurs de ces monſtruoſités pharmaceutiques, que l'on appelle compoſitions magiſtrales, telles que la confection d'hyacinthe, l'alkermès, l'eau de mille-fleurs, &c. (*Voyez* Musc, dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*) (L. J. M.)

MUSCADE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section III. Aſſaiſonnemens.

La muſcade eſt une partie aromatique d'un arbre des Indes orientales, dont le fruit eſt de la groſſeur d'une petite orange, & dont le noyau, qui eſt la vraie muſcade, eſt recouvert de trois écorces. La première eſt pulpeuſe; la ſeconde eſt réticulaire, & comme partagée en lanières minces, viſqueuſes, huileuſes, rougeâtres, aromatiques; c'eſt ce qu'on nomme *macis* en Europe; on l'emploie à cauſe de ſa ſaveur balſamique, dans les mêmes circonſtances que la muſcade elle-même, qui cependant a plus de force. La troiſième écorce, qui ſuccède au macis, eſt une coque dure, mince, caſſante, qui contient la muſcade.

Cette noix, qui reſſemble à une olive pour la forme, eſt ridée, brune, dure, d'une ſaveur amère, âcre, ſuave & huileuſe; les meilleures ſont peſantes, marbrées en dedans, & d'une forte odeur aromatique.

Dans l'Inde on donne dans les deſſerts, les muſcades entières & confites. (MACQUART.)

MUSCADIER, *myriſtica aromatica.* (Lamarck.) Arbre de la famille des laurinées, qui croît dans les îles Moluques, & dont on fait ſouvent un uſage alimentaire & pharmaceutique. Dans toutes les eſpèces de muſcadiers, le ſuc que l'on obtient par l'inciſion de l'écorce, eſt âcre & viſqueux. Les feuilles exhalent une odeur de muſcade, & le brou de leurs fruits eſt d'une ſaveur cauſtique. (*Voyez* MUSCADE & MYRISTICÉES.)

(L. J. M.)

MUSCAT. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

On donne le nom de *muſcat*, à une eſpèce d'excellent raiſin, qui a un petit goût parfumé, très-agréable, & qui eſt très-ſucré lorſqu'il eſt parvenu à ſa parfaite maturité. Tel eſt le raiſin de Frontignan & de Lunel. On a coutume, pour faire les fameux vins de ces cantons, de laiſſer les grappes mûres, encore quelque temps ſur le cep, juſqu'à ce qu'en perdant leur eau, elles ſe deſſèchent en partie. Alors on en fait un vin très-délicat, très-ſucré, & très-recherché des perſonnes qui aiment les vins cuits & liquoreux. Il eſt ſtomachique, facilite la digeſtion; pris à petite doſe, il peut être utile, pour reſtaurer les forces des convaleſcens. (L. J. M.)

MUSCLE (*Anatomie phyſiologie*), *muſculus* des Latins. On donne ce nom à des parties charnues, éminemment contractiles, dont la plupart recouvrent les membres ainſi que le tronc, & ſervent à la locomotion. On comprend auſſi parmi les muſcles, la tunique charnue & contractile d'un grand nombre de viſcères creux, le cœur lui-même tout entier, dont la ſtructure & l'action préſentent d'ailleurs des particularités qui le diſtinguent des autres muſcles.

L'enſemble des muſcles ſoit internes, ſoit externes, conſtitue, comme l'enſemble des tiſſus cellulaires, ou d'un genre de membranes, un ſyſtème d'organes. Le ſyſtème muſculaire, qui ſert plus particulièrement à la locomotion, mais qui ſe trouve répandu dans pluſieurs appareils d'organes, fait partie de leur ſtructure, & prend part à différentes fonctions, telles que la viſion, l'audition, la parole, la voix, la reſpiration, la digeſtion & la reproduction.

La compoſition des muſcles, conſidérée en général, leurs propriétés, leur deſcription en particulier, le mécaniſme de leurs fonctions, &c., appartiennent à l'anatomie & à la phyſiologie. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Nous ne les conſidérerons ici que ſous le rapport de la phyſiologie médicale & de la pathologie, en renvoyant d'ailleurs à pluſieurs articles de ce Dictionnaire, pour ce qui concerne les altérations de ces organes, qui conſtituent des maladies particulières.

Les muſcles conſidérés ſous le point de vue de la phyſiologie médicale, doivent être diviſés en deux claſſes, ſavoir: les muſcles faſciculeux ou compoſés de faſcicules, & les muſcles membraneux; diſtinction qui paroît beaucoup mieux fondée, que la diſtribution banale & ſcholaſtique d'après laquelle on partage les muſcles, en muſcles de la *vie animale* & muſcles de la *vie organique*.

Les muſcles faſciculeux & les muſcles membraneux peuvent offrir, ainſi que tous les autres organes, des altérations morbides, avec léſion évidente & prolongée de leur ſtructure, & des altérations accompagnées ſeulement de léſions préſumées & temporaires de cette même ſtructure. Sous le premier chef, nous rangerons pour les muſcles faſciculeux, leurs contuſions, leurs diviſions ou plaies, leurs ruptures, leur hernie, leur déplacement, leur atonie, leur relâchement, l'augmentation ou la diminution de conſiſtance de leur tiſſu, leur rétraction, leurs dégénéreſcences variées, leurs transformations diverſes, en ſubſtance graſſe ou adipocireuſe, en matière cartilagineuſe, oſſeuſe, fibreuſe, &c.: léſions que peut-être on devroit regarder plutôt comme la ſuite, comme l'effet conſécutif de différentes maladies aiguës ou chroniques des muſcles, que comme des dérangemens morbides, eſſentiels.

Les *diviſions* ou les *plaies* des muſcles, préſentent pluſieurs particularités dont le détail n'appartient pas à ce Dictionnaire. (*Voyez* MUSCLE dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.) Ce qui concerne la pathologie générale, dans ces plaies, a pour objet, l'inflammation qui en eſt la ſuite, & la formation de la cicatrice.

L'*inflammation* des muſcles dans le cas de leur diviſion, eſt une véritable inflammation adhéſive; elle donne lieu après un laps de temps plus ou moins long, à la formation d'une ſubſtance qui, d'abord liquide, ſe ſolidifie enſuite, & s'organiſe comme tous les tiſſus de ſeconde formation.

Si la diviſion s'eſt faite ſans perte de ſubſtance, la cicatrice qui ſe préſente avec l'aſpect d'une interſection tendineuſe, ne met aucun obſtacle aux fonctions du muſcle qui a été diviſé. Elle peut au contraire gêner, altérer ſenſiblement ſes fonctions, ſi la perte de ſubſtance a été conſidérable, & ſi les muſcles qui l'ont éprouvée, ſont employés à former une cavité ſplanchnique.

La *contuſion* des muſcles eſt ſuſceptible de différens degrés de force, depuis le ſimple froiſſement de leurs fibres, juſqu'à l'altération la plus abſolue, c'eſt-à-dire, juſqu'à la deſtruction complète de leur ſtructure, ainſi qu'il arrive ſurtout par la percuſſion oblique des boulets ſur les membres (vent du boulet), qui produit quelquefois une pareille déſorganiſation ſans occaſionner une altération ſenſible dans le tiſſu de la peau. La ſenſation d'une courbature, l'engourdiſſement, la ſtupeur dans le membre, l'altération profonde des nerfs qui s'y diſtribuent, annoncent ordinairement les contuſions graves des membres, & ſont ſuivis dans certains cas, d'une paralyſie partielle, d'un état d'impoſence qu'il importe de ne pas confondre avec la paralyſie, occaſionnée par une affection du cerveau. M. le comte de L**., qui fut laiſſé pour mort, dans la cruelle journée de Quiberon, préſente un exemple remarquable de ce genre de contuſion. Un coup de biſcayen reçu à la partie inférieure de la cuiſſe, avoit occaſionné une forte contuſion, & un ébranlement conſidérable dans les muſcles & dans les nerfs de toute l'extrémité inférieure. M. le comte de L**. ſurvécut à cette horrible bleſſure, mais

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 436 sur 787

il ne put ſe ſervir qu'avec une extrême difficulté, de l'extrémité inférieure du côté gauche; l'impotence s'étendit par la ſuite aux muſcles du tronc, à ceux du bras & de l'avant-bras, enfin à tout le côté gauche, ſans arriver toutefois à aucune des parties de la tête, dont les fonctions ſe ſont maintenues dans toute leur intégrité, au milieu d'une altération auſſi profonde du reſte du corps.

On trouve pluſieurs exemples remarquables de déſordres occaſionnés par la contuſion des muſcles, dans l'ouvrage immortel de Morgagni. (*Voyez* lib. IV, épit. 49, n°. 6.)

La *rupture* des muſcles appartient moins à la pathologie générale & à l'anatomie pathologique, qu'aux études ſpéciales & à l'art particulier du chirurgien. (*Voyez* le mot RUPTURE DES MUSCLES, dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

Le *déplacement* des muſcles, que l'on appelle hernie muſculaire, lorſque le muſcle ſe fait une iſſue à travers une aponévroſe déchirée, & avec ou ſans étranglement, appartient plutôt à la chirurgie proprement dite, qu'à la médecine ſpéciale, à laquelle notre travail eſt conſacré. Nous en traiterons cependant ici, mais ſous un rapport hiſtorique, & relativement à quelques particularités, qui tiennent de plus près à l'enſemble des données générales & uſuelles de pathologie, que l'on doit trouver dans l'*Encyclopédie*.

Pouteau a donné une attention particulière au déplacement des muſcles, qu'il a déſigné ſous le nom de *luxation*. Toutefois il avoit été précédé dans ce genre de recherches, par van Swieten & du Verney, &c.

Le déplacement des muſcles ſurvient ordinairement au moment d'une chute, d'un mouvement bruſque, intempeſtif, que la volonté n'a point dirigés, & que la frayeur, le défaut d'attention, la ſurpriſe, ont fait exécuter à faux & ſans précaution.

Une jeune demoiſelle, qui regardoit par une fenêtre, eſt tout-à-coup appelée par une perſonne, placée à un étage ſupérieur. Elle tourne alors bruſquement la tête de gauche à droite, en la renverſant avec force pour répondre: mais au même inſtant, elle éprouva une douleur très-vive au côté droit du cou, vers lequel la tête fut ſubitement ramenée.

Pouteau, qui rapporte cet exemple, eut bientôt fait ceſſer la douleur & la gêne que cet accident avoit occaſionnées, en forçant, par des frictions bien dirigées, le muſcle déplacé à reprendre ſa place. On a beaucoup parlé de ce déplacement muſculaire cité par Pouteau. On en trouve pluſieurs autres exemples dans les recueils d'obſervations, & ce qu'il importe ſurtout, ſous le rapport de la médecine proprement dite, dans cette queſtion du déplacement des muſcles, c'eſt de ne pas le confondre, lorſqu'il arrive aux lombes, avec la néphrite ou le rhumatiſme, ſimulant cette maladie. Suivant la remarque judicieuſe de Lieutaud, qui déſigne aſſez improprement ſous le nom d'*entorſe*, un pareil déplacement (*Médecine pratique*, pag. 557), les ſymptômes de ce déplacement ne ſont pas toujours faciles à diſtinguer. On regarde comme les plus évidens, l'eſpèce de tumeur que forme le muſcle déplacé, & la ſituation extraordinaire de la partie où il ſe trouve par ſuite de ce déplacement; l'ecchymoſe à laquelle Pouteau attachoit tant d'importance, appartient bien plus aux ruptures des muſcles qu'à leur déplacement. Les circonſtances qui ont accompagné ce dernier, aideront auſſi à le reconnoître.

Le traitement doit avoir pour objet, de mettre les muſcles dans le plus grand relâchement, de comprimer le centre de la douleur, ſoit par des frictions, ſoit par le maſſage du membre affecté: le ſuccès toujours aſſez prompt de ce traitement, annonce que l'on ne s'eſt pas mépris ſur la nature du mal, en le confondant avec la rupture des muſcles.

La *diſtenſion forcée*, l'*écartement* des muſcles, celui de leurs fibres, ce que l'on appelle leur *éraillement*, ſont plutôt une infirmité qu'une maladie. Ce genre de dérangement a plus ſouvent lieu pour les muſcles qui peuvent être diſtendus outre meſure dans l'accouchement, ſurtout pour les muſcles droits. On l'a vu auſſi avoir lieu chez quelques ſujets foibles ou chargés d'embonpoint, de manière à rendre la ſtation, ou l'action d'aller en voiture, preſqu'impoſſible. J'ai rencontré pluſieurs exemples d'une ſemblable diſpoſition, que l'on corrige juſqu'à un certain point, ou que l'on rend plus ſupportable, par l'effet d'une ceinture bien faite.

L'écartement des muſcles droits (ſterno-pubiens) dans l'accouchement, eſt une des principales infirmités auxquelles les femmes en couches ſont expoſées, & ne peut ſe guérir qu'avec beaucoup de ſoin, un long repos, & l'emploi des moyens propres à rapprocher d'une manière ſoutenue, les muſcles disjoints ou écartés. (*Voyez* dans ce Dictionnaire STERNO-PUBIENS, MUSCLES DROITS (écartement des).)

La *foibleſſe* des muſcles & le *ramolliſſement* de leur tiſſu, ſans le concours d'une diſpoſition paralytique, conſtituent bien plus évidemment une maladie, que leur déplacement, qui n'eſt, à tout prendre, qu'un accident léger, lorſqu'il a été reconnu à temps & traité d'une manière convenable.

La foibleſſe & le ramolliſſement des muſcles, conſidérés comme maladie ou comme infirmité, peuvent avoir lieu par l'effet même de l'âge, par l'oiſiveté, par les inconvéniens de la vie ſédentaire. Cependant ils ſe manifeſtent le plus ordinairement à la ſuite de différentes maladies aiguës ou chroniques très-graves, du ſcorbut par exemple, des fièvres muqueuſes, du rhumatiſme, des fièvres adynamiques, &c. Cette maladie peut alors être

portée au point de ſimuler la paralyſie, & de condamner à une triſte immobilité, les malheureux qui en ſont affectés.

La foibleſſe & le relâchement de certains muſcles peuvent devenir, & ſont devenus en effet très-ſouvent la cauſe de luxations ſpontanées, & de rupture de muſcles, pour des cauſes légères qui opèrent plutôt une déchirure qu'une rupture. Le genre de mort, le genre de maladie, peuvent tellement diminuer la conſiſtance des muſcles, que la roideur des membres, regardée comme le ſigne le plus évident de la mort, peut manquer entièrement dans ces circonſtances, & comme on l'a pluſieurs fois obſervé à la ſuite de l'aſphyxie: diſpoſition qu'il eſt très-important de connoître, lorſque l'on doit prononcer ſur les phénomènes de la mort naturelle, comparés à ceux de la mort apparente.

La *rétraction*, oppoſée ſi l'on veut à la foibleſſe ou au ramolliſſement des muſcles, eſt un phénomène pathologique, que les praticiens ont eu ſouvent l'occaſion de rencontrer. Ses effets, dans beaucoup de circonſtances, doivent contribuer à faire naître pluſieurs difformités, qu'il n'eſt pas toujours impoſſible de guérir, & dont le traitement appartient d'une manière plus particulière à la chirurgie & à la médecine pratique. (*Voyez* Pieds-bots, Rétraction, Strabisme, Torticolis.)

Les dérangemens morbides que nous venons de parcourir, conſtituent de véritables maladies, & des maladies, dans leſquelles la ſtructure du muſcle n'eſt pas tellement déſorganiſée, qu'elle ne puiſſe ſe rétablir, ou continuer de remplir ſes différentes fonctions.

Des altérations plus profondes, les *dégénéreſcences* des muſcles, ſurviennent quelquefois à la ſuite de ces différentes maladies, ou de pluſieurs autres affections aiguës ou chroniques, qui n'avoient pas d'abord altéré ſenſiblement la ſtructure de l'organe: ces altérations arrivent auſſi par l'effet de l'âge, du genre de vie, & de pluſieurs cauſes tout-à-fait inconnues.

La converſion des muſcles en ſubſtance graiſſeuſe, eſt un des cas les plus remarquables de ces dégénéreſcences: l'ouvrage de Morgagni, les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, & l'ancien *Journal de Médecine*, en fourniſſent de nombreux exemples.

L'exemple rapporté dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, par Vicq-d'Azyr, a plus particulièrement attiré l'attention des médecins & des anatomiſtes. Chez le ſujet qui le préſenta, & qui étoit très-âgé, la ſtructure des muſcles avoit été comme détruite, & remplacée par un tiſſu comme graiſſeux. Quelques muſcles avoient conſervé cependant leur apparence naturelle, mais le plus grand nombre avoient perdu juſqu'à leur couleur. Les aponévroſes, dit Vicq-d'Azyr, n'ont plus cet air luiſant & ſatiné que les anatomiſtes leur reconnoiſſent: toutes les informations que j'ai faites, m'ont appris, ajoute le même auteur, que l'individu, qui préſentoit une altération muſculaire auſſi profonde, s'étoit également ſervi des deux extrémités pendant long-temps, mais qu'après une maladie, l'extrémité du côté gauche s'étoit de plus en plus affoiblie ſans ſe déformer, & qu'enfin le malade avoit été contraint de marcher, à l'aide d'une béquille. Il ne paroît pas, d'après l'analyſe qui a été faite des muſcles transformés en matière graiſſeuſe, que cette matière ait quelque analogie avec la transformation en matière graſſe ou adipocireuſe, dont un ſi grand nombre de cadavres ont préſenté des exemples, dans l'exhumation du cimetière des Innocens, à Paris. Le cœur lui-même n'eſt point exempt de la converſion en matière graiſſeuſe. (*Voyez* Corviſart, *Maladies du cœur*, pag. 83.)

Madame la ducheſſe D***., pour laquelle j'ai été pluſieurs fois conſulté, s'eſt trouvée dans cette ſituation d'adynamie muſculaire, à la ſuite d'une fièvre muqueuſe. Sa vie ſe ſoutient avec un régime ſévère depuis quinze ans, & ſans qu'il ait été poſſible à l'art, de rendre le plus léger degré d'énergie aux muſcles des extrémités inférieures, qui ſont preſqu'auſſi incapables de mouvemens, que dans une paraplégie complète.

Les autres converſions ou transformations des muſcles, dont les obſervateurs ont recueilli des exemples, ſont la converſion fibreuſe, la converſion oſſeuſe, la converſion cartilagineuſe. (*Voyez* Transformation.)

Le changement de couleur que l'on a remarqué dans les muſcles, quelquefois après la mort, & auquel M. Portal a donné trop d'importance, ne peut guère être rapporté d'une manière conſtante, à une altération morbide. Il n'eſt pas ſans exemple, que pluſieurs muſcles d'une certaine étendue aient été occupés par des hydatides: phénomène qui ſe trouve indiqué par les différens auteurs qui ont donné des traités ſur l'anthelminthologie, & principalement par Rudolphi.

Dans les maladies des muſcles, dont le développement n'eſt pas accompagné d'une altération ſenſible ou prolongée de ſtructure, les unes paroiſſent affecter l'enſemble des muſcles, tandis que les autres ſemblent appartenir plus particulièrement aux nerfs de ces organes, ou même à l'encéphale. Parmi les premières on range l'inflammation, caractériſée par des ſymptômes particuliers qui dépendent de l'action de la fonction même des muſcles, & de leur ſtructure. (*Voyez* Myodynie, Paraphrénésie, Phlegmasies en général, &c.)

Une claſſe d'affections, qui paroît appartenir d'une manière plus ſpéciale aux muſcles, nous eſt offerte par la grande famille des maladies rhumatiſmales, dont le traitement exige ſouvent les émiſſions ſanguines; maladies qui ne doivent pas être rapportées, comme on l'a fait dans ces derniers

temps, à la claſſe des phlegmaſies, dont elles diffèrent par leurs cauſes, par l'enſemble, la marche de leurs ſymptômes, & par les différens modes de terminaiſon, dont elles ſont ſuſceptibles.

Les ſpaſmes, les convulſions, mais ſurtout l'épilepſie & le tétanos, la paralyſie, ſes différens degrés, ſes différentes formes, les convulſions ou névroſes partielles de certains muſcles, la catalepſie, la chorée, ſont des maladies des muſcles, que l'on rapporte plutôt à un certain état de trouble dans les nerfs, qu'à un dérangement dans la ſubſtance même des muſcles. (*Voyez* ces différens articles dans ce Dictionnaire.)

Les divers muſcles membraneux ſont également acceſſibles à ces différens états morbides. Le mouvement périſtaltique qui leur eſt propre dans toute l'étendue du canal inteſtinal, peut en particulier éprouver pluſieurs dérangemens notables, mais ſurtout le genre de perturbation, d'où réſultent le vomiſſement, certaines conſtipations opiniâtres, & le phénomène rare & merveilleux du *méryciſme* ou rumination accidentelle. (*Voyez* ce mot.)

Le volvulus eſt un état convulſif des inteſtins, dont pluſieurs portions exécutent des mouvemens en ſens oppoſé. (*Voyez* VOLVULUS.)

Le rhumatiſme paroit affecter, dans certains cas, les muſcles membraneux & les muſcles faſciculeux internes, tels que le cœur & le diaphragme. (*Voyez* RHUMATISME.)

Le ſphincter de l'anus, comme tous les muſcles orbiculaires, peut éprouver une contraction ſpaſmodique permanente, & aſſez opiniâtre pour exiger une opération chirurgicale. (*Voyez* TENESME.) (L. J. M.)

MUSCULAIRE. (*Phyſiologie.*) Le ſeul caractère commun que nous offrent les différens appareils qu'on a juſqu'ici conſidérés comme muſculaires, c'eſt de jouir d'irritabilité & de contractilité. On doit donc, pour être conſéquent, voir de véritables muſcles dans toutes les parties qui préſentent cette double propriété : ainſi, nous regarderons comme muſculaires, non-ſeulement les organes actifs de la locomotion, le cœur, le diaphragme, la tunique médiane des inteſtins, de la veſſie; chez les oiſeaux, celle des uretères, du conduit pancréatique & des canaux biliaires, mais encore, chez l'homme, le tiſſu du ſcrotum, bien qu'en apparence ce tiſſu ne préſente rien de ſemblable aux autres, ſurtout en ce qu'il n'offre point ces faiſceaux parallèles, qui, dans les organes que nous venons de nommer, forment pour l'œil, le caractère le plus ſaillant d'un appareil muſculaire.

On a voulu regarder comme muſculaire la tunique fibreuſe des artères, & l'on a cité à l'appui de cette opinion quelques faits & quelques expériences. On a dit, par exemple, & l'on répète encore, que chez l'éléphant on a vu l'aorte garnie d'un appareil de faiſceaux charnus ſemblables en tout aux muſcles de la locomotion. Ce fait eſt entièrement faux : j'ai été à portée d'examiner une portion aſſez conſidérable de l'aorte d'un éléphant mort il y a quelques années à la Ménagerie; au volume près elle étoit entièrement ſemblable à celle d'un bœuf, d'un cheval & de tout autre grand quadrupède. Je ſais bien que l'abſence de fibres rouges dans l'aorte ne prouve pas qu'elle ſoit dépourvue de contractilité; mais les expériences ſeules peuvent décider la queſtion : or, j'ai fait & j'ai vu faire un grand nombre d'expériences ſur ce ſujet & ſur des animaux d'eſpèces différentes, des chiens, des chevaux, des lapins, des cochons-d'Inde; dans tous les cas j'ai vu le tiſſu de l'artère ſe comporter abſolument comme eût fait tout corps élaſtique inerte. Mais, dit-on, la contraction n'eſt ſenſible que chez les grands quadrupèdes, le bœuf, le cheval, &c. Il n'eſt pas auſſi facile de répondre à cette objection en montrant des faits, parce qu'on a rarement l'occaſion de faire de ſemblables expériences. Une ſeule fois j'ai vu ſur un âne eſſayer pour l'aorte tous les genres d'excitation; l'opérateur étoit habitué aux expériences de ce genre, les ſpectateurs étoient attentifs, & pluſieurs étoient prévenus en faveur de la contractilité des artères; cependant perſonne ne put voir autre choſe que ce que nous avions obſervé tant de fois tous enſemble ſur les chiens, les lapins & autres animaux que j'ai nommés.

Il faut bien prendre garde, quand on fait de pareilles expériences, au genre d'excitans que l'on emploie. Si l'on ſe ſert d'agens chimiques, il peut arriver qu'on produiſe dans l'artère un reſſerrement, mais qui ne ſera point ſuivi de relâchement, & c'eſt alors un ſimple effet de racorniſſement qui ſe fût produit après la mort comme pendant la vie.

Entre l'opinion qui fait croire les artères contractiles & celle qui les fait voir agiſſant ſeulement comme canaux élaſtiques, il s'eſt élevé une opinion mixte qui remonte, je crois, à J. Hunter; elle conſiſte à accorder aux petites artères la contractilité que l'on refuſe aux groſſes, contractilité d'autant plus développée dans ces premiers vaiſſeaux, qu'ils ſe rapprochent davantage des capillaires artériels qu'on en ſuppoſe doués au plus haut degré.

Cette doctrine fut depuis embellie par l'imagination de Bichat, qui accorda à ces vaiſſeaux la faculté de reconnoître la nature des ſubſtances qui les approchoient, celle de juger ſi l'introduction de ces ſubſtances dans le torrent de la circulation ſeroit avantageuſe ou nuiſible, & celle enfin de pouvoir, par ſuite de ce jugement, les y faire entrer ou les en tenir conſtamment écartées.

Ainſi modifiée, l'opinion de J. Hunter eſt maintenant celle de preſque tous les phyſiologiſtes en France. Un fait anatomique aſſez récent a ſemblé venir lui prêter un nouvel appui. Sur le dernier éléphant mort au Jardin des Plantes, M. Cuvier a trouvé que les petites artères avoient une couleur rou-

geâtre que ne préſentoient point les groſſes : la choſe eſt évidente, s'eſt-on écrié, elles ſe rapprochent de plus en plus de la nature muſculaire.

Mais je l'ai déjà dit, quoique dans un ſens oppoſé, à l'occaſion de l'aorte de ce même animal : la couleur devient un caractère tout-à-fait inſignifiant chaque fois qu'il s'agit de parties préſumées muſculaires. La rougeur du tiſſu, dans ce cas, ne prouve pas plus pour la contractilité que dans l'autre cas ſa pâleur ne prouveroit contre. Ce ſont donc encore ici les expériences ſeules qui peuvent décider la queſtion : or, ces expériences faites avec le plus grand ſoin, & variées de toutes les manières ſur un grand nombre d'animaux, m'ont toujours montré les petites artères très-élaſtiques, & même, proportion gardée, beaucoup plus que les groſſes, mais jamais elles ne m'ont fait voir la moindre apparence de contractilité. Sur l'âne dont j'ai parlé, avant de le ſacrifier pour examiner l'aorte, on avoit eſſayé les différens excitans ſur des artères de tous les calibres ; les plus petites ſe conduiſoient exactement comme les plus groſſes. Je ſuis intimement convaincu que ceux qui croient avoir vu ces mouvemens des petites artères, s'en ſont laiſſé impoſer par un mouvement général de tranſport produit, ou par le choc du ſang arrivant du cœur, ou par la contraction d'un muſcle ſous-jacent, irrité quelquefois par l'excitant qu'on vouloit appliquer à l'artère.

Pour ce qui eſt des capillaires artériels, comme leur ténuité les dérobe à notre vue, on ne peut rien affirmer relativement à leurs propriétés ; ſeulement on peut demander à ceux qui les douent de ſentiment, de réflexion, de puiſſance, comment toutes ces choſes leur ont été révélées.

Parmi les parties muſculaires du corps des mammifères, il en eſt une que j'ai oublié de nommer, & ſans doute ſans que cette omiſſion ait été remarquée, puiſque la faculté contractile n'avoit pas été juſqu'ici reconnue ; je veux parler des véſicules ſéminales chez certains animaux de la claſſe des rongeurs.

Au mois de ſeptembre 1820, je faiſois, avec MM. Magendie, Andral & Pouillet, des expériences ſur les animaux au moyen du galvaniſme. Après un aſſez grand nombre d'expériences ſur ſes effets dans l'aſphyxie, nous eſſayâmes ce genre d'excitation ſur tous les organes contenus dans l'abdomen. L'ayant appliqué un jour ſur un cochon-d'Inde aux véſicules ſéminales, qui ſont très-grandes chez ces animaux, nous vîmes à chaque application ſe développer, du ſommet vers la baſe, un mouvement périſtaltique très-prononcé.

Fibre muſculaire. Cette expreſſion, comme toutes celles dans leſquelles entre le mot *fibre*, n'offre à l'eſprit aucune ſignification bien préciſe. Qu'eſt-ce qu'une fibre en effet ? Quelle eſt la définition qu'on en donne ? « On entend, nous dit-» on en général, par fibres, des corps longs & » grêles qui, par leur diſpoſition & leurs con-» nexions, donnent naiſſance à toutes nos parties ; » d'où l'on voit que ce nom s'applique à tous les » ſolides du corps. » (*Dictionnaire des Sciences médicales*, article Fibre.) Mais n'eſt-il pas dans le corps humain un grand nombre de parties où l'on ne peut, avec la meilleure volonté poſſible, apercevoir ces *corps longs & grêles* dont tous nos organes doivent être compoſés ? le ſcapel même le plus exercé à fabriquer des membranes devient inhabile quand il faut nous faire apercevoir ces *fibres* dans certaines parties du cerveau.

Si donc on veut que *tous les ſolides du corps* ſoient compoſés de *fibres*, il faut admettre que ces élémens ſont de forme variable. Qu'auront-ils donc de commun qui puiſſe les faire raſſembler ſous un même nom ? Sera-ce la compoſition chimique ? On ne s'attendroit guère ſans doute à voir ſoutenir une pareille propoſition. Qu'on ouvre cependant la grande *Phyſiologie* de Haller, on lira dans les prolégomènes, que la *fibre* eſt compoſée d'une *terre calcaire vitrifiable*, d'un peu *de fer* & de *gluten*. Plus loin, traitant de la *fibre* muſculaire, il ſe demande gravement ſi la contractilité réſide dans la terre, le fer ou le gluten.

La définition de la *fibre* que nous avons rapportée, ſemble convenir aſſez bien quand on l'applique aux muſcles ; ces organes, en effet, ſe ſéparent naturellement en *corps longs & grêles*. Mais juſqu'à quel point devra-t-on pouſſer cette diviſion pour arriver à la fibre élémentaire ? Qu'aura-t-elle de commun avec les faiſceaux muſculaires qui réſultoient des premières diviſions ? En quoi en différera-t-elle autrement qu'en volume ? Y a-t-il rien de plus puérile que ces ordres trinaires de *fibres* de plus en plus petites, établis par Muys ? N'eſt-ce pas le comble du ridicule de dire, comme Leeuwenhoek, que la *fibre muſculaire* eſt compoſée de 3200 filamens qui, réunis, ne ſeroient pas le volume d'un cheveu ?

Le mot de *tiſſu* qu'on a voulu ſubſtituer à celui de *fibre*, ſemble d'abord moins attaquable ; cela vient de ce qu'il offre néceſſairement dans ſa ſignification quelque choſe de plus vague encore : l'expreſſion même de tiſſu muſculaire, applicable à l'homme & au plus grand nombre des animaux, ceſſe de l'être pour ceux de l'ordre le moins élevé, & par conſéquent n'eſt pas générale. Chez les méduſes, les hydres, les actinies, on ne pourroit pas plus, dans les parties contractiles ou muſculaires, montrer une *contexture* quelconque, qu'on ne le feroit dans un morceau deſſéché de ſuc de caout-chouc.

Banniſſons donc, il en eſt temps, du langage de la médecine, toutes ces expreſſions, reſte d'une philoſophie ſurannée, & qui n'offrent à l'eſprit rien que de vague & d'indéterminé. Si nous voulons élever la phyſiologie au rang des ſciences, le premier pas à faire eſt de lui créer un langage exact.

Contractions muſculaires. Nous ne parlerons

ici de ces contractions qu'autant qu'il le faudra pour faire sentir leurs altérations diverses, qui sont le sujet principal que nous devons traiter. Quelque succinctes que soient nos descriptions, elles suffiront pour montrer combien sont puériles ces divisions fondées sur la couleur des parties musculaires, puisque les différentes espèces de contractions ne sont point en rapport avec ces classifications systématiques, mais avec les usages des organes que les muscles concourent à former.

Contraction des muscles de la locomotion. La contraction des muscles de la locomotion s'opère ordinairement sous l'influence de la volonté (1) : elle exige alors l'intégrité du cerveau, celle du muscle qui agit, & celle du nerf qui s'y distribue.

Cette contraction peut être aussi déterminée par une irritation mécanique portée, soit directement sur le muscle, soit sur le nerf qui s'y rend, soit sur la partie du cerveau où vient aboutir ce nerf.

De ces trois modes d'excitation, le second est celui qui détermine le plus énergiquement la contraction.

Dans le cas où l'excitation est portée directement sur le muscle, la contraction qui en résulte est foible si l'on agit sur un animal vivant, & très-prononcée si l'animal est mort depuis quelques instans.

La contraction, quelle que soit la cause qui la produise, se fait toujours nettement & sans être précédée d'aucun tremblotement. On convient assez généralement de la vérité de ce fait, dans le cas où la contraction s'opère sous l'influence de la volonté ; mais quand elle est déterminée par l'application d'un stimulus, on croit communément qu'elle est précédée de plusieurs oscillations. M. Magendie est le premier qui, d'après des expériences multipliées, ait énoncé le contraire. Je les ai moi-même répétées plusieurs fois, & je me suis assuré par mes yeux que le mode de contraction étoit le

(1) Cette assertion ne seroit pas exacte, si l'on n'entendoit parler que de cette volonté qui préside aux actes soumis à l'intelligence, & qui est toujours, chez nous, le résultat d'un jugement dont nous avons conscience. Mais si l'on examine avec soin les actions de l'homme & des animaux, en rapport avec les motifs qui ont dû les déterminer, on s'aperçoit bientôt que l'intelligence n'a pu les diriger toutes, & qu'il en est un grand nombre qu'il faut rapporter à un autre principe. On voit qu'ici je veux parler de l'instinct.

J'appelle *instinct* cette faculté par laquelle l'homme & les animaux sont poussés à faire certains actes nécessaires à leur conservation, mais dont ils ignorent le but au moment où ils les exécutent. L'instinct peut avoir pour but la conservation de l'espèce comme celle de l'individu.

L'instinct seul dirige tous les actes de la vie chez le plus grand nombre des animaux. Chez l'homme seulement, & chez les animaux de l'ordre le plus élevé, il existe concurremment avec l'intelligence, mais ces deux facultés y sont toujours en proportion inverse. L'être intelligent par excellence, l'homme, est celui qui présente l'instinct le plus borné. Les habitudes sociales, en donnant à l'intelligence de plus fréquentes occasions de s'exercer, l'ont encore perfectionnée, tandis qu'elles n'ont fait qu'affoiblir l'instinct. A mesure que l'on s'éloigne de l'homme, on voit s'accroître l'instinct & diminuer l'intelligence.

L'instinct se fait appercevoir, 1°. dans toutes les circonstances physiologiques où l'intelligence n'auroit pas les données suffisantes pour déterminer un acte nécessaire à la conservation de l'espèce ou de l'individu ; 2°. dans celles où l'intelligence n'agiroit pas assez promptement ; 3°. dans celles où il ne paroît pas qu'il puisse exister d'intelligence en raison de l'état du système nerveux.

On peut citer pour exemple du premier cas des faits nombreux & que personne n'ignore : la construction du nid chez les oiseaux, qui précède de beaucoup le temps où l'animal pourroit en sentir le besoin ; la connoissance des actes de la génération qui se révèle, pour ainsi dire, tout-à-coup à l'animal au moment où il est devenu capable de perpétuer son espèce, & dans les circonstances où ce pouvoir peut être fructueux, &c.

Pour le second cas nous citerons ces mouvemens automatiques plus rapides que la pensée, & qui précèdent par conséquent toute réflexion ; ceux par lesquels nous prévenons une chute en déplaçant par un brusque mouvement du bras ou de toute autre partie notre centre de gravité, & le faisant de nouveau correspondre à la base de sustention ; celui par lequel nous garantissons l'œil de la lumière trop vive d'un éclair, en abaissant rapidement les paupières ; celui par lequel nous retirons involontairement la main quand un corps brûlant vient à la toucher.

L'enfant nouveau-né qui cherche le mamelon de sa nourrisse, l'introduit dans sa bouche & exerce les mouvemens de succion nécessaires pour faire pénétrer le lait dans son estomac, nous offre un exemple frappant du troisième cas. On pourroit également en prendre un dans la manière dont les animaux des ordres inférieurs poursuivent & saisissent leur proie.

Aux trois divisions que j'ai établies, j'aurois dû en ajouter une quatrième : l'instinct s'exerce encore quand l'intelligence, par suite de l'état d'hébétement où se trouvent les sens qui la mettoient en rapport avec les corps extérieurs, est forcée de rester dans l'inaction, au moins en ce qui a rapport avec ces corps. Pendant le sommeil, par exemple, d'importantes fonctions doivent continuer à s'exécuter. Si des circonstances étrangères viennent à y mettre obstacle, la vie peut être compromise, mais l'instinct est là qui veille à notre conservation, & commande les mouvemens que ces circonstances ont rendus nécessaires.

On diroit que l'instinct est le résultat d'une intelligence supérieure à la nôtre, qui se mettant en relation avec les corps extérieurs par des moyens plus parfaits que ceux que nous offrent nos sens, peut apercevoir une foule de rapports que nous sommes incapables de sentir, & qui même s'exerçant sur d'innombrables & sûres données, peut préjuger avec quelque certitude sur l'état futur des choses, & par suite de jugemens qu'elle nous laisse ignorer, commander, dans l'intérêt de notre conservation, des actions que nous nous sentons forcés d'exécuter sans en comprendre le but.

Le savant qui dans son cabinet s'occupe à tracer l'histoire de l'intelligence humaine, néglige souvent de consulter la nature, & de connoître les actions auxquelles cette intelligence doit s'appliquer. Il suit de-là que l'homme même le plus judicieux n'ayant qu'une partie des données du problème, peut, en procédant rigoureusement de conséquence en conséquence, arriver aux résultats les plus éloignés des faits. Condillac, faute d'avoir connu les phénomènes instinctifs, a été conduit à dire des absurdités, quand il a voulu montrer comment sa statue animée parviendroit à connoître les moyens d'appaiser sa faim.

même

même dans les deux cas. Ceux qui soutiennent l'ancienne opinion s'en seront sans doute laissé imposer par ces tremblotemens que l'on remarque souvent aux approches de la mort, & qui persistent quelque temps après, mais qui n'attendent point, pour se montrer, l'application d'un stimulus. La seule différence qui existe entre la contraction volontaire & celle qui est provoquée par une excitation étrangère, consiste en ce que la dernière est toujours brusque, pendant que la première peut être graduée.

La contraction provoquée par une excitation portée directement sur le muscle, n'est trop souvent que partielle : alors il arrive que la partie inactive, forcée de se raccourcir avec celle qui est contractée, se fronce & offre des rides transversales. Ce fait a induit en erreur presque tous les physiologistes, & leur a fait dire que le raccourcissement du muscle étoit dû au *froncement de ses fibres*. J'ai observé souvent sur des animaux les muscles d'un membre mis à nu, & dans les efforts qu'ils faisoient pour s'échapper, j'ai toujours vu la surface du muscle contracté, lisse & sans aucune ride.

Contraction du diaphragme. Le diaphragme, dans le moment de sa contraction, ne présente que des phénomènes entièrement semblables à ceux des muscles de la locomotion ; nous devons l'en distinguer pourtant, non-seulement à cause de la différence dans le résultat de la contraction, à cause de ce mouvement qui l'anime depuis le premier instant de la vie jusqu'au dernier, mais ce qui constitue une différence plus importante encore, à cause de l'espèce d'influence qu'exerce sur lui la volonté. Au premier aperçu, le diaphragme semble obéir, comme les muscles locomoteurs, aux déterminations raisonnées &aux impulsions instinctives ; cela n'est pourtant exact que pour les dernières. Les actes pour la production desquels la contraction du diaphragme est nécessaire, il est vrai, presque tous volontaires ; la respiration, la défécation, les efforts de l'accouchement s'exécutent habituellement sous l'influence de la volonté ; mais la volonté, dans ces différens cas, porte sur l'ensemble de l'acte & non sur la contraction du muscle.

On peut accélérer les mouvemens de son diaphragme, mais ce sera en ayant la volonté d'accélérer ceux de la respiration.

Il est pourtant quelques individus, & je suis de ce nombre, chez lesquels le diaphragme peut se mouvoir sous l'influence directe de la volonté. Je puis, sans faire aucun effort de défécation & sans inspirer, tenant la glotte bien fermée, contracter un peu la totalité du diaphragme ; mais la poitrine, par suite de cet abaissement, se trouve agrandie dans le sens de son axe vertical, & comme une nouvelle portion d'air ne peut y pénétrer à cause de l'occlusion de la glotte, il devient nécessaire qu'elle se rétréciſſe dans la partie où ses parois offrent le moins de résistance : aussi dans cet instant la voit-on diminuer à sa base par le mouvement des cartilages des dernières fausses-côtes qui se rapprochent de l'axe vertical (1).

(1) Avant de passer outre, il n'est pas inutile d'arrêter l'attention sur la disposition concave que présente le diaphragme. On connoît très-bien, on conçoit parfaitement tous les avantages qui résultent de cette forme pour l'accomplissement des fonctions les plus importantes. Mais a-t-on assez réfléchi à tout ce qu'elle offre d'étonnant ?

Comment se fait-il qu'une partie éminemment contractile ait pu prendre une forme si éloignée de la forme plane que sa tonicité seule devoit lui faire affecter ? Parmi les organes musculaires, fait-elle une exception unique à la loi générale ; ou plutôt cette exception ne seroit-elle qu'apparente ? Personne encore ne s'est occupé de nous le dire, peut-être même n'a-t-on pas songé à cette difficulté.

Pour arriver à connoître la cause de cette singulière disposition, commençons par établir les faits qui se présentent à notre observation.

1°. La concavité du diaphragme existe chez le fœtus avant le moment de la naissance.

2°. Après que l'air a pénétré dans les poumons du fœtus, & augmenté ainsi leur volume, on trouve la cavité du diaphragme assez sensiblement diminuée.

3°. Le développement complet des poumons ne se fait point dans un instant, & par le seul effet de la première inspiration ; il est successif, & pendant quelques jours après la naissance, leur volume continue à augmenter : la concavité du diaphragme diminue en même temps.

4°. La concavité du diaphragme persiste après la mort.

5°. Sur un cadavre dont l'abdomen a été ouvert, si l'on fait au diaphragme, qui se présente dans l'état que je viens de décrire, une petite ouverture avec la pointe d'un scalpel, on entend un sifflement produit par l'entrée de l'air dans une des cavités des plèvres, & l'on voit de ce côté s'altérer la forme concave. Les faisceaux charnus ne pouvant plus revenir sur eux-mêmes, une partie de cette moitié flottante du diaphragme est repoussée vers le ventre, auquel elle présente sa convexité.

De tous les faits que nous venons d'exposer, on est conduit naturellement aux deux conséquences suivantes : l'une déduite des trois premiers ; c'est qu'il existe une relation nécessaire entre le volume des poumons & la courbure du diaphragme ; l'autre qui dérive des deux derniers, c'est que cette disposition qui persiste après la vie, & qui cesse par une lésion physique indirecte, doit être produite par une cause purement mécanique.

La concavité du diaphragme n'en reconnoît point d'autre en effet ; dans le fœtus, dans l'adulte & sur le cadavre, elle est le résultat de la pression du milieu, dans lequel le corps se trouve plongé.

Si l'on examine comparativement chez le fœtus, le volume que présente le poumon, & l'ensemble des points où s'attache le diaphragme, on voit que si cette cloison étoit tendue, il existeroit entr'elle & lui un espace considérable. Dans le vide, la chose pourroit subsister ainsi, mais dans l'état réel, avec la disposition que présentent les organes, elle est loin d'être possible.

Le fœtus vit plongé dans un liquide qui exerce, nous le ferons voir plus tard, sur tous les points de sa surface une pression bien supérieure à celle que l'air atmosphérique exercera par la suite. Cette différence de pression n'est point, il est vrai, bien sensible pour presque toutes les parties du corps, pleines & formées, surtout à cette époque, en très-grande proportion de liquides incompressibles ; mais elle exerce des effets très-marqués sur le thorax & l'abdomen, cavités susceptibles de varier dans leur capacité.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 442 sur 787

Cet abaiſſement général du diaphragme, on le conçoit bien, ne peut être que très-borné, puiſqu'il eſt lié avec le reſſerrement de la baſe de la poitrine, qui ne ſauroit être porté bien loin; il eſt, d'ailleurs, très-pénible à cauſe de l'effort conſidérable de contraction néceſſaire pour vaincre la réſiſtance des cartilages, & à cauſe du ſentiment de conſtriction qu'il fait éprouver.

On ſent qu'il n'en doit plus être ainſi, lorſqu'une partie ſeulement du diaphragme vient à ſe contracter, puiſque l'autre pouvant ſe relâcher en proportion, la capacité de la poitrine ne ſera pas changée. Je puis contracter ſucceſſivement, & très-vîte, les moitiés droite & gauche du diaphragme de manière à imprimer à tous les viſcères contenus dans l'abdomen, un mouvement très-fort de ballotement; mais, je le répète, c'eſt une exception à la règle générale.

Contraction de l'appareil muſculaire du voile du palais. On peut dire des muſcles qui entrent dans la compoſition du voile du palais, de ſes piliers & de la luette, ce que j'ai dit du diaphragme. L'appareil dont ils ſont partie agit dans la déglutition, acte juſqu'à un certain point volontaire, & cependant, en général, ils ne ſe meuvent point ſous l'influence de la volonté. Il n'y a que très-peu de perſonnes qui puiſſent, à leur gré, tendre, relâcher le voile du palais, rapprocher, écarter ſes piliers, les porter en avant, en arrière, enfin, alonger ou raccourcir la luette; encore, parmi ces individus, en eſt-il pluſieurs chez leſquels cet empire de la volonté n'eſt qu'apparent, & qui ne parviennent, par exemple, à élever le voile du palais qu'en faiſant une grande inſpiration.

On s'étonnera peut-être d'entendre appeler la déglutition *un acte juſqu'à un certain point volontaire;* mais il eſt certain que ce mouvement ne l'eſt pas entièrement & ne peut s'opérer qu'autant qu'il y a dans la bouche quelque choſe qui puiſſe être avalé. Je ſais qu'on peut exécuter des mouvemens de déglutition ſans avoir auparavant introduit dans la bouche aucune ſubſtance; mais alors on avale une partie de la ſalive qui y étoit contenue & qui s'y renouvelle ſans ceſſe. On répète ce mouvement deux ou trois fois avec aſſez de facilité; mais comme la quantité de ſalive avalée eſt toujours plus conſidérable que celle qui, dans un même eſpace de temps, eſt verſée par les glandes ſalivaires, la bouche ſe deſſèche, la déglutition devient de plus en plus difficile, & ceſſe entièrement d'être poſſible quand il n'exiſte plus de ſalive à la ſurface de la langue: il faut alors, avant qu'on puiſſe recommencer, attendre un temps plus ou moins long, juſqu'à ce qu'il s'en ſoit amaſſé de nouveau.

Contraction du pharynx. J'aurai peu de choſes à dire de la contraction des conſtricteurs du pharynx. Le ſecond temps de la déglutition dans lequel ils agiſſent eſt un mouvement ſouſtrait de la volonté, une eſpèce de convulſion déterminée par la préſence du bol alimentaire & ſuite néceſſaire du premier temps. On trouve pourtant quelques individus qui, hors du moment de la déglutition, contractent à leur gré ces muſcles.

Contraction de l'œſophage. De toutes les parties muſculaires, l'œſophage eſt celle qui jouit des mouvemens de contraction les plus variés. M. Magendie les a fait connoître dans un Mémoire fort intéreſſant qu'il a publié ſur ce ſujet; c'eſt à lui

---

Le mouvement du thorax eſt borné, & lorſque les premières côtes ont été abaiſſées, que les dernières avec leurs cartilages ſe ſont de plus rapprochées de celles du côté oppoſé, la poitrine a ſubi tout le reſſerrement qu'elle eſt capable d'éprouver par une preſſion exercée ſur ſes parois extérieures. Il n'en eſt pas de même pour l'abdomen, formé en grande partie de parois molles & extenſibles. La preſſion qui lui eſt tranſmiſe par les eaux de l'amnios ne perd rien de ſon effet; elle pouſſe la paroi antérieure qui cède contre la poſtérieure qui réſiſte, & tend ainſi à chaſſer par une des extrémités les viſcères contenus dans la cavité. L'extrémité inférieure, formée par les os du baſſin, oppoſe une réſiſtance ſuffiſante: la ſupérieure, terminée par une cloiſon molle & flexible, doit ſe comporter différemment. Sa circonférence attachée aux côtes & à la colonne vertébrale eſt peu ſuſceptible de ſe déplacer. Sa partie centrale doit céder, ſi de l'autre côté de la cloiſon une preſſion égale ne vient rétablir l'équilibre en rendant nuls les effets de la première. Or, la poitrine forme une cavité ſans ouverture, dans laquelle ſont renfermés le cœur & les poumons qui ſont loin de la remplir; car ces derniers organes ne peuvent, comme on l'a prétendu, ſe dilater par l'introduction du liquide ambiant. Ils ne peuvent par conſéquent exercer ſur la ſurface ſupérieure du diaphragme une preſſion qui remplace celle qui ſeroit produite par les eaux de l'amnios, ſi cette paroi ſupérieure de l'abdomen étoit en contact avec elles. La partie moyenne du diaphragme doit donc remonter dans la poitrine, juſqu'à ce qu'elle rencontre la face intérieure des poumons, ou que l'extenſion du muſcle ſoit portée aſſez loin pour devenir elle-même une cauſe de réſiſtance capable de balancer les effets de la preſſion. La forme concave du diaphragme eſt donc un réſultat néceſſaire de la preſſion continuelle à laquelle le fœtus eſt ſoumis. On ſent que cette diſpoſition, qui reſte conſtamment la même pendant le développement des organes voiſins, ne peut manquer d'exercer une certaine influence ſur leur forme & leur poſition.

J'ai dit que la preſſion qu'éprouve le fœtus dans le ſein de ſa mère eſt beaucoup plus conſidérable que celle qu'il éprouvera, après ſa naiſſance, de la part de l'air atmoſphérique. La première preſſion ſe compoſe en effet: 1°. de celle que l'air atmoſphérique exerce ſur les parois de l'abdomen de la mère, & qui ſe tranſmet à toutes les parties qui y ſont contenues; 2°. de celle qui réſulte des poids des viſcères qui pèſent ſur l'utérus; 3°. de la preſſion produite par la tendance qu'a l'utérus à revenir ſur lui-même, preſſion qui ne perd rien de ſon effet, en agiſſant par l'intermédiaire d'un liquide incompreſſible; 4°. de celle qui provient de la peſanteur même des eaux de l'amnios.

La force employée à diſtendre le diaphragme eſt trop conſidérable pour que la contractilité puiſſe trouver moyen de s'exercer; mais quand d'une ſemblable preſſion l'enfant paſſera à une preſſion beaucoup moindre, celle de l'air atmoſphérique, la force de contraction l'emportera à ſon tour ſur celle de preſſion, & le diaphragme devra s'abaiſſer.

Cette contraction néceſſaire du diaphragme au moment de la naiſſance eſt bien certainement une des cauſes, ſi elle n'eſt pas la ſeule, du phénomène de la première inſpiration.

que j'emprunterai ce que je vais en dire, en regrettant d'être forcé de l'abréger.

« L'œsophage, dans son tiers inférieur, est » continuellement agité d'un mouvement alternatif » de contraction & de relâchement qui semble » indépendant de toute irritation étrangère.

» Ce mouvement m'a paru limité à la portion » du conduit qui est environné par le plexus des » nerfs de la huitième paire, c'est-à-dire, à son » tiers inférieur environ; il n'en existe aucune » trace au cou, non plus qu'à la partie supérieure » de la poitrine. La contraction se montre à la » manière du mouvement péristaltique; elle com- » mence à l'union des deux tiers supérieurs de » l'œsophage avec son tiers inférieur, & se pro- » longe jusqu'à l'insertion de ce conduit dans » l'estomac. La contraction une fois produite » continue un temps variable, ordinairement » c'est moins d'une demi-minute.

» Contracté de cette manière dans son tiers » inférieur, l'œsophage est dur comme une corde » fortement tendue. . . . Quand la contraction a » duré le temps que je viens d'indiquer, le relâ- » chement m'a paru arriver tout-à-coup & simul- » tanément dans chacune des fibres contractées; » dans certains cas cependant, le relâchement » m'a paru se faire des fibres supérieures vers les » inférieures; l'œsophage examiné durant l'é- » tat de relâchement, présente une flaccidité » remarquable & qui contraste singulièrement » avec l'état de contraction.

» Le mouvement alternatif dont je parle est » sous la dépendance des nerfs de la huitième » paire. Quand on a coupé ces nerfs sur un ani- » mal, le mouvement cesse complétement, l'œso- » phage ne se contracte plus, mais il n'est pas » non plus dans l'état de relâchement, ses fibres » soustraites à l'influence nerveuse se raccourcis- » sent; c'est ce qui produit, relativement au tou- » cher, un état intermédiaire à la contraction & » au relâchement.

» Lorsque l'estomac est vide ou à demi rempli » d'alimens, la contraction de l'œsophage revient » à des époques beaucoup plus éloignées; mais » si l'estomac est fortement distendu par une cause » quelconque, la contraction de l'œsophage est » ordinairement plus énergique & elle se prolonge » beaucoup plus long-temps. Je l'ai vu dans des » cas de cette espèce se continuer plus de dix » minutes; dans les mêmes circonstances, c'est-à- » dire, lorsque l'estomac est rempli outre mesure, » le relâchement est toujours beaucoup plus » court.

» Si, durant la contraction de l'œsophage, on » veut, par une pression mécanique exercée sur » l'estomac, faire passer une partie des alimens » qui y sont contenus dans l'œsophage, il faut, » pour y parvenir, employer une force très-con- » sidérable, encore le plus souvent n'y parvient- » on pas; il m'a semblé même que la pression » faisoit croître l'intensité de la contraction de » l'œsophage & qu'elle la prolongeoit.

» Quand, au contraire, c'est dans l'instant du » relâchement que l'on comprime l'estomac, il » est très-facile de faire passer les matières qu'il » contient dans la cavité de l'œsophage; si c'est » un liquide, par exemple, la plus légère pres- » sion, quelquefois même le simple poids du » liquide ou la tendance qu'a l'estomac à revenir » sur lui-même, peuvent seuls amener ce résultat.

» Voyons maintenant comment se comporte » l'œsophage dans la déglutition. Le pharynx, » par sa contraction, a poussé le bol alimentaire » avec assez de force pour le faire pénétrer dans » la partie supérieure de cet organe qu'il dilate; » les fibres de cette partie, excitées par la pré- » sence du bol, se contractent & poussent l'ali- » ment vers l'estomac (1), en déterminant la dis- » tension de celles qui sont plus inférieures, celles- » ci se contractent à leur tour, & la même chose » se répète jusqu'à ce que le bol parvienne à l'es- » tomac.

» Dans les deux tiers supérieurs de l'œsophage, » le relâchement des fibres circulaires suit immé- » diatement la contraction par laquelle elles ont » déplacé le bol alimentaire. Il n'en est pas de » même pour le tiers inférieur; celui-ci reste quel- » ques instans contracté après l'introduction de » l'aliment dans l'estomac.

» On s'abuseroit si l'on croyoit rapide la marche » du bol alimentaire dans l'œsophage. J'ai été » frappé dans mes expériences de la lenteur de » sa progression; quelquefois il met deux ou trois » minutes avant d'arriver dans l'estomac, d'autres » fois il s'arrête à diverses reprises & fait un sé- » jour assez long à chaque station. Je l'ai vu dans » certaines circonstances remonter de l'extrémité » inférieure de l'œsophage vers le col pour re- » monter ensuite. »

Outre les mouvemens de contraction péristaltique que je viens de rapporter, l'œsophage jouit encore d'un mouvement semblable à celui des muscles volontaires. Si on le pique, si on tiraille un des nerfs qui s'y distribuent, si on le soumet à une décharge galvanique, on le voit aussitôt se contracter brusquement à la manière des muscles, on le voit à la fois diminuer de longueur par la contraction de ses fibres longitudinales, & de calibre par celle des fibres circulaires.

Contractions de la tunique musculeuse de l'estomac. L'estomac, si l'on en juge par la direction différente des faisceaux charnus de sa tunique moyenne, peut jouir de mouvemens très-variés;

(1) C'est ce resserrement de l'œsophage derrière le corps soumis à la déglutition, qui permet à certains bateleurs de manger & de boire dans une position renversée, & telle que le point par où le liquide est introduit, est placé le plus bas possible, pendant que celui auquel il doit parvenir est placé le plus haut.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 444 sur 787

cependant, dans l'état de vacuité, cet organe n'en préſente habituellement qu'un ſeul, peu marqué, & qui ne ſe montre qu'à d'aſſez longs intervalles. C'eſt un léger reſſerrement annulaire produit par la contraction des faiſceaux du plan moyen (1), & qui ſemble ſe promener ſans ſuivre de loi déterminée, tantôt de l'œſophage vers le pylore, tantôt de ce point au cardia.

Quelquefois on le voit naître vers une des extrémités, d'autres fois c'eſt à la partie moyenne qu'il commence à ſe montrer. Dans tous les cas, le ſillon qu'il préſente eſt beaucoup moins prononcé que celui qu'on obſerve ſur les inteſtins, dans leur mouvement périſtaltique.

Si l'on introduit dans l'eſtomac un médicament irritant, le mouvement ondulatoire devient beaucoup plus prompt & beaucoup plus marqué. De toutes les ſubſtances que l'on emploie à cet effet, celle qui m'a paru agir le plus puiſſamment, c'eſt la *vératrine*, alcali végétal découvert depuis peu de temps dans l'ellébore blanc, *veratrum album*, & la cévadille, *veratrum ſabadilla*, par MM. Pelletier & Caventou.

Un jeune médecin m'a dit avoir obſervé après l'injection d'un gros de ſublimé dans l'eſtomac d'un chien, des effets plus prononcés encore que ceux que je lui rapportois de la vératrine : c'étoit un mouvement tumultueux, aſſez ſemblable, malgré ſon irrégularité, au mouvement périſtaltique. Quelquefois on voyoit naître ſucceſſivement au pylore pluſieurs ſillons très-profonds, qui, en ſe portant vers le cardia, donnoient, par leurs ondulations, à la ſurface de l'organe, l'apparence de celle d'un liquide agité par le vent. Quelquefois les rides ſe montroient vers l'œſophage & ſe dirigeoient vers le pylore; aſſez ſouvent deux courans oppoſés ſe rencontroient, & alors les contractions n'offroient plus rien que d'irrégulier pendant un temps aſſez long.

M. Portal raconte, qu'ayant donné à un chien une certaine doſe d'arſenic, ce chien fut bientôt tourmenté par le vomiſſement, le hoquet, les convulſions. On lui ouvrit le bas-ventre en coupant tranſverſalement les muſcles droits & l'aponévroſe des obliques & des tranſverſes; les vomiſſemens continuèrent, & l'on put voir le ventricule ſe contracter & ſe relâcher alternativement.....

Je ſuis loin de révoquer en doute la bonne foi de l'auteur & ſon talent d'obſervation; cependant je regarde comme inexact le fait qu'il a rapporté. Ce qui rend ſouvent les expériences moins profitables à la ſcience qu'elles ne devroient l'être, c'eſt que l'obſervateur y apporte un eſprit qui n'eſt pas entièrement dégagé des idées qu'il a précédemment reçues, & qu'il eſt tout diſpoſé à reconnoître le phénomène qu'il attend dans celui qui va ſe préſenter : c'eſt, je crois, ce qui eſt arrivé dans le cas dont il s'agit.

A l'époque où M. Portal fit cette expérience (en 1771), on ne doutoit point que l'eſtomac ne ſe contractât dans le vomiſſement. On ouvroit l'abdomen pour obſerver le phénomène; on vouloit le voir, on le vit. Dans le moment du vomiſſement, l'eſtomac étoit agité par les contractions des muſcles obliques, dont l'action n'étoit que très-peu diminuée par la ſection de leur aponévroſe médiane. On obſerva des mouvemens dans l'organe, on dut croire avoir vu des contractions.

Une piqûre, une percuſſion bruſque du doigt, l'application d'un conducteur galvanique, en un mot, une excitation quelconque à la ſurface de l'eſtomac, détermine dans cet organe la contraction des fibres circulaires au point excité, & produit ainſi un reſſerrement qui ſe forme lentement, perſiſte un temps plus ou moins long, & diſparoit graduellement ſans ſe remontrer ailleurs.

Ce reſſerrement annulaire paroît plus prononcé quand l'excitation eſt portée ſur l'eſtomac d'un animal qu'on vient de mettre à mort. Le mouvement vermiculaire ſpontané eſt auſſi beaucoup plus prononcé dans ce cas, même lorſque l'organe a été entièrement ſéparé des parties voiſines.

La préſence des alimens dans l'eſtomac, détermine dans cet organe une ſérie de mouvemens très-remarquables, & qui ont été décrits avec beaucoup de ſoin par M. Magendie, dans ſon *Précis élémentaire de phyſiologie*. Je les ai moi-même obſervés un grand nombre de fois, & j'ai vu combien ils reſſembloient peu au *mouvement de périſtole*, indiqué par preſque tous les phyſiologiſtes comme appartenant à ce moment.

Si, après avoir fait avaler à un chien une certaine quantité d'alimens, on ouvre l'abdomen pour obſerver l'état de l'eſtomac, on remarque les phénomènes ſuivans :

Le pylore eſt fermé, état qui lui eſt d'ailleurs habituel, que l'eſtomac ſoit vide ou plein, ce qui réſulte du reſſerrement de ſon anneau fibreux, comme de la contraction des derniers faiſceaux annulaires du plan muſculaire moyen.

Souvent on voit à l'eſtomac un autre reſſerrement à un ou deux pouces de diſtance. Ce reſſer-

(1) On ſait que la tunique moyenne de l'œſophage ſe compoſe de trois plans muſculaires : le plus extérieur eſt formé de faiſceaux longitudinaux, qui commencent à la partie inférieure de l'œſophage, s'écartent en recouvrant les faces antérieure & poſtérieure de l'eſtomac, pour ſe rapprocher vers le pylore, & qui ſuivent ſurtout la grande & la petite courbure. Ces derniers, réunis en deux bandelettes, jouent, ſuivant quelques auteurs, un grand rôle dans l'acte du vomiſſement. Le ſecond plan ſe compoſe de faiſceaux en partie annulaires, & diſpoſés perpendiculairement à la grande courbure de l'eſtomac. Les faiſceaux ſont peu nombreux au cardia; vers le pylore, ils deviennent moins diſtincts, & l'on ne peut même que ſuppoſer leur préſence à la plus grande épaiſſeur des parois, & à la contractilité dont jouit cet orifice. Le troiſième plan n'en eſt pas un, à proprement parler; il ſe compoſe uniquement de deux larges bandes, qui de l'œſophage ſe portent obliquement vers le grand cul-de-ſac.

rement ſemble deſtiné à empêcher les alimens d'arriver juſqu'au pylore.

Enfin, l'on aperçoit de temps à autre des contractions irrégulières, antipériſtaltiques, c'eſt-à-dire qui commencent au duodénum & ſe prolongent dans la portion pylorique; contractions dont l'effet eſt de repouſſer les alimens vers la partie ſplénique.

Lorſque les alimens ſont reſtés un certain temps dans l'eſtomac, &, comme on a pu le reconnoître en ouvrant cet organe, lorſqu'il commence à y avoir du chyle formé, on voit, après quelques inſtans d'immobilité, ſe contracter l'extrémité du duodénum, le pylore & la portion pylorique de l'eſtomac. Par ce mouvement, le chyme déjà formé à la ſurface de la maſſe alimentaire eſt repouſſé vers la portion ſplénique.

Bientôt un mouvement en ſens inverſe ſe développe. La portion pylorique ſe relâche & permet au chyme de rentrer de nouveau dans ſa cavité, puis elle ſe contracte de gauche à droite, & dirige vers le duodénum le chyme qui franchit le pylore & pénètre dans l'inteſtin. Ce mouvement ſe répète un certain nombre de fois, puis s'arrête pour recommencer enſuite; quand l'eſtomac eſt plein d'alimens, il eſt borné à la portion pylorique; mais à meſure que cet organe ſe vide, il acquiert plus d'étendue & ſe montre plus prononcé. La portion ſplénique elle-même y prend part vers la fin de la chymification.

Contraction du pylore. On a voulu faire jouer au pylore un rôle important dans l'acte de la digeſtion, en le ſuppoſant doué d'une ſenſibilité particulière, en vertu de laquelle il diſtingueroit quand il faut ouvrir ou fermer le paſſage aux matières alimentaires ſuivant leur degré d'élaboration. Sa dilatation, dans ce cas, eſt conſidérée comme un phénomène entièrement actif; d'autres auteurs, au contraire, la regardent comme entièrement paſſive, & n'y veulent voir rien que de mécanique.

De ces deux opinions, la première, fondée ſur la ſuppoſition d'une ſenſibilité dont on ne ſauroit prouver l'exiſtence, ne peut être admiſe par ceux qui veulent des explications déduites des faits, & non des hypothèſes; la ſeconde, auſſi trop excluſive, ne ſauroit être reçue, du moins ſans de grandes reſtrictions.

L'obſtacle que le pylore oppoſe à la ſortie des alimens contenus dans l'eſtomac réſulte, ai-je dit, en partie du reſſerrement de ſon anneau fibreux, en partie de la contraction de ſes anneaux muſculaires: or, ces derniers ſe conduiſent comme ceux de la partie inférieure de l'œſophage, comme ſe conduiſent, en un mot, tous les muſcles qui forment le ſphincter; ils ſont alternativement contractés & relâchés: tant que la cavité dont ils ferment l'entrée eſt vide, les contractions ſont rares & de peu de durée; quand, au contraire, l'organe eſt diſtendu par les matières qui y ſont contenues, & qui tendent à s'en échapper, les contractions ſont de longue durée, & le relâchement n'a lieu que dans un temps très-court.

Ce relâchement s'opère au moment où le chyme, pouſſé par la contraction de la portion pylorique de l'eſtomac, ſe préſente pour paſſer dans le duodénum; la réſiſtance de l'anneau fibreux eſt alors ſurmontée mécaniquement par la preſſion qu'exerce le chyme; mais lorſque cette ſubſtance eſt paſſée dans l'inteſtin grêle, l'anneau revient ſur lui-même en vertu de ſon élaſticité, & ferme de nouveau l'eſtomac.

Cette coïncidence du relâchement du pylore, avec la contraction de l'eſtomac, peut fournir matière à de nombreuſes réflexions; eſt-il, par exemple, bien rationel de croire que deux phénomènes ainſi oppoſés ſoient produits dans le même moment, par l'impreſſion d'une même ſubſtance ſur des parties d'organiſation ſemblable? Nous reconnoiſſons cette coïncidence, nous ſentons ſon utilité, mais quant à l'expliquer, nous ne le pouvons pas plus pour cette fonction que pour tant d'autres, où nous voyons également ſimultanéité d'action dans des organes en apparence indépendans l'un de l'autre.

Contraction des inteſtins. Si l'on examine les inteſtins contenus dans l'abdomen d'un animal vivant, on les voit habituellement en repos. Seulement de temps à autre un mouvement vermiculaire un peu plus prononcé que celui de l'eſtomac, ſe montre ſur quelque point de leurs circonvolutions; ce mouvement n'a rien de régulier, il ſe dirige tantôt vers l'extrémité inférieure du tube inteſtinal, & tantôt vers la ſupérieure. Un médicament injecté dans l'inteſtin augmente beaucoup l'intenſité de ces mouvemens. La vératrine, par exemple, dont nous avons déjà parlé, produit cet effet d'une manière très-marquée. Les contractions qu'elle détermine ſe montrent d'abord au point avec lequel elle a été miſe en contact, & de-là elles ſe propagent rapidement à toute la longueur du tube inteſtinal, qu'elles agitent de mouvemens tumultueux. On peut tirer parti de cette propriété de la vératrine, & s'en ſervir très-utilement pour réveiller la contractilité du canal, & l'exciter à ſe débarraſſer des matières fécales qui, chez certains vieillards, s'y amaſſent en grande abondance.

Une irritation portée à l'extérieur du canal inteſtinal, détermine une contraction qui quelquefois ſe borne au point excité, & quelquefois auſſi ſe propage aux points les plus voiſins.

Si l'on ouvre l'abdomen d'un chien ou d'un autre mammifère, peu d'inſtans après ſa mort, on remarque dans toute la partie ſous-diaphragmatique du canal inteſtinal, un mouvement très-fort & très-précipité, & qui n'eſt nulle part plus marqué que dans l'inteſtin grêle. Non-ſeulement ſes contractions périſtaltiques ont augmenté beaucoup d'intenſité, & font marcher rapidement dans des

directions différentes les gaz & les matières solides contenus dans sa cavité, mais encore on le voit agité dans le sens de sa longueur, d'un mouvement très-prononcé par lequel ses circonvolutions roulent en glissant sur elles-mêmes, & changent à chaque instant de rapports. Ce dernier mouvement se montre aussi dans le cas d'interjection, à l'intérieur du canal, d'une substance suffisamment irritante; il se montre encore, quoique d'une manière moins marquée, dans la digestion, pendant tout le temps qu'emploie le chyme à s'accumuler dans l'intestin grêle.

Quand, sur un animal vivant, on détache de l'abdomen la masse entière des intestins, on voit au mouvement lent & peu marqué, dont j'ai parlé au commencement de ce paragraphe, succéder en très-peu de temps le mouvement tumultueux que je viens de décrire,

Pendant la digestion, une série nouvelle de mouvemens se développe; ces mouvemens ne commencent à se montrer qu'au moment où une portion du chyme déjà formée, va passer de l'estomac dans l'intestin grêle; ils sont d'abord bornés au duodénum; voici la part qu'y prend cet intestin.

On voit à sa partie moyenne se développer un mouvement de contraction, qui se propage rapidement vers le pylore. Cet anneau se resserre, & l'estomac lui-même se contracte dans sa portion pylorique, en présentant le mouvement antipéristaltique que nous avons décrit; le mouvement inverse a bientôt lieu & se propage au duodénum. Au moyen de la contraction de ces deux parties, &, grâces au relâchement du pylore dans cet instant, le chyme passe de l'estomac dans l'intestin. Quand, après un intervalle plus ou moins long, ce mouvement se répète pour faire passer la nouvelle portion de chyme formée à la surface de la masse alimentaire, celui qui est contenu déjà dans le duodénum, repoussé par le mouvement antipéristaltique de cet intestin, tend à rentrer dans l'estomac, mais il est arrêté par le resserrement du pylore; de sorte que cet anneau ne sert pas moins à empêcher les matières alimentaires de remonter dans l'estomac, quand elles ont subi le degré d'élaboration nécessaire, qu'à les empêcher d'en sortir avant ce moment.

Lorsque, par le moyen de ce double mouvement répété un certain nombre de fois, & à des intervalles plus ou moins éloignés, le chyme s'est accumulé dans la partie supérieure du duodénum, cette partie, excitée par sa présence, se contracte bientôt, & par un mouvement qui n'a rien de régulier, elle le fait marcher vers le cœcum. Peu à peu, lorsque la quantité d'alimens introduite dans l'estomac est suffisante, l'intestin grêle se trouve entièrement rempli.

Lorsque tout le chyme est passé dans l'intestin grêle, ses mouvemens que nous venons de décrire cessent entièrement; on ne voit plus qu'un petit mouvement vermiculaire très-irrégulier, & assez semblable à celui qui se montre pendant la vacuité de l'organe.

Quand le chyme a séjourné dans l'intestin grêle le temps nécessaire à la formation & à l'absorption du chyle, la portion inférieure de l'iléon se contracte, & par des mouvemens très-irréguliers qui se répètent à de longs intervalles, & ne coïncident en rien avec ceux du pylore, elle fait passer dans le gros intestin les matières dépouillées de leurs principes nutritifs.

Ces matières s'accumulent dans le cœcum, où leur présence, au bout de quelque temps, détermine des contradictions très-irrégulières, & pour la direction qu'elles affectent, & pour les instans où elles se montrent. De ces contractions, les unes tendent à pousser les matières fécales dans le colon, les autres tendent à les faire remonter dans l'intestin. Mais ces matières trouvent un obstacle dans la valvule iléo-cœcale, qu'elles avoient abaissée à leur sortie de l'iléon, qu'elles relèvent elles-mêmes dans le mouvement rétrograde, & qui s'oppose ainsi à leur retour.

Le mouvemement par lequel le colon, en se contractant, fait marcher les matières stercorales dans sa cavité, est très-peu marqué, & seroit peut-être insuffisant sans la pression qu'exercent sur cet intestin les parois abdominales. Sous l'influence de ces deux causes, les matières arrivent dans le rectum qui se laisse distendre par elles, mais qui, après un certain temps, se contracte de haut en bas pour les expulser. Mais malgré l'épaisseur qu'il présente dans sa couche musculeuse, sa contraction seroit insuffisante si elle n'étoit aidée par celle du diaphragme qui abaisse directement les viscères, & par celle des muscles abdominaux, qui, par leur résistance, empêchent que l'effet de la pression ne se borne à les porter en avant. Mais il ne suffit pas que les matières, pour sortir de l'intestin, soient ainsi poussées vers l'anus, il faut encore que celui-ci s'ouvre pour leur livrer passage; c'est ce qui arrive par le relâchement des deux sphincters & celui du releveur de l'anus.

Contractions des sphincters de l'anus. Le sphincter externe ne diffère en rien, pour sa structure, des muscles de la locomotion. Il jouit du même mode de contraction, & comme eux, il entre en action sous l'influence de la volonté. Il est habituellement fermé par le seul effet de sa tonicité, mais il peut se contracter avec plus de force & aider par son resserrement à celui du sphincter interne, dans les cas où il faut empêcher la sortie involontaire des matières stercorales, lorsque la plus grande liquidité de ces matières & l'intensité plus grande des contractions du rectum & du colon exigent une résistance plus forte que de coutume.

Le sphincter interne ne présente rien de différent pour ses mouvemens, de ceux des autres sphincters du canal digestif; il est alternativement

contracté & relâché. Quand le rectum eſt vide, les contractions ſont rares & de peu de durée; quand il eſt plein, elles durent très-long-temps; les intervalles de relâchement au contraire ſont très-courts.

Le ſphincter interne de l'anus n'eſt pas bien diſtinct des autres faiſceaux charnus qui forment le plan interne de la tunique moyenne du rectum, & les plus inférieurs partagent ſa contraction dans le temps où cet inteſtin eſt rempli par les matières qui s'y ſont accumulées. Lorſque la défécation s'exécute ſous l'influence de la volonté, ces anneaux ſe relâchent de bas en haut devant les matières ſtercorales, à meſure que celles-ci ſont pouſſées par la contraction ſucceſſive des anneaux ſupérieurs.

Remarques ſur les contractions du canal digeſtif. Dans tous les mouvemens que nous venons de décrire, la contraction des faiſceaux annulaires ſe manifeſte par des effets très-ſenſibles; celle des faiſceaux longitudinaux eſt beaucoup plus obſcure, & ſes effets ne ſont guère manifeſtes qu'à l'œſophage, où une excitation extérieure détermine un raccourciſſement ſubit très-prononcé, & à l'inteſtin grêle, où l'on voit les circonvolutions changer de rapports entr'elles, ce qui ne pourroit être produit par la ſeule contraction des faiſceaux annulaires.

Ce n'eſt que dans les changemens qui s'opèrent lentement, qu'on peut bien apprécier l'action des faiſceaux longitudinaux, ſur le canal inteſtinal. Tout le monde ſait que lorſque l'eſtomac eſt reſté quelque temps vide, il revient ſur lui & diminue conſidérablement dans toutes ſes dimenſions, ce qui ne ſauroit avoir lieu ſi les faiſceaux qui ſuivent la direction de ſes deux courbures, & qui ſe continuent avec ceux du plan externe de l'inteſtin grêle, ne ſe contractoient auſſi bien que les faiſceaux annulaires qui les croiſent. Ce reſſerrement n'eſt point borné à l'eſtomac; l'inteſtin grêle, le gros inteſtin y participent également, quoique d'une manière moins ſenſible; mais on peut le voir très-marqué chez les individus morts à la ſuite d'une longue maladie, dans laquelle ils ont pris peu d'alimens & de boiſſons; chez eux, le canal inteſtinal ſe trouve ſouvent réduit au tiers de ſa longueur; & quant à ſa capacité intérieure, elle eſt quelquefois diminuée au point de pouvoir à peine admettre le tuyau d'une plume à écrire.

On a pu remarquer que ſous le rapport de la contraction, les parties ſus & ſous-diaphragmatique du canal inteſtinal offrent entr'elles une différence bien tranchée. La partie ſupérieure, ſoumiſe par ſa partie externe à une excitation phyſique, ſe contracte bruſquement & dans une grande étendue, abſolument comme le feroit un muſcle de locomotion placé dans les mêmes circonſtances, tandis que la partie inférieure, ſtimulée par le même excitant, ſe reſſerre d'un mouvement lent qui commence au point excité & paſſe ſucceſſivement aux faiſceaux voiſins. Le phénomène eſt ſurtout bien remarquable chez les oiſeaux. Chez ces animaux privés de diaphragme, on ne peut déſigner de la même manière que chez les mammifères, les parties analogues du canal inteſtinal; mais chez eux comme chez ces derniers, l'eſtomac & la partie du tube digeſtif placée au-deſſous de lui, ſe contractent par un mouvement lent & vermiculaire, tandis que l'œſophage jouit d'un mouvement bruſque & inſtantané. Cependant cet organe eſt pour ainſi dire membraneux, & ne préſente dans ſon organiſation rien d'apparent qui puiſſe le faire diſtinguer de certains autres points du canal inteſtinal. L'eſtomac, au contraire, offre des muſcles rouges, épais, pourvus de tendons, ſemblables aux muſcles de la locomotion, mais qui ne jouiſſent pourtant que d'un mouvement vermiculaire.

Contraction de la veſſie. Cette contraction ſe borne, d'une part, au reſſerrement uniforme de toute la tunique muſculeuſe pour expulſer l'urine quand la diſtenſion de l'organe a été portée trop loin, & de l'autre au reſſerrement habituel & plus énergique des faiſceaux charnus du col, reſſerrement qui retient ce liquide dans la veſſie juſqu'au moment où le beſoin, produit par cette diſtenſion, s'en fait ſentir.

La contraction de cet anneau muſculeux peut s'oppoſer à la ſortie de l'urine tant que celle-ci n'eſt pas en aſſez grande quantité pour faire s'élever la veſſie au-deſſus de la marge du baſſin: au-delà de ce point, comme cet organe n'eſt plus protégé par des parois oſſeuſes, il devient plus expoſé aux effets de la preſſion abdominale; & comme, d'ailleurs, la tunique muſculeuſe, plus diſtendue, tend davantage à revenir ſur elle-même, l'urine ſe trouve, dans ſa cavité, ſoumiſe à une compreſſion qui l'en expulſeroit malgré le reſſerrement du ſphincter, ſi, à la réſiſtance oppoſée par celui-ci, ne venoit ſe joindre celle du releveur de l'anus, dont la contraction a pour effet d'appliquer l'une contre l'autre les parois de l'urètre.

Dans les efforts de défécation, quelque petite que ſoit la quantité d'urine qui diſtende la veſſie, cet organe, ſoumis à une preſſion aſſez forte, à cauſe de l'abaiſſement du diaphragme, tend toujours à s'en débarraſſer; comme d'ailleurs le releveur de l'anus, qui aide ordinairement le ſphincter à s'oppoſer à cette expulſion, ſe relâche dans ce moment pour le paſſage des matières ſtercorales, la réſiſtance n'eſt plus aſſez grande & le liquide doit s'échapper.

Le relâchement du releveur de l'anus eſt preſque toujours accompagné de celui du ſphincter externe; & comme l'action du premier de ces muſcles eſt néceſſaire pour s'oppoſer à la ſortie des matières fécales comme à celle de l'urine, il arrive qu'au moment de l'expulſion de ce liquide, les matières contenues dans le rectum trouvent

une grande facilité à s'en échapper : auſſi, chez les individus atteints de diarrhée, l'urine n'eſt-elle point expulſée par un jet continu ; ſa ſortie eſt, au contraire, interrompue par des contractions bruſques & fréquentes des muſcles du périnée, contractions qui ont évidemment pour but de s'oppoſer à la ſortie des matières ſtercorales.

De toutes les tuniques muſculeuſes du corps humain, la tunique de la veſſie eſt celle qui ſe montre le moins ſenſible aux excitations appliquées à ſa ſurface extérieure. Quant à celles que l'on pourroit porter ſur ſa ſurface interne, au moyen de médicamens irritans, je n'ai pas eu l'occaſion d'en faire l'eſſai, & je ne crois pas qu'aucun auteur en ait décrit les effets.

Les contractions ſpontanées ſe développent quelques inſtans après la mort dans la tunique muſculaire de la veſſie, & chaſſent une partie de l'urine contenue dans cet organe s'il s'en trouve une aſſez grande quantité.

Le meilleur moyen d'obſerver ces contractions & de voir leurs effets auſſi marqués que poſſible, eſt d'iſoler entièrement la veſſie ſur un chien qu'on vient de mettre à mort. Si l'on a eu ſoin de ne pas intéreſſer le col, on voit que ſon reſſerrement ſuffit d'abord pour s'oppoſer à la ſortie de l'urine ſollicitée par l'action de la peſanteur ; mais bientôt les parois de la cavité reviennent ſur elles-mêmes, la veſſie, de flaſque qu'elle étoit, devient dure & rénitente, & ſurmontant la réſiſtance du ſphincter, elle lance l'urine par un jet qui s'élève ſouvent à plus d'un pied. Pendant ce temps, le volume de l'organe diminue, & quelquefois à un tel point que l'expulſion achevée, il offre à peine le dixième de ce qu'il étoit avant le reſſerrement.

Contraction du cœur. Des deux mouvemens de ſyſtole & de diaſtole que préſente chacune des cavités du cœur, le premier eſt bien évidemment un effet de contraction muſculaire. Pour le ſecond, la choſe eſt loin d'être auſſi manifeſte, & tout porte plutôt à croire que dans la dilatation, les parois de ces cavités ſe montrent purement paſſives.

Les mouvemens des cavités du cœur ſont trop intimement liés avec le mouvement du ſang qui les traverſe, pour qu'on puiſſe décrire les uns ſans parler en même temps de l'autre : auſſi l'ordre que ſuit ce liquide dans ſon cours, ſera celui que nous adopterons dans la deſcription des contractions des parois qui le meuvent.

Quand ſur un animal vivant on obſerve le cœur mis à nu, on voit que le reſſerrement des ventricules alterne avec celui des oreillettes, *& vice verſâ*, de manière que la ſyſtole des uns a lieu préciſément au moment de la diaſtole des autres.

Il n'eſt pas abſolument exact de dire, comme on le fait ordinairement, que l'oreillette droite ſe contracte ſous l'influence du ſang qui y arrive par les veines caves ſupérieure & inférieure, puiſqu'après qu'on a lié ces vaiſſeaux & empêché ainſi l'abord du ſang, les contractions n'en perſiſtent pas moins. On les voit également continuer ſur un cœur que l'on a détaché entièrement du corps. La contraction de l'oreillette droite ſe fait d'une manière nette & bruſque, comme celle des muſcles de la locomotion.

Cette contraction, ſans effacer entièrement la cavité de l'oreillette, la diminue conſidérablement, & le ſang s'échappe par toutes les ouvertures ſuivant le degré de facilité qu'il y trouve. La veine coronaire n'a qu'un très-petit calibre & n'en peut, par conſéquent, admettre que fort peu ; elle eſt, d'ailleurs, garnie d'une eſpèce de valvule qui en ferme preſqu'entièrement l'entrée. La veine cave, il eſt vrai, offre un orifice aſſez large, mais cette veine, dans l'abdomen, eſt ſoumiſe à une preſſion conſidérable, & la partie voiſine du cœur peut ſeule ſe diſtendre pour recevoir le ſang de l'oreillette. Quant à la veine cave ſupérieure, le ſang n'y peut refluer qu'en remontant contre l'action de la peſanteur & en ſurmontant le poids de la colonne nouvelle qui deſcend vers l'oreillette. Il ne remplit donc encore de cette veine que la partie la plus voiſine du cœur.

L'orifice oriculo-ventriculaire offre un paſſage plus facile ; ſa largeur eſt beaucoup plus grande, & la cavité du ventricule droit, auquel il conduit, s'agrandit dans le moment même où diminue celle de l'oreillette. Ce ventricule reçoit donc la plus grande partie du ſang chaſſé.

La dilatation de l'oreillette ſuccède immédiatement à ſon reſſerrement, & le ſang veineux dont le cours avoit été ſuſpendu, s'y précipite de nouveau.

La diaſtole eſt-elle un effet purement paſſif de l'afflux du ſang ? C'eſt l'opinion d'un grand nombre de phyſiologiſtes, & c'eſt celle que profeſſoit Haller. Hamberger, qui étoit rarement du même avis, ſoutenoit au contraire que la dilatation étoit la cauſe & non l'effet de cet afflux ; que les parois de l'oreillette étoient plus actives dans ce cas que dans la ſyſtole, car elles lui paroiſſent plus dures, & que le vide qui tendoit à ſe produire dans cette cavité ainſi activement agrandie, étoit la cauſe qui y faiſoit arriver le ſang contenu dans les veines caves & coronaire.

Ces deux opinions trop excluſives ne peuvent aujourd'hui être adoptées ; celle de Haller manque d'exactitude, puiſque la dilatation de l'oreillette n'exige point l'abord du ſang, qu'elle a lieu après la ligature des veines qui l'apportent, & qu'on la remarque même ſur un cœur entièrement ſéparé du corps ; mais ſi cet auteur, au lieu de la préſenter comme *un effet paſſif de l'afflux du ſang*, ſe fût contenté de dire qu'on n'y voyoit rien d'actif, je ne ſais ce qu'on eût pu lui répondre.

Juſqu'ici, il eſt vrai, rien ne prouve que les parois du cœur ſoient entièrement inactives dans la diaſtole, mais rien auſſi ne nous prouve le contraire.

Ce

Ce n'eſt certainement point la dilatation de l'oreillette qui attire le ſang par une eſpèce de ſuccion, comme le prétend Hamberger. S'il en étoit ainſi, cette augmentation de capacité active, & tout-à-fait indépendante de l'afflux du liquide, devroit être la même, qu'il en abordât ou non, dans la cavité. Or, l'obſervation nous apprend que lorſque le cours du ſang eſt libre dans les veines caves ſupérieure & inférieure, l'oreillette, dans la diaſtole, eſt bien autrement rebondie que dans le cas où elle eſt vide par ſuite de la ligature de ces veines ou même de leur ſection.

On peut donc dire, ſans crainte d'erreur, que l'arrivée du ſang dans l'oreillette droite eſt une des cauſes de ſa dilatation. Je ſais qu'un grand nombre d'écrivains prétendent que le ſang veineux arrive avec trop peu de force dans cette cavité, pour pouvoir la diſtendre en aucune manière; mais cette force n'eſt pas auſſi petite qu'on le ſuppoſe communément. On doit ſe ſouvenir que pendant la ſyſtole, le ſang, repouſſé dans les veines caves, s'eſt accumulé dans les parties de ces veines les plus voiſines du cœur, qu'il a diſtendu fortement leur parois, & que lorſque la cauſe qui s'oppoſoit à ſon mouvement vient à ceſſer, ces parois élaſtiques, quoi qu'en diſe Bichat, doivent réagir elles-mêmes fortement; que l'impulſion qui en réſulte pour cette portion du ſang, jointe à celle qui lui eſt communiquée par la colonne qui la ſuit, doit le pouſſer avec aſſez de force dans l'oreillette. On peut remarquer d'ailleurs, qu'au moment où il y pénètre, les parties qui s'étoient contractées dans la ſyſtole ſe trouvent dans l'état de relâchement, & ſe laiſſent, par conſéquent, plus facilement diſtendre.

La cavité a été rétrécie par ſuite d'une contraction muſculaire de ſes parois; il eſt naturel que dans le relâchement, elle revienne à une capacité plus grande : peut-être d'ailleurs, dans ce mouvement de dilatation, y a-t-il quelque choſe qui tienne à l'élaſticité des parois, comme on le voit dans les artères qui, diminuant d'abord ſenſiblement de capacité, après avoir été ſoumiſes à une cauſe intérieure de dilatation, reprennent enſuite, par l'effet de cette même élaſticité de parois, un calibre plus conſidérable, & tel qu'elles l'avoient ordinairement auparavant.

Mais, dira-t-on, quand on examine ſur un cadavre les parois de l'oreillette, on n'y reconnoît point cette élaſticité & la réſiſtance à la rupture, également remarquable pendant la vie dans ces parties; l'obſerve-t-on auſſi alors? Si on ne la connoiſſoit pas d'avance, on ſeroit loin de la ſoupçonner : n'en pourroit-il pas être de même de l'élaſticité?

Cette ſuppoſition me répugne moins à admettre, que celle d'une force d'expanſion dont l'économie n'offriroit aucun autre exemple; car attribuer à cette cauſe l'augmentation de volume des tiſſus caverneux, me ſembleroit auſſi peu ſenſé que d'y rapporter celui d'une éponge que l'on mouilleroit.

Au reſte, ces deux idées étant purement conjecturales, l'une & l'autre ne méritent pas qu'on y attache beaucoup d'importance, & juſqu'à ce que l'expérience ait décidé, l'eſprit pourra ſe déterminer pour celle qui lui ſera le plus agréable.

Le ſang qui afflue de nouveau dans l'oreillette droite, pendant la diaſtole, pénétreroit de ſuite à travers l'orifice oriculo-ventriculaire dans le ventricule du même côté, ſi celui-ci n'entroit en même temps dans ſa ſyſtole. Or, on conçoit que dans cet inſtant où ſa capacité intérieure diminue, loin de pouvoir admettre une nouvelle maſſe de liquide, il tend à expulſer par ſes ouvertures celui qu'il contenoit déjà. Or, le reflux ne peut avoir lieu vers l'oreillette, car le ſang qui ſe porte dans cette direction, relevant la valvule tricuſpide, ferme l'orifice & oppoſe ainſi lui-même un obſtacle à ſon paſſage. Il ne reſte donc de voie libre que celle de l'artère pulmonaire, & c'eſt en effet dans cette artère que s'engage tout le ſang chaſſé du ventricule, ſauf la petite portion qui peut repaſſer dans l'oreillette, à travers l'eſpace que laiſſent entr'elles les trois pointes de la valvule.

Le ventricule dans ſa ſyſtole ſe contracte par un mouvement bruſque, & rapide comme eſt celui de l'oreillette, mais la diminution apparente de volume qui en réſulte, eſt proportionnellement beaucoup moindre; la diaſtole qui la ſuit eſt par conſéquent moins ſenſible à l'extérieur. Cette diaſtole ſe produit ſans doute ſous l'influence des mêmes cauſes que celle de l'oreillette; mais l'élaſticité des parois qui tend à faire reprendre à la cavité ſa première forme, doit avoir ici des effets plus marqués à cauſe de leur plus grande épaiſſeur.

Pendant la dilatation du ventricule, le ſang qui en a été chaſſé par la contraction précédente, y reviendroit par l'effet de ſa propre peſanteur & par la réaction qu'exercent ſur lui les parois diſtendues de l'artère pulmonaire, ſi les valvules ſygmoïdes qu'il a relevées en montant, ne s'abaiſſoient devant lui lorſqu'il tend à deſcendre, & ne lui fermoient ainſi le paſſage.

Après avoir parcouru l'artère pulmonaire & ſes diviſions, le ſang revient au cœur par les veines pulmonaires, & aborde dans l'oreillette gauche par quatre canaux, deux pour chaque côté. Il n'y entre point d'un mouvement continu & comme dans l'oreillette du côté oppoſé; il n'y pénètre que dans le *temps* de dilatation. Dans le *temps* de reſſerrement qui a précédé, ce liquide s'eſt accumulé dans les quatre troncs des veines pulmonaires qu'il a diſtendus. Quand arrive la diaſtole, les parois de ces veines, plus épaiſſes & plus élaſtiques que celles des veines caves, réagiſſent ſur lui à leur tour, & le pouſſent dans l'oreillette avec une force qui s'ajoute à celle qui lui eſt communiquée par l'ondée nouvelle qui le ſuit.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 450 sur 787

La contraction de l'oreillette gauche ne diffère en rien de celle de l'oreillette droite. Son effet eſt de pouſſer dans le ventricule la plus grande partie de ſang qu'elle contenoit; une petite portion eſt refoulée dans les veines pulmonaires, une autre reſte dans la cavité, qui ne s'oblitère point entièrement par la contraction. Le ventricule gauche ſe reſſerre bientôt, & le liquide qui ne peut remonter dans l'oreillette, à cauſe de la diſpoſition de la valvule mitrale, eſt chaſſé dans l'aorte, d'où il peut, en ſoulevant les valvules ſygmoïdes qui s'abaiſſent enſuite, s'oppoſer à ſon retour.

Le cœur mis à nu ſur un animal vivant, ſe montre preſqu'inſenſible aux excitations extérieures, & même après la mort de l'animal, quand on a fait ceſſer la reſpiration en ouvrant les deux cavités des plèvres, ſes mouvemens, qui perſiſtent encore quelque temps, ne ſont pas altérés d'une manière bien viſible par les cauſes d'irritation qu'on y applique. Les mouvemens des quatre cavités obſervent le même rhythme que pendant la vie, mais après avoir diminué d'intenſité, & quelque temps avant de diſparoître, ils préſentent une irrégularité plus ou moins grande. Ceux des oreillettes perſiſtent encore lorſque ceux des ventricules ont déjà ceſſé depuis long-temps.

Pour bien voir les mouvemens du cœur, il faut les obſerver non point ſur un mammifère, où ils ſont néceſſairement altérés par la modification de la reſpiration, qui ne peut plus ſe faire que d'un ſeul côté, mais ſur un oiſeau, qui préſente la même organiſation dans ce viſcère, & une diſpoſition plus avantageuſe dans les organes pulmonaires, qui, attachés aux côtes, ſe diſtendent encore après qu'on a enlevé le ſternum. A meſure que l'animal s'affoiblit, par ſuite de la perte du ſang, on voit les contractions s'altérer. Dans les mouvemens qui précèdent la mort, ces contractions ne ſont plus qu'une eſpèce de frémiſſement ondulatoire qui explique la ſenſation que fait éprouver le pouls à la ſuite des grandes hémorragies.

On a long-temps diſputé pour ſavoir ſi, dans le moment de la contraction des ventricules, le cœur s'alongeoit ou ſe raccourciſſoit. Des obſervations nombreuſes n'avoient rien décidé ſur ce point, & les uns le voyoient s'alonger dans le moment même où d'autres le voyoient ſe raccourcir. Il eſt en effet très-difficile d'obſerver un mouvement partiel ſur un organe qui eſt conſtamment agité par un mouvement général de déplacement. Chacun apportoit des raiſons en faveur de ſon opinion. Comment croire, diſoient les uns, qu'un organe muſculaire puiſſe s'alonger dans le moment de ſa contraction? Et s'il ne s'alonge pas, diſoient les autres, comment frappera-t-il dans la ſyſtole les parois du thorax, dont il eſt éloigné de près d'un pouce? Baſſuel, enfin, intervint dans la diſpute, & ne ſe bornant pas à examiner la ſurface de l'organe, il fit voir que ſi le cœur s'alongeoit dans la ſyſtole, les valvules mitrales & tricuſpides, retenues abaiſſées par les colones charnues, ne pourroient fermer les ouvertures oriculo-ventriculaires. Il reſtoit à démontrer comment ces ventricules ſe raccourciſſant, le cœur pouvoit ſe porter en avant. Senac attribua cet effet, 1°. à la dilatation des oreillettes qui ſe fait pendant la contraction du ventricule; 2°. à la dilatation de l'aorte & de l'artère pulmonaire par ſuite de l'introduction du ſang que les ventricules y ont pouſſé; 3°. au redreſſement de la croſſe de l'aorte par l'effet du ventricule gauche.

C'eſt à la première de ces cauſes ſeulement que pluſieurs phyſiologiſtes attribuent maintenant le déplacement du cœur; mais la dilatation des oreillettes eſt loin de pouvoir produire une percuſſion auſſi bruſque que l'eſt celle de la pointe de cet organe contre la paroi gauche de la poitrine. Quant à la ſeconde cauſe que ſuppoſe Senac, je ne crois pas qu'elle puiſſe avoir un effet bien ſenſible pour porter le cœur en avant. Il n'en eſt pas de même de la troiſième, le redreſſement de la croſſe de l'aorte eſt la principale cauſe de ce mouvement; mais une cauſe que l'on n'a point aſſez remarquée, & qui eſt cependant bien réelle, c'eſt le mouvement de l'artère pulmonaire, dont les diviſions, par ſuite de la contraction du ventricule droit, tendent à ſe mettre en ligne droite avec le tronc: le cœur, par ce mouvement, ſeroit porté en bas, & en avant s'il n'étoit ſollicité en même temps par le redreſſement de la croſſe de l'aorte qui tend à le porter auſſi en avant; mais en bas il prend une direction moyenne & vient frapper de ſa pointe la paroi latérale de la poitrine entre la ſixième & la ſeptième vraie côte.

Le nombre des battemens du cœur eſt variable ſuivant l'âge.

A la naiſſance il eſt de..	130	à 140	par min.
A 1 an.....	120	130	
A 2 ans.....	100	110	
A 3 ans.....	90	100	
A 7 ans.....	85	90	
A 14 ans.....	80	85	
A l'âge adulte.....	75	80	
A la première vieilleſſe..	65	75	
A la vieilleſſe confirmée.	60	65	

Ces nombres varient ſuivant une infinité de circonſtances, le climat, le ſexe, le tempérament. Quelques individus préſentent des variétés quelquefois héréditaires: ainſi l'on voit des familles entières dans leſquelles le nombre des pulſations chez les adultes ne va guère au-delà de 40.

Les battemens du cœur ſont influencés, d'une manière connue de tout le monde, par les paſſions triſtes ou gaies; ainſi l'imagination a ſur eux un grand empire, mais ils ſont ſouſtraits à l'influence de la volonté. On cite pourtant quelques individus qui peuvent accélérer ou retarder à leur gré les mouvemens du cœur, quelquefois même l'arrêter

entièrement. Bayle, au rapport de M. Ribes, jouiſſoit de cette faculté. « Pluſieurs fois, dit-il, » lorſque j'étois avec lui à Valladolid en Eſpagne, » il a arrêté complétement, pendant quelques ſe» condes, les battemens de ſon cœur : auſſitôt que » le mouvement revenoit dans cet organe, on ſen» toit le pouls ſe relever d'une manière inſenſible, » & après ſept ou huit pulſations, il reprenoit ſa » marche irrégulière. »

Contractions du ſcrotum. Le ſcrotum offre tantôt un mouvement très-lent, produit par le reſſerrement uniforme de toute ſa ſurface, qui revient uniformément ſur elle-même, tantôt un mouvement partiel plus rapide qui ſe montre dans un grand nombre de points à la fois, fronce cette peau dans une foule de directions & lui imprime un mouvement qui ſimule celui que préſente la maſſe des inteſtins lorſqu'on vient de la ſéparer du corps d'un animal vivant. Ce mouvement ordinairement tumultueux, eſt provoqué par quelqu'excitation extérieure, tels que l'impreſſion d'un air frais, le pincement de la peau, &c.

Les paſſions triſtes paroiſſent auſſi avoir une influence très-marquée ſur ces mouvemens ; une vive frayeur les fait naître avec la plus grande intenſité, & chez les malades craintifs ils offrent une véritable difficulté dans l'opération très-ſimple de la ponction pour l'hydrocèle.

Chez les adultes, le ſcrotum eſt habituellement dans un état moyen de reſſerrement ; ſon relâchement habituel dénote toujours de la foibleſſe.

Contractions des uretères des canaux biliaires & pancréatiques chez les oiſeaux ; des véſicules ſéminales ſur les cochons-d'Inde. Ce n'eſt point ici le lieu de décrire ces contractions, qui, d'ailleurs, n'offrent rien de très-remarquable. Un reſſerrement s'opère dans un point du canal diſtendu par le liquide que ſécrète l'organe, & ſe propage vers l'orifice extérieur, chaſſant devant lui ce liquide. Dans l'état ordinaire, ce mouvement eſt ſpontané, mais il peut être auſſi provoqué par une excitation extérieure.

Altérations de la contraction des muſcles locomoteurs.

On ne doit point compter parmi les effets de ces altérations, la foibleſſe dans les mouvemens de locomotion, quand elle eſt la ſuite de l'émanation des muſcles ; mais lorſque cette foibleſſe coïncide avec un ſyſtème muſculaire bien développé, & qui, à la contraction près, n'offre rien de différent de l'état habituel, elle conſtitue une véritable maladie. (*Voyez*, pour ſa deſcription & ſon traitement, l'article ATONIE MUSCULAIRE.) Cet affoibliſſement de la contractilité, dans l'atonie muſculaire, paroît dépendre d'une altération dans les fonctions de la partie centrale du ſyſtème nerveux. C'eſt à une altération de même nature, & ſeulement plus profonde, qu'il faut rapporter la cauſe de la paralyſie, maladie dans laquelle cette contractilité ſe trouve totalement ſuſpendue, ou même entièrement détruite. Cependant, dans les paralyſies partielles, la cauſe réſide quelquefois dans les muſcles de la partie affectée, ou dans les nerfs qui s'y rendent.

Un muſcle, chez un homme ſain & dans la vigueur de l'âge, ne peut reſter contracté qu'un temps aſſez court, & ce temps une fois paſſé, ſa volonté n'a plus aſſez d'empire pour faire continuer la contraction ; la douleur qui ſe développe néceſſite le relâchement. Chez les individus affoiblis par certaines maladies chroniques, ce temps diminue encore, & dès qu'il eſt paſſé, la contraction ceſſe ſans qu'il y ait eu avant ce moment d'autre ſentiment que celui d'une légère fatigue ; mais un ſeul inſtant de relâchement ſuffit pour que le muſcle puiſſe ſe contracter de nouveau, de ſorte que l'attitude maintenue par l'action n'a pas eu le temps de changer, & que le corps n'a éprouvé autre choſe qu'une eſpèce de trémouſſement. Chez certains vieillards, les mouvemens de locomotion ne s'exécutent plus ; la ſtation ne peut plus ſe maintenir que par une alternative ſemblable de contraction & de relâchement dans les différens muſcles dont l'action eſt néceſſaire ; & comme le moment de la contraction eſt égal à celui du relâlâchement, il en réſulte que le corps entier eſt agité d'un tremblement continuel. (*Voyez* TREMBLEMENT SÉNILE.)

Lorſqu'un malade reſte très long-temps couché ſans pouvoir ſe remuer, il arrive quelquefois que ſes jambes ſe fléchiſſent peu à peu, de manière que ſes talons ſe rapprochent des feſſes preſque juſqu'au point de les toucher. La diſpoſition des fléchiſſeurs, par rapport aux os qu'ils meuvent, eſt en partie la cauſe de ces *rétractures*. (*Voyez* ce mot.) Ils ont ſur les fléchiſſeurs un avantage bien marqué, en ce qu'ils agiſſent ſur un bras de levier plus long, avantage qui augmente à meſure que la flexion du membre eſt portée plus loin. Cette cauſe cependant, ſi elle agiſſoit ſeule, feroit inſuffiſante pour donner aux fléchiſſeurs cette prépondérance inconteſtable qu'ils ont dans toutes les parties du corps, ſur leurs antagoniſtes. Peut-être, ſi on examinoit comparativement ces deux claſſes de muſcles, trouveroit-on dans le nombre, dans la diſpoſition ou la diſtribution des nerfs, des différences propres à expliquer cette ſingularité. Le cas qui nous occupe, d'ailleurs, n'eſt pas le ſeul où l'influence nerveuſe ſe manifeſte, dans des parties en apparence ſemblables, par des effets très-différens. Dans les convulſions, pendant que les fléchiſſeurs & les extenſeurs ſont en proie aux agitations les plus violentes, les adducteurs reſtent ordinairement dans un état parfait de tranquillité. Peut-être dans les rétractures dont nous parlons, l'influence nerveuſe agit-elle en augmentant la tonicité des fléchiſſeurs en même temps qu'elle diminue celle qui eſt naturelle aux extenſeurs.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 452 sur 787

On remarque ſur quelques individus, d'ailleurs bien portans, une altération aſſez ſingulière de la contractilité muſculaire : chez eux, la volonté détermine bien la contraction des muſcles dont l'action eſt néceſſaire, mais elle ne peut la modérer, de ſorte que tous leurs mouvemens ſont bruſques, mal réglés, & que leur démarche reſſemble aſſez bien à celle d'un pantin qui ſe meut par reſſort.

Quelquefois on voit ſur un muſcle quelques faiſceaux charnus ſe contracter & ſe relâcher pluſieurs fois très-bruſquement & dans un temps très-court. Ces *palpitations* locales paroiſſent ſpontanément & diſparoiſſent de même : elles deviennent parfois aſſez incommodes quand elles ſe montrent, comme cela n'eſt pas rare, dans le releveur de la paupière ſupérieure ; dans les autres cas, à peine s'en aperçoit-on. (*Voyez* PALPITATIONS LOCALES.)

Souvent, au lieu de pluſieurs contractions répétées dans une portion de muſcle, on en voit s'opérer une ſeule ſur le muſcle tout entier, ou même ſur pluſieurs à la fois ; cette contraction eſt ordinairement aſſez prononcée, elle ne revient qu'après un intervalle plus ou moins long. Lorſque cet état devient habituel, il conſtitue une véritable maladie fort incommode, & que l'on nomme *tic*. (*Voyez* ce mot.) Cette maladie ſemble attaquer de préférence les muſcles du cou & ceux du viſage. Chez les individus qui préſentent un peaucier très-développé, ce muſcle ſeul en eſt quelquefois affecté.

Quelquefois tous les muſcles d'un même côté du corps ſont affectés de ces contractions involontaires ; il en réſulte des mouvemens déſordonnés du bras & de la main, une eſpèce de claudication du même côté, & des contorſions ſingulières dans le viſage. Au commencement de cette maladie, les mouvemens ont lieu avec lenteur ; ils acquièrent enſuite une mobilité extrême & preſque perpétuelle. (*Voyez* CHORÉE.)

Dans les convulſions proprement dites, les mouvemens ſont beaucoup plus étendus, beaucoup plus énergiques que dans la chorée : or, comme la faculté de contraction s'uſe en raiſon de l'étendue, de l'intenſité, de la fréquence des mouvemens, il s'enſuit que la durée des convulſions eſt néceſſairement limitée, pendant que celle de l'autre affection ne l'eſt aucunement.

Ces roideurs ſpaſmoſdiques, ces mouvemens déſordonnés, conſervent pourtant dans leur anomalie, une certaine régularité, & apparoiſſent dans un ordre déterminé. Après un léger treſſaillement, on voit ordinairement les bras ſe roidir & les doigts s'écarter ; ſouvent la convulſion ſe borne à cet effet, ſurtout chez les jeunes enfans. Quelquefois il ſurvient immédiatement après, une agitation extrême de ces mêmes parties ; agitation qui dure plus ou moins long-temps, & qui ſemble augmenter d'intenſité lorſqu'on cherche à l'empêcher.

Lorſque les convulſions deviennent générales, elles préſentent un ſpectacle vraiment effrayant ; les membres & le corps tout entier ſont agités des mouvemens les plus violens, auxquels ſuccèdent des contractions tétaniques. Les mâchoires ſe ſerrent, la tête ſe renverſe, les yeux ſont fixes ou roulent dans leur orbite.

Un état auſſi violent ne peut être de longue durée, mais il ſe reproduit pluſieurs fois dans chaque accès, & pour les accès eux-mêmes il n'eſt pas rare d'en voir plus d'un dans le même jour. (*Voyez* CONVULSIONS.)

Ordinairement, comme je l'ai déjà dit, dans les convulſions des membres, les adducteurs reſtent tranquilles pendant que les fléchiſſeurs & les extenſeurs préſentent le plus grand déſordre. Un phénomène à peu près ſemblable ſe montre dans le tétanos, c'eſt-à-dire, qu'une ſeule claſſe de muſcle participe à l'affection. Tantôt la contraction ſpaſmodique qui la conſtitue porte ſur les fléchiſſeurs de la tête & du tronc qu'elle tient pliés en avant (*emproſthotonos*) ; tantôt elle porte ſur les extenſeurs, & la tête & le tronc renverſés en arrière ſont courbés comme un arc fortement tendu (*opiſthotonos*). Quelquefois le tétanos affecte tous les muſcles & tient tous les membres à la fois dans un état d'immobilité & de roideur ; d'autres fois il eſt partiel, borné aux muſcles qui fléchiſſent le cou ſur la poitrine, ſur le dos ou ſur les épaules. Le plus fréquent de tous eſt celui qui ſurvient aux muſcles de la mâchoire inférieure, & que l'on connoît ſous le nom de *triſmus*. (*Voy.* ce mot.)

Le développement du tétanos peut être lent ou gradué, ou bien ſuivre une marche très-rapide. Lorſque cette maladie ſe termine heureuſement, les contractions ſpaſmodiques des muſcles ceſſent d'une manière graduée & dans un ordre varié. (*Voyez* TÉTANOS.)

L'altération la plus ſingulière de la contraction des muſcles locomoteurs, eſt ſans contredit celle qu'on remarque dans la catalepſie, au milieu d'autres phénomènes plus extraordinaires encore. L'individu qui a cette bizarre maladie, reſte tout-à-coup immobile & conſerve la poſition qu'il avoit avant l'accès, qu'il ſoit debout, aſſis ou couché ; mais cette immobilité ne reſſemble en rien à celle du tétanos : elle eſt ſans roideur, les membres reſtent flexibles, ils prennent & conſervent les poſitions qu'on veut leur imprimer, & le corps, pourvu qu'il ſoit dans les conditions d'équilibre, ſe maintient dans toutes les attitudes où l'on peut le placer. On peut le tenir pendant pluſieurs heures dans des poſitions tellement extraordinaires, que, dans l'état de ſanté, la fatigue ne lui permettroit pas de les conſerver plus de quelques minutes. Cependant, l'accès finit. Sa terminaiſon eſt ordinairement ſubite, & il ne reſte aucune laſſitude. (*Voyez* CATALEPSIE.)

La crampe eſt la dernière des altérations de la contraction des muſcles locomoteurs dont il nous

reſte à parler ; c'eſt une contraction ſoudaine des muſcles, accompagnée de douleurs très-vives, d'une douleur plus ou moins conſidérable, laquelle naît le plus ſouvent ſpontanément, ou du moins ſans cauſe apparente ; c'eſt ordinairement aux muſcles du mollet qu'elle ſurvient, & ſurtout pendant la nuit. On la fait ceſſer aſſez promptement en appuyant fortement le pied à terre ; il ne reſte qu'un léger engourdiſſement qui ſe diſſipe bientôt.

La crampe ſurvient auſſi quelquefois dans l'exercice de la natation, qu'elle contribue à rendre plus périlleuſe. Souvent des nageurs qu'elle privoit du mouvement d'une jambe, ont péri dans des circonſtances où le développement de toutes leurs forces eût ſuffi pour les ſauver.

On confond ſouvent avec la crampe un engourdiſſement douloureux des muſcles de la jambe, provenant de la compreſſion qu'exerce l'autre genou ſur le nerf & les vaiſſeaux poplités lorſque les deux jambes ſont croiſées l'une ſur l'autre.

Je ne dois pas oublier de parler des mouvemens de carpologie, mouvemens qui apparoiſſent dans les derniers inſtans de la vie, & qui ſont produits par la contraction des muſcles fléchiſſeurs, & quelquefois par ceux du bras. Le mourant ſemble chercher à ſaiſir ſur ſon lit quelques petits corps, ou paroît vouloir relever ſes couvertures. Les infirmiers, dans les hôpitaux, déſignent cet état en diſant que *le malade fait ſon paquet*. Ce ſymptôme dénote toujours une affection des organes cérébraux. (*Voyez* CARPOLOGIE.)

Altérations de la contraction du diaphragme.

On ſait que le diaphragme ſe contracte pendant les efforts, & l'on croit communément que c'eſt pour fixer le thorax & donner ainſi un appui ſolide aux membres qui s'y attachent. Cela peut être en effet une des cauſes de ſa contraction, mais ce n'eſt pas la ſeule.

Lorſqu'un grand effort devient néceſſaire de la part de tous les muſcles de la locomotion, il n'y a abſolument à ſe contracter que ceux dont l'action eſt indiſpenſable à l'accompliſſement du mouvement. Les mouvemens alternatifs du thorax ſont ſuſpendus, ſes parois oſſeuſes abandonnées à elles-mêmes rétréciſſent ſa cavité, & les poumons, affaiſſés comme dans le moment de l'expiration, ne ſe laiſſeroient traverſer que très-difficilement par le ſang, ſi le diaphragme, en l'abaiſſant, ne leur permettoit de ſe développer un peu. La contraction du diaphragme, dans cette circonſtance, n'eſt donc pas liée directement avec l'effort, mais avec le beſoin que la circulation ne ſoit pas ſuſpendue pendant le temps de ſa durée.

Comme au même moment les muſcles de l'abdomen ſe contractent fortement pour fixer d'une manière ſolide au baſſin la colonne vertébrale par l'intermédiaire du thorax, les viſcères refoulés tendent à porter en haut le diaphragme, & ne permettent jamais que ſon abaiſſement puiſſe devenir bien conſidérable : auſſi, quelle que ſoit l'énergie de contraction que déploie ce muſcle, la circulation éprouve toujours une gêne plus ou moins grande, & cette gêne eſt même une des principales cauſes qui empêchent que de violens efforts puiſſent être long-temps continués.

L'accélération des mouvemens du diaphragme conſtitue l'anhélation qui eſt une accélération de la reſpiration. Cette modification dépend ordinairement d'une cauſe immédiate, qui peut être elle-même l'effet de circonſtances très-différentes entr'elles, telles que l'augmentation de la contractilité du cœur, ou la déſorganiſation d'une partie des poumons. On ſent que quelle que ſoit la cauſe qui accélère le cours du ſang dans les vaiſſeaux capillaires des cellules bronchiques, l'air qui y ſera décompoſé plus rapidement aura beſoin d'être plus ſouvent renouvelé, & la reſpiration deviendra plus fréquente : or, cette accélération dans les vaiſſeaux capillaires pourra dépendre, ou de ce que le cœur, dans un temps donné, y pouſſera une plus grande quantité de ſang, ſes contractions devenant plus fortes & plus fréquentes ; ou de ce que, dans le même temps, une quantité toujours égale de ſang ſera obligée de paſſer à travers des vaiſſeaux moins nombreux, les autres n'étant plus perméables dans la partie déſorganiſée.

Le ſoupir eſt produit par une contraction lente du diaphragme, ſuivie d'un relâchement plus prompt ; l'inſpiration profonde qui en réſulte eſt ordinairement néceſſitée par une légère accélération qui ſe produit dans la circulation ſous l'influence d'une paſſion.

Dans le bâillement, l'inſpiration eſt plus profonde encore, & la bouche s'ouvre largement comme pour laiſſer à l'air un libre paſſage ; cette inſpiration ſuccède communément à d'autres inſpirations plus rares & moins profondes que de coutume. Cette diminution dans les mouvemens de reſpiration eſt, comme on ſait, ſouvent produite par l'ennui, mais elle eſt auſſi très-ſouvent la ſuite d'une attention ſoutenue, comme on peut le voir au théâtre & dans les ſalles de concert, chez les individus qui prennent le plus d'intérêt au ſpectacle ou à la muſique.

Le diaphragme concourt à la production du rire comme à celle du bâillement, mais d'une manière différente ; c'eſt une alternative rapide de contractions très-légères & de relâchement, une eſpèce de tremblement convulſif du muſcle dans le moment où il s'alonge pour remonter dans la poitrine. Quand ce mouvement eſt très-prononcé, les muſcles de l'abdomen y prennent une part plus ou moins active ; l'ébranlement qui ſe communique alors aux parties ſituées dans l'épigaſtre eſt ſouvent ſuivi d'un ſentiment de douleur dans cette région.

J'ai obſervé ſur moi-même, dans une hépatite

aiguë, un tremblotement du diaphragme assez semblable à celui qui a lieu dans le rire. L'inspiration ne présentoit rien que d'ordinaire, elle étoit seulement plus profonde à cause de la fièvre qui existoit; mais l'expiration, au lieu de s'achever dans un seul temps, se faisoit par cinq ou six expirations partielles & d'un mouvement saccadé.

Le hoquet est produit par une contraction brusque du diaphragme, suivie immédiatement de l'occlusion de la glotte & accompagnée d'un bruit particulier. Comme cette affection paroît très-symptomatique d'un certain état de l'estomac, & qu'elle l'accompagne d'un sentiment de tiraillement à l'épigastre, Morand avoit pensé qu'outre l'abaissement du diaphragme il y avoit un raccourcissement de l'œsophage qui tendoit à faire remonter sa portion cardiaque; mais pour faire admettre dans l'œsophage un semblable mouvement, la première considération est de bien peu de poids; & quant à la seconde, je crois que le tiraillement qu'on éprouve n'a point lieu dans la portion cardiaque de l'estomac, mais dans la portion correspondante du diaphragme, & qu'il est un effet de la contraction même de ce muscle, laquelle ne pouvant plus avoir pour effet de l'abaisser à cause de l'occlusion subite de la glotte, tend à rapprocher de ses piliers, qui ne peuvent se déplacer, son attache antérieure.

Le sanglot ne diffère du hoquet, quant aux phénomènes qu'il présente, qu'en ce qu'au moment de la contraction du diaphragme, la glotte ne se ferme point complétement : aussi le bruit que l'air fait entendre à son passage dans le larynx est-il prolongé dans le sanglot, pendant qu'il est bref & terminé brusquement dans le hoquet.

Le diaphragme ne prend, dans la toux, qu'une part très-peu active. Les muscles abdominaux se contractent & tendent à le refouler en haut, mais cet effet ne peut se produire, la cavité de la poitrine ne peut ainsi diminuer tant que la glotte fermée ne permet point à l'air de sortir. Tout-à-coup cet obstacle vient à cesser, la contraction des muscles abdominaux a son effet, le diaphragme remonte brusquement, & l'air, chassé des poumons, sort en produisant à son passage un bruit qui commence nettement au moment où se ferme la glotte, retentit plus ou moins dans la cavité de la poitrine, & présente un timbre qui varie en raison de l'état différent des conduits aériens. (*Voyez* Toux.)

L'éternuement diffère de la toux en ce que la glotte ne s'oppose dans aucun instant à la sortie de l'air; c'est, d'ailleurs, également un brusque relâchement du diaphragme qui coïncide avec une contraction non moins brusque des muscles abdominaux. A ce moment, la bouche qui s'étoit ouverte pour l'inspiration profonde qui précède toujours, se ferme, & l'air, à qui ce passage est interdit, est forcé, pour sortir, de traverser les fosses nasales.

Altérations de contractions dans les parties musculaires du canal digestif.

Pharynx. La contraction spasmodique du pharynx s'observe dans un grand nombre de circonstances; elle est quelquefois essentielle, mais bien souvent symptomatique : elle accompagne fréquemment l'hystérie, l'hydrophobie, &c. On la voit quelquefois survenir chez des mélancoliques qui se sont privés long-temps d'alimens dans la crainte d'être empoisonnés, ou pour tout autre motif qui les frappe fortement; elle persiste quelquefois après que cette fantaisie a disparu, & ils périroient, dit-on, faute de pouvoir prendre de nourriture, si on ne portoit les alimens jusque dans leur estomac, par le moyen d'une sonde.

Œsophage. L'œsophage peut offrir, comme le pharynx, un resserrement spasmodique, mais on a bien plus rarement occasion de l'observer. Son mouvement antipéristaltique contribue à faire remonter, presque dans la bouche, un liquide aigre qui se forme dans l'estomac pendant les mauvaises digestions, ou la bile qui pénètre quelquefois dans cet organe par suite des contractions anomales du duodenum. Telles sont les causes des *rapports* & du *pyrosis*.

Si c'est une quantité un peu considérable de liquide ou de matières alimentaires qui remontent dans la bouche, le phénomène, qui est toujours le même, prend le nom de *régurgitation*. Il arrive fréquemment chez les enfans dont l'estomac est ordinairement distendu par une grande quantité de lait, ou chez les individus qui se sont gorgés d'alimens & de boissons, surtout lorsque, dans quelques efforts, comme ceux de la défécation, l'estomac se trouve pressé par la contraction du diaphragme & des parois musculaires de l'abdomen. Les personnes qui jouissent de la faculté de ruminer suppléent à ces contractions, pendant lesquelles la partie inférieure de l'œsophage est habituellement fermée, & ne s'ouvriroit, comme pour la régurgitation, qu'accidentellement; elles y suppléent, dis-je, au moyen d'une pression exercée avec les mains sur l'épigastre & la région ombilicale.

L'œsophage, qui est habituellement actif dans la déglutition des liquides, se relâche dans le dernier période de certaines maladies, & se laisse traverser par eux comme un conduit inerte, en faisant entendre un bruit qui présage la fin prochaine du malade.

L'œsophage joue un rôle important dans le vomissement, & cet acte ne pourroit avoir lieu si son relâchement, & surtout celui de la partie inférieure, ne coïncidoit avec la contraction convulsive du diaphragme & des muscles abdominaux.

Estomac. L'estomac prend, dans le vomissement, une part très-peu active. La contraction de la tunique moyenne se borne à un resserrement

très-lent, qui, diminuant la cavité de cet organe à mesure qu'il se vide, permet à la pression abdominale de s'exercer sur lui avec plus d'avantage pour expulser le reste des matières qu'il contient. (*Voyez* VOMISSEMENT.)

Pylore. Il paroît qu'entr'autres altérations de la contraction du canal digestif, celle qui caractérise le plus spécialement la lienterie, c'est le relâchement anomal de l'anneau musculaire du pylore; relâchement qui permet aux substances alimentaires de vaincre, sous l'influence de la pression abdominale, la résistance de l'anneau fibreux, & de passer dans l'intestin grêle avant d'être réduites en pâte liquide.

Intestin grêle & gros intestin. Le mouvement habituel de l'intestin grêle est ordinairement augmenté par la colique, soit que cette affection soit purement nerveuse, soit qu'elle dépende de mauvaises digestions. Les digestions de cette nature, même lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de douleur, produisent encore cet effet. Les contractions plus intenses de la tunique moyenne de l'intestin font marcher dans son intérieur les gaz qui s'y trouvent ordinairement alors en plus grande abondance, & qui s'y meuvent en faisant entendre un bruit que l'on désigne par le nom de *borborygmes*.

Les causes qui augmentent les contractions de l'intestin grêle, augmentent aussi celles du gros intestin. Dans le cholera-morbus, le mouvement antipéristaltique très-violent, peut faire remonter jusque dans l'estomac les substances alimentaires contenues dans le point le plus reculé de l'iléon, & qui, privées presqu'entièrement de leurs principes primitifs, ont déjà subi une très-grande altération; mais les matières stercorales proprement dites ne peuvent jamais parcourir le même chemin, la disposition de la valvule iléo-cœcale leur défend le retour dans l'intestin grêle.

Les passions paroissent avoir une influence bien marquée sur les mouvemens du canal intestinal. Sans parler ici des effets d'une vive frayeur, la colère, surtout chez certaines femmes, produit une accélération de ces mouvemens, qui se décèle par de fréquens & bruyans borborygmes.

Il arrive assez fréquemment chez des enfans très-jeunes, affectés de la diarrhée, que le rectum se trouve distendu par une grande quantité de matières fécales qu'il ne peut expulser, à cause du resserrement très-étroit des sphincters. Lorsque ces muscles viennent tout-à-coup à se relâcher ensemble, l'intestin revient rapidement sur lui-même, tant à cause de l'élasticité de ses parois, que de leur contractilité qui est alors développée; & si la position de l'enfant est favorable, les matières stercorales sont lancées souvent à plusieurs pieds de distance.

La diminution de contractilité de la tunique charnue des intestins est presqu'aussi fréquente que son augmentation; la constipation en est la suite presqu'inévitable: ce défaut de contraction est surtout fâcheux chez les vieillards, qui n'y peuvent suppléer pour la défécation par des mouvemens assez énergiques du diaphragme & des muscles abdominaux. La pression seule ne feroit pas suffisante pour faire marcher les matières stercorales dans le gros intestin, mais elle devient pour cet intestin un excitant véritable qui détermine ses contractions. C'est ainsi que l'acte de la défécation est volontaire chez certains individus, & peut s'exécuter sans avoir été précédé du sentiment ordinaire qui en annonce le besoin.

Sphincters de l'anus. Chez les individus qui ont éprouvé une ou plusieurs attaques de paralysie, on observe assez souvent un relâchement habituel du sphincter externe; il en résulte une incommodité très-grande, car lorsque les matières contenues dans le rectum sont un peu liquides, il s'en échappe toujours quelque portion.

La contraction spasmodique des sphincters est moins commune que leur atonie; cependant on l'observe quelquefois. Dans certains cas, dit-on, elle est devenue assez fâcheuse pour nécessiter une opération chirurgicale, la section complète des deux muscles.

Altérations de la contraction de la vessie.

Quelquefois la tunique muqueuse de la vessie acquiert une sensibilité telle, que la présence d'une petite quantité d'urine fait éprouver la sensation qui accompagne l'accumulation d'une grande quantité de liquide dans sa cavité, & force la tunique contractile à revenir sur elle-même pour l'expulser avant d'avoir subi le degré ordinaire de distension.

La tunique musculaire de la vessie peut être frappée de paralysie, & l'urine s'amasse dans la cavité de l'organe sans faire naître aucun mouvement qui tende à l'en chasser; mais lorsque la vessie, de plus en plus distendue, vient à s'élever au-dessus du bassin qui l'avoit jusque-là soustraite en grande partie à l'influence de la pression abdominale, elle éprouve les effets de cette pression, & la contraction du diaphragme, aidée de celle des muscles abdominaux, suffit ordinairement pour expulser une partie de l'urine, à moins qu'une contraction spasmodique de l'appareil musculaire du col n'y oppose un obstacle trop grand.

Cette contraction spasmodique du col de la vessie est elle-même quelquefois un obstacle suffisant à l'écoulement de l'urine. Plus souvent son relâchement habituel, qui paroît dans les mêmes circonstances que celui du sphincter de l'anus, donne lieu à un écoulement involontaire de l'urine.

Altérations de la contraction du cœur.

Il ne nous est pas permis d'observer directement les modifications qu'éprouve la contraction du cœur

dans les différentes maladies & dans les diverſes affections de l'ame, mais nous pouvons juger par celles du pouls, qui en ſont un effet, combien elles doivent être nombreuſes. Cependant, ſuivant toute apparence, il en eſt encore beaucoup dont la connoiſſance ne peut arriver juſqu'à nous par ce moyen.

Une augmentation dans la force ou la viteſſe des mouvemens du cœur, produite par des cauſes qui peuvent être très-différentes dans leur nature; une altération dans le rhythme de la contraction de ſes quatre cavités; enfin, une exaltation de ſenſibilité qui rend incommode au malade des battemens dont l'intenſité n'eſt point augmentée; voilà trois affections bien diſtinctes qu'on a réunies ſous le nom commun de *palpitation*. Il eſt évident que pour cette dernière il n'exiſte point d'altération de mouvemens qui puiſſe nous occuper. Quant à la première, elle eſt ou purement nerveuſe, ou ſymptomatique, ou dépendante de l'altération organique d'une partie du cœur; ce dernier cas ne rentre point dans notre ſujet. Quant aux deux autres, comme les mouvemens du cœur ne diffèrent de l'état ordinaire que par plus de force ou de fréquence, nous nous diſpenſerons d'en parler.

Les palpitations, qui ſont le réſultat d'une altération dans le rhythme des mouvemens des différentes cavités du cœur, peuvent dépendre ou de ce que la contraction des oreillettes ne coïncide plus pour le temps avec la dilatation des ventricules, ou de ce que pluſieurs contractions des oreillettes ont lieu pendant que le ventricule ſe contracte une ſeule fois. Il peut y avoir ainſi juſqu'à quatre contractions de l'oreillette pour une du ventricule; le pouls ne fait quelquefois pas reconnoître ce déſordre, pendant que la main, appuyée ſur la région précordiale, le fait apprécier aſſez exactement. Cependant, dans le plus grand nombre des circonſtances, il y a coïncidence entre les battemens du cœur & ceux de l'artère radiale.

Quelquefois les contractions du cœur, loin d'être augmentées, deviennent trop foibles pour pouſſer juſqu'au cerveau le ſang dont la préſence eſt néceſſaire à cet organe pour l'exercice de ſes fonctions; il en réſulte une ſuſpenſion plus ou moins complète de la reſpiration, des ſenſations, de l'entendement, de la contraction muſculaire.

Quelquefois la ſyncope eſt produite par une ſuſpenſion ſubite des mouvemens du cœur, qui n'a point été précédée par leur affoibliſſement.

Ici ſe termine ce que nous avons à dire ſur les altérations du mouvement dans les différentes parties muſculaires du corps humain.

Rhumatiſme muſculaire. (*Voy.* RHUMATISME.)

Ruptures muſculaires.

Ces ruptures, qu'on a ſouvent occaſion d'obſerver aujourd'hui, ont été long-temps méconnues. On confondoit les accidens qui en réſultent avec ceux qui ſuivent le déplacement d'un muſcle, accidens dont on ne connoiſſoit pas davantage la cauſe; on les rapportoit les uns & les autres à une ſurextenſion de muſcle, que l'on déſignoit tour à tour ſous les noms d'*entorſe muſculaire*, d'*effort*, de *foulure*, de *coup de fouet*, &c. J. L. Petit eſt le premier qui ait fait connoître la véritable nature de cette léſion, en indiquant les ſignes auxquels on doit la diſtinguer.

Les ruptures muſculaires ont été, depuis cette époque, l'occaſion de pluſieurs écrits; leur mécaniſme ſurtout paroît avoir exercé beaucoup l'eſprit des auteurs qui s'en ſont occupés, & qui, en général, l'ont aſſez mal compris. Ils ont tous voulu voir dans cette rupture quelque choſe d'entièrement différent de celle des autres organes. « Chez » ces derniers, diſent-ils, elle n'arrive que par » un excès de diſtenſion, tandis que ſur les muſ» cles elle s'opère par *un effet de raccourciſſement* » *déterminé par une contraction violente.* » Sans doute, quoique ce ne ſoit pas le cas le plus ordinaire, la rupture de la partie charnue d'un muſcle peut être produite par le raccourciſſement de l'organe déterminé par une contraction violente; mais quand c'eſt le tendon qui vient à ſe rompre, ce peut être auſſi par l'effet du même raccourciſſement déterminé par une contraction. Dans ce cas, comme dans l'autre, la partie dont la contraction produit la rupture n'eſt pas celle qui éprouve la ſolution de continuité; mais comme, dans le premier cas, la partie rompue ſe trouve alors elle-même contractée, l'eſpèce d'équivoque qui réſulte de ce fait a été la cauſe de l'erreur dans laquelle ſont tombés ces écrivains.

Si la rupture du muſcle étoit un réſultat immédiat de ſa contraction, elle devroit s'opérer dans le lieu où les effets de cette contraction ſont le plus intenſes, dans le point où les faiſceaux muſculaires ſont le plus nombreux, dans le ventre du muſcle, en un mot, & non pas, comme nous le voyons toujours, plus ou moins près de ſon inſertion au tendon.

Un muſcle ſe rompt comme ſe rompt un tendon; un ligament, un os, comme ſe rompent tous les corps de la nature. Deux points s'éloignent entre eux d'une quantité plus grande que celle dont peut s'alonger l'eſpace intermédiaire; il faut de toute néceſſité qu'il ſe produiſe une ſolution de continuité. Or, un muſcle *contracté*, fixé par ſes extrémités oppoſées à deux points oſſeux qu'une cauſe quelconque tend à écarter l'un de l'autre, s'oppoſe à cet écartement comme le feroit une corde inextenſible, & comme elle, ſi la contraction perſiſte (1), il rompra dans ſon point le plus

(1) On ſent que pour que cette condition ait lieu, & par conſéquent pour que la rupture puiſſe s'opérer, il faut que l'effort ſoit aſſez bruſque pour que le muſcle ne puiſſe avoir foible

foible au moment où la force qui tend à mouvoir les deux os ſera devenue ſupérieure à celle de la cohéſion dans un point quelconque de ſa continuité.

La portion charnue d'un muſcle jouit, dans le moment de ſa contraction, d'une force conſidérable de cohéſion, & peut, par conſéquent, oppoſer à ſa rupture une réſiſtance très-grande, mais qui, pour chaque point de ſa longueur, eſt toujours en proportion avec le nombre des faiſceaux muſculaires qui s'y trouvent. Or, on conçoit qu'un de ces points en peut préſenter un aſſez petit nombre pour que ſa réſiſtance ſoit moindre que celle des parties purement tendineuſes : ſi donc il y a lieu à rupture, c'eſt dans ce point qu'elle devra s'opérer.

On conçoit que cette rupture d'un muſcle qui tend à rapprocher deux points oſſeux, pourra être produite par l'action du muſcle antagoniſte qui tend à les écarter, ſi celui-ci eſt capable de déployer une force aſſez conſidérable. Mais ce qui ſemble plus difficile à comprendre, c'eſt une autre eſpèce de rupture produite par la contraction même du muſcle ſur lequel elle a lieu ; la théorie que des anatomiſtes en ont donnée eſt ſi peu vraiſemblable, qu'elle a ſuffi pour en faire rejeter l'exiſtence. Mais c'eſt une marche peu philoſophique que de nier un fait parce qu'il a été mal expliqué : celui-ci eſt conſtant ; commençons par le reconnoître, nous chercherons enſuite à lui trouver une explication ſatisfaiſante.

La force qu'un muſcle eſt capable de déployer eſt repréſentée par la ſomme des forces partielles de tous les faiſceaux réunis à ſa partie moyenne. Les parties extrêmes, tendineuſes & charnues, peuvent être conſidérées comme des cordes deſtinées à tranſmettre ſon action : or, ces cordes peuvent offrir dans quelques-uns de leurs points une réſiſtance trop foible pour ſoutenir l'effort que peut exercer le ventre du muſcle ; la rupture arrivera néceſſairement en ce point, qu'il ſoit en partie charnu (1), ou purement tendineux.

On voit bien que la rupture s'opérant ainſi, c'eſt abſolument la même choſe, que ſi le muſcle dans lequel elle s'opère s'étoit contracté pour rapprocher les deux os (comme dans le dernier cas), ou pour les empêcher de s'écarter (comme dans le premier) ; ſeulement, dans un cas, on conſidère cette contraction comme un principe de mouvement, & dans l'autre comme une cauſe de réſiſtance. (Roulin.)

MUSCULEUX, EUSE, adject. *Muſculoſus*. De la nature des muſcles ; qui eſt pourvu de beaucoup de muſcles. (A J. T.)

MUSCUS ERECTUS (*Mat. médic.*), *lycopodium ſelago*, de la famille des lycopodinées. Sa décoction, comme celle du *L. clavatum*, a la propriété d'exciter le vomiſſement. On ſait que la pouſſière qui ſe trouve dans les petites coques de ces plantes, & qui eſt regardée par les uns comme la graine, & par les autres comme le pollen, eſt d'une nature très-inflammable. Ce genre de plantes eſt en général très-peu connu quant à ſes propriétés médicales. (L. J. M.)

MUSGRAVE (Guillaume) (*Biogr. médic.*), naquit vers 1657, dans le duché de Sommerſet ; fut reçu docteur en médecine à l'univerſité d'Oxford, en 1689 ; avant il étoit membre de la Société royale de Londres, en 1684 ; il en fut nommé ſecrétaire dans la même année. Il communiqua quelques obſervations à cette compagnie. En 1691 il ſe retira à Exceſter, où il exerça ſa profeſſion & compoſa les ouvrages ſuivans :

Diſſertatio de arthritide ſymptomaticâ. Oxoniæ, 1703, in-8°. Genev., 1736, in-4°.

De arthritide anomalâ ſive internâ, diſſertatio. Oxoniæ, 1707, in-8°. Amſtel., 1710, in-8°.

(R. Geoffroy.)

MUSICIENS, ſ. plur. (*Hygiène.*) On donne ce nom aux artiſtes qui s'occupent de muſique d'une manière ſpéciale, & par état & par profeſſion.

L'exercice auquel ils ſe livrent, les organes, les facultés qu'ils emploient d'une manière particulière, tendent à modifier profondément l'organiſation, & exercent ſouvent une influence marquée ſur la nature de la ſanté & ſur le caractère des maladies : le chant, la pratique de certains inſtrumens, produiſent d'ailleurs différens effets qui lui ſont propres. Nous renvoyons aux articles Metiers & Professions, pour ce qui concerne les maladies des muſiciens, ne voulant pas reproduire ici une partie des vues générales qui ont déjà été expoſées. (*Voyez* auſſi Chant, Chanteurs, Instrumens a cordes, Vent (inſtrumens à), Violon & Voix.)

Nous nous bornerons à remarquer ici, & d'une manière générale, que le chant & la pratique des inſtrumens à vent, celle des inſtrumens à cordes, & ſurtout du violon, ſont les habitudes, pour leſquelles les médecins ſont le plus ſouvent conſultés, ſoit ſous le rapport de l'hygiène, ſoit ſous le rapport de la médecine légale, ſoit pour délivrer des exemptions ou exoines à des muſiciens attachés à un ſervice public. (L. J. M.)

MUSIQUE, ſ. f. *Muſice*. Rouſſeau partageoit les ſens en deux claſſes, dans la première deſ-

le temps de ſe relâcher, une force qui s'exerce lentement ne peut produire de rupture que ſur un muſcle contracté ſpaſmodiquement, & qui ſe trouve ainſi ſouſtrait par une cauſe quelconque à l'empire de la volonté.

(1) Lorſque la rupture arrive dans cette circonſtance, le point foible compris entre deux points plus réſiſtans, s'alonge, avant la rupture, autant qu'il peut s'alonger, tandis que les deux points voiſins peuvent encore conſerver leur contraction. La rupture d'un muſcle arrive donc comme celle des autres organes, par un excès d'extenſion ; mais l'extenſion n'a lieu dans ce cas que dans le pouce qui éprouve la ſolution de continuité.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 458 sur 787

quelles il plaçoit la vue & l'ouïe, qu'il appeloit avec raiſon les ſens de l'intelligence ; il a été imité en cela par les phyſiologiſtes modernes. Si nous examinons les réſultats de l'audition dans les perſonnes chez leſquelles le ſens de l'ouïe eſt très-perfectionné ou délicatement organiſé, nous voyons que deux ſortes d'impreſſions ſont tranſmiſes par l'oreille au cerveau : les unes éveillent en nous le jeu des facultés intellectuelles ; les autres excitent les affections morales & les paſſions. Les premières nous portent à l'attention, à la méditation, à l'exercice du jugement & de toutes les forces de l'intelligence ; les ſecondes font naître en nous le plaiſir ou la douleur, la joie ou la triſteſſe, le calme ou la colère, la haine ou l'amour. L'oreille contribue à produire ces effets divers, ſoit au moyen de la perception des paroles, ſoit au moyen des ſons & des intonations. Ainſi le mot *ami*, par l'idée qu'il nous rappelle, excite en nous un ſentiment de bienveillance pour la perſonne qui nous l'adreſſe, & de contentement pour nous-mêmes ; mais ce mot prononcé ſans *expreſſion*, c'eſt-à-dire, dépourvu de certaines inflexions de voix qui en fixent le ſens naturel, ne produit plus tout ſon effet ; il peut même faire naître le mécontentement, la haine ou la colère, s'il eſt prononcé avec certaines inflexions de voix auxquelles on a donné le nom de *ton ironique*.

Les ſons articulés, que l'on nomme *paroles*, n'excitent donc nos affections & nos paſſions qu'autant qu'elles ſont prononcées avec le ton relatif au ſens qu'on veut y attacher. Les ſons articulés, au contraire, auxquels aucune idée n'eſt liée dans le langage vulgaire, n'agiſſent ſur nous qu'en raiſon de leur intenſité & de quelques modifications particulières : ils ne ſauroient s'adreſſer à l'intelligence, & portent toute leur action ſur la ſenſibilité ; très-aigus, ils affectent douloureuſement notre oreille ; très-graves, ils n'ont pour elle aucun charme ; très-intenſes, ils la fatiguent, quelquefois juſqu'à la douleur ; très-foibles, ils peuvent lui échapper. Combinés dans certains rapports d'intenſité & de durée, les ſons affectent agréablement l'oreille, & (choſe très-remarquable) ils peuvent exciter les affections & les paſſions ſans le ſecours de la parole ; l'expreſſion eſt alors ſentie par l'oreille indépendamment des mots dont elle fixe ou modifie le ſens dans les autres cas.

Cette combinaiſon de certains ſons, calculée d'après des règles preſque mathématiques qui tirent leur origine des phénomènes obſervés dans les corps ſonores en mouvement, conſtitue ce qu'on appelle *la muſique*. Si l'on étoit parti des principes que nous venons d'établir, on n'auroit pas demandé ſi elle peut émouvoir, indépendamment de la poéſie, puiſqu'elle n'eſt que l'expreſſion *dans le ton*, portée au plus haut degré. Toutefois il ne faut pas exagérer ſon pouvoir ; on a été ſur ce point, comme ſur beaucoup d'autres, bien au-delà des faits réels, & la fable a uſurpé la place de l'hiſtoire. C'eſt moins à telle ou telle compoſition muſicale qu'eſt attachée la propriété de remuer les paſſions, qu'à ce que les Grecs appeloient avec raiſon *le mode*, & à ce que l'on déſigne par le nom général de *mélodie*. Ces modes ſont peu nombreux ; un phyſiologiſte peut les réduire à quatre d'après les modifications qu'ils déterminent dans l'état moral des individus : 1°. le mode poſé & doux ; 2°. le mode vif & varié ; 3°. le mode grave & lent ; 4°. le mode impétueux, aheurté, ou le mode guerrier. Ces modes ſont relatifs aux quatre principaux états de l'ame, le calme, la joie, la triſteſſe & la colère.

Il n'eſt pas de muſique qui, comme on l'a prétendu, puiſſe exciter ſpécialement la pitié ou l'amour de la patrie. Peut-être le ſentiment de la pitié pourroit-il naître de la combinaiſon du mode grave avec le mode doux ; mais on manque d'obſervations poſitives à cet égard. Quant à l'amour de la patrie, comme tout attachement vif & profond, il ſe nourrit d'idées intellectuelles & de ſouvenirs. Si le *ranz des vaches*, célébré par Rouſſeau, faiſoit déſerter les ſoldats ſuiſſes au ſervice de l'étranger, ce n'eſt pas que l'auteur de cette muſique ſi ſimple fût ſupérieur en génie à Pergolèſe & à Grétry, c'eſt parce que cet air des montagnes étoit lié à tous les ſouvenirs de l'enfance. De même, dit Rouſſeau, que les ſentimens excités en nous par la contemplation d'un beau tableau ne naiſſent point des couleurs, de même l'empire que la muſique exerce ſur nos ames n'eſt point l'ouvrage des ſons. La mélodie fait préciſément dans la muſique ce que fait le deſſin dans la peinture ; c'eſt elle qui marque les traits & les figures dont les ſons & les accords ne ſont que les couleurs. La muſique agit plus intimement ſur nous en excitant, par un ſens, des affections ſemblables à celles qu'on peut exciter par un autre. Le muſicien ne repréſente pas directement les choſes, mais il fait naître dans l'ame les mêmes ſentimens qu'on éprouve en les voyant.

C'eſt ainſi que l'on peut expliquer les effets ſi étonnans de la muſique ſur les Grecs. Elle faiſoit partie de leur éducation ; elle ſe mêloit aux préceptes de la religion & de la morale ; les lois de l'Etat étoient enſeignées, appriſes & retenues à l'aide du chant. La muſique étoit ainſi aſſociée à tous les ſouvenirs, à toutes les paſſions généreuſes, aux mœurs, aux devoirs & aux plaiſirs. Tyrthée, enflammant les Grecs par ſes chants, n'agiſſoit ſur leur eſprit avec tant de force que parce qu'il s'adreſſoit à un ſens exercé dès l'enfance à rappeler les idées de patriotiſme & de gloire. Ce rappel d'un beau ſouvenir, ſi puiſſamment excité par la muſique, eſt tellement naturel, il tient ſi peu à la muſique elle-même, que ces airs ſont ſouvent tout-à-fait vulgaires, plus bruyans & plus cadencés que mélodieux, & qu'on les voit agir avec plus d'énergie ſur l'oreille inculte d'un ſoldat que ſur le ſens cultivé d'un muſicien.

Il ſeroit cependant peu conforme à l'obſerva-

tion de nier toute eſpèce d'influence particulière de la part des ſons ſur l'organiſme ; mais nous penſons qu'ils n'agiſſent, ſous ce rapport, que comme modification des nerfs de l'ouïe, & par ſuite, du cerveau, en produiſant ſur ce dernier organe une ſtimulation très-forte ou modérée : lorſqu'ils ſont aigus, ils agacent douloureuſement, ainſi que nous l'avons obſervé, les nerfs auditifs. Certains animaux, les chiens, par exemple, pouſſent alors des cris qui annoncent leur ſouffrance ; mais chez eux divers ſons dans le bas produiſent le même effet.

Une dame douée d'un beau talent muſical, aſſuroit que les chiens paroiſſent entendre avec plaiſir certains ſons, certains accords. Les vieux habitués du Luxembourg ſe ſouviennent encore que, du temps du Directoire exécutif, il y avoit un gros chien caniche que le goût de la muſique amenoit tous les jours à la même heure dans le jardin. Il venoit aſſiſter à la parade & paroiſſoit entendre avec le plus vif plaiſir les airs militaires joués par la muſique de la garde, & enſuite il accompagnoit ordinairement quelqu'un des muſiciens juſque chez lui. L'habitude qu'ont ces animaux de vivre dans la ſociété de l'homme, fait qu'ils participent juſqu'à un certain point à ſes goûts. J'en citerois d'autres preuves ſi c'étoit ici leur place ; je pourrois auſſi répéter ce qu'on raconte des merveilleux effets de la muſique ſur les ſinges, les loups, les cygnes, les araignées, les rats, les lézards, les poiſſons, les ſerpens, les dauphins, enfin (qui le croiroit ?) ſur l'âne même. Ces récits, tous plus ou moins incroyables, conſignés dans les écrits de Macrobe, d'Ariſtote, d'Athénée, de Kircher, de Morhof, de Bourdelot, d'Aldrovande, de Lamothe-le-Vayer, du Père Schott, d'Olaüs-Magnus & de Paul Diaconus, méritent bien moins l'attention du philoſophe & du phyſiologiſte, que l'influence bien connue de la trompette & du tambour ſur le cheval ; d'un flageolet très-doux, d'un pipeau ſur les oiſeaux ; du chant monotone de leur conducteur, ſur le mulet & le chameau.

La douleur, l'irritation, ou, comme on le dit vulgairement, l'agacement que des ſons trop élevés font éprouver aux ſujets dont le ſyſtème nerveux eſt très-irritable, va juſqu'à leur occaſionner des mouvemens convulſifs. C'eſt ainſi que la muſique eſt dangereuſe pour certains malades dont la ſenſibilité cérébrale eſt fortement exaltée, & pour les femmes en couches particulièrement. La ſurdité nerveuſe peut quelquefois être le réſultat de l'irritation continue qu'exerce ſur le ſens de l'ouïe le chant des oiſeaux : le ſifflement perçant du ſerin, plus que tout autre, eſt ſuſceptible de produire ce fâcheux effet. Certains inſtrumens jouiſſent auſſi par-deſſus tous les autres de la propriété funeſte d'exciter trop vivement la ſenſibilité. On peut remarquer que les joueurs d'harmonica ſont ordinairement maigres & ſujets aux tremblemens nerveux.

La culture aſſidue de la muſique, & ſurtout de la muſique inſtrumentale, ne laiſſe pas d'offrir auſſi de graves inconvéniens : elle exalte non-ſeulement la ſenſibilité des organes des ſens & de la partie du cerveau à laquelle ils tranſmettent les impreſſions, mais encore les facultés intellectuelles, ou plutôt l'imagination ſeule, qui finit par prédominer ſur le jugement, & par envahir en quelque ſorte tout le ſyſtème intellectuel : c'eſt alors qu'on obſerve dans le caractère des perſonnes chez leſquelles la muſique produit de ſemblables effets, les ſignes d'une grande irraſcibilité & d'une ſuſceptibilité qui ſont le tourment de ceux qui les entourent. A cet excès d'irritabilité phyſique & morale ſe joignent des volontés irréſiſtibles, impétueuſes, des caprices ſans nombre, des alternatives de joie folle & de triſteſſe ſans motif, enfin tous les ſymptômes de l'hypocondrie, de la mélancolie, & même de la manie. C'eſt dans cet état que mourut Mozart avant ſa trentième année : ſes organes trop foibles ſe briſèrent ſous les efforts de ſon génie, & ſa vie fut conſumée par ces accords qui nous raviſſent. Il en eſt à peu près de même chez les peintres : comme les muſiciens, ils cultivent un de leurs ſens & leur imagination aux dépens des autres facultés de leur eſprit. Mais c'eſt aſſez diſcuter ſur les inconvéniens de la culture d'un art aimable qui nous procure les jouiſſances les plus délicieuſes & les plus pures, qui ſouvent nous conſole, & qui toujours augmente le petit nombre d'inſtans heureux qu'il nous eſt permis de goûter.

La muſique peut quelquefois être employée avec avantage comme moyen thérapeutique : ſous ce nouveau point de vue, elle eſt bien peu connue encore, malgré les recherches d'un aſſez grand nombre de médecins, parmi leſquels il faut diſtinguer Joſeph-Louis Roger, ſon traducteur Etienne Sainte-Marie, & M. Moreau de la Sarthe. (*Voyez* les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, 2e. année.)

Il n'eſt preſque pas de maladie contre laquelle on n'ait conſeillé l'uſage de la muſique. Sauvages dit avoir vu un jeune homme atteint d'une fièvre rémittente, accompagnée d'une violente douleur de tête, qui n'éprouvoit du ſoulagement que lorſqu'on battoit près de lui du tambour. Ce fait ne me paroît pas très-favorable aux partiſans de l'utilité de la muſique ; car il faut avouer que le bruit du tambour n'a rien de bien mélodieux. Il eſt également permis de douter que la muſique puiſſe, comme le fait eſpérer M. Sainte-Marie, convertir la férocité en courage, le libertinage en amour, l'égoïſme en ſenſibilité pour autrui ; qu'elle puiſſe guérir les vapeurs, les maladies nerveuſes, la conſomption, la manie, & prévenir les ſuicides. Mais nous penſons, avec l'eſtimable traducteur de l'ouvrage de Roger, que la muſique, comme tous les beaux arts, adoucit généralement les mœurs, & peut être employée avantageuſement dans le traitement de quelques maladies.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 460 sur 787

Pour déterminer les cas où ce moyen thérapeutique peut être utilement adminiſtré, on doit commencer par indiquer ceux dans leſquels il eſt évidemment inutile, puis ceux où il deviendroit nuiſible. Il ſeroit ſuperflu, par exemple, d'avoir recours à la muſique dans les cas où un organe important eſt profondément altéré dans ſa ſtructure, à moins toutefois que l'on eût ſeulement en vue de diminuer l'influence ſympathique que la léſion de cet organe peut exercer ſur le cerveau. D'un autre côté, nous ſommes portés à croire que la muſique eſt capable de nuire dans toutes les circonſtances où il exiſte une telle ſenſibilité cérébrale, que le ſtimulant le plus doux de chaque organe des ſens, ou ſeulement de celui de l'ouïe, produit une vive agitation, une douleur intenſe à la tête, & à plus forte raiſon quand elle détermine des mouvemens convulſifs. Auſſi la muſique doit-elle être ſévèrement proſcrite dans tous les cas d'inflammation aiguë du cerveau ou des méninges.

Quelles ſeront donc les affections dans leſquelles la muſique peut devenir avantageuſe?.... Ce ſont celles qui paroiſſent tenir uniquement à une répartition inégale de la ſenſibilité : ainſi les ſpaſmes de la poitrine, les palpitations du cœur (avant que cet organe ſoit devenu anévryſmatique), une douleur de dent, une céphalalgie purement nerveuſe, un chagrin concentré, la monomanie, la mélancolie avec penchant au ſuicide, la noſtalgie, une profonde affection morale, quelle qu'en ſoit la cauſe, les ſymptômes nerveux & hypochondriaques provoqués par les phlegmaſies chroniques de l'eſtomac ou des inteſtins, ou mieux encore tous ceux qui dépendent de l'influence ſympathique de l'utérus ſur le cerveau, enfin certaines eſpèces de convulſions, & peut-être le tétanos.

C'eſt à deſſein que nous ne parlons point de l'emploi thérapeutique de la muſique dans la piqûre de la tarentule. On ſait combien Baglivi s'eſt laiſſé tromper ſur ce point, & il eſt inutile de s'arrêter à ce que M. Froment vient d'annoncer ſur les prétendus avantages de ce moyen dans le traitement des perſonnes piquées par une araignée, dont il n'a indiqué ni l'eſpèce ni le genre.

Les Anciens étoient plus crédules que nous ſur ce point comme ſur beaucoup d'autres ; la muſique fut, pour ainſi dire, une branche de l'art de guérir chez les Grecs & chez les Hébreux, & l'on doit peu s'en étonner lorſqu'on ſe rappelle que chez ces peuples, comme chez tous les autres, les premiers médecins furent des prêtres, c'eſt-à-dire des hommes prompts à s'emparer de tous les moyens de ſéduction. Pythagore, dont le ſyſtème eſt trop peu connu pour qu'on puiſſe porter ſur ſes opinions un jugement aſſuré, fit de la muſique une des principales branches de l'éducation qu'il donnoit à ſes diſciples. Ses vues ſur l'harmonie des ſphères céleſtes ſont une des conceptions les plus hardies & les plus poétiques de la ſeconde antiquité. Ce philoſophe paroît avoir fait un grand uſage de la muſique comme moyen de guériſon ; mais il eſt impoſſible de déterminer juſqu'où il a pouſſé la confiance dans l'efficacité de cet agent thérapeutique, & il ſeroit injuſte de porter atteinte au reſpect dû à la mémoire de ce grand homme, qui le premier conçut l'idée d'un ſyſtème complet de philoſophie & de gouvernement, en lui attribuant gratuitement les opinions abſurdes de ſes diſciples. Que dire de Jean-Baptiſte Porta, qui, à l'imitation de ces derniers, propoſe ſérieuſement de guérir le ſatyriaſis en faiſant entendre au malade des airs joués ſur des inſtrumens fabriqués avec le bois des végétaux qu'on employoit dans le traitement de cette maladie? Qui croiroit aujourd'hui que le ſon d'un flageolet fait d'une tige d'ellébore, ait pu guérir la manie ?

Après avoir donné pendant quelques inſtans ſon attention à de pareilles rêveries, on la porte avec plaiſir ſur quelques faits qui peuvent être exagérés, ſans doute, mais qui tendent à prouver que la muſique eſt ſuſceptible d'agir, par l'entremiſe du ſyſtème nerveux, ſur des organes ſur leſquels il ſemble que ce moyen ne devroit avoir aucune action. Scaliger raconte qu'un gentilhomme gaſcon éprouvoit le beſoin d'uriner, & urinoit en effet, chaque fois qu'il entendoit le ſon de la cornemuſe. Les conducteurs de chevaux paroiſſent croire qu'en ſifflant ils favoriſent cette excrétion, & cette opinion populaire n'eſt pas dénuée de tout fondement. Baglivi dit avoir vu des goutteux retirer des bons effets de la muſique : ſans doute qu'elle charmoit, comme on dit, leurs douleurs.

Athénée, Théophraſte & Cælius Aurelianus rapportent également que de vives douleurs ſciatiques ont été adoucies par ce moyen ; ils choiſiſſoient dans cette vue la flûte, afin d'obtenir des ſons aigus & éclatans. Chryſippe recommandoit la muſique dans le traitement de l'épilepſie ; Pierre Deſault l'employoit, dit-il, avec ſuccès dans la phthiſie, c'eſt-à-dire que par elle il allégeoit les ſouffrances des malades & les ſouſtrayoit momentanément au ſentiment pénible de leur état. Ce même Deſault crut avoir contribué au ſoulagement de perſonnes mordues par des chiens enragés, en les faiſant aſſiſter à un concert. Il ne ſeroit pas inutile, ſans doute, de recourir à ce moyen, parmi pluſieurs autres, pour diſſiper le profond ſentiment de terreur qui pourſuit ſans relâche les individus menacés d'hydrophobie ; mais ſi cette affreuſe maladie étoit une fois déclarée, la muſique, comme tout ce qui agit ſur les ſens, ne feroit probablement qu'en exciter & multiplier les accès. Bourdelot cite un cas de folie guérie par la muſique ; mais les récits de ce médecin, plus courtiſan qu'obſervateur, ne peuvent inſpirer beaucoup de confiance. Aſclépiade, Albrecht, mais ſurtout Willis & M. Pinel, méritent à plus juſte titre d'être cités parmi les médecins qui ont employé avec ſuccès la muſique dans le traitement de la folie. Enfin, Pomme a recueilli une obſer-

vation remarquable de guériſon d'hyſtérie chez une jeune fille qui, dès le commencement de ſa maladie, s'étoit livrée avec beaucoup d'ardeur à l'étude du violon.

Ces faits qui, pour la plupart, m'ont été fournis par l'intéreſſant ouvrage de Roger, tendent à prouver que la muſique peut être utile dans le traitement de pluſieurs maladies. Nous avons indiqué ſommairement celles dans leſquelles il nous paroît que ce moyen peut être le plus rationnellement mis en uſage : maintenant il nous reſteroit à tracer les règles qu'on doit ſuivre dans ſon application ; mais ces règles n'exiſtent point, parce que juſqu'ici la muſique n'a guère été employée en médecine pratique que par une ſorte d'inſpiration, & jamais d'après une indication probable & un plan déterminé. Tout ce que nous pouvons dire, c'eſt qu'en même temps qu'on eſſaie l'uſage de la muſique, il ne faut négliger aucun des moyens indiqués par la nature du mal ; qu'il eſt néceſſaire d'obſerver attentivement les effets qu'elle produit, car ces effets peuvent être défavorables, & alors il faut ceſſer ſon emploi ; qu'enfin on eſt réduit à des tâtonnemens continuels avant d'être aſſuré quel eſt le genre de muſique qui doit être préféré à tous les autres. En général, on commencera par les airs qui ſont dans le mode doux & lent, & l'on s'élevera juſqu'au mode éclatant & vif.

Il eſt remarquable que la muſique n'ait été juſqu'ici d'aucune utilité dans les maladies de l'oreille interne. Pourquoi n'a-t-on pas cherché à tirer parti de ce puiſſant modificateur de l'ouïe ?... A l'article Sourd, nous aurons ſoin de dire à quels intéreſſans réſultats eſt parvenu le docteur Itard, en ſoumettant l'oreille de jeunes ſourds-muets qui jouiſſoient encore d'un foible degré d'audition, à l'action de quelques inſtrumens ſonores. Nous parlerons auſſi d'un cas très-remarquable de bourdonnement qu'il parvint à guérir, en recommandant à la malade de ſe tenir conſtamment ſoumiſe à l'influence d'un bruit uniforme & long-temps continué.

C'eſt à peu près à ce qui vient d'être dit que ſe borne tout ce qu'on ſait de poſitif ſur l'emploi de la muſique en médecine ; ce qui paroîtra manquer à cet article doit ſe trouver plus convenablement aux articles Ouïe, Son, Sourd & Surdité.

(Coutanceau.)

MUSITAN (Charles) (*Biogr. médic.*), naquit à Caſtrovillari, dans la Calabre, en 1635. Il étudia & profeſſa la médecine à Naples. Prêtre & médecin, l'on trouva fort peu convenable qu'il s'occupât ſpécialement de traiter les maladies des femmes & les maladies vénériennes ; mais ſa réputation & ſes ſuccès lui firent obtenir du pape Innocent XII la permiſſion de continuer ſon état, qu'il exerça avec éclat juſqu'à ſa mort, arrivée en 1714, à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans. Attaché à la ſecte chimique, il vantoit hautement ſes prétendus ſpécifiques, condamnoit la ſaignée, les ſangſues & les lavemens. L'on peut juger d'après cela du cas que l'on doit faire de ſes ouvrages.

Pyretologia ſeu de febribus. Neapoli, 1683, in-4°. Coloniæ Allobrogum, 1701, in-4°.

Del mal Franceſe, en 4 livres. Naples, 1697, in-8°.

Chirurgia theorico-practica, ſeu, Trutina chirurgico-phyſica, Genev., 1718, in-4°.

De morbis mulierum. Ibid., 1709, in-4°.

Opera omnia. Genev., 1701, 2 vol. in-4°.

(R. Geoffroy.)

MUSOMANIE, de *muſomania*. Dénomination mal entendue, par laquelle on déſigne le goût exagéré pour la muſique. (*Voyez* Mélomanie, Tarentisme & Tarentule.) (L. J. M.)

MUSSITATION. (*Pathologie générale, ſéméïotique.*) Action de parler bas ; mouvement comme automatique & involontaire des lèvres, que l'on regarde avec raiſon comme un des principaux ſymptômes des fièvres malignes ou ataxiques.

(L. J. M.)

MUTACISME. (*Pathologie.*) Vice de prononciation qui conſiſte dans la répétition fréquente des lettres labiales M. B. P., que l'on ſubſtitue à d'autres lettres dans la compoſition des mots.

(L. J. M.)

MUTÉS (Vins). (*Hygiène.*) Les vins quelconques, ſoumis à la diſtillation à un degré de chaleur qui n'excède pas celui de l'eau bouillante, ne fourniſſent point d'autres principes que leur gaz, lorſqu'ils en contiennent, leur phlegme, leur partie ſpiritueuſe & une petite portion de l'acide & de l'huile les plus volatils. Si l'on ceſſe la diſtillation après qu'ils ne fourniſſent plus d'*eau-de-vie*, le réſidu de cette diſtillation n'eſt plus qu'un mélange des autres principes qui conſtituent le vin.

Ces réſidus offrent des différences ſuivant les eſpèces de vins dont ils proviennent, & les ſaiſons qui ont régné dans le temps de la maturité des raiſins.

Ceux des vins ordinaires, ou ſecs, ſont acides, acerbes, colorés d'un rouge altéré, d'une couleur feuille-morte ou jaune, ſi le vin étoit rouge.

Ce que le vin pouvoit contenir de lie & de tartre s'y trouve auſſi confondu avec la partie extractive acide.

Les réſidus des vins de liqueur, outre ces principes, contiennent encore toute la matière ſucrée qui n'a pas fermenté dans ces vins, & qui leur donne le caractère de vins de liqueur.

Il en eſt de même des réſidus des Vins mutés, dont la fermentation a été arrêtée par l'acide ſulfureux que l'on brûle dans les tonneaux pour empêcher, en totalité ou en partie, leur principe ſucré de ſe changer en alcool.

Ces vins ſont doux & conſervent une très-grande partie de gaz carbonique qui ſe trouve combinée avec leur partie ſucrée, & ne ſe développe que

lentement. C'eſt à ce gaz, qui ſe dégage dans l'eſtomac, à cauſe de la chaleur à laquelle il ſe trouve expoſé, qu'on doit leurs effets capiteux qui enivrent très-promptement ; car ce n'eſt point à l'alcool qui y eſt contenu que nous devons rapporter ces effets nuiſibles, attendu qu'il n'y eſt qu'en très-petite proportion : auſſi l'ivreſſe que ces vins occaſionnent eſt-elle de très-peu de durée ; ce qui n'arriveroit pas s'ils contenoient beaucoup d'alcool.

Ces qualités ſe trouvent dans les *vins bourrus*, tels que celui d'Arbois, dont la fermentation a été *ſuffoquée* avant que toute leur partie ſucrée ait été convertie en vin, & qui, par cette raiſon, ſont en même temps ſucrés & pleins de gaz carbonique qui les rend d'autant plus mouſſeux, qu'ils ſe trouvent expoſés à une température plus chaude; ce qui fait que dans les pays méridionaux on les conſerve dans des bouteilles bouchées ſeulement avec un bouchon de paille, après avoir couvert la ſurface du vin d'une couche d'huile de l'épaiſſeur d'un pouce.

On trouve encore ces qualités dans les cidres nouveaux, tant qu'ils conſervent une partie de leur douceur, & avant que ce qui leur reſte de principe ſucré ait été dénaturé avec le temps par l'effet de la fermentation lente ou inſenſible.

On retrouve dans les réſidus de la diſtillation de tous ces vins ou liqueurs vineuſes, la même quantité de matière ſucrée qu'ils contenoient au moment où l'on en fait l'analyſe : car cette matière ne monte & ne s'altère point au degré de chaleur qui n'excède point celui de l'eau bouillante ; en ſorte qu'après avoir été ainſi ſéparée de ſa partie ſpiritueuſe, elle ſeroit propre à ſubir elle-même la fermentation vineuſe comme ſi elle n'avoit jamais fait partie du vin. Mais malgré la douceur de cette matière dans les réſidus de vins diſtillés, l'acerbe & l'acide s'y font toujours ſentir d'une manière très-déſagréable, parce que la connexion de ces principes différens a été détruite, & que même la partie du vin a été altérée par la chaleur de la diſtillation.

Les vins mutés ſont ordinairement très-agréables, & ne ſe ſervent communément qu'au deſſert ; car il ſeroit dangereux d'en faire uſage pendant tout le repas. (CAULLET-VEAUMOREL.)

MUTHS (Donald). (*Biogr. médic.*) Ce médecin, né à Raguſe, jouiſſoit de quelque célébrité vers le milieu du ſeizième ſiècle. On lui doit quelques obſervations ſur les *propriétés de la térébenthine*, & l'ouvrage ſuivant ſur la traduction des Aphoriſmes d'Hippocrate, par Galien : *In interpretationem Galeni ſuper quatuordecim aphoriſmos Hippocratis, Dialogus.* 1547, in-4°. (L. J. M.)

MUTILATION. (*Chirurgie, médecine légale.*) Opération qui conſiſte à retrancher certaines parties du corps, certains organes, & par figure, l'état qui réſulte de ce retranchement, de cette ablation. Ce mot a un ſens très-étendu lorſque ſa ſignification n'eſt pas renfermée dans le Vocabulaire de la chirurgie, à laquelle il appartient. (*Voyez* cet article dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'Encyclopédie.) (L. J. M.)

MUTIS. (*Biogr. médic.*) Ce célèbre botaniſte fut l'ami & le diſciple de Linné : ſon titre & ſes fonctions de médecin du comte de Caſa-Flores, vice-roi, le favoriſèrent beaucoup dans ſes études ſur la Flore de pluſieurs parties de l'Amérique. La Flore de Bogota fut enrichie de figures qu'il fit deſſiner par des peintres du pays. Mutis donna une nouvelle extenſion à ſes travaux lorſqu'il ſe trouva nommé chef de l'expédition botanique de la Nouvelle-Grenade. On doit à Mutis un nouveau quinquina. (Le quinquina de la Nouvelle-Grenade.) (L. J. M.)

MUTISME, ſ. m., ou MUTITÉ, ſ. f. *Mutitas.* (*Pathologie.*) On ſe ſert de ce mot pour déſigner l'impuiſſance où ſe trouvent certains individus de faire entendre des ſons articulés. Il eſt eſſentiel de ne pas confondre le mutiſme avec l'aphonie; celle-ci eſt la perte plus ou moins complète de la voix, unie à la poſſibilité d'articuler des mots : il peut cependant arriver que, confondues entr'elles, ces deux affections priveront en même temps le ſujet de la faculté de parler & d'émettre aucune eſpèce de ſons vocaux.

Les maîtres de l'art ne nous ont pas laiſſé de deſcription exacte du mutiſme, dont ils paroiſſent même s'être peu occupés. Hippocrate n'a traité que de l'aphonie ; & les obſervations éparſes de Foreſtus, de Tulpius, avec ce qu'en ont dit Hoffmann dans ſes divers ouvrages, & Sauvages dans ſa *Noſologie*, ſont les ſeuls documens un peu anciens que nous poſſédions ſur cette matière. Des faits relatifs au mutiſme, inſérés à des époques plus ou moins éloignées de nous, dans une foule de recueils & d'écrits périodiques, ont laiſſé, à la vérité, des preuves de la connoiſſance que les Modernes ont acquiſe de cette maladie, mais ont montré en même temps que juſqu'à ce jour elle n'avoit pas fixé d'une manière ſpéciale l'attention des eſprits obſervateurs.

M. le profeſſeur Pinel, qui, de nos jours, s'eſt le plus occupé de claſſifications & de deſcriptions de maladies, n'a fait qu'indiquer cette léſion qui, ſous certains rapports, réclamoit de ſa part autant de ſoins que l'aliénation mentale; car il s'agiſſoit auſſi des moyens de rendre à la ſociété une foule de malheureuſes victimes rejetées de ſon ſein. On peut donc aſſurer que ce ſont les travaux récens de M. Itard qui ont fait ſortir des ténèbres & de l'oubli, le mutiſme conſidéré ſous le point de vue médical. Auſſi eſt-ce dans les ouvrages de ce médecin diſtingué, & dans les faits particuliers qu'il a bien voulu me tranſmettre, que j'ai dû chercher les connoiſſances les plus poſitives ſur cet intéreſſant ſujet.

On rencontre dans l'étude des agens morbifiques, un certain nombre de cauſes générales dont la préſence ſe reproduit indifféremment dans le développement de toutes les maladies; mais ce n'eſt pas une raiſon de les paſſer ſous ſilence en traitant d'une maladie en particulier. Ainſi des évacuations périodiques ou ſupprimées, des vers inteſtinaux, un refroidiſſement ſubit, une vive affection morale, l'abus des liqueurs alcooliques ou des jouiſſances de l'amour, les métaſtaſes dartreuſes, varioliques & autres, &c., ſont ſuſceptibles d'exercer ſur la production du mutiſme une influence réelle, quoique plus éloignée que l'action des cauſes directes dont nous traiterons tout à l'heure. Sauvages parle d'une fièvre verminеuſe qui rendit un enfant muet; le malade ſe trouva guéri par l'expulſion de beaucoup de vers. Macquart, médecin de Cliſſon, rapporte dans le *Recueil des obſervations de médecine des hôpitaux militaires*, l'hiſtoire d'une perte totale & ſubite de la parole, occaſionnée par la préſence des vers: de fortes doſes d'émétique, des anthelmintiques & des purgatifs violens furent mis vainement en uſage pour rendre à la langue ſes fonctions; elle reſta conſtamment inactive, froide & mollaſſe, & ne reprit ſon état naturel qu'après l'uſage des ſternutatoires & des ſialalogues les plus puiſſans. M. Benjamin Levraud (*Recueil périodique de la Société de médecine*) a publié un exemple de mutiſme par ſuppreſſion des règles. Poterius (*Centur. 2 curationum*) a laiſſé l'hiſtoire d'une petite fille qui devint muette par la cicatriſation d'ulcères qu'elle avoit ſur la tête; elle ne guérit qu'à l'aide de purgatifs long-temps continués. Dans les *Extraits des Actes de Copenhague*, on lit l'obſervation d'une aphonie complète, occaſionnée par la peur, & qui fut guérie par l'uſage des antiſpaſmodiques.

Dehorne a inſéré dans ſon recueil, l'hiſtoire d'une ſemblable affection ſurvenue à la ſuite de l'uſage précipité & immodéré du quinquina donné comme fébrifuge. Enfin, une foule d'obſervations de ce genre ne peuvent laiſſer aucun doute ſur l'action particulière des cauſes que nous avons énoncées. On n'a pas beſoin d'admettre les théories de l'humoriſme, ni de marcher ſur les traces de Galien ou de Sylvius, pour reconnoître la poſſibilité de faits auſſi certains; & ſans vouloir les expliquer à l'aide du cours des humeurs, on connoit bien aſſez les lois des ſympathies & des phénomènes critiques, la fréquence des métaſtaſes dans un grand nombre de maladies, pour ne pas être ſurpris & embarraſſé dans la rencontre d'une mutité dépendante d'agens qui, au premier coup d'œil, pourroient paroître étrangers à la production de cette maladie.

Parmi les cauſes plus directes du mutiſme, nous mettrons la ſection des nerfs récurrens, leur ligature, leur compreſſion (comme le prouvent des expériences très-connues), une tumeur développée ſur l'un ou l'autre côté des angles de la mâchoire, & qui comprimeroit le lingual ou le grand hypogloſſe. Thomas Bartholin a eu ſous les yeux de ſemblables exemples, & l'on trouve chez d'autres obſervateurs, des hiſtoires de mutiſme par ſuite de l'extirpation des glandes du cou, d'une attaque d'apoplexie, d'un abcès dans l'un ou l'autre hémiſphère cérébral, d'hydatides développées ſur le trajet ou ſur l'origine des nerfs de la cinquième, de la huitième ou de la neuvième paire, par une compreſſion partielle de l'encéphale, par l'uſage des opiacés, &c. Galien parle d'une perte inſtantanée de la parole, ſurvenue après une injection anodine ſur une dent cariée. Sauvages rapporte qu'auprès de Montpellier, des voleurs, en mêlant à du vin des plantes vénéneuſes, avoient compoſé une boiſſon qui privoit de la parole pendant un & même deux jours. Enfin, tous les moyens capables d'anéantir ou d'exciter trop fortement l'action nerveuſe, ſont autant de cauſes qui peuvent agir puiſſamment ſur le développement du mutiſme.

La ſurdité de naiſſance eſt toujours accompagnée de la perte de la parole, à moins qu'un art bienfaiſant ne vienne rendre aux ſourds-muets la faculté de ſe faire entendre, & celle de communiquer avec leurs ſemblables à l'aide de l'articulation des ſons. (*Voyez* le *Traité de l'oreille & de l'audition*, par M. Itard.) L'idiotiſme, la démence, ſont auſſi des cauſes fréquentes de mutité; les léſions organiques du larynx, l'entière éroſion du pharynx, des piliers du voile du palais, le gloſſitis, la gangrène, le cancer de la langue, la perte ou le volume exceſſif de cet organe, une angine violente, &c., produiſent inconteſtablement le même effet. Il n'eſt pas beſoin de citer des obſervations pour prouver l'action de ces dernières cauſes ou d'autres ſemblables; leur mécaniſme eſt aſſez facile à ſaiſir.

D'après cette expoſition méthodique des cauſes de la mutité, il n'eſt pas difficile de déduire les différences importantes qu'on obſerve dans cette maladie, & d'en former, d'après elles, quatre eſpèces principales: 1°. le mutiſme nerveux, c'eſt-à-dire, celui qui dépend de l'affection des nerfs du larynx & de la langue; 2°. le mutiſme par ſurdité; 3°. le mutiſme par léſion de l'intelligence; 4°. enfin, celui qui provient d'un vice naturel ou acquis des organes de la parole ou de la voix.

On conçoit aiſément que les ſymptômes de la première eſpèce ne ſont pas nombreux, & que la perte complète de la parole eſt le ſigne principal & preſque unique de la maladie; mais un examen peu attentif, en induiſant en erreur ſur ſa cauſe, pourroit bien devenir funeſte par l'application d'une thérapeutique erronée. La perte de la parole conſtatée, il faut d'abord s'enquérir des circonſtances commémoratives: ici l'étude particulière des cauſes générales qui rentrent dans l'ordre de celles qui produiſent le mutiſme nerveux, n'eſt pas de peu d'importance. Le ſujet affecté de mutité ner-

veuſe entend facilement, mâche & avale même le bol alimentaire ſans trop de difficultés; ſa langue eſt plus mollaſſe, plus froide que dans l'état naturel; elle paroît gênée dans ſes mouvemens; le malade éprouve la même difficulté à la tirer de ſa bouche, & à la rentrer: quelquefois ſaine en apparence, elle requiert l'exploration attentive des organes de la voix. Le pharynx peut auſſi être paralyſé; on reconnoîtroit ſa paralyſie à la difficulté & même à l'impoſſibilité d'avaler. On devra examiner encore les parties voiſines des nerfs qui ſe diſtribuent au larynx & à la langue; & au moyen de cette exploration on pourra découvrir des tumeurs ou des gonflemens dont on ne s'étoit pas encore aperçu. Toutes ces recherches ne ſervent pas peu à établir un diagnoſtic aſſuré. Outre ce que nous venons de rapporter, il eſt encore une foule de variétés curieuſes du mutiſme nerveux qu'on ne ſauroit paſſer ſous ſilence. On a vu des guériſons inattendues cauſées par des excitations violentes, des pertes ſubites de la parole, des intermittences preſque fabuleuſes, & cependant affirmées par des témoins irrécuſables.

On lit dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, qu'une jeune fille devenue muette par ſuite de la guériſon d'une fièvre intermittente, ne pouvoit parler qu'après avoir bu d'une infuſion de fleurs vulnéraires, & qu'elle en portoit habituellement dans ſa poche: ce qui lui faiſoit dire qu'*elle avoit ſa voix dans ſa poche*. Thomas Barthoſin venoit d'écrire une conſultation pour un muet chez lequel il n'avoit trouvé d'autre ſymptôme que la difficulté de mouvoir la langue. Le malade, en ſe rendant chez l'apothicaire, rencontra ſur ſon chemin une vieille femme à laquelle il portoit une haine mortelle; la vue de cet objet odieux excita chez lui un mouvement de colère ſi violent, que ſa langue ſe délia tout-à-coup pour lâcher à ſon ennemie une imprécation très-énergique. Ce fait peut confirmer au beſoin celui que l'hiſtoire ancienne nous a laiſſé du fils de Créſus, à qui l'effroi que lui cauſa le danger preſſant où ſe trouvoit ſon père, rendit ſubitement l'uſage de la parole.

On trouve dans la *Collection académique*, (tom. XI, partie étrangère) l'obſervation d'un payſan devenu muet à la ſuite d'une attaque d'apoplexie. Cet homme avoit appris à chanter quelques pſeaumes avant de tomber malade; après ſon accident il put encore les chanter auſſi nettement que l'homme dont l'organe eſt le plus libre, mais il falloit que quelqu'un l'aidât en commençant à chanter avec lui. Il étoit, d'ailleurs, complétement muet, & ſe ſervoit de ſignes pour ſe faire comprendre. Ce fait en rappelle un à peu près ſemblable, conſigné dans la *même Collection*, tome III. Une dame de diſtinction, devenue muette après une légère apoplexie, ne pouvoit pas même prononcer une ſyllabe, à l'exception de l'*Oraiſon dominicale*, du *Symbole des Apôtres*, de quelques paroles de la *Bible* & d'autres prières qu'elle récitoit ſans héſiter, quoiqu'avec un peu de précipitation; mais (ce qui eſt digne d'attention) elle ne pouvoit les réciter que dans l'ordre auquel elle s'étoit accoutumée depuis pluſieurs années: ſi l'on vouloit changer cet ordre, elle ne pouvoit plus en venir à bout, ſi ce n'eſt après beaucoup de temps & des peines infinies. Cette obſervation a été donnée par Pierre Rommélius, qui a vu lui-même la malade, & qui n'a pu la guérir. Salomon Reiſélius dit avoir obſervé une perte de la parole non moins remarquable. Georges Algajer, âgé de vingt-cinq ans, fils d'un cabaretier, perdit peu à peu la faculté de parler, à la ſuite de maux de cœur ſuivis de pluſieurs vomiſſemens. L'extinction de la voix n'étoit d'abord que momentanée; enſuite elle perſiſta, ſe prolongea davantage de jour en jour, depuis la durée de quelques inſtans juſqu'à celle d'une demi-heure, d'une heure, de trois heures, & enfin juſqu'à vingt-trois heures, mais ſans régularité. Enfin, le retour de la parole garda un ordre ſi conſtant, que depuis quatorze ans il ne pouvoit parler que pendant l'eſpace d'une heure entière, depuis midi juſqu'au commencement de la première heure du ſoir. D'après l'auteur qui rapporte un fait ſi extraordinaire, il étoit impoſſible de tromper cet homme par la tranſpoſition arbitraire des heures ſur le cadran des horloges: quoi que l'on fît, ſon accès ne revenoit jamais qu'à l'heure véritable; mais pendant le temps qu'il avoit l'uſage de la parole, il répondoit à toutes les demandes & parloit ſur tous les ſujets avec netteté & préciſion; il liſoit même à haute voix; mais dès qu'une heure après-midi étoit arrivée, il lui étoit impoſſible de ſe faire entendre autrement que par ſignes. Cette hiſtoire ſingulière a été conſignée dans les *Éphémérides des curieux de la nature* (Dec. I, an IX & X, 1678 & 1679), recueil où ſe trouvent tant d'autres faits incroyables. Des obſervations pareilles ne contrarient en rien ce qu'on ſait du bégaiement, qui précède ou accompagne toutes les mutités nerveuſes, & qu'on obſerve même aſſez ſouvent chez des ſujets qui peuvent parler. En admettant le fait comme vraiſemblable, eſt-il poſſible d'y voir autre choſe qu'une de ces fréquentes & inexplicables anomalies dont l'action des nerfs eſt ſuſceptible?

La deuxième eſpèce de mutiſme eſt le mutiſme par ſurdité. Nous paſſerons ici ſous ſilence une deſcription qui trouvera mieux ſa place à l'article Sourds-Muets. Au reſte, la partie la plus intéreſſante des obſervations qui ſe rapportent à cette eſpèce, conſiſte dans l'éducation longue & pénible à laquelle on ſoumet les malades, afin de les rendre propres à communiquer avec leurs ſemblables, & à faire eux-mêmes partie de la grande ſociété humaine.

Peu riches en faits relatifs au mutiſme de la troiſième eſpèce, c'eſt-à dire à celui qui dépend de

de léſions de l'intelligence, nous ſerons forcés d'abréger ſa deſcription. L'idiot muet, incapable d'apprécier les ſons articulés qui frappent ſon oreille, ou ne les retient pas, ou les oublie auſſi vîte qu'il les a appris; ſes facultés intellectuelles, anéanties par des léſions organiques du cerveau, le rendent pareil à la brute, & quelquefois moins ſuſceptible qu'elle de recevoir un certain degré d'éducation : auſſi, lorſqu'un fâcheux accident eſt venu priver cet idiot de la vue ou de l'ouïe, ou bien encore lorſque, ſourd-muet de naiſſance, la nature l'a traité avec la plus grande rigueur, une démence complète eſt le réſultat de cette complication d'affections morbides; cet être repouſſant eſt devenu tout-à-fait à charge à ſes ſemblables, & le ſeul ſigne qu'il conſerve de l'humanité eſt un rire marqué du ſceau de la bêtiſe. Quelquefois il arrive que la langue des muets idiots eſt épaiſſe en partie, & ſe meut difficilement; alors les remèdes excitans ſont bien loin de procurer le ſuccès qu'on auroit pu ſe promettre de leur adminiſtration. La cauſe eſſentielle de la mutité étant la démence ou le défaut d'action de la puiſſance cérébrale, on conçoit qu'elle ſeule eſt bien capable d'influencer les organes de la parole au point de ralentir & d'empêcher leur action.

La difformité du larynx, du pharynx, de la langue ou des autres parties dont la bonne conformation eſt néceſſaire à l'émiſſion de la voix, ne permet pas que nous ſoyons induits en erreur ſur la cauſe de la quatrième eſpèce ou du mutiſme organique; car ſon exiſtence eſt plus que conſtatée par des léſions auſſi apparentes. Dans un gloſſitis inflammatoire ou virulent, les parois de la bouche ſont gonflées, les lèvres épaiſſes & rougeâtres, quelquefois livides; la langue fait effort pour ſortir plus volumineuſe par l'ouverture de la bouche; elle finit quelquefois par deſcendre au-devant du menton, ou même du cou, & alors la ſuffocation eſt imminente. Ailleurs, une ſalivation mercurielle, abondante, avec une effrayante difformité, ſont des cauſes ſuffiſantes de la mutité. Tel muet préſente un cancer à la langue; tel autre eſt privé entièrement de cet organe; pluſieurs, par ſuite de maladies ou de circonſtances qui agiſſent continuellement ſur eux, ont la bouche deſſéchée & ne peuvent faire entendre aucun ſon articulé. De ſemblables ſymptômes feront aiſément reconnoître & la préſence du mutiſme & la cauſe organique qui l'entretient; mais cette dernière eſpèce de mutiſme offre des variétés qu'il n'eſt point indifférent de connoître.

Tulpius a laiſſé l'obſervation ſuivante : Jean, ſurnommé *le muet* à cauſe de ſon malheur, avoit été privé de la langue par des pirates turcs; l'extirpation de cet organe, qui avoit été pratiquée au moyen d'une inciſion faite ſous le menton, ne le priva nullement de la faculté de pouſſer des cris, mais lui ravit pendant trois ans l'uſage de la parole. Au bout de ce temps, ce malheureux ayant été ſubitement réveillé, au milieu de la nuit, par la chute inattendue de la foudre; ébloui par le feu du ciel, & frappé d'une vive frayeur, *les liens de ſa langue ſe rompirent*, c'eſt-à-dire que la petite portion de langue qui lui reſtoit devint capable de remplir toutes les fonctions de cet organe, au point que le muet s'entendant lui-même parler ne pouvoit en croire ſes oreilles. Saulquin, chirurgien à Nantes, rapporte l'hiſtoire d'une fille qui, à la ſuite d'une métaſtaſe variolique ſur la langue, perdit cet organe par inflammation gangréneuſe. Privée d'abord de la parole, elle parvint peu à peu à parler & à chanter aſſez nettement. Feu M. de Juſſieu, profeſſeur de botanique au Jardin du Roi, parle (*Académie des Sciences*) d'une fille qui, née ſans langue, rempliſſoit néanmoins les fonctions dépendantes de cet organe. Riolan, dans ſon *Anthropographie*, raconte un fait à peu près ſemblable. Un certain Roland, chirurgien à Saumur, dans un Mémoire intitulé *Agloſſoſtomographie*, ou *Deſcription d'une bouche ſans langue*, nous apprend qu'un garçon de huit à neuf ans, qui, par une gangrène ſurvenue dans le cours de la petite-vérole, avoit perdu la langue, parloit néanmoins aſſez diſtinctement, & s'acquittoit aſſez bien des fonctions de cette partie.

Puiſqu'il réſulte de tous ces faits, plus ou moins avérés, & d'un grand nombre d'autres faits ſemblables que nous nous diſpenſerons de rapporter ici, que la léſion, & même l'extirpation de la plus grande partie de la langue, peuvent ne pas entraîner le mutiſme complet, que penſer de la doctrine de ces praticiens qui s'empreſſent de recourir de ſuite à la réſection du filet quand la parole n'eſt pas parfaitement libre ? M. Itard, dans le cours d'une longue pratique ſpéciale, n'a pas obſervé un ſeul cas de mutiſme où cette inciſion pût être de quelque utilité.

Après ce qui vient d'être dit, on concevra ſans peine combien un diagnoſtic raiſonné eſt indiſpenſable dans le traitement de la mutité. Quelles erreurs groſſières ne commettroit pas un médecin qui, ſans faire attention aux cauſes diverſes qui la déterminent, la regarderoit indiſtinctement comme incurable, ou ſoumettroit le malade aux eſſais empiriques de l'ignorance ! Ici, la ſaignée de la ranine lui paroîtroit exigée; là, il voudroit inciſer le filet de la langue, & peut-être, dans le cas de la longueur démeſurée de cet organe, il feroit la propoſition d'extraire ce qui dépaſſeroit le bord alvéolaire. Un praticien exercé, au contraire, examinera d'abord le malade avec ſoin; la liberté des mouvemens de la langue, la facilité de la déglutition, la bonne conformation de toutes les parties qui entrent dans la compoſition du cou, l'état ſatisfaiſant des facultés intellectuelles, l'abſence de la ſurdité & de toute autre léſion organique du côté des parties qui concourent à la formation & à l'articulation des ſons, feront pour lui des conditions toujours préſentes à ſa penſée, & dont l'abſence faciliteroit beaucoup ſon diagnoſtic. Le

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 466 sur 787

mutiſme par ſurdité n'exige pas une étude bien attentive pour être reconnu, mais encore faudra-t-il ſavoir s'il eſt récent, s'il eſt inné, & ſi des chances de guériſon peuvent être tentées. Au reſte, je n'ai pas beſoin de répéter que cette variété ſera traitée amplement dans un article ſpécial. Pourroit-on pareillement méconnoître l'eſpèce qui ſeroit cauſée par la léſion apparente des organes de l'ouïe, & l'inſpection du malade ne ſuffira-t-elle pas ſeule pour établir un diagnoſtic certain? Quelles ſeroient donc les variétés du mutiſme difficiles à reconnoître? Celle qui dépend de la léſion de l'intelligence ſeroit-elle dans ce cas? Ici, la langue ſera comme empâtée, l'ouïe exiſtera dans ſon intégrité; le cou, les nerfs ſeront reconnus ſains, après les plus ſcrupuleuſes recherches; mais le trouble des facultés intellectuelles, conſtaté d'une manière évidente, ne pourra laiſſer le moindre doute ſur la cauſe & la nature de la maladie.

Le mutiſme nerveux eſt la ſeule eſpèce dont le diagnoſtic ſoit un peu obſcur. On vous préſente un muet, ſain d'ailleurs dans toutes ſes fonctions, n'offrant ſur le cou rien de remarquable, ayant la langue légèrement embarraſſée, froide & mollaſſe, mais aſſez libre dans ſes mouvemens; quelle détermination pourrez-vous prendre? Lazare Rivière rapporte l'obſervation d'un homme très-bègue, ſur le cadavre duquel il dit qu'on trouva, à l'ouverture du crâne, une tumeur formée par une membrane fort dure, ſituée ſous la ſubſtance corticale, remplie d'une humeur ſéreuſe, & percée à ſa partie inférieure d'une petite ouverture par où le liquide diſtilloit continuellement ſur les nerfs moteurs de la langue. Des vers fixés dans le canal inteſtinal peuvent produire ſympathiquement des effets ſemblables. Au lieu de ces éternumens répétés, de ces démangeaiſons fréquentes de la membrane pituitaire, qui ſont les ſignes ordinaires de leur préſence dans les premières voies, que la mutité ſurvienne ſans être accompagnée d'aucun autre indice, il faudra toute la ſagacité du médecin le plus expérimenté pour établir un diagnoſtic auſſi difficile qu'il eſt indiſpenſable pour diriger le traitement d'une manière méthodique & efficace. Des tumeurs ſcrophuleuſes compriment le grand hypogloſſe, le nerf lingual; quel médecin, même après un examen attentif, pourroit ſe douter d'une influence dont on a juſqu'à ce jour ſi peu d'exemples! Galien rapporte l'hiſtoire unique d'un homme muet par la préſence des écrouelles. La première eſpèce, ou le mutiſme nerveux, ſe reconnoîtra donc ſeulement aux principaux ſignes que je vais récapituler ici: toute léſion viſible ou palpable des nerfs, des organes de la voix ou de ceux de la parole, la flaccidité de la langue, la difficulté de ſes mouvemens, ſa froideur ſenſible au toucher, enfin l'abſence des ſignes caractériſtiques des autres eſpèces de mutiſme.

Traitement du mutiſme. Dans le mutiſme nerveux, l'extinction de la ſenſibilité réclamera de violentes excitations; on ne devra pas ſurtout négliger les moyens moraux les plus énergiques & capables de porter le trouble, la terreur dans les ſens du malade, d'exciter violemment en lui la ſurpriſe, & même le beſoin impérieux d'exercer la faculté qu'il a perdue. Quelquefois les antiſpaſmodiques ſeront d'une grande utilité; on les emploîra alors après avoir eu recours ſans ſuccès aux excitans. Enfin, les tumeurs placées ſur les trajets nerveux devront être extirpées, ſi leur réſolution étoit devenue impoſſible.

Tout le monde connoît aſſez aujourd'hui le mode d'éducation des ſourds-muets; je ne ſaurois mieux faire que de renvoyer le lecteur aux ouvrages qui traitent de cette matière; mais je puis avertir en paſſant que des ſourds-muets, en petit nombre à la vérité, ont recouvré le ſens de l'ouïe par l'influence inſtantanée de ſons très-aigus, par le bruit des cloches, par une ſorte de détonation telle que le bruit du canon, &c. &c. De pareils moyens pourront amener quelquefois des réſultats auſſi heureux qu'inattendus.

Le mutiſme par léſion de l'intelligence eſt peut-être plus incurable encore que le mutiſme par ſurdité: à peine peut-on apprendre à l'idiot, les ſignes qui lui ſont néceſſaires pour demander ſa ſubſiſtance; néanmoins il faudra ſoumettre le malade à l'action de quelques excitans, & tenter, à l'aide de l'éducation la plus pénible & la plus longue, d'améliorer quelque peu que ce ſoit ſa déplorable ſituation. M. Itard a donné, en ce genre, un exemple de philanthropie & de philoſophie expérimentale qui trouvera peu d'imitateurs.

Enfin, le mutiſme organique ne ceſſera que par la deſtruction des cauſes, & ſon traitement devra être auſſi varié qu'il y aura eu de léſions capables de le produire ou de l'entretenir. Cependant, ſi une portion de la langue, ſi petite qu'elle fût, ſubſiſtoit encore, on pourroit tenter de l'exercer le plus ſouvent poſſible; on pourroit même la tirailler fréquemment, la mouvoir en tout ſens, exciter le courroux & la colère du muet, lui faire agiter dans ſa bouche de petites palettes de bois, des pierres, &c. &c. Aſſez de faits ont prouvé que l'uſage complet de la langue n'étoit pas indiſpenſable à la parole, pour tenter de ſuppléer à l'imperfection matérielle de cet organe par un exercice ſoutenu & perfectionné des parties acceſſoires, qui, comme le voile du palais, les buccinateurs & les lèvres, concourent à l'articulation des ſons. (COUTANCEAU.)

MUTITÉ, ſub. f. *Mutitas*, de *mutus*, muet. Impuiſſance d'articuler des ſons. (*Voy.* MUTISME.)

MUYS (Wyer-Guillaume) (*Biogr. médic.*), né à Steenwyk, dans l'Over-Yſſel, en 1682, étudia à Leyde, & ſe fit recevoir docteur à Utrecht. Peu fortuné, il s'adonna de bonne heure à la pratique,

ce qu'il fit avec succès. En 1711 il fut nommé professeur de médecine en l'université de Franeker, & passa successivement à la chaire de chimie & à celle de botanique; il fut ensuite nommé conseiller-médecin de la maison d'Orange. Il mourut à l'âge de soixante-deux ans, en 1744.

Elementa physices methodo mathematicâ demonstrata, quibus accedunt dissertationes duæ: prior, de causâ soliditatis corporum; posterior, de causâ resistentiæ fluidorum. Amstel., 1711, in-4°.

Dissertatio & observationes de salis ammoniaci præclaro ad febres intermittentes usu. Franequeræ, 1716, in-4°.

Disputationes duæ, de materiâ luminis seu ignis, caloris & lucis naturâ. Ibid., 1721, 1722, in-4°.

Investigatio fabricæ quæ in partibus musculos componentibus exstat. Lugd. Bat., 1738, 1741, 1751, in-4°. (R. Geoffroy.)

MUYTEN. *Celastrus maytenus.* (*Mat. médic.*) Cette plante appartient à la famille des frangulacées. On emploie, au Chili, la décoction de ses jeunes rameaux, contre les enflures & les gonflemens, que l'on attribue à l'ombre vénéneuse d'un arbre appelé *lithi*. (L. J. M.)

MYCHTHISME, μυχθισμος, de μυζω, gémir. Il paroît qu'Hippocrate désignoit sous ce nom l'espèce de bruit ou de gémissement que produit l'expiration chez les malades. (Coac *Prænot.*, 510.) (L. J. M.)

MYDESE, *mydesis*, de μυδαω, abonder en humidité. Ce mot signifie en général, gangrène absolue, putréfaction complète, &c. (L. J. M.)

MYDRIASE. (*Patholog. génér. Séméiotique.*) Affoiblissement de la vue, causé par une hydrophthalmie. (L. J. M.)

MYDROS, de μυδρος, morceau de fer ou de silex, que l'on faisoit rougir au feu pour le plonger dans l'urine, avec le dessein d'employer cette dernière en fomentation. (*Hippocr. de morb. mulier.*, lib. II.) (L. J. M.)

MYE (Frédéric van der) (*Biograph. médic.*), médecin & poëte du dix-septième siècle, naquit à Delft, & exerça sa profession à Breda; il s'y distingua non-seulement par les succès de sa pratique, mais encore par les ouvrages dont il a enrichi la médecine.

De Arthritide & calculo gemino, tractatus duo, unâ cum disputatione philosophicâ de lapidum generatione. Hagæ Comitis, 1624, in-4°., avec le suivant:

Historia medica de vertigine, catarrho, tussi vehementi, abortu, &c. Antverpiæ, 1624, in-4°.

De morbis & symptomatibus popularibus Bredanis, tempore obsidionis, de que medicamentis in summâ rerum inopiâ adhibitis. Ibid., 1627, in-4°.

De officio medici præsidii & morbis ab urbe recuperatâ grassantibus Bredanis, erroribus variis practicorum & medicamentis tempore obsidionis in præsidio pro militibus præscriptis. Bredæ, 1630, in-4°. (*Extr. d'Eloy.*) (R. Geoffroy.)

MYLABRES, f. plur. (*Mat. médic.*) Insectes vésicans des pays méridionaux, qui paroissent avoir été les cantharides des Anciens, & que l'on rencontre encore aujourd'hui dans quelques pharmacies d'Italie. Les Napolitains surtout emploient le *mylabre de la chicorée*, soit seul, ou mêlé avec des cantharides, & les Chinois se servent comme d'un puissant vésicant, du *mylabre pustulé* d'Olivier, qui se trouve en assez grande abondance dans leur pays. (A. J. T.)

MYNSICHT (Adrien) (*Biogr. médic.*), docteur en médecine, comte Palatin, conseiller médecin du duc de Meckelbourg & de plusieurs autres princes, se distingua par ses connoissances chimiques au commencement du dix-septième siècle. On a de lui un ouvrage qui a eu beaucoup de vogue, ainsi qu'on en peut juger par le nombre des éditions; mais il ne faut pas toujours se fier à ce que dit l'auteur sur les propriétés des médicamens dont il donne la manipulation. Voici le titre de cet ouvrage:

Armamentarium medico-chymicum, hoc est, selectissimorum, contra quosvis morbos, pharmacorum conficiendorum secretissima ratio, cui in fine adjunctum est Testamentum Hadrianeum de aureo philosophorum lapide. Hamburgi, 1631, in-4°.; Lubecæ, 1638, 1646, 1662, in-4°.; Lugd., 1645, in-8°., &c. C'est à ce médecin que l'on doit le *sel de duobus*, ou sulfate de potasse, dont on fait encore aujourd'hui tant d'usage. (*Extr. d'Eloy.*) (R. Geoffroy.)

MYOCÉPHALON. (*Pathologie.*) Premier degré du staphylôme, ainsi désigné à cette époque d'après son volume, que l'on a comparé à la tête d'une mouche. Cette tumeur est formée par une portion de l'iris qui se montre à travers la cornée entamée ou détruite dans quelques points, à la suite d'une ophthalmie très-grave, ou d'une plaie, ou d'un ulcère; c'est donc une espèce de hernie de l'iris. Plusieurs pratiques que les oculistes mettent en usage peuvent retarder sa guérison, ou même s'y opposer. Cette maladie ne doit pas être traitée autrement que la procidence de l'iris. (*Voyez* Procidence de l'iris.) (L. J. M.)

MYOCOILITIS. (*Nosologie.*) Nom dérivé du grec, par lequel quelques auteurs nosologistes ont désigné l'inflammation des muscles du bas-ventre. Vogel en a fait un genre particulier de maladies. Mais comme la fièvre inflammatoire, la tension & la douleur du ventre sont des symptômes communs à l'inflammation de plusieurs parties de cette capacité;

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 468 sur 787

comme ils se rencontrent également, lorsque le péritoine, l'épiploon, le mésentère, &c., sont enflammés, comme il n'est pas aisé de distinguer précisément laquelle de ces parties est affectée, & que, d'ailleurs, dans tous ces cas, le traitement est absolument le même, Cullen a eu raison de réunir ces différentes espèces de maladies sous le genre de *peritonitis*. Il seroit encore mieux de les désigner toutes sous le nom général d'*inflammations du bas-ventre*. (*Voyez* INFLAMMATION & INFLAMMATION DU BAS-VENTRE.) (PETIT-RADEL.)

MYODÉSOPSIE. (*Pathologie.*) Altération de la vue d'où résultent diverses impressions morbides, telles, que le malade croit voir des taches, des mouches, des nuages diversement colorés qui le poursuivent sans cesse. Ce symptôme peut appartenir à plusieurs maladies différentes. (L. J. M.)

MYODYNIE (*Nosographie*), de μυων, muscle, & de οδυνη, douleur. Mot à mot, douleur des muscles; le symptôme le plus remarquable de leur inflammation, & que l'on a pris quelquefois pour cette inflammation elle-même. (*Voyez* PHLEGMASIE.) (L. J. M.)

MYOGRAPHIE, MYOLOGIE. (Mot à mot, description des muscles.) (*Voyez* ces articles dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (L. J. M.)

MYON (Saint-) (Eaux minérales de). C'est un village à deux lieues de Riom, où se trouvent plusieurs sources d'eaux minérales qui coulent au pied de l'éminence sur laquelle le village est situé. Raulin, dans son *Traité analytique des eaux minérales*, offre deux analyses de ces eaux par Costel & Dufour. Il compare les eaux de Saint-Myon avec celles de Seltz, & les regarde comme stomachiques, tempérantes, diurétiques, diaphorétiques, vulnéraires, antiscorbutiques & antispasmodiques. Il indique la manière d'en faire usage. (MACQUART.)

MYOPE, MYOPIE (*Nosographie*), du verbe grec μυω, je ferme, & de ωψ, œil. Etat des personnes qui ont la vue courte, & qui, pour voir les objets distinctement à une certaine distance, sont obligées de se servir de verres plus ou moins concaves.

La myopie résulte nécessairement de la réunion des rayons lumineux au-devant de la rétine, avant d'être rassemblés sur cette membrane; ce qui peut dépendre du volume trop considérable de l'œil, d'une trop grande saillie de la cornée, de la position du cristallin, &c. &c.

La myopie, dépendante de ces causes locales & mécaniques, diminue ordinairement avec l'âge: on l'a vue disparoître quelquefois par l'extraction du cristallin. Les myopes qui font usage de verres concaves, doivent commencer par les numéros les moins avancés, & s'attacher à placer toujours leurs lunettes à la même distance de l'œil.

Il existe une myopie qui dépend d'une augmentation de sécrétion dans l'humeur dite *de Morgagni*, qui détend plus ou moins la capsule du cristallin.

La myopie, comme toutes les défectuosités ou infirmités constitutionnelles, appartient plutôt, pour les détails pratiques, à l'hygiène & aux arts hygiéniques, qu'à la médecine proprement dite. (L. J. M.)

MYOSIE, s. f., de μυω, je ferme. Contraction permanente de la prunelle dans les cataractes purulentes & dans l'atrophie de l'œil. Quelques oculistes l'ont appelée aussi *phthisie oculaire*. (L. J. M.)

MYOSITIE, s. f. Nom donné par Sagar à l'inflammation des muscles. Il est synonyme de Myodynie. (L. J. M.)

MYOSOTIS. *Myosotis*, de μυω, je ferme. Linné désigné sous ce nom un genre de plantes qui se trouve compris, d'après le système des familles naturelles, parmi les borraginées. Aucune espèce de ce genre n'est employée en médecine. (L. J. M.)

MYOTILITÉ, s. f. (*Physiologie.*) M. le professeur Chaussier désigne sous ce nom une des propriétés vitales; la contractilité musculaire, ou la contractilité propre aux muscles.

La myotilité se manifeste dans son état naturel par des alternatives de resserrement ou de contraction & de relâchement, d'où résulte la locomotion. Ses divers états morbides sont l'atonie, la paralysie, l'impotence, la contraction permanente, la rétraction, la distension, le spasme, les convulsions. (*Voy.* MUSCLE.) (L. J. M.)

MYOTOMIE, de μυων, muscle, & de τεμνω, je coupe. Dissection des muscles. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie.*) (L. J. M.)

MYRACOPUM, de κοπος, fatigue. Espèce d'onguent dont les Grecs se servoient pour dissiper le sentiment d'une grande fatigue. (L. J. M.)

MYREPSUS (Nicolas). (*Biogr. médic.*) Myrepsus d'Alexandrie, collecteur ou compilateur, qui vivoit dans le treizième siècle. On le place parmi les empiriques, dont il imita la polypharmacie, l'attention donnée aux circonstances les plus puériles, les pratiques superstitieuses, & les précautions de donner des titres pompeux aux médicamens. Cet auteur est cependant remarquable, en cela qu'il est le premier écrivain grec qui ait décrit les préparations & les compositions médicales que les médecins de son temps mettoient en usage.

Sa compilation, qui formoit une espèce de

pharmacopée ou de diſpenſaire, fut traduite du grec en latin par Léonard Fuch, ſous le titre d'*Opus medicamentorum in ſectiones quadraginta-octo digeſtum*. Les médecins de Salerne & les médecins arabiſtes ſuivirent cette eſpèce de pharmacopée juſqu'au ſeizième ſiècle. Son travail appartient bien plus, du reſte, à la médecine arabe qu'à la médecine grecque. Il faut le louer, cependant, ſuivant les remarques d'Ackermann, d'avoir eu le premier l'idée de preſcrire des règles & des formules pour la préparation des médicamens.

(L. J. M.)

MYRE, ou mieux encore MIRE (*Hiſtoire des Sciences médicales*), de *mirrha*, parfum, ſuivant quelques-uns, ou, ſuivant quelques autres, du mot *mederi*, de la langue romance.

On déſigna ſous ce nom, & plus de trois cents ans avant les croiſades, les perſonnes qui exerçoient quelques parties de la médecine, & dans une acception non moins étendue que celle du mot ἰατρος des Grecs & du mot *medici* des Latins. Suivant M. le profeſſeur Percy, qui a traité avec beaucoup de ſavoir & d'intérêt l'article MYRE dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, l'étymologie latine eſt la ſeule que l'on devroit admettre pour ce mot, qu'il ne faudroit pas alors écrire *myre*, mais *mire*, comme dans tous les anciens écrits, depuis le roman de *la Roſe*, juſqu'au *Théâtre des Antiquités de Paris*, par Jacques Dubreuil.

Les mires, au temps de Charles VII, exerçoient, tant bien que mal, les différentes parties de la médecine, ſans en excepter la pharmacie. On les a appelés quelquefois *cliniques* lorſqu'ils viſitèrent les malades :

A donc fai demander & querre
Toz les bons *mires* de la terre,
Se aucuns peut voir s'orine
Ou par aucune médecine,
De l'aituaire ou de poiſon,
Li puiſſiez donner gariſon.

ALAIN-CHARTIER, page 507.

Les médecins non mariés, & auxquels le concile de Latran, de 1215, défendit de viſiter les malades & de ſe livrer à certaines parties de chirurgie & de la médecine des femmes, furent appelés *phyſiciens*, & ne purent ſe marier qu'en 1452, & d'après une ordonnance qui fut obtenue par le cardinal Deſtouteville, à l'occaſion de laquelle on s'eſt montré bien étranger à la connoiſſance des mœurs & des uſages des anciens Français, à une époque rendue trop célèbre, par de vains débats & des diſcuſſions ſcandaleuſes.

On prétendit alors, en effet, que les mires ou chirurgiens devoient ſe renfermer dans certaines parties de la médecine, tandis que tous les ouvrages contemporains indiquent ſous ce nom de *chirurgiens* les perſonnes qui exerçoient l'art de guérir dans ſon enſemble.

On diſoit proverbialement après *la mort le mire* : comme on diſoit,

Qui veut la ſanté, du *mire*,
Il lui convient, tout ſon mal dire;
Et ne ſavoye trouver mire
De ma doleur ne de mon *ire*.

Plus tard l'expreſſion eut un ſens moins étendu, & les mires, ou médecins-chirurgiens, furent diſtingués des médecins ou phyſiciens eccléſiaſtiques.

Les mires devinrent médecins vulnéraires, ou chirurgiens, & on leur attribua, dans les hiſtoires du temps, pluſieurs traits très-honorables.

Les mots *mege* & *meige* ſont des altérations du mot *mire*.

Les deux *mm*, aſſez ordinairement ajoutés à la ſignature de Jean Pitard, d'Urbin, de Simon de Florence, &c., dans quelques fragmens de manuſcrits conſervés à la Bibliothèque du Roi, ſignifient *meſtre mire*, ſuivant la remarque de M. Percy.

Ces détails ne paroîtront ſans doute ſuperflus ou déplacés qu'aux lecteurs aſſez peu inſtruits pour ignorer, que ce qui concerne la police de la médecine, & l'exiſtence civile de ceux qui l'ont exercée, eſt une partie de ſon hiſtoire, auſſi eſſentielle qu'importante. (L. J. M.)

MYRICA, *cerifera*. (*Mat. médic.*) La racine de cette plante, qui appartient aux amentacées, eſt employée en infuſion dans l'Amérique, ſoit pour arrêter quelques hémorragies paſſives de l'utérus, ſoit dans le traitement de pluſieurs hydropiſies qui ont ſuccédé à des fièvres intermittentes. L'huile fixe, qui ſe trouve dans pluſieurs amentacées, & que l'on dégage par la ſimple preſſion, ſuinte au dehors de la graine dans le *myrica*, & s'y concrète ſous la forme de cire végétale. (L. J. M.)

MYRISTICA. (*Voyez* MYRISTICÉES.)

MYRISTICÉES. Les propriétés des myriſticées ont beaucoup de rapport avec celles des laurinées; leurs diverſes eſpèces ne diffèrent du muſcadier aromatique que par la quantité ou la ſuavité de leur huile volatile. Le ſpermoderme, ou l'enveloppe de la graine, préſente dans le macis un mélange d'huile fixe & d'huile volatile. Dans le *virola ſebifera* de la même famille, le périſperme fournit un véritable ſuif que l'on en extrait par l'immerſion dans l'eau chaude. (L. J. M.)

MYRMÉCIE. Eſpèce de verrue, qui croît aux mains & à la plante des pieds, ſuivant Celſe. (*Voyez* VERRUE.) (A. J. T.)

MYROBOLAN, ou MIROBOLAN, ſ. m. (*Matière médicale.*) Mot à mot, & d'après l'étymologie grecque, gland ou fruit propre à faire des onguens.

La famille des euphorbes & le genre *myrobolanus* de Gaërtner renferment les cinq espèces de plantes dont les fruits sont appelés *myrobolans*; savoir, 1°. le myrobolan *emblic*, 2°. le myrobolan *belleric*, 3°. le myrobolan *chébule*, 4°. le myrobolan *noir* ou de l'*Inde*, 5°. le myrolan *citrin*.

Le myrobolan emblic, qui appartient à la famille des euphorbes, est employé par les Indiens, dans quelques préparations médicinales.

Les différentes espèces de myrobolans furent regardées par les Arabes comme des purgatifs doux, quoiqu'elles aient une propriété astringente assez marquée.

On emploie les myrobolans comme purgatifs, à la dose de deux à quatre gros en substance, & d'une once en décoction; on en fait des espèces de confitures & de condimens dans l'Inde.

Actuarius a connu ce médicament, dont Mésué exagéra sans doute les propriétés & les avantages. On éprouveroit peut-être quelques difficultés aujourd'hui pour se procurer, dans la plupart des pharmacies, un échantillon de myrobolans.

(L. J. M.)

MYROXILON. (*Mat. médic.*) On a rapporté cette plante à la famille des légumineuses, ce qui feroit pour cette famille une sorte d'anomalie par le suc que l'on retire du myroxilon. Le baume du Pérou seroit produit par cette plante, suivant Mutis. (*Voyez* PÉROU (Baume du).) (L. J. M.)

MYRRHE, s. f. *Myrrha*. (*Mat. médic.*) Gomme-résine que le commerce tire de l'Arabie, & qui est produite par un arbre que Niéburh rapporte, mais seulement par conjecture, à la famille des Mimeuses. On trouve dans le *Bulletin de Pharmacie*, t. IV, pag. 64, une très-bonne analyse chimique de la myrrhe.

Cette substance n'est plus guère employée aujourd'hui que pour la confection de certaines préparations très-composées, tels que la thériaque, l'orviétan, le mithridate, la confection d'hyacinthe, l'élixir de propriété de Paracelse, les pilules de cynoglosse.

La myrrhe possède cependant une vertu assez efficace dans tous les cas où il importe de donner un peu plus de consistance ou de force aux organes, & plus particulièrement encore dans les circonstances où l'on veut réprimer des sécrétions morbides trop abondantes (l'expectoration habituelle, la diarrhée atonique, les fleurs blanches). L'expérience de celui qui trace rapidement cet article lui a appris que, dans ce dernier cas, dégagé de toute complication inflammatoire, nul médicament n'est préférable à la myrrhe, soit qu'on la donne seule, soit qu'on la combine avec le carbonate de fer, l'extrait de quinquina, la valériane, la rhubarbe torréfiée, suivant une foule d'indications particulières que les détails d'une grande expérience font reconnoître.

Les chirurgiens modernes ont abandonné la teinture de myrrhe, qui fut très-employée dans l'enfance de la chirurgie. Nous ne savons plus guère aujourd'hui ce que peut avoir été le fameux *vin de myrrhe* des Anciens; nous connoissons mieux, mais sans y attacher aucune importance, l'usage de la myrrhe employée comme masticatoire par les Egyptiens. (*Voyez* dans le *Bulletin des Sciences médicales*, 1810, la Notice de M. Rouyer, sur les médicamens des Egyptiens.) La myrrhe a été employée en fumigations, mais on doit lui préférer, sous cette forme, le goudron, qui produit, en évaporation, des effets très-efficaces dans le traitement du catarrhe pulmonaire, caractérisé par une sécrétion morbide dont l'abondance peut entraîner le dépérissement & la consomption.

On prescrit la myrrhe à la dose de quatre à six grains, soit sous forme de pilules, soit sous la forme d'opiat, soit enfin suspendue, comme le musc, dans une quantité d'eau suffisante. On donne l'extrait de myrrhe à une dose un peu plus forte: son action primitive paroît se développer dans l'estomac; elle contribue ensuite, & d'une manière sympathique, à fortifier & à ramener à leur mode habituel d'action plusieurs autres organes, & principalement le vagin, l'utérus, la membrane muqueuse des voies pulmonaires, &c.

(L. J. M.)

MYRTE, *myrthus*. (*Mat. médic.*) Servant de type pour la famille des myrtées, qui contient environ cinquante espèces propres aux climats chauds.

Dioscoride & Pline ont accordé aux myrtes des propriétés que l'expérience n'a pas confirmées, & de telle sorte que le vin, l'huile, l'extrait, l'hydromel de myrte, sont oubliés depuis long-temps.

L'huile de myrte & la *pommade de la comtesse*, sont des cosmétiques très-peu efficaces, & que l'on a employés long-temps sans succès avec des vues, que la dignité de cet ouvrage ne nous permet pas de rappeler.

On doit au myrte piment, *myrthus pimenta*, un condiment connu sous le nom de *toute-épice*, ou de *poivre de la Jamaïque*, qui est en usage en Angleterre. La pharmacopée de Londres a même admis comme médicament l'eau distillée de cette espèce de myrte.

On emploie, au Pérou, la décoction des racines du myrte musqué & du *myrthus luma*, dans le traitement de la dysenterie. (L. J. M.)

MYRTE (Feuille de). Espèce de spatule que l'on emploie pour étendre les onguens, & qui peut, au besoin, servir à d'autres usages dans la pratique de la médecine & de la chirurgie. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

(A. J. T.)

MYRTÉES, ou MYRTINÉES. (*Mat. médic.*) Famille naturelle, qui contient un grand nombre de

plantes qui ont été célébrées par les poëtes dans tous les temps, & chez tous les peuples. M. de Candolle rapporte à deux titres les propriétés des myrtinées; savoir, celles qui dépendent d'une huile volatile, celles qui ont leur source dans un principe astringent. « L'huile volatile, dit ce savant botaniste, se » trouve dans de petites véficules qui existent dans » toute la partie corticale, & qu'on aperçoit dans » les feuilles par leur transparence; lorsqu'on l'extrait pure, comme on le fait pour l'huile de » Cayeput, extraite du *melaleuca Cajeputi*, & » peut-être aussi du *melaleuca leucadendron*, & de » quelques espèces voisines; pour l'huile de girofle, que l'on retire des calices du giroflier » avant l'épanouissement des fleurs; pour l'huile » de myrte, qu'on extrait de sa baie, mais qui » est peu employée, &c.; lors, dis-je, qu'on obtient » pure l'huile volatile des myrtinées, on la trouve » très-aromatique, un peu âcre, presque caustique, & à un moindre degré de force tonique, » & stimulante pour la fibre musculaire, & même » antispasmodique. C'est à la présence, en quantité plus ou moins considérable, de cette huile » volatile, que diverses myrtinées doivent leur » odeur & leur saveur; tels sont, par exemple, » les clous de girofle, qui, d'après l'analyse de » M. Tromsdorf, en contiennent $\frac{18}{100}$ de leur poids, » & qui deviennent presqu'insipides lorsqu'on les » en a dépouillés.

» Le principe astringent existe surtout dans l'écorce de la racine & des fruits avant leur maturité; mais on le retrouve dans l'écorce de la » plante entière. Tout le monde l'a senti dans l'écorce de la grenade : nous le retrouvons dans » le *myrtus ugni* & le *myrtus luma*, de Molina, » dont les racines donnent une décoction employée au Pérou contre la dyssenterie; dans » l'*eugenia mallaccensis* L., dont l'écorce offre » le même secours aux Indiens; dans la résine » extraite à la Nouvelle-Hollande, de l'*eucalyptus resinifera*, & qui a été souvent confondue avec plusieurs autres produits étrangers, sous le nom très-impropre de *gomme kino*. » Nous le retrouvons surtout dans les fruits de » toutes les myrtinées, qui sont astringens & » acerbes avant leur maturité. Lorsque le parenchyme de ces fruits prend de l'accroissement, » & que la matière sucrée s'y développe, alors le » léger principe astringent & le léger arôme qui s'y » trouvent réunis, les rendent agréables au goût. » Ainsi les fruits du grenadier, du jambosier, de » l'*eugenia jambolana* Lam., du *psydium pyriferum* & du *P. pomiferum*, tirent leur principal » mérite de la légère astringence mêlée au mucilage de leurs fruits, tandis que le *myrtus ugni*, » le *myrtus pimenta*, & probablement l'*alangium decapetalum*, doivent leur réputation à l'aromate de leurs baies.

» Les feuilles de plusieurs plantes de cette famille sont employées en guise de thé; & ici on » a autant recherché l'aromate que l'astringence; » tels sont le *myrtus ugni*, le *leptospermum scoparium*, &c.

» La seule anomalie que présente la famille des » myrtes, est la propriété du purgatif hydragogue, » attribuée par les Malais aux *alangium decapetalum* & *A. hexapetalum* de Lamarck; encore » ces racines offrent-elles le même aromate que les » autres myrtinées, mais probablement elles sont » dépourvues du principe astringent (de Candolle, » *Propriétés médicales des plantes*). »

(L. J. M.)

MYRTIFORME (Caroncule), adject. Les caroncules myrtiformes ne sont point, comme on le répète dans un grand nombre d'ouvrages d'anatomie, les débris de la membrane hymen, mais une excroissance qui augmente avec l'âge.

On a aussi appelé myrtiforme une portion du muscle labial, dont on faisoit un abaisseur particulier de l'aile du nez. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de l'Encyclopédie.)

(L. J. M.)

MYURE (Pouls), adject., de μυς, rat, & de ουρα, queue. Galien paroît avoir désigné le premier sous ce nom, le *pouls*, qui décroît insensiblement, & qu'il comparoit, sous ce rapport, à la queue d'un rat. (L. J. M.)

MYXA. Dénomination sous laquelle les Anciens désignoient le mucus qui descend des sinus frontaux. (L. J. M.)

MYXOSARCOME. Dénomination sous laquelle Marc Aurèle *Severin* paroît avoir désigné une variété particulière du sarcocèle. (L. J. M.)

NAB

N. Abréviation du mot *nombre* dans les formules médicales très-régulières, comme dans la ſuivante :

℞. *Tartre ſtibié*..... grains N. ij.
(L. J. M.)

NABOTH (Martin) (*Biographie médicale*), eſt connu par ſa Diſſertation ſur la ſtérilité des femmes (*de mulierum ſterilitate*), Leipſick, 1707, dans laquelle il voulut ſubſtituer les véſicules qu'il avoit aperçues au col de l'utérus de la femelle du cerf, aux fonctions attribuées aux ovaires.

Naboth a auſſi publié une Diſſertation ſur l'organe de l'ouïe (*de organo auditûs*. Leipſick, 1703), ſur laquelle l'étoile de Haller s'eſt arrêtée.
(L. J. M.)

NACRE DE PERLE. (*Matière médicale.*) Subſtance calcaire, provenant du coquillage appelé le *mytilus margaritiferus*, L.; elle étoit employée autrefois dans l'emplâtre *ſtiptique*, & dans la *poudre pectorale*; elle eſt tout-à-fait tombée en déſuétude aujourd'hui. (L. J. M.)

NACRÉE, adject. (Ichthyoſe nacrée.) (*Pathologie.*) La nacrée ne peut être regardée que comme une variété de l'ichthyoſe, qui attaque le plus ſouvent les pêcheurs. Ce genre de maladie n'ayant pas été indiqué à ſon article, nous demandons qu'il nous ſoit permis d'en faire ici le ſujet de quelques obſervations.

M. le profeſſeur Alibert déſigne ſous le nom d'*ichthyoſe*, dans ſa deſcription des *maladies de la peau*, diverſes altérations de cet organe, caractériſées par des écailles ſèches & blanches, ſuperpoſées à peu près comme des écailles de poiſſon. Cette léſion paroît ſouvent congéniale : la couleur des écailles varie du brun au blanc nacré; elles ſont entourées d'une aréole violacée ou rougeâtre, chez les naturels de quelques contrées de l'Aſie, mais ſurtout de l'île de Taïti.

On a remarqué que cette maladie étoit plus commune ſur le littoral de la mer ou des grands fleuves, & chez les ichthyophages. On a regardé, dans la ſuite, comme une ichthyoſe, l'eſpèce de monſtruoſité ou de léſion, qui a fait donner le nom d'*hommes porcs-épics*, à certains individus qui ſe montroient en public comme un objet de curioſité, & dont la peau étoit recouverte d'éminences dures, ſaillantes, & aſſez élaſtiques pour produire une eſpèce de bruit lorſqu'on les touchoit rapidement avec la main. Edward Lambert, que l'on montra à Londres, préſentoit aux curieux cette ſingularité pathologique, qui paroît s'être tranſmiſe d'une manière héréditaire dans ſa famille. Ces excroiſſances écailleuſes, qui ont ſans doute beaucoup d'analogie avec la corne & les ongles, ſe régénèrent comme ces parties lorſqu'on les coupe, & lors même qu'elles tombent ſpontanément.

Sans forcer les rapprochemens, on peut ſans doute regarder l'ichthyoſe comme un mode de léſion analogue aux végétations cornées & accidentelles que l'on a quelquefois obſervées chez les perſonnes très-âgées (1).

M. Alibert a voulu rapporter auſſi au même genre de maladie, la pelagre des Milanais, dont nous aurons occaſion de parler dans un autre article.

Les ichthyoſes ſe préſentent ſous un grand nombre de formes, & dans certains cas, aſſez rares à la vérité, les diverſes excroiſſances qui les caractériſent, acquièrent une conſiſtance cornée qui leur donne l'apparence de tubéroſités ou de pointes. Les frères Lambert, deſcendans de Lambert que l'on montroit à Londres, & dont nous avons parlé, & qui parurent à Paris en 1803, préſentoient dans tout ſon développement, ce mode ſingulier d'altération. La ſituation du chef de cette famille avoit été décrite en 1732, dans les *Tranſactions philoſophiques*, par Jean Machin, qui ajouta une gravure à ſa Notice, dont les détails étoient entièrement oppoſés aux récits fabuleux du conducteur des frères Lambert qui nous occupent dans ce moment.

Du reſte, il paroît d'ailleurs démontré que cette eſpèce d'infirmité s'eſt propagée héréditairement dans cette famille, en ligne maſculine, d'une manière excluſive. L'aîné des frères Lambert avoit paru rachitique dans ſon enfance; tout le corps des frères Lambert, excepté la face; la paume des deux mains & la plante des deux pieds, les intervalles des doigts & leurs extrémités, étoit couvert d'excroiſſances; & dans toutes les parties où les écailles étoient nombreuſes, on apercevoit à peine quelques poils.

Les écailles placées vers l'extrémité de la jambe, ſur le dos, ſur les mains, ſur les pieds, étoient beaucoup plus conſidérables. Il y avoit une eſpèce de *mue* périodique aux équinoxes de l'hiver & du printemps, phénomène qui ceſſa chez Lambert le père, vers l'âge de quarante ans. Lorſque les excroiſſances ſont tombées, après cette mue, elles ſe reproduiſent ordinairement dans l'eſpace d'un mois : on peut les couper dans pluſieurs directions

(1) *Voyez* à ce ſujet une obſervation curieuſe de Gaſtellier, inſérée dans les *Mémoires de l'Académie royale de médecine.*

ſans

ſans produire aucune douleur. En France, M. Alibert, auquel nous empruntons ces détails; en Allemagne, M. Tiléſius, & en Italie, M. Buniva, ont donné beaucoup d'attention à l'exagération des ichthyoſes, ce qui a fait nommer hommes *porcs-épics*, les individus extraordinaires qui en préſentoient des exemples.

On a, du reſte, déſigné ſous le nom d'*ichthyoſe cornée*, ce développement congénial & conſtitutionnel d'écailles nombreuſes & ſaillantes. L'ichthyoſe nacrée n'offre pas la même ſaillie, & paroît plus commune chez les individus d'une complexion ſcrophuleuſe & ſcorbutique : elle n'a point d'analogie avec la lèpre, & ſe borne, comme les autres ichthyoſes, à une formation viſqueuſe & ſurabondante de l'épiderme, dont le développement produit quelquefois une tuméfaction des membres, monſtrueuſe & giganteſque. On a obſervé quelquefois une ichthyoſe nacrée ſerpentine, à la ſuite de la petite-vérole, ou ſous l'influence d'une diſpoſition ſcrophuleuſe.

M. Alibert cite l'exemple d'une ichthyoſe périodique, qui n'affectoit que le côté droit, & qui ſe manifeſtoit au printemps. Le plus ordinairement cette altération morbide eſt endémique, ſi toutefois on en excepte l'ichthyoſe cornée, qui ſe rattache à des cauſes qui ne nous ſont pas bien connues. Il ſeroit ſuperflu de rappeler ici toutes les hypothèſes dont on a fait uſage pour expliquer la formation des ichthyoſes.

Les ichthyoſes auxquelles nous avons cru donner quelqu'attention ne doivent être regardées, d'ailleurs, que comme une maladie plus curieuſe par la ſingularité de ſes phénomènes, qu'importante à connoître ſous le point de vue des indications curatives : toutefois, ſi l'on étoit conſulté dans une longue pratique ſur une altération morbide ſemblable, qu'il fût néceſſaire de tracer un mode de traitement, on indiqueroit les changemens les plus favorables dans le régime, le déplacement d'un lieu humide ou froid, dans un milieu plus élevé & plus chaud, l'emploi des amers, ou les excitans profonds ou prolongés, que l'on déſigne ſous le nom d'*antiſcorbutiques*, les bains chauds, les bains hydroſulfureux, &c. &c.

Pour ajouter à l'intérêt de cet article, que nous avons réduit autant qu'il a été poſſible, nous croyons devoir l'enrichir de l'obſervation ſuivante, tirée du *Journal complémentaire des Sciences médicales*.

Alfred Pujet, âgé de dix-huit ans & demi, né aux environs de Paris, de cultivateurs aiſés, fut admis pendant quelques mois à l'hôpital St.-Louis. Ce jeune infortuné, dont les parens ſont très-ſains, & qui a eu deux frères exempts de toute eſpèce de maladie de peau, avoit la ſienne recouverte d'écailles épaiſſes, rugueuſes, d'une couleur griſâtre, formées de couches ſuperpoſées, beaucoup plus nombreuſes aux aines, ſous les aiſſelles & dans les jarrets que partout ailleurs; mais il n'avoit aucune partie du corps qui n'en fût dépourvue, à l'exception de la figure, de la paume des mains & de la plante des pieds; encore ces places ne ſe ſont-elles nettoyées que depuis un an à peu près. Son corps reſſemble aſſez au tronc des vieux chênes, dont l'écorce ſe détache par petits fragmens. Pujet a vu le jour avant le neuvième mois de la groſſeſſe, comme ſi la nature avoit voulu ſe hâter de le ſouſtraire aux influences qui, dans le ſein même de ſa mère, lui préparoient une exiſtence malheureuſe. Du reſte, ce ne fut que quelques ſemaines après ſa naiſſance qu'on remarqua les premiers ſymptômes de la maladie qui le rend aujourd'hui un véritable ſujet de curioſité pour les naturaliſtes, & d'étonnement, je dirai preſque d'effroi, pour les gens du monde.

Les premiers ſoins lui furent donnés par un médecin de Liancourt, auquel il avoit été préſenté par M. le duc de Larochefoucault, dont la philantropie ſert de modèle à tous ceux qui s'occupent du bonheur des hommes. Chez cet enfant, les fonctions des viſcères abdominaux & thoraciques ne ſont pas ſenſiblement troublées, mais les membres ſont grêles & les forces languiſſantes. Le malade eſt aſſez grand pour ſon âge, mais il eſt fort mince; ſes facultés intellectuelles ne ſont pas des plus bornées, mais il eſt mou, indolent, & toujours moroſe, taciturne. Trois de ſes ſens ſont plus ou moins affoiblis : l'ouïe, le toucher & l'odorat. On lui donne des douches, on lui fait prendre des bains, on lui adminiſtre à l'intérieur des poudres purgatives, du goudron. (*Voyez Op. cit.*, tom. V, pag. 223.) (L. J. M.)

NAELDWYCK (Pierre Van) (*Biogr. médic.*), médecin hollandais du dix-ſeptième ſiècle, qui paroît s'être ſpécialement occupé de l'art vétérinaire. Nous avons de lui un ouvrage d'hippiatrique, imprimé à Leyde en 1631, & qu'il publia ſous ce titre :

Libri duo Philippicorum, ſive, de Equorum naturâ, electione, educatione, diſciplinâ & curatione, in-4°. (A. J. T.)

NAERSSEN ou Naersius (Jean) (*Biograph. médic.*), naquit à Dordrecht, le 9 novembre 1580. Ses humanités & ſa philoſophie terminées, Naerſſen fut reçu au collége théologique des Etats de Hollande, à Leyde, & les progrès qu'il y fit lui méritèrent, en 1605, la place de miniſtre à Grave-ſur-Meuſe; emploi honorable, qu'il fut obligé d'abandonner quelques années après : ce qui le détermina à paſſer en France pour aller étudier la médecine à Caen. Naerſſen paſſa de là à Hambourg, où il obtint la permiſſion d'exercer ſa profeſſion; il fit enſuite pluſieurs voyages en Allemagne, parcourut la Suède, la Pruſſe, la Pologne, la Moſcovie, & retourna à Stockholm, où il fut plus heureux. Le roi Guſtave-Adolphe l'honora en effet du titre de ſon médecin, & le fit ſon hiſtoriographe. A la

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 474 sur 787

mort de ce prince, qui eut lieu en 1632, Naerſſen retourna en Hollande, d'où il fut envoyé aux Indes orientales, avec le titre de médecin de la Compagnie hollandaiſe. Deux ans après il mourut à Batavia.

Naerſſen, que l'on peut mettre au nombre des médecins poëtes, ne nous a laiſſé qu'un aſſez grand nombre de poéſies : quelques-uns de ſes recueils ſont en flamand, les autres en allemand, & la plupart des vers qu'il a faits à la louange de Guſtave ſont en latin. (*Extr. d'Eloy.*)

(A. J. T.)

NEVIAN (*Biographie médicale*), auteur d'un traité ayant pour titre : *De curandis morbis*, in-8°. Gaudav., 1773-1775. (L. J. M.)

NÆVIUS (Gaſpard). (*Biograph. médic.*) Nævius, de Chemnitz en Miſnie, manifeſta de bonne heure un goût particulier pour la médecine. Il ſuivit pendant long-temps les plus célèbres profeſſeurs d'Italie, & très-jeune encore il obtint une chaire dans les écoles de l'univerſité de Leipſick : Gaſpard Nævius fut honoré du titre de médecin-conſultant, des électeurs de Saxe, Maurice & Auguſte : fonction que ſon frère aîné avoit remplie avec honneur. Ce médecin qui mourut en 1579, à l'âge de ſoixante-cinq ans, nous a laiſſé pluſieurs ouvrages, parmi leſquels on remarque des *Conſultations de médecine* (1), deux Lettres adreſſées à Matthiole, l'une ſur *quelques plantes*, l'autre ſur *une terre bleue*, & un mémoire ayant pour titre :

De ratione alterandi humores per medicamenta ad purgandum, atque eorumdem evacuationis tempore. Lipſiæ, 1551, in-4°.

(A. J. T.)

Nævius (Jean), frère aîné du précédent, également de Chemnitz, étudia la médecine en Italie, où il fut reçut docteur en 1725. Après avoir exercé la médecine pendant quelque temps en Saxe & en Bohême, les électeurs Maurice & Auguſte l'attachèrent à leur maiſon, comme médecin particulier : l'empereur Ferdinand Ier. le fit venir deux fois à Vienne, pour le conſulter ſur ſa ſanté ; confiance juſtement méritée, & que lui avoit attirée la grande réputation dont il jouiſſoit en Allemagne. Pierre-André Matthiole, dont Nævius avoit gagné l'amitié, pendant ſon ſéjour en Italie, en parloit comme d'un médecin d'un rare mérite : Jean Nævius mourut en 1574 : nous avons de lui pluſieurs recueils de conſultations, parmi leſquelles on en trouve une qui mérite ſurtout d'être conſultée ; elle a pour titre :

Medicamenta contra peſtem pro republicâ Dreſdensi. (*Extrait d'Eloy.*) (A. J. T.)

(1) *Voyez* le Recueil de Brendelius.

NÆVUS. *Maternus.* (*Pathologie.*) *Signe, envie.* On a fait uſage de ce nom, en médecine, d'après l'opinion populaire, qui attribue à l'imagination de la mère, les taches & les altérations extérieures du corps, que l'on déſigne vulgairement, ſous la dénomination d'*envies*. (*Voyez* Monstre.) (L. J. M.)

NAGATES, pl. m. (*Hiſtoire médicale.*) Nom que les habitans de l'île de Ceylan donnent à leurs aſtrologues, eſpèces de jongleurs & de charlatans, qui ſe vantent de prédire l'avenir, par la ſeule inſpection des aſtres. (A. J. T.)

NAGEUR, adject. Celui qui nage & qui ſait nager. (*Voyez* Natation.)

Nageurs, adject. (*Hygiène.*) Pluſieurs perſonnes ſe livrent ſouvent à l'exercice de la natation, ſans que l'on puiſſe dire que cet exercice ſoit pour elles l'habitude d'une profeſſion particulière. Les effets morbides, qui réſultent dans quelques cas de la natation, ne doivent donc pas être rapportés aux maladies des profeſſions. Ces effets ſe rapportent à trois cauſes différentes : 1°. à la différence du milieu, 2°. à ſa température, 3°. aux différentes eſpèces de mouvemens, ſuivant la nature des muſcles qui ſont employés pour la natation.

Certaines cauſes purement accidentelles peuvent en outre occaſionner pluſieurs bleſſures, pendant le *nager*, mais ſurtout des contuſions plus ou moins violentes.

Les muſcles qui ſont le plus employés dans l'exercice de la natation, ſont ceux des épaules, des lombes, des cuiſſes & des bras. Un exercice inuſité ou immodéré de la natation, occaſionne ſouvent une forte courbature de tous les muſcles, & plus ſouvent encore diverſes crampes, dont l'impreſſion ſubite a fait périr pluſieurs fois les nageurs les plus habiles. (*Voyez* Natation.)

(L. J. M.)

NAGRUS (Dominique) (*Biograph. médic.*), publia à Rome, en 1671, une diſſertation ſur le café, dont l'uſage s'étoit récemment établi en Italie : *Virtu del caffe, bevanda introdotta nuovamente nell' Italia.* Romæ, 1671. (L. J. M.)

NAIN, ſ. m. & adject., *nanus ; pumilio, pumilus*, de νανος & de νανιον, agneau, ou ſuivant quelques perſonnes, dérivé de νανηρις, foible, débile, délicat.

Si les naturaliſtes modernes ont fait apprécier à leur valeur les fables & les hiſtoires menſongères que les Anciens nous ont tranſmiſes ſur les nains & les pygmées, & que des voyageurs trop peu véridiques ont voulu renouveler pour donner plus d'intérêt à leurs récits, les travaux des phyſiologiſtes n'ont pas encore jeté beaucoup de lumière ſur la cauſe de cette prétendue variété de l'eſpèce humaine.

Il eſt bien reconnu aujourd'hui que les nains ne forment pas une variété de l'eſpèce humaine, & bien moins encore une race diſtincte. Cet état de *nain* eſt une maladie, & non un phénomène produit par l'exercice régulier des fonctions.

Il eſt ſans doute de grandes différences dans la ſtructure des hommes des diverſes nations, & quoique la hauteur de la taille ait ſouvent ſervi de caractère pour diſtinguer les races humaines, cependant jamais les différences dans la ſtature n'ont été aſſez grandes, pour conſtituer d'une part des nations de géans, & d'une autre part des peuples nains. Nous ſavons ce qu'il faut penſer de la haute taille des Patagons, & de la petiteſſe des Samoïèdes, des Groënlendais & des Kamtſchadales. Les premiers ne ſont pas des géans & les derniers ne ſont pas des nains. Tout ce qu'ont dit Athénée & Pline l'ancien, des pygmées & des ſpithamiens, prouve que ces deux auteurs parloient plus d'après des ouï-dire, que d'après leurs propres obſervations. Strabon, dont l'eſprit étoit ſévère, dit qu'on a pu admettre l'exiſtence des pygmées, par l'idée qu'on ſe faiſoit de l'action des degrés extrêmes de la température en chaud ou en froid, mais que perſonne ne peut affirmer avoir vu des pygmées.

L'organiſation a des phaſes bien diſtinctes pour l'apparition & le mode de développement des organes. Ces époques le plus ſouvent régulières dans toutes les eſpèces, préſentent pourtant des différences, & dans quelques cas l'ordre eſt totalement interverti. L'évolution organique offre alors, tantôt une activité plus grande, une ſucceſſion plus rapide dans les développemens individuels des organes, & tantôt une lenteur, un retard ou même une ceſſation entière, ſoit partielle ou générale dans l'économie animale. L'évolution organique des animaux a déjà fait le ſujet des recherches & des méditations de pluſieurs médecins, qui ont retiré de cette étude de nombreux avantages; mais leurs travaux laiſſent beaucoup à deſirer, & cette partie de la zoonomie appelle encore l'attention des médecins & des naturaliſtes.

J'attribue à un dérangement dans l'évolution organique, la production des *nains*, & je place cet état de non-développement ou de développement enrayé, parmi les maladies qui ſe nomment *déviations organiques*. (*Voyez* le mot ORGANIQUE de ce Dictionnaire.) C'eſt dans cette même claſſe & dans le même ordre que je fais entrer les vices d'organiſation, appelés communément *monſtruoſités*. Les *nains* & les *géans* doivent être placés à côté des idiots de naiſſance, des crétins, des albinos, &c. &c. La taille des nains varie depuis ſeize juſqu'à quarante pouces; leur poids eſt de vingt à quarante livres. Leur tête eſt groſſe, le tronc mal fait, le plus ſouvent rachitique. Les nains ont le plus communément l'eſprit ſtupide, & la plupart ſont idiots. Leur pouls bat environ cent fois par minute. Vifs, agiles, jaloux, colères, inconſtans, ils offrent au moral comme au phyſique de nombreuſes analogies avec les enfans, ſi nous en exceptons ce qui eſt relatif à l'intelligence. Ils dorment auſſi beaucoup, & c'eſt encore un de leurs rapports avec les enfans.

La preuve que l'évolution organique eſt en retard chez les nains, c'eſt qu'on a vu la première dentition ne s'effectuer chez eux que bien plus tard que chez les enfans bien conformés. Il exiſte des exemples où les dents n'étoient pas encore hors des alvéoles, quoique les ſujets euſſent deux ou trois ans.

Les nains ſont ſtériles; cependant ils peuvent ſe livrer au coït, & ils s'y livrent quelquefois avec excès; comme chez les ſujets impubères, cet acte produit ſur eux un effet très-pernicieux.

C'eſt une erreur de croire que les nains ſont des avortons, c'eſt-à-dire, des enfans nés bien avant le terme ordinaire de la groſſeſſe.

Les parens des nains ont toujours été des perſonnes d'une taille moyenne, ou d'une ſtature bien ſupérieure à celle du nain qu'ils ont produit. La longévité des nains ne dépaſſe guère trente ans; quelques-uns ſont arrivés juſqu'à quarante ans, mais ils ſont morts avec tous les caractères de la caducité la plus prononcée.

Voyez, pour d'autres détails, l'article ORGANIQUE (*Déviations organiques*).

(J. BRESCHET.)

NAISSANCE. (*Anatomie & Phyſiologie.*) On déſigne ſous le nom de *naiſſance*, le paſſage de la vie intra-utérine, ou de la vie végétative d'embryon & de fœtus, à la vie extra-utérine, ou vie animale.

La naiſſance naturelle ou à terme, correſpond pour l'eſpèce humaine, à la neuvième, ou dixième époque menſtruelle, d'une manière néceſſaire & par un concours, une ſucceſſion de phénomènes qui s'établiſſent même dans le cas d'un fœtus mort, ou d'une groſſeſſe extra-utérine.

On s'accorde ainſi à penſer, d'une manière aſſez générale, que la naiſſance à terme arrive à neuf mois pour l'homme, comme elle ſurvient à onze pour le cheval & l'âne, à neuf pour le bœuf, à huit pour le cerf, à cinq pour les brebis & les chèvres, à ſoixante jours pour le chien, & à trente pour les lapins & les lièvres. Nous verrons inceſſamment que ce terme n'eſt pas de rigueur, même pour les animaux: les conditions de l'excitement de l'utérus pour expulſer le fœtus, pouvant éprouver différentes modifications. (*Voyez* ACCOUCHEMENT, MÉDECINE LÉGALE, NAISSANCES PRÉCOCES & NAISSANCES TARDIVES, PART.)

La naiſſance ouvre, pour l'homme & pour les autres mammifères, le cercle d'une nouvelle exiſtence: elle doit être diſtinguée avec ſoin de l'accouchement qui la précède, & dont tous les phénomènes appartiennent à l'utérus. La naiſſance qui ſe manifeſte par les premiers efforts du fœtus pour reſpirer, n'eſt complète qu'après la ſection

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 476 sur 787

du cordon ombilical. L'effort pour reſpirer a lieu, même avant la fin de l'accouchement, lorſque les communications qui uniſſent l'enfant à la mère, ſont accidentellement, ou prématurément rompues ou gênées : circonſtances importantes, que les expériences de M. Béclard ont fait connoître (1), & qui expliquent par une détermination primitive ou inſtinctuelle, les premiers efforts pour reſpirer, quel que ſoit d'ailleurs le milieu dans lequel le fœtus ſe trouve placé, ſoit qu'il faſſe parvenir de l'air, ou qu'il attire de l'eau dans ſes bronches. (*Voyez les Bulletins de la Faculté & de la Société de médecine de Paris*, tome III, page 436.)

Ces efforts, ſur le véritable caractère deſquels, le ſavant que nous venons de citer, a appelé le premier ou l'un des premiers l'attention des phyſiologiſtes, pourroient être regardés comme le premier phénomène de la naiſſance ; & le réſultat des expériences qui les ont fait connoître, ſe rattache néceſſairement, dans pluſieurs circonſtances, à des queſtions médico-légales très-importantes (2).

D'après ce premier aperçu, il eſt évident que la naiſſance ne doit pas être confondue avec l'accouchement : elle ne commence même qu'au moment où ce dernier eſt achevé, ou lorſqu'il ſe termine ; elle s'en trouve tout-à-fait indépendante, pour les animaux, dont les femelles n'ont pas d'utérus. Du reſte, dans l'homme & chez les mammifères, la naiſſance eſt une ſuite néceſſaire, une conſéquence rigoureuſe de l'expulſion du fœtus : lorſque celui-ci eſt aſſez développé pour ſe trouver un corps étranger pour la matrice, cette dernière commence & pourſuit naturellement une ſuite d'efforts pour l'expulſer. Le fœtus, dans cette opération, eſt entièrement paſſif. L'entraînement opéré par ſon poids, ſes efforts pour ſortir, afin de reſpirer, ou d'évacuer le méconium, le décollement du placenta, & pluſieurs autres circonſtances que l'on a citées, pour expliquer l'accouchement, ne pourroient être conſidérés ſous ce rapport, que dans l'imagination des faiſeurs de théories.

Une obſervation plus attentive, plus détaillée, ne permet pas d'adopter ces vaines explications, & fait trouver la cauſe très-ſimple, très-naturelle de l'accouchement, dans le mode d'action & dans la ſtructure de l'utérus qui, comme tous les organes creux & muſculeux, ſe reſſerre, & tend à expulſer le corps renfermé dans ſa cavité, lorſque ſes parois éprouvent un certain excitement.

La même obſervation fait connoître auſſi les cauſes particulières qui, à l'époque accoutumée de l'accouchement, plutôt que dans un autre temps, ſollicitent & déterminent la contraction de l'utérus.

Ces cauſes particulières qui ſont inhérentes à la matrice, qui s'y trouvent dans tous les temps de la groſſeſſe, ne ſe développent, ne deviennent ordinairement actives dans leur ordre naturel, qu'à la fin du neuvième mois ; époque à laquelle l'expanſion graduelle de l'utérus, s'étant faite par ſon fond, par ſon corps & par ſon col, ce dernier diminue peu à peu de longueur, s'amincit, préſente peu de réſiſtance, & ſe diſpoſe à céder aux contractions de l'utérus. (*Voyez* Ant. Petit, Mémoires sur le mécanisme de l'accouchement, *Recueil de pièces ſur les naiſſances tardives.*)

Des changemens intérieurs ſe ſont opérés en même temps dans cet organe ; il s'y eſt fait une nutrition plus abondante, & un nouveau genre de ſécrétion ; les nerfs du même organe ſont développés, la ſenſibilité a augmenté, tandis que la contractilité eſt devenue plus grande, par l'état des fibres qui ont acquis le caractère & les propriétés muſculaires : d'une autre part, le placenta, n'admettant plus avec la même facilité le ſang apporté par les artères ombilicales, il réſulte de cette manière d'être, pléthore du placenta, pléthore du fœtus & de la matrice ; & de-là un degré d'engorgement, de ſtimulation, ſuffiſant pour exciter la première contraction utérine. Cette contraction ceſſe, à la vérité, lorſque le ſang a repris ſon cours, ou s'eſt répandu dans les vaiſſeaux collatéraux : mais la même cauſe de pléthore ſubſiſtant, l'engorgement ſanguin ſe renouvelle, & avec lui les contractions, qui deviennent toujours plus fortes & plus fréquentes, & ſe manifeſtent encore même après l'expulſion du fœtus, pour opérer le reſſerrement des parois de la matrice, & ramener l'organe à ſon état primitif.

Il ne ſera pas inutile de remarquer, pour appuyer ou pour étendre cette conſidération, que les contractions de l'utérus s'établiſſent pour l'accouchement d'un fœtus mort, & dans les groſſeſſes extra-utérines ; qu'elles ſont foibles dans le cas d'hémorragie, ou d'infiltration des parois de l'utérus : enfin, il importera encore d'obſerver que, par des diſpoſitions qui nous ſont inconnues, & que nous appelons les lois de la nature, l'accouchement, comme les autres opérations fondamentales de l'économie, s'exécute dans des limites peu variables, & qu'en outre il n'eſt pas indépendant de l'action qui ſe renouvelle périodiquement, au moment de la neuvième ou de la dixième menſtruation, ainſi qu'au moment des huitième ou neuvième menſtruations précédentes. (Voyez la *Table ſynoptique de l'accouchement*, par M. le profeſſeur Chauſſier.)

Les phénomènes qui appartiennent eſſentiellement à la naiſſance, conſtituent l'état de *nouveau-né*, qui ne commence véritablement qu'au

(1) Expériences qui ſemblent prouver que le fœtus reſpire l'eau, contenue dans l'amnios.

(2) Il réſulte de ces expériences, que l'on pourroit rencontrer à la ſuite d'un accouchement laborieux, & ſans en tirer aucune idée de culpabilité, une petite quantité de liquide dans la trachée-artère, ou dans les bronches d'un fœtus, qui auroit ſuccombé dans cet accouchement.

moment de la révolution, d'après laquelle l'exiſtence bornée du fœtus eſt tout-à-coup changée & agrandie par de nouvelles fonctions. (*Voyez* NAISSANCES, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*, Nés (Nouveau-).)

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NAISSANCES PRÉCOCES, NAISSANCES TARDIVES. (*Médecine légale.*) On regarde comme naiſſances *à terme*, les naiſſances qui arrivent neuf mois après la conception, & qui correſpondent à la neuvième ou dixième époque menſtruelle, dans tous les climats, pour toutes les races, & pour toutes les variétés de l'eſpèce humaine. Les naiſſances qui précèdent ce terme de neuf mois, ou qui le dépaſſent, ſont regardées comme des naiſſances précoces, ou comme des naiſſances tardives. Quelles doivent être les limites de cette latitude relativement à la légitimité de ces naiſſances, & ſous le point de vue de ce qui concerne la médecine légale?

Cette queſtion, ſur laquelle l'attention des médecins a été ſouvent appelée, devint, dans la deuxième moitié du dix-huitième ſiècle, l'objet d'une diſcuſſion à laquelle les médecins les plus ſavans de ce temps, & qui y prirent part, ont attaché une grande célébrité (1).

La queſtion ſur laquelle on demandoit l'avis des médecins les plus éclairés avoit pour objet, de ſavoir ſi la naiſſance d'un enfant mâle, arrivée dix mois dix-ſept jours après la mort du mari de ſa mère, âgé de ſoixante-douze ans, pourroit être regardée comme légitime? Cette queſtion, qui d'abord ſembloit ſe renfermer dans des limites aſſez étroites, devint bientôt très-étendue, & conduiſit les ſavans qui s'en occupoient, à paſſer en revue tout ce qui concerne la reproduction.

Bertin, Antoine Petit, & pluſieurs autres, répondirent pour l'affirmative. Bouvart, Louis, Aſtruc, ſe prononcèrent pour l'opinion contraire, & ſe montrèrent, dans cette diſcuſſion, avec tous les avantages que peuvent donner le talent d'écrire, & les reſſources d'une puiſſante dialectique.

Bertin, qui fut conſulté le premier, ou l'un des premiers dans cette affaire, répondit, en s'appuyant, d'une part, ſur les lois que la nature paroît ſuivre dans le développement du fœtus, depuis la conception juſqu'à la naiſſance, &, d'une autre part, ſur les faits, ſur les exemples, qui prouvent que ces lois ont des exceptions aſſez étendues. La première partie de la queſtion eſt aſſez foiblement traitée, & lorſqu'après avoir parcouru le mémoire de ce médecin, on lit dans le même recueil, les *mémoires* & les *obſervations* d'Antoine Petit, ſur le même ſujet, on a peine à croire que ces deux auteurs ſoient contemporains, & que leurs écrits appartiennent à la même époque des connoiſſances.

(1) Bertin, Antoine Petit, Bouvart, &c.

Dans le deuxième point de vue de la queſtion, Bertin montre moins de critique que d'érudition. Les témoignages d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, qu'il invoque, ne ſe rattachent point aſſez à des choſes de fait pour être employés dans l'examen d'une queſtion médico-légale. Quant aux exemples de naiſſances tardives, cités par le même auteur, à treize, ſeize & même dix-neuf mois, on a dû remarquer qu'ils étoient empruntés, pour la plupart, à des auteurs qui n'avoient pas conſidéré peut-être ces phénomènes avec la ſévérité que commande le doute philoſophique.

L'accouchement ne dépendant point du fœtus, ſuivant les remarques ſi judicieuſes d'Antoine Petit, on auroit deſiré auſſi que Bertin n'eût pas rappelé, pour étayer ſon opinion, le paſſage ſuivant, d'un auteur d'ailleurs eſtimable, dont l'idée exprimée par ce paſſage ne pouvoit avoir aucune autorité. « Rien n'eſt-il plus naturel que de penſer qu'un enfant foible, & qui n'aura point pris autant de nourriture & d'accroiſſement en neuf mois qu'un autre en aura pu prendre en ſept ou huit, demeure encore au lieu qui lui eſt deſtiné pour finir & pour accomplir ce qui eſt heureuſement commencé? & ce lieu étant le ventre de ſa mère, où il doit prendre la nourriture, la force & la vigueur qui lui conviennent, pourquoi en ſortiroit-il avant d'être parvenu au degré de perfection qui lui eſt néceſſaire, comme il arrive aux fruits qui ſont aux arbres? Car, n'en voit-on pas qui ont atteint leur maturité avant le temps ordinaire, & qu'il en reſte quelques-uns au même arbre long-temps après que les autres ont été cueillis, parce que ces derniers fruits n'ont pas atteint ſitôt leur maturité (1). »

L'auteur de ce paſſage cite pluſieurs exemples de naiſſances à onze, douze & treize mois, que Bertin a ſoin de rapporter, & ſur la réalité deſquels il ne paroît pas que l'on puiſſe élever aucun doute: jugement qui convient auſſi pour pluſieurs des cas très-curieux cités par Nebel, dans ſa Diſſertation ſur *les enfans nés à treize mois*, publiée dans la première moitié du dix-huitième ſiècle (2).

Une autre obſervation de naiſſance tardive, citée par Bertin, a été donnée avec beaucoup de détail dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*.

La femme Péquigna, qui fait le ſujet de cette obſervation, demeura groſſe pendant trois ans, ſans ſuſpenſion des règles du premier au dix-huitième mois. Vers la fin du dixième, elle reſſentit des douleurs comme pour accoucher, ce qui dura quatre jours, après un écoulement d'environ trois pintes de liquide. Cette femme ſe rétablit de cette eſpèce d'accident, continua d'être

(1) De la Motte, *Traité des accouchemens*, liv. I, chap. 28.

(2) L'univerſité d'Heidelberg déclara légitime la naiſſance de l'un de ces enfans.

groſſe, & le 7 janvier 1751, elle accoucha d'un garçon vivant. La femme Péquigna, devenue groſſe de nouveau dans la même année, du moins en apparence, n'étoit pas encore accouchée en 1755.

On regarde, & l'on doit regarder comme trop étendues les concluſions de Bertin, *que les accouchemens qui arrivent le douzième, le treizième, & même le quatorzième mois, ſont conformes aux lois de la nature.*

Bouvart, dans l'examen de la même queſtion, rappela d'abord, & pour les diſcuter, dans le ſens & dans l'intérêt de la négative, les actes ou les meſures de l'autorité (1), dont la femme René auroit pu tirer avantage, oubliant ou méconnoiſſant que ce genre de conſidération doit être écarté dans l'examen des queſtions médico-légales. Le même auteur s'explique enſuite avec beaucoup de ſageſſe ſur les témoignages & ſur les citations des auteurs qui ont été invoqués par les partiſans de l'opinion qu'il combat. (Ariſtote, Galien, Avicenne, Pline, Plutarque, Averrhoës, Albert-le-Grand.) « La nouvelle phyſique, dit-il, a proſcrit » les erreurs de l'ancienne, en ſorte qu'Ariſtote, qui » peut encore être conſulté & ſuivi ſur la poétique, » n'eſt plus d'aucune autorité ſur les matières de » phyſique. » L'on peut porter le même jugement ſur les autres Anciens ci-deſſus nommés. Quant aux plus modernes, les Riolans, Fontanus, Dulaurens, Schenckius, ils ne vivoient pas encore dans un ſiècle aſſez éclairé pour avoir ſecoué le joug de l'ancienne phyſique, & ils n'ont fait, ſur le point dont il s'agit, qu'imiter la crédulité de leurs anciens maîtres, tout en copiant leurs erreurs (2).

Du reſte, Bouvart, après s'être ainſi expliqué, continue de traiter la même queſtion, plutôt en juriſconſulte & en moraliſte qu'en phyſiologiſte & en médecin; rappelant, autant pour les commenter, le droit des douze Tables, celui du Digeſte, l'édit d'Adrien mentionné par Dufreſne, & les opinions de pluſieurs auteurs de médecine légale, qui ne ſe ſont pas aſſez renfermés dans les bornes de l'expertiſe médicale & anatomique.

Le livre *de Octimeſtri partu*, fauſſement attribué à Hippocrate, & qui n'auroit pas dû être conſulté par les ſavans auxquels nous devons le Code Juſtinien, eſt auſſi rappelé par Bouvart, qui auroit dû ſe borner à récuſer l'auteur de cet écrit, quel qu'il ſoit, au lieu d'en donner, comme il a fait, un ridicule commentaire. On trouve dans le mémoire de Louis, également écrit pour la négative, la diction élégante & claire, l'érudition philoſophique, & la dialectique preſſante que l'auteur a montrée dans tous ſes écrits de médecine légale.

L'opinion que la nature, dans tout ce qui concerne la reproduction des hommes & des animaux, ſuit des lois conſtantes & invariables, ſans en excepter l'incubation chez les ovipares; cette opinion eſt d'abord développée par l'auteur avec beaucoup d'éloquence, mais dans les vues de cette philoſophie ſuperficielle, qui conſervoit alors, & qui conſervera toujours des partiſans, parce qu'elle admet comme des faits, ce qui ſe trouve encore en queſtion, & qu'elle ſuppoſe dans la marche de la nature des intentions immuables, un accord, une harmonie, un enchaînement dans toutes ſes productions & dans tous ſes phénomènes, dont l'idée, plus poétique que philoſophique, donne un ſi grand attrait au ſyſtème des cauſes finales.

Les partiſans des naiſſances tardives, ſe livrant à des vues théoriques ſur les cauſes de l'accouchement, s'étoient principalement arrêtés, & pour en tirer des conſéquences en leur faveur, à l'idée que le volume, la force ou la foibleſſe du fœtus devoient être comptés parmi les cauſes occaſionnelles de la naiſſance.

Louis reconnut aiſément toute l'inſuffiſance d'une pareille théorie. « La diſcuſſion de ces faits, dit-il, eſt très-importante; car ſi c'étoit le volume ou le poids du fœtus qui obligeât la matrice à s'ouvrir; ou, ce qui reviendroit au même, ſi ces cauſes excitoient l'action de cet organe, on en tireroit des inductions très-favorables aux accouchemens tardifs : alors, un fœtus foible, ſoit par mauvaiſe conſtitution, ſoit par les maladies, les chagrins ou autres accidens que la mère auroit éprouvés pendant ſa groſſeſſe, pourroit reſter un mois ou deux de plus dans la matrice pour y acquérir le point de perfection & de maturité néceſſaire à ſa naiſſance & à la conſervation de ſa vie. Voilà le fondement du ſyſtème de ceux qui admettent la poſſibilité des naiſſances, retardées contre l'ordre ordinaire.

» La mère, ajoute plus loin le même auteur, met le fœtus à l'abri des intempéries de l'air & des viciſſitudes des ſaiſons, le conſerve tranquillement dans une chaleur douce & uniforme : mais le fœtus a en lui-même les cauſes & les agens de ſon accroiſſement; il abſorbe ſimplement des ſucs nourriciers de ſa mère. L'inanition de celle-ci, qu'on a toujours donnée comme une cauſe de foibleſſe pour le fœtus, n'a aucune influence ſur lui; c'eſt une plante paraſite qui pourroit détruire celle dont elle tire ſa ſubſiſtance ſans que ſa végétation particulière en ſouffrit. Il eſt certain que l'épuiſement de la mère pourroit plutôt être regardé comme la ſource du bon état de l'enfant; s'il n'étoit bien conſtaté par l'expérience que des femmes dont la groſſeſſe a été des plus heureuſes, qui ont joui de la meilleure ſanté, buvant & mangeant à merveille, ont eu des enfans chétifs; tandis que

(1) Un arrêt de grand'chambre du Parlement de Paris, du 2 août 1640, portant qu'une fille née à onze mois entiers, après le départ de ſon père prétendu, pour aller outre-mer, fut déclarée légitime; l'arrêt cité par Dufreſne, *Journal des Audiences*, tome I, page 545.

(2) Conſultations de Bouvart, page 13.

d'autres femmes, qui n'ont preſque pas conſervé la nourriture qu'elles prenoient, & qui ont très-peu mangé, ont fait des enfans gros & vigoureux.

» Si l'on pouvoit admettre la prolongation du terme de la naiſſance, pour les beſoins du fœtus, les gros enfans viendroient tous avant terme; & les fœtus les plus foibles & les plus petits, reſteroient néceſſairement dans le ſein de leur mère au-delà du terme; de là les accouchemens à onze & douze mois ſeroient très-ordinaires & dans le cours habituel des choſes : or, certainement, perſonne ne voudroit ſoutenir une telle abſurdité; elle eſt cependant une conſéquence directe & légitime du principe poſé.

» Les règles de la nature ſont tellement invariables, dit encore le redoutable adverſaire des naiſſances tardives, qu'elles ſe manifeſtent juſque dans les cas où l'on trouve qu'elle s'écarte le plus de ſon cours ordinaire. On ſait que des fœtus ont été conſervés pendant grand nombre d'années dans le ventre de leur mère, ſans corruption; ſoit par deſſéchement, ou par une eſpèce de pétrification; que d'autres ſe ſont putréfiés plus ou moins promptement, ce qui, dans certains cas, a fait périr la mère par gangrène; & que d'autres femmes plus heureuſes, ont rendu à différentes fois par parcelles, les fœtus putréfiés, au moyen des abcès qui leur ont ouvert des iſſues à l'extérieur. Bartholin a fait à ce ſujet un ouvrage particulier très-eſtimé, qui a pour titre : *De inſolitis partûs viis*. Le vulgaire verra toujours avec admiration un fœtus, tel que celui de Souabe, qui a demeuré quarante-ſix ans dans le ventre de ſa mère. Celui de Joigny, qui y a ſéjourné trente-trois ans, excitoit, il y a quelques années, la curioſité de tout Paris; mais ce qui ne doit pas échapper à l'attention des obſervateurs éclairés, ce ſont les différentes circonſtances qui ont accompagné la formation de ces phénomènes.

» Pour ne faire mention que de ce qui eſt relatif à notre objet, nous remarquons, à l'occaſion de l'enfant pétrifié qui a reſté vingt-huit ans dans le ventre de ſa mère, morte à Sens en 1582, qu'elle a ſenti au *terme ordinaire* toutes les diſpoſitions qui précèdent & accompagnent un accouchement, telles que la rupture des membranes, l'écoulement des eaux, &c. Cette femme avoit quarante ans, & c'étoit ſa première groſſeſſe.

» Une femme de Dôle, en Franche-Comté, devint groſſe à l'âge de trente-huit ans. Au *neuvième mois*, tous les ſignes d'un accouchement prochain ſe déclarèrent, mais elle n'accoucha pas : elle mourut quinze ans après, le 28 juin 1661; le fœtus, bien conformé, n'avoit que la groſſeur d'un enfant de neuf mois. (*Ephemerides Acad. natur. curioſ.* Decad. 1, ann. III, *Obſ.* 12.)

» Le fœtus de Toulouſe, dont François Bayle, médecin de cette ville, a donné l'obſervation raiſonnée, a été porté vingt-cinq ans. Sa mère avoit eu dix autres enfans; & *au terme* de cette onzième groſſeſſe, elle ſe ſentit preſſée des douleurs ordinaires de l'enfantement, & rendit une partie des eaux.

» Bauhin rapporte, d'après Félix Platerus, l'hiſtoire d'un enfant qui a reſté quinze mois dans le ventre de ſa mère. Au *neuvième*, il y eut diſpoſition d'accouchement. Deux mois après, on commença à s'apercevoir d'un écoulement de matières putrides; la femme tomba en conſomption, & mourut enfin par la gangrène, qui s'empara du bas-ventre. Elle avoit trente ans, & étoit à ſa cinquième groſſeſſe.

» A ces quatre exemples nous ajouterons le cas qui a fourni à Bartholin l'occaſion de traiter des voies extraordinaires de l'accouchement. La femme qui fait le ſujet du premier chapitre de cet ouvrage, étoit à ſa quatrième groſſeſſe. Parvenue au *terme de neuf mois*, elle eut des douleurs & fut deux jours entiers en travail; les douleurs ſe diſſipèrent entièrement, & après ſix ſemaines elles ſe renouvelèrent. Cinq ans après il ſe forma un abcès à l'ombilic, qui donna iſſue à quelques portions oſſeuſes : des abcès ſe ſuccédèrent en pluſieurs points de la circonférence du bas-ventre en différens temps; le dernier au bout de dix-neuf ans. La femme échappa à tous les dangers qu'elle avoit courus, & finit par jouir d'une bonne ſanté.

» Après avoir expoſé un fait auſſi ſingulier, Bartholin parle du temps précis de l'accouchement; il eſt perſuadé que la nature a fixé un terme poſitif pour la naiſſance des enfans comme pour celle des animaux; & il le conclut principalement, de ce qu'au terme de neuf mois, on a vu toutes les diſpoſitions qui marquent un accouchement inſtant. Il connoiſſoit les relations contraires à ce principe; il les croit infidèles, & juge qu'on ne peut recevoir pour vrai ce qui manque de probabilité & de raiſon. *Raras equidem hiſtorias amplector, ſed quibus probabilis, aliqua ratio ſavet, eaque naturalis.* Un philoſophe, ou plutôt tout homme raiſonnable, ne peut pas penſer différemment. »

Du reſte, ces faits que nous avons rapportés, plutôt parce qu'ils ſont curieux que parce qu'ils tiennent directement à la queſtion qui nous occupe, n'ont rien d'oppoſé aux naiſſances tardives, & font voir ſeulement, comme l'auteur qui les cite eſt obligé d'en convenir, que même dans les cas où l'accouchement n'a pu s'effectuer par des cauſes accidentelles, & heureuſement fort rares, la nature n'a point varié pour l'époque où cet accouchement devoit arriver d'après la marche la plus régulière & la plus conſtante; ce qui ne pourroit empêcher d'admettre l'exemple des circonſtances dans leſquelles elle s'en eſt écartée.

Un autre genre d'épreuves ſur lequel Louis fondoit ſon opinion, ſe rapportoit à ce qu'il croyoit voir de fixe, de variable dans la durée du part des animaux.

« Le premier principe à établir, diſoit-il, & dont le ſpectacle entier de la nature fournira la preuve, c'eſt que ſes lois, ſur le terme de la naiſſance, ſont conſtantes & immuables. Tous les naturaliſtes, depuis *Ariſtote*, conviennent de cette vérité à l'égard des animaux : tous font leurs petits, dans un certain eſpace de temps ; ils ne les portent point au-delà du terme que l'auteur de la nature a déterminé pour chaque eſpèce, & ils ne les mettent point bas avant que le période de la geſtation ſoit achevé. La différence de ces périodes, dans les différentes eſpèces, ne ſe tire ni de la force des animaux & de leur taille, ni de leur tempérament particulier, ni du volume des fœtus. Les jumens & les ânesſes portent conſtamment onze mois ; les vaches, neuf ; les biches, huit : la geſtation des brebis, qui ſont des animaux doux & paiſibles, eſt de cinq mois précis, la même que celle des chèvres, vives, légères & toujours en mouvement. De quelque taille que ſoit une chienne, qu'elle ſoit grande ou petite, forte ou foible, elle porte ſoixante jours : les haſes & les lapines, trente jours. Enfin, les femelles de tous les animaux mettent bas, toujours en même temps, ou à très-peu près : il n'y a jamais que de très-légères variations dans la durée de la geſtation. »

Rœderer, ſavant profeſſeur de Gottingue, avoit dit avec raiſon, que l'on ne peut expliquer pourquoi l'accouchement a lieu préciſément au neuvième mois complet ; que les cauſes qui le déterminent à cette période nous ſont inconnues. Ce doute philoſophique n'arrête point Louis dans l'examen de la grande queſtion des naiſſances tardives, & pour le diſſiper il entre de nouveau dans pluſieurs développemens d'une ſaine doctrine, ſur la nutrition du fœtus & ſur le mécaniſme de l'accouchement ; doctrine que nous verrons bientôt préſentée par Antoine Petit avec beaucoup plus d'avantage, & pour en tirer d'autres conſéquences.

Les ſignes incertains de la conception & de la groſſeſſe, & les exemples curieux & inſtructifs de mépriſes à ce ſujet, offrent un autre genre de difficultés, outre les naiſſances tardives, beaucoup plus grandes que toutes les conſéquences que l'on peut déduire *à priori* d'une théorie ſur la génération.

Louis tire un grand avantage de cette difficulté, & ſoumet à une ſévère critique pluſieurs des faits cités par les partiſans de l'opinion favorable aux naiſſances tardives, en concluant, que la plupart de ces faits ont été mal obſervés, & qu'ils ne prouvent rien en faveur de ceux qui les ont cités avec le plus de confiance.

Il ajoute enſuite, & toujours pour les oppoſer à l'opinion qu'il combat, les principes des juriſconſultes & les maximes de la juriſprudence. Les mémoires de Louis & les trois lettres de Bouvart à Antoine Petit, qui ſont écrits dans le même eſprit, doivent être regardés, ſans doute, comme des ouvrages claſſiques, que l'on citera toujours pour des modèles à ceux qui voudront ſe livrer aux diſputes littéraires & à la polémique, ſans être retenus, d'ailleurs, par le ſentiment des convenances & par cette urbanité d'eſprit, cette modération de caractère, incompatibles avec la plus légère marque de reſſentiment ou de malveillance.

Ce jugement, qui fut celui des contemporains, ne peut manquer d'être confirmé par une poſtérité équitable, & quelques hommes de goût ont même été juſqu'à penſer que le ſtyle élégant & concis de Bouvart, la tournure épigrammatique de ſes attaques, ou la fineſſe de ſes réponſes, rappeloient, dans pluſieurs paſſages de ſes lettres, le genre de beauté littéraire que l'on admire le plus dans les Lettres provinciales.

Nous ſommes loin de vouloir élever des doutes ſur de pareils éloges ; mais tout en les adoptant, nous devons dire que ſes différens écrits, juſtement eſtimés ſous le point de vue du mérite littéraire, ſont bien plutôt des mémoires d'avocat que des conſidérations médico-légales, qu'une expoſition ſévère & véridique de l'expertiſe médicale & des données de l'anatomie & de la phyſiologie, ſur une queſtion de juriſprudence qui ſe trouve entièrement liée à la phyſique animale. Petit a ſeul conſidéré le ſujet qui nous occupe ſous ce rapport, ſoit dans ſa conſultation, ſoit dans ſon mémoire ſur le mécaniſme de l'accouchement, ſoit enfin dans ſa lettre à Bouvart, ſur les naiſſances tardives.

Suivons l'auteur dans celui de ces trois ouvrages qui avoit directement pour objet d'éclairer les tribunaux ſur la queſtion de légitimité ou de non-légitimité de la naiſſance d'un enfant, arrivée à dix mois & demi, après la mort du mari de ſa mère. Dans ſa conſultation en faveur des naiſſances tardives, l'auteur commence par éloigner de la queſtion tout ce qu'elle pouvoit avoir de particulier, afin de rendre ainſi la diſcuſſion plus impartiale & plus générale ; & voici alors comment il poſe cette queſtion :

Le terme de l'accouchement, dans l'eſpèce humaine, peut-il s'étendre ou ſe prolonger juſqu'au onzième ou au douzième mois incluſivement, ou même au-delà ?

Pour répondre, l'auteur éloigne avec ſoin toute conſidération étrangère à la phyſique de l'homme, & rappelle rapidement le mécaniſme de l'accouchement, en le faiſant dépendre de la contraction primitive ou eſſentielle de l'utérus, de l'action auxiliaire du diaphragme, des muſcles de l'abdomen, & de tout le ſyſtème muſculaire ; doctrine généralement adoptée aujourd'hui, & que le même auteur a pris ſoin d'établir, avec beaucoup de détail, dans ſon Mémoire ſur le mécaniſme de l'accouchement.

Tout dépend ici, dans l'expulſion du fœtus, de l'irritabilité de l'utérus & du degré de développement du corps étranger qui excite cette irritabilité.

§ Suivant

« Suivant l'ordre le plus commun de la nature, l'enfant & ſes annexes acquièrent à peu près, en neuf mois de temps, le volume propre à porter les fibres de la matrice au point de diſtenſion ou de développement par-delà lequel l'irritation & toutes ſes ſuites ſurviennent : ce terme eſt, en conſéquence, celui où le *plus ordinairement* les enfans viennent au monde, & nous ne faiſons aucune difficulté de convenir que c'eſt le terme le plus naturel, le *terme par excellence*. Mais il s'agit de ſavoir s'il eſt le ſeul qui mérite d'être regardé comme légitime. Nous avons déjà dit que nous penſions le contraire ; voici maintenant ſur quoi notre opinion eſt établie.

» A quelque terme que l'enfant vienne au monde, pourvu qu'il puiſſe vivre après être né, ce terme doit être regardé comme un terme naturel ; il ne ſauroit y avoir de difficulté ſur cet objet.

» D'après les principes certains que nous venons de poſer, il eſt évident que l'irritation qui détermine l'accouchement, eſt en raiſon compoſée de la ſenſibilité & de l'extenſibilité de la matrice, d'une part, & du volume de l'enfant & de ſes annexes, de l'autre ; de manière que, dans une matrice fort ſenſible & peu ſuſceptible d'extenſion, il ne ſera pas néceſſaire, pour produire l'irritation ſuſdite, que l'enfant acquière autant de volume qu'il faudroit qu'il le fît, dans un organe moins ſenſible, & plus diſpoſé à prêter & à s'étendre ; en ſorte que toute la queſtion ſe réduit à ſavoir, s'il n'eſt pas poſſible que, dans une matrice d'une ſenſibilité & d'une dilatabilité ordinaire, un enfant prenne, plus tôt ou plus tard, le degré de volume propre à amener les fibres au dernier degré de développement dont *elles ſont ſuſceptibles?* S'il n'eſt pas également poſſible, ſans que ſa crue ſoit accélérée ou retardée, qu'il ſe trouve placé dans un organe plus ou moins capable de s'amplifier, & doué d'une ſenſibilité plus vive ou plus obtuſe, ſoit que naturellement cet organe ſoit ainſi conſtitué, ſoit qu'il ait été conduit à cet état par quelque vice particulier. »

Après s'être ainſi exprimé, Petit n'oublie pas de rappeler que pluſieurs enfans ſont nés à ſept mois ; que quelques femmes ne portent jamais leurs enfans plus de ſept mois, & que, par l'effet des cauſes contraires à celles qui occaſionnent des accouchemens prématurés & légitimes, on ne peut refuſer des naiſſances également légitimes, quoique tardives.

Cette manière de raiſonner eſt fondée ſans doute, mais l'auteur en force peut-être les conſéquences, & donne par trop d'extenſion aux principes qu'il a établis, d'après la réalité de l'expérience & la nature des choſes, lorſqu'il ajoute.

« Ne faudroit-il pas renoncer à toutes les connoiſſances que fournit la médecine, pour refuſer de convenir, que de même qu'il ſe peut faire que la ſenſibilité d'une partie en général, & celle de la matrice en particulier, s'accroiſſent dans l'état maladif, par les cauſes propres à diſpoſer à la phlogoſe, & que ſon extenſibilité diminue par l'effet des mêmes cauſes, dans la proportion que la ſenſibilité s'augmente, de même il peut arriver auſſi, & que, de fait il arrive tous les jours, que dans une matrice abreuvée, trop humide & relâchée, la faculté de ſentir ſoit moindre, & celle de s'étendre devienne plus conſidérable ? Or, ſi l'on ſuppoſe un enfant conçu dans une matrice pareille, ne voit-on pas de la manière du monde la plus claire & la plus évidente, qu'ayant crû dans les proportions ordinaires juſqu'à neuf mois, il ne fera pas ſur la matrice l'impreſſion propre à en déterminer la contraction, dont l'accouchement doit être l'effet ? Il reſtera donc, paſſé ce terme, dans le ſein de ſa mère, juſqu'à ce qu'à force de prendre de l'accroiſſement, il vienne au point de forcer les fibres de l'organe de ſe refuſer à une extenſion ultérieure, & d'être affectées de celles qu'elles ſupportent, de manière à entrer en contraction. Or, cela arrivera plus tôt ou plus tard, ſuivant que l'extenſibilité ſera plus grande, & la ſenſibilité plus petite ; & pourquoi ne ſe pourroit-il pas faire que, pour arriver à ce point, il fallût deux ou trois mois, & même davantage ? Dans ce cas, la femme accoucheroit aux onzième & douzième mois révolus, elle mettroit ſeulement au monde un enfant plus gros, & c'eſt préciſément ce que les auteurs obſervent être ſouvent arrivé, dans les cas analogues à celui dont il eſt ici queſtion.

» Si l'on ſuppoſe maintenant qu'un enfant ſoit renfermé dans une matrice dont les deux facultés, celle de s'étendre & celle de ſentir, ſoient dans l'ordre le plus naturel, ne peut-il pas arriver que ſon accroiſſement ſe retarde, ou parce qu'il eſt attaqué de maladie, ou par quelqu'autre cauſe ? Dans ce cas, il ne pourra obtenir qu'à onze & douze mois le degré de volume qu'il doit avoir, pour exciter la matrice à le chaſſer de ſon ſein : il eſt certain que les enfans des perſonnes âgées ſont foibles, petits, malſains, & que le plus grand nombre de ces enfans périt de bonne heure. Il eſt également certain, que des enfans nés en même temps, & dans des circonſtances en apparence égales, les uns croiſſent vîte, ont leurs dents de bonne heure, & ſont d'une haute ſtature, quand ils ſont parvenus à l'age de la puberté, tandis que d'autres languiſſent, croiſſent lentement, ont leurs dents tard, & reſtent petits pendant tout le cours de leur vie ; ce qui leur arrive après leur naiſſance, ne ſauroient-ils donc l'éprouver auſſi, tandis qu'ils ſont encore dans le ſein de leur mère ? Il ne paroît pas poſſible de ſe perſuader que la nature leur ait refuſé cette qualité, quand on fait attention que les enfans reçoivent de leurs mères pluſieurs maladies, telles que la petite-vérole & le mal vénérien, que ſouvent ils ont des convulſions avant de naître, qu'il y en a qui viennent au monde paralytiques, & qu'enfin pluſieurs meu-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 482 sur 787

rent dans le cours de la groſſeſſe. Ne ſeroit-il pas abſurde de prétendre qu'ils peuvent perdre la vie, & qu'ils ne peuvent perdre la ſanté ? Et ſi ce dernier accident leur arrive, il n'eſt certainement pas à préſumer qu'ils croiſſent, dans l'état de maladie ou de langueur, dans la même proportion qu'ils l'auroient fait, s'ils euſſent joui d'une bonne ſanté. »

Le terme de neuf mois accomplis, regardé comme le plus naturel, ou le plus habituel, ne doit pas être conſidéré comme tel, ſuivant le même auteur.

« Nous ſavons, à n'en point douter, ajoute-t-il, d'après nos propres obſervations, qu'en général, ſur trente femmes groſſes, il y en a plus de la moitié qui accouchent du quinze au vingt du neuvième mois, dix qui mettent leurs enfans au monde vers le trente du même mois, & quatre ou cinq qui le portent encore quelque temps par-delà : les obſervations des accoucheurs les plus attentifs donnant à peu près les mêmes réſultats, nous croyons être en droit d'en conclure, que le terme le plus naturel, le vrai terme de la groſſeſſe, eſt à la rigueur l'intervalle du quinzième jour au vingt, ou vingt-cinq du neuvième mois, en ſorte qu'en prenant une moyenne entre ces deux extrêmes, il ſe trouveroit que dans l'ordre le plus commun, & par conſéquent le plus naturel, les enfans naîtroient dix jours avant le neuvième mois accompli : or, nos adverſaires conviennent que celui qui vient au monde dix jours après ce dernier terme, mal-à-propos regardé comme le plus naturel, peut être légitime ; cependant il eſt clair que, d'après leur aveu & notre calcul, ſa ſortie du ſein de ſa mère a été retardée de vingt jours : c'eſt pourtant ce qu'ils prétendent être impoſſible. On peut voir par-là, le cas qu'on doit faire de leur aſſertion (1). »

L'induction tirée de l'exemple des monſtres, en faveur des naiſſances tardives, paroît très-forte au même auteur, comme on peut le voir par la citation de ſon mémoire.

« La raiſon ſemble enſeigner qu'il y aura moins de difficultés à ralentir la marche du développement de ſes parties, qu'à changer l'ordre & la conformation de ces parties elles-mêmes : or, ce changement, quoique très-difficile à opérer, frappe cependant nos yeux tous les jours, dans les monſtres, qui ſe préſentent aſſez ſouvent dans l'eſpèce humaine ; d'où il eſt naturel de préſumer que le plus difficile ſe faiſant, le plus aiſé n'eſt pas tout-à-fait impoſſible, & que, par conſéquent, la naiſſance d'un enfant peut être plus ou moins retardée, ſuivant le degré de force des cauſes qui donneront lieu à ce retard.

» On peut, ſi l'on veut, regarder du même œil les enfans nés à onze ou douze mois, & les monſtres les mieux caractériſés : pourquoi faudra-t-il que les mères des uns conſervent leur honneur dans ſon intégrité, & que la juſtice s'arme de toute ſa rigueur, pour couvrir les autres d'infamie ? J'ai vu un enfant d'environ quatorze ans qui avoit quatre cuiſſes & quatre jambes, deux deſquelles lui ſervoient à marcher, comme les autres hommes ; les deux autres lui pendoient au-devant du ventre, & n'avoient preſque point d'action : quoique cet enfant fût évidemment monſtrueux, cependant perſonne n'avoit ſongé à lui conteſter ni ſon état, ni la poſſeſſion du bien de ſes pères. En ſuppoſant, qu'un enfant, dont la naiſſance auroit été retardée de trois mois, fût une production auſſi éloignée de l'ordre naturel, que celle dont il vient d'être parlé, l'équité n'exige-t-elle pas que, dans l'ordre moral, leur ſort ſoit le même ? En conſéquence, ſi l'un de ces enfans eſt regardé comme légitime, & jouit de tous les droits annexés à cette qualité, l'autre ne ſauroit être, ſans injuſtice, privé de cet avantage. »

« Tout ce qui exiſte, ajoute Antoine Petit, eſt poſſible, ſans doute ; mais tout ce qui eſt poſſible, n'exiſte pas toujours. Nous croyons avoir démontré la poſſibilité des naiſſances tardives. Il eſt maintenant queſtion de faire voir que, ſuivant les auteurs les plus graves, ces naiſſances ont réellement lieu quelquefois. » Nouvelle tâche que l'auteur remplit en rappelant avec beaucoup de ſoin & d'érudition, le témoignage des auteurs, depuis Ariſtote & Galien, juſqu'à Haller & van Swieten, qui, ſans ſe décider d'une manière préciſe, laiſſent cependant entrevoir qu'ils ſont portés pour l'affirmative, dans la queſtion relative aux naiſſances tardives.

La diſcuſſion littéraire & polémique que nous devons rappeler, n'auroit pas lieu ſans doute aujourd'hui, & ne ſe feroit pas même engagée, à une toute autre époque des ſciences médicales, ſi la queſtion qui en eſt l'objet, avoit été mieux poſée. Cette queſtion devoit ſe réduire à celle-ci : la réalité de certaines naiſſances tardives peut-elle être admiſe, & un enfant né dix mois & demi après la mort du mari de ſa mère, peut-il être regardé comme légitime ? Le mémoire à conſulter qui fut adreſſé aux médecins experts, ne fut point rédigé avec cette ſimplicité.

« Charles, ſuivant les auteurs de ce mémoire, étoit né le 15 janvier 1687 ; il avoit ſoixante-douze ans paſſés, lorſqu'il épouſa Renée, qui étoit âgée d'environ trente ans, & dont il n'a point eu d'enfans ; pendant près de quatre ans que leur mariage a duré.

(1) « Le calcul que je donne ici a paru à quelques perſonnes avoir beſoin d'*être mieux prouvé*. . . . . Il eſt appuyé ſur les obſervations que j'ai faites le plus exactement qu'il m'a été poſſible, & ſur ce que j'ai entendu dire à des accoucheurs inſtruits. Je n'ai point d'autres preuves à adminiſtrer, & je ne crois pas que la choſe en admette d'un autre genre. J'eſpère que ſi l'on veut prendre la peine de ſuivre cet objet avec quelqu'attention, les calculs qu'on fera ne donneront pas des réſultats bien différens des miens. »

» Il tomba malade la nuit du 7 au 8 octobre 1762 ; ſa maladie commença par une fièvre & une oppreſſion violente, qui n'ont pas ceſſé juſqu'à ſa mort.

» L'oppreſſion étoit ſi forte, qu'il fut toujours aſſis dans ſon lit, ne pouvant tenir dans une autre ſituation, & diſant à ſes gardes de ne pas le laiſſer dormir, dans la crainte où il étoit d'être ſuffoqué : il n'avoit pas la force de ſe mettre à genoux ſur ſon lit, pour le premier des beſoins. On lui paſſoit avec peine le vaſe néceſſaire aux malades les plus affoiblis. Ses gardes ne le quittoient ni jour ni nuit.

» Il avoit un pied & une partie de la jambe gangrenés dès le 21 octobre. La gangrène étoit ſèche & point accidentelle. Les médecins & chirurgiens opinèrent à l'amputation ; ſon état de foibleſſe & de diſſolution totale s'y oppoſa : on conſidéra qu'il lui ſeroit impoſſible de ſoutenir cette opération, & qu'en la faiſant, on ne feroit qu'avancer ſa fin, par un tourment inutile.

» Il fit un teſtament, par lequel il pria un magiſtrat, proche parent d'un de ſes héritiers collatéraux, d'aſſiſter au *priſage* qui ſeroit fait entr'eux, de ſon argent & de ſon argenterie.

» Renée, ſa femme, ne couchoit point dans ſa chambre, & il n'eût pas été poſſible qu'elle y couchât ; cette chambre ſe reſſentoit du genre de la maladie ; on y reſpiroit une odeur inſupportable, au point que le médecin, le chirurgien, l'apothicaire & les gardes étoient très-ſouvent obligés de tenir les fenêtres ouvertes.

» La gangrène, l'oppreſſion & la fièvre ne ceſſèrent point de faire des progrès, juſqu'au 17 novembre, qu'il mourut, environ les deux heures de l'après-midi, âgé de ſoixante-ſeize ans.

» Plus de trois mois & demi après ſa mort, Renée ſa veuve, témoigna des doutes de groſſeſſe, ſans cependant déclarer l'époque qu'elle entendoit donner à cette groſſeſſe, & ſans permettre qu'on la viſitât.

» Les héritiers collatéraux nommèrent un médecin & un chirurgien pour être les ſurveillans de ſon état, lui rendre des viſites, & aſſiſter à l'accouchement ſi aucun arrivoit.

» Cet accouchement eſt arrivé en effet, mais n'eſt arrivé que le 3 octobre 1763. Renée en reſſentit les premières douleurs à ſept heures du matin, & à environ midi elle mit au monde un enfant mâle, bien conſtitué, dans l'état ordinaire d'un enfant de neuf mois.

» Juſqu'à ce moment, elle n'avoit eu aucunes douleurs qui annonçaſſent un accouchement. Le ſien a été facile, & il n'y a aucun ſigne qui puiſſe faire préſumer que l'ordre de la nature ait été troublé, ni retardé dans ſes opérations.

» Or, à compter du 8 octobre 1762, jour de la maladie de Charles, juſqu'au 3 octobre 1763, jour de l'accouchement incluſivement, il y a un an moins quatre jours.

» Il y a onze mois & demi depuis le 21 octobre, jour que la gangrène ſe manifeſta.

» Et à compter du jour de la mort ſeulement, il y a dix mois dix-ſept jours, ſans accident, ſans douleurs, ſans aucune circonſtance, dont on puiſſe induire que la groſſeſſe a pu être naturellement d'une durée beaucoup plus longue que les groſſeſſes ordinaires.

» Sur cet expoſé, on demande ſi l'enfant de Renée doit être réputé l'enfant légitime de Charles. »

Bouvart, Baron, Verdelhan, Poissonnier, Bellot, Borie, Macmahon, Macquart, Solier.

Les auteurs qui, en généraliſant cette queſtion particulière, ſe déclarèrent pour la négative, contre la légitimité des naiſſances tardives, avoient ſans doute raiſon, plutôt en jugeant d'après des conſidérations morales & particulières, que d'après des vues générales & tirées de l'expertiſe médicale & phyſiologique. En effet, ſuivant toutes les apparences, un enfant né dix mois dix jours après la mort du mari de ſa mère, âgé de ſoixante-douze ans, & qui avoit ſuccombé à une maladie adynamique, ne pouvoit raiſonnablement pas être regardé comme l'enfant véritable de ce moribond, & en conſidérant les choſes ſous ce rapport, Louis, Bouvart, &c., avoient raiſon de ſe décider pour la négative ; mais d'une autre part, Ant. Petit, qui écartoit tout ce qu'il y avoit de moral & de particulier dans le ſujet de cette conſultation, pour ne traiter qu'une queſtion de médecine légale ; Antoine Petit, qui étoit perſuadé qu'il devoit donner une inſtruction ſans prononcer un jugement, avoit eu raiſon de ſe déclarer pour l'affirmative, en exprimant une déciſion qui n'engageoit pas les tribunaux, & dont les réſultats pouvoient être balancés dans la conſcience des magiſtrats, par des particularités phyſiques & morales, concernant le ſujet ſur lequel ils devoient prononcer. Dans l'état préſent de notre légiſlation, cette non-légitimité des naiſſances tardives ne pourroit plus être ſoumiſe aux médecins. Elle n'a pu être intéreſſante pour nous, qu'en la conſidérant ſous un point de vue hiſtorique, & ſous le rapport de l'heureuſe influence des progrès des ſciences naturelles, ſur l'excellence des lois relatives à la légitimité des naiſſances précoces & des naiſſances tardives.

D'après ces lois exprimées dans les articles 312, 314 & 315 de notre Code civil, le légiſlateur admet des naiſſances précoces, qu'il fixe au commencement du ſeptième mois, & des naiſſances tardives, en déclarant que la naiſſance d'un enfant né trois cents jours après la diſſolution du mariage, pourra ſeule être conteſtée ; ce qui indique dans l'eſprit de cette diſpoſition légiſlative, l'idée de la poſſibilité d'une naiſſance juſqu'à ce terme.

Des recherches récentes, faites avec ſoin par un homme recommandable par ſa probité & par ſon ſavoir, prouveroient, s'il étoit néceſſaire de le faire,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 484 sur 787

combien cette latitude, cette indulgence de la loi ſont fondées, rationnelles & préférables à l'opinion, que dans l'eſpèce humaine, ſoumiſe d'ailleurs à des cauſes de variétés & de modifications dans tous les actes de la vie, le terme de la naiſſance ſeroit plus conſtant, plus régulier, que pour les animaux.

Ces recherches, que nous croyons devoir rappeler en terminant cet article, ont été communiquées à l'Académie des Sciences, le 5 mai 1817, par M. Teſſier, membre de cette Académie. Elles avoient pour objet de déterminer, par un grand nombre de faits, quelles ſont les limites les plus étendues & la durée moyenne de la geſtation.

En voici les réſultats exprimés par l'auteur dans quatre concluſions de ſon Mémoire :

« 1°. Sur cinq cent ſoixante-quinze vaches, vingt-une ont mis bas, du deux cent quarantième au deux cent ſoixante-dixième jour; terme moyen, deux cent cinquante-neuf jours & demi.

» Cinq cent quarante-quatre ont mis bas du deux cent ſoixante-dixième au deux cent quatre-vingt-dix-neuvième; terme moyen, deux cent quatre-vingt-deux jours.

» Deux ont mis bas du deux cent quatre-vingt-dix-neuvième jour au trois cent vingt-unième; terme moyen, trois cent trois jours.

» Il y a donc de la plus courte geſtation à la plus longue une différence de quatre-vingt-un jours, c'eſt-à-dire, plus d'un quart de la durée moyenne.

» 2°. Sur deux cent ſoixante-dix-ſept jumens, vingt-trois ont mis bas du trois cent vingt-deuxième jour au trois cent trentième; terme moyen, trois cent vingt-ſix jours.

» Deux cent vingt-ſept ont mis bas du trois cent trentième au trois cent cinquante-neuvième jour; terme moyen, trois cent quarante-quatre jours & demi.

» Vingt-huit ont mis bas du trois cent ſoixante-unième au quatre cent dix-neuvième jour; terme moyen, trois cent quatre-vingt-dix jours.

» Il y a donc eu parmi les jumens, de la plus courte geſtation à la plus longue, un intervalle de quatre-vingt-dix-ſept jours, & pareillement plus d'un quart de la durée moyenne.

» 3°. On n'a obſervé que deux ânesſes; l'une a mis bas au trois cent quatre-vingtième, & l'autre au trois cent quatre-vingt-onzième jour.

» 4°. Sur neuf cent douze brebis, cent quarante ont mis bas du cent quarante-ſixième au cent cinquantième jour; terme moyen, cent quarante-huit jours.

» Six cent ſoixante-ſeize ont mis bas du cent cinquantième au cent cinquante-quatrième; terme moyen, cent cinquante-un jours.

» Quatre-vingt-ſeize ont mis bas du cent cinquante-quatrième au cent ſoixante-unième; terme moyen, cent cinquante-ſept jours & demi.

» Ici l'intervalle extrême n'eſt que de quinze jours ſur une durée moyenne de cent cinquante-deux, c'eſt-à-dire, ſeulement un dixième d'intervalle.

» 5°. Sur ſept buffles, le terme moyen a été de trois cent huit jours, & les différences extrêmes de vingt-ſept jours.

» 6°. Sur vingt-cinq truies, les geſtations extrêmes ont été de cent neuf & cent quarante-trois jours.

» 7°. Sur cent ſoixante-douze lapines, les termes extrêmes de geſtation ont été vingt-ſept & trente-cinq jours : différences, huit jours. »

Les conſéquences de ces mêmes recherches, relativement à la durée de la groſſeſſe, pour l'eſpèce humaine, ſont trop évidentes, trop parfaitement d'accord avec les conſidérations *à priori*, ſur le même objet & ſur les variations dans l'excitement de l'utérus, pour qu'il ſoit utile de s'y arrêter & de donner plus de développement à cet article.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

Naissances extraordinaires. On a déſigné ſous ce nom, les naiſſances qui paroiſſent merveilleuſes, ſoit par la durée de la groſſeſſe (*voy.* Naissances précoces & Naissances tardives), ſoit par la nature de l'accouchement; ce qui peut devenir d'une haute importance relativement à la médecine légale. (*Voyez* Accouchement, Monstres (Droits des), Vagin (Imperforation & abſence du), Vulve.)

Une des naiſſances les plus extraordinaires parmi celles dont les archives de la médecine & de la phyſiologie retracent des exemples, dépendoit de l'un des vices de conformation que nous venons de citer, de l'abſence de la vulve & du vagin. Louis l'a rapportée ainſi qu'il ſuit dans ſa Diſſertation ſur les *organes de la génération*, dont l'impreſſion fut arrêtée par un arrêt du Parlement : Cette diſſertation avoit pour titre : *De partium externarum generationi inservientium in mulieribus, naturali, vitiosa et morbosa dispositione* (1755). Le fait en queſtion y eſt rapporté de la manière ſuivante : *Alia imperforationis apparentis ſpecies hìc manet, recenſenda, de quâ non ita pridem Pariſiis vidimus exemplum notatu dignum, vernacule in Academiarum commentariis non tradendum, ob verecundiam de re pudendâ ſervandam. Adoleſcentula in quâ nullum vulvæ & vaginæ veſtigium, per anum purgationes menſtruas patiebatur. Eam vir quidam adamavit; & huic, quâ datâ viâ, ſe commiſit, non tangenda tranſiliens vadâ. Quod alibi nefanda fuiſſet fœditas, in hoc caſu fuit ſecundùm naturæ intentum. Gravida enim facta, fœtum tempore oportuno enixa eſt, lacerato ani ſphinctere. An uxore, ſic diſpoſitâ, uti fas ſit, vel non, judicent Theologi morales?* (*Voyez* la Thèſe citée pag. 21.)

Les exemples de naiſſances extraordinaires, ſous le rapport de la durée de la groſſeſſe, ſont aſſez nombreux, mais la plupart ne ſont point

assez authentiques. En voici quelques-uns qu'Antoine Petit n'a pas dédaigné de rapporter en faveur de l'opinion médico-légale, concernant la légitimité des naissances tardives.

Le premier de ces exemples qui se présente à notre souvenir est emprunté de Sennert, dans les ouvrages duquel on trouve l'histoire d'une femme qui, après plusieurs couches dans l'ordre naturel, en eut deux autres hors de cet ordre, savoir, l'une à dix mois & l'autre à vingt. Bertin citoit souvent, d'après sa propre expérience, l'exemple d'une dame qui, après avoir éprouvé toutes les apparences d'un commencement de travail à neuf mois, continua de demeurer grosse, & n'accoucha qu'à dix-huit, d'un enfant qui se portoit bien.

On trouve plusieurs faits analogues dans une thèse soutenue sous la présidence d'Heister, dans le dessein d'établir la doctrine des naissances tardives, d'une manière incontestable. On a cité souvent, & d'après Godefroy, un autre trait du même genre, celui d'une veuve qui étoit accouchée plus de treize mois après la mort de son mari, & dont l'enfant fut cependant regardé comme légitime. Une autre veuve, qui avoit toujours vécu d'une manière exemplaire, déclara sa grossesse au commencement même de son veuvage, & se retira dans un couvent. Neuf mois après, elle sentit des douleurs pour accoucher, ce qu'elle ne fit que deux mois plus tard. « Comme la conduite de cette femme n'étoit point soupçonnée, dit l'avocat-général le Nain, & qu'elle avoit déclaré sa grossesse après la mort de son mari, en se retirant dans le lieu le plus respectable, presque toute la famille reconnut son enfant comme légitime. » (le Nain, à l'occasion de l'arrêt du 28 juillet 1705, rapporté par Haugeard.)

Thomas Bartholin a cité aussi, parmi plusieurs exemples de naissances tardives, celui d'un enfant qui n'étoit venu au monde qu'au seizième mois de la grossesse de sa mère qui, s'étant déclarée enceinte par fait de séduction, avoit été enfermée & gardée à vue par ordre des magistrats jusqu'au moment de sa délivrance.

Les exemples des naissances tardives ne manquent pas, même dans l'histoire des animaux. On prétend que les jumens portent plus ou moins de temps, suivant qu'elles sont pleines d'un mâle ou d'une femelle. Wagner cite l'exemple d'une chèvre qui devoit mettre bas au commencement du carême, & qui ne le fit qu'à la fin. La durée de l'incubation pour les œufs de poules varie du vingt au vingt-cinquième jour; la germination elle-même n'a rien de rigoureux ni d'absolu dans sa durée, ainsi que la maturation des fruits.

Depuis le rapprochement de tous ces faits, que le judicieux Antoine Petit fit habilement valoir pour soutenir la légitimité des naissances tardives, des recherches beaucoup plus concluantes, plus positives, & qui donnent les mêmes conséquences, ont été faites sur la durée de la gestation des femelles de plusieurs animaux domestiques, par M. Tessier, de l'Académie royale des Sciences de Paris. (*Voyez* NAISSANCES TARDIVES.)

Tous les différens faits que nous venons de rappeler relativement à une époque extraordinaire & reculée de la naissance, appartiennent à l'histoire des phénomènes singuliers & curieux, que l'on désigne sous le nom de *cas rares*, en physiologie & en médecine. Nous ne pourrions entrer dans une exposition plus détaillée relativement à ce sujet, sans nous exposer à placer ici plusieurs considérations qui appartiennent aux articles ACCOUCHEMENT, GESTATION, GROSSESSE, MONSTRES, PART, &c. (*Voyez* ces mots.)

(L. J. MOREAU DE LA SARTHE.)

NALDIUS, ou NALDI (Matthias) (*Biograph. médic.*), médecin du dix-septième siècle, qui se rendit célèbre, non-seulement par ses connoissances en médecine, mais encore par son érudition. Il savoit plusieurs langues, notamment les langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque & arabe. Il se livra à l'enseignement avec beaucoup de succès, à Pise, & bientôt il fut remarqué par le pape Alexandre VII (1), dont il devint le premier médecin. Naldius, malgré cet emploi honorable, n'en continua pas moins d'enseigner la médecine à Rome : il contribua, par ses talens distingués, à faire fleurir les écoles de l'Université de cette ville, & mourut en 1682 dans un âge très-avancé. Ce médecin a publié plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont en vers; & dans toutes ses productions littéraires, on a cru remarquer qu'il s'attachoit surtout aux discussions physiologiques. Voici le titre des principaux ouvrages de Naldius :

Sapientis vitale filum, quod philosophicæ ac medicæ facultatis ambages publicè ingressurus, Heroicis numeris sibi conglomeravit (2). Senis, 1623, in-4°.

Pamphilia, seu mundi universi amicitia, cui dissidentes philosophorum opiniones conciliantur & parantur, ex Re medicâ amicitiæ. Ib., 1647, in-4°.

Regole per la cura del contagio. Rome, 1656, in-4°.

Aphorismorum Hippocratis explanatio. Romæ, 1657, in-4°.

Rei medicæ prodromi, præcipuorum physiologiæ problematum, Tractatus. Ibid., 1682, in-fol. (*Extr. d'Eloy.*) (AUGTE. THILLAYE.)

NANARIS. (*Matière médicale.*) (*Pimela*

(1) Le cardinal Fabio Chigi, élevé à la papauté en 1655, sous le nom d'Alexandre VII.

(2) Le goût que Naldius manifesta dans sa jeunesse pour la poésie, lui fit écrire cet ouvrage en vers.

oleosa. Nanarium de Rumphius.) Cet arbre appartient à la famille des térébinthacées; il est remarquable par l'huile essentielle qui pénètre son écorce & lui donne l'odeur la plus agréable. Le nanaris n'est point employé en médecine.

(L. J. M.)

NANCÉATES, s. m. pl. (*Voyez* NANCÉIQUE (Acide).)

NANCÉIQUE (Acide). (*Matière médicale.*) Dénomination qui n'a pas été conservée, & qu'il eût fallu peut-être supprimer entièrement; l'acide que l'on désignoit sous ce nom ne paroissoit pas différer de l'acide lactique. (L. J. M.)

NANCEL (Nicolas de) (*Biograph. médic.*), célèbre médecin du seizième siècle, naquit en 1539, dans un petit village situé entre Noyon & Soissons (1). Ses études littéraires furent brillantes, & dès l'âge de dix-huit ans, il fut chargé par Ramus d'enseigner publiquement les langues latine & grecque, dans le collége de Presles, à Paris. Nancel fut ensuite professeur dans l'Université de Douay, revint à Paris, à la sollicitation de ses nombreux amis, reprendre une chaire au collége de Presles, & songea à se faire recevoir docteur en la Faculté de médecine de cette capitale (2). Soissons paroît être la première ville dans laquelle Nancel exerça sa profession. Peu de temps après il se fixa à Tours, & ne quitta cette ville, après y avoir demeuré dix-huit ans, que pour aller occuper une place de premier médecin auprès de l'abbesse de Fontevrault (la princesse Eléonore de Bourbon). Nancel mourut en 1610, à l'âge de soixante-onze ans; & dans le nombre des ouvrages qu'il a laissés, on distinguera toujours les suivans :

De risu libellus. Paris, 1587, in-8°.

De legitimo partûs tempore VII, VIII, IX, X & XI mensium problema. Paris, 1587, in-8°.

Discours très-ample sur la peste; 1581, in-8°.

Declamationes & theses & P. Rami vita. Paris, 1600, in-8°.

Analogia microcosmi ad macrocosmon. Lutetiæ, 1611-1631, in-folio (3). (A. J. T.)

NANCY (Eaux minérales de). Chef-lieu de préfecture dans le département de la Meurthe, Nancy possède plusieurs sources que l'on a regardées comme minérales; la principale est connue sous le nom de *Fontaine de St.-Thibault.* L'eau en est froide, claire, d'une saveur astringente, & plus ou moins aigrelette. M. Mathieu de Dombasle, qui en a fait l'analyse en 1810, a trouvé qu'un kilogramme d'eau, prise à cette source, contenoit :

Carbonate de chaux.....	0,35 gram.
Sulfate de chaux.....	0,07
Sulfate de chaux cristallisé.....	0,26
Muriate de soude.....	0,04
Carbonate de fer en suspension...	0,04

Les autres sources ont paru différer fort peu de l'eau commune.

Malgré leur saveur astringente, les eaux minérales de Nancy sont peu employées aujourd'hui comme médicament : elles pourroient cependant être prescrites à la dose de deux à trois pintes par jour. Bagard en conseille l'usage dans l'ictère, la chlorose & la leucorrhée.

Nous possédons quelques traités particuliers sur les eaux minérales de Nancy : 1°. celui de Bagard, publié en 1763, ayant pour titre : *Les eaux minérales de Nancy,* ouvrage dans lequel l'auteur ne parle que de la source de St.-Thibault; 2°. une thèse de Lasslze, portant ce titre : *De aere & aquis Nanceianis,* soutenue en 1770, dans les écoles de Nancy; 3°. quelques écrits de Marquet, Mandel & Nicolas. (A. J. T.)

NANNIUS (*Biographie médicale*), de l'Institut de Bologne, contemporain de Morgagni, d'Albertini, &c.

Nannius publia quelques recherches d'anatomie dans le premier volume des Mémoires de cette Compagnie savante, après sa réunion avec l'Académie, qui avoit été fondée par Eustache Menfred; Nannius s'occupa en particulier de la structure des glandes. (L. J. M.)

NANNONI (Angelo) (*Biograph. médic.*), chirurgien à l'hôpital général de Sainte-Marie-la-Neuve, à Florence, enseigna la chirurgie dans cette ville, où il acquit une brillante réputation. Il naquit en Toscane en 1715, & mourut en 1790. Ses principaux ouvrages sont :

Trattato delle malattie delle mamelle. Florenze, 1746, in-4°.

Discorso chirurgico nell' introduzzione al curso delle operazioni. Florenze, 1750, in-4°.

(1) *Della simplicita di medicare,* 1761, 1774, 1776.

A treatise on hydrocele. London, 1779 (2).

(1) Le village de Nancel, dont ce médecin porte le nom.

(2) Éloy, dans son Dictionnaire, manifeste quelques doutes sur cette particularité de la vie de Nancel, en disant qu'on ne retrouve pas son nom dans la notice des médecins de Paris, par Baron. Il paroîtroit même, suivant ce biographe, que Nancel auroit exercé sa profession sans être reçu docteur, ce qui est fort douteux.

(3) On trouve dans cet ouvrage le Mémoire que Nancel publia en 1587, ayant pour titre : *De Immortalitate animæ, velitatio adversus Galenum.* Ce médecin avoit aussi préparé une nouvelle édition des *Medici antiqui.* L'exemplaire sur lequel il avoit porté ses corrections existe dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, où il a été placé par Bernard Peyrhille.

(1) Cet opuscule fut publié en anglais par Nannoni, en 1779, & traduit en italien dans la même année, par Tonnuaso Alghesi.

(2) Bertrandi attribue à Nannoni cet ouvrage, dont il y a eu plusieurs éditions.

Dissertazione sulla cateratta. Milano, 1780.

Dissertazione sulla regenerazione delle parti similari, constituenti il corpo humano. Milano, 1781.

Memoria sull' aneurisma della piegatura del cubito. Firenze, 1784. (A. J. T.)

NANT (Eau minérale de), village à trois quarts de lieue de Saint-Martin-de-Valamas. La source minérale qui porte indifféremment le nom de *Nant* & celui de *Saint-Martin-de-Valamas*, sort près de ce village, d'un rocher placé dans un petit ravin : elle est froide. M. Boniface la regarde comme acidule & martiale. (*Extr. de Carrère.*) (A. J. T.)

NAPEL. *Aconitum napellus.* (*Histoire de la médecine.*) Divers savans, & plus particulièrement M. de Candolle, ont cherché à répandre quelques lumières sur ce qui appartient à l'histoire littéraire, dans l'histoire naturelle des aconits napel. Théophraste faisoit venir ce nom d'*aconit*, de la ville d'Acône, près d'Héraclée, dans le royaume de Pont. Il paroîtroit, du reste, que les Anciens auroient donné le nom d'aconit d'une manière trop générale à plusieurs poisons très-énergiques :

Lurida terribiles, miscent aconita novercæ.

OVID.

C'est dans ce sens que les poëtes attribuoient l'aconit à l'écume de Cerbère, & qu'ils supposoient qu'il entroit dans les compositions magiques. Dans l'île de Céos, les vieillards, pour abréger une existence devenue inutile ou incommode, *buvoient l'aconit*, comme on buvoit la ciguë dans Athènes, pour subir la peine capitale. Plusieurs accusations d'empoisonnement par l'aconit se trouvent indiquées dans l'histoire des Anciens. L'*aconit Thelyphonon*, souvent cité par Théophraste & par Pline, produisoit surtout, & par de simples applications extérieures, les effets les plus désastreux. Il seroit très-difficile aujourd'hui de pouvoir trouver une espèce de concordance entre ces aconits si redoutables chez les Anciens, & les espèces que nous connoissons.

L'aconit de Théophraste, qu'il est plus particulièrement difficile de déterminer, ne paroît pas cependant s'éloigner beaucoup du genre qui a conservé ce nom, & que les botanistes rapportent à la famille des rubiacées. Plusieurs botanistes fort instruits ont cru devoir rapporter au *ranunculus anthora* de Linné, l'aconit de Pline & le thelyphonon de Théophraste ; d'autres sont portés à croire que l'aconit de Dioscoride répond à l'*aconitum lycoctonum.* (L. J. M.)

NAPEL (Aconit). (*Histoire naturelle médicale.*) L'aconit napel appartient à la famille des renonculacées, dont il possède, en grande partie, les propriétés les plus énergiques. C'est principalement dans sa racine que réside son action tantôt vénéneuse, & tantôt médicale. Lorsque l'on a mâché ou avalé quelques parties de cette racine, qui est d'une saveur douceâtre, toutes les parties de la bouche s'engourdissent ; on y éprouve une âcreté brûlante, des douleurs lancinantes, & la salive coule en grande abondance. Il se manifeste ensuite une soif ardente, du frisson, un grand affoiblissement, des vertiges, du délire, un état comateux ou convulsif, des déjections séreuses ; enfin, des sueurs froides, qui font bientôt suivies de la mort, si l'empoisonnement est complet. Ces effets du napel, qui sont assez constans, ont été produits d'une manière solennelle, & en quelque sorte historique, à différentes reprises sur des criminels, à Prague, par exemple, d'après les ordres de l'empereur Ferdinand Ier., & à Rome, sous le pontificat de Clément VII. (*Vid. Matth. in Dioscorid.*, pag. 768.)

Les expériences de M. Orfila, sur le napel, donnent les résultats suivans :

« 1°. Le suc des feuilles d'aconit, introduit dans l'estomac, dans le rectum, ou injecté dans le tissu cellulaire des chiens, détermine des accidens graves, suivis d'une mort prompte.

» 2°. Il en est de même de la racine de cette plante, dont les effets paroissent encore plus marqués que ceux du suc des feuilles.

» 3°. L'extrait aqueux d'aconit préparé, en exprimant le suc de la plante fraîche, jouit à peu près des mêmes propriétés vénéneuses que le suc, tandis qu'il est incomparablement moins actif lorsqu'il a été obtenu par décoction.

» 4°. L'extrait résineux est plus énergique que l'extrait aqueux.

» 5°. Ces diverses préparations sont absorbées, transportées dans le torrent de la circulation ; elles agissent spécialement sur le système nerveux, & particulièrement sur le cerveau, où elles déterminent une espèce d'aliénation mentale.

» 6°. Elles exercent, en outre, une irritation locale, capable de développer une inflammation plus ou moins intense.

» 7°. Elles paroissent agir sur l'homme comme sur les chiens. »

Toutes les espèces d'aconit sont également vénéneuses, sans qu'il soit possible cependant d'attribuer au contact de leurs fleurs ou de leurs feuilles, les effets dont quelques amis du merveilleux ont rapporté des exemples. On ne connoît point d'antidote contre l'empoisonnement par le napel ; on doit se borner aux boissons mucilagineuses, & même acidulées, sans négliger les évacuations sanguines & les moyens les plus utilement employés dans le traitement du narcotisme. On a introduit depuis plusieurs années l'extrait d'aconit dans la matière médicale, soit pour at-

taquer des maladies conſtitutionnelles, ſoit pour répondre à quelques indications particulières qui ne ſeroient pas auſſi bien remplies avec l'opium ou avec d'autres ſubſtances narcotiques.

Storck, qui paroît avoir eu l'initiative dans l'emploi de ce médicament, prétend l'avoir employé avec ſuccès dans les rhumatiſmes & les goutes invétérées, les ſciatiques, &c. On le préfère quelquefois à l'opium pour calmer la violence des douleurs qui accompagnent certains paroxyſmes de goutte, & l'auteur de cet article en a fait pluſieurs fois uſage avec ſuccès, pour remplir cette indication.

L'extrait d'aconit, qui doit être préparé avec beaucoup de ſoin, ne ſe donne, d'ailleurs, qu'à très-petite doſe, & d'une manière en quelque ſorte explorative; quelques grains ayant ſuffi, dans pluſieurs circonſtances, pour produire les accidens les plus graves. On commence par un quart de grain ſur un demi-grain, & on augmente progreſſivement juſqu'à quatre, ſix, dix, douze, quinze & même vingt grains, ſuivant le mode de ſenſibilité du ſujet & les indications.

D'après les obſervations de Fouquet, de Montpellier, l'extrait d'aconit napel, qui ne pouvoit être employé ſeul, chez certains malades, produit les meilleurs effets en le combinant, ſoit avec l'extrait d'opium, le camphre, ſoit avec la valériane, le muſc, &c.

Les pilules ſuivantes, connues ſous le nom de *pilules d'aconit mercurielles*, me paroiſſent, ainſi qu'à M. Double, un moyen de traitement très-efficace dans pluſieurs affections chroniques dans leſquelles on peut ſuppoſer un état morbide, dépendant d'une diſpoſition ſcrophuleuſe, dartreuſe ou rhumatiſmale.

℞. Extrait d'aconit napel..... ʒ j
Muriate de mercure ſuroxydé (ſublimé corroſif)..... ij grains.

broyez pendant long-temps, dans un mortier d'agate ou de verre, pour en opérer un mélange très-exact, & diviſez en vingt pilules égales.

Une pilule matin & ſoir, en augmentant d'une pilule tous les dix jours. (L. J. M.)

NAPHA. (*Matière médicale.*) On déſigne ainſi, dans certaines formules très-anciennes, la fleur d'oranger : *Aquæ naphæ.* (*Voyez* Aconit.) (L. J. M.)

NAPHTE, ou Naphthe (*Matière médicale*), de ναφθα, dérivé, ſuivant quelques étymologiſtes, du chaldéen ou du ſyriaque. On déſigne ſous ce nom une ſubſtance bitumineuſe qui ſe rencontre naturellement dans certaines contrées de la Perſe, & même dans la Sicile. Le pétrole lui-même doit être regardé comme une eſpèce de naphte, moins pur & moins cher. L'huile de naphte ſe trouve placée, par les auteurs de matière médicale, parmi les huiles empyreumatiques, dont elle poſſède en grande partie les propriétés médicales les plus efficaces. (*Voyez* Pétrole, Savonule ammoniacal & Succin.) (L. J. M.)

NAPIER (Richard) (*Biogr. médic.*), étudia la médecine à Oxford, où il fut reçu docteur en 1642. Partiſan de l'empiriſme, on lui reproche d'avoir eu recours à toutes les ſupercheries de l'aſtrologie pour ſe faire un nom dans l'exercice de ſa profeſſion. Il y réuſſit aſſez mal, car il paroît avoir fait plus de bruit en Angleterre, par la ſingularité de ſes idées, que par les cures qu'il entreprit. Napier, qui fut un des premiers membres de la Société royale de Londres, mourut en 1675.

On trouve dans la plupart des Dictionnaires hiſtoriques un autre Napier (Richard), fils de Robert, gentilhomme anglais. Il exerça la médecine, quoiqu'il ne fut jamais reçu médecin, & comme le précédent, les amulettes & les taliſmans furent les moyens qu'il employa pour favoriſer ſon empiriſme. (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NAPLES (Eaux minérales de). La ville de Naples & ſes environs poſſèdent une telle variété de ſources minérales, que, ſans en donner une énumération détaillée, nous ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot ſur celles que l'on a généralement regardées comme les plus actives & les plus efficaces. On en compte quatre principales; ſavoir : 1°. l'*eau ſulfureuſe*, qui ſe trouve dans la ville même de Naples; 2°. l'*eau de Piſciarelli*, qui eſt alumineuſe & prend ſa ſource au milieu de la chaîne des volcans des champs Phlégréens; 3°. l'*eau ferrugineuſe*, qui eſt très-commune (le carbonate de fer étant très-abondant dans le cratère de Naples); 4°. l'*eau de Gurgitelli*, ou alcaline, qui contient du carbonate de ſoude.

M. Attumonelli (1), au mémoire duquel nous ſommes redevables en partie de cette notice, aſſure que les eaux de Naples ont eu jadis la plus grande renommée : « Les écrits de Strabon, de » Pline, de Galien, ajoute ce médecin, montrent » l'uſage conſtant qu'en faiſoient les Romains. » Pluſieurs perſonnes allèrent à Baies pour y prendre des bains chauds : l'expérience ayant conſtaté leur utilité, ces eaux furent conſtamment » fréquentées; on y bâtit des maiſons de campagne en grand nombre, de ſorte que Baies, » Pozzuoli & Miſène ne firent plus, au temps des » Romains, qu'une ſeule ville & comme une petite Rome. Dans les temps plus reculés, lorſque » l'école de Salerne jouiſſoit encore d'une grande » réputation, on faiſoit encore beaucoup uſage » des eaux minérales de Pozzuoli & de Baies. »

Les médecins qui ont écrit ſur ces eaux miné-

(1) *Mémoire ſur les eaux minérales de Naples :* brochure in-8°. Paris, 1804.

rales

rales de Naples, conviennent qu'elles ſont généralement utiles dans un grand nombre de maladies. L'*eau ſulfureuſe*, par exemple, eſt conſeillée par M. Attumonelli dans les affections ſporiques, particulièrement pour combattre les dartres invétérées; dans les affections ſcorbutiques, les ulcères du même genre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On a également obtenu un ſuccès complet de leur emploi, dans les digeſtions difficiles, dans les diarrhées accidentelles, cauſées par des indigeſtions; dans l'ictère, la gonorrhée, &c. L'*eau de Piſciarelli* eſt ſurtout préconiſée en boiſſons & en injections par M. Attumonelli, dans la gonorrhée, lorſque l'écoulement, ayant duré deux ou trois ſemaines, ne produit plus aucune ſenſation douloureuſe; dans la leucorrhée, en douches & en injections; dans le diabetès, les hémorragies paſſives & les affections ſporiques. L'*eau ferrugineuſe* convient ſurtout dans les foibleſſes d'eſtomac, les obſtructions, les ſcrophules, la chloroſe, l'hydropiſie, &c. Enfin, la plupart des praticiens regardent les eaux minérales de *Gurgitelli* comme d'une efficacité remarquable, dans la néphrite calculeuſe, dans les différens ulcères, tant internes qu'externes, dans la chute du vagin, du rectum, &c.

Nous nous ſommes abſtenus, à deſſein, d'entrer dans les développemens que donne M. Attumonelli ſur l'emploi des eaux minérales de Naples; ces détails deviendroient, d'ailleurs, beaucoup trop étendus. Nous ajouterons ſeulement, comme complément de cet article, que l'on prépare à Paris, dans l'établiſſement de Tivoli, ſous le nom d'*eaux minérales artificielles de Naples*, un médicament très-efficace, qui paroît devoir ſes principales propriétés à la réunion des gaz acide carbonique & hydroſulfurique. Ces eaux minérales, que M. le profeſſeur Moreau de la Sarthe a ſouvent employées avec ſuccès, lui ſemblent plus particulièrement indiquées dans les affections catarrhales de la poitrine, ſans diſpoſition inflammatoire, chez les perſonnes très-graſſes, d'un tempérament lymphatique, ou d'une complexion ſcrophuleuſe. Ces eaux paroiſſent agir, dans le cas dont nous parlons, en changeant le mode d'action de la membrane muqueuſe, & en ramenant à un état normal, ſoit pour la qualité, ſoit pour la quantité, la ſécrétion de cette membrane. Cette indication de changer un mode d'action & de corriger une aberration ſécrétoire, n'eſt point aſſez priſe en conſidération, pour le dire en paſſant, dans pluſieurs autres affections des membranes muqueuſes, qui ſont ſuſceptibles d'un grand nombre de dérangemens ou d'aberrations, que les détails de la pratique font connoître, & qui ne ſont jamais bien ſaiſis par les ſyſtématiques, quels que ſoient les noms pompeux & nouveaux qu'ils empruntent pour proclamer ou annoncer leurs miracles.

(A. J. T.)

NARCISSE. (*Matière médicale.*) *Narciſſus* de Linné, de la famille des Narciſſes, qui conſtitue l'ordre cinquième des monocotylédones apétales, & qui ſe trouve très-voiſine des Liliacées. L'uſage médicinal de pluſieurs eſpèces de ce genre, remonte juſqu'au temps d'Hippocrate & de pluſieurs autres médecins de l'antiquité, tels que Dioſcoride, Pline, Galien, qui ont bien connu la propriété vomitive inhérente au bulbe de la plupart des narciſſes.

Cluſius a pluſieurs fois tiré parti de cette propriété; M. Loiſeleur Deſlongchamps, qui fit, il y a quelques années, pluſieurs eſſais ſur diverſes plantes indigènes, pour les ſubſtituer à des plantes exotiques beaucoup plus chères, a fait des expériences ſur les bulbes des narciſſes, & principalement ſur celles du narciſſe ſauvage, du narciſſe tazette & du narciſſe odorant; expériences d'où il réſulte, que les bulbes ſont employées bien plus utilement après les avoir fait ſécher & ſous forme pulvérulente.

L'extrait de fleurs de narciſſe a été employé par MM. Dufreſnoy, Veillechèze & par quelques autres, dans le traitement de la coqueluche & de pluſieurs affections ſpaſmodiques.

(L. J. M.)

NARCISSÉES. (*Matière médicale.*) *Narciſſeæ.* Famille naturelle des Narciſſées. (*Voyez* NARCISSE.)

NARCISSUS (François-Nicolas) (*Biographie médicale.*), ſavant anatomiſte, qui appartient à la première moitié du dix-huitième ſiècle. Narciſſus s'eſt principalement occupé d'anatomie & de phyſiologie. On lui doit une Diſſertation ſur le ſon (*de ſono*), qui a été publiée dans les *Tranſactions philoſophiques.* Nous lui ſommes également redevables de recherches fort curieuſes ſur *la génération*, & ſur les *réſervoirs du chyle.* Leyde, 1741, in-4°.

Narciſſus a fait connoître, en outre, par des figures qui ſont généralement eſtimées, les vaiſſeaux lactés très-développés, & quelques variétés du canal thoracique. (L. J. M.)

NARCOSE. (*Noſologie.*) M. Baumes a déſigné ſous ce nom, dans ſon ouvrage ſur les *fondemens de la ſcience méthodique des maladies*, un genre d'affections qu'il rapporte à la première ſous-claſſe des maladies *ſthéniques* ou *oxygénèſes*; ce qui la rapproche, dans cette ſingulière claſſification, de pluſieurs maladies très-différentes, telles que la *pſychoſe*, le *mentiſme*, l'*agrypnie*, la *névroſe*, &c. (*Voyez* OXYGÉNÈSES.) (L. J. M.)

NARCOTICO-ACRES (Poiſons). (*Matière médicale.*) Il ſeroit difficile de trouver dans l'hiſtoire naturelle, une claſſification plus irrégulière & plus incohérente que celle où l'on a réuni, ſous ce titre, un grand nombre de ſubſtances plus ou

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 490 sur 787

moins vénéneuſes, très-différentes les unes des autres. Ainſi, on a renfermé dans cette même claſſe, la ſcille, l'aconit, l'ellébore, le colchique, la belladone, la pomme épineuſe, la feuille de tabac, la digitale, différentes eſpèces de ciguës, la noix vomique, la féve de Saint-Ignace, l'upas tieuté, le camphre, la coque du Levant, les champignons, le ſeigle ergoté, &c.; en un mot, preſque toutes les ſubſtances végétales vénéneuſes qui agiſſent autrement que par un ſimple narcotiſme. Aucune conſidération générale ne peut évidemment ſe rapporter à des choſes auſſi diſparates; & nous renvoyons, pour chacune des ſubſtances que nous venons d'énumérer, à leur article particulier.

(L. J. M.)

NARCOTINE. (*Matière médicale.*) On a déſigné ſous ce nom le principe criſtalliſable trouvé par Déroſne, dans l'opium, où il eſt uni & combiné avec la morphine, d'où paroiſſent réſulter d'ailleurs, & d'une manière excluſive, les propriétés médicamenteuſes & vénéneuſes des opiacés.

La narcotine, ſéparée de l'extrait d'opium par l'éther, eſt ſolide, blanchâtre & légèrement jaune, inodore, inſapide: elle fond comme les graiſſes, à une température peu élevée, & ſe décompoſe ſi la chaleur eſt trop forte, en répandant une odeur ammoniacale.

La narcotine eſt très-ſoluble dans l'éther, moins dans l'huile d'olives, d'amandes douces, peu ou preſque point dans l'eau froide.

L'extrait d'opium, privé de narcotine par l'éther, ſuivant le procédé de M. Robiquet, ne ſemble pas agir avec moins d'énergie comme poiſon, & ne m'a point paru, dans la pratique, un médicament auſſi aſſuré que l'extrait gommeux d'opium. Pluſieurs perſonnes auxquelles j'ai adminiſtré cet extrait de M. Robiquet, & qui faiſoient ſouvent uſage de l'extrait gommeux, ont éprouvé, à la même doſe, des ſymptômes aſſez pénibles qui me l'ont fait abandonner, de la céphalalgie, des naufées, & ſurtout beaucoup de triſteſſe & d'angoiſſes, trois à quatre heures après avoir fait uſage de ce médicament, ſoit en lavement, ſoit ſous forme de pilules ou de potion. D'une autre part, M. Orfila s'eſt aſſuré par différentes expériences, & contre l'opinion de M. Magendie, que l'extrait gommeux d'opium de M. Robiquet paroiſſoit au moins auſſi énergique, & même plus que l'extrait gommeux d'opium du nouveau Codex.

Du reſte, la narcotine donnée ſeule, à la doſe de dix à douze grains dans l'huile, & par ingeſtion, agit comme poiſon, & donne, du troiſième au quatrième jour, la mort, qui n'eſt pas précédée de vertiges, de paralyſies des extrémités, de cris convulſifs: phénomènes qui appartiennent à l'empoiſonnement par l'opium, ou par un ſel à baſe de morphine.

M. Orfila, qui s'eſt aſſuré de ce réſultat par ſes expériences, a vu auſſi qu'un ſeul grain de narcotine, diſſous dans l'huile, & injecté dans la veine jugulaire d'un chien, pouvoit donner la mort dans vingt-quatre heures, après avoir occaſionné un état de ſtupeur fort remarquable.

De nouvelles recherches cliniques feront peut-être reconnoître, dans la ſuite, ſoit dans la narcotine, ſoit dans l'extrait d'opium qui en eſt ſéparé, & qui ſemble devoir alors tout ſon effet à un méconate de morphine, des propriétés médicales très-importantes; quel que ſoit, d'ailleurs, le réſultat des expériences ſur les animaux, toujours ſi éloigné des phénomènes que nous obſervons ſur l'homme, & pendant le développement d'une ſenſibilité tantôt altérée, ou développée par un état morbide.

Nous avons rempli notre tâche, en exprimant franchement ce que nous avions vu, ce que nous avons penſé, & nous attendons ſans prévention tout ce qui pourra modifier, par des faits poſitifs, notre pratique ou notre théorie ſur le point de doctrine thérapeutique, auquel cet article a été conſacré. (*Voy.* Morphine, Narcotiques, Opium.)

N. B. Pluſieurs ouvrages périodiques ou dogmatiques ont déjà traité de la narcotine, qui fut aperçue pour la première fois par Déroſne, dont elle a porté quelque temps le nom: *Sel de Déroſne.* (*Voyez*, pour plus de détail, le n°. 1 du *Bulletin de la Société médicale d'émulation*, 1820, & les *Leçons de médecine légale* de M. Orfila, 1 vol. in-8°., pag. 201, 207 & ſuiv.) (L. J. M.)

NARCOTIQUES. (*Médecine légale, Hygiène, Matière médicale.*)

Narcotiques & Narcotico-acres (Subſtances), de ναρκη, *aſſoupiſſement*, parce qu'en effet la ſtupeur, l'embarras du cerveau, l'aſſoupiſſement, l'état comateux, ſont les réſultats les plus frappans, les plus généraux de l'action des narcotiques donnés à une doſe aſſez forte pour agir comme poiſon. Cet aſſoupiſſement porté au plus haut degré, eſt aſſez promptement ſuivi de la mort, & d'un genre de mort qui commence par le cerveau, ſans que l'on doive toutefois le comparer à celui qui ſuccède à l'apoplexie. On ſait par différentes expériences ſur les animaux, que cette mort, provoquée par les narcotiques, a toujours été plus rapide lorſque la ſubſtance vénéneuſe étoit directement introduite dans les veines; qu'elle eſt plus lente quand la même ſubſtance eſt dépoſée dans le tiſſu cellulaire; qu'elle eſt plus lente encore, lorſqu'elle a été introduite dans l'eſtomac. Si la même ſubſtance a été donnée en lavement, il ſurvient plus conſtamment des vomiſſemens, des naufées, & le déſordre nerveux acquiert beaucoup plus d'intenſité (1).

(1) Voyez la *Toxicologie générale* de M. Orfila, 2e. édit. tom. II, pag. 225.

Plusieurs familles de plantes sont remarquables par le nombre ou par l'énergie des substances narcotiques & narcotico-âcres que fourniſſent leurs différens organes. Nous placerons au premier rang la famille des papavéracées, dont le seul nom nous rappelle l'idée du plus puissant des narcotiques, de l'opium : espèce de suc propre & laiteux, que l'on extrait du pédoncule & de la capsule du pavot thébaïque, ou même de nos pavots indigènes, avant la maturité. (*Voyez* Opium.)

Le *Coquelicot*, l'*Argemone mexicana*, les *Fumeterres*, &c., sont aussi narcotiques ou somnifères, mais à un très-foible degré.

Une famille beaucoup plus étendue & plus régulière que celle des papavéracées, celle des Solanées, contient un nombre très-considérable de plantes narcotiques & de plantes narcotico-âcres. On regarde même, sauf un petit nombre d'exceptions, toutes les plantes de cette famille comme douées de la propriété narcotique, qui se trouve plus ou moins développée dans leurs divers organes; dans les racines, par exemple, dans les feuilles & dans les fruits, qui présentent, du reste, sous ce rapport, un grand nombre d'anomalies. Les solanées les plus fortement narcotiques, & qui sont considérées, par cela même, comme des plantes éminemment vénéneuses, sont la belladone (*atropa belladona*), les jusquiames noire & blanche, *hyoscyami*; la pomme épineuse (*datura stramonium*), plusieurs autres plantes de la même famille, moins actives, les morelles, par exemple, qui, sans perdre entièrement leur caractère narcotique, sont beaucoup plus calmantes que les simples émolliens, si on les emploie comme topiques. Il paroîtroit même, d'après les expériences de M. Dunal, que l'extrait de morelle, appliqué sur la conjonctive, occasionne la dilatation de la pupille (1).

La propriété nourrissante des tubercules ou *exostoses* farineux qui se développent sur certains organes analogues aux tiges, dans la pomme de terre (*solanum tuberosum*), présente plutôt une anomalie, qu'une exception, dans l'histoire des solanées; & malgré l'avantage d'offrir, dans ses tubercules, un des alimens les plus précieux à l'espèce humaine, le *solanum* dont nous parlons n'en conserve pas moins, dans ses autres organes, mais surtout dans ses feuilles, des analogies frappantes avec les autres plantes de la famille à laquelle il appartient.

D'autres plantes narcotiques ou narcotico-âcres, les *Ciguës*, la *Laitue vireuse*, l'*Aconit napel*, le *Laurier-rose*, l'*Amandier*, se trouvent éparses dans diverses familles.

Les effets produits par les différentes substances que nous venons d'énumérer d'une manière assez incomplète, présentent, dans la circonstance principale de leur action vénéneuse, des phénomènes communs ou généraux : mais ces phénomènes se montrent avec des variations, avec des modifications souvent très-remarquables, & propres à l'effet particulier de chacune de ces substances, dont les unes excitent ou suspendent les sécrétions, provoquent des symptômes douloureux, ou déterminent seulement des mouvemens convulsifs, occasionnent la stupeur ou le délire, & même plusieurs espèces de délire, &c. (*Voyez* nos articles sur ces différentes substances; *voyez* aussi Narcotisme, & nos réflexions particulières sur cette altération morbide du cerveau, dans l'article Médecine mentale de ce Dictionnaire, tom. IX.)

Les symptômes communs ou généraux que l'on peut rapporter à la plupart de ces différentes substances, sont une irritation violente, quoiqu'étrangère à toute espèce de disposition phlegmasique, un excitement du cerveau, presqu'instantanément suivi de la stupeur, de la congestion, du coma, & une mort plus ou moins prompte, suivant que la substance vénéneuse a été absorbée avec plus ou moins de rapidité. Ce qui est encore commun à l'action des mêmes substances narcotiques, & ce qui la fera distinguer de l'apoplexie & d'une disposition ataxique, c'est de pouvoir être combattue avec efficacité, par des médications particulières & spécifiques, qui sont toujours efficaces quand elles sont habilement administrées, & que le narcotisme n'est pas arrivé à son dernier terme.

Parmi les substances narcotico-âcres qui ont été indiquées dans cette rapide énumération, le plus grand nombre, au moins, n'agit sur le cerveau qu'après avoir excité une irritation locale plus ou moins forte, & ne donne lieu que consécutivement au narcotisme; telles sont les feuilles de tabac, l'æthuse, &c., &c. (*Voyez* Narcotico-âcres.) Les effets de ces mêmes substances, & de plusieurs autres, présentent d'ailleurs diverses altérations morbides très-singulières, & qui ne se rencontrent pas dans l'action des narcotiques simples.

Les substances narcotiques & narcotico-âcres ont souvent été, entre des mains coupables, le moyen d'un empoisonnement volontaire & provoqué, tantôt avec l'intention d'un véritable assassinat ou d'un suicide, tantôt dans la seule vue de jeter dans un assoupissement qui rendît le vol, ou tout autre délit, plus facile à commettre. Les Annales des causes célèbres contiennent plusieurs exemples de ces empoisonnemens, parmi lesquels nous nous contenterons de citer le procès des *endormeurs du Midi*, qui excita si vivement l'attention dans le dix-huitième siècle.

Les voleurs que l'on désignoit sous ce nom, parvenoient ordinairement à faire prendre aux voyageurs qu'ils vouloient dépouiller, du tabac ou du vin,

(1) L'extrait de morelle noire, quoique très-peu vénéneux, agit néanmoins à la longue, quand il est donné à dose assez forte, & finit par détruire la motilité & la sensibilité. (*Voyez* les Expériences de M. Orfila, *Op. cit.* tom. II, pag. 218.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 492 sur 787

mêlé avec une certaine quantité de pomme épineuse, sèche & réduite en poudre. Le chef de cette bande avoua dans son interrogatoire que plusieurs personnes avoient succombé à cette espèce d'empoisonnement, & que les autres qui avoient survécu, parce que la dose du poison n'étoit pas très-forte, avoient été plongées, tantôt dans un véritable délire, & tantôt dans un accablement léthargique. Sauvages, qui rapporte ce fait, eut plusieurs fois l'occasion d'interroger différens individus qui s'étoient laissés surprendre par ces voleurs. Ces malheureux, dit-il, s'endormoient d'abord, ils se réveilloient ensuite, mais dans un état de folie, disant ou faisant les choses les plus extravagantes; lorsque le délire étoit terminé, les malades étoient très-foibles (1).

Les médecins experts qui seroient consultés pour des cas analogues, ne peuvent montrer trop de circonspection ou de prudence dans leurs rapports ou considérations médico-légales concernant des matières aussi délicates : la substance vénéneuse, employée dans ces circonstances, étant nécessairement très-altérable, presque toujours absorbée, ce qui rend difficile, pour ne pas dire impossible, toute espèce d'épreuves pour l'obtenir & pour la reconnoître.

D'une autre part, les altérations organiques, produites par ces mêmes poisons, ne sont point assez caractérisées pour fournir aucune conclusion décisive dans une information juridique : remarque qui s'applique également aux symptômes de l'empoisonnement qui a été provoqué par les mêmes substances. On ne découvre aucune altération, dit M. Orfila à ce sujet, dans le canal digestif des individus qui ont avalé une substance narcotique; & si l'on rencontre dans les auteurs, des faits contraires à cette assertion, cela dépend de ce que l'on a administré avec le narcotique, des substances irritantes capables de produire une inflammation.

Suivant le même auteur, à la suite du même empoisonnement, les vaisseaux du cerveau & des méninges sont très-engorgés; les poumons paroissent d'une couleur violette ou d'un rouge plus foncé que dans l'état naturel, ce qui coïncide avec la crépitation de leurs tissus, du moins dans quelques-unes de ses parties. La fluidité prolongée du sang contenu dans les veines, que quelques médecins experts avoient regardée comme un signe de l'empoisonnement par les narcotiques, n'est point un fait constant, & souvent, dans ce cas, on a trouvé, peu de temps après la mort, le sang coagulé dans ses vaisseaux (2).

Les considérations hygiéniques sur les narcotiques, qui n'exigent pas, comme la médecine légale, un haut degré de certitude pour être utiles, doivent être présentées avec quelques développemens, dans un ouvrage aussi éminemment consacré que l'Encyclopédie, à la propagation des vérités qui sont le plus susceptibles d'une application usuelle, dans les différentes occurrences de la vie.

Les exemples d'empoisonnemens accidentels, occasionnés par les narcotiques, qui exigent les soins les plus actifs & les plus éclairés, se rencontrent souvent dans la pratique, & peuvent être presque toujours attribués à des négligences ou à des méprises, sur lesquelles il importe d'attirer l'attention.

Les plus fréquens de ces empoisonnemens se rapportent à l'opium, soit que cette substance ait été employée à trop forte dose, par méprise, soit qu'elle ait été donnée dans l'intention d'un suicide, ou à doses beaucoup plus foibles, mais capables cependant d'exciter des symptômes d'empoisonnement par suite d'une disposition constitutionnelle, ou d'un état morbide particulier, qui semble repousser avec une espèce d'antipathie toute espèce de préparations opiacées.

Plusieurs autres substances narcotiques peuvent également donner lieu à divers empoisonnemens accidentels & volontaires, très-graves; ainsi, les aconits, mais surtout l'aconit napel, dont les racines se confondent aisément avec celles des panais, & les jeunes pousses avec celles du céleri, ont été employés plusieurs fois comme substances alimentaires, & toujours avec les symptômes d'un empoisonnement très-grave, dont Vicat a fait connoître plusieurs exemples dans son *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*. Les feuilles de l'æthuse persillée, *Æthusa Cynapium* L.; les différentes espèces de ciguës (*Conium maculatum* L.) ne se distinguent qu'avec beaucoup d'attention des feuilles de persil. La graine de la ciguë ressemble en outre beaucoup à celles du fenouil. L'imprudence, l'inexpérience, trompées par ces similitudes illusoires, ont fait trouver plusieurs fois un poison redoutable, dans ce qu'on avoit pris pour un légume agréable ou salutaire.

Les belladones baccifères, que l'on cultive dans plusieurs jardins, portent des fruits d'un noir luisant dans leur maturité, & dont la belle apparence & le goût sucré ont souvent porté les enfans à en manger. Voici un exemple fort remarquable de cette méprise, tiré de l'*Histoire des plantes vénéneuses* de Bulliard.

Douze enfans de la Pitié s'arrêtèrent au Jardin des Plantes, auprès d'un pied de belladone chargé de fruits, & en mangèrent, les uns plus, les autres moins. Ils se plaignirent bientôt d'envie de vomir, de maux de tête, d'éblouissemens, d'angoisses; on demeuroit fort incertain sur des symptômes aussi graves, lorsqu'un de ces pauvres enfans rendit en vomissant, & presque dans leur entier, le plus grand nombre des

(1) Voyez *Nosologie* de Sauvages, tom. II. *Voyez* aussi Garidel, *Histoire des plantes de Provence*.

(2) *Voyez* Orfila, *Op. cit.* pag. 221 & 226. *Voyez* aussi les *Leçons de médecine légale*, du même auteur, pag. 198.

fruits qu'il avoit avalés. MM. Thouin & M. Brun alors chirurgien de la Pitié, reconnurent le caractère de ces fruits & la source du mal qui étoit un véritable empoisonnement.

Parmi les petits malades, les uns paroissoient dans la stupeur, d'autres dans l'ivresse; le plus grand nombre étoit fort agité; mais aucun ne mourut, soit parce que l'empoisonnement n'avoit pas été porté au plus haut degré, soit parce qu'un traitement convenable fut employé à temps pour en arrêter les symptômes. (*Voyez* BULLIARD, *Op. cit.*, in-8°., pag. 201.)

Les exemples d'empoisonnemens accidentels, ou par mépriſe, que produit la jusquiame noire (*hyoscyamus niger*), sont peut-être encore plus fréquens & plus graves que tous ceux que nous avons cités, ou qui peuvent être occasionnés par différentes substances narcotiques.

Les racines de cette plante, qui sont douces au goût, & que l'on peut aisément confondre avec celles de plusieurs plantes potagères, ont été mêlées plusieurs fois avec des alimens, ou mangées seules; ce qui toujours a produit les symptômes les plus graves de l'empoisonnement. Vicat, que nous avons déjà cité, Linné, Haller, rapportent plusieurs exemples de ces accidens. Van-Swieten, en particulier, affirme que les racines de la jusquiame, mangées au printemps pour celles du panais, ont rendu des hommes ivres, furieux, en provoquant une espèce de délire qui s'est terminé par la stupeur & l'imbécillité. Boerhaave éprouva sur lui-même les premiers symptômes d'un pareil empoisonnement, pour avoir préparé un emplâtre dans la composition duquel on faisoit entrer la jusquiame.

Il seroit sans doute superflu de citer un plus grand nombre d'exemples du genre d'empoisonnement par les narcotiques, dont l'hygiène doit plus particulièrement s'occuper, soit pour exciter une surveillance salutaire & préservative, soit pour indiquer des préceptes ou des conseils, sur la conduite médicale qu'il faut suivre pour arrêter les effets de ces mêmes empoisonnemens. Ces conseils sont de la plus haute importance; ils n'ont pas moins, d'ailleurs, pour objet de signaler, de combattre plusieurs erreurs populaires très-dangereuses, que de prescrire le traitement le plus efficace & le plus conforme à la raison & à l'expérience. Une de ces erreurs les plus funestes, & que plusieurs médecins partagent malheureusement encore avec le peuple, c'est l'opinion généralement répandue, & d'après laquelle on administre, dès le commencement de l'empoisonnement par les narcotiques, des boissons abondantes, mais surtout des boissons acidulées; il n'est pas moins contraire à une saine pratique d'admettre que le camphre peut être employé comme l'antidote de l'opium.

Les boissons acidulées, telles que toutes celles que l'on prépare avec le vinaigre, le suc de citron, &c., ne peuvent convenir que lorsqu'il ne reste plus dans les premières voies aucune parcelle de matière narcotique. Les expériences de M. Orfila ne laissent aucun doute sur cette question, & prouvent, jusqu'à l'évidence, que les acides, possédant la propriété de dissoudre l'opium & plusieurs autres narcotiques, on donne nécessairement plus d'intensité à leur effet, si on administre ce prétendu antidote d'une manière intempestive.

Le même auteur s'est assuré, par des recherches également concluantes, que le camphre, donné à fortes doses avec l'opium, n'avoit point affoibli les effets de ce dernier, & paroissoit même avoir surchargé cet empoisonnement, de plusieurs symptômes d'irritation qui ne se manifestent pas dans le narcotisme simple.

Le traitement à prescrire dans les empoisonnemens par les narcotiques, a deux objets; le premier, de faire expulser, s'il est possible, la matière du poison, & le second, d'arrêter, par des médications véritablement antidotiques, les effets ultérieurs & généraux de l'empoisonnement.

La première indication se remplit ou par les vomitifs, ou par les purgatifs. Les moyens les plus prompts sont, dans ce cas, les meilleurs: ainsi, l'on cherchera d'abord à faire vomir avec une barbe de plume, ou en portant les doigts dans l'arrière-bouche. Si cette première tentative est insuffisante, il sera urgent de donner quatre à cinq grains de tartrite antimonié de potasse (émétique) dans le véhicule le moins abondant, afin de ne pas contribuer à dissoudre la matière narcotique, & à favoriser son absorption. Si le vomissement n'est pas excité au bout d'un quart d'heure, M. Orfila recommande d'administrer vingt-quatre grains de sulfate de zinc (couperose blanche) dans un verre d'eau, en deux fois, de quart d'heure en quart d'heure, si la première dose n'a point fait vomir. Le même toxicologiste ajoute, & malheureusement sans s'appuyer sur des faits tirés de la pratique médicale, que si tous ces moyens avoient échoué, il faudroit faire prendre trois à quatre grains de sulfate de cuivre dans un verre d'eau. Quant aux purgatifs que l'on peut administrer en lavement, ils sont indiqués dans tous les cas où l'on pourra penser que la substance narcotique est parvenue dans les intestins. Il nous paroît inutile d'avertir que toute cette première partie du traitement seroit sans objet, si le poison n'avoit pas été introduit dans les voies digestives, mais appliqué sur une blessure, & qu'il faudroit, dans ce cas, ne s'occuper que du narcotisme.

Les médicamens que nous appelons *antidotiques*, ont uniquement pour but d'agir sur le système nerveux, & de faire cesser le narcotisme par des médications spécifiques, dont l'effet, convenablement dirigé, ne paroît pas moins efficace alors que le quinquina, dans cette espèce d'ataxie qui, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, ra-

mène inévitablement chaque accès d'une fièvre pernicieuse, & conduit ainsi à une terminaison funeste.

Le café, les acides, sont principalement employés pour développer les médications anti-narcotiques dont nous venons de parler.

Le café doit être assez fort, & il importe de le préparer, en faisant bouillir pendant dix minutes huit onces de café très-peu torréfié dans un litre d'eau. Les acides sont employés dans une quantité suffisante d'eau, & de manière à former une boisson acidule. On préfère l'acide du citron : on peut néanmoins employer également les acides que l'on trouve sous sa main, le vinaigre, par exemple, la crême de tartre, le verjus; on donne alternativement, & de dix minutes en dix minutes, une petite tasse de ces boissons acidulées, & une semblable dose de café. Les mêmes préparations peuvent être données en lavemens avec beaucoup d'avantage, mais surtout lorsque le narcotisme fait des progrès rapides, & lorsque l'on peut supposer qu'il est resté quelques portions du poison dans les premières voies.

Des bains de pieds stimulans, une saignée du pied ou de la jugulaire, & à la suite de ces moyens, l'application de la glace sur la tête, seroient employés avec avantage si la congestion vers le cerveau étoit trop considérable & la stupeur trop profonde.

La saignée pourroit même, dans certains cas, être employée concurremment avec les vomitifs, & pour en favoriser les effets, comme le prouve l'observation ci-jointe de M. Price, de Philadelphie, élève de M. Orfila, & insérée dans l'ouvrage de ce laborieux physiologiste.

« Etant attaché à un dispensaire, en 1810, dit » M. Price, je fus appelé pour voir une vieille » femme qui étoit plongée dans un état de stupeur profonde (*Orfila*, t. II). Sa respiration étoit » stertoreuse, & l'haleine avoit une odeur opiacée; enfin, on observoit tous les symptômes » qui indiquent une congestion cérébrale. Je la » secouai fortement pour la réveiller, mais aussitôt après elle retomboit & paroissoit profondément endormie. On ne put me donner aucun » renseignement sur la cause de cette affection, » mais je soupçonnai qu'elle avoit été produite » par le *laudanum*, soit par l'odeur que la malade exhaloit par la bouche, soit parce que je » trouvai auprès du lit une fiole vide, dans laquelle il étoit aisé de voir qu'il y avoit eu du » *laudanum*. J'administrai douze grains de tartre » stibié en dissolution concentrée, & j'irritai le » gosier avec les barbes d'une plume. Voyant, » au bout d'une demi-heure, qu'il n'y avoit aucune évacuation, je me décidai à faire prendre » vingt grains de sulfate de zinc : quelques heures » après, le vomissement n'ayant pas eu lieu, & le » pouls étant très-fort & très-fréquent, je crus » devoir pratiquer une *saignée*. Aussitôt que le » sang coula, la malade vomit, & les symptômes » d'empoisonnement diminuèrent. J'ordonnai les » boissons acidules, & le lendemain il ne restoit » que de la fatigue & de la confusion dans les » idées. La malade m'avoua qu'elle avoit avalé, » avant mon arrivée, deux onces de laudanum dans » le dessein de se suicider. »

Le camphre, qui n'est pas l'antidote de l'opium, comme quelques personnes l'avoient pensé, peut être cependant employé avec avantage, & à petite dose, pour contribuer à dissiper le narcotisme; dans ce cas, on donne quelques grains de camphre dans un quart de lavement, de deux heures en deux heures.

Les considérations hygiéniques qui précèdent sont tirées, en grande partie, de l'ouvrage de M. Orfila; & quoiqu'elles se fondent en général sur différentes expériences auxquelles divers animaux, & principalement les chiens, ont été soumis, nous les trouvons entièrement conformes, autant que nos expériences & nos lectures nous permettent de l'affirmer, avec les résultats les mieux connus de la pratique médicale. Pour appuyer cette assertion, nous croyons devoir citer les deux exemples suivans, extraits de notre Mémorial clinique.

Mademoiselle **, âgée d'environ quarante ans, & livrée depuis plusieurs mois à une profonde mélancolie, prit dans une seule fois, & avec l'intention de terminer ses souffrances avec sa vie, dix-huit grains d'extrait gommeux d'opium, qu'elle avoit laborieusement & successivement amassés un à un, en faisant usage d'une formule médicale qu'elle avoit conservée.

Elle fut pendant plus de douze heures sans paroître éprouver aucune espèce d'accident. Un peu plus tard, la tête s'embarrassa, il y eut du délire, de la stupeur, avec tous les signes d'une congestion sanguine vers la tête, mais sans aucune espèce de désordre du côté des voies digestives. L'époque de l'empoisonnement étant déjà très-éloignée, je ne crus pas devoir faire usage des vomitifs; j'eus recours à l'application de vingt sangsues derrière les oreilles & à la nuque; je provoquai en même temps un excitement très-vif sur les extrémités inférieures, tandis que la tête étoit presque conflamment recouverte avec une calotte de glace. Je joignis, d'ailleurs, à un traitement externe aussi efficace, l'usage du café & des boissons acidules, donnés alternativement de quinze minutes en quinze minutes, mais avec la précaution de faire avaler seulement le café, & de donner les boissons acidules en lavemens. Ce traitement fut prescrit à huit heures du matin; à deux heures le narcotisme commença à diminuer; la malade pouvoit répondre quand on l'appeloit à haute voix, mais retomboit ensuite dans une espèce de sommeil léthargique. A quatre heures elle put proférer quelques paroles, & sentit les cataplasmes sinapisés dont ses pieds avoient été recouverts à plusieurs repri-

ſes dans la journée. Un peu plus tard, & dans le cours de la ſoirée, cette infortunée retrouva toute ſa lucidité, mais avec une ſurpriſe douloureuſe, & en ſe plaignant de ce qu'une ſollicitude mal entendue l'eût empêchée de terminer à ſon gré une exiſtence qui lui étoit devenue inſupportable.

L'auteur de pluſieurs romans de mœurs, très-eſtimés, la célèbre miſs **, dont quelques circonſtances particulières avoient fixé le ſéjour à Paris, venoit d'être opérée d'un cancer au ſein depuis quelques jours. Pour combattre des ſymptômes nerveux qui ſe développèrent alors, & qui ſemblèrent faire craindre une fièvre ataxique, le chirurgien qui avoit pratiqué l'opération, preſcrivit un lavement avec douze grains de camphre: une cruelle mépriſe fit ſubſtituer à cette ſubſtance douze grains d'opium, qui furent adminiſtrés avec autant de ſécurité que d'imprudence. Six heures après cette mépriſe, les ſymptômes du plus effrayant narcotiſme commencèrent à ſe manifeſter; il ſurvint des vomiſſemens, des nauſées, avec beaucoup d'angoiſſes & d'agitation: la malade reconnoiſſoit à peine les perſonnes qui l'entouroient, & ne ſembloit avoir qu'une idée confuſe de ſa ſituation actuelle & de l'enſemble de ſon exiſtence; elle entendoit encore, mais diſtinguoit à peine les objets qui l'environnoient, & ſa tête s'engageant de plus en plus après quelques ſymptômes de délire, il ſurvint un état comateux que l'on pouvoit à peine interrompre par les bruits les plus forts & par les ſtimulations les plus énergiques. Les douleurs du ſein, qui étoient très-fortes avant cet accident, & la ſuppuration qui commençoit à s'établir, s'arrêtèrent lorſque le narcotiſme ſe trouva porté à un pareil degré. Une ſituation auſſi grave duroit depuis quelques heures lorſque j'arrivai auprès de la malade. Ne pouvant eſpérer que la matière vénéneuſe eût été entièrement abſorbée, je m'empreſſai d'adminiſtrer, ſans perdre de temps, les médications les plus propres à faire ceſſer un narcotiſme auſſi profond, & qui ne me paroiſſoit pas pouvoir ſe prolonger quelques inſtans, ſans devenir funeſte. Des quarts de lavement, avec une forte décoction de café, acidulée, & une boiſſon acide, furent donnés alternativement, d'abord, de quart d'heure en quart d'heure, puis de demi-heure en demi-heure; on couvrit en même temps les extrémités inférieures de cataplaſmes ſinapiſés, & on fit uſage de toutes les ſtimulations extérieures qui parurent les plus propres à réveiller la ſenſibilité & à faire ceſſer l'engourdiſſement. Ce traitement fut commencé à neuf heures du matin, & à midi on put en eſpérer à peine quelques ſuccès. A une heure, cependant, la malade paroiſſoit ſe réveiller quand on l'appeloit à très-haute voix; bientôt elle proféra quelques paroles, & ſes paupières ayant pu ſe ſoulever, on reconnut que les pupilles n'étoient pas très-dilatées. Les ſueurs froides & viſqueuſes furent alors remplacées par une douce moiteur; les douleurs de la plaie ſe réveillèrent, & avec elles la ſenſibilité de toutes les parties. Le traitement fut continué juſqu'à ſix heures du ſoir, mais avec de plus longs intervalles; à huit heures l'honorable miſs ** étoit preſque dans ſon état naturel. Il ne reſtoit plus qu'un grand affaiſſement, une eſpèce de vague ou d'embarras dans les idées, accompagné, d'ailleurs, du plus grand calme.

Depuis cet accident, dont les ſuites diſſipèrent entièrement le premier degré d'ataxie qui s'étoit manifeſté, la ſituation de la malade ne fut plus troublée par aucune eſpèce de ſymptômes accidentels, & la cicatriſation de la plaie parut même s'opérer plus rapidement & avec moins de difficulté, que dans les cas ordinaires les plus favorables.

Les narcotiques, que nous venons de conſidérer comme des poiſons, ont été employés depuis un temps immémorial comme les médicamens les plus précieux, comme les moyens de faire ceſſer l'inſomnie ou de ſuſpendre le ſentiment de la douleur préſente & le ſouvenir des malheurs dont le temps n'a pas détruit l'amertume. Les Népenthes, dont les chants d'Homère ont célébré l'action bienfaiſante, appartenoient évidemment à cette claſſe de médicamens. Dans les ſiècles & chez les peuples les plus éclairés, les médecins occupés d'une grande pratique ont proclamé à leur tour, & ſans être arrêtés par les idées de Stahl, les effets ſalutaires des narcotiques (1).

On ne fait pas ſeulement uſage des narcotiques en général, ou de l'opium en particulier, pour ramener le ſommeil, pour faire ceſſer la douleur ou le ſpaſme, & réprimer certaines ſécrétions morbides, ce qui eſt propre à l'opium & l'un de ſes grands avantages. On les donne auſſi, ou du moins quelques-uns (2), dont l'action thérapeutique laiſſe beaucoup à deſirer, pour rompre le cours de certaines affections chroniques très graves & très compliquées.

Quels ſont, & en éloignant toute idée de curation, les effets primitifs des narcotiques, & ce que l'on appelle ſi improprement dans les écoles leurs effets phyſiologiques? Comment ces médications doivent-elles être conſidérées ſous le point de vue thérapeutique, & en ſe dirigeant moins d'après des vues théoriques que d'après les réſultats d'une longue & ancienne expérience?

---

(1) Sydenham déclare, que la médecine ſans opium ſeroit *manchote & boiteuſe. Ut ſine illo manca ſit, ac claudiſſet medicina.*

Sylvius va plus loin encore, & déclare qu'il auroit renoncé à la médecine, ſi on lui avoit interdit l'uſage de l'opium: eſpèce de profeſſion de foi qu'il ſeroit difficile de ne pas faire, dans le fond de ſon ame, & lorſque l'on a vu & traité un grand nombre de malades, ſans affoiblir ſa commiſération & le deſir d'alléger des ſouffrances, qu'il n'eſt pas toujours *poſſible de faire ceſſer.*

(2) La ciguë (*Conium maculatum*), la pomme épineuſe (*Datura ſtramonium*), l'aconit napel (*Aconitum napellus*), la juſquiame noire (*Hyoſcyamus niger*), &c.

Les narcotiques les plus efficaces, mais principalement l'opium, le ſtramonium, la juſquiame, & ſans doute le plus grand nombre des ſubſtances analogues, doivent tout leur effet à un alcali particulier qu'elles contiennent (1); ce qui leur eſt commun avec les médicamens les plus énergiques tirés du règne végétal, tels que la féve de Saint-Ignace, la noix vomique, l'upas tieuté, qui donnent la *ſtrychnine;* le quinquina & l'ipécacuanha, dont on a obtenu la *quinine*, la *cinchonine*, & l'*émétine*, &c.

Notre première queſtion, qui a pour objet de déterminer quels ſont, dans les narcotiques, les effets du principe d'action qui leur eſt propre, auroit pu être traitée dans les conſidérations qui précèdent; mais elle nous a paru appartenir davantage à ce troiſième article, qui doit embraſſer à la fois les réſultats des expériences toxicologiques & les conſéquences plus variées peut-être & plus étendues d'une grande pratique médicale. Il a régné pendant long-temps, & il règne encore dans les écoles, une grande diſſidence d'opinions ſur la queſtion de ſavoir, ſi les narcotiques devoient être regardés comme des excitans. Chacun, à ce ſujet, a propoſé des explications ou des hypothèſes plus ou moins ingénieuſes. Si l'on ſe borne à regarder comme des débilitans, comme des calmans, les moyens thérapeutiques qui déterminent d'une manière directe un abaiſſement temporaire, général ou local, dans l'exercice des propriétés vitales, ce qui n'appartient qu'aux médications ſpoliatives & émollientes (2), il eſt évident que l'on ne doit pas rapporter les narcotiques à cette claſſe de médications.

En effet, l'action de l'opium & des autres narcotiques ne peut pas être comparée à la ſaignée, à la diète, & aux applications adouciſſantes, lors même que cette action eſt ſuivie de la ſuſpenſion rapide de l'irritation la plus douloureuſe; ce qui ne peut arriver alors que par une ſorte de révulſion *antidotique* & *ſpécifique*, qui fait ſuccéder l'état naturel ou normal à un état morbide du ſyſtème nerveux : d'une autre part, l'excitement produit par l'opium dans pluſieurs circonſtances, & proclamé par Tralles & par Brown avec tant d'enthouſiaſme, ne peut être révoqué en doute, lorſque l'on accorde l'importance qu'elles méritent, à pluſieurs obſervations médicales & aux récits des voyageurs qui ont le mieux obſervé les mœurs & les uſages des Orientaux (3).

Toutefois, l'action des narcotiques a quelque choſe de ſi particulier, de ſi éloigné de ce que nous connoiſſons des autres ſtimulans & des autres irritans, que M. Orfila penſe, avec raiſon, & d'après de nombreuſes expériences, que ce mode d'action ne peut être déſigné exactement par aucune dénomination actuellement en uſage dans la nomenclature médicale : ce qui caractériſe, d'ailleurs, cette action des narcotiques ſimples, lors même qu'elle ſe termine par la mort, c'eſt de n'occaſionner aucune inflammation, & de concentrer toute ſon énergie ſur le cerveau. En ne conſidérant les effets des narcotiques que ſous le point de vue thérapeutique, nous n'héſiterons pas à les rapporter à une claſſe de médications antidotiques ou révulſives, qui n'opère la *ſédation* que d'une manière indirecte & comme anti-ataxique, ce qui eſt l'oppoſé des ſédations directes ou anti-phlogiſtiques (1).

L'effet local & très-prompt des narcotiques dans certaines circonſtances; la propriété qu'on leur attribue de diminuer, avant d'occaſionner le narcotiſme, la ſenſibilité d'une partie douloureuſe ſur laquelle on les applique; cette propriété, & la rapidité des effets généraux qui ſuccèdent à cette même application, avoient fait penſer, ſans rejeter l'abſorption, que l'effet des narcotiques ſe portoit directement ſur les expanſions nerveuſes, & s'étendoit enſuite, par ſympathie, juſqu'au cerveau.

Les expériences de Nyſten, qui ſont d'ailleurs d'accord avec les données les plus poſitives de la phyſiologie, concernant ce point de théorie, ne permettent pas d'adopter aujourd'hui cette opinion : l'on s'eſt même convaincu par d'autres expériences, que l'application des narcotiques ſimples ſur les muſcles, ne détruit pas leur contractilité, & que l'opium, porté lui-même ſur le cerveau, produit des ſymptômes d'irritation qui n'ont rien de commun avec le narcotiſme.

La condition d'être abſorbées paroît excluſive, rigoureuſe, dans les effets ordinaires des narcotiques, & plus cette abſorption eſt rapide, & plus ces effets ſeront promptement développés. Ainſi, toutes choſes égales d'ailleurs, la ſaignée, les purgatifs très-forts, l'abſtinence, toute eſpèce de foibleſſe & de vacuité favoriſent l'action des narcotiques, & donnent lieu, ſous ce rapport, à des particularités qui ſeront aiſément compriſes ſi on veut admettre l'abſorption veineuſe, & les idées de M. Magendie ſur cette abſorption. On ſait, en outre, & comme nous l'avons déjà indiqué, que les effets des narcotiques ne ſont jamais ni auſſi prompts, ni auſſi redoutables que lorſque le poiſon a été introduit directement par les veines.

Dans l'état préſent des connoiſſances, nous ſommes bien éloignés, ſans doute, de pouvoir déterminer avec exactitude comment cette ſubſtance vénéneuſe, qui eſt abſorbée, peut produire le genre d'effets qui lui eſt propre : effet qui ſe manifeſte par des phénomènes dont il importe de re-

(1) Voyez *Morphine* & *Stramonium*.

(2) *Voyez* dans ce Dictionnaire l'article MÉDICATIONS, tom. IX, page 551.

(3) *Voyez* le tome IX de ce Dictionnaire, article MÉDECINE MENTALE, page 185.

(1) *Voyez* l'article MÉDICATIONS, pag. 573, tom. IX.

connoître

connoître le phénomène par une sévère analyse, la subordination & l'enchaînement.

Le phénomène principal, d'où paroissent dépendre plusieurs effets secondaires & moins constans, c'est le changement qui s'opère dans le cerveau, dont le mode d'action & les relations avec les autres organes, sont sensiblement modifiés par les narcotiques en général, & par l'opium en particulier, même à une dose très-foible. Ce changement peut ne se manifester que par une sorte de détente, & par la suspension d'une douleur accompagnée de spasme, ainsi qu'on l'observe dans l'emploi de l'opium, administré en lavement, pour calmer ou pour faire cesser le tenesme & les horribles souffrances, que le cancer de l'utérus fait souvent éprouver, dans son dernier période. Si la dose est un peu plus forte, le narcotisme, qui commence plus tôt ou plus tard, s'annonce, suivant son intensité, tantôt par un véritable excitement intellectuel, par des dispositions, soit à l'insomnie, soit à une rêverie pleine de charmes, tantôt par la douleur de tête, par la somnolence involontaire, ou par divers symptômes de délire, & enfin par l'état comateux & soporeux qui conduit à la mort, si la progression de l'empoisonnement n'est pas enchaînée par les moyens du traitement le plus énergique.

Tous ces phénomènes se rapportent bien évidemment à l'encéphale, & lorsqu'on les observe sans prévention, il est impossible de ne pas reconnoître, que les narcotiques agissent d'une manière aussi élective, pour modifier l'état du cerveau, que la strychnine, pour provoquer le tétanos, le tartre stibié, pour exciter le vomissement; les cantharides, pour déterminer l'irritation de la vessie; diverses substances purgatives ou diurétiques, pour augmenter la sécrétion des gros intestins & de l'appareil urinaire. Ajoutons qu'il suffit, dans plusieurs circonstances, que le cerveau ou le système nerveux se trouve dans une condition particulière; pour résister ou pour s'opposer même entièrement à l'action des narcotiques, comme on le voit si souvent dans le tétanos, chez les hydrophobes & chez plusieurs aliénés, pendant les accès les plus violens de la manie.

Les influences secondaires de l'opium sur un grand nombre d'organes, loin de porter atteinte à l'opinion que nous adoptons, la confirmeroient sans doute, si nous connoissions mieux toute l'étendue des fonctions cérébrales & leur degré d'influence sur les autres fonctions, dans l'état de santé ou dans l'état morbide.

Un de ces effets consécutifs & le plus remarquable, que nous venons d'indiquer, la *suspension de la douleur*, pourroit-il se concevoir autrement que par l'influence d'un nouvel état du cerveau qui agit sur la partie affectée, & ramène, au moins pendant quelque temps, la sensibilité, à son rhythme naturel, dont une irritation morbide l'avoit éloignée?

D'autres phénomènes, diverses altérations morbides de la contractilité ou de la sensibilité, l'ardeur de la bouche, la soif, les nausées, le vomissement, par exemple, la stupéfaction de l'estomac, la constipation, la lenteur du pouls ou son irrégularité, ou même son intermittence, la débilité musculaire, sont trop liés, dans tous les cas, à l'action cérébrale, pour ne pas les rapporter à cette même action, dans les changemens que les narcotiques font éprouver à l'encéphale.

Quoi qu'il en soit, plusieurs autres symptômes dépendans de l'action des narcotiques, sont éprouvés par les différens organes, & doivent être observés avec soin, lors même qu'il seroit impossible d'en découvrir le rapport avec les médications encéphaliques.

Un de ces effets secondaires le plus constant, consiste dans la diminution, dans la suspension ou la perversion du plus grand nombre des sécrétions; phénomène fondamental, auquel se rattachent, comme l'effet à sa cause, l'état pâteux de la bouche, l'affoiblissement des fonctions digestives, la diminution des urines & même du sperme, &c.

Nous avons déjà remarqué que, dans plusieurs circonstances, il est difficile de ne pas admettre, que l'application d'un narcotique sur une partie ulcérée & douloureuse, n'en modifie directement les propriétés; il est également probable que cette même substance narcotique, introduite dans les voies circulatoires, agit aussi dans quelques circonstances, & sans l'intervention du cerveau, sur des organes qui sont momentanément un centre de fluxion ou d'irritation.

Considérations thérapeutiques.

Les narcotiques, qui dans les phénomènes d'empoisonnement, présentent une manière d'agir véritablement analogue dans ces circonstances fondamentales, n'ont presque rien de commun, lorsqu'on les considère sous le point de vue de la thérapeutique : & ce qui les concerne, sous ce rapport, ne peut être bien saisi avec détail, que dans les articles consacrés à chacune de ces substances. (*Voyez* Napel, Opium, Solanées, Stramonium.) Nous devons, en conséquence, nous borner, dans ce troisième & dernier article, à un petit nombre de considérations générales.

On donne les narcotiques comme médicamens, sous différentes formes, mais principalement en extraits aqueux (les extraits gommeux d'opium, de jusquiames blanche & noire, de belladone, de stramonium, de ciguë, &c. &c.).

La dose, plus ou moins forte, suivant la nature de ces différens extraits, peut n'être que d'un quart ou d'un huitième de grain, & même plus foible pour l'opium. On peut les donner progressivement, mais à des doses assez fortes, surtout pour les extraits de ciguë & de jusquiame noire. Les limites de ces doses ne peuvent pas véritablement être indiquées; nous dirons seulement, qu'il ne faut jamais aller au point d'opérer les plus légers changemens mor-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 498 sur 787

bides du cerveau, tels qu'un commencement de narcotiſme, la céphalalgie inter-orbitaire, les nauſées, l'inappétence, ou quelques phénomènes du même genre; le vertige, la foibleſſe, le trouble de la vue, l'exaltation de quelques ſens, les fauſſes perceptions, un état extraordinaire de l'entendement, &c. &c.

Les doſes néceſſaires pour occaſionner de ſemblables altérations ſont très-variables, ſuivant la complexion des individus ou le caractère des maladies : on les porte depuis deux ou trois grains, par exemple, chez quelques perſonnes, juſqu'à douze, vingt, quarante, & même cent grains pour certains extraits particuliers, tels que l'extrait de juſquiame, dans le traitement du tic douloureux, & l'extrait de ciguë employé pour combattre, ſoit des douleurs de tête névralgiques, ſoit des engorgemens ſcrophuleux & ſquirrheux.

Les narcotiques ſimples ſont principalement indiqués, quelle que ſoit la nature de la maladie, pour les perſonnes qui les ont eſſayés avec quelques ſuccès, & chez leſquelles on ne peut ſuppoſer, dans le moment de leur emploi, aucune diſpoſition inflammatoire générale ou particulière, aucune plénitude vaſculaire, aucune congeſtion ſanguine, ſurtout vers les parties ſupérieures; enfin, aucune de ces prédominances de l'action cérébrale, que détermine un genre de vie complétement ſédentaire.

Une ſeule de ces circonſtances apporte ſouvent de très-grandes variations dans l'effet des narcotiques; tel, par exemple, qui fait impunément uſage de l'opium pour combattre certaines irritations non fébriles ou non inflammatoires, s'en trouvera fortement incommodé, éprouvera des nauſées, la ſéchereſſe de la bouche, la céphalalgie inter-ſourcilière, la ſomnolence laborieuſe, s'il fait uſage du même médicament ſous l'influence bien marquée d'une fièvre eſſentielle ou ſymptomatique.

L'irritation vaſculaire & nerveuſe, qui précède & qui accompagne ſouvent l'éruption menſtruelle, peut auſſi, & ſans avoir un caractère morbide, occaſionner des variations ſemblables dans l'effet des narcotiques. En voici un exemple aſſez remarquable : Madame de **, âgée de trente-un ans, faiſoit uſage depuis quinze jours, & avec beaucoup de ſuccès, pour arrêter une toux convulſive, d'une potion opiacée & contenant un grain d'extrait gommeux d'opium, pour ſix onces de véhicule, à prendre en deux fois, le ſoir & le matin. Le ſeizième jour, la même potion ayant été adminiſtrée de la même manière, provoqua tous les ſymptômes d'un narcotiſme aſſez développé, tels que les nauſées, la ſéchereſſe de la bouche, le trouble des idées, & un commencement d'état ſoporeux. L'uſage alternatif du café & des boiſſons acidulées pendant quelques heures, diſſipa bientôt ces ſymptômes, qu'on ne put raiſonnablement attribuer qu'à l'irritation menſtruelle qui venoit de ſe manifeſter, & qui fut ſuivie le lendemain de l'éruption des règles.

Toutes choſes égales d'ailleurs, on peut aſſurer, en thèſe générale, que tous les malades ſupporteront d'autant mieux l'emploi des narcotiques, qu'ils ſe trouveront plus directement dans les ſituations morbides qui en réclament l'uſage, telles que certaines douleurs abdominales, quelques inſomnies particulières, & pluſieurs irritations convulſives.

Dans pluſieurs circonſtances, certains narcotiques, l'extrait gommeux d'opium, par exemple, donné ſeul, eſt nuiſible, ou demeure ſans effet thérapeutique; tandis qu'il répond aux indications que l'on s'eſt propoſé de remplir, s'il eſt combiné, ſoit avec un autre narcotique, ſoit avec un autre ſédatif indirect, tels que le muſc ou le camphre, ou même avec un excitant tonique ou ſécrétoire. Ma pratique m'a préſenté pluſieurs exemples de ces anomalies; j'ai vu ſouvent, entr'autres, mais principalement dans deux circonſtances très-remarquables, l'extrait gommeux d'opium échouer entièrement chez le même malade, dans le traitement d'une toux convulſive très-violente, & qui fut arrêtée d'une manière preſque magique, par l'uſage de pilules que l'on adminiſtroit de douze heures en douze heures, & qui étoient compoſées de quatre grains de la maſſe pilulaire de cynogloſſe, & d'un grain de muſc.

Fouquet, avant nous, avoit fait pluſieurs obſervations analogues ſur les narcotiques : nous aurons inceſſamment l'occaſion de revenir ſur cette queſtion importante, en parlant de la combinaiſon des extraits, ſoit d'opium, ſoit de juſquiame, de ciguë, d'aconit, &c., avec d'autres ſubſtances qui en modifient ſenſiblement les propriétés, & qui paroiſſent rendre ces médicamens très-efficaces dans le traitement de pluſieurs maladies chroniques.

Les contre-indications qui s'oppoſent à l'effet de l'opium, ſont très-difficiles à déterminer *à priori*, & ne peuvent guère ſe reconnoître, dans le plus grand nombre des cas, que d'après des expériences individuelles. Les unes, du reſte, ſont générales, & les autres particulières : les contre-indications générales ſe trouvent implicitement indiquées dans ce qui précède; ainſi, l'irritation fébrile ou inflammatoire, les douleurs rhumatiſmales des goutteux, l'embarras vaſculaire, les congeſtions partielles, l'état ſoporeux, &c., doivent être rapportés à ces contre-indications. Nous penſons, en outre, que dans pluſieurs circonſtances, une propriété d'abſorption trop développée chez certains individus, & la diſpoſition oppoſée à cette propriété, par l'effet d'une plénitude, d'une langueur vaſculaire conſtitutionnelle, que l'on confond trop ſouvent avec une pléthore accidentelle ou momentanée, peuvent être conſidérées comme des diſpoſitions, qui doivent faire proſcrire, ou du moins faire adminiſtrer à très-petites doſes, les narcotiques.

L'inflammation tuberculeuſe qui conſtitue la phthiſie pulmonaire, ne doit pas faire entièrement rejeter les mêmes médicamens, comme moyens d'une médecine du ſymptôme. On les adminiſtre dans le dernier période de cette maladie, & lorſqu'elle eſt accompagnée d'une toux convulſive, d'inſomnie, de diarrhée, ſoit avant, ſoit après l'inflammation ulcéreuſe des inteſtins, qui ſe manifeſte ſi ſouvent vers la fin de la phthiſie : on doit attacher ſeulement alors beaucoup d'importance au choix des préparations narcotiques; les varier, les eſſayer ſous toutes les formes, dans toutes les combinaiſons, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à reconnoître la préparation qui ſoulage le plus, & qui incommode le moins les malades; délicateſſe, fineſſe de l'art qu'une longue expérience fait ſeule découvrir, & que malheureuſement on chercheroit en vain, dans les traités de matière médicale les plus eſtimés.

Quelques contre-indications générales, mais purement accidentelles, ſont aſſez évidentes; tels ſont, par exemple, le travail de la digeſtion, l'ivreſſe, l'embarras gaſtrique bien caractériſé : ſymptôme qui a été confondu, dans ces derniers temps, avec une irritation nerveuſe de l'eſtomac, qui offroit une fauſſe apparence de ſaburre, & que l'on a combattue avec avantage, par les narcotiques, en concluant d'une manière tout-à-fait erronée, que ce mode de traitement étoit convenable, pour arrêter le développement des fièvres bilieuſes ou méningo-gaſtriques. Il faut encore rapporter à ces contre-indications accidentelles, l'impoſſibilité d'empêcher dans quelques maladies aiguës pluſieurs ſécrétions, pluſieurs irritations ſécrétoires, regardées comme critiques.

Les criſes par les ſueurs, par les urines, par les évacuations alvines, ne peuvent être raiſonnablement admiſes comme contre-indications que d'après l'expérience : quelques-unes ſont tellement inhérentes à la conſtitution du cerveau ou du ſyſtème nerveux, qu'on les voit ſe manifeſter ſouvent pendant pluſieurs générations; ſingularité dont nous avons rencontré pluſieurs exemples. Il faut bien ſe garder d'ailleurs de rapporter d'une manière trop générale, ces contre-indications aux particularités d'organiſation, que l'on déſigne ſi vaguement ſous le nom d'*idioſyncraſie* : on doit s'attacher à découvrir, par une ſévère analyſe, & par un eſprit d'obſervation très-exercé, les complexions morbides qui motivent ces contre-indications; dans tous les cas, & lorſque les narcotiques paroiſſent tout-à-fait indiſpenſables, ſoit pour ſoulager, ſoit pour guérir les malades, on doit ne renoncer à leur uſage qu'après les avoir en vain eſſayés, à la plus petite doſe poſſible, à celle de $\frac{1}{12}$ ou de $\frac{1}{20}$ de grain pour l'opium. Il eſt même néceſſaire, dans certains cas, & malgré toutes les contre-indications, d'avoir recours aux narcotiques, lorſque les ſymptômes qui en réclament l'uſage, ſont beaucoup plus graves, plus incommodes, que les inconvéniens qui motivent les contre-indications. Du reſte, & dans tous les cas, l'uſage des narcotiques, à un petit nombre d'exceptions près, ne peut être impunément converti en habitude, comme celui des liqueurs ſpiritueuſes. On doit le quitter ſouvent, pour le reprendre enſuite : en faire alterner même l'emploi, avec celui des ſubſtances qui diſſipent les effets du narcotiſme.

L'emploi médical des narcotiques, ſur lequel nous avons dû préſenter d'abord quelques aperçus généraux, a le plus ordinairement pour objet de faire ceſſer, par un mode d'action qui nous eſt inconnu, certaines altérations morbides (1). Dans ce cas, les narcotiques paroiſſent agir, ſoit ſeuls, ſoit combinés avec d'autres médicamens très-efficaces, tels que le mercure, le quinquina, la juſquiame noire, les fleurs de zinc, l'ipécacuanha, le tartre ſtibié, les réſines, les baumes. Dan l'emploi des narcotiques, on ſe propoſe ſouvent auſſi d'arrêter ou d'affoiblir divers épiphénomènes, & différens ſymptômes aſſez graves, quoiqu'étrangers en apparence à la maladie principale. (L'inſomnie, les douleurs convulſives, les irritations ſpaſmodiques, les ſécrétions morbides.)

Les inſomnies, que l'on peut faire ceſſer par les narcotiques, mais ſurtout par les préparations opiacées, que l'on appelle alors des *hypnotiques*, ſont ordinairement indépendantes de toute irritation fébrile ou inflammatoire. On les obſerve ſouvent à la ſuite des maladies douloureuſes & d'un excès de travail de corps ou d'eſprit, ſurtout chez les perſonnes qui viennent d'éprouver de violens chagrins, ou qui paroiſſent avoir une grande mobilité nerveuſe, dont la tête eſt fort active, & qui ont été fatiguées, les unes par une oiſiveté inquiète & rêveuſe, les autres par le trouble des paſſions & par une contention d'eſprit trop forte ou trop prolongée. Il exiſte en outre certaines diſpoſitions primitives ou acquiſes, qui rendent l'inſomnie beaucoup plus fréquente chez quelques perſonnes, & qui exigent pour elles, un emploi preſque diététique des opiacés. Dans tous les cas, les différentes préparations narcotiques ſont miſes en uſage. On donne le plus ordinairement alors, l'extrait gommeux d'opium, depuis $\frac{1}{4}$ de grain juſqu'à deux grains, & même juſqu'à quatre & ſix grains, ſuivant l'habitude & la complexion individuelle. L'acétate de morphine, donné à peu près à la même doſe, pourroit être ſubſtitué avec ſuccès, à l'extrait gommeux d'opium, dans pluſieurs irritations où ce dernier ne rappelleroit pas le ſommeil & occaſionneroit un commencement de narcotiſme aſſez incommode. L'extrait d'une variété de laitue comeſtible

(1) Les maladies ſcrophuleuſes, certaines affections ſyphilitiques très-invétérées, la névralgie faciale, le catarrhe pulmonaire chronique.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 500 sur 787

que l'on cultive en Angleterre, & qui n'eſt pas encore introduite dans la pharmacopée françaiſe, paroît offrir à la médecine, un ſomnifère beaucoup plus doux que la plupart des autres narcotiques, & qui convient pour les perſonnes, dont le mode de ſenſibilité repouſſe les préparations opiacées, avec une ſorte d'antipathie. Du reſte, l'emploi des narcotiques conſidérés comme ſomnifères, exige des connoiſſances de détail, qu'une longue pratique fait ſeule acquérir, & ne manque ſouvent ſon effet que parce qu'il eſt confié à des mains inhabiles.

Ne pouvant expoſer ici toutes ces délicateſſes de l'art de guérir, nous dirons ſeulement, & d'une manière générale, que l'action hypnotique eſt ſouvent très-lente; qu'elle ne ſe manifeſte, par exemple, quelquefois que la deuxième nuit; que l'adminiſtration du narcotique doit être ſouvent précédée de l'uſage de la magnéſie; que dans tous les cas, elle doit être placée à une grande diſtance des repas; que les boiſſons acidulées en développent l'effet & le rendent plus prompt, & qu'enfin certains narcotiques, qui ne parviennent pas à rappeler le ſommeil, ou à faire ceſſer une agitation nocturne très-incommode, font arriver à cet heureux réſultat, lorſqu'on les combine, ſoit avec le muſc, le camphre ou même avec d'autres ſubſtances narcotiques, mais principalement avec les extraits de juſquiames noire & blanche.

Les autres ſymptômes que l'on combat le plus ſouvent avec efficacité par les narcotiques, ſont la douleur, les irritations convulſives, les ſécrétions trop abondantes, &c.

Toutes les douleurs ne ſont pas calmées ou ſuſpendues par ces médicamens: les douleurs dites *nerveuſes*, mais principalement celles des inteſtins ou de l'utérus, les exigent d'une manière particulière (1). Quelques céphalées, que l'on a vainement attaquées avec l'opium, ont cédé tantôt à l'emploi de la juſquiame noire, tantôt à l'extrait de ciguë porté graduellement à des doſes très-conſidérables: circonſtance qui permet de rapporter ces eſpèces de maux de tête, à une diſpoſition névralgique.

La névralgie faciale elle-même (*tic douloureux*), que l'on combat ſi rarement avec ſuccès avec l'opium, n'a pas réſiſté dans quelques cas, tantôt à l'extrait ou à la teinture de ſtramonium, tantôt à l'extrait de juſquiame noire employé dans la préparation dite *pilules de Méglin*. La douleur qui accompagne pluſieurs inflammations externes, mais principalement le panaris, ne trouve de ſoulagement dans l'emploi des narcotiques, qu'après une application de ſangſues, qui fait ceſſer dans la partie malade, la congeſtion ſanguine qui réſulte de la phlegmaſie. Les douleurs les plus atroces, celles qui accompagnent le développement du cancer, ou qui ſe manifeſtent dans différentes parties frappées de gangrène par cauſe interne, ſont preſque toujours combattues inutilement par l'emploi local des narcotiques, & l'on ne parvient à ſoulager momentanément les malades, dans ces circonſtances, qu'en prolongeant chez eux, & par l'uſage interne des mêmes médicamens, une ſomnolence & une ſtupeur qui ſuſpendent alors le ſentiment de leurs horribles ſouffrances.

Les douleurs de goutte ne ſont pas ordinairement calmées par l'uſage de l'opium, & d'après quelques eſſais, il paroîtroit que l'extrait d'aconit ſeroit mieux indiqué dans ce cas particulier.

Il n'en eſt pas ainſi des douleurs rhumatiſmales ſans fièvre, & que l'on ſuſpend preſque toujours avec un cataplaſme émollient, arroſé de laudanum, & recouvert avec un taffetas ciré, pour entretenir ſur le ſiége de la douleur, un bain de vapeurs opiacées.

Dans les douleurs abdominales que nous venons d'indiquer, les narcotiques doivent être preſque toujours employés en lavement, à la doſe de ſix à huit onces de véhicule, pour une quantité plus ou moins conſidérable d'une préparation narcotique. L'opium en particulier agit ſous cette forme, bien plus utilement & plus promptement dans les douleurs occaſionnées par le cancer de l'utérus, que lorſqu'il eſt introduit directement dans la vulve.

Les irritations convulſives qui exigent l'emploi des narcotiques, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur, ont le plus ordinairement leur ſiége dans les tuniques membraneuſes d'un grand nombre de viſcères, ou dans le diaphragme lui-même, ou dans le parenchyme des organes très-peu doués de contractilité dans l'état de ſanté: tels ſont la toux dite *nerveuſe*, la commotion des inteſtins dans la dyſſenterie, les nauſées, le vomiſſement ſpaſmodique, le teneſme, les convulſions de l'utérus, *ſes mouvemens comme pour accoucher* dans la métrite ou pendant certains accès d'hyſtériſme.

A tous ces ſymptômes on oppoſe utilement l'opium, ou tout autre narcotique, comme on peut le voir dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire. (*Voyez* Morbus (Cholera-), Névroses (*abdominales, primitives ou conſécutives*), Teneſme, Toux nerveuse.)

L'état ſpaſmodique des muſcles de la locomotion eſt très-peu modifié par l'effet des narcotiques, & le rend nul ou preſque nul, ainſi que nous l'avons déjà remarqué pour le tétanos même, à des doſes où la ſubſtance médicamenteuſe devroit apparoître avec tous les caractères d'un empoiſonnement. Il n'en eſt pas ainſi du ſpaſme fébrile, qui agit

(1) Les douleurs dites *nerveuſes*, les douleurs accompagnées du ſpaſme que provoque chez quelques perſonnes, l'impreſſion ſubite du vent du nord: le teneſme qui accompagne les hémorrhoïdes ou la dyſſenterie; les co iques ſympathiquement excitées dans les menſtruations laborieuſes.

ſur le tiſſu fibreux de la peau, & conſécutivement ſur l'eſtomac & le diaphragme : on le prévient preſqu'à volonté dans le plus grand nombre des cas, avec l'opium aſſocié tantôt à l'éther, tantôt au camphre, tantôt à des ſubſtances aromatiques, & adminiſtré quelque temps avant l'accès.

Nous devons rappeler ici que Barthez, qui a donné beaucoup de crédit à cette médication, preſcrivoit les narcotiques avec ſuccès, mais ſurtout l'opium, dans le moment où la chaleur ſuccède au friſſon. Dans les fièvres ataxiques, le même médicament paroît auſſi avoir produit les effets les plus utiles pour combattre des ſymptômes nerveux très-graves, ſoit en excitant à propos l'action cérébrale, pour arrêter des concentrations nerveuſes, qui tendoient à s'établir ſur d'autres viſcères, ſoit, & ce qui eſt beaucoup plus probable, en agiſſant d'une manière qui nous eſt tout-à-fait inconnue.

Les hémorragies dans leſquelles il exiſte beaucoup de ſpaſme & très-peu de fièvre, ont cédé pluſieurs fois à l'emploi de l'opium bien adminiſtré.

Sydenham donnoit preſque toujours le même médicament dans la petite-vérole, un peu avant l'éruption, & lorſque les malades ſe trouvoient tourmentés au-delà de toutes meſures, par une irritation vive de la peau, & par des démangeaiſons inſupportables. D'autres praticiens lui ont attribué également beaucoup de ſuccès dans le traitement de la pleuréſie & de la péripneumonie, après les évacuations ſanguines : ce qui a été remarqué ſurtout par Sarcone & par Huxham.

Les ſécrétions morbides que l'on réprime ou que l'on ramène à leur état normal par les narcotiques, mais ſurtout par l'opium, ſont la ſalivation, l'expectoration trop abondante, la diarrhée, les pollutions nocturnes, le catarrhe utérin & les blennorrhagies chroniques, qui ne ſe trouvent pas d'ailleurs ſous la dépendance d'un état inflammatoire ou fébrile.

L'opium ſeul, ou mieux encore l'opium aſſocié aux réſineux & aux balſamiques, à la térébenthine cuite, au baume du Pérou, au baume du Canada, à la myrrhe, à l'extrait de genièvre, manque rarement ſon effet lorſqu'il eſt manié avec habileté. Il peut être alors véritablement curatif dans des cas fort graves, & qui ne pourroient manquer de devenir funeſtes, tels que l'expectoration, qui entraîne la maigreur & la perte des forces, le dévoiement des enfans, le cholera-morbus, l'aberration évidente de ſécrétions.

Les maladies chroniques, dans le traitement deſquelles pluſieurs médecins ont attendu de grands ſuccès, de l'emploi des narcotiques, ſe rapportent aux ſcrophules, aux engorgemens ſquirrheux, à la ſyphilis invétérée, aux névralgies bien caractériſées, & à certaines altérations morbides indéterminées, que l'on attribuoit tantôt à une habitude névralgique, tantôt aux ſuites d'un grand nombre de rhumatiſmes.

Quelques avantages ont été obtenus en effet dans le traitement de ces maladies, par certains narcotiques, par l'extrait de ciguë & d'aconit, par l'opium aſſocié au mercure ſous une foule de formes, par l'extrait de juſquiame noire, l'extrait de ſtramonium, par l'extrait d'aconit napel combiné avec l'hydrochlorate de mercure, dans les pilules d'aconit mercurielles; mais ces avantages, qui laiſſent encore beaucoup à deſirer, n'ont pas répondu à l'enthouſiaſme des médecins qui ont employé ces médicamens, & on n'en pourra conſtater les effets que par des expériences plus exactes que le plus grand nombre de celles dont ils ont été l'objet juſqu'à ce jour. (*Voyez* Névralgie, Scrophules, Squirrhe, Squirrheux (Engorgement), Syphilis.)

(Moreau de la Sarthe.)

NARCOTISME. (*Pathologie générale.*) *Narcoſis, narcotis,* de ναρκη, état morbide. Engourdiſſement particulier que provoquent l'opium, les juſquiames, la laitue vireuſe, le ſtramonium, &c., lorſque ces ſubſtances ſont données à doſes ſuffiſantes pour modifier ſenſiblement l'action du cerveau.

Le narcotiſme n'eſt point dans tous les cas & chez tous les individus qui l'éprouvent, un état abſolu, identique, mais une ſituation qui préſente une foule de nuances ou de degrés, depuis une douce excitation cérébrale, un mouvement plus facile, plus agréable des idées, ou un léger mal de tête, juſqu'à la ſtupeur, l'engourdiſſement & l'état ſoporeux, dont une mort, qui commence par le cerveau, devient une ſuite inévitable.

Cette altération morbide préſente d'ailleurs pluſieurs variétés, ſuivant les ſubſtances qui ont été employées pour la produire; ainſi, le narcotiſme occaſionné par l'opium, n'a pas des ſuites auſſi longues & auſſi graves que celui du ſtramonium, qui laiſſe ordinairement après lui une ſorte d'aliénation. Le narcotiſme excité par l'extrait de chanvre combiné à d'autres ſubſtances, eſt preſque toujours ſuivi d'une grande foibleſſe; un autre narcotiſme, celui que font éprouver les juſquiames, la belladone, eſt le plus ſouvent accompagné de perceptions morbides & d'un grand déſordre, dans l'action des ſens. (*Voyez* dans ce Dictionnaire, notre article Médecine mentale, tom. IX, pag. 188.)

On ne peut méconnoître, dans le narcotiſme, un excitement particulier, ſpécifique du cerveau, qui, comme certaines inflammations inſidieuſes, ne ſe prolonge jamais ſans devenir funeſte. Cet excitement, qu'il eſt impoſſible de reconnoître d'ailleurs dans l'état de ſtupeur ou d'engourdiſſement, eſt facile à obſerver dans la première nuance, ou le premier degré du même état, manifeſtée par le mouvement facile des idées, dont nous avons parlé, par la ſomnolence déli-

cieuſe, un délire agréable, & ce ſentiment de bonheur, cette exaltation de courage, que certaines préparations opiacées ſont éprouver aux Orientaux. Si le narcotiſme augmente de quelques nuances, ou s'il eſt porté tout-à-coup à un degré aſſez fort, l'excitement ne ſe manifeſte que par le trouble, par le déſordre des fonctions du cerveau, l'altération de pluſieurs facultés, la diminution de la mémoire, l'inaptitude pour toute eſpèce d'attention, &c. &c. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de reconnoître, & de déterminer à volonté, certaines modifications du narcotiſme, auxquelles l'on pourroit recourir impunément dans le cours de pluſieurs maladies, ſoit pour faire ceſſer des ſouffrances inutiles, & pour répandre quelques charmes, & un peu de calme ou d'attrait, dans une ſituation pénible; ſoit même pour adoucir les dernières heures des mourans, & contribuer ainſi, à cette *euthanaſie*, que Bacon a demandée avec tant d'éloquence, à la médecine. On a dit peut-être un peu légèrement, que Cabanis étoit parvenu à compoſer pour lui & pour ſes amis, dans les momens les plus orageux de la révolution, une préparation opiatique analogue à celles que nous indiquons ici, & aſſez forte pour faire ceſſer en même temps la ſouffrance & la vie, en donnant ainſi à la mort, toutes les apparences du ſommeil le plus paiſible. (*Voyez* NARCOTIQUES.)

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NARD. (*Matière médicale.*) On connoît ſous ce nom pluſieurs ſubſtances végétales, dont les plus célèbres ſont le *nard indien* & le *nard celtique*. Nous ignorons ſi le nard que nous recevons aujourd'hui de l'Inde eſt bien le nard des Anciens, qui étoit fourni par pluſieurs plantes différentes très-peu connues juſqu'à l'empire d'Auguſte. Quant à la ſubſtance qui nous eſt connue ſous le nom de *nard indien*, elle paroît appartenir à pluſieurs plantes. Elle n'eſt pas employée aujourd'hui en médecine & en parfumerie, malgré l'éloge qu'en ont fait les Anciens, entr'autres Galien, qui prétendoit avoir guéri les maux d'eſtomac de l'empereur Marc-Aurèle, par l'application d'un onguent de nard, ſur la région épigaſtrique.

Le nard celtique appartient à la *valeriana celtica*. (*Voyez* VALÉRIANE.) (L. J. M.)

NARDIUS (Jean) (*Biographie médicale*), médecin italien, qui naquit à *Monte Pulciano*, & exerça la médecine à Florence, au commencement du dix-ſeptième ſiècle. On a de lui les ouvrages ſuivans :

1°. *Lactis phyſica analyſis*. Florentiæ, 1634, in-4°.

2°. *Apologeticon in Fortunii Liceti multiram, vel de duplici calore*. Florent., 1636, in-fol. & in-4°.

3°. *De igne ſubterraneo phyſica proluſio*. Ibid., 1641, in-4°.

4°. *De rore diſquiſitio phyſica*. 1642, in-4°.

5°. *Noctium genialium phyſicarum, annus primus*. Bononiæ, 1646, in-4° (1).

6°. *De prodigioſis vulnerum curationibus*. Norimbergæ, 1642, in-4°.

Nardius, qui aimoit beaucoup la littérature, publia auſſi une édition de l'*ouvrage de Lucrèce* : il la fit paroître à Florence en 1647, ſous format in-4°., avec des notes aſſez étendues.

(A. J. T.)

NAREZ (Urſmer) (*Biographie médicale*), naquit en 1678, à Binch, dans la province de Hainaut, de parens peu fortunés; dès ſes premières années, il montra de grandes diſpoſitions pour l'étude, & un eccléſiaſtique ſon parent, les ayant remarquées, les cultiva avec d'autant plus d'avantages, que dès l'âge de dix-huit ans, il avoit déjà obtenu à Louvain, une place diſtinguée comme littérateur. Un tel ſuccès engagea le jeune Narez à ſe livrer à l'étude de la théologie; auſſi ne tarda-t-il pas à être nommé profeſſeur de philoſophie au collége du *Porc*. Il prit le degré de bachelier & ſe prépara à recevoir les ordres ſacrés à Cambray : mais l'abſence que demandoit cette épreuve étant incompatible avec ſa chaire de philoſophie, il forma tout-à-coup la réſolution de renoncer à l'état eccléſiaſtique, dont il ne conſerva que l'habit. Décidé à ſe livrer à l'exercice de la médecine, il réſigna un canonicat de Saint-Paul, à Liége, qu'il avoit obtenu en vertu des priviléges de la Faculté des Arts, & il fut reçu à la licence le 20 ſeptembre 1706 : dès-lors il chercha à ſe fixer à Louvain, fut nommé membre de l'Académie de médecine de cette ville en 1710, & ſuccéda à Favelet (Jean-François) dans la chaire de botanique. Narez continua de la remplir juſqu'en 1717, époque à laquelle il fut inſtallé dans celle des *Inſtitutes* : deux ans après il paſſa à la charge d'anatomie & de chirurgie, obtint le grade de docteur en 1718 (2), & en 1742 il fut choiſi de nouveau pour remplacer Favelet dans la chaire de profeſſeur primaire, ainſi que dans la direction de l'hôpital de Louvain. Narez ne remplit pas long-temps ce nouvel emploi; car deux ans s'étoient à peine écoulés, qu'il fut enlevé au monde, à la ſuite d'une maladie de l'eſtomac. Ce médecin, vraiment philantrope, laiſſa, par teſtament, les fonds néceſſaires à l'établiſſement de pluſieurs fondations utiles, & en particulier, il légua 60 florins de rente, pour ſervir à l'entretien du Jardin des plantes de Louvain.

Nous ne poſſédons qu'un ſeul ouvrage de Narez,

(1) Ouvrage rempli de faits curieux & de recherches intéreſſantes.

(2) Eloy, dans ſa Notice ſur Narez, obſerve que les honneurs du doctorat ne s'accordoient à Louvain, qu'à un très-petit nombre de perſonnes dans chaque Faculté; le cours ordinaire des études ſe bornoit à la licence, ce qui explique pourquoi, dit ce biographe, Narez enſeigna avant d'être reçu maître. Les ſimples licenciés étoient réputés maîtres & habiles à enſeigner.

encore le devons-nous à ſon averſion décidée pour l'empiriſme; c'eſt une *Lettre d'un médecin de Louvain à un de ſes amis* (1), à l'occaſion d'un livret intitulé : PREUVE DE LA NÉCESSITÉ DE REGARDER LES URINES, &c., par J. E. D. B. (Louvain, 1733, in-12.) (A. J. T.)

NARINES. *Voyez* NASAL (Foſſes naſales).

NARVATIUS (Math.). (*Biograph. médic.*) Les écrits de Narvatius ſont rapportés par Haller à la thérapeutique, mais principalement ſon Recueil de ſentences relatives à la chirurgie, & tirées des ouvrages d'Hippocrate; Recueil dans lequel l'auteur fait connoître les inſtrumens employés pour les plaies de tête. *Sylva ſententiarum, ad chirurgiam pertinentium, ex libris Hippocratis excerpta*, in-8°. Deux éditions, l'une de 1576 & l'autre de 1602. (L. J. M.)

NASAL, LE, *naſalis*, adj.; de *naſus*, nez, qui appartient au nez.

Apophyſe naſale. Montante, verticale, elle ſe voit à la partie antérieure & ſupérieure de la face externe de l'os maxillaire ſupérieur, au-deſſus duquel elle s'élève beaucoup; aplatie de dehors en dedans, ſa face externe eſt concave de haut en bas, & préſente quelques trous pour les vaiſſeaux nourriciers. Sa face interne, de même concave, faiſant partie de la paroi externe des foſſes naſales, s'articule ſupérieurement avec l'ethmoïde, & inférieurement avec le cornet moyen; le bord antérieur oblique s'articule ſupérieurement avec les os propres du nez, & inférieurement il donne attache au cartilage de l'aile du nez. Le bord poſtérieur eſt creuſé par le canal naſal, qui le diviſe en deux lèvres. L'interne s'articule avec l'os unguis, & l'externe donne inſertion au tendon direct du muſcle orbiculaire des paupières (naſo-palpébral). Le ſommet tronqué inégal, s'articule avec l'échancrure naſale de l'os frontal; la baſe eſt confondue avec le reſte de l'os.

Artère naſale (ſus-naſale). Lorſque l'artère ophthalmique (orbitaire) a fourni les palpébrales, elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une eſt la naſale (ſus-naſale), & l'autre la frontale. La naſale ſort de l'orbite au-deſſus du tendon direct de l'orbiculaire des paupières (naſo-palpébral) & ſe rend ſur les côtés de la racine du nez, où elle s'anaſtomoſe avec la labiale. Elle fournit des branches qui ſe rendent au ſac lacrymal, à l'orbiculaire des paupières, & un très-grand nombre qui ſe répandent dans les parties conſtituantes du nez; il y a encore quelques petites branches de la labiale ſupérieure, branche de la palato-labiale, qui ſe diſtribuent au nez, & ſont appelées *naſo-lobaires*.

Boſſe naſale. C'eſt une petite éminence placée entre les arcades ſourcilières & au-deſſus de l'échancrure naſale; cette partie préſente, ſur les jeunes ſujets, une ſuture qui ſe conſerve quelquefois juſque dans un âge avancé. Cette éminence eſt très-peu marquée chez les enfans, & devient de plus en plus apparente à meſure que les ſinus frontaux ſe forment.

Canal naſal. On appelle ainſi le canal creuſé dans le bord poſtérieur de l'apophyſe montante de l'os maxillaire dont nous avons parlé plus haut, converti en trou; ſupérieurement, il concourt à former la gouttière lacrymale; inférieurement, il s'ouvre dans le méat inférieur. Ce canal, légèrement aplati de dehors en dedans, eſt dirigé de haut en bas & d'avant en arrière. (*Voyez* VOIES LACRYMALES.)

Tapiſſé par la membrane pituitaire, il a pour uſage de tranſmettre les larmes dans le nez.

Cartilage naſal. Pluſieurs auteurs l'ont décrit comme formé de trois portions, dont deux ſimilaires, qui forment une partie du dos du nez, ſe réuniſſant ſous un angle plus ou moins aigu, & la troiſième perpendiculaire, s'inférant à la réunion des deux cartilages précédens; mais le plus généralement on le regarde comme un cartilage unique.

La portion moyenne, qui eſt la plus étendue, fait partie de la cloiſon des foſſes naſales; elle eſt ordinairement plane; l'extrémité ſupérieure eſt adhérente à la lame perpendiculaire de l'ethmoïde : l'inférieure, diviſée en deux portions, s'articule avec le vomer en avant; il eſt ſitué dans un intervalle que laiſſent entr'elles les branches internes des fibro-cartilages elliptiques de l'ouverture des foſſes naſales; le bord poſtérieur correſpond au dos du nez; il eſt épais ſupérieurement & mince inférieurement, où il eſt recouvert par les mêmes cartilages. Les deux autres parties de ce cartilage, ou cartilages latéraux, naiſſent de la partie ſupérieure de ſon bord antérieur, & forment les côtés du nez : triangulaires, ſupérieurement & poſtérieurement, ils s'attachent par des ligamens à fibres courtes, aux os du nez, & inférieurement aux fibro-cartilages des ouvertures. La membrane pituitaire recouvre les deux faces de la partie qui ſert à la cloiſon & la face interne des parties latérales; leur face externe eſt recouverte par la peau & le muſcle tranſverſal du nez.

Fibro-cartilages des ouvertures du nez. A peu près elliptiques, ils forment un angle aigu en avant & tronqué en arrière. Ce ſont eux qui donnent la forme aux ouvertures naſales antérieures, & les maintiennent dans un état conſtant de dilatation néceſſaire à la libre introduction de l'air. Ils ſont formés de deux branches, l'une externe & l'autre interne : la première, dirigée obliquement de dedans en dehors, & d'avant en arrière, s'unit intérieurement, ſous un angle plus ou moins aigu, à l'interne; ſa face externe eſt tapiſſée par la peau & le muſcle pyramidal. La branche interne eſt en con-

(1) Opuſcule dans lequel Narez s'eſt particulièrement attaché à démontrer l'inutilité de l'uromancie.

tact avec celle du côté opposé, & laisse entr'elles un léger intervalle; elle termine intérieurement la cloison; les deux réunies lui donnent l'épaisseur qu'on lui connoît, & qui est plus considérable en arrière. Il est tapissé intérieurement par la membrane muqueuse, qui a presque tous les attributs de la peau.

Fibro-cartilage des ailes du nez. Il est d'une forme assez difficile à déterminer; il complète l'espace qui est entre le cartilage latéral du nez & celui dont nous venons de parler; quelquefois, au lieu d'être unique, on en trouve plusieurs qui sont séparés les uns des autres, & réunis par des membranes. Ils sont recouverts intérieurement par la membrane muqueuse, & en dehors par la peau & le muscle pyramidal.

Echancrure nasale. C'est un enfoncement de l'os frontal, situé au-dessous de la bosse nasale, entre les apophyses orbitaires internes. Sa surface est inégale, raboteuse, s'articule latéralement avec les apophyses nasales, & à sa partie moyenne avec les os propres du nez.

Épine nasale. Trois parties différentes ont reçu ce nom: la première est cette petite éminence pointue, située à la partie moyenne & inférieure de l'échancrure nasale; elle est dirigée d'arrière en avant & de haut en bas; sa face supérieure s'articule avec les os propres du nez; sa face inférieure présente une petite crête qui s'articule avec le vomer & sépare deux petits enfoncemens qui font partie de la voûte des fosses nasales.

Les deux autres épines nasales sont distinguées en antérieure & en postérieure: l'antérieure est cette petite éminence pointue dirigée en avant, que l'on remarque à la partie moyenne & inférieure de l'ouverture antérieure des fosses nasales, formée par la réunion des os maxillaires supérieurs; la postérieure se remarque de même à la partie moyenne du plancher des fosses nasales; elle est formée par les os palatins & dirigée en arrière.

Fosses nasales. On appelle ainsi deux grandes cavités dans la partie moyenne de la face, séparées par une cloison très-mince, & dans lesquelles s'ouvrent plusieurs petites cavités accessoires; elles sont situées au-dessous de la base du crâne, au-dessus de la voûte palatine, derrière le nez, au-devant de la fosse gutturale, entre les orbites & les fosses canines & zygomatiques.

Privées des parties molles, on voit qu'elles sont bornées supérieurement par les os propres du nez, l'ethmoïde & les faces antérieures & inférieures du corps du sphénoïde; elles se terminent inférieurement sur la portion horizontale des os maxillaires & palatins. La cloison qui les sépare est formée par la lame perpendiculaire de l'ethmoïde, le vomer & le cartilage de la cloison; en dehors, on y voit les os maxillaires, palatins, l'ethmoïde & l'os unguis.

Abstraction faite des sinus, chaque fosse a la forme d'un quadrilatère, dont le bord supérieur présenteroit deux coupes qui diminueroient sa hauteur d'avant en arrière. Larges de deux centimètres environ à leur base, elles ne le sont supérieurement que de trois à quatre millimètres; leur hauteur, prise de la réunion de l'ethmoïde avec la partie antérieure de l'échancrure ethmoïdale du coronal & du trou palatin, est d'à peu près cinq centimètres, & de trois du rostrum à l'épine nasale postérieure. Ces diverses dimensions ont été prises sur plusieurs têtes d'hommes adultes, & sont assez exactes: on conçoit facilement que lorsque la membrane pituitaire tapisse ces fosses, elles sont réduites de quelque chose.

Pour faciliter la description des fosses nasales, on est convenu de leur distinguer une paroi interne, une externe, une supérieure ou voûte, & une paroi inférieure ou plancher; une ouverture intérieure ou faciale, & une postérieure ou gutturale.

La paroi interne, qui est une face de la cloison qui sépare ces fosses, est formée par l'épine nasale, la lame perpendiculaire de l'ethmoïde & le vomer; ces deux parties constituent, par leur réunion, un angle rentrant, qui, dans l'état frais, est rempli par le cartilage de la cloison. Cette face, ordinairement plane, est tantôt déjetée d'un côté, tantôt de l'autre, & présente supérieurement de petits sillons dirigés de haut en bas, & qui servent de conduit aux filets de la première paire de nerfs.

La paroi externe est la plus compliquée de toutes; elle est légèrement inclinée de haut en bas & de dedans en dehors, & offre une légère courbure dont la concavité regarde la cloison. Étudiée de haut en bas, elle présente les objets suivans: une surface plane, rugueuse postérieurement, formée en avant par la face interne de l'apophyse nasale, & en arrière par la face interne de l'os planum; postérieurement, cette face se recourbe, se porte de dedans en dehors & un peu d'avant en arrière, de sorte qu'elle laisse entr'elle & le sphénoïde un petit écartement dans lequel s'ouvrent les sinus sphénoïdaux. A la moitié postérieure de cette surface on aperçoit une petite lame mince, recourbée, formée par l'ethmoïde; cette lame, appelée *cornet supérieur, cornet de Morgagni*, forme supérieurement une petite cavité connue sous le nom de *méat supérieur*. Ce méat, le plus petit de tous, dépend entièrement de l'ethmoïde, n'occupe guère qu'un tiers du diamètre antero-postérieur des fosses nasales. A sa partie antérieure & supérieure on aperçoit une petite ouverture qui conduit dans les cellules postérieures de l'ethmoïde, dont le nombre peut s'élever jusqu'à huit ou neuf; derrière ce méat, & au-dessous de l'ouverture des sinus sphénoïdaux, est le trou sphéno-palatin, qui donne passage aux vaisseaux & aux nerfs du même nom.

Immédiatement au-dessous du méat supérieur est le cornet moyen, cornet ethmoïdal, confondu antérieurement

antérieurement avec les maſſes latérales de l'ethmoïde dont il eſt un appendice; il forme en arrière la paroi inférieure du méat ſupérieur, plane en avant. A meſure qu'on le conſidère plus poſtérieurement, on voit qu'il ſe recourbe de plus en plus, de manière à offrir une convexité qui regarde en dedans, en ſe terminant en pointe; il s'articule avec l'os palatin un peu au-deſſous du trou ſphéno-palatin. Les ſurfaces de ce cornet ſont rugueuſes.

Le méat moyen eſt ſitué au-deſſous de ce cornet, qui le forme en grande partie; ce méat, dirigé comme tous les autres d'avant en arrière, eſt formé par l'apophyſe montante de l'os maxillaire, par l'os onguis, l'os palatin & l'apophyſe ptérigoïde du ſphénoïde. C'eſt à la partie antérieure & ſupérieure de ce méat que l'on voit la petite gouttière qui conduit dans l'infundibulum, au moyen duquel les foſſes naſales communiquent avec les cellules ethmoïdales antérieures, & de-là avec les ſinus frontaux. Ces ſinus ſont creuſés dans la table externe du coronal, & ſont ſéparés l'un de l'autre par une petite cloiſon oſſeuſe.

Au-deſſous de cette gouttière, & un peu plus en arrière, on aperçoit l'ouverture qui conduit dans le ſinus maxillaire; cette ouverture, examinée ſur un os maxillaire déſarticulé, eſt beaucoup plus grande que lorſque cet os eſt en poſition; car alors elle eſt rétrécie ſupérieurement par des lamelles de l'ethmoïde, poſtérieurement par le palatin, & inférieurement par ce même os & le cornet inférieur. Ce ſinus, creuſé dans le maxillaire dont il porte le nom, eſt aſſez vaſte; il eſt à peu près triangulaire: le ſommet correſpond à la portion molaire de cet os, & la baſe, à ſon ouverture. On remarque à la partie antérieure & moyenne de ce ſinus, une petite crête qui correſpond au canal dentaire ſupérieur & antérieur, qui s'ouvre quelquefois dans ce ſinus, & la région qui correſpond à la tubéroſité maxillaire; on y voit auſſi la trace des conduits dentaires ſupérieurs & poſtérieurs qui s'ouvrent auſſi quelquefois dans ce ſinus. Les parois de cette cavité ſont extrêmement minces, & il arrive même que les dernières dents molaires s'y montrent à nu.

Ce méat eſt borné intérieurement par le cornet inférieur; ce cornet eſt le plus grand de tous, c'eſt un os particulier, tandis que les deux autres ne ſont que des prolongemens de l'ethmoïde. Cet os eſt à peu près deux fois plus long que large; ſa longueur occupe environ les trois quarts du diamètre antéro-poſtérieur des foſſes naſales. Il eſt recourbé ſur lui-même, de manière que ſa convexité regarde en dedans & ſa concavité en dehors; il eſt plus large antérieurement que poſtérieurement, où il ſe termine en pointe. Son bord ſupérieur s'articule au moyen d'une petite lame verticale avec l'ethmoïde, & par une autre lame, recourbée en bas. Il concourt à fermer l'ouverture des ſinus; il s'articule auſſi avec le palatin.

Au-deſſous de cet os eſt le méat inférieur, le plus grand de tous, qui ſe termine au plancher des foſſes naſales; à la réunion de ſon tiers inférieur avec les deux tiers poſtérieurs, eſt l'ouverture du canal naſal, caché entièrement par le cornet inférieur.

La voûte des foſſes naſales eſt plus large, antérieurement & poſtérieurement, qu'à ſa partie moyenne. La partie antérieure, formée par les os propres du nez & l'épine naſale du coronal, eſt dirigée de bas en haut & d'avant en arrière; elle eſt concave tranſverſalement; on y aperçoit ſouvent des petits trous qui donnent paſſage à de petits vaiſſeaux. La partie moyenne, la plus étroite, a la même diſpoſition que la lame criblée de l'ethmoïde qui la forme entièrement; elle eſt percée d'un grand nombre de petits trous qui donnent paſſage aux filets du nerf olfactif. Antérieurement & près de la cloiſon, exiſte une petite fente dirigée d'avant en arrière, qui donne paſſage à la branche naſale de l'ophthalmique de Willis. La troiſième partie, la plus large de toutes, eſt formée par la moitié des faces antérieures & inférieures du corps du ſphénoïde. A la partie antérieure de cette face, on aperçoit l'ouverture ovalaire du ſinus ſphénoïdal, ſinus creux dans le corps de cet os, ſéparé de celui du côté oppoſé par une lamelle oſſeuſe. La partie la plus baſſe de ce ſinus eſt au-deſſous du niveau de l'ouverture, par laquelle il communique avec les foſſes naſales. La paroi antérieure de ce ſinus eſt formée, chez les enfans, par une lamelle oſſeuſe, mince, recourbée, & que l'on appelle *cornet de Bertin*. Sa forme varie beaucoup. La face intérieure de cette région eſt bornée par le roſtrum & la baſe de l'apophyſe ptérigoïde; elle préſente en dehors & en arrière l'ouverture du conduit vidien, par lequel paſſent les vaiſſeaux & nerfs vidiens. La partie inférieure ou plancher, eſt plus étroite antérieurement que dans le reſte de ſon étendue; elle eſt plane, préſente à ſa partie antérieure & vers la cloiſon, un petit trou nommé *palatin antérieur*.

L'ouverture antérieure commune des foſſes naſales a été comparée à un cœur de carte à jouer dont la baſe ſeroit en bas: elle eſt formée par le maxillaire ſupérieur, inférieurement & latéralement, & ſupérieurement par les os propres du nez; elle ſe termine dans le nez proprement dit. L'ouverture poſtérieure ou gutturale s'ouvre dans la partie ſupérieure du pharynx; la cloiſon eſt formée entièrement par le vomer, & les apophyſes ptérigoïdes les bornent en dehors.

Telles ſont les foſſes naſales conſidérées ſur le ſquelette; dans l'état frais elles ſont tapiſſées entièrement par une membrane muqueuſe, dans la-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 506 sur 787

quelle ſe diſtribuent les parties néceſſaires à l'olfaction. Pour décrire cette membrane avec plus d'ordre, nous la ferons partir d'un point, & après lui avoir fait parcourir toute l'étendue des foſſes naſales, nous l'y ramenerons.

En la prenant à la partie inférieure de la cloiſon, on voit qu'elle tapiſſe toute cette face ſans former aucun pli; antérieurement elle ſe continue avec la peau qui recouvre le cartilage de la cloiſon, & préſente des poils en arrière en ſe recourbant derrière le vomer; elle ſe réunit à celle qui revêt la cloiſon de l'autre foſſe naſale; continuant ſon trajet, elle en tapiſſe la voûte: alors, changeant de direction, elle ſuit la paroi externe, pénètre en arrière dans le ſinus ſphénoïdal, couvre le trou ſphéno-palatin, ſe répand ſur le cornet ſupérieur dans le méat ſupérieur, & s'introduit dans les cellules ethmoïdales poſtérieures par l'ouverture que nous y avons ſignalée. Lorſque la cellule palatine s'ouvre dans ces cellules ou dans le ſinus ſphénoïdal, elle eſt auſſi tapiſſée par un prolongement qui vient de la membrane qui tapiſſe la cavité à laquelle elle correſpond; recouvrant enſuite le cornet moyen, elle forme à ſon bord inférieur un prolongement plus marqué en arrière qu'en avant. Parvenue dans le méat moyen, elle pénètre dans les cellules antérieures de l'ethmoïde, & de-là dans le ſinus frontal; enſuite, un peu plus en arrière, elle s'introduit dans le ſinus maxillaire; elle ſe comporte de même avec le cornet inférieur comme avec le moyen, &, parvenue dans le méat inférieur, elle envoie un prolongement dans le canal naſal. En avant, elle tapiſſe les ailes du nez, & ſe perd à l'ouverture des narines avec la peau qui les revêt; en arrière, elle ſe continue avec la membrane pharyngienne; du méat moyen elle s'étend ſur la paroi inférieure ou plancher, & arrive au point d'où nous l'avons ſuppoſée partir, ſe confond poſtérieurement avec la membrane qui tapiſſe la face ſupérieure du voile du palais, & antérieurement avec la peau de l'ouverture naſale antérieure.

Cette membrane rétrécit beaucoup les différentes ouvertures des cavités acceſſoires des foſſes naſales, & quelques-unes, très-viſibles ſur une tête deſſéchée, ſont ſouvent à peine apercevables dans l'état frais. Elle eſt compoſée de deux feuillets aſſez facilement ſéparables dans la portion qui recouvre les cornets, tandis que dans les autres ils ſont très-adhérens. Ces deux feuillets paroiſſent ne pas exiſter dans les ſinus; cependant des anatomiſtes diſtingués les ont reconnus dans les ſphénoïdal & frontal. Le feuillet externe eſt partout adhérent aux os, mais s'en détache aſſez facilement. Quelques-uns l'ont regardé comme leur périoſte. Le feuillet interne ou muqueux proprement dit, eſt l'une des plus épaiſſes des membranes de cet ordre. Cette membrane eſt beaucoup plus épaiſſe, plus molle ſur les cornets que partout ailleurs; elle offre dans toute ſa ſurface un grand nombre de villoſités très-déliées, & de la ſtructure deſquelles on n'eſt pas encore aſſuré. Bichat dit qu'il n'en exiſte pas, & qu'il ne paroît tel qu'aucune des petites ouvertures des follicules glanduleux. On n'y aperçoit pas non plus, d'une manière évidente, de follicules muqueux. Stenon dit cependant qu'ils exiſtent, & de plus, qu'ils ſont beaucoup plus marqués en arrière qu'en avant de ces cavités. Bichat les admet plutôt par analogie que par la certitude qu'il avoit que les petites granulations qu'il y a remarquées fuſſent de véritables glandes. Il y a à la partie de la cloiſon une lacune aſſez grande, & qui eſt le réſervoir de pluſieurs de ces follicules. Cette membrane n'a pas la même couleur dans tous les points de ſon étendue; elle eſt pâle à l'ouverture du nez & dans les ſinus & les cellules ethmoïdales, dernières parties dans leſquelles elle eſt très-mince; ſur les cornets elle eſt très-épaiſſe, très-rouge. On dit que la partie qui revêt les ſinus eſt exempte de cryptes; cependant il y a auſſi là une ſécrétion muqueuſe, & par conſéquent ils doivent auſſi y exiſter.

Le ſyſtème ſanguin y eſt très-ſuperficiel, ce qui rend parfaitement raiſon de la fréquence des hémorragies qu'on y obſerve; les vaiſſeaux artériels y ſont en très-grande quantité, & il ne faut pas une injection très-fine pour la transformer en un réſeau artériel. Cette membrane fibro-muqueuſe reçoit des nerfs des artères, des nerfs des veines & des vaiſſeaux lymphatiques.

1°. *Nerf olfactif*, conſidéré plutôt comme un appendice du cerveau que comme un nerf: auſſitôt qu'il eſt parvenu ſur la lame criblée de l'ethmoïde, il ſe diviſe en vingt ou vingt-quatre filets environ, qui traverſent les trous dont elle eſt percée pour ſe rendre dans les foſſes naſales; les uns ſe diſtribuent ſur la cloiſon; les plus nombreux & les plus longs ſe répandent ſur la paroi externe. Ces filets, tant qu'ils ſont apercevables, s'anaſtomoſent ſouvent entr'eux. Il eſt très-probable que, comme Scarpa & Blumenbach le penſent, ces nerfs forment, ou une membrane particulière, ou bien ſe confondent, ſe mêlent intimement avec la membrane veloutée; de ſorte que partout où il y a olfaction, il y a préſence de ces nerfs.

2°. La cinquième paire de nerfs cérébraux, trijumeaux (*trifacial*, Ch.), fournit les autres nerfs des foſſes naſales, mais ceux-ci ne ſervent nullement à l'olfaction; ils n'ont pour uſage que de leur communiquer la ſenſibilité néceſſaire à la vie.

Le rameau naſal, branche de l'ophthalmique, arrive vers le trou orbitaire interne antérieur, ſe diviſe en deux branches; l'interne s'enfonce dans ce trou, rentre dans le crâne, & en reſſort de nouveau par la petite fente pratiquée à côté de l'apophyſe criſta-galli. Parvenu dans les foſſes naſales, il fournit des rameaux, dont les uns ſe portent ſur la cloiſon, & les autres ſe diſtribuent à la face

externe ; enſuite il les quitte pour ſe porter au dos du nez, où il devient plus conſiſtant & ſe diſtribue à cet organe, d'où M. Chauſſier lui a donné le nom de *naſo-lobaire*. L'externe ſe diſtribue à l'œil & au lobe du nez.

Les autres nerfs que ces parties reçoivent du nerf maxillaire ſupérieur, proviennent de la branche dentaire antérieure. Pendant qu'elle eſt enfermée dans le canal de ce nom, il donne un filet qui, après avoir diſtribué des ramuſcules au ſinus maxillaire, en ſort par ſon ouverture, & traverſant la foſſe naſale, va s'anaſtomoſer avec le nerf naſo-palatin. Les nerfs dentaires, poſtérieurs & ſupérieurs, répandent auſſi quelques filets dans la membrane du ſinus maxillaire.

Ceux qui ſont fournis par le ganglion de Meckel (*ſphéno-palatin*), ſont les ſuivans : la branche vidienne ou ptérigoïdienne, avant de s'introduire dans le trou de ce nom, fournit deux filets qui, ne manquant chez aucun ſujet (Bichat), ſe diſtribuent au ſinus ſphénoïdal. Pendant qu'il eſt renfermé dans ce conduit, il en arrive d'autres qui ſe diſtribuent à la partie poſtérieure & ſupérieure des foſſes naſales ; ceux qui entrent par le trou ſphéno-palatin ſe diſtribuent à la face externe principalement, & dans les cellules ethmoïdales poſtérieures. Le plus conſidérable de ces nerfs, mais qui n'appartient pas aux foſſes naſales, le naſo-palatin, fournit dans ſon paſſage à travers cet organe, quelques petits filets qui ſe diſtribuent à la membrane muqueuſe.

Si les foſſes naſales reçoivent des rameaux du grand ſympathique, ce n'eſt que par les filets qu'il envoie à l'orbito-frontal, ou par le moyen des artères.

Artères. L'artère faciale, maxillaire externe, fournit quelques rameaux à la membrane pituitaire, mais les plus nombreux proviennent de la maxillaire interne (gutturo-maxillaire).

L'artère dentaire fournit quelques petites branches au ſinus maxillaire.

La palatine ſupérieure donne quelquefois à ſa terminaiſon une petite artériole qui, traverſant le trou palatin antérieur, pénètre dans les foſſes naſales & ſe diſtribue au plancher.

La ſphéno-palatine, pénétrant dans les foſſes naſales par le trou ſphéno-palatin, arrivée au niveau du cornet moyen, ou même quelquefois, avant d'entrer dans le trou dont elle porte le nom, fournit deux ou trois branches principales, dont l'une ſe porte ſur la cloiſon & s'y diſtribue, & les autres ſur la paroi externe, ſurtout à ſa partie moyenne, & fourniſſent de petites ramuſcules aux ſinus maxillaire & frontal & aux cellules ethmoïdales.

L'artère ophthalmique (orbitaire), branche de la carotide interne (céphalique antérieure), donne auſſi à ces parties.

L'ethmoïdale poſtérieure pénètre dans le conduit orbitaire externe poſtérieur, & pendant qu'elle y eſt renfermée, elle envoie des ramuſcules dans les cellules ethmoïdales poſtérieures ; parvenue ſur la face ſupérieure de la lame criblée de l'ethmoïde, elle donne des branches qui s'anaſtomoſent avec l'antérieur & ſe diſtribuent à la voûte des foſſes naſales.

L'antérieure gagne le trou orbitaire interne antérieur, répand dans ſon trajet des ramuſcules ſur les cellules antérieures de l'ethmoïde & au ſinus frontal ; rentrée dans le crâne, elle en reſſort par les trous ethmoïdaux, & ſe diſtribue à la partie ſupérieure des foſſes naſales.

Veines. Leur diſtribution peu connue eſt, en général, la même que celle des artères. Toutefois Vicq-d'Azyr dit que les ſinus caverneux communiquent avec les arrière-narines ; ces vaiſſeaux ſont placés très-ſuperficiellement dans le feuillet muqueux de la membrane.

Les vaiſſeaux lymphatiques, à peine connus, vont ſe rendre dans les ganglions qui enveloppent la veine jugulaire interne.

Uſage des foſſes naſales. Les fonctions des foſſes naſales ſont de nous rendre ſenſibles aux odeurs ; cette faculté réſide principalement ſur leurs parois interne & externe, ainſi que ſur les cornets : auſſi la pituitaire y eſt-elle plus fongueuſe, plus molle, & par conſéquent plus propre à ſervir à l'olfaction. Les diverſes cavités acceſſoires paroiſſent, d'après les expériences, ne concourir en rien à l'olfaction ; mais il eſt probable qu'il n'en arriveroit pas ainſi ſi la membrane des ſinus étoit dans un état ſain. Or, dans toutes ces expériences, il y avoit fiſtule, & ſans doute inflammation chronique de cette même membrane. On ſait que les maladies des foſſes naſales produiſent une anoſmie plus ou moins complète.

On a été long-temps ſans ſavoir que c'étoient les nerfs olfactifs qui étoient chargés de cette fonction. Dans l'état actuel de la ſcience, c'eſt une choſe tellement avérée, que perſonne n'oſeroit la révoquer en doute.

Les autres nerfs, qui ſe diſtribuent aux foſſes naſales, ne ſervent qu'à leur procurer l'irritabilité néceſſaire à la vie ; & comme elles en reçoivent un grand nombre, & qu'elles n'ont aucun mouvement à exercer, elles ſont une des parties les plus ſenſibles de l'économie animale. Le plus léger contact, à l'entrée des narines, d'une barbe de plume, d'un poil, produit un chatouillement inſupportable, une ſenſation extrêmement vive ; ce contact ayant lieu plus loin, produit des naufées, des vomiſſemens : combien cette ſenſation n'eſt-elle pas pénible, lorſqu'une partie des alimens rejetés par les vomiſſemens traverſe les foſſes naſales ! Cette membrane, en contact avec elle-même, s'irrite & produit alors l'éternuement, comme on le voit dans le coryſa, ou lorſque l'on comprime lé-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 508 sur 787

gèrement le nez, à la réunion du cartilage latéral du nez & de ſes os propres, près le dos de cet organe.

Elles ſécrètent continuellement un mucus liquide, viſqueux, filant, ſe mêlant difficilement à l'eau, deſtiné à s'oppoſer à la deſſiccation de ces ſurfaces, que produiroit le paſſage continuel de l'air; ce mucus entretient une humidité conſtante, retient les molécules odorantes des corps, ce qui, joint à la chaleur animale, nous en fait reſſentir plus vivement l'impreſſion. Quelles douces ſenſations ne nous procurent pas les fleurs de nos jardins, lorſqu'il ſurvient tout-à-coup une légère pluie, qui rend l'atmoſphère plus humide!

Situées à la partie ſupérieure du canal aérien, on doit regarder les foſſes naſales comme devant néceſſairement être traverſées par l'air dans la reſpiration: auſſi ſont-elles dans l'état ſain le ſeul paſſage par où l'air pénètre pour s'introduire dans les poumons. On doit donc regarder, comme s'éloignant d'une bonne conformation, les perſonnes qui reſpirent par la bouche, parce qu'elles ne jugent pas ou qu'elles ne jugent qu'imparfaitement des odeurs.

Dans la *phonation*, elles augmentent l'intenſité du ſon, en lui faiſant parcourir ſes différentes cavités. Les perſonnes qui ont des polypes, un coryſa, ou toute autre maladie qui mettent obſtacle à la libre circulation de l'air par le nez, ont la voix *naſillarde*, ou, comme on le dit vulgairement, *elles parlent du nez*. Ce même phénomène ſe remarque encore lorſqu'il exiſte des perforations de la voûte palatine, ou du voile du palais; maladies produites le plus ſouvent par la ſyphilis. Un médecin un peu exercé, & qui entend parler une perſonne, reconnoît à ce timbre particulier de la voix, l'altération du voile du palais, & rarement il ſe trompe.

La grandeur des foſſes naſales varie ſuivant les âges; beaucoup moins développées chez les enfans, elles manquent entièrement de cellules ou de ſinus lorſqu'ils viennent au monde. Le ſinus maxillaire commence déjà à ſe creuſer au ſeptième mois environ de la geſtation, mais c'eſt un ſimple petit enfoncement qu'il offre; le frontal eſt celui qui ſe développe le plus tard, car ce n'eſt qu'à l'âge de dix-huit mois à deux ans qu'on en aperçoit des traces, quoique leur développement ait lieu à l'âge de ſix à huit ans en général. On peut dire avec certitude que ce n'eſt qu'à douze ans qu'ils ſont ce qu'ils ſeront toujours, à la grandeur près, car on les trouve d'autant plus étendus, que les individus ſont plus âgés: il en eſt de même pour le reſte des foſſes naſales.

On a agité la queſtion ſuivante: la membrane qui revêt les ſinus & les cellules, eſt-elle un prolongement de la pituitaire, ou bien eſt-elle d'une nouvelle origine ſecondaire? On preſſent déjà que c'eſt un problème qui ne ſera peut-être jamais réſolu.

Maladies des foſſes naſales.

Adhérences. Ces adhérences ont preſque toujours lieu dans la portion naſale, & n'exiſtent ordinairement que d'un ſeul côté; elles ſont produites par des plaies, des ulcères. Si l'adhérence n'a lieu que d'un ſeul côté, on ne la détruira que lorſque le malade voudra en être débarraſſé; alors on portera un biſtouri étroit dans la direction connue, on inciſera la cicatrice, puis on introduira un bout de ſonde de gomme élaſtique, on mettra de la charpie autour, & l'on continuera long-temps après la guériſon de la plaie, pour être ſûr que ces parties ne ſe réuniront pas.

Ecartement. Les enfans nouveau-nés préſentent quelquefois un écartement de la voûte palatine, qui s'étend depuis l'épine naſale antérieure juſqu'à la poſtérieure, & fait ainſi communiquer la cavité buccale avec celle des foſſes naſales; cet état dépend d'un bec de lièvre. Ce vice de conformation ne réclame d'autres ſoins que l'opération du bec de lièvre; auſſitôt qu'elle eſt pratiquée, les os ſe rapprochent & la fente ne tarde pas à diſparoître.

Epiſtaxis. Hémorragie naſale, Hémorhynie. Cette affection eſt une des plus fréquentes que l'on rencontre dans les foſſes naſales: ainſi que toutes les maladies de cette claſſe, elle a été diſtinguée en active & en paſſive; d'après cela auſſi elle a deux modes de traitement, un actif ou antiphlogiſtique, & un paſſif ou tonique; mais ſouvent elle eſt métaſtatique & exige un traitement différent.

Les cauſes de cette maladie ſont très-multipliées: ainſi la jeuneſſe, depuis l'enfance juſqu'à l'âge de vingt à trente ans, enſuite la vieilleſſe, le tempérament ſanguin, les vives affections de l'ame, la colère, une nourriture trop ſucculente & l'inaction, la ſuppreſſion d'une hémorragie habituelle, naturelle ou obtenue par l'art, la produiſent le plus fréquemment; alors, dans ce cas, elle eſt quelquefois régulièrement périodique. Chez les jeunes filles, lors de l'établiſſement de la menſtruation, la nature porte ſes efforts ſur tel ou tel organe, & c'eſt alors qu'on obſerve des épiſtaxis. On l'obſerve auſſi ſouvent dans un grand nombre de maladies aiguës, ſoit au début, ſoit au déclin. Quand il ſurvient un bien-être dans la ſituation du malade, on regarde l'hémorragie comme *critique*. Si les accidens perſiſtent ou augmentent, elle eſt conſidérée comme un épiphénomène, ou une criſe avortée: telles ſont les cauſes les plus ordinaires quand elle eſt active. Pour l'hémorragie paſſive, on l'obſerve chez les individus affoiblis, dans les conſtitutions détériorées, chez les perſonnes atteintes du ſcorbut; dans ces cas elle eſt le plus ſouvent très-dangereuſe.

Les ſignes qui annoncent que cette hémorragie aura lieu, ne ſont pas toujours aſſez certains pour que l'on puiſſe la prédire. On obſerve en général des douleurs, des peſanteurs de tête avec battement des artères temporales, une rougeur de la face & des yeux, & un chatouillement de la narine par laquelle le flux doit avoir lieu; mais ſouvent auſſi elle arrive ſans qu'aucun ſymptôme l'ait précédée : celle qui eſt paſſive ſuit toujours cette dernière marche.

Tant que la quantité de ſang évacué n'eſt pas trop conſidérable, l'hémorragie peut être utile; autrement, il faut la ſurveiller, de crainte que le malade ne s'en trouve trop affoibli, mais cela eſt relatif à la nature de la maladie. Dans tous les cas, tant qu'elle eſt active, il faut bien faire attention de ne l'arrêter que lorſqu'elle pourroit devenir dangereuſe par la trop grande quantité de ſang, car on s'expoſeroit à une métaſtaſe toujours dangereuſe.

Dans la plupart des circonſtances où elle ſe préſente, elle n'exige aucun traitement, il faut la reſpecter; mais remplace-t-elle une autre évacuation, c'eſt celle-ci qu'il faut rappeler. Chez les individus pléthoriques, il faut diminuer la maſſe du ſang par la diète, les ſaignées. Paroît-elle dans une maladie aiguë, il faut la laiſſer aller. Eſt-elle ſymptomatique d'un polype, elle eſt inutile.

L'épiſtaxis paſſive étant toujours dangereuſe, il eſt évident qu'il faut l'arrêter.

Les moyens que l'on emploie le plus ordinairement ſont les révulſifs appliqués inſtantanément, & ſurtout lorſque le malade ne s'y attend pas, les pédiluves froids, la glace appliquée au front, au dos, au ſcrotum, l'eau rendue ſtyptique que l'on fait renifler au malade. Ces moyens conviennent également lorſque l'écoulement eſt paſſif, & on y joint l'uſage long-temps continué des moyens propres à relever les forces.

Quand l'épiſtaxis eſt très-conſidérable, & qu'on ne peut l'arrêter par aucun de ces moyens, il faut recourir au tamponnement des foſſes naſales, ou plutôt à l'occluſion de leurs ouvertures antérieure & poſtérieure.

Souvent, lorſqueſſe eſt arrêtée, les malades la font reparoître imprudemment. Le caillot qui reſte adhérent à la pituitaire cauſant un chatouillement, ils veulent s'en débarraſſer en ſe mouchant pluſieurs fois de ſuite, & l'épiſtaxis eſt reproduite.

Inflammation de la membrane pituitaire. Coryſa.

Cette inflammation eſt très-fréquente, ſurtout en hiver, & lors des refroidiſſemens ſubits de la température.

Ses cauſes ſont celles de toutes les inflammations, mais elle eſt ſpécialement produite par le refroidiſſement des pieds, de la tête, par les vapeurs, les applications irritantes, &c.; par ces dernières cauſes, les accidens ſe déclarent avec promptitude, & en peu de temps l'affection eſt guérie. On obſerve auſſi très-ſouvent l'hémorragie naſale lorſqu'une éruption cutanée doit ſe manifeſter.

Symptômes. D'abord douleur frontale très-déſagréable; les narines ſont ſèches, l'olfaction eſt preſque nulle; larmoiement, yeux douloureux, éternuemens fréquens très-fatigans; le malade eſt obligé de tenir la bouche ouverte pour reſpirer. Bientôt il s'écoule une ſéroſité limpide comme de l'eau diſtillée, très-âcre, irritant les parties de la peau avec laquelle elle eſt en contact; cette ſéroſité devient de plus en plus épaiſſe; ſes premiers ſymptômes diminuent, & quelquefois ils ceſſent entièrement; la mucoſité devient épaiſſe, verdâtre, & reprend peu à peu ſes premières qualités : la maladie eſt terminée dans un temps plus ou moins long, ſuivant l'intenſité & la perſévérance des cauſes.

Le coryſa n'exige aucun traitement; ſouvent il ſuffit de ſe tenir chaudement, & d'uſer de quelques pédiluves irritans. Si la maladie eſt portée au point d'empêcher la reſpiration par le nez, les fumigations émollientes conviennent particulièrement : ce dernier moyen guérit promptement cette maladie. Si le coryſa devient chronique, il ſe préſente ſous deux formes très-différentes, ou avec ſécrétion d'une grande quantité de mucoſités, & ce cas eſt le plus ordinaire, ou bien avec ſéchereſſe des narines. On ne reſſent preſqu'aucune douleur, il y a ſécrétion plus conſidérable de mucoſités, ſurtout le matin. La matière eſt quelquefois comme purulente. Au moindre changement de température, à la moindre cauſe, il prend un caractère plus aigu & cauſe un peu de gêne. Dans la variété avec ſéchereſſe, les narines ſont toujours dans un état de ſiccité, & il y a anoſmie plus ou moins complète : cette eſpèce eſt toujours plus déſagréable que la première, à cauſe de ce dernier ſymptôme.

Le traitement conſiſte principalement à éloigner les cauſes. Ainſi on conſeille au malade de ſe tenir les pieds chaudement; de porter des chauſſons de flanelle, de ne pas ſe découvrir la tête, d'éviter l'humidité; enſuite on recommande les fumigations de vapeurs émollientes, & la maladie cède néceſſairement. Dans la ſeconde variété, on emploira les mêmes moyens, mais l'affection eſt bien plus rebelle. Si ces moyens ne réuſſiſſent pas, on pourra conſeiller au malade l'uſage du tabac, qui excitera la ſécrétion de la membrane.

On obſerve quelquefois un épaiſſiſſement dans la membranne pituitaire, épaiſſiſſement dont il faut attribuer la cauſe à une inflammation chronique, idiopathique ou ſpécifique. S'il eſt dû à une inflammation idiopathique, il faut d'abord employer les émolliens, & ſi la maladie

ne cède pas, il conviendra de recourir aux aromatiques. La cauſe eſt-elle ſpécifique? les médicamens appropriés au genre d'affection devront être employés. On a rencontré pluſieurs fois des phlegmons ſous la membrane pituitaire; ſi pareille maladie ſe préſentoit, on la reconnoîtroit à la douleur, à la chaleur, au ſentiment de pulſation que le malade éprouveroit dans le nez. Si elle n'étoit pas ſituée profondément, on s'aſſureroit de ſon exiſtence par la vue & le toucher; lorſque la ſuppuration eſt établie, ce que l'on connoît à la fièvre, à la douleur pongitive, on y porte le biſtouri, on inciſe largement, le pus s'écoule, & la maladie ne tarde pas à guérir, s'il ne s'y joint pas de complications.

Hydropiſie du ſinus maxillaire. A la ſuite d'un plus ou moins grand nombre de coryſas aigus ou chroniques, ou après une ulcération ou une fracture d'une partie du cornet moyen, il peut ſe faire que l'ouverture du ſinus maxillaire, très-étroite naturellement, ſe trouve oblitérée par l'adhérence de ſes bords ou par celle du cornet; dès-lors le mucus ne pouvant plus écouler, s'amaſſe dans cette cavité & donne lieu à la maladie improprement déſignée ſous le nom d'*hydropiſie*. S'il n'y avoit point d'inflammation dans ce ſinus, elle ne tarde point à s'y développer, & alors les accidens augmentent avec plus d'intenſité. Cette maladie n'eſt pas toujours facile à reconnoître, & on pourroit bien la confondre avec un fongus du ſinus maxillaire, mais l'erreur ne ſeroit nullement préjudiciable au malade. On éprouve un ſentiment de tenſion, les os très-minces ſe déjettent de côté & d'autre, juſqu'à ce qu'ils aient produit une fiſtule par laquelle la matière s'écoule. C'eſt une choſe ſingulière que la diſſolution des os, leur ramolliſſement a plutôt lieu que le déchirement de la cicatrice. Il ſera toujours aſſez difficile de la reconnoître, de la diſtinguer du fongus maxillaire; ce n'eſt guère que parce que cette production ne ſera pas trouvée dans la foſſe naſale correſpondante, que l'on pourra en acquérir quelque certitude.

Le traitement de cette affection conſiſte à donner une iſſue à la matière ſécrétée & à celle qui ſe ſécrétera lorſque le ſinus aura été vidé: il faut donc, ou créer un nouvel écoulement à la mucoſité, ou rétablir l'ancienne voie. Pour le premier moyen, ſi une des dernières dents molaires manquoit, ou que la matière s'écoulât entre une dent malade & l'alvéole, on arracheroit cette dent, & on pratiqueroit une large ouverture avec perte de ſubſtance, au moyen du trépan perforatif; mais ſi les dents étoient ſaines, il faudroit ſe décider à faire l'ouverture de ce ſinus à la partie antérieure & externe de la foſſe canine, après avoir inciſé circulairement la membrane. Dans tous les cas, la fiſtule indique le lieu de néceſſité, alors on agrandit le plus poſſible l'ouverture: lorſque la maladie eſt portée à un haut degré, le bord alvéolaire devient ſi tendre qu'on l'inciſe facilement avec un ſcalpel. Le mucus renfermé a quelquefois de la peine à ſortir, parce qu'il eſt trop épais; alors on injectera de l'eau tiède pour l'entraîner peu à peu. L'ouverture du ſinus maxillaire, propoſée par Jourdain & rejetée par l'ancienne Académie royale de chirurgie, ſeroit bien le meilleur moyen à employer. Voici la manière dont on pourroit opérer: on prendroit la canule d'un trois-quarts courbe, de trois millimètres environ de diamètre; on l'éleveroit au côté externe du ſinus malade, pour l'introduire alors, de dedans en dehors, & de bas en haut, la convexité tournée contre la cloiſon, & un peu en haut, afin de gliſſer l'inſtrument ſous le cornet inférieur. Dès qu'on l'auroit fait pénétrer à la profondeur de quatre à cinq centimètres, & que l'on auroit jugé à ſa direction qu'il eſt parvenu au niveau de l'orbite, on ſeroit ſûr qu'en introduiſant la lame du trois-quarts, dont la pointe doit être aplatie, on parviendroit ainſi dans le ſinus; on le perforeroit, on inciſeroit largement en le portant en avant & en arrière, on injecteroit enſuite, avec force, au moyen de la canule que l'on auroit maintenue dans l'ouverture. Le ſinus vidé, on y porteroit au bout d'une petite tige de fer un morceau de pierre infernale, avec laquelle on cautériſeroit.

Abcès du ſinus maxillaire. Les abcès du ſinus maxillaire ſont preſque toujours dus à une carie, à une nécroſe des parois de cette cavité, ou du ſommet d'une dent.

Les ſymptômes auxquels ils donnent lieu ſont aſſez équivoques; on reſſent en général une douleur profonde dans les joues; l'air qui ſort de la narine du côté malade a une mauvaiſe odeur; on obſerve auſſi un écoulement purulent par cette même ouverture. Lorſque, par ces ſymptômes, on a reconnu la maladie, on procède comme pour l'hydropiſie du ſinus, en obſervant les mêmes précautions; toutefois l'ouverture doit être moins grande, puiſqu'elle ſe refermera. Si déjà il y avoit carie, on la changeroit en nécroſe, au moyen du cautère actuel; on attendroit la chute de l'eſcarre, & on injecteroit tous les jours une décoction émolliente. S'il y avoit oblitération de ſon ouverture naturelle, le pus produiroit les mêmes ſymptômes que l'hydropiſie; le traitement ſeroit alors abſolument le même. Cette maladie eſt toujours très-longue à guérir.

Ulcères. Les ulcérations des foſſes naſales précèdent ou ſuivent quelquefois le coryſa. Les cauſes les plus communes ſont le coryſa aigu ou chronique, un corps étranger, le virus ſyphilitique, les ſcrophules, les dartres, la carie, la nécroſe. Quand ils ſont ſitués peu profondément, il n'eſt pas difficile de les reconnoître par la vue; mais s'ils ſont profonds, les ſignes ſont aſſez équivoques. Ainſi, une douleur dans un point quelconque, un écoulement de mucus purulent, fétide, ſortant en très-grande quantité quand le ma-

lade ſe mouche, enſuite l'exiſtence d'un corps étranger, l'état ſcrophuleux, dartreux, & ſurtout ſyphilitique du ſujet, ſont d'un grand ſecours pour reconnoître cette maladie. Si les ulcères ne ſont dus à aucune de ces dernières cauſes, leur traitement eſt plus difficile, plus long, & c'eſt plutôt la nature qui guérit que les médicamens; on aura recours aux émolliens en fumigation, & on leur ſubſtituera enſuite les aromatiques. Les ulcères des ſinus maxillaires doivent être traités comme des abcès, dont ſouvent ils ſont les cauſes; ceux qui ſont dus à la ſyphilis, &c., guériſſent très-promptement par les remèdes appropriés à ces diverſes maladies.

Quelques ulcères, ſitués à l'ouverture des narines, ſont ſouvent rebelles, quoique dans une poſition très-propre pour qu'ils guériſſent promptement. Une petite démangeaiſon s'établit, les malades y portent le doigt, une ulcération a lieu, ſe couvre d'une croûte que le malade enlève, & ainſi de ſuite. Ces irritations continuelles peuvent rendre cette maladie cancéreuſe, dont les progrès ſont très-prompts & exigent l'ablation entière de la partie, par le biſtouri ou le cauſtique arſenical. Pour s'oppoſer à ces ſuites dangereuſes, on recommande au malade de n'y pas toucher, d'y faire des applications émollientes, de les enduire de cérat : on pourroit ſubſtituer à ce dernier un digeſtif plus ou moins animé, ſuivant l'état de la maladie.

L'*ozœne* eſt une maladie très-grave, non par les dangers qui peuvent l'accompagner, mais bien par les déſagrémens qu'elle fait éprouver à ceux qui en ſont atteints, parce que chacun les évite autant qu'il peut, tant leur haleine eſt fétide. Les cauſes de cette maladie ſont le plus ſouvent inconnues; la carie, les ulcérations, donnent bien une mauvaiſe odeur, mais elles peuvent guérir; l'ozœne, au contraire, eſt généralement incurable, & ſe préſente par malheur aſſez fréquemment. On la rencontre ſurtout chez les perſonnes dont les ouvertures du nez ſont dirigées en haut; elle peut paroître à tout âge : elle a été autrefois miſe au nombre des cauſes du divorce. Quelques perſonnes l'ont attribuée à une ulcération, à une carie ſituée profondément; M. Cloquet croit qu'elle dépend d'un amas de mucus dans les ſinus, & dont une mauvaiſe conformation s'oppoſeroit à la ſortie. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a pas d'écoulement purulent.

On prévoit, d'après ces raiſons, que cette maladie eſt à peu près incurable. Eſt-elle ſymptomatique d'une carie, d'une ulcération? ce ſont ces altérations qu'il faut traiter. Mais ſi la cauſe eſt une mauvaiſe conformation, le traitement eſt tout-à-fait impuiſſant.

On pourroit conſeiller aux malades l'emploi des parfums, qui maſqueroient la mauvaiſe odeur & les rendroient plus ſupportables à ceux qui les entourent.

Après l'hiſtoire de ces affections, vient naturellement ſe placer celle des *polypes* des foſſes naſales.

On les a diſtingués en polypes mous, véſiculaires, indolens; en polypes fibreux, enfin en polypes carcinomateux.

Ces *polypes* peuvent prendre naiſſance de toutes les parties de la membrane pituitaire. Cependant ceux de la deuxième eſpèce affectent de préférence la partie poſtérieure des foſſes naſales, & ſe propagent plus particulièrement dans le pharynx.

Quelle que ſoit leur nature, voilà les ſymptômes généraux qu'ils produiſent : d'abord gêne de la reſpiration, la voix devient naſillarde, la ſécrétion du mucus eſt augmentée; bientôt ils acquièrent un plus grand volume, ſe répandent dans les méats, dans les ſinus, ſe préſentent à l'ouverture antérieure, pénètrent dant le pharynx, déjettent l'œil en dehors, de-là exophthalmie; la joue correſpondante acquiert un plus grand volume, les douleurs alors ſont plus vives; les os ſe ramolliſſent, ſe laiſſent couper facilement; les dents tombent au moindre contact, &c.; des épiſtaxis fréquentes obligent quelquefois de tamponner. Les polypes, qui ſont carcinomateux, donnent lieu à de fréquentes hémorragies, ſont douloureux & ſaignans au toucher, & ſe jettent de préférence dans le pharynx; les polypes mous, au contraire, ſe dépriment facilement, deviennent plus volumineux dans les temps humides, & ſe portent principalement en avant.

La cauſe de ces affections eſt aſſez généralement inconnue; on dit que les perſonnes qui ſont ſouvent attaquées de coryſa y ſont plus expoſées que les autres; elles ont quelquefois ſuccédé à la ſuppreſſion d'une évacuation habituelle.

Le traitement des premiers eſt toujours difficile, celui des autres eſt preſque toujours impoſſible; les polypes véſiculaires repouſſent, s'ils ne ſont pas entièrement enlevés; les polypes durs & fibreux dégénèrent ordinairement en cancer.

Deux méthodes de traitement ſont à préſent employées pour leur guériſon, la ligature & l'arrachement. La ligature a du ſuccès lorſque le polype offre un pédicule étroit, ce qui arrive rarement. Quant aux polypes durs & ſaignans, on s'aſſure, au moyen d'un ſtylet, du lieu d'où ils prennent naiſſance : lorſqu'on l'a trouvé, on porte une ſonde de Bellocq d'un côté du pédicule, on pouſſe le reſſort, on y attache un fil & on le retire, alors on porte la ſonde de l'autre côté de ſon pédicule, & on agit de même; il ſe trouve ainſi compris dans une anſe de fil, dont on introduit les deux bouts dans le ſerre-nœud de Deſault. Si le polype étoit incliné du côté du pharynx, il faudroit le traverſer d'un fil pour le retenir au moment où il tomberoit, car ſans cette précaution il pourroit faire périr le malade de ſuffocation.

Pour l'arrachement, on ſe ſert de pinces; on

va ſaiſir le polype le plus haut poſſible, & on en fait l'arrachement en le tordant; s'il falloit le ſaiſir par l'arrière-narine, on ſe ſerviroit d'une pince recourbée & on l'arracheroit de haut en bas; on a quelquefois été obligé de fendre le voile du palais. On ne peut que tracer des règles générales, pour ces différens procédés; c'eſt au génie du praticien à les adapter aux cas particuliers, leſquels peuvent varier à l'infini.

Les polypes véſiculaires peuvent guérir par ce traitement, mais rarement ceux qui ſont carcinomateux ſont détruits : il faudroit pour ceux-ci pouvoir les arracher entièrement ou les cautériſer, car ſans cette précaution, ils repullulent avec beaucoup plus d'intenſité, finiſſent par devenir cancéreux, s'ils ne le ſont déjà, & font périr le malade.

Les tumeurs fongueuſes ou fongus du ſinus maxillaire prennent naiſſance, comme leur nom l'indique, dans cette cavité; elles produiſent d'abord le gonflement de la joue, l'exophthalmie, le ramolliſſement de l'os maxillaire, le perforent, & de-là pénètrent dans les foſſes naſales.

Le fer & le feu, ſurtout ce dernier, employés avec perſévérance, peuvent guérir cette maladie.

On ouvrira donc largement le ſinus maxillaire comme nous l'avons indiqué plus haut, on arrachera tout ce qu'on pourra du fongus, & enſuite, avec le fer incandeſcent, on cautériſera fortement.

Fiſtules des foſſes naſales. Ces fiſtules ont leur ſiége dans les ſinus frontal & maxillaire.

Fiſtules du ſinus maxillaire. D'après ce que nous avons dit en parlant de l'abcès & de l'hydropiſie du ſinus maxillaire, on voit que ces maladies les produiſent fréquemment; elles peuvent auſſi être la ſuite de l'ulcération, de la carie, de l'évulſion d'une dent qui pénétroit dans ce ſinus, d'un projectile lancé par la combuſtion de la poudre à canon. Nous avons déjà indiqué le traitement : agrandir la fiſtule exiſtante, ou bien pratiquer une nouvelle ouverture au bas de la foſſe canine, & faire des injections émollientes déterſives; lorſque la cauſe qui l'aura produite ſera détruite, la fiſtule diſparoîtra.

Les fiſtules du ſinus frontal ſont preſque toujours incurables. Leurs cauſes ſont : les plaies pénétrantes, les plaies d'armes à feu, la carie, la nécroſe; ſouvent enfin elles ſont la ſuite de la ſyphilis, &c.

Le traitement conſiſte à rapprocher le plus poſſible les lèvres de la plaie, pour tâcher d'opérer la cicatrice; ſi le rapprochement n'eſt pas aſſez conſidérable, on préſervera le ſinus des corps étrangers, au moyen d'une plaque de cuir.

La *carie* eſt une maladie toujours grave, ſurtout ſi elle occupe la partie ſupérieure des foſſes naſales ou le ſinus maxillaire; les contuſions, les fractures, la ſyphilis, les ſcrophules, les dartres, les ulcères, peuvent l'occaſionner; elle ſe reconnoît à la fétidité de l'haleine, à la douleur perſiſtante dans un point, à un écoulement ſanguin, & à quelques portions d'os que le malade trouve dans ſon mouchoir; ſi elle eſt ſituée profondément, il eſt impoſſible de la guérir. Si, après avoir employé les antivénériens, elle ne ſe guérit pas, il faut, ſi cela eſt poſſible, la transformer en nécroſe au moyen du fer ou des cauſtiques; pour y parvenir, on imprègne une boulette de charpie de la ſubſtance corroſive, & on la maintient quelque temps appliquée ſur la partie malade; mais c'eſt un moyen très-difficile à employer; le plus ſouvent on eſt obligé de s'en tenir aux ſoins de propreté. Si cette maladie a lieu dans le ſinus maxillaire, elle peut produire une fiſtule ou un abcès, & doit être traitée comme le réclament ces maladies. Quand la carie a détruit les parties ſupérieures de la lame perpendiculaire de l'ethmoïde, l'épine naſale ſupérieure, &c., le nez s'affaiſſe & produit une difformité très-déſagréable, & quelquefois alors les os du nez prennent part à l'affection.

La *nécroſe*, due à peu près aux mêmes cauſes, eſt aſſez rare dans les foſſes naſales; elle n'exige que l'extraction des parties mortes, qui très-ſouvent tombent d'elles-mêmes : ſi cependant la pièce d'os étoit trop conſidérable & qu'elle fût acceſſible aux inſtrumens, on la briſeroit avec des tenettes pour l'extraire plus facilement.

Quelquefois il y a communication des foſſes naſales entr'elles, par la deſtruction d'une partie de la cloiſon; deſtruction produite le plus ſouvent par le vice ſyphilitique; mais cette maladie ne demande aucun traitement particulier. Il n'en eſt pas de même lorſque les foſſes naſales communiquent avec la bouche, la maſtication eſt plus difficile & la parole ſurtout en eſt très-altérée; on remédie à tous ces accidens au moyen d'un obturateur qui bouche complétement cette ouverture.

Corps étrangers introduits dans les foſſes naſales. Ils ſont de deux ſortes, ou animés ou privés de vie.

Ceux qui ſont animés ſont très-dangereux, produiſent des ſymptômes effrayans, & même la mort. La préſence de ces corps étrangers dans les foſſes naſales, étant très-rare, lorſqu'on a lieu de les obſerver, on attribue toujours les déſordres qu'ils produiſent à d'autres cauſes : on fait ſubir des traitemens au malade, il meurt pendant ce temps; & ſi on a la précaution d'ouvrir les foſſes naſales, ce qui arrive rarement, on découvre la cauſe de cette mort affreuſe.

Les corps étrangers que l'on a eu l'occaſion d'obſerver chez l'homme, ſont dus à l'œſtre des moutons, dont le germe dépoſé ſur les narines, ou porté par toute autre cauſe, ſe gliſſe peu à peu, & le plus ordinairement juſque dans le ſinus frontal.

Dans le ſinus, la larve de la mouche de la viande, ou l'inſecte lui-même, peuvent, lorſqu'ils exiſtent dans les foſſes naſales ou les ſinus, produire

produire des accidens fâcheux, dont la cauſe n'eſt pas toujours facile à connoître.

Une douleur vive dans le ſinus frontal, les tempes, une céphalalgie atroce, le délire, un écoulement fétide par le nez, ne tardent pas à ſe préſenter; bientôt l'appétit diminue, le malade s'épuiſe, & la mort arrive après de terribles ſouffrances. Quelquefois l'animal ſort ſpontanément, & alors les ſymptômes ceſſent tout-à-coup. Quoique ces ſymptômes ne ſe montrent que lorſqu'il y a des animaux dans les cavités, ſi l'on en ſoupçonnoit l'exiſtence, on pourroit tenter l'application d'une couronne de trépan; opération qui ne peut pas être très-nuiſible, & au moyen de laquelle on guériroit ſûrement la maladie. On a propoſé de remplir d'huile les cavités naſales, afin d'aſphyxier ces animaux, ou bien d'employer les ſternutatoires pour tâcher de les chaſſer; mais ces moyens ſont rarement utiles, ſurtout le dernier, car les ouvertures qui conduiſent dans les ſinus ſont ſi étroites, que l'air qu'ils contiennent eſt à peine ébranlé dans la ſternutation.

Les corps étrangers inertes peuvent être de toute nature; on y a vu des haricots, des balles, des billes à jouer. Ils peuvent être ſitués dans différens points des foſſes naſales. Ils produiront le coryſa, des ulcérations, & même la carie, ſi l'on n'a pas le ſoin de les extraire le plutôt poſſible, ſoit au moyen de pinces, ſoit en produiſant l'éternuement, qui en pareil cas eſt plus utile que lorſque ce ſont des vers qui tourmentent le malade. Les projectiles lancés par la combuſtion de la poudre à canon peuvent y ſéjourner très-long-temps, & ne ſont pas toujours faciles à extraire, mais leur préſence eſt ordinairement ſans danger.

On rapporte auſſi des exemples de concrétions crétacées rendues, ſoit en ſe mouchant, ſoit en éternuant, & c'eſt ſeulement dans ces circonſtances qu'on eſt inſtruit de leur exiſtence.

Les fractures des os des foſſes naſales, lorſqu'elles ont lieu, ſont moins dangereuſes par elles-mêmes que par les cauſes qui les ont produites, & qui portent toujours leur action juſque ſur le cerveau. On conçoit fort bien que dans une fracture de l'ethmoïde, du ſphénoïde ou du maxillaire ſupérieur, cet accident eſt celui ſur lequel on porte le moins ſon attention; les ſymptômes concomitans ſont redoutables. J'ai vu pluſieurs fois de ces fractures, & toujours les malades ont ſuccombé.

S'il n'y avoit qu'une fracture des os du nez, on les remettroit en poſition au moyen d'une ſonde de femme ou de tout autre inſtrument analogue. Dans la plupart des cas le bandage ſeroit inutile, mais ordinairement on en met un, plutôt pour ſoutenir les réſolutifs que l'on applique ſur cet organe, que pour maintenir les fragmens.

Il nous reſte encore à indiquer les exoſtoſes des parois de ces cavités. Elles peuvent être occaſionnées par des contuſions, par le virus ſyphilitique, &c. Le plus ordinairement elles ont leur ſiége ſur l'os maxillaire ſupérieur ou ſur les os du nez. Si elles ſont vénériennes, le traitement antiſyphilitique doit être adminiſtré. Survenues ſans cauſe connue, mais ſi elles ſont petites, on les reſpecte; très-volumineuſes, on en feroit l'ablation au moyen d'une petite ſcie, ou avec la gouge & le maillet.

L'*anoſmie* eſt preſque toujours le réſultat de l'inflammation chronique de la membrane muqueuſe: elle peut être due à une maladie qui a ſon ſiége dans le cerveau, à une tumeur qui comprimeroit les nerfs olfactifs. Elle peut être auſſi occaſionnée par la plupart des maladies dont nous avons parlé plus haut. Dépend-elle d'un coryſa? il faut traiter cette affection. Eſt-elle due à une maladie qui a ſon ſiége dans le cerveau? on conçoit que le traitement eſt le plus communément difficile, & ſans efficacité. Reconnoît-elle pour cauſe les polypes des foſſes naſales? c'eſt contre ces maladies qu'il faut diriger les moyens de traitement.

Les perverſions de l'olfaction, beaucoup plus communes chez les femmes que chez les hommes, ſont le plus ſouvent incurables; mais heureuſement elles ſont rares.

Nerf nasal. Le nerf ophthalmique (orbito-frontal), branche du trifacial, le plus ſouvent avant de pénétrer, & quelquefois en entrant dans l'orbite, ſe diviſe en trois rameaux; celui qui eſt ſitué le plus inférieurement, & qui eſt le moyen pour la groſſeur, eſt le nerf naſal.

En pénétrant dans l'orbite, il traverſe avec le moteur commun (oculo-muſculaire commun) & l'externe (oculo-muſculaire externe), l'extrémité poſtérieure du muſcle droit externe, & continuant ſon trajet, il paſſe entre le nerf optique (oculaire) & le muſcle droit ſupérieur de l'œil, & gagne la paroi interne de l'orbite.

Avant ou après ſon entrée dans l'orbite, ce nerf donne un filet aſſez gros & court, qui, ſuivant le côté externe du nerf oculaire, va ſe rendre au ganglion ophthalmique (orbitaire); peu après il fournit deux petits filets ciliaires, dont un s'anaſtomoſe preſque toujours avec un nerf ciliaire; ils ont la même direction que ces nerfs, & ſe diſtribuent aux mêmes parties.

Lorſque le nerf naſal eſt arrivé vis-à-vis le trou orbitaire interne antérieur, il ſe diviſe en deux branches d'un volume à peu près égal, l'une interne & l'autre externe.

La branche interne pénètre dans le trou orbitaire interne antérieur, qui le ramène dans le crâne, eſt recouvert par la dure-mère; il s'introduit dans la fente longitudinale creuſée ſur le côté de l'apophyſe criſta-galli, ſort de nouveau du crâne pour ſe diſtribuer aux foſſes naſales; lorſqu'il y eſt

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 514 sur 787

parvenu, il fournit un grand nombre de filets plus ou moins longs, à la membrane muqueuſe; pourſuivant ſon trajet couvert par la pituitaire, il ſe place ſous les os du nez dans une petite rainure, & ſe porte ſur le dos du nez, en paſſant entre ſon cartilage latéral & les os du nez, rarement en traverſant ces derniers : dès qu'il eſt ſorti des foſſes naſales, il devient beaucoup plus conſiſtant & ſe diſtribue aux tégumens du lobe du nez.

Le rameau externe, naſal externe, continue ſon trajet le long de la paroi interne de l'orbite, s'anaſtomoſe dès qu'il eſt arrivé vers la poulie du muſcle grand oblique, avec un rameau du frontal; ſortant enſuite de cette cavité, il ſe diviſe en pluſieurs filets qui ſe diſtribuent au muſcle orbiculaire (naſo-palpébral), au ſac, à la caroncule lacrymale, au muſcle pyramidal du nez (fronto-naſal) & aux tégumens; ils s'anaſtomoſent auſſi avec des filets provenant du naſal interne, du ſous-orbitaire & du trifacial, ſeptième paire.

Os PROPRE DU NEZ. Os NASAL. Il eſt ſitué à la partie antérieure des foſſes naſales & ſupérieure du nez; il eſt quadrilatère, beaucoup plus épais ſupérieurement qu'inférieurement, où il eſt très-mince. Sa face externe, cutanée, eſt convexe tranſverſalement, concave dans ſon grand diamètre ſupérieurement, & plane inférieurement; on y voit ordinairement pluſieurs petits trous nourriciers, & un autre plus conſidérable, qui ſert de paſſage à des vaiſſeaux, & quelquefois on en voit un pour le nerf naſal interne : elle eſt recouverte par le muſcle pyramidal, fronto-naſal & les tégumens. La face interne, naſale, eſt concave, inégale en haut, polie inférieurement; elle préſente quelques ſillons qui logent des artères & des nerfs : un ſurtout, plus conſidérable, reçoit le nerf naſal interne. Cette face eſt entièrement recouverte par la membrane pituitaire; le bord interne ou naſal, plus épais ſupérieurement qu'inférieurement, s'articule dans la plus grande partie avec celui du côté oppoſé, par la partie la plus poſtérieure, avec l'épine du coronal & la lame perpendiculaire de l'ethmoïde; le bord externe ou maxillaire eſt le plus mince, coupé en biſeau au dépens de ſa face externe; il s'articu' avec le bord antérieur de l'apophyſe naſale de l'os maxillaire ſupérieur. Le bord inférieur eſt le plus mince, coupé inégalement de haut en bas & de dedans en dehors; il donne attache au fibro-cartilage du nez. Le bord ſupérieur eſt épais, inégal, & s'articule avec l'échancrure naſale du coronal. Cet os a donc des connexions avec les os maxillaires ſupérieurs, le coronal & l'ethmoïde; c'eſt lui principalement qui donne au nez une forme plus ou moins élégante. Il ſe développe par un ſeul point d'oſſification. (N. G. B.)

NASCUS (*Biographie médicale*) (Sébaſtien), médecin du dix-ſeptième ſiècle. On lui doit une méthode générale de traitement dans les maladies : *Speculum methodi medendi*. Brixiæ, 1633, in-fol. (L. J. M.)

NASÉALE. (*Pathologie.*) On déſigne ſous ce nom une eſpèce de peſſaire compoſé de laine & de coton, & diſpoſé en plumaſſeau. Il n'eſt plus en uſage. (L. J. M.)

NASILLARD, adj., *naſiloquus*. Mot à mot, qui parle du nez. On dit que la voix d'une perſonne rend un ſon *naſillard*, lorſque l'air, par une cauſe quelconque, ne peut plus paſſer par les narines, & qu'il ſemble raiſonner dans les cavités naſales, paſſagèrement, ſans communication avec l'extérieur. Le ſon naſillard s'obſerve ſurtout chez les individus qui ont des coryſas, des polypes, ou toute autre cauſe d'occluſion des conduits du nez. (A. J. T.)

NASITORT. (*Matière médicale.*) *Lepidium ſativum* de Linné, connu ſous le nom de *creſſon alénois, creſſon des jardins.*

On emploie fréquemment les feuilles de cette plante, dans le deſſein d'opérer la médication, vulgairement déſignée ſous le nom d'*action* ou d'*effet antiſcorbutique*. Du temps de Pline & de Dioſcoride, le naſitort ſervoit à la compoſition d'un topique ſouvent employé dans le traitement des affections pſoriques & dartreuſes. On ne doit pas oublier, en parlant du naſitort, que, guidés par l'analogie végétale, les compagnons du voyageur Schouten trouvèrent une reſſource auſſi précieuſe qu'ineſpérée, contre le ſcorbut, dans le *lepidium oleraceum*, qui croît ſur les bords du détroit de Magellan. (*Voyez* SCORBUT.) (L. J. M.)

NASO-OCULAIRE, NASO-PALATIN, NASO-PALPÉBRAL, NASO-SURCILIER. Dénominations qui ont été données à différens nerfs ou à différens muſcles, d'après leurs rapports ou leur poſition. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*)

(L. J. M.)

NASSAVIUS (Louis). (*Biograph. médicale.*) Cet auteur, qui appartient à la première moitié du dix-ſeptième ſiècle, n'eut point aſſez de force d'eſprit pour en repouſſer les folies & les ſuperſtitions. Il écrivit une épître ſur la *manière de guérir les bleſſures par la ſympathie*; ouvrage qui ne peut plus nous intéreſſer aujourd'hui que dans ſes rapports avec l'hiſtoire des erreurs de l'eſprit humain, & ſur lequel on eſt étonné que l'étoile de Haller ſe ſoit arrêtée.

(L. J. M.)

NATA, NATTA, NAPTA, NASA ou NASDA.

(*Pathologie.*) C'eſt le *ſarcoma natta* de Sauvages, c'eſt-à-dire, une eſpèce de tumeur charnue, pédicellée, ſe développant à la ſurface de la peau, & qui ſe manifeſte le plus ordinairement à la région dorſale. (L. J. M.)

NATALIS (Jean) (*Biographie médicale*), né à Meſſine, le 16 mars 1642, fut reçu docteur en philoſophie & en médecine en 1661. Comme médecin, il a joui d'une réputation méritée, qui s'étendit dans toute la Sicile & dans tous les pays circonvoiſins. Son titre de docteur ne l'empêchoit pas de ſe confondre avec les élèves, & il aſſiſtoit régulièrement aux leçons de Malpighi (Marcel), de Borelli & de Charles Fracaſſati; c'eſt en ſuivant de ſemblables maîtres qu'il ſut tirer un grand parti de leur inſtruction. On croit qu'il mourut en 1730. Ce médecin a écrit pluſieurs ouvrages de poéſie, & a laiſſé quelques manuſcrits ſur la médecine. (*Extr. d'Eloy.*)
(A. J. T.)

NATATION. (*Hygiène.*) C'eſt l'art de ſe mouvoir & de ſe diriger dans un liquide, en ne prenant d'autres points d'appui que ceux qui réſultent de la réſiſtance même du milieu dans lequel le corps eſt plongé.

La natation eſt le mode de progreſſion le plus univerſellement répandu; & dans toutes les claſſes d'animaux on trouve de nombreuſes eſpèces douées de cette faculté.

Parmi les mammifères, preſque tous les quadrupèdes nagent plus ou moins bien, & quelques-uns même carnaſſiers ou herbivores, trouvant au ſein des eaux leur nourriture habituelle, y paſſent la plus grande partie de leur exiſtence, & ne viennent à terre que pour dormir.

Les mammifères amphibies, doués de membres moins parfaits, ne ſe meuvent ſur la terre que très-difficilement; c'eſt au milieu des flots ſeulement qu'ils jouiſſent de toute leur force, & qu'ils peuvent déployer toute leur agilité.

Les mammifères cétacés enfin, n'ont pas d'autre moyen de locomotion. Il en eſt de même pour les poiſſons, ſauf le vol des trigles & le ramper des anguilles. Quelques auteurs, il eſt vrai, ont prétendu que certains poiſſons à nageoires fortes & roides, s'en ſervoient pour marcher au fond de l'eau, mais ce n'eſt là évidemment qu'une conjecture fondée ſur une apparence groſſière, & dénuée d'ailleurs de toute vraiſemblance.

Parmi les oiſeaux, les familles nombreuſes des palmipèdes, quoique douées preſque toutes d'un vol très-élevé, font ſur les eaux leur ſéjour le plus habituel : leur corps, diſpoſé en carène, gliſſe légèrement, pouſſé par des rames de la conſtruction la plus ingénieuſe, & quelquefois même par le vent dont ils empruntent le ſecours au moyen de leurs ailes étendues.

Dans la claſſe des reptiles, les tortues, les crocodiles, les grenouilles, les ſalamandres, nagent avec la plus grande facilité; les ſerpens mêmes peuvent traverſer les eaux & s'y ſoutenir par des ondulations ſemblables à celles qui les font avancer ſur un ſol réſiſtant.

Les mollufques nus, preſque tous habitans des eaux, ſont doués au plus haut degré de la faculté de nager. Le poulpe pourſuit & atteint avec une effrayante rapidité les animaux dont il fait ſa proie. Parmi les mollufques cruſtacés, pluſieurs ſont, il eſt vrai, condamnés par la peſanteur de leur coquille à reſter conſtamment au fond des eaux; mais cet obſtacle n'exiſte pas pour tous. L'argonaute, en vidant ſa nacelle, peut s'élever des profondeurs de la mer, & dans les jours ſereins on le voit à la ſurface dreſſer au vent ſa petite voile, ou agiter en rame ſes tentacules ſymétriques. L'huître, plus peſante, peut cependant auſſi, en chaſſant bruſquement l'eau compriſe entre ſes valves, ſe détacher du fond & s'élever par un mécaniſme ſemblable à celui qui fait monter la fuſée volante ou reculer le canon.

Dans la claſſe des inſectes, les hydrophiles, les dytiſques, parcourent les eaux dans toutes les directions en pourſuivant leur proie, tandis que les gyrins tournoyent à la ſurface, & que les hydrachnes s'y meuvent en ligne droite par des élans répétés. Un grand nombre de cruſtacés marchent en nageant à volonté, & parmi les inſectes ailés eux-mêmes, il en eſt beaucoup qui, à l'état de larves, ont paſſé dans l'eau une grande partie de leur exiſtence.

Les vers, eſpèces de larves qui ne doivent point ſe développer, ſe trouvent auſſi abondamment au ſein des eaux, & pluſieurs eſpèces s'y font remarquer par la vivacité & la bizarrerie de leurs mouvemens.

Les animaux du dernier ordre, enfin, les zoophites, peuplent de leurs innombrables légions les mers, les lacs & les rivières; les marais croupiſſans en recèlent des myriades dont le microſcope peut ſeul nous dévoiler l'exiſtence; tandis que dans les mers du Sud, des îles d'une vaſte étendue s'élèvent en peu d'années par la ſeule dépouille de certains polypes : ceux-là, il eſt vrai, ſont fixés au ſol par une tige immobile; mais des eſpèces plus nombreuſes ſe meuvent librement au milieu de l'Océan. On voit à ſa ſurface, lorſque le temps eſt calme, les actinies, les méduſes, étaler leurs brillantes couleurs. Si la mer vient à mugir, ſi les vagues ſe ſoulèvent, elles diſparoiſſent ſoudain & vont chercher à de plus grandes profondeurs une mer moins agitée. D'autres eſpèces deſtinées à l'ornement des nuits, étincèlent dans les mers des régions équatoriales, & traverſent les flots avec la rapidité comme avec l'éclat du météore. Si de ces eſpèces brillantes nous deſcendons aux eſpèces les plus humbles, à ces êtres

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 516 sur 787

obſcurs, dont l'exiſtence fut ſi long-temps ignorée; ſi nous obſervons les mœurs, les habitudes des rotifères, des vibrions, des animaux ſpermatiques, des monades, de tous les animaux infuſoires, en un mot nous les voyons nager dans les diverſes liqueurs où la nature les a fait naître.

Si l'on conſidère quelle diverſité de formes ſe montre dans cette longue ſérie d'animaux, on concevra ſans peine qu'au milieu des mêmes circonſtances acceſſoires, leurs modes de locomotion devront cependant être infiniment variés. Entreprendre de les faire tous connoître, ſeroit une tâche très-difficile & très-pénible; car, dans un tel travail, les livres ne ſeroient preſque d'aucun ſecours, & pour bien décrire chaque mouvement il faudroit l'avoir obſervé dans les lieux mêmes où vit l'animal: heureuſement, pour bien connoître la théorie de la natation, il n'eſt pas néceſſaire d'en avoir étudié le mécaniſme ſur un grand nombre d'eſpèces, & lorſqu'on l'a bien compriſe, on ne peut éprouver aucune difficulté à en faire l'application aux différens cas qui ſe préſentent.

Tous les animaux qui nagent peuvent être, ſous ce rapport, diviſés en trois claſſes; non point d'après leurs caractères zoologiques & leur ordre dans la chaîne des êtres, mais ſeulement d'après leur peſanteur ſpécifique & ſuivant qu'elle eſt inférieure, égale ou ſupérieure à celle du liquide dans lequel ils ont à ſe mouvoir.

Les oiſeaux palmipèdes nous offrent un exemple du premier cas: leur corps, ſpécifiquement plus léger que l'eau, flotte néceſſairement, & ainſi les mouvemens natatoires ont pour but, non de les ſoutenir à la ſurface, mais de les y faire gliſſer dans diverſes directions. Pour exemple du ſecond cas, nous avons les poiſſons à veſſie, qui, au moyen de cet appareil, peuvent donner à leur corps une peſanteur ſpécifique égale à celle de l'eau dans laquelle ils ſe trouvent. Ainſi en équilibre, leur corps ſe maintient ſans mouvement à une hauteur quelconque, pourvu toutefois qu'il ſoit totalement immergé. Pour le troiſième cas, enfin, nous citerons l'homme & les mammifères quadrupèdes; leur corps, ſpécifiquement plus peſant que l'eau, tend naturellement à gagner le fond, & ils ne peuvent s'élever ou ſe maintenir à la ſurface qu'en faiſant naître, par des mouvemens répétés & à l'aide de la réſiſtance du liquide, une ſuite d'impulſions qui les portent en haut.

Nager des poiſſons à veſſie.

Borelli a décrit avec beaucoup de préciſion & d'exactitude le nager des poiſſons à veſſie: il a fait voir que cette poche aérienne peut être comprimée par un appareil muſculaire, de ſorte que le poiſſon a la faculté de changer de volume ſans changer de poids, c'eſt-à-dire, d'augmenter ou de diminuer à volonté ſa peſanteur ſpécifique: faculté qui ne lui ſert pas ſeulement pour le faire monter ou deſcendre, mais encore pour ſe tenir habituellement en équilibre dans l'eau, dont la peſanteur n'eſt pas conſtante & varie ſuivant le degré de pureté & ſuivant le degré de température. Il a reconnu, par des expériences, que la locomotion, chez ces animaux, ne réſultoit point communément de l'action des nageoires, mais des mouvemens de la queue, & il a comparé ce mouvement de la queue qui fait avancer le poiſſon, à celui d'un aviron placé à l'arrière d'un canot & agité alternativement à droite & à gauche. Cette comparaiſon eſt parfaitement juſte; cependant elle n'a pas paru telle à Barthez: « elle ſouffre, ſuivant lui, une objection que Borelli n'a point aperçue, & à raiſon de laquelle on peut dire que le problème de nager n'a point été réſous juſqu'ici. »

Comme je n'ai point aperçu cette difficulté, & que même les différences indiquées par Barthez entre les différens cas me ſemblent tout-à-fait illuſoires, je crains de n'avoir pas compris ſon objection, & je me crois obligé de la rapporter toute entière.

« L'aviron, dit-il, ne meut alors la nacelle *en avant* que parce que le rameur imprime à l'extrémité de la partie intérieure de l'aviron (à laquelle il eſt appliqué) un mouvement qui pouſſe la nacelle *en avant* en même temps que la pale de l'aviron pouſſe l'eau en ſens contraire; & ce mouvement en avant eſt plus grand à proportion de ce que l'aviron trouve plus de réſiſtance dans ce fluide (toutes choſes étant égales d'ailleurs).

» Mais ſi l'aviron étoit articulé par ſon bout oppoſé à ſa pale (ou intérieur) avec le bord de la nacelle, & ſe mouvoit librement dans cette articulation, où l'on ſuppoſeroit qu'il fût aſſujetti par des cordages, une puiſſance quelconque qui ſeroit alors interpoſée entre l'eau & la nacelle, & qui n'agiroit que ſur cet aviron en le pouſſant contre la réſiſtance de l'eau, ne pourroit que lui imprimer un mouvement angulaire par rapport au corps de la nacelle.

» Si cette puiſſance quelconque agiſſoit, & ſur l'aviron & ſur la nacelle, en contractant une partie des cordages attachés à l'un & à l'autre autour de leur articulation, elle ne pourroit, quelle que fût la réſiſtance de l'eau, donner à la nacelle & à l'aviron qu'un mouvement angulaire & réciproque.

» Ainſi, dans l'un & l'autre cas, aucune puiſſance n'opéreroit jamais un mouvement de la nacelle en avant.

» La queue du poiſſon étant jointe par articulation avec le tronc de ſon corps, ne peut être

» comparée qu'à un aviron articulé avec le corps » de la nacelle : donc les muſcles moteurs de la » queue, s'ils en opèrent ſimplement ou la flexion » ou l'extenſion totale, en la pouſſant contre la » réſiſtance de l'eau, ne peuvent que faire mou- » voir angulairement la queue autour de la partie » inférieure du tronc; ou bien qu'opérer en même » temps réciproquement une petite rotation » du tronc ſur la queue; mais ces muſcles ne » peuvent jamais alors mouvoir le tronc en » avant. »

J'avoue que je ne conçois pas quelle différence il y a, pour le réſultat, à ce que la rame ſe prolonge à l'intérieur du canot, ou ſe termine en l'articulant au point d'appui. Le mouvement eſt toujours le même pour la portion de l'aviron qui plonge dans l'eau; la réſiſtance de ce liquide agit toujours auſſi de la même façon; il n'y a de différence que pour le rameur, à qui il eſt plus commode d'agir ſur un levier du premier genre que ſur un du troiſième, au moyen de cordes appliquées des deux côtés de l'aviron.

« La queue ou extrémité du poiſſon qui nage, » ajoute-t-il, & l'aile de l'oiſeau qui vole, ne » peuvent ſe comparer à une rame ordinaire; on » peut les conſidérer comme une lame briſée en » pluſieurs parties articulées en ſens alternatifs, » leſquelles ayant été d'abord rapprochées, s'éloi- » gnent par des mouvemens angulaires en même » temps que le jeu total ou le mouvement com- » poſé de cette rame briſée (& de deux ſembla- » bles rames placées de côté & d'autre du corps » dans l'oiſeau) fait avancer l'animal à l'aide de » la réſiſtance de l'eau (ou de l'air). »

Ainſi donc, s'il n'y avoit pour ces parties qu'une ſeule articulation, il n'y auroit ni vol ni natation poſſible : & comment font donc les *trigles* pour voler; eux chez qui les rayons pectoraux ſont tout d'une pièce, au lieu d'être compoſés, comme les ailes des oiſeaux, de pluſieurs parties articulées? Comment nagent les *oſtracions*, puiſque chez eux la partie qui dépaſſe le coffre oſſeux ſe réduit preſqu'à la nageoire caudale, & ne peut avoir que l'effet d'un aviron ſimple? On pourroit faire encore bien d'autres objections; mais ſuivons le développement de cette théorie.

« Dans le mouvement qui précède & prépare » le nager, la queue entière du poiſſon, en même » temps qu'elle ſe courbe vers la tête, ſe replie » latéralement en deux ſinuoſités (qui forment » deux ſuites d'articulations de vertèbres de l'é- » pine), & les courbures de ces ſinuoſités ſont » diſpoſées en ſens contraires, ou alternative- » ment vers la droite & vers la gauche.

» Ces deux courbures ayant été ainſi fléchies, » les extenſeurs de chaque courbure agiſſent en- » ſuite pour les redreſſer, & pouſſent l'eau dont » la réſiſtance s'oppoſe à cette extenſion : dès-lors » il s'établit, non à l'extrémité, mais dans une » partie moyenne de la queue qui eſt ainſi cour- » bée en deux ſens oppoſés, un centre de mou- » vement qui eſt variable ſans doute, mais autour » duquel ſe balancent les efforts des muſcles ex- » tenſeurs des deux courbures, & les réſiſtances » de l'eau & du corps du poiſſon.

» Ainſi, lorſque dans cette eſpèce de rame bri- » ſée qui forme la queue, les extenſeurs de ces » deux courbures conſécutives, en ſens oppoſés, » agiſſent en même temps, ces extenſeurs doivent » imprimer au tronc du corps du poiſſon, des » mouvemens de projection autour des ſommets » de l'une & de l'autre courbure.

» Mais ces deux mouvemens de projection étant » imprimés vers des côtés oppoſés, ſe combinent, » & au lieu de ne produire qu'un mouvement » réciproque des différentes parties du poiſſon, » comme feroit chacun d'eux ſéparément, ils » donnent une impulſion moyenne, ſuivant la- » quelle le corps du poiſſon eſt dirigé & lancé » en avant. »

Cette deſcription n'eſt point exacte; car, en examinant les mouvemens du poiſſon, on n'y voit point ce redreſſement ſimultané de deux courbures alternatives; & de plus, on voit que le corps, au lieu d'être *lancé* directement *en avant*, éprouve à chaque fois une petite déviation & un mouvement de pirouette par lequel la tête eſt portée à droite ou à gauche, ſuivant que la queue frappe de l'un ou de l'autre côté. Mais la deſcription de Barthez, fût-elle juſte, ſa théorie n'en ſeroit pas moins fauſſe; car ſi l'extenſion des deux courbures tend à imprimer au tronc du corps du poiſſon des mouvemens de projection en ſens oppoſé autour des ſommets de l'une ou de l'autre courbure, ces deux mouvemens ne peuvent ſe détruire l'un l'autre; car c'eſt un principe connu, que deux forces appliquées à un corps libre de ſe mouvoir dans l'eſpace, ne ſe feront jamais équilibre, à moins qu'elles ne ſoient oppoſées l'une à l'autre. En ſecond lieu, ſi l'extenſion de chacune des deux courbures ne produiſoit aucun déplacement au centre de gravité, il eſt évident que leur combinaiſon n'en produiroit pas davantage.

Borelli parle dans ſa deſcription de la double courbure de la queue, mais il ne dit point, comme Barthez, qu'elle ſoit due uniquement à la flexion des vertèbres; il ne s'explique point à ce ſujet : or, voici comment la choſe ſe paſſe.

Lorſque la queue exécute ſon mouvement préparatoire de flexion, chaque point de ſa longueur eſt animé d'une viteſſe différente : or, comme la réſiſtance du milieu croît en raiſon du carré de la viteſſe, on voit que la nageoire caudale, qui eſt tout à l'extrémité qui eſt large & qui preſſe l'eau par la plus grande ſurface, doit avoir à ſoutenir un effort très-conſidérable. Cette nageoire, d'ailleurs, n'eſt pas comme le reſte de la queue, où chaque vertèbre eſt tirée par un muſcle particu-

lier ; mais l'impulsion est communiquée seulement à l'extrémité antérieure. Si elle étoit rigide, cela suffiroit bien pour la mouvoir, & il faudroit qu'elle suivît le mouvement de la vertèbre avec laquelle elle s'articule ; mais elle est d'un tissu élastique & souple, & l'on conçoit qu'elle doit se laisser fléchir par la résistance de l'eau, & se courber dans un sens opposé au reste du corps. Il est possible même qu'une portion de la queue la plus voisine prenne part à ce mouvement ; car les muscles chargés de maintenir les vertèbres devenant moins volumineux vers l'extrémité, à mesure que la résistance devient plus grande, peuvent enfin être assez foibles pour ne pas pouvoir la surmonter.

En assimilant le mouvement du poisson qui nage à celui d'un canot qui marche à la *godille* (1), Borelli a fait une comparaison juste ; mais une comparaison, quelqu'exacte qu'elle soit, ne peut être considérée comme explication qu'autant que le cas avec lequel on établit la similitude a été lui-même précédemment expliqué : or, c'est ce que notre auteur n'a pas fait. On pourroit suppléer à cette omission ; mais il est plus simple, & il n'est pas plus difficile de s'occuper directement du nager.

Lorsque la queue, préalablement fléchie, s'étend pour se mettre en ligne droite, elle pousse l'eau par tous les points de sa surface convexe, &, pour la déplacer, elle éprouve une résistance qui est dans un rapport déterminé avec la vitesse qu'elle avoit en la frappant.

Si la queue, dans son déploiement, n'éprouvoit aucune résistance, le seul effet de ce mouvement seroit de porter en arrière son extrémité & de l'éloigner du centre de gravité, mais celui-ci ne recevroit aucune impulsion & resteroit immobile. Si, au contraire, cette extrémité de la queue s'appuyoit contre un obstacle insurmontable, le redressement auroit pour effet d'éloigner d'elle le centre de gravité, & celui-ci se porteroit en avant de toute la quantité dont se seroit alongée la ligne qui mesure sa distance au point d'appui ; si enfin, comme dans le cas qui nous occupe, le corps, placé derrière la queue, peut céder après avoir résisté, il arrivera, à cause de cette résistance, que, dans le redressement de l'arc des vertèbres, l'extrémité postérieure ne pourra se porter en arrière assez vîte pour compenser l'accroissement de la distance qui la sépare du centre de gravité, & il faudra par conséquent que ce point lui-même se porte en avant. Or, il est facile de juger, que la force qui produit ce mouvement en avant, doit être justement le complément de celle qui porte la queue en arrière, & ainsi le mouvement résultant de cette impulsion communiquée au centre de gravité, sera le même que celui qui eût été produit si la queue, restant immobile & fléchie, l'eau fût venue la frapper avec une force égale à celle par laquelle elle a résisté. On peut donc considérer le corps comme sollicité par une force unique, dont l'intensité, la direction & le point d'application sont les mêmes que ceux de la résultante de toutes les résistances partielles.

Or, ces résistances partielles ne sont pas égales pour tous les points, parce que tous n'ont pas la même vitesse ; ainsi, en supposant, ce qui n'est pas tout-à-fait exact, que les vertèbres aient une même longueur, & que les angles qu'elles font entr'elles soient égaux : si elles se tendent de la même quantité, la vitesse de l'extrémité postérieure représentée par 1, la vitesse de la seconde sera $1+2$, celle de la troisième $1+2+3$, enfin celle d'une vertèbre quelconque sera toujours représentée par la somme de tous les nombres naturels jusqu'à celui qui indique le rang de la vertèbre.

Quoique cette loi qui représente les vitesses soit assez simple, il seroit cependant encore difficile de trouver pour ce cas, la résultante de toutes les résistances partielles, & ce seroit bien autre chose encore, s'il falloit tenir compte des différences dans la grandeur des vertèbres, dans leur inclinaison entr'elles, dans la vitesse des contractions des muscles qui les meuvent, & enfin dans la largeur de la queue pour les différens points de sa longueur.

Si la queue se mouvoit angulairement autour d'une articulation unique & conservoit partout la même largeur, il seroit très-facile de trouver le point d'application de cette résultante des résistances partielles. En effet, ces résistances étant proportionnelles au carré des vitesses, & les vitesses étant elles-mêmes directement proportionnelles à la longueur du rayon, il suffiroit de trouver la résultante d'une suite de forces parallèles appliquées à une ligne droite & proportionnelle au carré de leur distance, à une extrémité de cette ligne : or, les propriétés de la pyramide nous offrent une solution très-simple de cette question. On peut en effet considérer ce solide comme composé d'une infinité de petits prismes pesans, parallèles à sa base. Ces prismes, ayant même hauteur, sont entr'eux comme leurs bases, ou comme les carrés des côtés homologues, ou enfin, ce qui revient au même, comme les carrés de leur distance au sommet. Les poids de tous ces petits prismes sont donc entr'eux comme les résistances que nous considérons, & le point d'application de leur résultante nous indiquera celui que nous cherchons. Or, nous savons que ce point d'application, qui dans la pyramide est le centre de gravité, se trouve sur une ligne qui joint le centre de sa base au sommet, au quart de la longueur de cette ligne, à partir de la base. Ainsi, dans

(1) Expression par laquelle on désigne dans nos ports de l'Ouest, le mode de progression d'un canot que l'on conduit avec un seul aviron placé à l'arrière.

le cas que nous avons supposé, la résultante de toutes les résistances partielles opposées par l'eau, aura son point d'application à l'union du quart postérieur avec un des quarts moyens de la queue. Mais comme, dans le cas véritable, l'effet de la flexion des vertèbres est de rendre plus rapide encore l'augmentation de vitesse à mesure qu'on s'approche de l'extrémité postérieure, il s'ensuit que la résultante des résistances partielles, ou la force que l'on suppose pousser le corps, a son point d'application plus près encore de cette extrémité.

Cette force, en ce point, est sensiblement normale à la queue, & généralement elle est oblique à la direction du poisson. On peut la considérer comme le résultat de la composition de deux autres forces, une qui passe par le centre de gravité de l'animal & tend à faire avancer le corps tout entier dans cette direction, l'autre qui tend à le faire pirouetter autour de ce point central. Celle-ci, en produisant son effet, devra porter toutes les parties qui sont au-delà du centre de rotation dans une direction opposée à la sienne : c'est ce que nous voyons effectivement, & la tête, dans les mouvemens de progression du poisson, s'incline très-sensiblement du même côté que la queue.

Quant à l'autre composante, pour bien apprécier l'effet qu'elle produira réellement, il faut examiner quelles résistances elle doit surmonter. Comme ces résistances sont, pour une même vitesse, proportionnelles à la quantité d'eau déplacée, elles devront différer suivant que le mouvement aura lieu dans la direction de l'un ou de l'autre des trois axes de l'animal. S'il tend à s'opérer dans la direction de l'axe transversal, c'est-à-dire, normalement aux surfaces latérales, la résistance sera aussi grande que possible, puisque le corps présentera directement les deux plus grandes dimensions. Si le mouvement a lieu suivant l'axe dorso-abdominal, la résistance sera moindre, car le corps présentera en même temps son plus petit & son plus grand diamètre : enfin, la résistance sera la plus petite possible quand la direction du mouvement sera suivant l'axe longitudinal, parce que ce seront alors les deux plus petits diamètres qui se présenteront. Cela posé, revenons à la force qui pousse le centre de gravité : on peut aussi à son tour la supposer décomposée en deux autres, l'une selon l'axe longitudinal, & qui tend à pousser le corps directement en avant; l'autre suivant l'axe transversal, & celle-ci doit produire un mouvement de dérivation latérale. Or, si l'obliquité de la résultante par rapport à la direction du poisson est petite, ainsi que cela a lieu communément au commencement du mouvement, cette dernière force sera peu considérable; & comme, d'après ce que nous avons dit, elle aura à lutter contre une résistance très-grande, son effet sera peu sensible; l'autre composante, au contraire, beaucoup plus considérable, aura à vaincre une résistance bien moindre : aussi le mouvement en avant sera-t-il à beaucoup près le plus marqué.

Ainsi, en nous résumant, l'extension de la queue produit trois espèces de mouvement : un mouvement direct en avant, un petit mouvement de déviation latérale, & un mouvement de rotation autour du centre de gravité.

Jusqu'ici nous avons raisonné comme si l'impulsion produite par le redressement de la queue étoit instantanée; mais il est très-facile d'appliquer cela à l'exclusion continue, & l'on voit qu'à chaque instant de son mouvement elle donnera naissance à trois impulsions de la nature de celle que nous avons fait connoître, mais dont le rapport changera continuellement : celle des trois composantes qui pousse le corps en avant ira toujours en décroissant d'intensité, & parce que la résultante devient plus oblique par rapport à sa direction, & parce que cette résultante elle-même diminue. Le mouvement de la queue devenant de plus en plus lent, cette force enfin sera nulle quand la queue sera remise en ligne droite avec le reste du corps. Arrivée à ce point, la queue continue de se porter dans la même direction pour se fléchir en sens opposé, & par ce mouvement elle donne aussi naissance à trois espèces d'impulsions. Les deux premières tendent à produire la rotation & la déviation latérale dans le sens où ces mouvemens s'opèrent déjà; mais la troisième tend à porter le corps en arrière, & ainsi elle détruit une portion de l'impulsion en avant, portion à la vérité très-petite, parce que la flexion de la queue est toujours beaucoup plus lente que son extension.

Lorsque la flexion préparatoire de la queue sera ainsi opérée, toutes les parties seront, à la différence près de côté, dans le même état où nous les avions considérées d'abord, & des effets seront produits. Le mouvement en avant succédera à celui qui a été détruit par la résistance du liquide & par la flexion de la queue. La déviation latérale corrigera celle du mouvement précédent, & le mouvement de rotation portera la tête du côté opposé à celui où elle avoit été d'abord inclinée.

Si des flexions alternatives, telles que celles que nous venons de décrire, étoient exécutées par une partie placée au-devant du centre de gravité, ce point feroit poussé dans une direction contraire, & le corps tout entier reculeroit : c'est en effet le mécanisme qu'emploient les poissons anguilliformes pour se porter en arrière, comme on l'a observé pour les gymnotes. Mais chez les autres poissons, la disposition des os & l'épaisseur des muscles ne permettent point de semblables flexions, & le corps recule au moyen d'un mouvement rétrograde des nageoires pectorales.

Nager de l'homme.

Après les détails dans lesquels nous venons d'entrer relativement à la natation des poissons à vessie, nous pouvons faire comprendre en très-peu de mots, la théorie du nager chez l'homme, & ainsi ne point excéder les bornes d'un article de dictionnaire.

Le poisson, dans sa progression, tant que son corps est entièrement immergé, est soustrait en quelque sorte à l'action de la pesanteur, & la seule force qu'il ait à vaincre est celle qui naît, par suite même du mouvement, de la résistance du liquide. Il n'en est pas de même pour l'homme & pour les mammifères, dont la pesanteur spécifique est plus grande que celle de l'eau. Lors même qu'ils y plongent entièrement, l'excès du poids de leur corps sur le poids de la portion d'eau déplacée, tend à les entraîner vers le fond, & ainsi il faut que dans leur progression, la force unique qui résulte de tous les mouvemens partiels puisse à la fois & surmonter cette action de la pesanteur & porter le corps en avant, c'est-à-dire, qu'il faut que cette force, transportée au centre de gravité, puisse se décomposer en deux autres, une horizontale, dirigée en avant, & une verticale, dirigée en haut. L'effet de la première force sera détruit uniquement par la résistance de l'eau; l'effet de la seconde sera détruit par cette résistance & par l'action de la pesanteur qui s'exerce continuellement. Aussitôt que cette dernière force sera tout-à-fait détruite par le concours des deux causes que nous venons de nommer, le corps commencera à descendre, jusqu'à ce qu'un nouveau mouvement donne naissance à une nouvelle impulsion en haut. Pour que le corps puisse se maintenir à la surface, il faut qu'au moment où le second mouvement commence, le centre de gravité ne soit pas descendu plus bas que le point d'où il étoit parti au premier mouvement. Ainsi, pour ce cas, il y a un rapport déterminé entre l'intensité de la force ascensionnelle & l'intervalle qui sépare deux impulsions consécutives. Au-dessous de ce rapport, le corps pourra encore se porter en avant, mais il ira toujours en s'enfonçant: au-dessus, l'animal commencera d'abord à s'élever à chaque mouvement; mais à mesure qu'il s'émergera, la quantité d'eau dont il tient la place diminuera, & ainsi l'excès du poids de tout son corps sur la partie déplacée augmentera. Il arrivera donc bientôt un moment où l'action de la pesanteur étant augmentée, l'impulsion verticale sera seulement suffisante pour ramener à chaque fois le corps à la hauteur d'où il étoit parti. Cherchons comment, par suite des mouvemens ordinaires de la natation, peut se produire la force dont nous venons d'examiner les effets. Ces mouvemens sont trop bien connus de tout le monde pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description détaillée; nous nous contenterons de les rappeler brièvement. Au moment où une brassée va commencer, le tronc est dans une direction oblique moyenne entre la direction horizontale & verticale, cependant plus voisine de cette dernière; les bras & les jambes sont fléchis & rapprochés du corps, la main dirigée en avant dans le sens du mouvement & de manière à diviser l'eau le plus facilement; le pied, au contraire, fléchi sur la jambe & disposé de manière à pousser l'eau normalement par la surface plantaire. Tout-à-coup les bras & les jambes viennent à s'étendre à la fois & tendent à mouvoir le corps dans des directions différentes. Comme les membres antérieurs & postérieurs sont symétriques dans leur forme & dans leur mouvement, il s'ensuit que les deux impulsions résultant de l'extension des bras, par exemple, seront symétriques par rapport au plan médian; il en sera de même pour les jambes, & ainsi les deux résultantes seront dans ce plan: la première tend à porter le corps en arrière, car lorsque l'extrémité antérieure des bras se porte en avant, la résistance qui leur est opposée par l'eau, tend à faire reculer leur extrémité postérieure, & le tronc tout entier avec lequel cette extrémité est articulée. Les pieds, au contraire, poussent le tronc en avant, par suite de la résistance qui leur est opposée en arrière par le liquide qu'ils déplacent. Si ces deux forces, qui sont sensiblement opposées, étoient égales entr'elles, le centre de gravité n'avanceroit ni ne reculeroit, & le corps obéissant à la seule action de la pesanteur, descendroit verticalement par un mouvement accéléré. Mais ces deux forces opposées sont loin d'être égales; l'extension au bras se fait plus lentement qu'à la jambe, & d'ailleurs, à cause de la supériorité de longueur des membres postérieurs sur les antérieurs, lors même que dans les uns & les autres l'extension des articulations se feroit également vite, le pied ne se porteroit pas moins en arrière avec une rapidité plus grande que la main: il est d'ailleurs, comme nous l'avons dit, disposé de manière à éprouver de l'eau la plus grande résistance, tandis que la main est dirigée de manière à en éprouver le moins.

Comme, d'après ce que nous avons dit précédemment, les impulsions communiquées au centre de gravité sont égales aux résistances opposées par le liquide, comme ces résistances augmentent avec les surfaces, & sont, à surfaces égales, proportionnelles au carré des vitesses, il est facile de voir que la force qui résulte du déploiement des jambes sera bien supérieure à celle qui est produite par l'extension des bras; & ainsi, en les supposant directement opposées, ce qui n'est pas tout-à-fait exact, le corps seroit sollicité par l'excès de la première sur la seconde.

Puisque les deux composantes étoient situées dans le plan médian, la résultante y sera aussi nécessairement.

néceſſairement. Maintenant, ſi cette réſultante ne paſſe pas par le centre de gravité, on pourra, comme nous l'avons fait pour le poiſſon, la ſuppoſer décompoſée en deux autres, une qui paſſe par ce centre & le pouſſe directement dans la direction; l'autre, perpendiculaire à la première, & qui tend à faire exécuter au corps un mouvement de rotation autour du centre de maſſe. Comme la direction du mouvement des jambes eſt plus rapprochée de la verticale que la direction générale du corps, il s'enſuit que l'effet néceſſaire de cette force eſt de porter en haut l'extrémité poſtérieure du tronc, & par conſéquent de faire plonger la tête, ce qui viendroit s'ajouter à la tendance qu'a déjà cette partie à deſcendre, parce qu'elle eſt très-peſante, & que, dans un corps qui flotte, le centre de gravité tend toujours à ſe mettre le plus bas poſſible. Il eſt vrai que les mains, en ſe portant horizontalement en avant, vont fournir de larges ſurfaces d'appui, & agiſſent d'autant plus efficacement pour ſoutenir la tête, qu'elles en ſont plus éloignées : elles rempliſſent dans cette circonſtance le même uſage que les balanciers des petites embarcations de la mer du Sud.

L'appui fourni par les mains n'eſt pas la ſeule cauſe qui maintienne la tête au-deſſus de l'eau, de manière à permettre à l'homme de reſpirer : on peut nager les mains derrière le dos. Ainſi il faut qu'il y ait encore autre choſe qui ſoulève l'extrémité antérieure du tronc. Cette cauſe, qui n'a point été indiquée par les auteurs, réſulte de la forme & de la diſpoſition de la partie du corps qui déplace l'eau. La partie antérieure de la poitrine préſente en effet un plan incliné de 45 degrés environ. Or, quand le corps ſe porte en avant, l'eau réſiſte dans une direction normale à celle de la ſurface qui la preſſe; par conſéquent chaque réſiſtance peut être conſidérée comme le réſultat de deux petites forces, l'une horizontale, qui tend à détruire l'impulſion en avant; l'autre, verticale, qui porte en haut la poitrine & la tête, & agit pour faire tourner le corps dans un ſens oppoſé à celui des deux cauſes de rotation que nous avons indiquées.

Lorſque l'extenſion des membres eſt accomplie, l'impulſion en avant & en haut n'eſt pas entièrement détruite, & le centre de gravité continue à le mouvoir, non pas en ligne droite, comme cela avoit lieu pour le poiſſon, mais à cauſe de l'action toujours préſente de la peſanteur, ſuivant une courbe analogue à celle que décrit un projectile dans l'air. Pendant que ce mouvement s'opère, les bras, en ſe portant latéralement pour ſe fléchir, ſecondent ce reſte d'impulſion; les jambes, au contraire, en ſe fléchiſſant, tendent à porter le corps en arrière, & concourent ainſi, avec la réſiſtance de l'eau, à détruire le mouvement en avant.

Tels ſont les principes ſur leſquels ſe fonde la théorie de la natation chez l'homme. Si l'on veut de plus grands détails, il faut les chercher dans les ouvrages compoſés *ex profeſſo* ſur ce ſujet. On peut conſulter mon *Eſſai ſur les mouvemens & les attitudes de l'homme*, eſſai dont une partie a déjà paru par numéros dans le *Journal de Phyſiologie expérimentale* de M. Magendie.

Nager des oiſeaux palmipèdes.

Nous pouvons dire en peu de mots tout ce qui a rapport au nager des poiſſons à veſſie. Le centre de gravité de tout leur corps eſt placé plus près de ſa face inférieure que de la ſupérieure, qui eſt en rapport avec les poumons; de ſorte que lorſque ces animaux ſont placés ſur l'eau, ils gardent, en flottant, la même poſition qu'ils ont ſur la terre, & ainſi leur tête ſe trouve naturellement élevée au-deſſus de la ſurface. Quand leurs pattes, avec les membranes étendues, pouſſent l'eau en arrière, elles donnent naiſſance à une impulſion en avant & un peu en haut, &, de plus, elles tendent à produire un mouvement de rotation, par lequel la partie poſtérieure ſeroit élevée, tandis que l'antérieure s'enfonceroit. Une portion de l'effet de cette force ſe trouve détruite par ſuite de la diſpoſition inclinée de la poitrine, comme nous l'avons fait remarquer chez l'homme : le reſte n'eſt pas aſſez conſidérable pour devenir gênant pour l'animal dont la tête eſt toujours ſupportée par un long cou. Quand les pattes ont achevé leur mouvement en arrière, elles ſe reportent en avant pour donner une nouvelle impulſion; mais dans ce tranſport, la réſiſtance qu'elles éprouvent de la part de l'eau, tend réellement à faire reculer le corps. Mais cette réſiſtance eſt bien moindre que celle qui a pouſſé le corps en avant, d'abord par la raiſon que le mouvement eſt plus lent, & enſuite parce que les pattes, dont les doigts étoient écartés & les membranes déployées, ſont maintenant fermées & offrent une bien moindre ſurface : cette réſiſtance cependant, quelque foible qu'elle ſoit, concourt, avec celle qui s'exerce à la partie antérieure de la poitrine, à détruire l'impulſion en avant.

De la natation ſous le rapport hygiénique.

Outre les avantages qui lui ſont communs avec les autres exercices gymnaſtiques, la natation en a quelques-uns qui lui ſont propres. Ainſi, par exemple, dans la marche, la courſe, le ſaut, enfin dans les différens modes de progreſſion ſur un ſol réſiſtant, les bras ne prennent en quelque ſorte aucune part à l'exercice & ne ſervent guère que de balanciers. Dans la natation, au contraire, ils concourent très-efficacement à la locomotion. La natation eſt donc très-utile, par cela ſeulement qu'elle fait agir des muſcles qui, chez un grand nombre d'hommes, dans notre état ſocial, s'atrophient pour ainſi dire faute d'exercice, & cet

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 522 sur 787

exercice, qu'elle leur fait prendre, eſt le plus convenable de tous, puiſqu'il oblige à des efforts peu intenſes & de courte durée, mais long-temps répétés.

M. Londe, dans ſa *Gymnaſtique médicale*, a fait reſſortir très-bien tous les autres avantages qui réſultent de la natation. Ils dépendent principalement de deux cauſes, la plus grande preſſion exercée par le milieu dans lequel le corps eſt plongé, & la différence de température de ce même milieu avec celui que l'on vient de quitter. Un réſultat néceſſaire de ces deux circonſtances, abaiſſement de température & augmentation de preſſion, c'eſt qu'en faiſant un exercice même aſſez violent, on peut n'éprouver que très-peu de pertes par la tranſpiration cutanée, ce qui n'eſt pas un médiocre avantage. (ROULIN.)

NATES. (*Anatomie.*) Dénomination ſous laquelle les anciens anatomiſtes déſignoient ridiculement les deux tubercules quadrijumeaux du cerveau, ſur leſquels la glande pinéale eſt appuyée en arrière. (*Voyez* TUBERCULES QUADRIJUMEAUX, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*) (L. J. M.)

NATRUM. (*Matière médicale.*) *Nater.* On a déſigné ſous ce nom, dans la plus haute antiquité, la ſoude que l'on retiroit de l'Égypte, dans le voiſinage du lac Natron.

C'eſt le ſel de ſoude ou ſous-carbonate de ſoude dans les nouvelles nomenclatures chimiques. (*Voyez* SOUDE.) Ce que Dioſcoride & Pline ont dit du nitrum ne convient point au nitre (nitrate de potaſſe), mais bien au natrum qui étoit employé dans les embaumemens. Conſultez du reſte ſur le natrum d'Égypte & les lacs qui le fourniſſent, les Obſervations de MM. Berthollet & Decroiſilles, *Annales de Chimie*, tom. LX, pag. 58. (L. J. M.)

NATURALISME. (*Médecine légale. Hiſtoire de la médecine.*) Opinion, doctrine, qui rapporte à la nature, un certain ordre de phénomènes, que des motifs quelconques portent à regarder comme extraordinaires & miraculeux. Cette dénomination a été plus particulièrement employée par Hecquet Dorval, dans le livre curieux & inſtructif, qu'il a publié ſous le titre de *Naturaliſme des convulſions, dans les maladies, de l'épidémie convulſionnaire.*

Les médecins furent ſouvent appelés pour reconnoître auſſi le naturaliſme d'un grand nombre de phénomènes, & pour tirer une ligne de démarcation entre les événemens naturels & les miracles ou les prodiges.

La canoniſation, le procès contre les ſorciers, l'effuſion ſpontanée du ſang, par les plaies du cadavre d'une perſonne aſſaſſinée, à la vue des prétendus meurtriers, exigèrent cette intervention des médecins & donnèrent lieu à pluſieurs rapports officiels, dans différentes circonſtances très-importantes.

Un de ces rapports, comme on ſait, celui de Morand, fit fermer le cimetière des Innocens, & placer à ſon entrée ce fameux arrêt :

> De par le Roi, défenſe à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

Un autre rapport non moins ſage, celui de la Faculté de Montpellier, ne laiſſoit aucun doute ſur le naturaliſme des phénomènes bizarres ou ſinguliers, attribués aux diables de Loudun, & à la poſſeſſion des Urſulines, dont fut accuſé le malheureux Urbain Grandier, dans le ſiècle, & pendant l'adminiſtration du cardinal de Richelieu.

Quant à l'auteur du livre ſur le *Naturaliſme des convulſions*, il eſt fort éloigné, comme il en avertit, de vouloir attaquer les miracles qui s'opéroient par l'interceſſion de M. de Pâris ; il veut ſeulement ſéparer les convulſions de ces miracles, & y reconnoître ce qui eſt purement phyſique & évidemment ſéparé, de ce qui eſt ſpirituel : ce qu'il fait avec la phyſiologie de ſon temps, avec le mouvement, l'afflux des humeurs, le mécaniſme particulier de certains viſcères, & l'hypothèſe d'un fluide nerveux qu'il gouverne & diſtribue à ſon gré, pour expliquer tous les phénomènes qui attirent ſon attention. (L. J. M.)

NATURE. (*Philoſophie médicale. Hiſtoire de la médecine.*) Ce mot répond à pluſieurs idées différentes, que les médecins d'un eſprit étendu & cultivé ne peuvent jamais confondre, ſoit en parlant la langue commune ou vulgaire, ſoit en ſe ſervant de l'idiome ſpécialement conſacré aux ſciences naturelles en général, & à la médecine en particulier.

Dans l'acception la plus littérale & la plus étendue, on entend par le mot *nature*, le réſultat de tout ce qui *eſt né* : l'enſemble, la collection de tout ce qui exiſte, de tout ce qui a été créé (hiſtoire, tableaux, phénomènes de la nature). On appelle auſſi *nature*, le ſyſtème des lois générales que l'on ſuppoſe établies pour l'exiſtence des choſes, pour la ſucceſſion des êtres, pour l'accompliſſement conſtant & régulier des phénomènes (de la nature des choſes, *de naturâ rerum*).

Dans une acception plus reſtreinte, mais toute métaphorique, on emploie le mot *nature* pour déſigner, en la perſonnifiant, la puiſſance qui opère ſuivant les lois générales, & qui gouverne les mondes (opérations, productions, empire, actions de la nature). C'eſt dans ce ſens qu'un éloquent & ſavant écrivain français a dit : « La nature n'eſt point une choſe, car cette choſe ſeroit tout : la nature n'eſt point un être, car cet être ſeroit Dieu ; mais on peut la conſidérer comme une puiſſance vive, immenſe, qui embraſſe tout,

» qui anime tout, & qui, ſubordonnée à celle du » premier être, n'a commencé d'agir que par ſon » ordre, & n'agit encore que par ſon concours ou » ſon conſentement..... La nature eſt un ouvrier » ſans ceſſe actif, qui ſait tout employer, qui, tra- » vaillant d'après ſoi-même, toujours ſur le même » fonds, bien loin de l'épuiſer, le rend inépuiſable. » Le temps, l'eſpace & la matière ſont ſes moyens, » l'univers ſon objet; le mouvement & la vie, ſon » but. Les effets de cette puiſſance ſont les phéno- » mènes du monde; les reſſorts qu'elle emploie » ſont des forces vives, que l'eſpace & le temps ne » peuvent que meſurer & limiter, ſans jamais les » détruire. » (Buffon, *Hiſt. nat.*, édit. de l'Imprimerie royale, tom. IX, pag. 1 & ſuiv.)

Le mot *nature*, conſidéré relativement à l'homme & aux différentes eſpèces d'animaux, ſe prend également dans deux acceptions différentes. Dans le premier ſens, & dans ces locutions, *la nature de l'homme en général, la nature de chaque individu en particulier*, on exprime le réſultat, l'enſemble des différentes parties de l'organiſation & de leurs propriétés, conſidérées dans ce qu'il peut avoir de propre ou de caractériſtique: ce qui répond, même pour l'individu, au mot *tempérament*, qui ne paroît pas avoir été employé avant Galien, par les médecins & par les philoſophes de l'antiquité. Le mot *nature* a été évidemment pris dans cette acception par Hippocrate ou par l'auteur, quel qu'il ſoit, du livre ſur la nature de l'homme, attribué au fondateur de la médecine.

Il paroîtroit que, dans la ſuite, on auroit voulu donner plus de préciſion à cette même acception, en la bornant à ce qui eſt propre, normal, habituel pour l'homme, à ce qui lui appartient d'une manière excluſive, dans ſon état de ſanté ou de perfection; façon de voir d'après laquelle on a appelé *changement contre nature*, les phénomènes des maladies; & *choſes non naturelles*, les principaux moyens de l'hygiène, les puiſſances, les conditions extérieures, dont l'application conſtante & régulière entretient la ſanté & la vie.

Dans la ſeconde acception, le mot *nature*, φυσις, à peu près ſynonyme de *principe vital*, de *chaleur innée*, d'*impetum faciens*, déſigne, en la perſonnifiant, la force ou la puiſſance à laquelle on rapporte, en dernière analyſe, tous les phénomènes de l'organiſation dans l'homme, mais principalement les phénomènes des maladies: opinion trop poétique, trop figurée ſans doute pour la médecine ou pour la philoſophie, qui a prévalu cependant juſqu'au dernier ſiècle, & qui conſervera encore pendant long-temps une ſorte de preſtige, ſoit par l'autorité de ſes partiſans les plus célèbres, ſoit par la facilité avec laquelle cette hypothèſe explique, pour les eſprits ſuperficiels, la marche & le développement des maladies. Du reſte, cette même opinion, qui eſt très-ancienne, & dont la trace ſubſiſte encore parmi nous, ſe rattacheroit aiſément, ſi nous voulions en reconnoître la ſource, à des idées très-anciennes, ſur les cauſes premières, qui paſſèrent naturellement de la philoſophie dans la médecine.

Quoi qu'il en ſoit, la nature doit être conſidérée comme une puiſſance toujours active, dans l'homme, ſoit pour entretenir la ſanté, ſoit pour développer d'après un plan, le plus ordinairement régulier, les phénomènes des maladies en général, & des maladies aiguës en particulier. Cette acception du mot *nature*, nous offre dans l'hiſtoire de la médecine, un point fixe auquel les médecins célèbres de tous les temps, de tous les pays, ſe ſont rattachés juſqu'au dix-huitième ſiècle, avec une conformité de doctrine inaltérable, quelle que fût d'ailleurs la différence de leurs hypothèſes ou de leurs théories.

Barker, qui a traité cette queſtion de littérature médicale avec beaucoup de développement, a porté dans ſon examen autant d'érudition que d'eſprit philoſophique (1).

Toutes les fois que les médecins parlent des opérations de la nature, dit ce judicieux & ſavant écrivain, on doit faire attention que ce mot eſt toujours pris dans un ſens actif, qu'il ſignifie *principe d'action* dans l'animal, & que cet axiome, *la nature guérit les maladies*, eſt auſſi ancien que l'art lui-même. Nous ajouterons qu'il importe de remonter juſqu'à l'origine de cette opinion, dont il ne ſeroit pas auſſi facile d'apprécier l'importance, ſans une ſemblable recherche.

Les Anciens, avant l'école d'Alexandrie, ne poſſédoient aucune connoiſſance de détail, ſur l'organiſation de l'homme, étant tout-à-fait étrangers à l'étude de l'anatomie, comme on le voit pour Hippocrate, quelles que ſoient d'ailleurs, à ce ſujet, les dénégations de quelques enthouſiaſtes (2).

On s'étoit borné à obſerver en grand, les phénomènes les plus apparens de la vie, la reſpiration, la génération, l'action des ſens, le développement & la marche des maladies aiguës. L'enchaînement & l'ordre qui ſe manifeſtent le plus ordinairement dans l'économie vivante, conduiſirent bientôt à reconnoître dans le petit monde, comme dans le ſyſtème général de l'Univers, un principe d'action, une cauſe première, dont l'activité conſtante & l'influence régulière ſe manifeſtoient chez l'homme dans l'état de ſanté ou dans l'état de ma-

(1) Voyez *Eſſai ſur la conformité de la médecine ancienne & moderne*, &c., traduit de l'anglois, par Schomberg, nouvelle édition, avec les notes de Lorry, in-8°., 1668.

(2) On ne trouve guère dans Hippocrate, ou du moins dans ſes ouvrages authentiques, que quelques notions d'oſtéologie. Il ne paroît pas avoir eu, du reſte, des notions bien diſtinctes ſur la nature des muſcles; ſur celle des veines & des artères, qu'il déſigne ſous le nom collectif de φλεψ; ſur le ſyſtème nerveux, ſur les ligamens appelés ſans diſtinction τονος ou νευρον; enfin ſur la diſpoſition des principaux viſcères en général, & du cerveau en particulier. (Voyez *Hiſtoire de la médecine*, par Sprengel, tome I, page 303 & ſuivantes.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 524 sur 787

ladie : on le nomma *nature*, ou φυσις, *feu primitif, chaleur innée, émanation de l'ame générale du monde.* Platon appela même cette nature un *art divin*, & les ſtoïciens un *feu artificiel.*

La nature, qui, ſuivant Galien, a formé le corps, a exécuté tous les phénomènes du développement ou de l'évolution, dans l'embryon & le fœtus, doit également contribuer à l'entretien de la ſanté & à la guériſon des maladies. On perſonnifia à ſon tour la cauſe de la maladie, & on entendit par la maladie ſéparée de ſa cauſe, le combat ou l'eſpèce de lutte pour vaincre cette même cauſe, que l'on conſidéroit, en général, comme une ſubſtance étrangère, comme une matière hoſtile & nuiſible qu'il importoit de détruire ou de rejeter : ce qui devoit s'opérer avec plus ou moins de bonheur par différentes voies d'élimination (les ſueurs, les urines, les excrétions alvines) : phénomènes dans leſquels on ne pouvoit alors apercevoir que les apparences trompeuſes de l'expulſion d'une matière irritante, ſans remonter à la formation de cette matière; phénomènes qui, par cela même, ne pouvoient être bien compris qu'en leur appliquant les idées ingénieuſes de Bordeu, ſur les ſécrétions : ce que ce philoſophe lui-même ne fit pas, & ce qui eſt à peine aujourd'hui à la portée d'un petit nombre de médecins véritablement phyſiologiſtes. Toute la nomenclature de l'ancienne pathologie étoit d'accord avec cette hypothèſe, que l'on appela le *naturiſme*, lorſqu'elle devint trop excluſive, & lorſque ſes partiſans refuſant d'admettre les cauſes ſecondaires, prétendirent que la nature ſe ſuffit à elle-même dans la curation des maladies. Ainſi on admit une coction, c'eſt-à-dire, une action régulière & progreſſive de la nature ſur la cauſe matérielle de la maladie, une criſe ou le jugement, l'iſſue, de cette eſpèce de lutte ou de combat; des jours critiques, des métaſtaſes, &c. &c.

Cette manière, à la fois ſimple & métaphorique, s'accordoit le plus ſouvent, ſurtout dans les maladies aiguës, avec les vues d'un judicieux empiriſme; & on ne doit pas être étonné de la voir ſervir de point de ralliement à tous les grands praticiens, au milieu d'une ſucceſſion de théories & de ſyſtèmes qui, malgré leur appareil dogmatique, s'éloignoient beaucoup plus des véritables indications de l'art de guérir, que l'ancienne & primitive hypothèſe d'une nature qui guérit les maladies, & dont les médecins ne ſont que les miniſtres ou les agens ſecondaires. La doctrine des cauſes finales, qui s'établit dans la ſuite, & qui conſerve encore de nombreux partiſans, fortifia bien plus qu'elle n'affoiblit cette même hypothèſe, même à l'époque, où certains médecins philoſophes commencèrent à reconnoître que l'on avoit été conduit à l'idée d'une nature ou d'une puiſſance perſonnifiée dans l'homme phyſique, par la notion abſtraite du réſultat & du concours des forces qui animent l'organiſation.

Cette hypothèſe, d'une nature, d'une puiſſance toujours active, pour concevoir les phénomènes les plus apparens de l'organiſation en général, & les phénomènes des maladies aiguës en particulier, paroît ſi ſimple, ſi facile, qu'elle n'a pas même été rangée parmi les théories médicales, par les hiſtoriens de la médecine.

Il ſemble qu'elle doit ſe préſenter ſans effort à l'eſprit de tous les hommes doués de quelque méditation, qui cherchent à ſe rendre compte de ce qui ſe paſſe chez les malades, lorſqu'un motif d'intérêt quelconque attire leurs remarques & leurs réflexions, ſur les phénomènes de certaines maladies, & dans cette circonſtance nous parlons tous, avec plus ou moins de juſteſſe, du pouvoir, des efforts, des reſſources de la nature. Cette façon d'expliquer d'une manière très-générale, & en ſupprimant tous les faits, toutes les idées intermédiaires, qu'un état plus avancé de la ſcience fait découvrir, paroît ſe rattacher à la conſtitution même de l'eſprit humain, & ſe trouve d'accord avec la marche qui a été ſuivie dans tous les efforts pour comprendre & pour expliquer l'enſemble des phénomènes phyſiologiques & pathologiques.

En effet, le naturiſme, en médecine, remonte, comme nous l'avons déjà indiqué, au ſyſtème des anciens philoſophes, ſur la cauſe première, ſur la manière de concevoir, d'après l'hypothèſe de cette cauſe, le ſyſtème général du monde. Ce naturiſme n'eſt même, à proprement parler, qu'une extenſion particulière de cette hypothèſe, & il ne ſeroit pas vrai de dire qu'Hippocrate eſt l'inventeur d'une pareille théorie, la plus ancienne de toutes celles dont l'hiſtoire littéraire nous a tranſmis le ſouvenir. Ce philoſophe en trouva ſûrement l'origine dans les idées des principaux membres de l'école d'Ionie & d'Italie. Il ſimplifia ces idées, ſans doute pour les appliquer à la phyſiologie, & ſurtout à la pathologie, en les combinant avec l'expérience médicale ou l'empiriſme; ce qui fit dire, même de ſon temps, qu'il avoit introduit la philoſophie dans la médecine; la philoſophie de cette époque, & avant Socrate, n'étoit en effet qu'une eſpèce de phyſique générale, de coſmogonie ſpéculative & poétique.

Pour Hippocrate & pour les médecins qui précédèrent les premiers dogmatiſtes, & les écoles d'Alexandrie, la matière n'étoit toutefois qu'une force aveugle, une puiſſance d'action inévitable, néceſſaire dans ſes opérations, & dont le mouvement n'étoit régulier que ſuivant certaines probabilités plus ou moins grandes, & par un concours de conditions, de circonſtances, qui devoient ſe trouver réunies pour cette régularité.

Cette force, appelée par Hippocrate tantôt φυσις (ce qui produit), & tantôt ὁρμαὶ (principe d'action vitale), déploie toute ſon énergie dans les maladies.

La nature, eſt-il dit dans pluſieurs écrits attribués à Hippocrate, agit, opère dans les animaux par toutes les opérations de la vie. Elle fait, ſans l'avoir appris, tout ce qui leur eſt néceſſaire. (*De naturalibus facultatibus*, lib. I & II.) Elle ſe manifeſte par différentes facultés, dont le développement a pour objet d'attirer ce qui eſt bon, ce qui eſt convenable à chaque eſpèce, de le préparer, d'élaborer, de rejeter ce qui eſt hétérogène & nuiſible. Les facultés étoient déſignées ſous le nom de δυναμις. (Voyez le *Livre de l'aliment*, De ALIMENTO.)

Hippocrate admettoit en outre, que toutes les parties du corps humain étoient liées entr'elles par une étroite ſympathie; que tout concourt, tout conſpire vers le même but dans l'économie animale, & qu'en outre certaines parties ſont plus étroitement unies, comme les mamelles & l'utérus.

Cette nature ſi active, ſi puiſſante, étoit d'une conſtitution *ignée*. Hippocrate attribuoit même au principe de la chaleur perſonnifiée, la même activité qu'au φυσις ou à la nature, comme il le donne à entendre lorſqu'il dit : « Ce que nous ap» pelons la *chaleur primitive*, me paroît être quel» que choſe d'*immortel*, qui entend tout, qui voit » tout, qui voit & qui connoît autant les choſes » préſentes que les choſes à venir. » (Voyez le *Livre des chairs*, De CARNIBUS.) (1)

Ces idées d'Hippocrate, un peu ſpéculatives, & peut-être trop métaphyſiques, paroiſſoient moins tranſcendantes, & ſe rapprochoient des opinions populaires lorſqu'il les appliquoit à la pratique. La ſimplicité, je dirois preſque la vulgarité de ſa philoſophie, devient telle alors, qu'il ne peut plus être compris aujourd'hui, lorſque ſes penſées ſont exprimées dans nos langues modernes, & qu'il n'eſt permis de le goûter & de l'apprécier, ſuivant Bordeu, qu'aux médecins qui ont fait une étude particulière de ſa doctrine. Ajoutons qu'on ne doit pas être ſurpris ſi plus tard, les empiriques, beaucoup plus frappés des obſervations d'Hippocrate que de ſa théorie, voulurent s'appuyer de ſon autorité, & le regarder comme l'un des principaux membres de leur école.

Son hypothèſe de la nature qui devoit combattre, & de la matière morbide qui devoit être combattue, par une ſuite d'efforts, le plus ordinairement réguliers, & correſpondans dans leurs phénomènes les plus apparens & les plus déciſifs, à des jours, à des temps marqués & prévus, cette hypothèſe n'étoit véritablement qu'un léger canevas qui n'avoit rien d'excluſif ou de forcé, & qui laiſſoit aux praticiens toute la liberté d'eſprit néceſſaire pour l'adapter à toutes les indications.

Ce naturiſme rationnel & ſi voiſin de l'empiriſme, a été expoſé par Hippocrate dans pluſieurs de ſes écrits, & principalement dans le livre ſur *le régime*, pour les maladies aiguës (*De ratione victus in acutis*).

Les maladies, qu'il regarde d'ailleurs dans ce Traité, comme des affections aiguës & ſubordonnées dans leur curation aux efforts ſalutaires de la nature plus ou moins aidée par la médecine, ſont les affections aiguës de la poitrine (la pleuréſie, la péripneumonie), la fièvre ardente (*cauſus*) & la phrénéſie. Le cours de ces différentes affections, ſuivant Hippocrate, a trois temps ou périodes, ſavoir : 1°. La période de crudité; 2°. la période de coction; 3°. la période de la criſe.

Dans la première période, la matière morbifique, entièrement hétérogène, & oppoſée à l'aſſimilation, provoquoit de la part de la nature, une réaction plus ou moins violente, qu'il falloit ſouvent calmer ou diriger en faiſant uſage de tous les moyens qui pouvoient rendre cette eſpèce de lutte moins inégale & plus heureuſe.

Dans la période de coction, cette même matière morbifique, dont on a fait depuis la matière *peccante*, éprouvoit de la part de la nature & de la chaleur intégrante, un degré d'élaboration, de maturation, ſuffiſant pour pouvoir être expulſée. Enfin, dans la période de la *criſe*, annoncée par différens phénomènes, qu'Hippocrate & les Anciens ont reconnus & ſignalés avec une grande ſagacité, cette expulſion d'une ſubſtance étrangère & hoſtile s'effectuoit entièrement, ſoit par une hémorragie; ſoit par l'expectoration, les ſueurs, les urines, les évacuations alvines ou les abcès. Perſuadé qu'il y avoit quelque choſe d'inévitable, de néceſſaire dans ce développement ſucceſſif d'une maladie, Hippocrate s'attachoit bien plus à obſerver tous les phénomènes de ce développement, toutes ſes nuances, tous ſes degrés, qu'à le troubler par des médications turbulentes ou actives, & n'ayant d'autre objet que de modifier certains ſymptômes partiels plus ou moins incommodes.

Hippocrate bornoit le plus ſouvent ſa pathologie à ces vues générales. Quelquefois cependant, il s'occupoit des cauſes prochaines, & Sprengel remarque avec raiſon, que dans ſon livre des plaies de tête, il expliquoit l'inflammation par l'afflux du ſang, dans les parties où il ne pénétroit pas auparavant. Suivant le même auteur, Hippocrate expliquoit dans un autre paſſage de ſes écrits, la formation des calculs urinaires, par l'accumulation ou l'agglomération des parties ſédimenteuſes qui ſont contenues dans les urines.

(1) Ce livre eſt regardé comme peu authentique, & cette intelligence, cette immortalité accordée à la chaleur intégrante, eſt peut-être, ſuivant Sprengel, une ſubtilité de matérialiſme, qui ne paroît pas conforme à la manière de philoſopher d'Hippocrate. Quoi qu'il en ſoit, nous avons cru devoir rappeler ce paſſage, qui, s'il ne ſe rapporte pas directement à Hippocrate, n'en appartient pas moins à la philoſophie de ſes contemporains ou de ſes ſucceſſeurs.

Soit dans ſon expectation, ſoit dans ſa conduite active, Hippocrate agiſſoit d'après l'obſervation, & toujours dans l'intention d'abandonner la nature à elle-même, ou de la diriger, ou de la modérer d'après une connoiſſance approfondie de ſa marche la plus régulière, & des lois les plus conſtantes, qu'elle ſuit dans le déploiement de ſon énergie.

La première méthode étoit celle qu'il mettoit le plus ſouvent en uſage, perſuadé qu'elle étoit d'une vérité inconteſtable; que ſur dix maladies aiguës, il y en a les deux tiers au moins, dont la guériſon eſt ſpontanée & tout-à-fait indépendante du médecin. Nul autre, ſans doute, n'avoit mieux ſenti, que la nature eſt plus puiſſante que les médecins, & qu'on ne doit employer ſes forces, que pour faire tourner au profit de l'animal, tout ce qui agit ſur lui (les alimens, les boiſſons, &c.): moyens qui ſuffiſent en effet le plus ſouvent, lorſqu'il ne faut pas lutter contre une cauſe matérielle de maladie.

Cette méthode d'Hippocrate, qu'il porta peut-être trop loin, dans les épidémies dont il a ſi bien tracé les hiſtoires funeſtes; cette méthode qu'Aſclépiade appeloit *une méditation ſur la mort*, devoit permettre & permit en effet à Hippocrate de ſaiſir dans la marche des maladies aiguës, un rapport avec des époques fixes & preſque toujours annoncées ou prévues : diſpoſition qui ſe trouvoit d'ailleurs favoriſée par le climat de la Grèce & par la complexion des habitans de cette contrée. Cette dernière conſéquence du naturiſme hippocratique a formé ce que l'on appelle, *la doctrine des jours critiques*, non moins remarquable par l'oppoſition excluſive de ſes détracteurs, que par l'enthouſiaſme aveugle de quelques-uns de ſes partiſans.

Suivant Sprengel, cette doctrine ne remontoit pas aux Pythagoriciens, & ne ſuppoſe, en aucune manière, l'idée d'avoir attaché une propriété quelconque à certains nombres; folie dans laquelle l'eſprit humain eſt tombé ſans doute, à une autre époque, comme on peut le voir par l'hiſtoire des opinions attribuées à Nicomaque & aux nouveaux pſeudo-pythagoriciens en général.

L'obſervation ſeule conduiſit Hippocrate à cette opinion des jours critiques & des eſpèces de périodes auxquelles la nature paroît aſſujettie dans les maladies aiguës. Il appelle ces jours, *critiques*, de κρισις, jugement. Les principaux étoient le quatrième, le ſeptième, le onzième, le quatorzième, le dix-ſeptième & le vingtième.

Quant aux criſes elles-mêmes, Hippocrate avoit trouvé, dans une contemplation aſſidue & judicieuſe des maladies, une ſagacité admirable pour les prévoir ou pour les reconnoître, ſans jamais les troubler, ni porter atteinte à ce qu'il regardoit, dans ce phénomène, comme le travail de la nature.

Les mêmes principes, les mêmes réſultats d'une expérience conſommée, une obſervation attentive des opérations régulières de la nature, le dirigeoient pour toutes ſes indications.

Dans les affections épidémiques & nouvelles, dont le caractère lui paroiſſoit obſcur, il étudioit long-temps ſon ennemi avant de l'attaquer, ſe bornant ſeulement à calmer les accidens qui ſe manifeſtoient avec gravité au commencement de la maladie, perſuadé que la nature déploiroit enſuite ſes reſſources avec moins de trouble & plus d'efficacité. Il blâmoit ſurtout d'ailleurs, & dans tous les cas, des méthodes de traitement par les évacuations, lorſque l'on ignoroit le genre de criſes qui pouvoit ſurvenir. Du reſte, il n'eut jamais la penſée que l'on pût guérir une fièvre. Il ſaignoit cependant au début de certaines affections, non point pour opérer une criſe artificielle, mais pour modérer la violence des ſymptômes ou de la réaction; ce qui lui paroiſſoit plus convenable, plus indiqué, lorſque la malade étoit dans la fleur de l'âge & dans la plénitude des forces. Chez les autres malades, Hippocrate montroit aſſez d'averſion pour la ſaignée, même dans les douleurs pleurétiques, lorſqu'elles avoient été précédées de la fièvre & qu'elles en paroiſſoient plutôt l'effet que la cauſe : manière de voir & de pratiquer, que Proſper Martian a très-bien ſignalée, & dont il donne l'explication d'après la pathologie humorale de ſon temps. (*Proſper Martian, in Hippocrat., pag.* 411.)

Quelle que fût l'indication plus ou moins prononcée de la ſaignée, il paroît que c'étoit une règle pour Hippocrate & pour tous les médecins de l'antiquité, de ne point la mettre en uſage dans les maladies aiguës, excepté dans un petit nombre de cas très-preſſans, comme celui d'Anaxion, qui fut ſaigné le huitième jour d'une pleuréſie, la fièvre étant devenue alors beaucoup plus violente, la toux plus forte, la reſpiration plus difficile (1).

Au début des maladies, mais ſurtout dans les cas de pleuréſie & de péripneumonie, un régime ſévère, des boiſſons abondantes & douces, les lavemens & tout ce qui pouvoit exciter ſans irritation les évacuations alvines, étoient employés par Hippocrate juſqu'aux quatrième & cinquième jours, ſans jamais oublier de prendre l'état des forces en conſidération & de ſoutenir la nature dans l'eſpèce de lutte qui conſtitue la maladie.

Dans pluſieurs cas, Hippocrate, ne voulant pas ajouter un nouveau degré d'énergie à des efforts déjà trop violens de la nature, permettoit ſeule-

(1) Il eſt curieux, pour un hiſtorien philoſophe de la médecine, de voir combien l'hypothèſe ingénieuſe & ſimple du naturaliſme eſt préférable aux ſyſtèmes iatromécaniques, qui étoient encore en crédit dans le dix-huitième ſiècle, & d'après leſquels Lorry a voulu commenter, dans ſes notes ſur Barker, la pratique des Anciens, relative à la ſaignée.

ment aux malades l'eau ſimple, l'eau miellée, l'oxymel, ſurtout pendant toute la durée du premier période. Il cherchoit à favoriſer l'expectoration dans les maladies de poitrine, en ceſſant d'exciter les inteſtins & en faiſant uſage de l'hydromel (*mulſum*), des fomentations chaudes, ſèches ou humides. La coction & les phénomènes critiques, dans les autres maladies, étoient abandonnés le plus ſouvent aux mouvemens de la nature.

Sans repouſſer entièrement ni les vomitifs ni la ſaignée, le père de la médecine ne les employoit jamais pour opérer une criſe, & cependant il avoit très-bien remarqué que quelques maladies s'étoient terminées par le vomiſſement & d'autres par des évacuations alvines. Il ne paroît pas auſſi qu'il ait eſſayé d'obtenir une criſe artificielle par les urines, quoique d'ailleurs il ait employé dans d'autres intentions, les diurétiques & même les cantharides. Quant aux ſudorifiques, il en faiſoit uſage à une époque convenable de la maladie, mais ſeulement par des moyens externes, & ſans offrir, ni dans ſa théorie ni dans ſa pratique, aucune autorité pour appuyer le genre de maladie qui s'introduiſit beaucoup plus tard, & dont Sydenham reconnut ſi bien l'exagération & les funeſtes conſéquences.

Le principe d'Hippocrate, pour provoquer les évacuations alvines, étoit de n'expulſer la cauſe matérielle de la maladie, la *matière peccante*, que lorſque la nature, après l'avoir élaborée par la coction, s'en trouvoit comme ſurchargée & ne pouvoit l'expulſer. *Concocta purgare, atque movere oportet, non cruda, neque in principiis, niſi turgeant. Plurima verò non turgent.*

Il me paroît en outre que ſon eſprit, ſi éminemment obſervateur, n'avoit reconnu ni l'eſpèce de complication que la ſaburre des premières voies peut faire naître, ni les indications ſecondaires qui ſe rattachent à cette remarque, à laquelle Sydenham, Baglivi & Stoll attachèrent dans la ſuite trop d'importance.

Quant aux indications pour ne pas purger, ou pour purger d'après cette règle de conduite, Hippocrate les prenoit dans l'abſence ou dans la préſence du ſédiment des urines. Il eſt digne de remarque, que ſes vues pratiques à ce ſujet, & l'hypothèſe toute gratuite d'un principe d'action continuellement occupé à combattre & à expulſer une matière peccante dans les maladies, s'éloignent auſſi peu, dans ſes conſéquences pratiques, des notions plus exactes que l'on poſſède aujourd'hui ſur le mode & ſur le véritable caractère des ſécrétions qui ſurviennent à la fin de pluſieurs affections aiguës, & qui paroiſſent contribuer à leurs terminaiſons.

On ne doit pas voir d'une autre part, avec moins d'admiration & de ſurpriſe, que toujours conduit par la même hypothèſe & par les excellentes obſervations avec leſquelles elle s'accordoit, Hippocrate ou les auteurs des écrits qui ſont attribués à Hippocrate, aient ſaiſi dans leur pratique les points principaux des méthodes de traitement par révulſion & par dérivation, lorſqu'ils ſe propoſoient de faire rentrer la nature dans ſes voies régulières quand elle s'en étoit écartée.

Le paſſage ſuivant, du VI^e. livre *des Épidémies*, paroît ſurtout fort remarquable. L'auteur recommande au médecin d'obſerver le but que ſe propoſe la nature, quelle que ſoit d'ailleurs la direction de ſes mouvemens & de ſes efforts. « Si les humeurs, dit-il, veulent ſe porter ſur une partie qui ne puiſſe impunément en recevoir l'afflux, nous devons les en détourner; mais ſi elles ſuivent un cours régulier, il faut les aider dans cette direction & leur ouvrir les iſſues vers leſquelles elles ſe dirigent. »

Les moyens dont les Anciens faiſoient uſage pour appeler une fluxion ſur un organe, ou pour détourner cette fluxion, diffèrent peu de ceux qui ſont mis aujourd'hui en uſage. Ainſi l'on ſaignoit & l'on purgeoit dans l'eſquinancie, pour éloigner, par révulſion, la fluxion qui tendoit à ſe faire ſur la partie enflammée. On conſeilloit également les fomentations chaudes ſur les jambes pour détourner la fluxion ſanguine qui s'étoit établie ſur les poumons ou ſur l'eſtomac, dans le cas d'un crachement ou d'un vomiſſement de ſang. Pour agir plus vivement dans le même deſſein, les ventouſes, les ſinapiſmes étoient mis en uſage.

Hippocrate, dans le premier & le troiſième livre *des Epidémies*, qui ſont authentiques, & les auteurs des autres livres que l'on a attribués à Hippocrate, ne s'écartèrent pas de cette médecine modérée & preſque expectante, quelque déſaſtreuſe que fuſſent les maladies qui ont été décrites dans ces livres. Peut-être même s'en montrèrent-ils alors plus que jamais les partiſans, & c'eſt bien ſûrement à tort que l'on voudroit leur en faire un reproche, quoique ſur quarante-deux malades, dont l'état a été décrit dans l'hiſtoire de ces épidémies, ving-quatre aient ſuccombé.

Duret, Freind, mais ſurtout Cop & Aubry, ont très-bien fait ſentir, pour repouſſer ce reproche, que les tableaux, ſi admirablement tracés, ſurtout dans le premier & le troiſième livre, furent choiſis parmi beaucoup d'autres pour ſervir de baſes aux idées de l'auteur ſur le pronoſtic & ſur la marche de la nature, dans les maladies le plus ſouvent funeſtes.

On peut ajouter à cette obſervation, que la médecine agiſſante eût encore augmenté ſans doute cette mortalité, puiſqu'il eſt évident que la plupart de ces fièvres appartiennent à nos fièvres eſſentiellement ataxiques, que nous ne ſavons pas mieux guérir que les médecins de l'antiquité. « Aſclépiade appeloit, dit Bordeu, cette expec-» tation, *méditation ſur la mort*; ce qui a été ſou-» vent répété & l'eſt tous les jours, ſans que les

» médecins expectateurs s'en fâchent; ils ne croient » pas devoir renoncer à leur principe pour un bon » mot, qui ne remue que les têtes légères & frivo- » les : ils pourroient assurément rendre la pareille » aux médecins qui ne pensent pas comme eux, » & qui prétendroient semer des doutes sur leur » doctrine immuable, comme les lois sur lesquelles » elle est établie.

» Ils diroient qu'il vaut mieux méditer sur la » mort des malades attaqués d'une maladie mor- » telle, que rendre mortelle une maladie, qui se » seroit guérie d'elle-même, si on n'avoit eu la » fureur de la harceler par des manœuvres incon- » sidérées & par l'application hasardée de cent re- » mèdes essayés sur des indications imaginaires, & » adoptés sur de vains & puériles témoignages. »

L'hypothèse ingénieuse du naturisme, admise par Hippocrate & par les médecins de l'antiquité qui précédèrent les anciens dogmatistes & les écoles d'Alexandrie, conservoit à la médecine toute sa simplicité primitive. Elle se concilioit sans effort, avoit tous les avantages de l'empirisme. Bien préférable sous ce rapport aux théories, aux systèmes qui succédèrent à ce premier état des choses, qui surchargèrent l'art de guérir d'un vain luxe scientifique ou d'une application intempestive des systèmes de philosophie les plus en crédit aux différentes époques de l'esprit humain, depuis l'introduction de la physique de Platon jusqu'aux théories des mécaniciens & des iatrochimistes les plus exclusifs. Changemens & altérations de la méthode hippocratique & du naturisme rationnel ou primitif qu'un disciple de Stahl a décrits sous le nom de *maladies de la médecine*, & qu'un poëte, ami de Van Helmont, a très-bien dépeint dans l'apologue suivant, découvert & traduit par Bordeu.

« Fille d'Apollon, de même qu'Esculape, la » médecine gémissoit du sort de son frère que Ju- » piter avoit fait mourir; elle se cachoit dans les » lieux les plus déserts & les moins habités, elle » couroit, comme égarée, sans oser se fixer. Hip- » pocrate l'entrevit par hasard au pied d'une mon- » tagne aride. Il devint bientôt éperdûment » amoureux de cette jeune nymphe, dont les » grâces déceloient l'origine, & dont le hâle & » les fatigues n'avoient point changé la physio- » nomie régulière & majestueuse.

» Où courez-vous, charmante nymphe, lui » dit Hippocrate, & pourquoi fuyez-vous dans » des lieux presque inhabités, où vous ne sauriez » trouver que des adorateurs indignes de vous? » La nymphe, touchée de l'air de candeur & de » la bonne mine d'Hippocrate, lui dit avec beau- » coup de modestie, mais avec confiance : c'est » vous que je cherche & que je chéris déjà au- » dessus de tous les autres humains; je vais vous » rendre le plus grand des médecins, je partagerai » avec vous mon immortalité.

» Hippocrate s'approche d'elle, consent à vi- » vre sous ses lois, & lui fit présent d'une robe lé- » gère, la plus commode, en même temps la plus » simple, & qui éblouissoit par sa blancheur. Les » Anciens cultivèrent la médecine sous cette pa- » rure honnête & naturelle. Galien, après plusieurs » siècles, dédaignant cette simplicité, habilla la » médecine d'étoffes bigarrées, & où le travail » pénible de l'art se faisoit trop sentir. Il changea » la blancheur des lis en rouge éclatant. Plusieurs » ornemens de tête, des pendans d'oreilles & d'au- » très joyaux rendirent la médecine méconnoissa- » ble. Avicenne passa ses jours à la farder & à » la masquer de plus en plus. Chaque médecin lui » fit présent de quelque colifichet : ils ne s'occu- » pèrent qu'à varier & à multiplier ses habits.

» Paracelse parut. La médecine, accablée » sous le poids d'inutiles bijoux, s'aperçut bientôt » que Paracelse étoit issu des dieux & mille fois » au-dessus des autres mortels. Elle ouvre son cœur » à cet adorateur légitime; elle se plaint de toutes » les insultes qu'on lui a faites, de tous les ridicules » ornemens dont on l'a accablée : elle prétend re- » prendre son ancienne parure. Paracelse devient » son confident & l'entretient dans ces heureux sen- » timens contre ses anciens courtisans.

» Qui me donnera, dit-elle, un miroir, pour » que je puisse m'arranger au gré des dieux & des » hommes raisonnables? C'est Van Helmont qui » présente ce miroir. Il est du sang d'Hippocrate; il » met en pièces & rejette au loin tous les barbares » affiquets dont on avoit surchargé la médecine. » Elle demande aux dieux de s'unir à Van Hel- » mont; ce qui lui est accordé. »

Les hommes supérieurs, Celse, par exemple, Arétée, Galien, malgré l'autorité de l'apologue, firent exception, & tendirent toujours à se rapprocher de la simplicité & du naturisme rationnel dans la pratique de la médecine : disposition d'esprit qui n'est pas moins marquée chez les Modernes les plus célèbres, tels que Sydenham & Boerhaave.

Avant ces deux auteurs, deux chefs de secte, qui ont exercé une grande influence, entendirent l'hypothèse du naturisme à leur manière, & la firent évidemment entrer dans leur pratique & dans leur théorie.

L'adage, que *la nature guérit les maladies*, & qu'elle le fait en chassant du corps la matière fébrile, fut le grand principe auquel se rattache en dernière analyse toute la pratique de Van Helmont.

La marche graduée des phénomènes morbides, tous ces détails d'observation que les Anciens avoient si bien accordés avec leurs idées sur la coction & les crises, le célèbre novateur les rejeta avec un superbe dédain, & comme il arrive à tous les chefs de secte, qui ont en général plus d'ambition que de véritable amour des sciences & de la vérité.

La nature, suivant Van Helmont, *est douée d'intelligence, & par conséquent elle a trop de bon sens pour s'amuser à la coction d'aucune matière*

matière fébrile, quand elle n'en peut faire d'autre uſage pour elle-même. « La ſueur eſt le chemin qu'elle prend pour chaſſer toutes ſortes de fièvres, dit Barker, & un médecin doit imiter la criſe naturelle, en preſcrivant des médicamens ſudorifiques, & en ne donnant que ceux-là ſeuls; il ne doit ni attendre ni deſirer une criſe naturelle, mais tâcher de prévenir la nature en ce point; car, ajoutoit-il, un homme qui ne ſait pas guérir une fièvre en quatre jours de temps, ne mérite pas le nom de *médecin.* » (*Barker, op. cit., pag.* 260.)

La ſaignée, les purgatifs paroiſſent dans ſes vues, des moyens de traitement dangereux, ou du moins inutiles.

Van Helmont ne ſaignoit même pas dans une pleuréſie, & prétendoit ne guérir que plus promptement & plus ſûrement ſans ce moyen. Il ne ſe montra pas plus favorable aux irritations de la peau & aux lavemens, dont les Anciens faiſoient beaucoup d'uſage, & ſon éloignement pour les véſicatoires étoit tel, qu'il en attribuoit l'invention au mauvais génie *Moloch.*

L'opinion de Van Helmont étoit qu'il étoit poſſible de guérir toutes les fièvres par la ſueur & avec un ſeul remède, en faiſant cependant uſage de pluſieurs médicamens, mais ſurtout de la thériaque & du vin. « Celui-ci, diſoit-il, eſt un grand cordial par lui-même; mais quand on manque de véhicule pour quelqu'autre remède, il eſt un meſſager propre à ſe charger de la commiſſion, parce qu'il connoît la route, qu'il eſt bien reçu partout où il va, & qu'il eſt introduit avec plaiſir dans les plus ſecrets appartemens de l'édifice humain. »

Stahl, qui entendit le naturiſme dans un ſens tout-à-fait oppoſé, ſous le rapport de la pratique, fut véritablement le chef d'une nouvelle ſecte de médecins (les médecins eſſentiellement expectans, ou les naturiſtes médecins, ainſi que Bordeu les a déſignés.)

Cet homme juſtement célèbre & ſes diſciples les plus recommandables prirent excluſivement la nature pour guide & ſe livrèrent à une médecine toute *aſcétique* & *contemplative*, examinant tout dans ſes moindres détails, n'oſant rien troubler, & reſpectant même les hémorragies, perſuadé, comme il l'étoit, que la nature prévoyante, intelligente, donne, développe, dirige les maladies avec des vues & des intentions toujours utiles.

Les nouveaux principes de conduite médicale que la théorie de Van Helmont introduiſit dans l'exercice de la médecine, continuoient d'avoir un grand crédit en Hollande & en Angleterre, lorſque Sydenham commença à exercer l'art de guérir. Leurs dangereux effets & ſon averſion pour les ſubtilités ſcholaſtiques lui firent mieux ſentir tous les avantages d'une médecine moins tranſcendante, moins *à priori*, également éloignée de la turbulence de Van Helmont & de l'oiſive contemplation de Stahl.

Cet homme ſi judicieux, & que le caractère, la trempe de ſon eſprit rendoient ſi propre à l'exercice de la médecine, attacha, comme Hippocrate, beaucoup moins d'importance à la théorie, qu'à cet empiriſme rationnel qui ſe forme & ſe perfectionne continuellement, par un commerce journalier entre les médecins & les malades.

Il admit également, comme Hippocrate, une nature qui guérit & une médecine qui doit avoir pour objet d'aſſiſter la nature, d'en diriger les mouvemens, de traiter les malades non point *à priori*, mais par indications, & de ſubordonner les grands moyens de l'art, la ſaignée, les purgatifs, à l'âge des ſujets, à l'état des forces, à la complexion individuelle des malades & à la conſtitution atmoſphérique.

La ſucceſſion des phénomènes morbides, la marche progreſſive de la nature dans le travail de la coction ou dans les phénomènes critiques, furent reſpectées par Sydenham, comme par les médecins de l'antiquité, &, ſous ce rapport, on ne peut refuſer d'admettre, entre la conduite de ces médecins & celle du ſavant auquel la poſtérité confirmera ſans doute le titre de l'*Hippocrate anglais*, que ſes contemporains lui ont ſi juſtement accordé.

Boerhaave, plus ſavant que Sydenham, & lui-même chef d'école, n'en montre pas moins de déférence pour Hippocrate & pour le naturiſme rationnel des Grecs, comme on pourra aiſément s'en convaincre en parcourant ſes écrits en général, & en particulier ſon admirable diſcours ſur la néceſſité d'étudier Hippocrate, & de rapporter à cette étude toute la partie fondamentale de la médecine pratique. (*De ſtudio Hippocratis commendando.*)

Telle eſt l'expoſition dans laquelle nous avons cru devoir retracer, en la conſidérant aux différentes époques de la médecine, l'hypothèſe d'une nature toujours agiſſant, dans les maladies, d'une manière graduée, & par une ſucceſſion de phénomènes ou d'événemens qui conduiſent ordinairement, dans les maladies aiguës, à un dénouement favorable. Ce ne fut d'abord qu'une métaphore aſſez hardie, une comparaiſon ingénieuſe, puis une ſuppoſition, & enfin une doctrine qui expliqua très-bien certains phénomènes, en ne conſidérant que leur apparence : phénomènes ſur la réalité deſquels l'état préſent des connoiſſances anatomiques & phyſiologiques ne fournit encore que des aperçus incomplets & des données inſuffiſantes. Cette doctrine a eu d'ailleurs cela de remarquable, que, malgré ſon affiliation avec des idées très-anciennes ſur la cauſe première, elle n'étoit empruntée à aucun ſyſtème dominant de philoſophie, qu'elle s'étoit formée directement dans l'obſervation aſſidue & journalière des malades, & que, par cela même, elle fut adoptée dans tous

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 530 sur 787

les temps par les hommes judicieux qui, ne voyant pas les choſes *à priori*, mais d'après l'expérience, doivent être appelés *médecins empiriques*, lorſque l'on donne à ce titre ſa véritable acception.

Il eſt bien évident aujourd'hui que l'on doit dire, la terre tourne autour du ſoleil, ſi l'on conſidère la réalité des choſes, & cependant l'obſervation des phénomènes *apparens* étant plus forte que la démonſtration de Copernic, nous diſons : le ſoleil ſe lève, le ſoleil ſe couche, &c. Il en eſt de même pour la doctrine du naturiſme rationnel : elle s'eſt formée ſur l'apparence & non point ſur la réalité des phénomènes. Sans doute, avec le temps, il ſera prouvé que tout ce que l'on rapporte & à une nature, & à un principe d'action vitale, perſonnifié, s'expliquera plus rigoureuſement par les lois & par les phénomènes généraux de l'organiſation ; mais l'habitude, l'autorité, la ſimplicité de l'hypothèſe, ſa manière d'être acceſſible à tous les eſprits, l'emporteront pendant long-temps ſur les vérités de détail que la ſcience nous révèle. Nous continuerons alors de dire : la nature agit, opère dans les maladies ; le médecin doit être ſon miniſtre, doit imiter ou diriger ſes mouvemens, l'admirer dans ſes reſſources, reſpecter ſes efforts réguliers, & ſe borner le plus ſouvent, dans l'exercice de ſon art, à calmer ſa violence, ou à prévenir ſes aberrations. *Meliora video, deteriora ſequor.* (Moreau de la Sarthe.)

Nature de l'homme. (*Hiſtoire de la médecine.*) Un Traité ſur *la nature de l'homme* ſe trouve compris parmi les écrits attribués à Hippocrate. Ce Traité, quel qu'en ſoit l'auteur, eſt fort ancien, comme il eſt facile de s'en convaincre par l'importance avec laquelle on y réfute la théorie de l'unité de l'élément, qui avoit alors un grand crédit, & qui, dès le ſiècle de Platon, ne comptoit plus qu'un très-petit nombre de partiſans.

Platon, au rapport de Galien, a cité, en l'attribuant à Hippocrate, ce Livre de la nature de l'homme, dont il a emprunté un paſſage qui ne s'eſt pas conſervé, & dans lequel on trouve la comparaiſon entre le corps & l'économie générale de l'Univers ; rapprochement qui ſe trouve auſſi indiqué dans le Traité de la nature de l'homme, aphoriſme XVIII, du troiſième livre. Du reſte, les Anciens eux-mêmes attribuoient ce même Traité de la nature de l'homme, à différens auteurs, tels que Dracon, Teſſale, Polybe, &c. Le fragment d'angiologie que l'on rencontre dans ce Traité, a été attribué en particulier par Ariſtote, à Polybe ; c'eſt un document de la plus haute importance pour l'hiſtoire de l'anatomie, ainſi que MM. Sprengel & Lauth l'ont bien reconnu. Ce même Traité de la nature de l'homme, eſt un des monumens de l'antiquité, d'après lequel on peut le mieux juger la pathologie des médecins grecs, avant l'école d'Alexandrie. L'auteur, quel qu'il ſoit, met un grand prix à démontrer que le corps de l'homme eſt compoſé de pluſieurs choſes ou de pluſieurs élémens ; chacune de ces choſes conſerve, dans l'organiſation, la force ou les propriétés par leſquelles elle contribue à cette organiſation : telle eſt, dit l'auteur, la nature des animaux & de tous les êtres ; tous naiſſent & meurent de la même manière, étant compoſés des mêmes élémens. Le corps de l'homme en particulier renferme du ſang, de la pituite, & deux ſortes de bile, la jaune & la noire ; il eſt malade par un défaut de proportion entre ces choſes, & bien portant par leur équilibre & leur juſte meſure.

Empedocle, avant Hippocrate, s'étoit montré contraire auſſi à l'unité d'une matière conſtitutive, pour admettre la doctrine des quatre élémens.

L'auteur du Livre ſur la nature de l'homme diffère de ce philoſophe en ne regardant pas ces mêmes élémens comme immuables, & en ſubſtituant à leur rencontre ou juxta-poſition dans les corps, une combinaiſon ou un mélange. (*Craſis.*)

Suivant une remarque délicate & très-philoſophique de Sprengel, l'auteur de ce même Traité auroit ſéparé les élémens eux-mêmes pour perſonnifier, par une abſtraction très-familière à l'eſprit humain, leurs qualités ou propriétés les plus générales, comme on le voit pour la chaleur intégrante, qu'il ne faut pas confondre avec le feu, auquel Pythagore, Héraclite & Platon attachoient une ſi grande influence. Cette conjecture d'un eſprit à la fois ſubtil & profond, ſe trouve juſtifiée par les paſſages ſuivans : *Ceux qui croiſſent ont plus de chaleur intégrante & demandent plus de nourriture.*

L'homme jouit d'une ſanté parfaite lorſque la chaleur animale eſt intimement combinée avec les autres qualités élémentaires. (De veteri medicinâ.)

On voit même, dans un autre paſſage, que l'intelligence ſuprême & l'immortalité, furent accordées par les Anciens, à la chaleur intégrante ; ce qui ne peut s'entendre ſans doute du feu lui-même, mais des propriétés perſonnifiées, du feu ou de la cauſe occulte à laquelle on attribuoit ces propriétés & ces phénomènes.

Un peu plus tard, ſuivant le même auteur, on parvint à diſtinguer d'une manière plus claire, les élémens matériels des corps, que l'on nomma στοιχεια, des principes perſonnifiés de leur action, αρχας, tels que l'humidité radicale, la chaleur intégrante, le ſec & le froid ; ſubtilités qui ne doivent pas étonner chez les philoſophes grecs. Du reſte, le Traité de la nature de l'homme nous offre la trace la plus ancienne & comme l'origine du ſyſtème des humoriſtes, qui prit de nouveaux développemens au temps de Galien, & qui ſe retrouve dans pluſieurs opinions populaires, dont les médecins eux-mêmes ont bien de la peine à ſe défendre.

C'eſt dans ce même Livre ſur la nature de l'homme, mais principalement dans le paſſage concernant l'angiologie, qu'il faut chercher les motifs des *ſaignées* particulières ou d'élection, ſi ſouvent recommandées par les Anciens; la ſaignée des vaiſſeaux internes, dans la ſtrangurie; de la veine intérieure du coude, dans la pleuréſie; la ſaignée au jarret & à la malléole externe, dans les affections du dos; la ſaignée de la malléole interne, dans les maux des lombes & des teſticules. On voit dans le même Livre que les Anciens, tout occupés qu'ils étoient d'agir par une ſorte de révulſion dans les affections inflammatoires, recommandoient, d'une manière générale, de pratiquer les ſaignées le plus loin poſſible du ſiége de la douleur.

L'auteur du Traité de la nature de l'homme ne diſtinguoit pas, du reſte, les veines, des artères, qu'il déſignoit collectivement ſous le nom de φλεψ. Il ne paroît pas, en outre, que l'auteur de ce même Livre ait attribué l'origine de ces vaiſſeaux ſoit au cœur, ſoit au foie, comme on le fit dans la ſuite. Suivant la conjecture de Lauth, il s'étoit borné, dans l'hiſtoire des vaiſſeaux, à ce qu'il avoit pu apercevoir à l'extérieur chez des ſujets amaigris par la maladie; ce qui bornoit ſes obſervations aux veines, qu'il ſuivit depuis les parties latérales & poſtérieures de la tête, juſqu'à l'extrémité des membres.

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NATURE DE L'HOMME. (*Phyſiologie & Pathol.*) Ce qui concerne la nature de l'homme pourroit ſans doute embraſſer toute l'étendue de ſon organiſation, & donner lieu dans ſes développemens à un traité complet de phyſiologie. Nous nous bornerons à indiquer ſous ce titre, l'examen & les conſéquences des diſpoſitions propres à la ſtructure de l'homme, & des propriétés vitales qui ſont attachées & inhérentes à cette ſtructure.

La force vitale elle-même, ce dernier fait auquel on arrive pour rattacher comme à une cauſe occulte & ignorée dans ſon eſſence, les phénomènes qui appartiennent à l'enſemble de l'organiſation, cette force vitale diffère ſans doute beaucoup dans l'homme de ce qu'elle peut & doit être dans les animaux, même les plus voiſins de l'eſpèce humaine; ce qui, toutefois, ne peut être connu que d'une manière indirecte & par les effets divers de cette différence; c'eſt principalement dans le mode de ſenſibilité, d'irritabilité, de réaction vitale, dans la manière d'être & d'agir des ſens & du ſyſtème nerveux, qu'il faut chercher à reconnoître l'influence de cette diverſité.

La *ſenſibilité*, dans l'organiſation humaine, eſt plus active, plus uniformément répandue & diffuſe dans tous les organes: les impreſſions ne ſont preſque jamais ſolitaires & bornées; les ſympathies, les aſſociations ſont plus fréquentes, plus étendues, jouent un rôle plus important dans les phénomènes de la vie; toutes les affections locales un peu fortes deviennent bientôt générales. Les différentes parties du corps communiquent entr'elles avec une promptitude extrême; tout concourt à cette harmonie, & c'eſt principalement à l'homme que s'applique l'idée d'Hippocrate ſur l'eſſence de la vie:

Una natura, conſpiratio unica, conſentientia omnia.

Un autre trait principal de la nature de l'homme peut ſe tirer des variations de la ſenſibilité, ſoit dans les degrés, ſoit dans la diverſité des ſtimulans qui la mettent en jeu chez les différens individus.

Dans les animaux, & même dans les eſpèces les moins éloignées de l'homme, ces variations du ſentiment ſont très-bornées. Les individus de la même eſpèce ne ſont, en général, excités de la même manière que par des ſtimulans ſemblables. Plus ſimples dans leur ſtructure, ſoumis à un plus petit nombre de lois qui n'ont preſque pas d'exception, tous ces êtres parcourent d'un pas égal & ferme la carrière de la vie. L'homme ſeul s'y traîne, y marche, y vole tour à tour, & en ſort bruſquement, quelquefois en portant ſur lui-même, dans ſon déſeſpoir, des inſtrumens de fureur & de deſtruction.

L'homme ſeul préſente toutes les nuances, tous les degrés du ſentiment, depuis la ſenſibilité diminuée, étouffée ou ſuſpendue dans le fakir de l'Inde, le priſonnier américain & les martyrs de toutes les religions, juſqu'à la délicateſſe & la ſuſceptibilité d'une femme de Londres ou de Paris, qu'un objet horrible fait tomber en ſyncope ou en convulſion.

La manière de répondre aux divers excitans n'eſt pas moins variée que cette différence dans les degrés de la ſenſibilité.

Rien n'eſt fixe ni régulier dans l'action d'un ſtimulant ſur la ſenſibilité humaine. L'aliment le plus ſain, pour le plus grand nombre, eſt preſque un poiſon pour quelques eſtomacs qui ne peuvent le ſupporter. Le même médicament produit les effets les plus variés; le même virus, certaines cauſes ſemblables de maladie, agiſſent avec violence ſur quelques perſonnes, & n'altèrent pas la ſanté des autres. La ſenſibilité du même individu varie dans les différens âges, dans la même année, quelquefois dans le même inſtant, & chaque malade eſt toujours, pour le médecin, un nouveau ſujet d'obſervation & d'expérience.

Ce ſont même toutes ces variations & ces viciſſitudes, dépendantes de la nature de l'homme, qui donnent à l'exercice de l'art de guérir cette difficulté, cette inconſtance, cette incertitude qu'il eſt injuſte & peu philoſophique de lui reprocher: & en effet, ces défauts ne doivent pas être imputés à la ſcience, mais à la nature de l'homme, au mode verſatile de ſa ſenſibilité. La médecine,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 532 sur 787

en faiſant même de très-grands progrès, ſera toujours moins exacte, moins ſûre, dans ſes applications pratiques, que les autres ſciences ou les autres arts, parce qu'elle ne ſe rapporte point à des lois fixes, à des phénomènes immuables. Ces philoſophes ſi ſévères; ces phyſiciens & ces mathématiciens, ſi fiers de la préciſion de leurs réſultats; ces naturaliſtes, qui connoiſſent ſi bien toute la nature, excepté l'homme; tous ces ſages, tous ces ſavans, qui reprochent ſi ſouvent à la médecine ſa marche peu aſſurée; qui vont quelquefois juſqu'à prétendre qu'elle n'eſt pas une ſcience, verroient qu'elle eſt une ſcience plus difficile s'ils connoiſſoient mieux la nature humaine : alors peut-être ils déſavoueroient d'injuſtes déclamations, ou ſeroient forcés de déclarer que l'on peut régler cette ſenſibilité ſi capricieuſe de l'homme, & qu'eux-mêmes ils ſont toujours affectés également dans des circonſtances ſemblables; qu'ils ont des goûts, des appétits conſtans; que le même aliment, le même médicament, la même cauſe de douleur ou de plaiſir, excitent toujours leur ſenſibilité de la même manière.

Dans l'homme, l'irritabilité, la force motrice eſt uniformément diffuſe & diſtribuée, comme le principe du ſentiment, dans toutes les parties de l'organiſation. Le développement de ces deux forces vitales eſt libre, facile, peut s'exalter ou s'abaiſſer; il eſt ſuſceptible d'une réaction illimitée, & devient la cauſe de cette force & de cette flexibilité d'organiſation que l'on a toujours regardées comme le caractère principal de la conſtitution humaine.

Cette énergie, cette flexibilité ſe manifeſtent dans une foule d'emplois de la vie, ſous le poids des fardeaux, dans les exercices gracieux de la danſe & de la voltige; dans les combinaiſons d'efforts exigés pour la ſphériſtique & la paleſtrique; enfin, dans l'exercice des métiers & des profeſſions. Quelques phyſiologiſtes ont même penſé que l'intenſité de la force vitale étoit telle pour l'eſpèce humaine, que toutes choſes égales d'ailleurs, le cadavre de l'homme ſe putréfie plus lentement que celui des autres animaux.

Des conſidérations plus détaillées ſur les caractères de l'organiſation de l'homme en général, ſur la diſpoſition du cerveau en particulier, ſur celles des ſens, du ſquelette & des muſcles, & ſur le rapport de toutes ces choſes avec la manière de vivre & le développement des facultés intellectuelles : ces conſidérations nous entraîneroient ſans doute au-delà du ſujet qui doit nous occuper en ce moment, & nous porteroient à reproduire, peut-être ſans néceſſité, les remarques que nous avons publiées, il y a quelques années, dans une diſſertation qui fait partie de la nouvelle édition du grand ouvrage de Lavater, ſur l'*Art de connoître les hommes par la phyſionomie*. (*Voyez* cette édition, tome I^er^., édition in-4°. & in-8°.) (MOREAU DE LA SARTHE.)

NATUREL, ELLE, adject. Les Anciens ont ſouvent déſigné ſous ce nom, ce qui étoit propre, inhérent au corps de l'homme ou des animaux, pour le diſtinguer des ſubſtances extérieures ou étrangères qui agiſſent ſur ſon organiſation. C'eſt dans ce ſens que l'on appeloit *choſes non-naturelles* ce qui conſtitue la matière de l'hygiène.

(L. J. M.)

NATURELLES (Familles) des plantes. (*Matière médicale.*) On déſigne ſous ce nom pluſieurs groupes de plantes qui ſe trouvent réunies, non-ſeulement par diverſes diſpoſitions eſſentielles ou fondamentales de leur organiſation, mais encore par une conformité, par une analogie dans leur ſtructure, leurs formes extérieures, &c.

Les propriétés médicales ſont elles-mêmes compriſes dans cette analogie, ainſi que Camerarius paroît l'avoir entrevu le premier, & d'après des aperçus qui ont été ſucceſſivement développés & perfectionnés par Wilke, Gmelin, & ſurtout par M. de Candolle, auquel nous devons une excellente Diſſertation ſur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures & leur claſſification naturelle (1).

Cette analogie entre les propriétés médicales des plantes & les formes extérieures du végétal eſt une choſe de fait, très-évidente pour pluſieurs genres & pour pluſieurs familles, dans leſquels cette eſpèce de conformité eſt beaucoup plus remarquable. Ainſi, toutes les eſpèces de quinquina contiennent de la quinine ou de la cinchonine, & partagent en conſéquence les propriétés fébrifuges qui furent attribuées d'abord ſeulement à quelques-unes de ces eſpèces. La même remarque s'applique aux *rheum*, aux *papots*, aux *abſynthes*, aux *térébinthes*, aux *violettes*; & cette eſpèce de conformité dans les propriétés médicales, pour pluſieurs eſpèces d'un même genre, eſt telle, qu'elle les avoit fait réunir ſous un même nom, d'une manière preſqu'empirique, avant d'avoir reconnu tous les rapports que doit embraſſer leur hiſtoire naturelle.

Des groupes plus étendus, des familles entières, préſentent la même ſimilitude dans les eſpèces & dans les genres qui leur appartiennent. Toutes les mauves, par exemple, ne ſont-elles pas émollientes? la plupart des cruciſères, antiſcorbutiques; les gentianées, fébrifuges; les euphorbiacées, âcres & purgatives; les ſolanées, vénéneuſes : analogie que nous préſentent également les labiées, les graminées, les ombelliſères, les coniſères, les amentacées; & devons-nous être ſurpris, ſi pluſieurs voyageurs ont reconnu que chez des peuples ſéparés par de grandes diſtances, des plantes du

(1) *Eſſai ſur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures & leur claſſification naturelle*, in-4°., 1804, 1^re^. édition, pour ſervir de diſſertation inaugurale. 2^e^. édition, Paris, 1816, in-8°.

même genre ou de la même famille étoient employées aux mêmes uſages (1) ?

Cette reſſemblance, cet accord de propriétés médicales dans un grand nombre de plantes du même genre, ou de la même famille, eſt un réſultat du mode de nutrition dans ces plantes, qui doit néceſſairement imprimer un caractère conſtant, uniforme, aux diſpoſitions phyſiques ou à la compoſition chimique de leurs parties, qui ſont employées comme alimens, comme poiſons, ou comme médicamens.

L'inſtinct des animaux, l'antipathie, la préférence que pluſieurs eſpèces manifeſtent relativement à certains genres ou à certaines familles de plantes, ont précédé l'homme, ou l'ont dirigé dans l'obſervation de ces grandes analogies.

En effet, pluſieurs eſpèces, dans les mammifères, guidées par la ſeule impulſion de la nature, rejettent ou recherchent également toutes les plantes d'une famille. Les bœufs laiſſent intactes toutes les labiées, toutes les véroniques; les chevaux, preſque toutes les crucifères : les bœufs, les chevaux, les moutons, les cochons, les chèvres, dédaignent en général les ſolanées, & montrent évidemment leur préférence pour les graminées, les légumineuſes, ainſi que Linné l'a très-bien remarqué. (*Voyez* dans les *Amœnitates academicæ*, la Diſſertation ayant pour titre : *Pan Suecus.*)

Les vers à ſoie ſe nourriſſent avec les feuilles de toutes les eſpèces de mûriers. Pluſieurs inſectes dépaſſent même les limites d'un genre de plantes; ſuivant l'obſervation de M. de Candolle, qui remarque que dans nos boſquets les cantharides attaquent d'abord les frênes, ſe jettent enſuite ſur les lilas, les troënes, même ſur les oliviers, qui appartiennent tous à la même famille, ſans jamais atteindre les jaſmins, qui ſe rapportent à une autre famille.

Le même naturaliſte s'eſt aſſuré, par des expériences très-ingénieuſes, que la teigne à falbalas de Réaumur, qui ne ſe rencontre jamais dans la nature, que ſur l'aſtragale à feuilles de réglisſe, attaque excluſivement les autres légumineuſes lorſqu'elle ſe trouve privée de ſa nourriture habituelle.

Les plantes paraſites ne montrent guère moins, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, d'inſtinct ou de diſcernement dans le choix des végétaux auxquels elles s'attachent pour ſe nourrir de leur ſubſtance : toutefois de nombreuſes exceptions ſe préſentent dans l'hiſtoire des ſimilitudes & des harmonies végétales qui nous occupent en ce moment; mais le plus ſouvent ces mêmes exceptions, qui faiſoient élever des doutes par leur nombre, ſur la loi & ſur la règle, diminuent, par une étude plus approfondie & par des connoiſſances plus avancées; il n'eſt pas même ſans exemple qu'une plante, qui s'éloignoit par ſes propriétés du genre ou de la famille où on l'avoit d'abord placée, ſe trouve appartenir réellement à une famille différente, lorſque ſon organiſation eſt mieux connue. C'eſt ainſi que, guidé par les propriétés médicales, on a fait diſparoître pluſieurs anomalies, en prouvant que les Ménianthes ne doivent pas être réunies avec les Primulacées; que le Quaſſia n'appartient pas à la famille des Magnoliacées; que les Strychnos forment un petit groupe qu'il faut ſéparer des Apocinées, &c.

On évitera, du reſte, beaucoup de confuſion, en diſtinguant dans les propriétés des plantes, celles qui ſont générales ou communes à toutes les parties du végétal, des propriétés ſpéciales. Ces dernières méritent ſeules notre attention ſous le point de vue qui nous occupe.

Ces propriétés ſpéciales ſont particulières à quelques matériaux de la plante ou à quelques-uns de ſes organes. En la prenant en conſidération, on ne confondra pas dans les euphorbes ce qui vient du périſperme, qui eſt doux & ſain, de l'embryon, qui eſt âcre & fortement purgatif : on diſtinguera la racine de la carotte, des feuilles de ciguë. La pulpe parfumée, qui enveloppe la graine dans la vanille, & qui manque dans les autres plantes de la famille des orchidées, explique naturellement les propriétés particulières de cette eſpèce. Il en eſt de même pour la pulpe douce de la caſſe & du tamarin, qui manque dans la plupart des autres légumineuſes; pour les tubercules qui naiſſent ſur les fibres de certaines racines, & qui ſont toujours des réſervoirs remplis d'une fécule très-abondante, comme on le voit pour la pomme de terre, la patate, le topinambour, &c. Etudier ainſi les exceptions, en chercher les cauſes ou la raiſon dans une étude approfondie de la phyſique végétale, c'eſt confirmer la règle, ou même l'étendre pour certains cas où elle paroiſſoit ſe renfermer dans des limites trop étroites. Ajoutons que la nature du ſol, le mode de culture, l'époque, l'âge du végétal au moment de ſon emploi, les parties qui ſont miſes en uſage, les organes du corps de l'homme ou des animaux auxquels ces parties ſont appliquées, ont fait naître d'autres anomalies, d'autres exceptions, qui ne ſont pas fondées ſur la nature des choſes, & qui diſparoiſſent lorſque l'on réunit, pour les mieux voir, toutes les lumières d'une obſervation plus complète & d'une ſcience plus avancée.

L'expoſition des plantes employées en médecine, dans l'ordre des familles naturelles auxquelles elles appartiennent, eſt une preuve continuelle de cette vérité & de l'importance des rap-

(1) Les racines du *Dracæna terminalis* ſont employées aux mêmes uſages par les Indiens, que la racine du *Smilax ſalſaparilla*, dans l'Amérique ſeptentrionale. L'*Eugenia malaccenſis*, & pluſieurs myrtes, paroiſſent indiqués dans certaines contrées, dans le traitement de quelques dyſſenteries. Les *liſerons* offrent des purgatifs, dans les quatre parties du Monde.

ports qui uniſſent la médecine aux ſciences naturelles. On pourra en juger par l'énumération ci-jointe, que nous empruntons à l'excellente Diſſertation de M. de Candolle, dont nous ſuivrons la marche & la claſſification, en nous attachant ſeulement aux familles qui contiennent des médicamens très-efficaces & ſouvent employés.

Cent dix-huit familles dans leſquelles on trouve des plantes remarquables par des propriétés relatives, ou à la matière médicale, ou à l'hygiène, ſont compriſes dans la première claſſe (claſſe des *Dicotylédones*, ou *Exogènes*).

Toutes les plantes de cette claſſe nous offrent les produits les plus élaborés de la végétation, les huiles fixes & volatiles, les acides, le camphre, les réſines, les gommes-réſines. C'eſt auſſi dans l'écorce du plus grand nombre de ces plantes, que ſe trouve le *tanin*, que l'on doit diſtinguer avec ſoin aujourd'hui de la *quinine*, de la *cinchonine*, qui paroiſſent poſſéder éminemment la propriété fébrifuge, & qui n'ont encore été découvertes que dans les quinquinas. Nous devons indiquer auſſi, & comme un caractère négatif, l'abſence du principe glutineux dans cette première claſſe.

La première famille de cette claſſe, les Renoncülacées, nous offre les hellébores & les aconits, & quelques plantes analogues, dont les racines contiennent à un degré plus ou moins prononcé, un principe d'une âcreté & d'une amertume qui en fait des médicamens très-énergiques. (*Voyez* Renonculacées.)

Il faut auſſi rapporter à la même famille, pluſieurs plantes qui ſont employées à l'extérieur, pour produire une eſpèce de rubéfaction (les *Clématites*, les *Renonculus*, *acris*, *bulboſus* & *ſceleratus*), le *Knowltonia veſicatoria*, employé comme véſicatoire dans l'Afrique auſtrale, l'*Anemone nemoroſa*, &c. &c.

L'écorce de Winter, l'écorce de Mélambo, aſſez récemment introduites dans la matière médicale, l'anis étoilé ou la badiane, & quelques autres médicamens tirés du genre *Drymis* & du genre *Tulipier*, nous intéreſſent principalement à la famille des Magnoliacées.

En général, toutes les plantes de cette famille nous offrent une ſaveur amère, nullement aſtringente, & ſont remarquables par un principe aromatique, beaucoup plus développé dans les eſpèces du genre *Drymis*, dont le nom grec indique ce caractère. (δριμις, ſaveur âcre.)

L'écorce de Mélambo, que nous venons de citer, qui paroît appartenir à ce genre, ne contient ni acide gallique, ni tanin, mais un principe volatil très-aromatique, & une grande quantité de matière amère & réſineuſe. (*Voyez* Mélambo.)

Le tulipier paroît avoir été ſubſtitué ſouvent, dans les États-Unis, au quinquina comme fébrifuge. (*Voyez* ce mot.) La teinture préparée avec les cônes du *Magniola acuminata*, eſt employée dans le traitement des affections rhumatiſmales.

Si nous parcourons les autres familles, nous trouvons d'abord dans les Ménispermées, le *Pareira brava*, le *Meniſpermum palmatum*, qui donne la racine juſtement eſtimée, ſous le nom de *racine de Colombo*, & le *Meniſpermum lacunoſum*, dont les baies, plus connues ſous le nom de *Coques du Levant*, empoiſonnent les poiſſons & les oiſeaux, ce qui doit être attribué à l'action d'une nouvelle ſubſtance que M. Boullay a découverte & déſignée ſous le nom de *picrotoxine*. (*Voyez* ce mot & Ménispermées.)

En pourſuivant la revue des autres familles de la même claſſe, nous voyons qu'il faut comprendre dans notre énumération, un grand nombre de mauves (dans les Malvacées), le tilieul (dans les Tiliacées), le quaſſia & le ſimarouba (dans les Simaroubées); toutes les eſpèces de Gayac, & quelques eſpèces des genres *Ruta* & *Peganum* (dans les Rutacées); l'anguſture dans un groupe de la même famille (les Zanthoxylées), les ipécacuanhas (dans les Violacées), le thé (dans la famille des Camelliées), & enfin, l'oranger & le citronier (dans la belle famille des Hespéridées). (*Voyez* ces différens mots, excepté les Malvacées, les Camelliées & les Hespéridées, ſur leſquelles nous croyons devoir ici nous arrêter un inſtant.)

L'abondance du mucilage de nos mauves indigènes, leurs propriétés émollientes, adouciſſantes, ſont bien connues. La plupart des mauves étrangères ſervent aux mêmes uſages, préſentent les mêmes propriétés, & ſont employées comme aliment. (L'*Hibiſcus eſculentus*.)

Nous devons dire auſſi que les pétales de pluſieurs malvacées ont une ſaveur aſtringente. L'*Hibiſcus theobroma*, plus connu ſous le nom de *cacao*, contient une cire butyreuſe un peu amère, qui forme la baſe du chocolat. (*Voyez* Cacao, Chocolat, Théobroma (*Hibiſcus*).)

Nous ne pouvons pas terminer cet article ſans ajouter que dans pluſieurs genres de cette famille, les graines ſont entourées de filamens laineux ou ſoyeux bien connus, dans le *Coton* & dans le *Bombax*, où ils diffèrent beaucoup de la ſubſtance ligneuſe, qui donnent de l'acide oxalique quand on les traite par l'acide nitrique. (*Voyez* Coton.)

Les Camelliées. Cette famille ne comprend que deux genres, le *Thé* & le *Camellia*: l'analogie de ces deux genres eſt telle, que pluſieurs feuilles des *Camellia japonica* & *Camellia ſeſanqua*, ſont ſouvent employées à la place du thé. On doit obſerver que les plantes de ces deux genres n'ont point de parfum qui leur ſoit propre, & qu'elles le doivent à la ſtratification que l'on en fait avec les fleurs de l'*Olea fragrans*. (*Voyez* Thé.)

Dans les feuilles & les écorces de la famille des Hespéridées, la partie vraiment active, l'huile volatile, eſt contenue dans de petits réſervoirs véſi-

culaires qui ſe trouvent dans les feuilles & dans les écorces : ces plantes contiennent en général, dans la pulpe de leurs baies, un principe acide qui eſt beaucoup plus développé dans les différentes eſpèces de citrons.

Les autres familles de la même claſſe, qui doivent encore attirer notre attention relativement à leurs propriétés médicales, conformes à l'analogie botanique, ſont les Crucifères, les Papavéracées, les Frangulacées, les Polygalées & les Légumineuses, qui fourniſſent de nombreuſes reſſources à la matière médicale ou à l'hygiène, comme il ſera facile de le voir dans les différens articles conſacrés aux diverſes plantes qui ſe rapportent à ces familles, & qui ſont employées en médecine.

Dans les autres familles, on doit plus particulièrement porter ſon attention ſur les Rosacées, les Myrtinées, les Combretacées, les Groseillers, les Ombellifères, les Caprifoliacées, les Rubiacées, les Valérianées, les Composées, les Corymbifères, les Cucurbitacées, les Ericinées, les Ebenacées, les Strychnées, les Gentianées, les Convolvulacées, les Borraginées, les Solanées, les Perſonées, les Labiées, les Polygonées, les Laurinées, &c. &c.

Ce qui concerne ces différentes familles a été expoſé ou ſera expoſé dans ce Dictionnaire, depuis l'époque où ſa rédaction nous a été confiée. Nous allons paſſer rapidement en revue les articles qui ont été omis dans les volumes qui précèdent, ou qui ne s'y trouveroient pas indiqués ſous le point de vue qui nous intéreſſe en ce moment.

1°. Les Crucifères. Les plantes de cette famille contiennent un principe très-âcre, très-ſtimulant, qui leur donne une odeur particulière, & qui ſe trouve beaucoup plus concentré dans les graines de moutarde & dans les racines du *Cochlearia armoracia*. Suivant les proportions, le développement de ce principe, les différens genres de crucifères nous offrent des médicamens très-efficaces, les antiſcorbutiques les plus puiſſans, ou des alimens aſſez toniques. Pluſieurs plantes, que nous employons comme légumes, appartiennent à cette claſſe : tels ſont le creſſon, différentes eſpèces de choux, la rave, le navet.

Nos brocolis, nos choux-fleurs, ſont dus en particulier à quelques eſpèces de choux, dont on a fait avorter les fleurs en totalité ou en partie. Le *Crambe maritima*, employé chez les Romains pour la nourriture des pauvres, & fort eſtimé aujourd'hui chez les Anglais, ſous le nom de *Sea-Keel*, eſt produit par l'étiolement artificiel des tiges d'une eſpèce de choux, au moment où elles ſortent de terre. (*Voyez* Navet, Rave, Scorbutique (Anti-), Sea-Keel.)

2°. Les Frangulacées. Les frangulacées, Rhamni de Juſſieu, contiennent un grand nombre de plantes employées en médecine. (*Voyez* Rhamnus & Rhubarbe.)

3°. Les Légumineuses. Parmi les différens genres de cette famille, le plus grand nombre préſente beaucoup d'analogie, beaucoup de ſimilitude avec certaines anomalies ou irrégularités, que l'on doit attribuer aux variations dont eſt ſuſceptible l'élément végétal qui leur eſt propre (l'extractif).

Pluſieurs légumineuſes qui contiennent abondamment ce principe, ſont très-purgatives, comme on le voit pour le ſéné (*voyez* Séné), le *Spartium purgans*, le *Coronilla varia*.

La pulpe ſucrée de la caſſe, des tamarins, de quelques mimeuſes, purge beaucoup plus doucement que les préparations de ces différentes plantes.

Lorſque les graines des légumineuſes ne contiennent que de petites quantités d'extractif, elles offrent alors de très-bons alimens; ce qui eſt remarquable pour les haricots, les pois, les lentilles, &c.

Les caractères botaniques ſont tout-à-fait d'accord avec les propriétés nutritives ou non nutritives des graines, & peuvent ſe rapporter à deux chefs : 1°. les légumineuſes à cotylédons épais; 2°. les légumineuſes à cotylédons minces & très-peu féculens. Les graines des premières ſont remplies de fécule; dépourvues de pores corticaux, elles ne changent point d'état dans la germination, & nourriſſent la jeune plante. Elles ſont employées comme aliment dans divers pays.

Les graines dont les cotylédons ſont minces, nous offrent des pores corticaux, & peuvent ſe changer en feuilles à l'époque de la germination. Elles ne ſont pas employées comme aliment. Quelques ſemences des légumineuſes ſont aſſez âcres pour aromatiſer le tabac (la féve *Tonga*), ou pour être employées comme vermifuges (les ſemences de l'*Andira*). Quelques racines de pluſieurs légumineuſes renferment dans les tubercules une ſubſtance alimentaire, comme on le voit pour le *Lathyrus tuberoſus*, que l'on mange en Hollande, le *Dolichos tuberoſus* & le *D. bulboſus*, employés comme aliment par les Indiens. La racine de réglisſe, qui contient un peu de fécule amilacée, n'eſt pas ſans quelque analogie avec ces racines. (*Voyez* Réglisse.)

La racine de l'*Abrus precatorius* préſente la même analogie : elle ſert, dans l'Indoſtan, à préparer une boiſſon pectorale appelée *Vetti*.

Les écorces de pluſieurs arbres de la famille des légumineuſes ſont amères, & employées, dans quelques pays, comme fébrifuges. (Les écorces du *Geoffræa*, du *Cæſalpinia bonducella*.)

Le baume de Copahu, le baume du Pérou, appartiennent à la même famille, dont l'hiſtoire, on ne ſauroit trop le répéter, préſente un grand nombre de faits contradictoires ou peu connus.

4°. Les Combretacées. L'écorce de pluſieurs plantes de cette famille, qui n'eſt pas encore très-

bien connue, paroît jouir d'une propriété fort aſtringente, très-développée dans le *Bucida buceras*.

Le ſuc du *Terminalia benzoin*, qui appartient à la même famille, paroît fournir le véritable benjoin. (*Voyez* TERMINALIA.)

5°. Les GROSEILLERS. Toutes les plantes de cette famille ſe rapportent plutôt à l'hygiène qu'à la matière médicale. Toutes, ou preſque toutes, ont des baies très-aqueuſes, douceâtres dans quelques-unes, aromatiques dans quelques autres, & qui ſont employées en général pour former des boiſſons rafraîchiſſantes. Les fruits du caſſis font exception; ils ſont ſtimulans & toniques; ce qui dépend de la préſence d'un organe particulier à cette plante.

6°. Les CAPRIFOLIACÉES. Les caprifoliacées offrent moins aux botaniſtes une ſeule famille de plantes, que l'aſſemblage de pluſieurs groupes qui ſe trouvent réunis par certaines alliances. Les écorces de toutes les plantes de cette famille ſont aſtringentes : celle du *Cornus florida* eſt employée comme fébrifuge aux Etats-Unis. L'écorce du *Cornus ſericea* a été auſſi ſubſtituée au quinquina. Les ſureaux, qui forment un des principaux groupes dont nous venons de parler, ſe diſtinguent par l'odeur de leurs fleurs, qui ſont ſudorifiques, & par la propriété émétique & purgative de leur liber & de leurs feuilles. La racine du *Triſteum perfoliatum* a des propriétés purgatives, & provoque auſſi le vomiſſement quand elle eſt donnée à doſe un peu forte.

7°. Les CORYMBIFÈRES. L'amertume que l'on obſerve dans toutes les plantes de cette famille, y prend un caractère particulier, ce qui s'explique par la combinaiſon du principe amer avec un principe réſineux; combinaiſon qui préſente de nombreuſes variétés & des anomalies aſſez frappantes, parmi les genres de cette famille; ainſi, dans un grand nombre de corymbifères, la réſine eſt en foible quantité, & le principe amer ou aſtringent, très-développé : ce qui donne des propriétés toniques, bien connues dans le *Tuſſilago farfara*, la *Camomille*, l'*Inule*, la *Verge d'or*, la *Matricaria parthenium*.

Si la proportion de réſine augmente, les plantes de la même famille deviendront beaucoup plus ſtimulantes : les unes, comme les *Tanaiſies*, les *Santolines*, ſeront employées comme vermifuges; les autres, comme les *Matricaires*, les *Armoiſes*, ſerviront comme emménagogues; enfin, pluſieurs autres ſeront regardées comme ſudorifiques ou comme diurétiques.

L'*Eupatorium* du Bréſil, plus connu ſous le nom d'*Aya pana*, le *Guaco* ou *Huaco* du Pérou, & quelques autres corymbifères, ont été regardés comme des alexitères puiſſans; opinion qui ne paroît toutefois établie que ſur des traditions populaires & très-incertaines.

8°. CUCURBITACÉES. Les plantes de cette famille, qui fourniſſent un aſſez grand nombre de reſſources à l'hygiène & à la matière médicale, nous offrent d'ailleurs de nombreuſes anomalies. Les *Courges*, les *Concombres*, les *Momordiques* & même les *Papayers*, qui appartiennent à cette famille, donnent tous des fruits dont la chair eſt pulpeuſe, douce, toujours rafraîchiſſante, & ordinairement agréable au goût.

La coloquinte, l'*Elaterium*, le *Trichoſanthes amara*, donnent au contraire des fruits très-amers, qui ont des propriétés draſtiques & émétiques; ce qui dépend d'un principe réſineux qui ſe retrouve en petite quantité dans le melon, dans les citrouilles, que l'on a vu devenir purgatives à fortes doſes. Les graines de la plupart des cucurbitacées ont des propriétés calmantes. Ce que l'on appelle les *quatre ſemences froides*, appartiennent même à cette famille. Leurs racines ont une ſaveur amère & une action purgative très-développées, dans les Bryones & dans le *Momordica elaterium*.

9°. La famille des ERICINÉES préſente ſurtout à la matière médicale l'*Uva-urſi*, & quelques plantes analogues, auxquelles on avoit ſi ridiculement attribué des propriétés lithontriptiques.

Les baies de preſque toutes les éricinées à fruit charnu, ſervent comme alimens dans pluſieurs pays, mais principalement les baies du *Styphelia Richei*, dont les fruits ont ſervi ſeuls de nourriture au célèbre voyageur & naturaliſte Riche, dans une longue & pénible expédition. On ne ſauroit parcourir l'hiſtoire des éricinées, ſans ſe rappeler ce qui concerne les fleurs de l'*Azalea pontica*, dont le nectar rend le miel vénéneux : particularité que nous retrouvons dans Xénophon, qui rapporte que pluſieurs ſoldats ayant mangé de ce miel, près de Trébiſonde, en devinrent très-malades.

Les *Rhododendron*, qui appartiennent à la même famille, fourniſſent des poiſons & des médicamens. (*Voyez* RHODODENDRON & RHODORACÉES.)

10°. Les ÉBÉNACÉES. Les fruits des plantes de cette famille ſont employés comme aliment dans pluſieurs pays. Ils ſont tous remarquables par une ſaveur acerbe avant leur maturité, & ne deviennent mangeables que lorſqu'ils commencent à ſubir l'eſpèce de décompoſition qui leur a fait donner, par le vulgaire, le nom de *blets* ou *blèches* (1).

L'écorce de quelques plantes de la même famille eſt aſtringente & tonique. Les ſtyrax, ou *Alibouſiers*, qui appartiennent à la même famille, fourniſſent le benjoin & le ſtorax, qui ſont compoſés de réſine & d'acide benzoïque. (*Voyez* STORAX & STYRAX.)

11°. Les APOCINÉES. On peut dire en général des apocinées, qu'elles ſont âcres, ſtimulantes, aſtringentes & même vénéneuſes, lorſque ces propriétés ſont portées à l'excès. Pluſieurs racines de ces

(1) Parmi les fruits ſuſceptibles de devenir *blets*, ſe trouvent les nèfles, les ſorbes, les poires, & tous les fruits des familles à ovaire adhérent.

plantes

plantes ſont employées dans divers pays, à la place de l'ipécacuanha.

L'infuſion de la racine de l'*Aſclepias decumbens* excite la perſpiration générale, ſans augmenter la chaleur; ce qui l'a fait employer en Virginie, dans le traitement de certaines pleuréſies. Le ſuc des apocinées eſt laiteux, âcre, plus ou moins cauſtique. On trouve cependant, & par une exception fort extraordinaire dans la même famille, l'*Aſclepias lactiſera*, dont le ſuc lactiforme eſt ſi abondant & ſi doux, que les Indiens l'emploient comme aliment.

12°. Les GENTIANÉES. Toutes les plantes de cette famille ont une ſaveur amère qui a principalement ſon ſiége dans la racine. Elles nous offrent un grand nombre de médicamens employés tantôt comme toniques, tantôt comme fébrifuges; parmi les indigènes, nous trouvons les *Gentiana amarella*, *G. campeſtris*, *G. cruciata*, *G. Chlora perfoliata*, *menianthes trifoliata*. (*Voyez* MÉNIANTHE.)

Parmi les plantes exotiques de la même famille, on cite la *Gentiana peruviana*, la *Chironia angularis*, la *Fraſera Walteri*, &c.

La racine des gentianes, malgré ſon amertume, contient aſſez abondamment de la matière ſucrée, & peut fournir de l'eau-de-vie; ce qui fait exploiter ſous ce rapport la gentiane jaune dans quelques parties de la Suiſſe.

13°. Les CONVOLVULACÉES. Les racines de preſque toutes les plantes de ce genre, ſont remplies d'un ſuc laiteux dont la propriété purgative eſt très-développée dans les *liſerons* en général, dans la *Scammonée* en particulier, dans le *jalap*. (*Voy.* SCAMMONÉE.)

Cette propriété purgative des convolvulacées, qui ſe trouve plus marquée dans les liſerons, eſt due à une réſine que contient le ſuc de la plante, & qu'il eſt convenable d'adminiſtrer ſéparément, pour ne pas s'expoſer à aucun mécompte dans ſon uſage.

La racine du *Convolvulus edulis* eſt employée à la Chine comme aliment, & le *Convolvulus batatas* en Amérique. (*Voyez* TOPINAMBOUR.)

14°. BORRAGINÉES. La plupart des plantes de cette famille contiennent un mucilage très-abondant, tantôt dans les feuilles, tantôt dans les racines: quelquefois narcotique, comme dans le *Cynogloſſum*, quelquefois mêlé à du nitre, comme dans la Bourrache.

Pluſieurs eſpèces de bourrache ſervent comme aliment dans différentes contrées.

15°. Les LABIÉES. Aucun groupe de plantes ne mérite mieux d'être regardé comme une famille naturelle; nulle autre auſſi ne préſente un accord auſſi parfait entre ſes propriétés & les formes extérieures des plantes qui le compoſent. Le principe amer & le principe aromatique ſe trouvent du reſte combinés dans les labiées, ſuivant différentes proportions qui en forment tantôt des ſtimulans foibles ou des ſtimulans énergiques, des toniques fixes ou des toniques diffuſibles. Leur ſaveur & leur odeur, qui ſe conſervent dans les infuſions, dans les décoctions, dans les eaux diſtillées, ſont dues à un principe gommo-réſineux plus ou moins abondant. (*Voyez* MÉLISSE, ORIGAN, SARRIETTE, SAUGE, SCORDIUM, SERPOLET & THYM.)

Gaubius d'abord, & Prouſt enſuite, ont prouvé que le camphre exiſte dans les ſauges, la lavande, & probablement dans toutes les huiles eſſentielles des labiées.

16°. Les LAURINÉES. Cette famille eſt peu nombreuſe. Tous les arbres qui lui appartiennent exhalent, dans leurs différentes parties, mais principalement dans l'écorce, une odeur très-remarquable.

Les plantes les plus actives de cette famille, ſont le CANNELIER (*Laurus cinamomum*), le L. CASSIA (*Caſſia lignea*) (*voyez* SURINAM (Bois de), le L. PARVIFOLIA (*voyez* PICHURIM (Féve de), le L. CUPULARIS (Bois cannelle de l'Ile-de-France), le L. BENJOIN, le L. NOBILIS, originaire d'Europe; enfin le L. SASSAFRAS. (*Voyez* SASSAFRAS.)

On trouve dans les Laurinées deux ſortes d'huiles, l'huile fixe & l'huile volatile. Le camphre, qui eſt un des produits de cette même famille, ſe tire plus particulièrement de l'eſpèce connue ſous le nom de *Laurus camphora*.

17°. ARISTOLOCHES. Les eſpèces du genre Ariſtoloches ont toutes des racines dont la ſaveur eſt amère, & qui peuvent être employées comme toniques; quelques-unes ont été vantées comme des ſpécifiques contre les effets de la morſure des ſerpens en Amérique (l'*Ariſtolochia ſerpentaria*, & l'*A. anguicida*): elles ont quelquefois agi comme purgatives. Ces dernières propriétés ſe retrouvent dans l'*Aſarum Europæum*, qui a une vertu émétique aſſez prononcée, quand la racine de cette plante eſt fraiche.

18°. EUPHORBIACÉES. Preſque toutes les plantes de cette famille renferment un ſuc propre & laiteux très-âcre, qui agit comme rubéfiant à l'extérieur & comme purgatif draſtique, ou comme émétique à l'intérieur. On croit ce ſuc de nature gommo-réſineuſe. On attribue ſes effets purgatifs à la réſine, qui, moins oxygénée, & par cela même plus rapprochée des huiles eſſentielles dans quelques plantes de la même famille, amène une ſorte d'exception remarquable pour la Caſcarille, le *Croton aromaticum*, le *C. balſamicum*.

Quelques plantes de la famille des Euphorbiacées ſont plus âcres, plus irritantes que les autres. Le *manihot*, que l'on appelle auſſi *manioc* (Jatropha manihot), qui appartient à la même famille, contient dans ſes racines une très-grande quantité de fécule, & perd ſes propriétés par la *cuiſſon*. La gomme élaſtique ou le *Caout-chouc*, ſe retire d'une euphorbiacée, de l'*Hevea guyanenſis*, & on en retrouve quelques traces dans quelques plantes de la même famille.

La graine des euphorbes n'eſt guère moins irritante que le ſuc des tiges: ce qui doit être at-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 538 sur 787

tribué ſeulement à l'embryon, qui a beaucoup d'activité, tandis que le périſperme eſt rempli d'une huile très-douce.

19°. Les Amentacées. Dans toutes les plantes de cette famille, l'écorce contient un principe aſtringent qui les a fait employer quelquefois comme fébrifuges (1). L'eſpèce de ſtyrax que l'on retire du *Liquidambar Orientalis* eſt regardée comme un antiſpaſmodique. Les fruits de preſque toutes les plantes de cette famille contiennent une grande quantité de fécule, qui, dans pluſieurs, ſe trouve mêlée avec une quantité plus ou moins conſidérable d'huile fixe. La plupart de ces fruits peuvent ſervir à la nourriture de l'homme (ceux du châtaignier, du chêne ballote, du chêne à feuilles rondes).

20°. Conifères. Le ſuc des plantes des conifères, répand une odeur particulière aſſez ſemblable dans toutes les eſpèces à celle qu'exhalent les térébenthines. Le Genévrier (*juniperus*), qui appartient à cette famille, doit ſans doute à la réſine aromatique, qui donne cette odeur, les heureux effets qu'il produit lorſqu'il eſt bien adminiſtré, dans tous les cas où il convient de faire ceſſer certains catarrhes chroniques, en changeant le mode d'action de la membrane muqueuſe, gaſtro-pulmonaire, & en réprimant la ſécrétion trop abondante dont elle eſt le ſiége. Ce genre de propriété du genévrier lui eſt commun avec la plupart des autres plantes de la même famille, & avec toutes les plantes qui fourniſſent la ſubſtance que nous déſignons ſous le nom de *térébenthines* & de *baumes*, d'huiles *volatiles réſineuſes* (la poix, le goudron, la térébenthine de Veniſe, les baumes de copahu, du Pérou, du Canada, &c.). Mes obſervations particulières, ſur l'eſprit de genièvre, me portent à le regarder comme le moyen le plus généralement convenable, pour réprimer la ſécrétion morbide & ſurabondante de la membrane gaſtro-pulmonaire, d'où réſulte le plus grand nombre de catarrhes chroniques de la poitrine, non inflammatoires. (*Voyez* Térébenthine, Térébinthe.)

Les graines des conifères, lorſqu'elles ſont enveloppées dans une baie, participent aux propriétés générales de l'écorce. Quelques-unes peuvent être mangées, lorſqu'elles ne ſont pas cueillies depuis long-temps, & qu'on les a préſervées avec ſoin du contact de l'air chaud.

La claſſe des Monocotylédones, beaucoup moins étendue que la précédente, n'a préſenté à M. de Candolle que vingt-cinq familles, dans leſquelles on peut trouver, avec plus ou moins d'étendue, des preuves & des exemples des rapports des propriétés médicales, avec les caractères botaniques & les formes extérieures. Les racines & les tiges, dans les monocotylédones, contiennent une grande quantité de mucilage, & les graines une fécule très-abondante, tantôt pure ou preſque pure, & tantôt combinée avec d'autres ſubſtances. Fourcroy a remarqué du reſte que leurs fruits ne donnent pas d'huile fixe; que le *Caout-chouc*, le *Suber*, peut-être le *Camphre* & le *Tanin*, n'y ont pas été découverts juſqu'à ce jour.

Les familles naturelles de cette claſſe, ſur leſquelles nous allons appeler en ce moment l'attention de nos lecteurs, ſont les ſuivantes : les Aroïdes, les Orchidées, les Drymyrhizées, les Iridées, les Amaryllidées, les Liliacées, les Colchicacées, les Cypéracées, les Graminées, les Fougères, &c.

1°. Les Aroïdes. Les racines des aroïdes ſont épaiſſes & charnues. On peut les employer comme aliment, après en avoir dégagé, ou par le lavage, ou par la torréfaction, le principe âcre ou réſineux qui s'y trouve aſſocié avec la fécule. Ce même principe âcre & ſtimulant ne paroît pas dépourvu de propriétés médicales. Les Indiens de Démérari ſe ſervent des feuilles fraîches du *Dracontium pertuſum* pour exciter une véſication légère & univerſelle, qui a paru être utile dans certaines hydropiſies. La racine de l'*Arum triphyllum*, cuite dans le lait, lui donne une légère âcreté, qui paroît convenir dans le cas de certaine atonie des organes de la digeſtion. (*Voyez* Pied-de-veau, Zosterées.)

2°. Orchidées. Les racines des plantes, dans cette famille, préſentent une telle uniformité dans leurs propriétés, qu'elles ſont preſque toutes employées indifféremment les unes pour les autres. On en tire le Salep ou Salap, qui eſt plutôt employé comme nourriture que comme médicament. Le genre Vanille, qui appartient à cette famille, doit ſa ſaveur particulière à la pulpe charnue de ſon fruit, qui n'exiſte que dans les eſpèces de ce genre. (*Voyez* Orchidées, Salep, Vanille.)

3°. Drymyrhizées. Le Gingembre, le Galanga, le Curcuma, la Zédoaire, &c., qui appartiennent à cette famille, offrent des aſſaiſonnemens ou des condimens très-recherchés. En général toutes les racines ſont aromatiques, ainſi que l'indique ce mot : elles contiennent une quantité plus ou moins conſidérable d'huile volatile, que l'on peut extraire par la diſtillation, & qui eſt très-rare dans les monocotylédones.

Cette odeur & cette ſaveur aromatique ont fait ſuppoſer de grandes propriétés médicales à pluſieurs genres de la famille des drymyrhizées; ainſi, à Madagaſcar, on regarde comme un alexitère la racine de *Lampujum majus* & *minus*; ce qui eſt attribué par divers ſauvages à pluſieurs plantes de la même famille qui croiſſent dans leurs pays.

La fécule, qui eſt contenue très-abondamment dans la racine, n'a guère été extraite que dans les genres où l'arôme eſt foible. La fécule connue ſous le nom d'*Arrow-root*, ſi juſtement eſtimée au-

(1) Principalement les écorces du chêne, du coudrier, du bouleau, de preſque tous les ſaules, &c.

jourd'hui, appartient à l'un de ces genres, le *Maranta indica*. (*Voyez* Arrow-Root.)

4°. Les Iridées. Les racines, dans quelques genres de cette famille, agiſſent comme de légers ſtimulans, &, grâce à leur odeur de violette, elles peuvent être employées comme des maſticatoires très-agréables. L'*Iris tuberoſa*, l'*Ir. verſicolor*, l'*Ir. verna*, ont des propriétés purgatives. Le *Crocus*, qui appartient à la même famille, fait une ſorte d'exception par la ſaveur & par la propriété ſtimulante de ſes ſtigmates. (*Voyez* Polychroïte & Safran.)

5°. Amaryllidées. Des rapports très-remarquables exiſtent entre les plantes de cette famille & les plantes de la famille des Liliacées. Leur bulbe renferme en général une petite quantité de fécule, qui ſe trouve réunie à un extractif gommo-réſineux, analogue à celui qu'on retire de la ſcille, très-développé, ſuivant M. Loiſeleur, dans les Narcisses *tazetta*, *odorus* & *Pſeudo-Narciſſus*, & que l'on retrouve ſans doute auſſi dans le *Narciſſus* des Anciens, qui étoit employé comme émétique.

6°. Liliacées. Les liliacées préſentent pluſieurs groupes, que l'on peut regarder comme autant de familles diſtinctes. Les Asparagées forment un de ces groupes qui fournit des alimens & des médicamens, tous remarquables par l'odeur fétide & particulière qu'ils donnent à l'urine. Quelques aſparagées ſont beaucoup plus actives, le *Dracœna terminalis*, qui eſt employé comme diaphorétique, le *Medeola virginica*, dont l'effet diurétique eſt très-prononcé. Les plantes d'un autre groupe de la même famille (le groupe des Trilliacées), dont les racines excitent le vomiſſement. Un autre groupe, celui des Aſphodelées, eſt remarquable par ſes bulbes, qui contiennent d'un côté la fécule, & d'un autre côté un ſuc amer, gommo-réſineux, très-excitant. Les plantes dans leſquelles ce dernier principe eſt très-développé ſe rapprochent des Colchicacées & ſont très-actives, comme on le voit pour la Scille maritime, les Aulx en général, l'Aloès. (*Voyez* Scille.)

Toutes les eſpèces de l'un de ces genres (aulx) peuvent être ſubſtituées les unes aux autres, ſoit comme condimens, ſoit comme alimens, & la plante, rendue ſi célèbre par Homère, ſous le nom de *moly*, appartient à ce genre.

7°. Colchicacées. Les propriétés vénéneuſes que l'on attribue aux différentes parties des plantes de cette famille, ſont beaucoup plus développées dans les racines des cholchiques & des vératres, ſurtout pour la colchique, à l'époque du printemps & lorſque la plante eſt en feuilles. La fécule ſe trouve d'ailleurs réunie au principe âcre & irritant dans les racines des colchicacées. Les feuilles, les ſemences des plantes de la même famille, participent plus ou moins aux propriétés qui ſont ſi développées dans les racines.

8°. Cypéracées. Dans les plantes de cette famille, les racines, qui ſeules intéreſſent le médecin, ſont rangées parmi les diaphorétiques, & préſentent quelques modifications dans le genre des Souchets. Dans le *Cyperus eſculentus* on trouve des tubercules qui préſentent, comme dans la pomme de terre, des réſervoirs de mucilage & de fécule. (*Voyez* ce mot.)

9°. Les Graminées. Cette famille, une des plus étendues, ne renferme aucune eſpèce vénéneuſe. Toutes les parties ou preſque toutes les parties des plantes qui lui appartiennent, préſentent des propriétés nutritives, qui ſont plus particulièrement développées dans les graines. Toutes les céréales, par exemple, ſont employées ou peuvent être employées comme *alimens*, ou ſervir à préparer des boiſſons fermentées : ainſi on prépare la bière, tantôt avec l'orge, tantôt avec le froment; l'eau-de-vie, tantôt avec le riz, tantôt avec les ſemences de nos céréales. L'ivraie lui-même ne fait point exception, & diffère très-peu du froment, lorſque ce dernier a été trop expoſé à l'humidité. La propriété excitante de l'avoine ne fait pas davantage exception, parce qu'elle ne dépend pas du périſperme de cette plante, qui ne diffère point de celui des autres Graminées, mais de l'enveloppe du grain, dans laquelle on trouve un principe aromatique analogue à la vanille.

Cette explication fait comprendre d'ailleurs combien il importe d'employer l'avoine *mondée* ou non *mondée*, ſuivant les indications que l'on veut remplir par ſon uſage. La ſcience rend également compte de l'anomalie qui ſemble ſe montrer dans le ſeigle ergoté. (*Voyez* Seigle.)

Les tiges des graminées n'offrent pas moins d'ailleurs de ſimilitude que leurs ſemences, & renferment toutes, avant leur floraiſon, une quantité plus ou moins grande de mucilage ſucré. Les racines des mêmes plantes, que l'on pourroit regarder comme des tiges ſouterraines, ſont en général employées pour préparer des boiſſons émollientes & mucilagineuſes.

Les tiges de l'*Andropogon ſchœnanthus*, les feuilles de l'*Andropogon nardus* & de l'*Anthoxanthum odoratum*, exhalent une odeur aromatique & jouiſſent de quelques propriétés toniques & cordiales, qui ſont ſeules exception à l'uniformité que préſente la famille des graminées.

10°. Fougères. Les feuilles d'un grand nombre d'eſpèces, appartenant à cette famille, ſont employées indifféremment ſous le nom de *capillaires*, pour préparer des boiſſons aſſez peu efficaces. Le principe aromatique de ces plantes eſt beaucoup plus développé dans le *Polypodium calaguala* du Pérou. (*Voyez* ce mot.) Les ſouches ſouterraines de nos fougères, improprement appelées *racines*, ſont toutes remarquables par leur ſaveur amère, qui les fait employer comme *anthelmentiques* (le *Polypodium filix mas* & le *Pteris aquilina*; l'*Oſmunda regalis*).

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 540 sur 787

ACOTYLÉDONES OU CELLULAIRES.

Les familles renfermées dans cette claſſe préſentent, relativement aux propriétés médicales, des exceptions plus importantes & plus nombreuſes que les plantes des familles précédentes. Les LICHENS, qui appartiennent à cette claſſe, ont des propriétés médicinales qui dépendent d'un principe plus ou moins amer, dans une ſubſtance mucilagineuſe, & qui paroiſſent beaucoup plus développées dans les eſpèces dont la conſiſtance eſt plus molle : pluſieurs ſont employées comme alimens & comme médicamens ; tels ſont la *Phyſcia Iſlandia*, tous les *Scyphophores*, la *Roccella tinctoria*, la *Peltigera aphtoſa* & la *Peltigera canina*.

Les champignons, qui appartiennent à la même claſſe, contiennent des poiſons, des médicamens & des alimens. On ne trouve d'ailleurs d'eſpèces comeſtibles que dans les genres HELVELLE, CLAVAIRE, HYDNE, BOLET, MÉRULE, AGARIC, MORILLE & TRUFFE. (*Voy.* ces deux derniers mots.)

Les PHALLUS, que l'on avoit long-temps confondus dans le même genre que les morilles, ſont vénéneux, fétides, ce qui eſt principalement dû à la volva qui enveloppe les jeunes phallus, & au liquide gluant qui recouvre leur chapeau. (*Voyez* PHALLUS.)

Parmi les Helvelles, les Hydnes, les Mérules, &c., on ne prend pour comeſtibles que les eſpèces qui ſont charnues, & on abandonne celles qui ſont gélatineuſes ou coriaces, ſans les regarder comme vénéneuſes. On peut dire d'une manière générale que les anomalies, dans les champignons, ſe réduiſent aux champignons à chapeaux bien diſtincts ; anomalies qui s'expliquent & qui diſparoiſſent en quelque ſorte par l'anatomie de ces champignons. L'hymenium, ou la partie du chapeau qui porte les graines, & qui forme des feuillets dans les agarics, eſt la partie la plus éminemment vénéneuſe : il ſuffit de l'enlever, lorſque cette opération eſt facile, pour diminuer de beaucoup l'âcreté de la plante ; c'eſt ce que les cuiſiniers appellent *ôter le foin du champignon*. La couleur bleue ou verte de ces champignons, lorſqu'on les coupe, appartient à toute la famille ; ce qui indique toujours des champignons ſuſpects lorſqu'elle eſt très-développée.

Les Bolets, c'eſt-à-dire les champignons dont le chapeau préſente des tubes ou des pores à la ſurface inférieure, ſont mangeables, excepté dans les eſpèces qui préſentent à un haut degré cette couleur bleue, ou qui ont un pédicule muni d'un collier, ainſi que les eſpèces dont la ſaveur eſt poivrée. Les champignons qui n'offrent pas ces motifs d'excluſion ſont :

1°. Les POLYPORES. (*Voyez* ce mot.)
2°. Les SUILLUS. (*Voyez* ce mot.)
3°. Les FISTULINES.

Parmi ces dernières, ou bolets à tubes libres, on ne compte qu'une ſeule eſpèce qui ſoit comeſtible : le *Boletus hepaticus* (*Hypodris* des anciens auteurs de matière médicale, *foie de bœuf*, *langue de bœuf*, en langage vulgaire).

Les AGARICS ou champignons feuilletés en deſſous, préſentent une conformité remarquable entre leurs propriétés & leurs diſpoſitions extérieures. On ne connoît aucune exception aux qualités vénéneuſes dans pluſieurs ſections de ce genre, tels que les Pleuropes, les Rotules, les Ruſſules, les Omphalies, &c. (*Voyez* ces mots.) En général, malgré tout le bien que l'on a dit de l'*Agaricus delicioſus*, de l'*A. ſubdulcis*, de l'*A. piperatus*, il eſt ſi facile de les confondre avec les agarics éminemment vénéneux, qu'il eſt plus prudent de les abandonner. On ne cite, d'une autre part, aucune eſpèce vénéneuſe parmi les PRATELLES (*voyez* ce mot), qui ſont auſſi connues ſous le nom de *paturons* (ou *Champignons de couche*). On ne cite pas également une ſeule eſpèce vénéneuſe dans le groupe des GYMNOPES, qui préſentent un grand nombre d'agarics comeſtibles très-employés ; l'*Agaricus albellus* (Mouſſeron blanc ou Champignon muſcat), l'*A. eburneus*, l'*A. ericetorum*, l'*A. virgineus*, l'*A. auricula*, &c. &c.

Les LÉPIOTES ne renferment également que des eſpèces ſalubres. Les Agarics munis de volva, les AMANITES rompent cette régularité, & nous offrent dans un même genre, les champignons les plus ſalubres ; l'Oronge & la Concoumelle, & les Champignons les plus vénéneux, l'*Agaricus bulboſus*, l'*A. muſcarius*. (*Voyez* ORONGE.)

Quant aux autres Champignons, les diverſités de leurs propriétés préſentent un rapport aſſez marqué avec la diviſion des genres ou des ſections. Il importe même d'obſerver, en terminant cet article, que toutes les plantes de cette famille contiennent, dans différentes proportions, une matière particulière éminemment comeſtible ; la *Fongine* de M. Braconnot, qui fait la baſe de leur ſubſtance, & dont le mélange avec différentes matières, détermine les propriétés ſalubres ou nuiſibles des différentes eſpèces. Ajoutons que d'après cette découverte il eſt probable que l'on parviendra, par différentes préparations, à faire ſervir indifféremment tous les champignons à la nourriture de l'homme.

Les ALGUES. Parmi les plantes de cette famille, aucune ne paroît vénéneuſe, & toutes jouiſſent de propriétés hygroſcopiques très-remarquables ; pluſieurs fourniſſent des alimens, tels ſont les différentes eſpèces d'Ulves (*voyez* ce mot), le genre des Céramiums. Ce dernier ſe diſtingue par les propriétés vermifuges, qui ſe retrouvent auſſi dans quelques Fucus, tel que le *Fucus helminthocorton*. (*Voyez* MOUSSE DE CORSE.)

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NATURELLES (Sciences). On donne aujourd'hui

ce nom à toute la portion de la physique particulière qui n'est pas du ressort des sciences mathématiques & physico-mathématiques.

M. le professeur Cuvier comprend en conséquence sous cette dénomination, la chimie, l'histoire naturelle, ses diverses branches & les sciences naturelles appliquées à la médecine humaine, à la médecine vétérinaire & à l'agriculture (1).

On s'est occupé de différentes parties des sciences naturelles, & de leur application à diverses parties de la médecine dans ce Dictionnaire. (*Voyez* Air, Atmosphère, Médicales (Sciences), Météorologie, Naturelles (Familles), Plantes.)

(L. J. M.)

NATURISME. (*Philosophie médicale. Histoire de la médecine.*) Ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec le mot *naturalisme*, ainsi qu'on l'a fait dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, indique, en la considérant comme un système, la doctrine ou l'opinion des médecins qui prennent la nature pour guide, dans l'observation & dans le traitement des maladies. Le naturisme est rationnel & pratique, lorsqu'il ne fait pas rejeter l'usage des médicamens dans le traitement des maladies, & qu'il se borne à imposer la loi d'étudier avec soin les phénomènes organiques, en procédant par indication & non *à priori*; méthode qui peut seule convenir aussi long-temps que la physiologie ne sera pas encore assez avancée pour donner des bases à la nosographie & à la thérapeutique. (*Voyez* Nature.)

Le naturisme est exclusif & spéculatif, lorsque les médecins qui l'adoptent, se trouvant entraînés par des dispositions ascétiques & des habitudes contemplatives, ne se bornent pas à personnifier le principe d'action vitale, mais lui attribuent des fonctions, des opérations & une sagesse admirable dans les vues & dans les desseins. (*Voyez* Naturistes.) (L. J. M.)

NATURISTES. (*Médecine.*) (*Histoire de la médecine, Philosophie médicale.*) Bordeu a, je crois, employé le premier, ce titre de naturistes, pour désigner & caractériser, en les rangeant dans une catégorie particulière, les médecins qui s'attachent à un empirisme philosophique, & qui font profession de s'en rapporter à la nature, comme à un guide & à un modèle dans l'observation & dans le traitement des maladies.

« Curieux de remonter à la connoissance des premières causes, qui font la vie, les médecins naturistes, dit cet ingénieux auteur, se contentent d'une histoire exacte de chaque maladie : ils en suivent & en observent la marche sans prétendre la déranger lorsqu'elle parcourt ses périodes & ses degrés avec précision; ils se contentent d'essayer de la ramener à sa marche naturelle lorsqu'elle paroît s'en écarter.

» C'est ainsi que, pour toute physiologie, ils s'en tiennent à l'histoire de la vie & de ses phénomènes, à celle des tempéramens & des révolutions propres aux divers âges & aux deux sexes, sans remonter jusqu'aux principes élémentaires des corps, sans essayer de pénétrer leur structure intime, sans comparer les lois que le corps humain suit dans ses fonctions, aux lois générales du mouvement, ou à celles des machines particulières connues des physiciens. »

Les naturistes par excellence portèrent jusqu'à l'exagération l'idée d'une nature qui veille sans cesse à la conservation du corps, & qui, dans les cas où sa vigilance se trouve en défaut, se ranime & combat les causes de la maladie par lesquelles elle s'est laissée surprendre avec plus ou moins de violence & d'énergie.

Stahl fut véritablement le chef des naturalistes, ou plutôt des ultra-naturistes, qui furent essentiellement expectateurs : médecins auxquels la science est redevable de plusieurs observations fort importantes sur les maladies, & d'aperçus très-ingénieux sur différens points très-délicats & très-élevés de physiologie & de pathologie. (*Voyez* Nature, Stahl, Stahliens.) (L. J. M.)

NATUS (Pierre). (*Biographie médicale.*) Ce médecin appartient au grand siècle. On lui doit quelques ouvrages de botanique, & Haller lui attribue les deux écrits suivans :

Phytologica Observatio, de malo limonio citrato vulgo Bitarria. Florent., 1674, in-4°.

Intorno alla natura del Pepone. Firenza, 1676, in-12. (L. J. M.)

NAUCHE (Guyon-Dolois, sieur de la) (*Biographie médic.*), exerçoit la médecine à Uzerche en Limousin, vers la fin du seizième siècle. On lui doit le *Miroir de la beauté en santé corporelle.* Limoges, 1594, 2 vol. in-8°. (1).

Discours sur deux fontaines médicinales d'Encausse en Gascogne. Limoges, 1595, 1 vol. in-8°.

(L. J. M.)

NAUDÉ (Gabriel) (*Biographie médicale*), né à Paris en 1600, fit ses premières études dans une communauté religieuse, & passa de là dans l'Université de cette ville, où il s'appliqua avec un zèle tout particulier à la philosophie, puis ensuite à la médecine. Il fut successivement bibliothécaire des cardinaux Bagny & Antoine Barberin à Rome, puis du cardinal Mazarin, qui lui donna un canonicat de Verdun, & le prieuré de Lartige en Limosin. Naudé fut reçu docteur en médecine à Padoue, devint par la suite le médecin de Louis XIII,

(1) *Voyez* le Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles en France, depuis 1789, & sur leur état actuel.

(1) Ce premier ouvrage de Nauche a été commenté par Meyssonnier, & a eu plusieurs éditions : la dernière parut à Lyon en 1673.

& se rendit, après l'éloignement de Mazarin, auprès de la reine Christine de Suède, qui l'avoit fait appeler à sa cour. Son retour à Paris fut néanmoins très-prochain; car l'air du pays n'étant point favorable à sa santé, il fut obligé de revenir dans cette ville, malgré les témoignages publics d'estime & de bonté dont cette princesse ne cessoit de le combler. Naudé mourut à Abbeville, le 29 juillet 1653, âgé seulement de cinquante-trois ans.

Ce médecin joignoit à une critique habile des mœurs pures, une vie réglée, beaucoup d'esprit, d'érudition & de jugement (1). Plus littérateur que médecin, Naudé a laissé des preuves de son goût dans quelques-uns de ses ouvrages, dont voici les titres :

Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie. Paris, 1625, 1628, 1669 (2).

Avis pour dresser une bibliothèque. Paris, 1627, in-12; 1644, in-8°.

Bibliographia politica, Lugd. Batav., 1642, in-16. Traduite en français par Challine.

De antiquitate & dignitate Scholæ medicæ Parisiensis. Paris, 1628, in-8°.

Syntagma de Studio liberali, 1632, in-4°.

Syntagma de Studio militari. Romæ, 1637, in-12.

Panagericus dictus Urbano VIII, 1644, 1663.

Pentas Quæstionum Jatrophilogicarum, 1647.

Epistolæ, carmina, 1667, in-12.

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NAUSÉABOND, adj. (*Pathologie.*) On désigne ainsi, les corps, les substances, dont l'odeur ou la saveur excite les nausées; ce qui est bien remarquable dans certaines plantes vireuses, dans les substances animales putréfiées, dans le produit de certaines sécrétions morbides ou non morbides, de certaines exhalaisons, &c. &c. Une odeur nauséabonde bien caractérisée est celle qui se répand dans la chambre des nouvelles accouchées, lorque la membrane caduque commence à se détacher & à faire partie des lochies. (*Voyez* NAUSÉE, ODEUR.) (L. J. M.)

NAUSÉE, s. f., *nausea*, en grec ναυσια, de ναυς, vaisseau, mot à mot, le genre de vomissement que produit le roulis du vaisseau : ce qui a été pris ensuite dans une acception plus étendue. (*Voyez* VOMISSEMENT.) (L. J. M.)

NAVALE. (*Hygiène.*) On désigne sous ce nom cette grande division de l'hygiène spéciale ou particulière, qui a pour objet de conserver la santé des marins, & d'écarter ou d'affoiblir, autant qu'il est possible, les causes accidentelles d'insalubrité ou de maladies auxquelles les navigateurs sont exposés. Les objets que l'hygiène navale embrasse, sont variés & nombreux; l'homme de mer se trouvant exposé, dans les longues expéditions, à une foule de dangers & d'accidens dont une surveillance active & éclairée peut affoiblir ou détourner l'influence. (*Voyez* MER (Homme de), NAVIGATION, &c.)

On chercheroit à peine dans les ouvrages des Anciens, & même dans les écrits des Modernes, avant le dix-huitième siècle, quelques traits épars qui appartiennent à l'hygiène navale; on pourroit même dire que pendant long-temps, la navigation, déjà si dangereuse par elle-même, nous présente dans ses annales, l'histoire de plusieurs calamités qu'il faut bien plutôt attribuer à la routine ou à la négligence, qu'à des causes d'insalubrité nécessaires & inévitables.

Les expéditions mémorables du seizième, du dix-septième, & même du dix-huitième siècle, nous offrent en particulier plusieurs exemples à l'appui de cette assertion; tels sont le Voyage de Vasco de Gama aux Indes orientales, & celui de l'amiral Anson autour du monde. Les apparitions les plus redoutables du scorbut ont appartenu, comme on sait, à ces expéditions : cette maladie se manifesta sur *le Centurion*, l'un des vaisseaux de la flotte du lord Anson, après avoir passé le détroit de Le Maire; elle avoit commencé en doublant le cap de Horn. La longueur du voyage, les fatigues, la tristesse, augmentèrent beaucoup cette maladie : vers la fin d'avril, tout l'équipage en étoit attaqué. Dans le courant de ce mois, *le Centurion* perdit quarante-trois hommes; il en périt le double dans le mois de mai, quoiqu'on cinglât vers le nord. Vers la mi-juin, deux cents hommes avoient succombé; le reste étoit si malade que l'on comptoit à peine six hommes par quart en état de servir. Le scorbut acquit une telle intensité que les ulcères furent compliqués de carie; ceux qui étoient guéris depuis long-temps se rouvrirent, &c. &c. Il continua d'exercer ses ravages dans la mer Pacifique. Le temps devint plus beau; le lord Anson croisa pendant quinze jours à la hauteur de l'île de Socoro; il se détermina, ne voyant paroître aucun des autres vaisseaux, à relâcher à l'île Juan-Fernandez; mais il la dépassa à l'est, & vit la terre du Chili : cette circonstance jeta le découragement parmi les malades, qui craignoient de rester long-temps à la mer.

Le manque d'eau douce commença à se faire sentir; le calme & les vents contraires empêchèrent de voir la terre avant le 9 juin. Depuis le 28 mai jusqu'à ce jour, il périt à bord du *Centurion* soixante-dix à quatre-vingts hommes, qu'on eût peut-être sauvés si on eût rencontré l'île dans la première bordée. On louvoya pour gagner le mouillage : à peine y avoit-il assez de monde

(1) Bayle & Lancelot ont recueilli différens traits de la vie & des pensées de Naudé, sous le titre de NAUDÆANA PATINIANA. Paris, 1701, & Amsterdam, 1703. Cette dernière édition a été considérablement augmentée.

(2) Reimprimée en Hollande en 1712. C'est le plus connu des ouvrages de Naudé : on y voit combien ce médecin étoit ennemi des préjugés.

pour orienter le vaiſſeau, qui, en paſſant le détroit de Le Maire, trois mois auparavant, avoit tout ſon équipage bien portant. En mettant les malades à terre il en périt, dans la chaloupe, douze qui ne purent ſupporter le tranſport & l'expoſition à l'air. On trouva dans cette rade le ſloop *le Tryal*, qui avoit perdu trente-trois hommes du ſcorbut; tout le reſte de ſon équipage étoit ſur les cadres, le capitaine, le lieutenant & trois matelots exceptés.

Depuis un mois *le Glouceſter*, autre vaiſſeau de la même flotte, louvoyoit ſans pouvoir gagner le mouillage: il y vint enfin, & mit à terre quatre-vingts ſcorbutiques. La mortalité avoit fait des ravages affreux ſur ce vaiſſeau: il mourut peu des malades qu'il mit à terre; ils ſe rétablirent même plutôt que ne l'avoient fait ceux du *Centurion*.

Au mois de ſeptembre 1741, *le Centurion* avoit perdu, depuis l'Angleterre, deux cent quatre-vingt-douze hommes; il lui en reſtoit deux cent quatorze. *Le Glouceſter* en perdit autant; il ne lui en reſta que quatre-vingt-deux. Sur *le Tryal*, qui avoit été preſque toujours ſous l'eau, il périt quarante-deux hommes, trente-neuf ſe rétablirent; mais il faut obſerver que ce bâtiment n'avoit que des matelots, point de ſoldats, encore moins des invalides. A bord du *Centurion*, il y avoit cinquante invalides, parmi leſquels les officiers & ſeulement quatre ſoldats réchappèrent. Sur ſoixante-dix-neuf ſoldats, on ne put en ſauver que onze. Sur *le Glouceſter*, tous les invalides périrent; & de quarante-huit ſoldats, deux ſeulement ſurvécurent, &c.

Lorſque l'eſcadre quitta l'île Juan-Fernandez, le 17 ſeptembre 1741, les équipages jouiſſoient d'une bonne ſanté; ils étoient augmentés de celui de *la Pucque*, qu'on avoit coulée. Elle fit pluſieurs priſes, pilla Païta, & relâcha à Quibo, après avoir eſſuyé du calme, de la pluie & une chaleur étouffante au paſſage de la ligne, en cinglant vers le nord. On fit de l'eau & du bois à Quibo; on y prit aſſez de tortues pour s'en nourrir entièrement pendant un mois. Le calme & la pluie firent beaucoup ſouffrir les équipages, qui commençoient à s'attriſter de n'avoir aucune connoiſſance du *Gallion*, qu'ils attendoient dans ces parages. Il y avoit quatre mois que l'eſcadre avoit quitté Quibo, lorſqu'elle relâcha à Chéquetau, où elle prit de l'eau, du bois, quelques tortues, du poiſſon, mais fort peu de limons. On reprit la mer: bientôt le ſcorbut ſe manifeſta à bord des vaiſſeaux; il ſévit fortement, malgré la douceur du climat & l'abondance de l'eau douce & des proviſions fraîches de toute eſpèce priſes à Païta. Cependant on nettoyoit ſoigneuſement les vaiſſeaux; mais le temps étoit très-pluvieux, la maladie devint plus fâcheuſe. Les vaiſſeaux eſſuyèrent une tempête affreuſe; *le Glouceſter* démâta; il faiſoit beaucoup d'eau; on en retira les vivres & l'équipage. En tranſportant ſes malades, au nombre de ſoixante-dix, il en mourut quatre en montant à bord du *Centurion*. Le ſcorbut faiſoit les plus horribles ravages; chaque jour il périſſoit huit à dix malades, & il en tomboit de nouveaux. Il en mourut vingt-un ſur *le Centurion* la veille de l'arrivée de ce vaiſſeau à l'île de Tinian, où il mouilla, n'ayant en tout que ſoixante-onze hommes en état de ſervir, quoiqu'il eût groſſi ſon équipage de ceux du *Tryal* & du *Glouceſter* (1).

Lind, qui partage avec notre Duhamel la gloire d'avoir attiré le premier l'attention ſur l'hygiène navale, ne craint pas d'avancer qu'il ſuffit de braver certaines routines, & de ſuivre avec activité & conſtance un petit nombre de préceptes & de réglemens ſanitaires, pour conſerver la ſanté des hommes de mer. Il ne craint pas d'attribuer les maladies qui s'étoient montrées récemment ſur les vaiſſeaux du Roi, à l'attachement opiniâtre & abſurde des chefs ou des ſubordonnés pour des réglemens gothiques & des coutumes ſurannées (2).

La navigation en temps de paix, & lorſqu'elle n'avoit pas pour objet la traite des nègres, n'eſt pas expoſée ſans doute à des cauſes d'inſalubrité auſſi graves, & n'exige pas auſſi impérieuſement pour l'homme de mer, la protection ou la ſurveillance de la civiliſation la plus avancée; toutefois, & même dans la circonſtance d'une navigation moins étendue, une hygiène navale, combinée & appliquée d'après l'état préſent des connoiſſances, préſente les plus grands avantages, & amène la condition de l'homme de mer à devenir beaucoup moins inſalubre que pluſieurs profeſſions ſédentaires moins dangereuſes en apparence.

Nous tâcherons de réunir ſous les titres ſuivans, & en les reſſerrant, autant qu'il nous ſera poſſible, les conſidérations & les faits qui appartiennent à cette hygiène.

§. Ier. *État, compoſition des équipages.*

La *compoſition de l'équipage*, ou pour parler le langage des écoles, le ſujet de l'hygiène navale, eſt un des premiers objets que l'on doit avoir en vue dans cette hygiène, ſurtout pour les voyages de long cours. Tous les médecins qui ſe ſont occupés de cette importante queſtion, recommandent de ne faire entrer dans cette compoſition que les ſujets les mieux appropriés à un ſervice maritime, de ne recevoir en particulier que des hommes dont la bonne ſanté a été conſtatée, de préférer les habitans des côtes, &, s'il eſt poſſible, les perſonnes qui ont déjà navigué, &c., &c.

L'inſtitution du corps des canoniers-matelots en France offroit de grands avantages ſous ce rapport de la compoſition des équipages, ſurtout lorſqu'on avoit le ſoin de le recruter avec des hommes choiſis dans les départemens maritimes, que l'on

(1) *Voyage du lord Anſon autour du Monde.*

(2) Lind, *Eſſai ſur les moyens les plus propres à conſerver la ſanté des gens de mer*, 1 vol. in-12, 1758, *Pref.*, pag. iij & ſuiv.

faiſoit paſſer ſucceſſivement ſur les bâtimens ſtationnaires & ſur les caboteurs, avant de les exercer aux grandes manœuvres des navires de haut-bord. Une diſpoſition contraire a donné lieu pluſieurs fois aux maladies les plus graves : ainſi, lorſque, dans l'an 2 de la république, on entaſſa indifféremment ſur pluſieurs vaiſſeaux un grand nombre de jeunes gens de la réquiſition, ſans avoir égard à leurs habitudes antérieures, le nombre des malades devint conſidérable. A bord du vaiſſeau *l'Aquilon*, en particulier, pluſieurs de ces jeunes gens, qui avoient été habitués aux travaux agricoles, ne purent ſe ployer à leur nouvel état. Ils étoient preſque toujours dans leur hamac ou ſur les liſtes des malades, dit M. Pallois, auquel nous empruntons cette remarque; ils furent les premiers & preſque les ſeuls attaqués du ſcorbut dans la grande croiſière d'Irlande & dans la traverſée de Breſt à Toulon.

On trouve chez les Anglais, ſurtout pour les voyages de long cours, dans les Indes orientales & dans les Indes occidentales, des coutumes bien plus funeſtes, relativement à la compoſition des équipages, & que Lind a ſignalées comme une des cauſes les plus nuiſibles à la proſpérité navale. On fait entrer dans la compoſition de ces équipages, ſoit par la *preſſe*, ſoit par le recrutement, ſoit par tout autre moyen, des hommes ſans aveu, pris au haſard dans les rues ou dans les priſons. L'auteur que nous venons de citer ne craint pas d'attribuer à ces hommes, ſouvent atteints de maladies, & réduits à un état de profonde altération par leur genre de vie, les épidémies qui ſe ſont manifeſtées ſur pluſieurs flottes. Suivant Lind, le vaiſſeau, placé à quelque diſtance de Londres, & ſervant de dépôt pour les recrues de la marine, préſente une diſpoſition non moins défavorable. Une perſonne malſaine, des habits apportés des priſons de Newgate, ont occaſionné pluſieurs fois la fièvre carcéraire (typhus noſocomial), qui s'eſt même répandue, dans pluſieurs circonſtances, aux environs de Portſmouth & de Plymouth. Pour prévenir de pareils fléaux, & pour conſerver les équipages, on ne ſauroit trop multiplier les précautions au ſujet de ces recrues, qu'il ne faudra admettre ſur les vaiſſeaux, qu'après s'être aſſuré qu'ils ne pourront y apporter ni par eux-mêmes, ni par leurs vêtemens, aucun germe de maladies.

L'uſage d'acclimater les marins, également propoſé par Lind, cet uſage qui auroit pour objet de n'admettre dans les grandes expéditions que des hommes qui auroient déjà ſervi dans des croiſières ou ſur des équipages peu nombreux, offriroit ſans doute de grands avantages. Du reſte, quelle que ſoit la compoſition des équipages, les objets que doit embraſſer l'hygiène navale ſe rapportent au régime ſanitaire des vaiſſeaux & à la prophylactique particulière que peuvent exiger les nouveaux climats ou les nouvelles contrées rencontrées par les navigateurs. (*Voyez* PROPHYLACTIQUE NAVALE.)

§. II. *Conſtruction des vaiſſeaux.*

Le bon état du vaiſſeau, la ſéchereſſe des matériaux qui ont été employés dans ſa conſtruction, le choix, la nature de ces matériaux, ſont des objets non moins importans, pour la ſanté des marins, que l'heureuſe expoſition & l'excellence du ſol & du territoire pour les habitans d'un pays quelconque. Ainſi, les vaiſſeaux conſtruits avec les bois qui n'étoient pas très-ſecs, ont occaſionné pluſieurs fois des maladies très-graves & entraîné la perte des équipages. Dans ces cas, & pour aſſainir les bâtimens ſur leſquels de pareils déſaſtres avoient eu lieu, il a fallu les laver à pluſieurs reprises & allumer enſuite des feux pour les deſſécher complétement. « Si nos vaiſſeaux, dit à ce ſujet notre ſavant confrère M. Keraudren, ſont aujourd'hui moins inſalubres, il faut attribuer cet avantage à la précaution de laiſſer leur membrure long-temps expoſée à l'air libre avant de lui appliquer le bordage; il ſeroit par la même raiſon dangereux d'étendre de la peinture ou du goudron ſur du bois encore humide. La méthode d'après laquelle on diſpoſe les pièces de bois de conſtruction par piles dans les arſenaux maritimes, paroît très-convenable au même auteur. Dans cet état, le bois ſe ſèche, ſe conſerve d'autant mieux, que l'on a ménagé dans l'intérieur des piles, des intervalles propres à favoriſer l'introduction & la circulation de l'air. »

Les cloiſons pleines qui ſe trouvent dans l'intérieur des navires, préſentent de grands inconvéniens lorſque le gros temps ou la trop grande humidité de l'atmoſphère obligent de tenir toutes les ouvertures des vaiſſeaux fermées. L'auteur que nous venons de citer deſireroit que l'on ſubſtituât, autant qu'il ſeroit poſſible, des ſoutes à claire-voie à ces cloiſons pleines & ſolides. Ne pourroit-on pas encore, ajoute-t-il, pratiquer dans l'entrepont des écoutilles latérales pour tenir lieu de ſoupiraux? ce ſeroit les ventouſes les plus propres à livrer paſſage aux exhalaiſons & aux vapeurs qui rempliſſent la cale & le faux-pont, où elles ſeroient immédiatement remplacées par un air plus frais & plus pur, qui y pénétreroit par les écoutilles principales.

La précaution de blanchir à la chaux la cale & le faux-pont paroît également très-utile à M. Keraudren, qui forme le vœu que cette opération, que l'on pratique à l'époque de l'armement, pût être ſouvent renouvelée.

La carène du vaiſſeau, les différentes ſubſtances qui compoſent le leſt, ſont le plus ſouvent altérées par l'eau de la mer qui filtre à travers les coutures du navire & ſe raſſemble au fond de la cale. Dans cette circonſtance, il ſe dégage des miaſmes ſou-

vent

vent très-nuiſibles & une quantité aſſez conſidérable de gaz hydrogène ſulfuré ou phoſphoré. Il ne ſuffit point alors de pomper l'eau qui fournit ces terribles émanations, il faut en outre détremper & détruire, autant qu'il eſt poſſible, le ſédiment noirâtre qui en eſt pénétré ; travail qui devient beaucoup plus facile depuis l'époque où, ſuivant le vœu de Duhamel, on a eu le courage de laiſſer à la mer un paſſage dans l'intérieur d'un vaiſſeau, à l'aide de robinets que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté, ſuivant les beſoins de l'équipage Il importe d'ailleurs de ne point laiſſer à ſec les parties des vaiſſeaux précédemment immergées, & d'appliquer à ce point de l'hygiène navale, tout ce que l'on a fait pour rendre les marais moins inſalubres.

§. III. *Atmoſphère (Renouvellement de l')*.

Il faut diſtinguer dans l'atmoſphère, dont les marins reçoivent l'influence, l'air intérieur du vaiſſeau, de l'air extérieur ou de l'air de la mer.

La température & l'état hygrométrique de l'air de la mer ne préſentent aucune cauſe d'inſalubrité. Les degrés de chaleur ou de froid que l'on éprouve en naviguant dans les expéditions qui n'ont pas une très-grande étendue, ne ſont pas en général extrêmes, & la température de l'Océan eſt beaucoup plus modérée qu'à terre dans les mêmes latitudes, parce que l'eau de mer réfléchit en moindre quantité les rayons ſolaires qu'à la ſurface du ſol, & que le déplacement continuel du vaiſſeau, dans ſa tranſlation, rafraîchit néceſſairement l'atmoſphère. La chaleur la plus accablante que l'on éprouve à bord, eſt juſtement attribuée à des vents qui ont traverſé une terre échauffée & ſablonneuſe. En général, le marin a bien moins à craindre des excès d'une température abſolue, que des viciſſitudes continuelles de température qu'il éprouve en paſſant rapidement d'un climat dans un climat tout oppoſé. Auſſi, dit M. Keraudren, auquel nous empruntons ces remarques, « un vaiſſeau parti d'Europe pendant la ſaiſon froide, arrive en peu de jours ſous un ciel brûlant. Après avoir ſéjourné quelque temps dans les Antilles, il pourra encore trouver dans les ports de l'Amérique ſeptentrionale, les frimats & les rigueurs de l'hiver. Il en eſt ainſi de ceux qui, après avoir traverſé la zône torride, portent leurs recherches ou leurs entrepriſes juſqu'aux latitudes les plus froides de l'hémiſphère auſtral. »

La température & l'état hygrométrique de l'air de la mer ne peuvent être comparés trop ſoigneuſement, ſous le rapport de l'hygiène, avec la température & l'état hygrométrique de l'air intérieur des vaiſſeaux. De Morogues a porté le premier l'attention ſur ces objets de recherches Il plaça deux thermomètres, l'un dans la cale aux vivres, regardée comme le lieu le plus chaud du navire, & l'autre dans la grande chambre de la frégate, où perſonne ne couchoit, & dont les fenêtres demeuroient ouvertes. La température de la cale ne différoit ſenſiblement de celle de la grande chambre, ou de l'air extérieur, que lorſque l'écoutille étoit fermée.

La chaleur accablante que l'on éprouve dans la cale ne dépend ſûrement pas, d'après ces expériences, d'une grande élévation de température, mais d'une altération très-nuiſible de l'atmoſphère. Rouppe a fait auſſi des obſervations qui confirment les recherches dont nous venons de parler, & qui prouvent évidemment que, ſans ouvrir les ſabords & les portes de la ſainte-barbe, il eſt impoſſible de reſter entre les ponts, ſans éprouver une chaleur inſupportable.

Les recherches plus récentes de Péron ſur la corvette *le Géographe*, qui ſe rapprochent des faits que nous venons de citer, ont fourni les corollaires ſuivans.

1°. La température de l'intérieur du vaiſſeau étoit en général de trois à quatre degrés plus haute que celle de l'air extérieur.

2°. La différence de température entre la ſainte-barbe & l'entrepont eſt à peine d'un degré, lorſque, par l'ouverture des ſabords & l'application des manches à vent, on a ſoin d'entretenir un courant ſalutaire dans la ſainte-barbe.

3°. Toutes choſes égales d'ailleurs, la cale d'un vaiſſeau eſt la partie la plus chaude (1).

L'air n'eſt pas beaucoup plus humide ſur mer que ſur terre. Mais il n'en eſt pas ainſi de l'air intérieur du vaiſſeau ; pourtant l'humidité y manifeſte ſa préſence, & ſa ſource la plus abondante ne ſe trouve pas ſeulement dans les ſubſtances, ſoit végétales, ſoit animales, qui verſent continuellement des vapeurs dans le navire ou dans l'eau qui découle des futailles & ſe raſſemble au fond de la cale ; elle vient encore des particules ſalines (de l'hy rochlorate de ſoude ou de chaux) dont les vêtemens des marins ou les différentes parties du vaiſſeau ſont pénétrés, & qui attirent continuellement l'humidité. Voici à ce ſujet le réſultat véritablement inſtructif des expériences de Péron.

1°. L'humidité eſt habituellement plus forte dans le vaiſſeau qu'à l'air libre.

2°. La différence entre l'humidité de l'atmoſphère & celle de l'intérieur du navire a été ſouvent juſqu'à dix & douze degrés.

3°. Toutes choſes égales d'ailleurs, l'entrepont étoit plus humide que la ſainte-barbe, ce que l'auteur attribue aux inondations funeſtes que l'on faiſoit chaque jour dans l'entrepont, tandis que la ſainte-barbe ſe nettoyoit à ſec, le voiſinage des poudres s'oppoſant à l'introduction de l'eau dans cet endroit.

(1) Voyez *Annales maritimes & coloniales de* 1816, pag. 136 de la 2e. partie.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 546 sur 787

4°. La cale eſt à la fois le lieu le plus chaud, le plus humide & le plus inſalubre.

Un grand nombre de maladies ſont juſtement attribuées à l'humidité de l'air intérieur des vaiſſeaux (les affections catarrhales de toute eſpèce, tels que rhumes, dyſſenteries, diarrhées, &c.; les rhumatiſmes, le ſcorbut, les hydropiſies générales ou partielles, les engorgemens des articulations).

Un des objets principaux de l'hygiène navale doit être ſans doute dirigé vers les moyens qui peuvent combattre une cauſe auſſi active de maladies. Le défaut d'activité, une eſpèce de repos forcé à la mer, rendent d'ailleurs les effets de l'humidité beaucoup plus dangereux. Les capitaines expérimentés qui ont fait cette remarque, ne ſe bornent pas aux mouvemens néceſſaires pour la manœuvre; ils forcent leurs équipages à une activité conſtante, plus particulièrement dans la rade, où ils les occupent à divers travaux, tels que l'exercice du canon, le maniement des armes, les ſimulacres d'abordage.

L'humidité froide eſt ſurtout très-dangereuſe & a ſouvent occaſionné des maladies qui ſe ſont manifeſtées avec le caractère d'épidémie très-déſaſtreuſe, ce qui arrive ſurtout lorſque les matelots ſe ſont livrés pendant le gros temps à des fatigues exceſſives, & ſont forcés de travailler & même de ſe coucher avec des vêtemens humides. Cette humidité froide a toujours été placée parmi les cauſes qui ont paru contribuer davantage aux développemens du ſcorbut dans un grand nombre d'expéditions célèbres; & lors même qu'elle n'agit pas d'une manière auſſi déſaſtreuſe, les maladies qu'elle a ſouvent occaſionnées aux Anglais, pendant leurs croiſières prolongées dans la Manche, ont été aſſez graves ou aſſez nombreuſes, pour les forcer à quitter ces croiſières, ſoit par l'affoibliſſement, ſoit par le découragement des équipages.

Lind, Rouppe, Cook, Vancouver, en un mot tous les navigateurs qui ont écrit avec diſtinction ſur la médecine navale, ſe ſont accordés pour reconnoître l'humidité comme une des cauſes qui rendent la profeſſion de l'homme de mer plus inſalubre, & pour recommander de la combattre par tous les moyens que l'induſtrie & le ſavoir peuvent ſuggérer. Tous ſe ſont réunis pour recommander de ſécher le navire par l'action du feu, de gratter, de balayer ſans laver, de ſabler, de fumiger le faux-pont & l'entrepont, d'eſſuyer, de frotter avec l'étoupe les parois antérieures du bâtiment & tous les objets qu'il renferme: précautions qui furent priſes avec tant de ſoins par Cook dans ſon deuxième voyage, & qui ont été ſi fortement recommandées en France par l'ordonnance de 1786.

Le renouvellement, la déſinfection de l'air intérieur des vaiſſeaux, ne ſont pas d'ailleurs moins importans que les précautions le plus judicieuſement priſes contre l'humidité. Perſonne avant de Morogues, dit M. Pallois, n'avoit donné à cet objet une attention ſuffiſante. Ce ſavant, ſi recommandable, fit connoître le premier, par des expériences exactes, que la chaleur inſupportable de la cale dont nous venons de parler, dépend bien moins d'une augmentation réelle de température que de l'altération de l'atmoſphère.

L'air intérieur de cette partie du vaiſſeau forme une eſpèce d'atmoſphère épaiſſe autour des perſonnes qui s'y trouvent plongées, & l'on éprouve ſouvent, dans un pareil milieu, une ſenſation de fadeur tout-à-fait incommode & qui fait quelquefois tomber en ſyncope.

« L'air de l'entrepont préſente auſſi des caractères d'altération manifeſte; il s'en élève une vapeur chaude & infecte, que l'on ſent très-bien, ſurtout la nuit, en paſſant près des écoutilles.

» La reſpiration & l'exhalation cutanée des hommes qui y couchent, le mélange des vapeurs qui s'élèvent de la cale, de l'eau de la ſentine, dont la corruption eſt portée d'autant plus loin, que l'on pompe moins ſouvent (ce qui a lieu dans les bâtimens qui font peu d'eau), les émanations infectes du corps des malades, de la matière de leurs excrétions, celles qui s'élèvent des habits mouillés, quand, dans les temps pluvieux, les matelots n'ont pas ſoin de ſe changer, & viennent ſe coucher avec leurs vêtemens humides; enfin l'humidité que laiſſe l'eau qui, dans les gros temps, embarque par les ſabords, ou par les écoutilles, & celle qui exhale, à bord de quelques vaiſſeaux neufs, du bois qui entre dans leur conſtruction, &c.: telles ſont en général les cauſes qui altèrent la pureté de l'air de l'entrepont.

» Un état de débilité, l'affoibliſſement des organes de la digeſtion, les fièvres gaſtriques, adynamiques, quelquefois des fièvres intermittentes de mauvais caractère, telles ſont les maladies qui dépendent le plus ordinairement des altérations de l'air de l'intérieur des vaiſſeaux. »

Cette altération de l'air a ſouvent été augmentée, & de manière à devenir funeſte, dans les traverſées difficiles & lorſque l'on étoit forcé de tenir le vaiſſeau ſouvent fermé; dans les expéditions très-longues, très-périlleuſes, ou à bord de vaiſſeaux ſurchargés & encombrés, ainſi qu'il eſt arrivé ſi ſouvent pour la traite des nègres.

« La ventilation eſt un des moyens que l'on emploie avec le plus d'efficacité pour lutter avec avantage contre des circonſtances auſſi funeſtes.

» Le ventilateur connu ſous le nom de *manche à vent*, eſt aſſez généralement employé dans la marine françaiſe. C'eſt un grand tuyau légèrement conique, fait de toile à voile, dont le canal eſt maintenu dilaté par des cerceaux placés de diſtance en diſtance. Sa partie ſupérieure, évaſée & fendue en forme de gueule, ſuivant ſa longueur, eſt dirigé vers le lit du vent. La manche eſt ſuſpendue à l'un des mâts; ſa partie inférieure

descend par une écoutille dans la cale ou dans l'entrepont. L'air extérieur se jette dans ce tuyau avec d'autant plus de viteſſe, que le vent eſt plus fort, & que l'air dans lequel plonge ſa partie inférieure eſt plus rare & plus dilaté par diverſes cauſes. On reproche à la manche à vent de ne pouvoir ſervir dans les temps calmes ni quand il vente trop frais; de porter dans l'entrepont un air denſe & froid, dont le contact bruſque ſur la peau de ceux qui y ſont expoſés (ſurtout ſi l'on s'en ſert la nuit), ſupprime la tranſpiration, peut donner lieu à diverſes maladies. Il exiſte encore un autre inconvénient dans cette machine, qu'elle partage avec les autres ventilateurs, & dont nous parlerons après avoir examiné celui de Hales.

» Le ventilateur de Hales a ſur la manche à vent, des avantages bien démontrés : les expériences faites par de Morogues, ſur la frégate qu'il commandoit, prouvent qu'à l'aide de cette machine on peut, en très-peu de temps, renouveler un grand volume d'air; qu'elle n'exige, pour être miſe en jeu, ni un travail pénible, ni le concours d'un grand nombre de perſonnes. On peut auſſi, en faiſant brûler du ſoufre, des ſubſtances aromatiques, vis-à-vis les ſoupapes aſpirantes du ventilateur, porter ces vapeurs dans le lieu que l'on veut déſinfecter, & au bout d'un certain temps, les remplacer par de l'air extérieur. On peut ſe ſervir du ventilateur dans les calmes comme dans les tempêtes; mais ce moyen, très-utile quand il s'agit ſeulement de renouveler l'air, eſt comme la manche à vent & les moyens imaginés par Sutton, Duhamel, &c., inſuffiſant quand il faut corriger ſon humidité & élever ſa température.

» D'après les reproches faits au ventilateur de Hales, d'encombrer le vaiſſeau par ſon volume, & d'exiger, pour être employé, un certain travail, on a imaginé de faire ſervir au renouvellement de l'air de la cale & de l'entrepont, cette propriété qu'a l'air dilaté par la chaleur, d'être facilement déplacé par un air plus denſe & plus peſant. Duhamel en France (1), & Sutton en Angleterre (2), s'occupèrent en même temps, & à l'inſu l'un de l'autre, de recherches ſur cet objet.

» Pour atteindre ce but, Sutton s'eſt ſervi des cuiſines en uſage pour les bâtimens anglais. Ce ſont des eſpèces de poêles qui ne reçoivent l'air néceſſaire à la combuſtion, que par une ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un de leurs côtés : il fit ajuſter à cette ouverture, un tuyau de tôle qui, d'abord ſimple, ſe bifurquoit bientôt après; une de ſes branches deſcendoit dans la cale & l'autre dans l'entrepont. L'air de ces deux endroits devoit enfiler d'autant plus rapidement ces tuyaux pour aller ſervir à la combuſtion, que le feu étoit plus vif; l'air extérieur trouvant moins de réſiſtance, ſe précipitoit dans la cale & dans l'entrepont pour remplacer celui qui avoit été enlevé par la combuſtion, &c. Ce moyen n'eſt pas applicable aux bâtimens français, dont les cuiſines ſont autrement conſtruites, & à bord deſquels on ne brûle que du bois. Duhamel propoſe de faire mettre ſous le foyer des cuiſines, un coffre qui ſeroit recouvert d'une forte plaque de fer; d'y faire aboutir un tuyau qui peut deſcendre dans la cale, & de faire partir de ce même coffre un autre tuyau carré, le plus large qu'il ſeroit poſſible, que l'on placeroit dans l'épaiſſeur de la cloiſon qui ſépare la cuiſine de l'état-major, de celle de l'équipage. L'expérience n'a point confirmé l'efficacité préſumée de ces deux moyens, beaucoup trop foibles pour renouveler convenablement l'air de la cale & de l'entrepont. »

Les avantages que préſentent les différentes eſpèces de ventilateurs, ont d'ailleurs, ſuivant M. Keraudren, pluſieurs inconvéniens qui les rendent bien incommodes dans la pratique. La manche à vent dont nous venons de parler, qui doit être quelquefois très-utile, ne peut que devenir nuiſible dans les temps très-humides. On ne peut s'en ſervir lorſque le vent ſouffle avec trop de force, & elle eſt abſolument inutile pendant le calme. Ces eſpèces de trombes doivent d'ailleurs avoir aſſez de longueur pour qu'il ſoit poſſible d'en porter les extrémités dans les ſoutes & dans tous les lieux profonds. Le poêle en potain ou en fer fondu, préſenté par M. Forfait, & décrit dans le *Dictionnaire de Marine de l'Encyclopédie méthodique*, produit un effet bien inférieur au ventilateur à ſoufflet de Hales.

Le fourneau ventilateur de Wuettig (1), paroît devoir remplir, ſuivant M. Keraudren, toutes les indications relativement au renouvellement de l'air ſur les vaiſſeaux. Il agit par lui-même, & ſon effet continu doit être plus conſidérable que celui des autres ventilateurs (2).

On a fait ſouvent auſſi uſage d'une ignition momentanée, dans l'intention d'aſſainir l'atmoſphère des vaiſſeaux. Une ou deux fois la ſemaine, dit Cook à ce ſujet, on aéroit le vaiſſeau avec des feux que l'on deſcendoit au fond du puits, ce qui ſervoit beaucoup à purifier l'air des parties baſſes du bâtiment. On ſe ſert, pour de ſemblables ignitions, d'un bois léger qui s'incinère plutôt que de laiſſer un réſidu charbonneux.

Les fumigations avec le chlore, avec l'acide hydrochlorique ou l'acide nitrique, trouvent ſouvent leur application à bord, & dans toutes les circonſtances où il y a encombrement. Les fumi-

(1) Moyens de conſerver la ſanté aux équipages des vaiſſeaux.

(2) *Sutton's new method of extracting the foul air out of ships, &c.*

(1) *Annales de médecine politique* de Kopp, tome 2e.

(2) *Voyez*, pour la deſcription & le deſſin de ce fourneau ventilateur, le Mémoire de M. Keraudren, *ſur les cauſes des maladies des marins*, pages 8, 9 & 105.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 548 sur 787

gations d'acide ſulfureux ſont auſſi employées avec avantage pour déſinfecter les habillemens ou pour purifier les parties du vaiſſeau qui ne ſont pas habitées. L'altération qui ſe manifeſte au fond de la cale, & par l'effet de l'eau, qui tient en diſſolution différentes ſubſtances végétales ou animales, préſente beaucoup d'analogie avec l'inſalubrité marécageuſe, & doit être combattue de la même manière. Ainſi il ne ſuffit pas, comme nous l'avons déjà indiqué, de pomper cette eau vaſeuſe, il faut encore détremper le ſédiment noirâtre qu'elle a dépoſé, & recouvrir d'une nappe d'eau fraîche, le lieu précédemment immergé, ſoit pour arrêter, ſoit pour diſſoudre les matières délétères qui ſont ſuſceptibles de ſe volatiliſer. D'une autre part, il ſeroit bien dangereux d'abuſer des lavages trop fréquens dans les vaiſſeaux, & de ne pas combattre avec courage la routine de quelques anciens officiers, qui font inonder chaque jour les vaiſſeaux avec l'eau de mer.

Le procédé pour le dégagement du chlore & des acides hydrochlorique & nitrique, n'offre rien de particulier relativement à l'hygiène navale. (*Voyez* MURIATIQUE, NITRIQUE, SULFURIQUE (Acides), PURIFICATION.)

Nous remarquerons ſeulement que les lieux ſoumis à la déſinfection, doivent être prealablement abandonnés par les perſonnes qui s'y trouvoient. M. Keraudren penſe avec raiſon, que ces procédés de déſinfection ſeroient tout-à-fait inutiles dans le cas d'une épidémie occaſionnée par le froid humide, ou par les viciſſitudes de chaleur & de froid dans l'atmoſphère. On doit d'ailleurs employer les fumigations avec le chlore ou l'acide hydrochlorique, avec d'autant plus de réſerve, que ſes vapeurs ont l'inconvénient grave, ſuivant l'auteur que nous venons de citer, de dépoſer une humidité conſidérable ſur les corps qui les arrêtent.

Pluſieurs météores qui s'obſervent plus particulièrement à la mer, mériteroient peut-être d'attirer quelqu'attention ſous le rapport de l'hygiène navale : tels ſont les aurores boréales, le feu Saint-Elme, la phoſphoreſcence des eaux, les trombes marines, &c.

Le feu Saint-Elme, que les Anciens attribuèrent, dès le temps d'Homère, aux dieux dioſcuriens, & qui, dans l'état préſent des connoiſſances, eſt rapporté à l'électricité, ſe préſente aux marins comme un ſigne du plus heureux préſage. Il pourroit, relativement à cette opinion, devenir très-utile dans certains cas, pour un capitaine de navire qui ſauroit en tirer parti au beſoin, pour remonter les eſprits découragés.

La phoſphoreſcence des eaux de la mer, qui fixa l'attention de l'abbé Nollet, au commencement du ſiècle dernier, eſt généralement attribuée à une propriété particulière de certains inſectes & de certains mollusques.

Les trombes aqueuſes qui ſe trouvent accompagnées de phénomènes électriques, ſans en dépendre d'une manière directe & poſitive, deviennent très-redoutables dans pluſieurs circonſtances. On eſt parvenu quelquefois à prévenir leurs effets les plus funeſtes, par des décharges de canons aſſez fortes pour rompre la colonne avant qu'elle fût arrivée juſqu'au vaiſſeau, qu'elle auroit pu ſubmerger : malheur qui fut ſur le point d'arriver à Cook ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

L'état de l'atmoſphère, comparé en pleine mer & ſur les côtes, l'air particulier des plages où l'on peut relâcher accidentellement, le lieu du mouillage, l'effet du flux & du reflux, préſentent auſſi, ſous le point de vue de l'hygiène navale, des conſidérations qui doivent nous arrêter quelques inſtans. Il eſt bien connu, en général, que les vaiſſeaux, dans les croiſières ſur les côtes, ont beaucoup plus de malades qu'en pleine mer, & que des équipages qui n'ont point ſouffert d'une longue navigation, éprouvent tout-à-coup pluſieurs maladies, pendant une relâche momentanée, dans un lieu qui ne préſente aucune cauſe d'inſalubrité.

M. Keraudren recommande, dans les vues les plus éclairées, de prendre beaucoup de précautions lorſque l'on envoie les matelots à terre pour avoir de l'eau ou du bois; il veut qu'ils ſoient munis de tentes, qu'ils évitent de ſe coucher ſur un ſol humide, qu'ils entretiennent des feux allumés pendant la nuit, pour écarter les inſectes.

Le même auteur fait remarquer auſſi, qu'il eſt toujours néceſſaire de ſe tenir à une diſtance convenable des côtes où règnent différentes épidémies : ce qui eſt conforme avec une remarque très-judicieuſe de Pringle, & avec les obſervations que l'on a pu faire ſur les opérations des Anglais dans l'Eſcaut, en 1809. Il eſt d'ailleurs conſtant que les malades guériſſent plus facilement à bord que dans les hôpitaux des colonies.

D'après ces réflexions, il eſt évident que dans le choix d'un lieu pour le mouillage, on ne devroit pas ſeulemennt avoir égard à des conſidérations purement nautiques. Dans les climats brûlans, il ſera toujours très-néceſſaire d'éviter les mornes couverts de rochers, ou les vallons dans leſquels la chaleur ſe concentre. Il ſera encore plus indiſpenſable d'éviter, pour relâcher, les plages marécageuſes & les terrains couverts d'eau ſtagnante. Si l'on ſe trouvoit contraint d'être placé dans l'atmoſphère d'un lieu auſſi inſalubre, on devroit mouiller le vaiſſeau de manière qu'il préſente le côté au vent. Dans cette ſituation, dit M. Keraudren, les ſabords étant fermés, les vapeurs malfaiſantes paſſent par-deſſus le bord ſans s'y arrêter; tandis que lorſqu'on eſt mouillé le vent en proue, toutes les émanations que fournit la terre voiſine, pénètrent dans le vaiſſeau, parcourent les ponts d'une extrémité à l'autre, & peuvent produire ſur l'équipage une impreſſion pernicieuſe. Enfin, ſi

l'on ne pouvoit mettre en travers, il reſteroit encore une reſſource, celle de maſquer l'avant du vaiſſeau par des voiles telles que la *Civadière*, la *Miſaine*, &c., pour oppoſer une barrière aux vapeurs qu'exhaleroit le rivage. (M. Keraudren, *Op. cit.*, pag. 70.)

La réunion de la plupart des hommes de l'équipage, qui ſe trouvent preſque tous couchés en même temps, lorſque le vaiſſeau eſt à l'ancre, occaſionne un véritable encombrement, & peut contribuer au développement du typhus naval, pendant certains mouillages. Les ſtations dans les rades, dans les climats très-chauds, ſous les zônes équatoriales, par exemple, mais ſurtout lorſque l'humidité ſe joint à la chaleur, comme il arrive entre les tropiques, occaſionne, d'une autre part, un grand nombre de maladies. Sous le ſouffle brûlant des vents qui frappent les animaux de ſuffocation, les vaiſſeaux doivent avoir leurs ſabords fermés du côté qui regarde la terre; dans les lieux où la briſe ſouffle du côté de la mer, il faut exécuter une diſpoſition contraire.

M. Keraudren, que nous ne pouvons citer trop ſouvent dans cet article, eſt perſuadé que pendant le ſéjour des équipages dans les climats chauds, il ſeroit utile d'appareiller de temps en temps pour louvoyer à quelque diſtance du mouillage : meſure qui pourroit être plus facilement priſe par des bâtimens légers ou de moyenne force, telles que des corvettes ou des frégates. (*Op. cit.*, pag. 74.)

Ces vaiſſeaux préſentent, ſous ce rapport, de grands avantages, & on les préférera, en temps de paix, pour les ſtations dans les colonies, aux vaiſſeaux de ligne, & avec d'autant plus de raiſon, que ſouvent on a obſervé que les équipages en ſont bien moins atteints dans les grandes épidémies des flottes, les hommes s'y trouvant moins entaſſés, & l'air y circulant avec beaucoup plus de facilité.

§. IV. *Alimens, digeſtion.*

Alimens, boiſſons, aſſaiſonnemens. La nourriture des équipages à la mer, eſt un des principaux objets de l'hygiène navale. Les viandes ſalées, le fromage, le beurre, différentes huiles, le biſcuit & quelques végétaux ſecs, fourniſſent le fond de cette nourriture. On y joint, ſuivant le degré d'induſtrie ou de prévoyance, & d'après des motifs particuliers, des farines pour confectionner le pain frais, des proviſions de légumes conſervés avec des lits de ſel, le ſawer-krout (*choucroute*), des tablettes de bouillon, de la gélatine, ce que les Anglais ont appelé *ſoupe portative;* préparation dont l'introduction dans le régime alimentaire des marins, a été proclamée par Lind, comme un bienfait du gouvernement.

Le bœuf, le cochon, la morue, ſont les principales ſubſtances animales dont on approviſionne les navires. L'altération du bœuf ſalé eſt toujours fort à craindre, ſurtout lorſque l'on s'avance vers des climats très-chauds. Il importe du reſte de ne point embarquer de nouveau des ſalaiſons qui ont déjà fait un voyage.

Le cochon ſalé ſe conſerve mieux que le bœuf; la morue n'offre pas le même avantage; elle ſe détériore promptement, & il ſeroit à deſirer que la proviſion de cet aliment fût conſommée dans les premiers temps. On a ſans doute exagéré, dans pluſieurs circonſtances, les mauvais effets attribués aux viandes ſalées, ſur la ſanté des matelots. « Ces effets, dit à ce ſujet Poiſſonnier, n'étoient-ils pas plutôt produits par l'altération de ces ſubſtances alimentaires, que par des qualités inhérentes à leur nature? On a, à ce ſujet, des faits à oppoſer à des faits, car on a vu des équipages entiers, conſerver une ſanté parfaite, quoiqu'ils euſſent fait un long uſage de viandes ſalées. Il ne ſuffit pas que des alimens ſoient bons, ſoient ſains quand on les embarque, il faut encore qu'ils ne perdent pas ces qualités dans les voyages de long cours. Y a-t-il quelqu'un qui ne convienne que le biſcuit ne ſoit une nourriture très-ſaine? Quel déſordre cependant n'a-t-il pas produit lorſqu'il a été atteint de quelqu'altération! La maladie terrible qui régna ſur la flotte de M. le duc d'Anville, & à laquelle le biſcuit gâté eut beaucoup de part, nous en fournit un exemple. Si les ſubſtances végétales peuvent avoir de pareils effets lorſqu'elles ſe dépravent, que ne doit-on pas craindre des ſubſtances animales!

« Rien ne paroît donc plus eſſentiel pour maintenir la ſanté des matelots, qu'une ſcrupuleuſe attention ſur le choix & ſur la conſervation des alimens, dont on eſt forcé d'adopter l'uſage ſur mer. Les gens prépoſés pour cela dans les ports, ne ſauroient remplir leur devoir avec trop de fidélité & d'exactitude. La bonne ou mauvaiſe qualité des alimens dépend quelquefois de ſi peu de choſe, que le moindre relâchement peut devenir très-préjudiciable. » (Poissonnier, *Maladies des gens de mer.*)

L'uſage de la viande ſalée, dans une trop grande proportion, offre d'autant plus d'inconvéniens, que l'on ſe trouve ſous l'influence d'un climat plus chaud. « La première choſe que l'on doit avoir en vue, ſuivant Lind, dans les expéditions équatoriales, c'eſt de diminuer les proviſions ſalées, article d'autant plus néceſſaire, que l'on diminue à l'équipage la quantité d'eau : or, rien n'eſt plus déraiſonnable que de boire moins d'eau en prenant la même quantité d'alimens; il n'en faut pas davantage pour cauſer des maladies ſcorbutiques & d'autres inconvéniens, que l'attention la plus légère de la part des miniſtres pourroit prévenir. Une autre remarque qui devroit engager à diminuer les ſalures, c'eſt que le ſel marin, ſi propre à conſerver les viandes dans nos climats, ne les préſerve pas entièrement de la putréfaction dans les climats chauds; c'eſt ce qu'on voit évidemment par

les taches bleuâtres que l'on remarque ſur la graiſſe des viandes ſalées. On peut obvier en partie à cet accident, en mettant un peu de nitre dans la ſaumure, car l'on ſait que la force de ce ſel augmente par la chaleur; mais comme cette conſidération eſt étrangère à mon ſujet, je me contente de remarquer en général que la plus grande partie des maladies qui ſe font ſentir dans les pays chauds, ſont d'une nature putride, & par conſéquent on ne ſauroit donner trop d'attention à l'uſage des viandes, qui, étant par elles-mêmes un germe ſécond de putréfaction, ne peuvent que produire les maladies dont je parle.

» On pourroit citer bien des exemples en faveur de ce que je preſcris ici, touchant la néceſſité de diminuer les proviſions ſalées dans les vaiſſeaux deſtinés pour les Indes : un exemple connu de tout le monde pourra ſuffire.

» Dans la dernière guerre, l'équipage du vaiſſeau *le Sheerneſs*, deſtiné pour les Indes orientales, craignant d'avance les maladies, pria le capitaine de ne forcer perſonne à s'approviſionner de ſalures, mais de laiſſer à chacun la liberté de ne vivre que des autres denrées ſaines accordées par le Roi. Le capitaine *Palliſer* ordonna en conſéquence qu'on ne ſervit des viandes ſalées qu'une fois la ſemaine, & que cette ſalure ſeroit alternativement du bœuf & du porc. Le réſultat de cette conduite fut que le vaiſſeau, arrivant au Cap de Bonne-Eſpérance, après cinq mois de navigation, n'avoit qu'un ſeul malade à bord. Il eſt vrai que le capitaine attribua la ſanté dont jouiſſoit ſon équipage, au ventilateur de M. Sutton, qu'on avoit embarqué; mais il n'avoit pas remarqué que ce ventilateur n'avoit produit aucun effet, les tuyaux ſe trouvant bouchés par la négligence du charpentier. *Le Sheerneſs* reſta pendant quelques mois aux Indes, & perſonne, ſi l'on en excepte les gens de la chaloupe, ne mit pied à terre : cependant, tout le monde jouiſſoit d'une parfaite ſanté. Il eſt vrai que l'équipage ſe nourriſſoit pendant ce temps d'alimens frais & ſains.

» Le vaiſſeau retournant enſuite au Cap de Bonne-Eſpérance, crut qu'il pouvoit faire uſage impunément des viandes ſalées. Il faut remarquer que pendant tout le trajet, qui fut de dix ſemaines ou environ, on fit jouer le ventilateur de M. Sutton. Le réſultat de cette conduite fut qu'en arrivant au Cap, il ſe trouvoit vingt perſonnes attaquées dangereuſement du ſcorbut; mais les alimens qu'on leur fit prendre à terre, en débarquant, les rétablirent en peu de temps.

» Cet exemple frappant apprit à l'équipage, lorſqu'il quitta le Cap, à ne manger dans la route que le moins de viandes ſalées qu'il ſeroit poſſible. Le vaiſſeau arriva à Spithead, avec ſes cent ſoixante-un hommes d'équipage, tous en parfaite ſanté, n'ayant perdu dans ſon voyage, qui fut de quatorze mois, qu'un ſeul homme, mort dans les remèdes pour la maladie vénérienne. » (Lind, *Moyens les plus propres à conſerver la ſanté des gens de mer.*)

Les fromages de Gruyère & de Hollande ſont, en général, préférés pour l'approviſionnement des vaiſſeaux, & on eſt aſſuré de leur conſervation ſi l'on peut les tenir dans un lieu ſec.

Le beurre ſalé, qui entre dans la proviſion des équipages, ne peut être conſervé avec trop de ſoin, ſi on veut prévenir les inconvéniens que produit ſon altération. Les autres corps gras ne ſont pas moins altérables que le beurre. Cook & Vancouver regardent l'eſpèce de ſédiment graiſſeux que l'on recueille ſur l'eau qui a ſervi à la cuiſſon des viandes ſalées, comme une des cauſes qui peut contribuer davantage au développement du ſcorbut.

Il importeroit beaucoup de n'embarquer pour les approviſionnemens que de l'huile d'olives récente & très-pure, quoique la matière verte inhérente à cette huile, dont elle relève le goût, paſſe pour la rendre plus altérable que les autres huiles.

Le biſcuit, qui n'exige pas moins de ſoin que les ſalaiſons, eſt un pain cuit deux fois, comme l'indique ſon nom. C'eſt, du reſte, un pain à demi levé. « Le meilleur, ſuivant un auteur que nous avons ſouvent cité dans cet article, eſt fait avec la farine de froment bien dépouillée du ſon, qui feroit des vides dans le biſcuit & le diſpoſeroit à la moiſiſſure. Il faut le choiſir récent, jaune, ſonore, caſſant net, & préſentant dans ſa caſſure un brillant vitreux. Lorſqu'on le trempe dans l'eau, il doit ſe gonfler conſidérablement ſans s'émietter ni gagner le fond du vaſe.

» On a propoſé, pour faire le biſcuit, de mêler à la farine du froment celle de ſeigle, de mais, de pommes de terre, &c. Nous n'avons pas aſſez de faits pour prononcer d'une manière abſolue ſur les avantages ou les inconvéniens de ces mélanges; cependant je ſuis porté à croire que la farine de froment doit être employée ſeule, & préférablement à toutes les autres, parce qu'elle eſt la ſeule auſſi qui contienne les diverſes ſubſtances amilacées, glutineuſes, &c., dans les proportions qui la rendent ſi éminemment nourriſſante.

» On a objecté que le peu de fermentation qu'on laiſſoit ſubir à la pâte deſtinée à faire le biſcuit, rendoit cet aliment lourd & difficile à digérer. Pour parer en partie à cet inconvénient, on pourroit, comme l'a propoſé Candon (du Havre), prendre du levain frais & de la farine à parties égales, au lieu de dix parties de farine ſur une de levain, qui eſt la proportion ordinaire; tenir la pâte un peu plus molle pour la manier plus aiſément; du reſte, ſuivre le procédé ordinaire. Le biſcuit ainſi préparé a été reconnu de très-bonne qualité.

» Le biſcuit eſt ſujet à éprouver diverſes altérations à bord des vaiſſeaux. S'il eſt placé dans un

lieu humide, exposé au contact de l'air, il se ramollit, est disposé à moisir; divers insectes le rongent & y déposent leurs œufs. On détruit les insectes en passant le biscuit au four; mais s'il est humide, cette opération hâte sa moisissure. Le meilleur moyen de préserver le biscuit de l'humidité & des insectes, consiste à l'enfermer dans des futailles ou caisses bien sèches & exactement fermées. On pourra mettre dans les soutes celui qui devra être consommé dans les premiers mois de la campagne. » (Pallois, *Op. cit.*)

Le biscuit des Hollandais & des Russes est composé seulement avec la farine de seigle : on le regarde comme d'une qualité inférieure. On a fait avec la fécule de pommes de terre du biscuit assez bon. La préparation proposée par la Société royale de médecine, dans sa réponse à M. le maréchal de Lastri, sur la nourriture des matelots; cette préparation a pour objet de faire sécher du pain, de le réduire en poudre, & de le pétrir ensuite de nouveau pour en faire des galettes : elle a été essayée à Brest, & sans succès.

A bord des vaisseaux, lorsque le biscuit est altéré & que son usage peut occasionner des dyssenteries, on le soumet de nouveau à la chaleur du four pour le rendre moins nuisible. Franklin, pour éviter cette altération, proposa de doubler en étain les caisses dans lesquelles on embarque le biscuit ou la farine; & le capitaine King assure que cette expérience avoit réussi sur les vaisseaux de Cook dans son dernier voyage.

Poissonnier recommande avec raison de n'employer que du biscuit bien salé, très-sec, récemment préparé, & de ne pas faire de trop grandes provisions. Malheureusement, d'après la remarque du même auteur, on n'a pas toujours suivi ces maximes en France; les farines & les biscuits se ressentent souvent du long séjour qu'ils ont fait dans nos magasins ou à bord des vaisseaux. Dans ce dernier cas, surtout, ces provisions ayant été retirées d'un vaisseau (après une campagne manquée) & étant rembarquées de nouveau, se dépravent bien promptement lorsqu'on se rapproche des contrées chaudes d'Amérique; les matelots s'en dégoûtent, & s'ils sont forcés d'en manger, la dyssenterie attaque bientôt tout l'équipage. (Pallois, *Op. cit.*)

Différens végétaux, les pois, les féves, les haricots, les lentilles, &c., sont les légumes farineux secs, les plus employés à la mer. Il paroît que l'on trouve quelqu'avantage à embarquer les haricots colorés plutôt que les blancs.

« Les provisions de farine de froment sont destinées à la confection du pain frais qui doit être servi sur la table de l'état-major, & distribué aux malades. On ne donne, d'ailleurs, du pain frais à l'équipage que de temps en temps, & il seroit à desirer que l'on pût multiplier ces distributions. La consommation d'eau douce est peu considérable, puisqu'on se sert en grande partie d'eau de la mer pour faire le pain : il ne faudroit pas beaucoup de bois de plus, puisque, comme l'a très-bien observé Poissonnier, le four étant chauffé pour une fournée, la dépense pour une seconde est très-médiocre, & moindre encore pour une troisième.

» On a proposé de mêler à la farine de froment celles des autres graines céréales. Nous répéterons ici ce que nous avons dit en faveur du biscuit, que nous ne pensons pas qu'aucune autre farine puisse suppléer ou remplacer celle de froment pour la mer. Dans les temps de disette, si l'on est forcé de faire ces mélanges, on embarquera ces diverses farines dans des futailles séparées, & on les mêlera au moment de faire le pain.

» La farine de froment, si elle n'est que grossièrement tamisée, & si on la garde dans des lieux chauds & humides, s'altère; elle s'échauffe, prend de l'odeur & fermente; elle devient moins propre à faire de bon pain. Il faut la choisir pure & bien tamisée, la faire passer à l'étuve avant de l'embarquer, & la placer à bord dans le lieu le plus sec.

» Pour les très-longs voyages, pour les stations de longue durée sur des côtes qui offrent peu de ressources, on pourroit, comme le fit la Peyrouse, embarquer, au lieu de la farine, du froment passé à l'étuve : on le feroit moudre à mesure qu'il faudroit faire du pain. Pour rendre celui-ci plus savoureux & plus nourrissant, on tamiseroit la farine moins exactement que celle qu'on embarque pour la provision.

» Le sawer-krout & l'oseille confite sont au nombre des rafraichissemens usités sur nos vaisseaux. » (Pallois, *Op. cit.*)

Poissonnier, qui a si bien mérité de son pays par ses conseils sur l'hygiène navale, pense, avec raison, que l'on auroit d'ailleurs un grand avantage à réduire en gruau plusieurs semences végétales qui font partie des approvisionnemens. (Les pois, les féves, &c.)

Les légumes conservés avec soin par une demi-salaison, & suivant le procédé recommandé par Lind, offriroient de grands avantages dans les longues expéditions. « Cette méthode, dit l'auteur, quoique simple, n'en est pas moins efficace : elle n'a que l'inconvénient de ne pouvoir conserver une assez grande quantité de végétaux pour la consommation journalière de l'équipage; mais on en conservera suffisamment pour les cas de nécessité, & c'en est assez pour prendre la peine d'exécuter ce que je vais prescrire.

« Le 5 de mars 1756, je pris des choux & des poireaux que je lavai bien, & que je fis sécher ensuite; je coupai les poireaux de façon que chaque morceau pouvoit avoir environ un pouce de longueur; & quant aux choux, je me contentai d'en ôter les côtes. Je pris ensuite deux baquets de bois que je lavai bien avec de la saumure : les baquets étant secs, j'étendis dans le fond une cou-

che légère de ſel broyé, & ſur cette couche je mis un lit de légumes, que je recouvris enſuite d'une légère couche de ſel, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que les baquets fuſſent pleins, l'un de choux & l'autre de poireaux. Je couvris chaque baquet d'une toile trempée dans une forte diſſolution de ſel, & ſur le tout je mis des poids pour comprimer les légumes. Le 5 juin, trois mois environ après mon opération, je retirai une partie de mes poireaux; ils avoient parfaitement bien conſervé l'odeur forte qui leur eſt particulière: j'en retirai tout le ſel, en les laiſſant tremper dans de l'eau fraîche l'eſpace de dix minutes; après quoi je les fis cuire, & le goût de ces poireaux ſe trouva préciſément le même que s'ils avoient été récemment cueillis. Les choux ſe trouvèrent pareillement auſſi verts, auſſi tendres & auſſi bons qu'ils euſſent pu l'être avant cette opération, & ils ne retinrent aucun goût de ſaumure.

» Dans le temps que j'écris ceci, j'ai examiné des légumes préparés comme je viens de le dire, & qui ſe ſont conſervés pendant dix mois ſans la moindre altération, ſoit dans le goût, la fraîcheur ou l'odeur. Je dois avertir qu'il faut préférer les vaiſſeaux de bois à ceux de terre, parce que ceux-ci ſe laiſſent pénétrer bientôt par le ſel; ce qu'on remarque aiſément à l'efflorescence qui ſe forme ſur les parois extérieures de ces ſortes de vaiſſeaux. » (Lind, *Conſervation de la ſanté des gens de mer.*)

Le ſawer-krout, lorſqu'on en fait des proviſions aſſez abondantes, peut remplacer juſqu'à un certain point ces végétaux ainſi conſervés par le procédé de Lind. Les ſubſtances végétales tenues à l'état frais, d'après la méthode de M. Appert, offriront auſſi de grandes reſſources à l'hygiène navale, au moins pour les malades, les convaleſcens & les paſſagers, qui, malgré la foibleſſe habituelle de leur ſanté ou la délicateſſe de leur organiſation ou de leurs habitudes, ſont forcés accidentellement de faire des voyages maritimes ou de longues traverſées.

L'oſeille confite eſt un très-bon aſſaiſonnement & qui ſe conſerve bien à la mer. Duhamel a conſeillé d'y mêler des poireaux.

Ce que les Anglais ont appelé *ſoupe portative*, dont Lind a proclamé les avantages, n'eſt autre choſe qu'un extrait de viandes ſolides, une gelée de bœuf ſans addition, à laquelle Poiſſonnier a propoſé de faire quelques modifications qui la rendroient moins chère & plus facile à digérer. La gélatine préparée en grand & tirée des os, comme on ſait la faire aujourd'hui, peut très-bien remplacer cette ſoupe portative & les tablettes de bouillon.

Les proviſions de ce genre ont plus particulièrement pour but d'embarquer le plus petit nombre poſſible d'animaux, afin de s'oppoſer à l'encombrement qui réſulte d'un équipage plus ou moins nombreux. On embarque pour la table de l'état-major, pour les malades & les convaleſcens, du ſucre, du miel, des fruits, du raiſiné & différentes eſpèces de confitures.

Les précautions pour tenir ces différentes proviſions à l'abri de l'humidité, ne peuvent être ni trop multipliées ni trop minutieuſes.

Sur les vaiſſeaux de guerre, Poiſſonnier, qui a ſi bien ſenti la néceſſité de cette conſervation, voudroit que ces choſes ne fuſſent embarquées qu'après tout ce qui conſtitue leur armement. Leur emplacement étant fini, rien n'empêcheroit que cette opération ne ſe faſſe la dernière. A quoi bon expoſer ces ſubſtances au mauvais air du vaiſſeau long-temps avant ſon départ?

Il faudroit auſſi n'embarquer les vivres que par un temps ſec & beau. Par une inconſéquence difficile à croire, ajoute le même écrivain, ces précautions concernant l'alimentation des navires, ſont ſouvent négligées, lorſqu'elles deviennent d'autant plus néceſſaires, que les proviſions ſont placées dans la cale, le lieu le plus chaud & le plus humide d'un vaiſſeau.

Le ſel, le vinaigre, la moutarde, &c., ſont employés dans le régime alimentaire des marins comme dans les autres uſages de la vie civile. Le ſawer-krout, l'oſeille confite, peuvent du reſte remplacer à la mer la plupart des autres aſſaiſonnemens. Lind attache d'une autre part, & avec raiſon, beaucoup de prix aux proviſions de plantes toniques & alliacées (échaloites, ail, oignons), & à l'uſage de faire entrer ces plantes pour préparer des ſoupes de gruau, qui ſeroient utilement ſubſtituées aux potages préparés avec des viandes ſalées. Il voudroit en outre, que pendant les froids exceſſifs on aſſaiſonnât les alimens des matelots, ſoit avec la ſauge, ſoit avec le ſaſſafras, les baies de genièvre rôties, ou même avec une petite quantité d'eau-de-vie à l'ail: il penſe avec raiſon que les perſonnes employées à la manœuvre, ne montant ſur le tillac qu'après avoir pris un léger repas avec des alimens auſſi toniques, ſont bien moins expoſées aux maladies que ceux qui négligent ces précautions.

L'eau douce que l'on embarque ſert à la fois comme boiſſon & comme véhicule pour la préparation des alimens. On prend en général de grandes précautions afin de la conſerver ſans altération à bord des équipages: dans ce deſſein, pluſieurs procédés ont été mis en uſage, & ceux de la Peyre & de Lowitz paroiſſent juſtement eſtimés. Le procédé de la Peyre conſiſte à donner, pendant une ſemaine, une nouvelle couche de chaux à l'intérieur des pierres, à les laver & à les remplir enſuite avec de l'eau douce, à laquelle on ajoute quatre livres de chaux éteinte & quatre onces d'acide ſulfurique par pièce de quatre barriques (1).

(1) *Hiſtoire de la Société royale de médecine*, tome I, page 349.

Suivant

Suivant le procédé de Lowitz, on nettoie l'intérieur des pièces, on le frotte enſuite avec du charbon en poudre, & l'on met par pièce de quatre bariques, ſix à huit livres de poudre de charbon, avec une quantité ſuffiſante d'acide ſulfurique pour aciduler l'eau.

La filtration de l'eau corrompue, au moyen du charbon pulvériſé & ſuivant le procédé de Smith, cette filtration qui fournit depuis pluſieurs années à une grande partie de la conſommation de Paris, mériteroit d'être employée ſur les vaiſſeaux. Différens procédés moins perfectionnés, ſont, du reſte, mis chaque jour en uſage, & quelquefois avec ſuccès. « L'eau la plus altérée, dit Poiſſonnier Deſperrières, ſe rétablit ſouvent d'elle-même dans ſon premier état, & lorſqu'on a l'attention de tenir les bariques ouvertes. Quant aux moyens que l'induſtrie des marins, abandonnée à elle-même, a trouvés pour purifier l'eau corrompue, ils ont tous pour but d'agiter l'eau, de la faire bouillonner, d'en élever la température, & de faire évaporer ainſi, les ſubſtances végétales ou animales, en putréfaction, qui l'empêchent d'être potable. Suivant le même auteur, lorſque, d'ailleurs, l'on s'aperçoit que l'eau embarquée ſur les vaiſſeaux tend à ſe corrompre, il importe de s'oppoſer promptement à cette corruption : dans ce deſſein il faudroit la tranſvaſer, la faire tomber de très-haut dans un baquet, l'agiter fortement, y jeter quelques boulets rougis, & la mettre, encore chaude, dans un autre tonneau dans lequel on auroit fait éteindre de la chaux. Toute l'induſtrie, toutes les recherches paroiſſent, d'ailleurs, avoir pour objet aujourd'hui, de préparer des alambics diſpoſés de manière à conſommer le moins poſſible de combuſtible, & à diſtiller, dans un temps donné, une quantité ſuffiſante d'eau de mer pour le beſoin des équipages. L'eau fournie par la glace fondue, ſous la latitude boréale, doit être employée ſeulement, autant qu'il eſt poſſible, pour les ablutions & pour la préparation des alimens. La bière, le cidre, offriroient des boiſſons bien plus toniques aux marins, & le prix des vins généreux n'en permet la conſommation que pour l'état-major & pour les riches paſſagers.

L'eau-de-vie ſeule préſente ſurtout, dans ſon uſage immodéré, de graves inconvéniens. Lind préfère le mélange que l'on forme avec un quart de cette liqueur & trois quarts de petite bière, ſuffiſamment édulcorée & acidulée avec le miel & le vinaigre. Cette boiſſon eſt connue ſous le nom d'*ashbetten* dans les armées ruſſes ; chaque régiment en fait ſa proviſion, & cette préparation tonique ſoutient les forces & le courage des ſoldats pendant les marches les plus longues & les plus pénibles.

L'eau-de-vie à l'ail eſt regardée par le même auteur comme très-utile & très-convenable pendant les temps humides, pour éloigner le développement du ſcorbut & des affections catarrhales. L'eſprit de genièvre, la mixture que les Anglais déſignent ſous le nom de *grog*, & dont l'uſage s'eſt introduit ſur nos vaiſſeaux, offrent également des boiſſons très-utiles. Lind préfère d'ailleurs, pour les malades & pour les convaleſcens, les vins généreux à toutes les eaux-de-vie, tels que *rum*, *kirchen-waſſer*, &c. Il regrette qu'il ne ſoit pas poſſible d'avoir à meilleur marché les robs de limons des Indes occidentales, dont Buntius a ſi judicieuſement proclamé les bons effets dans les contrées les plus chaudes de la zône torride.

La crême de tartre eſt propoſée, par l'un des auteurs que nous venons de citer, pour aciduler la plupart des boiſſons des marins, d'après des vues purement théoriques ſur la nature des affections ſcorbutiques. L'uſage ſi répandu des infuſions de quinquina, en Hollande & dans tous les lieux humides, offriroit ſans doute ſouvent de grands avantages aux gens de mer ; & l'un des philantropes qui s'eſt occupé de leur conſervation avec le plus de zèle & de lumière, donne à ce ſujet des conſeils qui mériteroient d'être ſuivis (1).

Les Anglais, pendant leur ſéjour dans les ports de l'Amérique méridionale, font avec avantage un uſage journalier d'une eſpèce de punch préparé avec un mélange de tafia, de citron, de mélaſſe, dont ils jettent cinq à ſix bouteilles dans un grand baquet d'eau.

Le régime des marins, ſoit pour les alimens, ſoit pour les boiſſons, doit éprouver de grandes modifications ſuivant les lieux où ils naviguent. Dans les climats chauds, les organes de la digeſtion ſont en général moins diſpoſés à remplir leurs fonctions ; & tout invite à préférer, dans les colonies, une nourriture légère, & ſe compoſant plutôt de ſubſtances végétales que de ſubſtances animales.

Les indigènes ſont entraînés par leur inſtinct vers un pareil régime, & l'exemple des Européens ne portera jamais ſans doute les habitans des zônes torrides, à préférer la viande au lait, aux fruits, aux ſemences des graminées ; l'uſage immodéré des acides, auroit d'ailleurs de grands inconvéniens.

Les épices, les aromates les plus énergiques, le bétel, ſe combinent très-bien avec ce régime végétal, & ſont recherchés en général par les Indiens & par les créoles, avec une préférence que l'on peut regarder comme l'expreſſion d'un beſoin propre aux climats chauds.

Suivant M. Keraudren, l'uſage diététique du quinquina dans les mêmes contrées, & ſurtout dans les régions à la fois chaudes & humides, ſeroit encore préférable au régime tonique des indigènes, pour prévenir certaines fièvres inſidieuſes & pluſieurs dyſſenteries non moins funeſtes.

(1) Lind, *Eſſai ſur les moyens les plus propres à conſerver la ſanté des gens de mer*, pag. 25.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 554 sur 787

Vêtemens, Applications extérieures.

La manière d'être vêtu ou d'être couché, ſi importante pour tous les hommes, le devient bien davantage pour les matelots.

Lorſque les habillemens ſont humides, lorſque les lits ſont pénétrés d'une trop grande quantité d'émanations animales, lorſqu'il y a diſette de linge, pluſieurs altérations morbides ſe développent néceſſairement à bord, & tous les médecins qui ont écrit ſur l'hygiène navale appellent, avec raiſon, toute la ſurveillance des chefs, ſur ces objets.

Les vêtemens, les lits des marins exigent les plus grandes précautions. Le lit ſe compoſe ordinairement d'un hamac, d'une ou de deux couvertures de laine, & d'un matelas pour les officiers : quelquefois un hamac ſert pour deux hommes. Les malades ſont couchés ſur des cadres à pieds, foncés en toile ou avec du bitord arrangé en filet; ces lits ſont garnis d'un matelas, d'un oreiller, de draps, d'une ou de pluſieurs couvertures de laine. On ne ſauroit apporter trop de ſurveillance dans ce qui concerne ces différens couchers, pour leſquels les matelots ſont naturellement portés à montrer beaucoup de malpropreté & de négligence.

L'équipement devroit être compoſé de ſix chemiſes, dont quatre bleues & deux blanches; une ou deux cravates, quatre paires de bas, dont deux de laine; deux pantalons de toile griſe, & un d'étoffe de laine; deux gilets de laine, deux paires de ſouliers, & un ſac. Il ſeroit bien important de ſurveiller le bon état de ces fournitures, qui ſont le plus ſouvent de mauvaiſe qualité, quoique vendues fort cher dans les ports.

On a propoſé, pour les voyages de long cours, d'embarquer des vêtemens de différentes étoffes ou de diverſes formes, pour être diſtribués au beſoin dans les climats plus froids, ou pour ſervir pendant le quart, aux matelots qui ſe trouvent vivement expoſés au froid & à l'humidité. Il ſeroit bien important que les chefs puſſent empêcher les matelots de ſe coucher, de ſe repoſer, ou même de deſcendre dans l'entrepont avec des habits mouillés. Il ſeroit également à deſirer que cette ſurveillance fût appliquée aux ſoins de propreté, au renouvellement à temps du linge, à l'entretien de la chevelure.

Les vues de Duhamel, celles de Poiſſonnier & l'ordonnance de 1786, ſont parvenues à proſcrire la communauté des lits à bord des vaiſſeaux. Cette dernière ordonnance, qui recommande tant de pratiques utiles, & qui fut ſi dangereuſement négligée à la fin du dernier ſiècle, n'a oublié aucun des ſoins relatifs aux vêtemens & à la propreté des matelots, qu'elle place d'une manière immédiate, ſous la ſurveillance d'un officier ayant ſous ſes ordres un aſpirant de la marine, & un officier marinier, pour une diviſion de matelots.

L'uſage des bains, des frictions, quelques ſoins concernant la conſervation des dents & des gencives; le nettoyage ou la déſinfection de tous les objets de conſommation concernant le vêtement & le coucher, ſont ſpécialement indiqués dans cette ordonnance, qui laiſſe très-peu de choſe à deſirer ſur l'hygiène navale.

M. Keraudren paroît perſuadé que les Européens ſe couvrent trop légèrement dans les climats chauds, & ſurtout dans les Antilles, où l'on eſt expoſé à des paſſages ſi rapides de température : il regrette que la toile, qui formoit autrefois la partie eſſentielle de l'habillement des marins, ne ſoit preſque plus en uſage. Suivant ſa remarque, c'eſt principalement pour la campagne du Nord & les voyages de découvertes, qu'il importeroit d'avoir les proviſions de vêtemens dont nous venons de parler. Le ſavon de MM. Donavan & Church, employé pour le lavage des étoffes avec l'eau de mer, paroît au même auteur préſenter de grands avantages.

§. V. *Excrétions & ſécrétions.*

Pluſieurs ſécrétions & pluſieurs excrétions ſont tout-à-coup, ou ſuſpendues, ou prodigieuſement augmentées dans les différentes navigations. Les ſueurs exceſſives, dans les climats chauds, ſont généralement regardées comme la cauſe des coliques, des diarrhées, des dyſſenteries propres à ces climats. On a beaucoup loué l'efficacité des frictions huileuſes, pour modérer & pour rapprocher, autant qu'il eſt poſſible, l'état de la peau chez les blancs, de la condition de cet organe qui, chez les nègres, ſemble approprié à la chaleur brûlante des régions équatoriales.

L'inertie de la peau, une diminution ſenſible dans la perſpiration cutanée, l'engorgement conſécutif du tiſſu cellulaire dans cette circonſtance, & une augmentation de ſécrétion dans les membranes muqueuſes, avec ou ſans inflammnation, préſentent une autre ſource d'altérations morbides qui appartiennent aux navigations, ſous les latitudes boréales, & au mouillage des vaiſſeaux, dans des lieux remarquables par le froid & l'humidité de l'atmoſphère.

L'uſage du tabac mâché ou fumé, provoque, dans cette dernière circonſtance, une augmentation de ſécrétion, qui paroît utile pour les ſujets d'un tempérament lymphatique & diſpoſé à la bouffiſſure. L'uſage de la ſaignée, ou des purgatifs répétés, paroît aſſez rarement convenir dans l'hygiène & dans la thérapeutique navale, ſuivant les auteurs qui ont le plus judicieuſement écrit ſur ces parties les plus importantes de la médecine. L'emploi du mercure exige encore plus de circonſpection : les plus petites doſes de ce médicament ayant ſuffi, dans pluſieurs circonſtances, chez les marins, pour occaſionner une ſalivation très-abondante.

L'eau de la mer peut être utilement employée pour triompher de la conſtipation, qui paroît réſulter directement de la navigation, & qui doit être combattue, quand elle devient par trop opiniâtre, ou trop prolongée.

§. VI. *Exercices, affections morales.*

Ces deux grands objets de l'hygiène, doivent éprouver beaucoup de modifications, relativement à l'hygiène navale. En général, le repos & l'exercice ne ſont pas convenablement diſtribués dans la vie du matelot. Le temps accordé au ſommeil eſt trop court, d'après la diviſion par quart ou bordée des équipages pour le ſervice.

Le partage de ce même ſervice mieux entendu, & de telle ſorte que les ouvriers puiſſent ſe repoſer pendant huit heures de ſuite, a eu le plus grand ſuccès dans les voyages des capitaines Cook, Vancouver & la Peroufe.

L'inaction forcée, le repos prolongé des matelots, pendant le mouillage ou dans les relâches, n'auroient pas moins d'inconvéniens que l'excès des fatigues. C'eſt ſurtout dans les climats chauds, que l'on doit éviter l'excès du travail pour les matelots, & qu'il importe de les empêcher de ſe livrer avec trop d'empreſſement, après une traverſée pénible, au chargement & au déchargement des navires de commerce. M. Keraudren (*Op. cit.* pag. 94 & 95) voudroit que les équipages des chaloupes & des canots, dans les colonies, fuſſent doubles pour chaque vaiſſeau; ce qui permettroit que les chaloupiers & les canotiers de l'un de ces bords, en revenant de terre, fuſſent remplacés par ceux de l'autre bord, auſſitôt qu'il ſeroit néceſſaire. Tout ce qui concerne l'exercice & le repos, devient d'ailleurs l'objet d'une attention particulière, pour les convaleſcens & pour les malades.

Dans ces circonſtances, les capitaines expérimentés font exécuter par les équipages différens exercices utiles ou agréables, tels que l'exercice du canon, celui de la mouſqueterie, la danſe, les évolutions militaires, &c.

La ſenſibilité morale eſt aſſez peu développée chez les matelots; cependant pluſieurs ſentimens douloureux, pluſieurs affections triſtes, les atteignent ſouvent dans les traverſées trop longues ou trop pénibles.

Ces ſituations douloureuſes de l'ame, exercent alors une grande influence ſur l'organiſme, & on n'a pas craint d'en accuſer en grande partie, les développemens du ſcorbut, qui ſe ſont manifeſtés dans pluſieurs expéditions navales & militaires. Les ſentimens oppoſés, la joie, le courage, l'eſpérance, peuvent contribuer tout-à-coup à rétablir la ſanté des équipages, & les annales de la médecine nautique préſentent, à ce ſujet, une foule de traits mémorables. Ainſi, d'après Lind, lorſqu'on vint à ſavoir ſur le vaiſſeau *le Dragon*, qu'on alloit en venir aux mains, les ſcorbutiques parurent ſe rétablir en peu de jours, & preſque tout l'équipage ſe trouva à ſon poſte le jour du combat. Pendant le ſiége de Bréda, l'eſpoir d'un ſecours annoncé par le prince d'Orange, & l'emploi de quelques médicamens, auxquels on attribuoit à deſſein des propriétés merveilleuſes, releva les courages abattus, & augmenta tout-à-coup le nombre des hommes diſponibles pour le combat.

La muſique, la danſe, ont également opéré les effets les plus ſalubres ſur les ſoldats & les matelots, pendant certains voyages de long cours. Bougainville, la Peroufe, tirèrent le plus grand parti de cette reſſource, dans leurs expéditions. La bienveillance des chefs, la confiance qu'ils inſpirent, les preuves de ſavoir ou d'humanité qu'ils ont données au beſoin, ſont des reſſorts encore plus puiſſans, & que les navigateurs ont employés ſouvent avec le plus grand ſuccès. (Bougainville, Cook, la Peroufe.)

Les encouragemens, l'émulation, la diſcipline, & tout ce qui concerne les délits & les peines, préſentent, relativement au régime moral des marins, d'autres objets de méditation du plus grand intérêt. La ſubſtitution des fers, dans le nouveau Code pénale maritime, à diverſes punitions corporelles, eſt juſtement critiquée par M. Pallois, & ne ſuppoſe pas chez les philoſophes qui l'ont établie, une connoiſſance aſſez exacte, des mœurs & des caractères des matelots.

Toutefois, & en faiſant cette conceſſion, on ne doit pas oublier que les mauvais traitemens, que les peines arbitrairement impoſées, les châtimens injuſtes ou trop rigoureux ont les inconvéniens les plus graves, & qu'ils peuvent jeter tout un équipage dans la triſteſſe & le découragement, ſource inépuiſable des plus affreuſes maladies.

Suivant M. Keraudren, auquel nous empruntons cette réflexion, la juſtice ne conſiſte pas moins à récompenſer qu'à punir. « Le châtiment eſt toujours public; les récompenſes doivent auſſi être diſtribuées d'une manière oſtenſible : dans l'un & l'autre cas, il faut chercher à produire un effet moral propre à réprimer les délits & à exciter en même temps l'émulation. En procédant à la diſtribution des récompenſes avec une ſorte de cérémonial, on flatteroit l'amour-propre de ceux qui en ſeroient l'objet, & on inſpireroit en même temps aux autres, le deſir de mériter une pareille diſtinction. Toutes les fois, par exemple, qu'un marin obtient une augmentation de ſolde, qu'il entre parmi les gabiers, ou qu'il eſt fait officier-marinier, ne pourroit-on pas faire monter l'équipage ſur le pont ? Le capitaine liroit à haute voix les ordonnances d'après leſquelles il y a lieu à donner de l'avancement, & remettroit enſuite à ceux qui en auroient été jugés

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 556 sur 787

dignes, un ordre en forme, énonçant les motifs de leur promotion : ou je me trompe fort, ou ce ſimple appareil feroit ſur l'eſprit de l'équipage une vive impreſſion, & contribueroit plus qu'aucun autre moyen à exciter ſon zèle & à enflammer ſon courage. »

Les principaux ouvrages que l'on peut conſulter ſur l'hygiène nautique, ſont tous ceux que nous avons déjà cités dans l'article MÉDECINE NAVALE; nous indiquerons d'ailleurs ici, & d'une manière plus particulière, à l'attention de nos lecteurs, l'ordonnance de 1786, l'un des plus beaux monumens de la légiſlation françaiſe; les Annales *maritimes & coloniales;* pluſieurs Mémoires de M. Keraudren, mais principalement ſon Mémoire ſi juſtement eſtimé, ſur les *cauſes des maladies* des marins, & quelques-uns des articles du même auteur dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, &c., &c.

Un grand nombre de recueils académiques, mais ſurtout différens journaux anglais (l'*Annal regiſter*, le *Medical repoſitory*, &c.), offriront auſſi de nombreux matériaux aux médecins qui voudront écrire ſur l'hygiène navale. Pluſieurs journaux de médecine français pourront en outre être conſultés avec avantage, ainſi que la *Collection des thèſes*, in-8°. & in-4°. de l'Ecole de Paris, parmi leſquelles on diſtinguera la Diſſertation de M. Pallois, que nous avons ſouvent miſe à contribution, & l'expoſition curieuſe des faits qui ont été obſervés par M. Savigny, dans le naufrage trop malheureuſement célèbre de *la Méduſe*.

L'établiſſement d'un vaiſſeau hôpital, à la ſuite des flottes françaiſes, cet établiſſement placé avec raiſon au premier rang parmi les inſtitutions ſanitaires qui appartiennent au dix-huitième ſiècle, ſe rapporte plutôt à la médecine nautique qu'à l'hygiène navale. (*Voyez*, relativement à cet objet, PROPHYLACTIQUE NAUTIQUE.)

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NAVALE (Médecine). (*Voyez* MÉDECINE NAVALE, NAVIGATEURS, NAVIGATION.)

NAVET, ſ. m. (*Matière médicale.*) *Braſſica napus*, de la famille des crucifères. Employée comme aliment, la racine de cette plante, dont la ſaveur eſt repouſſée par certains eſtomacs, conviendroit comme nourriture à un plus grand nombre de perſonnes, ſi elle ne contenoit pas un principe un peu âcre, comme toutes les crucifères. Le ſirop de navet, que l'on prépare dans les pharmacies, n'eſt pas entièrement à dédaigner, & paroît convenir dans le traitement de quelques affections catarrhales.

On reconnoît pluſieurs eſpèces de navets, dont M. de Theis fait venir le nom du celtique *nap*. La plupart des auteurs penſent que notre navet eſt le *γογγυλος* de Dioſcoride. (L. J. M.)

NAVET DU DIABLE, ſ. m. Nom que l'on donne à la racine de bryone (*Bryonia dioica*, Jacq.).

NAVICULAIRE, adj. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

NAVIER (Pierre-Touſſaint) (*Biographie médicale*), né à Saint-Dizier, près Châlons-ſur-Marne, docteur en médecine, correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, acquit de la réputation au ſiècle dernier, par des recherches intéreſſantes ſur les poiſons métalliques corroſifs. On a de lui :

Lettres ſur quelques obſervations d'anatomie. Châlons, 1751, in-4°.

Lettre à M. Aubert, dans laquelle il examine ſi le péritoine enveloppe immédiatement les inteſtins. Châlons, 1751, in-4°.

François Aubert répondit à Navier, qui lui répondit à ſon tour par l'opuſcule ſuivant :

Réplique à la critique de M. Aubert, dans laquelle on démontre évidemment la fauſſeté de ſon raiſonnement ſur le péritoine & ſur pluſieurs points eſſentiels d'anatomie, avec une réfutation de ſon écrit ſur une maladie qu'il a nommée NOIRE. Châlons, 1752, in-12.

Ces deux opuſcules ne peuvent inſpirer aujourd'hui aucun intérêt.

Diſſertation ſur pluſieurs maladies populaires qui ont régné depuis quelque temps à Châlons-ſur-Marne. Paris, 1753, in-12.

Navier s'attache à démontrer que dans une épidémie de dyſſenterie, le quinquina étoit le ſpécifique auquel il falloit recourir. Il voit la plus grande analogie entre la variole & la rougeole. La fièvre pourpre lui paroît devoir être traitée par la méthode antiphlogiſtique & les purgatifs.

Obſervations ſur l'amolliſſement des os en général, & particulièrement ſur celui qui a été obſervé dans la femme Supiot. Paris, 1755, in-12.

Divagations chimico-médicales.

Réflexions ſur les dangers des exhumations précipitées, & ſur les abus des inhumations dans les égliſes, ſuivies d'obſervations ſur les plantations d'arbres dans les cimetières. Paris, 1775, in-12.

Contre-poiſons de l'arſenic, du ſublimé corroſif, du vert-de-gris & du plomb, ſuivis de trois diſſertations intitulées : RECHERCHES MÉDICO-CHIMIQUES *ſur différens moyens de diſſoudre le mercure;* EXPOSITION *de différens moyens d'unir le mercure au fer;* NOUVELLES OBSERVATIONS *ſur l'éther.* Paris, 1777, 2 vol. in-12.

Dans un ouvrage encore moins eſtimé, Navier propoſe d'exclure du commerce français, l'arſenic, dont les diverſes préparations peuvent être aiſément remplacées par d'autres ſubſtances moins dangereuſes. Cette propoſition n'eſt pas indigne de l'attention de notre gouvernement. Tout ce

que dit l'auteur ſur le traitement des perſonnes empoiſonnées par l'arſenic, eſt fort rationnel, ſauf l'uſage des eaux ſulfureuſes alcalines, qui, données peu de temps après l'empoiſonnement, ſont plus dangereuſes qu'utiles.

Les fils de Navier, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, ont publié un extrait de l'ouvrage de leur père, ſous le titre de : *Précis des moyens de ſecourir les perſonnes empoiſonnées par les poiſons corroſifs.* Paris, 1778, in-8°. Une introduction qu'ils ajoutèrent à ce précis, a été publiée par l'un d'eux, ſous le titre de *Lettre à M. Miſſa, contenant des eſſais ſur les poiſons & ſur les contre-poiſons.*

Un fils de Navier a publié un opuſcule ſous le titre de *Queſtion agitée dans les écoles de la Faculté de médecine de Reims, ſur l'uſage du vin de Champagne mouſſeux contre les fièvres putrides & autres maladies de cette nature*, Paris. 1778, in-8°. C'eſt la traduction de la thèſe qu'il ſoutint en 1777 à Reims, & dont le texte eſt en regard. Cet opuſcule étoit deſtiné aux gens du monde plutôt qu'aux médecins, car l'auteur y joignit l'explication des termes de médecine dont il avoit été obligé de ſe ſervir. (F. G. Boisseau.)

NAVIGATEURS, ſ. pl. Ce mot, qui, d'après ſon étymologie, devroit être employé comme ſynonyme de *gens de mer*, de *marins*, ſe prend ordinairement dans une acception plus reſſerrée, & s'applique ſeulement aux perſonnes portées à un rang plus élevé dans cette profeſſion. Du reſte, la plupart des maladies auxquelles les marins ſont expoſés en général, peuvent également atteindre les navigateurs, qui ont toutefois plus de lumières & plus d'aiſance, ſoit pour s'en garantir, ſoit pour s'en préſerver, ſoit enfin pour en affoiblir les effets, excepté dans certaines poſitions tout-à-fait périlleuſes & accidentelles. (*Voyez* Marins, Navale (Hygiène).) (L. J. M.)

NAVIGATION, ſ. f. (*Pathologie générale.*) *Navigation :* dans l'acception la plus étendue de ce mot, voyage, tranſlation par eau, ſoit ſur mer, ſoit ſur les lacs, les grands fleuves, &c.

La navigation, conſidérée en elle-même, & dégagée des accidens inſéparables des grandes expéditions, n'occaſionne qu'un très-petit nombre d'incommodités & de maladies, & ne peut pas être claſſée parmi les habitudes nuiſibles à la ſanté. « Dans les temps de paix, dit Lind à ce ſujet, où l'on n'emploie d'ordinaire pour le ſervice du Roi, que de très-petits vaiſſeaux & des matelots choiſis, où les croiſières & les voyages ſont de peu de durée, où l'équipage eſt mieux approviſionné de tout ce qui eſt néceſſaire à la ſanté, on remarque que les gens de mer ſe portent beaucoup mieux & conſervent plus long-temps leur ſanté. Un vaiſſeau de cinquante ou de ſoixante canons ne perd point alors plus d'hommes, que n'en perdroit en Angleterre, un village qui contiendroit un égal nombre d'habitans. »

Les navigations les plus étendues peuvent offrir, relativement à la ſalubrité, des réſultats auſſi favorables, lorſque la ſurveillance la plus éclairée & la plus active éloigne de la poſition de l'homme de mer toutes les cauſes de maladies qui n'en ſont point inſéparables. Ainſi, notre Bougainville, long-temps avant Cook, confirma cette aſſertion par ſon expérience. Dans ſon voyage autour du monde, il ne perdit que ſept hommes, ſur trois cents & quelques qui compoſoient les équipages de ſes vaiſſeaux. Cook, plus heureux, parvint, par la même ſurveillance, & en faiſant uſage des diſpoſitions hygiéniques les plus récemment propoſées pour les hommes de mer, à ne perdre qu'un ſeul homme après un voyage de trois ans & quelques mois, à travers les climats les plus variés, depuis le 52e. degré de latitude nord, juſqu'au 71e. de latitude ſud. Dans la ſuite, *Vancouver*, chez les Anglais, & la Peroufe chez les Français, ont également prouvé que malgré toutes les chances attachées au genre de vie des navigateurs, ce genre de vie peut ſe concilier beaucoup mieux que pluſieurs autres, avec la longévité & l'intégrité des forces, dans des conditions données de ſurveillance hygiénique ou prophylactique. Toutefois la navigation, même en la conſidérant ſous le rapport le plus favorable, préſente au pathologiſte pluſieurs objets dignes de ſon attention, & mérite d'être placée au premier rang, parmi les cauſes occaſionnelles de pluſieurs maladies.

Ses effets les plus immédiats & les plus conſtans, ſont, comme on ſait, le mal de mer, la conſtipation & le ſcorbut, dans les expéditions difficiles & prolongées avec un concours de circonſtances défavorables (tels que la diſette d'eau douce, d'alimens frais, un gros temps, les fatigues exceſſives, des chagrins, le mauvais état des équipages).

Le mal de mer, la conſtipation, réſultent du fait même de la navigation & de la préſence ſur mer d'individus dans un vaiſſeau. Quelques maladies ou quelques indiſpoſitions ne tardent pas à ſe manifeſter par le changement de régime pour ces individus, ſurtout lorſqu'ils n'ont point encore navigué. On pourroit élever quelques doutes ſur cette aſſertion de Rouppe, que les maladies ſe terminoient plus ordinairement par gangrène, à la mer que ſur terre. Il ſeroit également néceſſaire de confirmer par des obſervations particulières, l'opinion un peu vague de quelques auteurs, qui penſent que l'attitude habituellement courbée des gens de mer, rend parmi les hommes de cette profeſſion les hémorragies plus fréquentes.

Quant aux diverſes maladies qui ſont produites à bord par différentes cauſes accidentelles, les unes ſont inhérentes à la diſpoſition même du navire & de l'équipage, & les autres ſe rappor-

tent à l'influence des climats nouveaux & éloignés dont les marins ſont expoſés à recevoir l'influence.

Les maladies qui peuvent ſe développer par des cauſes inhérentes à l'état du vaiſſeau ou des équipages, doivent le plus ſouvent leur développement à un défaut de ſurveillance dans ce qui concerne la ſalubrité. Il doit arriver dans un vaiſſeau qu'on laiſſe encombrer, ou qui n'eſt pas aéré avec le plus grand ſoin, tout ce qui ſurvient pour une priſon ou pour un hôpital placés dans les mêmes circonſtances. La chaleur, l'humidité, des alternatives d'un repos forcé ou d'agitation exceſſive, peuvent nuire en outre à la ſanté pendant une navigation très-longue. Nous devons remarquer en même temps, que ce n'eſt que depuis les progrès les plus étendus de la navigation chez les Modernes, que certaines maladies très-déſaſtreuſes ſe ſont manifeſtées ou ſont devenues beaucoup plus communes, ſoit que la fatigue des voyages de long cours ait contribué à les développer, ſoit que les marins en aient rapporté le germe des contrées lointaines qu'ils avoient viſitées (1).

Les exemples des maladies les plus funeſtes, occaſionnées par l'encombrement des navires, ont été très-fréquens, ſurtout avant l'abolition de la traite des nègres. Tout doit être employé pour éviter une diſpoſition auſſi dangereuſe, & pour faire renouveler l'air dans les parties les plus baſſes du vaiſſeau, par tous les moyens de la ventilation qu'il eſt poſſible de mettre en uſage. (*Voyez* NAVALE (Hygiène).)

Lorſque ces précautions ſont négligées, on voit le typhus ſe manifeſter & faire périr une grande partie des équipages. Ainſi, il y a quelques années, il n'étoit pas rare de voir des bâtimens négriers chargés de plus de huit cents nègres, en débarquer à peine deux cents dans les colonies. Une mortalité non moins effrayante ſe manifeſta à la fin du dernier ſiècle, parmi les malheureux paſſagers que l'on tranſporta de France à Cayenne, ſur des bâtimens dont ils occupoient les parties baſſes & encombrées.

Des malheurs ſemblables ne ſe ſont manifeſtés que trop ſouvent parmi les priſonniers de guerre que les Anglais & les Eſpagnols tenoient renfermés ſur des pontons pendant les dernières guerres. (*Voyez* PONTONS.)

Les typhus contractés à bord des vaiſſeaux & dans les circonſtances les plus défavorables, ſont évidemment contagieux; & il paroîtroit même probable, ſurtout d'après les excellentes remarques de M. Rochoux, ſur le *typhus amaril* de Barcelone, que ces typhus, ſpontanément développés à bord, ſont devenus, dans quelques circonſtances, en Eſpagne, le point de départ, la véritable origine de la contagion typhoïde, que l'on auroit confondue avec la fièvre jaune des Antilles.

Le ſcorbut appartient, comme le typhus, aux maladies qui ſe développent ſur le vaiſſeau, indépendamment des nouveaux climats dont les marins reçoivent l'influence. Il ſera toujours d'autant plus à craindre que les expéditions ſeront très-éloignées, & que l'on aura apporté très-peu de ſurveillance dans la tenue des équipages; ce qui a malheureuſement été prouvé par de mémorables exemples de ce genre de calamités dans pluſieurs navigations célèbres (celles de Vaſco de Gama, de l'amiral Anſon, &c.).

Parmi les maladies que la navigation peut occaſionner par le ſeul fait de la différence des climats, les unes ſe développent ſous une température chaude, & les autres ſous une température froide. Rouppe, qui établit cette diviſion, énumère parmi les maladies des climats chauds pour les marins, les céphalalgies, les douleurs rebelles, les boutons, le dragoneau, les fièvres ardentes, putrides, exanthématiques, & les fièvres bilieuſes, dans leſquelles on a obſervé quelquefois le délire particulier connu ſous le nom de *calentura*, que Sauvages a ſi improprement conſidéré comme une maladie.

Les maladies développées dans la tranſlation rapide vers des régions boréales, ſont les fièvres catarrhales, pluſieurs fièvres intermittentes, le rhumatiſme, la dyſſenterie, le ſcorbut. Il faut ajouter à ces maladies celles que les équipages peuvent contracter par contagion, & de toute autre manière, ſur des rives inhoſpitalières, inſalubres, dévaſtées par des affections épidémiques ou peſtilentielles (la peſte d'Orient, la fièvre jaune, la fièvre maligne de l'Inde, le cholera-morbus, &c.)

La navigation conſidérée à ces différentes époques, ſuivant les divers degrés de ſon extenſion, relativement à la marine militaire & à la marine marchande, chez les différens peuples qui ſurveillent plus ou moins leurs équipages, qui ont adopté ou rejeté les infâmes uſages de la traite & de la *preſſe*, offre, ſous le point de vue de la pathologie, un grand nombre d'objets qui ſe trou-

(1) Cette remarque que nous jetons ici en avant, s'applique en particulier à la fièvre jaune.

Nous voyons dans l'hiſtoire de cette affreuſe maladie, qu'aucune des contrées où elle s'eſt montrée avec le plus de violence, n'a voulu reconnoître qu'elle en fût le berceau. Toujours, ou preſque toujours, on a cité les vaiſſeaux qui l'avoient apportée d'une terre étrangère. Ces navires, dont les malades ſont devenus en effet, à pluſieurs époques, le foyer d'une véritable contagion typhoïde, en avoient-ils apporté le germe d'une plage étrangère, ou avoient-ils été expoſés ſpontanément à des cauſes aſſez graves d'inſalubrité, pour développer ſpontanément la maladie? Cette queſtion, que nous ne faiſons qu'indiquer, attirera ſans doute l'attention des médecins, lorſque l'on commencera à poſſéder quelques notions poſitives ſur la ſécrétion des viſcères, & ſur les conditions dans leſquelles cette ſécrétion s'opère pendant le cours des maladies, dont la contagion ne peut être révoquée en doute. (La ſyphilis, la variole, la rougeole, la vaccine, &c.)

veront examinés dans plusieurs autres articles du Dictionnaire encyclopédique, & qui ont un droit égal à l'attention des médecins éclairés. (*Voyez* Médecine navale, Mer (Hommes de), Navale (Hygiène).)

La découverte de la bouſſole, celle de la poudre à canon & l'uſage de la traite des nègres, doivent occaſionner d'ailleurs dans la navigation, chez les Modernes, des modifications qui ne méritent pas moins d'être indiquées dans l'expoſition des maladies conſidérées dans leurs rapports avec l'hiſtoire générale des peuples.

Ce qui, du reſte, contribue aujourd'hui à rendre la navigation de moins en moins dangereuſe & inſalubre, d'après les utiles travaux de Lind, de Duhamel, &c., ce ſont les progrès mêmes de la navigation; les points de relâche plus nombreux & mieux connus; de grands perfectionnemens dans l'hygiène navale, pour ce qui concerne la pureté de l'air & le régime alimentaire, &c. &c.

Navigation. (*Thérapeutique.*) Quelques médecins, & principalement Gilchriſt, ont penſé que pluſieurs maladies pouvoient ſe guérir par le fait même de la navigation.

La navigation, en nous tranſportant d'un pays froid vers des climats d'une chaleur habituelle, ſans être exceſſive, juſtifieroit plus particulièrement cette opinion, & l'on conçoit très-bien qu'elle ait pu contribuer, dans pluſieurs circonſtances, à la guériſon des engorgemens lymphatiques, des maladies ſcrophuleuſes, & de pluſieurs rhumatiſmes chroniques. On a même cité des exemples de la curation ſpontanée de pluſieurs maladies de peau & d'affections générales, par le ſeul effet du ſéjour des malades ſous les tropiques.

Il reſteroit une queſtion importante à établir, celle de ſavoir, ſi l'effet même du vaiſſeau, conſidéré abſtraction faite de toute autre cauſe, pourroit, dans certaines circonſtances, modifier utilement l'organiſme & contribuer à guérir pluſieurs maladies chroniques invétérées. Je ne connois, à ce ſujet, aucune obſervation bien poſitive, & ce point de haute pratique me paroît entièrement abandonné aux diſcuſſions théoriques. Je citerai à cette occaſion un ſeul fait qui m'eſt bien connu, & qui me paroît entièrement lui appartenir. M. L**, de la Nouvelle-Orléans, âgé de vingt-deux ans, atteint d'une inflammation tuberculeuſe à la partie ſupérieure & latérale droite du poumon, s'embarqua pour venir chercher en Europe des ſecours contre une maladie que les médecins avoient entièrement méconnue. Avant ſon départ, ce jeune homme avoit continuellement une fièvre conſécutive, avec le caractère d'une fièvre intermittente quotidienne; il étoit tourmenté par une toux continuelle, & maigriſſoit de jour en jour. Quelques fébrifuges, & ſurtout le quinquina, lui furent adminiſtrés & parurent aggraver ſenſiblement ſa maladie. Pendant toute la traverſée, qui fut très-longue, M. L** ſe trouva preſqu'entièrement ſans fièvre; les redoublemens du ſoir, ſurtout, manquèrent évidemment, & il paroît que le pouls conſervoit à peine un peu de fréquence & d'élévation dans la journée. Le jeune malade ſe trouvoit, d'ailleurs, beaucoup mieux, & ne fut point tourmenté par le mal de mer. A peine arrivé à terre, il vit ſa fièvre revenir avec la même force, & la maladie reprendre une marche qui ſembloit avoir été ſuſpendue.

Lorſque M. L** fut remis entre mes mains, à Paris, cette fièvre étoit continue, & le pouls, dans les redoublemens, avoit quelquefois juſqu'à 110 & 120 pulſations.

M. Keraudren, d'après des vues très-judicieuſes, eſt porté à croire que la conſtipation des marins, comme le mal de mer, doit dépendre de la manière dont la mobilité des inteſtins eſt modifiée par le mouvement du vaiſſeau.

(Moreau de la Sarthe.)

NAVRURE ou Navreure (*Médecine légale*), ancien mot qui ſeroit à peu près ſynonyme du mot *meurtriſſure* (*voyez* ce mot), & qui vient du verbe *navrer, être briſé, être noir de coups & de bleſſures*, ſuivant Ménage, & dont nous n'avons conſervé que le participe paſſé *navré*.

Cette expreſſion *navrure*, qui eſt tombée en déſuétude, conviendroit ſurtout pour déſigner l'état d'un individu dont toutes les parties du corps ont été converties preſque ſimultanément d'un grand nombre d'ecchymoſes, ainſi qu'il arrive à la ſuite d'une fuſtigation violente, ou du ſupplice des baguettes dans les régimens autrichiens: c'étoit ſurtout dans ces cas de contuſions & d'ecchymoſes ſi étendues, ou de *navrures*, que l'on faiſoit uſage avec ſuccès d'un moyen qui a été peut-être trop légèrement abandonné, la peau d'un animal fraîchement écorché, que l'on appliquoit ſur les parties malades.

Les Grecs, les Arabes, avoient ſouvent recours à ce topique, & Ambroiſe Paré, ainſi que pluſieurs chirurgiens célèbres des ſeizième & dix-ſeptième ſiècles, l'ont pluſieurs fois mis en uſage.

(L. J. M.)

NAYADÉES. (*Matière médicale.*) Famille de plantes monocotylédones, qui n'en fournit aucune à la médecine, ſi l'on en excepte la lentille d'eau, *lemna minor*, qui a quelquefois été employée comme topique. (L. J. M.)

NÉ (Nouveau-). (*Anatomie, phyſiologie & médecine légale.*) On donne le nom de *nouveau-né*, au fœtus à terme, lorſqu'il vient d'être expulſé de l'utérus, par le travail d'un accouchement plus ou moins difficile, & qu'il a commencé à reſpirer. La période de la vie, qui conſtitue l'âge du nouveau-né, ſe trouve compriſe entre le moment de la naiſſance & le commencement de

la dentition, dans un eſpace de quatre à cinq mois. C'eſt la première partie de l'enfance, qui s'étend juſqu'au développement de la puberté.

Nouvel hôte de l'air, ſuivant l'heureuſe expreſſion de Haller, le nouveau-né préſente des diſpoſitions bien caractériſées, & dont la connoiſſance exacte, toujours intéreſſante & curieuſe pour le naturaliſte, devient quelquefois de la plus haute importance, ſous le rapport de la médecine-légale.

Pour bien apprécier ces diſpoſitions, il faut porter ſucceſſivement ſon attention ſur le volume, les dimenſions, les diſpoſitions extérieures, les proportions du fœtus, l'état & la texture de ſes organes intérieurs.

Un nouveau-né à terme, pèſe ordinairement ſix livres & un quart. On cite des exemples d'enfans, dont le poids étoit beaucoup moins conſidérable. Mauriceau portoit ce poids à onze & douze livres; Rœderer à ſix & un quart. Sur plus de vingt mille accouchemens faits à la Maternité, on n'a vu qu'un très-petit nombre d'enfans de dix livres & demie, & le plus grand nombre de ſix à ſept. On a vu des nouveau-nés, non à terme, ne peſer que ſeize à vingt-quatre onces. Baudelocque cite l'exemple oppoſé d'un nouveau-né à terme, peſant treize livres.

Des recherches & des obſervations qui ont été faites, & pourſuivies avec beaucoup de ſoin à l'hoſpice de la Maternité, ont donné les réſultats ſuivans, relativement aux dimenſions, à la longueur du fœtus à terme, & au moment de la naiſſance.

A 5 mois le fœtus a de longueur.	255 mil. ou	9 p. 1/2
A 6 mois.	325	12
A 7 mois.	380	14
A 8 mois.	440	16
A 9 mois.	488	18

Quelquefois cependant, on voit des fœtus à terme, n'avoir de longueur que trois cent dix ou quatre cents millimètres (environ treize à quinze pouces); d'autres fois on en a vu de cinq cent ſoixante-neuf millimètres (vingt-un pouces), rarement de ſix cent cinquante millimètres, plus rarement encore de ſix cent ſoixante-dix-ſept millimètres (vingt-cinq pouces), comme Millot en cite un exemple; enfin les deux extrêmes ſont généralement, comme le dit Baudelocque, de quatre cent quarante millimètres (ſeize pouces) à cinq cent quatre-vingt-ſeize, & même ſix cent ſoixante (vingt-deux, & même vingt-trois pouces des anciennes meſures).

Dès le ſeptième mois, un grand nombre de diſpoſitions extérieures, qui appartiennent encore au fœtus, s'affoibliſſent, diſparoiſſent, tandis que d'autres diſpoſitions propres au nouveau-né commencent à ſe montrer. Ainſi, dès le ſeptième mois, les paupières ne ſont plus agglutinées, la membrane pupillaire n'exiſte plus, la peau eſt moins rougeâtre, les glandes ſébacées ſe développent, & on aperçoit ſenſiblement l'enduit qu'elles fourniſſent, & qui protégera inceſſamment une peau trop délicate, contre les premières impreſſions de l'atmoſphère. A huit & ſurtout à neuf mois, toutes ces diſpoſitions ſont bien plus marquées. Les proportions propres à cet âge ne ſont pas moins évidentes. La tête moins volumineuſe, dans les premiers temps, eſt encore très-conſidérable, ſi on la compare aux autres parties. Le crâne paroît développé, la face petite; le thorax eſt court, arrondi, relevé; l'abdomen ample, fort étendu, ſaillant du côté de l'ombilic; le baſſin étroit, peu développé; les membres, ſurtout les membres abdominaux, d'autant plus courts, que le fœtus eſt plus éloigné du terme de ſa maturité. La moitié de la longueur totale du corps répond, vers neuf mois, un peu au-deſſus de l'ombilic, & ſe rapproche d'autant plus du ſternum, que le fœtus eſt plus éloigné du moment de la naiſſance.

Du ſeptième au huitième mois, la pulpe du cerveau acquiert de la conſiſtance, & la ſubſtance intérieure ſe colore par le développement des vaiſſeaux ſanguins qui la pénètrent. Les membranes de ce viſcère commencent à paroître plus adhérentes, & les circonvolutions des hémiſphères apparoiſſent, & ſont d'autant plus nombreuſes, plus marquées, que le fœtus approche davantage de la maturité. La moelle épinière, la moelle alongée, le pont de Varolle, ſont en même temps d'une conſiſtance fort remarquable. Les poumons ont une teinte rougeâtre: toutes les parties du cœur ſont bien diſtinctes: le foie, d'abord ſi volumineux, conſerve cette diſpoſition; mais il s'éloigne de l'ombilic. La bile ſe diſpoſe à manifeſter les qualités qui lui ſont propres, & qui la font contribuer à la digeſtion. Le méconium eſt plus abondant, & remplit la plus grande partie du gros inteſtin.

A la fin du neuvième mois, les circonvolutions ſont nombreuſes à la ſurface du cerveau. Les parties de cet organe, qui doivent prendre par la ſuite une teinte griſâtre ou cendrée, commencent à ſe diſtinguer par un changement de couleur; la fermeté du prolongement rachidien & du méſocéphale augmente; le cervelet, ainſi que toute la baſe du cerveau, mais ſpécialement les endroits qui correſpondent aux cordons nerveux, ont acquis une conſiſtance très-remarquable, tandis que la maſſe du cerveau conſerve toute ſa flexibilité. Le diamètre occipito-frontal de la tête, ou longitudinal, eſt ordinairement de cent dix millimètres, à peu près quatre pouces. Le diamètre oblique, ou occipito-mentonnier, eſt de cent cinquante millimètres, à peu près cinq pouces, & le tranſverſal, ou bipariétal, eſt de quatre-vingt-cinq millimètres, ou à peu près trois pouces en dedans.

Dans le thorax, on trouve les poumons plus rouges, plus volumineux; la branche de l'artère pulmonaire,

pulmonaire, qui communique avec l'aorte, & que l'on nomme *pulmo-aortique*, ou *canal artériel*, loin de *se rétrécir à mesure que la grosseſſe* avance, comme l'ont dit quelques auteurs, a une grande capacité, mais ſes parois ſont plus fortes & plus denſes; l'ouverture inter-oriculaire, ou trou *botal*, eſt auſſi très-grande, mais la valvule, ou membrane qui doit la boucher après la naiſſance, a plus de fermeté, plus d'étendue que dans les premiers temps. Le foie a plus de conſiſtance; la bile eſt plus amère; le méconium remplit tout le gros inteſtin; la veſſie contient de l'urine, enfin tout annonce que les organes ſont aſſez développés pour l'exercice des fonctions néceſſaires après la naiſſance.

Les différens caractères que nous venons de tracer, pour en former en quelque ſorte le ſignalement & l'hiſtoire naturelle du fœtus à terme, ou du nouveau-né, ne ſont pas toujours auſſi évidens qu'il ſeroit deſirable, dans pluſieurs cas où les médecins ſont appelés à prononcer ſur des queſtions médico-légales. On cherche alors, & dans ces circonſtances qui ſont aſſez rares, à s'éclairer par des caractères particuliers, regardés comme plus conſtans, plus invariables. Il nous ſuffira d'indiquer ici, parmi ces caractères, un point d'oſſification entre les condyles des fémurs, qui n'a jamais été obſervé avant le neuvième mois, & ſur lequel M. le profeſſeur Béclard paroît avoir attiré le premier l'attention des anatomiſtes.

NÉ (Nouveau-) (*Hygiène.*) (Maladies du). Sur un nombre déterminé d'enfans qui naiſſent à la même époque, ſur dix mille, par exemple, les deux cinquièmes périſſent avant d'avoir atteint la troiſième année: vérité auſſi affligeante qu'inconteſtable, & qui ne permet pas de douter que dans la carrière de la vie, les premiers pas ne ſoient encore plus difficiles, plus incertains que ceux qui tendent à nous rapprocher de ſon terme. Cette mortalité eſt d'ailleurs beaucoup plus grande pour les enfans nouveau-nés, pendant les trois premiers mois, ſurtout dans les hôpitaux & les maiſons qui ſervent d'aſyles aux enfans trouvés.

Pluſieurs genres de cauſes contribuent à cette incertitude de la vie, à cette foible chance de longévité, pendant le premier âge. Parmi ces cauſes, on doit placer au premier rang l'eſſai d'un nouveau mode d'exiſtence, & des nouvelles fonctions qui le caractériſent (1); pluſieurs maladies, ou pluſieurs vices de conformation, antérieurs à la naiſſance; quelques accidens même de l'accouchement, & le développement de pluſieurs maladies propres à l'enfance, ou qui ſe manifeſtent le plus ordinairement à cette époque.

Tout n'appartient cependant pas à la nature, dans cette mortalité des nouveau-nés: la négligence, les ſoins peu éclairés, peuvent également y contribuer. Il eſt certain du moins qu'elle eſt effrayante dans les hoſpices, à la porte deſquels un miſantrope propoſoit de placer cette inſcription:

Ici on tue les enfans aux frais du public.

Malgré l'intention philanthropique des fondateurs, la plupart des hoſpices conſacrés à l'enfance juſtifient malheureuſement un reproche auſſi ſévère. Dans celui de Dublin, par exemple, ſur ſept mille ſix cent cinquante enfans que l'on a reçus, de 1781 à 1784, deux mille neuf cent quarante-quatre étoient morts quinze jours après leur entrée, & en 1790, ſur deux mille quatre-vingts enfans admis dans le même hoſpice, cent quatre-vingt-neuf ſeulement avoient atteint l'âge d'un an. Dans la période de 1788 à 1805, il ne reſtoit, au bout de cinq ans, que cent trente-cinq enfans, ſur douze mille ſept cent trente-ſix qui avoient été admis dans cette période.

A Londres, à Moſcow, à Vienne, & dans les plus grandes villes d'Italie, les tables de mortalité des établiſſemens du même genre, n'offrent pas des réſultats beaucoup plus favorables. Une grande ſollicitude & une meilleure organiſation ont donné un avantage ſur tous ces établiſſemens, à l'hoſpice de la Maternité de Paris; & ſi la longévité des enfans nouveau-nés s'y trouve encore bien éloignée de ce qu'elle pourroit être au ſein d'une famille, cette différence s'explique très-bien par l'impoſſibilité de ſuppléer entièrement à la ſollicitude des mères. On ſait d'ailleurs, par les recherches de M. le profeſſeur Chauſſier, que parmi les enfans qui ont péri dans cet hoſpice, pluſieurs avoient des vices de conformation incompatibles avec la vie, & que d'autres étoient entrés avec des maladies mortelles: réſultats importans, & qui doivent être pris en conſidération dans les tables de mortalité.

Ce qui concerne, dans cet article, la conſervation des enfans nouveau-nés, doit embraſſer ſucceſſivement les ſoins hygiéniques & indépendans de toute circonſtance de maladie; les vices de conformation, les états morbides antérieurs à la naiſſance, les maladies, les bleſſures, qui peuvent être l'effet de l'accouchement, enfin les maladies qui appartiennent ſpécialement au premier âge, ou qui ſe développent plus particulièrement dans cette période de la vie, & que nous conſidérerons autant qu'il nous ſera poſſible, ainſi que les ſoins hygiéniques, qui en ſont inſéparables, dans leurs rapports avec les nouvelles fonctions qui s'exercent après la naiſſance.

Nous nous bornerons d'ailleurs le plus ſouvent, & comme il convient de le faire dans les articles d'une certaine étendue, à des énumérations rapides, ou à des vues générales, en renvoyant pour plus de détail aux articles particuliers, dont nous

(1) La *reſpiration*, la *circulation*, la *digeſtion*.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 562 sur 787

indiquerons ſucceſſivement l'objet, & les rapports avec l'enſemble du ſujet auquel ils appartiennent.

Art. Ier. *Hygiène générale des nouveau-nés.*

L'enfant qui vient de naître, & qui tient encore à la mère par le cordon ombilical, n'en peut pas être bruſquement détaché, par la rupture trop prompte de ce dernier lien. On recommande d'une manière générale, depuis Hippocrate, de n'opérer cette ſection que lorſque l'enfant a reſpiré & crié. Ce précepte qui préſente quelques exceptions, ſurtout dans les cas d'une diſpoſition apoplectique, doit avoir plus particulièrement ſon application dans toutes les circonſtances où le nouveau-né paroît foible, languiſſant, peu diſpoſé à *vivre* d'abord, au moins de ſes propres forces, c'eſt-à-dire, à reſpirer.

Le ſavant & ingénieux Antoine Petit, donna un jour une preuve bien remarquable de la néceſſité d'une pareille conduite, & des avantages qu'un haut degré de ſavoir peut faire obtenir dans les moindres détails de la médecine. Il venoit de recevoir un enfant, dont le cœur & le pouls n'offroient aucun mouvement ſenſible. Bientôt il diſtingua les mouvemens du cœur; mais les parens l'ayant preſſé de faire la ſection & la ligature du cordon ombilical, il s'y refuſa; ſeulement il conſentit à lier le cordon, & fit remarquer qu'alors les mouvemens du cœur s'arrêtoient: expérience qu'il renouvela pluſieurs fois: réſiſtant toujours à l'indiſcret empreſſement des aſſiſtans, & ne voulant opérer une ligature définitive & la ſection du cordon, que lorſqu'il eut entendu l'enfant annoncer par ſes cris qu'il étoit enfin entré dans la vie extra-utérine.

Le ſang qui continue d'arriver du placenta, à un enfant foible, dans une pareille occurrence, & dans toutes celles qui s'en rapprochent, eſt le ſtimulant le plus efficace & le plus énergique.

Pendant tout le temps de cette heureuſe temporiſation, tous les médecins qui ſe ſont ſpécialement occupés de l'hygiène des femmes & des enfans, recommandent de placer le nouveau-né au milieu d'une température très-douce, & qui ne ſoit pas éloignée de plus de dix à douze degrés de la chaleur de ſon premier aſyle.

Du reſte, tout ce qui concerne la ligature & la ſection du cordon ombilical, préſente un mélange d'opinions populaires & de préceptes judicieux, qu'il eſt auſſi curieux que philoſophique de rappeler & de rapprocher dans l'hiſtoire du nouveau-né. Pendant long-temps, on ne ſe contentoit pas de placer une ligature ſur le cordon du côté du fœtus: on en faiſoit une ſeconde du côté de la mère, voulant ainſi prévenir une perte qui ne peut avoir lieu que par l'inertie de l'utérus, & ſans s'arrêter à l'idée que dans ce cas, la ligature du cordon n'empêcheroit pas l'écoulement du ſang, qui, ne pouvant ſe faire iſſue par la veine ombilicale, ſe rendroit au placenta, dont il romperoit bientôt les adhérences avec la matrice: ce qui donneroit lieu alors à une perte interne, d'autant plus dangereuſe que l'effet de la ligature auroit fait perdre plus de temps à l'accoucheur.

L'opinion & la conduite que nous rappelons ici pour en ſignaler les dangers, appartiennent ſans doute au long & interminable chapitre des erreurs populaires, dont les détails, pour tout ce qui concerne les ſoins donnés à l'enfance, ont été l'objet dans tous les temps & chez tous les peuples. Il n'en eſt pas ainſi d'une autre opinion avancée dans le dix-ſeptième & le dix-huitième ſiècle, ſur l'inutilité de lier le cordon ombilical du côté du nouveau-né, en ſe bornant à la ſection.

Cette opinion, à laquelle Schulzius a particulièrement attaché ſon nom, eſt fondée ſur des faits & ſur une connoiſſance exacte de ce qui arrive après la reſpiration. En effet, lorſque cette fonction eſt bien établie, le ſang change néceſſairement de route, & on ne doit pas craindre qu'il puiſſe ſe porter du côté de l'ombilic & occaſionner une hémorragie. Un ſemblable événement n'auroit lieu que ſi l'enfant n'avoit pas reſpiré, ou ſi la reſpiration, après s'être établie, venoit à ſe ſuſpendre ou à s'exécuter difficilement, & c'eſt pour le prévenir que l'on a continué à lier le cordon ombilical: opération qui n'offre, d'ailleurs, aucun inconvénient lorſqu'elle eſt faite à temps & d'une manière convenable.

Avant de faire cette ligature on a ſouvent recommandé, & d'après une erreur populaire qui remonte juſqu'aux Arabes, de ſoumettre le cordon ombilical à des preſſions légères, à des lotions répétées, pour en faire ſortir le fluide muqueux dont il eſt pénétré; perſuadé que par ces procédés on mettoit l'enfant à l'abri de la petite-vérole, de la jauniſſe des nouveau-nés, des croûtes laiteuſes & des convulſions.

L'opinion que la ligature peut contribuer à la chute du cordon n'eſt pas mieux fondée, mais ne remonte pas à une origine auſſi théorique. La conſtriction de l'épiderme du fœtus, à l'endroit où il ſe termine ſur le cordon, eſt la ſeule cauſe de cette chute, qui arrive par une véritable inflammation, du quatrième au cinquième jour; laiſſant une plaie qui eſt ordinairement cicatriſée le huitième: phénomènes qui ne ſont, d'ailleurs, reſtreints par leur durée à aucune loi fixe, & qui préſentent, ſous ce rapport, de grandes variations.

La manière de faire la ligature, & tous les détails de ce procédé, les plus minutieux en apparence, doivent attirer notre attention.

Il eſt deſirable que les brins de fil employés pour cet uſage ſoient un peu larges & cirés. On les arrête par un nœud, & il eſt prudent de faire une ſeconde ligature à quelque diſtance de la première: celle-ci pourroit devenir en effet inſuffiſante, ſi le tiſſu cellulaire ſubjacent venoit

à s'affaiſſer, ſurtout lorſque le cordon eſt très-volumineux.

Dans ce dernier cas, il importe toujours à l'accoucheur de s'aſſurer, avant de placer ſa ligature, que l'inteſtin ne s'eſt pas échappé par l'anneau & qu'il ne ſe trouve pas accolé au cordon ombilical; diſpoſition qui rendroit mortelle toute mépriſe.

Dans une pareille circonſtance, doit-on faire, d'ailleurs, la ligature plus ou moins loin de l'abdomen, tant chez les garçons que chez les filles? Cette diſtinction peut-elle influer chez les uns & chez les autres ſur les organes de la reproduction? Ces queſtions ſont aſſez indifférentes, & ſi nous les examinions, ce ne ſeroit que pour rappeler encore pluſieurs de ces erreurs populaires, qui ſemblent, en quelque ſorte, attachées à tous les points de l'hygiène & de la médecine des enfans.

Divers ſoins, qui n'offrent pas la même importance que la ſection & la ligature du cordon ombilical, ont pour objet de dégager le nouveau-né de l'enduit viſqueux & ſébacé dont il eſt couvert. Les partiſans des cauſes finales ont propoſé de conſerver cette eſpèce de craſſe, deſtinée par la nature, diſent-ils, à amortir la vivacité des impreſſions auxquelles l'enfant eſt expoſé dans le nouveau milieu qu'il vient habiter. La raiſon & l'expérience preſcrivent une conduite bien différente : il faut laver l'enfant, détacher, diſſoudre cette matière graſſe qui le couvre, ſurtout à la tête, où ſon ſéjour prolongé diſpoſe aux gales du cuir chevelu, & à la teigne. Les bains légèrement toniques, les linimens beurrés ou huileux peuvent alors convenir, mais il faut éviter les lavages avec le vin pur, & ſurtout avec l'eau-de-vie, dont l'abſorption ne ſeroit pas ſans inconvénient.

La plus grande propreté eſt d'ailleurs néceſſaire dans les ſoins que l'on prend du nouveau-né, & ſi elle peut paroître indifférente relativement à ſa vie, elle a bien évidemment pour but de lui épargner beaucoup de ſouffrances & de petites maladies. Il eſt, d'ailleurs, bien plus néceſſaire de le défendre contre le froid; & ſi, dans les hôpitaux d'enfans, les mieux adminiſtrés, la mortalité eſt encore ſi conſidérable, c'eſt que l'enfance, qui n'y eſt pas protégée par la ſollicitude maternelle, éprouve un grand nombre de maladies qui dépendent du défaut de cette ſollicitude; & ſurtout des maladies occaſionnées par le refroidiſſement, telle que la péripneumonie, ſi fréquente & ſi déſaſtreuſe dans les hoſpices, pendant les huit ou neuf premiers jours qui ſuccèdent à la naiſſance.

L'enfant peut prendre le ſein, plus ou moins promptement après ſa naiſſance, depuis quelques heures juſqu'à vingt-quatre, ſuivant ſa force. Le lait récent de la nourrice ſuffit, le plus ſouvent, pour favoriſer l'expulſion du méconium : on y joint quelquefois, & lorſque la mère n'eſt pas elle-même la nourrice de ſon enfant, un peu de ſirop de rhubarbe compoſé, ou de ſirop de fleurs de pêcher. Le choix d'une nourrice, ſon régime, les ſignes qui feront reconnoître, ſoit de ſon côté, ſoit de celui du nouveau-né, qu'elle doit inſpirer toute ſécurité, ne peuvent appartenir à cet article. (*Voyez* NOURRICE, NOURRITURE.)

Art. II. *Maladies, vices d'organiſation antérieurs à la naiſſance.*

Les états morbides, les vices de conformation qui ont précédé la naiſſance, & dont le développement appartient à la vie extra-utérine, ſe rangent ſous deux titres : 1°. les états défectueux ou morbides, incurables ou incompatibles avec la vie extra-utérine, ou du moins avec une longévité d'une certaine étendue, les MONSTRUOSITÉS (*voyez* ce mot); 2°. les états morbides & défectueux qui ſont curables, & qui ne rendoient pas la vie extra-utérine impoſſible.

LES VICES DE CONFORMATION, qui peuvent être corrigés, en totalité ou en partie, ſont aſſez nombreux & aſſez variés : nous les rangerons ſous les titres ſuivans, ſavoir :

1°. Les occluſions ou imperforations;
2°. Les réunions ou adhérences;
3°. Les diviſions ou ſéparations;
4°. Les déviations d'ouvertures;
5°. Les excroiſſances & les taches congéniales;
6°. L'irrégularité ou le défaut d'organes.

Parmi les occluſions qui peuvent être l'objet des différentes pratiques hygiéniques ou médicales, on diſtingue celles des narines, des paupières, de la pupille que l'on a déſignée ſous le nom ſavant de *ſynezizis* (*voyez* ce mot); l'occluſion incomplète & ſuperficielle des lèvres. (*Voy.* OCCLUSION.)

La diſpoſition défectueuſe, connue ſous le nom vulgaire de *filet*, eſt un des exemples d'adhérence morbide ou défectueuſe, que l'on a le plus ſouvent l'occaſion d'obſerver. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

La réunion de la langue aux gencives, exige une opération analogue à celle qui détruit le filet, & qui ne feroit pas moins néceſſaire.

La hideuſe & cruelle infirmité que l'on connoît ſous le nom de *bec-de-lièvre*, & qui peut rendre, lorſqu'elle eſt complète, le téter très-difficile, ou même impoſſible, eſt le cas le plus remarquable des diviſions morbides & congéniales des parties. (*Voy.* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

Dans le bec-de-lièvre, & lorſque la diviſion ſe prolonge juſqu'à la voûte palatine, l'action de téter devient fort difficile & peut s'oppoſer à une nutrition convenable du nouveau-né (1).

On ne parvient, dans ce cas, à rendre l'allaitement poſſible qu'avec le ſecours de l'art, & par des moyens qui ſe trouvent rarement à la portée du plus grand nombre, & dont la deſcription n'appartient pas à cet article.

(1) *Voyez les Mémoires de l'Académie de chirurgie.*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 564 sur 787

Si le frein de la langue eſt trop court, ce qui conſtitue le vice d'organiſation d'où réſulte dans les nouveau-nés ce que l'on appelle avoir le *filet*, l'action de téter peut auſſi devenir très-difficile, & même impoſſible. Cette petite infirmité, à l'occaſion de laquelle les praticiens vulgaires ſont tombés ſouvent dans des mépriſes graves, n'eſt pas toujours facile à reconnoître : on ne doit pas la ſuppoſer, ni couper le filet, ſuivant les excellentes remarques de Jean-Louis Petit, ſi l'enfant peut porter ſa langue ſur le bord de ſes lèvres & ſucer le doigt que l'on introduit dans ſa bouche. L'indication la plus déciſive pour pratiquer cette ſection, eſt le refus & l'impoſſibilité de prendre le mamelon. Le ſavant auteur de ces remarques aſſure, d'après une longue expérience, que l'on a fait ſouvent la ſection du frein très-légèrement & ſans aucune néceſſité : dans le cas même où le frein ſeroit un peu trop fort, mais ſans gêner l'allaitement, cette infirmité peut diminuer avec le temps, & l'on pourroit toujours la faire diſparoître plus tard, ſi elle s'oppoſoit au développement de la parole.

J.-L. Petit cite pluſieurs exemples d'une mort ſubite des nouveau-nés, par le renverſement de la langue, à l'occaſion d'une ſection intempeſtive du filet. Dans le cas où cette ſection eſt indiſpenſable, il faut faire téter l'enfant & le plus long-temps poſſible, auſſitôt qu'elle eſt terminée, pour éviter qu'il ne détourne ſa langue & ne la porte au-delà du goſier, & ne périſſe ainſi par une véritable ſuffocation; accident qui ſera, du reſte, d'autant plus à craindre que cette opération auroit été ſans néceſſité.

Cette diſpoſition au renverſement de la langue pourroit, d'ailleurs, exiſter par un état morbide; & J.-L. Petit en cite un exemple remarquable. L'enfant qui préſentoit cet exemple étoit continuellement expoſé à un état de ſuffocation, que l'on ne faiſoit ceſſer que par l'allaitement, ou en tenant un doigt dans la bouche de l'enfant, afin qu'il fût occupé à le ſucer. (*Voyez* Jean-Louis Petit, *Œuvres poſthumes*, tom. III, pag. 260.)

L'ouverture du canal de l'urètre au-deſſous de la verge ou en deſſus; cette diſformité, que l'on a déſignée, dans le premier cas, ſous le nom d'*hypoſpadias*, & ſous celui d'*épiſpadias*, dans le ſecond, préſente un exemple remarquable de déviation dans les ouvertures chez le nouveau-né. Ce vice de conformation ne peut, d'ailleurs, intéreſſer le médecin que ſous le rapport de l'anatomie & de la médecine légale. (*Voyez* Urètre.)

La même remarque s'applique aux autres défectuoſités qui ſe rapportent au même titre, & que l'on doit comprendre dans l'hiſtoire des monſtruoſités. (*Voyez* ce mot.)

Le *ſtrabiſme*, la défectuoſité connue ſous le nom de *pied-bot*, appartiennent à notre ſixième titre, & ſeront examinés à leur article dans ce Dictionnaire, avec l'attention & le développement qu'ils exigent.

Pluſieurs maladies qui doivent, dans la ſuite, empoiſonner l'exiſtence ou en abréger la durée, commencent avec la vie. Parmi celles qui ne ſe bornent pas à une aptitude ou à une prédiſpoſition héréditaire, & dont le développement eſt plus ou moins avancé au moment de la naiſſance, on doit placer au premier rang pluſieurs hydropiſies, mais ſurtout l'hydrocéphale congéniale, l'hydrorachis & l'hydrocèle également congéniales; pluſieurs hernies, la ſyphilis conſtitutionnelle, le rachitiſme, les dartres, l'état tuberculeux, & même quelques inflammations des viſcères de la poitrine ou du bas-ventre, qui ſont pour la plupart méconnues, & qui deviennent la cauſe d'une mort prématurée. (*Voyez* ces différens mots.)

L'*hydrocéphale congéniale* & l'*hydrorachis* s'oppoſent à la longévité, & même à l'établiſſement de la vie extra-utérine. Nous avons cru cependant devoir les comprendre dans notre énumération, parce que pluſieurs auteurs ont cité quelques exemples d'individus atteints de ces maladies, qui ont vécu pendant pluſieurs années, ſurtout dans les cas d'hydrocéphale. L'art, du reſte, n'a rien à oppoſer à des états morbides auſſi graves & auſſi dangereux.

L'*hydrocèle congéniale*, obſervée pour la première fois par un chirurgien de Toulouſe, eſt une maladie très-peu grave; on la guérit dans quelques ſemaines par une compreſſion méthodique & ſoutenue à l'aide d'un bandage.

La *hernie du cerveau*, ou *encéphalocèle*, peut à peine être regardée comme une maladie curable, quoique Ledran & Camper recommandent de ne pas abandonner à la nature, les malheureux nouveau-nés qui arrivent à la vie avec cette diſpoſition. On doit craindre, d'ailleurs, cette hernie, lors même que, ſans hydrocéphale, les ſutures ſont trop écartées; il importe alors de la prévenir par des moyens convenables de protection & de compreſſion. Ce qui concerne les autres hernies, appartient à l'hiſtoire générale de ces maladies. (*Voyez* ces mots.) Il faut rapporter aux hernies, la diſpoſition ou les diſpoſitions des teſticules arrêtés à l'aine. On a propoſé, dans ce cas, & pour forcer ces organes d'arriver à leur place naturelle, de faire quelques efforts & de les abaiſſer avec le doigt : on remplira bien plus naturellement & plus facilement cette indication, ſi l'on emploie, pour faciliter l'ouverture de l'anneau, des bains & quelques applications émollientes.

Ce qui concerne le *rachitiſme*, les *ſcrophules*, l'*affection* tuberculeuſe chez les nouveau-nés, ſera examiné à ces articles, qu'il nous ſuffit d'indiquer ici d'une manière générale, & avec le deſſein de faire apercevoir comment pluſieurs maladies, que l'on croit ſouvent acquiſes après la naiſſance, en les attribuant à des cauſes imaginaires, ſont ſans doute beaucoup plus anciennes, & ſe confondent

avec le premier développement de l'organiſme, dans des conditions d'exiſtence défavorables.

Art. III. *Maladies, léſions, qui peuvent dépendre du mode d'accouchement.*

On pourroit placer parmi ces maladies l'état de mort apparente, la ſyncope ou l'aſphyxie du nouveau-né au moment de la naiſſance : ces états, qui réclament des ſoins prompts & très-éclairés, étant preſque toujours la ſuite d'un travail très-long, & le plus ſouvent accompagné de circonſtances qui ont menacé l'exiſtence du fœtus dans ſon paſſage de la vie intra-utérine à la vie extra-utérine.

Les autres maladies qui peuvent réſulter du fait même de l'accouchement trop difficile, ſont les luxations, les fractures, diverſes plaies, les contuſions, les ecchymoſes, les thrombus ou pluſieurs autres tumeurs, ſurtout à la tête; la déformation de cette dernière, &c. &c.

Les ecchymoſes, les thrombus mêmes qui ne ſeroient pas très-conſidérables, n'exigent que de légers réſolutifs & une douce compreſſion. Les tumeurs ſanguines, plus volumineuſes & déjà anciennes, doivent, au contraire, être ouvertes : on les diſtinguera aiſément d'une hernie au cerveau par un très-grand écartement entre les futures, & par la grande étendue des fontanelles. La gravité du pronoſtic portera toute entière ſur la complication de ces tumeurs avec des épanchemens internes. Dans le cas où une pareille complication n'a pas lieu, l'ouverture longitudinale de ces tumeurs favoriſe promptement le récollement du cuir chevelu, ſurtout ſi l'inciſion peut ne pas mettre l'os à découvert.

Quels que ſoient le rétréciſſement & la déformation de la tête du fœtus pendant le travail de l'accouchement, on doit s'abſtenir de toute manœuvre pour rétablir une conformation naturelle; ce qui ne peut manquer d'arriver par l'action des parties.

Les luxations qui paroiſſent réſulter des efforts produits pendant l'accouchement, ſont faciles à réduire, & ſans difformité. Les fractures offrent un accident plus grave, & qui demande des ſoins & des procédés particuliers. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'Encyclopédie méthodique.) La ſéparation ou le décollement des épiphyſes, préſente de bien plus grandes difficultés, & occaſionne des difformités inévitables. La luxation de la première vertèbre cervicale eſt néceſſairement mortelle; celle de la mâchoire inférieure, ſans être auſſi funeſte, eſt très-dangereuſe, & a occaſionné pluſieurs fois le tétanos.

Art. IV. *Maladies des nouveau-nés, qui ſe développent & ſe manifeſtent après la naiſſance.*

Les médecins qui ſe ſont occupés d'une manière ſpéciale des maladies des enfans, ont compris parmi ces maladies, un aſſez grand nombre d'affections morbides qui peuvent également ſe manifeſter à toute autre époque de la vie : différentes maladies des organes urinaires, les oreillons, la petite-vérole, la rougeole, la ſcarlatine, les aphthes, l'angine, les ſcrophules & pluſieurs névroſes. Nous ne donnerons pas cette extenſion aux maladies des nouveau-nés, & nous ne comprendrons ſous ce titre que les maladies qui leur appartiennent d'une manière ſpéciale, ou qui trouvent dans leur mode d'organiſation, une prédiſpoſition toute particulière, ou des cauſes qui les modifient d'une manière remarquable.

Sous le premier titre, c'eſt-à-dire, parmi les maladies tout-à-fait propres aux nouveau-nés, ſe rangent naturellement l'inflammation de l'ombilic, ſa ſuppuration, ſes fongus pédiculés, la rétention du méconium, les ſécrétions morbides & imparfaites des voies digeſtives, & la foibleſſe de la circulation & de la reſpiration, qui paroît former une des circonſtances principales du ſclérème. (Endurciſſement du tiſſu cellulaire.)

Ces maladies toutes ſpéciales des nouveau-nés, & les conſidérations hygiéniques qui s'y rattachent, ſe rapportent plus particulièrement aux nouvelles fonctions qui s'établiſſent après la naiſſance : fonctions dont les organes encore peu exercés & plus irritables, ſont ſuſceptibles d'un grand nombre de dérangemens.

La reſpiration, le nouveau mode de circulation qui en devient la ſuite, doivent être placés au premier rang parmi ces fonctions : elles ne s'exécutent pas toujours avec facilité après la naiſſance, & le nouveau-né ne pouvant reſpirer, ſe préſente quelquefois dans un état de mort apparente qui demande un prompt ſecours, ſoit que cette ſituation dangereuſe dépende d'une congeſtion ſanguine, & que l'on puiſſe regarder, juſqu'à un certain point, comme un état apoplectique; ſoit qu'elle n'ait d'autres cauſes que la foibleſſe du fœtus, & qu'elle ſe rapporte à la ſyncope ou à l'aſphyxie.

Les nouveau-nés dont le défaut de reſpiration & l'état de mort apparente ont pour cauſe une ſorte d'apoplexie, ſont ordinairement aſſez forts : ils ne naiſſent qu'après un accouchement très-long, très-difficile, ou même laborieux. Le viſage eſt d'une couleur violacée, livide, tuméfiée, ſurtout aux lèvres; les yeux ſont ſaillans, & la poitrine aſſez généralement couverte de vergetures; les paupières ſont gonflées, entr'ouvertes; la conjonctive injectée, les pupilles dilatées.

Les membres ſont ordinairement mous, pendans, & demeurent aſſez long-temps dans cet état après la mort, ſi la température eſt élevée : quelquefois auſſi, & dans les cas où la vie ne peut être rappelée, la chaleur ſe conſerve pendant douze heures; la couleur violacée de la peau pâlit par la preſſion.

L'état de mort apparente que nous décrivons, lors même qu'il peut ceſſer, réſiſte quelquefois d'abord aux ſecours les mieux adminiſtrés pendant un quart d'heure, & même une heure. Ces ſecours doivent être employés, en conſéquence, juſqu'au moment où le refroidiſſement ne laiſſe aucun doute ſur une mort abſolue ou conſommée : ils conſiſtent principalement dans une évacuation ſuffiſante de ſang par la ſection prompte du cordon, ou par l'application de quelques ſangſues.

Le précepte que nous avons donné, de ne lier le cordon que quelque temps après la naiſſance, n'a véritablement point ſon application dans les cas de mort apparente par un état apoplectique.

Cette ſection, promptement exécutée dans ce cas, fait ceſſer la congeſtion ſanguine ; & ſi le ſang ſort par jet à la ſuite de cette opération, on voit bientôt la reſpiration commencer à devenir facile. Il importeroit, du reſte, de renouveler la ſection, en la faiſant plus près de l'ombilic, ſi le ſang venoit à s'arrêter, ou s'il ne couloit pas aſſez abondamment, d'après les ingénieuſes obſervations de Solayrès. On lie enſuite le cordon ; l'application des ſangſues ſeroit tentée ſi l'écoulement du ſang par le cordon paroiſſoit inſuffiſante, ou ſi l'on apercevoit quelques ſignes propres à faire craindre les convulſions. Cette dernière maladie a la même cauſe que l'apoplexie du nouveau-né ; & le ſoin avec lequel M. Dugès recommande de la diſtinguer des convulſions propres à un âge plus avancé, n'eſt pas un des points les moins utiles de ſon excellente Diſſertation (1).

On ne devroit pas employer peut-être, en parlant des nouveau-nés, le mot *aſphyxie*, qui ne peut convenir que pour la ſuſpenſion de la reſpiration bien établie, & non pour le défaut de cette fonction chez un individu qui n'a point encore reſpiré, & qui a pu vivre pendant neuf mois, ſans le concours de cette fonction. Quoi qu'il en ſoit, l'état de mort apparente des nouveau-nés ne dépend pas toujours d'un état apoplectique ; il peut auſſi être occaſionné par la foibleſſe du cœur, la ſuſpenſion plus ou moins longue de la communication entre la mère & le fœtus, par la compreſſion du cordon ombilical ; circonſtances qui doivent faire employer d'autres moyens de traitement & de conſervation.

L'état dont nous parlons doit ſurtout être ſuppoſé, lorſque l'accouchement s'eſt fait ſpontanément par les pieds, ou lorſque l'accoucheur l'a terminé de cette manière, & dans le cas où le cordon a été long-temps comprimé, ainſi que dans la circonſtance non moins grave, d'une perte, pendant le travail. Alors le viſage du nouveau-né eſt pâle, décoloré, les membres immobiles & flaſques. Il n'exiſte, ni eſſai de reſpiration, ni pulſations du cordon.

M. le profeſſeur Chauſſier, perſuadé que l'action vitale des vaiſſeaux ombilicaux ſubſiſte même après le détachement du placenta, recommande dans le cas de mort apparente, ſans congeſtion ſanguine, de différer la ligature & la ſection du cordon ombilical, & il penſe qu'avec de la précaution, on réuſſira plutôt à ranimer l'enfant par les ſtimulans convenables, ſurtout par l'inſufflation de l'air avec le tube laryngien. (*Voyez* Noyé, Tube laryngien.)

Cet inſtrument, ſi ſimple dans ſa confection & dans ſon emploi, ſert continuellement à l'hoſpice de la Maternité, à conſerver des enfans, dont la reſpiration tarde trop à s'établir, & feu madame Lachapelle, qui l'a beaucoup employé, diſoit ſouvent que par ce moyen, elle avoit ſauvé pluſieurs centaines d'enfans, qui auroient infailliblement péri ſans un pareil ſecours. M. Dugès, dans ſa diſſertation ſur *les maladies des nouveau-nés*, recommande pour l'emploi de ce tube, les précautions ſuivantes, & une grande perſévérance dans l'adminiſtration des autres ſecours.

« 1°. S'aſſurer que la canule eſt dans le larynx, en ſoulevant ſon extrémité, & en la portant à droite & à gauche ; on voit alors au travers la peau, ſi le larynx marche avec elle, ou s'il reſte immobile.

» 2°. Souffler avec modération & par alternatives qui permettent à l'air de ſortir, & qui imitent les mouvemens de la reſpiration.

» 3°. Preſſer un peu la poitrine dans les intervalles pour ſimuler l'inſpiration.

» 4°. Nettoyer de temps en temps le tube des mucoſités qu'il contient. (Dugès, *Op. cit.*)

» On excite auſſi l'appareil reſpiratoire en faiſant des frictions ſur le thorax, en y jetant de l'eau froide en gouttelettes, en abſtergeant & en enlevant les mucoſités de l'arrière-bouche, & en ſtimulant la luette & la glotte avec la barbe d'une plume, &c.

» L'appareil nerveux eſt excité aux diverſes ſurfaces libres : ainſi les frictions ſèches ou alcoholiques, ou vinaigrées, le bain chaud aiguiſé de vin ou de vinaigre, les linges chauds, le châtouillement des mains & des pieds, les lavemens, les ſuppoſitoires, qui en outre provoquent des évacuations utiles : l'excitation de la pituitaire avec une plume, avec la vapeur de l'éther, de l'alcali volatil : la ſtimulation de la langue par un peu de vinaigre, une goutte d'éther étendue d'eau ; peut-être l'excitation de l'organe de la vue, par une vive lumière : voilà à peu près tous les moyens de ce genre que l'on peut mettre en uſage. Ce ſont, comme on voit, tous moyens prompts, extemporanés comme l'affection qu'ils doivent combattre. »

Lorſque la reſpiration, ou le nouveau mode de circulation s'eſt librement ou difficilement établi après la naiſſance, ces fonctions & les or-

(1) *Recherches ſur les maladies les plus importantes, & les moins connues des nouveau-nés.* Thèſes de la Faculté de Paris. Année 1821, in-4°., n°. 64.

ganes qui les exécutent, peuvent être facilement dérangés par diverſes cauſes occaſionnelles, ou ne préſenter que très-imparfaitement la diſpoſition propre à la vie extra-utérine, c'eſt-à-dire, l'iſolement abſolu de l'appareil veineux, & de l'appareil aortique.

Les poumons, au moment de la naiſſance, ne ſont pas ſeulement plus ſuſceptibles que les autres organes : ſouvent auſſi, malgré leur inaction pendant la vie intra-utérine, ils ſe trouvent déjà entachés d'une affection morbide conſtitutionnelle. Les exemples ne manqueroient pas pour appuyer cette aſſertion, & l'on s'eſt aſſuré par un aſſez grand nombre d'obſervations dans les hôpitaux, que pluſieurs enfans qui paroiſſent y ſuccomber à des maladies accidentelles, & que l'on pourroit attribuer à des cauſes occaſionnelles, ſont *victimes* de maladies déjà anciennes, & principalement d'affections tuberculeuſes.

Quoi qu'il en ſoit, les poumons des nouveau-nés ne préſentent une ſuſceptibilité plus grande, que dans un âge plus avancé ; & l'on ſait aujourd'hui que parmi cette foule d'enfans qui périſſent d'un à trois mois, dans les hoſpices, le plus grand nombre eſt enlevé par des péripneumonies.

La péripneumonie des nouveau-nés, compliquée quelquefois de pleuréſie, ſans qu'il ſoit poſſible de reconnoître cette complication, ſe manifeſte dans un grand nombre de cas, dès le deuxième & le troiſième jour de la naiſſance. Sa cauſe directe eſt l'impreſſion du froid, & ſurtout du froid humide. Ses ſymptômes ſont aſſez difficiles à reconnoître : on peut la ſuppoſer, lorſqu'il y a de l'agitation générale, la fréquence du pouls, une reſpiration difficile, plutôt abdominale que thoracique, de la toux ſans quinte. La percuſſion ou l'emploi du ſtéthoſcope ajoutera beaucoup à la valeur de ces ſignes, en faiſant reconnoître par la qualité du ſon, un engorgement qui a plus ſouvent lieu en arrière, & du côté droit. Dans les derniers momens, la toux eſt plus rare, avec une voix foible & ſifflante. Alors le pouls eſt petit, foible. On aperçoit une légère teinte ictérique. La chaleur eſt diminuée : l'enfant ne tète plus ou refuſe de boire, & il ſurvient aſſez ſouvent une diarrhée verdâtre. Ce n'eſt guère, du reſte, que dans le cas de ce dernier degré de la maladie que l'on découvre le ſon mat ou obſcur de la poitrine, s'il exiſte une complication avec la pleuréſie.

On trouve à la ſuite de la maladie, un épanchement de ſéroſité viſqueuſe, rougeâtre, aſſez différente de la matière que l'on obſerve à la ſuite d'une maladie analogue chez les adultes. On a rencontré auſſi l'engorgement du poumon, ſurtout en arrière, & la ſubſtance de cet organe, en tout ou en partie, plus compacte, plus peſante, & comme hépatiſée ; ce qu'il faut diſtinguer avec ſoin, d'une apparence analogue du poumon chez les nouveau-nés, dont la reſpiration ne s'eſt pas complétement établie.

Les poumons, dans ce cas, préſentent une teinte violacée, ne ſont pas pénétrés par l'air dans une partie de leur étendue, ſurtout du côté droit ; ils ſont flaſques, coriaces, peu développés, ne rempliſſant que très-imparfaitement le côté du thorax.

Le lait de la nourrice doit remplacer ſeul les médicamens que l'on ſeroit tenté d'adminiſtrer, dans le traitement d'une péripneumonie des nouveau-nés, reconnue à temps pour être combattue avec ſuccès. Les boiſſons émétiſées, le ſirop d'ipécacuanha, ne ſont indiqués que dans la dernière période de la maladie ; l'application de ſangſues ſur le côté de la poitrine, qui rend un ſon mat ou obſcur, eſt la partie eſſentielle du traitement.

Le véſicatoire, dans la troiſième période, peut offrir auſſi de grands avantages, ſurtout en l'appliquant auſſi ſur le côté de la poitrine, qui rend un ſon mat & obſcur.

Le rhume des foſſes naſales (coryſa), & le catarrhe pulmonaire, qui ne peuvent manquer d'altérer la reſpiration, ſont des maladies très-fréquentes chez les nouveau-nés, & dépendantes, comme la péripneumonie, de la vivacité trop grande des impreſſions ſur des organes qui juſqu'alors n'avoient rempli aucune fonction, & qui ſe trouvent livrés tout-à-coup à l'action excitante des cauſes extérieures.

Le coryſa des nouveau-nés, maladie à laquelle M. Rayer a conſacré aſſez récemment une excellente diſſertation, eſt du reſte bien moins fréquente que la péripneumonie. (*Voyez* RHUME DES FOSSES NASALES.)

Le catarrhe pulmonaire des nouveau-nés, qui règne quelquefois d'une manière épidémique, pourroit ſe confondre aiſément avec le croup, & dans certains cas n'eſt pas moins funeſte. Il ſe manifeſte plus tard, chez les nouveau-nés, que la péripneumonie. La toux qui l'accompagne eſt plus forte, plus ſouvent ſuivie de vomiſſemens.

Les pédiluves un peu ſtimulans, le ſirop d'ipécacuanha, s'il n'exiſte point de réaction fébrile ou inflammatoire, l'application de quelques ſangſues dans ce dernier cas, & plus tard l'emploi d'un véſicatoire ſur la poitrine, au-deſſous du ſein, forment par leur enſemble, le *ratio medendi*, ou le mode de médication du catarrhe pulmonaire.

La maladie des nouveau-nés, connue ſous le nom d'*endurciſſement* ou d'*induration* du tiſſu cellulaire, d'après ſes ſymptômes les plus apparens, cette maladie, qui a été ſi ſouvent funeſte dans les hoſpices, doit être rapportée, au moins pour le plus grand nombre des cas, à une débilité exceſſive des organes de la reſpiration & de la circulation, d'après pluſieurs obſervations très-judicieuſes de M. Breſchet, qui n'ont pas encore été publiées, & dont nous devons la connoiſſance à l'amitié,

auſſi généreuſe que communicative, de ce ſavant collaborateur.

L'endurciſſement du tiſſu cellulaire n'a guère été obſervé que dans les hoſpices, c'eſt-à-dire, dans un concours de circonſtances très-peu favorables à l'eſſai de la vie extra-utérine. Les enfans plus ſujets à cette maladie ſont le plus ſouvent nés avant terme, & plus foibles dans tous les cas que les autres enfans du même âge. Les cauſes accidentelles de la maladie ſont le froid, l'humidité, la mauvaiſe nourriture, dont l'effet ſe combine quelquefois avec une conformation défectueuſe des organes de la circulation.

L'action de ces organes s'établit néceſſairement d'une manière pénible, incomplète, ſous l'influence de ces cauſes.

Les poumons s'engorgent, & l'hématoſe devient tout-à-fait inſuffiſante.

Du reſte, chez pluſieurs enfans qui ont ſuccombé à cette maladie, les recherches anatomiques ont ſouvent fait reconnoître, d'une manière exacte, les cauſes & les traces de cette altération morbide. On a trouvé en effet, tantôt une communication des deux oreillettes, tantôt la perſiſtance du canal artériel, & toujours une diminution ſenſible dans le volume & la conſiſtance du cœur & des poumons. Dans tous ces cas, l'endurciſſement du tiſſu cellulaire ſe développe, ſuivant la remarque judicieuſe de M. Breſchet, de la même manière que l'hydropiſie ou l'œdème des extrémités inférieures, à la ſuite des maladies du cœur ou des gros vaiſſeaux, chez les adultes; & ſi l'endurciſſement prend la forme de l'induration, il ne faut l'attribuer qu'à la diſpoſition du tiſſu cellulaire ſous-cutanné, plus ſerré, plus réſiſtant chez le nouveau-né que chez l'adulte : tels ſont, ſans doute, l'état morbide & la profonde altération que préſente, dans ſon développement le plus grave, l'endurciſſement du tiſſu cellulaire, auquel pluſieurs cauſes diverſes contribuent dans les hoſpices. Mais, d'une autre part, on ne pourroit, ſans accorder une trop grande généralité aux conſéquences des remarques de M. Breſchet, affirmer que la même maladie, portée à un plus foible degré, ne ſe rattache pas alors à un autre mode de léſion, & qu'elle ne doive pas être compriſe parmi les hydropiſies eſſentielles ou primitives, compliquées ou non compliquées d'un état inflammatoire, & offrant même dans une période plus avancée, une dégénéreſcence, une transformation de tiſſu, qui ne ſeroit pas ſans analogie avec l'éléphantiaſis des Arabes.

Quoi qu'il en ſoit, le froid très-humide, & peut-être l'encombrement, ſont la cauſe évidente de l'endurciſſement cellulaire des nouveau-nés. Plus les hivers ſont rigoureux, plus cette maladie eſt fréquente; & l'on obſerve qu'elle ne ſe manifeſte preſque jamais dans l'été, ni dans les contrées méridionales, ni au milieu des familles qui jouiſſent d'une certaine aiſance.

On a diſtingué une variété aſſez tranchée dans l'hiſtoire de cette maladie; ſavoir, l'*induration œdemateuſe*, l'*induration concrétée*. Il n'eſt pas rare, en outre, d'obſerver chez des enfans robuſtes, des exemples d'induration partielle. *Voyez*, pour plus de détail, TISSU CELLULAIRE & SCLÉRÈME (Endurciſſement du tiſſu cellulaire), dénomination ſous laquelle M. le profeſſeur Chauſſier a propoſé de déſigner cette maladie dans un ſeul mot, & d'une manière plus conforme au langage philoſophique de la médecine.

L'infirmité connue ſous le nom de *cyanoſe*, ou *maladie bleue*, chez les enfans ou chez les adultes, préſente une grande analogie avec le ſclérème, conſidéré d'après les vues de M. Breſchet. On devroit même peut-être affirmer que ſon développement ſuppoſe un premier degré du mode d'altération qui auroit occaſionné l'endurciſſement du tiſſu cellulaire chez les enfans moins foibles, plus ſoignés & mieux protégés que ne peuvent l'être les enfans que l'on traite dans les hoſpices.

La digeſtion, non moins nouvelle chez le nouveau-né, que la reſpiration, contribue également à étendre ſon exiſtence, & l'expoſe par le fait de cette extenſion, à des dangers & à des cauſes de maladies qui ne pouvoient atteindre le fœtus. Si cette fonction, qui s'établit quelquefois avec difficulté, ne s'exerce pas dans un concours de circonſtances favorables, elle éprouve bientôt diverſes altérations qui contribuent évidemment à la mortalité des enfans dans les hoſpices, & au milieu des familles ou trop indigentes, ou trop peu éclairées pour donner un degré ſuffiſant d'attention à l'éducation phyſique. La différence pour l'enfant d'être nourri, ſoit au biberon, ſoit par une nourrice étrangère, ou par ſa mère; les conditions favorables ou défavorables qui le concernent, étant d'ailleurs égales, cette différence entraîne des conſéquences que l'on croiroit à peine poſſibles, ſi elles n'étoient pas convenablement appuyées par l'évidence des faits; ſi de nombreux exemples n'avoient pas appris qu'il avoit ſuffi pluſieurs fois dans l'hoſpice des enfans, pour arrêter une mortalité effrayante & les progrès d'une maladie déſaſtreuſe, de ſubſtituer tout-à-coup l'allaitement naturel à un allaitement artificiel; allaitement qui ne peut, d'ailleurs, avoir quelque avantage que dans le ſein d'une famille, & avec toutes les garanties que la ſurveillance maternelle peut ſeule donner, pour un ſemblable régime.

L'eſſai de l'allaitement & l'expulſion du méconium, chez le nouveau-né, commencent le cercle des opérations qui appartiennent à la digeſtion. Ces deux opérations ne s'accompliſſent pas toujours ſans difficulté : ainſi l'allaitement ſe trouve momentanément gêné, ou même impoſſible, par des cauſes qui dépendent d'un vice de conformation, d'un état de foibleſſe ou de maladie chez le nouveau-né. Il peut également trouver un obſ-

tacle

tacle insurmontable dans la manière d'être de la mère, ou ne fournir à l'enfant qu'un aliment insuffisant & même nuisible. Les principaux vices de conformation qui peuvent s'opposer à l'allaitement, ont été exposés au commencement de cet article, en nous occupant des maladies & des lésions organiques antérieures à la naissance.

Le plus ordinairement, & par une sorte de tradition populaire, on fait boire les enfans avant de leur donner le sein. Si le nourrisson est bien portant, s'il est assez heureux pour se trouver nourri par sa mère, cette précaution est assez indifférente : il peut, d'ailleurs, prendre le sein presqu'aussitôt après la naissance, comme les petits des mammifères, un peu plus tôt, un peu plus tard, depuis six, douze, ou même vingt-quatre heures, suivant qu'il paroît plus ou moins disposé à cette action. Il ne faut jamais oublier que l'action de téter deviendroit bien plus difficile après la montée du lait, & que le conseil donné par Levret de ne commencer l'allaitement que le quatrième jour, n'est point appuyé par l'expérience, mais qu'il ne tend rien moins qu'à augmenter ou à provoquer la fièvre de lait, sans empêcher les gerçures du sein, que l'on croyoit prévenir par ce retard également nuisible à la mère & à l'enfant.

Dans quelques circonstances, l'enfant est trop foible pour exécuter cette action. Une boisson sucrée, légèrement vineuse, éthérée ou aromatique, se trouve alors indiquée, & on doit y joindre l'impression d'une douce chaleur & de frictions, ou des applications toniques sur les différentes parties du corps.

Un état de stupeur ou d'engourdissement à la suite d'une congestion cérébrale, d'une pléthore universelle, peut rendre aussi le nouveau-né incapable de téter, & doit être combattue par une application de sangsues derrière les oreilles, par une boisson laxative, &c. L'allaitement commence alors beaucoup plus tard, & peut être différé sans inconvénient pour le nouveau-né, pendant vingt-quatre heures. Du reste, plusieurs nouveau-nés tètent très-librement dès leur premier essai : d'autres, au contraire, montrent moins d'habileté ou d'aptitude dans cette opération, & comme si elle exigeoit de leur part une sorte d'habitude ou d'apprentissage.

Le lait de vache, donné seul ou coupé avec de l'eau, a pour le nouveau-né tous les inconvéniens du lait d'une nourrice, qui est trop ancien & qui a trop de consistance. D'après des observations très-judicieuses de M. le professeur Hallé, on doit préférer les bouillies bien faites, à un semblable aliment.

L'expulsion du méconium qui se trouve parvenu dans le gros intestin au moment de la naissance, est favorisée par le nouveau lait, ou *colostrum*, auquel on attribue une propriété laxative, que l'on peut remplacer par une petite dose de sirop de rhubarbe composé (sirop de chicorée), pour les enfans qui sont confiés à des nourrices dont le lait est plus ancien que leurs nourrissons.

Sa rétention pendant plus de vingt-quatre heures est un état morbide qu'il faut s'empresser de combattre, & dont l'effet, s'il étoit prolongé, pourroit avoir les conséquences les plus funestes. Dans ce cas, l'enfant donne des signes de souffrances ; il est agité ; on observe même quelquefois des mouvemens convulsifs ; & si l'on porte plus loin ses recherches, on s'aperçoit que l'anus est serré, & assez contracté pour s'opposer à l'introduction d'une canule ou d'un suppositoire : il faut préférer, pour triompher d'une pareille constipation, le sirop de fleurs de pêcher, aux substances huileuses & mucoso-sucrées, telles que l'huile d'amandes douces, la manne, l'huile de ricin. On pourroit même avoir recours au sirop de nerprun, à la dose d'un ou de deux gros, ainsi que le fit le savant médecin Doublet, pour sauver un enfant que la rétention prolongée du méconium avoit jeté dans une espèce de stupeur apoplectique.

La constipation des nouveau-nés, dont les fonctions digestives sont d'ailleurs bien établies, peut être l'effet, soit d'une irritation qui supprime ou diminue les sécrétions, soit d'un état de langueur ou d'inertie du canal intestinal ou du foie. Dans le premier cas, qui devra être soupçonné si le lait de la nourrice est déjà trop ancien, si son régime est devenu tout-à-coup plus nourrissant & plus tonique, & si, de son côté, le nouveau-né est agité, privé de sommeil ; dans ce cas, dis-je, il faudra donner des alimens plus doux, plus légers à la nourrice, faire téter le nourrisson moins souvent, lui donner de l'eau d'orge sucrée ou miellée, le baigner, &c. &c. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsque l'on doit supposer une foiblesse, une insuffisance d'action dans les voies digestives, la magnésie administrée, soit à la nourrice, soit au nourrisson, le sirop de rhubarbe composé, le sirop de fleurs de pêcher, le sirop d'ipécacuanha, le sirop de quinquina magnésien, offriront de grands avantages. On a observé, lorsque d'après un usage que nous sommes loin d'approuver, on associe le lait de vache au lait de la nourrice, qu'il n'est pas rare de distinguer deux sortes de matières dans les excrémens, l'une qui semble formée sans le concours de la bile, & l'autre qui paroît colorée par ce fluide. Ces apparences dans les excrémens, doivent attirer vivement l'attention. Les matières blanches à la surface, & même dans leur centre, annoncent toujours une nutrition & une digestion incomplètes ; ce qui ne peut être attribué qu'à un lait trop consistant, trop ancien, & qui n'est point en proportion avec l'état des organes de la digestion du nouveau-né. Dans ces cas, si l'on ne change pas promptement de nourrice, ou si l'on ne cesse pas l'allaitement artificiel, l'enfant périt bientôt dans un état de marasme & de consomption.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 570 sur 787

Nous croyons pouvoir ranger ſous le titre générique de ſécrétions morbides des voies digeſtives des nouveau-nés, les maladies & les incommodités ſouvent pénibles, & quelquefois aſſez graves, que l'on déſigne vulgairement ſous le nom de *tranchées*, de *flatuoſités des enfans*, d'*acides dans les premières voies*, de *diarrhées*, de *lienteries*, &c.

Toutes ces maladies ſe rattachent à un eſſai difficile de la digeſtion, qui donne lieu à des ſécrétions morbides de la membrane muqueuſe du conduit alimentaire, plus ou moins douloureuſes & plus ou moins compliquées d'inflammation.

Le premier & le plus fréquent exemple de cette diſpoſition morbide des ſécrétions alvines, eſt annoncé par la couleur verdâtre des déjections, qui manque rarement d'avoir lieu pendant quelques jours lorſque l'enfant n'eſt pas nourri par ſa propre mère. Ce ſymptôme ſe diſſipe le plus ordinairement aſſez vite; mais s'il ſe prolonge, il faut promptement traiter le nourriſſon & la nourrice, & faire ſurtout uſage, pour l'un & pour l'autre, de la magnéſie calcinée, qui n'agit point alors, ſuivant la façon vulgaire d'en concevoir l'effet, comme un ſimple abſorbant, mais comme l'un des médicamens les plus propres à rappeler la ſenſibilité du canal inteſtinal à ſon mode habituel ou normal, lorſqu'elle s'en eſt écartée.

Les tranchées, les flatuoſités, ſoit ſeules, ſoit combinées avec la formation des déjections verdâtres, annoncent un haut degré d'irritation. Les premières ſont le produit, dans quelques cas, de la conſtipation, & dans tous, d'une cauſe d'excitement qui change le mode des ſécrétions & l'action des organes digeſtifs, ſoit qu'elles ſe rapportent à la nourrice, ce qui eſt le plus fréquent, ſoit qu'elles doivent être attribuées au nourriſſon. Les tranchées ſont ordinairement plus fréquentes de quatre à ſix mois: quelques nourriſſons les éprouvent toutefois auſſitôt après leur naiſſance. Elles ne ſont pas continues; elles ceſſent, ſe renouvellent alternativement, troublent le ſommeil de l'enfant, lui arrachent des cris, provoquent des agitations, quelquefois des mouvemens ſpaſmodiques, des véritables convulſions, de la tenſion, du météoriſme, ſurtout du côté de l'ombilic.

Des bains, des fomentations émollientes, des changemens bien entendus dans le régime de la nourrice, un retour vers des habitudes d'alimentation que l'on auroit dérangées, de légers purgatifs, ſurtout l'uſage de la magnéſie, joints à ces changemens, doivent faire également partie du régime & du traitement; on auroit recours avec avantage à quelques ſangſues à l'anus, ſi le ventre étoit chaud, douloureux, & ſurtout ſi la reſpiration paroiſſoit difficile & un peu courte; ce qui permettroit de ſoupçonner un certain degré de péritonite ou d'entérite. L'emploi d'un ou de pluſieurs émonctoires auroit le plus grand ſuccès, dans le cas où l'on pourroit raiſonnablement attribuer le mal à la rétropulſion d'un principe d'irritation morbide; ce qui auroit lieu ſi tout-à-coup des croûtes laiteuſes, ou tout autre exanthème, s'étoient bruſquement ſupprimés.

La diarrhée très-abondante annonce un mode de perverſion dans les ſécrétions inteſtinales qu'il importe ſouvent de réprimer, ſoit par des vomitifs, ſoit, & plus directement, par l'uſage de l'opium à une doſe convenable pour le premier âge. Cette diarrhée, qui doit être arrêtée par les opiacés, eſt exceſſive, ſéreuſe, comme colliquative. Elle peut être ſans douleur, & manque rarement d'avoir lieu lorſque l'enfant vient de téter. Le nourriſſon s'affoiblit, maigrit de jour en jour ſous l'influence d'une déperdition ſemblable. Il ne manque pas toujours d'appétit. On peut le ſauver en lui faiſant prendre, à différens intervalles, une cuillerée à bouche d'eau ſucrée, avec addition d'une goutte de laudanum, depuis un mois juſqu'à ſix; ce qui ſe répète de deux heures en deux heures, quatre à cinq fois dans les vingt-quatre heures, ſi la diarrhée continue.

Le nouveau-né, comme le fœtus, vit bien plus de la vie de nutrition que de la vie de relation: cependant, dès le premier mois, les fonctions du cerveau & toutes les actions qui en dépendent, c'eſt-à-dire, les actions des *ſens*, l'entendement, le mouvement muſculaire, ſe développent de plus en plus, exigent des ſoins hygiéniques, ou peuvent offrir pluſieurs états morbides, dont quelques-uns ſe terminent ſouvent d'une manière funeſte. Nous avons déjà parlé de l'apoplexie des nouveau-nés, de l'hydrocéphale & de l'hydrorachis congéniales, maladies qui ſont incompatibles avec une longévité d'une certaine étendue.

Les convulſions qui ont pour cauſe une congeſtion cérébrale, & le tétanos des négrillons, ſont des maladies preſqu'auſſi graves.

Les convulſions eſſentielles & primitives ont lieu ſans doute dans pluſieurs cas avant la naiſſance, ainſi que pluſieurs mères croient l'avoir reconnu à des mouvemens du fœtus devenus tout-à-coup plus vifs & preſque douloureux pour elles, par leur force & par leur étendue. Les convulſions accompagnent quelquefois, & aſſez ordinairement, l'état apoplectique, ſurtout lorſque cet état, après avoir ceſſé, ſe renouvelle pour devenir funeſte: elles ſurviennent auſſi, ſans apparition antérieure d'apoplexie, le jour même, le lendemain, le troiſième & le quatrième jour après la naiſſance.

Lorſque la tête, après un accouchement très-long, préſente les ſignes d'une forte compreſſion, on doit craindre les convulſions dont nous parlons, & qui ſeront annoncées & caractériſées par les phénomènes ſuivans: l'embarras de la reſpiration, des bâillemens avec tremblement de la mâchoire inférieure, un léger triſmus, la rétention du méconium, la ſomnolence, la contraction des mains avec roideur des doigts étendus, le pouce demeurant placé ſous les autres doigts; la roideur des avant-bras, avec la pronation forcée de la

main, ſymptôme auquel madame Lachapelle attachoit une grande importance.

L'application des ſangſues du côté de la tuméfaction, qui ſe préſente au crâne, eſt le moyen le plus efficace à employer pour combattre les convulſions des nouveau-nés : on peut auſſi avoir recours aux évacuans; mais on doit éloigner toute eſpèce de narcotique : l'expérience ayant appris qu'un enfant nouveau-né pourroit être empoiſonné avec un gros de ſirop diacode.

Le tétanos des nouveau-nés, appelé *tétanos des négrillons*, de la fréquence de cette maladie chez les nègres, eſt caractériſé par le triſmus, ou contraction permanente des mâchoires, d'où ſon nom de *mal de mâchoire*, qui lui a été donné à Cayenne. Il ſe manifeſte ordinairement pendant les deux premières ſemaines, mais rarement dans les climats froids ou tempérés, & d'une manière déſaſtreuſe dans les climats chauds, à Cayenne, par exemple, & dans les autres lieux des colonies européennes. On l'attribue au refroidiſſement ſubit de l'atmoſphère, qui monte, dans pluſieurs de ces contrées, à une température très-élevée.

Le ſpaſme tétanique commence par la mâchoire inférieure; il s'étend progreſſivement aux muſcles du cou, à la colonne dorſale qui ſe renverſe, tandis que le ventre fait une très-forte ſaillie en devant. Les membres, ſuivant Bajon, qui a bien décrit cette maladie, ſont quelquefois agités par des mouvemens convulſifs (*Voyez* Tétanos des négrillons.) Le croup ſpaſmodique, la coqueluche, la toux, le ſtrabiſme même & les névroſes partielles de la vue & de l'ouïe, n'appartiennent point d'une manière particulière aux nouveau-nés.

Le ris ſardonique, qui doit appeler ſi fortement l'attention, lorſque le travail de la dentition commence à ſe manifeſter, ſe rapporte, chez les nouveau-nés, à une irritation des voies digeſtives qui doit faire apporter quelques changemens dans le régime de la nourrice.

La même obſervation s'applique à la frayeur nocturne & à l'inſomnie des nouveau-nés, qui donnent quelquefois tant d'inquiétude, & que l'on diſſipe, ſoit en faiſant prendre au nourriſſon de légers purgatifs, aſſociés aux antiſpaſmodiques, ſoit en privant la nourrice de boiſſons aromatiques ou de vin, & en diminuant dans ſa nourriture la proportion des ſubſtances animales.

La peau & les membranes muqueuſes, récemment & vivement excitées chez les nouveau-nés, deviennent néceſſairement le ſiége de fluxions très-actives ou d'irritations dont la communication & les effets ſympathiques exercent une grande influence; ces diſpoſitions contribuent à développer pluſieurs affections que nous venons de paſſer en revue; elles expliquent également un grand nombre de maladies propres au premier âge : les aphthes, le muguet, les ophthalmies, une foule d'exanthèmes, tels que les puſtules miliaires, les taches ſyphilitiques ou non ſyphilitiques, l'éryſipèle, &c. &c.

Les aphthes, le muguet, ſont aſſez ſouvent l'effet d'un état morbide, d'une altération dans la complexion des nouveau-nés. Ils réſiſtent rarement à la propreté, à un genre de vie très-ſain, au changement d'une mauvaiſe nourrice, à quelques légers purgatifs habilement combinés avec le ſirop de raifort compoſé, ou avec le ſirop de quinquina magnéſien. Le miel roſat, avec addition de quantité ſuffiſante d'acide boracique, peut être employé avec avantage en gargariſme. Certaines éruptions miliaires du ſein communiquent quelquefois le muguet à la mère, & les aphthes des nourriſſons ont donné ſouvent lieu chez la nourrice, à des éruptions miliaires très-acrimonieuſes & très-douloureuſes.

L'ophthalmie des nouveau-nés eſt une des maladies auxquelles ils ſont le plus expoſés, ſurtout dans les hoſpices : elle eſt toujours à craindre lorque l'on aperçoit le bourſoufflement des paupières & une légère vergeture à leur ſurface. Cette ophthalmie eſt très-opiniâtre, & ne ſe termine toutefois par la cécité, que lorſqu'elle eſt ſyphilitique. Il y a peu de choſe à faire au commencement de cette maladie, au moins pour un traitement local. Les colyres aſtringens, & ſurtout les colyres avec le ſulfate de zinc, ſont très-utiles dans les dernières périodes de la maladie. *Voyez* Ophthalmie des nouveau-nés, Zinc (Sulfate de).

Les puſtules miliaires des nouveau-nés ſont bien rarement ſyphilitiques. (*Voyez* Puſtules.) Les taches qui préſentent ce caractère ſont d'un rouge cuivreux, bien différentes en cela des taches congéniales, des ſignes, ou du nævus des noſographes, qui eſt d'un brun foncé & d'une couleur vineuſe. (*Voyez* Nævus.) Les puſtules véſiculaires ſont en général fort ſuſpectes, ſurtout ſi elles ſe montrent aux pieds & aux mains, & ſi elles ſuccèdent à une tache rougeâtre ou cuivrée. (*Voyez* Syphilis des nouveau-nés.)

Les puſtules qui ne paroiſſent pas remonter à une origine ſyphilitique ſont peu nombreuſes, ſe deſſèchent aſſez promptement, & ne ſuccèdent pas à une inflammation : elles appartiennent au pemphygus. (*Voyez* ce mot.)

L'inflammation du tiſſu cellulaire ſous-cutané du ſein, & même de la glande mammaire, paroît avoir lieu, lorſque la ſéroſité qui ſe trouve dans ces parties s'accumule & peut exercer une eſpèce de compreſſion. Les nourrices, qui regardent ce liquide comme une eſpèce de lait auquel elles attribuent des propriétés malfaiſantes, cherchent à le faire ſortir, & contribuent ſouvent auſſi à l'inflammation dont nous parlons, par des compreſſions & des tractions imprudentes. Les abcès qui ſurviennent à la ſuite d'un pareil phlegmon peuvent devenir très conſidérables; il faut leur oppoſer de bonne heure des cataplaſmes émolliens, &

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 572 sur 787

donner promptement iſſue à la collection purulente.

La cicatrice ombilicale s'opère ordinairement dans un délai aſſez court ; mais dans quelques cas l'inflammation & la ſuppuration qui s'y rapportent, ſe prolongent & deviennent une véritable maladie. On oppoſe à un pareil état morbide beaucoup de patience & quelques émolliens. Si diverſes excroiſſances ſe forment un peu plus tard, on les réprime avec l'alun calciné, ou l'acétate de plomb liquide. Dans un petit nombre de cas, ces excroiſſances ſe ſont préſentées ſous la forme d'un noyau de ceriſe, qui ne tenoit à l'ombilic que par un pédicule. M. le profeſſeur Dubois, qui a bien obſervé ces tumeurs, dont quelques accoucheurs méconnoiſſent la nature, paroît préférer, pour les extirper, la ligature, à l'inciſion.

L'éryſipèle des nouveau-nés a ſouvent été méconnu. Il commence preſque toujours par ſe montrer à l'abdomen, autour de l'ombilic ; il ſe porte enſuite au ventre, aux cuiſſes, aux parties génitales, ſur tous les points du corps en général, mais rarement & preſque jamais à la face. On a vu auſſi cet éryſipèle ſe manifeſter d'abord au crâne, à la circonférence d'un thrumbus abcédé : en quittant une partie pour ſe porter ſur une autre, il laiſſe, comme ſigne de ſon paſſage, un œdème toujours très-conſidérable aux pieds, aux mains, au ſcrotum. La durée de la maladie eſt de huit à quinze jours ; rarement l'éryſipèle demeure plus de deux à trois jours à la même place : il eſt accompagné de fièvre, & peut ſe terminer d'une manière funeſte par l'intenſité des ſymptômes généraux.

Sa terminaiſon la plus ordinaire a lieu par réſolution, avec une légère deſquammation : elle peut auſſi mener à une ſuppuration. L'œdème, & ſurtout l'œdème du ſcrotum, ne ſe diſſipe que très-rarement.

Dans l'éryſipèle il y a fièvre, chaleur âcre de la bouche, ſymptôme que les nourrices ſavent bien apprécier ; rougeur de la langue ; dérangement dans les digeſtions, &c. &c.

Cette maladie eſt grave & fait périr quelquefois en deux ou trois jours, ſurtout lorſqu'elle a ſon ſiége à la tête. Si elle prend le caractère phlegmoneux, elle produit des abcès dont la guériſon eſt bien lente & bien difficile. Dans ſon invaſion du côté des organes de la génération, elle a produit quelquefois la gangrène.

L'éryſipèle des nouveau-nés exige preſque toujours l'emploi des laxatifs très-doux, parfois la ſaignée révulſive.

Tous les exanthèmes & toutes les affections cutanées n'ont pas la gravité des maladies que nous venons de paſſer en revue : pluſieurs ſont regardées comme des indiſpoſitions légères, & quelquefois même comme des eſpèces de dépurations ſalutaires & critiques ; telles ſont les croûtes laiteuſes, la ſuppuration des oreilles, & même la teigne muqueuſe chez les ſujets ſcrophuleux.

La croûte laiteuſe & la ſuppuration du derrière des oreilles appartiennent peut-être à l'enfant, plutôt qu'au nouveau-né ; le plus ordinairement, elles ne ſe manifeſtent guère avant l'éruption des dents, avec laquelle elles ne paroiſſent pas ſans liaiſons.

Cette éruption ſe montre d'abord au viſage, dont elle recouvre toutes les parties, excepté les yeux & le bord des lèvres ; elle s'étend enſuite juſqu'au cou & aux oreilles, & même à la poitrine, au bas-ventre, aux bras, aux cuiſſes. Dans ſon premier état, l'éruption a la forme de puſtules aplaties & ſaillantes, qui ſe rempliſſent d'une humeur limpide & un peu épaiſſe. Ces puſtules fourniſſent dans la ſuite un liquide glutineux, qui ſe deſſèche par le contact de l'air, en donnant lieu à des écailles qui ſe fendent au moindre mouvement du viſage ; ce qui rend parfois les enfans très-difformes.

Les croûtes laiteuſes, lorſqu'elles ſe rattachent à quelques diſpoſitions morbides & conſtitutionnelles, ont une durée indéfinie, ſans que d'ailleurs on doive les confondre avec la teigne muqueuſe, qui commence toujours ſon invaſion par la tête, d'où elle s'étend ſur d'autres parties.

Lorſque les croûtes laiteuſes ſe bornent à une éruption ſimple & paſſagère, on les traite avec ſoin par d'heureux changemens dans le régime de la nourrice ; une douce température, une extrême propreté, des lotions quelquefois calmantes, ou légèrement narcotiques, ſi les démangeaiſons étoient trop vives. Dans le cas de complication, il faudra varier les moyens de traitement d'après les données, qui feront admettre, dans ces cas, l'influence, ſoit d'une diſpoſition ſcrophuleuſe ou ſyphilitique, ſoit d'un mauvais état des organes de la digeſtion. La rétropulſion, ou même la diſparition ſpontanée, mais ſubite, des croûtes laiteuſes, ne ſeroit pas ſans danger, & c'eſt ſurtout dans ces circonſtances que les émonctoires de divers genres ſeroient convenablement placés.

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NEANDER (Michel) (*Biographie médicale*), habile médecin & phyſicien d'Iéna, naquit à Joachimſthal en Bohême, au commencement du ſeizième ſiècle (1529). Il fit ſes premières études & ſa philoſophie à Wittemberg, où il fut reçu maître-ès-arts en 1550, & peu de temps après il obtint à Iéna les chaires de mathématiques & de langue grecque : ces fonctions publiques ne l'empêchèrent pas de s'appliquer à l'étude de la médecine, pour laquelle il avoit toujours manifeſté beaucoup de goût. Neander fut reçu docteur en médecine en 1558, & devint profeſſeur en cette ſcience en 1560.

Ce ſavant mourut à Iéna en 1581, avec la réputation d'un homme laborieux. On peut dire de lui qu'il paſſa la plus grande partie de ſa vie à écrire ; il ne nous a néanmoins laiſſé aucun ouvrage ſur la médecine. Ses productions littéraires

les plus remarquables ſont pluſieurs Traités ſur la langue grecque, ſur Iſocrate, Ariſtote, Euripide, Lucien, ſur la phyſique & ſur les poids & meſures des Anciens. Voici les titres de ces deux derniers ouvrages :

1°. *Synopſis menſurarum & ponderum ſecundum Romanos, Athenienſes, Georgos & Hippiatros, cum Galeno de ponderibus & menſuris.* Baſileæ, 1544-1555, in-4°.

2°. *Phyſicæ, ſive potiùs Sylloge phyſicæ rerum eruditarum, ad omnem vitam utilium.* Lipſiæ, 1591, in-8°.

NEANDER (Jean) (*Biographie médicale*), qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, étoit natif de Brême. On lui doit pluſieurs écrits qui appartiennent d'une manière plus directe à la médecine & à la matière médicale ; on a ſurtout remarqué les ſuivans :

Tabacologia, id eſt, tabaci ſeu Nicotianæ deſcriptio medico - chirurgico - pharmaceutica. Lugduni Batavorum, 1622-1626, in-4°.; Bremæ, 1627, in-4°.; Ultrajecti, 1644, in-12; en français. Lyon, 1626, in-8°. (1).

Syntagma, in quo Medicinæ cum laudes & natalitia, Sectæ earumque placita, tùm Cataclypſes ejus, Reſtauratores & Propagatores, &c. depinguntur. Bremæ, 1623, in-4°. (2).

Saſſafraſologia. Bremæ, 1627, in-4°.

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NEBEL (Daniel) (*Biographie médicale*), membre de l'Académie impériale des curieux de la nature, ſous le nom d'*Achille II*, étoit d'Heidelberg, où il naquit en 1664. Il fit d'excellentes études, fut reçu docteur en l'Univerſité de cette ville, & parcourut en voyageur curieux & inſtruit les différens cantons de la Suiſſe & de la France. En 1691, Nebel obtint la chaire de profeſſeur extraordinaire à Heidelberg; mais des conſidérations particulières, & les événemens de la guerre l'ayant forcé de quitter cette ville en 1693, il ſe retira à Marpurg, où on lui donna une chaire de médecine, qu'il remplit juſqu'en 1708, époque à laquelle il retourna à Heidelberg pour y occuper les charges de premier profeſſeur de la Faculté & de médecin de la cour. Il fut le premier médecin de l'électeur Charles-Philippe, & mourut en 1733.

Nebel a conſigné, dans les Mémoires de l'Académie impériale d'Allemagne, un grand nombre d'obſervations très-curieuſes, & les titres de la plupart des diſſertations que ce médecin a publiées à différentes époques de ſa vie, ſembleroient indiquer qu'il s'étoit beaucoup occupé de l'étude de la botanique. Les principaux ouvrages de ce médecin, ſont :

De novis inventis botanicis hujus ſæculi. Marpurgi, 1694, in-4°.

Character plantarum naturalis. Francofurti, 1700, in-12..

De plantis vermo tempore efflorescentibus. Heidelbergæ, 1706, in-4°.

De plantis vergente æſtate efflorescentibus. Ibid., 1707, in-4°.

De Rore marino. Ibid., 1710, in-4°.

De Lithotomiâ. Ibid., 1710, in-4°.

De medicamentis chalibeatis. Heid., in-4°., 1711.

De methodo medendi proportionibus mechanicis. Ibid., in-4°., 1712.

De fœtûs extractione ex utero. Ibid., 1713, in-4°.

De morborum geneſi & therapiâ. Ibid., 1715, in-4°.

Nebel eut un fils (*Bernard-Guillaume*) qui enſeigna également la médecine. Il fut reçu membre de l'Académie des curieux de la nature, & publia les Diſſertations ſuivantes :

Diſſertatio phyſica de Mercurio lucente in vacuo. Baſileæ, 1719, in-4°.

De Partu tredecimeſtri legitimo. Heidelbergæ, 1731, in-4°.

De Lethalitate vulneris pericardii. Ibid., 1739, in-4°. (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NECKER (Noël-Joſeph de) (*Biographie médicale*), né en Flandre en 1729, médecin de l'Univerſité de Douai, botaniſte de l'électeur Palatin, hiſtoriographe du Palatinat, des duchés de Berg & de Juliers, agrégé honoraire au Collége de médecine de Nancy, membre de pluſieurs Académies ſavantes, ſe conſacra dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude & à la connoiſſance des plantes. Ses ouvrages ſont :

Deliciæ Gallo - Belgicæ ſilveſtres. Argentor., 1768, 2 vol. in-12.

Methodus muſcorum. Manheim, 1771, in-8°., fig.

Phyſiologia muſcorum. Manheim, 1774, in-8°., fig. (1).

Phytozoologie philoſophique. Neuwied, 1790, in-8°., avec planches.

(1) Cet ouvrage, dont il a été tiré un grand nombre d'éditions, eſt fort curieux, & peu commun : on y trouve des détails très-étendus ſur les différentes eſpèces de tabac, ſur la culture, la préparation & les vertus médicinales de cette plante. L'auteur, qui regarde le tabac comme une panacée univerſelle, tout en faiſant connoître les moyens de le ſophiſtiquer, nous apprend à en reconnoître la fraude.

(2) Cet opuſcule, qui eſt rempli de fautes & d'anacroniſmes, eſt peu eſtimé aujourd'hui : auſſi ne le rappelons-nous ici, que pour avoir l'occaſion de placer cette remarque, qui n'avoit point échappé à Eloy.

(1) Cet ouvrage a été traduit en français en 1775, ſous le titre de *Phyſiologie des corps organiſés.*

Elementa botanica cum corollario. Neowedæ ad Rhenum, 1791, 5 vol. gr. in-8°.

Necker mourut à Manheim en 1793, quelques années après la publication de ſes *Elémens botaniques.*

Son nom, que la plupart de ceux qui l'ont porté ont rendu célèbre, rappelle encore celui d'une femme remarquable par ſa bienfaiſance & ſon humanité, SUZANNE NECKER, dont l'occupation favorite fut de contribuer à l'amélioration du régime intérieur des hôpitaux. Elle dirigea en effet elle-même un hoſpice de charité qu'elle fit établir à ſes frais à Paris, fut ſurnommée *la mère des pauvres ;* & les gens les plus célèbres de ſon temps, parmi leſquels on diſtinguoit Thomas & Buffon, lui accordèrent leur eſtime & leur amitié. On doit à cette femme eſtimable pluſieurs ouvrages, dont voici les titres :

Des inhumations précipitées, 1790, in-8°.

Mémoire ſur l'établiſſement des hoſpices, in-8°.

Réflexions ſur le divorce, 1795, in-8°.

Mélanges extraits des Mémoires de madame Necker, 1798, 3 vol. in-8°. (A. J. T.)

NÉCROLOGIE, ſ. f. (*Hygiène publique*), de νεκρος & de λογος (*Diſcours ſur les morts*). Ce mot, emprunté de la liturgie, appartient plutôt aujourd'hui à la langue vulgaire qu'à la nomenclature des ſciences médicales. (*Voyez* MORTALITÉ, & le nom technique de TECTOLOGIE, introduit par Plouquet dans le Vocabulaire de la médecine.) (L. J. M.)

NÉCROMANCIE, ſ. f. (*Médecine morale*), de νεκρος, mort, & de μαντεια, *devination* (*la devination* ou la *révélation* par les morts). La croyance à cette révélation a été une des grandes maladies de l'eſprit humain dans le ſeizième & le dix-ſeptième ſiècle, & même dans la première moitié du dix-huitième.

La nécromancie accidentelle pourroit ſe préſenter, dans certaines circonſtances, comme une manière d'être, ou une variété du délire excluſif de la monomanie, & rentreroit alors dans ce qu'on appelle les *viſions.* (L. J. M.)

NÉCROPHOBIE, ſ. f. (*Médecine morale*), crainte de la mort. Cette foibleſſe, cette maladie de l'ame, réſulte d'une exagération dans l'inſtinct de la conſervation, chez les perſonnes puſillanimes, ou livrées aux idées les plus abſurdes ſur l'incertitude & ſur les peines d'une ſeconde vie. Les médecins ne doivent jamais oublier que cette même crainte de la mort ne ſort jamais entièrement du cœur humain, & que les perſonnes les plus réſignées, les plus courageuſes en apparence, ont beſoin d'être traitées, ſous ce rapport, avec beaucoup de délicateſſe & de ménagement. Il ſeroit ſans doute inutile de leur recommander, à ce ſujet, de ne pas imiter l'auſtérité brutale de ce médecin grec, qui s'indignoit quand il voyoit ſes malades avoir peur de mourir, & qu'il leur appliquoit alors ce terrible vers qu'Homère a mis dans la bouche d'Achille :

Patrocle eſt mort, & qui te valoit bien.

Les ménagemens, les ſoins que pluſieurs malades exigent relativement à la crainte de la mort & à tout ce qui peut la prévenir ou l'affoiblir, appartiennent à l'euthanaſie médicale, & pourroient donner lieu ici à des réflexions ou à des obſervations très-importantes, qui ſe retrouveront dans d'autres articles. (*Voyez* MORAL (Rapports du phyſique & du), PASSIONS, PEUR, TERREUR, &c.) (L. J. M.)

NÉCROSE, ſ. f., *necroſis*, du grec νεκρωσις, de νεκρόω, je mortifie. On doit entendre par ce mot l'extinction des phénomènes vitaux dans le tiſſu oſſeux. Louis, le premier, s'eſt ſervi de cette expreſſion dans l'acception que nous indiquons ; mais quelques médecins modernes lui donnent un ſens plus étendu, & veulent que la nécroſe ſoit la mort & l'exfoliation des tiſſus organiques indiſtinctement, & ſous ce rapport ce terme ſeroit, dans beaucoup de circonſtances, le ſynonyme de celui de *gangrène* & de *mortification.* Dans un autre chapitre nous traiterons complétement de tout ce qui eſt relatif à l'extinction partielle de la vie dans les divers tiſſus ; aujourd'hui nous devons nous borner à ſignaler les principaux phénomènes de la nécroſe, conſidérée dans le ſyſtème oſſeux ; encore ne donnerons-nous que peu d'étendue à ce chapitre, parce que cette matière a déjà été traitée dans la partie chirurgicale de cet ouvrage. (*Voyez* NÉCROSE du *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.)

Avant Louis, on confondoit la nécroſe avec la carie, ou la diſtinction ſe bornoit à reconnoître une carie ſèche & une carie humide. Aujourd'hui on ne donne le nom de *nécroſe* qu'aux parties ſolides dans leſquelles la vie eſt éteinte, & qu'un travail de la nature tend à ſéparer des parties vivantes, tandis que le mot *carie*, dont les mêmes tiſſus peuvent être affectés, déſigne ſeulement une altération dans leur mode de vitalité. La nécroſe rend les tiſſus qui en ſont atteints, impropres à aucune fonction, & ils deviennent de véritables corps étrangers ; tandis que dans la carie, les ſyſtèmes organiques peuvent être ramenés à leur état primitif de ſanté, & continuer à exécuter les fonctions auxquelles la nature les a deſtinés. M. le profeſſeur Richerand compare la nécroſe à la gangrène des parties molles, & la carie aux ulcères de ces mêmes parties. Weidmann eſt du même ſentiment que M. Richerand. Suivant lui, dans la nécroſe, la nutrition de l'os eſt empêchée, & par l'effet d'un travail morbide les élémens de l'os ſont déſunis. Quoique des parties puiſ-

ſent être détruites par la ſuppuration, celles où le mal a ſon ſiége continuent pourtant à vivre. Au contraire, dans la nécroſe, la nutrition & la vie ceſſent, & la partie devenant étrangère au corps animal, la ſéparation & l'expulſion deviennent néceſſaires, & le plus ſouvent indiſpenſables. Louis vouloit que la nécroſe ne ſoit que la mort d'une portion de l'épaiſſeur de l'os : Weidmann critique avec raiſon le chirurgien français, & il étend la ſignification du mot, ſoit à la mort de quelques couches de la ſubſtance oſſeuſe, ſoit à celle de tout le cylindre ou de toute l'épaiſſeur de l'os. (*Voyez* WEIDMANN, *de necroſi oſſium.*) Chopart (1) & David (2) n'admettent de nécroſe que lorſque la partie oſſeuſe, frappée de mort, a été ſéparée & éliminée, & qu'une nouvelle ſubſtance oſſeuſe l'a remplacée.

C'eſt ici confondre manifeſtement la nécroſe proprement dite avec les phénomènes qui en ſont la ſuite. Que diroit-on d'un chirurgien qui n'admettroit de fracture que lorſque le cal ſeroit formé & auroit conſolidé les fragmens oſſeux? Le tibia, le fémur, la mâchoire inférieure, la clavicule, l'humérus, le péroné, le radius, le cubitus, ſont avec les os du crâne, les parties oſſeuſes le plus communément frappées de nécroſe. On voit par cette énumération que les os, dans la compoſition deſquels entre beaucoup de ſubſtance compacte, ſont plus ſpécialement atteints de cette maladie; c'eſt implicitement indiquer que la partie moyenne des os longs, le centre des os plats, ſont le ſiége ordinaire de la nécroſe, & que dans les vieillards, où les os ſont très-compacts & chargés de beaucoup de principes ſalins & inorganiques, la nécroſe doit ſe montrer fréquemment, tandis qu'elle eſt rare pendant les premiers âges de la vie.

On a dit que les os ſuperficiels étoient plus que les os ſitués profondément, ſujets à la nécroſe; c'eſt ſans doute parce qu'ils ſont expoſés plus ſouvent à l'action des cauſes extérieures, car cette ſituation n'a par elle-même aucune autre influence. Nous voyons le ſternum & l'apophyſe maſtoïde de l'os temporal n'avoir que la peau qui les ſépare du contact des corps extérieurs, & cependant ces parties ſont rarement nécroſées, tandis que la carie les attaque fréquemment. Ne peut-on pas dire, d'une manière générale, qu'un os eſt d'autant plus diſpoſé à la nécroſe, que ſes élémens organiques ſont pénétrés de plus de parties ſalines, & que la vie y eſt moins active? Weidmann reconnoît que le climat, le ſexe, le genre de vie, ne peuvent diſpoſer à la nécroſe. Les profeſſions ne doivent être comptées parmi les cauſes prédiſpoſantes, que parce qu'elles placent les individus plus ou moins fréquemment ſous l'influence des cauſes efficientes. Ainſi, les perſonnes livrées aux travaux corporels les plus pénibles, éprouvent ſouvent des injures phyſiques dont la nécroſe peut être la conſéquence.

Quoique les os cylindroïdes ſoient plus que les os plats ſujets à la nécroſe, cependant cette maladie n'eſt pas rare dans ces derniers. Perceval Pott cite un exemple de nécroſe dans lequel le pariétal ſe ſépara en entier; & dans un autre cas, ce fut la plus grande partie du frontal dont cette maladie produiſit l'élimination.

J'ai vu M. le profeſſeur Dupuytren enlever, ſur pluſieurs ſujets, des pièces oſſeuſes conſidérables, des os du crâne nécroſés, & dans quelques cas ces os venoient dans leur entier; j'ai moi-même enlevé, ſur des militaires bleſſés, des portions très-étendues du frontal, des pariétaux de l'occipital; & je me rappelle ſurtout avoir extrait de ſon enveloppe oſſeuſe de nouvelle formation, un tibia qui étoit à peu près dans ſon entier. Cette extraction fut faite à l'Hôtel-Dieu, dans une des ſalles des bleſſés que M. Dupuytren m'avoit chargé de traiter lors de l'occupation de la France par les troupes étrangères. Chopart a vu la plus grande partie du ſcapulum frappée de nécroſe, & ſéparée du reſte de l'os, & j'ai examiné, dans le Muſéum de l'École vétérinaire d'Alfort, l'omoplate d'un cheval, complétement nécroſée & renfermée dans un étui oſſeux de nouvelle formation: ce qui prouve que les os plats peuvent, comme les os cylindroïdes à cavité médullaire, préſenter des ſéqueſtres.

Lorſque la partie moyenne des os longs, ou le centre des os plats, ſont affectés de nécroſe, la maladie ne s'étend pas juſqu'aux articulations; mais, dans quelques circonſtances, l'os eſt frappé dans ſa totalité & ſe ſépare des os voiſins; c'eſt le cas que j'ai cité pour le tibia. Les exemples de ce genre ne ſont pas très-rares, & M. Brodie en rapporte quelques-uns dans ſon *Traité des maladies des articulations*. Il en eſt ſurtout un où l'extrémité ſupérieure du tibia fut nécroſée, s'exfolia, & fut extraite de manière qu'il n'y eut plus d'articulation.

Les cauſes de la nécroſe ne diffèrent pas eſſentiellement de celles de la mortification ou de la gangrène des parties molles. On les a diviſées en internes, dépendantes de l'exiſtence de vices généraux dans les humeurs & les ſolides, ou de la préſence d'un virus, & en externes, qui font l'effet d'une violence extérieure. Cette diſtinction de cauſes externes & internes de la nécroſe, peut encore s'entendre du ſiége de l'altération dans le principe de la maladie. Ainſi la nécroſe des couches ſuperficielles d'un os long, à la ſuite de la deſtruction du périoſte par une plaie aux parties molles, par une inflammation ou un abcès, a fait appeler cette nécroſe par cauſe externe; tandis qu'on a nommé nécroſe par cauſe interne, celle

(1) *Diſſ. de necroſi oſſium.* Paris, 1782.
(2) Obſervation ſur une maladie connue ſous le nom de *nécroſe*. Paris, 1782.

qui succédoit à une altération de la membrane du canal médullaire.

Les altérations, le décollement, la destruction, & en général toutes les maladies du périoste, sont les causes les plus communes de la nécrose, & la mort de l'os n'arrive ici que par défaut de nutrition. Dans d'autres circonstances, la cause a porté son action sur l'os lui-même, & en a attaqué & altéré le tissu. Ainsi, le feu, les caustiques, &c., détruisent, par leur action, le périoste, les vaisseaux nourriciers & les couches externes de l'os, dont la mort doit être une conséquence toute naturelle. Si le sujet est jeune, d'une bonne constitution, bien portant; si le périoste n'a été décollé que dans une petite étendue, la nécrose pourra ne pas survenir, ou n'être pas sensible, lorsque le chirurgien porte un prompt secours, obtient la réunion primitive, & s'oppose à l'inflammation vive & à la suppuration. Mais si le périoste est détaché dans une grande étendue; si l'os lui-même a été contus, & que sa substance dénudée ait long-temps été exposée à l'action de l'air, alors une inflammation vive se développe, & la nécrose en sera la conséquence, surtout si le sujet est vieux, d'une mauvaise constitution, & si le traitement a été vicieux.

Pott, & depuis lui beaucoup de chirurgiens, considèrent les plaies de tête comme pouvant amener après elles la nécrose des os du crâne, surtout lorsque le péricrâne est déchiré, détruit, que la table externe est contuse, & que l'altération s'étend jusqu'au diploé; alors l'inflammation se développe, gagne la lame interne, & produisant le détachement de la membrane dure-mère, l'os se nécrose dans toute son épaisseur. Les mêmes altérations peuvent arriver d'après des causes semblables, sur les autres os.

Il est difficile de concevoir la liaison qui existe entre certaines fièvres dites essentielles & de mauvais caractère, ou entre la scarlatine, la rougeole, la petite-vérole & d'autres exanthèmes, & la production de la nécrose; mais ces coïncidences ont été indiquées sans qu'on puisse en donner une raison valable. Il n'en est pas de même pour les scrophules, la syphilis, le scorbut, &c., dont la nécrose est souvent la suite ou la complication. Dans ces circonstances, les os sont réellement le siége d'une inflammation *sui generis*, dont la terminaison a été l'extinction de la vie dans les parties où la phlegmasie avoit son siége. La nécrose des dents succède à l'inflammation de la membrane de la cavité dentaire; & dans ces cas souvent l'os maxillaire inférieur est frappé de nécrose partielle, parce qu'on l'a touché, pour calmer l'odontalgie, avec des substances âcres, acides ou corrosives. Nous pouvons donc considérer la nécrose comme une conséquence fréquente du mauvais traitement des phlegmasies du tissu osseux ou des tissus voisins, & principalement comme une suite de l'usage local des substances âcres, irritantes ou corrosives.

On a dit que l'accumulation d'un liquide purulent, sur une surface osseuse, pouvoit en quelque temps amener la nécrose par l'âcreté que ce liquide contractoit par son séjour; mais le pus n'a en lui-même aucune propriété corrosive, surtout s'il n'est pas en contact avec l'air atmosphérique.

Si les os ont été trouvés corrodés, nécrosés ou cariés, lorsque du pus existoit dans le voisinage, on a confondu l'effet avec la cause, c'est-à-dire que le pus a été le produit de l'inflammation des os & des tissus voisins, & que la nécrose n'a pu résulter que d'une altération de l'os antérieure à la formation du pus. Nous ne nions pourtant pas que le décollement du périoste & la destruction des vaisseaux ne puissent pas déterminer la mort de l'os; mais le pus n'agit ici par aucune propriété chimique, mais bien d'une manière mécanique.

La nécrose n'est pas une maladie proprement dite, une altération particulière du tissu osseux; il ne faut la considérer que comme un effet, ou le résultat d'un état inflammatoire dans la substance osseuse, quelle que soit la cause de cette inflammation. Jamais la nécrose ne survient sans qu'une altération n'ait existé dans les tissus voisins, & sans qu'un travail inflammatoire ne s'établisse, soit dans le périoste, soit dans l'os lui-même. La nécrose est aux os ce que les escarrhes, les bourbillons, sont aux parties molles. Il est aussi peu raisonnable de reconnoître l'existence d'une maladie sous le nom de *nécrose*, qu'il le seroit d'admettre celle d'altérations organiques qu'on nommeroit *escarrhe*, *bourbillon*, &c. Les os sont des organes solides, résistans; lorsque des parties de leur substance sont frappées de mort, ce phénomène est plus aparent que lorsqu'il arrive dans les parties molles, mais il reste toujours le même; & cependant on n'a pas regardé comme formant des maladies distinctes, la séparation par une inflammation éliminatoire des tissus cutané, musculaire, vasculaire, &c., qu'un caustique, une forte contusion ont désorganisés. Nous nous arrêtons trop facilement à ce que nous montrent nos sens, & notre esprit, naturellement paresseux, ne pousse pas plus loin son investigation. L'étude philosophique des altérations organiques fera découvrir le vide & l'insuffisance de ces distinctions, & démontrera qu'on s'est trop souvent arrêté aux phénomènes secondaires sans remonter au mode de production de la maladie, ou à son génie primitif & général.

La nécrose dépend de l'inflammation du tissu osseux, & doit être étudiée avec cette phlegmasie, à peine indiquée dans les auteurs, mais dont la manifestation fréquente est facile à reconnoître. *Voyez* ORGANIQUES (Altérations).

(G. BRESCHET.)

NECTAIRE (Saint-), ou NITAIRE (Eaux minérales de). St.-Nectaire, grand village bâti sur un rocher, au fond d'une gorge aride, creusée sur

ſur la rive gauche de la Couze, dans la partie méridionale du grand plateau granitique qui borde toute la Limagne à l'oueſt, ſitué à l'oueſt d'Iſſoire & au ſud de Clermont. Ce village eſt éloigné de trois lieues de la première de ces deux villes, & de quatre de la ſeconde. On y remarque un grand nombre de ſources minérales, dont la plus remarquable eſt la *grande ſource*, ou celle dite du *Gros-Bouillon*, laquelle, après avoir été perdue depuis l'invaſion des Barbares (1), fut retrouvée en 1812, en faiſant une fouille auprès d'une autre ſource plus petite.

Les eaux minérales de Saint-Nectaire ſourdent d'une maſſe granitique dans la partie orientale de la maſſe volcanique du Mont Dore. Elles ſont tranſparentes, & d'une couleur opale, tirant ſur le bleu. Limpides près de leur ſource, elles couvrent le ſol ſur lequel elles coulent, d'incruſtations calcaires qui s'accumulent avec le temps & forment, en diſférens endroits, des rochers conſidérables. Dans les journées chaudes & ſèches de l'été, dit M. Berthier, auquel nous empruntons ces détails, elles garniſſent les herbes dont elles mouillent le pied, d'efflorescences blanches qui ſont très-fortement alcalines (2). Ces concrétions variées, celles qui ſe forment ſurtout près des ſources, ont une ſaveur ocracée qu'elles doivent à l'oxyde de fer que l'eau dépoſe dès qu'elle eſt ſoumiſe au contact de l'air; les autres ſont griſâtres ou blanches, compoſées de couches concentriques contournées, & affectant des formes bizarres. Elles reſſemblent ſouvent à des choux-fleurs. Ces eaux paroiſſent, en outre, ſe remplir de fucus qui y croiſſent avec une grande rapidité (3).

L'eau minérale de Saint-Nectaire a une odeur peu déſagréable, dénotant, ſelon M. Boullay, la préſence d'une matière organique azotée qui auroit éprouvé un commencement de décompoſition; odeur que l'on ne remarque pas ſans doute ſur les lieux mêmes. Ces eaux minérales ont une ſaveur légèrement ſalée, un goût de ſoude en très-grande proportion, & peuvent être regardées comme les eaux alcalines les plus fortes qu'on ait encore rencontrées en France : on a cru néanmoins reconnoître en elles quelqu'analogie avec les eaux de Vichy & du Mont-d'Or. Leur peſanteur ſpécifique a été évaluée à 1,035; la température de celles de la fontaine dite du *Gros-Bouillon*, eſt de 32° Réaumuriens.

Chomel, en 1734, avoit donné une analyſe des eaux minérales de Saint-Nectaire, mais elle étoit incomplète; auſſi, aucun ouvrage ſur les eaux minérales n'en fait-il mention. M. Boullay (1) vient, dans ces derniers temps, de s'occuper de ce travail d'une manière toute particulière, & il réſulte des expériences de ce chimiſte, qu'un litre d'eau minérale de Saint-Nectaire contient, en poids médicinaux, ſauf quelques fractions :

Acide carbonique, le quart du volume.		
Carbonate de ſoude ſec.....	36	grains.
Hydrochlorate de ſoude.....	33	
Sulfate de ſoude.....	3	
Carbonate de chaux.....	6	
Carbonate de magnéſie.....	6	
Silice.....	4	
Matière azotée, traces de fer.....	4	
	92	grains.

Ces eaux minérales, priſes intérieurement ou appliquées à l'extérieur, ſoit en douches, ſoit en bains, ont produit des réſultats heureux. M. le docteur Marcon (2), inſpecteur de l'établiſſement thermal de St.-Nectaire, les a ſurtout employées avec ſuccès dans les affections chroniques de l'eſtomac & des inteſtins, dans les engorgemens abdominaux, particulièrement dans ceux du foie, dans les leucorrhées rebelles & les affections ſcrophuleuſes. Des dartres invétérées ſemblent avoir cédé à l'uſage interne & externe des eaux de Saint-Nectaire. (A. J. T.)

NEEDHAM (Gaſpar), célèbre médecin anglais du dix-ſeptième ſiècle, qui faiſoit partie du collége des médecins de Londres, & qui fut un des membres de l'Académie royale de cette ville. Il jouiſſoit de la plus grande réputation lorſqu'il mourut en 1679.

NEEDHAM (Marchamont) (*Biographie médic.*), autre médecin anglais de la même époque, ſe fit ſurtout remarquer dans ſa patrie par les idées ſingulières qu'il manifeſta publiquement ſur l'état & l'exercice de la médecine en Angleterre. Il publia, en effet, pluſieurs ouvrages ſur ce ſujet, dans leſquels il voulut fronder les réglemens qui accordent le droit d'exercer cette profeſſion, ſeulement aux perſonnes qui ont donné des preuves de leur ſavoir & de leur érudition. Needham prétendit prouver, à ſa manière, qu'il étoit permis à tout le monde de s'ériger en médecin, ſans que l'on fût obligé de ſe ſoumettre aux épreuves du doctorat. La police s'en mêla, & l'on parvint à détruire ce chimérique projet, qui ne tendoit à rien moins qu'à favoriſer

(1) Ces eaux minérales étoient connues des Anciens : on a trouvé près des ſources, un pavé & un baſſin, qui ſont évidemment les reſtes de conſtructions romaines appropriées à l'uſage des bains.

(2) *Annales de chimie & de phyſique*, tom. XIX.

(3) On obſerve la même production de fucus dans la plupart des eaux minérales. Ces plantes ſe développent par exemple en ſi grande quantité dans le baſſin de la ſource dite de l'*Hôpital*, à Vichy, que ſi l'on ne vidoit pas ce baſſin tous les huit jours, il en ſeroit bientôt encombré. BERTHIER, *Op. cit.*

(1) *Voyez* le Mémoire de ce chimiſte, ſur les *eaux minérales de Saint-Nectaire*, préſenté à l'Académie royale de médecine, le 24 avril 1821, & les *Annales de chimie & de phyſique*, ſeptième année, 1821 : ouvrage dans lequel on trouve des détails auſſi exacts qu'intéreſſans ſur ce ſujet.

(2) *Nouveau Journal de médecine*, tome X, pag. 346.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 578 sur 787

le charlataniſme, en compromettant la ſûreté publique. Needham perſiſta néanmoins dans ſes idées juſqu'à ſa mort, qui eut lieu en 1678.

NEEDHAM (Vautier) (1), médecin du dix-ſeptième ſiècle, l'un des membres les plus diſtingués de la Société royale de Londres, à laquelle il donna un grand nombre de mémoires & d'obſervations très-curieuſes. Il avoit fait la plus grande partie de ſes études à Oxford; & ſon admiſſion prématurée au Collége des médecins de Londres ſignala, d'une manière remarquable, ſes premiers débuts dans les ſciences médicales. Il fut médecin en chef de l'hôpital de Sutton, & mourut en 1691. On a de lui un petit ouvrage ayant pour titre : *Diſquiſitio anatomica de formato fœtu.* Londini, 1667, in-8°. Amſtelodami, 1668, in-12; opuſcule qui n'eſt pas ſans mérite pour l'époque à laquelle il a été publié, & qui offriroit encore un plus grand intérêt, ſi l'auteur avoit davantage cherché à vérifier, par l'ouverture des cadavres humains, les nombreuſes expériences qu'il avoit faites ſur les animaux. (*Extrait d'Eloy.*) (A. J. T.)

NÈFLE, f. f., fruit du néflier. (*Voyez* NÉFLIER.)

NÉFLIER (*Hygiène, matière médicale*), de la famille des pomacées. Les fruits de cet arbre ſont aſtringens, ainſi que les feuilles, les jeunes pouſſes & l'écorce. On a attribué très-anciennement aux ſemences du néflier des propriétés diurétiques, & même la propriété de diſſoudre les calculs urinaires; ce qui ne mérite pas d'être diſcuté ou réfuté, & ce qui ne pourroit exiger quelques développemens que comme un des nombreux exemples des folies & des abſurdités vers leſquelles on fut entraîné par ce qu'on appeloit *la doctrine des ſignatures*, qui fut miſe plus particuliè-ment en crédit dans le ſeizième ſiècle. Les fruits du néflier, comme celui de quelques poiriers, ne deviennent mangeables que lorſqu'ils ont ſubi, dans un excès de maturation, le premier degré de décompoſition, que l'on connoît ſous le nom d'être *blets* ou *bléches*; particularité aſſez remarquable pour devoir être indiquée dans cet article.

Pluſieurs autres fruits ſont dans le même cas : tels ſont les fruits de certains poiriers, du pommier ſauvage, du cormier, & de pluſieurs plantes de la famille des ébénacées. Dans la nèfle, ainſi que dans tous ces fruits, l'ovaire & le calice ſont ſoudés enſemble, de telle ſorte que l'on peut établir, comme une règle générale, que l'on ne trouve de fruits blets que dans des familles à ovaire adhérent. (L. J. M.)

NÉGATES, ou mieux NAGATES, f. m. (*Hiſtoire littéraire de la médecine.*) C'eſt le nom des jongleurs de l'île de Ceylan, qui ſont auſſi aſtrologues & médecins. Quelques voyageurs leur ont attribué une certaine ſagacité & quelques notions empiriques qui ne ſeroient pas entièrement à dédaigner. Du reſte, les Négates ne ſont pas ſeulement appelés pour les maladies, on les conſulte auſſi pour avoir des horoſcopes & pour connoître l'avenir, ſur les choſes les plus importantes de la vie. Il eſt probable que, comme tous les charlatans, ils mêlent quelques pratiques d'aſtrologie à l'empiriſme populaire.

(L. J. M.)

NÈGRE. (*Anthropologie.*) Une des grandes variétés de l'eſpèce humaine, admiſe par Blumenbach. (*Voy.* à ce ſujet le *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* pour les mammifères, & le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*, auxquels appartient tout ce qui concerne la patrie, les caractères de la race humaine, ſa coloration, ſes mœurs, ſes habitudes.)

L'eſclavage, la traite des nègres & les maladies qui ont pu en réſulter, ſont des circonſtances qui appartiennent, dans leur hiſtoire, à l'hygiène & à la pathologie en particulier. On a évalué pendant long-temps à vingt-quatre millions de francs d'Europe par an, le prix des nègres qui ſe trouvoient exportés par les Européens. La traite fut légalement autoriſée en Eſpagne ſous l'empereur Charles-Quint; en Angleterre, ſous le règne d'Eliſabeth, & en France, ſous Louis XIII. Les Quakers commencèrent dès l'année 1727 à y renoncer, & l'abolirent entièrement dans la Penſylvanie en 1774 : cette abolition fut complétement prononcée en Angleterre en 1808, & en France en 1815.

La continuation de cette traite & l'eſclavage des nègres, dans le dix-ſeptième & le dix-huitième ſiècle, nous offrent dans l'hiſtoire, une de ces grandes épreuves ſur l'humanité, dont la philoſophie doit, autant qu'il eſt poſſible, faire ſervir les détails au profit de la ſcience, en formant des vœux ſincères pour que de pareilles expériences ne ſoient plus renouvelées. (*Voyez* à ce ſujet l'excellent ouvrage de Thomas Clarkſon, ſur l'eſclavage & le commerce

(1) Pluſieurs perſonnages diſtingués ont porté le nom de Needham; auſſi ne faut-il pas confondre ces trois médecins avec un autre *Needham* (*Jean Tuberville*), recteur de l'Académie des ſciences & belles-lettres de Bruxelles : ce dernier naquit à Londres en 1713, fut élevé dans la religion catholique, s'établit dans le ſéminaire des Anglais, à Paris, & devint correſpondant de l'Académie des ſciences de cette ville. On a de lui : 1°. *diverſes obſervations*, inſérées dans l'Hiſtoire naturelle de Buffon. — 2°. *Nouvelles recherches ſur les découvertes microſcopiques, & la génération des corps organiſés*, traduit de l'italien, par l'abbé Regley, *avec des notes, des recherches phyſiques & mathématiques ſur la nature & la religion, & une nouvelle théorie de la terre.* Paris, 1769, 2 volumes in-8°. — 3°. *Nouvelles obſervations microſcopiques*, traduites en partie de l'anglais, par Louis-Anne Lavirotte. Paris, 1750, in-12. — 4°. *Lettre de Pekin, ſur le génie de la langue des Chinois.* Bruxelles, 1773, in-4°. — 5°. *Principes d'électricité, contenant pluſieurs théorèmes appuyés par des expériences nouvelles*, traduits de l'anglais, de lord Mahon. Bruxelles, 1781, in-8°.

de l'eſpèce humaine : *Eſſay on the ſlavery and commerce, on the human ſpecies*), & tous les détails de l'enquête dont l'abolition de la traite a été le ſujet dans les débats qui ont immortaliſé à jamais les noms de Wilberforce, Thomas Fox, Whithbread, &c.

Les maladies que la traite & l'eſclavage des nègres ont développées le plus ſouvent parmi les nègres, appartiennent aux typhus, aux fièvres ataxiques ou putrides, aux dyſſenteries adynamiques. La cupidité, avec le temps, devint plus ingénieuſe, & chercha ſouvent à prévenir de pareils déſaſtres, mais d'une manière aſſez incomplète, & tout-à-fait inſuffiſante pour les autres maladies que l'eſclavage & la nouvelle patrie des nègres ont développées.

Certaines affections plus ou moins graves, dans d'autres contrées, ſont beaucoup plus funeſtes pour les nègres : les maladies éruptives en général, la petite-vérole en particulier. On aſſure que le pian, dont la contagion exiſte pour eux & entre eux, ne ſe communique pas aux blancs. (*Voyez* PIAN.) On aſſure, d'une autre part, que la fièvre jaune reſpecte le plus ſouvent les nègres.

Pluſieurs maladies convulſives (les convulſions, le tétanos) ſont très-communes parmi les nègres. La diarrhée particulière, dont ils ſont très-ſouvent tourmentés, a des ſignes évidemment inflammatoires, mais ſe trouve caractériſée par l'état des déjections qui ſont noires, fuligineuſes, ſanguinolentes, avec gonflement des régions hypochondriaques, un pouls ſerré & lent ; maladie qui eſt attribuée à pluſieurs cauſes réunies, mais principalement à la chaleur du climat & à une mauvaiſe nourriture.

Ce que l'on appelle le *mal d'eſtomac* des nègres eſt caractériſé par l'altération de la peau & de la phyſionomie, par une apathie invincible, par les appétits les plus dépravés, par le déſordre le plus grand dans les digeſtions, & le dérangement conſécutif des fonctions digeſtives, qui ſe terminent par la conſomption. L'hépatite aiguë ou chronique, le choléra-morbus, pluſieurs maladies de la peau, doivent auſſi être diſtingués parmi les maladies qui affectent le plus ſouvent les nègres. Conſulter, pour plus de détails, les obſervations de Pouppé Deſportes, de Dazille, celles de Lind, de Nicolas Fontana : les Mémoires de la Société royale, & ceux d'un grand nombre de médecins ou de voyageurs eſtimables. (L. J. M.)

NÈGRE BLANC, ou ALBINOS NÈGRE. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie.*)

NEGRENDIS, f. f. Abſence des dents, ſuivant Vogel.

NEGUNDO. (*Matière médicale.*) Arbre qui croît aux Indes, & dont nous ne connoiſſons pas encore le véritable nom. Quelques botaniſtes l'ont confondu avec l'*Acer negundo* de Linné, dont il diffère eſſentiellement par ſes caractères botaniques. Garcias & Lemery lui attribuent des propriétés merveilleuſes. (A. J. T.)

NEHEMIA (Abraham) (*Biographie médic.*), juif portugais, qui exerça la médecine vers la fin du ſeizième ſiècle. On lui doit l'ouvrage ſuivant, qui a été imprimé pluſieurs fois.

Methodi univerſalis medendi per ſanguinis miſſionem & purgationem Libri duo, quorum altero agitur de tempore purgandi & ordine medendi. Acceſſit de tempore, aquæ frigidæ in febribus ardentibus ad ſatietatem exhibendæ Liber unus. Venetiis, 1591-1604, in-4°. (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NEIGE, *Nix.* (*Hygiène.*) La neige, comme les autres météores aqueux, ne peut être attribuée qu'au refroidiſſement de l'atmoſphère, qui détermine la congélation de l'eau qui s'y trouve interpoſée. Ce qui concerne le degré de refroidiſſement néceſſaire pour cette congélation, appartient aux *Dictionnaires de Phyſique & de Chimie* de l'Encyclopédie. (*Voyez* ce mot dans ces Dictionnaires.) Ce refroidiſſement eſt reconnu ſouvent pluſieurs heures d'avance par le malaiſe qu'il fait éprouver à certaines perſonnes chez leſquelles un état de foibleſſe ou certaines maladies particulières, ont exceſſivement développé la ſenſibilité.

L'éclat de la neige, dans les pays qui en ſont long-temps couverts, a été regardé comme la cauſe de certaines ophthalmies propres à ces contrées.

Six parties de neige non comprimées, & huit parties de muriate de chaux, produiſent, par leur mélange, un froid ſi conſidérable, qu'il peut déterminer la congélation du mercure.

La neige appliquée ſeule ſur des parties que le froid a frappées, eſt un des moyens les plus utiles pour commencer à les réchauffer & à les ranimer : elle eſt généralement employée, ſous ce rapport, pour arrêter les accidens de la congélation dans les contrées les plus froides de la terre. La neige, comme la glace, a été utilement miſe en uſage dans le traitement de certaines fièvres inſidieuſes : l'habitude a conduit graduellement, ſans doute, les habitans de pluſieurs pays très-froids à quitter promptement un bain de vapeurs pour ſe plonger & s'enſevelir dans la neige ; habitude dont les heureux effets, dans certains cas, ont beaucoup d'analogie avec l'action des bains de mer & du bain froid. (L. J. M.)

NEIRAC (Eau minérale de), village de la paroiſſe de Mayres, près Viviers. La ſource minérale eſt près de ce village, à peu de diſtance de la nouvelle route de Paris : on voit près de cette ſource des petites foſſes que l'on croit avoir été

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 580 sur 787

le cratère d'un volcan. Les animaux qu'on y jette périſſent, dit-on, à l'inſtant. (*Extr. de Carrère.*) (A. J. T.)

NELUMBO. *Nymphœa nelumbo.* (*Matière médicale.*) Nom d'une plante du Nil, qu'on ne trouve aujourd'hui que dans l'Inde; on en voit les fruits figurés ſur un grand nombre de monumens anciens : ce qui doit faire rapporter cette plante à l'hiſtoire des beaux-arts plutôt qu'à l'hiſtoire de la médecine. (L. J. M.)

NENNDORF (Eau minérale de). Cette eau a ſa ſource près de Nenndorf, à cinq lieues de Hanovre & dix lieues de Pyrmont. Elle peut être rangée dans la claſſe des eaux ſalino-ſulfureuſes : ſon odeur eſt fétide, ſa ſaveur ſulfureuſe, balſamique. M. Brachmann, qui en a donné l'analyſe, a remarqué qu'elle contenoit beaucoup de ſulfate de chaux.

On ordonne avec avantage les eaux de Nenndorf dans les affections catarrhales, dans les maladies cutanées, les ſuppreſſions des règles, la chlorоſe, la paralyſie, &c. (A. J. T.)

NENTER (Georges-Philippe), profeſſeur à Strasbourg, vivoit dans la deuxième moitié du dix-ſeptième ſiècle.

La méditation aſſidue des ouvrages de Stahl lui en fit adopter tous les principes, mais il admettoit auſſi, en théorie comme en pratique, le *ſtrictum* & le *laxum* d'Hoffmann : il fut donc, comme il le diſoit, éclectique & non Stahlien, comme Sprengel l'a prétendu. En médecine, de même qu'en politique, on ſe hâte trop d'impoſer des dénominations de parti preſque toujours plus ou moins flétriſſantes, puiſque tout homme qui ſe ſoumet entièrement aux opinions, aux doctrines d'un autre homme, eſt un ſot ou un eſclave. Les ouvrages de Nenter ſe diſtinguent par une pureté de diction bien rare aujourd'hui, par une méthode parfaite & une admirable préciſion. Si cet auteur a peu fait pour les progrès de la médecine, on peut le citer comme modèle dans l'art d'écrire ſur cette ſcience. Perſonne, mieux que lui, n'a évité le verbiage que l'on a ſouvent blâmé avec raiſon chez la plupart des médecins. On a de Nenter :

De veſicatoriorum uſu. Strasbourg, 1704, in-4°.

De uſu phyſicæ in medicinâ. Ibid., 1707, in-4°.

Specimina Commentarii in Dan. Ludovici pharmaciam. Strasbourg, 1708, in-4°.

De ſtatu medicinæ hodierno. Strasbourg, 1713, in-4°.

Theoria hominis ſani ſive phyſiologia medica. Strasbourg, 1714, in-8°.; ibid., 1723, in 8°.

Pathologiæ medicæ pars generalis præmittitur introductio de nœvis pathologiæ modernæ & activo in morbis. Strasbourg, 1716, in-8°.

Fundamenta medicinæ theoritico-practica ſecundum Stahlii potiſſimum aliorumque celebriorum medicorum placita conſcriptorum & propriâ experientiâ confirmata. Strasbourg, 2 vol. in-4°. Veniſe, 1735, in-fol. (F. G. Boisseau.)

NENUPHAR, ſ. m. (*Matière médicale.*) (*Voy.* Nymphæa.)

NEOGALA, ſ. m., de νεος, nouveau, & de γαλα, lait. Mot à mot, nouveau lait. (*Voyez* Colostrum & Nourrice.)

NÉPENTHES. (*Hiſtoire de la médecine.*) Les népenthes, rendus ſi célèbres par Homère, produiſoient des effets qui ne peuvent guère être attribués qu'à des préparations opiacées; quelques auteurs cependant ont voulu rapporter l'action des népenthes à d'autres plantes; tels ſont Pierre Petit, Adanſon, M. Virey, &c.

D'une autre part, M. de Paw, dont les recherches ſur les Egyptiens ſont à la fois ſi ingénieuſes & ſi inſtructives, a parlé d'une préparation employée par les chefs arabes, pour opérer une ſorte d'ivreſſe, & dont la baſe étoit la juſquiame blanche. M. Sprengel, qui a porté beaucoup plus de ſavoir que de philoſophie dans l'examen des népenthes d'Homère, ne balance point à les regarder comme une préparation opiatique. Il eſt du moins certain que le pavot & ſes différentes préparations, étoient déjà connus & très-célèbres avant Homère, comme le prouvent l'hiſtoire & les monumens de l'Egypte. L'uſage de l'opium, dans l'Orient, depuis un temps immémorial, s'accorde parfaitement, en faiſant un peu la part de l'exagération poétique, avec les merveilleux effets qui ſe trouvent attribués par Homère, aux *népenthes*. Il eſt d'ailleurs probable que le prince des poëtes grecs s'eſt borné à indiquer un arcane dont l'opium pouvoit faire partie, ſans vouloir déſigner d'une manière particulière le végétal auquel on en étoit redevable. Le mot *népenthes* ſe borne lui-même à exprimer ce qui eſt oppoſé au chagrin, νηπενθος φαρμακον, νηπενθες ἰαχολοτε (diſſipant le chagrin & la colère). Il ne faut pas oublier qu'il fait venir cette précieuſe compoſition, ce φαρμακον νηπενθος, de l'Egypte, en conſidérant d'ailleurs cette contrée comme le pays des prodiges & des merveilles, comme un pays célèbre par l'activité de ſes médicamens, la force de ſes plantes & le nombre de ſes médecins.

Pour terminer cet article d'une manière philoſophique & véritablement digne de l'hiſtoire littéraire, on peut aſſurer que c'eſt aſſez mal employer l'érudition que de l'appliquer à la recherche de la plante qui peut correſpondre au *népenthes*, & qu'il eſt bien plus rationnel de ne voir, dans ce qui le concerne, qu'une tradition populaire que le divin Homère n'a pas dédaigné de faire entrer dans ſes chants immortels.

NEPENTHES DISTILLATORIA. Genre de plantes naturelles à l'Inde, & dont pluſieurs voyageurs ont parlé avec admiration. L'eſpèce d'urne qui ſe préſente à l'extrémité des feuilles de ce végétal, contient une liqueur rafraîchiſſante qui ne s'évapore jamais entièrement. On attribue quelques propriétés aſtringentes à cette plante, & on en retire, par la diſtillation, une liqueur qui eſt employée dans les affections inflammatoires & les fièvres ardentes. (L. J. M.)

NÉPHELION, ſ. m., de νεφελη, nuage. (*Pathologie.*) Dénomination qui ſe trouve dans quelques auteurs de l'antiquité, pour déſigner une tache à peine ſenſible de la cornée, qui laiſſe paſſer les rayons lumineux comme à travers un nuage.

Sauvages, qui manque rarement de confondre les ſymptômes d'une maladie avec l'enſemble & la ſucceſſion des phénomènes qui conſtituent un état morbide, a fait de ce genre, une eſpèce du genre *leucoma* ou *albugo*, qui n'eſt lui-même qu'un effet conſécutif, une ſuite de certaines ophthalmies. (L. J. M.)

NÉPHÉLOÏDE, adj. (*Pathologie.*) Ce mot a la même étymologie que *néphelion*; il a été employé par Hippocrate, pour caractériſer les eſpèces de flocons ou de nuages qui ſe préſentent à la ſurface des urines, dans le cours de certaines maladies aiguës, & qui indiquent d'une manière aſſez ſûre, que le moment d'une terminaiſon heureuſe eſt encore éloigné.

Il n'eſt pas rare de voir apparoître un pareil nuage aux approches du tétanos, ou du développement d'une maladie en apparence plus grave. (L. J. M.)

NÉPHRALGIE, ſ. f. (*Pathologie*). Mot à mot, *douleur de reins*. En diſtinguant la néphralgie de la néphrite, on devroit ſans doute déſigner ſous la première dénomination, une névralgie particulière des reins; maladie dont ſans doute il a exiſté des exemples, & qui auroit été confondue ſoit avec le lumbago très-profond, ſoit avec l'inflammation calculeuſe ou non calculeuſe des reins. Nous renvoyons à ce ſujet, aux réflexions que nous avons placées dans l'article MÉTRALGIE, ſur les névralgies internes: domaine de la pathologie encore très-peu connu, & dans lequel on ne pourra faire de véritables découvertes que par de bonnes obſervations & des recherches un peu éloignées de la diſpoſition trop excluſive à ne voir dans toutes les affections morbides, que phlegmaſies. (*Voyez* NÉVRALGIE.) (L. J. M.)

NEPHRE, de νεφρὸς, rein. (*Pathologie*). Expreſſion qui n'eſt pas en uſage, mais qui a fourni un grand nombre de compoſés, tels que *néphralgie*, *néphrétique*, *néphrite*.

NÉPHRELMINTIQUE. (*Pathologie.*) Iſchurie produite par la préſence des vers dans les reins. (*Voyez* NÉPHRITE *vermineuſe*.)

NÉPHREMPHRAXIS, ſ. f. (*Noſologie.*) Obſtruction, embarras des reins, avec douleur gravative des lombes. M. Baumes & Plouquet ont voulu faire de ce ſymptôme une maladie particulière, en méconnoiſſant ſans doute, comme Sauvages le fait ſi ſouvent, les vrais principes de la noſographie médicale. (L. J. M.)

NÉPHRÉTIQUE ou NÉPHRITIQUE, adj. (*Noſologie.*) Ce qui appartient aux reins. Douleurs ou coliques néphrétiques, par extenſion du mot *colique*, qui devient l'équivalent de douleur en général, quoique dans la ſignification primitive, il déſigne ſeulement une douleur particuliere du colon. (L. J. M.)

NÉPHRÉTIQUE (Bois). (*Matière médicale.*) *Guilandina moringua*, de la famille des légumineuſes. Ce bois, dont la décoction fut regardée pendant long-temps comme un médicament très-propre à calmer les douleurs néphrétiques, eſt tombé en déſuétude. (L. J. M.)

NÉPHRIDION. (*Noſologie.*) Graiſſe qui entoure les reins: dénomination employée par Hippocrate, ou plutôt par l'auteur des maladies des femmes, fauſſement attribuée à Hippocrate. Ce mot n'eſt pas introduit dans la langue médicale. (L. J. M.)

NÉPHRITE, ſ. f. (*Pathologie*), νεφρίτις, *nephritis*, de νεφρὸς, rein (inflammation des reins). On diſtingue cette maladie en idiopathique & en ſymptomatique; la première eſpèce eſt plus rare que la ſeconde.

I. *Néphrite idiopathique*. Cette inflammation eſt aiguë ou chronique: elle peut avoir ſon ſiége au baſſinet, aux calices du rein; elle peut attaquer la ſubſtance mamelonnée, la tubuleuſe ou la ſubſtance corticale, ou enfin la membrane qui recouvre le rein & le tiſſu cellulaire qui l'entoure. Toutes ces parties peuvent être affectées à la fois: il peut arriver que l'une d'elles le ſoit ſéparément; mais il eſt rare que pluſieurs ne le ſoient pas en même temps. Il y a des médecins qui croient que le rein droit eſt plus expoſé à la néphrite que le gauche, qui eſt protégé par les côtes; d'autres, au contraire, croient que ce dernier eſt plus ſouvent atteint d'inflammation que le droit, qui eſt protégé par le foie. Pour moi, je penſe que l'un & l'autre ſont également ſuſceptibles d'être affectés. En effet, ou l'un des deux ſeulement eſt malade, ou tous les deux le ſont en même temps, & ordinairement, comme l'obſervation le prouve, l'inflammation paſſe de l'un à l'autre de ces organes, & il eſt rare que tous les deux ne ſoient pas en même temps plus ou moins enflammés.

Lorſque les parties extérieures des reins ſont primitivement attaquées, c'eſt preſque toujours une maladie des parties voiſines qui a communiqué cette inflammation; alors la néphrite eſt une maladie ſecondaire, & qui fixe moins l'attention des praticiens que la maladie qui a donné lieu à l'inflammation, & qui eſt très-ſouvent mortelle.

L'obſervation n'a pas encore prouvé que la néphrite idiopathique fût plus fréquente chez les hommes que chez les femmes, ni qu'elle fût plus douloureuſe chez ces dernières, excepté pendant la groſſeſſe. On a remarqué que dans l'âge adulte on y étoit plus ſujet qu'aux autres époques de la vie : quoi qu'on en diſe, les perſonnes d'un tempérament bilioſo-ſanguin ne paroiſſent pas être beaucoup plus diſpoſées à la néphrite que les autres.

Cette maladie diffère encore, & par les cauſes qui peuvent la produire, & par ſes terminaiſons, qui ſont la réſolution, la ſuppuration, l'induration & la gangrène.

La néphrite peut être ſimple, ou compliquée d'inflammation ou d'altération organique des viſcères de l'abdomen ou des parties voiſines.

La péritonite, l'inflammation & les abcès du tiſſu cellulaire de la région lombaire, & qui environne les reins, la carie des dernières côtes ou des vertèbres lombaires ſont au nombre des maladies qui peuvent compliquer la néphrite, & même elles y donnent ſouvent lieu.

II. Les cauſes ſont extrêmement variées. On a obſervé que l'exercice violent, les coups, les chutes ſur la région des reins, peuvent occaſionner cette maladie, de même que les bleſſures de ces organes. L'uſage de certaines eſpèces d'alimens & de boiſſons, ainſi que la ſuppreſſion de quelques évacuations ou de certaines humeurs, ſont ſuivis de la néphrite.

J'ai dit que les exercices violens pouvoient être la cauſe de l'inflammation des reins : en effet, les ſauts, une courſe forcée, la danſe prolongée, l'exercice du cheval, les efforts pour ſoulever & ſoutenir des fardeaux, peuvent produire des ſecouſſes ſur les reins & y développer la néphrite. Les coups, les chutes ſur la région lombaire ou ſur les reins, les bleſſures de ces organes, produites par des inſtrumens tranchans ou par des corps pouſſés par la poudre à canon, donnent auſſi lieu à cette maladie.

L'uſage des alimens trop nourriſſans, trop ſalés ou épicés, peut être cauſe de l'inflammation qui nous occupe, mais ſurtout l'uſage habituel & fréquent des liqueurs ſpiritueuſes, & les cantharides, priſes intérieurement.

On a été dans l'erreur, quand on a penſé que l'huile eſſentielle de térébenthine pouvoit déterminer la néphrite; cette huile eſt au contraire une ſubſtance très-balſamique; je l'ai ſouvent donnée à très-forte doſe dans la néphrite calculeuſe : les accidens ont toujours été appaiſés, & les malades s'en ſont conſtamment trouvés ſoulagés.

La ſuppreſſion de la tranſpiration à la ſuite d'un froid ſubit, la ſuppreſſion des règles, d'une gonorrhée, la métaſtaſe ſur les reins, de la goutte, d'un rhumatiſme, d'une fièvre exanthématique, d'une humeur pſorique, dartreuſe, ſont ſouvent la cauſe de la néphrite. La rétention de l'urine dans la veſſie & les urétères, y donne quelquefois lieu.

L'irritation & l'inflammation de la veſſie ou de l'urétère, produites par la préſence d'un corps étranger dans ces parties, ou d'une ſonde introduite dans l'urètre, peuvent ſympathiquement déterminer la néphrite. La péritonite, la carie des vertèbres ou des fauſſes côtes, une inflammation ou un abcès dans le tiſſu cellulaire de la région lombaire, ſont auſſi au nombre des cauſes de la néphrite.

III. *Phénomènes & ſignes.* La néphrite ſe diſtingue, comme nous l'avons dit, en aiguë & en chronique. Dans le premier cas, le malade reſſent, après une irritation des reins, une douleur aſſez ordinairement ſubite, avec élancement, chaleur plus ou moins vive & profonde. Le rein ſe tuméfie : il n'eſt pas ſans exemple, quoique ce ſoit cependant fort rare, que cette inflammation ſe ſoit communiquée aux parties voiſines; alors la région où le rein ſe trouve placé, devient ſenſible, tendue, & augmente de volume. Le malade ne peut toucher la partie ni exécuter de mouvemens ſans éprouver de la douleur; mais, dans tous les cas, la fièvre ſurvient; le pouls eſt ordinairement ſerré, fréquent & dur. Le malade éprouve une ſoif ſouvent inextinguible, preſque toujours des nauſées, des vomiſſemens & des coliques. Il y a conſtipation, rarement diarrhée, & quand elle arrive, elle procure du ſoulagement. L'urine eſt d'abord rouge, & quelquefois ſanguinolente; elle devient bientôt claire, décolorée. Sa quantité diminue, quoique les envies fréquentes de la rendre aillent en augmentant, & elle ne coule ſouvent que goutte à goutte. Lorſque les deux reins ſont en même temps enflammés, il ſurvient ſuppreſſion d'urine; le malade éprouve de l'oppreſſion, des anxiétés, & un malaiſe général qui lui ôte le repos & le ſommeil.

Les ſymptômes de la néphrite aiguë augmentent & marchent ordinairement ſans diſcontinuer pendant quatre ou cinq jours, enſuite ils ſe ralentiſſent un peu, & quelquefois les douleurs diminuent pour reparoître bientôt. La néphrite marche d'ailleurs comme la plupart des inflammations, & va juſqu'à la fin du premier, ſecond ou troiſième ſeptenaire; & ſi alors elle ne prend pas le caractère chronique, elle ſe diſſipe ou ſe convertit en une autre maladie.

Dans la néphrite chronique, les ſymptômes

ſont moins intenſes, & la marche de la maladie eſt plus lente. L'irritation, la douleur, la chaleur & la peſanteur du rein ſont moindres. La pâleur générale de la peau & la petiteſſe du pouls qui exiſtent alors, annoncent une grande débilité. La foibleſſe générale qui a déjà lieu va en augmentant, & cette inflammation donne ſouvent naiſſance à une maladie organique du rein qui conduit le malade dans le marasme & à la mort; ou bien, comme dans le cas où la néphrite affecte la marche aiguë, on voit cette inflammation ſe guérir quelquefois, ou ſe changer en une autre maladie.

Il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer la néphrite de la colique & des affections rhumatiſmales des muſcles des lombes & du baſſin, parce que ſouvent ces maladies ſe compliquent : cependant, dans le cas de colique, la douleur eſt ſuperficielle, vague, ſuit le trajet des inteſtins; dans le rhumatiſme ou le lumbago, la douleur augmente par le moindre mouvement; dans la néphrite, au contraire, quand l'inflammation ſe borne au rein, la douleur eſt très-profonde : elle n'augmente pas par les mouvemens du tronc ni par le toucher.

IV. La néphrite peut ſe terminer par réſolution, par induration, par ſuppuration & par gangrène.

1°. On doit eſpérer la réſolution, lorſque les ſymptômes de la néphrite n'augmentent pas d'intenſité, que l'irritation, la douleur & la fièvre diminuent, que le malade eſt moins agité, que les fonctions de l'individu commencent à s'exécuter plus librement, que l'urine devient plus abondante, trouble & ſédimenteuſe. Si la maladie n'eſt pas troublée par aucun accident, la réſolution de la néphrite arrive avant le ſeptième, le quatorzième ou le vingt-unième jour.

2°. Au lieu de ſe réſoudre, la néphrite peut ſe terminer par induration. Cette terminaiſon a plus particulièrement lieu dans la néphrite chronique. Dans ce cas, le rein augmente de volume, devient dur, ſquirrheux; la ſécrétion de l'urine eſt diminuée & altérée, la ſubſtance du rein ſe transforme en d'autres tiſſus ou ſe déſorganiſe, & entraîne tôt ou tard la mort de l'individu. (*Voyez* Rein.)

3°. La ſuppuration s'annonce par la durée & par l'accroiſſement des ſymptômes inflammatoires, par la fréquence des accès de la fièvre, qui eſt avec friſſon, toux & naufées, puis chaleur, ſoif & ſueurs. On juge que le pus ſe forme, par les friſſons plus rapprochés & irréguliers, par la diminution de la douleur, des élancemens & de la chaleur du rein. On voit que la ſuppuration eſt faite, lorſque l'urine devient plus fétide & plus trouble, qu'elle eſt ſanguinolente & enſuite mêlée de pus. Ainſi, la ſuppuration peut être entraînée au dehors avec l'urine, ou bien le dépôt peut percer dans le colon, & le pus ſortir par les ſelles; mais très-ſouvent le pus s'amaſſe dans le rein, le déſorganiſe ou ſe répand dans les parties voiſines. (*Voyez* Rein.)

4°. La terminaiſon de la néphrite par gangrène n'eſt pas très-commune; cependant elle peut avoir lieu, & elle arrive en effet. Chopart en rapporte un exemple : le malade mourut le neuvième jour de la maladie. Fabrice de Hilden perdit ſon fils aîné d'une néphrite terminée par gangrène, le ſeptième jour de la maladie. Cette terminaiſon funeſte s'annonce par la ceſſation ſubite de tous les ſymptômes, par la petiteſſe & la foibleſſe du pouls, par la proſtration des forces, qui ne tarde pas à être ſuivie de la mort.

La néphrite & toutes ſes terminaiſons peuvent faire ſubir un grand nombre d'altérations à l'organe qui en eſt le ſiége. (*Voyez* Rein.)

V. *Pronoſtic.* La néphrite idiopathique eſt en général moins fâcheuſe que la ſymptomatique; la chronique préſente plus de danger que la néphrite aiguë. Il y a plus à craindre, lorſque toutes les parties d'un rein ſont atteintes, que lorſqu'il n'y en a qu'une; lorſque les deux reins ſont en même temps malades, que lorſqu'il n'y en a qu'un ſeul. La néphrite ſuperficielle eſt moins grave que celle qui ſiége profondément, parce que, dans ce cas, les fonctions des reins doivent être plus dérangées.

La néphrite ſimple eſt moins dangereuſe que la néphrite compliquée, & celle-ci a un degré de gravité plus ou moins grand, ſelon la nature de la complication : ainſi, la péritonite, l'inflammation, & les abcès du tiſſu cellulaire qui environne les reins, la carie des os voiſins, l'altération organique des viſcères de l'abdomen, rendent la néphrite très-fâcheuſe.

Quand la néphrite dépend d'une contuſion ou de la bleſſure du rein, cette inflammation eſt en raiſon de la gravité de la léſion de cet organe : en général, le pronoſtic eſt plus ou moins fâcheux, ſelon la difficulté que l'on éprouve à détruire la cauſe de la maladie. Lorſque la néphrite eſt accidentelle, elle eſt moins grave que lorſqu'elle eſt conſtitutionnelle.

La terminaiſon de la néphrite par induration eſt une maladie qui eſt tôt ou tard ſuivie de la mort. Lorſque, dans cette maladie, la ſuppuration eſt arrivée, c'eſt une choſe grave, & qui a ordinairement des ſuites très-fâcheuſes. La gangrène du rein entraîne toujours la mort du malade.

VI. *Traitement.* Pour traiter cette maladie, il faut d'abord combattre le caractère eſſentiel de l'inflammation, enſuite les cauſes qui l'ont produite; après cela, on doit ſe conduire ſelon la terminaiſon qu'affecte la maladie, & enfin on cherchera à prévenir le retour de la néphrite.

On combattra efficacement le caractère eſſentiel de la néphrite, dans le commencement, par le repos, par une diète ſévère, & par les ſaignées

générales du pied, du bras, plus ou moins abondantes & plus ou moins rapprochées, ſelon la force du malade & l'intenſité de l'inflammation. L'application des ſangſues à l'anus ne doit pas être négligée. Les ventouſes ſcarifiées à la région lombaire ſont toujours utilement employées. On fera prendre au malade un ou deux bains dans la journée, & il y reſtera une heure au moins chaque fois. On appliquera ſur la région affectée, & même ſur tout le ventre, un cataplaſme fait avec la farine de graine de lin, ou bien des compreſſes trempées dans une décoction chaude de plantes émollientes, & que l'on renouvellera toutes les deux heures. On propoſe, pour la même indication, l'application ſur les lombes d'une veſſie pleine de lait tiède. Les lavemens émolliens ne doivent pas être négligés; on peut même les rendre de temps en temps légèrement purgatifs. Les boiſſons ſeront adouciſſantes & un peu diurétiques. On donnera à cet effet du ſirop d'orgeat étendu d'eau, ou des émulſions d'abord ſimples; on pourra enſuite y faire entrer un peu de camphre & quelques grains de nitre. Dans l'intervalle, on pourra donner un peu d'eau de veau ou de poulet, dans laquelle on aura fait bouillir quinze ou vingt amandes douces. L'eau de graine de lin eſt très en uſage & très-utile. Comme la néphrite cauſe quelquefois de très-vives douleurs & de l'agitation, on pourra les calmer avec une once de ſirop de diacode; on pourra même aller juſqu'à deux onces dans les vingt-quatre heures; ou bien on fera entrer dans une potion appropriée vingt ou vingt-cinq gouttes de laudanum de Rouſſeau & un demi-gros d'éther ſulfurique; ou bien on donnera ſimplement un grain d'opium gommeux, & l'on pourra, ſi le cas l'exige, en porter la doſe juſqu'à deux grains. Si un état ſaburral ſe manifeſte, ſoit dans le commencement, ſoit dans le cours de la néphrite, les vomitifs doivent être employés.

Il faut tâcher de rétablir la tranſpiration & les règles, lorſqu'elles ſont ſupprimées, & qu'elles ſont cauſe de la néphrite. Pour rappeler la goutte, ou déplacer une affection rhumatiſmale, on emploira des ſinapiſmes: on en fera de même dans le cas d'un éryſipèle répercuté ſur les reins, ainſi que pour les dartres & la gale, quand ces maladies ſont la cauſe de la néphrite; mais ſouvent alors on eſt obligé de recourir aux véſicatoires, au cautère, que l'on applique aux cuiſſes ou aux jambes. Il faudra également rappeler la gonorrhée ſi elle eſt ſupprimée, ſonder le malade & vider la veſſie, ſi l'on croit que la rétention d'urine ſoit la cauſe de la néphrite. Lorſqu'une maladie environnant les reins a donné lieu à la néphrite, c'eſt cette maladie qui ordinairement fixe eſſentiellement l'attention du praticien.

Les moyens que nous venons d'indiquer ſont ceux que l'on peut employer avec le plus d'eſpérance de ſuccès pour obtenir la réſolution de la néphrite; mais ſi, malgré l'emploi de ces moyens, la maladie, au lieu de guérir, ne fait que changer de nature, & qu'elle ſe termine par induration, par ſuppuration ou par gangrène, ce ſont trois maladies nouvelles qui demandent du détail & un traitement particulier que l'on trouvera à l'article Rein. (*Voyez* ce mot.)

On préviendra le retour de la néphrite en combattant les cauſes qui peuvent la produire, & en éloignant toutes les irritations générales, & ſurtout celles qui pourroient agir directement ſur les reins. C'eſt ſur ces deux baſes que doit s'appuyer la conduite du malade & du médecin pour éloigner & empêcher le retour de l'inflammation du rein.

I. *Néphrite calculeuſe* ou *ſymptomatique*, d'après le chemin que parcourent ordinairement les petits graviers ou calculs qui ſe forment dans les reins. Cette inflammation peut avoir ſon ſiége à la ſubſtance tubuleuſe, à la ſubſtance mamelonnée, aux calices ou au baſſinet du rein. On conçoit effectivement que la néphrite peut avoir ſon ſiége dans une de ces parties ſéparément, ou ſur pluſieurs en même temps, & ſe propager de la ſubſtance du rein vers le baſſinet, ou de celui-ci vers la ſubſtance du rein. Cette eſpèce de néphrite, comme la première, ne ſe rencontre pas plus ſouvent dans le rein gauche que dans le droit: l'enfance & la vieilleſſe y ſont plus expoſées que les perſonnes adultes. Cette maladie n'eſt pas plus fréquente chez les hommes que chez les femmes; il paroît cependant que les femmes, pendant la groſſeſſe, y ſont plus ſujettes, de même que les perſonnes qui font des excès de table, qui ſe livrent à la débauche, & celles qui ont beaucoup d'embonpoint.

Cette maladie a été obſervée auſſi chez les perſonnes qui dorment long-temps dans une ſituation horizontale, & chez celles qui ſont forcées de reſter couchées ſur le dos pendant pluſieurs mois, comme dans le cas de fractures des membres inférieurs, dans la paralyſie, & chez les goutteux qui ont des accès de longue durée. Les enfans nés de parens goutteux ou calculeux ſont plus ſujets à la néphrite que les autres individus.

II. Les cauſes de cette eſpèce de néphrite ſont les pierres urinaires qui ſe forment dans les reins. Les graviers ou les calculs d'un petit volume, qui ſont inégaux, raboteux, qui offrent des aſpérités & qui ſont mobiles, déterminent la néphrite en irritant continuellement, par leur préſence & leur poids, la partie dans laquelle ils ſont renfermés, & produiſent tous les ſymptômes & tous les accidens qui accompagnent cette maladie: ces graviers cauſent quelquefois plus de douleur que les calculs qui ſe forment dans les reins & qui y prennent un grand volume.

III. *Phénomènes & ſignes.* On ne connoît la néphrite calculeuſe que par la ſortie des graviers avec l'urine. Si, chez des ſujets qui ont rendu des pierres,

pierres, il se manifeste tout-à-coup ou par degrés, à la suite d'abus dans le régime de vivre, & principalement après un exercice immodéré, des douleurs néphrétiques, des symptômes d'irritation, de spasme & d'inflammation, il n'est pas douteux que l'individu ne soit atteint de néphrite produite par de nouveaux calculs arrêtés dans l'épaisseur des reins ou leurs dépendances. Les calculs des reins peuvent être petits ou volumineux, fixes ou mobiles, & susceptibles d'être déplacés par l'exercice & les secousses du corps.

Si le calcul est gros, immobile, il produit un sentiment pénible de pesanteur dans la région des reins, & une douleur obtuse; mais la sécrétion & le cours de l'urine éprouvent peu de changemens: s'il est aigu, hérissé d'aspérités ou de pointes, à ce sentiment de pesanteur se joignent des douleurs piquantes ou lancinantes, principalement lorsque le malade s'incline en avant ou se penche sur le côté. Le pouls devient vif, fréquent; l'urine coule avec difficulté ou se supprime totalement; l'insomnie, l'agitation, surviennent; des nausées & d'autres symptômes d'irritation se manifestent.

Lorsque le calcul est petit, isolé, inégal, parsemé de pointes & mis en mouvement par l'exercice, par des secousses plus ou moins fortes, par le cours de l'urine ou par toute autre cause, alors la douleur devient aiguë, continuelle, ou laisse un peu d'intervalle: elle peut porter ses effets sur l'estomac, aux intestins. Si le calcul siége dans la continuité de l'urétère, la douleur se propage le long de ce conduit jusqu'à l'aine, au pubis, aux parties génitales. Quelquefois le testicule du côté affecté, & même tous les deux, souffrent une rétraction vers l'aine: ces organes peuvent même s'atrophier & se détruire spontanément. Quelques malades ont la cuisse tremblante & engourdie; ils éprouvent une sensation de froid aux extrémités inférieures.

Le pouls est petit & serré; le malade est agité; il trouve du soulagement à se tenir courbé, à se coucher sur le côté. L'urine est brûlante, rouge, sanguinolente, & dépose du sang pur; elle devient ensuite limpide: elle coule en petite quantité, & quelquefois elle se supprime. Il survient des nausées, des vomissemens de matières de différente nature. Le ventre est tendu, douloureux; les évacuations alvines sont très-rares.

Les accès peuvent durer plusieurs heures, un jour, & même davantage. Après la rémission, les urines sont colorées, bourbeuses, graveleuses, & quelquefois mêlées de glaires. Dans quelques cas, le pissement de sang continue, les ardeurs & les cuissons en urinant subsistent; l'inflammation augmente; la fièvre a des redoublemens avec frissons, ensuite chaleur & sueur; la suppuration s'établit, le rein s'ulcère, l'urine est troublée, mêlée de pus & de mucosités. Si ces matières discontinuent de sortir par l'urétère & la vessie, il peut se former un ou plusieurs foyers purulens, soit dans le bassinet, les calices ou la substance du rein, soit dans le voisinage de ce viscère. (*Voyez* Rein.)

La néphrite calculeuse a été confondue avec le lumbago. Pour distinguer ces deux affections l'une de l'autre, il faut se rappeler que, dans la dernière, le siége de la douleur est aux muscles des lombes; elle augmente par le toucher & par le moindre mouvement; dans la néphrite, au contraire, la douleur est profonde, & les muscles de la région lombaire en sont exempts: mais quelquefois ces deux maladies se compliquent; alors on ne peut reconnoître le véritable caractère du mal, comme nous le verrons plus bas, que par les symptômes qui ont précédé.

On a vu des malades, lors de certains accès d'hystérie, éprouver des douleurs profondes dans la région des reins, accompagnées de suppression d'urine, de nausées & de vomissemens de matières bilieuses, qu'on a pris pour les symptômes de la néphrite.

A l'ouverture du corps de plusieurs sujets qu'on avoit crus affectés de néphrite d'après les symptômes qui avoient précédé, on a trouvé des squirrhes, des abcès au pancréas, au mésentère. La rate a été trouvée dure, volumineuse, & couchée sur le rein. Des tumeurs des intestins, également appliquées sur ce viscère, avoient donné lieu à des accidens qui avoient faussement fait présumer l'existence de la néphrite, & chez ces sujets les reins étoient absolument sains & ne contenoient, dans leur épaisseur, ni graviers ni calculs.

Ainsi plusieurs affections peuvent en imposer & être prises pour l'inflammation des reins. Mais si le malade qui se plaint de néphrite est né de parens calculeux; si, avant l'accès, il a rendu avec l'urine des graviers ou de petits calculs, surtout s'ils sont sortis après un exercice violent, des secousses de cheval ou de voiture, alors on est fondé à croire que les symptômes qu'il éprouve sont causés par une néphrite calculeuse: hors ce cas, on peut quelquefois se tromper sur la cause & le vrai caractère du mal.

IV. *Pronostic.* La néphrite calculeuse est, en général, plus fâcheuse chez les vieillards que chez les jeunes gens. Chez les femmes enceintes, cette maladie peut déterminer l'avortement; ainsi elle a alors un degré de gravité plus grand que hors l'état de la grossesse. La néphrite calculeuse est dangereuse chez les sujets très-irritables, chez ceux qui ont des accès fréquens de douleur, qui urinent difficilement, dont les pierres rénales sont mobiles, anguleuses, hérissées de pointes: elle est toujours très-grave, & souvent mortelle, lorsqu'il y a pissement de sang, de pus, & fièvre lente. Le pissement de sang devient surtout dangereux lorsqu'il résiste aux moyens généraux de curation; lorsqu'il est abondant, que le malade est vieux, scorbutique, sujet à de fréquens accès de néphrite, ou de douleurs constantes dans les reins; qu'il urine en même temps des mucosités purulentes,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 586 sur 787

qu'il y a fièvre & des ſymptômes d'ulcération & de déſorganiſation de ces viſcères.

V. Deux indications principales ſont à remplir dans la cure de la néphrite calculeuſe ; c'eſt de détruire l'inflammation & d'en prévenir le retour.

La première indication curative eſt de combattre les ſymptômes d'irritation inflammatoire. Pour atteindre ce but, la ſaignée doit être pratiquée dans les premiers momens de l'accès : l'âge, l'état du pouls & la violence des douleurs doivent régler le nombre des ſaignées & la quantité de ſang qu'il convient de tirer. Chez les ſujets ſanguins & robuſtes, on recommence quelquefois au bout de quelques heures : le pouls qui étoit petit & ſerré, ſe développe après la ſaignée & bat avec plus de force, de ſoupleſſe & moins de fréquence. Si, après les ſaignées générales, les malades n'éprouvent pas aſſez de ſoulagement, on emploira avec ſuccès des ſangſues à la marge de l'anus, ſurtout s'ils ont des hémorroïdes, ou s'ils reſſentent encore de la chaleur dans la région des reins, ou dans l'hypogaſtre.

On leur preſcrit l'uſage du petit-lait, de l'eau de poulet, de veau, de gomme arabique, de graine de lin, de fleurs de mauves, les émulſions avec la graine de pavot & les amandes douces ; on y ajoute du nitre à la doſe de quinze à dix-huit grains par pinte, & l'on édulcore la boiſſon avec le ſirop d'orgeat, de gomme, de guimauve : ou bien on leur donne à boire de la limonade cuite, de l'orangeade, ou le ſirop de groſeille, de limon, dans l'eau légèrement nitrée ; on leur fait prendre des bains, des demi-bains, & on les y laiſſe autant de temps qu'ils peuvent les ſoutenir ; puis on emploie les fomentations, les vapeurs chaudes & humides, enfin les cataplaſmes de riz, de graine de lin, ſur la région des reins & de l'abdomen. Dès le commencement de l'accès on fait prendre des lavemens au malade, alternativement émolliens & légèrement purgatifs, & l'on doit ſurtout continuer l'uſage des premiers. Il eſt ſouvent néceſſaire de lui adminiſtrer des potions calmantes & antiſpaſmodiques.

L'introduction de la ſonde dans la veſſie eſt un des premiers ſecours, ſi l'urine eſt retenue dans ce viſcère.

Lorſque ces moyens ne réuſſiſſent pas, & que les douleurs & l'inflammation perſiſtent, la ſuppuration & la déſorganiſation des reins ſont à craindre ; on ne peut alors adminiſtrer que des diurétiques plus forts pour déterminer le pus à paſſer au dehors avec l'urine : s'il prend cette voie, la choſe eſt moins grave, mais il reſte ſouvent au rein un ulcère qui détruit cet organe, & qui conduit le malade au maraſme. Ces ulcères ſont ordinairement incurables, ou d'une guériſon très-difficile : pour modérer les progrès du mal, on continue les adouciſſans. Si les ſymptômes diminuent, on emploie les boiſſons d'eau d'orge miellée, les balſamiques, tels qu'une potion faite avec quatre gros d'eſſence de térébenthine, ſix gros d'éther ſulfurique, & une once de ſirop diacode ; on mêle ces trois ſubſtances, & on en fait prendre au malade une cuillerée à café tous les ſoirs, dans un verre d'eau ſucrée : on peut faire prendre auſſi les ſavonneux à petite doſe. On recommande au malade le repos ; on le met à l'uſage d'alimens doux, du lait d'ânеſſe, du lait de vache coupé avec de l'eau de chaux. Quoique le pus s'écoule par les voies urinaires, il ſe forme quelquefois des abcès à la région des lombes ou à ſes environs.

Lorſque les ſymptômes de la néphrite calculeuſe ſont calmés, ou que l'accès de la colique eſt diſſipé, on tâche d'en empêcher le retour en employant les moyens propres à diminuer le volume & les aſpérités des calculs, afin qu'ils nuiſent le moins poſſible, & l'on fait en ſorte auſſi d'en procurer l'expulſion. (*Voyez* Reins.)

(F. Ribes.)

NÉPHROGRAPHIE, ſ. f. (*Pathologie.*) *Nephrographia*, dérivé de νεφρὸς, rein, & de γραφὴ, deſcription. Partie de l'anatomie qui a pour objet la deſcription des reins, de leurs fonctions & des maladies qui peuvent les affecter.

Dans la deſcription de ces organes, il faut conſidérer, 1°. leur nombre, qui eſt variable : en effet, au lieu de deux reins qui exiſtent ordinairement, il n'y en a quelquefois qu'un ſeul, & d'autres fois il y en a trois ; 2°. leur ſituation & leur volume, qui éprouvent auſſi quelques variations ; 3°. leur forme, qui eſt aſſez conſtante, & n'eſt pas cependant ſans ſubir quelques petits changemens pendant les différentes époques de la vie.

Après avoir vu ce que l'extérieur de ces organes offre de particulier, il faut examiner leur couleur, leur épaiſſeur & leur denſité. La ſubſtance corticale, la tubuleuſe & la mamelonnée, les calices & le baſſinet doivent être conſidérés, tant ſéparément que dans leur enſemble. On recherche enſuite comment les artères, les veines rénales, les vaiſſeaux lymphatiques & les nerfs vont ſe diſtribuer dans les reins. La membrane qui enveloppe ces organes, & le tiſſu cellulaire dans lequel ils ſont plongés, méritent auſſi qu'on y jette un coup d'œil.

Après avoir expoſé tout ce qui eſt relatif à la ſtructure du rein, on paſſe aux phénomènes & au mécaniſme de la ſécrétion de l'urine, aux cauſes qui déterminent cette ſécrétion, aux uſages de cette fonction & aux altérations morbides qu'elle peut éprouver. Telles ſont ces altérations : l'urine peut être diminuée ou totalement ſupprimée, ou bien elle peut être augmentée. Elle peut changer de nature, être dépravée, ſortir ſanguinolente, mêlée de pus, de glaires ou de graviers.

On s'occupe enſuite des maladies du rein, qui ſont les plaies, l'inflammation, les abcès, les ulcères, les fiſtules, le ſquirrhe, la gangrène,

les vers, les hydatides, les calculs, les dégénérescences, & les transformations de diverses substances du rein en d'autres tissus, &c., &c.

Comme le mot *néphrographie* est peu usité, il convient de renvoyer tous les détails de cet article au mot Rein. (F. Ribes.)

NÉPHROLITHE, adj. (*Pathologie.*) *Nephrolitus*, de νεφρὸς, rein, & de λίθος, pierre; rein calculeux ou contenant des pierres; ce qui tient à la pierre dans le rein. Ce mot est peu usité. (*Voyez* Calcul du rein, Néphrite calculeuse, Néphrotomie, Pierre.) (F. Ribes.)

NÉPHROLOGIE (*Nosologie*), de νεφρος, rein, & de λογος, discours. Discours, dissertation sur les reins. Ce mot est peu usité. (L. J. M.)

NÉPHRO-PHLEGMATIQUE (*Nosographie*), mucus des reins. Dénomination qui est peu employée: elle a été donnée par Sauvages à l'ischurie muqueuse, ou qui tient à la sécrétion d'une urine muqueuse. (L. J. M.)

NÉPHROPLÉGIQUE, NÉPHRO-PLÉTHORIQUE. (*Nosographie.*) Ces deux mots qui ont été donnés, le premier à la paralysie, & le second à une espèce de pléthore ou de congestion de ce viscère, ne sont presque pas en usage. (L. J. M.)

NÉPHROPYIQUE (*Nosographie*), suppuration des reins, du grec νεφρος, rein, & de πυον, pus.

NÉPHROSPASTIQUE (*Nosographie*), de νεφρος, rein, & de σπαω, je serre. Spasme des reins; se dit de l'ischurie, qui dépend du spasme des reins. (L. J. M.)

NÉPHROTOMIE, s. f. (*Nosographie.*) *Nephrotomia*, de νεφρος, rein, & de τεμνω, je coupe; dissection des reins, ou incision faite à ces organes: de-là on donne le nom de *néphrotomie* à une opération par laquelle on ouvre les reins pour en extraire un ou plusieurs calculs.

On suppose que cette opération peut être pratiquée dans trois circonstances différentes: premièrement, dans le cas où la substance du rein contenant des pierres, est dans son intégrité; secondement, lorsque le rein est abcédé, que les calculs sont encore dans son tissu, mais que le pus s'est porté à la région lombaire; en troisième lieu, lorsque la pierre a été entraînée avec le pus, & qu'elle se trouve déjà dans le dépôt, ou qu'elle est plus ou moins rapprochée de la peau.

I. La néphrotomie est-elle praticable dans le cas où les reins sont dans leur intégrité? Cette question a été agitée dans deux thèses soutenues à la Faculté de médecine de Paris, l'une en 1622, par Jacques Cousinot, & l'autre en 1754, par Bordu, & l'on conclut à la possibilité d'ouvrir le rein calculeux pour en tirer la pierre.

Dans une autre thèse, soutenue la même année 1754, au Collége de chirurgie de Paris, par *Masquelier*, sous la présidence de *Bordenave*, on nie que cette opération soit praticable sur le rein, lorsqu'il est dans son état d'intégrité. Cette opposition de sentimens entre les deux premières écoles d'alors, fut ce qui détermina le professeur *Hévin* à entreprendre ses recherches historiques & critiques sur la néphrotomie, recherches savantes & très-approfondies, qui ont contribué à assigner à leur auteur une place distinguée parmi les académiciens de son temps.

II. La néphrotomie n'a jamais été pratiquée. Elle n'est point praticable sur les reins, lorsqu'ils sont dans leur intégrité; & si l'on opéroit dans ce cas-là, elle pourroit être suivie des plus graves accidens.

Il n'y a rien de moins prouvé que les observations qu'on nous a transmises du succès de la néphrotomie, le rein étant dans son intégrité. En effet, quelle opinion se former de l'opération qu'on dit avoir été pratiquée à un certain criminel condamné à mort? Cette observation de néphrotomie, qui est la plus anciennement connue, est rapportée ainsi par *Mézerai*.

« Les docteurs de la Faculté en médecine de » Paris ayant su qu'un archer de Bagnolet, qui » étoit depuis long-temps affligé de la pierre, » avoit été condamné à mort pour ses crimes, » supplièrent le roi & les magistrats de vouloir » bien permettre qu'on le mît entre leurs mains, » pour éprouver sur lui si on ne pourroit pas » lui ouvrir les reins pour en tirer le calcul, » sans qu'il lui en coûtât la vie. Leur opération » eut un si bon succès, que cet homme vécut » plusieurs années après en fort bonne santé. Cet » événement arriva sous le règne de Charles VIII. »

(Voyez l'*Abrégé de l'Histoire de France par Mézerai, tome V, pages* 113 *&* 114, *édition de* 1687.)

Ce récit semble indiquer qu'on fit l'incision du rein; mais si l'on consulte *Ambroise Paré*, on voit qu'il n'en fait aucune mention. Voici dans ses propres termes ce qu'il dit à ce sujet:

« Je ne puis encore passer que je ne récite » cette histoire, prise aux *Chroniques de Monstrelet*, d'un franc-archer de Meudon, près Pa- » ris, qui estoit prisonnier au Chastelêt pour plu- » sieurs larciens, pour raison desquels il fut con- » damné d'estre pendu & estranglé. Il en appela en » la cour de Parlement, & par icelle cour fut dit » qu'il avoit esté bien jugé & mal appelé. En » mesme jour fut remonstré au roi, par les mé- » decins de la ville, que plusieurs estoient fort » travaillez & molestez de pierre, colique, pas- » sion & maladie de costé dont estoit fort mo- » lesté ledit franc-archer, & aussi desdites ma- » ladies estoit fort molesté monseigneur de Bos- » cage, & qu'il seroit fort requis de voir les lieux » où lesdites maladies sont concrées dedans le

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 588 sur 787

» corps humain, laquelle choſe ne pouvoit eſtre » mieux ſceuë qu'en inciſant le corps d'un » homme vivant : ce qui pouvoit eſtre bien- » fait en la perſonne d'iceluy franc-archer, qui » auſſi bien eſtoit preſt de ſouffrir la mort : la- » quelle ouverture fut faiſte au corps dudit franc- » archer, & dedans iceluy quis, & regardé le lieu » deſdites maladies, & après qu'ils eurent eſté » veus, fut recouſu, & ſes entrailles remiſes de- » dans, & par l'ordonnance du roy fut bien » panſé, tellement que dedans quelques jours il » fut bien guéry, & eut ſa rémiſſion, & lui fut » donné avec ce argent. » (Voyez *Ambroiſe Paré, livre XXV, chapitre* 16, *édition de* 1607.)

Sainte-Foix, qui rapporte la même anecdote, d'après la *Chronique de Louis XI*, obſerve que cette opération, qui eſt, à ce qu'il croit, la première qu'on ait faite pour la pierre, ſe fit publiquement, au mois de janvier 1474, dans le cimetière de l'égliſe de Saint-Severin. (Voyez *Eſſais hiſtoriques ſur Paris, partie II, page* 15.)

Ces deux récits ſont ſi différens & ſi incertains, qu'on ne peut pas dire que réellement la néphrotomie a été pratiquée chez cet homme; & ſi cela eſt, on ignore complétement ſi les reins étoient ſains ou malades.

Colot penſe cependant que ce fut véritablement la néphrotomie qui lui fut faite, mais le rein étant malade & non dans ſon intégrité, car il la regarde, dans ce cas, comme abſolument impraticable.

« Mais le rein de l'archer de Bagnolet, fati- » gué par la préſence de la pierre qui s'y étoit » faite (dit Colot) s'enflamma & abcéda, fai- » ſant une tumeur conſidérable qui fut ouverte. » Les matières en étant ſorties, le parenchyme » ſe trouva fondu dans la partie qui regardoit » l'épaiſſeur des chairs, ce qui donna lieu, ſans » beaucoup fatiguer le malade, d'ouvrir la tu- » meur, de lui ôter la pierre; il en guérit, mais » pour très-peu de temps. Ce fut le mauvais état » de ſes viſcères qui lui cauſa la mort. » (Voyez *le Traité de la Taille, par François Colot, page* 38, *in*-12, 1727.)

Méry croit au contraire que la maladie du franc-archer de Meudon étoit la pierre dans la veſſie, & que l'opération qu'on lui pratiqua réuſſit. (Voyez *Obſervations ſur la manière de tailler dans les deux ſexes, par Méry, page* 3, *année* 1700.)

Haller place dans le quinzième ſiècle le renouvellement de l'opération de la pierre; & en adoptant l'opinion de Méry ſur le ſiége de la maladie, il juge qu'on pratiqua le haut appareil, puiſqu'après avoir tiré la pierre, on replaça les inteſtins, & qu'on fit une ſuture au ventre. (Voyez *Hévin, dans le tome III des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, page* 845.)

Tolet avoit adopté un ſentiment tout différent. Il eſt facile de juger, dit-il, que le franc-archer n'étoit point incommodé de la pierre; mais il y a apparence que l'opération qu'on lui fit étoit celle qui ſe pratique pour la maladie appellée *volvulus*, qui ſurvient lorſqu'un inteſtin eſt redoublé ou replié en lui-même. (Voyez *Tolet, Traité de la Lithotomie, chapitre* 15, *page* 140 *& ſuivantes.*)

Il eſt difficile de porter un jugement ſur la maladie du franc-archer, & ſur le lieu qu'occupoit la pierre dont on croit qu'on lui fit l'extraction. En effet, ſelon quelques-uns elle étoit dans le rein, ſelon quelques autres dans la veſſie, & d'après ces derniers on eſt incertain ſi le corps étranger fut tiré par le haut appareil, par le petit appareil, ou par le grand appareil. Selon Paré, on ſe contenta de faire une viſite exacte des parties où ſe forme la pierre. Parmi les hiſtoriens, les uns placent l'époque de l'opération ſous le règne de Charles VIII, & d'autres ſous celui de Louis XI: ceux ci font le malade, habitant de Meudon, ceux-là de Bagnolet. Pluſieurs aſſurent qu'il vécut long-temps en parfaite ſanté, d'autres, qu'il ne ſurvécut que très-peu de temps à l'opération, par le mauvais état des viſcères qui lui cauſa la mort: ainſi on n'a rien de certain ſur la maladie de cet individu, ni ſur l'opération qui lui fut pratiquée.

L'exemple le plus circonſtancié de néphrotomie eſt conſigné dans les *Tranſactions philoſophiques* pour l'année 1696, & il ſe trouve auſſi dans l'*Hiſtoire de la médecine*, de Freind, au mot *Albucaſis*, partie 2e., page 200, édition de Paris, 1728. On y lit que Hobſon, conſul anglais à Veniſe, ayant été long-temps tourmenté de douleurs néphrétiques, ſe rendit à Padoue, auprès de *Dominique de Marchettis*. Ce médecin lui dit qu'il ne connoiſſoit pas d'autre moyen de le ſoulager que celui de lui faire une opération, par laquelle on pût retirer le corps étranger dont il étoit incommodé.

Les parties furent inciſées avec un biſtouri droit, & le ſang qui ſortit en abondance força à remettre l'extraction de la pierre au lendemain. On tira effectivement deux ou trois pierres, après quoi le malade fut panſé. Les accidens qui ſurvinrent furent peu conſidérables, & Hobſon ſe trouva bientôt en état de retourner à Veniſe, quoiqu'il lui reſtât une fiſtule par laquelle il ſortoit du pus & des urines. Quelque temps après il ſe préſenta une pierre qui fut tirée avec facilité. Enfin le malade guérit. Il y avoit dix ans que le fait s'étoit paſſé, lorſque *Hobſon* & ſa femme le racontèrent au docteur Bernard, qui le communiqua à la Société de Londres.

Mais qui peut aſſurer que le rein étoit dans ſon intégrité quand on fit l'opération? Peut-être que Marchettis ſe détermina à opérer par la préſence d'un abcès ſitué profondément, & qui étoit ignoré de Hobſon. Ce qui rend cette conjecture vraiſemblable, c'eſt que perſonne n'a parlé de cette opération, qui ſans doute auroit été faite devant des

témoins, & que Pierre de Marchettis, qui a survécu à ſon fils, mort en 1673, n'en a point parlé.

Je citerai quelques autres exemples encore très-douteux. *Cardan* rapporte, d'après le témoignage d'Albert, l'hiſtoire d'une femme qui avoit été tourmentée de douleurs de reins, & à qui l'on ouvrit la partie malade d'où l'on tira dix-huit pierres.

Je me ſouviens, dit *Camerarius*, qu'un très-célèbre médecin m'a aſſuré avoir pris ſoin d'un gentilhomme qui ſouffroit des douleurs néphrétiques atroces, & à qui on ouvrit la partie ſouffrante, d'où l'on retira une pierre. Cette opération eut un heureux ſuccès.

Schurrigius rapporte qu'un militaire racontoit en ſa préſence au ſeigneur de Birekoltz, officier-général au ſervice du roi de Pologne, & qui étoit violemment tourmenté de la pierre dans le rein, que pendant le ſéjour qu'il avoit fait en France, il avoit aſſiſté à une opération de la néphrotomie pratiquée à Paris, & qu'il avoit vu faire l'inciſion au rein & l'extraction d'une groſſe pierre.

On ne peut raiſonnablement fonder aucune eſpèce de certitude ſur ces différens récits, parce qu'ils n'ont point un vrai caractère d'authenticité: ainſi, les prétendus faits que j'ai extraits des Mémoires d'*Hévin* ne méritent aucune attention. On peut conclure des divers exemples rapportés juſqu'ici, qu'il eſt probable que la taille du rein n'a jamais été pratiquée ſans que cette opération ait été déterminée par quelque tumeur abcédée, ou par quelque ulcération fiſtuleuſe, ſuite de ſuppuration dans le rein, qui s'étoit fait jour à l'extérieur dans la région lombaire.

Colot dit que la néphrotomie eſt d'elle-même, ſans le ſecours de la fonte de la ſubſtance du rein, abſolument impraticable. En effet, comment ouvrir le rein, & tirer une pierre de cet organe, lui qui ſe trouve placé dans le ventre, engagé dans les graiſſes & dans les membranes, ſans ſoutien, & d'une ſubſtance compacte & ſi ſolide, que lorſque le chirurgien ouvre le cadavre, & qu'il tient le rein avec la main, à peine peut-il lui faire une plaie pour voir le dedans de ſon baſſinet? (*Colot, ouvrage cité, page* 38.)

J. Douglas eſſaya de faire l'opération de la néphrotomie ſur le cadavre d'un individu qui avoit des calculs dans le rein; mais il rencontra beaucoup de difficulté, à cauſe de l'épaiſſeur des tégumens communs & des muſcles, laquelle, dans ce ſujet, étoit d'environ trois pouces & demi.

Lorſque le péritoine fut découvert, il obſerva que le colon étoit ſur la ſurface convexe du rein. Après qu'il eut écarté cet inteſtin, la plaie étoit ſi profonde, qu'il lui parut impoſſible de pénétrer au travers de la ſubſtance du rein juſque dans le baſſinet: c'eſt pourquoi, ayant remis le cadavre dans ſa ſituation ordinaire, il ouvrit le rein, & il en tira deux pierres, l'une du poids de demi-once, & l'autre de ſeize grains. (Voyez *Eſſais de médecine d'Edimbourg, traduction de Demours, tome Ier., page* 278.)

III. D'après tout ce qui vient d'être dit, & d'après la ſituation des reins, la ſtructure de ces organes, & la manière d'être des pierres qui ſe forment dans leur intérieur, voyons s'il eſt prudent d'entreprendre la néphrotomie.

En arrière, les reins ſont protégés dans leur moitié ſupérieure par les deux dernières côtes, & toute l'étendue de leur face poſtérieure ſe trouve appliquée ſur le diaphragme, ſur le feuillet antérieur de l'aponévroſe du tranſverſe & ſur le muſcle carré des lombes. La face antérieure du rein droit eſt recouverte par le péritoine, la portion montante du colon, la portion deſcendante du duodénum & la tête du pancréas. Celle du rein gauche eſt recouverte par le péritoine, & la portion deſcendante du colon. La face antérieure de l'un & de l'autre rein, eſt placée un peu derrière les circonvolutions de l'inteſtin jéjunum. En haut, le rein du côté droit répond au foie, le gauche à la rate, & l'un & l'autre à la capſule ſurrénale. Quoique le bord interne du rein droit ſoit placé un peu plus bas que le bord interne du rein gauche, ils ſont tous les deux au niveau des deux dernières vertèbres dorſales & des deux premières lombaires. Le bord externe de chacun de ces organes eſt convexe & répond aux parois du ventre, & quelquefois ces bords ſont côtoyés par la portion montante du colon à droite, & la portion deſcendante de cet inteſtin à gauche.

D'après les rapports de ces organes, on voit qu'il n'y a que la moitié inférieure de leur face poſtérieure qui ſoit acceſſible aux inſtrumens, puiſque la moitié ſupérieure eſt protégée par les côtes, & encore on ne peut arriver à la portion inférieure qu'à travers des parties qui ont une grande épaiſſeur; & les reins étant ſolides, denſes, & placés dans un tiſſu cellulaire lâche, qui offre très-peu de réſiſtance, & qui ne les aſſujettit pas d'une manière ferme, il arrive que lorſqu'on veut les inciſer, n'étant pas ſuffiſamment affermis, ils fuient devant le tranchant de l'inſtrument qui cherche à les entamer, & l'on ne peut les atteindre qu'en tâtonnant, & ſans être aſſuré de ce qu'on fait. En inciſant en avant ou ſur le côté, on éprouve tout autant de difficulté à cauſe de la profondeur à laquelle on eſt obligé de pénétrer, & l'on ne peut y arriver qu'en expoſant le malade aux plus grands dangers.

Mais en ſuppoſant qu'on ſoit arrivé aux reins & qu'on puiſſe les entamer, il faut les ouvrir dans le lieu où ſe trouvent les calculs, où plutôt il faut les entamer ſur les calculs mêmes; & ordinairement ces calculs ſont aſſez petits pour n'être aperçus par le toucher que très-difficilement. Lorſque nous faiſons l'ouverture du corps des per-

ſonnes qui ont eu des douleurs néphrétiques, nous ne ſommes aſſurés du lieu qu'occupent les calculs, qu'après avoir ouvert les reins dans toute leur épaiſſeur. Ainſi, on doit juger de la difficulté qu'on éprouveroit, dans bien des cas, à ſavoir poſitivement dans quel lieu le rein devroit être inciſé, pour en extraire un calcul. Mais en admettant qu'on ait reconnu par le toucher le lieu précis du rein où ſe trouve la pierre, voyons ce qui doit arriver.

Je ſuppoſe le rein dans ſon intégrité; la pierre doit ſe trouver dans la ſubſtance tubuleuſe, au ſommet du mamelon, dans les calices ou dans le baſſinet.

Dans le premier cas, quand j'examine le grand nombre d'artères qui ſe diſtribuent dans les reins, leur groſſeur, qui eſt très-conſidérable, je vois qu'il eſt impoſſible d'entamer le rein dans aucun point de ſon étendue, ſans expoſer le ſujet à une hémorragie que rien ne pourroit arrêter, & qui deviendroit mortelle.

Si la pierre eſt dans l'un des calices ou dans le baſſinet, même difficulté & mêmes dangers ſe préſentent. En effet, ces réſervoirs membraneux ſont appliqués en arrière ſur les artères rénales, & en avant ils ſont recouverts par les veines du même nom. Ainſi il eſt difficile d'entamer le baſſinet & les calices, ſans s'expoſer à ouvrir les vaiſſeaux rénaux qui donneroient lieu aux plus graves accidens par l'hémorragie qui en ſeroit la ſuite, & par l'écoulement & l'épanchement d'urine qui ne manqueroient pas d'arriver.

Mais enfin, je ſuppoſe qu'on ait eu le bonheur de ſurmonter tous ces obſtacles, ce qui me paroit impoſſible, tout n'eſt pas encore terminé; il faut faire l'extraction des pierres, & l'on verra combien il eſt difficile d'arracher une pierre, ſi elle eſt enclavée dans le rein, & de la ſaiſir avec un inſtrument, ſans comprendre avec elle quelque portion de la ſubſtance de cet organe. En effet, les pierres qui ſe forment dans les reins, ſont quelquefois trop profondément enclavées & adhérentes à la ſubſtance du rein par différentes racines ou branches, pour qu'il ſoit poſſible de les extraire ſans occaſionner des déchiremens, des inflammations, des ſuppurations ou d'autres accidens plus funeſtes que le calcul même.

On trouve dans les auteurs un grand nombre d'obſervations de pierres branchues & ramifiées, implantées dans le tiſſu des reins. On a vu des calculs diviſés en quatre branches qui étoient enclavées dans les mamelons du rein. On a trouvé auſſi des pierres quadrangulaires arrêtées près du pavillon de l'urétère. On parle d'une pierre à trois pointes accrochée dans la ſubſtance de ce viſcère; on rapporte l'exemple d'un calcul qui avoit un tronc & huit branches conſidérables, répondant par leur nombre & par leur figure aux tuyaux du baſſinet, & embraſſant les mamelons du rein en forme d'entonnoir. On a trouvé un calcul qui reſſembloit aſſez bien, par ſes ramifications, à une branche de corail. La ſubſtance du rein a été vue parſemée d'un grand nombre de graviers ou de petites pierres que l'inſtrument rencontroit partout, & qu'il auroit été impoſſible d'extraire en totalité.

Ainſi la néphrotomie, dans le cas où le rein eſt dans ſon intégrité, me paroit d'une exécution très-périlleuſe. Nous avons vu en effet, combien il eſt difficile d'arriver juſqu'aux reins; & lorſqu'on y eſt parvenu, il peut réſulter de leur ſection les ſuites les plus graves; de plus, l'extraction des pierres peut offrir des difficultés inſurmontables; enfin, toutes les parties de l'opération peuvent être ſuivies d'accidens mortels.

IV. Cependant, quand on voit les bleſſures des reins ſe guérir après un temps plus ou moins long, lorſqu'on voit des abcès conſidérables formés dans leur intérieur par des pierres qui s'y ſont développées, détruire le tiſſu de cet organe, ſe porter au dehors, & finir auſſi quelquefois à la longue par guérir, on ſeroit tenté de croire que l'opération de la néphrotomie devroit être pratiquée dans certains cas de calcul des reins, avec quelque eſpoir de ſuccès.

En effet, ſi des bleſſures aux reins, faites par des inſtrumens tranchans ou contondans, n'ont pas fait périr les bleſſés, ſi elles ont été guéries, pourquoi ne ſeroit-il pas permis d'eſpérer une iſſue auſſi favorable d'une ouverture faite avec art par un inſtrument bien tranchant? Mais les exemples très-rares de guériſon de plaies aux reins, ſont l'effet d'un heureux haſard, qui a conduit une épée ou toute autre arme offenſive à travers le tiſſu des parties délicates, ſans qu'elles ſoient bleſſées grièvement. Ces exemples ne ſont pas ſuffiſans pour établir la poſſibilité de la néphrotomie: car ſi l'on réfléchit à la différence qu'il doit y avoir entre une plaie faite, à un rein ſuppoſé ſain, par le trajet d'un inſtrument qui n'auroit heureuſement ouvert que de petits vaiſſeaux, & celle qui doit réſulter de la multiplicité de procédés que les circonſtances peuvent exiger dans la néphrotomie, où l'on ſeroit toujours inévitablement expoſé à couper un nombre conſidérable de vaiſſeaux; ſi l'on fait de plus attention à l'état du rein malade, par le long ſéjour d'une pierre ſouvent inégale & raboteuſe, à l'introduction ſucceſſive de différens inſtrumens pour la recherche & le dégagement du corps étranger, aux inciſions haſardées ou aux déchiremens que peut néceſſiter ſon extraction, on concevra comment la plaie faite au rein pour en extraire une pierre, doit être bien plus grave que celle qui n'eſt qu'accidentelle. D'ailleurs, lors même que les reins ont été bleſſés par la région du dos, que l'inſtrument vulnérant n'a pas pénétré dans le ventre, & que le péritoine eſt reſté intact, circonſtance la plus heureuſe dans ce cas, à peine, ſur cent individus,

en eſt-il un qui ait ſurvécu à de pareilles bleſſures. Ainſi, dans le parallèle que nous venons de faire entre ces deux différentes ſortes de léſions, on ne trouve rien qui doive enhardir à pratiquer la néphrotomie.

La déchirure & la deſtruction du rein par des abcès, ne ſont pas non plus des exemples ſuffiſans pour faire eſpérer le ſuccès de l'opération qui nous occupe. On voit ici effectivement la nature qui ouvre aux pierres, par la ſuppuration, une voie à travers la ſubſtance de nos parties, agir autrement que le médecin qui procéderoit à la même opération par l'inſtrument tranchant. La ſuppuration s'établit dans le tiſſu cellulaire du rein; elle détruit doucement & lentement; elle macère quelques plans de fibres, quelques lames membraneuſes, & peu à peu elle les perce dans les endroits les plus foibles; elle ménage ordinairement les artères, les veines & les nerfs qui ſont un peu conſidérables : l'inſtrument tranchant, au contraire, coupe tout ce qui ſe préſente à lui; la main qui le dirige ne peut pas toujours éviter qu'il ne rencontre des parties qui ne peuvent être coupées ſans un danger extrême, quelquefois même ſans cauſer une mort certaine, & que la ſuppuration épargneroit. On ſait d'ailleurs qu'il n'y a aucune comparaiſon à faire entre les effets de la ſuppuration & les plaies; car il eſt très-certain que la deſtruction des viſcères qui s'opère lentement par les ſuppurations, cauſeroit la mort dans l'inſtant, ſi elle étoit produite par des plaies. Mais combien peu d'individus ont ſurvécu aux hémorragies cauſées par la préſence des pierres, aux ſuppurations & aux abcès des reins, ſuites de calculs formés dans ces organes! J'ai vu un grand nombre de maladies de ce genre, & tous ceux qui en étoient atteints ont fini par y ſuccomber. Ainſi, les ouvertures faites aux reins par des abcès, n'ont pas ordinairement de ſuites plus heureuſes que celles qui ſont faites par des inſtrumens tranchans.

V. Si la néphrotomie ne doit pas être pratiquée lorſque le rein eſt dans ſon intégrité; tous les médecins la conſeillent lorſque la préſence de la pierre a donné lieu à l'inflammation & à la ſuppuration de cet organe, que le pus s'eſt épanché dans le tiſſu cellulaire, qu'il forme abcès & tumeur à la région lombaire; dans ce cas-là l'opération peut être tentée : c'eſt le ſentiment d'Hippocrate & de preſque tous les médecins qui ſont venus après lui. « Si la partie qu'occupe la douleur (dit Hippocrate) vient à ſe tuméfier, il » faut alors faire une inciſion ſur le rein pour en » faire ſortir le pus & chaſſer enſuite les graviers » par le moyen des diurétiques; car cette inciſion » peut ſauver au malade, une vie qu'il ne » manqueroit pas de perdre ſans ce ſecours. » (*De internis affectionibus, cap.* 15, *tom.* 7, *pag.* 649, *édition de Chartier.*)

« Lors donc que le rein eſt ſuppuré (dit encore » Hippocrate), il ſe forme une tumeur près de » l'épine; il faut, dans ces circonſtances, faire » ſur la tumeur une inciſion très-profonde vis-à-» vis du rein. Si vous y parvenez, vous guérirez » le malade. (*Ibid. cap.* 16, *pag.* 650.) Foreſtus & Marcatus ſe ſont élevés contre l'ouverture de ces abcès, par la raiſon que les plaies reſtoient fiſtuleuſes, & que les malades ne guériſſoient jamais; mais en ſuppoſant la difficulté de la conſolidation de la plaie, on ne peut diſconvenir qu'on ne prolonge les jours du malade par cette opération, ſans laquelle le pus auroit fuſé dans l'intérieur & auroit cauſé des accidens mortels.

D'après tout ce qui vient d'être dit, nous voyons que la néphrotomie peut être pratiquée dans deux circonſtances particulières : la première, lorſqu'un abcès ſe montre à la région lombaire, & qu'une pierre ou calcul ſe trouve dans la ſubſtance du rein; la ſeconde, lorſque ce calcul a abandonné la ſubſtance du rein, & qu'il ſait ſaillie dans la région lombaire; dans ces deux cas ſeulement, il eſt prudent de tenter la néphrotomie.

VI. Dans le premier cas, qui eſt le plus ordinaire, ſi une tumeur avec fluctuation ſe manifeſte dans la région lombaire, précédée des ſymptômes de la néphrite calculeuſe, on eſt autoriſé à penſer que cet abcès eſt déterminé par des pierres rénales; on en fait l'ouverture avec le cautère ou l'inſtrument tranchant, & après l'évacuation du pus, on va à la recherche du calcul. Quelquefois il eſt très-difficile à reconnoître, & ſi on y parvient, on le trouvera dans la ſubſtance du rein ou dans le trajet de l'abcès. S'il eſt encore dans le rein, il faut s'aſſurer avec une ſonde, s'il eſt adhérent ou mobile, ce que l'on peut diſtinguer par la difficulté à lui imprimer des mouvemens. On tâche de l'ébranler & de le dégager avec une curette ou un crochet. Si on peut le ſaiſir avec une tenette, on en fait l'extraction, & s'il n'y a pas d'autres calculs, la maladie guérira, pourvu qu'elle ne ſoit pas rendue fiſtuleuſe par l'épanchement ou l'écoulement continuel de l'urine, qui peut ſe faire par la plaie du rein.

Mais quelquefois on éprouve beaucoup de difficultés à faire cette extraction, & ces difficultés peuvent tenir à l'étroiteſſe du trajet qui conduit au rein, & à la forme hériſſée de pointes que la pierre peut offrir, & qui la fixe dans le tiſſu du rein d'une manière invariable.

Si le trajet qui conduit au rein eſt trop étroit pour permettre de faire l'extraction d'une pierre qu'on a reconnue, & ſi l'on s'eſt bien aſſuré de ſon exiſtence, il faut élargir ce trajet en l'agrandiſſant avec l'inſtrument tranchant; mais on doit, autant que poſſible, diriger avec le doigt & faire avec ménagement ces inciſions, dans la crainte d'ouvrir quelques vaiſſeaux qui pourroient donner lieu à une hémorragie inquiétante, qu'il ſeroit cependant poſſible d'arrêter en introduiſant des bourdonnets de charpie qu'on auroit ſoin d'aſſu-

jettir à un fil, afin de pouvoir les retirer à volonté, & pour empêcher qu'ils ne ſe perdent dans le trajet de la plaie, ou qu'ils n'y ſéjournent trop long-temps.

Mais quelquefois, au lieu de l'inſtrument tranchant, on pourroit encore ſe ſervir, pour dilater la plaie, d'un morceau d'éponge préparée, que l'on introduiroit dans le trajet de l'abcès, & que l'on tâcheroit de conduire juſqu'au lieu qu'occupe la pierre dans le rein : ſi on parvenoit à la dilater ſuffiſamment, on procéderoit à l'extraction de la pierre avec des tenettes, le crochet ou la curette.

Lorſque la pierre eſt fichée dans le rein, qu'elle y eſt comme adhérente, ou parce qu'elle eſt biſurquée, ou parce qu'elle a un corps & pluſieurs branches, ſi, après l'avoir bien ſaiſie, on ſent qu'elle eſt immobile, qu'elle offre de la réſiſtance, il faut en diſcontinuer l'extraction, parce qu'on ne pourroit l'obtenir qu'en déchirant la ſubſtance du rein & en donnant lieu à des accidens mortels. Il faut, dans ce cas, abandonner la maladie à la nature, qui, à la longue, pourra dégager la pierre & la pouſſer hors de la ſubſtance du rein : il ſera poſſible alors de la ſaiſir dans ſon trajet, & l'on en fera l'extraction plus facilement & ſans danger.

VII. En ſecond lieu, la pierre formée dans le rein a diviſé la ſubſtance de cet organe & a été portée par l'action des parties vers la région lombaire; elle fait ſaillie ſous la peau, ou bien elle peut ſe préſenter à l'orifice d'un conduit fiſtuleux, réſultat de l'ouverture d'un ancien dépôt. Dans les recherches d'Hévin ſur la néphrotomie, il y a deux obſervations que nous allons citer, qui prouvent que ces deux circonſtances ſe ſont rencontrées, & qu'elles peuvent ſe rencontrer de nouveau.

Dans l'une de ces obſervations, on voit qu'une jeune fille née de parens calculeux, fut attaquée d'une tumeur à la région des lombes, à la ſuite d'une ſuppreſſion totale d'urine. Ayant diſtingué un point dur dans la tumeur, on y fit une inciſion par laquelle on tira deux pierres, & la malade guérit. (*Voyez* tom. III des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, pag. 331.)

Dans l'autre obſervation, il eſt dit qu'un eccléſiaſtique, après avoir reſſenti pendant quelques jours une douleur des plus aiguës au côté gauche des lombes, vit ſe former ſur ce point une tumeur inflammatoire qui abcéda & s'ouvrit naturellement, mais l'ouverture demeura fiſtuleuſe. Enfin, après avoir conſervé pendant près de vingt ans l'écoulement habituel de cette fiſtule, un jour en ſe panſant, il ſentit avec le doigt, à l'orifice du ſinus, un corps dur & pointu qui vacilloit, & dont il fit auſſitôt l'extraction en tirant avec un peu de force; c'étoit une pierre triangulaire & du volume d'une médiocre noix : après l'extraction de ce calcul, la fiſtule ſe cicatriſa, & le malade fut parfaitement guéri. (*Voyez* l'ouvrage cité, pag. 324.)

D'après ces deux obſervations, ſi, à la ſuite de douleurs néphrétiques plus ou moins longues, une tumeur dure ſe manifeſtoit dans un des points de la région lombaire, on ſeroit autoriſé à faire une inciſion ſuffiſamment grande ſur le lieu tuméfié, & ſi l'on rencontroit une pierre dans le fond de la plaie, on en feroit l'extraction en la ſaiſiſſant avec les doigts ou des pinces.

Il en ſeroit de même ſi une perſonne portoit un ulcère fiſtuleux dans cette même région, & qu'il fût entretenu par le paſſage continuel de l'urine. Si dans ce cas, en ſondant la fiſtule, on rencontroit un corps dur près de l'ouverture extérieure de l'ulcère, on s'aſſureroit de la nature de ce corps par le choc de la ſonde, & ſi c'étoit une pierre, on en feroit l'extraction comme il vient d'être expoſé.

Ainſi, la néphrotomie peut être pratiquée ſeulement lorſque la néphrite calculeuſe ſe termine par ſuppuration, & qu'un dépôt ſe manifeſte dans la région lombaire. On peut alors inciſer ce dépôt & aller à la recherche de la pierre, que l'on trouvera, ſoit ſous la peau, ſoit dans le rein, ſoit enfin dans le trajet qui, de cet organe, conduit à l'ouverture extérieure de l'abcès, & dans quelque point qu'on rencontre le calcul, on en fera l'extraction.

Je termine ici ce que j'avois à dire ſur la néphrotomie. On trouvera d'autres détails au mot REIN, ſur les calculs & ſur les abcès de cet organe. (*Voyez* NÉPHRITE CALCULEUSE.) (F. RIBES.)

NEPHROTROMBOÏDE (*Noſographie*), de νεφρος, rein, & de θρομβος, caillot. Sang dans les reins : expreſſion tombée en déſuétude.

(L. J. M.)

NÉPITYMIES. (*Noſologie.*) Maladies de la claſſe des *débilités*, d'après Sauvages.

(L. J. M.)

NERF, *nervus*, νευρον, force. Les nerfs ſont des organes deſquels dépendent le ſentiment & le mouvement; ils forment le caractère principal de l'animalité; & ſi, dans les animaux dont la ſtructure eſt très-ſimple, on ne diſtingue pas de nerfs, il ne faut pas en conclure qu'ils n'exiſtent pas; il n'y a ſans doute que le névrilème ou l'enveloppe du nerf qui manque, mais la partie eſſentielle, la ſubſtance contenue dans le névrilème qui conſtitue ce mouvement par le nerf, eſt toujours préſente.

Legallois conſidéroit avec raiſon le ſyſtème nerveux comme la trame première & la partie principale de la ſtructure des animaux. Quelques naturaliſtes

naturaliſtes ont critiqué Legallois ſur cette idée, & ont été juſqu'à dire qu'elle ne pouvoit être que celle de gens dont les études anatomiques ſe bornent à la connoiſſance de l'organiſation de l'homme & des animaux des claſſes ſupérieures, puiſque les eſpèces placées aux derniers rangs de la ſérie animale manquent abſolument de ſyſtème nerveux. L'analogie & l'induction ne ſuffiſent-elles pas pour admettre la préſence de ces organes? Si, dans tous les animaux dont l'organiſme eſt plus complexe, on voit les nerfs préſider aux phénomènes du mouvement & du ſentiment, ne pouvons-nous pas tout naturellement penſer que les nerfs ſe trouvent partout où nous apercevons le ſentiment & le mouvement? Conçoit-on maintenant l'exiſtence d'un organiſme animal, ſans qu'il préſente un mode particulier de ſentir & de ſe mouvoir?

Le ſyſtème nerveux forme un enſemble compliqué, mais dont toutes les parties ſe tiennent & communiquent entr'elles. Il n'y a qu'un ſyſtème nerveux, quoiqu'on ait admis dans ce ſyſtème, 1°. une partie encéphalo-rachidienne; 2°. des nerfs cérébraux rachidiens; 3°. des nerfs ganglionnaires ou nerfs de la vie organique, nerf grand ſympathique ou triſplanchnique. Toutes ces parties ſe réuniſſent pour former un tout, qu'on peut diviſer ſcholaſtiquement en trois ſyſtèmes; mais cette diſtinction, ſous le rapport anatomique & ſous le rapport phyſiologique, ne peut rigoureuſement être admiſe.

Cependant, pour ne pas trop nous éloigner des méthodes reçues, & pour nous faire plus facilement concevoir, nous rapporterons l'appareil nerveux à trois ſections principales.

1re. Section. *Appareil encéphalo-rachidien.*

2e. Section. *Appareil nerveux de la vie extérieure, ou nerf de la vie animale.*

3e. Section. *Appareil nerveux ganglionnaire, ou nerf de la vie intérieure ou aſſimilatrice.*

L'étude des nerfs a de tout temps occupé les plus grands anatomiſtes, les médecins les plus habiles & les philoſophes les plus profonds. Depuis le commencement de ce ſiècle, ces organes ont été le ſujet des recherches & des méditations de phyſiologiſtes très-diſtingués. Reil, Bichat, Prochaska, Gall, Spurzheim, Sœmmerring, les frères Wenzel, Malcagni, Chauſſier, Arſaky, Legallois, Naſſe, Carus, Tiedemann, Tréviranus, Rolenthal, J.-F. Meckel, Charles Bell, &c. &c., ont ſucceſſivement apporté leur tribut pour enrichir de leurs découvertes cette partie de la ſcience anatomique. Mais nous pouvons dire avec Sénèque : *Multum egerunt qui ante nos fuerunt; multùm etiam adhuc reſtat operis, multùmque reſtabit; nec ulli nato poſt mille ſæcula præcludetur occaſio aliquid adjiciendi.*

Nous mettrons à contribution les travaux de tous ces ſavans, pour faire connoître l'état de la ſcience, car nous devons nous borner ici à remplir les fonctions d'hiſtorien.

Sans avoir égard dans cette première partie au mode d'évolution du ſyſtème nerveux, nous l'examinerons dans ſa partie principale, dans les animaux des claſſes ſupérieures. C'eſt du cordon rachidien dont nous voulons parler, & duquel nous ferons procéder toutes les autres parties du ſyſtème nerveux. L'encéphale n'eſt que le développement d'une des extrémités de ce cordon, & les nerfs eux-mêmes paroiſſent être l'épanouiſſement de cette tige principale.

Le corps animal eſt, dans les premiers temps de ſa formation, compoſé de deux moitiés latérales correſpondantes très-diſtinctes. Cette diviſion ſe voit très-bien auſſi pour le ſyſtème nerveux. La ſéparation s'aperçoit ſur la ligne médiane; elle exiſte non-ſeulement pour le cordon rachidien, mais encore pour l'encéphale & pour toutes les branches nerveuſes du ſyſtème périphérique. Les deux moitiés latérales ſe correſpondent très-exactement dans la plus grande partie du ſyſtème nerveux, de ſorte qu'il y a entre l'une & l'autre, ſous le rapport de la ſituation, de la forme & du volume, une différence bien moins marquée que dans les autres organes. Le ſyſtème nerveux eſt donc la partie la plus rigoureuſement ſymétrique du ſyſtème animal, & Bichat a eu raiſon de conſidérer cette ſymétrie comme un caractère des organes de la vie animale ou de relation.

Cette ſymétrie ſemble aller en décroiſſant de la tige encéphalo-rachidienne, que nous plaçons ſur la ligne ſupérieure & dans une direction parallèle à l'horizon, vers les parties les plus éloignées de ce point de départ : auſſi nous trouvons les nerfs cranio-rachidiens un peu moins ſymétriques que le cordon avec lequel ils communiquent, & plus réguliers que la troiſième ſérie, c'eſt-à-dire, que les nerfs ganglionnaires ou nerf grand ſympathique. Cette différence tient ſans doute à ce que les deux premières ſéries de nerfs appartiennent eſſentiellement à des appareils de la vie de relation, tandis que les dernières vont finir dans les organes de la vie d'aſſimilation.

La ſtructure & la diſpoſition du ſyſtème nerveux ſont peu ſujettes à varier, & c'eſt ſans contredit de tous les appareils celui où l'on rencontre le moins de déviations organiques. Nous répéterons ici pour la ſtructure & la diſpoſition, ce que nous venons de dire ſur la ſymétrie : les nerfs ganglionnaires ou ſyſtème du grand ſympathique varient plus ſouvent & à des degrés beaucoup plus remarquables que le cordon encéphalo-rachidien & que les nerfs dont les rapports ſont immédiats avec ce centre. On ne voit pas les nerfs cérébraux & ſpinaux, naître d'autres

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 594 sur 787

points que de ceux desquels ils doivent provenir, tandis que ces irrégularités se font remarquer dans la disposition des cordons du trisplanchnique, & les déviations ne sont pas encore à comparer à celles que l'on voit dans les systèmes vasculaires.

Le système nerveux de l'homme est plus constamment le même que celui des animaux. Vicq-d'Azyr, depuis long-temps, a découvert cette vérité dont Wenzel a donné la démonstration : il a vu que, dans les mammifères, les deux moitiés du système nerveux répondent moins parfaitement l'une à l'autre, & que les déviations de structure sont moins rares que dans l'homme. D'après les travaux de Fourcroy, & surtout d'après ceux de M. Vauquelin, il entre dans la composition chimique du cerveau, de l'albumine à demi coagulée, deux variétés de matière graisseuse, de la gélatine d'un brun rougeâtre, de l'osmazome, du phosphore, du soufre, du muriate de soude, des sulfates & des phosphates.

La moelle épinière proprement dite & la moelle alongée sont de même nature, mais se distinguent du cerveau par une proportion plus grande de matière grasse, par moins d'albumine, d'osmazome & d'eau. Les nerfs contiennent moins de matière grasse que le cerveau, mais l'albumine s'y trouve en plus grande abondance.

On considère en général le système nerveux comme formé de deux substances : une blanche, molle, ou *substance médullaire*. Les nerfs en sont très-vraisemblablement constitués dans leur entier; il y a en outre, soit au centre, soit plus souvent encore à la superficie, une substance de couleur grise ou cendrée, nommée *substance corticale ;* elle forme la couche extérieure du cerveau. On aperçoit encore, & entre ces deux parties, une substance plus ou moins distincte, d'une *teinte jaune ;* enfin, dans quelques points de l'encéphale, on reconnoit la présence d'une substance noire. Plusieurs anatomistes veulent que ces différences de couleur n'en indiquent aucune dans la nature de ces substances, qu'ils considèrent comme absolument identiques. On croit assez communément que la substance médullaire dépasse en quantité la substance corticale, quoique celle-ci existe dans des proportions qui sont à son avantage. Dans certaines régions de l'encéphale, les dernières parties élémentaires de la forme sont les mêmes dans toutes ces substances ; cependant on remarque dans la substance médullaire une disposition plus distincte pour des formations secondaires. La substance cendrée est plus molle & même plus fluide que la médullaire, & par la dessiccation la première doit perdre beaucoup plus que la seconde. Cette substance grise contient beaucoup plus de vaisseaux que les autres parties du système nerveux. Quelques anatomistes vont jusqu'à la considérer comme formée uniquement de vaisseaux : cette opinion ne peut s'appuyer sur des expériences anatomiques, car jamais les injections les plus heureuses n'ont pu servir à démontrer que la substance corticale soit essentiellement vasculaire. Il sembleroit aussi, d'après John, qu'il y auroit entre les deux substances des différences dans la composition chimique, puisque ce savant n'a pu découvrir la présence du phosphore dans la substance corticale. Celle-ci n'offre pas, dans tous les points, une teinte uniforme : par exemple, dans les tubercules quadrijumeaux elle est plus pâle que dans les prétendues couches des nerfs oculaires, & dans ces dernières parties, ainsi que dans la couche extérieure & corticale, cette couleur est plus claire que celle des corps striés. Quant à la *substance jaune*, elle est dans une foible proportion, comparée aux deux parties précédentes ; on l'aperçoit comme une ligne ou bandelette située entre les substances grise & médullaire. Il est enfin deux autres variétés de substances d'après la coloration : l'une est noire, & ne se voit que dans un petit nombre de points individuels, & l'autre est bleuâtre, signalée d'abord par les frères Wenzel. Son existence, comme substance distincte, a été admise par J.-F. Meckel.

Les travaux sur la composition, la structure intime du système nerveux, démontrent que toutes ces substances sont les mêmes lorsqu'on les étudie dans leurs parties élémentaires. On les voit formées, suivant Della-Torre, de globules & d'une matière à demi fluide qui les réunit ; ces globules existent dans toutes ces substances, dans les nerfs, dans le cordon rachidien & l'encéphale. Les observateurs ne s'accordent pas entr'eux sur la forme, sur la grandeur de ces globules, ni sur le degré de consistance de la matière qui les unit. D'après Della-Torre, ces globules n'ont pas la même grandeur ni la même transparence dans toutes les parties du système nerveux : plus gros dans le cerveau, plus petits dans la substance du cervelet, ils vont successivement en décroissant dans la moelle alongée, le cordon rachidien, jusque dans les nerfs. Enfin, dans ces derniers organes, ces globules vont encore en diminuant de volume de l'extrémité cranio-rachidienne du nerf vers son extrémité opposée. L'observateur italien prétend aussi que les globules de la substance corticale sont partout plus grands que ceux de la substance médullaire.

Suivant Prochaska (*De structurâ nervorum.* Vindob., 1779) & Barba (*Osservazione miscroscopiche sul cervello e sulle parte adjacenti.* Napoli, 1807), ces globules seroient du même volume dans toutes les parties de l'encéphale, & l'apparente différence proviendroit de ce que la force d'adhésion des globules entr'eux seroit difficile à surmonter. Prochaska leur assigne pour grandeur absolue un huitième de celle des globules du sang. Les globules d'une partie quelcon-

que n'ont pas tous le même volume, & l'on n'a pas encore reconnu d'une manière certaine s'ils préſentent des différences régulières de groſſeur aux diverſes périodes de la vie, quoiqu'on ait fait des recherches comparatives, & que cette différence ſoit reconnue & démontrée dans les animaux. Leur forme eſt-elle régulièrement ſphérique? L'obſervation n'a juſqu'ici rien fourni de certain à cet égard; on ignore également ſi ces globules ſont creux ou ſolides. Il ſera, ſans doute, très-difficile d'avoir des données poſitives ſur ce point; la petiteſſe des globules d'une part, & les illuſions d'optique d'autre part, étant deux cauſes d'erreur preſqu'inſurmontables. Le lien par lequel ces globules ſont unis, eſt un fluide tenace & tranſparent, ſuivant Della-Torre, ou un tiſſu cellulaire très-délié, ſelon Prochaska. Le fluide ſeroit plus viſqueux dans la ſubſtance médullaire que dans la partie corticale; ſa réſiſtance augmenteroit dans la portion médullaire des diverſes régions du ſyſtème nerveux au fur & meſure de la diminution du volume des globules. Barba veut encore ici que cette différence ne ſoit qu'une illuſion d'optique, & qu'elle dépende du temps plus ou moins long qui s'eſt écoulé depuis la mort juſqu'au moment de l'expérience.

Les nerfs des animaux des quatre claſſes ſupérieures ne ſont, dans l'opinion des écrivains, que des tubes membraneux remplis d'une matière tenace, onctueuſe, ou moelle nerveuſe proprement dite, & ces tubes ſont réunis en faiſceaux par des lames ou cloiſons du tiſſu cellulaire. Ces tubes reſtent parallèles les uns aux autres, auſſi long-temps que le nerf ne s'unit pas à d'autres cordons par des ganglions ou des plexus. Onduleux pour la plupart dans des nerfs frais, ils deviennent droits lorſqu'on les laiſſe macérer dans l'eau pendant quelques jours. La matière dont ils ſont remplis eſt un ſuc blanc. Des groſſiſſemens conſidérables obtenus par le microſcope, font voir dans cette matière des tuyaux très-délicats, en partie tranſparens, en partie un peu plus obſcurs, & de plus, des globules qui ſont beaucoup plus petits que ceux du ſang; enfin, des maſſes régulières, inteſtiniformes, qui ſemblent réſulter de la réunion des globules. L'aſpect de ces parties varie beaucoup. Dans les tubes des nerfs très-frais, M. Tréviranus n'apercevoit communément que les globules, & entre ceux-ci, par-ci, par-là, des raies obſcures & irrégulières. Au bout de vingt-quatre heures de ſéjour dans de l'eſprit-de-vin, les autres diſpoſitions étoient viſibles. La grandeur, tant des cylindres que des globules, varioit auſſi dans les divers nerfs. Ce réſultat des recherches de M. Tréviranus reſſemble, dans les points principaux, aux obſervations de Fontana, qui veut que le nerf ſoit compoſé d'un grand nombre de cylindres tranſparens, homogènes, très-ſimples. Ces cylindres ſemblent être formés d'une membrane uniforme, très-fine, remplie par une matière diaphane, gélatineuſe, indiſſoluble dans l'eau, & offrant des petits globules.

Or, Fontana prétend avoir reconnu que dans chacun des cylindres mentionnés, ſe trouve une membrane double; le feuillet extérieur eſt inégal, & la lame interne eſt tranſparente & homogène. La membrane extérieure doit être formée de cylindres très-fins, onduleux, deſcendant le long du grand cylindre & s'anaſtomoſant entr'eux pour former un réſeau. M. Tréviranus trouve ces obſervations du phyſiologiſte italien en partie exactes, & ſuivant l'anatomiſte de Brême, il eſt vrai qu'il deſcend des canaux onduleux le long des parois des derniers tubes des nerfs, mais il dit les avoir vus aller d'un côté à l'autre ſans ſe réunir, & en formant des ondulations. Le plus ſouvent il n'a aperçu que deux de ces cylindres ſe comportant ainſi, tandis qu'en d'autres lieux, ils étoient en plus grand nombre & ſe portoient dans toutes les directions. Nulle part ces canaux onduleux n'étoient aſſez nombreux pour conſtituer la membrane des tubes.

M. Tréviranus n'admet pas la préſence de deux membranes aux nerfs. Sur pluſieurs de ces cordons, après avoir enlevé le feuillet extérieur, il vit la ſubſtance médullaire à nu, ſans offrir de veſtiges d'une lame intérieure. Ces canaux onduleux dont nous parlons, ne ſont d'aucune importance aux yeux de M. Tréviranus. Les canaux manquoient dans des points des tubes, où la membrane externe avoit été enlevée; ils n'exiſtoient pas non plus ſur un nerf conſervé pendant vingt-quatre heures dans l'alcool. La moelle s'y étoit contractée plus fortement que la gaîne dont elle s'étoit ſéparée, & avoit pris la forme de globules, de cylindres noueux ou de maſſes irrégulières. D'après ces opérations, M. Tréviranus préſume que les canaux onduleux ne ſont que les endroits où la moelle nerveuſe s'attache à la paroi intérieure des tubes. Les nerfs des mollusques & des inſectes dans leſquels on ne diſtingue pas de canaux onduleux, fourniſſent auſſi une preuve que cette diſpoſition n'a rien de bien eſſentiel dans les animaux d'un ordre plus élevé. Les nerfs des mollusques offrent plus d'une particularité dans leur ſtructure. Dans l'*Helix pomatia*, ils préſentent une gaîne extérieure large, qui ne reſſemble en rien à la ſtructure ligamenteuſe des nerfs des animaux des claſſes ſupérieures. Ils ne contiennent le plus ſouvent qu'un ſeul tube, & jamais plus de trois. Dans chacun de ces tubes on voit deſcendre des raies obſcures qui indiquent la nature fibreuſe de la ſubſtance nerveuſe; mais les cylindres ſimples de la moelle ne paroiſſent pas être renfermés, comme ceux des mammifères, des oiſeaux, &c., dans des gaînes membraneuſes. Dans le nerf optique d'un eſcargot, on voit une portion dont la partie moyenne eſt couverte par la gaîne, tandis que les deux extrémités ſont à nu; la moelle remplit tout le tube extérieur, & il

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 596 sur 787

n'exiſte nulle part de cloiſons membraneuſes. Dans les nerfs de la moelle épinière de l'abeille, on aperçoit des files longitudinales de globules & de maſſes irrégulières, mais aucune paroi membraneuſe ne ſe montre entre ces tubes.

Dans le nerf optique d'un eſcargot de jardin, *Helix pomatia*, M. Tréviranus a découvert des globules & des maſſes irrégulières, ainſi que les cylindres élémentaires, tandis que dans un nerf ſemblable, pris ſur un eſcargot de forêt, *Helix nemoralis*, il ne put découvrir des cylindres parallèles, aſſez droits, mais tellement fins, qu'on pouvoit à peine les découvrir, malgré un groſſiſſement de trois cent-cinquante fois. Il a fait des obſervations analogues ſur pluſieurs nerfs d'animaux à ſang rouge. C'eſt dans ces changemens d'élémens organiques de la moelle nerveuſe, que réſide la cauſe des différences dans les réſultats obtenus par les micrographes.

Les mêmes élémens qui compoſent la moelle nerveuſe, conſtituent auſſi, ſelon M. Tréviranus, la moelle cérébrale & épinière; mais nulle part, dans ces ſubſtances, ils ne ſont enveloppés de gaînes. En mettant une lamelle mince d'une des racines des nerfs de la moelle épinière, non encore revêtue de la membrane vaſculaire d'une grenouille, ſous une lentille groſſiſſant conſidérablement, M. Tréviranus a vu les globules diſpoſés en files parallèles & longitudinales; mais ils n'étoient plus renfermés dans des cylindres membraneux. Dans la moelle épinière elle-même, cette diſpoſition par files n'exiſte plus. Les globules ſont pêle-mêle, ſans ordre apparent; entr'eux il y a des cylindres grands, larges en quelques endroits, étroits dans d'autres, & au bord de la portion ſoumiſe ſous le microſcope, ſortent des tuyaux longs & tranſparens. Toutes ces parties élémentaires ſont, comme dans la moelle nerveuſe, enveloppées d'une matière muqueuſe, inorganique, d'une eſpèce de rudiment de tiſſu cellulaire, duquel on peut faire ſortir un ſuc blanc. Après quelques jours de macération du cerveau & de la moelle épinière dans l'alcool, M. Tréviranus trouva ce fluide blanc, durci, les parties élémentaires rapprochées les unes des autres, & leurs contours plus faciles à reconnoître.

D'après tout ce que nous venons de rapporter de la ſtructure intime du ſyſtème nerveux, il réſulte que des globules ont été aperçus dans le cerveau par les plus grands obſervateurs micrographes. (Leuwenhoek, *De ſtructurâ cerebri, &c.*, pag. 37, & ejuſd. *Anat.* — Della-Torre, *Nuove oſſerv. microſc.*, pag 59. — Prochaska, *De ſtruct. nerv.*, pag. 66. — Fontana, *Sur le venin de la vipère, &c.* — J. &. C. Wenzel, *De penitiori ſtructurâ cerebri hominis & brutorum*, cap. 4.) Ils ne diffèrent d'opinion que ſur la groſſeur des globules & que ſur la nature de la ſubſtance dans laquelle ils ſont contenus. Or, celle-ci eſt ſi variable, qu'on ne peut rien donner de poſitif ſur ſa compoſition. Della-Torre veut que cette matière ſoit claire & tenace; Prochaska & les frères Wenzel la regardent ſeulement comme d'une grande ténuité. M. Tréviranus reproche à Prochaska & aux frères Wenzel, de n'avoir pas exactement obſervé le tiſſu cellulaire ſoumis au microſcope. Ils auroient trouvé que cette ſubſtance eſt également compoſée de globules enveloppés d'un fluide tenace. Le tiſſu cellulaire contient auſſi, en même temps, des cylindres élémentaires, mais ceux-ci ſont tellement délicats, qu'on a de la peine à les reconnoître. Leuwenhoek & Fontana les avoient déjà ſignalés dans le cerveau.

De toutes ces recherches, M. Tréviranus croit pouvoir en conclure que la moelle nerveuſe, ainſi que la moelle cérébrale & épinière, ſont ſimplement du tiſſu cellulaire. La forme & la compoſition de leurs parties élémentaires n'ont rien qui puiſſe donner des éclairciſſemens ſur leur action particulière. Ce n'eſt que dans les élémens chimiques avec leſquels le tiſſu cellulaire eſt uni, que l'on peut chercher la cauſe des phénomènes vitaux particuliers du cerveau & des nerfs.

Il eſt à remarquer qu'un zootomiſte français profeſſe maintenant cette opinion du phyſiologiſte allemand, mais il oublie de dire où il l'a puiſée.

Ces deux élémens (les globules & le fluide qui les unit) du ſyſtème nerveux ſe réuniſſent & ſe confondent pour former les fibres dont ce ſyſtème eſt compoſé, leſquelles courent dans une direction longitudinale. C'eſt ſurtout dans les nerfs que cette ſtructure fibreuſe devient évidente. Ces organes ſe compoſent, pour la plupart, d'un plus ou moins grand nombre de faiſceaux viſibles à l'œil nu, formés eux-mêmes de cordons plus petits, leſquels réſultent de filamens très-déliés. Les faiſceaux, les cordons & les filamens ſe ramifient de diverſes manières, & forment entr'eux des anaſtomoſes multipliées. Jamais un faiſceau ne parcourt une grande étendue en ligne directe. Le nombre des ramifications & des communications nerveuſes eſt moins grand vers les deux extrémités des cordons que vers le milieu de leur trajet. L'épaiſſeur des faiſceaux varie d'un dixième de ligne à pluſieurs lignes. La partie médullaire des nerfs n'eſt pas libre; chaque filament, même le plus délié, eſt étroitement renfermé dans une gaîne particulière. Cette gaîne, privée de la ſubſtance pulpeuſe, repréſente un tube de la même forme que le nerf lui-même. (*Voyez* le mot Névrilème.)

Les nerfs offrent des modifications dans leur ſtructure intérieure; elles ſe rapportent, ſoit à la ſubſtance médullaire, ſoit au névrilème ou à l'une & à l'autre partie. Ils n'ont pas tous le même degré de ſolidité ou de conſiſtance; ceux qui ſe rendent au cœur ou aux troncs vaſculaires, ceux qui ſe diſtribuent aux viſcères de l'abdo-

men, & quelques nerfs ſenſoriaux, ſont mous. Cette première différence ne vient pas ſeulement de la conſiſtance moindre de la moelle, elle paroît auſſi tenir à l'état du névrilème. Les nerfs du cœur & ceux des viſcères abdominaux ſont rougeâtres, ou d'une teinte moins blanche que ceux des autres cordons nerveux. Le nerf olfactif contient dans ſon centre un peu de ſubſtance griſe; c'eſt encore une raiſon pour ne pas conſidérer cette partie comme un nerf proprement dit.

Quant à la diſpoſition des cordons & des filamens nerveux, leur volume n'eſt point en rapport avec celui du nerf lui-même & de ſon étendue. Les cordons des principaux troncs nerveux des membres abdominaux ſont toujours plus minces que ceux des membres ſupérieurs. Les anaſtomoſes, caractère commun à la plupart des nerfs, manquent aux cordons oculaires, formés de filets parallèles; ils n'ont aucune communication entr'eux, car on ne peut pas conſidérer comme une anaſtomoſe le prétendu entre-croiſement de ces nerfs. Cette union des nerfs optiques tient à une commiſſure tranſverſale dont l'apparition eſt poſtérieure à celle des nerfs eux-mêmes, en ſorte que dans les premiers temps de l'évolution de l'encéphale, comme dans les eſpèces animales inférieures, cette jonction des nerfs optiques ne ſe fait pas remarquer.

Quant à leur figure, celle de tous les nerfs eſt cylindrique : la ſeule exception ſeroit pour le prétendu nerf olfactif, qui eſt triangulaire. Les nerfs ſont diſpoſés en longs cordons, deſquels partent des branches, qui elles-mêmes ſe diviſent en rameaux. Les faiſceaux nerveux, compoſés de cordons ſerrés les uns contre les autres, excepté dans l'abdomen, où les cordons & les filamens ſéparés & iſolés les uns des autres, ne conſtituent pas de faiſceaux.

Les filamens dont l'aſſemblage forme les cordons, & dont la réunion de ceux-ci conſtitue les troncs ou faiſceaux, ne reſtent pas conſtamment unis enſemble. Leur ſéparation ſe fait en branches, puis en filamens ou rameaux. Ces rameaux partent les uns des autres ſous des angles plus ou moins aigus; mais les branches qui fourniſſent des diviſions plus déliées ſont toujours ſéparées du tronc dans un point bien plus élevé que celui où cette ſéparation ſemble s'opérer; cette diſpoſition différencie éminemment le ſyſtème nerveux du ſyſtème vaſculaire. Les nerfs ſe diſtinguent encore des vaiſſeaux, en ce que de très-grands nerfs parcourent une étendue conſidérable ſans fournir de branches, tandis que les vaiſſeaux en donnent ſur preſque tous les points de leur trajet, & ſouvent à de très-petites diſtances. Les vaiſſeaux ſpermatiques & les artères carotides ne peuvent être donnés comme preuve du contraire, car, dans leur état primitif, leur terminaiſon eſt près de leur origine, les teſticules étant ſitués dans l'abdomen, chez le fœtus, & le cou n'exiſtant pas à cette première époque de la vie.

L'entrelacement des filets nerveux n'exiſte pas ſeulement dans leur épaiſſeur ou ſtructure intérieure, il y a auſſi divers modes de communications des nerfs entr'eux pendant leur trajet. Ces communications nerveuſes ſe rapportent à trois formes principales, l'anaſtomoſe ou l'anſe, le plexus & le ganglion. L'anaſtomoſe ſe fait entre des branches ſéparées & diſtinctes, à peu près de même groſſeur; c'eſt ainſi que ſe réuniſſent les nerfs des bras entr'eux, les nerfs rachidiens les uns avec les autres, peu après leur ſortie du canal vertébral, les rameaux de la cinquième paire, ceux du nerf facial, &c. Il ſe forme en outre des anſes anaſtomotiques autour des vaiſſeaux. Tantôt elles proviennent des divers filets du même tronc, tantôt elles réſultent de l'union de filets appartenant à des nerfs différens.

Les *plexus nerveux* ne ſont encore qu'une anaſtomoſe diſpoſée diverſement par les cordons de pluſieurs nerfs. Les cordons ſe ramifient à l'infini; des filets provenant de ces ramifications diverſes produiſent des cordons, des branches, de ſorte que les nerfs qui ſortent des plexus ſont compoſés de filamens ſortant de nerfs différens. Il eſt impoſſible de prouver que les plexus nerveux ne ſont pas le produit d'anaſtomoſes nerveuſes; il y a dans les deux circonſtances fuſion de la ſubſtance des nerfs.

Les *ganglions*, d'une ſtructure plus complexe que celle des plexus, paroiſſent auſſi être appelés à d'autres fonctions que les plexus. Plus indépendans que ces derniers, leur volume eſt plus conſidérable que celle des nerfs eux-mêmes & des plexus, dont le volume ne tient qu'à des anaſtomoſes entre des nerfs voiſins. Les ganglions n'ont point de forme générale, régulière; ce même ganglion varie beaucoup dans les divers ſujets de la même eſpèce, ſous le rapport de la grandeur, de la configuration, &c. Leur exiſtence eſt auſſi beaucoup moins conſtante que celle des plexus, & l'on voit quelquefois des ganglions conſidérables manquer. Ordinairement ronds, un peu aplatis, ils préſentent une de leurs faces unie; plongés dans du tiſſu cellulaire, ils s'en diſtinguent par leur teinte griſe ou roſée. Denſe & ferme, leur ſubſtance, lorſqu'on l'inciſe, paroît homogène. Sous tous ces rapports, on peut les comparer aux ganglions lymphatiques. Leur ſubſtance eſt enveloppée étroitement par une membrane vaſculaire, ſur laquelle le tiſſu cellulaire forme encore une tunique fibreuſe. La macération les fait paroître compoſés de deux ſubſtances, 1°. de filamens diverſement entrelacés, & qui ſe continuent avec les nerfs; 2°. d'une maſſe gélatineuſe, d'un gris-rougeâtre, par laquelle ils ſont enveloppés. Cette maſſe, d'apparence huileuſe, ſébacée ou adipeuſe, a été regardée par Scarpa comme n'étant que de la graiſſe ordi-

naire. Les ganglions ſont ſimples ou compoſés; les premiers ne paroiſſent être que le développement des filets d'un ſeul nerf, car ils n'ont d'union ou de connexions avec aucun autre cordon, tandis que les autres ganglions doivent être conſidérés comme des centres ou des points de réunion de pluſieurs nerfs. Les ganglions ſimples ont une place fixe & une forme déterminée; ils ne manquent jamais; on en trouve à tous les nerfs de la moelle épinière, non loin de leur origine, & paroiſſent excluſivement dépendre de la racine poſtérieure de ces nerfs. Leurs enveloppes, ainſi que leur ſubſtance propre, ſont plus conſiſtantes que celles des ganglions compoſés, & leur tunique extérieure adhère à la membrane fibreuſe du cordon rachidien, & leur membrane interne s'unit à l'enveloppe vaſculaire du même cordon. Les filets de ces ganglions vont tous deux dans la même direction. Ces filets ſe ramifient, s'uniſſent entr'eux, & il ne ſort de nerfs que des deux extrémités oppoſées de ces ganglions.

Les glanglions compoſés ſont répandus dans tout le corps, mais ils ſe montrent ſurtout dans les cavités thoracique & abdominale. Plus mous que les premiers, leur enveloppe extérieure dépend du tiſſu cellulaire. Leur forme, leur ſituation, leur nombre, n'ont rien de conſtant; les fibres qui les conſtituent ne vont pas ſeulement d'une extrémité à l'autre de ces corps, & des nerfs ſortent de divers points de leur contour.

La ſtructure fibreuſe des nerfs, bien diſtincte dans les plexus, ſe voit auſſi dans l'encéphale & dans le cordon rachidien, où cependant elle ſe montre d'une manière moins claire que partout ailleurs. A la ſimple inſpection des maſſes encéphaliques, on les croiroit formées d'une ſubſtance molle & pulpeuſe; & c'eſt ſans doute ce qui a fait croire à Bichat & à Wenzel que le cerveau & la moelle épinière n'avoient point de ſtructure fibreuſe. Des fibres bien manifeſtes ſont aperçues ſur des cerveaux d'adultes ſans qu'on emploie aucun agent chimique pour en durcir la ſubſtance. En examinant les pédoncules cérébraux & cérébelleux, les corps ſtriés, la grande commiſſure ou corps calleux, & la protubérance annulaire, on reconnoît aiſément la préſence des fibres. Quelques perſonnes ne pouvant nier cette diſpoſition fibreuſe, ne l'ont admiſe que dans quelques parties de la maſſe encéphalique; d'autres ont été juſqu'à dire que ces fibres étoient une apparence qu'on devoit à l'état de mort de l'organe; apparence qu'on ne pourroit reconnoître & démontrer pendant la vie. Cependant, pouvons-nous nier des faits que nos ſens nous font voir, & que Malpighi, Gall & Reil ont ſignalés?

Ces fibres ſont-elles un caractère commun à la ſubſtance médullaire & à la ſubſtance corticale, ou n'y a-t-il que l'une des deux parties où cette diſpoſition ſe rencontre? Malpighi, Haller, Sœmmerring, refuſent à la ſubſtance griſe ou corticale d'avoir des fibres comme en poſſède la ſubſtance médullaire. Vicq-d'Azyr & J.-F. Meckel ſont d'un avis différent, & dans leurs diſſections ils ont pu pourſuivre des filets ou petites fibres qui alloient de l'une à l'autre ſubſtance, & paroiſſoient évidemment ſe continuer, quoique leur couleur changeât.

Suivant M. J.-F. Meckel, la moelle épinière fait la tranſition des nerfs au cerveau: comme ce dernier organe, elle eſt contenue dans une cavité oſſeuſe, elle a des membranes ſemblables; mais, enveloppée immédiatement d'un feuillet membraneux formé par des vaiſſeaux & du tiſſu cellulaire, elle reſſemble, par ce caractère, plus aux nerfs qu'au cerveau. La moelle épinière ſe compoſe de deux moitiés latérales, ſéparées antérieurement dans la plus grande partie de leur épaiſſeur. A ſon extrémité céphalique, un peu avant leur entrée dans le crâne, ces deux cordons ſe diviſent en pluſieurs faiſceaux de fibres qui ſe croiſent en montant, de telle ſorte que le cordon d'un côté paſſe au côté oppoſé: ces cordons deviennent en même temps plus épais en traverſant des maſſes de ſubſtance griſe.

Les deux moitiés latérales de la moelle épinière & du cerveau ne ſont pas à nu & à découvert l'une à côté de l'autre; liées enſemble par des fibres médullaires & par de la ſubſtance griſe, elles tiennent l'une à l'autre par des cordons ronds ou par des rubans que l'on nomme *commiſſures*. Moins larges que les hémiſphères, ces liens ont plus d'étendue qu'on ne le croit d'abord, car ils pénètrent profondément dans l'épaiſſeur de la ſubſtance des hémiſphères, & leurs fibres ſe croiſent avec celles qui s'élèvent du cordon rachidien. En développant le cerveau à la manière de M. Gall, on reconnoît & les fibres des commiſſures & celles qui procèdent d'arrière en avant; on peut même pourſuivre les unes & les autres juſque dans la ſubſtance corticale des circonvolutions; mais bientôt leur écartement n'étant plus poſſible, on déchire un des deux ordres de fibres.

Des fibres conſtituant le cerveau, les unes montent d'arrière en avant & proviennent du cordon rachidien, tandis que les autres ſont tranſverſales & forment les commiſſures. Le premier ordre de fibres eſt appelé *diſpoſition d'organiſation*, & l'autre, *diſpoſition de réunion*, ou *ſyſtème des prolongemens ou pédoncules encéphaliques & ſyſtème des commiſſures*. Ils ſe diſtinguent l'un de l'autre, non-ſeulement par leur direction, mais encore par leur origine, leur ſituation & leur conſiſtance.

Les premières fibres, ou les divergentes, ſe terminent à la ſubſtance corticale, tandis que les fibres des commiſſures naiſſent de cette ſubſtance pour ſe terminer ſur la ligne médiane: ces dernières ſont plus molles & plus déliées que les fibres divergentes; elles forment des couches par-

ticulières qui enveloppent les cavités cérébrales. Il ſeroit difficile de dire avec rigueur comment ces deux ſyſtèmes de fibres ſe comportent réciproquement ſous le rapport de leur liaiſon. M. Gall avoue que ſes ſens n'ont pu lui apprendre ſi les fibres des maſſes divergentes vont dans la ſubſtance griſe, & ſi elles changent enſuite de direction pour former le ſyſtème nerveux convergent, ou ſi ce dernier y naît ſans communiquer avec le précédent. Le cerveau diffère des nerfs ſous le rapport de la ſtructure; les fibres qui le compoſent, forment le plus ſouvent des feuillets; le névrilème manque dans l'intérieur, ce qui rend les fibres libres, car la périphérie du cerveau paroît avoir ſeule une enveloppe comparable au névrilème, & qu'on nomme *membrane vaſculaire*, ou *pie-mère*. Les canaux névrilématiques manquent auſſi ſur des parties que l'on regarde habituellement comme des nerfs : ainſi les nerfs oculaires, derrière leur adoſſement ou union, & les prétendus nerfs olfactifs, ſont dépourvus de névrilème. On regardera avec plus de raiſon les nerfs olfactifs comme de ſimples prolongemens du cerveau ou des parties dépendantes de cet organe, que comme des nerfs proprement dits; alors les filets ſortans de ces prolongemens ſeroient les véritables nerfs olfactifs ou ethmoïdaux.

La ſurface externe du cerveau préſente, chez la plupart des animaux, des ondulations, ſoit dans toute ſon étendue, ſoit ſimplement dans quelques points. Chez l'homme & chez la plupart des mammifères, ces circonvolutions & les ſillons qui les ſéparent, exiſtent dans toutes les parties de l'organe; la membrane vaſculaire recouvre les ſaillies, s'enfonce dans les ſillons, & pénètre de tous côtés la ſubſtance cérébrale. En outre, on voit dans l'encéphale des parties dont la diſpoſition reſſemble à celle des nerfs, ſoit à l'extérieur, ſoit à l'intérieur. Par exemple, la commiſſure antérieure eſt entourée d'une gaîne celluleuſe, mince, provenant de la membrane vaſculaire des cavités. Il eſt donc poſſible que tous les filamens du cerveau aient une enveloppe ſemblable, mais que leur fineſſe & celle du tiſſu cellulaire qui conſtitue cette enveloppe ne permettent pas de reconnoître.

Il réſulte de ce que nous venons de dire, que l'encéphale & le cordon rachidien ſe compoſent de faiſceaux fibreux diverſement entrelacés; que ces faiſceaux de fibres ſont plus diſtincts dans la ſubſtance médullaire que dans la ſubſtance cendrée, & par ces obſervations il eſt conſtant que les maſſes nerveuſes renfermées dans les cavités crânienne & rachidienne, ſont diſpoſées d'après le même type que les nerfs répandus dans tout le corps; qu'elles n'en diffèrent que par la maſſe & la réunion de ces faiſceaux, ou par leurs diviſions & leur écartement.

On penſe aſſez généralement que les nerfs ſortent de la moelle épinière dont ils ſont les prolongemens : on a même préſumé que la ſubſtance médullaire ſe trouvoit en dehors ſur le cordon rachidien, pour que les nerfs qui en ſortent euſſent un plus petit trajet à parcourir, & n'euſſent pas à traverſer de ſubſtance griſe; mais un examen attentif fait reconnoître que tous les nerfs communiquent plus ou moins avec de la ſubſtance cendrée. Vicq-d'Azyr avoit depuis long-temps indiqué ces connexions, & avoit reconnu qu'il exiſte toujours de la ſubſtance cendrée dans les points d'origine des cordons nerveux. M. Gall a démontré que cette diſpoſition eſt générale, & que la naiſſance d'un nerf correſpond toujours à la préſence de la ſubſtance cendrée.

M. J.-F. Meckel a vérifié, par un grand nombre de recherches, que les obſervations de Vicq-d'Azyr & de M. Gall étoient exactes. Il dit que ces rapports de coëxiſtence des implantations ou origines nerveuſes & de la préſence de matière griſe, ſont très-viſibles dans les inſectes, les vers & les poiſſons, où tous les nerfs ſortent d'une ſubſtance griſe, avec des racines diverſement ramifiées; cette dépendance des nerfs & de la ſubſtance corticale ſe voit également dans les animaux ſupérieurs. Dans les points d'où ſortent les plus gros cordons, comme par exemple les nerfs des membres, on voit la ſubſtance griſe plus abondante.

Les nerfs naiſſent-ils du même côté des centres cranio-rachidiens que celui où ils ſe diſtribuent aux organes, ou ſe croiſent-ils, c'eſt-à-dire, tirent-ils leur origine du côté oppoſé à celui où ils ſe répandent? On a tour à tour répondu négativement & affirmativement à ces queſtions. L'oppoſition des ſentimens ſur ce point réſulte des degrés différens d'exactitude & de ſévérité que l'on a apportés dans les recherches. Comme tous les animaux ne préſentent pas le même arrangement organique, il a dû en naître des opinions divergentes, ſuivant les eſpèces que l'on avoit étudiées.

Les nombreuſes obſervations de paralyſies de la moitié du corps oppoſée à celle où la léſion avoit été produite, fit d'abord admettre cet entre-croiſement des nerfs; mais des recherches bien faites démontrèrent qu'il n'y a pas d'autre entre-croiſement que celui dont nous avons parlé, & que l'on voit à la partie ſupérieure du cordon rachidien. Les diſſections les plus attentives n'ont jamais pu permettre de ſuivre un cordon nerveux rachidien juſque dans la partie oppoſée à ſa ſortie de ce cordon; les léſions de la moelle épinière n'entraînent la paralyſie du côté oppoſé au point altéré, que dans cette même partie du cordon rachidien où nous venons de dire que s'effectuoit l'entre-croiſement.

Il faut donc bien diſtinguer les léſions du cerveau où cette oppoſition entre le côté ſur lequel l'altération eſt produite & le côté paralyſé ne ſe manifeſte point, & les léſions de la partie ſupérieure du cordon rachidien où cette oppoſition doit exiſter, puiſqu'elle dépend de l'entre-croiſe-

ment des faiſceaux nerveux. Galien avoit ſignalé cette différence des léſions du cerveau & de la moelle épinière.

On a prétendu qu'il y avoit un entre-croiſement des fibres cérébrales dans les corps ſtriés ; mais cette opinion n'eſt pas admiſſible, parce qu'on ſait que ces corps ſtriés ſont iſolés l'un de l'autre, qu'ils ne communiquent pas enſemble, & que la commiſſure antérieure par laquelle ils paroiſſent unis, n'eſt pas liée à leur propre ſubſtance.

Les hémiſphères cérébraux ſe développent ſéparément ; leur union par les commiſſures appartient à une des dernières périodes de leur évolution. Dans les fœtus monſtrueux où l'évolution cérébrale a été arrêtée, c'eſt toujours ſur la ligne médiane qu'on trouve les marques de ce retard ou de cette ceſſation de développement. J'ai vu pluſieurs exemples de cette ſéparation des hémiſphères cérébraux chez des fœtus ; & ce que je dis pour les hémiſphères & pour leurs commiſſures, grandes ou petites, je puis le dire pour les nerfs optiques. Dans les premières périodes de l'évolution des organes, ils ſont ſéparés l'un de l'autre ; plus tard, une commiſſure tranſverſale les unit : enfin, dans la dernière époque, ils ſe rapprochent de plus en plus & s'adoſſent l'un à l'autre ſans s'entre-croiſer. Ici, l'anatomie pathologique vient encore éclairer l'anatomie & la phyſiologie.

Les nerfs appelés *cérébraux* ſont conſidérés comme ne poſſédant qu'une racine ſimple, tandis que ceux du cordon rachidien ont une racine double, une antérieure & l'autre poſtérieure, qui ſortent des faces correſpondantes de la moelle épinière. Ces deux rangées de racines ſont ſéparées l'une de l'autre par un prolongement de l'arachnoïde, nommé *ligament dentelé*. Les faiſceaux de l'une & l'autre origine reſtent ſéparés juſqu'à leur ſortie de la gaîne méningienne du cordon rachidien, & ne ſont tenus réunis que par du tiſſu cellulaire aſſez lâche. Les faiſceaux ſimples, dont ſe compoſent les nerfs du crâne, ne ſortent, au contraire, de la dure-mère que par une ſeule ouverture, quoique les filamens ne ſoient pas encore étroitement liés enſemble.

La direction des nerfs près de leur origine, n'eſt pas la même pour tous : les nerfs du crâne diffèrent en cela de ceux de la moelle épinière. Les premiers ſe portent d'arrière en avant, tandis que les derniers ſe dirigent de haut en bas, ou de devant en arrière. Les nerfs crâniens forment avec leur point d'origine, des angles d'autant plus aigus, qu'on les conſidère plus haut ; ceux du cordon rachidien ſortent ſous des angles preſque droits vers la partie ſupérieure du rachis, & ces angles deviennent de plus en plus aigus, à meſure que l'on conſidère les nerfs plus bas. La racine poſtérieure de tous les nerfs ſpinaux ſe renfle pour produire un ganglion ſimple, oblong, peu après que cette racine eſt ſortie de la méninge. La racine antérieure n'a aucune liaiſon avec ce ganglion, & cette première diſpoſition a d'abord été aperçue par Haaſe, & indiquée poſtérieurement par Scarpa & Monro. Les rapports des nerfs avec les vaiſſeaux ne ſont pas les mêmes partout ; le plus communément ils ſont accompagnés d'artères & de veines, comme, par exemple, le nerf crural, le médian, les nerfs intercoſtaux, ceux des viſcères de l'abdomen. D'autres nerfs ſont ſeulement accompagnés de veines ; enfin il en eſt qui ſont ſeuls pendant une partie de leurs cours. Par exemple, le nerf radial, le cubital, le ſciatique, &c.

Ils ſe terminent preſque partout de la même manière ; nous en excepterons le nerf oculaire, qui ne forme pas de branches ni de ramifications ; il s'épanouit & produit une expanſion membraniforme. Les nerfs auditifs offrent une terminaiſon analogue à celle des précédens ; elle en diffère par ſon apparence plexiforme, puis ces nerfs ſe perdent dans une membrane, mais ne la conſtituent pas eſſentiellement. La terminaiſon des autres nerfs eſt difficile à apprécier, ces cordons ſe confondant avec la ſubſtance propre des organes ; on obſerve facilement que les nerfs deviennent très-mous dans leurs ramifications, & paroiſſent perdre leurs enveloppes en tout ou en partie ; la ſubſtance médullaire deviendroit alors prépondérante, & finiroit par être la ſeule qui conſtitueroit le nerf. Il réſulteroit de cet état, que le ſyſtème nerveux auroit une diſpoſition ſemblable à ſes deux extrémités. Ce qui ſe paſſe ici dans les ramifications nerveuſes n'arrive-t-il pas dans les animaux les plus bas de la ſérie zoologique, & ceux que l'on conſidère comme dépourvus du ſyſtème nerveux ne différeroient-ils ſeulement des autres ſous ce rapport, que par l'abſence du névrilème & des autres enveloppes des cordons nerveux ?

Le ſyſtème nerveux n'eſt pas en rapport avec tous les organes, ni de la même manière avec ceux qui ſont pourvus de ces cordons. Quelques anatomiſtes penſent que le tiſſu adipeux, ainſi que le tiſſu cellulaire, ſont dépourvus de nerfs. Ils rangent dans la même catégorie les membranes ſéreuſes, l'épiderme & ſes annexes, les ongles, les cheveux & quelques parties d'une ſtructure particulière, comme, par exemple, la cornée tranſparente, le cryſtallin, le cordon ombilical, &c.

Parmi les parties qui reçoivent des nerfs dans leur texture, les viſcères thoraciques & abdominaux ſont les moins bien partagés ſous le rapport du nombre & du volume des filets. Ces viſcères ſe compoſent de membranes ſéreuſes, de tiſſu cellulaire & de vaiſſeaux ; il eſt facile de reconnoître que les nerfs doivent y être en petit nombre.

Le ſyſtème vaſculaire eſt ſans doute plus favoriſé que le tiſſu cellulaire par la préſence & par la terminaiſon des cordons nerveux ; l'on croit avoir reconnu que les artères poſſédoient plus de

de nerfs que les veines & les vaiſſeaux lymphatiques. Les cordons nerveux des faiſceaux muſculaires ſont conſidérables, mais c'eſt ſurtout dans les muſcles de la vie organique que ces nerfs ſont remarquables. Cependant le cœur a des cordons nerveux nombreux, mais plus petits que ceux des autres parties du ſyſtème muſculaire de la vie organique. Parmi les muſcles volontaires, les fléchiſſeurs reçoivent des nerfs plus nombreux & plus gros que ceux des muſcles extenſeurs. Enfin, la plus grande quantité de ſubſtance nerveuſe ſe trouve dans les organes des ſens, qui doivent même, ſous ce rapport comme ſous celui de leurs fonctions, être conſidérés comme dépendans du ſyſtème nerveux. Après les organes des ſens proprement dits, vient le ſyſtème cutané, dont quelques-unes de ſes parties ne reçoivent que des nerfs très-déliés & en petit nombre; mais dans d'autres points, comme, par exemple, à l'extrémité des doigts, ſur le gland, au clitoris, ſur les lèvres, &c., les cordons nerveux ſont multipliés & volumineux. Les organes ſur leſquels s'exerce à la fois un tact, une eſpèce de toucher, & qui peuvent devenir des inſtrumens de menſuration & de préhenſion, ſont pourvus de faiſceaux nerveux abondans. Ainſi, les mains chez l'homme, les lèvres chez la plupart des mammifères, la queue dans certaines eſpèce de ſinges, & la trompe chez l'éléphant, ſont dans ce cas.

Haller a calculé que l'encéphale recevoit un cinquième du ſang en circulation; les nerfs eux-mêmes marchent accompagnés d'artères d'un aſſez gros calibre, & dont chacune ſe diviſe définitivement en deux branches, l'une aſcendante, l'autre deſcendante, avant de traverſer le névrilème. Tous ces vaiſſeaux arrivent en formant avec les cordons nerveux un angle à peu près droit. Dans l'intérieur du nerf, ces vaiſſeaux artériels offrent des anaſtomoſes multipliées, qui favoriſent la circulation ſanguine. Ces communications vaſculaires ſe voient de même dans l'encéphale, & les vaiſſeaux y préſentent auſſi de nombreuſes flexuoſités. Ce n'eſt qu'après avoir éprouvé de nombreuſes diviſions, après être devenues capillaires, que les artères pénètrent la ſubſtance nerveuſe, ſoit dans ſes maſſes pulpeuſes, ſoit dans ſes cordons.

Cette préſence de beaucoup de vaiſſeaux doit faire naturellement préſumer la fréquence des inflammations dans les nerfs, & pourtant la pathologie eſt preſque muette ſur ce point. Nous verrons que ce ſilence ne dépend pas de la rareté des phlegmaſies dans le ſyſtème nerveux, mais du peu d'attention des obſervateurs. Aujourd'hui on étudie mieux qu'autrefois les léſions des nerfs, & l'on a déjà découvert des phlegmaſies du cerveau, du cordon rachidien & des nerfs eux-mêmes, dont les Anciens ſoupçonnoient à peine exiſtence.

Les anatomiſtes ſont aſſez généralement d'accord ſur la plus grande vaſculairité de la ſubſtance griſe que de la ſubſtance blanche ou médullaire. Certains phyſiologiſtes ont même été juſqu'à prétendre que la partie corticale du cerveau étoit eſſentiellement vaſculaire. Que cette ſubſtance cendrée ſoit extérieure ou intérieure, toujours eſt-il bien manifeſte que les vaiſſeaux s'y rendent en plus grand nombre que dans la partie médullaire. On ne voit point dans l'encéphale & dans ſes annexes, un arrangement des artères & des veines ſemblable à celui que ces vaiſſeaux obſervent entr'eux dans les autres parties. Dans l'encéphale, ces deux ordres de canaux ſanguins ne ſont pas réunis: les veines ne marchent point comme ſatellites des artères; les unes & les autres ſont ſéparées, & le plus ſouvent dans des lieux oppoſés. La diſpoſition des veines a également cela de particulier, que les branches s'inſèrent aux troncs principaux, dans une direction oppoſée au cours du ſang, & qu'elles manquent de valvules. Cette diſpoſition particulière des vaiſſeaux ſanguins indique que la circulation eſt lente dans l'encéphale, & que le ſang y ſéjourne long-temps. Ruiſch penſoit que les veines ſont en nombre inférieur aux artères dans la ſubſtance corticale, & que les artères y exiſtoient preſque ſeules; la tranſition de ces vaiſſeaux aux premiers ſe faiſant particulièrement dans la pie-mère. Les vaiſſeaux lymphatiques ſont en ſi petit nombre dans quelques parties du ſyſtème nerveux, par exemple dans l'encéphale, que pluſieurs anatomiſtes ont douté de leur préſence dans cet organe. Quant aux ganglions lymphatiques, perſonne n'a juſqu'ici démontré leur exiſtence dans les tiſſus dont nous parlons. Les tumeurs appelées improprement *lymphatiques*, qu'on a découvertes dans la ſubſtance du cerveau, du cervelet, chez des ſujets ſcrophuleux, ne démontrent nullement la préſence des vaiſſeaux abſorbans dans ces organes. Lorſqu'on étudiera mieux les affections ſcrophuleuſes, on reconnoîtra que les tumeurs qui les caractériſent ſont le produit d'un état inflammatoire; que ces tumeurs ſont de nouvelle formation, & quoique placées dans l'épaiſſeur des tiſſus, elles n'appartiennent pas à la ſubſtance des organes.

Le ſyſtème nerveux eſt pourvu de pluſieurs enveloppes: dans les cavités crâniennes & rachidiennes, on trouve la *pie-mère*, l'*arachnoïde* & la *dure-mère* (*voyez* ces mots), & ſur les nerfs eux-mêmes on peut démontrer une tunique celluleuſe, une membrane moyenne, denſe & réſiſtante, que Reil appelle le *névrilème* (*voyez* ce mot), & enfin, plus profondément, une membrane très-mince, qui eſt à la ſubſtance médullaire des nerfs, ce que la membrane interne des vaiſſeaux & du cœur eſt au ſang. Ce feuillet intérieur n'eſt pas toujours bien diſtinct, quoique conſtant; mais il ſe voit aiſément dans l'œil,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 602 sur 787

& conſtitue une des deux parties de la rétine. Les ganglions ont les mêmes enveloppes que les nerfs.

La ſubſtance nerveuſe poſſède à un certain degré la faculté de ſe dilater & de ſe contracter, mais cette faculté n'eſt pas la même partout, ſous le rapport de ſon intenſité. L'hydropiſie des cavités cérébrales, dans laquelle parfois la ſubſtance de l'organe devient auſſi mince qu'une feuille de papier, met l'extenſibilité du tiſſu nerveux en évidence. Des nerfs, voiſins de tumeurs anévryſmales, ſe laiſſent diſtendre & aplatir. Quant à la contractilité organique, elle ſe manifeſte lors de la ſection d'un cordon nerveux; alors les deux bouts du nerf ſe ſéparent & s'écartent l'un de l'autre par le jeu de la contractilité. Ces phénomènes, que nous attribuons aux ſimples propriétés de tiſſu, ne ſont pas pour nous des raiſons ſuffiſantes pour admettre, comme l'a fait le docteur Home (*Tranſactions philoſophiques*) une *faculté vitale de contraction.*

La ſenſibilité du ſyſtème nerveux eſt hors de doute; on ſait généralement que les nerfs ſont très-ſenſibles, & l'on croit que cette propriété réſide dans la ſubſtance propre du nerf & non dans ſon névrilème. Les opinions ſont partagées ſur la ſenſibilité de la ſubſtance de l'encéphale. Des phyſiologiſtes refuſent cette propriété à l'encéphale, tandis que d'autres la lui accordent. Haller penſe que les parties profondes ſont ſenſibles, tandis que les couches extérieures ne le ſont pas.

Le ſyſtème nerveux, aux diverſes époques de la vie, offre des différences très-remarquables : ce ſyſtème eſt un des premiers exiſtans, s'il n'eſt pas le premier. Les diverſes parties de l'appareil nerveux naiſſent-elles ſimultanément ou les unes après les autres? S'il y a des temps diſtincts pour ces origines, l'évolution des parties centrales précède-t-elle celle des parties périphériques, ou bien eſt-ce le contraire qui arrive?

L'obſervation a démontré que le ſyſtème nerveux, le ſyſtème vaſculaire & le canal inteſtinal ſe forment ſimultanément, ou à peu près, car l'exiguité des parties ne permet guère de ſaiſir les différences, & de les aſſigner avec certitude & rigueur. Il paroîtroit que l'évolution des parties centrales précède celle des organes périphériques. Dœllinger, Tiedemann, Carus, ſe ſont, dans ces derniers temps, occupés avec ſuccès de ces recherches, & nous ferions connoître les réſultats de leurs travaux, ſi déjà nous n'avions pas dépaſſé les limites qui nous ſont aſſignées.

Si les parties centrales paroiſſent les premières, quelles ſont celles de ces parties dont l'évolution s'opère primitivement? Il y a une maſſe centrale ſupérieure, formée du cerveau & de la moelle rachidienne, & une maſſe inférieure ſubordonnée à la précédente, c'eſt-à-dire, les ganglions du grand ſympathique. (*Voyez* Trisplanchnique.)

Cette dernière naît-elle avant la première? L'hypothèſe la plus ſpécieuſe & la plus probable eſt celle dans laquelle on admet que l'encéphale & le cordon rachidien naiſſent les premiers, & l'on rapporte, en faveur de cette opinion, 1°. des obſervations faites ſur des embryons; 2°. l'analogie, d'après le développement connu du ſyſtème nerveux dans pluſieurs claſſes d'animaux; 3°. enfin on allègue pour dernière raiſon, que les parties les plus conſtantes dans l'échelle animale, ſont celles dont nous parlons ou celles qui les repréſentent. Cette même raiſon fait penſer que le cordon rachidien ſe développe avant l'encéphale. On ſait que le rapport du volume du cerveau à la moelle épinière eſt tel, que le premier perd de plus en plus de ſa prépondérance, à meſure qu'on ſe rapproche des animaux inférieurs. Il eſt bien reconnu que le cordon rachidien arrive plutôt que le cerveau à ſon développement parfait. Dans les fœtus mal conformés, on voit fréquemment toute la partie ſupérieure du corps manquer; mais on n'en obſerve pas chez leſquels le cerveau ou les parties ſupérieures exiſtent ſeules, c'eſt-à-dire, où l'encéphale ſoit dans ſon développement normal, tandis que les parties inférieures, le cordon rachidien par exemple ſoit abſent.

On a encore cherché des raiſons en faveur de cette priorité de la moelle épinière, & l'on a cru pouvoir en démontrer la néceſſité, en diſant que le cordon rachidien étoit l'organe central de la vie animale, & qu'il devoit ſe développer néceſſairement vis-à-vis du cœur, qui eſt le centre de la vie végétative. Mais puiſque la moelle épinière naît dans l'embryon avant le cœur, puiſqu'on rencontre des nerfs & même une moelle épinière chez des animaux (les inſectes) qui n'ont pas de cœur, puiſque l'encéphale & le cordon rachidien ſe développent chez des monſtres dépourvus de cœur; enfin, puiſque, dans les animaux invertébrés, la ſituation du cœur eſt beaucoup moins conſtante que celle des parties centrales du ſyſtème nerveux, cette raiſon, tirée de la néceſſité de la priorité de la moelle épinière, n'eſt pas auſſi péremptoire que certains auteurs l'ont prétendu.

Une opinion plus récente a été émiſe pour combattre la précédente; elle eſt trop hypothétique pour être accréditée, & ne repoſant ſur aucun fait, ne s'appuyant ſur aucune obſervation, elle ne peut avoir aucune conſiſtance, ni conſerver de défenſeurs. M. Ackermann a prétendu que le nerf grand ſympathique naiſſoit le premier, & il dit en faveur de ſon ſentiment, que le cœur, qui eſt pourvu du plus grand degré d'énergie vitale, eſt le centre de la vie végétative. Les globules de ſubſtance nerveuſe ſortiroient à travers le tiſſu de l'organe central de la circulation; ces globules ſe rangeroient les uns à côté des autres pour former les cordons cardiaques dont la tranſ-

parence & la molleſſe ſont conſidérées comme une circonſtance favorable à l'admiſſion de la priorité de ce développement. Le ſyſtème nerveux, d'après cette ſuppoſition de M. Ackermann, croîtroit du cœur vers les gros troncs vaſculaires ſortant de cet organe, & ſe dirigeroit vers la cavité du crâne, où, recevant un grand accroiſſement, il en réſulteroit l'encéphale & le cordon rachidien, qui naîtroit le dernier, puiſqu'il procéderoit du cerveau & du cervelet.

On peut reproduire contre cette aſſertion les raiſons alléguées pour combattre l'idée que le ſyſtème nerveux doit néceſſairement ſe trouver vis-à-vis du cœur, & rapporter également celles qui démontrent la priorité d'apparition & de développement de la moelle épinière ſur toutes les autres parties du ſyſtème nerveux. M. Ackermann & tous les phyſiologiſtes qui ont adopté ſon opinion, ont regardé la diſpoſition du ſyſtème nerveux des animaux invertébrés, comme ne correſpondant point à l'encéphale & au cordon rachidien des animaux vertébrés, mais bien au ſyſtème nerveux du grand ſympathique. Cette idée de M. Ackermann eſt ſans fondement; car, ainſi que le fait très-bien obſerver M. J.-F. Meckel, le ſyſtème nerveux dans les animaux invertébrés préſente, ſous beaucoup de rapports, des diſpoſitions qui portent naturellement à le comparer au ſyſtème nerveux cérébro-rachidien des animaux vertébrés. Si les prétentions de M. Ackermann étoient fondées, le nerf grand ſympathique devroit arriver ſans contredit à une période de développement où il auroit une prépondérance marquée ſur l'encéphale & le cordon rachidien, ſoit ſous le rapport de ſa maſſe, ſoit ſous celui de ſon action.

Or, cette prépondérance n'exiſte jamais. L'hypothèſe de M. Ackermann a encore contr'elle la dépendance bien reconnue par les expériences de Legallois, du nerf triſplanchnique & des organes qu'il anime, de la moelle épinière: dépendance qui certes n'exiſteroit point ſi les nerfs de la vie organique étoient la première partie formée du ſyſtème nerveux, & ſi les nerfs cérébro-rachidiens naiſſoient du nerf grand ſympathique. Suivant l'opinion que nous combattons, le cordon rachidien ne précéderoit pas l'encéphale dans ſon apparition & ſon développement, & les faits fournis par les déviations organiques, les nombreux exemples de fœtus privés de tête ou de cerveau, mais pourvus de moelle épinière, ne ſeroient d'aucune valeur, ou bien il faudroit conſidérer ces monſtruoſités comme étant la ſuite des maladies dans leſquelles la tête ou l'encéphale ſeulement auroient éprouvé une deſtruction. Les aſſertions de M. Ackermann ſe trouvant invalidées par tous les faits que nous préſentent l'anatomie comparée, la phyſiologie expérimentale & l'anatomie pathologique, je crois qu'on doit regarder comme démontré, que le cordon rachidien eſt la partie du ſyſtème nerveux qui naît la première.

Après la première manifeſtation du cordon rachidien & après ſon évolution, commence celle de l'encéphale, qui procède toujours de la moelle épinière. La marche du développement de ces organes dans l'embryon & le fœtus, ainſi que dans les divers ordres de la chaîne animale, ne laiſſent point de doute à cet égard.

Les parties ſituées le plus en avant, c'eſt-à-dire, celles qui ſont les plus éloignées du premier point de la moelle épinière, ſont les dernières à paroître & à ſe développer. Le nerf grand ſympathique paroît & croît ſucceſſivement au-devant de la moelle épinière, & reſſemble à une ſérie de ganglions communiquant entr'eux, & avec la moelle rachidienne, par des cordons médullaires.

Les caractères offerts par les organiſations inférieures, ou ceux qu'on obſerve dans une évolution arrêtée ou en retard, ſe conſervent plus long-temps, & quelquefois pendant la vie entière, plus diſtinctement dans le nerf grand ſympathique ou dans l'encéphale, que dans la moelle épinière. Les premiers paroiſſent compoſés de pluſieurs foyers ſitués plus ou moins près les uns des autres, ſous une apparence analogue à la diſpoſition de tout le ſyſtème nerveux des animaux invertébrés inférieurs, tandis que la moelle épinière n'offre qu'une ſeule maſſe compoſée de deux moitiés latérales, & non de pluſieurs ganglions individuels, rangés les uns près des autres, depuis la tête juſqu'à la queue. Le ſyſtème nerveux a proportionnellement plus de volume, plus de molleſſe ou de liquidité aux premières périodes de ſa formation, que dans celles qui les ſuivent. La quantité de la ſubſtance fluide eſt d'autant plus abondante, & les parois des cavités qui doivent reſter pendant toute la vie, ſont d'autant plus minces, que l'organiſme ſe rapproche davantage du moment de ſa création. Bientôt ces parois des ventricules prennent plus d'épaiſſeur & de conſiſtance, & de très-bonne heure l'on voit les cavités du cordon rachidien diſparoître. Aux diverſes époques de la vie, la texture apparente du ſyſtème nerveux préſente des différences remarquables. On n'aperçoit point, dans les premiers temps, deux ſubſtances diſtinctes, l'une griſe & l'autre blanche. Toute la maſſe a une teinte légèrement cendrée. Peu à peu, cette couleur devient blanche dans les nerfs & à l'intérieur du cordon vertébral. Ces modifications s'opèrent plus tard dans le cerveau, dont la ſubſtance interne paroît pendant long-temps d'une teinte plus foncée que celle de la ſubſtance corticale. On attribue généralement cette particularité à la préſence d'un très-grand nombre de vaiſſeaux.

(G. Breschet.)

NÉRION, ſ. m., *nerium oleander* (*Matière médicale*), de νηρος, humide. Dénomination ſous la-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 604 sur 787

quelle on a désigné l'arbrisseau appelé *laurier-rose*. (*Voyez* ces deux mots dans le *Dictionnaire de Botanique*.)

Le nérion appartient à la famille des apocinées. L'eau distillée de ses feuilles ne paroît devenir un poison ou un médicament, suivant sa force ou sa dose, que par la petite quantité d'acide prussique qu'elle contient; les feuilles de cette plante renferment, en outre, une quantité assez considérable d'acide gallique, qui paroît s'y trouver à l'état libre. (L. J. M.)

NÉRIS ou NERT (Eaux minérales de). Ce bourg, que les Latins nommoient *Nerius, Nerisius, Nera, Nerio-magum, Vicus nirienſis*, est situé sur les bords du Cher, à une lieue & demie environ de Montluçon. Il nous offre quatre sources thermales, assez près les unes des autres, lesquelles sourdent avec force & abondance dans un vaste bassin de forme ovale, de cent vingt-six mètres de circonférence, & divisé en trois portions. On les distingue par les noms de *Grand-Puits*, de *Puits de la Croix*, *Puits-Carré*, & *Source-Nouvelle*. Cette dernière n'est connue que depuis 1755, époque du fameux tremblement de terre de Lisbonne : il paroît même que son apparition fut accompagnée de phénomènes géologiques extraordinaires, puisqu'au rapport de M. le comte Caylus (1), « les fondemens du *Grand-Puits* s'ébranlèrent, une source nouvelle s'éleva tout-à-coup de la grosseur d'un tonneau, à plus de trois pieds au-dessus de la surface ordinaire des eaux, & entraîna avec un bruit effroyable une quantité considérable de pierres & de sables qui comblèrent la plus grande partie du bassin. »

Les eaux minérales de Néris sont limpides, onctueuses; elles ont une odeur animale, se rapprochant de l'hydrogène sulfuré. Froides, elles sont un peu nauséabondes; chaudes, elles ont la saveur de l'eau tiède. Leur pesanteur spécifique est celle de l'eau distillée : leur température, qui est très-élevée, varie sensiblement dans les différentes sources; elle est, suivant M. Boirot-Desserviers (2), de 42 à 43 degrés dans la Nouvelle-Source, de 40 à 41 dans le Puits de César, de 40 à 39 dans le Puits de la Croix, & de 17 à 16 dans le Puits-Carré. Ces eaux thermales conservent très-long-temps leur chaleur, qui est très-forte, & pendant l'hiver elles ne refroidissent pas sensiblement : l'espèce de pétillement que l'on entend en s'approchant du bassin, est même assez fort pour faire croire qu'elles sont en ébullition. Soumises à l'analyse la plus scrupuleuse, elles paroissent contenir pour principes minéralisateurs volatils, suivant l'auteur que nous venons de citer, les gaz acide carbonique, azotique ou nitrogène, oxygène & hydrogène sulfuré, mais en très-petite quantité pour ce dernier.

100 parties de résidu des principes minéralisateurs fixes ont fourni :

Carbonate de soude.....	23 grains.
Sulfate de soude.....	17
Muriate de soude.....	12
Carbonate de chaux.....	1
Silice.....	7
Eau.....	8
Matière animale & perte....	32
Total.....	100 grains.

Raulin, dans son *Traité analytique des eaux minérales*, ne fait aucune mention des propriétés médicales des eaux de Néris, qui, d'après leurs principes constituans, doivent être placées dans la classe mixte des eaux *alcalino-salines*. Ces eaux ont été cependant remarquées par plusieurs praticiens : elles conviennent, en effet, & peuvent être particulièrement recommandées contre les dartres, la gale, le catarrhe de la vessie, la leucorrhée, la péritonite chronique, l'hypochondrie, l'hystérie, les affections syphilitiques, surtout les douleurs ostéocopes, les scrophules, le scorbut, &c. &c. M. le professeur Alibert dit en avoir obtenu de très-bons effets dans des cas de gouttes atoniques; & selon M. Michel (1), elles ont opéré des cures miraculeuses dans la paralysie & les anciens rhumatismes, soit articulaires, soit goutteux. Ce praticien (*Op. cit.*) rapporte plusieurs observations à l'appui de son assertion; il regarde les eaux de Néris comme nuisibles dans toutes les affections de poitrine, particulièrement dans les cas d'hémoptysie.

Les eaux minérales de Néris s'administrent à l'intérieur & à l'extérieur, sous forme de boissons, de douches, de bains de vapeurs, & de boues. Comme leur chaleur élevée ne permet guère d'en faire usage dans le bassin même, on se baigne dans des maisons particulières, où l'eau est conduite au moyen de plusieurs canaux souterrains.

On prescrit le plus ordinairement à l'intérieur l'eau du *Puits de la Croix*, prise à la source même & à jeun, depuis la dose de deux jusqu'à cinq & six verres. Lorsque les malades sont très-irritables, on peut la couper avec le lait sucré, l'eau de tilleul, l'eau de veau ou de poulet, les sirops de gomme, de guimauve, &c. Ces eaux minérales sont généralement assez fréquentées à la saison des eaux, c'est-à-dire, de la fin de mai à la fin d'octobre.

Le territoire de Néris offre, dans quelques endroits, des tombeaux & des vestiges de monumens romains, qui prouvent que ces peuples y ont fait des incursions : on y rencontre, en effet, plusieurs

(1) *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques & gauloises*, tome IV.

(2) *Recherches historiques & Observations médicales sur les eaux thermales & minérales de Néris*, 1 fort volume in-8°, avec planches. Paris, 1822.

(1) *Description analytique des eaux minérales de Néris.* — *Ancien Journal de médecine*, 1766, pag. 159.

reſtes d'aqueducs, pluſieurs portions de colonnes, des pierres taillées, des inſcriptions qui paroiſſent avoir appartenu à des temples ou à d'autres édifices antiques; on a même trouvé des médailles du Haut & du Bas-Empire, de tous les métaux, des lampes ſépulcrales, des urnes, des petites ſtatues. Il eſt probable, ſuivant le comte Caylus (*Op. cit.*), que les Romains avoient conſtruit un théâtre auprès des eaux de Néris; c'étoit, dit ce ſavant, un demi-cercle dont chaque rayon, tiré du centre à la circonférence, étoit de vingt toiſes. Ce monument n'exiſte plus; les reſtes en ont été déblayés, & forment aujourd'hui, au centre d'une promenade ornée de plantations indigènes & exotiques, un amphithéâtre auſſi pittoreſque qu'impoſant. Des promenades étendues & bien plantées bordent les avenues du nouvel établiſſement thermal, non loin duquel on a encore trouvé, en 1821, en y faiſant de nouvelles fouilles, cinq ou ſix piſcines pavées en marbre & en ſtuc; ce qui feroit croire qu'il y avoit à Néris le ſyſtème de bain le plus complet qui ait jamais exiſté dans la Gaule.

Un hôpital civil contenant une cinquantaine de lits, deſſervi par des ſœurs de la Charité, eſt placé près du baſſin thermal; il offre une reſſource aſſurée aux indigens: il eſt ouvert pendant la ſaiſon des eaux, & plus de deux cents malades y ſont logés, baignés & nourris gratuitement (1).

(A. J. T.)

NÉROLI. (*Matière médicale.*) Dénomination technique & aſſez peu uſitée, ſous laquelle on déſigne, dans les pharmacies, l'huile eſſentielle des fleurs d'oranger. (*Voyez* ce mot dans les *Dictionnaires de Pharmacie & de Chirurgie.*)

NERPRUN. (*Matière médicale.*) *Rhamnus*, de la famille des frangulacées, qui donne pluſieurs eſpèces employées comme purgatifs en médecine. (*Voyez* NERPRUN, dans le *Dictionnaire de Botanique* de l'Encyclopédie méthodique.)

On trouve, choſe digne de remarque, dans la plupart des eſpèces du genre des nerpruns, une reſſemblance, une analogie entre les propriétés des baies & la propriété purgative, même *émétique*, du liber. Pluſieurs oiſeaux, & particulièrement les grives, recherchent les baies de nerprun, & l'on aſſure que leur chair ſe reſſent de cette nourriture.

Le ſirop que l'on prépare avec les baies du nerprun purgatif (*rhamnus catharticus*) eſt ſouvent employé, ſoit ſeul, ſoit à différentes doſes, dans des potions purgatives. Ce ſirop ſe donne à la doſe d'une, de deux, & même de trois onces pour les perſonnes robuſtes, & chez leſquelles on ſe propoſe d'augmenter, en les évacuant, l'exhalation ſéreuſe de la membrane muqueuſe inteſtinale.

(1) Boirot-Deſſerviers, *Op. cit.*

Le rob de ſureau eſt moins employé que le ſirop de nerprun: l'un & l'autre ſont mis ſouvent en uſage dans la médecine vétérinaire, ſurtout pour les chiens, qui ſont très-bien purgés avec cette préparation.

Les payſans, dans quelques contrées où les traditions d'une médecine ancienne & populaire ſe ſont conſervées, ſe purgent en mettant vingt ou trente baies de nerprun dans leur ſoupe. On eſt porté à croire, d'après quelques eſſais de Garridel, que le prunier-nerprun greffé donneroit des fruits légèrement purgatifs.

Les baies & le liber d'un autre nerprun (la bourdaine, *rhamnus frangula*), étoient autrefois fort employés, & cependant l'uſage ne s'en eſt conſervé que dans la médecine traditionnelle & populaire de quelques contrées: les baies de bourdaine ſont, du reſte, très-peu purgatives & peuvent ſe manger. L'écorce des racines de la même plante eſt un violent purgatif. (L. J. M.)

NERVEUSES (Affections, maladies). (*Pathologie.*) Sous le nom d'*affections nerveuſes* on déſigne, d'une manière peut-être bien générale, un grand nombre de maladies trop différentes les unes des autres, pour être réunies ſous le même titre: inconvénient inſéparable d'une diſtribution des maladies, ſuivant un ordre anatomique: méthode de claſſification très-défectueuſe, ainſi que Sauvages l'a ſi judicieuſement remarqué, & dont on voudroit qu'un médecin auſſi éclairé que M. Joſeph Frank n'eût pas fait uſage (1). Dans une acception trop vaſte, le mot *affection nerveuſe* n'eſt pas ſynonyme du mot *névroſe* ou *neuroſe*. (*Voyez* ces mots.) En effet, ſous le titre d'affections nerveuſes, les auteurs de pathologie, en général, & M. Frank en particulier, ne comprennent pas ſeulement les névroſes proprement dites, ou les affections morbides caractériſées par une irrégularité ſoutenue & prolongée dans l'innervation, mais un grand nombre de maladies & de léſions, ſoit du cerveau, de la moelle épinière & de différens tiſſus qui entrent dans leur ſtructure, ſoit des nerfs eux-mêmes, de leurs troncs, de leurs branches & de leurs nombreuſes ramifications: diſtribution eſſentiellement vicieuſe, qui rapproche des maladies qui n'ont aucune ſimilitude & qui ſeroient mieux placées ſous un autre titre; ce qui eſt évident, par exemple, pour l'hydrocéphale, que l'on ne peut ſéparer des autres hydropiſies, ou pour la céphalite, qui a beaucoup plus de rapport avec les autres phlegmaſies parenchymateuſes, qu'avec l'apoplexie.

(1) Dans ſes préceptes de médecine pratique (*Praxeos medicæ univerſæ præcepta*), M. Joſeph Frank a réuni dans une ſeule catégorie ou doctrine, toutes les maladies du ſyſtème nerveux en général, & les maladies du cerveau en particulier. (*Op. cit.*, tome II. Leipſ. 1818.)

Le mot *névroſe*, dont l'acception eſt beaucoup plus reſtreinte, & qui paroît avoir été employé pour la première fois d'une manière judicieuſe par Cullen, s'applique ſeulement à des affections morbides non fébriles, non inflammatoires, & ſouvent plus graves que douloureuſes, qui ſe manifeſtent par une irrégularité évidente, par une perverſion ſenſible dans les fonctions du ſyſtème nerveux; dérangemens que l'on diſtingue avec ſoin d'une léſion organique quelconque du cerveau, de la moelle épinière ou des nerfs, quoique ſouvent ils en ſoient la ſuite ou la conſéquence, comme l'apoplexie, la paralyſie & quelques cas d'épilepſie. Ces maladies nerveuſes, la catalepſie, la léthargie, les ſpaſmes chroniques & atoniques; pluſieurs affections nerveuſes partielles, telles que l'hypochondrie, l'hyſtérie, ſont évidemment des névroſes; & quelle que ſoit la léſion organique que l'on puiſſe regarder comme leur cauſe directe ou prochaine, on a toujours moins égard à cette cauſe, dans ſon étude noſographique, qu'à un trouble plus ou moins étendu de l'action nerveuſe qui les caractériſe.

Dans l'hiſtoire des névralgies ou des véſanies que quelques auteurs ont compriſes d'une manière ſi peu convenable parmi les névroſes, ce dérangement, cette irrégularité dans les fonctions du ſyſtème nerveux ne fait point l'eſſence de la maladie, qui eſt toute locale. Les véſanies en particulier ſe rapportent même à un ordre de fonctions qui ne peut être entièrement aſſigné à aucun appareil d'organe, quelle que ſoit la connexion intime des facultés intellectuelles avec l'encéphale. Ajoutons que dans le cas où le cerveau pourroit être regardé comme l'organe de la penſée, on ſeroit forcé de convenir que ce viſcère n'agit pas dans cette attribution comme une portion du ſyſtème nerveux, mais bien comme un organe ſpécial, diſpoſé, dans une portion très-étendue de ſa ſtructure, pour un auſſi important uſage. (*Voyez* Névroſe, Névralgie, Véſanie.) (L. J. M.)

NERVEUX (Syſtème, appareil). On déſigne ſous le nom de *ſyſtème nerveux*, l'enſemble des nerfs & de certains appareils particuliers d'organes qui ſemblent leur ſervir de centre ou de point de ralliement (les centres nerveux, compoſés de l'encéphale, du prolongement rachidien & du grand ſympathique). Lorſque l'on parle du ſyſtème nerveux, dans l'acception pathologique, on a bien moins égard aux phénomènes particuliers & locaux qui ſe rapportent aux nerfs, qu'aux phénomènes généraux qui dépendent de l'action des *centres nerveux*, conſidérés comme une fonction ſpéciale : fonction qui peut être plus ou moins troublée, tantôt par un dérangement dans l'enſemble ou dans quelques-uns de ces organes, & tantôt ſans un dérangement appréciable de ces mêmes parties.

Les névroſes ſe rapportent au ſyſtème nerveux; les névralgies, au contraire, ſe manifeſtent toujours ſous la forme de l'altération morbide d'un nerf ou de pluſieurs nerfs, ſur la nature & ſur les ſymptômes de laquelle on ne peut élever aucun doute, du moins pour les névralgies externes. (*Voyez* Névralgie, Névroſe.)

Si l'on conſidère plutôt l'étendue dans les progrès des connoiſſances, que la meſure du temps & l'ordre chronologique, on peut aſſigner trois grandes époques dans l'hiſtoire des connoiſſances relatives au ſyſtème nerveux; ſavoir : 1°. l'étude purement deſcriptive de ſes formes extérieures, qui a commencé dans l'école d'Alexandrie, & qui a eu pour objet l'enſemble du ſyſtème nerveux, depuis ſes parties centrales juſqu'aux ramifications qui viennent s'épanouir dans les tégumens externes & internes, ou ſe perdre avec les terminaiſons vaſculaires dans le parenchyme des organes; 2°. les inveſtigations relatives à la ſtructure de ce même appareil nerveux; 3°. les expériences & les obſervations dirigées avec le deſſein de connoître le développement & les fonctions particulières des nerfs, de la moelle épinière & des parties principales de l'encéphale.

Les recherches de Vicq-d'Azyr, de M. Chauſſier, de M. Gall; celles de Reil; les obſervations de Tiedemann; le travail de M. Serres; les expériences de Legallois, & celles plus récentes encore de M. Flourens, répondent à ces différentes ſéries de travaux dont elles ſont la partie la plus nouvelle, quelle que ſoit d'ailleurs l'importance que l'on attache à leurs conſéquences & à leurs réſultats phyſiologiques & pathologiques.

Les queſtions qui appartiennent à ces divers genres de conſidérations ſont, d'ailleurs, étrangères à la nature de cet article, & ſe trouveront convenablement expoſées dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*. Nous nous bornerons ici à quelques vues générales de pathologie qui rentrent dans la médecine proprement dite.

Plus on étudie les fonctions du ſyſtème nerveux, mieux on découvre l'influence qu'elles exercent ſur le développement, ſur la marche, ſur la complication des maladies : le plus ordinairement cette influence ne laiſſe aucune trace après la mort, lors même qu'elle s'eſt manifeſtée pendant la vie avec tous les caractères d'une maladie ſpéciale & d'une véritable névroſe; mais ſouvent auſſi les nerfs, ou toute autre partie du ſyſtème nerveux, préſentent, ſoit dans leurs formes, ſoit dans leur ſtructure, certaines altérations dont il eſt facile de reconnoître les rapports avec pluſieurs phénomènes morbides qui ſe ſont manifeſtés pendant la vie.

L'inflammation des nerfs, dont Reil a cru découvrir la trace dans quelques circonſtances, eſt une maladie aſſez rare, & ſur la réalité de laquelle les eſprits ſévères pourroient même élever des doutes : on a remarqué du moins que, dans les

plus grands déſordres de l'économie animale, dans les progrès toujours croiſſans de la pourriture d'hôpital, par exemple, la ſuppuration paroiſſoit reſpecter pendant long-temps le tiſſu nerveux (1).

Les déchirures, les ſolutions de continuité qui s'opèrent ſpontanément dans la ſubſtance même du cerveau, ainſi qu'il arrive dans pluſieurs apoplexies, ne ſont pas toujours mortelles : on les reconnoît quelquefois, long-temps après une ſemblable léſion, à une couleur jaunâtre & rougeâtre dans le lieu du déchirement, ou à quelques débris qui s'étoient formés dans ce lieu, autour du ſang épanché, & dont l'abſorption graduelle avoit été ſuivie d'une guériſon abſolue. *Voyez* Soporeuse (Maladies ſoporeuſes).

L'oſſification de quelques points de l'encéphale eſt beaucoup moins rare qu'une altération analogue dans les nerfs. Il s'eſt formé pluſieurs fois des kyſtes dans le cerveau, & ce phénomène, comme nous venons de le remarquer, eſt une ſuite ordinaire de l'apoplexie dans les cas les plus favorables.

Les hydatides, que l'on a rencontrées à diverſes repriſes dans le cerveau de quelques quadrupèdes, ſont beaucoup plus rares chez l'homme. Il eſt vraiſemblable que dans quelques obſervations rapportées à cette altération morbide, on avoit confondu les hydatides avec le ſimple kyſte. Les tubercules ſe développent ſouvent dans le cerveau chez les ſujets ſcrophuleux & à la ſuite de différens ſymptômes de maladie que l'on n'attribuoit pas à leur véritable cauſe.

Le cancer du même organe a été auſſi obſervé : il paroît ſe manifeſter pendant la vie, & aſſez long-temps avant ſa terminaiſon funeſte, par une abolition graduée des facultés morales & mentales, ſans aucun ſymptôme de véſanie. Il n'eſt pas bien certain que l'on puiſſe regarder comme de nature cancéreuſe, certaines tumeurs qui ſe développent dans l'épaiſſeur des nerfs, ou même dans la ſubſtance de l'encéphale ou de la moelle épinière ; tumeurs dures, griſâtres, qui ſe bornent à écarter les fibres médullaires ſans ſe confondre avec elles, & dont quelques chirurgiens célèbres ont fait hardiment l'extraction.

Le tiſſu des nerfs & la ſubſtance du cerveau préſentent, dans les diſſections, pluſieurs altérations, pluſieurs traces de léſion, qui dépendent d'une maladie fort ancienne, ou qui en ſont la circonſtance eſſentielle, ou même la cauſe prochaine ; & il n'eſt pas toujours facile de faire cette diſtinction. Ainſi, dans pluſieurs circonſtances, le volume de certains nerfs paroît beaucoup augmenter, ſurtout à la ſuite des tumeurs blanches ou des névralgies, qui occaſionnent auſſi, du moins pour le nerf ſciatique, ainſi que l'a vu Cotugno, une infiltration de matière gélatineuſe.

Une compreſſion prolongée des nerfs d'un organe, manque rarement d'amener une ſorte d'atrophie ou de deſſèchement.

Il importeroit de s'aſſurer, par de nouvelles obſervations, ſi les nerfs paroiſſent véritablement avoir perdu de leur conſiſtance, dans le typhus & à la ſuite des hydropiſies ou des hémorragies mortelles.

Le cerveau lui-même préſente, & à différens degrés, un ramolliſſement fort remarquable, & qui paroît correſpondre d'une manière aſſez conſtante avec certaines altérations morbides, ſur le caractère deſquelles MM. Roſtan & Lallemand ont appelé tout récemment l'attention par des vues ingénieuſes & par de nombreuſes obſervations. On conſultera avec avantage, ſur les affections locales des nerfs, une très-bonne diſſertation, dans laquelle M. Jules Deſcot a été dirigé par M. le profeſſeur Béclard. Paris, 1822, n°. 233.

(L. J. M.)

NERVIN, adject. (*Matière médicale.*) On a nommé ainſi les médicamens que l'on croyoit propres à fortifier les nerfs ; mais il n'exiſte point de médicamens que l'on puiſſe judicieuſement déſigner ſous ce nom. Les onguens & les linimens, ainſi que beaucoup de préparations que l'on a employées dans cette intention, ſe bornent à produire une action ſuperficielle & paſſagère, qui eſt quelquefois indiquée à la ſuite des entorſes, des luxations & des attaques de goutte. Le baume nervin ou *nerval*, aſſemblage aſſez bizarre de corps gras & de ſubſtances balſamiques, n'eſt preſque plus en uſage. En général, les nervins les plus vantés peuvent être remplacés avec avantage par un liniment ſavonneux alcalin, éthéré & camphré, ou éthéré & térébenthiné. L'opodeltoch anglais, ou l'opodeltoch de Sanchez, conſidérés ſous ce rapport, ſont préférables à tous les nervins de la vieille pharmacie. (*Voyez* le mot Nervin, dans les *Dictionnaires de Chirurgie & de Pharmacie* de l'Encyclopédie.) (L. J. M.)

NESSEL (Edmond) (*Biographie médicale*), premier médecin de Georges-Louis de Berghes, évêque & prince de Liége, naquit dans cette ville en 1658. Il étudia la médecine à Leyde, & voyagea en France pour y perfectionner ſes études médicales. De retour dans ſa patrie, où ſa réputation l'avoit précédé, Neſſel ſe diſtingua bientôt par les cures brillantes qu'il fit, & pendant tout le cours de ſa vie, il eut la douce ſatisfaction de mériter l'eſtime & la confiance de ſes concitoyens. On a de lui un *Traité analytique des eaux de Spa, & de leurs vertus & uſages*, publié à Liége en 1699, in-12, & deux ſavans manuſcrits qui ſont devenus précieux aujourd'hui. Neſſel traite, dans l'un de ces Mémoires, des propriétés des plantes les plus uſitées

(1) *Voyez* le Mémoire que j'ai publié avec M. le docteur Burdin, ſur *la gangrène humide des hôpitaux*, à la fin du ſiècle dernier.

en médecine, & dans l'autre, il fait connoître la méthode qui lui a le mieux réuſſi dans les maladies rares qu'il a eu l'occaſion d'obſerver.

Neſſel mourut en 1731. Il laiſſa un fils (*Mathieu Neſſel*) qui fut auſſi médecin, & de plus conſeiller à la cour allodiale de Liége. Nous ſommes redevables à ce dernier d'un ouvrage, également ſur les eaux minérales, ayant pour titre : *Apologie des eaux de Spa.* Liége, 1713, in-8°. (*Extr. d'Éloy.*)

NEUCRANTZ (Jean) (*Biographie médicale*), médecin du dix-ſeptième ſiècle, étoit docteur en philoſophie & premier phyſicien de Stralſund dans la Poméranie. Il a publié un ouvrage ayant pour titre : *Auctarium pharmacopœiæ Stralſundenſis.* Stralſund, 1645.

NEUCRANTZ (Paul) (*Biographie médicale*), étoit de Roſtock, où il commença à exercer la médecine en 1632. Il obtint une charge de phyſicien à Lubeck, en 1655, & mourut en 1671, âgé de 66 ans. Nous avons de lui :

De purpurâ liber ſingularis, in quo febrium malignarum natura & curatio proponitur. Lubecæ, 1648, in-4°. Francofurti, 1660, in-4°.

De Harengo Exercitatio medica, in quâ principis piſcium exquiſitiſſima bonitas, ſummaque gloria aſſerta & vindicata. Lubecæ, 1654.

Idea perfecti medici. Ibid., in-4°. (C'eſt l'oraiſon funebre de *Jean-Henri Meibomius.*)

Neucrantz eut un fils (*Jean-Antoine*) qui fit ſes études médicales à Helmſtadt, ſous Henri Meibomius, & vint exercer la médecine dans ſa patrie. Ce médecin fut attaché au commencement du dix-huitième ſiècle à la cour de Schwerin-Mecklenbourg. (*Extr. d'Éloy.*)

(A. J. T.)

NEUFVILLE (Gérard de) (*Biographie médicale*), médecin du dix-ſeptième ſiècle, naquit à Weſel, au duché de Clèves, où il fut reçu docteur en médecine. Les diſpoſitions & le talent qu'il avoit manifeſtés, quoique très-jeune encore, pour le profeſſorat, & les vaſtes connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans tous les genres d'inſtruction, l'engagèrent à choiſir, comme objet de ſes principales études, les mathématiques, dont il fit des leçons publiques à Heidelberg, en qualité de profeſſeur extraordinaire. Neufville paſſa enſuite à Brême, & non-ſeulement il y continua d'enſeigner les mathématiques, mais encore la phyſique & la médecine. Il obtint une chaire de philoſophie & de médecine à Groningue, où il mourut en 1648. Ce médecin ne nous a laiſſé que des ouvrages de phyſique ou de mathématique.

Neufville (Louis de), diſciple d'Albinus. Il fut reçu docteur en médecine à Leyde, où il publia, en 1730, une *Diſſertation* in-4°, dans laquelle il ſoutient l'exiſtence de la membrane allantoïde & de l'ouraque dans le fœtus humain (1).

(*Extr. d'Éloy.*) (A. J. T.)

NEUMANN (Gaſpar) (*Biographie médicale*), médecin diſtingué & chimiſte célèbre du dix-huitième ſiècle, né à Zullichau, dans le duché de Croſſen, vers la fin du dix-ſeptième, manifeſta dès les premières années de ſa vie un goût particulier pour l'étude de la pharmacie. Frédéric Ier., roi de Pruſſe, dont Neumann devint dans la ſuite conſeiller aulique, voulut cultiver d'auſſi heureuſes diſpoſitions & favoriſer ſes recherches ſcientifiques. Il le fit en conſéquence voyager aux frais de la cour, & en 1711, Neumann partit, d'après les ordres de ſon prince, pour aller viſiter les principales mines d'Allemagne. Il ſe rendit d'abord en Hollande pour y ſuivre les travaux des plus célèbres chimiſtes de ce pays, ſous les auſpices de Boerhaave, & de-là paſſa en Angleterre, où il apprit la mort de ſon puiſſant protecteur. Dès ce moment, les propoſitions les plus avantageuſes furent faites à Neumann pour le rappeler à Berlin; il les refuſa, & ne revint dans cette ville qu'en 1716, après avoir fait un voyage à Hanovre avec Georges Ier., roi d'Angleterre. Stahl étoit alors médecin du roi Frédéric-Guillaume. Neumann devint bientôt le meilleur ami de ce ſavant, & cette honorable relation lui ayant fait obtenir de nouveaux bienfaits de la cour, il en profita pour voir l'Angleterre, la France & l'Italie. De retour à Berlin, pour la ſeconde fois, Neumann fut fait pharmacien de la cour, devint profeſſeur de chimie pratique au collége de médecine & de chirurgie que le roi fonda en 1723, fut nommé membre de la Société royale de Londres en 1725, &, deux ans après, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Hall. Neumann n'en continua pas moins le cours de ſes voyages; il parcourut la Siléſie, la Moravie, la Bohême, viſita les bains de Tœplitz, & ſe rendit de nouveau à Berlin par Dreſde & Freyberg, dont il examina les principales mines avec toute l'attention d'un chimiſte vraiment obſervateur.

Ce ſavant, qui fut agrégé à l'Académie des curieux de la nature en 1728, & à l'Inſtitut de Bologne en 1734, reçut le diplôme d'adjoint de la première de ces deux académies, en 1736, &, preſqu'en même temps, il fut nommé doyen du collége de médecine & de chirurgie de Berlin. Neumann ne put jouir long-temps de tous ces honneurs ſcientifiques, qu'il ne devoit qu'à ſon mérite & à ſon talent; il fut enlevé aux ſciences le 20 octobre 1737, un an après ſa nomination au décanat. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages

(1) Cette Diſſertation fut réimprimée en 1736, ſous format in-8°.

remarquables,

remarquables, & quelques Mémoires non moins intéreſſans, dont quelques-uns ſont partie des différens recueils des ſociétés ſavantes auxquelles ce célèbre chimiſte avoit l'honneur d'appartenir; tels ſont :

1°. *Tractatus de Oleo diſtillato formicarum æthereo* (1).

2°. *Tractatus de albumine, ovi ſuccino ſimili* (2).

Diſquiſitio de camphorâ (3).

De experimento probandi, ſpiritum vini gallici (4).

De ſalibus alcalino-fixis (5).

De camphorâ thymi (6).

On a ſéparément (7) :

Lectiones chymicæ de ſalibus alcalino-fixis & de camphorâ. Berolini, 1727, in-4°.

De Succino, Opio, Caryophillis aromaticis & Caſtoreo. Ibid.

De ambrâ griſeâ (8).

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NEUMARKT (Eau minérale de), dans le Haut-Palatinat. La ſource eſt ſituée près de la ville, dans une contrée fort agréable, & à quelques lieues du bourg de Wolfſtein. Cette eau, dont il ſe dégage à l'air du gaz acide carbonique, répand une odeur ſulfureuſe. Sa ſaveur eſt piquante, déſagréable & aſtringente. Elle a donné, pour réſultats d'analyſe, de l'hydrogène ſulfuré, de l'acide carbonique, du carbonate de chaux, du carbonate de magnéſie, du ſulfate de chaux, du ſulfate de magnéſie, du muriate de chaux, du muriate de magnéſie, peu de carbonate de ſoude & une matière extractive.

L'eau de Neumarkt, qui contient beaucoup de fer, a été employée comme vermifuge : elle paroît également convenir dans les maladies de la peau, la gale, la paralyſie, l'atonie de l'eſtomac. (A. J. T.)

NEUTRE, adj., du mot latin *neuter*, ni l'un ni l'autre. Mot employé dans l'acception chimique, pour déſigner les ſels exactement combinés, & dans leſquels les proportions d'acide & de baſe ſont ſi bien obſervées, que les propriétés des compoſans ont diſparu, & qu'il en eſt réſulté des propriétés nouvelles. (*Voyez* SELS.) (A. J. T.)

NÉVIANUS (Marc). (*Biographie médicale.*) Médecin du ſeizième ſiècle (1), qui ſervit utilement ſa patrie pendant pluſieurs années, ſoit en qualité de bourguemeſtre, ſoit en exerçant ſa profeſſion d'une manière honorable. Il abandonna, au grand regret de ſes concitoyens, la pratique de la médecine pour embraſſer l'état eccléſiaſtique. Névianus, qui avoit toujours montré beaucoup de goût pour la poéſie, conſacra ſes talens poétiques à la médecine, mais ſes vers manquent de pureté & d'élégance. On lui reproche de n'avoir point traité certaines matières qui ſont le ſujet de ſes ouvrages, avec tout l'intérêt dont elles étoient ſuſceptibles.

On a de lui pluſieurs poëmes latins, dont voici les dates & les titres :

De plantarum viribus. Poemation. Lovanii, 1563, in-8°.

De qualitatibus primis, ſecundis, tertiis, eiſque quas natura tegit occultas abditaſve. Poemation. Gandavi, 1573, in-8°.

De curandis morbis. Poemation. Ibid., 1573, 1575, in-8°.

In Poemation ſuum, de curandis morbis, Corollarium de febribus agens. Ibid., 1575. in-8°. (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NÉVRALGIE, ſ. f. (*Pathologie*), douleur de nerf, du grec αλγος, douleur, & de νευρον, nerf. Affection morbide d'un nerf ou de pluſieurs nerfs, conſtamment fixée ſur un tronc ou ſur une branche de ces nerfs, & qui, dans le temps du paroxyſme, ſe propage & s'élance, du point primitivement attaqué, ſur toutes ſes ramifications.

Les névralgies ne doivent pas être confondues avec les névroſes : ces dernières ont cela de remarquable, que leurs ſymptômes ne ſe rapportent jamais aux nerfs eux-mêmes, mais aux diverſes parties qui en reçoivent évidemment l'action, & dont les propriétés ou les fonctions ne ſont troublées que par l'effet d'un changement dans le rapport normal ou habituel de ces organes avec quelques parties principales de l'appareil nerveux. (La moelle épinière, la moelle alongée, les tubercules quadrijumeaux, les hémiſphères du cerveau.)

La névralgie eſt au contraire la maladie locale, & ſi l'on peut s'exprimer ainſi, l'*affection perſon-*

(1) Voyez *Acta naturæ curioſorum, &c.*
(2) *Ibid.*
(3) *Mélanges de la Société royale de Berlin.*
(4) *Ibidem.*
(5) *Ibidem.*
(6) *Tranſactions philoſophiques.*
(7) *Ibidem.*
(8) Neumann a publié en outre quelques ouvrages en allemand ; celui dans lequel ſe trouvent ſes leçons orales ſur le Thé, le Café, la Bière & le Vin, parut à Leipſick en 1736, in-4°.

(1) Quelques biographes manifeſtent des doutes ſur l'époque de la naiſſance de ce médecin, & ſur ſon véritable nom. Il paroît, ſuivant Paquot, cité par Eloy, que Névianus naquit en Flandre en 1520 ou 1530, & que ſon vrai nom a été NEEFS ou de NEEF.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 610 sur 787

nelle d'un nerf externe ou interne. La névrose, plus étendue, se manifeste par un état irrégulier, par une disposition morbide, dans l'ensemble & dans quelques parties du système nerveux, quel que soit d'ailleurs le point de ce système, qui se trouve affecté, & dont la lésion, quand on parvient à la connoître, n'est considérée par le pathologiste que comme la cause prochaine ou organique de la maladie. (*Voyez* Névrose.)

La névralgie, au contraire, consiste essentiellement, comme nous venons de le dire, dans la lésion même du nerf ou des nerfs, dont l'affection morbide constitue la maladie, quel que soit d'ailleurs l'irrégularité ou le désordre qui en résulte pour les fonctions du système nerveux.

Les névralgies ont beaucoup de rapport avec la goutte & le rhumatisme : elles se manifestent brusquement comme ces deux dernières maladies, avec tous les caractères d'une fluxion douloureuse, souvent susceptible de déplacement ; quelquefois même elles sont produites par les mêmes causes, par l'impression subite du froid, par un changement, par une perversion dans le mode de perspiration, par la suppression d'une affection catarrhale, ou d'une hémorragie habituelle. On a observé en outre qu'il existoit une affinité particulière entre la névralgie, la goutte & la gravelle, & que les personnes exposées à devenir goutteuses ou rhumatisées, par une disposition héréditaire, se trouvoient souvent tourmentées, dans le cours de leur vie, de migraines très-violentes & de plusieurs affections morbides, soit externes, soit internes, auxquelles il étoit difficile de ne pas reconnoître une origine névralgique (1).

Il existe sans doute, relativement à quelques cas particuliers de névralgies, quelques descriptions obscures, quelques observations incomplètes, soit dans les ouvrages des médecins les plus célèbres de l'antiquité, soit dans les écrits les plus recommandables du seizième & du dix-septième siècle ; mais il ne paroît pas qu'avant la seconde moitié du dix-huitième on ait rien publié d'exact & de positif sur ces maladies (2) : à cette époque & vers l'année 1756, l'auteur d'un ouvrage estimé, sur les maladies de l'urètre, André, chirurgien de Versailles, publia plusieurs observations sur quelques névralgies particulières, auxquelles il donna des noms qui auroient dû être conservés dans le vocabulaire de la médecine, & qui du moins doivent être rappelés dans une bonne synonymie. (Le *tic douloureux de l'œil* ou (névralgie frontale), le *tic douloureux* (névralgie maxillaire), le *tic douloureux de la face* (névralgie sous-orbitaire.) Beaucoup plus tard, un savant médecin de Naples, Cotugno, que naguères encore nous comptions parmi nos contemporains, publia une monographie sur la *névralgie du nerf sciatique*.

Mais aucun auteur, avant M. le professeur Chaussier, ne s'étoit élevé à l'idée générale des névralgies considérées dans leur ensemble, avec le dessein de former dans leur réunion une famille véritablement naturelle de maladies.

Dans l'état présent des connoissances, & d'après les aperçus qui nous sont communs avec plusieurs praticiens très-éclairés, il importe d'admettre des névralgies externes & des névralgies internes, en évitant de confondre ces dernières avec quelques affections morbides encore peu connues, & que l'on a trop légèrement comprises parmi les névroses (1).

Nous attacherons un grand prix à cette distinction dans tout le cours de cet article, que nous diviserons en deux parties, sous les titres suivans ; savoir :

1°. Les névralgies externes ;

2°. Les névralgies internes.

Les névralgies ne peuvent d'ailleurs être rapportées à aucune des classes généralement reconnues par les principaux nosographes. Pour les placer convenablement dans le dénombrement des maladies, & faire apprécier comme il convient leurs affinités avec les affections morbides, dont il importe de les rapprocher, il faudroit établir une nouvelle classe ou grande famille naturelle, celle des *fluxions douloureuses*, qui se trouveroit sous-divisée en trois ordres ; savoir, 1°. le rhumatisme, 2°. les affections goutteuses, 3°. les névralgies.

NÉVRALGIES EXTERNES.

Les névralgies externes ont été spécialement l'objet du travail de M. le professeur Chaussier (2). Suivant cet habile observateur, elles sont caractérisées par la nature de la douleur vive & déchirante, tout à la fois avec torpeur, formication dans le commencement, pulsations, élancemens, tiraillemens successifs, sans rougeur, sans chaleur, sans tension ni gonflement appa-

(1) D'après ces analogies, qui sont bien plus remarquables relativement à la pratique que sous le point de vue de la théorie, on ne doit pas être étonné que plusieurs névralgies particulières aient été méconnues & confondues le plus souvent avec des symptômes de goutte ou de rhumatisme.

(2) Hippocrate a indiqué sous le nom d'*ischias*, plusieurs symptômes qui peuvent convenir à la névralgie, sans la caractériser d'une manière véritablement nosographique. Certains symptômes attribués par Galien à la sciatique, se rencontrent dans plusieurs autres maladies de l'articulation coxo-fémorale. Du reste, les lecteurs qui voudroient trouver quelques traces d'une histoire de névralgie, antérieure à l'époque que nous venons d'indiquer, pourront consulter la Dissertation de Wedel, sur la sciatique : *De dolore ischiatico*. Ienæ, 1680 ; celle de V. Stok, sur la même maladie, en 1708, 1721.

(1) L'asthme, l'angine de poitrine, le pyrosis, la cardialgie, les névralgies abdominales indéterminées, &c. &c.

(2) *Table synoptique des névralgies.*

rent de la partie où l'irritation eſt éprouvée : ſymptômes qui reviennent par accès plus ou moins longs, plus ou moins rapprochés, ſouvent irréguliers, & quelquefois périodiques.

M. le profeſſeur Chauſſier fait entrer auſſi parmi les caractères de la névralgie, le ſiége de la douleur qui occupe conſtamment un tronc ou une branche de nerfs, d'où la douleur, dans le temps du paroxyſme, s'élance & ſe propage en parcourant rapidement & comme un éclair toutes les ramifications de ces nerfs juſque dans leurs dernières extrémités : irradiation qui amène ſans irrégularité pluſieurs ſymptômes ſecondaires, tels que le ſpaſme, le frémiſſement & l'agitation convulſive, les geſtes automatiques, un véritable *tic*, ou une habitude vicieuſe, enfin le dérangement de pluſieurs fonctions, ſuivant le nerf affecté & la diſtribution de ſes filets, ſoit à des muſcles, ſoit à des organes ſécrétoires.

Ces conſidérations générales, ſur la nature, ſur le caractère de la névralgie, réſultent d'un grand nombre de faits & d'obſervations : ainſi, on a remarqué pluſieurs fois que les ſymptômes névralgiques étoient ſi rigoureuſement l'effet de l'affection morbide d'un tronc ou d'une branche de nerfs, que leur ſection interrompoit tout-à-coup ces ſymptômes ; que dans d'autres circonſtances, l'irritation du nerf malade les augmentoit, & même la ſimple preſſion, ainſi que Cotugno a eu ſouvent l'occaſion de s'en convaincre. Il eſt d'ailleurs prouvé que les nerfs les plus ſujets à la névralgie externe, ſont les nerfs placés ſous la peau, mais principalement les nerfs de la face, & ſurtout ceux qui ſont environnés d'un tiſſu cellulaire peu abondant, & qui ſe trouvent expoſés à l'impreſſion du froid & à des cauſes externes de léſions.

Le principe d'irritation qui ſemble s'attacher aux nerfs dans la névralgie, varie ſans doute ſouvent dans ſa nature ; mais ordinairement on a reconnu des analogies avec la diſpoſition arthritique ou rhumatiſmale : du moins eſt-il arrivé pluſieurs fois que la *névralgie ſous-orbitaire* en particulier, a ceſſé tout-à-coup, au moment d'une attaque de goutte au pied, ou d'une attaque de rhumatiſme ſur un membre ; & que d'une autre part, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, pluſieurs perſonnes, dont les parens avoient été affectés de gravelle, de goutte ou de maladies rhumatiſmales, s'étoient trouvées tourmentées d'affections névralgiques à différentes époques de leur vie, & quelquefois ſans le concours d'aucune cauſe occaſionnelle connue.

Ces rapports de la névralgie avec une conſtitution morbide quelconque, leur mode de développement, la diverſité des cauſes qui occaſionnent ou qui entretiennent ces maladies, ont un droit particulier à notre attention.

Les névralgies, conſidérées relativement à leurs cauſes, pourroient être ſous-diviſées en *névralgies ſympathiques* ou *conſécutives*, & en *névralgies primitives* ou *locales*. Nous venons de remarquer que pluſieurs de ces maladies paroiſſoient ſe développer ſouvent ſous l'influence d'une diſpoſition goutteuſe. On a fait la même obſervation relativement au rhumatiſme invétéré, à la ſyphilis & à différentes maladies chroniques & conſtitutionnelles, ou entretenues par l'altération d'un organe ſouvent très-éloigné, & ſans connexion particulière avec le ſiége de la névralgie. Nous devrons ajouter que peut-être on devroit regarder comme névralgiques, les douleurs intolérables qui accompagnent quelquefois la gangrène par cauſe interne, dans un âge avancé, & ſous l'influence évidente d'une altération conſtitutionnelle.

Les cauſes locales de névralgies qui, du reſte, paroiſſent preſque toujours exiger une prédiſpoſition conſtitutionnelle, ſont l'impreſſion ſubite du froid, & ſurtout du froid ſec, la piqûre, l'éroſion d'un nerf, l'irritation qui réſulte de la préſence d'une tumeur, d'un ganglion, d'un tubercule, &c. &c. Quelle que ſoit la nature des cauſes qui occaſionnent la névralgie, cette maladie ſuit une marche régulière ou irrégulière, ou non compliquée d'inflammation : ce qu'il importe de prendre en conſidération ſous le rapport du pronoſtic & du traitement de la maladie. Mais il faut en convenir, ces nuances & ces diſtinctions ſouvent ſubtiles entre les cauſes internes & les cauſes externes de maladies conſécutives & de maladies primitives, ſont bien difficiles à ſaiſir. On y parvient cependant, au moins dans quelques cas, par une grande habitude, à l'aide du diſcernement & de la ſagacité que développe, avec le temps, un exercice attentif de la médecine. Si la névralgie ſe rattache à une diſpoſition conſtitutionnelle, mais ſans être inflammatoire, la preſſion n'augmente pas la douleur, excepté pendant le paroxyſme. Il y a peu ou point de gonflement. La douleur ſe déplace facilement, ſans cauſes appréciables. On cite, à ce ſujet, l'exemple d'une névralgie qui, après avoir occupé alternativement chaque épaule pendant quatre ans, s'étoit portée ſur la cuiſſe, où elle ſe manifeſta avec tous les caractères d'une ſciatique. Dans le cours de ma pratique, j'ai eu l'occaſion, dans deux circonſtances, de voir cette même ſciatique ſuccéder bruſquement à la plus forte hypochondrie, & ſe guérir par un traitement antiſyphilitique, long-temps & convenablement adminiſtré ; il n'eſt pas rare auſſi, que des attaques régulières de goutte ſuccèdent à des migraines périodiques, remarquables par leur durée & par la violence de leurs ſymptômes. Dans la névralgie compliquée d'inflammation, le nerf ſe tuméfie, devient rougeâtre, ce que l'on doit obſerver s'il eſt ſuperficiel. Dans ce cas, ſi on le comprime ſur un de ſes points, la douleur que l'on excite ſe répand

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 612 sur 787

avec une extrême rapidité dans toutes ſes ramifications. Il ſurvient alors quelquefois une fièvre conſécutive ou ſymptomatique. Ces névralgies inflammatoires, lorſqu'elles ne ſont pas très-violentes, ſe guériſſent plus promptement & plus facilement que les autres, comme le prouvent quelques exemples de névralgies du nerf radial, qui ſe ſont diſſipées en douze jours.

C'étoit ſans doute à la ſuite d'une complication inflammatoire, qui n'eſt rien moins que conſtante, que Cotugno a obſervé dans la ſciatique les différentes altérations du nerf crural poſtérieur, & de ſa tunique cellulaire, qu'il a décrites dans ſa diſſertation.

D'autres obſervateurs ont eu l'occaſion de voir à la ſuite de la névralgie, le même nerf, rougeâtre, à la ſortie du baſſin, & ſes filets pénétrés de pus avec épanchement ſanguin dans l'épaiſſeur de la cuiſſe, tandis que le nerf du côté oppoſé étoit dans l'état ſain.

Cette diſpoſition inflammatoire n'eſt pas inhérente aux névralgies, ainſi que quelques médecins l'ont penſé dans ces derniers temps. Elle eſt purement accidentelle, plus fréquente au début de la maladie qu'à une époque plus avancée, & ne pouvant être regardée dans tous les cas, comme une complication : point de vue ſous lequel on devroit également conſidérer les fluxions rhumatiſmales & pluſieurs fluxions catarrhales que les noſographes modernes n'ont pu comprendre dans les phlegmaſies, ſans donner une extenſion illimitée à cette dénomination.

Les névralgies ſont placées au premier rang parmi les maladies douloureuſes ; elles ne ſe terminent pas ordinairement d'une manière funeſte ; mais la fréquence de leur retour, quand elles ſont périodiques, ou la continuité de leurs ſymptômes, quand elles ſont irrégulières, amènent à la longue, & par l'effet de la ſouffrance, une grande maigreur & une altération profonde dans pluſieurs fonctions.

La *névralgie* périodique ſe guérit moins difficilement que la névralgie irrégulière ou *atypique*. Les moyens de traitement employés pour opérer cette guériſon, ne ſont pas uniformes, & ſouvent, ſont très-peu efficaces. On les emploie d'une manière auſſi rationnelle qu'il eſt poſſible, mais fréquemment auſſi d'une manière tout-à-fait empirique, & ſans pouvoir eſpérer le ſuccès conſtant & aſſuré, que l'on obtient quelquefois par la même voie, de pluſieurs autres médications.

Les ſaignées locales ou générales paroiſſent indiquées au début de la maladie, & ſurtout lorſque ce début coïncide avec la ſuppreſſion d'une évacuation ſanguine. On a paru obtenir quelques bons effets des révulſifs & des réactifs, employés comme moyens de révulſion. Le quinquina, donné ſeul, ou combiné avec la valériane, ne doit être abandonné, dans les cas de périodicité, qu'après pluſieurs tentatives évidemment inutiles.

On a tiré plus ou moins de parti de certains narcotiques, mais ſurtout de la juſquiame noire, de l'infuſion alcoolique de ſtramonium, des préparations diverſes d'aconit, de belladone, de ciguë. On a eu recours également, tantôt avec ſuccès & tantôt ſans ſuccès, à divers exutoires, à des moxas, à des rubéfians.

La ſection du nerf malade a été tentée, mais elle ne donne pas un ſoulagement durable, & ordinairement la maladie ſe renouvelle quelque temps après la cicatriſation.

Ces premiers aperçus conviennent aux névralgies, conſidérées ſous un point de vue général ; ils doivent être modifiés ſuivant la marche & les phénomènes propres aux différentes eſpèces de cette maladie.

En conſidérant les névralgies externes relativement à leur ſiége, c'eſt-à-dire, aux nerfs affectés, M. le profeſſeur Chauſſier en a reconnu huit eſpèces, dont quelques-unes ont été obſervées par lui pour la première fois, tandis que les autres, plus ou moins bien décrites, ſe trouvoient confondues ſous des dénominations différentes, avec des eſpèces d'un autre genre, ou même avec des affections d'un autre ordre, ou d'une autre claſſe.

Ces huit eſpèces de névralgies, que l'on pourroit conſidérer comme des modèles ou des types de ce qui conſtitue les eſpèces en noſographie, ſont : 1°. la *névralgie frontale* (tic douloureux de l'œil) ; 2°. la *névralgie ſous-orbitaire* (tic douloureux de la face) ; 3°. la *névralgie maxillaire* (tic douloureux) ; 4°. la *névralgie ilio-ſcrotale*, dont M. le profeſſeur Chauſſier a dû la connoiſſance à ſes propres obſervations ; 5°. la *névralgie fémoro-poplitée* (ſciatique poſtérieure) ; 6°. la *névralgie fémoro-prétibiale* (ſciatique antérieure) ; 7°. la *névralgie plantaire* ; 8°. la *névralgie cubito-digitale*.

M. le profeſſeur Chauſſier admet en outre une neuvième eſpèce, ſous le nom de *névralgies anomales*, afin de réunir ſous un même titre, un grand nombre de ſymptômes irréguliers d'affections morbides, qui ne peuvent être rationnellement attribués qu'à une diſpoſition névralgique.

1re. Eſpèce. Névralgie frontale. Sauvages a déſigné cette maladie ſous le nom de *myſtagmus catarrhalis*, & André l'a décrite dans l'ouvrage que nous avons cité, ſous le titre de *tic douloureux de l'œil*.

Les ramifications frontales du nerf trifacial ſont principalement affectées dans cette névralgie. La douleur commence ſouvent au trou ſourcillier ; elle s'étend enſuite à la paupière ſupérieure, au ſourcil, à la glande lacrymale, à l'angle naſal des paupières, & même quelquefois à tout un côté de la face. Ses retours ſont le plus ordinairement périodiques ; l'accès revient tous les jours, plus

ſouvent le ſoir que le matin, & après une durée de trois à quatre heures conſécutives, il ceſſe entièrement. La névralgie, ſous cette forme, conſtitue une variété que l'on trouve déſignée dans les auteurs, ſous le nom de *fièvre locale* (*febris topica*), douleur périodique. La névralgie frontale, ſans ceſſer d'être périodique, préſente une variété caractériſée par la direction de la douleur, qui ſe porte plus profondément dans l'orbite & à la ſurface de l'œil; diſpoſition qui mérite plus particulièrement d'être remarquée, à la ſuite des opérations qui viennent d'être pratiquées ſur l'œil. Plenck a déſigné cette variété de la névralgie, ſous le nom d'*ophthalmodynie périodique*.

Une troiſième variété, qui ſuccède ſouvent aux deux premières, ſuit une marche moins régulière; ſes accès ſont plus courts, mais plus fréquens; ſouvent la douleur eſt accompagnée d'un ſentiment de gêne, de ſouffrance obſcure dans les ſinus frontaux, de ſéchereſſe des cavités naſales, ou de quelques ſymptômes d'affections catarrhales. C'eſt plus particulièrement à cette variété, que convient le titre de *nyſtagmus catarrhalis* de Sauvages, ou celui de *tic douloureux de l'œil* d'André.

2e. Eſpèce. NÉVRALGIE SOUS-ORBITAIRE. (*Triſmus dolorificus maxillaris* de Sauvages.) Les branches ſus-maxillaires du nerf facial & de ſes rameaux ſous-orbitaires, ſont le ſiége de cette névralgie. La maladie, après s'être manifeſtée d'abord, & comme un point de départ, au trou ſous-orbitaire, ſe diſtribue à la joue, ſous l'arcade zygomatique, s'étend à la lèvre ſupérieure, à l'aile du nez, à la paupière inférieure, à l'angle naſal des paupières. Quelquefois elle remonte vers le tronc des nerfs, ſe porte vers les filets dentaires, dans les ſinus ſus-maxillaires, au palais, à la luette, à la baſe de la langue, ou même à tout le côté de la face. Le malade, pendant ſes accès, craint de parler; ſouvent il y a des contractions ſpaſmodiques ou automatiques des lèvres, ou une ſécrétion momentanément augmentée de ſalive ou de mucus naſal.

Si la névralgie ſous-orbitaire eſt bornée à la joue & aux lèvres, on la nomme, dans la langue vulgaire, *froid, rhumatiſme de la face, fièvre intermittente du viſage*; ce qui peut être regardé comme une variété (névralgie ſous-orbito-naſale & labiale).

On a déſigné la même névralgie ſous le nom d'*odontalgie rémittente* & *intermittente*, lorſqu'elle affecte plus particulièrement les filets dentaires.

La névralgie ſous-orbitaire eſt quelquefois régulière ou périodique dans ſes accès, mais le plus ſouvent elle ne ſuit aucun type, & ſes paroxyſmes ſont très-irréguliers, très-variables, pour la durée, les intermittences, &c. &c. Elle paroit avoir été décrite pour la première fois par André, ſous le nom de *tic douloureux de la face*. Fothergill en a cité pluſieurs exemples dans ſes *Obſervations de médecine*, pour l'année 1776, & Thouret, dans les *Mémoires de la Société royale de médecine* pour la même année. Chaque obſervateur lui a donné des noms, ſuivant la nature des ſymptômes qui l'ont frappé davantage dans cette maladie.

3e. Eſpèce. NÉVRALGIE MAXILLAIRE. (*Triſmus maxillaris catarrhalis* de Sauvages.)

Cette névralgie a ſon ſiége dans la branche maxillaire du nerf trifacial; elle en ſuit les diverſes ramifications, ſe diſtribue au menton, aux lèvres, remonte dans le canal maxillaire, s'étend aux rameaux nerveux qui ſont fournis à la tempe, aux dents, aux alvéoles. Cette eſpèce de névralgie eſt beaucoup plus rare que les précédentes, & ſuit une marche beaucoup plus irrégulière.

Les trois eſpèces de névralgies dont nous venons de faire l'énumération, ſont aſſez généralement confondues, relativement au traitement, ſous le nom de *tic douloureux de la face*; toutefois ce traitement, qui ſemble ſe rapporter aux mêmes indications dans ces trois eſpèces de névralgies, paroît un peu moins incertain & plus efficace, lorſqu'il s'applique à la névralgie frontale. Cette eſpèce de névralgie préſente, en général, moins d'intenſité, moins d'anomalies dans ſes ſymptômes; il n'eſt pas rare de la voir céder à l'uſage bien adminiſtré du quinquina ou de l'opium, ou diſparoître entièrement au moyen d'une dérivation puiſſante & provoquée, ſoit par un moxa, ſoit par un purgatif.

Certaines céphalalgies habituelles, & que l'on pourroit regarder comme une névralgie frontale, obſcure & indéterminée, ont en outre été traitées avec avantage, par l'emploi de l'extrait de ciguë, progreſſivement augmenté depuis vingt juſqu'à trente grains, & même au-delà, en ne s'arrêtant, pour rétrograder, qu'aux premiers ſymptômes de vertiges qui ſe trouvoient excités par cette préparation narcotique.

La même névralgie, & les névralgies de la face en général, paroiſſent d'ailleurs avoir été traitées avec beaucoup plus de ſuccès, avec l'extrait de juſquiame noire, aſſocié à l'extrait de valériane & à l'oxyde de zinc, dans les pilules dites *de Méglin*; chaque pilule eſt compoſée ainſi qu'il ſuit :

℞. Extrait de juſquiame noire.. 100 parties.
Oxyde de zinc..... 200
Extrait de valériane..... 200
Faites des pilules argentées de cinq grains.

On donne d'abord une de ces pilules ſoir & matin, & on augmente progreſſivement la doſe juſqu'à dix, vingt, trente & même quarante grains. Un malade traité par M. Méglin, put ſupporter cette dernière doſe, & reſſentit une grande

amélioration, quoique ſon tic douloureux fût très-ancien & regardé comme incurable. (*Voyez* le *Journ. gén. de méd.* tom. XXII & XXVII.)

J'ai toujours employé, & bien ſouvent avec ſuccès, la même préparation pour combattre des ſymptômes irréguliers de névralgies, ſoit internes, ſoit externes, qui avoient réſiſté à toute autre eſpèce de médications. L'infuſion alcoolique de ſtramonium (*pomme épineuſe*) paroît auſſi avoir été preſcrite d'une manière très-utile, dans le traitement de pluſieurs névralgies invétérées, ou d'affections morbides de la face, qui peuvent être rationnellement attribuées à la diſpoſition conſtitutionnelle que l'on avoit vue ſe manifeſter avant ou après ces névralgies.

4e. Eſpèce. Névralgie ilio-scrotale. Cette eſpèce de névralgie, que M. le profeſſeur Chauſſier a reconnue, d'après deux obſervations qui lui ſont propres, a pour ſiége le rameau de la première paire lombaire, qui accompagne le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, & ſe ramifie au ſcrotum. Dans les deux exemples qui ſe préſentèrent à M. Chauſſier, la douleur étoit très-vive, revenoit tous les jours, s'étendoit aux diverſes ramifications des nerfs, & ſe trouvoit accompagnée d'un reſſerrement ſpaſmodique du ſcrotum, & d'une rétraction du teſticule, ſans aucune altération dans la ſécrétion de l'urine.

5e. Eſpèce. Névralgie fémoro-poplitée, *Iſchias vera de Prosper Martian*. *Iſchias notha de Riolan* (ſciatique poſtérieure). *Iſchias nervoſa poſtica de Cotugno*. Cette eſpèce a ſouvent été confondue ſous le nom générique de ſciatique, avec des affections morbides très-différentes. Elle a pour ſiége le *nerf fémoro-poplité* ou *crural poſtérieur*. La douleur qui la caractériſe ſe répand de l'échancrure iſchiatique correſpondante au tronc du nerf, dans toutes les ramifications, au ſacrum, au bord poſtérieur de la jambe, à la ſurface inférieure du pied, mais ſurtout à la partie poſtérieure de la cuiſſe, où elle ſe fait plus cruellement ſentir. Dans quelques cas, cette même douleur ſemble partir du pied, pour ſe porter, par une direction anomale, vers la cuiſſe.

La névralgie fémoro-poplitée, dans ſes commencemens, eſt preſque continue; elle devient enſuite intermittente, mais avec des redoublemens irréguliers qui reviennent ſurtout vers le ſoir & pendant la nuit. Si l'on examine bien la nature de la douleur, ſon étendue, ſa manière de ſe propager en ſuivant les différentes ramifications nerveuſes, on ne la confondra pas avec la douleur coxale (*morbus coxarius* de de Haen), qui ſe rapporte à une affection morbide des muſcles ou des ligamens, & qui peut auſſi être occaſionnée par une carie, par une luxation, par une contuſion profonde, enfin par une altération locale de l'articulation ou de ſes parties environnantes. On doit rapporter à la névralgie fémoro-poplitée, la douleur vive & irrégulière que Lentin a décrite: douleur qui ſe manifeſtoit ordinairement au mollet pendant pluſieurs heures, & qui ſe renouveloit par la ſimple chute d'un morceau de papier ſur cette partie.

6e. Eſpèce. Névralgie fémoro-prétibiale. (*Iſchias nervoſa antica*, de Cotugno.) C'eſt la névralgie du nerf crural, qui, de l'aine, où ſe trouve le tronc de ce nerf, s'étend à toute la ſurface antérieure de la cuiſſe, & juſqu'à la malléole interne & à la face ſupérieure du pied. Cette eſpèce de névralgie, qui eſt plus rare que la précédente, offre moins d'intenſité & de réſiſtance dans ſes ſymptômes, & Cotugno, qui l'a obſervée pluſieurs fois, remarque qu'il n'a jamais été obligé d'avoir recours, dans ſon traitement, à l'uſage des véſicatoires.

Les deux eſpèces de ſciatique que nous venons d'indiquer, ont été combattues dans ces derniers temps, avec quelqu'apparence de ſuccès, par l'uſage intérieur de l'eſſence de térébenthine, d'après la preſcription ci-jointe :

℞. Eſſence de térébenthine..... 3 ij.
Miel roſat..... ʒ iv.
Mêlez avec ſoin, pour donner à la doſe de trois cuillerées à bouche par jour.

L'uſage de ce médicament paroît d'autant plus indiqué, que la névralgie ſe trouve indépendante d'une léſion locale & permanente des nerfs crураux antérieurs & poſtérieurs, ou de leurs ramifications. MM. Cheyne & Home en Angleterre; MM. Lentin & Thilenius en Allemagne; M. Récamier en France, ont publié des obſervations relatives à ce mode de traitement. M. Martinet, dans une thèſe préſentée à la Faculté de Paris, & compoſée avec des matériaux tirés de la pratique de M. Récamier, a cité pluſieurs exemples d'une curation complète de la ſciatique par cette médication, mais ſans indiquer ſi l'on avoit eu à traiter une ſciatique fémoro-poplitée poſtérieure, ou une ſciatique fémoro-poplitée antérieure; ce qu'il étoit important de diſtinguer, d'après une différence bien reconnue dans le degré de curabilité de ces deux névralgies. (*Voy.* la Thèſe de M. Martinet, 1818, n°. 70.)

7e. Eſpèce. Névralgie plantaire. Eſpèce établie par M. Chauſſier, d'après une ſeule obſervation qui lui eſt propre. Chez la perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation, la maladie ſe bornoit au nerf plantaire du pied gauche, dont elle parcouroit toutes les ramifications; les accès ne ſuivoient aucun type: après avoir duré pluſieurs mois, la maladie ceſſa tout-à-coup, ſans aucune cauſe apparente, & il ſurvint du même côté une névralgie ſous-orbitaire qui affecta tellement les dents, qu'elles devinrent pulvérulentes & ſe briſèrent. Cette nouvelle névralgie s'étant terminée, la névralgie plantaire reparut avec les mêmes ſymptômes. Les bains, l'uſage du lait pour toute

nourriture, diminuèrent beaucoup, avec le temps, l'intenſité & la fréquence des douleurs.

8e. Eſpèce. NÉVRALGIE CUBITO-DIGITALE. Cette névralgie, qui affecte le nerf dont elle porte le nom, ou le nerf cubital, commence ordinairement à paroître à la région du coude, où ce nerf eſt uniquement recouvert par la peau & par le tiſſu cellulaire. Elle en ſuit la direction, s'étend à toutes ſes ramifications, mais ſurtout aux rameaux cutanés, qui ſe diſtribuent à la face antérieure & au côté interne de la main.

Cotugno dit avoir vu cinq exemples de cette névralgie; il a ſouvent obtenu la guériſon par un véſicatoire placé ſur le ſiége principal de la douleur.

Il ſera facile d'ajouter dans la ſuite pluſieurs eſpèces nouvelles à celles que nous venons d'indiquer, & lorſque l'on rencontrera des exemples bien conſtatés de la névralgie de différens nerfs qui n'ont pas encore été obſervés juſqu'à ce jour. C'eſt un champ de découvertes qui s'ouvre aux obſervateurs, & qui déjà n'a pas été parcouru ſans quelques ſuccès, depuis la publication du travail ſi important de M. Chauſſier : ainſi, d'après la remarque même de ce ſavant profeſſeur, il exiſteroit déjà quelques exemples de ces névralgies obſcurément indiquées par quelques médecins.

Un fait cité par Siebold ſert d'appui en particulier à cette opinion, & préſente l'exemple d'une névralgie intercoſtale. Une femme non mariée, & qui fait le ſujet de cette obſervation, éprouva, après la ceſſation des règles, entre la huitième & la neuvième côte, une douleur vive, qui ſuivoit toute la diſtribution du nerf intercoſtal, & revenoit par accès irrégulier : cette douleur ne ſe termina qu'avec la vie de la malade. Après ſa mort on trouva le nerf qui avoit été le ſiége de la douleur, amaigri & rougeâtre.

L'auteur de cet article a eu lui-même occaſion d'obſerver, il y a vingt ans, l'exemple d'une névralgie inflammatoire du nerf cubito-cutané chez un homme encore jeune & très-ſanguin. Cet homme ſuccomba quelques années plus tard à une apoplexie, après avoir éprouvé deux récidives de la névralgie dont nous venons de parler, & qui ſe termina, après trente jours de ſouffrances horribles, par l'emploi réitéré des évacuations ſanguines & des véſicatoires. Le même obſervateur a vu en outre pluſieurs affections morbides de la peau très-opiniâtres, qui, dans leurs cauſes, leur marche, le mode de leur développement, ſe rapprochoient beaucoup des névralgies.

Le ſavant eſtimable que nous avons ſi ſouvent l'occaſion de citer dans cet article, admet comme très-probable la névralgie du nerf facial & de ſes rameaux (portion dure du nerf auditif) : névralgie qui ſeroit caractériſée par une douleur ſe propageant du trou ſtylo-maſtoïdien pour ſe répandre ſur la face, l'oreille & une partie du cou.

L'auteur d'une bonne diſſertation ſur la névralgie, M. Couſſays, a cité l'exemple d'une névralgie lombaire.

Les névralgies anomales, conſidérées collectivement, ne peuvent pas être regardées comme une eſpèce particulière de névralgie, mais comme un de ces groupes proviſoires, dans leſquels on réunit pluſieurs affections morbides, dont la place n'eſt pas encore bien indiquée dans le cadre noſographique.

Pluſieurs névralgies anomales paroiſſent ordinairement déterminées ou entretenues par la preſſion, le tiraillement, l'altération locale de pluſieurs filamens nerveux. Elles ſe manifeſtent par des ſymptômes qui varient ſuivant l'eſpèce de nerfs qui eſt le ſiége du mal & ſuivant ſes connexions. Lorſque la névralgie eſt produite par un tubercule ou par un ganglion placé, dans l'épaiſſeur de la peau ou du tiſſu cellulaire, ſur le trajet du nerf, les douleurs ſemblent partir de ce point comme d'un centre, & paroiſſent ſe répandre plus ou moins loin dans les parties environnantes. (*Voyez* TUBERCULES NERVEUX.)

D'autres névralgies anomales ſe ſont manifeſtées à la ſuite de la ſaignée du bras ou du pied, par l'entamure d'un filet nerveux. On les a vues auſſi ſe manifeſter, après un coup, une contuſion qui avoit intéreſſé quelques filamens nerveux, & donner lieu alors à des maux de tête opiniâtres, à des vertiges, à des douleurs intolérables de l'œil. (*Voyez* Pouteau, *Œuvres poſthumes.*)

Le *triſmus occipitalis* de Sauvages ſe rapporte évidemment à ces névralgies anomales.

NÉVRALGIES INTERNES.

La connoiſſance exacte, l'étude approfondie des névralgies externes, conduiſent naturellement à reconnoître qu'il exiſte des affections morbides, ayant leur ſiége dans les nerfs profondément ſitués, & ſe réuniſſant dans leurs terminaiſons avec le tiſſu lamineux & les dernières ramifications des vaiſſeaux, pour former le parenchyme des viſcères. L'obſervation confirme cette induction. Elle nous engage, d'après un grand nombre de faits, & d'accord avec pluſieurs praticiens très-éclairés, à réunir, ſous le titre de *névralgies internes*, pluſieurs maladies, dont la place & la nature n'ont pas été convenablement indiquées par les noſographes.

Quelques phyſiologiſtes modernes ont penſé que l'appareil des nerfs, qui font le plus ſouvent atteints de ces névralgies internes, l'appareil *des grands ſymphatiques*, formoit un ſyſtème nerveux particulier, & même indépendant, juſqu'à un certain point, de l'encéphale, & de ce que les phyſiologiſtes ont appelé d'une manière ſi peu exacte *la vie organique*.

Cette opinion, qui compte des partiſans célèbres, eſt loin de pouvoir être admiſe ſans reſtriction, & ne doit être regardée que comme une hypothèſe ingénieuſe. Mais ce qui eſt plus évident, ce qui eſt plus conforme aux lois de l'organiſation, c'eſt la texture particulière des nerfs, qui font le plus ſouvent le ſiége des névralgies internes, leur origine, leurs complications, leurs anaſtomoſes, leurs aſſociations, la multiplicité de leurs ganglions, de leurs plexus, la manière de ſe terminer avec les vaiſſeaux dans la trame des viſcères, enfin l'importance des organes dont ces mêmes nerfs font partie, l'étendue de leurs fonctions, la ſphère de leur influence & de leurs ſympathies.

Toutes ces diſpoſitions, toutes ces particularités du ſyſtème nerveux intérieur, font naître pour ces névralgies internes, des complications, une variété d'accidens, une diverſité de ſymptômes qui en rendent l'hiſtoire très-difficile, & qui expliquent comment pluſieurs de ces maladies ont été méconnues juſqu'à ce jour par le plus grand nombre des médecins.

Dans les névralgies externes, même les plus graves, on peut reconnoître le tronc ou la branche du nerf affecté, & on tire de cette diſpoſition, comme nous venons de le voir, des caractères ſuffiſans pour pouvoir rapporter les névralgies, d'une manière exacte, à un certain nombre d'eſpèces. Dans ces mêmes névralgies, certaines altérations dans la ſenſibilité, dans la contractilité muſculaire, ou même le dérangement de quelques ſécrétions, dont le rapport avec la nature du nerf affecté eſt évidente, annoncent & caractériſent évidemment la maladie. Il n'en eſt pas ainſi dans les névralgies internes. Un plus grand nombre de fonctions ſe trouve perverti, & les ſymptômes eſſentiels ou primitifs ne ſont pas toujours faciles à reconnoître, tandis que des phénomènes purement ſympathiques, des ſymptômes conſécutifs, ſont beaucoup plus évidens, & attirent toute l'attention de l'obſervateur. La maladie ſe manifeſte en conſéquence par une grande variété de ſymptômes, par pluſieurs genres de douleur bien différens de la douleur qui caractériſe les névralgies externes, & dans d'autres cas par des paralyſies partielles, des impotences, des rétractions plus ou moins douloureuſes, le changement ou la ſuſpenſion de quelques fonctions, l'aphonie, le bégaiement, une grande difficulté dans la reſpiration ou dans la circulation, une perverſion ſoudaine ou prolongée du mouvement périſtaltique; ce qui explique ces redoutables coliques nerveuſes, dont la véritable nature a été ſi ſouvent méconnue.

Les cauſes diverſes auxquelles on attribue les névralgies externes, peuvent occaſionner, d'après certaines diſpoſitions individuelles, des névralgies internes, & cette analogie n'eſt pas une des moindres preuves qui nous font rapporter à ce titre un groupe d'affections morbides que l'on a ſéparées, en méconnoiſſant leur nature, dans les cadres noſographiques, & qui ont entr'elles des rapports qu'elles n'ont pas avec les autres maladies.

Ces cauſes ſont inhérentes à l'organiſation (*cauſes prédiſpoſantes*) ou tout-à-fait extérieures, étrangères à cette même organiſation (*cauſes excitantes* & *occaſionnelles*).

Pour le développement des névralgies internes, comme pour celui des névralgies externes, les cauſes prédiſpoſantes, c'eſt-à-dire, certaines diſpoſitions morbides & conſtitutionnelles paroiſſent indiſpenſables dans le plus grand nombre des cas, & ſurtout lorſque ces maladies ont une marche lente ou chronique.

La plupart de ces cauſes ne ſont pas toujours faciles à reconnoître; ſouvent même on ne parvient à en ſoupçonner la nature que par des analyſes très-délicates, en rapprochant avec une grande ſagacité, & pour en tirer d'utiles inductions, pluſieurs particularités individuelles & idioſyncraſiques, pour parler le langage des écoles.

Quelques médecins ont penſé, mais ſans s'appuyer ſur un nombre ſuffiſant d'obſervations, que la diathèſe ou la conſtitution morbide cancéreuſe diſpoſoit en général aux névralgies. Il n'en eſt pas ainſi de l'opinion admiſe ſur certaines diſpoſitions héréditaires chez des perſonnes dont les aſcendans ont éprouvé des angines de poitrine, certaines hypochondries, des affections calculeuſes, la goutte, certaines migraines nerveuſes très-invétérées, tels que le tic douloureux ou la ſciatique. Dans tous ces cas, dans toutes ces circonſtances, il exiſte ſans doute pluſieurs chances pour le développement des névralgies internes. Nous avons déjà remarqué que dans certains cas pluſieurs perſonnes, dont les parens avoient été cruellement tourmentés par la goutte, s'étoient vues en proie à des migraines névralgiques habituelles & périodiques; que ces migraines avoient alterné avec des attaques accidentelles de rhumatiſme articulaire.

Je pourrois citer, & d'après mon Mémorial clinique, des faits analogues, relativement aux névralgies internes, & entr'autres l'exemple d'une gaſtrodynie quotidienne, que je n'ai calmée qu'avec la magnéſie décarbonatée, l'oxyde blanc de biſmuth & l'eau de chaux, & qui fut ſuſpendue entièrement par une névralgie orbito-frontale, qui dura ſix ſemaines. J'ai vu également, & pluſieurs fois, divers ſymptômes névralgiques externes, ou quelques apparences fugaces de goutte, diſparoître tout-à-coup, & être remplacés par des ſymptômes de névralgie du côté de l'eſtomac ou du côté de la poitrine.

Quelques affections catarrhales habituelles, & liées

liées à une diſpoſition arthritique, ont également été remplacées, après s'être ſupprimées tout-à-coup, par une névralgie accompagnée d'impotence ou de paralyſie partielle dans les parties qu'elle avoit frappées.

Un jeune Anglo-américain, très-ſtudieux, M. O-C**, de New-Yorck, m'a offert un exemple bien remarquable de cette eſpèce de tranſformation morbide. Le père de ce jeune homme étoit mort à quarante ans, de la goutte. M. O-C** éprouva lui-même, dès l'âge de quinze ans, quelques ſymptômes indéterminés de la même maladie. Un peu plus tard, il s'en trouva tout-à-fait exempt; mais alors il fut le plus ſouvent tourmenté par un coryſa qui le faiſoit beaucoup ſouffrir, & qui ſe manifeſtoit toujours ſans aucune cauſe occaſionnelle.

Cette infirmité fut ſupprimée tout-à-coup, & ſans une médication très-active, la fluxion morbide ſe porta ſur les troncs ou ſur quelques branches des nerfs gloſſopharyngiens & laryngiens. Alors M. O-C** perdit entièrement la voix, par ſuite d'une impotence ou paralyſie partielle, qu'il étoit impoſſible de méconnoître. Ce jeune homme vint en France pour y trouver des ſecours & pour y terminer ſon inſtruction, que ſes infirmités avoient beaucoup retardée. Son aphonie alors s'étoit transformée en une eſpèce de bégaiement très-pénible, accompagné d'un embarras dans les idées & d'une foibleſſe de tête, qui ne lui permettoient de ſe livrer à l'étude qu'avec beaucoup de difficulté & bien peu de ſuccès, malgré ſon deſir très-vif, très-ſincère de s'inſtruire, & qui avoit pour lui tous les inconvéniens d'une paſſion malheureuſe. J'eſſayai, pour le guérir, mais ſans aucun ſuccès, pluſieurs médications très-actives, ſoit internes, ſoit externes. Toutefois l'application ſoutenue des cataplaſmes légèrement excitans, connus ſous le nom vulgaire de *cataplaſmes de Pradier*, produiſit un effet très-ſingulier ſur ce malade; cette application avoit eu lieu pendant quarante-huit heures, d'une manière à peu près inſenſible. Alors elle fit naître des douleurs intolérables, déchirantes dans les talons, mais ſurtout dans toute l'étendue du tendon d'Achille (tibio-calcanien); ce qui fut accompagné de la ceſſation complète du bégaiement & d'une lucidité, d'une facilité dans l'eſprit, que M. O-C** n'avoit jamais eues. Cette amélioration, qui ſembloit annoncer une guériſon abſolue, ſe ſoutint pendant tout le temps où les cataplaſmes continuèrent d'être appliqués, c'eſt-à-dire, pendant ſoixante heures. Mais lorſque cette application, qui avoit fini par occaſionner des douleurs intolérables, fut ſuſpendue, l'infirmité de M. O-C** ne tarda point à reparoître, & ne fut même pas ſuſpendue dans la ſuite, lorſqu'on eut recours, pour les combattre, à un nouvel emploi des topiques, qui avoient opéré d'abord, & ſurtout promis de ſi grands avantages.

Les cauſes extérieures ou occaſionnelles les plus capables de produire certaines névralgies internes, ſont le froid ſec, qui ſuccède tout-à-coup à une température élevée; le vent du nord ou le vent du nord-eſt, dans certaines contrées; les diſpoſitions locales de l'atmoſphère, auxquelles on a judicieuſement attribué la colique de Madrid dans ces derniers temps; les fatigues exceſſives; un régime irritant, mais ſurtout contraire à une diſpoſition morbide bien caractériſée; la ſuppreſſion intempeſtive d'un exutoire; enfin certaines ſubſtances vénéneuſes, mais principalement les poiſons métalliques; le plomb en particulier, dont les effets ſont ſi évidens, ſi remarquables dans la colique qui porte ſon nom, & que l'on doit regarder comme une névralgie.

Des cauſes moins graves, & même en apparence aſſez légères, un changement de régime, par exemple, un paſſage bruſque d'une nourriture animale à une nourriture végétale, avec tout le zèle d'une auſtérité religieuſe, ont ſuffi pour occaſionner chez des perſonnes délicates un dérangement gaſtrique, qui ſe rapportoit à la névralgie.

Une dame, à laquelle je donne habituellement des ſoins, m'a préſenté, il y a deux ans, un exemple bien remarquable de l'effet dangereux d'un changement ſemblable dans les habitudes diététiques. A la fin d'un carême, & par un redoublement de zèle, elle avoit borné le principal repas qu'elle faiſoit, le ſoir, à un plat de lentilles, aſſaiſonnées avec de l'huile : aliment qui juſqu'alors n'avoit jamais fait partie de ſon régime. Aucun dérangement ne parut d'abord réſulter de l'emploi d'un aliment auſſi indigeſte pour une perſonne qui n'étoit pas accoutumée à ſon uſage. Mais, un peu plus tard, il ſurvint tout-à-coup, & ſans aucune cauſe occaſionnelle préalable, une gaſtrodynie très-violente, caractériſée par des crampes d'eſtomac ſi fortes, qu'elles occaſionnèrent les plus violentes angoiſſes, & déterminèrent, dans leur première attaque, pluſieurs ſyncopes dans l'eſpace de quelques heures, ſans qu'il fût poſſible d'ailleurs de ſoupçonner aucun ſymptôme d'indigeſtion. La douleur étoit ſuſpendue pendant quelques minutes, & ſe renouveloit enſuite avec des redoublemens intolérables.

Cette affection, qui d'ailleurs étoit ſans fièvre, & même ſans aucun ſymptôme inflammatoire, ne pouvoit être raiſonnablement attribuée à une névroſe. Elle ſe prolongea pendant vingt-quatre heures, & ne céda qu'à l'uſage de l'éther, employé à grandes doſes (pluſieurs gros dans l'eſpace de quelques heures).

L'action des cauſes occaſionnelles n'a pas toujours toute l'intenſité dont elle eſt ſuſceptible,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 618 sur 787

ſurtout lorſqu'elle n'eſt point favoriſée par des cauſes prédiſpoſantes très développées. Dans ce dernier cas, elle ſe borne le plus ſouvent à certaines altérations de la voix, à un changement dans le mode de la ſécrétion muqueuſe des voies pulmonaires ou gaſtriques, à une perverſion dans le mode de ſenſibilité ou de contractilité des mêmes organes, qui ſe manifeſte, pour ce qui concerne la digeſtion, par le renvoi continuel de la ſaveur de certains alimens; par une ſenſation de pincement & de contraction à l'eſtomac, que les malades comparent à l'impreſſion d'une griffe; par un premier degré de gaſtrodynie ou de cardialgie, mais ſurtout par le ſoda; ſymptômes, ſur le caractère névralgique deſquels on ne pourra avoir aucun doute, lorſqu'on pourra les prévenir, les calmer, les diſſiper, par l'emploi bien dirigé de l'eau de chaux, de la magnéſie décarbonatée, de l'oxyde blanc de biſmuth, & même, dans les cas plus graves, par l'uſage de l'extrait de juſquiame noire, ſeul ou combiné de diverſes manières avec l'opium.

La marche des névralgies internes préſente de grandes variétés, ſuivant l'eſpèce & l'intenſité de ces névralgies. Quelquefois la maladie a peu de développement, & ſe borne à quelques dérangemens paſſagers dans les fonctions, aſſez fréquens chez les perſonnes valétudinaires, qui ont éprouvé, à différentes époques, des douleurs rhumatiſmales ou des attaques de goutte très-incomplètes. Dans le cas où la névralgie interne ſe montre ſous la forme d'une maladie moins équivoque, ſa marche eſt tantôt aiguë, tantôt chronique, avec des rémittences ou avec des intermittences, mais toujours avec une tendance à la périodicité & à une diſpoſition qui exclut toute idée d'inflammation & de névroſe.

Le traitement général diffère très-peu de celui que l'on oppoſe aux névralgies externes. Le pronoſtic eſt beaucoup moins favorable, & toujours d'autant plus fâcheux que l'attaque eſt plus vive, plus ſubite, comme dans l'ileus nerveux, ou *colique de miſerere*, ou que les nerfs, qui ſont le ſiége de l'affection morbide, contribuent à des fonctions plus importantes, à la circulation, par exemple, ou à la reſpiration, ainſi qu'il eſt facile de le remarquer dans l'angine de poitrine, ou dans certains cas de catarrhe ſuffocant, qu'il eſt impoſſible de ne pas rapporter aux névralgies internes.

Les diverſes eſpèces de névralgies internes ne peuvent pas toujours être reconnues exactement comme celles des névralgies externes. Il eſt évident, d'après les réflexions qui précèdent, que cette claſſification ne peut être rigoureuſement fondée, pour ces névralgies internes, ſur la nature des nerfs qui en ſont le ſiége : la poſition de ces nerfs, les fonctions des organes qui en dépendent, ne permettant preſque jamais de reconnoître avec préciſion l'affection primitive, qui n'eſt ſouvent annoncée que par des phénomènes ſympathiques ou conſécutifs, dont l'analyſte le plus exercé ne parvient pas toujours à ſaiſir les rapports, avec la maladie eſſentielle ou primitive qui paroît comme maſquée & enveloppée au milieu du trouble & des déſordres qu'elle a fait naître. Il ſera, d'ailleurs, aſſez facile de trouver, ſoit dans les archives de l'art, ſoit dans les ſouvenirs d'une pratique un peu étendue, des exemples de ſymptômes névralgiques, ou de névralgies internes aſſez bien caractériſées, pour être rapportés d'une manière approximative, non-ſeulement aux divers points du grand ſympathique ou des autres nerfs compoſés, mais encore à pluſieurs nerfs encéphaliques, & aux divers organes où ces nerfs ſe diſtribuent.

Pluſieurs migraines, qui paroiſſent avoir leur ſiége dans les ſinus frontaux ou les ſinus maxillaires; certaines otalgies, ou certaines odontalgies (maux d'oreilles & maux de dents), qui ont des retours périodiques, & qui, dépourvues du reſte de tous les ſymptômes inflammatoires, alternent ſouvent avec des douleurs de goutte ou de rhumatiſme, préſentent évidemment des caractères *névralgiques*. Il en eſt ainſi de l'ophthalmodynie, ſurtout lorſqu'elle peut être rationnellement attribuée à l'impreſſion ſoutenue d'une vive lumière (1), ou qu'elle peut ſe rattacher à une altération morbide conſtitutionnelle ou très-invétérée. Il faut encore étendre la même façon de concevoir les choſes, à différens cas particuliers de dyſphagie (difficulté d'avaler), d'aphonie (perte de la voix), ou même d'un ſimple bégaiement analogue à celui dont nous avons cité l'exemple : affections morbides, qui n'ont en général rien de fébrile, rien d'inflammatoire, & qui ne ſont bien compriſes qu'en les attribuant à des paralyſies partielles, ou à une impotence névralgique.

J'ai pu obſerver, pendant pluſieurs années, les retours irréguliers d'une névralgie bien caractériſée, qui ſe manifeſtoit par une douleur que le malade cherchoit à diminuer par la preſſion, & qui avoit ſon ſiége dans l'amygdale du côté droit, dont les follicules enflammés ſous l'impreſſion d'une irritation morbide & conſtitutionnelle qui augmentoit leur volume, ſe détachoient ſous la forme d'une eſpèce d'ampoule ou de petit kyſte, ayant l'odeur la plus fétide. La douleur névralgique n'avoit, d'ailleurs, aucun rapport avec cette inflammation; tantôt elle l'accompagnoit, tantôt elle en étoit entièrement ſéparée : elle ceſſoit pendant la nuit, revenoit chaque matin avec divers redoublemens dans la journée. Lorſqu'elle étoit plus forte, elle s'étendoit à toute la partie ſupérieure ou inférieure du cou, & même à la partie ſupérieure du bras. Le malade en étoit

(1) Les exemples de cette ophthalmodynie ſe rencontrent quelquefois parmi les ouvriers qui travaillent à de petits objets, & avec la lumière des quinquets, mais principalement parmi les horlogers. (*Voyez* OPHTHALMODYNIE.)

encore plus incommodé que tourmenté : il ſentoit continuellement le beſoin de preſſer, de comprimer le lieu douloureux, mais ſans obtenir aucun ſoulagement de cette compreſſion. L'application d'un véſicatoire au bras pendant deux mois, & quelques changemens ſurvenus dans le développement de l'état morbide général du malade, firent ceſſer entièrement cette eſpèce de névralgie.

Pluſieurs affections aiguës ou chroniques des viſcères de la poitrine, dont la véritable nature paroît encore bien peu connue, & qui n'ont été placées que proviſoirement dans diverſes diviſions de l'ordre noſographique, pourroient & devroient également être compriſes dans la même famille : telle eſt en particulier l'angine de poitrine, que ſa marche, ſes cauſes prédiſpoſantes, ſon analogie avec les maladies goutteuſes, rapprochent ſi évidemment des névralgies externes les mieux caractériſées, dans les cas même où ſa coïncidence avec différentes léſions organiques qui n'ont rien de conſtant, feroit prendre le change aux obſervateurs ſur ſa véritable cauſe & ſa véritable nature : tel eſt également l'aſthme nerveux, aſthme eſſentiel, quelle que ſoit ſa liaiſon avec diverſes maladies du cœur ou des poumons, qui peuvent exiſter en même temps que cette affection morbide, ſans en être la cauſe conſtante & néceſſaire. Il eſt probable que le cœur lui-même a dû éprouver, dans pluſieurs circonſtances, des altérations graves ou des atteintes mortelles qui avoient leur ſource dans une affection morbide de ſes nerfs. Du reſte, nous avouerons que, dans cette circonſtance comme dans les cas d'aſthme nerveux ou d'angine de poitrine, il eſt toujours très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de reconnoître quelle eſt l'eſpèce de nerfs compromiſe ou affectée; les communications multipliées de ces nerfs, & les ſympathies des organes qui les reçoivent, faiſant naître néceſſairement une difficulté de diagnoſtic qui n'exiſte pas pour les névralgies externes.

Pluſieurs genres de mort que l'on a rapportés d'une manière vague & générale au catarrhe ſuffocant, n'ont vraiſemblablement été occaſionnés que par des névralgies pectorales, analogues à celles dont nous nous occupons en ce moment, & auxquelles il aura manqué des témoins aſſez éclairés pour en reconnoître la véritable nature. L'exemple ſuivant, dont nous devons la connoiſſance à l'un des médecins les plus diſtingués de notre âge, M. Fouquier, paroît au moins juſtifier ces conjectures. Il préſente les ſymptômes d'une névralgie pectorale aiguë qu'il eſt impoſſible de méconnoître, ſans que l'on puiſſe cependant indiquer, d'après des ſymptômes particuliers, les rameaux ou les branches de nerfs léſés dans cette affection morbide.

« Le lundi ſoir 18 mars, M. B**, traverſant le Pont-des-Arts, fut pris d'un ſentiment de défaillance & d'oppreſſion qui lui permit à peine de regagner la rue de Grenelle; mais, raſſemblant ſes forces, il arriva chez lui ſans autre accident. Il ſe coucha & dormit bien; le lendemain il étoit bien portant. Le mercredi ſoir, vers la même heure que le lundi, les mêmes ſenſations ſe renouvelèrent, & ſe diſſipèrent auſſi au bout de quelques heures. J'avois dîné chez lui ce jour-là, & ne l'avois quitté qu'à huit heures; rien n'annonçoit encore la récidive dont il étoit menacé; il ne me parla pas même de ce qui lui étoit arrivé le lundi. Le jeudi, il me fit prier de le voir. Je l'avois ſoigné, pluſieurs années auparavant, d'une douleur aiguë dans la partie droite de la poitrine, laquelle gênoit conſidérablement la reſpiration, & avoit cédé promptement à l'application des ſangſues. Je me rappelai que ſouvent M. B** avoit été pris, depuis ce temps, d'une douleur très-vive & très-paſſagère, qui ſe faiſoit tout-à-coup ſentir dans un pied, ſoit la nuit, ſoit le jour. Je vis dans la dyſpnée & l'eſpèce de défaillance qui s'y joignoit, & qui s'étoit renouvelée deux fois, les effets d'un rhumatiſme pour lequel je conſeillai des frictions ſtimulantes ſur l'épine du dos, un bain tiède & une boiſſon diaphorétique. Ces remèdes ne furent employés que le vendredi; ce jour-là même, dès le matin, le malade éprouvoit déjà quelques atteintes de ſa maladie. Le bain ne le ſoulagea pas, & les frictions parurent plus nuiſibles qu'utiles : néanmoins la dyſpnée & la foibleſſe étoient peu conſidérables; le malade ne voulut pas qu'on vînt m'en prévenir, & il ſe coucha, perſuadé qu'il alloit dormir; mais la dyſpnée ne fit qu'augmenter, elle s'accompagnoit d'une anxiété ſingulière. M. B** ſe levoit & ſe recouchoit à tout moment. Je me rendis chez lui à ſept heures du matin; il me dit qu'il ſentoit une ſorte de tiraillement douloureux, qui, du cou ſe propageoit le long des bras en ſuivant le trajet des nerfs cubitaux, & s'accompagnoit par momens d'élancemens très-aigus. La reſpiration étoit extrêmement laborieuſe, mais point ſifflante; il ne s'y joignoit ni toux ni expectoration; le pouls étoit très-fort & très-plein, un peu fréquent. Je lui fis pratiquer une forte ſaignée (de 12 à 14 onces); il ſembla qu'un peu de ſoulagement en étoit la ſuite. Le malade prit auſſitôt un bain entier, tiède; auſſitôt après, un bain de pied ſinapiſé, puis il ſe remit au lit, prenant pour boiſſon une infuſion de fleurs de bourrache & de coquelicot, avec du ſirop de vinaigre. Je le quittai à neuf heures; on vint m'avertir à midi qu'il étoit très-mal; je lui trouvai, en effet, le viſage défait, les extrémités froides, le pouls très-petit & très-foible, & une difficulté de reſpirer très-conſidérable. Le cas étoit grave & le danger preſſant. Des ſinapiſmes ſont appliqués aux deux pieds; je preſcris une potion ſtimulante, j'applique des linges imbibés de vinaigre bouillant au milieu & au devant de la poitrine : l'orthopnée paroît diminuée quelque peu; malgré cela il ſurvient du délire, de la difficulté d'avaler. A ſix heures, la chaleur étoit rétablie aux extré-

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 620 sur 787

mités, le pouls étoit relevé, une sueur abondante couvroit tout le corps, & le malade expira dans une sorte de défaillance, le 23 mars, à huit heures du soir, en voulant prendre un verre de boisson (1). » (*Voyez*, pour plus de détail, Orthopnée, Poitrine (Angine de), Sternalgie, Suffocation nerveuse, &c.)

La plupart des affections morbides des viscères de l'abdomen, qui ne se rapportent pas d'une manière directe à certaines lésions organiques ou à un état inflammatoire bien caractérisé, se rapprochent également des névralgies, soit qu'elles se manifestent sous la forme d'une maladie essentielle, prolongée, soit qu'elles se bornent à divers symptômes passagers qui n'occasionnent qu'un état d'indisposition, soit qu'on ne puisse les regarder que comme des accidens ou des épiphénomènes dont l'apparition soudaine vient troubler & compliquer la marche d'une maladie fébrile & essentiellement inflammatoire.

Cette opinion, que l'on pourroit accuser d'être paradoxale, parce qu'elle s'éloigne de la façon commune & générale de voir du plus grand nombre, a dû se présenter & s'est présentée en effet à l'esprit de tous les médecins qui réfléchissent en observant, & qui, dans les investigations les plus difficiles, sur la nature de certaines affections morbides, font usage des données d'une haute & saine physiologie.

Ces remarques ont été faites d'un commun accord par plusieurs cliniştes distingués, pour ce qui concerne les coliques nerveuses, l'iléus également nerveux, & surtout la colique de plomb, dont la marche, les symptômes appartiennent évidemment au type névralgique, & sont caractérisés par une perversion profonde de la contractilité des intestins : perversion que l'on regarde avec raison comme le symptôme caractéristique de cette maladie, sans le rapporter d'ailleurs à aucun des centres nerveux.

Nous ne craindrons pas d'avancer, & après y avoir long-temps & profondément réfléchi, à mesure que les détails de la pratique nous en ont fourni l'occasion, que ces mêmes remarques, qui tendent à agrandir le cadre des névralgies dans le système nosographique, s'appliquent également à la cardialgie, à la gastrodynie (gastralgie), au fer chaud & à plusieurs douleurs ou affections abdominales, que le peuple médecin & le peuple malade attribuent le plus souvent, tantôt à la goutte, tantôt au rhumatisme, qui paroissent d'ailleurs avoir la même origine & de grands rapports dans leur nature.

Quelques-unes de ces douleurs indéterminées sont périodiques, & lorsqu'elles sont constantes, elles se manifestent souvent avec des redoublemens réguliers que l'on cherche vainement à combattre par les fébrifuges.

(1) Observation communiquée.

Du reste, les affections nerveuses abdominales, qui semblent se rapporter aux névralgies, ne sont pas toujours accompagnées d'une douleur plus ou moins vive, ni même de ce genre de douleur que l'on cherche à diminuer par la compression. Elles n'offrent même pas toujours, une constriction plus ou moins pénible, un resserrement spasmodique, comme dans la colique de plomb, ou un mouvement antipéristaltique qui remplace subitement ou graduellement le mouvement opposé & naturel, comme dans l'iléus, & pendant la durée de certaines constipations purement nerveuses qu'il faut regarder & traiter comme des maladies essentielles.

Les symptômes névralgiques peuvent exister en outre, & existent en effet, dans plusieurs cas, où ils se font seulement reconnoître par des phénomènes consécutifs ou sympathiques, par des vertiges, par exemple, par des perceptions erronées de l'ouie ou de l'odorat; par l'inappétence ou par l'augmentation morbide d'appétit; par le resserrement convulsif du col, ou la sensation illusoire d'un corps étranger dans cette région ou à la poitrine; différentes espèces d'altérations ou d'impressions incommodes dans divers points du bas-ventre, éprouvées & observées avec une exagération de sollicitude : ensemble de symptômes qui se rapportent tantôt à l'hypochondrie, tantôt à l'hystérie, & qui viennent tout-à-coup à se suspendre, lorsqu'il survient, pendant quelque temps, soit une douleur de rhumatisme ou de goutte, soit quelques symptômes fugaces de névralgie externe.

Parmi les différentes affections très-douloureuses de l'utérus, que les auteurs ont décrites sous le nom de *métralgie* & d'*hystéralgie*, quelques-unes rentrent aussi, d'une manière quelquefois très-évidente, dans les névralgies internes, & par un ensemble de traits & de phénomènes qui n'a pu manquer d'attirer souvent l'attention des médecins les plus éclairés de notre époque. (*Voyez* l'article Métralgie dans ce Dictionnaire.)

(Moreau de la Sarthe.)

NÉVRILÈME ou NEURILÈME; *neurilema*, du grec νεῦρον, nerf, & de δέρμα, tunique, écorce, &c. Reil (*de structurâ nervorum*) a donné ce nom à l'enveloppe ou membrane extérieure des nerfs (1). Nous considérons le nerf comme composé de trois parties distinctes : 1°. une gaine extérieure en rapport avec le tissu cellulaire ambiant, de nature fibreuse ou albuginée, paroissant être la continuation de certaines membranes denses, fibreuses, résistantes, dont les foyers pulpeux du système nerveux sont entourés; 2°. un feuillet ou lamine très-déliée, ressemblant aux membranes séreuses ou à la membrane interne des vaisseaux; en con-

(1) *Voces tunica* NERVOSA & NERVEA, *cum sensum obliquum, quasi hæc tunica e materia nervea conficeretur, subministrare videantur; potius græcis vocabulis* NEURILEMATE & NEURHYMENE *utar.* Reil, *de structurâ nervorum*, pag. 1. Halæ Saxonum, 1796.

tact par la surface extérieure avec la gaine fibreuse & par sa surface interne, envoyant des prolongemens par lesquels le canal névrilématique est divisé en canaux secondaires ou en cavité réticulée & celluleuse, comme l'intérieur de certains tissus, celui de la rate ou des corps caverneux, par exemple; 3°. une substance pulpeuse formant la troisième partie qui est contenue dans le réseau ou les compartimens de la membrane interne, en contact avec ce feuillet par lequel elle est accompagnée dans tout son trajet jusqu'à sa terminaison. La membrane interne des nerfs se voit très-bien avant la sortie de ces cordons des cavités crânienne & rachidienne; on la distingue aussi très-aisément sur les nerfs cérébraux de beaucoup de poissons, & dans l'homme & les animaux mammifères elle constitue le tissu réticulé du nerf optique. Reil, qui le premier a fait connoître le névrilème & les moyens de l'obtenir isolément pour l'étudier, n'a rien dit de cette membrane : nous croyons qu'elle n'a pas été signalée avant nous. C'est ce même tissu qui forme au fond de l'œil, un feuillet très-mince entre la partie médullaire de la rétine & la membrane choroïde.

On obtient le névrilème en plongeant les nerfs dans des solutions alcalines, & l'on sépare la partie médullaire des nerfs en se servant d'acide plus ou moins concentré, soit l'acide muriatique, soit l'acide nitrique (1). Les substances alcalines altèrent, décomposent & rendent diffluente la moelle nerveuse, sans détruire le névrilème; les acides, au contraire, durcissent la substance médullaire & fondent l'enveloppe névrilématique. Si l'on se sert de solutions alcalines, il faut, après avoir fait sortir le suc médullaire altéré par l'alcali, lier ce nerf par une de ses extrémités, & le remplir d'air ou de mercure; on peut alors très-bien distinguer sa forme fasciculaire. Par les acides, & surtout par le chlore, les filamens nerveux deviennent apparens même à l'œil nu.

Les nerfs paroissent donc être composés d'une substance double, la moelle & les tubes qui la contiennent; quoiqu'en dernière analyse, comme semblent le faire penser les travaux de Tréviranus, les deux parties se réduisent à du tissu cellulaire.

Les tubes paroissent manifestement formés de tissu cellulaire, & on leur a donné le nom d'*enveloppe des nerfs*, d'après les rapports qu'ils ont avec la moelle. Suivant Reil, le nerf est pourvu d'une enveloppe ou gaine qu'il nomme *névrilème*; elle s'étend en se divisant & se subdivisant d'une manière infinie à l'intérieur.

Ce névrilème reçoit une quantité considérable de vaisseaux qui, à leur entrée, se divisent en haut & en bas du cordon nerveux, sous des angles presque toujours droits, & vont en s'anastomosant diversement. Le névrilème est très-solide & très-fort. Des physiologistes le considèrent comme étant l'organe sécréteur de la substance médullaire. A son extrémité encéphalique ou rachidienne, l'assemblage des canaux névrilématiques présente un enfoncement très-marqué au centre du faisceau. Indépendamment de la structure fibreuse du nerf, de sa composition apparente de moelle & de névrilème, nous avons vu, en parlant des nerfs en général, qu'à l'extérieur ces cordons offroient des inégalités & une apparence onduleuse & ligamenteuse. On aperçoit en effet, à l'œil nu ou au microscope, sur la surface extérieure du nerf, des raies spirales formant des zigzags. Si le nerf est distendu, il perd cet aspect, mais il le reprend lorsqu'on cesse l'extension. Les nerfs, dans l'état de maladie, ceux qui sont flasques & flétris, ceux qu'on a fait tremper dans l'alcool, ne présentent point cette disposition. Ce phénomène dépend du froncement du nerf, produit par son raccourcissement, la contractilité étant très-foible. Il paroît que ces rides ont leur siége au névrilème, car les nerfs les plus mous & les moins fournis de névrilème, présentent moins que les autres ce phénomène. Il est étranger aux nerfs olfactifs. Mais ces cordons sont-ils réellement des nerfs, & ne sont-ils pas plutôt un prolongement de l'encéphale? Cependant, les nerfs ne sont pas tous formés d'après le même type; il est vraisemblable que les différences se rapportent à leur structure intérieure comme à leur forme extérieure. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie*, de l'Encyclopédie.)

(G. Breschet.)

(1) Reil, *de structurâ nervorum*, pag. 3 & 17.

NÉVRITE, s. f. (*Pathologie*), du grec νευρον, & de la terminaison latine *itis*, inflammation des nerfs. Cette maladie, dont peu d'auteurs ont parlé, n'est cependant pas assez rare pour qu'on ne l'ait pas plusieurs fois observée; mais comme elle est souvent compliquée avec d'autres lésions, on doit moins s'étonner de ne pas la voir décrite séparément dans des traités *ex professo*. Néanmoins, les bornes de cet ouvrage nous forcent à regret d'être courts. Nous rapporterons seulement quelques observations dont l'authenticité ne peut être mise en doute, & dont la précision égalera l'exactitude.

Le 25 janvier 1821, une femme se présente à l'Hôtel-Dieu de Paris pour un ramollissement du fémur, au-dessous du grand trochanter, & peu de jours après l'arrivée de cette malade, de violentes douleurs dans la partie affectée, la conduisent à une mort aussi prompte que déplorable. L'autopsie faite avec les soins ordinaires qu'y donne M. Dupuytren, présente les objets suivans :

Les nerfs crureux qui passoient sur le devant de la tumeur, dans le pli de l'aine, avoient conservé leurs dimensions ordinaires; seulement ils présentoient un aspect d'un rose tendre dans une étendue de plusieurs pouces de longueur. Les petits filets nerveux, & même les moyens, se confon-

doient dans la tumeur de manière à ne pouvoir être ſuivis qu'à peu de diſtance.

La ſeconde obſervation fournit un autre exemple de névrite qui s'eſt préſentée dans le même hôpital, ſur une perſonne morte par ſuite d'abcès à la hanche droite. Le nerf grand ſciatique, placé à la partie interne & poſtérieure de l'abcès, offroit dans une étendue de cinq à ſix pouces, une couleur noirâtre très-prononcée qui s'étendoit à une demi-ligne de profondeur, & pénétroit, en ſuivant les cloiſons celluleuſes, juſque dans la ſubſtance nerveuſe. On enlevoit facilement cette couche celluleuſe névrilématique par petits feuillets minces comme une pelure d'oignon. Si, après avoir coupé le nerf tranſverſalement, on venoit à le preſſer, il en ſortoit une ſubſtance médullaire plus roſée & plus molle que celle du nerf ſciatique oppoſée. D'ailleurs, ce nerf étoit moins volumineux que dans l'état naturel.

On a vu auſſi, après pluſieurs amputations, les nerfs offrir des traces d'inflammation plus ou moins profondes. Tel étoit le cas d'un amputé mort quinze jours après l'opération, chez lequel l'on voyoit les nerfs cruraux & ſciatiques renflés & durcis à leur extrémité, & auxquels une injection très-fine du réſeau capillaire enflammé donnoit un aſpect roſé.

Sur un autre ſujet mort cinquante jours après l'amputation du bras, on a conſtaté que le nerf médian ne préſentoit pas de renflement terminal comme dans les autres amputations, mais ſeulement des eſpèces de franges rouge-vermeilles, minces, & d'une ligne de longueur environ. (G. B.)

Cet article a été entièrement omis dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*. (M.)

NÉVROGRAPHIE, ſ. f. Deſcription des nerfs. (*Voyez* NÉVROLOGIE.) (L. J. M.)

NÉVROLOGIE, ſ. f. Diſcours ſur les nerfs. Expoſition dogmatique de ce qui concerne la ſtructure & les phénomènes du ſyſtème nerveux. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie* de l'Encyclopédie méthodique. *Voyez* auſſi dans ce Dictionnaire, les articles NERF, SYSTÈME NERVEUX.) (L. J M.)

NÉVROSES, ou mieux NEUROSES, ſ. f. pl. (*Pathologie.*) (Maladies des nerfs, affections nerveuſes.) Les maladies que l'on déſigne ſous le nom de *névroſes* peuvent être attribuées, dans quelques circonſtances, à une léſion bien déterminée du cerveau ou de la moelle épinière, quoique d'ailleurs on les diſtingue de ces léſions, comme l'effet eſt diſtingué de ſa cauſe directe ou prochaine. Dans le plus grand nombre des cas, ces mêmes affections morbides remontent à un dérangement inconnu, & ſeulement préſumé, de quelques parties du ſyſtème nerveux, dont l'altération entraîne un genre de perverſion & d'irrégularité dans certaines fonctions qui dépendent de ce ſyſtème. Du reſte, les névroſes ſe manifeſtent par différentes altérations de la ſenſibilité & de la contractilité, qui ſe rangent naturellement ſous un certain nombre de titres, dans pluſieurs genres & dans pluſieurs eſpèces de maladies.

L'apoplexie, la paralyſie, l'épilepſie, la catalepſie, une foule d'altérations partielles de la contractilité ou de la ſenſibilité, que l'on déſigne ſous le nom de *vapeurs*, ſont des névroſes, & doivent être diſtinguées avec ſoin des maladies organiques qui les occaſionnent dans quelques circonſtances, telles que l'hémorragie du cerveau dans l'apoplexie; l'inflammation chronique du même viſcère, & celle du prolongement rachidien dans quelques cas d'épilepſie; certaines névralgies obſcures & méconnues dans pluſieurs hypochondries ſpontanées, &c. &c.

Sauvages, dans ſon nombreux dénombrement des maladies que l'homme a éprouvées, & dont les annales de la médecine & les archives des calamités humaines renferment des exemples, n'eut point l'idée de raſſembler les différentes eſpèces de névroſes ſous un ſeul titre particulier: il les a comme diſſéminées dans la plupart de ſes claſſes; dans la cinquième, par exemple (1), dans la ſixième (2) & dans la ſeptième (3).

Whytt, médecin anglais, eſſaya le premier de réunir les maladies nerveuſes dans une catégorie particulière, & pour leur conſacrer une monographie, que l'on a beaucoup trop vantée. Cet auteur a reſſerré du reſte l'acception du mot névroſe, pour ne l'appliquer qu'aux affections abdominales chroniques, connues ſous le nom de *vapeurs*, & devenues ſi communes chez les peuples modernes dans le dix-huitième ſiècle. Flemyng, dans ſon poëme latin ſur les maladies des nerfs, employa ce mot dans la même acception (4).

Cullen donna à la fois plus d'étendue & de juſteſſe au mot *névroſes*, en comprenant dans cette ſignification tous les états morbides de la ſenſibilité & du mouvement muſculaire, indépendans d'une fièvre eſſentielle, & bien diſtincts de toute affection locale ou organique des nerfs eux-mêmes, & ne pouvant être rapportés qu'à une altération générale & indéterminée, dans les fonctions de ces organes.

D'après cette définition, que nous admettons, on voit au premier aperçu comment la paralyſie, les convulſions, doivent naturellement venir ſe placer parmi les névroſes; mais en même temps on reconnoît avec la même facilité & la même évidence, qu'il ne ſeroit pas poſſible de faire entrer dans la même claſſe, ſans tout confondre, les

(1) Les anhélations, le hoquet, l'aſthme, la toux.

(2) Les débilités, les névroſes particlles des ſens, la paralyſie, la ſyncope.

(3) Les douleurs, les coliques nerveuſes, la colique de plomb.

(4) *De* NEUROPATHIA, *carmen*,

maladies particulières du cerveau ou de la moelle épinière (1), les maladies mentales & les affections particulières des nerfs eux-mêmes ; la névrite, par exemple, ou les névralgies externes, qui, en particulier, ont bien plus d'analogie avec la goutte qu'avec l'épilepſie ou l'apoplexie.

Cullen, auquel ces réflexions, qui ſortoient naturellement de ſa définition, ont échappé, a compris les véſanies dans les névroſes, oubliant, ou ignorant ſans doute que Sauvages, ſi rarement heureux dans ſes diſtributions, avoit eu le bon eſprit de circonſcrire cette grande famille des maladies mentales dans une claſſe particulière, &c. *Voyez* NERVEUSES (Affections).

Tous les noſographes qui ont ſuccédé à Cullen, ſans en excepter M. le profeſſeur Pinel, ſont tombés dans la même mépriſe : aucun ne s'eſt aperçu que, dans le cas même où l'on pourroit faire dépendre les différentes eſpèces d'aliénations d'une léſion déterminée du cerveau, on ne devroit pas même les rapprocher ni les confondre ſous le titre trop général de névroſes des fonctions cérébrales avec l'apoplexie ou l'épilepſie, l'action du cerveau, dans l'exercice des facultés intellectuelles, étant tout-à-fait diſtincte & ſéparée de l'inervation ou de l'action générale du ſyſtème nerveux, même pour les phyſiologiſtes & pour les pſychologues, qui s'obſtinent, contre l'évidence des faits, à ne pas regarder tout ce qui concerne la penſée, comme un ordre particulier de phénomènes, quelle que ſoit d'ailleurs ſa liaiſon avec les fonctions des différens organes (2).

Nous tâcherons, autant qu'il eſt en notre pouvoir, de rectifier dans cet article les fautes que nous venons de ſignaler, & d'établir, pour les névroſes, une claſſification plus conforme à la nature des choſes & à l'état des connoiſſances. Mais avant d'offrir ainſi, ſous ce point de vue qui nous eſt propre, & auquel nous avons été conduits par l'habitude de réfléchir ſur un certain nombre de faits qu'une pratique aſſez étendue a préſentés à notre obſervation, l'énumération & la diſtribution des principales névroſes, nous devons jeter un coup d'œil ſur ce que l'on pourroit appeler *pathologie générale de ces affections morbides*, & traiter ſucceſſivement de ce qui eſt commun aux différentes eſpèces de ces maladies, au caractère générique de la famille que conſtitue le groupe de ces eſpèces dans le cadre noſographique, des cauſes prédiſpoſantes & occaſionnelles des névroſes, de leur diagnoſtic & de leur traitement.

(1) Le méningitis, la céphalite, les abcès de l'encéphale, l'hydrocéphale aiguë & chronique, &c. &c.

(2) L'opinion que nous énonçons dans ce paſſage, n'eſt point une profeſſion de foi, ni une conceſſion à des croyances réligieuſes, qui doivent toujours être reſpectées dans les méditations du naturaliſte. C'eſt un ſimple énoncé des réſultats, auxquels on a été conduit par une longue expérience. L'encéphale, ſans doute, exerce ſur l'entendement une plus grande influence qu'aucun autre organe : mais cette influence eſt loin de démontrer que ce viſcère ſoit l'organe des fonctions intellectuelles, à peu près comme l'appareil alimentaire eſt l'organe de la digeſtion. On diroit même, que dans pluſieurs circonſtances, le cerveau agit ſur l'entendement, bien plutôt par l'effet de ſon importance, que par une ſpécialité de fonctions ou d'uſages. On voit même, & comme pour donner plus de force à cette remarque, que ſon intégrité apparente a coïncidé ſouvent avec pluſieurs aliénations d'eſprit très-prononcées, *avec des folies intellectuelles*, ſuivant le mot heureux de Cabanis, tandis que des léſions aſſez graves, mais graduées du même organe, n'ont pas occaſionné d'une manière néceſſaire, la perverſion, l'état morbide des facultés intellectuelles.

Art. Ier. PATHOLOGIE GÉNÉRALE DES NÉVROSES.

§. I. *Nature, caractère des névroſes.*

Les névroſes ont cela de particulier & de remarquable, que les organes ou les fonctions qui en préſentent les principaux ſymptômes, & dont les dérangemens, infiniment rares, conſtituent, ſuivant une foule de combinaiſons diverſes, ces maladies, ne ſont jamais, ou preſque jamais atteints que ſecondairement & à la ſuite d'un trouble plus ou moins grave, d'une léſion plus ou moins évidente, dans l'enſemble ou dans quelques parties du ſyſtème nerveux.

Cette remarque ſur le caractère des névroſes s'applique, du reſte, d'une manière particulière à quelques-unes d'entr'elles, à la paralyſie, à l'épilepſie, au tétanos, & à pluſieurs névroſes abdominales.

Le plus ſouvent les névroſes, quelle que ſoit d'ailleurs la gravité de leurs ſymptômes, ne ſont jamais, ou preſque jamais accompagnées de fièvre, ainſi que nous le ſavons déjà par la définition de Cullen ; ce qui doit les faire diſtinguer de pluſieurs inflammations dont les effets, éloignés ou ſymptomatiques, pourroient, dans ce caractère négatif, être confondus avec certaines affections nerveuſes, quelquefois très-équivoques.

Pluſieurs névroſes ſe développent d'une manière aiguë, mais le plus grand nombre appartient aux maladies chroniques & préſente une tendance à la périodicité.

Ces maladies ſont, du reſte, plus ou moins douloureuſes ; mais il eſt digne de remarque que les névroſes bien caractériſées, ſe manifeſtent plus ſouvent par un dérangement, par une diminution ou par une exaltation dans la contractilité des muſcles des membres ou des viſcères membraneux, que par des altérations morbides de ſenſibilité ; de telle ſorte, qu'avertis par ce ſymptôme, les praticiens ſeront utilement conduits à regarder comme des ſymptômes de névralgie interne (1), par cela

(1) L'irritation ſoutenue, ou même une ſorte d'inflammation chronique d'un tronc ou d'une branche de nerfs, conſtitue à elle ſeule la névralgie, & s'annonce par tous les

même qu'ils ſont très-douloureux, pluſieurs phénomènes que les noſographes attribuèrent à des névroſes partielles des viſcères de la poitrine ou du bas-ventre (l'aſthme, par exemple, l'angine de poitrine, la cardialgie, le pyroſis : (*voyez* ces mots).

Les névroſes peuvent être rarement rapportées à une cauſe auſſi directe & auſſi prochaine : les plus redoutables dépendent, en général, d'une léſion, d'une altération morbide dans quelques points des centres nerveux, annoncée par une *irrégularité*, un déſordre dans l'innervation : ce qui conſtitue la maladie, qui eſt caractériſée d'ailleurs par un état morbide très-prononcé, de la contractilité ou de la ſenſibilité ſenſoriale.

L'épilepſie, dont la cauſe échappe ſouvent, même après la mort, aux recherches les plus rigoureuſes, s'eſt trouvée liée dans pluſieurs circonſtances, ainſi que les convulſions, à ces maladies organiques des centres nerveux. Le vomiſſement, comme on ſait, eſt le plus ſouvent excité d'une manière ſymptomatique dans les plaies de tête. La *paralyſie* devient la conſéquence preſque néceſſaire d'une apoplexie ; &, dans ces derniers temps, on eſt parvenu à ſe convaincre, par une ſuite d'expériences fondamentales, que le tétanos particulier, qui réſulte de l'empoiſonnement que l'on provoque, ſoit avec le poiſon des ſauvages, ſoit avec l'extrait de la noix vomique, dépend de l'action particulière & en quelque ſorte élective de ce redoutable poiſon ſur la moelle épinière, quelles que ſoient d'ailleurs les voies qui ont ſervi pour ſon introduction.

Des affections moins fortes, certaines irritations produites à une grande diſtance du cerveau & de la moelle épinière, peuvent auſſi devenir, & ſont devenues en effet la cauſe de différentes névroſes très-graves chez certaines perſonnes qui réuniſſent toutes les conditions d'une grande mobilité & d'une grande ſuſceptibilité nerveuſe : ainſi des plaies légères, des irritations à peine ſenſibles, ont été ſuivies pluſieurs fois d'un tétanos particulier ou général dans les climats chauds & chez quelques hommes dont un genre de vie particulier, ou l'impreſſion ſoutenue d'affections morales très-vives, avoient développé ſans meſure la ſenſibilité.

Haller a cité, entr'autres obſervations, pluſieurs exemples de convulſions qui avoient été évidemment provoquées, tantôt par une douleur de dent, le nerf dentaire étant à découvert (1), tantôt par la préſence d'un calcul dans le canal de l'urètre (2), ou par une douleur indéterminée de l'eſtomac (3).

Le travail de la dentition, l'excitement verminеux, & dans pluſieurs circonſtances une impreſſion vivement éprouvée dans une grande étendue par un organe très-ſenſible, l'impreſſion du froid, par exemple, le ſpaſme du tiſſu fibreux de la peau pendant le friſſon de certaines fièvres inſidieuſes, peuvent déterminer, ſoit d'une manière ſympathique, ſoit par aſſociation morbide, les névroſes les plus graves, l'ileus, ou colique dite de *miſerere*, la colique de Madrid, le vomiſſement ſympathique, &c. &c.

Dans pluſieurs autres cas, la ſenſibilité morbide d'un ou de pluſieurs viſcères, une augmentation ſenſible dans leur ſphère d'action ſous l'influence d'une irritation, tantôt habituelle, tantôt périodique, ſe préſentent auſſi comme la cauſe prochaine ou comme le point de départ d'une névroſe très-opiniâtre, ainſi que l'on a ſi ſouvent occaſion de l'obſerver pour l'hyſtérie & pour l'hypochondrie.

Cette eſpèce d'irritation locale eſt d'ailleurs, le plus ſouvent, méconnue, & dans ce cas, on regarde quelquefois comme imaginaires, comme de ſimples vapeurs, des infirmités malheureuſement trop réelles & tout-à-fait indépendantes des cauſes morales auxquelles on ſe plaît à les attribuer.

Un de mes amis, M. B**, auquel j'ai donné des ſoins pendant plus de quinze à vingt ans, fut pour moi-même, pendant long-temps, le ſujet d'une ſemblable mépriſe. Toutes ſes apparences extérieures & ſes habitudes annonçoient la ſanté ; cependant il ſe plaignoit ſouvent d'une foule de petits maux, à la réalité deſquels on avoit beaucoup de peine à croire ; de ſpaſmes, par exemple, dans la poitrine, de ſerrement convulſif de la région temporale, de ſoubreſauts, de commotion ſubite, de treſſaillement, & même quelquefois de la ſenſation morbide, d'un étranglement ou de la préſence d'un corps étranger à la partie inférieure du cou, comme dans un accès d'hyſtérie. Les cauſes les plus légères paroiſſoient le plus ordinairement ſuffiſantes pour exciter quelques-uns de ces ſymptômes, & l'attention que M. B** avoit apportée pour les obſerver ou pour les éviter ; ſa manière de les craindre, la fineſſe de ſes aperçus, ou la délicateſſe de ſes remarques pour les prévenir, pour les reconnoître ou pour en exagérer l'importance, en avoient fait à la longue le modèle le plus accompli des hypochondriaques.

Vers l'âge de ſoixante-ſix ans, tous les ſymptômes morbides ſe développèrent avec plus d'intenſité, & je commençai alors à ſoupçonner une cauſe permanente d'irritation, ou même peut-être une léſion organique dans quelques parties de l'hypogaſtre.

Cette conjecture ne fut que trop confirmée dans

ſignes de cette irritation, & par un trouble dans les fonctions des parties qui reçoivent des nerfs de cette branche & de ce tronc nerveux, & ſe trouvent en quelque ſorte dans ſa ſphère d'action ou d'influence.

(1) Un tétanos.

(2) Un vomiſſement conſécutif ou ſymptomatique.

(3) L'aphonie ou perte de la voix, doit faire remarquer, à l'occaſion de ce fait, que pluſieurs irritations indéterminées de l'eſtomac, ſans occaſionner une aphonie abſolue, altèrent ſenſiblement la voix, la rendent plus foible, paroiſſent l'éteindre, ou changer ſon timbre.

la

la ſuite : une maladie des voies urinaires, dont le développement progreſſif avoit d'abord été inſenſible, & s'étoit borné à l'excitement de quelques phénomènes ſympathiques ou généraux, offrant toutes les apparences d'une hypochondrie aſſez forte, s'annonça enfin par les ſymptômes qui lui ſont propres, & fit périr d'une manière longue & douloureuſe un des hommes les plus aimables que j'aie connus, & dont je n'oublierai jamais l'attachement & la confiance immuable.

Chez les femmes, une maladie de la veſſie, du rectum, l'irritation permanente, le rétréciſſement d'une portion du gros inteſtin, d'où réſulte la conſtipation la plus opiniâtre, ont également donné lieu à toutes les apparences d'une hyſtérie, & fait commettre dans le traitement, des mépriſes graves, ainſi que je pourrois le prouver par pluſieurs exemples tirés de mon Mémorial clinique.

Pluſieurs névralgies internes, que la difficulté de leur diagnoſtic a ſouvent fait méconnoître, peuvent également, & dans pluſieurs circonſtances, avoir occaſionné un grand nombre d'affections morbides que l'on devroit rapporter peut-être aux névralgies : certaines paralyſies, les paralyſies partielles, par exemple, l'aphonie, la dyſphagie, la perverſion des appétits, la conſtipation, le fer chaud, & une multitude de douleurs abdominales que l'on ne peut rapporter ni à une inflammation aiguë ou chronique, ni aux ſuites de cette inflammation. (*Voyez* NÉVRALGIE.)

Dans toutes ces occurences, dans tous les cas où les grands foyers nerveux ne ſe préſentent pas comme le point de départ des névroſes, l'irritation locale, l'état morbide d'un ou de pluſieurs viſcères qui offrent ce point de départ, agiſſent-ils immédiatement, ſoit par une ſorte d'irradiation, ſoit par ſympathie, ou ne produiſent-ils leur effet dans tout ſon développement qu'après avoir porté le trouble dans quelques points de l'encéphale ?

Nous nous bornerons à poſer ici cette queſtion ſans oſer la diſcuter, perſuadés que l'état préſent des connoiſſances ſur l'organiſation & les fonctions du ſyſtème nerveux, ne préſente pas un nombre ſuffiſant de données pour réſoudre un ſemblable problème.

§. II. *Des cauſes occaſionnelles & des cauſes prédiſpoſantes des névroſes.*

Les cauſes occaſionnelles & les cauſes prédiſpoſantes des névroſes, peuvent ſe rapporter à un grand nombre & à une grande variété de circonſtances.

Parmi les cauſes occaſionnelles, on place avec raiſon, le climat, le genre de vie, le développement exagéré de l'exiſtence morale, les abus du luxe, le trouble & l'agitation continuelle des paſſions.

Quelques philoſophes ont même remarqué, à ce ſujet, qu'une foule de névroſes, connues ſous le nom de *vapeurs*, n'avoient commencé à devenir aſſez fréquentes pour attirer l'attention des médecins, que dans la circonſtance d'une haute civiliſation, & dans la première moitié du dix-huitième ſiècle.

Quelques paſſions ſpontanément & vivement excitées, la colère, par exemple, la joie ſubite & immodérée, la frayeur, doivent être placées au premier rang parmi les cauſes occaſionnelles des névroſes les plus puiſſantes, ainſi qu'il ſera facile de s'en convaincre en parcourant pluſieurs ouvrages médico-philoſophiques du dix-huitième & du dix-neuvième ſiècle (1).

La douleur phyſique trop fortement ou trop long-temps éprouvée, agit auſſi de la même manière & peut provoquer des ſpaſmes partiels, & même des convulſions générales. On a remarqué, en outre, lorſque l'abominable uſage de la queſtion étoit dans toute ſa force, que les malheureux prévenus que l'on ſoumettoit à la torture, tomboient quelquefois, par l'excès de la douleur, dans une ſtupeur léthargique, qui, dès-lors, les empêchoit d'entendre les interpellations des juges, ou les menaces des bourreaux.

L'action de pluſieurs poiſons, des narcotiques, par exemple, du mercure, du plomb, ou de certains médicamens adminiſtrés intempeſtivement, ou à trop forte doſe, appartient à l'hiſtoire d'un ordre de cauſes occaſionnelles des névroſes, qui ſont très-directes & malheureuſement très-énergiques. Les exemples de névroſes par l'effet de ces cauſes occaſionnelles ſont très-fréquens. Des maladies nouvelles, & qui appartiennent aux névroſes, ont même été introduites de cette manière, chez les peuples modernes ; tels ſont la rachialgie ou colique de plomb, le tremblement mercuriel, qui abrège ſi cruellement la vie d'un grand nombre d'artiſans, & la raphanie, que les médecins du Nord paroiſſent avoir décrite les premiers, en l'attribuant à la plante vénéneuſe dont elle porte le nom.

Quelques maladies ou certains états particuliers & temporaires de l'organiſation, ſans rien produire de comparable aux empoiſonnemens qui ébranlent ou qui dérangent le plus l'action nerveuſe, peuvent auſſi troubler la même fonction & occaſionner pluſieurs ſymptômes de névroſes : tels ſont toutes les affections douloureuſes des inteſtins & de l'eſtomac, & même l'irritation obſcure à peine ſenſible de ces viſcères ; les effets d'une menſtruation laborieuſe ; le travail d'une denti-

(1) BARKER, *Prælectio de animâ medicâ*. Lond., 1750.
GAUBIUS, *de Regimine mentis*. Lugd. Batav., 1767.
FALCONER, *Diſſert. on the influence of the paſſions upon diſorders of the body*. London, 1788.
COGAN, *a Philoſophical treatiſe on the paſſions*. Bath., 1800.
Voyez auſſi quelques diſſertations dans la collection des thèſes in-8°. de la Faculté de Paris.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 626 sur 787

tion morbide, l'excitement qui accompagne quelquefois le développement de la puberté (1); les effets d'une geſtation difficile; l'accouchement lui-même & les ſuites de couches, &c. &c.

Les alimens irritans, les boiſſons, mais ſurtout les boiſſons fermentées, les liqueurs alcooliques priſes en grande quantité, manquent rarement d'occaſionner, avec le temps, des névroſes partielles des organes de la digeſtion, ou un tremblement ſénil prématuré, & l'affoibliſſement des facultés intellectuelles. La privation ſubite de ces mêmes boiſſons pour les perſonnes qui en abuſoient habituellement, occaſionne une névroſe particulière aſſez remarquable, le *delirium tremens*, que l'on fait ceſſer par le retour aux anciennes habitudes, ou par l'effet de l'opium convenablement employé. Du reſte, l'empire des cauſes occaſionnelles dans le développement des névroſes, eſt entièrement ſubordonné à la mobilité ou à la ſuſceptibilité primitive ou acquiſe du ſyſtème nerveux. Pour le prouver, il nous ſuffiroit de rappeler à ce ſujet, & ſi les bornes de cet article nous le permettoient, l'hiſtoire de vaporeux qui ont ſouvent réclamé nos ſoins; les exemples & tout le mal que peuvent faire à ces valétudinaires, l'approche d'un orage, les changemens de temps, les plus légères variations dans le froid ou la chaleur, l'état hygrométrique, électrique & barométrique de l'atmoſphère.

Dans certaines conditions du ſyſtème nerveux, les équinoxes, les phaſes de la lune, les éclipſes, la révolution diurne de la terre, peuvent occaſionner des névroſes, comme on pourroit le prouver par des exemples, dans leſquels on trouveroit toute l'importance d'une obſervation médicale, réunie à l'intérêt d'une anecdote curieuſe ou d'un trait biographique.

Dans ces mêmes conditions d'une grande mobilité nerveuſe, il n'eſt pas ſans exemple que l'imitation ou l'action particulière de certains individus les uns ſur les autres, ait provoqué immédiatement une affection morbide qui ſe rapporte à la claſſe des névroſes; ce qui ſe prouveroit aiſement par de nombreux exemples, ſurtout pour les convulſions qui ont paru quelquefois contagieuſes, par la rapidité de leur propagation ſympathique : & ne ſait-on pas d'ailleurs, que pluſieurs paſſions, qui ſont auſſi des eſpèces de névroſes, l'attendriſſement, la colère, la fureur, ſont excitées, ou ſe communiquent ſouvent de la même manière, dans les grandes aſſemblées, au cirque, au théâtre ou dans les réunions populaires (2)?

(1) Quelques fièvres ataxiques & pluſieurs maladies convulſives ſe ſont manifeſtées à cette époque, & en paroiſſant dépendre de l'excitement ou de la commotion que le ſyſtème nerveux avoit éprouvée.

(2) Les hiſtoriens citent pluſieurs exemples de convulſions, qui ſe montrent avec les apparences d'une affection contagieuſe ou épidémique. Nous avons rapporté, dans un autre article de ce Dictionnaire, ce qui arriva il y a environ un ſiècle, dans l'égliſe de Saint-Roch, chez des jeunes filles, pour un état convulſif, qui ne fut interrompu que par leur ſéparation.

Les cauſes prédiſpoſantes des névroſes ſont inhérentes à l'organiſation même, & ſont intérieures. Il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer l'effet de celle-ci, des cauſes occaſionnelles. Ces dernières, lorſqu'elles n'agiſſent pas vivement & ſubitement, tendent plutôt à développer une aptitude morbide, qu'à exciter une affection nerveuſe bien décidée : ce qui eſt évident pour l'influence ſoutenue & graduée des régimes, des climats, des profeſſions, des cauſes morales. D'une autre part, certaines diſpoſitions inhérentes à l'organiſation, agiſſent comme des cauſes occaſionnelles : tels ſont certaines paſſions, les maladies irritantes, la douleur, le mode d'excitement qui accompagne la dentition, la menſtruation & les groſſeſſes morbides.

Parmi les cauſes prédiſpoſantes, ſur leſquelles il n'exiſte aucun doute, on place au premier rang le genre de vie, certaines maladies qui ont changé le tempérament & augmenté avec le temps la mobilité nerveuſe; l'état morbide de ce même ſyſtème à la ſuite d'une névroſe très-grave; l'aptitude dans ce cas à une rechute, à une récidive; une manière d'être, un mode de complexion de ce même ſyſtème nerveux, qui peut remonter juſqu'au moment de la conception (1), ou dépendre d'une forte commotion dans l'organiſme du fœtus, à une époque quelconque de la groſſeſſe, mais plus particulièrement des quatrième & ſixième mois; enfin les différentes maladies de la mère, ſoit aiguës, ſoit chroniques, pendant la groſſeſſe.

On place auſſi parmi les cauſes prédiſpoſantes des névroſes, certaines défectuoſités ou maladies congéniales du ſyſtème nerveux (2), ainſi qu'une aptitude héréditaire qui ſe tranſmet des parens aux enfans, en épargnant quelquefois une génération, pour s'étendre à la génération ſuivante; aptitude qui met ordinairement des bornes à la longévité, & qui fait éprouver ſans aucune cauſe occaſionnelle connue, & à une certaine époque de la vie, ſoit une attaque d'apoplexie ou d'épilepſie qui ſe renouvelle, ſoit les premiers ſymptômes d'une véſanie incurable (3).

(1) L'état du père & de la mère au moment de la conception, ne paroît pas ſans influence ſur la conſtitution du fœtus; ce qui a été plus particulièrement remarqué pour l'ivreſſe, l'antipathie, une diſpoſition convulſive, un état d'aliénation, &c., ou la violence, l'eſpèce de fureur amoureuſe avec laquelle le mariage a été conſommé.

(2) Cette diſpoſition peut exiſter, ſuivant Sprengel, d'un ſeul côté du ſyſtème nerveux, tantôt à droite, tantôt à gauche. Vide *Inſtitutiones medic.*

(3) *Voyez* la Diſſertation d'Adam, *On the hereditary peculiarities of human conſtitution*. Lond., 1814.

Art. II. Exposition nosographique des névroses.

Dénombrement analytique & classification des différentes espèces de névroses.

Il n'existe peut-être pas en nosographie un objet plus important de méditations & de recherches, que ce qui concerne le dénombrement analytique des différentes espèces de névroses, & la classification de ces maladies, disposée, calculée de manière à faire convenablement ressortir pour chaque espèce, la nature de ses phénomènes & les principaux moyens de traitement qu'il convient de lui opposer. Mais ici, il faut l'avouer, les difficultés du sujet égalent au moins son importance. Il ne faut pas être étonné si les nosographes qui s'en sont occupés, soit dans quelques traités généraux, soit dans certaines monographies, ont laissé tant à desirer & à faire à leurs successeurs. Afin d'éviter, autant qu'il sera possible, des fautes déjà faites ou des erreurs déjà rencontrées, nous appliquerons aux névroses quelques principes généraux de classification qui nous sont propres : heureux de pouvoir démontrer tous les avantages que l'on peut retirer de la méthode analytique, dans le dénombrement & dans l'énumération des maladies, lorsque l'on procède avec une grande *liberté* d'esprit, sans rappeler, ni discuter, soit pour les adopter, soit pour les rejeter, les idées ou les opinions des auteurs qui ont suivi une autre marche, tout en proclamant la supériorité & les avantages de l'analyse.

Dans la classification établie d'après ces vues, nous nous sommes attachés à l'ensemble des rapports qui existent entre les maladies, que nous avons réunies dans un même genre, sans avoir égard aux appareils d'organes qui en sont le siége; persuadés, avec Sauvages, qu'une classification suivant l'ordre des parties, fait remonter à l'enfance de l'art, & n'amène aucun rapprochement physiologique. Les tissus qui entrent dans la composition d'un organe, les propriétés de ces tissus, les fonctions ou actions qui résultent de ces propriétés, le mode d'action, les dérangemens de ces modes d'action, la nature des modifications & des modes de traitement, telles sont les bases de distribution auxquelles nous nous sommes attachés, & qui pourront conduire un jour à donner une bonne histoire des névroses. On verra aisément, au reste, que dans un pareil système de classification, on ne doit pas s'attendre à trouver des névroses des *sens*, des névroses des *fonctions cérébrales*, *nutritives*, *génitales*; des névroses de la *circulation*, de la *respiration*, &c. &c. : arrangement qui conserve tous les inconvéniens attachés à la méthode anatomique, & qui semble plutôt calculé dans les intérêts d'une classification purement scientifique, que dirigé suivant des vues pratiques & curatives.

La première espèce de névroses qui appellera notre attention, sembleroit mériter à peine d'être comprise parmi ces maladies. Elle ne se manifeste du moins que pendant le sommeil, & consiste dans un rêve morbide particulier, pendant lequel le rêveur, quoique profondément endormi, & très-éloigné de l'espèce de sommeil qui favorise ordinairement les songes, parle, sort de son lit, exécute d'une manière plus ou moins étendue différentes séries d'action que l'habitude a rendues faciles, & qui correspondent à la série des idées, dont la succession & la combinaison constituent le fond du rêve : cette situation a été désignée sous le nom de Somnambulisme. Nous croyons pouvoir en admettre quatre variétés principales; savoir : 1°. le somnambulisme pendant lequel on se borne à parler; 2°. le somnambulisme pendant lequel on agit sans parler; 3°. le somnambulisme pendant lequel les rêveurs parlent & agissent en même temps; 4°. le somnambulisme avec parole, avec locomotion & avec quelques sensations corporelles mal appréciées (celles de la chaleur & du froid) (1).

Une seconde espèce nous est offerte par la Somnolence cataleptique, maladie assez rare, dont il existe cependant quelques exemples assez bien constatés pour admettre cette névrose dans un tableau nosologique. La somnolence cataleptique revient par accès, & pendant chaque accès, les malades, profondément endormis, semblent doués de pouvoirs prophétiques, font & disent des choses qui ne seroient pas à leur portée dans toute autre circonstance, ou se bornent à réciter des passages de prose ou de vers, avec une facilité, une sûreté de mémoire qu'ils n'auroient pas pendant la veille.

Trois espèces de névroses qui se manifestent avec le caractère d'un état comateux très-prononcé, viennent naturellement se placer à la suite de celles que nous venons d'indiquer : ce sont : 1°. la Catalepsie; 2°. l'Extase; 3°. la Léthargie.

Dans la catalepsie, l'état soporeux est très-profond; mais les muscles, qui ne pourroient se mouvoir eux-mêmes, ont une sorte de souplesse remarquable, & les membres conservent toutes les attitudes ou les situations dans lesquelles on peut les placer, souvent d'une manière bizarre & en apparence pénible, sans réveiller le malade.

Cette disposition des membres, véritablement caractéristique dans la catalepsie, n'existe pas dans l'extase. Mais l'état soporeux se trouve accompagné d'une modification de la contractilité musculaire telle, que le malade demeure pendant toute la durée de l'accès dans la situation, dans l'attitude où il a été surpris : la bouche entr'ou-

(1) *Voyez* dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie, les mots Rêve & Somnambulisme.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 628 sur 787

verte, par exemple, les bras & la tête élevés, avec l'expreſſion de l'admiration ou de la prière; le coude appuyé, & la main & les doigts rapprochés comme pour écrire. Les muſcles du viſage deviennent contractés & relâchés, ſans avoir perdu une ſeule nuance du caractère de la penſée ou du ſentiment qu'ils exprimoient au moment de l'attaque.

Rien de ſemblable n'exiſte dans la léthargie; rien ne rappelle la vie de relation, & le ſommeil eſt ſi profond, tout paroît tellement endormi, ſans en excepter les organes dont l'activité, dans l'état naturel, n'eſt jamais interrompue, que cette ſituation conſtitue un état de mort apparente qui a été regardé pluſieurs fois, & par une funeſte mépriſe, comme une mort réelle : ſommeil que l'on a vu ſe prolonger pendant pluſieurs jours, pendant pluſieurs ſemaines, & même pendant pluſieurs mois.

Les cinq eſpèces de névroſes que nous venons d'indiquer ont entr'elles des points d'analogie, des ſimilitudes qu'elles n'ont point avec les autres affections nerveuſes : rapports d'après leſquels nous comprenons dans un ſeul & même genre les *affections ſoporeuſes* ou *ſommeils morbides*, que Cullen & quelques noſographes ont ſi mal-à-propos confondus, ſoit avec l'apoplexie, ſoit avec différentes affections conſécutives du cerveau dans les maladies aiguës, tels que le *carus* & le *cataphora*, le *coma ſomnolentum* & le *coma vigil*, &c.

Il eſt d'ailleurs bien digne de remarque, que parmi les cinq eſpèces compriſes dans le genre des affections ſoporeuſes, une ſeule, le *ſomnambuliſme*, ne ſe manifeſte que pendant la durée d'un ſommeil habituel, tandis que les autres ſont elles-mêmes une eſpèce de ſommeil accidentel & morbide qui tend à la périodicité, & qui n'eſt accompagné d'aucun autre ſymptôme de maladie.

Voyez, pour plus de détail, l'article SOPOREUSES (Affections), dans lequel on trouvera pluſieurs faits curieux qui appartiennent à l'hiſtoire de ces névroſes, entr'autres la deſcription de la maladie ſingulière du ſavant anatomiſte Bertin, que Condorcet a fait entrer dans la biographie de cet académicien. (Condorcet, *Éloges hiſtoriques*, édit. in-12.)

L'action du cerveau, les deux grandes propriétés vitales, qui dérivent de l'intégrité de cette action (la ſenſibilité de relation & la contractilité muſculaire), ſont profondément altérées ou modifiées, mais ſans léſions organiques, qui ſuſpendent ou gênent leur exercice ou leur développement.

Cette interruption viſible & plus ou moins complète des principales fonctions du centre nerveux, par une cauſe évidente & mécanique, nous eſt offerte dans un petit nombre de névroſes, toujours très-graves, ſouvent mortelles, & que la rapidité, je dirois preſque la *ſoudaineté*, du dénouement funeſte qui leur eſt propre, a fait déſigner ſous le nom d'*apoplexie* par les Anciens : dénomination que l'on a fait dériver du mot grec ἀποπλήττειν, frapper, foudroyer.

L'APOPLEXIE SANGUINE, dont nous formerons notre ſixième eſpèce, eſt la plus fréquente, la mieux connue de ces maladies, la ſeule même que pluſieurs auteurs modernes aient voulu admettre, élevant des doutes ſur les autres, ou les regardant comme les effets conſécutifs d'une léſion organique du cerveau ou de ſes membranes.

L'apoplexie ſanguine eſt caractériſée par la nature de l'obſtacle, qui vient ſuſpendre les fonctions cérébrales, par l'épanchement du ſang plus ou moins conſidérable qui comprime le cerveau, qui gêne, qui ſuſpend l'action de cet organe, de telle ſorte que ſi la mort termine promptement la maladie, elle commence par l'encéphale, dont l'inaction entraîne progreſſivement la ceſſation de la reſpiration & de la circulation : ce qui eſt propre à toutes les apoplexies.

On doit rapporter à l'apoplexie ſanguine, & comme autant de variétés de cette eſpèce, l'apoplexie traumatique de Sauvages, l'apoplexie conſécutive de l'hyperthrophie du cœur; l'apoplexie par ſtrangulation; l'apoplexie des nouveaunés, à la ſuite d'un accouchement très-long & très-difficile.

Les autres eſpèces d'apoplexies que nous croyons pouvoir admettre dans les névroſes qui appartiennent au genre des affections ſoporeuſes, ſont : 1°. l'APOPLEXIE NERVEUSE, que Morgagni lui-même paroît reconnoître, & qu'il faudroit d'ailleurs établir, ne fût-ce que pour y faire entrer les apoplexies qui font périr dans un troiſième ou quatrième accès de fièvre ſoporeuſe; 2°. l'APOPLEXIE TÉMULENTE de Sauvages (apoplexie par l'ivreſſe, apoplexie par les narcotiques), qu'il faut regarder, contre l'opinion de quelques auteurs, comme une maladie eſſentielle, & comprendre dans le cadre noſologique, puiſqu'elle ne ſe rapporte à aucune autre maladie, & qu'elle ne peut être attribuée, comme l'apoplexie ſéreuſe, ou toute autre apoplexie conſécutive, à une maladie organique bien déterminée du cerveau ou de ſes membranes.

Ces trois eſpèces, l'apoplexie ſanguine, l'apoplexie nerveuſe & l'apoplexie témulente de Sauvages, évidemment diſtinguées les unes des autres par une différence ſenſible dans la cauſe ou le principe de léſion qui les occaſionne, forment, par leur réunion, l'un des genres de maladies les mieux établis, & les plus naturels : le 2e. genre, ou les APOPLEXIES *caractériſées par l'interruption des fonctions cérébrales & des actions organiques qui en dépendent*, quels que ſoient d'ailleurs la cauſe & le mode de cette interruption qui forme le caractère générique, ſi évident, ſi prononcé dans le genre de mort, qui eſt propre à ces mala-

dies, lorſqu'elles ſont promptement terminées par un dénouement funeſte.

Pluſieurs eſpèces de névroſes caractériſées, ſoit par la perte, ſoit par une diminution du mouvement muſculaire ou du ſentiment, ſont, dans un grand nombre de cas, la conſéquence des apoplexies. Elles doivent donc en être rapprochées dans une bonne claſſification noſographique; elles forment d'ailleurs elles-mêmes deux groupes ou familles naturelles de maladies, notre troiſième & notre quatrième genre de névroſes : les PARALYSIES des *muſcles*, ou *paralyſies* proprement dites, les PARALYSIES des ſens externes & des ſens internes, paralyſies du ſentiment, ou, dans un ſeul mot, les DYSESTHÉSIES.

Faiſons rapidement l'énumération de ces différentes névroſes, qui, par leur nombre & par leur importance, occupent une grande place dans les catalogues noſologiques.

Les eſpèces que nous venons d'indiquer ſont au nombre de huit. La première & la plus fréquente des eſpèces du genre *paralyſies*, forme l'hémiplégie.

9e. *Eſpèce*. L'HÉMIPLÉGIE. Paralyſie d'une moitié latérale du corps, ſans en excepter le viſage, ni même la langue, ſe manifeſtant le plus ſouvent à la ſuite d'une attaque d'apoplexie, & du côté oppoſé à celui de l'épanchement, dans le cas d'une apoplexie ſanguine.

10e. *Eſpèce*. La PARAPLÉGIE. Paralyſie de la moitié inférieure du corps ou des parties ſous-diaphragmatiques, ſuite ordinaire d'une léſion organique de la moelle épinière.

11e. *Eſpèce*. La PARALYSIE des muſcles orbiculaires des paupières. (Prolapſus des paupières.)

12e. *Eſpèce*. La PARALYSIE de la langue, ou *gloſſoplexie*.

13e. *Eſpèce*. L'APHONIE, ou paralyſie de l'appareil muſculaire vocal.

14e. *Eſpèce*. La PARALYSIE du ſphincter de l'anus.

15e. *Eſpèce*. La PARALYSIE des muſcles érecteurs du pénis.

Ces différentes eſpèces de paralyſies que nous venons d'indiquer, ont entr'elles des ſimilitudes qu'elles n'ont pas avec les autres eſpèces de névroſes, & ſe trouvent rapprochées en cela, qu'elles affectent les muſcles extérieurs ou de ſtructure faſciculaire : circonſtance qui permet d'en former un ſous-genre, ſous le titre de PARALYSIES des muſcles faſciculaires.

Un autre ſous-genre non moins naturel, comprend les paralyſies des muſcles membraneux ou des muſcles des viſcères, qui ſont en petit nombre. La PARALYSIE de l'œſophage (16e. *Eſpèce*), névroſe aſſez rare, & qui ne s'obſerve qu'à la ſuite des apoplexies les plus graves, dont elle augmente d'ailleurs le danger.

17e. *Eſpèce*. La PARALYSIE de la veſſie.

18e. *Eſpèce*. La PARALYSIE du rectum.

Peut-être devroit-on rapporter aux paralyſies, l'adynamie profonde de l'eſtomac, des inteſtins, de l'utérus, dans quelques circonſtances de maladies, & l'atonie des véſicules pulmonaires dans le catarrhe ſuffocant & dans quelques aſphyxies; mais il faudroit bien ſe garder d'étendre cette idée, avec quelques auteurs, trop peu ſévères dans leurs rapprochemens, à l'état du cœur, du foie, des reins, dans quelques affections morbides qui n'ont rien de commun avec la paralyſie (1).

En pourſuivant notre énumération, nous trouvons, pour les comprendre dans la grande famille des névroſes, pluſieurs eſpèces de paralyſies du ſentiment, ou *dyſeſthéſies*, que les noſographes modernes ont peut-être un peu trop négligées, & ſans s'apercevoir qu'un ſyſtème noſographique doit embraſſer la totalité des infirmités humaines, dont il exiſte & dont il a exiſté des exemples.

Ces différentes eſpèces d'atonies ou de paralyſies partielles, qui ſont le plus ſouvent indépendantes de l'état des muſcles, forment par leur enſemble un ſous-genre ou une ſection bien marquée, des paralyſies. Les affections morbides qui s'y trouvent compriſes, ſont l'AMAUROSE ou paralyſie de la rétine (19e. *Eſpèce*), & les eſpèces ſuivantes.

20e. *Eſpèce*. L'AGHEUSTIE PARALYTIQUE, de Sauvages (inſenſibilité complète ou partielle de la langue).

21e. *Eſpèce*. L'ANOSMIE, paralyſie de l'odorat.

22e. *Eſpèce*. La COPHOSE, ou l'état de ſourd & muet, produit par la paralyſie plus ou moins complète des nerfs de l'ouïe, congéniale ou acquiſe, & ſi bien appréciée dans ces derniers temps par M. Itard, qui a fondé, ſur la connoiſſance approfondie de cette diſpoſition morbide, le moyen de rendre l'ouïe à pluſieurs ſourds & muets de naiſſance, regardés comme incurables.

23e. *Eſpèce*. L'ANESTHÉSIE, ou l'abolition partielle du toucher, dont il exiſte quelques exemples remarquables dans les différentes collections académiques (2).

(1) L'auteur de l'article *Paralyſie des viſcères*, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, mérite en particulier le reproche, d'avoir porté trop loin les rapprochemens dont nous parlons, & même d'être tombé en cette occaſion dans une mépriſe qui lui a fait confondre avec les paralyſies, les coliques métalliques par exemple, & la ſuſpenſion momentanée d'une action vitale.

(2) Sauvages a rapporté ſous le titre d'*aneſthéſie pléthorique*, l'exemple d'une perte momentanée mais abſolue, de ſenſibilité, qui ceſſa au bout de deux jours, ainſi que l'aphonie qui l'accompagnoit, par l'ouverture des ranules. On a auſſi vu quelquefois l'excès de chagrin, ou la violence d'un accès de mélancolie, produire une perte beaucoup plus longue de ſenſibilité. Sauvages en cite un exemple fort remarquable, d'après une thèſe ſoutenue à Strasbourg en 1760.

Un jeune ouvrier ayant éprouvé de violens chagrins, of-

24e. *Espèce.* L'Anorexie nerveuse & prolongée (l'*asitie* ou *apositithie* des écoles), caractérisée par l'abstinence absolue de toute espèce d'alimens pendant plusieurs jours, & même pendant plusieurs semaines, plusieurs mois, avec une perversion de la sensibilité & de la contractilité des voies digestives, qui se trouve rarement indépendante de l'hystérisme ou d'une disposition, soit cataleptique, soit mélancolique, dont les exemples sont plus fréquens parmi les femmes que parmi les hommes. (La 10e. *Espèce* du genre Anorexies de Sauvages, abstinence miraculeuse, *abstinentia mirabilis*). (1)

25e. *Espèce.* L'Adipsie (défaut, suspension de la soif), phénomène morbide qui se présente plutôt comme un symptôme accidentel dans plusieurs maladies, que comme une maladie bien caractérisée. Il n'est cependant pas sans exemple qu'il existe, sans aucune affection morbide connue, un défaut de soif, dépendant d'une altération purement nerveuse, & tournée en habitude chez quelques personnes qui ne boivent presque pas, & qui peuvent passer plusieurs jours sans prendre de liquides.

frit tout-à-coup les apparences d'une insensibilité absolue : on le piquoit, on le brûloit à plusieurs reprises, sans qu'il laissât entrevoir, à peine, le plus léger signe de douleur. Il restoit muet, ne répondant pas aux questions qu'on lui adressoit, immobile dans son lit, étranger à tout ce qui l'environnoit, & ne prenant quelque nourriture que lorsqu'on cherchoit à l'y contraindre. Cette espèce d'habitude générale dura pendant plus de deux ans. La gale ayant alors été inoculée au malade, dans l'hôpital de Berlin, où il se trouvoit, il en résulta une fièvre assez vive, qui se termina par des sueurs & par une éruption. Alors le jeune mélancolique parut sortir de son engourdissement, & commença à parler & à répondre, ayant d'ailleurs perdu le souvenir de tout ce qui avoit précédé sa guérison.

(1) Les collections académiques présentent plusieurs exemples de ces abstinences prolongées, qui dépendent de l'asitie. On cite toutefois parmi les plus remarquables, les deux exemples qui ont été décrits avec beaucoup de soin dans la *Bibliothèque britannique*. Le premier est tiré des *Transactions philosophiques*. Il a pour sujet une femme qui, après plusieurs altérations graves dans la santé, tomba dans une espèce d'apathie, d'insensibilité apparente telle, que pendant quatre ans on ne lui a rien vu avaler qu'un bouillon pour boisson médicamenteuse, & une pinte d'eau simple. Pendant tout ce temps, toutes les sécrétions & les excrétions ont été suspendues chez cette malade. Ce personnage curieux fut visité par Mackinsie, le 21 octobre 1767 : il le fut de nouveau en 1772, cinq ans après, & commençoit alors à essayer de prendre une petite quantité de boissons ou de nourriture.

Une autre femme appelée *Joséphine Durand*, est le sujet du deuxième exemple. Elle offrit tout-à-coup, à la suite de plusieurs maladies, une suspension de toute appétence, & un minimum de vitalité tel, qu'elle fut nourrie seulement avec quelques petites quantités de boissons qu'on lui donnoit à des époques très-éloignées. Il est digne de remarque que cette inertie gastrique, & l'abstinence habituelle qui en est la conséquence, sont toujours, ou presque toujours l'effet d'une altération très-grave dans le système nerveux abdominal, & qu'elles sont beaucoup plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes.

26e. *Espèce.* L'Anaphrodisie (défaut, privation de Vénus), que Sauvages a divisée en plusieurs espèces, parmi lesquelles deux seulement appartiennent aux névroses : 1°. l'anaphrodisie par paralysie ; 2°. l'anaphrodisie magique ou des noueurs d'aiguillette, assez fréquente, suivant Kœmpfer, dans l'Inde, & qui remonte à une superstition fort ancienne, rappelée, par Virgile, dans ces deux vers de sa huitième églogue :

Nectе tribus nodis ternos, Amarylli, colores :
Nectе, Amarylli, modo : & Veneris, dic, vincula nectо.

27e. *Espèce.* Dyspermatisme atonique (espèce d'atonie ou de paralysie partielle, qui, chez les vieillards, ou à la suite de l'habitude immodérée de l'onanisme, ou par l'effet de toute autre disposition morbide, s'oppose à l'éjaculation, ou du moins la rend très-lente & très-difficile).

Plusieurs névroses, sans offrir tous les caractères d'une véritable paralysie, soit de la contractilité, soit de la sensibilité, se manifestent avec une apparence de foiblesse ou d'atonie, qui établit un rapprochement entre ce genre de lésions, & que nous croyons devoir placer à la suite des paralysies, sous le titre de *débilités nerveuses* : catégorie dont la Chorée (ou danse de Saint-Guy) est une des principales espèces, & que M. le professeur Pinel paroit avoir entièrement méconnue, en la regardant comme une paralysie incomplète.

Cette névrose, qui sera notre 28e. espèce, n'a aucun rapport avec le scélotyrbe de Galien, dont Sauvages lui a donné le nom : elle paroit avoir été observée & décrite, pour la première fois, vers la fin du seizième siècle, & s'est trouvée, dans ces derniers temps, le sujet d'une nosographie estimée (1).

La chorée, assez fréquente jusqu'à l'époque de la puberté, commence par un état de claudication. Elle est caractérisée par le tremblement convulsif & l'agitation spasmodique, soit du membre supérieur & du membre inférieur d'un côté, soit d'un bras seulement, qui exécute sans cesse des mouvemens involontaires, & de telle sorte, que la main & le bras du côté opposé, ordinairement du côté droit, sont employés continuellement à les retenir. (*Voyez* Saint-Guy (danse de), Scélotyrbe.)

29e. *Espèce.* Corybantiasme ou besoin de danser, ou d'entendre de la musique, dans une sorte de délire, d'après une impulsion maniaque, souvent liée à des idées superstitieuses, & dont il existe chez tous les peuples, anciens & modernes, plusieurs exemples, parmi lesquels le *tarentulisme*, ou la *tarentule*, doit être placé au premier rang, quoique d'ailleurs on range aujourd'hui dans les

(1) Bouteille, *Traité de la chorée ou de la danse de Saint-Guy*, in-8°. Paris, 1810.

erreurs populaires l'opinion qui attribuoit cette ſingulière névroſe à la morſure de l'inſecte dont elle a pris le nom.

30e. *Eſpèce.* Le Tremblement ſénil, qui doit être conſidéré, contre l'opinion de M. le profeſſeur Pinel, comme une maladie, & non pas comme un effet néceſſaire ou naturel de l'âge avancé, puiſqu'il n'exiſte pas d'une manière conſtante chez tous les vieillards, & qu'on peut l'attribuer, lorſqu'il eſt porté à un certain degré, à des cauſes évidentes d'altérations morbides.

31e. *Eſpèce.* Le Tremblement métallique auquel les doreurs & tous les ouvriers qui emploient le mercure ſont plus particulièrement expoſés.

32e. *Eſpèce.* Le Tremblement par les narcotiques & par l'abus des liqueurs ſpiritueuſes.

33e. *Eſpèce.* Le Delirium *tremens*, ou tremblement avec délire chez les ivrognes qui ſe trouvent privés de liqueurs ſpiritueuſes, & que l'on guérit ſouvent par le retour à leurs anciennes habitudes.

Le béribéri des Indes, décrit par Bontius & par Tulpius, a été rapproché par M. le profeſſeur Pinel, des tremblemens aſthéniques. Nous ne partageons point cette opinion, & nous penſons que le béribéri des Indes paroit appartenir ſoit aux affections rhumatiſmales, ſoit aux névralgies, ſi l'on examine comme il convient ſes cauſes occaſionnelles : l'impreſſion ſubite du froid humide à la ſuite d'une grande chaleur; la marche de la même maladie, la nature de ſes ſymptômes, & des moyens de traitement qui leur ont été oppoſés avec le plus d'avantage (1).

D'après cette réflexion, nous ne comprendrons pas le béribéri dans les *débilités nerveuſes*. En nous appuyant ſur des motifs non moins fondés, nous croyons ne pas devoir rapporter à ces débilités, pluſieurs phénomènes morbides, de la contractilité ou de la ſenſibilité, aſſez fréquens dans les hypocondries obſcures & indéterminées, le vertige; la vacillation; la ſenſation inquiétante ou incommode d'un défaut d'à-plomb ou d'équilibre; le ſentiment non moins pénible d'une gêne, d'une incertitude dans les opérations les plus faciles, comme ſi l'on avoit oublié tout-à-coup de marcher, de parler, ou de ſe livrer aux exercices que l'habitude journalière a rendus faciles.

Dans la plupart des névroſes qui viennent d'être indiquées, la contractilité muſculaire ſe trouve diverſement ſuſpendue, abolie, ou du moins conſidérablement diminuée, tantôt ſous l'influence d'une léſion profonde & bien connue des centres nerveux, & plus ſouvent par l'effet d'un dérangement moins grave & plus indéterminé, dans les fonctions de quelques troncs ou dans quelques branches de nerfs plus conſidérables.

Pluſieurs autres genres de névroſes ſont caractériſés par l'augmentation & par la perverſion de cette même contractilité, dont le développement ſe manifeſte avec tout le caractère d'une violente irritation, dans les diverſes eſpèces de ſpaſmes & de convulſions que comprend ce mode de léſion.

Les ſpaſmes ont pour caractères génériques une contraction involontaire des muſcles, qui n'alterne point avec leur relâchement, & qui ſe trouve accompagnée d'une tenſion, d'une *rigidité tétanique*, dont l'excès diſtingue une des principales eſpèces de ce genre (la 6eme.).

Les différentes eſpèces de ſpaſmes ſe rangent naturellement dans deux ſous-genres; ſavoir : 1°. les Spasmes des muſcles locomoteurs; 2°. les Spasmes des muſcles membraneux ou viſcériques.

Cinq eſpèces bien caractériſées ſe rapportent au premier ſous-genre.

34e. *Eſpèce.* Le Strabisme.
35e. *Eſpèce.* Le Rire ſardonique.
36e. *Eſpèce.* Le Trismus.
37e. *Eſpèce.* La Souris.
38e. *Eſpèce.* Le Torticolis.
39e. *Eſpèce.* La Crampe ou les convulſions permanentes des fléchiſſeurs & extenſeurs, le plus ſouvent ſymptomatiques.

40e. *Eſpèce.* Le Tétanos *univerſel* ou *partiel*, caractériſé par la contraction permanente de l'enſemble ou de quelques appareils muſculaires, accompagnée de rigidité douloureuſe & d'une réaction du cerveau, qui le rend inſenſible à des doſes d'opium beaucoup plus fortes qu'il ne faudroit pour donner la mort dans toute autre ſituation.

41e. *Eſpèce.* L'Épilepsie caractériſée par l'inſenſibilité abſolue, qui ſe joint à une contraction involontaire, & qui offre en même temps des ſymptômes de ſpaſmes ou de convulſions, & cet appareil de ſymptômes qui rend le ſpectacle de la maladie ſi horrible, quelquefois même dangereux pour certaines perſonnes qu'une complexion trop délicate ou trop mobile rend plus acceſſibles aux effets de la ſympathie & de l'imitation.

42e. *Eſpèce.* La Raphanie de Linné, que nous rapportons proviſoirement aux ſpaſmes, & qui ſe diſtingue des eſpèces précédentes, par la nature de ſa cauſe toujours liée à un empoiſonnement, & par la nature de ſes ſymptômes, qui conſiſtent dans certaines contractions tétaniques très-douloureuſes des articulations, accompagnées ou ſuivies de tous les phénomènes

(1) Nous aurons pluſieurs fois occaſion de rappeler la mépriſe dans laquelle M. le profeſſeur Pinel eſt tombé, relativement au *béribéri* des Indes, mépriſe qui a fait ſouvent confondre dans la pratique, l'impotence rhumatiſmale avec la paralyſie.

d'une perverſion remarquable dans les fonctions du cerveau.

43e. *Eſpèce.* L'Hydrophobie produite comme la raphanie, par empoiſonnement, mais d'une manière contagieuſe, ſe rapproche bien plus des ſpaſmes que des véſanies; ce qui eſt contraire à l'opinion de M. le profeſſeur Pinel. On la diſtingue d'ailleurs des autres maladies ſpaſmodiques par la nature même de ſa cauſe, & par la manifeſtation ſpontanée de pluſieurs contractions partielles de la poitrine, du viſage, & ſurtout de l'œſophage, dont l'extrême ſenſibilité explique naturellement l'horreur de l'eau qui a donné ſon nom à cette maladie (l'hydrophobie).

44e. *Eſpèce.* La Contracture spastique univerſelle, propre à la catalepſie, à l'extaſe & à la léthargie, accompagnée, dans quelques cas, d'une tenſion ou dureté ſpaſmodique, que des obſervateurs peu éclairés ont confondue quelquefois, par une funeſte mépriſe, avec la rigidité cadavérique, le phénomène le plus propre à faire diſtinguer, quand il eſt convenablement apprécié, la mort réelle, de la mort apparente, avant les premiers ſignes de la putréfaction.

Le deuxième ſous-genre des ſpaſmes, ou les *ſpaſmes internes*, préſente cinq autres eſpèces de névroſes à notre énumération; ce qui conſtitue nos 45e., 46e., 47e., 48e., 49e. & 50e. eſpèces de névroſes, dont nous allons rapidement tracer les principaux caractères.

45e. *Eſpèce.* Les Spasmes des *organes de la voix*, tantôt eſſentiels, & ſe prolongeant quelquefois pendant pluſieurs mois, tantôt ſymptomatiques ou conſécutifs, dans certains accès d'hyſtériſme, & dénaturant dans l'un & l'autre cas la voix humaine, de manière à la faire reſſembler à une ſorte d'aboiement.

46e. *Eſpèce.* Le Spasme de l'œsophage.

47e. *Eſpèce.* La Syncope spasmodique, que l'on n'a pas diſtinguée peut-être avec aſſez de ſoin, de la ſyncope *aſthénique* ou atonique, dont les exemples ſont beaucoup plus fréquens.

48e. *Eſpèce.* Le Tenesme ou l'augmentation, avec convulſion, de ce même mouvement périſtaltique dans la dernière portion du canal inteſtinal, avec reſſerrement, conſtriction du ſphincter : affection morbide rarement eſſentielle, & plus ordinairement ſymptomatique ou conſécutive dans la dyſſenterie, les hémorroïdes & la *gerçure* de l'anus.

49e. *Eſpèce* Le Mérycisme (ou rumination accidentelle), infirmité aſſez rare, mais à laquelle on doit rapporter la conſtipation opiniâtre, que l'on peut attribuer à la perverſion du mouvement périſtaltique.

50e. *Eſpèce.* Les Coliques nerveuses.

51e. *Eſpèce.* L'Ileus, qui conſiſte dans l'inverſion auſſi bruſque que violente du mouvement périſtaltique, annoncée par la conſtipation la plus opiniâtre, le vomiſſement, l'expulſion par cette voie des matières fécales; ſe compliquant d'ailleurs, & d'une manière aſſez conſtante, de mouvemens convulſifs des inteſtins dans divers ſens, d'où réſulte, tantôt le volvulus ou étranglement interne, & tantôt l'invagination ou l'intus-ſuſception, que quelques auteurs ont conſidérés, ſans fondement, comme des névroſes particulières (1).

52e. *Eſpèce.* La Colique de plomb, qu'il importe de diſtinguer avec ſoin, ſoit de l'ileus, ſoit des coliques nerveuſes, & qui ſe trouve caractériſée par un reſſerrement ſpaſmodique des muſcles de l'abdomen & de la tunique muſculaire des inteſtins, porté à un tel degré que le ventre paroît ſe retirer vers la colonne vertébrale, & y demeurer comme collé ou attaché.

Pour compléter l'hiſtoire des ſpaſmes, peut-être aurions-nous dû y faire entrer la rétraction, la contraction morbide de la peau, de tous les tiſſus fibreux, mais principalement le reſſerrement de la peau, avec friſſon, dans les fièvres intermittentes; le reſſerrement également ſpaſmodique du ſcrotum & de la tunique érythroïde, dans certaines dyſſenteries chroniques, ou chez quelques hypochondriaques; la conſtriction de l'utérus ou de la veſſie; celle de l'œſophage, qui ſe renouvelle à la vue des liquides chez les hydrophobes, par un effet de l'aſſociation entre les impreſſions & les mouvemens : phénomène curieux, auquel les pathologiſtes n'ont pas donné toute l'attention qu'il mérite.

Du reſte, les cinquante-deux eſpèces de névroſes que nous venons d'énumérer ſe trouvent groupées, diſtribuées dans les huit genres où nous les avons fait entrer, d'après un enſemble de ſimilitude & d'analogie ſi complet, qu'à un très-petit nombre d'exceptions près, aucune de ces eſpèces ne pourroit être placée hors du genre que nous lui avons aſſigné, ſans paroître jetée, & comme exilée dans une famille étrangère : diſpoſition qui conſtitue la baſe de toute claſſification, qui ſe rapproche le plus du degré de perfection que les botaniſtes & les zoologiſtes deſirent atteindre dans l'emploi des méthodes naturelles.

Les genres dont il nous reſte à énumérer les différentes eſpèces laiſſeront peut-être plus à deſirer ou à reprendre, quoique moins *arbitraires* que les diviſions adoptées par les noſographes les plus modernes, & plus évidemment établies ſur une conformité, ſoit dans la nature des phénomènes morbides, ſoit dans les principes du traitement.

Ces genres ſont au nombre de trois; ſavoir : 1°. les convulſions; 2°. les névroſes abdominales

(1) Cette remarque s'applique en partie à M. Alibert, qui, dans ſa Noſographie naturelle, à préſenté le *volvulus* comme un genre particulier de *névroſe*, ſous le nom d'*entérélèſie*, tandis qu'il n'a conſidéré l'*ileus*, dont le *volvulus* n'eſt véritablement qu'un accident, que comme une eſpèce du genre *colique* ou *entéralgie*.

indéterminées;

indéterminées ; 3°. les perceptions morbides ou dépravées de la ſenſibilité (anomalies nerveuſes dans les organes des ſenſations).

Les convulſions ont pour caractère générique une contraction & un relâchement alternatifs, mais irréguliers & involontaires de l'enſemble ou de quelques appareils muſculaires.

Les convulſions dépendent d'une congeſtion ſanguine, ou d'une irritation quelconque du ſyſtème nerveux ; & c'eſt avec raiſon qu'un auteur moderne propoſe de ne regarder comme ſymptomatiques ou conſécutives, que les convulſions qui ſe déclarent dans le cours d'une fièvre ou à la ſuite d'une plaie, d'une phlegmaſie interne, & dont les ſymptômes ne fourniſſent pas les indications du traitement. Du reſte, on doit admettre, pour les convulſions comme pour les ſpaſmes, deux ſous-genres bien tranchés ; ſavoir : 1°. les convulſions externes ; 2°. les convulſions internes.

Quatre eſpèces de convulſions externes peuvent être admiſes, en s'attachant, comme on doit conſtamment le faire dans toutes les claſſifications noſographiques, à la diverſité du traitement & des indications ; ſavoir : 1°. les Convulsions habituelles & périodiques, qui s'affoibliſſent avec l'âge, & ſous l'influence d'un traitement & d'un régime convenables ; 2°. les Convulsions accidentelles des enfans (55e. *Eſpèce*) ; 3°. les Convulsions des femmes enceintes ou des nouvelles accouchées (56e. *Eſpèce*) ; 4°. les Convulsions ſymptomatiques (57e. *Eſpèce*).

Nous croyons devoir rapporter aux convulſions internes, la Toux convulsive ou *Coqueluche* (59e. *Eſpèce*) ; le Hoquet (60e. *Eſpèce*) ; les Palpitations nerveuſes (61e. *Eſpèce*) ; les Palpitations épigaſtriques (62e. *Eſpèce*).

Nous rangerons ſous le titre de névroſes abdominales indéterminées, quelques affections nerveuſes du bas-ventre qu'il eſt impoſſible de rapporter à aucun organe, ni à aucun nerf des viſcères abdominaux en particulier.

Trois eſpèces de névroſes appartiennent à ce genre. La première nous eſt offerte par le Vomissement spasmodique (63e. *Eſpèce*), qui ſe manifeſte dans quelques cas avec tous les caractères d'une maladie eſſentielle, & que l'on ne peut attribuer excluſivement ou particulièrement, ni aux nerfs de l'eſtomac, ni à ce viſcère lui-même, comme le prouve M. Magendie, & lors même que l'on n'adopteroit qu'avec la plus ſage reſtriction le réſultat des expériences ingénieuſes de cet habile phyſiologiſte.

Les deux autres névroſes de l'abdomen, dont le ſiége eſt encore bien moins déterminé que celui du vomiſſement, & qui ſe manifeſtent par un grand nombre de phénomènes généraux, ſont, l'Hypochondrie (65e. *Eſpèce*) & l'Hystérie (66e. *Eſpèce*), qui ſe rapprochent en pluſieurs points, & qui doivent cependant être diſtinguées avec ſoin par pluſieurs caractères auxquels les pathologiſtes modernes de l'Ecole de Paris, ont donné toute l'attention néceſſaire, pour rendre le diagnoſtic de ces maladies moins obſcur & moins difficile. (*Voyez* Névroses abdominales.)

Un aſſez grand nombre d'aberrations, dont quelques-unes ſe rattacheroient aiſément à l'étude de l'homme moral, ſe groupent & ſe preſſent en quelque ſorte dans la catégorie que nous déſignons ſous le titre d'*anomalies* ou de perverſions de la ſenſibilité ; telles ſont quelques névroſes des ſens externes, la berlue (1), la diplopie (2), l'héméralopie (3), la nyctalopie (4), le tintouin (5), la paracouſie (6) ; telles ſont auſſi pluſieurs altérations ou dérangemens des ſens internes, la boulimie (7), le pica (8), le ſatyriaſis (9), la nymphomanie (10), ou même peut-être cette foule de goûts dépravés (11), que les lois & l'eſprit de la morale religieuſe condamnent également, & que le médecin doit ſeulement conſidérer dans leurs rapports avec les vices ou les dérangemens de l'organiſation. (*Voyez* Dépravation, Sens, Sensibilité, &c. &c.)

La claſſe des névroſes, dont nous bornerons l'hiſtoire à ce petit nombre de vues générales, peut être rapportée, en retranchant les névralgies & les véſanies, à huit genres, d'après une claſſification dont la table ſuivante rappellera & fera reſſortir les motifs & l'enchaînement.

Table ſynoptique, ou ſommaire des divers genres et des différentes eſpèces de névroſes.

Premier Genre.

Affections soporeuses.

1re.	*Eſpèce.*	Somnambuliſme.
2e.	—	Somnolence cataleptique.
3e.	—	Catalepſie.
4e.	—	Extaſe.
5e.	—	Léthargie.

(1) Soixante-ſeptième eſpèce.
(2) Soixante-huitième eſpèce.
(3) Soixante-neuvième eſpèce.
(4) Soixante-dixième eſpèce.
(5) Soixante-onzième eſpèce.
(6) Soixante-douzième eſpèce.
(7) Soixante-treizième eſpèce.
(8) Soixante-quatorzième eſpèce.
(9) Soixante-quinzième eſpèce.
(10) Soixante-ſeizième eſpèce.
(11) Soixante-dix-ſeptième eſpèce.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 634 sur 787

Deuxième Genre.

APOPLEXIES.

6e. *Eſpèce.* Apoplexie ſanguine.
7e. — Apoplexie nerveuſe.
8e. — Apoplexie témulente.

Troiſième Genre.

PARALYSIES.

Paralyſies des muſcles faſciculaires.

9e. *Eſpèce.* Hémiplégie.
10e. — Paraplégie.
11e. — Paralyſie des orbiculaires des paupières. (Prolapſus des paupières.)
12e. — Paralyſie de la langue. (*Gloſſoplexie.*)
13e. — Aphonie.
14e. — Paralyſie du ſphincter de l'anus.
15e. — Paralyſie des muſcles érecteurs du pénis.

Paralyſies des muſcles membraneux.

16e. *Eſpèce.* Paralyſie de l'œſophage.
17e. — Paralyſie de la veſſie.
18e. — Paralyſie du rectum.

Paralyſies des ſens externes & internes.

19e. *Eſpèce.* Amauroſe. (Goutte ſereine.)
20e. — Ageuſtie. (Perte du goût.)
21e. — Anoſmie. (Perte de l'odorat.)
22e. — Cophoſe. (Défaut ou perte de l'ouïe.)
23e. — Aneſthéſie. (Perte du toucher.)
24e. — Anorexie & Aſitie. (Abolition, diminution de l'énergie gaſtrique.)
25e. — Adipſie. (Perte, diminution de la ſoif.)
26e. — Anaphrodiſie. (Diminution, perte des facultés reproductives.)
27e. — Dyſpermatiſme. (Ejaculation impoſſible ou difficile.)

Quatrième Genre.

DÉBILITÉS NERVEUSES.

28e. *Eſpèce.* Chorée. (Danſe de St.-Guy.)
29e. — Corybanthiaſme. (Le beſoin de geſticuler ou d'entendre de la muſique.) (*Tarentule, Tarentuliſme.*)
30e. — Tremblement ſénile.
31e. — Tremblement métallique.
32e. *Eſpèce.* Tremblement par l'abus des narcotiques ou des boiſſons ſpiritueuſes.
33e. — Délirium trémens.
34e. — Strabiſme.

Cinquième Genre.

AFFECTIONS SPASMODIQUES.

Spaſmes des muſcles faſciculaires.

35e. *Eſpèce.* Rire ſardonique.
36e. — Triſmus.
37e. — Souris (La).
38e. — Torticolis.
39e. — Crampe.
40e. — Tétanos univerſel.
41e. — Epilepſie.
42e. — Raphanie.
43e. — Hydrophobie.
44e. — Contracture ſpaſtique.
45e. — Spaſmes des organes de la voix.

Spaſmes des muſcles membraneux & des tiſſus contractiles en général.

46e. *Eſpèce.* Spaſme de l'œſophage.
47e. — Spaſme permanent, ou reſſerrement ſpaſmodique de l'eſtomac, qui peut-être ſeroit mieux placé dans les névralgies internes. (Voyez *ce mot.*)
48e. — Teneſme.
49e. — Méryciſme & Conſtipation nerveuſe, ou par dérangement du mouvement périſtaltique.
50e. — Coliques nerveuſes.
51e. — Ileus.
52e. — Colique de plomb, qui pourroit, comme le reſſerrement ſpaſmodique de l'eſtomac, être plutôt placée dans les névralgies que dans les névroſes.
53e. — Spaſme de l'utérus.
54e. — Spaſme de la veſſie, ſurtout dans les fièvres adynamiques.

Sixième Genre.

AFFECTIONS CONVULSIVES.

55e. *Eſpèce.* Convulſions accidentelles des enfans.
56e. — Convulſions des femmes enceintes & des accouchées.
57e. — Convulſions périodiques, régulières & irrégulières.
58e. — Convulſions par mobilité nerveuſe.
59e. — Toux convulſive. (*Coqueluche.*)

60e. *Eſpèce.* Hoquet.
61e. — Palpitations nerveuſes.
62e. — Palpitations épigaſtriques.

Septième Genre.

NÉVROSES ABDOMINALES INDÉTERMINÉES.

63e. *Eſpèce.* Vomiſſement ſpaſmodique.
64e. — Cholera-morbus.
65e. — Hypochondrie.
66e. — Hyſtérie.

Huitième Genre.

ANOMALIES, ABERRATIONS DES SENS EXTERNES ET INTERNES.

67e. *Eſpèce.* Berlue.
68e. — Diplopie.
69e. — Héméralopie.
70e. — Nyctalopie.
71e. — Tintouin.
72e. — Paracouſie.
73e. — Boulimie.
74e. — Pica.
75e. — Satyriaſis.
76e. — Nymphomanie.
77e. — Aberrations érotiques & Goûts dépravés, qui en ſont la ſuite.

SECT. III. DIAGNOSTIC.

Aucune expreſſion n'a peut-être jamais été employée d'une manière plus vague, plus illimitée & plus indéterminée dans ſon acception, que le mot *névroſe* & *affection nerveuſe*, non-ſeulement par le vulgaire, mais auſſi par la plupart des médecins. Les mots maladies inconnues ou maladies nerveuſes ſont preſque ſynonymes, ſuivant la manière générale de s'exprimer; & lors même qu'une affection morbide, trop grave & trop vulgaire, eſt bien caractériſée, il eſt rare que les malades, dans une certaine claſſe de la ſociété, ne prétendent découvrir quelques traits qui rattachent cette affection à la grande famille des maladies nerveuſes, comme s'il étoit contraire à l'importance de leur être, ou à la dignité de leur nature, d'éprouver une maladie dans laquelle leurs nerfs ne joueroient pas le premier rôle (1).

Cette diſpoſition générale des eſprits a contribué ſans doute à faire donner, dans la pratique de la médecine, beaucoup trop d'extenſion à l'acception du mot névroſe ou maladie nerveuſe; ce qui n'auroit pas eu lieu cependant ſi le diagnoſtic de ces maladies n'étoit pas très-difficile dans pluſieurs cas, ſurtout lorſqu'on range, parmi ces affections morbides, les névralgies & les véſanies. Cette obſcurité & cette difficulté ſont inhérentes à la nature même du ſujet. On ne parviendra à en triompher que par une pratique conſommée & par les habitudes de l'eſprit que cette pratique développe avec le temps. Perſuadés de cette vérité, nous ajouterons ici très-peu de développemens aux vues générales qui ont été placées, d'après Cullen, au commencement de cet article.

L'irrégularité dans les fonctions du ſyſtème nerveux, & les ſymptômes qui en dérivent, diffèrent des léſions organiques, dont ſouvent ils ſont la ſuite ou l'effet néceſſaire. Ils conſtituent l'eſſence des névroſes, qui ſont également caractériſées par le défaut d'inflammation ou de fièvre, par la perverſion, l'altération de la contractilité muſculaire, & la tendance manifeſte, ſoit à la chronicité, ſoit à la périodicité. Toute maladie qui offrira l'enſemble ou quelques-uns de ces ſymptômes, pourra être inſcrite ſans héſiter parmi les névroſes, & en même temps il ſera convenable & conforme aux principes de la philoſophie noſographique, de ne pas comprendre dans cette famille de maladies, une léſion particulière des nerfs & du cerveau, ou toute affection morbide qui ne préſentera pas les principaux caractères que nous venons d'indiquer. Ainſi, l'apoplexie, en faiſant abſtraction de ſa cauſe prochaine la plus fréquente (l'hémorragie ou la congeſtion ſanguine du cerveau), eſt évidemment une névroſe, en ne la conſidérant que dans la ſuſpenſion ou l'affoibliſſement momentanés de l'innervation, & dans les phénomènes qui dérivent de cette altération, toujours ſi grave & ſi profonde. Il en eſt ainſi des paralyſies générales ou partielles, de l'épilepſie, du tétanos, de l'hydrophobie, des maladies convulſives en général & de pluſieurs affections nerveuſes des ſens. Aucun médecin, quel que ſoit ſon ſepticiſme en noſographie, ne craindra pas de ranger ces maladies parmi les névroſes. La même évidence, la même clarté de diagnoſtic n'exiſte pas, il faut l'avouer, pour la plupart des névroſes partielles des différens viſcères de la poitrine ou du bas-ventre, ou pour divers ſymptômes de névroſes, qu'il eſt ſi facile, ſi fréquent de confondre avec les effets conſé-

(1) Un médecin plus adroit que ſavant, & que ſon extrême médiocrité n'a pas empêché d'être à la mode pendant quelque temps, faiſoit un grand uſage, à ſon profit, de cette foibleſſe du cœur humain, relativement aux maladies nerveuſes. Il manquoit rarement de flatter habilement cette diſpoſition morale, ſoit dans ſes viſites, ſoit dans ſes conſultations écrites, & d'après ſon propre récit, les malades lui montroient d'autant plus de confiance ou de gratitude, qu'il les avoit mieux convaincus de l'influence de leurs nerfs, dans les ſouffrances pour leſquelles ils réclamoient ſes avis.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 636 sur 787

cutifs d'une phlegmaſie latente de l'eſtomac, des inteſtins ou de tout autre viſcère.

Pluſieurs autres maladies locales & organiques, ſoit du cerveau, ſoit de la moelle épinière, des nerfs & même d'organes placés à un degré moins élevé dans l'économie vivante, pourront également donner lieu à pluſieurs ſymptômes, qu'il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer d'une véritable névroſe, ou que l'on doit placer quelquefois d'ailleurs dans cette claſſe de maladies, lorſqu'ils ont en quelque ſorte ſurvécu aux léſions diverſes qui les avoient précédés (1).

La phthiſie tuberculeuſe, en particulier, a donné lieu pluſieurs fois, ſurtout chez quelques perſonnes très-jeunes ou d'une complexion délicate, à des névroſes conſécutives ou ſympathiques fort ſingulières, & aſſez remarquables pour détourner l'attention de la maladie principale; à certaines douleurs nerveuſes, par exemple; à des accès de catalepſie; à une ſomnolence cataleptique, ſpontanée ou provoquée, & à un développement, à une augmentation de ſenſibilité, pendant cette ſomnolence, dans différentes parties; phénomènes ſur la nature deſquels des obſervateurs enthouſiaſtes ou peu éclairés ſe ſont mépris, au point de leur attribuer de véritables prodiges (2).

Les névralgies internes ſont du reſte les maladies avec leſquelles il eſt le plus facile de confondre un aſſez grand nombre d'affections morbides, qui ſont rangées parmi les névroſes, & que peut-être on devroit porter dans une autre claſſe, comme nous l'avons fait remarquer pour la colique de plomb, l'*entéralgie*, la gaſtrodynie, pluſieurs douleurs abdominales indéterminées, l'aſthme nerveux, l'angine de poitrine. Du reſte, loin de rien diſſimuler relativement à ces obſcurités, à ces lacunes de la ſcience, il faut ſavoir les reconnoître, les ſignaler même, afin d'attirer de ce côté l'obſervation & les méditations des hommes les plus éclairés.

Quant aux moyens & aux procédés qui ont pour objet de diriger la marche du praticien dans ces voies difficiles, ſur ces limites, où pluſieurs maladies différentes ſemblent ſe réunir & ſe confondre, ils conſiſtent dans l'analyſe, dans l'eſprit de rapprochement, & ſurtout dans la méthode d'élimination, qui, lorſqu'elle eſt habilement employée, réduit ſouvent à la plus grande ſimplicité les queſtions les plus délicates ou les plus difficiles. Rendons ces préceptes généraux plus clairs & plus évidens par des exemples.

Un médecin eſt conſulté pour des douleurs de l'abdomen, tantôt plus, tantôt moins étendues, & dont le ſiége eſt indéterminé. Ces douleurs ſont conſtantes, mais ſous l'influence de la cauſe occaſionnelle la plus légère, elles ont des redoublemens qui les rendent inſupportables; elles alternent ſouvent avec des palpitations; la conſtipation eſt opiniâtre, l'appétit ſe ſoutient, mais l'impreſſion la plus légère des alimens augmente ſenſiblement les ſouffrances; la perſonne malade maigrit de jour en jour & ſe trouve entièrement privée de ſommeil, quoique d'ailleurs ſans fièvre; elle a éprouvé & elle éprouve encore des chagrins violens, dont l'effet a été augmenté par d'exceſſives fatigues & par des inquiétudes continuelles, relativement à un de ſes enfans, qui ſe trouve malade depuis pluſieurs mois. Il n'a pas exiſté antérieurement d'affections, ſoit goutteuſes, ſoit rhumatiſmales, ni aucun ſymptôme d'indiſpoſition ou de maladie, que l'on puiſſe raiſonnablement attribuer à un principe d'irritation morbide.

La privation preſqu'abſolue d'alimens, le régime le plus doux, les bains, l'application des ſangſues à différentes repriſes, n'ont donné aucun ſoulagement. Les préparations opiacées, employées ſoit en applications externes, ſoit en lavemens, calment ſeules la malade. Les recherches les plus attentives n'ont pu faire découvrir aucune apparence de léſions organiques.

D'après cet expoſé, n'eſt-il pas évident qu'avec un peu d'analyſe & en faiſant uſage de la méthode d'élimination dont nous avons parlé, que ces douleurs abdominales, pour leſquelles on eſt conſulté, ne peuvent être rapportées, ni à la goutte, ni au rhumatiſme, ni à aucun principe d'irritation morbide? Ne paroît-il pas également démontré, que ces mêmes douleurs ne ſe rattachent point à une diſpoſition fébrile, & qu'elles ne peuvent dépendre, ni d'une maladie organique ancienne, ni d'une entérite, ni d'une péritonite latente ou obſcure? Enfin, ſi l'on conſidère les cauſes de la maladie, ſes antécédens, ſa marche, qui n'eſt pas eſſentiellement périodique, on n'héſitera pas même pour refuſer de la comprendre dans les névralgies internes, & pour la rapporter enfin à la grande famille des névralgies. S'il reſtoit quelques doutes, les bons effets de l'opium acheveroient de les diſſiper & de faire reſſortir complétement la nature de l'affection morbide. *Naturam oſtendunt morborum curationes.*

L'obſcurité, la difficulté, ſont quelquefois beaucoup plus grandes & ne ſe diſſipent même que

(1) Une paralyſie partielle, ou des convulſions périodiques, qui ont été l'effet d'une céphalite congéniale, ou d'une hydrocéphale aiguë qui s'eſt heureuſement diſſipée, exiſtent ſouvent long-temps après la terminaiſon de ces maladies, avec tous les caractères d'une infirmité: ce qu'il ſeroit facile de prouver à l'auteur de cet article ſans aucun frais d'érudition médicale, & en faiſant uſage de quelques faits tirés de ſon Mémorial clinique.

(2) Ce que quelques phyſiologiſtes un peu excentriques ont appelé le *déplacement*, la *transformation des ſens*, en admettant comme réel, & pour le claſſer parmi ces phénomènes, la faculté de lire par l'eſtomac, ou par toute autre partie auſſi peu deſtinée à cet uſage, dans certains cas de ſomnolence cataleptique provoquée ou ſpontanée. (*Voyez* Dumas, & les *Recherches de* Pétetin.)

par l'événement, ou en obſervant mieux une circonſtance que l'on avoit d'abord négligée, & qui fait connoître tout-à-coup la nature de la maladie, à un praticien plus exercé.

Mademoiſelle de ***, âgée de quatorze ans, d'une petite taille, mais d'une complexion forte, & remarquable par toutes les apparences d'une nubilité prématurée, éprouvoit depuis pluſieurs mois différens ſymptômes nerveux, qu'il étoit difficile de ne pas attribuer à l'hyſtérie. Le météoriſme nerveux, par exemple, la tenſion douloureuſe de l'abdomen, le gonflement ſubit du ſein, & quelquefois des membres, une toux convulſive, de nombreuſes altérations de la voix, des accès de ſuffocation, la ſenſation d'une boule, qui, après une marche aſcendante, paroiſſoit ſe porter, tantôt vers le cou, tantôt vers le milieu de la poitrine, & quelquefois vers la région de l'eſtomac, où cette impreſſion occaſionnoit un ſentiment d'angoiſſe & d'anxiété inexprimable; la conſtipation la plus opiniâtre, l'inappétence la plus invincible, & une perverſion remarquable dans la digeſtion, accompagnoient ces différens ſymptômes. Cette ſituation ſe prolongea pendant pluſieurs mois, ſans être modifiée dans la plus petite de ces circonſtances, par un grand nombre de traitemens, qui furent eſſayés d'après l'avis de pluſieurs médecins, & toujours dans l'idée & la profonde conviction que la maladie ne pouvoit être rapportée qu'à l'hyſtérie. M. le profeſſeur Dupuytren fut enfin appelé à la ſuite de ces tentatives infructueuſes; aucune circonſtance, aucun trait de l'hiſtoire d'une maladie auſſi ſingulière, ne purent ſe dérober aux lumières & à la ſagacité d'un homme auſſi habile. Mais quelques diſpoſitions le frappèrent cependant davantage, l'inutilité de pluſieurs traitemens, ſagement conſeillés & combinés, dans la ſuppoſition d'une hyſtérie eſſentielle; le dérangement des fonctions digeſtives, & ſurtout l'opiniâtreté de la conſtipation, qui lui parut différer de ce qui eſt propre à ce ſymptôme, lorſqu'il dépend des affections nerveuſes, & qu'il ne conſiſte pas moins dans la ſuſpenſion ou la diminution des ſécrétions du gros inteſtin, que dans l'altération morbide de ſa contractilité & la perverſion du mouvement périſtaltique.

Dirigé par ſes vues, M. Dupuytren palpa avec beaucoup de ſoin la malade, & reconnut que le colon, qui paroiſſoit ſenſiblement rétréci à ſa partie inférieure, étoit d'ailleurs rempli, dans preſque toute ſon étendue, d'une grande quantité de matières fécales. Le diagnoſtic, le pronoſtic, le mode de traitement, tout découloit & ſortoit à la fois de cette obſervation. Des frictions ſur l'abdomen, une légère compreſſion, des purgatifs d'abord aſſez forts, & dans la ſuite des purgatifs plus doux, furent employés ſeuls pour combattre la maladie, qui s'évanouit avec ſa cauſe, & comme M. Dupuytren l'avoit annoncé, avec une ſûreté de diagnoſtic bien rare, & que l'on ne peut acquérir ſans porter une connoiſſance approfondie de l'organiſation dans la pratique de la médecine.

Sect. IV. Traitement.

Ce qui concerne les moyens de traitement communs à toutes les névroſes, ſe borne à un petit nombre de vues générales: chaque eſpèce offrant des indications particulières, & ne pouvant être combattue que par des méthodes ſpéciales de médications.

Le traitement préſervatif ou hygiénique auquel cette remarque ne s'applique pas auſſi directement qu'au traitement curatif, auroit une grande étendue, ſi on y faiſoit entrer tous les moyens, tous les objets, toutes les pratiques qui lui appartiennent, & qui peuvent éloigner ou détruire les divers genres de cauſes propres à produire les névroſes. Nous avons vu que parmi ces cauſes, quelques-unes ſe confondoient dans leur origine avec le premier moment de l'exiſtence; qu'elles ſe tranſmettoient comme un funeſte héritage, ou qu'elles pouvoient dépendre ſoit d'une ſituation particulière & momentanée des parens au moment de la conception, ſoit d'accidens arrivés à la mère pendant ſa groſſeſſe. Un traitement préſervatif ne devroit-il pas aller, juſqu'à un certain point, au-devant de ces circonſtances malheureuſes, embraſſer des réglemens, des lois, qui protégeroient avec la plus grande ſollicitude les femmes enceintes, comme on l'a vu chez quelques peuples, ou qui éloigneroient du mariage ces êtres défectueux que quelques nations anciennes condamnoient à mourir dès leur naiſſance (les perſonnes évidemment affectées de névroſes héréditaires, telles que la folie, l'épilepſie, quelques apoplexies).

Si l'on ne craignoit de ſe livrer aux illuſions d'une trop décevante utopie, il faudroit encore deſirer de faire entrer dans le même traitement, & en agrandiſſant l'hygiène publique, une réorganiſation de la ſociété, ſur une foule de points importans; pluſieurs meſures concernant les maladies des ouvriers qui ſont expoſés aux émanations du plomb ou du mercure; un régime & un genre de vie mieux appropriés à une diſtribution égale des forces organiques; des changemens importans dans l'éducation; une police mieux entendue pour les fêtes publiques ou les ſpectacles, & les moyens d'attacher l'idée d'un véritable déshonneur, d'une flétriſſure, à l'uſage des loteries, des jeux de haſard, de l'ivrognerie, de la mendicité, du vagabondage, enfin de tous les vices que l'oiſiveté entretient ou fait naître dans les cités les plus populeuſes de l'Europe.

Du reſte, dans les claſſes riches, les maladies nerveuſes ne pourroient être prévenues

avec plus d'efficacité, que par les moyens hygiéniques & la gymnaſtique, que Tronchin introduiſit avec une ſi puiſſante autorité dans quelques familles, il y a bientôt plus d'un ſiècle, & qui ſont malheureuſement tombés en déſuétude. Les femmes des premières claſſes de la ſociété trouveroient en particulier, ainſi que les gens de lettres, un grand avantage dans cette hygiène & dans un genre de vie qui ne tendroit pas ſans ceſſe à rompre l'équilibre de leur organiſation, en développant, au dépens de leur ſanté & de leur force phyſique, la ſenſibilité morale, le goût, l'imagination & toutes les puiſſances de l'entendement.

Les principaux moyens curatifs que l'on oppoſe aux névroſes, ſont déſignés ſous le nom d'*antiſpaſmodiques*, & conſiſtent dans l'*opium*, dans les narcotiques en général, dans quelques excitans diffuſibles, tels que le camphre, le muſc, la valériane, l'aſſa fétida, les huiles pyrogénées, ſoit ſimples, ſoit unies aux ſubſtances aromatiques.

Ces divers médicamens peuvent à la vérité être employés avec beaucoup d'avantage pour un grand nombre de névroſes dans tous les cas où il faut en quelque ſorte changer d'une manière ſpécifique ou antidotique, une action morbide du ſyſtème nerveux en général, ou modifier ſenſiblement l'état du cerveau en particulier. (*Voyez* NARCOTIQUES.)

Du reſte, ces moyens, dont l'emploi ne peut être convenablement examiné d'une manière pratique que dans l'hiſtoire de chaque eſpèce de névroſes, ne ſont pas toujours indiqués, & ſouvent une forte ſaignée ou des ventouſes ſcarifiées deviennent le plus néceſſaire & le plus puiſſant des *antiſpaſmodiques*. Dans d'autres circonſtances de névroſes, les narcotiques en général & l'opium en particulier demeurent ſans action à des doſes vénéneuſes, ainſi que nous avons eu déjà l'occaſion de le remarquer. Ces mêmes médicamens ſont repouſſés d'une autre part chez pluſieurs perſonnes, par l'effet d'une diſpoſition conſtitutionnelle, idioſyncraſique; d'autres ne produiſent un effet véritablement antiſpaſmodique, ainſi que je l'ai remarqué pluſieurs fois, que lorſqu'ils ſont aſſociés au muſc, au camphre, ou combinés entr'eux de diverſes manières. L'huile animale de Dippel rectifiée, & l'eſprit aromatique huileux de Sylvius, qui appartiennent aux huiles pyrogénées, ſont du reſte beaucoup plus efficaces que l'opium ou les autres narcotiques, dans les cas de ſpaſmes ou de convulſions des muſcles faſciculaires, mais ſurtout dans les convulſions des enfans.

Tout ce qui opère une diverſion puiſſante, une véritable révolution dans l'organiſation, ſoit qu'elle arrive ſpontanément, ſoit que le médecin contribue à ſon développement, a ſouvent ſuffi pour faire ceſſer comme par enchantement une névroſe très-invétérée. Ce ſeroit ici l'occaſion de rappeler, & ſi le temps nous le permettoit, toutes les cures de ce genre qui ont été opérées par les voyages, par le renverſement de fortune, les changemens dans le genre de vie, le pouvoir des miracles, les impreſſions vives ou profondes en général, & mieux encore par l'apparition ſoudaine d'une nouvelle maladie. (*Voyez* HYPOCONDRIE, HYSTÉRIE, NÉVROSES ABDMINALES INDÉTERMINÉES, VAPEURS, &c.)

NÉVROSES ABDOMINALES INDÉTERMINÉES. (*Voyez* NÉVROSES, *ſeptième genre.*)

(*Voyez* auſſi CHOLÉRA-MORBUS, HYPOCHONDRIE, HYSTÉRIE, VAPEURS, VOMISSEMENT.)

NÉVROSES CÉRÉBRALES, NÉVROSES DES FONCTIONS CÉRÉBRALES. M. le profeſſeur Pinel a réuni ſous ce titre, & dans le deuxième ordre de ſes névroſes, les maladies les moins analogues (1), & que Sauvages lui-même a claſſées d'une manière beaucoup plus philoſophique.

NÉVROSES DE LA CIRCULATION. M. Pinel rapporte à ce titre, aſſez inexact, les palpitations nerveuſes, les ſyncopes, qui n'appartiennent pas à la circulation, & qui doivent être regardées comme des affections morbides particulières du cœur.

NÉVROSES DE LA DIGESTION. Dans le vocabulaire de l'auteur de la Noſographie philoſophique, on a rangé ſous ce titre pluſieurs affections morbides aſſez différentes les unes des autres, & dont quelques-unes doivent être regardées, dans l'état préſent des connoiſſances, comme des névralgies.

NÉVROSES GÉNITALES DE LA FEMME. M. Pinel range dans un ſous-ordre des névroſes de la génération, la nymphomanie & l'hyſtérie, qui ſont deux maladies aſſez différentes; la ſeconde, n'ayant ſouvent aucun rapport avec les deſirs érotiques, tandis que l'autre conſiſte dans une exaltation furieuſe & maniaque de ces deſirs, manifeſtés le plus ſouvent avec tous les caractères de l'aliénation mentale: voulant d'ailleurs réunir ſous un titre les névroſes des fonctions génitales de la femme, il falloit y rapporter un aſſez grand nombre d'affections qui dépendent d'un dérangement dans l'appareil nerveux qui contribue à ces fonctions (l'inertie de l'utérus, par exemple, ſon reſſerrement ſpaſmodique, ſes convulſions, la métralgie).

(1) L'apoplexie, la catalepſie, l'épilepſie, l'hypocondrie, la mélancolie, la manie, la démence, l'idiotiſme, le ſomnambuliſme, le cauchemar, l'hydrophobie. (*Voyez* NÉVROSES EN GÉNÉRAL.)

NÉVROSES GÉNITALES DE L'HOMME. M. le professeur Pinel réunit sous ce titre le priapisme & le dyspermatisme, qui sont des altérations ou des maladies de la contractilité, avec le satyriasis ou l'anaphrodisie, qui sont deux modes bien caractérisés de lésions dans les sens internes, & tout-à-fait étrangers à la disposition morbide ou non morbide des muscles, dont le mode habituel a été dérangé suivant le nerf affecté dans la névralgie.

NÉVROSES DE LA RESPIRATION. Trois affections morbides fort différentes, & qui n'ont rien de commun entr'elles, que de se rapporter à un même appareil d'organe, ont été réunies par M. Pinel sous le titre de *névroses de la respiration*, savoir : l'asthme, que tout porte à regarder comme une affection morbide du parenchyme du poumon ; la coqueluche, qui est une affection convulsive; l'asphyxie, dont une espèce seulement doit être rapportée aux névroses (l'asphyxie nerveuse).

NÉVROSES DE LA VOIX. Le savant estimable, dont nous avons signalé quelques méprises, pour ce qui concerne la classification des névroses, a réuni, sous le titre de *névroses de la voix*, l'aphonie, qui appartient aux paralysies & aux débilités nerveuses, & la voix convulsive, qui doit être regardée comme une espèce de sous-genre (affections convulsives ou spasmes).

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NÉVROTIQUE ou NÉVRITIQUE (*Matière médicale*), adjectif employé dans la langue médicale pour désigner les médicamens propres à combattre les affections nerveuses; synonyme de *nervin*, qui est plus ordinairement employé. (*Voyez* NERVIN.)

NÉVROTOME, s. m. (*Chirurgie*), de νευρον, nerf, & de τεμνω, je coupe. On donne le nom de *névrotome* à un instrument propre à disséquer les nerfs. Tous les instrumens qui servent à cette dissection sont en général aussi des névrotomes, tels que la scie, le ciseau, la gouge, le maillet, les seringues simples & doubles, les petits ciseaux à branches longues, à lames courtes, étroites, bien évidées & pointues; mais, rigoureusement parlant, on désigne par névrotome, un scalpel à lame longue, étroite, bien pointue, à dos, & tranchante d'un seul côté. Cependant, lorsque cet instrument a le dos tranchant vers la pointe, dans l'étendue d'environ deux ou trois lignes, il en est encore meilleur. Ces deux scalpels, également utiles & même nécessaires pour la dissection des nerfs, portent plus particulièrement le nom de *névrotomes*. (*Voyez*, dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie*, NÉVROTOME.)

(F. RIBES.)

NÉVROTOMIE, s. f. (*Chirurgie.*) On désigne sous ce nom la dissection, la préparation anatomique des nerfs. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie.*)

NEZ, s. m. (*Anatomie.*) La partie saillante ou extérieure de l'appareil olfactif dans l'homme, composée d'os, de cartilages, de muscles particuliers, de nerfs, de vaisseaux, de tégumens, & d'une membrane muqueuse qui se prolonge & fait partie de la membrane pituitaire. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie.*)

Un assez grand nombre de maladies & de lésions organiques, ou de vices de conformation, peut être rapporté à l'ensemble de l'appareil nasal, ou de ses différentes parties, dans l'ordre suivant :

1°. Les plaies du nez;

2°. La division, la réunion de ses parties divisées;

3°. Le greffement de la peau sur le nez; opération de Taliaco;

4°. Les névroses ou les névralgies partielles du nez;

5°. La privation accidentelle de l'odorat;

6°. La fluxion catarrhale de la membrane muqueuse, nasale, inflammatoire ou non inflammatoire;

7°. Les altérations organiques de cette membrane (*voyez* NASAL);

8°. Les hémorragies de ses vaisseaux (*épistaxis*).

Nous renvoyons, pour ces différentes altérations morbides du nez, aux divers articles de ce Dictionnaire qui les concernent. Nous nous bornerons ici à quelques remarques sur les signes d'altérations morbides que l'on peut tirer des dispositions variées du nez. Cette partie augmente sensiblement de volume, chez les scrophuleux, & dans l'érysipèle de la face; elle maigrit, paroît effilée, suivant l'expression vulgaire, à une époque avancée des maladies chroniques qui occasionnent beaucoup de dépérissement.

On attache les plus sinistres présages, dans les maladies aiguës, aux changemens très-remarquables dans la forme du nez, surtout lorsqu'il paroit tout-à-coup alongé, aigu, ayant ces cartilages affaissés & pâles; lorsque la constriction des narines se joint à l'enfoncement des joues, ce signe est encore plus funeste : la température réelle du nez, & la sensation de chaleur que l'on y éprouve, présentent de nombreuses variétés dans les maladies; le mouvement des ailes du nez a quelque chose de remarquable, dans tous les cas où la respiration se trouve très-gênée, mais surtout aux approches d'une mort qui commence par la respiration.

Le nez, plus qu'aucune autre partie, qui se trouve à une grande distance du cœur, pâlit & devient *froid* pendant le frisson de la fièvre. Cette même partie est beaucoup plus exposée que les autres à être gelée dans les temps très-froids &

dans les climats les plus rigoureux. On doit toujours regarder comme un symptôme favorable, la sécrétion muqueuse du nez qui se rétablit dans les maladies, après avoir été supprimée.

Quoique le nez présente peu de mobilité, il prend part à l'expression de plusieurs passions, au moins chez les personnes dont les muscles du visage sont très-exercés. Dans ce cas, les mouvemens des ailes du nez se trouvent combinés avec ceux de la lèvre supérieure. Un acteur célèbre du siècle dernier, n'avoit pas craint d'avancer qu'il y avoit jusqu'à quarante manières de remuer le nez dans l'expression mimique : assertion sans doute un peu hasardée, & dont il eût été difficile de donner la preuve. (*Voyez* NASAL.)

(L. J. M.)

NICANDRE (*Nicander*). (*Biographie médicale.*) Poëte, grammairien & médecin grec, étoit de Claros (1), ville d'Ionie, dans le voisinage de Colophon. Il demeura pendant quelque temps en Etolie, & se fit une assez grande réputation par ses travaux littéraires.

Nicandre a donné en effet plusieurs ouvrages, qui sont cités par Eustathe, le Scholiaste d'*Aristophane* & *Athénée*. Il ne nous reste cependant de lui que deux poëmes grec & latin assez généralement estimés : il traite dans l'un, des *animaux réputés venimeux*, & dans l'autre, des *antidotes*. On reproche à cet auteur d'avoir rangé cette classe de médicamens, sans choix & sans ordre. Ces deux ouvrages paroissent avoir été néanmoins recherchés avec empressement, comme on peut s'en convaincre par le grand nombre d'éditions qui en ont paru. Ils ont pour titres :

Theriaca & *Alexipharmaca*, grec & latin, publiés dans le *Corpus poetarum græcorum*. Genève, 1606 & 1614, 2 vol. in-fol., & séparément par Goris, d'abord à Venise, 1522 & 1523, in-4°.; Paris, 1557, in-4°.; Hall. 1792, in-8°., avec les notes de J. Gottlieb Schneider; Florence, 1764, in-8°.; traduit en français par Grévin, Anvers, 1567, in-4°. (*Extrait d'Eloy.*)

(A. J. T.)

(1) Nicandre, selon *Suidas*, étoit fils de Xénophane de Colophon, ville d'Ionie. Plusieurs auteurs le font Etolien de nation; mais d'après le témoignage même de Nicandre, il paroît certain que ce médecin poëte étoit de Claros en Ionie.

Les biographes s'accordent encore moins sur l'époque à laquelle Nicandre vivoit. Les uns disent qu'il vécut sous le règne d'Attale I, roi de Pergame, qui fut surnommé *Galatonices*; les autres avancent que ce médecin étoit en réputation sous le règne du dernier des Attales, surnommé *Philometor*, & sous celui d'*Aristonicus*. Eloy, dans son Dictionnaire biographique, semble adopter de préférence cette dernière époque, en observant judicieusement qu'Attale Philométor fut un prince qui cultiva les arts, & les fit aimer davantage qu'Attale I, qui ne s'occupa que de la guerre, & du soin d'étendre ses conquêtes.

NICÉRATUS, médecin de l'antiquité, auquel Galien attribue la découverte de quelques médicamens. Cælius Aurelianus en parle au sujet d'un livre où il traitoit de la maladie appelée *Catalepsis*. (*Extrait d'Eloy.*) (A. J. T.)

NICHOLS (François), célèbre médecin anglais du dix-huitième siècle, médecin du roi d'Angleterre, & professeur d'anatomie & de physiologie à Oxford, étoit membre de la Société royale de Londres, à laquelle il donna un grand nombre d'observations que l'on trouve consignées dans les *Transactions philosophiques* de cette ville. On lui doit séparément : 1°. *Compendium anatomicum œconomicum*, Londini, 1733, 1736; ouvrage dans lequel Nichols a cherché à détruire, par des explications & non par des faits, les bases physiologiques généralement adoptées, concernant le mouvement du cœur & la circulation du sang; 2°. un Traité ayant pour titre, *De animâ medicâ*, dont il a donné deux éditions; 3°. une Dissertation sur ce sujet, *De motu cordis & sanguinis in homine nato & non nato*. Ce médecin mourut en 1779. (*Extrait d'Eloy.*) (A. J. T.)

NICKEL, s. m. (*Matière médicale.*) Métal découvert par Cronstedt, dans une mine d'Helsingie. (*Voyez* ce mot dans les *Dictionnaires de Chimie & de Minéralogie.*) Cette substance n'est pas employée en médecine. (L. J. M.)

NICOLAÏ (Christophe), né à Nuremberg en 1618, suivit les Universités de Padoue & d'Altorf avec le plus grand succès, & fut reçu docteur en cette dernière Université en 1645. Nicolai retourna à Nuremberg la même année de sa réception, se fit agréger au Collége de médecine, & mérita bientôt, par ses talens distingués, la confiance de ses concitoyens. En 1654, la Faculté d'Altorf le choisit pour remplir la chaire devenue vacante par la mort de Louis Jungerman. Nicolai mourut à Altorf en 1652, & il n'a laissé au public que quelques dissertations sur différens points de médecine (1). (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

(1) Plusieurs autres médecins paroissent avoir porté le nom de Nicolaï. Eloy parle en effet d'un médecin de Lubeck, *Nicolaï* (*Henri-Albert*), qui naquit au commencement du dix-huitième siècle, étudia la médecine à Strasbourg, où il se fit recevoir docteur. On lui doit deux dissertations académiques, dont les titres sont :

Decas Observationum illustrium anatomicarum. Argentinæ, 1725, in-4°.

De directione vasorum. Ibid., 1725, in-4°.

Manget fait aussi mention d'un médecin qu'il nomme *Nicolaus* (*Henricus*), & auquel il attribue un ouvrage intitulé :

Tractatus singularis de Panis naturâ, usu, affectionibus, operationibus, divisionibus & varietatibus. Dantisci, 1650, in-4°.

Lipenius en cite deux autres du même nom, dont l'un a donné : *Disputatio inauguralis de Lienis obstructione & reseratione.* Altorfii, 1674, in-4°., & l'autre, l'opuscule suivant : *De vulneribus sclopetorum.*

NICOLÉ (Nicolas) (*Biogr. médic.*), célèbre médecin du quinzième siècle, qui a écrit plusieurs ouvrages sur la philosophie & la cosmographie. Nous avons encore de lui :

Sermones Medicinales septem. Venet., 1491-1507-1533.

Commentum super Aphorismos Hippocratis. Bononiæ, 1522, in-8°.

De Febribus Epitome (1).

Nicole, qui avoit appartenu à l'Ordre des Dominicains de Florence, mourut dans cette ville en 1430, dans un âge assez avancé.

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NICONITIUS (François) (*Biogr. méd.*), médecin polonois, qui vécut vers le milieu du seizième siècle. On le regarde comme auteur d'un ouvrage sur une question importante de médecine légale (les *naissances tardives*), ouvrage dont on n'auroit aujourd'hui que le manuscrit, si l'un des amis de ce médecin ne l'eût fait imprimer sous ce titre, en 1541.

Bis centum & viginti quatuor rationes dubitandi, seu argumenta non unius loci, sed plurium authoritatibus, non scriptis alibi comprobata, quibus videbatur filium natum ex uxore, absente marito per decennium, esse legitimum (2).

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NICOT (Jean) (*Biogr. médic.*), ambassadeur français près la cour de Portugal, auquel nous sommes redevables de la plante appelée *tabac*, & à laquelle les botanistes modernes donnèrent son nom. (*Nicotiana tabacum.*) (*Voy.* TABAC, *partie historique.*)

Nicot étoit fils d'un notaire de Nîmes, sa ville natale. Il obtint, par son mérite, la confiance des rois Henri II & François II, fut maître des requêtes, & passa ensuite à l'ambassade de Portugal : fonctions honorables qu'il remplit avec distinction pendant trois ans (de 1559 à 1561). Nicot mourut à Paris en 1600.

(*Extr. d'Eloy.* (A. J. T.)

NICOTIANE. (*Mat. médic.*) *Nicotiana.* Le genre Nicotiane appartient à la famille des solanées. Les feuilles, dans toutes les espèces de ce genre & dans celles du genre *Hyoscyamus* & *Datura*, possèdent à différens degrés la même propriété : la propriété d'exciter un mode particulier de *narcotisme*. Cette action, très-prononcée dans l'*Atropa belladona*, est très-foible dans les morelles, qui servent d'alimens, & qu'il faut ranger parmi les substances émollientes, aqueuses & mucilagineuses. (*Voyez* SOLANÉES, TABAC.)

(L. J. M.)

NICTATION, s. f. *Nictatio*, de *nictare*, clignoter ; clignotement, par une sorte de convulsion des paupières, ou par l'effet d'une impression trop vive de la lumière. Ce phénomène peut avoir quelqu'importance en séméiotique. (*Voyez* ŒIL & PAUPIÈRES.) (L. J. M.)

NID D'HIRONDELLE. (*Matière médicale.*) L'alumine qui se trouve en assez grande quantité dans les nids d'hirondelle, doit en faire restreindre l'application sur les parties enflammées, & lorsque d'ailleurs on ne doit attacher aucune espèce d'importance à l'opinion populaire, qui leur attribue des propriétés résolutives. (L. J. M.)

NIEDERBRONN (Eaux minérales de). Ce bourg, assez considérable, du département du Bas-Rhin (basse Alsace), à six lieues de Bitche, possède une source minérale qui jaillit dans une vallée étroite, & paroît sourdre d'un banc de gravier. Deux bassins de forme hexagone, & dont la construction remonte à des temps très-reculés, sont destinés à en recevoir les eaux, qui, en parcourant les lieux de leur passage, déposent une matière jaunâtre floconneuse, abondante, ce qui pourroit faire pressentir qu'elles contiennent du fer en assez grande quantité.

Les eaux de Niederbronn sont limpides, incolores, d'une saveur saline & peu désagréable d'abord, mais à laquelle succède bientôt un goût fade, rappelant à peu près celui du petit-lait : elles sont froides (qualité qui leur est commune avec les sources nombreuses de la ci-devant Alsace), & leur pesanteur spécifique est supérieure à celle de l'eau commune.

Ces eaux minérales contiennent du muriate de soude en très-grande quantité : analysées par MM. Gerboin & Hecht (1), un demi-kilogramme ou environ (1 livre) a fourni :

Muriate de soude.....	33,30 grains.
Sulfate de chaux.....	0,18
Carbonate de chaux dissous dans l'acide carbonique..	0,90
Carbonate de magnésie....	0,42
Carbonate de fer.....	0,15
Muriate de magnésie.....	3,60
Muriate de chaux.....	5,90

Les eaux minérales de Niederbronn, prises à l'intérieur, sont regardées par M. Girard (2)

(1) *Voyez* la Collection de Venise, page 285, *de Febribus.*

(2) Cet opuscule, qui portoit pour épigraphe : *Incivile est non totâ lege perspectâ judicare*, fut imprimé à Cracovie en 1541, format in-8°.

(1) Voyez *Annales de Chimie*, tome LXXIV, page 250. Ces recherches font partie d'un travail assez étendu sur ces eaux, lequel fut entrepris en 1809, à la demande de M. Shée, alors préfet du département du Bas-Rhin.

(2) *Traité analytique des eaux minérales de Niederbronn*, ouvrage dont on trouvera un extrait dans le 7e. volume du *Journal militaire*, page 131.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 642 sur 787

comme toniques, apéritives, réſolutives, dépuratives, diurétiques, & légèrement purgatives. Guérin (1), dans ſon ouvrage ſur *les eaux minérales d'Alſace*, en parle d'une manière toute particulière. On les a préconiſées dans les débilités de l'eſtomac, les mauvaiſes digeſtions, les engorgemens chroniques des viſcères, les conſtipations, l'hypochondrie, les coliques néphrétiques, & l'expérience a prouvé qu'elles étoient nuiſibles dans tous les cas de pléthore. (A. J. T.)

NIDOREUX, adj. (*Pathologie.*) Ce qui fait éprouver la ſenſation de matières animales en putréfaction, ou d'œufs couvés, avec développement d'hydrogène ſulfuré. Les rapports ou renvois nidoreux, ſont les ſymptômes les plus certains d'une indigeſtion, ou même d'une digeſtion laborieuſe. Lorſque ce phénomène ſe manifeſte dans certaines indiſpoſitions obſcures ou équivoques des voies digeſtives, on doit preſcrire la diète la plus ſévère, l'uſage de la magnéſie, l'infuſion de thé noir acidulée, ou toute autre boiſſon légèrement ſtimulante & propre à rétablir le mode d'action habituel des organes de la digeſtion.
(L. J. M.)

NIELLE ou NIGELLE. (*Matière médicale.*) Plante de la famille des elléboracées, dont les botaniſtes reconnoiſſent pluſieurs eſpèces : trois ſeulement appartiennent à la matière médicale & à l'économie rurale ; la *nigelle cultivée*, la *nigelle des champs* (nigella arvenſis), la *nigelle de Damas* (nigella Damaſcena).

On a, du reſte, abandonné l'uſage de cette plante qui étoit employée par les Anciens, & que les Orientaux font encore entrer dans la coſmétique & les aſſaiſonnemens.

NIELLE. (*Matière médicale.*) Maladie des céréales : expreſſion vulgaire par laquelle on déſigne l'*ergot* & pluſieurs autres altérations qui ſont occaſionnées par l'impreſſion délétère de diverſes plantes paraſites. (*Voyez* ERGOT.)
(L. J. M.)

NIEUWENTYT (Bernard de) (*Biogr. méd.*), médecin célèbre, philoſophe & mathématicien diſtingué du dix-ſeptième ſiècle, montra dès ſa première jeuneſſe une grande aptitude pour l'étude des ſciences en général. Ce ſavant s'attacha en particulier à la philoſophie & aux mathématiques, parvint en peu de temps à acquérir une certaine célébrité dans la médecine & la magiſtrature, & devint conſeiller & bourguemeſtre de la ville de Purmerende, où ſes vaſtes connoiſſances & ſon extrême intégrité lui méritèrent l'eſtime & la conſidération de tous ſes concitoyens. Nieuwentyt, qui étoit né Weſtgraafdyk en Nort-Hollande, en 1654, mourut en 1718, à l'âge ſeulement de ſoixante-quatre ans. Ses principaux ouvrages ſont : 1°. un Traité en hollandais, traduit en français par *Noguez*, ſous ce titre : *L'exiſtence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature* ; in-4°. Paris, 1725 (1).

2°. *Analyſis infinitorum*, in-4°. Amſterd., 1698.

3°. *Conſiderationes ſecundæ circa calculi differentialis principia.* Amſterd., 1696, in-4°.
(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NIGELLE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* NIELLE.)

NIGER ou NIGRINI (Antoine) (*Biogr. méd.*), médecin de l'Univerſité de Padoue, enſeigna l'hiſtoire naturelle & la langue grecque à Marpurg, quelque temps avant ſa réception au doctorat, qui eut lieu en 1536. Niger étoit de Breſlaw : il mourut à Brunſwick en 1555, après avoir rempli avec diſtinction une place de médecin ordinaire ; fonction honorable qu'il accepta à la ſollicitation des principaux habitans de cette ville. On a de lui les ouvrages ſuivans :

Conſilium de tuendâ valetudine. Lipſiæ, 1554-1558, in-8°. Vittebergæ, 1573-1581, in-8°.

De decem præcipuis erroribus & abuſibus, propter quos apud nonnullas gentes præclara Medicinæ Ars Mulierculis, Judæis ac impoſtoribus veluti præda relicta, miſerèque infamata conſlupratàque jacet. Hamburgi, 1590, in-8°.
(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NIGRINI. (*Biographie.*) (*Voyez* NIGER.)

NIGRISOLI (Jérôme) (*Biogr. méd.*), ſavant médecin italien du dix-ſeptième ſiècle, qui eut un ſi grand ſuccès au début même de ſes études médicales, que, malgré ſon extrême jeuneſſe, Gonzaga, duc de Guaſtalle, le nomma ſon médecin ordinaire. Nigriſoli ne démentit jamais l'opinion avantageuſe que ce prince avoit conçue de ſes talens ; car, auſſi long-temps qu'il fut attaché à la cour de Guaſtalle, il mérita l'eſtime & la conſidération de tous ceux qui le connoiſſoient. Des circonſtances particulières l'ayant rappelé à Ferrare, il y enſeigna publiquement la philoſophie, & ce nouveau genre de travail ne l'empêcha pas de ſe livrer à l'exercice de la médecine.

Nigriſoli étoit né à Ferrare en 1621 ; il y mourut à l'âge de ſoixante-huit ans, en laiſſant un fils qui marcha dignement ſur ſes traces, & au-

(1) *De fontibus medicatis Alſatiæ*, 1769, in-4°.

(1) Cet ouvrage, imprimé en 1740, & dont une traduction allemande fut publiée à Leipſick en 1747, in-4°., eſt une eſpèce de phyſique, dans laquelle on traite, 1°. *de la ſtructure du corps humain* ; 2°. *des élémens* ; 3°. *des aſtres & de leurs divers effets.* On pourroit même le regarder comme un livre très-curieux dans ſon genre, ſi l'auteur étoit moins diffus, & ſe trompoit moins ſouvent dans les vues qu'il prête au Créateur.

quel nous ſommes redevables d'un grand nombre de productions littéraires en tous genres.

Nigriſoli (Jérôme) a donné l'ouvrage ſuivant, qui fut imprimé à Guaſtalle en 1665:

Progymnaſmata, in quibus novum præſidium Medicum, appoſitio ſcilicet Hyrudinum internæ parti uteri in puerperis ac menſium ſuppreſſione exponitur: de venâ in malignis febribus ſecandâ differitur, & alia Medicis non ſolùm, ſed omnibus bonarum artium cultoribus utilia ſimul, atque jucunda expenduntur. Guaſtallæ, in-4°.

Nigrisoli (François-Marie) (*Biogr. méd.*), fils du précédent, étoit auſſi de Ferrare, où il naquit en 1648. Son goût pour la médecine ſe développa à l'école de ſon père. Nigriſoli ne ſe rendit pas moins célèbre que ſon maître dans toutes les branches de l'art de guérir. Il ſe fit recevoir docteur à l'Univerſité de Ferrare, fut nommé, peu de temps après, premier médecin de la ville de Comacchio, & revint enſuite enſeigner l'anatomie dans ſa ville natale, après avoir rempli avec honneur les différentes fonctions qui lui avoient été confiées. Nigriſoli, dont le zèle pour les ſciences égaloit le ſavoir, paſſa ſucceſſivement de cette chaire à celles de Théorie, de Pratique & de Philoſophie. Son amour pour le travail étoit tel, qu'il trouva encore le temps d'écrire, malgré ſes nombreuſes occupations, une foule de traités très-ſavans. Il mourut à Ferrare en 1727: voici le catalogue de ſes différens ouvrages.

Febris Chinâ Chinæ expugnata, ſeu illuſtrium aliquot virorum Opuſcula quæ veram tradunt methodum febres Chinâ Chinæ curandi. Ferrariæ, 1687-1700, in 4°. (1).

Pharmacopeæ Ferrarienſis Prodromus, ſeu, determinationes & Animadverſiones circa plurium medicamentorum compoſitionem (2).

1°. *Dell' Anatomia Chirurgica delle glandole* (3).

2°. *Ad anchoram Sauciatorum Joannis Cornelii Weeber Obſervationes.* Ferrariæ, 1687.

3°. *Anonymi Tractatus varii de morbis, ad Recentiorum mentem concinnati.* Ibid., 1690, 1700, in-8°.

4°. *Lettera ſopra l'invaſione fatta da Topi nelle Campagne di Roma l'anno* 1690. Ferrare, 1693, in-4°.

5°. *De Chartâ ejuſque uſu apud Antiquos.* Venetiis, 1699 (1).

6°. *Conſiderazioni intorno alla generazione de viventi, e particolarmente de Moſtri.* Ferrare (2).

7°. *Parere intorno alla corrente Epidemia degli animali bovini.* Ferrare, 1714, in-8°.

8°. *De Onocrotalo Exercitatio*, 1720 (3).

9°. *Conſigli Medici.* Ferrare, 1726, 2 volumes in-8°. (4).

Ouvrages manuſcrits du même auteur.

1°. *Annales Anatomici, in quibus à primo Anatomes ortu ad noſtra hæc uſque tempora illuſtres quotquot fuerunt Anatomici, juxta annorum ſeriem referuntur, ſcripta, obſervationes, inventa, lites & controverſiæ recenſentur.*

2°. *Hiſtoria nova Anatomica, ſeu, Hiſtorica enarratio illorum omnium quæ in Anatome fuerunt reperta & obſervata, ab ætate famoſiſſimi Anatomici Andreæ Veſalii ad noſtra hæc uſque tempora.*

3°. *L'Anatomia delle Piante di Neemia Grew, e di molte oſſervazioni, accreſciuta* (5).

4°. *Sturionis Deſcriptio Hiſtorico-Anatomica.*

5°. *De medicis Ferrarienſibus, illis ſcilicet qui Ferrariæ nati, Ferrariæ etiam, & in Ferrarienſi Gymnaſio Medicinam profeſſi ſunt, & illis tandem qui aliundè nati, Ferrariæ Medicinam profeſſi ſunt, & ad docendum atque legendum in publico Gymnaſio conducti ſunt.*

6°. *Parere intorno all' uſo di alcuni rimedii, parte prima, nella quale ſi conſiderano gli rimedii tolti della Chirurgia.*

7°. *Inſtitutiones Medicæ ad recentiorum mentem concinnatæ, quas juvenibus Medicinæ initiatis dictabat.*

---

(1) On trouve réunis dans ce recueil, 1°. le *remède anglais pour la guériſon des fièvres*, par Nicolas de Blegny; 2°. la *méthode de traiter les fièvres par l'uſage du quinquina*, ſuivant François de Monginot; 3°. Hippocrate, de l'*uſage du China Chinæ, pour la guériſon des fièvres*, par Raimond-Reſtaurand; 4°. une *Obſervation*, par de Blegny, ſur le *nouveau fébrifuge*; 5°. les *Obſervations* de Jacques Spon, ſur les *fébrifuges* & les *fièvres*.

(2) Ouvrage que Nigriſoli publia à l'occaſion d'une viſite qu'il fit des apothicaireries de Ferrare en 1723, en qualité de prieur du collége des médecins de cette ville.

(3) La première partie parut à Ferrare en 1681, & la ſeconde en 1684.

(1) Diſſertation généralement eſtimée, que pluſieurs écrivains attribuèrent à ſon père.

(2) L'auteur y traite, d'une manière aſſez étendue, de la reproduction des êtres vivans, qu'il cherche à expliquer par l'*exiſtence des œufs*. C'eſt la ſeule partie de l'ouvrage qui ait été publiée; car la deuxième & la troiſième, dans leſquelles Nigriſoli devoit parler des *monſtres*, n'ont pas été imprimées.

(3) On trouve dans cet opuſcule des détails d'hiſtoire naturelle fort curieux, ſur le *Pélican*.

(4) Il y a une partie de ces conſultations en italien, & une autre en latin. Une troiſième centurie, que l'auteur ſe préparoit à publier, eſt reſtée manuſcrite, avec un grand nombre d'autres ouvrages, que nous avons eu le ſoin de citer dans cette notice.

(5) C'eſt une traduction d'après l'édition françaiſe de l'*anatomie des plantes*, que Grew a publiée en anglais.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 644 sur 787

Un autre médecin du même nom, *Nigrisoli* (Sigismond), qu'il ne faut pas confondre avec les précédens, a également enseigné la médecine dans l'Université de Ferrare. Il étoit né dans cette ville, & obtint une certaine célébrité dans l'exercice de sa profession. Sigismond Nigrisoli a écrit plusieurs ouvrages, mais un seul a été imprimé en 1557, sous ce titre :

Aliquot Facultatis Medicinæ Decisiones. (*Extr. d'Éloy.*) (A. J. T.)

NIHELL (Jacques) (*Biogr. méd.*), médecin irlandais, qui pratiqua la médecine à Cadix, vers le milieu du dix-huitième siècle. On lui doit un abrégé, avec des commentaires, du grand ouvrage sur le *Pouls*, de François Solano de Lucques; ouvrage remarquable, que ce médecin espagnol fit paroître à Madrid en 1731, avec ce titre : *Lapis lydius Apollinis*, & qui fut assez mal accueilli de la plupart de ses confrères. Nihell, qui avoit été plusieurs fois témoin de la justesse des prédictions de Solano, porta un jugement beaucoup plus favorable sur ce précieux recueil. Il s'empressa d'en rendre compte au public, joignit à cet ouvrage ses propres observations, & le fit publier à Londres, en 1741, sous ce titre :

New extraordinary observations, concerning the prediction of various crises, of the pulse. Format in-8°. (1). (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NIHIL-ALBUM. (*Mat. méd.*) Oxyde blanc de zinc par le feu : *pompholix*. (*Voyez* ce mot dans les *Dictionnaires de Chimie & de Pharmacie*, & le mot Zinc.)

NINNIN (Henri) (*Biogr. méd.*), docteur-régent de la Faculté de médecine de Reims, médecin consultant du roi de France, ancien médecin consultant des armées, & ex-inspecteur des hôpitaux militaires des trois évêchés.

Ce médecin vivoit dans le dix-huitième siècle; il a donné, en 1753, une traduction des ouvrages de Celse, sur *la médecine* & *la chirurgie*, format in-12, 2 volumes. (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NINSI ou Ninzin (*Mat. médic.*), *sium ninsi*. Plante de la famille des ombellifères, que l'on a souvent confondue avec le ginseng, quoiqu'elle ne soit ni du même genre ni de la même famille.

Le ninsi est bulbifère sur les tiges, ce qui l'a fait distinguer de notre chervi (*sium sisarum*), dont il se rapproche beaucoup. Ses racines sont oblongues, tubéreuses & fasciculées; elles ont l'odeur du panais.

Le ninsi passe à la Chine & au Japon, où il est très-commun, pour un excellent cordial & un très-bon fortifiant. Cette racine est beaucoup moins recherchée à la Chine que celle du ginseng, dont le prix est excessif, sans doute à cause de sa rareté.

Quoi qu'il en soit, aucune de ces deux racines n'est employée en France, & l'on n'en conserve dans les drogueries que comme objet de curiosité. (A. J. T.)

NINZIN ou Nindsing. (*Mat. méd.*) Plante de la famille des ombellifères. (*Voyez* Ninsi.)

NIPHUS (1) (Augustin) (*Biograph. médic.*), médecin de l'empereur Charles V, & l'un des plus célèbres philosophes du seizième siècle, naquit à Jopoli dans la Calabre, vers l'an 1473 (2). Il fit la plus grande partie de ses études à Tropea, se distingua par la suite dans les premières écoles de l'Italie, où il fut appelé pour enseigner, & les Universités de Padoue, de Pise, de Rome, de Naples, de Salerne, cherchèrent à se l'attacher, en lui offrant des honoraires très-considérables. Niphus accepta à Naples une chaire de philosophie, genre de science dont il avoit puisé les premiers élémens sous *Nicolas Vernia*. Mais à peine eut-il obtenu cette place, qu'il composa son traité *de Intellectu & Dœmonibus* (3), ouvrage dans lequel il soutenoit qu'il n'y a qu'un seul entendement, & qui lui attira bientôt la haine de tous les religieux. Le pape Léon X, grand admirateur de son talent, le créa cependant comte palatin; il combla d'honneurs ce médecin philosophe, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Médicis, & lui conserva même le pouvoir de créer des maîtres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie & en droit civil & canonique, de légitimer des bâtards, &c., &c.

Niphus avoit de grandes connoissances dans l'art de guérir, bien qu'il n'exerçât pas publiquement sa profession. Il mourut vers l'an 1550. Il a laissé plusieurs ouvrages, écrits en latin,

(1) Nihell dédia cet ouvrage à *Richard Mead*, célèbre médecin de Londres. Il en parut ensuite, en 1746, une traduction latine par Noortwick (Guillaume), intitulée : *Novæ raræque observationes circa variarum crisium prædictionem, ex pulsu*. Amstelodami, in 8°. : en 1748, Lavinotte, médecin des Facultés de Montpellier & de Paris, en donna une traduction française, sous format in-12, avec ce titre : *Observations nouvelles & extraordinaires sur la prédiction des crises par le pouls*.

(1) Ce médecin philosophe prit encore le nom de d'*Eutychius* ou d'*Eutychus Philotheus*, pour suivre l'usage de quelques savans de son époque, qui souvent changeoient leur nom.

(2) Matthias dit qu'il naquit en 1460.

(3) Ce traité, qui souleva tous les religieux contre Niphus, auroit peut-être coûté la vie à ce philosophe, si Pierre Borocci, évêque de Padoue, n'eût détourné l'orage en l'engageant à publier son traité avec des corrections. Il parut en effet en 1492, in-folio, avec les changemens demandés, & fut réimprimé en 1503 & en 1527.

& dont le ſtyle eſt généralement regardé comme diffus & incorect. Tels ſont :

Des Commentaires en latin ſur *Ariſtote* & *Averroës*, in-fol.

De Jalſâ Diluvii Prognoſticatione quæ ex conventu omnium Planetarum, qui in Piſcibus continget, anno 1524, *divulgata eſt.* Romæ, 1521, in-4°. (1).

De Diebus criticis ſeu decretoriis Liber unus. Venetiis, 1500, in-fol. Argentoratori, 1528, in-8°.

De Morbo Gallico Liber. Neapoli, 1554, in-4°.

Commentaria in Aphoriſmos Hippocratis. Spiræ, 1581, in-8°.

De Auguriis Libri duo. Marpurgi, 1614, in-4°., avec *Uraniæ divinatricis, quoad Aſtrologiæ generalia, Libri duo*, par Rodolphe Goclenius.

Traité de l'Immortalité de l'ame contre Pomponace, 1618, in-fol.

De Amore, de pulchro, Veneris & Cupidinis venales. Leyde, 1641, vol. in-16.

Opuſcula moralia & politica, cum Gabrielis Naudæi de auctore Judicio. Pariſiis, 1645, in-4°.

(*Extr. d'Eloy.*)

NIPHUS (Fabio) (*Biogr. méd.*), petit-fils du précédent, enſeigna la médecine à Padoue. Forcé de quitter cette ville, comme étant attaché à la religion des réformés, il ſe réfugia à Paris, où il fit un cours de mathématiques. Ce médecin voyagea enſuite en Angleterre, puis en Hollande, & compoſa à Leyde un ouvrage intitulé : *Ophinum, ſive, de cæleſti animorum progenie*, lequel ne fut imprimé qu'en 1617, long-temps après que Niphus l'eut compoſé. (*Extr. d'Eloy.*)

(A. J. T.)

NISSOLE (Guillaume) (*Biogr. méd.*), célèbre académicien de Montpellier, naquit le 19 avril 1647, de Jean Niſſole, chirurgien-anatomiſte royal des Univerſités de cette ville. Il fit ſes études dans le collége des Jéſuites, prit le parti de l'art de guérir, ſe fit recevoir docteur en médecine dans ſa ville natale, & alla paſſer enſuite quelque temps à Paris, afin de ſe perfectionner dans l'exercice de la profeſſion qu'il avoit embraſſée, & pour laquelle il avoit toujours manifeſté les plus brillantes diſpoſitions. Niſſole, de retour à Montpellier, après trois ans d'abſence, ſe préſenta, comme candidat, en 1673, pour obtenir une chaire de médecine, devenue vacante par la mort de Solignac, doyen des profeſſeurs. La place fut miſe au concours, & Niſſole, ayant fait preuve, dans cette circonſtance, du plus rare talent, fut jugé digne, à l'unanimité, de la remplir honorablement; la place cependant ne lui fut pas adjugée, Solignac ayant nommé ſon ſurvivant avant de mourir.

(1) Ouvrage devenu très-rare aujourd'hui.

« Niſſole, croyant avoir épuiſé la théorie de la médecine, dit Gauteron (1), commença à viſiter des malades. Il embraſſa enſuite l'étude de l'hiſtoire naturelle toute entière, & la botanique eut tant d'attraits pour lui, qu'il en fit dans la ſuite ſa principale occupation, préférant une vie philoſophique aux nombreux devoirs que lui impoſoit la pratique de ſon art.

» Notre jardin royal des plantes, ajoute le même biographe, fondé par Henri IV, & qui a été pendant long-temps le ſeul qu'il y eût en France, fourniſſoit en grande partie à M. Niſſole les moyens de ſatisfaire ſa curioſité. Il recevoit de ſes nombreux correſpondans, répandus dans toute l'Europe, des graines, des plantes du pays où ils habitoient, & il leur envoyoit celles qu'il ramaſſoit avec ſoin dans les jardins & dans les campagnes. Il ne ſe contentoit pas de ſemer dans nos jardins celles qu'il recevoit de tous côtés, il en jetoit indifféremment dans tous les lieux où il faiſoit ſes fréquentes promenades. Cette ardeur qu'il avoit pour la botanique lui fit mettre à profit une diſette de grains très-conſidérable qui ſe fit ſentir dans le Languedoc après le grand hiver de 1709. On ne trouva pas de plus ſûr moyen pour ſubſiſter que d'envoyer des vaiſſeaux dans le Levant. Le retour de ces vaiſſeaux chargés de blé répandit la joie dans tout le pays; mais M. Niſſole ne ſongea qu'à profiter des criblures, où il trouva en effet des graines qui lui découvrirent des plantes nouvelles.

» On peut dire que Niſſole a immortaliſé ſon nom par le grand nombre de plantes qu'il a découvertes, & dont il a donné des deſcriptions très-exactes, de même que par celles auxquelles l'illuſtre Tournefort a donné le nom de *Niſſolia.* »

L'Académie royale des ſciences de Montpellier conſerve dans ſes Mémoires une foule de ces deſcriptions, parmi leſquelles on diſtingue, ſurtout, celles du *Ricinoides*, de l'*Alypum Monſpelianum*, du *Phaſeolus Indicus*, du *Luffa Arabum*, &c. &c.

On y remarque encore une ſavante diſſertation ſur *quelques nouveaux genres de plantes*, & une belle ſuite d'obſervations ſur le genre & la nature de l'inſecte connu ſous le nom de *kermès*, que pluſieurs auteurs anciens ont appelé *graine d'écarlate.* Niſſole s'étoit encore propoſé pendant long-temps de publier le catalogue de toutes les plantes du Languedoc, dont il vouloit corriger les deſcriptions peu exactes qui avoient déjà paru. Cet ouvrage, qu'il auroit enrichi de ſes notes particulières, & d'un grand nombre d'obſervations recueillies dans le cours de ſes voyages, fut en effet commencé, mais il ne put

(1) ELOGES *des académiciens de Montpellier*, recueillis par M. le baron Deſgenettes. — ELOGE *de Guillaume Niſſole*, par Gauteron.

être continué. Niſſole étoit entré comme membre aſſocié de l'Académie des ſciences de Montpellier en 1706, c'eſt-à-dire, à peu près vers l'époque de ſa formation. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-ſept ans.

Nissole (Pierre) (*Biogr. méd.*), démonſtrateur d'anatomie & de chirurgie en l'Univerſité de Montpellier, frère de l'académicien dont nous venons de parler, naquit dans cette ville en 1656. Comme ſes autres frères, qui tous avoient excellé dans leur profeſſion, *Pierre Niſſole* fit ſes humanités chez les Jéſuites. Il ſe diſtingua dans toutes ſes claſſes, & voulut marcher ſur les traces de ſon père, dont le nom étoit devenu depuis long-temps célèbre dans la Faculté de Montpellier, par la charge d'anatomiſte royal qu'il y occupoit. Pierre Niſſole ſe livra donc tout entier à l'étude de la chirurgie, & les progrès qu'il fit dans cette branche de la médecine furent ſi rapides, que dès l'âge de vingt ans il avoit acquis la confiance du public. « Les nombreux encouragemens qu'il recevoit chaque jour, dit Gauteron (1), ne flattèrent pas ſon amour-propre, mais le langage des anatomiſtes & des chirurgiens modernes commençoit à ſe faire entendre dans les écoles. Niſſole ſentit la ſupériorité de la nouvelle doctrine. Il eut d'abord quelque peine à s'éloigner des opinions communes. Il les avoit apprifes d'un homme très-reſpectable pour lui, c'étoit ſon père & ſon maître; mais ce même père aimoit la vérité, & il fut bien aiſe de voir dans ſon fils cette eſpèce de déſobéiſſance.

» Pour lui laiſſer ſuivre ſes ſentimens avec liberté, il crut ne pouvoir mieux faire que de l'envoyer à Paris, comme au rendez-vous de toutes les ſciences, & de l'adreſſer à un habile anatomiſte, qui pût le mettre dans la bonne voie. Le commerce des grands maîtres, la lecture des bons livres, & les diſſections de recherches, achevèrent de perfectionner Niſſole & de le mettre en état de remplir dignement la place d'anatomiſte royal, dont il obtint les proviſions en ſurvivance en 1681, & dont ſon père avoit été pourvu depuis 1656. »

Pierre Niſſole donna conſtamment des preuves d'une grande dextérité dans les démonſtrations publiques des opérations de chirurgie : opérations qu'il pratiquoit ſur le cadavre avec autant de ſageſſe & de précautions, que s'il eût opéré ſur le vivant.

Niſſole, qui devint un des membres les plus diſtingués de l'Académie de Montpellier, a donné à cette compagnie ſavante une foule d'obſervations de chirurgie du plus haut intérêt. Pierre Niſſole étoit un excellent chirurgien, & un habile anatomiſte. Il mourut le 4 avril 1726, à l'âge de ſoixante-dix ans. (A. J. T.)

(1) *Op. cit.*

NITRATE D'ARGENT. (*Mat. méd.*) *Pierre infernale, criſtaux de lune, nitre lunaire.* On forme ce ſel en faiſant diſſoudre l'argent à l'état métallique dans l'acide nitrique pur. Le nitrate d'argent eſt criſtalliſable, & lorſqu'il eſt privé de ſon eau de criſtalliſation, par la fuſion, il conſtitue ce que l'on appelle *la pierre infernale.* (*Voyez* ce mot dans ce Dictionnaire & dans le *Dictionnaire de Chimie.*) (L. J. M.)

NITRATES, ſ. pl. (*Matière médicale.*) On donne ce nom aux différens ſels qui réſultent de la combinaiſon de l'acide nitrique avec différentes baſes ſalifiables. On n'a commencé à ſe faire une idée poſitive de ces combinaiſons ſalines que depuis les travaux des chimiſtes modernes, dans la ſeconde moitié du dix-huitième ſiècle. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

Le *Nitrate* de potaſſe excepté, la plupart des nitrates à baſe alcaline ſont peu ou point employés à l'intérieur. (*Voyez* Nitre.)

Il en eſt de même du plus grand nombre des nitrates à baſe métallique, ſans en excepter le nitrate d'argent. On conſultera l'article Pierre infernale, ſoit pour l'uſage externe, ſoit pour les eſſais de l'uſage intérieur, dans le traitement de l'épilepſie & de quelques névroſes, principalement de la danſe de Saint-Guy.

Le *Nitrate* de fer, incriſtalliſable & liquide, lorſqu'il eſt traité par le ſous-carbonate de potaſſe, ſe décompoſe & donne le *ſafran de mars apéritif* de Stahl, avec lequel on prépare la teinture martiale alcaline. Quant au nitrate de mercure, *voyez* Mercure. (L. J. M.)

NITRE, ſubſt. maſc. (*Matière médicale.*) *Nitrate de potaſſe* des Modernes, dans l'état ordinaire ou ſous la forme de criſtal minéral. (*Voyez* Nitre dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

Le nitre commença à être beaucoup employé dans le ſeizième & le dix-ſeptième ſiècle, depuis Angelus Sala juſqu'à Frédéric Hoffmann & Rivière. Le nitre ſe donne depuis huit à dix grains juſqu'à un gros. Son action eſt remarquable par l'eſpèce de préférence avec laquelle elle ſe porte vers les reins, dont elle augmente la ſécrétion. Ce médicament, quoique rangé parmi les rafraîchiſſans, ſe trouve contre-indiqué dans toutes les phlegmaſies & dans les ſubinflammations plus ou moins intenſes.

Cette action du nitre eſt-elle primitive ou ſecondaire? Cette queſtion me paroît difficile à décider. On ſait au moins que le nitre, donné à doſe ſuffiſante, diminue ſenſiblement les contractions du cœur & les palpitations des artères.

On ſait auſſi que ſon application extérieure ſur un phlegmon, à la place de cataplaſmes émolliens, ſuſpend la marche de cette phlegma-

ſie, & paroît indiquée dans tous les cas où cette phlegmaſie ne ſe trouve point liée avec un mouvement critique, dans les maladies aiguës. Le nitre, donné à la doſe d'une once, ou même à plus petite doſe, agit comme poiſon, & les archives de la médecine préſentent pluſieurs exemples de ce genre d'empoiſonnement (1).

M. Orfila s'eſt aſſuré, d'une autre part, que le nitre agiſſoit comme poiſon ſur différens animaux, à la doſe de deux gros, par exemple, dans une petite quantité de véhicule ou ſous forme de poudre, avec une complication dans les divers accidens, qui dépendoit de la ligature de l'œſophage qui avoit été faite dans ces expériences.

Lorſque le nitre a été donné à très-forte doſe, ce qui eſt arrivé aſſez ſouvent & ſans effets dangereux, c'étoit par ſuite de ſa diſſolution dans une grande quantité de véhicule.

Les détails de la pratique peuvent ſeuls faire connoître beaucoup de particularités fort intéreſſantes, concernant l'emploi thérapeutique du nitre, ſoit ſeul, ſoit combiné avec le camphre. Il paroît, du reſte, qu'il augmente bien plutôt la ſécrétion des urines à petite doſe qu'à haute doſe, & que dans ce dernier cas, c'eſt-à-dire, à un gros ou deux gros, ſous forme d'opiat, dans une conſerve, on l'a vu produire des effets très-heureux dans l'hémoptyſie active, au point de faire ceſſer preſqu'immédiatement, la chaleur des mains, par exemple, la chaleur à la région épigaſtrique, les palpitations, &c.

L'*eau diurétique camphrée*, qui conſiſte dans le mélange d'une diſſolution de nitre, avec quantité ſuffiſante de camphre, préalablement diſſous, eſt un moyen trop peu en uſage aujourd'hui, & que j'ai ſouvent employé avec beaucoup de ſuccès à la doſe de vingt à trente gouttes, dans une potion de ſix à dix onces. On peut donner ce médicament à doſe un peu plus forte.

Les effets extraordinaires du nitre, chez quelques perſonnes, une douleur gravative, par exemple, une ſenſation pénible quelconque, en un mot, tous les ſignes d'une irritation diſproportionnée à la cauſe de l'excitement, doivent moins être rapportés à ce qu'on appelle une idioſyncraſie, qu'à un état morbide de l'eſtomac: à une ſubinflammation chronique, à une altération, ſoit de la ſenſibilité, ſoit de la motilité de cet organe, ſous l'influence d'une diſpoſition névralgique, rhumatiſmale ou goutteuſe.

(L. J. M.)

NITREUX (Acide). (*Mat méd.*) L'acide nitreux eſt conſtamment le produit de l'art. On l'obtient dans deux états, à l'état liquide & ſans eau; à l'état gazeux & toujours mêlé avec quelques gaz. Dans le premier état, l'acide nitreux a été récemment l'objet de recherches fort ſavantes, par M. Berzelius, en Suède, & par M. Gay-Luſſac & Dulong, en France. Cet acide eſt formé de 100 parties d'azote & de 233 parties environ d'oxygène en poids. Il n'eſt point employé par les médecins.

Le gaz acide nitreux eſt également ſans uſage; non-ſeulement il ne peut ſervir à la reſpiration, mais il irrite la poitrine & peut donner la mort.

NITREUX (Gaz). *Nitreux* ou *oxyde d'azote, acide nitreux.*

L'oxyde d'azote, deutoxyde d'azote (de la nouvelle nomenclature chimique) eſt compoſé de 100 parties d'oxygène, & de 87 & quelques fractions d'azote en volume. Il eſt incolore & ne peut ſervir à la combuſtion ni à la reſpiration. On peut l'employer dans l'eudiométrie. (L. J. M.)

NITRIQUE (Acide). (*Mat. méd.*) Acide dont l'azote eſt le radical, & que l'on extrait en diſtillant le nitrate de potaſſe ou ſalpêtre, avec l'argile ou l'acide ſulfurique. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

Cet acide, qui eſt très-cauſtique, jannit toutes les ſubſtances végétales ou animales. On l'a employé comme le chlore, mais avec moins de ſuccès, comme moyen de déſinfection, dans les lieux devenus inſalubres par l'encombrement des malades, ou par la préſence d'un grand nombre de ſubſtances animales en putréfaction. Dans cette intention, on verſe dans un vaſe de verre, de porcelaine ou de poterie cuite & en grès, environ 66 à 67 parties d'acide ſulfurique; on ajoute, & ſucceſſivement, une quantité égale de nitrate de potaſſe pulvériſé; on agite enſuite le mélange avec une baguette de verre, le promenant ou le laiſſant en repos dans le local que l'on veut déſinfecter, & dont les iſſues doivent être fermées avec ſoin.

Si la vapeur eſt dégagée à chaud, elle eſt plus expanſible, mais bien plus expoſée à s'accompagner de gaz nitreux. La vapeur dégagée à froid offre beaucoup moins d'inconvéniens: la doſe, pour une chambre de vingt à trente mètres, ſur chaque dimenſion, eſt d'un gros d'acide ſulfurique & d'un gros de nitrate de potaſſe.

Carmichael-Smyth paroît avoir attaché ſon nom à la découverte de la faculté de déſinfection de l'acide nitrique; ce qui a été reconnu dans un arrêté du Parlement d'Angleterre, qui accorda à l'auteur, & comme une récompenſe ſolennelle du ſervice qu'il a rendu, une ſomme de 5000 livres ſterl. (1).

(1) *Journal de médecine*, année 1787, tome LXXI; *ibid.*, tome LXXIII. — *Nouveau Journal de médecine & de phyſiologie*, année 1818, pag. 120.

(1) Conſultez dans la *Bibliothèque britannique*, les obſervations d'Odier, ſur la fièvre des priſons & ſur les fumigations du gaz nitrique.

L'acide nitrique a été employé quelquefois dans une grande quantité de véhicule, pour former une limonade minérale, que quelques praticiens ont dit être préférable à la limonade, également minérale, qui ſe prépare avec l'acide ſulfurique. Dans l'état préſent des connoiſſances médicales, on préfère conſtamment, à de pareilles préparations, les émulſions, les infuſions végétales ou animales, ſoit acidules, ſoit émollientes, qui ſeules peuvent être impunément en contact avec les ſurfaces irritées ou phlogoſées.

Ces doctrines iatro-chimiques, que Fourcroy avoit eſſayé de mettre en crédit, firent penſer, il y a quelques années, que l'acide nitrique pouvoit être utilement employé comme anti-ſyphilitique, & les faits & les obſervations ne manquèrent pas pour appuyer ces brillantes théories.

Les praticiens d'un eſprit ſage, ramenés aux anciens réſultats d'une expérience conſommée, par des notions plus exactes ſur les lois & les phénomènes propres de l'organiſation, ont entièrement abandonné aujourd'hui ces vaines hypothèſes, & préfèrent à toutes les innovations qu'elles tendoient à faire établir, l'emploi bien dirigé & bien combiné des préparations mercurielles, quelle que ſoit la forme ſous laquelle ſe préſente la maladie ſyphilitique. Du reſte, lorſque l'on veut adminiſtrer l'acide nitrique, cet acide doit être à 30 ou 32 degrés. On prend mille parties d'eau, pour une doſe de deux à dix mille parties d'acide; la doſe peut être d'un à deux gros en vingt-quatre heures. Les effets immédiats ou non thérapeutiques de cet acide, ſont une ſenſation quelquefois très-pénible à la région de l'eſtomac, la fréquence du pouls, une augmentation dans la chaleur naturelle ou dans quelques ſécrétions, mais principalement la perſpiration cutanée, la ſécrétion de l'urine.

Diverſes irritations ſympathiques, un état morbide de la ſenſibilité dans la membrane muqueuſe gaſtro-inteſtinale, une diſpoſition inflammatoire ou une phlegmaſie chronique de cette membrane, contre-indiquent évidemment l'uſage de l'acide nitrique. Il ſurviendroit alors, ſi on employoit ce médicament, des ſymptômes plus ou moins incommodes, dont certains praticiens peu éclairés ne reconnoîtroient pas la véritable cauſe, & qu'ils expliqueroient par les mots magiques, *ſenſibilité ſpécifique, affection conſtitutionnelle, idioſyncraſie*, &c. &c.

Quant à la *pommade oxygénée*, elle ſe prépare avec cent parties d'axonge & ſix à huit parties d'acide nitrique. Elle eſt aſſez irritante & paroît agir, en changeant le mode d'action, lorſqu'elle a été employée avec quelqu'avantage, comme anti-pſorique, anti-herpétique, anti-ſyphilitique.

L'acide nitrique concentré, c'eſt-à-dire, à 30 degrés & au-delà, eſt employé comme cauſtique, pour détruire certaines calloſités, des verrues, &c. &c. On l'applique alors, ſoit avec un tuyau de plume, ſoit avec un tube de verre. Il eſt difficile de borner l'action de ce cauſtique.

L'acide nitrique, enviſagé comme poiſon, préſente deux ordres de conſidérations, ſavoir: 1°. des conſidérations hygiéniques; 2°. des conſidérations médico-légales.

1°. Considérations hygiéniques.

L'empoiſonnement par l'acide nitrique peut avoir ſouvent lieu, cette ſubſtance étant très-employée dans les arts, & ſe trouvant par cela même ſous la main des perſonnes imprudentes ou perverſes. Les ſymptômes d'empoiſonnement que produit l'acide nitrique, diffèrent peu de ceux qui dépendent des autres acides, également pris à une doſe vénéneuſe. On obſerve toutefois, que dans le cas d'empoiſonnement par l'acide nitrique, il ſurvient des taches jaunes ſur les lèvres & ſur les parties de la peau que l'acide a touchées. La magnéſie calcinée, lorſque l'on peut s'en procurer, eſt le médicament qu'il convient d'employer dans le cas d'empoiſonnement, ſoit par l'acide nitrique, ſoit par tout autre acide. On la donne à la doſe d'une once, délayée dans un litre d'eau, par verre, de deux minutes en deux minutes. En attendant ce médicament, qu'il eſt rare d'avoir ſous la main, on doit faire prendre une quantité auſſi conſidérable qu'il eſt poſſible, d'une boiſſon mucilagineuſe. La potaſſe & la ſoude, propoſées comme antidotes, doivent être entièrement rejetées; la thériaque ſeroit plutôt nuiſible qu'utile. Si, malgré l'emploi de ces ſubſtances, des ſymptômes évidens d'inflammation apparoiſſent, on doit traiter cette maladie par les moyens convenables, mais ſurtout par l'emploi preſque ſimultané de la ſaignée du bras & d'un grand nombre de ſangſues ſur la partie de l'abdomen qui paroît correſpondre au ſiége de l'inflammation. L'état convulſif, mais principalement les criſpations, les crampes qui ſe manifeſtent, comme phénomènes conſécutifs, dans le cas dont nous parlons, exigent quelquefois une médecine du ſymptôme, c'eſt-à-dire, quelques anti-ſpaſmodiques très-efficaces. Les alimens ſolides & les boiſſons les plus légèrement toniques commencent à peine à convenir dans la convaleſcence très-avancée.

2°. Considérations médico-légales.

Comment peut-on reconnoître qu'un empoiſonnement a eu lieu par l'acide nitrique?

Tout ce qui peut manifeſter les caractères de cet acide, les phénomènes, les léſions qui appartiennent à ſes effets, ſoit pendant la vie, ſoit après la mort, peuvent ſeuls répandre quelque lumière ſur cette queſtion.

« L'acide

« L'acide nitrique qui ſe trouve dans le commerce, dit M. le profeſſeur Orfila, eſt liquide, blanc, jaunâtre ou jaune, doué d'une odeur particulière & d'une ſaveur cauſtique. Il agit avec beaucoup d'énergie ſur l'infuſum de tourneſol; le cuivre, le fer, le zinc & le charbon pulvériſé, le décompoſent ſur-le-champ en totalité ou en partie, s'emparent d'une portion de ſon oxygène, & le font paſſer à l'état de gaz deutoxyde d'azote, qui ſe dégage, s'unit à l'oxygène de l'air, & ſe tranſforme en *gaz acide nitreux, orangé* ou *rouge* (vapeurs rutilantes). Cette expérience ne réuſſit bien, avec le charbon, qu'autant que l'on chauffe un peu le mélange : l'acide nitrique concentré jaunit la peau & toutes les ſubſtances animales, même à froid.

» Si l'acide nitrique, au lieu d'être concentré, étoit aſſez *affoibli*, pour ne pas préſenter les propriétés que nous venons d'énumérer, il faudroit le ſaturer avec de la potaſſe pure, & faire évaporer juſqu'à ſiccité. Si le produit étoit du nitrate de potaſſe, nul doute que l'acide, dont on cherche à connoître la nature, ne fût l'acide nitrique.

» Dans le cas où l'acide nitrique auroit été uni au vin ou au vinaigre, on en démontreroit la préſence par des réactifs convenables.

» Si l'acide dont nous parlons faiſoit partie des matières vomies, ou de celles que l'on trouve dans le canal digeſtif, après la mort des individus, on chercheroit d'abord s'il n'exiſte point dans la portion liquide, de ces matières; pour cela, on décanteroit celle-ci, ou bien on exprimeroit la maſſe dans un linge blanc, & on eſſayeroit le liquide par l'eau de tourneſol, la tournure de cuivre & la potaſſe cauſtique. En ſuppoſant que ces eſſais fuſſent infructueux pour découvrir l'acide nitrique, ſingulièrement affoibli par les liquides avec leſquels il ſeroit mêlé, on le traiteroit par la potaſſe, comme nous l'avons conſeillé en parlant de l'acide nitrique foible.

» Enfin, l'acide nitrique peut avoir été combiné avec les matières alimentaires ſolides & avec les tiſſus du canal digeſtif : or, le produit réſultant de cette action eſt, le plus ſouvent, inſoluble dans l'eau; nous devons donc avoir recours à d'autres procédés pour mettre la préſence de l'acide nitrique hors de doute. Il faut faire bouillir pendant trois quarts d'heure, dans une fiole à médecine, les matières ſuſpectes, préalablement mêlées avec une diſſolution de *potaſſe à l'alcool*, parfaitement pure, filtrer le liquide, dont la couleur ſera plus ou moins rouge, & l'évaporer dans une capſule de porcelaine : cette opération a pour objet de décompoſer la matière animale, & de transformer la potaſſe en nitrate de potaſſe, aux dépens de l'acide nitrique. On fait bouillir avec une ſuffiſante quantité d'alcool concentré, la maſſe provenant du liquide évaporé; l'alcool diſſout les divers produits réſultant de l'action de la potaſſe ſur la matière animale, & n'agit point ſur le nitrate de potaſſe : celui-ci reſte donc au fond de la fiole, & il eſt aiſé de le reconnoître à des caractères que nous indiquerons. »

L'empoiſonnement par l'acide nitrique, offre des ſymptômes qui lui ſont propres; les taches citrines ou jaunâtres ſur les lèvres ou le menton, ou les mains, dont nous avons parlé; le gonflement des gencives, une ſenſation de froid très-marquée, & qui perſiſte pendant long-temps.

Quant aux altérations dans les tiſſus, qui deviennent les ſuites inévitables de cet empoiſonnement, & que l'on obſerve par les recherches anatomiques après la mort, on les reconnoît, d'après l'excellent & laborieux profeſſeur que nous venons de citer, aux ſymptômes ſuivans : 1°. une teinte blanchâtre, & le plus ſouvent jaunâtre de la membrane muqueuſe, qui tapiſſe la bouche, l'œſophage, & la couronne des dents; 2°. une couche aſſez épaiſſe de matière d'un jaune verdâtre à la ſurface interne de l'eſtomac, du duodénum & du jéjunum; néanmoins ce dernier caractère eſt loin d'être conſtant, car aſſez ſouvent la rougeur vive qui caractériſe l'inflammation des membranes de l'eſtomac & des deux inteſtins grêles, a ſuccédé à la nuance jaune que l'acide nitrique a fait naître dans les premiers momens de ſon action : d'ailleurs, d'autres acides que celui dont nous nous occupons, tels que l'acide ſulfurique, l'acide hydrochlorique, &c., peuvent, dans certaines circonſtances, teindre en jaune la membrane interne du duodénum; phénomène qui dépend de la décompoſition de la bile contenue dans cet inteſtin, & de l'application de la matière jaune qui fait partie de cette humeur, ſur la ſurface interne du duodénum.

L'acide nitrique introduit dans le canal digeſtif après la mort, produit pluſieurs effets que M. Tartra a obſervés avec beaucoup de ſagacité, mais qui ſont purement chimiques, & qui n'ont rien de commun avec les traces de la phlegmaſie & des irritations que ce même poiſon occaſionne pendant la vie.

(*Voyez* l'excellente *Diſſertation* de M. Tartra, thèſes de l'Ecole de Médecine, in-8°.; la *Toxicologie* de M. Orfila, tome I, & les *Leçons de Médecine légale*, du même auteur.)

(L. J. M.)

NITRIQUE (Acide nitrique alcoolifé). On a déſigné cette préparation ſous différens noms : *eſprit de nitre dulcifié, acidum nitri-vinoſum.* Pour préparer ce médicament, qui ſe rapproche des éthers, on mêle deux parties d'alcool & une d'acide nitrique à 36 degrés. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*)

L'acide nitrique alcoolifé ſe donne depuis un ſcrupule juſqu'à deux gros, dans une potion de ſix à huit onces. Hoffmann l'a donné juſqu'à deux onces, au moment de l'accès de certaines fièvres intermittentes.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 650 sur 787

Ce médicament, dont un des effets les plus apparens eſt de diminuer les mouvemens du cœur, de combattre certaines diſpoſitions hémiplégiques & d'exciter les urines, ne peut être regardé, ainſi que les autres éthers, que comme un calmant très-indirect, & dont l'emploi demande beaucoup de ſagacité & d'expérience.

Quelques perſonnes, qui éprouvent de l'irritation, de la chaleur après le repas, de l'oppreſſion & des palpitations, qui ſont fortement incommodées par le vin ou même par l'opium à petite doſe, ſont quelquefois très-ſoulagées par l'uſage de l'alcool nitrique après le repas, à la doſe de dix à trente gouttes, dans une demi-taſſe d'eau ſucrée.

On emploie avec ſuccès le même médicament dans un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques, pour exciter la ſécrétion des urines. Enfin, l'uſage de l'eſprit de nitre dulcifié paroît ſurtout indiqué comme palliatif, pour les perſonnes qui luttent plus ou moins péniblement contre une dilatation anévryſmatique du cœur ou des gros vaiſſeaux, ou contre le développement d'une inflammation tuberculeuſe du poumon. (L. J. M.)

NITRITES, ſ. pl. (*Mat. méd.*) Sels formés par la combinaiſon de l'acide nitreux avec différentes baſes. Ces ſels ne ſont d'aucun uſage en médecine. (L. J. M.)

NITROGÈNE. (*Mat. méd.*) Quelques chimiſtes, & principalement M. Chaptal, ont voulu déſigner l'azote ſous ce nom, qui n'a pas été adopté. (L. J. M.)

NITRO-MURIATIQUE. (*Mat. médic.*) On donne ce nom à l'*eau régale*, compoſée d'un mélange d'acide nitrique & d'acide muriatique bien concentrés. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie* de l'Encyclopédie.)

L'odeur de l'acide nitro-muriatique eſt pénétrante : cet acide n'eſt employé en pharmacie que pour déterminer, par ſon action ſur le ſulfure d'antimoine, les proportions du ſoufre & du métal qui ſe trouvent dans cette préparation. Pluſieurs médecins anglais, & principalement M. Scott, ont employé d'une manière empirique, l'acide nitro-muriatique par immerſion & par frictions, avec des effets immédiats & des effets thérapeutiques qui paroiſſent mériter l'attention de la médecine européenne, & dont nous allons parler avec quelques détails dans cet article. Les vues qui engagèrent M. Scott à tenter l'uſage de l'acide nitro-muriatique, ſont entièrement théoriques. Elles ſe préſentèrent à ſon eſprit lorſqu'il exerçoit la médecine dans l'Inde. Les réſultats de ſa pratique ſe trouvent conſignés dans le Recueil des opérations chirurgicales de Charles Bell, & dans pluſieurs autres écrits.

Suivant ſa méthode, on emploie environ deux gros d'acide nitro-muriatique dans une pinte d'eau ſuffiſamment tiède ; on fait uſage tantôt de l'immerſion des pieds ſeuls, tantôt de cette immerſion avec ablution, au moyen d'une éponge, ſur toute l'étendue des extrémités inférieures.

Cette immerſion & cette ablution durent pendant une demi-heure ou même pendant une heure : il paroîtroit que ce traitement empirique ſe trouveroit indiqué le plus ordinairement chez les perſonnes d'une complexion ſcrophuleuſe, & dans l'engorgement indolent du foie, qui ſuccède quelquefois à une phlegmaſie chronique de ce viſcère.

Quelques eſſais tentés à Londres par M. Scudamore, n'ont pas répondu aux eſpérances données par M. Scott. J'ai vu à Paris pluſieurs Anglais dont l'expérience perſonnelle étoit au contraire très-favorable à la réputation de ce médicament, & qui lui attribuoient, d'avoir été délivrés d'infirmités très-incommodes qui les avoient tourmentés pendant pluſieurs années, & qui cédèrent comme par miracle au traitement de M. Scott. J'ai eſſayé deux fois ce même traitement, mais ſans aucune eſpèce de ſuccès. Madame la comteſſe de **, ſur laquelle un de ces eſſais fut fait à deux repriſes différentes, ne put jamais prolonger l'emploi de ce moyen au-delà du douzième jour. Dès le troiſième ou le quatrième jour, ſon caractère s'altéroit ſenſiblement, & en avançant, ſa triſteſſe & ſa mélancolie ſe trouvoient portées au plus haut degré ; la ſécrétion des urines & la perſpiration cutanée étoient d'ailleurs très-ſenſiblement modifiées par ce médicament. (L. J. M.)

NIVÉOLE. (*Mat. méd.*) (*Voy.* PERCE-NEIGE.)

NOBLEVILLE (Arnault de) (*Biogr. méd.*), médecin du dix-huitième ſiècle, que ſa grande humanité & ſon extrême déſintéreſſement avoient fait ſurnommer l'*ami des pauvres*. Il naquit à Orléans en 1711, & ſe livra avec autant de zèle que de diſtinction, à l'étude de la botanique, de la chimie, de l'anatomie & de la médecine. On a de lui, 1°. le *Manuel des Dames de la Charité*, 1 vol. in-12, 1750, 1758.

2°. *Hiſtoire naturelle des animaux*. Paris, 1756, 2 vol. in-12.

3°. *Cours de médecine pratique, d'après les principes de Ferrein*, 3 vol. in-12. Paris, 1769.

NOCERA (Joſeph), né à Meſſine en Sicile, en 1643, étudia la médecine & la philoſophie avec un ſi grand ſuccès, qu'à l'âge de vingt-un ans il étoit reçu docteur en l'une & l'autre de ces ſciences. François Benavides (alors vice-roi de Sicile) le nomma, en 1679, à la charge d'aſſeſſeur du conſeil de ſanté, & ſon ſucceſſeur, lui donna l'emploi de médecin d'un régiment eſpagnol & de l'hôpital royal. Nous avons de lui un ouvrage ſur la *ſaignée*, ayant pour titre :

Opus Medico-Phyſicum contemplativum, in quo variæ medicantium Sectæ, circa phlebото-

miam & Pharmaciam discutiuntur, systema de Febribus, nondùm clarè divulgatum, juxta Democriti & Epicuri dogmata novis rationibus & experimentis propugnatur. Messanæ, 1695, in-8°. (1) (*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NOCTAMBULE, adj. Celui ou celle qui marche la nuit & dans un état de rêve & de somnolence. (*Voyez* Somnambule.)

NODOSITÉ, s. f., *nodus.* (*Voyez* Nodus.) (L. R. V.)

NODUS, s. m. (*Chirurgie.*) Mot latin qui signifie *nœud*, & que l'on emploie en général pour désigner des tumeurs chroniques, dures, peu volumineuses, indolentes & bien ou mal circonscrites. Quelquefois cependant un nodus occasionne de la douleur, mais alors il n'en est point lui-même le siége; cette douleur dépend de la compression qu'il exerce sur un nerf voisin, &c.

La dénomination de nodus ou de nodosité s'applique à toute tumeur qui, s'élevant sur une superficie quelconque au-dessous de la peau, offre les caractères communs que je viens d'indiquer, quelle que soit la nature de cette tumeur & le lieu où elle se manifeste. C'est presque toujours une exostose, une périostose, un tophus arthritique, un gonflement de tendon, de ligament ou d'aponévrose. Aussi voit-on ordinairement les nodus sur les os, sur les articulations ou bien au voisinage de celles-ci. Les plus communs reconnoissent une cause syphilitique ou une cause arthritique. Quelques-uns sont produits, après les fractures, par un cal irrégulier; quelques autres sont la suite de la piqûre d'un tendon qui s'est gonflé à l'endroit de la plaie; il y en a qui ne sont autre chose que des petits ganglions, des gaines, des tendons, &c.

Cet exposé suffit pour faire voir que l'on nomme *nodus* des tumeurs d'espèces très-différentes, dont la dureté, la ténitence, &c., ne sont point toujours des caractères essentiels. Ainsi, quand une exostose est volumineuse, très-étendue, ou qu'elle se perd en mourant, pour ainsi dire, sur la surface de l'os, on ne l'appelle plus nodus. Si une autre tumeur chronique, comparable dans les premiers temps à un nœud, vient aussi à acquérir beaucoup de volume, ou bien à s'amollir, on cessera également de la désigner sous le nom de *nodus*. D'un autre côté, il n'est point rare de voir succéder à certaines inflammations aiguës une petite tumeur persistante qui a les caractères du nodus : c'est ce qu'on observe quelquefois après un panaris.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que c'est aux mots *Exostose*, *Ganglions*, *Goutte*, *Périostose*, *Piqûre des tendons*, *Syphilis*, *Tophus*, &c., que l'on doit chercher tous les détails concernant les tumeurs appelées *nodus*, dont une histoire générale seroit d'autant plus déplacée, qu'elle n'offriroit que la répétition de ce qu'on lit ou lira à chacun des mots cités.

Les callosités de la peau & celles des bords des ulcères, quelle que soit leur forme, ne sont jamais appelées nodus. (L. R. Villermé.)

NOÈDES ou Noèdes (Eaux minérales de), village du haut confluent à deux lieues & demie ouest-nord-ouest de Villefranche, & sud-nord-ouest de Mont-Louis : on y trouve une source minérale froide, dont les eaux sont rarement prescrites en médecine. (A. J. T.)

NOESSLER (Georges) (*Biog. méd.*), médecin-poëte, qui vivoit dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fit ses études dans les différentes Universités d'Allemagne, & après avoir visité les principales écoles d'Italie, il vint se fixer momentanément à Padoue, où il se fit recevoir docteur en 1617. Il obtint, peu de temps après (en 1618), une chaire de philosophie & de médecine à Altorf, & l'année suivante il se fit agréger au collége de médecine de Nuremberg, sans discontinuer de remplir ses fonctions académiques. Noessler étoit de Berlin : il mourut en 1650, ne laissant d'autres ouvrages que des thèses & des opuscules académiques, dont le style, par sa pureté, se rapproche beaucoup de celui de Celse. (A. J. T.)

NOGUEZ (Pierre) (*Biogr. méd.*), démonstrateur d'histoire naturelle au Jardin du Roi, naquit à Sauveterre, petite ville de France dans le Béarn. Il s'étoit fait recevoir bachelier de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, & exerça sa profession pendant quelques années dans l'île de Saint-Domingue en Amérique. Noguez a publié les ouvrages suivans, parmi lesquels on distingue plusieurs traductions anglaises.

1°. *Anatomie du corps humain.* Paris, 1723, in-12, & 1726, in-12, avec figures & explication.

2°. *Nouvelle manière de faire l'opération de la taille, pratiquée par Douglas,* avec ce qu'a écrit Rouffet, & le *Traité de* Chefelden. Paris, 1724, in-12.

3°. *Sanctorii Sanctorii de Statica Medicina Aphorismorum sectionibus septem distinctorum explanatio physico-medica; cui Statica Medicina, tum Gallica Cl. Dodartii, tum Britannica Cl. Keili, notis aucta, simul cum Appendice de variolarum insitione, accedit.* Parisiis, 1725, 2 vol. in-12.

4°. *Relation du succès de l'inoculation de la petite-vérole dans la Grande-Bretagne,* traduite de l'anglais de Jurin. Paris, 1725, in-12.

5°. *Géographie physique,* ou *Essais sur l'Histoire*

(1) Cet ouvrage de Nocera fut publié en réponse à celui de Dominique La Scala, qui s'étoit mis à la tête d'une secte de médecins qui condamnoient ouvertement la phlébotomie.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 652 sur 787

Naturelle de la terre. Paris, 1735, in-4°., traduit de l'anglais de Woodward.

6°. *L'Exiſtence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, traduit du hollandais de Bern. Nieuwentyt. Paris, 1725, in-4°.

7°. *Obſervations critiques ſur l'article* 6 *du* Journal des Savans, au ſujet d'un livre intitulé : *l'Exiſtence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature.*

8°. *Traité des vertus médicales de l'eau commune.* Paris, 1725, trad. de Smith.

(A. J. T.)

NOINTOT (Eaux minérales de), paroiſſe à une demi-lieue de Bolbec, quatre de Caudebec, dans laquelle on trouve trois ſources d'eaux minérales, que l'on a regardées à tort comme thermales, & qui, ſelon Hardy, ſont évidemment froides. Les eaux de Nointot, qui coulent dans le vallon du nord, ſont connues ſous le nom d'*eaux de Bolbec*. Elles incruſtent légèrement leurs réſervoirs & les endroits par où elles paſſent, d'un limon ocreux. Elles ont peu d'odeur; leur ſaveur eſt martiale, & leur ſurface ſe recouvre d'une pellicule graſſe & iriſée.

Les eaux de Nointot ſont peu uſitées en médecine. Lepecq de la Cloture en a parlé avec quelques détails dans ſon ouvrage ayant pour titre : *Collection d'Obſervations ſur les maladies & conſtitutions épidémiques* (1). (A. J. T.)

NOIR DE FUMÉE. Le noir de fumée peut être employé comme vermifuge. *Voyez* Suie (Pilules & Opiat de).

NOIRE (Maladie). (*Voyez* Melæna.)

Le *melæna*, ou la maladie noire, que conſtitue une hématemèſe chronique, forme ſans doute une maladie eſſentielle, & mériteroit ſeule d'être claſſée ſous le nom de *maladie noire* dans le cadre noſographique : toutefois le vomiſſement ou l'aſpect de matières noirâtres ou fuligineuſes, a dépendu ſouvent de circonſtances tout-à-fait étrangères à l'hématemèſe; circonſtances qui ne paroîtroient pas même avoir été bien connues dans le traité des maladies attribuées à Hippocrate, où l'on décrit ſous le nom de μελαινα νουσος, deux affections pathologiques très-diſtinctes l'une de l'autre.

L'*atrabile*, qui ſervoit aux Anciens pour expliquer ces deux affections & un grand nombre de phénomènes morbides, ne peut plus être admiſe; mais, d'une autre part, on conçoit facilement que dans pluſieurs cas pathologiques très-graves, la peau s'altère, ſe rapproche de la couleur nègre, & que des matières noirâtres ſoient vomies ou expectorées par ſuite d'une altération profonde dans certaines ſécrétions : phénomènes qui ne dépendroient pas ſeulement alors du ſang épanché & altéré dans certaines cavités, quoique cette dernière circonſtance paroiſſe appartenir ſeule à une maladie eſſentielle & bien caractériſée par la conſtance de ſon ſiége & l'enſemble de ſes ſymptômes. (*Voyez* Melæna.)

On donne auſſi le nom de *matière noire* ou *noirâtre*, à la dégénéreſcence morbide, qui conſtitue la mélanoſe. M. Breſchet, qui vient de porter toute ſon attention ſur la théorie de ces altérations, paroît diſpoſé à regarder les mélanoſes, plutôt comme un produit des ſécrétions morbides que comme une véritable altération de tiſſu : il a trouvé des mélanoſes dans pluſieurs eſpèces d'animaux, ſous différentes formes, tantôt enkyſtées, tantôt exhalées à la ſurface des tiſſus, ou épanchées dans quelques cavités.

Les mélanoſes enkyſtées ne peuvent pas être regardées comme de véritables kyſtes; elles ſe bornent à un dépôt de matière noirâtre, ſans aucune apparence d'organiſation, dans une portion du tiſſu adipeux. Ces mélanoſes varient, d'ailleurs, par leur couleur, leur conſiſtance, leur volume. On les a trouvées dans l'homme, mêlées avec des tumeurs d'apparence enkyſtées; dans les chevaux qui ont préſenté pluſieurs fois ce mode d'altération : on les a trouvées plus ſouvent ſous l'omoplate, dans le baſſin, aux aines, au pourtour de l'anus, à la vulve, &c. On a vu auſſi les mélanoſes ſe préſenter ſous la forme de fauſſes membranes plus ou moins molles, plus ou moins conſiſtantes.

Suivant l'auteur dont nous nous empreſſons de recueillir ici les obſervations & les idées, la mélanoſe, même dans les cas où il exiſte une apparence de kyſte, eſt le produit d'une exhalation dans les utricules de la graiſſe, ſans aucun veſtige d'organiſation.

La membrane muqueuſe des inteſtins, la peau, le tiſſu cellulaire ſous-cutané ou intermuſculaire, le tiſſu fibreux, les muſcles viſcériques, les vaiſſeaux ſanguins, le tiſſu céreux, ont offert des exemples de mélanoſe. Le parenchyme des viſcères, celui du poumon, du foie, du pancréas, des reins en particulier, ont préſenté de ſemblables exemples à l'excellent obſervateur dont nous rappelons ici le travail d'une manière bien abrégée; nous avouerons avec lui qu'il exiſte la plus grande obſcurité ſur les rapports de ces altérations morbides & ſur les phénomènes qui pourroient les annoncer, & qui ſans doute les produiſent pendant les maladies. Du reſte, la plupart des mélanoſes, dont l'analyſe chimique a été faite avec le plus grand ſoin, paroiſſent n'être autre choſe qu'un dépôt de la matière colorante du ſang & de la fibrine; l'une & l'autre dans un état particulier qui préſente trois matières graſſes bien diſtinctes; l'une ſoluble dans l'alcool & criſtalliſable; l'autre non criſtalliſable, & ſoluble ſeulement dans l'alcool bouillant; la troiſième liquide, à la température ordinaire de l'atmoſphère.

On ne peut s'empêcher de reconnoître quelque analogie, ou du moins une ſorte de reſſemblance

(1) *Vide Op. cit.*, tome I, page 156.

entre la nature des mélanoſes & la matière noire de la choroïde, de l'uvée, du placenta de quelques carnaſſiers, du principe colorant chez les nègres, &c. &c. Au reſte, cette même matière, ou des matières noirâtres qui paroiſſent s'en rapprocher, s'obſervent dans pluſieurs maladies, dans les fièvres dites adynamiques, par exemple, dans le melæna, dans quelques hématemèſes, dans le vomiſſement d'une matière noire propre à la fièvre jaune, & que pluſieurs obſervateurs très-éclairés ne regardent que comme du ſang altéré (MM. Rochoux, Firtz). Il eſt probable, en outre, & ſuivant la remarque de M. Breſchet, que l'ictère dans certains cas, mais principalement l'ictère des nouveau-nés, la couleur de biſtre de la peau, ſont occaſionnés bien moins par la bile que par le ſang, dont la couleur eſt devenue plus foncée, dans les utricules de la graiſſe. (*Voyez* ces conſidérations ſur une altération organique appelée *dégénéreſcence noire, mélanoſe, cancer mélané*, par M. Breſchet.) (L. J. M.)

NOISETIER ou COUDRIER, ſ. m. (*Mat. méd.*) *Corylus*, Lin. *Monœcie polyandrie.* Genre de plantes dicotylédones ſquamiflores, de la famille des balaniſères, diviſion de celle des amentacées de de Juſſieu.

On en cultive pluſieurs variétés qui diffèrent par la groſſeur, la forme, la couleur des fruits.

Le noiſetier & ſes divers produits ſont, au reſte, tout-à-fait inuſités dans la médecine. (*Voyez* COUDRIER, dans le *Dictionnaire de Botanique* de l'Encyclopédie.) (A. J. T.)

NOIX, *nux*, ſ. f. (*Mat. méd.*) On a déſigné ſous ce nom un grand nombre de fruits d'une conſiſtance ſolide ou ligneuſe. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique* de l'Encyclopédie.)

NOIX COMMUNE, fruit du noyer, *Juglans regia*, de la famille des juglandées. Cet arbre, naturaliſé aujourd'hui parmi nous, eſt originaire de la Perſe. L'huile graſſe de la noix eſt très-douce & très-deſſiccative; elle peut être employée, quand elle eſt fraîche, comme les autres huiles: l'enveloppe extérieure, que l'on appelle auſſi le *brou de noix*, contient du tannin & de l'acide gallique. On l'a vanté comme anthelminthique: cette ſubſtance a été employée, au moins comme acceſſoire, dans le traitement de quelques maladies de la peau & d'affections ſyphilitiques. Fiſcher, celui des médecins qui a le plus fait uſage du brou de noix, faiſoit ordinairement diſſoudre deux gros d'extrait de noix verte dans une demi-once d'eau diſtillée, pour l'adminiſtrer aux enfans, à la doſe de vingt à trente gouttes. La noix entroit dans la fameuſe compoſition que l'on connoît encore ſous le nom de *mithridate*, & qui n'eut pas moins de célébrité que la thériaque. (Conſultez la Monographie de Buchner, ayant pour titre: *De Nuce juglande*, & les articles NOIX & NOYER dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

NOIX D'ACAJOU. C'eſt le fruit de l'acajou à pommes; il appartient à la famille des térébinthacées; c'eſt le *caſſuvium pomiferum* de Lamarck. (*Voyez* l'Encyclopédie botanique, *Illuſtrations*, tom. IV, pag. 322.) Le ſuc de cette noix eſt un peu corroſif, & a été quelquefois employé pour détruire les verrues & les cors.

NOIX D'AREC. (*Areca cathecu*, Lin.) On appelle ainſi l'amande d'une eſpèce de palmier: cette noix entre dans la compoſition du *bétel*, dont les Indiens font uſage pour prévenir la dyſſenterie des pays chauds. (*Voyez* AREC.)

NOIX DE BANDA. Ce mot, qui n'a pas été conſervé dans la nomenclature botanique, étoit employé du temps d'Avicenne pour ſignifier la *muſcade.*

NOIX DES BARBADES. (*Voyez* PIGNON D'INDE.)

NOIX DE BEN. (*Guilandina moringa*, Lin.) Cet arbre de l'Inde, qui appartient à la famille des légumineuſes, eſt cultivé auſſi en Amérique. Son fruit, qui eſt légèrement purgatif, donne une huile qui ſe combine avec tous les arômes, & qui convient pour la fabrication des coſmétiques. Les feuilles de cette plante peuvent ſervir pour opérer une légère rubéfaction.

NOIX DE COCO (*Cocos nuciſera*, Lin.), fruit du cocotier, le plus fécond & le plus utile des palmiers. (*Voyez* COCOTIER dans le *Dictionnaire de Botanique.*) Les Indiens tirent de cet arbre du lait, du vin, de l'alcool, une amande qui pèſe pluſieurs livres, & qui peut ſervir à la nourriture de l'homme & des animaux.

NOIX DE CYPRÈS. (*Cupreſſus ſempervirens*, L.) Elle entre dans l'*onguent de la Comteſſe*, & dans l'emplâtre contre les ruptures.

NOIX DE GALLE. Végétation que l'on attribue à l'épanchement du ſuc des arbres par la piqûre d'un inſecte. Les noix de galle les plus eſtimées ſont recueillies ſur un petit chêne de l'Aſie mineure (*quercus infectoria* d'Olivier): elles ſervent à la fabrication de l'encre.

NOIX DE GÉROFLE, très-eſtimée comme aſſaiſonnement.

NOIX MUSCADE (*Myriſtica aromatica*, Lamarck), également eſtimée comme aſſaiſonnement. (*Voyez* MUSCADE.)

NOIX DE TERRE. On déſigne aſſez improprement ſous ce nom, les gouſſes de l'*Arachis hypogœa* de Linné, qui s'enfoncent dans la terre, & qui con-

tiennent des graines que l'on peut employer comme alimens. (L.-J. M.)

Noix vomique, ſ. m. (*Matière médicale, Thérapeutique.*) *Strychnos nux vomica.* Cette plante, qui fut long-temps regardée comme un poiſon, n'a été comptée que dans ces derniers temps parmi les médicamens les plus énergiques. Toutefois, quelques anciens auteurs de matière médicale lui avoient attribué vaguement des propriétés que l'expérience n'avoit pas confirmées : on l'avoit conſeillée indifféremment contre toutes eſpèces de fièvres, mais ſurtout des fièvres intermittentes, contre les ſuites de la morſure des ſerpens (1), dans la dyſſenterie, la migraine, l'hypocondrie; dans preſque toutes les affections nerveuſes & convulſives, ſans en excepter l'hydrophobie; dans le rhumatiſme, la goutte, le ſcorbut, les affections vermineuſes, les maladies peſtilentielles, &c. (2); & par une ſingularité aſſez remarquable dans l'hiſtoire de la médecine, la ſeule maladie à laquelle on peut oppoſer avec un véritable ſuccès l'uſage de la noix vomique, avoit été oubliée dans la nomenclature des nombreuſes infirmités que l'on prétendoit combattre par l'emploi de cette ſubſtance vénéneuſe.

La découverte très-récente des propriétés médicales de cette même ſubſtance, a été digne du ſiècle qui l'a vu naître. Très-différente dans ſon origine de tout ce qu'on rapporte du premier uſage du mercure, de l'antimoine, du quinquina, &c., elle ne peut être attribuée à un ſimple effet du haſard, à un groſſier empiriſme; c'eſt un bienfait direct de la ſcience, une conſéquence immédiate des expériences phyſiologiques. Tout ce qui ſe rapporte à cet important objet ſe montre avec le caractère de l'époque actuelle des connoiſſances, & doit être rappelé, avec quelques détails, dans un ouvrage auſſi éminemment diſpoſé que le Dictionnaire encyclopédique à faire connoître, pour tous les genres d'art ou de doctrine, l'état le plus récent de leur culture, & même, quand il eſt poſſible, la perſpective éloignée de leurs progrès.

D'après ces réflexions, nous croyons devoir expoſer rapidement les différentes recherches dont la noix vomique a été l'objet depuis l'époque où, pour la première fois, elle a attiré l'attention des naturaliſtes, juſqu'aux travaux les plus récens des phyſiologiſtes & des médecins du dix-neuvième ſiècle; perſuadés que, dans une pareille queſtion, les ſpéculations de la ſcience & la pratique de l'art ſont tellement unies, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer.

La noix vomique appartient à la petite famille des ſtrychnées (*ſtrychneæ*, de C.), dont elle poſſède à un haut degré toutes les propriétés.

Le principe amer dont elle jouit, ainſi que la plupart des plantes de la même famille, ſe retrouve dans toutes ſes parties, mais paroît beaucoup plus développé dans les ſemences qui ſont renfermées dans une pulpe aqueuſe & acide.

L'amertume de ces ſemences, dont le tiſſu eſt dur, conſiſtant, comme corné, eſt portée au plus haut degré. Jean Bauhin, qui fit le premier, ou l'un des premiers, quelques expériences ſur les chiens, avec la noix vomique, en reconnut l'effet vénéneux, & crut pouvoir le rapporter à l'action des narcotiques. Un autre naturaliſte (Gærtner) obſerva que cet effet, & les phénomènes de l'empoiſonnement qui s'y rattachoient, avoient une grande analogie avec le tétanos. On croyoit d'ailleurs que ce poiſon, ſi redoutable pour les animaux, n'agiſſoit pas ſur l'homme. Les réſultats des expériences de Loſs, rapportés par Murray, donnèrent ſur la noix vomique des notions beaucoup plus exactes que tout ce qui avoit précédé (1).

L'analyſe de la noix vomique, par M. Braconnot, y fit découvrir une matière animale très-amère, qui ſembloit rendre compte des propriétés de la plante. M. Deſportes, qui s'occupa auſſi de la noix vomique, fit également mention de ce principe amer; on ſavoit d'ailleurs que l'arach, diſtillé avec les fruits du ſtrychnos, devenoit un poiſon. A peu près dans le même temps, quelques expériences de M. Dunal, ſavant botaniſte de Montpellier, détruiſirent l'opinion que la noix vomique n'étoit pas un poiſon pour les ruminans.

Tel étoit à peu près l'état des connoiſſances, lorſque M. Raſſeneau-Deliſle & Magendie commencèrent leurs importantes recherches ſur l'*upas-tieuté* ou poiſon des ſauvages.

Les réſultats auſſi curieux que nouveaux de ces expériences, apprirent aux phyſiologiſtes, qu'il exiſtoit dans la nature, un nouveau ſtimulant très-énergique, qui agiſſoit, comme par une vertu élective, ſur la moelle épinière, & qui faiſoit périr les animaux ſoumis à ſon influence, au milieu des ſymptômes d'un tétanos particulier, toujours compliqué d'une aſphyxie conſécutive à ce tétanos.

L'opinion que les propriétés les plus remarquables d'une plante ſe rencontrent ordinairement dans les autres végétaux de ſa famille, engagea les ſavans que nous venons de citer, à répéter avec d'autres ſtrychnées, mais principalement avec la noix vomique & la fève de Saint-Ignace, les expériences qu'ils avoient faites avec le ſuc deſſéché de l'upas préparé par les ſauvages.

(1) Les Arabes ont pris pendant long-temps deux ou trois grains de noix vomique par jour pour ſe prémunir contre les effets de la morſure des ſerpens.

(2) La compoſition appelée *électuaire d'œuf* de l'empereur Maximilien Ier., contenoit une petite quantité de noix vomique.

(1) Voyez *Apparat. med.*, tome I, pag. 705.

Tous les faits qu'ils obſervèrent répondirent à leur attente, & n'offrirent, en les comparant avec les effets du redoutable poiſon de Java, que quelques légères différences, qui dépendoient de la quantité de la noix vomique, de ſa préparation, du mode de ſon application, de l'âge, du volume, de la force, de la nature des animaux ſoumis aux diverſes expériences. Dans tous ces eſſais, on a vu conſtamment la ſubſtance vénéneuſe porter ſpécialement ſon action ſur la moelle épinière, & les animaux périr à la ſuite d'attaques plus ou moins nombreuſes & plus ou moins rapprochées, ſuivant la quantité du poiſon qui avoit été employée & la longueur du trajet qu'il avoit dû faire, pour arriver juſqu'à l'organe qui devoit en éprouver le principal effet.

Les expériences des phyſiologiſtes s'arrêtèrent à ce réſultat; des obſervations médicales non moins importantes ne tardèrent point à s'y rattacher. Un aperçu exprimé d'une manière générale par M. Deliſle, dans ſa diſſertation, conduiſoit naturellement à tirer quelques avantages de ſes expériences, ſous le point de vue de la thérapeutique.

M. le profeſſeur Fouquier, médecin de la Charité, remarqua le premier toute l'importance d'un ſemblable aperçu; il l'appliqua bientôt de la manière la plus utile à la pratique de la médecine. Une irritation de la moelle épinière, plus foible, mais du même ordre que celle qui étoit produite dans les expériences avec les extraits d'upas-tieuté ou de noix vomique, lui parut indiquée dans les cas d'hémiplégie ou de paraplégie qui ne ſe trouvoient compliquées par aucune diſpoſition inflammatoire du cerveau ou du prolongement rachidien.

Pluſieurs eſſais, commencés d'après cette heureuſe idée, furent couronnés par le ſuccès, comme on le voit par la notice placée à la ſuite de ces conſidérations, & que l'auteur a bien voulu rédiger, d'après notre demande, pour en former la partie principale de cet article.

« Les expériences de MM. Raſſeneau-Deliſle (*voyez* la Thèſe de M. Raſſeneau-Deliſle) & Magendie, ayant prouvé que les chiens, auxquels on faiſoit prendre de la noix vomique, éprouvoient un véritable tétanos, M. Fouquier jugea que cette ſubſtance pourroit avoir des effets ſalutaires dans certains cas de paralyſie. D'après cette préſomption, il adminiſtra de la noix vomique en poudre à pluſieurs paralytiques. Il en fit de ſuite préparer un extrait aqueux & un extrait alcoolique, dont l'action devoit être plus ſûre & plus prompte. Dès que M. Aſſelin eut connoiſſance de ces premiers eſſais, il imagina d'adminiſtrer la décoction de noix vomique en lavemens. Ce médicament, ſous forme de teinture, fut encore employé par la ſuite, ſoit à l'intérieur, ſoit en frictions. Voici le réſultat des obſervations faites ſur ces diverſes préparations.

» La ſubſtance entière de la noix vomique n'a guère d'effet qu'à la doſe de quarante à cinquante grains par jour, chez les adultes.

» L'extrait aqueux attire l'humidité de l'air & s'altère promptement.

» L'extrait alcoolique, moins altérable, a beaucoup plus de vertu. Il en poſſède d'autant plus, qu'il a été préparé par l'alcool le plus rectifié.

» L'extrême amertume de ce médicament ne permet guère de l'adminiſtrer par la bouche, ſous forme liquide; pris en lavement, il peut avoir des effets très-différens, ſelon que l'abſorption en eſt plus ou moins complète.

» La teinture alcoolique n'eſt d'uſage qu'en frictions, & ne peut être, ſuivant ce mode d'adminiſtration, que d'un avantage très-ſecondaire.

» L'extrait alcoolique de noix vomique, la meilleure de toutes les préparations de cette ſubſtance, ſe prend en pilules de demi-grain, d'un grain & même de deux grains chacune. On répète cette doſe toutes les trois, quatre & cinq heures. On commence par une ou deux pilules; on en fait prendre une de plus tous les deux jours; la doſe en eſt ainſi graduellement augmentée, juſqu'à ce qu'il en réſulte des effets remarquables. Ceux-ci conſiſtent communément en un ſpaſme tonique, qui s'établit par degrés dans les parties malades, demi-heure environ après l'ingeſtion de ce médicament. Ce ſpaſme éprouve des exacerbations plus ou moins fréquentes & plus incommodes que douloureuſes. Il ſe fait plus vivement ſentir aux parties affectées de paralyſie; il ceſſe de lui-même par degrés, à moins que la doſe de noix vomique n'ait été exceſſive. Dans ce dernier cas, toutes les parties du corps ſont priſes d'un véritable tétanos, qui peut devenir mortel.

» Un ſpaſme modéré, renouvelé journellement par une quantité ſuffiſante de ce remède, rappelle peu à peu la force, le mouvement, le ſentiment & la chaleur dans les parties malades. Des ſpaſmes violens, provoqués par une trop forte doſe de noix vomique, laiſſent à leur ſuite de la fatigue & procurent ordinairement des changemens avantageux; mais la guériſon peut s'effectuer ſans ſecouſſe & même ſans ſpaſmes bien prononcés.

» Il n'eſt pas néceſſaire d'augmenter la doſe de plus en plus pour obtenir des effets marqués. Quelquefois, une doſe modérée de noix vomique, continuée pendant long-temps, ſuffit pour procurer le ſpaſme deſiré.

» Le médicament ſuſpendu de temps en temps, lorſque le malade en eſt fatigué, doit être repris à une doſe un peu moindre que celle qu'on a diſcontinuée.

» Ce remède, dût-il être conſidéré comme ſpécifique, il ne faut en attendre que les effets d'un excitant énergique, dirigé ſpécialement ſur le ſyſtème nerveux, appartenant à la vie de re-

lation. Ainſi donc il ne ſera preſque d'aucun ſecours contre la paralyſie produite & entretenue par une compreſſion permanente, telle que celle qui réſulte d'un épanchement ſanguin, ſéreux ou purulent, ou d'une exoſtoſe, ou d'une courbure vertébrale. Il ſera ſans ſuccès contre la paralyſie qui a pour cauſe l'altération du tiſſu cérébral ou nerveux, & même contre celle qui s'accompagne de ſpaſme. L'adminiſtration de la noix vomique ſera contre-indiquée par la pléthore ſanguine générale, & notamment par la pléthore cérébrale, par la fièvre, par une grande ſuſceptibilité nerveuſe.

» Enfin, on eſt obligé de renoncer à l'uſage de la noix vomique, lorſqu'à petite doſe elle affecte le diaphragme, de manière à gêner conſidérablement la reſpiration (1). » (L. J. M.)

NOLI ME TANGERE. (*Chirurgie.*) Dénomination populaire par laquelle on a deſigné certaines plaies, certains ulcères de nature cancéreuſe, qui s'aggravent lorſqu'on les irrite par l'application de certains topiques. *Voyez* PEAU (Cancer de la).

NOLI ME TANGERE. (*Botanique.*) Dénomination employée pour pluſieurs plantes qui lancent leurs graines avec force, quand on touche leurs fruits : la *balſamine*, le *concombre*, &c.

(L. J. M.)

NOMADE (*Hiſtoire de la médecine*), adjectif, pris auſſi comme ſubſtantif. On a déſigné ſous ce nom, le deuxième degré ou ſtade de la civiliſation; celui qui ſuccède à l'état ſauvage, & dont la principale circonſtance conſiſte dans la nourriture & la poſſeſſion d'un grand nombre de troupeaux. Hippocrate a très-bien décrit le genre de vie propre à cet âge de la ſociété, en parlant des Scythes, qui en offroient le modèle. (L. J. M.)

NOMBRIL, ſ. m. *Umbilicus.* Cavité où ſe remarque une ſaillie, reſte du cordon ombilical, ſituée au milieu du ventre des animaux. (*Voyez* OMBILIC.)

NOMBRIL DE VÉNUS. (*Mat. méd.*) *Cotyledon umbilicus.* Le nombril de Vénus appartient à la famille des Craſſulées : cette plante eſt compriſe parmi *les eſpèces* qui doivent entrer dans la compoſition de l'*onguent populeum.* Dans les contrées où cette plante eſt très-abondante, on fait uſage quelquefois de ſes feuilles écraſées & réduites en pulpe, pour former un cataplaſme avec de l'huile, & pour calmer les douleurs des hémorroïdes.

(L. J. M.)

NOMENCLATURE. (*Philoſophie médicale. Hiſtoire de la médecine.*)

(1) Notice communiquée par M. le profeſſeur Fouquier.

NOMENCLATURE. L'enſemble régulier, le catalogue ſyſtématique des mots particuliers qui appartiennent à une ſcience. La langue, l'idiôme, le vocabulaire de cette ſcience (la nomenclature chimique, les nomenclatures anatomique, botanique, noſologique, &c.).

Chez les Anciens, c'eſt-à-dire, chez les Grecs & les Romains, les ſciences naturelles n'étoient point aſſez avancées pour avoir une langue ſpéciale & particulière, & les philoſophes ne s'étoient pas d'ailleurs occupés de ces méthodes de claſſification, & de diſpoſitions ſyſtématiques qui exigent ces nomenclatures, & ſans leſquelles les faits, les notions qui appartiennent à l'enſemble ou à quelques points de la phyſique particulière, ne pouvoient fournir un corps de ſcience ou de doctrine.

Avant cette opération mémorable de l'eſprit humain, que l'on regarde avec raiſon comme une des plus grandes époques de ſon hiſtoire, les mots employés par les ſavans, ſe multiplioient indéfiniment ſans aucune régularité, en n'offrant le plus ſouvent qu'un rapport très-éloigné avec les objets qu'ils déſignoient, & en rappelant quelquefois, relativement à ces objets, les opinions populaires les plus abſurdes, ou les théories les plus en crédit, au moment de leur emploi ou de leur création : point de vue ſous lequel les termes d'une ſcience, même ceux qui ſont tombés en déſuétude, ne doivent pas être négligés, & peuvent répandre quelque intérêt ou quelques lumières ſur ſon hiſtoire.

Ces mots, employés, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts, prirent dès-lors le nom de *techniques*, en ſe ſéparant de la langue vulgaire, & furent compoſés pour la plupart avec des élémens tirés de la langue grecque ou de la langue latine : circonſtance remarquable dans l'hiſtoire des nations modernes, & qui rappelle comment, à la fin du moyen âge, les ſavans auroient vainement cherché dans les idiômes contemporains, des noms ou des expreſſions, pour les objets d'arts ou de ſcience.

Les noms qui appartiennent aux ſciences naturelles, varient d'ailleurs beaucoup aux différentes époques ou à la même époque de leur hiſtoire, & l'étude, qui a pour objet de retrouver l'accord ou la conformité de leur ſignification, & que l'on appelle la *ſynonymie*, n'eſt pas une des parties les moins importantes & les moins difficiles de l'érudition.

Gruner, qui a montré beaucoup de ſavoir & de ſagacité dans ce genre de recherches, rapporte à trois titres principaux les maladies conſidérées ſous le point de vue de leur antiquité & de leur nomenclature, comparées chez les Anciens & chez les Modernes.

1°. *Genres de maladies dont on chercheroit vainement le nom dans les monumens littéraires de l'antiquité.*

2°. *Genres*

2°. *Genres de maladies ſur la nature deſquelles les Anciens & les Modernes ſe ſont accordés, tout en différant dans la nomenclature.*

3°. *Genres de maladies dont les noms & la deſcription ſe trouvent d'accord chez les Anciens & chez les Modernes.*

4°. *De quelques genres de maladies que les Anciens paroiſſoient avoir décrites avec beaucoup plus de ſoin que les Modernes.*

Les philoſophes, qui ſe placent au premier rang parmi les promoteurs des connoiſſances humaines, & qui en deviennent en quelque ſorte les légiſlateurs, ne ſe bornent pas toujours à réformer les nomenclatures & à former des ſynonymies. Etabliſſant de nouveaux points de vue dans la ſcience, ou voulant attacher des idées plus juſtes & moins populaires, aux dénominations qui lui ſont conſacrées, ils ſe trouvent le plus ſouvent obligés de créer, dans les vues d'un eſprit ſcientifique, pluſieurs mots dont le nombre eſt enſuite augmenté d'une manière régulière, d'après les mêmes données, à meſure que les beſoins de la ſcience le réclament, & que des faits entièrement neufs ſe préſentent ſpontanément à l'obſervation des ſavans, ou réſultent de leurs expériences, ou deviennent enfin le prix de leurs découvertes.

Linné, qui occupe un rang ſi élevé parmi les promoteurs des ſciences naturelles, fut frappé, & preſqu'au moment où il commençoit à ſe livrer à l'étude de ces ſciences, de la néceſſité d'en revoir & d'en refaire la nomenclature, ſoit pour les différentes parties de l'hiſtoire naturelle en général, ſoit pour la botanique en particulier.

Rey, Rivin & Tournefort avoient déjà eſſayé de faire quelques changemens à l'ancienne nomenclature de la botanique; mais le grand homme dont ils avoient été les précurſeurs, ſentit vivement, & avec tout l'entraînement de ſon génie, que la réforme devoit être entière, générale, ſoit ſous le rapport de la compoſition des mots, le plus ſouvent irrégulière & bizarre, ſoit relativement à la différence & à l'eſpèce d'hétérogénéité de leur origine. Ainſi, les combinaiſons illégitimes d'un mot grec & d'un mot latin, que les grammairiens appellent des *barbaralexes*, n'obtinrent de lui aucune grâce. Il rejeta également les mots empruntés à d'autres ſciences, ainſi que les mots qui avoient été introduits par des hommes étrangers à l'étude de la botanique, ou qui portoient le nom de ces hommes, en conſacrant leur mémoire par une eſpèce d'uſurpation. D'une autre part, Linné ſe vit obligé, dans la poſition élevée & difficile où il s'étoit placé, de créer un grand nombre de dénominations, parce que pluſieurs de ſes penſées étoient entièrement nouvelles, & qu'il auroit vainement cherché dans le vocabulaire de ſes contemporains ou de ſes prédéceſſeurs, les mots dont il avoit beſoin, ſoit pour caractériſer les fondemens de la ſcience qu'il vouloit établir, ſoit pour déſigner les nombreux objets dont l'hiſtoire naturelle a dû la connoiſſance à ce grand homme & à ſes diſciples.

Les Anciens n'avoient pas même reconnu combien il importoit d'établir des caractères en botanique, & même, depuis Geſner, les genres n'étoient pas déterminés avec aſſez d'exactitude ou d'uniformité.

Linné, en cherchant d'autres baſes de claſſification, en les choiſiſſant, en les prenant, pour ainſi dire, dans le corps de la ſcience, forma pour lui & pour ſes diſciples, une langue qui parut entièrement nouvelle, & qui, après avoir éprouvé de grands obſtacles, a été généralement adoptée, & eſt demeurée claſſique & univerſelle.

Ce que Linné avoit fait pour la botanique, Sauvages eſſaya de l'exécuter pour la noſographie. La langue moitié populaire & moitié ſcientifique, qui contenoit les noms ſucceſſivement donnés aux différentes maladies, dans une longue ſuite de ſiècles, avec des impreſſions ou des idées très-différentes, ſur leurs ſymptômes ou ſur leur nature, cette langue, dont Sauvages ſe trouva conduit à étudier l'eſprit & les origines, exigeoit encore des réformes plus étendues que les nomenclatures & les dénominations des botaniſtes, ſoumiſes par Linné à une critique ſi nouvelle & ſi judicieuſe; en effet, obſervées le plus ſouvent par des témoins peu éclairés, & qui n'avoient enviſagé que des particularités extraordinaires ou ſaillantes, ſans être eſſentielles, les affections morbides diverſes ont été déſignées dans un grand nombre de circonſtances, par des dénominations inexactes ou ridicules, & qui rappellent, relativement à leurs cauſes, à leur origine, des idées abſurdes, ou des théories précaires & entièrement abandonnées.

Pluſieurs de ces dénominations ſe rencontrent même dans les monumens littéraires de l'antiquité, dans les ouvrages claſſiques, & par exemple dans les écrits d'Hippocrate, dont le vocabulaire préſente quelquefois à un hiſtorien philoſophe de la médecine, des traits inſtructifs & des renſeignemens curieux, ſur les traditions populaires, que les contemporains de ce grand homme avoient adoptées, ſur la nature & le caractère de certaines maladies. Tels ſont, pour en citer des exemples, les mots *Alopécie* (1), *Cachexie* (2), *Cancer* (3), *Eryſipèle* (4), *Haut mal* (5), *Mal*

(1) Mot à mot, maladie du renard: ce qui feroit ſuppoſer que cette maladie (la chute des poils) auroit d'abord été obſervée par les chaſſeurs.

(2) Καχεξία, mot à mot, la corruption, ou le ramolliſſement des humeurs.

(3) Καρκινωμα, καρκινος, mot à mot, un crabe, une écréviſſe, animal dont l'aſpect hideux a donné l'idée de donner ſon nom, à l'horrible maladie à laquelle on l'a comparé.

(4) Hippocrate n'employant pas ce mot dans le même ſens que les modernes, l'applique à toutes les inflammations ſuperficielles des viſcères.

(5) Epilepſie.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 658 sur 787

caduc, *Maladie ſacrée*, *Maladie d'Hercule*, *Feu ſauvage*, *Lichen*, *Maladie phénicienne*, *Déplacement*, *Tranſlation de l'utérus*, &c. &c. Tels ſont encore quelques autres noms donnés par Hippocrate à des maladies que les Modernes n'ont pas décrites, ou qu'ils ont déſignées par d'autres dénominations. La *maladie deſſéchante*, par exemple, la *maladie funeſte*, la *maladie noire*, la *maladie des Scythes*, la *maladie des grandes rates*.

Le vocabulaire général de la médecine renferme pluſieurs autres noms de maladies qui ne ſont guère plus exacts, & qui paroiſſent bien moins propres à conſacrer des vérités ſcientifiques, que des erreurs ou des traditions populaires. La *danſe de Saint-Guy*, par exemple, la *grande vérole*, le *mal napolitain*, le *mal de Saint-Jean*, le *feu Saint-Antoine*, le *mal des ardens*, le *feu perſien*, la *goutte ſereine*, la *colique de Poitou*, dont les Moraves & les Hongrois ne ſont point exempts; le *mal des vierges*, qui n'a pas toujours reſpecté les femmes mariées ou les courtiſanes, &c. &c. Sauvages trouva de grands obſtacles & de grandes difficultés dans une nomenclature auſſi inexacte, auſſi irrégulière, qu'il fut obligé de réformer d'une part & de compléter de l'autre, en introduiſant dans le vocabulaire noſologique, un grand nombre de mots qui, tous ou preſque tous, méritent d'être conſervés.

Félix Plater l'avoit à la vérité précédé dans la diſtribution méthodique des maladies; mais Plater, dont nous rappellerons ailleurs l'initiative, ne donna pas à la nomenclature noſographique, toute l'importance qu'elle méritoit, & qui fut bien ſaiſie, bien appréciée par Sauvages. Ce médecin, ſi juſtement célèbre, entraîné par ſa réflexion, & dirigé par la philoſophie aujourd'hui bien ſurannée de Wolf, ſe montra ſous ce rapport le digne émule de Linné.

La dénomination & le véritable caractère des genres dans les noſographies, lui parurent plus particulièrement d'une haute importance. A l'exemple de Linné, il propoſe dans ſa nomenclature, de rejeter tous les noms qui ſeroient empruntés, ſoit à la phyſiologie, ſoit à la botanique, à la zoologie, ou même à la langue vulgaire. Ainſi, les mots *Appétit*, *Fureur utérine*, *Paſſion iliaque*, *Faim canine*, *Piſſement de ſang*, *Déjections fréquentes*, *Fleurs blanches*, *Danſe de Saint-Guy*, *Dégoût pour la nourriture*, &c. &c., ne doivent pas, ſuivant Sauvages, être employés par les médecins, & ſeront remplacés avec avantage par les mots Anorexie, Nymphomanie, Iléus, Boulimie, Hématurie, Diarrhée, Leucorrhée, Scélotyrbe, Cacositie, Catalepsie. (*Voyez* ces mots dans ce Dictionnaire.).

Le même auteur remarque également, avec beaucoup de juſteſſe, que dans le plus grand nombre de cas, il importe, pour éviter toute confuſion, de ne point appliquer le nom des claſſes aux ordres, ceux des ordres aux genres, ceux des genres aux eſpèces.

Sauvages a très-bien ſenti en même temps, que l'on ne doit pas exprimer par pluſieurs noms, un genre de maladie qui peut être indiqué par une ſeule dénomination, & ſans rien préjuger ſur ſa nature. Ainſi, dans ces vues d'un eſprit véritablement philoſophique, il déſigne ſous le nom de Syphilis, qui a prévalu, la maladie déſignée tantôt ſous le nom de *Mal-français*, *Mal napolitain*, *Mal portugais*, *Mal bavarois*, *Grande ou Groſſe vérole*, *Mal vénérien*, &c. &c.; ſous le nom d'Epilepsie, qui a également prévalu, le *Mal ſacré*, le *Mal caduc*, le *Mal de Saint-Jean*; enfin, ſous le nom d'Ephialte, l'affection morbide appelée tantôt *Incube*, tantôt *Succube*, *Epibole*, *Cauchemar*, &c.

C'eſt également d'après l'impulſion & par l'autorité de Sauvages, que, ſans vouloir affecter un air ſcientifique dans leur langage, des médecins préfèrent certaines dénominations techniques qui ne forment qu'un ſeul mot, à des locutions populaires & uſuelles, plus ou moins compoſées: l'*hépatitis*, par exemple, l'*entérite*, la *gaſtrite*, &c., à l'inflammation du foie, à l'inflammation des inteſtins. Il faut, continue le même auteur, rejeter du vocabulaire noſographique, tous les mots, toutes les dénominations qui ne ſont pas rigoureuſement d'accord avec la nature des choſes, ou qui en font préjuger intempeſtivement la nature: le *flux hépatique*, par exemple, pour un flux qui n'eſt pas toujours hépatique (l'hépatirrhée), la *faim canine*, qui eſt auſſi la faim des loups & des hommes; les *fleurs blanches*, qui ſont quelquefois vertes ou jaunes; la *frayeur nocturne*, qui ſe manifeſte ſouvent le jour (panophobie); le *mal italien*, qui eſt auſſi le *mal français*; le *mal américain*; le *mal de roi*, qui n'épargne pas les ſujets (ictère ou jauniſſe).

Les noms génériques empruntés par les noſographes, à la botanique ou à la zoologie, ne doivent pas plus être épargnés; tels ſont les noms de *tortue*, de *taupe*, de *loup*, de *cancer*, d'*œuf*, de *raiſin*, d'*ongle*, de *lichen*, de *paronychie*, &c.

Une autre ſérie de noms, & qui peut répandre beaucoup plus d'erreurs ou d'obſcurité, a paru encore plus répréhenſible à Sauvages; elle comprend toutes les dénominations des cauſes ou des principes ſuppoſés des maladies, appliqués aux genres de ces mêmes maladies; coup de vent, par exemple, pour *pleuréſie* ou pour angine, effort pour *pleuréſie*, coup de ſoleil pour *phrénéſie*, flatuoſités pour *emphyſème* ou pour *météoriſme*. On trouve dans les auteurs, dit Sauvages, un grand nombre de ces locutions inexactes; on n'a pas même rougi de mettre au nombre des maladies, les vers & les graviers: que n'y place-t-on auſſi les épées, les cailloux, les dents des bêtes féroces, l'air, le feu, puiſque toutes ces choſes bleſ-

ſent, & portent dans l'économie animale, un trouble non moins grand que celui qui peut être occaſionné par les vers, par les calculs ou par toute autre cauſe d'irritation?

Parmi les Anciens, ou parmi les Modernes qui ont précédé Sauvages, pluſieurs auteurs, ſans chercher à réformer les nomenclatures médicales, employèrent pluſieurs dénominations nouvelles, pour indiquer ou pour caractériſer certaines affections morbides qui n'avoient pas été obſervées ou décrites par leurs prédéceſſeurs. C'eſt ainſi que les mots *Catalepſie, Hydrophobie, Phagédène, Oneirogone* (1), *Cœliaque* (*flux*), *Elephantiaſis, Aſcite, Tympanite*, ont été introduits dans le vocabulaire médical, par Cœlius Aurelianus. Suivant Pline, on auroit commencé ſeulement dans le ſiècle où il vécut, à ſe ſervir du mot *colique*.

Zwinger employa le premier le mot *potopartridalgie*, auquel on a préféré, comme plus court & plus expreſſif, *noſtalgie*, mot à mot, maladie du pays; Baglivi, le mot *hyſtérie*; Boerhaave, les mots *gaſtrite, entéritis*, & Fracastor, le nom de *ſyphilis*.

Sauvages a choiſi dans cette langue médicale, moitié ſcientifique, moitié populaire & formée à différentes époques, un grand nombre de mots pour en compoſer ſon vocabulaire, créant d'ailleurs à ſon gré un aſſez grand nombre de dénominations, ſuivant les nouveaux genres ou les nouvelles eſpèces qu'il vouloit établir. Ce vocabulaire, ainſi combiné dans les vues & les beſoins de la noſologie de l'auteur, s'eſt conſervé, au moins en grande partie, & ſe retrouve aujourd'hui dans une nomenclature médicale auſſi complète & auſſi étendue, que l'exige la compoſition d'un dictionnaire. Toutefois, & dans le cours d'un ſiècle, ce vocabulaire a reçu de nombreuſes modifications. Certaines dénominations uſuelles ou vulgaires, que Sauvages avoit proſcrites, ont été rétablies (la rougeole, la variole, la goutte, le rhumatiſme, &c.). Le nom de pyrexie a été remplacé par celui de fièvre; la plupart des claſſes, telles que la première, les *vices*, la cinquième, les *eſſoufflemens*, la ſixième, les *foibleſſes*, la ſeptième, les *douleurs*, n'ont pas été conſervées, ainſi que leurs dénominations, qui ont paru indiquer ſeulement, & d'une manière trop peu médicale, des ſymptômes communs à un grand nombre de maladies: ſymptômes qui ne ſe montrent jamais avec cette combinaiſon, cet arrangement, cette ſucceſſion de phénomènes dont l'enſemble, plus ou moins régulier, eſt repréſenté par l'idée & la dénomination générale de maladies.

Pluſieurs mots techniques ont en outre été ſubſtitués aux dénominations de Sauvages, par ſes ſucceſſeurs les plus diſtingués, tels que Vogel, Cullen, & ſurtout M. Pinel, qui, vers la fin du dix-huitième ſiècle, s'attacha ſans ſuccès, à introduire pluſieurs expreſſions compoſées, dans le deſſein de caractériſer certaines inflammations & certaines fièvres, en indiquant leur ſiége ou leur nature (1).

Un aſſez grand nombre de maladies que l'on a mieux étudiées, & que l'on a même obſervées dans ces derniers temps, les nouveaux genres, les nouvelles eſpèces, les nouvelles variétés, que pluſieurs noſographes eſtimés ont établis, en ſe montrant, ſous ce rapport, les dignes émules des botaniſtes, ont également amené des augmentations étendues dans la nomenclature médicale. De nouveaux noms ont été empruntés d'une autre part, à l'hiſtoire naturelle & à la chimie, pour pluſieurs ſubſtances employées comme médicamens ou faiſant partie des médicamens (2). En même temps le vocabulaire anatomique, & ſurtout la nouvelle nomenclature que M. le profeſſeur Chauſſier a propoſée, & en grande partie établie, pour l'anatomie de l'homme, ſe ſont introduits en grande partie dans la médecine proprement dite, tandis qu'un aſſez grand nombre de dénominations ont été rectifiées ou créées pour les beſoins d'une étude plus dogmatique de l'anatomie pathologique (3).

La nomenclature médicale, ainſi compoſée dans divers temps, ſuivant différens beſoins & ſans aucune règle fixe, pourra ſervir toutefois aux beſoins de la ſcience, lorſque les mots nombreux dont elle eſt formée ſeront définis dans un vocabulaire, avec exactitude, & de manière à indiquer le ſens que les hommes les plus éclairés ont attaché à ces mots dans leurs différens écrits. Conſidérée ſous ce rapport, la nomenclature des ſciences médicales ne peut être iſolée de ces ſciences, & on doit lui appliquer à ce ſujet les judicieuſes réflexions de Lavoiſier ſur la nouvelle nomenclature chimique. L'impoſſibilité d'iſoler la nomenclature de la ſcience & la ſcience de la nomenclature, cette impoſſibilité, dit ce philoſophe, tient à ce que toute ſcience phyſique eſt néceſſairement formée de trois choſes: la ſérie des faits qui conſtituent les ſciences, les idées qui les rappellent, les mots qui les expriment. Le mot doit faire naître l'idée, l'idée doit peindre le fait: ce ſont trois

(1) Pollution nocturne.

(1) Les fièvres méningo-gaſtriques, la fièvre angioténique, &c.

(2) La morphine, la ſtrychnine, l'émétine, la picrotoxine, &c., l'oſmazome.

(3) On doit rapporter à cette étude de l'anatomie pathologique, les dénominations que M. Laennec a propoſées dans ſon *auſcultation médiate*, pour caractériſer différens ſons, différens bruits, que la poitrine fait entendre à l'aide du ſtethoſcope dans les maladies des viſcères thorachiques.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 660 sur 787

empreintes d'un même cachet ; & comme ce ſont les mots qui conſervent les idées & qui les tranſmettent, il en réſulte qu'on ne peut perfectionner le langage, ſans perfectionner la ſcience, ni la ſcience ſans le langage, & que, quelque certains que fuſſent les faits, quelque juſtes que fuſſent les idées qu'ils auroient fait naître, ils ne tranſmettroient encore que des impreſſions fauſſes, ſi nous n'avions pas les expreſſions exactes pour les rendre (1).

Lorſque l'auteur judicieux de ce paſſage écrivoit, une ſcience vraiment nouvelle s'élevoit ſur les ruines de quelques pratiques incomplètes & de quelques ſpéculations frivoles, déſignées juſqu'alors ſous le nom de *chimie*, dont quelques théoſophes n'avoient pas craint de faire remonter l'origine juſqu'aux Egyptiens. La ſérie des faits qui ſervirent de baſes à la nouvelle chimie, n'étoit pas moins nouvelle que les paroles dont ſes promoteurs crurent devoir faire uſage pour indiquer la nature & le caractère d'un petit nombre de phénomènes auxquels on pouvoit attacher, en dernière analyſe, tous les détails de la ſcience qui purent ſe trouver repréſentés alors par une nomenclature peu compliquée & dans un petit nombre de tables ſynoptiques.

La médecine en général, & chaque partie des ſciences médicales en particulier, ne ſe trouvoient pas, ſous le rapport des nomenclatures, dans une poſition auſſi favorable que la chimie. Pluſieurs de ces connoiſſances avoient déjà une certaine étendue & un vocabulaire, lorſque les promoteurs ou les réformateurs les plus célèbres eſſayèrent, à certaines époques, d'en régulariſer l'étude ou d'en étendre les progrès. D'une autre part, les phénomènes dont ces ſciences s'occupent ne ſont ni auſſi ſimples, ni auſſi peu nombreux, ni auſſi bien connus dans leur eſſence que les faits qui appartiennent à la chimie : ce qui rend preſque impoſſible de les déſigner & de les caractériſer par un petit nombre de mots qui en indiquent les élémens principaux & la compoſition. Toute tentative d'imitation en ce genre, pour l'enſemble ou pour quelques parties des études zoonomiques, ſe borneroit à de vains efforts pour atteindre un idéal de perfection, & cette même tentative ſe produiroit même dans le monde ſavant, avec le plus grand diſcrédit & ſans pouvoir obtenir aucune eſpèce d'approbation ou de ſuffrage, ſi elle ſe rattachoit à une vaine hypothèſe, ainſi que nous pourrions le prouver par un mémorable exemple.

Les ſciences dont nous parlons, les ſciences qui ont pour objet la ſtructure, les phénomènes, les altérations morbides de l'organiſme, ne ſont, quand on les compare à la phyſique proprement dite, que des ſciences purement deſcriptives & hiſtoriques. Tout ce que l'on peut faire dans leur nomenclature ſe borne à d'utiles réformes, à la ſubſtitution bien entendue d'expreſſions exactes & techniques, à des mots vagues & ſouvent populaires : tels que les mots d'après leſquels on voudroit indiquer le ſiége ou la nature de certaines maladies ſur leſquels les pathologiſtes ſont loin de s'accorder, ou d'anciennes locutions, dont le ſens étymologique ne répond plus à l'acception actuelle, tels que les mots rhumes, fièvre bilieuſe, fièvre inflammatoire, fièvre maligne, &c.

Les mots qui ſeront formés de toutes pièces pour déſigner des maladies nouvellement obſervées, & des nouveaux ſymptômes de maladies, & des altérations organiques récemment découvertes, ces mots ne devront également rien indiquer au-delà de la plus ſtricte obſervation ; l'étude des ſciences zoonomiques a été juſqu'à ce jour, & ſera ſans doute, pendant long-temps encore, une ſucceſſion continuelle de voyages & de découvertes. Ce que nous connoiſſons eſt bien peu de choſes, ſi nous le comparons avec ce qui nous reſte à connoître, & nous voyons même chaque jour que les connoiſſances acquiſes ſont modifiées, ou même quelquefois ébranlées par les connoiſſances que l'on vient d'acquérir. Toute nomenclature qui voudroit diſſimuler ces lacunes, & ſe produire avec incertitude, état qui n'eſt point dans la nature des choſes, pour l'hiſtoire des corps organiſés, ſera déſavouée par la véritable philoſophie, & reléguée parmi les chimères & les hypothèſes les plus ſtériles & les plus frivoles.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

NONNIUS. (*Biographie médicale.*) (*Voyez* Nunnez.)

NONOY (Eaux minérales de). On trouve dans ce village, ſitué à une lieue environ de Pont-à-Mouſſon, pluſieurs ſources d'eaux minérales que l'on voit ſourdre dans les vignes.

(*Extr. de Carrère.*) (A. J. T.)

NOPAL (*Mat. médic.*), nom français ſous lequel on déſigne l'arbre ſur lequel habite la cochenille. *Cactus cochenillifer* de Linné. (*Voyez* Cochenille.) (L. J. M.)

NORMAL. On emploie cet adjectif pour déſigner l'état fondamental ou régulier de l'organiſme ; ce que l'on exprime encore par la ſituation naturelle ou habituelle des parties, l'état ſain, l'intégrité des fonctions. (L. J. M.)

NOSOGÉNIE, ſ. f. (*Patholog. génér.*) Ce mot, beaucoup plus étendu dans ſa ſignification que celui d'*étiologie*, s'applique à cette grande diviſion de la pathologie générale, qui

(1) Lavoiſier, *Traité élémentaire de chimie*, édit. de 1783, diſcours préliminaire, pag. vj, vij.

à pour objet de faire connoître la formation, le développement des maladies. Reil eſt un des derniers auteurs qui ſe ſoit occupé ſpécialement de la noſogénie, mais en la conſidérant ſous un point de vue purement théorique. Du reſte, les différens ſyſtèmes qui ont ſucceſſivement régné en médecine, depuis les hypothèſes des anciens dogmatiques qui ſuccédèrent à l'empiriſme rationnel d'Hippocrate, juſqu'aux *pathogénies* des chefs d'école les plus fameux du dix-huitième & du dix-neuvième ſiècle, pourroient être regardés comme autant de noſogénies : les auteurs de ces différens ſyſtèmes ayant eu ſpécialement en vue d'expliquer & de faire comprendre la formation des maladies, en les rapportant à un petit nombre de cauſes premières purement hypothétiques, ou qui manquoient du degré de généralité qu'on leur attribuoit dans ces différentes théories (1). *Voyez* dans ce Dictionnaire POLYBE, PRAXAGORE, THESSALE pour l'ancien dogmatiſme ; *voyez* auſſi PNEUMATISTES, MÉTHODISTES, SÉRAPION pour la ſecte des empiriques ; SARASINS (opinion des médecins) ; PARACELSE, VAN-HELMONT, SYLVIUS (2) ; PHYSICIENS (3), SPIRITUALISTES, VITALISTES, ORGANISME (4).

L'auteur de l'article NOSOGÉNIE, dans un volumineux Dictionnaire, eſtimable d'ailleurs ſous pluſieurs rapports, ne paroît pas s'être fait une juſte idée de l'étendue & de l'importance de cet article, lorſqu'il s'y eſt borné à exprimer une admiration ſtérile pour les vues ingénieuſes, mais parfois trop ſubtiles ou trop peu médicales que ſon collaborateur, M. Pariſet, a développées dans l'article CAUSES DES MALADIES du même ouvrage.

La noſogénie embraſſe une grande variété d'objets dans ſon étude, même en ſe renfermant, ſuivant l'acception littérale ou étymologique de ce mot, dans une ſuite de remarques ſur les cauſes des maladies & ſur les principaux phénomènes qu'il eſt poſſible d'apercevoir pendant le premier effet de ces cauſes, & au moment de la formation des différens états morbides.

Pour les maladies, comme pour les autres phénomènes de la nature, il n'exiſte rien ſans doute que l'on puiſſe rigoureuſement déſigner ſous le nom de *cauſes*. Ce que nous appelons ainſi ſe borne à certains effets antérieurs à d'autres effets qui leur ſuccèdent d'une manière conſtante, & dont l'origine nous paroît expliquée & compriſe par cette ſucceſſion.

Tels ſont, en prenant nos exemples dans la pratique même de la médecine, certaines altérations organiques très-graves qui ſe tranſmettent d'une manière héréditaire ; les aptitudes morbides qui remontent quelquefois juſqu'à des circonſtances de la vie intra-utérine ; l'application, l'introduction des poiſons, des venins, des virus, des effluves délétères ; les intempéries atmoſphériques ; les fautes graves dans le régime ; les agitations morales ; les effets des grandes paſſions, &c. &c.

Les cauſes des maladies ſont auſſi nombreuſes que variées. Pluſieurs ſont ſi déliées, & agiſſent ſouvent d'une manière ſi rapide ou ſi fugitive, qu'elles nous échappent, & nous ſommes alors obligés d'admettre des maladies ſans cauſes ou de les attribuer au haſard, à des cauſes finales ; puiſſances imaginaires, dit M. de Laplace, & qui diſparoiſſent devant les progrès de la ſcience & de la ſaine philoſophie.

Dans d'autres circonſtances, des obſervateurs ſuperficiels attribuent pluſieurs maladies à des phénomènes qui les ont précédées ou accompagnées, quoiqu'étrangers à leur production, s'appuyant ridiculement ſur cet adage latin : *poſt hoc, ergo propter hoc ;* ce qui manque rarement d'avoir lieu pendant le règne des grandes épidémies ou des maladies peſtilentielles, dont l'apparition effrayante ne laiſſe jamais aſſez de pénétration & de calme d'eſprit pour obſerver comme il convient, l'origine & le véritable principe de ces redoutables phénomènes.

Du reſte, les cauſes malheureuſement trop réelles des maladies ont des ſources bien différentes les unes des autres, ſoit qu'elles viennent du dehors, avec des impulſions, des attaques plus ou moins hoſtiles ; ſoit qu'elles ſe développent, comme une conſéquence des altérations conſtitutionnelles ou de l'exercice prédominant de certains organes ; ſoit enfin qu'elles réſultent de cette uſure, de cette maturation progreſſive, qui, à travers les révolutions des âges, conduit tout ce qui a vécu, de l'animation à la naiſſance, & de la naiſſance à la mort.

Rien n'égale le nombre & la variété de ces cauſes pour l'eſpèce humaine dans les conditions d'une haute civiliſation & au milieu des complications de l'exiſtence ſociale. L'homme alors ne s'avance dans la carrière de la vie qu'au milieu d'une multitude de cauſes d'altération qui la rempliſſent ; & ces cauſes, il peut en recevoir,

(1) Le reproche de manquer ainſi d'un certain degré de généralité, s'applique plus particulièrement à quelques ſyſtèmes modernes de pathologie, à la théorie de Brown, par exemple, & à celles de MM. Tomaſini, Brouſſais, &c.

(2) Pour la ſecte des humoriſtes.

(3) Nous rapporterons à ce titre tout ce qui concerne le ſyſtème Iatromécanique, qui eut pour promoteur les membres de l'Académie *del Cimento* en général, & le célèbre Borelli en particulier.

(4) Nous déſignons ſous ce dernier titre, toutes les doctrines dont les auteurs ont abuſé de l'anatomie & de la phyſiologie, pour *localiſer* ſans meſure, le ſiège des maladies, en donnant à certains organes une importance qu'ils ont exagérée, & en paroiſſant méconnoître que tout le ſyſtème vivant, lui-même, pourroit n'être regardé que comme un organe unique, très-compliqué dans ſa ſtructure, & que nous ne partageons & diviſons que par un artifice de notre eſprit.

& il en reçoit ſouvent le germe funeſte avec l'exiſtence. Elles ſe développent, elles s'acquièrent, elles ſe conſervent à certaines époques de la vie, ou apparoiſſent, éventuellement & tout-à-coup, dans les lieux agreſtes & ſauvages que l'on veut conquérir pour l'agriculture, dans les grandes cités, où la pauvreté & l'intempérance les multiplient, dans l'air que nous reſpirons, dans l'aliment qui nous nourrit, dans l'exercice de pluſieurs profeſſions, dans nos commotions morales; dans le raffinement de l'art; dans l'uſage immodéré, l'abus de toutes les jouiſſances, de tous les plaiſirs, & dans les privations & le dénuement le plus abſolu de la miſère & de l'indigence.

Nous ne connoiſſons pas les cauſes premières ou éloignées des maladies, & ce que l'on a appelé leurs cauſes prochaines pendant long-temps dans les écoles eſt déjà la maladie elle-même, c'eſt-à-dire, l'état morbide d'un organe ou d'un ſyſtème d'organe que l'on parvient à reconnoître par des analyſes & par des inductions phyſiologiques.

Depuis Hippocrate juſqu'aux temps les plus modernes, on s'eſt trop attaché à l'idée plus poétique que philoſophique, que la maladie n'étoit autre choſe qu'une eſpèce de lutte ou de combat entre la nature vivante & une cauſe morbide, une *matière peccante;* que la médecine elle-même ne pouvoit que pourſuivre cette cauſe, & qu'elle devoit être expectante dans tous les cas où il devenoit impoſſible de la connoître ou de ſe diriger avec un eſpoir motivé de l'atteindre. Sans doute certaines cauſes d'altérations morbides peuvent être combattues, peuvent être détruites avec efficacité, & l'adage latin, *ſublata cauſa, ſublatur effectus,* ſe trouve judicieuſement appliqué à ces circonſtances; mais le plus ſouvent les cauſes des maladies n'exiſtent plus, ont été anéanties, neutraliſées, ou ſe trouvent placées au-delà de nos moyens d'obſervation & d'action, & cependant la maladie ſubſiſte & doit alors être combattue, ſans avoir égard à ſes cauſes, & en s'attachant ſeulement à bien conſtater la nature, le caractère du mal, ſon ſiége, ſes phénomènes primitifs & conſécutifs, mais ſurtout ſon rapport avec certaines ſituations morbides analogues déjà obſervées, pour leſquelles on emploie conſtamment certaines méthodes de traitement purement empiriques, & ſans ſavoir ſi l'on agit ſur les effets ou ſur les cauſes.

Quelque variées, quelque nombreuſes que ſoient les cauſes des maladies, il eſt aſſez facile, à l'aide de la méthode dichotomique, dont nous avons déjà fait de ſi utiles applications (1), de tracer rapidement l'énumération de ces cauſes en les rapportant, dans un dénombrement philoſophique, à un petit nombre de diviſions fondées ſur leur nature appréciable, d'après les données immédiates de l'expérience médicale & de l'anatomie pathologique.

Les cauſes des maladies, enviſagées d'après cette méthode ſous le point de vue le plus général, ſe rangent naturellement dans deux grandes claſſes; ſavoir: 1°. les cauſes inhérentes à l'organiſation (CAUSES INTERNES); 2°. les cauſes placées en dehors de l'organiſation (CAUSES EXTERNES).

Les cauſes inhérentes à l'organiſation agiſſent ſeulement, & ſans le concours des cauſes externes, dans pluſieurs circonſtances, & à une certaine époque de leur développement, comme on le voit pour les affections tuberculeuſes, l'état ſcrophuleux, les dartres, le cancer, &c.

Souvent auſſi ces mêmes cauſes, long-temps ſilencieuſes & comme aſſoupies, ne ſe manifeſtent que ſous l'influence de certaines irritations extérieures, qui ſemblent développer tout-à-coup ces genres de ſouffrance & de deſtruction.

Parmi les cauſes internes, les unes ſont acquiſes & ſecondaires, tandis que les autres ſont originelles & antérieures à la naiſſance, ſoit qu'elles conſiſtent dans une aptitude morbide héréditaire, ſoit qu'elles dépendent d'une altération, d'une perturbation éventuelle de l'organiſation pendant la vie intra-utérine, ſurtout du troiſième au ſixième mois de la geſtation.

Les cauſes acquiſes & ſecondaires, ſe forment avec le temps, par le genre de vie, par les ſuites ou par les effets ultérieurs de pluſieurs maladies; (preſque toutes les phlegmaſies intenſes, les maladies ſyphilitiques & le traitement qu'elles exigent, certaines fièvres intermittentes, &c. &c.; par l'impreſſion ſoutenue de pluſieurs cauſes occaſionnelles d'altération, par le fait même de l'exercice de pluſieurs organes, & par cette maturation (1) des organes que nous avons déjà indiquée comme une des circonſtances les plus propres a développer ce genre de cauſes).

Ces nombreuſes variétés dans l'organiſation de l'homme, que nous conſidérons ici comme des aptitudes morbides, ſe trouvent compriſes, ſi on les enviſage ſous un point de vue très-élevé, & ſous le rapport le plus philoſophique, entre deux termes de comparaiſon bien remarquables; ſavoir: la conformation des monſtres non viables, & le mode d'organiſation le plus régulier, le plus capable de ſe prêter au développement d'une heu-

(1) *Voyez* notre article MÉDICATIONS dans ce Dictionnaire, & la table ſynoptique qui le termine.

(1) On doit rapporter naturellement à cette maturation, les aptitudes morbides, ou les cauſes internes des maladies qui dépendent de la vieilleſſe, & dont les plus remarquables ſe rapportent dans des changemens opérés dans la circulation, dans la ſtructure des poumons, la ſtructure des os, les fractures des membranes muqueuſes, &c. &c.

reuſe longévité. Suivant Corviſart, auquel nous empruntons cette remarque, on trouve entre ces deux extrêmes, une foule de complexions plus ou moins irrégulières, & dont les défectuoſités, les imperfections qui en produiſant, avec le temps & d'une manière inévitable, pluſieurs maladies organiques, rendent la ſanté impoſſible pour une foule de valétudinaires; troublent, empoiſonnent la vie, & en marquent la fin à des époques ſi différentes pour l'eſpèce humaine.

Ces aptitudes morbides, ces cauſes internes de maladies, que l'étendue & la complication de la vie rendent ſi nombreuſes chez les nations civiliſées, ſe rangent naturellement ſous deux grandes ſous-diviſions; ſavoir: 1°. les *aptitudes morbides générales;* 2°. les *aptitudes morbides partielles*, ou *organiques*.

Les aptitudes morbides générales embraſſent, comme ce titre l'indique, l'enſemble de l'organiſation, & forment ce que les médecins modernes déſignent ſous le nom de *conſtitutions morbides*, pour les diſtinguer des tempéramens & des complexions phyſiques, qui ne ſont pas toujours incompatibles avec la ſanté, bien que l'exagération de l'enſemble ou de quelques-uns de leurs caractères devienne le plus ſouvent une cauſe prédiſpoſante de maladie.

Les conſtitutions morbides peuvent, du reſte, ſe rapporter à trois principaux titres, ſi nous voulons en pourſuivre l'énumération avec quelque détail; ſavoir: 1°. les conſtitutions morbides primitives & héréditaires; 2°. les complexions morbides *connées*, mais éventuelles, & non héréditaires; 3°. les conſtitutions morbides acquiſes.

Il eſt facile de voir que l'on doit ranger ſous le premier titre, ces diſpoſitions à certaines maladies générales qui ſe tranſmettent avec la vie, & ſous la forme d'un funeſte héritage, telles que les aptitudes ſcrophuleuſes, goutteuſes, cancéreuſes & tuberculeuſes; pluſieurs névroſes très-graves (1), & certaines maladies mentales.

Les conſtitutions morbides originelles, mais éventuelles & non héréditaires, qui ne ſe manifeſtent quelquefois qu'à une époque déjà avancée de l'enfance ou de la jeuneſſe, ne peuvent ſe concevoir que par l'idée des grandes perturbations ou des maladies graves qui peuvent avoir lieu pendant le cours de la vie intra-utérine, & influer d'une manière durable par leurs effets ultérieurs, ſoit ſur la totalité de l'organiſation, ſoit ſur l'enſemble de quelques parties du ſyſtème nerveux. (*Voyez* Monstres, Né (Nouveau-), Organique, Vices.)

L'étude des complexions morbides acquiſes, dont nous avons pu marquer à peine la place dans cette rapide énumération, nous entraîneroit dans les détails les plus étendus d'une pathologie tranſcendante, ſi nous donnions à cet objet de recherches, tous les développemens dont il eſt ſuſceptible. Nous devons nous borner à dire ici, que cette étude n'embraſſeroit rien moins que ce qui concerne l'effet ultérieur ou les ſuites de pluſieurs maladies qui ne laiſſent jamais l'organiſation dans l'état où elles l'ont trouvé: il nous importe auſſi d'ajouter, que ces mêmes recherches comprennent, en outre, l'influence des tempéramens, des âges, celle du genre de vie, des climats, des profeſſions, du régime, & ſurtout de l'impreſſion ſoutenue & pénétrante de certaines cauſes occaſionnelles, ſouvent inaperçues, mais qu'il eſt impoſſible de ne pas ſuppoſer ſi l'on veut comprendre certaines affections ſporadiques ou certaines épidémies, dont la gravité ne correſpond en aucune manière à la nature des cauſes auxquelles on les attribue.

L'expoſition des cauſes internes & partielles des maladies n'offre pas moins d'étendue que l'étude des complexions morbides acquiſes; elle doit naturellement embraſſer tous les vices particuliers d'organiſation, originaires ou développés, qui deviennent des obſtacles ſouvent invincibles à la ſanté, ou même à l'entretien de la vie; objet de recherches de la plus haute importance ſans doute, & dont les différentes parties appartiennent à pluſieurs articles de ce Dictionnaire. *Voyez* Anatomie pathologique, Siége des maladies, Vices d'organisation, Organique (Défectuoſité).

Les cauſes extérieures des maladies rentrent aiſément, comme les cauſes internes, & quels que ſoient leurs variétés & leur nombre, dans deux grandes ſous-claſſes; ſavoir: 1°. les cauſes *externes ſimples;* 2°. les cauſes *externes vénéneuſes;* diſtribution bien plus réelle, bien mieux fondée que celle qui fut propoſée, il y a bientôt deux ſiècles, par le grand Boerhaave pour la pathologie, & qu'un profeſſeur moderne, bien digne d'ailleurs de ſa célébrité, applique d'une manière ſi peu convenable à l'hygiène (1).

Parmi les cauſes externes ſimples, un grand nombre agit d'une manière mécanique & occaſionne des déſordres plus ou moins graves, ſuivant leur intenſité & leur concours avec les

(1) L'apoplexie, l'épilepſie, &c.

(1) Dans la claſſification à laquelle nous faiſons alluſion dans ce paſſage, Boerhaave, plus occupé du mode d'introduction des cauſes des maladies, que de la véritable nature de ces cauſes, les rapportoit aux titres ſuivans: 1°. les *circumfuſa*, 2°. les *applicata*, 3°. les *ingeſta*, 4°. les *excreta*, 5°. les *geſta*, 6°. les *pathemata*. Cette diſtribution introduite, pour la matière de l'hygiène, par le profeſſeur Hallé, a conſervé pendant quelque temps dans les écoles une ſorte de crédit & de prépondérance contre leſquels tous les bons eſprits ſe ſont juſtement élevés; perſuadés que les baſes d'une bonne diſtribution de l'hygiène devoient être empruntées à la phyſiologie, & ſe rattacher à l'organiſation, en réuniſſant ſous un même point de vue, les fonctions qui établiſſent les principaux rapports de l'homme avec les choſes extérieures, & ces choſes extérieures elles-mêmes, lorſqu'on les conſidère dans leur liaiſon avec l'entretien de la vie & la conſervation de la ſanté.

cauſes prédiſpoſantes. Parmi les cauſes mécaniques, nous plaçons au premier rang les cauſes vulnérantes ſi variées, qui ſont les chocs divers, les ligatures, les compreſſions, l'introduction & le ſéjour des corps étrangers, ſolides ou liquides; la préſence des différentes eſpèces de vers inteſtinaux; les changemens dans la température ou dans l'état hygrométrique, barométrique & électrique de l'atmoſphère; le froid exceſſif, l'action de la lumière; cauſes diverſes, & qui, pour la plupart, tendent néceſſairement à ſe conduire comme l'*aiguillon* de van Helmont, & à produire des inflammations plus ou moins intenſes lorſque les individus bleſſés ſurvivent pendant quelque temps à ces différentes eſpèces de léſions. (*Voyez* AIGUILLON dans ce Dictionnaire.)

Parmi les cauſes externes de maladies, quelques-unes agiſſent auſſi d'une manière chimique, en corrodant & en détruiſant le tiſſu même des organes avec la ſubſtance deſquels elles tendent à ſe combiner; comme on le voit pour les poiſons corroſifs, dont l'effet eſt quelquefois aſſez violent & aſſez promptement funeſte pour ne pas donner lieu au développement d'une véritable phlegmaſie.

Les cauſes extérieures vénéneuſes ſont caractériſées dans leur effet, par une gravité qui ne paroît pas expliquée par la nature chimique ou phyſique de ces cauſes, & qui fait néceſſairement ſuppoſer une atteinte profonde dans les forces vitales, quoique le plus ſouvent on découvre à peine quelques traces de léſions dans la ſtructure des organes. On doit les ranger ſous deux titres: 1°. les cauſes vénéneuſes ſimples & indépendantes d'un état morbide; 2°. les cauſes vénéneuſes, contagieuſes, & développées par un état morbide.

Parmi les cauſes vénéneuſes ſimples, on doit comprendre les gaz délétères, l'huile eſſentielle des fleurs de pluſieurs plantes d'où réſultent les odeurs, les émanations vireuſes ou ſeptiques des effluves marécageuſes, les différentes eſpèces de venins, & les poiſons végétaux.

Quant aux agens vénéneux qui ſe propagent par contagion, & qui, formés par un état morbide, ſervent à le renouveler à la manière des germes ou des fermens; les uns, connus ſous le nom de *virus*, ſont viſibles, appréciables, peuvent être inoculés à volonté (1), tandis que les autres, que l'on déſigne ſous le nom de *miaſmes*, ſont inaperçus, inſaiſiſſables, & pourroient même être mis en queſtion, ſi l'apparition ſoudaine des fléaux qu'on leur attribue dans la tranſlation, ou pendant le règne des maladies peſtilentielles, ne forçoit pas l'incrédulité même à les admettre (2).

(1) Le virus ſyphilitique, le virus de la variole, la vaccine, la rougeole, l'hydrophobie.

(2) Les miaſmes ou les émanations morbides, auxquels on attribue le développement de la propagation du typhus, de la fièvre jaune, ou de certaines épidémies ou épizooties peſtilentielles, de la peſte elle-même.

Telles ſont les principales eſpèces de cauſes, qui, ſuivant une foule de combinaiſons diverſes, ont contribué & peuvent contribuer au développement des maladies parmi les hommes, dans une foule de conditions & de ſituations dont quelques-unes ſont aſſez importantes ou aſſez graves pour devoir appartenir aux annales des nations.

Ajoutons que pluſieurs maladies peuvent auſſi être produites ou rappelées preſque ſpontanément & ſans aucune des cauſes externes ou internes que nous avons indiquées, mais par le ſimple effet des grandes agitations morales, par le trouble des paſſions, le pouvoir de l'imitation (1) ou de l'aſſociation, dont l'influence n'a peut-être pas été aſſez appréciée par les pathologiſtes, par la tendance à la périodicité, l'influence de l'habitude.

On tenteroit bien vainement ſans doute de rapporter à un ſeul mode d'action le développement des cauſes diverſes des maladies.

Les cauſes internes & inhérentes à l'organiſation, héréditaires ou non héréditaires, peuvent ne jamais ſe manifeſter, ou ſe trouver ſubjuguées, anéanties, par l'effet d'une ſituation favorable, ou par l'influence d'un régime particulier ou d'un traitement *prophylactique*, qui commence au moment de la naiſſance, & qui eſt continué ſans interruption juſqu'à l'époque de la puberté: cette époque elle-même, le travail de la ſeconde dentition, le mariage pour les femmes, & l'exercice de toutes les nouvelles fonctions qui ſe rattachent à cette ſituation, ſuffiſent quelquefois pour changer tout-à-coup le mode primitif d'organiſation, & pour effacer juſqu'aux dernières traces de l'aptitude morbide dont il étoit entaché.

Ces mêmes aptitudes morbides, dans d'autres circonſtances, ne ſe montrent, ni ne s'annoncent preſque par aucun ſigne, avant l'âge de quarante ou cinquante ans, époque où elles donnent lieu tout-à-coup aux maladies les plus graves ou les plus funeſtes, telles que la goutte, la gravelle, l'apoplexie, l'épilepſie, & différentes eſpèces de véſanies.

Ces mêmes cauſes internes, lorſqu'elles ſont locales, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles ſe rapportent à l'imperfection d'un organe, à ſa foibleſſe ou à ſa prédominance, ne produiſent un effet véritablement morbide que dans le cas où ces défectuoſités partielles de l'organiſme ſe ſont augmentées avec l'âge, & ſouvent par l'effet du genre de vie ou d'une profeſſion particulière.

Enfin, pluſieurs cauſes également internes & inhérentes à l'organiſation, mais tout-à-fait acci-

(1) Pluſieurs névroſes, mais principalement certaines affections convulſives, ſe communiquent & ſe propagent évidemment par imitation: phénomènes dont les recueils d'obſervations médicales contiennent pluſieurs exemples.

dentelles

dentelles & plus ou moins promptement acquiſes, exigent, pour agir, le concours des cauſes extérieures, d'un changement dans les habitudes, par exemple d'un effet des intempéries atmoſphériques, d'un nouveau climat, d'un travail exceſſif, & de toutes ces profondes altérations dans l'organiſme, qui ſe montrent preſque toujours, & comme des conſéquences inévitables, à la ſuite des guerres & des famines les plus déſaſtreuſes.

Peut-être, doit-on rapporter à des cauſes extérieures & développées d'une manière éventuelle, la plupart des maladies épidémiques & certaines fièvres eſſentielles, qui ſe manifeſtent ſous la forme de fièvres putrides, ou de fièvres ataxiques : maladies dont le développement ne peut guère être expliqué ſans la ſuppoſition d'un grand dérangement dans l'hématoſe, ou ſans la ſuppoſition d'une formation ſpontanée d'une matière vénéneuſe qui agiroit à la manière de l'extrait de noix vomique & de l'upas, en ſe portant avec une prédilection marquée ſur certains points de l'encéphale : opinion bien plus appuyée ſur les données phyſiologiques, que le ſyſtème moderne qui fait dépendre la plupart de ces fièvres, de gaſtrites & de gaſtro-entérites, que l'on n'obſerve ſouvent qu'à une époque déjà avancée de la maladie, & comme un épiphénomène, comme une complication ſouvent provoquée par l'abus ou par l'uſage intempeſtif des médications toniques.

Il ſeroit évident que dans ces cas de maladies ſi aiguës & ſi graves, dont nous parlons, les cauſes internes agiroient à la manière des cauſes externes vénéneuſes; ce que l'on ne peut mettre en doute dans le typhus ſpontané, ou chez les animaux ſurmenés, dont le ſang altéré agit à la manière des venins les plus actifs, en donnant lieu tout-à-coup, & par ſon application ſur une ſurface donnée, à la puſtule gangréneuſe. (*Voyez* ce mot.)

D'autres cauſes internes de maladies moins graves, mais moins ſubtiles & plus évidentes, peuvent auſſi produire leur effet à la manière des cauſes extérieures; tels ſont les tophus goutteux, les calculs de la veſſie, ceux de la véſicule du fiel, les vers, ou même certains produits excrétoires devenus corps étrangers, tels que le lait dans les engorgemens laiteux, les excrémens retenus trop long-temps dans le canal inteſtinal, l'urine ou la bile, qui, venant tout-à-coup à s'épancher, donneroit lieu à une péritonite, phénomène dont il exiſte des exemples.

Quant aux cauſes extérieures, ſoit qu'elles ſe bornent dans leur action à des irritations ſimples, ſoit qu'elles aient le caractère d'une irritation vénéneuſe, on a déſigné le premier temps, la première période de leur effet, ſous le nom d'*irritation*, pour le plus grand nombre des maladies aiguës, & ſous le nom d'*incubation*, dans les circonſtances où cette cauſe extérieure, quelle que ſoit ſa nature, paroît ſe comporter à la manière des germes ou des fermens, avant l'époque de l'apparition complète ou décidée de la maladie, que l'on attribue à des cauſes ſemblables; ce qui s'obſerve plus particulièrement dans la ſyphilis, la rougeole, la variole, la vaccine, la clavelée, l'hydrophobie, dont les premiers ſymptômes ne ſuccèdent jamais à l'application du principe délétère, qui tend à les produire, en agiſſant preſque toujours d'une manière générale, & ſur des organes & des ſyſtèmes d'organe qui n'avoient pas été expoſés à leur première impreſſion.

Ces cauſes externes, quelle que ſoit d'ailleurs la variété preſqu'infinie de leurs effets divers, ont trois principales manières d'agir, auxquelles on peut rapporter ces effets, & en faiſant un uſage convenable de l'analyſe & de l'induction.

Parmi les autres cauſes, les unes ſont bornées à des irritations mécaniques & chimiques, ont une action locale, qui eſt à la fois le point de départ & le phénomène eſſentiel de la maladie; les autres, plus compliquées, n'agiſſent qu'indirectement.

Les cauſes des maladies, dont le principal effet eſt directement produit ſur l'organe qui en reçoit la première atteinte, occaſionnent différentes ſéries de phénomènes, parmi leſquelles on peut aiſément reconnoître le ſtade d'irritation dont nous venons de parler; période qui ſe manifeſte plus ou moins promptement & avec des phénomènes ſympathiques plus ou moins graves, plus ou moins nombreux, ſuivant les diſpoſitions individuelles, la nature de l'organe compromis, l'importance de ſes fonctions & la ſphère de ſon influence.

Cette manière d'agir appartient à toutes les cauſes chimiques ou phyſiques capables de produire une inflammation & pouvant être ramenées à l'action de l'aiguillon, ſi bien expoſée dans l'article que nous avons déjà cité : article que l'on devroit trouver dans tous les traités élémentaires de phyſiologie & de pathologie.

Les cauſes moins immédiates & plus compliquées que celles dont nous venons de parler, conſiſtent dans tous les genres de dérangement bruſque & de commotion ſubite de l'organiſme : telles que les agitations morales, l'impreſſion ſoudaine du froid à l'intérieur & à l'extérieur; l'exceſſive chaleur, les intempéries atmoſphériques en général : circonſtances qui produiſent toujours un effet ſubordonné à l'état antérieur de l'individu affecté, & qui échappent le plus ſouvent dans leur première action à toutes nos obſervations, de telle ſorte, que l'origine, le point de départ de la maladie occaſionnée par ces cauſes, eſt le plus ſouvent environné de la plus grande obſcurité, & ne s'annonce que par les ſignes incertains & vagues, que l'on déſigne ſous le nom de *prodromes*; ſymptômes qui, par cela même qu'ils

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 666 sur 787

ſemblent appartenir à toutes les maladies, ne peuvent en caractériſer aucune. Rien n'eſt uniforme ni conſtant dans l'action de ces cauſes, dont l'effet ne ſe compliquant pas ſeulement avec l'état antérieur, avec les diſpoſitions individuelles des malades, ſe trouve modifié en outre par l'influence d'un autre genre de cauſes, qui a précédé celles que l'on déſigne ſous le nom de *cauſes déterminantes* ou *occaſionnelles ;* tels qu'un travail forcé, des fatigues immodérées, un mauvais régime : circonſtances qui s'étoient bornées d'abord au développement d'une aptitude morbide, que l'on n'avoit point aperçue, & ſans le concours de laquelle on ne pourroit jamais comprendre la gravité de certaines épidémies.

M. Brouſſais, pour lequel nous profeſſons une haute eſtime, & dont nous aurons inceſſamment occaſion d'examiner la doctrine, avec la plus grande impartialité, s'eſt fait, ſous certains rapports, une juſte idée de la manière d'agir de ces cauſes extérieures, très-compliquées, qui produiſent le plus grand nombre des maladies, & dont il eſt toujours ſi difficile de reconnoître le premier effet, le période d'irritation ou d'incubation des pathologiſtes, & d'indiquer *à priori*, c'eſt-à-dire, d'après la connoiſſance de ces cauſes, l'organe qui en recevra la principale atteinte, & l'eſpèce, le genre de maladie qui doit avoir lieu, dans cette circonſtance.

« Onze perſonnes, dit-il, reçoivent l'impreſ-» ſion d'un air froid & humide, ou ſont mouil-» lées, ſoit par la pluie, ſoit par une chute » dans l'eau ; la première éprouve ce que l'on » appelle une fièvre inflammatoire ; la ſeconde, » une fièvre dite *gaſtrique ;* les troiſième & qua-» trième, un embarras gaſtrique ; la cinquième, » une fièvre rémittente ; les ſixième, ſeptième & » huitième, contractent les types quotidiens, » tierce ou quarte, avec apyrexie entre les accès ; » la neuvième eſt attaquée d'une fièvre perni-» cieuſe ; la dixième, d'une phlegmaſie con-» tinue, & la onzième, d'une phlegmaſie inter-» mittente. »

Dans les exemples que nous venons de citer, & dans tous les cas analogues à ces exemples, une ſuſpenſion bruſque dans les fonctions de la peau, l'irritation nerveuſe qui accompagne ou précède cette interruption, ſe trouve bientôt ſuivie, par l'effet inévitable d'une rupture d'équilibre, d'une affection locale, qui appartient tantôt aux phlegmaſies, tantôt aux fluxions douloureuſes, & tantôt aux augmentations morbides de ſécrétion.

Les cauſes qui agiſſent d'une manière plus directe, mais ſans affecter à peine l'organe auquel elles ſont appliquées, paroiſſent modifier tout l'organiſme, ſe répandre & ſe propager le plus ſouvent ſous des formes & par des voies qui nous ſont inconnues. Ces cauſes ne produiſent l'effet qui leur eſt propre, que lorſqu'elles ſont abſorbées, & ce qui appartient à cette abſorption ſe confond dans un grand nombre de cas, avec le période de ces maladies, déſigné ſous le nom d'*incubation*, dont il eſt bien difficile de le diſtinguer.

On ſait d'ailleurs, & d'après diverſes expériences qui ont été faites ſur les animaux, que l'action de ces cauſes, qui ſont ordinairement vénéneuſes ou vireuſes, eſt beaucoup plus prompte, lorſque le poiſon eſt porté immédiatement & par injection dans les voies circulatoires.

Le temps qui s'écoule entre l'introduction d'un agent morbide & la première apparition des ſymptômes de la maladie, devroit être ſeul déſigné par le nom d'*incubation :* dénomination que l'on ne peut véritablement employer pour les affections qui ne ſont pas évidemment l'effet d'un agent, d'une cauſe morbide bien déterminée, & dont l'action puiſſe être comparée, ſoit au développement progreſſif d'un germe, ſoit au mouvement intérieur d'une matière fermenteſcible.

Ce qui concerne ce phénomène de l'incubation, ayant été omis dans ce Dictionnaire, nous croyons devoir nous y arrêter un inſtant & en faire le ſujet de quelques remarques, par leſquelles nous terminerons cet article.

L'incubation dans les maladies, mais ſurtout dans les maladies contagieuſes, ou dans des maladies qui ſe rapportent à des miaſmes ſeptiques, animaux ou végétaux, & à des matières vénéneuſes ; cette incubation eſt-elle le ſimple effet d'une ſtimulation pernicieuſe & ataxique de quelques régions des centres nerveux, analogue à ce qui ſe paſſe dans l'empoiſonnement par la noix vomique, ou, cette même incubation ne conſiſte-t-elle pas dans une *altération profonde de l'hématoſe*, qu'il eſt toujours ſi difficile de ne pas admettre dans les *typhus* & dans les maladies des animaux ſurmenés, dont le ſang acquiert des propriétés vénéneuſes ? Il nous ſeroit difficile de répondre à ces queſtions, & c'eſt peut-être déjà beaucoup de les avoir poſées, & d'y rattacher, dans le ſilence d'une profonde méditation, des réflexions très-éloignées de l'opinion généralement admiſe ſur cette partie tranſcendante de la pathogénie.

Quoi qu'il en ſoit, le temps ou période d'incubation eſt évident, lorſque le virus eſt *inoculé*, ou lorſque la matière vénéneuſe, quelle qu'elle ſoit, ſe trouve dépoſée dans une plaie ou à la ſurface d'une partie dénudée d'épiderme.

La durée & la promptitude de l'incubation ſont ordinairement déterminées par la nature ou par la force du virus ou du poiſon, & par la diſpoſition particulière du ſujet, ce que l'on appelle ſes *précédens*, ſon idioſyncraſie. La plus légère marque de cette incubation, ou d'un effet général de la ſubſtance vénéneuſe, manque conſtamment d'avoir lieu pour certains virus, ſi l'a-

nimal auquel on les applique, ſoit par une plaie, ſoit par toute autre voie, ſe trouve à l'abri de leur effet par une atteinte antérieure : phénomène ſi remarquable pour la variole ou la rougeole, qui échappe à toutes nos explications, qui eſt, comme beaucoup d'autres faits, parce qu'il eſt, & d'après la conſtante répétition duquel nous nous croyons à l'abri de toute récidive de la petite-vérole, tandis qu'une ſemblable ſécurité ſeroit abſurde pour la ſyphilis, la peſte, le typhus ou la fièvre jaune.

Le virus de la rage eſt celui de tous les virus qui paroît agir le plus, par ſa nature, ſur la durée de l'incubation, que l'on voit ſe prolonger, non-ſeulement pendant pluſieurs mois, mais pendant pluſieurs ſemaines, & que l'on prévient en interrompant, en cautériſant profondément la plaie, & ſans doute en s'oppoſant en même temps à l'abſorption, qui paroît moins prompte pour le virus hydrophobique que pour les venins & les autres virus.

L'incubation, dans les cas d'une inoculation ſyphilitique, varioleuſe ou morbilleuſe, ne peut être révoquée en doute; elle eſt ou plus ou moins prompte, plus ou moins compliquée de ſymptômes généraux & conſécutifs, ſuivant les diſpoſitions individuelles. On a cité toutefois, pour la ſyphilis, des exemples d'une invaſion preſque ſubite & comme d'emblée; ce qui eſt toujours fort rare. (*Voyez* SYPHILIS, VARIOLE.)

L'incubation, dans la vaccine, n'eſt pas moins évidente que dans les maladies que nous venons de citer, & ſe trouve également ſubordonnée, pour ſa durée ou pour ſes complications, aux diſpoſitions individuelles.

L'incubation dans pluſieurs autres maladies contagieuſes, dans la peſte, par exemple, dans le typhus, la fièvre jaune, ſuit une marche fort irrégulière & préſente des anomalies, des variétés, que nous aurons ſoin d'indiquer en parlant de ces maladies. (*Voyez* PESTE, TYPHUS CARCÉRAIRE, TYPHUS ICTÉRODE ou TYPHUS AMARIL.)

Nous manquons d'obſervations exactes ſur ce qui pourroit être regardé comme la période d'incubation, dans la ſérie déterminée des phénomènes qui réſultent de l'action des effluves marécageux ou des autres miaſmes, ſoit végétaux, ſoit animaux, capables de produire des maladies.

Dans les effets du venin de la vipère, mais ſurtout dans l'effet des poiſons, qui, à la manière de l'opium, de l'upas, de l'extrait de noix vomique, réuniſſent toute leur action délétère ſur un des centres nerveux, on ne peut pas, on ne doit pas même admettre un période d'incubation : période qui ſuppoſe toujours, dans l'effet d'une cauſe morbide, une altération progreſſive dans les parenchymes & dans les propriétés vitales, qui devient comme la condition & le point de départ de la maladie.

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NOSOGRAPHIE, ſubſt. fem., deſcription des maladies, de νοσος, maladie, & de γραφω, je décris. On déſigne ſous ce nom la partie des études médicales, qui a pour objet de décrire & de claſſer, ſous un certain nombre de titres, les nombreuſes variétés des maladies auxquelles l'eſpèce humaine eſt expoſée, & qui ont été obſervées depuis un temps immémorial, juſqu'à ce jour, dans les différens ſiècles & chez les différens peuples.

Vues préliminaires. Les Anciens n'eurent point l'idée de ces deſcriptions régulières, de ces arrangemens méthodiques, ni pour les maladies, ni pour les productions de la nature, qui furent cependant pour eux l'objet de recherches & de connoiſſances de détail très-étendues. Quelques Modernes ont penſé que ce travail étoit aſſez inutile, ou qu'il étoit même contraire au véritable génie de la ſcience médicale, en s'appuyant beaucoup moins toutefois ſur l'exemple des Anciens, que ſur les idées d'un perfectionnement idéal dans la médecine, & ſur l'eſpérance de pouvoir connoître & de pouvoir traiter à la première vue, le plus grand nombre des affections morbides; opinion qui ſeroit aſſez plauſible, ſi la partie tranſcendante ou phyſiologique de la médecine étoit plus avancée, & s'il étoit toujours poſſible de reconnoître dans l'enſemble, dans la ſucceſſion des ſymptômes d'une maladie, ſes véritables cauſes, ſon ſiége, le mode de léſion, & le rapport de toutes ces choſes avec les indications curatives.

Malheureuſement nous ſommes bien éloignés d'un ſemblable degré de progrès dans les ſciences médicales, & peut-être n'en approcherons-nous jamais, quels que ſoient à ce ſujet les ſentimens ou les motifs des détracteurs de la noſographie, & le crédit de ces novateurs qui ſemblent méconnoître que le titre de *médecins phyſiologiſtes* dont ils ſe parent, appartient également aux divers chefs de ſecte, depuis les anciens dogmatiſtes juſqu'à Brown & Darwin : tous convaincus, comme leurs ſucceſſeurs du dix-neuvième ſiècle, que la ſcience de l'homme, la connoiſſance de l'organiſation, leur a été révélée, ou qu'elle ſe rattache du moins à un petit nombre de principes, dont ils diſpoſent à leur gré, pour en former les ſeules baſes d'une médecine rationnelle.

L'état très-avancé de la phyſiologie & de l'anatomie pathologique ne juſtifie point encore ces hautes prétentions de la théorie; & ſi un très-petit nombre de maladies peut être reconnu & convenablement traité par un médecin, qui en les voyant pour la première fois, eſt uniquement dirigé par des inductions phyſiologiques

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 668 sur 787

concernant la ſtructure & les fonctions des organes qui ſont principalement affectés, le plus grand nombre des états morbides ne ſe montre pas avec cette ſimplicité, & appartient à un empiriſme qui ſeroit très-borné & réduit à quelques traditions populaires, s'il n'étoit pas fondé ſur la noſographie.

Cette noſographie, dont nous ne craignons pas de proclamer l'importance & l'utilité au commencement de cet article, ſe trouve néceſſairement compriſe, ainſi que la zoologie & la botanique, parmi cette partie des ſciences naturelles que M. le profeſſeur Cuvier déſigne & caractériſe ſous le nom de *ſcience d'obſervation:* ſcience qui a pour objet des êtres ou des phénomènes, dans leſquels il eſt le plus ſouvent très-difficile de reconnoître l'effet des lois générales.

Ces êtres, ces phénomènes, qui ſont le ſujet des ſciences d'obſervation, ſe trouvent preſque toujours placés au milieu de circonſtances qui ne dépendent pas du ſavant qui les ſoumet à ſes recherches, & qui, pour nous ſervir d'une expreſſion du philoſophe auquel nous empruntons ces réflexions, eſt obligé de les prendre tout entiers, avec toutes leurs conditions à la fois, ſans pouvoir les analyſer autrement que par la penſée (1).

Dans cet état d'indépendance & de complication, les phénomènes & les productions de la nature exigent tous les moyens, tous les procédés d'une obſervation minutieuſe, éclairée d'ailleurs par toutes les données des ſciences phyſiques.

A meſure que l'on avance dans ces obſervations, à meſure que les deſcriptions, que les faits ſe multiplient, que les richeſſes ou les conquêtes de la ſcience augmentent, il importe de plus en plus de conſerver & de ranger, dans un certain ordre, les connoiſſances acquiſes, & d'en rapporter le ſommaire, l'expreſſion abrégée, en un mot la nomenclature, à un certain nombre de diviſions ou de diſtributions, dont l'arrangement permet de retrouver au beſoin, ſuivant leur degré d'analogie, tous les êtres, toutes les choſes qui ont été obſervées ou décrites, & qui, dès ce moment, doivent avoir leur place dans le grand tableau de la ſcience, comme dans le ſyſtème général de la nature.

Des naturaliſtes & des noſologiſtes : des caractères & des difficultés de la noſographie. Dans l'état préſent des connoiſſances, le botaniſte & le zoologiſte poſſèdent de grands avantages pour établir leurs claſſifications, d'une manière régulière. Les notions, les idées qu'ils ſe font des eſpèces de plantes ou d'animaux, & d'où ils doivent partir pour s'élever, en ſuivant la méthode analytique, aux idées plus générales de genres, de familles, d'ordres, de claſſes : ces notions premières ne réſultent pas, pour les naturaliſtes, de caractères ſuperficiels ou arbitraires, mais d'une identité, d'une conformité de nature entre des êtres qui, tous nés les uns des autres, depuis un temps immémorial, ſe tranſmettent continuellement, & comme en courant, le flambeau de la vie, ſuivant l'expreſſion d'un poëte philoſophe :

Et quaſi curſores, vitai lampada tradunt.

Dans la botanique, dans la zoologie, les principes de diſtribution ſont d'ailleurs conſtans. La valeur de ces principes, celle des caractères, & ce que l'on peut appeler leur ſubordination, ſont connus, & de telle ſorte, qu'il n'eſt plus permis de choiſir des baſes de claſſification d'une manière artificielle ou arbitraire, c'eſt-à-dire, ſans avoir égard, ſoit à l'importance des organes, ſoit au rapport de ces mêmes organes avec l'exiſtence des êtres que l'on veut claſſer, de ces animaux, par exemple, dont il a ſuffi pluſieurs fois à l'un de nos plus ſavans contemporains, de poſſéder quelques débris, pour en retrouver par induction, toute la ſtructure, & reconnoître que leurs genres ou leurs eſpèces exiſtent encore, ou ont ceſſé d'exiſter dans la nature.

La plupart de ces avantages ſont refuſés aux noſographes, dont la tâche eſt beaucoup plus difficile, beaucoup plus délicate que les claſſifications des naturaliſtes, &, ſuivant une réflexion du philoſophe que nous venons de citer, les maladies ne ſont pas auſſi aiſées à décrire & à caractériſer que les plantes. Cette difficulté ſe trouve dans la nature même des choſes que comprend la noſographie.

Les botaniſtes, les zoologiſtes opèrent ſur des êtres qui exiſtent par eux-mêmes, que l'on peut obſerver, comparer un grand nombre de fois, qui ſe diviſent par ſéries d'individus ſemblables, & dont la ſucceſſion continue eſt déſignée ſous le nom d'*eſpèces*.

Le noſographe ne rencontre pas cette fixité dans les ſujets divers de ſes peintures & de ſes claſſifications ; il ne décrit pas des individus qu'il puiſſe obſerver à loiſir, mais des ſituations fugitives, des modifications paſſagères d'un même individu ou de pluſieurs individus de la même eſpèce, ou de pluſieurs eſpèces différentes, toutes remarquables par la compoſition de leur ſtructure & la complication de leur exiſtence.

Nous venons de faire remarquer que, dans la zoologie & dans la botanique, le principe de diſtribution étoit conſtant & tiré de la diſpoſition de certains organes, dont les différens

(1) *Voyez* le *Règne animal, diſtribué d'après ſon organiſation*, par M. Cuvier, tome I, introduction, page 5.

degrés d'importance, bien reconnus & bien observés, avoient fait établir une subordination & comme une espèce d'hiérarchie dans les caractères. Rien de semblable n'existe en nosographie; les principes de distribution y sont toujours variables, arbitraires, & tirés tantôt du mode de lésion, tantôt du siége de la maladie ou de ses principaux symptômes, de ses causes ou même de certaines causes, plutôt supposées que démontrées, & trop souvent admises d'après de vaines théories.

Il existe à la vérité, pour les maladies comme pour les plantes ou les animaux, de grandes divisions assez régulières, des ordres ou des sous-ordres bien établis, de véritables familles naturelles, que l'on retrouve presqu'à la même place, dans presque toutes les classifications, comme on le voit plus particulièrement pour les fièvres; les inflammations; les névroses, l'augmentation morbide des sécrétions, sous le nom de *flux*; les altérations profondes & constitutionnelles de tous les fluides & de tous les tissus, sous le nom de *cachexies*, &c. &c.

Certaines familles de maladies, dont les unes sont héréditaires & les autres contagieuses, présentent des divisions moins étendues & qui sont complétement analogues à celles que l'on désigne sous le nom d'*espèces* & de *genres*, dans les familles naturelles; ce qui est évident pour les affections goutteuses; la dégénérescence tuberculeuse; certaines névroses; les maladies syphilitiques; plusieurs inflammations exanthématiques & la plupart des fièvres éruptives. Toutefois, ces dispositions, qui rapprochent sensiblement dans quelques points, la nosographie de la zoologie & de la botanique, sont malheureusement en trop petit nombre pour qu'il soit possible de les employer d'une manière générale dans la classification des altérations morbides.

Il n'existe point, il faut en convenir, de maladies dans la nature; il n'existe que des malades, c'est-à-dire, des individus dont la santé a éprouvé différentes altérations plus ou moins graves, & caractérisées par un certain nombre de symptômes, dont l'origine & l'enchaînement se dérobent souvent aux analyses les plus sévères & aux observations les plus exactes. Se représenter une maladie individuelle comme un chose existante, la péripneumonie, par exemple, ou une fièvre tierce quelconque, c'est une véritable abstraction, ainsi que Bayle l'a si judicieusement observé, dans ses excellentes réflexions sur la nosographie. Se faire ensuite l'idée d'un petit groupe de maladies individuelles qui se ressemblent dans le plus grand nombre de leurs symptômes, telles que les petites véroles confluentes & les petites véroles discrètes; se faire cette idée & la personnifier en quelque sorte sous le nom de *variété*, présente l'exemple d'une seconde abstraction beaucoup plus forte que la première, sans avoir cependant le degré de généralité, auquel on s'élève dans la notion d'espèces, si importante pour le nosographe, & qu'il ne peut établir, dans le plus grand nombre des cas, que d'une manière arbitraire; tandis que le botaniste ou le zoologiste rapporte invariablement, & comme nous l'avons déjà remarqué, cette même notion d'espèce à une chose de fait, à une succession non interrompue d'individus semblables, qui se perpétuent d'une manière constante & par reproduction.

D'autres obstacles résultent pour le nosographe, du petit nombre de documens exacts & d'observations bien faites que peuvent lui offrir les annales de la médecine pratique : insuffisance qui est telle sous ce rapport, que le philosophe qui a contribué le plus, dans ces derniers temps, aux progrès de la nosographie, n'est parvenu à remplir la tâche importante qu'il s'étoit imposée, qu'en décrivant lui-même, & d'après ses observations, le plus grand nombre des maladies qu'il vouloit classer d'une manière régulière, mais dont les auteurs ne lui fournissoient le plus souvent que des peintures infidèles ou des descriptions incomplètes.

Telles sont, relativement à la classification des maladies, les hautes généralités qui se sont présentées d'abord à notre esprit, & que l'on regrette de ne pas trouver à la tête de l'ouvrage du savant auteur de la *Nosographie philosophique* (1).

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur ce qui a été fait & sur ce qu'il convient de faire, dans cette partie aride des études médicales.

Considérations historiques. L'auteur d'un opuscule recueilli par Baldinger (2), a montré plus d'érudition que de critique & d'esprit philosophique, en croyant retrouver quelques idées, concernant la nosographie, dans les ouvrages des Anciens : opinion qui se borne d'ailleurs à prétendre, que l'auteur du Traité *de Flatibus* auroit saisi les rapports qui unissent les maladies inflammatoires des principaux viscères, & qu'Hippocrate regardoit comme des maladies analogues, toutes celles qui paroissoient se rapprocher, par une grande conformité dans leurs causes, dans leurs symptômes, dans leur mode de traitement & leur termi-

(1) M. le professeur Pinel, dans l'introduction de sa *Nosographie*, & dans ses réflexions sur la méthode d'étudier & d'observer en médecine, mérite véritablement le reproche d'avoir négligé d'approfondir les principes de la nosologie, & de n'avoir pas même rappelé à ce sujet, ne fût-ce que pour les soumettre à une judicieuse critique, les vues générales qui se trouvent dans Sauvages.

(2) *Opuscula medica Baldingi.* In-12, page 215. Gœttingue. 1787.

naiſon. *Oſtendunt morborum naturam, curationes.*

L'auteur auroit pu ajouter, & avec beaucoup plus d'exactitude, qu'Hippocrate avoit rapproché avec ſoin, & ſous un même titre, dans un de ſes écrits les plus authentiques, les maladies aiguës qui ſont les plus communes & dont il a formé une grande famille, en indiquant avec détail les principales maladies qu'il comprend dans cette diviſion; ſavoir, les différentes eſpèces de fièvres, les fièvres ardentes, la fièvre de plénitude, la fièvre aſode, la diarrhée, l'eſquinancie, la pleuréſie & la péripneumonie, &c. &c. (1).

La diviſion des maladies par Thémiſon, reproduite ſous une nouvelle forme dans le dix-huitième ſiècle (2), & par un chef de ſecte non moins fameux, cette diviſion & celle de Galien, ſont entièrement ſubordonnées à des vues théoriques, & ne peuvent pas être rapportées à la noſographie.

Dans les écoles arabes, & pendant la plus grande partie du moyen âge, on décrivit les maladies en les rapportant aux différentes régions du corps qu'elles pouvoient affecter : diviſion du reſte fort ancienne, & d'après laquelle, ſuivant Hérodote, on avoit établi en Egypte des médecins particuliers pour toutes les parties : des médecins, par exemple, pour les yeux, pour le nez, pour les oreilles; façon de voir qui, tout inexacte qu'elle paroît, ſe rattache à une des opinions populaires les plus profondément enracinées dans l'eſprit humain, puiſque nous la retrouvons non-ſeulement chez les peuples de la plus haute antiquité, dans les beaux ſiècles de Rome, dans le moyen âge, mais encore chez les nations modernes les plus éclairées, parmi leſquelles cette eſpèce de claſſification nous eſt rappelée par les pédicures, par les médecins-accoucheurs, les dentiſtes, les oculiſtes, les lithotomiſtes, les orthopédiſtes, &c. &c.

Travaux de Félix Plater chez les Modernes. Le premier qui s'éloigna d'une diſtribution des maladies auſſi peu conforme au génie de la ſcience, fut Félix Plater, médecin du dix-ſeptième ſiècle, qui, ſans faire uſage du mot *noſographie*, ſuivit un ordre analytique dans la deſcription des affections morbides, dont il rapporte les genres & les eſpèces aux différentes fonctions altérées ou dérangées dans leur développement, & aux divers modes de léſions extérieures, ſans s'occuper d'ailleurs d'une nomenclature, & en ne diſtinguant pas avec aſſez de ſoin, pluſieurs ſymptômes que l'on rencontre dans preſque toutes les maladies; ſans appartenir à aucune en particulier : tels que le hoquet, la toux, l'inſomnie, la douleur de l'enſemble des phénomènes, dont la combinaiſon ou la ſucceſſion, ſuivant un certain ordre plus ou moins régulier, conſtitue ſeule une maladie.

D'après ce rapide aperçu, il eſt évident que Félix Plater, dont le nom ne ſe retrouve même pas dans l'ouvrage de M. Pinel, ni dans la table de M. le profeſſeur Chauffier, doit être regardé comme le fondateur de la noſographie, ainſi que Sauvages l'a reconnu, de la manière la plus ſolennelle, en déclarant qu'il a ſuivi ſes traces & ſa méthode. On doit ranger auſſi parmi les promoteurs du même genre d'étude, deux des médecins les plus célèbres du dix-ſeptième ſiècle, Sydenham & Baglivi, qui, ſans avoir jeté les baſes d'un ſyſtème de noſographie, en indiquèrent vivement le veritable objet & les plus grands avantages. Leurs réflexions, mais pricipalement celles de Sydenham, & la révolution que les travaux de Linné venoient d'opérer dans les ſciences naturelles, donnèrent à Sauvages, encore très-jeune, l'idée d'appliquer aux différentes eſpèces de maladies, dont il fit monter le nombre à dix-huit cents, la méthode de claſſification que le ſavant auteur de la philoſophie botanique avoit employée pour la claſſification de tous les produits de la nature dans tous les règnes. Le but de ſon travail, la méthode & les caractères de ſa nomenclature, les principes de diſtribution qu'il devoit ſuivre, furent expoſés avec beaucoup de ſoin par Sauvages, ainſi que les premiers eſſais ou les penſées fécondes de ſes prédéceſſeurs, qui lui avoient ouvert la carrière. Suivant cet auteur, la noſologie doit être eſſentiellement deſcriptive ou hiſtorique, & avoir pour fondemens la méthode & la nomenclature.

La méthode anatomique eſſayée par Jonhſton & Sennert, la méthode étiologique, & la méthode fondée ſur une notion des cauſes des maladies, ne pourroient être admiſes d'une manière utile pour la pratique, ſuivant Sauvages, qui s'attacha à une claſſification d'après les ſymptômes, en s'appuyant d'ailleurs de l'autorité de Sydenham & de Baglivi, qui ont très-bien ſenti que dans l'état des connoiſſances médicales, cette méthode offroit ſeule des avantages réels & directs, dans la pratique de la médecine.

Méthode & ſyſtème de Sauvages & de pluſieurs autres noſographes. Sauvages a bien reconnu les véritables principes de la noſographie, mais plus particulièrement l'importance & la difficulté de tout ce qui concerne l'établiſſement, la nomenclature des eſpèces ou des genres, & le choix des caractères que le noſographe ne peut employer que lorſqu'ils ſe rapportent à des ſymptômes conſtans, réguliers & propres à faire reſſortir, ſuivant

(1) Hippocr. *de victûs ratione in morbis acutis.*

(2) Dans cette diviſion de Thémiſon, toutes les maladies devoient rentrer dans les trois claſſes ſuivantes : les maladies par *excès de tenſion*, les maladies par *relâchement* (*e laxo*), les maladies *mixtes*.

le vœu & la penſée de Baglivi, les indications curatives.

L'exécution ne répondit pas malheureuſement à ces vues judicieuſes & développées par l'auteur, dans une introduction qui mérite d'être comparée à la philoſophie botanique du grand Linné, du moins dans quelques-unes de ſes parties, mais ſurtout pour les principes relatifs à la nomenclature noſographique. (*Voyez* ce mot dans ce Dictionnaire.)

Le ſyſtème noſographique de Sauvages, plus vaſte, plus étendu que tous ceux qui ont été publiés juſqu'à ce jour, embraſſe en quelque ſorte, dans un même point de vue, les maladies qui ſont traitées par le régime ou par les médicamens, ſous le nom impropre de *maladies internes*, & les affections locales qui ſont ordinairement combattues par les ſecours de la chirurgie.

Dans ſon dénombrement, Sauvages ne comprend pas ſeulement d'ailleurs les maladies bien caractériſées que l'on obſerve dans une pratique très-étendue, il l'étend auſſi aux ſymptômes les plus généraux, tels que la douleur, l'inſomnie, la toux: à tous les genres d'infirmités ou d'altérations morbides; aux dégénéreſcences; aux vices d'organiſation, ou même aux conformations bizarres; aux déformations accidentelles & volontaires, dont les peuplades ſauvages préſentent des exemples. L'érudition dont il a fait uſage pour embraſſer une auſſi grande variété d'objets dans un ſeul & même catalogue, eſt immenſe: les traités anciens & modernes de médecine, les recueils volumineux d'obſervations, les récits des voyageurs, les archives des académies, les annales & l'hiſtoire des peuples, &c., ont été également mis à contribution pour un travail auſſi étendu.

Dans le ſyſtème qui ſert de baſe à ce travail, l'auteur admet dix claſſes, quarante-quatre ordres, trois cent quinze genres & dix-huit cents eſpèces. L'idée d'une *ſubordination* dans les caractères, pour ces différentes diviſions & ſous-diviſions, ne s'eſt même pas préſentée à l'eſprit de Sauvages. On peut également lui reprocher, comme à Plater, d'avoir déſigné comme un genre, comme une eſpèce, ou même comme une claſſe de maladies, certains ſymptômes qui ne doivent pas occuper une place particulière dans les tables noſographiques, par cela même qu'ils ſe rencontrent dans le plus grand nombre des affections morbides. Les *douleurs*, par exemple, qui forment la huitième claſſe de Sauvages, les *débilités*, qui ſont la ſixième, &c. &c.

Le même auteur ne paroît pas même, d'ailleurs, avoir eu l'idée, ſoit dans ſes ordres ou dans ſes claſſes, ſoit dans ſes genres ou dans ſes eſpèces, d'éviter, au moins d'une manière approximative, une variation continuelle dans les principes de diſtribution dont il fait uſage, & qui ſe rapportent, tantôt à des phénomènes eſſentiels, tels que le dérangement d'une fonction, & tantôt à des circonſtances purement eſſentielles, aux modifications qui réſultent du climat, par exemple, & de toute autre cauſe encore plus étrangère au caractère principal d'une maladie.

L'idée d'employer les ſymptômes apparens des maladies d'une manière artificielle, ſans en connoître, ſans en apprécier d'après quelques données phyſiologiques, la véritable nature & les rapports avec l'enſemble des affections morbides & leur véritable ſimilitude; ce qui peut-être étoit impoſſible dans la première moitié du dix-huitième ſiècle; cette idée, & la méthode défectueuſe qui en fut la conſéquence, ſe joignirent à tous les autres défauts que nous venons d'indiquer: ce qui nous explique facilement toutes les réunions bizarres, tous les rapprochemens incomplets que l'on trouve à chaque page dans les énumérations de Sauvages, ou dans les claſſifications du plus grand nombre des auteurs qui ont marché ſur ſes traces, ſans s'éclairer par la phyſiologie & l'anatomie pathologique.

Juſtifions cette opinion par une expoſition rapide de ſon ſyſtème de claſſification, & en jetant ſucceſſivement un ſimple coup d'œil ſur ſes claſſes, ſes ordres, ſes genres & ſes eſpèces.

Les claſſes de Sauvages ſont au nombre de dix, ainſi que nous venons de le remarquer.

La première, ſous le nom de Vices, eſt hors de proportion, par ſon étendue, avec les autres claſſes. Loin de ſe borner à comprendre, ſuivant ſon titre, les affections ſuperficielles, elle embraſſe tous les genres de léſions qui exigent les ſecours de la chirurgie, groupés & réunis d'ailleurs ſans avoir égard à leur véritable ſimilitude, de manière, par exemple, à placer dans un même ordre, avec le titre de *taches*, les ſignes de naiſſance, ou les rouſſeurs de la peau, qui ſont à peine des altérations morbides, la taie de la cornée, ſuite inévitable de certaines ophthalmies, & l'ecchymoſe, qui eſt inſéparable de la contuſion.

D'autres états encore plus éloignés peut-être les uns des autres, l'éryſipèle, par exemple, l'œdème, le charbon, le cancer, &c., ſont confondus dans un troiſième ordre de la même claſſe, ſous le nom de *tumeurs* (*phymata*), ſans doute parce que l'auteur avoit négligé d'apercevoir que ce caractère d'intumeſcence avoit peu de valeur, & que les léſions qui n'avoient entr'elles que ce trait de ſimilitude, pouvoient & devoient, d'ailleurs, différer prodigieuſement par leur véritable nature & par l'enſemble de leurs phénomènes.

Les trois claſſes ſuivantes, ſavoir, les Fièvres, les Inflammations & les Spasmes, ſont établies d'une manière plus rationnelle: elles ont été conſervées par le plus grand nombre des noſographes, qui n'ont pu méconnoître l'analogie, les caractères généraux de la famille du plus grand nombre des affections morbides qui s'y trouvent rapprochées.

Les trois autres classes : les Essoufflemens, les Débilités & les Douleurs, se rapportent, comme nous l'avons déjà observé, à des symptômes qui se rencontrent en général dans le plus grand nombre des maladies, sans appartenir à aucune en particulier.

La huitième & la neuvième classe : les Démences & les Flux, offroient encore quelques rapprochemens peu fondés, mais sont établis toutefois sur des caractères importans, & que certaines séries de maladie ne peuvent offrir sans avoir entr'elles de véritables analogies.

La dixième classe, les Cachexies, ne mériteroit pas les reproches dont elle est objet, si l'on en retranchoit quelques ordres, & si l'auteur, en suivant son idée fondamentale, s'étoit borné à réunir sous ce titre, toutes les affections morbides qui se rapportent à un mode de lésion général & constitutionnel de l'organisme, telles que les affections tuberculeuses, les dartres, qu'il auroit fallu alors rapprocher de la plique, des éléphantiasis, des affections cancéreuses, de la gangrène par cause interne, des scrophules, du rachitisme, & de plusieurs autres modes de lésions. Les *maladies mentales*, qui forment avec raison une classe dans Sauvages, n'ont pas été considérées d'une manière aussi philosophique par le plus grand nombre des autres nosographes, mais surtout par M. Pinel, qui a eu le tort bien grave de n'en former qu'une sous-division des *névroses*, quelle que soit d'ailleurs leur affinité avec les maladies de cette classe, à la suite de laquelle elles seroient favorablement placées entre cette classe & celle des fièvres.

Les lecteurs qui adopteront ou qui discuteront ces réflexions, ne pourront manquer d'observer en même temps que, même dans cette grande coupe des classes, le principe de distribution adopté par Sauvages n'a pas seulement les défauts que nous lui avons reprochés, mais qu'il varie continuellement, & qu'il se rapporte tantôt au siége des phénomènes morbides (1), tantôt au mode de lésion, tantôt aux fonctions lésées.

La même irrégularité se fait apercevoir dans les ordres; ce qui est plus remarquable peut-être dans ceux de la dixième classe, pour lesquels le principe de distribution dont nous parlons n'offre rien de fixe, & se rapporte tantôt à une simple *intumescence*, causée par des parties solides ou fluides, tantôt à une diminution de volume, & tantôt à une dégénérescence profonde & grave de tissu (le tubercule), ou à une maladie éminemment critique & constitutionnelle (les dartres). Il seroit inutile d'ajouter que la même irrégularité se retrouve dans les genres. Quant aux espèces, quoique Sauvages ait très-bien senti que tout ce qui les concerne est la partie fondamentale de la nosographie, il les a multipliées outre mesure, & en variant continuellement sur les principes de distribution, qu'il a rapportés indifféremment à tous les symptômes de la maladie, au point de considérer le plus souvent comme des espèces, des nuances, des modifications que l'on pourroit à peine regarder comme des variétés.

La méthode de Sauvages étant toute artificielle, comme celle de Linné, une partie des imperfections que nous venons de signaler étoit indispensable : les nosographes qui l'ont suivie, ont commis les mêmes fautes, en différant d'ailleurs beaucoup les uns des autres, pour le nombre des espèces, & en se rapprochant pour les classes & pour les ordres, dont plusieurs ne sont pas sans analogie avec les familles naturelles des botanistes & des zoologistes, comme on le voit pour les fièvres, les phlegmasies, &c. &c.

On doit placer, d'ailleurs, dans une catégorie particulière les auteurs qui, avant ou après Sauvages, cherchèrent, à l'exemple des Méthodistes & des Galénistes, à classer les maladies, dans les vues d'un système exclusif qui rendoit toute nomenclature inutile, en réduisant de beaucoup les divisions, & en simplifiant, en généralisant de la manière la plus contraire au génie de la médecine, les indications curatives.

Cette méthode, que Sauvages désigne avec raison sous le nom de *méthode étiologique*, eut tantôt pour principe, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, quelques applications intempestives de la chimie à la médecine, ou quelques doctrines iatro-mathématiques ou iatro-physiologiques plus ou moins célèbres. Parmi les nosographies iatro-chimiques, nous citerons seulement, & sans en faire le sujet d'une exposition historique, la manière de voir & de classer les maladies, par le fameux Paracelse, dans le seizième siècle, & la classification aussi peu exacte, aussi peu motivée, que M. Baumes n'a pas craint de proposer dans le dix-huitième.

La nosographie iatro-physiologique la plus célèbre est sans doute celle de Darwin, fondée, d'une part, sur le système de Brown, &, d'une autre part, sur les idées de l'auteur, dont la brillante imagination & l'esprit indépendant, abordent sans cesse, dans le dénombrement & la théorie des maladies, les profondeurs les plus impénétrables ou les sommets les moins accessibles de la médecine philosophique.

Les principes de distribution de Darwin, pour les classes, sont constans, & se rapportent aux quatre grands phénomènes généraux de l'organisme; savoir : l'irritation, la sensation, la volition & l'association. L'auteur, qui n'est point arrêté par les difficultés de la pratique, qui se rencontrent en foule lorsque l'on cesse de considérer les hommes ou les choses sur le papier, présente la même constance, la même simplicité

(1) Les vices.

ſimplicité pour ſes principes de diſtribution dans l'établiſſement des ordres ou des genres dont l'énumération, du reſte, reſſemble bien moins à un ſyſtème noſographique qu'à une expoſition d'une doctrine médicale.

M. le profeſſeur Chauſſier retrace, ainſi qu'il ſuit, la claſſification de Darwin dans la table ſynoptique qu'il a conſacrée à l'expoſition des principales méthodes noſologiques.

Le ſyſtème de noſographie de Darwin comprend quatre claſſes, onze ordres, quarante-un genres.

Classe première. Maladies d'irritation. (Trois ordres, treize genres.)

1er. Ordre. *Irritation avec augmentation d'action :* 1°. du ſyſtème ſanguin; 2°. du ſyſtème ſécrétoire; 3°. du ſyſtème abſorbant; 4°. des viſcères & des membranes; 5°. des ſens.

2e. Ordre. *Irritation avec diminution d'action :* 1°. du ſyſtème ſanguin; 2°. du ſyſtème ſécrétoire; 3°. du ſyſtème abſorbant; 4°. des viſcères & des membranes; 5°. des ſens.

3e. Ordre. *Irritation avec mouvemens rétrogrades :* 1°. dans le canal alimentaire; 2°. dans le ſyſtème abſorbant; 3°. dans le ſyſtème ſanguin.

Deuxième classe. Maladies de sensation. (Trois ordres, douze genres.)

1er. Ordre. *Augmentation de ſenſation :* 1°. avec accroiſſement d'action muſculaire; 2°. avec fièvre & formation de vaiſſeaux par les membranes internes, ou les glandes; 3°. *idem*, par les membranes externes ou les glandes; 4°. *idem*, mais ſans fièvre, par les membranes internes; 5°. *idem*, par les membranes externes; 6°. avec fièvre conſécutive à la formation de vaiſſeaux ou de fluides; 7°. avec augmentation de l'action des ſens.

2e. Ordre. *Diminution de ſenſation :* 1°. avec diminution d'action de tout le ſyſtème; 2°. avec diminution d'action de quelqu'organe ſeulement.

3e. Ordre. *Rétroverſion des mouvemens ſenſitifs :* 1°. du ſyſtème artériel; 2°. du ſyſtème abſorbant; 3°. des canaux excréteurs.

Troisième classe. Maladies de volition. (Deux ordres, quatre genres.)

1er. Ordre. *Volition augmentée :* 1°. avec accroiſſement d'action muſculaire; 2°. avec accroiſſement de l'action des ſens.

2e. Ordre. *Volition diminuée :* 1°. avec diminution de l'action muſculaire; 2°. avec diminution de l'action des ſens.

Quatrième classe. Maladies d'association. (Trois ordres, douze genres.)

1er. Ordre. *Augmentation des mouvemens d'aſſociation qui exiſte :* 1°. avec les mouvemens d'irritation; 2°. avec les mouvemens ſenſitifs; 3°. avec les mouvemens volontaires; 4°. avec les influences externes.

2e. Ordre. *Diminution des mouvemens de l'aſſociation qui exiſte :* 1°. avec les mouvemens d'irritation; 2°. avec les mouvemens ſenſitifs; 3°. avec les mouvemens volontaires; 4°. avec les influences externes.

3e. Ordre. *Perverſion ou rétroverſion des mouvemens d'aſſociation qui exiſte :* 1°. avec les mouvemens d'irritation; 2°. avec les mouvemens ſenſitifs; 3°. avec les mouvemens volontaires; 4°. avec les influences externes.

Il exiſte encore une autre ſérie de méthodes noſologiques, les *méthodes anatomiques*, dont les partiſans ſe trouvent placés entre les noſographes étiologiſtes & les noſographes qui tirent leurs caractères des différens ſymptômes des maladies. Il ſeroit difficile de rien ajouter aux objections de Sauvages, contre ces méthodes anatomiques; objections qu'il a développées d'une manière ſi lumineuſe & ſi forte, en rendant compte de la méthode de Jonſton, qui fut entraîné par l'inſuffiſance & par les inconvéniens inévitables de cette méthode, à refuſer le nom de maladie à l'apoplexie, à la manie, à la rage, à la migraine, pour le donner aux rouſſeurs, aux verrues & aux bleſſures les plus légères.

L'objection la plus forte de Sauvages, porte principalement ſur la difficulté de déterminer le ſiége des maladies, ſans ſe livrer à de vaines hypothèſes, comme celles de Lower, qui rapporte le cauchemar au quatrième ventricule du cerveau.

Les progrès de l'anatomie pathologique & de la phyſiologie parviendront peut-être, dans la ſuite, à rendre cette méthode plus facile & moins défectueuſe; mais rien de ſemblable n'exiſte encore à l'époque actuelle des connoiſſances, bien que l'étude très-avancée de l'organiſme dans l'état de ſanté ou dans l'état de maladie, puiſſe déjà ſervir au perfectionnement de la noſographie, en faiſant mieux apprécier l'importance ou la valeur des ſymptômes que l'on a introduits dans les différentes claſſifications. Nous ne pouvons pas même entrevoir aujourd'hui la poſſibilité d'une claſſification fondée ſur le ſiége des affections morbides qui attaquent le plus ſouvent, & preſque ſimultanément, un grand nombre d'organes, ſoit par la nature même de pluſieurs de ces affections eſſentiellement générales ou univerſelles, ſoit par l'effet néceſſaire de la ſympathie & de la connexion qui exiſtent entre toutes les parties.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 674 sur 787

M. Tourdes, à l'eſprit duquel ces réflexions ne ſe ſont pas préſentées, a cru pouvoir établir, au commencement du dix-neuvième ſiècle, un ſyſtème de noſographie anatomique, qui mérite une grande partie des reproches que Sauvages a faits à Jonſton & à Sennert. Dans cette diſtribution des maladies, qui ſemble appartenir à un temps déjà bien éloigné, l'auteur admet quatre claſſes, dix-neuf ordres & cinquante-un genres, pour les trois premières claſſes. Le principe de diſtribution n'eſt pas toujours le même dans cette méthode, ſoit pour les claſſes, ſoit pour les ordres.

Les trois premières claſſes ſe rapportent aux tiſſus, que M. Tourdes ſuppoſe gratuitement les plus répandus dans l'organiſation; ce qui fournit les trois diviſions ſuivantes : 1°. les *maladies du tiſſu fibreux* ou *irritable ;* 2°. les *maladies du tiſſu nerveux* ou *ſenſitif ;* 3°. les *maladies du tiſſu cellulaire* ou *lymphatique.*

Un état plus marqué de complication, a ſervi de baſe pour une quatrième claſſe, ſous le nom de *maladies compliquées*, & ſans doute on ſera ſurpris de voir qu'en faiſant uſage d'un ſemblable principe de diſtribution, l'auteur n'ait pas eu l'idée de rattacher toutes les maladies à deux grandes claſſes, ſavoir : 1°. les *maladies ſimples*, 2°. les *maladies compliquées :* ce qui paroîtroit conforme à la méthode dichotomique, dont l'uſage bien entendu pourroit d'ailleurs répandre tant de lumière ſur la noſographie.

Les ordres de M. Tourdes ne ſont pas mieux fondés, du reſte, que ſes claſſes, comme il ſera facile de le voir par leur ſimple énumération ; ces ordres, comme nous l'avons déjà indiqué, ſont au nombre de dix-neuf; ſavoir : 1°. cinq ordres pour la première claſſe, ſous-diviſés en neuf genres ; 2°. ſept ordres pour la deuxième, ſous-diviſés en quatorze genres; 3°. ſept ordres pour la troiſième claſſe, ſous-diviſés en vingt-huit genres.

Travaux, claſſification de M. le profeſſeur Pinel. Un ſyſtème de noſographie entièrement fondé ſur l'obſervation, & bien ſupérieur à tous ceux que nous venons de rappeler, a eu pour auteur, vers la fin du dix-huitième ſiècle, l'un de nos contemporains les plus recommandables, M. le profeſſeur Pinel, dont le nom, ſi célèbre à tant d'autres titres, eſt devenu déſormais, & comme celui de Willis, inſéparable des inſtitutions qui ont déjà contribué, ou qui pourront contribuer par la ſuite, à améliorer la ſituation des malheureux aliénés.

L'auteur de cet ouvrage ſi connu ſous le nom de *Noſographie philoſophique*, s'eſt renfermé à la vérité dans un cercle plus étroit que celui de Sauvages; mais il s'eſt fait des idées plus exactes des maladies en général, qu'il a diſtinguées avec ſoin de certains phénomènes généraux & purement ſymptomatiques, ou de certaines indiſpoſitions légères ou conſtitutionnelles, qui appartiennent plutôt à une hiſtoire des variétés de l'eſpèce humaine, qu'à un catalogue noſologique. En même temps, & par une heureuſe application de l'analyſe, M. Pinel a bien mieux déterminé les eſpèces qu'on ne l'avoit fait avant lui, en rattachant l'enſemble ou les détails de ſon travail, aux progrès, ſoit de l'anatomie pathologique, ſoit de l'anatomie phyſiologique, dont il a ouvert en quelque ſorte la carrière à l'ingénieux auteur de l'*Anatomie générale* & du *Traité des membranes.*

La méthode de claſſification de M. Pinel, qu'il ſuffiroit de parcourir pour apprécier les ſervices qu'elle a rendus aux études médicales, ne comprend que les maladies appelées aſſez improprement *maladies internes :* inconvénient qui réſulte de la ſituation particulière dans laquelle l'auteur ſe trouvoit placé.

Suivant ce plan on admet, dans la noſographie philoſophique, cinq claſſes, vingt-un ordres & ſoixante-ſeize genres.

Le principe de diſtribution eſt conſtant pour les claſſes que M. Pinel a fondées ſur le mode de léſion; ſavoir : 1re. claſſe, les fièvres; 2e. claſſe, les phlegmaſies ; 3e. claſſe, les hémorragies ; 4e. claſſe, les névroſes ; 5e. claſſe, les léſions organiques.

Le principe de diſtribution que M. Pinel a ſuivi pour l'établiſſement des claſſes, eſt employé pour les ordres de la première, qui ſont au nombre de ſix, évidemment fondés ſur le mode de léſion ; ſavoir : 1°. les fièvres inflammatoires; 2°. les fièvres bilieuſes ; 3° les fièvres muqueuſes; 4°. les fièvres adynamiques ; 5°. les fièvres ataxiques ; 6°. les fièvres adeno-nerveuſes ou peſtilentielles.

Un autre principe de diſtribution a été mis en uſage par le même auteur, pour les ordres de la deuxième claſſe, qu'il a rapportés au ſiége de l'affection morbide, & qui ſont au nombre de cinq ; ſavoir : 1er. ordre, les phlegmaſies cutanées ; 2e. ordre, les phlegmaſies des membranes muqueuſes ; 3e. ordre, les phlegmaſies des membranes ſéreuſes ; 4e. ordre, les phlegmaſies du tiſſu cellulaire ; 5e. ordre, les phlegmaſies du tiſſu fibreux.

La même baſe de claſſification ſe retrouve dans les quatre ordres qui comprennent les hémorragies; ſavoir : 1er. ordre, les hémorragies des membranes muqueuſes ; 2e., 3e. & 4e. ordres, les hémorragies des ſyſtèmes ſéreux, cellulaire & cutané.

La quatrième claſſe, qui embraſſe une plus grande variété d'objets que la troiſième, a été partagée en quatre ordres, diviſés en ſous-ordres, à chacun deſquels correſpond un certain nombre de genres & d'eſpèces que nous allons indiquer dans l'énumération ſuivante.

Classe quatrième. Névroses.

Ordre 1er. *Névroſes des ſens.*
1er. *Sous-ordre.* Névroſes de l'ouïe.
2e. *Sous-ordre.* Névroſes de la vue.

Ordre 2e. *Névroſes des fonctions cérébrales.*
1er. *Sous-ordre. Comata.*
2e. *Sous-ordre.* Vésanies.

Ordre 3e. *Névroſes de la locomotion & de la voix.*
1er. *Sous-ordre.* Névroſes de la locomotion.
2e. *Sous-ordre.* Névroſes de la voix.

Ordre 4e. *Névroſes des fonctions nutritives.*
1er. *Sous-ordre.* Névroſes de la digeſtion.
2e. *Sous-ordre.* Névroſes de la reſpiration.
3e. *Sous-ordre.* Névroſes de la circulation.

Ordre 5e. *Névroſes de la génération.*
1er. *Sous-ordre.* Névroſes génitales de l'homme.
2e. *Sous-ordre.* Névroſes génitales de la femme.

M. Pinel a ſuivi pour ſa cinquième claſſe, un mode de diſtribution analogue à celui qui a été employé pour le dénombrement des névroſes.

Classe cinquième. Lésions organiques.

Changement dans la ſtructure intime des organes.

Ordre 1er. *Léſions organiques générales.*
1er. *Sous-ordre.* Léſions organiques affectant en même temps la plupart des tiſſus.
2e. *Sous-ordre.* Léſions organiques affectant indifféremment tel ou tel tiſſu.

Ordre 2e. *Léſions organiques particulières.*
1er. *Sous-ordre.* Léſions organiques du cœur & des vaiſſeaux.
2e. *Sous-ordre. Léſions organiques du ſyſtème lymphatique* ou *hydropiſies.*
3e. *Sous-ordre.* Léſions organiques du tiſſu cellulaire.
4e. *Sous-ordre.* Léſions organiques du ſyſtème pileux.
5e. *Sous-ordre.* Léſions organiques particulières du cerveau.
6e. *Sous-ordre.* Léſions particulières du poumon.
7e. *Sous-ordre.* Léſions organiques particulières du foie.
8e. *Sous-ordre.* Léſions organiques particulières de la rate.
9e. *Sous-ordre.* Léſions organiques particulières des voies urinaires.
10e. *Sous-ordre.* Léſions organiques particulières du canal alimentaire.

Tel eſt l'établiſſement des claſſes & des ordres dans le ſyſtème noſographique de M. Pinel.

La formation des genres & des eſpèces n'offre pas un principe de diſtribution auſſi uniforme. Ce principe porte, tantôt ſur la marche continue ou intermittente de la maladie, tantôt ſur ſes complications, tantôt ſur quelques phénomènes qui n'en ſont pas inſéparables, ou ſur des apparences, ſur des manières d'être plus ou moins importantes. Les genres ſont au nombre de ſoixante-ſeize, & celui des eſpèces eſt beaucoup moins conſidérable que dans Sauvages & dans la plupart des autres noſographes.

Parmi les ſoixante-ſeize genres, dix-huit appartiennent aux fièvres & dans l'ordre ſuivant : 1er. & 2e. *Genres*, fièvre inflammatoire, fièvre bilieuſe, bilieuſe continue.

3e. *Genre*, fièvre bilieuſe ; 4e. *G.* fièvre gaſtrique intermittente ; 5e. *G.* fièvre muqueuſe continue ; 6e. *G.* fièvre muqueuſe rémittente ; 7e. *G.* fièvre muqueuſe intermittente ; 8e. *G.* fièvre putride continue ; 9e. *G.* fièvre putride rémittente ; 10e. *G.* fièvre putride intermittente ; 11e. *G.* fièvre maligne continue ; 12e. *G.* fièvre ataxique rémittente ; 13e. *G.* fièvre ataxique intermittente ; 14e. *G.* peſte continue ; 15e. & 16e. *G.* peſte rémittente & intermittente ; 17e. *G.* fièvre hectique continue ; 18e. *G.* fièvre hectique rémittente.

Les genres, dans les phlegmaſies, ſuccèdent dans l'ordre qui ſuit, & en ſe fondant ſur des caractères particuliers. *Genre* 1er., variole ou petite vérole. *G.* 2, varicelle. *G.* 3, rougeole. *G.* 4, ſcarlatine. *G.* 5, éryſipèle. *G.* 6, zona. *G.* 7, éruption miliaire. *G.* 8, éruption urticaire ; *G.* 9. pemphigus. *G.* 10, dartres. *G.* 11, teigne. *G.* 12, gale. *G.* 13, pſydracia. *G.* 14, puſtule maligne. *G.* 15, ophthalmie. *G.* 16, coryſa. *G.* 17, otite. *G.* 18, angine gutturale. *G.* 19, angine trachéale. *G.* 20, catarrhe pulmonaire. *G.* 21, gaſtrite, *G.* 22, entérite. *G.* 23, dyſſenterie. *G.* 24, catarrhe véſical. *G.* 25, leucorrhée. *C.* 26, blennorrhagie. *G.* 27, aphthes. *G.* 28, frénéſie. *G.* 29, pleuréſie. *G.* 30, péritonite. *G.* 31, phlegmon. *G.* 32, oreillons. *G.* 33, céphalite. *G.* 34, péripneumonie. *G.* 35, cardite. *G.* 36, hépatite. *G.* 37, néphrite. *G.* 38, rhumatiſme muſculaire. *G.* 39, rhumatiſme fibreux. *G.* 40, goutte.

Les genres des hémorragies ont été rapportés, comme les inflammations, aux divers élémens de l'organiſation, qui en ſont le ſiége, & aux diverſes régions de ces élémens. Ils ſont au nombre de ſix, ſavoir : *Genre* 1er., épiſtaxis. *G.* 2, hémoptyſie. *G.* 3, hématémèſe ou hémorragie par la ſurface muqueuſe gaſtrique. *G.* 4, flux hémorroïdal. *G.* 5, hématurie. *G.* 6, flux menſtruel.

Les genres beaucoup plus nombreux de la quatrième claſſe ou des névroſes, ont été établis ſur le mode de léſions des organes des ſens ou des centres nerveux. *Genre* 1er., dyſecée (audition foible ou audition affoiblie). *G.* 2, paracouſie (audition confuſe ou irrégulière, ſurtout lorſque

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 676 sur 787

les ſons ont de la force & de l'acuité). *G.* 3, tintouin (perception morbide d'un ſon incommode ſans cauſes extérieures). *G.* 4, ſurdité. *G.* 5, berlue. *G.* 6, diplopie (ou vue double des objets qui ſont ſimples). *G.* 7, héméralopie (affoibliſſement de la vue, qui ne permet de voir qu'avec une grande lumière). *G.* 8, nyctalopie (état oppoſé à l'héméralopie). *G.* 9, amauroſe (goutte ſereine ou privation complète de la vue). *G.* 10, apoplexie. *G.* 11, catalepſie. *G.* 12, épilepſie. *G.* 13, hypochondrie. *G.* 14, mélancolie. *G.* 15, manie. *G.* 16, démence. *G.* 17, idiotiſme. *G.* 18, ſomnambuliſme. *G.* 19, hydrophobie. *G.* 20, névralgie. *G.* 21, tétanos. *G.* 22, convulſions. *G.* 23, paralyſie. *G.* 24, convulſions des organes de la voix. *G.* 25, aphonie. *G.* 26, ſpaſme de l'œſophage. *G.* 27, cardialgie. *G.* 28, pyroſis ou fer chaud. *G.* 29, vomiſſement. *G.* 30, dyſpepſie (inappétence habituelle & digeſtions difficiles). *G.* 31, boulimie. *G.* 32, pica. *G.* 33, coliques. *G.* 34, colique de plomb. *G.* 35, iléus. *G.* 36, aſthme. *G.* 37, coqueluche. *G.* 38, aſphyxie. *G.* 39, palpitations. *G.* 40, ſyncopes. *G.* 41, anaphrodiſie. *G.* 42, ſatyriaſis. *G.* 43, priapiſme. *G.* 44, nymphomanie. *G.* 45, hyſtérie.

Vingt-ſix genres ont ſuffi pour la diſtribution de la cinquième claſſe, conſacrée à des léſions organiques, malgré ſon étendue; ſavoir: 1er. *Genre*, ſyphilis. *G.* 2, yaws. *G.* 3, ſcorbut. *G.* 4, ſcrophules. *G.* 5, rachitiſme. *G.* 6, éléphantiaſis des Grecs. *G.* 7, éléphantiaſis des Arabes. *G.* 8, tubercules. *G.* 9, cancers. *G.* 10, gangrène. *G.* 11, anévryſme du cœur. *G.* 12, rétréciſſement des orifices du cœur. *G.* 13, anévryſme de l'aorte. *G.* 14, hémorroïdes. *G.* 15, anaſarque. *G.* 16, hydrocéphale. *G.* 17, hydrothorax. *G.* 18, hydropéricarde. *G.* 19, aſcite. *G.* 20, endurciſſement du tiſſu cellulaire. *G.* 21, plique. *G.* 22, hydropiſie enkyſtée du foie. *G.* 23, concrétions biliaires. *G.* 24, ictère des nouveau-nés. *G.* 25, diabétès. *G.* 26, concrétions urinaires.

Cette rapide eſquiſſe du ſyſtème noſographique de M. Pinel ſuffira ſans doute pour appuyer l'opinion que ſa méthode a de grands avantages ſur toutes celles qui l'ont précédée. On diſtinguera plus particulièrement dans cette claſſification, & comme un des caractères de ſa ſupériorité, la conſtance dans les principes de diſtribution qui ſe trouvent preſque toujours rapportés, pour les claſſes, au mode de léſion, & pour les ordres, aux tiſſus organiques léſés, ou à différentes régions du corps & à diverſes fonctions dont le dérangement ſe préſente comme la circonſtance eſſentielle ou comme le ſymptôme principal de la maladie: méthode dont M. Pinel ne s'eſt écarté que dans un petit nombre de cas trop compliqués ou trop difficiles pour ſe prêter à la ſimplicité ou à la rigueur de la théorie.

Un autre genre de mérite non moins grand dans le travail de M. Pinel, réſulte du ſoin & des efforts avec leſquels il a formé d'une manière entièrement nouvelle, le plus grand nombre de ſes genres & de ſes eſpèces, c'eſt-à-dire, en commençant par une ſuite d'obſervations ſur un certain nombre de maladies individuelles, & en s'élevant, comme d'un point de départ, de certaines affections élémentaires bien reconnues, bien caractériſées par des exemples, pour arriver à des affections plus ou moins compliquées: travail immenſe, & pour lequel nous avons déjà remarqué que les archives de la médecine pratique ne fourniſſoient pas toujours des matériaux convenables; de telle ſorte que l'auteur n'eſt parvenu à l'exécuter qu'en faiſant également uſage des obſervations qui lui étoient propres & d'une érudition auſſi étendue que judicieuſe.

Le ſavant auquel nous décernons ſans reſtriction comme ſans partialité d'auſſi juſtes éloges, a-t-il atteint complétement le but qu'il s'étoit propoſé, & vers lequel on doit tendre, dans un ſyſtème de noſographie philoſophique? a-t-il apprécié le travail de Sauvages, tout en méritant quelques-uns des reproches qu'il lui a adreſſés? s'eſt-il rendu compte des hautes généralités de la noſologie? ſes claſſes ſont-elles également bien fondées? & les maladies qui s'y trouvent rapprochées, ont-elles un nombre ſuffiſant de rapports pour motiver cette réunion? ſes ordres ne laiſſent-ils rien à deſirer, & le nombre des eſpèces eſt-il auſſi reſtreint qu'il devoit l'être pour ne rien donner à une curioſité ſcientifique & pour ſe borner à faire reſſortir les indications curatives? Parcourons rapidement ces différentes queſtions, dont l'examen nous conduira à mieux voir, qu'on ne l'a fait peut-être juſqu'à ce jour, le véritable but & les baſes les plus ſolides d'une bonne noſographie.

Dans un ſyſtème de noſographie, comme dans les méthodes noſologiques ou botaniques, on ſe propoſe de réunir & de combiner les choſes que l'on veut diſtribuer dans un ordre tel, que les objets claſſés dans une catégorie quelconque s'y trouvent rapprochés comme dans la nature, c'eſt-à-dire, d'après un enſemble de rapport & de conformité qu'ils n'ont pas avec les objets que l'on a renfermés dans toute autre partie du même tableau: arrangement, coordination véritablement philoſophique, qui ſe rapprocheront d'autant plus de la perfection, qu'ils conſerveront un plus grand nombre de ces groupes ou de ces partitions, que l'on a déſignés ſous le nom de *familles naturelles*.

Le ſyſtème de M. Pinel, s'éloigne évidemment dans pluſieurs de ces parties, d'une diſpoſition auſſi heureuſe & auſſi deſirable.

Un ſimple coup d'œil ſur le cadre que nous venons de rappeler y fera aiſément apercevoir, relativement au point qui nous occupe, pluſieurs

lacunes & plusieurs imperfections. Citons des exemples en parcourant successivement les diverses parties de ce cadre.

Le groupe naturel des fièvres intermittentes & la division particulière des fièvres pernicieuses ont été détruits, & les membres épars de ces familles ne sont pas aussi liés avec les fièvres bilieuses, muqueuses, ataxiques, dont on les a rapprochés, qu'ils le sont entr'eux, lorsque l'on considère la nature de la maladie ou le caractère des indications curatives.

La variole, la scarlatine, la rougeole, rapportées à l'ordre des phlegmasies cutanées, appartiennent bien moins à la classe des inflammations qu'à la classe des pyrexies, dans laquelle M. Pinel auroit dû naturellement les placer, à l'exemple de tous les praticiens, sous le nom de *fièvres éruptives*, & de manière à établir une transition entre les inflammations & les fièvres: distribution qui auroit servi en même temps à donner une idée plus exacte de la nature de ces maladies, de leur affinité particulière, & du mode de traitement relatif à cette affinité.

Les dartres, la teigne, la gale, placées dans la même classe, à côté du pemphigus & de l'érysipèle, n'ont que très-peu de rapport avec ces affections morbides; elles formeroient au contraire une *famille naturelle* très-bien établie sous le nom d'*exanthèmes constitutionnels & chroniques*, avec la plique & les éléphantiasis, qui ont été rejetés dans la cinquième classe.

Les névralgies, le rhumatisme, la goutte, la gravelle, qui ont également beaucoup d'analogie, & dont la nature seroit mieux appréciée si on les réunissoit sous le nom de *fluxions douloureuses*, ainsi que le professeur Hallé l'avoit proposé, se trouvent placés à une très-grande distance les uns des autres, dans le système de M. Pinel, savoir, le rhumatisme & la goutte dans la classe des *phlegmasies*, les névralgies dans les *névroses*, & les irritations calculeuses dans la cinquième classe, c'est-à-dire, parmi les *lésions organiques*.

Cette cinquième classe nous paroît d'ailleurs beaucoup plus défectueuse que les précédentes: son titre de lésions organiques supposeroit qu'il existeroit des maladies sans altération d'organe: ce qui seroit évidemment contraire aux idées de l'auteur & à l'état présent des connoissances pathologiques; en conservant même cette division, sous une dénomination plus convenable, il eût été important de remarquer qu'elle a beaucoup trop d'étendue, qu'elle embrasse des objets trop différens pour ne former qu'une seule classe: réflexion qui auroit pu conduire M. Pinel à rapporter, d'après la méthode dichotomique, toutes les maladies à deux grandes sections; savoir: 1°. les maladies avec lésion organique passagère, & souvent innappréciable; 2°. les maladies avec lésion organique appréciable & permanente. Chaque section eût ensuite été sous-divisée par classes; en introduisant d'ailleurs dans ce système de distribution, plusieurs classes dont quelques-unes sont indiquées par Sauvages, & que M. Pinel auroit dû conserver, après les avoir modifiées, suivant les vues d'une judicieuse critique (1).

Du reste, les familles naturelles que M. Pinel auroit pu souvent respecter & laisser à leur rang, d'après ses principes de classification, sont assez nombreuses, soit dans les classes, soit dans les ordres ou même parmi les genres. Nous nous bornerons à indiquer les fièvres intermittentes que nous avons déjà citées, les fièvres éruptives contagieuses, les fièvres éruptives non contagieuses, les exanthèmes aigus, les exanthèmes constitutionnels & chroniques, les fluxions sécrétoires (flux), les fluxions douloureuses, les maladies convulsives, les maladies mentales, &c. &c.

Sauvages, dont la méthode étoit comme celle de Linné, entièrement artificielle, s'est encore bien plus éloigné que M. Pinel du véritable objet d'une bonne nosographie, soit en ne conservant qu'un petit nombre de familles naturelles, soit en réunissant sous un même titre, des affections morbides qui n'avoient entr'elles aucune similitude importante, ou qui même ne pouvoient pas être regardées comme des maladies. Son illustre successeur, à l'observation duquel des fautes aussi graves n'ont point échappé, a eu parfois le malheur d'en commettre de semblables, au point même de confondre à son tour, dans le dénombrement nosographique, des phénomènes purement consécutifs ou symptomatiques, avec les maladies; reproche qu'il mérite surtout par la manière dont il a établi le plus grand nombre de ses névroses partielles, dans le tableau desquelles on ne voit pas, sans en être surpris, la *voix convulsive* (2), l'*aphonie* (3), le fer chaud (4), la dyspepsie ou inappétence (5), le pica (ou l'appétit dépravé (6)), les palpitations (7), le vomissement (8), &c. On n'est pas moins étonné sans doute de trouver placées au

(1) Les augmentations morbides de liquide, sous le nom de *flux*; les altérations constitutionnelles des parenchymes (Cachexies), les *vésanies* ou maladies mentales, que M. Pinel a rapportées à un 2e. sous-ordre des névroses: les *sécrétions morbides*; division qui auroit permis de rapprocher, d'une manière très-philosophique, les *affections vermineuses*, les *catarrhes chroniques*, le *diabètès*, l'*ictère*, &c. &c.

(2) Genre 24e. des névroses.
(3) Genre 25e. de la même classe.
(4) Genre 28e.
(5) Genre 30e.
(6) Genre 32e.
(7) Genre 39e.
(8) Genre 29e.

rang des maladies, dans le même ſyſtème, les concrétions urinaires (1), les vers inteſtinaux (2), &c. En outre, il eſt pénible de voir que, dans ſon introduction, M. Pinel n'ait point, à l'exemple de Sauvages, donné aucune importance ni à la nomenclature noſographique, ni aux principes ſur leſquels un bon ſyſtème de claſſification des maladies devoit être fondé : ſujet de méditation bien important à développer à l'époque où la noſographie philoſophique a été publiée, ainſi qu'il ſera facile de s'en convaincre, en parcourant nos rapides aperçus ou les réflexions judicieuſes que Bayle a placées dans ſa diſſertation inaugurale.

La troiſième queſtion qui ſe préſente dans cet examen critique de la noſographie, devroit nous porter à diſcuter avec détail les ordres, les claſſes, ou même les genres & les eſpèces adoptés dans cette noſographie; mais une grande partie de cet objet ſe trouve déjà remplie dans les conſidérations précédentes.

Les claſſes de M. Pinel, ſi l'on en excepte la cinquième, ſont bien établies, & ſur un même principe de diſtribution (le mode de léſion); mais il reſte à deſirer que certains groupes de maladies, qui ont beaucoup de rapport avec les familles naturelles des botaniſtes ou des zoologiſtes, ſoient retirés de la claſſe où ils ſe trouvent placés, contre toute eſpèce d'analogie dans la nature reſpective de leurs principaux phénomènes : remarque que nous avons déjà faite pour les affections éruptives aiguës, les exanthèmes conſtitutionnels & chroniques, les névralgies & les maladies mentales, & qu'il faut également étendre au genre annexe des fièvres bilieuſes, à l'embarras gaſtrique, & aux fièvres hectiques, qui ne devroient pas être compris dans la claſſe des pyrexies.

Il ſera également facile de reconnoître que M. Pinel auroit dû agrandir le domaine de ſes claſſes, & ne pas toujours dédaigner quelques-unes des diviſions établies par Sauvages, lors même que, pour les introduire, il eût fallu faire fléchir la théorie devant les traditions empiriques, ſi d'ailleurs on avoit trouvé un nombre ſuffiſant de conformités & de rapports pour ces introductions (3).

La ſous-diviſion des claſſes en ordres & la formation des genres & des eſpèces laiſſent du reſte dans l'ouvrage de M. Pinel une part beaucoup plus grande à la critique que l'établiſſement de ces mêmes claſſes : ainſi, avant de partager les fièvres en ordres, il eût été néceſſaire de les rapporter d'abord à deux grandes ſous-claſſes, d'après deux caractères de la plus haute importance (la continuité & l'intermittence dans les phénomènes morbides); chaque ſous-claſſe eût enſuite été diviſée en ordres, ſans y comprendre ni l'embarras gaſtrique, ni les fièvres hectiques, qui s'y trouvoient remplacés par les affections éruptives aiguës, ſous le nom de *fièvres éruptives contagieuſes* & de *fièvres éruptives non contagieuſes*.

Il n'eût pas été moins utile de rapporter à deux ſous-claſſes les phlegmaſies; ſavoir : deux ordres de ſous-claſſes, 1°. les phlegmaſies ſimples, 2°. les phlegmaſies exanthématiques; diviſion que l'on établit continuellement dans la pratique, & dont le titre indique, ſoit dans la nature de ces maladies, ſoit dans leur mode de traitement, un enſemble de ſimilitudes & de rapports, que l'on chercheroit vainement dans la claſſification plus ſcientifique de M. le profeſſeur Pinel.

Parmi les ordres que nous voudrions voir rapportés à ces titres, ſoit dans les fièvres, ſoit dans les phlegmaſies, pluſieurs ne ſont ni convenablement établis, ni convenablement déſignés. Ainſi, l'ordre des fièvres, ſi peu convenablement indiqué ſous le nom de *fièvres adéno-nerveuſes*, ne peut être regardé que comme un ſous-ordre, ou même comme un genre de fièvres ataxiques, auquel il auroit fallu ajouter un nouveau genre, celui des *typhus* proprement dits, ou des fièvres typhoïdes, ſur la véritable nature & la véritable place deſquelles M. Pinel ne s'eſt pas convenablement expliqué. Quant à ſon ordre des fièvres hectiques, nous avons déjà remarqué qu'il étoit véritablement déplacé parmi les fièvres, & nous ajouterons que ſi l'on vouloit l'admettre, il faudroit auſſi reconnoître des fièvres *pleurétiques*, *entéritiques*, *gaſtritiques*, *cyſtitiques*, *métritiques*, &c. &c.; l'inflammation de la plèvre pulmonaire, celles des inteſtins, de l'eſtomac, de la véſicule du fiel, de l'utérus, n'exiſtant preſque jamais ſans fièvre, du moins à l'état aigu.

L'ordre des phlegmaſies cutanées, en admettant même que l'on pût rapporter aux inflammations, les maladies qu'il comprend, a l'inconvénient grave de rapprocher pluſieurs affections morbides qui ont entr'elles très-peu d'analogie, les affections éruptives aiguës, contagieuſes & non contagieuſes, par exemple, telles que la variole, la rougeole, la ſcarlatine, & les exanthèmes chroniques, les dartres, la teigne, qui devroient au contraire être compris dans une ſeule & même famille, avec les éléphantiaſis, la lèpre, la plique, rejetés par M. Pinel dans ſa cinquième claſſe.

La famille des phlegmaſies cutanées, judicieuſement établie par M. Pinel dans ce même ordre des phlegmaſies de la peau, auroit dû être agrandie, pour y comprendre les anthrax, le

(1) Genre 26 de la 5e. claſſe.
(2) Genre *annexe*, du 10e. *ſous-ordre*, de la même claſſe.
(3) Cette remarque s'applique ſurtout aux *véſanies* de Sauvages, à ſes *flux*, à ſes *cachexies*, en les conſidérant comme une altération générale des parenchymes, &c.

charbon, les inflammations pernicieuſes & gangréneuſes. Les autres ordres de la même claſſe, uniquement rapportés aux membranes & aux divers tiſſus organiques qui peuvent être affectés d'inflammation, ont été adoptés avec empreſſement par tous les praticiens, & doivent être placés au premier rang, parmi les cauſes de la révolution qui s'eſt opérée dans la médecine depuis quelques années, par une impulſion dont l'honneur appartient tout entier à l'Ecole de médecine de Paris.

On deſireroit ſeulement que parmi ces phlegmaſies des divers élémens organiques, l'auteur eût diſtingué le catarrhe ſimple, du catarrhe chronique, & qu'il n'eût pas conſidéré comme une affection du tiſſu fibreux, la goutte, qui eſt eſſentiellement une affection conſtitutionnelle ſpéciale, & non moins caractériſée par ſon origine, par ſon développement, & même par ſes aberrations, que par le ſiége ou la nature des douleurs qui ſe manifeſtent dans ſes attaques périodiques & régulières.

Les ordres de la claſſe ſuivante (claſſe des hémorragies) n'ont été admis qu'en ſacrifiant la pratique à la théorie, puiſque de l'aveu de l'auteur, trois de ces ordres ne ſont pas aſſez connus, les *hémorragies du ſyſtème ſéreux* & les *hémorragies des ſyſtèmes cellulaire & cutané*.

Il auroit évidemment ſuffi de n'admettre que des genres dans cette claſſe qui pourroit n'être conſidérée que comme un ordre, ſi le noſographe ne devoit pas reſpecter les diviſions généralement, & je dirois preſque populairement établies, lorſqu'elles n'offrent rien de contraire à une pratique judicieuſe & éclairée.

Les ordres compris dans la famille des névroſes, ne ſont pas mieux fondés pour la plupart : en général, toute l'hiſtoire de cette claſſe eſt peut-être la partie la plus défectueuſe du grand tableau, dont elle fait partie. Nous avons déjà remarqué que pluſieurs des ordres dans leſquels les ſymptômes des névroſes partielles avoient été rangés, n'offroient pas même de véritables maladies, mais bien des phénomènes purement conſécutifs ou ſymptomatiques. D'une autre part, ce qui concerne les véſanies a trop d'étendue & trop peu d'analogie d'ailleurs avec les affections comateuſes, qui en ſont voiſines dans la claſſification de M. Pinel, pour ne pas être le ſujet d'une claſſe, non moins ſéparée en quelque ſorte de toutes les autres, que les facultés mentales le ſont elles-mêmes, des phénomènes qui appartiennent à la phyſiologie; de telle ſorte que l'étude ſpéciale & empirique de ces facultés, eſt la première des conditions pour étudier convenablement les maladies mentales.

Ce que nous diſons des véſanies, s'applique aux névralgies qui ſont rapportées à un genre, & qui ſont indiquées d'une manière ſi oppoſée à leur nature, comme des *névroſes* de la locomotion, quoique la douleur, l'altération de la ſenſibilité, & le dérangement d'un grand nombre de fonctions qui dépendent de cette altération, les caractériſent bien davantage qu'une perverſion quelconque dans l'action muſculaire. En donnant plus d'importance à la pratique qu'à des vues trop rigoureuſes ſur un principe de diſtribution rapporté au ſiége des phénomènes morbides, M. Pinel auroit aiſément aperçu lui-même ces défauts, & ſans doute il eût été porté par la même voie, à reconnoître un groupe de névralgies internes, dans lequel ſeroient venus ſe placer naturellement la cardialgie, le pyroſis, les dépravations gaſtriques, les coliques, & ſurtout la colique de plomb, l'aſthme nerveux, l'angine de poitrine, certaines hypochondries, certaines hyſtéries, quelques chloroſes névralgiques, &c.; affections morbides que ſouvent, à la vérité, il eſt plus facile de ſoupçonner que de démontrer, mais dont les aperçus que nous indiquons ici concernant leurs claſſifications, ſont bien plus liés à des idées de pratique que l'opinion qui les rapporte vaguement à la famille des névroſes, quoiqu'il ſoit impoſſible de reconnoître aucune influence des centres nerveux dans le développement de ces maladies.

L'établiſſement des genres & des eſpèces, qui ſont d'une plus haute importance & d'une plus grande difficulté en noſographie qu'en hiſtoire naturelle, a été pour M. Pinel, le ſujet d'une longue méditation & d'une ſuite d'efforts qui ont apporté des améliorations nombreuſes dans cette partie de la ſcience. Toutefois, il a laiſſé encore beaucoup à faire ſous ce rapport, & tout juge impartial de ſon travail, avouera avec Bayle, que le ſavant auteur de la noſographie philoſophique, n'a point aſſez réduit le nombre de ſes genres & de ſes eſpèces.

« Je prendrai, dit l'auteur que je viens de citer, je prendrai deux exemples dans la claſſe des phlegmaſies, pour juſtifier ma manière de voir a cet égard.

» 1°. La variole diſcrète & la variole confluente ne ſont-elles pas ſimplement des variétés de la même eſpèce? Les différences qu'elles préſentent ne ſuffiſent pas pour en former deux eſpèces. Voit-on les botaniſtes former deux eſpèces du chanvre mâle & du chanvre femelle? Ce ne ſont que des variétés conſtantes & naturelles. Le ſureau commun (*ſambucus nigra*) & le ſureau a feuilles laciniées, ne ſont regardés que comme des variétés, quoique leur aſpect ſoit fort différent. D'ailleurs, ne fait-on pas que la variole confluente inoculée, produit indiſtinctement, tantôt une variole diſcrete, tantôt une variole confluente? Que faut-il de plus pour caractériſer leur identité ſpécifique?

» 2°. Ne diminueroit-on pas avantageuſement le nombre des eſpèces & des genres, en rapprochant

ſous un ſeul genre, les maladies qui ont les plus grands rapports dans leur nature intime; par exemple, en formant un ſeul genre des phlegmaſies des membranes muqueuſes? Les eſpèces de ce genre ſeroient les ſuivantes :

« 1re. *Eſpèce.* Catarrhe de la membrane qui tapiſſe les voies aëriennes;
2e. Dyſſenterie;
3e. Aphthes;
4e. Catarrhe de la veſſie urinaire;
5e. Blennorrhagie;
6e. Leucorrhée;
7e. Ophthalmie.

» On devroit regarder comme des variétés de ces eſpèces, celles que l'on regarde comme des eſpèces particulières, par la ſeule raiſon qu'elles procèdent de cauſes occaſionnelles différentes; & comme complications, celles que l'on nomme *eſpèces compliquées.* On donneroit l'hiſtoire naturelle de chaque eſpèce : de manière qu'en traitant de la première eſpèce du genre que je viens de propoſer, on parleroit de l'enchifrenement, du coryſa, de l'enrouement, du rhume, de la fièvre catarrhale, de l'angine bronchiale de Stoll, & peut-être du croup & de certaines autres affections rangées parmi les angines. Toutes ces léſions ne doivent être regardées que comme des modifications différentes de la même maladie, & ne peuvent conſtituer des eſpèces diverſes. Il y a entr'elles bien moins de différence qu'entre le ver à ſoie à peine éclos, le ver à ſoie qui file, la chryſalide du même inſecte, & enfin la phalène qui ſort de cocon; cependant, on n'a jamais penſé que les différences que préſente cet animal dans ces quatre états, fuſſent ſuffiſantes pour le diſtinguer en quatre eſpèces.

» Il eſt indubitable, d'après ce que nous avons dit plus haut, que moins les eſpèces ſeront nombreuſes, plus elles ſeront naturelles, & plus il ſera facile d'y rapporter les maladies individuelles, ce qui donnera à la noſologie, les baſes les plus ſolides.

» Les noms ſont indiſpenſables pour rappeler à la mémoire les eſpèces caractériſées, mais lorſqu'ils ſe multiplient trop, ils ſurchargent la ſcience, tandis que d'un autre côté, les mauvaiſes dénominations ſont extrêmement préjudiciables. Pour prévenir ces inconvéniens, il ſeroit utile d'établir des règles conſtantes de nomenclature, & de les ſuivre, en donnant aux maladies des noms génériques & triviaux. Linné & Sauvages ont développé à cet égard des principes excellens.

» On doit conſerver toute dénomination grecque ou latine reçue, excepté quand elle eſt évidemment mauvaiſe, & la définir dans le cas où ſa ſignification ſeroit devenue vague par l'abus que l'on en auroit fait dans les livres.

» Quand ces noms ſont inſuffiſans, ceux qu'on inventera ſeront ſimples, & tirés du grec ou du latin, pour être facilement entendus & adoptés par les ſavans de tous les pays.

» Ils ne doivent être tirés de rien de ce qui eſt variable dans la ſcience, quoique d'ailleurs, paroiſſant inconteſtable. C'eſt pour n'avoir pas ſuivi ce principe, que l'on voit les noms de *fièvre méningo-gaſtrique*, ſuccéder à celui de *fièvre bilieuſe*, celui de *fièvre adynamique* à celui de *fièvre putride*, &c., & qu'indubitablement ces nouveaux noms ſeront dans la ſuite remplacés par d'autres (1). »

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à cet examen du ſyſtème noſographique de M. Pinel, bien qu'il ſoit dans notre conviction perſonnelle, que ce qui concerne l'éloge & la critique de cet important travail, eſt loin d'être épuiſé par ce petit nombre de conſidérations.

Cet examen, & les réflexions qui l'ont précédé, ont fait reſſortir, je penſe, quelques-unes des vérités fondamentales que doit embraſſer la *philoſophie noſologique*, & qui n'auroient pas été ſans doute auſſi bien compriſes, ni auſſi bien appréciées, ſi elles n'avoient pas été expoſées dans un cadre hiſtorique.

De l'état préſent de la noſographie, & des baſes de claſſification propoſées par l'auteur de cet article. Eſſayons maintenant, en prenant ces vérités fondamentales pour guides, de tracer rapidement les parties principales de l'ordre dans lequel il paroît convenable de comprendre aujourd'hui l'enſemble des affections morbides, ſans ſéparer d'ailleurs ce que l'on appelle la *noſologie chirurgicale*, de la noſographie interne & de l'hiſtoire des maladies organiques; travail dont les développemens deviendroient d'ailleurs ſans objet, ſi d'une part, le principe de diſtribution étoit trop artificiel pour être invariable, & ſi d'une autre part, on n'avoit pas uniquement pour objet, de faire reſſortir dans les diviſions & ſous-diviſions, les médications curatives, en conſervant le plus grand nombre des groupes généralement reconnus par les praticiens, & qui ne ſont pas ſans analogie avec les familles naturelles des botaniſtes & des zoologiſtes.

Un ſyſtème complet de noſographie, expoſé d'après cette première donnée, doit comprendre, mais ſans les confondre, ainſi que Sauvages le fait conſtamment, & les maladies bien caractériſées par l'enſemble, par la ſucceſſion d'un certain nombre de ſymptômes principaux, & les divers phénomènes que l'on rencontre dans le plus grand nombre des maladies, ſans appartenir à aucune. Le hoquet, par exemple, le vomiſſement, la

(1) *Conſidérations ſur la noſographie, la médecine d'obſervation, la médecine pratique, &c.* Paris, 1802. Theſ. in 8°., n°. 70.

toux,

toux, que l'on cherche vainement dans le dénombrement de M. Pinel, & qui ne ſont point placés dans les tableaux des autres noſologiſtes.

Du reſte, on doit abandonner la dénomination de *maladie* ou d'*altération de propriétés*, que l'on a voulu récemment introduire dans le vocabulaire de la pathologie, pour l'oppoſer aux altérations de tiſſus.

Aucune affection morbide ne peut être ſuppoſée indépendante d'une altération ou d'une léſion d'organe quelconque, plus ou moins viſible, déterminée ou indéterminée, temporaire ou permanente, primitive ou ſecondaire, ſe manifeſtant tantôt par un ſimple dérangement dans les fonctions, tantôt par des changemens appréciables dans la forme ou la ſtructure des parties, & quelquefois par ces deux genres de phénomènes.

D'après ces réflexions préliminaires, & en procédant d'une manière conſéquente aux principes qui ont été énoncés dans divers paſſages de cet article, nous penſons qu'il faut rapporter les différentes claſſes de maladies à deux ſections principales; ſavoir :

1re. Section. *Maladies avec léſion organique paſſagère & ſouvent inappréciable.*

2e. Section. *Maladies avec léſion organique appréciable & permanente.* L'énumération qui ſuit, & que nous allons tracer de la manière la plus rapide, a pour objet d'indiquer & de montrer à leur véritable place, ſans caractère artificiel & avec un enſemble ſuffiſant d'analogie, les claſſes, les ſous-claſſes & les ordres de maladies qui nous paroiſſent ſe ranger naturellement dans les deux ſections que nous avons admiſes, & dont chacune pourroit être regardée comme un ſyſtème particulier de pathologie.

PREMIÈRE SECTION.

Maladies avec léſion organique paſſagère & ſouvent inappréciable.

La claſſe des fièvres (Pyréxies de Sauvages) ſe trouve au premier rang dans cette ſection. Nous n'examinerons point ici la grande queſtion de ſavoir s'il exiſte réellement des fièvres eſſentielles ou primitives, & ſi la fièvre, comme le prétendent quelques pathologiſtes modernes, ne devroit pas être regardée, quelle que ſoit la forme ſous laquelle elle apparoiſſe, comme l'effet, la conſéquence particulière d'un organe irrité ou enflammé; queſtion qui ſera examinée avec toute l'attention qu'elle mérite dans un autre article de ce Dictionnaire. (*Voyez* Phlegmasie & Pyrexie.)

Nous admettons proviſoirement ici l'opinion généralement adoptée par les praticiens de tous les pays & de tous les ſiècles, & nous ne conſidérons, d'ailleurs, les fièvres que ſous le point de vue de leur claſſification, ſans avoir égard, ni à leur nature, ni à leurs cauſes prochaines. La continuité & la ſuſpenſion de leur marche ſont deux circonſtances ſi conſtantes & ſi remarquables, que tous les praticiens les ont rapportées d'un commun accord à deux diviſions, que nous croyons pouvoir regarder comme deux ſous-claſſes; ſavoir : 1re. ſous-claſſe, les *fièvres continues*; 2e. ſous-claſſe, les *fièvres intermittentes* : diſtribution preſque populaire, que M. Pinel auroit dû reſpecter, avec d'autant plus de raiſon que d'excellentes obſervations publiées par M. Fizeau, ont démontré que les types quotidien, quarte & tierce des fièvres intermittentes, n'avoient pas une connexion néceſſaire avec la fièvre muqueuſe ni avec la fièvre bilieuſe, ainſi que l'a prétendu le ſavant auteur de la *Noſographie philoſophique*.

Les deux ſous-claſſes que nous venons d'indiquer comprennent les ordres ſuivans, compoſés d'un petit nombre d'eſpèces dont il n'eſt guère poſſible de former des genres ſans développer inutilement un appareil ſcientifique.

Fièvres continues, & quelquefois avec ou ſans rémiſſion.

1er. Ordre. Fièvre inflammatoire { éphémère. / prolongée.

2e. Ordre. Lié au précédent, & compoſé des fièvres éruptives, diviſion qui, elle-même, eſt formée de deux genres bien diſtincts; ſavoir :

1er. *Genre.* Les *fièvres éruptives contagieuſes* (1).

2e. *Genre.* Les *fièvres éruptives non contagieuſes* (2).

3e. Ordre. Fièvre bilieuse { ſimple, catarrhale. / bilioſo-inflammatoire.

4e. Ordre. Fièvre muqueuse.

La circonſtance d'une irritation gaſtrique dans la fièvre muqueuſe, le développement d'une diſpoſition vermineuſe, l'apparition des aphthes, ne nous paroiſſent ni aſſez conſtans, ni aſſez importans, pour en former, à l'exemple de la plupart des noſographes, des caractères d'eſpèces. Il n'en eſt point ainſi de la continuité & de la rémittence, ni de la complication avec une ſorte d'ataxie; diſpoſitions d'après leſquelles on peut établir les trois eſpèces ſuivantes. Savoir :

1°. *Fièvre muqueuſe continue.*

2°. *Fièvre muqueuſe rémittente*, ſous les différens types de tierce, quarte, quotidien, qui forment autant de variétés.

3°. *Fièvre lente nerveuſe*, de Huxham.

---

(1) Ce genre eſt compoſé de cinq eſpèces, 1°. la *variole*, 2°. la *varicelle*, 3°. la *vaccine*, 4°. la *rougeole*, 5°. la *ſcarlatine*.

(2) Quelques fièvres miliaires, & les fièvres éruptives anomales.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 682 sur 787

5e. Ordre. *Fièvre adynamique* ou *putride.*

6e. Ordre. *Fièvre ataxique.*

Les différentes espèces que l'on rapporte au premier de ces ordres, sont fondées sur la complication de la fièvre principale avec d'autres fièvres; principe de distribution bien peu convenable, sans doute, mais qu'il seroit peut-être difficile de remplacer dans l'état présent des connoissances.

Quant aux fièvres ataxiques, si on les considère sous un point de vue général, & surtout si l'on comprend sous ce titre les affections épidémiques & pestilentielles les plus désastreuses, on pourra trouver dans leur mode de développement, dans les régions du globe où elles apparoissent, & dans la nature de certains symptômes graves & funestes, des bases de classification beaucoup moins incertaines, & d'après lesquelles nous croyons qu'il est facile d'établir les genres suivans :

1er. Genre. *Fièvre ataxique, sporadique, spontanée* ou *indéterminée.*

2e. Genre. *Fièvre des prisons, typhus carcéraire,* ou *nosocomial.*

3e. Genre. *Fièvre pestilentielle,* ordinairement renfermée dans la portion orientale de l'Asie, & dans quelques parties de l'Afrique.

4e. Genre. *Fièvre sudatoire,* ou *suette* de Londres, *suette* des Picards, si redoutable dans le quinzième siècle & dans le seizième, qui ne paroît pas avoir jamais dépassé le 40e. ou le 42e. degré de latitude.

5e. Genre. *Fièvre jaune,* ou *typhus ictérode,* qui semble appartenir aux contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde, observée & décrite pour la première fois vers la fin du dix-septième siècle, & transportée en Espagne au commencement du dix-huitième.

6e. Genre. *Fièvre des prisons* (1).

Fièvres intermittentes.

Deux ordres bien tranchés, les *fièvres intermittentes simples* & les *fièvres pernicieuses,* sont compris dans cette sous-classe, & se trouvent formés eux-mêmes de plusieurs genres, fondés sur la durée de l'intermittence; ce qui donne, 1°. les fièvres tierces, les fièvres quartes, les fièvres quotidiennes simples; 2°. les fièvres tierces, les fièvres quartes, les fièvres quotidiennes pernicieuses, sous-divisées en un grand nombre d'espèces, suivant la prédominance de certains symptômes constans, & d'après lesquels Torti a composé son arbre pyrétologique.

La Deuxième classe, qui se lie par plusieurs genres intermédiaires à la première, comprend un assez grand nombre de groupes de maladies qui ont entr'eux de grandes analogies, & que tous les pathologistes s'accordent à ranger sous le titre de *phlegmasies.* Ces groupes, qui forment de véritables familles naturelles de maladies, présentent une suite d'ordres dont les caractères sont établis d'après un principe constant de distribution (le siége des principaux symptômes de ces affections). Voici ces ordres, d'après quelques modifications, dans la classification de M. Pinel.

1er. Ordre. *Phlegmasies exanthématiques,* qui unissent les inflammations aux pyrexies, par les fièvres éruptives, & qui se composent du genre *érysipèle, pemphygus, furoncles, anthrax, charbon, pustules,* &c.

2e. Ordre. *Phlegmasies* des membranes muqueuses, dont plusieurs genres & plusieurs espèces, ou même plusieurs variétés, sont caractérisés par des phénomènes importans sous le rapport des indications curatives.

3e. Ordre. *Phlegmasies* des membranes séreuses.

4e. Ordre. *Phlegmasies* des membranes fibreuses.

5e. Ordre. *Phlegmasies* du tissu cellulaire & des parenchymes.

6e. Ordre. *Phlegmasies* des nerfs (*névrites*).

7e. Ordre. *Phlegmasies* des vaisseaux (*phlébites*).

La Troisième classe, beaucoup moins étendue que les précédentes, comprend les hémorragies qui se rapportent à trois ordres fondés sur un seul & unique principe de distribution, le mode de l'écoulement sanguin & les indications curatives qui en sont la conséquence. Ces trois ordres sont : 1er. Ordre, les hémorragies actives; 2e. Ordre, les hémorragies passives; 3e. Ordre, les hémorragies traumatiques. Les hémorragies actives sont toujours précédées d'un état d'irritation & de congestion qui n'est pas toujours suivi d'un écoulement sanguin, & que l'on désigne sous le nom de *pléthore générale,* ou de *plénitude partielle,* beaucoup plus redoutable du côté du cerveau, où il porte le nom de *coup de sang,* de *prodrome apoplectique,* dénomination que l'on a voulu étendre, dans ces derniers temps, au poumon, au foie, & même à la peau.

Le plus grand nombre des hémorragies actives s'opère à la surface des membranes muqueuses & dans tous les tissus abondamment pourvus de vaisseaux capillaires : leurs divers genres sont établis d'après le siége de ces hémorragies; tels sont, 1er. genre, l'hémorragie cérébrale; 2e. genre, l'épistaxis; 3e. genre, l'hémoptysie; 4e. genre; l'hématemèse; 5e. genre, l'hématurie; 6e. genre, la ménorrhagie.

On admet des dénominations & des bases semblables pour les hémorragies passives.

Les hémorragies traumatiques, qui présentent toutes les mêmes indications curatives, la ligature, la compression, l'occlusion quelconque du vaisseau ouvert, ne pourroient être divisées & sous-divisées en genres & en espèces, que d'une manière purement théorique.

(1) Cette distribution des fièvres ataxiques se rapporte, comme il est facile de s'en apercevoir, à quelques vues particulières sur la pathologie spéciale de ces fièvres.

Deux groupes d'affections morbides, non moins généralement reconnus dans la pratique que les divers ordres d'hémorragies qui viennent d'être indiqués (les hydropisies & les flux de Sauvages), contribuent à former une classe que nous croyons devoir désigner & caractériser sous le titre d'*altérations, d'augmentations morbides dans les sécrétions;* division très-étendue, & dans laquelle viennent naturellement se ranger les catarrhes simples, aigus ou chroniques, l'obésité, les hydropisies actives & passives, l'emphysème, le diabètes & le choléra-morbus qui lie cette classe à celle des névroses: affections morbides qui, sans avoir entr'elles cette connexion, ce caractère des familles, que l'on observe entre les divers genres d'inflammation ou d'hémorragie, ont cependant un nombre de rapports suffisant pour être rapproché sous un titre générique: de telle sorte qu'aucune de ces maladies ne seroit aussi convenablement placée dans aucune autre classe que dans celle où nous les réunissons: disposition qui est le véritable *criterium* de toute bonne distribution nosographique.

Ce nombre de rapports suffisant pour établir une classe, nous le trouvons également entre le rhumatisme, la goutte & la névralgie: trois ordres de maladies qui réunissent d'une manière évidente tous les caractères d'une famille naturelle, & que nous groupons sous le titre de *fluxions douloureuses,* en faisant d'ailleurs honneur de ce rapprochement à notre savant maître Hallé, qui l'a souvent indiqué, d'après des vues pratiques, soit dans ses leçons, soit dans les épreuves inaugurales des candidats pour la médecine clinique ou pratique. *Voyez,* pour les divisions & sous-divisions, les mots Névralgie, Podagre, Rhumatisme.

Cette série, composée de fluxions douloureuses, forme notre première classe. Celle que nous désignons, avec la plupart des nosographes, sous le titre de *névroses,* n'a presque rien de commun que le nom avec la grande famille désignée sous le même titre par M. Pinel; elle constitue notre cinquième classe. *Voyez* Nerveuses (Affections), Névroses.

A l'exemple de Sauvages, nous plaçons au rang des classes, la série si importante & si étendue des maladies mentales, primitives & consécutives, sous le titre de *vésanies*, d'où notre septième classe. *Voyez* Mentale (Médecine & Maladies mentales), Vésanies.

DEUXIÈME SECTION.

Maladies avec lésion organique, permanente & appréciable (*Alterations, Maladies organiques*).

Le plus grand nombre des maladies que nous comprenons dans cette section, suit une marche chronique, & quelques-unes ont été précédées de maladies aiguës (1), principalement de maladies inflammatoires, dont elles sont la suite ou la conséquence inévitable. D'autres affections, renfermées dans le même cadre, ont une origine différente & dépendent d'une altération générale ou constitutionnelle, quelquefois originaire (2), quelquefois acquise (3) & même provoquée par des causes violentes de lésions (4), ou communiquée d'une manière contagieuse (5).

Du reste, les maladies avec lésion organique prolongée ou permanente, ont cela de remarquable, que plusieurs d'entr'elles constituent plutôt des infirmités incurables, des dégénérescences ou des variétés morbides de l'espèce humaine, que de véritables maladies; tandis que les autres, dont la place est bien plus évidemment assignée dans le cadre nosographique, sont principalement l'objet de la nosographie chirurgicale dans les écoles.

Toutes ces affections morbides, quelle que soit d'ailleurs leur gravité ou leur nature, doivent être distinguées avec soin des nombreuses lésions organiques, qui ont été étudiées & classées avec tant de soin dans ces derniers temps, & dont la connoissance répand une si vive lumière sur la partie de la nosographie qui nous occupe en ce moment.

Plusieurs de ces lésions se rencontrent indifféremment dans un grand nombre de maladies, suivant leur degré d'intensité ou le mode de leur terminaison, sans leur appartenir essentiellement, & sans fournir des principes de classification, même pour les genres ou les espèces. Ainsi, les fausses membranes, dans les inflammations des surfaces muqueuses, la formation des cicatrices & du cal, la sécrétion du pus, les adhérences, le développement des kystes autour des liquides épanchés, ou à la circonférence des corps étrangers, l'excrétion morbide qui produit les incrustations propres à la terminaison de la goutte, & sous le nom de *tophus*, l'ossification & plusieurs autres transformations diverses d'un grand nombre de tissus: toutes ces lésions organiques, si bien étudiées, à la fin du dix-huitième siècle & au commencement du dix-neuvième, par les anatomistes de l'Ecole de Paris, ne constituent pas des états de maladies, & se présentent accidentellement à la suite d'affections morbides, dont la marche habituelle n'est point accompagnée de lésions organiques appréciables ou permanentes (les phlegmasies, le rhumatisme, la goutte).

(1) Les affections tuberculeuses & cancéreuses, suivant plusieurs pathologistes, les engorgemens, les indurations, les tumeurs érectiles, &c. &c.
(2) Le rachitisme, les scrophules.
(3) Le scorbut, la dégénérescence gangréneuse.
(4) Les blessures.
(5) Les affections syphilitiques.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 684 sur 787

Les altérations organiques beaucoup plus graves, & dont l'origine & le développement ne remontent pas à une maladie antérieure, mais se lient à un état morbide préſent, dont elles forment la circonſtance principale; ces léſions, bien différentes de celles que nous venons d'indiquer, conſtituent de véritables maladies, & doivent figurer à ce titre dans le cadre noſographique; telles ſont les différentes eſpèces de bleſſures, & un changement morbide dans la poſition ou dans la ſtructure des parties (1), certaines dégénéreſcences conſtitutionnelles (2), un développement de matières & de tiſſus étrangers à l'organiſation (3).

Ces altérations organiques & les autres maladies, qui ſont accompagnées d'une léſion tellement prononcée, que les arts du peintre ou du modeleur peuvent en conſerver aiſément les hideuſes & triſtes images, ces altérations ſe réuniſſent, comme les maladies de la première ſection, dans un certain nombre de groupes ou de claſſes, que nous croyons devoir rapporter à deux titres principaux; ſavoir:

1°. *Les altérations organiques conſtitutionnelles & générales.*

2°. *Les altérations organiques partielles.*

ALTÉRATIONS ORGANIQUES GÉNÉRALES ET CONSTITUTIONNELLES.

Les diverſes claſſes de maladies que nous rapportons à ce titre, ont toutes cela de remarquable, que les matières dégénérées & les tiſſus morbides, dont la production eſt une de leurs circonſtances principales, n'ont point d'analogue dans l'organiſation, à l'état ſain.

Ces mêmes maladies ſont également liées entr'elles par une ſimilitude, par un trait de famille non moins important, la diſpoſition indiquée par leur titre, la dégradation générale & conſtitutionnelle.

Le mode de léſion avec altération organique ne diffère pas moins, du reſte, dans la manifeſtation des différentes claſſes de maladies qui ſe rapportent à ce titre, que dans les maladies avec léſion organique, inappréciable & paſſagère; il forme le principe de diſtribution, d'après lequel nous les établiſſons dans l'ordre ſuivant.

1re. Claſſe. Les *affections ſcrophuleuſes & tuberculeuſes* (4).

2e. Claſſe. La *dégénéreſcence rachitique.*

3e. Claſſe. Les *maladies cancéreuſes* (1).

4e. Claſſe. Les *maladies ſyphilitiques* (2), *& ſurtout la ſyphilis ancienne & invétérée.*

5e. Claſſe. Les *exanthèmes chroniques de la peau, dont les ordres ſont:*

1°. La Lèpre ou l'éléphantiaſis des Grecs, auquel il faut rapporter le *mal rouge de Cayenne*, l'*yaws* ou le *pian*, la *ladrerie* de Java;

2°. L'Éléphantiasis des Arabes (maladie glandulaire des Barbades);

3°. Les Dartres;

4°. La Gale;

5°. La Teigne;

6°. La Plique.

ALTÉRATIONS ORGANIQUES PARTIELLES.

Les divers modes de léſions que nous rangeons ſous ce titre ſont plus particulièrement l'objet de l'anatomie pathologique. Ceux que nous croyons pouvoir comprendre dans le dénombrement des maladies, ſe trouvent renfermés dans un petit nombre de claſſes énoncées par l'énumération ſuivante, & par des locutions ſcientifiques qu'il nous a paru indiſpenſable de ſubſtituer, pour les caractériſer, à des expreſſions univoques & populaires.

1re. Classe. *Léſions provoquées par des cauſes phyſiques ou externes.* Bleſſures: rapportées aux titres ſuivans; ſavoir: 1°. les *contuſions*, 2°. les *commotions*, 3°. les *fractures*, 4°. les *entorſes* ou diſtenſions, 5°. les *luxations*, 6°. les *plaies*, 7°. les *brûlures*, 8°. les *empoiſonnemens.*

2e. Classe. *Léſions ſpontanées.* Pluſieurs ordres ſont compris dans cette claſſe, qui a beaucoup d'étendue. Un premier ordre préſente, ſous le titre de *léſions dans la poſition*, les déplacemens, les hernies, les renverſemens, les chutes, les procidences, les luxations ſpontanées. Un deuxième ordre, les *léſions dans la conformation*, preſque toujours congéniales, renferme les occluſions ou imperforations, les adhérences & les diviſions inſolites, qui ſont plutôt regardées comme des vices organiques, des monſtruoſités, que comme des maladies, & que l'on ne devroit pas même faire entrer dans le cadre noſographique, ſi quelques-unes de ces imperfections & de ces infirmités ne pouvoient pas être détruites par les ſecours de la médecine (le bec de lièvre, l'infirmité appelée le *filet*, quelques occluſions, &c.).

Les diverſes *léſions de ſtructure*, telles que

(1) Les déplacemens, ce qui comprend les hernies, les luxations.

(2) Les ſcrophules.

(3) Les affections tuberculeuſes, cancéreuſes, &c.

(4) Le tubercule, la production du tubercule, ces divers changemens d'état, les excavations qui réſultent de ſa ſuppuration dans le poumon, &c., ſe rapportent à cette claſſe. (*Voyez* Tubercule.)

(1) Les anatomiſtes rapportent à cette dégénéreſcence, le tiſſu cancéreux qui paſſe par deux états, l'état de crudité, & l'état de ramolliſſement, ordinairement accompagnés d'un développement de ſenſibilité très-conſidérable.

(2) Parmi les divers modes de léſions qui appartiennent à ces maladies, les uns ſont primitifs (les *ulcères* appelés *chancres*), les autres ſecondaires (les *dartres*, les *excroiſſances ſyphilitiques diverſes*, les *exoſtoſes*, &c. &c.).

les varices, les dilatations anévryſmales des artères, du cœur, les perforations ſpontanées de pluſieurs viſcères membraneux, nous ont paru avoir entr'elles un nombre ſuffiſant de rapports pour en former un quatrième ordre, d'après les données & les faits que nous offroit l'anatomie pathologique.

Un cinquième ordre, établi ſur une baſe non moins fondée, la *léſion dans la tiſſure*, dans la compoſition des organes, embraſſe les *tranſformations diverſes*. Il préſente réunies & rapprochées, comme dans une famille naturelle, les oſſifications de différentes parties, ſans en excepter les organes les plus néceſſaires à la vie; le ramolliſſement des os, du cerveau; la tranſformation gélatiniforme du canal inteſtinal chez les enfans : maladie ſi bien obſervée, ſi bien décrite dans ces derniers temps par M. Cruveilhier; les dégénéreſcences graiſſeuſes, les tranſformations cartilagineuſes, fibreuſes, épidermoïques, les transformations cutanées, dont l'étude eſt inſéparable de l'hiſtoire de la cicatriſation & de l'opération ſi improprement regardée comme régénération des chairs, à la ſuite des plaies avec perte de ſubſtance. On doit encore rapporter au même ordre pluſieurs altérations des différens organes, ſpontanées, ou conſécutives à différentes maladies, l'hépatiſation, par exemple, l'endurciſſement du tiſſu cellulaire chez les enfans, l'engorgement, l'induration de pluſieurs parenchymes, &c. &c.

3e. Classe. *Développemens ou productions de tiſſus morbides.* Parmi les léſions que nous déſignons ſous ce titre, le plus grand nombre ne peut être placé au rang des maladies. Celles qui méritent de faire exception, par cela même qu'elles peuvent exiger les ſecours de la chirurgie, ſont les fauſſes membranes, propres à certaines angines, que l'on a déſignées ſous le nom de *dyptériques*, & parmi leſquelles le croup doit être compris; les pſeudo-membranes des voies urinaires, qui ſont l'objet de médications ſpéciales; les différentes eſpèces de tumeurs enkyſtées ou non enkyſtées; les polypes, ſoit muqueux, fibreux, ſoit véſiculeux; le développement des corps fibreux & des môles dans l'utérus; la préſence des tumeurs érectiles & des tumeurs hémorroïdaires; les ſaillies ou végétations épidermoïques, tels que les cors, les verrues, &c. (*Voyez* ces mots.) (Moreau de la Sarthe.)

NOSOLOGIE, ſ. f. *Noſologia*, de νοσος, maladie, & de λογος, diſcours, mot à mot : diſcours ſur les maladies; partie de la médecine qui a pour objet la deſcription, les différences & la claſſification des maladies. (*Voyez* Nosographie.) (L. J. M.)

NOSSA (Eaux minérales de). (*Voyez* Vinca.)

NOSTALGIE, ſ. f. (*Noſographie.*) La noſtalgie, qu'on a appelée long-temps, & que beaucoup de perſonnes appellent encore aujourd'hui *maladie du pays*, eſt caractériſée par le beſoin impérieux qu'éprouvent ceux qui en ſont atteints, de retourner dans leur pays, de revoir les lieux qu'ils ont habités dans leur enfance; en un mot, par le beſoin preſſant de retrouver leur première demeure. Si on leur refuſe d'y aller, ils ſont tourmentés de chagrin, d'agrypnie, d'anorexie & de pluſieurs autres ſymptômes graves.

Depuis les animaux juſqu'à l'homme ſauvage, & depuis l'homme ſauvage juſqu'à l'homme civiliſé, tous les êtres qui reſpirent éprouvent ce beſoin. Pour ne citer qu'un exemple parmi les animaux, voyez le cerf que des chaſſeurs impitoyables ont lancé loin de ſa paiſible retraite; il y revient d'un pas rapide dès qu'il eſt libre, & verſe, en la retrouvant, des larmes de joie. Le bruit de ſes ennemis le force-t-il une ſeconde fois à la fuite? il s'en éloigne de nouveau, mais c'eſt pour y revenir encore lorſqu'il a échappé à ſes ennemis : c'eſt cet invincible beſoin d'y revenir qui eſt la cauſe de ſa perte.

Voyez le montagnard, eſpèce d'homme ſauvage dont la cabane eſt entourée de neiges & de glaces preſqu'éternelles; chaſſé de ſa demeure par la faim, il va dans les pays lointains chercher les moyens d'aſſurer ſon exiſtence; il ſe livre pendant vingt ans aux travaux les plus pénibles pour s'élever au-deſſus de la miſère. Quand il l'a ſurmontée; quand, à la ſueur de ſon corps, il a pu s'aſſurer une médiocre aiſance, tourmenté du deſir de retourner dans ſon pays, rien ne l'arrête, il retourne dans ſa cabane; il la revoit avec des larmes d'attendriſſement pour ne la plus quitter. Pendant les vingt ans qu'il en a été éloigné, il aſpiroit chaque jour au moment d'y paſſer ſes vieux jours & d'y finir ſa carrière.

Voyez l'homme civiliſé, l'habitant des villes; voyez l'Européen, tranſporté par la ſoif de l'or ſur un autre hémiſphère : il travaille nuit & jour pour s'enrichir; il ne craint ni peines ni fatigues quand elles lui ſervent à groſſir ſa fortune, à accumuler des ſommes immenſes : de l'or, de l'or, c'eſt le ſeul mot qu'il profère, le ſeul objet qui l'occupe. Il entaſſe millions ſur millions; mais il n'aura pas plutôt étanché la cruelle ſoif qui lui a fait quitter ſon pays, que le beſoin d'y retourner naîtra dans ſon cœur : chaque jour le développe de plus en plus; c'eſt pour le malheureux un tourment continuel, & s'il ne peut remplir l'eſpérance qu'il a de revoir les lieux qu'il a quittés, il périra de triſteſſe & d'ennui au milieu de ſes richeſſes.

Quel eſt donc ce beſoin que l'homme éprouve quand il eſt loin des lieux qui l'ont vu naître, de ces lieux témoins du bonheur de ſon premier âge? Il ſeroit abſurde de le regarder comme un mouvement ſeulement machinal, comme un beſoin purement phyſique. Les regrets qui voyagent avec

celui qui sort de son pays, qui le suivent partout, à quoi les attribuer? Au desir qu'il conserve toujours de revoir un arbre, un champ, une maison qui lui sont chers? Séparé de tout ce qu'il aime, tous les liens qui l'attachoient à la vie sont rompus; le monde entier n'est plus pour lui qu'un vaste désert: tout l'ennuie, tout le tourmente, tout l'accable. Un découragement total s'empare de lui: il veut en vain le surmonter; efforts inutiles! Il reste, malgré lui, livré continuellement à un état de tristesse & d'ennui qui mine chaque jour son existence. C'est cet état de tristesse profonde & douloureuse qui a fait donner à cette maladie le nom de *nostalgie*, des mots grecs νοστος, *revenir*, & αλγια, dérivé d'αλγος, qui signifie *douleur, affection douloureuse, maladie, chagrin*. On l'a encore appelée *nostromania, philopatridomania, pathopatrialgia, nostrassia*.

Cette maladie est répandue d'une manière presque générale sur toute la surface du globe; elle règne indifféremment dans toutes les saisons, dans tous les pays, attaque tous les tempéramens & tous les âges, reconnoît une infinité de causes, telles que des pertes considérables, des projets de fortune culbutés, une ambition trompée, une jalousie inquiète, un amour malheureux, l'éloignement du centre de ses affaires, l'incertitude sur son sort à venir.

La nostalgie est simple ou compliquée.

La nostalgie simple, ou proprement dite, est cette maladie qui poursuit un être sensible à mesure qu'il s'éloigne de tout ce qu'il a de plus cher au monde. L'état de solitude qui devient chaque jour pour lui plus effrayant, le plonge dans les réflexions les plus noires: le souvenir du passé excite ses regrets; il craint d'envisager l'avenir; il souffre, languit & meurt, si rien ne le soustrait à sa malheureuse position. Cette terminaison funeste est heureusement assez rare quand la nostalgie est simple; mais quand elle est compliquée avec les maladies régnantes, elle en aggrave les divers symptômes, & en rend ordinairement les suites bien plus fâcheuses.

La nostalgie, dans son état de simplicité, peut exister dans tous les âges, dans l'enfance la plus tendre comme dans la vieillesse la plus avancée. Et en effet, voyez un enfant de trois ans seulement, que sa nourrice vient rendre à ses parens: il gémit, il pleure & se désole quand il la voit partir; il reste attaché à la porte par laquelle elle est sortie. En vain lui prodigue-t-on & bonbons & caresses, il refuse tout; il demande à chaque instant sa nourrice, il l'appelle sans cesse. Ce n'est point l'idée de l'avenir qui le tourmente; il ne l'a point, il ne peut pas encore l'avoir. C'est donc le souvenir seul du passé; c'est la première peine qu'il éprouve, rien ne peut l'adoucir: quelquefois même, pour calmer le chagrin dans lequel l'a plongé cette séparation, on est obligé de la faire cesser. Il est vrai que chez le plus grand nombre, grâces à l'extrême mobilité des impressions de cet âge, un laps de temps peu considérable, des distractions légères, quelques témoignages de bienveillance suffisent pour faire oublier à ces enfans celle qui leur a prodigué des soins depuis leur naissance; mais ils n'en ont pas moins éprouvé, à l'instant de son départ, le mal affreux d'un aussi cruel moment. Mères courageuses, mères respectables, qui, satisfaisant au plus doux vœu de la nature, nourrissez vos enfans de votre propre lait, qui leur consacrez tous vos soins, tous vos instans, soyez mille fois heureuses en songeant que vous leur donnez plus que la vie, puisque vous leur assurez, du moins pour leurs tendres années, un bonheur qui sera sans nuage!

Le vieillard, que des circonstances malheureuses ont arraché à ses foyers, à sa famille, à ses amis, & ont forcé de se transporter dans une terre étrangère, ne soupire-t-il pas chaque jour après le pays qu'il habitoit? Il y jouissoit de l'estime, de l'attachement, de la considération, & peut-être de la reconnoissance de ses voisins. Que de motifs de regrets! Que lui fait alors la vie? Elle lui devient insupportable; il appelle la mort, & bientôt son corps, affoibli par l'âge & accablé par la douleur, cesse d'exister s'il ne peut entrevoir la fin de son exil.

Si, comme nous venons de le voir, aux deux extrémités de la vie l'homme est sujet à la nostalgie, que sera-ce si elle saisit le jeune homme de vingt ans? à cet âge où le cœur est tout aimant, où il commence à goûter d'une manière délicieuse le bonheur d'être aimé. Quel déchirement ne doit-il pas éprouver quand, brusquement & sans y être préparé, il faut s'arracher des bras d'une mère, d'une sœur, &, le plus souvent, d'une amante! . . . . Quel vide affreux doit succéder à cette cruelle séparation! quelle tristesse profonde doit en être la suite!

La nostalgie attaque, en effet, fréquemment les jeunes gens qui, mollement élevés dans le sein de leur famille, & voyageant pour la première fois, éprouvent des revers de fortune ou tombent malades. Dans cet état, éloignés de leurs habitudes & de leurs ressources, ils rappellent dans leur souvenir les délices de leur patrie, & desirent d'autant plus de la revoir qu'ils sont malades. Autrefois les soldats suisses étoient fort sujets à la nostalgie quand ils étoient hors de leur patrie, & c'étoit cette maladie qui les faisoit déserter si souvent. Les troupes helvétiques avoient une chanson qui étoit propre à leur rappeler les délices de la Suisse, & à les faire tomber dans cette maladie; mais on défendit de la chanter sous peine de la vie. (*Voyez* ZWINGER.)

Les lois sur la réquisition & la conscription militaires, celles sur le recrutement, nous ont donné & nous donnent encore des preuves malheureusement trop vraies des effets malheureux & terribles de la nostalgie.

Foibles, forts, pauvres, riches, campagnards, citadins, ſont obligés d'être ſoldats. Les uns traînent péniblement un corps frêle & ſouffrant de pays en pays; les autres, plus robuſtes, ſentent plus fortement les pertes qu'ils ont faites, & emportent avec eux des regrets plus profonds. Celui-ci pleure ſa chaumière, celui-là regrette une douce exiſtence; un autre verſe des larmes au ſeul aſpect d'une charrue; un autre enfin, ſonge que dans la ville qu'il a quittée, il a abandonné les liaiſons les plus attachantes: pluſieurs ont été obligés de renoncer à l'eſpoir d'un établiſſement prochain; tous laiſſent & parens & amis, & avec eux le ſeul bonheur qu'ils pouvoient goûter. Ils vont commencer une vie toute nouvelle; & quel avenir leur promet cette vie! Chaque jour qui les éloigne du toit paternel eſt un jour donné tout entier aux regrets. Ils ſe croient voués à une mort certaine; ils reportent en arrière leurs regards comme pour dire un dernier adieu aux pays qu'ils viennent de quitter. Une triſteſſe profonde & continuelle s'empare d'eux; en vain ils s'efforcent de la repouſſer, elle s'acharne à leur pourſuite, leur enlève leurs forces, & pluſieurs, incapables de ſoutenir les fatigues d'une armée active, entrent à l'hôpital, où ſouvent ils ne trouvent la fin de leurs maux qu'avec celle de leur vie.

Les principaux ſymptômes que l'on remarque chez la plupart d'entr'eux, conſiſtent dans un air triſte, mélancolique, dans un regard ſtupide, les yeux parfois hagards, une figure inanimée, un dégoût général, une indifférence pour tout; le pouls eſt foible, lent, d'autres fois fréquent, mais à peine ſenſible; un aſſoupiſſement aſſez conſtant: pendant le ſommeil, quelques expreſſions échappées avec des ſanglots & des larmes; la preſqu'impoſſibilité de quitter le lit; un ſilence opiniâtre; le refus des boiſſons & d'alimens, l'amaigriſſement, le maraſme & la mort. La maladie n'eſt pas, chez tous, portée à ce dernier degré; mais ſi elle n'eſt pas funeſte d'une manière directe, elle le devient d'une manière indirecte. Quelques-uns ont aſſez de force pour la ſurmonter; chez quelques autres elle eſt plus longue, & prolonge par conſéquent leur ſéjour dans l'hôpital; mais ce ſéjour prolongé leur devient preſque toujours funeſte, car ils ſont tôt ou tard atteints par les maladies qui règnent quelquefois d'une manière terrible dans les hôpitaux militaires, telles que les dyſſenteries, les fièvres rémittentes, les fièvres adynamiques, ataxiques, &c.

Ces différentes maladies compliquent, en effet, aſſez ſouvent la noſtalgie.

Traitement. Il ne faut chercher la cure de la noſtalgie, quand elle eſt ſimple, que dans les ſecours moraux. On tâchera de diſſiper les malades par le jeu, les amuſemens, les ſpectacles, des occupations agréables, & on leur offrira tout ce qu'ils deſireront. Si la maladie eſt avancée & rebelle à ces moyens, le ſeul capable de la guérir, c'eſt de renvoyer les malades dans leur pays. Quelque foibles & abattus qu'ils paroiſſent, ils ont aſſez de force pour ſe lever de leur lit quand on leur permet de croire qu'ils vont revoir leur patrie; ils reprennent des forces, & ils ſe guériſſent en route. Au contraire, les petits orphelins que leurs parens ne peuvent recevoir chez eux, & faire ſortir de nos hôpitaux, meurent preſque tous de cette maladie ſans qu'ils puiſſent éprouver aucun ſoulagement des différens moyens que l'on peut mettre en uſage, pour améliorer leur ſituation.

Dans la noſtalgie compliquée, on doit avoir grand ſoin de conſerver les forces & de faire concevoir aux malades, l'eſpérance de revoir bientôt leur pays, & les renvoyer dans des voitures commodes vers leurs parens, quelque foibles qu'ils ſoient; car le ſeul appareil du voyage contribuera plutôt à guérir la maladie que tous les remèdes ordinaires. Il y en a même qui deviennent convaleſcens dès qu'on leur permet de retourner dans leur pays. D'autres ſont délivrés de la *noſtalgie*, ſans même y aller, ou du moins les malades recouvrent leurs forces au milieu du chemin, & peu après, leur ſanté.

Sauvages cite l'exemple d'une femme noſtalgique à laquelle on avoit fait inutilement tous les remèdes poſſibles. C'étoit une payſanne qui avoit perdu ſon embonpoint dans l'eſpace de trois ſemaines, quoiqu'elle ne manquât de rien & vécût parmi des gens de ſa connoiſſance & très-aiſés: elle étoit triſte, languiſſante, abattue; elle n'avoit point d'appétit, aucun goût pour les beautés de la Capitale, & ne vouloit même pas ſortir de l'hôtel où elle étoit logée. Je ſoupçonnai d'abord la cauſe du mal, dit Sauvages, lui parlai de ſon pays, de ſes amis, de ſes proches, &c.: cette femme ſembloit renaître. Je défendis expreſſément qu'on lui fît aucun remède, & conſeillai de la faire partir promptement. Elle ne quitta Paris que le ſurlendemain, entièrement rétablie. (PINEL.)

Si l'exercice de l'art de guérir aux armées & dans les hôpitaux militaires ne m'avoit fourni de nombreuſes occaſions d'obſerver la noſtalgie, quelqu'honorable qu'il puiſſe être pour un élève d'ajouter à l'œuvre de ſon maître, je me bornerois à conſigner ici le tribut d'admiration dû à l'immortel auteur du *Traité de l'aliénation mentale*. Sans avoir la prétention d'être lu avec intérêt, je vais dire ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé, & les réflexions que mes remarques & mes propres ſentimens m'ont inſpirées.

On a cherché la cauſe de la noſtalgie, dans le changement d'air ou d'alimens que ne peut éviter le jeune ſoldat enlevé aux foyers paternels. Mais le changement d'air a lieu pour tous; celui de régime alimentaire devroit agir principalement ſur les habitans aiſés des villes, ſubitement tranſportés d'une table abondamment ſervie, au chétif ordinaire des caſernes. C'eſt dans la perte des ha-

bitudes de famille, de voiſinage, de patrie enfin, qu'il faut chercher la cauſe de la noſtalgie, & moins encore dans l'abſence de tout cela que dans la privation de ſenſations dont on a contracté dès l'enfance la douce habitude : ces ſenſations développent le beſoin impérieux de les éprouver toujours ; en être privé, c'eſt preſqu'autant qu'être privé de l'air. Une correſpondance active entretenant l'eſpérance de revoir la famille qu'on regrette, eſt le meilleur remède à oppoſer aux tourmens cruels de la noſtalgie.

Cette maladie du cerveau ſe développe ſurtout chez les jeunes gens que l'ignorance prive de cette conſolation, de ce merveilleux moyen de rapporter l'avenir en faiſant ſupporter le préſent, & ſurtout en empêchant de penſer trop ſouvent au paſſé. On a remarqué que de fréquentes converſations entre de jeunes ſoldats du même pays favoriſoient l'établiſſement de la noſtalgie ; c'eſt parce que leurs entretiens ne roulent jamais que ſur le paſſé qu'ils ne peuvent faire renaître, & qui eſt pour eux une ſource intariſſable de regrets. A la nouvelle de la paix, les mêmes converſations raniment en eux l'eſpérance au lieu d'abattre leur courage ; c'eſt qu'alors elles n'ont pas d'autre objet que l'avenir. Les ſouvenirs ſont preſque toujours triſtes, car ce ſont des regrets ou des remords ; l'eſpérance eſt toujours agréable, parce que l'imagination lui prête ſes plus riantes couleurs.

Les jeunes ſoldats n'éprouvent pas ſeuls la noſtalgie : c'eſt la torture de l'exilé ; c'eſt elle qui deſſèche en lui les ſources de la vie. L'exil, pour un cœur ami de la patrie, eſt une ſentence de mort dont l'exécution commence à l'inſtant du départ & finit avec la vie. En infligeant cette peine affreuſe aux hommes illuſtres dont elles redoutoient les menées ambitieuſes, la vieille Rome & Athènes ſavoient bien qu'elles puniſſoient le plus grand crime par le plus grand ſupplice : ce n'eſt que dans notre ſiècle qu'il s'eſt trouvé d'honnêtes bourgeois admirant la prétendue douceur de cette loi rigoureuſe, que l'ingratitude & la jalouſie d'un peuple trop léger fit peſer ſur le juſte Ariſtide.

Le diagnoſtic de la noſtalgie offre ſouvent des difficultés inſurmontables. Un lâche, ruſé, feint de regretter ſa famille & ſa ville natale ; vous le reconnoîtrez à ſes gémiſſemens affectés, à l'étalage de ſes chagrins, au refus qu'il fait de tous les médicamens dont on lui conſeille l'uſage. Un jeune homme plein d'honneur a quitté volontairement le toit paternel, & déjà, malgré le noble motif qui l'en a éloigné, un mal ſecret le conſume ; il cherche la ſolitude auſſitôt que ſes devoirs lui en laiſſent le loiſir. Il parle peu ; il s'éloigne des lieux de plaiſir ; il perd l'appétit ; ſes yeux ſont à la fois enfoncés dans les orbites, fixes & brillans. Si on lui demande la cauſe de ſon état, il baiſſe ſes paupières & répond d'une voix foible & tremblante, qu'il l'ignore. Docile à tout ce qu'on lui preſcrit, il cache ſon mal & deſire guérir. Obſervez-le dans le ſilence des nuits, un ſanglot étouffé vous révélera le ſecret de ſa douleur. Il dort peu ; lorſqu'il ſommeille, des ſonges lui rappellent ſon père, ſa mère, ſa femme, ſes enfans, les plaiſirs & les travaux qu'il a quittés ; mais ces rêves conſolateurs ſont troublés par des réveils en ſurſaut qui le rappellent tout-à-coup au préſent & lui arrachent des larmes amères.

Je dois fixer l'attention de mes confrères ſur l'état tout particulier des yeux dans la noſtalgie. Il m'eſt très-ſouvent arrivé de la reconnoître à ce ſeul ſigne. Dans ces momens où, pour ſe conſoler de quelques injuſtices, on cherche à ſe reſſouvenir du bien qu'on a pu faire, j'aime à me retracer ce paſſage ſubit du chagrin le plus dévorant & le mieux caché, à la joie la plus vive, que je fus aſſez heureux pour déterminer, chez le fils d'un avocat de la Bretagne, qu'un zèle irréfléchi avoit jeté dans les régimens français depuis la paix. Des accès fébriles, irréguliers, une douleur fixe à la région frontale, un pouls petit & ſerré, une maigreur rapidement croiſſante, annonçoient la fin prochaine de ce malheureux jeune homme : l'annonce qu'il reverroit bientôt ſa famille & ſon pays, agit ſur lui comme l'étincelle électrique : ſes yeux ſeuls m'avoient dévoilé la nature de ſa maladie. Je ne puis comparer l'œil du noſtalgique qu'à celui d'une tendre mère qui a perdu depuis peu un fils chéri, & qui ſupporte cette perte en ſilence, mais non ſans éprouver une douleur déchirante.

On a beaucoup parlé des cas où le noſtalgique part pour retourner dans ſes foyers, puis revient ſatisfait d'avoir ſeulement vu de loin le lieu de ſa naiſſance ; ces cas ſont rares. La noſtalgie étoit peu prononcée en pareil cas ; elle étoit combattue par des motifs qui n'auroient pu la vaincre, ſi elle eût été aſſez marquée pour compromettre, je ne dirai pas la vie, mais ſeulement la ſanté du ſujet. Toutefois, je ne nie point la poſſibilité de ces faits, car la noſtalgie ceſſe dès que celui qui en eſt affecté demeure convaincu de la poſſibilité du retour. Ce qui tue le malheureux noſtalgique, c'eſt la perſuaſion que les habitudes de ſa vie ſont changées pour toujours.

M. Pinel ne parle pas du ſiége de la noſtalgie ; mais il a trop de philoſophie & il eſt trop verſé dans les ſciences phyſiologiques, pour le chercher ailleurs que dans le cerveau. Qui voudroit placer le ſiége de l'amour de la patrie dans l'abdomen ? Les organes digeſtifs ne peuvent guère inſpirer que certains hommes, qui ſe prétendent animés d'une ſi belle paſſion, mais que le ſeul amour de la bonne chère dirige, & qui perdent toute idée d'oppoſition à la vue d'une table ſplendidement ſervie.

Lorſque le plaiſir d'une vie diſſipée, le deſir de l'avancement, l'eſpoir de faire fortune ou d'acquérir

guérir la gloire, ne l'emportent pas sur la nostalgie, elle conduit celui qui l'éprouve au tombeau.

Tout soldat qui en est profondément affecté doit être congédié avant qu'un de ses organes ne soit irrémédiablement lésé. En faisant cet acte de justice, on conserve à l'Etat un citoyen, dont on n'auroit pu faire un bon défenseur. Une sévérité non moins équitable doit châtier le militaire qui feint d'être nostalgique. Quelques médicamens d'une saveur désagréable le chassent de l'hôpital, & la honte lui tient bientôt lieu de courage.

Lorsque la nostalgie cause la mort de l'infortuné qui l'éprouve, ce n'est pas précisément parce qu'elle se complique d'une autre maladie, car elle suffit trop souvent pour occasionner la mort, mais le plus ordinairement c'est parce que le cerveau, douloureusement affecté sans interruption, réagit sur les viscères, dont l'un d'eux s'affecte à son tour; c'est surtout l'estomac ou le poumon qui en ressent les atteintes. Ce dernier viscère s'affecte de préférence, pour peu que les circonstances soient favorables au développement des péripneumonies & des pleurésies chroniques. L'estomac est presque toujours lésé le premier après le cerveau. On connoit la puissante influence de l'encéphale sur la digestion, dans l'étude, le chagrin & l'apoplexie.

A l'ouverture des cadavres, on ne trouve quelquefois aucune trace de maladie; mais c'est fort rare. Presque toujours la méningine est devenue opaque, rouge, épaisse, sur la portion de son étendue qui recouvre la partie antérieure des hémisphères cérébraux. Souvent cette lésion est la seule que l'on trouve; elle est presque toujours méconnue. L'absence de toute lésion dans l'encéphale, à la suite de la nostalgie, est un des argumens dont on se sert pour prétendre que la nostalgie ne laisse point de traces, & que le cerveau n'est point l'organe de la pensée. Que ceux qui s'élèvent contre ce qu'il y a de vrai dans les écrits de Cabanis, les relisent avec attention, qu'ils y ajoutent ce qu'ont enseigné les progrès récens de l'anatomie pathologique, & qu'ils cessent de nier un fait qui ne leur paroît inadmissible, que parce qu'ils ne l'envisagent que dans ce qu'il a d'inexplicable. (F.-G. Boisseau.)

NOSTIALGIE, s. f. *Nostalgia*, de νοστος, dos, & de αλγος, douleur; mot à mot, douleur du dos. Ce symptôme existe dans un grand nombre de maladies. Il a quelquefois lieu en effet dans la pleurésie, la péripneumonie, dans la carie vertébrale, l'anévrysme interne des gros vaisseaux. La nostialgie est souvent une variété du lumbago; elle est alors rhumatismale. Ce symptôme se remarque fort souvent dans la phthisie pulmonaire, & quoiqu'il ne soit dans ce cas que symptomatique, il est très-redouté dans le peuple, qui le regarde comme le signe infaillible de cette cruelle maladie. (A. J. T.)

NOSTOCH (*Tremella nostoch*). Plante acotylédone, aphylle, de la famille naturelle des Algues, dont le parenchyme est gélatineux. Elle est comestible, dans diverses contrées, comme on le voit pour les *Ulva edulis*, *U. sacharina*, *U. lactuca*, &c. &c. Quelques plantes de la même famille font partie de la substance composée, qui se trouve dans le commerce, sous le nom de *mousse de Corse*, & qui, d'après les recherches de M. de Candolle, contient à peine un huitième du fucus, dont elle porte le nom (*fucus helminthocorton*).

(L. J. M.)

NOSTOMANIE, s. f. *Nostomania*, de νοστος, retour, & de μανια, passion. Désir de revoir son pays. (*Voyez* Nostalgie.)

NOSTRADAMUS ou NOSTRE-DAME (Michel) (*Biograph. médic.*), médecin-astrologue, naquit à Saint-Remy, petite ville de Provence, au commencement du seizième siècle (le 14 décembre 1503). Arrière petit-fils de médecins, tant du côté paternel que maternel, il suivit l'exemple de ses bisaieux, profita des instructions d'un de ses parens, qui étoit médecin & conseiller du roi René, & se rendit dans la suite à Avignon, pour y continuer ses études & y faire sa philosophie.

Nostradamus, dont le seul désir étoit de se livrer un jour à la pratique de la médecine, vint à Montpellier pour y acquérir des nouvelles connoissances; mais, au moment où il commençoit à se distinguer parmi ses condisciples, la peste se déclara dans cette ville, ce qui le força, quoique très-jeune encore, à s'en éloigner. Cette circonstance malheureuse ne l'empêcha pas du reste d'exercer une profession dont il n'avoit encore reçu que les premiers élémens. Il séjourna en conséquence, pendant plusieurs années, dans le haut Languedoc, à Toulouse, à Bordeaux ou dans la plupart des villes qui sont sur la Garonne, & revint prendre ses degrés à Montpellier, où il fut reçu docteur, sous la présidence d'*Antoine Romier*.

Les épreuves pour le doctorat terminées, Nostradamus retourna à Toulouse, demeura ensuite quelque temps à Agen, auprès de Scaliger (Jules-César), son ami, & ne quitta cette ville que pour satisfaire son goût pour les voyages. Douze années de sa vie furent en effet employées à parcourir la France & l'Italie, & ce ne fut qu'en 1543 ou 1544, époque de son retour dans sa patrie, qu'il se fixa à Salon, petite ville qui, par son voisinage de Marseille, d'Aix, d'Avignon & d'Arles, lui avoit paru le séjour le plus avantageux pour se livrer à l'exercice de l'art de guérir. L'avenir prouva en effet qu'il ne s'étoit pas trompé; car

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 690 sur 787

en 1546, la communauté d'Aix le pria, par une délibération solennelle, de venir arrêter les progrès de la contagion qui régnoit dans leur ville. Noſtradamus ne balança point à accepter cet emploi dangereux, & tant que la contagion dura, il ne négligea rien pour contribuer au ſoulagement de ceux qui en étoient atteints (1). Sa conduite déſintéreſſée à l'égard des habitans de la ville d'Aix, le fit auſſi appeler à Lyon en 1547, pour donner ſes avis dans une circonſtance à peu près ſemblable; mais quelques diſcuſſions s'étant élevées entre lui & Jean-Antoine Sarrazin, l'un des médecins les plus diſtingués de cette ville, Noſtradamus revint à Salon, où il s'appliqua de nouveau à l'étude de la médecine, en profitant du loiſir que lui laiſſoit ſa pratique pour compoſer différens ouvrages.

Noſtradamus, qui avoit pris un goût décidé pour l'aſtrologie, pendant le cours de ſes voyages, commença à prédire l'avenir, & ce genre de jonglerie, qu'il avoit mis en pratique pour la première fois en Lorraine, contribua pour beaucoup à ternir ſa réputation. Voici comment s'exprime l'auteur du *Dictionnaire des portraits*, à l'égard de ce prétendu prophète.

« Las d'exercer la médecine, où il ne faiſoit rien, Noſtradamus prit le métier lucratif de charlatan : c'étoit autrefois le règne de l'aſtrologie & des prédictions. Le peuple, à force de lui entendre dire qu'il liſoit dans les aſtres & qu'il étoit inſtruit de l'avenir comme du paſſé, le crut, quoiqu'il ne connût ni l'un ni l'autre; mais, ce qu'il ſavoit le mieux, c'étoit de mettre à profit la crédulité publique (2). La meilleure de ſes viſions eſt celle qui lui annonça qu'il feroit fortune à ſon nouveau métier. »

Noſtradamus renferma ſes prédictions dans des quatrains rimés, qu'il diviſa en centuries. En 1555, il publia les ſept premières à Lyon, ſous format in-18, & leur obſcurité impénétrable, l'aſſurance avec laquelle il parle, jointes à l'eſpèce de réputation qu'il avoit, firent rechercher cet ouvrage extravagant (3). Enhardi par ſes premiers ſuccès, il fit paroître les huitième, neuvième & dixième centuries, qu'il dédia au roi Henri II. Ce prince & la reine Catherine de Médicis, qui avoient une grande confiance dans la ſcience de l'aſtrologie, demandèrent à voir un homme auſſi extraordinaire. Noſtradamus leur ayant été préſenté, fut reçu comme un ſavant, comme un grand homme, & comblé de bienfaits. Pluſieurs perſonnages illuſtres vinrent même lui rendre viſite à Salon, & Charles IX l'ayant fait venir dans la ſuite à Arles, pour s'entretenir avec lui, ce monarque lui fit remettre une ſomme d'argent aſſez conſidérable, & lui accorda la charge de médecin du Roi, avec des honoraires.

Noſtradamus mourut à Salon en 1566, & les ouvrages qu'il nous a laiſſés, indépendamment de ſes *Prophéties*, ſont les ſuivans :

Des Fardemens & des Senteurs. Lyon, 1552.

Traité des ſingulières recettes pour entretenir la ſanté du corps. Poitiers, 1556.

Des Confitures, 1557. Lyon, 1572; autre édition allemande, Ausbourg 1572, in-8°.

Son dernier ouvrage médical eſt une traduction françaiſe de la paraphraſe de Galien, ſur l'*exhortation* de Ménodote à l'*étude*, & ſurtout à celle *de la médecine*. Lyon, 1557.

(*Extr. d'Eloy.*) (A. J. T.)

NOTRE-DAME DE CONSOLATION (Eau minérale de). Hermitage du *Bas-Valleſpir*, ſitué ſur le haut de la montagne de Collioure, à une lieue de cette ville & ſix de Perpignan. La ſource minérale appelée *de Conſolation* eſt à côté de cet hermitage. Elle eſt froide & ferrugineuſe, ſuivant quelques-auteurs. (A. J. T.)

NOUÉ, adj. *Nodoſus*. On donne ce nom, dans le langage vulgaire, aux enfans attaqués de rachitiſme, & dont la croiſſance eſt arrêtée. (*Voyez* Gibbosité & Rachitisme.)

On a appelé *goutte nouée*, pour la diſtinguer de la goutte vague ou viſcérale, celle qui laiſſe des nodus aux articulations. (L. J. M.)

NOUET, ſ. m. On déſigne ſous ce nom un linge, dans lequel on a renfermé, ſous la forme d'un nœud, différentes ſubſtances médicamenteuſes, pour les faire infuſer ou macérer. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.*)

NOUEURE, ſ. f. C'eſt le nom que les gens du peuple donnent au rachitiſme. (*Voyez* ce mot.)

NOUFFER (Remède de madame). (*Voyez* Tænia.)

(1) On trouve dans ſon traité des *fardemens* & des *ſenteurs*, la recette d'une *poudre miraculeuſe*, dont il ſe ſervit avec avantage dans cette circonſtance, pour neutraliſer les miaſmes peſtilentiels.

(2) Noſtradamus, à l'époque où il vivoit, fut regardé par le peuple comme un ſavant qui liſoit l'avenir dans les aſtres, quoiqu'aux yeux des philoſophes il paſſât pour n'y connoître rien. Ses partiſans ont été juſqu'à dire que tout ce qu'il avoit prédit lui avoit été révélé : perſonne, je crois, ne l'a mieux peint qu'Etienne Jodelle dans ces deux vers, qui forment un jeu de mot aſſez ingénieux.

Noſtra damus, cum falſa damus, nam fallere noſtrum eſt,
Et cum falſa damus, nil niſi noſtra damus.

(3) Naudé compare ces prophéties, qui pouvoient s'appliquer à pluſieurs événemens arrivés à différens temps, au ſoulier de *Théramène*, qui pouvoit être chauſſé indifféremment par toutes ſortes de perſonnes, ou à la *meſure Leſbienne*, qui étoit de plomb, afin qu'elle pût s'appliquer également aux figures droites, obliques, rondes, cylindriques, &c. &c.

NOURRICE, ſ. f. (*Phyſiologie, médecine pratique & hygiène.*)

Nourrice, *nutrix*. Ce mot, dans une acception aſſez étendue pour être exacte, ne s'applique pas ſeulement, ſuivant la définition du *Dictionnaire de l'Académie*, à la femme chargée de nourrir un enfant qui n'eſt pas le ſien, mais à toute mère qui allaite, ſoit ſon propre enfant, ſoit l'enfant d'une autre mère.

L'état de nourrice (l'allaitement) eſt la ſuite, la conſéquence naturelle de l'accouchement, & ſe trouve compris dans le cercle des fonctions & des phénomènes de la maternité. La nature ſe prépare, en quelque ſorte, à cette fonction dès le troiſième ou le quatrième mois de la groſſeſſe, &, lorſque la femme eſt délivrée, la ſécrétion du lait, à peine ſenſible juſqu'à cette époque, s'opère avec une activité remarquable. Si la femme peut nourrir, & ſi elle donne le ſein quelques heures après l'accouchement, le mouvement ſécrétoire du lait s'établit ſans effort, ſans phénomène morbide, & devient une ſource de rapports mutuels entre la mère & l'enfant (1). La fièvre de lait ne ſurvient que très-rarement dans ce cas. La tuméfaction des mamelles eſt beaucoup moins forte, beaucoup moins incommode, les ſueurs moins abondantes, le régime moins ſévère; enfin, les lochies ont beaucoup moins de durée & ſont moins fortes. Dans le cas contraire, & lorſque, par l'impoſſibilité ou par le refus de nourrir, la ſérie des phénomènes de la maternité eſt intervertie, la fièvre de lait eſt ordinairement inévitable, & les femmes ſont le plus ſouvent très-incommodées par le gonflement du ſein, qui s'étend juſque ſous les bras, ou même juſqu'à la partie antérieure & ſupérieure de la poitrine; le plus ſouvent auſſi, & dans le même cas, les ſueurs ſont plus fortes & plus fréquemment accompagnées d'éruptions miliaires, tandis que l'écoulement des lochies, qui ſe prolonge beaucoup plus long-temps, ne peut guère être interrompu ſans occaſionner un véritable état de maladie.

La ſécrétion du lait ne diffère point des autres ſécrétions, quoique la diſpoſition des organes qui l'exécutent préſente quelques particularités dans ſa ſtructure, & dont la connoiſſance très-détaillée eſt indiſpenſable pour ſe rendre compte des phénomènes de l'allaitement, de leurs anomalies & des maladies des mamelles. (*Voyez* Sein.)

La néceſſité & les avantages de l'allaitement, conſidérés dans les rapports de cette fonction avec les ſuites naturelles de l'accouchement & l'enſemble des phénomènes qui conſtituent la maternité, ne peuvent être mis en queſtion; mais pluſieurs médecins & quelques philoſophes les ont évidemment exagérés, en ſuppoſant que le lait s'altère, & que, ſe portant vers différens organes, il les irrite, les engorge, ce qui donne lieu à une foule de maladies prétendues laiteuſes: opinion qui conſerve encore quelques partiſans, quoiqu'il ſoit impoſſible de la ſoutenir, & qu'elle ne ſoit pas moins contraire aux données phyſiologiques qu'aux réſultats, aux conſéquences d'une obſervation judicieuſe.

Un médecin du ſiècle dernier, qui ne fut pas ſans quelque réputation, & qui ſe croyoit l'avocat obligé de toutes les doctrines ſurannées, n'a pas craint d'adopter, dans un livre ſur l'éducation phyſique, aſſez répandu, toute cette doctrine des maladies laiteuſes, pour en tirer, en faveur de l'allaitement maternel, un argument & des préceptes qu'il importe de ſignaler parmi les erreurs populaires les plus répréhenſibles.

Suivant ce médecin: *Chez les femmes qui ne nourriſſent pas, le lait ſe grumèle dans le ſein, il y forme des obſtructions, des ſquirrhes, des cancers..... Cette liqueur, naturellement douce, échauffée par ſon mélange & ſa circulation avec le ſang, s'aigrit, devient irritante & allume le feu de la fièvre; produit des inflammations dans tout le bas-ventre, qui devient fort tendu & enflé, des palpitations de cœur, des ſyncopes, des convulſions, des éruptions pourpreuſes ou éryſipélateuſes, qui défigurent le viſage* (1).

Quel ſtyle! quelles idées! & cependant ce paſſage fut écrit dans la deuxième moitié du dix-huitième ſiècle, & dans un ouvrage que l'on croit avoir été conſulté avec confiance par J. J. Rouſſeau. L'état, les qualités du lait, pendant les premiers temps de la ſécrétion, & chez la femme qui vient d'être mère, conviennent d'une manière particulière à ſon enfant, & ſe trouvent ſans doute au premier rang parmi les motifs qui l'engagent à le nourrir, lorſque des raiſons trop graves ne l'empêchent pas de remplir un devoir auſſi doux & auſſi ſacré. Du reſte, cette queſtion, conſidérée ſous le point de vue de l'enfant, & dans les intérêts de l'éducation & de la morale, a ſouvent été traitée avec beaucoup d'éloquence, mais ſouvent auſſi avec très-peu de ſavoir ou de lumière, & par des écrivains qui n'enviſageoient que quelques faces d'un ſujet auſſi important.

On connoît, relativement à cette matière, les opinions de Rouſſeau & l'influence qu'elles ont

(1) *Voyez* dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie* les mots Allaitement, Lait, Lactation, Mamelle, Sein; *voyez* auſſi dans ce Dictionnaire l'article Allaitement, rédigé en 1790, d'après des vues bien éloignées de l'état des connoiſſances: ce qui nous a déterminé à donner quelques développemens à l'article Nourrice.

(1) *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge*, par Deſeſſartz, 1re. édition, page 185.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 692 sur 787

exercée ſur les mœurs de ſon ſiècle, dans les hautes claſſes de la ſociété. Mais en prouvant, en proclamant les avantages de l'allaitement maternel, Rouſſeau a-t-il renfermé ſes aſſertions dans les limites du poſſible & du vrai?

Cette ſollicitude maternelle, qui ne peut être ſuppléée; les réſultats fâcheux d'une négligence ſi fréquente chez les nourrices mercenaires; enfin, l'effet général d'un allaitement maternel ſur les mœurs d'une nation & ſon influence particulière, ſoit ſur la ſanté des enfans, ſoit ſur le bonheur des mères; tels ſont les différens points que le philoſophe de Genève a traités avec tout l'entraînement & toute la conviction d'une ame généreuſe & d'un eſprit éclairé.

Malheureuſement divers objets qui appartiennent à la même queſtion, n'ont pas même été entrevus par Jean-Jacques; & lorſqu'il faut décider ſi, dans toutes les circonſtances de la vie, l'enfant doit être allaité par ſa mère ou par toute autre nourrice, ce philoſophe, tranchant le nœud de la difficulté, ne réſout pas le problème, & affirme *qu'il n'exiſte pas d'obſtacle à l'allaitement maternel, & que l'enfant ne peut avoir de nouveau mal à craindre du ſang dont il eſt formé.*

Ces obſtacles à l'allaitement, méconnus par Rouſſeau, ſont malheureuſement trop réels & trop nombreux, ſoit relativement aux mères, ſoit dans l'intérêt de l'enfant, dont la ſanté ou même l'exiſtence ſeroit compromiſe, ſans le ſecours d'une nourrice étrangère.

Parmi les cauſes locales, ſe trouvent les défectuoſités de l'état morbide du ſein.

Quelquefois même, les mamelles manquent preſqu'entièrement ou préſentent un développement exagéré du tiſſu adipeux qui eſt propre à ces organes. Dans d'autres circonſtances, le ſein, quoique bien conformé, eſt ſans énergie, & ne poſſède point ou ne poſſède qu'à un foible degré, l'irritabilité ſécrétoire, néceſſaire pour l'élaboration d'un lait *véritablement nourricier:* diſpoſition qui ſe rencontre aſſez ſouvent chez les femmes d'une complexion lymphatique & ſenſiblement entachées de la diathèſe ſcrophuleuſe.

Le mamelon, de ſon côté, peut offrir & offre trop ſouvent des vices de conformation, ou un état morbide qui s'oppoſe à l'allaitement. Il peut être trop long, trop gros; manquer entièrement, ou ſe trouver comme rentré ou effacé dans le corps de la mamelle; ce qui ne permet point à l'enfant de le ſaiſir, quelle que ſoit la force de ſuccion dont on le ſuppoſe capable.

La peau des mêmes organes eſt quelquefois altérée & déſorganiſée par des maladies antérieures: les orifices des conduits lactifères ſont obſtrués ou trop dilatés.

La ſenſibilité de ces mêmes parties manque quelquefois ou eſt exceſſive; ce qui devient comme une autre ſource de difficultés ou d'obſtacles pour l'allaitement.

Parmi les cauſes générales, on place ſurtout les altérations profondes & conſtitutionnelles, les diſpoſitions ſcorbutiques, cancéreuſes, tuberculeuſes & les maladies héréditaires, en un mot, les altérations, les complexions morbides tellement profondes, que l'allaitement ne pourroit que prolonger ſur l'enfant, l'influence malheureuſe de l'être affoibli & dégénéré qui lui donna le jour.

L'enfant, ſi intimement uni à ſa mère pendant la geſtation, a déjà ſans doute été modifié, au moment de ſa naiſſance, par ces diſpoſitions funeſtes; mais, dans le cas où ſa mère viendroit à le nourrir, n'a-t-il en effet rien à craindre du ſang dont il eſt formé, ſuivant l'imprudente & dangereuſe aſſertion de Rouſſeau?

Des rapports continus & ſuivis avec une nourrice infirme ou malade, & que peut-être il eût fallu condamner au célibat, pourroient-ils ne pas augmenter & développer les germes du mal qui ont été reçus par lui, avec le don funeſte de la vie?

Le paradoxe le plus hardi ou le ſepticiſme le plus coupable, pourroit ſeul élever les plus légers doutes ſur de pareilles queſtions. Le genre de vie le plus habituel, les caractères trop paſſionnés & une indiſpoſition morale, qui doivent faire éprouver habituellement des émotions pénibles ou exaltées, ſont auſſi, pour pluſieurs femmes, un motif qui doit les priver du bonheur de nourrir leur enfant.

Les mêmes motifs & les divers obſtacles qui doivent empêcher d'allaiter, & que nous venons d'indiquer, ſont d'une bien plus haute importance, lorſque leur examen a pour objet le choix d'une nourrice.

La conformation du ſein, l'état général de la ſanté, ne peuvent pas, dans un cas ſemblable, être obſervés avec légèreté ou avec indifférence.

On exige, en général, que chez les femmes qui ſe préſentent pour nourrir, le ſein ne ſoit ni trop volumineux ni trop chargé d'un embonpoint qui annonce toujours une ſorte de dégénéreſcence ou d'altération dans le tiſſu de l'organe qui ſe prête à une pareille ſurcharge. On deſire auſſi que les mamelles ne ſoient pas entièrement rondes, mais un peu alongées, en forme de poire, parce que les enfans peuvent alors, comme le remarque Buffon, prendre, non-ſeulement le mamelon dans leur bouche, mais une petite partie du ſommet de la mamelle.

Un lait récent, de deux ou trois mois, par exemple, eſt toujours celui qui convient le mieux au nouveau-né: toutefois un lait plus ancien, un lait de ſix ou huit mois, peut n'être pas rejeté, & l'opinion que le jeune nourriſſon

renouvelle le lait, ne doit pas être rangée parmi les erreurs populaires; un excitement beaucoup moins fort devant néceſſairement affoiblir ou diminuer la ſécrétion des mamelles.

Le retour des règles & une ſituation de la femme qui n'offre aucune garantie ſous le rapport des relations conjugales, ſont des motifs d'excluſion beaucoup plus réels & beaucoup plus graves que l'époque d'un allaitement déjà aſſez avancé.

Une complexion morbide, qui n'eſt pas toujours annoncée par les apparences extérieures, eſt un autre motif d'excluſion encore plus puiſſant: en conſéquence, on ne peut apporter trop d'attention ou de ſurveillance à tout ce qui concerne la conſtitution ou la vie privée de la femme qui ſe préſente pour être nourrice, ni rejeter trop franchement, pour une ſemblable fonction, toutes les femmes auxquelles on pourroit ſuppoſer une diſpoſition ſcorbutique ou rachitique, ſcrophuleuſe ou tuberculeuſe, ſyphilitique, cancéreuſe, &c.

Pluſieurs femmes dont la complexion eſt ſenſiblement ſcrophuleuſe, & qui préſentent néanmoins toutes les apparences de la ſanté & de la fraîcheur à un obſervateur ſuperficiel ou peu éclairé, ſeroient néceſſairement de très-mauvaiſes nourrices: leur nourriſſon, qui d'abord pourroit être aſſez fort, ou même paroître remarquable par ſon embonpoint, dégénère ou maigrit le plus ſouvent après le ſevrage. Le conſeil de chercher, dans une nourrice étrangère, tous les traits d'une conſtitution analogue à celle de la mère, ne peut convenir que dans le cas où celle-ci jouiroit d'une ſanté parfaite, ou n'offriroit pas, avec une ſorte d'exagération, les caractères les plus prononcés d'un tempérament particulier, du tempérament nerveux, ou du tempérament lymphatique, par exemple.

La femme qui nourrit pour la première fois, ſoit ſon propre enfant, ſoit celui d'une autre mère, doit commencer l'allaitement quelques heures après avoir été délivrée, & lorſque la fatigue de l'accouchement eſt diſſipée. Son lait alors eſt beaucoup plus utile au nouveau-né par des qualités légèrement purgatives qui contribuent à évacuer le *méconium*. Le mouvement de réaction, la fièvre de lait, ſont ainſi prévenus, ou ſenſiblement diminués.

Si, négligeant de ſe conformer à ce précepte, les nourrices obéiſſent au préjugé qui les porte à différer le premier eſſai de l'allaitement juſqu'au troiſième & au quatrième jour, l'ouverture des conduits lactifères, déſignée ſous le nom de *caſſement des cordes* par les gardes-malades, ſera beaucoup plus difficile, plus douloureux, plus ſouvent ſuivi d'engorgement, de gerçures, d'abcès, &c.

Young, à qui ces remarques n'ont point échappé, rapporte que dans la plupart des hôpitaux conſacrés aux femmes enceintes, en Angleterre, on voit à peine, ſur 1,400 accouchées, deux nourrices qui ſoient affectées de maux de ſein; ce qu'il attribue à l'uſage de faire téter l'enfant, vingt-quatre heures après la délivrance, ou plus tard.

D'après ces vues, il ſeroit même utile de diſpoſer les mamelles à leurs nouvelles fonctions, en rendant le mamelon plus ſouple au moyen de quelques lotions adouciſſantes, ou même en dilatant, par une ſuccion préparatoire, l'orifice des conduits lactifères. Quand le lait coule, vers la fin de la groſſeſſe, la précaution que nous venons de conſeiller ne peut avoir pour objet que de rendre le bout du ſein moins ſenſible, moins irritable, en le familiariſant avec une action dont l'eſſai eſt le plus ordinairement pénible (1).

Ces divers ſoins, cette hygiène toute ſpéciale des nourrices, ſont d'autant plus néceſſaires que la conformation du ſein eſt moins favorable à l'allaitement. Lorſque le mamelon eſt affaiſſé, ou entièrement effacé & comme rentré dans le corps de la mamelle, il importe ſurtout de redoubler de ſollicitude: on doit alors, & par des préparations bien entendues, faire reſſortir le mamelon & lui donner une ſaillie ſans laquelle l'allaitement deviendroit impoſſible.

La ſuccion préparatoire remplit ordinairement cette indication; mais cette action demande beaucoup d'ordre, beaucoup d'habitude. White cite à ce ſujet une famille anglaiſe conſacrée aux ſoins des femmes en couches, dans laquelle on avoit acquis une grande réputation pour cet allaitement préliminaire, dont tout l'art conſiſte, du reſte, à imiter un nourriſſon bien conformé.

La ſuccion avec la pompe à ſein, qui n'eſt rien autre choſe qu'une ventouſe, n'agit pas d'une manière auſſi douce, & ne diſpoſe pas auſſi bien le ſein à remplir ſes fonctions. On ſeroit cependant obligé d'avoir recours à ce moyen ſi le mamelon étoit entièrement effacé; on y renonceroit enſuite, & l'on feroit uſage de la bouche auſſitôt qu'il ſeroit poſſible de ſaiſir le mamelon & de l'embraſſer.

Pour empêcher le mamelon de s'effacer de nouveau, ou pour prévenir les crevaſſes, les gerçures, les éruptions, on emploie quelquefois de petits étuis de cire percés à leur extrémité, & qui peuvent par leur ſouplеſſe s'adapter exactement à la forme de l'organe délicat & ſenſible qui s'y trouve renfermé. Le ſoin qui a pour objet de développer les mamelons, ou de *former* les *bouts*, doit commencer dès le ſixième ou le ſeptième mois de la groſſeſſe, ſi la déformation de ces parties eſt très-conſidérable.

(1) La traite des vaches exige quelquefois ces précautions, & comme l'obſervent MM. Parmentier & Deyeux, pour accoutumer inſenſiblement les vaches à ſe laiſſer toucher, il convient de manier quelquefois le pis des geniſſes pendant leur première geſtation, parce qu'il y en a qui ſont tellement châtouilleuſes, qu'on ne ſauroit les traire, &c. (*Expériences & obſervations ſur le lait*, page 298.)

La conduite de l'allaitement pendant la durée de la nourriture & jusqu'à l'époque du sevrage, doit être dirigée d'après des vues & des principes qui se trouvent souvent en opposition avec plusieurs erreurs populaires ; mais il est impossible de tout dire, de tout prévoir à ce sujet, qui présente d'ailleurs un aussi grand intérêt. Nous nous bornerons à recommander aux femmes de ne pas donner trop souvent le sein à leur nourrisson, & d'être bien persuadées que les *téter* trop fréquens, trop rapprochés, fatiguent les mamelles, & les privent du repos qui leur est nécessaire pour fournir un lait bien élaboré & bien nourrissant. L'usage d'associer de bonne heure quelques alimens au lait de la nourrice ne trouve son application que lorsque celui-ci n'est point assez abondant ; & son examen, du reste, appartient plutôt à l'hygiène des nouveau-nés qu'à l'hygiène des nourrices.

Les femmes un peu délicates, & qui néanmoins nourrissent elles-mêmes leur enfant, doivent plus particulièrement avoir recours à cette association, & faire en sorte de suspendre l'allaitement pendant la nuit : ces femmes, & toutes les nourrices en général, ne doivent jamais perdre de vue que pendant toute la durée de l'allaitement, le sein est en quelque sorte un foyer, un centre de fluxion vers lequel toute espèce de mouvement, de sentiment ou d'émotion se rapporte d'une manière sympathique. Cette correspondance si étendue, si remarquable, se manifeste continuellement par des changemens dans la sécrétion du lait, & sont la principale cause des variations que ce fluide a toujours présentées aux chimistes qui ont voulu l'analyser ; variations qui ont fait dire à MM. Parmentier & Deyeux « que le lait de femme présentoit dans sa composition, des différences bien » plus nombreuses que celles qui sont observées » dans tous les autres laits, & qu'il ne fournissoit » jamais à l'analyte des résultats parfaitement » semblables. »

Un régime uniforme, une vie égale, & jamais ou rarement troublée par des émotions vives, sont les moyens les plus sûrs de diminuer ces variations & de les empêcher de se manifester avec une disposition morbide. Toute mère qui nourrit son propre enfant doit en conséquence se rapprocher, autant qu'il est possible, des conditions qu'elle auroit désirées ou exigées dans une nourrice étrangère : elle apportera donc le plus grand soin au choix, à la quantité de ses alimens, à l'état de sa digestion ou de sa nutrition, dont le plus léger dérangement lui sera révélé par les coliques, les cris, l'inégalité de l'humeur de son nourrisson, son insomnie & ses déjections verdâtres : déjections qui exigent presque toujours que la nourrice diminue ou modifie sa nourriture, ou soit légèrement purgée par la magnésie calcinée. Ce qui concerne l'influence que produit sur le lait un grand nombre de substances qui servent comme alimens ou comme assaisonnemens, doit être ajouté à ces remarques.

Le lait est bien plus sensiblement modifié que le chyle, par ces diverses substances, dont quelques principes, qui résistent à l'élaboration digestive, sont absorbés, & produisent des effets remarquables sur plusieurs sécrétions. Ainsi, l'absinthe en particulier, rend le lait amer ; quelques purgatifs lui communiquent des propriétés laxatives, & le parfum de certaines fleurs lui donne une saveur ou une odeur aromatique, tandis que la semence d'anis, suivant Cullen, le rend propre à remédier aux coliques dont quelques enfans sont tourmentés. La quantité, l'abondance du lait, peut également dépendre de la qualité ou de la quantité des alimens ; mais on ne sauroit trop répéter, avec l'accent de la conviction & le désir de propager une vérité utile, que rien ne peut contribuer autant à l'abondance & aux bonnes qualités du lait, que l'uniformité du régime des nourrices : vérité qui s'applique également aux femelles des mammifères, de telle sorte que le plus léger changement dans la nourriture, diminue, chez les vaches, la quantité de leur lait, dont les traites ne demeurent constamment abondantes, que par l'usage non interrompu des mêmes fourrages. Les passions, les affections morales, en général, agissent presque aussi puissamment sur la sécrétion du lait, que les différences dans le régime, ou les qualités trop stimulantes des alimens ; on a même remarqué cette espèce de réaction chez les femelles de plusieurs animaux : ainsi, plusieurs vaches, par exemple, ne laissent pas couler leur lait quand on veut les traire, si on ne cherche pas à les amuser en les faisant manger ; d'autres le refusent si elles éprouvent la plus légère distraction ; d'autres le donnent en plus grande quantité à l'aspect de leur veau, ou d'un mannequin qui leur en présente l'image. Bordeu parle d'une chèvre chez laquelle ces rapports de la sensibilité avec la sécrétion laiteuse étoient si marqués, que ses conduits lactifères ne s'ouvroient qu'au moment où l'on entroit dans l'étable pour la mettre en liberté. Le même auteur dit avoir vu le lait s'épaissir & comme se coaguler chez une nourrice qui avoit vu tomber son enfant. La sécrétion se rétablit ensuite, & la nourrice, agitée tour à tour par des sentimens divers, sentoit la chaleur, la souplesse du sein, le *remontage* du lait, à mesure que le rétablissement du nourrisson se manifestoit.

En général, une grande terreur occasionne l'engorgement subit des mamelles ; une tristesse profonde & un violent chagrin, les tarissent ou en diminuent sensiblement la sécrétion. La colère, la haine, la jalousie, mais surtout une inquiétude profonde & que rien ne peut distraire, altèrent directement les qualités du lait, peuvent l'empoisonner jusqu'à un certain point, ou le rendre très-nuisible ; & l'observation, la connoissance de ces

effets eſt un des motifs les plus puiſſans qui doit, toutes choſes égales d'ailleurs, déterminer, dans les hautes claſſes de la ſociété, à prendre une nourrice étrangère, très-ſouvent moins expoſée à cette foule d'accidens & de perturbations, qui dépendoit des rapports de l'état moral & de l'état phyſique pendant l'allaitement.

Sans porter juſqu'à l'excès les précautions relatives à la chaleur, les femmes qui nourriſſent ne peuvent éviter avec trop de vigilance, l'humidité, le froid & tous les changemens brufques & rapides dans la température. L'uſage, l'habitude, un certain degré de force & de réaction, font continuellement & impunément braver toute précaution à ce ſujet, par les femmes du peuple, mais ſans qu'il ſoit poſſible de ſe raſſurer ou de ſe diriger d'après de ſemblables exemples. Dans ce cas même, on a vu pluſieurs fois un coup de vent porté ſur le ſein, ou l'impreſſion ſubite du froid, occaſionner l'engorgement des mamelles; il ne faut donc pas s'étonner ſi tous les médecins qui ſe ſont occupés d'une manière ſpéciale de la ſanté des femmes, ont donné le conſeil d'uſer de vêtemens plus chauds, moins légers pendant l'allaitement, de ſe trouver rarement dans une atmoſphère qui ait moins de dix à douze degrés de chaleur, au thermomètre de Réaumur.

Une inaction abſolue, une vie trop ſédentaire, nuiroit ſans doute à l'allaitement, & les femmes dont la vie eſt régulière, ne doivent pas changer, pendant toute la durée de cette fonction. Elles doivent cependant éviter tous les genres de travaux & d'ouvrages qui pourroient fatiguer les yeux, ébranler le ſyſtème nerveux & porter trop loin la contention d'eſprit ou l'exercice de l'imagination. Quant au ſommeil, les nourrices en ont conſtamment beſoin; elles doivent donc mettre des bornes à leur ſollicitude, & ne pas céder pendant la nuit, avec trop de complaiſance, au moindre deſir du nourriſſon, pour diminuer autant qu'il eſt poſſible, les fatigues de l'allaitement. White leur conſeille de faire en ſorte, qu'obéiſſant à la voix du beſoin, leur enfant n'emploie pas à téter, une partie du temps qu'il doit conſacrer au ſommeil. On fait contracter cette habitude, également utile à l'enfant & à ſa mère, & lorſque celle-ci a amené ſon nourriſſon au point de ne téter que toutes les deux heures, ou même plus rarement, elle finit, après quelques épreuves dont ſon courage doit triompher, par conſacrer au repos & au ſommeil, une grande partie de la nuit, pendant laquelle, ceſſant d'être ſollicité par une irritation fatiguante, le ſein ſe remplit d'un lait plus abondant & mieux élaboré.

La continence que l'on recommande en général aux femmes qui allaitent, convient dans le plus grand nombre des cas, & doit être exigée de la part des nourrices étrangères. Cette même continence ne ſeroit pas ſans inconvénient, ſi elle faiſoit ceſſer d'une manière trop brufque des habitudes qui ſeroient devenues un beſoin, & dont la continuation, avec une certaine réſerve, pourroit même ſe trouver néceſſaire pour contribuer à la ſécrétion du lait, par l'effet des rapports ſympathiques qui exiſtent entre le ſein & les organes de la reproduction; mais, il faut l'avouer, les limites entre le vœu de la nature & l'exigence ou le caprice de l'imagination, ſont difficiles à tracer en pareille circonſtance, & trop ſouvent l'oubli d'une ſage réſerve altère la qualité du lait, le rend plus irritant ou moins nutritif, & occaſionne au nourriſſon des coliques, des tranchées, des digeſtions pénibles, lorſque la menſtruation ſurtout n'eſt pas ſuſpendue chez la nourrice.

Quelques auteurs ont penſé que la groſſeſſe ne devenoit un motif pour ſevrer, que lorſqu'elle étoit trop laborieuſe. Il nous paroît utile, dans l'intérêt de l'enfant, de n'admettre que bien rarement une ſemblable opinion, quelle que ſoit d'ailleurs la confiance que mérite, relativement à cette queſtion, le ſentiment de Puzos, de van Swieten, & même de Laurent Joubert, qui s'appuie, dans un ſens oppoſé à notre réſerve, de ſon expérience perſonnelle (1). Quant à la durée de l'allaitement qui n'eſt interrompue par aucune cauſe accidentelle, elle s'étend naturellement juſqu'à la première dentition, quoiqu'elle puiſſe être portée beaucoup au-delà de cette époque, ainſi que les voyageurs l'ont obſervé chez pluſieurs peuplades ſauvages. On peut avancer de beaucoup le même terme, ſi, de très-bonne heure, on accoutumoit l'enfant à des alimens étrangers.

Quelle que ſoit l'époque du ſevrage, cette eſpèce de révolution exige beaucoup de précautions & de ſoins, & ſi la ſuppreſſion brufque d'une dartre ou d'un exutoire donnoit lieu à des craintes réelles & fondées, comment l'interruption ſubite de l'allaitement pourroit-elle paroître ſans danger ou ſans importance? Dans ce cas, & pour prévenir toute eſpèce d'accidens, il importe de ne ſevrer que par degrés. Lorſque le ſevrage eſt opéré, les plus grandes précautions doivent être priſes relativement au froid & à l'humidité; on doit même exiger que la femme reſte couchée, ou renfermée dans ſa chambre au moins pendant quelques jours, ſi ſa conſtitution eſt foible & délicate. Quelques ſudorifiques & de légers purgatifs ſuffiſent ordinairement pour changer le point d'irritation, & faire ceſſer en quelque ſorte l'habitude laiteuſe. Mais il ne faut jamais oublier que chez le plus grand nombre des femmes, cette

(1) « La femme de ce monde que je chéris le plus, dit-il, a nourri mes enfans, tant qu'elle a eu du lait, & je n'ai pas laiſſé pour cela de coucher avec elle, & luy faire l'amour comme un bon mari doit à ſa bonne moitié, ſuivant la conjonction du mariage; & Dieu mercy nos enfans ont été bien nourris, & ſont bien avenus. »

révolution ne s'opère que d'une manière incomplète. Le ſein continue de demeurer un centre de fluxion ; de telle ſorte que les cauſes occaſionnelles les plus légères peuvent en déterminer l'inflammation ou l'engorgement : d'une autre part, l'enſemble de l'organiſation ſe trouve le plus ſouvent dans une inſuffiſance de réaction, & dans un état de foibleſſe relative, qui expoſe à ces nombreuſes variétés de névralgie ou de rhumatiſme, que le vulgaire déſigne ſi improprement ſous le nom de *maladies laiteuſes*.

Les femmes qui, avant la groſſeſſe & l'allaitement, avoient éprouvé des atteintes de quelques *maladies conſtitutionnelles*, & principalement d'affections tuberculeuſes, doivent être l'objet d'une ſurveillance particulière, & l'emploi d'un ou de pluſieurs exutoires peut même devenir alors indiſpenſable.

Les maladies des nourrices ſont en très-petit nombre, en ne comprenant ſous ce titre que les affections qui ſe rapportent d'une manière directe à l'allaitement.

La fièvre de lait, qui ſe trouve compriſe parmi ces maladies, eſt le plus ſouvent prévenue, comme nous l'avons déjà remarqué, ſi l'allaitement eſt commencé quelques heures après la délivrance. Cette fièvre ne commence guère ordinairement que du troiſième au quatrième jour, & dure rarement plus de vingt-quatre heures ; elle n'eſt preſque jamais accompagnée, chez les femmes qui nourriſſent, d'un mal de tête violent & de cette tuméfaction exceſſive des ſeins, qui le plus ſouvent eſt ſi incommode & ſi douloureuſe.

L'éruption des règles, qui ſe trouvent ordinairement ſuſpendues pendant l'allaitement, ne doit pas être regardée comme un état morbide, mais comme une indiſpoſition, lorſqu'elle ſurvient chez quelques nourrices. Ce phénomène, qui diminue & qui altère ſenſiblement la ſécrétion du lait, ne pourroit même déterminer un ſevrage, ſi le nourriſſon n'étoit que très-foiblement dérangé par cette indiſpoſition paſſagère ; il ſeroit ſeulement convenable, pendant toute ſa durée, de le faire téter moins ſouvent, & de lui donner juſqu'à la ceſſation des règles, un breuvage alimentaire. Une panade légère, & mieux encore une bouillie préparée, ſoit avec la fécule de pomme de terre ou d'arrow-root, ſoit avec de la farine de froment préalablement torréfié.

Un léger embarras gaſtrique, qui paroît dépendre des ſuites de l'accouchement, peut exiger quelquefois, pendant les dix ou douze premiers jours de l'allaitement, certaines médications propres à rappeler à ſon état normal ou habituel, la ſécrétion de la membrane muqueuſe de l'eſtomac & des inteſtins, d'une manière très-douce & ſans pouvoir affoiblir ou déranger le mouvement fluxionnaire qui ſe dirige du côté des mamelles. Les ſubſtances les plus propres à remplir cette indication, ſont la magnéſie à petite doſe, ſoit ſeule, ſoit combinée avec une petite quantité de ſoufre, ou de rhubarbe ou d'ipécacuanha en poudre : l'huile de palma chriſti à très-foible doſe, & aſſociée à l'éther, ou à l'eau diſtillée de quelques plantes aromatiques (de la méliſſe, par exemple, ou de la menthe poivrée).

La diminution ou la ſuppreſſion des lochies, chez la femme qui commence à nourrir, peut être à peine regardée comme une maladie. On donneroit cependant quelqu'importance à ce ſymptôme, s'il paroiſſoit dépendre de l'impreſſion du froid ou d'une irritation qui ſeroit éprouvée, ſoit du côté de la poitrine, ſoit du côté des voies gaſtriques. Dans le premier cas, le repos, la chaleur du lit, deviendroient indiſpenſables, ainſi que quelques fomentations, ou même l'application d'un cataplaſme épais & gras ſur l'abdomen, pendant quinze à vingt heures. L'idée d'une irritation vers quelques-uns des viſcères de la poitrine ou de l'abdomen, conduiroit à un traitement plus efficace, & qui ne peut être qu'indiqué dans cette rapide expoſition. *Voyez* MILIAIRE (Fièvre), PUERPÉRAL (État), PUERPÉRALE (Fièvre).

Les mères qui ſont d'une complexion foible, & dont le double travail de la groſſeſſe & de l'accouchement a épuiſé les forces, ne tardent pas à éprouver, lorſqu'elles eſſaient de nourrir, contre l'avis d'un médecin ou d'une ſage-femme ſuffiſamment éclairée, un dérangement aſſez grave dans leur ſanté, pour être regardé comme un état morbide ; leur appétit ſe perd ; elles ſont privées de ſommeil & très-altérées ; la langue eſt ſèche & d'un rouge très-vif à ſa pointe & ſur ſes bords ; le pouls préſente de la fréquence & quelquefois de la dureté, & tous ces ſymptômes augmentent ſenſiblement vers le ſoir. Cette diſpoſition morbide, que l'on ne trouve pas dans les claſſifications noſographiques, pourroit s'y trouver placée dans le voiſinage de la fièvre lente nerveuſe. Il n'eſt pas rare de voir une indiſpoſition à peu près ſemblable ſe manifeſter à une époque plus avancée de l'allaitement, avec des ſymptômes d'irritation plus marqués du côté de la poitrine, de telle ſorte qu'il ſurvient alors de la chaleur dans cette partie, une douleur entre les épaules, cette petite toux, ſi grave, ſi inquiétante, que les praticiens déſignent ſous le nom de *toux nerveuſe*.

Dans ces deux circonſtances de maladie, qui ſe rapportent évidemment à l'état de nourrice, le ſevrage devient indiſpenſable dans l'intérêt de la mère & dans l'intérêt de l'enfant, qui ſeroit infailliblement la victime du moindre retard, dans une circonſtance auſſi grave.

L'ouverture des conduits lactifères, dont nous avons parlé, peut être aſſez difficile ou aſſez douloureuſe pour être regardée comme un état morbide. L'irritation qui en réſulte, ou celle qui peut

peut être occaſionnée par les gerçures ou crevaſſes du ſein. Cette irritation & l'impreſſion ſubite du froid, ſont les cauſes les plus fréquentes de la maladie la plus douloureuſe des nourrices, de l'engorgement du ſein, que le vulgaire déſigne ſous le nom de *poil*, d'après une erreur populaire, qui remonte juſqu'au temps & même juſqu'aux écrits d'Ariſtote. *Voyez* Poil, Sein (Engorgement du).

Il n'eſt pas ſans exemple que certains enfans qui ont des aphthes ou qui préſentent un premier degré de muguet, ne déterminent, par une ſorte de communication contagieuſe ou par l'impreſſion de la ſalive, une éruption miliaire à la ſurface du ſein de leur nourrice, & dans une partie plus ou moins étendue de cette ſurface : affection quelquefois très-incommode & qui peut devenir, lorſqu'elle n'eſt pas diſſipée aſſez promptement, une cauſe directe des engorgemens dont nous venons de parler.

On a rangé auſſi, parmi les cauſes des gerçures & des crevaſſes du ſein, le peu de ſoin des nourrices, qui, après chaque téter, négligent tout ce qui tient à la propreté & à l'intégrité du mamelon.

Dans le cas des maladies locales dont nous parlons, l'allaitement peut devenir aſſez douloureux pour forcer la mère à ne donner à téter que du côté où de pareilles ſouffrances ne ſe ſont pas éprouver. Pendant cette interruption, on a recours à tous les moyens les plus propres à raffermir la peau & à faire ceſſer les éroſions & les gerçures; on s'occupe en même temps des indications relatives à l'engorgement de la mamelle.

La ſécrétion du lait, ſans offrir aucun ſymptôme de ſouffrance, ſe rapproche quelquefois d'un état morbide. Il n'eſt pas ſans exemple que, par l'effet d'une diſpoſition qui n'eſt pas ſans analogie avec la ſalivation ou le diabétès, elle ſe trouve ſenſiblement augmentée & portée au point de devenir, ſi elle n'étoit réprimée, la cauſe d'une véritable conſomption, la *conſomption laiteuſe*. On arrête ou l'on modère ce mouvement ſécrétoire, par des applications légèrement toniques, mais ſurtout par le ſevrage & par l'emploi des moyens les plus propres à diminuer en général les ſécrétions ou à les rappeler à leur état normal (les réſineux ou les ſubſtances baſſamiques combinées avec les opiacés).

D'une autre part, ſans admettre les métaſtaſes laiteuſes, il eſt difficile de ne pas reconnoître que, dans quelques circonſtances, l'interruption bruſque de la ſécrétion du lait, par des cauſes violentes de perturbation, occaſionne, par le changement dans le point d'irritation, les accidens les plus graves, un état paſſager d'aliénation, par exemple (1), une ophthalmie rebelle, une péripneumonie aiguë ou une phlegmaſie latente, ſoit de la plèvre, ſoit des poumons, l'engorgement phlegmoneux ou l'engorgement ſéreux des membres.

Les ſecours les plus efficaces de la médecine ſont évidemment indiqués dans ces diverſes circonſtances, les évacuations ſanguines, locales ou générales; ainſi, une ſaignée du bras, ou mieux encore une ſaignée du pied, ſera indiſpenſable, ſi les phénomènes morbides, dont nous venons de parler, ſe manifeſtent chez une femme d'une complexion robuſte & pléthorique.

L'application des ſangſues à la vulve conviendra davantage chez une nourrice moins forte, ſurtout ſi quelques-uns des mêmes accidens ſe manifeſtent à l'époque où les règles arrivent le plus ordinairement. On emploie auſſi, & comme d'utiles auxiliaires de la ſaignée, les bains de jambes ſinapiſés, ou une application ſoutenue ſur une grande partie des extrémités inférieures, de cataplaſmes compoſés, dans l'intention d'exciter fortement la perſpiration cutanée de ces parties, & d'opérer ainſi une dérivation très-douce & très-efficace (1). Lorſque l'on a ſenſiblement diminué les ſymptômes de l'inflammation & de la première réaction, on doit faire uſage, ſuivant les indications, des dérivatifs, ſoit au moyen des ſudorifiques ou des purgatifs, ſoit par l'uſage plus efficace d'un féton, d'un véſicatoire, ou de la pommade connue ſous le nom de *pommade de Gondret*, appliquée à une diſtance convenable du centre de fluxion morbide : on s'occupe en même temps, & dès le commencement de la maladie, de tous les moyens les plus convenables pour rappeler un mouvement ſécrétoire vers les mamelles, ou du côté de l'utérus & du gros inteſtin, ſi les accidens dont nous parlons s'étoient manifeſtés pendant les douze ou quinze premiers jours de la nourriture. Il exiſte à cette époque pluſieurs exemples de la péritonite particulière, que l'on a déſignée ſous le nom de *fièvre puerpérale*, qui toutefois doit être plutôt rapportée à la médecine ſpéciale des femmes en couches, qu'aux maladies

(1) Le délire, la vésanie des femmes en couches.

(1) Ces cataplaſmes ſont les cataplaſmes de Pradier, ou un cataplaſme plus ſimple, & préparé d'après la formule ſuivante :

℞. Riz. . . . . ℔ ij.

Faites crever avec ſoin dans quantité ſuffiſante d'eau : ajoutez enſuite arrange. . . . . ℥ iij.

Moutarde en poudre. . . ℥ ij.

Mêlez & faites bouillir enſemble pendant dix minutes.

Ces cataplaſmes doivent être étendus ſur un morceau de linge aſſez grand pour envelopper chaque pied & chaque jambe juſqu'aux genoux. On les arroſe au moment de l'uſage avec quelques cuillerées de rhum ou d'eau de Cologne. Il eſt néceſſaire de les recouvrir avec une ſeconde enveloppe en laine, & avec une troiſième en taffetas ciré, pour les conſerver chauds pendant vingt-quatre heures au moins.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 698 sur 787

des nourrices. *Voyez* Couches (femmes en couches), Puerpéral (état puerpéral morbide); *voyez* auſſi, pour plus de développement, l'article Puerpéral (état puerpéral, maladie puerpérale), dans lequel on reviendra, ſoit pour diſſiper des erreurs, ſoit pour remplir des lacunes, ſur les articles Accouchement, Allaitement, Couches (femmes en couches), Groſſeſſe, &c. &c., & ſur l'article Lactation, qui a été oublié dans ce Dictionnaire. (Moreau de la Sarthe.)

NOURRICIER ou Nutricier, adj. On donne ce nom aux liquides que l'on ſuppoſe entretenir la nutrition dans les parties. On appelle *artères nutricières* celles qui s'enfoncent dans les os longs pour les ſuſtenter. (A. J. T.)

NOURRITURE, ſ. f. (*Phyſiologie & Hygiène.*) Le mot *nourriture*, dans l'acception uſuelle, s'éloigne très-peu du mot *aliment*, & s'applique également, mais d'une manière plus abſtraite, aux ſubſtances, aux matériaux qui ſervent à nourrir, après avoir été ſoumis à l'action des voies digeſtives. En nous attachant à ce ſens conſacré par l'uſage, nous allons placer ici quelques aperçus, quelques notions, que l'on chercheroit en vain dans l'article Aliment, déjà aſſez éloigné de l'état préſent des connoiſſances, & dont l'auteur, préoccupé par des vues théoriques & par des recherches d'érudition, n'a point embraſſé le ſujet qu'il traitoit, dans toute ſon étendue, ſurtout pour ce qui concerne l'hygiène uſuelle, la pratique journalière & la médecine légale.

Une première diviſion a pour objet dans cet article Aliment, la matière nutritive, conſidérée abſtractivement, ſoit d'après Hippocrate, ſoit d'après Lorry, ſoit enfin d'après les réflexions de l'auteur & l'état des connoiſſances chimiques, à l'époque où il écrivoit.

L'aliment, conſidéré en général, préſente ſans doute pluſieurs ſujets très-importans d'obſervation. Son objet, ſoit relativement à la nutrition proprement dite, ſoit relativement à l'action des organes, que la nourriture excite & réveille d'une manière périodique; l'effet immédiat de l'aliment, la durée de cet effet, modifiée par l'habitude, &c. : toutes ces queſtions, qui appartiennent à un point de vue général & très-élevé d'un pareil ſujet, ne ſont pas même indiquées dans le travail de notre ſavant collaborateur, beaucoup moins ſatisfaiſant ſous ce rapport, que les conſidérations conſacrées au même objet par Haller, dans ſa grande phyſiologie.

La matière nutritive, ſon véritable caractère, ce qui la diſtingue de l'aliment d'Hippocrate (1), cette matière adoptée par Lorry, & qui ne peut plus être regardée aujourd'hui que comme un être de raiſon, a beaucoup trop occupé Hallé, & ne put être admiſe qu'à une époque où l'eſprit philoſophique qui commençoit à s'introduire dans la médecine, étoit encore modifié par un reſte de philoſophie ſcholaſtique, ſous la plume des écrivains qui accordoient malheureuſement plus d'importance à la ſpéculation & au ſavoir littéraire, qu'à l'étude immédiate & poſitive de la nature. Quant à la théorie de l'aſſimilation, que notre auteur fait entrer dans ſes obſervations ſur la matière nutritive, abſtractivement conſidérée, elle ne peut plus appartenir aujourd'hui qu'à l'hiſtoire des hypothèſes, qui ont eu pour objet d'expliquer l'enſemble ou quelques parties de l'économie vivante, & que l'on abandonne ſouvent, avec un injuſte mépris, après les avoir admiſes avec un aveugle enthouſiaſme. Une deuxième diviſion a pour objet la matière nutritive, conſidérée dans les différens corps de la nature. Une première partie de cette diviſion, conſacrée toute entière à l'examen des propriétés que préſentent les différentes eſpèces d'alimens, d'après Hippocrate, appartient bien moins à l'hygiène qu'à une hiſtoire de cette ſcience très-détaillée & rédigée ſuivant le goût des érudits qui travaillent pour l'Académie des inſcriptions & belles-lettres.

On apprend dans ces recherches ce que les Anciens en général, ou l'auteur inconnu des Traités du *régime* & de l'*aliment*, ont penſé ſur les effets du ſec & de l'humide dans les ſubſtances qui nourriſſent, ſur les propriétés laxatives de ces ſubſtances, leur température, leur manière d'être peſantes ou légères, relativement à l'action qu'elles produiſent.

La deuxième partie du même article, moins théorique & plus uſuelle que la première, fait connoître la doctrine des Anciens ſur les graines céréales & ſur leurs préparations diverſes, ſur les autres ſemences nutritives, ſur les fruits, ſur les tiges, ſur le miel, le vin, ſur les ſubſtances animales fournies par les quadrupèdes, les oiſeaux, les poiſſons, que les Anciens confondoient le plus ſouvent avec les inſectes & les molluſques.

Ce qui concerne la nourriture de l'homme en général, les différentes eſpèces d'alimens en particulier, la manière d'en faire uſage, & les principes généraux de la diététique, ne ſe trouvent que très-incomplétement indiqués dans cet article. Nous deſirons ſincèrement remplir une pareille lacune dans les conſidérations ſuivantes.

Un article *Nourriture* ſeroit d'ailleurs fort imparfait, bien peu conforme à ſon objet & à l'ordre encyclopédique, s'il n'étoit pas traité avec autant de méthode que d'étendue, c'eſt-à-dire,

(1) *Alimentum unum & alimenti ſpecies multæ.* Hippocrate, ou l'auteur, quel qu'il ſoit, du livre *de* Alimento.

de manière à répondre non-seulement au mot *nourriture*, en le prenant dans une acception très-resserrée, mais aux articles Bromatologie, Vivres, Subsistances, Aliment, Alimentation, Régime, Diète, Diététique, Faim, Soif, Boisson, Assaisonnemens en général, Culinaire (art *culinaire*), police sanitaire concernant les comestibles. Pouvant choisir entre le développement systématique & l'exposition morcelée ou détachée qui se rapporte à ces divers articles, nous avons préféré ce développement méthodique. Cette préférence, dont nous avons pensé que les lecteurs devoient être avertis, expliquera naturellement l'étendue de notre travail, qui est devenu insensiblement un véritable traité sur l'alimentation, ouvrage qui manquoit peut-être à la science, & dont la place se trouve si bien assignée dans un Dictionnaire qui, par son objet particulier, est bien plus destiné qu'aucun autre ouvrage du même genre, à comprendre dans tous leurs développemens les vérités scientifiques qui se rattachent en même temps à la philosophie générale, aux intérêts les plus élevés de la société, & aux besoins journaliers de la vie privée & de l'économie domestique.

Les nourritures, considérées sous un point de vue général, & tout à la fois hygiénique & physiologique, l'indication rapide, ou même la simple énumération des productions de la nature qui sont employées dans l'alimentation, attireront d'abord toute notre attention. Nous nous occuperons ensuite de la composition, de la préparation des alimens, & après avoir traité séparément des boissons, nous terminerons l'ensemble du travail par un petit nombre de remarques sur les nourritures solides & liquides, envisagées sous le point de vue de la médecine légale & de l'hygiène publique.

DE L'ALIMENTATION EN GÉNÉRAL.

L'alimentation, considérée sous un point de vue général, embrasse naturellement plusieurs objets qui, sans pouvoir être rapportés à l'examen particulier des différentes espèces d'alimens, leur appartient en commun, & doivent être réunis dans un seul & même ordre de considération. Enfin, la première question qui se présente dans ce point de vue, a pour objet les rapports de la nourriture ou du fonds de subsistance avec la population, qui ne peut s'élever subitement au-delà de certaines limites, sans occasionner les famines les plus redoutables ou d'autres fléaux non moins terribles, les révolutions populaires, les calamités de la guerre ou les ravages de la peste, les maladies épidémiques, &c.

Le besoin de la nourriture, les effets que les alimens font éprouver, les modifications qu'ils éprouvent à leur tour, leur composition, la diversité de leur nature, leur préparation, leur quantité, & les lois fondamentales du régime ou de la diététique, telles sont les autres questions qui se présentent dans l'exposition générale des alimens, & dont l'examen le plus spéculatif ou le plus scientifique en apparence se rattache toujours à la pratique dans ses applications.

Des rapports des nourritures ou des subsistances, avec la population.

La nourriture ou les nourritures ne sont pas également abondantes dans tous les lieux ni pour tous les peuples. Elles présentent à ce sujet une foule de variétés & de différences qui dépendent également d'une grande inégalité dans l'industrie de l'homme, & d'une grande diversité dans la fécondité de la nature. Les nourritures, considérées sous ce rapport, & dans les conséquences étendues qui s'y rattachent, sont désignées souvent par les économistes sous le nom de *consommation* ou de *subsistances*. Elles exercent nécessairement une influence remarquable sur la population, qui doit augmenter ou décroître avec elles, suivant des lois & des proportions qui ont été & qui sont encore aujourd'hui un sujet de discussion pour les savans, que la nature de leurs méditations appelle à prononcer sur de pareilles matières.

M. Malthus, l'un des philosophes qui se sont le plus occupés d'une question aussi importante, a été conduit à penser que pour l'homme comme pour les animaux, l'accroissement de la population, même dans les conditions les plus heureuses, étoit toujours plus rapide, plus considérable que l'augmentation dans les moyens de subsistances, & que cette disproportion, si funeste dans ses conséquences, avoit constamment agi depuis l'origine des sociétés, dans le sens le plus contraire au bonheur de l'espèce humaine.

Cette opinion, si on la considère sous le point de vue de l'économie politique, à laquelle elle appartient essentiellement, se trouve tout-à-fait étrangère à cet article; mais il n'en est pas ainsi du développement de ses preuves que l'auteur a puisées dans l'histoire de l'espèce humaine, & dont la recherche l'a conduit à traiter l'un des points les plus importans de l'hygiène & de l'anthropologie, l'état des subsistances, & leur rapport avec la population, dans les différentes situations sociales, soit chez les peuples modernes, soit chez les nations les plus considérables de l'antiquité.

Dans l'enfance de la civilisation, chez les malheureux naturels de la terre de Feu, & de la

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 700 sur 787

terre de Van-Diemen, ou chez les peuplades de la Nouvelle-Hollande, une foule de cauſes tendent ſans ceſſe à diminuer le nombre des habitans; tels ſont la férocité générale des mœurs, le défaut de toute prévoyance, le malheur de la condition des femmes, le peu de ſollicitude pour les enfans, & la difficulté de les nourrir, au milieu des dangers continuels d'une vie errante & pénible; & cependant, dans un concours de circonſtances auſſi défavorables, une population auſſi foible, auſſi nombreuſe qu'il eſt poſſible de le ſuppoſer, ſe trouve ſi exactement au niveau des ſubſiſtances, qu'une petite diminution de celles-ci occaſionne les plus redoutables famines.

Chez les ſauvages de l'Amérique, la population, à un petit nombre d'exceptions près, ſemble toucher également à des limites qu'elle ne peut jamais dépaſſer, malgré les cauſes permanentes (1) & les circonſtances accidentelles (2) qui s'oppoſent à ſes progrès. Partout, chez ces ſauvages, on trouve une preuve de cette vérité & de la difficulté de ſe nourrir. Un voyageur eſpagnol (3), qui vécut pendant près de neuf ans parmi les ſauvages de la Floride, voyoit continuellement ces infortunés éprouver, ſous toutes les formes, les tourmens de la faim, & dévorer, pour l'appaiſer, des araignées, des œufs de fourmis, & même une terre onctueuſe. Si le ſol de ces ſauvages produiſoit des pierres, ajoute ce voyageur, ils les avaleroient; j'ai appris du moins qu'ils recueilloient & conſervoient les os des ſerpens ou des poiſſons qu'ils avoient mangés, pour les broyer & pour s'en nourrir au beſoin.

Ellis ne parle pas d'une manière moins touchante de la diſette & des jeûnes prolongés des naturels placés aux environs de la baie d'Hudſon, forcés ſouvent aux horreurs de l'anthropophagie.

On pourroit conclure, d'après les récits les plus récens des miſſionnaires, que dans l'état actuel, la population des iles de la mer du Sud, mais ſurtout la population d'Otahiti, ſe trouveroit au-deſſous du niveau des ſubſiſtances; mais il eſt évident qu'un ſemblable réſultat ne peut être que temporaire, & qu'il faut l'attribuer à un effet ſoudain & violent des cauſes, ſoit permanentes, ſoit accidentelles, qui tendent à diminuer le nombre des hommes dans ces contrées.

Une diſproportion ſans ceſſe renaiſſante entre la population & les moyens de la nourrir; cette diſproportion, combinée avec les habitudes vagabondes & guerrières de la vie nomade, explique naturellement les invaſions ſucceſſives, les émigrations à main armée des barbares, au commencement du moyen âge, & les calamités ſi longues, ſi profondément ſenties, qui accompagnèrent ces tragiques événemens : une tendance non moins évidente de la population, pour dépaſſer le niveau des moyens de ſubſiſtance, ſe manifeſte également aujourd'hui chez les nomades actuels de l'Aſie, & ne s'y trouve contrebalancée que par l'inégalité des conditions, la difficulté d'acheter une femme dans les claſſes inférieures, la facilité d'une vie licencieuſe, & ſurtout par la fréquence des guerres, des famines & des épidémies.

Des cauſes de deſtruction du même genre, mais encore plus nombreuſes, plus fréquentes, plus actives, retiennent la population au niveau d'un fonds de ſubſiſtance reſſerré, non-ſeulement parmi les peuplades maures ou nègres, qui ſe trouvent diſſéminées ſur les côtes de l'Afrique, mais dans l'Egypte, jadis ſi floriſſante & ſi peuplée, & réduite aujourd'hui au dernier degré du malheur & de la ſervitude, ainſi que la plupart des autres provinces ſoumiſes à l'empire des Turcs.

Chez les nations les plus ſeptentrionales de l'Aſie, le même réſultat eſt amené par des moyens aſſez analogues à ceux qui agiſſent chez les indigènes de l'Amérique, avec cette différence que chez les premiers, les maux de la famille l'emportent beaucoup ſur les calamités de la guerre, & n'en ſont pas ordinairement la plus funeſte conſéquence.

Un ſemblable fléau, aſſez fréquent à la Chine, où pluſieurs cauſes tendent à la faire naître, y retient continuellement la population dans des limites d'où elle tend ſans ceſſe à ſortir; ce qui a fait dire au jéſuite Parennin, que ſi la famine ne paroiſſoit pas ainſi de temps en temps, il ſeroit impoſſible que le pays fût tranquille. L'uſage légal de l'infanticide ſe joint, d'ailleurs, à cette cauſe accidentelle d'abaiſſement de la population parmi les Chinois.

La famine & les maladies qui en deviennent la ſuite, ſont également très-fréquentes, très-déſaſtreuſes au Japon; & ce qui eſt produit par l'infanticide chez les Chinois, ſe produit chez leurs voiſins par le libertinage, les troubles inteſtins & les calamités de la guerre. Dans un état de civiliſation plus avancé, chez les Anciens en général, & chez les Grecs en particulier, la tendance continuelle de la population à dépaſſer de beaucoup dans ſes progrès les moyens de ſubſiſtance, attira de bonne heure l'attention & la ſurveillance des légiſlateurs, ou des philoſophes qui s'occupoient de matières politiques dans leurs ſpéculations, mais principalement de Platon & d'Ariſtote. Pluſieurs traits de la république tant vantée de l'un

(1) Le genre de vie, celui des peuples chaſſeurs ou pêcheurs, les guerres continuelles qui réſultent d'une malheureuſe concurrence, la froideur des hommes, la miſérable condition des femmes, leur ſtérilité, &c.

(2) Pluſieurs maladies graves, les épidémies déſaſtreuſes, &c.

(3) Alvar Nugnez *Cabeca de Vaca*.

de ces philoſophes, ſont voir évidemment, dit M. Malthus, que Platon avoit été vivement frappé de la tendance qui ſe manifeſte dans la population à s'élever continuellement dans ſes progrès au-delà du fonds des ſubſiſtances. Les moyens qu'il propoſa ſont exécrables, ſans doute, mais ils prouvent qu'il s'étoit fait une juſte idée de la force & de la grandeur de l'obſtacle qu'il vouloit combattre. Lycurgue & quelques autres légiſlateurs, qui jetèrent un coup d'œil moins pénétrant ſur la réalité des choſes & ſur la véritable nature de l'eſpèce humaine, s'attachèrent à encourager la naiſſance des enfans ſans pourvoir à leur entretien; ce qui faiſoit un très-petit accroiſſement de population au prix d'un très-grand accroiſſement de miſère & de ſouffrance. Du reſte, les cauſes accidentelles qui tendoient à diminuer la population chez les Grecs, indépendamment des meſures ou des inſtitutions, ne manquèrent point à ce peuple, ainſi qu'il eſt facile de le voir par le tableau de ſes diviſions inteſtines & des guerres continuelles & ſanglantes auxquelles il fut en proie pendant pluſieurs ſiècles.

Des cauſes du même genre agirent dans le même ſens, & peut-être encore avec plus de force parmi les Romains. Ajoutons que cet effet ſe joignit à celui des maladies épidémiques beaucoup plus fréquentes, & à l'influence de la corruption des mœurs, de l'inégalité des fortunes, & à pluſieurs inſtitutions éminemment contraires au travail, à l'induſtrie, & par cela même à la population.

Un coup d'œil ſur l'état de la ſociété chez les peuples modernes, ce coup d'œil, quelque rapide qu'il pût être, nous entraineroit beaucoup au-delà du ſujet particulier de cet article; il ne feroit, d'ailleurs, qu'ajouter une nouvelle preuve à l'appui de cette opinion, que pour l'eſpèce humaine comme pour les autres créatures vivantes, la nourriture ceſſe bientôt de ſuivre ou d'atteindre dans ſes progrès, l'accroiſſement de la population abandonné à lui-même, ou encouragé par des inſtitutions ou par des habitudes impolitiques, ce qui produit, avec le temps, les plus redoutables fléaux, la famine & les épidémies qui en ſont la ſuite inévitable: vérité ſi frappante aujourd'hui pour l'Irlande, dont le malheur doit être également attribué à l'eſpèce d'inſouciance barbare des claſſes inférieures, & à la négligence du Gouvernement.

D'après ce qui précède, la nourriture, les moyens de ſubſiſtance ſe trouvent donc toujours bien peu abondans, bien inſuffiſans, ſi on les compare aux générations qui ſe ſuccèdent avec une telle rapidité, qu'une ſeule eſpèce de végétal, le fenouil, par exemple, ſuffiroit bientôt, ſuivant la remarque ingénieuſe de Franklin, pour couvrir rapidement de ſa verdure toute la ſurface de la terre, ſi, par une cataſtrophe quelconque, notre planète ſe trouvoit dépouillée tout-à-coup de toute autre eſpèce de plantes.

Du beſoin de la nourriture, de ſes cauſes, de la faim, du jeûne & de l'abſtinence.

La nourriture, que l'homme & les animaux ne ſe procurent preſque jamais qu'avec une extrême difficulté, & par des efforts inſéparables d'une pénible concurrence; cette nourriture qui ſe trouve toujours bien reſtreinte, bien inſuffiſante dans tous les lieux, ſi on la compare aux progrès de la population, répond à différens beſoins, & demande, ſoit pour être obtenue, le plus ſouvent par force, ſoit pour être élaborée & transformée de diverſes manières, l'emploi de divers appareils d'organe & l'exercice de pluſieurs facultés.

De l'enſemble de toutes ces actions réſultent la digeſtion & l'emploi de différens genres de nourritures. Deux ordres de diſpoſitions également importantes ont pour objet cette fonction, dont la ſuſpenſion ne peut jamais s'étendre au-delà de certaines limites, au moins pour le plus grand nombre des animaux, ſans rendre leur mort inévitable. Ces diſpoſitions ſont, d'une part, l'excitement même des organes de la digeſtion, qui eſt une des conditions de la ſanté & de l'exiſtence; d'une autre part, la réparation des pertes qui réſultent continuellement de l'activité conſomptive & dévorante du principe de la vie.

Les déperditions variées des ſubſtances, que le fait même de la vie rend indiſpenſables, eſt une choſe d'obſervation journalière, & que les eſprits les moins attentifs & les moins éclairés ne peuvent méconnoître: ces pertes ne s'effectuent pas ſeulement par la tranſpiration, elles ont lieu en outre par l'exhalation pulmonaire & par d'autres excrétions. Pour l'eſpèce humaine, & dans un eſpace de vingt-quatre heures, ce déchet, que la digeſtion doit réparer, varie pour un individu adulte, & quelle que ſoit la quantité de nourriture qu'il ait priſe, depuis une livre onze onces juſqu'à cinq livres. Si l'on prend une moyenne proportionnelle, autant qu'un pareil ſujet de recherches en eſt ſuſceptible, ce déchet peut être évalué à deux livres treize onces; ſavoir, une livre quatorze onces par la perſpiration cutanée, & quinze onces par la reſpiration (1).

D'autres pertes que l'on ne pourroit évaluer, même d'une manière approximative, varient ſuivant une foule de cauſes individuelles, & s'effectuent par différentes excrétions.

L'accroiſſement dans les jeunes animaux, & la réparation prompte, régulière, des pertes conti-

(1) *Voyez* les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, 1790, pag. 620. — *Mémoire de Lavoiſier & Seguin ſur la tranſpiration.*

nuelles de l'organisation à toutes les époques de la vie, sont le véritable objet, le but final de toute alimentation; mais un motif plus puissant peut-être, plus direct, consiste dans l'excitement périodique des organes de la digestion, dont nous venons de parler; dans le renouvellement, soit par sympathie, soit par association, de plusieurs actions nerveuses qui se rattachent à ce même excitement, & qui se sont liées, avec le temps, au développement des forces *épigastriques*.

Le cœur & les autres viscères creux, quelle que soit d'ailleurs leur structure, renferment en eux-mêmes, & doivent à l'exercice même de la vie, le stimulant, le principe d'action qui les fait vivre, qui entretient le mouvement continuel des uns, ou provoque les mouvemens, soit accidentels & irréguliers, soit habituels ou périodiques des autres. L'appareil gastrique en général, & l'estomac en particulier, se trouvent comme en dehors de cette condition.

Leur action, l'exercice de leurs fonctions, le développement de leur énergie, ne peuvent être suspendus pendant un certain temps sans qu'il résulte de cette interruption *irritation*, *souffrance*, *mal-être*. L'entretien de cette action est attaché à un stimulant extérieur, à une certaine quantité de nourriture, dont le premier effet se montre dans le rétablissement presqu'instantané des forces épuisées, c'est-à-dire dans une *refocillation* rapidement opérée par l'impression des alimens sur les voies digestives; effet immédiat, toujours pressant, toujours impérieux, & qui ne peut être différé au-delà d'une certaine limite, sans que la mort, & une mort douloureuse & horrible, ne soit la suite de cette interruption.

Cette mort, qui n'est point la conséquence d'une déperdition de substance encore peu avancée, est plus ou moins prompte, suivant une foule de circonstances, dont les unes se rapportent à l'individu même qui éprouve le supplice de la faim; tandis que les autres lui sont étrangères, & se rapportent au milieu dans lequel il se trouve placé, à son humidité, à sa température, à son exposition, &c.

Dans l'état le plus ordinaire, les personnes qui périssent par la faim succombent du quatrième au septième jour, quelquefois le dixième, & même le treizième & le dix-neuvième; variétés dont plusieurs auteurs ont cité des exemples (1).

L'âge exerce une assez grande influence sur ces différences, ce qui n'a point échappé aux habiles observateurs de l'homme, & aux grands peintres de ses malheurs & de ses passions.

Hippocrate a dit, dans ses immortels *Aphorismes*, & sans doute d'après une expérience bien antérieure à ses observations: ceux qui supportent le mieux la faim, ce sont les vieillards, ensuite les hommes d'un âge mûr, beaucoup moins bien les adolescens, beaucoup moins bien encore les enfans, & surtout les enfans qui ont le plus d'alacrité:

1°. *Senes facillimè jejunium ferunt; secundò ætate consistentes, minimè adolescentes, omnium minimè pueri; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores* (1).

Non moins judicieux observateur de la nature, le Dante s'est conformé à cette gradation des âges dans son dramatique *Episode du comte Ugolin*, condamné par un ennemi implacable à périr de faim avec sa famille. Les plus jeunes de ses fils périssent les premiers; les plus âgés un plus tard, du cinquième au sixième jour, & l'infortuné comte, le huitième.

A toutes les époques de la vie, certains états morbides, que l'on ne peut rapporter qu'à la classe des névroses, paroissent suspendre la nutrition. On a observé alors des abstinences de plusieurs semaines, de plusieurs mois, & même de plusieurs années. Haller, qui cite plusieurs exemples de ces prodiges, remarque, avec beaucoup de raison, que les personnes qui les ont offerts, étoient, pour la plupart, des vaporeux, des hypochondriaques, des femmes hystériques, ou des malheureux visionnaires privés à la fois de leur raison & de leur santé par un fol enthousiasme, ou par les habitudes d'une vie contemplative & ascétique. Nous devons ajouter à cette remarque, que pendant ces abstinences, merveilleusement prolongées, la vie se trouvoit sensiblement diminuée & bornée à une somnolence habituelle pendant laquelle les excrétions paroissoient suspendues, ainsi que toute manifestation de mouvement & d'activité. Un sommeil plus profond, une torpeur pendant laquelle la vie ne se soutient que par les stimulans internes évidemment diminués, sont justement regardés comme une des circonstances qui font le mieux comprendre les longs jeûnes des animaux à sommeil hibernal, qui maigrissent, d'ailleurs, beaucoup pendant leur abstinence périodique, & dont la nutrition paroît s'opérer pendant toute la durée de cette abstinence, aux dépens de la graisse dont ils sont abondamment pourvus à la fin de l'automne.

L'abstinence & la faim qui l'accompagne, produisent des effets bien plus rapides dans le plus grand nombre des cas, & surtout chez les animaux qui ne sont pas sujets à la torpeur hibernale, ni modifiés par un état accidentel de maladie, capable de suspendre ou du moins d'affoiblir le mouvement de la nutrition.

(1) Haller, *Element. physiologiæ*, vol. VI, in-4°., pag. 168 & 169.

(1) Voyez *Hippocrat. Aphor., edente Pariset, sect. prima, Aphor. XIII*, que l'on pourra conférer avec le passage de la Préface de Celse, & un autre passage remarquable de van Swieten, tome II, pag. 99.

Une altération morbide très-profonde, ne tarde pas alors à s'établir. L'individu qui subit un pareil supplice, perd bientôt ses forces, avec un sentiment d'angoisse souvent accompagné de vertiges; le sang paroît même diminuer de volume, suivant les observations de Haller, sur les grenouilles. Tous les autres fluides, toutes les autres humeurs s'altèrent; le souffle, l'exhalation pulmonaire, devient bientôt fétide; le lait n'a plus sa douceur ni ses propriétés alimentaires; l'urine devient d'une âcreté presque corrosive, comme l'éprouvèrent Bontekoë & son compagnon dans un naufrage, pendant le cours d'un voyage aux Terres australes (1). Pendant cette même abstinence, l'état des chairs est entièrement changé; la graisse se consomme, toutes les excrétions sont dénaturées ou affoiblies, & il est probable que dans une pareille situation, les serpens les plus dangereux ne pourroient faire que d'innocentes morsures (2). (*Voyez* NUTRITION.)

Des effets qu'éprouvent & que font éprouver les alimens pendant la digestion.

Le premier effet que les alimens font éprouver pendant la digestion, dépend uniquement de leurs propriétés plus ou moins excitantes; il ne paroît point du moins se rapporter encore à la réparation des pertes qui ont été faites pendant la durée d'un jeûne plus ou moins long. Un état de foiblesse & de langueur, un sentiment inexprimable de souffrance vague & de malaise indéterminé, avoient annoncé le besoin de cet excitement; ils cessent aussitôt, & par la première impression de la nourriture sur les voies digestives. Le rétablissement des forces est l'effet immédiat & prompt de cette impression. L'ébranlement, le nouvel état qui a été imprimé à l'estomac, se communique au système général des entrailles, c'est-à-dire, à tous les viscères de la poitrine & du bas-ventre, qui paroissent retrouver un point d'appui. Cette réaction s'étend bientôt, & presque spontanément, à tous les autres organes. Le centre épigastrique reprend toute sa force, tout son ascendant, toute son influence, sur les diverses fonctions, & jamais, dans aucune autre circonstence, les sympathies de l'estomac, ce que Bordeu appeloit si judicieusement le *département, l'empire de cet organe*, ne se manifestent avec autant d'énergie & d'étendue. L'épigastre, dans ce premier phénomène, devient ordinairement le centre d'un mouvement fluxionnaire. Tous les organes que sa réaction a animés, réagissant à leur tour, paroissent contribuer à la digestion, & la belle question, *an omnes partes digestioni opitulentur*, proposée par Bordeu, se trouve décidée pour l'affirmative, si l'on observe, comme il convient, ces importans phénomènes.

Le premier résultat de l'action des alimens, & les divers effets qui lui succèdent, sont évidemment soumis à l'action nerveuse. On s'y oppose, du moins par la section ou par la ligature de la huitième paire sur les animaux, & ces effets sont troublés, affoiblis dans l'homme, par les narcotiques, par une affection morale trop vive, ou par toute autre cause de distraction ou de perturbation.

Plusieurs causes diverses modifient sensiblement les mêmes phénomènes, & présentent, relativement à l'hygiène, d'importantes considérations. Les qualités des nourritures, leur température, leur masse, leur poids, leur consistance, leur mélange avec des liqueurs fermentées ou avec des boissons stimulantes quelconques, apportent nécessairement de grandes variétés dans la première impression des alimens. Cette première impression sera nulle ou presque nulle sans doute, si se proposant seulement de nourrir, comme on l'a fait trop souvent, dans la question des soupes économiques, ou dans plusieurs calculs relatifs à l'alimentation des indigens ou des prisonniers, on perd entièrement de vue tout ce qui concerne l'assaisonnement de la nourriture, sa résistance mécanique, en un mot ses propriétés stimulantes. On a même souvent remarqué, & surtout pendant les temps très-froids, que les hommes qui se livrent accidentellement à de violens exercices, ou qui sont employés à des travaux plus pénibles, avoient alors besoin d'un régime moins délicat, d'un pain plus grossier, de viandes plus consistantes & plus fortement assaisonnées: d'une autre part, les hommes qui font peu d'exercice, qui vivent dans l'oisiveté, ou qui se consacrent à des professions sédentaires, doivent plutôt chercher à affoiblir qu'à augmenter la première impression des alimens sur les voies digestives, surtout dans un âge un peu avancé. Cette première impression est quelquefois pénible dans cette circonstance, surtout si elle se trouve sensiblement augmentée par une nourriture exclusivement animale, & par des boissons alcooliques. Elle occasionne alors de l'assoupissement, la coloration, la chaleur du visage, une congestion sanguine évidente, vers les parties supérieures, la gêne de la respiration, l'accélération, la dureté du pouls. Dans quelques cas particuliers, les inconvéniens de cette même impression sont annoncés par un défaut d'équilibre, par un affoiblissement ou par une augmentation d'énergie dans certains organes (le cerveau, les organes de la reproduction) (1).

(1) Ces infortunés navigateurs, pressés par la soif la plus impérieuse, buvoient leur urine pendant les deux premiers jours de leur abstinence; ce qui devint impossible un peu plus tard.

(2) *Voyez* Haller, *Op. cit.*

(1) Les organes urinaires offrent peut-être plus souvent qu'aucun autre, l'exemple de cette irritation partielle, de

Le célèbre miniſtre Turgot offroit un exemple remarquable de ces anomalies. Suivant Cabanis, il n'avoit jamais plus de mouvement dans l'eſprit, plus de diſpoſition à l'étude & au travail littéraire, que pendant le premier période de la digeſtion, & ſous l'influence que le centre épigaſtrique paroiſſoit exercer ſur le cerveau. Un très-grand perſonnage politique du dernier ſiècle, dont j'ai ſouvent entendu citer l'exemple, ſe trouvoit encore bien plus directement placé ſous cette même influence, qui lui étoit devenue indiſpenſable, & à un tel point, qu'il avoit fini par ne travailler jamais qu'après ſon dîner, & dans un état de demi-ivreſſe, pendant lequel ſon entendement acquéroit un accroiſſement d'énergie.

La durée du travail de la digeſtion ne peut d'ailleurs être déterminée d'une manière exacte; cette opération, ordinairement annoncée par un ſentiment de vigueur, par un accroiſſement d'énergie, devient quelquefois aſſez pénible & aſſez laborieuſe. Elle eſt ſouvent accompagnée, chez les perſonnes nerveuſes, d'un friſſon aſſez incommode, & d'un mouvement fébrile. Elle exige, dans ce cas, beaucoup de calme & de repos. La moindre fatigue, la plus légère émotion, le moindre effort de la penſée, pourroient aiſément la troubler; dans une occurence oppoſée, le mouvement, l'exercice, une diſtraction active, un grand emploi des muſcles, ſont néceſſaires pour s'oppoſer à la concentration des forces, & entre ces deux extrêmes, l'obſervation fait continuellement découvrir une foule de nuances & de particularités que nous ne pouvons indiquer dans ces conſidérations générales.

Le ſommeil préſente une autre diſpoſition qui paroît ſenſiblement modifier l'action digeſtive. On a dit, peut-être d'une manière trop générale, qu'il la favoriſoit & la rendoit plus rapide & plus complète; cette aſſertion, comme mille autres, ne peut être admiſe qu'avec de nombreuſes exceptions: le ſommeil paroît même ſuſpendre entièrement la digeſtion pour quelques perſonnes chez leſquelles cette opération, tout-à-fait arrêtée, ne reprend qu'au moment du réveil, & ſouvent après avoir occaſionné des ſymptômes très-pénibles. Pendant la veille, & quel que ſoit d'ailleurs le bon état de l'organiſation, le premier travail de la digeſtion ne pourroit être impunément troublé, au moins dans le plus grand nombre des cas. La ſaignée, un grand emploi de force, une commotion morale trop violente, ſeroient alors très-nuiſibles, & le travail de la digeſtion auroit à ſon tour les inconvéniens les plus graves, pendant le cours d'une maladie aiguë, ſurtout au moment des paroxyſmes, ou dans les circonſtances d'une criſe quelconque, à l'époque d'une éruption, par exemple, d'une ſueur, d'une expectoration.

Quant aux changemens que la nourriture elle-même, & les organes employés à la digeſtion éprouvent, ils commencent dans la bouche, par la maſtication, par un mélange avec la ſalive, & continuent d'avoir lieu ſur tous les points de la membrane muqueuſe des voies digeſtives, juſqu'à la fin du canal inteſtinal. Les alimens, déjà modifiés par la maſtication, arrivent par portions, par bouchées dans l'eſtomac, avec une certaine quantité d'air. Ce viſcère change dès-lors de poſition; le pylore ſe ferme, & tout l'enſemble de l'organe ſe développe par une expanſion active. De nouvelles portions d'alimens & de nouvelles quantités d'air continuent d'arriver juſqu'au degré convenable de réplétion, annoncé par la ſatiété. L'eſtomac eſt alors entièrement développé, avec ſes deux orifices fermés, & dans l'état que les phyſiologiſtes ont déſigné ſous le nom de *périſtole*. A cette époque de la digeſtion, commence la chymification des alimens, qui n'eſt, ni une trituration, ni une diſſolution, ni le produit d'une fermentation ou d'une putréfaction, mais une opération *ſui generis*, & véritablement ſpécifique.

La maſſe alimentaire ainſi travaillée, ne tarde pas à ſe convertir en une pâte chymeuſe, & par les mouvemens oſcillatoires des fibres muſculaires de l'eſtomac, & par ſon mélange avec les ſucs perſpiratoires & folliculaires de ce viſcère, alors plus abondans, plus actifs & plus éminemment doués des qualités qui leur ſont propres, ainſi qu'il arrive pour tous les fluides de l'économie animale, à l'époque où l'organe qui les fournit ſe trouve accidentellement ou régulièrement ſoumis à une cauſe puiſſante d'excitement & de ſtimulation.

La pâte chymeuſe offre déjà, dans cet état, une converſion aſſez avancée de la maſſe alimentaire: c'eſt un mélange compoſé de cette maſſe atténuée, offrant une apparence d'homogénéité, avec des matériaux fournis par l'animal lui-même, qui, dans tous les périodes de la digeſtion & de la nutrition, n'opère jamais ſans mêler ſa propre ſubſtance à des ſubſtances étrangères. Le chyme varie ſans doute, ſuivant la nature des animaux. La circonſtance d'une maladie très-grave (d'une ouverture fiſtuleuſe de l'eſtomac), a fourni, à Paris, il y a pluſieurs années, l'occaſion d'avoir un petit nombre d'aperçus ſur la compoſition du chyme dans l'homme.

La malheureuſe femme chez laquelle on obſervoit cette ouverture fiſtuleuſe, qui avoit progreſſivement augmenté, mangeoit beaucoup, mais rendoit, très-peu de temps après avoir mangé, une grande partie de la nourriture qu'elle

---

cette augmentation d'excitement pendant le travail de la digeſtion. Les perſonnes plus ou moins diſpoſées à l'hypochondrie, urinent, comme on ſait, pluſieurs fois pendant ce premier travail, & comme ſi elles ſe trouvoient ſous l'influence d'une affection ſpaſmodique ou nerveuſe.

qu'elle avoit prise, sous la forme d'une pâte chymeuse & grisâtre. Cette pâte ayant été analysée & comparée avec la nourriture de la malade, on vit que le premier travail de la digestion n'avoit développé aucun acide, & que le principal changement se réduisoit à une augmentation de gélatine, à la formation d'une matière d'apparence fibrineuse, & à une plus forte proportion d'hydrochlorate de soude, de phosphate de soude, de phosphate de chaux.

Cette femme, qui vécut encore pendant quelque temps dans un pareil état, n'étoit véritablement nourrie que par une très-petite portion de la masse alimentaire, qui, échappée à l'ouverture fistuleuse, étoit poussée du côté du pylore, par les mouvemens péristaltiques de l'estomac (1).

Les expériences de M. Marcet sur le chyme produit par une nourriture végétale, ont appris qu'il ne présentoit pas de gélatine, & qu'il contenoit de l'albumine, quoique cette dernière ne se trouvât point dans la masse alimentaire.

La chymification, dont la durée a été évaluée d'une manière fort approximative, à quatre ou cinq heures, est fort inégale pour les divers alimens, dont il est dit à ce sujet, qu'ils sont plus ou moins digestibles, & qu'ils ne passent pas dans le duodénum, suivant l'ordre de leur arrivée dans l'estomac. Les mouvemens péristaltiques, opérés par les fibres longitudinales de ce viscère, entraînent les portions qui sont dirigées du côté du pylore : anneau éminemment sensible & contractile, qui paroît ne s'ouvrir & ne se dilater d'abord, que pour les nourritures bien chymifiées, jusqu'à ce que, fatigué & comme épuisé par cette surveillance, il laisse ensuite passer les matières les plus réfractaires ou les moins avancées dans leur digestion.

La pâte chymeuse arrivée dans le duodénum, s'y mêle avec la bile & le suc pancréatique, dont les qualités très-variables, & subordonnées à l'état de l'organe qui les sécrète, apportent nécessairement de grandes différences dans le travail de la digestion. La partie la plus fluide, la plus assimilable de ce nouveau mélange, est absorbée sous le nom de *chyle*, par les vaisseaux lactés ou chylifères. D'autres parties, également absorbables, mais plus résistantes au travail de la nutrition & de l'assimilation, sont absorbées par les veines, & manifestent assez souvent leur présence & leur action par des phénomènes très-remarquables (2).

La partie la plus grossière, la plus solide, passe dans le gros intestin, y séjourne plus ou moins long-temps, fournit même encore des matériaux à l'absorption qui la modifie, & se trouve expulsée sous la forme de déjections ou de matière fécale; matière qui n'est pas un simple déchet, un simple résidu de la masse alimentaire, mais un produit très-composé de la digestion, & pour lequel l'animal fournit de nouveau sa propre substance d'une manière fixe, régulière, lorsque sa santé n'a éprouvé aucune altération.

La conversion de la substance alimentaire & les divers produits de la digestion, que nous venons d'indiquer d'une manière générale, ces produits, qui ne présentent leur degré de perfection que dans l'état de santé le plus parfait, doivent être regardés comme un ordre de phénomènes particuliers ou spécifiques. Nous les indiquerons sous le nom de *phénomènes zoonomiques* ou *organiques*, pour les distinguer des phénomènes purement physiques ou chimiques, que la matière nutritive éprouveroit si elle étoit livrée à elle-même, ou modifiée par le travail d'une digestion incomplète & laborieuse.

Dans plusieurs circonstances d'indisposition ou de foiblesse relative, qui forment l'état le plus habituel d'un grand nombre de personnes, des digestions incomplètes & laborieuses ont souvent lieu; alors, plusieurs alimens ne peuvent être digérés ou ne se digèrent qu'avec une extrême difficulté, en occasionnant beaucoup de souffrance, & en laissant apparoître souvent plusieurs effets d'un changement purement physique ou chimique dans la pâte alimentaire, auquel un meilleur état des organes se feroit opposé (l'acidité, la distension gazeuse, des rapports nidoreux).

Parmi les alimens dont la conversion organique ne peut s'opérer complétement dans l'état d'indisposition ou de foiblesse dont nous parlons, on doit placer les nourritures végétales en général & la chair des animaux trop jeunes, mais en particulier, les semences de plusieurs légumineuses, la pomme de terre, les farineux unis à du mucilage ou à des matières sucrées, le navet, les choux, plusieurs autres plantes de la famille des Crucifères, presque tous les fruits, &c. &c.

L'opinion commune, qui attribue à plusieurs de ces nourritures d'être venteuses, fermentescibles, acides; cette opinion, que quelques savans ont trop légèrement rangée parmi les erreurs populaires, est fondée jusqu'à un certain point, surtout si on veut la restreindre & ne l'appliquer qu'aux circonstances de foiblesse ou d'incapacité digestive, que nous venons d'indiquer. Du reste, cette foiblesse, cette incapacité, qui peut dépendre d'un grand nombre de causes très-différentes, présente une foule de

(1) Les résultats de cette observation sont d'accord avec les remarques de M. Lallemand, professeur de la Faculté de Montpellier, sur les *anus artificiels*. (*Voyez* sa Dissertation. Thèses de Paris, in-4°., année 1818.)

(2) L'odeur des urines après avoir mangé des asperges, ou des alimens qui contiennent des parties résineuses ou balsamiques; la coloration des os par la garance; l'odeur, la saveur, la couleur du lait, sous l'influence de certaines nourritures: enfin l'odeur de la perspiration pulmonaire sous la même influence, & surtout après avoir mangé des alimens préparés avec de l'ail.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 706 sur 787

conſidérations, qui s'appliquent d'une manière directe à la partie pratique ou uſuelle de l'hygiène.

Dans pluſieurs circonſtances, la débilité des organes de la digeſtion & la langueur des ſécrétions, qui contribuent à l'élaboration de la maſſe alimentaire, ſont évidentes, mais conſtitutionnelles & indépendantes, juſqu'à un certain point, d'un état morbide; alors, la digeſtion ne peut s'exercer que ſur des alimens à la fois très-digeſtibles & très-peu diſpoſés à éprouver les changemens chimiques. Les chairs viſqueuſes ou trop gélatineuſes des jeunes animaux, les ſubſtances graſſes, les matières trop conſiſtantes, quelle que ſoit d'ailleurs leur compoſition, la plupart des fruits, les ſubſtances végétales en général, lorſqu'elles n'ont pas été modifiées par des préparations convenables, ſont nuiſibles dans tous les cas de cette débilitation abſolue, & ne peuvent manquer d'occaſionner, ſi on en fait uſage, une première ou une ſeconde digeſtion très-laborieuſe, ou même une véritable indigeſtion.

Si la foibleſſe, ſi l'inertie eſt partielle, ſi elle ſe rapporte plus particulièrement, ſoit à l'eſtomac lui-même, ſoit au foie, ſoit aux ſurfaces muqueuſes des inteſtins, d'autres anomalies, d'autres ſymptômes d'indiſpoſition ſe manifeſteront pendant les converſions variées des ſubſtances alimentaires; ainſi, par exemple, dans le cas où le foie n'auroit pas un degré ſuffiſant de ſenſibilité, pour être excité comme il convient par tous les genres de nourriture, les corps ſucrés, le lait ſous toutes les formes, les corps gras, les matières gélatineuſes & peu ſapides, n'attaqueront pas comme il convient cette ſenſibilité peu développée du foie, & contribueront par cela même à rendre la première digeſtion aſſez difficile, & de telle ſorte, que la formation & l'expulſion des matières fécales ſouffriront elles-mêmes de ce dérangement.

L'état d'indiſpoſition, les ſenſations plus ou moins douloureuſes, les divers ſymptômes de ſouffrance, qui accompagnent les digeſtions laborieuſes ou incomplètes à leurs diverſes époques, préſentent, ſi on les conſidère dans leur enſemble, de nombreuſes variétés. En les analyſant comme il convient, c'eſt-à-dire, en portant dans cette recherche une obſervation attentive & toutes les données d'une ſaine phyſiologie, on reconnoîtra au moins, dans pluſieurs cas, la véritable cauſe de ces anomalies, ainſi que les motifs des différens régimes que ces diſpoſitions exigent, & que la plupart des médecins ne ſavent malheureuſement ni apprécier ni preſcrire.

Il exiſte en particulier quelques diſpoſitions morbides des voies digeſtives, auxquelles il importe de donner la plus grande attention dans l'hygiène pratique ou uſuelle: telles ſont les diverſités que nous venons d'indiquer, relativement à la foibleſſe radicale ou générale des organes de la digeſtion, à l'inertie, à l'altération dans la ſécrétion de la bile ou dans les ſécrétions folliculaires & perſpiratoires. D'autres diſpoſitions morbides, qui ne ſont pas moins graves, occaſionnent chez pluſieurs perſonnes des irrégularités aſſez remarquables dans les digeſtions, & paroiſſent ſe rapporter, tantôt à un principe d'irritation névralgique, tantôt à un principe d'irritation gouteuſe ou rhumatiſmale; dérangement dont la véritable nature n'eſt ſouvent bien reconnue que par les choſes qui nuiſent ou qui ſoulagent, *a lœdentibus & utentibus, indicatio.* Dans le premier cas, le travail de la digeſtion eſt ſouvent accompagné, à ſes différentes époques, d'un ſpaſme plus ou moins pénible, d'un ſentiment de peſanteur ou de conſtriction, d'un reſſerrement convulſif, que la perſonne qui ſouffre compare à l'effet d'une griffe & de pluſieurs phénomènes conſécutifs ou ſympathiques, quelquefois très-extraordinaires.

L'oxyde blanc de biſmuth, l'eau de chaux convenablement opiacée, l'extrait de juſquiame uni à l'extrait gommeux d'opium, le ſirop d'éther, &c., ſont les moyens à l'aide deſquels on parvient le mieux à ſoulager ou à guérir, dans ces circonſtances, ſurtout ſi on en favoriſe l'effet par un régime convenable, par la privation des ſtimulans alcooliques & des aſſaiſonnemens, par l'uſage excluſif ou preſqu'excluſif des viandes blanches ou du lait, par l'emploi des végétaux non farineux, des poiſſons faxatiles (les limandes, les merlans).

Dans d'autres occurrences, la plupart des ſymptômes que nous venons d'indiquer ſont éprouvés; mais ils ſe manifeſtent chez des perſonnes qui ont eu quelques atteintes de goutte, ou dont les aſcendans étoient ſujets, ſoit à cette maladie, ſoit à des affections calculeuſes. On obſerve en même temps, que ces mêmes ſymptômes ſont le plus ordinairement excités par des alimens trop animaliſés, par les vins acides, par le froid ſec, le vent du nord, & qu'ils ſont preſque toujours accompagnés de renvois d'alimens, mais ſurtout de renvois de pain & de la plupart des alimens aſſaiſonnés ou aromatiques. On remarque auſſi que l'éther & l'opium modifient très-peu ces ſymptômes, que l'on combat avec avantage par les demi-bains, les pédiluves irritans, l'eau de chaux, la magnéſie pure & donnée à doſe purgative, par la privation preſqu'abſolue du pain, des ſubſtances animales, des vins les plus légèrement acides, des fruits acidules.

Ce principe d'irritation rhumatiſmale, qui n'eſt pas un être de raiſon, comme beaucoup d'eſprits forts en médecine paroiſſent le croire, ſe porte rarement ſur les voies digeſtives, ſans

avoir préalablement attaqué quelqu'autre partie de l'organisation. Ces atteintes sont rarement chroniques; elles s'exaspèrent ou se manifestent tout-à-coup dans les temps humides, sous la forme d'une véritable fluxion, qui envahit l'estomac, y détermine une sensation de courbature ou des nausées qui augmentent pendant la digestion, qui deviennent alors quelquefois très-douloureuses, qui sont accompagnées de renvois d'alimens, d'angoisses, & parfois d'une augmentation dans la sécrétion perspiratoire, qui donne lieu à des vomissemens de matières visqueuses ou à une diarrhée très-pénible, & qu'il faut s'empresser d'arrêter par les opiacés donnés en lavemens. Il n'est pas rare de rencontrer des individus chez lesquels les souffrances que nous venons d'indiquer, en les attribuant à une affection rhumatismale de la tunique musculaire de l'estomac ou des intestins, alternent avec un catarrhe des mêmes organes.

Dans tous les cas que nous venons d'indiquer, d'une manière trop rapide sans doute, la moindre réaction fébrile, la constipation opiniâtre, l'insomnie, une exacerbation sensible dans les souffrances, par les plus légers toniques, surtout par les acides ou par les alcooliques, doivent faire craindre une phlegmasie chronique, mais surtout une entérite, une gastrite ou une gastro-entérite : présomptions qui fournissent d'autres données pour le régime & pour le traitement. Ajoutons qu'il n'est pas sans exemple, que plusieurs digestions très-laborieuses, très-pénibles, soient des phénomènes purement sympathiques & consécutifs, dont la cause première doit être rapportée à une métrite latente, à un catarrhe utérin inflammatoire, ou même au travail trop difficile de la menstruation : circonstances dans lesquelles les praticiens vulgaires manquent rarement de se méprendre, & d'aggraver par leur méprise les maux qu'ils sont appelés à soulager.

D'après l'opinion des Anciens, qui d'âge en âge s'est transmise en grande partie par des traditions populaires, dont l'origine scientifique ne peut être méconnue, on a attribué aux alimens diverses qualités relatives aux effets qu'ils éprouvent dans les voies digestives. On a dit qu'ils étoient légers ou pesans, κουφος & βαρυς; foibles ou forts, ισχυρος; nourrissans ou peu nourrissans, τροφιμος & ολιγοτροφος; humides ou secs, υγρον & ξηρον; laxatifs ou resserrans, διαχωρητικον & στυπτικον; échauffans ou rafraîchissans, θερμον & ψυχρον; flatueux & non flatueux, expansibles & non expansibles, occasionnant ou diminuant l'embonpoint, &c. &c.

Ces différences dans les effets qu'éprouve la masse alimentaire, ou qui accompagnent sa conversion, n'existent pas sans doute ou n'existent que foiblement dans les conditions d'une santé parfaite, mais se laissent apercevoir parmi les nations civilisées, chez un grand nombre de personnes, dont les facultés digestives, affoiblies ou dépravées, n'exécutent que d'une manière laborieuse, & par cela même très-insuffisante, le grand œuvre de la chymification. Quoi qu'il en soit, les alimens, lorsque leur première métamorphose est opérée d'une manière plus ou moins complète & plus ou moins difficile, produisent divers effets qui dépendent jusqu'à un certain point de la nature de ces mêmes alimens & de leur composition, à l'examen desquels le paragraphe suivant est consacré.

Choix, quantité des alimens, & principes généraux de diététique.

Le choix des nourritures, d'ailleurs si important, ne peut être indiqué *à priori*, c'est-à-dire, d'après des principes fixes de conduite. Il est nécessairement subordonné à l'âge, au tempérament, au genre de vie, mais surtout à ces particularités individuelles de complexion, que les médecins désignent sous la dénomination technique d'*idiosyncrasie*.

L'homme, considéré dans les différens climats, dans les différens siècles, & au milieu des conditions diverses d'existence qui dépendent de l'état de civilisation, présente à ce sujet des variétés infinies, depuis les peuplades sauvages qui peuvent se nourrir de chairs crues, & quelquefois en putréfaction, jusqu'à ces hommes foibles & délicats, qui, chez les nations policées, ne peuvent, à l'exemple de Sanctorius, digérer que la balance à la main, & en donnant aussi peu de résistance ou de travail qu'il est possible aux organes de la digestion.

Entre ces deux extrêmes, tout sembleroit devoir être indifférent, relativement à la qualité & au choix des nourritures, *Sanis omnia sana*, dit le proverbe : toutefois cette règle, comme tous les axiômes & les assertions trop générales, ne peut être admise qu'avec de nombreuses exceptions. Les alimens les plus convenables en apparence se digèrent souvent assez mal par des personnes robustes. Dans d'autres circonstances, des alimens grossiers, & que l'hygiène paroîtroit devoir proscrire, sont plus promptement, plus facilement élaborés que certaines substances en général très-digestibles. Les uns retrouvent leur santé pendant les rigueurs d'un carême, ainsi que Baglivi l'a souvent observé; d'autres la perdent. Ceux-ci ne digèrent bien que les œufs, & les viandes très-sèches & très-noires; d'autres ne peuvent les supporter, & ne sont bien nourris qu'avec des viandes blanches, du poisson ou des pulpes végétales. Le plus grand nombre n'est pas incommodé par l'usage des fruits, lors même qu'il est obligé de s'astreindre à un régime très-sévère pour le volume & la quantité des alimens. Ces mêmes fruits, en général, ou quelques espèces de fruits en particulier, tels que l'abricot, le raisin, les

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 708 sur 787

fraiſes, tous les fruits acides, &c., ne ſont jamais impunément partie d'un repas pour certaines perſonnes, qui ſont d'ailleurs pourvues d'un appareil digeſtif aſſez fort pour conſommer une quantité conſidérable d'alimens.

Le médecin Lorry, dont l'exemple a été ſouvent cité, manquoit rarement d'avoir une éruption lorſqu'il avoit mangé du riz : quelques perſonnes éprouvent bien plus ſûrement & bien plus douloureuſement le même ſymptôme, par l'effet du poiſſon, des écreviſſes ou des moules.

L'expérience individuelle eſt le ſeul guide ſans doute que l'on puiſſe prendre pour ſe diriger au milieu de ces variétés & de ces anomalies. En convenant de cette vérité avec la plupart des auteurs qui ont écrit ſur la diététique, nous ferons cependant la remarque, que l'on a peut-être trop exagéré les conſéquences de ces ſpécialités relativement au régime, & pour donner plus de latitude au caprice & à la gourmandiſe. Les exceptions elles-mêmes confirment la règle, loin de lui porter atteinte, & nous ne dirons pas avec Boerhaave, *nullum alimentum, univerſali titulo, ſalubre dici poteſt, & qui rogat quodnam eſt ſalubre alimentum, idem facit, ac quæreret quiſnam ſit ventus ſecundus, non cognito itinere.*

Les variétés, les diverſités dans les appétences & dans la faculté digeſtive, lorſqu'elles ne ſont pas trop éloignées d'un certain état naturel ou normal, prouvent ſeulement la force de certaines habitudes ou l'effet d'un état irrégulier & morbide des organes de la digeſtion, qui n'eſt pas incompatible avec la ſanté, & dont les exemples ne ſont jamais ſi frappans ou ſi remarquables que pendant certaines groſſeſſes.

Dans le plus grand nombre des cas qui ne ſe rapprochent pas de ces ſingularités, les connoiſſances poſitives, expoſées dans différentes parties de cet article, trouveront journellement leur application à la diététique uſuelle & aux détails de l'économie domeſtique : on doit avoir égard, dans ces applications, aux propriétés toniques ou débilitantes des alimens, à leur conſiſtance, à leur nature, au degré de réſiſtance qu'elles oppoſent, comparés aux divers degrés de force ou de foibleſſe de cet appareil; ce qui permettra alors de ſe former une opinion aſſez éclairée, & d'accord d'ailleurs avec l'expérience, ſur le régime échauffant & rafraîchiſſant, la convenance & l'indication particulière des nourritures animales ou des nourritures végétales, des alimens fibro-gélatineux, albumineux, gras, farineux, gommeux; des corps ſucrés & des ſubſtances qui, comme les fruits, contiennent des acides tout formés, un mucilage plus ou moins viſqueux ou plus ou moins parfumé; un ferment, ou du moins une matière propre à fermenter par la plus légère addition d'oxygène. On devra également combiner les données ſcientifiques & les réſultats des expériences individuelles, en les rectifiant par un contrôle mutuel & réciproque pour tout ce qui concerne la quantité des nourritures que chaque individu doit utilement ou peut impunément conſommer dans l'eſpace de vingt-quatre heures, lorſque ſa ſanté n'a éprouvé aucune altération.

Ce nouvel objet de la diététique paroît peut-être encore moins ſuſceptible d'être limité ou déterminé que tout ce qui appartient au choix & à la qualité des alimens. La déperdition journalière des corps ſe préſente à la vérité comme une donnée principale pour rattacher cette meſure des alimens à quelques points fixes; mais cette donnée elle-même ne peut être obtenue que d'une manière approximative. Ainſi, d'après les ingénieuſes expériences de Lavoiſier & de M. Seguin, les pertes d'un individu qui ne ſe livre pas à des travaux de corps très-pénibles, varient depuis une livre onze onces & quatre gros juſqu'à cinq livres par la tranſpiration cutanée, la tranſpiration pulmonaire & la reſpiration.

En prenant à cet égard une moyenne, cette déperdition peut être évaluée à deux livres treize onces : toutefois, & toujours d'après Lavoiſier, un individu quelconque, ſans s'attacher à ne prendre chaque jour que la même quantité de nourriture, ſans s'aſtreindre à un genre de vie déterminé, & ſi les repas étant pris à des heures à peu près réglées, on évite les excès, cet individu, après avoir augmenté de poids de toute la nourriture qu'il a priſe, revient tous les jours, après la révolution de vingt-quatre heures, au même poids qu'il avoit la veille. Si cet effet n'a pas lieu, l'animal eſt dans un état de ſouffrance ou de maladie. (*Académie des ſciences*, 1790.)

La quantité & la meſure des alimens qui ſont ordinairement employés chaque jour, paroiſſent aſſez d'accord avec ces évacuations ou ces pertes qui motivent ſi rigoureuſement le beſoin d'une alimentation journalière. L'habitude, l'influence du climat & une foule de cauſes générales ou particulières peuvent faire augmenter ou diminuer beaucoup cette même proportion, ſans l'influence d'aucun état morbide.

La nature même des alimens exige ſouvent que leur quantité ſoit beaucoup plus conſidérable, comme le prouve la manière de ſe nourrir des animaux ruminans, qui conſomment dans vingt-quatre heures une quantité de fourrage égale au huitième de leur poids total, tandis que cette même quantité d'alimens eſt à peine la quarantième partie du poids total de l'homme. Mais ſans ſortir de l'eſpèce humaine, pour les exemples de variétés dans la quantité des nourritures, quelles différences n'apercevons-nous pas ſous ce rapport dans le régime particulier des individus & des nations? Cornaro, ſi ſouvent cité lorſque l'on parle de diététique ou d'hygiène, ne con-

ſerva ſa ſanté, pendant près d'un demi-ſiècle, qu'en ne conſommant par jour que dix onces de nourritures ſolides.

Pluſieurs ſolitaires de la Thébaïde, Paul l'Hermite, le viſionnaire Antoine Arſène, Épiphane, ont ſurpaſſé cette ſobriété, dont une étonnante longévité a été la conſéquence. Des nations entières, des peuplades de ſauvages ou de nomades ne ſont pas beaucoup plus nourries au milieu d'une vie active, & on a cité ſouvent l'exemple des Américains, qui conſommoient dans une ſemaine une doſe de nourriture à peine ſuffiſante pour la journée d'un Eſpagnol, renommé d'ailleurs pour ſa tempérance. On connoît d'une autre part la ſobriété obligée des montagnards d'Écoſſe, des Irlandais, des pâtres des Alpes & des Pyrénées, & du malheureux payſan d'Égypte dont parle Volney, qui, après avoir fait croître le maïs ou le blé pour ſes oppreſſeurs, ne réſerve pour lui qu'une mauvaiſe galette préparée avec le *durra*, qui fait, avec un peu d'eau & des oignons, ſa ſeule nourriture.

Des exemples oppoſés à ces preuves nombreuſes de tempérance & de foible conſommation, ne manquent ſûrement pas ni chez les ſauvages, ni chez les nations civiliſées, & même en faiſant abſtraction des cas extraordinaires de voracité & de polyphagie, qui dépendent toujours de ſingularité dans l'organiſation, & même d'un état morbide. (*Voyez* POLYPHAGIE.)

En donnant à ces variétés dans le régime toute l'attention qu'elle mérite, on y voit au reſte de nouvelles preuves de cette flexibilité & de cette force de l'organiſation de l'homme, également capable de ſupporter l'abus & la privation, l'uſage le plus immodéré & la ſobriété la plus ſévère, ou même les rigueurs du jeûne le plus long & de l'abſtinence la plus pénible.

On ne peut ſe laſſer d'admirer, dit à ce ſujet un philoſophe dont nous venons de rappeler les importantes expériences ſur la tranſpiration, « on ne peut ſe laſſer d'admirer le ſyſtème de liberté » générale que la nature ſemble avoir voulu établir » dans tout ce qui a rapport aux êtres vivans. » En leur donnant la vie, le mouvement ſpon- » tané, une force active, des beſoins, des paſ- » ſions, elle ne leur a point interdit d'en faire » uſage. Elle a voulu qu'ils fuſſent libres même » d'en abuſer; mais, prudente & ſage, elle a » mis partout des régulateurs, elle a fait marcher » la ſatiété à la ſuite de la jouiſſance. L'ani- » mal, excité par la qualité ou par la variété des » mets, a-t-il franchi la limite qui lui avoit été » marquée, arrive l'indigeſtion, qui eſt à la fois » le préſervatif & le remède : la purgation qu'elle » opère, le dégoût qui ſuccède, rétabliſſent bien- » tôt l'animal dans ſon état naturel. » (*Mém. de l'Acad. des ſc., pag.* 611, *année* 1790.)

Toutefois cette faculté d'abuſer ne pourroit être miſe ſouvent en jeu ſans qu'il en réſultât des inconvéniens plus ou moins graves, ſurtout dans un âge avancé & à cette époque de la vie où la nutrition ayant perdu toute ſon activité, ou demeurant même ſans but, la digeſtion doit être par cela même reſſerrée de plus en plus dans de juſtes limites. La tempérance, la ſobriété, conſervent la ſanté & la font même retrouver aux valétudinaires, ainſi que le prouve la biographie d'un ſi grand nombre de perſonnages plus ou moins célèbres, chez tous les peuples & dans tous les ſiècles.

Mais cette ſobriété, cette tempérance, ſont néceſſairement relatives & ne peuvent être déterminées exactement pour perſonne d'après le poids ou la valeur des alimens liquides ou ſolides, tel individu étant beaucoup plus nourri en conſommant trois à quatre livres de nourritures ſolides dans les vingt-quatre heures, que tel autre qui n'en conſommeroit que douze à quinze onces pendant le même eſpace de temps. Quelques auteurs ont voulu cependant évaluer & fixer la quantité moyenne d'alimens qui pouvoient convenir au plus grand nombre : on a même été juſqu'à vouloir compter, avec bien plus d'exactitude que de philoſophie, ce qu'un homme pouvoit coûter par jour dans certaines poſitions, & comment il pouvoit être alimenté, ſans le faire mourir de faim à la vérité, mais ſans avoir égard à la conſervation de ſa ſanté & de ſes forces. La diverſité de toutes ces évaluations ſuffiroit ſeule pour prouver combien elles ſont incertaines. Ainſi, d'après les expériences de Lavoiſier, il ſembleroit que l'on pourroit fixer la quantité moyenne de nourriture comme la quantité moyenne des pertes à deux livres treize onces en vingt-quatre heures, & cependant Sanctorius avoit porté beaucoup plus haut cette évaluation.

Georges Rye, qui fit ſur lui-même, & comme Sanctorius, pluſieurs recherches importantes, propoſe auſſi une autre meſure. L'Anglois Home accorde quatre livres trois onces; ce qui, pour le dire en paſſant, étoit la meſure du dîner de Charles II, qui augmentoit de tout ce poids immédiatement après ſon repas. Cheyne admettoit auſſi cette proportion de quatre livres. Le meûnier Wood, dont nous avons cité l'exemple d'après Sainclair, ſe trouvoit très-bien nourri avec une quantité plus foible d'un aliment qui étoit toujours le même, & qui ne contenoit aucune ſubſtance animale.

On voit aiſément que, dans une foule de cas, les exceptions ſeroient auſſi nombreuſes que l'application des principes que l'on voudroit établir d'après ces évaluations. En effet, la quantité des alimens doit varier d'abord ſuivant leur nature, & enſuite d'après le climat, la ſaiſon, les habitudes nationales, l'âge, le tempérament, la complexion, le genre de vie, & mille autres diſpoſitions individuelles ou générales. Ces choſes di-

verſes étant priſes en conſidération, nous croyons pouvoir terminer cet article en recommandant, d'une manière générale, le régime le plus ſimple, l'uniformité conſtante pour les nourritures ſolides ou liquides dans chaque repas, la conſervation la plus attentive de la ſenſibilité gaſtrique & de l'appétence naturelle; l'abſtinence dans tous les cas accidentels de plénitude ou de réplétion; enfin, une proportion dans la quantité des alimens aſſez variable, & pour laquelle on ne devra conſulter chaque jour que le ſentiment inſtinctuel de la ſatiété, auſſi exact, plus exact peut-être que la balance de Sanctorius, lorſqu'un pareil ſentiment n'a éprouvé aucune altération.

DEUXIÈME PARTIE.

Des différentes productions de la nature, qui ſont employées pour compoſer des alimens et des boiſſons.

Tout ce qui a vécu, tout ce qui provient de la vie, peut ſeul fournir des matériaux alimentaires; & la terre, que quelques animaux, preſſés par la faim, avalent dans les forêts, ou les boulettes de terre glaiſe dont les malheureux ſauvages des bords de l'Orénoque font uſage pendant leurs longues & douloureuſes abſtinences, ne peuvent pas être regardées comme une véritable nourriture, mais comme un moyen de tromper la faim, & de la rendre, pendant quelque temps, un peu moins inſupportable.

Les différentes productions organiques ne ſont pas, d'ailleurs, également alimentaires, du moins pour les animaux, dont les divers groupes, que l'on a déſignés ſous les noms de *genres*, de *familles*, d'*ordres*, ſont diſpoſés & comme calculés par leur conformation particulière pour s'alimenter, les uns avec des tiges ou avec des feuilles, d'autres avec des fruits, d'autres avec des ſemences, & un très-grand nombre avec des ſubſtances animales.

Si l'on vouloit s'en rapporter à des traditions plus poétiques que philoſophiques, la nature de l'homme lui auroit également aſſigné un fonds de ſubſiſtance bien déterminé (une alimentation végétale), dont il n'auroit été écarté avec le temps que par une ſucceſſion d'événemens, de révolutions, qui l'auroit éloigné de ſa nature primitive. En effet, pluſieurs peuples de l'intérieur du continent ont trouvé pendant pluſieurs ſiècles leurs nourritures parmi les végétaux avant d'avoir recours aux ſubſtances animales; cet uſage même ſe retrouve encore dans diverſes contrées de l'Aſie, où pluſieurs claſſes d'hommes ſe nourriſſent excluſivement de fruits, beaucoup moins alimentaires que les ſignes & les dattes. On avoit conſervé le ſouvenir d'un genre de vie ſemblable chez les premiers habitans de la Grèce, qui, ſuivant la tradition, n'auroient donné une certaine étendue à leur fonds de ſubſiſtance qu'après s'être alimentés pendant long-temps avec le gland nourricier. Pourroit-on conclure avec Haller, & d'après ce petit nombre de faits, que dans ſon état primitif & naturel, le genre de vie a été pour l'homme un régime véritablement végétal, & que l'invention des arts, les progrès ſucceſſifs de la civiliſation n'ont amené qu'avec le temps, & par une révolution lente & difficile dans les mœurs & dans les uſages, l'habitude de ſe nourrir de ſubſtances animales? L'expérience, les faits, ſont évidemment contraires à cette concluſion.

Les hommes n'ont point ainſi paſſé par degrés, des fruits ou des racines alimentaires, aux nourritures animales; les localités ſeules ont déterminé ces différences. En effet, des peuplades également ſauvages ſont indifféremment occupées de la pêche ou de la chaſſe, ou portées à ſe nourrir de coquillages, de fruits, de racines, ſuivant les lieux qu'elles habitent, ſuivant que le haſard les a placées près du rivage de la mer, ſur le bord des fleuves ou des lacs, au milieu des forêts, &c. &c.

Par la conformation particulière de ſes organes digeſtifs, l'homme ſe trouve merveilleuſement propre à ſubir la néceſſité ou la différence de ces divers régimes: il n'eſt excluſivement ni un violent carnaſſier, ni un paiſible frugivore; ſes dents canines, égales à ſes inciſives; la forme de ſes molaires; la diſpoſition de ſon canal inteſtinal, le placent en quelque ſorte entre ces deux natures, & lui donnent le beſoin, quoi qu'en puiſſent dire certains philoſophes, d'une nourriture mixte ou végéto-animale. D'autre part, la flexibilité, la force de ſa complexion, lui laiſſent la faculté de donner au beſoin la plus grande étendue, la plus grande variété à ſa nourriture, ſoit pendant les famines chez les peuples civiliſés, ſoit dans l'état habituel de malheur & de dénuement de la vie ſauvage.

Tout ce qui peut renfermer la plus légère portion de matière nutritive eſt employé dans ces circonſtances impérieuſes & difficiles: les débris en partie putréfiés des grands animaux, leurs tégumens, leurs matières fécales, le poiſſon altéré & ſi ſouvent vénéneux dans les mers équatoriales, l'huile & la chair de la baleine, dont pluſieurs peuplades hyperboréennes font leur délice; différens molluſques, pluſieurs vers, pluſieurs inſectes, mais principalement les ſauterelles, les fourmis, ainſi que leurs larves & leurs excrémens; les racines, les écorces des plantes les plus incultes; en un mot, toutes les productions organiques, ſoit végétales, ſoit animales, depuis le mucilage d'une ſimple mouſſe juſqu'au fruit de l'*arbre à pain*, depuis le ver du *gommier nain*, dont ſe nourrit le ſauvage de la Nouvelle-Hollande, juſqu'aux grands quadrupèdes, que l'induſtrie agricole a multipliés pour améliorer & pour étendre le fonds de ſubſiſtance des nations civiliſées.

Nous avons pour objet dans ce paragraphe d'in-

diquer rapidement ces productions variées que l'homme a fait ſervir à ſa nourriture, ſuivant l'époque de la civiliſation, les localités des territoires & la néceſſité des circonſtances. Afin de ne rien oublier dans une énumération qui contient des matières auſſi diverſes, nous paſſerons ſucceſſivement en revue toutes les grandes diviſions, toutes les familles du monde végétal ou animal; nous bornant, d'ailleurs, à nommer d'une manière négative toutes les productions qui n'ont rien fourni juſqu'à ce jour, ſoit aux beſoins, ſoit aux caprices de l'homme.

Des Végétaux. Dans aucun lieu de la terre l'homme ne ſeroit nourri d'une manière convenable à ſa nature, ainſi que nous venons d'en faire la remarque, s'il faiſoit un uſage excluſif de ſubſtances végétales: celles-ci ne ſont pas, d'ailleurs, également nutritives dans les différentes eſpèces de plantes, ni même dans les diverſes parties d'une même plante, ou dans la même partie, dans le même organe, aux différentes époques de la végétation.

Toutes choſes étant égales d'ailleurs, la propriété alimentaire des végétaux, ſuivant la remarque d'un ſavant moderne, eſt plus développée dans les temps où certaines parties d'une plante contiennent plus abondamment divers ſucs, divers principes, qui doivent ſervir à la nutrition générale de la plante, ou à l'accroiſſement de quelques-uns de ſes organes. Ainſi, les racines de pluſieurs Ombellifères, qui ſont ſervies ſur nos tables, ne deviennent très-alimentaires qu'au moment où leur tiſſu eſt rempli d'un ſuc deſtiné au développement de la tige: la tige elle-même ne partage ordinairement cette propriété nutritive que lorſqu'elle eſt herbacée & qu'elle forme ce que nous appelons *les bourgeons*, les ſommités du végétal, qui fourniſſent des légumes ſi agréables dans quelques familles de plantes.

Le réceptacle charnu de l'artichaut ceſſe bientôt d'être comeſtible lorſque les fleurs qu'il eſt chargé de nourrir ont acquis tout leur développement; enfin, les ſemences, les graines, ne doivent leurs propriétés d'être beaucoup plus nourriſſantes que les autres parties du végétal, qu'à l'abondance des matériaux alimentaires qui ſont contenus dans le périſperme de quelques familles & dans les cotylédons du plus grand nombre, à l'époque où ces parties doivent ſervir au développement de la plumule (1).

Toutes ces parties des plantes, qu'il nous importe d'ailleurs de comparer relativement à leurs propriétés alimentaires, plus ou moins développées, doivent être rapidement paſſées en revue dans l'ordre ſuivant:

1°. Les racines & les tubercules;
2°. Les tiges & les bulbes;
3°. Les fleurs;
4°. Les fruits proprement dits;
5°. Les graines & les ſemences.

Des Racines. Les *racines*, qui ne doivent pas être confondues avec les tiges ſouterraines, ont pour caractère de deſcendre conſtamment & de ne jamais verdir, même lorſqu'elles ſont expoſées à la lumière: ſemblables aux tiges dans les monocotylédones, elles en diffèrent dans les Dicotylédones, où elles n'ont point de moelle centrale. Les racines les plus employées à des uſages diététiques, ſont tantôt bulbeuſes, tantôt tubéreuſes, tantôt filiformes.

Parmi ces racines, les unes ſervent comme alimens & contiennent une quantité plus conſidérable de fécule; les autres fourniſſent des aſſaiſonnemens, & ſont pénétrées, ou d'un principe aromatique & huileux, comme dans le Gingembre, la Zédoaire, ou d'un principe ſtimulant, quelquefois purgatif, quelquefois diurétique, comme on le voit dans les Liliacées. Dans la claſſe des monocotylédones, un aſſez grand nombre de racines fourniſſent des aſſaiſonnemens ou des alimens; les racines charnues des Aroïdes, les racines tubéreuſes des Orchidées, la racine d'Arrow-Root (*Maranta indica*).

Les racines les plus nutritives préſentent ordinairement des tubercules, qui ſe ſont développés ſur leurs fibres, ſans participer ſouvent aux propriétés générales de la plante; telles ſont les racines tubéreuſes de pluſieurs Solanum, du topinambour, de la patate, &c.

Dans pluſieurs racines, la ſubſtance nutritive eſt combinée avec une matière âcre & vénéneuſe; dans les racines des aroïdes, que nous avons citées, dans celle du manioc (*Jatropha manihot*); d'autres racines contiennent une quantité aſſez conſidérable de ſucre uni à de la fécule ou à du mucilage, les racines de Carottes, de Laſer, des Berles, dans les Ombellifères; les racines de Salſifis, de Scorſonnère, dans les Compoſées; les Betteraves, &c.

Des Tiges. Les Tiges, que l'on confond quelquefois avec les racines, en ſont diſtinguées par leur tendance à ſe diriger verticalement, en s'élevant du col et de la racine. Dans quelques familles, dans les palmiers, par exemple, la tige, lorſqu'elle eſt âgée, contient une fécule douce & nourriſſante, que l'on connoit ſous le nom de *ſagou*; mais en général, on ne doit regarder comme alimentaires, que les tiges herbacées, les jeunes pouſſes, les bourgeons. Les tiges de pluſieurs Graminées, mais principalement de la Canne à ſucre, du Maïs & du Sorgho, ſont véritablement alimentaires; la plupart des autres tiges, ainſi que les feuilles, ne ſervent point à une véritable alimentation, & ne ſont employées que pour former ce que nous appelons *légumes* &

(1) Voir M. J. B. Barbier, *Traité d'hygiène*, tome II, page 41.

ſalades. Pluſieurs fourniſſent dans leur écorce des aſſaiſonnemens très-recherchés; telles ſont les tiges de l'écorce de la Cannelle blanche (*Canella alba*), de pluſieurs Myrtinées, &c.

Feuilles. Les Feuilles ſont également miſes à contribution pour fournir des condimens, ou pour contribuer à des boiſſons aromatiques; les feuilles du Thé, de quelques Frangulacées, qui le remplacent dans pluſieurs pays, du houblon, de preſque toutes les Labiées.

Les tiges de pluſieurs plantes contribuent en outre à la nourriture de l'homme, par la gomme qui tranſſude de leur écorce, comme nous le voyons dans pluſieurs Légumineuſes & dans l'eſpèce de frêne qui donne la manne. Les bulbes, qui doivent être aſſimilées aux tiges, & qu'il faut diſtinguer avec ſoin des racines bulbeuſes, contiennent une aſſez grande quantité de fécule, & pourroient devenir alimentaires dans quelques Liliacées; tandis que les racines bulbeuſes du plus grand nombre de plantes de la même famille, ſont irritantes & purgatives.

Fleurs. Les Fleurs, dans leur enſemble ou dans leurs différentes parties, ne jouiſſent pas de propriétés véritablement alimentaires; il faut cependant en excepter le réceptacle de l'artichaut & de pluſieurs plantes de la famille des Cyranocéphales, qui forme la partie eſſentiellement nutritive de ces plantes.

Les corolles de quelques plantes de la même famille ont la propriété de cailler le lait, & remplacent la préſure dans quelques provinces de la France. Les fleurs de pluſieurs plantes pourroient ſervir & ſervent en effet comme aſſaiſonnement; telles ſont les fleurs d'Oranger deſſéchées & les boutons deſſéchés du Géroſſier, qui forment les clous de géroſle.

Fruits. Les Fruits fourniſſent abondamment des boiſſons, des aſſaiſonnemens & des ſubſtances alimentaires. Dans l'idiôme des ſavans, ce mot s'emploie pour déſigner un ovaire fécondé, qui porte des graines, & on reconnoit des fruits *ſimples*, fournis d'un ſeul ovaire; des fruits *multiples*, réſultant de pluſieurs ovaires (la framboiſe); enfin, des fruits *agrégés* ou *compoſés*, formés par le rapprochement de pluſieurs ovaires, qui proviennent originairement de fleurs différentes. Dans l'acception uſuelle, on donne ſeulement le nom de *fruit* au péricarpe qui ſe trouve plus ou moins alimentaire, & qui doit protéger le germe juſqu'au moment de la diſſémination. Le nom de *ſemence* ou de *graine* eſt réſervé à la partie du fruit deſtinée pour la reproduction de la plante.

Les principales ſortes de fruits, qui ſervent comme alimens, peuvent être rapportées à un petit nombre de titres; ſavoir: 1°. les *fruits compoſés*, tels que les fruits appelés *durions*, les goyaves, & un grand nombre de fruits des deux Indes, la mûre, le fruit de l'arbre à pain, la figue, la fraiſe, &c. &c.; 2°. les *baies*, celles du raiſin, de la groſeille & un grand nombre de baies exotiques, les baies de quelques Solanées, employées comme aſſaiſonnemens, les tomates; 3°. les *fruits pommacés*; 4°. les *Heſpéridées* (l'orange, le citron); 5°. les *péponides*, fruits particuliers aux courges (le melon, la citrouille); 6°. les *drupes* ou fruits à noyaux; 7°. les *glands*.

Parmi les fruits compoſés, les plus alimentaires, ou même les fruits qui méritent ſeuls ce nom, ſont les figues & les fruits de l'arbre à pain; les autres fruits compoſés, que quelques botaniſtes appellent auſſi des *étairions*, ſont en général moins propres à nourrir qu'à rafraîchir, & à préparer différentes eſpèces de boiſſons; preſque toutes les baies ſont dans le même cas; la gelée contenue dans quelques-unes ne fait pas même exception. Le ſucre que préſente abondamment une de ces baies, celle de la vigne cultivée, explique comment le raiſin ſe trouve employé à former, par la fermentation ſpiritueuſe, les boiſſons alcooliques les plus répandues & les plus générales. Parmi les autres fruits, quelques drupes & les glands ſont les ſeuls que l'on puiſſe regarder comme véritablement alimentaires, ainſi que nous le verrons bientôt en parlant des reſſources nutritives que la famille des Amentacées fournit à l'homme & aux animaux. Un petit nombre de fruits, quel que ſoit le titre auquel ils appartiennent, mériteroit peut-être de nous arrêter par des diſpoſitions particulières: tel eſt, par exemple, le fruit de l'Olivier, dont le péricarpe, par une exception fort remarquable, contient de l'huile, que l'on en retire par la preſſion; tels ſont encore les fruits de pluſieurs Roſacées, dont les noyaux contiennent de l'acide hydrocyanique, & quelques autres fruits, qui contiennent une huile concrète & butyriforme.

Les fruits ſucculens & pulpeux ont cela de remarquable, qu'ils ne deviennent mucilagineux, ſucrés & comeſtibles, qu'à l'époque de leur maturité, & qu'avant cette époque ils ſont acerbes & aſtringens: diſpoſition qui ſe conſerve du reſte dans tous les fruits dont l'ovaire adhère au calice, comme on le voit pour pluſieurs plantes de la famille des Roſacées, & pour le plus grand nombre de plantes d'une autre famille, celle des Ébénacées, ſi remarquables d'ailleurs par la couleur noire foncée & la dureté de leur bois.

La plupart des fruits ſucculens contiennent du ſucre, du mucilage, un ou deux acides, un ferment ou une matière propre à fermenter; une certaine quantité de gelée, dans quelques eſpèces, & une ſubſtance végéto-animale.

Les fruits préſentent une ſi grande diverſité dans leur ſaveur, leur conſiſtance, leur compoſition chimique, les principes aromatiques & ſtimulans

ſtimulans qui contribuent plus ou moins à les rendre digeſtifs, qu'il ſeroit difficile d'établir aucune règle générale ſur leur uſage.

Certaines baies (1), & d'autres fruits, les Ceriſes, par exemple, la Fraiſe, les Pêches, &c., ſont la baſe d'un régime rafraîchiſſant; ils conviennent aux perſonnes qui, pourvues d'un appareil digeſtif aſſez fort & non modifié par une diſpoſition goutteuſe ou rhumatiſmale, éprouvent habituellement des ſymptômes de ſouffrance & d'indiſpoſition, que l'on peut attribuer à une irritation prolongée des voies biliaires, à un excès de nutrition, ou à une augmentation ſenſible dans l'activité des ſtimulans internes, qui, dans pluſieurs cas, eſt la ſeule & unique cauſe de différentes affections chroniques, que l'on a vues quelquefois diſparoître ſous l'influence d'un ſemblable régime, tandis qu'elles avoient réſiſté aux moyens les plus puiſſans de la thérapeutique : ſingularité dont les annales de la médecine fourniſſent un grand nombre d'exemples, relativement à l'hypochondrie & à la mélancolie (2).

On ne doit pas oublier, d'une autre part, l'effet dangereux de ces mêmes fruits, dans le diabètes ſucré, qu'ils entretiennent de la manière la plus fâcheuſe & qu'ils rappellent ſi rapidement, lorſque cette maladie avoit cédé à un traitement convenable. Du reſte, certaines perſonnes ne digèrent point les fruits en général, & digèrent très-bien quelques fruits; d'autres ſont gravement incommodées & comme empoiſonnées par un petit nombre de fruits, & font impunément uſage de tous les autres.

Les fruits qui ont un arôme pénétrant & doux, comme on le voit dans l'Abricot, la Pêche, paroiſſent du moins, ſuivant quelques praticiens, agir d'une manière ſpéciale ſur les voies génitales; ce qui doit les faire proſcrire dans tous les cas où les pollutions nocturnes ſont à craindre. Au milieu de toutes ces variétés & de toutes ces anomalies, chacun doit trouver, dans ſon expérience particulière, les notions pratiques propres à le diriger & les principes de ſa diététique ſpéciale. Il n'exiſte peut-être du reſte, qu'une ſeule règle générale relativement à l'uſage des fruits, & cette règle générale, que nous avons déjà énoncée, & que nous aurons ſouvent occaſion de rappeler, auroit pour objet de les proſcrire dans tous les cas où les organes de la digeſtion, affoiblis ou ſenſiblement modifiés par une diſpoſition rhumatiſmale, ne peuvent maîtriſer que d'une manière inſuffiſante ou incomplète, la diſpoſition à fermenter du plus grand nombre des fruits qui ſont employés comme alimens.

Quelques fruits ſecs, ou certaines portions de ces fruits, forment pluſieurs aſſaiſonnemens très-efficaces; tels ſont le Girofle, que nous avons déjà cité, la muſcade & ſon macis, la Badiane ou Anis étoilé (dans la famille des Magnoliacées), le Cananga (dans la famille des Annonacées), le Piment *toute-épice* (*Myrtus pimenta*), dans les Myrtinées, &c. &c., ſubſtances que l'on déſigne en général ſous le nom d'*épices*, & dont les productions & l'uſage ſemblent propres aux régions équatoriales.

Des Graines. Les botaniſtes donnent le nom de *graine* au germe fécondé, qu'ils regardent comme l'œuf du végétal; ils diſtinguent pluſieurs parties dans une graine; ſavoir : 1°. les tuniques extérieures ou acceſſoires; 2°. les tuniques propres; 3°. le noyau ou la ſubſtance de la graine. Le noyau d'une graine mûre préſente à l'analyſe du botaniſte, 1°. l'embryon & ſes annexes; 2°. les cotylédons; 3° le périſperme, dans quelques familles. Ce dernier, très-important ſous le rapport de l'hygiène, paroît d'autant plus développé que les cotylédons le ſont moins. Il eſt farineux dans les Graminées, & forme la partie eſſentiellement alimentaire de leurs graines. C'eſt ce même périſperme qui eſt employé dans le café & qui acquiert, dans cette eſpèce de féve, une ſaveur & un parfum ſi agréables, par une légère torréfaction. Les cotylédons ſervent à la nourriture de l'embryon; dans pluſieurs plantes, ils ſont épais & charnus au moment de la germination; ils en forment la partie alimentaire dans un grand nombre de graines, mais principalement dans les Légumineuſes.

L'embryon, la partie eſſentielle de la graine, poſſede quelquefois des propriétés ſtimulantes ou même vénéneuſes, que l'on ne retrouve pas dans les autres parties de la graine : diſpoſition qui paroît fort remarquable dans les Euphorbes.

Les ſemences les plus riches en matières nutritives ſont celles des Graminées, & principalement des Céréales, auxquelles on donne le nom de *grains* (1), & dont quelques-unes contiennent la fécule, tantôt preſque pure (2), tantôt combinée avec une ſubſtance qui ajoute encore à ſa propriété nutritive (3).

On peut également rapporter aux grains les ſemences de blé ſarraſin (*polygonum fagopyrum*), & de quelques autres Polygonées, qui ſont farineuſes. Une autre claſſe de graines, dont quel-

(1) Celles du Groſeiller, de la Vigne cultivée, L.
(2) On peut lire à ce ſujet, parmi les Anciens, le livre XII, chapitre V, *de Fructibus pomaceis*, dans Alexandre de Tralles, & parmi les Modernes, van Swieten, *Comment. in Aph. Boerhaave*, tome III, pag. 480. Hoffmann, *Medic. rational. ſyſtemat.*, tome III, page 294.

(1) Les Caryopſes de Richard, & le *Cerion* de Mirbel.
(2) Le Riz, l'Orge.
(3) Le Blé, l'Épeautre des Anciens (*Triticum ſpelta*),

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 714 sur 787

ques-unes ſont très-nutritives, nous eſt offerte dans les ſemences des Légumineuſes ou des ſemences à gouſſes, dont les cotylédons très-développés contiennent une certaine quantité de fécule, combinée avec des matières ſucrées, de la matière propre à fermenter, des ſubſtances extractives, des principes amers, des matières colorantes, aromatiques, ſtimulantes, &c. La gouſſe qui renferme les ſemences, dans pluſieurs eſpèces de légumineuſes, eſt employée elle-même comme aliment ou comme aſſaiſonnement: les gouſſes vertes des Haricots, les gouſſes de la Vanille.

Les graines à capſules ne fourniſſent à l'hygiène que les graines de Séſame & celles de Pavot, qui donnent une huile que l'on peut employer dans les préparations alimentaires.

Les graines à ſiliques ne ſont employées que comme aſſaiſonnemens, & parmi ces graines, on place au premier rang les ſemences de Moutarde. Les ſemences des Ombellifères, auxquelles les botaniſtes ont donné un nom particulier (1), ne fourniſſent que des condimens, quoiqu'elles contiennent une aſſez grande quantité de fécule. Les plus employées ſont les ſemences d'Anis, de Fenouil, de Coriandre, de Cumin; enfin, une claſſe de graines, qui préſente le plus grand intérêt ſous le rapport de l'hygiène, comprend les ſemences émulſives, qui ſont renfermées dans un noyau ou dans une amande. Les plus employées ſont celles du Cacao (*Theobroma cacao*), qui donne une huile concrète ſi agréable; le Coco, éminemment alimentaire; les Amandes douces & amères, la Piſtache, la ſemence de l'*arbre de beurre*, celle des Bananiers & d'un grand nombre de plantes exotiques. Toutes ces graines étant abondamment pénétrées d'huile dans toutes leurs parties, on parvient difficilement à les diſſoudre, même dans l'eau bouillante, lorſqu'elles n'ont pas été préalablement concaſſées. On ſe borne ordinairement à en former des émulſions, mais on en retire abondamment, par la preſſion, une huile convenable pour tous les uſages domeſtiques, & qui même quelquefois eſt aſſez ſolide & aſſez pure pour être employée comme aliment, ainſi que nous le voyons dans le Cacao & dans les ſemences de l'arbre de beurre (*baſſia butyracea*).

Telles ſont les notions que l'on peut recueillir dans un premier aperçu ſur les propriétés alimentaires des plantes, conſidérées dans chaque organe du végétal, ſans avoir égard aux rapports de ces propriétés avec les caractères botaniques, qui ont ſervi dans ces derniers temps pour établir les familles naturelles. Entrons maintenant dans le détail de cette expoſition, où nous ſerons conſtamment ſoutenus & dirigés par l'excellent ouvrage dans lequel M. de Candolle s'eſt occupé de la manière la plus philoſophique & la plus générale, de l'heureux accord qui exiſte entre tous les genres de propriétés des plantes, & les caractères botaniques de ces familles naturelles.

Dans l'état préſent des connoiſſances, toutes les plantes, dont l'anatomie n'eſt guère moins avancée que celle des animaux, ſont diviſées en trois grandes claſſes; ſavoir: 1°. les plantes acotylédones; 2°. les plantes monocotylédones; 3°. les plantes dicotylédones (1).

Ces trois grandes claſſes fourniſſent toutes ou preſque toutes, quoique d'une manière très-inégale, des nourritures à l'homme, ainſi qu'il nous ſera facile de le voir, dans un rapide coup d'œil ſur les différentes familles qui appartiennent à chacune de ces claſſes.

Des Acotylédones. Les deux premières familles de cette claſſe, les Mouſſes & les Hépatiques, n'ont pas été ou n'ont été employées que très-accidentellement pour ſervir de nourriture; la famille ſuivante, celle des Lichens, fournit au contraire pluſieurs plantes nutritives: la *Cladonia Rangiferina*, & pluſieurs autres Scyphophores; la *Phyſcia iſlandia* (Lichen d'Iſlande); la *Lobaria pulmonaria*, la *Roccella tinctoria*.

Ces plantes, & toutes celles qui appartiennent à la ſous-diviſion des lichens, remarquables par des propriétés médicales, ont un parenchyme d'une conſiſtance aſſez molle, qui donne, à l'analyſe du mucilage, une petite quantité de réſine & une ſubſtance coagulable, analogue à de la gélatine. Pour rendre ces plantes comeſtibles, on ſe borne à les dépouiller de leur amertume, par la cuiſſon & par le lavage.

Champignons. Les champignons dont les botaniſtes ſe ſont beaucoup occupés dans ces derniers temps, renferment ſoixante genres. La compoſition chimique de toutes les plantes de cette famille eſt remarquable, & paroît ſenſiblement ſe rapprocher des ſubſtances animales. Les chimiſtes qui s'en ſont occupés récemment, ont trouvé dans

(1) Les Crémocarpes de Mirbel.

(1) Si la nature de notre ſujet nous permettoit de faire quelques remarques ſur cette claſſification, il ſeroit facile de prouver qu'elle gagneroit beaucoup à ſe retrouver ramenée, comme celle des animaux, & d'après la méthode dichotomique, à deux titres principaux; ſavoir: 1°. les plantes *ſans cotylédons*, non moins différentes de la plupart des autres végétaux que les animaux invertébrés le ſont des animaux, qui ont un ſquelette & des vertèbres; ſe rapprochant même peut-être plus des derniers rangs de ces animaux (les zoophites) que les plantes; 2°. les plantes *munies de cotylédons*, qui ſeroient enſuite partagées en deux ſous-claſſes; ſavoir, les plantes *monocotylédones* & les plantes *dicotylédones*.

les eſpèces qu'ils ont examinées, une ſubſtance particulière qui paroît faire la baſe du parenchyme de la plante, & qu'ils ont déſignée ſous le nom de *fungine* : ſubſtance qui paroît avoir beaucoup d'analogie avec le gluten ou la fibrine, & qui peut ſervir d'aliment lorſqu'elle eſt pure, quelle que ſoit d'ailleurs l'eſpèce qui la fournit. On eſt parvenu auſſi à obtenir, par l'analyſe du champignon, de l'albumine, de l'oſmazome, une matière animale inſoluble dans l'alcool, mais ſurtout une ſubſtance graſſe, molle, d'une couleur jaune & d'une ſaveur âcre, qui paroît contribuer plus particulièrement, ſuivant M. Vauquelin, aux propriétés délétères des champignons dans les eſpèces les plus vénéneuſes.

On eſt porté à croire qu'il ne ſeroit pas impoſſible, par diverſes préparations, de faire ſervir indifféremment toutes les eſpèces de champignons à la nourriture de l'homme. En attendant une découverte auſſi importante, il convient de donner le plus grand ſoin à l'étude des champignons, qui a pour objet de faire diſtinguer les eſpèces vénéneuſes des eſpèces comeſtibles, & de porter dans cette partie de l'hygiène publique, les documens que peuvent offrir les ſciences naturelles ; il importe, relativement à ce dernier objet, d'offrir des vues particulières & des conſidérations générales.

Des genres entiers, que l'on rapporte aux Champignons, les Morelles & les Truffes, ne préſentent aucune eſpèce vénéneuſe ; les genres Helvelle, Hydne, Mérule, Clavaire, qui ne contiennent qu'un très-petit nombre d'eſpèces comeſtibles, ne renferment d'ailleurs aucune eſpèce nuiſible. Les diſtinctions difficiles à établir exiſtent principalement pour les nombreuſes eſpèces des genres *Agaric* & *Bolet*, dont les unes ſont violemment vénéneuſes, tandis que les autres ſont agréables & comeſtibles. Toutes choſes égales d'ailleurs, les champignons de couche, que l'on appelle ſouvent *champignons* par excellence, ou *potirons*, ne ſont jamais nuiſibles. Les eſpèces paraſites ſont au contraire preſque toujours vénéneuſes, ſurtout lorſqu'elles ont été anciennement cueillies. On ne ſauroit recommander avec trop de ſoin, dans l'hygiène uſuelle & dans les inſtructions deſtinées pour le peuple, de regarder comme ſuſpects les champignons qui croiſſent dans l'ombre & à l'humidité, dont l'aſpect a quelque choſe de repouſſant, tous ceux dont la ſurface eſt mouillée ou dont l'odeur eſt nauſéabonde, tous ceux dont la couleur devient bleue ou verte lorſqu'on les coupe.

On ne proſcrira pas avec moins de ſoin tous les champignons que les inſectes paroiſſent avoir abandonnés après les avoir attaqués, tous ceux dont la végétation eſt rapide & qui pourriſſent avec une grande facilité.

Les champignons auxquels ces vues générales s'appliquent d'une manière toute particulière, & que Bulliard s'eſt attaché à ſignaler dans ſon excellent *Manuel ſur les plantes vénéneuſes de la France*, ſont les différentes eſpèces d'Agarics, la fauſſe Oronge (*Agaricus muſcarius*), l'Agaric bulbeux (*Agaricus bulboſus*), qui a ſi ſouvent & ſi malheureuſement été confondu avec les champignons de couche ou avec l'Agaric comeſtible, l'Agaric bulbeux printanier (*Agaricus bulboſus vernus*), enfin l'Agaric meurtrier.

Tous ces champignons appartiennent à la ſection des Amanites, dans le genre Agaric. Ils ont une volva incomplète & un pédicule muni d'un collier.

Les empoiſonnemens par les champignons ont preſque toujours lieu à la ſuite des mépriſes, relativement à ces différentes eſpèces, que l'on a confondues avec des eſpèces comeſtibles : ce qui arrive ſurtout pour l'*Agaricus muſcarius*, qui a tant de reſſemblance avec l'Oronge. Les ſymptômes les plus graves dans cet empoiſonnement ne ſe manifeſtent ordinairement que ſix heures, douze & même vingt-quatre heures après l'ingeſtion de cet aliment. Ce ſont des nauſées accompagnées de ſtupeur & d'abattement, des vomiſſemens, des évacuations alvines, avec tranchées, chaleur d'entrailles preſque continues, mouvemens convulſifs ſympathiques. Dans cette cruelle ſituation, il y a beaucoup de ſoif, le pouls eſt petit, fréquent, abdominal. Il ſurvient un état ſoporeux, quelquefois une ſorte d'ivreſſe ou de délire, mais toujours, & vers la fin, un redoublement de douleurs & de convulſions accompagnées de ſueurs, de ſueurs froides & de défaillances qui ſe terminent par la mort.

Pluſieurs boiſſons que l'on a ſouvent employées dans l'empoiſonnement par les champignons, ajoutent beaucoup à ſa gravité, & l'opinion d'après laquelle on les conſeille ne peut être rangée avec trop de ſoin parmi les erreurs populaires les plus dangereuſes. Ces boiſſons, telles que l'eau ſalée, l'eau éthérée, diſſolvent la partie active du poiſon, & deviennent alors elles-mêmes vénéneuſes.

La première indication à remplir eſt celle du vomiſſement : on la remplit en effet en faiſant prendre deux ou même trois grains d'émétique dans un verre d'eau, deux ou trois fois, de quart d'heure en quart d'heure. On cherche enſuite à exciter les déjections alvines. Si on ne pouvoit y parvenir, ſi les vomitifs avoient échoué, il faudroit cependant à tous prix expulſer l'aliment vénéneux, & qui n'a été digéré qu'en partie. Dans ces cas extrêmes, la décoction de tabac a été donnée en lavement, & le vomiſſement qui n'avoit pas été provoqué par ſix & même huit grains d'émétique, a été utilement l'effet de cette médication. Les potions éthérées & légèrement toniques conviennent à la ſuite de ce traitement, & lorſque la nouvelle indication qui ſe préſente a uniquement pour objet

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 716 sur 787

de faire ceſſer l'irritation ſpaſmodique qui continue d'avoir lieu après l'expulſion de la matière vénéneuſe. On porte la doſe de l'éther dans ce cas, où il agit d'une manière en quelque ſorte antidotique, comme dans l'empoiſonnement par les moules, juſqu'à deux gros pour quatre onces ou ſix onces de potion.

Lorſque les ſecours ſont adminiſtrés un peu tard, il n'eſt pas ſans exemple qu'une phlegmaſie devienne l'effet de l'empoiſonnement par les champignons. Le traitement doit alors être ſubordonné aux ſymptômes qui réſultent d'une complication auſſi grave, & conſiſte dans l'emploi des émolliens & des évacuations ſanguines.

Les champignons ſur leſquels nous avons dû préſenter d'abord ces vues générales, en les conſidérant ſous le point de vue de leurs propriétés vénéneuſes, préſentent pluſieurs plantes alimentaires dans divers genres, que nous devons indiquer avec quelques détails. Ces genres ſont au nombre de huit; ſavoir : 1°. les *Morilles*, 2°. les *Truffes*, 3°. les *Helvelles*, 4°. les *Clavaires*, 5°. les *Hydnes*, 6°. les *Mérules*, 7°. les *Bolets*, 8°. les *Agarics*.

Les Morilles (*Morchellæ*), qu'il ne faut pas confondre avec les *Phallus*, champignons vénéneux & fétides, n'offrent que des eſpèces agréables, & qui ſont employées ou comme un aſſaiſonnement, ou comme un aliment : la morille commune (*Morchella eſculenta*), la morille gigas de Florence.

Les Truffes, que l'on a mal-à-propos confondues avec les Lycoperdons, comprennent un aſſez grand nombre d'eſpèces, toutes très-comeſtibles. Parmi les eſpèces ſi recherchées par les Modernes, pluſieurs n'étoient pas moins eſtimées chez les Anciens, qui les employoient comme aſſaiſonnement & comme aliment, ſurtout la Truffe de Lybie. L'eſpèce la plus employée aujourd'hui eſt la Truffe noire, aſſez commune dans le midi de la France. On fait auſſi uſage du *Tuber moſchatum*, du *Tuber album*, des environs d'Agen, des Truffes du Piémont, mais ſurtout de la Truffe griſe (*Tuber griſeum*), qui eſt remarquable par une odeur alliacée toute particulière. Cette truffe convient pour l'aſſaiſonnement des ſubſtances végétales, mais on préfère la Truffe noire pour l'aſſaiſonnement des ſubſtances animales.

Les Helvelles ne renferment aucune eſpèce vénéneuſe, mais un grand nombre d'eſpèces coriaces & gélatineuſes non comeſtibles. Les eſpèces les plus eſtimées ſont l'Helvelle comeſtible (*Helvella eſculenta*), que l'on mange en Allemagne, & l'Helvelle mitrée (*Helvella mitra*), en uſage dans le Piémont. M. de Candolle dit avoir vu employer dans les environs d'Aigues-Mortes une eſpèce d'Helvelle très-analogue à l'Helvelle mitrée.

Les Clavaires qui, comme les Helvelles, ne préſentent aucune eſpèce vénéneuſe, ne fourniſſent cependant que quelques eſpèces comeſtibles; ſavoir : la Clavaire coralloïde (*barbe de bouc, pied de coq, pattes d'Alléor* de pluſieurs provinces), & la Clavaire griſe ou cendrée (*Clavaria cinerea*).

Les Hydnes comprennent dans une ſection particulière la ſection des Hériſſons (*Hericium*), pluſieurs eſpèces comeſtibles, l'*Hydnum erinaceum*, qui ſert d'aliment dans les environs des Voſges, l'*Hydnum coralloides* & l'*Hydnum caput Meduſæ*, que l'on emploie en Italie, l'*Eurchon* (*Hydnum repandum*), les Bouquichons (*Hydnum auriſcalpium*), ſont auſſi aſſez recherchés dans certaines provinces.

Les Mérules ne nous préſentent qu'une eſpèce comeſtible, la Chanterelle (*Merulius cantharellus*) : les autres eſpèces, quoique non vénéneuſes, ne ſont pas employées, leur parenchyme étant trop coriace & trop membraneux.

Les Bolets exigent bien plus d'attention, relativement à l'hygiène, que les groupes que nous venons d'indiquer. On déſigne ſous ce nom les champignons dont le chapeau préſente à ſa partie inférieure des pores ou des tubes : pluſieurs eſpèces vénéneuſes ſe trouvent dans ce groupe, & ſont remarquables par leur chair coriace, leur pédicule muni de collier, & leur couleur bleue lorſqu'on les coupe.

Les Bolets comeſtibles, dont les propriétés ſe trouvent d'accord avec les caractères botaniques, forment les trois groupes que l'on a déſignés ſous les noms de *Polypores*, de *Suillus* & de *Fiſtulines*.

Les Polypores ont des tubes adhérens entr'eux & avec le chapeau. Leurs eſpèces comeſtibles ont un pédicule central : ce ſont les *Boletus tuberaſter* & pluſieurs bolets de Toſcane. (*Voyez* Polypores.)

Les Suillus ont des tubes ſéparables du chapeau, mais adhérens entr'eux. Les eſpèces comeſtibles ſont ordinairement déſignées ſous le nom de *Ceps*, *Girolles*. Bulliard en reconnoit cinq eſpèces, parmi leſquelles on doit diſtinguer le *Boletus edulis* (cepe franc, tête rouſſe), le *Boletus æreus* (tête noire), plus rare. Les ſuillus paraſites, à pédicule grêle, à chapeau mince, doivent être regardés comme ſuſpects.

Les Fiſtulines ſe font diſtinguer par des tubes libres & non adhérens entr'eux. Une ſeule eſpèce eſt comeſtible, c'eſt le *boletus hepaticus* (langue de bœuf, hypodris des anciennes matières médicales).

Les Agarics ſont des champignons feuilletés en deſſous, dont les propriétés vénéneuſes ou comeſtibles s'accordent, à une grande exception près, avec la ſtructure de la plante. Les Pleuropes, groupe principal de cette diviſion, ne contiennent que des eſpèces vénéneuſes, ainſi que les Rotules, les Lactaires, qui ont un ſuc propre laiteux. Les

Coprins, dont les feuillets se transforment en pulpe noirâtre; les Micènes à pédicule creux & à chapeau sans chair, enfin les Cortinaires, dont le collier est filamenteux & mince comme une toile d'araignée.

Un de ces groupes, les Lactaires, renferme quelques espèces comestibles, qu'il est difficile de distinguer, & plus prudent d'abandonner. Une de ces espèces est remarquable par la couleur rouge de son suc propre. C'est l'*Agaricus delicioſus*, que l'on a souvent confondu avec l'*Agaricus necator*, dont le suc est plus jaune & change de couleur dès qu'il est exposé à l'air. Une autre espèce de Lactaire (*Agaricus piperatus*) est mangée en Alsace, & l'on assure qu'elle perd toute propriété vénéneuse par la cuisson. L'*Agaricus violaceo-cinereus*, l'*A. Cortinellus*, sont les seules espèces dans le groupe des Cortinaires qui ne paroissent pas vénéneuses.

Un petit nombre de champignons, de la section des Pleuropes, sont recherchés dans les environs de Montpellier & en Italie, quoique très-suspects & très-peu comestibles.

Dans la même famille des Agarics, trois autres sections, celles des Pratelles, des Gymnopes & des Lépiotes, ne renferment aucune espèce qui ne soit comestible. Les Pratelles, qui ont un chapeau charnu, varient relativement à leur grandeur & à leur couleur: on les appelle souvent *champignons* par excellence, *champignons*, *potirons*, & dans tous les pays les espèces de ce groupe sont usuelles.

Les Gymnopes ou espèces à pédicule & à chapeau charnus, ainsi qu'à feuillets qui ne noircissent pas, renferment environ deux cents espèces, dont aucunes ne sont vénéneuses. Les plus employés sont le *Mousseron*, *Mousseron blanc* ou *Champignon muscat* (*Agaricus albellus*), le *Mugnaio* des Italiens (*Agaricus eburneus*), le Jozzolo (*Agaricus ericetorum*), la petite Oreillette (*Agaricus virgineus*), enfin le *Ringoule* ou *Gingoule* (*Agaricus eringii*), qui croit sur les racines du Panicaut, le *Fungo marzuolo* des Italiens, l'*Agaricus nivalis*, la *Frigoule* ou Pivoulade d'Eouse, l'*Agaricus* de Montpellier (*Agaricus ſocialis*), le faux *Mousseron* (*Agaricus tortilis*), le Palomet du Béarn (*Agaricus palomet*), le *Verdone* de Toscane (*Agaricus virens*), & plusieurs espèces de la même contrée, qui sont employées par le peuple, & sur lesquelles les botanistes se sont assez peu éclairés.

Toutes ces espèces, & plusieurs autres qu'il seroit trop long de comprendre dans cette nomenclature, sont comestibles en tout pays, & leur chair exhale une odeur de farine fraîchement moulue qui est très-remarquable.

Les Lépiotes renferment des espèces à collier mobile & des espèces à collier fixe, qui ne sont vénéneuses ni les unes ni les autres. L'*Agaricus procerus*, qui sert d'aliment dans presque toute la France & l'Italie, appartient à cette section des Lépiotes. Il est à collier libre. Plus de quarante espèces de champignons comestibles de Toscane se rapportent à la section des lépiotes, ainsi que l'*Agaricus cylindraceus* & l'*Agaricus attenuatus*, que l'on a confondus avec tant d'autres espèces de champignons, sous la dénomination vulgaire de *pivoulade*.

Dans la même famille des *Agarics*, une nouvelle section, celle des Amanites ou des agarics à volva, présente à la fois des espèces comestibles & des espèces vénéneuses. Les Amanites à volva incomplète & à pédicule sans collier sont toutes regardées comme suspectes ou vénéneuses, en Italie. Quant aux Amanites à volva incomplète & à pédicule muni d'un collier, ce sont les plus vénéneux de tous les champignons: l'*Agaricus aſper*, l'*Ag. muſcarius* ou fausse Oronge. Une espèce voisine de ces redoutables champignons se mange dans quelques provinces de la France, quoiqu'elle passe dans d'autres pour un poison: ce qui, dans tous les cas, ne pourroit être qu'une exception bien foible. Deux autres agarics non moins vénéneux que l'*agaricus muſcarius*, l'*A. bulboſus* & l'*A. vernus*, ont une volva incomplète & un pédicule muni d'un collier. La section dont ils font partie n'en contient pas moins le plus estimé des champignons, l'*Oronge*, dont le chapeau est strié sur les bords, & la volva tellement complète, qu'à la naissance de la plante elle l'enveloppe comme un œuf.

La famille des Algues, qui appartient, comme celle des Champignons, à la classe des acotylédones, comprend aussi plusieurs plantes qui servent à nourrir dans plusieurs pays, mais principalement différentes espèces du genre des *Ulves*, l'*Ulva lactuca*, les *Ulvæ umbilicalis*, *palmata*, &c.

Des Monocotylédones. Il est digne de remarque, relativement à l'hygiène, que toutes les plantes ou presque toutes les plantes qui appartiennent à la classe des monocotylédones, fournissent des matières nutritives & presque jamais des matières vénéneuses. Il n'importe pas moins d'observer, dans un premier aperçu, que les racines, les tiges des mêmes plantes contiennent en général beaucoup de mucilage, tandis que leurs semences se distinguent de toutes les autres par l'abondance de leur fécule, &c.

Parmi les quatre premières familles qui se rapportent aux monocotylédones, une seule, la famille des Cycadées, est mise à contribution pour en tirer des comestibles. Le *cycas*, qui fait partie de cette famille, ne fournit pas à la vérité le sagou, comme quelques auteurs l'avoient avancé, mais les naturels des contrées où il croît, en retirent, pour s'en nourrir, une farine analogue à celle du sagou.

Une autre famille, celle des Aroïdes, fournit également, dans sa racine, une fécule

aſſez abondante, mais qui s'y trouve unie à un principe âcre, que l'on en dégage par des lavages répétés & par la torréfaction.

Les Aroïdes, dont la racine eſt ainſi préparée, & ſert d'aliment dans pluſieurs pays, ſont l'*Arum macronatum*, l'*A. eſculentum*, le *Calla paluſtris*.

Les Orchidées & les Drymyrhizées fournissent à la fois des aſſaiſonnemens & des nourritures : nous devons aux premières la Vanille, & l'une des meilleures fécules, le Salep ou Salap d'Orient. Preſque toutes les racines des Drymyrhizées ſont aromatiques : telles ſont celles du *Gingembre*, du *Galanga*, du *Coſtus*, du *Curcuma*, de la *Zédoaire*, &c. La racine du *Maranta indica*, dans la même famille, n'eſt pas auſſi pénétrée du principe aromatique, & fournit en revanche une fécule très-abondante, que nous employons ſous le nom de *fécule d'Arrow-root*, dont l'uſage introduit en Europe par les Anglais, s'eſt beaucoup répandu depuis quelques années.

La petite famille des Musacées ne ſeroit pas même compriſe dans notre rapide nomenclature, ſi elle n'offroit le Bananier, que l'on eſtime pour ſes fruits charnus & ſucculens qui réſultent d'une culture particulière.

La famille des Iridées, quoique plus étendue, ne nous intéreſſe que par le Safran, dont les ſtigmates ſont un très-bon aſſaiſonnement.

La famille des Hœmodoracées ne fournit ni condimens, ni alimens. Celle des Amaryllidées eſt remarquable par des bulbes, qui ſont analogues à celles des Liliacées, & dont pluſieurs ſervent aux mêmes uſages dans les lieux où les plantes de cette famille ſont indigènes (l'*Hœmanthus coccineus*, au Cap de Bonne-Eſpérance). Les botaniſtes eux-mêmes n'attribuent aucune propriété aux Hémérocallidées.

Les Dioscorées ont des racines tubéreuſes, qui fourniſſent, ſous le nom de *racines d'Ignames*, une des parties principales de la nourriture dans les régions équatoriales. Ces racines nutritives ſont renflées, charnues, mucilagineuſes, & remarquables par leur ſaveur ſucrée.

Les Smilacées fourniſſent auſſi, dans pluſieurs eſpèces qui leur appartiennent, des racines nutritives, celles du *Smilax china*, qui ſont employées comme alimens dans le ſud de l'Amérique ſeptentrionale. Une famille beaucoup plus conſidérable, celle des Liliacées, ſe partage en pluſieurs groupes, qui ne ſont pas également importans ſous le rapport de l'hygiène. Le premier de ces groupes, celui des *Aſparagées*, contient les aſperges, dont les jeunes pouſſes ſervent dans toutes les eſpèces du genre, à la nourriture de l'homme, & produiſent la même action ſur la ſécrétion des voies urinaires.

Le groupe des *Trilliacées*, dans la même famille, ne fournit point d'alimens. Celui des *Aſphodélées* contient un grand nombre de plantes qui ſervent comme aſſaiſonnement : la *Scille maritime*, les différentes eſpèces d'*Ail*; le groupe des *Bromeliées*, que l'on comprend encore dans la même famille, nous intéreſſe par l'Ananas, dont le fruit eſt remarquable par ſa conſiſtance charnue, ſon odeur aromatique & un principe aſtringent. L'*Agave ſauvage*, qui appartient au même groupe, & qui ſe trouve indigène au Mexique, fournit aſſez abondamment une ſéve ſucrée, que l'on fait fermenter, pour en retirer une eſpèce de vin déſigné ſous le nom de *Pulque*.

Les Colchicacées, quoique voiſines des Liliacées, ne contiennent que des médicamens ou des poiſons : ce qui doit être attribué à un principe très-âcre répandu dans toutes les parties de la plante, & combiné avec une quantité aſſez conſidérable de fécule dans les racines : la petite famille des Commelinées ne préſente ni alimens, ni médicamens connus. Celle des Palmiers eſt aſſez riche en ſubſtances alimentaires. Le Dattier, le Cocotier, dont les fruits ſont ſi précieux pour l'homme, appartiennent à cette famille (*voyez* Palmier). Le tronc, dans toutes les plantes de la même famille, fournit, lorſqu'il eſt âgé, la fécule douce & nourriſſante, que l'on connoît ſous le nom de *ſagou*, que l'on retire le plus ordinairement du *Sagus farinifera* ou du *cycas revoluta*. Les ſommités de tous les palmiers préſentent en outre une ſubſtance herbacée, qui, ſous le nom de *chou-palmiſte*, ſert d'aliment dans tous les pays où les palmiers ſont indigènes. La ſéve des mêmes plantes eſt préparée pour en former tantôt une boiſſon fermentée, tantôt une liqueur âcidule ou une liqueur ſucrée.

Les familles qui ſuivent, c'eſt-à-dire, les Joncées & les Typhacées, n'ont aucune propriété alimentaire.

La famille des Cypéracées nous offre les tubercules du *Cyperus eſculentus*, qui, comme tous les véritables tubercules, ſont des réſervoirs de mucilage & de fécule. La famille ſuivante, celle des Graminées, eſt la plus riche, la plus abondante en ſubſtances alimentaires, ſoit pour l'homme, ſoit pour les animaux. En effet, cette ſeule famille renferme de quatre à cinq cents eſpèces de plantes, que l'on peut employer comme aliment, & l'abondance de ces végétaux ſur tous les points du globe, l'identité abſolue de leur nature, expliquent très-naturellement, ſuivant la remarque de M. de Candolle, comment la naturaliſation des animaux herbivores eſt devenue facile dans tous les lieux de la terre. Les propriétés nutritives des Graminées ſe trouvent d'ailleurs principalement dans les graines, qui toutes renferment une ſubſtance farineuſe, unie dans quelques eſpèces, tantôt avec du gluten, tantôt avec une matière ſucrée; aucune eſpèce de la famille des Graminées ne peut être regardée comme véritablement vénéneuſe : l'ivraie lui-même ne fait pas ex-

ception. Il diffère peu du froment qui a ſouffert de l'humidité, & la propriété nuiſible qu'on lui a attribuée avec exagération, s'aperçoit à peine dans la bière ou dans le pain préparé avec une farine qui contenoit de l'ivraie. Quant à l'ergot du ſeigle, on ne peut le regarder que comme l'effet d'une altération accidentelle. La propriété un peu ſtimulante de l'avoine, qui ſembleroit auſſi faire une ſorte d'exception, n'appartient point au périſperme, mais à l'enveloppe du grain, & dépend d'un principe aromatique qui paroît avoir quelqu'analogie avec la vanille.

Dans l'origine des choſes, les diverſes eſpèces de Graminées les plus employées à la nourriture de l'homme ne paroiſſent pas avoir été indifféremment répandues ſur les divers points du globe. Le Maïs, qui n'a été introduit en Europe que dans le dix-ſeptième ſiècle, appartient à l'Amérique, le Riz aux plus belles contrées de l'Aſie, le Millet à l'Afrique, & ce que nous appelons *plantes-céréales*, à l'Europe.

La plus grande des Graminées, la *Canne à ſucre*, dont la découverte fait époque dans l'hiſtoire des nations modernes, eſt remarquable par le mucilage doux & ſucré de ſa tige. Du reſte, les Graminées les plus employées comme alimens ſont toutes celles que nous venons d'indiquer. Beaucoup d'autres ſemences, dans la même famille, pourroient être employées, ſi elles étoient moins petites, & dans les temps de diſette, ou dans les pays peu cultivés : telles ſont pluſieurs graines que nous négligeons, celles du *Feſtuca fluitans*, du *Zizania aquatica*, de l'*Avena ſatua*, du *Panicum ſanguinale*, de l'*Avena elatior*, du *Bromus ſecalinus*, de l'*Elymus arenarius*.

L'Orge, le Riz & le Riz parfaitement mondé, le maïs, le gros & le petit millet, contiennent la fécule preſque pure, & ne conviennent pas pour la confection du pain levé, ſi on ne mêle pas leur farine avec une certaine quantité de farine de froment. On prépare avec cette fécule, preſque pure, des bouillies, des pains azymes, des gâteaux : préparations qui rappellent le pain d'orge des Anciens, le *couz-couz* ou bouillie des nègres, la *polenta* des Italiens. Dans l'avoine, la fécule eſt unie à la matière ſucrée, ainſi que dans le ſorgho. La farine de ſeigle, que l'on emploie pour faire le pain, ne contient pas ou du moins contient très-peu de gluten. Elle doit ſes propriétés de former une pâte liée, & de ſe convertir en un pain groſſier, à un mucilage viſqueux qui s'y trouve uni à la fécule : quant au froment, toutes ſes différentes eſpèces ſont remarquables par la quantité très-conſidérable de gluten qui ſe trouve combinée dans leurs ſemences avec la fécule; combinaiſon plus propre qu'aucune autre à la fermentation panaire ou à la préparation du pain levé, dont l'uſage a été pendant ſi long-temps inconnu à pluſieurs nations.

Pluſieurs ſemences des Graminées ne ſont pas ſeulement employées comme alimens : on en fait auſſi uſage pour compoſer différentes boiſſons fermentées; la bière, par exemple, avec l'orge; pluſieurs eau-de-vie avec le riz & les ſemences de nos Céréales.

Trois autres familles, qui conduiſent des Graminées aux Fougères, ne contiennent aucune plante nutritive. Les feuilles de ces dernières, que l'on déſigne d'une manière un peu trop générale ſous le nom de *Capillaires*, ne ſont employées que comme médicamens, quoiqu'elles contiennent un mucilage aſſez épais.

Des Dicotylédones. Les familles diverſes des dicotylédones, qui fourniſſent pluſieurs ſubſtances comeſtibles, ſont toutefois moins remarquables ſous ce rapport, que par l'abondance & la variété des aſſaiſonnemens dont nous leur ſommes redevables. On peut obſerver d'une manière générale que c'eſt parmi ces plantes que ſe trouvent les produits les plus élaborés, les plus exaltés de la végétation, les huiles fixes & volatiles, les acides, le Camphre, les Gommes-réſines, les Réſines.

La première famille de cette claſſe, la famille des Renonculacées, n'offre rien à l'hygiène, ſi on en excepte les ſemences des *Nigelles*, qui ſont employées comme un condiment populaire dans quelques provinces. La famille ſuivante, celle des Dilléniacées, n'offre aucune eſpèce commune comeſtible en uſage. La famille des Magnoliacées préſente quelques aſſaiſonnemens agréables, le péricarpe des *Illicium*, connus ſous le nom de *Badianes* ou d'*Anis étoilé*, & les cônes du *Magnolia acuminata* de la Virginie.

Pluſieurs condimens ſont empruntés à la famille des Annonacées, mais ſurtout le poivre d'Éthiopie : les fruits de l'*Aſimina triloba*, du *Porcelia* & de l'*Annona*, paroiſſent agréables aux indigènes, & très-peu aux Européens, que l'habitude n'a pas familiariſés avec leur ſaveur.

La famille des Ménispermées paroît donner très-peu de ſubſtances véritablement comeſtibles; mais nous devons remarquer que les baies de deux plantes de cette famille, que l'on déſigne ſous le nom de *coques du Levant* (1), employées pour prendre le poiſſon, communiquent leur propriété vénéneuſe à ſa chair, mais ſurtout à la chair des barbeaux. Il nous importe de dire auſſi que l'on mange en Égypte les baies du *Meniſpermum edule*, quoiqu'elles ſoient très-âcres, & que l'on en retire, par la fermentation, une liqueur très-enivrante. Le nouveau principe immédiat des végétaux, que M. Boullay a découvert, & qu'il a décrit ſous le nom de *Picrotoxine*,

(1) *Meniſpermum lacunoſum*, *Meniſpermum cocculus*.

a été obtenu de la graine du *Menispermum coccu-lus*, isolée de son principe.

La petite famille des Chénacées ne peut nous arrêter ; nous dirons seulement que les fruits d'une plante de cette famille, le *sarcolæna*, pourroient se manger, comme celui du néflier, si leur cavité interne n'étoit pas tapissée par des poils roides & durs, aussi incommodes que ceux des pois à gratter.

La famille suivante, celle des Malvacées, malgré l'abondance du mucilage de toutes les plantes qu'elle comprend, fournit très-peu de comestibles, mais beaucoup de médicamens émolliens & adoucissans. L'*Hibiscus esculentus*, qui lui appartient, fait partie de quelques préparations alimentaires chez les Indiens, ainsi que le *Sida cordifolia* & le *Sida rhomboïdea*. Les graines des malvacées sont, en général, douces, émollientes & entourées dans plusieurs genres, mais surtout dans le Coton & dans le Bombax, de filamens, dont l'industrie humaine a tiré un grand usage. La graine d'une autre espèce, celle du *Theobroma*, contient une espèce de cire butyreuse, que l'on trouve un peu amère, & qui fait la base du chocolat. (*Voy.* Theobroma cacao.)

Presque toutes les plantes de la famille des Sterculiacées ont des graines assez grosses, & dont le périsperme paroît analogue à celui des noisettes, au moins pour sa saveur, qui cependant n'est pas tout-à-fait aussi douce. Les nègres recherchent en particulier la graine du *Sterculia acuminata*, qui est connue sous le nom de *Kola*, & qui fait paroître assez agréable l'eau la plus saumâtre, si on la boit après avoir mangé de cette graine.

Parmi les plantes de la famille des Tiliacées, on en trouve quelques-unes qui sont employées comme légumes en Egypte ; le *Chorchorus olitorius*. Les baies de quelques-unes de ces plantes sont également comprises parmi les alimens dans quelques pays. (Les baies des *Grewia* & de l'*Apeiba emarginata*.)

Les fruits de l'*Elæocarpus*, dans les Eléocarpées, sont mangeables, mais très-peu en usage.

Les familles des Margraviacées, des Ochnacées, des Simaroubées, & même des Rutacées, ne fournissent aucun aliment, ni même aucun condiment, ainsi que les Cariophyllées, les Linées, les Cistinées & les Violacées. Nous devons excepter toutefois dans les cariophyllées l'*Arenaria peploïdes*, qui, après avoir été soumise à la fermentation, fait partie d'une préparation alimentaire dont les Islandais se nourrissent.

Les fruits de plusieurs Passiflorées, & surtout des *Passiflora coccinea*, *P. maliformis* & *P. quadrangularis*, sont charnus, pulpeux, & se mangent en Amérique. La famille des Camelliées nous offre deux assaisonnemens très-recherchés, les feuilles des *Camellia Japonica* & *Sesanqua*, & celles des nombreuses espèces du genre *Thea*, qui sont indifféremment employées par les Chinois, & dont l'usage n'a été introduit en Europe que vers le milieu du dix-septième siècle (en 1666). (*Voyez* Thé.)

La famille suivante, celle des Hespéridées, fournit les plus beaux fruits, les Orangers, les Citrons, les Pampelmousses, tous également remarquables par l'épaisseur, la saveur amère de leur carpe, les propriétés acidules & adoucissantes du fruit proprement dit. On n'emploie comme aliment aucune espèce dans la famille des Méliacées. L'écorce du *canella alba*, qui appartient à cette famille, sert d'assaisonnement dans les Antilles. Les baies des Sarmentacées, développées par la culture, dans la vigne, sont devenues, sous le nom de *raisin*, une des principales richesses de l'homme.

Les véritables Géraniées ne fournissent aucun aliment ; mais les fausses Géraniées, que l'on rapporte à la même famille, présentent, dans les nombreuses espèces du genre Oxalis (*oseille*), un grand nombre de plantes qui sont recherchées pour leurs propriétés acidules & rafraîchissantes.

Les Guttifères, réservées aux régions équatoriales, renferment plusieurs espèces dont les fruits sont agréables au goût & rafraîchissans. Les *Garcinia mangostana*, *G. cambogia*, &c. &c. ; les fruits du *Grias*, dans la même famille, sont cueillis avant leur maturité complète pour être conservés dans l'huile ou dans le sel, & former ainsi une préparation alimentaire. Nous ne citerons les Hypéricinées, les Hippocraticées, les Malpighiacées, les Acérinées, que pour dire que l'homme ne peut en tirer aucune espèce d'aliment, excepté toutefois quelques Malpighiacées, dont les fruits charnus sont bons à manger. Les Erables, dans la famille des Acérinées, ont une séve sucrée d'où l'on retire du sucre dans l'Amérique septentrionale. Le fruit & les amandes de plusieurs plantes de la famille des Sapindacées sont estimés comme alimens (les *Euphoria*, les *Melicocca*, les *Pekea*, &c.).

Les trois familles suivantes (1), qui vont nous conduire aux Crucifères, ne fournissent ni aliment ni condiment, si l'on en excepte le Caprier, qui appartient à l'une de ces familles, & dont les boutons à fleurs sont très-stimulans.

Les Crucifères, que l'on regarde si justement comme l'une des familles naturelles les mieux établies, fournissent à la fois, dans les différentes parties des plantes qui lui appartiennent, des alimens & des condimens. Toutes ces plantes contiennent beaucoup d'azote, tendent par cela même à se putréfier promptement, & sont remarquables par un principe âcre & volatil qui les rend éminemment stimulantes, surtout s'il est concentré, comme dans

(1) Les Droséracées, les Résédacées, les Capparidées,

les

les graines de moutarde, dans les racines du *Cochlearia armoracia*, ou les feuilles du *Lepidium latifolium*. Les principaux aſſaiſonnemens que l'on retire des Crucifères, ſont les différentes eſpèces de Moutardes, le Creſſon, le Cochlearia, le Raifort. Parmi les plantes alimentaires de la même famille, on cite principalement les nombreuſes eſpèces de Choux, les Navets, &c. &c.

L'induſtrie agricole a beaucoup contribué à rendre ces plantes, & pluſieurs autres plantes de la même famille, plus agréables : on emploie même quelquefois comme alimens quelques-unes de ces plantes, adoucies par l'étiolement ; dans d'autres eſpèces, la racine ou la partie inférieure de la tige eſt ſeule employée, tandis que le feuillage eſt négligé (les Raves, les Navets, les Choux-raves). En faiſant avorter les fleurs, en tout ou en partie, on rend les pouſſes ou les pédoncules de pluſieurs autres Crucifères beaucoup plus comeſtibles, & c'eſt ainſi que l'on obtient les Brocolis & les Choux-fleurs. Le *Crambe maritima*, de la même famille, que l'on réſervoit chez les Romains pour les pauvres & pour les eſclaves, eſt devenu chez les Anglais un légume très-agréable, en étiolant les tiges de cette plante au moment où elles ſortent de terre ; c'eſt ce que l'on a appelé le *Sea-Keel*, dont il ſeroit facile de répandre l'uſage dans les provinces maritimes de la France.

La famille des Papavéracées, dont le nom paroît éloigner l'idée d'une propriété alimentaire, fournit cependant des comeſtibles ou des condimens ; leurs graines ſont en général de nature oléagineuſe, & celles du pavot donnent, par expreſſion, l'huile connue ſous le nom d'*huile d'œillet*, qui n'a rien de nuiſible. La pâte que forment ces graines, après l'expreſſion de l'huile, ſert d'alimens dans pluſieurs contrées, ſans participer aux qualités narcotiques de la plante.

L'écorce du *nymphæa lutea*, dans les Nymphéacées, a été employée quelquefois avec l'écorce interne du pin des forêts, dans les temps de diſette, pour former un pain groſſier & un peu alimentaire. Les baies des Epines-Vinettes, qui appartiennent à la famille des Berberidées, ſont rangées parmi les fruits les plus agréables.

La famille des Frangulacées, à laquelle nous devons divers médicamens, ne peut mériter quelqu'attention relativement à l'hygiène, que pour les feuilles de quelques plantes, qui ſont employées à la place du Thé dans quelques contrées (le *Rhamnus teezans*, le *Ceanothus Americanus*, le *Prinos glaber*, enfin le *Caſſina peragua*, qui eſt le véritable thé des Apalaches).

On regarde comme bon à manger le fruit de la plante récemment déſignée ſous le nom de *Billardiera*, que l'on rapporte à la famille des Pittosporées. La petite famille ſuivante des Samydées, ne contient pas de plantes alimentaires. Les noyers, qui forment la famille des Juglandées, donnent tous des amandes comeſtibles, d'où l'on retire, par l'expreſſion, une huile graſſe, ſalubre & très-ſiccative.

La famille des Térébinthacées, très-voiſine de celle des Juglandées, fournit abondamment des graines dont la nature oléagineuſe eſt bien connue dans le Piſtachier ; le noyau de ces amandes eſt enveloppé d'une pulpe très-acide dans quelques eſpèces, & que l'on emploie aux Indes pour préparer des boiſſons rafraîchiſſantes. (Les *Averrhoa acidiſſima* & *bilimbi*.)

Les amandes de pluſieurs eſpèces de la même famille ſont employées dans divers pays comme alimens. On a ſuppoſé une propriété ſingulière & merveilleuſe dans les fruits de deux arbres de la même famille, le *Caſſuvium occidentale* & l'*Anacardium orientale*, la propriété d'exciter l'action du cerveau & de donner de la mémoire.

La petite famille des Trémandrées & la famille des Polygalées ne ſont remarquables par aucune ſubſtance comeſtible. La famille des Légumineuſes, à laquelle nous devons pluſieurs médicamens énergiques, & ſurtout les purgatifs, contient en même temps un grand nombre de ſubſtances qui ſont alimentaires pour l'homme & pour les animaux. Les ſemences d'un grand nombre de plantes de cette famille ſont très-riches en fécule, comme on le voit dans les Pois, les Lentilles, les Féves, le Pois chiche, le Haricot de la Chine, & en général dans toutes les légumineuſes dont les cotylédons ſont épais, remplis de fécule, & ne changent point d'état pendant la germination.

On trouve en outre, dans la famille des Légumineuses, quelques plantes dont les racines, munies de tubercules, contiennent une ſubſtance très-nourriſſante : le *Lathyrus tuberoſus*, que l'on mange en Hollande ; les *Dolichos tuberoſus* & *D. bulboſus*, employés comme alimens par les Indiens.

Les gommes & les baumes, que l'on retire de pluſieurs légumineuſes ; les baumes de Copahu, du Pérou, le Cachou, &c., qui pourroient être employés comme aſſaiſonnemens, ne ſont guère en uſage que pour leurs propriétés médicamenteuſes. La gomme, que pluſieurs plantes de la même famille fourniſſent par exſudation, eſt un des produits immédiats des végétaux les plus nourriſſans, & ſe trouve employée ſeule quelquefois comme aliment. Les gommes les plus en uſage ſont celles qui proviennent de l'*Acacia* du Sénégal (*Acacia Senegalenſis*), de l'*Acacia* du Nil (*Ac. Nilotica*), qui donne la gomme arabique ; de l'*Aſtragale* de Crète (*Aſtragalus Creticus*), de l'*Aſtragalus gummifer*, d'où vient la gomme adragante ; enfin, de l'*Hedyſarum alhagi*, qui produit une eſpèce de manne.

Nous ne pouvons terminer cette énumération des légumineuſes qui ſervent à nourrir, ſans y faire entrer le Caroubier & le Tamarin, recherchés pour leurs gouſſes ; le Pois d'Angole (*Cytiſus cajan*),

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 722 sur 787

employé par les nègres ; le Lupin (*Lupinus albus*), qui donne une farine amère ; le Haricot vulgaire (*Phaseolus vulgaris*), & le Pois-gesse (*Lathyrus sativus*), originaires de l'Inde ; la Vesce du Canada, la Féve de marais (*Vecia faba*), dont une variété remplace très-bien le Café ; enfin, les Orobes, qui fourniſſent, ſuivant Hippocrate, la principale nourriture des Thraces.

La famille des Rosacées n'eſt guère moins importante ſous le point de vue de l'hygiène que la famille des légumineuſes. Nous lui devons la plupart de nos arbres fruitiers, le Néflier, le Coignaſſier, le Pommier, le Poirier, le Prunier, l'Abricotier, le Pêcher, le Fraiſier, le Frambroiſier, le Sorbier, &c. Les fruits que fourniſſent ces différens arbres ſont tous aſtringens avant leur maturité, propriété qu'ils conſervent dans tous les genres où l'ovaire adhère au calice, tels que le néflier, le ſorbier, &c. Ces mêmes fruits deviennent enſuite plus ou moins acerbes, plus ou moins ſucrés, dans le genre où l'ovaire n'eſt pas adhérent.

La plupart des fruits des Roſacées qui ſe trouvent aujourd'hui le plus en uſage dans les différentes parties de l'Europe, ne ſont devenus auſſi agréables que par l'induſtrie de l'homme & les effets de la culture la plus recherchée ; les arbres qui les fourniſſent ſont d'ailleurs originairement étrangers aux parties du monde où ils ſont aujourd'hui les plus répandus & les mieux cultivés : ainſi l'un d'eux, le prunier, nous eſt venu de Syrie, & l'abricot, d'Arménie, le pêcher, de la Perſe, l'amandier, de l'Afrique ſeptentrionale, à des époques & dans des circonſtances qui, loin de paroître minutieuſes, devroient être rappelées avec ſoin dans l'hiſtoire des nations.

La ſection particulière des Drupacées, à laquelle appartiennent tous les fruits à noyaux, eſt remarquable par la propriété délétère de l'eau diſtillée de ces mêmes noyaux, qui contient une certaine quantité d'acide pruſſique. Nous ne pouvons indiquer aucune ſubſtance alimentaire dans la famille ſuivante, la famille des Salicaires. Celle des Mélaſtomées fournit, dans pluſieurs plantes, des baies ſucculentes & bonnes à manger. Les baies des *Melaſtoma ſuccoſa*, *M. arboreſcens*, *M. flaveſcens*, *M. criſpata*, *M. malabathrica*, *M. elegans*, *M. agreſtis*.

Les Myrtinées, que les botaniſtes ont rapprochées des Mélaſtomées, ſont toutes ou preſque toutes remarquables par le principe aſtringent & par l'huile eſſentielle, qui tantôt ſéparée & le plus plus ſouvent réunie, réſide dans l'écorce, depuis la racine juſqu'aux fruits. Nous devons à cette famille pluſieurs aſſaiſonnemens. Le géroſle, dont ce que nous appelons le *clou*, conſiſte dans la fleur entière & dans le calice, cueillis avant leur maturité ; le Piment ou Poivre de la Jamaïque, les Canelles, le Thé de la Nouvelle-Hollande, le Syringa, &c. On recherche auſſi quelques plantes de cette famille pour leurs fruits ; le Grenadier, par exemple (*Punica granatum*), les Goyaviers (*Pſydium pyriferum*), le Jambоſier (*Eugenia jambolana*), &c. &c.

Pluſieurs des ſubſtances que nous venons d'indiquer, mais principalement le géroſle, ſont partie du genre d'aſſaiſonnement que l'on a déſigné ſous le nom d'*épices*, dont l'uſage, inconnu aux Anciens, s'eſt introduit chez les Modernes par les progrès de la navigation & à la ſuite des grandes expéditions du quinzième & du ſeizième ſiècle.

Dans les Combretacées, l'amande de pluſieurs eſpèces de *Terminalia* ſert comme aliment dans les îles Moluques, & fournit une huile qui a la propriété remarquable de ne point ſe rancir. Dans les Loaſées, toutes les propriétés ſont inconnues : dans les Onagraires, ſur leſquelles il reſte beaucoup auſſi à connoître, le *Trapa natans*, qui appartient à cette famille, fournit une graine alimentaire. Suivant quelques voyageurs, la racine de l'*Ænothera*, de la même famille, ſeroit employée en ſalade.

Parmi les Ficoïdes, pluſieurs eſpèces ont des feuilles aſſez charnues pour ſervir de nourriture, comme on le voit aux Antilles, pour le *Seſuvium portulacaſtrum* ; au Cap de Bonne-Eſpérance, pour le *Meſembryanthemium*, & à la Nouvelle-Hollande, pour le *Tetragonia expanſa*. Nous nommerions à peine les Portulacées, ſi elles ne fourniſſoient pas le pourpier, & le *Claytonia perfoliata* qui donne un légume très-agréable. On ne tire aucun aliment des Paronychiées ni des Tamariscinées.

Dans les Nopalées, quelques eſpèces de Cierges (*Cacti*) ont des fruits aſſez gros pour être mangés, & qui ſont recherchés pour la grande quantité d'eau qu'ils contiennent. Ceux du *Cactus opuntia* ont cela de remarquable, qu'ils donnent aux urines une couleur de rouge ſanguin ; ce qui avoit fait établir l'opinion populaire, que le ſang ſe mêloit avec les urines, pour opérer un ſemblable phénomène.

Les Groſeillers ſe rapprochent beaucoup des *cacti*, ſurtout par le groſeiller d'Amérique (*Cactus Pereskia*) ; ils fourniſſent, dans toutes les plantes qui leur appartiennent, des baies aqueuſes & aſſez fades dans un grand nombre d'eſpèces, comme dans le groſeiller des Alpes, mais acides & douces dans le groſeiller rouge ; aromatiques dans le groſeiller noir ; toniques, légèrement amères dans le caſſis : différence qui dépend, dans cette dernière plante, d'un organe particulier.

Les Crassulacées, remarquables par l'épaiſſeur de leurs feuilles, fourniſſent à peine quelques plantes dont les feuilles puiſſent être employées comme légumes. Le *Sedum telephium*, que l'on fait ſervir à cet uſage, n'eſt pas entièrement dépourvu de l'aſtringence propre à la famille, & fait éprouver à ceux qui en mangent, une irritation de l'œſophage aſſez déſagréable.

Les Saxifragées & la famille des Caxoniacées de Brown, n'intéreſſent point l'hygiène; celle des Ombellifères contient au contraire un grand nombre de plantes, qui fourniſſent des aſſaiſonnemens & des alimens. Les plantes de cette famille qui ſont les plus généralement employées ſont les Carottes, les Panais, les Panicauts, les Laſers, les Berles, dont les racines ſont nutritives; elles contiennent pour la plupart une quantité aſſez conſidérable de ſucre, quatorze pour cent, par exemple, dans la Carotte deſſéchée; douze & demi, dans le Panais; huit, dans le Chervi. La propriété nourriſſante eſt du reſte tellement attachée aux racines, dans les Ombellifères, que l'on peut manger celles de pluſieurs eſpèces qui ſont vénéneuſes, comme on le voit pour l'*Ænanthe pimpinelloïdes*, dont les tubercules radicaux ſervent d'alimens, ſous le nom de *Jouanettes*, dans les environs d'Angers, & ſous celui de *Méchons* dans les environs de Saumur.

Les aſſaiſonnemens que l'on retire des Ombellifères appartiennent à leurs graines, qui toutes contiennent une huile volatile dans leurs tuniques extérieures. Les ſemences d'anis, originaire d'Egypte, & celles de Coriandre ſont les plus employées. On ſe ſert auſſi, comme aſſaiſonnement, des feuilles ou ſommités du Perſil (*Apium petroſelinum*), indigène en Sardaigne, du Céleri, du Fenouil, du Cerfeuil, de l'Angélique. La famille des Araliacées, qui n'eſt qu'une ſection de la famille précédente, fournit auſſi dans les racines une ſubſtance alimentaire aſſez abondante, plus connue dans les *Aralia racemoſa* & *A. nudicaulis;* la racine de Ginſeng (*Panax quinquefolium*), qui ſe rapporte à la même famille, paſſe pour un condiment très-énergique parmi les Chinois.

Parmi les Caprifoliacées & parmi les Lorantées, que l'on en a détachées, nous ne trouvons aucune plante alimentaire. Quant à la famille ſuivante, celle des Rubiacées, ſi remarquable par les médicamens énergiques dont nous lui ſommes redevables (le Quinquina, l'Ipécacuanha), nous n'y trouvons qu'un ſeul aſſaiſonnement, le Café, dont l'uſage eſt devenu familier, depuis un demi-ſiècle, dans toutes les parties du Monde civiliſé. Les propriétés ſi remarquables de cette graine réſident dans le périſperme corné, qui en fait la majeure partie; ce qui explique comment la torréfaction ſeule développe le parfum qui eſt propre à cette ſemence. L'arbriſſeau qui donne le café eſt d'ailleurs originaire d'Arabie; il fut d'abord apporté en Europe, dans le dix-ſeptième ſiècle, & tranſporté enſuite d'Europe aux Indes orientales & occidentales, où il a été naturaliſé. L'uſage du café, adopté aujourd'hui d'une manière ſi générale, ne commença à s'établir en France que ſous le règne de Louis XIII, ſous le nom de *Cahouet*. Le premier café public fut établi en 1672. La décoction légère du café, ou ſon *infuſum* convenablement échauffé par un premier degré d'ébullition, forme un breuvage légèrement tonique, & que l'habitude ou certaines diſpoſitions particulières, rendent néceſſaire à quelques perſonnes, pour favoriſer leur digeſtion. Si le café, dans le plus grand nombre des cas, ne perdoit pas une partie de ſon effet par la ſuétude, ſon action ſeroit beaucoup plus efficace, comme on le voit dans les circonſtances où il eſt adminiſtré en lavement, ou donné comme antidote dans les empoiſonnemens par les narcotiques. La précaution de faire germer le café, avant ſa torréfaction, le rend beaucoup moins ſtimulant & beaucoup moins capable d'occaſionner l'inſomnie. (*Voyez* Rubiacées.)

Trois familles ſuivantes, celles des Opercu-laires, des Valérianées, des Dipsacées, fourniſſent peu ou point d'alimens, ſi l'on en excepte les Mâches cultivées, dont nous employons les feuilles en ſalade, & la Valériane rouge, que l'on mange en Sicile.

La famille des Compoſées, beaucoup plus étendues, ſe ſous-diviſe en pluſieurs groupes, dont quelques-uns ſont remarquables par les alimens qu'on en retire. Le premier de ces groupes, celui des Corymbifères, fournit quelques condimens dans l'eſtragon (*Artemiſia dracunculus*), employé pour donner une ſaveur agréable au vinaigre; ce que l'on fait également dans les Alpes, avec l'*Artemiſia glacialis*, les *Artemiſia rupeſtris* & *ſpicata*, l'*Achillea nana*. On emploie auſſi, comme aliment, les tubercules mucilagineux, que porte la racine des plantes du genre *Helianthus*.

Pluſieurs eſpèces d'*Achillea*, de *Bellis*, d'*Armoiſes*, ont été propoſées comme ſuccédanées du Thé, dans pluſieurs contrées. Quoique la plupart des feuilles des Cinarocéphales, ſecond groupe de la même famille, ſoient très-amères, lorſque la plante eſt un peu âgée, on emploie comme légumes les jeunes feuilles & les pouſſes de pluſieurs plantes de la même famille, des Chardons-Maries, des Carthames, des Chauſſe-trapes; les réceptacles de pluſieurs Cinarocéphales ſont d'ailleurs beaucoup meilleurs à manger que ces feuilles ou ces tiges, comme nous le voyons tous les jours pour l'artichaut, dont la propriété nutritive ſe retrouve dans l'*Onopordon*, les *Carlines*, le *Carduus eriophorus*, & probablement dans toutes les Cinarocéphales peu ligneuſes. Le réceptacle du *Carlina acanthifolia* doit être cité en particulier. Il eſt très-gros, très-charnu & d'un uſage habituel dans les Pyrénées, les Cevennes & les Alpes méridionales. Les corolles de l'artichaut & des chardons, jouiſſent d'une autre propriété qui ſe rapporte à l'hygiène, la propriété de faire cailler le lait, & de remplacer en conſéquence la préſure dans pluſieurs provinces de France. Un autre groupe

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 724 sur 787

de la même famille, celui des *Chicoracées*, comprend le plus grand nombre des plantes qui ſont employées en ſalade, & ſous forme de légume, la Chicorée endive, la Chicorée ſauvage, la Scariole, la Laitue, les racines de ſcorſonère, du ſalſifis, de la dent-de-lion, du *ſcolymus hiſpanicus*, plus connu ſous le nom vulgaire de *Cardouilles*. Les tiges & les feuilles des Chicoracées, qui ſont d'un uſage alimentaire, ne peuvent être d'ailleurs agréables que par l'étiolement, ou lorſqu'elles ſont encore jeunes.

Les jeunes pouſſes de pluſieurs Campanulacées ſont employées aux mêmes uſages que celles de la plupart des Chicoracées, mais ſurtout celles des *Campanula rapunculus* & *Trachelium*; celles du *Phyteuma ſpicata*, en Europe; celles du *Canarina campanula*, aux Canaries.

Les Lobeliacées ne fourniſſent point d'alimens.

Les Cucurbitacées, quoique remarquables par l'activité médicamenteuſe & vénéneuſe de leur fruit, dans un grand nombre d'eſpèces, donnent à l'homme, dans d'autres eſpèces, pluſieurs fruits très-recherchés comme alimens: les Concombres, la Citrouille, le Melon, &c. &c.

Les fruits de pluſieurs Vacciniées, charnus & doux, ſont mangeables, ſurtout dans les eſpèces *Vaccinium myrtillus*, *V. oxycoccos*, *V. macrocarpum*. Cette dernière eſpèce, que l'on connoît en Angleterre ſous le nom de *Cran-Berry*, eſt originaire du Canada, & a été introduite par ſir Joſeph Banks dans la Grande Bretagne.

Le fruit de ce *vaccinium* & celui de la plupart des autres eſpèces de la même famille, conſervent ordinairement un arrière-goût un peu ſtyptique, particularité que les naturaliſtes attribuent à l'adhérence du calice au péricarpe, comme dans les plantes de la famille des Myrtinées.

La famille des Ericinées ſe rapproche de la famille précédente, par ſa ſtructure & par ſes propriétés. On regarde comme comeſtibles les baies de pluſieurs plantes de cette famille; ainſi on ſe nourrit à Saint-Domingue, du *Broſſæa coccinea*; en Laponie, de l'*Arbutus alpina*; dans l'Orient, des *Arbutus andrachne* & *integrifolia*: aux terres Magellaniques, de l'*Arbutus mucronata*: dans la Nouvelle-Hollande, de pluſieurs *Styphelia*, & notamment du *Styphelia Richei*, dont le fruit fut la ſeule nourriture du naturaliſte qui lui a donné ſon nom, en traverſant un déſert où il s'étoit égaré.

On ne peut aſſigner, d'après l'expérience, aucune propriété alimentaire à la petite famille des Aquifoliacées, à laquelle le genre des Houx appartient, ni à la petite famille des Myrsinées. La pulpe des fruits, dans pluſieurs plantes de la famille des Sapotées, eſt nutritive. Ainſi, on mange les fruits du *Mimuſops elengi*, de l'*Imbricaria malabarica*, du *Chryſophyllum cainito*, du *C. Jamaicenſe*; enfin, de pluſieurs autres plantes de la même famille, & en particulier de l'*Achras*, connu à Guatimala ſous le nom de Néflier. Les graines de pluſieurs plantes de la même famille, contiennent une huile qui ſe concrète facilement & prend la conſiſtance du beurre, ſurtout dans le *Baſſia butyracea* ou *mahva* de la côte de Coromandel, dont les graines ſont ſi nombreuſes, qu'un ſeul arbre rapporte juſqu'à trois quintaux d'huile; cette huile eſt employée dans les préparations alimentaires. L'*arbre de la vache*, ſi célèbre dans l'Amérique méridionale, fournit une eſpèce de lait qui ſert à la nourriture des indigènes.

La famille des Ebenacées eſt remarquable par ſes baies très-acerbes avant leur maturité, & qui ne ſont employées comme aliment que lorſque, par un mode particulier de décompoſition, elles ſont devenues blèches; ce qui leur eſt commun avec les Nèfles, les Cormes & pluſieurs Poires, & en général avec les fruits à ovaire adhérent. Les eſpèces qui fourniſſent principalement ces fruits ſont pluſieurs *Dioſpiros*, dont les fruits ſont mangés, ſoit dans l'Amérique ſeptentrionale, ſoit au Japon, à la Cochinchine & à la côte de Coromandel. Le Benjoin & le Storax, qui ſont fournis par des plantes de la famille des Ebenacées, & qui ſont principalement employés comme médicamens, pourroient ſervir au beſoin comme aſſaiſonnemens.

Dans la famille des Ternstromiées, une plante de Java, probablement le *Scapha*, donne un fruit acidule, dont les Javanais font uſage comme aliment, ſous le nom de *Koleho*.

La famille des Oleinées, plus étendue, plus riche en ſubſtances alimentaires, nous offre l'Olivier & les frênes. Le fruit du premier eſt un drupe, dont la chair eſt huileuſe: particularité qui exiſte dans toutes les eſpèces de ce genre; ce qui eſt contraire à la diſpoſition générale, d'après laquelle l'huile ne ſe rencontre ordinairement que dans les graines. Les olives, dont nous retirons par expreſſion l'huile la plus eſtimée, ſont employées, avant leur parfaite maturité, comme aliment ou comme condiment, après qu'on les a fait macérer dans l'huile: préparation qui irrite les eſtomacs foibles ou ſenſibles, & ſouvent au point d'occaſionner le *ſer chaud*.

Pluſieurs eſpèces de frênes fourniſſent par exſudation un ſuc particulier: la Manne, qui ſert comme médicament, mais qui pourroit auſſi être donnée comme ſubſtance alimentaire.

Les Jasminées, que l'on avoit long-temps compriſes dans les Oleinées, ne donnent ni aliment ni condiment. Les propriétés de la petite famille des Pédalinées de Brown ſont inconnues. La famille des Strychnées, ſi redoutable par les poi-

ſons qu'elle renferme, ne compenſe cette propriété funeſte par aucune propriété alimentaire. Nous devons dire cependant que le *Titan-Cotte*, qui appartient à cette famille, eſt employé pour purifier l'eau & pour lui donner une ſaveur légèrement amère. La pulpe de quelques-uns des fruits de la même famille, du *ſtrychnos nux vomica*, par exemple, devient mangeable par la maturité, mais en occaſionnant une ſaveur aſtringente, qui indique le danger d'en faire uſage.

Les Apocinées ſont remarquables en général par une propriété âcre & ſtimulante, attachée à pluſieurs de leurs parties; elles fourniſſent cependant quelques alimens à l'homme, ſoit dans quelques jeunes pouſſes de pluſieurs eſpèces de cette famille, ſoit dans le ſuc laiteux de l'*Aſclepias lactifera* encore jeune, qui ſert de lait aux Indiens.

Les Gentianées ne renferment aucune plante alimentaire, quoique la plupart des plantes de cette famille contiennent une certaine quantité de matière ſucrée. La gentiane jaune, dans laquelle cette matière paroît plus abondante, ſert, dans quelques parties de la Suiſſe, à faire de l'eau-de-vie.

Les botaniſtes eux-mêmes n'aſſignent aucune propriété aux deux petites familles des Bignoniacées & des Polémonidées.

La famille des Convolvulacées, à laquelle nous devons un aſſez grand nombre de médicamens énergiques, fournit auſſi quelques plantes alimentaires; le *Convolvulus edulis*, dont les Japonais ſe nourriſſent; le *C. batatas* d'Amérique, remarquable par ſa racine farineuſe, & le *C. chryſorhizus*, (*Patate douce d'Otaïti*).

Dans la famille des Borraginées, le groupe ſeul des *Sebeſtes*, qu'on y rapporte, fournit des fruits aſſez charnus & aſſez mucilagineux pour être alimentaires.

La famille des Solanées, qui vient enfin s'offrir à nos conſidérations, à la ſuite d'un aſſez grand nombre de familles ſi peu abondantes en comeſtibles, nous offre, au milieu des poiſons les plus redoutables, une des plantes les plus riches en ſubſtances alimentaires: le *Solanum tuberoſum*. Les tubercules ſouterrains de cette plante, qui paroiſſent appartenir à des organes analogues aux tiges, plutôt qu'à de vraies racines, ſuivant la remarque de M. de Candolle, contiennent une aſſez grande quantité de fécule & un mucilage très-nutritif. La pomme de terre appartient à l'Amérique; elle fut d'abord apportée du Pérou par les Eſpagnols, vers le milieu du ſeizième ſiècle. Vers la fin du même ſiècle, un voyageur célèbre l'introduiſit en Angleterre, où elle s'eſt répandue, au point de former preſque ſeule la nourriture de l'une des îles britanniques. Nous poſſédons aujourd'hui un aſſez grand nombre de variétés de pommes de terre, que l'on peut rapporter à trois eſpèces; ſavoir: 1°. le *Solanum tuberoſum*; 2°. le *Solanum montanum*, & 3°. le *Solanum* récemment découvert par Valenzuella, qui lui a donné ſon nom: *ſolanum Valenzuelæ*.

La pomme de terre fournit, en général, un aliment très-convenable au plus grand nombre des hommes. Nous devons remarquer toutefois, que la grande quantité d'eau & de mucilage qu'elle contient, la diſpoſe à fermenter, ſurtout ſi elle ſe trouve aſſociée à des matières ſucrées, & que dans ce cas elle pourroit très-bien devenir un aliment peu digeſtible aux eſtomacs aſſez foibles, pour n'oppoſer qu'une réaction inſuffiſante à ce mouvement de fermentation, ou aſſez peu irritables pour n'être pas convenablement ſtimulés par une nourriture auſſi peu tonique (*voyez* Pomme de terre). Du reſte, la pomme de terre n'eſt pas la ſeule ſubſtance alimentaire que fourniſſent les Solanées. Ainſi, les enfans mangent quelquefois impunément les fruits du *Phyſalis alkekengi*, qui appartient à cette famille. On emploie auſſi, comme alimens, ſoit en les mangeant crus, ſoit en les faiſant cuire, les fruits de pluſieurs eſpèces du genre *ſolanum* (1), & il importe de ſavoir, d'après le travail de M. Dunal, que dans pluſieurs eſpèces du même genre, la chair ou le ſarcocarpe du fruit eſt ſalubre, tandis que la pulpe qui environne la graine eſt délétère.

Les Tomates, qui ſervent comme aſſaiſonnement, ſont fournis par une des eſpèces de ce genre ſolanum, le *Solanum Lycoperſicum*. Les feuilles de quelques Solanées, celles de quelques morelles & celles du *ſolanum nigrum*, connues dans les colonies ſous le nom de *bred*, doivent être ajoutées aux comeſtibles, que l'on peut retirer de la famille des Solanées. Les Capſiques en général, & le Poivre de Guinée en particulier (*Capſicum annuum*), qui appartiennent à la même famille, fourniſſent des aſſaiſonnemens très-énergiques, ſoit pour les alimens, ſoit pour donner plus de force à l'eau-de-vie & au vinaigre. (*Voyez* Solanées.)

La famille ſuivante, la famille des Perſonées (les Scrophulaires & Pédiculaires de de Juſſieu), ne contient aucune plante alimentaire.

La famille des Labiées, non moins dépourvue de matière nutritive, eſt très-riche en ſubſtances aromatiques & propres à former des condimens. Nous lui devons le plus grand nombre de nos aſſaiſonnemens indigènes, la *Marjolaine*, la *Sarriette*, le *Baſilic*, la *Sauge*, la *Méliſſe*, la *La-*

(1) La mélongène (*ſolanum melongena*), dont les baies ſe mangent en Italie & en Eſpagne, &c.

vande, le *Thym*, le *Serpolet*, la *Menthe*, les *Origans*. Ces plantes doivent leurs propriétés à une huile eſſentielle, qui s'y trouve combinée avec un principe amer, beaucoup plus abondant dans quelques eſpèces; telle que la *Germandrée uſuelle*. On a auſſi trouvé du Camphre dans les huiles eſſentielles de pluſieurs Labiées.

En ſuivant l'ouvrage qui nous ſert de guide, dans cette énumération rapide, nous trouvons un aſſez grand nombre de familles qui ne fourniſſent aucune de ces plantes, depuis les Labiées juſqu'aux Chénopodées. Les feuilles de pluſieurs plantes, qui appartiennent à cette dernière famille, ſont émollientes & alimentaires. Les plus employées en Europe ſont celles des *Betes*, des *Epinards*, des *Arroches*. D'autres Chénopodées ſervent de nourriture en divers lieux, le *Chenopodium quinoa*, au Chili; les *Baſelles* (*Baſella rubra*), dans l'Inde; les *Salicornes*, les *Anabaſis* & les *Soudes* dans toutes les contrées maritimes.

Les Polygonées, ſi abondantes en médicamens efficaces, fourniſſent auſſi quelques alimens. Les jeunes pouſſes, les pétioles de la plupart des plantes de cette famille ſont comeſtibles, comme on le voit pour le *Rumex alpinus* dans le Dauphiné, & en Iſlande; pour le *Rumex acutus*, les *Rheum rhaponticum* & *undulatum*, les *Rumex* acides (*oſeilles*). Les graines des Polygonées pourroient ſervir auſſi d'aliment; mais on fait ſeulement uſage de celles des *polygonum fagopyrum* & *tartaricum*, qui ſont plus groſſes.

La famille des Laurinées, comme celles des Labiées, fournit un grand nombre de plantes, qui ſont employées comme aſſaiſonnemens, ſavoir, le Laurier (*Laurus nobilis*), le Camphre (*Laurus camphora*), la Canelle (*Laurus cinnamomum*), le bois canelle (*Laurus cupularis*), & la Féve Pichurim. L'Avocatier (*Laurus Perſea*) donne un fruit butyreux, à chair jaune, & très-agréable dans la maturité. La Féve Pichurim, que nous avons compriſe dans notre énumération, eſt employée pour aromatiſer le chocolat de Portugal; elle exhale une odeur analogue à celle du fenouil. Tous les condimens qui appartiennent à la famille des Laurinées, font partie de la claſſe des ſtimulans diffuſibles. Ils ſont indiqués dans les contrées humides, & n'ont, en général, aucun des inconvéniens que l'on pourroit reprocher aux toniques fixes & aſtringens.

La famille ſuivante, celle des Myriſticées, eſt également très-remarquable par les plantes aromatiques qu'elle contient, & qui peuvent ſervir d'aſſaiſonnement. Le muſcadier (*myriſtica aromatica*) appartient à cette famille; ſa noix aromatique contient une huile concreſcible très-ſtimulante. Le brou des fruits, dans les plantes de cette famille, eſt d'une ſaveur âcre & cauſtique, & peut néanmoins ſervir d'aliment, après avoir ſubi une élaboration propre à l'adoucir.

Si nous parcourons la ſérie des autres familles de la claſſe des Dicotylédones, & toujours en ſuivant le même guide, nous devons nous borner à indiquer, relativement à l'objet qui nous occupe, la famille des Elœagnées, celle des Euphorbiacées, des Urticées, des Amentacées & des Conifères.

Les baies de l'*Hippophaë*, qui ſont légèrement acidules, & que l'on emploie dans quelques pays (1) comme aſſaiſonnement, ſe rapportent aux Elœagnées.

L'*Jatropha manihot*, dans la famille des Euphorbiacées, participe aux propriétés délétères de cette famille; mais ſa racine, qui eſt fortement vénéneuſe, fournit, lorſqu'elle a été torréfiée, une farine très-riche en fécule, connue ſous le nom de *manioc* ou de *caſſave*, & généralement employée pour la nourriture des nègres. On mange auſſi, en Amérique, le fruit de quelques Euphorbiacées (2), après l'avoir dépouillé de l'embryon, auquel eſt excluſivement attachée la propriété irritante de ces fruits.

Le *Ricin*, qui appartient à la même famille, donne une huile qui n'eſt point draſtique, & qui pourroit être alimentaire, lorſque cette huile n'eſt préparée qu'avec le périſperme.

La famille des Urticées ſe ſous-diviſe en pluſieurs groupes, qui contiennent pour la plupart des plantes comeſtibles. Le premier de ces groupes, celui des figuiers, eſt remarquable pour nous par le Murier, le Figuier, mais ſurtout par l'arbre à pain, dont les fruits ſont éminemment alimentaires. Ces fruits, avant la maturité, ſont rempli d'un ſuc acrimonieux qui eſt remplacé par une chair douce & comeſtible, formée tantôt au dépens du réceptacle des fleurs, ou de leur pédoncule, comme dans la figue, ou bien au dépen des enveloppes des fleurs, qui, devenues ſucculentes, ſe ſoudent entr'elles avec le pédicule: particularité que préſentent le fruit de l'arbre à pai & celui du murier.

Le mucilage de la figue eſt en général un peu viſqueux, & d'une ſolution aſſez difficile pour les perſonnes qui digèrent aſſez mal les fruits en général, & toutes les ſubſtances végétales que l'on déſigne ſous le nom de *crudités*.

L'*arbre à pain*, que l'on appelle auſſi le *Jaquier*, eſt la principale richeſſe des naturels dans pluſieurs îles de la mer du Sud. Ses fruits, qui contiennent une pulpe farineuſe avant leur maturité, deviennent très-pulpeux, & préſentent la ſaveur du pain frais ou de l'artichaut. Pour les rendre plus alimentaires, on fait avorter les graines par

(1) En Suède & dans quelques pays de la France.
(2) L'*Omphalea* & l'*Hevea*.

la culture. Suivant le témoignage de quelques voyageurs, il y a de ces fruits qui pèsent jusqu'à cent livres.

Le Murier préſente peu d'importance par ſes fruits, d'ailleurs aſſez agréables : mais il ſert à la nourriture des vers à ſoie. Originaire de la Chine, il a d'abord été tranſporté en Perſe, puis en Syrie, ſous l'empereur Juſtinien; plus tard, dans l'Archipel, en Italie (1) & en Provence (2). On peut manger les mûres, mais on en fait ſurtout des ſirops, du vinaigre, ou même une eſpèce de vin.

Une deuxième diviſion de la famille des Urticées, la famille des Pipéracées de MM. de Humbolt & Bonpland, eſt remarquable par pluſieurs aſſaiſonnemens très-énergiques; le Poivre noir (*Piper nigrum*), le Poivre long (*Piper longum*), le Cubèbes (*Piper cubeba*), le Poivre anisé, l'*Anicillo* des Eſpagnols d'Amérique, le Piper bétel, &c., dont les baies produiſent un excitement très-conſidérable ſur les voies digeſtives.

Parmi les plantes du troiſième groupe de la même famille (les Orties proprement dites), nous indiquerons ſeulement le Houblon, le *Datica* & le Chanvre. Ces deux premières plantes conviennent par leur amertume, pour aromatiſer la bière; quant au chanvre, on en retire un extrait narcotique qui fait la baſe d'une préparation enivrante, connue ſous le nom de *Haſchiſch* par les Orientaux.

Les Amentacées portent toutes, ou preſque toutes, des fruits comeſtibles; quelques eſpèces ſont toutefois peu remarquables ſous ce rapport (le Chêne nourricier des Anciens, le Chêne ballotte (*Quercus bellotta*), le Coudrier, le Châtaignier); le fruit de ce dernier, qui contient une grande quantité de fécule & de ſucre criſtalliſable, doit être diſtingué, par ſa propriété alimentaire, des autres fruits de la même famille. Il ſert preſque ſeul à la nourriture des hommes dans pluſieurs contrées, mais principalement dans les Apennins & dans quelques provinces de France. Un ſemblable aliment ſe digère mal par les eſtomacs foibles. Il eſt à la vérité très-nutritif, mais peu excitant, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on lui attribue une influence ſur l'état intellectuel des hommes qui en font excluſivement leur principale nourriture, & dont l'intelligence a paru beaucoup moins active & beaucoup moins étendue.

Les baies du Génévrier, qui peuvent ſervir comme aſſaiſonnemens, nous intéreſſent ſeules à la famille des Conifères, auxquels nous devons d'ailleurs les différentes eſpèces de térébenthines. Les baies & les feuilles des Cyprès, des Thuyas, des Sapins & des Pins, qui appartiennent à la même famille, ſont employées quelquefois pour rendre la bière plus ſtimulante, plus capable d'exciter le mode d'action qui ſoit véritablement antiſcorbutique.

Des Animaux. L'eſpèce humaine, par le mode d'organiſation qui conſtitue ſa nature, eſt auſſi peu diſpoſée à ſe nourrir excluſivement de ſubſtances animales que de ſubſtances végétales; peut-être même une nourriture uniquement animale auroit beaucoup plus d'inconvéniens qu'une nourriture végétale, par une influence très-marquée ſur le caractère de la ſanté, la nature des maladies & les habitudes morales; du reſte, aucune expérience ſuivie ne peut appuyer notre opinion à ce ſujet, parce qu'aucun peuple, aucune nation connue, ne paroît être, ou ne paroît avoir été uniquement Sarcophage, tandis que pluſieurs peuples de l'Aſie & pluſieurs aſſociations particulières d'hommes, chez les nations civiliſées, nous ont permis de reconnoître les effets & l'influence qui peuvent réſulter d'une diète purement végétale.

Quoi qu'il en ſoit, la néceſſité d'augmenter, d'étendre le fonds de ſubſiſtance propre à l'eſpèce humaine (1), n'exige pas moins l'emploi des nourritures animales, que les motifs tirés de la nature même de l'homme, qui réclame un mode d'alimentation mixte ou végéto-animal.

Ces ſubſtances animales, qu'il nous importe maintenant d'examiner, ſont plus rapprochées par leur compoſition chimique, de la nature de l'homme & du caractère propre à ſes différens organes. Elles varient, dans leurs propriétés alimentaires & leur aptitude à la digeſtion & à l'aſſimilation, ſuivant les différentes eſpèces d'animaux, ſuivant la différence des parties de l'animal, & de quelques produits qu'il eſt poſſible d'en retirer, tels que le lait, les œufs, &c.

Ces divers objets ſeront ſucceſſivement expoſés ſous les deux titres ſuivans : 1°. coup-d'œil général ſur les différens produits & les diverſes parties des animaux qui ſont employés comme alimens; 2°. indication des principales eſpèces qui ſervent à la nourriture de l'homme dans les différentes claſſes du règne animal.

1°. Des différens produits et des différentes parties des animaux qui sont employés comme alimens. Les diverſes productions anima-

(1) En 1440.
(2) En 1494.

(1) Ce motif n'a pas échappé aux philoſophes, qui ont jeté un coup d'œil rapide ſur le point d'anthropologie qui nous occupe en ce moment. Ils ont remarqué avec raiſon que pluſieurs contrées contenoient à peine quelques plantes alimentaires pour l'homme, tandis que les animaux ſe trouvoient répandus avec plus d'abondance & d'uniformité dans tous les lieux de la terre : ils ont également fait remarquer avec beaucoup de raiſon, combien certaines eſpèces qui ſe reproduiſoient avec autant d'abondance que de facilité, pouvoient augmenter tout-à-coup les moyens de ſubſiſtance de l'homme.

les, ou les différentes parties qui, dans un animal quelconque, peuvent être employées comme alimens, ſont le lait, les œufs, le miel, les muſcles ou les parties fibrineuſes, le ſang lui-même, & les parties gélatineuſes ou celluleuſes qui ſont la baſe du plus grand nombre des viſcères.

Le Sang eſt à la fois employé comme boiſſon & comme aliment, par pluſieurs nomades qui vivent de chaſſe, & qui n'ont aucune eſpèce de répugnance à ſe nourrir d'une pareille ſubſtance, ſans l'avoir ſoumiſe à aucune préparation. Chez les nations civiliſées, le ſang des animaux, mais principalement le ſang du porc, ſert auſſi comme nourriture, tantôt ſous la forme de boudin, tantôt à l'état liquide, & après qu'on l'a fait préalablement cuire avec une certaine quantité de graiſſe.

Le ſang, contenant preſque tous les principes immédiats des animaux, que l'analyſe a fait découvrir dans les différentes eſpèces de chairs, ſans en excepter la fibrine, doit être néceſſairement regardé comme une ſubſtance très-nutritive. Cette aſſertion, nous en convenons, ne peut offrir aucun doute, mais il importe en même temps de remarquer que la digeſtion du ſang eſt toujours accompagnée d'un ſentiment de chaleur, & que ce fluide, qui ſe trouve combiné avec des matières graſſes dans les préparations alimentaires dont il fait la baſe, ne peut convenir aux perſonnes chez leſquelles les fonctions du foie ont peu d'activité, & qui, par cela même, ſont expoſées à la conſtipation, à des digeſtions lentes, difficiles, accompagnées aſſez ſouvent de pyroſis, d'oppreſſion, d'irritation abdominale indéterminée, du cauchemar ou d'inſomnie.

Le Lait, que nous ne devons pas examiner ici, relativement à ſa compoſition chimique, a formé une autre partie principale de la nourriture de l'homme dans l'origine des choſes, c'eſt-à-dire, chez les peuples nomades, & à cette époque de la civiliſation, à laquelle on rapporte la vie paſtorale (1).

On a déſigné ſous le nom du *galactophages*, les hommes que l'on ſuppoſoit nourris excluſivement avec du lait; régime qui n'a preſque jamais exiſté d'une manière tout-à-fait excluſive, & qui imprimeroit néceſſairement une phyſionomie particulière aux peuplades qu'une circonſtance impérieuſe forceroit à n'employer que cet aliment, ſans le mêler à aucune autre ſubſtance comeſtible. Le lait de vache n'a pas ſeul été employé comme aliment; on s'eſt également ſervi des laits de chèvre, de jument & de chameau. Toutefois le lait de chèvre & le lait de vache, qui ſont beaucoup plus riches que tous les autres laits, en matière caſéeuſe, ſont auſſi beaucoup plus alimentaires.

Chez les nations civiliſées, les laits qui ſont les plus employés, ſont le lait d'ânеſſe, de chèvre, de vache & même de jument, dont l'uſage eſt aſſez répandu dans le nord de l'Europe. Le lait ſe donne indifféremment comme toute eſpèce de nourriture, ſeul ou combiné avec d'autres alimens, aux perſonnes dont les facultés digeſtives ſont aſſez développées pour ne chercher ni proſcrire aucune eſpèce de comeſtibles, mais il eſt contre-indiqué dans tous les cas où la ſenſibilité de l'eſtomac & celle des voies biliaires ont beſoin d'être vivement excitées par les alimens, pour favoriſer le travail de la digeſtion, ainſi qu'on le remarque chez les perſonnes habituellement conſtipées, & dont le foie ne remplit pas convenablement ſes fonctions.

Du reſte, tout ſymptôme d'embarras gaſtrique, ou de diſpoſition bilieuſe, toute augmentation pénible de la conſtipation, ou toute apparition ſubite de diarrhée ou même d'une ſimple augmentation dans les déjections, annonce que la diète laiteuſe, qui avoit été commencée, ne doit pas être continuée. Il faut également défendre le lait aux perſonnes qui ne peuvent en faire uſage, ſans avoir bientôt la bouche amère, la langue chargée, l'appétit ſuſpendu ou dépravé. Toutes choſes égales d'ailleurs, les perſonnes d'une complexion ſèche, irritable, nerveuſe, & qui digèrent bien quoique très-maigres, & qui préſentent ſouvent des ſymptômes d'irritation générale, caractériſés par la toux, par l'inſomnie, par une aptitude marquée à l'hémoptyſie, pourront pendant quelque temps uſer uniquement du lait, ou du moins en faire la baſe principale de leur nourriture. Le même aliment ſe trouve indiqué, pendant la convaleſcence des maladies inflammatoires, pendant le cours de ces mêmes maladies, quand elles ont un caractère chronique; il peut également ſervir à combattre pluſieurs ſymptômes très-incommodes de mélancolie ou d'hypochondrie, qui ne peuvent être rationnellement rapportés qu'à une ou pluſieurs névralgies internes, & l'auteur de cet article a dans ce moment ſous les yeux, l'exemple le plus remarquable de l'heureux effet du régime laiteux, dans une pareille circonſtance.

Hippocrate, qui n'a conſidéré le lait dans ſes Aphoriſmes, que ſous le rapport de la thérapeutique, fixe ainſi qu'il ſuit ſes principales médications & ſes principales contre-indications.

Lac dare capite dolentibus, malum. Malum verò etiam febricitantibus, & quibus hypocondria elevata ſunt, murmurantia, & ſiticuloſis. Malum autem & quibus dejectiones biliоſæ, & iis qui in acutis

(1) Les Scythes, dont le lait faiſoit la principale nourriture, étoient déſignés par Hippocrate ſous un nom particulier. Pluſieurs nations, mais ſurtout les habitans des montagnes, ſont encore aujourd'hui nourries comme au temps de l'âge d'or, ſoit avec le lait, ſoit avec ſes différentes préparations. Mais il eſt digne de remarque que la plupart de ces peuples n'emploient preſque jamais le lait comme nourriture, que lorſqu'il a éprouvé un commencement d'altération.

acutis ſunt febribus : & quibus copioſi ſanguinis facta eſt egeſtio. Convenit verò tabidis non admodùm valdè febricitantibus lac (dare) & in febribus longis & languidis, nullo ex ſuprà dictis ſignis præſente ; & præter rationem quidem extenuatis. (Aph. 64, ſect. 5.)

L'uſage du lait, dans toutes les circonſtances où l'on deſire le faire contribuer au rétabliſſement de la ſanté, préſente ſouvent, lors même qu'il paroît le mieux convenir, de grandes difficultés. Une expérience très-détaillée, très-minutieuſe, pourra ſeule être conſultée dans une pareille occurence, ſoit pour le choix du lait (1), ſoit pour ſa doſe, ſon mélange avec d'autres ſubſtances, ſoit pour les précautions qui peuvent favoriſer la digeſtion de cet aliment (2).

On pourra d'ailleurs, dans pluſieurs cas, ajouter beaucoup aux propriétés du lait, par le choix des ſubſtances avec leſquelles on nourrira l'animal qui le fournit : expériences que l'ingénieux auteur de l'*Hiſtoire naturelle de l'homme malade*, a ſouvent répétées avec beaucoup de ſuccès. Le lait donné comme principale nourriture aux enfans, a le plus ſouvent l'inconvénient de n'être pas digéré, ſurtout dans les grandes villes : dans ce cas, les excrémens ſe préſentent ſous la forme de pelotons blanchâtres juſqu'au centre, & que la bile n'a point pénétrés. Il ſurvient enſuite du dévoiement, & l'enfant périt bientôt ſi on ne lui donne pas une nourrice, ou du moins une nourriture plus appropriée à la foibleſſe de ſes organes digeſtifs.

Le lait trop fort d'une nourrice, pourroit produire les mêmes effets; le lait cuit & donné ſeul, ou mêlé avec d'autres ſubſtances, ſous différentes formes, ſe digère beaucoup mieux par les enfans très-jeunes, & l'expérience a ſuffiſamment prouvé à ce ſujet, combien les déclamations des eſprits forts contre la bouillie, ſont vaines & peu motivées. On n'emploie pas ſeulement le lait dans ſon enſemble, on fait auſſi uſage de ſes différentes parties, tels que le beurre, la partie caſéeuſe & le petit-lait.

Le *beurre*, dont nous avons déjà parlé, préſente, relativement aux alimens, tous les inconvéniens & tous les avantages des autres corps gras qui peuvent être employés dans les préparations alimentaires. Le *petit-lait* eſt plutôt une boiſſon qu'un aliment. Le *ſyra* des Iſlandais, qui forme leur boiſſon habituelle, n'eſt autre choſe que du petit-lait aigre. Un ſemblable uſage ſe rencontre chez pluſieurs autres peuples. Le *caillé* ou la partie caſéeuſe, eſt acidule & ſans mélange de crême, lorſqu'on l'a obtenu par une ſéparation ſpontanée, & ſans le concours d'une ſubſtance coagulante. Certains fromages blancs ſont formés avec ce caillé. Leur légère aceſcence & leur ſaveur ſalée, les rendent très-digeſtibles. Les caillés qui contiennent une certaine portion de partie butyreuſe, ſont très-doux, très-onctueux, très-agréables au goût, mais ils ſe digèrent quelquefois avec difficulté.

Certains fromages très-ſtimulans, très-compoſés, ne peuvent être guère regardés que comme des eſpèces de condimens. D'autres, qui ont moins d'alcaleſcence, qui ſont plus onctueux, ſervent très-bien à l'alimentation, ſoit qu'on les mange ſeuls, ſoit qu'on les combine avec différentes pâtes, pour en former du macaroni.

Quelques préparations du lait, que nous n'avons pas indiquées, ſont encore en uſage chez les différens peuples : tel eſt le *koumiss* des Tartares, boiſſon fermentée que l'on obtient du lait de jument ; telle eſt auſſi la boiſſon acidule des îles de Shetland, appelée *bland* ou *blethock*, & la crême acidule que l'on prépare dans un hameau de l'Ecoſſe, qui lui a donné ſon nom : *crême de Corſtorphine*.

Une choſe digne de remarque, relativement à l'uſage du lait, c'eſt la diſpoſition des peuples nomades & des hommes peu civiliſés en général, qui les porte à préférer le lait aigri à celui qui n'a encore éprouvé aucune altération ſpontanée.

Œufs. Les œufs, qui ſont beaucoup plus nourriſſans que le lait & ces différentes préparations, doivent cette propriété à la quantité très-conſidérable d'albumine qu'ils contiennent, ſoit dans le blanc, qui s'en trouve uniquement compoſé, ſoit dans le jaune, où cette même albumine ſe trouve combinée avec une huile particulière, l'*huile d'œuf*, & une petite quantité de ſoufre. L'œuf frais eſt facile à digérer, ſurtout lorſqu'il n'eſt mêlé à aucune autre ſubſtance, & que l'on ſe borne à le faire cuire d'une manière convenable, & ſans en coaguler entièrement l'albumine par la chaleur.

Les œufs durs, ſurtout lorſqu'ils ne ſont pas frais, deviennent très-indigeſtes. Quelques perſonnes peuvent manger impunément, ſans les ſoumettre à aucune eſpèce de cuiſſon, des œufs récemment pondus, & encore pénétrés de la chaleur de la poule ; mais en général, l'albumine, l'état viſqueux de l'albumine du blanc d'œuf, & la non-diviſion des membranes qui le contiennent, ce qui eſt le premier effet de la cuiſſon, le rendent aſſez difficile à digérer : ſouvent on le ſépare du jaune, pour former avec ce dernier une préparation alimentaire plus légère & plus ſoluble (1).

Le jaune d'œuf jouit d'ailleurs d'une propriété particulière qui n'avoit point échappé à l'obſer-

(1) Certaines perſonnes que le lait d'ânesſe ou le lait de vache incommode, digèrent très-bien le lait de chèvre ou le lait de jument, *& vice verſâ*.

(2) L'eau de chaux, le ſucre candi, la magnéſie pure avant d'en faire uſage.

(1) Les œufs à l'eau, les œufs au bouillon, les œufs au caramel, les mets que les Italiens déſignent ſous le nom de *ſabayon*; l'émulſion d'œuf ou le *lait de poule*, &c.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 730 sur 787

vation d'Hippocrate, la propriété d'augmenter de volume dans l'eſtomac, & d'être très-nourriſſant. Les œufs déjà avancés ſont une eſpèce de poiſon dont il ſeroit facile de prouver les mauvais effets par de nombreux exemples.

Les œufs de poiſſons, qui ſont auſſi employés comme aliment, ſont preſque tous jaunes. Ceux qui, par la cuiſſon, ne ſe coagulent pas tout-à-fait, & paroiſſent demi-tranſparens, ſont très-ſuſpects, & pourroient occaſionner des accidens ſi l'on en faiſoit uſage.

La plupart des préparations très-compoſées, & dans leſquelles les œufs ſe trouvent combinés avec des corps gras, ſe digèrent aſſez difficilement. Quelques perſonnes ne peuvent, d'ailleurs, digérer les œufs ni aucune eſpèce d'aliment dans leſquels la plus légère portion d'œuf ſe rencontre : ce qui ne peut être attribué qu'à ces anomalies, à ces irrégularités d'organiſation, que les médecins déſignent ſous le nom d'idioſyncraſie.

Miel. Le miel, quoique nutritif par ſa nature, n'eſt jamais employé ſeul comme aliment. Les chimiſtes reconnoiſſent deux eſpèces de miel, le miel de première qualité, & le miel de deuxième qualité. Le miel de première qualité contient, avec une certaine quantité d'eau, du ſucre incriſtalliſable, du ſucre criſtalliſable, & un principe aromatique très-remarquable : tel eſt le miel de Mahon, de Cuba, & le miel du Mont-Hymette, &c.

Le miel de ſeconde qualité eſt blanc, grenu, & les principes immédiats que nous venons d'indiquer s'y trouvent combinés avec de la cire & un acide : le miel de Narbonne & le miel du Gâtinais appartiennent à cette eſpèce. On attribue une qualité inférieure au miel de Bretagne & à tous les miels contenant encore le couvain qui leur donne la propriété de fermenter avec quantité ſuffiſante d'eau, à 15 ou 18 degrés au thermomètre centrigrade ; fermentation d'où réſulte l'hydromel. Le miel étoit beaucoup plus employé chez les Anciens que chez les Modernes, qui le remplacent par le ſucre dans preſque tous les uſages de la vie.

Quelques philoſophes attachèrent ſans doute trop d'importance à ſon uſage, comme paroît le prouver du moins, le *dit* mémorable de Démocrite, qui, dans un âge très-avancé, lorſqu'on lui demanda comment il avoit pu vivre ſi long-temps, répondit : *par l'uſage de l'huile à l'extérieur*, & du *miel à l'intérieur*.

Les différentes parties qui ſervent ſéparément de nourriture dans les animaux ne ſont pas, en général, auſſi diſtinctes que dans les plantes. Parmi ces parties nous trouvons d'abord les muscles formant la partie la plus éminemment alimentaire dans les animaux, par la grande proportion de fibrine & d'oſmazome qu'ils contiennent, ſurtout dans les animaux déjà un peu âgés ; & toutes choſes égales d'ailleurs, dans les animaux qui vivent dans l'état ſauvage, & qui font beaucoup d'exercice, ſoit pour ſe procurer leur ſubſiſtance, ſoit pour éviter les pourſuites & les embûches de l'homme. Du reſte, cette nourriture trop animaliſée, doit être combinée avec d'autres ſubſtances alimentaires ; & le peuple chez lequel elle formeroit le fonds principal de la ſubſiſtance, devroit ſans doute aux particularités d'un ſemblable régime, pluſieurs altérations morbides aſſez graves, ou même une véritable dégénéreſcence.

Les substances celluleuses ou gélatineuses ſe trouvent en aſſez grande abondance dans ce que l'on appelle les *baſſes viandes*. La gélatine peut être retirée en outre, dans une aſſez grande proportion, & de la ſubſtance même des os, des tendons, des cartilages, des tégumens, & de toutes les parties blanches, molles ou ſolides.

Les chairs conſidérées relativement à la proportion de fibrine & de gélatine, plus ou moins élaborées qu'elles contiennent, ont été partagées en chairs colorées & en chairs blanches, que l'on a enſuite ſous-diviſées, ſuivant qu'elles étoient plus ou moins fibreuſes, gélatineuſes & viſqueuſes.

Les chairs les plus colorées, que l'on appelle auſſi *viandes noires*, ſont principalement celles du Chevreuil, ſurtout celle du Lièvre qui n'a pas été tué au gîte, de pluſieurs oiſeaux qui volent à une très-grande hauteur, des Macreuſes, des Pigeons, des vieilles Perdrix, &c.

La chair du Mouton, du Bœuf, tient le milieu entre ces viandes noires & les *viandes blanches*, qui préſentent d'ailleurs, comme les viandes noires, pluſieurs nuances & pluſieurs degrés dans leurs propriétés alimentaires.

Graisse. La graiſſe, plus compacte en général que le beurre, s'emploie comme cette dernière ſubſtance, moins comme une nourriture particulière que comme la partie conſtituante des différentes préparations alimentaires : la graiſſe & le beurre diffèrent d'ailleurs très-peu l'un de l'autre par leur compoſition chimique (1).

La graiſſe de mouton & de bœuf eſt rarement tirée des ſubſtances qui la contiennent, & contribue ſouvent à les rendre plus tendres, plus ſolubles lorſqu'elle en pénètre les fibres, & paroît les amollir. La graiſſe de porc, ſéparée des différentes ſubſtances où elle ſe trouve, peut être employée comme l'huile ou comme le beurre fondu dans la préparation de pluſieurs alimens compoſés : ſon altération par une chaleur trop forte, & dans les préparations connues ſous le nom de *fritures*, y développe, comme dans le beurre & dans l'huile, une matière empyreumatique qui rend les mets dont elle fait alors partie, très-indi-

(1) La Stearine & l'Élaine.

geſtes, très-irritans, & très-propres ſurtout à occaſionner le *fer chaud* ou *pyroſis*.

La graiſſe ſeule, ou pure, eſt incolore ou jaunâtre, inodore, inſipide, quelquefois nauſéabonde, plus légère que l'eau, & ne donnant aucun ſigne d'acidité. D'après les expériences de Spallanzani & de Storck, elle eſt rangée parmi les ſubſtances qui ſe digèrent avec le plus de difficulté & de lenteur.

La conſiſtance du beurre eſt en général beaucoup moins forte que celle de la graiſſe : la ſaveur & l'odeur qui lui ſont propres quand il eſt frais, & qu'il doit à un acide particulier, ſon mélange avec une quantité plus ou moins conſidérable de ſel, le rend beaucoup plus facile à digérer que la graiſſe ou les huiles les plus eſtimées.

Le beurre qu'on laiſſe refroidir, après l'avoir fait fondre, ſe préſente ſous la forme d'une maſſe homogène qui peut être conſervée pendant long-temps à l'abri du contact de l'air, & ſervir dans cet état à la préparation des alimens. Lorſque le beurre n'a pas été ainſi fondu, il contient encore une certaine portion de matière caſéeuſe & de ſérum qui le rendent ſuſceptible de s'altérer facilement, ſurtout dans l'été. Cette altération du beurre & des graiſſes conſtitue ce que l'on appelle leur *rancidité*, que l'on attribue au développement d'un acide particulier, & qui altère d'ailleurs ſenſiblement leurs propriétés alimentaires. L'opinion que le beurre ne ſe trouvoit pas tout formé dans le lait, & qu'il ſe produiſoit pendant ſon *battage*, n'eſt plus admiſſible depuis que l'on s'eſt aſſuré, par des expériences déciſives, que la ſéparation du Beurre s'effectuoit très-bien ſans le concours de l'air atmoſphérique.

Les Nids d'hirondelle ou d'*Alcyons*, que nous devons comprendre parmi les différentes parties ou les diverſes productions des animaux qui jouiſſent d'une propriété alimentaire, paroiſſent d'une nature gélatineuſe & très-analogue à la colle de poiſſon ou *ichthyocolle*.

On eſt porté à croire que cette eſpèce de gélatine, ſi délicate & ſi recherchée dans quelques parties de l'Aſie, eſt élaborée dans l'eſtomac même d'une très-petite eſpèce d'hirondelle, qui s'en dégage par le vomiſſement pour en couvrir avec ſes pattes tous les points de ſon nid, qu'elle met toujours avec le plus grand ſoin à l'abri de la pluie. On fait la récolte de ces nids trois fois par année ; chaque nid coûte juſqu'à dix piaſtres par livre. Leur conſommation aux Moluques, dans la Chine & dans l'Inde, eſt prodigieuſe, puiſqu'on exporte de Batavia ſeulement au-delà de quatre millions de cette ſubſtance par année (1).

(1) *Voyez* dans les *Principes d'hygiène de John Sinclair*, traduction de Louis Odier de Genève, la note extraite d'un Mémoire manuſcrit de Senebier, vol. in-8°., page 324.

Pluſieurs autres produits & pluſieurs autres parties des animaux ſont employés ou pourroient être employés avec plus ou moins d'avantages pour ſervir à l'alimentation. Les os, les cartilages, les tégumens, tout peut être mis à profit & contribuer à donner plus d'étendue au fonds de ſubſiſtance chez les différens peuples. Nous aurons inceſſamment l'occaſion d'indiquer tout le parti que l'on a tiré des os ſous ce rapport & d'après l'ingénieux procédé de M. Darcet, pour en extraire la gélatine : les inteſtins eux-mêmes, que l'on croiroit d'abord réſervés excluſivement pour tout ce qui concerne la *boyauderie*, ſont mis en uſage dans pluſieurs parties de l'Eſpagne ou de l'Italie, pour la conſervation plus durable des viandes ſalées : ce qui forme une branche de commerce entre le Midi & pluſieurs grandes villes, telles que Londres, & ſurtout Paris, dont les fabriques approviſionnent les foires & les marchés de l'Eſtramadure.

Des Mammifères. Tous les genres, toutes les eſpèces d'animaux, dans tous les ordres & dans toutes les claſſes, pourroient ſervir au beſoin, de nourriture à l'homme. Un petit nombre d'eſpèces, preſque toutes herbivores ou frugivores, ſont plus ordinairement employées à cet uſage. Nous allons les indiquer rapidement en ſuivant, comme pour les nourritures végétales, l'ordre, la ſérie des familles naturelles, ſans oublier dans cette rapide énumération, les eſpèces que l'homme a miſes à contribution, par caprice ou par l'effet d'un beſoin preſſant, dans certaines circonſtances difficiles & malheureuſes.

L'homme lui-même devroit peut-être ſe trouver compris dans ce dénombrement des ſubſtances animales qui ont ſervi ou qui ſervent encore comme alimens, puiſqu'il a exiſté de tout temps, ou qu'il exiſte encore, des peuplades anthropophages, & puiſque dans les grandes diſettes, cette anthropophagie s'eſt preſque toujours manifeſtée, comme on le voit, d'une manière ſi terrible dans la famine décrite par un auteur arabe du treizième ſiècle.

Tout en faiſant cette remarque, nous ne placerons ni l'eſpèce humaine, ni aucune eſpèce de la grande famille des quadrumanes parmi les créatures vivantes que l'homme a immolées pour s'en nourrir. Il n'en eſt pas ainſi de pluſieurs familles compriſes dans le groupe très-étendu des Carnaſſiers ; une de ces familles nous offre les Ours & les Blaireaux, dont la chair n'eſt pas toujours négligée.

Les chaſſeurs, comme on le ſait, ſe ſont ſouvent nourris de celle de l'Ours ; & Odier paroit avoir élevé judicieuſement des doutes ſur les accidens qui furent attribués à cet aliment, dans une circonſtance particulière pour laquelle il fut conſulté (1).

(1) Voyez *Principes d'hygiène*, extraits de ſir John Sinclair, par Louis Odier, page 312.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 732 sur 787

Les Anciens eſtimoient & employoient ſouvent la chair de l'Ourſon, dont ils comparoient la ſaveur, à celle du Sanglier, & qu'ils faiſoient entrer avec diſtinction dans leurs feſtins. On mange aſſez ſouvent le Blaireau en Allemagne, & l'on ſait, d'ailleurs, que la Loutre macérée dans le vinaigre, a paru ſouvent ſur les tables, ſurtout dans le carême.

Parmi les Carnivores proprement dits, la chair n'eſt mangée qu'accidentellement; mais le Chien, qui ſe trouve dans quelques lieux le compagnon, l'ami de l'homme, & dans quelques autres une bête de ſomme, un animal de trait, n'eſt conſidéré chez pluſieurs peuplades que ſous le rapport des avantages que l'on peut en retirer pour ajouter à un fonds de ſubſiſtance inſuffiſant & précaire (1).

Les Amphibies, que l'on rapporte encore au groupe des Carnaſſiers, ſont moins recherchés pour leur chair que pour l'huile que l'on en retire.

Dans la famille des Marsupiaux, les *phaſcolomes*, qui ont la taille d'un Blaireau, & qui ſont propres à la Nouvelle-Hollande, ont une chair excellente, ſuivant le récit de pluſieurs voyageurs, & ſervent comme aliment aux peuplades de ces contrées.

En deſcendant de plus en plus dans cette longue ſérie de familles, dont un de nos ſavans contemporains (2) a ſi bien marqué les caractères & la place, les reſſources qui ſe trouvent pour la nourriture de l'homme ſemblent augmenter. Ces reſſources ſont déjà très-étendues parmi les Rongeurs, auxquels nous devons non-ſeulement un grand nombre d'eſpèces qui peuvent accidentellement ſervir de nourriture, mais auſſi pluſieurs autres eſpèces habituellement employées, tels que les Cabiais ou Cochons d'Inde (*Hydrochœrus*), les Loirs (*Myoxus glis*), le Lièvre (*Lepus timidus*), le Lapin (*Lepus cuniculus*), les Agoutis (*Chloromys*), dont la chair reſſemble beaucoup à celle des lièvres qu'ils repréſentent aux Antilles. On n'a pas oublié le prix que les Anciens attachoient aux loirs, dont ils préparoient la chair avec le miel & la graine de pavots. (*Apicius*, lib. VIII, cap. 9.)

Le Lièvre & le Lapin ſont compris dans ce que l'on appelle *gibier*. La chair du premier eſt noirâtre, très-animaliſée, ſurtout lorſque l'animal n'a pas été tué au gîte: elle contient une grande quantité de fibrine, & ſe fait diſtinguer par ſon arôme, que l'on appelle ſon *fumet*. Le lévreau eſt d'ailleurs bien plus facile à digérer que le lièvre, ſurtout lorſque celui-ci a été préparé & mêlé ſous forme de pâtés avec des corps gras; ce qui en fait un mets qui ne peut s'adreſſer qu'aux perſonnes douées d'un grand appétit & d'un eſtomac très-robuſte.

Les Romains aimoient beaucoup les lièvres, ſurtout celui des Alpes: ils ne ſe bornoient pas à les chaſſer, ils les nourriſſoient pour en rendre la chair plus délicate. Il faut vraiſemblablement faire remonter juſqu'à ces maîtres du monde, les erreurs & les traditions populaires qui attribuoient tant de vertus ſingulières à la chair du lièvre, celle de donner de la mémoire, que lui avoit accordée l'auteur de la *Médecine de l'eſprit*, de faire dormir, de rendre mélancolique, & de donner un grand éclat à la beauté, pendant ſept jours.

La chair du lapin eſt beaucoup moins nourriſſante & moins tonique que celle du lièvre, ſurtout lorſque l'animal a été enlevé à ſa ſituation naturelle pour être nourri dans une baſſe-cour. Le lapereau tué à la chaſſe ſe digère plus facilement peut-être qu'aucune autre viande, & ſe trouve tout-à-fait indiqué pendant les convaleſcences un peu difficiles.

La famille des Pachydermes, très-rapprochée de celle des Rongeurs, ne ſeroit guère moins utile à l'eſpèce humaine, lors même qu'elle ne lui offriroit que le Cochon & le Sanglier, qui appartiennent à cette famille.

Il y a très-peu d'animal plus répandu & plus généralement employé pour ſervir à la nourriture de l'homme que le Cochon. On a même penſé, & avec quelque raiſon, que cette eſpèce avoit été la première, ou une des premières ſacrifiées pour aſſurer ou pour étendre, d'une manière régulière, le fonds de ſubſiſtance de l'homme. L'idée d'employer au même uſage les animaux qui donnent du lait, ou qui partagent les travaux de l'homme, ayant dû ſans doute ſe préſenter beaucoup plus tard & à une époque à laquelle l'eſpèce qui paroiſſoit uniquement deſtinée, ſoit pour manger, ſoit pour être mangée, vint à manquer ou ne ſuffiſoit plus à une population trop nombreuſe.

Les Romains conſervoient même la tradition de ce paſſage, & ſe refuſèrent, pendant les premiers ſiècles de la république, à manger les animaux qui ſervoient à l'agriculture.

En revanche ils n'épargnoient pas le cochon, que Galien appelle un animal créé pour nos feſtins: *animal propter convivia natum*. A toutes les époques de leur hiſtoire, ils en firent le plus grand uſage, ſoit pour la chair en général, qu'ils regardoient comme nourriſſante, & très-propre pour les athlètes, ſoit pour certaines parties de l'animal,

(1) Pluſieurs peuplades ſauvages emploient comme aliment, la chair d'une eſpèce de chien qui paroît avoir dégénéré chez ces peuplades. Les Anciens mangeoient auſſi les chiens, & les ſoumettoient à la caſtration pour les engraiſſer. Suivant Athénée, il paroîtroit que la chair du renard n'auroit pas été dédaignée par les Anciens.

(2) M. le profeſſeur Cuvier dans ſon *Tableau du règne animal*, pour ſervir de baſe à l'hiſtoire naturelle des animaux, & d'introduction à l'anatomie comparée, ouvrage d'après lequel nos indications ont été rapidement tracées.

qu'ils recherchoient avec toute l'activité d'une gourmandiſe très-raffinée, ſurtout la hure, *ſincipita ;* les jambons de derrière & de devant, *pernæ & petaſones ;* les pieds, les oreilles & pluſieurs autres organes, dont ils tâchoient d'augmenter la délicateſſe en ſoumettant le malheureux animal à des tortures, dont l'artifice que nous employons pour obtenir les *foies gras* ne peut même pas donner l'idée.

La chair du cochon très-jeune, cochon de lait, qui eſt toute gélatineuſe, toute viſqueuſe, ne peut convenir qu'après avoir été bien rôtie, & encore, dans cet état, les perſonnes dont l'eſtomac eſt foible ſont-elles expoſées à la digérer avec beaucoup de difficulté. La chair du cochon adulte eſt remarquable par l'abondance & la bonne qualité de la graiſſe qu'elle contient, & qui s'y trouve heureuſement placée entre des fibres très-ſerrées qu'elle affouplit par la cuiſſon, & qui ſont alors très-digeſtibles.

Des motifs qui nous ſont inconnus ont fait proſcrire la chair du cochon comme nourriture chez les Juifs & les Mahométans ; des motifs moins incertains ont engagé ſouvent l'autorité, à réclamer l'avis des médecins, ſur des points d'hygiène publique ou de médecine légale relatifs à la nourriture fournie par ce même animal, & que nous aurons inceſſamment l'occaſion de rappeler en parlant de la ladrerie & de l'uſage d'employer les ſubſtances animales pour engraiſſer les cochons.

Les Solipèdes ſervent bien moins ſans doute comme beſtiaux que comme bêtes de ſomme ou de trait ; cependant la chair du Cheval a été pluſieurs fois employée accidentellement comme aliment, & pluſieurs nomades en font même habituellement uſage. On aſſure, du reſte, que cette chair eſt filandreuſe & fort dure. Un autre ſolipède, l'Ane, mais ſurtout l'Anon, que l'on mange encore en Italie, fut très-eſtimé des Anciens. C'étoit la nourriture habituelle de Mécène, ſuivant Pline. L'Anon ſauvage étoit très-recherché, comme on le voit par le témoignage des médecins anciens (1), & même des poëtes (2) & des philoſophes (3).

La famille des Ruminans contient pluſieurs genres dont les différentes eſpèces fourniſſent abondamment à la nourriture de l'homme chez les nations civiliſées ; ſavoir : le Bœuf, les Chèvres, les Moutons & quelques grands quadrupèdes que l'on tue à la chaſſe ; le Daim, le Cerf, le Chevreuil, le Chameau & le Rhenne, qui appartiennent à la même famille, doivent auſſi être compris parmi les ruminans qui ſont partie du fonds de ſubſiſtance le plus habituel de l'homme.

(1) Galien, *de Aliment. facultatibus.* Oribaſe.
(2) Martial, *lib.* 13, *cap.* 92.
(3) Pline, *lib.* 8, *cap.* 43.

Le Chameau étoit mangé jeune chez les Anciens, & les gourmands recherchoient, en y attachant un grand prix, ſes talons *grillés.* Le Rhenne fournit aux peuples voiſins du pôle arctique en général, & aux Lapons en particulier, ſa chair & ſon lait, également utiles pour ces peuplades. La chair du Chevreuil eſt beaucoup plus eſtimée que celle du Cerf, & ſe trouve rangée parmi les viandes noires les plus toniques & les plus digeſtibles. La chair du cerf n'eſt pas ſans quelqu'analogie avec le filet de bœuf lorſqu'elle a été convenablement préparée.

Le Bœuf engraiſſé dans les riches pâturages de France & d'Angleterre fournit, lorſque ſa chair a été attendrie & utilement modifiée par une marche aſſez pénible, une chair excellente & plus propre à tous les uſages, à toutes les préparations alimentaires qu'aucune autre. La chair du Mouton eſt également très-eſtimée & paroît, dans pluſieurs cas, encore plus facile à digérer que celle du bœuf : l'une & l'autre perdent, du reſte, beaucoup de leur digeſtibilité lorſqu'on les a privées de ſuc par l'ébullition & qu'elles ont été réduites à un ſquelette fibreux ; aliment qui n'eſt véritablement alors eſtimé dans les claſſes moyennes ou parmi la bourgeoiſie de la province, que d'après une de ces erreurs populaires, qu'il importe aux bons eſprits de ſignaler ou de combattre, chaque fois qu'ils les rencontrent.

Le bœuf rôti ou grillé eſt le mets à la fois le plus ſimple & le plus ſalutaire. Si l'uſage des ſoupes préparées avec la gélatine dont nous avons parlé, pouvoit ſe répandre & rendre inutile cette quantité prodigieuſe de viande que l'on emploie pour faire le bouillon, ce bœuf rôti, dont les tables anglaiſes les plus modeſtes ſont chargées, feroit également partie, chez les Français, des repas les moins ſplendides, & feroit néceſſairement ſubſtitué aux viandes bouillies dans les hôpitaux de valides ou de convaleſcens : ce qui ne ſeroit pas moins deſirable, ce qui n'indiqueroit pas un progrès moins heureux dans l'état ſocial, que la *poule au pot* ſi généreuſement ſouhaitée par Henri IV au plus humble villageois.

Le bœuf ſalé, mais ſurtout le bœuf de Hambourg, ne peut avoir aucun des inconvéniens que l'on reproche d'une manière trop générale aux viandes ſalées, en les regardant comme la ſeule cauſe d'un effet très-compoſé, & que pluſieurs circonſtances concourent à produire (1).

La police, la ſurveillance des boucheries en général, & ce qui concerne en particulier la manière de ſaigner les bœufs ou les moutons, & l'inſalubrité ou la ſalubrité de leur chair dans les animaux *ſurmenés* & pendant les épizooties,

(1) L'altération ſcorbutique.

ſe rattachent ſans doute à l'hygiène ; mais on doit renvoyer pour les détails ou pour les développemens qu'ils exigent, à l'hygiène publique & à la médecine légale.

Le Veau, le Chevreau, l'Agneau, fourniſſent des viandes juſtement eſtimées, lorſque l'animal n'eſt pas trop jeune & que ſa chair n'eſt ni trop viſqueuſe, ni trop gélatineuſe, ce qui la rend tout-à-fait indigeſte pour les perſonnes dont l'eſtomac eſt un peu foible.

Les Cétacés, que l'on comprend avec raiſon parmi les Mammifères, ne ſervent guère pour la nourriture de l'homme que dans les cas d'une extrême néceſſité, & chez les peuplades hyperboréennes, dont les moyens d'exiſtence ſont très-difficiles ; mais l'huile de ces animaux, comme celle des Phoques ou des Morſes, eſt fort recherchée, & au point d'avoir donné lieu à une branche de commerce & à un genre d'induſtrie très-étendu chez les nations civiliſées (la pêche de la baleine).

Les Oiseaux. Les oiſeaux ne contribuent guère moins que les mammifères à la nourriture de l'homme. Leur chair eſt en général plus tendre, plus digeſtible, moins riche en fibrine & en oſmazome que celle des grands quadrupèdes : c'eſt principalement à leur chair, au moins dans un grand nombre d'eſpèces, que l'on rapporte en général les viandes blanches les plus eſtimées & les plus convenables dans le régime d'un grand nombre de convaleſcens & de valétudinaires.

Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de graines ou de fruits, mais ſurtout les eſpèces que l'on entretient dans les baſſes-cours ou que l'on engraiſſe artificiellement, ſont placés au premier rang dans le ſervice de la table. On attache beaucoup moins de prix aux oiſeaux qui ſe nourriſſent de poiſſons, d'inſectes, de ſubſtances animales quelconques, & plus particulièrement aux eſpèces véritablement carnivores, comme toutes celles qui appartiennent aux oiſeaux de proie, diurnes ou nocturnes (*Accipitres*).

Dans la diviſion très-étendue des Passereaux, qui comprend pluſieurs familles, dont le genre de vie eſt aſſez différent, on préfère, pour s'en nourrir, les eſpèces qui vivent de grains ou de fruits, & ſans doute on n'auroit recours qu'à la dernière extrémité aux eſpèces qui vivent d'inſectes ou de ſubſtances animales quelconques, tels que les Pies-grièches (*Lanius*) & les Calaos (*Buceros*), grands oiſeaux d'Afrique & des Indes, qui mangent des ſouris, les petits oiſeaux, les reptiles, & qui ne dédaignent pas même les cadavres ; les Merles (*Turdus*), mais ſurtout les différentes eſpèces de grives que l'on rapporte à ce genre (1). Les Becs-fins (*Motacilla*), l'Ortolan (*Emberiza hortulana*), qui appartiennent à l'ordre des paſſereaux, doivent ſûrement être compris parmi les oiſeaux qui ſont le plus employés comme aliment. Il faut citer auſſi le Coq de roche, le Moineau proprement dit, les Etourneaux, les hirondelles, dont une eſpèce particulière conſtruit les nids eſculens dont nous avons parlé.

Les petits oiſeaux de l'ordre des paſſereaux, & le moineau lui-même, ainſi que les Mauviettes, ont en général la chair un peu noire & ſenſiblement chargée de graiſſe, en automne, dans quelques eſpèces, tels que les Ortolans & les Becfigues ; ce qui rend la chair de ces oiſeaux fort agréable pour les gourmands, mais ce qui fait en même temps qu'elle ne peut convenir aux eſtomacs qui ſont à la fois foibles & irritables : cette graiſſe, très-élaborée, ayant une aptitude extrême à rancir, ſi le travail de la digeſtion ne s'effectue pas avec un degré ſuffiſant d'énergie.

Les Anciens attachèrent un grand prix à pluſieurs de ces oiſeaux : par exemple, ils nourriſſoient la litorne dans leurs baſſes-cours avec du millet, de la farine & des figues. Les becfigues étoient encore plus recherchés que les litornes, & Aulus-Gellius nous apprend que c'étoit le ſeul oiſeau qui ſe mangeât tout entier. Il faut ſans doute ranger parmi les erreurs populaires les opinions d'après leſquelles on ſuppoſoit une propriété vénéneuſe aux litornes ſauvages qui avoient mangé des grains de jusquiame, & la propriété encore plus douteuſe d'empêcher la colique, attribuée à la chair des alouettes. Il paroît que quelques gourmands voulurent eſſayer chez les Anciens de manger la chair de perroquet, qui ne fut introduit du reſte en Europe qu'au temps d'Alexandre.

La chair des autres oiſeaux de l'ordre des Grimpeurs eſt en général très-dure, très-coriace, très-peu eſtimée ; le beſoin la fait employer cependant dans pluſieurs parties de l'Europe & de l'Amérique, comme on le voit pour le Pic vert (*Picus viridis*), le Choucas des Alpes, le Geai d'Europe (*Corvus glandarius*), le Corbeau (*C. corax*), la Corneille (*C. corone*), la Pie d'Europe (*C. pica*).

L'ordre ſuivant, l'ordre des Gallinacés, fournit la plupart des oiſeaux de baſſe-cour & d'excellens gibiers. Nous devons citer plus particulièrement les genres ſuivans :

1°. Les Paons (*Pavo*), introduits en Europe par Alexandre, qui ſe mangeoient chez les Anciens, tout en les accuſant d'être d'une difficile digeſtion.

2°. Les Dindons (*Meleagris*), apportés d'Amérique vers le milieu du ſeizième ſiècle, & répandus aujourd'hui dans toute l'Europe.

3°. Les Alectors, qui ſont les plus grands gallinacés d'Amérique.

4°. Les Faisans (*Phaſianus*), parmi leſquels il faut diſtinguer les Coqs (*Gallus*), les faiſans proprement dits (*Ph. colchicus*), &c.

(1) La Drenne (*Turdus viſcivorus*), la Litorne (*T. pilaris*), la Grive proprement dite (*T. muſicus*).

5°. Les Peintades (*Numida meleagris*).

6°. Les Tetras (*Tetrao*), & dans cette famille les Coqs de bruyère, les Gélinottes, &c.; les Poules des marais, les Perdrix, les Cailles, &c.

7°. Les Tinamous (*Tinamus*), genre propre à l'Amérique, & dont la chair eſt très-bonne à manger.

8°. Les Pigeons (*Columbæ*).

Parmi les eſpèces qui ſe rapportent à ces différens genres, pluſieurs ne ſont pas moins intéreſſantes par les œufs excellens qu'elles fourniſſent, que par les différentes eſpèces de chairs que l'on peut en obtenir. Quant à ces dernières, elles ſont en général fort eſtimées, & ſe trouvent, ſuivant l'âge ou l'eſpèce de l'animal, dans les viandes blanches ou dans les viandes colorées, en offrant d'ailleurs toutes les nuances qui peuvent ſe trouver entre ces diviſions. Tous les jeunes oiſeaux de l'ordre des Gallinacés n'ont point en général une chair auſſi viſqueuſe ni auſſi indigeſte que celle des jeunes quadrupèdes domeſtiques. Cette chair eſt tendre ſans être molle, blanche, gélatineuſe, ſans viſcoſité, comme on le voit dans le Poulet, le Dindonneau, le Perdreau, les Faiſans très-jeunes.

Les volailles plus âgées, le Chapon, par exemple, les Poules qui n'ont pas été engraiſſées artificiellement, fourniſſent encore des viandes blanches, mais beaucoup plus fibreuſes, beaucoup plus toniques, & qui ſont très-digeſtibles, très-nutritives, quand on les a fait cuire à l'étuvée. Les mêmes oiſeaux de baſſe-cour, engraiſſés artificiellement, donnent une chair très-ſucculente à la vérité, mais qui ne convient pas toujours aux convaleſcens & aux valétudinaires. La chair du Faiſan adulte, du Pigeon, de la Perdrix & de pluſieurs autres Gallinacés, appartiennent évidemment aux viandes fibreuſes & colorées : ce qui les fait préférer, ſurtout celle du pigeon, dans la convaleſcence des maladies pendant leſquelles les organes de la digeſtion ont été ſenſiblement affoiblis.

Les Anciens paroiſſent avoir connu & eſtimé le plus grand nombre des Gallinacés que nous venons d'indiquer. Ils engraiſſoient artificiellement, comme nous le faiſons, les différentes variétés du Coq (*Phaſianus gallus*), & deux citoyens romains attachèrent leurs noms à la découverte d'une *fricaſſée de crêtes de coq* & d'une *préparation de poularde* dans le vin de Salerne. Le faiſan, dont la connoiſſance remontoit juſqu'à l'expédition des Argonautes, ne fut très-répandu chez les Romains que ſous l'empire d'Héliogabale, qui en nourriſſoit les lions & les léopards.

La Peintade (*Numida meleagris*) étoit fort eſtimée, ainſi que la Gélinotte (*Tetrao bonaſia*), que l'on tiroit d'Egypte & de Lydie ; la Perdrix rouge ou batavelle (*Tetrao rufus*), la Caille (*T. coturnix*), &c., n'étoient pas moins recherchées. On accuſoit cette dernière, que l'on immoloit à Hercule, d'occaſionner l'épilepſie, en ſuppoſant qu'elle avoit acquis une propriété vénéneuſe, par l'uſage de l'Ellebore blanc.

Parmi les oiſeaux de rivage ou Echassiers, pluſieurs genres contribuent auſſi à la nourriture de l'homme : l'Autruche (*Struthio camelus*), par exemple, les Outardes, les Pluviers, les Vanneaux, les Grues, les Cicognes, les Bécaſſes, les Chevaliers, enfin les Foulques. En général, la chair de la plupart des oiſeaux de proie de cette grande famille, eſt fibreuſe, conſiſtante, ou même un peu ferme, & ſe rapproche ſenſiblement de la chair des grands quadrupèdes adultes. Les Anciens, qui mangeoient la chair d'autruche, convenoient qu'elle étoit un peu dure, & que l'on devoit faire ſeulement uſage de l'aile. (Galien, *De Aliment. facult.*) On recherchoit d'ailleurs beaucoup les œufs d'autruche. La chair de l'autruche d'Amérique, qui eſt moitié plus petite que l'autruche de l'ancien continent, eſt aſſez bonne quand l'animal eſt encore jeune.

La grande Outarde (*Otis tarda*), un des oiſeaux d'Europe les plus gros, eſt un gibier très-eſtimé. Galien penſoit que la chair de l'outarde étoit intermédiaire à celle de la Grue & de l'Oie. (*De Aliment facult., lib. III, cap.* 19.)

Les Pluviers (*Charadrius*) fourniſſent principalement pour le luxe de la table, les pluviers proprement dits, mais principalement le pluvier doré (*Char. pluvialis*), le pluvier à collier (*Ch. hiaticula*). Parmi les Vanneaux (*Tringa*), on ne recherche pas moins les œufs que la chair. Une autre famille, très-voiſine des vanneaux, les Cariama (*Microdactylus*), qui ſe compoſe d'une ſeule eſpèce, appartient à l'Amérique méridionale : on a rendu cette eſpèce domeſtique dans pluſieurs pays, & ſa chair eſt eſtimée, quoique l'animal ſe nourriſſe d'inſectes & même de ſerpens. Les Agamis (*Pſophia*), que M. Cuvier comprend dans la famille des Grues, appartiennent auſſi à l'Amérique méridionale. Ils égalent le chapon par leur taille. On mange leur chair après les avoir fait ſervir comme des animaux domeſtiques.

Les Anciens employoient la chair des Grues comme aliment ; ils engraiſſoient ces oiſeaux dans les volières, ainſi que les Cygnes. On eſtimoit plus particulièrement les grues de l'île de Melo. On mangea auſſi les Cigognes (*Ardea cicognia*), uſage qui commença à s'établir ſous le règne d'Auguſte.

Les Bécasses (*Scolopax ruſticola*), qu'ils connoiſſoient auſſi, & qui figuroient avec diſtinction ſur leurs tables (1), ne ſont pas moins recherchées parmi les Modernes.

(1) La Bécaſſine (*Scolopax Gallinago*), la petite Bécaſſine (*S. gallinula*).

Les bécaſſes fourniſſent une chair auſſi tonique que nutritive. Ces oiſeaux ayant un vol très-élevé, on préfère la cuiſſe à l'aile, dont le tiſſu eſt trop fibreux & trop animaliſé. Ils ſont communs dans les marchés en hiver. La petite bécaſſine de l'Amérique (*Scolopax paludoſa*) a beaucoup d'analogie avec notre bécaſſe.

Le Bécaſſeau (*Tringa Ochropus*) & la Guignette ſont les genres de la famille des Chevaliers qui paroiſſent le plus ſouvent ſur les tables. Le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) & le Râle de genêts (*Rallus crex*), dans la famille des Rales, forment un gibier qui n'eſt pas toujours dédaigné. On eſtime, parmi les Foulques, la Poule d'eau, la Poule ſultane, qui étoit très-connue en Sicile, d'où elle paſſa à Rome.

La remarque générale que nous avons faite ſur la chair des oiſeaux de rivage, s'applique d'une manière toute particulière à la famille des oiſeaux nageurs ou palmipèdes, mais ſurtout au Canard, à l'Oie, dont la chair égale, par ſa conſiſtance & ſa ſaveur, la chair la plus tonique & la plus nutritive des grands quadrupèdes.

Les Manchots, qui ſe rapportent à cette famille, & qui appartiennent à l'Amérique, ſont mangeables, quoique leur chair ſoit très-noire. On regarde auſſi comme bonne à manger l'eſpèce connue ſous le nom de *Diomedea exulans* (*vaiſſeau de guerre des Anglais*), qui eſt propre aux mers auſtrales, & qui appartient à la famille des Albatrosses.

Les Pélicans, les Cygnes, dont les Anciens employoient la chair comme aliment, ne ſervent plus à cet uſage. Il n'en eſt pas ainſi des Oies, des Canards, des Macreuſes, dont la chair, quoiqu'un peu conſiſtante, doit être placée au premier rang parmi les nourritures animales.

Reptiles. Parmi les reptiles, un très-petit nombre d'eſpèces eſt employé comme aliment. La chair de ces eſpèces eſt regardée en général comme une ſubſtance gélatineuſe & albumineuſe dont la digeſtion eſt aſſez difficile. La Tortue (*Teſtudo*) eſt de tous les reptiles celui qu'on a le plus vanté comme aliment, en lui attribuant d'ailleurs diverſes propriétés qu'une obſervation judicieuſe n'a pas confirmées. La chair de la tortue, loin d'avoir ces propriétés, eſt à la fois viſqueuſe & graſſe, ce qui la rend d'une digeſtion très-difficile. Les bouillons pour leſquels on l'emploie, peuvent d'ailleurs n'avoir aucun inconvénient quand ils ſont bien préparés. Les œufs de tortues ſont preſqu'auſſi eſtimés que ceux de nos Gallinacés, lorſqu'ils ſont convenablement cuits & aſſaiſonnés avec du ſel. La chair de la tortue la plus tendre ſe trouve dans le voiſinage des côtes. On fait cuire les œufs de tortue, lorſqu'ils ont été macérés dans une quantité ſuffiſante d'eau avec le poivre, le ſel & le ſuc de citron. Quelques peuplades ſauvages, mais principalement les peuplades américaines qui ſe trouvent ſur les bords de l'Orénoque, ſe nourriſſent preſqu'uniquement de la chair des tortues. Les Lézards, dans l'ordre des Sauriens, les Couleuvres, les Vipères dans l'ordre des Ophidiens, ont fourni des alimens dans pluſieurs circonſtances, ſurtout parmi les peuplades ſauvages. Les Anciens faiſoient également uſage de ces différens reptiles & rejetoient les Grenouilles, que les Modernes mangent quelquefois, & dont certaines opinions populaires font employer le bouillon, en lui attribuant quelques propriétés avec plus de crédulité que de raiſon.

Poissons. Les poiſſons ſont beaucoup plus employés comme alimens que les reptiles. Des peuplades entières, privées d'induſtrie & placées ſur le bord de la mer & dans le voiſinage des grands lacs & des grands fleuves, ſe nourriſſent même uniquement de poiſſons; ce qui les a fait appeler *ichthyophages*; ſuivant Hérodote, quelques-unes de ces peuplades, arrivées à l'état de nomades, auroient même trouvé dans la pêche un moyen de ſubſiſtance pour leur troupeau. Quelques peuples de la haute antiquité (1) n'uſoient point du poiſſon comme nourriture, d'après des motifs qui nous ſont inconnus, & que Pythagore, qui avoit viſité ces nations, introduiſit dans ſa doctrine. La plupart des Grecs n'adoptèrent pas cette proſcription. Les Romains, dans le ſiècle du luxe & de la toute-puiſſance, firent grand cas du poiſſon en général, & ſurtout de certaines eſpèces de poiſſon, dont quelques-unes ſe payoient plus cher qu'un eſclave. Les Anciens n'ont pas connu d'ailleurs les eſpèces de poiſſons qui contribuent davantage à la nourriture des peuples modernes, & dont la pêche, dans les mers du Nord, eſt devenue une branche ſi conſidérable d'induſtrie & de commerce.

Le poiſſon ne paroît pas avoir les propriétés aphrodiſiaques qui lui ont été attribuées. On s'eſt également trompé ſans doute, en regardant ſon uſage comme la cauſe de la lèpre ou de certaines maladies cutanées, qui ſont en effet aſſez communes dans le voiſinage de la mer, mais qu'il faut rapporter à des cauſes plus directes d'inſalubrité (2).

Quoique le poiſſon forme une des parties principales de la ſubſiſtance, non-ſeulement chez les naturels de pluſieurs contrées, mais chez les nations civiliſées, ſa chair eſt beaucoup moins nourriſſante que celle des quadrupèdes ou des oiſeaux, & de telle ſorte, qu'il ſuffit, pour faire promptement maigrir un jokey anglais deſtiné à figurer dans les courſes de chevaux de *New-Market*, de remplacer pendant quelque temps, dans ſon régime, le *roaſt-beef* par le poiſſon.

(1) Les Égyptiens, les Syriens.

(2) Ces cauſes ſont l'humidité, l'extrême miſère, une malpropreté exceſſive, &c. &c.

D'une

D'une autre part, la chair du poiſſon, très-gélatineuſe, & preſque toujours pénétrée d'une ſubſtance huileuſe, ſe digère aſſez difficilement, & occaſionne parfois des éruptions remarquables chez certaines perſonnes auxquelles ce genre de nourriture ne convient pas; ajoutons que la chair du poiſſon, dans les pays très-chauds, ſubit très-promptement une altération ſpontanée, qui lui donne, dans ce cas, des propriétés vénéneuſes, dont la véritable cauſe a été ſouvent méconnue : toutes choſes égales d'ailleurs, les poiſſons de mer paroiſſent plus nourriſſans que les poiſſons d'eau douce.

Les eſpèces que l'on pêche dans les eaux ſtagnantes, dans les criques & les anſes de la mer, dans les étangs mal entretenus, ont en général une chair peſante, glutineuſe, & qui occaſionne aiſément des indigeſtions.

Les poiſſons des eaux vives, & que l'on déſigne en général ſous le nom de *poiſſons ſaxatilles*, fourniſſent au contraire une nourriture très-légère & tout-à-fait convenable pour les valétudinaires & les convaleſcens. Dans tous les cas, les poiſſons bouillis ou grillés ſont d'une digeſtion beaucoup plus facile que le poiſſon frit ou préparé d'une manière quelconque dans le beurre ou dans l'huile. Certains aſſaiſonnemens peuvent convenir pour les poiſſons dont la chair eſt trop graſſe, trop viſqueuſe, ou même trop compacte, comme celle des Saumons.

Les poiſſons conſervés par le ſel ou par la deſſiccation n'ont d'autres inconvéniens que ceux qui ſont inſéparables des viandes ſalées ou boucanées. Preſque tous les poiſſons connus pourroient ſervir ſans doute de nourriture. Nous allons rapidement indiquer les eſpèces les plus généralement employées à cet uſage, en continuant de rapporter les objets de cette énumération, comme ceux de l'énumération précédente, aux diviſions des familles naturelles adoptées par M. Cuvier dans ſon *Hiſtoire du règne animal.*

La première ſérie des poiſſons, les Poissons cartilagineux, beaucoup moins étendue que celle des poiſſons oſſeux, ne fournit régulièrement pour la ſubſiſtance de l'homme que les genres ſuivans; ſavoir :

1°. Les Lamproies (*Petromyzon*), (dans les ſuceurs).

2°. Quelques Squales (*Squalus*), mais ſurtout le *Marteau* (*Sq. zygœna*).

3°. Les Raies (*Raya*).

4°. Les Eſturgeons (*Acipenſer*), dans les Stu-rioniens.

La Lamproie d'eau douce eſt aſſez eſtimée. Elle étoit d'un grand prix chez les Romains, qui paroiſſent l'avoir connue ſous le nom de *muſtela;* mais en général la chair des lamproies eſt trop graſſe, trop glutineuſe pour ſe digérer avec facilité.

La chair de la raie, convenablement amollie, eſt bien préférable à celle des lamproies. Elle étoit cependant abandonnée au petit peuple chez les Romains, qui connoiſſoient une Raie cendrée ou blanche, la Raie à miroir (*Raya Miraletus*), la Raie bouclée (*R. clavata*).

La chair du Marteau (*Squalus zygœna*) eſt un aliment bien plus groſſier que la Raie, & ne paroît avoir été employée que par les malheureux habitans de quelques contrées maritimes.

L'eſturgeon eſt bien moins recherché pour ſa chair que pour la gélatine délicate qu'il fournit, & que l'on connoît ſi généralement ſous le nom d'*ichthyocolle*, ou *colle de poiſſon*. Chez les Anciens, on ſervoit l'eſturgeon ordinaire (*Acipenſer ſturio*), ſur les tables les plus ſplendides. Les œufs d'eſturgeons ſervoient à préparer le fameux *caviaro* ou *caviar* des Italiens & des Grecs. L'*Acipenſer Ruthenus* ou Sterlet, & l'*Acipenſer tuka*, qui ſe pêchent dans le Danube, ſont des poiſſons très-recherchés.

Les œufs de l'Eſturgeon, dont la pêche eſt très-abondante dans le Nord, ſervent aujourd'hui pour préparer en grand le *caviaro*, dont la conſommation eſt très-conſidérable chez les Ruſſes. Le caviar du petit eſturgeon ou ſterlet eſt le plus délicat; on le réſerve pour la cour. L'eſturgeon ordinaire, que l'on regarde comme l'un des poiſſons les plus grands, a une chair dont la ſaveur a été comparée à celle du veau : il fait la partie principale de la nourriture des coſaques ſur les bords du Don. Le grand eſturgeon, qui a quelquefois vingt-quatre pieds de longueur & plus de douze cents livres de poids, eſt beaucoup plus ſouvent mis à contribution que les autres eſpèces pour la colle de poiſſon. (*Voyez* Esturgeon, ou, au défaut de cet article, Sturio, Sturioniens.)

Les poiſſons oſſeux ou les poiſſons proprement dits, comprennent un très-grand nombre de familles, dont pluſieurs ne ſervent pas habituellement à la nourriture de l'homme. Voici une ſimple nomenclature de ceux des poiſſons qui ſont le plus employés.

1°. Les Saumons (*Salmo*) proprement dits, & les Truites (*Salmo fario*).
2°. Les Ombres (*Coregonus*).
3°. Les Eperlans (*Oſmerus*) (1).
4°. Les Harengs (*Clupea*) (Salmones).
5°. La Sardine (*Cl. ſprattus*).
6°. Le Célan de nos matelots (*Cl. pilchardus*).
7°. L'Aloſe (*Cl. aloſa*).
8°. Les Anchois (*Cl. engraulis*) (2).
9°. Les Brochets (*Eſox*) (3).
10°. Les Carpes (*Cyprinus*) (Esoces).
11°. Les Barbeaux (*Barbus*).

(1) Dans la famille des Salmones.
(2) Dans les Clupes.
(3) Dans les Esoces.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 738 sur 787

12°. Les Goujons (*Gobio*) }
13°. Les Tanches (*Tinca*) } (1).
14°. Les Brêmes (*Abramis*) }
15°. Les Morues (*Gadus morrhua*) }
16°. Le Merlan (*G. Merlangus*) } (2).
17°. Les Merluches (*G. Merluccius*) }
18°. Les Plies (*Plateſſa*), la Plie franche, ou *Carrelet* (*Pleur. plateſſa*) }
19°. La Limande (*Pl. limanda*) }
20°. Les Flétans (*Pl. hippogloſſus*) } (3).
21°. Les Turbots (*Pl. maximus*) }
22°. La Barbue (*Pl. rhombus*) }
23°. Les Soles (*Solea*) }
24°. Les Anguilles proprement dites (*Anguilla*) }
25°. Les Congres (*Muræna conger*) } (4).
26°. Les Murènes (*Muræna*) }
27°. Les Mulles (*Mullus*) }
28°. Les Muges (*Mugil*) }
29°. Les Perches (*Perca*) } (5).
30°. Les Vives (*Trachinus*) }
31°. Les Baudroyes (*Lophius*) }
32°. Les maquereaux (*Scomber ſcombrus*) } (6).
33°. Les Thons (*Sc. thynnus*) }

Ces divers genres de poiſſons ne ſont pas également eſtimés, ni d'une digeſtion également facile; ajoutons que pluſieurs ont été connus des Anciens, & que quelques autres leur étoient entièrement étrangers. Les Romains recherchoient le ſaumon de Gaſcogne, & Auſone a décrit le ſaumon de la Moſelle. Les Romains préféroient la Truite commune des rivières (*Salmo fario*), & l'on ſait tout le prix que l'on attache aujourd'hui au *Salmo umbla* du lac de Genève, qui ſe vend juſqu'à 400 fr., lorſqu'il peut avoir quatre pieds de longueur.

La chair du ſaumon eſt trop ferrée, trop compacte, trop peſante pour les eſtomacs délicats : la chair de la truite eſt plus tendre & plus légère.

Les Anchois ne ſont employés que comme aſſaiſonnemens.

Tous les genres de la famille des Cyprins ſont eſtimés : on regarde toutefois comme ſuſpecte la chair des Barbeaux, lorſqu'on s'eſt ſervi de la coque du Levant pour les ſurpendre. La Carpe, qui appartient à cette famille, étoit beaucoup en uſage chez les Grecs & chez les Romains.

Le Merlan & la Morue, dont la conſommation eſt ſi conſidérable chez les peuples modernes, furent inconnus aux Anciens ; il n'en eſt pas ainſi de la Merluche, dont ils employoient ſurtout le foie, en accordant ſans doute à Galien que la chair de ce poiſſon étoit par trop viſqueuſe.

Tous les poiſſons plats, ſi l'on en excepte le Turbot, ſe digèrent facilement, & ſont indiqués dans le régime des convaleſcens. Les Anciens connurent & recherchèrent la plupart des poiſſons de cette famille, le Carrelet (*Pleur. plateſſa*), la Barbue (*Pl. rhombus*), la Sole (*Pl. ſolea*), la Languette (*Pl. cynogloſſus*), le Moineau de mer (*Pl. paſſer*). Galien a recommandé l'uſage de tous ces poiſſons plats, en diſant que leur chair eſt légère & facile à digérer; mais de tous ces poiſſons, le Turbot fut celui que les Anciens eſtimoient davantage, ce qui nous a été ſi hautement conſtaté par l'humiliante propoſition de l'empereur Domitien au ſénat, de décider comment ſeroit préparé un de ces poiſſons qui lui avoit été envoyé d'Ancône, & dont la grandeur étoit prodigieuſe.

Très-peu de poiſſons ſe digèrent plus difficilement que les anguilles, qui ont tous les inconvéniens attachés aux alimens huileux ou gras.

Animaux invertébrés. Les animaux invertébrés ne fourniſſent à l'homme qu'un petit nombre de ſubſtances alimentaires, dans les ſituations régulières de la vie & chez les nations civiliſées.

Parmi les Mollusques, qui forment la première claſſe de cette grande diviſion, nous trouvons ſeulement la Seiche commune (*Sepia officinalis*), le Calmar (*Sepia loligo*), la petite ſeiche ou ſepiole (*Sepia ſepiola*), le Poulpe (*S. octopus*) (1), les Colimaçons (*Helix pomatia*), l'Eſcargot (*Helix*), les Crabes, pluſieurs mollusques à coquilles bivalves, les Moules, les Huîtres, pluſieurs Lépas, & principalement ceux d'Egypte.

Les Grecs & les Romains paroiſſent avoir employé aſſez ſouvent les différentes eſpèces de Seiches, que nous avons indiquées, comme nourriture. Ils reconnoiſſoient toutefois que leur chair étoit dure, & ils cherchoient à l'attendrir, à la mortifier par divers procédés avant de s'en ſervir. On citoit ſouvent, à ce ſujet, l'hiſtoire de Diogène le Cynique, qui, après avoir mangé un poulpe, pour s'habituer à la chair crue, mourut à la ſuite de ſon expérience.

On fait encore uſage aujourd'hui de pluſieurs Colimaçons, dont la chair doit être regardée comme une maſſe gélatineuſe & albumineuſe. Les Anciens, mais ſurtout les Romains, recherchoient beaucoup ce genre de nourriture. Ils ſavoient les faire engraiſſer ſuivant divers procédés. On penſoit alors que les colimaçons pouvoient exciter l'appétit des buveurs dans la joie des feſtins, & on les ſervoit grillés ſur des

(1) Dans la famille des Cyprins.
(2) Genre des Gades.
(3) Dans le genre très-étendu des Pleuronectes, compris lui-même dans la famille des *Poiſſons plats*.
(4) Dans la famille des Anguilliformes.
(5) Dans la famille des Perches, 2e. ſous-diviſion, ou famille des Perséques.
(6) Dans la famille des Scombéroïdes.

(1) Dans la première claſſe des Mollusques ou les Céphalopodes.

grils d'argent; il paroît que les Romains faisoient encore usage de plusieurs autres coquillages univalves, du coquillage qui donne la pourpre (*Murex brandaris*), de la trompette (*M. tritonis*), &c.

Les Huîtres, qui furent aussi connues des Anciens, n'ont rien perdu de leur prix chez les Modernes. Ce mollusque appartient à la première famille des Acéphales testacés (1). L'huître la plus commune est l'huître vulgaire (*Ostrea edulis*), dont il existe plusieurs variétés, qui toutes sont également remarquables par leur fécondité prodigieuse. Les espèces voisines sont la petite huître de la Méditerrannée (*Ostrea cristata*), l'Huître parasite (*Ostrea parasitica*), l'Huître feuille (*Ostrea folium*), &c. Les huîtres se digèrent mieux crues que cuites; elles doivent être fraîches & d'une moyenne grandeur; il importe aussi que l'eau dans laquelle on les a fait parquer soit très-pure. Les huîtres vertes sont les plus estimées. Les Romains préféroient les huîtres du lac Lucrin, & les Grecs, celles d'Abydos. Dans le siècle du luxe & de la décadence, on en faisoit venir des lieux les plus éloignés, même des côtes d'Angleterre; on savoit les faire parquer, suivant Pline, qui fait honneur à Sergius-Orata de ce moyen de conservation (2).

Les huîtres les plus estimées en France viennent des côtes de Bretagne ou de Normandie, mais surtout de Cancalle. Les huîtres ne paroissent devenir vertes que par un changement qui s'est opéré dans leur organisation, pendant leur séjour dans un parc convenablement disposé.

Les huîtres un peu grosses, qui n'ont pas parqué, sont d'une digestion difficile, & ce sont néanmoins des huîtres semblables qui forment le fonds de subsistance, pour quelques peuplades du Sénégal & pour les habitans des environs du canal Chang-Tong à la Chine.

Les huîtres conservées dans un parc malsain & vaseux, deviennent malades & ne fournissent qu'un aliment très-nuisible. A la fin de 1818, une maladie assez grave fut occasionnée à Fécamp, Bolbec, Rouen, par une semblable cause & par des huîtres qu'un entrepreneur, aussi avide que peu éclairé, avoit fait séjourner dans un parc disposé à la hâte. Les commissaires chargés de prononcer sur cet événement, qui excita la surveillance de l'autorité, donnèrent, d'après les recherches & les expériences les plus exactes, les conclusions suivantes:

« Que les huîtres ont été malfaisantes, parce qu'elles ont été jetées trop précipitamment sur des terres fraîchement fouillées, qu'on auroit dû laver plusieurs fois avant que d'y mettre des huîtres;

» Parce qu'il a fait un temps orageux, une chaleur les 17, 18 & 19 septembre, & que ces mollusques ayant manqué d'eau, parce que ce parc ne recevoit l'eau de la mer qu'aux plus hautes marées, n'ont pu éviter les mauvaises influences d'une atmosphère chargée d'électricité, ni l'action délétère des gaz méphytiques qui s'élevoient des talus desséchés. » (*Voyez* une très-bonne Dissertation de M. Adolphe Pasquier, sur *les huîtres*, Paris, 1818, n°. 231.)

Les huîtres saines forment une excellente nourriture, la seule qu'il a été souvent possible de digérer à la suite de maladies longues, dans certaines convalescences difficiles, ou pendant toute la durée d'une névrose partielle de l'estomac. Quelques personnes peuvent manger de quinze à vingt douzaines d'huîtres sans en être incommodées; mais la dose la plus ordinaire est de deux à trois douzaines au commencement d'un repas. Les vieillards, quelques personnes épuisées, ont trouvé plusieurs fois dans les huîtres le plus puissant des analeptiques. L'eau des huîtres, qui paroît être une eau de mer élaborée par ce mollusque, est son meilleur assaisonnement. Le suc de citron peut aussi être employé, & avec beaucoup moins d'inconvéniens que le poivre, qui occasionne quelquefois des irritations de la vessie.

On range parmi les erreurs populaires, l'opinion que la soupe au lait & le vin blanc favorisent la dissolution des huîtres dans l'estomac. (*Voyez* Huîtres, &, au défaut de cet article, l'article Ostrea, Ostracés.)

Les Moules (*Mytilus edulis*) ne sont pas aussi faciles à digérer que les huîtres. Elles appartiennent à la deuxième famille des Acéphales testacés, désignée par M. Cuvier sous le nom de *mytilacés*. On connoît l'espèce particulière d'indigestion qu'elles occasionnent à quelques personnes, & dont la guérison s'obtient par une dose considérable d'éther (1).

Le *Lépas* le plus estimé des Anciens, le *Lepas balanus* (gland de mer), se servoit au commencement du repas avec les huîtres.

Les insectes ne servent à la nourriture de l'homme que dans un petit nombre de familles de cette grande division du règne animal. Dans la première classe, c'est-à-dire, parmi les Crustacées, nous trouvons les Ecrevisses (*Astacus fluviatilis*), le Homard (*Astacus gammarus*), la Langouste (*Palinurus vulgaris*), quelques Crabes (*Cancer mœnas*), l'Etrille (*Portunus pubes*), &c. &c.

Les insectes proprement dits n'ont pas été

(1) Les Ostracés à manteau couvert, & sans tube ni ouverture particulière.

(2) Pline, *lib. IX*, *cap.* 54.

(1) Dans cette indigestion, qui est principalement caractérisée par une éruption & la turgescence du visage, on donne l'éther jusqu'à la dose d'un gros & de deux gros. (*Voyez* Moules.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 740 sur 787

dédaignés, dans quelques circonſtances impérieuſes; ainſi, pluſieurs habitans de l'Egypte, les Arabes, preſſés par la faim, mangent quelquefois pluſieurs eſpèces de ſauterelles, qu'ils préparent de diverſes manières. On a ſouvent cité le goût des Athéniens pour les cigales (*Cicada plebeia*) à l'état de larves. Les Indiens mangent aujourd'hui, à l'exemple des anciens habitans de l'Aſie mineure, la larve du Charanſon des Palmiers (*Curculio palmarum*); enfin, les derniers rangs du règne animal, les Zoophytes, ont auſſi fourni quelques eſpèces, ſoit au beſoin, ſoit aux caprices de l'homme.

Les Ourſins de mer (*Echinus eſculentus*), dans la claſſe des Echinodermes, ſont toutefois preſque les ſeuls animaux de cette dernière diviſion que les Modernes, à l'exemple des Anciens, emploient comme aliment. Ce zoophyte a la forme & le volume d'une pomme. On ne mange que ſes ovaires, mais ordinairement ſans les faire cuire. On mange auſſi quelques eſpèces d'Holothuries & d'Aſcidies. Ainſi, les Chinois font ſécher & combinent avec les nids d'hirondelle, l'holothurie tubuleuſe (*Holothuria tubuloſa*), l'*Aſcidia ruſtica*. On mange principalement les *Actinia ruſſa*, l'*Act. craſſicornis*, l'*Act. truncata*. Ariſtote prétend que ces actinies ſont beaucoup meilleures en hiver qu'en été.

TROISIÈME PARTIE.

Compoſition, claſſification, préparation des alimens.

Les nourritures diverſes ont pour but, pour objet final, de réparer les pertes qui réſultent du fait même de l'exercice de la vie. Leurs préparations préliminaires, la converſion des alimens dans une ſubſtance aſſimilable ou nutritive, ſont propres à l'animal qui a pour caractère de porter au dedans de lui-même un appareil particulier de digeſtion, dans lequel s'élabore une matière qui doit renouveler la maſſe du ſang, lorſque celle-ci étant épuiſée, par le travail de la nutrition, de molécules aſſimilables & ſtimulantes, a perdu ſon caractère de ſang artériel.

Les ſubſtances minérales ne ſont point employées à la nourriture de l'homme, ni même à celle des animaux; mais quelques-unes de ces ſubſtances ſervent comme des aſſaiſonnemens, ou comme des condimens: les différentes eſpèces de ſel marin, le nitre, l'eau, quelques eaux minérales, le gaz acide carbonique, &c.

Les plantes & les animaux fourniſſent à la fois des aſſaiſonnemens, des alimens, & contribuent en outre à la préparation de pluſieurs eſpèces de boiſſons. Leurs différentes parties, que l'on emploie pour ſervir à l'alimentation, ne contiennent ordinairement qu'une certaine portion de matériaux nutritifs. Les matières colorantes ou aromatiques ne ſe retrouvent preſque jamais dans le chyle, & ſont expulſées par la voie de quelques ſécrétions particulières; ce qui paroît toujours ſi remarquable pour le Camphre, pour les Aſperges, la Térébenthine, &c. &c.

D'autres matériaux, veritablement inertes ou étrangers à la nutrition, ſe trouvent rejetés avec les matières excrémentitielles, qui n'étant pas d'ailleurs excluſivement formées de ces matériaux non aſſimilables, réſultent, de leur mélange avec la bile, & les mucoſités inteſtinales: mélange qui eſt préparé & élaboré de manière à former un produit aſſez uniforme dans l'état de ſanté, & très-variable dans les circonſtances diverſes de l'indiſpoſition & de la maladie.

Quels ſont les matériaux ou les parties qui, dans la nourriture ou l'aliment, peuvent être employés pour l'aſſimilation? Les Anciens & quelques Modernes avoient penſé que ces matériaux étoient identiques dans toutes les eſpèces d'aliment, en s'attachant, pour développer une ſemblable opinion, à cette idée d'Hippocrate: *Alimentum unum, ſpecies alimenti multæ*. Des obſervations moins ſuperficielles, & l'analyſe comparative des parties ſolides ou fluides des animaux & des ſubſtances alimentaires, ne permettent plus de regarder aujourd'hui cet aliment unique, cette nourriture par excellence, que comme un être de raiſon, quoique d'ailleurs l'expérience ait fait reconnoître que, dans quelques circonſtances, un ſeul principe immédiat des végétaux ou des animaux pouvoit ſervir pendant quelque temps pour la nutrition (le ſucre, la gomme, &c.). Quoi qu'il en ſoit, une des queſtions qu'il importe le plus d'examiner dans l'étude de la nature & de la compoſition des alimens, a pour objet les principes immédiats, ſoit végétaux, ſoit animaux, qui ſe trouvent diverſement combinés dans ces mêmes alimens, & dont la prédominance peut ſervir de baſe pour une claſſification, d'ailleurs plus ſcientifique qu'uſuelle des différentes eſpèces de nourriture.

Les principes immédiats des végétaux qui ſe trouvent dans les alimens, ſe rapportent à ſix titres principaux, dans l'état préſent des connoiſſances; ſavoir:

1°. Les principes immédiats, dans leſquels la proportion de l'oxygène à l'hydrogène eſt plus conſidérable que dans l'eau.

2°. Les principes immédiats dans leſquels cette proportion eſt égale.

3°. Les principes immédiats, dans leſquels l'hydrogène l'emporte ſur l'oxygène.

4°. Les matières colorantes, qui ſe trouvent dans toutes les parties des plantes.

5°. Les principes immédiats qui ne contiennent pas d'azote, & dans leſquels les proportions de l'hydrogène à l'oxygène ſont inconnues.

6°. Les principes immédiats végéto-animaux.

1re. Classe. Les acides contenus dans pluſieurs

alimens, appartiennent à cette première claſſe. Ils ſont abondamment répandus dans les fruits de pluſieurs familles de plantes, ſurtout avant leur maturité (les Hespéridées, les Rosacées), & s'y trouvent unis à des mucilages & à des matières ſucrées, dans un parenchyme plus ou moins alimentaire.

2e. Classe. Les principes immédiats de la deuxième claſſe, & dans laquelle la proportion de l'oxygène eſt la même que dans l'eau, ſe diſtinguent de tous les autres par des propriétés éminemment alimentaires; tels ſont la *fécule*, la *gomme*, le *ſucre*, ſi abondamment répandus dans les racines, les tiges, les ſemences & le péricarpe d'un grand nombre de plantes qui ſervent à la nourriture de l'homme & des animaux. Quelquefois un de ces principes, la *fécule*, par exemple, prédomine & ſe trouve preſque ſeule dans certains alimens, que l'on a appelés par cela même *alimens farineux*; tels que le riz, l'orge, le maïs, la moëlle du ſagou, &c., qui ſont très-nourriſſans, quoique l'on ne puiſſe en faire un véritable pain. Dans d'autres circonſtances, le même principe, quoique très-abondant, ſe trouve combiné avec d'autres principes également nutritifs, comme dans la châtaigne, le blé.

Fécule. Seule ou preſque ſeule, la fécule ne contient pas d'azote, & nourrit preſque ſans réſidu excrémentitiel, comme on le voit pour le riz, le ſalep, la farine d'arrow-root : alimens dont le vulgaire dit, *qu'ils échauffent*, ſans connoître la véritable cauſe de diminution dans les digeſtions, ſous l'influence de ces nourritures. Ce même principe ſuccède, dans un aſſez grand nombre de plantes (dans pluſieurs légumineuſes), au mucilage & à la matière ſucrée, & paroît ſe former par un degré de maturation plus avancé, ſoit dans les ſemences, ſoit dans les tiges de différentes plantes.

Les principes immédiats avec leſquels la fécule ſe trouve le plus ordinairement unie, dans les ſubſtances alimentaires, ſont le ſucre, la gomme, le gluten.

L'orge, le riz, le ſorgho, le maïs, le millet, contiennent la fécule preſque pure; ce qui eſt propre d'ailleurs à la fécule, c'eſt de ſe diſſoudre dans l'eau bouillante & d'augmenter de volume, par le développement de chaque grain ou de chaque molécule de ſa ſubſtance. Ce même principe immédiat des végétaux a encore cela de remarquable, qu'il ne préſente un bon aliment que ſous cette forme, ou à l'état de pain azyme, & qu'il ne peut être propre à faire un véritable pain, que lorſqu'il eſt mêlé à une certaine quantité de gluten : mélange, combinaiſon qui ne s'effectue d'une manière convenable que dans l'économie d'une ſeule eſpèce de plante (le blé ou froment (*triticum montanum*), de la famille des Graminées).

Sucre. Le ſucre qui, comme la fécule, contient l'oxygène & l'hydrogène dans une portion égale à celle de l'eau, eſt très-abondamment répandu dans les fruits d'un grand nombre de végétaux, dans les racines de quelques-uns & dans les tiges de pluſieurs Graminées, avant la maturation, ſurtout dans les tiges de l'*Arundo ſaccharifera* ou *Canne à ſucre*.

Le ſucre eſt ſoluble dans l'eau & dans l'alcool. Il eſt fermenteſcible & criſtalliſable; quoiqu'il ne contienne pas d'azote, il pourroit, au moins pendant quelque temps, ſervir de nourriture à l'homme. Les réſultats des expériences qui ont été faites par M. Magendie, avec cette ſubſtance, ſur les chiens, ne peuvent guère s'appliquer à l'eſpèce humaine, ſans en exagérer ou en détourner les conſéquences (1).

Le ſucre, plus ou moins abondamment contenu dans un grand nombre de matières végétales qui ſervent comme alimens, s'y trouve utilement combiné avec d'autres ſubſtances, & principalement avec la gomme, les mucilages acidules, la fécule, certains principes aromatiques, une quantité d'eau plus ou moins conſidérable, un principe inconnu, qui s'oppoſe à la criſtalliſation dans pluſieurs eſpèces de ſucre, ſuivant M. Chevreul, & un autre principe particulier dans la manne, la *mannite*.

Gomme. On donne le nom de *gomme* au produit immédiat ou incriſtalliſtable de pluſieurs végétaux, qui ſe préſente ſous la forme d'un mucilage plus ou moins épais, ſuivant la quantité d'eau qu'il contient.

Il exiſte pluſieurs eſpèces de gomme, dont les plus abondantes, connues ſous le nom de *gommes arabiques*, ſont fournies par des plantes de la grande famille des Légumineuſes.

La gomme à l'état de mucilage eſt très-répandue dans pluſieurs ſubſtances végétales alimentaires, & principalement dans un très-grand nombre de fruits, où elle ſe trouve unie à des

(1) M. Magendie a nourri quelques animaux excluſivement avec du ſucre. Un jeune chien d'abord, ſoumis à ces expériences, conſommoit juſqu'à ſept ou huit onces de ſucre en vingt-quatre heures. Il devint ſenſiblement maigre dans la troiſième ſemaine, & l'on vit ſe manifeſter une ulcération au centre de la cornée tranſparente. Les ſécrétions alvines n'étoient ni fréquentes, ni copieuſes; mais celles de l'urine furent très-abondantes. L'animal périt le trente-deuxième jour. A l'ouverture du corps, on ne trouva aucun veſtige de graiſſe. Les muſcles paroiſſoient réduits de plus des cinq ſixièmes; l'eſtomac, les inteſtins avoient également perdu beaucoup de leur volume : l'urine ayant été analyſée par M. Chevreul, n'offrit aucune trace d'acide urique, & préſentoit, ainſi que la bile, tous les caractères propres à ce fluide dans les animaux herbivores. Pluſieurs autres expériences, faites dans le même eſprit, ſoit avec le ſucre, ſoit avec la gomme, ont donné des réſultats analogues aux phénomènes que nous venons d'indiquer.

matières acides ou à des matières ſucrées, dans les feuilles ou les racines des mauves, dans les racines des panais (*Paſtinaca ſativa*), des carottes (*Daucus carotta*), de la Betterave (*Beta vulgaris*), de la ſcorzonnère (*Scorzonera hiſpanica*), des Salſifis (*Tragopogum pratenſe*), des Navets (*Braſſica napus*), &c. &c.

Ces racines, ces feuilles, ces tiges, qui doivent leurs propriétés nutritives à la quantité plus ou moins conſidérable de gomme liquide ou de mucilage qu'elles contiennent, ſont ſervies ſur nos tables ſous le nom de *légumes* ou de *ſalades*. Elles ſont la baſe d'une alimentation adouciſſante ou relâchante, que l'on recommande dans quelques maladies. La gomme très-pure, quoiqu'elle ne contienne point d'azote, a cependant ſervi accidentellement de nourriture, dans pluſieurs circonſtances malheureuſes ou difficiles. Ainſi, au rapport de Linné, on ſait que plus de cent hommes, renfermés dans une place aſſiégée, ne vécurent que de gomme pendant deux mois. Pluſieurs peuples de l'Afrique paroiſſent même faire uſage de la gomme comme aliment, d'une manière moins temporaire, & lorſque les vivres viennent à manquer, cette ſubſtance devient la ſeule reſſource des caravanes, qui partent chaque année de l'Abyſſinie pour arriver au Caire.

Quelques principes particuliers aſſociés au mucilage, dans pluſieurs des plantes que nous venons d'indiquer, en modifient ſenſiblement les propriétés. Les plus remarquables ſont la matière âcre qui ſe trouve unie à ce mucilage dans le Navet, l'*aſparagine* propre à l'Aſperge, la fécule verte, que l'on a rencontrée dans l'Épinard: fécule qui n'eſt point aſſimilable, mais qui ne diminue point la digeſtibilité de cet aliment.

Un principe irritant & fortement purgatif eſt aſſocié, dans une aſſez grande proportion, au mucilage, dans les fruits des Cucurbitacées, & même dans le Potiron ou le Melon, qui par cela même ſont très-nuiſibles, avant une parfaite maturité.

3e. Classe. Les principes immédiats de cette troiſième claſſe contiennent une très-grande quantité de carbone & d'hydrogène, qui s'y trouvent en excès par rapport à l'oxygène. On rapporte à cette même claſſe pluſieurs matières diverſes, mais ſurtout les ſubſtances graſſes ou huileuſes, toutes plus légères que l'eau, très-fuſibles & abſorbant l'oxygène avec force, lorſqu'on élève leur température.

Les ſubſtances graſſes végétales, comme les ſubſtances graſſes animales, ne ſont plus regardées comme des principes immédiats, d'après les ſavantes analyſes de M. Chevreul. Les huiles ou les ſubſtances graſſes végétales ſont diſtinguées en huiles fixes ou en huiles volatiles.

Les Huiles *graſſes* ou *fixes* doivent être ſeules placées dans la claſſe des nourritures, bien qu'elles ſoient plutôt employées comme aſſaiſonnemens que comme alimens. On les retire, par la preſſion, de l'Olive (*Olea europea*), de l'Amande douce (*Amygdalus communis*), des Noiſettes (fruit du *Corylus avellana*), des Noix, des graines de Pavots, enfin, de l'Amande du Cacao (*Theobroma cacao*).

Les huiles graſſes végétales paroiſſent formées, comme la graiſſe, de deux principes immédiats particuliers, l'*Elaine* ou partie huileuſe, & la *Stéarine* ou ſuif.

Le ſuif de l'huile, d'après les expériences de M. Braconnot, eſt inodore, inſipide, auſſi ferme que celui du bœuf, mais beaucoup plus fuſible. On en retire 28 parties ſur 100 parties d'huile d'olive.

L'huile d'olive, qui eſt la plus employée dans l'alimentation, a l'inconvénient attaché à toutes les huiles, de s'altérer promptement par le contact de l'air, & ſurtout par la chaleur. On l'aſſocie ordinairement aux vinaigres ſimples, aux vinaigres compoſés & à différentes ſubſtances aromatiques, pour la rendre plus facilement digeſtible. L'huile concrète ou ſolide du Cacao, quoiqu'elle contienne un arôme particulier, exige un pareil aſſaiſonnement, pour lequel on emploie la Cannelle, la Vanille, le Géroſle, &c.

4e. Classe. Les matières de cette claſſe, les matières colorantes que l'analyſe chimique fait reconnoître dans les ſubſtances végétales, ont peu ou point d'influence dans l'alimentation.

5e. Classe. Parmi les principes contenus dans cette cinquième claſſe, & qui ont pour caractère de contenir l'oxygène & l'hydrogène dans des proportions inconnues, ſe trouvent l'*émétine*, la *picrotoxine*, la *ſarcocolline*, mais ſurtout la *gelée*, le ſeul de ces principes immédiats qui ait quelques rapports avec l'hygiène.

La Gelée, que l'on ne doit pas confondre avec la gélatine, ſe préſente ſous la forme d'une matière tremblante, que les ſucs de groſeilles, de mûres, & de preſque tous les fruits acides parvenus à leur maturité laiſſent dépoſer.

La gelée peut bien ſe diſſoudre dans l'eau bouillante, mais elle dépoſe bientôt par le refroidiſſement, & ne perd la propriété de ſe *gélatiniſer*, que lorſqu'une ébullition prolongée l'a rendue analogue au mucilage.

La gelée, incolore par elle-même, retient toujours quelques molécules de la matière colorante qui la fournit. Elle fait, avec le ſucre, la baſe des différentes eſpèces de confitures.

6e. Classe. Principes végéto-animaux. Une certaine quantité d'azote ſe trouve jointe à l'oxygène, à l'hydrogène & au carbone, dans les principes de cette troiſième claſſe. Ceux de ces principes qui jouent un rôle principal dans les ſubſtances alimentaires, ſont le *gluten* & la *fungine*. Un autre principe de la même claſſe n'a été trouvé, juſqu'à ce jour, que dans le ſuc d'aſ-

perges; c'eſt l'*aſparagine*, dont nous devons la découverte à MM. Vauquelin & Robiquet : principe qui paroît réſiſter aux forces digeſtives, tout en modifiant la ſécrétion des urines. On rapporte encore à la même claſſe, une gélatine, une fibrine & une albumine végétales, qui n'ont été trouvées que dans quelques plantes (1).

Gluten. Le Gluten, qui ſe trouve principalement dans la farine du blé ou froment (*triticum montanum*), a été découvert par Beccaria, dans cette farine. M. Prouſt en a rencontré quelques parcelles dans pluſieurs autres ſubſtances végétales, même dans les fruits & dans les feuilles (les Coings, les baies de Sureau & de Raiſin, les feuilles de Chou, de Ciguë & de Bourrache).

Le gluten a beaucoup d'analogie avec les ſubſtances animales; ce qui devient évident par la diſtillation, & par la putréfaction qui répand une odeur ſi fétide chez les amidonniers. Le gluten eſt uni pour un tiers à la fécule, dans la farine de froment. Cette farine eſt la ſeule, comme nous l'avons déjà dit, qui jouiſſe complétement de la propriété de fermenter, lorſqu'elle eſt réduite en pâte, & de faire un pain de bonne qualité. Le gluten, dans ſon état naturel, eſt toujours très-humide. Iſolé de la fécule, ou de toute autre partie, il eſt griſâtre, viſqueux, inſipide & d'une odeur de ſperme.

La Fungine, trouvée par M. Braconnot dans le tiſſu des champignons, a beaucoup d'analogie avec le gluten, relativement aux propriétés alimentaires, & lorſqu'on la ſoumet à la diſtillation, elle manifeſte également ſes rapports avec les ſubſtances animales.

La fungine manifeſteroit bien mieux ſa propriété nutritive dans les champignons, ſi elle ne ſe trouvoit pas jointe à des matières vénéneuſes, & ſi la texture denſe & ſerrée du tiſſu qui la contient ne réſiſtoit pas à l'action des voies digeſtives.

Le *ferment* ou les *fermens* doivent être rapportés aux principes immédiats des végétaux. On ne connoît pas exactement le mode de leur développement. On ignore même s'ils ſe trouvent tout formés dans les végétaux; mais, quoi qu'il en ſoit, les fermens, qui ne ſont pas toujours de la même nature, jouent un très-grand rôle dans l'alimentation. Celui que l'on connoit ſous le nom de *levure de bière*, manifeſte une grande analogie avec les ſubſtances animales, lorſqu'on le diſtille. Abandonné à lui-même dans des vaiſſeaux fermés, il ſe putréfie dans ces mêmes vaiſſeaux. Il développe, dans une quantité ſuffiſante de ſucre, la fermentation ſpiritueuſe; tandis que la même fermentation ne s'effectue dans les mêmes ſubſtances, avec le ferment du raiſin, qu'avec le contact de l'air & l'intervention de l'oxygène. La levure de bière eſt employée, dans pluſieurs pays, pour faire lever le pain, procédé dont l'eſſai a été dans ſon temps le ſujet d'une diſcuſſion tres-vive, & auſſi peu honorable pour la Faculté de Paris, que ſon oppoſition à l'introduction des remèdes chimiques, à l'uſage du quinquina & à la pratique de l'inoculation.

La fermentation conſidérée relativement à la confection des boiſſons ou des compoſitions alimentaires, ſera examinée lorſque nous aurons à traiter de la préparation des différentes eſpèces de nourritures, ſoit végétales, ſoit animales.

Quelques parties & quelques produits des végétaux forment des principes immédiats compoſés, que l'on peut rapprocher, du moins relativement à l'hygiène, des principes immédiats ſimples ou élémentaires. Les gommes-réſines ſe diſtinguent parmi ces principes compoſés : l'une d'elles, l'*Aſa-fœtida*, placée parmi les médicamens héroïques, étoit employée par les Anciens comme aſſaiſonnement, ſous le nom de l'*aſer*.

Le Galbanum, ou le ſuc de la racine du bubon *galbanum*, la Myrrhe, ont auſſi été employés pour diverſes préparations alimentaires, ainſi que l'Oliban ou l'encens des Anciens. Pluſieurs baumes, qui ſe rapprochent beaucoup des gommes-réſines, pourroient auſſi être employés comme condiment (le baume de Tolu, le Benjoin, le Storax calamite).

Parmi les principes immédiats compoſés qui ſe préſentent ſous la forme de ſucs, on doit diſtinguer pluſieurs matières ſucrées, mais principalement la manne, ſuc concret du *Fraxinus ornus*, qui croît en Calabre. Cette dernière, que l'on déſigne ſous le nom de *manne en larmes*, lorſqu'elle eſt très-pure, contient une grande quantité d'un principe particulier que M. Thénard a déſigné ſous le nom de *mannite*, & une matière analogue au ſucre. La manne ancienne eſt employée pour purger; mais la manne fraîche eſt très-peu laxative, & dans cet état les peuples de la Calabre l'emploient comme aliment.

Tels ſont les principes immédiats des végétaux, que l'on eſt parvenu à découvrir dans les ſubſtances alimentaires les plus généralement employées pour la nourriture de l'homme & des animaux.

Les chimiſtes modernes ont rapporté aux quatre titres ſuivans les principes immédiats des animaux; ſavoir :

1°. Les principes immédiats qui ne ſont ni gras ni acides;

2°. Les principes acides;

3°. Les principes gras;

4°. Les matières ſalines & terreuſes.

Parmi les principes immédiats des animaux qui ne ſont ni gras ni acides, nous devons diſtinguer, relativement à leurs propriétés nutritives, la fibrine, l'albumine, la gélatine ou colle forte, la matière caſéeuſe, l'oſmazome, & le ſucre de

(1) Le papayer (*Carica papaya*), pour la fibrine, & le *Phœnix dactyliſera*, pour la gélatine.

lait (*saccharum lactis*). Ces principes immédiats ſe trouvent, ſuivant différentes proportions, & avec une quantité plus ou moins grande de liquide, dans les nourritures animales, qui leur doivent leurs propriétés toniques & alimentaires.

Fibrine. La fibrine, qui forme la baſe des muſcles, ſe rencontre auſſi dans le ſang, dans le chyle & dans pluſieurs autres parties liquides ou ſolides des animaux. Analogue au gluten, elle eſt éminemment nutritive ſous un très-petit volume, propriété qu'elle manifeſte ſurtout dans les chairs ſucculentes du gibier & des grands animaux.

Albumine. L'albumine ſe rencontre en très-grande quantité dans le blanc d'œuf, dans les huîtres; on la trouve auſſi dans le ſérum du ſang, dans les humeurs ſéreuſes, &c. Elle diffère peu dans ſa compoſition de la fibrine; ſi elle n'eſt pas affoiblie par une quantité d'eau trop conſidérable, elle ſe coagule par la chaleur & à 64 degrés du thermomètre centigrade, état dans lequel la propriété nutritive eſt beaucoup plus développée. Il paroît, d'ailleurs, que l'albumine la plus pure du blanc d'œuf contient toujours un peu de ſoufre. La digeſtion des matières qui contiennent une grande quantité d'albumine n'eſt point accompagnée d'un développement de chaleur auſſi conſidérable que la digeſtion des alimens qui renferment la fibrine dans une proportion très-forte.

Le jaune d'œuf paroît renfermer de l'albumine dans un état particulier; il contient une huile douce, quelques portions de gélatine, de ſoufre & d'acide phoſphorique.

Gélatine. La gélatine, que l'on peut extraire des os par différens procédés, ne paroît pas toute formée dans les autres ſubſtances animales, mais ſe développe par la tranſmutation ou converſion d'une matière particulière contenue dans ces ſubſtances, & qui ſubit cette eſpèce de métamorphoſe lorſque les parties qui la contiennent ſont traitées par l'eau bouillante. Cette voie de l'ébullition effectue le développement de la gélatine dans un grand nombre de préparations alimentaires liquides ou ſolides, mais principalement dans le bouillon.

Certaines parties des animaux, & preſque toute la ſubſtance des animaux très-jeunes, contiennent abondamment cette matière propre à ſe convertir en gélatine par l'ébullition. Cette gélatine, fournie par la chair des animaux trop jeunes, n'eſt point ſuffiſamment élaborée; elle ſe digère difficilement, quoique d'ailleurs elle ſoit beaucoup plus nourriſſante que la gomme.

La gélatine connue ſous le nom de *colle forte*, ſe prépare avec la peau & les cornes de pluſieurs animaux. La gelée plus légère, appelée *ichthyocolle*, ou colle de poiſſon, n'eſt autre choſe que la membrane interne de la veſſie natatoire de l'eſturgeon, lavée, deſſéchée en plein air, tranſparente & preſqu'entièrement formée de gélatine pure.

La gélatine des os, lorſqu'elle eſt obtenue par le procédé de M. Darcet, c'eſt-à-dire en la traitant avec l'acide hydrochlorique, peut ſervir à un grand nombre de préparations alimentaires. On peut l'obtenir par ce procédé dans la proportion de 30 pour 100 : les os qui ſeroient jetés ou brûlés, pourront déſormais contribuer ſenſiblement à l'amélioration de l'économie domeſtique, ſurtout pour ce qui concerne la confection des bouillons & la préparation des ſubſtances animales qui ſervent le plus à la nourriture. Un grand nombre d'expériences ont déjà été faites à ce ſujet : le bouillon préparé comme il convient, avec un quart de viande & trois quarts d'un mélange compoſé de légumes & d'un peu de gélatine extraite des os, ne diffère point du bouillon ordinaire; & ſur cent livres de viande on gagne, dans cette préparation, cinquante livres de rôti : aliment beaucoup plus convenable, non-ſeulement pour les perſonnes valides qui travaillent, mais auſſi pour les malades & les convaleſcens dans les hôpitaux.

La gélatine des os a été également préparée en tablettes, avec une quantité ſuffiſante de jus de viandes & de racines, & les échantillons de ces préparations alimentaires, obtenus par M. Darcet, nous ont paru ne rien laiſſer à deſirer (1).

La *matière caſéeuſe* ne ſe rencontre ordinairement que dans le lait; elle fait la baſe de toutes les eſpèces de fromage dans lequel elle ſe trouve combinée avec une certaine portion de crême, avec des ſels ou d'autres condimens employés pour la préparation de cette ſubſtance alimentaire.

Le *caſéum*, qui forme d'ailleurs une des parties conſtituantes du lait, eſt blanc, opaque, ſolide, ſans odeur, ſans ſaveur, & plus peſant que l'eau : il contient une aſſez grande quantité d'azote. Le caſéum que l'on obtient, en abandonnant le lait à lui-même, eſt légèrement acide, agréable au goût, facile à digérer.

Osmazome. M. Thénard a déſigné ſous ce nom la matière extractive du bouillon, qui paroît avoir été décrite pour la première fois par Thouvenel. L'oſmazome, que l'on obtient abondamment de la chair du bœuf, & que l'on a retirée auſſi du cerveau & de quelques champignons, a une odeur & une ſaveur très-développées, que l'on retrouve dans le bouillon bien préparé. Cette ſubſtance expoſée à l'air, en attire l'humidité : elle ne s'aigrit & ne ſe putréfie qu'au bout d'un certain temps.

Le bouillon doit ſa ſaveur & ſon odeur à l'oſmazome. M. Thénard, qui l'a analyſé avec beaucoup de ſoin, y a reconnu une partie de ce principe ſur ſept de gélatine. Il eſt facile de voir que les différentes eſpèces de bouillon ſe rapproche-

(1) *Annales de Chimie*, tome XCII, page 300.

ront plus ou moins de cette compoſition, ſuivant la nature des ſubſtances qui auront été employées pour ſa confection.

Sucre de lait. Le ſucre de lait, qui n'a été trouvé que dans ce fluide, diffère du ſucre de canne ſous pluſieurs rapports, par ſon peu de ſolubilité dans l'eau froide, ſon inſolubilité abſolue dans l'alcool, ſa réſiſtance à la fermentation lorſqu'il a été trituré avec de la levure & de l'eau.

Le ſucre de lait fait la baſe du petit-lait : rarement il eſt employé ſeul, ſoit comme médicament, ſoit comme ſubſtance alimentaire.

Les acides contenus dans les ſubſtances animales, ou produits par l'action de divers corps ſur ces ſubſtances, ſont aſſez nombreux ; mais aucun de ces acides n'eſt employé comme aliment, & on ne les rencontre que rarement dans les ſubſtances alimentaires.

Les acides *lactique*, *butyrique*, nous offrent toutefois une exception. Le premier a été découvert par Scheele, dans le petit-lait aigri : il eſt très-ſoluble dans l'eau, & forme des ſels déliqueſcens avec diverſes baſes ſalifiables, mais ſurtout avec la chaux, avec la magnéſie. L'acide butyrique a été regardé comme la cauſe de l'odeur particulière du beurre, par M. Chevreul.

L'acide butyrique rougit l'*infuſum* de tourneſol, & à la température de 12 degrés il forme, avec l'alcool, un compoſé éthéré qui a l'odeur de la pomme de reinette. Les ſels que forme ce même acide, avec la chaux, la magnéſie, &c., ont une odeur aſſez forte de beurre frais.

Les *matières graſſes* ſont remarquables par l'abſence de l'azote & par la quantité conſidérable de carbone qu'elles contiennent. Depuis la ſavante analyſe de M. Chevreul, elles ne ſont plus regardées comme des ſubſtances élémentaires.

Les graiſſes les plus employées, celles du mouton, du bœuf, de l'oie, &c., ſont ordinairement très-abondantes ſous la peau, près des reins, dans l'épiploon, à la baſe du cœur, à la ſurface des muſcles, &c. Elles ſont eſſentiellement formées de deux principes immédiats, ſavoir, la ſtéarine & l'élaine.

La *Stéarine* ou le ſuif (στεαρ), n'eſt fluide qu'au-deſſus du 38e. degré du thermomètre centigrade : elle paroît jouer un très-grand rôle dans la ſaponification des graiſſes.

L'*Elaine*, de ελαιον, huile, eſt beaucoup plus peſante que la ſtéarine. La transformation des graiſſes en ſavon dépend entièrement de la décompoſition des deux principes immédiats que nous venons d'indiquer : dans ces principes, la proportion de l'hydrogène à l'oxygène eſt plus forte que dans l'eau.

Un autre principe immédiat, la *Cétine*, appartient plus particulièrement à la graiſſe de pluſieurs Cétacés. Pluſieurs acides, ſans être contenus dans les graiſſes, ne s'y trouvent pas tout formés (l'acide *Margarique*, *Oléique*, *Cétique*).

Les matières graſſes ſont rarement employées ſeules comme aliment, & ſe trouvent mêlées à d'autres ſubſtances dans différentes eſpèces de chairs, mais ſurtout avec la gélatine & la fibrine : celle de ces ſubſtances dont on fait le plus d'uſage (le beurre), eſt eſſentiellement compoſée de ſtéarine, d'élaine & d'acide butyrique qui donne une odeur ſi agréable au beurre récemment préparé.

Un aſſez grand nombre de *matières ſalines ou terreuſes*, ſe rencontre dans les ſubſtances animales employées comme alimens (les ſous-phoſphates de chaux, de magnéſie, les ſous-carbonates de ſoude, de potaſſe, &c.). Il ne paroit pas que ces ſubſtances exercent une influence notable ſur la nutrition, ni qu'elles paſſent toutes formées de la pâte alimentaire dans le parenchyme des organes. Un chimiſte moderne, M. Berzelius, croit même que pluſieurs de ces ſels n'exiſtent pas tout formés dans les ſubſtances qui les fourniſſent, & qu'ils s'y développent par la décompoſition de la matière animale.

§. Ier. *Claſſification.*

Diversité des alimens. Les principes immédiats des végétaux & des animaux, que nous venons de paſſer rapidement en revue, ſe trouvent réunis & combinés en diverſes proportions dans les ſubſtances alimentaires, ſoit entr'eux, ſoit avec d'autres matériaux, qui, ſans être directement nutritifs, contribuent plus ou moins à la digeſtion. Quelle que ſoit l'analogie de pluſieurs de ces principes avec les parties conſtituantes de l'organiſation pendant la vie, il eſt impoſſible de ſuppoſer, dans l'état préſent des connoiſſances, que ces principes entrent tout formés dans la maſſe ſanguine, & qu'ils ſoient enſuite tirés de cette maſſe, par le parenchyme des différens organes, pour ſervir à l'aſſimilation & aux ſécrétions diverſes. Beaucoup plus active, beaucoup plus étendue dans le développement de ſon activité, la nutrition ne ſe borne pas à une opération auſſi ſimplement mécanique, & dans laquelle, pour nous ſervir d'une expreſſion de Buffon, toute augmentation, tout remplacement de partie ſe feroit par une addition aux ſurfaces. Un ſeul de ces principes eſt ſouvent manié & remanié en divers ſens par les forces digeſtives, & ſuffit pendant quelque temps à la nutrition, ainſi que nous avons déjà eu l'occaſion de le remarquer.

Un végétal détaché du ſol & nourri excluſivement d'air & d'eau diſtillée, n'en contient pas moins la plupart des principes immédiats que l'on rencontre dans les autres plantes. Ce fait a été ſouvent conſtaté, & des expériences, exécutées avec le plus grand ſoin, ont prouvé, d'une autre part, que dans un temps donné, les coquilles de l'œuf avoient offert à l'analyſe chimique, une quantité de carbonate de chaux beaucoup plus conſidérable que celle qui étoit contenue dans les

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 746 sur 787

alimens employés pendant toute la durée de cette expérience.

Dans l'état le plus ordinaire, quelle que soit la nature des alimens, le chyle paroît renfermer constamment de l'albumine, & une portion de cette même albumine se trouve dans le chyle, ainsi qu'une portion de fibrine, toujours d'autant plus considérable que ce dernier fluide est plus près d'entrer dans le torrent de la circulation. Le sang, à son tour, contient plusieurs matériaux dont la source directe ne paroît pas exister dans les alimens, tandis qu'il n'a jamais fourni à l'analyse, plusieurs principes que l'on rencontre dans diverses parties solides ou liquides de l'organisation (l'*urée*, qui semble appartenir à l'urine; la *gélatine*, l'*osmazome*, la *matière cérébrale*). (*Voyez* Nutrition.)

Quoi qu'il en soit, l'étude des principes immédiats des végétaux, qui sont plus ou moins abondamment répandus dans les substances alimentaires, jette beaucoup de lumière sur la nature de ces substances, lorsqu'on la considère sous un point de vue pratique; mais, d'une autre part, la substance alimentaire (l'aliment) est toujours une matière très-composée, & qui ne contient pas seulement des principes nutritifs ou assimilables, mais encore des parties inertes, souvent résistantes aux forces digestives, & plus ou moins toniques ou stimulantes. Nous croyons devoir rapporter ces différentes substances à deux classes principales de nourriture; savoir: les *nourritures végétales* & les *nourritures animales*, trop différentes, au moins dans leurs effets, & malgré l'analogie de quelques-unes de leurs parties constituantes, pour qu'il soit véritablement rationnel & philosophique de les rapprocher & de les confondre.

Nourritures végétales. Les nourritures végétales présentent une grande variété, depuis les fruits les plus alimentaires (le fruit de l'arbre à pain, la châtaigne, le gland nourricier), depuis les semences ou les racines qui contiennent abondamment la fécule, jusqu'aux tiges & aux feuilles qui renferment à peine quelques portions de sucre ou de mucilage. Dans aucun climat, ni à aucune époque de la civilisation, les hommes n'ont vécu exclusivement avec ce fonds de subsistance, que lorsqu'ils ont été dirigés par des idées religieuses, ou contraints par la plus impérieuse de toutes les lois, la loi de la nécessité.

Soumises à l'une ou à l'autre de ces deux puissances, différentes réunions d'hommes ont vécu ou continuent de vivre encore, sans faire aucun usage d'alimens tirés des substances animales. Le gland nourricier, le fruit de l'arbre à pain, le riz, le millet, la pomme de terre, la racine de manioc, sont encore aujourd'hui le seul fonds de subsistance de plusieurs hommes, dont la civilisation n'est pas assez avancée pour donner à la nature humaine & à l'industrie que comporte cette nature, tout le développement dont elle est susceptible. Des mœurs plus douces, une santé plus égale, une existence moins agitée par les passions, ont paru attachées à ce régime exclusivement végétal, surtout lorsque les hommes qui le suivoient, paroissoient l'avoir adopté volontairement, ou même avec les motifs d'une préférence qui avoit sa source dans les mœurs & dans la religion nationale. C'est du moins là ce que l'on a cru apercevoir dans l'histoire de l'âge d'or & dans le tableau des mœurs primitives & patriarchales.

En attachant trop d'importance aux conséquences générales de ces faits, qu'il auroit fallu soumettre à une critique judicieuse, quelques philosophes ont soutenu avec l'entraînement de la conviction & le pouvoir de l'éloquence, que l'homme n'étoit pas appelé, par son organisation, à se nourrir de chair, & que le régime végétal, plus conforme à cette nature, n'étoit pas moins favorable à la santé qu'à la perfection morale (1).

Pythagore avança le premier, ou l'un des premiers, il y a plus de vingt siècles, ces opinions exclusives, qui n'ont pas encore perdu tout leur crédit, & qui ont formé, à différentes époques, un principe si puissant de conduite pour tous les hommes qui, voulant se consacrer à la vie ascétique, cherchoient dans un régime moins nourrissant & plus doux, le moyen de rendre l'habitude de la contemplation & l'exercice des vertus qui en dépendent, plus agréables & plus faciles.

Un médecin philosophe ne peut guère s'occuper de ces hautes spéculations, que pour en marquer la place parmi les erreurs philosophiques ou populaires les plus opposées aux saines doctrines de l'hygiène & de l'anthropologie.

Il nous importe surtout d'apprécier à leur juste valeur, l'influence générale du régime végétal, & les particularités des différentes espèces de nourritures qui appartiennent à ce régime.

La force primitive de la race, la pureté de l'air, mais surtout l'élévation du sol, l'air des montagnes, & les habitudes d'une vie paisible & laborieuse, se sont presque toujours rencontrés chez les peuples agriculteurs, avec l'usage de se nourrir exclusivement ou presqu'exclusivement de substances végétales; & dans ce cas sans doute, & avec de pareils auxiliaires, le régime végétal a paru développer sensiblement les forces organiques & la longévité. Dans toute autre circonstance, & lorsque l'effet d'un semblable régime n'a pas été contre-balancé par le genre de vie ou par les influences atmosphériques, les

(1) Tous les hommes d'un esprit cultivé connoissent le passage dans lequel Plutarque a exposé les idées fondamentales de Pythagore, sur la *diète végétale*, & que J. J. Rousseau a fait passer dans notre langue, avec une si grande perfection de style. (*Voyez Œuvres complètes de Rousseau*, édition de Lyon, 1796, in-12, tome VII, page 358.)

mêmes effets n'ont plus été obſervés, & les hommes ſoumis à cette alimentation trop contraire à leur nature, ont paru beaucoup moins induſtrieux, beaucoup plus foibles, & bien moins propres, ſuivant la remarque d'Hippocrate, à réſiſter aux entrepriſes & à la permanence de la tyrannie. C'étoit ſans doute d'après des idées préciſes ſur ce genre d'influence des nourritures végétales, que les fondateurs des ordres religieux les plus célèbres, proſcrivirent dans leurs règles ces nourritures, dont les propriétés vivifiantes, bien appréciées par eux, ne répondoient pas à leurs intentions, & auroient été en contradiction avec les jeûnes, les abſtinences, en un mot, avec tous les moyens employés, ſuivant leur diſcipline, pour ſubjuguer l'homme dans l'homme, c'eſt-à-dire, pour anéantir en lui tout ſurcroît d'énergie.

Le régime végétal pourroit être plus convenable, à la vérité, dans les climats chauds, en le combinant avec des aſſaiſonnemens & avec des boiſſons ſtimulantes. Toutefois, & même dans cette ſituation particulière, ce même régime végétal eſt bien inférieur à une alimentation mixte & à l'uſage modéré des nourritures animales. Les caſtes qui vivent preſqu'excluſivement de riz dans l'Inde, ſont affoiblies bien plutôt par cette nourriture que par l'influence du climat. Les dernières claſſes dans la Polynéſie, ces claſſes, qui ne font preſque point uſage de ſubſtances animales, ſont de beaucoup inférieures, ſous le rapport des forces phyſiques & du volume des organes, à la claſſe élevée, qui uſe abondamment de ces ſubſtances : & ne ſait-on pas auſſi, que tous les nègres & tous les naturels de l'Amérique, qui ſe trouvoient réduits à ſe nourrir, les uns de millet, les autres des graines du maïs, ne pouvoient être, & n'étoient en effet, que des hommes affoiblis, dégénérés, ſi on les compare aux peuplades de la même race, qui ont pu rencontrer des nourritures animales ?

Du reſte, l'influence d'un régime excluſivement végétal, varie ſuivant les genres de nourriture qui ſe rapportent à ce régime, & qui ſont toujours inégalement alimentaires. Pour arriver à quelques données exactes & pratiques, il faut examiner ces différens genres de nourritures, & les comparer, ſoit entr'eux, ſoit avec les nourritures animales qui s'en rapprochent davantage.

Les différens genres de nourritures végétales employées ſeules ou dans un régime mixte, ſe rapportent aux quatre titres ſuivans :

1°. Les ſubſtances alimentaires farineuſes.
2°. Les alimens gommeux.
3°. Les alimens ſucrés.
4°. Les ſubſtances graſſes végétales.

Des nourritures farineuses. Les ſubſtances farineuſes doivent leurs propriétés & leurs caractères à la fécule qu'elles contiennent abondamment, quelquefois pure ou preſque pure, & le plus ſouvent combinée avec d'autres principes qui en modifient les effets relativement à la nutrition. Ces ſubſtances, qui forment la partie eſſentiellement aſſimilable du règne végétal, ſuccèdent dans pluſieurs plantes, au mucilage & à la matière ſucrée; elles ſemblent réſulter d'une maturation plus parfaite, plus avancée, & ne ſe rencontrent jamais plus abondamment que dans certains fruits, dans un grand nombre de ſemences, dans pluſieurs tiges, dans pluſieurs bulbes.

Les racines mêmes, ou certaines *exoſtoſes* des tiges, contiennent auſſi une aſſez grande quantité de fécule, à certaines époques de la végétation, comme on le voit pour le Sagou, les farines d'*arrow-root*, de Manioc, & la fécule de la pomme de terre, &c. &c.

Parmi les ſubſtances alimentaires farineuſes, les unes, qui ſont très-nombreuſes, peuvent être employées preſque ſans préparation, & ſervent ainſi à la nourriture des animaux, tandis que les autres, qui contiennent un principe végéto-animal particulier (le gluten), ſont propres à faire le pain, dont la faculté alibile n'eſt égalée par aucune autre ſubſtance de nature végétale.

Parmi les productions végétales propres à faire le pain, on place au premier rang, le grain du froment (*triticum montanum*). Le gluten, auquel cette ſemence doit un pareil avantage, s'y trouve dans une proportion telle, que l'on peut combiner une aſſez grande quantité de farine qui en eſt dépourvue, avec la farine du blé, pour en former différentes eſpèces de pain. Ainſi, avec une partie, ſoit de farine d'orge, ſoit de farine de maïs ou de ſeigle & une partie de froment, on obtient un pain très-nourriſſant, & même préférable à un pain plus léger, pour les hommes qui ſont employés à des travaux pénibles. Le parenchyme de la pomme de terre peut également contribuer à former un pain de bonne qualité, & qui conſerve long-temps ſa fraîcheur, lorſque l'on combine neuf parties de ce parenchyme & neuf parties de farine de froment, avec dix-huit livres de farine d'orge.

Les autres farines, que l'on emploie ſeules pour faire un pain d'une qualité inférieure, contiennent un mucilage viſqueux qui permet à la farine de former une pâte, & qui rend cette pâte ſuſceptible d'un commencement de fermentation. La féve de marais, le grain du ſeigle, la pomme de terre, fourniſſent cette farine, qu'il eſt toujours préférable d'employer avec une certaine quantité de farine de froment, lorſque l'on veut en faire du pain.

Pour préparer le pain, on forme une pâte avec de la farine & de l'eau; on mêle cette pâte avec une certaine quantité de levain délayé avec de l'eau tiède : on pétrit enſuite, & le mélange eſt abandonné à lui-même à une température de 11 à 13 degrés. La fermentation qui s'établit, convertit bientôt ce mélange en pain,

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 748 sur 787

qui eſt plus ou moins léger, plus ou moins ferme, plus ou moins nourriſſant, ſuivant que le gluten a diſparu d'une manière plus ou moins complète, par la fermentation.

Un pain bien confectionné & nouvellement cuit, ne contient que le cinquième de ſon poids d'humidité; il peut remplacer, ſuivant le rapport de M. Vauquelin (1), trois parties de pommes de terre dans l'alimentation.

Les nourritures farineuſes qui ne ſont pas ſuſceptibles de lever ou de ſe transformer en pain, nous ſont offertes par les ſemences des légumineuſes, par le grain de pluſieurs céréales, par quelques fruits, par quelques racines & par quelques tiges, qui contiennent la fécule, tantôt ſeule ou preſque ſeule, & tantôt combinée, ſoit avec le ſucre, ſoit avec la gomme, ſoit avec les principes aromatiques & même les ſubſtances vénéneuſes.

Les ſemences de pluſieurs légumineuſes ſont employées comme aliment; on les prépare ordinairement par décoction dans l'eau, qui doit être très-pure, & ne pas contenir de ſels à baſe calcaire. On les aſſaiſonne enſuite avec des corps gras qui en rendent ſouvent la digeſtion très-difficile, & qui occaſionnent même, par un uſage prolongé, des irritations gaſtriques aſſez graves, & qui ont été plus particulièrement obſervées à la fin du carême, dans les pays catholiques.

La proportion de fécule eſt d'ailleurs plus ou moins forte, dans les différentes ſemences des Légumineuſes. Les ſemences du haricot, celles des *Phaſeolus vulgaris* & *Phaſeolus nanus*, par exemple, contiennent ſur 3840 parties, 1380 d'amidon. La ſemence des pois ſecs (*Piſum ſativum*) contient ſur la même quantité 1265 d'amidon; celle des féves (*Faba major*), 1312 parties d'amidon, ſur 3840; enfin les ſemences de la lentille (*Ervum lens*) en renferment 1265, ſur la même quantité.

Dans une de ces ſemences, celle du pois, la fécule ſuccède au ſucre, & ſe trouve évidemdemment produite par la maturation. L'idée d'une propriété venteuſe ou gazeuſe, dans les ſemences des légumineuſes, appartient à la claſſe des erreurs populaires qui ont pour origine des faits mal obſervés. Un dégagement de gaz ou de *vents*, pendant la digeſtion des Légumineuſes, a lieu en effet, au moins dans quelques circonſtances, mais ſeulement chez les perſonnes qui ont l'eſtomac foible, & par un effet du peu de digeſtibilité de ces ſubſtances alimentaires.

Des parties aromatiques ou colorantes, qui ſont le plus ſouvent unies à la fécule, dans pluſieurs ſemences des Légumineuſes, ſervent à compenſer ce peu de digeſtibilité, ce qui eſt évident pour la Lentille, pour le Haricot rouge, mais ſurtout pour la Féve de marais, qui paroît devoir ſes propriétés toniques à ſon enveloppe, que l'on cuit avec la ſemence lorſqu'elle eſt très-jeune.

Les graines des céréales, qui, ſans être propres à faire le pain, ſont très-alimentaires, nous offrent la fécule dans divers états & dans différentes proportions. L'orge, le riz parfaitement mondé, le maïs, le gros & le petit millet, la contiennent preſque pure. On fait avec leur farine, des pâtes, des bouillies, mais ſurtout des gâteaux, des pains azymes, qui furent pendant pluſieurs ſiècles la ſeule nourriture des Romains, ſous différens noms, & principalement ſous celui de *maza*, que l'on préparoit, ſuivant Galien, avec de la farine d'orge torréfié.

La préparation de ces mêmes farines pour en former de la bouillie, exige un peu de temps & beaucoup de ſoin; elle n'eſt achevée qu'au moment où la fécule ſe combinant avec l'eau, augmente de volume: ce qui arrive plus tôt pour la farine, & plus tard pour le grain, dont nous diſons qu'il eſt *crevé*, quand il préſente cette tuméfaction. Une bouillie ainſi préparée, celle du millet, forme preſque ſeule, ſous le nom de *couz-couz*, la nourriture des peuples occidentaux de l'Afrique. Le pain levé que l'on cherche à préparer avec la farine du grain qui contient la fécule preſque pure, ne forme jamais un bon aliment: tel eſt le pain d'orge ou celui de riz, que l'on ne doit pas regarder comme un véritable pain, & qui ſe préſente ſous la forme de maſſes friables & gercées: aliment bien inférieur aux bouillies & aux pains azymes que l'on auroit faits avec la même farine.

Dans quelques autres ſemences, dans les ſemences de blé ſarraſin & d'avoine, la fécule ſe trouve réunie à une ſubſtance ſucrée aſſez abondante, qui n'eſt guère moins propre que la fécule à la fermentation panaire.

L'avoine prend le nom de *gruau* lorſqu'elle eſt dépouillée de ſon enveloppe; ſous cette forme, elle eſt ſouvent employée comme un moyen particulier de traitement ou de régime. La propriété ſtimulante de l'avoine eſt étrangère à ce gruau, & n'appartient pas au périſperme entièrement farineux, mais à l'enveloppe du grain, dans laquelle on a découvert un principe aromatique analogue à celui de la vanille. La ſemence d'une autre eſpèce de la même famille, l'Ivraie, contient la fécule dans un état de mélange, avec un principe narcotique & enivrant: principe dont l'opinion vulgaire exagère les effets, qui ſe manifeſtent à peine dans la bière ou dans le pain, que l'on a préparés avec la farine qui le contient. Le froment *nielle* ſe rapproche beaucoup de l'ivraie par ſes propriétés nuiſibles; ce qui répond à l'opinion populaire, que la ſemence de froment ou de bon grain ſe change en ivraie. Le blé qui a éprouvé cette altération, qui eſt aſſez fréquente dans les temps humides, & que l'on attribue au développement d'un fongus, ne contient plus de gluten.

(1) *Bulletins de la Faculté de Paris*, avril 1818.

Fruits. Les fruits, qui ſans appartenir à la famille des Graminées contiennent abondamment la fécule, & fourniſſent des alimens tout préparés à l'homme, ſe trouvent principalement dans la famille des Amentacées. Le châtaignier eſt au premier rang. Une fécule abondante eſt aſſociée, dans ce fruit, à une aſſez grande portion de ſucre criſtallisable, que l'on y trouve juſqu'à 14 pour 100, dans la variété que l'on cultive en Toſcane. Les payſans de pluſieurs pays, ſoit en Italie, ſoit en France, mais ſurtout dans les départemens de la Dordogne & de la Corrèze, ſont preſqu'excluſivement nourris avec le fruit du châtaignier, & ſans faire uſage de boiſſons fermentées ni de boiſſons aromatiques. Cette alimentation a paru exercer une influence aſſez remarquable ſur l'intelligence de ces hommes, qui ſont, en général, beaucoup moins actifs, beaucoup moins induſtrieux que le peuple des autres provinces, ſurtout dans le temps où l'on mange la châtaigne verte; époque où les curés de pluſieurs villages de ces provinces ont avoué que l'inſtruction religieuſe devenoit preſqu'impoſſible, la ſtupidité de ces hommes paroiſſant alors portée au plus haut degré.

Pluſieurs fruits, que donnent quelques eſpèces de la même famille, le Gland nourricier (*Quercus eſculentus*), le gland du *chêne ballote*, ſont auſſi très-farineux, & forment, comme la Châtaigne, le fonds de ſubſiſtance de pluſieurs contrées. La fécule très-abondante dans le fruit du Coudrier, s'y trouve aſſociée à un principe aromatique aſſez agréable.

Le fruit de l'*arbre à pain*, que l'on pourroit ſuppoſer farineux, d'après ſes propriétés ſi éminemment alimentaires, n'a pas encore été analyſé par les chimiſtes; il eſt compoſé d'ailleurs de l'enveloppe des fleurs, qui, devenues ſucculentes, ſe ſoudent entr'elles & avec les pédicules, pour former un fruit *agrégé*, comme nous le voyons dans le murier. Le fruit de l'arbre à pain eſt la principale nourriture de pluſieurs peuplades de la mer du Sud : quelquefois auſſi gros que la tête, ce fruit contient abondamment une pulpe farineuſe, & lorſque les graines ont avorté par l'effet de la culture, ſa chair, qui devient pulpeuſe, acquiert, lorſqu'elle eſt cuite, la ſaveur d'un pain frais, que l'on auroit mêlé avec la pulpe du topinambour.

Pluſieurs tiges appartiennent aux alimens farineux : telles ſont les tiges du Sagoutier & des Palmiers en général, qui donnent preſque tous, ſi l'on en excepte l'*Areca catechu*, une fécule excellente, connue ſous le nom de *ſagou*, qui ne paroît pas d'ailleurs mériter la préférence que l'opinion vulgaire lui donne ſur les autres fécules.

Des racines farineuſes contiennent preſque toujours la fécule dans un état de combinaiſon avec des principes aromatiques, & quelquefois même avec des principes âcres ou vénéneux : telles ſont les racines tubéreuſes de pluſieurs orchis, mais principalement de l'*Orchis morio*, qui donne le ſalep, les racines tubéreuſes du *Maranta indica*, connu ſous le nom d'*arrow-root*, celles de la patate ou *Convolvulus batatas*, du *Convolvulus edulis*, du pied-de-veau & des aroïdes en général, du manioc (*Jatropha manihot*).

Différens moyens ſont employés pour extraire une fécule très-pure de ces différentes racines. La racine du manioc en particulier eſt ſoumiſe à pluſieurs préparations, qui ont pour objet de la rendre tout à la fois ſalubre & alimentaire. On commence en Amérique par extraire tout le ſuc de cette racine; on fait enſuite ſécher cette dernière au ſoleil; on la pulvériſe, & l'on prépare avec ſa farine, qui porte le nom de *caſſave*, une pâte qui eſt cuite ſur une plaque de fer chaud, & qui forme alors une galette ou pain azyme, avec lequel les nègres ſont nourris dans les colonies. La farine connue ſous le nom de *tapioca*, n'eſt rien autre choſe que la fécule de manioc bien purifiée & ſoumiſe à une légère torréfaction.

La pomme de terre, que l'on regarde vulgairement comme la racine des *Solanum tuberoſum* & *montanum*, paroît appartenir, ſuivant M. de Candolle, à un organe abſolument analogue aux tiges ſouterraines. Quoi qu'il en ſoit, la pomme de terre eſt aujourd'hui un des alimens farineux le plus utile & le plus abondamment répandu dans toute l'Europe. Le parenchyme de la pomme de terre eſt très-humide; ſa farine contient une grande portion de mucilage épais & une portion moins conſidérable de fécule, que l'on parvient facilement à extraire. Un extrait muqueux & vireux ſe trouve dans ce même parenchyme, en très-petite quantité à la vérité, & comme pour rappeler ſeulement la famille dangereuſe à laquelle les *Solanum tuberoſum* & *montanum* appartiennent.

Ce principe eſt beaucoup plus développé, lorſque ces plantes ont été cultivées dans un terrain humide; il paroît ſe ſéparer de la matière mucilagineuſe & farineuſe par la décoction, & de telle ſorte, que l'eau qui auroit ſervi pluſieurs fois pour faire cuire les pommes de terre ne ſeroit plus propre à cet uſage, ainſi que paroît le prouver une obſervation de Lemonnier, ſur l'empoiſonnement d'une famille, avec des pommes de terre ainſi préparées.

La pomme de terre ſe conſomme le plus ſouvent ſans autre préparation que la cuiſſon dans l'eau, ou ſous la cendre. Sa fécule ſert aux mêmes uſages que les autres fécules. La pomme de terre écraſée & réduite en pâte, peut fermenter à l'aide du mucilage très-abondant qu'elle contient. On prépare ainſi un pain d'aſſez bonne qualité, mais bien inférieur à celui que l'on obtient de la fa-

rine de froment. Nous avons déjà eu l'occaſion de remarquer, que le parenchyme de la pomme de terre, rejeté comme inutile, étoit une ſubſtance alimentaire & qui pouvoit être utilement employée pour faire le pain.

Les alimens farineux, dont nous venons de paſſer rapidement en revue les variétés les plus importantes, poſſèdent tous la propriété de nourrir, ſous un très-petit volume & preſque ſans réſidu excrémentitiel, lorſqu'ils contiennent la fécule preſque pure. Il ne faut donc pas être étonné ſi une petite quantité de ces alimens, une once de Salep, par exemple, délayée dans l'eau, ſuffit à la nourriture d'un homme pendant toute la journée, ſurtout dans les régions les plus chaudes de l'Aſie, ainſi que l'ont rapporté pluſieurs voyageurs.

Tout ce que l'on trouve dans les auteurs ſur les propriétés attribuées aux farineux, de donner plus de volume aux organes, d'augmenter la quantité du ſang, de le rendre plus épais, de déterminer ainſi un état pléthorique, eſt bien loin d'être démontré, & peut être rangé parmi les lieux communs & les erreurs populaires relatifs à l'hygiène.

La diminution d'activité, d'induſtrie, de ſenſibilité, d'intelligence, qui ſe manifeſte ſous un régime végétal excluſif, ne doit pas être ſeulement attribuée à ce régime, mais bien plus encore à la privation de ſubſtances animales & de boiſſons fermentées. Ce que l'on peut reprocher aux alimens farineux, qui ne ſont point aſſaiſonnés ni combinés avec d'autres ſubſtances alimentaires, c'eſt de ſe borner à nourrir, de ne point ranimer aſſez l'action des organes digeſtifs, & d'être ſouvent accompagnés de diſtenſions gazeuſes. Leur inſuffiſance, ou plutôt leur nullité, relativement à l'excitement des forces gaſtriques, eſt remarquable dans tous les lieux où les hommes ſont nourris uniquement avec des ſubſtances farineuſes. Nous avons déjà fait cette remarque pour la châtaigne, pour le millet; nous pourrions l'appliquer à l'uſage du riz, qui, lors même qu'on le mêle avec des ſubſtances animales, comme on le fait pour les ſoldats, *paſſe trop vîte*, ſuivant leur façon de parler, & ne paroît pas ſoutenir, comme il convient, le développement des forces épigaſtriques. Le pain fait toutefois une exception, ſurtout lorſqu'il eſt un peu ſalé & qu'il n'eſt pas trop léger; il eſt rarement employé ſeul comme aliment, & dans quelques circonſtances particulières, lorſque le pain devient la ſeule nourriture pendant quelques jours, il irrite alors l'eſtomac, donne des aigreurs, le fer chaud, ainſi que pluſieurs voyageurs célèbres & leurs guides l'ont éprouvé dans diverſes occurences.

Le pain ſe digère d'ailleurs beaucoup plus difficilement que pluſieurs autres alimens, dans certains cas d'indiſpoſition ou de maladie. Certaines irritations primitives ou conſécutives de l'eſtomac, mais principalement l'irritation qui dépend de la groſſeſſe, ou celles qui paroiſſent entretenues par une affection, ſoit goutteuſe, ſoit rhumatiſmale, rendent la digeſtion du pain beaucoup plus laborieuſe. Souvent même alors il ſuffit de renoncer à un pareil aliment & d'y ſubſtituer des pommes de terre cuites dans l'eau ou ſous la cendre, pour rétablir l'intégrité des fonctions digeſtives.

Quelques alimens farineux ont été & pourroient être employés ſans aucune préparation: tels ſont la châtaigne, le gland nourricier & même les grains bien mûrs de pluſieurs céréales; mais, le plus ordinairement, la plupart des ſubſtances alimentaires de cette claſſe ſont ſoumiſes à différentes préparations & combinées avec pluſieurs condimens & aſſaiſonnemens. Les graines, les ſemences en particulier, ſont tirées des épis, nettoyées, mondées, diviſées avec le moulin, avec la preſſe, torréfiées; on les fait enſuite bouillir dans l'eau, ſoit pour en former des bouillies ou des pains azymes. Nous avons déjà eu l'occaſion de parler de ces préparations, ainſi que de la décoction prolongée de la ſemence des légumineuſes & d'une préparation plus compoſée, celle du pain levé, que l'on fait, ſoit avec la farine qui contient le gluten, ſoit avec les farines compoſées ſeulement de fécule & de mucilage.

Une préparation bien remarquable des alimens farineux, c'eſt leur décoction & leur diſſolution dans l'eau, qui ſemble devenir elle-même alimentaire dans cette opération: phénomène qui paroît avoir conduit des obſervateurs, auſſi éclairés que philanthropes, à l'idée des ſoupes ou potages économiques.

Les ſubſtances qui ſont le plus employées pour aſſaiſonner les alimens farineux, ſont le ſel, le ſucre, la fleur d'orange, les feuilles du laurier-amandier, le vin de Madère, la vanille & pluſieurs autres matières ſtimulantes ou aromatiques.

Pluſieurs alimens de la même claſſe, l'orge, le froment, le riz, la pomme de terre, ſont auſſi employés pour former différentes boiſſons fermentées. On ſait que l'orge, en particulier, ſert généralement pour la préparation de la bière, lorſqu'on l'a fait germer.

Le *decoctum* de l'orge ainſi préparé eſt ſuſceptible de fermenter. On le met alors dans une grande chaudière de cuivre, avec deux ou trois millièmes de houblon; on concentre par l'évaporation & alors on fait refroidir promptement la liqueur, en la verſant dans des cuves très-larges & peu profondes. Lorſque la température eſt à douze degrés, cette même liqueur eſt introduite dans la cuve de fermentation, où on la délaie avec un peu de levure; la fermentation ne tarde pas alors à ſe développer.

On peut également préparer la bière, ſoit avec

le grain du froment, ſoit avec la ſemence de pluſieurs autres céréales.

La formation du ſucre, dans ces graines qui ont germé, explique cette formation, & la poſſibilité d'obtenir diverſes eaux-de-vie des mêmes ſubſtances, & de la farine des pommes de terre.

ALIMENS GOMMEUX & MUCILAGINEUX. Les alimens gommeux & mucilagineux, qui ſont pour la plupart moins nutritifs que les alimens farineux, peuvent être regardés comme la baſe d'une alimentation adouciſſante, ſouvent recommandée dans pluſieurs états d'indiſpoſition ou de maladie. Le plus grand nombre des fruits appartient à cette claſſe d'alimens. Les racines, les feuilles, les tiges de pluſieurs plantes employées comme nourriture, ou mêlées du moins dans une diète mixte, à beaucoup d'autres ſubſtances alimentaires, contiennent auſſi beaucoup de mucilage, qui ſouvent s'y trouve étendu dans une aſſez grande quantité d'eau pour empêcher la viſcoſité.

Les fruits proprement dits, c'eſt-à-dire, le péricarpe d'un grand nombre de fruits, ſi l'on en excepte le fruit de l'arbre à pain, que nous avons déjà cité, les figues & les dattes ſèches, ne pourroient jamais ſervir de fonds de ſubſiſtance à aucun peuple. Dans les figues ſèches & dans les dattes, le mucilage étant plus conſiſtant, & étant uni d'ailleurs à une grande quantité de ſucre, fait ſouvent une portion conſidérable de la nourriture, & à très-petite doſe, des pauvres habitans de l'Egypte & de la Syrie, qui ſont une des claſſes d'hommes les plus mal nourris & les plus miſérables (1).

On devroit rapporter aux fruits qui peuvent être regardés comme alimens, le réceptacle de l'artichaut & celui de pluſieurs autres Cinarocéphales, qui ſont très-bons à manger quand on les emploie avant l'épanouiſſement des fleurs. Le réceptacle de l'*Onopordon*, des *Carlines*, de la *Carlina acanthifolia*, dont l'uſage eſt habituel dans les Pyrénées, les Cévennes & les Alpes méridionales.

Les autres fruits moins nourriſſans, & que l'on mêle par divers motifs à d'autres ſubſtances alimentaires, appartiennent à un grand nombre de familles naturelles; aux HESPÉRIDÉES, par exemple (les oranges, les citrons, les pampelmouſſes), aux GROSEILLERS, aux CACTIERS (les groſeilles blanches & rouges), aux BRUYÈRES (les fruits des canneberges), aux VIGNES (les raiſins), aux URTICÉES (les mûres, la figue, les papayers), aux CUCURBITACÉES (les concombres, les potirons, les melons), enfin, aux SOLANÉES (les tomates, la pomme d'amour, la melongène, très-recherchée par les Eſpagnols), aux PALMIERS (les dattes, la noix du coco); aux DRYMYRHIZÉES (les bananes), aux BROMÉLIÉES, petit groupe de la famille des LILIACÉES (les ananas); aux MYRTHES (les goyaves, la grenade), & à QUELQUES AUTRES FAMILLES (un grand nombre de baies ou de péricarpes aromatiques & mucoſo-ſucrés, que la nature a répandus avec profuſion dans les plus belles contrées de l'Amérique & de l'Aſie).

Un fonds de ſubſiſtance excluſivement fourni par les différens fruits dont nous venons de faire l'énumération, ne paroît guère admiſſible que dans quelques cas de maladie, & il faut regarder comme des exceptions, ou peut-être comme des exagérations, ce que l'on rapporte à ce ſujet des Perſans méridionaux, des Bramines & des claſſes inférieures du peuple de Conſtantinople.

Les fruits les plus nourriſſans ſont tous ceux qui ſont très-ſucrés & un peu conſiſtans, les prunes, les abricots, les poires; du reſte, ces fruits & tous les autres fruits contiennent beaucoup d'eau; ce qui eſt plus remarquable pour quelques-uns, tels que les paſtèques ou melons d'eau, qui ſont très-rafraîchiſſans, & dont, ſuivant Bernier & Chardin, les Perſans peuvent manger, dans les jours les plus chauds de l'année, juſqu'à trente-ſix livres dans un jour, ſans aucun autre inconvénient que celui d'une ſueur abondante, qui ſort par tous les points de la peau, comme d'un *crible*, d'après les expreſſions de l'un de ces voyageurs.

Cette quantité d'eau rend pluſieurs fruits nuiſibles pour beaucoup de perſonnes, ainſi que l'acerbité ou l'acidité de quelques autres, leur arôme particulier, la viſcoſité de leur mucilage, la fermeté de leur chair, & plus encore le principe irritant dont la maturité & la culture ne les ont pas dégagés entièrement (les fruits des CUCURBITACÉES).

Le *ferment* ou la matière propre à fermenter, que pluſieurs fruits contiennent uni au ſucre, peut auſſi donner lieu à des inconvéniens aſſez graves, lorſque des perſonnes, dont l'eſtomac eſt aſſez foible, mêlent ces fruits à d'autres alimens, ou en font uſage ſous la forme de deſſert, à la fin des repas.

Pluſieurs fruits reſtent toujours acerbes & ne deviennent mangeables que ſi on les fait cuire (les poires de Catignac, les poires de livres), ou, lorſqu'abandonnés à eux-mêmes, ils éprouvent ſpontanément le commencement d'altération qui les rend blèches (les nèfles).

Les ſucs & les liquides tirés de pluſieurs fruits ſont très-nuiſibles lorſqu'ils commencent à tourner à l'aigre, & peuvent produire alors des coliques violentes, la colique du Poitou, celle du Devonshire, qui eſt comparée à la colique de plomb. Toutes les perſonnes dont les organes de la digeſtion ſont foibles, ou modifiés par un état habituel rhumatiſmal ou goutteux, digèrent aſſez

(1) *Voyage de Volney.*

mal les fruits, ſi on ne les fait pas cuire & ſi on ne les aſſocie pas à des toniques. Chez quelques-unes de ces perſonnes, il ſuffit quelquefois pour perdre, au moins pendant quelque temps, cette malheureuſe ſuſceptibilité, de prendre un peu de thériaque vieille avant le repas. Du reſte, l'uſage de manger beaucoup de fruits à la fin des repas eſt un des plus mal-entendus, & l'on ne peut en comprendre l'inocuité, pour le plus grand nombre, que par l'effet de cette force, de cette élaſticité de l'organiſation de l'homme, qui ſe prête aiſément à tous les excès & s'accommode ſi facilement à tous les régimes. D'une autre part, l'uſage très-abondant des fruits pour le peuple, dans quelques ſaiſons, ne produit pas la dyſſenterie & n'eſt point auſſi dangereux que certaines opinions populaires l'ont fait ſuppoſer.

Les fruits contiennent, avec une quantité plus ou moins conſidérable d'eau, un mucilage plus ou moins viſqueux. Beaucoup de fruits en général, au moment de la maturité, renferment pluſieurs acides, dont les plus répandus ſont l'*acide malique*, l'*acide citrique*, &c., & quelques principes colorans, aromatiques & particuliers. Quelques-uns renferment auſſi de la gelée, du tannin & une ſubſtance végéto-animale analogue à l'albumine & au gluten.

Racines. Les racines qui ſont le plus employées comme alimens appartiennent aux Ombellifères (1), aux Compoſées (2), aux Chénopodées (3), aux Crucifères (4); elles ſont plus ou moins charnues, tantôt filiformes, tantôt tubéreuſes. Pluſieurs de ces racines contiennent, avec le mucilage ou le principe gommeux, une aſſez grande quantité de ſucre (la racine de betterave, celle de carottes, du navet, du panais, &c.). Ce mélange mucoſo-ſucré, qui rend les racines très-nourriſſantes, eſt tellement inhérent à celles des Ombellifères, qu'on le retrouve dans quelques plantes vénéneuſes de cette famille, par exemple dans les racines de l'*Œnanthe pimpinelloides*, comme nous l'avons déjà remarqué dans l'un des paragraphes précédens.

Dans les racines rangées parmi les alimens mucilagineux, pluſieurs contiennent du ferment ou une matière propre à fermenter (le navet, les panais); d'autres un principe très-âcre, qui les rend ſtimulantes, comme on le voit pour le Raifort, le Radis, la Rave, &c., que l'on emploie plutôt comme aſſaiſonnement que comme aliment, & qui paroiſſent ſurtout indiqués pour réprimer, par un uſage habituel, une augmentation morbide de ſécrétion, que l'on déſigne ſous le nom vulgaire d'*état glaireux* ou *muqueux*.

Les bulbes des Alliacées (1), qui ſont également employées plutôt comme aſſaiſonnement que comme nourriture, doivent être auſſi rapportées à la claſſe des alimens gommeux. Leur compoſition diffère d'ailleurs beaucoup de celle des autres plantes dont nous rangeons les racines ſous ce titre.

La plupart des racines que nous venons d'indiquer, offrent au beſoin de l'homme des alimens ſalubres. Mais il ne faut pas cependant regarder tout-à-fait comme une erreur populaire, l'opinion qui attribue à quelques-unes, la propriété de *donner des vents*, dont Montaigne accuſoit le raifort, & qui dépend pour le panais, le navet, ainſi que pour pluſieurs autres nourritures végétales, d'un ferment ou d'une matière propre à fermenter, unie à la matière ſucrée : matière dont les effets ne ſont convenablement arrêtés que par des organes digeſtifs un peu robuſtes.

Tiges & Feuilles. Les tiges & les feuilles qui, dans pluſieurs familles, ſervent à la nourriture de la plupart des animaux domeſtiques, ne peuvent être employées pour l'homme à un pareil uſage. On les combine ſeulement, dans différentes proportions, ſous le nom de *ſalades* & de *légumes*, avec d'autres ſubſtances alimentaires beaucoup plus nutritives.

Les feuilles, les tiges des Malvacées, dont le mucilage eſt abondant, mais viſqueux, quoique rarement employées, ne ſont pas négligées, ſurtout lorſque la plante eſt très-jeune.

L'*hibiſcus eſculentus*, en particulier, fait partie, dans l'Inde, d'une compoſition alimentaire, que l'on prépare avec le riz.

Les autres familles naturelles qui fourniſſent des légumes, des ſalades, ſont les Compoſées (l'endive, la laitue, toutes les eſpèces du groupe des chicorées); les Valérianées (les mâches); les Chénopodées (l'épinard); les Aſparagées (l'aſperge); les Crucifères (les différentes eſpèces de choux); les Palmiers (les choux palmiſtes, les pourpiers, les ficoïdes); enfin les Polygonées, dont toutes les jeunes pouſſes, remarquables par leur acidité dans l'oſeille (*rumex acetoſa*), fourniſſent un aliment ſain & agréable dans la plupart des autres eſpèces, (le *rumex alpinus*) employé en Iſlande, les *rheum raponticum*, *undulatum*, qui ſe mangent en Sibérie.

Les tiges ou les feuilles de ces plantes, très-jeunes, affoiblies ou adoucies par un étiolement

(1) La Carotte (*Daucus carota*), le Panais (*Paſtinaca ſativa*), l'Angélique (*Angelica archangelica*), le Panicaut (*Eryngium campeſtre*).

(2) Le Salſifis (*Tragopogum porrifolium*, *T. pratenſe*), la Scorſonère (*Scorzonera hiſpanica*, *Sc. humilis*).

(3) La Bète (*Beta vulgaris*), la Blete (*Blitum*), l'Epinard (*Spinacia oleracea*).

(4) Le Navet (*Braſſica napus*), les Raves (*Braſ. Rapa*), le Chou-rave (*Braſ. oleracea gongyloides*).

(1) On trouve dans l'Oignon (*Allium cepa*), du ſucre liquide, du mucilage analogue à celui de la gomme arabique, une matière végéto-animale, une huile fluide, contenant du ſoufre. Si l'on abandonne le ſucre de ce bulbe à lui-même, à la température de quinze à vingt degrés, il ſe forme de l'acide nitrique & de la manne.

artificiel,

artificiel, contiennent un mucilage très-délayé & plus ou moins aromatique. Quelques-unes peuvent être mangées ſans être cuites, ſous forme de ſalade; genre d'aliment que les eſtomacs foibles ne peuvent ſupporter, mais qui toutefois n'occaſionne que rarement des indigeſtions.

Les feuilles ou les ſommités des plantes qui appartiennent à la famille des Compoſées, des Pourpiers, des Valérianées, & même les feuilles de quelques Crucifères (celles du Creſſon), ſont principalement employées ſous cette forme de ſalade.

D'autres feuilles & d'autres tiges, également très-mucilagineuſes, préſentent un aliment très-léger, lorſqu'elles ont été cuites & convenablement aſſaiſonnées; (l'Epinard, la Chicorée, le Creſſon lui-même, & le *Phytolacca*, fort en uſage à Cayenne.)

La fécule verte qui ſe trouve réunie à l'un de ces alimens (l'Epinard), n'en diminue pas la digeſtibilité, comme quelques perſonnes l'ont penſé; c'eſt un principe qui, comme pluſieurs autres ſubſtances aromatiques ou colorantes, réſiſte aux fonctions nutritives ſans en troubler l'exécution. Un autre principe particulier, mais végéto-animal, l'*Aſparagine*, appartient auſſi à ce genre de principe, mais paroît beaucoup plus actif que la fécule verte dont nous parlons. Toutes les jeunes tiges des Aſparagées, qui répondent aux choux palmiſtes, contiennent, dans toutes les eſpèces de ce genre, ce principe, qui paroît agir ſi puiſſamment ſur la ſécrétion urinaire.

Les Choux palmiſtes dont nous venons de parler conſiſtent dans un ſubſtance herbacée, mucilagineuſe & nourriſſante, qui ſert d'aliment dans tous les pays de la terre où croiſſent les palmiers.

Les tiges & les feuilles des Crucifères, mais principalement celles du Chou, du Chou-fleur, du Chou brocoli, contiennent toutes un principe plus ou moins âcre, ſenſiblement modéré par l'étiolement: toutes ces ſubſtances exigent un certain degré de coction & d'aſſaiſonnement.

Les perſonnes dont l'eſtomac eſt foible ne peuvent guère les digérer ſans avoir des renvois de cet aliment, ou ſans rendre des gaz qui ont l'odeur de l'hydrogène ſulfuré.

On prépare, par la fermentation acide des choux, la *ſawerkrout*, remarquable par des propriétés ſtimulantes, qui l'ont fait ranger parmi les antiſcorbutiques les plus efficaces. Pluſieurs plantes dont les ſommités contiennent un mucilage aqueux aſſocié à un principe aromatique très-développé, ne ſont en uſage que pour des aſſaiſonnemens; tels ſont, parmi les Ombellifères, le Cerfeuil & le Perſil; & dans les Labiées, le Thym, la Sarriette, la Marjolaine.

Sucs gommeux et muqueux. Les ſucs gommeux & muqueux qui peuvent ſervir & qui ſervent quelquefois au beſoin comme alimens, ſont les différentes eſpèces de gommes elles-mêmes, & la manne que fourniſſent par exſudation les écorces de pluſieurs frênes, du *Fraxinus rotundifolia* de la Calabre, du *F. ornus* & du *F. excelſior*.

Les Gommes dont nous avons déjà parlé ſont des ſucs qui ſortent par exſudation de l'écorce & des racines de pluſieurs plantes de la grande famille des Légumineuſes, de l'*Acacia Senegalenſis*, de l'*A. nilotica*, & de l'*A. arabica*, qui donne la gomme arabique, & enfin de l'*A. Creticus*, de l'*A. gummifer*, qui produiſent la gomme adragant, & de l'*Hedyſarum alhagi*, qui produit une eſpèce de manne.

Les gommes ſont incriſtalliſables, inſolubles dans l'alcool, non ſuſceptibles de fermentation. Elles forment avec l'eau, qui les diſſout aiſément, un mélange plus ou moins épais. Une très-petite portion de gomme très-pure, comme la gomme adragant, doit ſouvent ſa propriété de ſe gonfler ſi merveilleuſement dans l'eau froide, à un principe particulier que M. Bucholz a découvert, & qui entre dans ſa compoſition pour 43 centièmes. Quoique les gommes ne contiennent pas d'azote, elles ſont éminemment nutritives. Les Arabes, dans la traverſée du grand déſert, n'ont pas ſouvent d'autre nourriture. La manne eſt plutôt employée comme médicament que comme aliment; cependant, lorſqu'elle eſt fraîche, & par cela même moins purgative, les habitans de la Calabre la font ſervir à la nourriture. La manne contient abondamment un principe immédiat particulier, la *mannite*, inſoluble dans l'alcool, compoſé d'un principe muqueux d'une nature analogue au ſucre, & d'un principe particulier, auquel il doit ſon odeur & ſa ſaveur. Il n'eſt pas rare de rencontrer dans la pratique de la médecine, des perſonnes qui ſont peu ou point purgées par la manne, & qui digèrent fort bien ce médicament, dont une erreur, à la fois ſcientifique & populaire, a fait penſer qu'il agiſſoit par indigeſtion.

La gomme peut entrer avec avantage dans un grand nombre de préparations alimentaires. Pour en citer un exemple particulier, nous devons dire qu'une très-petite portion de gomme adragant, habilement combinée avec le chocolat, rend ce dernier beaucoup plus agréable, plus léger & plus diſpoſé à donner une écume abondante, lorſque l'on veut le faire mouſſer au moment d'en faire uſage.

Substances huileuses. Les ſubſtances huileuſes végétales diffèrent peu, par leur compoſition, des graiſſes ou huiles animales.

Les huiles graſſes ſont les ſeules qui ſervent comme aliment: elles contiennent dans différentes proportions la Stéarine & l'Elaine, principes communs à toutes les ſubſtances graſſes. Il faut d'ailleurs rapporter aux alimens végétaux gras, non-ſeulement les huiles diverſes, celles

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 754 sur 787

de l'Olivier, de Colsa, de Pavots, mais les fruits, les semences qui les fournissent.

L'Olivier, toutes les espèces de ce genre, & plusieurs autres espèces de la famille des Oléinées sont au premier rang parmi les fruits, & paroissent être les seuls qui contiennent une huile fixe dans le péricarpe.

A la suite de l'olive viennent les semences émulsives, les semences émulsives éminemment grasses & douces (l'amande douce), les semences émulsives peu sapides, mais froides, & les semences émulsives unies à une certaine quantité d'acide prussique.

Les semences émulsives ne sont guère employées pour nourrir, que sous forme d'émulsion, & l'huile s'y trouve tellement unie à la fécule, tellement distribuée dans toutes les parties de la graine, que la décoction de ces semences présente une extrême difficulté, quand on n'ajoute pas un peu de potasse à l'eau employée pour cette préparation.

Les olives fraîches sont d'une amertume insupportable; celles que l'on sert sur nos tables ont été dépouillées de leur âcreté, & attendries, en les laissant macérer dans l'huile : c'est un condiment que l'on doit rejeter, comme étant très-propre à irriter les voies gastriques & à donner le ser chaud.

On rapporte encore aux alimens végétaux de nature grasse & huileuse, la Noix, les Noisettes, la Noix du coco, & les semences du *Théobroma*. (*Voyez* ce mot.)

Le noyau & la partie charnue du Cocotier contiennent une grande quantité d'huile grasse qui se fige facilement, & forme ce que l'on appelle le *beurre végétal*. Cette substance s'y trouve unie avec du sucre liquide (partie mucoso-sucrée) & de l'albumine.

La noix de cacao, comme la noix du cocotier, est très-nourrissante : on prépare le suc gras qu'elle fournit, pour la rendre plus facile à digérer, par la torréfaction, qui lui enlève une partie surabondante de son huile & dispose cette substance à la confection de diverses espèces de chocolat, qui varient suivant le degré de cette torréfaction, la division du cacao & les substances aromatiques employées comme assaisonnement.

L'arôme particulier du cacao est très-stimulant pour quelques personnes, auxquelles il donne constamment des palpitations & des insomnies.

Substances végéto-animales. Nous désignons sous ce nom, le parenchyme plus ou moins serré, des champignons comestibles. Ce parenchyme ne contient pas seulement une substance animale qui a quelqu'analogie avec le gluten (la fungine); il renferme aussi de l'adipocire, de l'albumine, de la matière sucrée, & enfin une substance animale & une matière grasse, beaucoup plus abondante dans les champignons vénéneux, & qui paroît, suivant M. Vauquelin, la cause principale de leurs propriétés. Nous devons dire en passant que les parenchymes des champignons seroient beaucoup plus nutritifs, sans la consistance de leur tissu, qui les rend assez difficiles à digérer. On ne compte d'ailleurs d'espèces comestibles que dans les genres *helvelle*, *clavaire*, *hydne*, *bolet*, *mérulle*, *agaric*, *morille* & *truffe*.

Les Morilles & les Truffes présentent beaucoup plus d'uniformité, relativement à leurs propriétés comestibles, que les autres genres.

Toutefois, les grandes anomalies ne se rencontrent que pour les champignons à chapeau bien distinct (les Bolets & les Agarics). Aucune des autres espèces des genres que nous venons d'indiquer, les Helvelles, les Hydnes, &c., ne sont vénéneuses, & si un petit nombre seulement est regardé comme comestible, c'est que la plupart présente un tissu trop filandreux ou trop coriace. Toutes les helvelles qui se mangent sont analogues aux morilles. Les Clavaires *coralloïdes* & *cinerea*, qui portent dans plusieurs provinces les noms vulgaires de *Barbe de bouc*, de *Bouquinbardes*, de *Gallinoles*, de *Tripettes*, de *Barbe de chèvre*, de *Pattes d'Alleor*, croissent sur la terre, & sont assez considérables pour être recherchés. Dans les hydnes, l'*Hydnum erinaceum*, qui vient sur les vieux chênes, est recherché dans les Vosges, & l'*Hydnum coralloides*, dans le Piémont; l'*Hydnum tête de Méduse*, en Italie; l'*Hydnum repandum*, dans quelques provinces, & l'*Hydnum auriscalpium*, sous le nom de *brouquichons*, dans le département du Gers.

Les espèces du genre Mérules sont trop coriaces pour servir d'aliment, excepté le *merulius cantharellus*, connu sous les noms vulgaires de *Girille*, *Escau*, *Girolle*, suivant les provinces.

Des anomalies assez grandes existent dans les Bolets & les Agarics. L'*hymenium* ou la partie du chapeau qui porte les graines, est la partie la plus suspecte dans les espèces de ces deux genres. Si on l'enlève, on diminue de beaucoup l'âcreté vénéneuse du champignon; c'est ce que les cuisiniers appelent *ôter le foin du champignon*.

M. de Candolle, dont l'ouvrage sur les propriétés médicales des plantes doit être consulté, pour plus de détail, sur les causes & sur les signes des propriétés vénéneuses des champignons, dans les divers genres de cette nombreuse famille, remarque, avec beaucoup de raison, que la matière qui fait la base du parenchyme dans toutes les espèces, est toujours alimentaire ou comestible par elle-même, & que tout le danger résulte de son mélange avec diverses substances, que l'on peut extraire, même des espèces les plus vénéneuses, ainsi que le prouve l'exemple de plusieurs pays.

Quoi qu'il en soit, on s'accorde, dans l'état

préſent des connoiſſances, à regarder, comme champignons comeſtibles, les différentes eſpèces de Morilles & de Truffes. En général, les eſpèces les plus nuiſibles ſont ordinairement paraſites; ce qui explique l'inocuité des champignons élevés ſur couche. Le degré de maturité, une altération ou certaines altérations ſpontanées, peuvent ajouter beaucoup aux qualités malfaiſantes des champignons vénéneux, ou en développer dans les champignons comeſtibles; ce qui n'échappe point à l'obſervation des inſpecteurs de ces ſubſtances, dans les marchés des grandes villes. La cuiſſon dans l'eau ſalée affoiblit beaucoup les propriétés vénéneuſes des champignons les plus nuiſibles.

Nourritures animales. Les nourritures animales, comme les nourritures végétales, préſentent de grandes diverſités ſuivant les différentes eſpèces, ou même ſuivant les diverſes parties de l'individu d'une même eſpèce qui les fourniſſent. On les déſigne vulgairement ſous le nom générique de *chairs*, qui s'applique également, les os exceptés, à toutes les parties d'un animal qui ſont employées comme aliment.

La Chair, ſuivant ſes apparences, ſuivant la nature, l'âge, le régime de l'animal, eſt plus ou moins dure, plus ou moins conſiſtante, par cela même plus ou moins facile à digérer. Toutes choſes égales d'ailleurs, la chair humide & comme viſqueuſe des très-jeunes animaux, nourrit mal, eſt laxative, pour nous ſervir d'une expreſſion d'Hippocrate. La chair des vieux animaux, ou des animaux amaigris par le travail, eſt coriace, réſiſtante aux voies digeſtives & trop animaliſée.

D'après une expérience journalière & uſuelle, on peut rapporter aux titres ſuivans les différentes eſpèces de nourritures animales, qui ſont placées entre ces deux extrêmes; ſavoir :

1°. Les nourritures fibrineuſes.

2°. Les nourritures gélatineuſes.

3°. Les nourritures albumineuſes & oléo-albumineuſes.

4°. Les matières graſſes.

Nourritures fibrineuses. Aucun des alimens que nous rapportons à ce titre, ne ſe compoſe uniquement de la fibrine; ils la contiennent ſeulement dans une proportion plus forte que les autres alimens.

Les animaux qui fourniſſent le plus ordinairement les alimens fibrineux ſont le Mouton, le Bœuf, le Chevreuil, les oiſeaux de baſſe-cour, le Pigeon, le Faiſan, la Perdrix, l'Oie, le Canard, enfin, le petit Gibier, pluſieurs oiſeaux adultes, mais ſurtout les oiſeaux de rivage, ſans en excepter la Macreuſe; enfin, la plupart des animaux dont un âge un peu avancé a rendu les chairs moins molles & moins gélatineuſes.

Les alimens tirés de ces différentes eſpèces d'animaux, & ſurtout des parties les plus muſculaires, des lombes, des membres inférieurs, ſous les noms de *filets*, de *quartiers*; ces alimens ſont très-nutritifs, & on obſerve conſtamment que leur digeſtion eſt accompagnée d'un développement de chaleur aſſez conſidérable. L'oſmazome, qui ſe trouve dans ces nourritures & qui ſe développe par la cuiſſon, contribue ſans doute à leur digeſtibilité, ainſi que la matière colorante & le principe aromatique de pluſieurs oiſeaux adultes & de certain gibier, plus ou moins noir, plus ou mois faiſandé, auquel l'opinion populaire a ſouvent attribué de ſingulières propriétés (1).

A volume égal, les alimens fibrineux ſont beaucoup plus nourriſſans que les autres alimens. Ils ſoutiennent mieux auſſi l'action des voies digeſtives, & ſont préférables en petite quantité, pour les perſonnes dont les organes de la digeſtion, ſans être atteints d'aucune altération morbide, ſont eſſentiellement, directement foibles, & tout-à-fait incapables du degré ſuffiſant d'énergie, pour l'élaboration des ſubſtances végétales.

Les nourritures fibrineuſes priſes en trop grande quantité, ou intempeſtivement employées à la ſuite de grandes maladies, ou après un régime excluſivement végétal, doivent être rangées parmi les cauſes prédiſpoſantes des maladies inflammatoires, des congeſtions ſanguines, de la diathèſe goutteuſe, &c. &c. On a rapporté à ce ſujet un exemple aſſez remarquable, dans le *Journal de médecine*. Un homme, juſqu'à l'âge de trente ans, avoit vécu excluſivement de lait, d'œufs & de légumes. Preſſé par ſes amis de changer de régime, il prit d'abord du bouillon de bœuf & de mouton; il s'accommoda enſuite & graduellement de la chair elle-même, & finit par ſe nourrir comme les autres hommes. Cette révolution ne fut pas cependant dans la ſuite ſans un inconvénient aſſez grave pour ce pythagoricien. Elle changea ſenſiblement ſa complexion, & devint pour lui la cauſe bien directe de pluſieurs indiſpoſitions, qui juſque-là lui avoient été inconnues. (*Journal de médecine*, tom. XIII, pag. 137.)

On ſait, par pluſieurs expériences qui ont été faites ſur les animaux carnaſſiers, que le chyle ceſſe d'être opaque & devient comme tranſparent, lorſque, pendant quelque temps, on a ſubſtitué des alimens végétaux aux nourritures animales; il eſt bien probable que quelque choſe de ſemblable arrive pour l'homme. Quoi qu'il en ſoit, les nourritures fibrineuſes ſont contre-indiquées dans tous les cas où il y a excès de nutrition, d'embonpoint, d'excitation. Il eſt même vraiſemblable, & d'après les remarques in-

(1) La propriété de donner de la mémoire, par exemple, que l'auteur de la *Médecine de l'eſprit* attribue à la chair du lièvre.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 756 sur 787

génieuſes de M. Magendie ſur la gravelle, que, toutes choſes égales d'ailleurs, on parviendroit, dans quelques cas, à affoiblir ſenſiblement les diſpoſitions à cette maladie, & même l'intenſité d'une diathèſe goutteuſe, en diminuant, dans un temps donné, la quantité de ſubſtances animales, mais ſurtout des alimens fibrineux, qui contiennent beaucoup plus d'azote que les autres nourritures.

Quant à la propriété ſtimulante & générale des mêmes alimens, elle devient ſurtout évidente dans les maladies fébriles ou inflammatoires, pendant la durée deſquelles la ſubſtitution, par mépriſe, d'un bouillon de bœuf, à un décoctum de poulet maigre, peut donner un redoublement.

Alimens fibrino-gélatineux. Dans les alimens déſignés ſous ce titre, ce qui comprend les différentes eſpèces de viandes blanches, la gélatine n'eſt pas ſeulement plus ou moins abondante; elle ſe trouve en outre plus ou moins élaborée, plus ou moins mélangée avec d'autres ſubſtances, qui en modifient les propriétés. Les ligamens, les tendons, la peau, pluſieurs viſcères, & ce qu'on appelle, en général, les *baſſes viandes*, appartiennent à cette claſſe. On comprend également, parmi des alimens gélatineux, les chairs imparfaites, viſqueuſes & toujours humides des très-jeunes animaux; les chairs blanchâtres & huileuſes du plus grand nombre des poiſſons; la chair un peu plus fibreuſe du Veau, de l'Agneau, des oiſeaux très-jeunes, des Grenouilles; enfin, les chairs blanches, molles des jeunes volailles de baſſe-cour, des jeunes gibiers, des poiſſons ſaxatiles, tels que le Merlan, la Limande & les chairs élaborées & pénétrées de graiſſe, des volailles que l'on a engraiſſées par le repos & par un régime particulier. Ces deux dernières eſpèces de viande ſont bien préférables aux autres, ſurtout les viandes blanches & molles des jeunes volailles, des perdreaux, qui conviennent aux perſonnes foibles ou convaleſcentes.

Les viandes plus gélatineuſes, plus humides, en même temps plus graſſes, celles du cochon de lait, par exemple, & d'un grand nombre de poiſſons, ſe digèrent en général aſſez mal, & provoquent, par l'effet d'une ſorte d'indigeſtion, des garde-robes très-abondantes.

Lorſque l'on remarque que les os, traités ſuivant le procédé de M. Darcet, par l'acide hydrochlorique, donnent juſqu'à 30 pour 100 de gélatine, on pourroit les comprendre, ainſi que les tégumens, parmi les ſubſtances gélatineuſes. Quoi qu'il en ſoit, la gélatine, dont nous avons déjà parlé, la gélatine extraite des os & des autres ſubſtances animales, eſt ſouvent employée ſeule, avec des aſſaiſonnemens, ſous le nom de *gelée*, qui nourrit ſous un petit volume, & qui ſe trouve quelquefois le ſeul aliment que l'on puiſſe ſupporter dans certaines névroſes gaſtriques, ou pendant la durée des maladies aſſez graves de l'inteſtin. La gelée de corne de cerf, & la gelée préparée avec la colle de poiſſon, ſont préférées toutefois dans ces circonſtances; elles paroiſſent beaucoup plus légères, beaucoup plus faciles à digérer, beaucoup moins irritantes, que la gelée que l'on obtient de la chair du bœuf, du veau, de la volaille, qui n'eſt jamais bien dégagée d'oſmazome ou de matière fibreuſe (1).

Matières essentiellement grasses. Les différentes eſpèces de graiſſes animales ſont employées dans un grand nombre de préparations alimentaires, & quoiqu'elles ne contiennent pas d'azote, elles peuvent ſervir puiſſamment à la nutrition, comme on le voit chez les animaux à ſommeil hibernal. Dans l'état le plus ordinaire, la graiſſe ſe trouve mêlée dans une certaine proportion, avec les différentes eſpèces de chair, & c'eſt là ce que nous appelons les *alimens gras*, dont nous devons nous occuper dans ce paragraphe. Nous rapporterons à ce titre, les chairs abreuvées de graiſſe, pluſieurs volailles que l'on engraiſſe à deſſein & par un régime particulier. Certaines parties de ces animaux, mais ſurtout les foies gras, les chairs huileuſes d'un grand nombre de poiſſons, de l'Anguille, par exemple, de l'Aloſe, du Saumon, du Turbot; il faut rapporter auſſi aux alimens gras, la chair viſqueuſe de la Tortue, & les viandes plus fermes, plus fibreuſes, du Sanglier & du Cochon domeſtique.

De toutes les viandes graſſes, celles que fourniſſent ces grands quadrupèdes, ont moins d'inconvéniens: elle eſt très-rarement ſaturée par la graiſſe, qui ſe trouve placée ſous la peau, ſous la forme de lard, & qui ſe digère d'ailleurs beaucoup plus facilement que les autres graiſſes; du reſte, les alimens gras fournis par les poiſſons ou par les mammifères, ont tous, à un degré plus ou moins fort, l'inconvénient de ſe digérer avec lenteur, de ne pas exciter convenablement la ſurface gaſtrique & les voies biliaires, & d'occaſionner par cela même des indigeſtions, ou du moins des digeſtions très-laborieuſes, & le plus ſouvent accompagnées de rapports nidoreux.

Pluſieurs ſubſtances alimentaires rangées parmi les nourritures graſſes, mais principalement toutes les chairs boucanées, fumées, ſalées, qui ſont répandues dans le commerce ſous le nom de *jambon*, ſe digèrent très-bien lorſqu'on les prend en petite quantité; elles ſont toniques, & peuvent, au beſoin, devenir la baſe d'une alimentation médicatrice, comme on le voit dans le traitement du diabètes & du dévoiement blanc des enfans.

Les ſubſtances employées comme nourritures graſſes, préſentent d'ailleurs de grandes différences, comme il ſera facile de le voir par la variété des articles que comprend la charcuterie, dont

(1) Conférer ce paſſage avec ce qui a été dit en parlant de la gélatine.

pluſieurs parties n'ont pas été ſans raiſon, ſoumiſes à pluſieurs ordonnances de police.

Le *ſang* des animaux & les différentes préparations dont il eſt la baſe, ſe trouvent au premier rang parmi ces articles, ſous la forme de *boudins*, de *ſauciſſons*, de *ſauciſſes*, &c. Ces compoſitions alimentaires ne doivent guère être indiquées ici que pour être proſcrites. Leur uſage a tous les inconvéniens des nourritures trop graſſes, trop animaliſées. Il eſt rare qu'il ne donne pas lieu, chez les perſonnes dont l'eſtomac eſt tout à la fois irritable & foible, à une digeſtion laborieuſe, à des ſternalgies, & au ſymptôme ſi pénible, que l'on connoît ſous le nom de pyroſis ou fer chaud.

Parmi les graiſſes animales que l'on emploie ſeules, mais en les aſſociant à diverſes nourritures, on comprend principalement les différentes eſpèces de beurre. Cette ſubſtance, comme toutes les autres huiles graſſes & fixes, eſt compoſée de ſtéarine & d'élaine : elle contient en outre un acide particulier, l'acide butyrique, auquel elle doit l'odeur qui lui eſt propre, & qui paroît ſi remarquable dans le beurre frais. Le beurre ſe rancit plus facilement que les autres graiſſes animales; la nature ſolide que M. Braconnot en a tirée, & dont il n'a pu découvrir qu'une très-petite quantité dans le beurre préparé avec le lait de femme, d'ânеſſe & de jument, ne peut être que la ſtéarine de M. Chevreul.

Le *beurre* très-frais eſt bien plus facile à digérer que toutes les autres graiſſes, & mérite bien d'être préféré aux huiles. Pour le faire entrer dans les préparations alimentaires les plus uſuelles, & le conſerver très-pur, on le prive de ſa ſéroſité laiteuſe. Dans beaucoup de circonſtances, & pour les perſonnes convaleſcentes & valétudinaires, on eſt ſouvent obligé de remplacer les graiſſes dans les compoſitions alimentaires, par les œufs ou le bouillon; dans tous les cas, on ne peut apporter trop de ſoins pour exiger que ces ſubſtances graſſes ſoient employées avec réſerve dans les cuiſines, & altérées le moins poſſible par le feu. Leur mélange avec différentes eſpèces de pâtes, dans les pâtiſſeries, n'offre ſans doute aucun inconvénient aux eſtomacs robuſtes, mais ne convient jamais aux eſtomacs foibles & incapables d'une puiſſante réaction dans la digeſtion.

On ſoumet les diverſes eſpèces de chairs que nous venons d'indiquer, à différens modes de préparation, qui en rendent la digeſtion plus ou moins facile. L'ébullition prolongée pendant un certain temps, eſt une de leurs préparations les plus en uſage : elle a pour objet de cuire la viande, & de former, avec une quantité ſuffiſante d'eau, le liquide nourriſſant que l'on connoît ſous le nom de *bouillon*.

Un bouillon bien préparé ne peut s'obtenir que de ſubſtances animales dans leſquelles il entre une quantité ſuffiſante de bœuf & de légumes propres à des aſſaiſonnemens.

Une quantité ſuffiſante d'eau froide, verſée ſur ces ſubſtances, diſſout d'abord l'albumine, l'oſmazome & les ſels ſolubles. A l'aide d'une douce chaleur, que l'on augmente progreſſivement, la graiſſe ſe fond, la gélatine eſt diſſoute, & l'albumine ne tarde pas à être coagulée ſous la forme d'écume : le bouillon alors eſt formé, & en le laiſſant refroidir, la graiſſe, qui ſe fige, peut être facilement enlevée. Le bouilli qui reſte n'eſt que la fibre, privée des ſucs qui la rendent ſoluble, & réduite à une eſpèce de ſquelette fibreux. Cette préparation alimentaire eſt bien loin d'avoir toutes les qualités que le vulgaire lui ſuppoſe, ſurtout lorſqu'elle ſe préſente ſous un petit volume : elle ne donne alors qu'un aliment très-peu nourriſſant, & que l'eſtomac des perſonnes foibles, ou des convaleſcens, ne digère qu'avec beaucoup de difficulté. C'eſt rendre un véritable ſervice que d'inſiſter ſur cette vérité, dont la connoiſſance bien appréciée, mieux répandue, conduit néceſſairement à faire adopter l'uſage de la gélatine dans la préparation des bouillons, ſoit dans les hôpitaux, ſoit dans l'intérieur des familles un peu nombreuſes, qui ſe procureroient ainſi, ſans augmentation de frais, une nourriture plus ſaine & plus agréable.

Les viandes cuites *à l'étuvée*, qu'il ne faut pas confondre avec les viandes bouillies, ne ſont pas privées de leur ſuc; elles ſont fortement pénétrées par des vapeurs chaudes qui les cuiſent parfaitement ſans les deſſécher.

Les chairs trop fermes des animaux un peu âgés exigent ce mode de préparation, qui, toutes choſes égales d'ailleurs, ne peut être trop recommandé aux convaleſcens & aux perſonnes dont l'appareil digeſtif a peu d'énergie; les viandes rôties & convenablement grillées ſeront également indiquées pour ces perſonnes : elles ſont beaucoup plus toniques, beaucoup plus reſtaurantes que toutes les autres préparations alimentaires. Les chairs des jeunes animaux, de l'agneau, par exemple, du chevreau, exigent plus particulièrement cette préparation, qui ſemble les rendre plus fermes & moins viſqueuſes.

Les différentes eſpèces de fritures ou de ſauces, & les préparations variées auxquelles l'art culinaire ſoumet les diverſes ſubſtances animales, nous offriroient un ſujet inépuiſable de remarques, ſi nous voulions nous attacher à ſignaler toutes les ſources de maladies, toutes les cauſes d'inſalubrité qui remontent à ces préparations; nous nous bornerons, en conſéquence, à indiquer, d'une manière générale, que les perſonnes qui deſirent conſerver leur ſanté, ne peuvent s'impoſer avec trop de ſoin la loi de préférer les préparations les plus ſimples, les plus naturelles, aux compoſitions irritantes ou compliquées que l'art multiplie ſous toutes les formes pour exciter ou ſatisfaire les appétits, les penchans les plus contraires à la dignité humaine, & que l'inſtinct bien entendu de

la conſervation devroit réprimer, lors même qu'une morale généreuſe ou ſévère voudroit leur accorder quelqu'indulgence. Du reſte, parmi les compoſitions véritablement dangereuſes, dont nous parlons, on doit diſtinguer le mélange des chairs fibreuſes ou gélatineuſes, avec une grande quantité de graiſſe, ſous le nom de *hachis*, de *poudings*, de *boulettes*, &c. &c.; les foies gras, les chairs par trop faiſandées ou exceſſivement aromatiſées, ſoit avec des condimens, ſoit avec le vin de Madère; les préparations trop compliquées de poiſſons, les viandes macérées ou conſervées dans l'huile, les chairs fumées ou boucanées, qui ne devroient entrer que pour une certaine portion dans la nourriture des matelots; enfin, les *fritures* & les *roux*, qui manquent rarement d'irriter l'eſtomac & d'exciter auſſi le fer chaud, même chez les perſonnes dont l'eſtomac eſt aſſez robuſte.

Nourritures albumineuses et oléo-albumineuses. Nous rapportons à ce titre les œufs, la chair de pluſieurs molluſques, le lait & les différentes préparations que l'on obtient de ce dernier, & dont la ſubſtance caſéeuſe eſt la baſe.

Œufs. Les œufs ſont preſqu'entièrement compoſés d'albumine; le blanc eſt même regardé comme de l'albumine pure, ſe montrant ſous la forme d'un liquide dont la viſcoſité diſparoît pour faire place à une apparence laiteuſe ou à une coagulation entière, ſuivant le degré de coction. Le jaune d'œuf contient auſſi une grande quantité d'albumine qui ſe trouve unie à une huile graſſe (*l'huile d'œuf*), à un principe colorant, & à une petite quantité de ſoufre. Le jaune d'œuf a cela de remarquable, qu'il augmente ſenſiblement de volume lorſqu'il eſt introduit dans l'eſtomac, ce qui le rend très-propre à donner une prompte reſtauration.

Les œufs ſervent à un grand nombre de préparations alimentaires, dans leſquelles on les ſubſtitue ſouvent avec avantage au beurre & à l'huile: ils ſont employés eux-mêmes comme alimens ſous un grand nombre de formes. Les œufs très-frais, & que quelques perſonnes mangent crus & encore pénétrés de la chaleur de la poule, ſont beaucoup moins faciles à digérer que les œufs frais & ſuffiſamment cuits dans leur coque. Le blanc de ces œufs crus, lorſqu'il eſt avalé ſans être briſé, occaſionne un peu de poids pendant la digeſtion, ce qui doit être attribué à ſes membranes, qui tendent un peu à ſe diviſer. La coction ayant détaché ces membranes, le blanc d'œuf eſt beaucoup plus léger & prend un aſpect laiteux qui ne ſe rencontre que dans les œufs très-frais: cet œuf, cuit à point, ſe digère aiſément, du moins dans le plus grand nombre des cas. Les œufs non frais ont une ſaveur déſagréable qui annonce tous leurs inconvéniens. Un œuf altéré pourroit être regardé comme une eſpèce de poiſon. Les préparations des œufs les moins convenables à toutes les perſonnes qui n'ont point aſſez de forces gaſtriques pour accepter tous les régimes & braver toutes les règles diététiques, ſont les œufs durs, les omelettes très-compactes, les œufs au beurre roux, en un mot, les œufs mêlés avec des graiſſes altérées par le feu. Le *lait de poule*, les œufs au bouillon, les œufs à l'eau, ſont peut-être encore plus convenables pour les convaleſcens & pour les valétudinaires que les œufs frais & bouillis dans leur coque. La préparation connue ſous le nom de *ſabayon*, & très-recherchée des Italiens, eſt également une nourriture auſſi ſaine qu'agréable. Moſcati, dans les dernières années de ſa vie, n'en prenoit preſque plus d'autres, & en ſuivant ce régime, il paroiſſoit avoir quelque plaiſir à rendre ſon exiſtence auſſi peu matérielle qu'il étoit poſſible.

Parmi les œufs de poiſſons, qui ſe coagulent comme ceux des oiſeaux, pluſieurs paroiſſent manquer de ce que nous appelons le *blanc*. Ces œufs, dans certaines ſaiſons & dans certaines eſpèces de poiſſons, ont des propriétés vénéneuſes; ce que l'on croit propre aux œufs, qui, par la cuiſſon, ſe coagulent mal, demeurent demi-tranſparens & comme mêlés avec une ſubſtance viſqueuſe. On a ſurtout attribué une ſemblable diſpoſition, aux œufs de barbeau, qui ſont purgatifs, d'une manière plus ou moins forte, dans le temps du frai.

Les chairs de pluſieurs animaux invertébrés, qui ſont employées comme alimens, doivent être rapportées aux matières albumineuſes; telles ſont les nourritures fournies par pluſieurs eſpèces du genre *hélix*, parmi les molluſques à coquilles univalves; & les huitres, les moules, parmi les molluſques à coquilles bivalves.

Les huitres en particulier montrent évidemment leur nature albumineuſe par leur extrême coagulabilité ſous l'influence de la chaleur. Crues & mêlées à l'eau de la mer, qui leur ſert d'aſſaiſonnement, elles ſe digèrent bien plus facilement que lorſqu'elles ont été durcies par la coction, ou même par une macération dans une ſaumure. Leur altération, à une certaine époque de l'année, en fait un aſſez mauvais aliment: cette altération peut être portée très-loin & occaſionner des accidens graves; ce qui arrive ſurtout pour les huitres que l'on a fait parquer dans un réſervoir dont les eaux n'ont pas été convenablement renouvelées. (*Voyez* Huitres.)

On connoît l'effet particulier que produiſent les moules, chez quelques perſonnes qui ne peuvent en faire uſage, ſans éprouver un genre particulier d'indigeſtion caractériſée par une ſorte éruption & une congeſtion ſanguine, que l'on ne fait ceſſer que par des doſes conſidérables d'éther.

L'Eſcargot, le Limaçon, le Colimaçon, pourroient, au beſoin, ſervir d'alimens. La chair des Cruſtacés, & principalement celle des Ecreviſſes, des Homards, eſt beaucoup plus difficile à digérer que les chairs gélatino-albumineuſes des molluſ-

ques, dont nous croyons devoir les rapprocher dans cet article.

Lait. Le lait & ſes différentes eſpèces, malgré la preſqu'identité de leur nature, pour le chimiſte, diffèrent beaucoup pour le médecin, qui leur voit produire chez des malades des effets très-différens, & que le plus ſouvent il n'auroit pu prévoir, quelle que ſoit d'ailleurs ſon expérience & ſa ſagacité. Ainſi, il exiſte des laits qui paroiſſent mieux convenir à certaines perſonnes, ſans qu'il ſoit poſſible d'aſſigner la cauſe de cette diſpoſition.

En général, les différentes eſpèces de lait & les diverſes préparations du lait, ne peuvent jamais convenir aux perſonnes dont l'appareil biliaire paroît avoir aſſez peu d'énergie pour n'être pas ſuffiſamment ſtimulé par ce genre d'alimens : chacun doit prendre conſeil à ce ſujet de ſa propre expérience, & ſans qu'il ſoit poſſible de rien décider *à priori*. Du reſte, pour les perſonnes qui le digèrent avec facilité, le lait peut être employé ſeul, ou avec d'autres ſubſtances, comme une très-bonne nourriture. Lorſque le lait eſt donné ſeul, ce qui conſtitue la *diète lactée*, on ſe propoſe d'opérer une nutrition plus prompte, une réparation plus facile, chez des perſonnes que des maladies antérieures ont amaigries & affoiblies, & dont les organes de la digeſtion ne ſupporteroient pas des médicamens plus forts & plus toniques. On a combattu auſſi, par ce régime, des névroſes ou des névralgies invétérées, ou même des affections chroniques indéterminées, & ſans aucun autre motif dans les indications, que le deſir de changer lentement & progreſſivement un mode général d'action morbide qui paroiſſoit indépendant de la léſion évidente d'un organe quelconque.

Le lait employé comme ſeul moyen d'alimentation, peut être donné à la doſe de deux, & même de trois pintes dans les vingt-quatre heures. On le prend par verre de deux heures en deux heures. Je n'ai jamais obſervé l'effet que Cabanis attribuoit à ce régime, & dont il a dit, d'une manière un peu ſpéculative, qu'il ne tardoit pas à calmer, à modérer tous les penchans, à rendre les idées plus nettes, & à faire que l'on penſe peu, que l'on deſire peu, que l'on agiſſe peu.

Les perſonnes ſoumiſes aſſez bruſquement à ce régime laiteux ſont d'abord aſſez foibles : elles prennent enſuite de la force, & leur état moral éprouve peu ou point de changement ſi le lait eſt bien digéré. La diète laiteuſe ſe compoſe d'un mélange de lait, de pain, de farineux en général & de ſucre : elle eſt moins efficace que la diète laiteuſe excluſive, quand celle-ci peut ſe concilier avec l'état des organes de la digeſtion.

L'hydrogala, boiſſon compoſée de deux tiers d'eau & d'un tiers de lait, étoit ſouvent employé par Sydenham dans le traitement des maladies aiguës, & principalement des phlegmaſies exanthématiques.

Quant aux perſonnes qui ne digèrent pas, ou qui digèrent mal le lait, l'état de leurs organes de la digeſtion n'eſt pas toujours ſemblable. Chez les unes, une diſpoſition bilieuſe, ou une augmentation de ſécrétion gaſtrique ſe manifeſte ; ce qui devient plus évident, plus incommode à la ſuite de fièvres intermittentes. Chez d'autres, le lait produit immédiatement des aigreurs & une ſorte d'indigeſtion, les forces de l'eſtomac n'étant pas ſuffiſantes pour empêcher le développement d'une ſorte de fermentation dans les premières voies. Il n'eſt pas rare de voir quelque choſe de ſemblable chez les enfans que l'on veut nourrir avec le lait de vache, ou avec un lait trop fort ou trop ancien.

Ces enfans ſouffrent, maigriſſent, & rendent des excrémens qui ſont blanchâtres juſqu'au centre. Si l'on ne change pas leur régime, ils périſſent bientôt de conſomption ; & il eſt évident que la partie caſéeuſe du lait, trop forte, trop abondante pour les organes débiles de ces enfans, n'eſt pas digérée, & que la mort arrive par l'effet d'une maladie de la nutrition. (*Voyez* Nourrice, Nourrisson.)

La plupart des préparations alimentaires dont le lait fait la baſe, offre en général peu d'inconvéniens, & convient aux perſonnes pour leſquelles le lait pur & ſeul eſt un bon aliment ; telles ſont les crêmes, les bouillies, toutes les formes de ſorbition & de potage, &c. Le mélange du lait avec le café & avec le chocolat offriroit peut-être plus d'un inconvénient ; & ce n'eſt pas ſans raiſon que les médecins l'accuſent ſouvent des langueurs gaſtriques, des embarras muqueux inteſtinaux, & de ces opiniâtres écoulemens connus ſous le nom de *fleurs blanches* : effets que l'on préviendroit, ou feroit ceſſer, par un mode d'alimentation mieux entendu & plus tonique.

Le *caillé*, c'eſt-à-dire la partie caſéeuſe du lait, ſéparée naturellement ou artificiellement de la crême, eſt un aliment léger & très-rafraîchiſſant. S'il eſt *égoutté*, c'eſt-à-dire un peu conſiſtant, on lui donne le nom de *fromage blanc*.

§. II. *Préparations & conſervations des alimens.*

Je touche ici aux élémens, à l'origine des choſes, dit Haller en commençant le paragraphe qu'il a conſacré, dans ſa grande phyſiologie, à la préparation des alimens. *Prima tantùm rerum elementa hic tango* (1). Dans les temps éloi-

(1) *Elementa phyſiologiæ*, tome VI, page 22.

gnés & primitifs auxquels Haller fait allusion, les hommes ne connoissant point sans doute les préparations des alimens, ont dû employer, dans l'état où la nature les offroit à leurs besoins, les fruits horaires, plusieurs plantes comestibles & la chair d'un grand nombre d'animaux. Les Hottentots, les Esquimaux nous donnent l'idée de ce genre de vie. Les Patagons, les Samoïèdes boivent le sang des animaux qu'ils ont pris à la chasse, & mangent leur chair entièrement crue.

Les individus que quelques circonstances extraordinaires ont jetés parfois dans l'isolement de la vie sauvage, au milieu des peuples civilisés, ont été invinciblement portés à des habitudes semblables, comme on peut le voir en parcourant l'histoire de ces personnages curieux & singuliers.

L'industrie, pour conserver les alimens & pour prévenir, par cette conservation, les famines si fréquentes & si redoutables parmi les Sauvages, cette industrie est également étrangère à ces peuples, qui consomment dans un seul jour, & avec autant d'avidité que d'imprévoyance, le produit très-abondant d'une pêche ou d'une chasse, qui auroit pu les nourrir pendant une semaine.

Avec les progrès du luxe & de la civilisation, on s'est beaucoup éloigné de cette simplicité grossière de l'enfance sociale, & la préparation des alimens est devenue insensiblement l'objet d'un genre d'industrie très-étendu, souvent plus nuisible qu'utile, du moins dans un grand nombre de ses raffinemens.

Cette préparation, considérée sous le point de vue le plus général, a deux objets bien distincts : 1°. la conservation des alimens ; 2°. leurs modifications, pour les rendre plus agréables au goût & plus favorables à la nutrition.

Divers procédés ont été employés pour conserver les diverses substances alimentaires, soit végétales, soit animales. Le grain lui-même, les farines, ne tardent pas à s'altérer, si on néglige de les renfermer dans des lieux bien secs, en prenant toutes les précautions pour les empêcher de s'échauffer. Le même soin est encore plus indispensable pour les légumes & pour les fruits. Parmi les moyens d'une conservation plus efficace & plus durable, la dessiccation dans les pays chauds, & l'emploi de la glace dans les contrées les plus froides, doivent être indiqués les premiers, suivant leur ordre d'ancienneté. Leur usage en effet remonte à un temps immémorial.

La dessiccation s'emploie au soleil ou à l'aide de la fumée, & prend le nom de *boucanage* dans cette dernière circonstance. La dessiccation au soleil est encore employée dans le Chili & au Pérou pour les substances animales. On désigne sous un nom particulier, la chair ainsi préparée, & dont une livre répond à quatre livres de chair fraîche. Les Turcs font dessécher des viandes pour l'approvisionnement de leurs armées, & réduisent ces viandes desséchées en une espèce de poudre, pour en rendre le transport plus facile.

Le procédé proposé par M. de Bech paroîtroit bien préférable à ce mode de préparation employé par les Turcs. Il consiste à faire cuire les viandes que l'on veut garder, aux trois quarts, avec la vapeur de l'eau bouillante ; à les râper ensuite, à les faire sécher, & à les conserver dans des tonneaux ou dans des boîtes de fer-blanc. En Espagne, en Portugal, en Italie, on conserve les chairs salées ou épicées, en les renfermant dans les intestins desséchés des gros quadrupèdes, que l'on tire, par la voie du commerce, des fabriques qui se trouvent établies près des voiries des plus grandes villes de l'Europe, mais principalement de la fabrique de la *Petite-Villette* à Paris. Ces intestins, lorsqu'on les a préparés convenablement, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont été lavés, retournés, soufflés & ensuite séchés à l'air, sont presqu'inodores. On les ramollit, lorsqu'on veut en faire usage, avec une eau tiède & légèrement alcaline. On y introduit ensuite les substances que l'on veut conserver, & qui s'y trouvent d'autant plus inaltérables, qu'on a eu soin de tremper l'intestin dans l'huile.

L'auteur de l'article Comestible, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, M. Marc, observe avec raison, qu'on n'a point su tirer tout le parti possible de ce procédé, pour les armées de mer & de terre. Les viandes & les graisses épicées, contenues dans des intestins bien préparés & placés ensuite dans des tonneaux garnis de substances pulvérisées & sèches, comme la cendre ou le charbon pilé, se conserveroient beaucoup mieux dans les approvisionnemens de siége, & à bord des bâtimens pour les voyages de longs cours, que la plupart des salaisons ordinaires, qui absorbent presque toujours l'humidité, & se décomposent par l'action des chaleurs de la zône torride.

Les tablettes de bouillon & l'extraction de la gélatine en grand, peuvent être regardées aussi comme des modes de conservation des substances animales. Nous avons déjà parlé, relativement à la gélatine, du procédé de M. Darcet, & des avantages que les conséquences & les applications de ce procédé doivent nécessairement introduire dans l'économie domestique. On extrait cette même gélatine en grand dans plusieurs pays. Il existe, par exemple, près de Copenhague, un moulin pour broyer les os, & favoriser ainsi cette extraction.

Un autre appareil, dont l'auteur, le professeur Rawert, a été couronné par l'Académie de Stockholm, sert en même temps pour broyer les os, pour les laver & pour en tirer la partie nutritive. Les tablettes de bouillon que l'on prépare avec la gélatine, ne pourroient guère d'ailleurs être employées qu'avec une certaine quantité de substances

tances animales. Les tablettes de bouillon de Buenos-Ayres ſe préparent avec différentes eſpèces de viande, mais ſont peu eſtimées; ce qui s'explique ſans doute par la négligence que l'on apporte dans leur confection. Les tablettes de bouillon, que l'on pourroit prendre pour terme de comparaiſon, préſentent une pâte ſèche, flexible, élaſtique, tenace, s'humectant rapidement par le contact de l'air, & contenant moitié de leur poids de gélatine & moitié d'un principe ſavoureux & coloré.

Les jambons, & quelques autres articles de charcuterie, ſont conſervés par la fumée, & lui doivent d'être un peu trop ſtimulans pour les eſtomacs foibles, qui ne ſupportent guère mieux ce genre de nourriture que les roux & les fritures.

Les viandes boucanées ne ſe trouvent pas en uſage chez les Européens, & l'on donne en général ce nom à la chair des bœufs ſauvages & des ſangliers, que les chaſſeurs, qui portent le nom de *boucaniers*, font ſécher à la fumée, à l'exemple des Caraïbes, après l'avoir ſalée.

Les chairs ainſi préparées ſe vendent par ballots de ſoixante livres. On en fait une aſſez grande conſommation à Saint-Domingue, aux Antilles & ſur pluſieurs équipages.

Les ſalaiſons, qui ſont auſſi fort anciennes, & que l'on combine le plus ſouvent avec le boucanage, paroiſſent avoir été familières aux Egyptiens. Elles ſont plus particulièrement en uſage pour le poiſſon & pour les chairs très-graſſes. On les applique du reſte à toutes les ſubſtances animales, & même à quelques ſubſtances végétales, tels que les choux en Allemagne, les champignons en Ruſſie.

Les ſalaiſons, que l'on a regardées, d'une manière trop générale, comme la cauſe du ſcorbut, ſont des alimens qui ſe digèrent très-bien & qui n'ont rien de nuiſible, lorſqu'ils n'entrent point pour une trop grande proportion dans le fonds de ſubſiſtance. Il faut ſeulement faire en ſorte qu'elles ſoient bien exécutées, & que les viandes deſtinées à cette opération y ſoient ſoumiſes immédiatement après la mort de l'animal : précaution ſur laquelle les Hollandais inſiſtent le plus pour encaquer les harengs, d'après le procédé de Bukel, à qui Charles V fit élever une ſtatue.

La conſervation de pluſieurs alimens dans le vinaigre n'eſt pas moins bonne que la ſalaiſon, comme on le voit pour le ſaumon.

La conſervation dans la glace & dans la neige n'eſt employée que très-rarement. On y a eu recours en Angleterre pour le ſaumon, qui dans ce cas perd toute ſa conſiſtance, ſi on n'a pas le ſoin de faire fondre graduellement la glace dans laquelle il a été enfermé.

Certaines ſubſtances conſervées dans le ſucre ou dans la graiſſe, forment d'aſſez bons alimens, & dans cette claſſe de préparations, on doit placer au premier rang, les confitures, dont la gelée, qui en eſt la baſe, ſe conſerve très-bien, ſi les ſucs des fruits que l'on a employés n'ont pas été ſoumis à une ébullition trop prolongée. Il exiſte un autre mode de conſervation des ſubſtances alimentaires. Le plus ſimple, le plus parfait de tous ceux qui ont été employés juſqu'à ce jour, c'eſt le procédé auquel M. Appert a donné ſon nom: procédé qui conſiſte à arrêter tout mouvement de fermentation ou de putréfaction dans des ſubſtances, ſoit végétales, ſoit animales, en les tenant renfermées dans des bouteilles bouchées d'abord avec ſoin, & expoſées enſuite à la température de l'eau bouillante, pendant un temps plus ou moins long. Quelles que ſoient d'ailleurs les idées que l'on adopte ſur la théorie de la fermentation & de la putréfaction, les alimens ainſi conſervés, par le procédé de M. Appert, lors même qu'il auroient la plus grande aptitude à s'altérer très-promptement, n'ont rien perdu de leur ſaveur & conſervent leurs propriétés nutritives, après pluſieurs mois, ainſi que des expériences multipliées l'ont prouvé & continuent de le prouver, pour tous les genres de nourriture animale ou végétale les plus en uſage, chez les nations civiliſées (1).

Dans l'emploi des divers procédés que nous venons d'indiquer, on a eſſentiellement pour but de conſerver les différentes ſubſtances alimentaires, & d'aſſurer, par cette voie, des moyens de ſubſiſtance pour des peuples ou pour des temps auxquels la nature ne paroiſſoit pas les avoir deſtinées.

D'autres procédés, qui ſe rattachent au raffinement du luxe & aux beſoins d'une civiliſation très-avancée, ont pour but de modifier diverſement un grand nombre de matériaux alimentaires, tantôt dans le deſſein d'ajouter à leur digeſtibilité ou à leurs propriétés nutritives & toniques, tantôt, & trop ſouvent, avec l'intention de ſatisfaire les deſirs, les goûts dépravés d'une gourmandiſe qui n'eſt même pas toujours auſſi éclairée qu'elle pourroit l'être, dans ſes caprices & dans ſes excès.

Ces procédés, qui ne ſe bornent pas à l'art du cuiſinier, embraſſent tout ce qui concerne les arts du boucher, du charcutier, du pâtiſſier, du confiſeur, du diſtillateur, &c.: profeſſions qui toutes ont leur domaine particulier, leurs abus, leurs uſages, & qui ne peuvent être ſurveillées avec trop de ſévérité, dans les grandes villes, par les agens d'une police ſanitaire.

Une partie de ces raffinemens, qu'il ne nous appartient pas d'examiner même d'une manière

(1) *Voyez*, pour l'expoſition de ce procédé, & les divers modes d'application dont il eſt ſuſceptible, le *Livre de tous les ménages*, ou l'*Art de conſerver pendant pluſieurs années toutes les ſubſtances animales ou végétales*, &c., par M. Appert, vol. in-8°., 3e. édition. Paris, 1813.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 762 sur 787

générale, ne fut pas entièrement étrangère aux Anciens, mais ſurtout aux Romains, à l'époque de leur luxe effréné, & de la décadence qui en fut la ſuite inévitable.

Il ſuffit d'avoir parcouru Athénée & d'avoir donné un coup d'œil aux deſcriptions d'Apicius, pour ſe convaincre juſqu'à quel point le peuple-roi fut exagéré & bizarre dans ſa gourmandiſe, lorſque la toute-puiſſance des uns, l'eſclavage des autres & l'oiſiveté du plus grand nombre, eurent éteint dans les ames tous les ſentimens généreux.

Les arts culinaires, beaucoup mieux entendus & beaucoup plus vaſtes dans l'Europe & chez les nations modernes que chez les Anciens, ne remontent pas beaucoup au-delà du ſeizième ſiècle. Les grands événemens de cette époque donnèrent à la fois de nouveaux beſoins à toutes les nations civiliſées, & auſſi de nouveaux moyens de les ſatisfaire & de répondre à tous les goûts, à tous les deſirs d'une ſenſualité exquiſe & raffinée.

Ces arts paroiſſent avoir commencé en Italie, & vinrent avec les Médicis prendre racine dans notre belle France, qui a contribué enſuite à les répandre dans toutes les autres contrées de l'Europe.

Il exiſte deux parties diſtinctes dans ces arts; ſavoir : une partie toute uſuelle, & qui a pour objet de rendre les ſubſtances alimentaires plus digeſtibles, plus nutritives; 2°. une partie entièrement de luxe, rarement utile, ſouvent nuiſible ou même dangereuſe, & juſtifiant, dans ſes effets directs ou éloignés, le *dit* judicieux de Boerhaave, ſur les cauſes principales & journalières des maladies chez les nations policées.

Cette première partie mérite ſeule de nous occuper dans cet article. Les opérations qu'elle comprend ſe rapportent aux ſubſtances animales & aux ſubſtances végétales.

La force de certaines circonſtances, ou les rigueurs de la vie la plus ſauvage, ont pu ſeules porter les hommes à manger la chair des animaux, ſans la ſoumettre à aucune préparation, ce qui eſt véritablement contraire à leur nature, en ne la conſidérant même que ſous un point de vue entièrement phyſiologique, Laiſſer mortifier la chair des animaux pris à la chaſſe ou à la pêche, la livrer à un commencement de putréfaction ou la rôtir groſſièrement ſur un braſier, ſuivant l'uſage des temps héroïques, & comme le font aujourd'hui quelques ſauvages qui vivent du produit de leur chaſſe, voici à la vérité à quoi ſe réduiſent les préparations dont nous parlons, à l'origine des choſes; mais dans un état plus avancé de civiliſation, on a été beaucoup plus loin; on ne s'eſt pas borné même à modifier utilement les ſubſtances animales par la coction ou par les aſſaiſonnemens, on a préparé, on a façonné pendant ſa vie, l'animal qui doit fournir ces ſubſtances; on l'a nourri, on l'a engraiſſé d'une manière particulière, on l'a mutilé même pour rendre ſa chair plus délicate.

La manière de tuer les animaux fait également partie des préparations alimentaires. On connoît toute l'importance qui ſe trouve juſtement attachée à la manière de ſaigner les grands quadrupèdes chez pluſieurs peuples, & à la ſurveillance des arts du boucher & du charcutier. On ſait auſſi combien eſt grande la différence qui exiſte entre la viande de boucherie ou la viande de baſſe-cour qui a toujours été ſaignée, & la chair du gibier, qui ne l'a jamais été. Les Romains ſurpaſſèrent les peuples modernes dans ces préparations préliminaires, qu'ils portèrent véritablement juſqu'à la plus dégoûtante barbarie, dans leur manière de tuer le cochon & la truie pleine, pour en obtenir un mets plus recherché & une chair plus agréable (1).

Les préparations plus directes des ſubſtances animales ont dû commencer, & commencèrent en effet, par un *grillage* ou un *rôtiſſage* groſſier ſur des charbons ardens, ce qui ne ſuppoſe aucune eſpèce de vaſes ou d'uſtenſiles de cuiſine, qui ſont inconnus chez la plupart des ſauvages, & même chez la plupart des peuples nomades. Les héros d'Homère & ceux de Virgile uſoient de ce procédé dans leurs feſtins. Cette même préparation, dirigée avec ſoin, & d'après l'attention que l'on peut y apporter, chez les nations civiliſées, eſt une des plus utiles & des plus naturelles. Les viandes rôties, protégées d'abord par une eſpèce de croûte qui réſulte du premier effet de la chaleur rayonnante, conſervent toutes leurs parties ſolubles & deviennent à la fois très-nourriſſantes, très-toniques, & plus faciles à digérer, même pour les animaux, ainſi que l'ont prouvé pluſieurs expériences de Réaumur & de Spallanzani.

La chair viſqueuſe & trop gélatineuſe des animaux très-jeunes, du cochon de lait, par exemple, de l'agneau, du chevreau, ne ſe digéreroit pas ſi facilement, ſans une pareille préparation. Du reſte, la manière de rôtir les viandes demande beaucoup de ſoin, préſente par cela même beaucoup de différences, & ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on attribue à la chaleur vive & rayonnante du charbon de terre, la ſupériorité des Anglais, dans cette partie de l'induſtrie culinaire; ce qui explique, ſuivant John Sinclair, la prédilection de ſes compatriotes pour cette eſpèce d'aliment.

---

(1) Pour rendre leur chair plus agréable, on tuoit les porcs avec des broches rougies au feu, avec l'idée que par ce procédé, le ſang ſe mêloit plus intimement avec la chair. Le ſupplice que l'on faiſoit ſubir à la truie pleine étoit encore plus horrible; on la tuoit en la foulant aux pieds, afin que broyant enſemble, *& mêlant toute ſa portée*, on pût en former un mets très-recherché. (*Voyez* PLUTARQUE, *de eſu carnium.*)

Les préparations des ſubſtances animales par l'ébullition, ſuppoſe un aſſez grand nombre de progrès, dans la ſérie des inventions humaines: pour l'exécuter, on a employé d'abord des vaſes d'écorce qui ne pouvoient ſervir qu'une ſeule fois; ce qui exiſte encore chez quelques peuplades de l'Amérique. Les vaſes d'argile ſont venus enſuite, & leur découverte remonte à un temps immémorial. Depuis une époque moins éloignée, on a vu ſe ſuccéder les vaſes de métal, les poteries avec les couvertes métalliques, la porcelaine, les vaſes étamés; pluſieurs de ces vaſes ſont eux-mêmes très-importans à conſidérer ſous le rapport de l'hygiène: la ſubſtance dont ils ſont formés pouvant s'altérer & rendre vénéneuſes, ou du moins très-nuiſibles, les ſubſtances alimentaires qui ont été préparées ou conſervées dans ces vaſes: ce qui ne laiſſe malheureuſement aucun doute pour les vaſes de cuivre, d'étain, & pour certaines poteries d'une qualité inférieure.

Deux ſortes d'alimens ſont retirés par l'ébullition des ſubſtances animales; ſavoir: 1°. le bouillon & les conſommés; 2°. la viande bouillie. Le bouillon & les conſommés, que l'on doit ranger parmi les boiſſons alimentaires, ſont abondamment chargés des parties ſolubles de la chair qui a été employée pour leur préparation. Ils ſont très-nutritifs ſi on les fait ſervir concuremment, comme dans l'uſage habituel de la vie, avec une certaine quantité de nourriture ſolide. Leur uſage excluſif ne pourroit être prolongé pendant long-temps, ſans altérer profondément l'organiſme, ainſi que quelques phyſiologiſtes ont pris le ſoin de s'en aſſurer, par des expériences ſur les animaux.

Les ſubſtances bouillies ſont d'autant moins nourriſſantes, d'autant plus difficiles à digérer, qu'elles ont été plus complétement dépouillées de leurs parties ſolubles par l'ébullition: ce qui eſt tout-à-fait contraire à l'opinion généralement établie ſur cette eſpèce d'aliment. Les convaleſcens, mais ſurtout les valétudinaires, dont l'appareil digeſtif manque de force, ſupportent mal une pareille nourriture. En ſoumettant certaines viandes (celles de la poule, du poulet, du mouton) à une ébullition très-forte & très-ſoutenue, ces viandes ſont auſſi agréables, auſſi toniques que les viandes grillées ou rôties, & peut être plus faciles à digérer. Il ſe forme, ſuivant ce procédé, un reſſerrement de toutes les ſurfaces de la chair, qui s'oppoſe à l'évaporation, & de telle ſorte, que l'eau qui ſe trouve employée pour cette ébullition, eſt à peine chargée de quelques molécules animales. On regarde auſſi comme très-ſaine & très-convenable, la coction des viandes à l'*étuvée*; procédé ſuivant lequel la cuiſſon des chairs s'opère par la vapeur qui les pénètre, en leur laiſſant tout leur ſuc. Les viandes très-fortes, très-fibreuſes, ſont préparées avec un grand avantage de cette manière.

Un aſſez grand nombre d'aſſaiſonnemens eſt employé, en général, pour ajouter aux propriétés toniques des viandes rôties ou bouillies, pour les rendre capables d'opérer plus promptement l'effet excitant & immédiat de l'alimentation.

Ces aſſaiſonnemens ſont principalement le ſel, le vinaigre, certains vins, l'eau-de-vie, le ſucre, divers condimens indigènes & exotiques, l'huile empyreumatique des viandes fumées, qui ſe développe par le fait même du *boucanage*.

Les Anciens & les Modernes, ſous le rapport de ces divers aſſaiſonnemens que l'on mêle aux ſubſtances animales, préſentent de grandes diverſités. Les premiers employoient pluſieurs ſubſtances qui nous paroiſſent aujourd'hui bien éloignées d'un pareil uſage, & que nous avons reléguées dans la matière médicale, la Rhue, par exemple, & l'aſa-fætida qui ſe trouve déſigné ſous le nom de *laſer*, par Pline. En revanche, chez les Modernes, on fait uſage, ſous le nom d'*épices*, d'un grand nombre de ſubſtances ſtimulantes entièrement inconnues aux Anciens; du Géroſle, par exemple, de la Muſcade, du Macis, du Gingembre, du Piment, &c. &c.

D'autres préparations s'exécutent dans le deſſein d'opérer divers mélanges des ſubſtances animales, non-ſeulement avec divers condimens, mais avec d'autres ſubſtances animales, avec les graiſſes, le beurre, le lait, les huiles, le ſucre, le vin: ce qui produit une foule de mets plus ou moins compoſés, liquides ou ſolides, de jus, de bouillons, de conſommés, de ſauces, de ragoûts divers, &c. &c.

Une certaine habitude & la modération dans l'uſage de ces diverſes préparations alimentaires, peuvent les rendre beaucoup moins nuiſibles, ſurtout pour les perſonnes auxquelles des obſervations de détail n'ont point appris, que la conſervation de leur ſanté ſe trouvoit attachée au genre de nourriture le plus ſimple, & à une ſobriété exceſſive.

Les plus nuiſibles de toutes ces préparations, ſont d'ailleurs toutes celles où la ſubſtance fibreuſe ou charnue ſe trouve combinée avec des matières graſſes & ſucrées, ſous la forme de hachis, de boulettes, de gibier, de poudings de toutes eſpèces, &c. &c.

Ajoutons que l'élévation de la température dans les matières graſſes, avec converſion d'une partie de cette matière en une huile oxygénée ou empyreumatique, eſt employée pour former des préparations alimentaires encore plus dangereuſes que les mets compoſés & recherchés que nous venons d'indiquer (les roux, les fritures, & certaines pâtiſſeries très-commues).

Les contrées équatoriales produiſent ſeules, ou preſque ſeules, des plantes qui donnent abondamment & ſans culture, des ſubſtances alimentaires.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 764 sur 787

Dans toutes les autres parties de la terre, la préparation de ces ſubſtances, embraſſe à la fois leur culture & les modifications diverſes que l'on opère dans leur tiſſu, pour le rendre plus propre à l'alimentation. Ces préparations directes & immédiates appartiennent ſeules à l'hygiène. Un aſſez grand nombre peuvent d'ailleurs être employées, & ſe mangent le plus ordinairement ſans avoir ſubi ces préparations. Parmi les fruits qui n'offrent pas cet avantage, quelques-uns ne ſont mangeables que lorſque la cuiſſon en a amolli le parenchyme pour en developper la matière ſucrée (les coings, certaines eſpèces de poires). D'autres ne doivent pas être cuits, mais ne peuvent ſe manger qu'au moment où un commencement d'altération ſpontanée les a rendus *blèches*, ce que nous avons vu être propre à une famille entière de plantes.

Les diverſes préparations qui ſont employées d'ailleurs pour ces fruits, conſiſtent à les faire cuire, ſoit au feu nu, ſoit au four ou à l'étuvée, ſoit dans l'eau. Quelques préparations des fruits, plus recherchées, & qui embraſſent tous les détails de l'office & des arts du confiſeur & des glaciers limonadiers, ont pour objet de former avec leur pulpe ou leurs ſucs, des compotes, des marmelades, des gelées, des confitures de toute eſpèce, des pâtes ſucrées, des boiſſons acides & rafraîchiſſantes, des ſorbets, des glaces, &c. &c.

Pluſieurs feuilles, pluſieurs ſommités de diverſes plantes, ſe mangent comme les fruits, preſque ſans apprêts, ſans coction, du moins comme on le voit, pour les diverſes eſpèces de ſalades, qui d'ailleurs ne peuvent jamais être conſidérées comme un véritable aliment. Ces mêmes parties des végétaux ſont auſſi le plus ſouvent amollies ou même réduites en pulpes, pour en former diverſes préparations & compoſitions alimentaires qui paroiſſent ſur nos tables ſous le nom de *légumes*, & que l'on regarde, en général, comme la baſe d'un régime émollient & adouciſſant; la digeſtion de ces ſubſtances, difficile, à la vérité, pour quelques perſonnes dont les voies gaſtriques ont beſoin d'être excitées, n'eſt pas accompagnée d'un développement de chaleur, & d'aucun ſymptôme d'irritation.

Le procédé particulier d'après lequel on obtient la *ſawer-krout*, par la fermentation du chou, & en détruiſant ainſi la matière ſucrée, appartient moins à l'art culinaire qu'à des opérations qui ont pour objet de conſerver les ſubſtances alimentaires. La découverte en a été, du reſte, placée avec raiſon parmi les inventions qui devroient obtenir le plus de gloire à leurs auteurs, ſi, pour être célèbre, il ſuffiſoit d'être utile.

Les préparations les plus variées des ſubſtances végétales ont eu pour objet, & continuent d'avoir pour objet, les ſemences mêmes qui ſervent comme aliment, & que l'on rapporte à deux titres principaux; ſavoir : 1°. les ſemences farineuſes propres aux plantes céréales; 2°. les ſemences émulſives.

Les ſemences des céréales ſont d'abord broyées, moulues, réduites en farine, blutées, ou plus ou moins ſéparées du ſon. On en forme enſuite, en les mêlant avec de l'eau, & par la coction, des bouillies, des pains azymes, des gâteaux, &c. Un préparation beaucoup plus compliquée, la panification, dont nous avons déjà parlé, ne s'emploie que pour un petit nombre de farines qui contiennent une certaine quantité de gluten, & que l'on fait fermenter avec une certaine quantité de levure, après en avoir formé une pâte plus ou moins liée. Le pain qui réſulte de cette préparation peut occaſionner les accidens les plus graves, ſi on le mange chaud & en ſortant du four. Pour être digéré convenablement, il ne doit pas être trop frais, mais un peu ſec, léger, poreux, d'une ſaveur agréable : il y a d'ailleurs pluſieurs pains, les uns communs, groſſiers, propres à ſoutenir l'action de l'eſtomac chez les ouvriers; les autres, plus légers, d'une blancheur remarquable, & qui conviennent plus particulièrement aux perſonnes efféminées & ſédentaires. Le pain ſalé, le pain très-ſec & deux fois cuit, ou *biſcuit*, ſont indiqués dans quelques cas particuliers de maladies qui paroiſſent dépendre d'une névroſe ou d'une névralgie temporaire des organes épigaſtriques. Le pain préparé avec des farines avariées, dont l'altération dépend de l'ergot ou de la nielle, ont occaſionné pluſieurs fois, dans les temps de diſette, des ſymptômes aſſez graves de maladies.

La préparation des ſemences émulſives eſt peut-être encore plus néceſſaire que celle des graines farineuſes. Il eſt, en général, aſſez difficile d'en opérer la décoction, ſans l'addition d'une certaine quantité de potaſſe, dans l'eau que l'on emploie pour cette préparation. Les émulſions ſont d'ailleurs les formes ſous leſquelles on emploie le plus ordinairement les ſemences émulſives, comme on le voit pour les amandes & pour la ſemence des piſtaches. L'amande du cacao eſt ordinairement torréfiée, avant de ſervir pour la compoſition du chocolat, ſans doute pour la dépouiller d'une partie ſurabondante de l'huile qu'elle contient.

La décoction dans l'eau eſt à peu près la ſeule préparation que l'on fait ſubir aux ſemences des légumineuſes; opération toujours beaucoup plus difficile que la coction des graines des céréales, & qui ne peut s'exécuter convenablement avec des eaux féléniteuſes.

La préparation des graines des céréales, pour en obtenir différentes eſpèces de liqueurs fermentées, ſera indiquée en parlant des boiſſons, dans la troiſième partie de cet article.

La préparation des racines nutritives, ſoit par la décoction, pour en amollir le tiſſu, ſoit par preſſion ou par tout autre moyen, pour en obte-

nir les matériaux alimentaires, n'a pas toujours pour objet unique de rendre ces ſubſtances plus digeſtibles ou plus nutritives. Elle tend auſſi, au moins pour pluſieurs racines, telles que celles de pluſieurs pieds-de-veau & du *manioc*, à ſéparer l'élément nutritif ou comeſtible, de la partie âcre & vénéneuſe, que la nature a rapprochée & combinée dans ces racines.

Boissons. Les boiſſons que nous croyons devoir comprendre dans l'article Nourriture n'ont pas ſeulement pour objet de faire ceſſer la ſoif; elles ſervent en même temps, & par un effet plus éloigné, à réparer la perte des fluides que le mouvement de la vie enlève continuellement à toutes les parties de l'organiſation.

Les boiſſons contribuent auſſi à l'alimentation, en ſe mêlant avec les alimens ſolides, pendant le travail de la première digeſtion.

Pour embraſſer avec méthode tous les objets qui appartiennent à l'hiſtoire des boiſſons, ſoit ſous le point de vue de l'anthropologie, ſoit ſous le point de vue de l'hygiène, nous rapporterons à deux points de vue principaux, ce qui eſt commun ou général aux différentes boiſſons, & ce qui concerne, ſoit dans leur effet, ſoit dans leur nature, chaque eſpèce de boiſſons en particulier.

1°. Exposition générale.

Le beſoin, la ſenſation qui exprime & qui fait déſirer les boiſſons : la manière d'agir des liquides pour déſaltérer, leur doſe, leur influence dans l'alimentation : tels ſont les objets qui ſe préſentent dans une expoſition générale des boiſſons.

La ſoif eſt un ſentiment intérieur plus ou moins vif qui fait deſirer les boiſſons, que pluſieurs cauſes locales ou générales peuvent exciter, & que l'on rapporte aux parties les plus expoſées à une évaporation continuelle, par leur expoſition à l'air (la bouche, l'arrière-bouche & le larynx).

La ſoif a ſans doute pour objet final, la réparation des liquides, & n'eſt jamais plus vive, plus preſſante que dans les circonſtances où cette réparation eſt plus néceſſaire, c'eſt-à-dire, dans tous les cas où des ſécrétions morbides très-conſidérables exiſtent, comme dans le diabétès, dans certaines hydropiſies, ou même chez les nourrices dont le nouriſſon eſt trop avide, & que rien ne peut déſaltérer : ſymptôme qui, pour le dire en paſſant, avertit que l'allaitement ne pourroit pas être impunément continué pendant long-temps chez ces nourrices.

La ſoif eſt plus régulièrement & plus habituellement excitée par la chaleur ſèche, ſurtout par le ſéjour dans des appartemens très-échauffés, par l'exercice, l'action de parler, la privation de boiſſons ou d'alimens liquides, par l'uſage des nourritures épicées, en un mot, par tout ce qui, dans un temps donné, irrite directement ou ſympathiquement les voies gaſtriques, augmente l'évaporation dans l'arrière-bouche, & enlève à l'organiſation une trop grande quantité de parties liquides ou fluides. Les affections inflammatoires, certaines irritations nerveuſes, peuvent occaſionner, dans certains cas, une ſoif morbide que rien ne peut déſaltérer. Les exemples les plus remarquables d'une ſoif portée au plus haut degré ont été décrits par pluſieurs voyageurs, dans l'hiſtoire des plus célèbres naufrages. Il faut auſſi ranger parmi ces exemples, ceux d'une ſoif qui ſeroit excitée par des bleſſures très-douloureuſes : ce qui doit rappeler que le tourment de la ſoif étoit ſouvent une des ſouffrances qui paroiſſoient les plus inſupportables pour les criminels qui étoient livrés au ſupplice de la roue, & pour les infortunés auxquels on faiſoit ſubir les horribles épreuves de la torture.

La ſoif, qui au premier aperçu paroîtroit devoir être conſtante & preſqu'uniforme chez tous les animaux, préſente de grandes variétés, & dans l'état de ſanté, & dans l'état de maladie.

En général, les animaux carnaſſiers boivent beaucoup moins que les herbivores, ſurtout les oiſeaux de proie (1).

Les herbivores eux-mêmes préſentent, relativement à la néceſſité de boire, de grandes variétés, ſans parler des chameaux ou des dromadaires, qui doivent à une particularité de leur organiſation, la faculté de pouvoir demeurer pendant pluſieurs jours ſans boire, dans les contrées les plus chaudes & les plus arides de l'Univers (2).

Les individus d'une même eſpèce, de l'eſpèce humaine, par exemple, offrent auſſi beaucoup d'anomalies relativement aux boiſſons. Haller remarque à ce ſujet, que l'homme auroit beaucoup moins beſoin de boiſſons, s'il ſe nouriſſoit excluſivement de ſubſtances végétales, ou s'il faiſoit uſage au moins, d'un régime moins âcre, moins irritant, & plus conforme à ſa nature. Quoi qu'il en ſoit, & malgré l'influence de ce régime, un aſſez grand nombre de perſonnes éprouve rarement le beſoin de boire : d'autres ont été impunément privées de boiſſons, pendant 12 jours, 15, 40, 60, 70 jours, & même ſix mois. Haller cite l'exemple d'une Suédoiſe appelée Eſther, qui fut ſans boire pendant ſix ans, & chez laquelle la ſécrétion de l'urine ne fut pas interrompue pendant tous ce temps. Dans l'état ordinaire, lorſque la ſoif exiſte, elle devient bientôt, ſi elle n'eſt pas ſatisfaite, une ſenſation impérieuſe, un beſoin

(1) On a cru pouvoir aſſurer, d'après des obſervations qui ſe trouvent conſignées dans les *Tranſactions philoſophiques*, que le *Felis Zibethica* ne buvoit qu'une fois dans un mois.

(2) Cette particularité conſiſte dans des eſpèces de réſervoirs qui ſe trouvent ſur les côtés, & à la ſurface interne de la panſe; réſervoirs qui contiennent une certaine quantité de liquide, que l'animal tient en réſerve, pour l'employer au beſoin, & calmer la ſoif, dont il ſeroit infailliblement la victime, ſans cette heureuſe diſpoſition de ſes organes.

qu'aucune eſpèce de courage ou de force morale ne peut faire ſupporter. Haller, qui fait cette remarque, n'oublie pas de citer, pour la juſtifier, ce qui arriva au malheureux Charles V, dans ſon expédition d'Afrique, & l'exemple encore plus mémorable peut-être de Lyſimaque, un des ſucceſſeurs les plus braves d'Alexandre, qui fut obligé de ſe rendre, ſe trouvant entièrement privé de boiſſon pour ſon armée. A meſure que la ſoif augmente, la chaleur, l'aridité des parties qui en paroiſſent le ſiége, deviennent plus intolérables : la ſécrétion perſpiratoire de la bouche eſt preſque ſupprimée; celle des glandes ſalivaires & des follicules ſe dénature; on éprouve un ſentiment de conſtriction dans l'œſophage; la reſpiration eſt accélérée; une chaleur intérieure paroît ſe répandre dans tous les organes, & la mort ſurvient ordinairement du troiſième au quatrième jour, au milieu des plus horribles ſouffrances.

Les traces de léſion que l'ouverture des corps fait découvrir, répondent à la violence de ces ſymptômes : ce ſont des ſignes d'inflammation de l'eſtomac, l'épaiſſiſſement, la diminution de la bile, de l'urine & des humeurs en général, dans leurs réſervoirs particuliers, la ſéchereſſe, l'aridité de tous les tiſſus, la conſiſtance du ſang & ſon accumulation dans le cœur & à l'origine des gros vaiſſeaux.

La ſenſation de la ſoif, que l'on rapporte à l'arrière-bouche, ne peut guère être regardée, dans le plus grand nombre des cas, que comme un phénomène ſympathique, dépendant, ſoit de l'irritation des voies gaſtriques, ſoit de l'irritation générale qui réſulte de la privation des liquides néceſſaires pour étendre & envelopper convenablement, les matières acrimonieuſes & ſtimulantes, que l'abſorption interſtitielle verſe continuellement dans le torrent de la circulation.

En conſidérant ainſi la ſoif, il eſt facile de voir, que pour la faire ceſſer, les boiſſons doivent agir en humectant, en modifiant d'une manière quelconque, les parties auxquelles cette ſenſation eſt rapportée, & en fourniſſant une certaine quantité de fluide à l'abſorption.

L'humectation, la modification locale, n'eſt pas même toujours indiſpenſable, & pluſieurs fois, M. le profeſſeur Dupuytren a fait ceſſer la ſoif, chez des animaux ſoumis à des recherches phyſiologiques, en injectant de l'eau dans leurs veines : expériences que M. Orfila a ſouvent répétées avec le même réſultat, & en s'aſſurant d'ailleurs que chez les animaux qui meurent de ſoif, la diminution de la partie ſéreuſe du ſang étoit toujours proportionnelle à l'abſtinence des liquides.

On ſait d'ailleurs, & par des obſervations nombreuſes, que la ſoif peut être calmée ou même appaiſée par un bain, & qu'elle eſt bien plus ſupportable dans une atmoſphère froide & humide. On peut prendre, dans un temps donné, beaucoup plus de liquides que d'alimens ſolides, comme on le voit par ce qui arrive journellement aux eaux minérales.

Le rapport des boiſſons aux alimens, dans l'alimentation, varie, du reſte, beaucoup, ſuivant les divers auteurs. Sanctorius veut qu'il ſoit de dix ou de onze à trois, d'autres de cinq à deux ou de ſept à ſix, &c. Rien ne peut être fixe à ce ſujet : l'habitude, le caprice, les diſpoſitions conſtitutionnelles, étendent ou reſſerrent continuellement les limites que l'on voudroit preſcrire. On peut toutefois établir en thèſe générale, que les perſonnes foibles, lymphatiques, dont les digeſtions ſont habituellement lentes & laborieuſes, doivent boire beaucoup moins que les autres, & s'abſtenir d'alimens volumineux & liquides.

Les boiſſons, lorſqu'elles ſont employées pour contribuer à l'alimentation, agiſſent, ſous ce rapport, de deux manières bien différentes; ſavoir : en ſe mêlant aux alimens ſolides, dont elles favoriſent la diſſolution, & en ſtimulant, d'une manière plus ou moins vive & plus ou moins durable, les voies gaſtriques.

Dans le plus grand nombre des cas, les boiſſons ont pour objet de faire ceſſer la ſoif, de contribuer à la diſſolution des alimens & à la confection de la pâte chymeuſe. Dans quelques circonſtances particulières, cet effet eſt ſeul indiqué, & les digeſtions deviennent pénibles & laborieuſes, ſi la boiſſon produit le plus léger excitement; ce qui arrive ſurtout pour quelques perſonnes qui ne digèrent bien qu'en buvant, à leurs repas, de l'eau ſimple, de l'eau d'orge, de l'eau mêlée à une certaine quantité de lait ou de ſirop d'orgeat. Dans le cas contraire, c'eſt-à-dire, quand les boiſſons toniques paroiſſent néceſſaires, il faut éviter autant que poſſible, ſurtout à la fin du repas, la bière, les vins acides & les vins ſucrés, en un mot, tout ce qui peut jeter au milieu de la maſſe alimentaire, une ſubſtance fermenteſcible & propre à faire naître une réſiſtance dont l'appareil de la digeſtion ne triompheroit que d'une manière douloureuſe & incomplète.

La température, la peſanteur ſpécifique des boiſſons, leurs qualités particulières, en faiſant même abſtraction de tout effet ſtimulant, ne ſont pas indifférentes dans l'uſage que l'on peut en faire.

Les boiſſons tièdes, aromatiques ou non aromatiques, les liquides ſucrés ou mucoſo-ſucrés, ſavoneux, gélatineux, ne ſont pas propres, en général, à déſaltérer. Les boiſſons acidules, ſurtout quand elles ſont très-froides, calment plus ſûrement & plus promptement la ſoif qu'aucun autre liquide. En général, les boiſſons ſont d'autant moins propres à déſaltérer, qu'elles ſont moins pures, moins limpides, plus chargées de particules ſolides & alimentaires; ce qui eſt évident pour les différentes eſpèces de lait ou de

bouillon, & pour toutes les infusions ou les décoctions végétales, qui contiennent une certaine quantité de gomme, de sucre ou de fécule.

Les Anciens recherchoient avec une sorte de prédilection passionnée, les boissons très-chaudes, & développoient, pour se les procurer, un grand luxe dans leurs *thermopolies*, si bien décrits par Baccius. Les Modernes ont un goût différent, & attachent un grand prix aux boissons froides & glacées. Ces extrêmes ont souvent des inconvéniens; les boissons très-froides, surtout l'eau glacée, ont même produit des accidens graves, lorsqu'elles ont été prises sans faire aucun exercice, & au moment où le corps se trouvoit en sueur, à la suite d'une grande fatigue. Dans le cas où l'eau froide est convenablement prise, & lorsque son impression sur la surface interne de l'estomac est suivie d'un excitement, d'une augmentation d'énergie, un pareil effet doit être attribué, comme celui du bain froid, à une véritable réaction, & non pas à une stimulation directe; ce qui rend l'indication d'un semblable moyen fort difficile à déterminer, lorsqu'elle ne peut pas être rapportée à une anomalie, à une irrégularité dans la tonicité gastrique, qu'il faut faire cesser en changeant le mode d'action, sans exciter réellement & directement l'organe, dont on veut favoriser les fonctions.

L'eau très-froide, & même glacée, a d'ailleurs très-peu d'inconvéniens, même dans le cas d'une soif & d'une chaleur extrême, si elle est bue lentement, en marchant & par petites portions, que l'on avale d'une manière successive, avec une certaine quantité d'air atmosphérique.

Ces considérations s'appliquent à l'usage des *glaces*, que le luxe, bien plus que le besoin, a introduit dans toutes les grandes capitales de l'Europe. La nature des liquides, tantôt muqueux & acides, avec lesquels ces glaces sont préparées, doit aussi être prise en considération. L'époque, du reste, la plus favorable pour employer impunément ou utilement les glaces, est le moment où la seconde digestion est sensiblement commencée, surtout chez les personnes qui ont pu remarquer d'ailleurs, que loin de stupéfier ou d'engourdir l'estomac, l'impression immédiate des boissons froides en provoquoit la réaction d'une manière douce & facile.

Les boissons qui, indépendamment de leur température, paroissent les plus propres à faire cesser la soif par leurs qualités particulières, sont les boissons acidules très-peu sucrées ou point sucrées, mais surtout les boissons rendues acidules par le gaz acide carbonique, telles que les eaux de Seltz, de Châteldon, de Bussang, de Pyrmont.

On appaise très-bien aussi la soif, en tenant dans la bouche un morceau de glace, une petite quantité d'eau-de-vie, ou une portion quelconque d'une substance qui augmente la sécrétion de la salive.

Exposition particulière.

Les différentes espèces de liquides que l'on emploie comme boissons, & qui toutes ou presque toutes, sans en excepter l'eau, servent en même temps à nourrir & à désaltérer, peuvent être rangées sous les titres suivans: 1°. les boissons émollientes & alimentaires; 2°. les boissons aqueuses & muqueuses; 3°. les boissons acidules; 4°. les boissons fermentées; 5°. les liqueurs alcooliques; 6°. les boissons aromatiques.

1°. Des *boissons émollientes & alimentaires.* Presque toutes les boissons, sans en excepter l'eau, contiennent sans doute des molécules nutritives, & contribuent, par leur composition, à l'alimentation. Toutefois, nous croyons pouvoir désigner sous le titre de *boissons alimentaires*, tous les liquides qui ne désaltèrent point, ou qui désaltèrent très-peu, & qui, dans tous les cas, servent comme aliment & comme boissons.

Nous comprenons parmi ces boissons, le lait, le petit-lait, différentes émulsions, les divers bouillons préparés avec les substances animales, l'eau d'orge, l'eau d'avoine, en un mot, tous les *decoctum* & les *infusum* gélatineux & gommeux. Ces derniers ne sont guère mis en usage que pendant la durée des maladies aiguës: on les désigne sous le nom de *tisannes* (*voyez* ce mot). Les émulsions des semences de l'Amandier, de la Pistache, ne s'emploient guère dans l'usage habituel de la vie; les bouillons de viande, le lait, le petit-lait, servent bien plutôt comme alimens que comme boissons. Ce dernier, le petit-lait, forme en particulier la partie principale de la nourriture des pâtres des Pyrénées, dans le voisinage de Cauteret & de Barèges: usage qui rappelle celui des Scythes hippomolgues dont parle Hippocrate.

2°. *Boissons aqueuses & muqueuses.* L'eau simple se trouve au premier rang, dans cette classe de boissons; la plus pure est celle que l'on puise ordinairement dans les rivières qui ont une certaine étendue, & qui coulent sur un sol pierreux ou sablonneux: cette eau est également propre pour désaltérer & pour contribuer à l'alimentation; ce que désigne la qualification d'*eau potable*, qui lui a été donnée. Elle doit renfermer une certaine quantité d'air atmosphérique, cuire convenablement les légumes, & dissoudre le savon, ce qui indique qu'elle ne contient pas de sels à base calcaire. Les eaux de puits, les eaux de source, n'ont pas toujours ces propriétés, & sont assez souvent sélénitenses. Les eaux de neige, les eaux que donne la glace fondue, deviennent potables en les agitant, c'est-à-dire, en y faisant pénétrer une certaine quantité d'air atmosphérique, ce qu'Hippocrate paroît avoir entrevu, en disant qu'il ne manquoit qu'un élément ou un certain principe à ces eaux, pour servir utilement à la nourriture de l'homme ou des animaux. L'eau

de pluie eſt très-bonne, ſi elle n'eſt pas recueillie immédiatement après une première averſe : les eaux les plus malſaines, ſont les eaux dormantes, dont parle Hippocrate, qui ſont froides en hiver & chaudes en été ; que l'on puiſe dans les étangs, dans les marécages, dans les citernes mal entretenues, ou dans une rivière étroite, placée dans le voiſinage d'un rouiſſage de chanvre ou d'une manufacture inſalubre. Ces eaux méritent, en grande partie, le reproche qui leur a été fait, d'occaſionner des fièvres quartes, des dyſſenteries, des hydropiſies, des affections ſcorbutiques, des varices. On ne doit pas les confondre avec les eaux quelquefois bourbeuſes des grands fleuves, que l'on épure facilement au moyen d'un filtre de ſable ou de charbon. On aſſure que quelques peuplades ſauvages boivent l'eau de la mer ; mais, en général, cette eau ne devient ordinairement potable que par la diſtillation ou par la congélation. L'eau, à bord des vaiſſeaux, auroit ſouvent tous les inconvéniens de l'eau la plus malſaine, ſi l'on n'employoit pas les plus grands ſoins pour ſa conſervation, mais principalement le charbonnage de la ſurface interne des tonneaux, que les Anglais connoiſſent depuis long-temps, & ſur lequel M. Berthollet attira vivement l'attention de ſes compatriotes, vers la fin du ſiècle dernier (1).

Les eaux non potables peuvent le devenir par différens procédés qui les aſſainiſſent, ou qui en changent même la nature. Les eaux de ſource ou de puits, qui contiennent ſi ſouvent des ſels à baſe calcaire, & qui incommodent vivement les perſonnes dont les entrailles ſont foibles & irritables, deviennent très-douces, très-molles, en y verſant une petite quantité de carbonate de potaſſe, & en les épurant enſuite par la filtration.

Les eaux de neige deviennent très-bonnes, ainſi que nous l'avons déjà indiqué, en les agitant vivement, pour les mêler avec une certaine quantité d'air atmoſphérique. Les eaux malſaines qui tiennent des ſubſtances animales ou végétales en putréfaction, perdent une grande partie de leurs propriétés nuiſibles, ſi après les avoir fait bouillir, on les filtre avec le charbon. On parvient encore à une épuration plus complète, en combinant avec trois pintes & demie de cette eau, vingt-quatre gouttes d'acide ſulfurique, & une once & demie de charbon. On aſſure du moins que la ville de Payſley en Ecoſſe, qui étoit fort malſaine, ce que l'on attribuoit à ſes eaux, a trouvé un grand avantage dans l'emploi uſuel de ce procédé, qui porte le nom de *Lowis*, ſon inventeur.

Les eaux malſaines dont nous parlons, le deviennent encore bien davantage, lorſqu'elles contiennent, comme en Egypte, de petites ſangſues qui ſont avalées ; accident que les Anciens ont bien connu, & dont les Modernes ont cité pluſieurs exemples. Quoique les boiſſons fermentées de toute eſpèce ſoient très-répandues, on évalue au neuf dixième des hommes, le nombre des perſonnes qui ſe ſervent habituellement d'eau pour boiſſon. Les contre-indications qui pourroient s'oppoſer à l'uſage de cette boiſſon, ne peuvent ſe tirer que d'une certaine foibleſſe, que d'une certaine débilité des organes de la digeſtion, qui ne ſupportent, dans un temps donné, qu'une très-petite quantité de nourriture, & qui demandent à être excités, ſoit par les boiſſons fermentées les plus toniques, ou par des eaux minérales un peu ſtimulantes, telles que les eaux de Seltz, de Buſſang, de Pyrmont, de Châteldon, &c.

On devroit peut-être rapporter aux boiſſons aqueuſes, les ſucs très-frais & légèrement mucilagineux, ſans être ſucrés ni acidules, mais principalement les ſucs que contient la chair pulpeuſe du melon, & la chair encore plus humide & plus douce du melon d'eau, dont les Orientaux font un ſi grand uſage.

3°. *Boiſſons acidules.* Les boiſſons acidules ſe préparent ſans le ſecours de la fermentation, avec les ſucs des fruits d'un grand nombre de plantes, tels que les groſeilles, les ceriſes, les citrons, les oranges, le raiſin. On doit rapporter auſſi à cette claſſe, l'eau rendue acidule par ſon mélange avec quelques acides, mais ſurtout avec le vinaigre. Les boiſſons acidules, mais ſurtout les eaux acidules gazeuſes, paroiſſent déſaltérer, non-ſeulement en humectant les parties qui ſont le plus irritées dans la ſoif, mais en changeant le mode d'action de ces parties, par un effet qui leur eſt propre. Ces boiſſons déſaltèrent d'autant mieux, qu'elles ſont plus franchement acidules, qu'elles ſe trouvent plus froides, & ſans aucun mélange avec des corps ſucrés. L'eau, mêlée avec une petite quantité de vinaigre, doit être placée au premier rang parmi les boiſſons déſaltérantes, & les Anciens auxquels cette remarque n'avoit point échappé, attachoient une grande importance à munir chaque ſoldat d'une petite proviſion de vinaigre.

Les boiſſons acidules dont on feroit un trop grand uſage, ſurtout pendant les grandes chaleurs, affoibliroient ſenſiblement les voies digeſtives ; elles ſont plus particulièrement contre-indiquées pour les perſonnes qui ont une gaſtrite ou une entérite chronique & latente, ou dont l'eſtomac eſt habituellement modifié par l'effet d'une diſpoſition goutteuſe ou rhumatiſmale.

4°. *Boiſſons fermentées.* Ces boiſſons, que l'on prépare avec diverſes ſubſtances végétales, & même quelquefois avec des ſubſtances animales, ſont toutes plus ou moins ſtimulantes, par la quantité très-variable d'alcool qu'elles contiennent, & qui s'y développe par la fermentation d'une matière ſucrée ou mucoſo-ſucrée. Le goût de ces boiſ-

(1) *Annales de Chimie*, tome LIX, page 96.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 769 sur 787

fons, qui eſt en général très-répandu, & qui ſemble ſe rattacher dans l'homme à une appétence inſtinctuelle, eſt beaucoup plus vif dans les pays froids & à meſure que l'on s'éloigne de l'équateur. La loi de Mahomet, qui le condamne en Arabie, eſt une loi de climat, ſuivant la remarque ingénieuſe de Monteſquieu, & on pourroit dire que l'ivrognerie, parmi les nations, correſpond aux différens degrés de latitude.

Les boiſſons fermentées les plus eſtimées ſe préparent avec le fruit de la vigne, & dans les heureux climats qui ſont favorables à la culture de cette plante, c'eſt-à-dire, entre le 50e. & le 20e. degré de latitude. On prépare auſſi des boiſſons fermentées avec un grand nombre de fruits ou de bulbes de pluſieurs eſpèces de végétaux, le ſucre lui-même, le ſuc de pluſieurs palmiers, les ſemences de toutes les plantes céréales. Les triſtes hivers & l'affreux climat des nations hyperboréennes, dont Virgile a ſi bien décrit la malheureuſe poſition, s'en conſolent, ajoute-t-il, avec leur vin de ſorbier.

Hic noctem ludo ducunt, & pocula læti,
Fermento atque acidis, imitantur vitea ſorbis.
Géorg. III. 380.

Les Kamtſchadales, qui appartiennent à ces peuplades ſi défavorablement traitées par la nature, ſe procurent d'une autre manière des boiſſons fermentées. Les Tartares en obtiennent avec le lait de leurs jumens, qu'ils font fermenter avec des ſubſtances aromatiques : ce qui fait leur *koumiſs*, qui leur ſuffit pour leur donner le bonheur de l'ivreſſe & répandre une joie bruyante dans leurs feſtins. Les Ruſſes préparent leurs boiſſons fermentées avec le pain, & pluſieurs ſauvages de l'Amérique, avec un mélange de différentes ſubſtances végétales, qu'ils font macérer dans l'eau, en y mêlant autant de ſalive qu'il leur eſt poſſible de s'en procurer.

Parmi toutes ces boiſſons fermentées, que l'induſtrie humaine s'eſt procurées avec tant de variétés, les différentes eſpèces de vins, la bière, le cidre, le poiré, &c., ſont les ſeules boiſſons dont l'uſage ſoit généralement répandu parmi les nations civiliſées.

Le vin, conſidéré ſous un point de vue hygiénique, préſente de grandes différences & de nombreuſes variétés, depuis les vins acerbes & peu liquoreux des pays froids ou mal expoſés, juſqu'aux vins alcooliques & généreux du midi de la France, & des plus heureuſes contrées de l'Eſpagne & de l'Italie.

Tous ces vins ont pour caractère, ſi on les compare au plus grand nombre des boiſſons fermentées, de contenir un arôme ou *bouquet*, propre à chaque eſpèce de vin, & de l'acide tartarique, qui ſe trouve en plus ou moins grande quantité dans toutes les eſpèces & que l'on ne rencontre jamais dans les cidres, dans les poirés, ni dans aucune autre boiſſon préparée avec les Sorbes, les Cormes, &c.

Tous les vins ſe préparent en faiſant fermenter, avec le concours de l'air & à une température de 10 à 12 degrés, une certaine quantité de ſuc de raiſin ou *moût*, qui contient beaucoup d'eau, une certaine quantité de ſucre & une matière particulière qui paroît ſe transformer en ferment, par ſa combinaiſon avec l'oxygène. La fermentation eſt très-forte pendant les quatre ou cinq premiers jours ; on la prolonge juſqu'au dixième & même juſqu'au treizième, époque où la liqueur a déjà acquis une certaine force, qui augmente dans les tonneaux, où cette même fermentation continue pendant pluſieurs mois. La durée de cette fermentation ſecondaire eſt indéfinie : ſes effets, réunis à ceux de l'évaporation des parties aqueuſes, améliorent beaucoup les vins, ſurtout les vins généreux, qui ſont d'autant plus eſtimés qu'ils ſont plus anciens. (*Voyez* VIN.)

Les meilleurs vins ſont ceux qui ſont remarquables par leur *bouquet*, & qui contiennent le plus d'alcool & le moins d'acide. Les vins d'un ordre inférieur ont des qualités oppoſées ; ils contiennent beaucoup d'acide, beaucoup de tartre, & l'ivreſſe qu'ils occaſionnent eſt ſouvent compliquée d'indigeſtion. Brande, qui s'eſt occupé d'une manière particulière de l'analyſe des vins, les a reconnus plus ou moins riches en alcool, & dans l'ordre ſuivant :

Vin de Madère, 24,42 ſur 100 parties.
Vins d'Eſpagne, en général, 19.
Vin de Rouſſillon, 19,00.
Vin de Bordeaux, première qualité, 17,11.
Vins de Bourgogne, *ibid.*, 16,60.
Vin du Rhin, vieux, 14,37.

On peut adopter, ſous le point de vue de l'hygiène, la diviſion admiſe par Sinclair, qui rapporte les différentes eſpèces de vins aux titres ſuivans : 1°. *vins acides ;* 2°. *vins ſucrés & cuits ;* 3°. *vins généreux ;* 4°. *vins aſtringens.*

Parmi les vins acides ſe trouvent tous les vins froids & moins chargés d'alcool, très-différens de qualité, depuis les vins acerbes juſqu'aux vins de Champagne & de Bourgogne, qu'il comprend dans cette claſſe (1).

Les vins *acides*, même ceux qui ſont d'une qualité ſupérieure, ſe trouvent contre-indiqués, d'une manière particulière, pour toutes les perſonnes dont les organes digeſtifs ſont foibles ou ſenſiblement modifiés par une diſpoſition goutteuſe ou rhumatiſmale, qui ont facilement des aigreurs, des renvois de pain, pendant le travail de la première digeſtion, le ſoda ou pyroſis, en faiſant uſage des corps gras.

(1) On range parmi les vins *acides*, les vins du Rhin, de la Moſelle, de Suiſſe, d'Autriche, de Champagne, & même les vins de Bourgogne de qualité inférieure.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 770 sur 787

M. Scudamore a peut-être un peu trop exagéré, d'après des vues purement théoriques, les inconvéniens attachés à l'uſage de ces vins, pour les goutteux, qui uſeront du reſte avec plus de ſécurité & d'avantage, des vins non acides & plus alcooliques de Rouſſillon ou de Madère.

Ces vins ſeront également indiqués pour toutes les perſonnes dont les organes digeſtifs ſont foibles & ſans ceſſe abreuvés par les produits d'une ſécrétion muqueuſe & trop abondante. L'uſage de ces vins à petite doſe, au commencement & à la fin du repas, rendront leur digeſtion moins lente, moins imparfaite. Quant au choix de ces vins, parmi leſquels on range les vins de première qualité, de Rouſſillon, de l'Hermitage, de Languedoc, de Madère, d'Eſpagne non ſucrés, l'expérience de chaque individu pourra ſeule les diriger d'une manière convenable.

Les vins *ſucrés*, parmi leſquels on place les vins de Hongrie, pluſieurs vins d'Eſpagne, d'Italie, de Grèce, du Cap, conviennent, en général, aſſez peu, quand on en fait uſage au milieu ou à la fin d'une alimentation très-abondante. Ils peuvent alors agir, chez les perſonnes dont l'eſtomac eſt foible, comme tous les corps ſucrés, & contribuer à provoquer dans la maſſe alimentaire une tendance à la fermentation, qui rend la digeſtion laborieuſe & moins parfaite.

Ces mêmes vins, quand ils ont un bouquet très-développé, & lorſqu'ils ſont riches en alcool, conviennent aux perſonnes très-ſobres. Sydenham, auquel nous empruntons cette remarque, l'avoit faite, d'après ſon expérience perſonnelle, qui l'avoit porté à reconnoître de grands avantages dans l'uſage du vin de Canarie.

Les vins que Sinclair appelle aſſez improprement *vins aſtringens*, ſont les vins de Portugal en général, lorſqu'ils ne ſont pas frelatés par l'addition de l'eau-de-vie. Ces vins, qui diminuent les ſécrétions muqueuſes de l'inteſtin, & qui par cela même favoriſent la conſtipation, conviennent dans les pays froids & humides, où leur conſommation eſt très-conſidérable.

On a fixé à une pinte & demie, la doſe de bon vin dont un homme bien portant & familiariſé avec l'uſage des boiſſons fermentées, pouvoit faire utilement ou impunément uſage. Pluſieurs perſonnes dépaſſent ſouvent cette limite ſans en être incommodées, mais ſans en retirer d'autre avantage, que celui de ſatisfaire un penchant honteux & condamnable, à l'ivrognerie.

Du reſte, la manière la plus généralement adoptée pour l'emploi du vin, conſiſte à le mêler avec une certaine portion d'eau naturelle ou d'eau minérale potable & tonique, & d'en boire de petites quantités à la fin & au commencement du repas.

Quelques perſonnes, qui apportent beaucoup de ſollicitude dans leur diététique, boivent toujours le vin & l'eau ſans mélange; ce qui pourroit être univerſellement adopté avec avantage, excepté par quelques perſonnes, dont les organes de la digeſtion, trop foibles, ont beſoin d'être ſtimulés pendant l'alimentation, ſoit par du vin très-généreux, ſoit par des eaux minérales gazeuſes, mêlées avec le vin à une très-petite doſe, ce que l'expérience individuelle peut ſeule faire reconnoître. D'autres ne peuvent boire impunément de vin, même étendu dans beaucoup d'eau. On a vu des indiſpoſitions aſſez graves, diſparoître en n'employant d'autre boiſſon que l'eau bien pure & très-peu froide. *Voyez*, pour plus de détail, Vin (Boiſſons ſpiritueuſes).

L'uſage immodéré du vin amène, avec le temps, toutes les infirmités qui ſont la ſuite inévitable de l'abus des boiſſons ſpiritueuſes.

Les vins *falſifiés* & *mélangés*, lors même qu'ils ne contiennent aucune ſubſtance vénéneuſe, ſont très-nuiſibles pour toutes les perſonnes dont les voies gaſtriques ſont tout à la fois très-foibles, très-irritables, & le ſyſtème nerveux très-mobile. L'eau-de-vie, que l'on ajoute à certains vins, pour les rendre en apparence plus généreux, eſt capable d'affecter les organes délicats & ſenſibles de ces perſonnes, qui manquent rarement de ſe trouver incommodées quand elles ont fait uſage de ces vins.

La manière de faire uſage des vins, contribue d'ailleurs, autant que leurs qualités, à leur effet nuiſible ou utile. Une quantité de ces boiſſons, un peu conſidérable, ne convient en général qu'à un très-petit nombre de perſonnes, & l'abus des vins de qualité inférieure, des vins frelatés, dans les claſſes indigentes, doit être regardé comme l'une des cauſes principales de cette foule d'affections chroniques des organes de la digeſtion, que les médecins rencontrent bien plus ſouvent dans les hôpitaux que dans leur pratique particulière. Il faut ranger en outre, parmi les coutumes les plus dangereuſes, l'uſage ſi généralement répandu de boire pluſieurs eſpeces de vins pendant un ſeul repas; uſage qui ne peut convenir aux valétudinaires, & auquel les perſonnes robuſtes renoncent, quand leur expérience ou leur raiſon les a éclairées.

Les *cidres* bien préparés, même les cidres de qualité inférieure, que l'on appelle *petits cidres*, forment une boiſſon fermentée très-ſaine, du moins lorſque l'habitude a familiariſé avec ſon uſage. On a même vu des cidres doux, fort bien faits & un peu anciens, produire les plus heureux effets dans le régime de pluſieurs perſonnes, qui étoient tourmentées, depuis long-temps, par des affections catarrhales chroniques des voies pulmonaires & des voies gaſtriques, avec complication inflammatoire. Les mêmes boiſſons ont également paru indiquées pour diſſiper des ſymptômes de névroſes ou de névralgies abdominales, & le médecin Paulmier aſſure qu'il ne

parvint à ſe guérir d'une cruelle hypochondrie, qu'avec cette boiſſon fermentée.

Les cidres frelatés, les ſeuls peut-être que l'on boive dans les grandes villes, les cidres troubles & mal préparés, ſont loin de produire d'auſſi bons effets, & méritent tous les reproches que l'on a faits d'une manière trop générale aux cidres. Du reſte, cette boiſſon, qui eſt l'objet d'un commerce & d'une induſtrie aſſez étendue en France, en Angleterre & en Amérique, a été introduite en Europe par les Maures, lorſqu'ils étoient les maîtres de l'Eſpagne. On en diſtingue un grand nombre d'eſpèces, qui ſont ſuſceptibles d'une foule d'altérations ſpontanées, lorſque l'on n'apporte pas autant de ſoin à leur conſervation qu'à leur préparation. (*Voyez* Pomme, Pommier.)

Ces différentes eſpèces de cidre, comme toutes les boiſſons fermentées qui ne ſont point préparées avec le raiſin, ne contiennent point d'acide tartareux. La première fermentation du ſuc de pomme deſtiné à leur préparation, & qui s'obtient par la preſſion, ſe fait dans des tonneaux, que l'on ferme au bout de très-peu de jours, & lorſqu'une certaine écume a été rejetée. Une fermentation ſecondaire s'établit alors, & après une durée auſſi indéfinie que celle du vin, ſurtout lorſque dans la ſuite la liqueur eſt renfermée dans des bouteilles bien bouchées. On trouve dans les cidres une aſſez grande quantité de ſucre, d'alcool, ſurtout dans l'eſpèce dite *gros cidre paré;* du mucilage, qui diminue à meſure que le cidre s'améliore; un principe amer, une matière colorante, de l'acide malique & pluſieurs ſubſtances ſalines.

Les précipités que l'on obtient avec les réactifs, n'indiquent pas toujours une ſophiſtication & peuvent avoir eu leur ſource dans les eaux dont on s'eſt ſervi, dans les vaſes ou les inſtrumens dont on a fait uſage : vérité importante, & que les commiſſaires de l'Académie firent connoître à la fin du ſiècle dernier (1).

Les cidres nouveaux & très-doux ſont d'une digeſtion difficile; ils agiſſent même le plus ſouvent d'une manière purgative.

Les cidres s'altèrent d'autant plus d'ailleurs qu'ils ſont moins privés du contact de l'air, & qu'ils ſont tenus davantage en vidange. Lorſque, par ſuite d'une pareille négligence, ils ſont devenus nuiſibles, ils peuvent occaſionner, ſurtout par un uſage habituel, la colique dite *du Poitou*, que l'on a comparée à la colique de plomb, d'après la gravité de ſes ſymptômes.

La boiſſon fermentée que l'on obtient des poires, & que l'on nomme *poiré*, ſe rapproche beaucoup des différentes eſpèces de cidre, par ſa compoſition & ſes différentes propriétés. Cependant, cette boiſſon contient, en général, plus d'alcool que de cidre, & ſe trouve plus ſouvent employée pour contribuer à la falſification des différentes eſpèces de vins. Le vin de Sorbes ou de Sorbier, que l'on obtient non-ſeulement des ſorbes, mais de tous les fruits qui ne ſont mangeables que lorſqu'ils ſont blets, cette boiſſon, très-uſitée dans le Nord, eſt beaucoup plus acerbe que le cidre & le poiré.

Les boiſſons fermentées que l'on prépare avec le miel, & dont l'uſage eſt aſſez répandu dans les provinces méridionales, mais ſurtout en Pologne & en Ruſſie, ne manquent pas d'une certaine force, lorſqu'elles ſont convenablement préparées. Celle que Sinclair déſigne ſous le nom de *mead*, s'obtient en faiſant fermenter l'hydromel, convenablement aromatiſé, avec une quantité ſuffiſante de levure de bière. Cette boiſſon eſt claire, agréable au goût, aſſez nourriſſante & ſenſiblement tonique, par les ſubſtances aromatiques qu'elle contient. La boiſſon appelée *metheglin* par le même auteur, ne diffère du *mead* que parce qu'elle eſt plus fortement aſſaiſonnée (1).

Les vins de miel les plus eſtimés ſont connus en Pologne ſous le nom de *lipets*, & ſe préparent ſurtout avec le miel de Lithuanie.

Ces vins de miel, comme le miel lui-même, ne peuvent jamais convenir aux perſonnes dont l'eſtomac ſupporte mal les fruits acidules & ſucrés, ſoit par foibleſſe, ſoit par un développement de ſenſibilité qui dépend d'une phlegmaſie chronique & latente du foie ou des voies gaſtriques : diſpoſition que les détails de la pratique m'ont fait reconnoître quelquefois, d'après une indication en apparence très-légère & très-peu importante. On devroit peut-être rapporter aux vins de miel la *pulque* que l'on prépare au Mexique avec la féve ſucrée d'une eſpèce d'agave ſauvage. (*Voyez* Pulque.)

La bière, dont l'uſage n'eſt guère moins répandu que celui du cidre, ſe prépare, ſoit avec l'orge, ſoit avec les ſemences de toute autre plante céréale. (*Voyez* Orge.) Son uſage eſt très-ancien, & paroît avoir été connu des Egyptiens, qui préparoient une mauvaiſe bière avec l'Epeautre (*Triticum ſpelta*).

Les reproches que Galien, ainſi que Dioſcoride, ont faits à la bière, ne pourroient avoir aucune autorité aujourd'hui, quel que ſoit notre reſpect pour les Anciens; ils doivent ſeulement faire ſuppoſer que la bière, à laquelle ils s'appliquent, étoit mal préparée.

On s'occupa de bonne heure en Europe, mais

(1) Ces commiſſaires étoient Lavoiſier, Baumé, M. Bertholet, &c. (*Voyez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1786.)

(1) *Voyez* John Sinclair, *Principes d'hygiène*, traduction françaiſe, page 228.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 772 sur 787

ſurtout en France, de cette préparation, comme nous le voyons par une ordonnance de 1268. Le choix de l'orge, les procédés pour la faire germer, ſa torréfaction & la formation de la drèche, les détails de la fermentation, ſont autant de points d'hygiène publique dont l'autorité adminiſtrative a été ſouvent occupée.

La bière préparée avec intelligence & probité, eſt en général une des boiſſons fermentées les plus ſaines : elle ne convient pas cependant aux perſonnes dont les voies digeſtives ont peu d'énergie, ou qui ont une tendance particulière à la gravelle & au catarrhe de l'urètre. L'uſage inſolite de la bière ſuffit ſouvent pour exciter ce catarrhe chez quelques perſonnes ; ce que l'on prévient en ajoutant à la bière un peu de vin ou de teinture alcoolique de houblon.

Sydenham faiſoit un cas particulier de la petite bière ; mais tous les médecins de ſa nation & les médecins en général, s'accordent pour ranger la *bière forte*, l'*aile*, le *porter*, parmi les boiſſons fermentées, dont l'abus eſt le plus funeſte. M. Scudamore accuſe en particulier le *porter* d'avoir contribué, par ſon uſage dans les claſſes inférieures, à rendre la goutte beaucoup plus commune en Angleterre. L'ivreſſe occaſionnée par la bière forte ſe trouve preſque toujours compliquée d'indigeſtion, comme l'ivreſſe que produiſent les cidres ou les mauvais vins. On aſſure, en outre, que l'ivreſſe du porter, qui manque rarement de contenir des ſubſtances narcotiques, eſt beaucoup plus dangereuſe que toutes les autres ivreſſes.

L'emploi du houblon rend la bière beaucoup meilleure & plus ſuſceptible de conſervation. Il paroîtroit auſſi, d'après l'expérience de Cook, que l'infuſion prolongée des bourgeons de ſapin dans la bière, avec ou ſans le concours d'une fermentation ſecondaire & prolongée, augmenteroit beaucoup les propriétés excitantes de cette boiſſon. Nous ne croyons pas devoir ajouter ici aucune remarque à nos conſidérations particulières ſur la préparation & la falſification de la bière, conſidérée ſous le rapport de la médecine légale, dans l'article que nous avons conſacré à cette matière. (*Voyez* cet article.)

Liqueurs spiritueuses. Les liqueurs ſpiritueuſes, dont l'uſage fut inconnu aux Anciens, & que les Modernes font remonter aux Arabes, vers la fin du moyen âge ; ces liqueurs ſont bien moins employées comme des boiſſons que comme des excitans, dans l'effet deſquels ceux qui en font uſage, recherchent des ſenſations plus fortes, un ſentiment plus vif de l'exiſtence, & une ivreſſe qui fait oublier les peines ou les travaux d'une vie malheureuſe ou pénible.

On obtient les liqueurs ſpiritueuſes par la diſtillation, non-ſeulement de toutes les eſpèces de vins, mais encore de toutes les boiſſons fermentées : les plus employées ſont les eaux-de-vie, dont la diſtillation eſt une branche principale de l'induſtrie & du commerce du midi de la France, depuis Arnauld de Villeneuve ; le *rhum*, qui eſt encore une eau-de-vie tirée du ſucre, l'*arack* ou *rack*, le *kirſchen-waſſer*, l'*eau-de-vie de grain*, &c.

L'eau-de-vie, même à petite doſe, ne peut guère convenir que dans les contrées humides & froides, & aux perſonnes à la fois robuſtes & peu irritables. La plus légère indiſpoſition inflammatoire, ſurtout dans les voies gaſtriques ou pulmonaires, doit la faire proſcrire comme un véritable poiſon. L'uſage habituel de l'eau-de-vie à doſe immodérée, produit d'autres effets également nuiſibles, & que l'on peut rapporter aux trois titres ſuivans ; ſavoir : 1°. l'irritation immédiate des voies gaſtriques ; 2°. l'altération de la nutrition ; 3°. une modification vicieuſe du cerveau qui ſe manifeſte d'abord par l'ivreſſe, & enſuite par la déchéance phyſique & morale des malheureux ivrognes.

Les gaſtrites aiguës ou chroniques, les hépatites, diverſes hydropiſies, la conſomption, le tremblement ſénil prématuré, & ſouvent une ſorte de démence & de délire particulier (le *délirium tremens*), &c., ſont les infirmités que l'on attribue juſtement à l'abus & même à l'uſage des liqueurs alcooliques.

Les nations civiliſées doivent ces boiſſons funeſtes à une dégradation réelle de l'eſpèce humaine, ſurtout dans les grandes villes & parmi les claſſes inférieures de la ſociété. Les peuplades ſauvages, que leurs rapports avec l'Europe ont plutôt corrompues que civiliſées, peuvent reprocher auſſi à la même cauſe leur dépopulation & l'apparition de pluſieurs infirmités qui leur étoient inconnues. Tous les hommes éclairés connoiſſent ces vérités ; les médecins ne ceſſent de les proclamer depuis un demi-ſiècle ; les gouvernemens en ſont frappés, & l'abus ſubſiſte, parce qu'il ſe rattache à pluſieurs autres abus, & qu'il trouve un principe de force & de durée dans cette affiliation.

Les altérations & les ſophiſtications aſſez fréquentes de l'eau-de-vie ont été rapidement indiquées dans un autre article auquel elles appartiennent. (*Voyez* Alimens & Boissons, ſous le rapport de la médecine légale & de l'hygiène publique.)

Le mélange de ces mêmes liqueurs avec diverſes ſubſtances, ſuivant le raffinement & l'induſtrie propres à l'art du confiſeur & du diſtillateur, ne fait ſouvent qu'ajouter à leur action funeſte, lorſque ces ſubſtances ſont elles-mêmes très-ſtimulantes ou narcotiques. *Voyez* Spiritueux (liqueurs ſpiritueuſes).

Les boiſſons aromatiques, comme les boiſſons ſpiritueuſes, ſont bien moins employées pour déſaltérer & pour contribuer à l'alimentation, que

pour produire un ſentiment quelquefois utile ou agréable.

Celles de ces boiſſons dont l'uſage eſt le plus répandu, ſont le thé & le café, qui furent, l'un & l'autre, inconnus aux Anciens.

Parmi les richeſſes que les progrès de la navigation ont procurées aux peuples modernes, on place au premier rang le thé, que l'on rapporte à deux titres principaux; ſavoir, le thé vert & le thé noir (*thé bout.*). Ce que l'on appelle les *fleurs de thé*, ſont les feuilles les plus blanches, & non les fleurs de cet arbriſſeau.

Le thé, dont nous avons déjà parlé dans notre vue générale des productions de la nature qui ſervent comme boiſſons ou comme alimens; le thé n'a commencé à être employé, au moins dans la partie moyenne & dans le nord de l'Europe, qu'en 1666, ſous le règne de Charles II. Son uſage a ſurtout été accrédité par les Hollandais, qui trouvoient un grand avantage à cette propagation.

Le temps, la coutume, l'imitation, & ſans doute les ſenſations agréables qui ſe trouvent attachées à l'uſage du thé & aux habitudes qui tiennent à cet uſage, ont contribué à le répandre de plus en plus malgré les efforts d'une oppoſition, qui ne ſont guère connus aujourd'hui que par les bibliographes.

Le meilleur thé a une odeur de violette & une ſaveur âpre & un peu aſtringente.

Le café, dont l'uſage eſt aujourd'hui preſque univerſel, ne commença à s'établir en France, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que ſous Louis XIII. On l'appeloit alors *cahouet*. Les déclamations prétendues diététiques dont il a été l'objet, n'ont guère eu plus de ſuccès que celles qui furent dirigées contre l'uſage du thé.

Le café, qui appartient à la famille des Rubiacées, ne paroît pas étranger, dans ſes effets généraux, aux propriétés médicales du plus grand nombre des plantes de cette famille: ſa ſemence ne devient propre à donner la boiſſon parfumée, que nous devons à ſa préparation, que lorſque la torréfaction a développé dans le périſperme, une huile aromatique & pyrogénée à laquelle on n'a peut-être pas donné aſſez d'attention.

Le meilleur café ſe prépare avec des grains très-peu torréfiés, ſans les faire bouillir, & en provoquant, au moment de s'en ſervir, un premier degré d'ébullition qui en développe le parfum.

Le café a un mode d'action qui lui eſt propre: loin de produire, comme le thé, un effet analogue à celui de l'opium, il eſt le meilleur contre-poiſon du narcotiſme & de l'ivreſſe.

Son action paroît, du reſte, modifier moins évidemment la ſenſibilité générale & la tonicité, que l'action du cerveau ſur les muſcles, & la participation de cet organe dans les fonctions mentales.

L'embryon de la graine, paroît d'ailleurs beaucoup plus ſtimulant que le périſperme, & il ſuffit de l'en extraire, pour rendre l'effet du café ſans inconvéniens, même pour les perſonnes dont cet effet dérange le ſommeil, lorſque cette ſéparation n'a pas été opérée.

Le café à la crême ou au lait ne peut convenir aux perſonnes dont le foie a peu d'énergie, ou qui ont en général les organes de la digeſtion un peu foibles & incapables de ſupporter l'action des corps gras. Le développement de l'huile pyrogénée, dont nous avons parlé, & ſon mélange avec le lait, doivent d'ailleurs être pris en conſidération dans les motifs qui portent ſouvent à défendre la préparation du café, ſous forme de boiſſon laiteuſe & alimentaire, à un grand nombre de perſonnes, & ſurtout à certaines femmes qu'il purge ſenſiblement, & chez leſquelles il provoque ou entretient des fleurs blanches.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

Nourriture. (*Hygiène publique.*) (*Médecine légale.*) Les queſtions concernant les alimens ſur leſquels les médecins peuvent être conſultés par les autorités judiciaires ou adminiſtratives, ſont auſſi importantes que nombreuſes. Les médecins, par exemple, pourroient être appelés à fixer la nature ou la quantité des nourritures qui doivent être accordées dans quelques circonſtances particulières. Une autre queſtion plus grave a eu quelquefois pour objet de décider, ſi les effets phyſiques de la faim pouvoient être reconnus après la mort, & dans un cas où l'on ſuppoſoit qu'ils l'avoient occaſionnée. Dans pluſieurs autres circonſtances, il ne faut rien moins qu'éclairer & diriger l'autorité adminiſtrative ſur le régime des priſons, des divers genres d'hoſpices ou d'hôpitaux, ou ſur l'approviſionnement des armées, ſur l'alimentation particulière des marins ou des colons, & de toutes les réunions d'hommes auxquels une poſition difficile ou de grands dangers donnent un droit particulier à la protection du Gouvernement, chez les nations civiliſées.

Ces objets, conſidérés dans leur enſemble, appartiennent à une juriſprudence & à une légiſlation particulière, plus ou moins avancée dans les différens temps & chez les différens peuples, ſuivant le degré de civiliſation & l'état des connoiſſances, qui ont néceſſairement exercé une très-grande influence, ſur cette partie de l'adminiſtration & des inſtitutions.

Pluſieurs nations très-anciennes ne paroiſſent pas avoir été entièrement étrangères à ces diſpoſitions ſanitaires relatives aux alimens. Les Hébreux, les Egyptiens ſe ſont même rendus célèbres ſous ce rapport, par des preſcriptions, par des obſervances dans leſquelles d'habiles commentateurs ont cru découvrir des intentions & un eſprit véritablement diététique (1). Les Athéniens

(1) On cite principalement, parmi ces commentateurs, le ſavant Michaelis.

avoient leurs agoranomes, les Romains leurs édiles, & les gouvernemens, chez les peuples modernes, ne tardèrent pas à porter leur ſollicitude du même côté, en profitant ſouvent avec beaucoup d'habileté, de la diſtribution des métiers ou profeſſions, par communautés ou confréries, ſi favorable à une ſurveillance ſanitaire.

Les bouchers, les boulangers, les charcutiers, les chaudronniers, les cabaretiers, & plus tard les reſtaurateurs, les marchands de comeſtibles, les cafetiers & les limonadiers, furent ſucceſſivement en France, l'objet de cette ſurveillance & d'un grand nombre de meſures adminiſtratives plus ou moins propres à défendre la foibleſſe ou l'imprévoyance contre les attentats de la cupidité. Dès le quatorzième ſiècle, nous trouvons une ordonnance très-ſage du roi Jean relativement aux bouchers. Une ordonnance plus ancienne, donnée au nom du prévôt de Paris, ſous la date de 1268, preſcrit des réglemens aux braſſeurs. Des actes du même genre parurent ſous les dates de 1551-1599-1665-1670-1735.

Ce qui concerne le *langueyage* des cochons prétendus ladres, remonte preſque à un temps immémorial.

Un arrêt de 1716 condamne un ſieur Dabont, directeur des boucheries de l'armée, à neuf années de banniſſement & à 50 mille liv. d'amende, pour avoir laiſſé vendre, ou fait vendre & diſtribuer la chair d'animaux ladres ou d'animaux qui avoient ſuccombé à des maladies. Nous admirons encore aujourd'hui la ſageſſe des ordonnances qui ont été rendues depuis 1742 ſur les *nourriſſeurs* de beſtiaux. De grands progrès furent faits, du reſte, dans cette partie de la légiſlation ſous l'adminiſtration du célèbre lieutenant de police Lenoir: mais des progrès beaucoup plus grands, des meſures plus préciſes, une ſurveillance plus éclairée, plus étendue, doivent être rapportés, avec autant de juſtice que de reconnoiſſance, au miniſtère de l'intérieur, depuis la fondation des nouvelles Ecoles de médecine de Paris (1), & à la préfecture de police de Paris, depuis l'établiſſement du conſeil de ſalubrité. Il ſeroit ſans doute trop long de traiter ici toutes les queſtions qui concernent la légiſlation dont nous venons de parler, & qui peuvent ſe rapporter à l'hygiène publique, ou à la médecine légale, dans l'examen des nourritures: queſtions qui ont été ou qui ſeront examinées dans divers articles de ce Dictionnaire.

Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil ſur les objets de ſurveillance qui, dans ces importantes conſidérations, doivent attirer journellement l'attention de l'autorité. Ces objets ſeront rangés ſous cinq principaux titres: 1°. les uſtenſiles & les vaſes employés pour la préparation des alimens; 2°. l'altération & la ſophiſtication des ſubſtances alimentaires végétales; 3°. l'altération des ſubſtances alimentaires animales; 4°. les boiſſons; 5°. les propriétés nutritives, comparativement examinées dans pluſieurs ſubſtances alimentaires.

§. Ier. *Uſtenſiles & vaſes employés pour les préparations alimentaires.*

Pluſieurs vaſes ne peuvent être long-temps en contact avec certaines ſubſtances alimentaires ſans qu'il ſe forme une matière plus ou moins nuiſible, & quelquefois vénéneuſe: tels ſont les vaſes ou les réſervoirs de plomb, les vaſes de cuivre mal étamés, les vaſes d'argent même qui contiennent toujours une certaine portion de cuivre, & diverſes ſortes de *poteries*, dont le vernis, de nature métallique, n'auroit pas été convenablement cuit.

Un grand nombre d'arrêtés, d'ordonnances, de recherches ſavantes, d'expériences, de rapports d'experts, & de conſidérations médico-légales ſe rapportent à ces intéreſſans objets de l'hygiène publique. Voici, en les traçant de la manière la plus rapide, l'état & les réſultats des connoiſſances qui peuvent diriger les adminiſtrateurs ou les médecins dans l'examen de ces matières. Les vaſes ou les réſervoirs de plomb peuvent donner lieu à des accidens plus ou moins graves par leur contact avec des matières ſolides & liquides qui ſervent comme boiſſons ou comme alimens.

Le ſel qui ſe forme dans cette circonſtance eſt une ſubſtance vénéneuſe; & l'on cite pluſieurs exemples de perſonnes vivement incommodées, ſoit pour avoir bu de l'eau qui avoit communiqué avec des ſurfaces de plomb, ſur les toits ou dans les aqueducs; ſoit pour avoir fait uſage d'alimens ſolides ou liquides qui avoient ſéjourné dans des vaſes de plomb. D'une autre part, il eſt prouvé que l'on peut ſe ſervir ſans danger, d'uſtenſiles faits avec un alliage compoſé avec une partie égale de plomb & d'étain, préparation que le vinaigre même & le ſuc de citron ne ſauroient attaquer.

L'eau de puits, puiſée dans des ſeaux de plomb, & l'eau conſervée long-temps dans des vaſes du même métal expoſés à l'air, ſont très-dangereuſes.

Les ſirops & les eaux-de-vie clarifiés avec l'acétate de plomb, retiennent une partie de ce ſel ſi on les a négligemment purifiés: & les uſines des droguiſtes, des diſtillateurs, des confiſeurs, des

(1) Depuis leur fondation, l'Ecole de médecine de Paris a conſtamment rempli les doubles fonctions de corps enſeignant & de Conſeil du gouvernement, pour tout ce qui concerne la ſalubrité publique. Les lecteurs qui voudront connoître combien cette ſavante compagnie s'eſt rendue recommandable relativement à ces hautes fonctions, doivent conſulter les *Bulletins de la Faculté, & de la Société de médecine de Paris*, 7 vol. in-8°.: ouvrage que nous aurons ſouvent occaſion de citer dans cet article, en regrettant que le ſavant auteur de l'article COMESTIBLE, du *Dictionnaire des ſciences médicales*, ne l'ait pas mis davantage à contribution.

pharmaciens, conſidérées ſous ce rapport, ne peuvent exciter trop de ſollicitude ou de ſurveillance.

Les vaſes de cuivre pur, ou les vaſes de cuivre mal étamés, ſont encore plus dangereux que les vaſes de plomb, & des empoiſonnemens aſſez fréquens ont lieu à la ſuite du ſéjour de diverſes préparations alimentaires dans de ſemblables vaſes, même au milieu des reſſources d'une haute civiliſation, & ſous la ſurveillance de l'adminiſtration la plus éclairée. Le vert-de-gris artificiel qui produit cet empoiſonnement, eſt ſoluble & par cela même bien plus dangereux que le vert-de-gris naturel (*ſous-carbonate de cuivre*), qui ſe trouve ſur les pièces de monnoie, dans les robinets de fontaines, &c. &c.

La quantité de ce poiſon eſt aſſez conſidérable pour agir avec toute l'intenſité qui lui eſt propre, ſi on laiſſe refroidir dans les vaſes dont nous parlons, certaines préparations alimentaires, acides ou graſſes. Il faut également regarder comme fort ſuſpect, les vinaigres que vendent dans les villages, les marchands forains, & qui ſont contenus dans de petits tonneaux de cuivre : la ſalade préparée avec ce vinaigre a ſouvent été la cauſe d'un véritable empoiſonnement.

L'étamage qui a pour objet de donner une inocuité parfaite à tous les inſtrumens de cuivre employés pour la cuiſine, & comprenant les nombreux articles de la chaudronnerie, cet étamage doit être préparé avec l'étain plus ou moins pur. Il a pour objet de prévenir l'oxydation du fer ou du cuivre ſur lequel on l'applique : procédé dont l'uſage paroît du reſte fort ancien. Celui que l'on emploie pour l'étamage, ſe combine avec la ſurface du fer ou du cuivre, bien décapé, & ſur laquelle on l'applique après l'avoir échauffé. Cet enduit réſiſte à une chaleur au-deſſus de l'eau bouillante, mais il ne pourroit ſupporter ſans ſe fondre, la chaleur néceſſaire pour pluſieurs préparations qui s'exécutent par le confiſeur & par le pharmacien, ou par les chimiſtes.

On a renoncé entièrement à l'idée de remplacer dans l'étamage, l'étain par le zinc, qui eſt beaucoup plus altérable que l'étain, & beaucoup plus nuiſible après cette altération.

Les accidens attribués, ſoit à la vaiſſelle d'étain, ſoit à l'étamage compoſé de ce métal, ont été beaucoup exagérés, & rapportés le plus ſouvent à des cauſes qui lui étoient étrangères, à l'arſenic, par exemple, à l'antimoine, au plomb dont il pourroit exiſter quelques parties dans un étain non purifié.

Sans entrer ici dans des détails qui n'appartiennent pas à notre ſujet, nous pouvons aſſurer d'une manière générale, & d'après une longue ſuite d'expériences & de recherches, que dans le petit nombre de circonſtances où le contact de certaines ſubſtances alimentaires avec le plomb a donné lieu à quelques ſymptômes d'indiſpoſition, l'oxyde de ce métal a été ſeul regardé comme la cauſe de cet accident : vérité que MM. Prouſt & Deyeux ont miſe hors de doute, & qui s'eſt montrée avec un nouveau caractère d'évidence, par les expériences des commiſſaires, que le gouvernement eſpagnol avoit chargés d'examiner de nouveau cette belle queſtion d'hygiène publique.

D'après ces conſidérations, la ſolidité, la conſervation de l'étamage, ſon renouvellement en temps opportun, ſont évidemment les principaux objets de la ſurveillance adminiſtrative, & l'on ne doit pas être étonné, ſi pluſieurs diſpoſitions réglementaires concernant la police de la chaudronnerie ſe rapportent à cette matière. (L'article XI de la déclaration royale du 4 octobre 1735; l'article XIII du même acte; les articles XVII & XVIII.)

Dans l'état de perfection où elle eſt portée aujourd'hui, la poterie n'exige pas autant de ſurveillance que l'art du chaudronnier.

Les poteries de première qualité, ou les porcelaines, ne peuvent faire courir aucun danger. Les poteries de ſeconde claſſe, que l'on déſigne auſſi ſous le nom de *faïence*, ne pourroient devenir nuiſibles que dans les cas où les préparations métalliques qui ſont employées pour recouvrir pluſieurs eſpèces de cette poterie ne ſeroient pas bien diſpoſées, ni ſuffiſamment cuites. Le vernis de la poterie jaune, que l'on prépare dans pluſieurs pays avec l'oxyde gris de plomb, ou avec la litharge, eſt regardé comme l'un de ceux qui pourroient devenir les plus nuiſibles, s'il n'étoit pas convenablement préparé, ainſi qu'on l'a vu ſouvent pour des poteries d'une qualité inférieure dans les campagnes.

La terre de pipe, qui ſe trouve très-généralement employée, n'offre aucun inconvénient dans ſon vernis, compoſé de ſulfure de plomb, de ſilice, & d'un alcali fixe. Les poteries rouges, qui ne ſervent pas ordinairement à la préparation des ſubſtances alimentaires, ſont recouvertes à l'intérieur avec du verre de plomb, lorſqu'on les deſtine à contenir de l'eau.

Les grès ou les faïences à pâte compacte, ont l'avantage de pouvoir être employés ſans le ſecours d'une couverte métallique. Notre mémoire ne nous fournit point en ce moment d'exemples d'accidens occaſionnés par les vernis de la poterie, dont il paroît que l'on a ſouvent exagéré le danger d'après des vues théoriques. M. le Dr. Mérat, qui s'eſt attaché à raſſembler toutes les indications relatives aux inconvéniens du plomb, ne cite lui-même aucun effet dangereux opéré par les couvertes de ce métal. Il rappelle ſeulement, & d'après Combalufier & Vandermonde, que la colique de plomb s'eſt manifeſtée chez pluſieurs perſonnes, pour avoir mangé du pain qui avoit été cuit dans un four que l'on avoit fait chauffer avec des vieux treillages enduits d'une peinture verte & compoſée d'un mélange de céruſe & de vert-de-gris.

M. Remer, qui s'eſt occupé de ces mêmes peintures & des couvertes de la poterie, d'une manière plus ſpéculative que pratique, convient lui-même que le vernis de la poterie ne pourroit être nuiſible que s'il n'étoit pas ſuffiſamment cuit. Quoi qu'il en ſoit, il eſt probable que, dans la ſuite, la poterie de grès & la porcelaine d'une qualité inférieure deviendront ſi communes & d'un prix ſi modéré, qu'il ſera poſſible de les ſubſtituer, dans preſque tous les uſages de la vie, aux différentes poteries, que l'on eſt obligé de recouvrir avec un vernis métallique (1).

§. II. *Subſtances alimentaires végétales.*

Dans les grandes villes, telles que Londres & Paris, pluſieurs ſubſtances alimentaires végétales ſont rarement livrées au public dans leur état d'intégrité; on les altère, on les mélange, on les falſifie, on les ſophiſtique de mille manières, tantôt pour en augmenter le poids ou en rendre la ſaveur plus agréable, tantôt pour ſubſtituer des matières de qualité inférieure & ſouvent malfaiſantes, à des ſubſtances plus chères ou mieux conſervées.

Un auteur anglais, qui a récemment écrit dans le deſſein de dévoiler ce genre de fraudes, aſſure qu'il y a peu d'alimens à Londres qui ne ſoient dénaturés & ſophiſtiqués par la cupidité mercantile, qui brave tous les réglemens & ſe dérobe le plus ſouvent à toutes les pourſuites (2).

Les ſubſtances alimentaires végétales, ſur la qualité & les différentes altérations deſquelles les médecins pourroient être appelés à prononcer, ſont principalement les différentes eſpèces de farines, le pain lui-même, le chocolat, le café, les champignons, &c.

Les différentes eſpèces de farines qui ſont le plus en uſage, peuvent, ſans être avariées ni ſophiſtiquées, préſenter, relativement à leurs propriétés nutritives, des différences, pour leſquelles les médecins ſont conſultés. Des recherches de ce genre ont occupé récemment MM. Henri, de la Pharmacie centrale, & Vauquelin, de l'Académie des ſciences.

D'après les analyſes de M. Henri, le pain préparé avec la farine françaiſe, a paru bien préférable à celui qui avoit été fait avec des farines étrangères venant d'Odeſſa : différence qui a été attribuée à un commencement d'altération dans ces farines, qui ont exigé beaucoup plus d'eau pour en former une pâte conſiſtante. Les farines que M. Vauquelin a ſoumiſes à ces analyſes étoient de pluſieurs ſortes; ſavoir : 1°. farine brute de froment; 2°. F. de méteil; 3°. F. de blé dur d'Odeſſa; 4°. & 5°. F. de blé tendre d'Odeſſa (première & deuxième qualités); 6°. F. du ſervice (dite *de deuxième qualité*); 7°. F. de boulangers de Paris; 8°. & 9°. F. des hoſpices (deuxième & troiſième qualités).

Ces différentes eſpèces de farine, dans l'examen détaillé deſquelles nous ne ſuivrons pas ici notre ſavant confrère, lui ont offert d'aſſez grandes différences dans les proportions d'eau, d'amidon, de gluten qu'elles contiennent. L'eau qui ſe trouve dans les farines ſe trouve puiſée en général dans l'atmoſphère. Le *minimum* pour l'eau a été de 6 pour 100, & le *maximum*, de 12 : différences qui s'expliquent par de grandes variétés dans les propriétés hygrométriques des diverſes eſpèces de farines.

La proportion d'eau eſt plus forte néceſſairement ſi l'atmoſphère eſt très-humide; la farine alors ſe pelotonne, ſe gâte, & ſon poids augmente de 12 à 15 pour 100; ce que les meûniers ont très-bien obſervé.

Le *maximum* d'amidon, dans les farines dont nous avons donné la liſte, eſt de 35 centièmes, & le *minimum*, de 56, dans le blé d'Odeſſa, qui donne d'ailleurs le plus de gluten.

Le réſultat des mêmes analyſes a fait découvrir de grandes variétés entre les quantités de gluten, dans les farines de blé d'Odeſſa & dans les farines françaiſes.

Les premières ſont ſenſiblement plus riches en gluten, & en contiennent plus d'un tiers de plus que les autres farines. Cependant, lorſqu'on en faiſoit une pâte, elle n'abſorboit pas plus d'eau que les autres; ce que M. Vauquelin explique par l'état de l'amidon, qui ſe trouve par petits grains durs & comme des fragmens de gomme, leſquels exigent moins d'eau pour être mouillés que l'amidon moelleux & comme impalpable des autres farines.

M. Vauquelin avoit entrepris le travail dont nous avons tiré ces aperçus généraux, à la demande de M. Mégiſſier, qui ſe propoſe de publier, d'après une longue ſuite d'obſervations, un *Traité ſur la panification pour les troupes*, & dont il eſt probable qu'on aura mis l'expérience & les lumières à contribution, pour les nouvelles diſpoſitions qui viennent d'être établies par une ordonnance royale, ſur cette partie importante de l'hygiène publique (1).

Les altérations les plus fréquentes de la farine ont lieu par l'effet de l'humidité, des in-

(1) *Voyez* Remer, *Police judiciaire pharmaco-chimique*, &c., page 106; — *voyez* auſſi Fuchs, *Action des acides ſur les vernis de litharge*; — Storr, Diſſ. ſiſt., *Examen vaſorum figulinorum Patriæ, calce plumbi, obductorum*. Turingæ.

(2) M. Accum, *A Treatiſe on the alterations of foods*, &c., 1820, in-8°.

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 3 octobre 1822. Cette ordonnance royale porte, que le pain de munition ſera fabriqué ſous tous les points du royaume, avec des farines de pur froment, blutées à 10 pour 100 : diſpoſition qui ne s'étend pas à la garniſon de Paris.

ſectes

fectes (1), par leur mélange avec le ſable, provenant d'une meule trop tendre, ou avec le plâtre, la craie, la céruſe, l'alun, ou des farines de qualité inférieure.

La farine humide, pelotonnée, contient ſenſiblement moins de gluten. Celle qui eſt mêlée avec du ſable, abandonne ce dernier, qui ſe précipite, ſi on la délaie dans l'eau froide. Le plâtre ſe précipite également, ſi, pendant quelques minutes, l'on fait bouillir dans une livre d'eau diſtillée deux onces de farine qui en contiennent. Toutefois il faudroit uſer d'un procédé un peu plus compliqué, ſi la quantité de plâtre étoit trop petite, ce qui exigeroit une calcination de la farine dans un creuſet.

Le carbonate de chaux ſe reconnoît en délayant la farine dans l'eau bouillante : procédé qui ſeroit également mis en uſage pour la céruſe (*ſous-carbonate de plomb*), pour le blanc de fard (*ſous-nitrate de biſmuth*).

L'alun, qui a été employé quelquefois pour rendre le pain plus blanc, eſt découvert par des recherches plus compliquées. On mêle une partie de la farine ſuſpecte avec ſix parties d'eau diſtillée; on agite de temps à autre; au bout de vingt-quatre heures, on filtre & on reconnoît alors une ſaveur aſtringente à la liqueur, qui précipite en blanc, par l'ammoniaque, le ſous-carbonate de potaſſe & l'hydrochlorate de baryte. Si l'on fait enſuite évaporer cette même liqueur, on obtient l'alun criſtalliſé. Le mélange du jalap à l'alun, dont les fraudeurs uſent quelquefois, demanderoit d'autres recherches, pour leſquelles nous renvoyons à l'excellent ouvrage dans lequel nous puiſons ces notions chimico-légales (les *Leçons de médecine légale*, de M. Orfila).

La farine de haricot ou de veſce, qui eſt ſouvent mêlée à la farine de froment, ne détruit pas le gluten; mais, ſi elle ſe trouve pour un tiers dans la pâte, le pain eſt mat, lourd, difficile à digérer, ſans être nuiſible, ſurtout lorſque le mélange a lieu avec la farine de veſce de première tamiſation, qui ne devroit être admiſe, même pour le pain de munition, que dans les momens les plus difficiles, & lorſque la force des circonſtances ne permet plus de choiſir ce qui eſt le moins incommode & le plus ſalutaire.

La température à laquelle il faut ſoumettre la pâte pour cuire le pain, n'eſt pas aſſez élevée pour décompoſer les différentes ſubſtances étrangères qui, par la cupidité ou la négligence, ont été parfois mêlées à la farine. Des procédés analogues à ceux que nous venons d'indiquer, devront en conſéquence être mis en uſage pour découvrir ces ſubſtances, en agiſſant plutôt ſur la mie du pain que ſur la croûte.

Le pain qui contiendroit du ſeigle ergoté paroîtroit taché en violet, & les perſonnes qui en auroient mangé, auroient néceſſairement éprouvé pluſieurs ſymptômes, qui pourroient être difficilement rapportés à une autre cauſe de léſion. (*Voyez* SEIGLE ERGOTÉ.)

On pourroit auſſi avoir à prononcer ſur du pain qui devroit ſes propriétés nuiſibles, ſoit à l'ivraie, ſoit à la *nielle*, à la *rouille*, ou à d'autres maladies des grains, ſi fréquentes & ſi redoutables dans les années humides, & qui donnèrent lieu à pluſieurs accidens bien graves, pendant les famines de 1770 & 1771. (*Voyez* PAIN.)

Le choix du levain (1), les caractères du meilleur pain, ſes qualités, les différentes eſpèces de pain appropriées aux divers beſoins & aux différentes ſituations des hommes, peuvent offrir auſſi pluſieurs ſujets de recherches & de conſultation, qui rentrent dans l'hygiène publique, & que l'on rattache à l'enſemble des détails que comprend l'art du boulanger (2), conſidéré ſous le rapport de la ſurveillance adminiſtrative & de l'édilité médicale. (*Voyez* PAIN, en général, PANIFICATION, *Pain de munition*, *Pain recuit* ou *cuit deux fois*, BISCUIT.)

La pâtiſſerie n'exige guère moins de ſurveillance que le pain, ſoit pour la nature des ſubſtances qui ſervent à la colorer, & qui devroient être de nature végétale, d'après l'ordonnance de 1742, ſoit pour l'état d'altération, dans lequel on voit ſi ſouvent qu'elle eſt livrée aux enfans & aux gens du peuple, non moins faciles à tromper que les enfans.

Il n'eſt pas malheureuſement ſans exemple, d'avoir vu les cornichons du plus beau vert, devoir cette couleur à leur ſéjour dans des vaſes de cuivre. Les champignons, qui pourroient être ſi dangereux, donnent rarement lieu à des accidens dans les grandes villes, où l'on ne vend guère que des champignons de couche, en ſe conformant d'ailleurs aux ordonnances de police, pour cette vente.

Certains fruits, tels que les melons, ne doivent être vendus que dans la ſaiſon où l'on peut

(1) Les blattes, les charançons.

(1) Le levain ou la levure pourroit être trop aigre, trop vieux : il pourroit auſſi être altéré pour avoir été conſervé dans un vaſe de cuivre, & pour avoir été mêlé avec différentes ſubſtances, d'après des erreurs populaires. Les précautions relatives au levain étoient & devoient être beaucoup plus ſévères à Paris lorſqu'on le faiſoit venir de Flandre.

(2) L'art du boulanger, exercé par une communauté, qui eſt une des plus anciennes, n'a guère donné lieu pendant long-temps qu'à des meſures relatives au poids & au prix du pain. Nous aurons occaſion de rappeler pluſieurs de ces actes de l'autorité, ainſi que les arrêts qui furent pris, & par la Faculté de médecine, & par le Parlement, dans la grande queſtion de ſavoir, ſi l'*uſage du levain de bière pourroit être autoriſé dans la préparation du pain.*

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 778 sur 787

manger impunément ceux de ces fruits qui ſont d'une qualité inférieure, & qui ſont livrés au peuple, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes. Pluſieurs ordonnances ſont très-ſévères à ce ſujet, & celui qui trace rapidement ces conſidérations, ſe rappelle avoir vu, pluſieurs fois, dans ſa jeuneſſe, le magiſtrat chargé de la police des marchés, arrêter de ſon autorité, la vente de ces fruits, ou même les détruire dans les mains ou ſous les yeux du vendeur pris en flagrant délit. Dans les temps de diſette, pluſieurs maladies graves ont été occaſionnées parce qu'on s'étoit nourri preſqu'excluſivement avec des débris avariés de ſubſtances végétales, de ſommités de légumes ou de plantes herbacées, que l'on réduiſoit en pulpe ou en coulis, pour les mêler avec une très-petite portion de farine groſſière. Des dyſſenteries, des hydropiſies & des congeſtions ſéreuſes, ſous toutes les formes, furent juſtement attribuées, il y a quelques années, à un ſemblable régime, dans le département du Cher.

Le vinaigre, les huiles, le chocolat, & pluſieurs autres ſubſtances végétales, peuvent devenir auſſi la cauſe de pluſieurs indiſpoſitions, par les changemens & les mélanges que la cupidité leur fait éprouver.

Le vinaigre peut être nuiſible par la nature des ſubſtances très-âcres qui ont ſervi pour l'aromatiſer, ou par les acides minéraux qui ont été employés pour le ſophiſtiquer, en contravention avec le décret impérial du 22 novembre 1809.

La conſervation de l'huile dans des vaſes, ſoit de plomb, ſoit de cuivre, & ſon mélange avec une certaine portion d'oxyde de plomb, pour en augmenter le poids, ſont des abus qui peuvent contribuer à la rendre nuiſible. (*Ordonnance du 3 frimaire an* 13.)

Le chocolat du commerce eſt rarement pur. Les ſubſtances avec leſquelles on le ſophiſtique, ſont la farine de froment, le cacao de qualité inférieure, diverſes huiles végétales ou animales: ſubſtances d'ailleurs incapables de produire aucun effet nuiſible. Si l'on vouloit cependant reconnoître cette altération, d'après des conteſtations, ou pour répondre à l'autorité dans un cas de pourſuite judiciaire, les moyens de recherches ſeroient faciles. On feroit d'abord bouillir le chocolat ſuſpect, pendant dix minutes; on mêleroit enſuite le décoctum avec quantité ſuffiſante de chlore concentré. La liqueur qui apparoîtroit alors, après avoir été clarifiée, deviendroit d'un beau bleu, par l'addition d'une ou de deux gouttes de teinture alcoolique d'iode, ſi le chocolat contenoit de l'amidon ou de la farine.

Ces mêmes procédés ſeroient mis en uſage, ſi l'on avoit à examiner un chocolat regardé comme vénéneux, par ſon mélange avec des ſubſtances minérales. Mais après l'avoir employé, on examineroit enſuite avec des réactifs convenables, le précipité qui ſe formeroit après la diſtillation du décoctum décoloré par le chlore.

Le thé, les épices exotiques ſont auſſi l'objet de diverſes falſifications; ainſi, les épices exotiques ſe fabriquent en grand à Francfort, comme les vins à Londres. La plus dangereuſe de ces falſifications que l'on découvre, eſt celle du poivre avec une pâte, qui contient de l'oxyde de plomb.

La ſophiſtication du thé a principalement lieu en Angleterre avec la feuille du prunier ſauvage. On évalue juſqu'à quatre millions cette contrefaction, qui paroît d'ailleurs n'occaſionner aucun effet nuiſible; heureuſe circonſtance où la cupidité, ſi ſouvent aux priſes avec la crédulité ou l'imprévoyance, ſe borne à tromper les goûts raffinés des riches & à les rendre ſes tributaires.

§. III. *Subſtances alimentaires animales.*

Les ſubſtances alimentaires animales ne donnent pas lieu, comme les ſubſtances végétales, à des ſophiſtications, mais elles peuvent également éprouver une altération qui les rende dangereuſes. Quelques-unes de ces ſubſtances ne ſont pas même à l'abri de toutes falſifications. Ainſi, dans les grandes villes, telles que Londres & Paris, on dénature le beurre, le lait, le fromage par divers mélanges, pour en augmenter le volume ou le poids. La plupart de ces altérations ſont à la vérité ſans danger; mais quelques-unes peuvent occaſionner les accidens les plus graves, celle du lait, par exemple, avec lequel on a mêlé de l'oxyde de zinc, ou la ſophiſtication encore plus coupable du beurre, dont on auroit augmenté le poids avec l'oxyde de plomb, ainſi que Gaubius dit l'avoir vu faire en Hollande, pendant une épizootie.

Le fromage pourroit ſe trouver altéré par ſon ſéjour dans un vaſe de cuivre ou de plomb. On a ſouvent auſſi eſſayé d'en augmenter le volume par ſon mélange avec de la farine ou avec des pommes de terre cuites. Le fromage pur & ſans addition de fécule acquiert une couleur de tabac d'Eſpagne, ſi on le triture avec de l'iode & de l'eau pendant quelque temps.

Le lait ou le beurre, le fromage, les œufs, agiſſent le plus ſouvent, quand ils ſont nuiſibles, par l'effet des différentes altérations ſpontanées, que la ſollicitude de l'adminiſtration a ſouvent prévues en France, & contre leſquelles elle a cherché à protéger les conſommateurs (1).

(1) Ces altérations, pour le lait, pourroient être l'effet

Cette même adminiſtration a porté également ſa ſurveillance, ſur les altérations que pluſieurs de ces ſubſtances pourroient éprouver par leur contact avec certaines ſubſtances métalliques, & il ſeroit bien à deſirer que les ordonnances mémorables (1) qui défendent aux laitières de faire uſage de vaſes de cuivre, même de ceux étamés, s'étendiſſent à tous les uſtenſiles dont on ſe ſert pour la conſervation ou la préparation du beurre & des fromages.

Des altérations ſpontanées bien dangereuſes, ſe manifeſtent dans la chair des différens animaux, dont nous faiſons un continuel uſage, & nous ne devons pas être ſurpris ſi nul autre point de l'hygiène publique n'a excité auſſi vivement la ſurveillance des gouvernemens. L'âge des animaux, l'état de geſtation pour les femelles, l'état de fatigue à la ſuite des marches forcées, les maladies en général, dans les épizooties, les maladies propres à quelques eſpèces; enfin, le régime des beſtiaux lui-même & la manière dont ils ſont nourris, doivent être également pris en conſidération relativement à cet objet. Il eſt certain que les animaux trop jeunes, les veaux, par exemple, avant ſix ſemaines (2), les beſtiaux ſurmenés par de longues marches, le gibier forcé, fourniſſent une chair aſſez altérée pour devenir nuiſible. Les préludes ou l'état confirmé d'une maladie, ſurtout pendant la durée d'une épizootie, doivent exciter encore davantage la ſurveillance. On a été dans ces cas, juſqu'à donner, dans une inſtruction officielle, le ſignalement des beſtiaux qu'il étoit permis d'abattre & de conſommer.

Voici ce ſignalement, avant & après la mort de l'animal (3) :

1°. Les beſtiaux deſtinés à être abattus doivent avoir le regard vif, gai, & marcher avec facilité.

2°. Ils doivent ruminer.

3°. Les cornes, les oreilles, la gueule, les narines, la queue, ne doivent pas être froides.

4°. L'animal ne doit pas baver; il ne doit lui ſortir aucune mucoſité ou autre matière par le nez, les oreilles ou les yeux.

5°. La peau ne doit être ni ſquammeuſe ni furfuracée.

6°. Il ne doit ſe rencontrer ni puſtules ni croûtes ſur le corps, ſurtout ſur la tête, au cou, dans la gueule & ſur la langue.

7°. Le cou, le derrière des épaules, le défaut de l'épaule, les aines, ne doivent offrir aucun engorgement ou tumeur; les tetines ſurtout ne doivent être ni échauffées ni tuméfiées.

Après que les beſtiaux auront été abattus, on obſervera ce qui ſuit :

1°. La peau ôtée, on n'ouvrira les animaux qui étoient malades, qu'après leur entier refroidiſſement; on examinera bien, ſi ſur la chair ou dans la chair, ſe trouvent des puſtules, des tumeurs, du gonflement, des ulcères ou des excroiſſances, dont la couleur ſeroit livide ou même noire.

2°. On recherchera exactement s'il exiſte des adhérences entre la plèvre & les poumons, & ſi ces adhérences offrent des traces de ſuppuration; ſi ces diverſes parties contiennent des taches d'un rouge foncé, bleues ou jaunes, des tubercules ou des ulcères; ſi le foie eſt dur, beaucoup plus volumineux que de coutume, & ſi ſa couleur eſt naturelle; ſi la véſicule du fiel n'eſt pas très-diſtendue & gorgée de fiel (circonſtance importante & très-ordinaire chez les beſtiaux atteints de l'épizootie); enfin, ſi la rate eſt noire, trop volumineuſe ou couverte de puſtules.

3°. Si les ventricules, ſurtout le millet & la caillette ne ſont pas très-volumineux, s'ils ne ſont pas rouges, livides ou durs; ſi on n'y trouve pas quelque ſubſtance calcaire en général; ſi la chair ne préſente pas dans quelques endroits des vergetures bleuâtres.

4°. Comme, chez les beſtiaux affectés de maladies épizootiques, on rencontre, ſurtout dans les voies de la déglutition & de la reſpiration, des puſtules remplies d'air ou d'une humeur aqueuſe, & qui ſe diſtinguent par une odeur infecte, on aura grand ſoin de conſtater ces circonſtances.

Les maladies ou les léſions organiques qui n'altèrent point aſſez la chair des animaux pour en faire proſcrire la vente, ſont la gale récente des moutons, leur épilepſie, le tournis, les adhérences, la préſence même des hydatides, &c. &c.

La maladie connue ſous le nom de *ladrerie* des porcs, pourroit ſe trouver compriſe dans cette claſſe, ſi elle étoit peu avancée; on ſait aujourd'hui qu'elle paroît ſe rapprocher beaucoup de l'état tuberculeux, & que ſes principaux ſymptômes conſiſtent dans les puſtules de la langue & dans le développement d'un grand nombre d'hydatides. Des ordonnances très-anciennes, proclamèrent pendant très-long-temps, comme motif de prohibition, une ſemblable maladie, & ce

---

de certaines maladies des vaches, d'un *part* trop récent, & d'une nourriture malſaine. Le beurre, les fromages deviendroient néceſſairement nuiſibles, par cela même qu'ils ſeroient conſervés depuis trop long-temps.

(1) L'ordonnance de police rendue par Lenoir, & celle du 7 pluviôſe an 12.

(2) Cet âge eſt exigé par une ordonnance du préfet de police, du 1er. mai 1809.

(3) Ce ſignalement ſe trouve dans une inſtruction, rédigée par les inſpecteurs jurés de Bruchſal, à laquelle Frank l'a empruntée. (*Voyez* l'excellent article Comestible, du *Dictionnaire des Sciences médicales*, par notre ſavant confrère M. Marc.)

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 780 sur 787

fut pour en ſurveiller l'exécution, que l'on créa les charges de *jurés langueyeurs des porcs*, dont l'objet étoit de prononcer, d'après l'inſpection de la baſe inférieure de la langue, ſur la *ladrerie* ou la *non-ladrerie* des cochons qui étoient mis en vente.

Il y a quelques années, un mémoire à conſulter, adreſſé par la ville de Marſeille, attira de nouveau l'attention des médecins & de l'autorité, ſur cette ancienne queſtion de la ladrerie des porcs. M. le profeſſeur Chauſſier, qui fut chargé de répondre, déclara dans ſon rapport, que la ladrerie altère la chair des animaux, mais ſans la rendre aſſez nuiſible pour en empêcher la vente, après en avoir prévenu les acheteurs. La morve des chevaux & l'hydrophobie, ſurtout chez les herbivores, ne paroiſſent pas devoir être compriſes parmi les maladies qui altèrent aſſez profondément la nutrition, pour rendre la chair des animaux atteints de ces maladies, nuiſible ou non alimentaire. Perſuadé de cette vérité, M. le profeſſeur Chauſſier ne proſcrit point la chair des chevaux morveux, dans l'alimentation des cochons que l'on nourrit avec les ſubſtances animales. Les maladies propres à certaines eſpèces d'animaux, qui ne pourroient pas être traitées avec la même indulgence, ſont la dyſſenterie, l'hydropiſie des moutons, quelques maladies de la volaille en général, la puſtule des pigeons en particulier, l'état du poiſſon dans l'état du frai; enfin, pluſieurs maladies des huîtres dans les parcs mal entretenus, mal diſpoſés, ou dans les très-grandes chaleurs, depuis le mois de mai juſqu'au mois de ſeptembre; période pendant toute la durée de laquelle leur conſommation eſt prohibée.

Il eſt certain, d'une autre part, que les beſtiaux qui ne ſeroient pas convenablement nourris, pourroient donner une chair malſaine, & les ordonnances de police de Paris n'ont rien laiſſé à deſirer, relativement à cet objet de ſurveillance ſanitaire. Une autre queſtion particulière s'eſt élevée, relativement à la nourriture des cochons avec les ſubſtances animales, relativement à un écarriſſeur des environs de Paris, qui nourriſſoit des cochons avec de la chair de cheval, & qui demandoit à être autoriſé ou même encouragé dans cette branche d'induſtrie. M. le profeſſeur Chauſſier fut chargé de répondre au nom de la Faculté de médecine de Paris, qui avoit été conſultée par l'autorité ſupérieure; il établit, dans ſon rapport, que cette coutume n'avoit rien de répréhenſible, & que le cochon, qui eſt un animal omnivore, pouvoit utilement s'engraiſſer avec la chair des animaux abattus dans les voiries : uſage que l'on trouve établi d'ailleurs dans un pays voiſin de la France, d'où l'on voit ſortir tous les ans un grand nombre de cochons très-gras & très-bons, après avoir été nourris avec des débris fournis par des ateliers où l'on raſſemble, pour les employer à différens uſages, les cadavres des animaux que, partout ailleurs, on laiſſe ſe détruire en plein air, par la putréfaction. M. Chauſſier n'oublia point de rappeler que Lavoiſier avoit propoſé, avec toute l'autorité de ſon nom & de ſes connoiſſances, quelque choſe d'analogue à cette nourriture des cochons avec les ſubſtances animales. Il concluoit, en déclarant que l'autoriſation demandée devoit être accordée, avec les reſtrictions convenables; « que la chair des chevaux morveux pourroit même être donnée, & que celle des animaux abattus, en général, deviendroit un aliment bien plus ſain, ſi l'on en formoit, par la preſſe & par la cuiſſon, ce que l'on appeloit le *creton*, qui pourroit être aſſocié à des ſubſtances végétales » (Voyez *Décad. philoſoph. an* 10, 2^e. *trimeſtre*, *pag.* 16.)

Pluſieurs autres animaux domeſtiques pourroient également ſe trouver nourris, & d'une manière très-utile, avec des viandes de qualité inférieure ou avec les débris des cuiſines. Les poules, qui ſemblent excluſivement granivores, s'arrangent très-bien de ce régime. M. le profeſſeur Dupuytren m'a dit avoir vu, chez les écarriſſeurs & les vidangeurs des environs de Paris, à l'époque où il s'occupoit de ſon important travail ſur les foſſes d'aiſance, pluſieurs poules fort groſſes, que l'on nourriſſoit excluſivement avec la chair de cheval, & dont les œufs, que l'on auroit pu regarder comme des œufs d'oie, avoient le plus ſouvent deux jaunes.

Les chairs des animaux, que l'on a convenablement préparées pour être livrées aux conſommateurs, peuvent ſe dénaturer ſenſiblement par le fait même de leur conſervation, & devenir alors très-nuiſibles, ce qui fait alors un objet de ſurveillance très-minutieuſe & très-détaillée. Les viandes faiſandées, que certains goûts dépravés font rechercher, ſont, en général, malſaiſantes, au moins pour les perſonnes dont les organes de la digeſtion ſont un peu foibles. La viande de boucherie ou de baſſe-cour, qui auroit ſubi un premier degré de putréfaction, auroit peut-être des inconvéniens. Celle du veau, du mouton, du pigeon, s'altère beaucoup plus vîte que celle du ſanglier, du cerf, du coq de bruyère, du dindon, de l'oie, &c. Il importe ſurtout que les viandes deſtinées à être ſalées ou boucanées en grand, ſoient bien fraîches lorſqu'on les livre à cette opération, & les meſures de police à ce ſujet ne peuvent être ni trop ſévères, ni trop détaillées.

On apporte auſſi, & l'on doit apporter un grand ſoin à la ſurveillance des pêches & à la vente du poiſſon en gros, au moins dans les grandes villes, quoique la vente en détail offre encore des abus qui ne ſont par ſans danger. Cette ſollicitude devroit ſans doute aller juſqu'à défendre la vente des harengs *ſaurs* ou *ſecs* qui ont plus de deux ans, & à punir, comme une eſpèce de fraude, la ſophiſtica-

tion, par laquelle on donne une apparence de fraîcheur à de la morue avariée, en la faiſant détremper dans l'eau de chaux.

La police de la pêche, dont nous venons de parler, devroit s'appliquer, du moins dans quelques pays, aux moules comme aux huîtres. Elle devient de la plus haute importance dans les contrées équatoriales, & n'a rien moins alors pour objet, que de prévenir les empoiſonnemens par les poiſſons vénéneux, dont nous avons cité des exemples, & qui ſont ſi fréquens dans ces contrées.

§. IV. *Des boiſſons.*

Les boiſſons alimentaires & les boiſſons proprement dites, l'eau elle-même, ne ſont pas toujours livrées aux conſommateurs dans leur état de pureté. Nous avons déjà eu l'occaſion de faire remarquer qu'un article du Code pénal, portoit des peines contre les débitans de boiſſons falſifiées ou mal préparées.

Les boiſſons qui peuvent être le plus ſouvent falſifiées ou ſophiſtiquées, ſont le vinaigre, le lait, dont nous avons déjà parlé, le vin, l'eau-de-vie, le cidre, le poiré, la bière, les différentes boiſſons froides ou chaudes qui ſe vendent chez les limonadiers.

La ſurveillance ſanitaire doit s'appliquer en même temps à ce qui concerne la préparation du vin, & à la ſurveillance de ces diverſes falſifications.

La culture de la vigne, l'époque des vendanges, le débit du *moût*, dans les villages, la vente & l'emploi des *rubans ſoufrés*, ne peuvent être entièrement abandonnés aux caprices ou à la cupidité des particuliers. Ils ont donné lieu à pluſieurs réglemens fort ſages, & la falſification des vins eſt toutefois un objet de ſollicitude beaucoup plus important, & qui intéreſſe bien plus vivement la ſalubrité publique. Elle ne paroît pas avoir été inconnue aux Anciens, & Pline ſe plaint que de ſon temps, les vins du Languedoc, que l'on eſtime beaucoup, étoient ſouvent altérés par un mélange avec l'aloës & les ſubſtances parfumées. Cet art a fait, au reſte, de grands progrès chez les Modernes.

Les procédés, ſoit pour dénaturer un vin très-commun, ſoit pour imiter les vins recherchés, ſont fort nombreux, & ordinairement fort cachés & très-difficiles à reconnoître, par des recherches médico-légales. La plupart de ces procédés ſont, pour pluſieurs pays, ſurtout dans le Nord, l'objet d'une branche d'induſtrie très-étendue; & tout ce que l'on peut exiger, relativement à la ſalubrité, c'eſt que les vins falſifiés ou compoſés de toute pièce, ne contiennent aucune ſubſtance vénéneuſe.

Les ſophiſtications de ces vins paroiſſent s'opérer, tantôt en ajoutant de l'eau-de-vie à des vins de qualité inférieure, tantôt en mêlant des vins de nature différente, tantôt en combinant différentes eſpèces de vins avec des matières colorantes, avec des ſubſtances alcalines, des terres abſorbantes, de l'alun, ou même des matières métalliques. Les hommes qui ſe livrent à ces opérations, en Angleterre, y prennent le nom de *braſſeurs de vins*.

Les vins les plus dangereux ſont ceux qui contiennent de l'oxyde de plomb, ou toute autre préparation de ce métal, & que l'on appelle *vins mangoniſés;* on eſt ſouvent appelé à prononcer ſur ces vins, qui ſont un véritable poiſon, & qui pourroient contenir juſqu'à vingt-quatre grains de métal vénéneux par pinte. Pour reconnoître la fraude, on mettroit en uſage le procédé ſuivant, qui ſe trouve conſeillé par M. Orfila.

« Si le vin eſt rouge, on le mêle avec une ſuffiſante quantité de *chlore* liquide, pour le décolorer; on laiſſe dépoſer un précipité jaune-rougeâtre, qui ſe forme, puis on filtre; la liqueur filtrée eſt évaporée & concentrée dans une capſule de porcelaine ou de platine; lorſqu'elle eſt réduite au tiers de ſon volume, on la filtre de nouveau, pour la débarraſſer d'un précipité rougeâtre qui s'eſt formé pendant l'évaporation, & on la traite par les réactifs propres à déceler les diſſolutions aqueuſes d'alun, de plomb, de cuivre & d'arſenic. Elle contiendra de l'*alun*, ſi elle offre une ſaveur aſtringente, & ſi elle précipite, 1°. en *blanc*, par l'ammoniaque & par la potaſſe; ce dernier alcali doit redifſoudre le précipité; 2°. en *blanc*, par le ſous-carbonate de potaſſe ou de ſoude; 3°. en *blanc*, par le nitrate ou l'hydrochlorate de baryte; le précipité eſt du ſulfate de baryte inſoluble dans l'eau & dans l'acide nitrique. (*Voyez* les paragraphes 49 *bis*, 63 & 83, de l'ouvrage de M. Orfila, pour les réactifs qu'il faut mettre en uſage pour découvrir, dans le vin traité par le chlore, les ſels de plomb & de cuivre, ainſi que l'oxyde d'arſenic.)

» Le vin blanc frelaté par l'une ou par l'autre de ces ſubſtances, ſera analyſé comme le vin rouge décoloré par le chlore. »

Les ſophiſtications ſi fréquentes pour les vins, s'étendent quelquefois aux eaux-de-vie, que l'on falſifie tantôt avec le poivre long ou avec d'autres ſubſtances irritantes, tantôt avec des ſubſtances vénéneuſes, la ſtramoine, l'ivraie.

L'*arack* n'eſt pas toujours exempt de ces falſifications, & on aſſure que celui qui ſe trouve livré aux Hollandais par les Chinois, eſt ſouvent altéré par ſon mélange avec une eſpèce très-âcre d'holothurie très-abondante dans les mers de l'Inde. L'altération par le mélange avec les feuilles de laurier-ceriſe, ayant donné lieu, en Angleterre, à des accidens aſſez graves, ce genre de ſophiſtication a été ſévèrement proſcrit.

Du reſte, la plupart de ces ſophiſtications ſeroient faciles à reconnoître par la ſimple évaporation de la liqueur ſuſpecte.

La ſophiſtication du cidre par le plomb, par la litharge, eſt comme celle du vin, par la même ſubſtance, une des plus dangereuſes & des plus coupables.

La colique ſi déſaſtreuſe du Devonshire, a été attribuée à l'altération du cidre qui avoit ſéjourné dans des vaſes de plomb; mais il eſt malheureuſement prouvé, par un grand nombre d'expériences, que cette colique, ou une colique analogue (la colique du Poitou, la colique végétale), a pour cauſes occaſionnelles, les cidres avariés & préparés avec des fruits qui n'étoient pas arrivés à leur maturité : circonſtance qui ne peut attirer trop vivement l'attention des autorités locales.

Du reſte, les cidres, ſi ſouvent frelatés dans les grandes villes, ſe reconnoîtroient aiſément par l'épreuve de l'hydrochlorate de platine, qui occaſionne à peine un léger trouble dans le cidre de bonne qualité, parce qu'il doit contenir très-peu de ſel à baſe de potaſſe.

Ce qui concerne la bière, relativement à l'hygiène publique & à la médecine légale, ne ſe borne pas à ſa falſification; la propreté de l'uſine où elle ſe prépare, la qualité de l'eau & du grain qui ſervent à cette préparation, ſe trouvent ſous la ſurveillance de la police ſanitaire, & ont donné lieu à pluſieurs ordonnances, ſoit pour indiquer les conditions les plus favorables de cette fabrication, ſoit pour repouſſer ou pour détruire les erreurs populaires les plus contraires à ces conditions (1).

La bière deviendroit néceſſairement très-nuiſible, ſi elle n'avoit point aſſez fermenté, ou ſi elle ſe trouvoit falſifiée avec de l'ivraie ou de l'opium, que l'on auroit ajouté ou ſubſtitué au houblon, pour rendre la bière plus enivrante; genre de fraude auquel doit s'appliquer l'article du Code pénal, relatif aux boiſſons frelatées.

Les meſures ſanitaires, ou les inſtructions médico-légales relatives à l'eau, ont principalement pour objet, ſa pureté, les moyens de l'épurer ou de la filtrer en grand, la matière des vaſes employés pour la puiſer, les réſervoirs, les canaux qui ſervent à la contenir ou à la tranſmettre.

Les canaux & les réſervoirs de plomb ne paroiſſent avoir aucun inconvénient dans les pays ſuffiſamment ſecs, & dans leſquels l'eau eſt aſſez pure. Il n'en ſeroit pas ainſi, ſi la qualité de certaines eaux ou la nature du ſol, contribuoit à rendre cet uſage très-nuiſible. Deux ſavans médecins n'ont pas même héſité, pour attribuer les coliques nerveuſes ſi fréquentes dans les environs d'Amſterdam, aux tuyaux de plomb qui ſervent pour la conduite des eaux.

Les tuyaux de fonte ſeroient, du reſte, bien préférables aux conduits de plomb, que l'on continue d'employer plutôt par routine, peut-être, que par économie.

L'uſage de puiſer l'eau dans les lacs, les étangs, les citernes, a donné lieu à pluſieurs réglemens particuliers, parmi leſquels on doit diſtinguer la défenſe ſi bien entendue, de placer des uſines inſalubres ou un rouiſſage de chanvre, dans le voiſinage des eaux deſtinées à fournir de l'eau potable.

Les ordres du jour pour les armées, pendant les marches & les campagnes longues & difficiles, ſurtout pendant les grandes chaleurs, contiennent ſouvent des prohibitions analogues, ſoit pour empêcher les ſoldats de boire des eaux trop froides, des eaux bourbeuſes, ou même des eaux qui contiendroient de petites ſangſues, ainſi qu'on a ſouvent eu l'occaſion de l'obſerver, pendant la mémorable expédition d'Egypte.

On ne doit jamais oublier, dans les cas de conteſtation & d'héſitation, relativement à la pureté de l'eau, que celle qui peut être bue impunément, cuit bien les légumes, qu'elle diſſout convenablement le ſavon, & qu'elle eſt à peine troublée par la diſſolution de nitrate d'argent.

Les boiſſons ſpiritueuſes, acides, aromatiques, froides, chaudes ou glacées, ſont l'objet d'un genre de commerce & d'induſtrie qui ne pourroit pas être impunément abandonné par l'autorité, aux perſonnes qui l'exercent, bien qu'elles s'adreſſent, en général, à une claſſe d'hommes aſſez attentive & aſſez éclairée.

Nous avons déjà parlé des principales ſophiſtications qui ſont miſes en uſage pour un des principaux articles de ce commerce, pour les différentes eſpèces d'eaux-de-vie, ſans en excepter l'arack, que la bonne-foi chinoiſe ne laiſſe pas toujours dans ſon état naturel.

Les boiſſons acides, les limonades, les orangeades, les différentes eſpèces de punch, ſont peut-être encore plus ſouvent falſifiées, & l'on emploie, pour ce genre de fraude, comme pour la ſophiſtication des vinaigres, les acides minéraux, mais ſurtout l'acide ſulfurique. L'article 318 du Code pénal, & pluſieurs autres diſpoſitions légiſlatives ou réglementaires (1), s'appliquent ſans doute à ce genre de fraude, que l'on pourroit reconnoître, ou du moins

(1) Une de ces ordonnances eſt de 1668. L'édit royal de 1626 eſt beaucoup plus important, & beaucoup plus détaillé. Il eſt facile de voir combien il eſt oppoſé aux abus & aux erreurs populaires, d'après leſquels on croyoit qu'il étoit néceſſaire de faire ſéjourner les ſubſtances animales dans les réſervoirs de l'eau deſtinée aux braſſeries.

(1) La loi du 22 juillet 1791, & le décret impérial du 22 novembre 1809.

apercevoir, au moyen d'une diſſolution d'hydrochlorate de baryte, ou par le procédé plus exact, que propoſe M. Orfila.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit ſur le chocolat & ſur le thé; il ne paroît pas que ce dernier contienne jamais, ainſi que quelques perſonnes l'avoient penſé, des parcelles d'oxyde de cuivre, fournies par les plaques de ce métal, ſur lequel on le fait ſécher.

La ſophiſtication du café, quelque condamnable que l'on puiſſe la ſuppoſer, ne ſe rattache, ſous aucune eſpèce de rapports, à l'hygiène publique ou à la médecine légale. Du reſte, la chicorée en poudre, avec laquelle on falſifie le plus ordinairement le café, eſt beaucoup moins dure que ce dernier.

L'eau de javelle, & quelques poiſons minéraux, que l'on a mêlés quelquefois avec le café à la crême, ne pourroient être reconnus que par des épreuves chimiques aſſez compliquées, & dont l'expoſition n'appartient pas à cet article. (*Voyez* Empoisonnement & Poisons. Conſultez auſſi les *Leçons de médecine légale*, de M. Orfila, & le nouveau *Journal de médecine*, cahier de juillet 1820.)

§. V. *Quantités, qualités des nourritures.*

La quantité & la qualité des nourritures ſont fixées, d'après une moyenne proportionnelle, dans pluſieurs ſituations ou conditions déterminées de la vie : pour les ſoldats, par exemple, pour les matelots, les priſonniers, les malades dans les hôpitaux; on a même été juſqu'à vouloir indiquer d'une manière générale ce que pouvoit coûter, dans une grande ſociété, la nourriture de chaque individu valide, en faiſant abſtraction de ſon genre de vie ou de travail, de ſa complexion, de ſes forces phyſiques, &c. &c.

Les médecins ſouvent conſultés par l'autorité, relativement à de ſemblables évaluations, ne peuvent apporter trop de réſerve dans leurs réponſes. Organes de la vérité, interprètes de la nature, défenſeurs du malheur & de la foibleſſe, il importe ſurtout qu'ils ne manquent jamais de rappeler, que dans l'alimentation il ne ſuffit pas d'empêcher de mourir de faim, en fourniſſant, avec une rigueur mathématique, une ſomme déterminée de matériaux nutritifs; mais qu'il faut en même temps conſerver la ſanté & les forces, ſoutenir comme il convient l'action des organes digeſtifs par des condimens, & par une certaine quantité d'alimens ſolides : condition de l'exiſtence qui n'eſt pas moins indiſpenſable que la nutrition proprement dite, & dont le beſoin varie d'ailleurs ſuivant l'âge, le ſexe, le tempérament, le climat, le genre de vie, la différence des travaux qui ſe font en plein air, comme ceux des malheureux galériens, ou qui s'exécutent dans un lieu renfermé, comme les opérations monotones des enfans que l'on emploie dans les filatures.

Dans le cas où l'on ſeroit appelé à prononcer ſur la qualité nutritive de pluſieurs comeſtibles différens, il ſeroit bien difficile de répondre d'une manière poſitive, & de ne pas joindre les réflexions générales qui viennent de nous occuper, aux réſultats des expériences ou des recherches les plus régulières.

Une de ces queſtions médico-légales fut ſoumiſe, il y a quelques années, à la Faculté de médecine de Paris; & nous ne croyons pouvoir mieux terminer cet article, qu'en rappelant d'une manière rapide, & ſous forme d'extrait, la réponſe qui fut faite à cette importante queſtion.

La Faculté de médecine avoit à prononcer ſur les différentes propriétés nutritives des comeſtibles qui ſont employés pour les priſonniers, & en prenant les pommes de terre pour terme de comparaiſon.

Ces comeſtibles ſont les pommes de terre, pluſieurs autres farineux qui les remplacent dans la mauvaiſe ſaiſon, le gruau d'orge, le pois, la féve, pluſieurs autres ſubſtances végétales, les légumes verts, les choux ſurtout, les navets, les épinards, enfin le pain, & quelques ſubſtances animales.

Les queſtions propoſées relativement à ces comeſtibles étoient énoncées ainſi qu'il ſuit :

1°. *Quelle quantité de pain, de viande, de féves, de haricots, de pois, de riz ou de gruau d'orge peut remplacer* 45 *kilogrammes de pommes de terre, non d'après le prix, mais d'après la quantité nutritive de ces différentes ſubſtances?*

2°. *Par quelle quantité de légumes verts, tels que choux, navets, épinards, féves & pois, peut-on remplacer* 45 *kilogrammes de pommes de terre?*

3°. *Quelle quantité de viande & de pain peut remplacer* 45 *kilogrammes de pommes de terre, & le beurre & la graiſſe qui deviennent inutiles dans une ſoupe à la viande?*

M. Vauquelin, chargé de répondre au nom de ſa compagnie, ſe livra à une ſuite de réflexions & de recherches qu'il fit connoître dans un rapport communiqué le 9 avril 1818. Quoique perſuadé de l'inſuffiſance de toutes les épreuves chimiques pour répondre à de pareilles queſtions, notre ſavant confrère eſſaya cependant de donner, d'après ſes expériences, quelques évaluations approximatives, que nous croyons pouvoir rapporter aux titres ſuivans, ſous forme de propoſitions générales.

1°. La pomme de terre contient vingt-deux parties & demie de farine amylacée; deux portions & demie de matière extractive & ligneuſe, une petite portion d'albumine animale, & un ex-

trait muqueux d'odeur vireuſe & nauſéabonde : la matière ſèche ne s'y trouve que dans la proportion de vingt-cinq parties.

2°. Le navet, les choux, ſont beaucoup plus aqueux, non-ſeulement que la pomme de terre, mais que les autres végétaux verts ; de telle ſorte que cent parties de ces légumes ne contiennent que huit livres de matière ſèche : cette matière ſèche ne contient qu'une aſſez petite quantité de matière nutritive, & de telle ſorte qu'il faudroit cinq fois autant de navets que de pommes de terre, pour ſervir à l'alimentation.

3°. Cent livres de choux n'ont donné que quatre livres de matière extractive, laquelle ſe trouve combinée avec une aſſez grande quantité de matière animale.

En ſuppoſant, dit M. Vauquelin, que dans les végétaux comparés à la pomme de terre (les carottes, les navets, les choux, les épinards), les parties inſolubles ſoient nourriſſantes à un degré quelconque, nous penſons que trois parties de navets, deux de carottes, deux d'épinards, quatre de choux, peuvent chacune remplacer une partie de pommes de terre, en avouant toutefois qu'il faudroit donner la préférence à cette dernière.

Le pain de bonne qualité, qui ne contient que le cinquième de ſon poids d'eau, peut remplacer deux & même trois parties de pommes de terre. Soixante-quinze livres de pain, & vingt livres de viande telle qu'on la donne aux détenus, répondent à peu près à trois cents livres de pommes de terre : ce qui établit la proportion de douze onces de pain, & de cinq onces de viande pour trois livres de pommes de terre.

Les féves, les haricots, les pois, les lentilles, contenant beaucoup plus de matière ſolide & de principes animaliſés, une livre de l'une ou de l'autre de ces ſubſtances de bonne qualité & bien ſèche, pourroit nourrir autant que trois livres de pommes de terre. Il faudroit au moins une quantité double des mêmes ſubſtances à l'état vert, dans lequel elle perdroit au moins la moitié de ſon poids.

Le tableau ci-contre préſente, d'une manière ſynoptique, le réſultat & les concluſions du travail de M. le profeſſeur Vauquelin.

(MOREAU DE LA SARTHE.)

NOMS

NOMS DES VÉGÉTAUX.	EAU sur 500 gram.	MATIÈRE desséchée sur 500 gram.	MATIÈRE extractive sur 500 gram.	CENDRES et substances corticales.	*OBSERVATIONS.*
Pain de 4 liv. ordinaire. . . .	125	375	»	très-peu.	Donne un produit acide à la distillation.
Viande maigre de bœuf. .	350	170	»	très-peu.	Donne un produit essentiellement alcalin à la distillation.
Pommes de terre.	375	125	8	»	Produit acide à la distillation.
Navets.	460	40	23	$\frac{1}{500}$	Donnent un produit acide à la distillation.
Carottes. . . .	428 $\frac{1}{2}$	71 $\frac{1}{2}$	36	1 $\frac{1}{2}$	Produit acide à la distillation.
Choux.	460 $\frac{1}{2}$	39 $\frac{1}{2}$	19,8	$\frac{1}{500}$	Produit alcalin à la distillation.
Épinards. . . .	428	72	28 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{100}$	Produit très-alcalin à la distillation.
Haricots secs.	»	500	»	Substance corticale. 40	Produit alcalin à la distillation.
Féves sèches. .	»	500	»	55	Produit ammoniacal à la distillation.
Pois secs.	»	500	»	35	*Ibid.*
Riz.	»	»	»	»	Produit acide à la distillation.
Lentilles. . . .	»	500	»	27,5	Produit alcalin à la distillation.

NOUZET (Eaux minérales). Hameau situé à une demi-lieue d'Arsac. La source minérale, qui est froide, se trouve près de ce hameau. (A. J. T.)

Fin du Tome dixième.

Encyclopédie méthodique, médecine, par une société de médecins. MES-NOU - page 786 sur 787

ERRATA.

Page 11, *colonne* 1, *ligne* 4, du magnétiſme, *liſez :* du magnétiſeur.
Ibidem, *col.* 1, *lig.* 15, ils en exigèrent, *liſez :* ils en exagérèrent.
Page 12, *col.* 1, *lig.* 23, qui ſe dérangent, *liſez :* qu'ils ſe dérangent.
Page 26, *col.* 2, *lig.* 37, des phlictaines, *liſez :* des phlyctènes.
Page 68, *col.* 2, *lig.* 4, leur poitrine eſt étroite, *liſez :* leur poitrine étroite.
Page 85, *col.* 1, *lig.* 4, à des concreſſions, *liſez :* à des concrétions.
Page 103, *col.* 1, *lig.* 23, en tant que le ſommeil, *ajoutez :* ne ſera pas très-prolongé.
Page 173, *col.* 2, *lig.* 53, parmi ces derniers, *liſez :* parmi ces différentes momies.
Page 200, *col.* 1, *lig.* 1, d'après Colombo, *liſez :* d'après Columbo.
Page 206, *col.* 2, *lig.* 1, ou diſtendus, *liſez :* ou défendus.
Ibidem, *col.* 1, *lig.* 19 (*Androgynum neutrum*, &c.), liſez : (*Androgynum inter utrum, nec utrumque & utrinque remotum*).
Page 207, *col.* 1, *lig.* 15, & ſe ſurchargent, *liſez :* & le ſurchargent.
Page 215, *col.* 2, *lig.* 53, diminuera, *liſez :* déterminera.
Page 239, *col.* 2, *lig.* 56, eſt des plus étendue, *liſez :* eſt des plus étendus.
Page 280, *col.* 2, *lig.* 15, Simon Prêtre, *liſez :* Simon Pietre.
Page 289, *col.* 1, *lig.* 18, Cinq Mare, *liſez :* Cinq-Mars.
Page 297, *col.* 2, *lig.* 24, tels qu'une, *liſez :* telles qu'une.
Page 317, *col.* 1, *lig.* 6, cadavres d'homme, *liſez :* cadavres d'hommes.
Page 363, *col.* 1, *lig.* 5, *de mulieribus affectibus*, liſez : *de mulier. affectionib.*
Page 386, *col.* 2, *lig.* 1, de beaucoup antérieur, *liſez :* de beaucoup antérieures.
Page 400, *col.* 1, *lig.* 45, moins inébranlable, *liſez :* plus inébranlable.
Page 422, *col.* 2, *lig.* 14, des contradictions, *liſez :* des contractions.
Page 427, *col.* 2, *lig.* 30, tremblement ſénile, *liſez :* tremblement ſénil.
Page 429, *col.* 1, *lig.* 22-31, carpologie, *liſez :* carphologie.
Page 463, *col.* 1, *lig.* 48, *ranunculus anthora*, liſez : *ranunculus thora.*
Page 487, *col.* 1, *lig.* 40, on la rencontre, *liſez :* on rencontre cette maladie.
Page 499, *col.* 2, *lig.* 36, enthouſiaſmes, *liſez :* enthouſiaſtes.
Page 504, *col.* 1, *lig.* 22, avoit tous les avantages, *liſez :* avec tous les avantages.
Page 510, *col.* 1, *lig.* 34, *renunculus*, liſez : *ranunculus.*
Ibidem, *col.* 1, *lig.* 59, *magniola*, liſez : *magnolia.*
Page 531, *col.* 2, *lig.* 28, Code pénale, *liſez :* Code pénal.
Page 538, *col.* 2, *lig.* 1, dont il romperoit, *liſez :* dont il romproit.
Page 543, *col.* 2, *lig.* 27, des impreſſions, *ajoutez :* de l'air.
Page 547, *col.* 2, *lig.* 46, au pemphygus, *liſez :* au pemphigus.
Page 551, *col.* 2, *lig.* 7, Perceval Pott, *liſez :* Percival Pott.
Page 556, *col.* 2, *lig.* 43, φαρμοκον, *liſez :* φαρμακον.
Page 557, *col.* 2, *lig.* 19, *guilandina moringua*, liſez : *guilandina moringa.*
Page 563, *col.* 1, *lig.* 23, à la paralyſie, *ajoutez :* du rein.
Page 568, *col.* 2, *lig.* 51, ce mouvement par le nerf, *liſez :* principalement le nerf.
Page 624, *col.* 2, *lig.* 26, de deux minutes en deux minutes, *liſez :* de dix minutes en dix.
Page 630, *col.* 1, *lig.* 3, ſub. maſ., *liſez :* ſub. fém.
Page 638, *col.* 2 (*ligne* 6e. de la note), les fractures des membranes muqueuſes, *liſez :* la ſtructure des membranes muqueuſes.
Page 640, *col.* 1, *lig.* 40, effluves marécageuſes, *liſez :* effluves marécageux.
Page 692, *col.* 2, *lig.* 56, les pleubopes, *liſez :* les Pleuropes.
Page 701, *col.* 2, *lig.* 34, ſont fournis, *liſez :* ſont fournies.
Page 711, *col.* 1, *lig.* 36, du pigeon, *liſez :* celle du pigeon,
Page 715, *col.* 2, *lig.* 49, parmi les Cruſtacées, *liſez :* parmi les Cruſtacés.
Page 719, *col.* 2, *lig.* 22, de l'afer, *liſez :* de laſer.
Page 727, *col.* 2, *lig.* 3, aux Myrthes, *liſez :* aux Myrtinées.
Page 732, *col.* 2, *lig.* 22, par un régime particulier. Certaines, *liſez :* par un régime particulier ; certaines.
Page 739, *col.* 2, *ligne* 56, très-commues, *liſez :* très-communes.
Page 740, *col.* 2, *lig.* 8, un préparation, *liſez :* une préparation.